3 1761 11972062 1


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761119720621

Governm
Publicat

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 24

In Nanaimo, British Columbia
Saturday, March 30, 1985

Chairman: Lorne Greenaway

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 24

À Nanaïmo (Colombie-Britannique)
Le samedi 30 mars 1985

Président: Lorne Greenaway

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Forestry

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et des forêts

RESPECTING:

West Coast Fishing Industry

CONCERNANT:

Industrie de la pêche de la côte ouest

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

JUN 10 1987

LIBRARY MAY 8 1985 University of Toronto

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985

25249—1

STANDING COMMITTEE ON
FISHERIES AND FORESTRY

Chairman: Lorne Greenaway

Vice-Chairman: Guy St-Julien

MEMBERS/MEMBRES

Pat Binns
Charles Caccia
Gerald Comeau
Stan Darling
Marc Ferland
Jim Fulton
Mel Gass
Gary Gurbin
George Henderson
Jean-Luc Joncas
Lawrence O'Neil
Ted Schellenberg
Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES
PÊCHES ET DES FORÊTS

Président: Lorne Greenaway

Vice-président: Guy St-Julien

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Iain Angus
Bill Blaikie
Bob Brisco
Michel Champagne
Roger Clinch
Aurèle Gervais
Charles Hamelin
Morrissey Johnson
Charles-Eugène Marin
Barry Moore
André Plourde
Fernand Robichaud
Jack Scowen
Thomas Suluk
Brian Tobin

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

SATURDAY, MARCH 30, 1985
(29)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Forestry met *in camera* in Nanaimo, British Columbia, at 8:12 o'clock a.m., this day, the Chairman, Lorne Greenaway, presiding.

Members of the Committee present: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Guy St-Julien, Ted Schellenberg and Ray Skelly.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Thomas Curren and Jean-Pierre Amyot, Research Officers, Science and Technology Division.

Witnesses: *From the Nimpkish Band*: Roy Cranmer and Rob Royer. *From the Pacific Trollers Association*: David Elliott, Executive Director; Alan Meadows, Past President and Chairman of the Fisheries Planning Committee; and Tom Kasmer, Constitutional Vice-President. *From the City of Port Alberni*: Mayor Gillian Trumper, Alderman Bud Schroeder, and Alderman Joe Stanhope. *From the Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association*: Roy Alexander, President. *From the Gulf Trollers Association*: Michael Griswold, President; Richard Tarnoff, Director; and Peter Klaui, Vice-President. *From the Nanaimo, Duncan and District Labour Council*: Walter Tickson, Secretary. *Individual Presentation*: Robert E. Cameron. *From the Seastar Resources Corporation*: Ward Griffioën, Operations Manager, and Franco Ceconi, President.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 14, 1985, relating to the West Coast fishing industry. (*See Minutes of Proceedings, Monday, March 25, 1985, Issue No. 20.*)

On motion of Jim Fulton, it was agreed,—That the Chairman be authorized to write to appropriate officials in the Library of Parliament asking that the two researchers assigned to the Standing Committee on Fisheries and Forestry be relieved of other duties for a period of one month in order to work exclusively on a draft report for the Committee.

It was agreed,—That consideration of all motions moved by members of the Committee during its trip to British Columbia would be deferred until a draft report to the House was prepared and debated.

At 9:00 o'clock a.m., the Committee resumed its sitting in public.

Ray Cranmer of the Nimpkish Band made a statement and, with Rob Royer, answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Nimpkish Band be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "UU"*)

David Elliott, Alan Meadows, and Tom Kasmer of the Pacific Trollers Association each made a statement and answered questions.

PROCÈS-VERBAL

LE SAMEDI 30 MARS 1985
(29)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des forêts se réunit *à huis clos* à Nanaïmo, en Colombie-Britannique, ce jour à 8 h 12, sous la présidence de Lorne Greenaway (*président*).

Membres du Comité présents: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Guy St-Julien, Ted Schellenberg, Ray Skelly.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Thomas Curren, Jean-Pierre Amyot, attachés de recherche, division des sciences et de la technologie.

Témoins: *De la Bande de Nimpkish*: Roy Cranmer et Rob Royer. *De la «Pacific Trollers Association»*: David Elliott, directeur exécutif; Alan Meadows, président sortant et président du «*Fisheries Planning Committee*»; Tom Kasmer, vice-président constitutionnel. *De la ville de Port Alberni*: Gillian Trumper, maire; Bud Schroeder, conseiller municipal; Joe Stanhope, conseiller municipal. *De la «Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association»*: Roy Alexander, président. *De la «Gulf Trollers Association»*: Michael Griswold, président; Richard Tarnoff, directeur; Peter Klaui, vice-président. *Du «Nanaimo, Duncan and District Labour Council»*: Walter Tickson, secrétaire. *A titre particulier*: Robert E. Cameron. *De la «Seastar Resources Corporation»*: Ward Griffioën, directeur des opérations; Franco Ceconi, président.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 14 février 1985 relatif à l'industrie de la pêche de la côte ouest. (*Voir Procès-verbaux du lundi 25 mars 1985, fascicule nº 20.*)

Sur motion de Jim Fulton, *il est convenu*,—Que le président soit autorisé à écrire aux fonctionnaires compétents de la Bibliothèque du Parlement pour obtenir que les deux chargés de recherche affectés au Comité permanent des pêches et des forêts soient dégagés de leurs autres tâches pour se consacrer exclusivement à la rédaction d'un projet de rapport pour le compte du Comité.

Il est convenu,—Que l'étude de toutes les motions proposées par les membres du Comité pendant la visite de ce dernier en Colombie-Britannique soit différée jusqu'à ce qu'un projet de rapport à la Chambre ait fait l'objet d'un débat.

A 9 heures, le Comité tient de nouveau ses audiences en public.

Ray Cranmer, de la Bande de Nimpkish, fait une déclaration, puis lui-même et Rob Royer répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la Bande de Nimpkish soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «UU»*)

David Elliott, Alan Meadows et Tom Kasmer, de la «*Pacific Trollers Association*», font chacun une déclaration et répondent aux questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Pacific Trollers Association be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "VV"*)

Mayor Gillian Trumper and Alderman Joe Stanhope of the City of Port Alberni each made a statement and, with Alderman Bud Schroeder, answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the City of Port Alberni be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "WW"*)

Roy Alexander of the Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association be filed an an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "XX"*)

Michael Griswold and Richard Tarnoff of the Gulf Trollers Association each made a statement and, with Peter Klaui, answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Gulf Trollers Association be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "YY"*)

Walter Tickson of the Nanaimo, Duncan and District Labour Council made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Nanaimo, Duncan and District Labour Council be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "ZZ"*)

Robert E. Cameron made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by Robert E. Cameron be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "AAA"*)

Ward Griffioën and Franco Ceconi of the Seastar Resources Corporation each made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Seastar Resources Corporation be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See exhibit "BBB"*)

It was agreed,—That the document entitled "Aquaculture: An Opportunity for Canadians" published by the Science Council of Canada be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "CCC"*)

At 5:40 o'clock p.m., the Committee adjourned until 8:00 o'clock p.m. this day.

EVENING SITTING
(30)

The Standing Committee on Fisheries and Forestry met in Nanaimo, British Columbia, at 8:04 o'clock p.m., the Chairman, Lorne Greenaway, presiding.

Members of the Committee present: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Guy St-Julien, Ted Schellenberg and Ray Skelly.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la «*Pacific Trollers Association*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «VV»*)

Gillian Trumper, maire, et Joe Stanhope, conseiller municipal, de la ville de Port Alberni, font chacun une déclaration, puis eux-mêmes et Bud Schroeder, conseiller municipal, répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la ville de Port Alberni soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «WW»*)

Roy Alexander, de la «*Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association*» fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la «*Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «XX»*)

Michael Griswold et Richard Tarnoff, de la «*Gulf Trollers Association*», font chacun une déclaration, puis eux-mêmes et Peter Klaui répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la «*Gulf Trollers Association*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «YY»*)

Walter Tickson, du «*Nanaimo, Duncan and District Labour Council*», fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par le «*Nanaimo, Duncan and District Labour Council*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «ZZ»*)

Robert E. Cameron fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par Robert E. Cameron soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «AAA»*)

Ward Griffioën et Franco Ceconi, de la «*Seastar Resources Corporation*», font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la «*Seastar Resources Corporation*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «BBB»*)

Il est convenu,—Que le document intitulé «*Aquaculture: An Opportunity for Canadians*», publié par le Conseil des sciences Canada, soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «CCC»*)

A 17 h 40, le Comité lève la séance pour siéger de nouveau à 20 heures.

SÉANCE DU SOIR
(30)

Le Comité permanent des pêches et des forêts se réunit à Nanaïmo, en Colombie-Britannique, ce jour à 20 h 04, sous la présidence de Lorne Greenaway (*président*).

Membres du Comité présents: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Guy St-Julien, Ted Schellenberg, Ray Skelly.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Thomas Curren and Jean-Pierre Amyot, Research Officers, Science and Technology Division.

Witnesses: *From the Victoria Shoreworkers Local No. 19, Port Alberni Local No. 25 and Tofino/Ucluelet Local No. 49, U.F.A.W.U.*: Gerald Dent and Frank Cox. *From the Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides*: Kevin Storrie, President; Robert Peers, Director; and Rob Waters, Director. *From the Deep Bay Local No. 23, U.F.A.W.U.*: Robert Grant, President, Davin Karjala, and Frank Cox.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 14, 1985, relating to the West Coast fishing industry. (*See Minutes of Proceedings, Monday, March 25, 1985, Issue No. 20.*)

Frank Cox and Gerald Dent of the Victoria Shoreworkers Local No. 19 each made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Victoria Shoreworkers Local No. 19 be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "DDD"*)

Kevin Storrie and Robert Peers of the Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides each made a statement and, with Rob Waters, answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "EEE"*)

Robert Grant and Davin Karjala of the Deep Bay Local No. 23 each made a statement and, with Frank Cox, answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Deep Bay Local No. 23 be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "FFF"*)

At 11:12 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Thomas Curren et Jean-Pierre Amyot, attachés de recherche, division des sciences et de la technologie.

Témoins: *De la section 19 du personnel de terre de Victoria, de la section 25 de Port Alberni et de la section 49 de Tofino/Ucluelet, SPTA*: Gerald Dent et Frank Cox. *De l'organisation «Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides»*: Kevin Storrie, président; Robert Peers, directeur; Rob Waters, directeur. *De la section 23 de Deep Bay, SPTA*: Robert Grant, président; Davin Karjala et Frank Cox.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 14 février 1985 relatif à l'industrie de la pêche de la côte ouest. (*Voir Procès-verbaux du lundi 25 mars 1985, fascicule nº 20.*)

Frank Cox et Gerald Dent, de la section 19 du personnel de terre de Victoria, font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la section 19 du personnel de terre de Victoria soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «DDD»*)

Kevin Storrie et Robert Peers, de l'organisation «*Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides*», font chacun une déclaration, puis eux-mêmes et Rob Waters répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par l'organisation «*Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «EEE»*)

Robert Grant et Davin Karjala, de la section 23 de Deep Bay, font chacun une déclaration, puis eux-mêmes et Frank Cox répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la section 23 de Deep Bay soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «FFF»*)

A 23 h 12, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Saturday, March 30, 1985

• 0847

The Chairman: I would like to call this meeting officially to order. Yesterday I gave the introductory remarks over to Mr. Skelly because we were in his riding. I guess it is only fair that I hand over that honour this morning to Mr. Schellenberg whose riding of Nanaimo—Alberni we are happy to be in this morning. Ted, if you would like to say a few words of welcome and put some official statements on the record, feel free.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman. You know it is difficult for a politician to say a few words, but I will try.

It was mentioned earlier in the tour that it has been some 26 years, Jim, since the committee on Fisheries and Forestry has come out to B.C. and I think that is a bit of a shame and a bit of a sham. As fishing is the primary industry in my riding, I am very pleased to welcome the committee here. It is nice to have the miners come to the motherlode, as the old expression is, in particular, my colleagues from other parts of Canada, from Prince Edward Island, Nova Scotia and Quebec, to see what is happening on the west coast. We hear a lot about what is right and we also hear a lot about what is wrong; hopefully we can correlate all that information.

We are about halfway through our trip to the west coast here. We arrived in Nanaimo last night and tomorrow we are going to take some time to tour the Pacific Biological Station and the Qualicum hatchery. Whereas this committee does represent the House of Commons, it is with a great deal of pleasure that I, as the Member of Parliament for Nanaimo—Alberni welcome the House of Commons to my region and the central island area. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Schellenberg. Well, colleagues, our first group of witnesses are the representatives of the Nimpkish Band Council.

Welcome, gentlemen. Perhaps Mr. Cranmer would like to introduce his colleagues to us.

• 0850

Mr. Roy Cranmer (Councillor, Nimpkish Band): With me is Gerald Alfred, he is a Councillor; Gordon Taylor, also a Councillor, and Rob Royer, our Band Manager.

The Chairman: Gentlemen, the procedure is that we will give you as much time as you would like to have to present your brief. We have an hour altogether for your presentation and for questions and answers, so you call it the way you want to. At the end, if you wish, we could signal when you have five minutes left if you would like to make a little summary, but that also is in your hands. I will signal you for a summary and if you would like to give one you can, otherwise we will just continue with the questioning.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le samedi 30 mars 1985

Le président: À l'ordre s'il vous plaît. Hier j'ai donné à M. Skelly l'occasion de faire des remarques liminaires car nous étions dans sa circonscription. Donc, il serait juste d'accorder cet honneur à M. Schellenberg, car nous sommes dans sa circonscription de Nanaimo—Alberni ce matin. Ted, si vous voulez souhaiter la bienvenue à nos témoins et faire quelques commentaires officiels, vous êtes libre.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président. Je sais qu'il est difficile pour un homme de politique de ne faire que quelques commentaires, mais j'essaierai.

On a dit l'autre jour, Jim, qu'il y a maintenant 25 ans que le Comité des pêches et des forêts n'est pas allé en Colombie-Britannique. Je pense que c'est dommage et c'est honteux. Étant donné que la pêche est l'industrie principale de ma circonscription, je suis très content de souhaiter la bienvenue au Comité. Je suis content que la montagne soit venue à Mahomet. Je suis content de voir mes collègues des autres parties du Canada, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Québec, venir se renseigner sur la côte ouest. On nous raconte ce qui est bon et ce qui est mauvais, et j'espère que nous allons mettre tous ces renseignements en corrélation.

Nous sommes en plein milieu de notre voyage vers la côte ouest. Nous sommes arrivés à Nanaimo hier soir et demain nous ferons une visite à la *Pacific Biological Station* et à la Piscifacture de Qualicum. Il est vrai que ce Comité représente la Chambre des communes, et, en tant que député de Nanaimo—Alberni, j'ai grand plaisir à vous souhaiter la bienvenue dans ma région et dans notre île. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Schellenberger. Nos premiers témoins sont les représentants de conseil de bande Nimpkish.

Vous êtes les bienvenus, messieurs. Monsieur Cranmer, veut-il présenter ses collègues.

M. Roy Cranmer (conseiller de la bande Nimpkish): Je suis accompagné de Gerald Alfred, conseiller; Gordon Taylor, conseiller aussi, et Rob Royer, notre gérant de bande.

Le président: Messieurs, selon l'usage, vous aurez autant de temps que vous voulez pour faire votre exposé. Nous avons une heure pour vous entendre et pour poser des questions, alors c'est à vous de faire la répartition. Si vous voulez, nous pouvons vous faire signe quand il vous restera 5 minutes, ou si vous voulez faire un petit résumé, c'est à vous de décider. Je vous ferai signe, et si vous voulez faire un résumé, vous êtes le bienvenu, autrement nous enchaînerons avec les questions.

[*Texte*]

Mr. Skelly: Mr. Chairman, just before the Nimpkish Band gets into this, I wonder if we might call to the attention of the members that the Nimpkish Band is a member of the Kwakiutl people, and that the presentation yesterday by the Kwakiutl District Council, they tie together. So when we look at the transcripts of the record, this is sort of a continuation and there are different aspects to it. Is that fair?

Mr. Cranmer: That is fair.

The Chairman: Just tell us where the Kwakiutl Nation extends to, does it extend from Nanaimo right up the Island and onto the mainland?

Mr. Skelly: The Comox Band, I guess, would be the southern boundary, and it would extend up to the north end of the Island and then over on to the mainland, plus some of the islands in Johnstone Strait.

Mr. Cranmer: That is a fair connection, but it goes further than that. It goes right up into the Bella Bella area.

Mr. Skelly: The Heiltsuk people and the Bella Coola people, would that be the sort of northern boundary of the Kwakiutl?

Mr. Cranmer: Mr. Chairman and members of this committee, we welcome this opportunity to present our concerns regarding the fishery-related matters that affect our community, not only the Nimpkish Band but also the whole community of Alert Bay. These concerns have at one time or another been presented to DFO personnel, to the Minister, with little or no response. Hopefully, in this committee we have a sympathetic ear to our concerns resulting in our concerns being addressed and acted on by DFO.

Just for the record, as Mr. Skelly pointed out earlier, we are part of this whole Kwakiutl District area and we do fully support the presentation made by the KDC yesterday regarding the sea claims.

Rather than reading this whole package, maybe we can just highlight the 10 concerns we have from the first page. As the first paragraph suggests, we could be here all day as far as fisheries-related matters are concerned with the band. I am not too sure on how you want to proceed with this. Maybe you want to have a little more elaboration of the 10 items, or do you just want us to go through it and ask questions later?

The Chairman: I think what we really want to get down to is the guts of this thing. You have only an hour to try to push into our heads what is really on your minds. You know, day after day we listen to all the things that are wrong and the complaints, but it is the positive things that we want to hear. If you have some suggestions about what we can do about it, which I am sure you have, that is what we want to hear.

Mr. Cranmer: So maybe what we could do is just run down this list of concerns we have here and at the end of our presentation there are some specific recommendations at the back.

The Chairman: And the questions and answers will bring out a lot more stuff. That sounds good.

[*Traduction*]

M. Skelly: Avant que la bande Nimpkish ne commence, monsieur le président, j'aimerais signaler aux membres que la bande Nimpkish fait partie du Kwakiutl, et que leur exposé sera lié à l'exposé du Conseil de district Kwakiutl que nous avons entendu hier. Aussi, quand nous examinerons les procès-verbaux, il faudra tenir compte du fait que c'est une suite, et qu'il y a des aspects divers. Est-ce juste?

M. Cranmer: C'est juste.

Le président: Décrivez-nous la région de la nation Kwakiutl, s'étend-elle de Nanaimo à l'extrémité de l'île, et au continent?

M. Skelly: Je pense que la bande Comox est à la frontière sud, et elle va jusqu'à l'extrémité nord de l'île, ensuite au continent, et elle comporte quelques villes du Détroit Johnstone.

M. Cranmer: Vous avez plus ou moins raison, mais elle est plus large que cela. Elle va jusqu'à la région de Bella Bella.

M. Skelly: Est-ce que les tribus Heiltsuk et Bella Coola se trouvent à la frontière nord de la région de Kwakiutl?

M. Cranmer: Monsieur le président, membres du Comité, nous sommes contents d'avoir l'occasion de vous parler de nos préoccupations en ce qui concerne les pêches qui touchent notre collectivité, non seulement la bande Nimpkish mais aussi toute la collectivité de la Baie d'Alert. Nous avons parlé de nos préoccupations avec le personnel du ministère des Pêches et Océans, et au ministre, et nous n'avons presque pas eu de réactions. J'espère que ce Comité sera plus compréhensif et qu'il y aura des suites au ministère.

Comme l'a dit M. Skelly tout à l'heure, nous faisons partie du district de Kwakiutl, et nous appuyons totalement l'exposé sur les revendications maritimes faites hier par le conseil de district Kwakiutl.

Au lieu de lire le mémoire dans son ensemble, je vous ferai part de n[os] 10 préoccupations qui figurent à la première page. Tout comme il est dit au premier paragraphe, nous pouvons parler toute la journée des questions maritimes qui touchent notre bande. Je ne sais pas exactement comment vous voulez poursuivre. Voulez-vous des précisions sur les 10 articles, ou voulez-vous que je vous en parle et vous poserez des questions ensuite?

Le président: Nous voulons entrer dans le vif du sujet. Vous n'avez qu'une heure pour nous faire connaître vos pensées. Vous savez, jour après jour nous avons écouté toutes les plaintes, mais nous voulons arriver à quelque chose de positif. Si vous avez des suggestions quant aux remèdes, et j'en suis certain, nous voulons les entendre.

M. Cranmer: Donc, nous pouvons vous faire part de cette liste de préoccupations, et à la fin, nous aurons des recommandations précises.

Le président: Et nous allons poser des questions et des réponses pour mieux connaître le sujet. Très bien.

[*Text*]

Mr. Cranmer: The first concern is the allocation of surplus sockeye stocks to the band through the Salmonid Enhancement Program. Then there is the Fisheries Guardian Program, which is initiated by the band and which we are having problems with. There is the proposed Willows Creek development and marina adjacent to the Nimpkish River and Alert Bay, which we have always been opposed to, but we understand that Fisheries and Ocean has approved this development.

• 0855

Also,there is the need for an operation definition of an estuary for the purposes of fisheries management, and this also relates to the Willow Creek marina development.

Issue 5 we show as the administration of contract allocations in the Salmon Testing and Tagging Program, which happened year in and year out in our area and in other areas.

There is also the funding levels in the Salmonid Enhancement Program; the need for a counting fence in the Nimpkish River; the Nimpkish Band breakwater and harbour proposal; the need for an integrated resource management program, and a tenth issue is ribbon boundaries.

Perhaps we went through that a little too fast and maybe you have not had a chance to read our brief yet, but there is one other that is not included here but should be as it is very important, and that is habitat protection of different watersheds in our area. I think that will come out when we get into our Salmonid Enhancement Program question-and-answer period.

Perhaps I should just glance through the first page to indicate to you how DFO's policies have affected our band—and not only our band but also other bands involved in the fishery. The fisheries is our livelihood. It always has been and always will be, hopefully, if we have enough fish and boats left to do any fishing.

So rather than go further into this whole business, perhaps we can entertain some questions now, unless you want elaboration of some of our concerns. Thank you.

The Chairman: Let us go to questions and see what emerges. Mr. George Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. I want to welcome our witnesses here today. I did not have an actual chance to get through your brief, but it looks very comprehensive and to be a good brief.

Mr. Chairman, I think I will pursue my questioning more on the elaboration of the problems you identify in the 10 areas. First of all, I will refer to the allocation of surplus sockeye stocks to the band—your item 1. You are requesting the allocation of some 40,000 sockeye from passing stocks. Of

[*Translation*]

M. Cranmer: Notre première préoccupation est la répartition des stocks excédentaires de saumons rouges à la bande au moyen du programme de mise en valeur des salmonidés. Ensuite, il y a le *Fisheries Guardian Program*, qui est mis en oeuvre par la bande et qui nous cause actuellement des problèmes. Il y a la proposition d'aménagement d'une marina sur le ruisseau Willow qui est adjacent à la rivière Nimpkish et à Alert Bay, à laquelle nous nous sommes toujours opposés, mais qui, à notre connaissance, a été approuvée par Pêches et Océans.

En outre, il est essentiel de définir en quoi consistera l'exploitation d'un estuaire à des fins de gestion du poisson, ce qui concerne également l'aménagement d'une marina sur le ruisseau Willow.

Le point 5 touche l'administration du Programme expérimental de marquage des saumons; les saumons ont été marqués tous les ans dans notre région et ailleurs.

Mentionnons également le niveau de consolidation qui s'inscrit dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés; le besoin d'une clôture de dénombrement dans la rivière Nimpkish, la proposition de brise-lames et d'un port de la bande Nimpkish; le besoin de mettre en oeuvre un programme de gestion intégrée des ressources; et, au point dix, les limites des zones-tampon.

Nous avons peut-être passé en revue les points un peu trop rapidement et peut-être n'avez-vous pas eu encore le temps de lire notre mémoire, mais il y a un autre point non indiqué ici, mais qui devrait l'être car il est très important, à savoir la protection des habitats des divers bassins versants de notre région. Je crois que nous pourrons aborder cette question lorsque nous passerons à la période de questions sur le Programme de mise en valeur des salmonidés.

Je devrais peut-être jeter un coup d'oeil rapide sur la première page pour vous expliquer comment les politiques de Pêches et Océans ont influé sur notre bande—et sur d'autres bandes qui pratiquent la pêche. La pêche est notre gagne-pain. Elle l'a toujours été et le sera toujours, nous l'espérons, s'il nous reste suffisamment de poisson et de bateaux pour pêcher.

Alors, plutôt que d'aller plus loin, nous pourrions peut-être répondre à certaines questions, à moins que vous ne désiriez que nous donnions des précisions supplémentaires au sujet de nos préoccupations. Merci.

Le président: Passons aux questions et nous verrons par la suite. M. George Henderson, à vous la parole.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président. Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Je n'ai pas réellement eu l'occasion de lire attentivement votre mémoire, mais il semble complet et rigoureux.

Monsieur le président, je crois que j'aimerais obtenir certaines précisions au sujet des problèmes que vous avez identifiés dans les 10 points. D'abord, traitons de l'affectation des stocks supplémentaires de saumon rouge à la bande—le point 1. Vous demandez qu'on vous permette d'exploiter

[*Texte*]

course, you go on to say that the proceeds from this allocation would be $250,000 annually and would allow you to secure an equity position in 10 seine boats, supplying 50 jobs, and so on.

You also mention that you pursued this allocation with the two previous Ministers and received favourable responses. You mention briefly that the current Minister has claimed that recent court decisions had precluded his authority to allocate stocks to specific user groups, and that is of course Bill C-32. But I would ask how in light of the Canada-U.S. agreement that will affect the department or the Minister. Do you see that also affecting his ability to allocate extra stocks to your band?

Mr. Cranmer: We are not really too sure how it will affect us, but the point is that in signing the treaty the Minister has already in effect made allocations to the Americans. We have not had any response resulting from that meeting with the Minister in January, as far as this allocation is concerned, other than what he said at that time. And as far as we are concerned, it should not have any effect.

• 0900

Mr. Henderson: It should not have any effect?

Mr. Cranmer: This allocation of 40,000 pieces will be used by the band only until after our stocks in the Nimpkish River through our salmon enhancment program are up to a level where we will not have to use those 40,000 pieces from the passing stocks.

Mr. Henderson: You have a salmon enhancement program going with your group too?

Mr. Cranmer: That is right.

Mr. Henderson: What is the production rate of that?

Mr. Cranmer: The program has been in effect for seven years now. We started it in 1974 or 1975. We are expecting our first returns this year. It will be a very small return. Last year they released 2 million sockeye. Also last year we got into the chum releases, spring salmon and coho. We can see in the next four or five years, starting from this year—it should be longer than four or five years—that the returns coming back to that hatchery will be more than we can handle. This is a very small hatchery. It is on a very small stream up there. So the surplus we are talking about is the surplus to that hatchery, not the wild stocks.

Mr. Henderson: Oh, I see.

Mr. Rob Royer (Nimpkish Band Council): Just further to that, I think it is important to point out that we have forgone food fishing in the Nimpkish River for several years. I think this was the justification for compensating the band in terms of its economic needs now, and I do not think it is unreasonable to be asking for an allocation of 40,000 sockeye at this time in light of the fact that Dr. Pearse had specifically pointed out that isolated communities dependent on fishing as their sole

[*Traduction*]

quelque 40,000 saumons rouges des stocks. Vous dites ensuite que cela vous rapporterait 250,000$ par an et vous permettrait de vous procurer 10 senneurs, ce qui créerait 50 emplois, etc.

Vous mentionnez également que vous avez déjà présenté cette demande aux deux anciens ministres et que leur réponse avait été favorable. Vous signalez rapidement que le ministre actuel prétend qu'il n'est plus en mesure d'affecter des stocks à des groupes d'utilisateurs précis en raison du jugement rendu par la cour, ce qui concerne évidemment le projet de loi C-32. Mais j'aimerais savoir comment, à la lumière de l'entente Canada-États-Unis, cela influera sur le Ministère et le Ministre. Croyez-vous que cela l'empêchera aussi de mettre des stocks supplémentaires à la disposition de votre bande?

M. Cranmer: Nous ne savons pas exactement comment cela nous touchera, mais le fait est qu'en signant le traité, le Ministre a déjà, en effet, fait certaines concessions aux Américains. Nous ne connaissons pas les résultats de cette réunion du Ministre qui a eu lieu en janvier, c'est-à-dire en ce qui concerne l'affectation de ces stocks; nous nous fions à ce qu'il a dit alors. À notre avis, il ne devrait pas y avoir de répercussion.

M. Henderson: Cela ne devrait avoir aucune répercussion?

M. Cranmer: La bande n'aura recours à ces prises supplémentaires de 40,000 saumons que jusqu'au moment où notre programme de mise en valeur des salmonidés dans la rivière Nimpkish nous aura permis de reconstituer les stocks à un niveau adéquat.

M. Henderson: Vous possédez aussi un programme de mise en valeur des salmonidés?

M. Cranmer: C'est exact.

M. Henderson: Quel est le rendement du programme?

M. Cranmer: Le programme existe maintenant depuis sept ans. Nous l'avons mis en oeuvre en 1974 ou 1975. Nous prévoyons qu'il portera fruit pour la première fois cette année. Les profits seront très petits. L'an dernier, nous avons libéré deux millions de saumons rouges. Aussi, l'an dernier, nous avons libéré des saumons Kétas, des saumons quinnats et des saumons cohos. Nous prévoyons qu'au cours des quatre ou cinq prochaines années, à compter de cette année—cela ne devrait pas dépasser quatre ou cinq ans—le rendement de cette écloserie sera trop élevé. Il s'agit d'une très petite écloserie. Elle est située sur un très petit ruisseau. Nous parlons donc de l'excédent provenant de l'écloserie, et non pas des stocks naturels.

M. Henderson: Je vois.

M. Rob Royer (Conseil de la bande Nimpkish): Pour aller un peu plus loin, je crois qu'il importe de mentionner que nous avons renoncé à la pêche de subsistance dans la rivière Nimpkish depuis plusieurs années. Je crois qu'il s'agit là de la raison qui justifiait l'indemnisation de la bande en fonction de ses besoins économiques actuels, et je crois qu'il est raisonnable de demander un contingentement de prises de 40,000 saumons rouges à l'heure actuelle, compte tenu du fait que M.

[*Text*]

means of economic survival should not be adversely affected in any management policy or legislative decisions that are taken. We cannot see any reasonable justification why we should not have an allocation, especially when we are talking about a traditional resource, especially since we have given up food fish on the river voluntarily.

We have a legal right to take that fish. Our by-laws supersede, as you well know, the Fisheries Act, but we are demonstrating the interests of conservation.

I think the band now needs some help with its economic problems, and the only way to do that is to share the resource and give us an allocation until our river reaches sufficient levels to provide us with the economic wherewithal to survive.

Mr. Henderson: It certainly looks like you have been very conservation-minded inasmuch as you did forgo 5,000 to 7,000 sockeye annually.

One of the main beefs, if I can call it that, since we came here has been the protection, the Fisheries Guardian Program. You are saying that you used to have 12 fisheries patrolmen at work in the region, and at that time management considered that adequate, but due to the cutbacks you have been reduced to two. Have you made that position known to DFO officials and protested that? It does not seem like two people in that area could certainly do very much as far as protection goes, not only to the illegal fishing or one thing and another but also habitat and the whole issue that is involved here in the field of protection of your stocks.

Mr. Cranmer: As I said in my opening statement, these concerns have been transmitted to DFO, with little or no response. As a matter of fact, the two we were talking about in Alert Bay will now only be one this year, plus the office in Port Hardy. I think they are cut back to two now.

Mr. Henderson: Could you give us an idea of how large an area that would take in?

• 0905

Mr. Cranmer: It is a fairly big area—north of Campbell River, including all the mainland to the top end of the island. That is a pretty large area for two people to look after.

Mr. Henderson: Yes. So you are really cut back to two people.

Your number III here, the proposed Willow Creek development and its implications for fisheries management in the region. Could I get more of an elaboration on that, what you are saying there?

Mr. Cranmer: We have been fighting this Willow Creek marina thing for the last four years. It was originally going to be a 400-boat marina. We have had meetings with the people

[*Translation*]

Pearse a mentionné précisément que les localités isolées, dont la survie économique dépend uniquement de la pêche, ne devraient pas être défavorisées par aucune politique de gestion ou loi adoptée. A notre avis, il n'y a aucune raison pour laquelle on ne devrait pas nous accorder un contingentement supplémentaire, surtout parce qu'il s'agit d'une ressource que nous avons exploitée de tout temps, et que nous avons abandonné volontairement la pêche de subsistance dans cette rivière.

Nous avons un droit légitime d'exploiter ces poissons. Comme vous le savez, nos règlements ont priorité sur la Loi sur les pêcheries, mais nous avons l'esprit de conservation.

La bande a maintenant besoin d'aide financière, et le seul moyen de lui en fournir est de partager les ressources avec elle et de lui accorder des prises supplémentaires jusqu'à ce que la rivière soit suffisamment repeuplée pour assurer sa survie.

M. Henderson: Vous semblez certainement avoir accordé une très grande attention à la conservation en renonçant à quelque 5,000 à 7,000 saumons rouges par an.

L'une des plus grandes objections entendues depuis notre arrivée est le programme de protection des pêches. Vous dites que vous avez déjà eu 12 patrouilleurs dans la région et qu'à cette époque, la direction jugeait ce nombre suffisant, mais, en raison des coupures budgétaires, vous n'avez plus que deux patrouilleurs. Avez-vous signalé ce fait aux représentants de Pêches et Océans et leur avez-vous fait part de votre proposition? Il ne semble pas que deux patrouilleurs, ce soit suffisant pour assurer la protection de cette région, non seulement pour empêcher le braconnage ou autres actes illicites, mais pour assurer la protection des habitats et celle de vos stocks, ce qui constitue l'essentiel de la question.

M. Cranmer: Comme je l'ai mentionné au début, nous avons fait part de nos préoccupations aux représentants de Pêches et Océans, avec peu, sinon aucun résultat. En fait, cette année, il n'y aura qu'un patrouilleur à Alert Bay, et un patrouilleur au bureau de Port Hardy. Je crois qu'il n'en reste plus que deux maintenant.

M. Henderson: Pouvez-vous nous indiquer en gros la superficie qui doit être patrouillée par ces deux personnes?

M. Cranmer: Il s'agit d'une région assez vaste—au nord de la rivière Campbell, et qui englobe toutes les terres du continent qui s'étendent jusqu'à la partie supérieure de l'île. Il s'agit d'une région fort grande pour être confiée à deux patrouilleurs.

M. Henderson: Oui. En réalité, il ne vous reste plus que deux patrouilleurs.

Passons au point III, la proposition de développement du ruisseau Willow et ses répercussions sur la gestion des pêches dans la région. Pourriez-vous me donner des précisions supplémentaires? Où voulez-vous en venir?

M. Cranmer: Nous nous opposons à ce projet d'aménagement d'une marina sur le ruisseau Willow depuis quatre ans. Au début, la marina devait accueillir 400 bateaux. Nous avons

[*Texte*]

involved, the proponent of the marina, the regional district, Fisheries and others. Nothing has really happened, that project is going ahead anyway. Fisheries has given its approval that it should go ahead. It has now been limited to a 50- or 60-boat marina, but as far as we are concerned it comes next to that estuary. We consider that part of the estuary. The dredging and that many boats in that area will somehow affect the fry coming out of the river, you know.

Again, we brought this to the attention of the Minister and he did give us a commitment that he would look at it. We have not heard a thing.

Mr. Royer: Further to that, I think that this Willow Creek marina proposal is another demonstration of the lack of any coherent management strategy for watersheds that is representative of all the user groups. This has been the problem traditionally in British Columbia with respect to the management of the watersheds and all the user groups who have interests in the resource. Not only the fishery resource, but the forest resource, fish and wildlife, and federal Fisheries. Our rights in the valley have never been respected with respect to our interests in the fish or the protection of that habitat.

As you will read, we are asking for the appropriate legislation to be passed whereby an integrated resource-management group representing all the users in the watershed could plan coherently the future of the valley. I think that should be done for all the major watersheds in B.C.

Mr. Henderson: Okay, I want to get a brief response as to whether there is any co-ordination of effort and co-operation between your group and the DFO officals. What co-operation do you get from the officials?

Mr. Cranmer: There is some sort of co-operation, but it is sometimes more confrontation than co-operation. We do meet with them. It just kind of boils down to these meetings. We go to them. They have already made up their mind what is going to happen and they tell us, this is the way it is going to be. It is some kind of co-operation. I mean, we are talking anyway.

Mr. Henderson: Yes, they consult you and tell you what they are going to do.

Mr. Cranmer: That is right.

Mr. Henderson: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman.

I think what maybe I would like to do is to pick up what we might add on as number XI, and ask if the delegation could give us some indication of what is going on in the area of habitat protection, Bond Sound, and ask if there is any correlation between the situation there and the situation on Meares Island.

[*Traduction*]

eu des réunions avec les personnes concernées, le promoteur de la marina, les représentants du district régional, de Pêches et Océans, et autres. Nous n'avons eu aucun résultat, le projet se réalisera. Pêches et Océans a donné son approbation. Le promoteur devra se limiter à une marina pouvant accueillir 50 ou 60 bateaux, mais nous nous préoccupons du fait qu'elle sera contiguë à l'estuaire. Nous nous préoccupons de cette partie de l'estuaire. Les travaux de dragage et la présence d'autant de bateaux perturbera sans aucun doute les alevins de la rivière.

Nous avons signalé ce fait au ministre, et il s'est engagé à étudier la question. Nous n'avons plus rien entendu depuis.

M. Royer: En outre, je crois que cette proposition de construction d'une marina sur le ruisseau Willow met encore en évidence le fait qu'il n'existe aucune stratégie cohérente de gestion des bassins versants qui tienne compte des besoins de tous les groupes d'utilisateurs. En Colombie-Britannique, ce problème lié à la gestion des bassins versants et aux besoins des groupes d'utilisateurs des ressources a toujours existé. La situation est aussi la même en ce qui concerne les forêts, les poissons et la faune et les zones de pêche fédérales. Nos droits dans la vallée n'ont jamais été respectés, c'est-à-dire en ce qui a trait à la pêche et à la protection des habitats.

Comme vous pourrez le constater dans le mémoire, nous demandons que l'on adopte une loi en vertu de laquelle un groupe de gestion intégrée des ressources, qui représente tous les groupes d'utilisateurs du bassin versant, sera chargé de planifier adéquatement en fonction de l'avenir. Je crois que cette mesure devrait être prise dans tous les principaux bassins versants de la Colombie-Britannique.

M. Henderson: D'accord. Je voudrais que vous disiez brièvement s'il y a coordination des efforts et collaboration entre votre groupe et les représentants de Pêches et Océans. Comment les représentants du ministère collaborent-ils avec vous?

M. Cranmer: Il y a, dans une certaine mesure, collaboration, mais cela ressemble parfois davantage à de la confrontation. Nous avons des réunions avec eux. Cela se résume en quelque sorte à ces réunions. Nous ne faisons qu'assister à celles-ci. Les représentants ont déjà pris leur décision et ils nous en font part. C'est une certaine forme de collaboration. Du moins, nous parlons.

M. Henderson: Oui, ils vous consultent et vous disent ce qu'ils ont décidé de faire.

M. Cranmer: C'est exact.

M. Henderson: Merci.

Le président: Merci, monsieur Henderson. Monsieur Skelly, à vous la parole.

M. Skelly: Merci, monsieur le président.

J'aimerais passer à un autre point, qui pourrait être le point XI, et demander à la délégation de nous indiquer en gros les mesures qui sont prises concernant la protection des habitats dans la baie Bond et de nous dire si la situation dans cette baie est similaire à celle de l'île Meares.

[*Text*]

• 0910

Mr. Cranmer: Well, it is basically the same thing. What Mr. Skelly is referring to is two watersheds which have not been logged yet. They have not been logged in the last 50 or 60 years. But this is basically two pretty good producing salmon rivers, which again the DFO has, I understand, given its permission to the logging companies to log, without any consultation with any of the bands involved. It is just going to be a disaster, especially for those two streams.

I think it was pointed out yesterday in KDC's presentation, how many streams we have in our area, and other than those two streams, all have been completely screwed up. If they are allowed to go ahead and log those two, we are not going to have any streams which have not been ruined by logging. They are the only two left. As I say, they are two pretty good producing rivers.

Mr. Skelly: Basically, on the Bond Sound thing, it should be added here as probably item number XI, that it is an area within which there is an aboriginal claim at work. DFO and the other groups responsible for giving the permission to log have considered the other resource users and not the fisheries or the claim of native people.

Mr. Cranmer: That is basically true.

Mr. Skelly: And that the Nimpkish Band is being supported by many other people, the Municipality of Alert Bay, etc., in requests not to have this area logged.

Mr. Cranmer: That is right.

Mr. Skelly: The second thing is, I wonder if you could give us a thumbnail sketch of what you did in the Nimpkish River system, maybe give the committee an idea of how extensive this is, what kind of levels of production were achieved out of the system in traditional times, what has happened today, and what you would like to see happen to the river system. I would personally like to see at some point in time, this committee have a chance to view the displays which you have produced on this system. Maybe if you could give us an idea of what it is, what it used to produce, what happened to it and what it could do in the future. It would be number 9 in your brief here.

Mr. Cranmer: Historically, if you can believe DFO figures, the Nimpkish River system, as far as sockeye was concerned, was the fourth-largest sockeye-producing river in B.C. The figures which DFO has is one-quarter million fish, up to one-half million sockeye, historical levels. In 1978, when we first started giving up our food fish, it was down to 8,000 pieces. That is when we got involved, just prior to that, with the salmon enhancement. This was initiated by the band and not DFO. As a matter of fact, we argued for a good two years with the DFO personnel to get a salmon enhancement program happening in the valley before it was too late.

[*Translation*]

M. Cranmer: Bien, c'est essentiellement la même chose. Ce à quoi M. Skelly se reporte est deux bassins hydrographiques dont le bois n'a pas été exploité. Il ne l'a pas été au cours des 50 ou 60 dernières années. Mais il s'agit fondamentalement de deux très bonnes rivières à saumon et encore une fois, MPO a, si je comprends bien, accordé la permission à des compagnies d'en exploiter le bois, sans aucune consultation avec l'une des bandes en cause. Ce sera tout simplement un désastre, surtout pour ces deux cours d'eau.

Je pense que cela a été souligné dans la présentation de KDC, combien de cours d'eau nous avons dans notre région; sauf ces deux cours d'eau, tous ont été complètement détériorés. Si l'on permet d'exploiter le bois de ces deux cours d'eau, il ne restera plus un seul cours d'eau qui n'aura pas été ruiné par l'exploitation du bois. Il n'en reste que deux. Comme je le dis, ce sont deux très bonnes rivières à saumon.

M. Skelly: Fondamentalement, concernant la question de la baie Bond, il faudrait ajouter ici, probablement comme point numéro XI, qu'il s'agit d'une région qui fait actuellement l'objet d'une revendication des autochtones. Le MPO et les autres groupes qui ont la responsabilité d'accorder la permission d'exploiter le bois ont tenu compte des utilisateurs des autres ressources et non des pêcheries ou des revendications des autochtones.

M. Cranmer: C'est fondamentalement vrai.

M. Skelly: Et la bande Nimpkish est appuyée par de nombreuses autres personnes, la municipalité d'Alert Bay, etc., dans sa demande de ne pas permettre l'exploitation du bois dans cette région.

M. Cranmer: C'est exact.

M. Skelly: Comme deuxième point, je me demande si vous pourriez nous présenter une description concise de ce que vous avez fait dans le réseau hydrographique de la rivière Nimpkish, peut-être donner au Comité une idée de son étendue, du genre de niveau de production réalisée dans le réseau au cours des époques traditionnelles, ce qui s'est produit de nos jours et ce que vous aimeriez qu'il se produise dans le réseau fluvial. Personnellement, j'aimerais, à un moment donné, que ce Comité ait la chance de voir les documents visuels que vous avez produits sur ce réseau. Vous pourriez peut-être nous donner une idée de ce dont il s'agit, ce qui est utilisé pour la production, ce qui s'est produit et ce qui pourrait arriver à l'avenir. Il s'agirait du numéro 9 dans votre mémoire ici.

M. Cranmer: Historiquement, si vous pouvez croire les chiffres du MPO, le réseau de la rivière Nimpkish, en ce qui concerne le saumon rouge, était la quatrième rivière productrice de ce poisson en Colombie-Britannique. Les chiffres du MPO mentionnent un quart de million de poissons, jusqu'à un demi-million de saumons rouges, selon les niveaux historiques. En 1978, lorsque nous avons d'abord commencé à renoncer à notre poisson comestible, il s'agissait de 8,000 pièces. C'est à ce moment que nous avons commencé à nous engager, juste avant cela, dans le programme de mise en valeur du poisson. Cela a été commencé par la bande, et non par le MPO. En réalité, nous avons discuté fermement pendant au moins deux

[*Texte*]

One of the main objectives for the Salmonid Enhancement Program was to at least try to get the stocks which were there—which are all the major stocks—the chum, the springs, the coho, the sockeye and the pinks back to their traditional levels. We are having some success with the sockeye. As I stated earlier, we are going to have a small surplus this year from our first release—approximately 14,000, depending on whose figures you believe, either Fisheries or our own biologists. It varies from 14,000 and 29,000. Next year it will be anywhere from 40,000 to 60,000 sockeye. For our first returns for the chums, we are not really too sure what the figures are going to be.

But the Salmonid Enhancement Program we have there has been fairly successful, given all the hindrances we had from DFO. I think the crew we have over there has done a fairly good job, and hopefully it will continue and will bring back the stocks which once were there.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, it might be a bit cheeky to try to draw a number of things together, but what I think I would like to try to do on item number 9, is that the Nimpkish River system is about 6,000 square miles of river system which produced half a million sockeye and enormous runs of other species. It was logged out and the whole system essentially destroyed, to the point where native people could not even collect their food fish out of the system. The Nimpkish Band gave up its right to take food fish in order to get the stocks rolling, completed an $80,000 resource evaluation of the entire river system, then began a salmon enhancement program which is bringing some of these stocks back.

• 0915

Now they are proposing that some recognition of forgoing the food fish be given by an allocation of sockeye from the Johnstone Straits run so they can begin some economic development within the band. Also, it seems to me, there is a proposal to take some surplus chum and spend the money in the Nimpkish River system to build some spawning channels so that the fishery can be even further enhanced and that the whole fishing industry of B.C. would be enhanced by such a move. Is that a fair sketch of what is happening?

Mr. Cranmer: That is a fair sketch.

Mr. Royer: Maybe I could elaborate a little bit further on the study we conducted. Basically what we did was establish a data base, taking the statistics on the logging practises over the years, in a dated way. They were put on overlay maps, along with the traditional runs of the different species of salmon in the watershed system. On top of that was the overlay of the regional planning in terms of village sites or industrial sites, etc. What we found was horrifying; that there was in fact no

[*Traduction*]

ans avec le personnel du MPO pour que le programme de mise en valeur des salmonidés soit appliqué dans la vallée avant qu'il ne soit trop tard.

L'un des principaux objectifs du Programme de mise en valeur des salmonidés était d'essayer au moins de ramener les stocks qui se trouvaient là—qui sont tous des stocks principaux—le kéta, le quinnat, le saumon coho, le saumon rouge et rose, à leurs niveaux traditionnels. Nous avons un certain succès avec le saumon rouge. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous allons avoir un petit surplus cette année—environ 14,000, en fonction des chiffres que vous croyez, ceux des Pêches ou ceux de nos biologistes. Ce nombre varie entre 14,000 et 29,000. L'an prochain, ce sera environ 40,000 à 60,000 saumons rouges. Pour ce qui est des premiers résultats pour le kéta, nous ne savons pas exactement quels seront les chiffres.

Mais le Programme de mise en valeur des salmonidés qui est appliqué a été passablement fructueux, étant donné tous les obstacles que le MPO a mis devant nous. Je pense que notre équipe a fait un très bon travail, et nous espérons qu'elle continuera à le faire et qu'elle ramènera les stocks qui s'y trouvent.

M. Skelly: Monsieur le président, il serait un peu risqué d'essayer d'associer un certain nombre de choses, mais voici ce que j'aimerais aborder concernant le point numéro 9. Le système de la rivière Nimpkish couvre environ 6,000 milles carrés et produit un demi-million de saumons rouges et d'énormes quantités d'autres espèces. La coupe du bois a signifié la destruction de l'écosystème si bien que les autochtones ne pouvaient même plus y capturer leur poisson alimentaire. La bande Nimpkish a renoncé à ses droits à la pêche alimentaire pour que les stocks se refassent, et elle a fait une évaluation des ressources dans tout le bassin hydrographique, au coût de 80,000$. Ensuite, la bande a procédé à la mise en valeur des salmonidés ce qui permet la restauration partielle des stocks.

Actuellement, la bande propose qu'en compensation d'avoir renoncé à ses droits à la pêche alimentaire, elle reçoive celui de pêcher une partie du sockeye du détroit Johnstone pour que la bande profite des retombées économiques de cette pêche. En outre, j'ai l'impression qu'on propose de capturer une partie du kéta excédentaire et de se servir des bénéfices pour construire des canaux de frai dans le bassin de la rivière Nimpkish ce qui contribuerait à l'essor de la pêche et profiterait à toute l'industrie de la pêche de Colombie-Britannique. C'est bien cela, n'est-ce pas?

M. Cranmer: Oui, c'est cela.

M. Royer: Permettez-moi de développer un peu ce que nous avons dit au sujet de l'étude. Essentiellement, nous avons préparé une base de données, à partir des statistiques chronologiques des coupes de bois au fil des ans. On a établi des cartes à partir de ces données en tenant compte des montaisons coutumières des diverses espèces de saumon dans le bassin hydrographique. D'autre part, on a incorporé à ces cartes les divers projets régionaux pour les îles et les parcs industriels. À

[*Text*]

coherent management plan for the valley. As an example, development was taking place in areas adjacent to critical salmon spawning beds. It is no wonder that the stocks are being decimated.

I think what was clearly pointed out was that the logging practises traditionally in the valley sacrificed the fish. We are the losers for it, and that is the state of it today.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I understand the band has applied to the Department of Fisheries and Oceans for money for a counting fence and for a guardian program. Can you give us some indication of what we are looking at in terms of costs to get a counting fence on that river, and why the band wants it done? And also, would you give us some indication of why a guardian program is required?

Mr. Cranmer: First of all, with the guardian program—and this is a band-initiated program—Fisheries had some reluctance to have any kind of input in this. Again, we had to argue for that program. Given the amount of poaching that was going on in the whole river system . . . I mean we have heard figures within Fisheries, personnel saying that they actually had an allocation—I would not call it an allocation—a percentage for the poachers in the river that they wrote off. They knew how much poachers were going to take. This was a concern to us, so we put this proposal together for a guardian program. That is a big area. Prior to this program we had one fishery officer from Port Hardy looking after approximately 6,000 square miles.

Within the valley, the logging camps that are there, they were the prime poachers, if you will. They knew when this fishery officer was going to be up there—as I say, there is only one person to look after all that area—they could move around in that valley wherever they wanted and never get caught.

If—I should not say if, but when we do start producing more salmon through our salmon enhancement program, there is going to be a greater need for protection in the valley, just the valley itself. But, hopefully, this guardian program that we have initiated is going to eventually include other bands and their water systems within our area. It is just that there was no protection in the valley, period. Fisheries were happy with the one person there. But our concern was that there were not enough guardians within the valley itself to look after that.

• 0920

Mr. Skelly: So rather than enforce regulations against poaching, they simply made an allocation to poaching and assigned one part-time officer to control or enforce the regulations over 6,000 square miles of the Nimpkish Valley.

Mr. Cranmer: That is basically it.

[*Translation*]

notre grande horreur, nous avons découvert qu'il n'existait aucun plan de gestion intégré pour la vallée. Par exemple, on faisait de la mise en valeur des ressources dans des régions adjacentes à des frayères critiques pour le saumon. Comment ne pas se demander pourquoi les stocks se détériorent.

Il ressort très clairement de cette étude que les pratiques employées depuis toujours pour la coupe du bois dans la vallée étaient néfastes pour le poisson. Au bout du compte, aujourd'hui, c'est nous qui sommes les grands perdants.

M. Skelly: Je pense que la bande a demandé au ministère des Pêches et Océans de l'argent pour construire des barrières de dénombrement et embaucher des garde-pêche. Pouvez-vous nous dire combien coûtera une barrière de dénombrement sur cette rivière et pourquoi la bande tient à ce qu'on la construise? D'autre part, pourquoi voulez-vous embaucher des garde-pêche?

M. Cranmer: Tout d'abord, le programme d'embauche des garde-pêche est une initiative de la bande car le ministère des Pêches hésitait un peu à y participer. Une fois de plus, nous avons dû plaider pour obtenir ce programme. Étant donné le braconnage auquel on s'adonne dans tout le bassin hydrographique . . . En fait, nous avons entendu des fonctionnaires du ministère des Pêches nous dire qu'on avait fait une provision, mais c'est un bien grand mot, c'est-à-dire qu'on avait réservé un pourcentage du poisson, que l'on considérait comme perte sèche, pour les braconniers. En effet, le ministère savait quelle quantité de poisson les braconniers prendraient et comme cela nous inquiétait, nous avons proposé des garde-pêche. La région est très étendue et avant le lancement de ce programme il n'y avait qu'un seul agent des pêches à partir de port Hardy, et qui devait couvrir environ 6,000 milles carrés.

Dans la vallée, les camps de bûcherons sont des repères pour braconniers, si vous le voulez. Ils savaient que l'agent des pêches allait peut-être venir faire sa ronde, et je le répète, il n'y a qu'une seule personne pour surveiller toute cette région. Les braconniers pouvaient donc se déplacer dans toute la région, en toute liberté, sans jamais risquer d'être pris.

Quand nous commencerons à produire plus de saumon grâce à notre programme de mise en valeur de salmonidés, il faudra intensifier la surveillance de la vallée, rien que de la vallée. On espère que le programme des garde-pêche qui est notre initiative va un jour répondre aux besoins d'autres bandes et de leur bassin hydrographique situé dans notre région. Dans la vallée, il n'existe aucune protection. Le ministère des Pêches s'arrangeait très bien de n'avoir qu'une personne en fonction là-bas mais nous nous affirmons qu'il n'y a pas assez de garde-pêche dans la vallée pour que les choses soient bien surveillées.

M. Skelly: Autrement dit, au lieu de faire respecter les règlements contre le braconnage, on a tout simplement compté comme perte sèche la quantité de poissons ainsi capturés et on s'est contenté de ne nommer qu'un agent à temps partiel pour faire respecter les règlements sur un territoire de 6,000 milles carrés, dans la vallée Nimpkish. n'est-ce pas?

M. Cranmer: C'est essentiellement cela.

[*Texte*]

Mr. Skelly: What about the costs and purposes of the counting fence?

Mr. Cranmer: Since the inception of the Salmonid Enhancement Program, we have talked about the counting fence with DFO, with little success. As far as the counting fence is concerned, we have this year our own biologist working on our Salmon Enhancement Program, and he is predicting a figure of 175,000 sockeye coming back to the system. The DFO prediction is 275,000 pieces. There is 100,000 difference between the two. Now there is a counting fence there. We could have a more accurate figure. We are going to need that as more of our releases come back from the Salmonid Enhancement Program. We cannot keep guessing on what is happening, as far as returns are concerned.

Mr. Skelly: We saw a counting fence in the interior, and we understand its purpose is be able to get solid data on what is in the river and what is needed in the river, in order to keep the resource going. How much would it cost to put a counting fence in there, remembering that the band has made in one single thing alone an $80,000 investment just for data?

Mr. Cranmer: The last figure that DFO was throwing around was $1 million. They claimed they did not have the money then. They still do not have it.

Mr. Skelly: What are 175,000 sockeye worth, $10 bucks a fish?

Mr. Cranmer: It is worth quite a bit.

Mr. Royer: It is worth $20 a fish if you are processing. A significant amount of money.

The Chairman: A counting fence, is that electronic or is it a visual?

Mr. Royer: It would be essentially a visual.

• 0925

The Chairman: Like what we saw at Deadman Creek. How wide is that river?

Mr. Fulton: That one was put in at Deadman Creek, I am sure . . . well, it was put in by the band, was it not; or was it put in by DFO?

The Chairman: I do not know, but that was surely no $1 million.

Mr. Skelly: No, the point I was trying to make was that this is the mechanism; but the Nimpkish River is much wider. It is 10, 15 times wider than that.

The Chairman: But do you think it would cost $1 million to put that fence in?

Mr. Cranmer: We do not really know, to tell you the truth. I am just saying that this is what Fisheries have told us it would cost—a proper one. I might point out that we did have a Mickey-Mouse kind of fence up there; a broomstick. But the way it was constructed and the way the weather . . . as far as

[*Traduction*]

M. Skelly: À quoi sert la barrière de dénombrement et combien coûte-t-elle?

M. Cranmer: Dès la mise en oeuvre du programme de mise en valeur des salmonidés, nous avons demandé au ministère des Pêches et Océans une barrière de dénombrement mais en vain. Ainsi, cette année, notre propre biologiste qui s'occupe de notre programme de mise en valeur des salmonidés prévoit qu'il y aura 175,000 saumons rouges qui reviendront dans le bassin. Le Ministère, quant à lui, prévoit 275,000 poissons. Il y a donc une différence de 100,000 poissons entre nos deux évaluations. Désormais, nous avons une barrière de dénombrement qui nous permettra de faire une évaluation un peu plus juste. C'est essentiel car le programme de mise en valeur des salmonidés signifiera qu'il y aura de plus en plus de poissons qui remonteront. Nous ne pouvons pas continuer de nous contenter d'approximation, car il s'agit ici de rendement.

M. Skelly: Comme nous étions dans la région centrale de la province, nous avons vu une barrière de dénombrement et si nous avons bien compris, elle sert à fournir des données fermes sur ce que contient ou doit contenir la rivière, pour maintenir les stocks. Combien coûterait une barrière d'un dénombrement chez vous, compte tenu que la bande a déjà engagé 80,000$ juste pour les données?

M. Cranmer: Dernièrement, le ministère des Pêches nous disait encore qu'il faudrait 1 million de dollars. On nous a dit que le Ministère n'avait pas l'argent, et il ne l'a pas encore.

M. Skelly: Que représentent 175,000 saumons rouges, à 10$ le saumon?

M. Cranmer: Une somme rondelette.

M. Royer: Si le poisson est transformé, il vaut 20$. C'est une bonne petite somme.

Le président: La barrière de dénombrement est-elle électronique ou visuelle?

M. Royer: Nous envisageons une barrière visuelle.

Le président: Ce serait comme ce que nous avons vu à Deadman Creek, n'est-ce pas? Quelle largeur a la rivière?

M. Fulton: La barrière de Deadman Creek, si je ne m'abuse, a été installée par la bande, n'est-ce pas? Est-ce le Ministère qui l'a installée?

Le président: Je ne sais pas mais je suis sûr qu'elle ne coûtait pas 1 million de dollars.

M. Skelly: À vrai dire, je voulais comparer le mécanisme mais la rivière Nimpkish est bien plus large. Elle est au moins 10 ou 15 fois plus large que celle-là.

Le président: Pensez-vous qu'il en coûterait 1 million de dollars pour installer une barrière là-bas?

M. Cranmer: Nous n'en savons rien, à la vérité. Je vous répète ce que nous a dit le Ministère et je dois vous signaler que nous avons installé une barrière de fortune là-bas, un manche à balai. Les défauts de construction et les intempéries, avec la quantité de pluie qui s'abat sur la vallée, et vu que les

[*Text*]

rain is concerned in the whole valley, now that everything has been logged off . . . it got washed out in the first three months.

Mr. Skelly: Basically what you need is a thing across the bottom of the river to illuminate the fish and then a bridge on which people can stand and count the passing fish to make an estimate of the resource. But we are talking about half a million fish that were in there in one species alone in traditional times; and that system can be resurrected.

Mr. Schellenberg: Gentlemen, in your brief you mention that you have some trouble in your area with the fish-tagging and testing program, to the point where one family is receiving favouritism in the bidding system. How does the bidding system work?

Mr. Cranmer: It is supposed to be put out for bids. It is supposed to be; but we are not really too sure if it is or not. Quite a few years ago, when we first started raising this concern, I did phone the DFO office to ask them how this whole business was conducted. This has been going on for at least 15 years; this one family getting this bid all the time. What I was told by that particular person was they were going to put it up for bids, but it was just a formality; they knew who was going to get it anyway.

Mr. Schellenberg: And the bids are not made public afterwards?

Mr. Cranmer: It was not until we started raising a fuss about it that they did start, I think, making it public. Since then public tenders have been let out two or three times. But the fact is that the same attitude remains with Fisheries; that this person is going to get it anyway.

Mr. Schellenberg: Allocation of surplus hatchery stock in the Qualicum River is a very special case, and you are asking for a similar special case, or a similar agreement. For the benefit of our members from other parts of Canada, can you explain how that special circumstance came about?

Mr. Cranmer: For Qualicum?

Mr. Schellenberg: Yes.

Mr. Cranmer: I guess it was just through the perseverance of the Qualicum Band. They have had problems with Fisheries also. They took it upon themselves that most of that fish was being wasted, more or less, and they did develop some kind of a plan and marketing thing for their surplus fish; and they have gone ahead and done it. The way I understand it, last year they had to pay the Department of Fisheries $1 for those fish. Hopefully we are going to be able to do the same thing for our surplus fish.

Mr. Schellenberg: You mentioned the buy-back as well in your brief. You are aware it is being considered at this time in Ottawa, and we will be filing a report with the Minister. You have taken considerable slams against the Davis buy-back program. What should this committee be advising the Minister to avoid, not to repeat past mistakes?

Mr. Cranmer: It is spelled out in our submission that we have six outlying villages that have been completely wiped out

[*Translation*]

arbres ont été rasés, ont eu raison de notre barrière au bout de trois mois.

M. Skelly: Il s'agit essentiellement d'installer un sentier lumineux au fond de la rivière pour iiluminer le poisson et de relier les deux rives par un pont à partir duquel on peut compter les poissons pour évaluer la ressource. Autrefois, pour une seule espèce, il y avait un demi million de poissons et on sait que les stocks peuvent être restaurés.

M. Schellenberg: Messieurs, vous dites dans votre mémoire que le programme expérimental de marquage du poisson vous cause des difficultés dans votre région à tel point qu'une famille est favorisée dans le système des soumissions. Comment marche ce système des soumissions.

M. Cranmer: On est censé lancer un appel d'offre mais personne n'en est très sûr. Il y a plusieurs années, quand nous avons commencé à nous inquiéter, j'ai téléphoné au ministère des Pêches en demandant comment cela marchait. On m'a dit que depuis 15 ans c'était la même famille qui obtenait le contrat et que même si on procédait toujours aux appels d'offres, ce n'était qu'une formalité. On savait toujours qui allait obtenir un contrat.

M. Schellenberg: Mais les soumissions ne sont-elles pas rendues publiques après coup?

M. Cranmer: Elles ne l'étaient pas jusqu'à ce que nous protestions et depuis lors les soumissions publiques ont été divulguées à deux ou trois reprises. Mais la même attitude prévaut au ministère des Pêches et cette personne obtiendra toujours le contrat.

M. Schellenberg: La répartition excédentaire des écloseries dans la rivière Qualicum est une situation très particulière et vous réclamez la même situation ou un accord semblable. Pour la gouverne des députés qui représentent l'autre extrémité du Canada, pouvez-vous expliquer comment cette situation particulière s'est développée?

M. Cranmer: Pour Qualicum?

M. Schellenberg: Oui.

M. Cranmer: Je pense que cela est dû à la persévérance de la bande Qualicum. Elle a eu aussi ses difficultés avec le ministère des Pêches et voyant que la plus grande partie de ce poisson était gaspillé, la bande a mis au point un projet de commercialisation pour l'excédent. Le projet a été mené à bien. Si j'ai bien compris, l'année dernière on a dû payer au ministère des Pêches 1$ pour ce poisson et nous espérons pouvoir en faire autant avec notre excédent de poisson.

M. Schellenberg: Vous parlez également du programme de rachat. Vous savez sans doute qu'on étudie la question actuellement à Ottawa et que nous devrons faire rapport nous-mêmes au ministre. Vous avez attaqué vertement le programme de rachat Davis. Qu'est-ce que les membres du Comité devraient conseiller au ministre pour éviter de répéter les mêmes erreurs?

M. Cranmer: Dans notre mémoire, nous expliquons que six de nos villages ont complètement disparu à cause du plan

[*Texte*]

because of the Davis plan—and at Tones Bank—and the licencing policies of the DFO. As a matter of fact, there are two villages in that area now that do not even exist because of that. They lost everything. Their means of livelihood was basically the gillnet fleet. They do not have it any more.

Mr. Schellenberg: We have heard a great deal of testimony over the past few days that pretty well outlines the problem as one of ministries playing in sand-boxes; the forest ministry has its little sand-box, and the fisheries ministry has its little sand-box, and the two are not communicating. Consequently when logging is being done that damages streams, it is just not being correlated. The information is not getting back to the people involved. Would you agree with that general assumption, that this is one of our problems?

• 0930

Mr. Cranmer: That is true.

Mr. Schellenberg: How can we solve that problem?

Mr. Royer: One of the ways is by providing adequate protection in the valley. This was our objective with the Fisheries Guardian Program which would not only spot poachers but also be sensitive to damage done by improper logging practices, and they would be trained specifically for that role.

Mr. Schellenberg: So your Fisheries Guardian Program would provide the kind of cross-over we are looking for.

Mr. Royer: That is right. Habitat protection would be part of their function.

Mr. Schellenberg: And in number IX, the final point in your summary, you talk about ribbon boundaries and the conservation values, or lack of values, and the problems you have with them. What specifically do you not like about the ribbon boundaries?

Mr. Cranmer: First of all, the ribbon boundary was put into effect because in that particular year DFO was going to shut down area 12 as far as commercial salmon fishing was concerned. And if they did not come up with some plan to keep fishing—and that year there was a particularly good run of sockeye—then we would have lost it if they had shut down area 12. So one of the local fishermen suggested to the fishery to put this boundary in for the purposes that they stated, which was the protection of the study area of the pinks which come down through the Gulf of Georgia.

So it was agreed at one particular meeting that this would be for one year. The following year, it became fisheries policy. That thing is there permanently now. And because of the ribbon boundary, we have lost at least three boats because they have been cut off. We have no data from fisheries on what effect the ribbon boundary has as far as they were concerned. We have nothing from them. We were given assurances by Wayne Shinners that he would have some data for us last year on whether the ribbon boundary should remain or be taken off.

[*Traduction*]

Davis, et à Tones Bank, et à cause des politiques de délivrance des permis du ministère des Pêches. En fait, il y a deux villages dans cette région qui n'existent plus pour ces raisons car tout a été perdu. Le moyen de subsistance dans ces villages était essentiellement la pêche au filet maillant qui n'existe plus.

M. Schellenberg: Depuis quelques jours, les témoignages que nous avons recueillis disent que c'est un problème de ministres qui jouent dans des carrés de sable, le ministère des Forêts ayant le sien, le ministère des Pêches ayant aussi le sien, et les deux ne communiquent pas. Par conséquent, quand la coupe du bois endommage les cours d'eau, one ne fait pas le rapport de cause à effet et les bons renseignements ne parviennent pas aux intéressés. Êtes-vous d'accord? Est-ce là un de vos problèmes?

M. Cranmer: C'est exact.

M. Schellenberg: Comment résoudre le problème?

M. Royer: On pourrait par exemple assurer une protection suffisante dans la vallée. C'était d'ailleurs notre objectif dans le cadre du *Fisheries Guardian Program* qui avait pour but non seulement de repérer les braconniers, mais également les dégâts dûs à de mauvaises méthodes d'exploitation forestière, et les agents du programme auraient été spécialement entraînés à cette fin.

M. Schellenberg: Dès lors, votre programme nous donnerait ce genre de continuité que nous cherchons.

M. Royer: C'est exact. La protection de l'habitat relèverait également de leurs attributions.

M. Schellenberg: Au paragraphe 9 qui est le dernier paragraphe de votre sommaire, vous parlez des limites-tampon et de leur utilité pour la conservation, ou plutôt de leur manque d'utilité, et des problèmes que ces zones vous causent. Qu'est-ce que vous n'aimez pas au juste dans ces zones-tampon?

M. Cranmer: Pour commencer, cette limite-tampon a été mise en place du fait que, cette année-là, le MPO allait interdire la zone 12 à la pêche commerciale au saumon. Si le ministère n'avait pas établi de plan permettant le maintien de la pêche—et cette année-là, la montaison du sockeye était particulièrement bonne—nous aurions tout perdu si la zone 12 nous avait été interdite. Un des pêcheurs de l'endroit avait donc proposé au ministère de créer ce genre de zone-tampon aux fins expresses que nous avions signalées, c'est-à-dire la protection dans la zone à l'étude des saumons roses qui descendent par le golfe de Georgie.

Il avait donc été convenu à l'occasion d'une réunion que cette disposition vaudrait pour un an. Mais l'année suivante, elle est devenue la politique officielle et ces zones sont désormais permanentes. En raison de cela, nous avons perdu au moins trois bateaux, à cause de cette interdiction. Nous n'avons rien reçu en matière de renseignement du ministère des Pêches qui nous permette de déterminer les effets qu'a eu l'imposition de cette zone-tampon. Nous n'avons rien entendu dire. Wayne Shinners nous avait garanti que nous allions

[*Text*]

We have not heard or seen anything on whether the ribbon boundary is doing any good at all.

Mr. Schellenberg: Well, I tell you, one of the recommendations I would like to take back to Ottawa is that some DFO personnel do what we are doing—namely, come out and talk to people.

Mr. Cranmer: Well, unfortunately he will not come out and talk to us.

Mr. Schellenberg: You never know. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberg.

I certainly would second any kind of a motion or recommendation like that. Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

I want to deal with Bill C-32 but in its broadest aspects. I think it touches on all the points you have in your brief. As we have travelled around the province and will continue to do so for the next week, it becomes more and more clear that DFO over the last decade has been involved in crisis management, whether we are talking about Quinsam or logging or whatever. We hear evidence in the interior and in other areas of the province that there is an area of NSR, not satisfactory restocked, forest lands of roughly the size of Mr. Henderson's province. As a matter of fact, the NSR is slightly larger than P.E.I. As for systems such as your watershed, there is the impact of logging, roads, and a million things affecting the fishery. Then we hear that restraint brings us down to two enforcement officers north of Comox; in terms of the sports fishery, we have one enforcement officer for every 66,000 sports fishermen.

When we are talking about co-management and the involvement of native people around the province—and this is where I think it is really in the public interest, and I solicit your views on it—you are talking about providing through a co-management structure an additional 100,000 potential enforcement and habitat people who would be involved in the fishery, watershed by watershed. This is where I would like to hear your views on co-management and integrated resource management. As for twin tracking, Chief Bob Pasco, for example, pointed out to us, and we heard it in sworn evidence from DFO people whom we dragged kicking and screaming before our committee in Ottawa, that they did not attach a single additional person onto the twin-tracking project, a $16.5 billion project that will affect habitat on the Thomson and on the Fraser. Fifty per cent of the salmon stocks of B.C. are potentially affected and then DFO cries poor. They say that they do not have any additional staff to be evaluating this or

[*Translation*]

recevoir des données à ce sujet l'an dernier, données qui auraient permis de déterminer si ces zones devaient être conservées ou supprimées. Mais nous n'avons rien vu ni entendu, nous ne savons pas du tout si cette disposition a été utile.

M. Schellenberg: Comprenez-moi bien, une des recommandations que j'aimerais ramener dans mes bagages à Ottawa demanderait précisément à ce que des agents du MPO fassent précisément ce que nous faisons ici c'est-à-dire s'entretiennent avec les gens de l'endroit.

M. Cranmer: Malheureusement, il ne le fera pas.

M. Schellenberg: Qui sait? Merci monsieur le président.

Le président: Merci monsieur Schellenberg.

Je serais parfaitement disposé à appuyer une motion ou une recommandation de ce genre. Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci monsieur le président.

J'aimerais parler du projet de loi C-32, mais dans son optique la plus large. Ce projet de loi en effet traite dirais-je de tout ce dont vous avez parlé dans votre mémoire. Nous avons parcouru la province, nous le ferons encore la semaine prochaine, et il est de plus en plus évident pour nous que, depuis 10 ans, le MPO a fait de la gestion de crise, qu'il s'agisse du dossier Quinsam, qu'il s'agisse d'exploitation forestière, et j'en passe. Dans l'intérieur des terres, dans toutes les autres régions également, nous entendons parler, preuves à l'appui, de l'insuffisance des repeuplements, et il s'agit pourtant de zones boisées, d'une superficie à peu près égale à celle de la province de M. Henderson. En réalité même, cette zone de repeuplement insuffisant est même plus vaste que l'Ile-du-Prince-Édouard. Quant à la question des bassins fluviaux, il y a les conséquences de l'exploitation forestière, il y a les routes, il y a un million de choses qui nuisent à la pêche. Et puis, nous apprenons que les mesures de restriction réduisent à deux personnes seulement le personnel de surveillance au nord de Comox; pour la pêche sportive, nous avons un agent de surveillance pour 60,000 pêcheurs sportifs.

Lorsqu'il s'agit de cogestion et de participation des autochtones de la province—et je dirais que c'est précisément là que réside l'intérêt public, et je vous demanderais d'ailleurs votre avis à ce sujet—vous parlez de l'implantation d'une structure de cogestion qui permettrait d'ajouter une centaine de milliers de nouveaux agents de surveillance de l'habitat qui travailleraient dans le domaine des pêches et qui étudieraient tous les bassins les uns après les autres. C'est précisément à ce sujet que j'aimerais savoir ce que vous pensez de la cogestion et de la gestion intégrée des ressources. Quant au dédoublement des voies, le chef Bob Pasco, par exemple, nous avait signalé, et d'ailleurs nous avions entendu la même chose sous serment de la bouche des gens du MPO que nous avions littéralement traîné devant le Comité à Ottawa, ils nous avaient dit, donc, que le projet de dédoublement, un projet de 16.5 milliards de dollars qui va affecter tout l'habitat des bassins du Thomson et du Fraser, n'avait pas reçu une seule personne de plus. Cinquante pour cent des populations de salmonidés de la

[*Texte*]

Kemano or Amax or the Quinsam project or logging or anything else.

[*Traduction*]

Colombie-Britannique risquent d'être touchées et pourtant le ministère des Pêches et Océans crient misère. Ils prétendent qu'ils n'ont pas le personnel nécessaire pour procéder à l'évaluation de ce projet, pas plus que celui de Kemano, Amax ou Quinsam, non plus que l'exploitation forestière; ile ne peuvent rien faire du tout.

• 0935

So we have a crisis management situation where the only time you get DFO really involved in doing studies is when there is enough screaming and hell-raising from the public.

I would like to know whether or not you agree with me. It is certainly my firm view, from all of the evidence we have heard from all user groups, that we have to get away from crisis management and we have to involve people, watershed by watershed. The largest amount of what I would consider really knowledgeable expert testimony on habitat, on the impact of logging, mining, roads, culverts and everything else, has been from the bands and from the tribal councils as we have gone around the province, and if anyone is going to be involved in co-management of every watershed in British Columbia it should be bands and tribal councils.

Mr. Cranmer: We fully agree with you. We have been saying that for I do not know how long. Like I say, it has been falling on deaf ears as far as the Department of Fisheries is concerned.

On this business about co-management, if co-management is what has been happening over the past five years in our area, as far as the commercial fishing fleet is concerned . . . We used to have weekly meetings with fisheries personnel for a fishing plan for that particular week. As I mentioned earlier, they came to us and they met with us, but they had already made up their minds about what was going to happen. This ribbon boundary came out of these meetings, but we found that the more we met with them the more we lost. If that is their interpretation of co-management, we would not be part of that.

Mr. Fulton: Bill C-32 deals with three concepts. Actually, this morning between 8 and 9 one of the discussions we were having was how to structure our report. We are going to take about 2,000 pages of sworn evidence in the 10 days of hearings, plus—who knows?—probably 5,000 or 10,000 pages of exhibits. At least at this point we are thinking of writing our report in terms of the three concepts that have flowed out of the Collier decision, which is to deal with management, control and allocation.

One of the documents that was tabled with this committee is an indication that DFO are considering negotiating over the next couple of years a regime which would provide between 38% and 45% of the entire salmon resource of British Columbia to native people and that would be based on historic pre-contact—you know that concept that DFO is using—harvest. The 38% to 45% is in relation to the 1982 harvest.

Nous avons donc ici purement et simplement des activités de gestion de crise, en ce sens que le ministère des pêches et forêts n'intervient et procède à des études qu'à partir du moment où la population se met à hurler.

J'aimerais savoir si vous êtes d'accord avec moi. C'est néanmoins mon opinion bien arrêtée, d'après tout ce que nous avons entendu dire par les groupes d'utilisateurs, nous devons abandonner cette notion de gestion de crise et faire intervenir les agents du ministère en procédant bassin par bassin. Ce sont les bandes, ce sont les conseils tribaux que nous avons entendus partout dans la province qui à mon avis nous ont donné les témoignages les mieux informés en matière d'habitat, en matière d'exploitation forestière, d'exploitation minière, à propos de l'impact des travaux de voirie et ainsi de suite, et s'il y a quelqu'un qui doit absolument participer à la cogestion et tous les bassins de la Colombie-Britannique, ce sont bien les bandes et les conseils tribaux.

M. Cranmer: Nous sommes parfaitement d'accord avec vous et c'est ce que nous clamons depuis des temps immémoriaux. Mais comme je le disais, le ministère des pêches a toujours fait la sourde oreille à nos appels.

Parlant d'ailleurs de cogestion, si ce que nous avons connu depuis cinq ans dans notre région doit être qualifié de cogestion, du moins en ce qui concerne la flottille de pêcheurs commerciale . . . nous avions jadis toutes les semaines des réunions avec les gens des pêches pour arrêter le plan de pêche de la semaine. Comme je l'ai déjà signalé, ces gens venaient nous trouver, ils nous rencontraient, mais ils avaient déjà décidé de ce qu'ils allaient faire. Cette notion de limite-tampon avait été le produit de l'une de ces réunions, mais nousnous sommes rendus compte que plus nous rencontrions les gens du ministère, plus nous y perdions. Si c'est cela leur interprétation de la cogestion, nous préférerions ne pas en être.

M. Fulton: Le projet de loi C-32 parle de trois notions et, ce matin même, entre 8 et 9 heures, nous avons discuté de la façon de structurer notre rapport. Nos dix jours de séances nous auront permis de produire enciron 2,000 pages de témoignages sous serment, plus, qui sait, environ 5 ou 10,000 pages de doucment déposé. Pour l'instant du moins, nous pensons rédiger notre rapport dans l'optique des trois notions qui découlent de la décision Collier, c'est-à-dire la gestion, le contrôle et la répartition.

L'un des documents déposés devant le Comité montre que le ministère envisage de négocier, pendant les deux prochaines années, un régime d'exploitation qui accorderait de 38 à 45 p. 100 de tous les salmonidés de la Colombie-Britannique aux autochtones, le chiffre étant calculé d'après les niveaux de prises avant l'arrivée des blancs et vous savez fort bien que c'est précisément la notion qui est visée par le ministère. cette

[*Text*]

What this committee is concerned about, and I am sure the government is concerned about, is that when those sorts of figures start coming out to the public we start getting inevitably, no matter what area of the province we are in, a red-neck backlash. The sport fishermen will say that the Indians are going to get all the fish and the commercial sector will be saying: What the hell is going to happen to us?—we are all going to go bankrupt.

But we have heard enough evidence now that as a group, as the Standing Committee of the House on Fisheries, we now have an understanding of how to get away from crisis management and that these kinds of negotiations are in the public interest and that we are talking about getting away from an ever-diminishing resource whereby everyone is fighting harder and harder, to a point where a lot of sports fishermen realize that if the trend continues sports fishermen will be down to one chinook a year. Gillnetters, as we heard from a fisherman from Sointula . . . she tries to get out and fish just long enough so she can get her UI. It is becoming a poverty-related resource rather than the kind of really beneficial resource it could be in the province.

I would like to hear your views. We have a job as a committee to explain to the public. I am quite confident that we are going to support the concept of co-management, the concept of watershed control by aboriginal people, because that is going to flow from the comprehensive claim process and it is also going to flow to a certain extent from some court cases that are now starting to move, such as the Gitksan-Wet-Suwet-En, and allocation. I would like to hear from you how perhaps this committee could be more helpful in dealing with the backlash that is going to come when the Minister directs DFO to start negotiating around the province with tribal councils and with bands for the allocation and for co-management and for control and how we can help to deal with the backlash that is going to come from the historic catchments, which have been 90% commercial, 4% native, 5% to 6% sport. We have a real job to do to make sure that this entirely new régime comes into place without chaos.

• 0940

Mr. Cranmer: Maybe I should just touch on something that you just mentioned about this person from Sointula and the fishing time that we have received in Area 12. Last year we had seven fishing days; that was our season. Supposedly for conservation, the Department of Fisheries shut us down early for the chinooks, and who benefited from that closure? The sports fishermen. They caught three times more than their allocated amount for that year. We had to pay for that, and that is not the first time it has happened. As far as the co-management is concerned, if the Department of Fisheries is

[*Translation*]

fourchette de 38 à 45 p. 100 est calculée d'après les prises de 1982. Ce qui inquiète le Comité, et d'ailleurs aussi le gouvernement j'imagine, c'est que lorsque des chiffres de ce genre commencent à circuler parmi la population, invariablement, et indépendamment aussi de la région de la province dans laquelle nous nous trouvons, nous commençons à nous faire critiquer par les gros bras. Les pêcheurs sportifs prétendent que les Indiens vont prendre tout le poisson, et les pêcheurs commerciaux vont nous dire un instant, ce qui se passe ici, nous allons tous faire faillite.

Mais notre groupe, le Comité permanent de la Chambre des communes sur les pêches, en a déjà entendu suffisamment pour pouvoir comprendre comment abandonner cette notion de la gestion des crises, pour savoir que des négociations comme celles-là sont dans l'intérêt de tous et que nous parlons en fait d'une ressource de plus en plus réduite, qui est exploitée de plus en plus intensivement, à tel point même que nombreux sont les pêcheurs sportifs qui se rendent compte que si la tendance se poursuit, ils finiront par en être réduits à ne prendre qu'un quinnat par an. Les pêcheurs qui pêchent au filet maillant, comme nous le disait l'une d'entre elles qui venait de Sointula . . . elle essaie d'aller pêcher juste le temps qu'il faut pour pouvoir toucher l'assurance chômage. Il s'agit dès lors d'une ressource de pauvre plutôt qu'une ressource vraiment utile comme elle pourrait l'être pour la province.

J'aimerais connaître votre opinion. Notre Comité en effet doit informer la population. Je suis relativement convaincu que nous allons appuyer la notion de la cogestion, la notion du contrôle des bassins par lea aborigènes, parce que tout cela va découler directement du processus de revendication, tout cela va également découler dans une certaine mesure de certains jugements rendus par les tribunaux qui commencent, domme dans le cas des Gitksan-Wet-Suwet-En à pencher en faveur d'une répartition. J'aimerais que vous nous disiez également comment le Comité pourrait davantage prêter main forte en réponse aux critiques qui ne manqueront pas de fusrer lorsque le ministre ordonnera au ministère d'entamer les négociations, dans toute la province, avec les bandes et avec les conseils tribaux en vue d'arriver à une répartition, à une cogestion et à un contrôle de cette ressource que vous nous disiez aussi comment nous pourrions répondre aux critiques qui vont faire valoir les antécédents historiques, c'est-à-dire 80 p. 100 des prises pour les pêcheurs commerciaux, 4 p. 100 pour les autochteones et de 5 à 6 p. 100 pour les pêcheurs sportifs. Nous avons beaucoup à faire pour que ce régime tout nouveau puisse être mis en place sans provoquer le chaos.

M. Cranmer: Je pourrais peut-être aborder rapidement quelque chose dont vous avez parlé, le cas de cette personne de Sointula et la durée de la pêche qui nous est accordée dans la région 12. L'an dernier, nous avons reçu sept jours de pêche: c'était là toute notre saison. Sous prétexte de conservation, le ministère des Pêches a fermé très rapidement la pêche au quinnat, mais qui en a profité? Les pêcheurs sportifs. Les pêcheurs sportifs ont en effet pris trois fois plus que leur quota cette année-là. C'est nous qui en avons fait les frais, et ce n'était pas la première fois que cela se produisait. Pour ce qui

[*Texte*]

willing to listen to all the user groups and everybody has a meaningful input into what is happening as far as the fishery resource is concerned, fine, but if they are going to continue to do what they are doing now, it is just not going to work.

Mr. Fulton: Let me clarify for you what the co-management evidence is that we have had today. There are the Collier decisions and tied in with that, of course, is the Musquum decision and tied in in another way with that is the Nishga decision of the Supreme Court of Canada. Let us talk about your watershed as a good case example. The Collier decision made it very clear, at least in Mr. Justice Collier's mind, and I think he is correct, that through the British North America Act and through the Constitution of Canada now, the Minister has the power related to conservation. When we are talking about co-management within the fresh watershed, what we will be talking about is that the band and the tribal council would make decisions about the catch and so on, and it is only for the spawning beds itself that you would have someone from DFO, a biologist or someone who would look at your management plan in terms of sockeye and in terms of dogs and in terms of other species and say whether it would be reasonable for instance, to let 18,000 spawn in this area of the river, and so on. They would be involved in right of the Crown related to conservation. Management and control of what happens to the other stocks, would be a decision made by your integrated resource management group.

Co-management in that sense is not that Fisheries would continue to manage; they would simply be involved in the determination. I think that is where they would be quite helpful. As long as they try to continue on with crisis management with the same fishery officer trying to pinch poachers in Rivers Inlet, trying to work on forestry plans for the logging companies, trying to deal with highways on culverts, trying to deal with hydro and power transmission lines, trying to deal with coal companies on the certification of railways. His hands are completely full and the kind of integrated resource management plan you would have for the watershed would be far more comprehensive. When somebody was planning something that would have any impact whatsoever on water quality in that system, you would be involved with the logging company, the coal company, the highways and so on, and Fisheries would become a resource group,where you would simply get professional biological and scientific advice and legal advice. That is what we are hearing co-management is.

The Chairman: I am sorry, Jim; I will have to cut you off. You go ahead and respond.

Mr. Royer: I would like to respond to your earlier comment about the recent court decisions and potential Canadian backlash. I think we would ask the Canadian public to be very sympathetic in response to us and remember that while you think 20% unemployment in Canada is abhorent, we are living in a situation of 80% unemployment with potentially 100%

[*Traduction*]

est de la cogestion, si le ministère des Pêches est disposé à écouter tous les groupes d'utilisateurs, à écouter quiconque a quelque chose de valable à apporter à cette ressource, c'est parfait, mais s'il continue à agir comme il le fait maintenant, cela ne donnera rien.

M. Fulton: Laissez-moi vous préciser ce que nous avons entendu à propos de la cogestion. Il y a eu les décisions Collier et, dans la même foulée, la décision Musquum et aussi le jugement Nishga rendu par la Cour suprême du Canada. Parlons un peu de votre propre bassin qui est un excellent exemple. Le jugement Collier disait très clairement, du moins j'imagine dans l'esprit de M. le juge Collier, et il a je crois raison, que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et, plus récemment, la Constitution du Canada, donnaient au ministre les pleins pouvoirs en matière de conservation. Lorsque nous parlons de cogestion des bassins d'eau douce, nous voulons dire en fait que c'est la bande et le conseil tribal qui vont décider du niveau des prises, et ce n'est que dans le cas des frayères qu'un agent du ministère, un biologiste ou quelqu'un qui étudiera votre plan de gestion du sockeye et des autres espèces d'eau douce qui viendra vous dire s'il est bien raisonnable par exemple de laisser 18,000 specimens frayer dans ce tronçon du cours d'eau. Ils interviendront donc parce que la Couronne a le droit de le faire en matière de conservation. En revanche la gestion et le contrôle des autres populations seront décidés par le groupe de gestion intégré.

A cet égard, la cogestion veut dire que ce ne sera plus le ministère qui continuera à assurer la gestion: le ministère participera simplement à la phase de détermination. Et je pense que c'est précisément là qu'il pourrait être relativement utile. Aussi longtemps qu'il continuera à faire de la gestion de crise, aussi longtemps que ce sera le même agent des pêches qui essayera d'attraper les braconniers à Rivers Inlet, qui essayera de mettre la main aux plans d'exploitation des compagnies forestières, de s'occuper des caniveaux sous les routes, de l'exploitation houillères et de l'homologation des voies ferrées, il aura les mains pleines, alors que, avec le plan de gestion intégré des bassins, nous aurions une intervention beaucoup plus globale. Si quelqu'un prévoit de faire quelque chose qui risque d'avoir des répercussions pour la qualité de l'eau d'un écosystème, il faut aller voir les compagnies d'exploitations forestières, il faut aller voir l'industrie du charbon, la voirie et ainsi de suite, et à ce moment-là le ministère deviendrait un groupe-ressource qui apporterait les compétences professionnelles, biologiques et scientifiques et les conseils juridiques nécessaires. Voilà donc ce que nous entendons dire de la cogestion.

Le président: Excusez-moi Jim, mais je vais devoir vous interrompre là. Vous pouvez néanmoins répondre, monsieur Royer.

M. Royer: J'aimerais reprendre ce que vous disiez des tout derniers jugements rendus et des critiques qui risquent de se faire entendre partout au Canada. Nous demanderions j'imagine à tous les Canadiens de nous prêter une oreille bienveillante et de bien se souvenir que, eux qui estiment qu'un taux de chômage de 20 p. 100 pour le Canada est un vrai

[*Text*]

unemployment. The Goldthroat inquiry in 1980 indicated that the average life expectancy of the male in Alert Bay was 40 years of age. I think the infantile rate was six or seven times the national average. I think the abhorrent problems that we face as Indian people need to be borne in mind when we are exercising what is, after all, our rights. I think any potential backlash should keep that in mind.

• 0945

We are now living at half the poverty level in Canada, in the kind of situation, in isolation, where we do not even have the wherewithal to get off an island to get a job. There has to be something wrong in Canada, if people cannot be sympathetic to our needs in this land of plenty.

Mr. Cranmer: About the resource management study, maybe once we have updated that study, we should give it to the committee.

The Chairman: That would be excellent. We would really like to have that.

Mr. Cranmer: As long as you guys can provide the $19,000 to finish it!

The Chairman: Well, we will pass the hat and see what happens.

We have a few minutes for a second round. Mr. Gass.

Mr. Gass: On that point, $19,000 to finish the study, how much work is to be done and how long would it take?

Mr. Cranmer: Well, our study has been in process for three years now. It is just a matter of updating it and filling in the blanks created with all these different changes within Fisheries policy, logging and all these different events over the last three years.

Mr. Royer: What we need to finish it is exactly 183 days of consulting time.

The Chairman: Thank you, Mr. Gass. Mr. Henderson, do you want to ask maybe one question?

Mr. Henderson: Yes. I want to pursue a little further the protection program. You say in your brief you have 16 people training at North Island College as protection guardians. You mentioned you could hire those for about $15,000 each per year; whereas, one junior Fisheries officer is around $70,000 at present.

On the east coast, we had in the past some severe problems with lobster poaching. Fishermen were taking under-sized lobsters and spawning lobsters. The eggs, of course, are buried underneath the lobster and sometimes the fishermen, because the price is pretty good, would wash those off. That is years

[*Translation*]

scandale, chez nous ce chiffre est de 80 p. 100, et qu'il risque de passer à 100 p. 100. En 1980, l'enquête Goldthroat avait révélé que l'espérance moyenne de vie d'un individu de sexe masculin à Alert Bay était de 40 ans. Il me semble que le taux de mortalité infantile y est six ou sept fois plus élevé que la moyenne nationale. Les problèmes scandaleux qui sont les nôtres, nous les Indiens, doivent être pris en ligne de compte lorsque, après tout, nous exerçons simplement nos droits. Et j'ajouterai que nos critiques éventuelles feraient bien d'y réfléchir.

Nous vivons actuellement à la moitié du niveau de pauvreté admis pour le Canada, nous vivons dans l'isolement le plus complet, nous ne pouvons même pas sortir de notre île pour trouver du travail. Il doit vraiment y avoir quelque chose de pourri au Canada, ce pays d'abondance, si les gens ne parviennent pas à comprendre nos besoins.

M. Cranmer: Parlant de l'étude de gestion des ressources, peut-être pourrions-nous la communiquer au Comité dès que nous l'aurons remise à jour.

Le président: Ce serait excellent en effet, nous aimerions beaucoup l'avoir.

M. Cranmer: À Condition que vous nous donniez les 19,000$ qui nous manquent pour la terminer!

Le président: Ecoutez, nous allons passer le relai et voir ce qui adviendra.

Il nous reste quelques minutes pour un second tour. Monsieur Gass.

M. Gass: Parlant de ces 19,000$ qu'il vous manque pour terminer votre étude, où en êtes-vous rendus et combien de temps vous faudrait-il?

M. Cranmer: Cela fait déjà trois ans que nous avons commencé. Il s'agit simplement d'y mettre la dernière touche et de remplir les blancs dûs aux changements apportés à la politique des pêches, à la politique forestière et à tout ce qui s'est produit depuis trois ans.

M. Royer: Ce qu'il nous manque pour pouvoir la terminer, c'est exactement 183 jours de travail d'experts-conseils.

Le président: Merci, monsieur Gass. Monsieur Henderson, auriez-vous encore une question à poser?

M. Henderson: Oui. J'aimerais approfondir encore un peu le programme de protection. Vous dites dans votre mémoire que vous avez au Collège de North Island 16 personnes qui suivent un programme de formation pour devenir agents de protection. Vous avez signalé que vous pourriez engager ces gens en raison de 15,000$ par personne et par an alors qu'à l'heure actuelle un agent des pêches à l'échelon inférieur revient aux environs de 70,000$.

Sur la côte est, nous avons eu nous aussi dans le temps des problèmes très graves dûs à la pêche illégale au homard. Les pêcheurs prenaient des homards qui ne faisaient pas le poids, ils prenaient des homards en période de frai. Vous savez que le homard porte ses oeufs sous l'abdomen et il arrive que le

[*Texte*]

ago. That practice has been eliminated, more by education than by protection. It used to happen many years ago.

The co-management program we had on the east coast was a joint program. In my province, it was between the fishermen's association and the Department of Fisheries and Oceans. When that program was started, they did not have the powers of search and seizure you have mentioned here in your brief. However, it is a very simple process for the department to give that power by oath. It can work. If you do not have the power of a full protection officer, a Fisheries officer, it is not much good to be out there.

I like the idea of hiring local people. I want to commend you for bringing it to the committee today. We used to have the Department of Fisheries and Oceans vessel, painted grey of course. You could see it coming for at least eight miles on the high seas. So the fishermen knew exactly who was coming after them and they had an opportunity to dispose of their under-sized or illegal lobsters as they wished before the vessel came anywhere near them.

However, with local people, they were hiring fishermen themselves to protect their own industry and supplying them with the ordinary fishing boat. You did not know if the boat sailing next to you was just another fishermen or a Fisheries officer. That was the one item that stopped the poaching in my province.

I think it would be good for the Department of Fisheries and Oceans to use that same technique in protection here. It would employ local people in local areas and also local people have a better way of co-ordinating programs amongst themselves than to take someone from, say, Vancouver or Calgary and put them in Alert Bay to do the job, I am sure.

• 0950

Mr. Royer: Mr. Chairman, it is most appropriate because, as you are probably aware, the Indian people live along the estuaries and waterways, and are already contained there. It would not be a matter of moving a government person to an isolated post and of making all kinds of extra provisions with all those additional costs. The people live right in the communities. As a result, of course the benefits to public education are multifold.

Mr. Henderson: I guess my final question, Mr. Chairman, is to ask if you have presented this proposal to Wayne Shinners in Vancouver and, if so, what was his reaction was.

Mr. Cranmer: We never really presented it to Wayne Shinners personally, but we have presented it to Dennis Brock, who is his immediate junior, I guess.

[*Traduction*]

pêcheur, le homard lui rapportant beaucoup, lui enlève ses oeufs. Mais cela, c'était il y a des années. C'est une pratique qui a disparu moins par souci de protection que par l'éducation des pêcheurs. Mais c'est ce qui se passait il y a des années.

Le programme de cogestion que nous avions implanté sur la côte est était un programme mixte. Dans ma province, il regroupait l'Association des pêcheurs et le ministère des Pêches et Océans. Lorsque le programme avait été lancé, les responsables n'avaient pas les pouvoirs de perquisition et de saisie dont vous parlez dans votre mémoire. En revanche, il est très facile pour le ministère d'accorder ce genre de pouvoirs moyennant prestation de serment. Cela peut donner des résultats. Si vous n'avez pas les mêmes pouvoirs qu'un véritable agent de protection, qu'un véritable agent des pêches, cela ne vaut pas vraiment la peine d'intervenir.

Mais j'aime beaucoup l'idée d'engager des gens de l'endroit. Je voulais vous féliciter de l'avoir signalé au Comité. Auparavant, nous avions ce bateau du ministère des Pêches et Océans qui, évidemment, était peint en gris. En haute mer, on pouvait le voir arriver à 15 kilomètres. Les pêcheurs savaient donc exactement qui s'en prenaient à eux et ils pouvaient facilement rejeter à la mer tous les homards pêchés illégalement, tous les homards qui ne faisaient pas le poids, bien avant l'arrivée du bateau du ministère.

Par contre, en parlant d'utiliser des gens de l'endroit, on avait décidé d'engager les pêcheurs eux-mêmes pour protéger leurs propres gagne-pain, et on leur avait même fourni un bateau de pêche tout à fait ordinaire. Le braconnier ne savait donc pas si le bateau voisin était un confrère ou un bateau du ministère. C'est précisément là l'un des éléments qui a contribué à faire disparaître le braconnage dans ma province.

Je pense qu'il serait utile que le ministère des Pêches et Océans procède de la même façon ici. On pourrait ainsi utiliser des gens de l'endroit dans les régions locales, outre le fait que les gens de l'endroit parviennent beaucoup mieux à coordonner les programmes entre eux que quelqu'un mettons de Vancouver ou de Calgary qui se retrouverait à Alert Bay, cela je n'en doute pas.

M. Royer: Monsieur le président, ce serait en effet extrêmement utile étant donné que, comme vous le savez sans doute, les Indiens habitent le long des estuaires et des cours d'eau et ils sont déjà sur place. Il ne faudrait donc pas envoyer un agent du gouvernement dans un poste isolé, avec toutes les dispositions supplémentaires qui coûtent plus cher. Les gens que vous utiliseriez habiteraient déjà sur place. Par conséquent, l'éducation de la population s'en trouverait énormément facilitée.

M. Henderson: Pour terminer, monsieur le président, je voudrais demander si vous avez soumis cette proposition à Wayne Shinners à Vancouver, et, dans l'affirmative, ce qu'il en a dit.

M. Cranmer: Nous ne l'avons jamais soumise en main propre à Wayne Shinners, mais nous l'avons présentée à Dennis Brock qui est son subalterne immédiat je crois.

[*Text*]

Mr. Henderson: Yes.

Mr. Cranmer: As I mentioned before, we had talked about a Fisheries Guardian Program for the last seven or eight years. We are finally making some headway with it.

As you were saying earlier about the local people being employed as fisheries guardians anywhere, they have more knowledge than strangers—say, as has happened in our area, with a person coming from Alberta to be a fisheries guardian but did not know a cod from a salmon.

We have stressed to Fisheries that this is the way the Fisheries Guardian Program should work. Local people should be hired, people who know the area and know the river systems, rather than to import people to do the work who do not know anything about any particular river system.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson. I will go now to Mr. Schellenberg for a couple of quick questions and then let Ray Skelly sort of clean it up.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman. Further to what George Henderson has stated on the Fisheries Guardian Program, I think it is a good idea as well. The only thing that does concern me is item 4, midway down page 15, where you say:

> The Guardians should be given legislated management enforcement capability: that is powers of search, seizure, arrest and the right to bear side arms.

Is that happening with DFO personnel now, and is that really necessary?

Mr. Cranmer: Mr. Chairman I think it is as a symbol of authority. I think that a well-trained officer never ever releases his gun except in a dire emergency situation. But we are talking about quality, and we would like to see the quality of enforcement be equivalent to the current standard of enforcement. We accept the premise that we would consider training provided by the RCMP and so forth with respect to the care and control of firearms and the use of firearms.

As you are probably quite well aware, once poaching has become established in an area, people can get very hostile about what they interpret to be their traditional right just because they have been doing it for so long. Then all of a sudden, along comes this fellow who tells them they cannot do that, they do not like it. He knows the Fisheries officers, like everybody says, and they are not in the area . . . so they run the danger of confrontation. So it is fundamental, it seems to us that they should have the full weight of the law and carry the symbol of authority there.

Mr. Schellenberg: Well, there is a danger of confrontation, but there is also danger in wearing a firearm.

[*Translation*]

M. Henderson: C'est exact.

M. Cranmer: Comme je l'ai déjà signalé, cela fait sept ou huit ans déjà que nous parlons d'un programme de garde-pêche et enfin nous commençons à enregistrer certains progrès.

Comme vous le disiez à propos de l'utilisation des gens de l'endroit comme garde-pêche, ces gens-là connaissent beaucoup mieux la situation que les étrangers, voyez ce qui se passait chez nous, nous avons eu un agent qui venait de l'Alberta pour faire fonction de garde-pêche, alors qu'il ne savait pas faire la différence entre une morue et un saumon.

Nous avons bien insisté auprès du Ministère en disant que c'était de cette façon-là que le programme de garde-pêches devrait être établi. Il faudrait recruter des gens de l'endroit, des gens qui connaissent la région, qui connaissent les cours d'eau, au lieu d'importer des agents de l'extérieur, des gens qui ne connaissent rien des cours d'eau.

Le président: Merci, monsieur Henderson. Nous allons maintenant passer à M. Schellenberg qui va poser très rapidement quelques questions avant que Ray Skelly ne termine en faisant en quelque sorte le tri.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président. Pour poursuivre dans la même veine que George Henderson à propos du programme des garde-pêche, je pense également que c'est une bonne idée. La seule chose qui me préoccupe un peu c'est votre paragraphe 4, au milieu de la page 15, là où vous dites ceci:

> Les garde-pêche devraient être dotés, de par la loi, de pouvoirs exécutoires, c'est-à-dire qu'ils devraient pouvoir procéder à des perquisitions, à des saisies et à des arrestations et ils devraient avoir le droit de porter une arme.

Est-ce bien le cas actuellement des gens du ministère des Pêches et est-ce effectivement nécessaire?

M. Cranmer: Monsieur le président, je dirais que c'est un signe d'autorité. Pour moi, un agent bien entraîné ne doit jamais avoir à se servir de son arme sauf en cas d'extrême urgence. Mais nous parlons ici de qualité, et nous aimerions que le programme puisse être appliqué selon les mêmes normes de qualités que toutes les autres dispositions législatives. Nous acceptons l'idée d'envisager une formation qui serait assurée par la GRC par exemple, notamment en ce qui concerne l'entretien, la détention et l'utilisation des armes à feu.

Comme vous le savez probablement fort bien déjà, dès lors que le braconnage devient coutumier dans une région, la population devient facilement très hostile lorsqu'on contrecarre ce qu'ils considèrent comme leurs droits traditionnels, traditionnels parce qu'ils le font depuis très longtemps. Et tout d'un coup arrive quelqu'un qui leur dit non, vous ne pouvez pas le faire, et ils n'apprécient pas. On connaît les agents des pêches, tout le monde le dit, mais ils ne sont pas dans le coin . . . dès lors, il y a risque de confrontation. Par conséquent, il nous semble tout à fait fondamental que ces garde-pêche aient tous les attibuts de la loi et puissent avoir ce symbole de leur autorité.

M. Schellenberg: Bien sûr, il y a danger de confrontation, mais le port d'une arme à feu peut également être dangereux.

[*Texte*]

Mr. Royer: True enough.

Mr. Schellenberg: It is something I would like to flag, if I can.

Then my final question concerning your Integrated Resource Management Study is to ask what kind of consultation went on with DFO ahead of time on this. Was there any kind of protocol presented to DFO?

Mr. Cranmer: No, DFO had nothing to do with the study.

Mr. Schellenberg: Did you ever consider involving them?

Mr. Cranmer: Well, the people who had done the study had talked to DFO about it. But as for their participation in the study, it was very little.

Mr. Schellenberg: And it was funded at your own expense?

Mr. Cranmer: No. We had money from the DA.

Mr. Royer: Yes, but basically those are program funds that could have been otherwise utilized in the community; that is correct.

Mr. Schellenberg: That was part of the testimony we heard yesterday. Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thanks, Mr. Schellenberg. Mr. Skelly, would you take five minutes to finish up, please.

• 0955

Mr. Skelly: We have covered a lot of the points and I think they have been covered very well, Mr. Chairman. The one last thing I would like to run through is the $80,000 that went into that program plus a lot of human resources and whatnot. In a community like Alert Bay, that money could have gone into housing which is desperately needed or other community programs. When you listen to a life-expectancy rate of 40 years, obviously $80,000 out of that community is like taking millions out of another community. The weight of that expenditure, not only for the benefit of the Nimpkish band . . . the data base would serve the general community of the coast very well in the whole commercial fishery.

On the north end of the island, the communities of Sointula, Alert Bay and Port McNeill form a little triangle just southeast or east of Port Hardy. In those communities, there are fishing fleets established in Alert Bay and Sointula. Yet there were funds made available for two communities, roughly a million dollars per community.

Alert Bay has had a fishing harbour proposal. Originally the village municipality had the proposal, then the Nimpkish band had a proposal, and then the two communities on the island agreed on a single proposal. I think that has been in the works since about 1976. When surplus funds became available, roughly $2 million, they were spent in Sointula and Port McNeill. In Sointula there is a fishing harbour, but in Port McNeil there is nothing. In Alert Bay, where there is a

[*Traduction*]

M. Royer: C'est vrai.

M. Schellenberg: C'était donc quelque chose que je voulais vous signaler.

Ma dernière question portera sur votre étude de la gestion intégrée et je voudrais vous demander si vous avez eu au préalable des consultations avec le Ministère. Avez-vous présenté un genre de protocole au ministère des Pêches et Océans?

M. Cranmer: Non, le Ministère n'avait rien à voir dans cette étude.

M. Schellenberg: Avez-vous pensé lui demander d'y participer?

M. Cranmer: Les gens qui ont fait cette étude en ont parlé au Ministère, effectivement. Pour ce qui est de la participation, elle a été réduite au minimum.

M. Schellenberg: Vous en avez vous-même assumé les frais?

M. Cranmer: Non, nous avions de l'argent du MAI.

M. Royer: C'est exact, mais il s'agissait de crédits attribués au programme que nous aurions pu utiliser ailleurs, c'est bien exact.

M. Schellenberg: C'est effectivement ce que nous avons entendu hier. Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Schellenberg. Monsieur Skelly, vous avez cinq minutes pour conclure si vous voulez.

M. Skelly: Nous avons abordé énormément d'éléments, et fort bien abordés dirais-je, monsieur le président. Il y a une dernière chose dont j'aimerais parler, et il s'agit de ces 80,000$ qui ont été attribués à un programme, plus toutes les ressources humaines et que sais-je encore. Dans un village comme Alert Bay, une telle somme aurait pu aller au secteur du logement, qui est une nécessité criarde, ou à d'autres programmes communautaires. Lorsqu'on entend parler d'une espérance de vie de 40 ans, il est évident que, pour des villages comme celui-là, 80,000$ équivalent à des millions de dollars pour une autre agglomération. L'impact de cette dépense, pas seulement dans l'intérêt de la bande Nimpkish . . . toutes ces données seraient très utiles à toutes les collectivités côtières, à tout le secteur de la pêche commerciale.

A la pointe nord de l'Ile, les villages de Sointula, d'Alert Bay et de Port McNeill constituent un petit triangle situé au sud est ou à l'est de Port Hardy. Dans ces villages, comme Alert Bay et Sointula, ont des flottilles de pêche. Et pourtant, on a donné à chacun de ces deux villages environ 1 million de dollars.

Alert Bay a soumis une proposition d'aménagement d'un port de pêche. À l'origine, c'était une proposition de la municipalité, puis il y en a eu une de la bande Nimpkish, et enfin les deux villages de l'île se sont entendus sur une seule proposition. Je pense que cette proposition est en chantier depuis environ 1976. Lorsque des crédits excédentaires ont pu être libérés, il s'agissait environ de 2 millions de dollars, ils ont été dépensés à Sointula et à Port McNeill. Sointula compte un

[*Text*]

desperate need for some government consideration and investment, to deal with their guilt at failing to provide what was needed there, I think they put in about $80,000 in floats and whatnot, and no breakwater. But the other communities did receive the dredging, breakwater and all the other amenities to begin a harbour.

I wonder if the band could give us some kind of a quick rundown on that particular problem and what they would like to see happen.

But before you hit that, Rob, I would like to point out that the government—and this is just inadvertent things—pulled the RCMP Marine Division out of there. These were the things that Mr. Popovich was mentioning; they affect the whole community, the spending. The bank pulled out of there, so did the aviation outfit that made the small businesses go. At each step the federal government, just by inadvertent lack of planning, has screwed that community around something terrible. Here is one more example of where a million dollars went that probably should not have.

Mr. Royer: Just to go further with that. As soon as we knew there was a tendering and a capital allocation for a fishing harbour improvement on the west coast, we immediately contacted the Small Craft Harbours Directorate and asked why we were not included in the submission. The initial response was that it was a political decision made out of Senator Perrault's office. So I phoned Senator Perrault and I gave him some background in terms of the current harbour's being overcrowded to the point that if there ever was a fire on the outside of the fleet we would lose the whole fleet—million of dollars. It was a dangerous situation.

We had been promised a harbour in Alert Bay for several years. Everyone was aware that the situation was critical. I asked him what happened. Senator Perrault said that I had been misinformed. They got back to us and they said our name was not included in the list submitted to Senator Perrault because they thought we were trying to get funding from other sources. I do not know if they thought maybe we could solicit the Department of Indian Affairs and Northern Development for constructing a harbour. In any event, I thought it was really badly handled by the officials involved.

As a result, the allocation went to Port McNeil just across the way and there is not a fishing boat there. When we pursued that with the senator he said he guessed we were right, it was really for the sports fishery. At the expense of a harbour, a dangerously overcrowded harbour, it is just ludicrous.

[*Translation*]

port de pêche, mais ce n'est pas le cas de Port McNeill. À Alert Bay, un village qui a désespérément besoin des attentions et de l'argent du gouvernement, lequel est coupable de n'avoir pas fourni le nécessaire, on a je crois consacré 80,000$ à acheter des flotteurs ou que sais-je encore, mais sans construire de brise-lames. En revanche les autres villages ont eu de quoi draguer le port, construire un brise-lames, bref tout ce qu'il faut pour aménager un embryon de port.

La bande pourrait-elle me faire un rapide résumé du problème et de ce qu'elle escompte pouvoir obtenir?

Toutefois, avant de le faire, Rob, j'aimerais signaler que le gouvernement—ce sont des choses qui arrivent—a retiré de l'endroit la division maritime de la GRC. M. Popovich d'ailleurs nous en avait parlé, et c'est une décision qui se répercute sur toute l'agglomération. La banque a fermé ses portes, de même que la ligne aérienne qui faisait vivre la petite entreprise. À chaque fois le gouvernement fédéral, par manque de planification, a enfoncé un peu plus le village pour finir par le mettre dans une situation terrible. Voilà donc encore 1 million de dollars qui ont été dépensés là où ils n'auraient sans doute pas dû l'être.

M. Royer: J'irais même plus loin: dès que nous avons appris que des crédits avaient été affectés, dans le cadre d'un processus d'appel d'offres, à l'amélioration des installations portuaires destinées à la pêche sur la côte ouest, nous avons immédiatement téléphoné à la direction générale des ports pour petites embarcations pour demander pourquoi nous n'avions pas été pris en considération. On a commencé par nous répondre que c'était une décision politique émanant du bureau du sénateur Perrault. J'ai donc téléphone au sénateur Perrault, je lui ai fait rapidement le point de la situation, lui expliquant l'encombrement du port à tel point que si un incendie se déclarait même à terre, nous risquions de perdre toute notre flottille—des millions de dollars. C'était donc une situation très dangereuse.

Cela fait plusieurs années qu'on nous promet un port à Alert Bay. Tout le monde savait que la situation était critique. J'ai demandé au sénateur ce qui s'était passé. Il m'a dit qu'il avait été mal informé. On nous a rappelés pour nous dire que notre village ne figurait pas sur la liste soumise au sénateur Perrault parce que les fonctionnaires avaient imaginé que nous tentions d'obtenir de l'argent ailleurs. Je ne sais pas s'ils ont eu l'idée que nous aurions pu demander de l'argent au ministère des Affaires indiennes et du Nord afin de pouvoir aménager un port. Quoi qu'il en soit, je dirais que les fonctionnaires chargés du dossier ont vraiment agi à tort et à travers.

Le résultat fut que le crédit fut attribué à Port McNeill, de l'autre côté, alors qu'il n'y a aucun bateau de pêche là-bas. Lorsque nous sommes revenus à la charge auprès du sénateur, il nous a dit que nous avions sans doute raison, que c'était probablement les pêcheurs sportifs qui allaient en profiter. Et tout cela au détriment d'un port qui existe mais qui est dangereusement surpeuplé, voilà qui est parfaitement ridicule.

[*Texte*]

• 1000

Mr. Skelly: I think again it is the same old litany; no consultation, suddenly $2 million becomes involved in an area, there is no attempt to sit down, somebody just picks it up and throws it against the wall. Rob, can you give us any indication of what your band has spent on consulting fees? For example, with respect to the harbour plans which are in place . . . they would come back and say to get a consultant to run through it one more time, and then get another consultant to run . . . How much did you spend on consulting fees for your plans that were already in place to appease the Small Craft Harbours? Then they turn around and there is no consultation whatsoever in making the decision as to where available capital funds should go.

Mr. Royer: We have spent approximately $140,000.

Mr. Skelly: Therefore, they have talked the band into spending $140,000 at different times to stall them off; then the money becomes available, and they just totally ignore it; they go to another community and tell it to get some plans because they have some money.

Mr. Royer: They have given us in total approximately $350,000 to do the wharfing on the inside, and to put out the floats and the fingers in an unprotected breakwater—it is an old wooden breakwater. Again, it is ludicrous if the government will not protect their investments. There is no rationale here at all.

Mr. Skelly: What happens if a storm hits after the money has been put into floats?

Mr. Royer: It gets all washed up on the beach; it will be scrap; we will saw it and burn it in the fireplace.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly.

It seems to me this is one case where this committee ought to, I think, tell our researchers that we want a special section on this very brief and this very subject, the Nimpkish Band Council presentation. I think that has to be highlighted. Of all the things we have heard so far, this has to be, as Mr. Skelly says, a litany of injustice. I think this is one we should really try to move on. It is clearly an excellent brief; I think it is a super presentation; you gentlemen are so reasonable. How you can sit there and be reasonable with this is beyond me. If it were me, I would want to use an axe on somebody.

Mr. Cranmer: That has come to mind.

A witness: We have had a hundred years of practice.

The Chairman: Yes, I know. You people could certainly teach us a lot about patience, but I am not a patient person, and I do not think any of my colleagues are that patient anymore either. They are getting pretty fed up with sitting around the House of Commons and not too much happening.

[*Traduction*]

M. Skelly: C'est encore une fois la même chanson: pas de consultation, et tout d'un coup 2 millions de dollars sont accordés mais personne n'essaie de consulter qui que ce soit, on se contente de ramasser de l'argent et de le jeter à tort et à travers. Rob, pourriez-vous nous dire ce que votre bande a dépensé en honoraires d'experts-conseils? Ainsi, par rapport aux plans portuaires actuels . . . Ils pourraient vous dire d'aller trouver un expert-conseil pour les revoir encore une fois, et puis un autre encore . . . Combien avez-vous dépensé en experts-conseils pour les plans que vous aviez déjà, afin de faire taire la direction des ports aux petites embarcations? Et puis alors, la direction fait volte-face, ne consulte personne, et décide quel sera le bénéficiaire.

M. Royer: Nous avons dépensé environ 140,000$.

M. Skelly: Le ministère a donc contraint la bande à dépenser 140,000$ d'une façon échelonnée pour gagner du temps. Et puis, lorsque les crédits arrivent, il n'en tient absolument pas compte, il passe à un autre village et lui demande de préparer des plans parce qu'il y a de l'argent à dépenser.

M. Royer: Ils nous ont donné en tout environ 350,000$ pour aménager les quais du côté intérieur , pour installer des flotteurs et des quais flottants sans la protection d'un brise-lame, parce que notre brise-lame est en bois et il est vieux. Encore une fois, il est tout à fait ridicule que le gouvernement ne protège pas mieux ses investissements. Cela n'a pas de sens.

M. Skelly: Que se passe-t-il s'il y a une tempête? Qu'arrive-t-il aux flotteurs?

M. Royer: Ils se retrouvent tous sur la grève; ils sont complètement démantibulés, ils ne valent plus rien. Nous les débitons à la scie et nous les brûlons.

M. Skelly: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci monsieur Skelly.

Il me semble que nous venons d'avoir un bon exemple de ce qu'il nous appartient de faire, en l'occurrence dire à nos chargés de recherches que nous voulons consacrer un chapitre spécial à ce mémoire et à ce sujet, à l'exposé du conseil de la bande Nimpkish. Je pense que cet exposé mérite d'être souligné. De tout ce que nous avons entendu jusqu'à présent, voilà, comme l'a dit M. Skelly, une belle série d'injustices. Je pense que nous devrions véritablement tenter d'intervenir ici. Il s'agit manifestement d'un excellent mémoire, nous avons entendu un superbe exposé et, messieurs, vous êtes tellement raisonnables. Comment pouvez-vous rester assis là et rester raisonnables, cela me dépasse. Si c'était moi, il y a des gens que j'aimerais découper en rondelles.

M. Cranmer: Nous y avons pensé.

Un témoin: Cela fait 100 ans que nous manions la hache.

Le président: Je sais. Vous nous avez messieurs donné une bonne leçon de patience, mais moi-même je ne suis pas patient et je pense que mes collègues ne le sont pas davantage. Nous en avons tous assez d'être là, à la Chambre, alors que rien ne bouge. Nous allons voir ce que nous pourrons faire pour vous.

[*Text*]

So we will see what we can do for you. We are not your only hope, though. You also should get after the Standing Committee on Indian Affairs and Northern Development for hearings; start writing them some letters, and we will pass the word to the fellows we know on the Indian Affairs Committee to see if you can get to Ottawa and go before them. Just keep pestering and pestering, because I know from being on that committee for five or six years, it is the squeaking wheel that gets the grease. If you start to be heard, just be a little stronger. You are probably fed up with complaining, but I think now is the time. I think with the help we are going to give you . . . Would you not agree, Ray?

Mr. Skelly: The only thing is, these committees do not have a lot of power, other than publicizing what is generally an injustice. The way the committee feels right now, though, there will probably be some good recommendations that will go forward to the Minister. These are part of the public record; many of us are going to advertise those recommendations, and ask why action has not been taken on them. I would suggest, however, that the brief was excellent, and I am sure in the report there is going to be strong recognition of the arguments you have put forward.

The Chairman: Although committees do not have much power, they can be an awful nuisance, and I think I can sense in my colleagues that we are beginning to be ready to be a nuisance. By the time we get home and get this report together, I think we are not going to want to sit around and watch it just go down the drain. We will want to make some things happen.

Thanks a million for coming. We will see you again sometime.

Mr. Cranmer: It has been a long time coming that this committee should be travelling around Canada to see the area. It seems to me that as far as anybody regarding the fisheries resource is concerned, it stops at 1090 West Pender and it does not get to you. Hopefully, this is not going to be the first time you are going to be around.

The Chairman: We know that; we have heard that message, and we will be back.

Mr. Cranmer: Then, we can pass that message on to the Standing Committee on Indian Affairs and Northern Development too.

The Chairman: Yes. Thank you, gentlemen.

Now colleagues, we have representatives of the Pacific Trollers association.

• 1005

I think we have met most of these gentlemen before, but Mr. Elliott, would you like to introduce your two colleagues to the committee.

Mr. David Elliott (Executive Director, Pacific Trollers Association): Thank you, Mr. Chairman. I have with me today

[*Translation*]

Mais nous ne sommes pas votre seul espoir. Vous devrez également intervenir auprès du Comité permanent des affaires indiennes et du Nord pour vous faire entendre. Ecrivez-lui, et nous propagerons la bonne parole aux collègues que nous connaissons au Comité des affaires indiennes qui verront s'ils peuvent vous faire venir à Ottawa pour comparaître devant le Comité. Continuez à faire du bruit parce que je sais fort bien, étant membre depuis cinq ou six ans du Comité, que c'est toujours ceux qui font le plus de bruit qui obtiennent satisfaction. Si vous parvenez à vous faire entendre, soyez un peu plus catégoriques. Vous en avez peut-être assez de vous plaindre, mais je pense que c'est le moment de le faire. Avec l'aide que nous allons vous donner . . . Vous n'êtes pas d'accord, Ray?

M. Skelly: La seule chose, c'est que nos comités n'ont guère de pouvoirs si ce n'est celui de rendre publiques les injustices. Mais d'après ce que me semble être l'humeur actuel du Comité, il est probable que certaines recommandations bien senties vont parvenir au ministre. Tout cela fait partie du domaine public; nous serons nombreux à faire du bruit autour de ces recommandations et à demander pourquoi on ne leur a pas donné suite. En revanche, j'aimerais ajouter à mon tour que le mémoire était excellent et je suis persuadé que notre rapport va reprendre en termes bien sentis les arguments que vous avez avancés.

Le président: Même si les comités n'ont guère de pouvoirs, ils peuvent être horriblement gênants, et je pense sentir chez mes collègues une prédisposition en ce sens. Lorsque nous serons rentrés chez-nous et lorsque notre rapport aura été déposé, je ne pense pas que nous voudrons nous contenter de nous croiser les bras et le voir disparaître à la poubelle. Nous voudrons pousser les choses.

Merci mille fois encore, nous nous reverrons un jour.

M. Cranmer: Il a fallu très longtemps pour voir le Comité enfin parcourir le Canada et se rendre sur place. Il me semble quant à moi que, pour quiconque s'intéresse aux pêches, la balle semble s'arrêter au 1090 West rue Pender sans jamais aller jusqu'à vous. Nous espérons que cette visite qui est la première ne sera pas la dernière.

Le président: Nous avons compris le message et nous reviendrons.

M. Cranmer: À ce moment-là, nous pourrons également le transmettre au Comité permanent des affaires indiennes et du Nord.

Le président: Effectivement. Je vous remercie messieurs.

Mes chers collègues, nous allons maintenant entendre les représentants de l'Association des pêcheurs à la traîne du Pacifique.

Je pense que nous avons déjà rencontré la plupart de ces messieurs, mais M. Elliott, aimeriez-vous présenter vos deux collègues au Comité.

M. David Elliott (directeur exécutif de la *Pacific Trollers Association):* Merci, monsieur le président. Aujourd'hui, M.

[*Texte*]

our Past President, Mr. Alan Meadows, who is also Chairman of our Fisheries Planning Committee; and one of our Vice-Presidents, Mr. Tom Kasmer from the Nanaimo branch.

The Chairman: All right. What we would like you to do is to go over your brief. We have had your brief now for some two or three weeks, maybe longer. I cannot remember, but I know I have read it. It is a good brief. If we read it all into the record, we would not have any time for questions. So perhaps you could go over some highlights, and then let us get to some questions and answers.

Mr. Elliott: Thank you, Mr. Chairman. You are right, it is a fairly large document. There are some sections in it that are probably of less importance than others. I am aware that the committee in its hearings in the last few days has received substantive comment on issues such as habitat and the Salmonid Enhancement Program, and I think we will stay away from those issues today.

What I would like to do is turn to section three of The Consultative Process on page 12. I would like to read that section and that section only into the record, because it sets the stage for some of the ancillary comments that Mr. Meadows and Mr. Kasmer will be making later on.

It is a subject we feel is central to a fair number of major issues that have been arising for the last several years on the coast as far as the fisheries area is concerned.

The existing Minister's Advisory Council in our opinion will never work well as currently structured. On issues where there is a natural consensus among commercial, sport and native sectors such as Kemano completion and salmonid enhancement, it has and would continue to work well. But given the nature of these motherhood issues, a formal advisory process to the Minister is hardly needed. On issues of conflict between commercial, sport and native, or between factions within each of these groups, the Minister's Advisory Council ceases to be effective. Sports representatives consider their sector of equal importance to commercial and are frustrated by their disproportionate representation on this council. We sense that the same is true of native representation, and that the Native Brotherhood likewise are not satisfied with MAC.

Even though the brotherhood represents a substantial portion of the net fleet, we feel that their concerns regarding the commercial fishery are often overshadowed by their larger concerns for native issues. Consequently, issues specific to the sports and native sectors are never resolved in MAC, due to these sectors simply refusing to have their concerns debated in this forum.

[*Traduction*]

Alan Meadows, notre ancien président, qui est également président de notre comité de planification des pêcheries m'accompagne, ainsi que notre vice-président, M. Tom Kasmer, de la section de Nanaimo.

Le président: Très bien. Nous aimerions que vous nous donniez un aperçu de votre mémoire. Nous avons votre mémoire en main depuis deux ou trois semaines, peut-être plus. Je ne peux m'en souvenir, mais je sais que je l'ai lu. C'est un bon mémoire. Si nous le lisons en entier, pour le compte rendu, il ne nous restera plus de temps pour les questions. Vous pourriez peut-être présenter certaines grandes lignes, puis nous permettre certaines questions et réponses.

M. Elliott: Merci, monsieur le président. C'est exact, il s'agit d'un document très volumineux. Certaines parties sont probablement moins importantes que d'autres. Je suis conscient que le Comité, lors des audiences au cours des derniers jours, a reçu des commentaires étoffés sur des questions comme l'habitat et le Programme de mise en valeur des salmonidés, et je pense que nous n'aborderons pas ces questions aujourd'hui.

J'aimerais aborder la troisième partie du processus consultatif, à la page 12. J'aimerais lire cette partie, et cette partie seulement, pour qu'elle figure dans le compte rendu, parce qu'elle prépare la voie à certains commentaires supplémentaires que MM. Meadows et Kasmer feront un peu plus tard.

C'est un sujet, estimons-nous, qui est au centre d'un bon nombre de questions primordiales qui ont été soulevées au cours des dernières années, sur la côte, en ce qui concerne les pêcheries.

Le conseil consultatif actuel du ministre, selon nous, ne fonctionnera jamais bien, tel qu'il est actuellement structuré. Sur des questions qui font l'objet d'un consensus naturel entre les secteurs commercial, sportif et autochtone, comme le parachèvement de Kemano et la mise en valeur des salmonidés, il a bien fonctionné et continuera de le faire. Mais étant donné la nature de ces questions primordiales, un conseil consultatif du ministre est très peu nécessaire. Concernant les questions conflictuelles entre les secteurs commercial, sportif et autochtone ou entre les factions à l'intérieur de chacun de ces groupes, le conseil consultatif du ministre cesse d'être efficace. Les représentants sportifs considèrent que leur secteur est aussi important que le secteur commercial et sont frustrés par leur représentation disproportionnée à ce conseil. Nous estimons qu'il en va de même pour la représentation autochtone, et que la Fraternité des autochtones n'est pas non plus satisfaite du conseil consultatif du ministre.

Même si la fraternité représente une partie importante de la flotte de bateaux qui pratiquent la pêche au filet, nous estimons que ses préoccupations concernant la pêche commerciale sont souvent laissées dans l'ombre par les préoccupations plus importantes qui intéressent les autochtones. Par conséquent, les questions relatives aux secteurs sportif et autochtone ne sont jamais résolus par le conseil consultatif du ministre, parce que ces secteurs refusent simplement que ce groupe discute de leurs préoccupations.

[*Text*]

Within the commercial sector itself, our experience has been less than satisfactory. We view representation in MAC not so much as organizations but more as vested interest camps. The predominant interest is without doubt that of the seine fleet. In reality this interest has a block of six or seven votes—as compared to three for troll, one for pure gillnet, and three or four non-aligned, whose vote swings depending on the issue. Our experience during development of the 1983 pink salmon fishing plan was one where we saw troll interests outweighed by seine interests, in spite of DFO data that supported the troll position. Accordingly, and with reason, we are not inclined to see this precedent repeated in either the 1985 pink salmon or 1986 sockeye salmon plans. We will come back to that point later, because we are right now in the middle of the 1985 pink plan.

• 1010

These operational weaknesses are symptomatic of the basic structural inadequacy of the body being comprised of representatives of organizations. This is inherently incompatible with any effective advisory process for reasons which have been thoroughly identified and are by now well known. However, to propose that the advisory process for the Pacific fishery be totally based on non-aligned representation is naiveté. The existing council has evolved to a point whereby it has virtually become a self-fulfilling old boys' club. The majority of existing representatives and organizations like being on MAC and will attempt to thwart any move which would see them displaced. Therefore, any recommedations for change must not only address disproportionate representation but the reality and the nature of the representation itself.

MAC does not adequately represent the commercial fishery as it exists today. Several groups are inappropriate, such as the Central Native Fishermen's Co-op which no longer exists. The Co-op Fisherman's Guild and Prince Rupert Fishing Vessel Owners' Association are both seine interests and shadows of the Prince Rupert Fishermen's Co-op which also has a seat. Of equal importance is the fact that the Pacific Coast Salmon Seiners Association is not represented. Comparably, the major processors are well represented by the Fisheries Council of B.C., while the independent smaller processors who have long sought representation are not. New and emergent interests such as ocean farming and mariculture are likewise not involved and they must be if the advisory process is to be able to address future issues. We therefore have a proposal for change. The Pacific Trollers Association therefore proposes a new and innovative approach be considered which addresses these concerns and recognizes the realities and constraints just outlined.

[*Translation*]

En ce qui concerne le secteur commercial, notre expérience a été moins que satisfaisante. Nous considérons que les représentations à l'intérieur du conseil consultatif du ministre ne sont pas tellement des organisations, mais davantage des groupes ayant chacun leurs intérêts. L'intérêt prédominant est sans aucun doute celui qui porte sur les flottes de bateaux qui pratiquent la pêche à la senne. En réalité, pour cet intérêt, il existe environ six ou sept personnes ayant droit de vote—comparativement à trois pour la pêche à la traîne, une pour le filet maillant et trois ou quatre qui ne sont pas alignées et qui votent selon les questions. Notre expérience au cours de l'application du plan de pêche du saumon rose en 1983 est la suivante: nous avons vu que les intérêts pour la pêche à la senne ont pris le pas sur les intérêts pour la pêche à la traîne, en dépit des données du MPO qui favorisaient la pêche à la traîne. Par conséquent, et avec raison, nous ne sommes pas enclins à ce que ce précédent se répète ni pour le plan pour le saumon rose de 1985 ni pour le plan pour le saumon rouge de 1986. Nous reviendrons plus tard sur ce point, parce que nous sommes actuellement au milieu du plan du saumon rose de 1985.

Ces faiblesses opérationnelles sont symptomatiques de l'inefficacité structurelle de base du corps composé des représentants des organisations. C'est une incompatibilité inhérente à tout processus consultatif efficace pour les raisons qui ont été indiquées en détail et qui sont maintenant bien connues. Toutefois, il est naïf de proposer que le processus consultatif dans le cas des pêches du Pacifique soit totalement fondé sur une représentation non alignée. Le conseil actuel a évolué à un point où il est pratiquement devenu un club de vieux copains qui ne sont là que pour leur plaisir. La majorité des organisations et des représentants actuels aiment siéger au conseil consultatif du ministre et feront tout pour qu'on ne les déplace pas. Par conséquent, toute recommandation de changement doit non seulement aborder la question de la représentation disproportionnée, mais également la réalité et la nature de la représentation elle-même.

Le conseil consultatif du ministre ne représente pas de façon convenable les pêcheries commerciales telles qu'elles existent aujourd'hui. Plusieurs groupes ne conviennent pas, comme la *Central Native Fishermen's Co-op*, qui n'existe plus. La *Co-op Fisherman's Guild* et la *Fishing Vessel Owners' Association* de Prince Rupert sont toutes les deux des associations de senneurs et laissent dans l'ombre la *Fishermen's Co-op* de Prince Rupert, qui détient également un siège. Il faut également souligner le fait que la *Pacific Coast Salmon Seiners Association* n'est pas représentée. Comparativement, les principaux transformateurs sont bien représentés par le Conseil des pêcheries de la Colombie-Britannique, tandis que les transformateurs indépendants plus petits, qui ont longtemps cherché à être représentés, ne le sont pas. Les intérêts nouveaux, comme l'aquiculture en océan et la culture marine, ne sont vraisemblablement pas représentés, et ils doivent l'être, si le processus consultatif doit être en mesure d'aborder ces questions de l'avenir. Nous présentons donc une proposition de changement. La *Pacific Trollers Association* propose donc une

[*Texte*]

We recommend that the Minister's Advisory Council be dissolved and that it be replaced by a new two-tiered consultative arrangement which we show in our brief in a diagramatic form. This would see three lower-level, government-funded, advisory boards established to represent the commercial, the sport and the native sectors. Organizational representation would remain at this level. It is in effect a structure which legitimizes what, in reality, now exists in operation, where sport and native interests, more often than not, take their concerns directly to the Minister regardless of MAC.

Given that any group sits on an advisory board at the pleasure of the Minister, we recommend that a prerequisite to representation on any advisory board should be public disclosure of its membership. This would indicate several things to the Minister: who the group truly represents, how many, and whether there is any duplication of representation. This would then give the Minister information he must have to properly determine the appropriateness of any group's inclusion in the advisory process.

We then go into a proposal on how the Commercial Fishing Advisory Board should be constituted—and I will not go on and read it in detail here, because you have it in front of you—but this proposed structure . . . Maybe I will, I will just go back. We are proposing that the shoreworkers and fishermen as represented by the United Fishermen and Allied Workers Union should have two seats on the new board. Gillnet interests represented by Pacific Gillnetters Association, one seat. Troll, ourselves, PTA, one seat. Northern Trollers Association, one seat. Gulf Trollers Association, one seat, three for Troll. Seine interests, the Pacific Vessel Owners' Association, one seat. Pacific Coast Salmon Seiners Association to be brought in for another seat. For the processors, the Fisheries Council of B.C. to represent the major processors. The Prince Rupert Fishermen's Co-op to represent co-op processors. The Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association to represent the independent processors. In addition, the Deep Sea Trawlers Association to represent the draggers and bottomfish. The Mariculture Association of B.C. and the Pacific Coast Fishing Vessel Owners Guild, representing the halibut fishery.

This would result in a board with more balanced representation between traditional gear types. There would be two effective votes for gillnet, including the union vote, three for seine, again including the union vote and three for troll. It would include previously unrepresented interests and retain other fisheries representation.

[*Traduction*]

approche nouvelle et innovatrice qui aborde ces préoccupations et reconnaît les réalités et les contraintes qui viennent d'être exposées.

Nous recommandons la dissolution du conseil consultatif du ministre et son remplacement par un organisme consultatif à deux volets qui est présenté dans notre mémoire sous forme de diagramme. Trois conseils consultatifs, de niveau inférieur, financés par le gouvernement, seraient établis pour représenter les secteurs commercial, sportif et autochtone. La représentation des organisations demeurerait à ce niveau. C'est en effet une structure qui légitime ce qui, en réalité, se passe dans la pratique, où les secteurs sportifs et autochtones, plus souvent qu'autrement, font part de leurs préoccupations directement au ministre, indépendamment du conseil consultatif du ministre.

Étant donné qu'un groupe siège dans un conseil consultatif, selon le bon plaisir du ministre, nous recommandons que la composition des membres soit publiquement affichée avant l'acceptation de la représentation dans n'importe quel conseil consultatif. Cela indiquerait plusieurs points au ministre: qui le groupe représente vraiment, combien de personnes, et s'il y a une duplication quelconque de représentation. Cela fournirait ainsi au ministre les informations qu'il doit avoir pour déterminer de façon convenable si un groupe quelconque doit faire partie du conseil consultatif.

Nous allons maintenant présenter la proposition sur la constitution du conseil consultatif des pêches commerciales—et je ne vais pas vous la lire en détail, parce que vous l'avez devant vous—mais cette structure proposée . . . Peut-être que j'y reviendrai. Nous proposons que le personnel de terre et les pêcheurs, représentés par la *United Fishermen and Allied Workers Union* détiennent deux sièges au nouveau conseil. Ceux qui pratiquent la pêche au filet maillant, représentés par la *Pacific Gillnetters Association*, un siège. Ceux qui pratiquent la pêche à la ligne traînante, nous-mêmes, la PTA, un siège. La *Northern Trollers Association*, un siège. La *Gulf Trollers Association*, un siège; trois pour les pêcheurs à la ligne traînante. Les pêcheurs à la senne, représentés par la *Pacific Vessel Owners' Association*, un siège. La *Pacific Coast Salmon Seiners Association*, qui doit être acceptée, un autre siège. Dans le cas des transformateurs, le Conseil des pêcheries de la Colombie-Britannique devrait représenter les principaux transformateurs. La *Fishermen's Co-op* de Prince Rupert devrait représenter les transformateurs réunis en coopérative. La *Seafood Buyers Advisory Association*, de l'île de Vancouver, devrait représenter les transformateurs indépendants. En outre, la *Deep Sea Trawlers Association* devrait représenter les pêcheurs à la drague et ceux qui pêchent le poisson de fond. La *Mariculture Association* de la Colombie-Britannique et la *Pacific Coast Fishing Vessel Owners Guild* devraient représenter les pêcheurs de flétan.

Ainsi, nous aurions un conseil dont la représentation serait mieux équilibrée selon les différents types d'engins traditionnels. Il y aurait deux voix effectives pour les pêcheurs au filet maillant, incluant la voix du syndicat, trois pour les pêcheurs à la senne, encore une fois incluant la voix du syndicat, et trois pour les pêcheurs à la ligne traînante. Cela engloberait des

[*Text*]

• 1015

As far as the Sport Fishing Advisory Board and Native Fishing Advisory Board are concerned, we only have one comment we feel applies to both. Just as the commercial fishing advisory board has its camps, so too do these others. On the SFAB it is commercial sport versus recreational; on the NFAB it is traditional or inland fisheries versus coastal commercial fishing concerns specific to native fishermen. These interests likewise need to be balanced and effective representation sought.

In summation, this split advisory board approach and restructuring of the Commercial Fishing Advisory Board would legitimize what happens now; address the concerns of sport and native sectors relative to their inclusion in a commercially dominated board; realign representation within the commercial sector based upon the organizations that currently exist; bring in new and emerging commercial sectors; recognize groups that should have representation but have not; better balance the traditional commercial gear sectors, recognizing organizations for whom they really represent regardless of title; and address regional sectoral and species-specific concerns.

This structure of three advisory boards does not, however, address the problems inherent in organizational or constituency representation. Hence our recommendation for a higher tier, the Pacific Fisheries Advisory Council. We recommend that this council be comprised of nine members, government funded and appointed by the Minister. It should be drawn from nominations proposed by the three advisory boards or where the Minister solicits recommendations from other fisheries-related organizations.

We propose that for each board's nomination five individuals be proposed for the Minister's consideration, and that these nominees not be members of the advisory boards or serving officers of represented organizations. Neither should they necessarily be actively involved in the fishery.

We strongly urge that selected nominees for the council should be knowledgeable, objective people of unquestioned integrity, known and respected in the natural resources field.

If insufficient or inappropriate nominations are received, the Minister at his discretion should then appoint those individuals he feels meet the outlined requirements. In any case, he should make the rationale for his decisions public.

[*Translation*]

intérêts non représentés auparavant et maintiendrait d'autres représentations en matière de pêche.

En ce qui concerne le *Sport Fishing Advisory Board* et le *Native Fishing Advisory Board*, nous n'avons qu'un commentaire à faire qui, croyons-nous, s'applique à ces deux commissions. De la même façon que la commission consultative sur la pêche commerciale a ses positions, ces deux commissions également. Au SFAB, c'est la pêche sportive commerciale contre la pêche récréative; au NFAD, ce sont des questions de pêche intérieure ou traditionnelle contre des questions de pêche commerciale côtière spécifiques aux pêcheurs autochtones. Ces intérêts doivent également être considérés équitablement et il faut chercher à obtenir une représentation efficace.

En résumé, cette approche de division de la commission consultative et la restructuration du *Commercial Fishing Advisory Board* justifieraient ce qui est en train de se produire; traiter des préoccupations des secteurs sportifs et autochtones en ce qui a trait à leur inclusion dans une commission à prédominance commerciale; réaligner la représentation dans le secteur commercial en fonction des organisations qui existent à l'heure actuelle; intégrer des secteurs commerciaux neufs ou en voie d'émergence; reconnaître des groupes qui devraient être représentés, mais ne le sont pas; voir à équilibrer les secteurs traditionnels des engins de pêche commerciale en identifiant les organisations par lesquelles ils sont véritablement représentés, quel que soit le nom de ces organisations; et traiter des préoccupations d'ordre sectoriel, régional et spécifiques à des espèces.

Cette structure à trois commissions consultatives ne permet cependant pas de traiter des problèmes inhérents à la représentation d'une organisation ou d'un groupe. De là, notre recommandation concernant la création d'un niveau hiérarchique plus élevé: le *Pacific Fisheries Advisory Council*. Nous proposons que ce conseil comporte neuf membres, soit subventionné par le gouvernement et établi par le ministre. Les membres devraient être choisis à partir des nominations proposées par les trois commissions consultatives ou encore des recommandations faites par des organisations liées au secteur des pêches, en réponse aux demandes du ministre.

Nous suggérons que pour chaque nomination à la commission, cinq noms soient proposés au ministre et que ces candidats ne soient ni membres des commissions consultatives ni des agents des organisations représentées. Ils ne doivent pas nécessairement être actifs dans le domaine des pêches.

Il nous apparaît de la plus haute importance que les candidats choisis possèdent de vastes connaissances en matière de ressources naturelles, soient des gens objectifs dont l'intégrité ne fait aucun doute, qui sont connus et respectés dans le domaine des ressources naturelles.

Si le nombre de noms reçus est insuffisant ou inapproprié, le ministre, à sa discrétion, doit nommer les personnes qui, selon lui, répondent le mieux aux exigences. Dans un cas comme dans l'autre, le ministre doit expliquer publiquement sa décision.

[*Texte*]

This modified wise-man approach parallels several other structures recognized as effective in dealing with a fishery. We refer specifically to the Fleet Rationalization Committee, the International Pacific Salmon Fisheries Commission, and the International Pacific Halibut Commission.

It is our recommendation that once constituted, the Pacific Fisheries Advisory Council retain the services of an executive director on a contract basis, whose function would be to retain and manage an independent secretariat, act as the council spokesman, chair council meetings, and act as a general facilitor.

We see this two-tiered advisory structure as operating in the following manner. The Minister would deal solely with the Pacific Fisheries Advisory Council and not at the board level. This would buffer him from the often conflicting and contradictory pressures of multiple groups and make his advisory process more effective in terms of use of his time and resources. It would deflect lobbying pressures on the Minister and direct them to the council. It would result in more equitable recommendations and would be results-oriented.

When the Minister refers an issue to the council or solicits its advice, the council would in turn refer the request to all three advisory boards for their input. Upon receipt of their input within a specified time-frame, the council would append its own comment and/or recommendations for the Minister's consideration and make its recommendations known back to the boards.

When an advisory document originates at the board level, be it unanimous or a majority position, it would be submitted to the council. The council would then forward it to the other two boards for their comments. Upon receipt of comment back the council would include its own recommendations if desired and submit the package to the Minister. The council would clearly identify where it originated, what the board vote was, what comment had been received from the other boards, and what the council's own views are.

For instance, advice from the Sports Fishing Advisory Board would have appended to it comments from the Native Fisheries Advisory Board and the Commercial Fisheries Advisory Board. It would be clearly identified as SFAB advice, and it would be clear that the additional comments were precisely that, secondary comments.

• 1020

In no instance would the council modify or withhold advice from the board level, nor should the Minister accept such documents directly from the advisory boards.

In the event of board advice being received by the council which includes a dissenting position, the council should be required to try to resolve the conflict. In this case, organizations within the particular board that form the dissenting

[*Traduction*]

Cette approche modifiée du recours à un sage vaut bien plusieurs autres structures reconnues comme étant efficaces dans le domaine des pêches. Nous parlons notamment du *Fleet Rationalization Committee*, de la Commission des pêcheries de saumon du Pacifique, et de la *International Pacific Halibut Commission*.

Nous recommandons qu'une fois établi, le *Pacific Fisheries Advisory Council* retienne les services d'un directeur exécutif contractuel dont la tâche serait d'embaucher et de gérer un secrétariat indépendant, d'agir à titre de porte-parole du conseil, de présider les réunions du conseil et d'agir au titre général d'animateur.

D'après nous, cette structure consultative à deux niveaux fonctionnerait de la façon suivante. Le ministre n'aurait des contacts qu'avec le *Pacific Fisheries Advisory Council*, et non pas au niveau des commissions. Cela lui éviterait les conflits et les contradictions issus souvent du contact entre de nombreux groupes et rendrait ainsi le processus de consultation plus efficace en termes de temps et de ressources. Les groupes de pression seraient en contact direct avec le conseil, mais pas avec le ministre, ce qui permettrait à celui-ci de faire des recommandations plus justes et d'obtenir plus de résultats.

Lorsque le ministre renvoie une question au conseil et lui demande son avis, le conseil renvoie alors la demande aux trois commissions consultatives. Lorsque le conseil reçoit les commentaires des commissions après le délai établi, il y ajoute ses propres commentaires et recommandations dont il informera les commissions et fait parvenir le tout au ministre.

Dans les cas où un document consultatif provient du niveau des commissions, qu'il représente l'unanimité ou la position de la majorité, il doit être soumis au conseil. Le conseil envoie ensuite ce document aux deux autres commissions pour qu'elles apportent leurs commentaires. Lorsque le conseil reçoit ces commentaires, il y ajoute ses propres recommandations, le cas échéant, et envoie le tout au ministre. Le conseil doit prendre soin d'identifier clairement l'origine du document, le vote de la commission, les commentaires reçus par les autres commissions et la propre position du conseil.

Par exemple, les conseils de la *Sports Fishing Advisory Board* comporteraient en annexe les commentaires de la *Native Fisheries Advisory Board* et de la *Commercial Fisheries Advisory Board*. Ce document serait clairement identifié comme provenant de la *Sports Fishing Advisory Board*, et les commentaires additionnels seraient clairement identifiés comme étant des commentaires secondaires.

En aucun cas, le conseil ne doit modifier ou refuser les recommadations au niveau de la commission. De plus, le ministre ne doit pas accepter de tels documents directement des commissions consultatives.

Dans le cas où les recommandations de la commission adressées au conseil contiennent une opinion divergente, le conseil devrait tenter de résoudre le conflit. Dans ce cas, les organisations à l'intérieur de cette commission, qui ont une

[*Text*]

position should be encouraged to present their case directly to the council. If resolution of such differences is not forthcoming, the council should be required to add its own recommendations and clearly identify the source of the dissenting positions and the actions it has taken. In no way should this process mean that individuals or organizations would lose their democratic right of direct representation or contact with their elected officials.

The council should be empowered to initiate advice to the Minister by soliciting comment from the boards subject to the foregoing guidelines.

There must be reportability and accountability between all levels. Submissions from any board, other boards' comment and the council's recommendations to the Minister must be conveyed to all the boards. The council should be required to submit full minutes of its meetings to all boards and to the Minister within a specified timeframe. Dissenting positions must be clearly set down and the rationale behind the council's recommendations should be made clear. All submissions, comments and the council's recommendations should be public information.

The three advisory boards—commercial, sport and native—should manage their own affairs. They should elect their own chairperson, call their own meetings, establish their own working committees and retain the services of their own secretariats.

Similarly, the Pacific Fisheries Advisory Council should meet as required, either by request of the Minister, at the request of a board, or on its own initiative.

The council's executive director should be the contact point for all liaison between the advisory boards, between the advisory boards and the council, and between the council and the Minister's office.

The Department of Fisheries and Oceans should be available to any board or to the council in a consultative capacity. They should not directly submit matters for consideration to any level or component of the advisory structure. Rather, such requests should be submitted to the Minister's office for prioritizing and approval. This does not mean that DFO managers should not meet with individual organizations to explore alternatives or to fine tune management plans. What this would mean is that the minister would be totally aware of the actions of his department and that Pacific region would not be able to side-track, defuse or compromise the advisory process.

The advisory process should deal with major policy issues, such as the allocations for 1985 pink salmon run. It should not be charged with developing working-level details. Management must remain the responsibility of DFO. In this context, we have serious reservations about the appropriateness of regional

[*Translation*]

opinion différente, devraient être encouragées à présenter leur point de vue directement au conseil. Si la résolution de ces différences ne peut se faire rapidement, le conseil doit présenter ses propres recommandations et identifier clairement la source des opinions contraires, ainsi que les mesures qu'il a prises. Cela ne signifie aucunement que des personnes individuelles ou des organisations perdraient leur droit démocratique à la représentation directe ou à la communication avec ceux qu'elles ont élus.

Le conseil devrait être autorisé à conseiller le ministre en demandant des commentaires aux commissions. conformément aux lignes directrices ci-dessus.

Il doit y avoir un échange d'information et une relation de responsabilité entre tous les niveaux. Les mémoires d'une des commissions, les commentaires des autres commissions et les recommandations du conseil au ministre doivent être fournis à toutes les commissions. Le conseil devrait être obligé de faire parvenir à toutes les commissions et au ministre, à l'intérieur d'un échéancier établi, le procès-verbal complet de ses réunions. Les opinions différentes, ainsi que la justification des recommandations du conseil, doivent être clairement indiquées. Tous les mémoires, les commentaires et les recommandations du conseil doivent être accessibles à la consultation publique.

Les trois commissions consultatives—secteurs commercial, sportif et autochtone—doivent gérer leurs propres affaires. Ils doivent élire leur propre président, organiser leurs réunions, établir leurs comités d'étude et recruter leur personnel de soutien.

De même, le Conseil consultatif sur les pêches du Pacifique doit se réunir selon les exigences requises, soit à la demande du ministre, soit à celle d'une commission, soit de sa propre initiative.

Le directeur exécutif du conseil doit être le centre de liaison entre les commissions consultatives elles-mêmes, entre les commissions consultatives et le conseil, et entre le conseil et le bureau du ministre.

Le ministère des Pêches et Océans doit être accessible à n'importe quelle commission ou au conseil à des fins consultatives. Les fonctionnaires ne doivent demander directement à aucun niveau ou composante de la structure consultative l'étude de dossiers. Ces demandes doivent plutôt être présentées au bureau du ministre, qui en détermine l'importance prioritaire et les approuve ou non. Cela ne signifie pas que les gestionnaires de PO doivent s'abstenir de rencontrer les organisations individuelles afin d'explorer les solutions de rechance ou d'améliorer les plans de gestion. Cela implique cependant que le ministre serait très bien renseigné sur les mesures prises par son ministère et que la région du Pacifique ne pourrait contourner, désamorcer ou compromettre le processus consultatif.

Le processus consultatif doit traiter des questions de politique, comme les contingents pour la montaison du saumon rose en 1985. Il ne devrait pas être chargé de détailler les données au niveau de l'exploitation elle-même. La gestion doit demeurer une responsabilité de PO. Dans ce contexte, nous

[*Texte*]

and/or species-specific management advisory groups as they are now appearing. These reservations centre on concerns that these groups have the potential of further fracturing the industry on a regional, gear type or species basis and may not only create additional lobby pressure, but in the end may defeat the consultative process.

The Pacific Trollers Association is aware that criticism of this proposal will take the form of suggestions that this two-tiered approach with a council and split lower-level boards adds a layer of complexity to an already complex situation. To some extent, this may be true. It is, however, our opinion that not only are the current problems the result of organizational or constituency representation but also that it will not be possible to eliminate this factor at the board level. Representatives will continue to be forced by the very fact of their status to posture, to take polarized positions and to be dogmatic. Therefore, some higher authority unconstrained by these internecine allegiances is desperately needed to resolve differences between competing sectors, defuse potential conflict and streamline the advisory process.

We wish to emphasize that the existing structure has not worked, is not working and will not work to resolve contentious issues. It should also be clearly understood that this proposal for change should not be implemented piecemeal. We consider it to be an integrated package that will only be effective if both levels of the consultative process are established. In particular, we would consider it extremely unwise to adopt the recommendations vis-à-vis the advisory boards without establishing the Pacific fisheries advisory council. Should this take place, we foresee the high probability of representative organizations continuing to have no alternative other than the courts to appeal resource allocation decisions.

• 1030

The state of the resource and the industries that depend upon it demand effective and equitable resolution of conflict. With this proposal, we admit we are looking for the Roderick Haig-Browns of this world.

Mr. Alan Meadows (Past President and Chairman of the Fisheries Planning Committee, Pacific Trollers Association): Mr. Chairman, if I could just reiterate something along the lines of what Dave has talked about here, we feel that the consultative process—or more accurately, the lack of an effective consultative process—as it now stands in fisheries today is the root cause of many of the pressing problems we have on the Pacific coast here in the fisheries. Without an effective consultative process, we believe we are really not going to be able to deal with contentious issues such as allocation between the user groups, interception versus terminal fisheries, relating to market demands, data requirements for effective fisheries management, fleet rationalization, buy-back, issues such as high seas interceptions, how to deal

[*Traduction*]

avons de sérieures réserves concernant la justification des groupes consultatifs de gestion régionale ou d'espèces qui se forment actuellement. Ces réserves tiennent surtout à la possibilité que ces groupes fractionnent encore plus l'industrie sur la base de régions, d'engins ou d'espèces, et que non seulement ils engendrent des pressions politiques additionnelles, mais, qu'à la fin, ils minent les processus consultatif.

La *Pacific Trollers Association* est consciente qu'on critiquera cette proposition en soulignant que cette approche à deux étages, avec un conseil et des commissions séparées à un niveau inférieur augmente la complexité de cette situation déjà compliquée. Dans une certaine mesure, cela est vrai. Nous croyons, cependant, que non seulement les problèmes actuels sont le résultat de la représentation d'organisations ou de groupes, mais aussi qu'il sera impossible d'éliminer ce facteur au niveau de la commission. Les représentants seront forcés, de par leur situation dans l'état des affaires, d'adopter des points de vue polarisés et dogmatiques. En conséquence, la présence d'une autorité supérieure, non limitée par ces points de vue contraires et combatifs, est absolument nécessaire pour résoudre les différences entre les secteurs concurrentiels, aplanir les conflits possibles et rendre plus efficace le processus consultatif.

Nous désirons souligner que la structure actuelle n'a pas su dans le passé, et ne saura pas plus maintenant ou dans le futur, résoudre les questions contestées. De plus, il doit être parfaitement compris que cette proposition de changement ne doit pas être mise en application de façon fragmentaire. Nous considérons cela comme un ensemble intégré qui ne sera utile que si les deux niveaux de consultation sont établies. Nous trouvons particulièrement qu'il serait très peu sage d'adopter les recommandations faites aux conseils consultatifs sans d'abord mettre sur pied le conseil consultatif des pêches du Pacifique. Si cela se produisait, il est très probable que les organisations représentatives continuent de ne pouvoir faire autre chose que de demander aux tribunaux d'en appeler des décisions d'affectation des ressources.

L'état actuel des ressources et des industries qui en dépendent exige un règlement valable et équitable du conflit. Nous savons sincèrement que cette proposition équivaut à rechercher l'impossible.

M. Alan Meadows (ex-président et président du comité de planification des pêches, Association des pêcheurs à la ligne du Pacifique): Monsieur le président, si je peux me permettre de revenir sur quelques points mentionnés par Dave, nous croyons que le processus de consultation—ou plus précisément, l'absence d'un procédé de consultation efficace—qui existe actuellement dans les pêches est à la base de bien des problèmes pressants que nous connaissons actuellement dans les pêches de la côte du Pacifique. S'il n'y a pas de procédé de consultation valable, nous croyons que nous ne pourrons vraiment pas régler tous les litiges, comme la répartition des ressources entre les groupes d'utilisateurs, l'interception des prises par rapport aux pêches terminales, la demande du marché, les données nécessaires pour une gestion efficace des

[*Text*]

with that, and future potential emerging fisheries such as mariculture and aquaculture.

I suppose where we are coming in all this is that our new Minister of Fisheries, John Fraser, prior to the election had, as one of his fundamental commitments . . . A very solid promise, in our view, made by Mr. Fraser was that he was intending to form a new, more representative, more equitable, industry advisory board. We are wondering what happened to that commitment.

We have seen since the election and to the present where we are engaging in further consultations within industry along the same lines of the existing Minister's Advisory Council. Mr. Fraser, rather than restructuring that process, seems to be providing it with even further legitimization. This certainly worries us, because as we have stated, the current consultative process is not working and in our view will never work. So if others agree with us, and we hope they do, that it in fact is at the root of many of our problems, we certainly have to address that issue first and foremost.

The Chairman: Thank you, Mr. Meadows. Is that end of your formal presentation?

Mr. Elliott: Except to say that we have been engaging in some of the old scenarios within the Minister's Advisory Council being replayed in the last little while, things we are not happy with, things we have seen were said to have been done and were not.

This association, as some of you are aware, went to considerable expense just a couple of weeks ago to send a delegation to Ottawa to express those concerns. We are following that today. So some of what you gentlemen may hear today is in some sense repetition of what some of you heard in Ottawa. I hope those of you who did hear us in Ottawa will not take offence at that.

The Chairman: Ray, did you give me a signal to be on the question list?

• 1035

Mr. Skelly: I want to be on the list.

The Chairman: I was going to say something. You members should make a point of asking groups that come before us if they agree with the position put forth by the trollers association on this issue, because if we can get consensus, it would be useful to take that back to the Minister.

Mr. Elliott: Mr. Chairman, one point of clarification is that this document you have before you is a reissuance, if you will, of the document that was sent to the Minister in December. When the Minister first met with his advisory council in the fall of last year, one of the things he asked for was specific proposals on a number of issues, particularly buy-back and the consultative process. Our association developed this brief

[*Translation*]

pêches, la rationalisation des flottes, le rachat des permis et d'autres questions, comme les interceptions en haute-mer, la façon de résoudre ce problème et les nouvelles pêcheries, comme la mariculture et l'aquiculture.

Je suppose que tout cela est, pour notre nouveau ministre des Pêches, l'honorable John Fraser, qui, avant l'élection, s'était engagé . . . Une promesse très ferme, à notre avis, faite par M. Fraser, selon laquelle il avait l'intention de mettre sur pied un nouveau comité consultatif de l'industrie plus représentatif et plus équitable. Nous nous demandons ce qui est advenu de cette promesse.

Jusqu'à présent, depuis les élections, nous nous sommes engagés dans de longues consultations avec l'industrie, dans le même cadre que l'actuel conseil consultatif du ministre, Plutôt que de restructurer ce procédé, M. Fraser semble le légitimer davantage. Cela nous préoccupe beaucoup, étant donné, comme nous l'avons déjà mentionné, que le processus consultatif actuel n'est pas efficace et, d'après nous, il ne le sera jamais. Ainsi, si d'autres sont d'accord avec nous, et nous l'espérons, à savoir que c'est là l'origine d'un grand nombre de nos problèmes, nous devons d'abord nous attaquer à cette question.

Le président: Merci, monsieur Meadows. Cela clôt-il votre présentation officielle?

M. Elliott: Je voudrais seulement dire que nous nous sommes engagés dans certains vieux scénarios que le conseil consultatif du ministre a joués tout récemment, quelque chose dont nous ne sommes pas fiers, des choses qu'on dit avoir été faites et qui ne l'ont pas été.

Comme certains d'entre vous le savent, cette association s'est mise en frais, il y a tout juste deux semaines, pour envoyer une délégation à Ottawa pour exprimer nos préoccupations. Notre exposé d'aujourd'hui n'en est que la suite. Et certaines choses qui ont été dites aujourd'hui sont, pour quelques-uns d'entre vous, la répétition de ce que vous avez entendu à Ottawa. J'espère que ceux d'entre vous qui avez entendu ces commentaires à Ottawa n'en seront pas offensés.

Le président: Ray, m'avez-vous fait le signal comme quoi vous vouliez être sur la liste des intervenants?

M. Skelly: Oui, je veux être sur la liste.

Le président: Je voulais dire quelque chose. Vous, les membres, devriez demander aux groupes qui se présentent devant nous s'ils sont d'accord avec la position prise par l'association des pêcheurs à la ligne au sujet de cette question, parce que si nous pouvons obtenir le consensus, ce serait au moins quelque chose de positif à présenter au ministre.

M. Elliott: Monsieur le président, j'aimerais clarifier que le document qui vous a été présenté n'est qu'une nouvelle édition, si vous voulez, du document qui a été envoyé au ministre en décembre. Lorsque le ministre a rencontré pour la première fois le conseil consultatif, à l'automne de l'année dernière, l'une des choses qu'il a demandées était de lui présenter des propositions précises sur un certain nombre de questions,

[*Texte*]

through a fairly exhaustive internal process and submitted it to the Minister in December. We received some general comment from him that it was "the best document and the most substantive he had seen". But we are seriously wondering what has happened to it since.

The Chairman: Maybe we could instruct the Parliamentary Secretary to check that with the Minister, just to see if the Minister would be kind enough to let these people know what has happened. It is a reasonable proposal and they are reasonable people. They should expect to get a reply.

Mr. Henderson: It is a very interesting proposal, and one I would like to follow up on. As for the composition of the commercial fishing advisory board that you mention here, we know, as previously mentioned, the consultative process that is now in place certainly has not been working. We found that as we had our hearings in other places before we got to Nanaimo: there has been a lot of dissatisfaction with the kind of consultative process that has been going on. Certainly this looks like a very interesting proposal.

I have a couple of questions on it, more for clarification, on how an organization, we will say like the Pacific Gillnetters Association, would appoint the member. Most of the advisory boards are basically selected by the Minister, and that is probably where they broke down. But would that be an elected position, a seat to this advisory board, someone the Minister would go to—an association like the Pacific Gillnetters Association—and say, okay, you make recommendations to me on whom you want to represent you on that board?

Mr. Elliott: What generally happens now is a group is deemed to be included on a board *en masse*, and then the group itself chooses its representative. Our association has seen fit over the years in MAC to vary its representation, depending on how burnt-out our prior rep was or what the issue of the day is, and draw upon the expertise in our ranks. But it has been solely the prerogative of the association or the organization to propose its representative. I think that process works well and should probably be kept in this proposal as far as the board level is concerned.

Mr. Meadows: We see no problem with that, Mr. Henderson, at the board level, where various groups simply send the individual or the representative they feel is appropriate. It is at the council level where we feel constituency representation has to be done away with, because if you have people at that higher level representing constituencies, then all you end up with is axe-griding and posturing and polarized positions. What we are saying in our proposal is that we need that higher level as an objective arbitration decision-making body where you can get away from the posturing, axe-grinding, polarized positions.

[*Traduction*]

particulièrement le rachat des permis et le processus de consultation. Notre association a donc rédigé ce mémoire à la suite d'un processus interne assez poussé et l'a soumis au ministre en décembre. Le ministre l'a commenté en disant que c'était le meilleur document et le plus substantiel qu'il ait vu. Mais nous nous demandons sérieusement ce qu'il en est advenu depuis.

Le président: Nous pourrions peut-être demander au secrétaire parlementaire de vérifier auprès du ministre, simplement pour voir si le ministre aurait l'obligeance de dire à ces personnes ce qui est advenu. Cette proposition est raisonnable et elle vient de personnes raisonnables. Elles devraient donc s'attendre à recevoir une réponse.

M. Henderson: Cette proposition est très intéressante et j'aimerais en connaître le déroulement. En ce qui a trait à la composition du conseil consultatif sur la pêche commerciale dont vous parlez ici, nous savons, comme il a déjà été mentionné, que le processus de consultation qui a été mis en place n'a pas donné de bons résultats. Nous nous en sommes rendu compte lors de nos audiences avant d'arriver à Nanaïmo: ce processus de consultation donnait lieu à beaucoup d'insatisfaction. Cette proposition semble donc très intéressante.

J'aimerais poser quelques questions à ce sujet, pour plus de clarté, pour savoir comment une organisation comme, disons, l'Association des pêcheurs au filet maillant du Pacifique, nomme ses membres. La plupart des conseils consultatifs sont presque entièrement choisis par le ministre, et c'est probablement là que ça ne va pas. Un siège au sein de ce comité consultatif devrait-il devenir un poste élu, quelqu'un auprès de qui le ministre pourrait s'adresser—une association comme l'Association des pêcheurs au filet maillant du Pacifique—et leur dire: d'accord, vous pouvez me faire des recommandations quant à la personne que vous voulez avoir comme représentant.

M. Elliott: Ce qui se produit actuellement, c'est qu'un groupe est considéré inclus dans un conseil *en masse*, et ensuite, ce groupe choisit son représentant. Notre association a cru bon au cours des années de varier sa représentation au sein du conseil consultatif du ministre, selon que notre représentant précédent était brûlé ou non, ou encore en fonction de la question débattue, et nommait donc le représentant en fonction de ses compétences. Mais le choix du représentant a toujours été la prérogative de l'association ou de l'organisation. Je crois que c'est un bon procédé et qu'il devrait probablement être conservé à l'intérieur de cette proposition, du moins en ce qui a trait au niveau du conseil.

M. Meadows: Nous ne voyons aucune difficulté à cela, monsieur Henderson, au niveau du conseil, où divers groupes envoient simplement quelqu'un ou un groupe représentatif qu'ils ont choisis. C'est au niveau du conseil consultatif que nous croyons qu'il faudrait abolir la représentation électorale, étant donné que s'il y a des personnes à ce niveau élevé représentant des circonscriptions électorales, tout ce que vous obtenez, c'est des postes qui ne servent qu'à défendre les intérêts personnels de certains groupes et à polariser les efforts. Ce que nous disons dans notre proposition, c'est que nous avons besoin de ce niveau supérieur de consultation en tant

[*Text*]

• 1040

Mr. Henderson: I guess there might have been a misunderstanding. I was asking about the top level, the council level, where each group that you have identified here, the United Fishermen and Allied Workers' Union, 2 seats, the gillnetters, 1 seat. I guess what I was asking was: How do you see those being appointed by your respective associations or organizations?

Mr. Elliott: Mr. Henderson, when you are talking about those seats . . . On that chart you have in front of you, on page 15, those are seats within the Commercial Fishing Advisory Board. They are not the higher level council. What we are saying is that each one of those people, the United Fishermen and Allied Workers' Union, that sat around . . . or within that board, be represented in that manner. But at the council level, the Commercial Fishing Advisory Board as a whole, the Sport Fishing Advisory Board as a whole, the Native Fishing Advisory Board as a whole, would propose five individuals to the Minister for the Minister to select his council from. And those five people whom each of those boards would submit, should not be, or must not be representatives of organizations or serving officers.

Mr. Henderson: Oh. I see.

Mr. Elliott: This is where the wise-men approach comes in.

Mr. Henderson: Yes.

Mr. Elliott: Admittedly, that is where the difficulty in this process would arise. It is in finding those people. But nobody ever said it would be easy.

Mr. Henderson: So the kind of representative that may be selected may not be, for instance, a fisherman. It could be someone who is very knowledgeable within the industry and probably with some legal background and that sort of thing.

Mr. Elliott: It could be any number of people. It could even be a politician.

Mr. Henderson: Good heavens, no!

The Chairman: Mr. Kasmer, did you want to say something in reply to Mr. Henderson?

Mr. T. Kasmer (Constitutional Vice-President, Pacific Trollers Association): Mr. Chairman, it was not in reply to Mr. Henderson. But before we get too far into the questioning here, I would like to point out that we do have additional material to present to you, if it is not inappropriate. These are some additional issues we have been working on until the eleventh hour and I am afraid I could not even get enough copies made up at the late hour for the full committee.

They are just some subsidiary issues to the main one we are going to touch on today. It covers the high seas Japanese

[*Translation*]

qu'organisme arbitral et objectif de prise de décisions exempt des défauts susmentionnés.

M. Henderson: Je crois qu'il a dû y avoir un malentendu. Ma question portait sur le niveau supérieur, le niveau du conseil consultatif où chaque groupe que vous avez identifié ici, la *United Fishermen and Allied Workers' Union*, deux sièges, les pêcheurs au filet maillant, un siège. Je crois que ma question était: comment considérez-vous ceux qui sont nommés par vos associations ou organismes respectifs?

M. Elliott: Monsieur Henderson, lorsque vous parlez de ces sièges . . . Sur le tableau que vous avez devant vous, à la page 15, ce sont là des sièges à l'intérieur du Conseil consultatif sur la pêche commerciale. Ce n'est pas le conseil supérieur. Ce que nous disons, c'est que chacune de ces personnes, la *United Fishermen and Allied Workers' Union*, qui occupent un siège . . . ou qui font partie du conseil, soit représentée de cette façon. Mais au niveau du conseil consultatif, le Conseil consultatif sur la pêche commerciale en tant que tout, le Conseil consultatif sur la pêche sportive en tant que tout, le Conseil consultatif sur la pêche des autochtones en tant que tout, pourraient proposer cinq personnes au ministre parmi lesquelles il pourrait former son conseil. Et ces cinq personnes que les conseils proposeraient ne devraient pas être des représentants d'organisations ni fonctionnaires.

M. Henderson: Oh, je vois.

M. Elliott: C'est là qu'intervient le principe du sage.

M. Henderson: Oui.

M. Elliott: Il faut reconnaître que c'est là qu'apparaît la difficulté de ce procédé. C'est justement de trouver ces personnes. Mais personne n'a jamais dit que c'était pour être facile.

M. Henderson: Ainsi, le genre de représentant qui pourrait être choisi ne pourrait pas être, par exemple, un pêcheur. Ce pourrait être quelqu'un qui est bien au courant de cette industrie et probablement ayant certaines connaissances juridiques, et ce genre de choses.

M. Elliott: Ce pourrait être n'importe qui. Ce pourrait même être un politicien.

M. Henderson: J'espère bien que non!

Le président: Monsieur Kasmer, vouliez-vous dire quelque chose en réponse à M. Henderson?

M. T. Kasmer (*Constitutional Vice-President, Pacific Trollers Association*): Monsieur le président, ce n'est pas en réponse à M. Henderson. Mais avant de nous aventurer trop loin dans la période des questions, j'aimerais faire remarquer que nous avons d'autres choses à vous présenter, si ce n'est pas inapproprié. Il s'agit d'autres questions que nous avons étudiées jusqu'à la onzième heure, et j'ai bien peur que nous n'ayons pas suffisamment d'exemplaires pour tous les membres du Comité.

Ce ne sont que des questions auxiliaires que nous aimerions étudier aujourd'hui. Elles portent sur la pêche japonaise au

[*Texte*]

gillnet fishery, the salmon interception fishery, comments on the Small Craft Harbours Program, particularly in relation to the Nanaimo harbour which is not a part of the Small Craft Harbours Program. And a list of recommendations for small craft harbours. If we could distribute these or give these to the committee for your consideration, we would also be more than willing to answer any questions you have about them.

The Chairman: Mr. Fulton.

Mr. Fulton: I do not think we even need a motion, Mr. Chairman. I am sure we can accept it as an exhibit.

The Chairman: Mr. Henderson, do you have one more question?

Mr. Henderson: No. But I just want to say it is a very interesting proposal, one which certainly we should be giving a lot of consideration and study to. And possibly the Minister . . . you have presented it to him. Possibly we can get some idea from the Parliamentary Secretary of the direction the Minister may well be considering at this time. Obviously something has to take place with the consultative process and the process of management of the fishery out here, and that seems to be an excellent approach to it. So I commend you for that and hopefully we will be able to deal with it more extensively at a later date.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson.

Gentlemen, I have four more questioners on the list and we have just about 20 minutes left. So I will have to tie you right down to five minutes tight, I guess. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman.

I want to first of all comment on the consultative process and maybe just take your proposal and bounce it off my colleagues. Maybe, rather than endorsing one particular model over another, I think the Pacific Trollers have definitely taken a hard look at the question, its shortcomings and put forward a very well thought out proposal. But I think we should be striving to recommend to the Minister the principles upon which consultation should be based. Maybe you could comment on this.

• 1045

Basically, any organization that purports to consult or recommend to the Minister should be representative of the major fishing organizations on the coast of British Columbia. Its members should be accountable to its organizations and they should strive to reach consensus positions in the fishing plan. The Minister should exercise his authority where consensus is not possible. Every organization would have the right, almost as an appeal, to approach and make a representation to the Minister. On the other side of the coin, the Minister, in order to give credibility and authority to his advisory committee, should again refer people back to it to try to seek consensus rather than imposing solutions that in the public's eye might be deemed to be favouring one group over another.

[*Traduction*]

filet maillant en haute mer, la pêche d'interception du saumon, des commentaires sur le programme des ports pour petits bateaux, particulièrement en ce qui a trait au port de Nanaïmo, qui ne fait pas partie de ce programme; ainsi qu'une liste de recommandations pour les ports pour petits bateaux. Si nous pouvons distribuer ces copies ou les donner à étudier au Comité, nous serons plus qu'heureux de répondre à vos questions.

Le président: Monsieur Fulton.

M. Fulton: Je ne crois pas qu'il faille même une proposition, monsieur le président. Je suis certain que nous pouvons l'accepter en tant que pièce à l'appui.

Le président: Avez-vous une autre question, monsieur Henderson?

M. Henderson: Non. Mais je voudrais seulement dire que c'est une proposition très intéressante, que nous devrions certainement considérer et étudier très attentivement. Et probablement que le ministre . . . vous le lui avez présenté. Nous pourrions probablement, par le biais du secrétaire parlementaire, avoir une idée de la direction que le ministre entend prendre. Il est évident que quelque chose doit se faire dans le cadre du processus de consultation et du processus de gestion des pêches, ici, et cela semble une excellente chose. Je vous en félicite et j'espère que nous pourrons étudier cette question plus à fond dans un proche avenir.

Le président: Merci, monsieur Henderson.

Messieurs, j'ai encore sur ma liste quatre personnes qui veulent poser des questions, et il nous reste seulement environ 20 minutes. Je ne vous accorderai donc que cinq minutes chacun. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur le président.

Je veux d'abord commenter le processus de consultation et peut-être ensuite demander votre proposition, pour la présenter à mes collègues. Plutôt que d'endosser un modèle par rapport à un autre, je crois que les pêcheurs à la ligne du Pacifique ont analysé très sévèrement la question, ses inconvénients et présenté une proposition très bien pensée. Mais je crois que nous devrions nous efforcer de recommander au ministre les principes sur lesquels devrait se baser la consultation. Peut-être pourriez-vous nous donner vos commentaires à ce sujet.

En principe, toute organisation qui est censée délibérer avec le ministre ou lui faire des recommandations doit être représentative des principales organisations de pêcheurs de la côte de la Colombie-Britannique. Ses membres doivent être responsables auprès de ces organisations et s'efforcer de faire l'unanimité en matière de pêche. Le ministre garde le pouvoir de décision lorsqu'il est impossible d'arriver à un accord. Chaque organisation devrait avoir le droit, presque l'équivalent d'un droit de recours, d'approcher le ministre pour lui soumettre ses problèmes. De son côté, le ministre doit, pour donner une certaine crédibilité et autorité à son comité consultatif, renvoyer encore les parties intéressées à ce dernier pour tenter d'arriver à une entente au lieu d'imposer des solutions qui, aux

[*Text*]

On this consensus process, I think we as a committee should be striving to urge the Minister to move this advisory council he has—many people are very, very concerned that it is not that effective—toward a more acceptable consultative organization based on those principles. It may be the model you have brought forward. Other groups may like to change it in this way or that way. Reach some agreement even on the structure and operation.

It is an extremely important point you have raised and a very well thought-out proposal. I would like to see the principles I have just thrown out in this process. I have obtained those thoughts from my colleagues; they are probably a summary of what we would like to see.

Mr. Elliott: It is fine to have principles laid down and to indulge in consultation. Lord knows, we are seeing a lot of consultation these days. The question remains: How effective is it? In our view, you still have to have an effective structure for that to work. It is our opinion that the existing structure is a major stumbling block to effective consultation, given any set of principles.

Mr. Skelly: I agree with you and I think that the whole question of representation and accountability, that type of thing, has to be examined by the Minister. Changes in the structure have to occur. Your point about his beginning to move on election commitments is very important. As I say, your proposal is certainly very well thought out. It would be interesting to see if some consensus, or a movement toward consensus, could work in structure as well as operation.

The existing MAC committee apparently worked on a herring fishery plan that worked. When we had the Fisheries Council of B.C. before us, they indicated that MAC had been working on a salmon plan for this year and that, by and large, it had been worked out except for some specific problems. Can you give us an indication of whether the salmon plan is under way and whether, in some areas, consensus has been reached or agreement has been reached? Then give us an indication of what areas are yet to be resolved.

Mr. Elliott: I will refer the answering of that question to Mr. Meadows but, before I do, I am almost compelled to ask that we have another hour. You have opened a real Pandora's box with that question, Mr. Skelly, as you are probably aware.

Mr. Meadows: Mr. Skelly, in response to that, Dave is right, I would need an hour.

I suppose there have been some areas of consensus in working out fishing plans for the net fishery, the terminal fishery, the fishery that is further downstream in terms of where the fish are eventually going.

Unfortunately, with the troll fishery, it is generally a more offshore fishery, an outside fishery. Many say first in line.

[*Translation*]

yeux du public, peuvent sembler favoriser un groupe au détriment de l'autre.

Pour ce qui est de faire l'unanimité, je crois que nous, en tant que Comité, devrions exercer des pressions sur le ministre pour qu'il transforme ce conseil consultatif—nombreux sont ceux qui jugent celui-ci plutôt inefficace—en un organisme consultatif plus acceptable à partir de ces principes. Ce peut être le modèle que vous avez présenté. D'autres groupes peuvent vouloir le changer dans un sens ou dans l'autre. Arriver à une certaine entente, même sur la structure et le fonctionnement.

Vous avez soulevé là un point extrêmement important et une proposition très intéressante. J'aimerais voir les principes auxquels j'ai fait appel dans ce processus. Ces idées me viennent de mes collègues; elles résument probablement ce que nous souhaiterions voir se réaliser.

M. Elliott: C'est une excellente chose d'exposer des principes et de se livrer à la consultation. Dieu sait que, de nos jours, on fait place à la concertation. Mais la question demeure: cela est-il vraiment efficace? À notre avis, pour ce faire, il faut une bonne structure. Et nous considérons que la structure existante constitue une pierre d'achoppement majeure sur la voie de la consultation, quels que soient les principes.

M. Skelly: Je suis de votre avis et crois que toute la question de représentation et de crédibilité doit être étudiée par le ministre. Il doit y avoir des changements de structure. Votre opinion sur son début de changement à propos d'élections est très importante. Comme je le disais, votre proposition est certainement très bien pensée. Il serait intéressant de voir si une certaine unanimité, ou un mouvement dans ce sens, peut fonctionner en théorie ou en pratique.

L'actuel conseil consultatif du ministre s'est apparemment occupé d'un programme de pêche au hareng qui a donné de bons résultats. Le Conseil des pêches de la Colombie-Britannique, que nous avons entendu, nous a fait savoir que le conseil consultatif du ministre avait mis en oeuvre un programme pour les salmonidés, cette année, et que d'une manière générale, tout avait bien fonctionné, à l'exception de quelques problèmes particuliers. Pouvez-vous nous confirmer si le programme des salmonidés est en route et si, dans certains domaines, on en est arrivé à une certaine unanimité ou à un accord? Puis, dites-nous quelles questions restent encore à résoudre.

M. Elliott: Je demanderai à M. Meadows de répondre, mais auparavant, je suis presque forcé de réclamer une heure de plus. Monsieur Skelly, vous vous rendez peut-être compte qu'avec votre question, c'est comme si vous aviez ouvert la boîte de Pandore.

M. Meadows: Monsieur Skelly, en réponse à cela, je dirai que Dave a raison, il me faut une heure.

Je présume qu'il a dû y avoir une certaine forme d'entente pour élaborer des projets sur la pêche au filet, la pêche en estuaire, la pêche plus en aval par rapport au lieu où vont les poissons.

Malheureusement, avec la pêche à la traîne, il s'agit davantage d'une pêche hauturière, une pêche à l'extérieur.

[*Texte*]

Some could say that the high seas interception fishery is first in line. The troll fishery is generally well ahead of most other fisheries and, in our experience, that usually results in everybody else downstream saying, we must limit, limit, limit the troll fishery. So it has been our experience that, as the current MAC is structured, it simply becomes a gang-up procedure and an out-voting situation where we get fishing plans rammed down our throats. We find invariably a scenario where our representative sits through a process of some days or some weeks of so-called consultation with other industry representative groups, but essentially just gets worn down, ground down and exhausted, and then simply out-voted.

[*Traduction*]

Nombreux sont ceux qui lui attribuent la première place. Certains peuvent affirmer que la pêche d'interception est la première de toutes. La pêche à la traîne devance en général la plupart des autres et, d'après notre expérience, cela fait que partout en aval, chacun se plaît à répéter qu'il faut à tout prix limiter la pêche à la traîne. D'après notre expérience, de la façon dont le conseil consultatif du ministre (CCM) est structuré à l'heure actuelle, il s'agit véritablement d'une situation dans laquelle on se ligue contre nous et nous bat et dans laquelle les plans de pêche nous sont imposés. Le même scénario semble se répéter: notre représentant assiste pendant quelques jours ou quelques semaines à une soi-disant consultation avec d'autres groupes de représentants de l'industrie, mais devient finalement harassé, accablé et épuisé, puis simplement battu aux voix.

• 1050

We have seen this now a number of times, specifically in 1983, and we feel the same thing is happening to us yet again in the 1985 pink salmon fishery. In our view, it just is not working for the entire fishery. It could well be working for some segments of the fishery, the net fishery—the current MAC—but it is not working for the entire fishery. And as Dave has pointed out, there is dissatisfaction as well with other user groups, specifically the sport people and the native people. In some areas, the net fishery, yes, I suppose there is consensus. On motherhood issues, like habitat protection, the MAC works well, but in terms of fishing plans, it is our experience it is very dismal.

Cela s'est produit déjà un bon nombre de fois, surtout en 1983, et nous avons l'impression qu'il nous arrive encore la même chose en 1985 au sujet de la pêche au saumon rose. Selon nous, cela ne fonctionne tout simplement pas pour toutes les pêcheries. Cela pourrait bien fonctionner pour certains segments des pêcheries, la pêche au filet—le CCM actuel—mais cela ne fonctionne pas pour toutes les pêcheries. Et comme Dave l'a fait remarquer, d'autres groupes d'utilisateurs sont également mécontents, notamment les sportifs et les autochtones. Dans certains domaines, la pêche au filet, oui, je crois qu'il y a consensus. Sur des questions clés, comme la protection de l'habitat, le CCM fait du bon travail, mais en ce qui concerne les plans de pêche, l'expérience a bien montré que les résultats sont très mauvais.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, there is one more area we do not have on the record. Just last night we went through a whole series of issues which we have been getting information on the record about, and one of them is data-gathering by the department, and the Pacific Trollers Association is one of the few organizations which has taken some time to develop the idea of the need for a very solid data base to base your fisheries management plan on. Only Wayne Shinners touched on it very briefly, and from what he gave us in our briefing, it is a very inadequate data base. I wonder if the representatives might, for the record, point out how important that data is, and their opinions about how we gather it, how effective it is.

M. Skelly: Monsieur le président, il y a encore un point sur lequel nous n'avons pas d'information. Hier soir, justement, nous avons mis en mémoire des renseignements concernant toute une série de questions; l'une d'elles était la question de la collecte des données par le ministère, et la *Pacific Trollers Association* est l'une des quelques organisations qui ont pris le temps d'élaborer sur la question de la nécessité d'une base de données très solide en fonction de laquelle planifier la gestion de nos pêcheries. Seul Wayne Shinners en a parlé brièvement, et d'après ce qu'il en a dit, il s'agirait là d'une base de données très peu adéquate. Je me demande si les représentants pourraient, pour mémoire, nous dire l'importance de ces données et nous donner leur opinion sur la façon dont nous obtenons ces données, sur l'efficacité de notre méthode.

Mr. Elliott: Maybe I will kick it off. Last year was the troll fleet's first experience of working under a fleet quota, of a number of fish for the season, for chinook salmon. And DFO had an ongoing monitoring program throughout the season which was purported to track the catches and another department would make management plans, so the fishery would be within the quota. The end result was the fishery was shut down two weeks earlier than was anticipated, and when all the data was in, by Christmastime roughly, the error rate in the system was something in the order of 25%. That sort of error rate and lack of credibility in DFO data is unacceptable to this association, particularly in view of the move toward co-management of the fisheries and with a view to the very

M. Elliott: Je crois que je vais commencer. L'an dernier, la flotte de pêche à la traîne a fait l'expérience pour la première fois de la pêche soumise à un quota pour la flotte, à un nombre de poissons pour la saison, pour le saumon quinnat. Un programme de surveillance du MPO durant la saison était destiné à identifier les prises et des plans de gestion d'un autre ministère voyaient à ce que les quotas ne soient pas dépassés. En fin de compte, l'exploitation a dû cesser deux semaines avant la date prévue, et une fois que toutes les données ont été obtenues, vers Noël à peu près, le taux d'erreur du système était de l'ordre de 25 p. 100. Ce genre d'erreur et ce manque de crédibilité des données du MPO est inacceptable pour cette association, et surtout depuis que la question de la co-gestion

[*Text*]

stringent requirements of the treaty. If it is in an international treaty that thou shalt catch so many hundreds of thousands of fish, then you have to have the systems in place to accurately track the catch on a real-time basis, not to say, six months later, oops, we goofed by 25%. You have to know, right now, what the catch is. Our association is in the middle of sitting down and working with the department, with the south coast area manager and his staff, on developing a troll-fishing plan for this season. We have made proposals to them, which we anticipate are going to be accepted, and that season is dependent upon certain numbers of fish being caught within certain time-frames. Part of it is being able to know those fish are caught, which means that when the fisheries reach a certain point, a certain time, we need to know in a matter of days, not weeks or months, what the catch is, so future management decisions can be made. That is beyond the capability of the Department of Fisheries and Oceans at this point through their data system. Their data system is not designed to manage quota fisheries. It is as simple as that.

• 1055

Mr. Skelly: For the record, Mr. Shinners said that he was only aware once ever of a data mistake that altered the nature of the fisheries. Would that opinion be generally accepted in the industry, that there has only been one mistake ever made of which he is aware?

Mr. Kasmer: I think it would be safe to say that we have grave reservations about going along with that statement.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman. That is an interesting area that we might pursue, that if the troll fleet is having data problems in fishing plans every other sector and every other level of the industry is having the same data problems.

Mr. Elliott: We refer in our brief to a proposal from Dr. Alan Birdsall, who is Chairman of the Association of Professional Biologists and an environmental consultant. His firm's expertise and involvement with the department have been in the area of data, and I would recommend very seriously to the committee that you attempt to have Dr. Birdsall appear before you to discuss the area in our brief on fisheries data. He is an expert. He knows his subject very, very well, and I can certainly provide his name and telephone number and address to you.

The Chairman: Thank you. I would appreciate it if you would do that, Mr. Elliott, because obviously data collection and statistics are a key to the survival and to the very life of this industry and it has to be a major part of our report and I think one of our major recommendations.

We are running short of time, but I think members will have to agree that this is one of the groups we really have to hear from. So I am going to allow a little extra time here, but I would also ask the co-operation of everybody with short answers, if possible, and short questions, if possible.

[*Translation*]

des pêcheries est apparue, et surtout en fonction des exigences très strictes du traité. Si c'est le traité international qui dit que tu dois pêcher plusieurs centaines de milliers de poissons, alors, il faut que les systèmes de dépistage des prises en temps réel soient précis, et non pas que tu te dise six mois plus tard: oh non, nous avons fait une erreur de 25 p. 100. Il faut pouvoir savoir tout de suite quel est le volume des prises. À l'heure actuelle, notre association est en train de mettre sur pied avec le ministère, le directeur de la zone côtière sud et son personnel, un plan de pêche à la traîne pour cette saison. Nous leur avons fait des suggestions qui, nous le croyons, seront acceptées, et cette saison dépend d'un certain nombre de poissons pris durant certaines périodes. Il s'agit en partie d'être capable de connaître les prises, ce qui veut dire que lorsque l'exploitation atteint un certain point, une certaine période, nous devons connaître en quelques jours, pas en quelques semaines ou mois, quelle est la prise, afin que des décisions puissent être prises à l'avenir en matière de gestion. A l'heure actuelle, cela dépasse les possibilités du ministère des Pêches et Océans et de son système de données. Le système de données n'a tout simplement pas été conçu pour gérer le contingentement de la pêche.

M. Skelly: Retenons que M. Shinners a dit qu'il n'a eu connaissance que d'une seule erreur dans les données qui a modifié la nature des pêches. Est-ce qu'à votre connaissance, l'industrie est d'accord avec cet énoncé qu'une seule erreur aurait été commise?

M. Kasmer: Je crois qu'il serait prudent de dire que nous avons de graves réserves à endosser cet énoncé.

M. Skelly: Merci, monsieur le président. Il s'agit d'une question intéressante que nous pourrions étudier, si la pêche à la traîne connaît des problèmes de données relativement aux plans de pêche, alors que les autres secteurs et les autres niveaux de l'industrie connaissent des problèmes de données semblables.

M. Elliott: Dans notre mémoire, nous faisons état d'une proposition de M. Alan Birdsall, président de l'Association des biologistes professionnels et consultants en environnement. La compétence de sa société et son expérience dans les affaires du ministère se situent au niveau des données. Je recommande donc très fortement du Comité de faire venir M. Birdsall pour discuter de la partie de notre mémoire qui traite des données sur la pêche. C'est un expert; il connaît très, très bien sa matière, et je suis en mesure de vous fournir ses nom, adresse et numéro de téléphone.

Le président: Merci. Je vous serais reconnaissant de nous donner ces renseignements, monsieur Elliott, car il est évident que la collecte des données et des statistiques est la clé de la survie et de l'existence même de cette industrie et doit constituer la majeure partie de notre rapport et aussi nos recommandations principales.

Le temps nous manque; je crois cependant que les membres du Comité seront d'accord pour dire que nous sommes le groupe dont il faudra entendre parler. Je vais donc prolonger un peu la séance, mais je demanderais la collaboration de

[*Texte*]

We will go to Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman.

Good morning, gentlemen. Much has been said about the need for a consultative process in the west coast fisheries. I would be interested in knowing in your presentation to the ministry what other user groups you may have presented this information to and what their viewpoints were if you did so.

Mr. Elliott: When this document was submitted to the Minister we let a period of weeks go by anticipating some response from him on it. We did not want to release it prior to him having had it for a few weeks. We then released it to all members of the Minister's Advisory Council—processors, large and small, consultants. I think we distributed about 300 copies. The feedback we have had from the Minister's Advisory Council has been minimal. Two or three organizations have read it. A couple have said, yes, they liked it; a couple took a rather hard run at us recently on it. I would say that the response from the Minister's Advisory Council has been disappointing.

Mr. Schellenberg: Part of the problem of the west coast fisheries has been the divide and conquer mentality where the user groups just cannot simply seem to agree. One of the dangers I can see in the possibility of a two-tier system with different committees, etc., is that you may be recreating that same sort of problem in MAC, where if you cannot hash out your problems around a table with perhaps a better representative group on MAC then you are going to have committees and subcommittees and filed reports being ignored, etc. Is there not a danger that by separating and going in different directions again you might not be reaching some sort of a consensus that you could with an expanded ministerial advisory committee?

Mr. Elliott: I do not think so. I think splitting the three boards and the structure we proposed is crucial. It is in effect what happens now. As an example, two representatives of the Sport Fishing Advisory Board sit on MAC and so the Sport Fishing Advisory Board per se knows what is going on in MAC. Nobody from MAC sits on the Sport Fishing Advisory Board and knows what is going on in the Sport Fishing Advisory Board—and I am not proposing they should, but the communication lines certainly are not there.

On the whole resolution of conflict situation, a conflict will always be there, and so will organizational representation, and I think we have to recognize that. We are saying that there needs to be higher authority to resolve those conflicts before they arrive on the Minister's desk.

Mr. Schellenberg: If MAC is not changed substantially or even minimally within the next few months, will you continue to sit on the Minister's Advisory Committee?

[*Traduction*]

chacun pour que les questions et les réponses soient aussi brèves que possible.

Monsieur Schellenberg, s'il vous plaît.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président.

Bonjour messieurs. On a beaucoup parlé de la nécessité d'un processus de consultation pour la pêche sur la côte ouest. J'aimerais bien savoir, lors de votre présentation au ministère, à quels autres groupes vous avez fourni ces renseignements et le cas échéant, quelle a été leur réaction.

M. Elliott: Après avoir soumis ce document au ministre, nous avons attendu quelques semaines, espérant recevoir une réponse. Nous ne voulions pas le diffuser avant que le ministre ne l'ait devant lui pendant quelques semaines. Nous l'avons ensuite diffusé à tous les membres du conseil consultatif du ministre—établissements de transformation, grands et petits, consultants. Nous avons, je crois, distribué quelque 300 exemplaires. La réaction du conseil consultatif du ministre a été insignifiante. Deux ou trois organismes en ont pris connaissance. Quelques-uns ont dit, oui, qu'ils l'avaient trouvé intéressant; quelques autres ont été plutôt durs envers nous, récemment. Je dois dire que la réponse du conseil consultatif du ministre nous a déçus.

M. Schellenberg: Le problème de la pêche sur la côte ouest résulte en partie de la mentalité qui semble être celle de diviser pour conquérir, et du fait que les groupes d'utilisateurs ne semblent pas pouvoir s'entendre. Je perçois comme l'un des dangers d'un système à deux paliers constitué de divers comités, etc., la possibilité de recréer le même genre de problème au CCM, car s'il n'est pas possible de discuter à fond de vos problèmes autour de la même table, avec peut-être un groupe plus représentatif au CCM, vous allez vous retrouver avec des comités et des sous-comités, des rapports dont on ne tient pas compte, etc. Le fait de se séparer et de prendre des directions opposées ne peut-il pas vous empêcher d'en venir à un consensus qu'il serait possible d'atteindre grâce à un comité consultatif du ministre élargi?

M. Elliott: Je ne le crois pas. Je crois qu'il est vital de diviser les trois commissions et de mettre en oeuvre la structure que nous avons proposée. C'est de fait ce qui se produit. À titre d'exemple, deux représentants de la Commission consultative sur la pêche sportive siègent au CCM, et ainsi, la Commission consultative sur la pêche sportive sait ce qui se passe au CCM. Par ailleurs, le CCM n'est pas représenté à la Commission consultative sur la pêche sportive et ne sait donc pas ce qui s'y passe—je ne suggère pas qu'il le devrait, mais on manque certainement de lignes de communication.

Quant à la résolution des conflits, il y aura toujours des conflits et il y aura toujours représentation des diverses organisations, et je crois que nous devons accepter ces faits. Nous croyons que ces conflits devraient être réglés à un niveau supérieur, et avant de se retrouver sur le bureau du ministre.

M. Schellenberg: Si le CCM n'est pas modifié en profondeur, ou même de façon superficielle, au cours des prochains mois, allez-vous continuer de siéger au conseil consultatif du ministre?

[*Text*]

• 1100

Mr. Meadows: We are having serious doubts, Ted, about whether or not we should continue on the Minister's Advisory Council. I have sat there for countless hours, and many other reps from our group have, and really, it is 95% wheel-spinning and 5% actually getting noses to the grindstone. We really wonder if it is an exercise in futility. We are seriously considering that some time in the not-too-distant future we may have to leave the organization, if for no other reason than perhaps to attempt to precipitate people actually biting the bullet and getting on with addressing the question of the consultative process and making it work. So yes, we have serious reservations about whether we should continue.

The current MAC I think is about 18 individuals. That is huge. If you were to expand it beyond 18, it would be 99.9% wheel-spinning. I do not think a larger Minister's Advisory Council is the answer. I think a fundamental rebuilding of the structure is.

Mr. Schellenberg: In the brief that was passed around you detailed the problem rather well of encouraging the commercial fleet to tie up in Nanaimo. You stated a couple of times, and I will state on the record now, my support of increased commercial fishermen tying up in Nanaimo. But part of the problem is lack of information. Is any effort under way to find out the true value or contribution of the commercial fishing fleet to the economy of the Island, or to B.C.?

Mr. Kasmer: Thank you for asking that, Mr. Schellenberg. This is something we have also raised with the Minister and the Department of Fisheries and Oceans: that the data or the numbers that are put forward on the economy of the fishery as a whole in the country are misleading. The number you usually hear quoted is the landed value. For last year this would be approximately $145 million. This does not take into account any of the spin-offs, the subsidiary industries, or the other benefits the country gets. What we would like to see done is an independent study to determine the value of the fishery to the country as a whole.

We have seen examples of two studies that were done in Oregon. They indicated a spin-off factor of approximately 7:1. One study was 7:1, the other was 7.3:1. If these are accurate, they imply a contribution to the economy of over $1 billion per year; and that is from the salmon fishery alone, not counting the other fisheries.

You could break this down to how it applies to the different cities; the base fishing operations where they have a large number of fishermen in their population. If you applied the same logic, obviously it would be a substantial contribution to the economy of our city. We believe a study of this order is of high priority, and we would like to see it done as soon as possible.

[*Translation*]

M. Meadows: Ted, nous nous demandons sérieusement si nous devrions continuer de siéger au conseil consultatif du ministre. J'ai passé un nombre incalculable d'heures ici, et plusieurs autres représentants avec moi, et vraiment, 95 p. 100 du temps se passe à théoriser et 5 p. 100 à travailler. Nous en sommes donc venus à nous demander sérieusement si nous ne nous dépensons pas en pure perte. Nous songeons sérieusement qu'à plus ou moins brève échéance, nous devrions quitter le conseil, si ce n'était que pour tenter d'inciter les gens à mettre l'épaule à la roue et à attaquer la question d'un processus de consultation qui soit efficace. Alors oui, nous nous demandons sérieusement si nous devrions continuer de siéger au conseil.

Actuellement, le CCM est constitué de 18 membres. C'est énorme. S'il fallait ajouter aux 18 membres, on se retrouverait avec 99,9 p. 100 de théorie. Je ne crois pas que la réponse soit d'élargir le comité consultatif du ministre. Je crois plutôt qu'il faudrait le restructurer complètement.

M. Schellenberg: Dans le mémoire qui nous a été distribué, vous avez bien présenté le problème d'inciter les pêcheurs commerciaux à amarrer à Nanaïmo. Vous avez répété à quelques reprises, et je vais le dire de façon officielle maintenant, je suis en faveur de l'augmentation du nombre des pêcheurs commerciaux qui amarrent à Nanaïmo. Le problème découle en partie d'un manque d'information. Est-ce qu'on tente actuellement de quelque façon de connaître la valeur de la contribution de la pêche commerciale à l'économie de l'île, ou de la Colombie-Britannique?

M. Kasmer: Je vous sais gré de poser cette question, monsieur Schellenberg. Il s'agit d'un point que nous avons soulevé avec le ministre et avec le ministère des Pêches et Océans: les données ou les chiffres qui sont présentés au sujet de l'économie des pêcheries comme telles au pays sont de nature à induire en erreur. Les chiffres généralement donnés correspondent à la valeur du débarquement. L'année dernière, il s'est agi d'une somme de quelque 145 millions de dollars. Mais ce chiffre ne tient pas compte des sous-produits, des industries secondaires, ou des autres avantages que le pays en retire. Nous aimerions voir les résultats d'une étude indépendante qui saurait établir la valeur de l'industrie de la pêche pour l'ensemble du pays.

Nous avons pris connaissance de deux exemples d'études faites en Oregon. Elles indiquent que le rapport produit-sous-produits de la pêche est de 7:1 environ. Dans une étude, il s'agissait de 7:1, et dans l'autre, de 7.3:1. Si ces chiffres sont exacts, ils supposent une contribution à l'économie de plus d'un milliard de dollars par année; et il s'agit là uniquement de la pêche au saumon, sans compter la pêche d'autres espèces de poissons.

Ces chiffres pourraient être répartis entre les diverses villes; les opérations de base de la pêche qui occupent une grande partie de la population. En appliquant le même raisonnement, on obtiendrait évidemment une contribution importante à l'économie de notre ville. Nous croyons qu'une étude de cette nature s'impose et nous aimerions que cela se fasse le plus tôt possible.

[*Texte*]

Mr. Schellenberg: Have you discussed this with the Minister or the ministry?

Mr. Kasmer: Yes, we discussed this directly with the Minister when we were in Ottawa. We have also discussed it with the Assistant Deputy Minister, Aimée Lefebvre-Anglin, and other officials in the department as well.

Mr. Schellenberg: And what kind of response did you get?

Mr. Kasmer: I am sorry to say we got the same response as to several of our other concerns: that something will be done about it when and if . . . Our opinion is beginning to be that the response of the department is too much the same. They give us assurances that something will be done; but the proof is going to be in the pudding. When actions are taken, we will be happy to see them. In the meantime, mere assurances are not enough.

Mr. Schellenberg: Let us turn to the treaty for a minute. Ideally the allocation of 275,000 chinook should expire December 31, or at the end of the year. But if it does not, if it expires or runs out sooner than that, if you were John Fraser, what would you do?

Mr. Meadows: Ted, we know with certainty that out on the west coast of Vancouver Island, or on the north coast, in the troll fishery, we have 360,000 chinooks, 1.7 million coho. We are going to have a pink salmon allocation as well that is a finite percentage. But concerning coho and chinooks, it is a number. We know with certainty that when we reach that number we are closed, right now. We know that with certainty.

• 1105

What we wanted to know in return is whether we are playing by the same rules everywhere. Do the same rules that apply on the west coast of Vancouver Island to our troll fishery apply in the Gulf of Georgia to the sports fishery? You asked what the Minister would do when 275,000 is reached. We know what he is going to do out on the west coast of Vancouver Island—he is going to close the fishery. So I ask the question in return: Are we all playing by the same rules?

Mr. Schellenberg: That is the $64,000 question, Alan.

If I can just quickly turn back to the proposal you have on the two-tiered system, have you looked at the additional costs that might be required in this kind of a system? Where will these groups be housed? Who would pay for the additional costs?

Mr. Elliott: We have not looked at the additional costs, or indeed the costs at all. However, there is a growing feeling among many people who are dissatisfied with the Minister's Advisory Council as it is structured now that an awful lot of money is being spent in maintaining that council and holding its meetings and very little results are coming out of it for the

[*Traduction*]

M. Schellenberg: Avez-vous discuté de ce point avec le ministre ou avec le ministère?

M. Kasmer: Oui, nous en avons discuté avec le ministre lui-même lors de notre visite à Ottawa. Nous en avons discuté également avec le sous-ministre adjoint, Aimée Lefebvre-Anglin, et avec d'autres hauts fonctionnaires du ministère.

M. Schellenberg: Et quelle a été leur réaction?

M. Kasmer: Je dois malheureusement vous répondre que nous avons reçu la même réponse qu'à plusieurs de nos autres demandes: qu'on s'en occupera lorsque, et si . . . Nous commençons à croire que la réponse du ministère est un peu trop souvent la même. On nous assure que quelque chose sera fait; il faudra bien qu'on nous en donne la preuve. Nous serons heureux de les voir lorsqu'ils se seront mis à l'oeuvre. Dans l'intervalle, de simples promesses ne sont pas suffisantes.

M. Schellenberg: Revenons donc brièvement à la question de la convention. Idéalement, l'allocation de 275,000 saumons quinnats devrait expirer le 31 décembre, ou à la fin de l'année. Mais si tel n'est pas le cas, ou si elle s'épuise plus tôt, si vous étiez John Fraser, que feriez-vous?

M. Meadows: Ted, nous avons la certitude que sur la côte ouest de l'île de Vancouver, ou sur la côte nord, pour ce qui est de la pêche à la traîne, nous avons 360,000 saumons quinnats, 1,7 million de saumons cohos. Nous allons également avoir une allocation pour le saumon rose; il s'agit d'un pourcentage limité. Mais en ce qui a trait aux saumons quinnats et cohos, il s'agit d'un chiffre. Il est certain que, lorsque nous aurons atteint ce nombre, nous allons interdire la pêche immédiatement. De cela, nous sommes certains.

Ce que nous voulons savoir en retour, c'est si les mêmes règles s'appliquent partout. Est-ce que les règles qui s'appliquent à la pêche à la traîne le long de la côte ouest de l'île de Vancouver s'appliquent également à la pêche sportive dans le golfe de Géorgie? Vous vouliez savoir ce que le ministre ferait lorsque le nombre de 275,000 aurait été atteint. Nous savons quelle mesure il va prendre pour la côte ouest de l'île de Vancouver—il va interdire la pêche. J'aimerais donc poser la question suivante: les mêmes règles s'appliquent-elles à tout le monde?

M. Schellenberg: Voilà une question à laquelle il est très difficile de répondre, Alan.

J'aimerais revenir rapidement à votre projet concernant un système à deux paliers; vous êtes-vous penché sur les frais supplémentaires qu'un tel système pourrait entraîner? Où ces groupes seront-ils logés? Qui assumerait les frais supplémentaires?

M. Elliott: Nous n'avons pas étudié la question des frais supplémentaires, ni même celle des coûts en général. Cependant, beaucoup de gens insatisfaits du conseil consultatif du ministre tel qu'il est actuellement structuré sont de plus en plus d'avis que, par rapport aux sommes incroyables qui sont dépensées pour que le conseil puisse survivre et tenir ses

[*Text*]

money that is being spent, which is the flip side of the argument, of course.

Mr. Schellenberg: Thank you, David. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberg. Mr. Fulton, followed by Mr. Ferland, and Mr. Gass has a question.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I would like to thank the witnesses for what I consider to be a very thoughtful and useful brief. I can tell just in the part you put on the record that there was a hell of a lot of work that went into putting that together.

I would like to touch on the high seas piracy. I think it is something that a lot of British Columbians and our Parliament have been sadly irresponsible in dealing with. I do not think there are too many British Columbians who are aware that perhaps half or more of our salmon stocks are being ripped off; they are being blatantly stolen, according to the principles of the Law of the Sea Treaty. I think this committee has a responsibility to report to the two Ministers of the Crown who can deal with this, that being Joe Clark and John Fraser, that they have to take immediate and urgent action on the high seas fishery.

We have heard evidence from other witnesses about the 16-mile drifting nets they are making use of on the high seas. A tagging program is really one of the only ways we can sort of bring this issue to heel. I do not know of any other single way in which we can in fact deal with the governments of Japan, Korea or Taiwan without that kind of a data base and what you would consider in Canada to be just the common law principles of identification.

What I would like to ask you about, though, are two points raised in your most recently tabled evidence. First, in terms of point 4, the deliberate misreporting of catches by the Japanese, I would like to know if you are referring to . . . I do not know whether you have seen the evidence that was provided to us in our Vancouver hearings from the Fishermen's Union, but they provided documents from the United States that were quite conclusive that there is in fact illegal activity onboard not only the Japanese, but the Soviet vessels operating off Brisith Columbia. We have suggested that there be the immediate involvement of the commercial crime squad of the RCMP and DFO to go and board all those vessels and impound documents. I wonder if you would agree with such a suggestion and recommendation from this committee.

Also, what kind of approach should we be taking to the high seas tagging program? Those are related questions. And also, in your point 5 you refer to the Alaskan fish and wildlife study on chinooks taken by the Japanese mother ships. I wonder if you would have any objection, when you get a chance, to tabling that with this committee so that we can include in our deliberations.

[*Translation*]

réunions, les résultats obtenus sont bien minces, ce qui est bien sûr le revers de la médaille.

M. Schellenberg: Merci, David. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Schellenberg. C'est maintenant au tour de M. Fulton, puis de M. Ferland, et de M. Gass, qui a une question à poser.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. J'aimerais remercier les témoins pour leur mémoire, que j'estime très sérieux et utile. La partie versée au dossier me permet de me rendre compte que les auteurs du mémoire y ont beaucoup travaillé.

J'aimerais aborder la question des vols commis en haute mer. Je pense qu'il s'agit là d'une situation à laquelle beaucoup de citoyens de la Colombie-Britannique et notre Parlement n'ont malheureusement pas fait face de manière responsable. Je ne crois pas que beaucoup de citoyens de la Colombie-Britannique soient au courant que nous nous faisons voler peut-être la moitié ou plus de nos ressources en saumon; en effet, nous nous faisons voler d'une manière flagrante, selon les principes du Traité sur le droit de la mer. Je pense que le Comité doit faire savoir aux deux ministres de la Couronne qui peuvent s'occuper de cette situation, à savoir MM. Joe Clark et John Fraser, qu'ils doivent prendre des mesures immédiates dans le domaine de la pêche en haute mer.

D'autres témoins nous ont parlé des filets dérivants de 16 milles qui sont utilisés en haute mer. L'instauration d'un programme d'étiquetage est vraiment l'une des seules façons de prendre la situation en main. Je ne connais aucun autre moyen unique de traiter avec le gouvernement du Japon, de la Corée ou de Taiwan sans une telle base de données et ce que nous considérons au Canada comme les principes de la *Common Law*.

J'aimerais vous poser des questions au sujet de deux points que vous avez soulevés lors de votre dernier témoignage. D'abord, en ce qui concerne le point 4, les déclarations erronées des Japonais concernant leurs prises, j'aimerais savoir si vous faites allusion . . . Je ne sais pas si vous avez vu les documents qui nous ont été remis, lors des audiences qui ont eu lieu à Vancouver, par le Syndicat des pêcheurs; celui-ci nous a fourni des documents rédigés aux États-Unis qui permettent de conclure que des bateaux, non seulement japonais, mais aussi soviétiques, commettent des actes illégaux au large de la Colombie-Britannique. Nous avons proposé que l'escouade du crime commercial de la Gendarmerie royale du Canada et le ministère des Pêches et Océans interviennent immédiatement et montent à bord de ces bateaux pour prendre possession de documents. Je me demandais si vous seriez d'accord pour que le Comité fasse une telle recommandation.

En outre, de quelle façon devrions-nous aborder le programme d'étiquetage du poisson en haute mer? Toutes ces questions sont connexes. De plus, dans le cadre de votre point 5, vous avez fait allusion à l'étude faite par l'Alaska sur le saumon quinnat pêché par les bateaux mères japonais. Je me demandais si vous auriez objection à déposer cette étude

[*Texte*]

Mr. Elliott: Mr. Fulton, yes, we stumbled across that report. It was done by the Alaska Department of Fish and Game and the University of Washington, Seattle. We obtained several copies, and I will certainly make one copy available to the committee. We handed a copy to the Minister when he met with us on February 2. I will wager that is the first time anybody in the Department of Fisheries and Oceans had even heard or seen that report.

We have heard for years from the Department of Fisheries and Oceans that our concerns about high seas interception of Canadian salmon are not well-founded.

The Chairman: Let me just break in here. We just heard that two weeks ago from Mr. Shinners, because I asked the very question.

Mr. Elliott: Well, we have heard it for years, Mr. Chairman.

The Chairman: That is still the current thinking, obviously, in the department.

• 1110

Mr. Elliott: It is the current thinking. Yet Alaska and Washington had the fortitude to go out and do an in-depth study to assess it and cried foul. If it is happening in Alaska waters and affecting Alaskan, Washington and Oregon stocks, we are in the middle. I leave it to you. I will certainly supply a copy of it. It is very tedious reading. It is a technical document and I wish you lots of luck.

Mr. Kasmer: I think if I could touch on that, we would be more than happy to go along with your recommendation. We have been pushing for any form of action on this matter for a number of years. As you pointed out, Mr. Chairman, the response that we have had from Wayne Shinners and the department has always been the same. They have consistently said that their tagged returns showed that our salmon do not go that far. They do not get any tag returns from the Japanese high seas fleet; therefore, they do not catch Canadian salmon. We have said, it is obviously not in their interest to supply us with tag returns or scale samples. Some form of data base is needed to ascertain whether Canadian fish are being caught by them or not.

Mr. Fulton: Can you touch on point number IV? I think it would help to substantiate a recommendation I am sure we are going to act on, to have those offshore vessels boarded and have their documents impounded. They are operating under licences from the Government of Canada. We have heard evidence both that they are dumping fish at night contrary to the agreement and also that they are deliberately tampering with their logging of Canadian caught fish.

[*Traduction*]

devant le Comité, quand vous en aurez l'occasion, pour que nous puissions en tenir compte.

M. Elliott: Oui, monsieur Fulton, nous sommes tombés sur ce rapport. Il a été rédigé par le ministère de la Chasse et de la Pêche de l'Alaska et l'université de Washington à Seattle. Nous en avons obtenu plusieurs exemplaires, et je vais certainement en mettre un à la disposition du Comité. Nous avons remis un exemplaire de ce rapport au ministre lorsque nous l'avons rencontré le 2 février. Je parie que c'était la première fois que quelqu'un du ministère des Pêches et Océans entendait parler de ce rapport ou en voyait un exemplaire.

Depuis des années, le ministère des Pêches et Océans nous dit que nos craintes concernant le vol du saumon canadien en haute mer ne sont pas fondées.

Le président: Permettez-moi de dire que c'est ce que M. Shinners nous a dit, il y a deux semaines, lorsque je lui ai posé la même question.

M. Elliott: C'est ce qu'on nous dit depuis des années, monsieur le président.

Le président: De toute évidence, l'opinion du ministère n'a pas changé.

M. Elliott: L'opinion du ministère n'a pas changé. Pourtant, l'Alaska et l'État de Washington ont eu le courage de faire une étude approfondie pour évaluer la situation et ils ont crié au voleur. Si les eaux du territoire de l'Alaska sont touchées et si cela a des répercussions sur les ressources de l'Alaska, de Washington et de l'Oregon, comme nous nous trouvons au milieu, vous pouvez tirer vos propres conclusions. Je vais très certainement vous remettre un exemplaire du rapport. Il est fort ennuyeux à lire. Il s'agit d'un document technique, et je vous souhaite bonne chance.

M. Kasmer: Si je peux me permettre de faire une observation à ce sujet, nous serions plus qu'heureux d'appuyer votre recommandation. Depuis plusieurs années, nous demandons que des mesures soient prises à ce sujet. Comme vous l'avez fait remarquer, monsieur le président, la réaction de M. Wayne Shinners et du ministère a toujours été la même. Ils ont toujours dit que les étiquettes récupérées montrent que notre saumon ne se rend pas si loin. Les flottes de bateaux japonais qui font de la pêche en haute mer ne nous renvoient pas d'étiquettes; donc, ils ne prennent pas de saumon canadien. Nous avons répliqué qu'ils n'ont pas intérêt, de toute évidence, à nous remettre des étiquettes ou des échantillons d'écailles. Nous avons besoin d'une base de donnée quelconque pour établir s'ils pêchent ou non du poisson canadien.

M. Fulton: Pouvez-vous parler du point numéro IV? Je pense que cela aiderait à établir le bien-fondé d'une recommandation à laquelle je suis certain que nous allons donner suite concernant la prise de possession de documents à bord des bateaux en haute mer. Ils pêchent avec l'autorisation du gouvernement du Canada. Nous avons la preuve qu'ils jettent du poisson la nuit, contrairement à ce qui a été convenu, et qu'ils ne notent pas délibérément tout le poisson canadien qu'ils ont pris.

[*Text*]

Mr. Kasmer: Point number IV was not in regard to fishing vessels from other nations fishing inside our 200-mile limit. This was specifically the high seas Japanese mothership-directed gillnet fleet. In the annual meeting last November in Vancouver, the International North Pacific Fisheries Commission, the U.S. voiced concerns that there had been a deliberate misreporting by those vessels and by the Japanese Fisheries Association to misrepresent catches and that the catches were indeed much greater.

Mr. Elliott: Gentlemen, do not forget that Taiwan and Korea are out there as well and that Canada has no handle on that fishery whatsoever, neither does the U.S.

Mr. Fulton: Mr. Chairman, I do not know whether we can do it today but, certainly before we take other evidence on this matter, we should get a copy of the Law of the Sea. I am not sure of those three nations. I think Japan is a signatory to the Law of the Sea. There are certain actions that can be taken under the articles of the Law of the Sea. It should certainly be raised through Joe Clark.

The Chairman: We can get the document, I think, from the Vancouver officials through the Parliamentary Secretary.

Mr. Fulton: We should have it with us, because we are now in fact dealing with two matters. There is the matter raised and the American evidence tabled with us by the United Fishermen's and Allied Workers' Union I think we do have to get the RCMP and DFO to go on board those boats. This other matter is even more serious and I think we have to get a handle on the tagging.

Just as the last part of my question to the witnesses, I wonder if they could give us some idea of the cost? They may not have ever done a costing. We are talking about a catchment that may be several hundred million dollars worth of our resource, blatant theft under the articles of the Law of the Sea. What kinds of costs do you think would be realistic for us to get a handle for common law evidence? Obviously, we would have to have a vessel that would be doing some high seas catchment to make sure that we are picking up some of our own tagged fish. What would be the costs of some in-river tagging?

Mr. Elliott: With due respect, Mr. Fulton, I do not think that is the question. I think the question is: What is it costing us not to do that?

Mr. Fulton: The point that I want to make, just in terms of ballpark figures we are losing a couple of hundred million dollars of a resource. What kind of an investment do we have to make to get the evidence we need for External Affairs to move on this? We are certainly not talking $200 million. We are talking perhaps a million or two, an investment in the public interest.

Mr. Meadows: Mr. Chairman, could I respond to that very briefly? I agree, Mr. Fulton, that it is not a substantial

[*Translation*]

M. Kasmer: Le point numéro IV ne concerne pas les bateaux étrangers qui pêchent à l'intérieur de notre zone de 200 milles, mais bien plutôt la flotte de bateaux de pêche aux filets maillants dirigée par un bateau mère japonais en haute mer. Au cours de la réunion annuelle de la Commission internationale des pêches du Pacifique Nord, qui a eu lieu en novembre dernier à Vancouver, les États-Unis ont dit craindre que ces bateaux et l'association des pêcheurs japonais n'aient délibérément beaucoup sous-estimé les prises.

M. Elliott: N'oubliez pas, messieurs, que Taiwan et la Corée sont également de la partie et que le Canada et les États-Unis n'ont aucun moyen d'action.

M. Fulton: Monsieur le président, je ne sais pas si nous pourrons le faire aujourd'hui, mais avant d'entendre d'autres témoignages sur la question, nous devrions nous procurer un exemplaire du Traité sur le droit de la mer. Je ne suis pas certain du statut de ces trois pays. Je pense que le Japon a signé le Traité sur le droit de la mer. Certaines mesures peuvent être prises en vertu du Traité sur le droit de la mer. Ce point devrait certainement être soulevé par l'entremise de M. Joe Clark.

Le président: Je pense que nous pouvons obtenir ce document des fonctionnaires de Vancouver, par l'entremise du secrétaire parlementaire.

M. Fulton: Nous devrions en avoir un exemplaire, parce que nous nous occupons maintenant en fait de deux questions. Il y a la question qui a été soulevée et les documents américains présentés par le Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés. Je pense que nous devons obtenir que la Gendarmerie royale et le ministère des Pêches et Océans se rendent à bord de ces bateaux. Quant à l'autre question, elle est encore plus grave, et je pense qu'il faut étudier sérieusement la question de l'étiquetage.

Ma question aux témoins comporte un dernier élément. Je me demande s'ils pourraient nous donner une idée des coûts que cela représente. Peut-être qu'ils n'ont jamais établi de coût. Il s'agit du vol flagrant, en vertu du Traité sur le droit de la mer, de ressources d'une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars peut-être. Quelle somme croyez-vous qu'il nous faudrait dépenser pour recueillir des preuves selon la *Common Law*? De toute évidence, nous devrions avoir un bateau qui ferait de la pêche en haute mer pour nous assurer que nous prenons du poisson étiqueté par nous. Combien en coûterait-il pour étiqueter du poisson pris dans les rivières?

M. Elliott: Soit dit sans vouloir vous offenser, monsieur Fulton, je crois que là n'est pas la question. Je crois qu'il faut plutôt se demander ce qu'il nous en coûte de ne pas faire cela.

M. Fulton: C'est exactement ce que je voulais dire. Nous perdons peut-être 200 millions de dollars en ressources. Quelle somme devrons-nous dépenser pour recueillir les preuves qui permettraient aux Affaires extérieures d'intervenir? Nous ne dépenserons certainement pas 200 millions de dollars. Il s'agit peut-être de faire un investissement d'un ou deux millions de dollars, dans l'intérêt du public.

M. Meadows: Monsieur le président, puis-je répondre à cela très brièvement? Je suis d'accord avec vous, monsieur Fulton.

[*Texte*]

investment. In fact, I would say much of the equipment in the form of patrol vessels, research vessels, is already there on the Pacific coast in DFO and is often, in our view, under-utilized.

• 1115

Mr. Fulton: I would just like to make a concluding remark on that, Mr. Chairman. I find it interesting that Parliament is in the process of putting $850 million into the north warning system to find out whether or not a nuclear bomb is about to blow us all to rat shit and here we cannot put forward a little bit of money to protect a major national resource.

Mr. Elliott: Mr. Chairman, it would seem to me that if the project was done it would show a hell of a good benefit-cost ratio.

The Chairman: Well, it is incumbent on this committee to follow up the issue, I think we would all agree. Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci, monsieur le président.

Je voudrais féliciter les témoins pour l'excellent rapport qu'ils ont déposé aujourd'hui. J'aimerais cependant avoir des précisions en ce qui concerne la rationalisation de la flottille. Il est question, depuis qu'on est arrivés, du programme de rachat de 100 millions de dollars. En fait, ces 100 millions de dollars seraient pour la phase de mise en place. Je n'ai pas encore les chiffres exacts concernant le coût total de ce programme de rachat.

Vous faites allusion dans votre rapport à certaines erreurs qui auraient été commises dans le passé. Faites-vous allusion à l'espèce de programme de rachat de 1969, je crois? Après ce programme de rachat, on aurait émis une série de permis, ce qui aurait permis de remettre à l'eau un certain nombre de bateaux et aurait amené une augmentation de la flotte. On se retrouve donc aujourd'hui avec trop de navires et on propose de racheter un certain nombre de ces bateaux-là.

J'aimerais que vous m'expliquiez un peu ce problème, parce que ce programme de rachat dont il est question depuis le début de nos audiences, ce n'est pas tout à fait clair pour moi.

Mr. Meadows: Mr. Chairman, if I could respond on the question of fleet reduction, I do not think there is any question that industry generally has agreed there is too much catching capacity in the fishing industry today. We often hear the trite phrase that too many fishermen are chasing too few fish. I think this is simplistic and really does not address the issue. The problem is that we have a finite resource. The fleet has definitely expanded since 1969 when licence limitation was brought in. Unfortunately, because of loopholes and many other things, the licence limitation program obviously went in the opposite direction to that intended and fleet capacity certainly grew. It grew disproportionately. The small-boat fleet was reduced marginally in terms of actual number of vessels and the big-boat fleet, primarily the seine fleet, has more than doubled. But more than that, right across the board through

[*Traduction*]

Il ne s'agit pas d'un investissement substantiel. En fait, je dirais même qu'une bonne partie des bateaux patrouilleurs et des navires de recherche dont nous aurions besoin se trouvent déjà le long de la côte ouest et qu'ils sont souvent sous-utilisés.

M. Fulton: J'aimerais faire une dernière remarque sur ce sujet, monsieur le président. Je trouve cela intéressant que le Parlement s'apprête à dépenser 850 millions de dollars pour un système de protection dans le Nord qui nous permettra de savoir si une bombe nucléaire risque de nous transformer en passoires et que nous ne trouvions pas le moyen de consacrer un peu d'argent à la protection d'une de nos principales ressources nationales.

M. Elliott: Monsieur le président, il me semble que si l'on mettait le projet à exécution, on obtiendrait un très bon rapport entre les coûts et les rendements.

Le président: Bien, il incombe à ce Comité de faire le suivi de ce dossier. Je crois que nous sommes tous d'accord là-dessus. Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to congratulate the witnesses for the excellent report they put on record today. I would like, however, to have more details concerning the fleet rationalization. We have been talking, since our arrival, of a buy-back program of $100 million. In fact, these $100 million would be used for the implementation of the program. I do not have as yet the exact figures on the total cost of this buy-back program.

You refer in your report to certain mistakes that were made in the past. Are you making allusions to that kind of buy-back program introduced in 1969? Following the implementation of that program, it seems a series of permits were delivered, allowing the fishermen to put back to work a number of boats and causing an increase in the fleet. So, today, we are faced with too many boats and there is a proposal to buy back a certain number of those boats.

I would like you to give me some explanations on this problem because I do not understand very clearly what this buy-back program we have been talking about since the beginning of the hearings is all about.

M. Meadows: Monsieur le président, j'aimerais répondre à la question sur la réduction de la flotte de pêche. Je crois que personne, dans l'industrie, ne met en doute le fait que la capacité de capture de l'industrie de la pêche est trop grande. On entend souvent dire qu'il y a beaucoup trop de pêcheurs pour trop peu de poisson. À mon avis, c'est là trop simplifier le problème, et cela ne le règle pas. Le problème réside dans le fait que nos ressources ne sont pas infinies. La flotte a réellement augmenté depuis 1969, lorsque le système de limitation des permis a été introduit. Malheureusement, à cause de lacunes et de nombreuses autres raisons, le programme de limitation des permis a eu, de toute évidence, l'effet opposé à celui auquel on s'attendait, et la capacité de capture de la flotte s'est accrue. Elle s'est même accrue de façon disproportionnée. La flotte de petits bateaux a diminué

[*Text*]

all fleets—gillnet, troll and seine—the catching capacity has greatly increased. And again this was primarily due to the program of licence limitation being poorly thought out in the initial stages and poorly implemented.

The problem, I suppose, is that the licence—not necessarily the boat or the fisherman—does does not sink, it does not evaporate, it does not burn up, it does not go bankrupt and it does not compress. It is simply there and it keeps getting recycled from one fisherman to another. If one fisherman who currently has the licence attached to a fishing boat goes bankrupt or fails, he perhaps leaves the scene but the licence attached to that fishing capacity in the form of a boat does not.

• 1120

We have to address the fundamental realization that the catching capacity, translated into licences, has to be reduced. There are two ways of doing it, I suppose. But the only moral way we in the industry view as appropriate is a buy-back procedure. I think if there is one thing that the Minister's Advisory Council has perhaps reached consensus on, it is on fleet rationalization, where they have said there should be a sharing of responsibility and therefore a sharing of cost and pain between government, who is in part responsible for the problem, and the industry itself. There should be a sharing of that cost.

The other way that has been suggested from time to time is simply expropriation, or cannibalization of the industry, where we have one fisherman buy up another fisherman and consolidate fishing capacity even further. The industry simply cannot agree with that.

So in summation, I guess we have to address the issue that there is too much catching capacity for the resource to take at this time and that really the only way that has been designed up to the present time is a buy-back program.

M. Ferland: Vous proposez en fait «d'exproprier le permis». D'accord? On élimine le permis à 100 p. 100; je ne sais pas combien de permis il existe, mais on les enlève. Cependant, on a découvert que des permis qui ont été payés quelques dollars se louent maintenant 20,000$, 30,000$ ou même 40,000$ par année. Pour ma part, j'ai constaté au cours des ans que chaque fois que le gouvernement s'implique dans un programme quelconque, il y a une espèce d'inflation des prix. Bien sûr, il va falloir trouver une solution en ce qui concerne ces permis-là, mais comment pourrons-nous faire en sorte que les prix n'augmentent pas hors de toute proportion? J'attends votre réponse pour cette partie de la question.

Maintenant, est-ce qu'une solution ne consisterait pas à rattacher le permis à un navire, proportionnellement à sa capacité de pêche? Par exemple, on pourrait donner à un bateau un permis pour 50,000 livres de telle sorte de poisson, 30,000 livres de telle autre sorte de poisson, et ainsi de suite.

[*Translation*]

un peu en termes de nombre réel de bateaux, et la flotte de gros bateaux, en particulier les bateaux senneurs, a plus que doublé. Mais, fait encore plus important, quelle que soit la flotte—bateaux à filets maillants, bateaux aux lignes traînantes et bateaux senneurs—la capacité de capture de chacune a beaucoup augmenté. Ici encore, cela est principalement attribuable au programme de limitation des permis, qui a été mal conçu dès le départ et qui a été mal appliqué.

Le problème, je suppose, réside dans le fait que le permis—pas nécessairement le bateau ou le pêcheur—ne coule pas, ne s'évapore pas, ne brûle pas, ne fait pas faillite et ne se comprime pas. Il demeure tout simplement, et il est recyclé de pêcheur en pêcheur. ... Si un pêcheur qui détient actuellement un permis lié à l'exploitation d'un bateau de pêche donné fait faillite ou ne réussit pas, il peut se retirer du secteur de la pêche, mais le permis, lui, qui est lié à la capacité de capture du bateau, demeure.

Nous devons prendre conscience du fait que la capacité de capture, qui se traduit par des permis, doit être diminuée. Il y a deux façons de le faire, je suppose. Mais la seule façon qui nous semble juste, à nous de l'industrie, est le programme de rachat. Je crois que, s'il y a une chose sur laquelle les membres du conseil consultatif du ministre se sont mis d'accord, c'est bien sur la rationalisation de la flottille. Ils ont dit qu'il devait y avoir un partage des responsabilités et, donc, des coûts et des souffrances entre le gouvernement, qui est en partie responsable du problème, et l'industrie. Ces coûts devraient être partagés.

L'autre moyen de réduire la flottille, qui a été proposé de temps à autre, est tout simplement l'expropriation, ou la «cannibalisation» de l'industrie, c'est-à-dire le cas où un pêcheur achète un autre pêcheur et réunit les capacités de capture. L'industrie ne peut tout simplement pas accepter cette solution.

Donc, en résumé, on peut affirmer que le problème réside dans un déséquilibre de la capacité de capture par rapport aux ressources actuelles et que, en fait, la seule façon de le régler, proposée jusqu'à maintenant, est le programme de rachat.

Mr. Ferland: What you propose in fact is to expropriate the licences. Right? We eliminate all the licences. I do not know how many there are, but we eliminate them. However, we have discovered that licences which were paid a few dollars are now being rented for $20,000, $30,000 or even $40,000 a year. As for me, I have noticed over the years that each time a government gets involved in some program, a sort of price inflation happens. Of course, we will have to find a solution concerning these licences, but how should we go about it so that prices will not increase out of all proportions. I should be glad to have your answer on this part of the question.

Now, would it not be a solution to the problem if we link a licence to a particular boat, in proportion to its catching capacity? For example, we could deliver, for a particular boat, a licence allowing a catch of 50,000 lbs of a kind of fish, of 30,000 lbs of another kind of fich, etc. That would be the

[*Texte*]

Ce serait le quota du bateau, qu'il le prenne ou qu'il ne le prenne pas pendant l'année.

Mr. Meadows: Mr. Chairman, first I would just say no, I am not proposing that licences be expropriated. Quite apart from that.

Yes, there is no question that when government got involved, as they did in licence limitation in 1969, things went awry. Rather than calling it inflation, I think many of us in industry call it speculation, where now through the sweep of a political pen you have created a limited commodity, fish boat licences. This is in fact what happened. Government created a new commodity. It was limited and speculation just took off. We had a few good fishing years. They just fuelled the fire even further.

Unfortunately, we are too far down the road now to turn back.

• 1125

You are quite right that there are many fishermen today who have got into the industry in the last few years and have paid exorbitant licence prices. In many cases we have seen licences attached to the vessel worth far more than the actual vessel itself, far more than the actual hull and machinery. So the fisherman really has suffered double jeopardy. Where previously he just had to buy the fishing vessel, now after licence limitation he has to buy not only the fishing vessel but also the licence. Through speculation on the commodity the cost of the unit was just prohibitive, and this has resulted to a very direct degree in many of the failures recently.

When Dr. Pearse brought out his proposals for quotas . . . industry here on the Pacific coast simply cannot sanction or agree with the idea of quota fisheries in the salmon fishery—and for that matter many other fisheries—the reason being, I think, primarily twofold. One, that is effectively cannibalization or could result in cannibalization where the stronger buy up the weaker, where strong fishermen with a lot of financial capability or power behind them simply buy up the smaller fishermen and consolidate licences into one unit. Thereby you increase your big boat fleet, probably at the expense of the small boat fleet. Your small independents get bought up by your more powerful big boat fleet.

Secondly, we have to look at the example of what has happened in the forest industry here in B.C. where 30 or 40 years ago you had many small, independent loggers throughout the industry, thousands of them. Today you have probably a dozen large corporate entities that control all the tree farm licence and quota system, or virtually most of it. That has been at the direct expense of the small independents. Where you used to have a multiplicity of small, independent operators, now you have dependent contractors. I personally, like, I am sure, many people in the fishing industry today, simply do not want to see that same scenario happen to our fishing industry.

[*Traduction*]

quota for that boat, whether or not it catches that quantity of fish during the year.

M. Meadows: Monsieur le président, tout d'abord, j'aimerais dire que je ne propose pas l'expropriation des permis. Bien loin de là.

Oui, il ne fait aucun doute que lorsque le gouvernement s'en mêle, comme il l'a fait pour la limitation des licences en 1969, les choses tournent mal. Plutôt que de parler d'inflation, un grand nombre d'entre nous, dans l'industrie, parlons de spéculation, lorsque, d'un trait de plume «politique», vous créez un bien limité, soit les permis pour bateaux de pêche. C'est en fait ce qui est arrivé. Le gouvernement a créé un nouveau bien. Le bien étant limité, il est devenu sujet à la spéculation. Nous avons eu quelques bonnes années de pêche. Le gouvernement n'a fait que jeter davantage d'huile sur le feu.

Malheureusement, nous sommes rendus trop loin maintenant pour revenir en arrière.

Je reconnais avec vous que de nombreux pêcheurs aujourd'hui sont entrés dans l'industrie au cours des dernières années et ont payé des prix exorbitants pour leur permis. Dans bien des cas, il s'agissait de permis rattachés au bateau qui valaient beaucoup plus que le bateau lui-même, beaucoup plus que la coque et les machines mêmes. Ainsi, le pêcheur a dû faire face à vrai dire à deux problèmes. Alors qu'auparavant il n'avait qu'à acheter le bateau de pêche, maintenant qu'on a limité le nombre de permis, il ne doit pas seulement acheter le bateau de pêche mais également le permis. Par suite de la spéculation sur ces permis, le coût de ces derniers est devenu tout à fait prohibitif, et cela a entraîné de façon très directe bon nombre des faillites récentes.

Le Dr Pearse a présenté ses propositions relatives aux quotas . . . l'industrie des pêches sur la côte du Pacifique ne peut simplement pas entériner ou accepter l'idée d'un contingentement des pêches en ce qui concerne la pêche au saumon—et du reste bien d'autres types de pêche—pour deux raisons selon moi. La première étant la cannibalisation ou quelque chose qui mène à la cannibalisation, où le plus fort achète le plus faible, où les pêcheurs bien établis qui disposent des ressources et d'une puissance financières derrière eux ne font qu'acheter les petits pêcheurs et fusionnent les permis en un seul groupe. Ainsi, on accroît la flotte de grands bateaux aux dépens des petits bateaux. Les petits indépendants sont achetés par la flotte plus puissante des gros bateaux.

Deuxièmement, on doit se rappeler ce qui s'est passé dans l'industrie forestière en Colombie-Britannique où l'on retrouvait il y a 30 ou 40 ans de nombreux petits bûcherons indépendants dans toute l'industrie, des milliers en fait. Aujourd'hui, il existe probablement une douzaine de sociétés qui contrôlent tout ou presque tout le système des quotas et des permis de pépinières. Cela s'est fait aux dépens directement des petits indépendants. Là où autrefois on avait tout un éventail de petits exploitants indépendants, on retrouve maintenant des entrepreneurs dépendants. Je suis sûr que, comme moi, beaucoup de gens dans l'industrie de la pêche aujourd'hui ne veulent pas que ce scénario se reproduise dans notre industrie.

[*Text*]

The Chairman: Thank you very much. Mr. Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

I agree with the witnesses when they say that in order to manage whatever you are trying to manage you have to have up-to-date information. It is very hard to manage anything if you are working with information that is six months, a year, or two or three years old.

Do you people have knowledge of what other countries do and the methods they use in trying to manage by up-to-date information? How do they collect it? How do they disseminate it, and so on? Would you be prepared to send a brief with that type of information to the chairman of this committee so we could look at it and possibly utilize it for future management?

Mr. Elliott: Mr. Gass, to answer your question, no, I do not think we have a good handle on what other countries are doing.

To speak to your question, there is a very good analogy between the way the Department of Fisheries and Oceans manages its inventory and the way any business manages its inventory. I would hate to be selling potatoes if I did not know how many I had in the warehouse or indeed where they were stored or under what conditions or what species I had or anything else. Yet that is precisely what the Department of Fisheries and Oceans tries to do in managing the resource. They do not know what the inventory is.

Mr. Gass: Mr. Chairman, I believe there is a gentleman by the name of Mr. Birdsall who might have this type of information. Maybe we could contact Mr. Birdsall and ask him to give us any pertinent information he has in this regard.

The Chairman: Who is this chap? Somebody from around here?

Mr. Elliott: Dr. Birdsall, the gentleman I have referenced in our data section.

The Chairman: Sorry.

• 1130

Mr. Fulton: Dr. Pepper's cousin.

An hon. member: Steady big fellow.

The Chairman: Gentlemen, I guess we will have to conclude this session of our hearings. We have run overtime. You chaps always have a good presentation to make, and your brief was terrific. I think all of us had read it before we came out, and we appreciate it very much.

Mr. Elliott: Mr. Chairman, I want to say something that caught my attention when Mr. Schellenberg was questioning the gentleman who appeared last. He asked a question about enforcement officers and side arms. Many of the enforcement officers now bear side arms, and the training they undergo is at the RCMP College in Regina. Those who do not carry side arms run the risk of what happened to our fisheries officer in North Vancouver.

[*Translation*]

Le président: Je vous remercie beaucoup. Monsieur Gass.

M. Gass: Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis d'accord avec les témoins lorsqu'ils disent qu'afin de gérer ce que l'on essaie de gérer on doit disposer de renseignements à jour. Il est très difficile de gérer quoi que ce soit si l'on travaille en s'appuyant sur des renseignements qui sont déjà vieux de six mois, un an ou même deux ou trois ans.

Est-ce que vous savez ce que les autres pays font et les méthodes qu'ils utilisent pour gérer leurs ressources à partir de renseignements à jour? Comment recueillent-ils ces renseignements? Comment les diffusent-ils, etc.? Seriez-vous prêt à soumettre un mémoire contenant ce type d'information au président de ce Comité de façon qu'on puisse l'étudier et peut-être s'en servir dans la gestion de nos ressources dans l'avenir?

M. Elliott: Non, monsieur Gass, je ne crois pas que l'on sache très bien ce que font les autres pays.

Pour répondre à votre question, on peut faire l'analogie entre la façon dont le ministère des Pêches et Océans gère ses stocks et la façon dont une entreprise gère les siens. Je ne voudrais pas vendre des pommes de terre sans savoir combien il m'en reste dans l'entrepôt ou sans savoir où elles sont entreposées, dans quelles conditions, quelles variétés de pommes de terre j'ai en stock ou tout autre chose. Néanmoins, c'est précisément ce qu'essaie de faire le ministère des Pêches et Océans dans la gestion des ressources. Ils n'ont aucune idée des stocks existants.

M. Gass: Monsieur le président, je crois qu'une personne du nom de M. Birdsall peut avoir ce type de renseignements. Peut-être pourriez-vous contacter M. Birdsall et lui demander de vous transmettre les données pertinentes dont il dispose à ce sujet.

Le président: Quel est ce type? Quelqu'un de la région?

M. Elliott: D[r] Birdsall, la personne à laquelle j'ai fait allusion dans notre section des données.

Le président: Pardon?

M. Fulton: Le cousin du D[r] Pepper.

Une voix: Ce grand gaillard.

Le président: Messieurs, je crois que nous devons mettre fin à ces audiences. Nous avons dépassé l'heure prévue. Vous présentez toujours un bon exposé et votre mémoire était formidable. Je crois que nous l'avons tous lu avant de venir ici et l'avons beaucoup aimé.

M. Elliott: Monsieur le président, j'aimerais souligner un point qui a attiré mon attention lorsque M. Schellenberg interrogeait le dernier intervenant. Il lui a posé une question au sujet des garde-pêche et du port d'armes. Bon nombre de garde-pêche portent des armes et reçoivent une formation au collège de la GRC de Regina. Ceux qui ne portent pas d'armes risquent de subir ce qui est arrivé à notre fonctionnaire des pêcheries à Vancouver Nord.

[*Texte*]

One Mack Charest, in trying to apprehend some poachers in the canyon of the Capilano River, in September, I believe, was so severely beaten that the gentleman has just now got out of hospital. As far as I understand it, he may never fully recover from the injuries he received in performing his duty of protecting the resource in that river system. Maybe if he had been armed that night—he certainly was not alone; there was another officer with him . . . the idiot who saw fit to attack him might not have done so.

[*Traduction*]

Un dénommé Mack Charest, tentant d'arrêter des braconniers dans le canyon de la rivière Capilano en septembre, je crois, a été si durement battu qu'il vient tout juste de sortir de l'hôpital. Si j'ai bien compris, il risque de ne jamais se rétablir complètement des blessures qu'il a subies dans l'exercice de ses fonctions qui consistent à protéger les ressources dans ce réseau fluvial. S'il avait été armé cette nuit-là—il n'était sûrement pas seul, il y avait un autre agent avec lui—l'idiot qui a jugé bon de l'attaquer ne l'aurait peut-être pas fait.

• 1135

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I am just very apprehensive about this, having worked in a prison for a number of years. One of the worst things to have loose in a prison is a firearm. It generally winds up in the hands of inmates, and guards, and problems like that. Maybe it is a thing this committee might want to consider; we have heard it twice. There are professional law enforcement officers and there certainly is a tremendous danger that if you arm one group, you arm another group, and there is a whole host of more serious problems that can develop with it. I, for one, am extremely apprehensive about the problem of proliferation of firearms.

Mr. Elliott: Mr. Skelly, in answer to that, a further comment. You may want to question Wayne Shinners the next time you see him as to why the enforcement officers were armed in the first place. It is my understanding that they were armed as a result of being shot at while performing their duties in the Fraser River. That was only a recent move, two or three years ago, I believe, that arming of those officers took place.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, the minute there are firearms involved, it is no longer a fisheries problem; it is a problem for the RCMP, and the harshest, most severe, repressive action of the law should be brought for anyone involved in using a firearm. This is no longer a fisheries problem. This is a criminal offence against peace in this country. I certainly am very apprehensive. I know in communities in my riding, fisheries officers were contemplating wearing side arms, and I am at least pleased that in those communities I was concerned about that is not happening now because it provoked people in such a way that confrontations intensified. I do not want to pursue it. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Comeau.

Mr. Comeau: Mr. Chairman, I believe the context within which Mr. Schellenberg was speaking at the time was the guardians, people who are being paid I think something like $15,000 a year, guardians of rivers and so on. I think what Mr. Schellenberg was commenting on was that maybe these people just do not have the experience and the training to bear side arms. Mr. Schellenberg was not mentioning at that point the fisheries officers who ply the high seas.

The Chairman: Thanks, Mr. Comeau. Well, this committee should think about this issue because there are all kinds of reasons for and against . . .

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: Monsieur le président, cette question m'inquiète beaucoup car j'ai travaillé dans une prison pendant plusieurs années. Laissez traîner des armes à feu dans une prison est la pire chose à faire. Elles se retrouvent invariablement entre les mains des détenus, et des gardiens, et des problèmes se présentent. Il s'agit peut-être là d'une question que le Comité voudrait étudier; nous en avons entendu parler deux fois. Il y a des agents chargés de faire respecter la loi et il y a certainement un grand danger à armer un groupe, puis un autre, avec comme résultat un tas de problèmes plus graves qui se développent. Personnellement, la prolifération des armes à feu m'inquiète énormément.

M. Elliott: Monsieur Skelly, je vous répondrai ceci: vous pouvez demander à Wayne Shinners la prochaine fois que vous le verrez pourquoi les agents ont été armés. Je crois qu'ils l'ont été parce qu'on a tiré sur eux alors qu'ils étaient en fonction dans la rivière Fraser. La décision de munir ces agents d'armes à feu est, je crois, une décision récente, prise il y a deux ou trois ans.

M. Skelly: Monsieur le président, à la minute où il y a des armes à feu en jeu, il ne s'agit plus d'un problème de pêches, mais un problème pour la GRC, et les sancctions les plus graves, les plus sévères doivent être prises contre quiconque utilise une arme à feu. Ce problème ne concerne plus les pêches. Il s'agit d'une infraction criminelle qui menace la paix dans ce pays. Cela m'inquiète beaucoup. Il y a des localités dans ma circonscription où les fonctionnaires des pêches songeaient à porter des armes; cela ne s'est heureusement pas produit, dans ces localités du moins, car cela a tellement irrité les gens que les confrontations se sont intensifiées. Je ne veux pas continuer là-dessus. Monsieur le président.

Le président: Monsieur Comeau.

M. Comeau: Monsieur le président, je crois que M. Schellenberg parlait à ce moment-là des gardiens des gens qui sont payés environ 15,000$ par année, les garde-pêche, etc. Je crois que M. Schellenberg faisait allusion au fait que ces personnes n'ont peut-être pas l'expérience et la compétence nécessaires pour porter des armes. M. Schellenberg ne faisait pas allusion à ce moment-là aux fonctionnaires des pêches qui travaillent en haute-mer.

Le président: Merci, monsieur Comeau. Bon. Le Comité devrait se pencher sur cette question car il y a beaucoup de pour et de contre.

[*Text*]

Mr. Fulton: I am on the other side of it; that is why I am not interested today.

The Chairman: I could be too, Jim, but we might want to seek information from other groups. I do not know whether what Mr. Elliott has said is a consensus of the trollers or not. Would you recommend to this committee that you think fisheries officers should be afforded side arms?

Mr. Elliott: I agree with Mr. Skelly. It is an issue that goes beyond fisheries. The comments I made were not made in the light of being PTA policy or position, but more as a personal outrage that this Fisheries officer, doing his duty in North Vancouver, should have been so treated.

The Chairman: Am I right in remembering that RCMP special constables are not allowed to carry side arms? Is that right?

Mr. Fulton: It varies, Mr. Chairman. I know in some situations special constables do wear side arms now. It is a complex issue. I am not sure we should enter into it.

The Chairman: No, I know. We are wasting time.

Mr. Skelly: There is one other approach to what we have dealt with. I think the two delegations before us have raised an interesting problem that we missed with Mr. Shinners. It might be useful for us to explore the kinds of problems they have had and which have led to their looking at side arms as a solution.

The Chairman: Okay. Thanks. Thank you, gentlemen, very much. We will make these thanks brief because we have to get on with the next delegation. Thanks a million.

• 1140

Gentlemen, we now have coming before us representatives of the City of Port Alberni. I will now turn you over to Mr. Schellenberg.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Colleagues, we will begin our next session with representatives of the City Council of Port Alberni. We have Her Worship, Mayor Gillian Trumper, from the City of Port Alberni, along with Alderman Bud Schroeder and Alderman Joe Stanhope.

Gillian, would you like to begin? We will allow you, hopefully, an hour and allow you five minutes at the end of your presentation for summary as well.

Her Worship Mayor Gillian Trumper (City of Port Alberni): Thank you, Mr. Chairman, for the opportunity to address you this morning.

First of all, I would like to say that I am absolutely no expert on fisheries. But we are here representing the City of Port Alberni because the fisheries industry, be it commercial

[*Translation*]

M. Fulton: Je ne suis pas de cet avis, c'est pourquoi ça ne m'intéresse pas.

Le président: Je serais d'accord avec vous, Jim, mais nous devrions peut-être obtenir de l'information d'autres groupes. Je ne sais pas si ce que M. Elliott a dit représente un consensus des propriétaires de bateaux pour la pêche à la traîne. Recommandez-vous de bateaux pour la pêche à la traîne. Recommandez-vous au Comité que les fonctionnaires des pêches portent des armes?

M. Elliott: Je suis d'accord avec M. Skelly. Il s'agit là d'une question qui ne concerne pas les pêches. Mes observations ne représentent pas nécessairement la politique ou la position de la PTA, il s'agit plutôt d'une réaction personnelle: j'ai été scandalisé que trois fonctionnaires des pêches, faisant leur devoir dans le Nord de Vancouver, puissent avoir été traités ainsi.

Le président: Il me semble que les agents auxiliaires de la GRC n'ont pas la permission de porter des armes, n'est-ce pas?

M. Fulton: Cela dépend, monsieur le président. Je sais que dans certaines situations, des agents auxiliaires portent des armes actuellement. Il s'agit d'une question complexe, et je ne suis pas sûr que nous devrions l'aborder.

Le président: Non, je sais. Nous perdons notre temps.

M. Skelly: Il y a une autre approche à cette question. Je crois que les deux délégations qui nous ont précédé ont soulevé un problème intéressant qui nous a échappé avec M. Schinners. Nous aurions peut-être avantage à étudier le genre de problèmes qu'ils ont affrontés et qui les ont amenés à envisager le port d'armes comme solution.

Le président: Très bien. Merci, messieurs, merci beaucoup. Nous devons abréger les remerciements car nous devons poursuivre avec la déléagation suivante. Merci mille fois.

Messieurs, nous sommes maintenant en présence de représentants de la ville de Port Alberni. Je vais maintenant céder la parole à M. Schellenberg.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Mes chers collègues, nous allons débuter la prochaine session avec des représentants du Conseil de la ville de Port Alberni. Je vous présente son honneur le Maire Gillian Trumper, de la ville de Port Alberni ainsi que les conseillers Bud Schroeder et Joe Stanhope.

Gillian, voulez-vous commencer? Vous disposez d'une heure pour votre exposé et de cinq minutes à la fin pour le résumé.

Son honneur le maire Gillian Trumper (ville de Port Alberni): Merci, monsieur le président, de l'occasion qui m'est offerte de vous parler ce matin.

Tout d'abord, j'aimerais préciser que je n'ai absolument rien d'un expert dans le domaine des pêches. Nous représentons néanmoins la ville de Port Alberni parce que l'industrie des pêches, la pêche commerciale ou la pêche sportive, fait partie

[*Texte*]

or sport fishing, is part of our economic base and we are very concerned about what is happening in the fishing industry.

I would first of all like to say that we appreciate the fact that at long last we have signed a treaty with the United States. It may not please everybody, but it is something that was long overdue.

I would just like to say at this time that I will be asking Alderman Joe Stanhope to present our brief. Both he and Alderman Schroeder are much more knowledgeable on fishing than I am, and I will certainly let them answer most of the questions.

Mr. Joe Stanhope (Alderman, City of Port Alberni): Mr. Chairman and members of the committee, I would like to thank you for this opportunity. I think the consultative process is what is needed and perhaps what has been lacking in the industry. Certainly we appreciate the opportunity to come before you. While we do not have great mounds of statistical data, we do have some concerns and are fairly close to the people in our community, and we do have, we feel, legitimate concerns regarding the fisheries.

First of all, as a little background, Port Alberni has certainly suffered economic and social letdowns because of the recession in the forest industry. It is a permanent recession as far as employment is concerned. Although the economy and the resource industries, by which I mean forestry and mining, have just about recovered back to previous levels, the unemployment has not. The unemployment which has been created will not be reduced by future economic recovery in the forest industry. Port Alberni, Ucluclet, Tofino and Bamfield all have as part of their economy the commercial fleet, which also has been going through very difficult times. These independent fishermen are residents in our community, they are the most westerly entrepreneurs or businessmen in Canada, and really I think we have to take some cognizance of what they are saying.

• 1145

To offset the unemployment in our communities, the City of Port Alberni, the Alberni Clayoquot Regional District, and numerous entrepreneurs in the area have embarked on investment and promotion of tourism. Our area has become increasingly more dependent upon the fishing and tournism industries for economic recovery. Certainly, the main component of tourism on Vancouver Island is the sports fishery, particularly the opportunity to cath and the expectation of catching a big fish—the chinook fish, or the spring salmon or the king salmon as they are referred to.

In Port Alberni we are very aware of the need for conservation of the wild salmon stocks. I think we all are aware of streams that have dwindled to practically nothing. The present near-extinction of chinook stocks in the major rivers in our area are a major topic of concern. In this regard, the Mink River is one of those that comes to mind; certainly it has the largest chinook salmon in Vancouver Island as its habitat and they are just about extinct.

[*Traduction*]

de notre économie et parce que nous nous préoccupons beaucoup du sort qui est réservé à l'industrie des pêches.

Je voudrais d'abord vous dire que nous sommes heureux qu'un traité ait enfin été signé avec les États-Unis. Ce traité ne plaît peut-être pas à tout le monde, mais il est attendu depuis longtemps.

Maintenant, je demanderai au conseiller Joe Stanhope de présenter notre exposé. Lui et le conseiller Schroeder en connaissent beaucoup plus que moi sur la pêche et je leur demanderai de répondre à la plupart des questions.

M. Joe Stanhope (conseiller de la ville de Port Alberni): Monsieur le président et membres du Comité, je suis heureux de pouvoir m'adresser à vous. Je crois que la consultation est ce dont nous avons besoin dans cette industrie, et peut-être ce qui nous a manqué jusqu'à maintenant. Nous sommes très heureux de pouvoir nous exprimer devant vous. Nous n'avons pas des montagnes de statistiques, mais certaines choses nous préoccupent et nous sommes assez près des gens de notre localité pour pouvoir, je crois, exprimer nos inquiétudes légitimes concernant les pêches.

Premièrement, en guise de préambule, j'aimerais dire que la ville de Port Alberni a certainement souffert sur le plan économique et social à cause de la récession dans l'industrie forestière. En ce qui concerne l'emploi, il s'agit d'une récession permanente. Bien que l'économie et les industries de ressources, c'est-à-dire l'exploitation forestière et minière, ont tout juste repris leurs niveaux antérieurs, le chômage quant à lui ne s'est pas amélioré. Le chômage qui sévit ne sera pas réduit par la future relance économique de l'industrie forestière. La flotte commerciale, qui fait partie du secteur économique de Port Alberni, Ucluclet, Tofino et Bamfield a également connu des périodes difficiles. Ces pêcheurs indépendants sont membres de notre collectivité, ce sont les entrepreneurs ou les hommes d'affaires les plus à l'ouest du Canada et je pense qu'il faudrait écouter ce qu'ils ont à dire.

Afin de compenser le chômage dans nos collectivités, la ville de Port Alberni, le district régional d'Alberni Clayoquot et de nombreux entrepreneurs de la région ont décidé d'investir dans le secteur du tourisme qu'ils veulent encourager. La relance économique de notre région dépend de plus en plus des industries de la pêche et du tourisme. Certes, l'aspect principal du tourisme à l'île de Vancouver consiste en la pêche sportive, particulièrement la pêche de gros poisson, comme le saumon quinnat.

A Port Alberni, nous sommes très conscients de la nécessité de sauvegarder les stocks de saumon. Nous savons tous que les réserves de saumon quinnat dans nos cours d'eau et dans nos principales rivières sont presque épuisées et cela est très inquiétant. Je citerai comme exemple la rivière Ming qui contient certainement le plus gros saumon quinnat de l'île de Vancouver mais qui a presque disparu.

[*Text*]

We certainly concur with the focus and catch limits imposed on the chinook salmon established under the Canadian-American treaty. It is absolutely essential for conservation.

As a result of the dependency on Vancouver Island tourism on the chinook salmon, we are concerned with the potential effect on tourism of the chinook salmon fishery closing. We do not want to get into a discussion regarding quotas, about whether the sports fishermen should get more or less, but certainly this has to be ironed out and decided upon. Whatever the number is going to be, however, our concern is that realistic, daily and seasonal bag limits be placed on the sports fishery so that the sports fishery will not exceed the catch it is allocated, and thus will not have to be shut down. Our concern is that if it is shut down, it will drastically affect tourism which we are using as a base for recovery in our area.

With respect to numbers, whether it be one or whatever, as long as there is an opportunity for the sports fishermen, the tourist, to go out and catch a fish, I think that really is the main component of tourism. Whether he catches a fish or not is in some ways immaterial, as long as he still has that opportunity to go out. Maybe a seasonal bag limit of five or four or six or something has to be taken in order that the sports fishery is not exceeded. Our concern is that it will be closed. If it is closed, then we are going to have a drastic effect on our tourism.

The economic value of the sports fishery, as far as tourism and recreational values are concerned, rests on the two factors I mentioned, which are the opportunity to catch fish and the expectation of catching them. The recent case in Washington, Oregon with a virtual wipe out by regulation of the tourist sports fishery is a stark reminder of the economic consequences. The Town of Westport in Washington recorded $45 million in the economy as a result of the sports fishery in 1975 but this was reduced to an estimated $6 million in 1984, without mitigating the chinook conservation crisis in that state.

The Salmonid Enhancement Program has had a significant impact on the economy of the Port Alberni region largely due to the chinook restocking program at Robertson Creek hatchery. The success of this program has resulted in the Port Alberni City Council proclaiming Port Alberni as the salmon capital of the world. The Salmonid Enhancement Program has helped to give Port Alberni a new economic focus and is vital to the present and future economy of our valley.

• 1150

The Robertson Creek hatchery produces approximately $7 million to $9 million worth of chinook, landed chinook salmon, that are caught by the commercial, sport and Indian food fishery. The best figures we can get for the annual operating cost for the Robertson Creek hatchery is approximately $600,000 a year. But the success of the hatchery has also produced a malaise, which is the poaching that has been referred to in this morning's discussions. It is estimated that more than four times as many fish are caught at night than during the daylight hours and the jigging of Robertson Creek

[*Translation*]

Nous appuyons pleinement les limites imposées à la pêche du saumon quinnat en vertu du traité canado-américain. Ces limites sont absolument essentielles pour la sauvegarde du saumon.

Étant donné l'importance du saumon quinnat pour le tourisme à l'île de Vancouver, la fermeture de la pêche de ce saumon nous cause des inquiétudes en ce qui concerne ses effets éventuels sur le tourisme. Nous ne voulons pas discuter de quotas qui seraient accordés aux pêcheurs mais c'est une question qu'il faut certainement régler. Quel que soit ce quota, il faudra imposer des limites par jour et par saison aux pêcheurs afin qu'ils ne dépassent pas la prise qui leur est permise et pour éviter ainsi de mettre fin à la pêche. Car si la pêche était interdite, cela aurait un effet désastreux pour le tourisme et pour la relance économique de notre région.

Quel que soit le nombre de prises permises aux pêcheurs ou aux touristes, ce qui importe c'est qu'on leur permette d'aller et d'attraper du poisson. Qu'ils en attrapent ou non, cela importe peu, dans la mesure où on leur permet de pêcher. Il faudrait peut-être limiter le nombre de prises à quatre, cinq ou six au tableau de pêche. Nous voulons surtout empêcher la fermeture de la saison de la pêche pour ne pas nuire au tourisme.

L'importance économique de la pêche, en ce qui concerne le tourisme et les loisirs, dépend des deux facteurs que j'ai mentionnés, à savoir l'occasion et l'espoir d'attraper du poisson. A Washington (Oregon), l'interdiction par règlement de la pêche de tourisme a eu des conséquences économiques désastreuses. La pêche sportive avait rapporté à la ville de Westport à Washington la somme de 45 millions de dollars en 1975, mais ce montant est tombé à 6 millions de dollars en 1984, sans pour autant régler les problèmes de protection du saumon quinnat dans cet État.

Le programme de mise en valeur des salmonidés a eu un effet important sur l'économie de la région de Port Alberni, principalement en raison du programme de rempoissonnement à la pisciculture de Robertson Creek. Ce programme a eu tellement de succès que le Conseil municipal de Port Alberni a proclamé la ville capitale mondiale du saumon. Le Programme de mise en valeur des salmonidés a donné un nouvel essor économique à Port Alberni et il est d'une importance vitale pour l'économie présente et future de notre vallée.

La pisciculture de Robertson Creek produit du saumon quinnat d'une valeur approximative de 7 à 9 millions de dollars, qui est pris par la pêche commerciale et sportive et par les Indiens. Les meilleurs chiffres que nous avons pu obtenir en ce qui concerne les frais d'exploitation de la pisciculture de Robertson Creek sont de l'ordre de 600,000$ par an. Cependant, le succès de la pisciculture a également produit un malaise, à savoir le braconnage qui a été mentionné antérieurement ce matin. On estime que la quantité de poisson pêché la nuit est quatre fois plus élevée que celle prise pendant le jour et

[*Texte*]

salmon stocks in the Stamp River and in the Port Alberni harbour has reached epidemic proportions.

City Council feels that in order to enhance the salmon stocks and to stabilize the economic and social values in both the commercial and the sport fishery, the City of Port Alberni respectfully requests consideration of the following: First, there is a continuing destruction of salmon habitat through logging activities and industrialization in our region. We would like to see greater controls. Controls must be placed on logging and industrial activities and a habitat recovery program must be implemented. Whether it is voluntary or funded by the government, something has to happen.

Second, the Robertson Creek hatchery is the most successful chinook hatchery in the world and funding for this hatchery must be maintained. The selected enhancement of chinook wild stock in specified streams and rivers in our area by Robertson Creek personnel should be encouraged. And I understand they have done some work with the Nahmint stocks, releasing the fry back into the Nahmint system.

Third, conservation in the commercial sector must be placed ahead of economics and greater priority must be given to the least efficient of the commercial fishing methods, namely, trolling and gillnetting. Seine nets do not discriminate and they are very efficient, killing everything they encircle. It has been noted by some writers and sports writers, Alex Merriman, for example, that the incidental catch of coho and chinook salmon could approach up to three-quarters of a million fish. The destruction of these stocks affects the future viability of the commercial and sport fishery.

Fourth, more seasonal Department of Fisheries and Oceans officers should patrol the rivers and other waterways to ensure compliance with fisheries regulation. Showing the flag, we feel, would also indicate the importance of these stocks and the need for compliance with the regulation.

Fifth, consideration is requested in allowing enhanced salmon stocks caught by sport fishermen in the Alberni area to be over and above the annual and daily catch in other areas of this province. We feel this would be in keeping with the salmon treaty which does allow catches over and above the enhanced stocks.

Thank you very much, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Alderman Stanhope. Alderman Schroeder, would you like to say a few words, or stick around for questions?

Mr. Bud Schroeder (Alderman, City of Port Alberni): No. I would just like to mention, as Alderman Stanhope has said, that we are very concerned with the economic ramifications of the existing regulations, as the treaty will affect the Port Alberni area, and we realize that a spirit of co-operation is required to iron out all of these difficulties.

[*Traduction*]

la pêche à la turlutte du saumon à Robertson Creek dans la rivière Stamp et dans le port d'Alberni a atteint des proportions gigantesques.

En vue de renouveler les stocks de saumon et de maintenir l'importance économique et sociale de la pêche commerciale et sportive, le Conseil municipal de Port Alberni propose respectueusement ce qui suit: Premièrement, l'abattage de bois et l'industrialisation dans notre région ont détruit l'habitat du saumon et nous voudrions que des contrôles stricts soient effectués sur ces activités et qu'un programme de protection de l'habitat soit mis en place. Que le financement soit privé au public, cela importe peu pourvu que des mesures soient prises.

Deuxièmement, la pisciculture de Robertson Creek est la pisciculture de saumon la plus réussie au monde et son financement doit être maintenu. Il faudrait encourager le personnel de Robertson Creek à renouveler les stocks de saumon quinnat dans les cours d'eau et les rivières de notre région. Cela a été fait dans une certaine mesure pour les réserves de Nahmint où le fretin a été remis dans l'eau.

Troisièmement, il faut donner la priorité à la protection du saumon dans le secteur commercial ainsi qu'aux méthodes de pêche commerciale moins efficaces, à savoir la pêche à la traîne et au filet maillant. La pêche à la seine est très efficace en ce sens que les filets tuent tout ce qu'ils encerclent. Certains écrivains, comme Alex Merriman, ont écrit que la prise de saumon coho et quinnat pouvait atteindre les trois-quart de million de poissons. La destruction de ces stocks menace l'avenir de la pêche commerciale et sportive.

Quatrièmement, des agents plus nombreux du ministère des Pêches et Océans devraient surveiller l'application des règlements au cous de la saison de la pêche le long des rivières et autres cours d'eau. Nous pensons que leur présence indiquerait l'importance de ces stocks et la nécessité du respect des règlements.

Cinquièmement, on pourrait permettre aux pêcheurs de la région d'Alberni des prises de stocks de saumon qui seraient supérieures aux prises annuelles ou quotidiennes dans d'autres régions de la province. Cela serait conforme au traité en matière de saumon qui permet des prises dépassant les stocks renouvelés.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur le conseiller Stanhope. Monsieur le conseiller Schroeder, avez-vous quelque chose à dire ou aimeriez-vous rester pour la période de questions?

M. Bud Schroeder (conseiller municipal de la ville de Port Alberni): Non. J'aimerais juste mentionner comme l'a dit M. le conseiller Stanhope, que nous sommes très préoccupés par les ramifications économiques des règlements actuels, étant donné que le traité touchera à la région de Port Alberni, et nous sommes conscients qu'un esprit de coopération est nécessaire pour régler tous ces problèmes.

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): I want to thank you for a very detailed brief. We will begin the questioning now with Mr. George Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. I, too, want to welcome Her Worship and the aldermen from Port Alberni here today as witnesses before the committee. It is a nice, concise little brief you have presented to us here today and I guess that one of the issues you point out is that there is a need for the sport fishery and how much it means to a small city like yours, Port Alberni. I guess I would have to put it this way: take tourism. As people come, as sport fishermen, to Alberni, is there any effect on the amount of tourism if there is a threat of closures—I mean, if they do not know how many fish they are going to be able to catch on what days. Does that interfere with your tourism?

• 1155

Mayor Trumper: Mr. Chairman, we are really not sure about that. But one of the concerns which particularly Campbell River had, when the details of the treaty first came out was the fact that right across the media, etc., it went that there was going to be some closure, and immediately. I do know that—not specifically in Port Alberni, but particularly in Campbell River—some of the people who charter had already had phone calls about whether there was going to be fishing for this year, and if there was to be a closure, they were not coming. That would mean a loss of dollars. So that is a difficult one to get hooked to and to really answer honestly.

Mr. Henderson: Do you have any idea as to where the majority of tourists come from who would be taking in the sport fishery in your area? Are they American tourists?

Mayor Trumper: Yes.

Mr. Henderson: Most of them are American?

Mayor Trumper: No, not most of them, but quite a large majority of them are American. There is also Alberta, and they are coming in from Europe too; they fly in specifically for fishing. But I would think the majority probably are from the western states, Washington, and also Alberta. I do not know how many really come from Ontario and Quebec. There are not that many in numbers at the moment.

Mr. Henderson: So they would have to have some idea before they plan their vacations just what kind of season you are going to have here as far as stock allocation is concerned.

Since we have been here we have heard an awful lot from different groups in the industry. Obviously there is a lack of fish. The commercial fishermen seem to be in trouble, the different user groups. And it seems to me that every sector of the industry is in need of more fish.

Regarding the Salmonid Enhancement Program or the SEP program, would you recommend that the Department of

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Schellenberg): J'aimerais vous remercier pour l'exposé très détaillé. Nous commencerons la période de questions en nous adressant à M. George Henderson.

M. Henderson: Merci, monsieur le président. Moi aussi, j'aimerais souhaiter la bienvenue à M^me^ le maire et aux conseillers municipaux de Port Alberni comme témoins devant le Comité. Vous nous avez présenté aujourd'hui un exposé concis et je crois que l'un des points que vous soulevez est le besoin de pêche sportive et son importance pour une petite ville comme la vôtre, c'est-à-dire Port Alberni. Je crois qu'il faudrait présenter la chose ainsi. Prenons le tourisme. Prenons les gens, par exemple, des amateurs de pêche sportive qui viennent à Alberni, sont-ils moins nombreux s'il y a menace de fermeture, je veux dire s'ils ne savent pas combien de poissons ils pourront pêcher tel ou tel jour? Y a-t-il un effet sur votre tourisme?

Mme Trumper: Monsieur le président, nous ne le savons pas vraiment. Mais une des préoccupations qu'a eues tout particulièrement Campbell River est que, lorsque les détails du traité ont initialement été divulgués, tous les media ont laissé entendre qu'il y aurait un genre de fermeture et cela, immédiatement. Je sais pertinemment que... pas spécifiquement à Port Alberni, mais à Campbell River... certains des gens qui offrent des forfaits avaient déjà reçu des appels téléphoniques de personnes qui voulaient savoir s'il y aurait de la pêche cette année et qui disaient que, si l'on prévoyait une fermeture, elles n'étaient pas intéressées à venir. Cela se traduirait par une perte d'argent. Il est donc difficile de cerner la question et de vraiment répondre honnêtement.

M. Henderson: Savez-vous d'où viennent la majorité des touristes qui vont faire de la pêche sportive dans votre région? S'agit-il de touristes américains?

Mme Trumper: Oui.

M. Henderson: La plupart sont des Américains?

Mme Trumper: Non, pas la plupart, mais une grande majorité. Il y a aussi des gens de l'Alberta et des Européens aussi; ils prennent l'avion et viennent exprès pour pêcher. Mais je croirais que la majorité viennent probablement des États de l'Ouest, notamment Washington et aussi de l'Alberta. Je ne sais pas vraiment combien il y en a qui viennent de l'Ontario et du Québec. Ils ne sont pas très nombreux actuellement.

M. Henderson: Il faudra donc qu'ils aient une idée, avant d'organiser leurs vacances, du genre de saison que vous prévoyez en ce qui a trait aux allocations de poissons.

Depuis que nous sommes ici, nous avons entendu énormément de choses de différents groupes qui ont un intérêt dans cette activité. Manifestement, il manque de poisson. Les gens qui font la pêche commerciale semblent en difficulté, les différents groupes utilisateurs. Et il me semble que chaque secteur de l'industrie a besoin de plus de poisson.

En ce qui concerne le Programme de mise en valeur des salmonidés, recommanderiez-vous que le ministère des Pêches

[*Texte*]

Fisheries and Oceans put $200 million into the enhancement program immediately? And would that have any spin-off effects? You mentioned the Robertson hatchery as being a very successful company. What does that do in terms of job creation? Is this the area that we really should be jumping on right now, due to the situation we find the resource in?

Mr. Stanhope: I think certainly one of the best results of the Salmonid Enhancement Program was employment, as the report on the Salmonid Enhancement Program indicated. You can certainly waste a lot of dollars by plunking large amounts of money into it, and I think some areas are suited for it while other areas are not. There are genetic problems. Indeed, there are a great many problem, but certainly if we do not do something we are going to lose the wild stock in some of our major rivers. But I do not think the Salmonid Enhancement Program would actually help in that case. You have to enhance the wild stock, you cannot just create another genetically inferior fish, although they have been fairly successful at Robertson Creek for a multitude of reasons. I understand that the return this year was forecast to be way down from previous years.

Just going back to the sports fishery, I understand that it takes about 4% of the total catch, and they represent about 37% of the total economic value from the Pacific sport fishery vis-à-vis . . .

Mr. Henderson: Mr. Chairman, when I mentioned the Salmonid Enhancement Program, I was not altogether entirely thinking of more hatcheries and that the sort of thing, I was looking at improvements to streams and estuaries in that area.

Mr. Stanhope: Definitely. The key to it is certainly enhancing the wild stock through whatever habitat recovery programs and whether steps may be necessary.

• 1200

Mr. Henderson: We heard a lot as well, while we were out here, on the mismanagement of the habitat as it relates to forestry. As you know, forestry basically comes under provincial jurisdiction, though we do have forestry agreements between the federal government and the provinces. Should there be very strict stipulation in those agreements to follow proper management practices in federally funded projects? When I say proper management practices, I mean ones that will have a co-existing effect with our fishery industry.

Mr. Stanhope: Mr. Chairman, I would say very definitely so. It is something we have to keep before us at all times. It is not just the companies, it is individuals; and I think it is a matter of publicity too. The the average person must become aware of the habitat. And any agreement on forestry reached

[*Traduction*]

et Océans y verse 200 millions de dollars immédiatement? Cela provoquerait-il des effets secondaires? Vous avez mentionné que la compagnie Robertson, qui se spécialise dans l'éclosion des oeufs de poisson, réussit très bien. Qu'est-ce que cela représente sur le plan de la création d'emplois? Est-ce le secteur dans lequel nous devrions nous lancer immédiatement, vu la situation?

M. Stanhope: Je crois que l'un des meilleurs résultats du Programme de mise en valeur des salmonidés est certainement l'emploi, comme l'indique le rapport qui a été publié sur ce programme. On peut sûrement gaspiller beaucoup d'argent en y engouffrant de grosses sommes, et je crois que certaines régions conviennent à ce programme tandis que d'autres n'y conviennent pas. Il y a des problèmes génétiques. En effet, il y a beaucoup de problèmes, mais sûrement que si nous ne faisons rien, nous perdrons les populations de poissons sauvages dans certaines de nos plus grandes rivières. Mais je ne crois pas que le Programme de mise en valeur des salmonidés aiderait vraiment en pareil cas. Il faut mettre en valeur les populations de poissons sauvages; il ne suffit pas de créer un autre poisson génétiquement inférieur, bien qu'ils aient eu pas mal de succès à Robertson Creek pour une multitude de raisons. Je crois savoir qu'on prévoit pour cette année des bénéfices de beaucoup inférieurs à ceux des années précédentes.

Pour en revenir à la pêche sportive, je crois comprendre qu'elle représente environ 4 p. 100 des prises totales et environ 37 p. 100 de la valeur financière totale de la pêche sportive dans le Pacifique . . .

M. Henderson: Monsieur le président, lorsque j'ai mentionné le Programme de mise en valeur des salmonidés, je ne songeais pas strictement à un accroissement des installations qui s'occupent de l'éclosion des oeufs de poisson et d'autres activités du genre. Je songeais à l'amélioration des cours d'eau et des estuaires dans cette région.

M. Stanhope: Définitivement. La clé est certainement de mettre en valeur les populations de poissons sauvages grâce à tout programme de récupération de l'habitat et de toute mesure qui peut s'avérer nécessaire.

M. Henderson: Nous avons également beaucoup entendu parler, pendant que nous étions là-bas, de la mauvaise gestion de l'habitat en rapport avec l'industrie forestière. Comme vous le savez, l'industrie forestière tombe fondamentalement sous la compétence des provinces, bien qu'il y ait des accords sur l'industrie forestière entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ces accords devraient-ils contenir des indications très strictes sur les saines pratiques de gestion à suivre dans les projets financés par le gouvernement fédéral? Par saines pratiques de gestion, j'entends des pratiques qui permettront la coexistence avec l'industrie de la pêche.

M. Stanhope: Monsieur le président, j'abonde tout à fait dans ce sens. C'est une préoccupation qu'il faut toujours garder à l'esprit. Pas seulement les compagnies, les individus aussi. Je crois qu'il s'agit également d'une question de publicité. L'individu moyen doit prendre conscience de l'habitat. Toute entente sur l'industrie forestière conclue entre

[*Text*]

between the provincial government and the federal government must have a very strong rider in that regard.

Mr. Henderson: Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Henderson. We will move on to Bob Skelly's brother.

Mr. Skelly: Thank you. It is an excellent brief, and it confirms the testimony of many people who have appeared before the committee. I think it is very useful to have the elected representatives from municipalities that depend in part or in total for their economy on the fishing industry. We had a mayor from Alert Bay and an alderman from Port Hardy, and now we have the representatives from the Council of Port Alberni. I think there is no one here who would disagree with the position you have put forward. It will likely be reflected in the report of this committee, and it reinforces many of the things we have had.

I want to become the devil's advocate. The first thing I note is the very cautious terms in which you couch your three-quarters of a million figure. It is noted that the incidental seine catch of immature coho and chinook salmon could approach three-quarters of a million fish. On the coast of British Columbia, any time you pick up information from the fishing industry you apply what is called the b.s. factor. It develops: I tell George something, he tells Gerald something, Gerald tells Stan something, and when it comes back to me it is magnified by several billion. We had information from the salmon seiners that the recorded catch for chinook was 43,000, which represented 5% of the take. The Federation of Wildlife dashed to the phone and picked up from Fisheries and Oceans that, when you threw in the squishers, it was 93,000, closer to 10% of the catch, and a long way from three-quarters of a million. There are actually terminal fisheries where they clean up coho; the mouth of the Qualicum would be a good example. So the committee has to take cognizance of the b.s. factor. The terms were a little bit fuzzy.

Mr. Stanhope: Mr. Chairman, I would like to reply to that. Mr. Skelly, there are no figures on it, but in December 15, 1982, the columnist Alex Merriman refers to the 1981 pink salmon year, where Juan de Fuca netters made an incidental catch of 310,000 adult coho and 9,000 chinooks—not to mention the immatures squished in the drum seines in Johnstone Strait. They also got 96,000 coho and 16,000 chinooks as incidental catches, while fishing bonanza runs in the sockeye and pink. That is documented. I do not know where he got his figures from. That is documented. Nearly 500,000, so yes, it could be. We feel that it is a significant amount. The fishermen and the people tell us of this, that there is a major area of concern.

[*Translation*]

le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral doit comporter une clause additionnelle très forte à cet égard.

M. Henderson: Merci.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Henderson. La parole est maintenant au frère de Bob Skelly.

M. Skelly: Merci. C'est un excellent exposé, qui confirme le témoignage de nombreuses personnes qui ont comparu devant ce Comité. Je pense qu'il est très utile que les représentants élus des municipalités dont l'économie dépend en tout ou en partie de l'industrie de la pêche comparaissent devant le Comité. Nous avons entendu le maire de Albert Bay et un conseiller de Port Hardy; nous entendons maintenant les représentants du conseil municipal de Port Alberni. Je pense que personne ici ne remettra en question la position que vous nous avez exposée. Cette position sera probablement reprise dans le rapport du comité, et confirme beaucoup de ce que nous avons entendu jusqu'à présent.

J'aimerais me faire l'avocat du diable. La première chose que je remarque est la façon très prudente dont vous avancez votre chiffre de trois quarts de million. Vous dites que la capture occasionnelle à la senne de jeunes saumons argentés et quinnats pourrait approcher le chiffre de trois quarts de million de poissons. Sur la côte de la Colombie-Britannique, toutes les fois que l'on recueille des renseignements sur l'industrie de la pêche, on joue au jeu du téléphone; je dis quelque chose à Pierre, qui le répète à Jean, qui le rapporte à Jacques, et quand l'information me parviens de nouveau, il s'est ajouté plusieurs millions au chiffre de départ. Les senneurs de saumon nous ont rapporté que les prises enregistrées de saumon quinnat atteignaient 43,000 poissons, ce qui représente 5 p. 100 des prises. La *Federation of Wildlife* (Fédération de la faune) s'est précipitée au téléphone pour s'entendre dire par Pêches et Océans que ce chiffre atteignait 93,000, lorsqu'on ajoutait les poissons écrasés, ce qui représente près de 10 p. 100 des prises, mais c'est encore très loin du chiffre de trois quarts de million. Il existe des usines de traitement où l'on nettoie le saumon argenté; celle qui est située à l'embouchure de la Qualicum serait un bon exemple. Le Comité doit donc prendre conscience du facteur jeu du téléphone. Les termes étaient un peu flous.

M. Stanhope: Monsieur le président, j'aimerais répondre à M. Skelly. Il n'existe pas de chiffres à ce sujet, mais le 15 décembre 1982, le journaliste Alex Merriman se rapporte à l'année 1981 pour les prises de saumon rose, alors que les pêcheurs au filet de Juan de Fuca ont capturé accidentellement 310,000 saumons argentés adultes et 9,000 saumons quinnats, sans parler des jeunes écrasés dans les sennes à tambour du détroit de Johnstone. Ils ont également pris accidentellement 96,000 saumons argentés et 16,000 saumons quinnats, pendant qu'ils effectuaient des prises substantielles de saumon rouge et de saumon rose. Ces chiffres s'appuient sur des faits. Je ne sais pas où il a pris ses chiffres. Ils s'appuient sur des faits. Presque 500,000, oui, ça se peut. Nous croyons que c'est une quantité importante. Les pêcheurs et les citoyens nous en parlent et disent que c'est un de leurs principaux sujets de préoccupation.

[*Texte*]

• 1205

Mr. Skelly: Yes, and I think that is a valid point.

Mr. Stanhope: Just to follow up on that, in the native Indian fishery in Goldstream, the terminal net fishery for chums, they seined the chums and they released all the coho because they are in very short supply in the Goldstream River. That type of thing is a real step towards sensible conservation.

Mr. Skelly: I do not think that anybody is denying the difficulty in operating mixed-stock fisheries and the kind of thing that is happening. I am sure this committee is going to be asking for those figures. Obviously from year to year you get, just on the difficulty of managing them, differences in what happens. We have heard some interesting figures and some interesting interpretation that I think needs clarification.

Let me still be the devil's advocate and try one more question, Mr. Chairman. This plunges us completely into the realm of politics, where we all love to be. Let me ask you a question and then lay some things out for you.

Is any treaty better than no treaty? We have heard evidence that may be true and may not be true, that there are serious questions about Canadian sovereignty raised by the Canada-U.S. Salmon Treaty. There have been serious changes in Canadians' access to fish in trans-boundary rivers. There is the possibility that traditional fisheries on the central coast of British Columbia and Johnstone Strait and the west coast trolling could be shut down by a Canada-U.S. management board. There are some serious questions by which the ratification of that process took place. Are you familiar with the treaty and confident that it is a good document? Or are you simply making a statement that it would be good to have an equitable Canada-U.S. treaty?

Mr. Stanhope: I think, Mr. Chairman, it would be good to have an equitable Canada-U.S. treaty. There are so many things that we do not know about. For example, the total catch for the Gulf of Georgia is 275,000 and I believe that last year, for some unknown reason, there were 450,000 chinooks caught in the Gulf of Georgia. There was a significant improvement in the chinook stocks; nobody seems to know the reason why. Any treaty should be tempered with a state of reasonableness. We should be looking at the total allowable catch being, rather than a fixed number . . . I think that from time to time certain things happen. Whether the stocks are improving because of the licence, the catch limits imposed on sports fishery . . . something may have happened to improve the chinook stocks.

Is any treaty better than no treaty? Well, the way things are going, yes, any treaty is better than no treaty. I think some treaties could be better than others. The treaty that is actually looking, in a reasonable sense, at the amount of total allowable

[*Traduction*]

M. Skelly: Oui, et je crois que c'est un sujet valable.

M. Stanhope: Pour poursuivre sur cette question, je dois dire que, à la pêcherie des Indiens dans la rivière Goldstream, terminal de la pêche au filet du saumon kéta, on a senné les saumons kétas et relâché tous les saumons argentés parce qu'il y en a très peu dans cette rivière. Ce genre de chose est un bon pas de fait pour arriver à une protection sensée.

M. Skelly: Je ne crois pas qu'on puisse nier qu'il est difficile d'exploiter des pêcheries où l'on capture plus d'une espèce ni le genre de problème auquel ces pêcheries font face. Je suis certain que ce Comité demandera les chiffres en question. Evidemment, d'année en année, on obtient des résultats différents, du seul fait de la difficulté de gérer ces pêcheries. Nous avons entendu des chiffres intéressants et des interprétations intéressantes qui, à mon avis, ont besoin d'être précisées.

Laissez-moi encore une fois être l'avocat du diable et poser une autre question, monsieur le président. Cela nous plonge complètement dans le royaume de la politique, où nous aimons tous nous trouver. Laissez-moi vous poser une question et vous exposer certains faits.

Est-il préférable d'avoir n'importe quel traité plutôt que pas de traité du tout? Nous avons entendu des témoignages, qui peuvent être vrais ou faux, selon lesquels on met sérieusement en doute la question de la souveraineté canadienne soulevée par le Traité Canada-U.S. sur le saumon du Pacifique. Il y a eu d'importants changements touchant l'accès des Canadiens au poisson des rivières communes. Il est possible qu'un comité de gestion Canada-U.S. ferme les pêcheries traditionnelles sur la côte centrale de la Colombie-Britannique et du détroit de Johnstone, ainsi que la pêche à la traîne sur la côte ouest. Il y a des questions sérieuses liées à la ratification de ce procédé. Connaissez-vous parfaitement le traité et êtes-vous assuré que c'est un bon document? Ou, êtes-vous simplement en train de dire qu'il serait bon d'avoir un traité Canada-U.S. qui soit équitable?

M. Stanhope: Monsieur le président, je crois qu'il serait bon d'avoir un traité Canada-U.S. qui soit équitable. Il y a tellement de choses dont nous ne sommes pas au courant. Par exemple, la prise totale pour le golfe de Georgie est de 275,000 poissons, et je crois que l'année dernière, pour une raison inconnue, on a capturé 450,000 saumons quinnat dans ce golfe. Il y a eu une augmentation importante dans les stocks de saumon quinnat; personne ne semble savoir pourquoi. Tout traité devrait être rédigé d'une façon modérée et raisonnable. On devrait tenir compte de la prise totale permissible plutôt que d'un nombre fixe . . . Je crois que, de temps à autre, certaines choses se produisent. Peu importe si les stocks augmentent à cause des permis, de la limite imposée sur les prises pour la pêche sportive, quelque chose peut s'être produit pour augmenter les stocks de saumon quinnat.

Est-il préférable d'avoir n'importe quel traité plutôt que pas de traité du tout? Eh bien, de la façon dont vont les choses, oui, n'importe quel traité est mieux que pas du tout. Je crois que certains traités peuvent être mieux que d'autres. Ce que nous devrions vraiment tâcher d'obtenir, c'est un traité qui

[*Text*]

catch is really what we should be getting at. I am talking about wild stock, not enhanced stocks plus wild stocks.

Mr. Skelly: We are on a roll here. Let me again play the devil's advocate and suggest to you that the catch limits on chinooks that would affect Port Alberni are in fact different from those that would affect the Gulf of Georgia. You get 4 a day and 30 a year. If the limits in the Gulf of Georgia were exceeded, 275,000 were taken, and there were a closure on the east shore of Vancouver Island, the west side of Vancouver Island would still be open and probably cooking with gas.

Mr. Stanhope: Mr. Chairman, I think that if the tourists who come from Oregon, Alberta and even B.C. hear there is a chinook closure on Vancouver Island, they really do not know where Port Alberni is. All they know is it is bad vibes; there is a chinook closure on Vancouver Island. We feel that would adversely affect what we are trying to do, bring more people in to have the opportunity to catch fish. Certainly the ones that are in the know, who know their geography would be able to capitalize on that type of a thing. But we feel it would seriously impede the tourism in our region.

• 1210

Mr. Skelly: Let the record clearly show that the Member of Parliament for Port Alberni cannot be doing his job. It is not one of the guiding lights on Vancouver Island.

Let us try this old devil's advocate routine one more time. Coho is generally a target fish in the Gulf of Georgia. The hatcheries are being cranked up for the 1986 year to make sure lots of fish are available for the sport fishery. How would you respond to the idea that chinook be made into a type of trophy fish, where tourists coming in would be targeted onto coho and allowed pretty well unlimited fishing on a daily basis? I do not mean unlimited catch, but they would be allowed to fish during that season, yet encouraged to take one coho and practise, through the guides and through the hospitality industry, a catch-and-release program, where they fish with barbless hooks and the ethic would be moved away from killing and taking fish, taking chinooks, into taking one as a bit of a trophy and fishing them on a catch and release program, really enhancing the ethics of sportsmanship, rather than of bagging as much as they can. Do you have a feeling about that? That was raised yesterday as an interesting point.

Mr. Schroeder: From my own point of view, in my own experience, mainly in the aquaculture field and the rearing of coho stocks, I have some very serious questions about the

[*Translation*]

tient réellement compte, d'une façon raisonnable, de la prise totale permissible. Je parle des stocks de poissons sauvages et non pas des stocks comprenant des poissons étiquetés et des poissons sauvages.

M. Skelly: Et allons. Laissez-moi encore jouer l'avocat du diable et vous dire que les limites imposées pour les prises de saumon quinnat à Port Alberni sont en fait différentes de celles imposées pour le golfe de Georgie. Vous avez droit à quatre par jour et 30 par année. Si on dépassait les limites imposées pour le golfe de Georgie et que 275,000 poissons étaient capturés, et s'il y avait une interdiction de pêcher sur la côte est de l'île de Vancouver, la côte ouest de l'île serait encore ouverte à la pêche et probablement exploitée à fond.

M. Stanhope: Monsieur le président, je crois que si les touristes qui viennent de l'Oregon, de l'Alberta, et même de la Colombie-Britannique entendent dire qu'il est interdit de pêcher le saumon quinnat sur l'île de Vancouver, ils ne veulent pas savoir où est Port Alberni. Tout ce qu'ils savent c'est que ça n'annonce rien de bon; il est interdit de pêcher le saumon quinnat sur l'île de Vancouver. Nous croyons que cela nuirait à ce que nous essayons de faire, attirer plus de gens et leur fournir l'occasion de capturer du poisson. Ceux qui sont renseignés, qui connaissent leur géographie pourraient certainement tirer davantage de ce genre de chose. Mais nous croyons que cela nuirait gravement au tourisme dans notre région.

M. Skelly: Qu'il soit noté dans le compte rendu des délibérations que le député de Port Alberni ne fait pas son travail. On ne peut pas dire qu'il joue un rôle prépondérant dans l'île de Vancouver.

Reprenons une fois de plus la solution préconisée par votre humble serviteur, toujours à titre d'avocat du diable. Le saumon argenté est généralement un poisson recherché par les pêcheurs du golfe de Georgie. Les écloseries fonctionnent à plein régime pour assurer qu'il y aura beaucoup de poissons, en 1986, pour les adeptes de la pêche sportive. Que pensez-vous de l'idée de faire du saumon quinnat un poisson trophée? On inviterait les touristes à pêcher le saumon argenté et on leur permettrait de pêcher à peu près toute la journée. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas de limite de prise, mais les touristes pourraient pêcher pendant cette saison, mais ils seraient encouragés, par les guides de pêche et l'industrie hôtelière, à ne prendre qu'un saumon argenté et à pratiquer un nouveau genre de pêche, dans lequel les poissons seraient relâchés après avoir été pêchés. On utiliserait des hameçons sans dardillon et le but du sport ne serait plus de tuer et d'empocher les poissons, les saumons quinnat, mais plutôt d'en garder un en guise de trophée et de pêcher les autres pour ensuite les relâcher. Cette façon de procéder rehausserait l'éthique sportive de la pêche, car il ne s'agirait plus de tuer autant de poissons qu'on peut. Qu'est-ce que vous en pensez? Cette solution a été proposée hier et semble intéressante.

M. Schroeder: À mon point de vue et d'après mon expérience personnelle, principalement dans le domaine de l'aquiculture et de l'élevage de stocks de saumons argenté, j'ai

[*Texte*]

catch-and-release program. With the salmonid stocks you find they are very susceptible to stress. The question with the catch-and-release program is I find it personally almost impossible to catch and play a fish, any differently from how you would catch and play a steer in the pasture, if you will, which amounts to some sort of traumatic torture . . . to believe that stock would in fact, upon release, survive for any given period of time, let alone to maturity and reproduction. I have very serious questions about that.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Skelly. I am sorry that, as you said, you had to lower yourself into putting politics into your questions. I know that is not like you, sir.

Mr. Skelly: The evidence certainly came from the witnesses, not from myself. It was simply an interpretation.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Mr. Comeau.

Mr. Comeau: Thank you very much, Mr. Chairman. As you might know, we are not completely free of politics yet on the committee. We are trying to keep away from that kind of devil's stuff, but we will eventually get there.

Being from the east coast, and being a new boy here, we come in to listen and to try to learn some of the problems you people are experiencing. As well, if possible, at times we may even be able to make a few suggestions. One of the suggestions I wanted to bring forward was maybe trying to—I think you have looked at the salmon treaty, and from what I can gather you have looked at it as being better than no treaty whatsoever. Looking at it simplistically—and I guess I am—with no treaty, so that fish could be intercepted, with cross-boundary rivers and no limits on catch at all from country to country, I think you were heading for problems; very, very deep problems; and we suffered them on the east coast with what we call the Georges Bank issue, whereby over the last number of years we were trying to build up our historical catch, each of the countries. The U.S., of course, was raking the bottom of the seas, and I suppose the Canadian fishermen were too, trying to establish how important the fisheries were to each of the countries. In the meantime what was happening was we were completely raking the bottom of the sea. Thank God, we finally have resolved that problem, and maybe we can now get to an international management plan.

The salmon treaty which is in place now may be a forerunner of what might come in future years. It is not perfect. It is not the best. But by God, something is there. So let us take it from here. Let us stop harping on it.

[*Traduction*]

de très sérieuses réserves au sujet d'un tel genre de pêche, où les poissons seraient relâchés après avoir été capturés. Les salmonidés sont très sensibles au stress. Le problème que poserait un tel procédé est qu'il est presque impossible, à mon avis personnel, de pêcher un poisson pour ensuite le relâcher, tout comme on attrape un boeuf dans le pâturage, si vous me permettez, car cela équivaut en quelque sorte à une torture traumatisante pour l'animal . . . Quant à savoir si les poissons survivraient après avoir été relâchés, ne serait-ce que pour un certain temps, ou encore jusqu'à atteindre la maturité et pouvoir se reproduire, j'ai de très sérieux doutes là-dessus.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Skelly. Je trouve dommage que, comme vous l'avez dit, vous ayez dû vous abaisser à mêler la politique partisane à vos questions. Je sais que cela n'est pas dans vos habitudes, monsieur.

M. Skelly: Les preuves ont certainement été avancées par les personnes qui ont témoigné devant le comité, et non pas par moi-même. Je me suis contenté de donner mon interprétation.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Monsieur Comeau.

M. Comeau: Merci beaucoup, monsieur le président. Comme vous le savez peut-être, les délibérations du Comité ne sont pas entièrement exemptes de partisanerie. Nous nous efforçons de ne pas succomber à ce genre de tentation, et nous y parviendrons un jour.

Comme je suis originaire de la côte est du pays, et que je suis un nouveau venu, je veux écouter et m'efforcer de comprendre quelques-uns des problèmes que vous éprouvez. Lorsque c'est possible, à titre de membres du Comité, nous pouvons également formuler quelques propositions, à l'occasion. Une de celles que je voudrais énoncer serait peut-être de—je pense que vous avez étudié le traité sur le saumon et, si j'ai bien compris, vous estimez qu'il vaut mieux avoir ce traité que de ne pas avoir de traité du tout. Si on adopte un point de vue simpliste—et je suppose que c'est ce que je fais—s'il n'y avait aucun traité, le poisson pourrait être intercepté dans les rivières qui traversent la frontière et s'il n'y avait aucune limite de prise d'un pays à l'autre, je crois qu'on aurait des problèmes, de très très graves problèmes. Et nous les avons connus, sur la côte est, au moment de ce que nous appelons l'affaire Georges Bank: au cours de ces dernières années, chacun des deux pays essayaient d'accroître sa prise, pour établir une quantité historique. Bien sûr, les États-Unis étaient en train de vider la mer, et je suppose que les pêcheurs canadiens faisaient de même, dans leurs efforts pour établir l'importance de la pêche dans chacun des deux pays. Entre-temps, ce qui se passait, c'est que nous étions en train de vider la mer complètement. Fort heureusement, nous avons enfin pu résoudre ce problème, et peut-être qu'il sera possible à présent de convenir d'un plan international de gestion des ressources.

Le traité sur le saumon qui existe à l'heure actuelle est peut-être le précurseur d'une entente qui pourra être conclue dans l'avenir. Bien sûr, il n'est pas parfait, et ce n'est pas le meilleur des traités. Mais, bon Dieu, c'est au moins quelque chose. Acceptons-le donc comme point de départ et cessons de rabâcher toujours la même chose.

[*Text*]

• 1215

One of the items that did disappoint me in your brief—and it was a very good brief, by the way—was your comment in item 5 on page 4, where you are asking for the Alberni area over and above the annual and daily catch in the other areas of the province. I would like you, if you would, to elaborate a little bit further as to why.

Mr. Stanhope: Mr. Chairman, these basically are enhanced stocks; they are non-treaty stock. They are regulated by the Robertson Creek people themselves. Last year and the year before there were three two-day openings for gillnetters, and I believe there were in the neighbourhood of 43,000 to 45,000 fish caught by the gillnetters. They need about 18,000 back at Robertson Creek for brood stock. The reason that suggestion is there is that there are plenty of fish for everybody and still plenty of fish. As a matter of fact, under normal conditions they have more fish returning to Robertson Creek than they need; they have to waste them.

Mr. Comeau: I was pleased to note as well that you did mention two other areas; you touched tourism and you touched forestry. I will give you a little bit of a feeling of how easterners view British Columbia: We rarely think of salmon, but we always think of the trees. As such, you do touch a little bit on trees. How important is the forest to this particular area?

Mayor Trumper: If I could answer that, Mr. Chairman, the forest industry is our economic base. It obviously, as you are well aware, has had some troubles in the last few years. It is our main economic base.

On fisheries, I just would like to point out that although we seem in this brief to have dealt with sports fishing, for the commercial fishing we had most of the B.C. fleet in Port Alberni last year fishing. It is a very important part of our economic base, but obviously there were many more experts here in the fishing industry giving you briefs, and we certainly would not want to get into that. None of us here, nobody on city council either, has that intimate knowledge that many other presentations have made. But the forest industry is our main base for all B.C., no question.

Mr. Comeau: I hope before I leave I will have the opportunity to see the big ones, the ones where you can drive through with a . . . I remember, from my geography books as a kid, seeing the carts and cars drive through a tree.

Mayor Trumper: If you are here over the weekend, we would be delighted to take you.

[*Translation*]

Dans votre mémoire, qui est d'ailleurs très bon, vous faites, au point 5 de la page 4, une remarque qui me déçoit: vous demandez que la région d'Alberni ait droit à des prises annuelles et quotidiennes plus considérables que les autres régions de la province. Pourriez-vous, s'il vous plaît, me donner des explications supplémentaires à ce sujet?

M. Stanhope: Monsieur le président, il s'agit essentiellement de stocks mis en valeur, de stocks qui ne sont pas couverts par le traité. Ce sont les gens de Robertson Creek qui réglementent ces stocks. L'année dernière et il y a deux ans, les bateaux de pêche aux filets maillants ont eu droit de faire trois sorties de deux jours chacune et je crois qu'ils ont récolté de 43,000 à 45,000 poissons environ. Robertson Creek a besoin d'une récolte d'environ 18,000 poissons pour la reproduction. La raison pour laquelle cette suggestion est incluse dans notre mémoire est qu'il y a bien assez de poisson pour tout le monde et qu'il y en a encore amplement. En fait, en temps normal, il y a plus de poissons qui retournent à Robertson Creek que les gens ne savent en faire. Il y a du gaspillage.

M. Comeau: J'ai également été heureux de constater que vous avez parlé de deux autres questions, soit celle de l'industrie du tourisme et celle de l'industrie forestière. Je vais vous donner un aperçu de la perception que nous, gens de l'Est, avons de la Colombie-Britannique: lorsque nous pensons à votre province, c'est rarement le saumon qui nous vient à l'esprit; ce sont toujours les abres. Et vous nous parlez un peu de vos arbres. Quelle importance revêtent les forêts dans ce domaine particulier?

Mme Trumper: Si vous permettez, monsieur le président, je voudrais répondre à cette question. L'industrie forestière est notre activité économique de base. Comme vous le savez, cette industrie a éprouvé certaines difficultés au cours des dernières années. Mais, elle constitue notre principale activité économique.

En ce qui concerne la pêche, j'aimerais souligner que même si dans le mémoire, nous parlons uniquement de pêche sportive, il n'en demeure pas moins que le gros de la flotte commerciale de la Colombie-Britannique est venue pêcher à Port Alberni l'année dernière. La pêche constitue une activité économique très importante pour nous mais, comme beaucoup de spécialistes de cette industrie vous ont soumis des mémoires, nous ne voulons certainement pas nous en mêler. Aucun d'entre nous ici, ni aucun membre du conseil municipal, ne possède des connaissances aussi approfondies dans le domaine de la pêche que certaines personnes qui ont déposé des mémoires. Toutefois, il ne fait aucun doute que l'industrie forestière est l'activité économique de base de toute la Colombie-Britannique.

M. Comeau: J'espère qu'avant de partir, j'aurai l'occasion de voir ces arbres géants, ces arbres dans lesquels on a pratiqué des trous . . . Je me souviens, quand j'étais enfant, avoir vu dans mes livres de géographie des charettes et des voitures qui passaient à travers ces arbres-tunnels.

Mme Trumper: Si vous êtes encore ici le week-end prochain, je serai très heureux de vous y amener.

[*Texte*]

Mr. Comeau: Great, thank you.

Le président suppléant (M. Schellengerg): Merci, monsieur Comeau.

Mr. Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. I am particularly interested in this brief, because it deals primarily with the effect of the sports fishery on tourism. Tourism is an area I have particular interest in.

On your first page, you say:

Certainly the main component of tourism on Vancouver Island is the sports fishery, particularly the opportunity and expectation of catching chinook salmon.

Well, in the part of the world where I come from, Prince Edward Island, probably the only sports fishery we have is the giant blue fin tuna; they come in at somewhere around 1,500 pounds. I will tell you how the closure of a season and a quota adversely affects the tourist industry.

In the Gulf of St. Lawrence there is a quota on the number of tuna that can be caught. They are caught by the commercial fishermen and the sports fishery, and the tourist operators, the charter boats. On the very day that a tourist from as far away as South Africa landed in Charlottetown, Prince Edward Island, to go tuna fishing, with the expectation of catching the big one, the season was closed because the quota had been reached. So that really did not do anything for the tourism industry in Prince Edward Island when that chap got back to South Africa and told the people there to forget about going to Prince Edward Island, Canada, to try to catch the big one, because I did and it was a complete flop.

So I can appreciate where you are coming from when you talk about the opportunity and the expectation.

• 1220

I undertook to try to change the regulation so a few fish would be set aside for the charter guys because as long as there is one fish out there that could be caught by the sports fishery then there are dozens of charters going out and the tourist industry in the area—the motels, the restaurants, the gift shops and so on—are benefitting from the tourists there to catch the big one. They were still there quite happy to pay their rooms and buy their meals in the restaurants and whatever. As long as the opportunity was there to catch one fish, the tourist industry was still solvent, still functioning.

This is just an idea to toss out to you. Had you thought about the idea of releasing the chinooks, because apparently they are a little stronger than the coho, and having a guide on the boat when the fish is caught measure it and weigh it, and, instead of the sports fisherman taking his real fish home with him, giving him a replica on a plaque that he could take home with him and mount on his wall and say: There is the fish I caught when I was in Alberni or whatever.

[*Traduction*]

M. Comeau: C'est merveilleux, je vous remercie beaucoup.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Comeau.

Monsieur Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président. Ce mémoire m'intéresse beaucoup parce qu'il porte principalement sur l'effet de la pêche sportive sur le tourisme. Le tourisme est un secteur qui me tient tout particulièrement à coeur.

A la première page, vous dites:

Le principal attrait touristique de l'Ile de Vancouver est sans doute la pêche sportive, en particulier la pêche au saumon quinnat.

Dans mon coin de pays, à l'Île-du-Prince-Édouard, notre pêche sportive se résume essentiellement à la pêche au thon rouge. Ce poisson pèse environ 1,500 livres. J'aimerais vous expliquer comment la fermeture de la saison de pêche et le système des quotas nuisent à l'industrie touristique.

Dans le golfe du Saint-Laurent, la récolte du thon est contingentée. La pêche au thon est ouverte aux pêcheurs professionnels et aux pêcheurs amateurs, aux entreprises d'affrettage de navires et aux grossistes en voyage. J'ai eu connaissance du cas d'un touriste venu expressément d'Afrique du Sud à l'Île-du-Prince-Édouard pour pêcher le thon. Le jour même de son atterrissage à Charlottetown, il apprenait que la saison de la pêche au thon était terminée parce que le quota avait été atteint. Ce genre de pratique n'aide certainement pas l'industrie du tourisme de l'Île-du-Prince-Édouard. Quand notre touriste est rentré chez lui, en Afrique du Sud, il a dit à ses compatriotes de ne surtout pas envisager un voyage au Canada, à l'Île-du-Prince-Édouard pour pêcher le thon parce que lui, il l'avait fait et avait été amèrement déçu.

Donc, je peux vous assurer que je vous comprends très bien lorsque vous parlez de l'excitation et de l'impatience que peut susciter un voyage axé sur une activité aussi spéciale.

J'ai essayé de modifier le règlement pour réserver quelques poissons pour les types qui prennent des forfaits, parce que aussi longtemps qu'il y a un poisson à prendre, il y a des dozaines de forfaits et l'industrie du tourisme de la région—les motels, les restaurants, les boutiques de cadeaux—profite de la visite des touristes qui sont ici dans l'espoir d'une grosse prise et bien contents de payer leur chambre et leurs repas dans les restaurants et ainsi de suite. Tant que l'occasion se présente de pêcher un poisson, l'industrie du tourisme reste florissante, active.

J'ai une idée que je vous lance, à tout hasard . . . Avez-vous pensé à autoriser la pêche des saumons quinnats? Car selon toute apparence, ils sont plus vigoureux que les saumons argentés . . . Il pourrait y avoir un guide sur le bateau; une fois que le poisson est pris, il pourrait le mesurer et le peser, et le pêcheur, au lieu de rapporter le vrai poisson chez lui, reçoit une replique ou une plaque qu'il peut placer chez lui sur le mur. Ensuite, il peut dire: «C'est le poisson que j'ai attrapé quand j'étais à Alberni ou ailleurs».

[*Text*]

Mr. Fulton: You always stuff the big ones.

Mayor Trumper: I wish I had had that answer for the person who had their fish confiscated because they had not signed their licence last year. They were up in court and came to me furious because they had lost their 45-pound fish. I would have had something I could have given them.

That has not been thought of, no. I really think it is the fish they really want to get their hands on. I do not know.

Mr. Gass: But I think they mount the fish and it is really only the skin that is there. So what is the difference whether it is the skin of a real fish or whether it is the skin of some other material. It is the same size of fish. Once it is up on the wall they can show their friends: That is a replica of the fish I caught in British Columbia.

Mr. Fulton: Mr. Chairman, I think we had better get one for Mr. Gass.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Gass, for your insight. I will now move on to Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Gass' intervention was very useful.

I am particularly interested in the point you make in that we know now that there will probably be 400,000 plus sport licences in B.C. during this coming season. We are all aware of the 275,000 take under the treaty and that negotiations have yet to be completed. We have had a number of witnesses before us, such as the Fisheries Council of B.C. and others, who have indicated that the Minister's Advisory Council and the various gear types and users have come to an agreement for a 1985 fishing plan for everything except the gulf chinooks. It does not take too great a mathematician to realize that if just the expected licence holders for this year took one chinook each we would exceed entirely the treaty allocation under the treaty for the gulf by 125,000, which leads me to try and adduce some evidence from you.

You were only the second group to appear before us who took a somewhat more conservationist approach to a seasonal bag limit of four, five or six chinooks versus what evidence was given to us by, I believe, the marine trades in Vancouver who indicated that perhaps even 20 per season was not high enough. I am just wondering if you could expand a little on the average size of chinooks that are taken, why you consider this lower bag limit might be appropriate in terms of conservation and additional returns, and also the question of the treaty in point 5 raised by Mr. Comeau in which I think he recognized that those are enhanced stocks and not treaty stocks.

I would like to hear more about it because we have had so much pressure during our tour so far from the commercial

[*Translation*]

M. Fulton: On empaille toujours les gros spécimens.

Mme Trumper: J'aurais aimé avoir cette solution pour les pêcheurs qui se sont fait confisquer leur poisson parce qu'ils n'avaient pas signé leur permis, l'an dernier. Ils ont été traînés en cour. Quand ils se sont venus me voir, ils étaient furieux parce qu'ils avaient perdu leur poisson de 45 livres. Au moins j'aurais eu quelque chose à leur donner!

On n'avait pas pensé à ça, mais je crois vraiment que c'est le poisson lui-même qu'ils veulent rapporter. Je ne sais pas.

M. Gass: Mais je pense qu'ils font empailler le poisson et que, pour cette opérations, on ne se sert que de la peau. Alors, quelle différence si c'est la peau d'un vrai poisson ou quelque autre matière? Le poisson est de la même taille. Une fois qu'il est placé sur le mur, ils peuvent dire à leurs amis: «C'est la réplique du poisson que j'ai pêché en Colombie-Britannique».

M. Fulton: Monsieur le président, je pense qu'on ferait mieux d'en offrir un en cadeau à M. Gass.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Gass, pour votre contribution. Je passe maintenant la parole à M. Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. L'intervention de M. Gass a été très utile.

Un point qui m'intéresse tout particulièrement, c'est que nous savons maintenant qu'au cours de la prochaine saison, il y aura probablement plus de 400,000 permis accordés en Colombie-Britannique. Nous savons tous qu'en vertu du traité, les prises sont fixées à 175,000 et les négociations ne sont pas encore terminées. Nous avons eu un certain nombre de témoignages, notamment celui du *Fisheries Council of B.C.* et d'autres qui ont déclaré que le conseil consultatif du Ministre et les utilisateurs des divers types d'engins de pêche en sont venus à un accord concernant un plan de pêche pour 1985. Cet accord vise toutes les espèces sauf les saumons quinnats du golfe. Cela ne prend pas un grand mathématicien pour se rendre compte que, si les détenteurs de permis prévus pour cette année prennent seulement un saumon quinnat chacun, cela excéderait de 125,000 le nombre de prises autorisées dans le golfe en vertu du traité, ce qui m'incite à vous demander votre avis.

Vous êtes le deuxième groupe seulement à adopter un point de vue favorisant la conservation, avec une limite saisonnière de quatre, cinq ou six saumons quinnats, en regard du témoignage fourni par les représentants des industries miritimes de Vancouver qui ont indiqué que même 20 prises par saison, ce n'était pas suffisant. Je me demande seulement si vous pourriez donner un peu plus de détails sur les points suivants: la taille moyenne des saumons quinnats qui sont pris; pourquoi vous cosidérez appropriée cette limite inférieure de prises, sur le plan de la conservation et des bénéfices additionnels; et aussi la question du point 5 du traité qu'a soulevée M. Comeau, à propos duquel il a reconnu, je pense, qu'il s'agit en l'occurrence des stocks mis en valeur et non des stocks couverts par un traité.

J'aimerais en entendre davantage à ce propos, car pendant notre tournée, nous avons subi de telles pressions de la part des

[*Texte*]

sports enterprises for 20 or more as a bag limit. I have been a sports fisherman my whole life. I have never caught 20 in my whole life, yet alone 20 in a season. But I would like to hear more about it because we just do not have much evidence on the record yet. As we go to write our report, it would be nice to have some evidence on the record as to why you think it might well be appropriate to look at a more conservative yearly bag limit on chinooks.

• 1225

Mr. Stanhope: Mr. Chairman, if I could answer that, I think the main thing is to keep the fishery open so it will not adversely affect tourism. As Madam Mayor has stated, while the forest industry is our number one, tourism is approaching our number two industry in B.C. There is evidently no growth anticipated in the forest industry or in mining sectors. The only growth is foreseen in the service industries, namely tourism, aquaculture and things of that nature. Because we have such a large unemployment, we feel it is absolutely essential for tourism to be kept open and encouraged as much as possible. We figure the saw-off is that, in order to keep the sports fishery open in the Gulf of Georgia, the sports fisherman is going to have to take less. At least he will still have the opportunity and expectation, because tourists coming in may not even catch four or five of them. We feel this will not adversely affect tourism.

Mr. Schroeder: I would like to add to that. I think you will find some 95% of the fishermen in the same bracket as you and I; we will be very fortunate to catch 20 fish in a half-dozen years. You will find, and I think statistics will bear out, that the numbers of fish taken are very limited by what we consider to be the tourist traffic. When you get three people in a sports fishing vessel who are fishing, there is not likely to be the full day's limit in the boat up to the 20-fish limit.

The other reason for considering the reduction in limits—and I think Alderman Stanhope will bear this out—was that we had been told there would perhaps be a reduction, and we could not see any very serious negative impact if it was reduced from four fish a day to two fish a day. In fact, the tourist is coming to catch a fish. Hopefully, it is the 40-pounder, but they really are not adversely affected or totally disappointed if they can at least get a 10-pounder or a 15-pounder or whatever.

The real negative impact would be to close the tourist fishery, as has been suggested. Then, you would immediately destroy totally the economic benefit to the area and to the community. We are very concerned about these things.

I would like to go back to Mr. Gass' comment and reference, which I think was very, very apropos. It has been suggested that a certain number of tuna be held as a tourist resource. I

[*Traduction*]

entreprises de pêche sportive pour que la limite soit établie à au moins 20 prises . . . J'ai moi-même été amateur de pêche sportive toute ma vie, et pendant toutes ces années, je n'ai pas pris 20 poissons. C'est vous dire que 20 dans une seule saison . . . Mais j'aimerais en savoir plus car nous avons peu de témoignages pour le moment. Comme nous nous préposons à rédiger notre rapport, nous aimerions avoir des procès-verbaux de témoiganges afin de savoir pour quelles raisons vous croyez qu'il serait bon d'être plus conservateur et de limiter les prises de saumons quinnats à une palanquée par année.

M. Stanhope: Monsieur le président, si je peux répondre à cette question, je pense que le plus important est de laisser la pêche ouverte de façon à ce qu'il ny ait pas d'effet négatif sur le tourisme. Comme l'a déclaré M^me^ la mairesse, l'industrie forestière vient en tête, mais le tourisme estpresque notre deuxième industire en Colombie-Britannique. On ne prévoit évidemment pas de croisssance dans les secteurs de l'industrie forestière ou minière. On ne prévoit une croissance que dans les industries de services, à savoir le tourisme, l'aquaculture et autres activités de ce type. Étant donné notre taux élevé de chômage, nous jugeons essentiel que le tourisme reste ouvert et soit encouragé autant que possible. Nous calculons que s'il faut faire des coupures, afin de maintenir la chasse sportive ouverte dans le golfe de Georgie, les prises des pêcheurs sportifs devront être moins importantes. Au moins, ils auront toujours la possibilité et le plaisir de pêcher, car les touristes risquent de ne même pas pêcher quatre ou cinq poissons . . . Nous croyons que cela ne nuiera pas au tourisme.

M. Schroeder: J'aimerais ajouter que vous trouverez 95 p. 100 des pêcheurs dans le même cas que vous et moi; nous aurons beaucoup de chance si nous réussissons à pêcher 20 poissons en 6 ans! Vous vous rendrez compte, et je crois que les statistiques ne me contrediront pas, que le nombre de poissons capturés, dans le cadre d'activités touristiques, est très limité. Lorsque trois personnes embarquent dans un bateau de pêche sportive, il est peu probable qu'elles atteignent la limite quotidienne de 20 poissons.

L'autre raison d'envisager une réduction des limites—et je crois que le conseiller Stanhope le confirmera—est qu'on nous avait dit qu'il y aurait peut-être une réduction, et nous ne voyons aucun effet négatif vraiment grave dans le cas où les prises seraient réduites de quatre poissons par jour à deux. Le touriste vient pêcher un poisson. S'il a de la chance ce sera un poisson de 40 livres, mais il ne sera pas vraiment fâché ou déçu s'il attrape au moins un poisson de 10 à 15 livres.

Comme on l'a déjà dit, ce qui aurait des conséquences négatives, ce serait l'interdiction de la pêche touristique . . . On supprimerait complètement les avantages économiques pour la région et la communauté. Cette situation nous préoccupe beaucoup.

J'aimerais revenir à la remarque et à l'allusion de M. Gass qui étaient je trouve, très pertinentes. Il a été proposé qu'un certain nombre de thons soient destinés à la pêche touristique.

[*Text*]

think this is an excellent suggestion. I think it is the type of thing that can be implemented.

I also wanted to respond to Mr. Henderson's question with regard to the numbers of tourists that come to Port Alberni. As the tourism liaison chairman for the city and as the president of the Chamber of Commerce for the past year or so, I have been taking statistics on the number of tourists who stop into our tourist facility there. In fact, this is only 4%. During the height of the salmon fishing in the Alberni inlet, there is virtually a steady stream of automobiles and boats in tow, and motor homes, all heading for the very precise purpose of sports fishing. Now in looking at the statistics, I think you are talking about a very limited number of fish being taken versus the number of people out there. Conversely, this has a very huge beneficial economic impact on the community. I think I could go around this table and any of you who have a penchant for outdoor hunting would agree that when you go hunting for moose, for example, you could go down to the butcher shop, pay $15 a pound for your steak and be a hell of a lot better off.

• 1230

Mr. Fulton: I have a question related . . .

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): One quick one, Mr. Fulton.

Mr. Fulton: —to the evidence just given. I think you might be able to give this committee some direction in terms of the resident fishermen who would be pushing for a 20-a-year chinook bag limit and the tourists who come and fish out of Port Alberni. Can you give the committee some idea of how many fishermen really want to have the 20 per annum limit for chinooks? Of the tourists who come in your area for an average period of stay, how many would really be in need of having a 20 per annum bag limit? Are they staying that long that they need it? How many of the residents of the Port Alberni area fish enough during the year that the 20 bag limit is what they require? It seems to us, from evidence that has been given, that limit has been set under pressure from a very select and very small group; that the majority of sports fishermen in British Columbia never catch 20 a year and do not need that high a ceiling set. In fact, we understand from a previous witness that there is a DFO study that recommended a one-per-day bag limit and a much lower annual take. I would be interested if you could answer those two questions. What is the number of residents who need that limit and, on the average tourists stay, how many would actually require that kind of a ceiling, or floor?

Mr. Schroeder: From the average tourist's stay, the numbers would be extremely small. I think your best research evidence for that number for the outside area—the negative area that you speak of, those who stay for a period of time and who in fact sometimes take over their limit—I think would be better

[*Translation*]

Je pense que c'est une excellente idée. Je crois que c'est faisable.

Je voulais aussi répondre à la question de M. Henderson concernant le bombre de touristes qui viennent à Port Alberni. En tant que responsable des relations touristiques pour la ville et président de la Chambre de commerce depuis environ un an, j'ai demandé qu'on fasse un relevé statistique du nombre de touristes qui utilisent nos installations: Il n'est que de 4 p. 100. Pendant la saison de pointe de la pêche au saumon dans l'inlet Alberni, il y a un défilé pratiquement ininterrompu de voitures et de bateaux remorqués, ainsi que de maisons mobiles, ayant tous le même but très précis: la pêche sportive. Maintenant, lorsqu'on regarde les statistiques, je pense que nous parlons d'un nombre très limité de poissons pris par rapport au nombre de personnes qui se déplacent. Par contre, cela a un impact économique extrêmement bénéfique sur la collectivité. Je crois que tous ceux qui se trouvent autour de cette table et qui ont un penchant pour la chasse seraient d'accord pour dire que lorsqu'ils chassent l'orignal, par exemple, ils pourraient se rendre chez le boucher, payer leur steak 15$ la livre et être beaucoup plus riches.

M. Fulton: J'ai une question qui se rapporte aux . . .

Le président suppléant (M. Schellenberg): Une seule question, rapidement, monsieur Fulton.

M. Fulton: . . . aux déclarations qui viennent d'être faites. Je crois que vous pourriez éclairer un peu le Comité pour ce qui est des pêcheurs résidant dans la région qui voudraient une limite globale de 20 saumons quinnats par années, et des touristes qui viennent pêcher dans les eaux de Port Alberni. Pouvez-vous donner au Comité une idée du nombre de pêcheurs qui veulent vraiment que soit imposée une limite de 20 prises par année pour le saumon quinnat? Quel pourcentage des touristes qui viennent dans votre région pour un séjour d'une durée moyenne toucherait la limite globale de 20 prises par année? Restent-ils si longtemps qu'il faille leur imposer une telle limite? Combien des résidents de la région de Port Alberni pêchent suffisamment pendant l'année pour que soit nécessaire la limite globale de 20 prises? D'après les témoignages qui ont été présentés, il nous semble que cette limite a été fixée à la suite de pressions exercées par un petit groupe très fermé très restreint, et que la majorité des pêcheurs sportifs de la Colombie-Britannique ne prend jamais 20 saumons par année et n'a pas besoin que soit fixé un plafond aussi élevé. En fait, nous avons compris d'après la déclaration d'un témoin précédent, qu'une étude de Pêches et Océans recommande une limite quotidienne d'une prise et une limite annuelle beaucoup moins élevée. J'aimerais bien que vous puissiez répondre à ces deux questions: combien de résidents ont besoin de cette limite et, compte tenu du séjour moyen des touristes, combien d'entre eux seraient visés par un tel plafond, ou un tel «plancher»?

M. Schroeder: Compte tenu du séjour moyen des touristes, très peu de touristes seraient visés par une telle limite. Je crois que les données les plus probantes à cet égard, pour l'extérieur—c'est-à-dire le segment négatif dont vous parlez, ceux qui restent un certain temps et à qui il arrive effectivement de

[*Texte*]

gained from the Campbell River area which has a longer history of research data. I think you will find that does in fact happen, but not to the extent that is most generally believed.

With regard to the Port Alberni area and the number of residents who go out and who in fact require or demand, or who get the 20 per year limit, those nummbers are very small as well. I think you will find the difference between the good fishermen and the bad fishermen is the fact that the good fisherman gets out all the time; the bad fisherman does not have the opportunity to get out all the time. In this day and age, your chances of getting that 20 per year limit requires a great deal of time on the water, and there are not that many people out there consistently. I have found in my experience on the Alberni Inlet and I—our Worship, the Mayor, just told me that the people who get the 20 a year limit are retired and living in Parksville.

Some hon. Members: Oh, oh!

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): It is still in my riding and so . . .

Mr. Schroeder: I have spent many years on a daily basis in the Alberni Inlet and have kept mental statistics on this type of a fisherman. They are very few.

Now I think the Department of Fisheries has identified, with a slang term, quite correctly that there is that small factor of which you speak Mr. Fulton, the fish hogs. I think that is rather appropriate in many cases in that sometimes the most visible and vocal reaction to these numbers will come from that sector.

Mr. Fulton: Just one teeny one, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Mr. Fulton, you are a way over. Mr. Gass has a question.

Mr. Fulton: It is very, very short.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): That is what you said last time, sir.

Mr. Fulton: No, but it is very short and just for the non-B.C. members.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Go ahead.

Mr. Fulton: If you took 20 average chinooks out of the Alberni Canal, how many pounds of fish would that be?

Mr. Stanhope: Six hundred.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Fulton. Mr. Gass, a very small question.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. It is not a question, it is just a comment.

With the quota of the bluefin tuna in the gulf, there is also a time limit. There is an opening and closing date. So last year or the year before—I am not sure which, but either one of those years—there was some fish set aside for the tourism industry. They were set aside with the understanding that

[*Traduction*]

dépasser le nombre limite de prises—se trouveraient dans les recherches visant la région de Campbell River, pour laquelle des données sont recueillies depuis longtemps. Je crois que vous allez constater qu'il arrive effectivement que cela se produise, mais pas aussi souvent qu'on le croit généralement.

Quant aux résidents de la région de Port Alberni qui demandent ou exigent un tel plafond, ou qui atteignent la limite de 20 prises par année, ils sont également très peu nombreux. Je crois que vous allez constater que la différence entre les bons et les mauvais pêcheurs réside dans le fait que les bons pêcheurs pêchent régulièrement, tandis que les mauvais pêcheurs n'ont pas la possibilité de le faire. De nos jours, pour parvenir à prendre 20 poissons par année, il faut passer beaucoup de temps sur l'eau, et il n'y a pas tant de gens que cela qui pêchent assidûment. D'après mon expérience dans Inlet Alberni et . . . M. le maire vient juste de me dire que ceux qui atteignent la limite de 20 prises par année sont des retraités qui vivent à Parksville.

Des voix: Oh, oh!

Le président suppléant (M. Schellenberg): C'est toujours dans ma circonscription et donc . . .

M. Schroeder: Pendant de nombreuses années je suis allé tous les jours dans Inlet Alberni et j'ai gardé en esprit des statistiques sur ce genre de pêcheurs. Il y en a très peu.

Je crois que le ministère des Pêches a maintenant établi très correctement, avec une expression familière, l'existence du petit segment dont vous parlez, monsieur Fulton. Il parle des «écumeurs» *fish hogs*. Je crois qu'il s'agit d'une désignation souvent assez appropriée car la réaction la plus visible et la plus forte vient parfois de ce segment.

M. Fulton: Juste une toute petite question, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Vous prenez le tour des autres, monsieur Fulton. M. Gass a une question.

M. Fulton: C'est très, très court.

Le président suppléant (M. Schellenberg): C'est ce que vous avez dit la dernière fois. monsieur.

M. Fulton: Non, mais c'est très court et concerne uniquement ceux qui ne sont pas de la Colombie-Britannique.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Allez-y.

M. Fulton: Si vous preniez 20 saumons quinnats de grosseur moyenne dans le canal Alberni, combien de livres de poisson cela ferait-il?

M. Stanhope: Six cents.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Je vous remercie, monsieur Fulton. M. Gass, une toute petite question.

M. Gass: Je vous remercie, monsieur le président. Ce n'est pas une question, simplement une observation.

Le contingentement du thon rouge dans le golfe fait qu'il y a aussi une limite de temps. Il y a une date d'ouverture et de fermeture. L'année passée ou l'année d'avant—je ne me souviens plus laquelle mais je sais que c'est une de ces deux années-là—du poisson a été gardé pour l'industrie du tourisme.

[*Text*]

within three days or so of the closing date of the season, if those fish were not caught, then the season would be thrown open to the commercial fishermen again. That is the way it worked. There was a period set aside when the sport fishermen were allowed to go out there and catch the tuna, but if the quota was not reached within three or four days of the closing of the season, the commercial guys were allowed to go out and try to catch the quota which was out there.

• 1235

Mr. Schroeder: Well, that might present the Port Alberni area with a bit of a problem because there is a very—I will not say a very short season because it is lengthening somewhat. It is becoming a little broader over the past few years, but with the salmon, the elusive little devils at a certain time of the year start to swim upstream and spawn and get out of the way of the fishermen. That is one factor. The other factor is that one of the triggering mechanisms for the spawning action is that when the rains hit in the fall, it is the trigger which causes them to spurt upstream, and we do not always know when those rains come, they are so infrequent in Port Alberni.

• 1240

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): There are some politics in that point as well.

I should mention, just before you summarize, that the manager of the Robertson Creek Hatchery will be joining us on our tour of the Qualicum Hatchery tomorrow, so we will have some input from that region as well.

Mayor Trumper, would you care to summarize, please?

Mayor Trumper: Thank you, Mr. Chairman. I would just like to reiterate that, representing the City of Alberni, our concern is with sport and also commercial fishing and what some of the effects of your regulations may be to the fishing industry and consequently to our economy, which certainly needs some boosting right now, what effects those recommendations, etc. may have on our area as a whole.

Many of the questions which have been asked—when you talk about closures, etc.—have more application on the east side of Vancouver Island because they have a longer fishing season, and ours is limited. On the east side of Vancouver Island you can fish just about all year round, 12 months of the year, so I think some of the regulations you are considering, or have been asked to consider, affect them much more than they do us.

I would just like to thank you very much for the opportunity of addressing you. I would like to say that, in terms of the treaty, if a short-term pain is a long-term gain, then certainly I am very glad it has happened. You will never get fishermen, be it sport or commercial, ever to agree on one positive solution. At that I would just like to thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Somewhat similar to getting Port Alberni City Council to agree to anything.

[*Translation*]

Il était entendu que s'ils n'étaient pas pris trois ou ouatre jours avant la fin de la saison, ces poissons seraient laissés pour la pêche commerciale. C'est ainsi que les choses se passaient. Il y avait une période réservée aux pêcheurs sportifs au cours de laquelle ils pouvaient pêcher le thon, mais si le quota n'était pas atteint trois ou quatre jours avant la fin de la saison, les pêcheurs commerciaux pouvaient tenter de prendre ce qui restait.

M. Schroeder: Eh bien, dans ce cas, la région de Port Alberni risque d'avoir un problème, car la saison est assez courte, je ne dirai pas très courte parce qu'on l'a prolongée quelque peu. On a allongé un peu la saison au cours des dernières années, mais le saumon est un petit animal insaisissable qui remonte le courant à une certaine période de l'année pour frayer, et devient ainsi hors de portée des pêcheurs. Voilà un premier facteur. On peut également mentionner comme autre facteur que les pluies d'automne déclenchent la remontée du courant; c'est à ce moment-là que s'amorce le frai. Nous ne savons pas toujours quand les pluies vont commencer; elles sont si peu fréquentes à Port Alberni.

Le président suppléant (M. Schellenberg): L'aspect politique joue aussi.

Je dois mentionner, avant que vous ne résumiez, que le directeur de la *Robertson Creek Hatchery* se joindra à nous pour visiter la *Qualicum Hatchery* demain; nous aurons donc des renseignements sur cette région aussi.

Monsieur le maire Trumper, auriez-vous l'obligeance de résumer?

Mme Trumper: Merci, monsieur le président. Je tiens à rappeler, en tant que représentant d'Alberni, que notre ville s'intéresse à la pêche sportive et commerciale, et se préoccupe de l'incidence de ses règlements sur l'industrie de la pêche et, par conséquent, sur notre économie quia certainement besoin de stimulation, et s'inquiète des répercussions de ces recommandations sur l'ensemble de notre région.

De nombreuses questions soulevées relativement aux dates de fin de saison, par exemple, visent davantage le secteur est de l'île de Vancouver puisque la saison de pêche y est plus longue que la nôtre. Dans la région est de l'île de Vancouver, il est possible de pêcher pendant les 12 mois de l'année; les règlements que vous étudiez ou qu'on vous a demandé d'examiner touchent beaucoup plus cette région que la nôtre.

Je tiens cependant à vous remercier infiniment de nous avoir permis de nous faire entendre. En ce qui concerne le traité, comme rien ne s'obtient sans peine, je suis très heureux que tout cela se soit produit. Vous n'arriverez jamais à obtenir l'unanimité des pêcheurs sportifs ou commerciaux sur une solution. Merci.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Il en va de même de l'assentiment du conseil municipal de Port Alberni sur quelque point que ce soit.

[*Texte*]

Mayor Trumper: Oh, we are pretty good, Mr. Chairman, thank you.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mayor Trumper and aldermen, for appearing here today. We will be filing a report with the Minister of Fisheries and your brief will form part of the report. Thank you very much.

Colleagues, we will now call to the table the representative of the Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association, Mr. Roy Alexander.

Good afternoon, Mr. Alexander, and welcome to the Standing Committee on Fisheries and Forestry. It is the first time in some 26 years we have been out to the west coast, and it is good to have you here, sir.

Mr. Alexander, you have an hour, and we will ask you for a five-minute summary at the end. Please go ahead.

Mr. Roy Alexander (President, Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association): Mr. Chairman, members of the committee, on behalf of our organization, the Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association, we are proud to welcome you and your staff to Vancouver Island. To our knowledge, this is the first time this committee has come to our island, and we are hopeful you will make it a regular occurrence.

• 1245

On this note, I would like to extend an invitation to visit the two largest commercial fishing communities, Ucluelet, on the west coast, and Port Hardy, on the northern tip. They have indicated they would be pleased to receive the committee on future visits. Our organization is comprised of small- and medium-sized seafood processors located in our coastal communities. We ask very little of government, and by and large our membership is weathering the current recession.

We are optimistic about the future of our industry and our ability to continue to provide food and jobs for Canada. Regrettably, an increasing amount of our valuable time is spent resisting political interference in our industry.

We have addressed a few of these concerns in our brief. The first is our new international salmon treaty. The membership of our organization has supported the signing of this important salmon agreement despite the burden of catch reductions to our fleet. We congratulate the Minister of Fisheries, the government and the many participants in the negotiations on moving swiftly to complete this agreement to protect salmon stocks for all Canadians. We have accepted the principle that short-term pain will bring long-term gain for all of those who use the Pacific salmon. We are confident that this agreement will yield an ultimately healthier commercial industry based on a renewable resource.

[*Traduction*]

Mme Trumper: En effet, nous ne cédons pas, monsieur le président, merci.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci monsieur le maire et messieurs les conseillers municipaux d'être venus ici aujourd'hui. Nous présenterons un rapport au ministre des Pêches et votre mémoire fera partie du document. Merci beaucoup.

Chers collègues, nous convoquerons maintenant le représentant de la *Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association*, M. Roy Alexander.

Bonjour, monsieur Alexander. Bienvenue au Comité permanent des pêches et forêts. C'est la première fois en 26 ans que nous venons sur la côte ouest et nous sommes heureux de vous recevoir.

Vous avez une heure à votre disposition et nous vous demanderons de faire un résumé de cinq minutes à la fin de votre exposé. Veuillez commencer.

M. Roy Alexander (président de la *Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association*): Monsieur le président et messieurs les membres du Comité, au nom de l'organisme que je représente, la *Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association*, je suis fier de vous souhaiter la bienvenue sur l'île de Vancouver. Si je ne m'abuse, c'est la première fois que le Comité nous rend visite et nous souhaitons qu'il en prenne l'habitude.

Sur cette note, je voudrais vous inviter à visiter les deux plus importantes localités de pêche commerciale, Ucluelet, sur la côte ouest et Port Hardy, sur la pointe nord. Elles ont indiqué qu'elles seraient heureuses de recevoir le comité lors de prochaines visites. Notre organisation comprend des petites et moyennes usines de transformation des produits de la mer situées dans nos localités côtières. Nous demandons très peu au gouvernement et, en général, nos membres supportent assez bien la récession actuelle.

Nous sommes optimistes en ce qui concerne l'avenir de notre industrie et notre capacité de continuer à fournir des aliments et des emplois aux Canadiens. Malheureusement, nous prenons de plus en plus de notre précieux temps à résister aux interférences politiques dans notre industrie.

Nous avons traité de quelques-unes de ces préoccupations dans notre mémoire. La première est notre nouveau traité international sur le saumon. Les membres de notre organisation ont appuyé la signature de cet important accord malgré le fardeau des réductions de prises imposées à notre flottille. Nous félicitons le ministre des Pêches, le gouvernement et les divers participants aux négociations d'avoir agi avec célérité pour conclure cet accord afin de protéger les stocks de saumon pour tous les Canadiens. Nous avons accepté le fait qu'un peu d'inconfort à court terme apportera des gains à long terme pour tous ceux qui utilisent le saumon du Pacifique. Nous espérons que cet accord aura pour résultat une industrie commerciale plus solide, fondée sur une ressource renouvelable.

[*Text*]

The basis of this long overdue treaty with the U.S. can be reduced to one word, equity. Participants in the negotiating process understood they were making concessions and sacrifices on the basis that they would be treated equitably in their use of the resource when they returned home. This trust to ensure equity is perhaps the most difficult of all, but it must be addressed quickly in order to avoid future conflicts between the user groups.

It is timely that I appeared after the Port Alberni submission. Some of their facts were very, very interesting and maybe later we can have a discussion of some of the figures they use.

Bill C-32. Our association supports the Minister of Fisheries' assertion that it must have absolute discretion to decide fishing times in order to protect the resource from overfishing. The spectre of every special-interest group taking its allocation appeal into the courts would lead to pandemonium and would render the present management system unworkable.

However, we have no wish to see a repeat of past years, where Liberal Fisheries Ministers allowed public servants in the Pacific region to make personal allocation judgments affecting the native sustinance fishery, the commercial fishery or the recreational fishery without justifying these acts. This power entrusted to bureaucrats has continually caused anger among resource users and has repeatedly placed DFO staff in a no-win position. This has lowered morale and detracted from the original image of Fisheries personnel being guardians of the resource first and foremost.

Mr. Chairman, I would like to recommend that the members of the committee urge the Minister to state publicly that the present user-allocation levels of harvest will be maintained for 1985 to ensure equity. Tied in with this equity is the essential need to establish user-group allocation issued in quotas. The commercial sector of the fishing industry can never enjoy stability until the problem of user-group allocation has been addressed.

Determination of the share for Indian subsistance fishery, recreational fisheries and the commercial fisheries must precede the allocation of the commercial catch by gear type. It is our belief that these allocations could be arrived at by a negotiated process among the concerned groups. A previous statement was made that people could not get together. We do not believe that is true. We believe this is possible. While many skeptics will say that it is impossible for these groups to reach agreement, we have faith that if politics and the usual negotiation via the media factors are removed, British Columbians can arrive at fair compromises.

[*Translation*]

La base de ce traité longtemps attendu avec les États-Unis peut se résumer à un seul mot: équité. Les participants au processus de négociations ont compris qu'ils faisaient des concessions et des sacrifices afin d'être traités équitablement dans leur utilisation des ressources lorsqu'ils rentrent chez eux. Cette confiance dans la possibilité d'assurer la justice est peut-être ce qui est le plus difficile à atteindre, mais il faut s'en inspirer rapidement pour éviter les futures disputes entre les groupes d'utilisateurs.

Ma comparution après la présentation de Port Alberni a été propice: certains des faits mentionnés étaient très, très intéressants et nous pourrons peut-être, un peu plus tard, discuter de certains des chiffres qu'ils ont utilisés.

Bill C-32. Notre association appuie la déclaration du ministre des Pêches selon laquelle il doit avoir toute la latitude possible pour décider des temps de pêche permis afin de protéger de la surexploitation cette ressource importante. Le spectre de chaque groupe d'intérêt particulier interjetant appel de sa répartition conduirait au désordre et paralyserait la gestion du système actuel.

Nous n'avons, cependant, aucune envie de voir se répéter ce qui s'est passé au cours des années antérieures, lorsque le ministre libéral des Pêches permettait aux fonctionnaires de la région du Pacifique de rendre personnellement, sans justification, des décisions sur les répartitions de la pêche de subsistance des autochtones, de la pêche commerciale ou de la pêche sportive. Ce pouvoir, conféré aux bureaucrates, a toujours été une source de colère pour les utilisateurs de cette ressource et il a, à maintes reprises, empêché le personnel des Pêches et Océans de gagner son point. Cette situation a découragé le personnel et terni la réputaton qu'avaient toujours eue les employés du ministère d'être d'abord et avant tout les gardiens de la ressource.

Monsieur le président, j'aimerais recommander que les membres du Comité demandent instamment au ministre de déclarer publiquement que les niveaux de répartition des prises aux utilisateurs soient maintenus pour l'année 1985 afin d'assurer l'équité. Pour garantir cette équité, il est impérieux d'établir une répartition sous forme de quotas aux groupes d'utilisateurs. Le secteur commercial de l'industrie des pêches ne pourra jamais connaître la stabilité avant que le problème de la répartition aux groupes d'utilisateurs ne soit réglé.

La détermination de la part de la pêche de subsistance des autochtones, de la pêche sportive et de la pêche commerciale doit précéder la répartition des prises commerciales selon le genre d'engin de pêche. Nous croyons que ces répartitions pourraient se faire grâce à un processus de négociations entre les groupes intéressés. On a dit plut tôt que les gens ne peuvent pas s'entendre. Nous ne croyons pas que cela soit vrai. Au contraire, nous croyons que cela est possible. Bien que des sceptiques disent qu'il est impossible que ces groupes s'entendent, nous sommes d'avis que s'il était possible d'éliminer la politique et les négociations habituelles par le biais des médias, les habitants de la Colombie-Britannique pourraient en arriver à des compromis équitables.

[*Texte*]

• 1250

We further recommend that a small working committee of western Ministers of Parliaments, or their designees, be appointed to act as mediators to resolve the problems associated with the user groups of the Pacific salmon.

An example of one of the thorniest issues before us, which I am sure the committee has heard lots about, is the commercial fisherman versus commercial sports promoters. We define commercial sports promoters quite differently from recreational fishermen.

Many industry participants are patiently watching to see whether the gulf trollers will be treated fairly in catch allocation in the Georgia Strait. By constant lobbying of past Liberal regimes, a few high-profile charter boat operators have been able to stonewall all conservation efforts to protect declining wild chinook stocks. These promoters, a handful of them, were able to convince many officials that they were sportsmen and spoke on behalf of 400,000 licensed recreational fishermen. Incredibly, these astute businessmen have been able to sell past administrations on the economics and common sense of promoting increased charter boat activity based on our most endangered species, the wild chinook salmon. DFO responded with tough conservation restrictions for the gulf trollers and left sport fishing open year round. They stubbornly ignored calls for conservation from concerned biologists, fish and game club members, and commercial fishermen. This small but tremendously successful lobby group has managed to overturn almost every single conservation measure proposed to protect the wild chinook.

To justify their claims of enhanced economic opportunities in charter boat fishing, the Sport Fishing Advisory Board prepared their own report to Mr. De Bané and his senior policy adviser, Terry O'Reilly, entitled *Sport Fishing 1984: Economics and Opportunities*. This unqualified and unsubstantiated document, riddled with inaccuracies, was embraced without question by Mr. De Bané and Mr. O'Reilly. This document became Fisheries policy overnight, and the Minister began quoting the statistics developed artificially to enhance the charter boat industry—again, the charter-boat industry separate from the recreational fishery.

Paramount to this report is the elimination of over half the commercial fleet; and the first on the hit list is the gulf troller. This small fleet is a major source of the fresh domestic fish market in our major cities. Many people cannot afford the luxury of sport fishing and rely on commercial fishermen for fresh salmon at a reasonable price. Last year fish lovers in Vancouver had to buy expensive Alaska salmon in the spring

[*Traduction*]

Nous recommandons en outre qu'un petit comité de travail composé de ministres de l'Ouest ou de leurs suppléants joue le rôle de médiateur dans les problèmes liés aux groupes d'utilisateurs du saumon du Pacifique.

On trouve un exemple de l'une des questions les plus épineuses qui nous ont été soumises et dont le comité a sûrement entendu parler abondamment dans le conflit qui oppose les pêcheurs commerciaux aux promoteurs de pêche sportive. Selon nous, la définition des promoteurs de pêche sportive diffère grandement de celle des amateurs de pêche sportive.

Bon nombre de participants de ce secteur d'activité attendent patiemment de voir si les pêcheurs aux lignes traînantes du golfe seront traités équitablement au chapitre de la répartition des prises dans le détroit de Georgie. Le lobbying constant exercé auprès des anciens régimes libéraux a permis à quelques bateaux affrétés très puissants de faire obstacle à tous les efforts de conservation visant à protéger les stocks à la baisse de saumon quinnat sauvage. Cette petite poignée de promoteurs sont arrivés à convaincre un grand nombre de hauts fonctionnaires qu'ils étaient des pêcheurs sportifs et ont parlé au nom de 400,000 pêcheurs sportifs autorisés. Aussi incroyable que cela puisse paraître, ces hommes d'affaires rusés ont réussi à convaincre les administrations passées qu'il était sensé et économique de favoriser l'intensification de l'affrétement des bateaux destinés à la pêche de notre espèce la plus menacée, le saumon quinnat sauvage. La réaction du MPO a été d'imposer des restrictions sévères en matière de conservation aux pêcheurs aux lignes traînantes du golfe et de laisser la pêche sportive ouverte toute l'année. Le ministère a obstinément fait la sourde oreille aux appels à la conservation des biologistes, des membres de clubs de chasse et pêche et des pêcheurs commerciaux préoccupés de la question. Ce groupe de pression, petit mais néanmoins très fort, a réussi à réduire à néant presque toutes les mesures de conservation proposées pour protéger le saumon quinnat sauvage.

Pour justifier sa demande portant que l'on favorise davantage économiquement la pêche sur bateau affrété, le conseil consultatif de la pêche sportive a rédigé, à l'intention de M. De Bané et de son conseiller de direction principal, Terry O'Reilly, son propre rapport intitulé *Sport Fishing 1984: Economics and Opportunities*. Ce tissu de données non confirmées et inexactes a été adopté sans discussion par MM. De Bané et O'Reilly. Du jour au lendemain, il est devenu la politique du ministère des Pêches, et le ministre a commencé à citer les statistiques artificielles qui y figuraient dans le but de promouvoir le secteur de l'affrétement des bateaux—il est important de rappeler que ce secteur se distingue de la pêche sportive.

L'un des aspects primordiaux de ce rapport est l'élimination de plus de la moitié de la flotte commerciale et, en tout premier lieu, de la pêche aux lignes traînantes dans le golfe. Cette petite flotte est une source d'approvisionnement importante pour le marché du poisson frais local dans nos grandes villes. Bon nombre de gens ne peuvent se payer le luxe de faire de la pêche sportive et dépendent des pêcheurs

[*Text*]

as the gulf fleet remained tied to the dock. Many restaurant markets were lost to poachers, who seized the opportunity to use the lax sports licence system for their own benefit.

The latest lobby effort from this group came as a result of the U.S.-Canada Pacific Salmon Treaty. Sensing that this important conservation document might stand in the way of their industrial development, they mounted a massive media campaign to discredit the Minister of Fisheries on the basis that this pact would destroy tourism in British Columbia. After obtaining assurance that their development would not be impeded, they turned their wrath on the directors of the B.C. Wildlife Federation, to chastise them for the support of the conservation treaty. To the credit of this well respected association, the motion to fire the directors involved in treaty negotiations was overturned, 21 votes to 1.

Unfortunately for the wild chinook, this idea that charter boats should replace the existing commercial fleet still infiltrates DFO priorities. This is evidenced in the 1985-1986 *Fisheries Management Priorities*, which is attached, and in which a majority of their work activities resources are being set aside to develop the sport fishery. As true recreational fishermen already have year-round access to the resource, this can only mean the department is emphasizing a new heightening of commercial sport activity directed specifically, again, at the most endangered salmon species, the chinook salmon. This ignores a specific recommendation of the Pearse report.

• 1255

We would ask the members of this committee: Does it make sense to spend tax dollars to enhance efforts for a new commercial fishery based on an endangered species? Does it make economic sense to encourage the elimination of a resource industry that provides food and jobs for British Columbians, only to be replaced by another commercial entity that will put even more pressure on the resource? Will Canadian taxpayers be asked to buy back commercial fishing vessels on the premise of conservation and then be asked to subsidize the charter-boat industry?

The recreational fishery must be clearly defined as representing the interests of two distinct groups, sports fishermen and commercial recreational investments. The resource industries in our province generate the lion's share of economic stimulus for the benefit of our society. If our resource industries become the exclusive preserve of recreational users, who then generates the first dollars to pay for these recreational pursuits? Fisheries management must recognize that the

[*Translation*]

commerciaux, pour se procurer du saumon frais à un prix raisonnable. l'an dernier, les amateurs de poisson de Vancouver ont dû acheter à prix fort du saumon d'Alaska au printemps parce que la flotte du golfe était restée à quai. Le marché des restaurants est passé en grande partie aux mains des braconniers qui ont saisi l'occasion d'utiliser le système relâché d'octroi des permis sportifs à leur propre avantage.

Le dernier effort de lobbying de ce groupe a été tenté à l'issue du Traité Canada-U.S. sur le saumon du Pacifique. Sentant que cet important document en matière de conservation pourrait gêner le développement de son secteur d'activités, le groupe a lancé dans les médias une campagne massive de dénigrement du ministre des Pêches dans laquelle il affirmait que ce pacte détruirait le tourisme en Colombie-Britannique. Après avoir obtenu l'assurance que le développement de son secteur se poursuivrait comme avant, le groupe a tourné sa colère contre les directeurs de la *B.C. Wildlife Federation*, blâmant cette dernière de son appui au traité de conservation. Disons, à l'honneur de cette association très respectée, que la proposition visant à congédier les directeurs qui avaient pris part aux négociations du traité a été battue par 21 voix contre une.

Malheureusement pour le saumon quinnat sauvage, l'idée selon laquelle les bateaux affrétés devraient remplacer la flotte commerciale actuelle est toujours présente dans les priorités du MPO. On le constate dans le document ci-joint de 1985-1986 intitulé *Priorités de la gestion des pêches* dans lequel le ministère affirme consacrer la majeure partie de ses activités au développement de la pêche sportive. Comme les vrais pêcheurs sportifs ont déjà accès à la ressource à longueur d'année, on ne peut que conclure que le ministère favorise un nouvel accroissement de l'activité sportive commerciale dirigée précisément, une fois de plus, vers l'espèce de saumon la plus menacée, soit le saumon quinnat. En cela, le ministère ne tient pas compte d'une recommandation précise du rapport Pearse.

Nous voulons poser aux membres du Comité les questions suivantes: Est-il raisonnable de consacrer l'argent des contribuables à la création d'une nouvelle pêche commerciale basée sur une espèce en voie d'extinction? Est-il raisonnable, du point de vue économique, de faire disparaître une industrie de ressources qui assure la nourriture et des emplois à la population de la Colombie-Britannique, afin de la remplacer par une autre entreprise qui aura pour effet d'accroître encore la demande de cette ressource? Demandera-t-on aux contribuables canadiens de racheter les navires de pêche commerciale pour des raisons de conservation puis de subventionner l'industrie d'affrètement de bateaux?

Il doit être clairement établi que la pêche récréative représente les intérêts de deux groupes distincts: la pêche sportive et les investissements commerciaux à des fins récréatives. Dans notre province, l'industrie des ressources produit la plus grande part du stimulus économique favorable à notre société. Si cette industrie s'oriente maintenant exclusivement vers les activités récréatives, qui donc fournira les sommes initiales qui permettront de défrayer ces activités. La gestion

[*Texte*]

abundance of salmon must satisfy both our vocations and avocations.

On the consultative process, the Minister, John Fraser, recognizes the necessity for a meaningful contribution by all segments of the resource to the management of the resource. He has pledged to create a more open and democratic advisory process with more balanced representation from the industry.

The senior advisory group, the Minister's Advisory Council, has proven to be ineffectual and futile. Our organization and others in the Pacific region have been excluded from having any input to management decisions that affect us greatly. DFO Pacific Region makes very little effort to collect or disseminate information outside of their inner circle.

We are hopeful that the Minister will move quickly to correct these inequities and streamline the consultative process.

Many participants are of the opinion that MAC was a product of the Pearse report, but in fact MAC was in place before this study. If this body had been effective in advising the Minister on policy, there would have been no need for Pearse or the fleet rationalization committee. In its present form MAC does not work.

DFO's present move to form yet another consultation group, the south coast management committee—again without our membership—is confusingly ill-timed. This appears to be another regressive attempt at easy management rather than good management. Industry must be structured from MAC down, not by the ad hoc initiation of new committees.

I have attached an appendage of the members of the advisory council, and particularly curious to us is Chris Cooke from Central Native Fishermen's Co-op, a company that went bankrupt two years ago. He still has not been removed from the Minister's Advisory Council.

DFO restraint. This perhaps should labelled "lack of restraint". One of the most difficult questions for users of Canada's fishing resource is: How can you justify the budget of the Department of Fisheries and Oceans? We cannot, and neither do we have any means to control it. In the Pacific region we have our share of bureaucratic deadwood. Prior to 1960 Fisheries budgets did not exceed $4 million and field:office personnel had a ratio of approximately 12 field officers to 1 office person. The ratio today is not even 1:1.

Senior staff positions located at the Department of Fisheries and Oceans offices in Ottawa have burgeoned in the past few years. In 1982, for example, one deputy minister and three assistant deputy ministers were sufficient for Roméo Leblanc. Today we have the same deputy minister, Dr. Art May, an

[*Traduction*]

des pêches doit reposer sur la notion que l'abondance de saumons doit être mise au service de nos métiers et de nos loisirs.

Au niveau consultatif, le ministre, M. John Fraser, reconnaît que tous les intervenants doivent apporter une contribution significative à la gestion de cette ressource. Il s'est engagé à favoriser une consultation plus accessible et démocratique et à solliciter un apport plus important de l'industrie.

Le groupe consultatif supérieur, c'est-à-dire le Conseil consultatif du ministre, s'est révélé inefficace et inutile. Notre organisme, ainsi que d'autres groupes de la région du Pacifique, n'est pas admis à prendre part aux décisions qui ont des répercussions importantes pour nous. MPO—Région du Pacifique déploie très peu d'efforts en vue de saisir ou de diffuser des renseignements à l'extérieur de son cercle restreint.

Nous espérons que le ministre adoptera rapidement les mesures nécessaires pour réparer ces injustices et affiner le processus consultatif.

Un grand nombre de participants croient que le Conseil consultatif (CCM) a été établi à la suite du rapport Pearse; en réalité, le CCM existait déjà avant que cette étude soit réalisée. Si cet organisme avait pu conseiller efficacement le ministre en matière de politique, il aurait été inutile de mettre sur pied le comité Pearse ou le Comité de rationalisation de la flotte. Sous sa forme actuelle, le CCM est sans valeur.

La tentative du MPO de constituer un autre groupe consultatif, le Comité de gestion de la côte sud, encore une fois sans que nous y soyons conviés, est vraiment inopportune. Il semble qu'on tente de revenir à une gestion moins structurée au lieu de s'orienter vers une saine gestion. L'industrie doit être structurée à partir du CCM et non au moyen de la mise sur pied de nouveaux comités.

J'ai joint en annexe la liste des membres du Conseil consultatif et il semble particulièrement curieux d'y trouver le nom de M. Chris Cooke, de la *Central Native Fishermen's Co-op*, une société qui a fait faillite il y a deux ans. Son nom n'a pas encore été rayé du Conseil consultatif du ministre.

Limitation du MPO. Ce chapitre devrait sans doute s'intituler «absence de limites». L'une des questions les plus difficiles à poser aux utilisateurs des pêcheries canadiennes est la suivante: comment est-il possible de justifier le budget du ministère des Pêches et Océans? Nous ne pouvons le faire et nous ne disposons également d'aucun moyen d'exercer un contrôle à cet égard. Dans la région du Pacifique, nous avons notre part de bureaucratie. Avant 1960, les budgets du ministère des Pêches n'excédaient pas 4 millions de dollars et le rapport entre le personnel sur place et le personnel du bureau s'élevait à environ 12:1. Aujourd'hui, ce rapport n'est même pas de 1:1.

Le nombre de postes supérieurs dans les bureaux du ministère à Ottawa s'est considérablement accru au cours des dernières années. Par exemple, en 1982, M. Roméo Leblanc se contentait d'un sous-ministre et de trois sous-ministres adjoints. Aujourd'hui, on retrouve le même sous-ministre, M.

[*Text*]

associate minister, Ken Stein, and six assistant deputy ministers.

• 1300

The duties of the original three assistant deputy ministers were clearly defined: one for the Atlantic region, one for the Pacific and freshwater fisheries, and one dealing with matters of a national or international scope. These included international affairs, inspection, marketing, environement, plus planning and administration. Our present six ADMs share responsibility in the following format: Scott Parsons, ADM, Atlantic region; Aimée Lefebvre-Anglin, ADM, Pacific and freshwater; Gerry Ewing, ADM, ocean and aquatic sciences; Louis Tousignant, ADM, policy and program planning; Fern Godbout, ADM, administration and finance; and Victor Rabinovitch, ADM, marketing and international.

We suggest that the position of associate deputy minister Ken Stein is superfluous. Stein has kept busy trying to build his own empire. A maximum of four assistant deputy ministers is ample. We definitely need one for the Atlantic and one for the Pacific. Gerry Ewing's position with ocean and aquatic sciences can be justified. From the trio of Tousignant, Godbout, and Rabinovitch, two should be fired.

If one considers that the DFO staff at 200 Kent Street in Ottawa exceeds 600, roughly half of the entire staff in the Pacific region, and that there is no fishery within 2,000 miles, the ludicrousness is clear. It is not simply a matter of carrying a few extra titled bureaucrats. Each of these associate and assistant deputy ministers has a staff of directors general, and each DG has a staff of directors, who in turn add to the base of the pyramid by the numbers of their staff. It should be explained that the entire Pacific region is managed locally by one director general, Wayne Shinners. How much responsibility, then, can accrue to each of the myriad of directors general in Ottawa?

Attached are a couple of tables that give a little bit of insight. These were earthed out by Dr. Pearse, who was lucky enough to get behind the golden temple and have a look at some of their finances. One of the most interesting is the figures showing the percentage of increase of budget from 1969 to 1970. We show the Ottawa headquarters with a 980% increase in budget, leading the pack—not really six and five.

In the Pacific region there are approximately 125 person-years, PYs, attributable to those field services positions on the grounds; that is from the level of district supervisor down to the lowly fishery officer. How does this number compare with the PYs in Ottawa from the level of director up to the deputy minister? We suspect there are more chiefs than Indians.

[*Translation*]

Art May, un ministre associé, M. Ken Stein, et six sous-ministres adjoints.

Les fonctions des trois sous-ministres adjoints initiaux étaient clairement établies: l'un d'eux s'occupait de la région de l'Atlantique, un autre du Pacifique et des pêches en eaux douces et le dernier, des questions de portée nationale ou internationale: affaires internationales, inspection, commercialisation, environnement, planification et administration. La charge de travail des six SMA actuels est répartie comme suit: M. Scott Parsons, SMA, région de l'Atlantique; M^me^ Aimée Lefebvre-Anglin, SMA, Pacifique et eaux douces; M. Gerry Ewing, SMA, Sciences océaniques et aquatiques; M. Louis Tousignant, SMA, Politique et planification des programmes; M. Fern Godbout, SMA, Administration et finances; et M. Victor Rabinovitch, SMA, Commercialisation et affaires internationales.

A notre avis, le poste du sous-ministre associé Ken Stein, est superflu. M. Stein a surtout travaillé à se constituer un empire. Quatre sous-ministres adjoints suffisent amplement à la tâche. De toute évidence, il faut disposer d'un sous-ministre adjoint pour la région du Pacifique et d'un autre, pour la région de l'Atlantique. L'existence du poste de M. Gerry Ewing peut être justifiée, dans le cas des Sciences océaniques et aquatiques. Deux des trois sous-ministres adjoints, MM. Tousignant, Godbout et Rabinovitch, devraient être congédiés.

Quand on constate que le bureau du MPO au 200 rue Kent à Ottawa, compte plus de 600 employés, soit la moitié environ de tout le personnel de la région du Pacifique, alors qu'il n'existe aucune pêcherie à moins de 2,000 milles, l'absurdité de la situation devient évidente. Il ne s'agit pas simplement de gonfler l'effectif de quelques fonctionnaires de plus. Chacun de ces sous-ministres adjoints et sous-ministres associés dispose d'un personnel de directeurs généraux, chacun d'eux disposant d'un certain nombre de directeurs dont le personnel, à leur tour, vient accroître la base de la pyramide. Il convient de préciser que la région du Pacifique, dans son ensemble, est gérée sur place par un directeur général, M. Wayne Shinners. En pareil cas, quelles fonctions peuvent alors être confiées à chacun des innombrables directeurs généraux en poste à Ottawa?

Vous trouverez ci-joint quelques tables qui contiennent un aperçu plus complet de la question. Elles ont été obtenues par M. Pearse, qui a eu la chance d'aller au-delà des apparences et d'analyser certains aspects financiers. L'un des éléments les plus intéressants porte sur le pourcentage d'accroissement du budget, de 1969 à 1970. L'administration centrale à Ottawa a bénéficié d'une augmentation budgétaire de 980 p. 100, prenant ainsi la tête du peloton . . . chiffre un peu supérieur aux six et cinq.

La région du Pacifique compte environ 125 années-personnes affectées aux postes sur le terrain, et regroupe l'ensemble du personnel, du surveillant de district jusqu'au simple agent des pêches. Peut-on établir une comparaison entre ce chiffre et le nombre d'années-personnes à Ottawa, du

[*Texte*]

Stein was not the only import to DFO from the former Ministry of State for Economic and Regional Development, Senator Jack Austin's play-pen. When John Turner assumed control, he eliminated MSERD but not the people. DFO inherited about 30 of these central agency thinkers, centralists who oppose regional autonomy. Many are in senior positions, like Tousignant and Godbout, but do not know a red spring from a red snapper.

This overstaffing is not only a waste of DFO budget, in that each of these positions cost money, but has proven to be an extremely inefficient form of management. I believe Dr. Pearse pointed out in his study very, very clearly that the impediment to management was terrible, and his study now is well over two years old. Even the most simple and straightforward recommendation from a regional office is subjected to incredible delays before approval and implementation are realized. Paperwork funnelled into the maze in Ottawa is frequently lost for years.

The recommended amendment to regulations to negate the necessity of management sub-areas, nicknamed "Shinners Cubes", required the addition of one phrase: "or any portion thereof". This was forwarded to Ottawa from Vancouver over two years ago. So far it has not been acted on.

Over 70 recommendations from the Pearse report were approved by Pacific region management and recommended for implementation by the MAC. Most of these are still lost in Ottawa.

• 1305

The fishing vessel replacement rules presented by the Fleet Rationalization Committee were endorsed virtually by the entire industry and accepted with enthusiasm by the Pacific region staff. More than two years later there is some indication that progress is being made, but nothing definite. The problems in the industry are too massive to permit the continuance of such inefficiency.

Mr. Chairman, we recommend that excessive staff be removed from DFO, particularly at the Ottawa level; that an immediate review take place preferably from outside DFO with a view to how the department can provide its services in the most efficient manner.

An hon. member: Hear, hear!

Mr. Alexander: We have outlined some of the areas of concern to us. If we were to properly address all the topics that could be addressed and should be addressed, we feel the committee would be here for a very extended visit. This might not upset Ted or Ray, but maybe some of the back east people might miss their homes.

[*Traduction*]

niveau du directeur jusqu'à celui du sous-ministre? À notre avis, on y trouve plus de chefs que d'Indiens.

M. Stein n'a pas été la seule personne transférée au MPO, depuis l'ancien ministère d'État au Développement économique et régional, la chasse gardée du sénateur Jack Austin. Lorsque M. John Turner a pris le pouvoir, il a supprimé le MEDER mais non le personnel de ce ministère. Le MPO a recueilli près de 30 de ces penseurs, des centralisateurs qui s'opposent à toute autonomie régionale. Un grand nombre d'entre eux occupent des postes supérieurs, comme MM. Tousignant et Godbout, mais ne connaissent pas la différence entre un quinnat et un vivaneau.

Cet excès de personnel ne constitue pas seulement un gaspillage du budget du MPO puisque chacun de ces postes entraîne des déboursés, mais constitue également une forme extrêmement inefficace de gestion. Je crois que M. Pearse a très clairement précisé dans son étude que cela entravait gravement la gestion et cette étude remonte maintenant à plus de deux ans. Même la recommandation la plus simple et la plus directe émise par un bureau régional fait l'objet de retards incroyables avant d'être approuvée et mise en oeuvre. Les documents envoyés dans le labyrinthe à Ottawa sont fréquemment perdus pendant des années.

La modification proposée aux règlements visant à supprimer la nécessité de sous-secteurs de gestion, appelés *Shinners Cubes*, stipulait l'ajout d'une seule phrase: «ou en partie». Cette recommandation a été transmise de Vancouver à Ottawa il y a plus de deux ans. Jusqu'à présent, cette recommandation n'a pas été mise à exécution.

Plus de 70 recommandations du rapport Pearse ont été approuvées par les gestionnaires de la région du Pacifique et soumises à la décision du MPO. La plupart de ces recommandations sont encore quelque part à Ottawa.

Les règles de remplacement des bateaux de pêche énoncées par le Comité de rationalisation de la flotte ont été adoptées pratiquement par l'ensemble de l'industrie et acceptées avec enthousiasme par le personnel de la région du Pacifique. Après plus de deux ans, on semble enregistrer certains progrès mais, encore là, rien de bien précis. L'industrie connaît des difficultés trop importantes pour tolérer encore bien longtemps une telle inefficacité.

Monsieur le président, nous proposons que le personnel excédentaire soit supprimé du MPO, surtout à Ottawa; qu'une étude soit réalisée immédiatement, de préférence par un organisme extérieur au MPO, afin de déterminer comment le ministère peut assurer la prestation la plus efficace des services.

Une voix: Bien parlé!

M. Alexander: Nous avons présenté un aperçu des questions qui nous préoccupent. S'il nous fallait aborder convenablement toutes les questions qui pourraient ou devraient être traitées, le Comité devrait sans doute prolonger de beaucoup son séjour parmi nous. Ted ou Ray n'y verrait sans doute aucun inconvé-

[*Text*]

Thank you very much, Mr. Chairman; that is our submission.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Roy. Obviously you do not mince your words. I had a feeling when I saw your name on the agenda that it was going to be an interesting hour, and I think we are going to get into an interesting round of questioning, beginning with Mr. Henderson.

Mr. Fulton: Come on, George, admit it is all true.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Skelly: George, whose fault is this? Could you give us a bit of a rundown?

Mr. Henderson: I could take the next half hour to give you a rundown of whose fault I think it is, but I can tell you I do not disagree too much with the brief.

I think this committee should take your last recommendation very seriously when we get back to Ottawa. I do not know how other members of the committee would feel about it, but one area we might be able to recommend to the Minister is that there should be a really hard look taken at staff.

I am going to go to page 3 of your brief, which deals with Bill C-32. Your recommendation on the bill is:

> That the members of the committee urge the Minister to state publicly that present user allocation levels of harvest will be maintained for 1985 to insure equity.

That is one question we had. The bill, as you know, is now in committee for second reading and we have asked the Minister for some indication of how allocation will take place . . . at least global. Is that your thinking?

Mr. Alexander: That is right. We are very interested in how allocations take place. Our experience in the past with past governments has not been good, but we are very hopeful that this government will address it in a fair and rational method.

Mr. Henderson: There are some accusations that some of us are holding that bill up in committee because . . . and a lot of groups have said they want immediate passage of the bill. Do you think we should go back to Ottawa and vote for or against the bill without these prescribed allocations being made public?

Mr. Alexander: I do not believe the final allocations to all user groups can be made over night. I believe, as I suggest later on in our report, British Columbians can work together. I do not believe the assertion that sports fishermen, commercial fishermen . . . I do not believe they have ever been properly brought together in a forum such as we are seeing here today. I believe Dr. Pearse started on it, but as he said after completing his report, he could have written the report before conduct-

[*Translation*]

nient, mais certains des membres de l'est du pays s'ennuiraient certainement de leurs foyers.

Je vous remercie beaucoup, monsieur le président. Cela constitue notre exposé.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Je vous remercie, Roy. De toute évidence, vous ne mâchez pas vos mots. Lorsque j'ai vu votre nom à l'ordre du jour, je prévoyais une heure intéressante et je crois que nous allons maintenant aborder une intéressante période de questions, en commençant par M. Henderson.

M. Fulton: Allons, George, reconnais que c'est la vérité.

M. Henderson: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

M. Skelly: George, à qui la faute? Pourriez-vous présenter quelques explications?

M. Henderson: Je pourrais consacrer la prochaine demi-heure à désigner les responsables supposés, mais je puis affirmer que je ne suis pas trop en désaccord avec votre exposé.

A mon avis, ce Comité devrait prendre votre dernière recommandation très au sérieux à son retour à Ottawa. Je ne sais ce que les autres membres du Comité en pensent, mais nous pourrions sans doute recommander au ministre d'analyser très attentivement toute la question du personnel.

Je vais maintenant passer à la page 3 de votre mémoire, qui porte sur le projet de loi C-32. Votre recommandation à ce sujet est la suivante:

> que les membres du Comité pressent le ministre d'annoncer publiquement que les niveaux de récoltes actuels seront conservés en 1985, afin d'assurer l'équité.

Cette question nous a été soumise. Comme vous le savez, le projet de loi est actuellement soumis à l'examen du Comité en deuxième lecture et nous avons demandé au ministre de nous dire comment l'affectation serait réalisée . . . du moins d'une façon générale. Est-ce bien ce que vous en pensez?

M. Alexander: C'est bien cela. Nous sommes très désireux de connaître les modalités d'établissement des affectations. Nous avons connu de mauvaises expériences à cet égard avec les anciens gouvernements mais nous espérons que ce gouvernement traitera de cette question d'une façon juste et rationnelle.

M. Henderson: On a accusé certains d'entre nous de retenir ce projet de loi en comité en raison . . . et un bon nombre de groupes ont précisé qu'ils souhaitaient l'adoption immédiate de ce projet de loi. A votre avis, devrions-nous retourner à Ottawa et voter en faveur du projet de loi ou contre ce dernier sans que les affectations imposées soient rendues publiques?

M. Alexander: Je ne crois pas que les affectations finales puissent être établies rapidement pour l'ensemble des groupes d'utilisateurs. Comme je l'indique un peu plus loin dans notre rapport, je crois que les gens de la Colombie-Britannique peuvent oeuvrer de concert. Je ne crois pas que les tenants de la pêche sportive et de la pêche commerciale . . . Je ne crois pas qu'ils aient jamais été convenablement réunis comme nous le sommes ici aujourd'hui. Je crois que M. Pearse avait travaillé

[*Texte*]

ing the hearings. So all we did is leave a big hole in our time. I do believe, however, user groups out here can sit down—there are some very reasonable people out here, despite what you hear at some of the hearings, who can work it out. I believe there is a space in the industry for all user groups.

Mr. Henderson: What kind of a time frame do you see for the passage of Bill C-32?

• 1310

Mr. Alexander: I think Bill C-32 has to proceed. It is completely essential to Fisheries management, but—and it is a big but—I do not understand why we cannot sit down and say . . . well, the only thorny issue right now is the gulf trollers issue. Let us face it. I think the Minister is going to relieve us of that issue very shortly, so maybe we are all discussing something that is . . .

Mr. Henderson: That was to be my next question. How do you see he is going to relieve it? That is what we are wanting to know.

Mr. Alexander: Certainly, so are we. We are waiting to hear. Our recommendation is, of course, that he will tell us that the allocation levels by the user groups in the past will be maintained, at least for this year, until we can sit down and look at this issue from a total socio-economic perspective without having a bunch of, as Mr. Skelly calls it, b.s. in it.

Mr. Henderson: Mr. Chairman, you know that is one of the problems we have in dealing with the bill and getting the proper information in order either to support or reject it. It is not a matter of the Minister, Mr. Fraser, being in the portfolio. We have to take into consideration that he could be the Minister of Supply and Services, say, in a year's time. You have to look ahead at who may well be the Minister. So we would like to have some guidelines. That is all we are asking. We would like some publicly stated guidelines, at least. We realize that the Minister cannot specifically allocate all the stocks. He has to have some room for manoeuvring. But that is what we were asking for and, hopefully, we will get some of those guidelines in the not-too-distant future.

Mr. Alexander: That is essentially why we have tried to direct the committee to the user-group allocation issue. The user-group allocation issue has been bandied around in the media, back and forth, and whoever has got the most letters to the editor, or the largest budget, has been able to overpower sometimes very credible groups. A lot of the statistics you are hearing . . . well, you could hear someone say that they read it in Alec Merriman's column and that it must be fact.

[*Traduction*]

en ce sens mais, comme il l'a souligné à la fin de son rapport, il aurait pu rédiger ce dernier avant même d'entendre les témoins. Nous nous sommes contentés de laisser un grand vide pendant la période qui nous était allouée. Je crois cependant que les groupes d'utilisateurs peuvent se réunir; on trouve ici un bon nombre de gens très raisonnables, malgré ce que l'on peut entendre à certaines des auditions, qui peuvent dégager une solution. Je crois que cette industrie est assez vaste pour inclure tous les groupes d'utilisateurs.

M. Henderson: Quel délai préconisez-vous pour l'adoption du projet de loi C-32?

M. Alexander: Je crois que le projet de loi C-32 devrait être adopté. Il est entièrement essentiel à la gestion des pêcheries, mais—et il s'agit d'une réserve importante—je ne comprends pas pourquoi on ne peut pas s'asseoir et déclarer—que la seule question épineuse à l'heure actuelle est celle des pêcheurs à la ligne traînante dans le golf. Admettons-le. Je crois que le ministre apportera sous peu une solution à cette question; peut-être sommes-nous en train d'analyser un point qui bientôt . . .

M. Henderson: C'est justement le sujet de ma prochaine question; comment pouvez-vous deviner que le ministre va bientôt régler cette question? Voilà ce que nous aimerions savoir.

M. Alexander: Je vous comprends; nous, de même, nous attendons. Evidemment nous avons recommandé que le ministre annonce que soient maintenus les niveaux accordés antérieurement aux groupes d'utilisateurs; du moins pour cette année, jusqu'à ce qu'il soit possible pour nous d'analyser cette question d'un point de vue socio-économique global sans être encombrés, comme le dit M. Skelly, d'un tas de scories.

M. Henderson: Monsieur le président, vous savez que l'un des problèmes quant à l'analyse de ce projet de loi, c'est qu'il est difficile de regrouper les renseignements appropriés pour soit appuyer, soit rejeter le projet. La question n'est pas la présence du ministre, M. Fraser, au dossier. On doit tenir compte du fait qu'il pourrait, disons dans un an, devenir ministre d'Approvisionnements et Services. Il faut songer à qui sera peut-être ministre; on aimerait donc posséder certaines lignes directrices. Voilà tout ce que nous demandons. Nous souhaitons que certaines lignes directrices soient énoncées publiquement. Nous admettons que le ministre ne peut précisément répartir tous les stocks; il doit se réserver une marge de manoeuvre. Toutefois, nous demandons ces lignes directrices et nous espérons en recevoir une partie dans un avenir assez rapproché.

M. Alexander: Voilà essentiellement pourquoi nous avons essayé d'orienter le Comité vers l'étude de cette question. La répartition des stocks entre les groupes d'utilisateurs a été traitée de diverses manières par les médias qui se renvoient la balle et quiconque peut faire parvenir le plus grand nombre de lettres à l'éditeur ou possède le plus gros budget peut dominer certains groupes dignes de foi. Une grande partie des statistiques dont on entend parler . . . par exemple, quelqu'un peut fort bien déclarer qu'il a lu cette information dans la colonne d'Alec Merriman et que par conséquent, elle doit être vraie.

[*Text*]

I think it is time to separate the real facts from hearsay in the need to balance our economy. We see these huge swings now. People are drunk on tourism and Expo 86, and they are sure it will save us. We are sitting in a hotel here now which just went through receivership. I believe there are almost three dozen on Vancouver Island that have just gone through receiverships. The tourism industry is in trouble too, deep trouble.

We are all in trouble if we do not work together and resolve these issues. Past regimes have kept us fighting, and I believe deliberately, in order to build their little empires. If we do not resolve this user-group allocation issue, the Minister is going to have a very hard time over the next few years. I am not saying from any particular point, but the media will be the negotiator of that. We have seen what happens there.

Mr. Henderson: We had an interesting proposal here this morning from the Pacific Trollers Association with regard to the MAC problem here. They are recommending that MAC be dissolved and replaced by a new two-tier consultative arrangement, and that the consultative arrangement would sort of see three lower-level government-funded advisory boards established to represent the commercial sport and native sectors. It is a two-tiered thing. Then there would be a Commercial Fishing Advisory Board competition. Have you had that presentation by the Pacific Trollers Association?

Mr. Alexander: Yes. We have looked at the presentation and think it has some real merit. We believe that MAC is really stumbling now. MAC is not a democratic body. It does not have an elected chairman, and it is very difficult to get copies of what they are doing. No one in MAC now has to be really accountable. They can make their deals and whatever without public scrutiny, and a large sector of the industry is still excluded from MAC. We believe that it is fundamental to streamline MAC a little bit.

• 1315

MAC has spent a lot of its time deciding issues that will affect people other than the participants, and we do not think that is fair, either to our native Indians or to recreational users. The only recreational people in MAC managed to get in there was the Sport Fishing Advisory Board, which has shown a very commercial taint. They continually talk about the recreational resource being economic, rather than recreational. We think there is a balance there. We think the B.C. Wildlife Federation, and fishing and game clubs all over the island here, would like to have some direct representation in MAC.

[*Translation*]

A mon avis, il est grand temps de séparer les faits réels des ouï-dire afin d'équilibrer notre économie. On constate de grands écarts de nos jours; les gens s'étourdissent avec le tourisme et Expo 86 et veulent croire que ces phénomènes vont nous sauver. À l'heure actuelle, nous sommes dans un hôtel qui vient tout juste de passer à travers une faillite. À ma connaissance, environ trois douzaines d'établissements ont fait faillite récemment sur l'île de Vancouver. L'industrie du tourisme est donc aussi en difficulté, elle fait face à de graves difficultés.

Nous sommes tous en proie à de grandes difficultés si nous refusons de collaborer pour résoudre ces problèmes. Les régimes antérieurs ont perpétué nos querelles et ce, à mon avis, de façon délibérée afin de construire leurs propres petits empires. Si nous n'arrivons pas à régler cette question de la répartition des stocks entre les groupes d'utilisateurs, le ministre n'aura pas la vie facile au cours des quelques prochaines années. Je n'adopte pas un point de vue en particulier, les médias serviront de négociateurs dans ce cas et nous avons déjà constaté ce qui se produit à ce moment.

M. Henderson: On a reçu une proposition intéressante ce matin de la part de la *Pacific Trollers Association* en ce qui concerne le problème du conseil consultatif du ministre. Cette association recommande la dissolution du CCM et propose qu'il soit remplacé par un groupe consultatif de deux niveaux qui veillerait à la mise sur pied de conseils consultatifs financés par le gouvernement, établis à trois niveaux inférieurs et qui représenteraient les secteurs des autochtones et de la pêche sportive commerciale. Il s'agirait d'un organisme à deux niveaux qui pourrait ensuite faire concurrence au *Commercial Fishing Advisory Board*. Avez-vous aussi reçu cette proposition de la *Pacific Trollers Association*?

M. Alexander: Oui. Nous l'avons analysée et nous croyons qu'elle comporte certains aspects positifs. Nous croyons que le CCM est vraiment en butte à des difficultés; il ne s'agit pas d'un organisme démocratique possédant un président élu et il est très difficile d'obtenir des copies des documents qu'il produit. Aucun membre du CCM n'est réellement responsable. Le conseil consultatif du ministre peut agir sans contrôle de la part du public et une très grande partie de l'industrie est encore exclue du CCM. À notre avis, il est absolument essentiel de bonifier un peu le conseil consultatif du ministre.

Le Conseil consultatif du ministre a passé une grande partie de son temps à trancher des questions qui touchent d'autres personnes que les participants et nous ne croyons pas que cela soit juste, ni pour les autochtones, ni pour les utilisateurs sportifs. Le seul représentant de la pêche sportive qui ait réussi à obtenir une représentation auprès du CCM est le *Sport Fishing Advisory Board* qui est fortement teinté d'intérêts commerciaux. Cet organisme parle constamment de l'aspect économique des ressources plutôt que de leur aspect récréatif. A notre avis, il existe un équilibre en ce domaine. Nous croyons que la *B.C. Wildlife Federation*, les clubs de pêche et de chasse de toute l'île aimeraient être représentés auprès du Comité consultatif du ministre.

[*Texte*]

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Your final question, Mr. Henderson.

Mr. Henderson: I just have one final question. Do you think you could support the view held by the Pacific Trollers Association? It seems to me it was a good guideline, a good structure to take a long look at.

We had another brief similar to yours. Once again I will get back to *Staffing* by Dr. Pepper in Vancouver. He virtually said the same thing as you are saying in your brief, and I think it is something that this committee, when they get back to Ottawa, should take a serious look at.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, George. Ray.

Mr. Skelly: This is an interesting talk. I find so many interesting things in here. One is Bill C-32. I find I agree with what you say concerning Bill C-32: it really is needed, and it would be good to give the Minister the power to regulate the species and salt disputes. I think everybody would like to see some consensus develop out of the industry, though they know there are areas in which a consensus is not going to be possible. The Minister is going to have to have that power. But I will be damned if I am going to sit by and let him have it without our laying some kind of guidelines on the record about how he intends to exercise it. I feel very strongly about this. I think even on the Conservative side there are some very serious misgivings. They complained for years and years—when they were in the opposition—about this kind of unchecked power. It would be nice to have those guidelines on the record. I just want to make that statement. The Minister has been asked several times to just lay the guidelines on the record, so we can understand what is going on and then get on with the business of putting it in place.

I really want to have a little go-around on something else. This is the nastiest talk I have ever heard about a sacred group. I did not know that there was one person in the whole land who could draw together such a harsh series of statements on a group recognized as sacred.

When you talk about a group of high-profile charter boat operators who have stonewalled all conservation efforts to protect wild chinooks, do you really mean that?

Mr. Roy Alexander: Yes, I do.

Mr. Skelly: If I showed you a list would you be able to identify any of these people?

Mr. Roy Alexander: We are not in Parliament right now, Ray.

Mr. Skelly: Are we talking about the same group?

Mr. Roy Alexander: I think there are some very dedicated people working in the Sport Fishing Advisory Board, but they

[*Traduction*]

Le président suppléant (M. Schellenberg): Votre dernière question s'il vous plaît, monsieur Henderson.

M. Henderson: J'aimerais effectivement poser une dernière question. Croyez-vous que vous pourriez partager le point de vue de la *Pacific Trollers Association*? Il me semble que cet organisme présente de bonne lignes directrices, une bonne structure à prendre en considération.

Nous avons reçu un autre mémoire semblable au vôtre. De nouveau j'aimerais revenir sur le document *Staffing* de M. Pepper de Vancouver. Il disait essentiellement la même chose que vous dans votre mémoire, et je crois qu'il s'agit là de questions que le Comité, une fois de retour à Ottawa, devrait sérieusement prendre en considération.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, George. Ray.

M. Skelly: Voilà une conversation très intéressante. J'ai relevé de nombreuses remarques pertinentes, notamment en ce qui concerne le projet de loi C-32. Je suis du même avis que vous au sujet de ce projet de loi, il est réellement nécessaire et il serait bon de donner au ministre l'autorité de réglementer le débat sur les espèces et les poissons de conserve. A mon avis, tous désirent que l'industrie arrive à un consensus tout en étant bien conscients que ce consensus sera impossible dans certains secteurs. Le ministre devra donc avoir l'autorité nécessaire, mais jamais je n'accepterai qu'on lui accorde cette autorité sans d'abord établir les lignes directrices quant à la méthode qu'il choisira pour exercer son autorité. J'ai des convictions très solides à ce sujet. À mon avis, même du côté des conservateurs, on est peu rassuré. Les conservateurs se sont plaints pendant des années, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, au sujet de ce genre d'autorité sans contrôle. De plus, il serait souhaitable que ces lignes directrices soient inscrites aux livres. Je voulais simplement exprimer cette opinion. On a, à de multiples reprises, demandé du ministre de rédiger ces lignes directrices afin qu'on puisse comprendre ce qui se passe et afin qu'il soit possible de mettre les règles en application.

J'aimerais faire un tour de table au sujet d'une autre question. Je viens d'assister à la plus vilaine conversation que j'aie eu l'occasion de voir au sujet d'un groupe sacré. Jamais je n'aurais cru que dans tout le pays on pourrait trouver une personne pour susciter et regrouper une telle série de propos aussi condamnatoires à l'égard d'un groupe reconnu comme sacré.

Lorsque vous parlez d'un groupe très en vue d'exploitants de bateaux affectés qui ont fait obstruction à tous les efforts de conservation visant la protection des saumons quinnats sauvages, êtes-vous vraiment sérieux?

M. Roy Alexander: Oui.

M. Skelly: Si je vous montrais une liste, pourriez-vous nommer certaines des personnes en cause?

M. Roy Alexander: Nous ne sommes pas au Parlement, Ray.

M. Skelly: Parlons-nous du même groupe?

M. Roy Alexander: Je crois que certaines personnes très consciencieuses travaillent au *Sport Fishing Advisory Board*,

[*Text*]

have felt that a lot of the economic statistics have served their interests and have allowed a commercial sector to do their talking for them. So far, they have done a terrific job. Here on Vancouver Island we have a tough economy facing us.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, the only problem we have here is that we only have five minutes.

Mr. Alexander: Okay.

Mr. Skelly: I would like to proceed with some of these statements, because I think we can actually glean some information the committee can use. It is just incredible these astute businessmen have been able to sell past administrations on the economics and common sense of promoting increased charter boat activity based on our most endangered species, the wild chinooks. They have stubbornly ignored calls for conservation from concerned biologists, fish and game club members, and commercial fishermen.

• 1320

Can you give us some examples? Do you have anything on which to base a statement like that?

Mr. Alexander: Well, I think the Pearse report very clearly shows the number of regulations proposed to cut down the efficiency of sport fishermen and still allow the experience of sport fishing. By and large, one of the good examples was the downriggers controversy, in which DFO actually passed a law to outlaw downriggers, just to make it a little less efficient. The tackle manufacturers had that overturned within two months.

Last year, we had announced a 160,000-piece quota for the Gulf in big headlines in *The Vancouver Sun*, and it melted. There was no public debate about it. There was no announcement from fisheries or whatever. We had a very good run of chinooks last year; for some strange reason, they came back. A lot of the stocks coming back were clearly hatchery stocks, and it was very difficult to get rid of the wild chinook in those bunches. But somehow or other, the 160,000-piece quota melted, but all fishing restrictions on commercial users were strictly enforced. What happens to regulations like that? Do they just disappear?

Mr. Skelly: I think the researchers might explore some moves which the government attempted last year to see what their outcome was. Any sacred group needs a sacred book to guide it. You have said some awfully nasty things about the sacred book, *Sport Fishing 1984: Economics and Opportunities*. Can you give us a couple of specifics on where this book blasphemes?

Mr. Alexander: Well, this is not even a book. It is just a typewritten sheet handed to Mr. De Bané and Mr. O'Reilly. It is a summary which I retrieved from one of the local editors on

[*Translation*]

mais elles sont d'avis qu'une grande partie des statistiques économiques servent leurs intérêts et elles ont permis à tout un secteur commercial de parler à leur place. Jusqu'à ce jour, cette façon de procéder a porté fruits. Ici sur l'île de Vancouver, l'économie est excessivement difficile.

M. Skelly: Monsieur le président, le seul problème que nous ayons ici c'est qu'il nous reste cinq minutes seulement.

M. Alexander: D'accord.

M. Skelly: J'aimerais poursuivre et présenter certains des propos car à mon avis on peut y glaner des renseignements utiles pour le Comité. C'est tout à fait incroyable que ces hommes d'affaires astucieux aient réussi à convaincre les administrations antérieures du bon sens et de la validité économique de l'augmentation des activités des bateaux affrétés à l'égard de l'espèce la plus menacée, c'est-à-dire le saumon quinnat sauvage. Ils ont constamment refusé d'entendre les appels à la conservation lancés par des biologistes inquiets, des membres de clubs de pêche et de chasse et des pêcheurs professionnels.

Pouvez-vous nous donner certains exemples? Une déclaration de ce genre est-elle fondée sur des faits?

M. Alexander: Je crois que le rapport Pearse montre très nettement le nombre de règlements qui ont été proposés afin de réduire l'efficacité des pêcheurs sportifs et de leur permettre quand même de faire l'expérience de la pêche sportive. Le meilleur exemple, et de loin, est celui de la controverse au sujet des treuils à main; le ministère des Pêches et Océans a adopté une loi les rendant illégaux afin de simplement diminuer leur efficacité. Les fabricants de palans ont fait abroger cette loi en deux mois.

L'année dernière, nous avons annoncé un quota de 160,000 pièces pour le golfe au moyen de grands titres dans le *Vancouver Sun* et cette déclaration s'est peu à peu évaporée. Aucun débat public à ce sujet. Aucune déclaration de la part des pêcheries, ni quoi que ce soit d'autre. Le nombre de saumons quinnats était très élevé l'année dernière; pour une raison inexplicable, ils sont revenus. Toutefois, bon nombre des poissons qui revenaient provenaient de pisciculture et il était excessivement difficile de répérer parmi eux les quinnats sauvages. Quoi qu'il en soit, le quota de 160,000 pièces s'est volatilisé même si toutes les restrictions s'appliquant aux utilisateurs commerciaux ont été strictement imposées. Qu'arrive-t-il aux règlements de ce genre, disparaissent-ils tout simplement?

M. Skelly: À mon avis, les chercheurs devraient analyser certaines tentatives entreprises par le gouvernement l'année dernière pour voir quels ont été les résultats. Tout groupe sacré doit être guidé par un livre sacré. Vous avez fait certaines déclarations très vilaines à l'égard du livre sacré *Sport Fishing 1984: Economics and Opportunities*. Pouvez-vous nous donner quelques précisions quant aux sacrilèges commis dans ce livre?

M. Alexander: En fait, il ne s'agit pas réellement d'un livre. C'est plutôt une feuille tapée à la machine qu'on a remise à M. De Bané et à M. O'Reilly. Il s'agit d'un résumé que j'ai tiré

[*Texte*]

Vancouver Island who was quoting a lot of these figures. I asked him where he was getting his information. He said he was supplied it by the Sport Fishing Advisory Board.

I find these figures surfacing constantly. This is a brief economic profile, a condensation of their opinions. "The economic impact of the sport fishing effort . . . "—and that is "economic impact", not sales or anything; it is "impact"—" . . . (expenditures for fishing gear, bait and lodging, etc.) in 1982, is $120 million." Let us take that as fair. Let us not question that, although it can be questioned. "The investment in the sport fishing fleet is approximately $1 billion." Again, let us assume that every boat in British Columbia was built for sport fishing. "The sport fishery generates 37% of the total employment in the Pacific Fishery."

Well, here, a lot of people have mixed tourism and sport fishing together. And commercial sport fishing is a very vital industry in B.C. It is growing. It has some great, great future, but it sure does not generate 37% of the total Pacific Fishery.

And the most aggravated, and the most misquoted statement is " . . . the economic impact of the commercial fishing effort was $145 million. Therefore, the economic impact of the sport fishery of $120 million is in excess of 80% of that realized from the commercial harvesting sector."

Well, this is apples and oranges again. What we have is clearly documented in the book I supplied with our brief. On page 4, under *The Landed and Wholesale Value of Fish and Fish Products in B.C.*—again, this is the wholesale value; it has nothing to do with processed product, but only with product the fish buyer takes from the fisherman for resale—the 5-year average value for British Columbia fish products is not $145 million, it is $487.5 million.

• 1325

This is no impact, this is cash in Canada's pocket. In the same period, salmon alone averages $310 million, but there is no mention of that in this situation. What we are doing is comparing the secondary benefits of the supposed sport sector with just the landed value to the fisherman, and saying that is all that is of value.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Mr. Alexander, would you be kind enough to table that document with our clerk?

[*Traduction*]

d'un éditorial dans un journal de l'île de Vancouver où l'on citait bon nombre de ces chiffres. J'ai demandé à l'éditorialiste d'où provenaient ces informations et il m'a avoué les avoir obtenues du *Sport Fishing Advisory Board.*

Ces chiffres refont surface constamment. Il s'agit d'un profil économique très bref, d'un sommaire de leurs opinions. On y parle de l'effet économique des efforts entrepris quant à la pêche sportive; je répète, on parle d'effets économiques et non de ventes ou d'éléments semblables; cet «effet» (dépenses en équipement de pêche, appâts, hébergement, etc.) «s'est élevé à 120 millions de dollars en 1982.» Disons que ce chiffre est juste. Nous ne le remettrons pas en question même si on peut en douter. «L'investissement que représente la flotte de bateaux de pêche s'élève approximativement à un milliard de dollars.» De nouveau, prenons pour acquis que chaque embarcation en Colombie-Britannique a été construite en vue de la pêche sportive. «La pêche sportive engendre 37 p. 100 de l'emploi total dans les pêcheries du Pacifique».

Ici, toutefois, à mon avis plusieurs personnes ont confondu tourisme et pêche sportive. La pêche sportive commerciale est une industrie essentielle en Colombie-Britannique. C'est une industrie en pleine croissance dont le futur est très, très prometteur, mais elle n'engendre certainement pas 37 p. 100 de l'emploi total dans les pêcheries du Pacifique.

La phrase la plus exagérée et la plus mal citée est certainement celle où l'on déclare que les effets économiques de tous les efforts concernant la pêche commerciale se sont chiffrés à 145 millions de dollars et que, par conséquent, l'effet économique de la pêche sportive, établi à 120 millions de dollars, correspond à plus de 80 p. 100 du résultat économique obtenu dans le secteur commercial.

Voilà qu'on compare de nouveau des oranges à des pommes. La réalité est nettement documentée dans le matériel que je vous ai remis en même temps que notre mémoire. À la page 4 de ce document, sous le titre *The Landed and Wholesale Value of Fish and Fish Products in B.C.*, il s'agit, je le répère, de la valeur au prix du gros; les chiffres ne concernent absolument pas les produits traités, mais uniquement les produits que l'acheteur reçoit du pêcheur en vue de les revendre. La valeur moyenne des produits de la pêche en Colombie-Britannique, sur une période de cinq ans, n'est pas de 145 millions de dollars, mais bien plutôt de 487,5 millions de dollars.

Cela ne se résume pas à une question d'effet, il s'agit d'une entrée de fonds dans l'économie du Canada. Au cours de la même période, le saumon seulement atteignait la moyenne de 3,10 millions de dollars, mais on n'en dit mot dans le cas qui nous intéresse. Jusqu'à maintenant, nous nous sommes contentés de comparer les avantages secondaires du soi-disant secteur sportif avec la valeur au débarquement consentie aux pêcheurs, tout en affirmant que seul cela compte.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Monsieur Alexander, auriez-vous l'amabilité de déposer ce document auprès de notre greffier?

[*Text*]

Mr. Skelly: The sacred writings as well as the other. Mr. Chairman, I have a tough time grasping the material that has been put forward. I have lived on the coast all my life.

Am I summarizing this correctly, that you are saying those figures have to be weighed carefully, maybe screened through the BS factor and be looked at from this point of view. I am a sports fisherman. My father-in-law is actually a commercial fisherman. It was described to us that, to reduce it to a way we can understand it, when my father-in-law puts a case of beer on his boat when he goes fishing, it is overcapitalization; when I put a case of beer in my rowboat and go fishing, it is a contribution to the economy of British Columbia.

Mr. Fulton: And when you drink it?

Mr. Skelly: This year I learned how to ski. I live equidistant from the beach and Mount Washington and, as a matter of fact, I do. This year I am not going to go sports fishing because I want to spend my tourist and recreational dollars up on Mount Washington. They are still going to stay on Vancouver Island. Just because we up or down the rate of sports fish catching, it may not have harmful effects on Vancouver Island. Is this what you are trying to tell us?

Mr. Alexander: That is right. That is all. I think the sports fishing industry can be accommodated without any problem on Vancouver Island. We have accommodated it in our coastal communities. We enjoy good revenues from sports fishing. We have a balanced commercial fishery. But it seems that when it is negotiated in the media, it ends up being a win-or-lose proposition. Eventually you get people quoting figures that have not been substantiated and saying we have more economic value than you. We get a continual flood of DRIE economists coming out here and staring at Vancouver Island and saying, man, if we had a beautiful big resort hotel here, this would just be the be-all and end-all. So far just about every one of those complexes is in receivership, and if this is our future, we are building on sand.

Mr. Skelly: So you would like us to be cautious in our judgement of the material that is brought before us. Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Skelly. Mr. Comeau.

Mr. Comeau: Thank you very much, Mr. Chairman. I think Mr. Henderson said Dr. Pepper may have helped you with your presentation. It is very well done.

I have been trying to sum up what we have been listening to on the west coast. I could probably say that the question is: Who gets the fish? We have been getting this for the past three or four days. Everybody seems to be saying, we want the fish because we are the most important. The sports fishery may be amongst those groups.

[*Translation*]

M. Skelly: Les livres sacrés de même que les autres. Monsieur le président, j'ai de la difficulté à comprendre les documents qui ont été présentés. J'ai toujours vécu le long des côtes.

Est-ce que je vous résume correctement si j'affirme que, selon vous, il faut pondérer soigneusement ces chiffres, peut-être en fonction du facteur bilan et qu'il faut les envisager sous cet angle. Je suis un adepte de la pêche sportive tandis que mon beau-père pratique la pêche commerciale. On nous a expliqué, et je simplifie pour faciliter notre compréhension, on nous a expliqué, dis-je, que si mon beau-père amène une caisse de bière sur son bateau lorsqu'il va pêcher, il s'agit là d'une surcapitalisation. Mais si je pose le même geste, je contribue à l'économie de la Colombie-Britannique, tout simplement parce que je pratique la pêche sportive.

M. Fulton: Et lorsque vous la buvez?

M. Skelly: Cette année, j'ai appris à faire du ski. J'habite véritablement à égale distance de la plage et du Mont Washington. Cette année, je mettrai de côté la pêche sportive parce que je souhaite dépenser au Mont Washington l'argent que j'ai prévu à des fins touristiques et récréatives. Cet argent va quand même demeurer sur l'+ile de Vancouver. Le simple fait d'augmenter ou de réduire le volume des prises dans le cadre de la pêche sportive ne nuira peut-être pas à l'Ile de Vancouver. Est-ce cela que vous tentez de nous expliquer?

M. Alexander: C'est cela. C'est rien que cela. Je crois que nous pouvons organiser l'industrie de la pêche sportive sans causer aucune difficulté à l'île de Vancouver. Nous l'avons déjà fait dans d'autres collectivités côtières qui bénéficient maintenant d'une pêche sportive qui nous rapporte beaucoup et d'une pêche commerciale équilibrée. Mais il semble que, si tout cela est négocié dans les médias, le tout aboutit à une question de tout perdre ou de tout gagner. Certaines personnes finissent par citer des chiffres dépourvus de bien-fondé et par affirmer que la valeur économique d'un secteur est supérieure à celle d'un autre. Puis un flot ininterrompu d'économistes du MEIR s'amènent alors et, à la vue de l'Ile de Vancouver, se disent qu'il faudrait bien y faire construire un hôtel magnifique et immense qui serait la fin des fins. A ce jour, à peu près tous ces complexes sont en faillite et si c'est cela notre avenir, nous construisons sur du sable.

M. Skelly: Pour conclure, vous voudriez donc que nous examinions avec prudence la documentation qui nous est présentée. Merci.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Skelly. Monsieur Comeau.

M. Comeau: Merci beaucoup, monsieur le président. Je crois que M. Henderson disait que le Dr Pepper vous avait peut-être aidé dans votre exposé. Il était très bien.

J'ai tenté de résumer ce que nous avons entendu sur la côte ouest. Je pourrais probablement dire que la question est la suivante: à qui va le poisson? Nous avons examiné cette question au cours des trois ou quatre derniers jours. Chacun semble dire que le poisson lui revient parce qu'il est le plus important. Le secteur de la pêche sportive est peut-être parmi ces groupes.

[*Texte*]

I would like to get to the Pacific Trollers Association brief from this morning. To my way of thinking, it made a lot of sense. It said essentially that there are conflicting and contradictory groups out there and every one of them wants to fish for itself, let us recognize that. Let us accept that contradictory groups are going to be demanding the same fish, and from that basic principle, they can meet as various groups and talk their differences through. You may get some kind of a compromise. You may, you may not.

The basic premise is that they are each competing for the same fish. If a compromise cannot be headed off, what would be your suggestion then? Would the Minister have to make the decision?

Mr. Alexander: Well, I think, what is needed, as we have recommended in our brief, is an effort by some body. I am not sure what body that might be; I might suggest this committee, although I hear you guys are going after logs next.

• 1330

We need help, but I do believe there is a saw-off in the middle. I believe that if you sit people down and remove all the emotional statistics that are pumped around for people trying to justify them taking all the fish, we can reach a compromise that all the industries in British Columbia can work together and achieve the best use of the fish on an equitable basis without distrubing things.

Mr. Comeau: It is nice to think of compromise and to think that reasonable people can go to the table and come out after three or four days and say: Mr. Minister, this is the allocation for this year; this is what we want. We hope we can get to that point eventually.

In the meantime, from what I have been able to see so far, I think the Pacific trollers have presented the very basic premise from which we can deal. Let us take it from there and try to build on at least getting factual information to a revised or revamped Minister's Advisory Committee. At that point it may have to be that the Minister himself . . . I am not going to suggest that this committee should be the final authority for allocations; I do not think we would want to. If we can get back to Parliament and present some kind of a report, which I believe we will be presenting—a solid report, I hope . . . Would you be adverse to accepting the basic premise the trollers presented to us?

Mr. Alexander: We fully support the position they have taken. It is a very reasonable position, and it goes a long way to making MAC a body that represents more fairly all the user groups in British Columbia, including recreational users and our native users.

Mr. Comeau: Thank you very much. Those are all the questions I have.

[*Traduction*]

J'aimerais m'attarder sur le mémoire qu'a présenté ce matin l'Association des chalutiers du Pacifique. Selon moi, ce mémoire avait beaucoup de sens. On y disait, essentiellement, qu'il y a des groupes contradictoires et opposés et que chacun veut accaparer le poisson. Il faut admettre cela. Il faut accepter que des groupes contradictoires veulent le même poisson, et qu'à partir de ce principe fondamental, ils peuvent se rencontrer à titre de groupes divers et discuter de leurs différends. Peut-être pourrait-on aboutir à une sorte de compromis. En tout cas, la question n'est pas encore réglée.

Au point de départ, il y a cette concurrence pour le même poisson. Si l'on ne peut aboutir à un compromis, qu'est-ce que vous suggéreriez à la place? Est-ce que le ministre devrait prendre la décision?

M. Alexander: Eh bien, je pense que ce qu'il faudrait, c'est un effort de la part de quelqu'un, tel que nous l'avons recommandé dans notre mémoire. Je ne sais pas quel organisme pourrait s'occuper de cette question. Je pourrais peut-être suggérer que ce soit votre Comité, même si on me dit que vous devez vous pencher par la suite sur la question du bois.

Nous avons besoin d'aide, mais je crois qu'il y a un point de rencontre au milieu. Je suis persuadé que si vous amenez des gens à s'asseoir et retirez toutes les statistiques incendiaires qui sont répandues par ceux qui tentent d'obtenir tout le poisson, on peut atteindre un compromis entre toutes les industries de la Colombie-Britannique pour parvenir à une meilleure utilisation du poisson sur une base équitable et sans causer d'agitation.

M. Comeau: C'est beau de penser au compromis et de croire que des gens raisonnables peuvent s'asseoir et, après trois ou quatre jours de délibérations, dire au ministre: voilà la répartition pour cette année; voilà ce que nous voulons. Bien entendu, nous espérons pouvoir en arriver là un jour.

Dans l'intervalle, d'après ce que j'ai pu constater jusqu'à maintenant, je crois que les chalutiers du Pacifique ont présenté le principe fondamental à partir duquel nous pouvons faire quelque chose. Partons de là, et tentons au moins de présenter des renseignements fondés sur les faits à un comité ministériel consultatif modifié ou réorganisé. À ce stade, il se peut que le ministre lui-même doive . . . Je ne suggérerais pas que la décision finale en matière de répartition revienne à notre Comité; je ne crois pas que nous voudrions cela. Si nous pouvons retourner au Parlement et lui présenter un certain rapport, car je crois que nous devons lui en présenter un—un rapport solide, je l'espère . . . Vous opposeriez-vous à l'acceptation du principe fondamental que les chalutiers nous ont présenté?

M. Alexander: Nous appuyons pleinement leur position. Elle est très raisonnable et elle contribue fortement à faire de la CAM un organisme qui représente plus équitablement tous les groupes d'utilisateurs de la Colombie-Britannique, y compris les adeptes des loisirs et les autochtones.

M. Comeau: Merci beaucoup. C'était là toutes les questions que je souhaitais poser.

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Gerald. We will turn to Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Alexander, vous n'avez pas froid aux yeux, et j'apprécie cela. Vous avez été très dur dans votre mémoire. Vous avez soulevé certains points concernant le ministère des Pêches et Océans auxquels, selon vous, le Comité devrait porter plus d'attention. Pour ma part, je le ferai avec grand plaisir.

Vous avez dit qu'il y avait plus de chefs que d'Indiens. C'est une expression que je croyais typiquement québécoise, et il me fait plaisir de l'entendre ici, à l'autre bout du pays. Je puis vous dire qu'en tant qu'ancien maire de ma municipalité, ayant eu très souvent à travailler avec la Fonction publique provinciale ou fédérale, j'ai souvent eu cette même impression. Présentement, j'essaie de voir s'il y a effectivement trop de chefs et pas assez d'Indiens. Si je comprends bien, vous nous demandez de faire descendre les hauts fonctionnaires de leur tour d'ivoire et de les amener sur le terrain pour qu'ils viennent constater de visu et travailler avec les pêcheurs afin de pouvoir comprendre quel est le véritable problème de la pêche. Vous nous dites également qu'il y a trop de personnel à Ottawa et qu'une partie de ce personnel devrait être sur la côte ouest, au milieu des pêcheurs. J'en ai pris très bonne note.

Vous avez également abordé la question du programme du rachat de la flotte. J'aimerais voir si j'ai bien saisi ce que vous semblez vouloir dire. Vous dites que le *lobbying* des pêcheurs sportifs est tellement fort dans l'entourage du ministre des Pêches qu'à toutes fins pratiques, le programme de rachat de la flotte est pratiquement une subvention indirecte à la pêche sportive. J'aimerais avoir votre opinion là-dessus.

• 1335

Mr. Alexander: Exactly.

M. Ferland: Monsieur le président, je n'ai pas d'autres questions pour l'instant.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Marc.

M. Ferland: Merci, monsieur.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I have enjoyed Mr. Alexander's presentation a great deal and other members have touched on other things. I want to deal with the whole Ottawa staffing thing because I have been doing a little doodling here while other members have been asking questions. One thing I have just discovered while I have been working here is that one of the Fisheries and Oceans budgets you have provided us with, for headquarters, points out it is $100 million for the 565 person-years which are presently operating in Ottawa and I am sure this committee will want to do something about it. I have just calculated it out. It is $180,000 per person for each of them working there. I am not quite sure how they have managed to get around the Auditor General, but I think we are going to have to look into just exactly how much these guys are getting paid.

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, Gerald. Nous passerons maintenant à M. Ferland.

Mr. Farland: Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Alexander, you have plenty of pluck, and I appreciate that. You have been very strong in your brief. You have raised certain points concerning the Department of Fisheries and Oceans which our committee should take more seriously into account, according to you. For my part, I will do that with great pleasure.

You said that there were more chiefs than Indians. I thought it was an expression typical of Quebec, and I am glad to hear it here, at the other end of the country. I can tell you that as a former mayor of my municipality who had to work very often with the Provincial and Federal Public Services, I have often had that very same impression. Presently I am trying to see if there are actually too many chiefs and too little Indians. If I do not misunderstand you, you are asking us to get senior management out of their ivory tower and bring them in the field where they can see for themselves and work with the fishermen in order to understand what is really the problem of the fisheries. You are also telling us that there is too much staff in Ottawa and that a part of it should be on the West coast, amongst fishermen. I have taken due note of that.

You also mentioned the fleet buy-back program. I would like to see if I understood well what you seemed to be saying. You said that the sport fishing lobby is so strong among the Minister of Fisheries' associates that to all practical purposes, the fleet buy-back program is, practically speaking, an indirect subsidy to sport fishing. I would like to have your opinion on that.

M. Alexander: Exactement.

Mr. Ferland: Mr. Chairman, I do not have any more questions for the moment.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, Marc.

Mr. Ferland: Thank you, sir.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. J'ai énormément apprécié l'exposé de M. Alexander, et d'autres membres du Comité qui ont abordé d'autres sujets. Je veux parler de toute la question de dotation en personnel à Ottawa parce que j'ai griffonné un peu pendant que d'autres membres posaient des questions. J'ai découvert une chose depuis que je travaille ici: un des budgets de Pêches et Océans que vous nous avez communiqués, pour l'administration centrale, fait ressortir le fait qu'il y a 100 millions de dollars pour les 565 années-personnes qui travaillent actuellement à Ottawa, et je suis certain que ce Comité voudra faire quelque chose à ce sujet. Je viens juste de faire les calculs. Il y a 180,000 dollars pour chaque personne qui travaille là. Je ne sais pas trop comment ils se sont arrangés avec le vérificateur général, mais je pense

[*Texte*]

I also note down a little further that we get a smaller budget—we get less than $100 million for the whole of the Pacific region—and yet we pay more than twice as many people. I agree with you, I think it is about time this committee started making the kinds of recommendations which should have been made over the last 26 years, which is that we start to deal with the very excellent point you made, that over the last couple of years, from 1969 to 1980, they have managed to pyramid their budget by 1,000%—and you are quite correct, there are no fish they deal with there—while the Pacific region over the same 11-year period has increased by 250%.

I would like you to expand a little more on why we should be proposing—it is called an X budget, and I think you know about that. There are A-based budgets, expanding budgets and then what are called X budgets and I think this committee would like to recommend an X budget for headquarters in Ottawa. You might make some suggestions of things we might apply, some of those person-years too, because we have heard evidence that, in relation to the sport fishery for example, there is one enforcement officer for every 66,000 sport licences.

North of Comox until you get up to Prince Rupert, there are only two enforcement officers. The Department here in British Columbia is basically involved in crisis management. They are just jumping from preparing impacts of logging plans, dealing with Quinsam Coal, to dealing with Kemano, to dealing with Amax, to dealing with new highways. We do not seem to be able to get on with the job of doing salmon enhancement, of protecting our habitat. Perhaps you could put on the record just a few things we could do, say, if we just took half—just a 50% reduction—if we had another $50 million here, outside of buy-back, outside of direct salmon enhancement, what kinds of useful things. And I am not just here talking about bureaucrats, I am talking about expenditures in the fishing industry which would be helpful to create jobs, get more people back to work and get more fish on the grounds.

Mr. Alexander: It is very, very difficult to, first of all, get inside DFO, what they do in Ottawa. So to make the suggestions of how we should reorganize it is almost impossible. I believe if there is extra dead weight there, we should throw it into reducing the deficit of this country rather than spending it elsewhere. But we do desperately need—and field personnel, I am sure, will back this up—more field personnel in the fields. They are the cheapest asset we have, not just to monitor the commercial fishery, but for the growing sport fishery and many, many other things, such as inspections.

Various things are held up by a lack of field personnel. Many of the really useful programs done by the Department of

[*Traduction*]

que nous allons jeter un coup d'oeil sur la rémunération de ces gens.

J'ai également noté un peu plus loin que nous disposons d'un plus petit budget . . . nous avons moins de 100 millions de dollars pour toute la région du Pacifique . . . pour deux fois plus de gens. Je suis d'accord avec vous, je pense qu'il est à peu près temps que ce Comité commence à faire des recommandations qui auraient dû être faites au cours des 26 dernières années, c'est-à-dire que nous commençons à étudier le très bon point que vous avez soulevé à savoir qu'au cours des dernières années, de 1969 à 1980, ils ont réussi à faire augmenter leur budget de 1,000 p. 100 . . . et vous avez raison, ils ne s'occcupaient pas de poissons . . . pendant que la région du Pacifique connaissait une augmentation de 250 p. 100 pendant la même période.

J'aimerais que vous développiez un peu plus votre idée sur la raison pour laquelle nous devrions proposer . . . on appelle ça un budget X, et je crois que vous connaissez cela. Il y a des budgets A, des budgets d'expansion, et ce que nous appelons budgets X, et je pense que ce Comité aimerait recommander un budget X pour l'administration centrale à Ottawa. Vous pourriez faire quelques suggestions sur des points que nous pourrions appliquer, sur ces années-personnes aussi, parce que nous avons entendu la preuve que, en ce qui concerne la pêche sportive par exemple, il y a un agent d'exécution par 66,000 permis de pêche sportive.

Du nord de Comox à Prince Rupert, il n'y a que deux agents d'exécution. En Colombie-Britannique, le ministère s'occupe principalement de la crise. Il prépare les incidences des programmes d'exploitation forestière, traitant avec Quinsam Coal, Kemano, Amax, s'occupant des voies publiques. Nous ne semblons pas être en mesure de poursuivre le travail de mise en valeur du saumon, de protection de notre habitat. Vous pourriez peut-être verser au dossier quelque chose que nous pourrions faire, disons, si nous prenions seulement la moitié . . . juste une réduction de 50 p. 100 . . . si nous avions 50 millions de dollars, ici, en dehors du rachat et de la mise en valeur directe du saumon, ce genre de choses utiles. Et je ne parle pas ici seulement des bureaucrates, je parle des dépenses dans l'industrie de la pêche qui pourraient servir à la création d'emplois, à la diminution du chômage et à l'augmentation du nombre de poissons de fond.

M. Alexander: Premièrement, il est très très difficile de s'introduire au ministère des Pêches et Océans, de savoir ce qu'ils font à Ottawa. Il est donc presque impossible de faire des suggestions sur la façon dont nous devrions le réorganiser. Je pense que, s'il y a des poids morts supplémentaires, nous devrions nous en débarrasser en réduisant le déficit de ce pays au lieu de dépenser ailleurs. Mais nous avons désespérément besoin . . . et le personnel sur place, j'en suis certain, nous appuiera, d'un plus grand nombre de personnes sur place. Il s'agit du plus faible actif dont nous disposons, et non seulement pour contrôler la pêche commerciale, mais pour la pêche sportive qui est de plus en plus populaire et pour beaucoup d'autres choses telles que les inspections.

Divers points sont en suspens à cause du manque de personnel sur place. Un grand nombre de programmes

[*Text*]

Fisheries seem to get lost midstream because of budget cutbacks, and it seems that inevitably when a person—let us take the example here of Louis Tousignant. He is the ADM for Policy and Program Planning. Now, is he going to come up with meaningful budget cuts from Ottawa which will exclude his job? This is the problem in a department which scrutinizes its own budget and I understand, in all fairness, that the Minister has laid the law down of accountability right down the line to all departments of the Department of Fisheries and Oceans in groups of 10 to account for what they do. So although these criticisms may seem harsh, we have great hope with John Fraser that he will accomplish these things.

• 1340

Mr. Fulton: You are obviously involved, Mr. Alexander, in business management. You have approached this is a very straightforward manner. If you were running, let us say, a small clam business or a small oyster business, or you were operating a seine boat or a gillnetter or troller or whatever, and again looking at the headquarters budget, if you were trying to make some kind of an operation work, do you think it appropriate that every person-year you have is costing you $180,000 each? I mean, how can you possibly keep your nose above water?

• 1345

Mr. Alexander: Well, I must remind you those are 1981 and 1982 figures and the figures are much higher now for the DFO budget and, again in fairness, that budget has been cut back this year by $160 million. But unfortunately, I think the real difficulty, when you look at a bureaucracy that has gone on for so long that if you look from the 69 to 70 levels that has gone on for so long it is very difficult to get in there and chop out the dead wood—as I put it in my submission—but somebody has to start somewhere and we have to either return those dollars to the public or we have to use them in more efficient manners. Right now, just this stomping of information flow which was clearly identified in Pearse's report two years ago is costing us millions of dollars out here in confusion in the industry and it is turning user group against user group waiting for these bureaucrats to stumble through their work loads and the more people we get there it seems the less gets done.

Mr. Fulton: Thank you. Just one final thing, Mr. Chairman. That is that perhaps Mr. Alexander might want to comment on some of the useful projects that could proceed at reasonably little cost. We have the Nimpkish band before us this morning who spent $80,000 of their money doing an integrative resource management plan and they need about $19,000 to complete it. We learned in Dr. Pepper's presentation—he is a former DFO, a very senior management person . . . that last year the same 565 bureaucrats in Ottawa managed to spend $.5 million on cab fares between buildings in Ottawa. I have never taken a cab between buildings, I either walk or take the

[*Translation*]

vraiment utiles mis sur pied par le ministère des Pêches et Océans semblent disparaître en cours de route à cause de coupures budgétaires et il semble qu'inévitablement lorsqu'une personne . . . prenons l'exemple de Louis Tousignant. Il est le SMA pour la Planification des politiques et des programmes. Va-t-il proposer d'importantes coupures budgétaires d'Ottawa qui excluront son poste? C'est le problème dans un ministère qui examine minutieusement son propre budget et je comprends, en toute honnêteté, que le ministre ait établi la loi de responsabilité dans tous les services du ministère des Pêches et Océans par groupes de 10 qui rendront compte de ce qu'ils font. Par conséquent, même si ces critiques peuvent sembler dures, nous avons bon espoir que John Fraser accomplira ces choses.

M. Fulton: Vous vous préoccupez évidemment, monsieur Alexander, de la gestion des affaires. Vous avez abordé cette question sans détours. Si vous exploitiez, disons, une petite entreprise de clams ou d'huîtres ou si vous exploitiez un senneur ou une embarcation au filet maillant ou à la ligne traînante ou autre et étudiiez le budget de l'administration centrale, si vous essayiez d'effectuer un certain travail d'exploitation, pensez-vous qu'il serait approprié que chaque année-personne dont vous disposez vous coûte 180,000$? Je me demande comment vous feriez pour rester la tête hors de l'eau?

M. Alexander: Mais je dois vous rappeler que ce sont là des chiffres pour 1981 et 1982, que ces chiffres sont beaucoup plus élevés aujourd'hui pour le budget du MPO et, encore pour être juste, que ce budget a été réduit de 160 millions de dollars cette année. Malheureusement, je crois que le vrai problème, quand vous prenez une bureaucratie qui existe depuis si longtemps et que vous examinez les niveaux de 1969 et de 1970, cette bureaucratie continue depuis si longtemps qu'il est très difficile d'intervenir pour jeter du lest . . . comme je l'ai dit dans mon mémoire . . . mais quelqu'un doit commencer quelque part et nous devons soit remettre cet argent au public, soit l'utiliser d'une manière plus efficace. Maintenant, le manque d'information qui a été clairement décrit dans le rapport Pearse, il y a deux ans, nous coûte des millions de dollars à cause de la confusion qui règne dans l'industrie et oppose un groupe d'utilisateurs à d'autres qui attendent que ces bureaucrates fassent leur travail et il semble que plus il y a de gens, moins le travail se fait.

M. Fulton: Merci. Une dernière chose, monsieur le président. Peut-être que M. Alexander voudrait faire quelques observations sur quelques-uns des projets utiles qui pourraient être exécutés à un coût raisonnablement bas. Nous avons reçu ce matin la bande Nimpkish, qui a dépensé 80,000$ de son argent pour un plan intégré de gestion des ressources et il lui faudrait quelque 19,000$ pour le terminer. Nous avons appris dans l'exposé de M. Pepper . . . c'est un ancien membre de la très haute direction du MPO . . . que l'an dernier les mêmes 565 bureaucrates d'Ottawa ont réussi à dépenser un demi-million de dollars en prenant des taxis entre des immeubles à

[*Texte*]

bus. It just seems to me that where there are very useful projects that can bring enhancement projects on-line, that can get . . . The Nimpkish band also raised their desire to put a proper fish counting device in the river so that they can get involved more directly in the proper kinds of management systems that are required on the river and we have heard literally thousands of very good proposals for the use of very small amounts of money and I conclude that I agree with you.

The hearings we have been having have been most useful in highlighting what has really been going on back in Ottawa and I can assure you that—at least from my participation in this committee—I am going to be recommending some pretty harsh medicine for the Ottawa end and try and get people who are involved in Fisheries and Oceans back to where there are some oceans and back to where there are some fish.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Jim.

Monsieur Ferland, il nous reste peu de temps. Une courte question, s'il vous plaît.

M. Ferland: Une très courte question, monsieur Alexander.

Vous représentez le 36e groupe que nous entendons depuis quelques jours. On a entendu beaucoup de choses négatives au sujet du ministère des Pêches et Océans. Selon vous, malgré tous les problèmes, y a-t-il quelques éléments positifs à partir desquels on pourrait essayer de corriger et d'améliorer la situation?

Mr. Alexander: Yes, there are many many recommendations we could make. First of all we have to be part of the consultative process in order to develop those kind of recommendations. There are a lot of Ottawa-based funds that come out to the west that are used in various agencies, tourism agencies, different grants and whatever. We believe that the Department of Indian Affairs' budgets in a lot of cases, a lot of those budgets could be used combined in fisheries enhancement projects rather than in having two sets of budgets. I think there are many creative things that can happen out here if funds are made available to those types of projects. But right now there has been very little in the consultative process that has made that available to people in British Columbia.

• 1350

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you. You may take just a few minutes, if you like, to summarize some of these direct positions you have presented to us today.

Mr. Alexander: In summary, I would like to leave it on a positive note. I do not agree with the previous people who spoke to us from Port Alberni in all of their ideas. I think they have missed some very important situations. Either they are not aware that the Robertson Creek hatchery is in trouble or they are just hoping that it will go away, but we have a serious problem at Robertson Creek that will affect both commercial and recreational users and we have to address that.

[*Traduction*]

Ottawa. Je n'ai jamais pris de taxi pour aller d'un immeuble à l'autre, je marche ou je prends l'autobus. C'est juste qu'il me semble que quand il y a des projets très utiles qui permettent de mener à bien des projets d'amélioration, qui peuvent . . . La bande Nimpkish a également exprimé la volonté d'installer dans la rivière un bon appareil pour compter les poissons, de telle sorte qu'elle pourrait utiliser plus directement les systèmes de gestion qui sont nécessaires dans une rivière et nous avons entendu littéralement des milliers de très bonnes propositions de projets réalisables à un très faible coût et je conclus que vous avez raison.

Les séances que nous avons tenues ont été très utiles pour mettre en évidence ce qui se passe vraiment à Ottawa et je peux vous assurer que . . . du moins à titre de participant à ce Comité . . . je vais recommander des mesures assez sévères au monde d'Ottawa et j'essaierai de mettre les gens qui s'occupent des pêches et des océans dans un endroit où il y a un océan ou des poissons.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, Jim.

Mr. Ferland, we are running out of time. One quick question.

Mr. Ferland: One very quick question, Mr. Alexander.

You represent the 36th group that has come before us in the past few days. We have heard many negative things about the Department of Fisheries and Oceans. In spite of all these problems, do you think there are any positive factors that offer a basis for correcting or improving the situation?

M. Alexander: Oui, nous pourrions faire un très, très grand nombre de recommandations. Tout d'abord, nous devons faire partie du processus de consultation afin d'élaborer ce genre de recommandations. Ottawa affecte beaucoup de fonds à l'Ouest pour divers organismes, pour des bureaux de tourisme, pour des subventions et ainsi de suite. Nous croyons que, dans bien des cas, les budgets du ministère des Affaires indiennes, qu'un grand nombre de ces budgets pourraient être combinés avec ceux de projets d'amélioration des pêches, au lieu des budgets séparés. Je pense que beaucoup d'idées créatrices pourraient naître si les crédits nécessaires étaient affectés à ces types de projets. Mais jusqu'à présent, le processus de consultation a très peu donné dans ce sens aux gens de la Colombie-Britannique.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci. Si vous le voulez, vous pouvez prendre quelques minutes pour résumer certaines des idées que vous nous avez exprimées aujourd'hui.

M. Alexander: En bref, j'aimerais conclure sur une note d'optimisme. Je ne partage pas toutes les vues des représentants de Port Alberni, qui nous ont précédés devant ce Comité. Je crois qu'ils ont passé sous silence certains faits très importants. Soit qu'ils ignorent les difficultés que connaît actuellement l'établissement piscicole de Robertson Creek ou qu'ils croient tout simplement que ces difficultés sont passagères, il n'en reste pas moins que cet établissement connaît de sérieux

[*Text*]

It may well be that we have to see some kind of sports closures. There is no reason in the world why those kinds of closures cannot accommodate the existing tourism industry, either in their design or whatever. Right now we are hearing warning signs and people are giving us signals that at Robertson Creek there may not be any commercial fishery. Right away we are saying: Why? What is going on?

We are trying to find out the details of it. This has been a show-place hatchery out here for the west coast fishing industry. We are very proud of it. Port Alberni is very proud of it. But we are very worried and concerned about what is going on there and I think this may be one of the examples of putting all our eggs in one basket, literally.

If there are conservation measures, again this ties back into our allocation situations that we have to have clear, clear guidelines of how users groups will use them. We certainly do not want to see our base industries, our resource industries, shoved aside totally on the promise of tourism. We do not believe tourism will carry all of Vancouver Island.

At a meeting Mr. Stanhope was at one of the participants there put it quite nicely. He said: We thought tourism was going to be the cake for Vancouver Island to replace the resource industries, but we found out that it is just the icing on the cake and that forestry, fishing and all of the industries predicated around them still are very valuable industries and we need them to survive.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Alexander, for your very concise presentation. At this half-way point in our visit to British Columbia you very nicely summarized some of the common concerns that a lot of us have arrived at, and I thank you very much for coming here today.

I will now call upon the Gulf Trollers' Association to appear at the table.

Mr. Skelly: While the Gulf Trollers' Association are coming in, an interesting table has been called to the attention of the committee here in questioning. It basically points out that the cost per person-year in Ottawa is $180,000. The cost in the Pacific region for a person-year is $80,000. It might be useful to find out why there is such an enormous discrepancy. I wonder if the committee might request from Fisheries and Oceans an explanation of why that comes about.

The second thing is I believe the previous witness put up that we are dealing with the whole coast of British Columbia under the jurisdiction or the scrutiny of 125 people in the field service, which is a pretty bizarre situation to say the least considering the size of the staff of Fisheries and Oceans. The people actually delivering the cutting edge of the policy are pretty few and far between.

[*Translation*]

problèmes qui auront des conséquences négatives sur la pêche commerciale et la pêche sportive et nous devons y remédier.

Il se pourrait que nous voyions s'appliquer des interdictions ponctuelles. Je ne vois pas en quoi de telles interdictions nuiraient à l'industrie touristique. À l'heure actuelle, on nous sert des avertissements; certaines personnes entrevoient la disparition de la pêche commerciale à Robertson Creek. Tout de suite, nous nous interrogeons sur le bien-fondé de ces craintes.

Nous nous efforçons de trouver l'origine de ces craintes. Robertson Creek a été très profitable pour l'industrie de la pêche de la côte ouest. Nous en sommes très fiers et les représentants de Port Alberni aussi. Mais la situation actuelle nous inquiète beaucoup et je pense que nous sommes devant un cas où nous mettons littéralement tous nos oeufs dans le même panier.

Si des mesures de conservation doivent être adoptées, nous soutenons de nouveau qu'il devrait exister des lignes directrices très précises concernant l'utilisation des ressources. Nous ne souhaitons certainement pas voir disparaître nos industries de base, nos industries de ressources, sous prétexte que le tourisme offre des perspectives des plus intéressantes. Nous ne croyons pas que l'île de Vancouver vivra uniquement de tourisme.

Lors d'une réunion à laquelle il assistait, M. Stanhope a entendu quelqu'un formuler le problème assez clairement. Cette personne disait qu'on avait cru au départ que le tourisme allait supplanter les industries de ressources dans l'île de Vancouver, mais qu'on s'était aperçu que le tourisme ne devait être qu'une activité complémentaire et que l'exploitation forestière, la pêche et toutes les industries sous-jacentes étaient encore des activités très profitables et essentielles au maintien d'une saine économie régionale.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Alexander, pour votre exposé très concis. À ce stade-ci, vous avez su exposer brièvement certaines des préoccupations que beaucoup d'entre nous partagent et je vous suis très reconnaissant d'être venu témoigner devant notre Comité.

Je demanderais maintenant aux représentants de la *Gulf Trollers' Association* de venir prendre place à la table.

M. Skelly: Pendant que les représentants de la *Gulf Trollers' Association* prennent place, j'aimerais souligner un point qui a attiré mon attention au cours du témoignage précédent. On nous a dit que le coût par année-personne était de 180,000$ à Ottawa tandis qu'il était de 80,000$ dans la région du Pacifique. Il serait peut-être bon de connaître les raisons de cet écart extraordinaire. Je me demande si le Comité pourrait se renseigner auprès du ministère des Pêches et Océans pour connaître les raisons de cet écart.

En deuxième lieu, je crois avoir entendu le témoin précédent dire qu'il y avait 125 personnes affectées au bureau régional de Pêches et Océans de la Colombie-Britannique pour voir à l'application des lois et des règlements régissant les activités de la côte ouest tout entière; cela est pour le moins bizarre si l'on considère la taille de l'effectif de ce ministère. Je crois que les

[*Texte*]

The Chairman: Mr. Skelly, I will undertake to have the Parliamentary Secretary get that information for us as soon as possible. The feeling I get is that I imagine you people can hardly wait to get back to get at the officials when we have them before us on estimates. And it is high time. I think this committee should make a joint attack on the officials, not just partisan.

Mr. Fulton: We had better be partisan.

The Chairman: Well, we can be partisan too. If you get my meaning. I think it is long overdue. It has happened in other committees. I would like to see it happen in this committee because we are getting too much evidence here. This is why the country is in trouble, for heaven's sake.

Mr. Skelly: That is why it is useful to travel as well.

• 1355

The Chairman: Now, gentlemen, I would introduce to you Mike Griswold, who is the President of the Gulf Trollers' Association.

Mike, would you introduce your three colleagues to us, please.

Mr. Michael Griswold (President, Gulf Trollers' Association): Yes: Richard Tarnoff, a director of the association; Peter Klaui, Vice-President of the Gulf Trollers' Association; and Tom Forge, the Secretary-Treasurer of the Gulf Trollers' Association.

I would like to take this opportunity to thank the committee for coming here to British Columbia and giving us the opportunity to voice our concerns and to present our case before the people of Canada and their duly elected representatives.

The Chairman: Thank you, Mike. What would be really nice would be for us to come back here in two years and have you thank us for doing something. That is what I would like to see.

Mr. Griswold: That is our hope also.

An hon. member: Or fear.

The Chairman: We have approximately an hour. I think you know the drill. If you want to make a presentation, then we will get into some questions.

Mr. Griswold: Both Mr. Tarnoff and I will be reading. The way we are going to present the brief is I will read the main text of the brief and Mr. Tarnoff will read one of the appendices which has to do with the economic activity of our fishery.

The Gulf Trollers' Association is an organization which represents the interests of the majority of the 250 commercial fishermen who are licensed to fish the waters of the Strait of Georgia. We harvest by hook and line, completely within the

[*Traduction*]

gens chargés d'appliquer les politiques sont très peu nombreux et qu'ils sont en outre isolés.

Le président: Monsieur Skelly, je vais voir à ce que le secrétaire parlementaire obtienne ces renseignements pour nous le plus tôt possible. J'ai l'impression que les membres de notre Comité sont impatients d'interroger les hauts fonctionnaires qui doivent venir nous parler de budgets. Vous avez absolument raison. Je crois que ce Comité devrait oublier tout esprit partisan pour mieux interroger les hauts fonctionnaires.

M. Fulton: Nous devrions rester partisans.

Le président: Nous pouvons admettre un certain esprit partisan. Si vous voyez ce que je veux dire, je crois que le Comité aurait dû faire cela depuis longtemps. D'autres comités l'ont fait et j'aimerais voir notre Comité faire de même car on nous présente trop d'éléments qui nuisent à la bonne marche du pays.

M. Skelly: C'est pourquoi il est également utile que nous nous déplacions.

Le président: Permettez-moi, messieurs, de vous présenter M. Mike Griswold, président de la *Gulf Trollers' Association.*

Mike, voudriez-vous nous présenter vos trois collègues, s'il vous plaît?

M. Michael Griswold (président de la *Gulf Trollers' Association):* Certainement: M. Richard Tarnoff, un des administrateurs de l'association; M. Peter Klaui, vice-président de l'association; et Tom Forge, secrétaire-trésorier.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier le Comité d'être venu en Colombie-Britannique et de nous avoir fourni l'occasion d'exprimer notre point de vue et nos préoccupations davant les représentants dûment élus du peuple canadien.

Le président: Merci, Mike. Nous ne demandons pas mieux que de revenir ici dans deux ans et de recevoir vos remerciements parce que nous aurons pu faire quelque chose pour vous. Ce serait bien.

M. Griswold: C'est ce que nous souhaitons aussi.

Une voix: Ou craignons.

Le président: Nous disposons d'environ une heure. Je crois que vous connaissez la procédure. Il vous est loisible de faire un bref exposé, ensuite nous passons aux questions.

M. Griswold: M. Tarnoff et moi avons choisi de lire nos exposés. Je vais tout d'abord lire le texte du mémoire; ensuite, M. Tarnoff lira une des annexes, qui décrit l'activité économique de notre association.

La *Gulf Trollers' Association* est un organisme qui regroupe la plupart des 258 pêcheurs commerciaux autorisés à pêcher dans les eaux du détroit de Georgie. Nous pêchons à la ligne et notre territoire se limite essentiellement au plan d'eau situé entre l'Ile de Vancouver et la côte de la Colombie-Britannique.

[*Text*]

waters bounded by Vancouver Island and the mainland of British Columbia.

We are the true small-boat fleet on the west coast. There has been a long history of salmon trolling in the Gulf of Georgia. As time passed, boats increased in size and range, leaving the inside waters to the small boats, which were precluded by physical size, range, and carrying capacity from fishing elsewhere. While completely safe, seaworthy and efficient within their present setting, very few gulf troll vessels could survive the rigours and demands of the open ocean fishery, where heavy weather and long distances would tax the small boat to the extreme.

However, at a time of rampant overcapitalization in the salmon fleet, with the consequent increased demand on the resource to offset these costs, the gulf trollers are the rational exception. Our economic viability is predicated upon several factors: a quality fresh product; close proximity to markets through processors, wholesalers, or direct sales to the public; low operating costs; and small debt load. This all adds up to a very positive cost-benefit ratio per fish caught.

In 1981 the troll fleet was offered the choice of fishing either outside waters—ocean trolling—or inside waters—the Strait of Georgia. We represent those fishermen who opted for the inside. At that time this action was rationalized as the means of ensuring the inside fleet a healthy and viable fishery.

The gulf trollers' catch has been comprised chiefly of chinook, coho, sockeye, and pink salmon. Of primary economic importance to our members is our catch of chinook and sockeye. The sockeye provide roughly 40% and the chinook 55% of our fishing incomes. The loss of any of our potential catch would have more than grave consequences to our livelihoods.

Over the years it has been rationalized that to preserve basic fish stocks, curtailment of fishing activity must occur. This management action has provided basic relief and to some extent beneficial results to our salmon stocks, chiefly sockeye and pinks originating from the Fraser River system. However, we have found that the chinook stocks and to a lesser degree coho stocks have not responded and regenerated, even though their demise has been slowed and buffered by the introduction of enhanced fish through the Salmonid Enhancement Program. We are now told that the wild chinook stocks are in imminent danger and that a comprehensive conservation plan is necessary to preserve them.

[*Translation*]

Nous possédons la seule véritable flotte d'embarcations à faible tonnage de la côte ouest. Cela fait plusieurs années que l'on pêche le saumon à la cuillère dans le golfe de Georgie. Au fil des années, les babeaux ont été construits plus gros et capables d'aller plus loin, laissant ainsi les eaux intérieures aux petits bateaux. Ceux-ci ne devaient d'ailleurs servir qu'à la pêche côtière à cause de leur taille, de leur rayon d'action et de leur tonnage limités. Même si elles peuvent parfaitement répondre aux conditions de navigation dans lesquelles elles étaient normalement utilisées, très peu d'embarcations de pêche à la traîne peuvent convenir à la pêche en haute mer, où les conditions météorologiques et les longues distances mettraient à trop dure épreuve de petites embarcations.

Toutefois, à une époque où les flottes de chalutiers destinés à la pêche au saumon sont minées par la surcapitalisation et où l'on assiste à une intensification de la pêche au saumon du fait même de cette surcapitalisation, les pêcheurs à la cuillère constituent l'exception. Notre viabilité économique repose sur plusieurs facteurs; un produit frais de qualité; la proximité des marchés par le biais d'usines de transformation et de grossistes ou des ventes directes au public; des frais d'exploitation peu élevés et un faible niveau d'endettement. Tout cela se traduit par un rapport avantages-coûts très favorable par prise.

En 1981, les propriétaires d'embarcations de pêche à la traîne se sont vu offrir le choix d'aller pêcher dans les eaux extérieures (c'est-à-dire de pratiquer la pêche à la traîne en haute mer) ou de pêcher dans les eaux intérieures (c'est-à-dire dans le détroit de Georgie). Nous sommes de ceux qui ont choisi de pêcher dans les eaux intérieures. Nous croyions, à ce moment-là, que cette décision était le meilleur moyen d'assurer la viabilité économique des flottilles sillonnant les eaux intérieures.

Les membres de notre association pêchent surtout du saumon quinnat, du saumon argenté, du saumon rouge et du saumon rose. Le saumon quinnat et le saumon rouge représentent les deux principales sources de revenu de nos membres. Environ 40 p. 100 des revenus de la pêche proviennent de la vente du saumon rouge et 55 p. 100 de celle du saumon quinnat. Une diminution des possibilités de prise aurait de très graves conséquences sur la viabilité de nos entreprises.

Au fil des années, on en est venu à penser qu'il fallait réduire les activités de pêche si l'on voulait préserver les stocks de poissons. Ces mesures ont contribué, jusqu'à un certain point, à maintenir les stocks de saumons, surtout le saumon rouge et le saumon rose qui fraient dans le fleuve Fraser et ses affluents. Nous avons toutefois constaté que les stocks de saumon quinnat et, dans une moindre mesure, les stocks de saumon argenté ne se sont pas reconstitués en dépit de l'adoption d'un programme d'amélioration des salmonidés qui avait pour but de renouveler l'espèce. Nous avons récemment appris que les stocks naturels de saumon quinnat sont fortement menacés et qu'un plan global de conservation est nécessaire pour préserver l'espèce.

[*Texte*]

• 1400

In the past, it was felt by our members that the sole burden of all conservation of these was borne by them. We now see evidence that our contribution has had a minimal effect in rebuilding the stocks. The biologists in the Department of Fisheries and Oceans, together with their counterparts in the United States, studied the chinook situation and made recommendations that were accepted by both sides in the west coast salmon treaty neogitations. It was agreed that a limit of 275,000 chinook could be harvested in the Gulf of Georgia, assuring and committing both parties to rebuilding those endangered fish stocks to healthy levels within 15 years. We, the Gulf Trollers' Association, favoured that objective of total commitment to the rebuilding of our chinook salmon.

Because of our past contributions to the conservation of chinook salmon, it is felt by our members that we are entitled to a fair offering of the available harvest in this and succeeding years. This contribution, if valued in dollars and cents, has been a considerable capital investment and should by all rights ensure the investors a return. However, we now have seen someone else pilfering this capital and we are consequently told that our fishing rights most probably will be confiscated.

In 1984 we challenged the Minister of Fisheries' powers of allocation in regard to the division of chinook catch within the Straits of Georgia. In our submissions before the Federal Court we established that our historical harvest of chinooks was roughly 45% of the total harvest. The recreational fishery harvested roughly 55%. We were able to convice the judge that the government had altered our fishing season in order to reallocate a substantial portion of our harvest to the recreational fishery. Further, it was found that no relief was provided to us from this confiscatory action.

It is our belief that it was on those grounds that Justice Collier made his constitutional ruling in our favour. Justice Collier, in his most important finding, believed that the management action by the government was not in preserving and protecting the survival of the fish stocks, but in providing opportunities to the recreational fishery to dangerously overharvest the resource. Even after the decision was rendered, the government neglected to implement the necessary conservation action, thus fortifying the judge's findings. And I refer you to appendix 1, which has Judge Collier's reasons for judgment.

In 1984 the total harvest of chinooks in the Gulf of Georgia was 480,000. The commercial troll harvest was 94,000, or roughly 20%. The recreational fishery took 385,000, or 80%. This harvest of some 480,000 chinooks is more than double the safe harvest level recommended by DFO. If economics are of chief importance, our loss of 25% translates into a $9,900 per troller loss in income for the 1984 season. However, the loss to the resource was incalculable and will have a deleterious effect for years to come. We feel as if we have been robbed, not to mention dishonoured.

[*Traduction*]

Dans le passé, nos membres considéraient que le fardeau de toute la conservation du saumon quinnat reposait sur leurs épaules. Nous constatons maintenant que notre contribution a eu peu d'effets dans la reconstitution des stocks. Les biologistes du ministère des Pêches et Océans, de concert avec leurs homologues des États-Unis, ont étudié la situation du saumon quinnat et ont fait des recommandations qui ont été acceptées par les deux parties dans les négociations sur le traité concernant le saumon de la côte ouest. Il a été convenu qu'une limite de 275,000 saumons quinnats pourrait être récoltée dans le golfe de Georgie, ce qui engage les deux parties à reconstituer ces stocks de poissons en danger jusqu'à des niveaux satisfaisants en 15 ans. Nous de la *Gulf Trollers' Association* avons favorisé cet objectif d'engagement total envers la reconstitution de notre saumon quinnat.

A cause de nos contributions passées à la conservation du saumon quinnat, nos membres considèrent que nous avons droit à une part équitable de la récolte disponible de cette année et des années suivantes. Cette contribution, si on l'évalue en termes monétaires, a constitué un investissement considérable en immobilisations et devrait assurer une rémunération aux investisseurs. Toutefois, nous voyons maintenant quelqu'un qui a chapardé ce capital et on nous dit par conséquent que nos droits de pêche seront très probablement confisqués.

En 1984, nous avons mis en cause les pouvoirs du ministre des Pêches en matière de répartition de la prise de saumons quinnats dans le détroit de Georgie. Dans nos plaidoyers auprès de la Cour fédérale, nous avons établi que notre récolte passée de saumons quinnats représentait en gros 45 p. 100 de la récolte totale. La part de la pêche sportive était en gros de 55 p. 100. Nous avons réussi à convaincre le juge que le gouvernement avait modifé notre saison de pêche afin de réaffecter une partie substantielle de notre récolte à la pêche sportive. En outre, il a été constaté que nous n'avons reçu aucune compensation de cette mesure de confiscation.

Nous croyons que c'est sur la base de ces éléments que le juge Collier a rendu sa décision constitutionnelle en notre faveur. Le juge Collier, dans sa plus importante constatation, considérait que la mesure de gestion du gouvernement ne visait pas à préserver et à protéger la survie des stocks de poissons, mais à offrir à la pêche sportive la possibilité de surexploiter de façon dangereuse la ressource. Même après que la décision a été rendue, le gouvernement a négligé de mettre en oeuvre les mesures nécessaires de conservation, ce qui a renforcé les constatations du juge. Je vous renvoie à l'annexe I où figurent les motifs de décision du juge Collier.

En 1984, la récolte totale de saumons quinnats dans le golfe de Georgie a été de 480,000. La récolte de la pêche commerciale à la cuiller a été de 94,000, soit environ 20 p. 100. Les prises de la pêche sportive ont été de 385,000, soit 80 p. 100. Cette récolte de quelque 480,000 saumons quinnats est plus du double du niveau de récolte sécuritaire recommandé par le MPO. Si l'économie a une importance majeure, notre perte de 25 p. 100 se traduit dans une perte de revenus de 9,900$ par pêcheur à la cuiller pour la campagne 1984. Toutefois, la perte de la ressource a été incalculable et aura un effet nuisible pour

[*Text*]

This year we have seen a clamoring for our total removal from harvesting chinook stocks. In addition, there have been demands to designate the Gulf of Georgia as a sports fishing preserve. This demand gained prominance after the signing of the new treaty, which fixed a lower than usual chinook harvest in the gulf. The basis for this contention is a claim by the commercial sports fish lobbyists that their fishery accrues more economic value than ours. I will refer you to Richard's submission on this. However, there is substantial evidence to suggest the opposite.

A truly independent and non-prejudicial study is mandatory to examine the social and economic contributions of both fisheries. We are of the opinion that there can and should be a co-existence of both fisheries in the gulf. We feel this can be accomplished with minimal economic disruption to either of the competitors. Unfortunately, we see indications that we will suffer a similar fate in 1985 as we did in 1984. We shall not let it pass unchallenged.

As proprietors of the fishing resource, the government must enter a contract with the fishermen based on honesty, commitment and trust. In our case, we have been faced with dishonesty, contempt and breach of trust. The fishing industry as a whole, when viewing our predicament, is not overly impressed with the government's actions on this issue. If other users' conservation efforts were to be negated or ignored in such a cavalier fashion in order to contribute more fish to another group, there would be little likelihood of any user's commitment to the resource. This commitment to the future is the basic tenet of all conservation. To destroy it now can only further the resource's decline.

The Gulf Trollers' Association views Bill C-32 and its allocation provisions as the vehicle by which our fishing rights are to be expropriated. If the government attempts to use this bill in such a manner, it is guaranteed that we will challenge that action in court. It is our belief that a discriminatory offering to us would be construed as a political allocation, neither social nor economic. The Constitution protects us from such arbitrary political decisions.

• 1405

To date we have had minimal consultation with the Minister regarding our fate. Our members are frustrated and angry at this neglect and are very anxious for action. At a recent meeting of our association, a majority voted to go fishing on April 15, our traditional opening date. It was hoped this action would catalyze a suitable offering from the Minister. It was felt that we had dealt in good faith in past matters of conservation and we had followed an orderly process in the courts which had found in our favour. Yet still we have every fear of

[*Translation*]

des années à venir. Nous avons l'impression d'avoir été volés, voire déshonorés.

Cette année, on a réclamé notre retrait total de la récolte des stocks de saumons quinnats. En outre, certains ont réclamé que le golfe de Georgie soit désigné comme réserve de pêche sportive. Cette demande a pris de l'importance après la signature du nouveau traité qui a fixé une récolte de saumons quinnats plus faible que d'habitude. La base de cette prétention est une affirmation des groupes de pression de la pêche sportive commerciale selon laquelle leur pêche a davantage de retombées économiques que la nôtre. Je vous renvoie au mémoire de Richard à ce sujet. Toutefois, il y a suffisamment de données qui indiquent l'opposé.

Une étude vraiment indépendante et sans préjugé est nécessaire pour examiner la contribution sociale et économique des deux types de pêche. Nous considérons qu'il peut et doit y avoir coexistence des deux types de pêches dans le golfe. Nous considérons que cette coexistence peut être réalisée sans perturbation économique majeure pour l'un ou l'autre des concurrents. Malheureusement, nous percevons des indications que nous subirons le même sort en 1985 qu'en 1984. Nous ne laisserons pas passer cette situation sans nous y opposer.

A titre de propriétaires de la ressource des pêches, le gouvernement doit établir un lien contractuel avec les pêcheurs, fondé sur l'honnêteté, l'engagement et la confiance. Dans ce cas, nous avons connu la malhonnêteté, le mépris et l'abus de confiance. L'industrie de la pêche dans son ensemble, lorsqu'elle considère notre situation fâcheuse, n'est pas particulièrement impressionnée par les actions du gouvernement dans ce domaine. Si les efforts de conservation des autres utilisateurs étaient niés ou ignorés de façon aussi cavalière afin d'accorder plus de poissons à un autre groupe, il serait fort peu probable que des utilisateurs s'engagent envers cette ressource. L'engagement à l'égard de l'avenir constitue le principe fondamental de toute conservation. Si nous le détruisons maintenant, cela ne peut qu'accélérer le déclin de la ressource.

La *Gulf Trollers' Association* considère le projet de loi C-32 et ses mesures de répartition comme un moyen pour nous dépouiller de nos droits de pêche. Il est assuré que nous contesterons devant les tribunaux toute tentative de la part du gouvernement d'évoquer des dispositions du projet de loi pour justifier une telle action. Nous pensons que toute proposition discriminatoire qui nous serait faite ne serait pas interprétée comme une décision sociale ou économique, mais bien comme une décision politique. La Constitution nous protège contre de telles décisions politiques arbitraires.

Jusqu'à ce jour, nous avons eu peu d'entretiens avec le ministre pour éclaircir notre situation. Nos membres sont déçus et furieux du peu d'attention qui leur est accordé et ils sont très impartients d'agir. À l'occasion d'une réunion récente de notre association, la décision d'aller pêcher le 15 avril, date d'ouverture habituelle de notre saison de pêche, a été prise à la majorité des voix. Les membres espéraient par ce geste amener le ministre à leur présenter une proposition acceptable. Ils considéraient que l'association avait fait preuve de bonne foi

[*Texte*]

another confiscation. Our members feel as if they have nothing to lose and consider the planned action as a desperate attempt to protect their harvest rights. This action will ultimately challenge the provisions of Bill C-32 in court.

We much prefer to settle this question in another, more orderly fashion, and I stress that statement. Our status in regard to the chinook salmon must be treated fairly and above board. Our future must be secured with any settlement, and it is paramount that there be true security from over harvesting of the resource.

If in the short term the numbers of chinook in the Straits of Georgia are in short supply, we must commit to renewal and rebuild with substantial funding of the second phase of the Salmonid Enhancement Program. These funds must be directed toward small stream enhancement with a comprehensive management scheme for all salmon stocks. We are on common ground with the rest of the salmon industry in these recommendations.

It is noted that under the provisions of the new west coast fishing treaty there can be an upward adjustment of harvest levels of chinook, providing sufficient data indicates increased abundancies. We now have the opportunities to increase those abundancies without fear of American interceptions. Surely enhancement of these chinook stocks must be a priority for the government, as it is for the users. The federal and provincial governments must undertake a joint commitment to this end as expeditiously as possible. In concert with enhancement, there must be a co-ordinated habitat policy with effective enforcement of meaningful and fair regulations. The government must commit to this potential and not fall prey to easy solutions.

Mariculture has been touted as the panacea for all our problems with regard to the chinook salmon. We see indications that both federal and provincial governments are committing major funding to mariculturists who plan to penrear salmon. We feel it would be unfair of the government to allocate funds at the expense of enhancement programs.

Fishermen have been working in good faith in regard to preserving and protecting the resource with the end goal of husbanding more fish for the future. This year there has been a surplus of chinook eggs sold to mariculturists that could have been used to supplement shortfalls in our major enhancement facilities. Our established priorities must be with the successful operation of our existing facilities and secondarily with expanding our SEP potential. Any further development of mariculture at the expense of SEP will only further erode the confidence and goodwill of fishermen toward the government.

[*Traduction*]

dans le passé au sujet des questions de conservation et s'était adressée aux tribunaux, qui lui avaient donné gain de cause. Pourtant, nous craignons encore que nos droits de pêche nous soient retirés. Nos membres jugent qu'ils n'ont rien à perdre et voient leur projet comme une tentative désespérée de protéger leur droit de pêche. Ils seront ainsi amenés à contester devant les tribunaux les dispositions du projet de loi C-32.

Nous préférons de beaucoup régler cette question autrement, dans le respect de l'ordre, et j'insiste sur ce point. Nos droits de pêche du saumon quinnat doivent être déterminés équitablement et par une instance supérieure. Tout règlement négocié doit garantir notre avenir et il est capital que des dispositions soient envisagées pour empêcher l'épuisement des ressources.

Si, à court terme, les stocks de saumon quinnat dans le détroit de Georgie venaient à s'amenuiser, nous devons nous engager à renouveler les ressources grâce aux fonds considérables alloués à la deuxième phase du Programme de mise en valeur des salmonidés. Ces fonds doivent être affectés à la mise en valeur des salmonidés dans les petits cours d'eau et un projet de gestion global de tous les stocks de saumon doit être élaboré. Nous partageons les vues de l'industire du saumon au sujet de ces recommandations.

Il faut mentionner que le nouveau traité régissant la pêche sur la côte ouest prévoit un mécanisme d'ajustement à la hausse des niveaux de prises de saumon, à condition que l'augmentation des stocks soit démontrée de façon satisfaisante. Nous avons maintenant la possibilité d'augmenter les stocks sans craindre que les Américains ne viennent puiser dans nos ressources. De toute évidence, la mise en valeur de ces stocks de saumon doit être une priorité pour le gouvernement, comme elle l'est pour les usagers. Les gouvernements fédéral et provincial doivent s'engager conjointement à atteindre cet objectif aussi rapidement que possible. Ils doivent en outre élaborer une politique coordonnée de gestion de l'habitat et mettre en place un mécanisme d'application efficace des règlements pertinents et équitables établis en vertu de cette politique. Le gouvernement doit s'engager formellement à l'égard de cette ressource et ne pas céder à la facilité.

Certains ont affirmé que la mariculture était la solution idéale à tous nos problèmes en ce qui a trait à la pêche du saumon quinnat. Certains signes nous montrent que les gouvernements fédéral et provincial s'engagent à allouer des fonds importants aux spécialistes de mariculture qui projettent d'élever en enclos du saumon. Nous sommes d'avis qu'il serait injuste que le gouvernement finance un tel projet au détriment des programmes de mise en valeur.

Les pêcheurs ont fait beaucoup d'efforts, en toute bonne foi, pour préserver et protéger les ressources halieutiques afin de conserver des stocks de poissons plus importants pour l'avenir. Cette année, un excédent d'oeufs de saumon a été vendu aux spécialistes de la mariculture; cet excédent aurait pu combler les manques dans nos grandes installations de mise en valeur. Nous devons d'abord veiller à l'exploitation efficace des installations existantes et, ensuite, à élargir le PMVS. Tout développement ultérieur de la mariculture au détriment du PMVS n'aura pour seul effet que d'amener les pêcheurs à

[*Text*]

In conclusion, the Gulf Trollers' Association believes that the crisis in the west coast salmon industry can be solved through a participatory management process. They further believe that the needs of the resource are paramount to any economic consideration and claim. It is incumbent upon the government to recognize our position within the harvesting arrangements in the Straits of Georgia, while providing an era of resource and harvest stability. We are more than willing to provide meaningful, orderly and fair solutions to this present dilemma.

I thank you, Mr. Chairman. I think I will turn it over to Richard Tarnoff to continue with the annex.

Mr. Richard Tarnoff (Director, Gulf Trollers' Association): Yes. This is about economic effects.

For the past 100 years the commercial fishing industry in B.C. has produced food for Canadians and for export. It has produced jobs in fishing, processing and related industries. We have also been the strongest voice for protection of fish stocks and for rehabilitation of damaged habitat, because our livelihood depended on it.

The government is now under pressure from various interest groups, such as the tourism and aquaculture industries, to restructure or redirect our fisheries resources.

Bill C-32, which is now before this committee, will greatly increase their ability to reallocate the resource. We feel there is insufficient evidence concerning the social and economic effects of the fishing industry.

• 1410

To eliminate or curtail a proven industry that is supplying jobs, food and social benefits to our economy in exchange for potential benefits from alternate industries seems irresponsible. There is a clear need for a thorough social and economic analysis of the industry, and this committee may be the best vehicle for undertaking such an analysis. Until this type of information is available, we do not feel there should be any major structural changes introduced. There are some facts available, however, and we would like to make a few points.

The Gulf of Georgia troll fishery provides 400-500 direct fishing jobs. Beyond this, we are a major supplier to over 100 fish markets and hundreds of restaurants in the Vancouver area alone, thereby developing many hundred more jobs. Last year, we supplied over 2.5 million meals of fresh fish to the consumers of B.C. and foreign visitors. We have included letters in our submission from markets and restaurants describing the effect of our fishery on their businesses. There

[*Translation*]

avoir moins confiance en le gouvernement et à être moins disposés à son égard.

En conclusion, la *Gulf Troller's Association* estime qu'il est possible de mettre un terme à la crise qui secoue l'industrie du saumon sur la côte ouest, en mettant en place un mécanisme de gestion prévoyant la participation de plusieurs groupes. Elle pense en outre que les besoins de la ressource priment toute considération et prétention économique. Il revient au gouvernement d'admettre notre position dans le cadre de l'attribution des droits de pêche dans le détroit de Georgie, tout en aussurant une stabilité des ressources et des prises. Nous sommes plus que disposés à proposer des solutions au présent dilemme, qui soient pertinentes, légales et justes.

Je vous remercie, monsieur le président. Je vais maintenant céder la parole à Richard Tarnoff qui traitera de l'annexe.

M. Richard Tarnoff (administrateur, *Gulf Troller's Association*): Merci. Je vais parler des conséquences économiques.

Depuis un siècle, l'industrie de la pêche commerciale en C.B. a produit des denrées alimentaires destinées à la consommation intérieure et à l'exportation. Elle a fourni des emplois dans les industries de pêche et de transformation et dans les industries connexes. Elle a également été le plus ardent défenseur de la protection des stocks de poissons et de la remise en état de l'habitat, parce que sa subsistance en dépendait.

Divers groupes d'intérêt, comme les industries du tourisme et de l'aquiculture, exercent maintenant des pressions auprès du gouvernement afin qu'ils restructurent ou réorientent nos ressources halieutiques.

Le projet de loi C-32, à l'étude devant ce Comité, donnera au gouvernement une plus grande latitude pour redistribuer les ressources. À notre avis, les preuves produites n'établissent pas clairement les conséquences sociales et économiques de ce programme sur l'industrie de la pêche.

Il semble que l'élimination ou la contraction d'une industrie qui a fait ses preuves, qui fournit à notre économie des emplois et des produits alimentaires et qui lui attire des avantages sociaux, dans le but de recevoir des avantages possibles d'autres industries, soit une mesure irresponsable. De toute évidence, une analyse sociale et économique approfondie de l'industrie s'impose et ce Comité peut être le mieux placé pour la réaliser. À notre avis, aucune restructuration importante ne devrait être faite, avant que nous n'ayons en main les conclusions d'une telle étude. Cependant, nous disposons de certains faits et nous aimerions présenter quelques observations.

La pêche à la traîne dans le golfe de Georgie fournit de 400 à 500 emplois directs. En outre, cette industrie approvisionne plus de 100 marchés de poissons et des centaines de restaurants dans la seule région de Vancouver, créant ainsi des centaines d'autres emplois. L'année dernière, elle a fourni plus de 2,5 millions de repas de poisson frais aux consommateurs de la C.B. et aux visiteurs étrangers. Nous avons inclus dans notre mémoire des lettres provenant de marchés et de restaurants qui

[*Texte*]

are also letters from sports fishermen and resort operators who support a commercial troll fishery in the Gulf, and who do not feel the charter boat operators, such as Mr. Wright, speak for them.

Last year, the DFO eliminated 75% of our chinook fishing time. Consequently, in April, May, and June, when the Gulf trollers have traditionally supplied our local markets with fresh chinook salmon, which they sold for around $3 per pound, the only salmon available was Alaskan salmon for over $6 per pound. Obviously, this added expense caused most salmon consumers to switch to other products, perhaps American chicken or New Zealand lamb.

The point here is to emphasize the complexities of the benefits from the commercial fishery. The Gulf troller, whether we like it or not, has a definite economic impact as a tourist attraction. For many sports fisherman, seeing and exchanging tips with commercial trollers is a highly valued part of the sports fishing experience. Co-existence, however, has always been difficult to put a price-tag on.

The figures produced by the tourist lobby to justify their economic impact are based on two studies done for the DFO to try to measure the economic effects of sports fishing. The first is Employment and Income Directly Associated with Sport Fishing in B.C., done in 1981 by Edwin, Reid & Associates. The second is The Economic Impact of Resident Sport Fishing in B.C., done in 1982 by Marvin Shaffer & Associates.

These studies are questionable as they were based on a very small number of responses from tourist industries. In addition, the sport fishing lobby ignores or distorts many of the points they make. For example, Shaffer discusses the difficulty in isolating the expenditures that can actually be attributed to sport fishing. He states:

> Thus while an attempt is made in the DFO questionnaire to isolate expenditures related solely to sport fishing, it is likely that some portion of these purchases must be attributed to other recreational activity, and it may be that activities embodied in the joint recreational annual sport fishing expenditures—such as lodging, travelling costs and meals—would simply continue in the absence of the angling activity per se.

Regarding the economic effects of sports fishing, they caution:

> The above economic impacts should not be regarded as net benefits to society, since it is likely that resident expenditures would simply have been redirected to other activities within B.C.

One point on which we agree with the sport fishing lobby is that an increase in the sport chinook harvest will not increase

[*Traduction*]

font état de l'importance de notre pêche pour leurs entreprises. Nous avons étalement présenté des lettres d'adeptes de la pêche sportive et d'exploitants d'établissements de villégiature qui appuient la pratique de la pêche à la traîne commerciale dans le golfe et qui ne se sentent pas bien représentés par les exploitants de navires nolisés, comme M. Wright.

L'année dernière, le MPO a supprimé 75 p. 100 de notre temps de pêche du saumon quinnat. Par conséquent, en avril, mai et juin, à l'époque où les pêcheurs à la traîne du détroit approvisionnaient traditionnellement nos marchés locaux en saumons quinnats frais à environ 3$ la livre, il ne restait plus que le saumon de l'Alaska à plus de 6$ la livre. Manifestement, ce coût élevé a incité la majeure partie des consommateurs de saumon à choisir d'autres produits, peut-être le poulet des États-Unis ou l'agneau de la Nouvelle-Zélande.

Je souhaite ici mettre l'accent sur l'ensemble des avantages que procure la pêche commerciale. Que cela nous plaise ou non, la pêcheur à la traîne du détroit a une incidence économique certaine puisqu'il constitue une attraction touristique. De nombreux amateurs de pêche sportive trouvent très précieux le fait de pouvoir voir des pêcheurs à la traîne commerciaux et d'échanger des trucs avec eux. Cependant, il a toujours été difficile de fixer un prix à la coexistence.

Les chiffres présentés par le groupe de propagande de l'industrie du tourisme afin de justifier l'incidence économique de son activité sont fondés sur deux études réalisées pour le compte du MPO dans le but d'évaluer les incidences économiques de la pêche sportive. La première, intitulée *Employment and Income Directly Associated with Sport Fishing in B.C.*, a été menée en 1981 par Edwin, Reid et Associates. Le bureau Marvin Shaffer et Associates a réalisé le deuxième, intitulé: *The Economic Impact of Resident Sport Fishing in B.C.*.

Ces études sont discutables puisqu'elles ont été menées à partir d'un nombre très faible de représentants d'activités touristiques. En outre, le groupe de propagande de la pêche sportive ne tient pas compte de bon nombre des observations qu'ils faisaient ou les déforme. Par exemple, Schaffer évoque la difficulté d'isoler les dépenses effectivement attribuables à la pêche sportive. Il déclare ceci:

> Ainsi, même si le MPO a essayé dans son questionnaire d'isoler les dépenses se rapportant uniquement à la pêche sportive, une partie quelconque de ces achats doit vraisemblablement être attribuée à d'autres activités récréatives et il se peut que les activités incluses dans le poste de dépenses conjoint des loisirs et de la pêche sportive, comme l'hébergement, les frais de transport et les repas, continuent simplement à avoir lieu même si la pêche à la ligne était supprimée.

Au sujet des répercussions de la pêche sportive, ils donnent l'avertissement suivant:

> Il ne faudrait pas considérer que les répercussions économiques décrites ci-dessus sont des avantages nets pour la société, puisque, vraisemblablement, les résidents auraient simplement déboursé pour d'autres activités en C.-B.

Nous convenons toutefois avec le groupe de propagande de la pêche sportive qu'une augmentation des prises de saumon

[*Text*]

sport expenditures or tourist revenues. This was shown by creel surveys taken by the DFO from 1980-84. The catch per unit effort, which is an indicator of abundance, was shown to have no relationship to fishing effort. And according to the lobby, fishing expenditures are directly related to effort. Common sense tells us the same thing: a person may buy a boat if he has the opportunity to catch 10 fish, but he is unlikely to buy a second boat if he is given the change to catch 10 more fish. The actual relationship will be something like this. Sports fishermen will make investments and expenditures if the opportunity to catch fish is present. Expenditures gradually level off as the amount of salmon increases. Additional expenditures from catches over 160,000 chinook are quite small. By contrast, income derived from commercial fish production is directly related to the amount caught, and does not begin to decline until the market is so saturated that the price drops from oversupply. This is very rare for fresh troll-caught chinook salmon; figure three shows that relationship.

• 1415

A final point to remember is that sports fishing, which is by definition a recreational activity, is closely tied to the overall economic climate in B.C. and the U.S. When the economy sags or is disrupted, as it was from the oil price increases in the 1970s, the sports fishing tourism industry, a luxury, bears the brunt of economic belt tightening. Commercial fishing and native fishing, being based on feeding people, are the last to suffer and help to carry the economy through the inevitable low periods. Any effects that do occur would be in reduced profits to fishermen. The economic benefits to society would remain virtually unchanged, as our costs and production levels are determined by other factors.

The conclusion we draw from the above analysis is simple: The maximum economic and social benefits to society are derived by maintaining both commercial and sports fishing in the gulf—sports fishing because it provides healthy recreational experiences for our citizens and has an economic impact up to a certain level, commercial fishing because it creates real jobs and income, provides food for a population whose demand for fish products is growing tremendously, and provides economic and social stability to many coastal communities and to our province. We should not forget that ultimately economic well-being for all of us is dependent upon the same thing—the effort we are willing to commit to protecting our salmon and rehabilitating their environment.

I just would like to direct your attention to that figure number two. The area on the vertical access between the dotted lines represents the value added to the sports tourist revenue if the sports sector took the entire historical commer-

[*Translation*]

quinnat par les adeptes de la pêche sportive n'accroîtra pas les dépenses au titre des sports ni les revenus tirés des activités touristiques. Les enquêtes sur les paniers de pêche effectuées par le MPO entre 1980 et 1984 ont abouti à cette conclusion. Il a été démontré que la prise par effort unitaire, qui est un indicateur de l'abondance, n'était aucunement liée à l'effort de pêche. Pour sa part, le groupe de propagande déclare que les dépenses au titre de la pêche sont directement reliées à l'effort. Le simple bon sens nous le dit: un pêcheur peut louer un bateau s'il a la possibilité de pêcher 10 autres poissons. Le rapport réel sera davantage dans cet ordre. Les pêcheurs sportifs seront disposés à investir et à dépenser s'ils ont la possibilité de pêcher du poisson. Les dépenses diminuent progressivement à mesure que la quantité de saumon augmente. Les dépenses supplémentaires afférentes aux prises de plus de 160,000 saumons quinnats sont relativement faibles. Par contraste, le revenu tiré de la production commerciale de poisson a un lien direct avec la quantité pêchée et ne commence pas à diminuer avant que le marché soit saturé au point où le prix chute en raison d'un surapprovisionnement. Cela se produit très rarement dans le cas du saumon quinnat frais pris à la traîne; la figure 3 montre ce rapport.

Un dernier point dont il faut se souvenir, c'est que la pêche sportive qui, par définition, est une activité récréative, a un lien étroit avec le climat économique global de la Colombie-Britannique et des États-Unis. Lorsqu'il y a ralentissement ou marasme de l'économie, comme cela s'est produit à la suite de la hausse du prix du pétrole dans les années 70, le tourisme à des fins de pêche sportive, un luxe, subit le contrecoup des contraintes économiques. La pêche commerciale et la pêche par les autochtones, qui ont pour objet de nourrir les gens, sont les dernières à souffrir et contribuent à soutenir l'économie durant les inévitables périodes d'austérité. La seule incidence réelle consisterait en une réduction des bénéfices des pêcheurs. L'avantage pour la société, sur le plan économique, demeurerait à peu près inchangé puisque ce sont d'autres facteurs qui déterminent nos coûts et nos niveaux de production.

La conclusion que nous tirons de l'analyse ci-dessus est simple: le plus grand avantage pour la société, sur le plan économique et social, réside dans le maintien tant de la pêche commerciale que de la pêche sportive dans le détroit ... la pêche sportive parce qu'elle fournit aux citoyens une saine activité récréative et qu'elle a une incidence économique jusqu'à un certain point; la pêche commerciale parce qu'elle crée de réels emplois et revenus, elle nourrit une population dont la demande en produits de pêche est en progression constante et elle assure une stabilité, sur les plans économique et social, à plusieurs collectivités côtières et à notre province. Nous ne devons pas oublier qu'en fin de compte, le bien-être économique de chacun d'entre nous dépend d'une seule et même chose, à savoir l'effort que nous acceptons volontiers de déployer pour protéger notre saumon et assainir son habitat.

J'aimerais attirer votre attention sur la figure nº 2. L'espace à la partie verticale, entre les lignes pointillées, représente la valeur ajoutée au revenu tiré du tourisme sportif si le secteur des sports accaparait la totalité de la part commerciale

[*Texte*]

cial share, which is 45%. So as you can see, that is a very small portion of the sports tourist revenue that they would derive from our whole catch, much less than the economic value we would generate from that same amount of fish.

I would like to read one of the letters that was sent in to us from a resort owner.

Dear Sirs:

My name is John Fleming. I was born in and have lived all my 59 years in Vancouver. I have been a sports fisherman since I was big enough to hold a rod. I have fished numerous times with professional guides at Rivers Inlet and Campbell River and countless times in the southern Gulf of Georgia. Some years ago I was a partner in a fish buying company that operated in the Gulf and off the west coast of Vancouver Island. I now own a small resort on the east coast of Vancouver Island that partially caters to sports fishermen.

I am writing this letter to support the ongoing existence of the commercial fishery in the Gulf of Georgia. I would suggest that two of the approaches needed in the short-term are as follows:

The first and most obvious is to curtail the take of both sport fishermen and commercial fishermen. This should be done in an even-handed manner, remembering that a very large amount of sport fishing is done from charter boats that are competing for the fish resource for the same reason as their so-called "commercial" counterparts—i.e., to make money. It is in fact quite possible for a charter boat operator to boat more fish in a season than a commercial fisherman and to do it legally because of his constantly changing clientele.

A second approach is to enlarge the food supply needed by our endangered salmon species. If we for some perverse reason set out to exterminate the salmon population, other than sockeye, in the Gulf, it would seem obvious that the best way to do it would be to remove their food supply, herring, from the food chain. We would go one step further and make it most profitable to attack that food before the female herring could lay their eggs.

• 1420

This of course is exactly what we now do while wringing our hands over depleted fish stocks.

In general we have some questionable regulations such as that governing the size of fish that may be legally kept. Surely the people who make these rules realize that the average sport fisherman has limited skills and minimal equipment. Unlike his professional well-equiped counterpart the typical sport fisherman fishing without a qualified guide

[*Traduction*]

enregistrée par le passé, qui est de 45 p. 100. Ainsi, comme vous pouvez le voir, c'est une très petite portion du revenu provenant du tourisme sportif qui proviendrait de notre prise totale, portion qui est bien inférieure à la valeur économique que nous obtiendrions de cette même quantité de poissons.

J'aimerais vous lire une des lettres que nous a fait parvenir le propriétaire d'un centre de villégiature.

Messieurs:

Je me nomme John Fleming. Je suis né à Vancouver où j'ai vécu toute ma vie, c'est-à-dire 59 ans. J'étais à peine capable de tenir une ligne quand j'ai commencé à pratiquer la pêche sportive. En maintes occasions, j'ai pêché avec des guides professionnels à Rivers Inlet et à Campbell River et bien souvent dans le sud du détroit de Georgie. Il y a quelques années, j'étais un associé dans une entreprise d'achat de poissons qui était exploitée dans le golfe et au large de la côte ouest de l'île de Vancouver. Je suis maintenant propriétaire d'un petit centre de villégiature sur la côte est de l'île de Vancouver, et une partie de mes activités consiste à pourvoir les pêcheurs sportifs.

Cette lettre a pour objet d'appuyer le maintien de la pêche commerciale dans le détroit de Georgie. A mon avis il faudrait adopter à court terme les deux approches suivantes:

D'abord, et c'est ce qui est plus évident, il est nécessaire de réduire les prises tant des pêcheurs sportifs que des pêcheurs commerciaux. Cela devrait se faire d'une façon équitable en se rappelant qu'une très grande proportion de la pêche sportive s'effectue à partir de bateaux nolisés pour qui les ressources marines sont une grande source de concurrence pour la même raison que leurs soi-disant homologues «commerciaux» . . . c'est-à-dire pour faire de l'argent. Il est en fait très possible pour un exploitant d'un bateau nolisé de prendre beaucoup plus de poissons au cours d'une saison qu'un pêcheur commercial, et de le faire légalement, parce que sa clientèle change constamment.

La deuxième approche consisterait à augmenter l'approvisionnement alimentaire dont ont besoin nos espèces de saumons menacées d'extinction. Si, pour quelque raison qui échappe à la logique, nous nous mettons à exterminer la population de saumons, autres que le saumon rouge, dans le détroit, il semble évident que le meilleur moyen d'y arriver serait de retirer de la chaîne alimentaire le hareng dont ils se nourrissent. En poussant les choses plus loin, nous réussirions encore plus si nous supprimions cet aliment avant que la femelle hareng puisse pondre ses oeufs.

Et bien sûr, c'est exactement ce que nous faisons à l'heure actuelle tout en déplorant l'épuisement des stocks de poissons.

De façon générale, nous avons certains règlements contestables, par exemple, ceux qui régissent la taille des poissons qui peuvent être légalement pris. Sûrement les gens qui établissent ces règlements se rendent compte que le pêcheur sportif moyen a une compétence limitée et dispose de bien peu de matériel. Contrairement à son homologue profession-

[*Text*]

will catch 4 or 5 undersized fish for every "keeper". By the time the undersized fish are unhooked and returned to the water most are mangled too badly to survive.

The commercial Gulf fisherman is the last one who should be given culprit status in this affair.

He has a large investment in time and equipment, he doesn't waste fish and he is quite easily controlled.

It would be wrong to make this small group the scapegoat in this unfortunate situation.

I am going to read one letter from a salmon sales company.

Gentlemen:

As the manager of Sea-Kist Salmon Sales, a large volume retail fish shop in the Granville Island Public Market I would like to focus your attention on some of my concerns regarding the commercial fishery in the Gulf of Georgia.

Our business, and to a large degree the business of the Public Market is based on the availability of fresh fish. This was never more apparent than last spring, when for the first time trolling in the Gulf remained closed until summer. Instead of realizing a tidy profit by meeting the demands of our regular customers, restaurants and tourists with fresh local salmon we incurred substantial losses having to import fresh salmon from Alaska. An insulting turn of events in a Province known the world over for the quality of its fresh salmon.

As a past commercial fisherman I can appreciate the need to protect a valuable resource such as the Gulf chinooks. As a businessman I fail to see the logic in how this protection is being instituted. The controversy over commercial versus sports catch in terms of dollar value impact on the economy has not been fairly looked at. I would argue that the value of the fishery to the sports fishing and tourist industry is not so much dependent on poundage or pieces caught as it is dependent on the opportunity for the sportsman to go fishing. The recreational side of the fishery suffers more as the result of direct closures than it does from catch limits. To my mind the commercial fishery would be much better off taking fish in the spring when the wholesale and retail market for fresh salmon is strong and then looking at restrictions later when the market has softened as a result of the availability of seine and gillnet fish from other areas.

I thank you for the opportunity to express my views and for taking the time to come out to B.C. and look at our sadly neglected fishery.

Yours truly,

R.J. Gillrie

[*Translation*]

nel, qui est bien équipé, le pêcheur sportif type qui pêche sans être accompagné d'un guide qualifié prendra, pour chaque poisson de taille convenable, 4 ou 5 autres poissons de taille trop petite. Et quand l'hameçon aura été enlevé et qu'il aura été remis à l'eau, le poisson de petite taille sera déjà trop mutilé pour pouvoir survivre.

Le pêcheur commercial du détroit est le dernier que l'on doive culpabiliser dans cette affaire.

Il a investi beaucoup en temps et en matériel, il ne gaspille pas le poisson et il peut faire aisément l'objet d'un contrôle.

Il serait triste que dans cette situation malheureuse ce petit groupe soit le bouc émissaire.

Je vais vous lire une lettre provenant d'une entreprise de vente de saumon.

Messieurs,

En tant que gérant du magasin Sea-Kist Salmon Sales, qui vend au détail une importante quantité de poissons au marché public de Granville Island, j'aimerais vous faire part de certaines de mes préoccupations concernant la pêche commerciale dans le détroit de Georgie.

Notre commerce, et dans une grande mesure toute l'activité du marché public, dépend de la disponibilité de poisson frais. Ce fait n'a jamais été plus évident que le printemps dernier, alors que pour la première fois il fut interdit de pêcher à la traîne dans le détroit avant l'été. Plutôt que de réaliser un bénéfice confortable en répondant aux besoins en poisson frais local de nos clients réguliers, des restaurants et des touristes, nous avons enregistré des pertes considérables, car nous avons dû importer du saumon frais de l'Alaska. C'est plus que gênant pour une province connue de par le monde pour la qualité de son saumon frais.

Ayant autrefois été un pêcheur commercial, je connais la nécessité de protéger une ressource précieuse telle que le saumon quinnat du détroit. En tant qu'homme d'affaires, je n'arrive pas à comprendre les méthodes employées pour assurer cette protection. On se montre injuste dans les discussions opposant la pêche commerciale à la pêche sportive pour ce qui est de l'incidence monétaire de l'une ou l'autre sur l'économie. J'avancerai que la valeur de la pêche pour la pêche sportive et l'industrie touristique dépend moins du poids des poissons pêchés ou de leur nombre que des possibilités pour le sportif d'aller à la pêche. L'aspect récréatif de la pêche subit davantage le contrecoup des interdictions que des limites imposées quant au nombre et à la taille des poissons pêchés. À mon avis, les pêcheurs commerciaux auraient beaucoup plus avantage à pêcher le poisson au printemps lorsque le marché de gros et de détail du saumon frais est en pleine activité, puis d'envisager d'imposer des restrictions plus tard lorsque l'activité du marché s'est calmée en raison de la disponibilité du poisson pris à la seine et au filet maillant provenant d'autres régions.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'exprimer mon point de vue et d'avoir pris la peine de venir en Colombie-Britannique pour étudier notre secteur de pêche, qui est lamentablement négligé.

Veuillez agréer, messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

R.J. Gillrie

[*Texte*]

The Chairman: Thank you very much, Mike. Is there anything more that you want to put on the table before we start asking some questions?

Mr. Griswold: No, I think that is about it, Mr. Chairman.

The Chairman: Well, it is certainly an extremely helpful presentation. I think we are going to get a lot of use out of this brief. Having these letters I think is an excellent idea that really helps to underline the problem.

Let us go to some questions. We have approximately half an hour. It is too bad we do not have longer, but we do not.

Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman.

Last year in the Gulf of Georgia you got 480,000. That was the total take of chinooks. This year, as a result of the salmon treaty, you will have 275,000. Do you have an allocation yet for the gulf trollers out of that 275,000?

Mr. Griswold: To date there has not been an allocation granted to us, though we have been exploring some opportunites with the department. I think basically those opportunities have been coming at the direction of the Minister, and the numbers that have been mentioned for our fishery are substantially less than the 45% we are asking for; they are more in the neighbourhood of 12% of the total catch in the Gulf of Georgia.

Mr. Henderson: I take it from your brief that you are not against the 275,000 figure; you are against the split in that. Is that right?

Mr. Griswold: We most certainly are. The 275,000 was the number that was arrived at by the Canada-U.S. negotiations and the department and the biologists and the technical sides from both Canada and the United States were able to put forth a compelling argument that this should be the total allowable harvest while ensuring that the wild stocks of chinook salmon would be rebuilt in the Gulf of Georgia.

• 1425

We are on high ground there. We do want to see those fish rebuilt to a healthier level.

Mr. Henderson: You also have in your brief here that you are having some difficulty with consultations with the Minister and the department. Have you had any message back from the Minister regarding the situation you have found yourself in recently?

Mr. Griswold: The Minister back in January, when he made the announcement on the sport fishery, agreed to meet with us and was unable to find available time for us in British Columbia. So he flew myself and Mr. Tarnoff back, and we discussed some of the possibilities. The Minister at that time

[*Traduction*]

Le président: Je vous remercie bien, Mike. Avez-vous autre chose à ajouter avant que nous ne commencions à poser des questions?

M. Griswold: Non, je pense que c'est tout, monsieur le président.

Le président: À mon avis, ce mémoire sera pour nous un outil très précieux. C'est une excellente idée que ces lettres, car elles aident à mieux saisir le problème.

Passons maintenant à quelques questions. Nous avons environ une demi-heure. Dommage que nous n'ayons pas plus de temps, mais c'est ainsi.

Monsieur Henderson.

M. Henderson: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

L'an dernier dans le détroit de Georgie, la prise a été de 480,000 poissons. Cela a été la prise totale de saumons quinnats. Cette année, à cause du traité sur le saumon, la prise sera de 275,000. Sur ce nombre, la proportion de poissons qui pourra être pêchée à la traîne dans le détroit a-t-elle été fixée?

M. Griswold: À ce jour, nous ne connaissons pas la quantité qui nous sera allouée, bien que nous ayons fait des démarches auprès du ministère à cet égard. Je pense qu'en principe les demandes ont été adressées au ministre et la quantité mentionnée pour notre secteur de pêche est bien inférieure aux 45 p. 100 que nous avons demandés. Elle se rapproche beaucoup plus des 12 p. 100 et la prise totale dans le détroit de Georgie.

M. Henderson: Si je saisis bien, d'après votre mémoire, vous ne vous opposez pas au chiffre de 275,000; ce que vous ne voulez pas, c'est qu'on le fractionne. Est-ce exact?

M. Griswold: C'est tout à fait cela. Ce chiffre de 275 000 a été calculé lors des négociations entre le Canada et les États-Unis, et le ministère, les biologistes, ainsi que les experts techniques tant du Canada que des États-Unis, ont pu faire valoir un argument de poids, selon lequel ce serait la prise globale qui serait permise pendant qu'on veillerait à ce que les stocks naturels de saumons quinnats soient reconstitués dans le détroit de Georgie.

Nous sommes ici dans une situation délicate. Nous voulons que ces poissons se reconstituent à un niveau plus sain.

M. Henderson: Vous dites aussi dans votre mémoire que vous connaissez les problèmes que posent les consultations avec le ministre et le ministère. Le ministre vous a-t-il répondu au sujet de la situation dans laquelle vous vous êtes trouvés récemment.

M. Griswold: En janvier, le ministre, lorsqu'il a fait l'annonce su sujet de la pêche sportive, a accepté de nous rencontrer et a été incapable de trouver du temps pour nous en Colombie-Britannique. Il nous a donc fait venir, M. Tarnoff et moi-même, et nous avons discuté de certaines des possibilités.

[*Text*]

never committed himself to anything. The statement was basically, you come up with a fair claim, otherwise I will act arbitrarily.

Mr. Henderson: In Bill C-32, the amendment bill, he is asking for the powers to allocate the resource to different gear types. I suppose he may be saying he cannot make allocations until he gets the bill through. Is that fair? I notice you have also voted that you are going to fish on April 15 anyway.

Mr. Griswold: I think the April 15 . . . that question has been maybe identified as an act of civil disobedience or whatever. What I would like to stress is that we are more than willing . . . and are sitting here, waiting patiently for some meaningful consultations with the Minister, because by and large we do not want to break the law. We want to act in an orderly process. Our first attempt and our greatest desire is to work this out in a meaningful and orderly process.

Mr. Henderson: That was my next question. You say you prefer to settle the question in a more orderly fashion. Do I take it, then, if there were some negotiations from the department with the Gulf Trollers' Association and you could come up with a workable allocation, he probably would not need Bill C-32 as quickly as he wants it passed now?

Mr. Griswold: My understanding of it to date is that the lawyers from the Department of Justice have been telling the Minister of Fisheries and Oceans that he is unable to conduct a fishery without the power of allocation. To date we have seen a very orderly herring fishery on the coast. It has been conducted at the behest of the Department of Fisheries and they have not had the power to allocate. I think this bill does need a fair amount of debate, and I do believe the users of the resource have to have certain safeguards so they will not see any further erosion of their fishing harvest rights.

Mr. Henderson: If those safeguards were outlined by the Minister, as to at least an outline of what the allocations will be, then do you see the bill as being necessary?

I should rephrase my question. Do you think we should support the bill until we have an outline of how the stocks are going to be allocated?

Mr. Griswold: Personally, I would like to see the bill held in abeyance until all users' concerns are dealt with in a fair and open, above-board manner. Right now I do not really feel as if we have been treated fairly in the chinook allocations in the gulf. As I have mentioned in the brief, there is a very real likelihood that a substantial portion of the 275,000, well and above 50% or 55%, which has been the standard allocation to the recreational fishery, is going to be . . . They are going to get more. They are going to get a lot more, and it is going to come at our expense.

• 1430

Mr. Henderson: Also in your brief you say:

[*Translation*]

A ce moment-là, le ministre ne s'est jamais engagé à quoi que ce soit. Pour l'essentiel, il nous a demandé de présenter une revendication équitable, autrement, il agirait de façon arbitraire.

M. Henderson: Dans le projet de loi C-32, le projet de loi de modification, il demande les pouvoirs d'affecter la ressource à divers types d'engins. Je suppose qu'il dit peut-être qu'il ne peut pas faire les répartitions avant que le projet de loi soit adopté. Est-ce équitable? Je remarque que vous avez également décidé par vote que vous allez pêcher de toute façon le 15 avril.

M. Griswold: Je pense que le 15 avril . . . cette question a peut-être été considérée comme un acte de désobéissance civile ou quelque chose du genre. J'aimerais souligner que nous sommes tout à fait disposés . . . et nous attendons ici, patiemment, pour des consultations significatives avec le ministre, parce que dans l'ensemble, nous ne voulons pas désobéir à la loi. Nous voulons agir de façon ordonnée. Notre plus grand désir est de trouver une solution substantielle de façon ordonnée.

M. Henderson: C'était ma prochaine question. Vous dites que vous préférez régler la question de façon plus ordonnée. Dois-je donc considérer que, s'il y avait des négociations entre le ministère et la Gulf Trollers' Association et que vous puissiez en arriver à une répartition acceptable, il ne serait pas nécessaire que le projet de loi C-32 soit adopté aussi rapidement qu'il le veut actuellement?

M. Griswold: Que je sache jusqu'ici, les avocats du ministère de la Justice ont dit au ministre des Pêches et Océans qu'il ne peut pas mener une pêche sans pouvoir de répartition. Jusqu'ici, nous avons connu une pêche au hareng très ordonnée sur la côte. Elle a été faite sur l'ordre du ministère des Pêches, et celui-ci n'a pas le pouvoir de répartition. Je pense que ce projet de loi devrait être débattu assez longuement et que les utilisateurs de la ressource doivent avoir certaines garanties afin que leurs droits de pêche ne soient pas davantage minés.

M. Henderson: Si ces garanties étaient délimitées par le ministre, et à tout le moins indiquaient ce que les répartitions seraient, le projet de loi serait-il alors nécessaire?

Je vais reformuler ma question. Pensez-vous que nous devrions appuyer le projet de loi avant d'avoir une idée de la façon dont les stocks seront répartis?

M. Griswold: Personnellement, j'aimerais que le projet de loi reste en suspens jusqu'à ce que toutes les préoccupations des utilisateurs soient examinées de façon équitable et ouverte. Actuellement, je ne considère pas vraiment que nous avons été traités équitablement dans la répartition du saumon quinnat dans le golfe. Comme je l'ai mentionné dans mon mémoire, il est très possible qu'une partie importante des 275,000 saumons, plus de 50 ou 55 p. 100, qui a été la part habituelle de la pêche sportive, soit . . . Ils vont en obtenir davantage. Ils en obtiendront beaucoup plus, et ce sera à nos dépens.

M. Henderson: Vous dites aussi dans votre mémoire:

[*Texte*]

Surely enhancement of the chinook stocks must be a priority for the government as it is for the users. The federal and provincial governments must undertake a joint commitment to this end and as expeditiously as possible.

What role does the provincial government of British Columbia play in enhancement programs?

Mr. Griswold: I wish I had a little more time. Actually, I should have developed that further on paper, but in the recommendations for SEP Phase II . . . Basically, to rehabilitate our salmon streams right now it is necessary to get a commitment from the provincial government to make sure that the rehabilitation that will be undertaken on those streams is not going to be further eroded by more logging activity, mining activity or other resource use there which would be in the same environment as the salmon streams.

Mr. Henderson: That seems to be a major problem with the two different areas of jurisdiction. I guess what you are looking for is not necessarily a financial commitment but a commitment in terms of having good, sound management principles related to salmon enhancement projects.

Mr. Griswold: Exactly.

The Chairman: Thank you. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thanks, Mr. Chairman. This group before us today is involved in one of the most interesting situations which really, in my opinion, typifies almost every presentation before the committee. The pitch is always: We do not have enough fish, therefore somebody else has to move over and give me those fish because I use the fish better and I need more, and everybody will get a better deal. And I can serve harder than anybody else and therefore give the fish to me.

It is interesting. One way for politicians to solve that problem is to count the number of votes. You look at it and say, my God, there is 400,000 of them out there and there is no doubt about where I am lining up. And there is only 250 of them, and by God there is no doubt where I am not going to be. That is a pretty easy way to make a decision.

Another way of looking at it might be that the Gulf Trollers were created by the Department of Fisheries and Oceans. They wanted to move a bunch of trollers out of the Gulf of Georgia to take some pressure off there, because at one time everybody was in there. So they created a two-licence system and the big boats went out and the small boats stayed in. It took a lot of pressure off the gulf fishery and they were guaranteed at that time a viable fishery. The Department of Fisheries and Oceans said yes, if you take that licence we will guarantee you a place in the industry and it will continue and your livelihood will be protected. Today that guarantee, I suggest, is just about finished, and this group is looking into the abyss of extinction.

[*Traduction*]

La mise en valeur des stocks de saumon quinnat doit certainement être une priorité pour le gouvernement comme elle l'est pour les usagers. Les gouvernements fédéral et provincial doivent s'engager ensemble à cette fin aussi rapidement que possible.

Quel rôle le gouvernement de la Colombie-Britannique joue-t-il dans les programmes de mise en valeur?

M. Griswold: J'aimerais avoir un peu de temps. En fait, j'aurais dû élaborer davantage sur papier, mais dans les recommandations pour la phase II du PMVS . . . Fondamentalement, pour restaurer nos rivières à saumon immédiatement, il est nécessaire d'obtenir du gouvernement provincial un engagement nous assurant que la restauration qui sera entreprise sur ces cours d'eau ne sera pas davantage minée par une plus grande activité de coupe de bois, l'extraction minière ou d'autres utilisations des ressources qui seraient dans le même milieu que les rivières à saumon.

M. Henderson: Cela semble être un problème majeur pour les deux domaines de compétence. Je suppose que ce que vous recherchez, ce n'est pas nécessairement un engagement financier, mais un engagement à avoir des principes de gestion bons et censés en matière de projets de mise en valeur du saumon.

M. Griswold: Précisément.

Le président: Merci. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur le président. Le groupe que nous recevons aujourd'hui se trouve dans une des situations les plus intéressantes; c'est, à mon avis, vraiment typique de presque chaque mémoire présenté au comité. La chanson est toujours la même: nous n'avons pas assez de poisson, par conséquent quelqu'un d'autre doit laisser sa place et me donner ces poissons parce que j'utilise mieux le poisson, j'en ai un plus grand besoin et tout le monde en tirera avantage. De plus, je peux travailler plus fort que n'importe qui; par conséquent, donnez-moi le poisson.

C'est intéressant. Une manière pour les hommes politiques de résoudre ce problème est de compter le nombre de votes. Vous examinez la situation et vous dites: Mon Dieu, ils sont 400,000, je sais où je me range. Ceux-là ne sont que 250, je sais aussi où je ne me rangerai pas. C'est une manière assez facile de prendre une décision.

Une autre façon de voir le problème serait de constater que les bateaux pour la pêche à la traîne dans le golfe ont été créés par le ministère des Pêches et Océans. Celui-ci voulait sortir un groupe de bateaux du golfe de Georgie pour y réduire la pression, parce qu'à une certaine époque, tout le monde y était. Il a donc créé un système à deux permis; les gros bateaux se sont retirés et les petits bateaux sont restés. Cette mesure a réduit de beaucoup la pression que subissaient les pêches du golfe, et les pêcheurs ont reçu à cette époque la garantie de pêches rentables. Le ministère des Pêches et Océans a dit: Oui, si vous prenez ce permis, nous vous garantirons une place dans le secteur, et cela se poursuivra, votre gagne-pain sera protégé. Aujourd'hui, à mon avis, cette garantie est sur le point de prendre fin, et ce groupe fait face à la disparition.

[*Text*]

The second thing is that if you are to believe the Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association, who presented a brief a few minutes ago, that the Gulf Trollers are being pushed over the brink into extinction by another small group of powerful commercial sport fishermen who are putting that case: Give us all the fish, and if it were any other two groups, we would politely and firmly tell them to go to hell. I do not think that we are going to be able to do that in quite the same manner here, but it will be interesting to see how the committee addresses it.

If Bill C-32 goes through, the Minister will have the unfettered right to allocate fish and he can simply say to the sport fishermen: You can have it all, or you can have everything but the incidental catch that the Gulf Trollers have while they are fishing for coho. Another approach he could take, if he were interested in consensus in the industry and interested in industry consultation, maybe he would say to both groups—the Gulf Trollers and the sport fishing group—go back to the table, explore the problem of allocation between your two groups, look fairly at the other side's claims, have them look at your case and try to make a recommendation based on some consensus that we can all live with where everybody has a place that can return something to them. Now the day before yesterday when I was in Vancouver, the Sports Fishing Advisory Board group were asked that question: You recognize the problem; would you be prepared to go to the table, sit down with the Gulf Trollers people, and look at the problem? They did not answer that question. I think, however that it would be useful to have that question answered.

• 1435

But now I would like to ask you the question. Would you go to the table, spend some time with them, look at their case, have them examine your program, see if some consensus could be developed or a range of possible solutions developed to be put forward to the Minister? Would you be prepared to go to the table with the sports fishing groups, sit down, and see if you could explore a solution with them, rather than to have the Minister impose a solution?

The Chairman: Mr. Skelly, just let me break in to say that is the last question for you. I am really sorry.

Mr. Skelly: No problem. I think that is the guts of the whole thing right there.

The Chairman: Good. As long as you understand.

Mr. Griswold: We have been more than willing to sit down with the sports fishermen and work out a comprehensive management plan in regard to the chinook salmon in the Gulf of Georgia. I think you summed it up quite well when you said that they did not respond to the committee, or to your requests there in the past. I, being a member of the Minister's Advisory Council, have had the opportunity to sit down with sports fishermen representatives—the two members from the SFAB—and talk about the problems with chinook. There seems to be a problem with language, in that they do not really

[*Translation*]

Ensuite, selon la *Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association*, les pêcheurs à la cuiller du golfe sont poussés à la disparition par un autre petit et puissant groupe de pêcheurs sportifs commerciaux qui disent «donnez-nous tout le poisson». S'il s'agissait de deux groupes quelconques, nous leur dirions poliment et fermement d'aller au diable. Je ne pense pas que nous pourrons le faire dans ce cas tout à fait de la même manière, mais il sera intéressant de voir ce que fera le Comité.

Si le projet de loi C-32 est adopté, le ministre aura le droit absolu de répartir le poisson, et il pourra simplement dire aux pêcheurs sportifs: Vous pouvez tout avoir ou vous pouvez tout avoir sauf les prises accidentelles que feront les pêcheurs à la cuiller du golfe pendant qu'ils pêchent le saumon argenté. Une autre approche, s'il est intéressé au consensus et à la consultation, serait peut-être de dire aux deux groupes, les pêcheurs à la cuiller du golfe et le groupe de pêche sportive, de retourner à la table de négociation, d'explorer le problème de la répartition, d'examiner de façon équitable les réclamations de l'autre partie, de lui demander d'examiner votre cas et d'essayer de faire une recommandation fondée sur un certain consensus qui convienne à tous, où chacun a une place et peut tirer quelque chose. Avant hier, j'étais à Vancouver, et l'on a demandé aux membres du Conseil consultatif de la pêche sportive, qui sont au courant du problème, s'ils accepteraient de se réunir avec des représentants de la *Gulf Trollers Association* pour l'étudier. Ils n'ont pas répondu. À mon avis, il serait utile d'avoir une réponse à cette question.

Maintenant, j'aimerais vous poser la même question. Accepteriez-vous de rencontrer des représentants de ce groupe, d'écouter ce qu'ils ont à dire et de leur permettre d'examiner votre programme pour voir s'il serait possible d'en venir à un consensus ou de déterminer une gamme de solutions qui pourraient être soumises au ministre? Accepteriez-vous de consulter des représentants d'associations de pêche sportive pour tenter de trouver une solution, au lieu d'attendre que le ministre en prescrive une?

Le président: Monsieur Skelly, je m'excuse de vous interrompre, mais je vous signale que vous en êtes à votre dernière intervention. Je suis désolé.

M. Skelly: Il n'y a pas de quoi. Je crois que nous avons atteint le coeur du sujet.

Le président: Bien, en autant que vous comprenez.

M. Griswold: Nous sommes tout à fait disposés à rencontrer les pêcheurs sportifs pour élaborer un programme global de gestion concernant le saumon quinnat dans le détroit de Georgie. Je crois que vous avez bien résumé la situation en affirmant qu'ils n'ont pas répondu aux invitations du Comité ni aux demandes que vous leur avez faites par le passé. En qualité de membre du Conseil consultatif du ministre, j'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants de pêcheurs sportifs, soit deux membres du Conseil consultatif de la pêche sportive, pour discuter des problèmes que pose la pêche du saumon quinnat. Nos discussions semblent achopper sur des divergences

[*Texte*]

have the same definition of conservation that we have—"we" being the commercial industry.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, could I just interrupt? Sorry, Mr. Griswold, to do this, but what I think we are interested in is that it is difficult to define "consensus"; it is difficult to define the language. Would you be prepared to go to the table once again to see if you could find a solution with them?

Mr. Griswold: On April 15 there is another Minister's Advisory Council meeting, where the question of the allocations in the Gulf of Georgia are going to be discussed. I plan on being at that meeting and to fully promote some kind of accord between us.

Mr. Skelly: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly. Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Griswold, on page 3 of your brief you state that the commercial troll harvest in 1984 was 94,000. Now in total, in the previous years it was of course less than 500,000. For the entire industry it was something like 180,000 or 200,000. In 1982-83 what percentage of the catch was caught by the troll fishery?.

Mr. Griswold: If you will hold on for a second, I have the paper which will give those statistics, unless Peter Klaui can give that to you right now.

Mr. Peter Klaui (Vice-President, Gulf Trollers' Association): Since the gulf troll fishery came into effect in 1981, we have been fishing for only four years, and that figure you are talking about in a percentage has ranged from 46% to as high as 58% of the catch. The actual figures ranged from a low last year of 90,000-some fish to as high as 300,000 fish. So our normal chinook catch historically would be a catch figure somewhere . . . well, what we are talking about is 45% of the total allowable catch.

Now, there was never a total allowable catch until this treaty came in. With the sports fishery the way it is run in British Columbia, the total allowable catch is 4 salmon a day for 365 days of the year, with a total of 30 per licence. And those licences can change from 300,000 to 500,000 and, possibly, 1,000,000 in 1986. We do not know.

So this is really the first year when there has been a total allowable catch in the Strait of Georgia set by the treaty. Up until then we were limited only not by a number, but by a time period. And the sports fishery was not limited by a time period, but by a catch ceiling per day—a daily limit of 4 chinooks.

[*Traduction*]

sémantiques puisque leur définition de la conservation n'est pas la même que la nôtre, et par «nous» j'entends l'industrie de la pêche commerciale.

M. Skelly: Monsieur le président, permettez-moi d'interrompre. Je m'excuse, monsieur Griswold, mais je crois que le problème qui nous intéresse est celui que pose la définition d'un consensus; il est difficile de définir les termes. Accepteriez-vous de les rencontrer encore une fois pour voir s'il est possible de convenir d'une solution?

M. Griswold: Le 15 avril, une autre réunion du Conseil consultatif aura lieu; on y discutera de l'allocation des prises dans le détroit de Georgie. Je compte y assister et faire tout ce que je peux pour que nous en arrivions à une entente.

M. Skelly: Merci.

Le président: Merci, monsieur Skelly. Monsieur Schellenberg.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président. Monsieur Griswold, à la page 3 de votre mémoire, vous affirmez qu'en 1984 les prises commerciales, à la traîne, atteignaient 94,000. Au cours des années antérieures, les prises totales s'élevaient, bien sûr, à moins de 500,000. Pour l'ensemble de l'industrie, elles étaient de l'ordre de 180,000 ou de 200,000. En 1982-1983, quel pourcentage des prises peut être attribué à la pêche à la traîne?

M. Griswold: Si vous voulez attendre quelques instants, j'ai un document qui me permettra de vous fournir ces statistiques, à moins que Peter Klaui ne puisse vous les donner tout de suite.

M. Peter Klaui (vice-président de la *Gulf Trollers Association*): Depuis l'entrée en vigueur de la politique visant la pêche à la traîne, en 1981, il n'y a donc que quatre ans que nous pêchons dans le détroit et les données que vous citez correspondent à des proportions variant de 46 à 58 p. 100 des prises. En chiffres réels, les prises ont varié entre un minimum de quelque 90,000 poissons l'an dernier à un maximum de 300,000 poissons. Au cours de la période en question, nos prises normales correspondraient à . . . elles représenteraient environ 45 p. 100 des prises totales permises.

Avant l'entrée en vigueur de ce traité, les prises totales permises n'avaient pas été établies. Selon la politique régissant la pêche sportive en Colombie-Britannique, les prises totales permises sont de quatre saumons par jour, chaque jour de l'année, un permis autorisant la prise de 30 saumons au total. Or, les prises autorisées par ces permis peuvent passer de 300,000 à 500,000 et peut-être même à un million en 1986. Nous n'en savons rien.

Il s'agit de la première année où les prises totales permises dans le détroit de Georgie ont été fixées par traité. Avant, nous devions respecter non seulement des contraintes quantitatives, mais aussi des limites de temps. La pêche sportive n'était pas limitée dans le temps, mais les prises ne pouvaient dépasser une limite quotidienne de quatre saumons quinnats.

[*Text*]

Mr. Schellenberg: A lot of that information depends on the kind of data you are getting. Do you have faith in the data being provided by DFO?

• 1440

Mr. Griswold: Faith in the data in regard to the chinook catches by us and the recreational fishery? I think there are some glaring holes in the data collected on the recreational fishery, in that the collection is done by creel survey. This is comprised of an overflight by an airplane, which makes a circuit from Vancouver up toward the top end of the gulf, the Campbell River area primarily, cuts across to the mainland to the Stuart Island area, then down the mainland shore of British Columbia and right down to Victoria. They also have dockside interviews at major landing locations.

The surveys do not recognize that anybody catches over his limit; everybody abides by the law and if they have four fish, that is all they have. To date, the department has said that it is the best means of gathering that data they have, and that they are within 5% of accuracy.

Mr. Schellenberg: When we had a briefing session with Wayne Shinners before we came here, he told us that to his knowledge they had only been wrong once before. Any comment on that?

Mr. Fulton: The witnesses can describe that as an insane statement.

Mr. Griswold: I would withhold judgment on how accurate that is, in that I do believe there are quite a few people who go out and catch more than their daily allotment.

Mr. Schellenberg: We wanted that on the record. How does the creel survey work, Mike?

Mr. Griswold: The creel survey for us, or for the recreational association?

Mr. Schellenberg: For the recreational fishery.

Mr. Griswold: Well, as I explained before, it is by overflights. They fly over the Gulf of Georgia and count the number of boats. They also conduct dockside interviews at major landing locations throughout the Gulf of Georgia—Nanaimo, Campbell River, Victoria. They hire students for the summer who ask fishermen how many fish they caught. They then extrapolate from that what the daily catch rate is.

Mr. Schellenberg: I think we are getting a feeling for the accuracy of those figures.

On page 4, Mike, you state that "we see indications that we will suffer a similar fate in 1985 as we did in 1984. We shall not let it pass unchallenged". That is an ominous statement. What would you do?

[*Translation*]

M. Schellenberg: Une part importante de l'information repose sur le genre de données que vous obtenez. Vous fiez-vous aux données qui vous sont fournies par le ministère des Pêches et Océans?

M. Griswold: Vous cherchez à savoir si nous croyons aux données qui nous sont fournies au sujet de nos prises de saumon quinnat et de celles des pêcheurs sportifs? Je crois que les données sont manifestement très inexactes dans la mesure où elles sont recueillies par une enquête sur les paniers de pêche. Cette enquête est effectuée par un avion, dont l'itinéraire consiste à remonter le détroit à partir de Vancouver, jusqu'à Campbell River environ, à bifurquer vers Stuart Island et à redescendre le long du littoral de la Colombie-Britannique jusqu'à Victoria. Des contrôles ont aussi lieu sur les quais, aux principaux points de débarquement.

Ces enquêtes ne révèlent aucun cas d'infraction; aucun pêcheur n'a dépassé la limite permise et si tous n'ont que quatre poissons, c'est tout ce qu'ils ont pris. À ce jour, le ministère soutient qu'il s'agit de la meilleure manière de recueillir les données et que la marge d'erreur est inférieure à 5 p. 100.

M. Schellenberg: Au cours d'une séance d'information avec Wayne Shinners, avant de venir ici, il nous a dit qu'à sa connaissance ils n'avaient fait qu'une erreur auparavant. Avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

M. Fulton: Les témoins peuvent qualifier cette affirmation de ridicule.

M. Griswold: Je ne me prononcerai pas sur l'exactitude de cette affirmation, pour l'instant, parce que je crois qu'un assez grand nombre de pêcheurs prennent un plus grand nombre de poissons que la limite quotidienne permise.

M. Schellenberg: Nous voulions que cela soit inscrit dans le procès-verbal. Mike, comment fonctionne l'enquête sur les paniers de pêche?

M. Griswold: Dans notre cas ou dans celui des associations de pêche sportive?

M. Schellenberg: Dans le cas de la pêche sportive.

M. Griswold: Comme je l'ai expliqué précédemment, elle est effectuée par avion. Les responsables survolent le détroit de Géorgie et comptent le nombre de bateaux. Ils effectuent aussi des contrôles sur les quais aux principaux points de débarquement sur la côte du détroit, à Nanaimo, à Campbell River, à Victoria. Ils engagent des étudiants durant l'été, qui sont chargés de demander aux pêcheurs le nombre de poissons qu'ils ont pris. Ils font ensuite des extrapolations à partir des prises quotidiennes.

M. Schellenberg: Je crois que cela nous donne une idée de l'exactitude des données.

A la page 4, Mike, vous affirmez que vous êtes portés à croire que le même sort vous sera réservé en 1985 qu'en 1984. Vous affirmez aussi que vous comptez réagir. Cela semble menaçant. Quelles mesures vous proposez-vous de prendre?

[*Texte*]

Mr. Griswold: We will go to court.

Mr. Schellenberg: All right.

On page 6, "development of mariculture at the expense of SEP": This is the second or third time we have heard this in our travels in B.C. It concerns me a bit. Is that a real threat? Do you feel that SEP will be put on the back burner because DFO can point at some sort of aquaculture or mariculture projects?

Mr. Griswold: I can point with some accuracy at the ability of the sports fish lobby to sway politicians right now. They are probably promoting it as where they commercial fishery should be heading, in that they would like to see us removed from harvesting in an open-sea fishery. They feel that if we can contain it all and put it in pens, there we go.

My concern in that regard is that there have been surpluses of eggs; there have been surpluses of fish coming back to some SEP facilities. Because they are surplus, these eggs have been sold to mariculturalists. Simultaneously, there have been short-falls at other major facilities, most notably the Capilano, and I think the Qualicum, the Quinsam, Puntledge, almost all the major facilities. But they did have a surplus at these others.

Because of a commitment made by somebody in government, I do not know who, that we should sell surpluses, they isolated this one facility with the surpluses and sold them off. In this case, the Seashell facility, the donor stock for that facility for rearing those chinook salmon came from the Capilano. The Capilano donor stock came from the Qualicum. They would not run into any genetic or disease-carrying problem by transplanting those eggs back down to those facilities.

Mr. Schellenberg: Sort of cutting off your nose to spite your face.

Just one more quick question. Ray does it all the time.

The Chairman: We are in serious trouble here, I tell you. It does not matter what Ray does; we have problems. You go ahead and have a quick question, but we have to have a quick answer. We are getting a little pushed here.

Mr. Schellenberg: All right. I think we can get a quick answer, sir.

• 1445

Mr. Schellenberg: The Pacific Trollers Association was here earlier urging that a true value search for facts be conducted to get the true economic impact of the commercial fishery in B.C. I do not doubt you would support that, but they were quoting figures of 7:1 ratio in value. Would you concur with that? Is that pretty accurate or is it guessing?

[*Traduction*]

M. Griswold: Nous nous adresserons aux tribunaux.

M. Schellenberg: Bon.

A la page 6, il est question de l'expansion de la mariculture au détriment du PMVS. Il s'agit de la deuxième ou de la troisième fois que nous entendons ce genre de remarque au cours de notre séjour en Colombie-Britannique. Cette question m'inquiète un peu. Cette activité pose-t-elle vraiment une menace? Croyez-vous que le PMVS sera laissé de côté parce que le ministère des Pêches et des Océans mettra l'accent sur des projets d'aquiculture ou de mariculture?

M. Griswold: Je vous signale précisément que les défenseurs de la pêche sportive réussissent à influencer les politiciens à l'heure actuelle. Ils soutiennent probablement qu'il s'agit de l'orientation que la pêche commerciale devrait prendre, dans la mesure où ils aimeraient nous voir exclus de la pêche en haute mer. Ils semblent croire que, si l'on arrive à éliminer la pêche par le recours aux piscifactures, le tour est joué.

L'aspect de ces projets qui me préoccupe est qu'il y a eu surplus d'oeufs; des surplus de poissons ont été ramenés à certaines installations rattachées au PMVS. En raison de l'excédent, ces oeufs ont été vendus à des mariculteurs. Parallèlement, une production insuffisante a été enregistrée dans certaines grandes installations, notamment celle de Capilano et, je crois, de Qualicum, de Quinsam, de Puntledge, dans presque toutes les installations importantes. Mais il y a eu des excédents dans d'autres installations.

En raison d'un engagement contracté par un fonctionnaire, je ne sais pas qui, visant la vente des surplus, ils ont désigné cette installation et ont vendu les oeufs. À l'installation en question, celle de Seashell, les stocks de reproduction de saumon quinnat provenaient de Capilano. Le stock de reproduction de Capilano provenait de Qualicum. Il n'y aurait aucun problème de croisement ou de contamination si ces oeufs étaient retournés à ces installations.

M. Schellenberg: Cela revient à se faire du tort pour se punir.

Une dernière question. Ray le fait toujours.

Le président: Je vous signale que nous sommes confrontés à de graves problèmes. Peu importe ce que fait Ray, nous avons des problèmes. Posez rapidement une dernière question, mais la réponse devra être brève. Le temps presse.

M. Schellenberg: Oui, je crois que nous obtiendrons une réponse rapidement, monsieur le président.

M. Schellenberg: Des représentants de la *Pacific Trollers Association* sont venus plus tôt nous inciter à mener une enquête sur la valeur réelle afin de déterminer la véritable incidence économique de la pêche commerciale en Colombie-Britannique. Je suis certain que vous êtes d'accord, mais les données qu'ils ont fournies faisaient état d'un rapport de 7 contre 1 en termes de valeur. Êtes-vous d'accord? S'agit-il de données exactes ou d'une évaluation approximative?

[*Text*]

Mr. Griswold: I have seen the same study on commercially-caught salmon in Oregon in relation to recreational harvest salmon in Oregon. I have seen that same study which relates a 7:1 benefit ratio to the commercial fishery. I cannot remember what the benefit ratio was to the recreational caught fish, but it was substantially less than seven. It was more like three, I think.

The Chairman: It was a ration of 3:1.

• 1450

Mr. Tarnoff: I think those types of things are always a little dangerous. If you focus on the jobs and the food you are providing, you are on pretty safe ground; and that is what we are trying to do.

Mr. Schellenberg: We get inundated with figures.

M. Joncas: Vous avez fait dans votre rapport une intéressante description de la relation entre le hareng et le saumon. Connaissez-vous des études pouvant nous fournir des renseignements en vue de fixer un nombre maximum de harengs qui pourraient être capturés sans affecter le saumon du Pacifique?

Mr. Griswold: I would think so. They would probably be provided through the Pacific Biological Station or the Department of Fisheries in Vancouver.

M. Joncas: Compte tenu de l'importance du hareng dans le régime alimentaire du saumon, croyez-vous qu'il serait économiquement plus rentable de réduire, voire même d'abolir la pêche au hareng sur la côte ouest?

Mr. Tarnoff: I think that should be looked at. But it is not only the amount of herring, it is the way it is harvested. When herring is harvested for the roe and the eggs are taken and the fish are killed in the process, when the herring would spawn again, year after year, that is not the most efficient way of harvesting the roe, which is what they are after.

M. Ferland: Il y a une question qui me préoccupe un peu. Dans une des lettres que vous avez versées au dossier, une lettre de M. John B. Fleming, il y a un paragraphe dans lequel on dit qu'un bateau nolisé pourrait pêcher plus de poissons qu'un bateau commercial. Pouvez-vous m'expliquer comment un bateau nolisé pourrait pêcher plus de poissons qu'un bateau spécialisé?

Mr. Tarnoff: If the charter boat had 6 customers on board and each was allowed to take 4 salmon, that boat could land 24 salmon. There are many days when a commercial fisherman does not take 24 salmon. The charter boat could also take those people in and take more people out the same day. So they have quite a capacity for catching fish. And they are able to fish 365 days a year, whereas last year we fished 3 weeks for spring salmon.

M. Ferland: Une autre question. Vous êtes le 37e groupe que nous entendons, je pense, et nous n'avons entendu parler que du saumon. Puis-je conclure que dans tous les autres types de pêche, sur la côte ouest, il n'y a pas de problèmes?

[*Translation*]

M. Griswold: J'ai lu la même étude au sujet de l'incidence des prises commerciales de saumon sur la pêche sportive dans l'État d'Oregon. Je sais que cette étude soulignait que la valeur des prises commerciales étaient sept fois plus grandes. Je ne me souviens pas de la valeur des prises sportives, mais je crois qu'elle était nettement inférieure. Le rapport était plutôt de l'ordre de trois.

Le président: Le rapport était de trois contre un.

M. Tarnoff: Je crois que des choses de ce genre sont toujours un peu dangereuses. Si l'on ne fait appel qu'aux emplois et aux aliments que l'on fournit, alors on est en terrain relativement sûr et, après tout, c'est exactement notre but.

M. Schellenberg: Nous sommes inondés de chiffres.

Mr. Joncas: Your report contained an interesting description of the relationship between herring and salmon. Do you know of any study we could consult to establish the maximum number of herring we could catch without jeopardizing the Pacific salmon?

M. Griswold: Oui. Elles nous seraient probablement fournies par la Station biologique du Pacifique ou par le bureau de Vancouver du ministère des Pêches et des Océans.

Mr. Joncas: Given the importance of herring in the feeding habits of salmon, do you think it would be economically more profitable to reduce, or even abolish, herring fishing on the West coast?

M. Tarnoff: C'est une possibilité à envisager. Toutefois, ce n'est pas seulement la quantité qui compte, mais la façon de prendre. Lorsqu'on prend des harengs pour obtenir les oeufs et qu'en même temps, les poissons sont tués et que le processus se répète d'une année à l'autre en période de frai, je doute que ce soit la meilleure façon de se procurer des oeufs; après tout, c'est ce qu'ils recherchent.

Mr. Ferland: I am preoccupied by one problem in particular. A paragraph of one of the letters you filed, a letter by Mr. John B. Fleming, saying that a chartered boat could harvest more fish than a commercial boat. Could you tell me how a chartered boat could possibly harvest more fish than a specialized boat?

M. Tarnoff: Si le bateau nolisé embarquait six clients et que chacun d'entre eux était autorisé à ramener 4 saumons, ce bateau pourrait débarquer 24 saumons. Il n'est pas rare qu'un pêcheur commercial ne prenne pas 24 saumons par jour, sans compter que le bateau nolisé pourrait ramener ces six clients au quai et en reprendre d'autres le même jour. La capacité de prise d'un bateau nolisé est donc énorme. En outre, la saison de pêche de ce genre de bateau dure 365 jours par année, tandis que l'an dernier, la pêche au saumon du printemps n'a duré que trois semaines.

Mr. Ferland: One more question. I think you represent the 37th group the committee has heard from, and all of you have only talked about salmon. Should I conclude that there are no problems with all the other types of fish on the West coast?

[*Texte*]

Mr. Klaui: Each user group here, or each group you have listened to, is probably citing its own particular problem here in the short time we have. As was pointed out in the brief before, because of the value of the salmon, that is of major, major concern; also the amount of people who are involved and the amount of boats that are involved just in salmon fishing—somewhere in the neighbourhood of 4,000 or 5,000 boats . . . And a lot of those boats are doubly licenced. In other words, they also fish other species, but their main income, I would believe, would come from salmon fishing on the west coast.

• 1455

M. Ferland: Pour ma part, j'aimerais bien saisir tous les problèmes des pêches en Colombie-Britannique. Pour cette raison, j'aimerais que des groupes viennent nous expliquer un peu les problèmes qui existent au niveau des autres types de pêches en Colombie-Britannique. Autrement, quand les membres du Comité partiront d'ici, ils auront des solutions pour le saumon, mais ils n'auront peut-être même pas d'embryons de solution pour l'ensemble des pêches en Colombie-Britannique.

Mr. Griswold: I think we are primarily licenced to fish salmon, even though it is possible to take an incidental catch of cod stocks or something else. The other fisheries, I am sure, do have problems, but I do not think it would be very appropriate for us to speak, in that we are licenced primarily to fish for salmon and that is our major concern here. Thank you.

M. Ferland: Très bien. Une courte question en terminant. Quelle serait, selon vous, la façon la plus efficace de prélever les oeufs de harengs?

Mr. Griswold: This is strictly an opinion; I do not want to be making any kind of recommendation, but it has been touted that maybe roe on-kelp operations are probably the most efficient way of taking herring roe, in that herring are impounded in pens and then the female herring go and lay their eggs on kelp that is suspended in the water. It has been proven it has had a benign effect on the resource and has actually regenerated and brought back herring stocks even greater than a natural spawn on rocks or pilings or whatever.

M. Ferland: Je vous remercie, car je vois que mon temps est écoulé.

The Chairman: Thank you, Mr. Ferland. Jim, do you have some questions? We are running pretty late. I do not mean to come down hard on you but can you try to . . . ?

Mr. Fulton: I will try to be fast. Perhaps I can just get yes and no answers.

The Chairman: If they are long ones we can go the written route.

Mr. Fulton: I just want to get it clear in my mind, the proposed allocation would mean about 100 pieces per vessel, roughly speaking?

[*Traduction*]

M. Klaui: Chaque groupe d'utilisateurs qui s'est présenté devant vous ou chacun des groupes auxquels vous avez prêté une oreille attentive a probablement fait brièvement allusion à ses propres problèmes. Comme nous l'avons signalé au cours de la période de breffage, le saumon a une très grande importance à cause de sa valeur, sans compter le nombre de personnes et de bateaux qui participent à la pêche au saumon—je dirais de 4,000 à 5,000 bateaux. En outre, bon nombre de ces bateaux possèdent deux permis de pêche, c'est-à-dire qu'ils pêchent aussi d'autres espèces de poisson; toutefois, j'estime que les revenus de ces pêcheurs viennent surtout de la pêche au saumon sur la côte ouest.

Mr. Ferland: As far as I am concerned, I would like to understand all the facets and problems of the fishing industry in British Columbia. That is why I would like it if some groups told us about the problems with other types of fishing in British Columbia. Otherwise, when the committee members will leave, they will know what to do about salmon, but they absolutely will not know how to solve the problems of the whole fishing industry in British Columbia.

M. Griswold: À mon avis, nous sommes avant tout autorisés à faire la pêche au saumon, bien qu'il soit possible, de temps à autre, d'exploiter les stocks de morue ou d'autres espèces. Je suis sûr que ces autres espèces posent également des problèmes, mais je ne crois pas avoir la compétence nécessaire pour en parler parce que nous sommes avant tout autorisés à faire la pêche au saumon, qui constitue la raison principale de notre présence ici. Merci.

Mr. Ferland: Very well. One last short question. According to you, what would be the best way to harvest herring eggs?

M. Griswold: Voici mon opinion. Mon but n'est pas de proposer quoi que ce soit, mais certains ont prétendu que la meilleure façon de prendre des oeufs de hareng consisterait à enfermer les harengs dans des frayères artificielles pour que les femelles pondent leurs oeufs sur le varech en suspension dans l'eau. Il est prouvé que cela n'a aucun effet néfaste sur les harengs dont les stocks se sont régénérés et se sont reconstitués beaucoup plus qu'au moyen d'un frai naturel sur les roches, des amas de terre et ainsi de suite.

Mr. Ferland: I have no further questions as my time is up.

Le président: Merci, monsieur Ferland. Jim, avez-vous des questions à poser? Il se fait assez tard. Je ne veux pas vous bousculer, mais pourriez-vous vous efforcer . . . ?

M. Fulton: Je serai bref. Les réponses pourraient peut-être se limiter à oui et non.

Le président: S'il est impossible de les formuler de façon courte, cela pourrait se faire par écrit.

M. Fulton: Je veux bien comprendre une chose: le projet de répartition signifierait environ 100 prises par bateau?

[*Text*]

Mr. Griswold: Somewhere thereabouts, yes.

Mr. Fulton: So you probably would do just about as well selling popcorn in Stanley Park.

Mr. Griswold: You would still have to find a place to live in Vancouver.

Mr. Fulton: One of the things that has been raised time and again by witnesses is that one of the largest impacts on chinook populations in British Columbia is habitat loss and pollution. I assume you would agree with the overwhelming majority of witnesses who have come before that this committee and the Department of Fisheries and Oceans should take a much stronger proponent line in habitat protection on issues such as twin-tracking and Quinsam coal and so on, that in fact the public interest should be stood up for much more strongly.

Mr. Griswold: Most certainly.

Mr. Fulton: Would you support the proposal put forward by the B.C. Wildlife Federation that there should be a strengthening of the Fisheries Act which would include indictable sentences, especially for corporate polluters, so those corporations and those people, such as, perhaps, the president of MacMillan Bloedel, if they are found to be knowingly and wantonly destroying habitat, they would be placed out in Matsqui?

Mr. Griswold: Speaking personally, I probably could support it. I guess I am unable to commit my organization to that.

Mr. Fulton: Thank you. On the offshore, we have had several witnesses before us giving evidence that perhaps as much as one-half of the entire salmon populations of British Columbia is being taken on the high seas by Japanese, Korean and Taiwanese drifting nets. The present Minister of Fisheries and Oceans made a pledge during the election that he would vigorously pursue a tagging program. Do you think it is a good idea and a good investment for Canadians?

Mr. Griswold: I would think so. If some of those claims are substantiated, most definitely we should investigate those claims.

Mr. Fulton: A suggestion was made this morning, in fact, that we pursue, in relation to the Law of the Sea with those signatory nations, an agreement to immediately reduce if not abolish those high sea fisheries, and that the principles of the Law of the Sea are that the country of origin where fish originate is the owner of the fish. In fact, there is blatant international robbery going on in terms of the high sea fishery. Do you not think this committee should recommend to the Minister of External Affairs—if he is still there when we get back next week—Mr. Clark, that he undertake to initiate proceedings under the Law of the Sea treaties?

Mr. Griswold: Again, speaking personally, I do think so.

• 1500

Mr. Fulton: Thank you.

[*Translation*]

M. Griswold: C'est à peu près cela.

M. Fulton: Vous feriez alors probablement aussi bien de vendre du mais soufflé dans le parc Stanley.

M. Griswold: Il faudrait quand même trouver un logement à Vancouver.

M. Fulton: Les témoins ont sans cesse signalé que les populations de saumons quinnats de la Colombie-Britannique souffrent surtout de la pollution et de la destruction de leur habitat naturel. Je suppose que vous convenez, comme l'ont affirmé la grande majorité des témoins déjà entendus, que notre comité et le ministère des Pêches et des Océans devraient tenir beaucoup plus à protéger cet habitat naturel lorsqu'il s'agit de questions comme le doublement des voies ferrées, les dépôts carbonifères de Quinsam et ainsi de suite, et qu'il faudrait prendre beaucoup plus à coeur l'intérêt public.

M. Griswold: Absolument.

M. Fulton: Appuieriez-vous la proposition avancée par la *British Columbia Wildlife Federation*, selon laquelle il faudrait renforcer la Loi sur les pêcheries pour y ajouter des infractions criminelles punissables par la loi applicable aux sociétés pollueuses, de sorte que, s'il était démontré que ces sociétés et leurs responsables, comme peut-être le président de MacMillan Bloedel, détruisent des habitats naturels en connaissance de cause et de façon injustifiée, ils seraient relégués à l'île de Matsqui?

M. Griswold: Pour ma part, je l'appuierais probablement, mais je ne peux pas me prononcer pour l'organisation que je représente.

M. Fulton: Merci. Parlant de la pêche au large des côtes, plusieurs témoins ont présenté des données tendant à démontrer que la moitié peut-être de la population de saumon de la Colombie-Britannique est capturée en haute mer par les filets dérivants des Japonais, des Coréens et des Tawainais. L'actuel ministre des Pêches et des Océans s'est engagé, au cours de la campagne électorale, à mettre toute son énergie dans l'élaboration d'un programme d'étiquetage. Selon vous, s'agit-il d'une bonne idée? Les Canadiens devraient-ils y donner suite?

M. Griswold: Je le crois. Si certaines de ces prétentions sont fondées, il est absolument important d'y voir.

M. Fulton: Il a été proposé ce matin de tenter de conclure une entente, avec les pays signataires des traités du droit de la mer, entente qui permettrait de réduire immédiatement, sinon d'abolir, ce genre de pêche en haute mer et d'ajouter à ces traités le principe selon lequel le pays d'origine des poissons en est le propriétaire. En fait, la pêche en haute mer constitue un vol international évident. Convenez-vous que notre comité devrait proposer au ministre des Affaires extérieures, M. Clark, s'il est encore à Ottawa à notre retour la semaine prochaine, d'entamer des démarches en vertu des traités du droit de la mer?

M. Griswold: Encore une fois, pour ma part, j'en conviens.

M. Fulton: Merci.

[*Texte*]

The final point I want to make on your position is that the Minister should announce his allocation plans in relation to the gulf before April 15, and that under no circumstances should we proceed with Bill C-32 before that allocation is made. It in fact is substantiated by witnesses we heard from in Vancouver that on the fishing plans, much like the herring fishery this year, there is some unusual co-operation starting to occur within the industry. It is perhaps healthier for the Minister to make that kind of an announcement in the interests of the evidence we have heard so far.

Mr. Griswold: In speaking to that, I would like to say that yes, we have been waiting for a substantial offer that is on paper in black and white, which is irrefutable. We would like to see this before April 15, in that it would help us to try to design some kind of response and we could tell our members we are working toward an end goal of having a fishery this year. To date we do not even know when our fishery is going to commence, how many fish we are going to really be allowed to take, whatever. I mean, we are left very much up in the air. It is a very unhealthy way to conduct a business. You do not know what is happening.

Mr. Fulton: As you probably are aware, a similar thing is happening on the Taku, where the 15 licenced fishermen have now been told that as a result of the west coast salmon treaty they are going to get 167 pieces each; that is their grand total seasonal allocation. If you are thinking of making bumper stickers, maybe you would want to put on: please do not Taku me. Thank you.

Mr. Griswold: Thank you.

The Chairman: I just wondered if I could ask one question. You visited the Minister in Ottawa, was it a month or so ago?

Mr. Griswold: Yes, this month.

The Chairman: Have you had a response? I guess you went away and he was to come with a response, was that right?

Mr. Griswold: Yes, that is most certainly true.

Further to that, the discussion of the chinook allocation and our fishery, our predicament, was discussed in the Minister's Advisory Council. After the recreational fishermen representatives vetoed our claim of 45%, the rest of the industry sat down and discussed what was to become of it. It was hoped the Minister would make a suitable response to our claim, or whatever, on paper to us. To date, we do not have anything; we really do not. We have had some communications through Mr. Shinners there in Vancouver, but really there has not been anything substantial on paper.

The Chairman: I wonder if the committee could instruct the Parliamentary Secretary—I do not wonder, we will instruct the Parliamentary Secretary to talk to the Minister about this.

[*Traduction*]

Le dernier commentaire qu'il me reste à faire au sujet de votre prise de position, c'est que le ministre est censé annoncer son programme d'allocation de prises sur le golfe avant le 15 avril et qu'en aucun cas nous ne devrions aller plus loin avec le Bill C-32 tant que ce programme n'aura pas été exécuté. En fait, cela nous a été confirmé par les témoignages entendus à Vancouver, selon lesquels les programmes touchant la pêche, tout comme la pêche du hareng cette année, ont commencé à faire l'objet d'une concertation extraordinaire parmi les intervenants de cette industrie. Il vaudrait peut-être mieux que le ministre fasse ce genre d'annonce en fonction des témoignages que nous avons entendus jusqu'ici.

M. Griswold: Sur ce point, j'aimerais dire que nous attendrons effectivement qu'une proposition intéressante, écrite noir sur blanc et irréfutable, nous soit faite. Nous aimerions que cela se fasse avant le 15 avril, car cela nous permettrait d'y répondre et d'annoncer à nos membres que nous sommes en passe d'atteindre notre objectif ultime, à savoir l'établissement d'une pêcherie cette année. Nous ne savons pas encore quand nous allons commencer, ni combien de poissons il nous sera vraiment permis de prendre, ni quoi que ce soit. Autrement dit, nos projets sont très vagues. C'est une très mauvaise façon de diriger des affaires. Vous n'avez pas la moindre idée de ce qui se passe.

M. Fulton: Vous êtes sans doute conscient qu'il se produit quelque chose d'analogue sur la rivière Taku, où 15 pêcheurs détenteurs de permis ont été avertis que par suite du traité concernant le saumon de la côte ouest, ils n'auront droit qu'à 167 prises chacun; il s'agit là de la totalité de leur part saisonnière. Si vous avez l'intention d'imprimer des autocollants pour les pare-chocs de voiture, vous pourriez y inscrire la mention «S'il vous plaît, ne me faites pas le coup du Taku». Merci.

M. Griswold: Merci.

Le président: Une question me vient à l'esprit. Vous avez bien rencontré le ministre à Ottawa, il y a environ un mois?

M. Griswold: Oui, ce mois-ci.

Le président: Avez-vous obtenu une réponse? Je suppose, n'est-ce pas, que vous êtes parti et qu'il devait vous donner sa réponse?

M. Griswold: Oui, c'est tout à fait exact.

En plus, la question de l'allocation des prises du saumon quinnat et celle de notre pêcherie, qui nous cause tant d'ennuis, ont fait l'objet de discussion devant le conseil consultatif du ministre. Après que les pêcheurs sportifs ont opposé leur veto à notre demande de 45 p. 100, les autres intervenants de l'industrie se sont mis à table pour en discuter. On espérait que le ministre nous donnerait une réponse écrite satisfaisante. À ce jour, nous n'avons rien à nous mettre sous la dent, vraiment rien. Nous avons reçu des renseignements par l'entremise de M. Shinners à Vancouver, mais nous n'avons rien de concluant par écrit.

Le président: Je me demande si le comité ne pourrait pas demander au secrétaire parlementaire—je ne me le demande pas, nous demanderons au secrétaire parlementaire d'en parler

[*Text*]

This is an urgent problem. These people have to have an answer to this. The longer you put it off the worse the problem gets. You might as well face the music and get it done.

Could you do that for us, Mel? Mr. Fulton.

Mr. Gass: Sure.

Mr. Fulton: Yes, I agree, Mr. Chairman. I just realized you were in a difficult spot raising that from the Chair. I just thought if you wanted to we could in fact make a motion that the Parliamentary Secretary obtain the co-operation of the Minister of Fisheries and Oceans before April 15.

Again, I think it is one of those urgent situations, in that we are not going back to Ottawa until April 4. The House closes and is closed until April 15. We as a group, who know the situation from the inside out, are going to be unable, because of travel from here to Prince Rupert and so on, to nail the Minister in the House on this. I am sure Mr. Gass would undertake to get that information in the next couple of days and provide it back to the Gulf Trollers' Association and defuse a situation that really should not have been ignited the way it has.

The Chairman: I think that is reasonable.

Mr. Skelly: In just elaborating the thing for Mr. Gass a bit, Mr. Chairman, there seem to be two approaches to this. The Minister could in fact take a look at the situation and communicate the required information to both parties about what his thoughts on a fair approach in the gulf would be, or else he could ask the two parties to go back to the table and explore the situation once again to see whether or not they could find a solution that is acceptable, within some range, to both these groups. The Minister would have two options, but it is imperative that he do reply and not leave the situation hang in limbo. Thank you.

The Chairman: I suppose the other thing is the bill. That probably was going to be solved by having the bill through. I know your stand on the bill, but I suppose that might have been the thinking of the Minister and the bureaucrats.

Mr. Skelly: Well the Minister could have given everything to the recreational fishery, or he could have given everything to the troll fleet if he had the bill. We would prefer to see some start on the consensus process.

• 1505

Mr. Schellenberg: A point of order, Mr. Chairman. Is that a request from the Chair or a motion?

Mr. Skelly: No, no it is a request.

The Chairman: It is a request from the Chair. We have a fairly reasonable Minister, and I would hesitate to think that John would lean one way or the other.

[*Translation*]

au ministre. Il s'agit d'un problème urgent. Ces personnes attendent une réponse. Plus la réponse se fait attendre, plus la situation s'aggrave. Il faut aller de l'avant et trouver une solution.

Pouvez-vous nous rendre ce service, Mel? Monsieur Fulton.

M. Gass: Bien sûr.

M. Fulton: Oui, je partage votre opinion, monsieur le président. Je me rends compte qu'il vous était difficile de soulever cela comme président. Si vous voulez, nous pouvons proposer concrètement que le secrétaire parlementaire obtienne une réponse du ministre des Pêches et Océans avant le 15 avril.

Encore une fois, je pense qu'il s'agit d'une situation urgente, or nous ne serons pas de retour à Ottawa avant le 4 avril. La Chambre ne reprendra pas ses travaux avant le 15 avril. En tant que groupe qui connaît la situation dans tous ses méandres, nous ne serons pas en mesure, en raison de nos déplacements à Prince Rupert et ainsi de suite, de mettre le ministre au pied du mur avec cette question devant la Chambre. Je suis certain que M. Gass saura obtenir ces renseignements au cours des prochains jours et les transmettre à la *Gulf Trollers' Association* afin de désarmorcer une situation qui n'aurait vraiment pas dû être abordée de cette façon.

Le président: Je pense que votre demande est raisonnable.

M. Skelly: Monsieur le président, pour la gouverne de M. Gass, je voudrais signaler qu'il semble y avoir deux façons d'aborder cette question. En fait, le ministre pourrait étudier la situation et communiquer aux deux parties ce qui, selon lui, serait la façon la plus équitable d'aborder le problème du Golfe. Par ailleurs, il pourrait demander aux deux parties de reprendre la négociation, d'examiner la situation et d'envisager une solution qui serait acceptable, dans une certaine mesure, aux deux groupes. Ainsi, deux choix seraient offerts au ministre. Mais il importe qu'il donne une réponse, plutôt que de laisser la situation encore sans solution. Merci.

Le président: Je suppose que l'autre solution réside dans le projet de loi. Le problème aurait sans doute été réglé par l'adoption du projet de loi. Je connais votre position en ce qui concerne ce projet de loi, mais je suppose que c'était probablement la solution envisagée par le ministre et ses fonctionnaires.

M. Skelly: Bien entendu, le ministre aurait pu donner entièrement raison aux pêcheurs sportifs, ou bien il aurait pu tout donner aux chalutiers s'il avait eu le projet de loi. Nous préférons un début d'accord consensuel.

M. Schellenberg: Je soulève une objection, monsieur le président. S'agit-il d'une requête du président ou d'une motion?

M. Skelly: Non, non, c'est une requête.

Le président: C'est une requête du président. Le ministre étant une personne assez raisonnable, j'hésite à penser que John pencherait d'un côté ou de l'autre.

[*Texte*]

Mr. Skelly: He is one of the sweetest guys that I have ever heard tell of. All we have to do is get him to get in there and act a bit.

Mr. Fulton: We have to remember, Mr. Chairman, that the sports fishermen got everything they wanted: their allocations in writing and the press release that has been circulated in this committee.

The Chairman: I think the first thing we might do when we get back to Ottawa is see if we can arrange a sit-down with the Minister just for a couple of hours off the record.

Mr. Skelly: Break a little bread, eh?

The Chairman: Anyway, we are starting to philosophize, and the time is going.

Mr. Griswold: Everything is helpful.

Mr. Klaui: Mr. Chairman, if I may just intervene for one second, this might fit with what we are discussing here. I would like to refer to page 5 in the Collier decision. The heading on it is:

> On April 5, 1984, the then Minister and officials from his department appeared before the House of Commons Standing Committee on Fisheries and Forestry. The following explanation was given by the Minister, pages 13:9 to 13:10.
>
> Mr. De Bané: Mr. Chairman, I can certainly answer part of the questions asked by my colleague, Mr. Fraser, and I am sure he would like to probe maybe more with the experts of the department on whose advice I really rely on. When you are talking about the Georgia Strait chinook salmon, the major stocks have been tagged for a number of years and coded wire-tagged recoveries identify the sport and commercial fisheries where these stocks are caught. Escapement data reliable for Georgia Strait stocks, and escapement continues to decline even on some hatchery stocks. I can tell you that escapement is less than 30% of the optimum.
>
> Gulf trollers and sports fishermen are major users and their combined catch was 326,000 fish in 1983. The technical committee's advice is to reduce catch by 35% to 225,000. The technical committee assumed that the sports catch would not be cut below the 1983 catch of 200,000. Therefore the troll reduction had to be 80%. Trollers can catch 25,000 chinooks in the July and August coho season. The April to June and September fisheries historically have high chinook catches.
>
> As to the chinooks that would be foregone by the Gulf trollers and what will happen to the chinooks saved, the proposed July-August season would reduce troll catch by approximately 100,000 chinooks. About 30,000 of these will reach the spawning grounds; 10,000 will die by natural mortality; most of the balance, it is assumed, will be caught by the sports fishery, If there are no sports fishery regulations.

[*Traduction*]

M. Skelly: C'est un des meilleurs gars dont j'ai entendu parler. Tout ce qu'il nous reste à faire, c'est de l'amener à se mettre au travail.

M. Fulton: N'oublions pas, monsieur le président, que les pêcheurs sportifs ont obtenu tout ce qu'ils voulaient: leurs allocations par écrit et le communiqué de presse qu'on a fait circuler ici.

Le président: Je pense que la première chose qu'on pourrait faire en rentrant à Ottawa serait d'essayer d'organiser une rencontre informelle de quelques heures avec le ministre.

M. Skelly: Un repas entre amis?

Le président: De toute manière, nous commençons à philosopher, et le temps s'écoule vite.

M. Griswold: Tous les moyens sont bons.

M. Klaui: Monsieur le président, si vous le permettez, j'ai quelque chose qui pourrait être pertinent à la présente discussion. Je fais allusion à la page 5 de la décision Collier, dont voici le texte:

> Le 5 avril 1984, le ministre d'alors et des fonctionnaires de son ministère ont comparu devant le Comité permanent de la Chambre des communes des pêches et des forêts. Le Ministre a fourni l'explication suivante, aux pages 13:9 et 13:10.
>
> M. de Bané: Monsieur le président, je peux répondre en partie aux questions qu'a posées mon collègue, M. Fraser, et je suis sûr qu'il voudrait peut-être les approfondir davantage avec les spécialistes du ministère sur les avis desquels je m'appuie. Lorsque vous parlez du saumon quinnat du détroit de Georgie, les principaux stocks sont étiquetés depuis un certain nombre d'années, et dans le cas de la pêche sportive et commerciale, les étiquettes métalliques et codées permettent de déterminer où les stocks ont été pris. Les données de remonte sont sûres pour les stocks du détroit de Georgie, et la remonte continue de décliner, même celle de certains stocks piscicoles. Je peux vous dire que la remonte est de moins de 30 p. 100 du taux optimal.
>
> Les chalutiers du golfe et les pêcheurs sportifs sont les principaux utilisateurs, et le total de leur prise était de 326,000 en 1983. L'avis du comité technique est de réduire les prises de 35 p. 100 et de les limiter à 225,000. Le Comité estime que pour la pêche sportive, la réduction des prises ne devrait pas être inférieure au nombre autorisé pour 1983, c'est-à-dire 200,000, de sorte que la réduction pour les chalutiers devrait être de 80 p. 100. Ces derniers peuvent donc prendre 24,000 saumons quinnats lors de la campagne de coho de juillet et d'août. Par le passé, il y a toujours eu d'importantes prises de quinnat d'avril à juin, et en septembre.
>
> Quant à ce qu'il adviendrait au saumon quinnat que les chalutiers du golfe ne réussiraient pas à pêcher, la campagne de juillet à août proposée réduirait les prises par les chalutiers d'environ 100,000 chinook, dont 30,000 atteindront les frayères et 10,000 mourront de mort naturelle. On estime qu'en l'absence de nouvelles restrictions sur la pêche sportive, les pêcheurs de ce secteur prendront la plus grande partie du reste.

[*Text*]

Mr. Fraser: Mr. Minister, perhaps you yourself or your public officials could explain your indication that the sports catch would be maintained at 200,000 chinooks in the Gulf of Georgia. If that is so, and if, as you said, the troller's would catch—I do not know whether you put a figure on it. The 326,000 is the combined present catch of both sports fishermen and trollers in the Gulf. The Minister said that should be reduced by 35% which, would bring it down to 225,000. The sports catch would not fall below 200,000. So that leaves 25,000 for the trollers. The Minister also said that there would be about 100,000 extra chinook not caught and the Minister said 30% would get to the spawning bed. So that is 30%. Ten thousand would die, and the balance would be caught by the sports fishery. What do I not understand . . .

Mr. De Bané: If there are no new sports fishing restrictions, yes.

Mr. Fraser: What do you mean by that, Mr. Minister?

I just heard one of my colleagues say that is a big 'if', because it covers 60,000 chinooks. If all that happens is that several hundred trollers are put on the verge of bankruptcy or into bankruptcy to release 60,000 chinooks to sports fishermen over and above their level of catch of 83, one has to wonder just where is the conservation in it all. I am not minimizing that 30,000 extra chinook on the spawning grounds is not better than nothing, but I really wonder how anyone can ask the trollers to support this with enthusiasm when they are going to say, it seems with some arithmetical justification, that their cut is going to someone else and is not getting to the spawning beds.

Mr. De Bané: You see, to Mr. Fraser, though, Mr. Chairman, Mr. Fraser has correctly summed up what I have said is that escapement is 30% of the optimum, so the advice I received was to reduce the combined catch of sports fishermen and trollers by 100,000, so from 325, let us say, to 225. Assuming that the sports fishery will remain where they are, which is 200,000, which is a substantial decrease of where they were in 1981 at 300,000—already we have decreased them by 100,000—as you say, of that 100,000 we are taking out of the fishery, 30,000 will reach the spawning grounds, 10,000 will die and the remainder will be caught by the sports fishery if there are no sports fishing restrictions. So with your permission, may I ask Mr. Wayne Shinners to develop on that?

• 1510

Now, that was to your committee in 1983. We are sitting here, we are trying to negotiate in good faith with that same department and with the same gentleman, may I say, who was not the Minister of Fisheries, and we are not getting anywhere.

The Chairman: The point is well taken and we know what you are saying. Thank you.

[*Translation*]

M. Fraser: Monsieur le ministre, vous-même ou vos fonctionnaires pourriez peut-être nous expliquer pourquoi les prises sportives seraient maintenues à 200,000 quinnats dans le golfe de Georgie. Dans ce cas, ainsi comme vous l'avez dit, les chalutiers prendraient—je ne sais pas si vous avez précisé cela. Les 326,000 représentent les prises actuelles combinées des pêcheurs sportifs et des chalutiers dans le golfe. Le ministre a dit que cela serait réduit de 35 p. 100, ce qui porterait les prises à 225,000. Les prises sportives ne tomberaient pas à moins de 200,000, ce qui laisse 25,000 pour les chalutiers. Le ministre a dit aussi qu'environ 100,000 autres saumons quinnats ne seraient pas pris, et il a ajouté que 30 p. 100 iraient aux frayères, soit 30,000, 10,000 mourraient, le reste étant pris par les pêcheurs sportifs. Ce que je ne comprends pas . . .

M. De Bané: S'il n'y a pas de nouvelles restrictions à la pêche sportive, oui.

M. Fraser: Qu'entendez-vous par là, monsieur le ministre?

Je viens d'entendre l'un de mes collègues dire que c'était là le grand «si», car cela couvre 60,000 quinnats. Si pour donner 60,000 quinnats aux pêcheurs sportifs en plus de leurs prises de 1983, plusieurs centaines de chalutiers sont mis au bord de la faillite ou font faillite, on peut se demander ce que deviennent les critères de conservation. Je reconnais, bien sûr, que 30,000 quinnats de plus dans les frayères valent mieux que rien, mais je me demande vraiment comment on peut demander aux chalutiers d'appuyer cette mesure avec enthousiasme, alors qu'ils pourront démontrer facilement que leur réduction profitera à quelqu'un d'autre, sans que les poissons aillent aux frayères.

M. De Bané: Voyez-vous, monsieur le président, M. Fraser a bien résumé la question. Ce que j'ai dit, c'est que la remonte est inférieure à 30 p. 100 du taux optimal, et l'avis que j'ai reçu est de réduire les prises combinées des pêcheurs sportifs et des chalutiers d'environ 100,000, soit de 325 à, par exemple, 225. En supposant que la pêche sportive reste ce qu'elle est, avec des prises de 200,000 soit une diminution notable par rapport aux 300,0000 qu'elle était en 1981—nous avons donc diminué les prises de 100,000—et comme vous le dites, sur ces 100,000 que nous retirons aux pêcheurs, 30,000 se rendront aux frayères, 10,000 mourront de mort naturelle, et le reste sera pêché par les pêcheurs sportifs, en l'absence de nouvelles restrictions les concernant. Avec votre permission, puis-je demander à M. Wayne Shinners de développer cet aspect.

Voilà les points qui ont été soulevés devant votre Comité, en 1983. C'est notre Comité qui siège aujourd'hui. Nous tentons de négocier de bonne foi avec le même ministère et le même responsable, qui, permettez-moi de le dire, n'était pas le ministre des pêches, et nos négociations ne nous mènent nulle part.

Le président: Vous faites bien de le signaler. Nous comprenons votre point de vue. Merci.

[*Texte*]

Mr. Griswold: Thank you very much for this opportunity.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Skelly, you are troubled.

Mr. Skelly: I am trouble, Mr. Chairman.

The Chairman: We are all trouble.

Mr. Skelly: I recall Mr. Shinners telling us there was only one screw-up he ever recalled, and now we have had the third one before the committee. He talked about 225,000 being the maximum in there; all of a sudden 450,000 were taken and there was no problem. There really is a pressing need for data. As may of these as we can get should go on the record, and of course, we are not privy to all of them.

The Chairman: Thanks, Mr. Skelly. I am sure Mr. Shinners will be before the committee before too long, and you can draw all this to his attention. Thanks again.

Mr. Griswold: Thank you again.

The Chairman: Gentlemen, I should draw to your attention that we are running almost an hour behind. We cannot really expect to tighten up too much, but we will have to be a little stricter from this point on.

Could I have representatives from the Nanaimo, Duncan and District Labour Council come before us please?

Gentlemen, I would like to introduce to you Mr. Walter Tickson, who is the Secretary of the Nanaimo, Duncan and District Labour Council.

Mr. Tickson, we have your brief. Have we had this ahead of time, or did we just get this today? We have not had a chance to read it, so if you want to put some of it on the record, or all of it on the record, we will take as much time as we can. Whatever time is left over will be available for questions and answers. You can do as you see fit.

Mr. Walter Tickson (Secretary, Nanaimo, Duncan and District Labour Council): Thank you, Mr. Chairman. I had hoped we would have some expert advice sitting along side me here, but circumstances did not permit that, so I am here alone.

We bring greetings from all of our members and associates who wish you success in finding solutions to many of the problems in the fishing industry.

It is a long-awaited opportunity to appear before this Standing Committee on Fisheries and Forestry. We are disappointed, however, that we have had so little time to prepare our position on all aspects of this all-important industry in British Columbia.

The Nanimo, Duncan and District Labour Council, representing over 7,000 trade union members and their

[*Traduction*]

M. Griswold: je vous remercie de me donner l'occasion de me faire entendre.

Le président: Merci beaucoup. Monsieur Skelly, vous semblez préoccupé.

M. Skelly: Je le suis, monsieur le président.

Le président: Nous le sommes tous.

M. Skelly: D'après mes souvenirs, M. Shinners nous a indiqué que, d'après lui, les choses ne s'étaient gâtées qu'une fois. Pourtant, une troisième difficulté vient d'être signalée au Comité. Il a déclaré que, dans cette région, le maximum prévu était de 225,000 poissons puis, tout à coup, il a ajouté que 450,000 poissons avaient été pris et que la situation n'avait créé aucun problème. Il nous faudrait obtenir des données au plus tôt. Nous devrions verser le plus de renseignements possible au dossier; de toute évidence, nous ne sommes pas au courant de tous ces renseignements.

Le président: Merci, monsieur Skelly. Je suis certain que M. Shinners se présentera devant le Comité d'ici peu; vous pourrez alors lui signaler tous ces points. Je vous remercie encore une fois.

M. Griswold: Merci encore.

Le président: Messieurs, je dois vous faire remarquer que nous avons presque une heure de retard. En vérité, nous ne pouvons nous forcer à prendre moins de temps, mais nous devrons faire preuve d'un peu plus de rigueur à compter de maintenant.

Pourriez-vous faire venir les représentants du *Nanaimo, Duncan and District Labour Council*, s'il vous plaît.

Messieurs, j'aimerais vous présenter M. Walter Tickson, secrétaire du *Nanaimo, Duncan and District Labour Council.*

Nous avons reçu votre mémoire, monsieur Tickson. J'ignore si nous l'avons obtenu à l'avance ou si nous l'avons reçu aujourd'hui. Nous n'avons pu le lire, de sorte que, si vous voulez le verser en tout ou en partie au dossier, nous nous accorderons tout le temps que nous pouvons. S'il nous reste du temps, nous pourrons le consacrer à des questions. Je laisse le tout à votre discrétion.

M. Walter Tickson (secrétaire, *Nanaimo, Duncan and District Labour Council):* Merci, monsieur le président. J'espérais venir en compagnie d'un expert, mais, en raison des circonstances, je suis venu seul.

Je vous salue au nom de tous les membres et associés du conseil, qui vous souhaitent de trouver des solutions aux nombreux problèmes de l'industrie halieutique.

Nous avons longtemps attendu l'occasion de nous présenter devant le Comité permanent des pêches et forêts. Cependant, nous regrettons d'avoir eu si peu de temps pour étudier tous les éléments qui sont liés à cette industrie si importante de la Colombie-Britannique.

Le *Nanaimo, Duncan and District Labour Council*, qui regroupe plus de 7,000 syndiqués ainsi que leurs familles, se

[*Text*]

families, is very much concerned about what happens to the fishing industry, not only in terms of it being a source of recreation for the public at large, and for future generations, but in terms of the number of jobs it affects.

The United Fishermen and Allied Workers' Union, representative of the bulk of those employed in the fishing industry and an affiliated member of the Council, expressed many concerns about the future of the fishing industry. We share those concerns.

• 1515

In our presentation we want briefly to deal with the following concerns: the Canadian-U.S. west coast fishing treaty; the fishery enhancement program; fish farming; ocean ranching; port facilities in Nanaimo; and the Department of Fisheries and Oceans mismanagement of the fisheries.

We find that Canadian fishermen and the public have been short-changed by the treaty provisions. It is difficult for us to understand how the Canadian government and its negotiators, who are supposed to represent the Canadian people, can in good conscience sign a treaty that not only gives away to a foreign country part of our resource but places the whole of the west coast salmon fishery, including the most important salmon spawning grounds, in the hands of an international body. The treaty provides that the management of the Canadian west coast salmon fishery will be done by an eight-person commission, made up of four U.S. representatives and four Canadian, with the proviso that in the event of disagreement the matter will go to international arbitration. It is difficult to find in history where a sovereign nation has given up its sovereign right without getting something equal in value in return. Only a conquered nation would do that; but with some protestations.

Your committee, made up of elected Members of Parliament, is responsible for the protection of Canada's sovereignty and the interests of Canadian people. We urge you to examine the make-up of Canada's negotiation team and the Department of Fisheries and Oceans role in this matter. Is it not strange that one Garnet Jones took leave of his senior administrative post in the Department of Fisheries and Oceans to become President of the Fisheries Association of British Columbia? Some two years later he was appointed head of Canada's negotiating team.

Is it not a fact that the majority of companies in the fisheries association have direct or associated interests in U.S. fisheries? To them it does not matter much in which country the fish are caught. B.C. Packers, Canadian Fishing Co., and the Japanese-backed companies already have processing facilities in the United States. Others can easily set up shop wherever the fish are.

Representatives of trans-national corporations cannot serve the best interests of a nation if their corporate interests do not

[*Translation*]

précoccupe beaucoup de l'avenir de l'industrie des pêches, non seulement parce qu'elle constitue une source de loisir pour tout le public et les générations futures, mais aussi parce qu'elle emploie beaucoup de gens.

Le Syndicat des pêcheurs unis et travailleurs assimilés, qui représente la majorité des travailleurs de l'industrie halieutique et qui est membre affilié du conseil, a souvent exprimé son inquiétude relativement à l'avenir de l'industrie. Nous partageons son inquiétude.

Dans notre exposé, nous avons l'intention de traiter brièvement des questions suivantes: le traité entre le Canada et les États-Unis sur le saumon du Pacifique; le Programme de mise en valeur des salmonidés; l'élevage du poisson; l'exploitation de fermes en milieu océanique; l'aménagement du port de Nanaimo et la mauvaise gestion des pêcheries par le ministère des Pêches et Océans.

Nous trouvons que les pêcheurs et les citoyens canadiens sont mal servis par les dispositions du traité. Il nous est difficile de comprendre comment le gouvernement du Canada et ses négociateurs, qui sont censés représenter les citoyens canadiens, peuvent en toute conscience signer un traité qui non seulement donne à un pays étranger une partie de nos ressources, mais va encore jusqu'à confier toute la pêche du saumon du Pacifique, y compris les plus importantes frayères de saumon, à un organisme international. Le traité stipule que la gestion de la pêche du saumon du Pacifique dans les eaux canadiennes sera confiée à une commission composée de huit personnes, dont quatre représentants des États-Unis et quatre représentants du Canada, avec possibilité d'arbitrage international en cas de différend. Il est difficile de trouver dans l'histoire un cas où une nation souveraine s'est départie de sa souveraineté sans obtenir en retour une contrepartie égale. Seule une nation conquise pourrait être forcée d'agir ainsi, et cela n'aurait pas lieu sans quelque protestation.

Votre Comité, composé de membres élus du Parlement, a la responsabilité de protéger la souveraineté du Canada de même que les intérêts du peuple canadien. Nous vous demandons avec insistance d'examiner la composition de l'équipe de négociation du Canada, de même que le rôle du ministère des Pêches et des Océans dans toute cette affaire. N'est-il pas étrange que M. Garnet Jones ait quitté son poste de cadre supérieur au sein du ministère des Pêches et Océans pour devenir président de la *Fisheries Association of British Colombia*? Deux ans plus tard, il était nommé à la tête de l'équipe de négociateurs du Canada.

N'est-il pas vrai que la majorité des sociétés au sein de l'Association des pêcheries ont des intérêts directs ou indirects dans les pêcheries des États-Unis? Elles ne se préoccupent pratiquement pas de l'endroit d'où provient le poisson. *B.C. Packers Canadian Fishing Co*, et les sociétés appuyées par le Japon possèdent déjà des usines de traitement aux États-Unis. D'autres sociétés peuvent facilement s'établir là où se trouve le poisson.

Les représentants des sociétés transnationales ne peuvent bien servir les intérêts d'une nation si les intérêts de leurs

[*Texte*]

coincide with the Canadian national interest. Canada's national interest is to develop a treaty with the U.S. with the provision that each country would harvest the salmon originating in its own country; that all interceptions be reduced to a minimum; that any unavoidable interceptions be compensated for; that there be absolute equity in interceptions; that Canada be compensated for fish runs originating in Canadian waters and destroyed by the Columbia River dam system; that the U.S. be totally excluded from participation in the harvest and management of Fraser River salmon; that the salmon production of the Stikine, Unuk, Whiting, Alsek, and Yukon Rivers be shared equitably; and that the U.S. support a treaty prohibiting salmon fishing outside the national economic zone on the high seas.

The treaty favours the U.S. at the expense of Canadian fishermen. Under the old treaty, the International Pacific Salmon Fisheries Commission had the function of administering the Fraser River pink and sockeye fishery within the convention waters, which extended from the Fraser River through Juan de Fuca Strait. If the fish, for reasons of water temperature, chose to come around the north tip of Vancouver Island and through Johnstone Strait, the total allowable catch could then be caught by Canadians, without benefit to the United States. Now the new commission will have jurisdiction over the entire coast. The U.S. will get their share of the fish through credits no matter where they are caught.

The treaty guarantees the U.S. a minimum of 1.7 million Fraser River sockeye from each cycle run, and 3 million pinks. In the event that for some reason that stated minimum is not available to be caught by U.S. fishermen, we will owe them the shortfall.

The Canadian fishermen on the west coast will be limited to a maximum of 1.75 million coho and 360,000 chinooks. A situation may arise such that because of the maximum ceiling the Canadian fishermen may not be permitted to harvest all the Canadian surplus production of chinook and coho; or of other species, for that matter.

• 1520

In the Gulf of Georgia the commercial and recreational fishery together are limited to 275,000 chinook. The federal Ministry of Fisheries began imposing the provisions of the treaty before it was signed by the two heads of state and before the commission was established. It appears that their treaty was designed to remove the salmon fishery from the control of the public body to an international commission. The commission, free from the fetters of the Canadian public control, would turn the management and ownership of the resource over to the private sector.

The monopolization of the fisheries by large transnational corporations operating in the U.S. and Canada who have control of vast watersheds are preparing to develop a system of

[*Traduction*]

entreprises ne coincident pas avec l'intérêt national du Canada. L'intérêt national du Canada consiste à conclure avec les États-Unis un traité qui stipulerait ce qui suit: chaque pays peut prendre le saumon qui provient de son propre territoire; les interceptions doivent être réduites à leur plus bas niveau; les interceptions inévitables doivent être réglées en toute équité; le Canada doit recevoir une compensation pour les remontées de poisson qui ont leur source dans les eaux canadiennes et qui sont détruites par le barrage de la rivière Columbia; les États-Unis n'ont aucun droit de participation dans la prise et la gestion du saumon du fleuve Fraser; la production de saumon dans les rivières Stikine, Unuk, Whiting, Alsek et Yukon doit être partagée équitablement; les États-Unis doivent signer un accord interdisant la pêche au saumon hors de la zone économique nationale en haute mer.

Le traité avantage les États-Unis au détriment des pêcheurs canadiens. En vertu de l'ancien traité, la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique avait la tâche de gérer la pêche du saumon rose et du saumon rouge du fleuve Fraser à l'intérieur des eaux visées par la convention, soit le bassin situé entre le fleuve Fraser et le détroit Juan de Fuca. S'il arrivait qu'en raison de la température de l'eau, le poisson passe à l'extrême nord de l'île de Vancouver et par le détroit de Johnstone, les Canadiens pouvaient prendre tout le poisson permis, sans que les États-Unis n'en tirent aucun profit, La nouvelle commission aura maintenant le pouvoir de gérer toute la côte. Les États-Unis obtiendront leur part du poisson au moyen de crédits, peu importe où se fait la prise du poisson.

Le traité garantit aux États-Unis une prise minimale de 1.7 million d'unités de saumon rouge du fleuve Fraser à chaque cycle de remontée, et de 3 millions d'unités de saumon rose. Si pour une raison quelconque, la limite minimale n'est pas atteinte par les pêcheurs américains, nous leur devrons la différence.

Les pêcheurs canadiens du Pacifique pourront prendre au maximum 1.75 million d'unités de saumon argenté et 360,000 unités de saumon quinnat. Il se peut qu'en raison de la limite maximale prévue, les pêcheurs canadiens ne puissent prendre toute la production excédentaire de saumon quinnat et de saumon argenté, tout comme celle d'autres espèces.

Dans le golfe de Georgia, la pêche commerciale et la pêche sportive sont limitées à une prise totale de 275,000 unités de saumon quinnat. Le ministère fédéral des Pêches et Océans a commencé à mettre en application les dispositions du traité avant même que celui-ci ne soit signé par les deux chefs d'État, et avant même l'établissement de la commission. Il semble que leur traité ait pour objet de substituer une commission internationale à l'organisme public qui avait auparavant la tâche de gérer la pêche du saumon. La commission, qui n'est pas sous la tutelle du Canada, devrait éventuellement remettre la gestion et la propriété de cette ressource naturelle au secteur privé.

La monopolisation des pêcheries par de grandes sociétés transnationales ayant des entreprises aux États-Unis et au Canada, et contrôlant de vastes bassins hydrographiques,

[*Text*]

ocean ranching would mean a system where private hatcheries would be placed at the mouths of streams to hatch eggs produced by hatcheries and wild stocks when available. After a period of time spent in freshwater pens or lakes the smolts would be released to feed on plankton and so on on the high seas. At the end of the cycle, from two to five years depending on the species, the fish must return to the place of origin. On their return they would pass through what are now known as fishing grounds with thousands of fishing vessels with commercial and recreational gear all rigged out with fishing gear waiting for a daily catch.

Here is where the problem begins. The hatchery owners will lay claim to the fish stocks. They will demand that the fishermen be removed from the area. The fishermen would not be considered the time-honoured, respected professionals; they would be considered in the eyes of the corporations and their place men in government as fish rustlers, poachers and outlaws.

The cattle ranchers grazing their cattle stock on lands held in common resolved the problem of identification by branding their cattle. With fish there would be some problems putting the brand on until it is in a can.

The government and the Department of Fisheries play favour with the private sector. The aim of the corporate sector is to put an end to the common use and ownership of the resource, to develop privately owned salmon ocean ranches, to develop fish farming, to eliminate the commercial fisherman, to restrain the recreational fisherman's freedom by commercializing the sports fishery.

The ocean ranches and the fish farms will provide the smoke-screen to dam the rivers. To facilitate the corporation's aims the Department of Fisheries and Oceans spokespersons and the Minister of Fisheries have indicated that the Pearse commission recommendations are being implemented. In his report Mr. Pearse says:

> the free enterprise system depends on someone having control over all of the factors of production, including Natural Resources, and ensuring that they are used in the most profitable way. Common-property resources have no place in the market system of organization; indeed, common property is repugnant to the principle of market economy, and those that invoke the virtues of free enterprise should be the least satisfied with the free-for-all of open fisheries.

This statement of policy has been underlined by the actions of the government. They have issued over 30 fish farm licences

[*Translation*]

constitue un premier pas vers l'instauration d'un système d'exploitation de fermes en milieu océanique, soit un système où des établissements de pisciculture privés s'installeraient à l'embouchure des ruisseaux pour incuber des oeufs produits par des établissements de pisciculture et des stocks naturels lorsqu'ils seraient disponibles. Après un séjour dans des enclos en eau douce ou dans des lacs, les tacons seraient libérés en haute mer afin de s'y nourrir de plancton. À la fin du cycle, qui pourrait durer de deux à cinq ans, selon l'espèce, le poisson doit retourner à son lieu d'origine. Au cours de cette migration, il doit traverser ce que nous appelons aujourd'hui des aires de pêche, où se trouvent des milliers de bateaux équipés pour la pêche commerciale et sportive, en attente d'une prise quotidienne.

C'est ici que se pose le problème. Les propriétaires d'établissements de pisciculture prétendront avoir des droits sur les stocks de poisson. Ils demanderont le retrait des pêcheurs de cette région. Les pêcheurs ne seraient plus considérés comme des personnes exerçant un métier reconnu depuis toujours et respecté; aux yeux des sociétés commerciales et des personnes qu'elles auraient nommées au sein du gouvernement, ils seraient plutôt considérés comme des voleurs de poisson, des braconniers et des hors-la-loi.

Les éleveurs de bétail qui font paître leurs troupeaux sur des terres détenues en commun ont résolu le problème de l'identification de leur cheptel en marquant chaque animal au fer. Il est difficile d'adopter la même solution pour le poisson, du moins avant l'étape de la mise en conserve.

Le gouvernement et le ministère des Pêches et Océans favorisent le secteur privé. L'objectif du secteur privé aux mains des sociétés est de mettre fin à l'utilisation et à la propriété en commun des ressources, dans le but de promouvoir des établissements privés d'exploitation de fermes de saumon et d'élevage de poisson en milieu océanique, d'éliminer le pêcheur commercial et de restreindre la liberté du pêcheur sportif par la commercialisation de la pêche sportive.

Les établissements d'exploitation de fermes en milieu océanique et d'élevage du poisson serviront d'écran de fumée pour la construction de barrages sur les rivières. Pour promouvoir la réalisation des objectifs des grandes sociétés, les représentants du ministère des Pêches et Océans, tout comme le ministre des Pêches, ont déclaré que les recommandations proposées par la commission Pearse sont mises en application. Dans son rapport, M. Pearse tient en quelque sorte le discours suivant:

> le système de la libre entreprise suppose que quelqu'un a la maîtrise de tous les éléments de production, y compris les ressources naturelles, et qu'il s'assure qu'ils sont utilisés de la façon la plus profitable. Les ressources détenues de façon collective n'ont aucune place dans l'organisation du système de libre marché. En fait, le principe de la propriété collective est incompatible avec celui de l'économie de marché, et ceux qui défendent les mérites de la libre entreprise devraient être les derniers à se satisfaire de la mêlée générale des pêcheries ouvertes.

Cet énoncé de politique trouve son expression dans les actes du gouvernement. Ce dernier a émis plus de 30 permis

[*Texte*]

without consultation with the fishing industry. They have not repudiated the plans of the Aluminum Company of Canada to dam the Nechako River, which would affect the Fraser, Stuart and other rivers.

The project has been delayed by the economic downturn and not by a government stop order.

To allow the destruction of the fish habitat, even though it is piecemeal, is to encourage the drive to fish farming and ocean ranching. Aquaculture is being promoted by the provincial and federal governments, the media and corporation as an end-all solution to the west coast salmon fishery.

Claim is being made that some fish farms will create thousands of jobs for the displaced fishermen. The salmon fish farms observed in operation do not employ more than five people each. Given an extension to 60 such farms—this is based on suitable locations near the market—the total workforce would not likely exceed 300 in direct employment. The production of fish feed would provide a few more jobs if the feed was not imported from the U.S. as is being done now.

• 1525

The proliferation of salmon fish farming and ocean ranching will eliminate salmon fishermen's jobs entirely. All salmon would be caught by traps at the hatchery and river mouth. The elimination of fishermen will not mean cheaper fish to the consumer. The cost of fish feed at fish farms exceeds by far the savings derived by elimination of fishermen's jobs.

We urge that there be no further salmon fish farm leases issued without the approval of the fishermen's organizations representing the majority of fishermen; that sufficient funds be expanded over the next five years to enhance the wild stocks to an optimum level; that hatcheries and fish farms not be used as a trade-off for loss of habitat; that the fisheries resources remain in the public domain for the common use of the people; that there be absolutely no attempt to allow private ocean ranching and that there be an input to erosion of fish habitat. We further urge that the government give notice to abrogate the salmon treaty with the United States as soon as possible.

We believe that these proposals, if adopted, will serve as a good start in resolving the crisis in the salmon resource industry. The Department of Fisheries and Oceans, from the Minister down, needs reconstitution in order to make it more responsive to the fishermen's concerns. As stated earlier, the

[*Traduction*]

d'élevage du poisson sans aucune consultation auprès de l'industrie de la pêche. Il n'a pas rejeté le projet de la société Aluminium du Canada Limitée de construire un barrage sur la rivière Nechako, même si cela affectera le fleuve Fraser, la rivière Stuart et d'autres rivières.

C'est la situation économique difficile, et non une intervention de l'État, qui a retardé la réalisation du projet.

Permettre la destruction, même partielle, de l'habitat du poisson, c'est encourager la tendance vers l'élevage du poisson et l'exploitation de fermes en milieu océanique. Les gouvernements provincial et fédéral, de même que les médias et les sociétés commerciales, présentent l'aquiculture comme la solution finale pour la pêche du saumon du Pacifique.

Certains prétendent que la mise sur pied de quelques établissements d'élevage du poisson créera des milliers d'emplois à l'intention des pêcheurs privés de leur gagne-pain traditionnel. Les établissements d'élevage du poisson qui sont exploités à l'heure actuelle n'emploient pas plus de cinq personnes chacun. En supposant la mise sur pied de 60 établissements semblables—compte tenu du nombre d'emplacements adéquats à proximité du marché—il n'y aurait vraisemblablement pas plus de 300 emplois directs qui seraient créés. La production de nourriture pour le poisson pourrait entraîner la création de quelques emplois supplémentaires si cette denrée n'était pas importée des États-Unis, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

L'accroissement du nombre des fermes de saumon et l'intensification de l'exploitation de fermes en milieu océanique élimineront complètement les emplois des pêcheurs de saumon. Tout le saumon sera capturé grâce à des trappes à l'établissement piscicole ou à l'embouchure de la rivière. La disparition des pêcheurs ne fera pas baisser le prix du poisson pour le consommateur. Le côut de la nourriture pour poisson dans les établissements piscicoles dépasse largement les économies réalisées par l'élimination du pêcheur.

Nous recommandons avec insistance que les mesures suivantes soient prises: aucun bail de culture en milieu marin ne doit être conclu sans l'approbation des organismes représentant la majorité des pêcheurs; des montants suffisants doivent être engagés au cours des prochaines cinq années pour la mise en valeur optimale des stocks naturels; les établissements piscicoles et les fermes de culture du poisson ne doivent pas servir de monnaie d'échange pour la perte de l'habitat du poisson; les ressources halieutiques doivent demeurer propriété publique destinée à l'usage de la collectivité; l'exploitation privée des fermes en milieu océanique ne doit pas être permise; il faut mettre fin à l'érosion de l'habitat du poisson. De plus, nous conseillons vivement au gouvernement de faire part de son intention d'abroger le plus tôt possible le traité sur le saumon avec les États-Unis.

L'adoption de ces propositions constituerait un pas dans la voie d'un règlement de la crise qui secoue l'industrie du saumon. Le ministère des Pêches et Océans, depuis le ministre jusqu'au dernier fonctionnaire, doit être reconstitué afin qu'il soit plus réceptif aux préoccupations des pêcheurs. Comme

[*Text*]

Department of Fisheries and Oceans favour large corporations over fishermen and small companies, which has assisted greatly in the monopolization of this industry.

Less than ten years ago, Babcock Fisheries, a relatively independent company with a cannery in Prince Rupert, built a large plant at Ucluelet with large freezing capacity and space for several filleting lines. The plant was designed to process all species of fish, hake, bottom fish, salmon, the whole bit. Before the plant could start operating, the bank slapped a foreclosure on it, choosing to do so two days before Christmas. By coincidence, the competition's representative sits on the board of directors of the bank that slapped the foreclosure on. The government and the Department of Fisheries and Oceans did not lift a finger to intervene. A short time later the Department of Fisheries and Oceans paid B.C. Packers $20 million for some redundant property in the lower mainland, a deal that is considered questionable. B.C. Packers used $15 million of that sale to buy the Canadian Fishing Company assets in Prince Rupert, which included the junky gillnet fleet. B.C. Packers then sold off the fleet for $12.7 million to the government, but retained the plant equipment and real estate. The company bought Petersburg processors in Alaska and reduced its Namu operation to near zero.

The Department of Fisheries and Oceans has not exercised its authority to prevent the export of jobs with the export of raw fish. In Ucluelet and Tofino there are three large plants capable of processing all the fish that is exported in a raw state. Two of these plants are idle most of the year. In 1984, 43,000 tonnes of hake were either sold over the side or caught by foreign fleets and processed aboard factory ships. Most, if not all of this hake, could and should have been processed in Ucluelet and Tofino, providing jobs for hundreds of shore workers. The control of the hake fishery was handed over by the Department of Fisheries and Oceans to a consortium of the B.C. Fisheries Association, even though they are not involved in fishing directly.

Again in 1984, over 5,000 tonnes of raw groundfish were exported to the United States. Over the years Canadians have participated in the Albacore tuna fishery, but there is no tuna processing in B.C. All must be exported.

We urge the Department of Fisheries and Oceans to pursue a policy of encouraging fish processing in B.C. to maximize job opportunities.

The Small Craft Harbours Program of the federal Fisheries department has not followed a consistent policy of providing moorage facilities to fishermen. In the Atlantic region, fishermen with boats less than 45 feet in length are exempt from moorage fees at the Small Craft Harbours-operated wharfs. Many B.C. fishermen, like those living in Nanaimo, do not have the services of the Small Craft Harbours. They are

[*Translation*]

nous l'avons déjà dit, le ministère des pêches et Océans préfère les grandes sociétés aux pêcheurs et aux petites compagnies, ce qui a grandement contribué à la monopolisation de l'industrie.

Il y a moins de 10 ans, Babcock Fisheries, société relativement indépendante qui possédait une fabrique de conserves à Prince-Rupert a construit à Ucluelet une grande usine dotée d'importantes installations frigorifiques et comportant des aires pouvant loger plusieurs lignes de filetage. L'usine avait été conçue pour transformer toutes sortes de poissons, la merluche, le poisson de fond, le saumon, tout quoi! Avant même que l'exploitation ne commence, ceux jours avant Noël la banque a demandé une saisie immobilière. Comme par hasard, le représentant des concurrents de Babcock Fisheries siégeait au conseil d'administration de la banque. Le gouvernement et le ministère des Pêches et Océans n'ont pas fait le moindre effort pour intervenir. Peu de temps après, le ministère des Pêches et des Océans versait à la B.C. Packers la somme de $20 millions pour certains biens superflus situés au sud-ouest de la Colombie-Britannique. Ce marché est considéré comme douteux. B.C. Packers a effecté $15 millions provenant du produit de cette vente à l'achat des biens de la Canadian Fishing Company à Prince-rupert, lesquels comprenaient une vieille flotte de bateaux de pêches au filet maillant. B.C. Packers a ensuite vendu la flotte au gouvernement pour $12,7 millions, tout en conservant l'équipement de l'usine et les biens-fonds. La société a acheté la conserverie de Petersburg en Alaska et a réduit presque à néant ses opérations à Namu.

Le ministère des Pêches et des Océans n'a pas exercé de pouvoirs pour empêcher que les emplois ne soient exportés en même temps que le poisson entier. À Ucluelet et à Tofino, trois grandes usines peuvent transformer tout le poisson entier exporté. Deux de ces usines ne sont pas en exploitation pour la plus grande partie de l'année. En 1984, 43 000 tonnes de merluche ont été soit vendues en coulisse, soit capturées par des flottes étrangères et transformées à bord de navires-usines. La plus grande partie de ce poisson aurait pu et aurait dû être transformée à Ucluelet et à Tofino, ce qui aurait fourni des centaines d'emplois au personnel de terre. Le ministère des Pêches et Océans a remis l'autorité sur la pêche et la merluche à un consortium de la *B.C. Fisheries Association*, bien qu'il ne soit pas directement concerné par la pêche.

A nouveau en 1984, plus de 5 000 tonnes de poisson de fond non transformé ont été exportées aux États-Unis. Depuis des années, les Canadiens participent à la pêche au thon rouge, mais il n'y a pas de transformation du thon en Colombie-Britannique. Toutes les prises doivent être exportées.

Nous incitons vivement le ministère des Pêches et des Océans à adopter une politique visant à encourager la transformation du poisson en Colombie-Britannique afin de multiplier les possibilités d'emploi.

En vertu du programme relatif aux ports pour petits bateaux du ministère des Pêches et Océans, la politique visant à fournir des installations d'amarrage pour les pêcheurs n'a pas été suivie de façon logique. Dans la région de l'Atlantique, les pêcheurs dont les bateaux mesurent moins de 85 pieds ne paient pas de droits d'amarrage dans les ports administrés en vertu du programme. De nombreux pêcheurs de Colombie-

[*Texte*]

saddled with a Harbour Commission that refuses on the one hand to invite the Small Craft Harbours to take over and up the operations in Nanaimo and to provide services equal to that existing elsewhere. It refuses on the other hand to provide offshore services facilities such as net lofts, gear storage lockers, parking and work areas for net repairs. Not only are the services provided inferior, but also the fees charged are outrageous. The fees charged by the Nanimo Harbour Commission are out of line with the services provided.

• 1530

The Minister of Fisheries, instead of taking over the operations of all harbours and providing moorage and other services at a reasonable rate, has announced his intent to double the fees in the near future.

Harbours services, as are roads, should not be considered a profit-making undertaking. Rate increases would put an additional burden on the already hard-pressed fishermen. We urge the Small Craft Harbours to take over the operations of small craft harbours and to provide services at existing rates, with no increase in the rates, as proposed by the Minister of Fisheries.

In conclusion, we want to say a few words about the forest industry and the B.C. economy.

British Columbians have been turned into drawers of water and hewers of wood for the trans-national corporations. To that, we can add shovelers of coal for the Japanese corporations.

The volume of extraction of renewable and non-renewable raw materials is growing, but employment opportunities are declining. With technological improvement, less and less labour is employed to produce a unit of raw materials. The improved machines used in the production of raw materials are not manufactured in B.C. Therefore, no manufacturing jobs are created in British Columbia.

There were more trees cut in B.C. in the last 10 years than in any other 10-year period in the history of B.C. In fact, the overcut of our forests has reached a danger level. They now want to log parks. While the volume of wood cut has increased, the number of lumber workers has decreased by nearly half.

For every four cubic meters of raw logs exported, it is possible that up to 10 jobs would be lost if we were to expect the highest degree of processing in British Columbia. For every ton of pulp shipped out, six or more jobs are exported.

[*Traduction*]

Britannique, comme ceux de Nanaïmo, ne peuvent se prévaloir de ces services. Ils ont affaire à une commission de port qui refuse, d'une part, d'inviter la Direction des ports pour petits bateaux à administrer les installations maritimes à Nanaïmo et, d'autre part, de donner les services qui sont fournis ailleurs. Elle refuse de fournir des installations pour les services à la pêche hauturière, comme des hangars à filets, des magasins à engins de pêche, des espaces de stationnement et des aires de travail pour la réparation des filets. Non seulement les services fournis sont inférieurs, mais les droits demandés sont scandaleux. Les prix demandés par le port de Nanaïmo sont démesurés par rapport aux services offerts.

Au lieu d'administrer tous les ports et de fournir l'amarrage et d'autres services à un taux raisonnable, le ministre des Pêcheries a annoncé son intention de doubler les tarifs bientôt.

A l'instar du système routier, les services portuaires ne devraient pas être considérés comme une entreprise à but lucratif. L'augmentation des tarifs imposera un fardeau additionnel aux pêcheurs qui éprouvent déjà de graves difficultés. Nous recommandons vivement que la Direction des ports pour petits bateaux gère ces ports et fournisse des services au taux actuel, contrairement à la proposition du ministre des Pêcheries.

En terminant, nous aimerions faire quelques commentaires sur l'industrie forestière et l'économie de la Colombie-Britannique.

Les habitants de la Colombie-Britannique sont devenus des transporteurs d'eau et des coupeurs de bois pour les sociétés internationales. On peut aussi ajouter pelleteurs de charbon pour les sociétés japonaises.

De plus en plus de matières premières, tant renouvelables que non renouvelables, sont extraites, mais les possibilités d'emploi diminuent. Avec les progrès de la technologie, de moins en moins de travailleurs sont nécessaires pour produire une unité de matière première. La machinerie améliorée employée pour produire les matières premières n'est pas fabriquée en Colombie-Britannique. Par conséquent, aucun emploi dans le secteur manufacturier n'est créé en Colombie-Britannique.

Il y a eu plus d'arbres abattus en Colombie-Britannique au cours des dix dernières années que pendant toute décennie de l'histoire de la province. En fait, le nombre des coupes de bois abusives a atteint un niveau dangereux. Ils veulent maintenant s'attaquer aux arbres des parcs. Bien que le volume du bois coupé ait augmenté, le nombre des travailleurs dans ce secteur a diminué de presque la moitié.

Pour chaque quatre mètres cubes de billes de bois non traitées et exportées, il se peut que jusqu'à dix emplois soient perdus, même si nous effectuons toutes les opérations de traitement en Colombie-Britannique. Pour chaque tonne de pâte à papier expédiée à l'étranger, six emplois ou plus sont exportés.

[*Text*]

The forest industry is not acting responsibly in the management of the forests. Their contribution to the public purse for the use of the resource is shamefully low. The forest industry contributes much less to the provincial coffers than the B.C. liquor distribution branch.

There are nearly 10 million acres of cut-over forest lands that need replanting to some extent. The tree-farm licences as a form of tenure is not working and should be discontinued. The allotment of merchantable timber should be by sale to the highest bidder on condition that a predetermined degree of processing be done in British Columbia.

We believe that the state of the economy and the forestry in B.C. is rapidly becoming a national emergency. We believe that, due to laxness of the provincial authorities, much wood is wasted. Clear-cut logging practices add considerably to the destruction of fish habitat. Flash floods, siltation and reduced water levels are some of the major causes of fish production decline in the small and medium streams.

We realize that some of the criticisms raised are not in the jurisdiction of the federal government, but I believe the federal government has ways of getting around the restrictive relationship existing between the province and the federal government.

Those are the views we want to leave with you for your consideration.

The Chairman: Thank you, Mr. Tickson. I should remind you that this committee also has a responsibility for looking into the forestry problem from a national perspective. Of course, the resources are basically in the provincial jurisdiction but nevertheless, with the new federal ministry, we are hoping to at least highlight the problems of the industry. We thank you for bringing this to our attention, even though it is slightly out of our mandate today. But it is all part of the picture.

Let us go to Mr. Henderson for some questions.

• 1535

Mr. Henderson: I have a few brief questions. There are a few different slants in this brief from what we have been receiving, certainly on the mariculture projects. You said 30 fish farm licences have been issued without consultation with the fishing industry. Is that for hatcheries or is it for fish farms that are buying their eggs from hatcheries and replanting them in the beds for them to hatch? It is ocean ranching that you are talking about, is it?

Mr. Tickson: It has not yet reached the stage of ocean ranching. Ocean ranching, we understand, is that fish are raised to a smolt level and allowed to escape and feed in a grazing ground in the deep sea; whereas fish farms will be producing fish from the hatching stage to that of the market

[*Translation*]

L'industrie forestière ne gère pas convenablement les forêts. Sa contribution aux deniers publics en échange de l'utilisation de ces ressources est si dérisoire que c'en est une honte. L'industrie forestière rapporte moins à la province que la vente de l'alcool.

Il y a presque dix millions d'acres de forêt déboisée qui auraient besoin d'être reboisés. La concession de fermes forestières sous forme de tenure ne fonctionne pas et devrait cesser. La répartition du bois brut de qualité marchande devrait se faire par une vente au plus offrant. Celui-ci s'engagerait à effectuer en Colombie-Britannique un nombre déterminé d'opérations de traitement.

Nous estimons que l'état de l'économie et des forêts en Colombie-Britannique devient un problème critique, d'une importance nationale. Nous pensons qu'en raison de la négligence des autorités provinciales beaucoup de bois est gaspillé. Le déboisement à outrance contribue énormément à la destruction de l'habitat du poisson. Les crues éclairs, les atterrissements et le bas niveau des eaux sont quelques-unes des principales causes de la diminution du taux de reproduction du poisson dans les ruisseaux de petite et moyenne importance.

Nous savons que certains de nos commentaires ne s'adressent pas au gouvernement fédéral en raison du partage des compétences avec les provinces, mais nous croyons que le gouvernement fédéral est en mesure de contourner ces difficultés.

Voilà, c'était l'essentiel des propositions que nous voulions vous soumettre.

Le président: Merci, monsieur Tickson. J'aimerais rappeler que le Comité a également été chargé d'examiner les problèmes soulevés par l'exploitation des forêts sur le plan national. Bien sûr, ces ressources relèvent principalement du gouvernement provincial, mais, grâce au nouveau ministère fédéral, nous espérons être au moins en mesure de faire ressortir les problèmes de l'industrie. Merci d'avoir attiré notre attention sur ce point, même s'il dépassait un peu le cadre de notre mandat aujourd'hui, car toutes ces questions doivent être examinées.

Passons aux questions. Monsieur Henderson.

M. Henderson: J'ai quelques brèves questions à poser. Ce mémoire comporte certains points de vue différents de ceux que nous avons reçus, du moins en ce qui a trait aux projets de culture marine. Vous avez dit que 30 permis de pisciculture avaient été délivrés sans que l'industrie des pêches ait été consultée. Ces permis se rapportent-ils aux piscicultures ou aux fermes aquicoles qui achètent leurs oeufs aux piscicultures et les replantent au fond de l'eau pour les faire éclore? Faites-vous allusion à l'élevage maritime?

M. Tickson: Cela n'a pas encore atteint ce stade. D'après ce que nous comprenons, l'élevage maritime consiste à élever les poissons jusqu'à ce qu'ils deviennent des saumonneaux et à les laisser s'échapper et se nourrir en eau profonde, dans des pacages marins, alors que les fermes aquicoles élèvent les

[*Texte*]

stage in the pens, with feeding and so on. That is salmon fish farming as we understand it. I understand 30 or more licences have been issued without any consultation with the fishermen's organizations to determine whether they should be issued, or whether it is in the interest of the fishing industry. We are saying a moratorium should be put on further granting of licences and the whole system of fish farming should be reviewed.

Mr. Henderson: Are those fish going to be sold on the fresh market or in a processed state, if they carry on with it? Do you have any indication of how the fish will be disposed of? You state there are only five jobs per fish farm. Is it not possible more jobs would be created at the processing level?

Mr. Tickson: We do not know what they are going to do with those fish, whether they are going to can them or sell them on the fresh fish market. The farms or the plants that have been in operation, the first ones, have been concentrating on supplying the restaurant trade with the small fish. But judging by some of the research work that has been published, the intent is to go beyond that. They are talking about adopting methods developed in other countries, although they were dealing with different types of salmon; east coast salmon, say in Norway and other countries.

But the danger here is still the same. No matter what fish is used, it would be at the expense of the natural runs in the rivers. The corporations that may find an interest in developing electric power would use the argument that the fish farms are going to replace the natural spawning, therefore they can dam those rivers and produce power for whatever purpose they want. We say that is not going to serve the interests of the public from the economic or the recreational point of view.

Mr. Henderson: You are asking that sufficient funds be expended over the next five years to enhance the wild stocks to an optimum level. Do you have any actual dollar figure? What would be a ball-park figure that you would see to bring it to its optimum level?

Mr. Tickson: We are looking at possibly $50 million to $60 million a year. What we mean by an optimum level is when a dollar invested no longer produces a dollar return; it must turn a profit. That is what we mean by "optimum". If a dollar invested brings in $1.10, then there is a 10¢ profit and I think it is still in the range of being optimum.

Mr. Henderson: One very brief question on the hake fishery. You say 43,000 tonnes of hake were either sold over the side or caught by foreign fleets. Why is this happening? Is there a price differential for the fishermen? Why would fishermen sell over the side to a foreign factory ship if they could get the same amount of money in their own country or province?

[*Traduction*]

poissons dans des enclos, du stade de l'éclosion à celui de la commercialisation, les nourrissent, et cetera. Il s'agit de l'élevage du saumon, comme nous le connaissons. Je crois comprendre que 30 permis au moins ont été délivrés sans que les organisations de pêcheurs aient été consultées pour déterminer s'ils auraient dû être délivrés ou s'ils l'ont été dans l'intérêt de l'industrie des pêches. Nous affirmons qu'un moratoire devrait être imposé sur l'octroi futur des permis et que l'ensemble du système piscicole devrait être examiné.

M. Henderson: Ces poissons vont-ils être vendus en vue de leur consommation immédiate ou après avoir été transformés, s'ils donnent suite à leur projet? Pouvez-vous nous dire comment ces poissons seront écoulés? Vous dites qu'il n'y a que cinq emplois par ferme aquicole. Ne serait-il pas possible de créer d'autres emplois au niveau de la transformation?

M. Tickson: Nous ignorons ce qu'ils vont faire de ces poissons, c'est-à-dire s'ils vont les mettre en conserve ou les vendre en vue de leur consommation immédiate. Les premières fermes aquicoles ou les premières usines qui ont été exploitées ont fait porter leurs efforts sur la vente des petits poissons aux restaurants. Mais à en juger d'après certaines recherches qui ont été publiées, celles-ci ont l'intention d'aller plus loin. Elles parlent d'adopter des méthodes conçues à l'étranger même s'il était question de différents types de saumon, comme le saumon de la côte est en Norvège et dans d'autres pays.

Mais le danger est toujours le même ici. Quel que soit le poisson, ce sera au détriment des migrations naturelles dans les rivières. Les sociétés qui pourront être intéressées à produire de l'énergie électrique soutiendront que les fermes aquicoles vont remplacer les frayères naturelles et qu'elles pourront donc construire des barrages sur ces rivières et produire du courant comme bon leur plaira. Nous affirmons que cela ne profitera pas au public sur le plan économique ou récréatif.

M. Henderson: Vous demandez que des fonds suffisants soient consacrés au cours des cinq prochaines années à augmenter les populations de poissons sauvages jusqu'à un niveau optimal. Pouvez-vous mentionner un montant? D'après vous, quel montant approximatif permettrait d'atteindre le niveau optimal?

M. Tickson: Entre 50 et 60 millions de dollars par année peut-être. Pour nous, le niveau optimal est atteint lorsque, pour chaque dollar investi, le rendement n'est plus supérieur à un dollar. Il doit y avoir un profit. C'est ce que nous entendons par «optimal». Si un dollar investi rapporte 1.10 dollar, nous réalisons alors un profit de 10 cents, et je crois que celui-ci peut encore être qualifié d'optimal.

M. Henderson: J'ai une question très brève à poser au sujet de la pêche au merlu. Vous dites que 43,000 tonnes de merlu ont été vendues en cachette ou pêchées par des bateaux étrangers. Quelle en est la raison? Les pêcheurs touchent-ils un prix différent? Pourquoi des pêcheurs voudraient-ils vendre les poissons à un navire-usine étranger s'ils peuvent obtenir le même prix dans leur propre pays ou dans leur province?

[*Text*]

• 1540

Mr. Tickson: The fishing industry finds it more profitable to process salmon during the summer months, it appears, and they refuse to develop facilities to process hake, which would take place almost over the same period of time. Hake must be processed shortly after it is caught because of certain chemical problems it goes through.

If they were to use the extra facilities, they could process a lot of that fish. There is a market for the end product. With our not having had these facilities put to use, foreign fleets have come in and made the deal with the consortium that they would buy this fish and process aboard the ships. And if they can do that economically, there is no reason why the Canadians cannot do it.

Mr. Henderson: Some of those foreign fleets purchase the fish, freeze it, and then process it two or three months later.

Mr. Tickson: Our understanding of this is that they fillet this fish, and often, if they cannot fillet the whole catch in the period of time that it is still in good shape, they dump dump a lot of the unprocessed fish. We have evidence of fishermen who have participated in the fishery. But we do not know how much, because we have no observers aboard those ships to determine how much of this fish is being dumped, and whether the fishermen are getting the full price for their efforts. This was one of the shortcomings.

So I think if we were to continue the processing on foreign ships there should be at least observers placed aboard those ships. But we are taking the position which those ships are doing away with Canadian jobs that could best be serving the public by processing in the plants we have in Ucluelet and Tofino, or in additional plants which be built for this purpose. I think some government assistance may be required in a period of time but, if it is a question of jobs, I think it is a good investment.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson. Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman. I would like to thank George Henderson for stealing a couple of my more brilliant questions. But to move on, let me just summarize some of the points raised in your brief, Mr. Tickson. In it you talk about jobs being lost by exporting fish, exporting logs, exporting pulp, but it is a sort of double-edged sword, is it not? I mean, there are fishermen who are catching the fish and making the dollar; there are people involved in pulp mills; there are people cutting down the trees, and sending them off, etc. It is a real problem. You cannot suddenly say that you are going to stop all exports, because there are people who are now surviving by cutting down trees and catching fish.

[*Translation*]

M. Tickson: L'industrie de la pêche juge, semble-t-il, qu'il est plus profitable de transformer le saumon au cours des mois d'été, et elle refuse de construire des installations de transformation du merlu, qui seraient utilisées au cours de la même période environ. Le merlu doit être transformé dès qu'il a été capturé, à cause de certaines transformations chimiques.

Si l'industrie disposait de ces installations supplémentaires, elle pourrait transformer une plus grande quantité de ces poissons. Il y a une demande pour le produit final. Étant donné que nous n'avons pas prévu ces installations, des flottilles étrangères ont conclu une entente avec le consortium en vertu de laquelle ils sont autorisés à acheter ces poissons et à les transformer à bord de leurs navires. Si cette opération est payante pour eux, il n'y a aucune raison pour laquelle elle ne le serait pas pour des Canadiens.

M. Henderson: Certaines flottilles étrangères achètent le poisson, le congèlent et le transforment deux ou trois mois plus tard.

M. Tickson: À notre connaissance, ils prélèvent les filets du poisson et, fréquemment, s'ils ne peuvent fileter toutes les prises pendant qu'elles sont encore assez fraîches, ils rejettent en mer de grandes quantités de poissons non transformés. Cela nous a été signalé par des pêcheurs qui oeuvraient dans la même zone de pêche. Toutefois, nous ne conaissons pas la quantité de poissons qui est rejetée en mer, car nous n'avons aucun observateur à bord de ces navires pour nous le préciser et nous ne savons pas si les recettes des pêcheurs sont équitables. Voilà une des lacunes.

Je crois donc que si la transformation à bord des navires étrangers se poursuit, nous devrions du moins leur affecter des observateurs. Mais cela revient à sanctionner le fait que cela réduit le nombre d'emplois au pays; il serait dans le meilleur intérêt du public de transformer les poissons dans les usines d'Ucluelet et Tofino ou dans d'autres usines qui seraient construites à cette fin. Je crois que le gouvernement devra fournir de l'aide financière pendant un certain temps, mais, si cela crée des emplois, je crois que ce sera un bon investissement.

Le président: Merci, monsieur Henderson. Monsieur Schellenberg, à vous la parole.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président. J'aimerais remercier George Henderson d'avoir volé quelques-unes de mes questions les plus brillantes. Mais pour poursuivre, permettez-moi simplement de résumer certains points que vous mentionnez dans votre mémoire, monsieur Tickson. Vous dites que certains emplois sont perdus par l'exportation du poisson, l'exportation des billes, l'exportation de la pâte, mais ne s'agit-il pas là d'une lame à deux tranchants? Il y a des pêcheurs qui capturent le poisson et qui gagnent de l'argent; il y a des personnes qui travaillent dans les usines de pâtes et papiers; il y a des personnes qui coupent les arbres et qui les transportent, etc. Il s'agit d'un véritable problème. Vous ne pouvez pas décider soudainement d'arrêter toutes les exportations, car il y a des personnes dont le gagne-pain consiste actuellement à couper les arbres et à capturer le poisson.

[*Texte*]

Mr. Tickson: That goes beyond the short term. The forest companies must locate in British Columbia. That is where the timber is. We could be laying down a condition for the use of this resource whereby they must process a certain percentage of it. Whatever that percentage may be to start with, we are not saying, but at some stage it would have to reach a maximum processing stage. But at this time, we are not laying down any conditions. The pulp being produced in British Columbia and exported to other countries to be processed, comes back in a finished form. At least what we should be doing is processing enough to supply the Canadian market and the immediate export market which is available at this time. To export logs is not in the best interest of the job situation at this time, nor is it in the interest of preserving our forests.

The world is running short of forests. British Columbia has reached nearly a crisis stage. We are over-cutting. We are cutting more than we are able to grow. At some stage we are going to face a crisis in the forest industry like we have never seen before, if this continues at the rate that we are cutting at the present time. These companies are not going to move to the Sahara to do their logging; they must log where the trees are. And we have the lever over that situation.

• 1545

Mr. Schellenberg: Okay. You mentioned in your brief that the feed for fish farms is imported. But I understand that the Nanaimo Community Employment Advisory Society is looking at producing that kind of feed right here in Nanaimo. So hopefully we will not have to import that any more.

When you talk about the treaty, Walter, you seem to imply that Mr. Garnet Jones intentionally sold out Canada to the United States. Is that what you are saying?

Mr. Tickson: He was part of the negotiating team. Whether he represented the government or the fisheries association or whoever he represented, he recommended that a bad deal be signed. The position that was advanced by fishermen at the advisory committee level was opposed to the signing of the treaty as is, but they went along without listening to those arguments and recommended that it be signed.

On whose behalf he acted is immaterial. The fact of the matter is that a bad treaty was delivered by him. I think he would be personally influenced by the people he worked for, not necessarily for the good of the resource.

Mr. Schellenberg: I would like to turn to one of my favourite topics, the Nanaimo Harbour Commission. What kinds of approaches have been made to the harbour commission concerning expanding the facilities for the commercial fleet, extra parking, net loss, etc.?

Mr. Tickson: There have been approaches made. We met at the harbour's offices with the commissioners and the CD representatives. We have stated through the fishermen's union

[*Traduction*]

M. Tickson: Il s'agit là de projets à long terme. Les sociétés d'exploitation forestière doivent s'installer en Colombie-Britannique. C'est dans cette province que se trouve le bois d'oeuvre. Nous pourrions prévoir une condition selon laquelle les sociétés pourraient exploiter cette ressource à condition d'en transformer un certain pourcentage elles-mêmes. Nous ne précisons pas quel devrait être ce pourcentage au départ, mais il faudra éventuellement qu'il atteigne un niveau maximal. Toutefois, nous n'imposons aucune condition pour le moment. La pâte qui est fabriquée en Colombie-Britannique et qui est exportée dans d'autres pays, où elle est transformée, nous revient sous la forme de produit fini. Nous devrions du moins viser à en transformer suffisamment pour approvisionner le marché canadien et satisfaire à la demande immédiate d'exportation. A l'heure actuelle, le fait d'exporter des billes ne crée aucun emploi et ne favorise pas la préservation de nos forêts.

Il y a un épuisement des réserves forestières dans le monde. En Colombie-Britannique, la situation est presque critique. Nous surexploitons. Nous coupons plus d'arbres que nous pouvons en faire croître. À un moment donné, si nous poursuivons l'exploitation au rythme actuel, nous nous retrouverons plus mal en point que nous ne l'avons jamais été. Ces sociétés ne se rendront pas dans le Sahara; elles doivent exploiter les billes où se trouvent les arbres. Voilà en quoi consiste la situation.

M. Schellenberg: D'accord. Vous mentionnez dans votre mémoire que la nourriture utilisée dans les pisciculture est importée. Toutefois, il semble que la *"Nanaimo Community Employment Advisory Society"* compte produire ce type de nourriture ici même à Nanaïmo. Nous espérons donc que nous ne serons plus tenus d'en importer.

Lorsque vous parlez du traité, Walter, vous semblez prétendre que M. Garnet Jones a intentionnellement favorisé les États-Unis au détriment du Canada. Est-ce votre avis?

M. Tickson: Il était membre de l'équipe de négociation. Peu importe s'il représentait le gouvernement ou l'association des pêches, ou tout autre groupe, il a recommandé que l'on conclue une entente défavorable. Les pêcheurs ont signalé au comité consultatif qu'ils s'opposaient à la signature du traité sans qu'on y apporte des modifications, mais le comité n'a rien voulu entendre et a recommandé sa signature.

Peu importe qui il représentait. Le fait est qu'il est à l'origine de la signature d'un traité défavorable. À mon avis, il a été influencé par les personnes qu'il représentait et n'a pas nécessairement agi pour améliorer les ressources.

M. Schellenberg: J'aimerais passer à un de mes sujets préférés, la *Nanaimo Harbour Commission*. Quelles sortes de propositions ont été faites à la commission pour l'agrandissement des installations de la flottille commerciale, des stationnements supplémentaires les pertes nettes, etc.?

M. Tickson: Nous avons fait des propositions. Nous avons rencontré les commissaires et les représentants de «CD» dans les bureaux du port. Le syndicat des pêcheurs a signalé les

[*Text*]

the needs of the fishermen. We have established a united front, if you will, or a coalition of fishermen's organizations, which included the Gulf Trollers, the Pacific Trollers Association, and the United Fishermen and Allied Worker's Union.

We put forward the position of expansion of the facilities here that would attract larger boats, such as seine boats and trollers, in order to attract the service industry, which normally is supplied by private individuals, or private companies such as boat yards and what have you, gear supplies. But the harbour commission refused to invite the Small Craft Harbours to come in and provide those services that are being provided by that same organization elsewhere. They maintain that they can provide these services at a price the fishermen are not yet prepared to pay. They want to operate it on the basis of the fees paying for the cost of operation, whereas Small Craft Harbours operates facilities in 201 areas in British Columbia at a loss. That is a subsidy. Why should then Nanaimo be singled out among those three or four others to have to pay the total cost of moorage?

Mr. Schellenberg: So if the facilities were improved and the cost of moorage reduced, it is a fair guess to say that a portion of the fleet on the west coast would locate in Nanaimo.

Mr. Tickson: Yes. There are many fishermen who live in Nanaimo and tie their boats up elsewhere. Some tie them up in French Creek, some tie them on the islands, Gabriola Island, and many of them tie up boats in Vancouver. It is a cost item. There are no facilities here to store nets; there are no net lofts. There are no parking facilities, and there is no work area. It is one of the most backward situations we can find. It has been the request of the fishermen here to make that change.

• 1550

We are urging the committee here to approach the Small Craft Harbours to establish a uniform policy to provide these services and at the same time not raise the moorage fees. It was indicated by the Minister that he intends to double them, and we cannot accept that.

• 1555

Mr. Schellenberg: There is a Harbour Commission in Port Alberni that supplies the same kind of facilities, or better facilities. It is not as if it was a Small Craft Harbours purview. The Harbour Commission in Port Alberni obviously sees a value in the commercial fleet.

Mr. Tickson: Yes, and there is the Small Craft Harbours operating jointly with the Port Alberni Harbour Commission, which is not the case here. They operate here as an island unto themselves; they refuse to co-operate with anybody else.

Mr. Schellenberg: Thank you for the information, Walter.

[*Translation*]

besoins de ceux-ci. Nous avons créé, en quelque sorte, un front commun ou une coalition des organisations de pêcheurs, qui comprend les «*Gulf Trollers*", la «*Pacific Trollers Association*» et le Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés.

Nous sommes en faveur de l'expansion des installations, ce qui attirerait les plus grands bateaux, comme les senneurs et les bateaux de pêche à la ligne traînante où ils pourront profiter de services qui sont normalement offerts par des particuliers ou des sociétés privées, comme des sociétés de construction navale, de construction des engins, etc. Mais la commission a refusé de demander à la Direction générale des ports pour petits bateaux d'offrir les services qu'elle offre ailleurs. Ils prétendent que le coût sera trop élevé pour les pêcheurs. Ils veulent que les tarifs soient suffisants pour couvrir les coûts d'exploitation, mais la Direction générale des ports pour petits bateaux a des installations dans 201 régions de la Colombie-Britannique qui fonctionnent toutes à perte. Elles doivent être subventionnées. Pourquoi alors devrions-nous, à Nanaïmo, faire exception, comme c'est le cas dans trois ou quatre autres endroits, et couvrir le coût total de mouillage?

M. Schellenberg: Si l'on améliorait les installations et réduisait le coût du mouillage, on pourrait raisonnablement prévoir qu'une partie de la flottille de la côte ouest s'installerait à Nanaïmo.

M. Tickson: Oui. De nombreux pêcheurs de Nanaïmo amarrent leurs bateaux ailleurs. Certains les amarrent à French Creek, d'autres sur les îles, sur l'île Gabriola, et de nombreux pêcheurs amarrent leurs navires à Vancouver. C'est une question de coût. Nous ne disposons ici d'aucune installation pour entreposer les filets; nous n'avons aucun hangar à filets. Il n'y a pas d'aire de stationnement ni d'aire de travail. La situation ne pourrait être plus primitive. Les pêcheurs veulent que ces changements soient apportés.

Nous exhortons le Comité ici présent à prendre contact avec la Direction générale des ports pour petits bateaux afin d'établir une politique uniforme pour la prestation de ces services et, au même moment, de ne pas augmenter les droits d'amarrage. Le ministre a indiqué son intention de les augmenter du double, et nous ne pouvons accepter cela.

M. Schellenberg: Il existe une commission des ports, à Port Alberni, qui assure le même genre de services, voire de meilleurs. Ce n'est pas comme s'il s'agissait d'un organisme chargé des ports pour petits bateaux. La Commission des ports de Port Alberni considère évidemment que la flotte commerciale a de la valeur.

M. Tickson: Oui, et la Direction générale des ports pour petits bateaux fonctionne conjointement avec la Commission des ports de Port Alberni, ce qui n'est pas le cas ici. On se conduit comme si on était autonome; on refuse de coopérer avec qui que ce soit.

M. Schellenberg: Merci pour l'information, Walter.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberg. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Before I start, I would like to bounce something off the chairman. We have over the number of days we have been here listened to briefs and it is like scatter-gun information that hits us. Just looking at the thing last night, certain information has been brought out in a broad range. There is a lot of repetition in it, but there does not seem to be a systematic gathering of information on specific topics. For example, aquaculture is not a thing we have explored here. It has now been brought up by two or three people, but we have never tried to refine the kind of information that gets collected.

Mr. Tickson has raised a second important question in his brief on which we have basically no information, the role of the corporations in the production and in the evolvement of fishing.

Tom might outline for us if he has any appreciation of what areas have been stressed, what areas have not been stressed, so that maybe the direction of questioning might refine our gathering of information to stuff that has not been placed on the record that long. It is just a thought.

May I ask how long you have fished, Walter?

Mr. Tickson: I have fished since 1959.

Mr. Skelly: The second thing is on the aquaculture question. A lot of people who have come before us have really lowered the boom on aquaculture. It is such a general term that I wonder if maybe we could break it into three parts and take a look at the three parts: shellfish, marine plants and animals and then the pen-reared salmon and then the ocean ranching concept. They all seem to fall into this broad bailiwick of aquaculture.

I presume that you or your organization or most fishermen would have no problem with suggesting that we expand our capability in shellfish, small marine animals that are not part of the common property fishery that we generally know in salmon or herring or some of the other minor species. Nobody would be opposed basically to us expanding our shellfish capability and moving into supplying North American markets that are currently supplied from offshore?

Mr. Tickson: Not at all. We are not opposed to the utilization of the . . .

Mr. Skelly: Can I just refine this? I am really looking for some clarification of a series of things.

When you get to pen-rearing salmon then you wind up with a whole bunch of questions about privatizing a common property resource, taking eggs away from salmon enhancement. Just how we should continue on that is starting to become a problem. Should we let major corporations do it, such as Union Carbide who fooled around with it, the B.C.

[*Traduction*]

Le président: Merci, monsieur Schellenberg. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Avant de commencer, j'aimerais faire une observation à brûle-pourpoint au président. Nous avons compté le nombre de jours que nous avons passés ici à écouter les mémoires, et c'est comme si l'on nous avait mitraillés d'informations. Prenons par exemple hier soir, certaines informations ont été présentées de façon générale. Il y avait énormément de répétitions, mais il ne semble pas qu'il y ait de résumé systématique des informations présentées sur des sujets particuliers. Par exemple, l'aquiculture n'a pas été explorée ici. Ce sujet a été abordé maintenant par deux ou trois personnes, mais nous n'avons jamais essayé de déblayer le genre d'informations qui sont recueillies.

M. Tickson a soulevé une deuxième question importante dans son mémoire sur laquelle nous n'avons fondamentalement aucune information, le rôle des entreprises dans la production et l'évolution de la pêche.

Tom pourrait nous exposer quels sont les domaines qui ont été abordés en détail et quels sont ceux qui ne l'ont pas été, de sorte que l'on pourrait orienter les questions de manière à concentrer notre collecte d'informations sur des questions qui n'ont pas été inscrites dans le procès-verbal. C'est juste une suggestion.

Puis-je vous demander depuis combien de temps vous pêchez, Walter?

M. Tickson: Je pêche depuis 1959.

M. Skelly: La deuxième question porte sur l'aquiculture. Un bon nombre de personnes qui ont témoigné devant nous ont vraiment rabaissé le boum sur l'aquiculture. Il s'agit d'un terme tellement général que je me demande si nous pourrions diviser le sujet en trois parties: mollusques et crustacés, flore et faune marines, ainsi que le saumon cultivé et la notion de culture marine. Il semble que tous entrent dans cette vaste catégorie de l'aquiculture.

Je suppose que vous ou votre organisation ou la plupart des pêcheurs n'auriez aucun problème à suggérer que nous étendions notre capacité aux mollusques et crustacés, aux petits animaux marins qui ne font pas partie des pêcheries publiques et que nous trouvons généralement avec le saumon ou le hareng ou certaines autres espèces mineures. Personne ne s'opposerait fondamentalement à ce que nous étendions notre capacité aux mollusques et crustacés et à ce que nous fournissions les marchés nord-américains qui sont actuellement approvisionnés par ceux qui pratiquent la pêche hauturière?

M. Tickson: Pas du tout. Nous ne sommes pas opposés à l'utilisation de . . .

M. Skelly: Puis-je tirer cela au clair? Je cherche vraiment à clarifier quelque peu une série de questions.

En ce qui concerne le saumon cultivé, il existe un tas de questions sur la privatisation d'une ressource publique, soit la soustraction d'oeufs de la mise en valeur des salmonidés. Le fait même de se demander comment poursuivre dans cette voie commence à devenir un problème. Devrions-nous permettre aux principales entreprises de le faire, comme Union Carbide,

[*Text*]

Development Corporation who said outfits like Crown Zellerbach and MacMillan Bloedel should be the ones to whom we give the leases and allow them to do it because big corporations know best; or should we allow foreign enterprises like the Norwegians in to take up our foreshore and develop this resource for us? That is coming to be a problem for British Columbians in terms of our common property versus privatization and who is going to do it. Is that a fair statement about the problem?

Mr. Tickson: I believe so. The turning over of the fish farming to private interests will inevitably lead to the monopolization of that industry if it becomes profitable, if they can make a buck at it.

Mr. Skelly: And that is ultimately where ocean ranching goes—you have privatized it and turned the resources of the sea over to private owners.

Mr. Tickson: That is where it is heading and this is what we object to because the privatization of the fish farms will inevitably lead to further extension of the private operation in the salmon fishing industry. The next step will be ocean ranching, which is the ultimate aim of the large corporations. There is no denying it. They are not in the business at the moment because of the existence of several thousand fishermen out there. But ocean ranching would be in existence now, had that not been the case.

• 1600

Mr. Skelly: We move to the second thing. We only get five minutes on this whack or the chairman is going to bean me with his gavel. I have a long way to go, so the quicker they are . . . I am trying to flag some key stuff for people rather than go into a lot of detail.

Processing companies on the coast of B.C. Who is the biggest, the most dominant corporation on the B.C. coast?

Mr. Tickson: B.C. Packers is the largest.

Mr. Skelly: Who owns B.C. Packers?

Mr. Tickson: They are the western empire . . .

Mr. Skelly: So it literally is an empire and this is one aspect of it.

Mr. Tickson: It is a world-wide empire that has all kinds of operations.

Mr. Skelly: It is interesting that this group who is sitting on Canadian management advisory boards also bought an American processing company and now has interests in Alaska and they have interests in British Columbia. So they sit at both tables. When we go to negotiate a treaty, B.C. Packers is . . . you mentioned the Petersburg processing operation. So they

[*Translation*]

qui s'est amusée dans ce domaine, la Corporation de développement de la Colombie-Britannique, qui a déclaré que l'on devrait accorder des baux à des compagnies comme Crown Zellerbach et MacMillan Bloedel et que l'on devrait leur permettre de le faire parce que les grosses entreprises sont les mieux qualifiées, ou devrions-nous permettre aux entreprises étrangères, comme celle que dirigent des Norvégiens, de s'établir sur nos plages et de développer cette ressource pour nous? Cela commence à devenir un problème pour les habitants de la Colombie-Britannique en termes de propriété publique par rapport à la privatisation et en fonction de ceux qui seront chargés de l'entreprise. Est-ce qu'il s'agit d'un bon énoncé du problème?

M. Tickson: Je le crois. La privatisation de la culture du poisson conduira inévitablement au monopole de cette industrie si elle devient rentable, si l'on peut faire des profits.

M. Skelly: Et c'est en dernier ressort où se dirige la culture marine—vous l'avez privatisée et vous avez remis les ressources de la mer entre les mains de propriétaires privés.

M. Tickson: C'est la direction qu'elle emprunte, et nous nous y opposons parce que la privatisation des pisciculture conduira inévitablement à une plus grande intrusion du secteur privé dans l'industrie de la pêche au saumon. La prochaine étape sera l'élevage maritime, qui est l'objectif ultime des sociétés importantes. C'est indéniable. Elles ne sont pas intéressées à cette activité actuellement en raison de la présence de plusieurs milliers de pêcheurs en mer. Si ce n'était pas le cas, l'élevage maritime serait déjà pratiqué.

M. Skelly: Nous abordons maintenant la deuxième question, pour laquelle nous ne disposons que de cinq minutes. En effet, si nous dépassons le temps alloué, le président se verra dans l'obligation de me rappeler à l'ordre. J'ai beaucoup de choses à dire, de sorte que plus vite nous nous y mettrons . . . Je vais tenter de présenter des renseignements clés plutôt que de m'embourber dans une multitude de détails.

Les compagnies de transformation sur la côte de la Colombie-Britannique. Quelle est la société dominante, la plus importante sur la côte de la Colombie-Britannique?

M. Tickson: B.C. Packers est la compagnie la plus importante.

M. Skelly: À qui appartient B.C. Packers?

M. Tickson: C'est l'empire de l'Ouest . . .

M. Skelly: Ainsi, il s'agit littéralement d'un empire, et la compagnie n'en constitue qu'un aspect.

M. Tickson: C'est un empire international qui a une multitude d'activités.

M. Skelly: Il est intéressant de constater que ce groupe, qui participe aux travaux de commissions consultatives canadiennes de gestion, a également acheté une compagnie américaine de transformation et possède maintenant des intérêts en Alaska, en plus de ceux qu'il a en Colombie-Britannique. De sorte que ce groupe siège à deux tables. Lorsque nous allons

[*Texte*]

would have an interest in the American point of view in their interests in trans-boundary rivers and they would have a Canadian point of view; and who knows how far this international interest goes. Is that fair?

Mr. Tickson: That is fair.

Mr. Skelly: And maybe that starts to get at the question of why we do not process tuna and hake here; why they maybe are processed elsewhere when we look at the multinational nature of some of our processing corporations.

B.C. Packers bought the Canadian Fishing Company's assets, strengthening their hands in the processing business, and then they sold off a leaky old gillnet fleet for $12.7 million. Do you know what the total price of the purchase of the Canadian Fishing Company's assets were worth?

Mr. Tickson: They were worth $15 million.

Mr. Skelly: You say $15 million. And then the Canadian taxpayers pay them $12.7 million. So for $3 million bucks they increase their monopoly kind of control on the coast of B.C., the processing.

Mr. Tickson: Considerably.

Mr. Skelly: Having flagged, I will flee. But I think it is really an important question that we have not sat with for too long. When I tried to ask the Fisheries Council of B.C. that question they thought it would not be a good idea to give us that information.

The Chairman: Just as a point of information, Mr. Skelly, I was on the Indian Affairs committee when the Native Brotherhood of B.C. were after us for that $12 million to buy the B.C. Packers fleet. As you know, in that purview we were put under all kinds of pressure to perform for our native people.

I know what you are getting at. I mean, I can see exactly, and I think it is another example of . . .

Mr. Skelly: May I bounce another example off you that has always nagged me to the end of the earth about the Island? Crown Zellerbach owned $1 billion worth of forest assets in B.C. and sold them to a New Zealand company for $250 million U.S. They could easily sell off the whole package of it and be left with an enormous empire still intact. But we think maybe the reason the New Zealanders bought it was to gain access to the U.S. market. They could certainly just fire-sale off the assets and make more than they paid for it. So games are being played on the coast of B.C. where the agendas are not clear to the people who live and work here. And Canadian taxpayers paid B.C. Packers more than three-quarters of the price to gain more control over the coast of B.C. fish processing. It is complicated.

The Chairman: Thanks, Mr. Skelly. Mr. Comeau.

[*Traduction*]

négocier un traité, B.C. Packers est . . . vous avez mentionné l'entreprise de transformation de Petersburg. En conséquence, le point de vue américain est partiellement sien, étant donné ses intérêts dans les rivières transfrontalières, et elle a également un point de vue canadien. Qui sait jusqu'où vont ces intérêts internationaux. Est-ce exact?

M. Tickson: C'est exact.

M. Skelly: Et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles le thon et le merlu ne sont pas transformés ici, mais ailleurs, à cause de la nature multinationale de certaines de nos compagnies de transformation.

B.C. Packers a acheté l'actif de la *Canadian Fishing Company*, renforçant sa participation dans l'industrie de la transformation, et a ensuite vendu pour 12,7 millions de dollars une veille flotte de pêche aux filets maillants. Connaissez-vous la valeur totale d'achat de l'actif de la *Canadian Fishing Company*?

M. Tickson: Il valait 15 millions de dollars.

M. Skelly: Vous dites 15 millions de dollars. Et les contribuables canadiens paient 12,7 millions. En conséquence, pour 3 millions de dollars, la compagnie de tranformation augmente son monopole sur la côte de la C.-B.

M. Tickson: Considérablement.

M. Skelly: Ayant terminé ce bref examen du sujet, je me sauve. Cependant, je crois qu'il s'agit d'une question réellement importante que nous n'avons pas très bien approfondie. Lorsque j'ai demandé de l'information à ce sujet au Conseil des pêches de la C.-B., il n'a pas jugé bon de nous en fournir.

Le président: Pour votre information, monsieur Skelly, je tiens à préciser que je faisais partie du Comité des affaires indiennes lorsque la Fraternité des autochtones de la C.-B. a essayé d'obtenir ces 12 millions de dollars en vue d'acheter la flotte de la compagnie B.C. Packers. Comme vous le savez, étant donné notre compétence, toutes sortes de pressions ont été exercées pour que nous favorisions nos autochtones.

Je sais où vous voulez en venir, et je crois qu'il s'agit d'un autre exemple de . . .

M. Skelly: Puis-je me permettre de vous citer un autre exemple qui m'a toujours infiniment agacé au sujet de l'île? Crown Zellerbach possédait un actif de plus d'un milliard de dollars dans les forêts de C.-B. et il l'a vendu à une compagnie de Nouvelle-Zélande pour 250 millions de dollars américains. L'ensemble aurait pu facilement être vendu en laissant un énorme empire intact. Nous croyons cependant que les Néo-Zélandais ont fait cet achat pour avoir accès au marché américain. Ils auraient certainement pu faire une «vente de feu» de ces biens avec profit. Donc, il y a des petits jeux qui se jouent sur la côte de la C.-B. et qui ne sont pas clairs pour les gens qui vivent et travaillent à cet endroit. Et les contribuables canadiens ont payé à B.C. Packers plus des trois-quarts du prix pour obtenir une plus grande part dans la gestion de la transformation du poisson sur la côte de la C.-B. C'est une situation compliquée.

Le président: Merci, monsieur Skelly. Monsieur Comeau.

[*Text*]

Mr. Comeau: I will keep my comments short, Mr. Chairman.

One of the reasons we came to the west coast was to learn about the west coast problems and in the process we may be able to teach you a few things as well.

You mentioned in your brief the moorage costs on the west coast and you mentioned the fact that the east coast does not pay any for boats under 45 feet. It should be noted that on the east coast there is no such thing as a full-time harbour master, whereas on the west coast the moorage fees are used to pay for full-time harbour masters. I think there are some 30 of them. I just wanted to set that out for the record, Mr. Chairman.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, could I have permission to comment, please? I listened to Mr. Comeau give this information and my researcher phoned the Department of Fisheries and Oceans and, in fact, there is some detailed information available on that and I would like to put it on the record at the end of the session, if I could.

Mr. Tickson: The point should be made here that there are 201 places where the Small Craft Harbours has facilities.

• 1605

You say there are 30 harbour masters; therefore, we are placed very much in the same position as the east coast, with 30 harbour masters at 201 ports in British Columbia. There is no such thing as a big difference.

Mr. Comeau: We have no full-time harbour masters on the east coast and you have 30 in British Columbia. I might also note that it is sometimes a little bit hard to compare one coast to the other. For example, on the west coast you have a Salmonid Enhancement Program. On the east coast we have none whatsoever. This is just to clarify things. When you are comparing, it is nice to compare the full thing.

The Chairman: Thank you, Mr. Comeau. Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci beaucoup, monsieur le président.

Étant donné que le saumon est un poisson dont le cycle complexe de développement nécessite la présence d'eau douce et d'eau salée de bonne qualité, ne croyez-vous pas qu'il soit un peu exagéré de prétendre que le développement en pisciculture peut s'effectuer sans le maintien d'un environnement de qualité? En fait, même si on met au point des moyens artificiels de production d'oeufs ou d'alevins, cela ne peut pas s'effectuer sans un apport d'eau de qualité et de quantité appropriées.

En d'autres mots, monsieur Tickson, le cycle de production du saumon est quand même assez complexe. On sait que le saumon, pour se reproduire, a besoin d'une certaine quantité d'eau douce d'excellente qualité; et, pour continuer à vivre, il a besoin d'eau salée. Je trouve que vous exagérez un peu lorsque vous dites qu'avec le développement en pisciculture, on n'aurait pas besoin d'eau de qualité. J'essaie de saisir un peu ce

[*Translation*]

M. Comeau: Je serai bref, monsieur le président.

L'une des raisons de notre visite sur la côte ouest est d'examiner les problèmes de la région et, par la même occasion peut-être, de vous renseigner à certains égards.

Dans votre mémoire, vous avez parlé des frais d'amarrage sur la côte ouest et vous avez aussi mentionné qu'il n'y avait pas de frais d'amarrage sur la côte est pour les bateaux de moins de 45 pieds. Il faut souligner que sur la côte est, il n'y a pas de poste de capitaine de port à temps plein, tandis que sur la côte ouest, les frais d'amarrage servent à payer le salaire des capitaines de port à plein temps. Je crois qu'il y a une trentaine de ces postes. Je voulais préciser ces faits officiellement, monsieur le président.

M. Skelly: Monsieur le président, puis-je commenter, je vous prie? J'ai écouté M. Comeau, et mon recherchiste a téléphoné au ministère des Pêches et Océans. Il existe en fait des données détaillées sur ce sujet, et je désire les inscrire au procès-verbal à la fin de la séance, si cela est possible.

M. Tickson: Il faut souligner ici qu'il existe 201 endroits où les Ports pour petits bateaux ont des installations.

Vous dites qu'il y a 30 capitaines de port; ainsi, c'est à peu près la même chose que sur la côte est; 30 capitaines de port répartis dans 201 ports en Colombie-Britannique. Ce n'est pas ce que j'appelle une grosse différence.

M. Comeau: Nous n'avons pas de capitaines de port à temps plein sur la côte est et vous en avez 30 en Colombie-Britannique. Je pourrais également faire remarquer qu'il est quelquefois difficile de comparer une côte à l'autre. Sur la côte ouest, par exemple, vous avez le Programme de mise en valeur des salmonidés. Il n'y a rien du genre sur la côte est. Ce n'est que pour clarifier les choses. Lorsqu'on compare deux choses, il convient de les comparer en entier.

Le président: Merci, monsieur Comeau. Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you very much, Mr. Chairman.

Since the salmon is a fish whose complex cycle of water development needs the presence of fresh water and salt water of good quality, do you not think it is a little exaggerated to pretend that this fish can develop in fish farms without maintaining a good quality environment? In fact, even if we invent artificial means of production of hard roe and fry, this cannot take place without supply of water in adequate quality and quantity.

In other words, Mr. Tickson, the cycle of reproduction of the salmon is still fairly complex. We all know that the salmon needs for its reproduction a certain quantity of excellent quality fresh water; and to continue to live, it needs salt water. I think that you exaggerate a little bit when you say that we would not need water of quality with the development in fish farms. I am trying to understand what you want to say in your brief. I would like you to elaborate a little more on this point.

[*Texte*]

que vous voulez dire dans votre rapport. J'aimerais que vous élaboriez un peu là-dessus.

Mr. Tickson: No, I am not saying that we do not need high-quality water. What I am saying is that the excuse would be used to dam rivers. Water coming over the dams would be reasonably good quality; it would not change the quality of water. But if you establish these hatcheries at the mouth of the river you will eventually destroy the fish habitat in the rivers because of the power dams that would be built.

M. Ferland: J'ai entendu beaucoup de gens se plaindre d'éprouver de la difficulté au niveau de la création d'emplois. Je me demande si la pisciculture en mer ne constituerait pas, pour bien des collectivités le long de la côte, une bonne occasion de créer des emplois. On pourrait construire, pratiquement sur place, des usines de transformation et, de cette façon, on pourrait faire la concurrence sur les marchés internationaux.

• 1610

Présentement, dans plusieurs pays, il se fait de l'aquiculture, de la pisciculture, et on commence à trouver ces produits-là sur la table des consommateurs canadiens. Ne croyez-nous pas que le fait de vouloir ralentir un tel programme, de peur qu'une multinationale puisse en prendre le contrôle . . . Pour éliminer votre crainte, on pourrait encourager les petites collectivités le long de la côte; on s'assurerait ainsi que cette entreprise soit entre les mains de Canadiens.

Mr. Tickson: Let us first separate the salmon fish farming from aquaculture in the form of oysters, clams, seaweed, or what have you. They are two different things we are talking about. We already have established oyster farming set up in areas. We have clams, we have a number of things. I guess the next thing would probably be barnacles. But salmon is an entirely different situation. We connect it up with the natural stocks that we are worried about. Destroying the natural stocks is not going to be beneficial to the salmon resource itself.

The small communities are not going to benefit by such a program. They would benefit much more by the enhancement of the natural stocks in the rivers we have. I am told at one time we had 3,000 salmon-bearing streams in British Columbia. We now have less than 1,500. These figures I think you will be able to get from the research department somewhere, and you will be able to determine the decline and the number of streams that have been destroyed. An enhancement program could restore these streams to a certain level of production, which would create a lot more jobs than are being created by the fish farms that we have observed at this time.

We looked at Union Carbide plants that were operating in Robertson River, out of Port Alberni, we looked at some of the Sunshine Coast plans going into effect, and we found that very few people are employed in the running of those fish farms.

[*Traduction*]

M. Tickson: Non, je ne dis pas que nous n'aurions pas besoin d'eau de qualité. Ce que je dis, c'est que nous aurions alors une raison d'ériger des barrages sur les rivières. L'eau qui se déverse au-dessus des barrages serait d'une qualité raisonnablement bonne; cela ne changerait en rien la qualité de l'eau. Mais si vous établissez ces piscicultures à l'embouchure de la rivière, vous détruirez éventuellement l'habitat du poisson dans ces rivières par les barrages hydro-électriques qui seront construits.

Mr. Ferland: I have heard a lot of people complaining about the difficulty they had with job creation. I wonder if sea hatcheries would not be for a lot of communities along the coast a good opportunity for job creation. We could then build, practically on the site, processing plants, and in this way, we could compete on the international market.

Presently in several countries, there is agriculture, pisciculture and we begin to find those products on the Canadian consumers' table. Do you not think that if you want to slow such a program for fear that a big multinational take control of it—To eliminate your fear, we could encourage the small communities along the coast, and in this way, we could be sure that the enterprise stay in Canadian hands.

M. Tickson: Commençons par séparer la pisciculture du saumon de l'aquiculture de reproduction des huîtres, des palourdes, des plantes marines, etc. Ce sont là deux choses très différentes. L'ostréiculture est déjà bien établie dans certaines régions. Nous avons également le même genre d'établissement pour les palourdes et bien d'autres espèces. Je crois que la prochaine espèce sera la bernacle. Mais dans le cas du saumon, c'est complètement différent. Il a un rapport direct avec le peuplement naturel qui nous préoccupe. La destruction des peuplements naturels ne représente rien de bon pour les ressources de saumons en soi.

Les petites collectivités n'ont aucun avantage à retirer d'un tel programme. Elles gagneraient beaucoup plus si nous améliorions les peuplements naturels de nos rivières. On m'a dit qu'il y a déjà eu en Colombie-Britannique 3,000 cours d'eau fréquentés par le saumon. Il y en a maintenant moins de 1,500. Je crois que vous pourrez trouver ces chiffres quelque part à l'intérieur de votre service de recherche, et vous pourrez ainsi vous rendre compte de la baisse considérable des dernières années, ainsi que du nombre de cours d'eau qui ont été détruits. Un programme de mise en valeur permettrait à ces cours d'eau de retrouver un certain niveau de production, ce qui permettrait de créer beaucoup plus d'emplois que ceux qui sont créés par les piscicultures dont il est question.

Nous avons jeté un coup d'oeil aux usines de la Union Carbide à Robertson River, près de Port Alberni, nous avons jeté un coup d'oeil à certains projets qui se font actuellement sur Sunshine Coast, et nous avons trouvé que ces piscicultures

[*Text*]

The processing part of it is not going to change from what is taking place with the wild stocks. When you gut a fish, you do it in the same way whether it is done from a hatchery or it is done from a river.

The Chairman: Mr. Tickson, that winds up our questioners. We would like to thank you very much for coming before us this afternoon with your brief. It has been very interesting and we have had some good questions and answers. We will be writing a report, and I am sure part of your brief will be incorporated in that report. Thank you very much, sir.

Mr. Tickson: Thank you for coming out here. I hope the committee comes out more often so we can have more input into the policy-making of the government. This is the first time the committee has come out in my lifetime in the industry that I can remember, and I am thankful for that. But next time give us a little more time so we can develop some of the technical points to a finer point than we were able to do in the six days we had.

• 1615

The Chairman: We will make that commitment. This is the first time in 25 years we have been out here but, if it is that long again, none of us will be facing each other across the table, I will guarantee. We will try to give more warning when we do come out again. Thank you very much.

Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I think one of the problems is that we wind up asking different questions about things. One member asks a question and then another member asks a question. From what I gather, there is quite a number of fishing harbours across Canada and there are paid individuals in those eastern Canadian ports.

Now, how they are paid or how it happens, we did not really get onto. There are apparently 29 paid individuals in western Canada, but we have it from Ken Broderson that the total figure for Canada is 341, which is broken down only for B.C. and the rest of the country. So it may be useful to have a look at the actual situation. I do not think it justifies the moorage or non-moorage question but we come up with these figures: Manitoba has 3, Ontario has 79; Quebec has 2; New Brunswick has 42; Nova Scotia has 73; P.E.I. has 40; and Newfoundland has 36. These people are apparently paid in some way or are commissioned, but only in B.C. are they salaried. I am not sure just how that process works.

Mr. Comeau made a valid point but I think it might be useful—rather than having me or Gerald asking the questions—for the committee to look at it, putting the question right and getting the amounts paid. Then we can get a really good, accurate view of that package. Would that be reasonable?

[*Translation*]

n'employaient que très peu de personnes. La partie transformation de ces piscicultures ne sera pas différente de ce qui se fait dans le cas des peuplements naturels. Qu'un poisson provienne d'une pisciculture ou d'une rivière, il est éviscéré de la même façon.

Le président: Cela met fin à nos questions, monsieur Tickson. Nous aimerions vous remercier infiniment de nous avoir présenté ce mémoire cet après-midi. Il a été très intéressant et nous a permis de poser quelques bonnes questions et de recevoir de bonnes réponses. Je puis vous assurer qu'une partie de votre mémoire sera incorporée dans le rapport que nous rédigerons. Merci beaucoup, monsieur.

M. Tickson: Merci d'être venus ici. J'espère que le Comité reviendra plus souvent, afin que nous puissions participer de façon plus active aux politiques du gouvernement. À ma souvenance, c'est la première fois que le Comité des pêches vient ici, et je vous en suis très reconnaissant. Mais la prochaine fois, donnez-nous un peu plus de temps que les six jours que vous nous avez accordés, afin que nous puissions élaborer davantage les points techniques.

Le président: Nous prenons cet engagement. C'est la première fois depuis 25 ans que nous sommes venus ici, mais si c'est aussi long la prochaine fois, aucun de nous ne sera ici, les uns en face des autres, je vous le garantis. Nous essaierons de vous prévenir plus longtemps à l'avance lorsque nous reviendrons. Merci beaucoup.

Monsieur Skelly.

M. Skelly: Monsieur le président, je crois que l'un des problèmes, c'est que nous finissons par poser des questions différentes au sujet des choses. Un membre pose une question et puis un autre pose une autre question. D'après ce que j'ai compris, il y a un bon nombre de ports de pêche au Canada, et il y a des personnes payées dans ces ports de l'Est canadien.

La façon dont ils sont payés ou la façon dont cela arrive, nous n'en avons pas vraiment parlé. Il y aurait 29 personnes payées dans l'Ouest du Canada, mais d'après Ken Broderson, le nombre total, au Canada, serait de 341, partagé entre, d'une part, la Colombie-Britannique et, d'autre part, le reste du pays. Il pourrait peut-être être utile de comprendre la véritable situation. Je ne crois pas que cela justifie la question du droit de mouillage ou non, mais nous avons ces chiffres: le Manitoba en a 3, l'Ontario 79; le Québec 2, le Nouveau-Brunswick 42, la Nouvelle-Écosse 73, l'Île-du-Prince-Édouard 40 et Terre-Neuve 36. Ces personnes seraient payées d'une manière ou d'une autre ou travailleraient à contrat, mais c'est seulement en Colombie-Britannique qu'ils sont des salariés. Je ne sais pas vraiment comment cela fonctionne.

M. Comeau avait un bon argument, mais je crois que cela pourrait être utile—plutôt que Gerald ou moi posions les questions—que le Comité y jette un coup d'oeil, pose la bonne question et s'arrange pour que les montants soient payés. Alors, nous pourrons véritablement avoir une vue d'ensemble précise de la question. Cela vous paraît-il honnête?

[*Texte*]

Mr. Comeau: Mr. Chairman, the reason I kept bringing this up was for the way the question was asked. Would you agree with me that the east coast moorage not getting charged and the west coast was getting charged? Would you agree with me that the east coast is getting preferential treatment? I wanted to get my reason on the record. I am not completely positive just what the reason is, so maybe what Ray is saying is probably correct. Let us just lay off of that until we do get to the bottom of it.

Mr. Skelly: I think the fact that it is there . . . but getting the information on the record is a valid point.

The Chairman: Mr. Gass.

Mr. Gass: Mr. Chairman, just to further that, I notice the figure Mr. Skelly has mentioned for P.E.I. is 79. I just might add that harbour masters from British Columbia are full-time, salaried persons who work a 40-hour week or whatever for 50 weeks of the year, minus a couple of weeks for holidays, and receive between $25,000 and $30,000 in salary.

I know that the 79 wharfingers in P.E.I. work on a commissioned basis. Some of them are harbour managers, if you like, with as many as seven boats; those people might receive $150 for the year. I think the highest-paid person in P.E.I. gets around $3,300 and he is the harbour master of a wharf or a cove that has probably 75 fishing boats.

There is quite a discrepancy between the amount of money a harbour master on the west coast receives and the amount of money a harbour manager on the east coast receives. There is a difference between a harbour manager and a harbour master. Mr. Comeau, we do have several harbour masters on the east coast. There is one at Summerside—Mr. Henderson can verify that—and there is maybe one in Halifax. In the larger ports, there are harbour masters but in the smaller, little fishing ports they are referred to as harbour managers or wharfingers.

Mr. Henderson: Yes, that is correct. Mostly all transport wharves, including the one in Summerside and Charlottetown and probably Georgetown, have a harbour master.

The others, as Mr. Gass correctly stated, are wharfingers but they return home. Their job is mainly to look after the wharf and make sure the garbage and one thing or another is taken out of there and to do a general maintenance of the harbour. I know of one person who gets $62 a year.

• 1620

Mr. Skelly: Mr. Chairman, there is one other aspect of this. I will then quickly end it. Tom was pointing out that Mr. Fraser was before the committee and spoke to this. He said the reasons for moorage and non-moorage were historic. He said they are not equitable and they are not fair. If we could find that quote, then the Minister may already be dealing with it. The information would be useful.

[*Traduction*]

M. Comeau: Monsieur le président, la raison pour laquelle je revenais toujours à la charge avec cette question concerne la formulation de la question. Seriez-vous d'accord avec moi pour dire que les droits de mouillage ne coûtent rien sur la côte est, mais sont chargés sur la côte ouest? Diriez-vous également que la côte est bénéficie d'un traitement préférentiel? Je voulais que cela soit inscrit au dossier. Je ne sais pas au juste quelle en est la raison; alors, peut-être que ce que dit Ray est exact. Mais n'en parlons plus pour l'instant, nous y reviendrons lorsque nous aurons vraiment été jusqu'au fond de la question.

M. Skelly: Je crois que le fait que cela soit là . . . Mais c'est un argument très valable que de vouloir que cette information soit inscrite au dossier.

Le président: Monsieur Gass.

M. Gass: Monsieur le président, j'aurais quelque chose à rajouter: M. Skelly a parlé de 79 pour l'Île-du-Prince-Édouard. J'aimerais simplement ajouter que les capitaines de port en Colombie-Britannique sont des salariés à plein temps qui travaillent 40 heures par semaine, ou à peu près, pendant 50 semaines de l'année, moins quelques semaines pour les vacances, et reçoivent entre 25,000$ et 30,000$.

Je sais que les 79 gardiens de quai de l'Île-du-Prince-Édouard travaillent à contrat. Certains d'entre eux sont en fait des responsables de port et de jusqu'à sept bateaux; ces personnes peuvent recevoir 150$ par année. Je crois que la personne la mieux payée à l'Île-du-Prince-Édouard reçoit environ 3,300$, et c'est le capitaine de port d'un quai qui accueille peut-être 75 bateaux de pêche.

Il y a une grande différence entre l'argent que reçoit un capitaine de port de la côte ouest et la quantité que reçoit un responsable de port de la côte est. Il y a une différence entre un responsable de port et un capitaine de port. Monsieur Comeau, nous avons plusieurs capitaines de port sur la côte est. Il y en a un à Summerside—M. Henderson peut vérifier ce que je dis—et il y en a peut-être un à Halifax. Dans les ports plus importants, il y a des capitaines de port, mais dans les ports de pêche plus petits, on les appelle des responsables de port, ou des gardiens de quai.

M. Henderson: Oui, c'est exact. La plupart des quais de transport, incluant celui de Summerside et de Charlottetown, et probablement de Georgetown, ont un capitaine de port.

Les autres, comme M. Gass l'a dit, sont des gardiens de quai, mais ils retournent chez eux. Leur principale tâche est de surveiller le quai et de s'assurer que les déchets sont enlevés, que toutes les choses sont à leur place et de faire un peu d'entretien général du port. Je connais une personne qui reçoit 62$ par année.

M. Skelly: Monsieur le président, il y a encore un autre aspect à cette question. Je terminerai là-dessus brièvement. Tom a souligné que M. Fraser a témoigné devant le Comité et a abordé le sujet. Il disait que les raisons présidant à l'imposition de frais de mouillage étaient historiques. Il disait également que la situation n'était pas équitable, qu'elle n'était pas

[*Text*]

The Chairman: We will get the information. Obviously we are comparing apples and oranges here in some cases, so we had better get to the bottom of it.

Let me now call to the witness stand Mr. Robert Cameron, please. Welcome, Mr. Cameron. I am sorry, I am not sure what you are going to be speaking to. I think it has to do with shellfish. Or was it shrimp? Shrimp. We will just have you give us your brief or your words and then we will have some questions and answers.

Mr. Robert E. Cameron (Individual Presentation): Thank you very much.

This is concerning the S-licence limitation and the redevelopment of a Barkley Sound small boat shrimp fishery. There was a historic shrimp fishery in the Barkley Sound area during the years 1960 to 1972. The fishery ended when the market for local shrimp collapsed as a result of the Alaska shrimp grounds being developed and flooding it with low-priced product.

In 1980 local boats decided to try and re-establish our fishery. It became apparent that, as a result of 1977 S-licence limitation, there were not enough qualified local fishermen available to participate in the fishery to establish continuity of production to allow marketing stability. Efforts to attract licensed boats from other areas met with indifferent success and ultimately ended in failure. Without exception, those fishermen have all returned to fishing grounds more accessible to their places of winter residence and have been totally absent from our winter fishery for over two years.

At the same time as local S boats were trying to tempt other S fishermen to the fishery I, on behalf of other local fishermen and myself, approached the DFO to correct the licensing anomalies and inequities created by the manner in which S-licence limitation was implemented. The course of action acceptable to the DFO was to appear before the Licence Appeal Board and state our claim. As there was nothing to be gained by people making multiple appearances, it was decided that I should go forth as a test case. Therefore, the first licence appeal hearing for unlicenced boats to enter this fishery was held on October 30, 1980. The Licence Appeal Board reached the decision that the appeal was "not something that should be considered by the board", and that it was a policy matter that should be considered by the department and referred the subject to the Director General.

As the production problems of our developing fishery were critical and the Director General had indicated that the department was reviewing its shrimp licence policy, a second meeting was arranged with the Licence Appeal Board on January 15, 1981. This time the Licence Appeal Board agreed

[*Translation*]

juste. Si nous pouvions trouver cette citation, le ministre pourrait traiter de la question. L'information serait utile.

Le président: Nous allons trouver ce renseignement. De toute évidence, nous additionnons des pommes et des oranges, ici, dans certains cas. Alors, nous aurions avantage à aller au fond des choses.

J'invite maintenant M. Robert Cameron à venir témoigner. Bienvenue, monsieur Cameron. Je suis désolé, je ne sais pas au juste de quoi vous allez nous entretenir. Je crois que cela a trait aux coquillages. Ou s'agit-il de crevettes? De crevettes. Nous allons vous laisser nous présenter votre exposé et nous passerons ensuite aux questions.

M. Robert E. Cameron (témoignage personnel): Merci beaucoup.

Mon exposé porte sur la limitation des permis S et de redéveloppement de la pêche à la crevette à partir de petites embarcations dans la baie Barkley. La pêche à la crevette était une sorte d'institution dans la région de la baie Barkley entre 1960 et 1972. La pêche a cessé lorsque le marché pour les crevettes locales s'est effondré par suite de l'exploitation des bancs de crevettes de l'Alaska et de l'inondation du marché par des produits à bas prix.

En 1980, les pêcheurs locaux ont décidé de reprendre leurs activités de pêche. Il est vite apparu que, par suite de la limitation des permis S de 1977, il n'y avait pas assez de pêcheurs qualifiés sur place pour participer à la pêche de façon à assurer une continuité dans la production et permettre la stabilité de la commercialisation. Les efforts visant à attirer des pêcheurs licenciés d'autres régions n'ont connu qu'un succès tout relatif et ont fini par échouer. Sans exception, ces pêcheurs sont tous retournés dans les pêcheries plus accessibles de leur lieu de résidence hivernal et ont donc été totalement absents de notre pêche d'hiver depuis plus de deux ans.

En même temps, comme les propriétaires de navires immatriculés S de l'endroit essayaient d'attirer d'autres pêcheurs S à la pêcherie, j'ai contacté, au nom des autres pêcheurs locaux et en mon nom propre, le MPO afin que soient corrigées les anomalies dans la délivrance des permis et les inéquités découlant de la façon dont les limitations de permis S étaient appliquées. La façon de procéder qui était acceptable pour le MPO consistait à se présenter devant la commission d'appel des permis et de lui soumettre nos revendications. Comme il ne servait à rien de se présenter plusieurs fois devant la commission, il a été décidé que j'irais seul, pour faire une cause type. Par conséquent, le premier appel visant à permettre aux navires non licenciés d'entrer dans cette pêcherie a été entendu le 30 octobre 1980. Le commission en est venue à la décision que cette revendication «ne relevait pas de sa compétence» et qu'elle était plutôt une question de politique qui devait être réglée par le ministère et a donc transmis la requête au directeur général.

Comme les problèmes de production de notre pêcherie en plein développement étaient sérieux et que le directeur général nous avait dit que le ministère était à revoir sa politique de permis de pêche à la crevette, une deuxième rencontre a été fixée devant la commission pour le 15 janvier 1981. Cette fois,

[*Texte*]

that there were inequities and that our aims to try and establish a fishery were being frustrated. They made a recommendation to the Minister that a shrimp trawl licence be granted. Unfortunately, they also recommended that the Minister hold the decision in abeyance until a new licensing policy be announced.

As Mr. LeBlanc had informed our local MP, Ted Miller, that the proposed legislation was to be in place by January 1, 1982, we felt we were at an impasse as far as licences were concerned for a considerable number of months. Because the local fishery was still suffering production problems, we asked the DFO to have permits issued as an interim vehicle to allow us to enter the fishery. Despite the fact that the north coast DFO had issued 71 permits for their area in 1979 to correct the same licensing shortcomings we were protesting, we met resistance. The south coast area managers did not want to acknowledge that permits to fish had been issued anywhere, and they certainly did not want to issue them in their area. The managers questioned the legality of the north coast permits and said they were afraid they would be setting a dangerous precedent for other areas within their jurisdiction by issuing permits for Barkley Sound.

February 15, 1982, I received a letter from the Hon. Romeo LeBlanc advising me that his recommended approach to changing S-license limitation legislation had failed to be supportable within the powers of the Fishery Act, and that "we are working out an alternative approach that will consider not only yourself but the other fishermen that will be needed to make your local shrimp fishery viable".

We decided that patience was our only course of action and sat tight until the fall of 1982 shrimp season. After being in contact with various and sundry personnel in Vancouver and getting nowhere, I telephoned Ottawa early in September. I was referred to Mr. R. McLeod, a deputy aid to Mr. LeBlanc. At last we had found the proper person to get action from. Mr. McLeod was enthusiastic, saw no reason why permits should not be issued as an interim vehicle, and said he would get to work on our problem right away. As a gesture of support, our fellow fishermen with "S" tabs with whom we would be fishing wrote strong letters to Mr. McLeod urging prompt positive action.

• 1625

The south coast management staff decided that a circular should be sent to all existing "S" licence holders, asking their future fishing plans and their opinions for or against issuing of permits before taking any action that would solve our problems. The questionnaire was sent out; the results, while not made public, must have been either favourable or inconclusive, as "permits for scientific purposes" were issued on November 29, 1982.

[*Traduction*]

la commission a admis qu'il y avait des cas inéquitables et que notre objectif de créer une pêcherie était contrecarré par cette situation. La commission a fait une recommandation au ministre afin que nous soit accordé un permis de chalut à crevettes. Malheureusement, elle a également recommandé que le ministre suspende toute décision jusqu'à ce qu'une nouvelle politique concernant la délivrance de permis soit annoncée.

Comme M. LeBlanc avait informé notre député, M. Ted Miller, que la législation proposée serait en place le 1er janvier 1982, nous nous sommes retrouvés dans une impasse pour ce qui est d'obtenir des permis pendant de longs mois. Comme la pêche locale connaissait toujours des problèmes de production, nous avons demandé au MPO de nous octroyer des permis provisoires afin de nous permettre de commencer nos activités. Malgré le fait que la section de la côte nord du MPO avait octroyé 71 permis pour sa région en 1979 afin de corriger les lacunes de la politique que nous dénoncions, nous avons rencontré une certaine résistance. Les directeurs de la région de la côte sud ne voulaient pas admettre que des permis de pêche avaient été délivrés et ne voulaient pas non plus en délivrer dans leur région. Les gestionnaires mettaient en question la légalité des permis délivrés sur la côte nord et disaient avoir peur que cela ne crée un dangereux précédent pour les autres régions relevant de leur compétence si l'on délivrait des permis dans la baie de Barkley.

Le 15 février 1982, j'ai reçu une lettre de l'honorable Roméo LeBlanc m'avisant que l'approche qu'il recommandait pour changer les restrictions de délivrance des permis S ne pouvait s'appuyer sur la Loi sur les pêcheries et que: «nous sommes à mettre au point une autre approche qui tiendra compte non seulement de votre situation, mais des autres pêcheurs dont vous aurez besoin pour rendre votre pêcherie viable».

La patience semblait donc notre seul moyen d'action, et nous avons attendu jusqu'à la fin de la saison de pêche à la crevette de 1982. Après avoir communiqué avec de nombreuses personnes à Vancouver et n'en être arrivé à rien, j'ai téléphoné à Ottawa au début de septembre. On m'a dit de m'adresser à M. R. McLeod, un adjoint de M. Leblanc. Au moins, nous avions trouvé la bonne personne à qui parler. M. McLeod était enthousiaste, ne voyait aucun empêchement à la délivrance de permis temporaires et nous a dit qu'il allait s'atteler à la question immédiatement. En guise de geste d'appui, les pêcheurs avec qui nous entendions pêcher ont écrit à M. McLeod, le pressant de passer rapidement à l'action.

Le personnel de gestion de la côte sud a décidé qu'une circulaire devait être envoyée à tous les détenteurs de permis «S» afin de connaître leurs futurs plans de pêche, ainsi que leur opinion sur la question de la délivrance de permis, avant de prendre toute mesure visant à résoudre notre problème. Le questionnaire a été envoyé et les résultats, bien qu'ils n'aient pas été rendus publics, doivent avoir été soit favorables, soit peu concluants, puisque «des permis pour fins scientifiques» ont été délivrés le 29 novembre 1982.

[*Text*]

From the time of issue until the present, the wording of the permits with regard to area fishing has not changed. Our interpretation of the wording was to allow fishing for shrimp in area 23 and sub-areas 23-1 to 23-7 inclusive, and that no fishing was to be permitted in the Trevor Channel and sub-areas 23-8, 9 and 10. We were not particularly happy that there were areas closed to us that were open to "S" boats, but as these permits were an interim permission to fish and our production was needed, we accepted them with a spirit of goodwill.

We patiently carried on until the late fall of this year, when we finally found shrimp stocks of a strength similar to the historic fishery. We barely got organized to fish the rediscovered resource when officers of the DFO ship *Tanu* arrested myself and another permit fisherman while we were fishing. We were charged with trawling for shrimp while not being licensed with a valid "S" tab.

It turns out that portions of area 23 have been redesignated, unbeknownst to us, and that the portion we were fishing was now called, by the enforcement branch, 123. It is interesting to note that the statistical branch of the DFO is still designating this area as being 23. While we questioned the goodwill of arresting us without worning, we became even more concerned when a fisheries public notice was published specifically excluding we permit boats from the waiving of the scheduled closure of the area in contention.

We composed and sent a telepost to the Minister of Fisheries on March 5, 1985, asking him to intercede on our behalf to ensure that we permit fishermen be granted equal treatment to the "S" boats of our area and that we be allowed to fish alongside them. On March 18, I visited the south coast division offices in Nanaimo and was told there had been no change to the permits to allow us to fish 123, and that none would be made without formal application. I was also told that changes to the permit might have to wait while once again all "S" licence holders were canvassed for their opinion and that perhaps we may have to wait for the results of the survey of this area by biologists, tentatively scheduled for April or May. I was also told we were liable not to get our desired wording change at all.

This, then, is where matters now stand. It is a situation all too similar to the one we faced in 1982, prior to finding Mr. McLeod to champion our cause. We are dependent upon the largess of the south coast DFO for our right to participate in this fishery, which we have helped to re-establish. It is the south coast DFO managers who will determine if our permits will be reworded to cover the productive fishing grounds, and we do not know where we stand with them.

[*Translation*]

Depuis la date de délivrance jusqu'à aujourd'hui, le libellé des permis en ce qui a trait à la zone de pêche n'a pas changé. Notre interprétation était que la pêche à la crevette nous était permise dans la région 23 et les sous-régions 23-1 à 23-7 inclusivement et que toute pêche était interdite dans le chenal Trevor et les sous-régions 23-8, 9 et 10. Nous n'étions pas particulièrement enchantés du fait que certaines régions nous étaient interdites, alors qu'elles étaient ouvertes aux navires «S», mais comme ces permis n'étaient qu'une autorisation temporaire de pêcher et que nous devions produire, nous avons fait preuve de bonne volonté et nous avons accepté la situation.

Nous avons patiemment poursuivi nos démarches jusqu'à la fin de l'automne de cette année, où enfin les stocks de crevettes ont atteint une abondance semblable à la situation passée. Nous venions tout juste de nous organiser pour pêcher ce nouveau stock lorsque des agents du navire *Tanu* du MPO m'ont arrêté, ainsi que d'autres pêcheurs détenant un permis, pendant que nous pêchions. Nous avons été accusés de chaluter des crevettes sans être détenteurs d'une immatriculation «S» valide.

Il semble que des secteurs de la région 23 aient été redésignés sans que nous en ayons été avisés et que le secteur dans lequel nous pêchions s'appelle maintenant, selon la direction de l'application de la loi, la région 123. Il est intéressant de remarquer que la direction de la statistique du MPO désigne toujours cette région comme la région 23. Bien que nous doutions de la bonne foi de ceux qui nous arrêtaient sans préavis, nous fûmes encore plus préoccupés lorsqu'un avis public des Pêcheries a été publié qui, bien qu'il levât la fermeture prévue de la région en litige, nous en excluait spécifiquement.

Nous avons composé avec la situation et avons envoyé par téléposte au ministre des Pêches, le 5 mars 1985, un message dans lequel nous lui demandions d'intercéder en notre faveur afin que l'on nous accorde un traitement égal aux pêcheurs «S» de notre région et que nous soyons autorisés à pêcher avec eux. Le 18 mars, je suis allé au bureau de la division de la côte sud, à Nanaimo, où on m'a dit qu'il n'y avait aucun changement dans les permis qui nous autorisaient à pêcher dans la région 123 et qu'aucun changement ne serait apporté sans une demande formelle. On m'a également dit que les changements aux permis pourraient devoir attendre encore une fois, jusqu'à ce que tous les détenteurs de permis «S» aient fait connaître leur opinion sur la question, et que peut-être nous aurions à attendre les résultats de l'enquête des biologistes dans cette région, prévus peut-être pour avril ou mai. On m'a également dit que nous risquions de ne jamais obtenir le changement de libellé que nous désirions.

C'est donc là qu'en est la question. C'est une situation qui ressemble par trop à celle que nous avons connue en 1982, avant de trouver en la personne de M. McLeod un défenseur pour notre cause. Nous dépendons des largesses de la division de la côte sud du MPO pour ce qui est de notre droit de participer à la pêche dans cette pêcherie que nous avons aidé à remettre sur pied. Ce sont les gestionnaires de la division de la côte sud qui décideront si nos permis seront reformulés afin de

[*Texte*]

The bureaucratic problems we are faced with are a result of the restrictive licensing policies of the DFO. Shrimp trawl licence limitation came into effect in 1977. Its original intent was for the control of the large vessel offshore drag fleet. To qualify a vessel for a licence in 1977, shrimp landings had to have been made in 1975 or 1976. Failing that, a licence could be recommended by the Licence Appeal Board if an historic landing of shrimp could be established or if an investment in shrimp trawl gear could be shown to have been made in 1976. This effectively excluded all those small boat fishermen who were unfortunate enough to be living in areas where there was not an established fishery at that time. How could they have landings for those years, and why would they purchase gear for a fishery that was nonexistent in that area? That licence limitation was inequitable is demonstrated by the demographic distribution of home addresses of the 168 registered vessel owners whose boats have "S" tabs in 1983; 79.7% are from the gulf area, 13% are north coast and only 7% are west coast. This distribution would be skewed even more, I am certain, if addresses could have been found for the 59 boats registered by "K" numbers as 57 of them have prefixes which indicate they are from the lower mainland and east coast Vancouver Island.

• 1630

The majority of licence holders are not using their privilege. In 1984, over 54% of validated vessels recorded no landings whatsoever. In fact, the active fishing fleet has grown to only 106, from 90 some odd boats, at the time of licence limitation in 1977. There are 129 unused licences. Although this would indicate that licences are available for sale, such is not the case. Licence transfer regulations are so restrictive that vessels would have to match size exactly and have the same licences, with the exception of the *S* privilege, to allow a feasible transfer. For example, of 235-S licences, only one is suitable for transfer to my own boat.

I, however, strongly protest the freeing up of transferability of licences as a band-aid solution to the licensing problem. I have four major reasons for this opinion.:

1. It does not redress the original inequity of licensing limitation. In effect, having to buy an existing licence would be in the nature of a penalty for owners of unlicensed boats to overcome in order to develop under-utilized stocks or develop new fisheries post-1977.

[*Traduction*]

couvrir des lieux de pêche productifs, et nous ne savons pas sur quel pied danser avec eux.

Les problèmes bureaucratiques auxquels nous devons faire face résultent des politiques restrictives de délivrance de permis du MPO. Les limites imposées à la délivrance de permis de chalut à crevettes sont entrées en vigueur en 1977. L'intention originale était de contrôler les gros vaisseaux de la flotte de chalutiers du large. Pour qu'un navire puisse obtenir un permis en 1977, des débarquements de crevettes devaient avoir été faits en 1975 ou en 1976. À défaut, la délivrance d'un permis pouvait être recommandée par la commission d'appel des permis, s'il pouvait être établi historiquement que des débarquements de crevettes avaient été faits ou qu'un investissement dans des engins de pêche au chalut à la crevette avait été fait en 1976. Cela exclut effectivement tous les pêcheurs propriétaires de petits bateaux qui ont eu la malchance de vivre dans ces régions où il n'y avait aucune pêcherie d'établie à l'époque. Comment pouvaient-ils en effet avoir des débarquements pour ces années-là, et pourquoi auraient-ils acheté des engins de pêche pour un secteur où il n'y avait pas de pêche? Le fait que les limitations de permis étaient inéquitables a été mis en évidence par la répartition des adresses des propriétaires des 168 navires de matricule «S» de 1983; 79.7 p. 100 des propriétaires étaient de la région du golfe, 13 p. 100 de la côte nord et seulement 7 p. 100 de la côte ouest. Je suis certain que la situation serait encore plus faussée si on avait trouvé les adresses des propriétaires des 59 navires de matricule «K», étant donné que 57 parmi eux ont des préfixes qui indiquent qu'ils habitent la partie inférieure du continent et la côte est de l'île de Vancouver.

La majorité des détenteurs de permis ne jouissent pas de leur privilège. En 1984, plus de 54 p. 100 des navires enregistrés n'ont déclaré aucune prise. En fait, la flottille de pêche «active» est passée à uniquement 106 bateaux, alors qu'elle comptait environ 90 navires au moment où la limitation de permis a été imposée en 1977. Il reste 129 permis non utilisés. Quoique la situation indique que des permis pourraient être vendus, cela n'est pas le cas. Les règlements relatifs au transfert des permis prévoient tellement de restrictions qu'il faudrait que les navires soient exactement de la même taille et de la même catégorie de permis, sauf en ce qui concerne les privilèges des matricules «S», pour que le transfert soit réalisable. Par exemple, parmi 235 permis de catégorie S, il n'y a qu'un permis qui pourrait être transféré à mon navire.

Toutefois, je m'oppose fortement à ce qu'on assouplisse les restrictions relatives au transfert des permis, ce qui consisterait à simplement soigner les symptômes du problème. Voici les quatre principales raisons que j'invoque:

1. Cela n'élimine pas les injustices commises au départ par les limitations de permis. En fait, l'obligation d'acheter un permis déjà délivré serait, en quelque sorte, une pénalité qui serait imposée aux propriétaires de bateaux non immatriculés afin de tirer partie des stocks sous-exploités ou d'exploiter les zones de pêche créées après 1977.

[*Text*]

2. Unless all size restriction was waived from S-licence transfer, there would be unnecessary vessel discrimination and inequity. A significant number of S-licences are incompatible for transfer to troll fleet boats.

3. There are 129 licences being held simply for their paper value. It is morally repugnant to allow an unintentional DFO lack of foresight to benefit parasitic speculators.

4. I do not see any reason why participation in a fishery of one local resource should predetermine who should be allowed to develop the same type of resource in another totally different area.

I would suggest that the Department of Fisheries and Oceans immediately institute a redress program encompassing the following points:

1. Establish a "use it or lose it" policy for all licensing or all fishing privileges.

2. Follow through with area licensing policy for terminal fisheries and resources that have limited movement.

3. Make area licences and permits non-transferable so that newcomers will have an equal opportunity to develop unused local resources.

4. Either give the Licence Appeal Board more latitude to recommend licences or set up a panel to adjudicate resource utilization.

To all intents and purposes, the mechanism has already been utilized by the Department of Fisheries and Oceans in the herring and the salmon fisheries to permit the first three suggestions. The fourth, I presume, would require legislation.

In conclusion, I would like to point out the Barkley Sound shrimp fishery as a case in point of the need for licence reform. Of all the present areas with a small boat shrimp fishery, we have the highest pound-day catch rate, yet our fishery is unstable because of DFO policy. Not only that, but we who helped develop this fishery are not being allowed to participate fully in the market we have helped to create. The permit holders ask you to use any influence you can to set licence reform to a speedy conclusion. The DFO has been studying this problem for six years. Surely by now they should be able to address the inequities and anomalies.

If I may, I would also like to read a letter from the Port Alberni Fisheries. This letter was to Mr. Ed Zyblut, who is manager of the Off-Shore Division:

Dear Sir:

We write to express our concern regarding the current status and scope of the Barkley Sound permit shrimp trawl boats. As you are aware, these permits were to be an interim

[*Translation*]

2. À moins d'éliminer toutes les restrictions relatives à la taille des navires pour le transfert des permis de catégorie S, cela provoquerait inutilement des cas de discrimination et d'injustice. Un nombre considérable de permis de catégorie S ne peuvent être transférés aux bateaux de la flottille de pêche aux lignes traînantes.

3. Environ 129 détenteurs conservent leurs permis simplement pour la valeur potentielle de ceux-ci. Il est moralement répugnant de permettre à des spéculateurs parasites de profiter de l'imprévoyance involontaire de Pêches et Océans.

4. Je ne vois aucune raison valable pour laquelle le choix des pêcheurs dans une région devrait déterminer le choix des pêcheurs dans une région totalement différente.

Je recommande que le ministère des Pêches et Océans mette immédiatement en oeuvre un programme de redressement prévoyant les mesures suivantes:

1. Adopter une politique selon laquelle tous les détenteurs de permis doivent jouir de leurs privilèges, sinon les perdre.

2. Appliquer la politique relative aux permis par région pour la pêche en estuaire, qui est soumise à des restrictions.

3. Interdire le transfert des permis par région et des autres permis pour que les nouveaux arrivés puissent, au même titre, exploiter les ressources locales inutilisées.

4. Donner plus de latitude à la commission d'appel des permis pour la recommandation des permis ou créer un comité chargé de prendre des décisions en matière d'utilisation des ressources.

En fait, Pêches et Océans a déjà eu recours à ce mécanisme pour la pêche au hareng et au saumon dans le cas des trois premières propositions. Je suppose qu'il faudrait adopter une loi pour la quatrième.

Pour conclure, j'aimerais citer comme exemple le cas de la pêche aux crevettes dans la baie de Barkley pour faire valoir le besoin d'une réforme du système de permis. Parmi toutes les zones actuelles possédant une petite flottille de bateaux de pêche des crevettes, nous avons le plus haut taux de primes (livre/jour), mais les conditions sont instables à cause de la politique de Pêches et Océans. En outre, nous, qui avons participé à la mise en valeur de cette pêcherie, n'avons pas l'occasion de profiter à part entière du marché que nous avons aidé à créer. Les détenteurs de permis vous demandent d'avoir recours à tous les moyens dont vous disposez pour procéder, sans tarder, à une réforme du système de permis. Pêches et Océans étudie ce problème depuis six ans. Il devrait sans doute être maintenant en mesure d'éliminer les injustices et les anomalies.

Si vous me le permettez, j'aimerais aussi vous lire une lettre des pêcheurs de Port Alberni. Cette lettre a été envoyée à M. Ed Zyblut, qui est le directeur de la Division de la pêche hauturière:

Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos préoccupations concernant les permis de pêche au chalut des crevettes dans la baie de Barkley. Comme vous le savez, ces permis ne devaient être qu'une mesure provisoire pour permettre la

[*Texte*]

measure pending licence reorganization to allow for the search and development for a locally based shrimp fishery.

Without government assistance, we have invested over $50,000 to establish this shrimp processing operation, along with a lot of time and effort. Our parent corporation, W. Babcock & Co. Ltd., has been active in the fish industry for three generations. The key personnel of our Port Alberni Fisheries Ltd. have the knowledge and assets of 39 years of experience in all facets in this field. Our short period of operation has clearly indicated the economically viable potential for expansion. One of the obvious benefits of expansion is employment, which is particularly important to the depressed area of Port Alberni, B.C.

We intend to maintain the shrimp operation year round and not just on a seasonal basis. An ample and assured supply of raw product is crucial to maintain the operations of this fishery. Evidence indicates that shrimp is present in the restricted areas 123-1 through 123-6 inclusive.

Due to a Department of Fisheries and Oceans decision, the present terms of the permit do not allow active permit fishermen to legally fish this area. These restrictions have severely curtailed half of the operational boats and, as a result, raw product stability has ceased to exist. We are aware that, out of 235 "S" licences, 59% are inactive. Our only consistent and reliable suppliers of raw product originate from the local Barkley Sound boats. We now have but one "S" licence boat fishing for us.

As you are aware, in prior years the demand for raw product in this area has been negligible. We have now provided the area fishermen with an opportunity to participate in the development of a local fishery. They have indicated their full support and commitment to this endeavour. The success of this enterprise would result in employment opportunities and numerous spinoff benefits that would be most advantageous to all concerned. The future of this fishery is dependent upon the permanent boats being issued "S" licences now, or by re-issuing permits allowing these boats to operate in Area 123, until such time as licence reorganization becomes a reality. To maintain operations, we request your assistance and consideration in clearing the way for this new local industry and utilization of under-harvested stock of shrimp.

The letter is signed "Sincerely yours, Port Alberni Fisheries Limited, Terry S. Babcock".

• 1635

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Cameron. A very detailed presentation, which not only presents a problem but a few solutions as well. It is good to see it. We will begin our questioning with Mr. George Henderson.

Mr. Henderson: Thank you, Mr. Chairman. This is not new to me. This particular case is, but you virtually have got

[*Traduction*]

réorganisation du système de permis et de trouver et développer une pêcherie de crevettes dans la région.

Sans l'aide du gouvernement, nous avons investi plus de 50,000$ et beaucoup de temps et d'efforts pour établir cette installation de transformation des crevettes. Notre société mère, la W. Babcock & Co. Ltd., existe depuis trois générations. Le personnel clé de Port Alberni Fisheries Ltd compte à son actif 39 années de connaissances et d'expérience dans le domaine. Notre courte période d'activités a clairement indiqué la rentabilité et les possibilités d'expansion de l'entreprise. L'avantage évident de l'expansion est l'emploi, atout particulièrement important pour la région de Port Alberni, en Colombie-Britannique, touchée par la crise.

Nous avons l'intention d'exploiter la pêche à la crevette toute l'année et non pas seulement sur une base saisonnière. Un approvisionnement abondant et certain en matière première est indispensable pour maintenir ces pêches en activité. On a la preuve qu'il y a des crevettes dans les zones restreintes 123-1 à 123-6 inclusivement.

En raison d'une décision du ministère des Pêches et des Océans, les conditions actuelles du permis n'autorisent pas les pêcheurs à pêcher légalement dans ces eaux. Ces restrictions ayant amputé la moitié des bateaux en exploitation, la stabilité de la matière première a du même coup cessé d'exister. Nous savons pertinemment que sur 235 permis de catégorie «S», 59 p. 100 sont inactifs. Les seuls fournisseurs de matière première sur lesquels on peut compter de façon constante sont les pêcheurs locaux de la baie de Barkley. Il n'y a plus maintenant qu'un seul bateau muni du permis «S» qui pêche pour nous.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'au cours des années antérieures, la demande de matière première dans cette zone a été négligeable. Nous venons maintenant de donner aux pêcheurs de cette zone la possibilité de participer au développement d'une pêche locale. Ils nous ont assurés de leur appui et de leur adhésion à cette entreprise, donc le succès est synonyme de création d'emplois et de nombreuses retombées des plus avantageuses pour toutes les personnes intéressées. L'avenir de ces pêches dépend du nombre de pêcheurs permanents qui reçoivent maintenant le permis de catégorie «S», ou encore de la délivrance de nouveaux permis autorisant ces bateaux à pêcher dans la zone 123, jusqu'à ce que la réorganisation des permis devienne une réalité. Afin de pouvoir maintenir cette activité, nous vous prions de nous aider à aplanir les difficultés que rencontre cette industrie locale et à utiliser ce stock de crevettes sous-exploité.

La lettre est signée: *Port Alberni Fisheries Limited*, Terry S. Babcock.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Je vous remercie, monsieur Cameron. Voici une communication très détaillée, qui présente non seulement les problèmes, mais aussi quelques solutions. C'est intéressant. Nous allons entamer notre période de questions avec M. George Henderson.

M. Henderson: Merci, monsieur le président. cette situation n'est pas nouvelle pour moi, quoique ce cas-ci le soit. Vous

[*Text*]

caught in the same trap that a lot of fishermen on the east coast have. Certainly anyway, those involved in the scallop fishery in the 1977 licence-policy change, which said that if you did not fish scallops for either of the two years previous, you lost your licence. There are, I think, 79 scallop fishermen in my own riding who got into that situation.

That has been changed, of course, now, but they are still going back to the same old policy, in so far as, if you did not get your licence, that was it. It certainly was a terrible situation, because what you were doing . . . well, I do not know about the shrimp fishery here in Barkley Sound, but what they were doing was forcing people to overfish with that sort of a policy. And I know we have fought it for years. This situation you are in is just identical.

I am wondering now if you have a figure on how many back-pocket licences are available out there. When I say "back-pocket" licences, I mean licences which are not used, but still could be put to use.

Mr. Cameron: There are 129. It is 54%.

Mr. Henderson: Of the total licences?

Mr. Cameron: Yes, 54% of the total licences, as of 1984.

Mr. Henderson: Can they be purchased by other fishermen and put back into production?

Mr. Cameron: Because of licence transfer restrictions or regulations, that becomes virtually impossible. If a boat has an A-licence—a salmon fish privilege—an S-licence, and any other licences on it, you have to buy the whole package to transfer. That is even if all you were interested in was the S-licence. The size has to be equal to the boat you wish to transfer it to, or larger. But because of the A-licence and other licences having to match up exactly, if you want to buy a shrimp licence, you are starting to look at mega-dollars just for a licence.

• 1640

Mr. Henderson: So the S-licence is basically a specific licence.

Mr. Cameron: Yes, very specific.

Mr. Henderson: It is specifically for fishing one species.

Mr. Cameron: That is right.

Mr. Henderson: Mr. Gass is well aware of this situation: it is the old bona fide fisherman versus the so-called commercial fisherman. That is what we have on the east coast. If you possess a lobster licence, then you are a bona fide fisherman, regardless. This is where the policy is no good, and it is something that this committee should really take a look at, because you may only fish three months a year but you are still

[*Translation*]

vous êtes laissé prendre au même piège que de nombreux pêcheurs de la côte est. Un certain nombre, en tout cas, parmi ceux qui pratiquaient la pêche aux pétoncles et ont eu à subir les changements de politique de 1977 relatifs aux permis. D'après ces modifications, si vous n'aviez pas été pêcheur de pétoncles au cours des deux années antérieures, vous perdiez votre permis. Il y a, me semble-t-il, 79 pêcheurs de ma circonscription électorale qui se sont trouvés dans cette situation.

Bien sûr, ces conditions ont maintenant changé, mais on retourne encore à la même bonne vieille politique, en ce sens que si vous n'obteniez pas votre permis, il n'y avait rien à faire. C'était certainement une situation épouvantable, parce que . . . Enfin, j'ignore ce qui se produit ici dans la baie de Barkley pour la pêche aux pétoncles, mais dans le cas dont je parle, cette politique forçait les pêcheurs à surexploiter les stocks. Et je sais que nous avons combattu cet état de fait pendant des années. Et vous voilà dans une situation semblable.

Je me demande si vous pourriez nous donner des chiffres sur le nombre de permis qui ne sont pas utilisés, bien qu'en circulation, et qui pourraient être réutilisés.

M. Cameron: Il y en a 129, c'est-à-dire 54 p. 100.

M. Henderson: Du nombre total de permis?

M. Cameron: Oui, 54 p. 100 du total des permis en 1984.

M. Henderson: Peuvent-ils être rachetés par d'autres pêcheurs et réutilisés?

M. Cameron: À cause des restrictions ou des règlements sur le transfert des permis, cela devient pratiquement impossible. Si un bateau détient un permis «A»—un privilège pour la pêche au saumon—un permis «S» et d'autres permis, il faut acheter toute la série pour obtenir le transfert. Même si le seul permis qui vous intéresse est celui de la catégorie «S». La taille du bateau doit être égale ou supérieure à celle du bateau faisant l'objet du transfert. Mais à cause du permis «A» et de tous les autres qui doivent correspondre exactement aux conditions, si vous voulez acheter un permis pour pêcher la crevette, cela signifie qu'il faut débourser beaucoup d'argent pour un simple permis.

M. Henderson: Donc, le permis S est fondamentalement un permis particulier?

M. Cameron: Oui, très particulier.

M. Henderson: Il est accordé uniquement pour la pêche d'une seule espèce.

M. Cameron: C'est exact.

M. Henderson: M. Gass est bien renseigné sur cette situation: c'est le bon vieux pêcheur officiellement reconnu, par opposition au pêcheur que l'on appelle commercial. C'est ce que nous avons sur la côte est. Si vous détenez un permis pour pêcher le homard, vous êtes un pêcheur reconnu, quoi qu'il en soit. C'est sur ce point que la politique n'est pas bonne et c'est vraiment un aspect sur lequel ce Comité devrait se pencher,

[*Texte*]

a bona fide fisherman. But then they have this other group of fishermen called "commercial fishermen", who, for instance, fish oysters. They make their total living out of fishing oysters, six months a year; and they are classed as "commercial licence". A commercial fisherman can buy the herring portion of a licence from a bona fide fisherman without buying the total operation—the lobster licence and everything—and that is the situation you are in.

Mr. Cameron: That is the same situation we are in.

However, I would really urge you not to pursue making the licences transferable, as opposed to re-looking at the whole licensing package. As I have said already, 129 licences are not being used, and it is honestly very morally repugnant to me that I should pay in the neighbourhood of $10,000 to somebody who is just sitting on a licence; sitting on a piece of paper. It is the Department of Fisheries and Oceans' mandate to regulate for an orderly utilization of resources for sustained yield, not to create a speculative market in licences or privileges.

Mr. Henderson: When you were making your suggestions, you said the first one was to establish the lose-it or use-it policy. That was the bloody policy that was in effect when we got into this situation in 1977. If you did not use it, you lost it—if you did not use it for the last two years. That is a situation I find repugnant too, inasmuch as it is so simple to get around. As I say, the smart guys get off.

Mr. Cameron: That is right.

Mr. Henderson: If they did not fish, for instance, scallops in 1976, and they knew this was coming—and some of them did know; I do not know by what means, but some knew through the bureaucracy, I am sure . . .

Mr. Cameron: Through the grapevine, yes.

Mr. Henderson: —they went out and they bought probably 25 or 30 pounds of scallops from another fisherman and sold them, got a slip, and that was it: they were talking to Fisheries. The ones who were going honest lost their licences.

When you have a limited resource, there is an economic sustainable yield and there is a maximum sustainable yield. At one time, of course, the maximum sustainable yield was very low in comparison with the economic sustainable yield. With the high cost of fishing today, that is reversed.

That is one area, Mr. Chairman, this committee in the next few months . . . we have a lot of things to do when we get back to Ottawa, and I do not want to pile something else on them, but it should be in that report that we take a complete review of the fishery licensing system in this country, with a view to trying to come up with something that is simplified and that

[*Traduction*]

parce que vous pouvez pêcher seulement trois mois par année et être toujours un pêcheur reconnu. Mais il y a cet autre groupe de pêcheurs appelés «pêcheurs commerciaux» qui, par exemple, pêchent les huîtres. La pêche aux huîtres qu'ils pratiquent six mois par année est leur gagne-pain; et ils détiennent un «permis commercial». Un pêcheur commercial peut acheter la partie d'un permis pour la pêche au hareng d'un pêcheur reconnu sans avoir à se porter acquéreur du titre entier—le permis pour la pêche au homard, et ainsi de suite—et c'est la situation dans laquelle vous êtes.

M. Cameron: C'est la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Toutefois, je vous exhorterais à ne pas continuer à permettre le transfert des permis, par opposition au réexamen de tout le processus de délivrance des permis. Comme je l'ai déjà dit, 129 permis ne sont pas utilisés, et c'est pour moi franchement très répugnant que je doive verser autour de 10,000$ à quelqu'un qui s'asseoit sur un permis; qui s'asseoit sur un bout de papier. Le ministère des Pêches et Océans a pour mandat de réglementer l'utilisation ordonnée des ressources en vue d'une production soutenue, et non de créer un marché spéculatif des permis ou des privilèges.

M. Henderson: Lorsque vous avez fait vos suggestions, vous avez dit que la première chose à faire consistait à établir une politique d'utilisation d'un permis, sans quoi le détenteur le perdrait. C'est cette même politique qui était en vigueur lorsque nous nous sommes empêtrés dans cette situation en 1977. Si vous ne l'utilisiez pas, vous le perdiez—si vous ne l'utilisiez pas pendant les deux dernières années. C'est une situation que je trouve répugnante également, en ce sens qu'il est trop simple de contourner les règles. Comme je l'ai dit, les rusés s'en tirent.

M. Cameron: C'est exact.

M. Henderson: S'ils ne pêchaient pas, par exemple, de pétoncles en 1976 et qu'ils savaient ce qui s'en venait—et certains d'entre eux le savaient; je ne sais pas par quel moyen, mais certains le savaient par l'intermédiaire de la bureaucratie, j'en suis sûr . . .

M. Cameron: Par le truchement de potins, oui.

M. Henderson: . . . ils faisaient en sorte d'acheter probablement 25 ou 30 livres de pétoncles d'un autre pêcheur et les vendaient, obtenaient un reçu, et ça y était: on parlait de pêches. Ceux qui restaient honnêtes perdaient leurs permis.

Lorsque vous avez une ressource restreinte, il existe un rendement économique soutenable et un rendement maximum soutenable. À un moment, bien entendu, le rendement maximum soutenable était très bas par rapport au rendement économique soutenable. En raison des coûts élevés de la pêche de nos jours, cette situation est inversée.

C'est un domaine, monsieur le président, que ce Comité, dans les prochains mois . . . Nous aurons beaucoup de choses à faire lorsque nous retournerons à Ottawa, et je ne veux pas nous surcharger, mais il devrait être indiqué dans ce rapport que nous révisons entièrement le système de délivrance des permis de pêche dans ce pays, en vue d'essayer de simplifier la

[*Text*]

makes some common sense. Actually, a change is what the department says it is trying to achieve, and that is good management of the fisheries; but they are doing it in the wrong way.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Obviously you have touched a nerve, Mr. Cameron.

Mr. Gass: My knowledge of the fishery is not quite as extensive as Mr. Henderson's, but it is primarily from the same area; it is from Atlantic Canada. But I am certainly aware of the problems Mr. Henderson has just mentioned, and the problem we had with our crab fishery. Prince Edward Island established, if you like, that there was a crab source just off Prince Edward Island and commenced to build crab huts and fish this stock and process it. Then the price went down. They did not use their licences because it was uneconomical, so they lost them.

• 1645

Our sister province just across the water, New Brunswick, got into the fishery. Then the Alaska king crab stock went down, and then the snow crab from the east coast became more profitable. As a result we have fishing boats from New Brunswick, just across the water, fishing within sight of the shores of Prince Edward Island and landing their catch on Prince Edward Island and trucking it back to New Brunswick for processing. But the island fishermen cannot fish because they did not use their licences; because they did not use their licences, they lost them. So it creates a problem.

The "use it or lose it" policy creates problems. As Mr. Henderson said, it does put extra effort on the fishery if everybody who has a licence has to use it or lose it. So there are down sides to almost everything you would suggest. The hip-pocket licence, as we call it on the east coast of Canada, is a term that is used for licences carried around in your wallet and never used.

You say there is a resource out there. The term you used, the "under-harvested stock of shrimp", that is a term we very seldom ever see, because most species in the fishery nowadays are over-harvested. But there is a stock out there in the sound, to your knowledge and belief, that could be utilized to supply income to fishermen and process plant workers in the area.

Mr. Cameron: Yes, that is right. I have provided a chart along with this. It is just off the mouth of Barkley Sound; it is just outside the surf line. To all indications it looks like it is a very substantial body of fish. However, we only have five boats that are actively fishing this area right now. The permanent fishermen are not allowed to fish it whatsoever.

Mr. Gass: What type of pressure, Mr. Chairman, do you think the stock that is there could withstand? How many boats do you think it could withstand? And how many jobs onshore would that provide if the department were to allow fishing in that area? How many boats could fish it without depleting the stock, and how many jobs and so on would this contribute to the shore workers?

Mr. Cameron: Well, on the shore worker side, the Port Alberni fisheries, which are virtually shut down right now

[*Translation*]

situation et d'arriver à une solution raisonnable. Actuellement, le ministère déclare qu'il essaie d'apporter un changement en vue d'une bonne gestion des pêcheries; mais il s'y prend mal.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Il est évident que vous avez touché un point sensible, monsieur Cameron.

M. Gass: Je ne connais pas les pêches autant que M. Henderson, mais c'est principalement la même région qui est en cause; c'est-à-dire la région atlantique du Canada. Mais je suis certainement conscient des problèmes que M. Henderson vient de mentionner et du problème que nous occasionne la pêche au crabe. On a établi qu'il existe une source de crabe à l'Île-du-Prince-Édouard et on a commencé à ériger des cabanes et de pêcher ce crabe et à le transformer. Alors les prix ont diminué. Les pêcheurs n'ont pas utilisé leur permis car ce n'était pas rentable et ensuite ils les ont perdus.

Le Nouveau-Brunswick est entré dans la pêche. Quand les stocks de crabe de l'Alaska ont diminué le crabe des neiges de la côte Est était plus rentable. Donc, les bateaux de pêche du Nouveau-Brunswick font leurs prises en face de l'Île-du-Prince-Édouard, ils les débarquent à l'Île-du-Prince-Édouard, et ils les transportent au Nouveau-Brunswick pour la transformation. Les pêcheurs de l'île ne peuvent pas pêcher car ils ont perdu leurs permis. Alors il y a un problème.

Cette politique de supprimer le permis s'il n'est pas utilisé crée des problèmes. Comme l'a dit M. Henderson, cela met de la pression sur la pêche si tous ceux qui détiennent un permis doit l'employer. Donc il y a des aspects négatifs à toutes vos suggestions. Ce permis de poche comme on l'appelle sur la côte Est s'applique aux permis qui sont mis en poche et jamais utilisés.

Vous dites que la ressource existe. Vous dites qu'il y a une sous-exploitation de la crevette, et c'est un terme que nous ne voyons pas souvent car il y a une surexploitation de la plupart des espèces de nos jours. Mais vous croyez qu'il existe un stock dans la baie qui pourrait être utilisé pour fournir des emplois aux pêcheurs et aux transformateurs de la région.

M. Cameron: Oui, c'est exact. J'ai fourni une carte pour le montrer. C'est à l'entrée de la Baie Barkley, au delà du ressac. Il semble y avoir une grande quantité de poissons. Nous n'avons que cinq bateaux qui pêchent dans cette région actuellement. Les pêcheurs permanents n'ont pas le droit d'y pêcher.

M. Gass: De combien de poissons s'agit-il, monsieur le président? De combien de bateaux s'agit-il? De combien d'emplois s'agit-il si le Ministère permettait la pêche dans cette région? Combien de bateaux peuvent pêcher sans épuiser les stocks, et combien d'emplois seront créés pour les travailleurs à terre?

M. Cameron: Pour ce qui est des travailleurs à terre, les pêches de Port Alberni sont presque fermées maintenant car

[*Texte*]

because they were depending upon permanent fishermen for their shrimp, were employing 12 to 14 people as shrimp shuckers. These people are completely unemployed right now. In the area in contention for fishing, there are only five permanent boats that have fished for the past three years. This is because we have not been able to attract more boats because there are not very many people crazy enough to go ahead and make a gear investment on the vague conditions the permits had within them.

Mr. Gass: On that point, Mr. Chairman, about gear investment, how much money are you talking about when you talk about gear investment, gearing up to go fishing shrimp?

Mr. Cameron: I have spent in the neighbourhood of $3,000 to $3,500.

Mr. Gass: Is that the maximum you have all spent?

Mr. Cameron: That is probably average.

Barkley Sound is going to be the forerunner. You have a commercial shrimp fishery right now on the north coast around the Prince Rupert area, in the gulf, the Fraser River area, and Barkley Sound, and that is it—a small-boat commercial fishery.

• 1650

We have all the rest of the inlet systems and the central coast that some day will need to be developed, and this licensing policy will not allow them to be developed.

Mr. Gass: Do the biologists in the department agree that this is an under-harvested stock?

Mr. Cameron: Yes, they do.

Mr. Gass: If they do, then I find it hard to accept that they will not allow more licences to fish it.

Mr. Cameron: It becomes a bureaucratic game. As the licence appeal board said, it is not within their jurisdiction to recommend . . . Well, at the first meeting they said this was not a matter they should be hearing and they referred the matter to the director-general.

I had a second meeting with them and managed to badger them into admitting that we were being thwarted and that they recommend a licence be granted, but that the Minister withhold announcing it until the licence policy be reorganized.

Mr. Gass: Is there a process in the department for licence review?

Mr. Cameron: For licence review, yes, but they have no authority to do anything. They can listen to you but they have no authority. They can recommend to the Minister. But the way licence limitation is worded right now, the Minister is not allowed to work out of the bounds of his constraints, his legal constraints. And this is what Romeo LeBlanc was trying to change; he was trying to change the legal constraints, and he was not able to do it.

[*Traduction*]

elles dépendent des pêcheurs permanents pour leurs approvisionnements en crevettes. Par le passé, elles ont employé 12 à 14 personnes pour écailler les crevettes, et ces personnes sont maintenant en chômage. Pour ce qui est de la région en question, il n'y a que cinq bateaux permanents qui aient pêché depuis trois ans. Nous ne pouvons pas attirer plus de bateaux car les gens ne veulent pas faire un investissement dans les engins de pêche à cause des incertitudes vagues sur le permis.

M. Gass: En ce qui concerne les engins de pêche, monsieur le président, combien cela coûte-t-il pour acheter des engins pour pêcher la crevette?

M. Cameron: J'ai dépensé environ 3,000$ à 3,500$.

M. Gass: Parlez-vous de maximum?

M. Cameron: C'est la moyenne.

La Baie Barkley est à l'avant-garde. Il existe actuellement une pêche commerciale à la crevette dans la côte nord près du Prince Rupert, dans le golfe, dans le fleuve Fraser, et dans la Baie Barkley—il s'agit d'une pêche commerciale à petits bateaux.

Il y a tout le reste des anses et de la côte centrale qu'il faudra développer un jour et cette politique en empêchera le développement.

M. Gass: Est-ce que les biologistes du ministère s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un stock sous-exploité?

M. Cameron: Oui, c'est le cas.

M. Gass: Si c'est le cas, je ne comprends pas pourquoi on n'accorderait pas plus de permis pour exploiter ce stock.

M. Cameron: Ca devient un jeu bureaucratique. Comme nous l'a fait comprendre la commission d'appel en matière de permis, ce n'est pas de leur compétence de recommander . . . En tout cas, à la première réunion, ils nous ont dit que ce sujet n'était pas de leur ressort et ils ont renvoyé toute la question au directeur général.

J'ai eu une deuxième rencontre avec eux et j'ai réussi à les mettre sur la sellette; ils ont avoué qu'on nous mettait les bâtons dans les roues et qu'ils recommandaient l'émission d'un permis, mais en soulignant que le ministre devrait en retarder l'annonce jusqu'à ce qu'on ait réorganisé toute la politique d'émission des permis.

M. Gass: Y a-t-il une méthode de révision pour ces permis au sein du ministère?

M. Cameron: Pour la révision en matière de permis, oui, mais personne n'a d'autorité pour faire quoi que ce soit. Ils peuvent vous écouter toute la journée, mais ils n'ont aucun pouvoir. Ils peuvent faire des recommandations au ministre. Mais à cause du libellé actuel en la matière, le ministre ne peut pas sortir des cadres de son mandat à cause des restrictions juridiques. Et c'est ce que Roméo LeBlanc essayait de changer; il essayait de faire disparaître les restrictions juridiques et il n'a pas réussi à le faire.

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Final question, Mr. Gass.

Mr. Gass: I come back to an earlier question. I do not believe you answered the question as to how many boats that stock could withstand.

Mr. Cameron: Right at the moment, we wish to add another five boats. These are the active permit boats that are in the area. There are no other boats that are indicating an interest to fish this stock.

Mr. Gass: Do you think that stock could withstand 5 boats or 10 boats or 15 boats?

Mr. Cameron: Oh, sure it could stand 5; it could stand 15. The historic fishery in this area supported 30 to 35 boats. This is the fishery that took place between 1960 and 1972.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Gass. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: I would still like to hang on for a minute. Does anybody else want to go?

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Yes, of course.

Mr. Skelly: It is bizarre, absolutely bizarre.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): We will give you some time to compose your thoughts on this.

Mr. Skelly: There is not an acceptable thought. The government ought to be moving to change it.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Mr. St-Julien.

M. St-Julien: Quelle est la valeur actuelle d'un permis de pêche aux crevettes?

Mr. Cameron: The shrimp fishing permits are free.

M. St-Julien: Merci.

Quelle est la situation actuelle en ce qui concerne les stocks de crevettes?

Mr. Cameron: The local stocks in the Barkley Sound area seem to be very healthy. It is principally the stocks that are occurring offshore in area 123 that are the healthiest.

M. St-Julien: Savez-vous quelle quantité de crevettes il y a?

Mr. Cameron: In area 123, the offshore area, it is not at all uncommon to make a harvest of 500 pounds for an hour and a half tow.

• 1655

M. St-Julien: Si certains pêcheurs n'utilisent pas leurs droits à cette pêche, est-ce que les stocks de crevettes sont actuellement sous-exploités?

• 1700

Mr. Cameron: The shrimp stocks are underutilized because there are not sufficient licenced boats within our area actually

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Schellenberg): Dernière question, monsieur Gass.

M. Gass: Je reviens à une question déjà posée. Je crois que vous n'avez pas répondu à la question concernant le nombre de bateaux que ces stocks pourraient faire vivre.

M. Cameron: À l'heure actuelle, nous voudrions rajouter encore cinq bateaux. Ce sont les bateaux, avec permis, qui sont actifs dans la région. Il n'y a personne d'autre qui se montre intéressé à cette pêche.

M. Gass: Croyez-vous que cette pêche pourrait être exploitée par 5, 10 ou 15 bateaux?

M. Cameron: Certainement que 5 bateaux pourraient l'exploiter; ça pourrait même aller jusqu'à 15. Historiquement, cette pêche, dans cette région, était exploitée par 30 à 35 bateaux. C'est une pêche qui se faisait de 1960 à 1972.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Gass. Monsieur Skelly.

M. Skelly: J'aimerais un instant ou deux de répit. Y a-t-il quelqu'un d'autre qui veut poser des questions?

Le président suppléant (M. Schellenberg): Oui, absolument.

M. Skelly: C'est bizarre, c'est même absolument bizarre.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Nous vous donnons quelques instants pour reprendre vos esprits.

M. Skelly: Il ne s'agit pas de reprendre ses esprits. Le gouvernement devrait se dépêcher pour tout changer ça.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Monsieur St-Julien.

Mr. St-Julien: What is the present value of shrimp fishing permits?

M. Cameron: Les permis de pêche aux crevettes, à l'heure actuelle, sont accordés gratuitement.

Mr. St-Julien: Thank you.

What is the present situation for shrimp stocks?

M. Cameron: Les stocks locaux dans la région de *Barkley Sound* semblent se porter très bien. Les stocks que l'on trouve au large, dans la zone 123, sont les mieux portants.

Mr. St-Julien: Do you know how much shrimp there is?

M. Cameron: Dans la zone 123, en haute mer, on ne trouve pas extraordinaire d'en pêcher 500 livres pour une drague d'une heure ou d'une heure et demie.

Mr. St-Julien: If some fishermen do not take out their licence rights for this species, are shrimp stocks now underutilized?

M. Cameron: Les stocks de crevettes sont sous-exploités parce qu'il n'y a pas suffisamment de bateaux avec permis

[*Texte*]

to fish them and there are not many people willing to make an investment for gear on the vague terms in which the permits are written up.

Mr. St-Julien: Thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): *Merci, monsieur St-Julien.*

Monsieur Joncas.

M. Joncas: Merci, monsieur le président.

J'aimerais continuer dans la même veine. Pouvez-vous me dire si le nombre des permis émis, c'est en fonction des ressources existantes?

Mr. Cameron: Can you define "delivered"? What do you mean by "delivered"?

No, we continue fishing whether we are making money or not. We do not necessarily make sense.

M. Joncas: Très bien. Vous avez dit tout à l'heure qu'il y avait actuellement 129 permis en circulation. Depuis combien de temps ce nombre existe-t-il? Depuis combien de temps y a-t-il 129 permis?

Mr. Cameron: No, there are 129 unused licences. There are in the neighbourhood of 20 permits.

M. Joncas: Une dernière question, monsieur le président.

Pourriez-vous nous donner quelques indications sur la qualité des crustacés en général? N'existe-t-il pas un problème de métaux lourds dans la chair des crustacés?

Mr. Cameron: No, there are no problems with contaminants in the waters at the mouth of Barkley Sound.

M. Joncas: Merci beaucoup.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): *Merci, monsieur Joncas.*

Mr. Skelly, are you ready for a line of questioning? We have run out of government questioners.

Mr. Skelly: Actually we were having quite an interesting discussion on the history of this fiasco, and I think there is some very interesting telling in the history overall of how you came into this predicament. I honestly do not think I have any questions, Mr. Chairman. It looks to be a fairly complicated program, but what has happened just does not make any sense. It looks like a good number of fishermen have been strapped into this crazy situation by an historical situation that really should be changed. I am not sure at this point in time how you can develop a system that would be flexible enough to meet the needs but still get rid of irrational things like this. That is my only comment, other than to assure you that we are going to have a really good look at this thing.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Mr. Skelly . . .

Mr. Skelly: Have you actually been . . . ?

[*Traduction*]

dans notre région à l'heure actuelle pour les pêcher et il n'y a pas suffisamment de pêcheurs qui soient prêts à investir dans cette pêche à cause du libellé trop vague des permis.

M. St-Julien: Merci beaucoup.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur St-Julien.

Monsieur Joncas.

Mr. Joncas: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to continue in the same vein. Could you tell me if the number of licences delivered depends on existing resources?

M. Cameron: Pouvez-vous définir «delivered»? Que voulez-vous dire par «delivered»?

Non, nous continuons de pêcher que nous fassions de l'argent ou non. Nous n'agissons pas nécessairement de façon tout à fait logique.

Mr. Joncas: Fine. You said before that there were presently 129 permits in circulation. How long have these permits been in use? How long have there been 129 permits?

M. Cameron: Non, il y a 129 permis qui ne servent pas. Il y en a une vingtaine environ qui servent.

Mr. Joncas: One last question, Mr. Chairman.

Could you give us some indications on the quality of these crustations in general? Is there not a problem with heavy metals in the crustations themselves?

M. Cameron: Non, il n'y a pas de problème de contamination dans les eaux à l'embouchure de Barkley Sound.

Mr. Joncas: Thank you very much.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Joncas.

Monsieur Skelly, vous voulez passer à vos questions? Nous n'avons plus d'intervenant du côté du gouvernement.

M. Skelly: À vrai dire, nous sommes engagés dans un débat très intéressant concernant l'historique de tout ce fiasco et je crois que nous trouverons très intéressante la petite histoire de tout ce salmigondis. Franchement, monsieur le président, je ne crois pas avoir de question à poser. Cela semble très compliqué, mais ce qui se passe est sans commune mesure avec la réalité. Il semble qu'un bon nombre de pêcheurs se retrouvent malgré eux dans cette situation aberrante pour des raisons historiques que l'on devrait s'empresser de corriger. A l'heure actuelle, je ne vois pas comment on pourrait mettre sur pied un système qui serait suffisamment souple pour répondre aux besoins de tous, tout en nous permettant de faire disparaître des situations aussi irrationnelles. C'est là mon seul commentaire sauf pour vous dire qu'il nous faudra vraiment scruter toute cette histoire à la loupe.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Monsieur Skelly . . .

M. Skelly: Est-ce que vous avez . . .

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): No, I have not, but I have never seen you without a question in reserve.

Mr. Skelly: Sometimes a brief is stated so succinctly and so cogently that questions are not necessary. It is obvious that the government told you at some point: Trust us; we are here to help you.

Mr. Gass: Mr. Chairman, the process of correcting the problem is so complicated that it would take a really in-depth study . . .

An hon. member: Not another study.

Mr. Gass: —by this committee. The problem is much deeper. Mr. Henderson and I and Mr. Skelly were discussing this. It started on the east coast. There are some real absurdities in the licensing policy. There really has to be an in-depth study, by us, if you like, to see how we are going to remove all the problems and be fair with the fishermen. This is one species, one area, and one problem, but there are many, many problems in the licensing policy that really have to be looked at.

• 1705

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Well, Mr. Cameron, you have just heard from the Parliamentary Secretary to the Minister of Fisheries and Oceans that he sees this indeed as a high priority. Did you want a few minutes just to wrap up, sir?

Mr. Cameron: No, I think you have asked all the questions. I would like to see something happen very quickly. Obviously we are tied to the float, not being able to fish the stock. Any recommendations you make, I hope you make them public. I am getting a wee bit fed up with DFO making recommendations within house and keeping them quiet and to themselves.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): I am sure your Member of Parliament would be happy to provide the recommendations that come from this committee to you.

Thank you, Mr. Cameron, for appearing here today.

Mr. Cameron: Thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): All right, colleagues, we will now call upon Seastar Resources Corporation as our final witness before the break. We are coming back after supper, and we will be meeting until about 11 o'clock tonight.

We will go to Mr. Ward Griffioen first to introduce his colleagues.

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Schellenberg): Non, je n'ai pas, mais je ne vous ai jamais vu sans une petite question supplémentaire en réserve.

M. Skelly: Parfois un mémoire est rédigé de façon tellement concise et tellement claire qu'il n'est pas nécessaire de poser de question. De toute évidence, le gouvernement, à une certaine époque vous a dit: fiez-vous à nous; nous sommes ici pour vous aider.

M. Gass: Monsieur le président, ce qu'il faudrait faire pour régler le problème est tellement compliqué qu'il faudrait une autre étude . . .

Une voix: Pas une autre étude.

M. Gass: . . . très détaillée qu'on pourrait confier à votre Comité. Le problème est beaucoup plus profond. M. Henderson, moi-même et M. Skelly en parlions justement. Cela a commencé sur la côte est. Il y a de véritables absurdités dans toute cette question de politique entourant l'émission de permis. Il faut vraiment qu'il y ait une étude en profondeur, que ce soit effectué par nous, si vous voulez, pour voir comment nous allons résoudre tous les problèmes tout en étant justes envers les pêcheurs. Nous avons ici une seule espèce, une seule région et un seul problème, mais il y a énormément de problèmes dans tout le domaine de l'émission des permis qu'il nous faut vraiment étudier.

Le président suppléant (M. Schellenberg): En tout cas, monsieur Cameron, vous venez tout juste d'entendre ce qu'avait à dire le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Océans et vous constatez que, pour lui, cette question est on ne peut plus prioritaire. Voulez-vous encore quelques secondes pour nous faire un petit résumé, monsieur?

M. Cameron: Non, je crois que vous avez posé toutes les questions qu'il fallait. J'aimerais qu'on fasse quelque chose très vite. De toute évidence, nous sommes encore à l'ancre puisque nous ne pouvons faire cette pêche. J'espère que toutes vos recommandations seront rendues publiques. Je suis un brin fatigué de voir que le ministère des Pêches et Océans fait toutes sortes de recommandations qu'il garde ensuite chez lui entourées du plus grand secret.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Je suis sûr que votre député serait heureux de vous faire connaître les recommandations que fera notre Comité.

Merci, monsieur Cameron, d'être venu nous rencontrer aujourd'hui.

M. Cameron: Merci beaucoup.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Bon, chers collègues, nous entendrons maintenant *Seastar Resources Corporation* et ce sera notre dernier témoin avant la pause. Nous revenons après le souper pour nous réunir de nouveau jusque vers 23 heures.

Nous passons donc à M. Ward Griffioen qui nous présentera ses collègues.

[*Texte*]

Mr. Ward Griffioen (Operations Manager, Seastar Resources Corporation): I am Ward Griffioen, the Operations Manager of Seastar Resources; beside me is Franco Ceconi, the president.

I would like to tell you that this proposal is on aquaculture, and you have heard many commentaries in regard to this. It is endorsed by the B.C. Salmon Farmers' Association. Due to a lack of communication we did not know about this meeting. The B.C. Mariculture Association did not have time to present a brief, so I present this brief on my own behalf. I did have time, however, to get total endorsal by the B.C. Salmon Farmers' Association. Appendix IV is a letter from the Salmon Farmers' Association, in which they write that they regret they were not invited to present a brief. I know the Mariculture Association, of which I am the president, was not invited either, but I am a member of their association and I can speak on their behalf.

With your approval, Mr. Chairman, I would like to tell a little bit about myself and my background before I get into the brief.

This is page 6, appendix I. I am Operations Manager of Seastar Resources Corporation, which is a public company involved in aquaculture ventures. I am also President of B.C. Mariculture Association. I am seeking input into the federal fisheries policy and into regulation changes, which are necessary to develop the aquaculture industry in B.C. and guarantee its prosperity.

• 1710

I have been technically involved in aquaculture projects on the west coast of Canada since 1972, when I started working on a pilot research salmon farm at the Pacific Biological Station in Nanaimo. In 1978 I left the government services when funding was cut to a minimum and when it looked like hatchery contracting might come in, which was a Liberal promise at the time. I started my own company, and on numerous occasions I tried to introduce changes to the federal Salmonid Enhancement Program, not only so it could meet its enhancement targets but also to reduce the cost of salmonid enhancement production through contracting to private industry.

There were many reports, letters and proposals, which are on file in DFO and which testify to my attempts, with litle result to date, about making improvements to the enhancement program. For example, in 1981 I put a comprehensive proposal, which was an unsolicited proposal, to start a self-sustaining salmonid enhancement aquaculture development project at Clayoquot Sound. This was put forth by a group of Pacific rim fishermen and myself. The Hon. Mr. Fraser criticized the rejection of this proposal to the then Minister of Fisheries, Romeo LeBlanc, without result, and this is contained in appendix III. There is a letter from Mr. Fraser to myself and to the Hon. Romeo LeBlanc actually questioning

[*Traduction*]

M. Ward Griffioen (gérant des Opérations, *Seastar Resources Corporation):* Je suis Ward Griffioen, gérant des Opérations de *Seastar Resources*; à côté de moi se trouve Franco Ceconi, le président.

J'aimerais vous dire que cette proposition porte sur l'aquaculture et vous avez entendu pas mal de commentaires à ce propos. La proposition porte l'aval de la *B.C. Salmon Farmers' Association.* À cause d'une lacune dans nos communications, nous n'étions pas au courant de la présente réunion. La *B.C. Mariculture Association* n'avait pas le temps de présenter un mémoire et je présente donc le présent mémoire à titre personnel. Cependant, j'ai eu le temps d'obtenir l'aval de la *B.C. Salmon Farmers' Association.* À l'Annexe IV, se trouve une lettre de la *Salmon Farmers' Association* où vous verrez qu'ils font connaître leur regret de ne pas avoir été invités pour présenter un mémoire. Je sais que la *Mariculture Association*, dont je suis le président, n'a pas été invitée non plus, mais je suis membre de leur association et je puis parler en leur nom.

Avec votre approbation, monsieur le président, j'aimerais vous en dire un peu plus long sur moi-même avant de présenter le mémoire.

Page 6, Annexe I. Je suis gérant des Opérations de *Seastar Resources Corporation*, qui est une société publique qui s'occupe d'aquaculture. Je suis aussi présent de la *B.C. Mariculture Association.* Je cherche à faire connaître nos idées en matière de politiques fédérales sur les pêches et aussi en matière de modifications au règlement, le tout étant nécessaire pour assurer l'avenir de l'aquaculture en Colombie-Britannique et de garantir sa prospérité.

Techniquement, je m'occupe de projets en aquaculture sur la côte ouest du Canada depuis 1972 et j'ai d'abord travaillé à un projet pilote piscicole de recherche en salmonidés à la station biologique du Pacifique à Nanaimo. En 1978, J'ai quitté le service du gouvernement lorsque le financement a été réduit à un minimum et qu'il semblait qu'on accorderait peut-être des contrats en pisciculture, ce qui était une pomesse du parti libéral à l'époque. J'ai mis sur pied ma propre compagnie et à de nombreuses reprises j'ai essayé de faire apporter certaines modifications au programme fédéral des mises en valeur des salmonidés non seulement afin que ce programme puisse réaliser ses objectifs de mise en valeur, mais aussi afin de dimunuer le coût du programme de mise en valeur des salmonidés en faisant intervenir des contrats du secteur privé.

Il y a eu beaucoup de rapports, de lettres et de propositions qui sont dans les dossiers du ministère des pêches et océans et qui témoignent de toutes les tentatives, dont les résultats ont été minces jusqu'à ce jour, concernant les améliorations proposées au programme de mise en valeur. Par exemple, en 1981, j'ai présenté une proposition globale, de ma propre initiative, pour mettre sur pied un projet financièrement autonome de développement piscicole pour la mise en valeur des salmonidés à *Clayoquot Sound.* C'est une idée qui a été proposée par un groupe de pêcheurs du Pacifique et moi-même. L'honorable M. Fraser avait critiqué le rejet de cette proposition par le ministre des pêches à l'époque, Roméo

[*Text*]

why this proposal was not supported by the Salmonid Enhancement Program. I just included that for general information.

I received an invitation by the Southern Southeast Alaska Regional Fishermen Association to establish their ocean ranching program in 1978-79. I actually went up there and utilized a lot of the techniques I had proposed to DFO and were not approved. I was able to establish there a vital, economically sound enhancement program from 1978 to 1984. This program in southeast Alaska, which is non-profit and run by the fishermen, is meeting its enhancement target and cost recovery objectives, and the fishermen in this region are now firm proponents of hatchery technology. The program presently serves as a coast-wide example of the proper use of salmon hatcheries by the main user group of the resource at no long-term costs to the taxpayers.

In 1984 I returned to British Columbia for family reasons and I joined Seastar Resource Corporation, which is a publicly funded company. I am presently involved in the fast developing aquaculture industry and have recently been elected president of the Mariculture Association in B.C. In this latest role, I am serving the industry on provincial and federal levels, and this brief to your standing committee may testify to this.

I would like to go to page 1 now. I have a kind of summary under major points and I would like to go through that.

I feel that many of the problems experienced by the aquaculture industry arise from the lack of a stated clear policy directed to developing an aquaculture industry in British Columbia. That is being said and it is being suggested, but there are other people reacting to it and there is no policy in place.

Such a policy should provide for a number of things. First, it should provide for a recognized agency within the Pacific region for serving and assisting fish farmers. It should remove the conflict between SEP activities and directives while recognizing the needs of both SEP and aquaculture. It should ensure the provision of adequate seed supply, which is the industry's raw product, by establishing a prioritized access to seed stock at fair prices. It should examine, and where possible alleviate, unreasonable regulations that inhibit the practice of aquaculture.

• 1715

It should also ensure ongoing research to support the development of fish farming, provide appropriate extension services, provide whatever options are available in ocean brood stock alternatives by making it possible for private hatcheries

[*Translation*]

LeBlanc, sans résultat et cela se trouve à l'annexe III. Il y a une lettre de M. Fraser à moi-même ainsi qu'à l'honorable Roméo LeBlanc lui demandant pourquoi on n'en avait pas tenu compte dans le cadre du programme de mise en valeur des salmonidés. Je vous parle de cela tout simplement à titre de renseignement général.

J'ai été invité par la *Southern Southeast Alaska Regional Fishermen Association* pour mettre sur pied leur programme d'élevage océanique en 1978-1979. Je suis allé les voir et je me suis servi de beaucoup de techniques que j'avais proposées au MPO mais qui n'avaient pas été approuvées. J'ai réussi à créer là un programme de mise en valeur vital et économiquement rentable de 1978 à 1984. Ce programme est en vigueur dans le sud-est de l'Alsaka, c'est un programme sans but lucratif, ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui voient à son fonctionnement, le programme réalise ses objectifs de mise en valeur et de recouvrement des frais et les pêcheurs de cette région sont aujourd'hui des enthousisates de la technologie piscicole. À l'heure actuelle, on se sert de ce programme à titre d'exemple pour montrer comment ceux qui exploitent la ressource peuvent se servir à bon escient de la pisciculture des salmonidés sans que cela n'implique un coût à long terme pour le contribuable.

En 1984, je suis revenu en Colombie-Britannique pour des raisons de famille et j'ai rejoint *Seastar Resource Corporation* qui est une société financée publiquement. À l'heure actuelle, je suis engagé dans l'industrie de l'aquaculture, qui connaît un essor rapide et j'ai récemment été élu président de la *Mariculture Association* en Colombie-Britannique. Dans ce dernier rôle, je sers cette industrie au niveau fédéral et provincial et le mémoire que je présente à votre comité le montre bien.

J'aimerais passer à la page 1. J'ai une sorte de résumé des questions principales et j'aimerais les passer en revue.

Je crois que beaucoup des problèmes que connaît l'industrie aquicole viennent de ce qu'il n'existe aucune politique claire concernant le développement de cette industrie en Colombie-Britannique. C'est ce que l'on dit et prétend, mais il y a d'autres avis et il n'y a pas de politique établie.

Une telle politique devrait prévoir un certain nombre de choses. Tout d'abord, on devrait prévoir un organisme reconnu, à l'intérieur de la région du Pacifique, pour servir et aider les pisciculteurs. Cela ferait disparaître le conflit qui existe entre les activités et directives du PMSV tout en reconnaissant les besoins et du PMSV et de l'aquiculture. On devrait assurer ainsi l'approvisionnement en stock adéquat de semence, ce qui est le produit brut de cette industrie, en établissant accès prioritaire aux stocks de semence à des prix équitables. Elle devrait servir à étudier et, là où c'est possible, alléger le fardeau de certains règlements déraisonnables qui nuisent à la pratique de l'aquaculture.

Cette politique devrait aussi servir à assurer l'existence continue de la recherche pour encourager l'expansion de la pisciculture; des services d'extension adéquats; le remplacement des stocks géniteurs en provenance de l'océan en

[*Texte*]

to release smolts to the sea to provide for an alternate source of eggs, thereby guaranteeing a future supply of eggs, and provide assurances and safeguards for small businesses to make it possible for big and small industry to live side by side. The latter I do not know how to do, but assurances should be put into it.

Now I would like to go into a discussion of the consequences of the lack of a stated policy.

I would say the aquaculture industry can only grow with risk-taking, and one of these risks the Department of Fisheries and Oceans should take is the changing of fisheries regulations to accommodate the aquaculture industry. All the regulations established to date were established to preserve wild stocks and the commercial fishing fleet, and they are acting as detriments for the developing aquaculture industry. The aquaculture industry's growth is under direct control by federal fisheries officials in two ways. One way is through the allocation of eggs, and the other is through permits required to transport live eggs and fish. Some of these regulations have to be changed soon, or the aquaculture ventures will experience serious setbacks.

The fishery policies discussed are restricting the growth of the aquaculture industry at present, and I hope the committee will consider the suggested changes in this report for recommendation to the Minister of Fisheries and Oceans.

Most salmon enhancement fisheries biologists employed by the Department of Fisheries and Oceans are presently mainly concerned with their mandate to protect the resource rather than to encourage aquaculture industries. Numerous examples of anti-aquaculture decisions by department officials can be cited; for example, discouragement of licensing, excessive restricting of egg and smolt transfers and allocations, the sale of inferior quality eggs, etc. All these industry put-downs are justified by fisheries officials on the basis of protecting the public resource. Aquaculturists are treated as second-class citizens, without the right to the resource, because they are private and profit-motivated . . . for rearing fish, that is. DFO can cope quite well with fishermen being profit-motivated, but they have problems with people rearing fish and being profit-motivated.

At present the aquaculture industry is not represented on any of the advisory committees to the Minister of Fisheries and Oceans to defend itself against these inhibiting policies. I would like to refer to appendix II, where I myself, as President of the B.C. Mariculture Association, have written a letter to the Minister recommending that the aquaculture industry be represented on the fishery advisory committees and that they also be represented when new industry funding is being

[*Traduction*]

permettant aux piscicultures privées de rendre leurs tacons à la mer pour fournir une source supplémentaire d'oeufs, garantissant ainsi le futur. Enfin, on devrait donner à la petite entreprise les assurances et garanties nécessaires afin que la grosse et la petite entreprise puissent vivre côte à côte. Je ne sais comment faire pour réaliser ce dernier objectif, mais cette politique devrait tout de même comporter certaines assurances à cet égard.

J'aimerais maintenant dire un mot des conséquences de ce manque de politique établie.

Je dirais que l'industrie aquicole ne peut croître que si l'on prend des risques et l'un de ces risques qui serait pris par le ministère des Pêches et Océans serait de modifier les règlements en matière de pêche pour accommoder l'industrie aquicole. Tous les règlements édictés jusqu'à ce jour l'ont été pour préserver les stocks sauvages et la flotte de pêche commerciale et joue au détriment de l'industrie aquicole naissante. La croissance de l'industrie aquicole dépend directement des fonctionnaires fédéraux des pêches de deux façons. Tout d'abord, il y a la répartition des stocks d'oeufs et il y a aussi la question des permis nécessaires pour transporter oeufs et poissons vivants. Certains de ces règlements doivent être changés bientôt sinon certaines expériences en aquaculture sont vouées à la faillite.

Les politiques du ministère des Pêches dont il est question restreignent la croissance de l'industrie aquicole à l'heure actuelle et j'espère que le Comité étudiera sérieusement les modifications proposées dans le présent rapport lorsque viendra le temps de faire des recommandations au ministre des Pêches et Océans.

La plupart des biologistes affectés à la mise en valeur des salmonidés et à l'emploi du ministère des Pêches et Océans se préoccupent à l'heure actuelle beaucoup plus de l'aspect protection des ressources de leur mandat plutôt que d'encourager l'industrie aquicole. On peut vous citer de nombreux exemples de décisions anti-aquacultures prises par les fonctionnaires du ministère; par exemple, on décourage l'émission de permis, on impose des restrictions excessives sur les transferts et allocations d'oeufs et de tacons, il y a la vente d'oeufs de qualité inférieure, et j'en passe. Toutes ces mesures nuisibles à l'industrie sont justifiées par les fonctionnaires des pêches qui prétendent ainsi protéger les ressources publiques. Les aquiculteurs sont traités en citoyens de deuxième classe, sans droit aux ressources, parce qu'ils sont dans le secteur privé et qu'ils cherchent à faire des profits . . . en élevant le poisson. Le MPO s'accommode fort bien des pêcheurs qui exercent leur métier pour le profit, mais le pisciculteur qui exerce son métier pour le profit pose un problème à ces gens.

A l'heure actuelle, l'industrie aquicole n'a personne pour la représenter au sein des divers comités consultatifs du ministère des Pêches et Océans pour la défendre contre ces politiques restrictives. Je vous renvoie à l'annexe II où vous verrez que moi-même, à titre de président de la *B.C. Mariculture Association*, j'ai écrit une lettre au ministre recommandant que l'industrie aquicole ait un représentant au sein du comité consultatif sur les pêches et qu'il y ait aussi un représentant lorsqu'on fait la répartition du nouveau financement pour

[*Text*]

allotted, so that at least the funding will be going in the proper research priorities. That is all found under appendix II.

It is my sincere hope the Ministry will have the foresight to approve policy changes recommended here to avoid monopolies, which to some extent have been a major problem in Norway. There, for example, the development of the salmon industry has failed to meet its full potential because they still require excessive egg imports.

So I have the following concerns, and they are priorized in order of importance. Foremost, we are concerned about our survival as farmers. We need some protection for our investment in farm sites, particularly on the level of a cottage industry. Financing is very difficult to obtain for this highly capital- and labour-intensive industry. It is high-risk. The banks have very much difficulty loaning money. Interest rebates and crop insurance supplements should be considered in addition to the protection of our sites from other dominant groups: logging, real estate, commercial fishing, tourism, etc.

• 1720

The second most important point is that salmon seed stocks need to be dedicated to aquaculture until the industry can fully supply its own needs. At present all federal hatcheries are devoted entirely to salmon enhancement. We propose the following policy and regulations and considerations:

We would like to see an encouragement of the domestication of genetically selected wild salmon brood stocks. This is a long-term project and funding will have to be implemented guaranteeing additional research for aquaculture purposes.

We would like you to consider an ocean brood stock option and allow farmers to release smolts from selected private sites which are isolated from natural stocks in order to supply supplemental egg requests in future as a temporary back-up and just in case this domestication of salmon is not going as fast as we would like.

We would also like to have another option available to us, and that is to encourage the importation of certified disease-free eggs from salmon seed sources outside of Canada. This would mean the federal policies on transportation, importation and excessive regulations will have to be relaxed; for example, there is a year of isolation involved for fish, which have to go through excessive isolation requirements with regard to disinfecting of hatchery effluents, which are very expensive—which are presently in place and are killing sockeye. I consider these rules extremely excessive, because fresh Atlantic salmon can be imported from other countries into Canada; their viscera, their bones, their heads can be ground up in garburetors and find their ways through sewage systems into Canadian

[*Translation*]

l'industrie de la pêche afin qu'à tout le moins le financement soit dirigé vers les priorités de recherche appropriées. Vous trouverez tout cela à l'annexe II.

J'espère sincèrement que le ministère aura une vision assez large pour approuver les changements de politiques recommandés ici pour éviter les monopoles ce qui, dans une certaine mesure, a posé de sérieux problèmes en Norvège. Là-bas, par exemple, la mise en valeur des salmonidés n'a pas atteint son plein potentiel parce qu'il faut encore compter excessivement sur l'importation d'oeufs.

Voici donc mes préoccupations par ordre d'importance. D'abord, nous voudrions tout simplement survivre comme pisciculteurs. Il nous faut une certaine protection pour ce que nous avons investi en installations, surtout lorsqu'il s'agit d'une petite affaire de famille. C'est très difficile de trouver le financement requis pour cette industrie qui requiert énormément de capitaux et de main-d'oeuvre. Le risque est élevé. Les banques éprouvent beaucoup de difficulté à nous prêter des fonds. Les abattements d'intérêts et les suppléments d'assurance-récolte devraient également être envisagés en plus de la protection de nos sites contre les autres groupes dominants que sont l'exploitation agricole, la promotion immobilière, la pêche commerciale, le tourisme, etc.

Le second élément par ordre d'importance est le fait que les oeufs et alevins de saumon vont devoir être consacrés à l'aquiculture jusqu'au moment où l'industrie pourra subvenir entièrement à ses propres besoins. À l'heure actuelle, toutes les piscicultures fédérales se consacrent entièrement à la mise en valeur des salmonidés. Nous proposons dès lors la politique, la réglementation et les notions suivantes:

Nous aimerions que soit encouragée la domestication de populations d'alevins de saumon sauvage choisis pour leur qualité génétique. Il s'agirait d'un projet à long terme et son financement devra être assuré de manière à garantir la viabilité des recherches supplémentaires en aquiculture.

Nous aimerions que vous envisagiez un peuplement océanique à partir des alevins, permettant aux aquiculteurs de relâcher des tacons venant de piscicultures privées bien choisies mais isolées des espèces naturelles, de manière à pourvoir aux besoins futurs, ce qui constituerait un complément temporaire, au cas où le processus de domestication du saumon ne serait pas aussi rapide que nous l'aurions aimé.

Nous aimerions également pouvoir utiliser une autre formule, en l'occurrence encourager l'importation, depuis l'étranger, d'oeufs de saumon certifiés sains. Cela signifierait que les politiques fédérales en matière de transport et d'importation devraient être assouplies ainsi que certains règlements abusifs; ainsi, dans le cas des poissons, une période de quarantaine d'un an est imposée, les spécimens devant être isolés de manière à permettre la désaffection des effluents des piscicultures, ce qui est extrêmement coûteux, en plus de tuer de nombreux spécimens de sockeyes. J'estime que cette réglementation est abusive étant donné que du saumon frais de l'Atlantique mais provenant d'autres pays peut être importé au Canada; leurs viscères, leurs arêtes et leurs têtes peuvent être

[*Texte*]

natural waters throughout B.C. However, it is illegal or it is totally discouraged to import disease-free eggs.

Also, importation of Atlantic salmon eggs into Puget Sound waters is allowed in the U.S., which creates unfair competition for Canadian aquaculture. The federal officials have a habit of not recognizing veterinarian expertise from other countries. This has to be relaxed in order to permit the importation of foreign salmon brood egg sources.

What this is basically getting at is that we have to get our raw materials from someplace, but right now all our options seem to be cut off and some regulations have to be changed. There has to be an allocation of sufficient use of SEP hatcheries and personnel to accommodate excess seed stock for sale to the private industry until the industry can supply its own needs—maximize unused room, brood stocks and resources.

There has to be an encouragement of a policy of allowing fish farmers to buy the salmon alive directly from commercial fishermen and allowing transportation of these live brood stocks to their farms so they can hold them for ripening and taking these eggs, which is another thing that is not allowed at present.

Another thing I would like to see is the encouragement of private involvement in SEP programs through contracting out smolt production to competent private farms so they can get the costs of this Salmonid Enhancement Program down.

Third, we are concerned about the survival and growth of our stocks. Government research aid to farmers is extremely important. We recommend also that an aquaculture industrial advisory committee be implemented to review research funding for programs in order that the funding of non-essential or low-priority projects be stopped. That again refers to that letter from the Mariculture Association.

We recommend a research priority. First of all we have some real brood stock production problems. We do not want to rob the wild source forever; we want to get these brood stocks growing. We need some disease work; we need some diet studies; we need research on salmon growth in net pens; we need some site preservation and product inspection.

• 1725

In Norway there are now 700 profitable operations, which have a value of $100 million U.S. annually. It is expected that

[*Traduction*]

broyés et être rejetés aux égouts, se retrouvant dès lors dans les eaux naturelles un peu partout en Colombie-Britannique. En revanche, il est illicite, voire très peu recommandé d'importer des oeufs sains.

Qui plus est, les États-Unis permettent le déversement d'oeufs de saumon frais de l'Atlantique dans les eaux du détroit de Puget, ce qui crée une concurrence très injuste pour les aquiculteurs canadiens. Les fonctionnaires fédéraux ont coutume de ne pas reconnaître les compétences vétérinaires des autres pays. Cette façon de faire doit être assouplie afin de permettre l'importation d'oeufs et de tacons étrangers.

Nous entendons par là que nous devons obtenir notre matière première quelque part, mais pour l'instant tout choix nous semble interdit et certaines réglementations doivent donc être changées. Il faudrait partager le temps d'utilisation des installations et du personnel des pisciculturesdu SPE de manière à ce que les oeufs et les tacons excédentaires puissent être vendus à l'industrie privée jusqu'au moment où cette dernière pourra subvenir à ses propres besoins—En d'autres termes, il s'agit d'utiliser de façon optimale l'infrastructure et les ressources.

Il faut également encourager l'adoption d'une politique permettant aux aquiculteurs d'acheter le saumon vif aux pêcheurs commerciaux eux-mêmes et à permettre le transport de ces vifs jusqu'aux pisciculturesdu, où ils resteraient jusqu'à maturité et pourraient produire leurs oeufs, autre chose qui est interdite pour l'instant.

J'aimerais également assister à une intensification de la participation privée aux programmes réalisés dans le cadre du PMVS, notamment en confiant à des pisciculturesdu privées mais compétentes le soin de produire les tacons, ce qui permettrait de diminuer le coût du programme de mise en valeur des salmonidés.

En troisième lieu, la survie et la croissance de nos espèces nous préoccupent. L'aide à la recherche consentie par le gouvernement aux pisciculteurs est extrêmement importante. Nous recommandons également la création d'un comité consultatif de l'industrie piscicole qui étudierait le financement d'activités de recherche destinées à la réalisation de programmes afin de mettre un terme au financement de projets qui ne sont pas essentiels ou qui sont loin dans l'ordre des priorités. Je vous renvoie encore une fois à ce propos à la lettre de l'Association des mariculteurs.

Nous recommandons un ordre de priorité pour les recherches. Pour commencer, nous avons vraiment des problèmes au niveau de la production de tacons. Nous ne voulons pas continuer à piller à tout jamais les sources naturelles; nous voulons que ces populations de tacons puissent croître. Il nous faut également étudier les épizooties, de même que l'alimentation des saumons, la croissance des saumons en bassins captifs; il nous faut également protéger les sites et procéder à l'inspection du produit.

La Norvège compte actuellement 700 exploitations rentables dont le chiffre d'affaires annuel est de 100 millions de dollars.

[*Text*]

50,000 people will be directly involved in employment for the Norwegian fish farming industry by the year 2000. It is my prediction, if these rules and regulations are changed according to my proposal, that we might have 1,000 or more salmon farms on our coast by the year 2000, based on the fact that already the Prince Rupert Fishermen's Co-op has set its ultimate target of putting up 500 sea farms. I hope the government will have the foresight to accommodate such development.

I would like to add that if these recommendations are not acted upon, I think you do not have to worry about the aquaculture industry; it will die.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you. Thank you, Mr. Griffioen. Mr. Ceconi, did you have something to add before we get to questions?

Mr. Franco Ceconi (President, Seastar Resources Corporation): No. Basically, not to sum up Mr. Griffioen's remarks, it is just that a change has to occur within the Department of Fisheries and Oceans. It has always considered protection of salmon as a motherhood issue and we feel that there will now be room so the private sector can grow and lend its expertise to the process. I feel very strongly that the aquaculture industry is an innovative process here on our west coast. We point very carefully to the experiences in Japan, Scotland and Norway, which have provided leadership, if you will, and pioneering techniques in the industry, and very successfully have employed—and of course are very profitable operations as well in their own right—many, many people. We feel that perhaps with the plight of the west coast stocks, which we are all painfully aware of, perhaps aquaculture is a thing of the future and is a thing whose time has now arrived.

So basically we are open to some very penetrating and informative questions. We feel that if the committee would like to respond, by all means we are here.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, gentlemen.

Mr. Skelly: He should have been the first one out of the pack.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Yes. As Mr. Skelly said earlier, we have been touching on this topic for the past five days, and it is good to finally have a crack at it. It is late in the day, but we are going to give it our best effort, beginning with Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you, Mr. Chairman.

You have brought up a very interesting subject here, one I am not altogether unfamiliar with, because I did study the Norwegian salmonid enhancement program, actually their fish farming program, and the same in Scotland. One of the things I see . . . and we had a previous witness here today who was

[*Translation*]

On a calculé que 50,000 personnes seraient directement employées par l'industrie piscicole norvégienne en l'an 2000. Selon mes prévisions, si nous parvenons à modifier la réglementation selon ma proposition, nous pourrions avoir, d'ici à l'an 2000, au moins un millier de piscicultures de salmonidés supplémentaires sur la côte ouest, cela étant donné le fait que la Coopérative des pêcheurs de Prince Rupert a d'ores et déjà arrêté pour objectif la création de 500 maricultures. J'espère que le gouvernement aura la sagesse d'encourager cette initiative.

J'aimerais ajouter que, si ces recommandations ne reçoivent pas les suites nécessaires, vous n'aurez plus à vous inquiéter des problèmes de l'aquaculture, car cette dernière finira par disparaître.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci. Merci, monsieur Griffioen. Monsieur Ceconi, avez-vous quelque chose à ajouter avant que nous passions aux questions?

M. Franco Ceconi (président, *Seastar Resources Corporation*): Non. Sans vouloir résumer ce qu'a dit M. Griffioen, j'aimerais simplement signaler que des changements doivent être apportés au ministère des Pêches et Océans. Le ministère a toujours considéré la protection du saumon comme une vérité première, et selon nous, le secteur privé va maintenant avoir le loisir de prendre de la croissance et de mettre ses compétences au service de cette initiative. Je suis fermement convaincu que l'aquaculture est une industrie innovatrice sur la côte ouest. Nous suivons de très près les expériences réalisées au Japon, en Écosse et en Norvège, ces pays qui sont les chefs de file en la matière, ainsi que les techniques d'avant-garde utilisées dans l'industrie, et qui ont donné du travail—en plus d'être extrêmement profitables à juste titre—à bien des gens. Nous estimons que, compte tenu du problème très grave dont souffrent les ressources halieutiques de la côte ouest, et dont nous sommes malheureusement très conscients, l'aquaculture est peut-être la solution de demain, une solution qui, d'ores et déjà, devrait être retenue.

Nous sommes donc tout prêts à répondre à vos questions, aussi inquisitrices soient-elles, et à vous renseigner davantage. Si les membres du Comité ont quelque chose à ajouter à nos arguments, nous sommes là pour cela.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, messieurs.

M. Skelly: C'est lui qui aurait dû être le premier à être entendu.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Effectivement. Comme l'a dit M. Skelly, cela fait cinq jours que nous tournons autour de la question, et il est bon que nous puissions enfin l'aborder. La journée est déjà fort avancée, mais nous allons faire de notre mieux en commençant par M. Henderson.

M. Henderson: Merci, monsieur le président.

Vous venez d'aborder un sujet extrêmement intéressant, et que je connais d'ailleurs quelque peu, ayant étudié le programme de mise en valeur des salmonidés des Norvégiens, ainsi que leur programme d'aquaculture et les initiatives écossaises. L'une des choses que j'ai constatée . . . nous avons

[*Texte*]

totally dead against any sort of mariculture projects. You will find all kinds of arguments pro and con, and they are legitimate arguments, depending on how you look at them, I suppose.

When I was looking at the aquaculture fish farming operations in Scotland, for instance, one of the things that struck me was the tremendous support they had—the private fish farmers—support as far as that marimedicine was concerned. Sterling University, for instance, their veterinarians are well trained in fish diseases as well as other animal diseases. That certainly has not been the case in Canada. However, the new veterinary college in Charlottetown is going to have that incorporated into it, some fish research and fish diseases and so on.

It has to be very important when you get into an operation such as you are describing here. There are all kinds of unforeseen situations that arise. But I do have some questions for you on your statement. On page 3, and it is 2.3 of page 3, you are saying the government should encourage importation of certified disease free eggs from salmon seed outside Canada. That is being done, but what you are talking about is the quarantine, I presume—the year quarantine. We have to be a little careful about that sort of thing.

• 1730

Mr. Griffioen: Yes, Mr. Henderson, we can be very careful for a long time. But the time has come when we should actually take some risks. Unless we do, we are going to find ourselves short. Somehow we have heard all over the place that no natural stocks are available. We have to look at other options. We have heard people speaking against ocean ranching. We cannot take an area and develop our own stock. We cannot do that. We cannot input eggs in sufficient quantities to get this industry rolling. The industry is moving ahead. There are already 30 or 40 farms. There is no raw product. Where is it coming from?

We cannot buy live fish from fishermen and ripen them up. We have our hopes set on doing some domestication through some research. That is a long-term process. I have worked with fish for a long time, and it is not together yet; it is going to take time. You do not make a cow out of a buffalo in a hurry.

So we have to have these other options. What I am saying is that this is an option that should be considered. It is a vital industry in Norway. It is already a domesticated animal that you can work with. It will get these industries going. Sure, we will take some risk; but not that big of a risk. I am asking for disease-free eggs. I am not asking to bring in a bunch of diseased eggs.

[*Traduction*]

déjà entendu un témoin qui s'était dit catégoriquement opposé à tout projet de mariculture. Bien sûr, les arguments pour et contre ne manquent pas, et certains sont parfaitement légitimes; tout dépend de l'angle sous lequel on les aborde, j'imagine.

Lorsque j'ai étudié les entreprises d'aquaculture en Écosse, par exemple, j'ai été frappé notamment par l'envergure de l'aide accordée à cette industrie privée, au niveau de la médecine vétérinaire dans ses applications halieutiques. Ainsi, les vétérinaires de l'Université Sterling reçoivent une formation sur les épizooties frappant notamment les poissons. Il n'en va certainement pas de même au Canada. Il faut toutefois remarquer que le nouveau collège vétérinaire de Charlottetown va à son tour se lancer dans ce domaine et procéder à certaines activités de recherche touchant les épizooties frappant les poissons.

Lorsque vous vous lancez dans un programme comme celui que vous nous avez décrit, cela est assurément extrêmement important. Il y a en effet toute une série de cas fortuits qui peuvent se produire. J'ai toutefois quelques questions à vous poser à propos de votre exposé. Je vous renvoie au paragraphe 2.3 de la page 3, là où vous dites que le gouvernement devrait encourager l'importation d'oeufs de saumons sains de l'étranger. Nous en importons déjà, mais il y a le problème de la quarantaine d'un an dont vous parliez. Nous devons quand même être un peu prudents à ce sujet.

M. Griffioen: Effectivement, monsieur Henderson, nous pouvons rester prudents très longtemps. Mais il est grand temps que nous prenions quelques risques. Si nous ne le faisons pas, nous allons nous trouver démunis. Nous avons entendu dire un peu partout qu'il n'y avait pas de source d'approvisionnement naturel. Nous devons donc envisager d'autres solutions. D'aucuns se sont dits opposés à la mariculture. Il nous est impossible de partir d'une zone et d'y mettre en valeur nos propres espèces. C'est impossible. Nous ne pouvons pas implanter suffisamment d'oeufs pour viabiliser l'industrie. L'industrie progresse. Nous comptons déjà 30 ou 40 exploitations, mais il n'y a pas de matière première. Où aller la chercher?

Nous ne pouvons pas acheter des vifs aux pêcheurs et les élever jusqu'à maturité. Tous nos espoirs résident dans la possibilité d'en domestiquer grâce à la recherche. C'est toutefois un processus à long terme. Cela fait très longtemps que je travaille dans ce domaine, et nous n'y sommes pas encore; il va falloir du temps. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'on peut transformer un bison en boeuf de boucherie.

Toutes ces autres formules, nous devons pouvoir les utiliser. Je vous dis simplement que c'est une solution à envisager. En Norvège, c'est déjà une industrie vitale. Les Norvégiens ont déjà un poisson domestiqué à partir duquel ils peuvent travailler. Cela permettrait à nos industries d'aller de l'avant. Bien sûr, nous allons devoir prendre des risques, mais ils ne sont pas si grands que cela. Tout ce que je demande, ce sont des oeufs sains. Je ne vous demande pas de pouvoir importer des oeufs malades.

[*Text*]

We have a good veterinarian service provided federally. I am sure as the industry grows, private veterinarian services will move right in. I am sure this industry is willing to pay its own way.

Mr. Henderson: I am not aware of the federal government, though, not recognizing veterinary expertise from outside.

Mr. Griffioen: It will recognize veterinary services from, at the moment, only one farm. There is a very limited amount of brood stock in Scotland, and a lot of recognized expertise from Finland. I was going to recommend that the disease-free eggs available there . . . and admittedly you have to respond—well, I am sorry, but we do not recognize the veterinarian services. They do not recognize veterinarian services in Alaska or anywhere else.

Mr. Henderson: What about the U.S.? Is it similar?

Mr. Griffioen: At the wishes of the officials, they can either recognize them or not. Somehow it is a very long procedure, which takes three or fours months of letter-writing, so I have been told, and then they might still not like it. I will go through the process and I will be able to respond to this a little better a few months from now.

Mr. Henderson: There may be some areas where those restrictions can be relaxed, but I would hasten to say not to relax them too quickly without knowing what you are doing. We had an oyster industry ruined back in the 1920s in eastern Canada by bringing oysters in from the States that were not quarantined. That is where the Malpeque disease came from, which totally wiped out all the stocks. That is the real problem with this sort of thing. So we cannot be too careful.

Mr. Griffioen: We also have an oyster industry on this coast that brought in diseases and brought in all kinds of plants that you never had on this coast, and at the same time we now have a viable oyster industry; and we would not have had it unless we had taken that risk.

Mr. Henderson: I am well aware of it. I worked on it. I set up and operated the first commercial oyster fishery in Canada, privately. So I am familiar with aquaculture.

But having said that, I am extremely cautious about disease infection and bringing in a disease that will wipe out all the natural stocks. You will run into some confrontation by those who are in the commercial fishery. Some of that is real, and some of it is imagined. But certainly there has to be a lot of co-ordination between aquaculturalists and those who are engaged in the private commercial fishery before you will get it off the ground.

• 1735

Mr. Griffioen: Are you going to let me respond again?

[*Translation*]

L'administration fédérale a un excellent service vétérinaire. Je suis convaincu qu'à mesure que l'industrie prendra de la croissance, les vétérinaires privés se mettront de la partie. Je suis persuadé également que notre industrie est prête à assumer sa part des coûts.

M. Henderson: Je ne savais pas que le gouvernement fédéral ne reconnaissait pas les compétences vétérinaires à l'étranger.

M. Griffioen: À l'heure actuelle, il ne reconnaît que les services vétérinaires d'une seule exploitation. Il y a, en Écosse, une quantité très limitée de tacons exploitables, mais les Finlandais sont également des experts réputés dans ce domaine. Je voulais recommander que les oeufs sains que nous pourrions nous procurer là-bas . . . et j'imagine qu'il faut répondre . . . excusez-moi, mais ces services vétérinaires, nous ne les reconnaissons pas, que ce soient ceux de l'Alaska ou d'ailleurs.

M. Henderson: Et les États-Unis? Est-ce la même chose?

M. Griffioen: Ils peuvent ou non les reconnaître, selon leur bon plaisir. Parfois, cela prend beaucoup de temps, trois ou quatre mois d'échange de correspondance, du moins, c'est ce qu'on m'a dit, et même là, parfois, ils n'aiment pas beaucoup cela. Je vais moi-même jouer le jeu et je pourrai vous répondre d'ici quelques mois.

M. Henderson: Il pourrait y avoir certains secteurs susceptibles d'être assouplis, mais je m'empresse de vous demander de ne pas assouplir trop rapidement la réglementation, du moins pas tant que vous ne savez pas ce que vous faites. Dans les années 20, l'ostréiculture de l'Est du Canada a été détruite par l'importation d'huîtres américaines sans quarantaine. C'est cela qui a provoqué l'épidémie qui a ravagé et totalement détruit les bans de Malpèque. Voilà donc le problème qui se pose. Nous ne saurions jamais être trop prudents.

M. Griffioen: Nous avons également ici une ostréiculture qui a implanté sur la côte ouest des maladies et des croissances végétales inconnues jusqu'alors, mais cela n'a pas empêché notre ostréiculture de devenir viable; cela n'aurait pas été le cas si nous n'avions pas pris le risque.

M. Henderson: Je le sais fort bien, j'y ai moi-même travaillé. C'est moi qui ai créé et exploité pour mon compte la première ostréiculture privée au Canada et je connais donc fort bien le problème de l'aquaculture.

Cela dit, toutefois, je suis extrêmement conscient du problème des épizooties et je ne voudrais absolument pas importer une maladie qui risquerait de détruire complètement toutes nos espèces naturelles. Vous aurez assurément des confrontations avec les pêcheurs commerciaux. Certaines de leurs préoccupations sont parfaitement valables, mais d'autres sont purement imaginaires. Mais il est évident qu'il faut énormément de coordination entre les aquaculteurs et les pêcheurs commerciaux avant de pouvoir aboutir à des résultats.

M. Griffioen: Puis-je vous répondre?

[*Texte*]

An hon. member: It is your time; it is your nickel.

Mr. Griffioen: Okay. I am saying I have worked in hatcheries up and down this coast, all over the place. I have also, every time, heard the argument of diseased fish in hatcheries. Yet I have never heard of one occasion where natural stock has been actually wiped out or diseased because of some disease of some hatchery. These fish are not running around in the open ocean arm in arm or kissing each other or whatever. Sure, there is that threat of disease, but I think it is a little bit overdone.

Mr. Henderson: That may have been on account of the good practices that were in play over the years, though.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, gentlemen. Thank you, Mr. Henderson. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you. There are some interesting conflicts among some of the briefs here, or not conflicts necessarily but different interpretations of data. There is a quote here. I was looking for the reference, and I do not have it, but it says:

> The B.C. Science Council has forecast production of only 2,000 metric tonnes in B.C. waters by aquaculture by the mid-1990s.

He is trying to make the point that employment is expected to be around 160 permanent jobs, with 20 person-years of part-time work. He points out that Norway and some of the other countries that have major projects on have no wild stocks to speak of. Then your brief suggests that by the year 2000 we could actually produce an enormous sea farm program, with the Prince Rupert Fishermen's Co-op setting its target at 500 sea farms.

Why the discrepancy? First of all, are you familiar with this B.C. Science Council study? Has it any credibility?

Mr. Griffioen: I just saw it yesterday for the first time, because somebody said I had better read it before going out here. This prediction is my own prediction. With these regulations being relaxed, which are smothering the industry, I could see a thousand farms on this coast. This is my estimation. The 500 figure is through personal discussion with some of the people in the Prince Rupert Fishermen's Co-op who are involved in this, who are looking at the fact that maybe by the year 2000 only half the fishermen might be out there on the seas fishing, and they have to find some alternatives. One of these alternatives is salmon farming, and they are looking into that pretty extensively.

On the question of the B.C. Science Council report, yes, I think it is a good report. I do not have any problems with it in my predictions here.

[*Traduction*]

Une voix: C'est à vous, c'est vous qui avez mis votre pièce de 25c.

M. Griffioen: D'accord. Je voulais simplement dire que j'ai travaillé un peu partout dans les pisciculture le long de la côte. Chaque fois, j'y ai entendu l'argument des spécimens malades. Et pourtant, je n'ai jamais constaté la disparition d'une espèce naturelle ou sa morbidité en raison d'une épizotie attribuable à une pisciculture. Comprenez-moi bien, ces poissons, lorsqu'ils sont en haute mer, ne vont pas se faire des câlins. Bien sûr, l'épizotie est toujours un risque, mais on a tendance à l'exagérer légèrement.

M. Henderson: Peut-être est-ce dû aux bonnes habitudes que nous avons prises depuis des années.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, messieurs. Merci, monsieur Henderson. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Je vous remercie. Certains des mémoires que nous avons entendus présentent des contradictions intéressantes, pas nécessairement des contradictions, mais plutôt des interprétations divergentes des données. Je vois ici une citation. Je cherchais la référence, je ne l'ai pas trouvée, mais le texte dit ceci:

> Le Conseil des sciences de la Colombie-Britannique prévoit, d'ici le milieu des années 90, que l'aquaculture dans les eaux de la province ne produira que 2,000 tonnes métriques.

Le témoin voulait nous faire comprendre en disant cela que cette industrie créerait environ 160 emplois permanents, plus 20 années-personnes pour les effectifs à mi-temps. Il signalait également que la Norvège, de même que certains des autres pays qui ont déjà des projets d'envergure de ce genre, n'ont pas, à proprement parler, d'espèces à l'état naturel. Vous dites, quant à vous, dans votre mémoire, que d'ici à l'an 2,000, nous pourrions effectivement avoir un énorme programme de mariculture, et vous mentionnez que la Coopérative des pêcheurs de Prince Rupert a arrêté pour objectif la création de 500 entreprises maricoles.

Pourquoi cette différence? Connaissez-vous bien cette étude du Conseil des sciences de la Colombie-Britannique? Est-elle valable?

M. Griffioen: Je n'en ai pris connaissance qu'hier, parce que quelqu'un m'avait dit que j'avais intérêt à la lire avant de comparaître devant vous. Les chiffres que j'avance sont ceux que j'ai moi-même calculés. Si la réglementation est assouplie, cette réglementation qui étouffe l'industrie, je conçois facilement la création d'un millier de fermes maricoles en Colombie-Britannique. Mais c'est mon propre calcul. Ce chiffre de 500 est le produit d'entretiens personnels que j'ai eus avec les gens de la coopérative de Prince Rupert qui travaillent à ce projet et selon lesquels, d'ici à l'an 2,000, la moitié seulement des pêcheurs pourraient être encore en activité en mer, et que dès lors, il faut trouver des solutions de rechange. L'une de ces solutions de rechange est l'exploitation artificielle du saumon, et la coopérative étudie la chose de très près.

Pour ce qui est du rapport du Conseil des sciences de la Colombie-Britannique, oui, j'estime que c'est un excellent rapport. Il ne me semble d'ailleurs nullement contredire mes propres prévisions.

[*Text*]

Mr. Skelly: They are just different points of view on the same data base.

Mr. Chairman, I would like one of the exhibits before this thing to be that report, if somebody could undertake to get hold of it. It would be useful for us to have a peek at it as well.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Mr. Skelly, could you or the witnesses define the name of the report for the clerk, please?

Mr. Griffioen: Yes, I have a copy here, Mr. Chairman. I can leave it with you.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you very much. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Yes, George made a point that previous groups had been opposed to the aquaculture concept, and what I personally wanted to do when they came by is... It was excalating levels of concern with different areas of involvement. It was clarifying with the previous witness that there was no objection with the shellfish and the variety of marine animals that could be cultivated, and there were some interesting questions of concern about the pen rearing, and again, the serious problem with melding a common property concept with private ownership of a common resource on the ocean ranching side.

So I think it would be fair to say that in some areas there is probably unanimous support that we should get on with the aquaculture side of things. In the middle area of the pen rearing there are some tricky questions that have to be looked at, and then on the ocean ranching side there are some pretty serious concerns. So across the whole spectrum it is not clear, but in some areas I think there is probably unanimous support for it.

• 1740

There is another thing that concerns me that has been raised if we do get into this. Have you seen the B.C. Development Corporation's proposal about allowing major corporations such as MacMillan Bloedel to get into... ? They have the capital; their operations are on the major rivers. Should they be allowed to become involved in that type of thing because they have the capital and could quickly develop the expertise and get the stuff rolling? Do you agree with that idea? Have you seen it, and do you agree with it?

Mr. Griffioen: Basically, I would say—and this is in my report too—there should be safeguards for small farmers to be able to work. At present there is no way you can actually borrow money from the bank. There is no such thing as crop insurance for fish. Every time you go to a bank and mention the word fish, there is no money available. There have to be some safeguards built in.

[*Translation*]

M. Skelly: Il y a simplement deux perspectives différentes des mêmes données.

Monsieur le président, j'aimerais que ce rapport soit versé au dossier si nous parvenons à mettre la main dessus. Nous aurions, nous aussi, intérêt à le lire.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Monsieur Skelly, pourriez-vous, vous ou l'un de nos témoins, en donner le titre au greffier?

M. Griffioen: Certainement, j'en ai un exemplaire sous la main, monsieur le président, et je puis vous le laisser.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci beaucoup. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci. George a signalé le fait que d'autres groupes qui ont comparu devant nous se sont dits opposés à la notion de l'aquaculture, et lors de leur comparution, j'avais voulu leur demander... En fait, leur inquiétude augmentait proportionnellement au degré de participation. Lorsque nous avons entendu le témoin précédent, nous avons appris de sa bouche qu'il ne s'opposait pas à la culture en parcs des crustacés et autres mollusques ainsi élevables, mais il nous a également dit s'inquiéter de la possibilité de l'élevage en parcs ou en bassin captif, ce qui, encore une fois, nous amène à nous interroger sur le problème fondamental qu'il y a à confondre la notion d'une propriété collective et celle de la propriété privée d'une ressource collective dans le cas de la mariculture.

Je pense donc qu'on peut à juste titre conclure que, dans certains domaines, l'opinion est sans doute unanime: nous devons adopter l'aquaculture. Mais lorsque nous nous situons entre les deux extrêmes, lorsque nous parlons de l'exploitation et de l'élevage en bassin captif et en parcs, une série de questions délicates se posent qui méritent d'être examinées et, pour ce qui est de l'aquaculture, il est certain qu'elle donne lieu à de sérieuses inquiétudes. Les choses ne sont donc pas très claires d'un bout à l'autre de la gamme, mais j'imagine que dans certains domaines, tout le monde est à peu près d'accord.

Il y a autre chose encore qui m'inquiète, et dont on nous a parlé, si nous poursuivons dans cette voie. Avez-vous vu la proposition de la Société de développement de la Colombie-Britannique qui permettrait aux grandes entreprises comme la MacMillan Bloedel de... ? Ces entreprises ont les capitaux et elles travaillent le long des principaux cours d'eau. Devraient-elles pouvoir participer à ce genre d'entreprises, étant donné précisément qu'elles ont les capitaux pour le faire et qu'elles pourraient rapidement obtenir les compétences nécessaires et mettre les choses en route? Êtes-vous d'accord avec cette idée? Avez-vous vu la chose et êtes-vous d'accord?

M. Griffioen: Je dirais en fait—et j'en parle également dans mon rapport—qu'il faudrait certaines garanties qui permettraient aux petits exploitants de continuer à travailler. Pour l'instant, il est absolument impossible d'aller emprunter de l'argent aux banques pour ce genre de chose. Il n'existe pas d'assurance-récolte pour les pêcheurs. Chaque fois qu'un pêcheur va à la banque et dit qu'il est pêcheur, on lui répond non. Il faut donc qu'il y ait des garanties.

[*Texte*]

Yes, I definitely disagree with that. I worked extensively, as I mentioned, in Alaska with non-profit ocean ranching techniques where fishermen put money out of their catch toward building their own hatcheries. I would say, Mr. Skelly, that in southeast Alaska it is working great. It is really too bad our fishermen have taken that stand against ocean ranching instead of the positive approach of getting involved themselves in the same manner.

Mr. Skelly: I think the unfortunate thing we are faced with—all of us—is that we are at a transition point and there are some very tricky questions to answer, and often to defend one position you have to defend it strongly. Another thing, and we are faced with this in our area, too, is the question of the entry of foreign corporations into the operation. I presume you would favour small entrepreneurs, co-ops, individuals in this type of activity rather than foreign corporations and the large corporation groups?

Mr. Griffioen: Mr. Skelly, I have been looking for funding in Canada for the last six years to get this going. It was not until the foreigners came in and started to think about walking away with our resource that Canadians became interested in investing in aquaculture. Definitely there is a role. If these people come in with some expertise and they can get this sort of thing rolling quicker, I would say okay. And I think we should not be too threatened by them; if it were not for them aquaculture would not be anywhere, because it was actually when they started to come in here and show this interest that the thing started rolling.

Mr. Skelly: It seems to me you are talking about the constant speed propellor, which is on every airplane in the world. We invented it, and it was not until the foreigners came along and hooked it on to things that we did it. Okay.

The advisory council, I have some interesting problems with that one. For the Minister of Fisheries Advisory Council, aquaculture really is a different ball game. I do not know why you would want to be involved in making decisions about various gear type fishing wild stocks and what not. It seems to me that a different body that almost is related to agriculture more than it is to fishing would be a more appropriate form in which to work. About your idea that there should be a group to advise the Minister on these subjects, it certainly would dilute down and hamstring the decision-making process to add more people with divergent points of view onto that committee. How do you respond to that idea?

Mr. Griffioen: On a provincial level we had the same conflict. The Department of Environment was, and still is, in charge of aquaculture. Their mandate is to protect rather than to encourage. We have now, on a provincial level, pushed very hard over the last four or five years to switch to aquaculture.

[*Traduction*]

Je suis donc tout à fait en désaccord. Comme je vous le disais, j'ai beaucoup travaillé en Alaska avec les groupes sans but lucratif qui expérimentaient les méthodes de mariculture; en fait, c'étaient les pêcheurs eux-mêmes qui réservaient une partie du produit de leurs prises pour se créer leur propre pisciculture. Je dois vous dire, monsieur Skelly, que les résultats sont excellents dans la partie sud-est de l'Alaska. Il est vraiment regrettable que nos pêcheurs aient ainsi pris position contre la mariculture au lieu d'être plus positifs et de participer eux-mêmes à la chose.

M. Skelly: Ce qui est malheureux aussi, à mon avis, et qui nous touche tous, c'est que nous en sommes arrivés à une époque transitoire, qu'il y a énormément de questions délicates auxquelles il nous faut répondre et que, bien souvent, pour défendre une position donnée, il faut être extrêmement catégorique. Autre chose encore, un problème qui se pose aussi dans notre région, c'est la question de l'intervention des entreprises étrangères. J'imagine que vous préféreriez que ce soient de petites entreprises, des coopératives, même des particuliers, qui se livrent à ce genre d'activités plutôt que des entreprises étrangères ou de grosses compagnies, n'est-ce pas?

M. Griffioen: Monsieur Skelly, cela fait six ans que je cherche des capitaux au Canada. Il a fallu que des gens de l'étranger arrivent et commencent à envisager de nous enlever nos propres ressources pour que les Canadiens commencent à penser à investir dans l'aquiculture. Il est évident qu'il y a un rôle à jouer. Si ces gens viennent chez nous avec les compétences nécessaires, s'ils parviennent à faire bouger les choses plus rapidement, moi, je dirais: d'accord. Je ne pense pas non plus que nous devions nous sentir trop menacés, car, sans eux, l'aquiculture serait encore nulle part, parce qu'en fait, c'est quand ils ont, eux, commencé à manifester leur intérêt que les choses se sont mises à bouger.

M. Skelly: Il me semble entendre parler de l'hélice à vitesse constante dont tous les avions au monde sont équipés. C'est nous qui l'avions inventée, mais il a fallu que les étrangers se mettent de la partie pour qu'elle finisse par être utilisée. D'accord.

J'ai quelques problèmes intéressants à vous soumettre à propos du conseil consultatif. Pour le conseil consultatif du ministre des Pêches, l'aquiculture est quelque chose d'entièrement différent. Je ne sais pas pourquoi vous voulez prendre part aux décisions relatives, par exemple, aux différents types d'engins utilisés pour la pêche aux espèces naturelles, si vous voyez ce que je veux dire. Pour moi, un organisme tout à fait différent, qui serait probablement plus proche de l'agriculture que de la pêche, serait sans doute une tribune plus utile. Lorsque vous préconisez un groupe qui renseignerait le ministre à ce sujet, il est évident pour moi que cela aurait pour effet de retarder, voire d'entraver le processus décisionnel et de multiplier au comité les protagonistes ayant des points de vue divergents. Que répondriez-vous à cela?

M. Griffioen: Nous avons eu le même différend au niveau provincial. Le ministère de l'Environnement était et reste responsable de l'aquiculture. Il a pour mandat de protéger plutôt que d'encourager. Au palier provincial, nous avons exercé énormément de pression depuis quatre ou cinq ans pour

[*Text*]

These people have the basic mandate to make this thing grow and move ahead. They have the marketing; they have the veterinarian services; they have all this in place. Definitely on a federal level it has kind of crossed our mind, considering all the problems we run into. At the same time, we have to recognize that the federal people have pretty good fisheries packets on a research level and we need that in order to get this domestication and whatever going. However, I heard the presentation by the Pacific Trollers' Association, I think, and they laid out their three boards. I think it was the natives, it was the . . . I think maybe the fourth one should be aquaculture, rather than stuffing us in with the commercial fishermen. I was very glad to see that they allotted us a seat as a mariculture station on this board. However, this is the first time I have ever heard about it.

[*Translation*]

favoriser le démarrage de l'aquiculture. Ces gens-là avaient essentiellement pour mandat de favoriser cette croissance, d'accélérer cette initiative. Ils ont en effet les compétences qu'il faut en matière de commercialisation, les services vétérinaires nécessaires, tout cela existe d'ores et déjà. Quant au palier fédéral, nous y avons effectivement pensé, compte tenu de tous les problèmes que nous avons connus. Mais simultanément, nous devons bien admettre que les gens du gouvernement fédéral ont pas mal de choses à offrir en matière de recherche sur les pêches, les choses dont nous avons besoin pour pouvoir concrétiser ce projet de domestication, par exemple. En revanche, j'ai entendu l'exposé de l'Association des pêcheurs à la traîne du Pacifique; c'était elle, je crois, qui avait parlé de ses trois conseils. Il s'agissait, je pense, des autochtones, des . . . Mais à mon avis, le quatrième conseil devrait être le conseil de l'aquiculture, ce qui serait beaucoup plus utile que si on nous rattachait aux pêcheurs commerciaux. J'étais très heureux d'entendre qu'ils avaient réservé un siège au conseil à notre station de mariculture. Toutefois, c'était bien la première fois que j'en entendais parler.

• 1745

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Final question, Mr. Skelly.

Mr. Skelly: One of the main concerns about people who fish wild stocks from a common property approach is that the aquaculture becomes an easy, quick solution for the government in the management of fisheries; it becomes an easy way to resolve habitat destruction or competing resource conflicts. You simply allow the damming of rivers or the building of mines, and if the habitat is destroyed you put an aquaculture program in place to deal with that. Also, a whole bunch of complex problems simply resolve themselves when you offset certain losses by expanding the fish farming side of it. Is that a legitimate fear on the part of commercial fishermen working wild stocks?

Le président suppléant (M. Schellenberg): Votre dernière question, monsieur Skelly.

M. Skelly: Une des choses qui inquiètent le plus ceux qui pêchent les espèces naturelles, et qui les inquiètent parce qu'ils pensent à cette notion de propriété collective, c'est le fait que l'aquiculture pourrait devenir, pour le gouvernement, une solution très facile au problème de la gestion des pêches; il serait ainsi très facile, en effet, de régler le problème de la destruction des habitats ou celui des exploitations concurrentes de la même ressource. Il suffit d'autoriser la construction de barrages, l'exploitation minière, et si jamais les habitats naturels sont détruits, on instaure un programme d'aquiculture, et la chose est réglée. Il y a également le fait que toute une série de problèmes très complexes peuvent être résolus lorsqu'on vient compenser certaines pertes en étoffant la pisciculture commerciale. Est-ce bien là une crainte fondée de la part des pêcheurs commerciaux qui exploitent les espèces naturelles?

Mr. Griffioen: First of all, I think we should definitely do our utmost to keep our wild stocks going and keep our rivers, whatever are clean, going also. On the other hand, I think there is definitely a fear and a threat of competition by established fisheries groups, but I think that fear is unjustified. Because this is a quality, fresh product that is going to be marketed during the off-seasons, I think it will enhance the market and the potential of people buying fish rather than be a straight competition.

I think when fresh fish is available to consumers on a regular basis, more people will eat fish. I am turned off by eating freezer-burned fish that has been caught during a special season and the rest of the year you eat frozen fish. I think if fresh fish is available all the time, I can see the market being created. I do not really think the fear is justified. On the other hand, I have been up and down this coast in many, many

M. Griffioen: Pour commencer, je dirais que nous devrions effectivement faire tout notre possible pour conserver nos espèces naturelles et faire en sorte que nos cours d'eau restent propres et sains. En revanche, il est évident que les groupes de pêcheurs existants craignent la concurrence, mais, à mon avis, cette crainte est injustifiée. En effet, nous parlons ici d'un produit frais, d'un produit de qualité, qui sera vendu hors saison et, pour moi, il ne saurait améliorer les conditions du marché et intensifier la demande des consommateurs, au lieu de se poser en concurrent.

A mon avis, lorsque le consommateur peut se procurer toute l'année du poisson frais, il a tendance à en manger davantage. Quant à moi, je n'ai aucune envie de manger du poisson congelé et brûlé par le froid qui a été pêché pendant une saison bien déterminée, à l'exclusion du reste de l'année. Pour moi, si on trouvait du poisson frais toute l'année, le marché suivrait. Je ne pense donc pas que cette crainte soit justifiée. D'autre

[*Texte*]

streams that have never seen any logging and have never seen any towns or whatever, and there is no fish there either. Somehow saying that all the logging or whatever has destroyed the fish is kind of putting the... There is something else involved in it, and that is overfishing.

Mr. Skelly: You would certainly admit, though, that there are many streams up and down this coast that have been pasted into oblivion by resource conflict activity.

Mr. Griffioen: Yes. However, where there is no fish left and where these areas are destroyed... In Alaska there was a case where we set up hatcheries where they wrote off whatever little there was left, and they now have vital returns to these areas, which have been enhanced through hatchery type of technology. So I do not think it is all that bad. If it is totally destroyed and there is no other way around it, so be it. I definitely agree that you do not build a dam because the hatchery will take over. But if the dam is there, why not put a hatchery there and get it back?

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Skelly. Mr. Gass.

Mr. Gass: Thank you very much, Mr. Chairman. I would like to get into a different line of questioning and a little more into the detail of rearing salmon in pens, if you like. What type of feed is given to your salmon in your pens on a daily basis?

Mr. Griffioen: A very high protein type of feed. Salmon are very particular; they need salmon oils and marine oils, so it is very high protein, a lot of vitamins and whatever. It is an expensive feed.

Mr. Gass: Would that feed be compiled of, let us say, a lower grade and a lower cost fish?

Mr. Griffioen: It definitely could be, and fish roe of other fish from fishing plants, yes.

Mr. Gass: So would the rearing of salmon in the hatchery have any effect on the increasing, if you like, of cost or returns to fishermen who were catching a lower priced fish—if you use fish to feed fish?

• 1750

Mr. Griffioen: Yes, and definitely I could see a hake fishery established to make salmon feed, or something like that. I think it is already in existence.

Mr. Gass: So instead of selling our hake in over-the-side sales to foreign countries, we could freeze it and then take it out of freezers on a daily basis, or whatever, and mulch it into feed for other fish, such as salmon.

[*Traduction*]

part, j'ai moi-même parcouru la côte et longé bien des cours d'eau qui n'ont jamais été utilisés par les forestiers, où on ne trouve aucune agglomération, et ces cours d'eau ne sont pas non plus fréquentés par le poisson. Alors, d'une façon ou d'une autre, le fait de dire que c'est l'exploitation forestière qui a fait disparaître le poisson revient à... Il y a autre chose, et cette autre chose, c'est la pêche intensive.

M. Skelly: Vous devez toutefois admettre qu'il y a de nombreux cours d'eau, le long de la côte, qui ont perdu leur ressource halieutique en raison de la concurrence entre les diverses activités économiques.

M. Griffioen: Effectivement. En revanche, là où il ne reste plus de poisson, dans ces zones qui ont donc été détruites... En Alaska, nous avons eu un cas de ce genre, un cours d'eau où il ne restait pratiquement plus rien, nous y avions créé un alevinier, et maintenant, le poisson y revient, à cause précisément de l'utilisation de cette technologie d'alevinage. Je ne pense donc pas que ce soit entièrement négatif. S'il y a eu destruction totale et s'il n'y a pas d'autre solution, d'accord, qu'il en soit ainsi. Mais je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'il ne faut pas construire un barrage parce que la pisciculture prendra la relève. En revanche, si le barrage existe déjà, pourquoi ne pas y mettre un alevinier?

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Skelly. Monsieur Gass.

M. Gass: Merci beaucoup, monsieur le président. J'aimerais changer de sujet et vous poser quelques questions plus détaillées sur l'élevage du saumon en parcs, si vous voulez bien. Lorsque vous élevez des saumons en parcs, que leur donnez-vous à manger?

M. Griffioen: Nous leur donnons des aliments très riches en protéines. Le saumon est un poisson très particulier, qui a besoin d'huile de poisson, donc, de beaucoup de protéines, de beaucoup de vitamines. C'est un aliment spécialisé très coûteux.

M. Gass: Cet aliment spécial est-il fabriqué à base de poissons moins recherchés, moins coûteux?

M. Griffioen: Cela pourrait effectivement être le cas, et on peut également utiliser les oeufs de poisson ou le poisson rejeté par les usines de conditionnement.

M. Gass: Pourrait-on donc dire que l'élevage en parcs du saumon aurait pour effet d'augmenter les recettes des pêcheurs qui prennent du poisson moins prisé et de moindre valeur—si vous utilisiez du poisson pour nourrir le poisson?

M. Griffioen: Effectivement, et je conçois facilement la possibilité que la pêche au merlu puisse servir à fabriquer des aliments pour le saumon, si vous voyez ce que je veux dire. Mais je pense que cela existe déjà.

M. Gass: De sorte qu'au lieu de vendre notre merlu en mer à des bateaux étrangers, nous pourrions le congeler pour en faire des aliments destinés aux piscicultures, notamment de saumon.

[*Text*]

Mr. Griffioen: If the price were comparable, yes. I do not know how much they sell hake for to other countries. If you tell me, I might be able to tell you if it is worth it.

Mr. Gass: Are there any environmental problems of polluting the waters by having these pens of salmon on streams and feeding them fish? I suppose you would not feed them to the extent that they were wasting it so there would be pollutants in the water.

Mr. Griffioen: There would be feces of fish floating around and settling on the bottom. It is a little more concentrated, but definitely it would be to the farmer's advantage not to overfeed. He will definitely keep those costs down, because feed costs are high.

Mr. Gass: When you are talking about farming, you are talking about conversion rates, ratios of so many pounds of feed for one pound of gain and so on. How many pounds of fish meal, if that is the term you could use, that you feed to your salmon will it take for one pound of gain?

Mr. Griffioen: It is around one and a half pounds of dry meal to gain one pound of wet fish. That is the best conversion you can get. I think with cattle it takes about six pounds versus one. With chickens it is three or more. That is mainly because these animals are warm-blooded and they use a lot of this energy to keep warm. Because fish are cold-blooded animals, most of their utilization of the protein is for growth.

Mr. Gass: Would some of the oils that you say go into this fish meal come from rendered species of fish, offal from other fish plants?

It is interesting . . . I worked in Charlottetown at the Canada Packers Plant, and of course everything that was not sold, bones and so on, was rendered and turned back into bone meal, which in turn was put back into the feed as a high-protein supplement to feed back to more animals that were coming on-stream. The cycle just kept going round and round. The same thing would apply to fish meal being fed to fish and then the offal of the fish being rendered again and the oil fed back to more fish.

Mr. Griffioen: Yes. There is a sterilization process in between there to make sure that diseases do not go directly back into stock, and there is a cost involved in doing that; but yes.

Mr. Gass: Fish farming is very interesting, but on the east coast we have a problem, in that we have much colder temperatures than you have here on the west coast. I visited a salmon-rearing farm on Grand Manan Island in the Bay of Fundy. I was there in February. The guy who had the farm was very concerned, because he was within half a degree in water temperature of losing every fish in his possession. I think

[*Translation*]

M. Griffioen: À égalité de prix, oui. Je ne sais pas toutefois à combien se vend le merlu aux autres pays. Dites-le moi, et je vous dirai alors si cela en vaudrait la peine.

M. Gass: Ces parcs et ces bassins d'élevage pourraient-ils entraîner une forme de pollution des eaux des cours d'eau dans lesquels ils seraient installés? J'imagine que vous ne voudriez pas suralimenter ces saumons au point qu'une partie de ces aliments finissent par polluer le cours d'eau.

M. Griffioen: Il y aurait bien sûr les déjections du poisson qui flotteraient dans l'eau et finiraient par se déposer. Ces déjections seraient un peu plus concentrées, certes, mais l'exploitant aurait assurément intérêt à ne pas suralimenter ces poissons. Les aliments coûtent cher, et une alimentation équilibrée lui permettrait de réduire ces frais.

M. Gass: Lorsque vous parlez d'élevage, vous pensez immanquablement à certains taux de conversion, par exemple, tant de kilos d'aliments donnent tant de kilos de chair, et ainsi de suite. Combien de livres de farine de poisson, si c'est cela le terme que vous utilisez, faudrait-il pour que le saumon prenne une livre de plus?

M. Griffioen: Il faut compter environ une livre et demie de farine sèche pour donner une livre de chair brute. C'est à peu près le meilleur taux de conversion possible. Dans le cas du bétail, il faut, je crois, six livres d'aliments pour une livre de viande. Dans le cas du poulet, le rapport est de trois pour un. Cela est principalement dû au fait qu'il s'agit d'animaux à sang chaud qui ont besoin d'une bonne partie de cette énergie pour conserver leur température. Le poisson étant un animal à sang froid, le plus gros des protéines qu'il absorbe sert à sa croissance.

M. Gass: Certaines de ces huiles qui, selon vous, entrent dans la composition de la farine de poisson viennent-elles du conditionnement d'autres espèces, des déchets des usines de conditionnement du poisson?

C'est une chose intéressante . . . J'ai travaillé, à Charlottetown, à l'usine de la *Canada Packers*, et tout ce qui ne se vendait pas, les os, par exemple, était broyé pour être transformé en farine et, ultérieurement, cette farine entrait dans la composition des aliments pour animaux parce qu'elle constituait un complément protéiné très riche. Ainsi, ces déchets servaient à nourrir d'autres animaux d'abattage, et la boucle était bouclée. On pourrait faire la même chose dans le cas de la farine de poisson qui nourrirait les poissons élevés dont les résidus seraient à leur tour utilisés pour nourrir d'autres poissons.

M. Griffioen: Effectivement, mais, en plus, ces déchets sont stérilisés, de sorte qu'en cas de maladie, votre élevage ne soit pas touché, et cette stérilisation coûte de l'argent. Mais c'est bien cela.

M. Gass: L'élevage piscicole est une notion très intéressante, mais, sur la côte est, nous avons un problème particulier, en ce sens qu'il y fait plus froid que sur la côte ouest. J'ai visité un parc à saumon dans l'île de Grand-Manan, dans la baie de Fundy. Nous étions au mois de février, et le propriétaire du parc était très inquiet parce que, si la température de l'eau baissait d'un demi-degré encore, il risquait de tout perdre. Il

[*Texte*]

it was something around a half million dollars worth of fish, and he was watching and listening to the weatherman hoping things were going to warm up a bit, because as you say, no insurance and so on. But the problem in eastern Canada is that we have much colder waters and it is much more difficult to have fish farms than here in B.C.

Mr. Griffioen: Of course, this is done in Sweden, in the Baltic Sea, and you can buy thermometers there that show one degree in about that long. So I know the problem you are talking about.

• 1755

M. St-Julien: Merci, monsieur le président. Pouvez-vous nous donner une idée de l'importance de la production et des recherches effectuées sur la saumiculture dans les pays scandinaves et au Japon?

Mr. Griffioen: I must say that I do not really know how much production there is in Japan and in some of these Scandinavian countries. I can dig it out of this report I have just given you. There is a very good government system supporting these farms and there has been right from day one, and I am sure it is that kind of government support that holds the fish farming together. A lot of research is needed. I have outlined them in my report in their priorities, and that will definitely have to be done during these initial stages.

Does that answer your question?

M. St-Julien: Oui. Merci beaucoup.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. St. Julien.

Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous avons abordé avec vous un sujet passionnant. C'est un sujet assez nouveau pour moi. Je partage tout de même un peu l'appréhension de mon ami Henderson lorsque vous parlez de l'importation d'oeufs de saumons étrangers. Je me souviens de la maladie norvégienne de l'orme; on l'a vécue très durement au Québec. Vous me direz que les arbres, cela n'a rien à voir avec le saumon, mais on joue avec des problèmes biologiques et j'aurais peur... En tout cas, on devra me convaincre, et fortement, avant que j'accepte qu'on importe des oeufs de saumons étrangers.

Un autre spécialiste en biologie nous a dit il n'y a pas tellement longtemps qu'en élevant le saumon en pisciculture et en le relâchant quand il doit aller en eau salée, on risque de développer un groupe de saumons beaucoup plus vulnérables à différents virus. Est-ce que vous partagez cette crainte?

Mr. Griffioen: On your disease question, you cannot have growth without risks. It is going to take risk. We have been very careful with the Salmonid Enhancement Program not to do any biologically outrageous things and not to take any risks. Right now we have only met half our target and it is going down the tubes. Somehow or other we have to take some risks. We take the least risks available to them, but it is going to take some risk. I am afraid that this disease question is a risk. We

[*Traduction*]

avait, je crois, pour environ un demi-million de dollars de poisson et il ne manquait pas un bulletin météorologique, dans l'espoir que la température allait se réchauffer un peu, parce que, comme vous le disiez vous-même, aucune assurance ne couvre ce genre de chose. Le problème, dans l'Est du pays, c'est que les eaux sont beaucoup plus froides qu'ici et qu'il est beaucoup plus difficile, donc, d'implanter des parcs d'élevage.

M. Griffioen: Vous savez bien sûr que cela se fait également en Suède, dans la Baltique, et ils utilisent là-bas des thermomètres sur lesquels un degré représente environ cela de long. Je connais donc bien le problème dont vous parlez.

Mr. St-Julien: Thank you, Mr. Chairman. Could you give me an idea of the amount of salmon culture production and research carried out in Scandinavian countries and in Japan?

M. Griffioen: Je dois avouer que je ne connais pas l'importance de la production au Japon et dans les pays scandinaves. Je peux trouver ces chiffres dans ce rapport que je viens de vous distribuer. Le gouvernement a un bon système d'appui pour ces piscicultures, depuis le début, et je suis certain que cet appui assure le maintien de ces piscicultures. On a besoin de beaucoup de recherche. Dans mon rapport, j'ai donné une liste de priorités, et il serait essentiel d'en tenir compte dans les étapes initiales.

Cela répond-il à votre question?

Mr. St-Julien: Yes. Thank you very much.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur St-Julien.

Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you very much, Mr. Chairman.

We are dealing with a fascinating subject, but it is a new one for me. Still, I share some of Mr. Henderson's concerns when you talk about importing eggs from foreign salmon. I recall the Norwegian elm disease; Quebec was hit very badly. You may tell me that trees have nothing to do with salmon, but we are dealing with biological problems, and I am concerned... In any case, you would have to convince me beyond a shadow of a doubt before I would agree to import the eggs of foreign salmon.

Another specialist in biology told us not long ago that if you raise salmon in fish culture facilities and then let it go, when it is time for salt water, you are likely to develop a group of salmon which is much more vulnerable to various viruses. Do you share his concerns?

M. Griffioen: Pour ce qui est des maladies, il n'y a pas de croissance sans risques. Il faut prendre des risques. Nous n'avons pas pris de grands risques biologiques dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés. Nous n'avons atteint que la moitié de nos objectifs, et le programme risque d'être annulé. Il faut prendre des risques. Nous prenons le moins de risques possible, mais il faut quand même prendre des risques. La maladie est un risque. Nous faisons notre

[*Text*]

will do the best we can, but we cannot have the industry without risk. That is one question.

On the other question about fish released into the ocean being of lesser quality, there has been a kind of thing that has been around all the time about a lower quality fish produced by hatcheries. I have produced large numbers of fish in Alaska. The latest return here was 4 million pounds of fish that had been harvested that readily went into the markets in Korea and wherever. They were thermally harvested. They were somehow or other a bit lower quality product because they were harvested thermally—nothing related to hatcheries as much as the fact that they were not caught in the "ocean" ocean.

• 1800

Because this production is going to be available on a year-around basis, the market immediately changed to accommodate that other product. So I am saying that as long as the fish is available, as long as it has some kind of guarantees to it, which is not the case right now with commercial fishing, then the market will accommodate it. But I do not believe that hatcheries produce a lower quality fish. I have evidence personally, technically, where I worked with the fish, and I have not seen any evidence of that.

M. Ferland: Une dernière question. Dans votre rapport, vous dites que les pisciculteurs désirent que le gouvernement leur accorde la priorité en ce qui concerne la fourniture des alevins et des oeufs.

• 1805

Je n'ai pas l'impression que le gouvernement se ferait des amis de cette façon, parce qu'il y a énormément de demandes de la part des autochtones et de groupes de gens qui essaient de mettre en valeur des ruisseaux ou des rivières. Ce serait mettre tous nos oeufs dans le même panier.

Mr. Griffioen: I think that splitting the eggs and recognizing that aquaculture is a vital industry might eventually be the lifesaving of the commercial industry. There will be more eggs available in the future. It is going to take fewer eggs now; it is going to be . . . But as soon as this domestication program is going, farmers are going to start producing their own eggs, domesticating their stocks; farms are going to be up and down this coast that can release fish or help the enhancement program. I think it is going to be advantageous to the wild stocks. Does that answer your question?

M. Ferland: Oui. Merci.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, Marc.

Mr. Skelly, another round?

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman.

I am going to try some devil's advocacy here. Do we not already have a major ocean ranching program going with the Salmon Enhancement Program, in which the only difference is it is publicly owned?

Mr. Griffioen: I would say so.

[*Translation*]

possible, mais l'industrie n'existera pas sans risques. C'est une question.

L'autre question porte sur la qualité du saumon en pisciculture, et on pose cette question depuis toujours. J'ai produit de grandes quantités de poisson en Alaska. La récolte était de 4 millions de livres de poisson, que j'ai facilement vendu à la Corée et ailleurs. Il s'agit de la pêche thermique. La qualité est censée être inférieure à cause de la pêche thermique—cela n'a rien à voir avec la pisciculture, mais avec le fait que la prise n'est pas faite dans l'océan comme tel.

Puisque ce produit est disponible toute l'année, le marché a changé. Si le poisson est disponible, s'il y a une forme de garantie, ce qui n'est pas le cas de la pêche commerciale actuellement, le marché l'acceptera. Mais je ne suis pas d'avis que la qualité du poisson produit dans les pisciculteures est inférieure. D'après mon expérience personnelle et technique, il n'y a pas de preuve.

Mr. Ferland: One last question. In your report, you state that hatcheries want the government to give them priority in supplying fry and eggs.

I do not think the government would make any friends that way, because there are so many demands from native people and other groups who want to utilize their streams and rivers. This would be putting all our eggs in one basket.

M. Griffioen: Je pense qu'en faisant la répartition des oeufs et en reconnaissant l'importance de l'aquaculture, nous allons sauver la vie à la pêche commerciale. Il y aura plus d'oeufs disponibles à l'avenir. Nous aurons moins d'oeufs maintenant, mais . . . Une fois ce programme en marche, les mariculteurs vont produire leurs propres oeufs, et nous aurons des mariculteures le long de la côte qui pourront participer au programme de mise en valeur. Je pense que c'est un avantage pour les stocks sauvages. Cela répond-il à votre question?

Mr. Ferland: Yes. Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Marc.

Monsieur Skelly, un autre tour?

M. Skelly: Merci, monsieur le président.

Je me fais l'avocat du diable. N'avons-nous pas déjà un programme de mariculture dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés, et la seule différence n'est-elle pas que le programme est géré par le gouvernement?

M. Griffioen: Je dirais que oui.

[*Texte*]

Mr. Skelly: So the second thing is, when private fish are released into the sort of ocean common and they return, how do you guarantee—when you have sort of mixed public and privately-owned stocks, how do you handle ensuring that they are returned to the private owner and are not scooped up in a Johnstone Strait fishery or whatever? Do you just pay your money and take your chance?

Mr. Griffioen: That is how it is done in Alaska, yes. Of course in Alaska the fishermen own the hatcheries. In the case of Oregon, where there is private industry, yes, they just take that chance.

I am not saying that is the way to go; I am saying this is another option for us to get this brood stock program going. I say there is another option there. If we release some smolts from some places that are not on major rivers, maybe we are not going to depend three or four years from now on major hatcheries or these other fish. Then maybe these eggs can be brought back into the system until this domestication thing will take over.

Mr. Skelly: I understand that concept, but what I am saying is that in Alaska it is basically the government of Alaska that has contracted out the salmon enhancement business to groups of fishermen. So they have a set program that is not quite public and it is not quite private; it is sort of in that in-between area. If they go out and the commercial fisherman catches it or it returns to the hatchery, it is sort of no never mind, it both returns to the same owner. But if we were to develop an ocean ranching concept that was in the hands of private entrepreneurs, we have a problem. I am certain private entrepreneurs would want a return on their investment, and when they hit Johnstone Strait anything south of there has to come through the straits. There are 300 seine boats with all those nets out there that are going to be taking a share of private sector investment. What would happen? Would that be acceptable?

Mr. Griffioen: If private ocean ranching would indeed come into B.C., anybody in his right mind would not put a hatchery beyond Johnstone Strait. I mean, there would be other areas where you would not have a concentrated fishery. So the ideal place to do ocean ranching is not near Johnstone Strait.

Mr. Ceconi: I would like to amplify the answer to your question, Mr. Skelly. The warehouser operation in Oregon that Mr. Griffioen referred to, yes, they risk . . . with their published figures, of the smolts they release, they work their economics on a 3% return. So if they release a million smolts, they expect only 30,000 fish to come back. And they are successful and profitable with that type of 3% return.

The ownership question and the disputes that you envision arising are a factor of the business they are in. They realize the Koreans are out there scooping up their fish, which they properly released. But they work on a 3% return factor. That is natural mortalities, predation, and of course, the fishing pressures, and 3% will get back to their operation and they can harvest.

[*Traduction*]

M. Skelly: Alors, deuxièmement, quand les stocks publics et les stocks privés seront mélangés dans l'océan, comment pourrez-vous assurer que ces poissons seront retournés au propriétaire privé et ne seront pas pris dans une pêche du détroit de Johnstone? Faut-il tenter sa chance?

M. Griffioen: Oui, c'est le cas en Alaska. C'est vrai qu'en Alaska, les pêcheurs possèdent les aleviniers. Dans le cas de l'Oregon, où il y a une industrie privée, ils prennent ce risque.

Je ne dis pas que c'est la façon d'agir, je dis que c'est une option pour faire marcher ce programme de stocks reproducteurs. Il existe une autre option. Nous pourrions relâcher des tacons dans des endroits autres que les rivières principales, et peut-être que d'ici trois ou quatre ans, nous ne serions pas dépendants des aleviniers importants. Peut-être qu'on peut mettre ces oeufs dans le système jusqu'à ce que ce programme marche.

M. Skelly: J'ai bien saisi le concept, mais je dis qu'en Alaska, c'est le gouvernement de l'Alaska qui a donné des contrats pour la mise en valeur des salmonidés aux groupes de pêcheurs. Donc, le programme n'est ni public ni privé. Quand les poissons sont relâchés, il importe peu qu'ils soient pris par les pêcheurs commerciaux ou qu'ils retournent à l'alevinier; c'est le même propriétaire. Mais si nous avons un programme géré par les entrepreneurs privés, nous aurons un problème. Je suis certain que les entrepreneurs privés voudraient tirer des profits de leur investissement, et n'importe où au sud du détroit de Johnstone, il faut passer par les détroits. Il y a 300 senneurs qui prendront une partie de l'investissement du secteur privé. Qu'arrivera-t-il? Cela sera-t-il acceptable?

M. Griffioen: Si nous avions des mariculteurs privés en Colombie-Britannique, aucune personne sensée n'installerait un alevinier au-delà du détroit de Johnstone. Il y a d'autres régions où la pêche n'est pas si forte. Donc, le détroit de Johnstone n'est pas l'endroit idéal pour établir une mariculture.

M. Ceconi: J'aimerais donner des précisions, monsieur Skelly. M. Griffioen a parlé de l'entreposage en Oregon, et c'est vrai qu'ils prennent des risques . . . selon les chiffres qu'ils ont publiés, ils prévoient un retour de 3 p. 100 des tacons qu'ils relâchent. Donc, s'ils relâchent un million de tacons, ils n'attendent le retour que de 30,000 poissons. Mais leur entreprise est une réussite, et c'est rentable avec ce retour de 3 p. 100.

La question de la propriété et les conflits que vous prévoyez sont un facteur dans ce genre d'entreprise. Ils sont conscients du fait que les Coréens sont en train de prendre les poissons qu'ils ont relâchés. Mais ils travaillent sur une base de 3 p. 100 de retours. Il y a des facteurs tels que le taux de mortalité naturelle, les prédateurs, la quantité de prises qui jouent un rôle, mais ils prévoient que 3 p. 100 des poissons retourneront et qu'ils pourront faire une récolte.

[*Text*]

the cost; the cost of catching it and bringing it in, if it is already available.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Ferland.

Again, gentlemen, thank you very much for coming here tonight.

Colleagues, we are going to break for some Nanaimo bar. That is the dessert, not the location. We will be adjourning until 8 p.m. So this committee stands adjourned.

[*Translation*]

facteur clé est le coût de la prise et du transport, si ce produit est déjà disponible.

The Acting Chairman (M. Schellenberg): Thank you, Mr. Ferland.

Encore une fois, messieurs, je vous remercie d'avoir comparu ce soir.

Chers collègues, nous allons faire une pause pour manger un dessert à la Nanaimo. La séance est levée jusqu'à 20 heures.

EVENING SITTING

• 2001

The Chairman: Order, please.

I would like to reconvene our hearings, and I wonder if we could have representatives of the Victoria Shoreworkers, Local 19 and the Port Alberni local number 25 and the Tofino-Ucluelet local number 49 of the U.F.A.W.U. please come up to the witness table.

I wanted to tell members something I learned on a trip out here last year that I think we should get on the record. It was when we were up at Alberni, I guess about a year ago, and we were meeting with some people. One of the things that sticks in my mind—it has bothered me ever since—was that some fishermen were talking to me and they had been on UIC and were feeling pretty sick and tired of sitting around home. There was a small creek somewhere near Alberni—I cannot remember the name of it—and they decided they would go out one afternoon and see if they could clean it up a bit, pull out some rubber tires and one thing and another. They got out there and were actually obviously doing something that should be done and they got charged by Fisheries so . . .

Mr. Skelly: Near a school in Campbell River there was a great deep ditch. It would accumulate a lot of water in the rain and they were afraid kids were going to fall into it and drown so they put a backhoe and broke it up and drained it off and they got charged by Fisheries. The evaluation that eventually came down is that if water runs through the gutter on your house and down the down pipe and into a drainage ditch and into a creek and into a river it is in fact fish habitat because mosquitoes breed in your eaves, provide fish for food . . .

An hon. member: Food for fish.

Mr. Skelly: Fish for food, you are right. So Ultimately this story of Port Alberni sounds quite tame.

The Chairman: Anyway I thought I would like to share that little information with you.

I wonder if I can get Carolin Kons to introduce your group—or who would like to introduce this . . . ?

Mr. Frank Cox (Victoria Shoreworkers Local 19/Local 49 West Coast Shoreworkers): I will start. If Carolin Kons wants to butt in, I will let her.

SÉANCE DU SOIR

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Nous reprenons donc nos travaux et je demanderai aux représentants du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés de la Section 19 de Victoria, de la Section 25 de Port Alberni et de la Section 49 de Tofino-Ucluelet de bien vouloir prendre place à la table des témoins.

Je voudrais raconter au Comité une anecdote que j'ai apprise au cours d'un voyage ici l'an dernier et qui, à mon avis, mérite de figurer au compte rendu de nos travaux. Nous étions alors à Alberni, il y a environ un an, et c'était au cours d'une réunion avec quelques personnes. Le fait, qui n'a cessé de me tracasser depuis, m'a été raconté par quelques pêcheurs qui vivaient de prestations d'assurance-chômage et étaient assez fatigués de n'avoir rien à faire. Il y avait une petite crique près d'Alberni, dont je ne me souviens pas du nom, et ils décidèrent de la nettoyer un après-midi. Il est évident que ce qu'ils firent devait être fait, il n'en reste pas moins que le ministère des Pêches leur en a tenu rigueur . . .

M. Skelly: J'ai une affaire du même genre à raconter. Il y avait un fossé profond près d'une école à Campbell River. L'eau de pluie s'y amoncelait et les enfants risquaient d'y tomber et de se noyer. Aussi ils installèrent un système rudimentaire de drainage, mais le ministère des Pêches leur créa des ennuis. Dans le rapport envoyé par la suite, on prétendait que l'eau de pluie drainée par le fossé jusqu'à la crique et la rivière est en fait un élément de l'habitat du poisson et que les moustiques dont elle favorise l'éclosion constituent une nourriture pour le poisson . . .

Une voix: De la nourriture pour le poisson.

M. Skelly: Oui, c'est cela. Donc, finalement, cette histoire de Port Alberni me semble pas exceptionnelle.

Le président: En tout cas, il m'a semblé utile de vous en faire part.

Est-ce que Carolin Kons, ou quelqu'un d'autre, voudrait bien présenter le groupe de témoins?

M. Frank Cox (Travailleurs à terre de Victoria, Section 19/Travailleurs à terre de la côte ouest, Section 49): Je vais commencer. Si Carolin Kons veut intervenir, je la laisserai faire.

[*Texte*]

The Chairman: Go ahead, Frank.

Mr. Cox: From the B.C. Packers cold storage plant in Victoria we have Carolin Kons. There is Gerald Dent. I am Frank Cox, whom I guess some of you saw with Jack Nichol and others on the treaty issues recently. This is Eric Jurell, our token fisherman on the crew, and Dave Quinlan.

Basically, we would like to welcome the opportunity. I will shamelessly admit that I tried to connive a later appearance, not because you would be in any better shape having gone through what you have, but I wanted to wait until the effects of the reception had worn off. However, we did not succeed. We were thwarted. So we will proceed and we will accept any incoherence that might be exhibited. But . . .

Mr. Skelly: That is standard procedure around here.

Mr. Cox: Basically, what we would like to say is very brief. We realize you have been on the road for a long time. You have heard most of what we had to say in one form or another. I think the best thing is that you ask the people from the delegation—actual workers and fishermen in the industry—what their concerns are and what they think should happen.

• 2005

You have the brief before you. We do not propose to read it, but we will point out, given that you have not had the chance to read it, I do not think, the kinds of things that are in it and highlight some of the important aspects.

We would like to start from the point of view that British Columbia fish plant workers take pride in the fact that they are numbered among the most skilled and productive in the world. You will be hearing a submission in Prince Rupert in detail—statistics and so on—indicating the kind of role processing workers play in this industry, the kind of productivity they bring to it, and the kind of added value they bring to this industry, so I will not go into detail.

There are serious problems, however, and this is what we want to concentrate on. Yesterday Ted Schellenberg asked what was positive. Often that is assumed. What needs to be corrected is what is not positive, and we want to raise some of those issues here.

As I say, we welcome this opportunity on behalf of the shore workers at Tofino, Ucluelet, Port Alberni, and Victoria, and the fishermen who supply those facilities in those communities. It is over 300 members of the United Fishermen and Allied Workers Union. Our processing is done primarily in the B.C. Packers cold storage facility and the Ucluelet Trans-Pacific Fish Company.

We want to look at the treaty, and I appreciate that you heard in Ottawa from our organization at some depth on the

[*Traduction*]

Le président: Allez-y, Frank.

M. Cox: Nous avons donc Carolin Kons, de l'usine d'entreposage frigorifique de la *B.C. Packers* de Victoria. Il y a également Gerald Dent. Je suis moi-même Frank Cox et j'imagine que certains d'entre vous m'ont vu récemment avec Jack Nichol et quelques autres lorsqu'il a été question du traité entre le Canada et les États-Unis. J'ajouterai Eric Jurell, qui est, dans notre équipe, le pêcheur de service, ainsi que Dave Quinlan.

Nous sommes heureux de nous trouver ce soir parmi vous. Pourtant, je dois avouer que j'ai essayé de comparaître un peu plus tard, je ne l'ai pas fait parce que j'espérais vous trouver en meilleure forme après tous vos travaux, mais je voulais attendre que les effets de la réception se soient estompés. Je n'ai pas réussi, on nous a un peu tordu le bras. Nous allons donc poursuivre au risque de montrer une certaine incohérence. Mais . . .

M. Skelly: C'est une méthode habituelle ici.

M. Cox: Nous serons brefs. Nous nous rendons compte que vous n'êtes pas au premier jour de vos audiences. Ce que nous avons à dire, vous l'avez sûrement déjà entendu sous une forme ou sous une autre. A mon avis, le mieux à faire serait d'interroger les gens de notre délégation, les travailleurs et les pêcheurs eux-mêmes, et de leur demander quelles sont leurs préoccupations et comment ils envisagent l'avenir.

Vous avez notre mémoire entre les mains. Nous n'avons pas l'intention de le lire, mais nous en soulignerons les aspects les plus importants.

Disons tout d'abord que les travailleurs des usines de transformation du poisson de Colombie-Britannique sont fiers de compter parmi les travailleurs les plus compétents et les plus productifs du monde. Nous porterons à votre connaissance une communication de Prince Rupert, qui montre en détail, avec statistiques à l'appui, quel est le rôle de ces travailleurs, leur productivité, la valeur ajoutée, fruit de leur activité, etc.

Pourtant de graves problèmes demeurent, et c'est sur ce point que nous voudrions insister. Hier Ted Schellenberg a posé des questions sur les aspects positifs. On les prend souvent pour acquis. Nous voudrions maintenant insister sur les aspects moins positifs, sur ce qui appelle des corrections.

Je le répète, nous sommes heureux de comparaître ce soir au nom des travailleurs à terre de Tofino, d'Ucluelet, de Port Alberni et de Victoria, ainsi que des pêcheurs qui fournissent les installations de ces collectivités. Il s'agit de plus de 300 membres du syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés. Notre activité de transformation est effectuée principalement aux entrepôts frigorifiques de la *B.C. Packers* et de la *Trans-Pacific Fish Company* d'Ucluelet.

Nous voulons toucher un mot du traité. Je sais que notre organisme vous en a parlé longuement à Ottawa, mais certains

[*Text*]

treaty, but there are some specific ramifications for the west coast fisheries, particularly the jobs in the industry.

We want to look at the problem of the industry itself: the consolidation that has been undertaken there; the consequences of plant closures; and industry rationalization, to use a worn-out term.

The other thing we want to look at are the opportunities that not only are we missing but that we could take advantage of which are well within our grasp.

We will run very quickly through issues that we see as pertinent, and I should first say that we are going to inject something that is not in the brief, which I think could use some elaboration, and that is the question of the high seas interception that was mentioned, the Japanese and other intercepting fisheries. There are some facts and figures we would like to point out because it certainly bears on the kind of missed opportunity that we suffer on this coast.

First, on the treaty and the first major problem of missed opportunity. We look at the west coast of Vancouver Island and see that the Canada-U.S. treaty has confined us to some pretty severe limits in terms of our fisheries there. We are looking at about 1.75 million coho and 360,000 spring salmon respectively. I was involved in treaty negotiations over the last number of years and recall when that was not even an issue, not even with the Americans. They never asked us to put limits on our west coast fisheries. They never asked us even to consider coho limitations. These were almost gratuitous offerings this last year to sweeten the pie. There are some serious problems there.

We are looking at the widely fluctuating prices that affect the troll fishery from year to year that compound serious limitations in terms of what you can catch. There is a whole number of variables that go into a situation where you are confined to what one might say are sort of historic averages but do not take into account the very high peaks, do not take into account the kind of bonanzas that you could crop, and with rising costs and so on pose very serious difficulties.

• 2010

We see that the sacrifice of the sovereign right to manage our fisheries for Canadians by Canadians is going to be a very serious problem. What we have done by the limits on the west coast fishery, both troll and chinook, is essentially cast away the ability to keep the interception imbalance from getting worse than what it was. Historically, we have kept about a 3-million- to 5-million-piece imbalance in favour of the United States. That has been recognized in DFO documents. The most notable was issued in 1981. It listed intercepting fisheries and gave an indication of what the imbalance was.

What we have done is begun the process of limiting our ability to keeping that from getting any worse, because it was only by harvesting chinooks and coho on the south coast of Vancouver Island that were largely returning to U.S. streams and other areas that kept the imbalance from getting worse.

[*Translation*]

aspects particuliers touchent les pêcheries de la côte ouest et tout particulièrement les emplois de ce secteur d'activité.

Nous voulons parler de l'industrie elle-même, des problèmes qui se posent à elle, de la phase de réorganisation qu'elle traverse, des conséquences des fermetures d'usines, ainsi que de sa rationalisation, pour reprendre un terme éculé.

Nous voudrions ensuite parler non seulement des occasions manquées, mais de celles qui sont à notre portée et dont nous pourrions tirer partie.

Si nous passerons rapidement sur les questions qui ne semblent pas soulever de gros problèmes, il nous arrivera par ailleurs de toucher des points qui ne figurent pas dans notre mémoire et qui appellent une certaine réflexion; je pense ici à l'interception en haute mer par les pêcheurs japonais ou d'autres. Nous apporterons certains faits et certains chiffres dans la mesure où ils mettent en valeur les occasions manquées dont je parlais plus haut.

Tout d'abord, pour parler du traité et des grandes occasions manquées, il nous semble que le traité entre le Canada et les États-Unis impose des limites particulièrement sévères à la pêche sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Nous parlons ici d'environ 1.75 million de saumons coho et de 360,000 saumons quinnat. J'ai été mêlé pendant plusieurs années aux négociations qui ont précédé le traité et je me souviens que cette question n'a jamais été soulevée, pas même par les Américains. Ils ne nous ont jamais demandé de limiter nos prises sur la côte ouest. Ils ne nous ont jamais demandé d'envisager de limiter les prises de saumons coho. On peut dire qu'il s'agit là de petits cadeaux supplémentaires qu'on leur a faits en dernière minute. Mais cela pose de sérieux problèmes.

Les pêcheurs à la traîne font face à une énorme variation de prix d'une année à l'autre, et cela a un lien direct avec la limitation des prises. Il y a en effet un grand nombre de facteurs à considérer; si l'on se limite à une sorte de moyenne dite historique, sans tenir compte des périodes de pointe, d'éventuels bonis et de la montée des coûts, alors de sérieuses difficultés se présentent.

Si nous sacrifions le droit souverain des Canadiens de gérer les pêches par eux et pour eux, nous allons au devant de graves problèmes. En limitant la pêche sur la côte ouest, en particulier la pêche à la traîne et la pêche du saumon quinnat, nous renonçons essentiellement à empêcher l'aggravation du déséquilibre des interceptions. Par le passé, nous avons maintenu ce déséquilibre, qui jouait en faveur des États-Unis, entre 3 à 5 millions de poissons. Le ministère des Pêches lui-même le reconnaît dans plusieurs documents, dont le plus remarquable a été émis en 1981. On y trouve la liste des interceptions et des précisions sur le montant du déséquilibre.

Avec le traité, nous ne pouvons plus limiter ce déséquilibre, l'empêcher de s'aggraver. En effet, nous ne pouvions le faire qu'en prenant les saumons quinnat et coho sur la côte sud de l'île de Vancouver lorsqu'ils retournaient, entre autres, vers les

[*Texte*]

That was our ace in the hole to the extent that it went. Essentially, we are tying our hands behind our backs.

There are further serious implications when it comes to the Fraser River article. I will not go into detail—you have that before you—on what the Americans are allotted. Suffice it to say that we may well have to close our troll fishery on the west coast of Vancouver Island on sockeye and pink salmon to adhere to the terms of the Fraser River article of that treaty. If our management actions result in the Americans not receiving their allotted share, then we owe it to them. That is aside from environmental conditions and so on.

This year we are talking about—and it was referred to earlier in the Pacific Trollers' Association submission—we referred to plans to develop a rational and hopefully fair regime of allocating the resource within the user groups: troll, seine, gill-net and so on. There is an active consideration of that. What we are looking at is domestic management initiatives being extremely frustrated and almost made impossible, or potentially so, by the terms of this treaty. It makes it very, very difficult to manage to a domestic allocation when we have these kinds of considerations. That is serious when we have a troll fleet, for instance, that is largely and increasingly dependent on sockeye and pink salmon.

Even more sobering than that, and a more long-term consideration . . . and certainly it was touched on earlier this evening, in the discussion of ocean ranching and aquaculture and so on . . . the long-term direction we think DFO is actually headed in, aided by the sage advice of Peter Pearse and others, from their perspective . . . Garnet Jones, when he reported after the initialling of the treaty, where the respective government negotiators okayed the treaty before it was finally signed, reported to this committee—and it was quoted—that basically he sees the enhancement and the runs being rehabilitated through better management. That struck a chord with us, because it talked about enhancement through management. Basically, what he was saying, and I quote, was that:

> It is our full expectation that through better management and through getting a few more fish to the grounds we will be able to enhance the runs without expenditures of dollars for things like chinook facilities.

In other words, you close the fisheries in order to bring the fish back. You do not necessarily go through the cost of developing facilities to rehabilitate them. You do not necessarily have to worry about the habitat. You just close the fisheries. He said this treaty really stands on its own in that respect.

I think it is shared on both sides of the border; and they, I think, are launched well on a campaign of enhancement through management. This year we find . . . and that is a question, and I have not been able to find it, and we have not been able to see in the reports from the spending estimates . . . where is there money for lake fertilization? Where is there money of the kind that was promised for SEP II? Where are these commitments? Where is the commitment to small

[*Traduction*]

rivières américaines; nous avions un atout, nous l'avons perdu. Nous nous retrouvons les mains liées.

L'article consacré au fleuve Fraser comporte des implications particulièrement graves. Je n'entrerai pas dans le détail de ce que les Américains ont reçu. Qu'il nous suffise de dire que pour respecter les termes de cet article du traité, nous pouvons fort bien être amenés à mettre un terme à la pêche à la traîne du saumon rouge et du saumon rose sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Si, par notre gestion, les Américains ne reçoivent pas la part qui leur a été allouée, nous la leur devons, indépendamment des conditions environnementales ou autres.

Ainsi cette année, nous envisagions un plan, dont d'ailleurs l'Association des pêcheurs à la traîne du Pacifique a fait mention dans son mémoire; il s'agirait de mettre au point un système rationnel et, nous l'espérons, juste permettant d'allouer des ressources entre les différents groupes d'utilisateurs: pêcheurs à la traîne, à la senne, au filet maillant etc. Nous y pensons très sérieusement. Or le traité rend extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, des initiatives de ce genre. Lorsqu'on est obligé de tenir compte des considérations dont nous avons parlé plus haut, on est pratiquement lié au montant alloué sans pouvoir prendre aucune initiative. Cette conséquence est particulièrement sérieuse lorsqu'il y a, comme c'est notre cas, une flotte de pêche à la traîne qui dépend largement et de plus en plus des prises de saumon rouge et de saumon rose.

Il y a d'ailleurs un aspect beaucoup plus grave, qui mérite encore davantage notre attention, et dont il a certainement été question plus tôt dans la soirée lorsque l'on a parlé de l'orientation à long terme prise par le ministère des Pêches avec l'aide avisée de Peter Pearse . . . Garnet Jones, qui a fait rapport au Comité après avoir initialé le traité, a déclaré que la mise en valeur reposait essentiellement sur une meilleure gestion. Cette déclaration nous a frappés parce qu'elle liait la mise en valeur à la gestion. Il a dit, et nous le citons:

> Notre espoir, c'est d'améliorer les remontées par une meilleure gestion et en attirant un peu plus de poisson vers les aires de pêche, sans rien dépenser en installations comme celles consacrées au saumon quinnat.

Autrement dit, on met un terme à la pêche pour ramener le poisson. Ce faisant, on n'a pas à consacrer de fonds à la rénovation des installations, ni à se préoccuper de l'habitat. On se contente de mettre un terme à la pêche. Et il a ajouté: Le traité est parfaitement cohérent sur ce point.

A mon avis, des deux côtés de la frontière, la tendance est la même, on ne parle que de mise en valeur par une meilleure gestion. Par exemple, où est-il question cette année d'argent pour la fertilisation des lacs? Où est-il question des fonds qui ont été promis pour la deuxième partie du programme de mise en valeur des salmonidés? Qu'en est-il de tous ces engagements? Qu'en est-il de l'engagement de mettre en valeur les petits cours d'eau?

[*Text*]

stream enhancement?—the the kind of things that would put Garnet Jones on the run in his kind of statements, even to this committee.

• 2015

Quite frankly, we do not see the limits on the west coast, and pretty well anywhere else, as the golden opportunity that has been flagged by government spokesmen as the golden opportunity to rebuild our stocks and start to rebuild this industry over again. Rather, we see this as a major step toward eliminating the mixed dock and intercepting fisheries. In our view, of course, this effectively spells the end of the fishery that is predominant on the west coast of Vancouver Island and supplies the fish plants in our area, principally the troll fishery.

According to plant management in both areas, in the Ucluelet/Tofino area and the Victoria area, the limits that have been imposed under this treaty are basically the bottom line. If they saw catches being capped at any less, they admit they would start to look elsewhere. One of the owners of the Trans-Pacific Fish Company confided in me that it is touching the bone as it is, and the kind of supply they would look at if there was any significant reduction on what we have now—certainly if there was the elimination of the troll fishery—they would be looking elsewhere to operate. There would be a pretty serious dislocation and, as we will look at later on, the major losses in terms of what could be other processing potential. In the Victoria plant, for instance, of the 3.5 million pounds of cold storage capacity, 2.5 million pounds to 3 million pounds is supplied by west coast, primarily troll fisheries. There is just no question that they would be out of business if the troll fishery were out of business, unless there were a major shift in orientation.

So what is called for, in our opinion, without going into detail coast-wide on the treaty, is a complete re-evaluation of the treaty terms, re-evaluation of what we have felt and I think in some cases honestly arrived at, was the best we could get. We do not agree with that. We think it has to be looked at very seriously. We encourage an approach again to the treaty situation from the 1971 basic principles, which you have had put before you. At the earliest possible opportunity, both in terms of the negotiations of the specific aspects of the treaty—and some of it is only two years, in terms of the west coast and other areas; some of it is much longer—but at the earliest possible opportunity, in the light of that re-examination, start to say that this is not in the best interests of Canada.

I think it will probably be concluded by the industry, after a very honest and frank review, that either the situation had better change pretty dramatically or we had better terminate the treaty. And there are provisions to do that, with one year's notice.

So we will leave it at that, as far as the treaty is concerned, except to say that it does pose very, very serious consequences to both employment and fishing opportunities.

One of the most serious problems we have faced, particularly in the processing sector, is the consolidation of the

[*Translation*]

Bien franchement, je ne partage pas le point de vue des porte-parole du gouvernement, et les limites imposées à la pêche sur la côte ouest et en d'autres endroits d'ailleurs, ne me semblent pas l'occasion rêvée de refaire nos stocks et de remettre à flot ce secteur d'activités. À notre avis, cette mesure va plutôt aboutir à l'élimination de la pêche d'interception et de la pêche des stocks mêlés. Nous estimons qu'elle sonne le glas de la pêche qui prédomine sur la côte ouest de l'île de Vancouver et qu'elle va priver les usines de transformation du poisson de notre secteur de leurs sources d'approvisionnement, en particulier de la pêche à la traîne.

Dans les deux secteurs de Ucluelet/Tofino et de Victoria, les limites imposées par le traité sont considérées comme des seuils planchers. Si l'on devait fixer le niveau de prises à des montants inférieurs, il ne resterait plus qu'à mettre la clé sous la porte. L'un des propriétaires de la *Trans-Pacific Fish Company* m'a confié qu'il en était déjà arrivé à la limite du possible, et que toute réduction importante des approvisionnements actuels—a fortiori l'élimination de la pêche à la traîne—les amènerait à déplacer ailleurs les activités de sa société. La perte de cette usine et de ses capacités de transformation ne serait d'ailleurs pas la seule. À l'usine de Victoria par exemple, la côte ouest, principalement par la pêche à la traîne, fournit 2,5 à 3 millions de livres sur une capacité d'entreposage frigorifique de 3,5 millions de livres. Il ne fait donc aucun doute que, si la pêche à la traîne doit cesser, il faudra également mettre un terme aux activités de l'usine, à moins d'un changement radical d'orientation.

Sans entrer dans des détails superflus, il nous faut, semble-t-il, revoir complètement les termes du traité, réévaluer ce qui, à un moment, a pu apparaître comme étant dans le meilleur intérêt du Canada. Nous sommes totalement en désaccord sur ce point, nous estimons qu'il faut revoir le traité très sérieusement. Nous aimerions qu'on l'aborde à partir des principes de base émis en 1971 et dont vous avez eu connaissance. Dès que l'occasion se présentera—pour certains aspects du traité, ce sera dans deux ans, pour d'autres, il faudra attendre davantage—il faudra réexaminer ce traité et ne pas avoir peur d'affirmer qu'il ne respecte pas les meilleurs intérêts du Canada.

Et à mon avis, le secteur de la pêche, après un examen honnête et ouvert, en viendra à la conclusion qu'il faut soit opérer des changements radicaux dans le traité, soit y mettre un terme. N'oublions pas que le traité lui-même prévoit cette possibilité après un préavis d'un an.

Nous n'en dirons pas plus long pour le traité, sinon pour ajouter qu'il aura de très sérieuses conséquences à la fois sur l'emploi et les possibilités de pêche.

L'un des plus sérieux problèmes qui se posent au secteur de la transformation, est la réorganisation de l'industrie, ce que

[*Texte*]

industry. In terms of the lingo of Peter Pearse, "the rationalization of the industry". That is perhaps one of the most serious problems. A detailed analysis of that will, as I say, follow. But first I should probably indicate what used to be on the west coast of Vancouver Island.

During the last 20 years, the industry supported dozens of small fish camps, supplying small boats within a day's reach of the fishing grounds, day boats essentially that had, when they returned to their camps, post office, stores, ice facilities, you name it, basically littering the coast. There were packers that supplied these, and there were a number of plants up and down the coast that processed this fish. In the last number of years we have seen in some cases almost frantic activity in the roe herring industry. We have seen workers from all over the country. Some of the members from Quebec and other places may even know some people who went to the west coast of Vancouver Island to work in the roe herring processing industry. At one point we had in Tofino almost a majority of French-speaking workers in the plant. It was a very vibrant and a very active processing activity. There were, of course, a number of other things that gave life and vitality to the west coast industry.

• 2020

The present situation, however, is rather in stark contrast to that. I do not know if anybody happened to be out there during this last roe herring season, but it is almost as if it did not happen and that is in fact what happened. It did not happen on the west coast. It was closed. All the little fish camps and so on that littered the coast have been pretty well reduced to next to nothing. Trollers now are a bit more sophisticated. There are ice packing and freezing vessels that tend to pack their fish into more centralized processing facilities. The costs that used to be borne by the major companies in the industry to service and supply and to pack the fish in from the vessels that worked up and down the coast, now is borne by fishermen, through capitalization into their vessels and so on. That is another problem in itself.

There is one exception on the west coast, and that is the Barkley Sound sockeye fishery, the product of lake fertilization in great central and Sproat Lakes. As you heard yesterday, that supports a more than adequate seine and gillnet fishery, but nonetheless it has consistently provided the fishery with about 1.5 million fish every year. It has been one of the more successful enterprises.

What we are seeing is the consequence of price wars in the late 1970s, on herring, when major finance capital and Japanese interest were vying for control of the fisheries. We had ravages from that—a fallout of bankruptcies and foreclosures and so on; that in itself meant that many processing jobs were gone on this coast. There are other things such as the terminating of the winter troll fisheries on the west coast of

[*Traduction*]

Peter Pearse appelle dans son jargon sa «rationalisation». Nous en parlerons plus en détails dans un instant. Mais auparavant je voudrais indiquer ce qu'il en était sur la côte ouest de l'île de Vancouver.

Au cours des 20 dernières années, il existait des douzaines et des douzaines de petits camps de pêche, répartis tout le long de la côte, auxquels l'industrie fournissait de petits bateaux qui se rendaient en 24 heures sur l'aire de pêche et qui, une fois retournés au camp, y trouvaient toutes les installations nécessaires: postes, entrepôts, refrigération. Ils étaient approvisionnés, et leur poisson était transformé par plusieurs usines réparties le long de la côte. Au cours des quelques dernières années, l'industrie de la pêche au hareng rogué a connu, en certains cas, un niveau d'activité presque frénétique. Nous avons vu des travailleurs de tous les coins du pays venir y participer. Il se peut même que certains de nos membres du Québec et d'ailleurs connaissent des personnes qui sont venues sur la côte ouest de l'île de Vancouver travailler à la transformation du hareng rogué. À un certain moment, la quasi majorité des travailleurs à l'usine de Tofino étaient francophones. L'usine de transformation vibrait alors d'activité. Évidemment, d'autres motifs également contribuaient à cette vigueur et à cette vitalité de l'industrie sur la côte ouest.

Quel contraste avec la situation qui prévaut actuellement. Je ne sais si l'un ou l'autre d'entre vous a eu l'occasion d'y aller au cours de la dernière saison de pêche au hareng rogué, mais c'est tout comme s'il ne s'était rien passé et, de fait, c'est exactement ce qui s'est produit. Il ne s'est rien passé sur la côte ouest. Tout était fermé. Tous les petits camps de pêche qui jalonnaient la côte sont à peu près disparus. La pêche à la traîne se fait maintenant un peu plus sophistiquée. La mise en glace et la congélation se font maintenant à bord des bateaux, et le poisson est transporté vers des installations centralisées de transformation. Les frais, qui, auparavant, étaient payés par les grandes compagnies de l'industrie pour les services, l'approvisionnement et l'emballage du poisson acheté des pêcheurs le long de la côte, sont maintenant payés par les pêcheurs eux-mêmes grâce à la capitalisation des dépenses relatives à leur bateau. Cela constitue un autre problème distinct.

Il existe une exception sur la côte ouest, il s'agit de la pêche au saumon rouge à Barkley Sound, résultant de l'ensemencement des lacs Great Central et Sproat. Comme on vous l'a dit hier, la pêche à la senne et aux filets maillants y est plus que satisfaisante et fournit tout de même à l'industrie de la pêche quelque 1,5 million de poissons par année. Il s'agit de l'une des entreprises les plus florissantes.

Nous voyons maintenant le résultat de la guerre des prix à la fin des années 70, à propos du hareng, lorsque des capitaux importants et des intérêts japonais se disputaient le contrôle des pêcheries. Cela a causé bien des ravages—faillites, forclusions, et ainsi de suite, et entraîné la perte d'un grand nombre d'emplois reliés à la transformation du poisson sur la côte. Autre chose également, l'arrêt de la pêche à la traîne en

[*Text*]

stream enhancement?—the the kind of things that would put Garnet Jones on the run in his kind of statements, even to this committee.

• 2015

Quite frankly, we do not see the limits on the west coast, and pretty well anywhere else, as the golden opportunity that has been flagged by government spokesmen as the golden opportunity to rebuild our stocks and start to rebuild this industry over again. Rather, we see this as a major step toward eliminating the mixed dock and intercepting fisheries. In our view, of course, this effectively spells the end of the fishery that is predominant on the west coast of Vancouver Island and supplies the fish plants in our area, principally the troll fishery.

According to plant management in both areas, in the Ucluelet/Tofino area and the Victoria area, the limits that have been imposed under this treaty are basically the bottom line. If they saw catches being capped at any less, they admit they would start to look elsewhere. One of the owners of the Trans-Pacific Fish Company confided in me that it is touching the bone as it is, and the kind of supply they would look at if there was any significant reduction on what we have now—certainly if there was the elimination of the troll fishery—they would be looking elsewhere to operate. There would be a pretty serious dislocation and, as we will look at later on, the major losses in terms of what could be other processing potential. In the Victoria plant, for instance, of the 3.5 million pounds of cold storage capacity, 2.5 million pounds to 3 million pounds is supplied by west coast, primarily troll fisheries. There is just no question that they would be out of business if the troll fishery were out of business, unless there were a major shift in orientation.

So what is called for, in our opinion, without going into detail coast-wide on the treaty, is a complete re-evaluation of the treaty terms, re-evaluation of what we have felt and I think in some cases honestly arrived at, was the best we could get. We do not agree with that. We think it has to be looked at very seriously. We encourage an approach again to the treaty situation from the 1971 basic principles, which you have had put before you. At the earliest possible opportunity, both in terms of the negotiations of the specific aspects of the treaty—and some of it is only two years, in terms of the west coast and other areas; some of it is much longer—but at the earliest possible opportunity, in the light of that re-examination, start to say that this is not in the best interests of Canada.

I think it will probably be concluded by the industry, after a very honest and frank review, that either the situation had better change pretty dramatically or we had better terminate the treaty. And there are provisions to do that, with one year's notice.

So we will leave it at that, as far as the treaty is concerned, except to say that it does pose very, very serious consequences to both employment and fishing opportunities.

One of the most serious problems we have faced, particularly in the processing sector, is the consolidation of the

[*Translation*]

Bien franchement, je ne partage pas le point de vue des porte-parole du gouvernement, et les limites imposées à la pêche sur la côte ouest et en d'autres endroits d'ailleurs, ne me semblent pas l'occasion rêvée de refaire nos stocks et de remettre à flot ce secteur d'activités. À notre avis, cette mesure va plutôt aboutir à l'élimination de la pêche d'interception et de la pêche des stocks mêlés. Nous estimons qu'elle sonne le glas de la pêche qui prédomine sur la côte ouest de l'île de Vancouver et qu'elle va priver les usines de transformation du poisson de notre secteur de leurs sources d'approvisionnement, en particulier de la pêche à la traîne.

Dans les deux secteurs de Ucluelet/Tofino et de Victoria, les limites imposées par le traité sont considérées comme des seuils planchers. Si l'on devait fixer le niveau de prises à des montants inférieurs, il ne resterait plus qu'à mettre la clé sous la porte. L'un des propriétaires de la *Trans-Pacific Fish Company* m'a confié qu'il en était déjà arrivé à la limite du possible, et que toute réduction importante des approvisionnements actuels—a fortiori l'élimination de la pêche à la traîne—les amènerait à déplacer ailleurs les activités de sa société. La perte de cette usine et de ses capacités de transformation ne serait d'ailleurs pas la seule. À l'usine de Victoria par exemple, la côte ouest, principalement par la pêche à la traîne, fournit 2,5 à 3 millions de livres sur une capacité d'entreposage frigorifique de 3,5 millions de livres. Il ne fait donc aucun doute que, si la pêche à la traîne doit cesser, il faudra également mettre un terme aux activités de l'usine, à moins d'un changement radical d'orientation.

Sans entrer dans des détails superflus, il nous faut, semble-t-il, revoir complètement les termes du traité, réévaluer ce qui, à un moment, a pu apparaître comme étant dans le meilleur intérêt du Canada. Nous sommes totalement en désaccord sur ce point, nous estimons qu'il faut revoir le traité très sérieusement. Nous aimerions qu'on l'aborde à partir des principes de base émis en 1971 et dont vous avez eu connaissance. Dès que l'occasion se présentera—pour certains aspects du traité, ce sera dans deux ans, pour d'autres, il faudra attendre davantage—il faudra réexaminer ce traité et ne pas avoir peur d'affirmer qu'il ne respecte pas les meilleurs intérêts du Canada.

Et à mon avis, le secteur de la pêche, après un examen honnête et ouvert, en viendra à la conclusion qu'il faut soit opérer des changements radicaux dans le traité, soit y mettre un terme. N'oublions pas que le traité lui-même prévoit cette possibilité après un préavis d'un an.

Nous n'en dirons pas plus long pour le traité, sinon pour ajouter qu'il aura de très sérieuses conséquences à la fois sur l'emploi et les possibilités de pêche.

L'un des plus sérieux problèmes qui se posent au secteur de la transformation, est la réorganisation de l'industrie, ce que

[*Texte*]

industry. In terms of the lingo of Peter Pearse, "the rationalization of the industry". That is perhaps one of the most serious problems. A detailed analysis of that will, as I say, follow. But first I should probably indicate what used to be on the west coast of Vancouver Island.

During the last 20 years, the industry supported dozens of small fish camps, supplying small boats within a day's reach of the fishing grounds, day boats essentially that had, when they returned to their camps, post office, stores, ice facilities, you name it, basically littering the coast. There were packers that supplied these, and there were a number of plants up and down the coast that processed this fish. In the last number of years we have seen in some cases almost frantic activity in the roe herring industry. We have seen workers from all over the country. Some of the members from Quebec and other places may even know some people who went to the west coast of Vancouver Island to work in the roe herring processing industry. At one point we had in Tofino almost a majority of French-speaking workers in the plant. It was a very vibrant and a very active processing activity. There were, of course, a number of other things that gave life and vitality to the west coast industry.

• 2020

The present situation, however, is rather in stark contrast to that. I do not know if anybody happened to be out there during this last roe herring season, but it is almost as if it did not happen and that is in fact what happened. It did not happen on the west coast. It was closed. All the little fish camps and so on that littered the coast have been pretty well reduced to next to nothing. Trollers now are a bit more sophisticated. There are ice packing and freezing vessels that tend to pack their fish into more centralized processing facilities. The costs that used to be borne by the major companies in the industry to service and supply and to pack the fish in from the vessels that worked up and down the coast, now is borne by fishermen, through capitalization into their vessels and so on. That is another problem in itself.

There is one exception on the west coast, and that is the Barkley Sound sockeye fishery, the product of lake fertilization in great central and Sproat Lakes. As you heard yesterday, that supports a more than adequate seine and gillnet fishery, but nonetheless it has consistently provided the fishery with about 1.5 million fish every year. It has been one of the more successful enterprises.

What we are seeing is the consequence of price wars in the late 1970s, on herring, when major finance capital and Japanese interest were vying for control of the fisheries. We had ravages from that—a fallout of bankruptcies and foreclosures and so on; that in itself meant that many processing jobs were gone on this coast. There are other things such as the terminating of the winter troll fisheries on the west coast of

[*Traduction*]

Peter Pearse appelle dans son jargon sa «rationalisation». Nous en parlerons plus en détails dans un instant. Mais auparavant je voudrais indiquer ce qu'il en était sur la côte ouest de l'île de Vancouver.

Au cours des 20 dernières années, il existait des douzaines et des douzaines de petits camps de pêche, répartis tout le long de la côte, auxquels l'industrie fournissait de petits bateaux qui se rendaient en 24 heures sur l'aire de pêche et qui, une fois retournés au camp, y trouvaient toutes les installations nécessaires: postes, entrepôts, refrigération. Ils étaient approvisionnés, et leur poisson était transformé par plusieurs usines réparties le long de la côte. Au cours des quelques dernières années, l'industrie de la pêche au hareng rogué a connu, en certains cas, un niveau d'activité presque frénétique. Nous avons vu des travailleurs de tous les coins du pays venir y participer. Il se peut même que certains de nos membres du Québec et d'ailleurs connaissent des personnes qui sont venues sur la côte ouest de l'île de Vancouver travailler à la transformation du hareng rogué. À un certain moment, la quasi majorité des travailleurs à l'usine de Tofino étaient francophones. L'usine de transformation vibrait alors d'activité. Évidemment, d'autres motifs également contribuaient à cette vigueur et à cette vitalité de l'industrie sur la côte ouest.

Quel contraste avec la situation qui prévaut actuellement. Je ne sais si l'un ou l'autre d'entre vous a eu l'occasion d'y aller au cours de la dernière saison de pêche au hareng rogué, mais c'est tout comme s'il ne s'était rien passé et, de fait, c'est exactement ce qui s'est produit. Il ne s'est rien passé sur la côte ouest. Tout était fermé. Tous les petits camps de pêche qui jalonnaient la côte sont à peu près disparus. La pêche à la traîne se fait maintenant un peu plus sophistiquée. La mise en glace et la congélation se font maintenant à bord des bateaux, et le poisson est transporté vers des installations centralisées de transformation. Les frais, qui, auparavant, étaient payés par les grandes compagnies de l'industrie pour les services, l'approvisionnement et l'emballage du poisson acheté des pêcheurs le long de la côte, sont maintenant payés par les pêcheurs eux-mêmes grâce à la capitalisation des dépenses relatives à leur bateau. Cela constitue un autre problème distinct.

Il existe une exception sur la côte ouest, il s'agit de la pêche au saumon rouge à Barkley Sound, résultant de l'ensemencement des lacs Great Central et Sproat. Comme on vous l'a dit hier, la pêche à la senne et aux filets maillants y est plus que satisfaisante et fournit tout de même à l'industrie de la pêche quelque 1,5 million de poissons par année. Il s'agit de l'une des entreprises les plus florissantes.

Nous voyons maintenant le résultat de la guerre des prix à la fin des années 70, à propos du hareng, lorsque des capitaux importants et des intérêts japonais se disputaient le contrôle des pêcheries. Cela a causé bien des ravages—faillites, forclusions, et ainsi de suite, et entraîné la perte d'un grand nombre d'emplois reliés à la transformation du poisson sur la côte. Autre chose également, l'arrêt de la pêche à la traîne en

[*Text*]

Vancouver Island and, finally this year, the closure of the west coast herring, that has resulted in a pretty serious job loss. Most notable in that line was the closure of Oakland Fisheries a few years ago—that was owned by a huge Japanese multinational—and the closing of the Tofino fish plant. In both cases they were major employers in this industry, realatively speaking. Oakland Fisheries in Victoria produced a variety of fish and employed in the herring season over 200 people—over 500 at times. It had a smokehouse; it had a cannery. On a regular basis it had a variety of processing capabilities. That simply became redundant to Marubeni's operation. They invested heavily in Alaska; they invested heavily in operations in Vancouver, centralizing their processing and so much for Oakland Fisheries in Victoria.

The Tofino plant had a 4-million-pound cold storage capacity, the doorstep of the resource for a variety of fish processing. They did not have a cannery, but they were doing fresh fish, cold storage of course, shrimp, groundfish and so on. They simply became redundant to B.C. Packers operations that were centralizing in various places. So, to this litany of large corporations deciding that it was more profitable for them to streamline and centralize their operations, people on the coastal communities of Vancouver Island fell victim.

• 2025

We conclude the section, or we nearly conclude it, by saying there is a real sense of insecurity rampant among fishermen and industry workers on the west coast, a feeling that this industry is not going to provide them the kind of economic lifeline they need in their communities. They see workers around them, and many of them experience longer and longer months on unemployment insurance; in fact, in many communities they do not work enough to get unemployment insurance and are on welfare. They see this developing.

We submit that this sense of depression and futility springs from seeing an industry that was so vibrant at one time and now is seemingly, in their own experience, on decline. But it is not born, we maintain, from the feeling that the industry is hopeless or there is not vast resources that could provide them with almost, if not completely, year-round work and a real significant industrial base for their communities. We are convinced there is the opportunity and the ability to produce protein for the world, to have an industry that employs vast numbers of people, given that we move to a kind of decision-making and a kind of policy on fisheries that are sensitive to peoples' needs. In that respect, I think there is optimism.

[*Translation*]

hiver sur la côte ouest de l'île de Vancouver et, en fin de compte, cette année, la fermeture de l'usine de transformation du hareng de la côte ouest, qui a entraîné la perte d'un bon nombre d'emplois. La fermeture de Oakland Fisheries, il y a quelques années—propriété d'une multinationale japonaise—et la fermeture également de l'usine de transformation du poisson de Tofino, ont eu des conséquences graves. Dans les deux cas, il s'agissait d'employeurs importants dans l'industrie, toutes proportions gardées. Oakland Fisheries, de Victoria, procédait à diverses opérations de transformation du poisson et employait plus de 200 personnes—parfois même plus de 500—pendant la saison de la pêche au hareng. L'installation comportait un atelier de fumaison et une conserverie. On y pratiquait de façon régulière toute une variété d'activités de transformation. Marubeni est venu mettre un terme à ces activités. Marubeni a investi de fortes sommes en Alaska: il a investi de fortes sommes également à Vancouver et a centralisé ses opérations de transformation du poisson, entraînant la fermeture de Oakland Fisheries à Victoria.

L'usine de Tofino était dotée d'une installation frigorifique d'une capacité de 4 millions de livres: bon point de départ pour une foule d'activités de transformation. Il n'y avait pas de conserverie, mais on y conservait le poisson frais, par réfrigération, bien entendu, on y conservait également la crevette, le poisson de fond, etc. Les activités de Tofino ont tout simplement été déclassées par B. C. Packers, qui a centralisé ses opérations en divers endroits. Donc, les gens des collectivités côtières de l'île de Vancouver ont encore été victimes de cette litanie de grandes entreprises qui ont décidé de rentabiliser leurs opérations par la centralisation et la rationalisation.

Nous arrivons au terme de la présente section et voulons répéter qu'un réel sentiment d'insécurité prévaut chez les pêcheurs et les ouvriers de l'industrie sur la côte ouest, le sentiment que cette industrie ne leur assurera plus la sécurité financière dont leurs collectivités ont besoin. Ils voient autour d'eux des travailleurs dont la période de chômage augmente sans cesse; en fait, dans certaines collectivités, la période d'emploi n'est pas suffisante pour permettre aux travailleurs de retirer les prestations d'assurance-chômage; ils doivent avoir recours au bien-être social. Ils envisagent cette éventualité.

Nous disons que ce sentiment de découragement et d'inutilité tient au fait que l'industrie, autrefois si vibrante, leur semble aujourd'hui sur son déclin. Mais, et nous le répétons, il ne s'agit pas de leur part d'un sentiment qu'il n'y a plus d'espoir pour cette industrie, ou que les ressources ne sont pas suffisantes pour leur fournir de l'emploi à longueur d'année, ou presque, et pour assurer à leurs collectivités une base industrielle importante. Nous sommes convaincus qu'il est possible, et réalisable, de produire des protéines pour nourrir le monde, de mettre en valeur une industrie qui donne de l'emploi à un grand nombre de personnes, à condition que l'on évolue vers des prises de décisions et une politique des pêcheries qui tiennent compte des besoins de la population. En ce sens, je crois que l'optimisme règne.

[*Texte*]

We feel the industry is productive and viable now. There are probably some relatively minor changes in some ways that could make it much more so. There are figures appended to this which show there are not signs of an industry in massive decline; there is a problem of distribution of wealth, if you want to put it that way, and priorities.

We feel the fundamental problem in this industry, from our experience and the experience of those who work around us, is one of the benefits flowing from the fishing industry. We see that the benefits are occurring to an ever-shrinking few: the large, vertically integrated corporations aided by the government hand-outs. We heard earlier today about the bailout of B.C. Packers and the gillnet fleet and their facilities in Steveston, the paramount pond. You name it; they seem to be able to unload useless bits of property.

We see this in terms of a framework articulated by Mr. Sinclair, Peter Pearse, now the Science Council of Canada. It seems to fit some kind of overall plan which we do not think fits the kind of plan we think is useful for people living and working in this industry and who stake their future on it.

Again, the fundamental problem is: Whose resource is this, and who is it going to benefit? We do not think the basic bottom line of the profit margin on somebody else's criteria is the one that should direct Fisheries' policy on priorities and planning. As I say, we think the industry is capable of a whole lot more than it is producing now. If we look at table II appended to this brief, it shows the years, metric tonnes landed at B.C. ports of all fish products, wholesale value, and then some corresponding figures from basically 1979 to 1983, with a 1972-81 average. You see there in terms of corresponding tonnages landed, the values and so on, that at least in terms of catches and values we are not looking at an industry that is in collapse. But we are looking at an industry that is certainly undergoing some very fundamental changes.

Recommendations in this section may strike you as running rather contrary to what might be seen as predominant philosophy.

• 2030

We raise them not to be waving flags in front of you but to provoke some serious thought in this regard, thought that has not been precluded in other areas, like the east coast of Canada, about the kind of initiatives that might be necessary. Though we do not necessarily agree that is the particular direction to go, nonetheless we think some fairly startling measures are going to be necessary really to turn this industry around, particularly from the employment point of view.

[*Traduction*]

Nous avons le sentiment que l'industrie est maintenant productive et viable, et moyennant certaines modifications relativement mineures, elle pourrait l'être encore bien davantage. Les chiffres à l'appui de cet énoncé n'indiquent pas un déclin massif de l'industrie; il y a, si l'on veut, un problème de distribution des richesses, et de priorités également.

Nous croyons que dans le cas de cette industrie, le problème essentiel—c'est notre expérience et celle des personnes qui travaillent autour de nous—est celui des retombées économiques de l'industrie de la pêche. Nous constatons que le cercle des bénéficiaires se rétrécit: les grandes entreprises à intégration verticale bénéficiant de l'aide du gouvernement. Plus tôt aujourd'hui, nous avons appris le sauvetage de *B.C. Packers* et des bateaux de pêche aux filets maillants et de leurs installations à Steveston, l'étang suprême. Ils semblent pouvoir se débarrasser de n'importe quel bout de propriété inutile.

Nous voyons cela en termes de cadre de travail élaboré par M. Sinclair, Peter Pearse, et maintenant le Conseil des sciences du Canada. Cela semble s'intégrer à quelque plan d'ensemble qui, selon nous, ne correspond pas au type de plan qui serait utile pour les gens qui se consacrent à cette industrie, en vivent et y ont misé leur avenir.

Encore une fois, le problème essentiel se résume à ceci: à qui appartient cette ressource et qui va en bénéficier? Nous ne croyons pas que la politique du ministère des Pêches et Océans en matière de priorités et de planification devrait être fondée sur des critères que des tiers auraient établis à la lumière des profits qu'ils ont réalisés. Et, je le répète, nous sommes d'avis que l'industrie pourrait donner un rendement de loin supérieur à son rendement actuel. Reportons-nous au tableau II annexé au présent mémoire, qui donne les années, les quantités de poissons débarquées aux divers ports de Colombie-Britannique, en tonnes métriques, la valeur au prix de gros, et certains chiffres qui correspondent à chacune des années de 1979 à 1983, en gros, et les moyennes pour les années 1972 à 1981. Vous constaterez qu'en termes de quantités débarquées, de valeurs, etc., tout au moins en termes de prises et de valeurs, nous ne sommes pas en présence d'une industrie sur le point de sombrer. Cependant, nous sommes en présence d'une industrie qui subit des transformations fondamentales.

Les recommandations de la présente section peuvent vous sembler contraires à la théorie qui prédomine à l'heure actuelle.

Nous ne soulevons pas ces questions pour pavoiser devant vous, mais pour susciter certaines réflexions sérieuses sur le sujet, même si cela n'a pas été écarté dans d'autres régions, comme la côte est du Canada, sur le genre d'initiatives qui pourraient être nécessaires. Même si nous ne sommes pas nécessairement d'accord que c'est cette voie particulière qu'il faut emprunter, il n'en demeure pas moins que l'on devra, selon nous, prendre des mesures vraiment extraordinaires pour réorienter cette industrie, particulièrement en fonction de l'emploi.

[*Text*]

The first thing we would like to point out is that we need to know who owns and controls the resources and the corporations in this province.

The second thing is that we feel there needs to be an emphasis on jobs and job creation in the harvesting and processing sectors of this industry. Even the report that was commissioned by the last government, the Fleet Rationalization Committee Report, penned by a committee headed by Don Cruickshank, concluded that from their terms of reference certainly broadening the benefit of the industry, enhancing employment and enhancing the resource, was the preferable way to rationalize the industry, not reducing it. So we think that has to be the emphasis from whatever perspective, but we really feel that there are some very serious impediments to looking at new directions and to really consolidating this industry for the benefit of the broadest possible cross-section of society.

B.C. Packers was named earlier today as the number one "biggy" in the industry. It is the one that controls the majority of the canning facilities; it is the one that has centralized operations on both ends of our coast; and it is the one that wields the most power. In fact, on the west coast of Vancouver Island it has that plant at Tofino closed; it has not turned a wheel for two years and it is almost just a holding action. It precludes by its very existence the development of any other industry in that area. It is a massive cold storage industry. It could be cranked up very quickly in terms of a modern processing facility. Who is going to invest in that area? What independent Canadian entrepreneur is going to go and invest with that thing sitting there? So it almost precludes new development on the west coast.

We feel that extraordinary measures have to be taken to see that this changes, that small industry and initiative are developed, and we think public ownership of the major monopoly on this coast would aid that. That should be considered and the people who participate in this industry should be participating in that operation.

We think serious steps should be taken on technological change and things related to it such as plant closures and so on. A moratorium on plant closures should be in place and an effective review process where a major dislocation in jobs is effected should be put in place. We feel that a commitment to jobs on the west coast, anywhere on this coast, is also a commitment to viable fisheries.

A commitment has to be given to regeneration and rehabilitation of our stocks. So in that regard we advocate that a commitment to the protection of the natural wild stocks and the habitat they depend on is absolutely essential.

A commitment to increase salmon production through an effective salmon enhancement program is absolutely essential, and an emphasis on small stream rehabilitation and so on.

[*Translation*]

Nous aimerions en premier lieu savoir qui détient et contrôle les ressources et les corporations dans cette province.

Deuxièmement, nous estimons qu'il est nécessaire de mettre l'accent sur les emplois et la création d'emplois dans les secteurs de la collecte et de la transformation. Même dans le rapport rédigé par le comité de rationalisation de la flotte, mandaté par le dernier gouvernement et dirigé par Don Cruickshank, il était conclu que l'élargissement des bénéfices de l'industrie, ainsi que la mise en valeur des emplois et des ressources constituaient la meilleure façon de rationaliser l'industrie et non de la réduire. Nous pensons donc que c'est ce qui doit être mis en lumière peu importe le point de vue que nous prenons. Mais nous estimons sincèrement qu'en raison de certains empêchements très graves, nous ne pouvons envisager de nouvelles orientations et consolider réellement cette industrie pour le bénéfice de la plus grande partie possible de la société.

Un peu plus tôt aujourd'hui, on a mentionné que *B.C. Packers* était le numéro un de l'industrie. C'est cette société qui contrôle la majorité des installations de mise en conserve; c'est elle qui a centralisé les opérations aux deux extrémités de notre côte; et c'est elle qui détient le plus de pouvoir. En fait, sur la côte ouest de l'Île Vancouver, elle a fermé l'usine de Tofino; rien n'a été fait pendant deux ans et il s'agit presque d'une mesure d'attente. Elle empêche, en raison même de son existence, le développement de toute autre industrie dans cette région. C'est une industrie d'installations frigorifiques de masse. Elle pourrait être lancée très rapidement en termes d'une installation moderne de transformation. Qui investira dans cette région? Quel entrepreneur canadien indépendant investira en présence de cette affaire-là? Donc, elle empêche presque le nouveau développement sur la côte ouest.

Nous estimons que des mesures extraordinaires doivent être prises pour provoquer ces changements, pour que la petite industrie soit développée et que des initiatives soient prises et nous pensons que la propriété publique du principal monopole sur cette côte aiderait dans ce sens. On devrait tenir compte de cela et les personnes qui font partie de cette industrie devraient participer à cette opération.

Nous pensons que des mesures sérieuses devraient être prises concernant le changement technologique et les questions connexes, comme la fermeture d'usines, etc. Un moratoire sur la fermeture d'usines devrait être imposé et un processus de révision efficace dans le cas de mises à pied massives devrait être mis en place. Nous estimons qu'un engagement en faveur des emplois sur la côte ouest, n'importe où sur cette côte, est également un engagement en vue d'assurer la viabilité des pêcheries.

Il faut que nous nous engagions à regénérer nos stocks. C'est pour cela que nous soutenons fermement qu'il est absolument essentiel que nous nous engagions à protéger les stocks naturels ainsi que les habitats dont ils dépendent.

Il est absolument essentiel que l'on s'engage à accroître la production du saumon par le truchement d'un programme efficace de mise en valeur des salmonidés et que l'on mette l'accent sur la réhabilitation des petits cours d'eau et ainsi de

[*Texte*]

There again we ask where that commitment is in real dollars, in new dollars for salmon enhancement, SEP II.

John Fraser has said he is committed—yet we see a lot of other indications to the contrary—that there has to be a commitment to the common property resource. Communities like Port Hardy, Sointula, Alert Bay, Ucluelet, Tofino and Victoria will not survive without a commitment in terms of any industrial connection to the fishing industry without that, a commitment to the common property resource.

There is one thing we would like to concentrate on beyond that, and that is some indications that have been touched on in Vancouver from the point of view of the offshore resources. There was a mention of hake.

• 2035

The perspective we want to raise with you is the kind of essentially missed opportunity that we are seeing almost evaporating off our west coast and other waters. The situation has even improved from what it used to be, surprisingly, when foreign fleets used to take an awful lot more of our allowable catches off the west coast of Vancouver Island. But even so, we are not benefiting the way we think we should.

Nonetheless, within biological limits, a sizeable tonnage in ground-fish is being landed off our west coast; 37,755 metric tonnes in 1984. The benefit, however, does not seem to be coming. For various reasons, including price . . . a 20¢ to 30¢ differential to American ports right now is summoning a whole lot of our fishermen to deliver their catches south of the border. There are the national and joint-venture fisheries that essentially export capital and jobs out of this country, and other exporting, basically, of salmon products; not to mention the high-seas interception, which I think we should touch on, as a serious problem.

But first on the ground-fish, we are looking, in 1984, at considering all ground-fish species, including hake and halibut . . . and these are very, very minimal figures. Something like 48,000 metric tonnes of ground-fish were landed outside of Canada by the foreign factory ships; to Blaine, Bellingham, and other places. This, we estimate based on 10 processing hours per tonne, cost us about 486,000 person-hours, or about 934 person-years; and that was just in 1984. That was one year. That is a pretty serious situation when you refer back to table 2, when you look at 1982, which is just one figure out of a hat. Between the landed and wholesale values there was a value-added of something like $227,928,000. So it is not a flippant consideration in the kind of contribution that it represents to the Canadian economy. Over $6 million was what that cost us in wages alone—and that is excluding management—in that figure in that export of our fish products

[*Traduction*]

suite. Encore une fois, nous demandons que cet engagement se traduise en dollars réels, en nouveaux dollars pour la mise en valeur du saumon, soit un deuxième programme de mise en valeur des salmonidés.

John Fraser a dit qu'il s'était engagé—pourtant nous voyons un tas d'autres indications du contraire—qu'il doit y avoir un engagement pour l'exploitation des ressources publiques. Des agglomérations comme Port Hardy, Sointula, Alert Bay, Ucluelet, Tfino et Victoria ne survivront pas sans un engagement en fonction d'un lien industriel quelconque avec l'industrie des pêches, un engagement vis-à-vis des ressources publiques.

Nous aimerions également aborder une autre question et il semble qu'elle ait été effleurée à Vancouver et c'est celle des ressources *offshore*. On a fait mention de la merluche.

Nous aimerions aborder avec vous la question du genre d'occasion ratée que nous voyons presque s'évaporer dans notre côte ouest et autres eaux. La situation, c'est surprenant, s'est même améliorée par rapport à ce qu'elle était auparavant lorsque des flottes étrangères avaient l'habitude de dépasser et de beaucoup, le total des prises admissibles sur la côte ouest de l'Ile Vancouver. Mais même dans ce cas, nous ne retirons pas des bénéfices de la façon dont nous pensons que nous le devrions.

Néanmoins, dans des limites biologiques, un tonnage mesurable de poisson de fond a été débarqué sur notre côte ouest, soit 37,755 tonnes métriques en 1984. Toutefois, il ne semble pas y avoir des bénéfices en vue. Pour diverses raisons, incluant le prix . . . une différence 20 è 30 cents par rapport aux droits d'amarrage dans les ports américains, attire maintenant un grand nombre de nos pêcheurs qui livrent leurs prises au sud de la frontière. Les pêcheries nationales et les entreprises de pêche conjointes exportent du capital et des emplois de ce pays et d'autres exportent, fondamentalement, des produits du saumon; pour ne pas mentionner l'interception en haute mer, qui selon moi, devrait être considérée comme un grave problème.

Mais d'abord, concernant le poisson de fond, nous voyons en 1984, si nous tenons compte de toutes les espèces de poisson de fond, incluent la merluche et le flétan . . . et il s'agit de chiffres très très minimes. Quelque chose comme 48,000 tonnes métriques de poissons de fond ont été débarquées à l'extérieur du Canada par des navires usines étrangers; à Blaine, Bellingham et à d'autres endroits. Cela nous coûte, selon nos estimations fondées sur 10 heures de transformation la tonne, environ 486,000 heures-personnes, ou environ 934 années-personnes; et cela uniquement pour 1984. Pour un an seulement. C'est une situation très grave lorsque vous consultez le tableau 2, lorsque vous jetez un coup d'oeil sur 1982, et ce n'est qu'un chiffre parmi tant d'autres. Entre les valeurs débarquées et les valeurs de vente en gros, il y a une valeur ajoutée d'environ 227,928,000 millions de dollars. Il ne s'agit donc pas d'une considération désinvolte si l'on tient compte du genre de contribution que cela représente pour l'économie canadienne.

[*Text*]

unprocessed. And that is not even talking about what was landed in our ports and exported unprocessed otherwise.

So our fundamental thesis here, without going into a whole lot more detail, is that we are exporting . . . we are denying a tremendous opportunity in many ways, particularly when you consider the kind of tonnage that is dumped overboard because it is considered scrap and useless by most of our fisheries. If you look at—even going outside the ground-fish—the amount of salmon that is exported without being processed, and then you expand that to what we do not even see arriving in our waters—it is intercepted outside our country—the number of jobs, the fishing opportunities, the kind of economic regeneration we could look forward to with some redirection would be just staggering. I will not go into that in a whole lot more detail, except to say we think there is a whole lot more opportunity out there than we are looking at.

• 2040

The north Pacific allowable catch of tuna was in 1981 considered to be about 100,000 to 240,000 tonnes. That year our trollers landed about 200 tonnes in Canadian ports. B.C. Packers has a major tuna facility in the Philippines. That is where they are supplying world markets with tuna products, with cheap labour and so on, not here.

Dogfish, which was mentioned, has been processed at the Victoria cold storage plant quite successfully. It does not generate the kinds of profits that B.C. Packers and other companies want, unfortunately, so they do not decide to do it. There is a missed fishing opportunity and a missed processing opportunity.

There are other things. There are numerous species of what are called scrap fish, which would give processing and fishing opportunities. There is food herring, which has generated some interest on the east coast in terms of encouraging processing and fishing opportunities that we do not take advantage of here. It is not profitable enough, and so on.

We think there are a number of initiatives that could be taken, and they are listed here from (*a*) to (*f*): to establish a public inquiry into the non-utilization of our fishery resources and the viability of the joint ventures; then the exporting of our unprocessed fish into foreign ports should be looked at; require that all fish caught must be processed; assist in setting adequate minimum prices for all fish products to ensure the viability of the fishing sector, and this is a difficult one for you, of course, because that is largely a contractual issue, but nonetheless it has been considered important elsewhere in terms of the viability of the resource; active promotion of domestic consumption of fish products; and research and development of new product lines. If there were undertaken,

[*Translation*]

Plus de 6 millions de dollars, c'est ce que cela nous a coûté en salaires seulement—et cela exclut la gestion—et ce montant comprend l'exportation de nos produits du poisson non transformé. Et cela sans parler de ce qui a été débarqué dans nos ports et exporté sans transformation.

Donc, notre thèse fondamentale, sans se perdre dans un grand nombre d'autres détails, est la suivante: nous exportons . . . nous mettons de côté une opportunité extraordinaire à de nombreux égards, particulièrement quand vous considérez le genre de tonnage qui est jeté par-dessus bord, parce qu'il est considéré comme des déchets inutilisables par la plupart de nos pêcheries. Si vous jetez un coup d'oeil—même sans tenir compte des poissons de fond—sur la quantité de saumon qui est exportée sans transformation et si vous tenez compte également de ce que nous ne voyons même pas arriver dans nos eaux—cela est intercepté à l'extérieur de notre pays—le nombre d'emplois, les occasions de pêche, le genre de régénération économique que nous pourrions entrevoir avec une certaine réorientation, tout cela nous ferait tomber à la renverse. Je ne donnerai pas davantage de détails, sauf pour dire que, selon nous, il y a beaucoup plus d'occasions que nous ne le croyons.

On considère qu'en 1981, le total des prises admissibles de thon pour le nord du Pacifique était d'environ 100,000 à 240,000 tonnes. Cette année-là, nos bateaux de pêche à la ligne traînante ont débarqué environ 200 tonnes dans les ports canadiens. B.C. Packers possède une importante usine de thon aux Philippines. C'est à partir de là qu'ils fournissent les marchés mondiaux de produits du thon, grâce à la main-d'oeuvre bon marché et ainsi de suite, et non à partir d'ici.

L'aiguillat qui a été mentionné, a été transformé à l'usine frigorifique de Victoria de façon très fructueuse. Cela ne produit pas le genre de profits que la B.C. Packers et d'autres compagnies voudraient, malheureusement, elles ne se décident pas à le faire. Une occasion de pêche est ratée ainsi qu'une occasion de transformation.

Il y a d'autres aspects. Il y a de nombreuses espèces que l'on appelle des déchets qui fourniraient des occasions de transformation et de pêche. Le hareng comestible a suscité un certain intérêt sur la côte est, ce qui a encouragé les occasions de transformation et de pêche, occasions dont nous ne profitons pas ici. Ce n'est pas assez lucratif, etc.

Nous pensons qu'un certain nombre d'initiatives pourraient être prises et elles sont énumérées ici de *a*) à *f*) par exemple instituer une enquête publique sur la non-utilisation de nos ressources halieutiques et la viabilité des co-entreprises; l'exportation de nos poissons non transformés dans les ports étrangers devrait être étudiée; l'obligation de transformer tous les poissons capturés; aider à établir des prix minimums convenables pour tous les produits de la pêche afin d'assurer la viabilité du secteur de la pêche, et en voici une difficile pour vous, bien entendu, parce qu'il s'agit d'une question en grande partie contractuelle, mais quoi qu'il en soit, on a considéré ailleurs qu'elle était importante parce qu'elle touchait à la viabilité des ressources; la promotion active de la consomma-

[*Texte*]

we think we could look forward to an entirely different kind of industry with major and significant processing and fishing opportunities.

I think we will leave it at that, only to mention one thing. We have a chart over here and we can point out some significant factors in terms of what we are losing, not having exercised, or not having done the job we could have in terms of stopping the high seas interception of salmon.

I do not know how much time we are going to have on this. We could consider this, if it would suit you, perhaps, in our next time period, but there are a few points to put on the record in terms of the high seas interception of our salmon. There are some salient points we can raise, but maybe I will leave it to you, Mr. Chairman, given the time constraints of this particular time slot, if you would prefer that we raise that point in our next period.

The Chairman: Frank, I am sure the members want that point raised. Just help me out a little bit. We have Local 23 coming before us at 10 p.m. Will you be with that group?

Mr. Cox: We could be. I just note that we do not have a whole lot more time in this particular hour. If you would prefer that, we could do that, sure.

The Chairman: I guess we do not know if Local 23 will be presenting as long a brief, but the questions might be dovetailed with the two groups. We have a little less than 15 minutes. We could get a couple of questioners on now and then we could go into the next round with the next group and you could come to the table as well.

Mr. Skelly: Three questioners now and question them jointly at the end?

The Chairman: It is 8.45 p.m. now. If you could hold it to five minutes, we could get three questioners on.

George, go ahead.

Mr. Henderson: Thank you, Mr. Chairman, I will be very brief, because we probably will follow up later.

First of all, I want to say that you have presented a very comprehensive brief this evening. It touched on a broad range of the issues, and I think certainly the brief will provoke some thought with members of the committee.

You mentioned that there is a a feeling of insecurity among fishermen, and I think we can attest to that by the many briefs that have been presented to us since we came here.

You do not have to get into the interception in any detail; we can leave that until later. My interest is on the interception of the high seas fishery, because we have heard from a lot of

[*Traduction*]

tion des produits de la pêche au pays; et la recherche et le développement de nouvelles gammes de produits. Si tout cela était entrepris, nous pensons que nous pourrions entrevoir une industrie entièrement différente ayant des occasions significatives de transformation et de pêche.

Je pense que nous nous en tiendrons à cela, seulement pour mentionner un aspect. Nous avons ici un tableau et nous pouvons souligner certains facteurs significatifs en fonction de ce que nous perdons, des droits que nous n'avons pas exercés ou concernant le travail que nous n'avons pas fait pour stopper les nombreuses interceptions en mer de saumons.

Je ne sais pas pendant combien de temps nous allons aborder cette question. Nous pourrions en traiter, si cela vous convient, peut-être au cours de notre prochaine période, mais j'aimerais faire inscrire au procès-verbal quelques points concernant les nombreuses interceptions en mer de notre saumon. Nous pouvons soulever certains points saillants, mais peut-être que je vous laisserai cela entre les mains, monsieur le président, étant donné le temps imparti à cette période particulière, si vous préférez que nous soulevions cette question au cours de notre prochaine période.

Le président: Frank, je suis sûr que les membres veulent que ce point soit soulevé. Aidez-moi un peu. Le local 23 témoignera à 22 heures. Ferez-vous partie de ce groupe?

M. Cox: Nous pourrions y être. Je viens de remarquer qu'il ne nous reste pas beaucoup de temps dans cette heure particulière. Si vous préférez cela, nous pourrions faire cela, bien sûr.

Le président: J'imagine que nous ne savons pas si le local 23 présentera un mémoire aussi long, mais les questions pourraient être réparties entre les deux groupes. Nous avons un peu moins de 15 minutes. Quelques personnes pourraient poser des questions maintenant et après, nous pourrions commencer la deuxième ronde avec le deuxième groupe et vous pourriez venir témoigner également.

M. Skelly: Trois personnes pour poser des questions maintenant et des questions qui leur seraient posées conjointement à la fin?

Le président: Il est maintenant 20h45. Si vous pouviez vous en tenir à cinq minutes, vous pourriez permettre à trois personnes de poser des questions.

George, allez-y.

M. Henderson: Merci, monsieur le président. Je serai très bref, parce que nous continuerons probablement plus tard.

D'abord, j'aimerais dire que vous avez présenté un mémoire exhaustif ce soir. Il aborde un grand nombre de questions et je pense sincèrement que le mémoire suscitera certaines réflexions chez les membres du Comité.

Vous avez mentionné qu'il y a un sentiment d'insécurité chez les pêcheurs et je pense que nous pouvons en attester par les nombreux mémoires qui nous ont été présentés depuis que nous sommes ici.

Il n'est pas nécessaire que vous abordiez la question de l'interception; nous pouvons y revenir plus tard. Je m'intéresse à l'interception des pêches en haute mer, parce que, selon les

[*Text*]

witnesses who have come before us here in Nanaimo today, and previously in other places, that the Department of Fisheries and Oceans does not appear to have the proper data base to make the proper assessments in managing the fishery.

• 2045

I cannot get much of a handle on the accuracy of any data of the interceptions on the high seas, especially by the Japanese, and I understand the Koreans, the Vietnamese and in some cases the Portuguese, who are fishing out there and intercepting fish. So I wonder how you feel the data base that DFO has, whether it is in any way accurate, or does it come anywhere near the type of information that is needed to manage the fishery?

Mr. Cox: I would just say there are two main areas of interception—and we can get into it in more depth later—that is, continental and southeast Alaska interceptions pertaining to the Canada-U.S. Salmon Treaty and those concerns, and the high seas interceptions. I think in both cases there is inadequate data. In the case of the Canada-U.S. situation, there is a whole lot more. In the case of the international situation, I do not think there has been very much more since the tagging program finished in 1967, in terms of a high seas assessment of stock migration and interceptions in the high seas fisheries. I think we will show, in terms of where our chinook salmon, for instance, are being caught, these are tagged chinooks and we will point them out on the chart there.

Mr. Henderson: Probably we can do that later, yes.

Mr. Cox: And you match that with what DFO, based on their statistics . . . They are insistent that our chinooks only go so far, and there is about twice the difference. So after seven years in a tagging program, they are just getting started. I think what we are looking at is a very big gap in the data base in terms of high seas interceptions and a lot more to go in terms of our bilateral problems.

Mr. Henderson: It would appear to me that to try to get information on fish, even with a tagging program, that may . . . Certainly, if I were a Japanese fisherman out there and I picked up some pieces of Canadian fish with a Canadian tag on it, I doubt very much if I would be letting you people know I was catching your fish. If you are going . . .

Mr. Cox: I would not.

Mr. Henderson: —to allow me to police against myself, it is not likely that I am going to give Canada the necessary information. But I just have two other quick questions, because I think we are going . . . That is a very interesting subject, and I want to hear your views on it in more detail.

I am going to go back to page 8 of your brief, the six steps that you say must be taken in order to begin the process of building this industry from where it is; you are talking about both the federal and provincial governments and what they must consider. I would like to start from there, because we have heard a lot about how bad the industry is. I like to be

[*Translation*]

nombreux témoins qui sont venus à Nanaïmo aujourd'hui, et antérieurement à d'autres endroits, le ministère des Pêches et Océans ne semble pas posséder une base adéquate de données pour évaluer de façon appropriée la gestion des pêches.

Il m'est difficile de vérifier l'exactitude des données sur l'interception hauturière, particulièrement par les Japonais, ainsi que par les Coréens, les Vietnamiens et, dans certains cas, par les Portugais qui pêchent là et interceptent le poisson. Je me demande donc comment vous pouvez déterminer l'exactitude de la base de données de PO. Est-ce qu'elle correspond au type d'information nécessaire pour gérer les pêches.

M. Cox: J'affirme seulement qu'il y a deux zones principales d'interception—et nous pourrons approfondir ce point plus tard—c'est-à-dire, les eaux littorales de l'Alaska et celles situées au sud est de la péninsule, où les activités sont liées au traité canado-américain sur le saumon et les préoccupations de ce type, ainsi que la haute mer. Je crois que dans les deux cas, les données sont insuffisantes. En ce qui concerne la situation canado-américaine, cela va considérablement plus loin. À l'échelle internationale, je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup de nouveau depuis la fin du programme de marquage en 1967, en termes d'évaluation des mouvements migratoires et des interceptions de poissons dans les pêcheries hauturières. Nous allons montrer, en rapport avec les lieux de prises de saumon quinnat, par exemple, qu'il s'agit de quinnats marqués que nous allons indiquer sur la carte là-bas.

M. Henderson: Oui, nous ferons cela plus tard.

M. Cox: Et vous faites correspondre ces données avec les statistiques de PO . . . Ils insistent sur le fait qu'il y a une limite à la distance que parcourent nos quinnats, et la différence est à peu près le double. Donc, après un programme de marquage de sept ans, ils ne font que commencer à travailler. Nous constatons une très grande lacune dans leur base de données en ce qui concerne les interceptions hauturières, et un long chemin à parcourir quant à nos problèmes bilatéraux.

M. Henderson: À mon avis, tenter d'obtenir des données sur le poisson, même dans le cadre d'un programme de marquage, cela . . . Certainement, si j'étais un pêcheur japonais là-bas, et que je recueillais des poissons canadiens avec une étiquette canadienne, je doute fort que je vous informerais de ma prise. Si vous . . .

M. Cox: Je ne le ferais pas.

M. Henderson: . . . me laisser me surveiller moi-même, il est très improbable que je fournirais l'information nécessaire au Canada. J'ai deux autres questions très courtes, car je crois que nous allons . . . c'est un sujet très intéressant et j'aimerais que vous apportiez des précisions.

Je reviens à la page 8 de votre mémoire, soit les six étapes qui, à votre avis, doivent être suivies pour amorcer le processus d'édification de cette industrie à partir de son état actuel. Vous citez les gouvernements fédéral et provincial, et ce qu'ils doivent considérer. J'aimerais commencer à cet endroit, car nous avons entendu beaucoup de commentaires sur la situation

[*Texte*]

more optimistic, and this is a bit of optimism, at least some areas that we could consider for improving the situation. And I will go to (*f*), the last one of that, where you say:

> Research and development should be directed toward developing diversification in the fish processing, exploring new fully processed lines.

I totally agree with that, the total value-added component of the processing of fish. You know, for too long, certainly on the east coast, we have been shipping or selling block fillets to the New England states in as large a block as we could get them frozen, and then they were reprocessing them down there. I think that is exactly what is happening here in that respect.

I have always believed that the closer we can get the fish to the person's palate, that is where the dollars are. So I think we should be putting more money into new product development for some of those under-utilized species that are out there, like the dogfish. Obviously if the proper promotion were put into play there we could certainly do an awful lot more and get a better return for our dollar invested.

• 2050

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson.

Mr. Skelly or Mr. Fulton, whichever one of you wants to go.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I would first like to apologize to the panel for the amount of time they have been given. With a comprehensive brief like that, we really should have more time. But I think you know we are squeezing as much time out of life as we can.

I would like to deal with the issue of jobs, because it really seems to me to be the key, and get your views on it. You have given us some very important information in terms of what is happening with the tuna, what is happening with our offshore groundfish stocks, what is happening with high seas interception. What we are being left with is the tail end of the fisheries as they start coming back toward the coast. I agree with you entirely, and there are two points that I hope our parliamentary researchers will be evaluating for us.

On the first point, a full evaluation of corporate ownership, I think that should be provided in a table to the committee. It has been a difficult one to get a handle on, and I know it will be a difficult one for you to get, but I hope you will get that for us.

Also, I hope the researchers will put together a table on exactly what is happening to all stocks on the B.C. coast out to the 200-mile limit and including the high seas. I think we are going to get some information tabled later today that can be followed up on. I would solicit your views, Mr. Cox, in terms of getting a handle on how much of our fish we are losing on the high seas. We have been given sworn evidence in the last

[*Traduction*]

déplorable de l'industrie. Je suis plus optimiste, et il y a une petite raison de l'être, au moins en ce qui concerne certains secteurs dont nous pourrions examiner les possibilités d'amélioration. Et je cite *f*), le dernier sur ce sujet, où vous dites:

> La recherche et le développement doivent viser la diversification de la transformation du poisson en explorant de nouveaux produits complètement traités.

Je suis entièrement d'accord sur ce point, soit la composante de valeur ajoutée totale par la transformation du poisson. Vous savez que pendant trop longtemps, et certainement sur la côte est, nous avons expédié et vendu des filets en blocs aux états de la Nouvelle-Angleterre. Ces blocs étaient d'une grosseur conforme aux exigences de la congélation et le poisson était soumis à une transformation additionnelle dans cette région. Je crois que c'est exactement ce qui se passe ici à cet égard.

J'ai toujours été d'avis que plus nous transformons le poisson au goût du consommateur, plus nos profits peuvent être intéressants. Je crois donc qu'il faudrait consacrer plus d'argent au développement de nouveaux produits pour certaines espèces sous-utilisées comme l'aiguillat. Il est évident qu'un programme de promotion adéquat serait beaucoup plus utile et permettrait d'obtenir un meilleur rendement pour nos investissements.

Le président: Merci, monsieur Henderson.

M. Skelly ou M. Fulton, si l'un de vous deux veut bien prendre la parole.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. Je voudrais d'abord m'excuser auprès des membres pour le peu de temps qui leur a été accordé. On aurait dû allouer plus de temps pour un tel mémoire. J'espère que vous vous rendez compte que nous essayons de trouver le plus de temps possible.

J'aimerais traiter de la question des emplois, qui me semble la principale clé du problème et avoir vos opinions à ce sujet. Vous nous avez fourni des informations très importantes relativement à ce qui se passe actuellement dans le cas du thon, des stocks hauturiers de poisson de fond et de la pêche d'interception en haute mer. Ce qui nous reste est la dernière étape de la pêche, lorsque les poissons reviennent vers la côte. Je suis entièrement d'accord avec vous et il y a deux points que j'aimerais que les recherchistes parlementaires évaluent pour nous.

Premièrement, une évaluation complète de la propriété en société; je crois que cette évaluation devrait être présentée en tableau au Comité. Cette évaluation est très difficile à obtenir mais j'espère que vous y parviendrez.

Deuxièmement, j'espère que les recherchistes parviendront à établir un tableau sur ce qui arrive exactement à tous les stocks de la côte de la Colombie-Britannique, aussi bien à l'intérieur des limites territoriales de 200 milles qu'en haute mer. Je crois que nous aurons certaines informations sous forme de tableaux plus tard dans la journée, que nous pourrons étoffer par la suite. Monsieur Cox, j'aimerais avoir votre opinion quant au nombre approximatif de nos poissons que

[*Text*]

couple of days that as high as 50% of our salmon are being taken on the high seas.

A proposal that has been bounced off for 1985—and I would like your views on it—is that there be no more offshore harvest without a contract agreement beginning in 1985 for 25% of the gross tonnage to be automatically processed in Canada. That would be just for a starting point in 1985, to try to get some of those groundfish jobs back to our plants and get the shore-workers back to work.

I would solicit your views, particularly on tuna, as to the potential for bringing part of those 240,000 tonnes, which perhaps could be taken by a Canadian fishery, and having them brought on shore. From time to time I actually do eat a can of tuna, and it seems to me it is about $2.50 for a four-ounce can. I am particularly interested in how we can get into that. I think this committee has to stretch beyond our salmonid vision, which is what we have been stuck with to date, and to get the jobs onto Vancouver Island, back into Vancouver, back onto the north coast, I think we have to talk more than salmon. I would solicit your views on the offshore, on the tuna, on a groundfish contract beginning this year at 25% and why we should be tying those offshore draggers to those kinds of contracts. It is the same as the raw log exports. It is an act of incredible Canadian stupidity to allow the export of raw resources that way without at least a guarantee for the first year of 25% processing in our own country.

Mr. Cox: I certainly do not see anything wrong with that. It is something that will probably take a transition. Certainly, when you are talking about the 25%, I think you are talking about hake. Let us be clear; the joint venture operations have been an opportunity for hake fishermen, but it could be an opportunity for a whole lot more. The fishermen could probably benefit much more by a shore-based operation as well. I think 25% could well be a good start.

Our Department of Fisheries and Oceans has told us we cannot process hake ashore. There are enzymes in the west coast species that find that product deteriorating so fast that we cannot get it to shore in time; it has to be processed at sea. At one point there was a factory ship anchored at Main Bay, in almost the innermost regions of Barkley Sound, that was taking deliveries from our Canadian trawlers and processing that hake. They went an hour past Ucluelet, where there were three processing facilities, so that really has not been the case. I think 25% and the kinds of initiatives that would be necessary to begin the process would be good.

[*Translation*]

nous perdons en haute mer. On nous a juré au cours des derniers jours que 50 p. 100 de nos saumons étaient pris en haute mer.

Une proposition est revenue sur le tapis pour 1985—et j'aimerais avoir votre opinion à ce sujet—à l'effet qu'il ne devrait y avoir aucune pêche hauturière sans un engagement contractuel préalable, commençant en 1985 et stipulant que 25 p. 100 du tonnage brut soit obligatoirement transformé au Canada. Ce n'est qu'un commencement pour 1985 afin d'essayer de récupérer ces emplois reliés à la pêche du poisson de fond dans nos usines et faire travailler nos travailleurs à terre.

J'aimerais avoir votre opinion, particulièrement au sujet du thon, quant à la possibilité de faire récolter une partie de ces 240,000 tonnes par une des pêcheries canadiennes et s'occuper du débarquement de ces prises sur nos côtes. Il m'arrive parfois de manger du thon qui, je crois, coûte environ 2.50$ la boîte de quatre onces. J'aimerais bien qu'on s'occupe de cette question. Je crois que le présent Comité ne devrait pas s'occuper seulement des salmonidés qui a été notre principal cheval de bataille jusqu'à présent et s'occuper de créer des emplois sur l'Ile de Vancouver, retrouver des emplois de la région de Vancouver ainsi que sur la Côte-nord et je crois que pour ce faire, nous devons envisager plus que la pêche au saumon. J'aimerais avoir votre opinion au sujet du contrat de pêche en haute mer, de pêche au thon et de pêche au poisson de fond qui, cette année, commence à 25 p. 100 et pourquoi nous devons obliger ces petits chalutiers de pêche hauturière à s'en tenir à ce genre de contrat. La situation est indentique à l'exportation du bois brut. C'est faire preuve d'une grande stupidité que de permettre d'exporter des ressources naturelles de cette façon sans au moins obtenir la garantie que la première année, 25 p. 100 de ces ressources soient tranformées dans notre propre pays.

M. Cox: Je ne vois vraiment rien de mal là-dedans. Il faudra probablement une période de transition. Lorsque vous parlez du 25 p. 100, je crois que vous parlez du merlu. Soyons clair. Les ententes de coparticipation ont été une occasion en or pour les pêcheurs de merlu, mais elles pourraient l'être également pour bien d'autres types de pêcheurs. Les pêcheurs pourraient également tirer davantage profit d'une exploitation côtière. Je crois que 25 p. 100 serait un bon commencement.

Notre ministère des Pêches et Océans nous a dit que nous ne pouvions pas transformer le merlu à terre. Les espèces de la côte occidentale comportent des enzymes qui détériorent le produit trop rapidement pour que nous ayons le temps de l'amener à terre; c'est pourquoi il doit être transformé en mer. A un certain moment, un bateau usine était ancré dans la baie Main, loin à l'intérieur du détroit de Barkley pour prendre livraison des chalutiers canadiens et transformer le merlu. Pour y arriver, les chalutiers canadiens devaient naviguer pendant une heure passé Ucluelet où il y avaient trois usines de transformation, ce n'était donc pas une question de fraîcheur. Je crois que ces 25 p. 100 et les initiatives qu'il faudra prendre afin d'y parvenir sont de bonnes choses.

[*Texte*]

• 2055

On tuna, probably we would not look at a major fishery there. It is only every year or two that tuna come into our waters to the extent that major harvesting could take place. Nonetheless, that is one of the things we could be looking at to incorporate into our total repertoire as far as fish processing is concerned, and it is not being done now.

The Chairman: Jim, we will just let you go again in the next round.

Ted, if you just want to have a few questions.

Mr. Schellenberg: Frank, you mentioned the closing of fish plants on the B.C. west coast. What is happening south of the border? Is the same thing happening? Are fish plants closing down.

Mr. Cox: There are obviously some working that are processing these fish we just described as going down there. I think very similar things are happening in some areas. Certainly the loss of the ocean troll fishery on the west coast of Washington and Oregon has had major consequences there. Some of the same processes we described as fearing here are well advanced there and they have had their consequences on jobs.

I think many of those jobs are concentrated in the Seattle area, in Bellingham and so on. I think probably it does not look too bad there right now with the amount of fish that is being delivered south of the border from here and so on. I think the potential is the same there, but I do not think it is happening to the same extent as it is happening here in terms of the consolidation at this point.

Mr. Schellenberg: If what you are saying about the treaty is true, then indeed business should really pick up, if they are getting more of the fish than they should.

Mr. Cox: I would say that business in the State of Washington may not be picking up dramatically. I think they are going through some of the same processes. But if you take southeast Alaska I think that, anticipating a changed situation, both MacMillan and B.C. Packers have established plants on the American side on the approaches to the Stikine in areas that could process fish that we will not be taking now, Canadian fish that will be caught and processed there.

I think this is the transnational aspect of the corporations we are raising. They know no border and it does not really matter to them where it is processed. So I think in some areas they are looking at considerably increased processing vitality.

Mr. Schellenberg: We have had a lot of statistics thrown at us over the past few days, but the ones you presented tonight I found fascinating.

Table II, the value of all fish products: The tonnage caught has gone up and the wholesale value has gone up since 1971-

[*Traduction*]

Au sujet du thon, il ne s'agit probablement pas d'une pêche importante. Le thon ne fréquente nos eaux de façon importante qu'à peu près une année sur deux. C'est néanmoins quelque chose que nous devrions chercher à incorporer dans notre répertoire global de la transformation du poisson et rien n'est fait à ce sujet actuellement.

Le président: Jim, nous te laisserons la parole au cours de la prochaine ronde de questions.

As-tu des questions à poser Ted?

M. Schellenberg: Vous avez fait mention, Frank, de la fermeture d'usines de transformation sur la côte Ouest de la Colombie-Britannique. Qu'est-ce qui se passe à ce sujet chez nos voisins du sud? Est-ce la même chose pour eux? Sont-ils obligés de fermer des usines?

M. Cox: Il est évident que certains travailleurs sont employés pour transformer le poisson qui comme nous venons de le dire y est débarqué. Mais je crois qu'ils connaissent à peu près les mêms conditions dans certaines régions. La disparition de la oêche océanique à la traîne sur la côte ouest des états de Washington et de l'Orégon ont certainement entraîné de graves conséquences. Certains des processus que nous avons dit craindre ici y sont plus poussés et ont déjà eu des conséquences fâcheuses sur les emplois.

Je crois qu'un grand nombre de ces emplois sont concentrés dans la région de Seattle, de Bellingham etc. Je crois que ça ne semble pas aller trop mal pour l'instant avec tout le poisson pris dans nos côtes et débarqué chez nos voisins du sud. Je crois que la situation est à peu près la même là-bas mais certainement pas aussi grave en termes de consolidation.

M. Schellenberg: Si ce que vous dites au sujet du traité est vrai, alors les affaires devraient vraiment reprendre étant donné qu'ils reçoivent plus de poisson qu'ils n'en ont droit.

M. Cox: Je dirais que dans l'état de Washington les affaires ne reprennent pas tant que cela. Je crois qu'ils connaissent à peu près le même genre de crise que nous. Mais si nous prenons le sud-est de l'Alaska, je crois que MacMillan et B.C. Packers, anticipant un revirement de situation, ont établi des usines du côté américain des chaînons Stikine, à des endroits où ils pourraient transformer du poisson que nous ne commencerons pas tout de suite à pêcher, du poisson canadien qui sera pris et transformé là-bas.

Je crois que nous soulevons là la question de l'aspect transnational des grandes sociétés. Elles ne connaissent aucune frontière et elles ne se préoccupent pas de savoir où le poisson est transformé. Je crois que certaines régions connaissent un regain considérable de vitalité en ce qui a trait à la transformation.

M. Schellenberg: On nous a présenté beaucoup de statistiques au cours des derniers jours, mais celles que vous nous avez présentées ce soir me fascinent.

Le tableau II indiquant la valeur de tous les produits de la pêche: le tonnage pris a augmenté et la valeur des ventes en

[*Text*]

72, yet our fishing industry is screwed up. Can you explain why in 30 seconds or less?

Mr. Cox: I thought I just spent an hour doing that, but I can do it again if you want.

That is the problem we are raising. There is tremendous value and there is tremendous production. This year's herring season is a good example. There is *x* quota and there are fewer and fewer people being involved in the process in the harvesting of that quota. In all the set-ups, whether they are transferable licences, area licensing . . . , a whole number of initiatives have tended to consolidate this industry into fewer and fewer hands. The wealth is being generated. There is no question about it. The tonnage is being landed. Look at salmon. There may be problems inherent in mixed stock and fisheries and so on, comparing enhanced and wild stock fisheries and so on, but nonetheless the tonnages are there.

Somebody is making some money out of this deal and somebody is getting the benefit from it, but we are finding that the industry is in trouble not so much because it is in collapse as because there is a problem in terms of priorities, a problem in terms of seeing what is going to be of the most benefit and arriving at policies that would enforce that.

Mr. Schellenberg: Finally, Frank, you talk about the experience of ocean ranching in the U.S. and some of the sad experiences of the Americans down there. What happened? Was it the Weyerhaeuser situation?

• 2100

Mr. Cox: Well, Weyerhaeuser was one operation. It is hard to identify it completely and accurately as a cause and effect, but what we saw starting around 1977-78 was the beginning of a process of eliminating the ocean troll fishery initially. Exit Canadian troll fishermen who had historically fished off there; exit, for the most part, U.S. ocean troll fishery. Then even the charter boat fisheries started to go. At the same time you saw the Boldt decision. Aquaculture and ocean ranching were initially experiments, essentially—Weyerhaeuser. But a momentum was developing that really made mixed stock fisheries, the common property resource, very, very precarious. It is almost non-existent in most west coast areas and states.

• 2105

Mr. Schellenberg: Are these ocean ranching facilities all over the Pacific northwest, or are there just a few of them?

Mr. Cox: I think there are a few of them at this point. I think they are in their developing stages, but certainly it seems the momentum is far greater there than it is here in eliminating the common property relationship to the resource.

Mr. Schellenberg: That is it. Thank you, Mr. Chairman.

[*Translation*]

gros a augmenté depuis 1971-1972, et pourtant notre industrie de la pêche est en pleine crise. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi en trente secondes ou moins?

M. Cox: Je croyais justement avoir fait ça au cours de la dernière heure, mais je peux le répéter si vous voulez.

C'est justement le problème que nous soulevons. Les valeurs en cause sont considérables ainsi que la production. La saison de la pêche au hareng de cette année en est un bon exemple. Le contingent est de *x* et il y a de moins en moins de personnes qui travaillent à ce contingent. Dans toutes les situations, que ce soit des permis transférables, des permis régionaux, etc., un grand nombre d'initiatives ont tenté de consolider cette industrie dans un nombre de moins en moins grand de mains. La richesse y est, il n'y a aucun doute à ce sujet. Le tonnage est débarqué. Vous avez seulement à regarder le saumon. Il peut y avoir des problèmes inhérents aux stocks et aux pêches mélangées, etc., ainsi que la question de comparer les pêches de peuplements mis en valeur ou de peuplements naturels, etc., mais néanmoins, le tonnage est là.

Quelqu'un fait de l'argent à partir de cela et quelqu'un en tire profit, mais nous trouvons que l'industrie est en état de crise, pas tellement parce qu'elle s'effondre que parce qu'il y a un problème de priorités, le problème de trouver ce qui serait le plus avantageux et d'adopter les politiques nécessaires pour y arriver.

M. Schellenberg: Pour finir Frank, vous avez parlé de l'expérience des Américains en matière de pacages marins et de quelques mauvaises expériences qu'ont connues certains Américains. Qu'est-il arrivé? Qu'en est-il de la Weyerhaeuser?

M. Cox: Eh bien, la Weyerhaeuser était une de ces exploitations. il est difficile d'établir exactement les causes et les effets, mais ce que nous avons vu commencer vers les années 1977-1978 était le début d'un processus éliminant la pêche océanique à la traîne. Ainsi disparaissent les pêcheurs à la traîne canadiens qui ont toujours pêché dans ces eaux; disparaît également la majeure partie de la pêche océanique à la traîne américaine. Ensuite, même les pêches par affrètement ont commencé à disparaître. C'est à ce moment qu'on a pris connaissance de la décision Boldt. Au départ l'aquiculture et le pacage en mer étaient des expériences, essentiellement—Weyerhaeuser, mais les choses ont fait que les pêcheries de stocks mixtes, ressource commune, sont devenues très très précaires. Ces pêcheries sont à peu près inexsistantes dans la plupart des zones et états de la côte ouest.

M. Schellenberg: Ces pacages en mer sont-ils installés un peu partout dans la partie nord-ouest du Pacifique, ou y en a-t-il seulement quelques-uns?

M. Cox: Je crois qu'en ce moment, il y en a quelques-uns. Je crois qu'ils sont au stade de développement, mais il semble bien que les choses vont plus vite là-bas qu'ici dans l'élimination de la question de la propriété commune des ressources.

M. Schellenberg: C'est tout. Merci, monsieur le président.

[*Texte*]

The Chairman: George, Ray said you had a point you wanted to make.

Mr. Henderson: Yes, one point, back again to the steps you say must be taken. You are asking for the active promotion of domestic consumption of fish products. There is of course a generic promotion program for that. We had one for the U.S. that was cut in the November economic statement. Do you have any comments on that?

Mr. Cox: I am not familiar with that. I think any kind of program . . . I think fish was the dish here for a while, but I am not sure that was much more than a promotion for the Department of Fisheries. I think there are ways of doing it that are probably far more tangible than just PR.

Maybe before we leave, Mr. Chairman, my colleagues could very briefly make some comments.

The Chairman: Well, the only problem we have is not so much with us, but you have to realize that our staff have been here since 8 a.m. and it is getting a little tough for them.

Mr. Cox: Well, with respect, we did not pick this time, Mr. Chairman.

The Chairman: Well, with respect, we did the best we could to accommodate everybody on the west coast. I am in the hands of the committee now. If you want to stay up until midnight, it is up to you.

An hon. member: We do, Mr. Chairman.

The Chairman: I ask you to consider the staff, though. People here might start getting sick on us if we are not careful; this is not the first night we have been up until midnight.

I do not mind your making comments if you can keep your comments very short; the trouble is that when people start to comment they get longer and longer. Are you going to come up with this next group? Are you going to be at the table with . . .

Mr. Cox: Well, we will not be dealing with this issue. I think . . .

The Chairman: No, but are you going to be at the table at 10 p.m. or is it going to be a different group of people?

Mr. Cox: It will be a different group of people.

The Chairman: Well, then it is fine with me if you want to have short comments. Go ahead.

Mr. Gerald Dent (Victoria Shoreworker Local 19/Local 49 West Coast Shoreworkers): I just want to say, very shortly, that there is money to be made in these groundfish, these scrap fish. It is not big money. It is not money that Weston wants. It will pay wages and it will make a few dollars for people who want to invest in it, but the big internationals, Weston and Patterson, are not interested in it. There is work for me if they start doing this, but I am unemployed now. Normally at this time of year I would be working, but things are getting worse all the time.

[*Traduction*]

Le président: George, Ray a dit que vous aviez quelque chose à ajouter.

M. Henderson: Oui, j'aimerais revenir aux mesures qui selon vous doivent être prises. Vous parlez de promotion active de la consommation nationale des produits de la pêche. Il y a bien sûr un programme générique pour cela. Nous en avions un aux États-Unis, mais il a été coupé dans l'exposé économique de novembre. Avez-vous des commentaires à faire?

M. Cox: Cela ne m'est pas familier. Je crois que n'importe quel type de programme . . . je crois qu'ici c'était: le poisson c'est bon, mais je me demande s'il ne s'agissait pas là simplement de publicité pour le ministère des Pêches. Je crois qu'il y a des façons de faire cela qui donneront probablement plus de résultats que simplement des relations publiques.

Avant de partir monsieur le président, mes collègues aimeraient faire quelques brefs commentaires.

Le président: Eh bien! Le problème, ce n'est pas vraiment nous, mais enfin il faut réaliser que notre personnel est ici depuis 8 heures ce matin et que cela commence à devenir un peu difficile pour eux.

M. Cox: À vrai dire, sauf votre respect, nous n'avons pas choisi cette heure, monsieur le président.

Le président: Sauf votre respect, nous avons fait ce que nous avons pu pour accommoder tout le monde de la côte ouest. Je suis à la disposition du Comité. Si vous voulez continuer jusqu'à minuit, nous le pouvons.

Une voix: Nous le voulons, monsieur le président.

Le président: Je vous demande cependant de penser au personnel. Les gens ici pourraient bien commencer à en avoir assez si nous ne faisons pas attention; cela n'est pas la première fois que nous sommes ici jusqu'à minuit.

Je veux bien que vous fassiez des commentaires s'ils sont courts; le problème est que souvent les gens commencent à faire des commentaires et cela s'étire. Allez-vous nous présenter le groupe suivant? Serez-vous à la table avec . . .

M. Cox: En fait, nous ne traiterons pas de cette question. Je crois . . .

Le président: Non, non mais serez-vous à la table à 22 heures, ou est-ce que ce sera un autre groupe de personnes?

M. Cox: Ce sera un autre groupe de personnes.

Le président: Alors, cela me va si vous voulez faire de courts commentaires. Allez-y.

M. Gerald Dent (*Victoria Shoreworker Local 19/Local 49 West Coast Shoreworkers):* J'aimerais dire, très brièvement, qu'il y a de l'argent à faire avec ce poisson de fond, que l'on considère sans intérêt économique. Ce n'est pas beaucoup d'argent; ce n'est pas de l'argent qui intéresse Weston. Cela permettrait de payer des salaires et que les personnes qui veulent investir fassent un peu d'argent, mais les grosses compagnies internationales, Weston et Patterson, ne sont pas intéressées. J'aurais du travail s'ils commençaient à s'intéresser à ce poisson, mais à l'heure actuelle je suis au chômage.

[*Text*]

This exporting of jobs when there are huge unemployment rates in Canada . . . and it is not necessary with the aid being sent to the Polish and all these others. It seems ridiculous that I am collecting unemployment insurance when I could be working. I regularly sell ice to fishermen who have to get extra ice to carry the fish even farther, to Bellingham and other areas in the States. They are bypassing my plant. My plant will not pay the money for the fish, but they can afford to pack it another 100 miles. Why are Canadians unemployed when we are giving our jobs to the Polish and the others? That is all I have to say at this time. Thank you.

The Chairman: Thanks, Mr. Dent.

Mr. Cox: Okay. I think we will leave it at that. We will come back in the next group with that issue if the committee wants to explore the question of the high seas fishery any further. For the moment we will leave it at that, Mr. Chairman.

The Chairman: Good. I think we hear from your groups fairly often in Ottawa, so I am sure you will be back. We will give you lots more opportunity to come before us. I did not mean to cut you off. It is just that we have to try to maintain a little bit of order. Thank you very much, group, for coming. It is an excellent brief, and there are lots of things in there we are going to have to weigh and discuss and look at. Thank you.

• 2110

Mr. Cox: Thank you.

The Chairman: Gentlemen, we now have before us the Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides Association of B.C. Colleagues, let me introduce to you Kevin Storrie, the President of the Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides Association. Kevin, would you like to introduce your colleagues to us?

Mr. Kevin Storrie (President, Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides Association of B.C.): Thank you, Mr. Greenaway. With me is Captain Bob Peers, who is Royal Canadian Navy retired. Bob is a director of the Victoria Charter Boat Association. Bob is also a director of the Sport Fishing Institute of British Columbia and is a charter boat operator in Brentwood Bay. Then there is Mr. Rob Waters, who is the Secretary-Treasurer of our provincial association. Rob is also an alternate to the Sport Fishing Advisory Board, a director of the Sport Fishing Institute, and director and past president of the Victoria Charter Boat Association. I am the president of the provincial association. I am also President of the Campbell River and District Fishing Guides Association and an alternate to the Sport Fishing Advisory Board.

Mr. Chairman, I would like to thank you all for staying up this late. I realize you have had a long day and must be getting very weary. So I would suggest that Captain Peers read our

[*Translation*]

Normalement, à cette période de l'année, je devrais travailler, mais les choses vont de moins en moins bien.

Ils exportent des emplois alors qu'il y a des taux de chômage si élevés au Canada . . . et cela n'est pas nécessaire avec l'aide qui est envoyée aux Polonais et à tous les autres. Il me paraît ridicule de recevoir des prestations d'assurance-chômage alors que je pourrais très bien travailler. Je vends régulièrement de la glace à des pêcheurs qui ont besoin d'un peu plus de glace pour transporter le poisson encore plus loin, à Bellingham et à d'autres endroits aux États-Unis. Ils ne s'arrêtent pas à mon usine. Mon usine ne paiera pas d'argent pour le poisson, mais ils ont les moyens de transporter le poisson sur 100 milles de plus. Pourquoi les Canadiens n'ont-ils pas d'emplois alors que nous donnons nos emplois aux Polonais et aux autres? C'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant. Merci.

Le président: Merci, monsieur Dent.

M. Cox: D'accord. Je crois que nous allons terminer ici. Nous reviendrons avec le prochain groupe sur cette question si le Comité veut se pencher encore sur la question des pêcheries en haute mer. Pour l'instant, nous en restons là monsieur le président.

Le président: Très bien. Je crois que vos groupes ont souvent l'occasion de se faire entendre ici à Ottawa, je suis donc certain que vous allez revenir. Nous vous donnerons encore bien des occasions de venir présenter un exposé. Je ne voulais pas vous couper. C'est simplement qu'il nous faut maintenir un peu l'ordre. Merci beaucoup à tout le groupe d'être venu ici. C'était là un excellent exposé, et qui contient bien des choses que nous devrons peser, discuter et examiner. Merci.

M. Cox: Merci.

Le président: Messieurs, nous avons ici la *Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides Association* de la Colombie-Britannique. Chers collègues, permettez-moi de vous présenter Kevin Storrie, le président de la *Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides Association.* Kevin, pourriez-vous nous présenter vos collègues?

M. Kevin Storrie (président, *Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides Association):* Merci monsieur Greenaway. J'ai ici le capitaine Bob Peers, Marine royale du Canada, retraité. Bob est également délégué suppléant à la *Sport Fishing Advisory Board*, un des directeurs du *Sport Fishing Institute* et directeur et ancien président de la *Victoria Charter Boat Association.* Je suis le président de l'association provinciale. Je suis également président de la *Campbell River and District Fishing Guides Association* ainsi que délégué suppléant à la *Sport Fishing Advisory Board.*

Monsieur le président, j'aimerais vous remercier d'être resté ici si tard. Je me rends compte que la journée a dû être longue et que vous devez commencer à être bien fatigués. J'aimerais

[*Texte*]

report and our brief and then we will be quite prepared to answer questions.

The Chairman: Good. Go right ahead.

Captain R. Peers (Ret'd) (Director, Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides Association of B.C.): Mr. Chairman, hon. members, we intend in this brief to present the essentials of the charter fishing industry within the much broader context of the sport fishery and the tourist industry. We will then go on to present some more general observations respecting the B.C. fishery as a whole and the structure towards which we believe governments should be working.

The sport fishery in B.C. is big business. It is a healthy and growing business. It depends not at all on any form of government subsidy, financial incentive or tax concession. It has been identified with tourism and recreation as an industry with substantial future growth potential. Using department figures, it can be shown that sport fishing has enjoyed real growth of 4.5% annually since 1980 and we estimate it will have an economic impact in the order of $150 million for 1985. By contrast, the commercial fishery has been in decline over the same period and this decline is predicted to continue.

The charter boat industry has only recently been recognized as a separately identifiable component of the sport fishery. We estimate that several hundred vessels and perhaps as many as 1,000 individuals are direct participants. Charter boats can be found in virtually every coastal community and city. Boats and the nature of charter operations vary from large motherships and resorts operating sizeable fleets of boats to small vessel owners and individual fishing guides in the employ of resorts and marinas. Rental U-drive boats for hire at resorts and marinas form a visible component of this industry.

Charter boats attract two types of client. One is the fishing enthusiast who is prepared to spend substantial sums of money for a good fishing experience and who will travel to this province for that opportunity. The other is the impulse fisherman who finds an opportunity for an enjoyable outing with an expert, without investment in equipment or the complications of operating a boat himself. Fundamental to the success of charter boat operation is the client's perception of a rewarding experience and his expectation of reasonable success.

Charter boat operators and fishing guides depend on being able to offer a fishing opportunity in response to year round client demand. They must also be able to offer the hope of a good catch. The charter industry is therefore very sensitive to closures and restrictive catch limits, which remove opportunity and diminish expectations. Such measures do far more to reduce revenues than to reduce catches.

[*Traduction*]

donc proposer que le capitaine Peers lise notre exposé et notre rapport; nous serons alors prêts à répondre à vos questions.

Le président: Très bien. Vous pouvez commencer.

Le Capitaine R. Peers (retraité) (directeur, *Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides Association de la Colombie-Britannique):* Monsieur le président, messieurs, nous avons voulu dans cet exposé présenter l'essentiel de la question des affréteurs de bateaux dans le contexte plus vaste de la pêche sportive et de l'industrie du tourisme. Nous présenterons ensuite des observations plus générales concernant les pêches en Colombie-Britannique et la structure que, selon nous, les gouvernements devraient viser.

La pêche sportive en Colombie-Britannique est toute une affaire. C'est un secteur sain et en plein développement qui ne dépend d'aucune forme de subvention gouvernementale, stimulant financier ou concession fiscale. Ce secteur a été identifié avec celui du tourisme et de la récréation comme un secteur à potentiel de croissance très important. D'après les chiffres du ministère, on peut voit que la pêche sportive a connu une croissance réelle de 4,5 p. 100 par année depuis 1980 et nous prévoyons qu'elle aura un impact économique de l'ordre de 150 millions de dollars en 1985. Au contraire, la pêche commerciale a connu un déclin durant la même période et, selon les prévisions, ce déclin se poursuivra.

Le secteur des affréteurs de bateaux n'a été reconnu que tout récemment composante distincte du secteur de la pêche sportive. Selon nos estimations, plusieurs centaines de navires et peut-être jusqu'à mille personnes y participent directement. Virtuellement tous les villages et villes côtiers possèdent une entreprise de bateaux à affréter. Les bateaux et la nature des opérations d'affrétement varient depuis les gros bateaux mères et les importantes flottes de bateaux exploités par des stations balnéaires jusqu'aux petits propriétaires et aux guides de pêche à l'emploi des stations et des marinas. Les bateaux à conduire soi-même, en location aux stations balnéaires et marinas, forment une composante visible de ce secteur.

Les bateaux affrétés attirent deux types de clients. L'un est l'enthousiaste de la pêche qui est prêt à dépenser d'importantes sommes d'argent en échange d'une bonne expérience et qui viendra dans cette province essentiellement pour cela. L'autre c'est le pêcheur impulsif qui saisit l'occasion d'une sortie agréable, avec un expert, sans avoir à acheter de l'équipement ou à conduire le bateau lui-même. Le succès du bateau affrété dépend en grande partie de la perception qu'a le client d'une expérience enrichissante et de ses perspectives de réussite.

Les affréteurs de bateaux et les guides de pêche ont besoin de pouvoir offrir une occasion de pêche à leurs clients pour répondre à une demande continue. Ils doivent également pouvoir offrir l'espoir d'une bonne prise. Le secteur des bateaux affrétés est donc très sensible à la fermeture saisonnière et aux limites de prises qui éloignent des occasions et diminuent les chances. De telles mesures diminuent beaucoup plus les revenus qu'elles ne diminuent les prises.

[*Text*]

• 2115

We cannot risk a wipe-out by regulation like that suffered in Washington and Oregon, where the Town of Westport, to take an example, had in 1975 a thriving $45 million a year business. Oppressive regulation reduced this to an estimated $5.5 million in 1984 without mitigating the chinook conservation crisis.

Charter clients can be expected to land more fish per unit of effort or time than the average sport fisherman. They do not, however . . .

Mr. Skelly: A point of order. I hate to do this to you. The brief is a matter of record. I just point out that we have a serious technical problem that will stop us from being able to hear and question people.

Mr. Chairman, is it possible to accept the brief and question witnesses from this point on? It would not solve the problem that has just been called to our attention.

The Chairman: The problem we have, gentlemen, is we have just been informed by our technicians that we run out of tape at 11.05. What happens then is that nothing else can be recorded and no more minutes can be kept. So I am in the hands . . .

Mr. Skelly: We do have your brief, which is part of our evidence, but we lose the opportunity to question people and have that in the evidence after 11.

The Chairman: We should just about be finished anyway.

Mr. Comeau: We will be finished by 11.

Mr. Skelly: Let us give them the hour.

The Chairman: Go ahead and finish your brief.

Capt Peers: Charter clients can be expected to land more fish per unit of effort or time than the average sport fisherman. They do not, however, impact heavily on the resource, and the economic benefits derived from each salmon taken are very high. Two typical examples will illustrate this point.

First, a small charter company providing only fishing near Victoria in one year catered to 667 clients on 217 separate 4-hour trips: 574 salmon of all species were landed, and revenues of just over $26,000 were derived. This works out to revenues of $45.36 per fish landed and an 86% chance that each client would land a fish on a 4-hour excursion.

In the same year a large operator with a mother ship that provides full hotel service, transportation to a remote coastal area, and small client-operated fishing boats catered to 556 clients. They landed 332 chinook salmon in 1946 customer-days and derived revenues approaching $600,000. This works out to revenues of over $1,700 per chinook salmon caught and a 17% chance that each client would land one chinook salmon per day. Although the measure of landing one salmon per day

[*Translation*]

Nous ne pouvons pas risquer de disparaître à cause du règlement, comme cela est arrivé à Washington et en Oregon, où la ville de Westport, par exemple, avait un chiffre d'affaires florissant de 45 millions de dollars pour l'année 1975. Une réglementation contraignante a réduit ce chiffre d'affaires à environ 5,5 millions de dollars en 1984 sans atténuer la crise qui menaçait le saumon quinnat.

On peut s'attendre à ce que les clients des affréteurs débarquent plus de poissons par unité d'effort ou de temps que le pêcheur sportif moyen. Cependant, il ne . . .

M. Skelly: À l'ordre. Je m'excuse sincèrement. Le mémoire est au dossier. Je viens de souligner que nous avons un problème technique grave qui va nous empêcher d'interroger les gens et d'entendre leurs réponses.

Monsieur le président, est-il possible d'accepter le mémoire et d'interroger les témoins dès maintenant? Cela ne résoudra pas le problème qui vient d'être porté à notre attention.

Le président: Le problème, messieurs, c'est que nous venons tout juste d'être informés par nos techniciens que nous n'aurons plus de ruban pour l'enregistrement à 11h15. Ainsi, rien d'autre ne pourra être enregistré et on ne pourra plus avoir de compte rendu. Je suis donc tributaire . . .

M. Skelly: Nous avons votre mémoire en notre possession, il fait partie de notre témoignage, et nous perdons l'occasion d'interroger les gens et d'avoir leur témoignage au dossier après 11 heures.

Le président: De toute façon, on devrait en avoir presque terminé.

M. Comeau: Nous aurons terminé pour 11 heures.

M. Skelly: Accordons-leur une heure.

Le président: Poursuivez donc votre exposé.

Capt. Peers: On peut s'attendre à ce que les clients des affréteurs débarquent plus de poissons par unité d'effort ou de temps que le pêcheur sportif moyen. Cependant, ils n'ont pas un impact très fort sur les ressources et les avantages économiques tirés de chaque saumon capturé sont très élevés. Deux exemples illustreront mon propos.

D'abord, une petite compagnie d'affrètement ne pêchant que dans la région de Victoria au cours d'une année, a desservi 667 clients en 277 voyages distincts de 4 heures. 574 saumons de toutes espèces ont été débarqués et des revenus légèrement supérieurs à 26,000$ en ont été tirés. Cela signifie donc des revenus de 45,36$ par poisson débarqué et chaque client a 86 p. 100 de chance de débarquer un poisson au cours d'une excursion de 4 heures.

Au cours de la même année, un gros exploitant possédant un gros navire avec service hôtelier complet, transport jusqu'à une région côtière éloignée et possédant également de petits bateaux de pêche conduits par les clients a desservi 556 clients. Ceux-ci ont débarqué 332 saumons quinnat en 1946 jours-clients et les revenus qu'on en a tirés approchaient 600,000$. Cela revient à des profits de plus de 1,700$ par saumon quinnat capturé et chaque client a 17 p. 100 de chance de

[*Texte*]

of all species was 93%, the true magnet of attraction for recreational anglers was the chinook salmon. Through this example, the evidence supporting the high economic benefit derived from and the low impact by the recreational fishery on chinook salmon is very evident.

We believe Canada's west coast has the potential to attract tourists from all over the world for fishing of unparalleled quality in surroundings of unequalled natural beauty. We assert that tourists are drawn to an area to engage in participatory activities, and fishing is such an activity, with an appeal to a very large segment of the recreation-seeking public. Sport fishing, we contend, can be to the B.C. coast what skiing is to the Alps and what mountain-climbing is to Nepal: the drawing card to bring the world to the best there is.

We argue that the Pacific sport fishery, and within it the charter fishing industry, needs only recognition, good promotion, and good management of the salmon resource to grow, prosper, and become a leading contributor to the economy. We are gratified by the fact that the provincial government and many municipalities and chambers of commerce now recognize this, as did virtually every federal candidate from B.C. in the 1984 election campaign. We are greatly encouraged by the direction the present government is taking to recognize and support the sport fishery. Past governments have been biased in their almost exclusive concern for the commercial fishery.

Sport fishermen strongly support the Salmonid Enhancement Program. Many of us, myself included, are active participants in salmonid enhancement projects on a volunteer basis. These have impressively demonstrated that runs of salmon can be restored in streams that have been barren for decades. We urge greatly increased support for such community involvement projects.

Phase I of the enhancement program concentrated almost entirely on sockeye, pink, and chum salmon, which are the principal interest of the commercial net fleet. We urge that efforts in phase two of the program stress enhancement of the chinook and coho salmon on which the sport fishery depends.

• 2120

We support the principles of the recently signed Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty. We accept that in the short term we have had to accept some reduction in opportunity to ensure long-term and enduring benefits. At present, the mandate of the Department of Fisheries and Oceans is far to restrictive for proper management of the fishery. We favour amendment of the Fisheries Act to give the department the authority to control and conserve the resource efficiently.

[*Traduction*]

rapporter un saumon par jour. Bien que la chance de débarquer un saumon par jour de toute espèce était de 93 p. 100, ce qui attirait vraiment les pêcheurs à la ligne sportifs était le saumon quinnat. Cet exemple montre bien les gros avantages économiques tirés de la pêche récréative et son peu d'impact sur le saumon quinnat.

Nous croyons que la côte ouest du Canada peut attirer les touristes de tous les endroits du monde grâce à une pêche d'une qualité sans pareil dans un paysage d'une beauté naturelle inégalée. Selon nous, les touristes sont attirés dans une région pour s'adonner à des activités précises, et la pêche est une telle activité, qui s'adresse à un très large segment du public vacancier. La pêche sportive pourrait être, selon nous, pour la côte de la Colombie-Britannique, ce qu'est le ski pour les Alpes et ce qu'est l'alpinisme pour le Népal: une image de marque qui attirerait les gens du monde entier vers ce qu'il y a de mieux.

Nous soutenons que la pêche sportive du Pacifique y compris l'industrie de pêche à affrètement, n'a besoin que d'être reconnue, d'une bonne promotion et d'une bonne gestion des ressources en saumon pour croître, prospérer et devenir un des principaux contributeurs à l'économie. Il nous rassure de voir que le gouvernement provincial, de même que de nombreuses municipalités et chambres de commerce reconnaissent aujourd'hui ce fait, comme l'ont fait pratiquement tous les candidats fédéraux de la Colombie-Britannique au cours de la campagne électorale de 1984. Nous sommes fortement encouragés par l'orientation prise par l'actuel gouvernement en vue de reconnaître et d'appuyer la pêche sportive. Les gouvernements antérieurs étaient défavorables à l'idée, dans leurs préoccupations presque exclusives au sujet de la pêche commerciale.

Les pêcheurs sportifs appuient fortement le programme de mise en valeur des salmonidés. Nombre d'entre nous, moi compris, participons activement à titre de bénévoles à des projets de mise en valeur des salmonidés. Ceux-ci ont amplement démontré que le cheptel de saumons pouvait être restauré dans des cours d'eau qui avaient été improductifs pendant des décennies. Nous demandons instamment que l'on appuie davantage ce genre de projet faisant appel à la participation de la collectivité.

La phase I du programme de mise en valeur portait presque entièrement sur les saumons rouges, roses et kéta, qui intéressent principalement les flottes commerciales de pêche au filet. Nous recommandons vivement que la phase deux du programme insiste sur la mise en valeur des saumons quinnats et argentés dont dépend la pêche sportive.

Nous soutenons les principes du traité sur le saumon du Pacifique récemment conclu entre le Canada et les États-Unis. Nous admettons qu'à court terme, nous ayons à accepter une certaine réduction de nos possibilités afin d'assurer des avantages durables à long terme. À l'heure actuelle, le mandat du ministère des Pêches et Océans est très restrictif pour ce qui est de la bonne gestion des pêches. Nous aimerions que la Loi sur les pêcheries soit amendée afin que le ministère soit

[*Text*]

We support the proposals recently put forward by the Minister's Sport Fishing Advisory Board and the Fisheries Co-Management Panel, with the management of the fishery in such a way, through discrete closures, that windows of opportunity are afforded for salmon to pass through to the spawning grounds. As a complement to this, we urge that adequate controls be exercised over the subsistence fishery to ensure that maturing fish in the rivers reach the spawning ground in ample numbers.

We urge recognition of the fact that the sports fishery is economically of equal importance to the commericial fishery. It therefore follows that the sport fishery should have equal voice and representation on international commissions, its supporting area and technical panels, and with the department, which must be the executor of management plans.

We have great sympathy for our friends and colleagues in the commercial fishery. Their way of life and their livelihood are in extreme jeopardy. Modern technology has brought us to the point where traditional harvesting methods cease to be profitable in competition with overseas fish culture and rearing. We see an increasing share of our traditional fresh fish markets, including local domestic markets, being lost to cultivated fish from European sources. We urge that strong efforts be directed toward the expansion of our fish rearing enterprises in B.C. and that commercial fishermen be given priority in acquiring equity in such enterprises.

We support the principle of the government buy-back of boats from the over-large commercial fishing fleet, but we have reservations as to the small scale on which this program is seen to be proceeding. It is our fear that the financial institutions will be the principal beneficiaries of a 20% fleet reduction and that neither significant catch reduction nor real benefit to the fishermen will result.

In 1981-82 the Pearse royal commission carried out a very deep and well considered examination of the Pacific fishery. Today, however, the question of what the ultimate shape and nature of the fisheries should be remains begging. We have some ideas and now venture to put them forward.

First, we see a greatly expanded sport fishery evolving as one of the preferred recreations for the people of Canada and a strong magnet for tourists from beyond our border. The charter fishing opportunities we can offer will form a significant component of this fishery. Native people and former commerical fishermen should be encouraged to participate.

Second, we believe that in the reasonably near future the greater part of the fresh salmon market demand will be satisfied from domestically reared fish. It will be unprofitable to hunt fish, just as it was long ago found unprofitable to hunt geese and turkeys for market. Thus, the hook and line commercial fishery will largely be displaced by fish farming.

[*Translation*]

autorisé à contrôler et à conserver les ressources de façon efficace.

Nous appuyons également la proposition faite récemment par le conseil consultatif sur la pêche sportive créé par le ministre et le *Fisheries Co-Management Panel* conseillant de gérer les pêches de façon à permettre la remonte du saumon grâce à des fermetures sélectives. Pour compléter cela, nous recommandons également que des contrôles adéquats soient exercés sur la pêche de subsistance afin d'assurer que le poisson à maturité dans les rivières atteignent les aires de frai en grand nombre.

Nous demandons instamment que soit reconnu le fait que la pêche sportive a une importance économique égale à la pêche commerciale. Il s'ensuit donc que la pêche sportive devrait avoir la même représentation dans les commissions internationales, de même que dans les panels techniques et au sein du ministère, qui doit exécuter les plans de gestion.

Nous avons beaucoup de sympathie pour nos amis et collègues de la pêche commerciale. Leur mode de vie et leur gagne-pain sont très menacés. Avec la technologie moderne, nous en sommes au point où les méthodes de récolte traditionnelles cessent d'être rentables lorsqu'elles entrent en concurrence avec la production des piscicultures et des élevages d'outre-mer. Une portion croissante de nos marchés traditionnels pour le poisson frais, y compris les marchés intérieurs locaux, nous échappe au profit du poisson d'élevage provenant d'Europe. Nous souhaitons vivement que des efforts soient faits afin d'agrandir nos entreprises d'élevage de Colombie-Britannique et que les pêcheurs commerciaux se voient accorder la priorité pour l'achat d'actions dans ces entreprises.

Nous sommes en faveur du principe du rachat par le gouvernement des navires de la flotte de pêche commerciale surdéveloppée, mais nous avons certaines réserves quant au peu de portée que le programme semble avoir. Nous craignons que les institutions financières soient les principaux bénéficiaires d'une réduction de 20 p. 100 de la flotte et qu'il n'en résulte ni aucune réduction significative des prises ni aucun avantage réel pour les pêcheurs.

En 1981-1982, la Commission royale Pearse a examiné en profondeur le cas des pêches du Pacifique. Aujourd'hui, toutefois, la question de savoir quelle forme et quelle nature devraient avoir en fin de compte les pêches demeure ouverte. Nous avons à ce sujet certaines idées et nous voulons les faire connaître.

D'abord, la pêche sportive en expansion devrait devenir l'un des loisirs préférés des Canadiens et attirer de nombreux touristes étrangers. La pêche à partir de navires affrétés constitue un secteur important de la pêche sportive. Les autochtones et les anciens pêcheurs commerciaux devraient être encouragés à y participer.

Deuxièmement, nous croyons que dans un avenir assez rapproché, la majorité de la demande sur le marché du saumon frais sera satisfaite par les poissons de culture domestique. Il deviendra non rentable de pêcher le poisson, juste comme il est devenu non rentable de chasser l'oie et la dinde à des fins

[*Texte*]

Third, salmonid enhancement projects on major river systems will perpetuate ample stocks of fish for processing, but the place and methods of harvesting these fish must change for economic and conservation reasons. There will continue to be a net fishery for some time, but it is no longer acceptable to harvest the sockeye, pink and chum salmon in the seaward approaches where they are presently caught, intermingled with other species and immature fish. We see it as essential that the seine-nets and gillnets be withdrawn to areas near the estuaries of producing rivers. Increasing reliance must be placed on harvesting these commercial species in weirs and traps where non-targeted chinook and coho salmon can be released and escapement adequately controlled.

Fourth, we can expect increased community involvement in small stream improvement and the enhancement of chinook and coho salmon. This will increase public sensitivity towards the preservation of these particularly threatened species for generations yet to be born.

Finally, we advocate assistance to the native people of the province to participate in fish culture and rearing. It should be possible for many native communities to prosper economically and provide for their own subsistence requirements through the use of emerging technology. As an interim step, the native people should be encouraged to allow chinook and coho to pass through the rivers and to take equivalent sockeye, pink and chum salmon for their subsistence.

To conclude, Mr. Chairman, may I quote from the former Minister of Fisheries, Senator De Bané, who in 1984 put our case quite well when he said:

• 2125

> By any reasonable assessment, sports fishing is a major economic asset, an indispensible centrepiece in Canada's national recreational and tourist industries. It is my opinion that the time has come to manage it and develop it to its full economic and social potential.

Mr. Fulton: I would like to welcome the witnesses. There are some questions I would like to ask, though, about some statements you make in the last three pages of your brief on the need to move toward a terminal net fishery and bring to an end the troll fishery—basically to put troll fishermen on fish farms and on charter boats. I would like some further explanation from you on that. We have been inundated with DFO figures and figures from other witnesses about the net real returns to the B.C. and Canadian economy from the commercial sector. I wonder if you could give us some more of your thoughts about bringing basically such a dramatic change to the commercial sector, where you would see only gill-netters

[*Traduction*]

commerciales. Par conséquent, la pêche commerciale à la ligne devra, en grande partie céder la place à l'élevage du poisson.

Troisièmement, les projets de mise en valeur des salmonidés dans les grands bassins fluviaux permettront de produire des stocks abondants de poissons pour la transformation, mais les lieux et les méthodes de récolte doivent changer pour des raisons d'ordre économique et de conservation. La pêche au filet se poursuivra pendant un certain temps, mais il n'est plus acceptable que l'on capture les saumons rouges, roses et kétas dans les atterrages où ils sont actuellement capturés, mêlés à d'autres espèces et à des poissons immatures. Nous croyons qu'il est essentiel que la pêche à la senne et aux filets dérivants ne se fasse que dans les secteurs situés près des estuaires des rivières productrices. On devra de plus en plus récolter ces espèces commerciales dans les parcs de pêche et les trappes où les prises non anticipées de saumons quinnats et argentés peuvent être relâchées et où l'évasion des poissons peut être adéquatement contrôlée.

Quatrièmement, on peut s'attendre à une participation accrue de la collectivité dans l'amélioration des petits cours d'eau et la mise en valeur des saumons quinnats et argentés. Cela accroîtra la sensibilité du public vis-à-vis de la préservation de ces espèces particulièrement menacées dans les générations futures.

Finalement, nous recommandons d'aider les autochtones de la province afin qu'ils participent à l'élevage du poisson. Il devrait être possible pour de nombreuses communautés autochtones de progresser économiquement et de pourvoir à leur propre subsistance en utilisant la nouvelle technologie. En guise d'étape provisoire, les autochtones devraient être encouragés à laisser les saumons quinnats et argentés passer dans les rivières et à capturer plutôt les saumons rouges, roses et kétas qui sont équivalents, pour leur subsistance.

En conclusion, monsieur le président, permettez-moi de citer l'ancien ministre des Pêches, le sénateur De Bané, qui a décrit notre situation très bien en 1984:

> Selon toute estimation raisonnable, la pêche sportive constitue un atout économique important, un élément indispensable de l'industrie canadienne du tourisme et des loisirs. À mon avis, le temps est venu de gérer la pêche sportive et d'exploiter au maximum son potentiel économique et social.

M. Fulton: J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins. J'aimerais vous poser quelques questions sur certaines affirmations qui apparaissent dans les trois dernières pages de votre mémoire concernant la nécessité de s'orienter vers la pêche au filet en estuaire et d'abandonner la pêche à la traîne—c'est-à-dire, essentiellement, affecter les pêcheurs à des élevages et à des bateaux affrétés. J'aimerais que vous me donniez plus de détails à ce sujet. Le MPO et d'autres intervenants nous ont enterrés de chiffres concernant les retombées nettes réelles du secteur de la pêche commerciale pour l'économie de la Colombie-Britannique et du Canada. Pourriez-vous nous renseigner davantage sur cette transformation considérable du secteur de la pêche commerciale, à savoir

[*Text*]

and seine boats fishing as a terminal fishery and no longer a troll fishery.

Mr. Storrie: What we have explained in our brief is what we see as happening in the future, and it is brought about by simple economics. We feel with the viability of fish farming and the decreased cost per pound of raising fish through that sphere, the hunting of fish, much as hunting wild game in the past became uneconomical . . . because of economics, we will see more of an impetus or an emphasis placed on fish farming and fish rearing, as opposed to the historical commercial catching of fish.

Mr. Fulton: In December we had Garnet Jones and senior DFO people—I believe it was Victor Rabinovich, but I cannot remember who else was there . . . he is now the assistant deputy minister—who said to this committee, when we pushed him on background cost-benefit analyses that DFO had taken into the treaty negotiations that resulted in the treaty that has just been signed at the Shamrock Summit that it was his view on all stocks—here we are talking chinook, dog, sockeye, pinks—that in fact the treaty can stand on its own; we do not need salmon enhancement, there can be salmon enhancement through management. I would solicit your views on how you interpret what that would mean, enhancement through management, particularly of the two species of particular interest to your part of the industry, which are chinooks and coho.

Mr. Storrie: Again, Mr. Fulton, we feel the treaty was necessary to start the ball rolling in conservation. But there have to be some dramatic changes in the current management plans, and also in the way the Department of Fisheries is structured and the way the regulations are handled, if we are going to save the resource. The treaty on its own, we feel, was getting the ball rolling. But there is still a great amount of work that must be done, including a massive restructuring within the Department of Fisheries, before we can tackle the question of dwindling stocks.

Mr. Fulton: I am asking, though, do you reject DFO's and Garnet Jones' evidence given before this committee that we do not need salmon enhancement, that we could bring back the stocks? Basically what he said is that we would have closures. That is how you bring stocks back, if you are talking about enhancement through management; you close off all fisheries on certain runs to get enough back to the spawning beds to bring those runs back. It appears from the estimates that have just been tabled this month before this committee in Ottawa that there is no phase II salmon enhancement money. We are left with A base, which is basically this interim period, in SEP. It would appear that DFO and the Minister have opted . . . we will find out in the budget on May 20 whether or not the $200 million promised for phase II SEP during the last election compaign is coming forward.

[*Translation*]

votre proposition selon laquelle seulement les bateaux de pêche à filets maillants et les senneurs, et non pas les bateaux de pêche à la traîne, pourraient opérer en estuaire.

M. Storrie: Ce que nous affirmons dans notre mémoire correspond à ce que nous prévoyons, et cela s'explique par des principes économiques simples. A notre avis, comme l'élevage du poisson est devenu une opération viable qui réduit le coût d'exploitation par livre, la capture du poisson, tout comme la chasse au gibier, n'est plus rentable . . . pour des raisons économiques, l'élevage du poisson sera de plus en plus favorisé au détriment des activités traditionnelles de capture.

M. Fulton: En décembre, Garnet Jones et de hauts fonctionnaires du MPO—dont Victor Rabinovich, qui est devenu le sous-ministre adjoint, et d'autres dont je ne me rappelle plus le nom—ont affirmé, en réponse à nos questions sur les analyses coûts-avantages effectuées par le MPO dans le cadre des négociations menant à la signature du traité au sommet du Shamrock, que les dispositions du traité sont suffisantes concernant tous les stocks—c'est-à-dire le quinnat, le kéta, le rouge et le rose—aucune mesure spéciale de mise en valeur des salmonidés n'est nécessaire, les activités de gestion sont suffisantes. J'aimerais savoir ce que vous voulez dire par mise en valeur des salmonidés par la gestion, en particulier la gestion des deux espèces qui présentent un intérêt particulier dans votre secteur de l'industrie, soit le quinnat et l'argenté.

M. Storrie: Encore une fois, monsieur Fulton, nous estimons que le traité était nécessaire pour enclencher le processus de conservation. Mais des changements importants devront être apportés aux plans actuels de gestion ainsi qu'à la structure du ministère des Pêches et des Océans et à l'application des règlements si nous voulons assurer la conservation des ressources qui nous intéressent. À notre avis, le traité n'était en soi que la bougie d'allumage. Mais si nous voulons rétablir les stocks qui dépérissent, il reste beaucoup de travail à faire, y compris la restructuration massive du MPO.

M. Fulton: Je veux savoir si vous rejetez l'argument du MPO et de Garnet Jones selon lequel les stocks peuvent être rétablis sans qu'on ait recours à des activités de gestion. Essentiellement, M. Jones a affirmé qu'il faudrait interdire la pêche dans certains secteurs. Pour assurer la mise en valeur des salmonidés par la gestion, il faut interdire la pêche dans certaines remontes pour garantir la reproduction dans les frayères. Selon les prévisions budgétaires qui ont été communiquées au Comité ce mois-ci à Ottawa, il n'y a aucun crédit pour la phase II du Programme de mise en valeur des salmonidés. En ce qui concerne ce programme, il ne nous reste que les crédits prévus au budget À pour la période actuelle de transition. C'est seulement lorsque le budget sera présenté, le 20 mai, que nous saurons si le gouvernement tiendra la promesse faite pendant la dernière campagne électorale d'affecter 200 millions de dollars à la phage II du Programme de mise en valeur des salmonidés.

[*Texte*]

• 2130

It appears from the estimates that there is no Phase II SEP and that the relationship between Bill C-32 and Mr. Jones' rather ominous remarks before this committee in December are now about to come true, that there will be enhancement through management and not phase II SEP. I would like to know what you see as being the implications for chinooks and coho if that should occur.

Mr. Storrie: I think it is essential that SEP II carry on and that the stocks cannot be rebuilt without SEP II. Obviously I was not privy to the information you received on your committee, but I would reject any notion at all that the stocks can be rejuvenated and rebuilt simply through management by use of closures. Our association is rejecting any massive use of closures or any other management tool that would seriously impair the ability of our members to carry on fishing. SEP II is essential. We must carry on.

Mr. Fulton: On page 5, regarding the aboriginal fishery in this province, I assume you are aware that in paragraph 2 you are rejecting out of hand the concluding summary of Dr. Pearse. His evaluation led him to believe that conservation is number one, the aboriginal food and commercial inland fishery are number two and commercial and sport fishery are number three.

There is a document that is now tabled with this committee, what appears to be a very recent Cabinet document, that indicates consideration for constitutional reasons of the negotiation and transfer of between 38% and 45% of the entire salmonid resource to the aboriginal peoples of British Columbia. I would like to know why you have chosen the words you did in paragraph 2 regarding Dr. Pearse's evaluation from both a legal and a biological perspective and also what kind of allocation process you think the sport industry would go through if the federal government proceeded over the next five years to allocate 38% to 45% of the stocks in British Columbia to aboriginal ownership. It is clear that aboriginal people would have to be involved to negotiate what would happen to those stocks offshore with other users, but that process appears to be well under way by DFO.

The Chairman: That will be your final question, Jim.

Mr. Rob Waters (Director, Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides Association of B.C.): I think we are saying in that paragraph that at present the recreational fishery are preparing windows of opportunity to pass chinook salmon to the rivers. It is our contention and our hope that the management of DFO will be such that those fish return to the spawning grounds.

We certainly recognize the native Indian fishery on the rivers. We are asking that their aboriginal rights not be awarded at the expense of the resource. There are other salmon stocks that pass through the rivers and we are asking that they consider allowing the chinook and coho to pass

[*Traduction*]

D'après les prévisions qui nous ont été présentées, il n'y aurait pas de phase II et les appréhensions dont M. Jones nous a fait part en décembre au sujet du projet de loi C-32 semblent fondées, c'est-à-dire que la mise en valeur des salmonidés sera assurée par la gestion et qu'il n'y aura pas de phase II. À votre avis, quels seraient les effets sur les stocks de quinnats et de cohos si cela devait se produire?

M. Storrie: Je pense qu'il est essentiel que la phase II du Programme de mise en valeur des salmonidés soit exécutée; les stocks ne peuvent être rétablis autrement. De toute évidence, je n'étais pas au courant de l'information fournie au Comité, mais je rejetterais toute théorie selon laquelle les stocks peuvent être rétablis simplement par l'adoption de mesures de gestion et en interdisant la pêche dans certains secteurs. Notre association rejette toute mesure importante visant à interdire la pêche dans certains secteurs où tout autre outil de gestion qui empêcherait nos membres de poursuivre leurs activités de pêche. La phase II du Programme est essentielle; elle ne doit pas être abandonnée.

M. Fulton: En ce qui touche les activités de pêche des autochtones de la Colombie-Britannique, page 5, deuxième paragraphe de votre mémoire, je suppose que vous rejetez carrément la conclusion du Dr Pearse. L'évaluation du Dr Pearse l'a amené à conclure qu'il faut établir l'ordre de priorité suivant: d'abord la conservation, ensuite la pêche de subsistance par les autochtones et la pêche commerciale intérieure, puis la pêche commerciale et la pêche sportive.

Selon un document présenté au Comité, qui semble être un document très récent du Cabinet, le gouvernement envisage, pour des raisons d'ordre constitutionnel, de transférer, après négociations, l'exploitation de 38 à 45 p. 100 des stocks de salmonidés aux autochtones de la Colombie-Britannique. J'aimerais connaître, d'un point de vue juridique et biologique, les raisons de vos commentaires au deuxième paragraphe concernant l'évaluation du Dr Pearse. J'aimerais également connaître votre avis sur les conséquences possibles de cette mesure sur l'industrie de la pêche sportive. Il est évident que les autochtones devraient participer aux négociations sur le sort réservé aux stocks hauturiers et aux autres utilisateurs, mais il semble que le MPO a déjà engagé ce processus.

Le président: Une dernière question, Jim.

M. Rob Waters (directeur de la *Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides Association, Colombie-Britannique*): Selon moi, le deuxième paragraphe signifie en fait que le secteur de la pêche sportive prépare des mesures visant à favoriser la remonte du quinnat. Nous espérons que le programme de gestion du MPO permettra la remonte de cette espèce.

Nous reconnaissons certainement le droit des autochtones de pêcher dans les rivières. Nous demandons simplement que le respect de ce droit ne nuise pas à la ressource. D'autres stocks de saumons remontent les rivières et nous demandons aux

[*Text*]

through to the spawning grounds and look at sockeye and pink equivalents in return.

The Chairman: Thank you, Mr. Fulton.

Monsieur Joncas.

M. Joncas: Merci, monsieur le président.

Je trouve votre rapport extrêmement intéressant. À la page 1 du rapport, on parle de revenus de 150 millions de dollars dans la pêche sportive en 1985. Tout d'abord, j'aimerais avoir une ventilation de ce montant-là.

On dit également dans le même paragraphe qu'il y a une augmentation des revenus dans la pêche sportive et un déclin des revenus dans la pêche commerciale. Je voudrais savoir quels sont les critères d'évaluation. Sur quoi se base-t-on pour dire que les revenus dans la pêche sportive ont augmenté alors qu'ils ont diminué dans la pêche commerciale? Quel est le critère d'évaluation?

Mr. Storrie: I think Mr. Waters has that.

• 2135

Mr. Waters: In response to the first part of the question, the $150 million was taken on the basis of expenditure that was identified by DFO in 1982. There were growth figures applied to bring that into 1985 figures. The figures are expenditures that were made by anglers in British Columbia in 1982 and they were supplied by DFO. They represent lodging, guide service, food, travel costs, boat rentals, fish processing, fishing supplies, that sort of thing. This was the report. It is called *The Economics and Opportunities of Sport Fishing in 1984*; it was presented to the Minister by the Sport Fishing Advisory Board.

M. Joncas: Et sur quels critères s'est-on basé pour dire qu'il y avait eu déclin, d'une part, et augmentation, d'autre part?

Mr. Waters: The increase in the sport fishery from the year of the figures was based on the application of the 4.5%, plus an allowance for inflation. The decrease in the commercial fishery is based on the economics of the cost of fuel and costs of general operation that have increased over the last four years as well.

M. Joncas: Une dernière question. Lorsque l'on parle d'une croissance de 4.5 p. 100, s'agit-il d'une augmentation du nombre de prises ou des retombées économiques, ou encore du nombre de pêcheurs?

Mr. Waters: It is an increase in expenditure.

M. Joncas: Merci, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Mr. Joncas. Mr. Comeau.

Mr. Comeau: Thank you very much, Mr. Chairman. We have heard from a great number of groups regarding the very dire things that will happen if the sport fishery is brought into

[*Translation*]

autochtones d'autoriser la remonte du quinnat et de l'argenté en retour du droit de pêcher le rouge et le rose.

Le président: Merci, monsieur Fulton.

Mr. Joncas.

Mr. Joncas: Thank you, Mr. Chairman.

I think your brief is very interesting. On page 1, you give a figure of $150 million in returns for the sports fishing industry in 1985. First, I would like to have a breakdown of that figure.

In the same paragraph you also mention that there is an increase in revenues in the recreational sector, and a decrease on the commercial side. I would like to find out on what criteria your evaluation is based. On what ground do you say that revenues have increased in the sports fishing sector and decreased in the commercial sector? On what criteria did you base your evaluation?

M. Storrie: Je pense que M. Waters peut répondre à cette question.

M. Waters: Pour répondre à la première partie de votre question, le montant de 150 millions de dollars est fondé sur le chiffre des dépenses qui a été indiqué par le MPO en 1982. On a tenu compte de la croissance pour faire la projection des chiffres pour l'année 1985. Ces chiffres correspondent aux dépenses faites par les pêcheurs amateurs en Colombie-Britannique en 1982 et ils nous ont été fournis par le MPO. Ils représentent l'hébergement, les services de guide, la nourriture, les coûts de déplacement, la location d'embarcations, la transformation du poisson, le matériel de pêche, enfin, ce genre de choses. Le rapport portait sur ces questions. Il s'agit du «*The Economics and Opportunities of Sport Fishing in 1984*» il a été présenté au ministre par le *Sport Fishing Advisory Board*.

Mr. Joncas: And what criterias were used to talk about a decrease on one hand, and an increase on the other hand?

M. Waters: L'augmentation pour la pêche sportive pour l'année qui correspond aux données est basée sur l'application de 4,5 p. 100 plus une marge pour tenir compte de l'inflation. La diminution qu'on note dans la pêche commerciale est basée sur les données économiques du coût des carburants et des coûts d'exploitation générale qui ont également augmenté au cours des quatre dernières années.

Mr. Joncas: One last question. When you talk about an increase of 4.5%, are you referring to an increase in the number of catches or economic benefits, or an increase in the number of fishermen?

M. Waters: Il s'agit d'une augmentation des dépenses.

Mr. Joncas: Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci, monsieur Joncas. Monsieur Comeau.

M. Comeau: Merci beaucoup, monsieur le président. Un nombre important de groupes nous ont dit ce qui se produirait dans le détail si la pêche sportive est laissée à elle-même sans

[*Texte*]

being and let to grow without checks, and we have even heard from Mr. Fulton's Cabinet documents. We are not quite sure who did write them, maybe Mr. Fulton himself or his staff, but we will probably find out eventually. I think it was written probably last year by the Liberals, Jim. We will find out, anyway.

But now that the battle lines are drawn and things seem to be coming to a head, I started doing a little bit of mental calculation myself. If I were to come to B.C. to fish for chinook—I do plan to do it eventually—I said to myself that I probably would have to take a flight from Nova Scotia, arrive in B.C., stay in a hotel, rent a car, probably buy gas, hire a boat and my wife would probably do a little bit of shopping and so on. When I started doing the calculations it added up to quite a bit of money. So I do see some quite dramatic benefits arising from a trip to B.C. If you were able to attract people like myself and maybe a few more, I can see some very, very dramatic tourism dollars coming into B.C. It certainly looks as if it is an area to be looked at.

That being said, and it being said that the battle lines are drawn, is there still some room for negotiation between yourself and the commercial fishery so that it does not become so polarized that there is absolutely no more room for manoeuvering?

Mr. Storrie: Thank you for your question, Mr. Comeau. You raised some very strong points in your opening comments, and I would just like to allude a little further on that.

• 2140

We talk about the value of tourism to the Province of British Columbia, and I would hope all committee members are aware that we deal in an international market. We try to keep Canadians at home in Canada, and we try to bring people into Canada to spend their tourist dollars.

I do not see the battle lines being drawn in this situation, Mr. Comeau. I think all participants have been drawn into a battle as unwitting participants. The charter industry and the gentlemen before you tonight have, for years, been willing to consult and co-ordinate and work with the Department of Fisheries and other user groups for the betterment of the resource. We have found, because of the past policies of the Department of Fisheries, the sport fishing sector has been ignored. We have cried in the wilderness for years, gentlemen, to have our voice heard, to help us participate not only in the growth of the industry, but also in the conservation of the stocks. And 1985 appears to be the first time that our industry has been given a serious voice, and it has come out of the recognition that was created by the salmon treaty. But yes, we are willing at any time to participate in any discussions that will benefit all user groups and the resource as a whole.

[*Traduction*]

aucune vérification. Nous avons d'ailleurs entendu parler des documents qui viennent du bureau de M. Fulton. Nous ne savons pas exactement qui les a écrits, peut-être M. Fulton lui-même ou son personne, mais nous l'apprendrons certainement un de ces jours. Je crois que ces documents ont été probablement rédigés l'année dernière par les libéraux, Jim. Nous le découvrirons certainement.

Maintenant que la guerre est déclarée et que nous en sommes à l'affrontement, j'ai commencé à faire un peu de calcul mental moi-même. Si je devais me rendre en Colombie-Britannique pour pêcher le quinnat—j'ai d'ailleurs l'intention de le faire—je me suis dit que je devrais probablement prendre l'avion en Nouvelle-Écosse, me rendre en Colombie-Britannique, habiter à l'hôtel, louer une vouture, acheter de l'essence et louer une embarcation. Pendant ce temps, ma femme en profiterait pour faire un peu de magasinage, etc. Je n'ai pas eu à calculer longtemps pour me rendre compte que cela me coûterait cher. Je vois dans cela des bénéfices relativement importants qui découleraient d'un voyage en Colombie-Britannique. Si vous étiez capable d'attirer des gens comme moi et peut-être d'autres, je vois à l'horizon des dollars touristiques très, très importants qui entreraient en Colombie-Britannique. Il me semble qu'il vaudrait la peine de se pencher sur cette question.

Ceci étant dit et puisque la guerre est déclarée, y a-t-il encore place pour la négociation entre vous et les pêcheurs commerciaux afin d'éviter une polarisation telle qu'il devienne absolument impossible de manoeuvrer?

M. Storrie: Merci pour votre question, monsieur Comeau. Vous avez soulevé des points très importants dans votre commentaire initial et j'aimerais ajouter quelques mots là-dessus.

Nous parlons de l'importance du tourisme pour la Colombie-Britannique, et j'aimerais croire que tous les membres du Comité sont conscients qu'il s'agit d'un marché international. Nous essayons d'inciter les Canadiens à rester au Canada et d'attirer les touristes de façon qu'ils dépensent leurs dollars au Canada.

Il n'est pas question de guerre dans cette situation, monsieur Comeau. Nous sommes tous d'innocentes victimes. Pendant des années, les représentants de l'industrie de l'affrètement et les personnes qui sont devant vous ce soir ont accepté de consulter le ministère des Pêches et Océans, de coordonner leurs activités et de travailler de concert avec le ministère et d'autres groupes pour la mise en valeur des ressources. Nous nous sommes rendu compte qu'en raison des politiques antérieures du ministère, le secteur de la pêche sportive a été relégué aux oubliettes. Nous avons prêché dans le désert pendant des années, messieurs, et avons demandé de l'aide non seulement pour favoriser l'essor de l'industrie, mais également la conservation des stocks. Il semble que ce n'est qu'en 1985 que les revendications de l'industrie ont été prises au sérieux et ont abouti à la signature du traité sur le saumon. Mais oui, nous sommes toujours prêts à engager des pourparlers qui

[*Text*]

Mr. Comeau: If we go back to the Fulton document, with 35% to 40% being allocated to the native fishery, and we have also heard as well the comments that you had been dining and wining the fisheries Minister, would this not be a contradiction in itself? If you had been dining and wining so successfully, and 30% to 40% was to be thrown towards the natives, would there not be something contradictory along this line?

Mr. Storrie: Mr. Comeau, there are a couple of points I would like to raise. First of all, we have not seen this document. We are not aware of its existence. I heard it discussed yesterday in Campbell River, and I will withhold any comment that I have as president of this assocation until I see the document. I do not deal in hypotheticals.

I am not really sure who has been wining and dining the Minister of Fisheries. I understand, from listening to quite a few of the summations, that there is an apparent sport fish lobby that has been putting a lot of pressure on the Minister. I would like to know where it is, because I certainly have not seen it. I certainly have not had wine and dinner with the Minister in the last six months.

Mr. Comeau: No more questions, Mr. Chairman.

The Chairman: Maybe I can just help Mr. Comeau clafiry that. I think several groups have said that it is obvious to them that the sports fishery has cut a deal with the Minister. I think those were the words we heard, for what they are worth.

Mr. Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

On page 2 of your brief, the second last paragraph from the bottom, you say:

> We cannot risk a "wipe out" by regulation like that suffered in Washington and Oregon where the town of Westport, to take an example, had a thriving $45 million a year business in 1975.

Then you go on to say:

> Oppressive regulations reduced this to an estimated $5.5 million in 1984 . . .

Could you explain what those oppressive regulations are?

Capt Peers: Yes, Mr. Gass. At that time, and without warning, just before the Labour Day weekend, the sport fishery in Westport and other ports on the Washington coast was closed—slam bang. Shortly after that I happened to be down there. I talked to the then president of the Washington Guides Association. He was meeting airplanes. He had 1,500 pre-booked customers for his operation, and that very morning he had to start turning them off and give them their money back. The result was just chaotic. Most of the operations in that village, which was almost exclusively oriented to the charter fishing industry, were going bankrupt at the rate of knots. The restrictive regulations were maintained to the point where the industry down there is virtually wiped out.

[*Translation*]

auraient des répercussions favorables sur tous les groupes d'utilisateurs et les ressources en général.

M. Comeau: Si l'on reprend le document Fulton qui indique que 35 à 40 des stocks seraient alloués aux autochtones, et nous avons également entendu dire que vous aviez fait des démarches auprès du ministre des Pêches et Océans, n'y a-t-il pas là une certaine contradiction? Si vous avez fait ces démarches et si 30 à 40 des stocks sont toujours alloués aux autochtones, n'est-ce pas contradictoire?

M. Storrie: Monsieur Comeau, j'aimerais préciser quelques points. Premièrement, nous n'avons pas vu le document en question et nous ignorons son existence. J'en ai entendu parler hier à Campbell River, mais je ne ferai aucun commentaire comme président de cette association tant que je n'aurai pas vu le document. Je ne discute pas sur des suppositions.

Je ne sais pas avec certitude qui a fait des démarches auprès du ministre. D'après ce que j'ai entendu, des représentants de la pêche sportive auraient exercé de fortes pressions sur lui. J'aimerais avoir plus de précision car je n'en ai certainement pas été témoin. Pour ma part, je n'ai pas rencontré le ministre au cours des six derniers mois.

M. Comeau: Aucune autre question, monsieur le président.

Le président: Je pourrais peut-être aider monsieur Comeau à clarifier la question. Je crois que plusieurs groupes ont déclaré qu'il leur apparaissait évident que l'industrie de la pêche sportive avait conclu une entente avec le ministre. C'est ce que nous avons entendu.

Monsieur Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

A la page 2 de votre exposé, l'avant-dernier paragraphe:

> Nous ne pouvons risquer un «balayage» en adoptant un règlement comme dans les États de Washington et de l'Orégon où la pêche a rapporté 45 millions de dollars en 1975 à la ville de Westport, par exemple.

Vous poursuivez en affirmant:

> L'adoption de règlements tyranniques a réduit ce chiffre à environ 5,5 millions de dollars en 1984 . . .

Pouvez-vous préciser quels sont ces règlements?

Capt Peers: Certainement, monsieur Gass. A cette époque et sans avertissement, juste avant la fin de semaine de la Fête du travail, la pêche sportive fut interdite à Westport et dans d'autres ports de la côte de l'État de Washington. Peu après, je me trouvais à cet endroit. J'ai alors parlé au président de la *Washington Guides Association*. Il rencontrait des pêcheurs venus par avion. Quelque 1,500 clients avaient réservé des places, et ce matin-là il a dû annuler les réservations et rembourser les clients. C'était le chaos. Presque toutes les activités pratiquées dans le village, qui s'occupe presque exclusivement de l'affrètement pour l'industrie de la pêche, s'en allaient vers la faillite. Les règlements restrictifs ont été maintenus jusqu'à ce que l'industrie soit pratiquement lessivée.

[*Texte*]

Mr. Gass: So the oppressive regulation was a closure of the season, if you like?

Capt Peers: It was a closure of the season, and subsequent restrictions in the years between have kept that situation in existence, and now the charter fishing industry down there is virtually a fraction of what it historically had been.

• 2145

Mr. Gass: I do not know if you were here earlier in the afternoon when I related an experience we had in Prince Edward Island. I can appreciate the type of frustration the people had who were coming with high expectations of going on a leisurely fishing expedition, so to speak . . . all of a sudden they found themselves unable to participate in what they thought was going to be an enjoyable holiday.

Anyway, I will move on to another line of thought. We do not have a sport fishery as such in P.E.I., other than the giant tuna. But we have quite a fleet of small boats used during May and June by the lobster fishermen for fishing lobsters. Come the end of the season—our lobster season ends at the end of June—come July 1, when the tourist season is just starting, they fit themselves up with handlines and rods and so on and they charter themselves and their boat out to tourists who want to go out for three or four hours for a pleasant afternoon on the water and do some handlining for cod or whatever. But they have to meet fairly rigid regulations regarding the safety of their vessel and so on. One thing they have to have in particular is an inflatable life raft, and they have to have life jackets and so on to correspond with the number of people on the boat. Are those same types of regulations in effect here?

Mr. Storrie: Yes, Mr. Gass. In our organization it is compulsory that all member boats undergo a Coast Guard inspection and also carry proper liability insurance coverage. We are very concerned with the safety aspect for our clients.

Mr. Gass: Do they also have to carry an inflatable type of raft that is kept in a rigid container and you throw it overboard and pull a cord and out pops a raft?

Mr. Storrie: Boats of a certain size do, Mr. Gass, but boats of minimal size meet the safety requirements as set down by the Department of Transport and the Coast Guard. But once boats reach a certain size, yes, they do have to carry those types of safety devices.

Mr. Gass: On the island it is not a matter of size but of the very fact that you are hiring your boat out to customers. Regardless of the size of the boat, even if you have taken one customer on, you have to meet those regulations.

Mr. Storrie: Perhaps there are different sets of regulations for the east coast and for the west coast. We make sure all our members meet the requirements set down by the Coast Guard.

M. Ferland: Si j'étais saumon, j'aurais le choix de mourir de différentes façons. Si j'étais un saumon sauvage, j'aurais le

[*Traduction*]

M. Gass: Autrement dit, le règlement en question entraînait la fermeture de la saison de pêche?

Capt Peers: Il s'agissait de la fermeture de la saison de pêche, et des restrictions ultérieures ont maintenu cette situation. À l'heure actuelle, l'industrie de la pêche à cet endroit ne représente qu'une fraction de ce qu'elle était.

M. Gass: Je ne sais pas si vous étiez ici cet après-midi quand j'ai parlé d'une expérience que nous avions eue à l'Île-du-Prince-Édouard. Je puis imaginer le genre de frustration que les gens qui croyaient participer à une expédition de pêche récréative ont pu ressentir . . . quand tout à coup, ils ont été incapables de prendre part à cette excursion.

Mais je passerai maintenant à autre chose. Nous n'avons de toute façon pas de pêche sportive à l'Île-du-Prince-Édouard, sauf celle du thon rouge. Mais nous avons toute une flotte de petits bateaux que les pêcheurs utilisent en mai et en juin pour la pêche au homard. À la fin de la saison—notre saison du homard se termine à la fin juin—dès le 1er juillet, lorsque les touristes commencent à arriver, les pêcheurs s'équipent de lignes à main et de cannes à pêche et se transforment en conducteurs et moniteurs pour les touristes qui veulent passer trois ou quatre heures en mer à pêcher la morue. Mais les pêcheurs sont soumis à des règles de sécurité très strictes. L'une des choses qu'ils doivent avoir à bord, par exemple, est un canot pneumatique et autant de gilets de sauvetage qu'ils transportent de passagers. Ces règles s'appliquent-elles ici aussi?

M. Storrie: Oui, monsieur Gass. Dans notre organisation, nos membres sont obligés de se soumettre à l'inspection de la Garde côtière et d'avoir une assurance-responsabilité suffisante. Nous nous préoccupons beaucoup de la sécurité de nos clients.

M. Gass: Ont-ils également l'obligation de transporter un canot pneumatique dans un contenant rigide que vous pouvez jeter à l'eau en tirant sur une corde pour que le canot se déploie?

M. Storrie: Les bateaux d'une certaine dimension doivent en effet avoir un canot de ce genre, monsieur Gass, mais les petits bateaux doivent respecter les règles de sécurité établies par le ministère des Transports et la Garde côtière. Cependant, les bateaux de plus grande dimension doivent avoir les dispositifs de sécurité que vous avez mentionnés.

M. Gass: À l'Île-du-Prince-Édouard, peu importe la taille des bateaux, l'obligation existe dès que vous louez votre bateau à des clients. Quelle que soit la dimension du bateau, et même si vous ne transportez qu'un seul passager, vous devez observer ces règles.

M. Storrie: Il s'agit peut-être de règles différentes pour la côte est et pour la côte ouest. Nous nous assurons que tous nos membres respectent les règles établies par la Garde côtière.

Mr. Ferland: If I were a salmon, I could elect different ways to die. If I were a wild salmon, I would have the choice

[*Text*]

choix entre la lance des autochtones, le filet maillant, la ligne traînante et la seine. Mais vous, vous avez une recette, celle du pêcheur sportif. À toutes fins pratiques, votre énoncé est très clair: vous dites que le saumon sauvage devrait être laissé uniquement au pêcheur sportif.

Vous dites aussi dans votre exposé que votre apport économique est de 150 millions de dollars en 1985. J'aimerais savoir si vous avez évalué le nombre d'emplois qui pourraient être perdus dans l'industrie de la pêche commerciale, dans les usines de transformation ou sur les bateaux de pêche et combien il en coûterait si l'on acceptait votre position. Ce serait certainement intéressant pour le gouvernement provincial de développer la pêche sportive, compte tenu du fait que le fédéral va investir énormément d'argent au niveau des frayères et de la restructuration des stocks de poisson. J'aimerais savoir si vous avez évalué l'impact, en coûts sociaux, de ce transfert de la pêche industrielle à la pêche sportive.

• 2150

Mr. Storrie: Thank you for your question, and I think it is a very good question. No, we have not computed those figures.

I might state, though, that in the last 40 to 50 years we have followed a method and a path of progress which has led us to the current situation and if we do not stop the current path of progress then within a very few short years there will be no fish left for anybody. We are saying that we will help participate in the conservation of stocks, and we would ask that our vibrant and growing industry receive the recognition.

However, I should warn that if we carry on for another 10 to 15 years with the current mismanagement and the historical path we have followed for the last 30 to 40 years then we need not worry about seiners, trollers, gill-netters or sports fishermen because there will be no fish left.

M. Ferland: Il reste tout de même que si on transforme la pêche telle qu'elle existe et que l'on fait disparaître à plus ou moins long terme tous les pêcheurs commerciaux pour les remplacer, comme vous le souhaitez, par des pêcheurs sportifs, on va déplacer le problème, purement et simplement, sans trop savoir où on va aboutir. J'aimerais, si c'était possible, avoir votre évaluation, en coûts réels, de ce transfert de la pêche commerciale à la pêche sportive. Il n'est pas nécessaire de répondre ce soir, mais j'aimerais que votre groupe nous fasse parvenir ces renseignements. Je pense que ce serait utile pour le Comité.

Merci, monsieur le président. Je n'ai pas d'autres questions.

Mr. Storrie: Mr. Ferland, we will address that and we will do our best to get back to the committee with the results of our findings. We are not suggesting transforming the total fishery to sports fishing, but we are recognizing that coming in the future a lot of the commercial interests that are now in operation purely through economics will be going towards fish farming and aquaculture. We would hope that the commercial interests would take an active role and that the government would encourage them.

[*Translation*]

between a native spear, a gillnet, a troll line and a seine. But you, you have a receipt, the one of the recreational fisherman. Your statement is very clear. The wild salmon should, in fact, be reserved for the unique agreement of the angler.

You also say in your statement that your economic contribution is in the order of $150 million for 1985. I would like to know if you figured cut the number of jobs that could be lost in the commercial fishery, in the processing plants or on the fishing boats, and how much it would coast if your proposal was accepted? It would certainly be interesting for the provincial government to develop the recreational fishery, now that the federal government is determined to invest large amounts of money to better the spawning grounds and restore the fish stocks. I would like to know if you have assessed the impact, in terms of social costs, of this transformation of industrial fishing into sports fishing?

M. Storrie: Merci pour votre question, elle est très bonne. Nous, nous n'avons pas calculé ces chiffres.

Cependant, je dois dire qu'au cours des 40 à 50 dernières années, nous avons connu une évolution telle qu'elle nous a amenés à la situation actuelle, et si nous n'y mettons pas fin, dans quelques années il n'y aura plus de poisson. Nous voulons contribuer à la protection des stocks de poisson et nous aimerions que notre industrie, en voie de croissance, en profite.

Toutefois, j'aimerais souligner que si la mauvaise gestion et l'évolution que nous avons connues durant les 30 à 40 dernières années se poursuivent pendant une autre période de 10 à 15 ans, nous n'aurons plus à nous inquiéter au sujet des bateaux de pêche à la seine, à la traîne et aux filets maillants ni au sujet des pêcheurs sportifs parce qu'il ne restera tout simplement plus de poisson.

Mr. Ferland: Nevertheless, if fishing as it exists now is transformed, and if commercial fishing gives way—in the more or less distant future—to sports fishing, we will be simply shifting the problem, without knowing where we are heading. I would like to have, if possible, your assessment of the actual costs of this transformation of commercial fishing into sports fishing. You do not have to answer tonight, but I would like your group to send us the information. I think it would be useful for the committee.

Thank you, Mr. Chairman. I have no further questions.

M. Storrie: Monsieur Ferland, nous nous occuperons de la question et nous ferons de notre mieux pour donner les résultats de nos recherches au Comité. Nous ne proposons pas de transformer toute la pêche en pêche sportive mais nous nous rendons compte qu'à l'avenir, de nombreuses entreprises commerciales exploitées actuellement vont s'orienter vers la pisciculture et l'aquiculture. Nous espérons que ces intérêts commerciaux joueront un rôle actif et que le gouvernement les encouragera.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you, Mr. Ferland. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: To get around to the devil's advocate approach to things again, we have before us tonight a commercial fishing venture who, like many of the other commercial fishing ventures, have come in and said: Give us all the fish because we make better use of it and it will be a better return; give us the bulk of the fish because we will make better use of certain species. Is that a fair comment, that it is a commercial fishing venture and you are asking for a great big swat of chinook and coho in the gulf?

Mr. Storrie: We are asking that more of an emphasis be placed on the sport fishery within the gulf. We are certainly not asking for every fish on the coast.

On whether we are a commercial venture or not, we have bounced this around and we are now being tagged with the name of "commercial sport fishermen". We tend to think of ourselves as people who facilitate other sport fishermen to get out on the water who do not have their own equipment, who do not wish to buy a boat, who have no other means to get on the water. We make ourselves available to take them out. Obviously there is some commercial interest there; that is how we make our living.

Mr. Skelly: It is a hard thing to define, Mr. Chairman. People who catch fish for money are commercial fishermen. It is a small group compared to the recreational area, but it is an interesting idea.

The second thing is that Pearse, when he made his report—I just wanted to review these to refresh my memory—made 15 basic recommendations about the sport fishery. Have those recommendations by and large over the period of time been carried out?

Mr. Waters: Do you have any specific recommendations, Mr. Skelly, to which we could refer?

• 2155

Mr. Skelly: Basically, it talked about participation in putting forward regulations. It talked about mechanisms to punch cards, licensing . . . what else?

Mr. Waters: The punch card has not been something that has been implemented, no. The one thing we have now that we did not have when the Pearse commission was conducted was the Canada-U.S. Salmon Treaty.

Mr. Skelly: Yes, I noticed that the figure just prior to the treaty was . . . Pearse recommended that a million fish be allocated to the sports fishery, 900,000 in the gulf, and the catch in 1981 would have been around 895,000. The treaty is obviously going to diminish that catch unless the availability of coho comes up substantially, and I suspect that would happen in 1986. But basically, it looks as if there is about a million fish out there for the sports fishery.

Mr. Waters: The Canada-U.S. Salmon Treaty, as I mentioned a moment ago, was something we received little consultation on and we have, at this point, accepted the treaty

[*Traduction*]

Le président: Merci, monsieur Ferland. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Pour faire l'avocat du diable de nouveau, disons que nous avons une entreprise de pêche commerciale qui, comme beaucoup d'autres entreprises du même genre est venue nous dire: donnez-nous tout le poisson qu'il y a parce que nous savons l'exploiter et nous obtiendrons un meilleur rendement; donnez-nous le gros du poisson parce que nous savons comment mieux exploiter certaines espèces. Est-ce que cela est correct, il s'agit d'une entreprise de pêche commerciale et vous demandez une grosse partie du saumon quinnat et coho du golf?

M. Storrie: Nous demandons qu'une plus grande importance soit accordée à la pêche sportive dans le golfe. Nous ne voulons pas tout le poisson qui se trouve le long de la côte.

Quant à savoir si nous sommes une entreprise commerciale ou non, cela a été déjà discuté et on nous qualifie maintenant de «pêcheurs commerciaux sportifs». Notre but est d'aider les autres pêcheurs sportifs qui n'ont pas d'équipement de pêche, qui ne veulent pas acheter de bateau et qui n'ont pas d'autres moyens d'aller à la pêche, nous les aidons en les amenant en mer. Certes, il y a un certain intérêt commercial, c'est ainsi que nous gagnons notre vie.

M. Skelly: C'est dur à expliquer, monsieur le président. Les personnes qui pêchent du poisson pour faire de l'argent sont des pêcheurs commerciaux. Il s'agit d'un petit groupe par comparaison au secteur des loisirs, mais c'est une idée intéressante.

Autre chose: lorsque Pearse a fait son rapport, je veux juste passer cela en revue pour me rafraîchir la mémoire, il a présenté 15 recommandations fondamentales au sujet de la pêche sportive. Est-ce que ces recommandations ont été appliquées en général?

M. Waters: Avez-vous des recommandations particulières à nous indiquer, monsieur Skelly?

M. Skelly: Il s'agissait fondamentalement de participer à l'élaboration de règlements et de mécanismes de cartes perforées, de règlementation . . . quoi d'autre?

M. Waters: Le système de cartes perforées n'a pas été mis en application. La seule différence par rapport à l'époque de la commission Pearse est le Traité Canada-U.S. sur le saumon du Pacifique.

M. Skelly: Oui, j'ai remarqué que le chiffre qui précédait le traité était . . . Pearse a proposé qu'un million de poissons soient accordés à la pêche sportive, 900,000 dans le golfe, et la prise de 1981 aurait été d'environ 895,000. Il est évident que le traité va diminuer le montant de la prise à moins que la quantité de saumon coho disponible n'augmente, et je crois que c'est ce qui arrivera en 1986. Fondamentalement, il semble que la pêche sportive pourra profiter d'un million de poissons.

M. Waters: Nous n'avons pas été consultés au sujet du Traité Canada-U.S. sur le saumon du Pacifique. Nous l'avons

[*Text*]

and are trying to develop management plans that will provide for a reasonable expectation and opportunity for our existence.

Mr. Skelly: One of the main problems in developing a fishing plan this year is the question of the split in chinook between the gulf trollers and the sport fishermen. We tried to press groups today and yesterday about whether they would be prepared to sit down once again at the table to look at a reasonable split. We are certainly looking at a situation, I guess, where it is being discussed in MAC, but would your organization, sport fishery group, be prepared to sit down with the gulf trollers, independent of the MAC committee, to explore the possibility of finding an equitable solution to the problem?

Mr. Storrie: Mr. Skelly, I think the allocation of the stocks should rest with the Minister, but we are quite prepared to sit down and work with all groups. I think it may be inappropriate for us to deal directly with the gulf trollers, but we would certainly wish to participate with the Department of Fisheries and Oceans and all user groups to come up with some effective management plans.

Mr. Skelly: So I take it that is no.

Mr. Storrie: Not directly. I do not think we need to . . . You know, Ray, I think what you are asking is that we sit down, the gulf trollers and the charter boat operators or the sport fishermen, sit down and do the Minister's job for him, and I do not think that is correct. What I am saying to you is that we are quite prepared to work with all user groups and the Department of Fisheries and the answer to your question in that regard would be yes.

Mr. Skelly: Well, okay. When we come back to it, I do not see much sense in sitting down when one of the major problems is an agreement between or some indication of an area of settlement between the gulf trollers and the sports fishing effort in the gulf. There is not much point in sitting down with people who would fish the Barkley Sound area and whatnot. But I think it would be an interesting exercise if, say, the gulf trollers and the sports fishing interests were to go to a table together and take a look at the problem and see if they can define a possible area of solution. What I am hearing is that this is not one of the things that is being considered.

The Chairman: Final question.

Mr. Storrie: Would you like me to respond to that?

The Chairman: Go ahead.

Mr. Storrie: I just do not think, Mr. Skelly, that it would be appropriate for us to deal directly with the gulf trollers. I think we can deal and we definitely are prepared to deal with the Minister. I think it is the Minister's and the department's decision, it is not the decision of ourselves or the trollers at this point.

The Chairman: Mr. Fulton, you had a couple of things you wanted to add.

[*Translation*]

accepté et nous tentons de mettre au point un plan de gestion qui puisse donner des résultats raisonnables pour l'avenir.

M. Skelly: L'une des principales difficultés d'établir un projet en matière de pêche est la répartition du saumon quinnat entre les pêcheurs à la traîne dans le golfe et les pêcheurs sportifs. Nous avons insisté auprès des groupes aujourd'hui et hier pour qu'ils acceptent de discuter d'une répartition raisonnable. Cette question fait l'objet de discussions au MAC, mais est-ce que votre organisme, le groupe de pêcheurs sportifs, serait-il prêt à discuter avec les pêcheurs à la traîne du golfe, indépendamment du comité du Conseil consultatif du ministre, de la possibilité de trouver une solution équitable au problème?

M. Storrie: Je crois que la répartition des stocks devrait relever du ministre, monsieur Skelly, mais nous sommes tout à fait prêts à en discuter avec tous les groupes. Je pense qu'il serait inopportun que nous traitions directement avec les pêcheurs à la traîne du golfe, mais nous aimerions certainement participer avec le ministère des Pêches et Océans et avec tous les groupes usagers la formulation d'un projet de gestion efficace.

M. Skelly: Donc, la réponse est négative.

M. Storrie: Pas vraiment. Je ne pense pas que nous ayons besoin de . . . Vous savez, Ray, ce que vous voulez, c'est que les pêcheurs à la traîne du golfe et les exploitants de bateaux affrétés ou les pêcheurs sportifs, se mettent ensemble et fassent le travail du ministère, et je pense que cela n'est pas normal. Nous sommes tout à fait prêts à travailler de concert avec tous les groupes d'usagers et avec le ministère des Pêches et Océans, et ma réponse à votre question à cet égard serait affirmative.

M. Skelly: D'accord. À y penser, je ne vois pas de raison pour une rencontre lorsque l'un des problèmes principaux est un accord ou un règlement entre les pêcheurs à la traîne et les pêcheurs sportifs dans le golfe. Je ne vois pas pourquoi on rencontrerait des personnes qui pêcheraient dans le secteur du détroit de Barkley. Mais ce serait intéressant si, par exemple, les pêcheurs à la traîne du golfe et les représentants de la pêche sportive discutaient de la question et tentaient de trouver une solution possible. D'après ce que j'entends, cela n'est pas envisagé.

Le président: Dernière question.

M. Storrie: Aimeriez-vous que je réponde à cela?

Le président: Je vous en prie.

M. Storrie: J'estime, monsieur Skelly, qu'il serait inopportun de notre part de traiter directement avec les pêcheurs à la traîne du golfe. Nous pouvons traiter avec le ministre et nous sommes tout à fait prêts à le faire. C'est une décision qui ne relève ni de nous ni des pêcheurs à la traîne, mais du ministre.

Le président: Monsieur Fulton, vous vouliez ajouter quelque chose?

[*Texte*]

Mr. Fulton: Just a short one that has arisen out of some other evidence we have heard, Mr. Chairman, and if the witnesses do not have it, perhaps they could assist us in it.

We had a briefing before we came out here from DFO on the problem of non-resident charter operations, that in fact they have been boarding some of these operations and they have voluntarily agreed to leave Canadian waters. I wonder whether or not you have any suggestions? We are going to be making some recommendations to the Minister and to the department on regulations related to this and I wonder if you could provide us with any idea of how broadly spread the problem is. We have had evidence regarding Rivers Inlet; we have had evidence regarding other areas where there are fly-in operations, where the vessel is of U.S. registry, the crew are of U.S. registry, the planes flying in are of U.S. registry, the mosquito boats that operate off those vessels are American. The fish are taken back on board and they are quick-frozen and returned to the United States. The evidence we have obtained so far is quite alarming. This may be a much larger operation and greater loss of Canadian jobs than had previously been thought, certainly by members of this committee.

• 2200

I just wonder how widespread you have found this matter of non-resident charter operations to be, and what kind of recommendations you might have, which would help to get some proper enforceable regulations going. Wayne Shinners indicated to us that with the existing regulations it is almost impossible for them to deal effectively with it.

Mr. Storrie: You raise a very good point, Mr. Fulton. That is part of the reason we so solidly back the swift passage of Bill C-32—to give the Minister the opportunity to deal with problems such as this.

We have already corresponded with the Minister, asking him to work in Ottawa to ban foreign registered charter boats from fishing in Canadian waters. We recognize it as a concern. It may not be as extreme a concern as has been raised with you here today, but it is a problem. We are on record as favouring the banning of foreign charter boats in Canadian waters.

Mr. Fulton: Thank you. I have one final very small question related to that. How many fish and how much weight of fish do the B.C. sport operators suggest that non-residents can take with them?

Mr. Storrie: We suggest that they can take what they legally are entitled to—a two-day catch limit.

An hon. member: Which is?

Mr. Storrie: At the present time that is eight fish, four of which may be chinook.

[*Traduction*]

M. Fulton: Une petite remarque que j'aimerais faire à la suite de certains témoignages que nous avons entendus, monsieur le président, et si les témoins n'ont pas les données à leur disposition, peut-être qu'ils pourront nous aider à les obtenir.

Avant de venir ici, le MPO nous a fait un exposé sur le problème de l'exploitation de bateaux affrètés par des étrangers, lesquels ont convenu de quitter les eaux territoriales canadiennes. J'aimerais savoir si vous avez des suggestions à cet égard? Nous allons présenter des recommandations au ministre et au ministère au sujet de règlements à cet égard, et j'aimerais savoir si vous pouvez nous décrire l'étendue du problème. Nous avons des preuves en ce qui concerne Rivers Inlet et d'autres secteurs, le bateau est immatriculé aux États-Unis, l'équipage et les avions qui arrivent sont immatriculés aux États-Unis, et les navettes qui desservent ces bateaux sont également américains. Le poisson est congelé rapidement à bord, puis expédié aux États-Unis. Les renseignements que nous avons recueillis jusqu'à maintenant sont assez inquiétants. Il pourrait s'agir là d'une opération beaucoup plus importante et cela pourrait représenter une perte d'emplois pour les Canadiens plus considérable que les membres du Comité ne le croyaient.

Je me demandais quelle est, selon vous, l'envergure du problème des navires affrétés étrangers et quelles recommandations vous pourriez faire pour que nous adoptions des règlements pertinents qui soient applicables. M. Wayne Shinners nous a laissé entendre qu'en vertu des règlements existants il leur est presque impossible de régler le problème.

M. Storrie: Vous venez de soulever un problème important, monsieur Fulton. C'est en partie à cause de cela que nous sommes si en faveur de l'adoption rapide du projet de loi C-32 pour permettre au ministre de régler des problèmes comme celui-là.

Nous avons déjà écrit au ministre pour lui demander d'interdire aux navires affrétés étrangers de pêcher dans les eaux canadiennes. Nous admettons qu'il s'agit là d'un problème. Il se peut que nous n'accordions pas à ce problème une importance aussi considérable que les personnes qui en ont discuté aujourd'hui, mais il nous préoccupe. Nous sommes officiellement en faveur de l'interdiction, dans les eaux canadiennes, des navires étrangers affrétés.

M. Fulton: Merci. J'ai une dernière question très brève à ce sujet. Combien de poissons et quel poids de poisson les pourvoyeurs de pêche sportive de la Colombie-Britannique conseillent-ils aux non-résidents d'emporter avec eux?

M. Storrie: Nous leur conseillons d'emporter ce à quoi ils ont droit, c'est-à-dire, le nombre de poissons qu'ils peuvent prendre en deux jours.

Une voix: Ce qui représente quoi?

M. Storrie: À l'heure actuelle, cela représente huit poissons, dont quatre peuvent être des saumons quinnats.

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Fulton. Gentlemen, that concludes our questions. You made an excellent presentation and I think there were some good questions and good answers. We will weigh the evidence you have presented to us and try to keep everything in balance, as we have to do in this committee, and do the best we can to help you and all the other user groups.

Mr. Storrie: Thank you, Mr. Chairman. Do we have time for a summation, Mr. Chairman?

The Chairman: Certainly; go ahead and give us five minutes.

Mr. Schellenberg: May I just make a point of order while you are talking about time? Your rather resourceful clerk, Mr. Chairman, has obtained enough tape so that we could talk until 2 a.m., which is either good news or bad news, I am not sure which. Thank you.

Mr. Storrie: Mr. Chairman, once again I would like to thank the members of the committee and your staff. I realize you have had a very long day and we certainly get an understanding of the rigors of being a politician or a staff member working for a politician.

I would like to read my summation, Mr. Chairman, from a newspaper ad that was placed on Sunday, September 2, 1984. It is entitled "Let's Work Together".

> There are over 400,000 saltwater sport fishermen in British Columbia who support a growing, $120 million a year industry. Sport fishing generates 37% of the total employment in the Pacific salmon fishery. Sports anglers' investment in boats alone is over $1 billion and sport fishermen harvest only 4% of the total annual salmon catch. We are working toward a new Pacific sport fishing policy, which should include:

-first, and probably foremost . . .

> 1. Recognition in the Fisheries Act of the economic and social value of sport fishing to Canada.
>
> 2. A policy to preserve the present expectations and opportunity of salmon sport fishing.
>
> 3. To devote a reasonable portion of the DFO budget and resources to expansion and development of the salmon sport fishery.
>
> 4. Direct future salmonid enhancement activities toward the endangered chinook and coho species.
>
> 5. To provide sport fishermen representation on consultative bodies, commensurate with the economic contribution of the sport fishery.

I might point out that we would hope that the sport fishery would have adequate representation on the new international commission. We feel it is imperative. The last point is:

[*Translation*]

Le président: Merci, monsieur Fulton. Messieurs, c'était notre dernière question. Vous avez présenté un excellent exposé et, à mon avis, de bonnes questions ont été posées et de bonnes réponses ont été fournies. Nous allons réfléchir à votre témoignage et tenter d'en arriver à un certain équilibre, puisque c'est ce que le Comité doit faire, et nous allons faire de notre mieux pour vous aider et pour aider tous les autres groupements d'usagers.

M. Storrie: Merci, monsieur le président. Avons-nous du temps pour une récapitulation, monsieur le président?

Le président: Certainement; allez-y, vous avez cinq minutes.

M. Schellenberg: Puis-je soulever une question de privilège puisqu'il est question de temps? Votre greffier, qui est assez débrouillard, monsieur le président, s'est procuré suffisamment de ruban magnétique pour que nous puissions parler jusqu'à deux heures du matin. Je ne suis pas certain si c'est une bonne ou une mauvaise nouvelle. Merci.

M. Storrie: Monsieur le président, j'aimerais encore une fois remercier les membres du Comité, de même que votre personnel. Je me rends compte que vous avez derrière vous une très longue journée de travail et nous constatons qu'il est difficile d'être un politicien ou de travailler pour un politicien.

J'aimerais récapituler mon témoignage, monsieur le président, en lisant une annonce parue dans un journal le dimanche 2 septembre 1984. Elle s'intitule *Let's Work Together*.

> Il y a plus de 400,000 pêcheurs sportifs de poissons d'eau salée en Colombie-Britannique qui font vivre une industrie de 120 millions de dollars par année en pleine croissance. La pêche sportive crée 37 p. 100 des emplois du domaine de la pêche au saumon du Pacifique. La somme investie uniquement dans les bateaux par les pêcheurs sportifs dépasse le milliard de dollars et ceux-ci ne prennent que 4 p. 100 des saumons pêchés chaque année. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une nouvelle politique concernant la pêche sportive dans le Pacifique qui devrait comprendre les dispositions suivantes:

—d'abord et avant tout . . .

> 1. La reconnaissance dans la Loi sur les pêcheries de la valeur de la pêche sportive sur les plans économique et social pour le Canada.
>
> 2. Une politique visant à protéger l'acquis des pêcheurs sportifs de saumon.
>
> 3. L'affectation d'une partie raisonnable du budget et des ressources du ministère des Pêches et Océans à l'expansion et au développement de la pêche au saumon sportive.
>
> 4. Des activités de repeuplement des eaux en salmonidés, en particulier en saumon quinnat et en saumon argenté.
>
> 5. Une représentation des pêcheurs sportifs au sein des organismes consultatifs qui soit en rapport avec la contribution de la pêche sportive sur le plan économique.

Remarquons que nous espérons que la pêche sportive sera représentée de manière adéquate au sein de la nouvelle commission internationale. Nous croyons que c'est absolument nécessaire. Notre dernier point est le suivant:

[*Texte*]

To implement a meaningful habitat protection policy which will ensure a healthy Pacific fishery for future generations.

• 2210

I would point out, Mr. Chairman, that all the B.C. candidates except for one endorsed that policy—and this is all the candidates from all political parties—prior to the last federal election.

Mr. Skelly: Who did not do that? Mr. Chairman, make an inquiry. Get it on the record.

Mr. Storrie: Devil's advocate, Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Storrie. I knew I could count on you.

Mr. Storrie: The only candidate that did not sign that policy was Mr. Skelly.

The Chairman: At least he is consistent, anyway.

Mr. Skelly: Although it was a narrow squeaker, people did have confidence that I would try to bring two groups together to find a common solution.

The Chairman: Well, it is on the record.

Mr. Skelly: Unfortunately, they put in the paper that it was only . . .

Mr. Storrie: I brought some extra copies in case we could change his mind.

The Chairman: I think what it points out, though, is that we have a resource; we have lots of user groups; we have people who are working from a point of view of enhancement and all kinds of people interested in trying to preserve this resource and make livings from it. I think we, as politicians, have to try to do something. That is why we are here. Sure, we are going to have differences, and we are going to have differences around this table as members. But there is one thing that has become evident to us: If we do not get our act together at all levels, we just will not have any fish to catch pretty soon.

So I think that is the main problem. There is no doubt that we would like everyone who comes before us to catch as many fish as they would like to catch and as many as they need to catch; it is just that things are coming down to the crunch, and we are going to have to get serious. Too much time has gone by and too much diddling around. We have to get at it.

So thanks a lot for coming. I am sorry it is so late at night for you.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, there was one thing I omitted to do in the last turn, which I would like to do now. You are okay; this is in the interregnum period now.

The Chairman: What are you going to do to us now, Mr. Skelly?

Mr. Skelly: Okay, here we go. Whereas great concern over the effects of the Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty has been expressed by groups appearing before this committee, I move that this committee request that the Minister of Fisheries and

[*Traduction*]

La mise en application d'une politique rationnelle de protection de l'habitat qui assurera aux générations futures une faune aquatique riche.

Je voudrais souligner, monsieur le président, que tous les candidats de la Colombie-Britannique, sauf un, ont souscrit à cette politique (il s'agit de tous les candidats de tous les partis politiques) avant la dernière élection fédérale.

M. Skelly: Qui ne l'a pas fait? Monsieur le président, veuillez vous renseigner là-dessus et le porter au procès-verbal.

M. Storrie: L'avocat du diable, monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur Storrie. Je savais que je pouvais compter sur vous.

M. Storrie: Le seul candidat qui n'a pas souscrit à cette politique est M. Skelly.

Le président: Il est au moins logique avec lui-même.

M. Skelly: Même s'il était un peu tard, les gens étaient sûrs que j'essaierais de réunir les deux groupes pour trouver une solution commune.

Le président: Bien, cela figure au procès-verbal.

M. Skelly: Malheureusement, ils ont mis dans le document qu'il s'agissait . . .

M. Storrie: J'en ai d'autres exemplaires au cas où nous arriverions à le faire changer d'avis.

Le président: L'important, je crois, est que nous avons une ressource, divers groupes qui l'utilisent, des gens qui tentent de l'améliorer, des gens qui essaient de la préserver et de s'en servir pour gagner leur vie. Je crois que nous, les politiciens, devront tenter quelque chose. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici. Il est sûr que nous aurons des différends, que nous ne serons pas toujours d'accord autour de cette table. Mais une chose est maintenant évidente. Si nous ne nous entendons pas à tous les niveaux, il n'y aura bientôt plus de poissons à prendre.

A mon avis, c'est là le noeud du problème. Nous désirons bien sûr que tous les intervenants prennent autant de poissons qu'ils le désirent et autant qu'ils ont besoin d'en prendre. Toutefois, la situation est devenue critique et nous devons l'étudier sérieusement. Il y a trop longtemps que nous piétinons. Nous devons nous y mettre.

Je vous remercie d'être venus. Je suis désolé qu'il soit si tard.

M. Skelly: Monsieur le président, il y a une chose que j'ai oublié de faire la dernière fois et que je voudrais faire maintenant. Vous n'avez rien à craindre, nous sommes maintenant pendant l'intérim.

Le président: Qu'allez-vous faire maintenant monsieur Skelly?

M. Skelly: Voilà. Étant donné que certains groupes qui ont comparu devant le Comité se préoccupent beaucoup des effets du traité Canada-États-Unis sur le saumon du Pacifique, je propose que le Comité demande au ministre des Pêches et

[*Text*]

Oceans direct the Pacific Region of the Department of Fisheries and Oceans to undertake a public review of the impact of the treaty at the end of 1985 and each subsequent fishing season, and if sections of the treaty are found by this review not to be in the interests of the Canadian people, the government should immediately put the U.S. on notice that Canada will want to renegotiate the clauses of the treaty based on 1971 principles. The annual evaluation by the Department of Fisheries and Oceans should be tabled with the Standing Committee on Fisheries and Forestry each year.

The Chairman: That sounds pretty sensible. Shall we put that with our growing pile?

Mr. Gass: On a small point of order, Mr. Chairman, I think the motion says that a lot of groups had grave concerns. I would like to point out that a lot of groups were in favour of it.

The Chairman: Okay.

Mr. Skelly: The point was not to really establish for or against. It was to say there were items of concern that should be closely monitored. If they monitor it and report on it and then it comes to the committee, we could call witnesses on it and examine it to see how we are making out. If we are not making out well, let us change it by renegotiation.

The Chairman: We can certainly make that motion acceptable to the committee, I would think. I guess I should not say such things.

Mr. Skelly: You are on dangerous ground.

The Chairman: Now I am on record.

Mr. Skelly: The second thing is that I really wonder what harm there is in going to the table and talking to a person with whom you have a problem. The gulf trollers certainly are prepared to go to the table with the Sport Fishing Advisory Group to examine the problem one more time, and I almost wish the Minister would make a request to the Sport Fishing Advisory Group to go to the table with the gulf trollers prior to their April 15 meeting on the MAC committee to see if there is any common ground they might find.

Mr. Fulton: Our next group of witnesses, Mr. Chairman.

The Chairman: Right. You and Mel can get the message through.

Mr. Skelly: Maybe we will see if we can explore that before we finish this.

The Chairman: Sure. Gentlemen, let me now call before us Local 23 of the UFAWU. If they would come forward, please, I will introduce them.

• 2215

Colleagues, let me introduce to you members of the Deep Bay Local 23 of the UFAWU. We have Mr. Robert Grant, the President.

[*Translation*]

Océans d'ordonner à la région du Pacifique du ministère d'effectuer une enquête publique sur les répercussions du traité à la fin de 1985 et, par la suite, après chaque saison de pêche, de sorte que, si des articles du traité se révèlent contraires aux intérêts canadiens, le gouvernement devrait prévenir immédiatement les États-Unis que le Canada désire renégocier les clauses du traité à partir des principes de 1971. Le Comité permanent des pêches et des forêts devrait être saisi chaque année de l'évaluation faite par le ministère des Pêches et Océans.

Le président: Cela semble assez raisonnable. Doit-on mettre cela sur la pile?

M. Gass: J'aurais une légère objection, monsieur le président. La motion, je crois, indique que beaucoup de groupes avaient émis de sérieuses réserves. J'aimerais souligner que beaucoup de groupes étaient en faveur du traité.

Le président: Très bien.

M. Skelly: Il ne s'agissait pas vraiment de se prononcer pour ou contre. La motion avait pour but de souligner qu'il y a certains sujets de préoccupation qu'il faut surveiller de près. À la suite d'une évaluation, un rapport pourrait être soumis au Comité qui pourrait appeler des témoins pour examiner le rapport et déterminer si tout va bien. Si ce n'est pas le cas, il faudrait envisager une renégociation.

Le président: Je crois que nous pourrons sûrement formuler cette motion pour qu'elle soit acceptable par le Comité. Je crois que je ne devrais pas parler ainsi.

M. Skelly: Vous êtes sur un terrain glissant.

Le président: Cela va figurer au procès-verbal.

M. Skelly: Deuxièmement, je me demande vraiment ce qu'il y a de mal à ce que deux personnes qui diffèrent d'opinion se rencontrent à une table pour en discuter. Les propriétaires de bateaux de pêche à la traîne du golfe sont certainement prêts à discuter avec le Conseil consultatif de la pêche sportive pour étudier le problème une fois de plus, et je souhaite presque que le ministre demande à cet organisme de rencontrer les propriétaires de bateaux de pêche à la traîne du golfe avant la réunion du conseil consultatif du ministre, le 15 avril, pour voir s'ils ne pourraient pas en arriver à une entente.

M. Fulton: Notre prochain groupe de témoins, monsieur le président.

Le président: C'est juste. Vous et Mel pouvez faire passer le message.

M. Skelly: Nous ferions peut-être mieux d'examiner cette question là avant d'en finir avec celle-ci.

Le président: Bien sûr. Messieurs, j'appelle maintenant la section locale 23 du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés. S'ils veulent bien approcher, je vais les présenter.

Chers collègues, permettez-moi de vous présenter des membres de la section locale 23 de Deep Bay du SPTA. Nous avons ici M. Robert Grant, président.

[*Texte*]

Robert, would you like to introduce your two colleagues to us?

Mr. Robert Grant (President, Deep Bay Local 23, United Fishermen and Allied Workers' Union): Davin Karjala is a fisherman from Vancouver. He will deal with the part of the brief on aquaculture. Dave Quinlan, of Victoria Shore, will also deal with the part of the brief to do with aquaculture.

A lot of what I have to say has been covered this afternoon and this evening. I am also a gulf troller and a member of the fishermen's union.

The commercial troll fishery in the Gulf of Georgia has historically been a steady source of employment for many people on Vancouver Island. Small fish camps located up and down the coast provided jobs for many people, particularly in outlying areas where unemployment is so severe today. Fishermen with smaller boats were able to make a living by delivering their fish on a regular basis to these camps. These camps provided essential services of fuel and ice to this small boat fleet.

With the rationalization of the fishing companies, introduction of area licensing and a smaller percentage of the total allowable catch, most of these fish camps are now gone. This has put many people out of work and made it more and more difficult for the small boat fisherman to operate. Nothing has been done by the government to protect the jobs in this industry. Whereas there has been some commitment to maintain the inshore fishery on the east coast, no commitment whatsoever has been demonstrated on the west coast. These are jobs that will be hard to replace without relocation of people.

In the last several years the Department of Fisheries and Oceans, through restrictive regulations, has made it harder and harder to make a living from fishing in the Gulf of Georgia: larger size limits, from 2.5 lbs to 18 inches to 21 inches, barbless hooks, closures of many traditional areas—mainland inlets—and finally from a traditional six-month season down to a mere two-month season in 1984. How can anyone expect to earn a living working only two months of the year?

Conservation of the resource has been given as the reason for these ever-increasing restrictions. All fishermen are concerned with conserving the resource for the future. Their continued survival relies on this. We have reluctantly conformed to these stringent regulations, being told that this bitter medicine was necessary to bring back our ailing resource. However, even with these drastic restrictions being imposed on the commercial troll fleet there has been little, if any, increase in the numbers of chinooks reaching the spawing grounds.

The not-so-hidden agenda of the Department of Fisheries has been literally to starve the gulf troller out by denying him access to enough fish to sustain a living. In normal economic times this tactic would probably have worked by now. But with

[*Traduction*]

Robert, pourriez-vous nous présenter vos deux collègues?

M. Robert Grant (président, section locale 23 de Deep Bay, Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés): M. Davin Karjala est pêcheur à Vancouver. Il va s'occuper de la partie du mémoire qui porte sur l'aquiculture. M. Dave Quinlan, de Victoria Shore, parlera, lui aussi, de l'aquiculture.

Une grande partie de ce que j'ai à dire a déjà été dit cet après-midi ou ce soir. Je possède, moi aussi, un bateau pour la pêche à la traîne et je suis membre du Syndicat des pêcheurs.

La pêche à la traîne commerciale dans le golfe de Géorgie a été par le passé une source sûre d'emplois pour les habitants de l'île de Vancouver. De petits camps de pêche situés le long de la côte procuraient de l'emploi à beaucoup de gens, en particulier dans les régions isolées, où il y a tant de chômage de nos jours. Les pêcheurs qui possèdent de petits bateaux étaient capables de gagner leur vie en livrant régulièrement leur poisson à ces camps. Ceux-ci fournissaient du carburant et de la glace à la flotte de petits bateaux.

Avec la rationalisation des entreprises de pêche, l'introduction des permis de zone et la diminution du pourcentage des prises permissibles, la plupart de ces camps ont disparu. Résultat, beaucoup de personnes se sont retrouvées sans travail, et les pêcheurs qui possèdent de petits bateaux ont eu la vie de plus en plus difficile. Le gouvernement n'a rien fait pour protéger les emplois dans ce domaine. Alors qu'on s'est engagé dans une certaine mesure à protéger l'industrie de la pêche artisanale sur la côte est, aucun engagement de ce genre n'a été pris pour la côte ouest. Voilà des emplois qui vont être difficiles à remplacer sans déplacer les gens.

Au cours des dernières années, par des règlements restrictifs, le ministère des Pêches et Océans a fait en sorte qu'il soit de plus en plus difficile de vivre de la pêche dans le golfe de Géorgie. On a augmenté la taille minimale du poisson permise, qui est passée de 2,5 livres à 18 pouces, puis à 21 pouces, on a imposé l'utilisation des hameçons sans barbe, on a interdit la pêche dans beaucoup de régions—les petites baies continentales—et, enfin, on a réduit la saison, qui de six mois qu'elle était traditionnellement, est passée à seulement deux mois en 1984. Comment peut-on s'attendre à gagner sa vie en ne travaillant que deux mois par année?

On nous a dit que ces restrictions toujours plus nombreuses étaient nécessaires à la conservation de nos ressources. Tous les pêcheurs désirent que la conservation de nos ressources soit assurée. Leur survie en dépend. Nous nous sommes conformés à regret à ces règlements sévères, parce qu'on nous a dit que ce remède amer était nécessaire à l'enrichissement de nos ressources appauvries. Cependant, même avec les restrictions sévères dont ont fait l'objet des bateaux de pêche à la traîne commerciale, le nombre des saumons quinnats qui parviennent à la frayère a peu ou pas augmenté.

Les intentions mal dissimulées du ministère des Pêches et Océans sont littéralement de décourager les propriétaires de bateaux de pêche à la traîne en les empêchant de prendre suffisamment de poissons pour gagner leur vie. En temps normal, cette tactique aurait probablement déjà donné les

[*Text*]

the chronic unemployment in the province today, there is nowhere for us to go.

If our catch is steadily declining and the escapement to the spawning grounds is not increasing, then where are the fish going? The answer to this question is they are being allocated from the commercial fishermen to the recreational fishermen. The chinook catch figures for the Gulf of Georgia for 1981 to 1984 show that as the troll catch decreases, the sport catch increases. According to the Canada-U.S. Salmon Treaty, the total allowable catch is 275,000 for both the recreational and the commercial fishery for 1985.

We hear and read in the press all about the economic benefits derived from sport fishing. Every pleasure boat sold, hotel room booked, gallon of gas sold, and airplane chartered is credited to sport fishing. It is not my intention to downplay these important economic benefits; but let us remember it is recreation we are selling and not cases of salmon to be taken home to pay for the vacation. It should be the opportunity to be on the water with the opportunity to catch a fish that is advertised to the tourist and public, not the expectation to pay for the trip with the fish.

• 2220

Studies have shown that a very small percentage of sports fishermen catch the majority of the fish, leaving the majority of the fishermen who go out a few times a year with a very poor chance of catching fish. Commerical sports lobbyists, who account for a small percentage of people but are also responsible for catching a large percentage of the fish, are trying to convince the public that the commercial fishermen are catching their fish, but this is not the case.

There are also significant economic benefits derived from the commercial fishery. We live in our communities 12 months of the year, and spend our earnings in our communities 12 months of the year, not just for a few summer months. Boat maintenance, engine repairs, fishing gear, electronics, food and fuel, all contribute to the local economy, with spin-off businesses and jobs resulting. Not every tourist that comes to British Columbia or every resident of the province chooses to go sport fishing. However, many enjoy eating salmon, both at home and in one of our hundreds of popular restaurants. It is the commercial gulf troller that supplies the many fish markets and restaurants of Vancouver Island and the lower mainland with fresh-caught salmon. Cutting this supply off will do great harm to their business as well.

[*Translation*]

résultats voulus. Mais à cause du chômage chronique qui sévit dans la province de nos jours, nous n'avons nulle part où aller.

Si nous prenons de moins en moins de poissons et que le nombre des poissons qui parviennent à la frayère n'augmente pas, qu'advient-il donc du poisson. La réponse à cette question, c'est qu'on enlève le poisson au pêcheur commercial pour le donner au pêcheur sportif. Les chiffres que nous possédons sur les quantités de saumons quinnats pêchés dans le golfe de Géorgie de 1981 à 1984 montrent que le nombre des prises des bateaux de pêche à la traîne a diminué, tandis que le nombre des prises des pêcheurs sportifs a augmenté. En vertu du traité Canada-États-Unis sur le saumon du Pacifique, le nombre total de poissons que les pêcheurs sportifs et commerciaux peuvent prendre en 1985 est de 275,000.

Les gens et les journaux parlent beaucoup des avantages de la pêche sportive sur le plan économique. On rend la pêche sportive responsable de chaque bateau de plaisance vendu, de chaque chambre d'hôtel louée, de chaque gallon d'essence vendu et de chaque avion affrété. Je ne veux pas minimiser ces avantages économiques importants; mais souvenons-nous que ce sont des loisirs que nous vendons et non pas des caisses de saumon à emporter avec soi pour payer ses vacances. C'est l'occasion de faire une promenade en bateau avec la possibilité de prendre un poisson que l'on doit offrir aux touristes et au public; ceux-ci ne doivent pas s'attendre à payer leur voyage avec du poisson.

Des études ont démontré qu'un très faible pourcentage des amateurs de pêche sportive prend la majorité du poisson; la plus grande partie des pêcheurs qui se livrent à cette activité quelquefois par année ont donc très peu de chances de prendre du poisson. Les membres des groupes de pression en faveur de la pêche sportive commerciale, peu nombreux bien qu'ils prennent une bonne partie du poisson, essaient de convaincre le grand public que les pêcheurs professionnels prennent leur poisson, mais ce n'est pas le cas.

On peut aussi tirer des avantages économiques importants de la pêche commerciale. Nous restons chez nous toute l'année. L'argent que nous gagnons, nous le dépensons aussi chez nous à longueur d'année, pas seulement pendant l'été. L'entretien des bateaux, la réparation des moteurs, la vente des engins de pêche, du matériel électronique, de la nourriture et du carburant sont des activités qui contribuent toutes à améliorer la situation économique locale, car elles entraînent la création d'autres entreprises secondaires et, par conséquent, la création d'emplois. Ce ne sont pas tous les touristes qui viennent en Colombie-Britannique ni tous les habitants de la province qui choisissent de s'adonner à la pêche sportive; bien des gens aiment manger du saumon à la maison et dans l'un ou l'autre des innombrables restaurants populaires que nous comptons. C'est le bateau de pêche à la traîne dans le golfe qui approvisionne en saumon frais les nombreux marchés de poisson et les restaurants de l'île de Vancouver et du sud de la province. En éliminant cette source d'approvisionnement, on leur fera aussi du tort.

[*Texte*]

We believe there is room for both the sport and commercial fishermen in the Gulf of Georgia. By co-operating on protecting and enhancing the resources, the decline of fish stocks can be turned around. The more people relying upon the industry for a livelihood, the better the chance of influencing politicians to give it the priority it deserves. This sense of priority was obviously lacking in our recent negotiations on interceptions with the Americans.

If the recreational or commercial fishery is to survive in the gulf, the new Canada-U.S. treaty must be renegotiated to protect Canadian interests. The UFAWU is on record as being totally opposed to the sell-out of Canadian sovereignty. It is not my intention to go into the serious problems this treaty will bring to all Canadian fishermen at this time. The section of the treaty dealing with the Gulf of Georgia, however, is consistent with other areas of the treaty—a complete sell-out of our valuable resource.

The total allowable catch of chinook for 1985 in the Gulf of Georgia will be held to 275,000 by this treaty. This is almost half of the total catch in 1984. It is also less than the total catch by trollers alone in 1979 and 1980. Why, when almost all the chinooks are Canadian, are we being told by the United States to cut our catch of chinooks almost in half? If this is being done for conservation, then for whom are we conserving? What commitment do we have from the government that in building these stocks back up we are going to be around to reap the benefits of this enhancement? These are only some of the questions to be raised and answered by this treaty.

The Minister of Fisheries has seemingly soothed the concerns of the recreational lobby by promising them the major share of chinooks in the gulf. The Sport Fishing Advisory Board has made its position loud and clear that they want the gulf set aside as a sport fishing preserve, eliminating all the commercial fishermen in the gulf. The Minister appears to be yielding to the political pressure these groups are capable of exerting on politicians and abandoning his earlier promise to defend the resource for the benefit of all its user groups.

If, through no fault of ours, the total allowable catch is to be 275,000, we demand our fair and equitable share of this catch. No less than a traditional 45% of this total will be acceptable for the 1985 season. All parties must share the brunt of this unjust treaty, not just the commercial sector.

Judge Collier's decision in 1984 of the Department of Fisheries and Oceans' right to allocate between user groups seems to be ignored. The Minister has tabled legislation to give him the right to allocate the salmon resource to one user group at the expense of another. The UFAWU condemns such

[*Traduction*]

Nous croyons qu'il y a suffisamment de poisson dans le golfe de Géorgie pour les pêcheurs sportifs et les pêcheurs commerciaux. Si les gens collaboraient en vue de protéger et d'enrichir les ressources, on pourrait freiner l'épuisement des stocks de poisson. Plus il y a de gens qui comptent sur l'industrie comme gagne-pain, plus il y a de chances qu'on puisse influer sur les hommes politiques pour que ceux-ci accordent à cette question l'importance qu'elle mérite. Au cours de nos récentes négociations avec les Américains sur la question des interceptions, il est évident qu'on ne l'a pas fait.

Pour que la pêche récréative ou commerciale puisse survivre dans le golfe, il faudrait que le nouveau traité canado-américain soit renégocié pour sauvegarder les intérêts canadiens. Le SPTA a déclaré qu'il s'opposait formellement à ce qu'on trahisse les intérêts canadiens. Je n'ai pas l'intention d'aborder les problèmes graves que ce traité créera pour tous les pêcheurs canadiens. Toutefois, la partie du traité qui porte sur le golfe de Géorgie est compatible avec d'autres parties du traité—soit la renonciation complète à notre ressource précieuse.

En vertu de ce traité, la prise permissible totale de saumon quinnat dans le golfe de Géorgie sera maintenue à 275,000 en 1985, soit presque la moitié de la prise totale autorisée en 1984. C'est aussi une quantité inférieure à la prise totale effectuée par les bateaux de pêche à la traîne en 1979 et en 1980. Pourquoi donc se fait-on dire par les États-Unis qu'il faut réduire de moitié notre prise de saumon quinnat lorsque la plupart des stocks sont canadiens? Si l'on procède ainsi par souci de protection, pour qui donc protégeons-nous ces ressources? Quelles garanties avons-nous du gouvernement qu'en augmentant ces stocks, nous pourrons profiter de l'enrichissement des ressources? Telles sont quelques unes des nombreuses questions que le traité soulèvera et auxquelles il répondra.

Le ministre des Pêches semble avoir apaisé les membres du groupe de pression en faveur de la pêche sportive en leur promettant la part la plus importante des prises de saumon quinnat dans le golfe. Le Conseil consultatif de la pêche sportive a exprimé franchement son opinion, à savoir que le golfe devrait être réservé comme territoire de pêche sportive, ce qui y éliminerait la pêche commerciale. Le ministre semble céder aux pressions que ces groupes sont capables d'exercer sur les hommes politiques et semble renoncer à une promesse qu'il a faite, soit de défendre cette ressource dans l'intérêt de toute la clientèle.

Si la mise permissible totale est fixée à 275,000, bien que nous n'ayons rien à dire là-dessus, nous revendiquons une part juste et équitable de cette prise. Pour la saison de 1985, la part qui sera jugée acceptable sera celle qui était habituellement prévue, soit 45 p. 100 du total. Tous les secteurs, et pas seulement celui de la pêche commerciale, doivent subir les conséquences de ce traité injuste.

On semble ne pas avoir tenu compte de la décision rendue par le juge Collier en 1984, au sujet du droit du ministère des Pêches et Océans de répartir les stocks entre les groupes de pêcheurs. Le ministre a déposé un texte de loi qui lui confère le droit d'affecter une part des ressources de saumon à un

[*Text*]

heavy-handed legislation, and will fight to have it amended to protect the historic levels of allocation to all resource user groups and preserve the commercial fisheries at historic levels.

We are all saddled with this treaty and these catch ceilings for the next two years. In three years we can give notice to abrogate the agreement. The Canadian government must take a stronger stand in protecting our national interest. The west coast salmon resource is, and has the greatest potential of becoming, a permanent source of wealth for all Canadians. It must be protected and developed for the benefit of future generations of Canadians to come.

Mr. Davin Karjala (Deep Bay Local 23, UFAWU): My name is Davin Karjala. I have been fishing for the last 12 years with different gear types, troll and seine. At the outset I would like to tell the committee that in my 12 years of fishing for a living, I have seen my income drop 30% in the last 3 years.

• 2225

When the governments, both provincial and federal, are talking about aquaculture, sport fishing, allocating commercial catches to those user groups, and with the only policy direction going on right now as enhancement through management, the only thing it means to me is that I am going to be fishing less in the coming years and I will be slowly pushed out of this industry. With those sort of personal comments, right off the bat I want to get into aquaculture.

Faced with the difficult problems of the west coast fishing industry, the provincial and federal governments have hailed aquaculture as their saviour. Government and corporate promoters of aquaculture make staggering claims: that it will provide food for millions; that it will employ thousands of British Columbians; that it will provide jobs and opportunity for fishermen and small businessmen displaced from the existing fishery.

The UFAWU believes that these claims are a mirage. In fact, the drive to establish aquaculture has very different objectives: to develop an industry with high profits, low labour costs, and a premium market that will substitute for the habitat-dependent wild stock fisheries. If minimum-wage jobs can be found for those displaced from the existing industry, so much the better.

In a recent report promoting aquaculture, the Science Council of Canada makes the goals very clear. The council has stated on other occasions that:

> The days of common property fishing are over. Given the finite ability of the ocean to produce fish—especially in its polluted state—and the steadily rising costs of hunting the wild schools, as well as the urgent need to restructure our fishing industry, aquaculture is a compelling alternative. A

[*Translation*]

groupe-client aux dépens d'un autre. Le SPTA condamne des mesures législatives aussi sévères et luttera pour que ces dispositions soient modifiées afin de maintenir au niveau fixé par le passé la part attribuée à chacun des groupes-clients et de maintenir aussi les niveaux fixés pour la pêche commerciale.

Ce traité et les plafonds fixés pour les prises nous ont été imposés à tous pour les deux prochaines années. Dans trois ans, nous pouvons proposer l'abrogation de l'entente. Le gouvernement canadien doit adopter une attitude plus ferme pour sauvegarder notre intérêt national. Le saumon du Pacifique pourrait devenir une source permanente de richesse pour tous les Canadiens. Il faut donc protéger cette ressource et l'enrichir dans l'intérêt des générations futures de Canadiens.

M. Davin Karjala (Section 23, Deep Bay, UFAWU): Je m'appelle Davin Karjala. Je gagne ma vie en pêchant depuis 12 ans, j'utilise différents genres d'agrès pour la pêche à la traîne et la pêche à la seine. J'aimerais d'abord souligner au Comité qu'au cours des trois dernières années, mon revenu a baissé de 30 p. 100.

Lorsque les gouvernements provincial et fédéral parlent d'aquiculture, de la pêche sportive, de l'attribution de prises commerciales à ces groupes d'utilisateurs et affirment que la seule orientation politique à l'heure actuelle est la mise en valeur des ressources par la gestion des stocks, la seule chose que je retiens, c'est que je pêcherai moins dans les années qui viennent et serai lentement évincé de cette activité. Après ces commentaires personnels, j'aimerais tout de suite passer à l'aquiculture.

Devant les difficiles problèmes auxquels fait face l'industrie de la pêche sur la côte ouest, les gouvernements fédéral et provincial ont salué l'aquiculture comme la panacée universelle. Les promoteurs publics et privés de l'aquiculture font valoir des arguments stupéfiants: celle-ci pourra nourrir un million de personnes, elle emploiera des milliers de résidents de la province, elle fournira de l'emploi et ouvrira de nouvelles perspectives aux pêcheurs et à la petite entreprise qui ont été chassés du secteur existant des pêcheries.

Le S.P.T.A. croit que ces prétentions ne sont que de la poudre aux yeux. En fait, les efforts en vue de mettre sur pied l'aquiculture visent des objectifs très différents: créer une industrie à profits élevés, avec des coûts de main-d'oeuvre bas et un marché de haute qualité qui remplacera la pêche de poisson à l'état sauvage tributaire de l'habitat. Si l'on peut trouver des emplois rémunérés au salaire minimum pour les pêcheurs qui sont évincés de l'industrie existante, voilà autant d'économie.

Dans un rapport récent encourageant l'aquiculture, le Conseil des sciences du Canada expose plus clairement ces objectifs. Le Conseil a indiqué en d'autres occasions que:

> Le temps de la pêcherie de propriété commune est révolu. Étant donné que l'océan ne peut produire des poissons en quantité illimitée—en particulier s'il est pollué—et étant donné les coûts sans cesse croissants de la pêche en mer de même que l'urgent besoin de restructurer notre industrie de

[*Texte*]

doubling of present aquaculture yields is likely to create one million jobs worldwide.

The provincial and federal governments agree. A recent federal-provincial agreement binds Ottawa and Victoria to co-operate on aquaculture development as a priority. Wild stock fisheries are not even mentioned. In the 1985-86 fiscal year, federal fisheries research budgets will spend 12% of their funds on habitat research, 11% on aquaculture, and the rest on stock assessment. A new federally financed aquaculture lab has been built at Nanaimo. Already, federal funds are being diverted to this new industry. And may I add also that there have also been lay-offs of other fisheries researchers in Vancouver.

But the promises of aquaculture are an illusion. More jobs could be created more quickly by proper levels of investment in the existing industry. Let us examine the promises of aquaculture one by one.

First, development of a new food supply: Aquaculture is the intensive cultivation of marine organisms, ranging from kelp to fin fish like salmon. It is clear that tropical countries have a tremendous advantage in the high volume production of fish protein. The B.C. Science Council has forecast production of only 2,000 metric tonnes in B.C. waters by aquaculture by the mid-1990s. This will be premium production for the top end of the restaurant and fresh fish market, an area already well-served by fresh and frozen salmon caught by commercial trollers. Professor J. A. Spence, an expert on salmon farming, warns that if you have a large farmed salmon industry it could potentially eat into wild salmon markets. Norway and Europe had no wild salmon supplies when they embarked on aquaculture.

Farmed salmon will not be cheap. Transported to market by air and dependent on high quality to achieve premium price, it must be sold at top dollar. Even the Science Council of Canada admits that properly managed wild fisheries can yield considerably lower cost fish than intensive aquaculture. Norway subsidizes its fish and yet cannot find markets in chain stores because of the high price.

Second, provision of new jobs: The B.C. Science Council says point-blank that aquaculture operations will never be a major employer. In a study of the job prospects for this province, it concluded that the number of people who potentially could be employed in salmon farming operations within 10 years is 160, with an additional 20 person-years of part-time employment.

[*Traduction*]

la pêche, l'aquiculture est une solution irrésistible. Si l'on doublait le rendement présent de l'aquiculture, on pourrait créer probablement un million d'emplois dans le monde.

Les gouvernements fédéral et provincial sont d'accord. Suivant une entente fédérale-provinciale conclue récemment, Ottawa et Victoria doivent coopérer en ce qui concerne le développement de l'aquiculture, considérée comme prioritaire. La pêche des poissons naturels n'est même pas mentionnée. Au cours de l'année financière 1985-1986, les budgets de recherche fédéraux en matière de pêche se répartissent comme suit: 12 p. 100 des fonds pour la recherche sur l'habitat, 11 p. 100 pour l'aquiculture et le reste pour l'évaluation des stocks. Un nouveau laboratoire d'aquiculture financé par le gouvernement fédéral a été construit à Nanaïmo. Déjà les fonds fédéraux sont détournés au profit de cette nouvelle industrie. Qu'on me permette également d'ajouter que d'autres chercheurs dans le domaine des pêches ont aussi été mis à pied à Vancouver.

Mais les promesses de l'aquiculture sont illusoires. On pourrait créer plus d'emplois plus rapidement en investissant des sommes suffisantes dans l'industrie existante. Examinons, si vous le voulez bien, les promesses de l'aquiculture, une par une.

Premièrement, la création d'une nouvelle source d'aliments: l'aquiculture est la culture intensive d'organismes marins, allant du varech aux poissons à nageoires tels que le saumon. Il est clair que les pays tropicaux ont un avantage considérable sur nous dans la production à grande échelle de protéines de poisson. Dans le domaine de l'aquiculture, le B.C. Science Council a prévu une production de seulement 2,000 tonnes métriques dans les eaux de la Colombie-Britannique d'ici le milieu des années 1990. Ce sera une production de haute qualité pour une partie privilégiée du marché des restaurants et du poisson frais, secteur déjà bien servi en saumon frais et congelé pris par les bateaux de pêche commerciale à la traîne. Le professeur J.A. Spence, expert en élevage du saumon, signale qu'une importante industrie d'élevage du saumon pourrait empiéter sur les marchés de saumon naturel. La Norvège et l'Europe n'avaient aucun approvisionnement en saumon naturel lorsqu'elles se sont lancées dans l'aquiculture.

Le saumon d'élevage ne sera pas bon marché. Transporté vers le marché par avion et devant être de bonne qualité pour obtenir un bon rendement, il doit être vendu à un prix très élevé. Même le Conseil des sciences du Canada admet que l'exploitation de stocks naturels bien gérés peut produire du poisson à un prix beaucoup plus bas que l'aquiculture intensive. La Norvège subventionne son poisson et ne peut malgré tout l'écouler dans les grands magasins à cause du prix élevé.

Deuxièmement, la création d'emplois: le B.C. Science Council a affirmé catégoriquement que les activités d'aquiculture ne seront jamais une source importante d'emploi. DAns une étude sur les perspectives d'emplois dans la province, il a conclu que d'ici 10 ans, l'élevage du saumon pourrait éventuellement employer 160 personnes et fournir en plus 20 années-personnes de travail à temps partiel.

[*Text*]

• 2230

If productivity is higher—and it must be to ensure profitability—employment opportunities would decline to half the original estimate. That is about 80 jobs in 10 years. To put that in perspective, the U.F.A.W.U. estimates that more than 1,000 shore jobs alone have been lost in the last four years to technological change and plant consolidation.

Norway now produces between 22,000 and 25,000 metric tonnes of salmon annually, employing a work force of about 2,000. About 400 separate farming operations are involved. Even if all 30 to 50 ideal farming sites now identified in B.C. achieve full production, only about 200 jobs will result.

What will these jobs pay? The B.C. Science Council forecasts $6 to $8 an hour, about half that now earned in B.C. shore plants and below the poverty line for families.

Thirdly, job opportunities for displaced fishermen and small businessmen: It is generally conceded that at least $300,000 is needed to start a farming operation, far more than a fisherman is likely to have in his back pocket. In Norway production is government subsidized. Small farmers rely on A.S. Mowi for feed, smolts and marketing. Mowi is 100% owned by Norsk Hydro, the Norwegian equivalent of B.C. Hydro, although Norsk Hydro has 49% private ownership. In B.C. similar developments are afoot. Weston's B.C. Packers is developing the feed supply. Ibec Inc., a Rockefeller-Booker McConnell sudsidiary, is establishing a farm at Beaver Cove. The province's first farm was developed by Union Carbide.

The Science Council of Canada urges the federal government to encourage foreign ownership of aquaculture and foresees "a core of integrated, self-sufficient companies" dominating the industry. There is no room here for the "mom and pop" salmon farms. Once in the marketplace, B.C. Packers and the existing powerhouses of fish marketing will take control.

Then we have the costs of aquaculture. There is first the diversion of publicly owned resources. The diversion of publicly owned salmon eggs, research facilities and even the time of public servants into aquaculture has already begun. Contracting out has added to the cost of the Salmonid Enhancement Program, but it is justified as a means of helping would-be aquaculturists. Demand for eggs from public hatcheries was double the supply in 1984. Research funding is diverted from habitat problems to aquaculture.

[*Translation*]

Si la productivité est plus élevée—et elle doit l'être pour que cette industrie soit rentable—le nombre d'emplois prévu originellement pourrait baisser de moitié, soit environ 80 emplois en 10 ans. Pour remettre les choses en perspective, le S.P.T.A. évalue que plus de 1,000 emplois à terre, pour ne nommer que ceux-là, ont été perdus au cours des quatre dernières années par suite des changements technologiques et de la fusion des usines.

La Norvège produit maintenant de 22,000 à 25,000 tonnes métriques de saumon annuellement, employant environ 2,000 personnes dans environ 400 fermes d'élevage distinctes. Même si les 30 à 50 emplacements idéaux pur la pisciculture en Colombie-Britannique étaient occupés par des stations fonctionnant à pleine capacité, cela ne créerait qu'environ 200 emplois.

Quel salaire gagneraient ces travailleurs? Le B. C. Science Council prévoit un salaire de 6$ à 8$ l'heure, environ la moitié de ce que les ouvriers gagnent dans les usines de la côte en Colombie-Britannique, ce qui veut dire un revenu inférieur au seuil de la pauvreté pour ces familles.

Troisièmement, les perspectives d'emplois pour les pêcheurs et la petite entreprise évincés de l'industrie: on reconnaît généralement qu'il faut au moins 300,000$ pour le démarrage d'une ferme d'élevage, beaucoup plus que ce qu'un pêcheur n'a en poche. En Norvège, la production est subventionnée par le gouvernement. Les petits éleveurs comptent sur l'A. S. Mowi pour les aliments, les tacons et la commercialisation. Mowi est propriété à 100 p. 100 de Norsk Hydro, l'équivalent norvégien de la B. C. Hydro, bien que Norsk Hydro soit détenu à 49 p. 100 par des intérêts privés. En Colombie-Britannique, des initiatives similaires sont envisagées. Weston's B. C. Packers oeuvre dans le domaine de l'approvisionnement en aliments. Ibec Inc., filiale de la société Rockefeller-Booker McConnell, est en train d'installer une ferme à Beaver Cove. La première ferme de la province a été créée par Union Carbide.

Le Conseil des sciences du Canada exhorte le gouvernement fédéral à favoriser la propriété étrangère de l'aquiculture et prévoit «un noyau d'entreprises autonomes et intégrées» qui dominera le marché. Il n'y a pas de place ici pour les fermes de saumon de type familial. Une fois qu'ils auront pris pied sur le marché, B. C. Packers et les puissants cartels existant dans le domaine de la commercialisation du poisson en prendront le contrôle.

Parlons maintenant des coûts de l'aquiculture. Il y a tout d'abord le détournement des ressources publiques. Le détournement vers l'aquiculture des oeufs de saumon, des installations de recherche et même du temps des fonctionnaires a déjà commencé. La sous-traitance a contribué à hausser le coût du Programme de mise en valeur des salmonidés, mais on justifie ce coût additionnel en arguant que c'est un moyen d'aider le futur «aquiculteur». La demande d'oeufs faite aux stations publiques de psiciculture surpassait de deux fois les ressources en 1984. Les fonds consacrés à la recherche sont détournés de l'étude des problèmes liés à l'habitat au profit de l'aquiculture.

[*Texte*]

Secondly, there is dislocation of existing wild stock fisheries. Disease and genetic problems resulting from private aquaculture operations could have devastating effects on wild stocks. Norway has no wild stocks to devastate despite private ownership of salmon streams, a system many aquaculturists believe would assist here.

More serious is the prospect of deliberate encouragement of salmon farming to allow stricter closures of the wild stock fishery. The Science Council of Canada urges this course. It claims that the integration of resource management policies with the commercial aquaculture development could cut down on the use of public funds.

> With fixed enclosure aquaculture, the common property problem in harvesting is eliminated, providing the institutional framework for the efficient production of fish products from privately-owned or leased farms.

This could be combined with harvesting quotas, privately owned terminal fisheries and ocean ranching, the private ownership of salmon runs.

There is also the problem of the destruction of the common property fishery. This all implies elimination of the common property fishery, on which the commercial and sport fishing industries now depend. Alienation of fish from the public to private domain would end that existing industry for questionable benefits. These benefits likely would flow only to large and possibly foreign-owned corporations. Yet title to the fish is essential if aquaculturists are to secure bank loans and develop along conventional corporate lines.

We have the alienation of the foreshore and the loss of habitat. Production from farms would ease government concerns about habitat protection.

• 2235

Loss of this renewable resource would undermine the claims of native people and rob generations to come of a wild resource that remains in relatively good shape. Farm leases could also lead to loss of foreshore for other public purposes, from sport fishing to log dumping.

There is an alternative to salmon farming. The existing industry is far from an economic basket case. For an expenditure of about $100 million a year, including about $35 million for salmonid enhancement, it produces an average $450 million annually in wholesale value and employs about 15,000 people. After dipping during the recession, processor profits are again buoyant. Those in trouble are those who produce the wealth—fishermen and shore workers—but who have been unable to keep their share of it.

[*Traduction*]

Deuxièmement, on assiste à un bouleversement des stocks naturels. Les maladies et les problèmes génétiques résultant de l'aquiculture privée pourraient avoir des effets désastreux sur les stocks naturels. La Norvège n'a pas de stock naturel susceptible d'être détruit malgré la propriété privée des rivières à saumon, système qui, aux yeux de bien des personnes qui s'adonnent à l'aquiculture, serait utile ici.

L'encouragement délibéré de l'élevage du saumon afin de pouvoir imposer des restrictions plus sévères en ce qui concerne la pêche de poissons dans leur habitat naturel présente des problèmes plus graves. Le Conseil des sciences du Canada nous exhorte à aller dans cette voie. Il soutient que l'intégration des politiques de gestion des ressources au développement de l'aquiculture commerciale pourrait contribuer à réduire la dépense de fonds publics.

> Avec l'aquiculture en enclos fixes, le problème de la propriété commune lors de la récolte est résolu, fournissant l'infrastructure pour la production efficace de produits du saumon par les fermes privées ou les stations affermées.

On pourrait ajouter d'autres mesures, notamment le contingentement des prises, la création de zones terminales de pêche et de fermes en milieu océanique appartenant à des intérêts privés la propriété privée des remontes du saumon.

Il y a également le problème de la destruction de la pêche de propriété commune. Toutes ces mesures impliquent l'élimination de la pêche de propriété commune, dont dépend actuellement l'industrie des pêches commerciale et sportive. Le transfert du poisson du domaine public au domaine privé donnerait le coup de grâce à cette industrie, tout cela pour des profits douteux. Ces profits s'en iraient vers les grosses sociétés et peut-être dans les mains de sociétés étrangères. Mais la propriété du poisson est essentielle pour que les «aquiculteurs» puissent obtenir des prêts et se développer conformément aux pratiques commerciales établies.

Il y a également l'aliénation du littoral et la perte de l'habitat. La production de ces fermes contribueraient à alléger le fardeau du gouvernement en ce qui concerne la protection de l'habitat.

La perte de cette ressource renouvelable saperait les revendications des autochtones et priverait les générations à venir d'une ressource naturelle qui est relativement bien conservée. Les baux octroyés aux fermes pourraient entraîner la perte de jouissance du littoral pour d'autres activités publiques, allant de la pêche sportive au déversement du bois.

Il existe une solution de remplacement à l'élevage du saumon. L'industrie existante est loin d'être une mauvaise affaire. Pour un investissement d'environ 100 millions de dollars, dont 35 millions de dollars pour la mise en valeur des salmonidés, elle produit en moyenne 450 millions de dollars par année au chapitre de la vente en gros et emploie environ 15,000 personnes. Après avoir baissé subitement pendant la récession, les profits de l'industrie de transformation ont repris largement. Ceux qui ont des difficultés sont ceux qui «produisent» la richesse—les pêcheurs et le personnel de terre—car ils sont incapables d'obtenir leur part.

[*Text*]

The UFAWU has called for a moratorium on aquaculture leases until the following objectives can be guaranteed. First, fish farming should stay out of the hands of major corporations and the banks. Second, no undue pressure should be put on the inventory of wild stocks or of salmon eggs needed for spawning. Third, the Salmonid Enhancement Program for wild stock development should be fully implemented. Fourth, aquaculture will in no way be used as a trade-off for the loss of habitat. Finally, with aquaculture, we also see a slippery slope to ocean ranching, and there should be no moves to ocean ranching.

This modest program would protect the jobs and incomes of our fishermen, tendermen, and shore workers. A lifetime of throwing fish meal into a pond for $6 an hour is no alternative to the prospect of a major export-oriented industry producing cheap food for the world.

The UFAWU was one of the first organizations in British Columbia to call for salmonid enhancement. We welcomed the pledge of all three federal parties to implement a full phase II of the Salmonid Enhancement Program, which would have moved B.C. toward a goal of doubling salmon production. A $200 million SEP program was a key Tory campaign promise.

Now the Conservatives appear to be backtracking. There is no funding in current budget estimates for phase II SEP; just enough money to keep existing facilities running. There is no money for lake enrichment or community projects. Worst of all, the director of the program says it will be impossible to enhance the Fraser River. Yet the opportunity to enhance the Fraser River was a key consideration of the part of those organizations that supported the Canada-U.S. salmon treaty.

We repeat our call here for a fully funded second phase of SEP, with emphasis on small stream development. This first phase has already returned $1.40 to the economy for every $1 invested. We oppose cost recovery for a program which will benefit all Canadians. Jobs, food, and exports are produced by salmonid enhancement at a minimum cost in economic dislocation. Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: There is this an appended sheet. Is that part of the brief? It is on ocean ranching.

Mr. Karjala: That is the section on ocean ranching. I will be brief about it.

Given the experience we have had from Weyerhaeuser in the United States, we feel ocean ranching, quite frankly, would be disastrous in British Columbia. The United Fishermen and Allied Workers' Union completely opposes it.

[*Translation*]

Le SPTA a ordonné un moratoire sur les baux d'aquiculture jusqu'à ce que les objectifs suivants soient garantis. Premièrement, l'élevage des poissons ne devrait pas être entre les mains des grandes sociétés et des banques. Deuxièmement, aucune pression indue ne devrait être exercée sur l'inventaire des stocks naturels ou du frai de saumon. Troisièmement, il faudrait réaliser complètement le Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS) pour l'amélioration des stocks naturels. Quatrièmement, l'aquiculture ne devrait nullement remplacer la perte d'habitat. Finalement, avec l'aquiculture, on peut également glisser vers l'élevage en milieu océanique. Or, aucune démarche ne devrait être faite dans ce sens.

Ce modeste programme protégerait les emplois et les revenus de nos pêcheurs, des soumissionneurs et du personnel de terre. Passer sa vie à lancer de la farine de poisson dans un étang pour 6$ de l'heure est déplorable quand on peut envisager la création d'une importante industrie modiale d'exportation d'aliments bon marché.

Le SPTA a été une des premières organisations de Colombie-Britannique à réclamer la mise en valeur du saumon. Nous avons accueilli avec plaisir la promesse des trois partis politiques nationaux d'appliquer en entier la phase II du Programme de mise en valeur des salmonidés, qui devrait amener la Colombie-Britannique à doubler sa production de saumon. Un PMVS de 200 millions de dollars a été une promesse-clé de la campagne des conservateurs.

Pourtant, le parti conservateur semble faire marche arrière. Le budget actuel ne prévoit aucun montant pour la phase II du PMVS; il garantit simplement les fonds nécessaires pour le maintien des installations existantes. Rien n'est prévu non plus pour l'enrichissement des lacs ou les projets communautaires. Le pire de tout, c'est que le directeur du programme déclare qu'il sera impossible de mettre en valeur le fleuve Fraser. Cependant, cette possibilité était une des préoccupations majeures des organismes qui ont ratifié le traité sur le saumon entre le Canada et les États-Unis . . .

Nous réitérons ici notre demande pour que la deuxième phase du SEP soit entièrement financée, et nous insistons sur la mise en valeur des petits cours d'eau. La première phase a déjà rapporté à l'économie du pays 1.40$ par dollar investi. Nous nous opposons à la récupération des coûts pour un programme qui profitera à tous les Canadiens. On obtient des emplois, de la nourriture, et des exportations grâce à la mise en valeur du saumon, sans bouleversement de l'économie canadienne. Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Est-ce une feuille annexée? Est-ce que cela fait partie de l'exposé? Cela traite de l'élevage en milieu océanique.

M. Karjala: C'est la partie sur l'élevage en milieu océanique. Je serai bref.

Étant donné notre expérience avec la Weyerhaeuser aux États-Unis, nous pensons très franchement que l'élevage en milieu océanique serait désastreux pour la Colombie-Britannique. Le SPTA s'y oppose totalement.

[*Texte*]

• 2240

Mr. Henderson: I have just a couple of brief questions, then I want to get some idea of the offshore, the high seas interception. But it is on Phase II of the Salmonid Enhancement Program. You made one statement that the director of the program says it will be impossible to enhance the Fraser River, yet the opportunity to enhance the Fraser River was the key consideration on the part of those organizations which supported the disastrous Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty. That was not mentioned to you before the discussions were taking place, that it was impossible to enhance the Fraser River. Is that a correct statement?

Mr. Karjala: That quote sprung from a conversation with Ward Falkner of SEP. It was along the lines of a newspaper interview that was recently published in the fishermen's newspaper. Basically, yes, the line we were sold, on the treaty, was that with a treaty we could enhance to our heart's delight on the Fraser River and all the benefits would accrue to Canada. But the really cruel thing about it is that with the cancellation of SEP II programs the enhancement idea is out of the window. So we are essentially left with the same situation, if not worse—because of restrictions off the west coast—and no enhancement program at all on one of the finest salmon producing rivers in the world.

Mr. Henderson: It looks as though, from your brief, that $200 million was promised for the second phase by all parties. Have you had any solid indication that any more than . . . ? There does not appear to be that kind of funding within the budget, but have you had any discussions with the fisheries office in Vancouver or the Minister regarding just exactly how much is going to be in that program?

Mr. Karjala: I have not personally. The only contact I have had with officials of DFO are community advisers for SEP. They have a sort of very nice shopping list of different jobs they would like to see, but they are not at all optimistic. They see SEP as almost on hold, almost as an afterthought. Some of the community advisers are, quite frankly, very worried about where they are going as well.

Mr. Henderson: Once again we will get back to the Gulf of Georgia and the 275,000 chinook that is available at the TAC for 1985, and you people still have not got your share of the quota. I guess the division has not been made. Is it possible that your trollers' association and the sport fishery could sit down and work an agreement out? Do you see that as being possible for the division of allocations?

Mr. Grant: We would be in favour of sitting down with them. But I think we are pretty aware of the politics of the situation. It is going to be the Minister who decides which is going to be the most politically acceptable way of dividing up these fish. I think the sport fishermen realize they hold the hammer on us as far as the politics of it goes. As the gentleman who came on before us said, they really have no need to sit down with us, because they have full confidence, and have been given full confidence by the Minister that they were

[*Traduction*]

M. Henderson: J'ai deux courtes questions à poser, ensuite j'aimerais avoir une idée sur les interceptions en haute mer. Mais c'est dans la phase II du programme de mise en valeur des salmonidés. vous avez déclaré que, selon le directeur du programme, il sera impossible de mettre en valeur le fleuve Fraser, alors que cette possibilité était la préoccupation essentielle des organismes qui ont appuyé le désastreux traité sur le saumon conclu entre le Canada et les États-Unis. Est-ce bien ce que vous avez dit?

M. Karjala: Cette déclaration est extraite d'une conversation que j'ai eue avec le surveillant Falkner du PMVS. Elle était dans la même ligne qu'une entrevue publiée dans le journal des pêcheurs. Oui, essentiellement, ce qu'on nous a promis, lorsqu'on a signé le traité, c'est que nous pourrions mettre en valeur, à notre grande joie, le fleuve Fraser, ce qui profiterait économiquement à tout le Canada. Mais ce qui est vraiment terrible, c'est qu'avec l'annulation de la phase II du PMVS, l'idée de mise en valeur s'est envolée. Nous nous retrouvons dans la même situation, voire dans une situation pire—à cause des interceptions au large de la côte ouest—et il n'existe aucun programme de mise en valeur de l'une des rivières les plus riches du monde en saumon.

M. Henderson: C'est comme si, d'après votre exposé, les 200 millions de dollars avaient été promis pour la deuxième phase par toutes les parties en cause. En êtes-vous bien certain . . . ? Il ne semble pas que ce type de financement ait été prévu dans le budget, mais avez-vous discuté avec les membres du bureau des pêcheries à Vancouver ou avec le ministère pour savoir le montant exact qui a été alloué à ce programme?

M. Karjala: Je ne l'ai pas fait personnellement. Les seuls employés de Pêches et Océans que j'ai rencontrés sont les conseillers de communauté pour le PMVS. Ils ont une liste merveilleuse des différents emplois qu'ils aimeraient, mais ils sont loin d'être optimistes. Ils considèrent que le PMVS est pratiquement arrêté ou arrivant presque trop tard. Certains conseillers sont vraiment très inquiets de l'avenir.

M. Henderson: Revenons encore une fois au golfe de Georgie et aux 275 000 saumons quinnats disponibles selon le PTP de 1985, et vous n'avez encore pas eu votre part de quota. Je suppose que la répartition n'a pas encore été faite. Serait-il possible que votre association de chalutiers et les pêcheurs sportifs se rencontrent et mettent au point une entente? Croyez-vous que cela serait possible pour la répartition des quotas?

M. Grant: Nous sommes prêts à les rencontrer. Mais je crois que nous connaissons bien l'aspect politique de la situation. C'est le ministre qui va choisir la façon la plus acceptable politiquement de diviser ces quotas de poissons. Je crois que les pêcheurs sportifs se rendent compte que leur situation est meilleure que la nôtre, sur le plan politique. Comme ces messieurs qui se sont présentés avant nous l'ont dit, ils n'ont vraiment pas besoin de discuter avec nous, car ils sont convain-

[*Text*]

going to get the lion's share of the resource in the Gulf of Georgia.

• 2245

They have been fishing since January 1 on this quota. If things were even just left as they were last year when we started fishing on July 1, it is conceivable that the lion's share of the quota will be taken before we are even allowed to wet a line anyway. We have good reason to sit down with them, but they seem not to.

Mr. Henderson: Well, if the legislation does not pass in the House of Commons, the Minister, apparently does not have the authority to allocate to either side.

Mr. R. Grant: That is right, but it is already open for sport fishing. The position taken by a meeting of gulf trollers was that if there is no legislation brought in and if there is no fishing plan brought in by April 15, then the gulf trollers should start fishing for their quota. According to Judge Collier's decision, they would not be breaking the law because they cannot allocate the resource, and that is the position we have taken.

Mr. Henderson: Have you asked the Minister to intervene—to get the two parties together? Has there been any direction from your organization?

Mr. R. Grant: No, and I do not really see the two of us getting together as being the solution. It is clearly going to be a decision made by politicians on how they divide this up. It is not a matter of the sport fishermen giving up.

When the treaty was first signed, they were totally opposed to the treaty because they thought they were going to be cut back severely. With the demonstrations that were put forward, the concerns were quickly silenced. We are pretty suspicious that already there has been a deal cut with the sport fisherman and that they are going to get the lion's share of the catch in the Gulf of Georgia and that is why the uproar over the treaty has been silenced from the sport fishermen.

Mr. Henderson: There is one statement here that all parties must share the brunt of this unjust treaty, not just the commercial sector. I think that is a fair statement; you do not seem to be unreasonable or anything, from where I sit anyway. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson. Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci beaucoup, monsieur le président. Monsieur Cox, vous disiez tout à l'heure que vous vouliez nous entretenir des problèmes de capture du poisson canadien, particulièrement près de l'Aslaska et le long des côtes canadiennes, à l'intérieur de la zone des 200 milles. J'aimerais que vous nous expliquiez un peu ce qui se passe dans cette zone. S'il arrive que des Asiatiques interceptent des saumons qui viennent de cours d'eau canadiens, arrive-t-il également que des pêcheurs canadiens interceptent des poissons qui viennent des eaux asiatiques, en particulier le saumon massue?

Mr. Cox: Well, first of all, Canada does not have a high seas fishery. Article VI of the Law of the Sea Treaty when it was

[*Translation*]

cus, et le ministre leur a donné l'assurance qu'ils recevraient la part du lion dans les ressources du golfe de Georgie.

Depuis le 1er janvier, ils ont pêché avec ce quota. Si les choses n'avaient pas changé depuis l'année dernière, année où nous avons commencé à pêcher le 1er juillet, il est possible que cette part du lion serait prise avant que nous puissions lancer une ligne à la mer. Nous avons de bonnes raisons de discuter avec eux, mais eux ne semblent pas en avoir.

M. Henderson: Eh bien! si la loi n'est pas adoptée à la Chambre des communes, le ministre n'a apparemment pas le droit de répartir de quotas à qui que ce soit.

M. R. Grant: C'est vrai, mais la pêche sportive est déjà ouverte. Les propriétaires de bateaux pour la pêche à la traîne du golfe ont décidé, lors d'une réunion, que si aucune loi n'était adoptée ni aucun plan de pêche établi avant le 15 avril, ils commenceraient à pêcher leur quota. Selon la décision du juge Collier, ils n'enfreindraient pas la loi parce qu'ils ne peuvent pas répartir la ressource, et c'est la position que nous avons prise.

M. Henderson: Avez-vous demandé au ministre d'intervenir, de réunir les deux parties? Votre organisation a-t-elle donné des conseils?

M. R. Grant: Non, et je ne vois vraiment pas que la solution consiste à nous rencontrer. Il est clair que la décision sera prise par des politiciens sur la façon de diviser tout cela. Il ne s'agit pas pour les pêcheurs sportifs d'abandonner leurs activités.

Lorsque le traité a été signé, ils y étaient totalement opposés, car ils pensaient être victimes de restrictions importantes. Avec les exemples qui leur ont été montrés, leurs préoccupations ont disparu rapidement. Nous soupçonnons qu'une entente a déjà eu lieu avec les pêcheurs sportifs, qu'ils auront la part du lion dans les prises du golfe de Georgie et que pour cette raison, leurs protestations au sujet du traité ont cessé.

M. Henderson: Il faut déclarer à ce stade que toutes les parties doivent partager le fardeau de ce traité injuste et pas seulement le secteur commercial. Je crois qu'il s'agit d'une déclaration équitable; vous ne me semblez pas déraisonnables, à mon avis, du moins. Merci.

Le président: Merci, monsieur Henderson. Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you very much, Mr. Chairman. Mr. Cox, you said before that you wanted to talk about the Canadian catch, especially near Alaska and along the Canadian coasts, inside the 200 mile zone. I would like you to explain what happens in that zone. If some Asians intercept salmon coming from Canadian waters, does it happen also that Canadian fishermen intercept fish coming from Asian waters, in particular, the Japanese salmon?

M. Cox: D'abord, le Canada n'a pas de pêche en haute mer. L'article IV de la Loi sur le traité de la mer, lorsqu'il a été

[*Texte*]

being negotiated, and I am not sure who is signatory to that now and I do not know if that information came today, but essentially when that was negotiated, an exception was made for one country and that was Japan. They were allowed to continue their so-called historic high seas fishery.

• 2250

Since then there have been other non-participating or non-signatory nations, such as Taiwan and Korea, who have engaged in high seas fisheries. Now, that is outside the 200-mile limits. Other than the troll fishery, which is mostly within the limits of about 20 or 30 miles of our coastline, our net fisheries are confined to what we call the surf line, which is a headland-to-headland line, coast-wide. So basically we do not have much of a seaward fishery.

Now, Japan has—and I think we have some documents. In this packet of documents you will see what the Canadian Department of Fisheries estimates the migratory routes of Canadian salmon to be, by species, and it also indicates what areas the Japanese high seas fishery fish in. It is broken down into two fisheries: their mothership fishery and their land-based fishery which, amazingly, is further seaward in some areas than their mothership fishery.

The mothership fishery, which ranges up just above the Aleutian chain and near its end, is the one that is estimated to take a good portion of Canadian fish. It is fairly large numbers, up to 20% of the chinooks that spawn in the Canadian portions of the Yukon River, for instance.

According to Sheffield, the Governor of Alaska, there were ranges between 1978 and 1983 of anywhere from 200,000 to 700,000 pieces intercepted by this high seas mothership fishery. Just in the Japanese fishery alone there is something like 1,720 miles of net in this area. Multiply that with the other two countries and you have about 3,000 miles of net which could come from the Aleutian chain pretty well down to Mexico if you strung it out all at one time. The nets are not particularly deep, but if you want to multiply the 3,000 miles times the number of meshes deep, you have quite an area covered. But basically it targets on relatively surface production.

In the last number of years there has been increasing concern expressed by Canada, despite a pretty big lack of information that we have on high seas migrations and so on. There have been letters of concern appended to INPFC documents—International North Pacific Fisheries Commission—that express Canada's concern about the level of interceptions. Not a lot is known about that, but it is interesting to note that even in the joint venture fisheries—these are trawl fisheries—between foreign countries and the State of Alaska, near the Aleutian chain—and I will go to the chart—there were tagged Canadian chinook salmon harvested. According to those documents, Canadian estimates of chinook

[*Traduction*]

négocié (et, actuellement, je ne sais pas qui a signé ce traité ni si ce renseignement a été communiqué aujourd'hui) mais, essentiellement, lorsqu'il a été négocié, une exception a été faite pour un pays, et c'est le Japon. Ils ont eu le droit de continuer leur pêche prétendument traditionnelle en haute mer.

Depuis, il y a eu d'autres pays non participants ou non signataires, comme Taiwan et la Corée, qui ont commencé à pêcher en haute mer. Cette pêche se pratique en dehors des limites de 200 milles. Sauf pour la pêche à la traîne, qui a lieu principalement dans les limites de 20 ou 30 milles de nos côtes, notre pêche au filet se restreint à ce que nous appelons la ligne de surface, qui relie les pointes de terre le long de toutes les côtes. Donc, fondamentalement, nous n'avons pas de pêche importante en haute mer.

Cependant, le Japon en a une, et je crois que nous avons des documents à ce sujet. Dans ce groupe de documents, vous verrez ce que le ministère des Pêches a déterminé comme routes migratoires du saumon canadien, par espèce, ainsi que les secteurs où les pêches japonaises en haute mer ont lieu. Ces dernières sont divisées en deux: leur pêcherie en bateaux-mères et leur pêcherie côtière, qui, curieusement, se situe plus au large, dans certains secteurs, que leur pêcherie de bateaux-mères.

Leur pêcherie de bateaux-mères, qui commence juste au-dessus de la chaîne des Aléoutiennes et se termine près de la fin de cette chaîne, est celle qui est censée leur permettre de capturer une bonne partie du poisson canadien. Il s'agit de chiffres assez élevés: jusqu'à 20 p. 100 du saumon quinnat qui fraie dans ces parties canadiennes de la rivière Yukon, par exemple.

Selon M. Sheffield, gouverneur de l'Alaska, entre 1978 et 1983, de 200,000 à 700,000 pièces ont été interceptées par cette pêcherie de bateaux-mères en haute mer. Seulement dans les pêcheries japonaises, il y a quelque 1,720 milles de filets dans ce secteur. Ajoutez à cela les chiffres des deux autres pays et vous avez 3,000 milles de filets pouvant s'étendre de la chaîne des Aléoutiennes jusqu'au Mexique si vous les y placiez ensemble en même temps. Les filets ne sont pas particulièrement profonds, mais si vous multipliez par 3,000 milles le nombre de mailles en profondeur, vous couvrez tout un secteur! Cependant, ces pêcheries ne visent relativement que la production en surface.

Au cours des dernières années, le Canada s'est inquiété davantage à ce sujet, malgré un manque assez important de renseignements sur les migrations en haute mer, etc. Des lettres sur le sujet ont été jointes aux documents de la CIPSP—Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique—exprimant les préoccupations du Canada sur le nombre d'interceptions. Il y a peu de renseignements dans ce domaine, mais il est intéressant de noter que, même dans les pêches en copropriété—il s'agit de chalutiers—entre les pays étrangers et l'État de l'Alaska, près de la chaîne des Aléoutiennes—je vais regarder le tableau—du saumon quinnat canadien étiqueté avait été capturé. Selon ces documents, les estimations

[*Text*]

salmon migratory routes did not take them any farther than about here. We have evidence in U.S. technical reports of tagged Canadian chinooks being taken here, and that is only because there was a fishery there, and we have not had a directed tagging effort since 1967. There is increasing evidence that perhaps the migratory routes of our salmon are much broader than was otherwise estimated.

• 2255

So we have a lot of evidence to show that there are massive interceptions, a lot of it sort of circumstantial. Obviously the commitment we received from John Fraser last spring to investigate the reintroduction of a high seas tagging program and intensive research into that area . . . and implicit in that commitment was that we would fight to have the elimination, according to the law of the sea, of any high seas fishery. I think we have no choice but to take that position again.

M. Ferland: J'aimerais que vous m'expliquiez une chose, car les pêches, c'est tout nouveau pour moi. Vous me dites que le Canada n'a pas de navires pouvant pêcher à plus de 30 milles des côtes. C'est bien cela?

Mr. Cox: We are talking about salmon fisheries here. We have vessels that are certainly capable of going offshore. We have vessels that can go fishing pelagic species, tuna and others, but the salmon fishery is predominantly inshore, as far as that is concerned, and on the southwest coast of Vancouver Island, the big bank area, which is a popular fishing area. Not many vessels go out more than 30 or 40 miles. There are vessels that go out for tuna farther than that, but the salmon fishery is quite close to shore and there is no possibility of our intercepting Asian fish with that inshore fishery. The only potential for that kind of interception is when there is continued allowing of high seas fishery, such as Japan, Korea, and Taiwan.

M. Ferland: Eh bien, c'est justement une question que je me pose. Je trouve qu'il y a quelque chose d'un peu aberrant: selon vos dires, on laisse venir des navires étrangers dans les zones de pêche internationales, alors que nous, on ne s'en préoccupe pas; on pêche le thon dans ces eaux, mais on oublie de pêcher le saumon. Cela m'étonne beaucoup.

Je pense monsieur le président, qu'on va avoir une bonne étude à faire sur ce qui se passe dans les eaux de l'extrême nord du pays. On découvre beaucoup de choses en siégeant à ce Comité!

Mais quel genre de propositions feriez-vous? Vous semblez assez bien documentés sur cette partie-là. Quel genre de propositions nous feriez-vous, pour qu'on soit capable de reprendre le contrôle de ce poisson et de cette partie de zone de pêche délaissée par notre industrie?

Mr. Cox: I think the first thing to do would be to embark on a program to get more information. I think that, to that end,

[*Translation*]

canadiennes concernant les routes migratoires du saumon quinnat n'avaient pas visé plus loin que cet endroit. Nous avons des preuves, dans des rapports techniques américains, que du saumon quinnat canadien étiqueté avait été capturé là, et c'est seulement parce qu'il se trouve une pêche à cet endroit, car nous n'avons pas fait beaucoup d'étiquetage depuis 1967. Il y a de plus en plus de témoignages indiquant que les routes migratoires de notre saumon sont peut-être plus importantes que ce que nous avions cru au départ.

Il y a donc toutes sortes de choses pour nous montrer qu'il y a des interceptions massives, quoique beaucoup de ces preuves soient circonstancielles. De toute évidence, l'engagement qu'a pris John Fraser le printemps dernier d'étudier la reprise d'un programme d'étiquetage en haute mer et de recherches intensives dans ce domaine . . . et implicitement, de par cet engagement, nous nous battrions pour faire éliminer, conformément aux droits de la mer, toute pêche en haute mer. Je crois que nous n'avons guère d'autre choix que de reprendre cette position.

Mr. Ferland: I would like you to explain something to me because fisheries are quite a new subject to me. You say that Canada does not have any vessels that can fish more than 30 miles offshore. Is that right?

M. Cox: Il s'agit de pêche au saumon. Nous avons des navires qui peuvent certainement pêcher en haute mer. Nous avons des navires qui peuvent faire la pêche aux espèces pélagiques, le thon et les autres, mais la pêche au saumon est surtout côtière et se fait surtout sur la côte sud-ouest de l'Île de Vancouver, la zone du grand banc, qui est une zone très populaire pour cette pêche. Il n'y a pas beaucoup de navires qui s'aventurent à plus de 30 ou 40 milles des côtes. Il y a des navires qui vont pêcher le thon beaucoup plus loin que cela, mais la pêche au saumon se fait assez près de la côte et il nous est impossible d'intercepter le poisson asiatique en faisant la pêche côtière. Le seul cas où peut se produire ce genre d'interception, c'est si l'on continue de permettre la pêche hauturière comme pour le Japon, la Corée et Taiwan.

Mr. Ferland: Well, that is exactly what I was wondering. I find that there is something a bit fishy, here: According to what you say, we allow foreign ships in international fishing zones, while we are not in the last concerned about that; we fish tuna in those waters, but we do not go after salmon. That amazes me.

Mr. Chairman, I think we are going to have to seriously examine what is going on in our extreme northern waters. You discover all kinds of things when you sit on this committee!

But what kind of proposals would you be making? You seem to be very well documented on that part of it. What kind of proposals would you make so that we might regain control of that fish and that part of the fishing zone, neglected by our industry?

M. Cox: La première chose à faire, ce serait de créer un programme pour nous renseigner davantage. À cette fin, je

[*Texte*]

broadening the scope of the International North Pacific Fisheries Commission would be a good start. There are three countries involved in that, and I think it was a mistake at the start that there were not all Pacific Rim nations that had an interest in salmon or had anadromous species frequenting their coasts. They all should have been involved, and I think that would be an objective: better information, a high seas tagging program with actually Canadian vessels, Canadian personnel doing it, so we do not have to trust somebody else's figures and we do not have to trust other fisheries to supply us with information that we should have. The Fishermen's Survival Coalition that went to Ottawa last year had that as one of their demands.

The other one, of course, should be the objective of eliminating high seas interception.

• 2300

The Law of the Sea article VI, and based on that commitments as early as 1971 bilaterally between us and the United States, recognized that each country should have the right to harvest the fish that spawn in their rivers and they should be allowed, as best as possible, to get there unhindered. The Law of the Sea treaty made just that one exception for Japan, unfortunately, and we went along with it. But generally world opinion and international maritime or marine law where it affects living resources recognize that this should be the case. So whatever we do should be aimed finally at that, eliminating those high-seas interceptions.

M. Ferland: Une courte question pour terminer. Est-ce que certains pêcheurs canadiens capturent effectivement du saumon massue?

Mr. Cox: Basically there are five species of salmon that we catch. I do not know if what they are talking about is a preparation of salmon or an oriental species. I am not familiar with that. Basically, if it is an Orient-based salmon species, we do not catch it. But maybe you could elabaorate on that. I am not familiar with the term.

M. Ferland: C'est un saumon qui vient exclusivement des eaux asiatiques. Vous êtes des spécialistes de la transformation du poisson et je voulais savoir si vous aviez déjà eu dans vos filets des poissons de ce genre.

Une courte question pour essayer d'éclaircir davantage le problème du Nord. D'après vous, pourquoi est-il avantageux pour les Japonais de venir pêcher notre saumon à 300 milles de nos côtes, alors que nous, nous n'avons même pas de flotte hauturière nous permettant de faire ce genre de pêche?

Mr. Cox: I think it has been in their interest to advance their fisheries offshore. Obviously it puts them in position to crop other people's fish. If they did not extend their fisheries out that far, they would not be doing that. Those are fish that return to streams from Alaska to Oregon. It gives them an excellent position to do that. If they were confined to their

[*Traduction*]

crois qu'on pourrait élargir le mandat de la Commission internationale des pêches du Pacifique du Nord et ce serait un bon départ. Il y a trois pays touchés par cela, et je crois que c'était une erreur, au départ, que ce n'étaient pas toutes les nations en bordure du Pacifique qui s'intéressaient au saumon ou dont les côtes sont habitées par les espèces anadromes. Tous ces pays auraient dû s'y intéresser, et je crois que ce serait là un des objectifs: meilleure information, programme d'étiquetage en haute mer avec des navires canadiens, du personnel canadien pour le faire de façon à ce que nous n'ayons pas à nous fier aux chiffres de quelqu'un d'autre et que nous n'ayons pas à nous fier à d'autres pêcheries afin de colliger les données que nous devrions avoir. C'était là une des demandes présentées à Ottawa l'an dernier par la Coalition de survie des pêcheurs.

L'autre objectif, évidemment, serait d'éliminer l'interception en haute mer.

La Loi de la mer, Article VI, fondée sur des engagements pris bilatéralement dès 1971 par nous et par les États-Unis, reconnaissait que chaque pays devrait avoir le droit de pêcher le poisson qui fraie dans ses rivières et que ce poisson, en autant que faire se peut, devrait avoir libre accès à ces cours d'eau. Le traité sur le droit de la mer faisait une seule exception en faveur du Japon et, malheureusement, nous l'avons acceptée. Mais, en général, l'opinion mondiale et le droit international maritime ou marin, lorsqu'il touche aux ressources vivantes, reconnaissent que ce devrait être le cas. Donc, notre objectif ultime devrait être justement d'éliminer ces interceptions en haute mer.

Mr. Ferland: A short question to wrap it up. Do some Canadian fishermen actually catch Masu, also known as Japanese or cherry salmon?

M. Cox: Essentiellement, nous prenons cinq espèces de saumon. Je ne sais pas s'il s'agit d'une préparation de saumon ou d'une espèce orientale. Je ne connais pas cette espèce. Essentiellement, s'il s'agit d'un salmonidé de l'Orient, nous ne le prenons pas. Mais peut-être pourriez-vous nous donner plus de détails. Je ne connais pas ce terme.

Mr. Ferland: It is a salmon that comes exclusively from Asiatic waters. You are specialists in fish processing and I wanted to know if you had ever had any fish of that species in your nets.

A brief question to try to clarify the northern problem a bit more. In your opinion, why is it advantageous for the Japanese to come fish our salmon 33 miles off our shores, while we do not even have a high seas flotilla to do that kind of fishing?

M. Cox: Je crois qu'il y va de leur intérêt de développer leur pêche hauturière. Evidemment, cela leur permet d'aller attraper le poisson des autres. S'ils n'allaient pas pêcher aussi loin, ils ne le feraient pas. Ce sont ces poissons-là qui retournent frayer dans tous les cours d'eau de l'Alaska jusqu'en Oregon. Ils peuvent donc aller prendre ce poisson-là. Il leur

[*Text*]

inshore fisheries or fisheries close to their waters, that would not be possible.

Obviously we have a vested interest in seeing that their offshore fisheries stop. Generally the trend has been to push them farther towards their waters. A few years ago there was a renegotiation of the treaty and they were pushed back to 175 degrees east longitude. I think there has generally been a growing concern that this should not continue.

One of the things we face, and it is continually raised . . . when the Japanese are out there fishing at the time of the life cycle of the fish when they catch them, they are still immature. About 80% of them are quite immature. There is estimated to be quite a significant loss to mortality in the catching effort. The figures we have available on what they catch, according to our government's own figures . . . a small portion of what could be "lost", as compared with the poundage of the fish once they arrive in Canadian waters, and also considering the mortality.

So it is clear they have a vested interest in getting out there even though they are immature fish. It is poundage they would not otherwise have, and it is in addition to what they could catch elsewhere.

• 2305

M. Ferland: Je vous remercie. Je ne voudrais pas abuser du temps du Comité, monsieur le président. Je vais céder mon temps de parole à mes collègues qui veulent poser des questions.

The Chairman: Thank you. Could I ask you just one short question, Frank? Who else is out there? You mentioned the Taiwanese, the Koreans, the Japanese. Are the Russians there, and the Poles?

Mr. Cox: Eric Jurell has done some research on that. I gather there are others, but not as consistently. The Russians tend to confine themselves, through bilateral agreements with Japan, to waters fairly close to their own shores. So there has not been an estimate of interception by Russian fisheries, for instance, but . . .

Mr. Eric Jurell (Deep Bay Local 23 UFAWU): The first years the high seas fisheries went on out there, that was done by Japan, and, like Frank said, Russia was not there so much because they catch their fish at home. But now, in the last few years, Taiwan, Korea, Vietnam and China, Formosa has come in there, and in the last year or two, Portugal is out there too, and I believe maybe some Polish factory ships are out there fishing too, when they are not after the hake. But definitely the Portuguese are out there now catching our salmon.

Mr. Cox: I might just comment. There is another problem in terms of other high seas fisheries, and there has been, based on even some of our own studies in terms of the squid gillnet fisheries. And the by-catch of salmon has proven to be a problem. In your packet there, there is another chart that indicates the area of squid drift gillnet fisheries and some other

[*Translation*]

serait impossible de faire ce genre de pêche s'ils devaient se confiner à la pêche côtière près de leurs propres côtes.

Il est évident que nous avons intérêt à ce qu'ils cessent leur pêche hauturière. La tendance générale, c'est de les repousser de plus en plus vers leurs eaux. Il y a quelques années, on a renégocié le traité et ils ont été repoussés à 175 degrés de longitude est. Je crois qu'en général on essaie de voir à ce que la situation ne se prolonge pas.

Un des problèmes, et on y revient continuellement . . . quand les Japonais font la pêche là-bas, au moment où ils prennent ce poisson, à ce moment-là de son cycle de vie, le poisson n'est pas encore arrivé à maturité. Environ 80 p. 100 du poisson pris n'est pas arrivé à maturité. On en perd énormément comme cela. Les chiffres que nous avons sur leurs prises, d'après les chiffres de notre propre gouvernement . . . une petite partie de ce qui pourrait être «perdu», par comparaison avec le tonnage de poissons une fois arrivés en eaux canadiennes, et cela tient aussi compte de la mortalité.

Il est donc clair qu'ils ont tout intérêt à pêcher là-bas même si le poisson n'est pas arrivé à maturité. Ce sont là des tonnes de poissons qu'ils ne pourraient pas avoir autrement, et cela s'ajoute à ce qu'ils pourraient prendre ailleurs.

Mr. Ferland: Thank you. I do not want to abuse the committee's time, Mr. Chairman. I will give the time left to me to my colleagues who have questions.

Le président: Merci. Pourrais-je vous poser une toute petite question, Frank? Qui pêche là-bas aussi? Vous avez parlé des Taiwannais, des Coréens, des Japonais. Et les Russes et les Polonais, y sont-ils?

M. Cox: Eric Jurell a fait de la recherche là-dessus. Je crois qu'il y en a d'autres, mais ce n'est pas aussi constant. Les Russes ont des accords bilatéraux avec le Japon et ont tendance à se tenir relativement près de leurs propres côtes. On n'a pas évalué le nombre de prises effectuées par les Russes, par exemple, mais . . .

M. Eric Jurell (Section locale 23 *Deep Bay, Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés):* Les premières années de pêche en haute mer là-bas, c'étaient des Japonais et, comme le disait Frank, les Russes ne s'y trouvaient pas beaucoup parce qu'ils prennent leurs propres poissons chez eux. Mais depuis quelques années, le Taiwan, la Corée, le Vietnam et la Chine, Formose, s'y promènent aussi et depuis un an ou deux, le Portugal s'y trouve aussi et je crois qu'il y a même peut-être quelques navires-usines polonais qui prennent aussi le saumon lorsqu'ils ne pêchent pas le merlu. Mais il est sûr et certain que les Portugais sont là, maintenant, en train d'attraper notre saumon.

M. Cox: Un commentaire. Il y a un autre problème pour ce qui est des autres pêches en haute mer et, même d'après certaines de nos études, il se pose des problèmes pour les pêches au calmar au filet maillant. Il y a aussi le problème de ce qu'on prend en même temps que le saumon. Dans votre documentation, là, il y a un autre tableau qui indique la zone

[*Texte*]

fisheries—and gives the area—so that the figures we have do not include the by-catches of salmon in other directed fisheries, such as squid. So there is a real need to better our knowledge. An aggressive research and data collecting program is required, not just in the directed fisheries, but in others as well.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman. I have had just a brief discussion with Jim here. We had a briefing, or an alleged briefing, with the director of the Pacific region, who basically dealt with none of these important things and who got a budget for Fisheries and Oceans in which this extremely important area has nothing in it. I am certain that when we go back to Ottawa and take a look at those estimates, there is going to be some screaming and yelling about what is going on out there. Just an excellent presentation.

I would like to come back to the predicament with the Gulf Trollers and the sport fishing interests in the gulf. You just maybe would like to respond with your thoughts and observations on the questions raised by George Henderson. It strikes me that if the consultative process is going to work, people are going to have to consult with each other. One of the things that we have been reluctant to do is to give the Minister a law which gives him the authority to impose decisions. I think we have all seen the problems with impositions up and down the coast. The message that we were receiving today—I guess there was certainly more than one group of gulf trollers in there—is that the gulf trollers who were before us today were quite prepared to sit down and meet with anybody if there was some ability to come to an acceptable agreement. I would stress "acceptable agreement". And the thing that struck us is that no one is harmed by going to a table and exploring the situation once again. The other thing is that it was quite evident from the testimony of the sports fishing interests that they were not even prepared to go to the table. They would prefer to deal directly with the Minister. If that became the trend for dealing with the whole west coast fisheries, we might as well throw the consultative process out of the window.

• 2310

If the consultative process is going to work, I do not think the Minister on the first round or what not can guarantee people allocations. He has to live by that as well and request that they go back with the other user groups and take a look at how they are going to divide and what kind of a plan they are going to come up with.

I for one would very much like to see the people who troll in the gulf and the various groups involved go back together one more time and see if there is an equitable solution available before, say, even the MAC meeting. I am wondering if it is possible for the three groups here at the table to request the

[*Traduction*]

des pêches au calmar au filet maillant dérivant ainsi que d'autres pêches, et on donne la zone, et les chiffres que nous avons ne disent rien du saumon qui est pris lorsqu'on pêche d'autres espèces comme le calmar, par exemple. Il nous faut donc améliorer nos connaissance. Il nous faut un programme dynamique de collecte de données portant non seulement sur la pêche visant une espèce précise, mais aussi sur les autres espèces prises accessoirement pendant cette pêche.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur le président. Je viens d'avoir un petit entretien avec Jim. Nous avons eu une séance de renseignements, ou une soi-disant séance de renseignements, avec le directeur de la région du Pacifique qui, essentiellement, n'a rien dit de ces choses très importantes et qui a obtenu un budget pour le ministère des Pêches et Océans où il n'est absolument pas question de ce domaine très important. Je suis sûr que, lorsque nous retournerons à Ottawa pour étudier le budget, on va y pousser des hauts cris sur ce qui se passe là-bas. C'est un excellent exposé.

J'aimerais en revenir à la situation fâcheuse en ce qui a trait aux embarcations de pêche à la ligne traînante et à la pêche sportive telles qu'on les pratique dans le golfe. Vous pourriez peut-être nous dire ce que vous pensez des questions soulevées par George Henderson. Il me semble que si l'on veut adopter un procédé de consultations, les gens devront se consulter. Une des choses que nous avons hésité à faire, ça a été de donner au ministre une loi lui donnant le pouvoir d'imposer ses décisions. Je crois que nous avons tous vu quels problèmes peuvent résulter des dispositions autoritaires un peu partout le long de la côte. Le message qu'on nous livre aujourd'hui, et je crois qu'il y avait certainement plus d'un groupe représentant les pêcheurs à la ligne traînante, c'est que ces pêcheurs à la ligne traînante qui étaient devant nous aujourd'hui étaient tout à fait prêts à s'asseoir et à rencontrer n'importe qui si cela pouvait aboutir à une entente acceptable. Je souligne «entente acceptable». Et ce qui nous a frappé, c'est que cela ne fait de tort à personne d'aller s'asseoir à une table pour étudier la situation encore une fois. Maintenant, ce qui était tout à fait évident, d'après le témoignage de ceux qui représentaient les intérêts des pêcheurs sportifs, c'est qu'ils n'étaient même pas prêts à s'asseoir à la table. Ils préfèrent traiter directement avec le ministre. Si c'est ainsi qu'on veut faire les choses pour toutes les pêcheries de la côte ouest, aussi bien ne pas nous encombrer du beau principe de la consultation.

Si le processus consultatif réussit, je ne crois pas que le ministre puisse d'emblée, ou quoi que ce soit, garantir des allocations aux gens. Il doit respecter cela aussi et demander qu'ils retournent avec les autres groupes d'utilisateurs et voient comment ils vont deviser et quel genre de plan ils vont présenter.

Pour ma part, j'aimerais beaucoup que ceux qui pêchent à la traîne dans le golfe et les différents groupes visés se réunissent encore une fois et essaient de trouver une solution équitable, disons même avant la réunion du conseil consultatif du ministre. Je me demande si les trois groupes ici présents ne

[*Text*]

Parliamentary Secretary to have a talk with the Minister about requesting the sports fishing interests to come to that table as well and explore possible solutions. It would be an interesting exercise in trying to make that consultative process work rather than just going back to the old mechanism of handing out benefits directly from the Minister's office. Is there thought on doing that?

Mr. Grant: As I said earlier, we would be more than willing to sit down with the sport fishermen and the Minister to devise a fishing plan for 1985.

Mr. Skelly: I think the suggestion is not that the Minister be at that table but that the two groups appear there and explore it prior to going to MAC. I guess that if the MAC thing was to collapse, if they were not prepared to do it, then the Minister would have to make the decision. He ultimately will have the power. They have the power of closure and if he deems it important that they will close on the bill . . . give him the authority and then impose solutions. I am wondering if it is possible that the two groups could explore the problems together and then report back to MAC, who I assume would report on the state of the fishing plan. Is that a possibility or does it make sense to do that?

Mr. Grant: It makes sense for gulf trollers to do that, but from the testimony of the three gentlemen before us it does not seem to make sense to them because they have nothing to gain by sitting down with us. They have already got what they want. They see no need for consultation if they are going to get what they want, and that seems to be what the Minister has offered them.

Mr. Skelly: The intriguing little thing that remains in this is that no one can be quite sure that they have got what they want. The Minister has not got the bill yet. The sports fishery does not have it in writing yet, and certainly the gulf trollers are not out in the cold yet. One more trip to the table might, if there were an acceptable solution or some possibilities to explore in there, it might be better than for the sports fishing lobby to wind up leaving an arbitrary decision. It is an interesting prospect. Certainly to give it one more shot would give some strength to that consultative process, rather than going back to the old system of beating on the Minister's door for a share.

• 2315

Mr. R. Grant: I agree with you. I think the unfortunate thing is that we have to resort to threatening to go fishing without the permission of the department, to get them to come to the table. That is what we are doing right now. We are perfectly willing to meet and discuss it and come to some kind of agreement. We have everything to gain by coming to an agreement without breaking the law for going fishing without permission, but the problem is getting these people to the table.

Mr. Skelly: Well, that was evident.

[*Translation*]

pourraient pas demander au secrétaire parlementaire d'avoir un entretien avec le ministre afin d'amener les représentants de la pêche sportive à venir aussi à cette table pour explorer des solutions possibles. Ce serait une tentative intéressante que d'essayer de faire réussir ce processus consultatif plutôt que de revenir à l'ancien mécanisme qui consiste à verser de l'argent directement du bureau du ministre. Envisage-t-on cette possibilité?

M. Grant: Comme je l'ai dit précédemment, nous accepterions très volontiers de rencontrer les pêcheurs sportifs et le ministre afin de préparer un plan de pêche pour 1985.

M. Skelly: Je ne crois pas que la proposition soit d'amener le ministre à la table de négociation, mais plutôt que les deux groupes comparaissent et explorent la question avant la réunion du conseil consultatif du ministre. Je suppose que si la réunion du conseil était un échec, s'ils n'étaient pas prêts à le faire, le ministre devrait prendre la décision. Il aurait ce pouvoir en dernier ressort. Ils ont le pouvoir de clôturer, et s'il estime qu'il est important qu'ils clôturent l'étude du projet de loi . . . donnez-lui le pouvoir et imposez ensuite des solutions. Je me demande s'il ne serait pas possible que les deux groupes explorent les problèmes ensemble, puis fassent rapport au conseil consultatif, qui, je suppose, ferait rapport sur la situation du plan de pêche. Est-ce là une possibilité, ou cela a-t-il du sens?

M. Grant: Cela a du sens pour les pêcheurs à la traîne du golfe, mais d'après les trois témoins qui ont comparu devant nous, cela ne semble pas avoir de sens, parce qu'ils n'ont rien à gagner en discutant avec nous. Ile ne voient pas la nécessité de la consultation puisqu'ils vont obtenir ce qu'ils veulent, et il semble que ce soit ce que le ministre leur a offert.

M. Skelly: Mais ce qui est embêtant dans ceci, c'est que personne n'est tout à fait certain qu'ils ont obtenu ce qu'ils veulent. Le ministre n'a pas encore le projet de loi. Aucune entente n'a été conclue jusqu'ici en matière de pêche sportive et les pêcheurs à la cuiller ne sont donc pas déjà installés dans le golfe. Une autre série de négociations pourrait être profitable si une solution acceptable s'en dégageait, ce qui serait préférable à une décision arbitrale. C'est une perspective intéressante. On renforcerait certainement le processus de consultation en faisant une autre tentative au lieu de réutiliser l'ancienne méthode consistant à réclamer sa part au ministre.

M. R. Grant: Je suis d'accord avec vous. Il est regrettable que nous devions menacer de pêcher sans permis du ministère pour qu'ils viennent à la table de négociation. C'est pourtant ce que nous faisons à l'heure actuelle. Nous sommes tout disposés à assister à une réunion et à discuter pour parvenir à une entente. Nous avons tout à gagner à négocier une entente sans enfreindre la loi en pêchant sans permis, mais il est difficile d'amener tous les intéressés à la table de négociation.

M. Skelly: C'est évident.

[*Texte*]

Mr. R. Grant: It is a political decision that is going to be made. You do not go to the table to bargain something if you already hold the cards, and they seem to think they hold the cards.

Mr. Skelly: It was evident today that there is a problem. I think if the Minister were to request it, that might bring them to the table. It is an intriguing possibility. It would certainly strengthen the consultative process if that were to happen. Just because you fail at it one time does not necessarily mean you are going to fail at it again. It would be worth looking at.

The Chairman: Thanks, Mr. Skelly. Mr. Schellenberg and then Mr. Fulton.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman. I agree, Mr. Skelly, that it is worth looking at. I have a question on high seas interception, and then I would like to get back to fish farming if we can.

Some of the testimony we heard earlier mentioned that the Canadian government was relying on the Japanese to report any tagged fish they were catching. This seems like a rather strange set-up. Has anybody ever considered sending out a Canadian vessel, a DFO vessel, 200 miles out to see what kind of fish are showing up?

Mr. Cox: Well we did. For seven years we had a tagging and recovery program there with Canadian vessels. It was also in conjunction with the other high seas fisheries. It only lasted seven years. I think it started to produce enough information that maybe it was a little embarrassing to the trilateral arrangement that was made between the three countries, and it proved that there were probably a little more interception than was comfortable. The funds for that program were simply not there after seven years, and there really was not that long a time to get a data base, particularly as they had not explored fully the appropriate times to be out there. They were only out there for certain times. It is quite conceivable that when they were out fishing at a certain point, they were getting fish on their way back and had not found their farthest point of migration. From what we were able to uncover, and much of that data is under dust in the biological station, in those seven years they had not arrived at a very authoritative situation, so obviously, you are right, we have to have a presence out there. We have to see for ourselves and compare that with other information from other fisheries.

Mr. Schellenberg: Are you saying, Frank, that they did not like the data they were getting, so suddenly the funds stopped flowing?

Mr. Cox: Well, that is a bit of conjecturing on my part. I think, given the kind of arrangements ... In 1952 that treaty was signed; it was almost a post-war trilateral arrangement between Canada, the United States and Japan. It was based on an agreement that Japan would continue high seas fishing. There was a very strong point in the Law of the Sea treaty negotiations that Japan be allowed to continue, and exception be made to the anadromous species article for them. I think if

[*Traduction*]

M. R. Grant: Une décision de nature politique sera prise. Vous ne vous rendez pas à la table de négociation si vous avez déjà en main tous les atouts et qu'ils croient les posséder.

M. Skelly: Le problème était manifeste aujourd'hui. Je crois que si le ministre le demandait, ils viendraient probablement à la table. C'est une possibilité intéressante. Le processus de consultation s'en trouverait sûrement renforcé. Si vous échouez une fois, vous n'échouerez pas fatalement à tous les coups. Cela vaudrait la peine d'essayer.

Le président: Merci, monsieur Skelly. Monsieur Schellenberg et ensuite M. Fulton.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président. Je suis d'accord, monsieur Skelly, cela vaut la peine d'envisager cette possibilité. J'ai une question à poser sur les prises en haute mer et j'aimerais revenir à l'élevage du poisson, si vous me le permettez.

Dans certains témoignages entendus précédemment, on a mentionné que le gouvernement canadien s'attendait à ce que les Japonais signalent tout poisson bagué qu'ils pêchent. Cette solution me semble bizarre. A-t-on déjà songé à envoyer un navire canadien du MPO à 200 milles des côtes pour déterminer quels genres de poisson on y trouve?

M. Cox: Nous l'avons déjà fait. Dans le cadre d'un programme de baguage et de récupération qui a duré sept ans, on a dépêché des navires canadiens. Le programme concernait également d'autres pêches en haute mer. On a cependant interrompu cette activité après sept ans. Je crois qu'on commençait à obtenir des renseignements qui risquaient d'être un peu embarrassants, compte tenu de l'entente trilatérale entre les trois pays, et qu'on a découvert que les interceptions dépassaient quelque peu la norme. Les fonds ont tout simplement été coupés après sept ans, et on n'avait pas eu le temps de créer une base de données, notamment parce qu'on n'avait pas fait des études exhaustives pendant les périodes appropriées. Ils ont été là seulement pendant un certain temps. Il est permis de penser que lorsqu'ils pêchaient à un endroit donné, ils prenaient des poissons qui étaient sur le chemin du retour et qu'ils n'ont donc pas découvert leur point ultime de migration. Une grande partie des données sont encore enfouies à la station biologique, mais nous pouvons déduire qu'ils ne sont pas arrivés à obtenir des renseignements concluants; vous avez donc raison, nous devons retourner là-bas. Nous devons nous rendre sur place et comparer nos données avec celles des autres.

M. Schellenberg: Vous voulez dire, Frank, qu'ils n'étaient pas contents de ce qu'ils avaient trouvé et que, pour cette raison, ils ont brusquement interrompu le financement?

M. Cox: C'est ce que j'en ai déduit. J'estime qu'étant donné le genre d'entente ... En 1952, nous avons ratifié un traité d'après-guerre avec les États-Unis et le Japon. D'après cette entente, le Japon pouvait continuer à pêcher en haute mer. Dans les négociations du Traité sur le droit de la mer, on a fortement insisté sur le droit de pêche du Japon et sur son exclusion des dispositions relatives aux espèces anadromes. Je pense que si l'on démontrait par des recherches en haute mer,

[*Text*]

it were to be shown over a period of time of high seas research that it was a more and more tenuous position to maintain . . . I do not know whether that influenced the decision or whether it was simply economic—that they did not want to spend the bucks to do it or did not feel it was worth it. But from our perspective, and certainly our members' perspective, it was the position of the survival coalition representing a host of organizations that it was well worth it, let us get back on it again.

• 2320

Mr. Schellenberg: What year did the funding stop?

Mr. Cox: In 1967.

Mr. Schellenberg: In 1967. You are to be complimented on your research with what facts are available.

Davin, if I can, I would like to go to your report on aquaculture and just flip around here a bit. You made a very good case regarding the cost of farm fish versus wild stock. At the bottom of page 4 you say that farmed salmon will not be cheap. At the top of page 5, you say:

> Norway subsidizes its fish and yet cannot find markets in chain stores because of the high price.

And the middle of page 7, you say:

> . . . a major, export-oriented industry producing cheap food for the world.

You are presenting a case that the wild stock is a lot cheaper than the possible high costs of farm fish, and yet, towards the bottom of page 4, the document states:

> Professor J.A. Spence, an expert on salmon farming, warns that "if you have a large farmed salmon industry, it could potentially eat into wild salmon markets".

Surely not economically it could not. If the wild stock is cheaper than the farm-grown product, there is no danger of it replacing wild stock is there, economically speaking?

Mr. Karjala: Economically speaking that would be true when you are looking at the top end of the economic scale. The big competition that fish farms would provide would be primarily for the troll fish which are a very high-priced product, so you wind up with competition in that respect.

There is a second type of competition, too, that we have not really talked about. I look at the different fights we have not only between gear types, but between user groups where we have sports fishermen fighting over fish. I am really worried that eventually we will be fighting with aquaculturalists over wild stock eggs. We will eventually have to think about closing wild stock fisheries to ensure that there are adequate eggs for brood stock operations for aquaculture.

Mr. Schellenberg: Is there a real difference—that is another argument I have heard—in quality between wild stock and farm-grown or farmed fish?

[*Translation*]

pendant une période donnée, que ces conditions sont de plus en plus difficiles à maintenir . . . Je ne sais pas si ce facteur a influé sur la décision ou si le motif était purement financier, c'est-à-dire qu'ils ne voulaient plus dépenser d'argent pour ce projet ou jugeaient qu'il n'en valait pas la peine. Selon nous et selon nos membres, le coalition pour la survie représentant un ensemble d'organismes jugeait que le projet était valable; nous pourrions le reprendre.

M. Schellenberg: En quelle année avez-vous interrompu le financement?

M. Cox: En 1967.

M. Schellenberg: En 1967. Je tiens à vous féliciter pour vos recherches, compte tenu des données disponibles.

Davin, si vous le permettez, j'aimerais revenir sur le rapport relatif à l'aquiculture. Vous avez traité en profondeur du coût de l'élevage du poisson par rapport à celui des stocks naturels. Au bas de la page 4, vous écrivez que le saumon d'élevage serait coûteux. Dans la partie supérieure de la page 5, vous affirmez:

> La Norvège subventionne son poisson et ne peut pourtant pas le vendre dans les magasins à succursales multiples à cause de son prix élevé.

Plus loin, au milieu de la page 7, vous ajoutez:

> . . . une industrie importante axée sur l'importation, qui produit des aliments à bas prix pour le monde entier.

Vous soutenez que les stocks naturels sont beaucoup moins coûteux que les stocks d'élevage et, vers le bas de la page 4 du document vous déclarez:

> Le professeur J.A. Spense, expert en élevage du saumon, nous met en garde: «une grande industrie du saumon d'élevage pourrait envahir les marchés du saumon naturel».

Sûrement pas pour des raisons financières. Si les stocks naturels sont moins coûteux que les produits d'élevage, ils ne risquent pas de prendre la place des stocks naturels, n'est-ce pas?

M. Karjala: Du point de vue économique, c'est exact, si l'on considère le niveau supérieur de l'échelle économique. Les élevages de poissons feraient principalement concurrence aux poissons pêchés à la cuiller, qui sont des produits très coûteux. Voilà où se situe la concurrence.

Il y a un autre genre de concurrence dont nous n'avons pas encore parlé. Il s'agit des différents conflits ne portant uniquement sur les techniques de pêche, mais qui opposent certains groupes: les pêcheurs sportifs se battent pour le poisson. Je crains vraiment qu'un jour le problème ne s'étende aux aquiculteurs concernant les stocks d'oeufs naturels. Il faudra envisager de fermer les exploitations de stocks naturels afin de conserver des oeufs pour l'aquiculture.

M. Schellenberg: J'ai entendu dire qu'il y avait une différence de qualité entre le stock naturel et les poissons d'élevage; est-ce exact?

[*Texte*]

Mr. Karjala: SEP people say that hatchery fish are basically clones. They do not particularly like them. The genetic problems have been outlined in other documents, besides this one. The general focus for a lot of the SEP people is to keep going out and getting wild stock eggs to help out the present hatchery facilities.

Mr. Schellenberg: My final question, Mr. Chairman, and it was a point Mr. Henderson brought up as well. On the very last page there was a comment of the director of the SEP program saying that it will be impossible to enhance the Fraser River. Did he say that as the second part of a sentence that begins "Because there is no SEP II financing it will be impossible to enhance the Freser River", or does that statement stand on its own? The director of SEP is saying it is going to be impossible to enhance the Fraser River.

Mr. Karjala: His full comments would be that given the direction of SEP at this point it will be impossible to get further SEP money. We will be fighting for every penny we can get with the reduction to the A-base funding of $20 million a year for existing facilities.

• 2325

Mr. Schellenberg: But he was not saying it is impossible to enhance the Fraser River. Surely it is possible to enhance the Fraser River.

Mr. Karjala: It is possible with the political wherewithal and the political commitment to do those kinds of things, but the big focus we have seen up to now on SEP is for a policy of almost "ad hocery" in SEP, where you have different groups applying for different little small-stream operations. That is great. It is wonderful from an educational standpoint having 3,000 coho smolts sitting in a classroom and elementary and secondary school kids really being educated and committed to habitat protection and things like that. But unless we have a really comprehensive industrial strategy for the fishing industry, you are not going to see a political commitment to the fishing industry to enhance the Fraser River in a really coherent way.

Mr. Schellenberg: Mr. Chairman, this is not the first time in the past five days we have heard about lack of planning or "ad hocery". Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberg. Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I will try to wrap up quickly. I think we have to reflect on the fact that our staff have been in the booth and at the machines now for 16 hours straight. I know Frank probably has been talking about the need for a union, so we had better get on here fast!

Mr. Skelly: It is a good thing we have kept him busy at the table or he would have them organized.

[*Traduction*]

M. Karjala: Les représentants du Programme de la mise en valeur des salmonidés affirment que les poissons de couvoir sont essentiellement des clones. Ils ne les aiment pas beaucoup. On a d'ailleurs expliqué les problèmes génétiques dans d'autres documents que celui-ci. Bien des personnes qui participent au programme veulent avant tout recueillir des stocks d'oeufs naturels pour aider les couvoirs.

M. Schellenberg: Ceci est ma dernière question, monsieur le président, et c'est un point qu'a déjà soulevé M. Henderson. À la dernière page du document, le directeur du Programme de la mise en valeur des salmonidés affirme qu'il est impossible de faire quoi que ce soit pour le fleuve Fraser. Cette affirmation était-elle la deuxième partie d'un énoncé qui commence ainsi: «Étant donné que nous n'avons pas les ressources financières nécessaires pour l'étape II du programme, il sera impossible de faire quoi que ce soit pour le fleuve Fraser», ou est-elle complète? Le directeur du programme soutient néanmoins qu'il n'y a rien à faire.

M. Karjala: Pour être précis, il a indiqué que compte tenu de l'orientation actuelle du programme, il sera impossible d'obtenir d'autres fonds. Nous allons tenter d'obtenir tout ce que nous pouvons avec la réduction de 20 millions de dollars par année du budget A pour les installations actuelles.

M. Schellenberg: Mais il ne disait pas qu'il était impossible de mettre en valeur le fleuve Fraser. Il est certainement possible de le faire.

M. Karjala: C'est possible avec les moyens politiques et l'engagement politique envers ce genre de choses, mais ce que nous avons surtout vu jusqu'à maintenant avec le programme de la mise en valeur des salmonidés, c'est une politique de projets spéciaux, dans laquelle différents groupes effectuent différentes opérations à petite échelle. C'est formidable. D'un point de vue éducatif, c'est merveilleux d'avoir 3,000 tacons dans des écoles primaires et secondaires, il est merveilleux, que des élèves puissent étudier et se familiariser ainsi avec la protection de l'environnement et différentes choses du genre. Toutefois, à moins d'avoir une stratégie industrielle vraiment globale pour l'industrie de la pêche pour mettre en valeur le fleuve Fraser d'une manière vraiment cohérente.

M. Schellenberg: Monsieur le président, ce n'est pas la première fois que nous entendons parler de manque de planification et de projets spéciaux au cours des cinq dernières années. Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Schellenberg. Monsieur Fulton.

M. Fulton: Je vous remercie, monsieur le président. Je vais essayer de résumer la situation rapidement. Je crois que nous devons tenir compte du fait que notre personnel est en cabine et aux machines depuis maintenant 16 heures. Je sais que Frank a certainement parlé de la nécessité d'avoir un syndicat, nous ferions donc mieux d'accélérer!

M. Skelly: C'est une bonne chose que nous l'ayons tenu occupé à la table, sans quoi il l'aurait organisé.

[*Text*]

Mr. Fulton: I have just a couple of quick snappers. Frank, when you were talking about the 1967 data, when you said the biological station has that background information, is that the biological station here? We will attempt to extract what we can tomorrow.

You have a document there that this committee does not have. Do you think we could perhaps borrow it and get a copy of it? It is that Washington one. I am sure we could undertake as a committee to get it back to you if you do not mind our getting a copy of it. We can probably get it back to you in a week or something.

Mr. Cox: I borrowed it.

The Chairman: We would have to take it to Ottawa to get it copied.

Mr. Fulton: We will try to get it. If we cannot get it from the Minister, perhaps we could get back to you and you can track it down for us.

The Chairman: Have we the name?

Mr. Cox: We will give you all the details on getting it.

Mr. Fulton: Great. Thanks a lot.

Mr. Cox: If you want to copy the pertinent things out of it, that would be fine.

Mr. Fulton: Great. I would like to compliment the witnesses on both the Gulf of Georgia and on the aquaculture section. I would hope our researchers will look carefully at those five recommendations. I think they are very sensible. Between this evidence and the evidence given by Dr. Pepper, I think we can come to a pretty quick conclusion of our own, related to the general thrust that federal government funding should take in terms of aquaculture.

It is also interesting, Mr. Chairman, that we have not had a blinding drive of aquaculturalists and mariculturalists wanting to come before this committee to be questioned. They seem to have been heard in Ottawa, because we noticed in the 1985-86 estimates that there is money there for them but they have not come to us to try to let us make our own evaluation of the value of what they are proposing.

The Chairman: Jim, were they before the committee last year or the year before? I was not on this committee last year.

Mr. Fulton: I do not think we have ever had them. In terms of both the harvesting of kelp and sea ranching and all kinds of things, I know they have been in and out of Ottawa, but they have never had the desire to appear before this committee.

The Chairman: So they have been working directly with the DFO, then.

Mr. Fulton: They have been working directly with DFO.

The Chairman: Okay.

[*Translation*]

M. Fulton: J'ai simplement quelques brèves questions. Frank, lorsque vous avez parlé des données de 1967, vous avez dit que la station de biologie avait ces renseignements de base; s'agit-il de la station de biologie d'ici? Nous allons tenter d'obtenir ce que nous pouvons demain.

Vous avez là un document que le Comité n'a pas. Croyez-vous que nous pourrions l'emprunter et en faire faire une copie? Il s'agit de celui de Washington. Je suis sûr qu'en tant que Comité, nous pourrions nous engager à vous le remettre, si vous ne voyez pas d'inconvénient à ce que nous en ayons une copie. Nous pourrions probablement vous le remettre dans à peu près une semaine.

M. Cox: Je l'ai emprunté.

Le président: Nous devrions l'apporter à Ottawa pour le faire reproduire.

M. Fulton: Nous essaierons de l'obtenir. Si nous ne pouvons l'obtenir du ministre, peut-être pourrions-nous revenir à la charge auprès de vous et vous demander que vous nous l'obteniez.

Le président: Avons-nous le nom?

M. Cox: Nous vous dirons précisément comment l'obtenir.

M. Fulton: Merveilleux. Je vous remercie beaucoup.

M. Cox: Si vous voulez reproduire les parties pertinentes, il n'y a pas de problème.

M. Fulton: Merveilleux. J'aimerais féliciter les témoins du golfe de Georgie et de la section de l'agriculture. J'espère que nos chercheurs examineront attentivement ces cinq recommandations. Je crois qu'elles ont beaucoup de sens. À la lumière de ces témoignages et du témoignage de M. Pepper, je crois que nous pouvons rapidement tirer notre propre conclusion pour ce qui est de l'orientation générale que devraient prendre les subventions fédérales en matière d'aquiculture.

Il est également intéressant, monsieur le président, de constater qu'il n'y a pas de marée de spécialistes de l'aquiculture, en eau salée et douce, qui ont voulu comparaître devant notre Comité. Il semble qu'ils se soient fait entendre à Ottawa, parce que je remarque que des fonds leur ont été consacrés dans le budget des dépenses de 1985-1986; mais ils n'ont pas comparu devant nous pour nous permettre d'évaluer nous-mêmes ce qu'ils proposaient.

Le président: Jim, ont-ils comparu devant le Comité l'année dernière ou l'année d'avant? Je ne faisais pas partie du Comité l'année dernière.

M. Fulton: Je ne crois pas que nous les ayons jamais entendus. Ils se sont présentés à Ottawa à plusieurs reprises pour traiter de la récolte du varech et du pacage marin et de diverses autres choses, mais ils n'ont jamais souhaité comparaître devant notre Comité.

Le président: Ils ont donc travaillé directement avec Pêches et Océans.

M. Fulton: Oui, ils ont travaillé directement avec Pêches et Océans.

Le président: D'accord.

[*Texte*]

Mr. Fulton: I would just like to conclude on a question to Frank. Could he summarize for us the things we should be going after in terms of the high sea fishery? We have made recommendations in terms of the need to board vessels and impound logs and so on in terms of the hake and the trawls that are going on, but in terms of the high seas fishery, could you just sum up for us in concluding tonight what needs to be done, it seems to me, in terms of tagging, in terms of getting observers out there, in terms of getting our Secretary of State for External Affairs to move under the Law of the Sea, in terms of the International Pacific Salmon Fisheries Commission and so on?

• 2330

If you could sum it up, our researchers will make sure it goes into our report, and perhaps we can, at the end of our hearings, also make some direct recommendations to the Minister of External Affairs and the Minister of Fisheries.

Mr. Cox: Maybe I will just ask a question first. By "high seas", do you mean the high-seas salmon interceptions or do you mean the trawl fisheries?

Mr. Fulton: I think we have made some recommendations on the public record on the other one. It is the international . . . the high-seas salmon interceptions that we really have to get a handle on.

Mr. Cox: As I said before, the first thing is intensive research on it. I think they could probably look at observers pretty quickly without cranking up boats to get out there. I repeat, the high-seas tagging program is an obvious one. We have to get cracking on that, and we have to find out really what is happening out there. We have not done it for a long time in any major way. It is long overdue. But I think this Minister has to be encouraged to pursue matters pertaining to the Law of the Sea, article VI. We have to make it a priority of this government to approach other Pacific Rim nations and make it a priority to begin the process of eliminating forever high-seas interception of salmon. Until that is done—and we have to get started very quickly—we are going to continue waiting for the crumbs to filter down for us. It is a problem on both sides of the Pacific.

Mr. Fulton: I would just like to conclude with my own remarks by saying once again we have witnesses before us who have provided us with expert testimony; the kind of testimony I would have hoped would have come from our billion-dollar DFO officials. I think again it is something we are going to have to pursue, why it is so often that the union comes before us and gives us the kind of national and international information we are always looking for and we cannot seem to get from our own publicly funded groups. Perhaps we should look at putting part of DFO's budget towards UF's activities.

Mr. Cox: Is that a recommendation?

[*Traduction*]

M. Fulton: J'aimerais terminer en posant une question à Frank. Pourrait-il résumer pour nous ce que nous devrions rechercher dans le domaine de la pêche hauturière? Nous avons fait nos recommandations pour ce qui est de l'arraisonnement des engins de pêche et de la confiscation des journaux de bord et ainsi de suite, pour la pêche de la merluche au chalut, mais pour ce qui est de la pêche hauturière, pourriez-vous résumer pour nous, en guise de conclusion, ce qu'il est nécessaire de faire en matière d'étiquetage, pour amener les observateurs sur place, pour amener le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à se reporter au droit de la mer, et pour ce qui est de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique?

Si vous voulez bien résumer, nos recherchistes veilleront à inclure vos propos dans notre rapport et nous pourrons peut-être aussi, à la fin des audiences, soumettre des recommandations au ministre des Affaires extérieures et au ministre des Pêches.

M. Cox: Je voudrais d'abord poser une question. Par «haute mer», entendez-vous les interceptions de saumon en haute mer ou la pêche hauturière au chalut?

M. Fulton: Nous avons rendu publiques des recommandations sur l'autre question. C'est la question internationale . . . c'est le problème des interceptions de saumon en haute mer auquel il faut vraiment s'attaquer.

M. Cox: Comme je l'ai dit, il s'agit en premier lieu d'entreprendre des recherches approfondies. Je pense qu'on pourrait faire appel aux observateurs et obtenir des résultats assez rapidement sans avoir à envoyer des bateaux en haute mer. Je le répète, le programme d'étiquetage en haute mer est le choix qui s'impose. Nous devons l'exploiter et nous devons découvrir ce qui se passe; nous n'avons pas agi en ce sens depuis longtemps. Il est grand temps d'agir. Je pense qu'il faut encourager le ministre à s'attaquer aux questions touchant l'article VI de la Convention sur le droit de la mer. Nous devons absolument pousser le gouvernement actuel à adopter comme priorité d'entrer en communication avec les autres pays de la frange du Pacifique pour amorcer le processus qui permettra d'éliminer une fois pour toutes les interceptions de saumons en haute mer. Tant que cela ne sera pas fait, et nous devons commencer dans les plus brefs délais, nous continuerons de nous contenter de miettes. Le problème se pose des deux côtés du Pacifique.

M. Fulton: Pour conclure, je voudrais dire, encore une fois, que nous avons devant nous des témoins extrêmement compétents. Nous avons entendu le genre de témoignage que j'aurais espéré obtenir des fonctionnaires de Pêches et Océans, un ministère qui nous coûte des milliards. Je pense que nous devons poser des questions à ce sujet: Pourquoi les représentants d'un syndicat sont-ils si souvent ceux qui nous fournissent les renseignements dont nous avons besoin, qu'il s'agisse de renseignements d'intérêt national ou international? Pourquoi les organismes publics ne sont-ils pas en mesure de le faire? Nous devrions peut-être envisager de remettre une partie du budget de Pêches et Océans au syndicat des pêcheurs.

M. Cox: Est-ce une recommandation?

[*Text*]

The Chairman: I would like to thank you on behalf of my colleagues here for coming before us. It has been most interesting. What Jim has said is very pertinent, and we have a lot of work to do, obviously. Thank you for coming.

Mr. Skelly: Just before we bail out, can we consummate that thing we talked about? We talked about the possibility of encouraging the Minister to request that both parties to this dispute see if they can get back to the bargaining table prior to the MAC meeting on April 15.

The Chairman: I do not see why we cannot make a telephone call or whatever we have to do to get hold of the Minister.

Mr. Gass: We can certainly ask.

Mr. Skelly: That will be done?

The Chairman: Sure. Mel, I would depend on you to make sure it is done. This meeting is adjourned.

[*Translation*]

Le président: Je désire, au nom de mes collègues, vous remercier de votre témoignage très intéressant. Les remarques de Jim sont tout à fait pertinentes. Nous avons beaucoup de travail à faire, c'est évident. Merci d'être venu.

M. Skelly: Avant de terminer, pourrions-nous régler cette question que nous avons laissée en suspens? Nous avons envisagé d'encourager le ministre à demander que les deux parties reprennent place autour de la table de négociation avant la réunion du Conseil consultatif du ministre, le 15 avril.

Le président: Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas communiquer avec le ministre par téléphone ou d'une manière quelconque . . .

M. Gass: Nous pouvons toujours lui soumettre notre demande.

M. Skelly: Ce sera fait?

Le président: Oui. Mel, pourriez-vous vous en occuper? La séance est levée.

From the Nanaimo, Duncan and District Labour Council:

Walter Tickson, Secretary.

Individual Presentation:

Robert E. Cameron.

From the Seastar Resources Corporation:

Ward Griffioën, Operations Manager;

Franco Ceconi, President.

From the Victoria Shoreworkers Local No. 19, Port Alberni Local No. 25 and Tofino/Ucluelet Local No. 49, U.F.A.W.U.:

Gerald Dent;

Frank Cox.

From the Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides:

Kevin Storrie, President;

Robert Peers, Director;

Rob Waters, Director.

From the Deep Bay Local No. 23, U.F.A.W.U.:

Robert Grant, President;

Davin Karjala;

Frank Cox.

Du «Nanaimo, Duncan and District Labour Council»:

Walter Tickson, secrétaire.

A titre particulier:

Robert E. Cameron.

De la «Seastar Resources Corporation»:

Ward Griffioën, directeur des opérations;

Franco Ceconi, président.

De la section 19 du personnel de terre de Victoria, de la section 25 de Port Alberni et de la section 49 de Tofino/Ucluelet, SPTA:

Gerald Dent;

Frank Cox.

De l'organisation «Pacific Marine Charter Boat and Fishing Guides»:

Kevin Storrie, président;

Robert Peers, directeur;

Rob Waters, directeur.

De la section 23 de Deep Bay, SPTA:

Robert Grant, président;

Davin Karjala;

Frank Cox.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Nimpkish Band:
Roy Cranmer;
Rob Royer.

From the Pacific Trollers Association:
David Elliott, Executive Director;
Alan Meadows, Past President and Chairman of the Fisheries Planning Committee;
Tom Kasmer, Constitutional Vice-President.

From the City of Port Alberni:
Mayor Gillian Trumper;
Alderman Bud Schroeder;
Alderman Joe Stanhope.

From the Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association:
Roy Alexander, President.

From the Gulf Trollers Association:
Michael Griswold, President;
Richard Tarnoff, Director;
Peter Klaui, Vice-President.

De la Bande de Nimpkish:
Roy Cranmer;
Rob Royer.

De la «Pacific Trollers Association»:
David Elliott, directeur exécutif;
Alan Meadows, président sortant et président du «*Fisheries Planning Committee*»;
Tom Kasmer, vice-président constitutionnel.

De la ville de Port Alberni:
Gillian Trumper, maire;
Bud Schroeder, conseiller municipal;
Joe Stanhope, conseiller municipal.

De la «Vancouver Island Seafood Buyers Advisory Association»:
Roy Alexander, président.

De la «Gulf Trollers Association»:
Michael Griswold, président;
Richard Tarnoff, directeur;
Peter Klaui, vice-président.

(Continued on previous page)

(Suite à la page précédente)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 25

In Prince Rupert, British Columbia
Monday, April 1, 1985

Chairman: Lorne Greenaway

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 25

À Prince Rupert (Colombie-Britannique)
Le lundi 1er avril 1985

Président: Lorne Greenaway

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Forestry

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et des forêts

RESPECTING:

West Coast Fishing Industry

CONCERNANT:

Industrie de la pêche de la côte ouest

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985

25250—1

STANDING COMMITTEE ON
FISHERIES AND FORESTRY

Chairman: Lorne Greenaway

Vice-Chairman: Guy St-Julien

MEMBERS/MEMBRES

Pat Binns
Charles Caccia
Gerald Comeau
Stan Darling
Marc Ferland
Jim Fulton
Mel Gass
Gary Gurbin
George Henderson
Jean-Luc Joncas
Lawrence O'Neil
Ted Schellenberg
Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES
PÊCHES ET DES FORÊTS

Président: Lorne Greenaway

Vice-président: Guy St-Julien

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Iain Angus
Bill Blaikie
Bob Brisco
Michel Champagne
Roger Clinch
Aurèle Gervais
Charles Hamelin
Morrissey Johnson
Charles-Eugène Marin
Barry Moore
André Plourde
Fernand Robichaud
Jack Scowen
Thomas Suluk
Brian Tobin

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, APRIL 1, 1985
(31)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Forestry met in Prince Rupert, British Columbia, at 9:00 o'clock a.m., this day, the Chairman, Lorne Greenaway, presiding.

Members of the Committee present: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Ted Schellenberg and Ray Skelly.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Thomas Curren and Jean-Pierre Amyot, Research Officers, Science and Technology Division.

Witnesses: *From the Nishga Tribal Council*: James Gosnell, President; Harry Nyce, Vice-President; and Chief Hubert Doolan, Chairman. *From the Northern Trollers Association*: Roy Helland, Chairman; Don Armitage, Director; Dana Doerkson, Director; Robert Eriksen, Director; and Lucile Bullen, Secretary. *From the Prince Rupert Fishing Vessel Owners Association*: Richard Haugan, President and Ken Murray, Member.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 14, 1985, relating to the West Coast fishing industry. (*See Minutes of Proceedings, Monday, March 25, 1985, Issue No. 20.*)

James Gosnell, Chief Hubert Doolan and Harry Nyce of the Nishga Tribal Council each made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Nishga Tribal Council be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "GGG"*)

Roy Helland, Don Armitage, Dana Doerkson, Lucille Bullen and Robert Eriksen of the Northern Trollers Association each made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the document tabled by the Northern Trollers Association entitled "Proposal for discussion purposes with Halibut Steering Committee" be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "HHH"*)

Richard Haugan of the Prince Rupert Fishing Vessel Owners Association made a statement and, with Ken Murray, answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Prince Rupert Fishing Vessel Owners Association be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "III"*)

At 1:18 o'clock p.m., the Committee adjourned until 2:00 o'clock p.m. this day.

AFTERNOON SITTING
(32)

The Standing Committee on Fisheries and Forestry met in Prince Rupert, British Columbia, at 2:10 o'clock p.m., the Chairman, Lorne Greenaway, presiding.

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 1er AVRIL 1985
(31)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des forêts se réunit à Prince Rupert, en Colombie-Britannique, ce jour à 9 heures, sous la présidence de Lorne Greenaway, (*président*).

Membres du Comité présents: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Ted Schellenberg, Ray Skelly.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Thomas Curren et Jean-Pierre Amyot, attachés de recherche, division des sciences et de la technologie.

Témoins: *Du Conseil de la tribu de Nishga*: James Gosnell, président; Harry Nyce, vice-président; le chef Hubert Doolan, président. *De la «Northern Trollers Association»*: Roy Helland, président; Don Armitage, directeur; Dana Doerkson, directeur; Robert Eriksen, directeur; Lucille Bullen, secrétaire. *De la «Prince Rupert Fishing Vessel Owners Association»*: Richard Haugan, président, et Ken Murray, membre.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 14 février 1985 relatif à l'industrie de la pêche de la côte ouest. (*Voir Procès-verbaux du lundi 25 mars 1985, fascicule nº 20.*)

James Gosnell, le chef Hubert Doolan et Harry Nyce, du Conseil de la tribu de Nishga, font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par le Conseil de la tribu de Nishga soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «GGG»*)

Roy Helland, Don Armitage, Dana Doerkson, Lucille Bullen et Robert Eriksen, de la «*Northern Trollers Association*», font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le document déposé par la «*Northern Trollers Association*», intitulé *Proposal for discussion purposes with Halibut Steering Committee*, soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «HHH»*)

Richard Haugan, de la «*Prince Rupert Fishing Vessel Owners Association*», fait une déclaration, puis lui-même et Ken Murray répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la «*Prince Rupert Fishing Vessel Owners Association*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «III»*)

A 13 h 18, le Comité interrompt les travaux pour les reprendre à 14 heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(32)

Le Comité permanent des pêches et des forêts se réunit à Prince Rupert, en Colombie-Britannique, ce jour à 14 h 10, sous la présidence de Lorne Greenaway, (*président*).

Members of the Committee present: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Ted Schellenberg and Ray Skelly.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Thomas Curren and Jean-Pierre Amyot, Research Officers, Science and Technology Division.

Witnesses: *From the Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association*: Patrick Green, President; Gordon Stavenes, Second Vice-President; David Proctor, Director; and Ken Harding, Secretary. *From the Kitamaat Village Council*: Gerald Amos, Chief Councillor and Heber Maitland, Land Claims Co-ordinator. *From the Prince Rupert Fishermen's Credit Union*: Richard Lloyd, General Manager. *From the Museum of Northern British Columbia*: Ron Denman, Director and Gladys Blyth, Curator.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 14, 1985, relating to the West Coast fishing industry. (*See Minutes of Proceedings, Monday, March 25, 1985, Issue No. 20.*)

Patrick Green, Gordon Stavenes and David Proctor of the Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association each made a statement and, with Ken Harding, answered questions.

It was agreed,—That the document tabled by the Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association entitled "Position Paper Regarding Possible Actions by the Federal Government to Increase the Native Participation in the British Columbia Fishery and the Impact of Such Actions on the Commercial Fishery" be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "JJJ"*)

Gerald Amos and Heber Maitland of the Kitamaat Village Council each made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Kitamaat Village Council be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "KKK"*)

Richard Lloyd of the Prince Rupert Fishermen's Credit Union made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Prince Rupert Fishermen's Credit Union be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "LLL"*)

Ron Denman and Gladys Blyth representing the Museum of Northern British Columbia each made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Museum of Northern British Columbia be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "MMM"*)

AT 6:08 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Membres du Comité présents: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Ted Schellenberg, Ray Skelly.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Thomas Curren et Jean-Pierre Amyot, attachés de recherche, division des sciences et de la technologie.

Témoins: *De la «Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association»*: Patrick Green, président; Gordon Stavenes, deuxième vice-président; David Proctor, directeur; Ken Harding, secrétaire. *Du Conseil du village de Kitamaat*: Gerald Amos, conseiller principal; Heber Maitland, coordinateur, Réclamations relatives à la propriété foncière. *Du «Prince Rupert Fishermen's Credit Union»*: Richard Lloyd, directeur général. *Du «Museum of Northern British Columbia»*: Ron Denman, directeur; Gladys Blyth, curatrice.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 14 février 1985 relatif à l'industrie de la pêche de la côte ouest. (*Voir Procès-verbaux du lundi 25 mars 1985, fascicule nº 20.*)

Patrick Green, Gordon Stavenes et David Proctor, de la «*Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association*», font chacun une déclaration, puis eux-mêmes et Ken Harding répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le document déposé par la «*Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association*», intitulé *Position Paper Regarding Possible Actions by the Federal Government to Increase the Native Participation in the British Columbia Fishery and the Impact of Such Actions on the Commercial Fishery*, soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «JJJ»*)

Gerald Amos et Heber Maitland, du Conseil du village de Kitamaat, font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par le Conseil du village de Kitamaat soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «KKK»*)

Richard Lloyd, du «*Prince Rupert Fishermen's Credit Union*», fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par le «*Prince Rupert Fishermen's Credit Union*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «LLL»*)

Ron Denman et Gladys Blyth, représentant le «*Museum of Northern British Columbia*», font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par le «*Museum of Northern British Columbia*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «MMM»*)

A 18 h 08, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Monday, April 1, 1985

• 0902

The Chairman: Order, please.

Ladies and gentlemen, it gives me a great deal of pleasure this morning to call these hearings to order. I should explain to those who are interested that the standing committee is here in Prince Rupert as part of a 10-day trip through British Columbia to see and hear firsthand the problems of the B.C. fishing industry as well as the resource, to listen to native people, to listen to environmentalists, to listen to groups that work with salmonid enhancement programs. In other words, we are here to study the problem in as much depth as possible. In doing that I think we are listening to around 60 to 70 groups over this period of time and seeing many things firsthand.

Our friend Mr. Fulton tells us that this is the first time this committee has travelled in British Columbia for approximately 25 years, and we want to try to make sure that never happens again.

You should understand also that our mandate in the House of Commons is also to look after things that have to do with the forestry as well as the environment. So fisheries are only part of our job, but a major one. It is my hope that sometime in the not-too-distant future this committee will travel looking into such issues as toxic waste, problems to do with the forest industry, as well as east coast fisheries, Great Lakes fisheries. We have a lot of travelling and a lot of work to do, but only if we see things firsthand and we have well-educated members who have actually been on the sites can we do the job we are committed to do.

Having said that, this morning I think we are deeply privileged in having our first group that comes before us, because I think you will find, gentlemen, that you will be presented with one of the more interesting submissions, if not the most interesting submission, that we will probably receive. The Nishga people I think are world famous now for the work they have done on aboriginal rights and land claims. They are certainly famous in this country, and anyone who knows the history of those issues certainly has to agree that the Nishga people actually put the whole thing right up on the front burner.

• 0905

So without any further ado I would like to introduce to you a well-known person, Mr. Jimmy—James—Gosnell, who is the President of the Nishga Tribal Council.

Jim, would you like to introduce your three colleagues to us?

Mr. James Gosnell (President, Nishga Tribal Council): Thank you, Mr. Chairman.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le lundi 1er avril 1985

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Mesdames et messieurs, j'ai le plaisir, ce matin, de déclarer la séance ouverte. Je dois expliquer à ceux que cela intéresse que le Comité permanent siège ici à Prince Rupert dans le cadre d'un voyage de dix jours en Colombie-Britannique organisé pour constater à la source même les problèmes de l'industrie de la pêche ainsi que des richesses de la Colombie-Britannique, pour écouter les autochtones, les écologistes de même que les groupes qui participent aux programmes de mise en valeur des salmonidés. Autrement dit, nous sommes ici pour étudier le problème le mieux possible. Pour ce faire, nous allons écouter près de 60 à 70 groupes d'intervenants durant cette période et faire des constatations de première main.

Notre ami, M. Fulton, nous dit que c'est la première fois depuis près de vingt-cinq ans que le présent Comité se rend en Colombie-Britannique et nous voulons tenter de nous assurer qu'une telle situation ne se reproduise plus jamais.

Vous devez également comprendre qu'à la Chambre des communes, notre mandat vise aussi à veiller sur des domaines qui concernent la sylviculture ainsi que l'environnement. La pêche ne constitue donc qu'une part de nos occupations, mais elle est d'une grande importance. J'espère que dans un avenir assez rapproché, le présent Comité se déplacera pour examiner des questions telles que les déchets toxiques, les difficultés relatives à l'industrie forestière, de même que la pêche sur la côte Est, la pêche dans les Grands Lacs. Nous devrons beaucoup voyager et travailler très fort, mais nous ne pourrons accomplir ce à quoi nous nous sommes engagés que si nous constatons les faits à la source même et comptons des membres bien instruits qui se sont vraiment rendus sur les lieux.

Cela dit, ce matin, je crois que c'est un grand privilège d'accueillir notre premier groupe de témoins, car je crois, messieurs, que vous le trouverez très intéressant, sinon le plus intéressant que vous aurez l'occasion d'entendre. À l'heure actuelle, les Nishgas ont une réputation mondiale à cause des efforts qu'ils ont déployés concernant les droits et les revendications territoriales des autochtones. Ils sont assurément célèbres dans ce pays et quiconque connaît l'historique de ces questions doit convenir que les Nishgas ont réellement mis toute la question au premier plan.

Sans plus de cérémonie, je voudrais vous présenter une personne bien connue, M. Jimmy—James—Gosnell, qui est président du Conseil tribal des Nishgas.

Jim, voulez-vous nous présenter vos trois collègues?

M. James Gosnell (président, Conseil tribal des Nishgas): Merci, monsieur le président.

[*Text*]

With me is Chief Hubert Doolan, one of our senior executives on the council. His position on the council is that of Executive Chairman, and he is also one of our senior hereditary chiefs. Here also is Chief Counsellor Harry Nyce; he is also one of the vice-presidents of the council. The next person is Chief Counsellor George Nelson; he is also a vice-president of the Nishga Tribe.

I guess we are incessant; if you arrive in our village, we have followed our tradition right from day one, Mr. Chairman, and we do not intend to deviate from that tradition. Our tradition is that the senior person speaks first either to welcome you or to chase you away from the land if we have to or whatever. It is the responsibility of the senior chiefs to welcome people who come to us. So this is what Chief Hubert Doolan will do for us to begin, and then Chief Counsellor Harry Nyce will deliver to you the submission in writing that we have. Perhaps if we have time—we will try to keep within the timeframe, one hour—we might have some comments later on.

It is an honour for me to introduce to you now the opening remarks by Chief Hubert Doolan.

Chief Hubert Doolan (Chairman, Nishga Tribal Council): Thank you, Mr. Gosnell.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, with all respect from the house of the policy-makers we welcome you to the coast.

I am going to go on record and say that this is not the first time this tribal group has appeared before an inquiry—any inquiry, whether it be a fishery, forestry, boundary dispute, you name it. We are always there and we always prepare ourselves to meet head-on whatever the problem may be. And we are going to try to do it in a concrete manner with no beating around the bush. We always do our research before we go to any inquiry, regardless of what it is. This has been our past history as a tribe.

We have done a lot. I do not think there is any other tribe across Canada that has spent as much time, effort, and expense to make research on every problem that arises—not only ourselves, but people in general, and this is what makes us feel great: to be part of and to do our share in the problems of this country.

We are very happy to be here to give evidence, our desire and our thinking on what is wrong and has to be corrected. We have seen 20 years in the past that our salmon are getting to be depleted and they are sick—very sick at the moment. Something has to be done very quickly.

[*Translation*]

Je suis accompagné du chef Hubert Doolan, l'un des directeurs de notre Conseil. Il y remplit les fonctions de président exécutif et il est également l'un de nos principaux chef héréditaires. Voici également Harry Nyce, conseiller en chef du Conseil tribal; il est aussi l'un des vice-présidents du Conseil. Quant à l'autre personne, il s'agit de George Nelson, conseiller en chef du Conseil tribal; il est également vice-président de la tribu des Nishgas.

J'ai bien l'impression que nous sommes fidèles à nos traditions; lorsque vous arrivez dans notre village, vous constatez que nous avons respecté nos traditions dès le premier jour, monsieur le président, et nous n'avons pas l'intention d'en déroger. Selon nos traditions, c'est la personne la plus importante qui parle la première soit pour vous souhaiter la bienvenue, soit pour vous chasser de nos terres, si nous devons le faire, soit pour quelque autre raison. Il revient donc aux principaux chefs de souhaiter la bienvenue à nos visiteurs. C'est pourquoi le chef Hubert Doolan parlera d'abord et, ensuite, ce sera Harry Nyce, conseiller en chef du Conseil tribal, qui vous présentera notre exposé écrit. Si nous en avons le temps—nous tâcherons de limiter notre intervention à la durée prévue, soit une heure—nous pourrions faire quelques commentaires un peu plus tard.

J'ai maintenant l'honneur de vous présenter le chef Hubert Doolan, qui formulera les remarques préliminaires.

Le chef Hubert Doolan (président, Conseil tribal des Nishgas): Merci, monsieur Gosnell.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous présente les hommages des responsables des décisions, et nous vous souhaitons la bienvenue sur la côte.

Je vais maintenant établir que ce n'est pas la première fois que cette tribu comparaît devant une commission d'enquête—des commissions il y en a déjà eu, qu'il s'agisse de celles portant sur la pêche, la sylviculture, les différends frontaliers, etc. Nous sommes toujours présents et nous sommes toujours prêts à faire face aux problèmes, quels qu'ils soient. Et nous allons tenter de le faire concrètement sans tourner autour du pot. Nous faisons toujours nos propres recherches avant de nous présenter devant une commission d'enquête, quelle qu'en soit la nature. C'est la manière dont notre tribu s'est comportée dans le passé.

Nous avons déployé beaucoup d'efforts. Je ne crois pas qu'il existe, à l'échelle du Canada, une autre tribu qui a consacré autant de temps, déployé autant d'efforts et dépensé autant d'argent pour faire des recherches sur tous les problèmes soulevés—non seulement les nôtres mais ceux de la population en général, et voici pourquoi nous en sommes fiers: nous faisons partie intégrante de ce pays et nous assumons une partie de ses problèmes.

Nous sommes très heureux d'être ici pour témoigner, pour vous exprimer nos désirs et nos idées au sujet de ce qui ne va pas et de ce qui doit être rectifié. Nous avions déjà constaté, il y a vingt ans, que notre population de saumon allait être décimée, et elle est malade, très malade, à l'heure actuelle. On doit agir très rapidement.

[*Texte*]

I do not want to take too much time in that line, but I and my tribe, the Nishga people, survive on salmon. From time immemorial salmon has always been our survival. So you would not blame us for being concerned about the Nass River stocks. Mismanagement—we see that happen. We see what is wrong. That is why we are here to tell you what is wrong, what our thinking is. You can use your own judgment, what you think, but this is our own thinking to help you in your effort to find where the problem is on the Pacific coast.

It is not going to be easy, and it has to be done very quickly. It can be done, and very minimally if we go in the right way such as this. This is what we have been looking for, 50:50 with the management, but it did not happen. There is always a deaf ear on us when we come around.

• 0910

So today I hope you will accept our presentation, which we think is the best we can give you. You have come a long way to seek advice, and I hope you will thoroughly study this document. It took us a long time and a lot of effort, with the Nishga people as a whole. You can trust the Nishga people, and this is it, my friends.

Now I will let you go, and again, I welcome you. Please bring this rain back home to Ottawa and give us some sunshine and snow. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Chief Doolan.

Mr. Harry Nyce (Vice-President, Nishga Tribal Council): Thank you, Mr. Chairman. Mr. Chairman, the Nishga Tribal Council welcomes the opportunity to present this brief to the Standing Committee on Fisheries and Forestry. It is hoped that this submission will make a constructive contribution to your deliberations and that the conclusions embodied in our presentation are reflected in your recommendations to government.

The Nishga Tribal Council represents approximately 5,000 Nishga people, most of whom live in northwestern British Columbia. The Nishga lands lie primarily within the watershed system of the Nass River. The Nishgas for the most part are a coastal people.

The four major Nishga communities are Kincolith, Greenville, Canyon City and New Aiyansh. Kincolith village is located at the mouth of the Nass River, while the remaining three communities are located inland along the river. In addition, a significant number of Nishgas reside primarily in the Prince Rupert and Port Edward area.

This submission is based on certain underlying fundamental principles: first, the Nishgas' aboriginal title to the land claim area, which is roughly defined by the Nass River watershed; and second, the heavy reliance historically and at present on the fisheries resource for sustenance and livelihood.

[*Traduction*]

Je ne veux pas consacrer trop de temps à ce propos, mais ma tribu, les Nishgas, et moi-même, nous vivons du saumon. Depuis des temps immémoriaux, le saumon nous fait vivre. Comment pourriez-vous nous blâmer de nous préoccuper de la population de saumons de la Nass? Nous avons été témoins de la mauvaise gestion et nous nous apercevons de ce qui ne va pas. C'est pourquoi nous sommes ici pour vous dire ce qui ne va pas et quelle est notre idée à ce sujet. Vous pouvez vous servir de votre propre bon sens, avoir votre idée sur le sujet, mais voici ce que nous pensons faire pour vous aider à découvrir le problème existant sur la côte du Pacifique.

Ça ne va pas être facile et il faut agir très vite. On peut agir et cela peut se résumer à des actions très minimes si nous allons dans la bonne direction, comme je vous le propose. C'est ce que nous avons recherché, un partage moitié-moitié avec la direction. Mais on fait la sourde oreille . . .

J'espère donc qu'aujourd'hui, vous accepterez notre mémoire qui, je pense, est le meilleur que nous puissions vous offrir. Vous venez de loin pour nous consulter et j'espère que vous étudierez attentivement ce document qui a demandé beaucoup de temps et d'efforts à l'ensemble des membres de la tribu Nishga. Voilà, mes amis, j'ai terminé.

J'aimerais encore une fois vous souhaiter la bienvenue. Quand vous partirez, ramenez cette pluie à Ottawa pour que nous ayons du soleil et de la neige. Merci beaucoup.

Le président: Merci, chef Doolan.

M. Harry Nyce (vice-président, Conseil tribal des Nishgas): Merci, monsieur le président. Monsieur le président, le Conseil tribal des Nishgas est très heureux de soumettre son mémoire au Comité permanent des pêches et forêts. Nous espérons que notre mémoire vous sera utile et que vous tiendrez compte de nos conclusions dans vos recommandations au gouvernement.

Le Conseil tribal des Nishgas représente environ 5,000 Nishgas dont la plupart vivent dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique. Les terres des Nishgas sont principalement situées dans la vallée irriguée par la rivière Nass. La plupart des Nishgas vivent sur la côte.

Les quatre principales collectivités nishgas se trouvent à Kincolith, Greenville, Canyon City et New Aiyansh. Le village de Kincolith se trouve à l'embouchure de la Nass et les trois autres collectivités sont situées plus à l'intérieur, le long de la rivière. Soulignons en outre qu'un assez grand nombre de Nishgas vivent dans la région de Prince Rupert et de Port Edward.

Notre mémoire repose sur quelques principes fondamentaux: premièrement, la validité du titre que détiennent les Nishgas sur le territoire faisant l'objet de leurs revendications, c'est-à-dire, grosso modo, le territoire couvert par la vallée de la Nass; deuxièmement, la pêche a constitué et constitue toujours la principale source alimentaire et le principal gagne-pain des Nishgas.

[*Text*]

As you know, the Nishga tribe has steadfastly asserted for over a century its interests in lands and waters which their ancestors have occupied since time immemorial, an interest which we have never relinquished by treaty or deed of surrender. Subsequent to our landmark test case of 1973 in which the Supreme Court deadlocked itself on the question of ownership—see *Calder et al versus Attorney General of British Columbia (1973)*—the federal government agreed to the commencement of negotiations to settle land claims. In 1976 the Province of British Columbia acknowledged its responsibilities in this process, which led to the commencement of tripartite negotiations. These negotiations continue today.

The Nishga diet, culture and economy have always been integrally linked with the fisheries resources of the land claim area. This is obvious to anyone who is familiar with the extensive anthropological materials on the subject or who has ever visited the Nishga communities on the Nass. Participation in the commercial fishery, since its early beginnings, has also played an important role in the economic livelihood of the Nishga people. However, the availability to our people of this essential resource has dwindled to a fraction of its former levels because of poor management and the habitat degradation associated with resource development in the Nass watershed.

• 0915

Mr. Chairman, in making recommendations to government please bear in mind this crucial point, that the fisheries resources of the Nass watershed, and therefore we who have depended on them for thousands of years, are truly at a crossroads. The continuation of past management and resource exploitation practices will inevitably destroy the cherished fisheries resource to which the Nishga people lay claim, historically, legally, and morally. The Nishga see this eventuality as a fundamental issue to be addressed here today. You, Mr. Chairman, and your committee, have the opportunity to draft recommendations to Parliament which will protect and rehabilitate our fisheries resources and do so within the framework of a rational and integrated watershed planning regime which can serve all resources and all users.

What follows is the main body of our submission, the specific recommendations we feel could contribute to the achievement of these goals.

On the economic and socio-cultural importance of the fisheries to the Nishga, and first, the food fishery, the food fishery is an integral part of the lifestyle, culture, and social fabric of the Nishga people, as well as a vital component of our diet. Foods gathered in the domestic fishery are a major source of dietary protein and fats for the people of the Nass valley. While other meats are available from local stores, these are

[*Translation*]

Comme vous le savez, la tribu des Nishgas défend farouchement depuis plus de 100 ans ses droits sur les terres et les cours d'eau dont elle a la jouissance depuis toujours. Les Nishgas n'ont jamais renoncé à ces droits, que ce soit par traité ou par entente de cession. Après jugement de la cause-type qui a été soumise à la Cour suprême en 1973 et dans laquelle cette dernière s'est trouvée partagée sur la question des titres aborigènes,—voir *Calder et al. contre le Procureur général de la Colombie-Britannique (1973)*—le gouvernement fédéral a consenti à entamer des négociations au sujet des revendications territoriales. En 1976, la province de la Colombie-Britannique a reconnu sa part de responsabilité; c'est alors qu'ont commencé des négociations tripartites qui se poursuivent aujourd'hui.

Le régime alimentaire des Nishgas, leur culture et leur économie ont toujours reposé sur la pêche qu'ils pratiquaient sur le territoire revendiqué. C'est une conclusion à laquelle aboutira inévitablement toute personne qui est un peu familiarisée avec les nombreux ouvrages d'anthropologie publiés sur la question ou toute personne qui a eu l'occasion de visiter les collectivités nishgas le long de la Nass. Par ailleurs, depuis ses débuts, la pêche commerciale joue également un rôle économique important pour les Nishgas. Toutefois, ces derniers n'ont aujourd'hui accès qu'à une petite fraction de cette ressource, d'une part en raison d'une gestion médiocre, et d'autre part en raison d'une dégradation de l'environnement attribuable au développement des ressources dans la vallée de la Nass.

Monsieur le président, au moment de présenter des recommandations au gouvernement, veuillez ne pas oublier un point essentiel, c'est-à-dire que les ressources halieutiques du bassin de la Nass ainsi que nous-mêmes, qui en avons dépendu depuis des milliers d'années, en sommes vraiment à la croisée des chemins. Le maintien des anciennes pratiques de gestion et d'exploitation des ressources aura inévitablement pour effet de détruire les ressources halieutiques revendiquées par le peuple nishga d'un point de vue historique, légal et moral. Pour les Nishgas, cette possibilité constitue une question fondamentale qui doit être traitée ici même aujourd'hui. Monsieur le président, votre Comité et vous-même êtes en mesure de rédiger à l'intention du Parlement des recommandations visant à protéger et à réorganiser nos ressources halieutiques et ce, dans le cadre d'un programme rationnel et intégré de planification du bassin hydrographique valable pour l'ensemble des ressources et des utilisateurs.

Les chapitres qui suivent constituent le corps de notre exposé, c'est-à-dire les recommandations qui pourraient être utilisées pour atteindre ces objectifs.

Pour ce qui a trait à l'importance économique et socio-culturelle des pêcheries pour le peuple nishga et, en premier lieu, à la pêche de subsistance, cette dernière constitue une partie intégrante du mode de vie, de la culture et de la structure sociale des Nishgas, et constitue également un élément essentiel de notre régime alimentaire. Les aliments provenant de la pêche locale constituent une source importante

[*Texte*]

relatively expensive and their use is therefore restricted. Although there are no precise data at this time, there are estimates that between 70% and 80% of our total annual protein intake among villagers originates in the domestic fishery, and to a lesser extent from hunting. The food fishery is especially important to our growing children, who require relatively high proportions of complete protein in their diets for normal development.

About fats, it is likely that the oolachan grease, which is widely used as a condiment, a spread, and a shortening, makes a considerable contribution to total caloric intake. Note that oils from fish and other seafoods are generally richer in unsaturated fats than those derived from domestic livestock, for example pork or beef, as a possible health advantage.

While quantitative data are available only for the salmon domestic fishery, other marine species that are taken include seals, ducks, halibut, and other demersal fishes, as well as crabs and especially clams and cockles. The monetary value of the food fishery is difficult to estimate, and in any case would not represent the true social value of this resource to our people. Suffice to say here, however, that the food fishery contributes substantially to the standard of living of the Nishga people, particularly in view of the high cost of store-bought substitutes and the lack of alternative employment opportunities, such as in the depressed forestry industry.

The dietary and economic importance of the salmon and other marine and river resources is matched by their cultural importance. Uses of salmon for Nishga households include household consumption, sharing with guests, fulfilling kinship and clan obligations and ceremonial purposes, and trading for other resources not readily available in the Nass. These types of activities are often intertwined and the actual amount required for each activity is difficult to ascertain. The most important thing to recognize is that each household produces for a larger group than for the household itself. A household may include one or more nuclear families; in other words, it is an extended family. Relatives in other houses and villages may also draw on a household's resources, and the salmon and other resources are contributed to feasts held by clans, especially formal ceremonies which may be attended by several hundred people.

Better to appreciate the cultural role of the salmon, one must have an understanding of the structure of Nishga society. It is differentiated into chiefs and other categories of status. To be a chief is, among other things, to always have enough salmon to provide a feast for visitors. Potential chiefs are taught the importance of having enough food for feasts.

[*Traduction*]

de protéines et de gras pour les habitants de la vallée de la Nass. Bien qu'il soit possible d'obtenir d'autres viandes des commerces locaux, elles sont relativement coûteuses et, par conséquent, utilisées moins fréquemment. Bien que l'on ne dispose actuellement d'aucune donnée précise, on estime que 70 à 80 p. 100 de la quantité totale annuelle de protéines ingérées par les villageois provient de la pêche locale et, dans une moindre mesure, du produit de la chasse. La pêche de subsistance est surtout importante pour nos enfants en croissance, dont le régime alimentaire doit comporter des proportions relativement élevées de protéines complètes.

Pour ce qui a trait aux graisses, il semble que la graisse d'eulakane, fréquemment utilisée à titre d'assaisonnement, de tartinage et de graisse végétale, constitue une partie importante de la ration calorique totale. Il convient de noter que les huiles provenant du poisson et des fruits de mer contiennent, en règle générale, plus de gras non saturés que les huiles provenant du bétail, comme le porc ou le boeuf, et que cela est sans doute meilleur pour la santé.

Bien que les données quantitatives dont nous disposons ne portent que sur la pêche au saumon, nos prises comprennent aussi des phoques, des canards, du flétan et d'autres poissons démersaux ainsi que des crabes et plus spécialement des coques et des clovisses. Il est difficile d'évaluer la valeur monétaire de la pêche de subsistance et, de toute façon, ce montant ne représenterait pas la véritable valeur sociale de cette ressource pour notre peuple. Il suffit de souligner que la pêche de subsistance contribue de façon significative au niveau de vie du peuple nishga, surtout si l'on tient compte du coût élevé des produits de remplacement en magasin et du manque d'emplois dans d'autres domaines, comme dans l'industrie forestière.

L'importance du saumon et des autres ressources marines et aquatiques n'a d'égale que son importance culturelle. Le saumon est utilisé à diverses fins dans les foyers nishgas: consommation, partage avec les invités, obligations de parenté et de clan et usages cérémoniaux et échanges pour d'autres ressources difficiles à obtenir dans la Nass. Ces types d'activités sont souvent reliés et la quantité réelle utilisée pour chacune des activités ne peut être aisément évaluée. Il convient cependant de souligner que chaque foyer produit à l'intention d'un groupe plus nombreux que lui seul. Un foyer peut comprendre une ou plusieurs cellules familiales; en d'autres termes, il s'agit d'une famille étendue. Les parents logeant dans d'autres maisons et villages peuvent également puiser dans les ressources d'un foyer et le saumon et autres ressources constituent une contribution lors de festins tenus par des clans, et plus spécialement les cérémonies officielles pouvant regrouper plusieurs centaines de personnes.

Pour mieux comprendre l'importance culturelle du saumon, il faut d'abord bien comprendre la structure de la société nishga. Cette société est divisée en chefs et autres catégories de statuts. Un chef doit toujours, entre autres choses, disposer d'une quantité suffisante de saumons pour offrir un festin à l'intention des visiteurs. Les futurs chefs apprennent qu'il est important d'avoir assez de nourriture pour offrir des festins.

[*Text*]

• 0920

The Nishga society is also divided into matrilineal clans—descent groups that are formed on the basis of connections through female ancestors. These clans, called *Laxgibu*, Wolf; *Laxskik*, Eagle; *Ganada*, Frog-Raven; *Gisgahast*, Killer Whale or Fireweed, provide a framework for the distribution of goods and services. At the death of a member of one clan, say the Wolf clan, members of other clans carry out such services as digging the grave, providing transportation for relatives of the deceased, erecting his tombstone, and so on. At a feast, or a *yukw*, the members of the deceased's clan host the members of the other clans and repay them for their assistance. Such an occasion is marked by an extensive series of feasts attended by several hundred people from the village of the deceased and neighbouring villages. The ceremonies may last from two to three days covering a memorial ceremony one evening and the formal *yukw* the next. Associated with these ceremonies are distributions of food, especially salmon.

Mr. Gosnell: Mr. Chairman, I would like to stop the reading for a minute. I note you were going to ask what the word *yukw* means. In our language, *yukw* means that you settle over the dead. For example, I am the head of our family, and when I die, the brother who is next to me is going to do the settlement. Now that settlement involves thousands and thousands of dollars. It is not just a matter of just digging a grave and just throwing it in, like what you see on TV, cowboy style. It is not that way. When you settle over your brother, you better be prepared to have some money. And then you become a chief; then you become a ruler of your land.

This valley here, it is sectioned off. Each family owns a section. It is divided, and they use the creeks as a boundary. You own this land. So when the head of that family dies, his brother has to do the *yukw*. In other words, he has to bury him. I could sit here all day and talk about these things, but that is what it means. Your expense might be anywhere from $20,000 to $30,000, because your whole family helps out. That is what that word *yukw* means.

Mr. Nyce: In order to provide a variety of seafood for the feasts, dried and smoked salmon are exchanged with coastal groups—for example, the Tsimshians—for herring roe and other coastal resources, which also have importance in ceremonies and kinship relationships.

The economic and cultural importance of salmon to the Nishga is highlighted by two kinds of rituals—first salmon ceremonies and what are called the life crisis rituals, rituals that mark a change in one's status; for example, from childhood to adulthood. Salmon figures prominently in both of these.

Traditionally, the first salmon caught was subjected to a ritual cooking and distribution to emphasize the dependence of the Nishga on it. This was updated to accommodate off-shore fishing. As one Nishga explained, his father stopped the seine

[*Translation*]

La société nishga est également divisée en groupes matrilinéaires, dont la filiation repose sur l'ascendance maternelle. Ces groupes, appelés *Laxgibu*, Loup; *Laxskik*, Aigle; *Ganada*, Grenouille-Corbeau; *Gisgahast*, Epaulard ou Herbe Folle, constituent un cadre de distribution des biens et services. Au décès d'un des membres d'un clan, par exemple le clan Loup, les membres des autres clans creusent la fosse, veillent au transport des parents de la personne décédée, dressent la pierre tombale et ainsi de suite. Les membres du clan de la personne décédée convient les membres des autres clans à un festin *yukw* pour les remercier de leur aide. De telles occasions font l'objet d'une longue série de festins auxquels sont conviées plusieurs centaines de personnes du village de la personne décédée et des villages environnants. Les cérémonies peuvent durer de deux à trois jours et comprennent une commémoration tenue un soir et le *yukw* officiel, le lendemain. Ces cérémonies comprennent également des distributions de nourriture, et spécialement du saumon.

M. Gosnell: Monsieur le président, j'aimerais interrompre l'exposé pendant un instant. Je remarque que vous étiez sur le point de demander la signification du mot *yukw*. Dans notre langue, *yukw* désigne l'enterrement de la personne décédée. Par exemple, je suis le chef de ma famille et, à mon décès, le frère qui me succède doit procéder à l'enterrement. Cette cérémonie coûte plusieurs milliers de dollars. Il ne s'agit pas seulement de creuser la fosse et d'y déposer le corps, comme dans les westerns à la télévision. On ne procède pas ainsi. Lorsque vous enterrez votre frère, il est préférable de disposer d'une certaine somme. Et puis, vous devenez un chef; vous devenez alors un dirigeant de votre terre.

Cette vallée est divisée en sections; chacune d'elles appartenant à une famille. Elle est divisée et les anses constituent les limites de bornage. Vous possédez cette terre. Alors, lorsque le chef de cette famille décède, son frère doit organiser le *yukw*. En d'autres termes, il doit l'ensevelir. Je pourrais traiter de ces questions pendant toute la journée, mais c'est ce que cela signifie. Il pourrait vous en coûter de 20 à 30,000 dollars, parce que toute votre famille y participe. C'est le sens du terme *yukw*.

M. Nyce: Pour que les festins comportent un certain choix de poissons, et crustacés, le saumon séché et fumé est échangé avec les groupes de la côte, comme les Tsimshians, contre des oeufs de hareng et autres ressources qui sont également importantes dans le cadre des cérémonies et des rapports entre parents.

Deux types de cérémonies rituelles soulignent l'importance économique et culturelle du saumon pour les nishgas: les cérémonies du premier saumon et ce que l'on appelle les rituels de l'évolution, qui marquent le changement d'état; par exemple, de l'enfance à l'âge adulte. Le saumon joue un grand rôle dans ces deux cas.

Par tradition, le premier saumon pêché était toujours cuit et distribué selon un certain rituel afin de souligner la dépendance des nishgas à cet égard. Ce rituel a été modifié par l'avènement de la pêche hauturière. Selon les explications d'un

[*Texte*]

net when the first salmon appeared, performed the necessary ritual, and then carried on fishing. The first salmon caught are also distributed among adjacent relatives and neighbours, reinforcing the economic and social integration of the Nishga communities.

The Nishga year is divided into two major parts: the secular summer period in which resource harvesting activities dominate, and a sacred and ceremonial winter period. This is in part a reflection of the resource base. Most of the staple resources are present and therefore harvestable primarily in the spring and fall period. Few resources are available during the winter. Thus, whatever is obtained during the harvesting period must carry over into the rest of the year.

• 0925

The importance of salmon and other seasonal resources is also reflected in the Nishga calendar. The year starts in April, when the oolachan fish are obtained near the mouth of the Nass. Because oolachan was traditionally the first major resource available after the winter, it was called "life saving fish". After this, salmon species become the focus of activity. June and July can be translated from the Nishga term as the salmon fishing months.

Mr. Chairman, we hope we have given you a deeper understanding of the importance of the food fishery to our culture and economy. The Nishga believe that our requirements should take precedence over all other consumptive uses of salmon and other fisheries resources, second only to escapement requirements necessary for stock conservation. Indeed, this is a stated policy of the federal government and the Department of Fisheries and Oceans with regard to salmon.

In practice, however, the food fishery is often short-changed, dependent, especially in years of poor runs, on what escapes the commercial and sport fisheries which occur earlier in the salmon's life cycle. Some of these non-food fisheries are difficult to assess and to regulate, particularly the coho and the chinook salmon, because of the large proportion of these stocks which are taken in mixed ocean fisheries. The Nishga food fishery, though nominally taking precedence, is therefore left to harvest a sometimes severely depleted resource. Another major factor, of course, is habitat degradation which affects all species and all users. These problems shall be discussed in more detail as I go on.

The evidence suggests that, for salmon at least, there has been a serious erosion in the domestic fishery. A study of McKay in 1977 estimated that in 1879, before there had been any serious adverse effects on salmon populations, the Indian population of B.C. consumed 95 pieces of salmon per capita. Current per capita rates of consumption are only a small fraction of this. For example, the Department of Fisheries and Oceans estimates of the domestic salmon catch for the Nass

[*Traduction*]

nishga, son père arrêtait la seine lorsque le premier saumon paraissait, exécutait le rituel nécessaire et poursuivait ensuite ses activités. Le premier saumon capturé était également distribué parmi les parents et voisins proches, raffermissant ainsi l'intégration économique et sociale des communautés nishgas.

L'année nishga est divisée en deux grandes parties: une période estivale civile marquée par les activités de récolte des ressources et une période hivernale, sacrée et cérémonielle. Cette division reflète en partie une économie basée sur les ressources. La plupart des ressources principales peuvent être récoltées surtout au printemps et à l'automne. On dispose de peu de ressources pendant l'hiver. Par conséquent, les ressources stockées pendant la période des récoltes doivent durer pendant tout le reste de l'année.

L'importance du saumon et des autres ressources saisonnières se manifeste également dans le calendrier nishga. L'année débute en avril, lorsque les eulakanes sont pêchés près de l'embouchure de la Nass. Les eulakanes ayant toujours constitué la première ressource importante récoltable après l'hiver, ces poissons étaient appelés «poissons sauveteurs». Par la suite, l'intérêt s'est porté surtout sur les salmonidés. En langue nishga, les mois de juin et de juillet sont désignés comme les mois de pêche au saumon.

Monsieur le président, nous espérons vous avoir permis de mieux comprendre l'importance de la pêche de subsistance pour notre culture et notre économie. Les Nishgas estiment que leurs besoins devraient avoir priorité sur toute autre utilisation du saumon et autres ressources halieutiques pour fins de consommation, ne le cédant qu'aux exigences en matière de préservation des stocks. En réalité, il s'agit là d'une politique établie du gouvernement fédéral et du ministère des Pêches et Océans relativement au saumon.

Dans la pratique toutefois, la pêche de subsistance est souvent pénalisée car elle repose, surtout pendant les années de faible montaison, sur les poissons qui échappent à la pêche commerciale et sportive qui a lieu plus tôt dans le cycle de vie du saumon. Certaines de ces populations ne servant pas à la subsistance sont difficiles à évaluer et à réglementer, surtout dans le cas des saumons coho et chinook, puisqu'une grande partie de ces poissons sont capturés en pêche hauturière mixte. La pêche de subsistance des Nishgas, bien qu'elle bénéficie nominalement de la priorité, doit quelquefois se contenter de stocks sérieusement appauvris. Bien entendu, la dégradation de l'environnement constitue un autre facteur important qui affecte toutes les espèces et tous les utilisateurs. Ces problèmes seront évoqués en détail un peu plus loin.

Les documents dont nous disposons semblent indiquer que, dans le cas du saumon au moins, la pêche locale a connu une diminution d'importance. Une étude réalisée par M. McKay en 1977 estimait qu'en 1879, avant que les populations de saumons en soient sérieusement touchées, les Indiens de la Colombie-Britannique consommaient 95 saumons chacun. Les taux de consommation actuels ne constituent qu'une fraction réduite de ce chiffre. Par exemple, le ministère des Pêches et

[*Text*]

suggest a harvest in the order of 15 to 20 pieces per capita over recent years.

Mr. Gosnell: I would like to stop him here for a minute, Mr. Chairman. There is a real controversial question of the number of pieces that our people consume. You will note the department's original figures were 95 pieces. For some reason they are trying to cut that down. We are doing our own research. The Nishga Tribal Council are doing their own research right at the moment of the actual pieces. We have not yet completed that research, so that is why we are silent about it in that area. But the Fisheries Department for some reason seems to be trying to cut the number of pieces that our people use for food fishery. We believe this is extremely important to us, that we will not agree with the Fisheries Department's figures. That figure mentioned before by McKay in 1977, the 95 pieces, he is talking about, I believe, the whole Province of British Columbia at that time. It is close to the correct figure.

Their latest figure has gone down now to 15 to 20 pieces. For the information of this meeting, Mr. Chairman, last year they came and told us in the Nass that in view of the chinook problem we are just going to give you guys half a salmon. There is no bloody way we are going to accept half a salmon, we said. We said we are going to take what we normally get every year, because we are not the cause of the depletion. The cause of the depletion is the fishing industry, not the Indians.

• 0930

I also note, too, and I take exception to what the sport fishery has said. They said the Indians are taking too many food fish. Obviously that sport fishery spokesman I heard on the news did not do his homework, because when you look at the overall food fishery in the whole Province of British Columbia, I believe it is 5% or 4%; 96% is industry and sport fishing. So there is no way anybody can say, now, look, you Indians, you are eating too much fish. That is baloney. We have so much fish that we are able to give some fish away. The fish was our fish to begin with, you know. Nobody has any fish to give us. We have the rivers. We have been living on these rivers for thousands of years. Yet they tell us that.

So that figure is incorrect. We still have not completed our own research to give it the correct figure. So I thought I would explain why there is a little bit of a vacuum there.

Mr. Nyce: Next to salmon, the oolachan is the most important fishery resource for our people. Because it is unlikely that the oolachan stocks that spawn in the Nass River are large or productive enough to support fishing beyond our food requirements, this stock should be preserved exclusively

[*Translation*]

Océans évalue à 15 à 20 saumons par personne les prises locales des dernières années dans la Nass.

M. Gosnell: Permettez-moi d'interrompre ici son exposé pendant un instant, monsieur le président. Le nombre de poissons consommés par notre population constitue une question très controversée. Vous pouvez remarquer que les chiffres initiaux du ministère faisaient état de 95 pièces. Pour une raison ou une autre, ils s'efforcent de réduire ce chiffre. Nous effectuons également nos propres recherches. Le Conseil tribal des nishgas effectue également ses propres recherches concernant le nombre réel de pièces. Ces recherches n'étant pas encore terminées, nous n'avancerons aucun chiffre dans ce domaine. Cependant, le ministère des Pêches et Océans semble vouloir réduire le nombre de pièces utilisées pour la subsistance de notre population. Nous estimons que cette question est extrêmement importante pour nous et nous ne sommes pas d'accord avec les chiffres avancés par le ministère. Le chiffre indiqué auparavant par M. McKay en 1977, les 95 pièces, je crois qu'il désigne l'ensemble de la Colombie-Britannique à l'époque. Ce chiffre est près de la réalité.

Le nombre le plus récent avancé par le ministère a été ramené à 15 ou 20 pièces. À titre informatif, monsieur le président, je veux souligner que l'année dernière, les représentants du ministère sont venus et nous ont dit que, compte tenu du problème relatif au saumon chinook, la population de la Nass devrait se contenter de la moitié d'un saumon. Nous avons rétorqué que nous n'accepterions jamais une telle suggestion. Nous avons dit que nous continuerions de capturer le même nombre de poissons puisque nous n'étions pas à l'origine de l'épuisement des stocks. L'industrie de la pêche est la cause de cet épuisement, et non les Indiens.

Je note également d'ailleurs et je m'offusque de ce que les responsables de la pêche sportive ont dit. Ils ont dit que les Indiens prennent trop de poissons comestibles. C'est évident que le représentant de la pêche sportive que j'ai entendu aux nouvelles n'a pas fait son travail parce que, lorsque vous considérez l'ensemble de la pêche de subsistance dans toute la province de la Colombie-Britannique, je crois qu'elle représente 5 p. 100 ou 4 p. 100; l'industrie et la pêche sportive représentent 96 p. 100. Par conséquent, personne ne peut dire aux Indiens qu'ils mangent trop de poissons. C'est absurde. Nous avons tellement de poissons que nous pourrions en distribuer. C'est notre poisson, vous savez. Personne n'a du poisson à nous donner. Nous avons les cours d'eau. Nous vivons près de ces cours d'eau depuis des milliers d'années. On n'arrête pas de nous dire cela.

Ce chiffre est donc inexact. Nous n'avons pas encore terminé notre propre étude qui nous permettra d'aboutir au bon chiffre. C'est pourquoi j'ai pensé vous expliquer pourquoi il existe un petit vide.

M. Nyce: Après le saumon, le eulakane est la plus importante ressource piscicole pour nos gens. Étant donné qu'il est peu probable que les bancs d'eulakanes qui fraient dans la rivière Nass soient assez gros et productifs pour répondre aux besoins des pêcheries au-delà de nos besoins alimentaires, ces

[*Texte*]

for Nishga use. The Nishga are opposed to any commercial exploitation of this species within our land claims area.

Finally, about other food species, the Nishga also believe our food requirements should take precedence over all other users. A moratorium on further commercial and recreational utilization should be put in place to allow sufficient time to assess the productivity and status of these stocks in relation to Nishga food requirements.

Secondly, commercial fisheries: The current Nishga commercial fleet is comprised of 17 owned vessels, about 40 to 45 vessels operated by Nishga but owned by the Northern Native Fishing Corporation, about 10 gill-net vessels rented by Nishga operators from the Cassiar Fishing Co., and two seine vessels rented from the Canadian Fishing Co. Except for one owned seine boat and the rental seines, all vessels are smaller gill-nets. The number of Nishga operators and crew members associated with the commercial fleet totals about 160. The majority of the Northern Native Fishing Corporation boats and the rental vessels are older wooden vessels, which participate mainly in the salmon fishery. The owned vessels also primarily fish for salmon, but some are licensed for other fisheries, such as herring and shellfish.

The total salmon catch of the Nishga commercial fleet averaged approximately 275,000 pieces over the 1979-82 period. This represents on the order of about 1% of the total commercial salmon catch volume in British Columbia. The single most important catch areas have been areas 4—the Skeena—and 3, which is roughly equivalent to the Nishga land claim area. The annual value of the Nishga commercial fleet catch for both salmon and non-salmon species averaged about $1.9 million over the 1979-82 period. This provides some indication of the importance of our commercial fishery to the Nishga economy.

Historical trends for the Nishga commercial fleet are difficult to quantify because of the lack of comparable data. However, it is clear that through time there has been a substantial attrition in the Nishga fleet, particularly of owned vessels. There has also been a continued reliance on a relatively old and immobile rental fleet, which has suffered from the continued neglect of previous and current fishing company owners. The result of this has been an erosion in the ability to compete with an increasing capitalized and mobile non-native fleet and a reduced share in the overall catch in both absolute and relative terms, with consequent implications for employment and livelihood of Nishga people.

Mr. Gosnell: With our original fleet, Mr. Chairman, we had pretty close to . . . I will use the figure of about 200 commercial fishing boats in the Nass River area before, and now we have dwindled right down to about 60 boats—60 or 70 boats at the very most. Our aim is to try to bring those back into this

[*Traduction*]

bancs doivent être réservés à l'usage exclusif des nishgas. Les nishgas s'opposent à toute exploitation commerciale de cette espèce dans leur zone.

Finalement, à propos d'autres espèces comestibles, les nishgas croient également que nos besoins alimentaires doivent avoir la préséance sur tous les autres utilisateurs. Un moratoire sur l'utilisation commerciale et récréative doit être mis en place pour donner suffisamment de temps à l'évaluation de la productivité et de l'état de ces bancs par rapport aux besoins alimentaires des nishgas.

Deuxièmement, la pêche commerciale: la flotte commerciale actuelle des nishgas comprend 17 navires qui leur appartiennent, environ 40 à 45 navires exploités par les nishgas, mais appartenant à la *Northern Native Fishing Corporation*, environ 10 embarcations à filets maillants louées par des opérateurs nishgas de la *Cassiar Fishing Co.*, et deux senneurs loués de la *Canadian Fishing Co.*. À l'exception d'un senneur dont les nishgas sont propriétaires et des senneurs de location, tous les navires sont de petites embarcations à filets maillants. Le nombre d'opérateurs nishgas et de membres d'équipage qui travaillent dans le secteur de la pêche commerciale est de 160 environ. La majorité des navires de location et des bateaux de la *Northern Native Fishing Corporation* sont d'anciennes embarcations en bois qui servent principalement à la pêche au saumon. Les navires appartenant aux nishgas servent surtout à la pêche au saumon, mais certains ont un permis pour d'autres pêches telles que la pêche au hareng et aux mollusques.

Le total des prises de saumons de la flotte commerciale nishga a atteint une moyenne approximative de 275,000 pièces pendant la période comprise entre 1979 et 1982. Cela représente environ 1 p. 100 du nombre total de prises commerciales de saumons en Colombie-Britannique. Les zones de pêche les plus importantes sont les zones 4—Skeena—et 3, qui équivaut à peu près à la zone nishga. La valeur annuelle des prises de la flotte commerciale nishga en ce qui concerne le saumon et les espèces autres que le saumon a atteint une moyenne approximative de 1,9 million de dollars de 1979 à 1982. Cela révèle l'importance de notre pêche commerciale pour l'économie nishga.

Il est difficile de quantifier les tendances historiques de la flotte commerciale nishga à cause du manque de données comparables. Cependant, il est évident qu'au fil du temps, la flotte des nishgas a subi une usure considérable, particulièrement dans le cas des navires qui leur appartiennent. On a continué de compter sur des navires de location relativement vieux et immobiles qui ont souffert de la négligence permanente des anciens propriétaires et des propriétaires actuels des compagnies de pêche. Cela a eu pour conséquence de réduire leur aptitude à rivaliser avec une flotte mobile non indigène et de plus en plus capitalisée et de réduire leur part dans l'ensemble des prises en termes absolus et relatifs, avec les conséquences logiques sur l'emploi et le gagne-pain des nishgas.

M. Gosnell: Avec notre flotte originale, monsieur le président, nous avons eu presque . . . J'utiliserai le chiffre approximatif de 200 bateaux de pêche commerciale dans la zone de la rivière Nass avant et maintenant il ne nous reste qu'environ 60 bateaux—60 ou 70, au plus. Nous aimerions

[*Text*]

fishery, because if you look at the natural resources we would benefit from through the years ahead of us, we have nothing other than fisheries. The timber in our area is gone; they cleared the whole valley. There is no hope for the next 100 years for us to take part in the timber resources, and I am talking about real timber business. They have to climb to the mountain now to get the timber; they took the best timber in the world in the valley.

• 0935

So our only hope is this fishery business, and that is why we are trying to create more fishermen so they could reduce our unemployment. Our rate is about 80%, I believe, in this whole province for the Indian people. So that is why is very important for us to state the importance of commercial fishing. I have been a commercial fishermen for 40 years, and I fish right up and down this coast. Let us not kid ourselves; that is the only natural resource the Indian people have to earn a living, not only the Nishga people but all the Indian people throughout the coast.

We are not miners; we do not own mining companies. You have to own those mines before you can make money. Oh yes, you could be a labourer or something in the mining industry or whatever industry, but this fishery industry is the only industry the Indian people have on this coast to earn a decent living. When I talk about a decent living, I am talking about anywhere from $50,000 to $100,000 gross production a year, and that is when you will realize what decent living is all about. If you earn $10,000 a year, God, you are just barely keeping alive, or worst than that.

Mr. Nyce: The decline in the B.C. fisheries has affected all user groups, although it is our contention that the Nishga have been particularly victimized with respect to both their food and commercial fisheries. Mr. Chairman, we would now like to present our analysis of past and current trends in the fisheries in more detail.

Analysis of causal factors underlying the decline in the Nishga commercial and food fisheries: The Nishga believe the three main causes for the current state of the fisheries are poor fisheries management, lack of fisheries development and habitat degradation.

Fisheries management problems: With respect to fisheries management, the most fundamental problem has been a failure to address the common property problem and the resulting incentives to overcapitalize and over-utilize the resource. It is well known and quite predictable that the Department of Fisheries and Oceans, in response to the common property problem of licence limitation, has curtailed the number of vessels but not investment in harvesting capacity. The result has been a continuing pattern of investment in new gear and equipment and increased mobility of the fleet as a whole. These trends have been particularly onerous on the Nishga since increased mobility has resulted in much

[*Translation*]

qu'ils reviennent à la pêche parce que, si vous examinez les ressources naturelles dont nous pourrions profiter au cours des années à venir, nous n'avons rien d'autre que les ressources piscicoles. Le bois de notre région a été coupé; ils ont vidé toute la vallée. Nous n'avons aucun espoir de participer à l'exploitation des ressources forestières au cours des 100 prochaines années, et je parle d'exploitation forestière véritable. Ils doivent désormais grimper sur la montagne pour trouver du bois; ils ont pris le meilleur bois au monde dans la vallée.

Donc, notre seul espoir réside dans le commerce de la pêche; c'est pourquoi nous essayons de produire plus de pêcheurs pour réduire notre chômage. Notre taux est d'environ 80 p. 100, je crois, dans toute la province pour les Indiens. Par conséquent, il est très important pour nous de faire connaître l'importance de la pêche commerciale. Je suis pêcheur de commerce depuis 40 ans et je pêche le long de cette côte. Ne nous leurrons pas; c'est la seule ressource naturelle dont les Indiens disposent pour gagner leur vie, pas seulement les Nishgas, mais tous les Indiens le long de la côte.

Nous ne sommes pas des mineurs; nous n'avons pas de compagnies minières. Vous devez posséder ces mines avant de pouvoir faire de l'argent. Oh oui, vous pourriez être un manoeuvre ou occuper un autre poste dans l'industrie minière ou dans n'importe quelle autre industrie, mais l'industrie de la pêche est la seule industrie que les Indiens de la côte ont pour gagner leur vie décemment. Quand je dis décemment, je parle d'une production brute annuelle entre 50,000$ et 100,000$, et c'est le cas lorsque vous saurez ce que c'est que de vivre décemment. Si vous gagnez 10,000$ par année, mon Dieu, vous ne faites que survivre ou pire encore.

M. Nyce: Le déclin des pêcheries en Colombie-Britannique a touché tous les groupes d'utilisateurs, même si nous soutenons que les Nishgas en ont particulièrement souffert au niveau de la pêche de subsistance et commerciale. Monsieur le président, j'aimerais maintenant présenter notre analyse des tendances antérieures et actuelles relatives à la pêche de façon plus détaillée.

Analyse des causes du déclin de la pêche de subsistance et commerciale chez les Nishgas: Les Nishgas croient que les trois principales causes de l'état actuel des pêcheries sont la mauvaise gestion, le manque de programmes de développement et la dégradation de l'habitat.

Les problèmes de gestion des pêcheries: En ce qui concerne la gestion des pêcheries, le problème le plus fondamental réside dans le fait que l'on ne s'est pas préoccupé du problème de la propriété commune et dans les stimulants qui en ont résulté en ce qui concerne la surcapitalisation et la sur-utilisation des ressources. On sait et on prévoit que le ministère des Pêches et Océans, en réponse au problème de la propriété commune de la restriction des permis, a diminué le nombre de navires, mais pas l'investissement au niveau des possibilités de récolte. Cela a eu pour résultat la poursuite des investissements pour de nouveaux équipements et une mobilité accrue de la flotte dans son ensemble. Ces tendances ont été particulièrement onéreu-

[*Texte*]

greater fishing effort in our fishing areas and because the shift in gear has meant much greater interceptions in ocean fisheries by seine and troll vessels at the expense of the Nishga's less mobile gillnetters and the river-based food fishery.

The Nishga have been unable to keep pace with the rest of the fleet, despite the special programs such as IFAP, because we do not have access to the capital necessary for such investments due to low incomes and the fact that reserve land cannot be secured as collateral. The Nishga food fishery has also suffered as a result of the increasing overcapitalization and over-exploitation of the fishery, but this problem has been compounded by the failure of the Department of Fisheries and Oceans to live up to its stated policy with respect to the priority of food harvesting.

Another consequence of interception or the so-called "mixed" ocean fishery is that it greatly complicates the management of salmon stocks. It is difficult to distinguish stocks from various watersheds and runs within watersheds in such mixed fisheries. It is much more likely that in the course of harvesting a mixed fishery at a rate that provides for escapement requirements for the pool of fish as a whole, smaller stocks could inadvertently be over-harvested to the point of extinction.

• 0940

The problem is compounded where enhanced stocks are harvested in common with natural stocks, since natural stocks must be harvested at a much lower rate than enhanced stocks. Therefore, the current management regime has fostered a set of harvesting patterns that are not only very costly in terms of both invested capital and operating costs, but which create serious management problems as well.

Absence of international agreement and fisheries development: Another problem that has affected Nass and Skeena stocks, and therefore Nishga fishermen in particular, has been the absence of an international fisheries agreement. A significant percentage of these stocks, particularly sockeye, are interecepted by Alaskan fishermen. The Nishga believe that the failure to curtail these substantial international mixed fisheries has in the past seriously eroded the resource base available to us in our traditional fishing areas and has been a major factor inhibiting the enhancement of northern stocks.

As you know, Mr. Chairman, an international treaty has recently been signed by Canada and the United States. The Nishga are generally encouraged by such provisions as a quota ceiling on Alaskan sockeye catches and the absence of a credit system dealing with United States harvests in excess of quota limits. The principle established in the treaty by which each country is to receive benefits equivalent to the production of

[*Traduction*]

ses pour les Nishgas étant donné que la mobilité accrue a fait augmenter de beaucoup les efforts dans nos zones de pêche et parce que le changement d'équipement a signifié de plus grandes interceptions dans la pêche en haute mer par des senneurs et des embarcations de pêche à la ligne traînante aux dépens des embarcations à filets maillants moins mobiles des Nishgas et de la pêche de subsistance dans les fleuves et les rivières.

Les Nishgas ont été incapables de garder la même allure que le reste de la flotte, malgré les programmes spéciaux tels que l'IFAP, parce qu'ils n'avaient pas accès au capital nécessaire à de tels investissements à cause de faibles revenus et du fait que les zones de réserve ne pouvaient faire l'objet d'une garantie additionnelle. La pêche de subsistance des Nishgas a également souffert à la suite de l'augmentation de la surcapitalisation et de la surexploitation de la pêche, mais ce problème s'ajoute au fait que le ministère des Pêches et Océans n'a pas appliqué sa politique relative à la priorité de la pêche de subsistance.

L'interception ou ce qu'on appelle la pêche «mixte» en océan a eu comme autre conséquence de compliquer énormément la gestion des réserves de saumons. Il est difficile de distinguer les stocks des divers bassins hydrographiques et les montaisons dans de telles pêches mixtes. Il est beaucoup plus vraisemblable qu'au moment des prises d'une pêche mixte pratiquée à un rythme qui répond aux besoins d'échappement du bassin de poissons dans son ensemble, de plus petites réserves pourraient être capturées au point d'extinction.

Le problème se complique du fait que des stocks mis en valeur sont capturés en commun avec les stocks naturels étant donné que les stocks naturels doivent être capturés à un rythme beaucoup plus lent que les stocks mis en valeur. Par conséquent, le régime actuel de gestion a encouragé un ensemble de modèles de capture qui ne sont pas seulement très onéreux en termes de capital investi et de frais d'exploitation, mais qui créent aussi de graves problèmes de gestion.

Absence d'entente internationale et développement des pêcheries: Un autre problème qui a eu une incidence sur les stocks de la Nass et de la Skeena, et par conséquent sur les pêcheurs nishgas en particulier, a été l'absence d'une entente internationale sur les pêcheries. Un pourcentage important de ces stocks, particulièrement de saumon rouge, est intercepté par les pêcheurs d'Alaska. Les Nishgas pensent que le fait de n'avoir pas restreint la pêche mixte internationale massive a, par le passé, sérieusement érodé les bases de ressources dont nous disposions dans nos zones de pêche traditionnelles et a été un facteur déterminant qui a empêché la mise en valeur des stocks du Nord.

Comme vous le savez, monsieur le président, un traité international vient d'être signé par le Canada et les États-Unis. Les Nishgas sont généralement encouragés par des dispositions telles que le plafonnement des quotas de prises de saumon rouge d'Alaska et l'absence d'un système de crédit en rapport avec les prises américaines qui dépassent les limites de quotas. Le principe établi dans le traité en vertu duquel chaque pays

[*Text*]

salmon originating in its waters is also essential to provide the framework within which stock enhancement may be undertaken. However, the Nishga do have concerns about the implementation of the treaty in terms of native food fishing rights and representation on the Northern Panel, which will have regulatory responsibilities for salmon originating in areas north of Cape Caution. Our recommendations regarding these aspects shall be presented later.

With respect to fisheries development, Mr. Chairman, the Nishga believe that with the signing of the international treaty a major impediment to enhancement of our stocks has now been removed. No enhancement facilities have been constructed anywhere within our land claim area during phase I of the Salmonid Enhancement Program. We strongly urge the committee to recommend the approval of phase II of SEP and to give northern watersheds a high priority in allocating funding. However, as I have indicated before, the benefits of enhancement can be largely dissipated without the implementation of an effective management regime. Otherwise, enhancement will simply foster another spiral of investment in gear and harvesting capacity. The continuation of mixed interception fisheries could create serious problems for natural, less productive stocks. Also, enhancement should not be viewed as a substitute for the protection of existing, natural stocks. Experiences in Washington and Oregon with large-scale and unpredictable hatchery failures should be sufficient warning about the risks inherent in dependence upon enhancement technology.

With respect to mariculture, for example, salmon farming and sea ranching, in which there is currently a great deal of interest, the Nishga are concerned that the provincial and federal governments will auction off the most suitable sites along the coast to large corporate interests without due regard for rights of native peoples in their claim areas.

Habitat degradation: Finally, Mr. Chairman, our fisheries have declined as a result of the impact of destructive land-based resource exploitation on habitat and water quality. The Nishga are deeply concerned about the preservation of natural habitats within our land claim area, including lakes, streams and marine waters. The forests and minerals of the land claims area have not only been poorly managed and exploited within their own right, but have been developed at the expense of other resources, such as fish. The inadequate enforcement of existing environmental protection regulations and fragmented and overlapping management jurisdictions compound the problem.

• 0945

The aquatic ecosystems in which fish live and reproduce are inextricably linked with terrestrial ecosystems through water movement. Ground water moves through a forest ecosystem until it reaches a stream or river ecosystem. The soil in the forest ecosystem acts as a filtration system to maintain water

[*Translation*]

doit retirer des profits équivalant à la production de saumon dans ses eaux est également essentiel à l'établissement d'un cadre propice à la mise en valeur des réserves. Cependant, les Nishgas s'inquiètent de la mise en application du traité en termes de droits de pêche de subsistance pour les autochtones et la représentation à la Commission du Nord à qui il incombera d'établir les règlements sur le saumon qui provient de zones au nord de Cape Caution. Nous présenterons nos recommandations sur ces aspects ultérieurement.

En ce qui concerne le développement des pêcheries, monsieur le président, les Nishgas pensent que grâce à la signature du traité international, il n'existe plus d'empêchement majeur à la mise en valeur de nos stocks. Aucune installation de mise en valeur n'a été construite dans notre zone pendant la première étape du Programme de mise en valeur des salmonidés. Nous prions instamment le Comité de recommander l'approbation de la deuxième étape du Programme et de donner la priorité aux aires d'alimentation du Nord en ce qui concerne le financement. Cependant, comme je l'ai dit plus tôt, les profits de la mise en valeur peuvent être gaspillés si un régime de gestion efficace n'est pas mis en oeuvre. Autrement, la mise en valeur favorisera simplement une autre spirale d'investissement en équipement et en capacité de prises. La poursuite de pêches mixtes d'interception créeraient de graves problèmes pour les stocks naturels, moins producteurs. De plus, la mise en valeur ne devrait pas être considérée comme un substitut à la protection des stocks naturels existants. L'expérience des États de Washington et d'Oregon en ce qui concerne les échecs à grande échelle et imprévisibles des établissements piscicoles devrait constituer un avertissement suffisant quant aux risques que représente la dépendance envers la technologie de mise en valeur.

En ce qui concerne la mariculture, par exemple, la pisciculture du saumon et l'élevage en mer qui représentent énormément d'intérêts à l'heure actuelle, les Nishgas craignent que les gouvernements provincial et fédéral vendent les meilleurs emplacements le long de la côte à de grosses sociétés sans tenir compte des droits des autochtones dans leurs revendications.

Dégradation de l'habitat: Finalement, monsieur le président, nos pêches sont à la baisse à cause de l'incidence de l'exploitation destructrice des ressources sur la qualité de l'eau et de l'habitat. Les Nishgas se préoccupent énormément de la préservation des habitats naturels dans leur territoire, y compris les lacs, les cours d'eaux et les eaux de mer. Les forêts et les minéraux du territoire revendiqué ont non seulement été mal gérés et exploités, mais ont été développés aux dépens d'autres ressources telles que le poisson. L'application inadéquate des règlements existants sur la protection de l'environnement et de règlements de gestion fragmentés et qui se chevauchent s'ajoute au problème.

Les écosystèmes aquatiques où vivent et se reproduisent les poissons sont inextricablement liés aux écosystèmes terrestres par le biais des déplacements d'eau. Sur la terre, l'eau traverse un écosystème forestier avant d'atteindre un ruisseau ou une rivière. Le sol de l'écosystème forestier joue le rôle d'un

[*Texte*]

quality. Forestry canopies serve as a buffering system which results in a timed release of water.

Fish habitats may also be seriously altered through pollution caused by contamination of water by pesticides or industrial wastes. Fish readily concentrate such toxins in their bodies. This causes a threat to fish and other living organisms within a food web connected with contaminated fish.

There is little question that in British Columbia the forest industry has taken precedence over other resources and resource users. Forest management practices in the Nass Valley that have likely degraded fish habitat include: progressive clear-cut harvesting adjacent to the main Nass River and tributary system; excessive soil disturbance from logging and road construction activities; lack of prompt, effective reforestation; roads, bridges and culverts that divert, block or alter watercourses; organic debris deposited in watercourses during logging, road construction and the Nass River log drive.

Many of these activities have caused soil erosion, leading to increased water turbidity and probable siltation of spawning beds. Larger spring peak flows in streams are likely due to accelerated snow melt from lack of tree cover. Stream bank erosion and low summer flow result, causing fish spawning and migration problems. Diversion or blockage of important fish spawning streams isolate young fish or prevent access to spawning beds by adult fish. Organic debris deposited in watercourses block fish migration levels. Slow revegetation of logged areas with trees that hold soil in place increases the time period during which damaging soil erosion may affect watercourses.

Mining is another resource activity which without adequate controls can have serious impacts on fisheries habitat. The primary mining activity in our land claim area which has impacted fish habitat and fish stocks is the Amax of Canada Limited molybdenum mine near Alice Arm. Many dangerous heavy metals contained in the mine tailings from this operation have been dumped directly into the waters of Alice Arm. We are convinced that this activity has caused serious losses to fish populations through poisoning of fish stocks and threatens our people's health through concentration of heavy metals in our marine food supplies.

This concern has been echoed by senior personnel in the Department of Fisheries and Oceans. On June 10, 1977 a senior project biologist wrote about the Amax project:

From our experience in the Rupert Inlet, Howe Sound, and after reviewing data on Climax Moly (now Amax of

[*Traduction*]

système de filtration qui assure la qualité de l'eau. Le feuillage sert de système tampon grâce auquel l'eau est diffusée progressivement.

Les habitats des poissons pourraient aussi être sérieusement atteints par la pollution causée par la contamination des eaux du aux pesticides et aux toxines de ce genre dans leur corps. Il s'agit donc d'une menace pour tous les poissons et autres organismes vivant au sein de la chaîne alimentaire associée à ces poissons contaminés.

Il est évident qu'en Colombie-Britannique l'industrie forestière a préséance sur les autres ressources et utilisateurs de ressources. Parmi les méthodes de gestion des forêts dans la vallée de la Nass qui ont probablement contribué à la dégradation de l'habitat des poissons, on retrouve: la coupe à blanc progressive sur les bords de la rivière Nass et de ses affluents; une perturbation excessive des sols à cause de l'exploitation des forêts et de la construction de routes; l'absence de reboisement efficace et rapide; les routes, les ponts et les canaux qui détournent, bloquent ou modifient l'orientation des cours d'eau; les débris organiques déposés dans les cours d'eau au cours de l'exploitation forestière, de la construction des routes et de la drave du bois sur la rivière Nass.

Bon nombre de ces activités ont donné lieu à une érosion du sol et, par conséquent, à une augmentation de la turbidité de l'eau et probablement à l'envasement des frayères. Les crues plus importantes au printemps sont probablement dues à la fonte accélérée des neiges causée par l'absence du feuillage des arbres. L'érosion des rives et sa conséquence directe, le faible débit d'eau en été, causent de graves difficultés quant à la migration et au frai des poissons. Le détournement ou le blocage de rivières importantes pour le frai isolent les jeunes poissons ou empêchent les poissons adultes d'accéder aux frayères. Les débris organiques déposés dans les cours d'eau réduisent les niveaux de migration des poissons. La lenteur du reboisement des régions de coupe avec des arbres qui retiendraient le sol en place prolonge la durée de l'érosion du sol qui a une incidence certaine sur les cours d'eau.

L'exploitation minière est une autre activité qui concerne les ressources et qui peut avoir des effets néfastes très importants sur l'habitat des poissons, si on n'y applique pas les contrôles adéquats. Dans notre région de concessions minières, la principale activité minière qui a nui à l'habitat des poissons et aux stocks est celle de la mine de molybdène de *Amax of Canada Limited* près du Bras Alice. Durant l'exploitation de cette mine, on a déversé directement dans les eaux du Bras Alice de nombreux métaux lourds et dangereux contenus dans les résidus. Nous sommes convaincus que cette activité a causé de lourdes pertes quant à la population de poissons en empoisonnant les stocks de poissons et qu'elle menace la santé de notre peuple par la concentration de ces métaux lourds dans les réserves alimentaires marines.

Cette inquiétude est partagée par les hauts fonctionnaires de Pêches et Océans Canada. Le 10 juin 1977, un biologiste principal responsable de projet écrivait au sujet de l'entreprise Amax:

A partir de notre expérience à l'anse de Rupert et à la baie Howe, et d'après l'étude faite sur les données concernant

[*Text*]

Canada), it is my opinion that we would in essence be writing off the resources in Alice Arm and possibly parts of Hastings Arm if marine tailing disposal is permitted. Rather ... I personally feel that the immediate and long-term effects of marine tailing disposals demand strong opposition to this method of disposal. This is supported by the federal mining regulations.

On December 13, 1977 the Director General, Fisheries Management, Pacific Region, wrote:

> ... we have already expressed our opposition to the direct discharge of mine tailings into Alice Arm ... We are particularly concerned about the accumulations of lead, cadmium and molybdenum in fish tissue. According to the federal metal mining liquid effluent regulations and guidelines the regulations "will appply uniformly across Canada as national baseline standards". It is our interpretation that in many cases there would be a need for more stringent regulations but seldom a need for the laxation of regulations.

The Nishga view the Amax incident as a flagrant example of the abuse of established environmental protection regulations and the misuse of discretionary power vested in the federal Cabinet, exercised through Order in Council.

• 0950

A special site-specific regulation had to be developed and approved, which allowed the marine disposal of millions of tonnes of tailings with sediment concentrations exceeding several thousand times those standards already in place in the Metal Mining Liquid Effluent Regulations under the Fisheries Act. There were no public hearings prior to the Cabinet decision. Neither were the results made available of the various internal reviews by government scientists, many of whom considered the relaxation of environmental standards to be unjustified. There have also been strong criticisms of the methodologies employed in the environmental assessment of the project, such as inadequate development of baseline data and the failure to take into account the total range of impacts, including air emissions and waste rock disposal.

As you know, Mr. Chairman, the mine is currently shut down because of poor metal prices. However, there have already been indications during the short renewal of its operations that even these lax environmental standards have been violated. Within weeks of start-up there were ruptures of the tailings pipeline in shallow water on the beach and tailings have been found in shallow water near where Alice Arm enters Observatory Inlet, an important Nishga food fishing area. When the mine re-opens the acceleration of these impacts can be expected.

[*Translation*]

Climax Moly (devenue maintenant *Amax of Canada*), à mon avis, si on permet la décharge de résidus dans les cours d'eau, on supprime à toutes fins utiles les ressources dans le Bras Alice et possiblement dans le Bras Hastings. Il faudrait plutôt ... Je crois personnellement que, compte tenu des effets à court et à long terme de la décharge des résidus miniers dans les cours d'eau, on devrait s'opposer farouchement à cette méthode de rejet des résidus. Cette opinion se reflète dans les règlements du gouvernement fédéral sur l'exploitation minière.

Le 13 décembre 1977, le directeur général de la question des pêches pour la région du Pacifique écrivait:

> ... nous avons déjà exprimé notre opposition à l'égard de la décharge directe des résidus miniers dans le Bras Alice ... Nous nous inquiétons particulièrement de l'accumulation de plomb, de cadmium et de molybdène dans les cellules des poissons. Selon le Règlement sur les effluents liquides des mines de métaux, les lignes directrices et règlements devront «s'appliquer uniformément partout au Canada à titre de normes nationales de base». À notre avis, dans bon nombre de cas, il est nécessaire de renforcer les règlements, mais il est rarement nécessaire de les relâcher.

Selon les Nishgas, l'incident de l'entreprise Amax est un exemple flagrant d'abus des règlements sur la protection de l'environnement et d'abus des pouvoirs discrétionnaires accordés au cabinet fédéral et exercés par le biais des décrets en conseil.

Il a fallu mettre au point et faire approuver un règlement se rapportant précisément au lieu en question pour permettre le rejet dans les cours d'eau de millions de tonnes de résidus dont la concentration en sédiments dépassait de plusieurs milliers de fois les normes déjà établies dans le Règlement sur les effluents liquides des mines de métaux de la Loi des pêcheries. Aucune audience publique n'a été tenue avant que le Cabinet ne prenne une telle décision. Jamais on n'a donné libre accès aux résultats des diverses études internes entreprises par les scientifiques au service du gouvernement dont plusieurs concluaient que la libéralisation des normes sur la protection de l'environnement était injustifiée. On a aussi critiqué vertement les méthodes employées pour l'évaluation environnementale du projet, par exemple l'élaboration inadéquate de données de base et l'absence de considération à l'égard de toute la gamme des effets éventuels, y compris la diffusion de substances dans l'air et l'élimination des minerais de rebus.

Comme vous le savez, monsieur le président, à l'heure actuelle, la mine est fermée à cause du bas prix des métaux. Toutefois, au cours d'une brève reprise de son exploitation, on a déjà constaté que, selon certaines indications, on contrevenait même à ces normes tout à fait restreintes sur la protection de l'environnement. Quelques semaines après la remise en exploitation, les conduits de résidus se sont brisés dans les eaux peu profondes de la plage et on a retrouvé des résidus en bordure des eaux près de la jonction entre le Bras Alice et l'Inlet Observatory, zone importante de pêche de subsistance

[*Texte*]

Mr. Chairman, the point we wish to make here is simply this. The Nishga are concerned that even the current environmental regulatory standards framework does not adequately protect the fishery resources upon which our people are so dependent. This framework must be strengthened. However, when even the currently inadequate framework is circumvented by Cabinet decree, with no involvement by the groups that are affected, then surely the incremental destruction of fisheries habitat is inevitable.

Fragmented and overlapping provincial and federal jurisdictions create a confusing environment within which the integrated management of fish, water, and forest resources is very difficult. The following major provincial and federal jurisdictions apply directly or indirectly to the management and protection of fish habitat in the Nass Valley. The provincial jurisdictions are: mining division, Skeena; water districts, Prince Rupert; electoral districts, Atlin; highways districts, Prince Rupert; agricultural regions, central; Ministry of Environment, Skeena; forest regions, Prince Rupert. The federal jurisdictions are the Department of Fisheries and Oceans; the Ministry of Environment; the Ministry of Energy, Mines and Resources; and Electoral Districts, Skeena.

All 11 of these jurisdictions have different boundaries. A clear, comprehensive mandate for water management and protection has not been vested in either the Province of British Columbia or in the Government of Canada. Hence, legislation and regulations to protect and rehabilitate damaged fish habitat are too often discretionary or nonexistent. This situation usually favours the single-interest orientations of powerful industrial users in the forestry and mining sectors.

Fish habitat degradation and declining fish populations are environmental costs that have not been borne by the major resource users, industry and government. Instead, these costs have been passed on to society in the form of degraded environments in which to live and work. These social problems are of course greatest in the local area where habitat degradation has occurred.

Mr. Gosnell: I would like to stop here for a minute, Mr. Chairman. I wish to make it very clear at this point. I think most of you are aware of what our concerns were in respect to Amax when we discovered what they were going to do with that inlet for a 25-year period. After much discussion with our people, it is the opinion of the Nishga people that there should be a public inquiry into the dumping of the tailings into the inlet.

• 0955

Mr. Chairman, I wish to make it clear to your committee that our people, the Nishga Tribe, has not changed that position. We are still asking for a review of this, a public

[*Traduction*]

pour les Nishgas. On peut prévoir qu'à la réouverture de cette mine ces effets néfastes vont se multiplier.

Monsieur le président, l'argument que nous désirons présenter ici est le suivant: les Nishgas s'inquiètent car, selon eux, même les normes actuelles quant à la réglementation du contrôle de l'environnement ne protègent pas adéquatement les ressources marines dont dépend notre peuple. Il faut renforcer la structure de ces normes. Toutefois, lorsqu'un décret du Cabinet permet de passer outre à ces normes déjà inadéquates, sans que les groupes concernés ne soient consultés, alors il est certain que la destruction progressive de l'habitat des poissons va se poursuivre et augmenter.

Les juridictions fédérales et provinciales sont fragmentées et se recoupent, ce qui crée une confusion et rend très difficile la gestion intégrée des ressources, c'est-à-dire les poissons, les eaux et les forêts. Les juridictions principales suivantes, tant provinciales que fédérales, s'appliquent directement ou indirectement à la gestion et à la protection de l'habitat des poissons dans la vallée de la Nass. Juridictions provinciales: division des mines, Skeena; districts des eaux, Prince Rupert; districts électoraux, Atlin; districts routiers, Prince Rupert; régions agricoles, secteur central; Environnement Canada, Skeena; régions forestières, Prince Rupert. Juridictions fédérales: Pêches et Océans; Environnement Canada; Energie, Mines et Ressources; districts électoraux, Skeena.

Chacune de ces 11 juridictions possède ses propres frontières. Aucun mandat clair et global n'a été confié à la province de la Colombie-Britannique ou au gouvernement canadien quant à la gestion et à la protection des eaux. Par conséquent, la législation et les règlements visant la protection et la restauration des habitats de poissons détruits ou endommagés sont trop souvent discrétionnaires ou inexistants. Cette situation favorise habituellement les intérêts unilatéraux des utilisateurs industriels très puissants oeuvrant dans le secteur de l'exploitation forestière et minière.

La dégradation de l'habitat des poissons et le déclin de leur population entraînent des coûts environnementaux qui n'ont pas, jusqu'à ce jour, été assumés par les principaux utilisateurs des ressources, c'est-à-dire l'industrie et le gouvernement. Ces coûts ont plutôt été imputés à la société sous forme d'environnement détérioré où chacun doit vivre et travailler. Il est bien entendu que ces problèmes sociaux sont plus flagrants dans les régions locales où se produit la dégradation de l'habitat.

M. Gosnell: J'aimerais interrompre l'exposé ici, pour une minute, monsieur le président. Permettez-moi de dire de façon très claire qu'à mon avis vous savez, pour la plupart, quelle était notre inquiétude à l'égard d'Amax lorsque nous avons découvert ce qu'elle avait l'intention de faire dans cette anse au cours des 25 prochaines années. Après de nombreuses discussions, le peuple nishga est arrivé à la conclusion qu'une enquête publique devrait être instituée quant au déversement de résidus dans cette anse.

Monsieur le président, je souhaite affirmer clairement à votre Comité que notre peuple, la tribu nishga, maintient sa position à ce sujet. Nous demandons toujours un examen, une

[*Text*]

inquiry into the dumping of the tailings into Alice Arm. That has not changed. We are still seeking a public inquiry. I just wish to make this clear to this committee, Mr. Chairman.

Mr. Nyce: In conclusion, Mr. Chairman, here are the recommendations.

We have attempted to impress upon you and your committee today the dietary, cultural, and economic importance of our food and commercial fisheries. We stated our concerns that this resource, to which we lay claim legally and morally, will be inevitably degraded and taken from us, just as our land has been. We have also outlined for you our perspective on causes of this decline, including poor management and the destruction of fisheries habitat as a result of single-minded land-based resource exploitation. We hope this committee in making its recommendations to Parliament understands not only that the Nishga's special and vital interest in the fisheries resource but the livelihood of all user groups is threatened by a continuation of past policies and attitudes.

We wish to make a number of recommendations to safeguard our rights to the resource and to promote the management, protection, and development of the fisheries for all user groups:

First, in fisheries allocation policy, guarantee the government's stated policy regarding paramountcy of Nishga salmon and non-salmon food fisheries, second only to stock conservation.

Second, establish a moratorium on further commercialization of non-salmon species in our land claim area until stock sizes and Nishga food requirements are determined.

Protect native commercial fishermen from fleet rationalization programs, since there have already been substantial reductions in Nishga fleet and catch.

In fisheries management, ensure that the recently signed international agreement is implemented with due regard to Nishga interests and traditional rights, such as the protection of our food fishery and providing for Nishga participation in the management panels and technical committees, which will regulate the harvesting of our own land claim area stocks.

Initiate policies to reconstruct current harvesting patterns, such as mixed ocean fisheries, which are so costly and create so many difficult management problems. Such policies should promote area licensing and greater emphasis on terminal fishery and measures to undermine incentives of overcapitalization such as vessel royalties and quotas. These measures should be part of an integrated overall policy initiative to protect and manage each watershed in B.C. as a separate entity.

[*Translation*]

enquête publique au sujet du versement des résidus dans le bras Alice. La situation ne s'est pas modifiée et nous exigeons toujours une enquête publique. Je veux tout simplement l'affirmer clairement au Comité, monsieur le président.

M. Nyce: Pour conclure, monsieur le président, voici les recommandations.

Nous avons tenté aujourd'hui de vous faire comprendre, à vous et à votre Comité, l'importance diététique, culturelle et économique de notre pêche commerciale et de subsistance. Nous vous avons fait part de notre crainte de voir cette ressource, que nous revendiquons tant juridiquement que moralement, inévitablement avilie ou à nous retirée comme, jadis, nos terres. Nous avons dit également quelles sont, à notre avis, les causes à l'origine de cette déchéance; il y a entre autres la piètre gestion et la destruction de l'habitat du poisson à la suite d'une exploitation simpliste des ressources de la terre. Nous espérons que, dans sa présentation de recommandations au Parlement, votre Comité comprendra bien que non seulement l'intérêt spécial et vital des Nishgas dans les ressources halieutiques mais également les moyens de subsistance de tous les groupes d'utilisateurs sont menacés par la poursuite des anciennes politiques et attitudes.

Nous souhaitons présenter un certain nombre de recommandations qui visent à sauvegarder nos droits sur cette ressource et à promouvoir la gestion, la protection et l'exploitation des pêches à l'avantage de tous les groupes d'utilisateurs:

Premièrement, dans la politique d'allocation des pêches, il faut garantir que la politique énoncée par le gouvernement au sujet de la suprême importance de la pêche de subsistance du saumon et des autres poissons pour la tribu nishga ne doit céder le pas qu'à la conservation des stocks.

Deuxièmement, il faut suspendre toute commercialisation plus poussée des non-salmonidés dans les territoires que nous réclamons jusqu'à ce que le volume des stocks et les besoins alimentaires de la tribu nishga soit déterminés.

Il faut protéger les pêcheurs commerciaux autochtones des programmes de rationalisation de la flotte puisqu'il y a déjà une importante réduction dans la flotte et les prises des Nishgas.

En ce qui concerne la gestion des pêches, il faut s'assurer que la convention internationale récemment conclue soit mise en vigueur en tenant bien compte des intérêts et des droits traditionnels des Nishgas, comme la protection de notre pêche de subsistance, et en prévoyant la participation des Nishgas aux équipes de gestion et aux comités techniques qui réglementeront les prises dans le territoire que nous réclamons.

Il faut établir des lignes directrices qui visent à restructurer les modèles actuels de capture, tels que les pêches mixtes en haute mer qui sont si coûteuses et occasionnent tant de problèmes de gestion difficiles. De telles lignes directrices devraient favoriser l'immatriculation zonale et attacher une plus grande importance à la pêche aux ports de tête de ligne et à des mesures visant à décourager la surcapitalisation comme les droits sur les navires et les contingentements. Ces mesures devraient faire partie d'une initiative de politique générale intégrée qui viserait à protéger et à gérer, à titre d'élément

[*Texte*]

In fisheries development, given the recent signing of the international treaty, implement phase II of SEP immediately. Special attention should be given to northern watersheds, particularly the Nass River, which received no funding under phase I of the program. It is essential to recognize, however, that the benefits of enhancement will be quickly dissipated if measures of control over investment and harvesting and to protect fisheries habitat are not put in place.

We should provide for active Nishga participation in planning and development of any salmonid enhancement projects proposed for the land claims area; and establish a moratorium on the issuance of mariculture leases in the land claims area until an equitable leasing policy taking into account aboriginal rights is developed.

In habitat protection and watershed management, as an immediate step, critical fish habitats in the Nass watershed must be identified and strict measures developed to protect these areas before any further resource development activities are carried out. These areas would include the Bowser Lake, Meziadin Lake, and Fishery Bay areas, as well as other sensitive areas which may be identified.

Clear, effective enforcement standards and regulations should be established to control resource development and to protect all aspects of ecosystems. Such regulations must not be circumvented without formal public input and must recognize the interconnected nature of all ecosystem factors.

• 1000

Clear, definitive procedures should be established for the compensation for and rehabilitation of damaged fish habitat. These costs and activities should be borne by the private developers or governments responsible for damages. In this way damaged habitat will not become a social cost for which no party bears responsibility.

The planning and management of all resources should be carried out within watershed units. Watershed units may be established as a main river system—for example, the Nass River—or as various larger or smaller tributaries to a main river system. The watershed unit employed will depend on the level of planning and management requirement.

• 1005

Planning and management of terrestrial and aquatic ecosystems should be under the authority of a regionally based watershed board. Initially, the watershed boards could be an amalgamation of provincial and federal jurisdictions. Ideally, legislative changes would simplify jurisdictional responsibilities

[*Traduction*]

distinct, chaque réseau hydrographique de la Colombie-Britannique.

En ce qui concerne l'exploitation des pêches, vu la signature récente d'un traité international, il faut immédiatement mettre en oeuvre la phase II du SEP. Il faudrait accorder une attention spéciale aux réseaux du Nord, surtout la rivière Nass, puisque celle-ci n'a bénéficié d'aucun financement en vertu de la phase I du programme. Il est indispensable d'admettre, néanmoins, que les avantages de cette mise en valeur seront rapidement dissipés si des mesures de contrôle des investissements et des prises ainsi que de protection de l'habitat du poisson ne sont pas mises en oeuvre.

Nous devrions prévoir une participation active des Nishgas dans la planification et l'exploitation de tout projet de mise en valeur des salmonidés à l'intérieur du territoire que nous réclamons; il faudrait également suspendre l'émission de baux d'alevinage dans les territoires réclamés jusqu'à ce qu'une politique de location équitable soit établie pour tenir compte des droits des aborigènes.

Pour protéger l'habitat et favoriser la gestion des eaux, il faut immédiatement déterminer les habitats du poisson menacés dans la rivière Nass et prendre des mesures rigoureuses pour protéger ces secteurs avant toute autre entreprise de mise en valeur des ressources. Ces secteurs devraient comprendre les lacs Bowser et Meziadin et la baie Fishery de même qu'un certain nombre d'autres zones fragiles qui pourraient être identifiées.

Il faudrait fixer des normes et des règles de mise en application claires et efficaces dans le but de contrôler la mise en valeur des ressources et de protéger tous les aspects des écosystèmes. Il ne faudrait pas pouvoir tourner les règles sans apport officiel du public et il faudrait admettre le caractère interdépendant de tous les facteurs de l'écosystème.

Il faudrait établir une procédure claire et définitive en vue de la restauration des habitats du poisson atteints et de l'indemnisation connexe. Ces frais et ces activités devraient incomber aux promoteurs privés ou aux gouvernements responsables des dommages. De cette façon, les habitats atteints ne deviendraient pas un coût social dont personne n'est responsable.

La planification et la gestion de toutes les ressources devraient se faire dans le cadre des réseaux hydrographiques. On pourrait les désigner selon le principal réseau fluvial—par exemple, la rivière Nass—ou en tant que diverses rivières tributaires de tailles différentes en fonction d'un système fluvial principal. Le réseau utilisé sera fonction du degré de planification et de gestion nécessaire.

La responsabilité de la planification et de la gestion des écosystèmes terrestres aquatiques des divers bassins hydrographiques devrait être confiée à des commissions régionales. Au départ, les commissions de gestion des bassins hydrographiques seraient des commissions mixtes provinciales-fédérales.

[*Text*]

and vest in the board real powers to plan and manage resources, including enforcement of regulations.

Objective land use plans should be carried out in watershed units to analyze the needs, use and protection of all resources. Plans must not be developed with benefits weighted to single resource users. Preparation of truly integrated plans under the direction of the watershed boards will be cost effective in the short term, by reducing duplication of effort, and in the longer term, by reducing the costs of rehabilitating degraded environments and fish stocks.

Mr. Chairman, this is the tribal council's submission.

Mr. Gosnell: Mr. Chairman, in conclusion, the council wishes to take part in Ottawa . . . or, if I may say, we wish to be invited to the Ottawa level of the hearings. You will note that just here and there in passing we were mentioning the forestry. We have an extensive forestry as well, and we have done a study of that and with respect to fisheries. So at that time we will not only present the fisheries but the forestry as well, if your committee would be kind enough to invite us to Ottawa in this respect.

The Chairman: I would like that to go on the record, that these people would like to come before us on matters to do with forestry. I think we should invite the Nishga Tribal Council at the earliest possible time to bring forth their forestry proposal, which I have read and which I think is good one. It is much along what we saw with the people down at Alert Bay. So it is the same type of proposal.

Harry, just for the sake of the members, just behind you there is a map of British Columbia. It is not very large, but I wonder if you could just take your pen as a pointer and point out to us where the land claim area . . . first of all, where you are located, then what the land claim area would encompass.

Mr. Nyce: This is where the major community . . . Kincolith is right here and Aiyansh is right there. So we are living in this area here.

The Chairman: Show us where Prince Rupert is on there.

Mr. Nyce: Prince Rupert is right here.

The Chairman: Okay. Now, can you show us roughly the area of the land claim? I think it is, what, about 5,000 square miles?

Mr. Gosnell: The area of the land claim, Mr. Chairman, is roughly . . . our land, historically, is approximately five miles into Alaska. You will note this is the international border. This is Portland Canal here. The line, as you know, is in the middle of the canal . . . the canal is 80 miles long. So our land extends

[*Translation*]

Idéalement, les changements législatifs contribueraient à simplifier le partage des responsabilités, et le pouvoir de planifier et de gérer les ressources, y compris celui d'appliquer les règlements, serait dévolu aux commissions régionales.

Les commissions verraient à établir des plans objectifs d'utilisation des terres en tenant compte des besoins liés à l'utilisation et à la protection de toutes les ressources. Ces plans ne doivent pas être conçus de façon à avantager seulement les utilisateurs des ressources. Si des plans vraiment intégrés étaient préparés sous la direction des commissions de gestion des bassins hydrographiques, les coûts seraient beaucoup moindres tant à court terme, grâce à la réduction du chevauchement des efforts, qu'à long terme, pour ce qui est de la réparation des dommages causés à l'environnement et aux stocks de poissons.

Monsieur le président, voilà ce que demande le conseil tribal.

M. Gosnell: Monsieur le président, en résumé, le conseil souhaite prendre part aux débats à Ottawa . . . ou, si vous le permettez, nous souhaitons être invités au moment des audiences à Ottawa. Vous noterez que le sujet des forêts a également été mentionné à plusieurs reprises. Nous possédons aussi une immense forêt et notre étude n'a pas seulement porté sur les pêches, mais sur la question des forêts également. Si le Comité avait l'obligeance de nous inviter à Ottawa, nous profiterions de l'occasion pour aborder les deux questions.

Le président: J'aimerais que le fait soit consigné, ces gens aimeraient que le Comité entende leur point de vue au sujet des forêts. Je pense que nous devrions inviter le conseil tribal Nishga le plus tôt possible afin que sa proposition concernant les forêts puisse être déposée. J'en ai pris connaissance et j'estime qu'elle a du bon. Elle va sensiblement dans le même sens que celle des gens d'Alert Bay.

Harry, pour le bénéfice des membres, pourriez-vous vous servir de la carte de la Colombie-Britannique qui est là derrière vous. Elle n'est pas très grande, mais vous pourriez peut-être avec votre plume délimiter la région visée par vos revendications territoriales . . . Montrez-nous d'abord où vous êtes installés et ensuite la région que couvrent les terres en question.

M. Nyce: Voilà où se trouve le principal centre . . . Kincolith est juste ici et Aiyansh est là. Nous vivons dans cette région que vous voyez ici.

Le président: Indiquez-nous s'il vous plaît où se situe Prince Rupert.

M. Nyce: Prince Rupert est ici.

Le président: Très bien. Pouvez-vous maintenant nous montrer en gros la superficie que couvrent les terres qui font l'objet des revendications? Je pense que c'est à peu près 5,000 milles carrés?

M. Gosnell: Voici en gros le secteur, monsieur le président . . . depuis toujours, nos terres s'étendent sur environ 5 milles dans le territoire de l'Alaska. Vous voyez ici la frontière internationale. Là, c'est le canal Portland. Comme vous le savez, la ligne de partage est située au milieu du

[*Texte*]

approximately five miles into Alaska, and it covers right up to this area here, roughly around this area. The land claim area is roughly this area here. That is how much land our people . . . that is our domain historically. Historically, this is our domain. But we use these inlets. The Portland Canal, for example, is 80 miles long. And those inlets are all used by our people right up to the lake area. So it is roughly this area we are talking about. I believe there was about 100 and some odd fisheries studies. It is unfortunate, we should have had our fishery study . . . maybe in Ottawa we will. And we will show you exactly what . . . we have done an extensive study on fishery and forestry. That is why I asked to be invited to Ottawa. We will do a thorough presentation as to what our studies indicate in that area, and show you the exact area that we talk about, because we only . . . I see our time limit is up now. So we only have a limited time here.

• 1010

The Chairman: Thank you, Jimmy, and thank you, Harry.

I feel as a chairman that this is an important group before us and it is an excellent brief, as I think you all agree. I am simply your servant, but it would be my recommendation that we go for a period of time and have some questions. Even though this brief has gone on for an hour, that is no fault of theirs and no fault of ours. It is the system we are under today with the time constraints. I for one would recommend that we go on and have at least a questioner from each party for 5 to 10 minutes each. If the committee would agree with that, I would certainly entertain that as a . . .

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: So let us get right at it. I have three questioners on the list. How about if we run for about eight minutes each or something like that and try to get some questions out. We will certainly have the Nishga people back before us before long.

Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman.

I certainly want to compliment the Nishga Tribal Council for an excellent, very comprehensive brief, one that I found certainly very thought-provoking and covering many, many aspects of the salmon fishery such as management conservation and of course an area that you touched on, conflicts between forestry management, transportation systems, industrial pollution, which have led in the past to some very devastating effects on the whole salmon industry.

I will be as brief as possible with my questioning. You put a lot of emphasis on the food fishery, which we have heard about

[*Traduction*]

canal . . . le canal a 80 milles de long. Donc, nos terres s'étendent sur environ 5 milles en Alaska, elles couvrent à peu près toute la partie que vous voyez ici, jusqu'ici. Voici en gros la région qui correspond à nos revendications. C'est là l'étendue des terres que nos gens . . . c'est là notre domaine depuis toujours. Mais nous utilisons aussi tous ces cours d'eau que vous voyez ici. Le canal Portland, ici, a 80 milles de long. Nos gens utilisent toutes les petites baies ici en remontant jusqu'à la région du lac. C'est donc de cette région qu'il est question. Je pense qu'il y a eu une centaine d'études ou plus qui ont été réalisées sur les pêches. Il est malheureux qu'on ne nous ait jamais demandé de présenter notre propre étude . . . à Ottawa, nous aurons peut-être l'occasion de le faire. Et nous vous montrerons exactement ce . . . nous avons réalisé une étude très poussée sur les pêches et les forêts. Voilà pourquoi je vous ai demandé de nous inviter à Ottawa. Nous vous présenterons un exposé complet des résultats des études que nous avons menées sur cette région, nous pourrons vous montrer la région en détail, parce que nous avons seulement . . . Je constate que nous avons atteint notre limite de temps. Je disais donc, que le temps dont nous disposons ici est très limité.

Le président: Merci, Jimmy et Harry.

En ma qualité de président, j'estime que nous entendons actuellement un groupe important, qui nous a d'ailleurs présenté un excellent mémoire. Je pense que vous serez tous d'accord avec moi. Je n'ai pas à vous imposer une ligne de conduite quelconque, mais je recommanderais que nous consacrions un certain temps à vos questions. Même si la présentation du mémoire a duré une heure, ce n'est certes pas la faute des auteurs, ni la nôtre. Nous devons en attribuer la responsabilité à la procédure que nous suivons aujourd'hui qui nous limite dans le temps. Personnellement, je recommanderais que nous poursuivions la séance et que nous répondions aux questions de représentants de chaque groupe pendant cinq à dix minutes. Si le Comité approuve cette proposition, je la considérerais certainement comme . . .

Des voix: D'accord.

Le président: Alors, commençons. Trois personnes ont manifesté le désir de poser des questions. Que diriez-vous si nous accordions à chacune environ huit minutes et que nous tentions de régler certaines questions. Nous entendrons certainement à nouveau les Nishgas sous peu.

Monsieur Henderson.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais assurément féliciter le conseil tribal nishga d'avoir présenté un excellent mémoire, très complet. À mon avis, leur mémoire nous pousse à réfléchir et traite de nombreux aspects de la pêche au saumon, comme la gestion, la conservation et, bien entendu, un domaine que vous avez abordé, les conflits entre la gestion forestière, les réseaux de transport, la pollution industrielle, qui ont eu dans le passé certaines répercussions très néfastes sur l'industrie du saumon.

J'essaierai d'être aussi bref que possible. Vous avez beaucoup insisté sur la pêche de subsistance, dont nous ont

[*Text*]

from a lot of groups in our hearings to date on the west coast; the food fishery has been a very important aspect of it, and I can certainly understand that with the native people.

I would ask you if you had any recommendations as to what would be a fair per capita allocation for the Indian food fishery, because if we were going to look at an overall management plan of the fishery that would have to be right up there probably, as you mentioned, second to the escapement for conservation measures. I compliment you on putting conservation as your top priority, but I do have that question that I would like to know.

You mentioned that previously it was 95 pieces per capita but now Fisheries and Oceans are saying 15 to 20 or something like that per capita. If we were to devise a management plan for a very complicated industry, what would you say would be an acceptable per capita allocation for the food fishery?

Mr. Gosnell: I appreciate the concern about the food fishery. As I mentioned earlier, our studies have not been complete on the number. When we talk about pieces, that is boiling it right down. I do not think I can answer that question at this time, but I believe by the time . . . if you invite us to Ottawa we will be able to give you a clear-cut figure on that. So I will leave it hanging at this time because we are pretty close into our research among ourselves as to what our actual food fishery pieces per capita would be. So it would be kind of premature for me to say at this time, without consulting our council as a whole, because the study is not completed. I think we will be able to come up with a figure without too much problem, but I cannot do it at this moment.

Mr. Henderson: Okay. I think the one common ground of all groups that appeared before was the loss of habitat over the years through mismanagement practices in the forestry industry and other industries, as you mentioned in your brief. Also, there has been a proposal for another buy-back program for parts of the commercial fishing fleet, buy-back of vessels and licences. Do you agree with the buy-back program? If so, do you have any views you could present to the committee on how any such buy-back program could or should be structured?

• 1015

Mr. Gosnell: Mr. Chairman, first of all, I think your question has two parts. You are talking about buy-back and you are talking about habitat. Okay?

About habitat, I am glad you brought that up. It is very serious. I am speaking of the area where we are at the moment. At that time, Mr. Chairman, they called themselves the British Columbia Celanese Company, which was the first company that moved into the Nass to harvest the forest. They are actually the same people, almost the same people, who are known today as Westar. While they were operating—I believe

[*Translation*]

également entretenu de nombreux groupes dans les audiences que nous avons tenues jusqu'à ce jour sur la côte Ouest. La pêche de subsistance a été au premier plan des discussions et je peux certainement comprendre cette préoccupation chez les autochtones.

J'aimerais vous demander ce qui constituerait, à votre avis, une répartition par tête équitable de la pêche de subsistance des autochtones. Si nous décidions d'élaborer un programme global de gestion de la pêche, cet aspect devrait probablement être étudié, comme vous l'avez mentionné, tout de suite après la question de la reproduction à des fins de conservation. Je vous félicite d'avoir fait de la conservation votre priorité, mais j'aimerais vous poser une question.

Vous avez mentionné qu'avant, la répartition était de 95 poissons par tête, mais le ministère des Pêches et Océans déclare qu'il se situe plutôt à environ 15 ou 20 par tête. Si nous devions mettre au point un programme de gestion pour un secteur très compliqué, quelle serait à votre avis une répartition par tête acceptable de la pêche de subsistance?

M. Gosnell: Je vous sais gré de vous préoccuper de la pêche de subsistance. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nos études ne sont pas complètes sur le plan statistique. Nous résumons toute l'affaire quand nous parlons de la quantité de poissons. Je ne pense pas pouvoir répondre à cette question en ce moment, mais je crois que d'ici à ce que . . . si vous nous invitez à Ottawa, nous serons en mesure de vous donner un chiffre précis à ce sujet. Je laisserai donc cette question en suspens à l'heure actuelle parce que nous sommes bien près de déterminer dans notre enquête sur nos activités ce que serait réellement la répartition par tête de la pêche de subsistance. Aussi, je pense que j'anticiperais un peu en donnant une réponse à l'heure actuelle, sans consulter l'ensemble de notre conseil, parce que l'étude n'est pas terminée. Je pense que nous n'aurons pas beaucoup de difficultés à déterminer un chiffre, mais je ne peux le faire aujourd'hui.

M. Henderson: D'accord. Je pense que tous les groupes que nous avons entendus jusqu'à présent ont souligné la perte de l'habitat au cours des ans en raison d'une mauvaise gestion dans l'industrie forestière et dans d'autres industries, comme vous l'avez mentionné dans votre mémoire. En outre, ils ont proposé la mise sur pied d'un nouveau programme de rachat de parties de la flotte de pêche commerciale, de navires et de permis. Approuvez-vous cette proposition? Si cela est le cas, aimeriez-vous faire part au Comité de vos opinions quant à la façon de structurer un tel programme?

M. Gosnell: Monsieur le président, tout d'abord, je pense que votre question comporte deux parties. Vous parlez du rachat et vous parlez de l'habitat. C'est bien ça?

Au sujet de l'habitat, je suis heureux que vous le mentionniez. C'est très grave. Je parle de la région où nous sommes actuellement. A l'époque, monsieur le président, il s'agissait de la *British Columbia Celanese Company*, qui était la première entreprise à s'établir près de la Nass pour exploiter la forêt. Ce sont en fait les mêmes gens, presque les mêmes gens, que l'on connaît de nos jours sous le nom de Westar. Pendant leur

[*Texte*]

it was four or five years—they destroyed the sockeye, because we never did fish the Nass for two cycle years of sockeye. And Fisheries deliberately closed one eye while this was going on. In addition to the destruction of the two sockeye cycles, they destroyed several fishery habitats, some of them permanently; they will never be brought back again.

This is the reason, Mr. Chairman, that we do not trust Fisheries management. That is why we are saying this, with all due respect to DFO, but we do not trust them. In addition to this, they deliberately let too many boats into the Nass, and it killed the Nass. I am talking about 20 years ago or so. So this is going on and on with the fisheries in respect to the habitat.

With respect to the buy-back, let us put it this way. The federal government in my opinion, in our opinion, is totally responsible for the over-capitalization of the fishing industry in British Columbia at this moment. Therefore the onus is on the federal government to reduce that fleet, whether it be done by buy-back or I do not know how you are going to do it. But it is the direct responsibility of the federal government to do so. If they want to do it through a buy-back, we do not see any problem with that, but we do not want to see our fleet decreased. As a matter of fact, we want to see the fleet increased as a result of the buy-back. So definitely we do support the buy-back, but it will not affect our people because we have already been depleted the way it is.

I hope I answered your question.

Chief Doolan: Further to my colleague's statement on the habitat, when the British Columbia Celanese started on the river drive, the same thing happened to the forestry. I will put it bluntly. They left their garbage behind; they never cleaned it up. There is a log-jam still in the Nass River, blocking the channel for fishing. They never cleaned that up. At the time when they were right at the peak of the river drive, they tried to blast these log-jams, dynamiting them, and Fisheries never said anything. They blasted everything; they changed the channels; they bulldozed during the winter-time; they loused up the river. They changed it for their gain, and to hell with the fish, so to speak. Fisheries never said anything, and the garbage is still there today. I do not think one cent has been spent on the Nass River to clean up that garbage that is there. All the streams are blocked. No inspectors from Fisheries have come out. We have been asking Fisheries, demanding that they clean up the river, but it never came about.

I have been in the fishing business now for 52 years. The Department of Fisheries have made predictions: This is what is going to come to the Nass River; come on, boys, clean it up! I think this is a shame, in my view. It is over-fishing, over-exploiting. That is why the Nass River is as sick as it is today: over-fishing by prediction. Now this year the prediction is on the front page of your daily news: Come on boys, Fraser River boys, Nass River; come on, send boats! Clean it up! There is a lot of fish in the net.

I say, let every fisherman go back to the old style—do your own prediction. That will help rebuild the stock in the different

[*Traduction*]

période d'exploitation, je pense que c'était quatre ou cinq ans, ils ont détruit le saumon rouge, car nous n'avons jamais pêché dans la Nass pendant deux remontes de saumon rouge. Et le ministère des Pêches a joué à l'autruche pendant que cela se passait. En plus de la destruction des deux remontes de saumon rouge, ils ont détruit plusieurs habitats de pêche, dont certains de façon permanente; ceux-ci ne reviendront jamais.

Voilà la raison pour laquelle, monsieur le président, nous ne faisons pas confiance à la gestion du ministère. C'est pourquoi nous disons cela, avec tout le respect que nous devons au MPO, mais nous ne lui faisons pas confiance. En outre, il a délibérément permis trop de bateaux sur la Nass, et cela a tué la Nass. Je parle d'il y a environ 20 ans. Cette situation se poursuit donc en matière de pêches au sujet de l'habitat.

Au sujet du rachat, nous nous exprimons ainsi. Le gouvernement fédéral, à mon avis, à notre avis, est entièrement responsable de la surcapitalisation de l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique à l'heure actuelle. Par conséquent, il incombe au gouvernement fédéral de réduire cette flotte, que ce soit fait par rachat ou d'une autre manière que je ne connais pas. Mais c'est la responsabilité directe du gouvernement fédéral de le faire. S'il peut le faire par un rachat, nous n'y voyons pas de problème, mais nous ne voulons pas voir diminuer notre flotte. En fait, nous voulons que la flotte augmente à la suite du rachat. Nous appuyons donc certainement le rachat, mais il ne touchera pas nos gens, parce que nous avons déjà été dépouillés à l'heure actuelle.

J'espère que j'ai répondu à votre question.

Le chef Doolan: Pour compléter ce qu'a dit mon collègue au sujet de l'habitat, lorsque la *British Columbia Celanese* a commencé le flottage, la même chose est arrivée à la forêt. Je parlerai franchement. Ils ont laissé leurs déchets derrière eux; ils ne les ont jamais nettoyés. Il y a encore une embâcle de billots sur la Nass qui fait obstacle à la pêche. Ils ne l'ont jamais dégagée. À l'époque où ils étaient tout à fait dans la période de pointe du flottage, ils ont essayé de faire sauter ces embâcles de billots à la dynamite, et le ministère n'a jamais rien dit. Ils ont tout fait sauter; ils ont détourné la rivière; ils ont passé le terrain au bulldozer l'hiver, ils ont sali la rivière. Ils l'ont transformée pour leur bénéfice et au diable le poisson, si j'ose dire. Le ministère n'a jamais rien dit et les déchets sont toujours là aujourd'hui. Je ne pense pas qu'un seul sou ait été dépensé pour nettoyer la Nass des déchets qui y sont. Tous les cours d'eau sont bloqués. Aucun inspecteur du ministère ne s'est présenté. Nous avons demandé au ministère, nous avons exigé qu'il nettoie la rivière, mais rien ne s'est produit.

Je fais de la pêche depuis maintenant 52 ans. Le ministère des Pêches a fait des prédictions: voici ce qui arrivera à la Nass; allez, les gars, nettoyez-là! Je pense que c'est honteux, à mon avis. C'est de la pêche excessive, de la surexploitation. Voilà pourquoi la Nass est aussi malade qu'elle l'est aujourd'hui: la pêche excessive à cause de la prédiction. Et cette année, la prédiction est en première page de vos journaux: allez, les gars, sur le Fraser et la Nass; allez, envoyez des bateaux! Videz-les! Il y a beaucoup de poissons dans le filet.

A mon avis, il faut laisser chaque pêcheur revenir à l'ancienne méthode: faites votre propre prédiction. Cela aidera

[*Text*]
areas down the coast. To heck with that prediction; let me do my own prediction. Do not tell anybody it is going to be like this. I think this is almost assumed now, and I do not like that. This should be confidential. Whatever deal . . . this should be confidential, not even to the fishermen or to the industry but to the companies. Sometimes we think the fisheries . . . with the companies, and it starts to leak out to the fishermen.

• 1020

So I feel very strongly that we should set up this . . . and transfer the stock for next year. In 1986, let me do my own prediction. That way we will save the stocks coming back to the respective rivers.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson. Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I would like to welcome the witnesses and the excellent brief they have given us. I think we are starting to find, whether we are holding these hearings in the interior of B.C., on Vancouver Island or Vancouver or here on the north coast, that there is a pretty common theme to it, which is that this committee cannot wait for a quarter of a century between trips. We have found that the whole province has been under the control of crisis management by a group of bureaucrats, and the decisions being made by the Minister are very rarely in the interests of the industry or of the stocks.

But let me deal first with a point that has been raised by the witnesses. I know the Minister and the department are presently looking at terms of reference for a public inquiry into Amax, and I think one of the things this committee could do—and I am sure we will do in our recommendations over the next few days—is that all parties participating in this committee could make a recommendation to the Minister that this public inquiry go forth. This matter has been fought now at great length and at great cost by the Nishga Tribal Council. Keeping in mind that the special permit that was given to Amax was 8,000 times above standards passed by this body, it is something on which I do not think we should continue to be remiss. I would hope that is one of the highest priority recommendations we make in terms of the habitat matter.

I want to deal, though, in an indirect way with Bill C-32, which is presently before this committee, which has three principles in it: management, control and allocation. We heard from the Allied Tribal Councils when we were in the interior regarding the treaty that they are proposed to get 400,000 pieces from the Fraser River fishery. To those 38 tribes, an allocation of roughly 10,000 per tribe, and to those groups that have 1,000 members, that means 10 fish each, which is roughly half that allocated to a sport fishermen for a $5 dollar licence.

I would like to know your views on that in relation to what this committee appears to be moving toward in terms of recommendations on those three points—management, control and allocation—that we should be suggesting a co-manage-

[*Translation*]
à constituer le stock dans les diverses régions de la côte. Au diable cette prédiction; je vais faire ma propre prédiction. Ne dites à personne que ce sera comme cela. Je pense que c'est presque pris pour acquis maintenant et je n'aime pas cela. Ce devrait être confidentiel. Quelle que soit l'entente . . . ce devrait être confidentiel, non seulement pour les pêcheurs ou pour l'industrie, mais aussi pour les entreprises. Parfois, nous pensons que les pêches . . . avec les entreprises, et la nouvelle se rend au pêcheurs.

Je crois donc très fortement que nous devrions organiser cela . . . et transférer le stock à l'an prochain. En 1986, je ferai ma propre prédiction. De cette façon, nous sauverons des stocks qui reviennent aux différentes rivières.

Le président: Merci, monsieur Henderson. Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. Je voudrais souhaiter la bienvenue aux témoins et les remercie de l'excellent mémoire qu'ils nous ont présenté. Je pense que nous commençons à constater, que nous fassions nos audiences à l'intérieur de la Colombie-Britannique, dans l'île de Vancouver, à Vancouver ou ici dans la partie nord du littoral, qu'il y a un thème assez commun qui revient, c'est-à-dire que notre Comité ne peut pas attendre un quart de siècle d'un voyage à l'autre. Nous avons constaté que la province entière s'est trouvée sous l'autorité de la gestion de crise par un groupe de bureaucrates et que des décisions rendues par le ministre sont très rarement dans l'intérêt de l'industrie ou des stocks.

Mais je parlerai d'abord d'un point qui était soulevé par les témoins. Je sais que le ministre et le ministère examinent actuellement un mandat pour une enquête publique au sujet d'Amax et je pense qu'une des choses que notre comité pourrait faire, et je suis sûr que nous le ferons dans nos recommandations au cours des quelques jours à venir est que toutes les parties qui participent à notre comité puissent faire leur recommandation au ministre pour que cette enquête publique ait lieu. Cette question a fait l'objet d'une lutte longue et coûteuse de la part du conseil de tribu Nishga. Si nous nous rappelons que le permis spécial qui a été accordé à Amax dépassait 8,000 fois les normes adoptées par cet organisme, c'est une question que nous ne devrions pas négliger, à mon avis. J'espère que c'est une de nos recommandations les plus prioritaires en matière d'habitat.

Je veux toutefois traiter indirectement du Bill C-32 que notre comité étudie présentement et qui comprend trois principes: la gestion, le contrôle et la répartition. Les *Allied Tribal Councils*, lorsque nous étions à l'intérieur, nous ont dit au sujet du traité qu'on leur propose 400,000 poissons de la pêche dans la rivière Fraser. Pour ces 38 tribus, cela représente environ 10,000 poissons par tribu et pour les groupes qui ont 1,000 membres, cela signifie 10 poissons par personne, ce qui est à peu près la moitié des poissons auxquels a droit un pêcheur sportif pour un permis de 5$.

J'aimerais connaître votre avis là-dessus au sujet de l'orientation apparente de notre comité concernant les recommandations sur ces trois points, la gestion, le contrôle et la répartition, le fait que nous devrions proposer un régime de

[*Texte*]

ment regime, which perhaps could be implemented over five years with allocation and control.

It is dealt with in some depth even in Dr. Pearse's royal commission that the allocation of stocks has to be based first on conservation, second on the native sport and commercial fishery, and third on the commercial and sport fishery. I would solicit your views on a formula that was placed in a Cabinet document, the precise nature of which we have yet to identify. But after five days, one would assume that if it were not being acted on, the Minister of Fisheries would have denied that it was presently being acted upon, which would be that the principle . . .

Mr. Gass: On a point of order, Mr. Chairman, we keep hearing about this Cabinet document. We, the Conservatives, have done some research into this as to where it came from and as to what timeframe it may have been written in, and we came to the conclusion that it was written some time in the spring of 1984. We can safely say it is not a Conservative document. It is also safe to say the Minister of Fisheries has not seen it, is now aware of it, but was not aware of it until Mr. Fulton mentioned it a few days ago.

The Chairman: Thank you, Mr. Gass.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Gass. The principle in it, though, is something I think this committee is operating on. I would be interested in your views, James, on . . .

Mr. Skelly: On a point of order, Mr. Chairman, just for one second, the document contained some extremely interesting material that obviously was the subject and property of the Cabinet process and I would think the positions of the Department of Indian Affairs and the Department of Fisheries. The document contains some outlines on how the process of resolving aboriginal claims should be started and move along. I think this committee should request a statement, through the Parliamentary Secretary, from the Minister of Fisheries regarding its origin and its present status. It would be very useful, I think, if the Parliamentary Secretary could undertake to have the Minister's office provide us with some detailed information about the document.

• 1025

The Chairman: I think we would agree with that. I think members of the government on this committee are just as concerned about the origins of this paper and whether or not it is current thinking as other members on the committee. I think to have that cleared up once and for all would be good for the committee.

Mr. Skelly: He suggested material as to the size of the settlement, but there are also some very interesting proposals regarding the process for reaching a settlement.

The Chairman: Mr. Gass.

[*Traduction*]

co-gestion, qui pourrait peut-être être mis en oeuvre sur cinq ans avec la répartition et le contrôle.

Même la commission royale Pearse parle assez abondamment du fait que la répartition des stocks doit d'abord être basée sur la conservation, deuxièmement sur la pêche sportive et commerciale autochtone et troisièmement sur la pêche commerciale et sportive. J'aimerais avoir votre avis sur une formule qui a été placée dans un document du Cabinet, dont nous devons encore déterminer la nature précise. Mais après cinq jours, on peut supposer que s'il n'y a pas de mesures à cet égard, le ministre des Pêches aurait nié qu'il y a actuellement des mesures dans ce domaine, ce qui veut dire que le principe . . .

M. Gass: Un rappel au Règlement, monsieur le président. Nous entendons constamment parler de ce document du Cabinet. Nous les Conservateurs, nous avons fait des recherches dans ce domaine pour voir d'où venait ce document et quand il a pu être écrit, et nous en sommes venus à la conclusion qu'il a été rédigé vers le printemps 1984. Nous pouvons dire avec certitude que ce n'est pas un document conservateur. Nous pouvons dire aussi avec certitude que le ministre des Pêches ne l'a pas vu, est maintenant au courant de celui-ci, mais ne l'était pas jusqu'à ce que M. Fulton le mentionne il y a quelques jours.

Le président: Merci, monsieur Gass.

M. Fulton: Merci, monsieur Gass. Le principe qui y figure est toutefois quelque chose qui concerne notre comité. J'aimerais avoir votre avis, James, au sujet . . .

M. Skelly: Un rappel au Règlement, monsieur le président, juste pour une seconde. Le document contenait de la documentation extrêmement intéressante qui de toute évidence, a été étudiée par le Cabinet et appartenait à celui-ci, et exposait, à mon avis, les positions du ministère des Affaires indiennes et du ministère des Pêches. Ce document contient des recommandations sommaires sur le moyen dont le processus d'étude des revendications des autochtones devrait commencer et se dérouler. Je pense que ce comité devrait demander, par l'intermédiaire du secrétaire parlementaire, au ministre des Pêches de rédiger une note sur l'origine de ce document et l'utilisation qu'on en fait à l'heure actuelle. Je crois qu'il serait très utile si le secrétaire parlementaire pouvait faire les démarches nécessaires pour demander au bureau du Ministre de nous fournir des renseignements détaillés sur ce document.

Le président: Je crois que nous approuvons cette proposition. Je pense que les membres du gouvernement qui font partie de ce comité aimeraient autant que les autres membres de ce comité connaître l'origine de ce document et savoir s'il reflète bien la pensée actuelle du Ministre. Je pense que le fait d'éclaircir cette question une fois pour toutes serait bien pour le comité.

M. Skelly: Il a fait des recommandations sur l'ampleur des concessions, mais il y a également des propositions très intéressantes sur le moyen d'arriver à une entente.

Le président: Monsieur Gass.

[*Text*]

Mr. Gass: On the point that Mr. Skelly has raised, I was talking last evening not directly to the Minister but indirectly to the Minister. I believe the Minister is going to make some statement, either today or tomorrow, regarding the document.

The Chairman: So, Mr. Gass, we can rely on you to either find out what that statement is going to be ahead of time or find out what it is exactly when it is released so that at the earliest possible moment we can know what the Minister is saying about that document.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, it would be important, though, to have something placed before the committee in writing, in evidence. I wonder whether Mel might pursue that.

Mr. Fulton: I am sorry I touched on that, Mr. Chairman. Let me deal with the legal principles.

The Chairman: One second. What I would like to see happening is that we could get the statement the minute it is ready, Mr. Gass, and you could read it directly. We do not want to hear something second-hand through the newspapers on this. We want to have it right on this table. Okay, go ahead.

Mr. Gass: Point well taken, Mr. Chairman.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

The point I wanted to address to the witnesses is regarding a legal principle that has been worked on by the Department of Justice, the Department of Fisheries and Oceans and the Department of Indian Affairs, which is that allocation—that is what we are talking about in terms of Bill C-32—be based on the concept of pre-contact levels of harvest. According to their calculations for a recent fishing year that would be about 45%. We have put the same question to representatives of the sports industry, to municipalities, to the different gear types within the commercial sector.

One of the things this committee has to deal with is to get information out to the public generally regarding the process of the negotiations, regarding co-management allocation and control, and to make sure the general public understands that such a movement to restructure the industry would not be a dislocation in the medium term as it was occuring. I would be interested in your views on how we could help in that process of getting a proper régime of allocations that Dr. Pearse touched on as being one of his prime criteria, conservation, the Indian food and commercial fishery and then the commercial and sports fishery.

We are going to be making recommendations. Our report is going to be based on those three principles, and I think it is very important, since this is the first time we have done this in a quarter of a century, that we do it properly this time, that our recommendations to Parliament are sound and include the best of the recommendations of Dr. Pearse and the best of the recommendations from the presentations we have had from witnesses around the province.

[*Translation*]

M. Gass: À propos de la question soulevée par M. Skelly, je parlais hier soir non directement au Ministre, mais indirectement au Ministre. Je crois que le Ministre va faire une déclaration, soit aujourd'hui, soit demain, au sujet de ce document.

Le président: Ainsi, monsieur Gass, on peut compter sur vous pour connaître le contenu de cette déclaration d'avance ou le plus tôt possible après sa diffusion pour que nous puissions savoir ce que le Ministre a dit au sujet de ce document.

M. Skelly: Monsieur le président, il serait important qu'une déclaration écrite soit présentée au comité à titre de preuve. Je me demande si Mel pourrait le demander.

M. Fulton: Je regrette d'avoir soulevé cet aspect, monsieur le président. On doit tenir compte des principes juridiques suivants.

Le président: Un instant. Ce que j'aimerais, c'est qu'on puisse obtenir cette déclaration dès qu'elle est prête, monsieur Gass, et vous pourriez la lire directement. Nous ne voulons pas nous fier à des renseignements de seconde main qui paraissent dans les journaux. Nous voulons avoir le texte intégral sur cette table. Oui, continuez.

M. Gass: Votre remarque est fort pertinente, monsieur le président.

M. Fulton: Merci, monsieur le président.

Ce dont je voulais discuter avec le témoin, c'est un principe juridique sur lequel ont travaillé le ministère de la Justice, le ministère des Pêches et Océans et le ministère des Affaires indiennes. Selon ce principe, les contingents—en vertu du projet de loi C-32—doivent être fondés sur le niveau des pêches avant l'établissement des accords. Les calculs faits pour une année de pêche récente révèlent que ce serait environ 45 p. 100. Nous avons abordé cette question avec des représentants de l'industrie de la pêche sportive, des municipalités et différents types de producteurs dans le secteur commercial.

Un des problèmes dont ce comité doit venir à bout, c'est de diffuser de l'information au grand public sur le déroulement des négociations et le contingentement et le contrôle dans un régime de cogestion et d'assurer que le grand public comprenne qu'une telle restructuration de ce secteur n'entraînerait pas de grandes secousses à moyen terme pendant qu'elle a lieu. J'aimerais connaître votre opinion sur la manière dont nous pourrions faciliter l'élaboration d'un bon régime de contingentement, ce que M. Pearse considère comme un facteur de première importance, la conservation, la pêche indienne alimentaire et commerciale et puis la pêche commerciale et sportive.

Nous allons proposer des recommandations. Notre rapport reposera sur ces trois principes et je crois qu'il est très important, puisque c'est la première fois que nous nous penchons sur ce dossier depuis un quart de siècle, que nous trouvions de bonnes solutions cette fois-ci, que les recommandations que nous allons présenter au Parlement soient solides et incluent les meilleures recommandations de M. Pearse et les meilleures

[*Texte*]

Mr. Gosnell: Mr. Chairman, I wish I could answer directly to Mr. Fulton's question, but unfortunately, as you know, we are under negotiations with the federal and provincial people on the fisheries. I do not think we are too far out to answer your question, but this is on the negotiating table and those documents are confidential. If I were to say this or that in answering it, I do not think the federal people would appreciate it. I have to say clearly here that as far as our council is concerned it is strictly on the subject of land claims negotiations settlement. That is what it is. What are we looking at? What is the percentage of the salmon we are taking or will be taking that we will agree upon?

• 1030

How we are going to manage those things? It is all on the negotiation table at this moment between the Nishga Tribal Council and the federal and provincial government. So I cannot release what percentage this will be, Mr. Chairman, out of respect to governments. I do not think they would like it.

That is my answer to what Mr. Fulton has suggested.

Chief Doolan: We have come to an agreement across the negotiating table that what we say is strictly confidential. So to say something now—they would not like it, because we are beyond the eleventh hour in negotiations in fisheries. We all have to be very careful. He would put me on the cross on Easter Sunday.

Mr. Fulton: On salmon enhancement and integrated resource management, Mr. Chairman, as we have travelled around the province we have heard from every group that has appeared before us that there is an inadequate degree of access to DFO on habitat matters, that they are involved in crisis management all over the place. I would like to tie two questions into one related to salmon enhancement.

There is a promise on the books for $200 million over the next five years. It is not in the estimates, but I think this committee now fully expects it will be in the budget on May 20. I would solicit your views on the appropriateness of salmon enhancement being locally managed and controlled—for example, within the Nass Valley—the advantages there would be to that kind of process in integrated resource management, where those who were living there would be directly involved in salmon enhancement, and at the same time, as you have indicated, they could be involved in an integrated resource management board, so that if there is logging or mining or road construction or anything else that would be affecting salmon stocks and the enhanced stocks, that same group that was involved in the control of the salmon enhancement program would be involved in integrated resource management.

We have heard, for example, there is one fishery officer to every 66,000 sport fishing licences, that there are only two

[*Traduction*]

recommandations des témoins que nous avons entendus dans toute la province.

M. Gosnell: Monsieur le président, j'aimerais pouvoir répondre directement à la question de M. Fulton mais, malheureusement, nous sommes actuellement en train de négocier avec les gouvernements fédéral et provincial au sujet des pêches. Votre question mérite une réponse, mais elle fait partie des négociations et ces documents sont confidentiels. Si je faisais des remarques sur cette question, je ne pense pas que les représentants du gouvernement fédéral en seraient ravis. Je dois préciser ici que, en ce qui concerne notre conseil, des négociations portent strictement sur les revendications foncières. C'est leur objet. Qu'est-ce que nous envisageons? Quel pourcentage de saumon prenons-nous ou allons-nous prendre une fois que nous arriverons à un accord?

Comment allons-nous administrer ces choses? Toutes ces questions sont à l'heure actuelle sur la table de négociation entre le Conseil tribal Nishga et les gouvernements fédéral et provinciaux. Je ne peux donc pas dire ce que ce pourcentage va être, monsieur le président, par respect pour les gouvernements. Je ne pense pas qu'ils seraient contents.

Voilà ma réponse à la question de M. Fulton.

Le chef Doolan: Nous avons convenu autour de la table de négociation ce que nous disons est strictement confidentiel. Dire quelque chose maintenant—cela ne leur plairait pas parce que les négociations ont dépassé la onzième heure. Nous devons être très prudents. On me mettrait sur une croix le dimanche de Pâques.

M. Fulton: À propos de la mise en valeur des salmonidés et d'une gestion intégrée des ressources, monsieur le président, nous avons voyagé à différents endroits dans la province et tous les groupes qui ont témoigné devant nous nous ont dit que l'accessibilité du MPO est insuffisante en matière de gestion de l'habitat, qu'il y a des crises partout. J'aimerais poser une question double sur la mise en valeur des salmonidés.

A l'heure actuelle, 200 millions de dollars ont été promis pour les cinq prochaines années. Ce montant ne figure pas dans les comptes de dépenses, mais je pense que ce Comité s'attend à le voir dans le budget du 20 mai. J'aimerais vous demander votre opinion sur la possibilité d'une gestion et d'un contrôle local de la mise en valeur des salmonidés—par exemple, dans la vallée de la Nass—les avantages qui en découleraient pour une gestion intégrée des ressources, si ceux qui vivent dans cet endroit s'occupaient directement de la mise en valeur des salmonidés et, en même temps, comme vous l'avez mentionné, ils pourraient faire partie d'un conseil responsable de la gestion intégrée des ressources, de sorte que si des activités d'exploitation forestière ou minière ou de construction routière pouvaient avoir des répercussions sur les stocks de saumon et les stocks améliorés, le groupe chargé du programme de mise en valeur des salmonidés veillerait également à la gestion intégrée des ressources.

Nous avons entendu, par exemple, qu'il y a un agent des pêches pour 66,000 permis de pêche sportive, qu'il y a

[*Text*]

fisheries officers north of Comox. We have heard problem after problem. Yet there are all kinds of capable, knowledgeable people who could be involved in enforcement, biological involvement and scientific involvement in local integrated resource management in salmon enhancement. I would be interested in your views on the appropriateness of us recommending back to Parliament that phase II of SEP be based on watersheds and based on local control.

Mr. Gosnell: I appreciate the question very much, because we were supposed to have commenced salmon enhancement a long time ago. I have been pushing that for so many years now behind the scenes. I have been very closely linked with the Fisheries on West Pender Street. I have not visited them lately, but in any case I was advised, Mr. Chairman—or we are advised—not to do anything about salmon enhancement in the Nass River area until the Canada-U.S. agreement had been signed, which has already been done.

In answer to that, Mr. Chairman, I understand—I do not just understand, I guess I should say I know, just from common knowledge—that the river at this moment is totally unpolluted. It is not like the Fraser River, for example. I do not call that a river; it is a polluted sink. But the Nass is still pure. The only threat we have in the area is Amax.

In the river itself, to boil right down to answering the question, there is a road along the river there. And what is needed to develop that? I know, because I have seen many enhancements throughout the province. What do you need to enhance salmon? You will need a road. You will need some sort of a little creek. You will also need hydro. Those are the three basic things. We have those. We have the road. We have hydro and all the creeks you can talk about. They are right along the river. So the area we are talking about, Mr. Chairman, is a prime area for salmon enhancement; and this is part of our land claim that we are discussing on the land claim negotiation table at the moment.

• 1035

So in answer to Mr. Fulton's question, yes, we are definitely interested. As a matter of fact, Fisheries did a small enhancement in Kincolith, and the Chief of Kincolith is here. I understand it is very successful in that small creek. So we are already starting toward enhancement. But the enhancement we are talking about here, Mr. Chairman, is major; we are not talking about a small thing.

To further answer Mr. Fulton's question, this would be directed for permanent employment for our people. True, at the moment we do not have biologists, but we are working toward the biology through our school system. Some of our students are now being diverted toward marine biology, because we are looking far ahead into the future in development. Yes, we can develop the river itself. I am told by Fisheries it is a prime area for developing, because there is no pollution anywhere, at least not yet. So we are definitely

[*Translation*]

seulement deux agents au nord de Comox. Nous avons entendu une kyrielle de problèmes. Pourtant, il y a beaucoup de personnes compétentes et renseignées qui pourraient appliquer les lois et s'occuper des aspects biologiques et scientifiques de la gestion intégrée des ressources dans un programme de mise en valeur des salmonidés. J'aimerais connaître votre opinion sur la possibilité que nous recommandions au Parlement que le déroulement de la phase II du PMVS soit organisé par bassin hydrographique et comprenne un contrôle local.

M. Gosnell: Je suis tres content de votre question parce que la mise en valeur des salmonidés devrait être entreprise il y a longtemps. Je défends ce projet depuis bien des années en privé. J'ai été lié de très près aux pêcheries sur la rue West Pender. Je ne les ai pas visitées dernièrement mais, de toute manière, on m'a conseillé, monsieur le président—ou on nous a conseillé—de ne rien entamer pour la mise en valeur des salmonidés dans la région de la rivière Nass avant la conclusion de l'accord entre le Canada et les États-Unis, ce qui est déjà fait.

En réponse à cette question, monsieur le président, je crois—plutôt, je sais, c'est bien connu— que la rivière ne contient actuellement aucune forme de pollution. Elle n'est pas comme la rivière Fraser, par exemple, qui n'est pas un fleuve, mais un trou pollué. Mais la rivière Nass est encore propre. La seule chose qui risque de poser un problème, c'est Amax.

Dans la rivière elle-même, pour répondre directement à la question, il existe une route qui longe la rivière. Et que faut-il pour lancer un programme de mise en valeur? Il faut une route. Il faut aussi un ruisseau et de l'électricité. Ces trois choses sont fondamentales. Nous les avons. Nous avons une route Nous avons de l'électricité et des ruisseaux à revendre. Ils sont tous près de la rivière. Donc, monsieur le président, la région dont nous parlons est un endroit privilégié pour la mise en valeur des salmonidés et c'est une partie des terres que nous revendiquons et pour lesquelles nous négocions à l'heure actuelle.

Pour répondre à la question de M. Fulton, oui, nous sommes certainement intéressés. De fait, le ministère des Pêches et Océans a déjà fait un peu de mise en valeur dans Kincolith; le chef de Kincolith est ici, il pourrait en témoigner. Je constate que cette opération a donné des résultats très satisfaisants dans ce petit bras de mer; nous pouvons dire que nous sommes déjà engagés dans un programme de mise en valeur. Mais ce programme, monsieur le président, n'est pas une petite affaire; nous parlons d'un projet d'envergure.

Pour poursuivre sur la question de M. Fulton, j'ajouterai que ce programme est destiné à procurer des emplois permanents aux membres de notre groupe. Il est vrai qu'à l'heure actuelle nous n'avons pas de biologistes, mais nous sommes en train de mettre sur pied des programmes d'enseignement de la biologie dans nos écoles. Certains de nos étudiants sont maintenant orientés vers la biologie marine, car nous envisageons la mise en valeur dans une perspective d'avenir à long terme. Nous pouvons assurément mettre la rivière en valeur. On m'a dit, au

[*Texte*]

interested, and if the committee could recommend on the Nass this would be geared toward permanent employment of our people in the future.

I hope I have answered what you have asked me.

Mr. Fulton: Mr. Nyce, I have one final very short one. One of the things that does not happen very often is that the Fisheries Act gets amended. It is the oldest act of Parliament. It was in fact passed in 1867, and it gets occasionally amended, about once a decade—about as often as the committee makes recommendations back to the House, it seems.

Interestingly enough, when the B.C. Wildlife Federation appeared before us in Vancouver, they made a recommendation that an endictable section be placed in the act for polluters. Part of your brief before us today dealt with the problems of habitat destruction and pollution. I wonder if you would agree that this committtee should very strongly recommend within our report stronger federal regulations related to habitat, and in fact that an indictable section be placed in there whereby if corporations knowingly or wantonly destroy a habitat there be a section not only that includes very substantial fines . . . The fines are now considered, as we have heard from witnesses, to simply be part of an operational cost; you go ahead and break the law and pay the fine and just consider it to be part of your cost of operation. Should there also be an indictable section, whereby members of the board and chief executive officers could get in excess of two years in jail if they knowingly were destroying the environment? Would you think that should be one of the strong recommendations of this committee?

Mr. Gosnell: Yes, Mr. Chairman, and I have a good recommendation: Put the critter in jail and throw the jey away as long as the river flows. That would be my—oh, yes, you had better believe it, because we have seen too much pollution.

It is a wonder this creature, the salmon, has survived. Just take a look at the Fraser, when they dumped all that—all the things that have been taken out of this country, like the minerals and the different things. One creature comes back every year, and that is the salmon. That creature we have to protect. And anybody polluting that thing, you had better believe it, I meant what I said: throw him in jail and throw the key away.

Yes, we certainly would promote a very strong whatever it is going to be, penalty for doing that. There is too much of it going on there with different companies. I understand there is so much going on up here with the mining people. Now, I am not against mining or anything of that nature, but it is the pollution part of it. We certainly agree with that. We agree that you recommend a very strong recommendation to the

[*Traduction*]

ministère des Pêches et Océans, que le bassin de cette rivière était tout désigné pour faire l'objet d'un programme de mise en valeur car on n'y observe aucune trace de pollution, du moins pas encore. Nous sommes donc certainement intéressés par ce projet et nous espérons que le Comité fera des recommandations touchant la rivière Nass de telle sorte que les membres de notre groupe puissent bénéficier d'un emploi permanent dans l'avenir.

J'espère que cela répond à votre question.

M. Fulton: J'ai une dernière question à vous adresser, monsieur Nyce, très courte celle-là. Il n'arrive pas souvent que l'on modifie la Loi sur les pêcheries. De fait, c'est la plus ancienne loi du Parlement; elle a été adoptée en 1867 et est modifiée de temps en temps, à peu près tous les dix ans, c'est-à-dire aussi souvent que notre Comité fait des recommandations à la Chambre, semble-t-il.

Fait assez intéressant, lorsque les représentants de la *B.C. Wildlife Federation* sont venus témoigner devant notre Comité à Vancouver, ils ont proposé que la loi soit modifiée de manière à prévoir des sanctions pour les pollueurs. Le mémoire que vous nous avez présenté aujourd'hui contient un chapitre où il est question des problèmes de pollution et de destruction des habitats. Seriez-vous d'accord pour que le Comité recommande très fortement au gouvernement de renforcer sa réglementation concernant les habitats et de modifier la Loi sur les pêcheries de manière que des sanctions soient prévues pour les entreprises qui détruiraient délibérément les habitats? Mais il ne suffit pas que la loi prévoit des amendes très lourdes . . . Nous savons maintenant, d'après le témoignage de certaines personnes, que les amendes sont désormais considérées comme une simple dépense d'exploitation; on enfreint la loi, on paie l'amende et on inscrit cela dans les dépenses d'exploitation. La loi devrait-elle prévoir des peines d'emprisonnement de plus de deux ans pour les membres du conseil d'administration et du conseil de direction d'une entreprise qui aurait été trouvée coupable d'avoir sciemment détruit l'environnement? Croyez-vous que cela devrait compter parmi les principales recommandations de notre Comité?

M. Gosnell: Oui, monsieur le président, et j'ai une bonne recommandation à faire: mettez les pollueurs en prison et jetez la clé dans la rivière. C'est ce que je ferais, vous pouvez me croire, car nous avons déjà vu trop de cas de pollution.

C'est un miracle que le saumon ait survécu. Il suffit de regarder le Fraser, où tous ont pris plaisir à jeter toutes sortes de choses qu'ils avaient extraites du sous-sol, comme le minerai et d'autres matières. Il y a une espèce qui revient chaque année et c'est le saumon. Nous devons protéger cette espèce. Si quelqu'un ose polluer l'eau, vous pouvez me croire, je suis sérieux: jetez-le en prison et débarrassez-vous de la clé.

Nous sommes assurément en faveur de sanctions très sévères, quelles qu'elles soient, pour ce genre de délit. On relève trop de cas de pollution causée par différentes compagnies. Je crois savoir que les compagnies minières font largement leur part dans ce domaine. Ne croyez pas que je sois contre l'exploitation minière ou toute autre activité du même genre; j'en ai plutôt contre la pollution qu'engendrent ces

[*Text*]

penalty of those who pollute wherever the fish habitat may be. That answers the question.

Mr. Fulton: Thank you, James.

The Chairman: Thank you, Mr. Fulton. Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman.

Like the other questioners, gentlemen, I was impressed by the comprehensive brief you presented, particularly the sincerity of it. I also noted the traditional feast of salmon that you provide for visitors; I hope the next time we come to Prince Rupert perhaps we could partake.

Because the negotiations between the federal government and the Nishga Tribe have shown some progress, albeit rather slowly, some 10 or 11 years so far, do you see whether a settlement on fishing claims would be a pilot project for other claims throughout the province? Would it set the role model, or would there be other claims negotiated separately, separate from what the Nishga Tribe can come up with?

• 1040

Mr. Gosnell: In answer to that, we have made it very clear to the federal and provincial governments that we are negotiating on our own behalf; that is, the Nishga people. If our settlement is going to be a model it is out of our hands, but we are definitely not negotiating on anybody else's behalf except our own.

Mr. Schellenberg: All right. Mr. Fulton has already touched on the economic benefits from SEP II so in the interest of brevity we will move on to aquaculture.

We have heard a great deal of testimony from some groups that believe the aquaculture industry may be treated as a placebo or some sort of a diversion by DFO to compensate for perhaps lack of salmonid enhancement. Do you view it in the same light as some sort of a diversion, or do you see yourselves becoming greatly involved in the possibilities of aquaculture in B.C.?

Mr. Nyce: I guess the answer is that we hope to get involved in the aquaculture area. However, the problem we are foreseeing is that the Government of the Province of British Columbia has control over the foreshore areas and until land claim settlement is on the books we are again going to be the last people to be involved in the aquaculture area. It has been discussed with us for the past two years. We are working; we have a study on the aquacultures in our land claims area. We have made formal presentations to the Province of British Columbia on the foreshore leases and we have been rejected. They tell us that they do not recognize the land claims and they do not recognize aboriginal title and therefore they can do

[*Translation*]

activités. Nous sommes bien sûr d'accord avec ce que vous nous proposez. Vous devriez effectivement recommander très fortement au gouvernement qu'il impose des sanctions à tous ceux qui polluent les habitats quels qu'ils soient. Voilà qui complète notre réponse.

M. Fulton: Merci, James.

Le président: Merci, monsieur Fulton. Monsieur Schellenberg.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président.

Messieurs, à l'instar de mes collègues, j'ai été impressionné par l'ampleur de votre mémoire et surtout la sincérité qui s'en dégage. J'ai également remarqué que vous conviez vos visiteurs à un traditionnel repas au saumon; j'espère qu'à notre prochaine visite à Prince Rupert, nous pourrons partager ce repas avec vous.

Comme les négociations entre le gouvernement fédéral et les Nishga ont progressé, quoique lentement ... elles remontent déjà à 10 ou 11 ans ... croyez-vous qu'un règlement des revendications en matière de pêche ouvrirait la voie à d'autres revendications dans la province? Ce règlement servirait-il de modèle pour d'autres règlements à venir ou se pourrait-il que d'autres revendications soient négociées séparément, abstraction faite des règlements que les Nishga peuvent proposer?

M. Gosnell: Pour répondre à cela, nous avons fait savoir très clairement aux gouvernements fédéral et provinciaux que nous négocions en notre propre nom, c'est-à-dire au nom du peuple Nishga. Si le règlement que nous obtiendrons doit être un modèle, ce n'est pas à nous à le dire, mais chose certaine, nous ne négocions pas au nom de qui que ce soit, si ce n'est en notre propre nom.

M. Schellenberg: Parfait. M. Fulton a déjà abordé la question des avantages économiques du PMVS. Aussi, pour ne pas nous attarder inutilement, passons à l'aquiculture.

Nous avons entendu un grand nombre de témoignages de certains groupes qui estiment que le MPO traite peut-être l'industrie de l'aquiculture comme un placebo ou une diversion de quelque sorte, afin de compenser sans doute la faible mise en valeur du saumon. Est-ce pour vous une sorte de diversion, croyez-vous aux possibilités d'aquiculture en Colombie-Britannique et agirez-vous d'une façon dynamique à cet égard?

M. Nyce: Ce que je peux vous répondre, peut-être, c'est que nous espérons jouer un rôle dans le domaine de l'aquiculture. Toutefois, le problème que nous prévoyons, c'est que le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique a le contrôle du lais de la mer et jusqu'à ce que les revendications foncières soient à l'ordre du jour, nous serons une fois encore les derniers à oeuvrer dans le domaine de l'aquiculture. On nous en parle depuis deux ans déjà. Nous y travaillons; nous avons une étude sur l'aquiculture dans les régions où nous faisons des revendications foncières. Nous avons fait des représentations officielles auprès de la province de la Colombie-Britannique concernant la location des lais et la province

[*Texte*]

with the foreshore leases what they like. So we are in agreement with those areas. However, it is the provincial government that holds the strings to that at this time.

Mr. Schellenberg: So you can see yourselves becoming involved in the aquaculture industry . . .

Mr. Nyce: Yes.

Mr. Schellenberg: —and do not dismiss it out of hand?

Mr. Nyce: No.

Mr. Schellenberg: All right. Finally, on high seas interception we have had very conflicting testimony as to the possibilities of 50% of the west coast catch being intercepted out there by the Japanese and Portuguese and everybody else under the sun. Do you have any information on the truth in those statements?

Mr. Gosnell: I think you are asking the wrong people. You should be asking the DFO. They are responsible for that, not our people. DFO should know because it is the fisheries and oceans. They should know what is going on in the ocean, not our people.

Mr. Schellenberg: I appreciate that, sir, but while you are here I thought it might be interesting if you had any information on the . . .

Mr. Gosnell: We have had so much information in the past that I really do not know what to believe. We know there is interception somehow out there, but it is a big ocean. It should be strictly the responsibility of the DFO to do extensive research on the question. I appreciate the question, but DFO should study it. I would like to see that study on the ocean. We have not seen anything about that study on the ocean. So I believe that question has to be directed to DFO, not to our people because I know so many things about that I do not even know what to believe.

Mr. Schellenberg: Well, we are getting so much information that we do not know what to believe either, but we will certainly take your brief into consideration. Thank you.

The Chairman: I know it will make your hair stand on end, Jim: we asked that question to the DFO and they said it is not a problem.

I regret that we have run out of time. I think when you people come to Ottawa we will make sure we will schedule one of our long meetings, our four-hour types, for you to make sure that we get everything we want to get from you and you get everything you want to get from us.

Mr. Gosnell: We will have more on the fisheries and especially forestry. We have photographs on that so it will take at least four hours.

[*Traduction*]

les a rejetées. Elle nous dit qu'elle ne reconnaît pas le droit de revendiquer des terres ni les titres autochtones et, par conséquent, on peut faire ce qu'on veut avec les baux des lais. Nous sommes donc d'accord sur cette question. Toutefois, c'est le gouvernement provincial qui a la main haute là-dessus pour l'instant.

M. Schellenberg: Donc, vous prévoyez avoir un rôle à jouer dans l'industrie de l'aquiculture . . .

M. Nyce: Oui.

M. Schellenberg: . . . et vous n'écartez pas cette possibilité immédiatement?

M. Nyce: Non.

M. Schellenberg: Parfait. Enfin, pour ce qui est de l'interception en haute mer, il y a eu des témoignages très contradictoires quant à la possibilité que 50 p. 100 des prises sur la côte ouest soient interceptées à cet endroit par les Japonais et les Portugais ou Pierre, Jean, Jacques. Pouvez-vous nous dire si ces déclarations sont exactes?

M. Gosnell: Je crois que vous vous adressez aux mauvaises personnes. Vous devriez poser la question au MPO. C'est lui qui est responsable de cela, pas nous. Le MPO devrait savoir parce qu'il s'agit de pêches et d'océans. Il devrait savoir ce qui se passe en mer, pas nos gens.

M. Schellenberg: Je comprends cela, monsieur, et pendant que vous êtes là, je pense qu'il serait intéressant, si vous avez des renseignements sur . . .

M. Gosnell: Nous avons eu tellement de renseignements dans le passé que je ne sais vraiment pas quoi croire. Nous savons qu'il y a une certaine interception là-bas, mais c'est en haute mer. Mais il devrait revenir uniquement au MPO de faire des recherches exhaustives sur la question. Je saisis très bien l'importance de l'affaire, mais c'est le MPO qui devrait l'étudier. J'aimerais voir cette étude sur la mer. Nous n'avons rien vu au sujet de l'étude sur la mer. Aussi, à mon avis, cette question devrait être adressée au MPO, et non à notre peuple, parce que j'ai été bombardé de renseignements à ce sujet et je ne sais vraiment plus ce qu'il faut croire.

M. Schellenberg: Eh bien, tant de renseignements nous sont fournis que nous-mêmes nous ne savons que croire, et nous prendrons certainement votre mémoire en considération. Merci.

Le président: Je sais que cela va vous faire grincer des dents, Jim, mais nous avons posé cette question au MPO et on nous a répondu que cela n'était pas un problème.

Je regrette, nous n'avons plus de temps. Il faudra, lorsque votre groupe viendra à Ottawa, nous assurer d'inscrire au calendrier une longue rencontre, du genre qui dure quatre heures, à votre intention pour être certains que vous pourrez nous fournir tous les renseignements que nous souhaitons de vous et que vous pourrez nous faire part de tout ce que vous voulez.

M. Gosnell: Nous nous étendrons davantage sur la question des pêches et notamment de la forêt. Nous avons des photographies là-dessus et donc, cela prendra au moins quatre heures.

[*Text*]

The Chairman: Well, let us know when you are ready. Are you ready for that presentation now or . . .

Mr. Gosnell: We are ready any time you issue us invitations. Any time after Easter we would be ready. Our convention is on April 24, 25 and 26. After that we are ready at any time.

The Chairman: Okay. On behalf of my colleagues I would like to thank you four gentlemen very much for so ably, as usual, representing the Nishga Tribal Council to us. You have my commitment and the commitment of the committee that we have listened very well and we will do our utmost to carry out many of your recommendations. We are going to be issuing a report with recommendations and I can guarantee that many of the things you have told us this morning will be incorporated into that report. So thank you very much for coming this morning.

• 1045

Mr. Gosnell: Thank you, Mr. Chairman. I appreciate that and I am certainly looking forward to your invitation to Ottawa where we will make a more thorough presentation, particularly on the forestry in respect to the fishery. Thank you very much.

The Chairman: Thank you. I would now like to call the representatives of the Northern Trollers Association up to the front, please.

Colleagues, as I mentioned, we have the Northern Trollers Association before us and perhaps I could get Roy Helland, who is the chairman, to introduce his three colleagues.

Mr. Roy Helland (Chairman, Northern Trollers Association): Thank you, Mr. Chairman. I am Roy Helland, the Director of the Northern Trollers Association. On my right is Dana Doerkson, another director; immediately on my left is Don Armitage another director and Robert Eriksen, director. We have a secretary with us, Ms Lucille Bullen, who has decided to sit over there.

The Chairman: She is certainly welcome to come to the front.

Mr. Helland: We welcome the committee and hope the intention of your travel is fulfilled. The process of more immediate knowledge by going to the locales concerned is undoubtedly an admirable concept.

We want to speak on several subjects and it will depend on time thereafter as to what I will be able to remark on later. We are going to make a presentation on chinook salmon as an issue in the industry, then our desire for a return to the right to retain incidentally caught halibut, and the problem and issue of commercial boat moorage. Then, depending on time, I am going to certainly make a few remarks on the Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty and perhaps a couple of other things. We will see how it goes, if that is all right with you people.

[*Translation*]

Le président: Parfait, faites-nous savoir quand vous serez prêts. Êtes-vous prêts à faire cet exposé maintenant ou . . .

M. Gosnell: Nous sommes prêts, vous n'avez qu'à nous convoquer. À n'importe quel moment après Pâques, nous serons prêts. Notre congrès se tiendra les 24, 25 et 26 avril. Après cela, nous pourrons être présents à n'importe quel moment.

Le président: D'accord. Au nom de mes collègues, j'aimerais vous remercier sincièrement tous quatre d'avoir représenté avec tant de compétence, comme d'habitude, le Conseil de la tribu Nishga. Soyez assurés que le Comité et moi-même avons très bien compris et que nous nous engageons à faire de notre mieux pour que bon nombre de vos recommandations soient mises en pratique. Nous publierons un rapport contenant des recommandations et je vous assure que bon nombre des observations que vous avez exprimées ce matin y seront incorporées. Je vous remercie de votre participation.

M. Gosnell: Merci, monsieur le président. J'apprécie cela et j'attends avec impatience votre invitation à Ottawa où nous serons en mesure de vous présenter un exposé plus approfondi sur l'importance relative des forêts et des pêches. Merci.

Le président: Merci. La parole est maintenant aux représentants de la *Northern Trollers Association.*

Messieurs, comme je viens de le dire, voici les représentants de la *Northern Trollers Association* et j'inviterais Roy Helland, qui est le président, à nous présenter ses trois collègues.

M. Roy Helland (président de la *Northern Trollers Association):* Merci, monsieur le président. Je suis Roy Helland, directeur de la *Northern Trollers Association.* À ma droite se trouve Dana Doerkson, un autre directeur, à ma gauche immédiate, Don Armitage, un autre directeur et ensuite, Robert Iriksen, directeur. Notre groupe comprend aussi une secrétaire, M^me^ Lucille Bullen, qui a choisi de s'asseoir là-bas.

Le président: Elle peut s'asseoir à la table si elle le désire.

M. Helland: Nous souhaitons la bienvenue aux membres du Comité et nous espérons que votre voyage sera fructueux. Le recours aux visites sur place pour obtenir des renseignements à la source est certes une façon de procéder louable.

Notre exposé portera sur plusieurs sujets et les remarques subséquentes que je pourrai faire dépendront du temps qui restera. Nous parlerons d'abord de la pêche du saumon quinnat et de notre désir de retrouver le droit de conserver les prises accidentelles de flétan, ainsi que de la question de l'amarrage des bateaux de pêche commerciale et des problèmes connexes. Ensuite, s'il reste du temps, j'ai l'intention de faire quelques remarques au sujet du traité canado-américain sur le saumon du Pacifique et peut-être sur d'autres questions.

[*Texte*]

The Chairman: Fine. I should apologize to you in the beginning for the fact that we are late. We will have an hour with you folks or maybe a little longer depending on how the committee feels. I sort of made the commitment today to see if we could have something other than sandwiches for lunch, because we have now had sandwiches for about 10 days straight.

Anyhow, be that as it may, let us go ahead and consider that you have an hour, so that the shorter your presentation the more time there will be for questions and vice versa. So you can do as you see fit.

• 1050

Mr. Helland: Okay, that is good. I would like to perhaps remark that we four have just come off the fishing grounds and may not be as tidily organized as some might be. But we will set up here with Don Armitage; he will speak of chinooks.

Mr. Don Armitage (Director, Northern Trollers Association): Throughout the years, the commercial trollers have been regulated and restricted for conservation as follows: over five months have been cut off our season, mostly in the spring of the year; we have reduced to six-spool gurdies; we went to barbless hooks; many mainland inlets have been closed, and portions of the northern areas three to eleven have been closed inside the surf line except during net openings; and now, of course, we have a quota or ceiling on the number of chinooks we are allowed to catch.

Between 1978 and 1981 our catch average for chinooks before July 1 was 72,542 pieces. In 1984, because of our restriction, it was a mere 15,159. That leaves 57,380-odd chinooks that the commercial trollers in the north have conserved. At $4 a pound, that works out to be something like $3.6 million less in landed value. Statistics show that the extent of our conservation commitment has meant a 24% decrease in our gross earnings.

A major banking institution in Oregon conducted a study on the economic contributions for spin-offs of the commercial troller. Their findings were a multiple of seven over the landed value. Therefore the economic loss in 1984 due to the north coast closures has been something in excess of $25 million. That is money that would be coming into the north. At present, it is not.

The commercial trollers' commitment to conservation of chinooks has been very real in income lost and in numbers of fish conserved. However, these numbers are not getting to the spawning grounds; these fish are being caught by other user groups. They are being re-allocated to sport and food fish, in particular to the sports sector, which has shown an enormous

[*Traduction*]

Nous verrons à quel rythme se déroulent les choses, si cela vous convient.

Le président: D'accord mais, avant de commencer, je vous signale avec regret que nous prenons du retard. Nous pourrons vous accorder une heure ou peut-être plus, si les membres du Comité le veulent. J'ai plus ou moins promis aujourd'hui que nous mangerions autre chose que des sandwichs qui ont été notre menu au déjeuner depuis maintenant dix jours.

Quoi qu'il en soit, vous pouvez commencer votre exposé en supposant que vous disposez d'une heure, de sorte que plus il sera court, plus il y aura de temps pour les questions, ou l'inverse. Faites ce que bon vous semble.

M. Helland: C'est bien. J'aimerais d'abord signaler que nous arrivons directement des lieux de pêche, tous les quatre, et que nous ne sommes peut-être pas aussi préparés que certains le sont. Nous aborderons d'abord la question du saumon quinnat qui vous sera présentée par Don Armitage.

M. Don Armitage (directeur de la *Northern Trollers Association*): Au cours des années, la pêche commerciale à la traîne a été réglementée et contrôlée en vue de la conservation par diverses mesures dont les suivantes. La saison de pêche a été raccourcie de plus de cinq mois, surtout au printemps. Les monte-lignes ne comptent plus que six bobines. Nous avons adopté des hameçons sans ardillons. Nous n'avons plus accès à de nombreux petits bras de mer le long du littoral ni à certaines parties des zones septentrionales trois à 11, en dedans de la ligne de déferlement, sauf lorsqu'il y a ouverture des filets. À cela s'ajoute maintenant le contingentement des prises de saumon quinnat ou la restriction du nombre de poissons.

Entre 1978 et 1981, nos prises moyennes de saumon quinnat, avant le 1er juillet, s'élevaient à 72 542 poissons. En 1984, ces prises n'atteignaient plus que 15 159 unités à cause des restrictions. C'est donc dire que les pêcheurs commerciaux à la traîne ont conservé quelque 57 380 poissons dans le nord. Si l'on compte quatre dollars la livre, la diminution des débarquements correspond donc à une perte de 3,6 millions de dollars. Les données statistiques révèlent que nos efforts de conservation se sont soldés par une baisse de 24 p. 100 de notre revenu brut.

Une importante institution financière dans l'État de l'Oregon a effectué une étude des retombées économiques de la pêche commerciale à la traîne. D'après les résultats de l'étude, les revenus correspondent à sept fois la valeur des prises au débarquement. Ainsi, les pertes enregistrées en 1984, en conséquence des fermetures sur la côte nord, atteignent plus de 25 millions de dollars. Ces revenus devraient appartenir au Nord mais ils sont perdus à l'heure actuelle.

L'engagement des pêcheurs commerciaux à la traîne à l'égard de la conservation du saumon quinnat se traduit donc concrètement par une perte de revenu et par le nombre de poissons conservés. Toutefois, ces poissons ne se rendent pas aux frayères; ils sont pris par d'autres pêcheurs. Ces stocks passent à la pêche sportive et alimentaire, surtout aux pêcheurs

[*Text*]

increase in the chinook catch. The commercial sport charter operators are increasing at an alarming rate, and pushing further into the northern waters to catch the same fish that the commercial trollers have sacrified for conservation.

In the past, commercial trollers have co-operated with DFO in all areas of conservation in an attempt to achieve proper management of stocks. And now the resource that we have been trying to save is being allocated away from the very people, their families, and the communities that have been paying the price of conservation.

I would like to say further on this expansion of the commercial sports fishery that we really do not feel there is any justification in any increase in the catching potential at the time, especially in this sports charter business, where there are no rules or regulations or fees that apply. We would like to find out from DFO—in fact, we wrote a letter to them asking them, but we have not had a response. We asked them who pays to replace these chinook that commercial charter business operators prey on. They are not sports fishermen; they are businessmen living off the nation's resource and paying for nothing.

The bottom line to expansion at this time of any catching potential, and in particular in the commercial salmon sports charter business, is it is a total freebie for them. It is contrary to conservation, it is contrary to the west coast salmon treaty, and it is contrary to DFO's beliefs that the commercial sector must be reduced.

• 1055

If we can just move on a bit, I would like to say a few words about salmon enhancement, which goes hand in hand with chinook conservation. First, salmon enhancement is needed. However, the large mega-projects are not the answer. Besides being costly, one ends up with a very poor quality of fish, prone to disease and incapable of surviving an ocean full of predators.

The Northern Trollers Association suggests that funds should be given to private individuals or groups to produce salmon in fish boxes and release them to their natural habitat as soon as possible. Payment could be made by the numbers of fish released, counted at time of release. In other words, *x* dollars for *y* fish. In this way the social benefits that SEP provides for native communities and others alike would still be in place, but the incentives for producing fish would benefit all.

The licence fees collected from the user groups would continue to finance these cost-efficient projects.

One other small thing, dealing with the sport fishery in particular, is we do not quite understand why there is a separate sport regulation on daily catch or bag limits for north and south. We have one coastline and one province but we

[*Translation*]

sportifs dont les prises de saumon quinnat ont augmenté de façon considérable. Le nombre d'affréteurs de bateaux de pêche commerciale s'accroît à un rythme alarmant et ils se rendent de plus en plus dans les eaux du Nord pour y pêcher les poissons auxquels les pêcheurs commerciaux à la traîne ont renoncé par souci de conservation.

Dans le passé, les pêcheurs commerciaux è la traîne ont appuyé tous les efforts de conservation du ministère des Pêches et des Océans, afin d'en arriver à une bonne gestion des stocks. Et maintenant, la ressource que nous avons tenté de conserver échappe aux personnes mêmes, à leurs familles et aux collectivités qui ont assumé le coût de cette conservation.

J'aimerais ajouter, au sujet de l'expansion de la pêche commerciale, que nous ne voyons aucune raison d'accroître les prises possibles, surtout dans le cas des affréteurs de bateaux de pêche commerciale, étant donné l'absence de mesures de contrôle, de règlements ou de droits applicables. Nous aimerions que le ministère des Pêches et Océans nous dise, et nous avons écrit une lettre à ce sujet qui est restée sans réponse, qui assume le coût de remplacement du saumon quinnat pêché par les clients des affréteurs de bateaux commerciaux. Ils ne sont pas des pêcheurs sportifs; il s'agit d'hommes d'affaires qui vivent des ressources du pays sans rien payer.

En définitive, l'accroissement des prises possibles, à l'heure actuelle, surtout dans le cas des affréteurs de bateaux de pêche commerciale, constitue pour eux un don gratuit. Cela va à l'encontre des objectifs de conservation, du Traité sur le saumon du Pacifique et de la croyance du ministère des Pêches et Océans que la pêche commerciale doit être réduite.

Pour poursuivre, j'aimerais dire quelques mots à propos de la mise en valeur du saumon qui est indissociable de la protection du saumon quinnat. Disons, tout d'abord, que cette mise en valeur est indispensable. Toutefois, les mégaprojets ne constituent pas la solution idéale. En plus d'être coûteux, ils abaissent considérablement la qualité du poisson qui devient vulnérable aux maladies et est incapable de survivre dans une mer débordant de prédateurs.

La *Northern Trollers Association* estime que des fonds devraient être mis à la disposition de particuliers ou de groupes du secteur privé qui éleveraient du saumon dans les frayères artificielles pour ensuite les lâcher le plus tôt possible dans leur habitat naturel. Les versements seraient accordés en fonction du nombre de poissons replacés dans leur habitat naturel, c'est-à-dire *x* dollars pour *y* poissons. De cette façon, les collectivités autochtones et d'autres collectivités continueraient d'être avantagées par le PMVS, mais tous pourraient bénéficier des subventions à la production du poisson.

La vente de permis aux groupes d'utilisateurs permettrait encore de financer ces projets rentables.

La pêche sportive est un autre élément qui nous préoccupe en ce sens que nous ne comprenons pas pourquoi ce genre de pêche est assujetti à des limites quotidiennes de capture ou de prises différentes dans le Nord et dans le Sud. Il n'existe qu'un

[*Texte*]

have two different regulations. Down south the daily bag limit is 2 springs and 20 a year, whereas in the northern waters it is 4 springs a day and 30 a year. Everybody tells us that the north has much larger fish than down south. For that reason I do not understand why any one person who is supposed to be a sport fisherman would need in excess of 200 pounds of spring salmon a day. It is totally ridiculous.

That is really all I have. If there are any questions, I would be happy to remark on them.

Mr. Helland: The chinook, of course, is that wonderful salmon—big, sometimes, and very valuable; a magnificent creature. Hopefully he will be swimming in millions for millions of years to come.

We will now go over to our Northern Trollers' position, whereby we hope to help ourselves out by being able to keep some halibut that we used to be able to keep. Dana Doerkson will take care of this. He has worked very hard on it.

Mr. Dana Doerkson (Director, Northern Trollers Association): I do not know how well informed you guys are on the past of halibut. In 1979 the Minister was Romeo LeBlanc. We had 46 long-line boats. Long-lining halibut they bait their hooks and they have a ground line where about every 18 feet they have a baited hook, with anchors on each end. So they haul the gear up, bait their hooks, set them out for hours or overnight or whatever, and then they haul them aboard, hopefully with halibut on board.

Before 1979 we used to be able to troll for halibut, as long as we did not catch 3,000 pounds. If we caught 3,000 pounds on a trip, we had to have an eight-day layover. Consequently trollers avoided really targeting on halibut. Nobody really wanted to have 3,000 pounds, because they did not want to have to tie their boat up for eight days. So it was a successful way to allow us to participate in halibut. You can appreciate that as you are trolling along, you catch halibut as you are trolling for salmon. Halibut come on your hooks; it is pretty unavoidable.

So we were allowed to keep up to 3,000 pounds, and the system seemed to be working. But when our boats got kicked out of Alaska, when the Americans had their 200-mile limit, 46 Canadian boats had long-lined in those waters. There was a thing called the Halibut Steering Committee. It was set up by Romeo LeBlanc to sort of make recommendations on what should happen for these boats. They were very concerned about the financial well-being of these 46 long liners and consequently they looked at our fish, the fish the trollers caught, as a way to free up some more fish for the long liners getting kicked out of Alaska. There was no biological reason for us to be shut off halibut, it was just a matter of economics. They wanted the most for these halibut long line vessels.

[*Traduction*]

littoral et une seule province, mais il faut composer avec deux règlements différents. Dans le Sud, les prises permises sont limitées à 2 saumons du printemps par jour et à 20 par année, tandis que, dans les eaux du Nord, les prises sont limitées à 4 saumons du printemps par jour et à 30 par année. Nous savons tous que le poisson est beaucoup plus gros dans le Nord que dans le Sud. Alors, je me demande pourquoi une personne qui prétend pratiquer la pêche sportive dirait avoir besoin de plus de 200 livres de saumon du printemps par jour. C'est tout à fait ridicule.

C'est tout ce que j'avais à dire. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

M. Helland: Le quinnat, évidemment, c'est ce merveilleux saumon, parfois très gros et de grande valeur: c'est une créature magnifique. Il est à espérer qu'on en trouvera des millions pendant encore des millions d'années.

Abordons maintenant la position de la *Northern Trollers Association* qui, nous l'espérons, devrait nous venir en aide en nous permettant de garder le flétan que nous pouvions garder jadis. Dana Doerkson va vous en parler. C'est un sujet auquel il a consacré beaucoup de temps.

M. Dana Doerkson (directeur, *Northern Trollers Association*): J'ignore jusqu'à quel point vous êtes renseignés sur l'historique de la pêche au flétan. En 1979, Roméo Leblanc était ministre. Nous disposions alors de 46 palangriers. Pour pêcher le flétan à la palangre, les pêcheurs appâtent leurs hameçons et ils se servent d'une ligne de fond sur laquelle ils placent un hameçon appâté tous les 18 pieds, ainsi que des ancres aux extrémités. Ils halent le matériel à bord, appâtent leurs hameçons, les submergent pendant quelques heures ou pour la nuit, peu importe, et les halent à bord en espérant avoir capturé du flétan.

Avant 1979, il était possible de pêcher le flétan à la traîne, à condition de ne pas en capturer plus de 3,000 livres. Si, au cours d'une sortie, les prises dépassaient 3,000 livres, il fallait rester en cale sèche pendant huit jours. C'est pourquoi les pêcheurs à la traîne ne se limitaient pas au flétan; aucun d'entre eux ne voulait atteindre la limite de 3,000 livres et avoir à rester en cale sèche pendant huit jours. C'était donc une bonne façon de nous permettre de faire de la pêche au flétan. Vous comprendrez que nous capturions du flétan alors que nous faisions la pêche à la traîne au saumon. Les flétans mordent aux hameçons; c'est presque inévitable.

Nous avions donc le droit d'en garder jusqu'à 3,000 livres et tout semblait bien fonctionner. Toutefois, nos bateaux ont dû quitter l'Alaska lorsque les États-Unis ont mis en vigueur leur limite de 200 milles; 46 bateaux canadiens faisaient de la pêche à la palangre dans les eaux de l'Alaska. Puis le comité directeur sur le flétan a été mis sur pied par Roméo LeBlanc pour déterminer quoi faire avec ces bateaux. Le ministre se souciait beaucoup de la situation financière des propriétaires de ces 46 palangriers; le comité a donc considéré que notre poisson, le poisson capturé par les pêcheurs à la traîne, pourrait être mis à la disposition des palangriers qui avaient dû quitter l'Alaska. Aucun motif d'ordre biologique n'a été invoqué pour nous empêcher de faire la pêche au flétan; c'était purement une question de rentabilité. Il s'agissait d'avantager

[*Text*]

I presented a brief to the Hon. John Fraser when he was in town on February 18. I am sorry I am not a little more well prepared. I just found out yesterday that I would be coming before you gentlemen. So I will try to go through the highlights of this brief.

There were more than 1100 trollers in 1978. So 74% of all the B.C. vessels with halibut landings were trollers in 1978. That is a high percentage of the vessels. We caught 400,000 pounds and that represented 8% of the total catch on the B.C. coast. We took 5 million pounds on the B.C. coast that year.

I would like to quote this Halibut Steering Committee. This was made up of mostly long liners. These are their feelings on trollers and halibut. The more than 1,100 trollers who caught 400,000 pounds in 1978—this is not quoting them—were simply part of an equation to free up enough halibut so—this is the quote: "roughly 20 of the Alaskan vessels could be accommodated in a restructured B.C. halibut fleet". All they were worried about was to make sure there was going to be enough halibut to free up for these boats getting kicked out of Alaska, but they did not stop there. Of these 46 boats, 22 had salmon licences. It is not as if they did not have another source of income. Eight or nine of them had herring licences and three of them had troll licences. But they were still offered all forms of compensation, including black cod licences, troll licences, conversion grants to put on autoline systems and I know of one boat where the conversion grant was $100,000 here in town and they were given gear buy-backs and cash. I think it was a quarter of their boat share from the Alaska waters.

Romeo came out with his licensing . . . I remember LeBlanc came out with his licensing plan. It was January 10, 1979 and the guidelines you needed to follow to have a licence were that halibut licences would be issued to those vessels which landed 3,000 pounds of halibut, just head off, in either 1977 or 1978, caught on other than troll gear. So a troller could have had 10,000 pounds of halibut caught and he still did not get an "L" licence because it was caught on troll gear. There is a large amount of bias. The Minister was only presented with the long liners' point of view. I understand the Pacific Trollers did have some input, but their membership does not quite rely on halibut like our membership did. One of our directors was 18 pounds short. He had 2,980 some pounds in 1978. He went before the appeal board and did not get it. There were many guys who have been fishing halibut for over 20 years who, for

[*Translation*]

le plus possible les bateaux pouvant pêcher le flétan à la palangre.

• 1100

J'ai présenté un mémoire à l'honorable John Fraser lorsqu'il était en ville le 18 février. Je m'excuse de ne pas être un peu mieux préparé. Je n'ai été informé qu'hier que je me présentais devant vous. Je vous exposerai donc les grandes lignes de ce mémoire.

En 1978, il existait plus de 1100 bateaux de pêche à la traîne. Donc, en 1978, 74 p. 100 des bateaux qui avaient capturé du flétan en Colombie-Britannique étaient des bateaux de pêche à la traîne. C.est un pourcentage important. Les prises de bateaux ont atteint 400,000 livres, soit 8 p. 100 du poisson capturé sur la côte de la Colombie-Britannique. Au cours de l'année, les prises totales atteignaient 5 millions de livres sur la côte de la Colombie-Britannique.

Permettez-moi de citer une partie du rapport du comité directeur sur le flétan. Il s'agissait surtout de palangriers. Voici ce que pensaient ces pêcheurs des bateaux de pêche à la traîne et du flétan. Les bateaux de pêche à la traîne (dont le nombre était supérieur à 1100) et dont les prises atteignaient 400,000 livres en 1978 (ce n'est pas la citation) étaient simplement associés à un programme visant à libérer assez de flétan pour, et je cite, «réorganiser la flotte de pêche au flétan de la Colombie-Britannique en lui ajoutant une vingtaine des bateaux qui avaient dû quitter l'Alaska». Tout ce que voulait le comité, c'était de voir à libérer assez de flétan pour les bateaux quittant l'Alaska, mais il est allé plus loin. Parmi ces 46 bateaux, 22 possédaient des permis de pêche au saumon. Ils avaient donc une autre source de revenu. Huit ou neuf d'entre eux possédaient des permis de pêche au hareng, et trois autres, des permis de pêche à la traîne. Ils ont quand même été indemnisés de toutes sortes de façons, y compris des permis de pêche à la morue noire, des permis de pêche à la traîne et des subventions de conversion à des systèmes de lignes automatiques. Je connais même un de ces pêcheurs qui habite ici et qui a reçu une de ces subventions de conversion s'élevant à 100,000$. Ils ont même touché de l'argent en espèces, tout en bénéficiant de clauses de rachat de leurs engins de pêche. Je crois qu'ils représentaient 25 p. 100 des bateaux qui pêchaient dans les eaux de l'Alaska.

Roméo LeBlanc a présenté son projet d'octroi de permis; c'était le 10 janvier 1979 et les permis de pêche au flétan n'étaient accordés qu'aux bateaux qui, en 1977 ou en 1978, avaient capturé 3,000 livres de flétan, sans la tête seulement, au moyen d'engins autres que ceux de la pêche à la traîne. Ainsi, un pêcheur à la traîne pouvait capturer 10,000 livres de flétan sans se voir accorder un permis de catégorie «L» parce qu'il les avait capturées au moyen d'engins de pêche à la traîne. C'était très injuste. Le ministre ne connaissait que le point de vue des palangriers. J'ai cru comprendre que le *Pacific Trollers Association* a pu lui faire part de ses doléances, mais ses membres ne comptent pas autant sur le flétan que nos membres. Un de nos directeurs a capturé, en 1978, quelque 2,980 livres (18 livres en deça de la limite). Il a interjeté appel sans parvenir à obtenir son permis. Pour diverses raisons, de

[*Texte*]

one reason or another, did not have that 3,000 pounds, because finally under the appeal procedure, they decided that trollers with 3,000 pounds or more would get an "L" licence. There were many boats that just did not fish it that year for one reason or another. There was also a strike here at the co-op in 1978, where they lost six weeks of halibut fishing.

There have been about four or five instances where we have made representations to try to get a bit of incidental halibut back, because it is a thing that we really believe was taken away without good reason. But there always seems to be an overriding element of the long liners' point of view. There is a bias against troll-caught halibut. There sort of seems to be a feeling that we do not deserve the halibut for one reason or another. One of the strongest arguments that seems to be presented, if we were ever to get incidental halibut back again, is that it would be a double reward. While here these guys have already got the "L" licences, 100 trollers or whatever, and they had the impact on the resource. But the figures I mentioned to you earlier, the 400,000 pounds and the 8%, they were not the vessels that caught 3,000 pounds or more. Those were the vessels that caught less than 3,000 pounds. Nowhere in all the research I have done have we been able to find what the catch was of the trollers that had the 3,000 pounds or more.

• 1105

So the 400,000 pounds I am talking about are all vessels that never got an "L" licence. I am sorry I do not have copies of this made up, but it is quite clear here. In the Halibut Steering Committee's thing they have a breakdown in the figures, and under 3,000 pounds there are 1,250 vessels, of which 1,100 were trollers, and they say it is 400,000 pounds. So that was the 8%.

• 1110

The Chairman: If you want to give that document to the clerk, we will get some copies made.

Mr. Doerkson: Sure. As far as I can see, what the decision-making was based on was that copy.

We do not want to see trollers get indiscriminate rights to halibut. It is something that we just want to see in a very small. Right now the halibut industry is in chaos. I do not know if you guys realize what happens, but the last opening last year we had five million pounds hit the markets, hit the docks, all at once. It was four days before some of it got frozen, and there was no price at all because the fresh market can only absorb 300,000 pounds at the very most. The rest gets frozen, and consequently the fisherman gets paid less. The price dropped underneath $1, when in 1978 it was $2.30 a pound, the year we lost the privilege. We would like to see the troll fishery very restricted if we ever got incidental halibut

[*Traduction*]

nombreuses personnes qui s'adonnent à la pêche au flétan depuis plus de 20 ans n'ont pas atteint la limite de 3,000 livres parce qu'aux termes de la procédure d'appel, il a été décidé que les bateaux de pêche à la traîne capturant 3,000 livres ou plus se verraient accorder un permis de catégorie «L». Pour diverses raisons, de nombreux bateaux sont restés en cale sèche cette année-là. Notre coopérative a également vécu une grève en 1978 et la saison de pêche au flétan a été écourtée de six semaines.

A quatre ou cinq reprises, nous avons approché le ministre pour tenter d'obtenir une partie du flétan perdu; en effet, nous étions convaincus que nous l'avons perdue sans motif valable. Toutefois, le point de vue des palangriers semble toujours l'emporter. On semble faire preuve de discrimination à l'endroit du flétan pêché à la traîne. Nous avons l'impression de ne pas avoir le droit, pour diverses raisons, de faire la pêche au flétan. Un des arguments que nous entendons le plus souvent, au cas où nous récupérerions une partie du flétan perdu, c'est que nous serions doublement avantagés. Pendant ce temps, les autres, une centaine de pêcheurs à la traîne, ont déjà leurs permis de catégorie «L», sans compter les effets qu'ils ont eus sur l'espèce. Toutefois, les chiffres dont je vous ai déjà parlés (les 400,000 livres et les 8 p. 100) ne provenaient pas des bateaux qui avaient capturé 3,000 livres ou plus. Il s'agissait des bateaux dont les prises totales étaient inférieures à 3,000 livres. Malgré les recherches que j'ai faites, il m'a été impossible de trouver la quantité de prises par les bateaux de pêche à la traîne lorsque celle-ci dépassait 3,000 livres.

Ainsi donc,les 400,000 livres auxquelles je fais allusion ont trait aux bateaux qui ne se sont jamais vus accorder un permis de catégorie «L». Je regrette que je n'aie pas apporté avec moi des exemplaires de ce document, mais c'est écrit ici noir sur blanc. Dans le rapport du *Halibut Steering Committee*, la ventilation des chiffres démontre qu'il y a, dans la catégorie des 3,000 livres, 1,250 bateaux dont 1,100 bateaux de pêhe à la traîne et il fait mention du 400,000 livres. Cela explique sans doute le 8 p. 100.

Le président: Si vous voulez bien remettre ce document au greffier, nous en ferons faire des copies.

M. Doerkson: Volontiers. Autant que je sache, la décision a été prise sur la base de ce document.

Nous ne voulons pas que les chalutiers se voient accorder le droit de pêcher le flétan à tort et à travers. Nous voulons tout simplement que ce droit soit limité. À l'heure actuelle, la pêche du flétan est dans un état chaotique. Messieurs, je ne sais pas si vous vous rendez compte de la gravité de la situation, mais lors de l'ouverture l'an dernier, cinq millions de livres ont envahi les marchés et les quais, tout d'un coup. Une certaine quantité de poissons n'a été congelée qu'au bout de quatre jours et aucun prix n'a été étiqueté, car le marché des poissons frais ne peut en absorber que 300,000 livres, tout au plus. Comme le reste est congelé, le pêcheur reçoit moins d'argent. Le prix a diminué au-dessous de 1$ alors qu'il était, en 1978,

[*Text*]

back, and we would like to see our own allocation, and that allocation being 8% of whatever the International Pacific Halibut Commission sets as a guideline. This year it is 10 million pounds, so we get 800,000 pounds, the whole troll fleet on the B.C. coast.

Now the guidelines we would like to see are upper limits or whatever. It would be 500 pounds a trip so that trollers are not keying on halibut; never deliver more halibut than salmon; have a 2,000 pound a boat annual catch limit so that everybody gets a fair chance to catch some halibut throughout the summer. You can make it 4,000 pounds and then sure enough there would be 100 vessels that would go out and fill their quota as quick as they could. The biggest issue is that we are catching halibut at the same time. I have seen trollers, instead of just shaking them off proper, hitting them in the head because they flip around and flip around. Some guys run high-ball operations, so instead of shaking them off in the proper manner, they will hit them to slow them down and then shake them off. Well, that is a dead halibut. There is not a vested interest in trollers to shake off halibut in the proper manner right now. It is not many fishermen, hopefully, who treat it like that.

The Chairman: Dana, that would be 400 licences you are talking about then, roughly. If you divide the 2,000 pounds into 800,000 pounds, it comes out in my books to 400.

Mr. Doerkson: The overriding thing is your total allocation if it is 400,000 pounds. That is number one. But we have trip limits of 500 pounds. Most of the boats that will be bringing the halibut in will be northern boats. There will not be that many southern boats. But if you break it down to 400 catching the maximum, which will not happen, you will have 1,100 boats. Maybe 200 might get their 2,000 pounds before we hit that cut-off limit. It would be easy enough to keep track of, their total catch, because the plants would have to keep track of it throughout the year, just as they are doing with numbers of spring salmon right now. It is just another number they would have to keep track of. We would like to see, once we hit 70%, or some figure, of our total catch—the 400,000 pounds—a total shutdown so that boats do not keep coming in with more halibut.

There are a few reasons why it would be advantageous for trollers to get it back besides providing a bit of capital for ourselves. It would provide the fresh market with a steady supply and not an over-abundance of supply because of the 500 pound trip limit, and that 500 pound trip limit would prevent trollers from keying on halibut. No troller is going to go out of his way to catch 500 pounds of halibut just at the end of his trip when it is worth $1 a pound.

[*Translation*]

soit l'année où nous avons perdu le privilège, de 2.30$ la livre. Si jamais on nous accordait de nouveau le droit de conserver nos prises accidentelles de flétan, nous aimerions que la pêche du flétan soit très restreinte. Nous aimerions également connaître la quantité de prises qui nous est allouée, cette quantité étant égale à 8 p. 100 de la norme fixée par la Commission internationale du flétan du Pacifique. Pour cette année, la norme a été fixée à 10 millions de livres, de sorte que nous, les chalutiers de la Colombie-Britannique, avons droit à 800,000 livres.

Ce que nous préconisons, c'est l'imposition de limites maximum, peu importe. Une limite de 500 livres par voyage afin que les chalutiers ne concentrent pas tous leurs efforts à pêcher le flétan; l'interdiction de rapporter plus de flétan que de saumon; une limite annuelle de 2,000 livres de prises par bateau afin que tous aient une chance égale de pêcher le flétan pendant l'été. Une limite de 4,000 livres serait fixée que 100 bateaux partiraient assurément au large de la côte et atteindraient leur quota aussi vite qu'ils le pourraient. La plus grande difficulté c'est que nous pêchons le flétan continuellement. J'ai vu des chalutiers qui, au lieu de s'en débarasser comme il faut, leur donnaient des coups sur la tête parce qu'ils ne cessaient de remuer. Certains sont encore plus efficaces. Au lieu de les rejeter comme il faut, ils les frappent puis les secouent à l'extérieur du bateau. Bien entendu, cela donne du flétan mort. À l'heure actuelle, les chalutiers ne sont pas tenus de rejeter le flétan à la mer comme il se doit. Heureusement, rares sont les pêcheurs qui traitent ainsi le poisson.

Le président: En somme, Dana, vous faites allusion à environ 400 permis. Si je ne m'abuse, 800,000 livres divisées par 2,000 livres égalent 400.

M. Doerkson: Ce qui est primordial, c'est votre répartition totale de 400,000 livres. C'est le point crucial. Mais la limite permise pour chaque voyage est de 500 livres. La plupart des bateaux qui rapportent le flétan proviendront du Nord. Il n'y en aura pas plusieurs en provenance du Sud. Mais si vous calculez que 400 détenteurs de permis atteignent le maximum de prises, ce qui est peu probable, vous avez 1,100 bateaux. Peut-être y en aura-t-il 200 qui atteindront cette limite de 2,000 livres bien avant l'imposition de cette limite de réduction. Mais il serait relativement facile de vérifier le montant total de leurs prises, car les usines seraient obligées d'en tenir compte pendant toute l'année, tout comme elles le font actuellement dans le cas du saumon quinnat. Il s'agirait simplement d'un autre chiffre à comptabiliser. Ce que nous visons, une fois atteint le chiffre de 70 p. 100, ou un autre pourcentage, de notre prise totale, soit les 400,000 livres, c'est l'arrêt complet de la pêche du flétan, afin que les bateaux cessent d'en rapporter.

Hormis l'avantage financier que cela nous procurerait, il y a plusieurs raisons pour lesquelles il serait avantageux pour les chalutiers de récupérer la pêche du flétan. D'une part, avec la limite des 500 livres de poissons par voyage, le marché des poissons frais serait constamment approvisionné, mais il n'y aurait pas de surabondance. De plus, cette limite empêcherait les chalutiers de ne se concentrer que sur la pêche du flétan.

[*Texte*]

The market just is not there to sell our fish frozen, the halibut. A spin-off might be them losing a bit off the quota. There will be less frozen fish to sell. The consumers will have fresh halibut all summer long. We had two trips last year on the longline openings, so there would be a fresh supply of halibut throughout the summer, not just for a small period of time the way it is now. And also regaining the incidental privilege, then trollers would have that vested interest to make sure they treat halibut properly and not like a trash fish.

• 1115

I think that pretty well sums it up. There is a bit more here. Log books should be mandatory. If there is any abuse of this privilege, if we were to get it back, we would like to see the penalties very harsh: seizure of fish, forfeiture of the privilege to fish halibut in the future and fines on top of it. We want to see the penalties so severe because that is one of the strongest arguments against incidental catches: it is open to abuse; there are going to be guys who are going to go out there and try maybe to sneak in 300 pounds or something more. We would like to see the penalty so severe that no one is going to be tempted into it.

In conclusion, the reason why we are really trying for this now a little harder is that the quota for halibut is now double what it was in 1978. The reasons that were given at the time for us losing that were these Alaska boats. We had to get out of the fishery to make room for these. They figured there would be 20 boats into the B.C. fishery. Now we are double the quota, and we feel it is time; we should not be the lackeys for the long-liners. There was no biological reason for it. The reason we lost it was almost political.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, may I just mention on the mortality of shakers that the incidental stuff was being killed anyway or died anyway. I wonder if they have any elaboration on that before we go on to another subject.

The Chairman: You mean the volume?

Mr. Skelly: No. If the fish is dying anyway, what the hell is the point . . .

Mr. Doerkson: If a fish is shaken off in the right manner, halibut is a really hardy fish. The incidental kill on troll gear—

[*Traduction*]

Aucun chalutier ne se donnera la peine de pêcher 500 livres de flétan avant de rentrer lorsque le flétan ne vaut que 1$ la livre.

Il n'y a tout simplement pas de débouchés pour le flétan congelé. La perte minime au niveau du quota peut constituer un avantage inattendu. Moins de poissons congelés seront mis en vente. Les consommateurs pourront acheter du flétan frais pendant tout l'été. L'année dernière, nous avons effectué deux voyages de pêche à la palangre. C'est dire qu'il y aurait une quantité suffisante de flétan frais pendant tout l'été et non seulement pendant une courte période comme c'est le cas actuellement. En récupérant le droit de conserver les prises accidentelles, les pêcheurs se sentiraient davantage obligés de traiter le flétan comme du poisson plutôt que comme de la camelote.

Je pense avoir assez bien résumé la situation. Il faudrait peut-être ajouter ceci. La tenue d'un journal de bord devrait être obligatoire. Si ce droit est exercé d'une façon abusive, s'il est nécessaire de le supprimer, nous voudrions que les pénalités appliquées soient très sévères: il faudrait saisir les poissons, supprimer le droit de pêcher le flétan à l'avenir et, en plus, imposer des amendes. Nous voulons que les pénalités appliquées soient très rigoureuses parce que l'imposition de pénalités est l'un des meilleurs moyens d'empêcher la prise accidentelle du poisson. En effet, le droit de pêcher peut toujours être exercé de façon immodérée; il y aura toujours des pêcheurs qui iront dans les eaux de pêche et qui tenteront de prendre à la dérobée trois cents livres de poisson, ou même plus. Nous voudrions que les pénalités soient si sévères que personne ne soit tenté de le faire.

En conclusion, nous avons débattu la question d'une manière plus soutenue que par le passé parce que les contingents de flétan sont maintenant deux fois plus élevés qu'en 1978. À l'époque, notre point de vue avait été rejeté parce qu'on avait tenu compte des bateaux de pêche de l'Alaska. Nous avons dû céder nos ressources de pêche pour que ces bateaux puissent les exploiter. On pensait que 20 bateaux exploiteraient les ressources de la Colombie-Britannique. Depuis, nous avons doublé le contingent, et c'est pourquoi nous pensons qu'il est temps d'agir. Nous ne voulons pas nous incliner devant les pêcheurs à la palangre. Aucun motif de nature biologique ne le justifiait. Nous avons perdu pour des raisons qui tenaient presque de la politique.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: Monsieur le président, permettez-moi tout simplement de souligner, à propos des poissons rejetés qui sont morts, que les poissons pris de façon accidentelle étaient tués ou mouraient de toute façon. Je me demande s'ils ont quelque chose à ajouter sur ce point avant que nous examinions une autre question.

Le président: Vous voulez parler du volume?

M. Skelly: Non. Si les poissons meurent de toute façon, la question n'a aucune importance.

M. Doerkson: Si les flétans sont rejetés à la mer d'une façon appropriée, il n'y a pas de problème puisque le flétan est un

[*Text*]

you might hear otherwise from other people—I think is very minimal. On my boat it is 10% at the most. They are really hardy fish.

The Chairman: Mr. Helland.

Mr. Helland: Thank you, Mr. Chairman. Thanks, Dana. The halibut has actually been a bright spot in the fishery. Coming all the way down from the western Gulf of Alaska, the stocks of halibut have sort of been increasing; it has been a nice sign. The reasons for it I do not know if anybody is totally sure about, but there are undoubtedly several factors. But if there is an availability anybody who has had a right to fish probably should be able to fish it again. We have worked on this one for a long time, and I think we are getting a little impatient with non-action.

Robert Eriksen will speak on moorage, which is an interesting subject these days; there are some interesting features locally on moorage. If you have a boat, you have to put it somewhere. The closer it is to home, the better.

Anyway, Robert, take it away.

Mr. Robert Eriksen (Director, Northern Trollers Association): The original reasons for accepting paid moorage were power and floats, a watchman and a promise of vessels moored two deep, which would mean an expansion of facilities in Prince Rupert.

What we ended up with was something else again. But anyhow, we ended up with this original poll for Port Edward. The meeting consisted of Prince Rupert, Prince Rupert Fisherman's Co-op, Northern Trollers, Prince Rupert Fishing Vessel Owners', UFAWU Co-op Fishermen's Guild. We unanimously rejected this proposal, but it was put through anyhow and we ended up now with a facility at Port Edward which is going to be utilized by very little of the fleet. The total cost of this operation is going to be $4 million, and for an expansion of the Fairview facilities, which was put forward by Harbours Ports before it was turned over to Small Craft Harbours, was a total price-tag of $6 million, which would increase the facilities and enable us to take care of our large fleet, which is draggers and seiners, which at the moment do not have a proper place to tie up.

Our reasons for rejecting Port Edward were: limited access—32 trains one-mile long; distance from Prince Rupert—all the processing plants were in Prince Rupert and the service facilities are in Prince Rupert; vandalism is high in Port Edward; it is unsuitable anchorage for moorage placed in high southeast. It is very inaccessible in heavy weather; it is prone to fog. We have a corrosive atmosphere there because of

[*Translation*]

poisson très résistant. Même si certaines personnes disent le contraire, les pertes accidentelles de poisson pris à la traîne sont, à mon avis, très limitées. Dans mon cas, elles représentent tout au plus 10 p. 100. Le flétan est très résistant.

Le président: Monsieur Helland.

M. Helland: Merci, monsieur le président. Merci, Dana. En fait, la pêche au flétan est l'un des éléments les plus encourageants de l'industrie halieutique. Les bancs de flétan qui descendent de la partie occidentale du golfe de l'Alaska se sont mis à augmenter: c'est bon signe. Quelles en sont les raisons? Je ne crois pas que quelqu'un les connaisse vraiment, mais plusieurs facteurs ont sans doute contribué à cette augmentation. Toutefois, si les ressources sont suffisantes, ceux qui ont eu des droits de pêche par le passé seraient probablement autorisés à les exercer de nouveau. Nous avons examiné la question depuis fort longtemps et, à mon avis, nous commençons à nous impatienter parce que la situation n'évolue pas.

Robert Eriksen nous parlera des installations d'amarrage; ce sujet suscite beaucoup d'intérêt par les temps qui courent. Ce sujet soulève des questions très intéressantes sur le plan local. Si vous possédez un bateau, vous devrez le mettre quelque part. Plus le quai d'amarrage est situé à proximité de chez vous, plus vous êtes avantagé.

De toute façon, Robert, vous avez la parole.

M. Robert Eriksen (directeur de la *Northern Trollers' Association):* À l'origine, nous avons accepté de payer pour l'amarrage parce que nous avions besoin d'énergie, de docks flottants et d'un veilleur de nuit et qu'on nous avait promis que les bateaux seraient amarrés sur deux rangs; pour ce faire, il fallait donc améliorer les installations de Prince Rupert.

Dans ce cas également, nous n'avons pas obtenu ce qui avait été prévu. Quoi qu'il en soit, nous avons d'abord été consultés relativement aux installations de Port Edward. Les participants à la réunion étaient Prince Rubert, la *Prince Rupert Fishermens' Co-operative*, la *Northern Trollers' Association*, la *Prince Rupert Fishing Vessel Owners Association* et le *Co-op Fishermen's Guild* du UFAWU. Nous avons rejeté la proposition à l'unanimité, mais elle a été adoptée de toute façon et nous avons fini par obtenir des installations à Port Edward qui seront utilisées par une très petite partie de la flottille. Le coût cotal des travaux sera de 4 millions de dollars, et le projet d'agrandissement des installations de Fairview, qui a été ébauché par les ports avant d'être confié à la Direction générale des ports pour petits bateaux, a coûté 6 millions de dollars au total. Ces projets nous permettraient d'agrandir les installations et d'entretenir notre grande flottille de petits chalutiers et de senneurs qui ne peut, pour le moment, être amarrée dans un lieu approprié.

Nous avons rejeté le projet de Port Edward pour les raisons suivantes: un accès limité—il y a 32 trains d'une longueur de un mille entre Prince Rupert et Port Edward—les usines de traitement et les installations d'entretien sont toutes situées à Prince Rupert, le vandalisme est courant à Port Edward, et les lieux ne sont pas propices au mouillage et à l'amarrage dans le secteur sud-est. Port Edward est très peu accessible par gros temps; le brouillard y est fréquent. L'air y est très corrosif,

[*Texte*]

the pulp mill, which rusts and eats up all the metal on your boat.

• 1120

So this is the reason we reject Port Edward. Now we have a situation at Rushbrook floats where the small craft harbour is leased to a sailing outfit, half the wharfage space, so in a sense we have been cut down on that. There is no power to Rushbrook, which tends to make all the boats go to Fairview and crowd in there. In the wintertime when we do not have half the fleet in Rupert, we are three and four deep, tied together; in the summertime, we are five and six deep. We are told that Small Craft Harbours does not want to spend money on a lease to CNR, but in the same respect are willing to waste, in our estimation, a large amount of money for this Port Edward facility.

The question I would like this committee to find out about, because we have no access to this information, is the cost of administration. We are led to believe that the cost of administration since they put wharfage in Rupert just goes to pay for administration; in other words, there is no money going to general revenue. This strictly pays for the few people we have on the dock, and of course, we expect a watchman. We have a watchman for eight hours of the day, which is in the daytime, which is not when you need a watchman because quite obviously the fishermen are around the wharfs in the daytime; it is at night when we need him. So we do not have that, and we are under the impression that there is no moorage charge on the east coast.

Mr. Fulton: It is not an impression; it is true.

Mr. Eriksen: Okay. That being a fact, we would naturally like to be treated equal to our east coast brothers.

I have another question for this committee: How much money is spent in B.C. versus Ontario by Small Craft Harbours? We are led to believe it is the same amount of money, which to me is just outrageous.

Anyway, what we have acquired in the long run here is a facility in Port Edward which would be utilized by a small portion of the Prince Rupert fleet; we have a loss of moorage space to sailing vessels and a threat of doubling of moorage fees, which I believe is just another prime example of the government's deaf ear to the voice of the commercial fishermen. That is all.

The Chairman: Thank you, Mr. Eriksen. Mr. Helland, is there any further . . . ?

Mr. Helland: Yes, I would like to make a few remarks. I do not think we have been overly long with what we have said so far.

[*Traduction*]

parce qu'une usine de pâtes et papiers y est établie; l'air fait rouiller tout le métal des bateaux.

Voilà pourquoi nous rejetons le projet de Port Edward. Par ailleurs, nous ne sommes pas plus avantagés à Rushbrook, où le port pour petits bateaux est loué à un club nautique qui occupe la moitié des quais; d'une certaine façon, nous avons perdu une partie de nos installations là-bas. Comme il n'y a pas d'énergie à Rushbrook, on a tendance à se rendre jusqu'à Fairview et à s'y attrouper. L'hiver, lorsque la moitié de notre flottille ne mouille pas à Prince Rupert, nos bateaux sont amarrés sur trois ou quatre rangs et sont liés les uns aux autres; l'été, nos bateaux sont amarrés sur cinq ou six rangs. On nous a dit que la Direction générale des ports pour petits bateaux ne veut pas dépenser pour conclure un bail avec le CN mais, de la même façon, elle est prête à gaspiller, selon nous, un montant considérable pour les installations de Port Edward.

Comme nous ne pouvons obtenir les renseignements pertinents, nous aimerions que votre Comité examine la question des frais d'administration. On nous a laissé entendre que les droits de quai qui sont perçus à Prince Rupert ne servent qu'au paiement des frais d'administration. Autrement dit, aucun montant ne serait imputé au compte du revenu. À strictement parler, les droits perçus ne servent qu'à payer les quelques personnes qui travaillent dans les docks; de toute évidence, nous nous attendons à ce qu'il y ait un veilleur de nuit. Nous employons un veilleur de nuit qui travaille huit heures par jour, pendant la journée. À ce moment, nous n'avons pas besoin d'un surveillant parce qu'évidemment les pêcheurs se trouvent alors sur les quais. C'est la nuit que nous avons besoin d'un veilleur. En fin de compte, nous n'avons pas de veilleur de nuit et nous avons l'impression qu'on ne paie pas de droits d'amarrage sur la côte est.

M. Fulton: Vous ne vous trompez pas; c'est vrai.

M. Eriksen: Très bien. Compte tenu des frais déjà exposés, nous aimerions tout naturellement être traités de la même façon que nos frères de la côte est.

J'ai une autre question à soumettre au Comité. Combien d'argent la Direction générale des ports pour petits bateaux dépense-t-elle en Colombie-Britannique, et combien en Ontario? On nous fait croire que c'est le même montant. À mon sens, c'est un scandale.

Quoi qu'il en soit, nous avons fini par obtenir, avec le temps, les installations de Port Edward, qui ne serviraient qu'à une petite partie de la flottille de Prince Rupert. Nous avons dû céder de l'espace d'amarrage pour des embarcations de plaisance et on nous menace de doubler les droits d'amarrage, ce qui, à mon avis, prouve encore une fois que le gouvernement fait la sourde oreille aux revendications des pêcheurs commerciaux. C'est tout.

Le président: Merci, monsieur Eriksen. Monsieur Helland, avez-vous des . . . ?

M. Helland: Oui, j'aimerais faire quelques commentaires. Je ne pense pas que nous ayons consacré trop de temps à l'étude de cette question.

[*Text*]

The Chairman: No, not at all. I just wondered if you had finished, because then we would go to questions. But you go ahead.

Mr. Helland: If it is all right, I would like to make a few remarks on the Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty.

The Chairman: Certainly.

Mr. Helland: The treaty has been a long time in coming. It has been worked out during many hours, and many thousands of dollars have gone towards it. The treaty has been ratified.

In December there was a very definite intent to arrive at an agreement. The resulting draft has been formalized and ratified by federal governments. Fishermen of both countries have mixed feelings about the treaty, which may suggest that the agreement arrived at was not completely unreasonable overall. But let me give you a viewpoint from here.

There are many parts of the treaty that a person could focus on and find criticism with, but I want to focus on the transboundary rivers. So let us do that. Let us focus on the transboundary rivers of the Taku and Stikine. It has been alleged that Canada has yielded sovereignty on these rivers, and this is not an unfair allegation. The draft was accepted because it was considered to be the best deal possible at the time.

• 1125

What the Northern Trollers Association wants to remind this committee of is that the sharing of the total allowable catch of these rivers is set out for 1985 and 1986. Canada's share barely allows the fishermen involved to survive this period. But after 1986 we rely on the treaty clause which has for several years been assumed to be a cornerstone of the treaty. That clause is the one which reads:

> Recognizing that states in whose waters salmon stocks originate have the primary interest in and responsibility for such stocks . . .

I hope this is strong enough to work. I was assured by Mitchell Sharp that this is strong enough legal language to give Canada its rightful share in the future. I hope so, but I am not sure. At the very least, it will involve hard arguing in the panels the treaty will set up. Another very real factor on these rivers is that they are relative unknown. Biologists and fishermen freely admit that current data is far from complete. But the Northern Trollers Association hopes that the committee will be prepared for future discussion on transboundary resources.

What I want to emphasize is that future population patterns are certain to involve larger populations in the watersheds of the transboundary rivers. The fish of these rivers are almost entirely spawned in Canadian territory, and the watershed is vast. I think most Canadians are really very unaware as to the vastness of the watershed of these transboundary rivers—the two I mentioned, and the Alsek, and of course if you include the Yukon you have an immense territory.

[*Translation*]

Le président: Non, pas du tout. Je me demandais tout simplement si vous aviez terminé; dans l'affirmative, nous aurions entendu des questions. Continuez.

M. Helland: Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'aimerais présenter certaines observations à propos du Traité Canada—États-Unis sur le saumon du Pacifique.

Le président: Certainement.

M. Helland: On a mis beaucoup de temps pour conclure ce traité. Il a fallu y consacrer de nombreuses heures et des milliers de dollars. Le traité a été ratifié.

En décembre, on avait la ferme intention de conclure une entente. Le projet de traité a été achevé et ratifié par les gouvernements fédéraux. Les pêcheurs des deux pays ont exprimé un enthousiasme mitigé à l'égard du traité, et on peut en déduire que l'entente n'était pas si déraisonnable après tout. Permettez-moi de donner mon idée à ce propos.

On peut critiquer de nombreux articles du traité. J'aimerais souligner le cas des rivières qui coulent dans les deux pays. Voici. Pensons tout particulièrement aux rivières Taku et Stikine. Certains prétendent que le Canada a cédé sa souveraineté sur ces deux rivières. Cette prétention est bien fondée. Le projet a été accepté parce qu'à l'époque, on ne pensait pas pouvoir conclure une meilleure entente.

La *Northern Trollers Association* veut rappeler au Comité que le partage de la capacité totale de prises permises dans ces rivières est établi pour les années 1985 et 1986. La part du Canada permet à peine aux pêcheurs en cause de survivre au cours de cette période. Pour ce qui est de la période postérieure à 1986, il faut nous fier à une clause du traité qui est censée, depuis plusieurs années, être la pierre angulaire du traité. En voici la teneur:

> Reconnaissant que les états côtiers d'où proviennent les stocks de saumon sont les premiers intéressés dans ces stocks, dont ils ont la responsabilité, . . .

J'espère que cette formulation est suffisamment claire pour défendre nos droits. Mitchell Sharp m'a assuré qu'il s'agit là d'une formulation juridique assez forte pour donner au Canada la part qui lui revient de plein droit à l'avenir. Je l'espère, mais je n'en suis pas certain. À tout le moins, il faudra beaucoup de discussions sérieuses au sein des comités que le Traité créera. Un autre facteur très réel s'ajoute au tableau: ces rivières sont relativement peu connues. Les biologistes et les pêcheurs admettent volontiers que les données actuelles sont loin d'être complètes. Mais la *Northern Trollers Association* espère que le Comité sera prêt à entendre à l'avenir des échanges sur les ressources transfrontalières.

Ce que je voudrais souligner, c'est qu'il y aura certainement une plus grande agglomération dans les bassins hydrographiques des rivières transfrontalières, si l'on se fie aux projections de population pour l'avenir. Le poisson de ces rivières provient presque entièrement des frayères situées sur le territoire canadien, et le bassin hydrographique est vaste. Je pense que la plupart des Canadiens n'ont aucune idée de l'immensité du bassin hydrographique de ces rivières transfrontalières—les

[*Texte*]

Future technology in fish rearing and enhancement makes for a great resource in the transboundary river watershed. Canada must not be as weak in its position on these rivers after 1986 as it was in December 1984.

Just as an aside here, I know that this committee had as witnesses shortly after the draft was arrived at... Mitchell Sharp was there, I think Wayne Shinners was there, and Garnet was there. Of course, their function was essentially to defend what had been arrived at. I think what had been arrived at should be freely criticized as well. Certainly in the north here, we were not strong, and in the transboundary rivers we were shamefully weak.

Another twist of the treaty is this. By abandoning the entitlement concept on transboundary rivers, Canada has lost its right to a correction of an imbalance in equity. Unfortunately I do not know exactly how familiar you people are with all the concepts of the treaty, but of course with equity, if there were an imbalance, one country intercepting or using somebody else's resource, then it could be rectified in another area, preferably nearby. By agreeing to simply a sharing—a certain percentage of the share going to one country and the other percentage going to the other country—of the total allowable catch, you end up losing that right to an equity imbalance. Of course, on the transboundary rivers the Americans were vastly fishing beyond what was considered their entitlement.

Alaska has an abundance of pink salmon. With Americans catching more than their share of transboundary river stocks, Canada has had access to Alaskan pinks in Dixon Entrance. This is not the case with the treaty, and Canadian fishermen will be restricted on these stocks—drastically restricted in some areas—forcing them to fish on stocks which are already hard pressed.

I mention that simply because my guess is that this committee is probably unaware of that kind of a twist to the treaty. With all you have been speaking on and discussing of the treaty, I am sure there are some parts you are not really aware of yet. That is one part I suspect you are not aware of. That is really what I wanted to mention here on that. I would like to mention a couple of other things.

• 1130

The Chairman: Sure, go ahead, Roy.

Mr. Helland: The Northern Trollers Association, as any commercial fishing organization, has to be cognizant of the demands of environment. The protection of the environment of course is crucial. There is no sense going over old material, so we would like to just make that point.

[*Traduction*]

deux que j'ai mentionnées, de même que l'Alsek, et bien sûr, si vous incluez le Yukon, vous avez un territoire immense.

Les techniques de l'avenir en matière d'élevage et de mise en valeur du poisson devraient assurer la présence de grandes ressources dans le bassin hydrographique des rivières transfrontalières. Après 1986, le Canada doit sortir de la position de faiblesse dans laquelle il se trouvait à l'égard de ces rivières en décembre 1984.

Soit dit en passant, je sais que le Comité a entendu comme témoins dès l'adoption du projet... que Mitchell Sharp s'est présenté, tout comme Wayne Shinners et Garnet. Bien sûr, de par leurs fonctions, ils se devaient de défendre le résultat obtenu. Je pense cependant que ce résultat mérite aussi d'être critiqué librement. Il est certain qu'ici, dans le Nord, nous n'étions pas forts, et que dans les rivières transfrontalières, nous étions honteusement faibles.

Voici une autre facette cachée du traité. En renonçant à la notion du droit sur les rivières transfrontalières, le Canada a perdu son droit d'exiger la correction de tout déséquilibre en vertu de l'équité. J'ignore malheureusement jusqu'à quel point vous maîtrisez toutes les notions visées dans le traité, mais en matière d'équité, lorsqu'il y a déséquilibre, notamment parce qu'un pays intercepte ou utilise les ressources d'un autre, il y a correction dans un autre domaine, de préférence à proximité. En se contentant d'un simple partage—un certain pourcentage de la somme partagée appartenant à un pays et le reste à l'autre—de la capacité totale de prises permises, le Canada se trouve à perdre le droit à une compensation équitable en cas de déséquilibre. Bien sûr, les Américains pêchaient sur les rivières transfrontalières bien au-delà de leurs droits.

L'Alaska dispose d'une population abondante de saumon rose. Lorsque les Américains prenaient plus que leur part des stocks des rivières transfrontalières, le Canada avait accès au saumon rose de l'Alaska dans Dixon Entrance. Tel n'est plus le cas depuis la signature du traité, et les pêcheurs canadiens auront un accès restreint à ces stocks—très restreint dans certaines régions—ce qui les forcera à pêcher des stocks déjà trop exploités.

Je mentionne cela tout simplement parce que je suppose que le Comité n'est probablement pas au courant de cette facette du traité. En me fondant sur les aspects du traité que vous avez relevés dans vos discussions, je suis certain qu'il est des éléments du traité que vous ignorez encore. Il s'agit en l'espèce d'une facette que vous ignoriez. C'est en quelque sorte ce que je voulais vous dire à ce sujet. J'aimerais ajouter quelques commentaires.

Le président: Bien sûr, la parole est à vous, Roy.

M. Helland: La *Northern Trollers Association*, comme tout organisme de pêche commerciale, doit être consciente des besoins en matière d'environnement. La protection de l'environnement est en effet une question vitale. Afin d'éviter de reprendre des questions déjà débattues, nous nous limitons à cette déclaration.

[*Text*]

There is another thing here that becomes an issue on this coast—and maybe particularly here, but certainly up and down the coast; that is, the continuing question of the aboriginal land claims of the native peoples. We are all Canadians, and who knows where the road is going to go on this. But Northern Trollers Association certainly feels that if aboriginal land claims are settled in some form or other, in whichever way, the commercial fisherman should not be the one to pay. If Canada owes a debt to native peoples, then Canada should pay.

Now, there are several things here that can come into play, and we might end up with a sort of piecemeal settlement. We might end up with something like one of the things that comes into the vocabulary, commercialization of an in-river fishery. If something like this is allowed, there have to be stocks allocated for that. Stocks are hard-pressed at present. Commercial fishermen right now are not exactly enjoying life. I hope we are, but it is not all roses.

There is a whole unknown aspect about this question of the aboriginal land claims. Nobody wants to be unfair; everybody wants all Canadians to live fairly decently. But be aware that commercial fishermen should not be paying the bill. Any allocation of stocks to go past the commercial fishermen on the seas, to go elsewhere, is taking away from that commercial fleet; that is a cost being paid by them. That whole question of land claims is very real. We want to be consulted, as time goes by, on anything that can affect us.

I would like to remark also that any time we can be useful in Ottawa to be asked on any subject at all, call us; we will be happy to be there. That is all I wanted to say, really. Does anybody else have any second thoughts? Lucille?

Ms Lucille Bullen (Secretary, Northern Trollers Association): Well, I would like to mention that we appreciate your coming here and allowing us this opportunity to express our concerns.

I would like to suggest though that it would be better for the fishermen if a hearing such as this could be scheduled at a time other than during the fishing season. It was very frustrating for us at this time to try to get something on all these issues. The fellows tried to work on them when they were out on the herring grounds. When they were not fishing, the weather was not that good and they could not do too much.

The Chairman: Thank you very much. We are aware of those difficulties, and we did our best to try to get in between herring and salmon. I guess we are just a little too close to the herring season in some areas. We will try to do a better job next time we come around. It seems like there is always a group for whom it is just the wrong time. We have run into some difficulty. However, we we will have heard from 60 or 70 groups, so we are getting a pretty good cross section. We do apologize for any inconvenience we have caused you people.

[*Translation*]

Il est une autre question qui se pose sur notre côte—peut-être avec plus d'acuité ici, mais également tout le long de la côte; c'est la question sans cesse présente des revendications territoriales des Autochtones. Nous sommes tous des Canadiens, et qui sait quelle solution sera apportée à cette question un jour. La *Northern Trollers Association* juge cependant que s'il y a règlement des revendications territoriales des autochtones, sous quelque forme que ce soit, il ne faudra pas que ce soit le pêcheur commercial qui en paie la note. Si le Canada a une dette envers les autochtones, c'est à lui de payer.

Il y a beaucoup d'éléments qui entrent en jeu dans cette question, et il se peut qu'on arrive à une sorte de règlement à la pièce. Il se peut qu'on arrive à ce qu'on appelle, dans le langage d'aujourd'hui, la commercialisation des pêcheries à l'intérieur des rivières. Si l'on permet quelque chose de la sorte, il devra y avoir une répartition des stocks. Les stocks sont actuellement exploités à leur limite. En ce moment, les pêcheurs commerciaux n'ont pas la vie facile. J'espère que cela s'améliorera, mais actuellement, ce n'est pas la vie en rose.

Il y a toute une facette inconnue de cette question des revendications territoriales des autochtones. Nul ne veut être injuste, et tous désirent que tous les Canadiens vivent de façon décente. Soyez cependant avertis que les pêcheurs commerciaux ne devraient pas être tenus de payer les frais d'un règlement. Toute répartition des stocks qui échappe aux pêcheurs hauturiers commerciaux parce qu'elle est accordée ailleurs est en fait retirée de cette flotte commerciale. Cela représente des frais qui sont payés par ces pêcheurs. La question des revendications territoriales est un problème réel. Nous voulons être consultés au fur et à mesure sur tout ce qui peut nous toucher.

J'aimerais également vous inviter à nous appeler en tout temps lorsque notre présence à Ottawa pourrait être utile pour discuter de tout sujet; il nous fera plaisir de nous y rendre. C'est en quelque sorte tout ce que je voulais dire. Quelqu'un aurait-il quelque chose à ajouter? Lucille?

Mme Lucille Bullen (secrétaire, *Northern Trollers Association):* J'aimerais ajouter que nous apprécions le fait que vous soyez venu ici nous donner l'occasion d'exprimer ce qui nous préoccupe.

J'aimerais cependant souligner qu'il serait plus facile pour les pêcheurs de participer à une telle audition si celle-ci se déroulait en dehors de la saison de pêche. Il nous a été très difficile, en cette période, d'obtenir des avis sur toutes les questions. Les pêcheurs ont essayé d'étudier ces questions lorsqu'ils n'étaient pas occupés à la pêche du hareng. Lorsqu'ils ne pêchaient pas, la température n'était pas très bonne et ils ne pouvaient faire beaucoup.

Le président: Merci beaucoup. Nous sommes conscients de ces difficultés, et nous avons tenté dans la mesure du possible de nous glisser entre la période du hareng et celle du saumon. Je crois que nous sommes un peu trop rapprochés de la saison du hareng dans certaines régions. Nous tenterons de faire mieux la prochaine fois. Il semble toujours y avoir un groupe pour qui le temps fixé ne convient pas. Nous avons éprouvé quelques difficultés. Nous avons cependant pu entendre les avis de 60 à 70 groupes, de sorte que nous avons un bon

[*Texte*]

Well, colleagues, we have 20 to 30 minutes for questions. We have five questioners. How about if we buckle down pretty tight on the five-minute rule and see what we can do here. George.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. I want to welcome members of the Northern Trollers Association here today to bring their perspective to the hearings we are having. They have been, I think, to date quite constructive. However, having said that, there are a lot of divergent opinions regarding the way the fishery should be managed. Of course almost every group that has come before us since we arrived here was asking for more fish for their group. I guess you could understand that somewhere along the line it does pose difficulties for the committee and indeed governments past and future to arrive at an allocation that is suitable to all. I guess it is from that point that I start my questioning.

• 1135

You mentioned the restrictions that were put on you over the years. From 1978 to 1981 you harvested 75,542 pieces of chinook. In 1984 you were down to 15,159. Is that sort of a correct figure? Did I pick up correctly that a 24% decrease in net earnings was mentioned here?

Mr. Armitage: Yes, there was a 24% decrease in our gross earnings at a time when fuel and everything else skyrocketed. Most people were complaining about the 5% to 6% guideline in increases and here we were taking a 24% decrease. As you can understand, a lot of us were very concerned about this.

Mr. Henderson: So I guess if there was to be some equitable fishing plan, it should be an equitable and fair fishing plan to all the groups, the trollers of the Pacific coast, the seiners, the other user groups, the sport fishery, the charter boat operators. They are all, as I say, looking for more. If we had the authority as a committee to devise a fishing plan, would you comment whether any such fishing plan, as a base, should start, first of all, with conservation? I think most organizations mentioned conservation, the loss of habitat, and some restriction on further abuses with forestry and other, highways and so on and so forth. I think most organizations we have met had that as a prime consideration. The government obviously should work in that direction. Secondly, that there be a prescribed allocation for the native food fishery. We hear some conflicting evidence whether we should be looking at that. I think where I would like to come from is protection of the habitat first and conservation and a prescribed allocation for the native food fishery, and then we start with an equitable distribution in a fair way to other user groups. Would you comment on that?

[*Traduction*]

échantillon de la population visée. Nous vous demandons de nous excuser pour toute gêne que nous avons pu vous causer.

Chers collègues, il nous reste de 20 à 30 minutes pour la période des questions. Nous avons cinq personnes qui veulent poser des questions. Je vous propose de respecter scrupuleusement la règle du cinq minutes, pour voir ce que nous pouvons faire. George.

M. Henderson: Merci beaucoup, M. le Président. Je veux souhaiter la bienvenue aux membres de la *Northern Trollers Association* qui sont venus présenter leur façon de voir les choses devant notre Comité aujourd'hui. Je dois dire que leurs propos ont jusqu'à maintenant été très constructifs. Cela dit, l'on ne s'entend pas encore sur la façon de gérer les pêcheries. Bien sûr, presque tous les groupes que nous avons entendus depuis notre arrivée ont demandé que le nombre des prises soit augmenté dans leur cas. Je pense que vous comprendrez que cela pose certaines difficultés au Comité, comme aux gouvernements passés et futurs, lorsqu'il s'agit de répartir les prises à la satisfaction de tous. Après ces précisions, j'aimerais poser quelques questions.

Vous avez fait état des restrictions qui vous ont été imposées au fil des années. De 1978 à 1981, vous avez capturé 75 542 saumons quinnat. En 1984, les prises ne s'élevaient plus qu'à 15, 158. Est-ce exact? Est-ce que je me trompe ou est-ce que vous avez bien dit que les gains nets avaient subi une diminution de 24 p. 100.

M. Armitage: Oui. Nos bénéfices bruts ont effectivement diminué de 24 p. 100 au moment où le prix du pétrole et de tous les autres biens montait en flèche. Tout le monde se plaignait des directives émises par le gouvernement pour limiter les augmentations à 5 p. 100 et 6 p. 100, tandis que nous subissions une diminution de 24 p. 100. Comme vous pouvez l'imaginer, nombreux étaient ceux parmi nous qui s'inquiétaient de la situation.

M. Henderson: Bon. J'imagine alors qu'un plan de pêche équitable doit être équitable et juste envers tous les groupes, qu'il s'agisse de ceux qui pratiquent la pêche à la traîne sur la côte du Pacifique ou la pêche à la senne, des autres groupes d'utilisateurs, des pêcheurs sportifs ou des exploitants de bateaux affrétés. Comme je l'ai déjà dit, tous veulent davantage. Si le Comité avait le pouvoir d'élaborer un plan de pêche, celui-ci devrait-il être d'abord être dicté par les nécessités de la conservation, d'après vous? Je pense que la plupart des organismes ont mentionné la conservation, la perte de l'habitat du poisson. Certains ont même fait des commentaires sur la coupe abusive des arbres, ont mentionné les systèmes routiers, etc. Je crois que la plupart des organismes que nous avons entendus ont indiqué qu'il s'agissait d'une préoccupation d'importance primordiale. Il est évident que le gouvernement devrait suivre cette voie. Deuxièmement, l'on souhaitait qu'un nombre déterminé de prises soit alloué pour la pêche de subsistance des autochtones. Les vues sont partagées sur la question de savoir si nous devrions examiner cette proposition. Mon plan de travail serait le suivant: d'abord se préoccuper de la protection de l'habitat du poisson et de la conservation,

[*Text*]

Mr. Armitage: Well, our feeling is that through SEP this program you are speaking of could be implemented quite well. At the time being, SEP is being used more to create jobs than it is to create fish. We feel you do not create jobs by growing fish; the only way to create jobs is to create the fish. Now SEP at times we feel is being used as a social program. There is nothing wrong with that as long as this money does not get used for other things besides fish. I spoke to you about this *x* number of dollars for *y* number of fish. We find that in the large hatcheries, it is costing about $10 a fish to produce a salmon.

• 1140

We find that in the large hatcheries it is costing about $10 a fish to produce a salmon, as opposed to the small hatchery box that we have out in Koya and Diana, and it costs us 17¢ to produce a fish. Somewhere in between there must be a place for myself as an individual or as a native group, or whoever would like, to take over a particular watershed. The eggs can be taken care of and these small fry released into the watershed. The Fisheries Department can have say over what species, what creeks they are being released in. However, the actual raising and the releasing would be done by these individuals or groups, and they would be paid by the number of fish they rear. In that way, they can still make a buck if they so desire. The social benefits would still be there. The fish would be an increase, and it would look good for DFO, it would look good for fishermen, whether they are up-river native fishermen or coastal fishermen.

Mr. Helland: I would like to try to answer Mr. Henderson a little here. I think his question was on how we view conservation and how we view food fish, and then the other user groups and what sense of priority should there be.

Mr. Henderson: That is right.

Mr. Helland: There is no doubt that conservation must take priority or else we will have no resource in the long term. I guess we always assume everybody understands that. Because we did not say it does not mean we do not live with it. We live with it all the time. That has been the justification for the lessening of fishing time and our acceptance of the lessening of fishing season; subsequent lessening of income. These have been in the interests of conservation. Our obligation to conservation is there. It is documented. It is known. We know it. So I hope you people will know it.

[*Translation*]

ensuite d'une répartition des prises pour la pêche de subsistance des autochtones, pour enfin effectuer un partage équitable des prises qui soit juste envers les autres groupes d'utilisateurs. Qu'en pensez-vous?

M. Armitage: Eh bien, nous pensons qu'un programme de ce genre pourrait être mis en oeuvre par le truchement du PMVS. À l'heure actuelle, le programme de mise en valeur des salmonidés sert davantage à créer des emplois qu'à produire des poissons. D'après nous, l'on ne crée pas d'emplois en élevant du poisson. La seule façon de créer des emplois est de produire le poisson. À notre avis, le PMVS sert parfois de programme social. Il n'y a rien de mal à ça, du moment que les sommes sont employées à des fins liées à la production du poisson. Je vous ai déjà mentionné ce «nombre de dollars» pour une quantité de poissons. A notre avis, dans les grands établissements piscicoles, il en coûte environ $10 pour produire le saumon.

D'après nous, dans les grands établissements piscicoles, il en coûte environ dix dollars pour produire un saumon, alors qu'avec une petite boîte à éclosion, comme celles que nous avons à Koya et à Diana, le poisson nous revient à dix-sept cents la pièce. Entre les deux, il doit être possible pour un particulier comme moi, ou un groupe d'autochtones, ou quiconque le désire, d'administrer un bassin versant. L'on pourrait s'occuper des oeufs, et verser le fretin dans le bassin versant. Le ministère des Pêcheries pourrait choisir les espèces et déterminer dans quel bassin versant le fretin serait déversé. Toutefois, l'élevage et l'alevinage seraient effectués par ces particuliers ou groupes. Ils seraient rémunérés en fonction du nombre de poissons élevés. De cette façon, ils pourraient quand même faire de l'argent s'ils le désirent. La société y trouverait son compte. Le nombre des poissons augmenterait. Les perspectives seraient bonnes du point de vue du ministère des Pêches et des Océans et du point de vue des pêcheurs, qu'il s'agisse des pêcheurs d'amont autochtones ou des pêcheurs côtiers.

M. Helland: Si vous le permettez, j'aimerais tenter de répondre à la question de M. Henderson. Je pense qu'il nous a demandé ce que l'on pensait de la conservation, de la pêche de subsistance des autochtones, des autres groupes d'utilisateurs et de l'ordre de priorité qu'il faudrait établir avant d'examiner ces questions.

M. Henderson: C'est bien cela.

M. Helland: Il est évident qu'il faut examiner la question de la conservation en priorité, sous peine d'épuiser complètement les ressources à long terme. Je pense que nous avons toujours présumé que tout le monde était d'accord là-dessus. Ce n'est pas parce que nous n'en parlons pas que nous ne sommes pas conscients du problème. Chaque jour nous devons faire face à cette réalité. La réduction de la période de pêche a été dictée par les nécessités de la conservation. Nous avons accepté cette réduction, ainsi que la baisse de revenu en découlant, parce que la préservation des ressources l'exigeait. Nous respectons nos obligations à cet égard. Nous pouvons le prouver. Le public le sait. Nous le savons. Et j'espère que vous le savez.

[*Texte*]

The issue of should Indian food fish be the second priority—that is another part of your question, I believe.

Mr. Henderson: Yes.

Mr. Helland: That is an interesting one. We are four here; five if we include the secretary. We may have slightly divergent views on this. But I can say this, that Indian food fishing is a traditional thing. Indians have utilized the salmon resource as food from—the phrase must be "time immemorial" or "since the rivers started to flow" or something; and that is fine. We can recognize that and see legitimacy to that. But what we do not want is a corruption of a food fishery that puts fish onto a black market which is very difficult to police. There are problems with the Indian fishery. But really that is not an objection we have—to the food fishery. And do not confuse the Indian food fishery, please, with what I mentioned about the commerialization of an in-river fishery. Those are two quite distinct things.

Mr. Henderson: Yes, very distinct. I am aware of that.

Mr. Helland: Conservation is first, of course. If you want to say the traditional Indian food fishery should be second, I personally do not object to that.

Mr. Fulton: I would like to welcome the witnesses before the committee and tell them that even though they did not have a chance to write it up into a compendium to be tabled, they have given us as wide a chunk of evidence as any of the groups that have appeared before us.

For an opening point—and I am sure I speak for all members of this committee—one of the principles this committee is not recommending, to set your minds at rest, is that the cost be borne by commercial fishermen to forgo catch to allow for in-river commercialization and aboriginal settlement. That is not one of the principles we have been discussing anywhere through our hearings, either with witnesses or in our in camera sessions where we have been dealing with motions.

• 1145

What we can see, however, is that this principle is at work in terms of your brothers and sisters in the gulf. We had an excellent presentation from them in Nanaimo the day before yesterday regarding what is happening to them as a result of really an allocation having been given now to the sport fishery in the gulf of 20 pieces of chinook, two a day, as you know, under the treaty of 275,000 chinooks, which is what can be taken in the gulf.

It should be brought to your attention that the commercial sport fishermen that have appeared before this committee over the past eight days of hearings have been suggesting an end to the commercial troll fishery, and I think this committee and yourselves will have to become much more vigorous in dealing with those suggestions. They are a very powerful lobby and they have been suggesting not only an end to the troll but also

[*Traduction*]

Maintenant, je pense que vous demandiez aussi s'il fallait placer au deuxième rang de la liste de priorité la question de la pêche de subsistance des autochtones.

M. Henderson: En effet.

M. Helland: C'est une question intéressante. Nous sommes quatre ici, cinq si nous comptons le secrétaire. Il se peut que nous ayons de légères divergences de vue sur ce sujet. Cependant, je puis vous dire ceci: la pêche de subsistance des autochtones est une tradition. Les Indiens se nourrissent de saumon depuis, l'expression serait «des temps immémoriaux» ou «depuis que les rivières ont commencé à couler», ou quelque chose du genre. C'est parfait. Nous en reconnaissons la légitimité. Ce que nous voulons éviter c'est que la pêche de subsistance des autochtones soit dénaturée et que le poisson soit vendu au marché noir, car il est très difficile d'enragyer ce genre d'activité. La pêche pratiquée par les Indiens pose des problèmes. Mais nous ne nous opposons pas à la pêche de subsistance. Et je vous en prie, s'il vous plaît, ne confondez pas la pêche de subsistance des Indiens avec la commercialisation de la pêche en eau douce, dont j'ai parlé. Il s'agit de deux choses bien distinctes.

M. Henderson: Oui, très distinctes, je sais.

M. Helland: La conservation doit venir en premier, bien sûr. Si vous voulez placer la pêche de subsistance des autochtones en second lieu, je ne m'y opposerai pas personnellement.

M. Fulton: J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins qui sont entendus par le Comité et leur dire que même s'ils n'ont pas pu nous soumettre leurs commentaires par écrit aux fins de dépôt, leurs dépositions sont aussi importantes que celles des autres groupes ayant comparu devant nous.

En guise d'introduction, je suis certain de parler au nom de tous les membres du Comité, j'aimerais vous rassurer sur un point. Le Comité ne recommande pas que les coûts de la diminution des prises de vue de permettre la commercialisation de la pêche en eau douce et de favoriser le peuplement autochtone soient supportés par les pêcheurs commerciaux. C'est l'un des principes dont nous avons discuté pendant nos audiences publiques ou à huis clos, chaque fois que nous étions saisis d'une motion.

Nous pouvons toutefois constater que ce principe est appliqué pour vos frères et vos soeurs du golfe. Avant-hier, les gens de Nanaimo nous ont soumis un excellent exposé dans lequel ils nous faisaient part de ce qui se produisait dans leur cas, c'est-à-dire en fait que les pêcheurs sportifs dans le golfe s'étaient vu attribuer 20 quinnats, soit deux par jour, sur le total de 275,000 qui peuvent être pêchés dans le golfe d'après le traité.

Il faudrait porter à votre attention le fait que les exploitants commerciaux de la pêche sportive qui ont déposé devant nous depuis huit jours ont préconisé l'interdiction de la pêche commerciale à la traîne, et je dirai que le Comité, comme vous d'ailleurs, va devoir prendre une attitude beaucoup plus catégorique à ce sujet. Ces gens représentent un groupe de pression très puissant et ils ont préconisé non seulement

[*Text*]

to the seine fishery and a very rapid move toward a terminal fishery.

I would solicit your views, in that the gulf trollers gave us an excellent statistical presentation in terms of the value of troll-caught fish going into the fresh fish market in Vancouver, and we would be interested in your views on the landed value. It has been suggested to us by sport fishermen that chinooks to a sport fishermen are worth $30 a pound. The way they arrive at that is that if a sports fisherman stays in a motel, that value is added; if he buys gas in the local community, that is added; if he buys a case of beer and takes it on his boat, that is added; and all that comes to $30 a pound.

On the other hand, if a commercial troll fisherman buys gas, that is taken off the value of the fish, because of course that is a net cost to catch that fish. If you take a case of beer on that is reduced, because that is a net cost, which has to be taken away per pound. In fact, some of the sport fishermen have suggested to us that these particular commercial fisheries are a net loss to the economy of British Columbia and Canada. I would be interested in hearing your views on that kind of evidence, because they are a very powerful lobby and have been working this committee over with their evidence as we have been going along.

On the incidental halibut catch, I think the chairman will agree that we have to get DFO to provide this committee with a summary of the movement of our herring fishermen out of the Bering and what has happened in recent years in terms of the revitalization of those stocks, because it seems to me the evidence that has been given to us today is remarkably sound. It does not make sense to be just clubbing or putting these incidentally caught fish back, and there has been an injustice done in terms of the common law.

The Chairman: Do you mean halibut, Jim?

Mr. Fulton: Halibut. What am I saying?

The Chairman: You said herring.

Mr. Fulton: I am sorry. I have been on the road too long.

But I think we need to deal with that in committee. Our minor problem, I would point point out to you, is that we have not had, and I do not see on the rest of our witness list, anyone specifically representing those who are solely involved in the halibut industry.

An hon. member: That is coming.

Mr. Fulton: Good, we will be able to get some additional evidence. We have to deal with that in terms of our recommendation because it has been a long-standing grievance of seven or eight years. So I do not want to solicit a response from you on that.

On small craft harbours, I think this committee has to request from the Minister a five-year plan on the upgrading of Rupert moorage. We have heard a great deal of concern about the problems with the Port Edward development, which actually is about $4.5 million by the time it is completed this year. In terms of the evidence given to us by—I cannot

[*Translation*]

l'interdiction de la pêche à la traîne, mais également celle de la pêche au chalut, en plus de proposer une transition très rapide en direction de la pêche en estuaire.

J'aimerais avoir votre avis à ce sujet, en ce sens que les pêcheurs à la traîne du golfe nous ont fourni un excellent exposé statistique sur la valeur de leur pêche vendue sur le marché du poisson frais à Vancouver, et nous aimerions maintenant savoir ce que vous pensez de la valeur des débarquements. Les pêcheurs sportifs nous ont laissé entendre qu'un quinnat représentait environ 30$ la livre pour un pêcheur sportif. Ce chiffre est calculé d'après les dépenses du pêcheur, son séjour dans un motel par exemple, l'essence qu'il achète, la caisse de bière qu'il emporte, tout cela représente 30$ la livre.

D'autre part, si un pêcheur commercial à la traîne achète du mazout, il défalque ses frais de la valeur du poisson parce qu'il parle évidemment de ses frais nets. C'est la même chose dans le cas de la caisse de bière, dont le prix vient s'ajouter au prix à la livre. Certains pêcheurs sportifs nous ont même dit que ces pêcheurs commerciaux représentaient un déficit net pour l'économie de la province et du pays. J'aimerais savoir ce que vous pensez de ce genre d'argument, étant donné qu'il s'agit d'un groupe de pression très puissant, qui a multiplié les comparutions devant le Comité.

Parlons maintenant de la pêche accidentelle au flétan, le président, je crois, conviendra avec moi que nous devrions demander au MPO de nous fournir le sommaire des déplacement de nos pêcheurs de hareng dans les eaux de Bering pour voir si, depuis quelques années, il y a effectivement eu une regénération de l'espèce; il me semble en effet que ce que nous avons entendu aujourd'hui est particulièrement bien étayé. Il serait illogique en effet de rejeter ces poissons pris accidentellement à la mer et, en jurisprudence, il est certain qu'il y a eu injustice.

Le président: Vous voulez parler du flétan, Jim?

M. Fulton: C'est cela. Qu'est-ce que j'ai dit?

Le président: Vous avez parlé du hareng.

M. Fulton: Excusez-moi. Le voyage a été trop long.

Je dirai également que nous devons aborder la question en comité. Un petit problème, je dois vous le signaler, tient au fait que personne, et je ne vois d'ailleurs aucun nom sur le reste de votre liste, n'est venu défendre les intérêts des pêcheurs de flétan.

Une voix: Cela va venir.

M. Fulton: Parfait, nous allons donc pouvoir entendre des preuves supplémentaires. Nous devons y penser au moment des recommandations parce que c'est un grief qui remonte déjà à sept ou à huit ans. Je ne veux donc pas vous forcer à nous donner une réponse à ce sujet.

Pour ce qui est des petits ports, le Comité devrait, je crois, demander au ministre un plan quinquennal de modernisation de la rade de Rupert. Nous avons très souvent entendu parler des problèmes de l'aménagement de Port Edward, qui aura coûté environ 4.5 millions de dollars à la fin des travaux cette année. Pour en revenir au témoignage—je ne me souviens pas

[*Texte*]

remember his name at the moment—the director-general of Small Craft Harbours, who appeared before us in Ottawa just before we came last week . . .

An hon. member: Brodersen.

Mr. Fulton: —Brodersen, the only money in the estimates right now for Rupert is for a little bit of relog bundling and that kind of thing for the . . .

The Chairman: Can I just butt in here? Am I understanding that we are spending $4.5 million at Port Edward and that it is not where they want to put their boats?

Mr. Fulton: That is right. My understanding is that it has been unanimously rejected by the principal vessel owners here. It is a long complicated story of how it came to be, though.

The Chairman: At some point you had better tell the committee about that, when we are sitting around some time, because . . .

• 1150

Mr. Eriksen: Excuse me, could I add to that?

The Chairman: Sure.

Mr. Eriksen: We had three options on the table. Port Edward was one of the options, and we had another option for a moorage site in the industrial area, which is just outside of town, up close to Butze Rapids, and the third site was Seal Cove. Now, the different groups went for different places. Our group wanted Seal Cove because it is close to Prince Rupert—it is close to the facilities and all the rest—and it was not even considered. The next thing we knew, they just carried on with Port Edward. There is no way we want our boats out there. I mean, I have a 10-minute ride from my house to my boat now, why do I want to drive in my car for half an hour to go to Port Edward where my boat is?

The Chairman: Did any commercial fishermen want the Port Edward site?

Mr. Eriksen: Not to my knowledge.

The Chairman: Okay, I do not want to get into that any further.

Mr. Fulton: On the national berthing rate policy, I am sure the Minister's Parliamentary Secretary will be back in a second. Usually when we raise this he has a few comments on it. You are quite correct, though, that there are no berthing rates for commercial fishermen on the east coast. Here—I do not recall the precise numbers—I think it is about $1.34 per metre per month, or yard, or whatever. The proposal is to double that out here, but on the east coast to double zero keeps it zero. I am convinced, and we are pretty unanimous in this committee, that we are going to be recommending a national policy. Whether it stays at $1.34 here, at least it will be applied on the east coast and that money will be directed not to general revenue but to the harbour from which the money arises.

[*Traduction*]

de son nom pour l'instant—le directeur général des ports pour petites embarcations qui a déposé devant nous à Ottawa juste avant notre départ . . .

Une voix: Brodersen.

M. Fulton: . . . Brodersen en effet, nous a dit que le seul crédit prévu actuellement au budget pour Rupert est affecté à des choses comme le ramassage de billes . . .

Le président: Est-ce que je puis intervenir? Dois-je comprendre que nous dépensons 4.5 millions de dollars à Port Edwards, mais que ce n'est pas là qu'ils veulent mettre leurs bateaux?

M. Fulton: C'est cela. Je crois comprendre que l'emplacement a été rejeté à l'unanimité par les principaux patrons pêcheurs. C'est en revanche une histoire très longue et très complexe.

Le président: Vous auriez intérêt à en parler à un moment donné, lorsque nous nous réunirons, parce que . . .

M. Eriksen: Excusez-moi, puis-je ajouter quelque chose?

Le président: Certainement.

M. Eriksen: Nous avions trois options. Port Edward, un autre mouillage situé dans la zone industrielle juste à l'extérieur de la ville à proximité des rapides Butze, et Seal Cove. Chaque groupe a opté pour un endroit différent. Nous voulions Seal Cove qui est plus proche de Prince Rupert . . . proche de tous les installations—mais notre choix n'a même pas été pris en considération. Sans avoir le temps de dire ouf, ils ont choisi Port Edward. Nous ne voulons absolument pas mettre nos bateaux là-bas. Comprenez-moi bien, actuellement, il me faut dix minutes en voiture pour aller de chez moi au bateau, pourquoi voudrais-je rouler une demi-heure pour aller à Port Edward?

Le président: Les pêcheurs commerciaux voulaient-ils de Port Edward?

M. Eriksen: Pas que je sache.

Le président: D'accord, je n'irai pas plus loin.

M. Fulton: À propos de la politique nationale en matière de droit d'amarrage, j'imagine que le secrétaire parlementaire du ministre nous reviendra sous peu. Généralement, lorsque nous parlons de cette question, il a deux ou trois mots à dire. Vous avez pourtant parfaitement raison, il n'existe pas de politique de droit d'amarrage pour les pêcheurs commerciaux de la côte est. Ici par contre—même si je ne me souviens pas des chiffres exacts—ces droits sont de l'ordre de 1.34$ le mètre par mois, quelque chose de ce genre. On se propose maintenant de doubler ce chiffre, mais sur la côte est, zéro multiplié par deux reste zéro. Je suis persuadé, et je pense que le Comité est unanime là-dessus, que nous allons recommander une politique nationale à ce sujet. Et si cette politique prescrit 1.34$ ici, au moins sera-t-elle appliquée de la même façon sur la côte est et

[*Text*]

On SEP, I would like to hear some more evidence from you regarding your opposition to large scale, whether or not you would support full Phase II which has been promised—it is not yet in the estimates, but we are expecting it to be in the budget on May 20—and what stocks principally, be it chinook and coho or other species, you would like to see in terms of small stream enhancement.

I think, Mr. Chairman, it is fair to say that this committee will provide both Mr. Brodersen's evidence, which has been given to this committee, and also whatever other material we can get together on small craft harbours nationally. I think Mr. Brodersen offered us some further evidence, because there are about 500 small craft harbours, to give us some idea of what has been spent where over the years. I think that is really crucial material for us to get with the development here in Rupert.

Mr. Eriksen: One point on that, another question I was going to ask this committee: Are all small craft harbours charged in B.C.? I believe they are not.

Mr. Fulton: That is correct. You . . .

Mr. Eriksen: Would you look into that? I am sure we have one right here in Dodge Cove that is not charged—Port Simpson, Hartley Bay. What they have done is just the large centres are paying. The rest are not paying, which is not fair.

The Chairman: I should interject, just to set the record straight, that I do not think this committee is unanimous yet on what recommendations we want to make on small craft harbour charges. There is inequity, but we have not decided what we are going to recommend. But we have not decided a recommendation as such yet, Jim.

Mr. Fulton: Yes. I just said that in our private conversations it seems pretty unanimous that there is something out of whack.

The Chairman: Well, you did not say it was in private conversations.

Mr. Fulton: I would also like to hear a little bit more, from you especially, Roy, on the Taku Stikine. We had witnesses from Yukon who came down, who pointed out to us that 95% of the Yukon stocks are now being taken by U.S. fishermen. In excess of half of the fish spawn in Canadian waters, and that is why it is so important that this committee be making recommendations regarding the equity principle and entitlement, especially on the Yukon since we are going now into the process of negotiating on it. We learned in graphic detail from the Taku River Tlingits what has happened on the Taku. They

[*Translation*]

les recettes ainsi perçues iront non pas à la caisse générale, mais au port qui aura perçu ces droits.

Pour ce qui est du programme de mise en valeur des salmonidés, j'aimerais que vous me donniez plus de détails à propos de votre opposition à un programme de grande envergure, j'aimerais savoir si vous seriez prêt à appuyer la Phase II dans son intégralité, phase qui a été d'ores et déjà promise—elle ne figure pas encore au budget, mais nous imaginons qu'elle le sera le 20 mai—et également que vous me disiez quelles sont les variétés, le quinnat, le coho ou d'autres, que vous aimeriez voir mises en valeur dans les petits cours d'eau.

Monsieur le président, il n'est que juste, je crois, que le Comité fournisse à la fois le témoignage de M. Broderson, qui a déjà déposé devant nous, et tous les autres éléments que nous pourrons compiler à propos de la politique nationale des ports pour petites embarcations. M. Brodersen nous a offert, je crois, de déposer une nouvelle fois, étant donné qu'il y a environ 500 ports pour petites embarcations et il pourrait ainsi nous donner une idée de ce que nous avons dépensé au fil des ans. Je pense que c'est là un renseignement qui nous est absolument indispensable si nous voulons nous pencher sur la question de l'aménagement portuaire à Rupert.

M. Eriksen: À ce même sujet, j'allais poser une autre question au Comité: est-ce qu'en Colombie-Britannique une redevance est prélevée dans tous les ports pour petites embarcations? Je pense que ce n'est pas le cas.

M. Fulton: Vous avez raison. Vous . . .

M. Eriksen: Pourriez-vous vous renseigner? Je suis persuadé qu'il y a ici même, à Didge Cove, un petit port qui y échappe—Port Simpson, dans Hartley Bay. En fait, ce sont principalement les ports les plus actifs qui paient, mais pas les autres, ce qui n'est pas juste.

Le président: J'ajouterai un mot d'éclaircissement, en ce sens que je ne pense pas que le Comité soit encore unanime quant aux recommandations que nous voudrons déposer à propos des droits d'amarrage dans les ports pour petites embarcations. Il y a effectivement une injustice, mais nous n'avons pas encore décidé ce que nous allions recommander. Nous ne l'avons pas encore fait, Jim.

M. Fulton: D'accord. Je voulais juste dire que, d'après nos entretiens privés, tout le monde semble convenir qu'il y a quelque chose qui ne va pas.

Le président: Mais vous ne nous aviez pas dit qu'il s'agissait d'entretiens privés.

M. Fulton: J'aimerais également, Roy, que vous me parliez encore un peu de Taku Stikine. Nous avons entendu des témoins du Yukon qui nous ont signalé que 95 p. 100 des prises au Yukon allaient aux pêcheurs américains. Plus de la moitié du poisson qui fraye dans les eaux canadiennes, et c'est la raison pour laquelle il est absolument essentiel que le Comité formule des recommandations à propos du principe de l'égalité et du partage, surtout au Yukon puisque nous allons commencer à négocier à ce sujet. Nous avons appris dans les moindres détails de la bouche des Tlingits du Taku ce qui s'est produit

[*Texte*]

are going to be allocated 167 pieces per licence this year, which makes it no longer a truly viable commercial fishery. Also, what kind of recommendations should we be making, and how should we go about them with the Taku, the Stikine, the Alsek, and the Yukon?

I have left you with four questions. The reason I do that is we are very limited in time.

Mr. Eriksen: The first one was a pound issue, was it not—the set price of salmon per pound?

Mr. Fulton: Yes, that is fine.

Mr. Eriksen: The sports fishermen, their fuel is a net benefit, but our fuel is a net loss, or something.

• 1155

Don mentioned that in Oregon they had done a study, and they worked out a multiple factor of 7.3 for whatever the price per pound you get in salmon. This was done for trollers in Oregon. We would be the same. You multiply it by 7.3. So if we get $4 a pound, the benefit to the economy is multiplied . . . We are over $30 a pound if those figures are realistic. Who knows? I know what my costs are to run an operation this summer. I buy my gear; most of the gear is made in B.C. You buy your food. It is an expensive proposition to go out fishing, so someone is benefiting. Of course, the banks are really benefiting most.

Mr. Helland: The business of where the best value is to catch the fish . . . there is no question that the sport fishing group has been very persuasive, partly through their numbers, their individual enthusiasm for fishing. They love the sport—and we do too. They presented apparently a very persuasive argument suggesting that if they get more of the resource, the country overall is going to benefit much more by the resource.

That is very much a questionable assumption, I feel. If you walked around to some of the shops in this town and asked what would happen if the commercial fishery went into demise, a lot of people would say they would be closing their doors. This is the type of industry and shop that is really the guts of a society: trades people working with aluminum; gear shops that have been established for many, many years. Why should they not be able to continue? We use lots of fuel. The government gets lots of that money.

Commercial fishing has not prepared or been able to come up with an equally persuasive portfolio on how beneficial it is to British Columbia and Canada. What is in process now, apparently, at 1090 West Pender in Vancouver, is an attempt by the Department of Fisheries to evaluate the commercial fishery as opposed to or vis-à-vis the sport fishery using the same bookkeeping methods or accounting methods. That is not complete. It is in process, apparently. We were assured of this a couple of months ago. When that comes out, we may have some idea as to how valuable a fish caught commercially is, as opposed to a sport-caught fish.

[*Traduction*]

là-bas. Ces gens vont recevoir 167 spécimens par permis cette année, et leur pêche ne sera donc plus vraiment rentable d'un point de vue commercial. Qui plus est, quel genre de recommandations devrions-nous formuler et comment le faire dans le cas du Taku, du Stikine, de l'Alsek et du Yukon?

Je vous ai donc posé quatre questions. Si j'ai procédé de la sorte, c'est parce que le temps presse.

M. Eriksen: Il s'agissait pour commencer de la question du poids, n'est-ce pas, le prix du saumon à la livre?

M. Fulton: C'est cela.

M. Eriksen: Pour les pêcheurs sportifs, le carburant est un bénéfice net, alors que pour nous il représente une perte sèche.

Don a signalé qu'en Oregon une étude avait été effectuée à ce sujet, qui avait débouché sur un facteur multiplicateur de 7,3 pour le prix à la livre du saumon. Cette étude a été faite pour les pêcheurs à la traîne de l'Oregon. Ce serait la même chose pour nous. Il suffit de multiplier par 7,3. Si nous obtenons donc 4$ la livre, les retombées pour l'économie sont multipliées par . . . Nous en arrivons à plus de 30$ la livre si ces chiffres sont bien réalistes. Qui sait? Je connais bien mes propres frais généraux pour l'été. J'achète mon matériel, dont le plus gros est fabriqué en Colombie-Britannique. Vous achetez vos produits alimentaires. La pêche coûte très cher, et il faut bien que quelqu'un en profite. Evidemment, ce sont les banques qui en profitent le plus.

M. Helland: La question de savoir qui bénéficie le plus de la pêche . . . il est indubitable que les pêcheurs sportifs ont été extrêmement convaincants, en partie en raison de leur nombre et aussi de leur enthousiasme pour la pêche. Ils aiment ce sport, mais nous aussi. Ils ont été apparemment très convaincants lorsqu'ils vous ont dit que s'ils pouvaient obtenir davantage de prises, c'est tout le pays qui en bénéficierait beaucoup plus.

C'est pourtant une thèse assez contestable, à mon avis. Si vous faites le tour des magasins de la ville et si vous demandez aux commerçants ce qui se passerait si la pêche commerciale disparaissait, beaucoup de gens vous diraient qu'ils fermeraient boutique. Nous avons là le genre d'industrie, le genre de commerce qui est le moteur même de la société: les ouvriers qui travaillent l'aluminium, les accastilleurs établis depuis des années. Pourquoi ne pas leur permettre de continuer? Nous consommons énormément de carburant. Le gouvernement en retire beaucoup sous forme de taxes.

La pêche commerciale n'a pas réussi à préparer un dossier aussi convaincant sur les avantages qu'elle présente pour la Colombie-Britannique et le Canada. Ce qui se passe actuellement, semble-t-il, au 1090 Ouest de la rue Pender à Vancouver n'est rien de plus qu'une tentative, faite par le ministère des Pêches, pour évaluer la pêche commerciale par rapport à la pêche sportive en utilisant les mêmes méthodes comptables, ce qui ne suffit pas. Mais apparemment, c'est cela qui se fait. C'est ce qu'on nous a dit il y a un ou deux mois. Lorsque les résultats sortiront, nous aurons peut-être une idée de la valeur

[*Text*]

Another thing, though, is how much are we going to measure dollars and how much are we going to measure quality of life? A lot of people fish commercially because that is what they choose to do. A lot of us fish commercially because that is what we traditionally do, for generations. There is something there that must be given value or credence, and that is not simply a dollar sign.

The other thing about tourism is how much are you going to promote tourism as an industry? If you ask some countries that rely on tourism for their economies, I think some of the citizens of those countries are going to question how great it has been for them overall.

But I leave the relative value of sport as opposed to commercial. Let us wait and see what some fair bookkeeping or accounting shows, if that is all right with you, Mr. Fulton.

You asked also about SEP, phase II. I am not an expert on SEP. Who is?

Mr. Doerkson: He is not here.

Mr. Eriksen: I can give you a small example of big hatchery versus small individual hatchery. There was a fellow up in Terrace, which is 90 miles from here, who started a little hatchery. In the course of I believe it was three or four years he was producing up to half a million fish that he was letting go into the stream. It was called the E.B. Street hatchery.

• 1200

In fact it was not 500,000; it was 75,000 fish he was producing. It was costing him $5,000 to produce these 75,000 fish. He went to SEP looking for that $5,000 to pay his expenses. They came back to him and told him they would give him half of that.

Well, as you well know, he was busy. He was trying to make a living. He just could not feel that extra $2,500 should come out of his pocket alone. So he gave it up and SEP more or less took over. They hired some people to look after this hatchery at E.B. Street, and the last I heard of it they had already spent $30,000 and they still needed more because they still had not released the fish into the streams. Their egg count was 200,000 eggs for $30,000 as opposed to 75,000 for $5,000.

At these big hatcheries the cost per fish is astronomical: $10 a fish as opposed to this particular E.B. Street hatchery where he was producing fish at 0.25¢ per fish.

I said earlier that at our own particular hatchery here in Diana and Koya we try to produce 50,000 chinook and 25,000 coho per year. SEP does provide the money. They give us a sum of $1,300. That covers our costs. I worked it out here as 17¢ per fish that it costs us for fuel . . . Quite frankly, I am not

[*Translation*]

relative d'un poisson pris par un pêcheur commercial par opposition au même poisson pris par un pêcheur sportif.

Autre chose encore, quelle part accorder à la valeur monétaire et quelle part accorder à la qualité de la vie? Il y a énormément de gens qui se livrent à la pêche commerciale parce que c'est ce qu'ils ont choisi de faire. Nous sommes nombreux à pêcher pour gagner notre vie parce que c'est ce que nous faisons chez nous depuis des générations. Dès lors, il n'y a pas simplement la valeur monétaire, il y a autre chose qui doit entrer en ligne de compte.

Parlant du tourisme, dans quelle mesure allez-vous promouvoir cette industrie? Si vous posez la question aux pays qui comptent sur leur tourisme pour renflouer leur économie, ils vous répondront souvent que, somme toute, ils doutent que le tourisme leur soit tellement profitable.

Mais laissons de côté la valeur relative de la pêche sportive et de la pêche commerciale. Voyons ce que les livres de comptes nous montreront, si vous êtes d'accord, monsieur Fulton.

Vous avez également posé une question à propos de la phase II du PMVS. Je ne suis pas expert en la matière. Avons-nous quelqu'un ici?

M. Doerkson: Nous avons quelqu'un, mais il n'est pas là.

M. Eriksen: Je pourrais vous donner une comparaison entre une grosse entreprise piscicole et un petit exploitant. Il y avait un gars à Terrace, à environ 90 milles d'ici, qui avait installé un petit éclosoir. En l'espace de trois ou quatre ans, je crois, il était arrivé à produire jusqu'à un demi-million de spécimens qu'il libérait dans le cours d'eau. On l'appelait l'éclosoir de E.B. Street.

En fait, ce n'était pas un demi million, mais 75,000 spécimens. Cela lui avait coûté 5,000$ pour 75,000 poissons. Il s'est adressé aux gens du programme pour recevoir ces 5,000$ que lui avait coûté son entreprise. Les gens du programme l'ont rappelé pour lui dire qu'ils lui donneraient la moitié.

Comme vous le savez, c'est un gars qui travaillait. Il essayait de gagner sa vie. A son avis, ces 2,500$ n'auraient pas dû venir de ses propres poches. Il a donc abandonné, et le PMVS a plus ou moins pris la relève. Le ministère a engagé des gens pour s'occuper de l'éclosoir et, la dernière fois que j'en ai entendu parler, ils avaient déjà dépensé 30,000$ et il leur en fallait encore davantage; pourtant, ils n'avaient pas encore relâché un seul poisson dans la rivière. Ils avaient réussi à produire 200,000 oeufs en dépensant 30,000$ contre 75,000 oeufs pour 5,000$.

Dans ces grands éclosoirs, le coût par spécimen est astronomique: 10$ par spécimen par rapport à 25c. par spécimen dans le petit éclosoir de E. B. Street.

Je l'ai déjà dit, dans notre propre éclosoir à Diana et à Koya, nous essayons de produire 50,000 quinnats et 25,000 cohos par an. C'est le PMVS qui nous fournit les fonds. Il nous donne 1,300$, ce qui couvre nos frais. J'y ai travaillé moi-même et cela nous coûtait 17c. par poisson en combustible . . . Pour être

[*Texte*]

quite sure how this Jim Wall could produce fish at 0.25¢ apiece, but he was doing it. The committee or DFO should look into these particular cases and find out why the success rate has been so strong. He was getting a 95% survival rate, whereas at a lot of the hatcheries the survival rate is 50%, if that.

The Chairman: I think I will have to interject here, Mr. Armitage, and we will have to move on to another question. That is a good point. It is another case—we have seen many of them—in government where you penalize somebody who is successful. It is disgusting.

I am sorry, gentlemen; we are almost an hour behind time. It is not all your fault, believe me, but we have to start getting back on schedule a bit here, because I have to feed these guys pretty quickly.

Mr. Comeau.

Mr. Comeau: Thank you very much, Mr. Chairman.

I just wanted to set the record straight on what Jim just said a few minutes ago regarding the berthage fees on the west coast. I will just rattle off a few figures I have.

On the east coast we have a couple of types of what you might call wharf managers: first the Transport Canada ones, who are called wharfingers, and the Small Craft Harbours people who take care of the wharfs. There are two types. There are the harbour-masters—I am not quite sure just what those are, I think they are out of the regional office—and then we have what they call the harbour managers, who take care of the wharfs themselves.

On the west coast you have 25 full-time commercial fishery harbour managers—they are salaried employees—and five full-time recreational harbour managers, for a total of 30 full-time salaried people. This is their job. They applied to DFO to get the job and so on.

Then you have on the west coast 29 appointed commercial fishery harbour managers and eight appointed commissioned recreational. These are commissioned. I believe what they do is to take a certain percentage of the fees that are paid, the moorage fees or berthage fees, whatever you might want to call them. So, for a total of 37 commissioned, on the east coast we have no full-time harbour managers, none, zero. I am not sure just how many harbour managers we have that are commissioned, but I can say this: in my own riding I have people who act as harbour managers and are paid absolutely nothing. They do it for free. I think the highest paid harbour manager I have in my riding is paid $6,000, and that is to take care of something like 12 wharves. I just wanted to get this on the record.

[*Traduction*]

franc avec vous, je ne sais pas vraiment comment Jim Wall parvenait à produire du poisson à 25c. l'unité, mais il y parvenait. Le Comité ou le ministère pourrait étudier ces cas d'espèce pour voir à quoi attribuer ce remarquable taux de réussite. Il était parvenu à un taux de survie de 95 p. 100, alors que dans bon nombre d'éclosoirs ce taux n'est que de 50 p. 100 au maximum.

Le président: Je vais devoir intervenir ici, je crois, monsieur Armitage, et nous allons devoir passer à une autre question. Mais ce que vous avez dit est très intéressant. C'est un autre exemple encore—nous en avons entendu beaucoup déjà—d'une intervention du gouvernement qui pénalise les réussites. C'est dégoûtant.

Excusez-moi messieurs, mais nous avons déjà une heure de retard. Vous n'êtes pas à blâmer, croyez-moi, mais nous allons devoir rattraper notre horaire, car je vais bientôt devoir donner à manger à tous ces gens.

Monsieur Comeau.

M. Comeau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voulais simplement obtenir un éclaircissement sur ce que Jim nous a dit il y a quelques instants à propos des droits d'amarrage sur la côte Ouest. Je vais parcourir les quelques chiffres dont je dispose.

Sur la côte est, nous avons quelques cas de ce qu'on pourrait appeler des responsables de quais: il y a ceux de Transport Canada, qu'on appelle les propriétaires de quais, et ceux de la Direction des ports pour petites embarcations, qui s'occupent des quais. Il y a donc deux catégories. Il y a les directeurs de ports—je ne sais pas au juste ce qu'ils font, je pense qu'ils viennent des bureaux régionaux—et nous avons ce qu'on appelle les administrateurs portuaires, qui s'occupent des quais proprement dits.

Sur la côte ouest, il y a 25 administrateurs portuaires à plein temps pour la pêche commerciale—ce sont des employés salariés—et cinq directeurs de ports de plaisance à plein temps, soit au total 30 employés salariés. C'est donc leur travail. Ils ont fait une demande au ministère des Pêches et Océans pour avoir le poste et ainsi de suite.

Il y a ensuite sur la côte ouest 29 administrateurs portuaires nommés pour la pêche commerciale et 8 directeurs de ports de plaisance également nommés. Ces gens travaillent à commission. Je pense qu'ils prélèvent un certain pourcentage des droits acquittés, des droits de mouillage ou de quai, je ne sais pas comment vous les appelez. Ainsi, sur un total de 37 employés à commission sur la côte est, nous n'avons aucun administrateur portuaire à plein temps, aucun. Je ne sais pas combien d'administrateurs portuaires à commission nous avons, mais je puis vous dire ceci: dans ma circonscription, il y a des gens qui font fonction d'administrateurs portuaires et qui ne touchent absolument rien. Ils le font gratuitement. Je pense que l'administrateur portuaire le mieux payé dans ma circonscription reçoit 6,000$, et cela pour s'occuper d'une douzaine de quais. Je voulais que ce soit bien précisé.

[*Text*]

• 1205

As well, there is no such thing as no berthage fees on the east coast. There are berthage fees for vessels 45 feet and over. So only the 45-feet vessels and under are exempt. I believe the rate is somewhere in the vicinity of $1.34 per metre per month for those vessels 45 feet and over.

I just wanted to get those things down. As well, on the east coast we do have a number of problems that you do not. You have a slightly different impact on the west coast. We have some extremely harsh North Atlantic gales that seem to damage the wharves quite a bit during the wintertime. As well, we have a lot of silt problems and sand problems in our harbours, caused by the giant tides, tides as high as 40 feet, which keep a kind of silt coming into the harbour. Generally speaking, the problems of the east coast are quite different from those on the west coast. This is one of the reasons we came to the west coast, to learn about the very specific problems you have here. As well, I am pleased to be passing on a little bit of information about the east coast.

There is another thing we do not have on the east coast. We have absolutely no salmonid enhancement programs, none whatsoever. No dollars at all going into it, so I thought that might be of interest to you as well. Our Atlantic salmon is, for all practical purposes, extinct now. I would suggest that you do keep up the fight not to let happen to the Pacific salmon what happened on the east coast. Do not let that happen on the west coast. It is a problem, and we are realizing it now on the east coast. Something should have been done away back in the past.

I am interested in another point you raised, and it is the raising of fish, commercial versus—you know, the big hatcheries versus the small hatcheries, and the point you made that they are being raised at a much cheaper price. I am just wondering why the small hatcheries have not been used more extensively. What happened? Is nobody aware that the big hatcheries are raising fish for $10 a fish?

Mr. Eriksen: The main reason for that is the small operations are all strictly volunteer, so there are no wages, whereas for your big hatcheries you have your fisheries officers. You have to pay the fisheries officer, the biologist, and that of course is a big part of the big hatchery cost.

We are not saying do away with the big hatcheries, because we need a few of them. But we think the money would be a little better spent by diversifying a little more and instead of having, say, 10 locations with big hatcheries on them, have maybe 50 of these small projects going on right through the whole coast . . .

Mr. Comeau: Yes.

Mr. Eriksen: —which would benefit each community. And we see nothing wrong with having native people running one on their reserve. It is going to help everybody.

[*Translation*]

En outre, sur la côte est, il n'y a pas de droits de quai, sauf pour les bateaux de plus de 45 pieds, de sorte que les bâtiments de 45 pieds ou moins sont exemptés. Le tarif est, je crois, de l'ordre de 1,34$ le mètre par mois pour les bateaux de plus de 45 pieds.

Je voulais que ce soit précisé. Sur la côte est toujours, nous avons une série de problèmes que vous n'avez pas. Votre incidence sur la côte ouest est légèrement différente. Nous avons des tempêtes très violentes dans l'Atlantique nord qui, très souvent l'hiver, endommagent les quais. Nous avons également des problèmes d'envasement et d'ensablement en raison des grosses marées, des marées allant jusqu'à 40 pieds, qui envasent les ports. D'une façon générale, les problèmes ne sont pas les mêmes sur la côte est et sur la côte ouest. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous sommes venus ici dans l'Ouest pour apprendre les problèmes qui sont les vôtres. Je suis également heureux d'en profiter pour vous renseigner un peu sur la côte est.

Autre chose encore que nous n'avons pas sur la côte est, nous n'avons absolument aucun programme de mise en valeur des salmonidés. Nous ne dépensons pas un sou pour les saumons et j'avais dans l'idée que cela pourrait vous intéresser. Le saumon de l'Atlantique a pratiquement disparu. Je vous recommande donc de continuer à vous battre pour que le même sort ne frappe pas le saumon du Pacifique. Faites tout ce que vous pouvez pour que la même chose ne se produise pas ici. C'est un problème effectivement, et nous nous en rendons compte maintenant sur la côte est. Nous aurions dû intervenir bien avant.

Vous avez parlé de quelque chose qui m'intéresse aussi, et c'est l'élevage du poisson, l'élevage commercial, et cette comparaison entre les gros aleviniers et les petites piscicultures, vous avez dit à ce sujet que ces dernières étaient beaucoup moins coûteuses. Je me demande vraiment pourquoi on n'a pas eu davantage recours aux petits établissements piscicoles. Que s'est-il passé? Est-ce que personne ne sait que dans les gros aleviniers, il en coûte 10$ pour faire parvenir un poisson à maturité?

M. Eriksen: La raison principale est que, dans les petites entreprises, ce sont surtout des bénévoles qui ne sont pas salariés alors que dans les gros aleviniers, il y a des agents des pêches. Les agents des pêches, les biologistes, touchent un salaire, ce qui grève les frais généraux.

Nous ne disons pas pour autant qu'il faut supprimer les gros aleviniers parce que nous nous en avons besoin dans une certaine mesure. En revanche, les crédits devraient être un peu mieux distribués, par une meilleure diversification, et au lieu d'avoir 10 gros aleviniers, nous pourrions peut-être avoir 50 petits projets tout le long de la côte . . .

M. Comeau: En effet.

M. Eriksen: . . . qui profiteraient donc à chaque agglomération. Et nous n'avons non plus rien à redire à ce que les autochtones en aient eux-mêmes dans leurs réserves. Tout le monde finalement y aura intérêt.

[*Texte*]

Mr. Comeau: This might mean diverting some of the money from the big hatcheries, diverting a little bit more to those that seem to be extremely efficient.

Mr. Eriksen: Yes. Traditionally, the west coast has had 22% of the total fisheries budget, the west coast. Then they came in with SEP. Now, if you add all the moneys together, we still have only 22% of the total fisheries budget. Just because we have SEP, we still are not getting any more money.

Mr. Comeau: I do not want to get on the record now.

Mr. Eriksen: No, no. But I just wanted to clarify that point.

• 1210

Mr. Comeau: I just wanted to verify that point. Why bring up the comments of the east coast? I just wanted to get these in as clarifying points, because Mr. Fulton had indicated that there was unanimous consent on the committee that we were going to come up with a national policy. I just wanted to get that clear. No, we do not want to come to the west coast and start bringing some of the money elsewhere. We do not have that as an intention whatsoever. Also, we want to look at what is happening in Ontario.

You did raise the point—and I think it is a point well taken—that we should look at the relative fisheries budgets and how they have been spent. I think one of the witnesses yesterday did raise the point, and I think Jim raised the point as well, that there was a lot of money being spent in Ottawa, that a lot of dollars were being spent per person-year; that should be looked at as well. So we do want to look at the kinds of moneys that are going into the fisheries in Ontario, the east and down the west and come up with programs that are fair and equitable to everybody. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Comeau. Mr. Skelly.

• 1215

Mr. Skelly: Let us do a little analysis on Mr. Comeau's argument. Years ago, fishermen said for God's sake, put somebody on the wharf at night to watch our boats, because they are stealing our radios, our radio equipment, our valuable equipment off our fish boats. So the Department of Fisheries and Oceans came along and said okay, we will put somebody on the dock in the daytime and we will pay them to collect moorage. Now the moorage they collect, which is pretty well the bulk of their activity, does not pay for their wages; therefore we should continue to double the wages to pay people to collect the money to pay themselves. We still do not have anybody on the dock at night and the equipment is still being ripped off.

What you are proposing is ... and the Minister of Fisheries—and this is in the record—says not only is that dumb, but he says it has a historical bit of goofiness to it that we have carried on without really rethinking our position on it. So the

[*Traduction*]

M. Comeau: Cela pourrait donc revenir à enlever une partie de leurs crédits aux gros aleviniers pour en faire bénéficier davantage les petites entreprises qui ont connu d'excellents résultats.

M. Eriksen: En effet. La côte ouest a toujours reçu 22 p. 100 du budget total consacré aux pêcheries. Puis, il y a eu le PMVS et, à l'heure actuelle, si vous faites la somme de tous les crédits, nous continuons à ne toucher que 22 p. 100 du budget total. Parce que nous avons le PMVS, nous ne recevons pas davantage.

M. Comeau: Je ne voulais pas intervenir maintenant.

M. Eriksen: Pas du tout, mais je voulais préciser la chose.

M. Comeau: Je voulais vérifier avec vous. Pourquoi avoir parlé de la côte est? Je voulais que les choses soient claires parce que M. Fulton nous a dit que le Comité était unanime à dire que nous allions formuler une politique nationale. Je voulais que ce soit bien clair. Non, nous ne voulons pas venir sur la côte ouest et commencer à dépenser de l'argent ailleurs. Ce n'est pas du tout notre intention. Nous voulons également voir ce qui se passe en Ontario.

Vous avez dit—et je pense que c'est un excellent argument—que nous devrions étudier la répartition proportionnelle des budgets accordés aux pêcheries. C'est l'un de nos témoins d'hier qui en avait parlé, je crois, et Jim l'a fait lui aussi, en disant que beaucoup d'argent se dépensait à Ottawa, beaucoup d'argent par année-personne, et que cela aussi méritait d'être étudié. Nous voulons donc effectivement voir ce qui va aux pêcheries de l'Ontario, aux pêcheries de la côte est et aux pêcheries de la côte ouest, pour arriver à formuler des programmes qui soient équitables pour tout le monde. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Comeau. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Analysons un peu l'argumentation de M. Comeau. Il y a des années de cela, les pêcheurs disaient: pour l'amour du ciel, mettez quelqu'un sur le quai la nuit pour surveiller nos bateaux parce qu'on nous vole nos radios, notre matériel radio, tout le matériel de valeur qui se trouve sur nos bateaux de pêche. Le ministère des Pêches et Océans est donc intervenu, il a dit d'accord, nous allons mettre des gens sur les quais pendant la journée et nous allons les payer pour qu'ils perçoivent les droits de mouillage. Ces droits de mouillage qu'ils perçoivent et qui représentent le plus gros de leurs activités ne payent pas leurs salaires et par conséquent, nous devrions continuer à doubler les salaires pour pouvoir payer les gens qui perçoivent les droits qui leur permettront de se payer eux-mêmes. Cela étant, les quais sont toujours sans surveillance la nuit et le matériel continue à se faire voler.

Vous proposez donc ... mais le ministre des Pêches—c'est écrit noir sur blanc—prétend que cela est non seulement stupide, mais encore que nous avons perpétué toute une série de gaffes sans vraiment réfléchir à notre position. Le ministre

[*Text*]

Minister says it is inequitable and it came about as a historical problem, probably created by the Liberals, and we should really take a look at some way of making it more equitable. Essentially what you have asked for is we should stop paying people to collect their salaries. Is that a fair assessment of what is going on?

Mr. Eriksen: It is a fair assessment. We gained very little by moorage.

Mr. Fulton: Okay. Then we will put that on the record.

Now, being the devil's advocate in this committee—and everybody stays away from the tough ones—a long time ago the white man ripped the land off the Indian, and we built a lot of industries off it: the forest industry, the fishing industry. We built our homes where they used to have their homes. All of a sudden the courts came by and they said, you cannot do that; that is stealing; and when you steal stuff from people you have to make some kind of restitution. And the restitution, what we can do, in some respects is restore what has not yet been taken or changed or destroyed, and pay compensation for what we have taken that cannot be paid back.

So the problem that strikes me is that we are all going to have to . . . we have all built our homes, we have all built our industries, the fishing industry and the forest industry, on land and resources that were taken illegally. At some point we are going to have to return them. We are all going to have to share in it. Certainly the commercial fishery is caught in the bite; the forest industry is caught in the bite. But ultimately I think the dilemma . . . and there is no one on this committee who does not accept—and that is all three political parties—the concept that there is an aboriginal claim, that there are rights which have been taken away and must be restored. At some point we are all going to have to share in it.

I think your point that some areas are going to be hit, in the short term, harder than others is a valid one that we should have a look at. It is a really tricky problem. But it would be my bet that nobody at this table would deny that claim exists and that claim must be dealt with; and we have to stop fooling around and establish a timeframe.

The other comment I would like to make is about the treaty. There are some suggestions before this committee that the Department of Fisheries and Oceans in the Pacific region should make an annual report on what benefits and what losses Canadians establish under the treaty. That report should be made public, it should go to Parliament and be referred to this committee for debate and to call witnesses.

The second thing is that we should say that in the third year, if we are losing consistently under that treaty, we exercise our right to renegotiate it, especially in those areas where we are being taken to the cleaners. You have pointed out the trans-

[*Translation*]

nous dit donc que c'est injuste, que c'est dû en fait à un problème historique qui a probablement une origine libérale, et que nous devrions faire un effort pour rendre la chose un peu plus équitable. Au fait, vous nous demandez d'arrêter de payer ces gens pour qu'ils perçoivent eux-mêmes leurs salaires. Est-ce bien cela?

M. Eriksen: C'est bien ça. Les droits de mouillage nous donnent très peu en échange.

M. Fulton: D'accord. Que cela soit mis noir sur blanc.

Cela étant, et je me fais comme toujours l'avocat du diable car tout le monde semble éviter comme la peste les problèmes délicats, il y a très longtemps de ça, l'homme blanc a volé leurs terres aux Indiens, et il a fait de ces terres une véritable industrie, l'industrie forestière, l'industrie de la pêche également. Nous avons construit nos foyers là où les Indiens avaient les leurs. Mais tout d'un coup les tribunaux sont intervenus pour dire non, vous ne pouvez pas faire cela, c'est du vol, et lorsqu'on vole, il faut restituer. Et cette restitution, ce que nous pouvons faire à certains égards, disons que nous pouvons restituer ce qui n'a pas été pris, ce qui n'a pas été modifié, ce qui n'a pas été détruit, et nous pouvons également indemniser financièrement les victimes pour ce que nous ne pouvons pas leur rendre.

Ce qui me frappe donc ici, c'est que nous allons tous devoir . . . Nous avons tous construit nos maisons, nous avons bâti nos industries, nous avons l'industrie de la pêche et l'industrie forestière, nous avons fait tout cela sur des terres qui ont été prises illégalement. À un moment donné, nous allons devoir rendre tout cela. Nous allons tous devoir y mettre du nôtre. Il est évident que la pêche commerciale a le doigt entre l'arbre et l'écorce, comme d'ailleurs l'industrie forestière mais, en fin de compte, le dilemme pour moi . . . Un dilemme d'ailleurs que tout le monde au Comité s'empresse de reconnaître—et j'entends par là les trois partis politiques—c'est cette notion de l'existence de droits ancestraux, de droits qui ont été arrachés et qui doivent maintenant être rendus. A un moment donné, nous allons tous devoir passer à la caisse.

Lorsque vous dites que certains secteurs vont être touchés à court terme beaucoup plus que d'autres, vous avez parfaitement raison et nous devrions y réfléchir. C'est évidemment un problème épineux. Mais je suis prêt à parier que personne ici ne serait prêt à nier l'existence de ce droit, nier le fait que cette revendication doit être entendue; nous devons arrêter de tourner autour du pot et établir un calendrier.

J'aimerais également dire quelques mots du traité. Le Comité a entendu dire au cours de ses audiences que le ministère des Pêches et Océans dans la région du Pacifique devrait publier un rapport annuel des bénéfices et des pertes découlant de ce traité pour les Canadiens. Ce rapport devrait être public, devrait être déposé au Parlement et renvoyé au Comité pour discussion et pour audiences publiques.

On a également entendu dire que si, au cours de la troisième année, si nous continuons à enregistrer des pertes à cause du traité, nous devrions exercer notre droit de renégocier le traité, notamment dans les secteurs dans lesquels nous nous sommes fait avoir. Vous avez signalé vous-même le cas des cours d'eau

[*Texte*]

boundary rivers as one, but I would suspect that other areas we may have some severe problems with.

The last thing is the Yukon River. We are asking that instead of being allowed to continue at simply the bureaucracy level, the technical committee level, of trying to straighten things out, a member of the government, a high-ranking political figure in the government, and the Deputy Prime Minister be charged with some responsibility for overseeing these negotiations and lend his weight and the prestige of his office to making sure that the Americans see how seriously we view that transboundary river question, for one.

Would you support those three initiatives on the treaty, if the committee were to put those recommendations forward? First, that there be an annual report, an accounting of what we have gained and what we have lost, and that it be considered by Parliament? It would be considered by Parliament that we exercise our renegotiation opportunity if we consistently lose in some areas, and a high-ranking political official of the government would be attached to the negotiating effort to try to recover what we have lost in the transboundary river system.

• 1220

Mr. Helland: On the treaty issue, I think, yes, we would tend to support any committee efforts in those regards. An annual report in terms of accounting with the pluses and losses to Canada is a good idea I would think right now offhand. Any treaty has a renegotiation clause, and if it is shown to be not a good idea there is certainly no reason to live with it forever. So, yes, there again you negotiate, but some of the very controversial clauses, the ones that are really unacceptable to Canada, are two-year agreements. They are intended to be sort of rehashed after 1986. So the opportunity is there within that by the panels; it is just that the panels are going to have to be very tough.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly.

Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci, monsieur le président.

Depuis que je suis sur la côte ouest, j'essaie de saisir l'importance des différents types de pêche, dans différents secteurs. Il serait peut-être intéressant de demander aux différents groupes qui sont venus témoigner, particulièrement les pêcheurs commerciaux et sportifs, de nous faire parvenir une sorte de carte indiquant la région dans laquelle ils évoluent, pour que le Comité puisse voir s'il y a plusieurs associations qui travaillent dans la même zone de pêche, qui pêchent le même type de poisson. Cela nous aiderait à mieux saisir le problème des pêches sur la côte ouest.

Les témoins disaient tout à l'heure que les pêcheurs sportifs avaient avancé des arguments percutants. Pour ma part, je n'ai pas trouvé leurs arguments si percutants.

On nous a parlé d'une augmentation de 4.5 p. 100 par année des retombées économiques, on nous a parlé de 150 millions de

[*Traduction*]

transfrontaliers, mais j'imagine qu'il y a bien d'autres secteurs qui pourraient nous occasionner de graves problèmes.

En dernier lieu, il y a la question du Yukon. Nous demandons qu'au lieu de poursuivre simplement au niveau administratif, au niveau du comité technique, au lieu de continuer à essayer d'éclaircir les choses, un représentant du gouvernement, un personnage politique haut placé au gouvernement, de concert avec le vice-premier ministre, soit chargé de superviser les négociations et de faire jouer tout son poids et tout son prestige pour que les Américains finissent par comprendre vraiment que nous accordons beaucoup d'importance, notamment à la question des cours d'eau transfrontaliers.

Seriez-vous favorable à ces trois initiatives dans le cadre du traité si le Comité en faisait la recommandation? Tout d'abord donc, qu'il y ait un rapport annuel, un genre de bilan de ce que nous avons gagné et de ce que nous avons perdu, un rapport qui serait soumis au Parlement? Si nous perdons toujours dans certains domaines, que le Parlement considère que nous exercions notre droit de renégociations; et, qu'un haut fonctionnaire soit nommé à l'équipe de négociation afin de récupérer ce que nous avons perdu dans le réseau hydrographique transfrontalier.

M. Helland: En ce qui concerne le traité, je pense que nous appuierons de tels efforts par le Comité. Je pense que c'est une bonne idée de publier un rapport annuel qui fera état des gains et des pertes pour le Canada. Il faut que chaque traité ait une clause de renégociation; si quelque chose ne marche pas il ne faut pas l'accepter pour toujours. Il est vrai qu'il faut négocier, mais les clauses les plus contestées, celles qui ne sont vraiment pas acceptables au Canada, font partie des ententes de deux ans. Elles sont censées être renégociées après 1986. Donc, la possibilité existe, mais il faut que l'équipe de négociation soit très dure.

M. Skelly: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Skelly.

Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you, Mr. Chairman.

Ever since I have been on the West coast, I have tried to understand the size and extent of various types of fishing in various sectors. It might be interesting to ask the different groups who appeared, especially commercial and sports fishermen, to send us a map indicating the region in which they operate, so that the committee can see whether several associations are working in the same zone and fishing the same kind of fish. This would help us to better understand the fisheries problems on the West coast.

The witnesses said a moment ago that the recreational fishermen had put forward some strong arguments. I personally did not find their arguments so forceful.

They told us about 4.5% increase per year in economic benefit, they talked about $150 million for 1984-1985, but

[*Text*]

dollars pour 1984-1985, mais on n'a pas parlé de l'augmentation du taux de chômage, du nombre d'usines qu'on avait perdues, du nombre d'emplois permanents qui avaient été perdus, ou du nombre de bateaux commerciaux qui embauchent normalement trois, quatre, six ou même sept marins et qui sont disparus. J'évaluerai les arguments percutants lorsque je serai capable de faire la part des choses et de bien voir si la pêche sportive est si rentable qu'on le dit.

Tous les groupes nous ont parlé de faire des études, des études et des études. Je pense cependant que vous avez des problèmes immédiats, et je ne peux pas croire que les choses vont mal partout. J'aimerais que vous élaboriez un peu sur le côté positif des pêches. S'il y a un côté positif au niveau du ministère des Pêches et Océans, j'aimerais que vous m'en parliez un peu.

Mr. Helland: If I may respond . . . ?

The Chairman: Sure.

Mr. Helland: Thank you, Mr. Ferland. Part of the problem here perhaps is that Canada is a large country and we here tend to assume a knowledge of our small part of the country. Is it useful if I show on the chart right now where our membership tend to fish?

An hon. member: Sure.

M. Ferland: Cela nous serait utile.

Mr. Helland: We are living here. Half of our membership live in Prince Rupert, half of our membership tend to live on the Queen Charlotte Islands, and a few live elsewhere. What we consider to be the territory we relate to is everything up to the Alaskan border, out to Cape Muzon; in other words, the whole extent of the Alaskan-U.S. boundary up to the mainland, and then down here to the northwest tip of the Queen Charlotte Islands, down here, the whole west coast and Cape St. James, and then around in here.

• 1225

We tend to fish this. Different years bring different fish cycles. In some years some of our membership will be all the way down into the west coast of Vancouver Island; sometimes a few of us will be down in here, but generally the Northern Trollers Association members fish at the Dixon Entrance, Northern Hecate Straits and the waters adjacent to the Queen Charlotte Islands.

You also wanted to know what is good in fishing right now. Last year for a considerable number of our members it was what we would have to refer to as a satisfactory year in salmon. There seemed to be an availability of chinooks; the very chinook we speak so much of as being threatened seemed to return quite well last year, and we caught some. Coincidental with that was a rise in the price of that fish, which was good.

As for this year, there is no way to predict it. The Department of Fisheries and Oceans has its set of predictions, which are not by any means something you can go by. With some stocks they can be. The best examples probably are some of

[*Translation*]

they did not talk about the increase in the rate of unemployment, the number of factories that have been shut down, the number of permanent jobs that have been lost, or the number of commercial boats which normally hire three, four, six or even seven sailors, which have disappeared. I will evaluate whether their arguments are strong or not when I am in a position to assess the situation and see whether sports fishing is as profitable as they say.

All of the groups have talked to us about studies and more studies. However, I feel that you have immediate problems and I cannot believe that everything is going badly everywhere. I would like you to tell me a little bit more about the positive side of fisheries. If there is a positive side to the Department of Fisheries and Oceans, I would like you to talk to me a bit about it.

M. Helland: Puis-je répondre . . .

Le président: Certainement.

M. Helland: Merci, monsieur Ferland. Une partie du problème réside dans le fait que le Canada est très vaste et nous avons tendance à tenir pour acquit que tout le monde connaît notre petite partie du pays. Voulez-vous que je vous montre maintenant une carte indiquant la région dans laquelle nos membres pêchent?

Une voix: Certainement.

Mr. Ferland: That would be helpful to us.

M. Helland: Nous vivons ici. La moitié de nos membres habitent à Prince Rupert, l'autre moitié habite aux Iles Reine-Charlotte, et certains ailleurs. Pour nous, nous notre territoire va jusqu'à la frontière de l'Alaska, jusqu'au Cap Muzon; en d'autres termes, toute la frontière de l'Alaska aux États-Unis jusqu'au continent, et à l'extrémité nord-ouest des îles Reine-Charlotte, toute la côte Ouest et le Cap St James, et ici.

Nous pêchons normalement ici, mais selon l'année le poisson varie. Certaines années nos membres vont jusqu'à la côte ouest de l'île de Vancouver; mais normalement les membres de notre association pêchent à l'Entrée Dixon, au nord du détroit d'Hecate, et dans les eaux autour des îles Reine Charlotte.

Vous voulez connaître le côté positif des pêches. L'année dernière c'était une année satisfaisante pour le saumon. Il y avait pas mal de quinnats; il y en avait pas mal même si ce quinnat semble être menacé. En même temps il y avait une augmentation dans le prix de ce poisson, ce qui était positif.

Pour ce qui est de cette année, je ne peux pas prédire. Le ministère des Pêches et Océans a fait des prédictions, mais on ne peut pas s'y fier. Cela dépend des stocks. Les meilleurs exemples sont les stocks du fleuve Fraser, les montaisons de

[*Texte*]

the Fraser River stocks, an Adams River sockeye run, or some of the Fraser River pink runs, but up here in the north we have very much of a problem in using Department of Fisheries and Oceans predictions. It is not something we can manage our boats by; that is just the nebulousness of the resource.

Now, you asked some other questions, Mr. Ferland, and I am afraid I have forgotten them.

M. Ferland: Certains groupes du sud de la province nous ont dit que la gestion des stocks et des zones de pêche était mieux structurée dans ce coin-ci qu'au sud de la province. Est-ce vrai, et si oui, pourquoi?

Mr. Helland: I wish I could answer that. I do not know. There may be confusion here in thinking of the management of areas and stocks. There may be a confusion here in gear type. As trollers we troll with hook and line. We go out for a period of 10 to 12 days; sometimes if a person is freezing fish on board he is gone for a month. Essentially when the season is open for us we range; we are free to range, and that is one of the joys of this particular type of fishing. It could be that some of the members in the south or some of the witnesses in the south were referring to net fishing. I should not say anything, because I would not be a good witness.

The Chairman: Ray, was that woman from Campbell River not saying that the A-80 area was better managed than any other area on the coast, in her opinion. Do you remember that?

Mr. Skelly: Not offhand.

The Chairman: I do not know whether they were net fishermen or not. I think they were. They were coming up from Campbell River to fish up here in this area, though, and they made the statement that in their opinion, of all the areas on the coast this Prince Rupert area was the best managed by DFO. The DFO personnel evidently took more of an interest and worked harder up here, she thought, than they did south of here.

• 1230

Mr. Helland: Would that have been Nancy Marshall?

Mr. Skelly: No, she was from Sointula. I cannot remember her name.

The Chairman: We will get her name.

Mr. Helland: No, perhaps I can make some comments, because Mr. Ferland has asked what our opinions are of the Department of Fisheries and Oceans. I think a lot of fishermen fear that the Department of Fisheries and Oceans is an expanding bureaucracy, which is a bit tedious and heavy. But at the same time, I think most of us will say a lot of good people work in the department and that a lot of these people are really very interested in the resource and in good management of the resource. A lot of us, I am sure, feel we can go to the Department of Fisheries and Oceans here locally in Prince Rupert and have our questions answered. Whether we get the answers we want or not is hard to say, but I do believe we have access to their offices, and I think that is good.

[*Traduction*]

rouge de la rivière Adams ou les montaisons de rose du fleuve Fraser. Pour nous qui sommes au Nord il est difficile de faire confiance aux prédictions du ministère des Pêches et Océans. Nous ne pouvons pas gérer nos bateaux selon ces prédictions, les ressources sont trop disparates.

Vous avez posé d'autres questions, monsieur Ferland, mais je suis désolé je les ai oubliées.

Mr. Ferland: Some groups from the southern part of the province told us that stock management and fishing zones were better structured in this part of the province than in the south. Is this true, and if it is, why is it?

M. Helland: Je ne sais pas, je ne sais comment vous répondre. Il y a peut-être de la confusion sur la gestion des stocks et des zones de pêche. Il y a peut-être de la confusion sur les engins de pêche. Nous sommes des pêcheurs à la traîne, alors nous pêchons à la ligne et à l'hameçon. Nous sommes partis pendant 10 à 12 jours; parfois si quelqu'un fait de la congélation en mer il est parti pendant un mois. Quand la saison est ouverte nous sommes libres d'aller de nos mouvements, et pour nous c'est le plaisir de ce genre de pêche. Peut-être que les membres ou les témoins du Sud faisaient référence à la pêche au filet. Je ne peux rien dire car je ne serais pas bon témoin.

Le président: Ray, la femme de la Campbell River, ne disait-elle pas que la zone A-80 était mieux gérée que n'importe quelle autre zone de la côte, selon lui. Vous souvenez-vous?

M. Skelly: Pas pour le moment.

Le président: Je ne sais pas s'il s'agit de pêcheurs au filet ou non. Je pense que oui. Ces pêcheurs venaient de la rivière Campbell jusqu'à cette zone, et ils ont dit que selon eux de toutes les zones, la mieux gérée de la côte est la zone de Prince Rupert. Cette femme était d'avis que le personnel du ministère des Pêches et Océans manifestait plus d'intérêt et travaillait plus dur ici qu'au sud.

M. Helland: Parlez-vous de Nancy Marshall?

M. Skelly: Non, elle venait de Sointula. Je ne me rappelle pas de son nom.

Le président: Nous pouvons vérifier.

M. Helland: Je peux peut-être faire des commentaires, car M. Ferland m'a demandé notre opinion du ministère des Pêches et Océans. Je pense que beaucoup de pêcheurs craignent que le ministère des Pêches et Océans ne soit une bureaucratie en pleine expansion, pleine de chinoiseries administratives. Mais en même temps, je pense que la plupart d'entre nous estiment qu'il y a des fonctionnaires sérieux au ministère qui s'intéressent vraiment à la ressource et à la bonne gestion de cette ressource. Je suis certain qu'un bon nombre d'entre nous sont d'avis que nous pouvons aller au ministère des Pêches et Océans ici à Prince Rupert et trouver les réponses à nos questions. Je ne sais pas si les réponses sont

[*Text*]

I feel also the people working in the office there are fairly cognizant of what we need, what we want, and if it is possible, I think they are co-operative in letting us have it. There are times when we will think that for their sense of security they may be making sure there are more fish in the creek than are necessary before they have an opening. I can cite an example of that: Last year on the Queen Charlotte Islands, when an abundance of fish was allowed to be in the creek before a fishery was allowed. But by the time the main fish population was allowed to be fished, it was so mature that it was in a sense not a good quality product for the market, which results in a loss for fishermen. But that was a net fishery and not a fishery for trollers.

The Chairman: Mr. Ferland.

M. Ferland: Une courte question pour terminer.

On a beaucoup entendu parler du braconnage. Est-ce que cela existe dans le coin de Prince Rupert?

Mr. Doerkson: Undoubtedly there is poaching around Prince Rupert. People go out and take more than their sport limit. I have heard a few stories of people poaching on the Skeena River in the summertime, but I have never witnessed it with my own eyes. I just know personal examples of people going over their sport limit; that is not uncommon at all.

The Chairman: Thank you, Marc.

I would like to ask just one quick question before we bid you adieu. We have had conflicting evidence that there are a fair number of our salmon intercepted on the high seas by various foreign fleets. Now, I do not want to get into a long answer, but in your opinion, is it a problem?

Mr. Doerkson: If I could just make a comment, none of us knows what happens out there.

The Chairman: I know that, but I just want a comment.

Mr. Doerkson: But on the west coast of the Queen Charlotte Islands now, you can pick any beach, any area, and you will be able to walk along and find monofilament line with the mesh size enough to catch a three-pound or four-pound fish, and we are told this is the high seas drift gill-net. So it has to have an impact. There is no doubt it has an impact. How much is anybody's guess, but from what shows up just on the Queen Charlotte Islands, I would say it is more than what anybody really wants to give it credit for, anyway.

The Chairman: If there is a problem there, we should be looking into it or monitoring it.

Mr. Doerkson: At least make somebody accountable. Now we have the Taiwanese in on it, and supposedly they are going to go in on it in a big way. At least find out where these fish are coming from and whose fish they really are. In Alaska now, they are really upset because they figure they are taking close to a million pieces now of spring salmon, just Alaskans.

The Chairman: Okay.

[*Translation*]

bonnes, mais nous avons accès aux bureaux, et je pense que c'est bon.

Je pense que le personnel du ministère est au courant de nos besoins, de nos désirs, et il essaie de collaborer et de nous donner ce qui est possible. Parfois il veut peut-être être trop certain de la quantité de poisson dans la rivière avant de nous accorder une permission. Je peux vous en donner un exemple. L'année dernière, aux îles Reine Charlotte, il fallait une grande quantité de poisson avant de permettre la pêche, et le poisson était si mûr qu'il était de qualité inférieure ce qui veut dire une perte sur le marché pour les pêcheurs. Je parle maintenant d'une pêche au filet et non d'une pêche à la traîne.

Le président: Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Just one short last question.

We have heard a lot abour poaching. Does this exist in the Prince Rupert area?

M. Doerkson: Sans doute qu'il existe du braconnage dans le coin de Prince Rupert. Les pêcheurs sportifs dépassent leur limite. J'ai entendu des histoires de braconnage à la rivière Skeena pendant l'été, mais je ne l'ai jamais vu personnellement. Mais je sais personnellement que des pêcheurs sportifs prennent plus que leur limite, ce n'est pas rare du tout.

Le président: Merci, Marc.

J'aimerais vous poser une très courte question avant de terminer. Nous avons entendu beaucoup de témoignages incompatibles sur les saumons qui sont attrapés en haute mer par des flottes étrangères. Je ne veux pas une longue réponse, mais selon vous est-ce un problème?

M. Doerkson: Personne ne sait ce qui arrive là-bas.

Le président: Je le sais, mais je voulais un commentaire.

M. Doerkson: Choisissez n'importe quelle plage, n'importe quelle région sur la côte ouest des îles Reine Charlotte et vous trouverez des lignes monofilament aptes à prendre un poisson de trois ou quatre livres, et on nous dit que c'est le filet maillant de haute mer. Donc, il va sans dire que cette pêche a un impact. On ne sait pas jusqu'à quel point mais d'après ce qui est visible seulement aux îles Reine Charlotte, j'imagine que cet impact est plus fort qu'on l'avoue.

Le président: S'il y a un problème il faut l'étudier et le surveiller.

M. Doerkson: Il faut que quelqu'un soit responsable. Les Taiwanais y sont maintenant, et il y vont bon train. Il faut se renseigner sur l'origine de ce poisson et savoir à qui il appartient. En Alsaka les gens sont vraiment contrariés car ils estiment que les Taiwanais prennent environ un million de leurs saumons au printemps.

Le président: D'accord.

[*Texte*]

Mr. Doerkson: Mr. Chairman, could I make just one further comment? I noticed you asked the people before us their feelings on the buy-back and whether or not they supported it.

The Chairman: If you can make it short.

• 1235

Mr. Doerkson: It is a quote from Jack Davis. It is a quote he made to a meeting of fishermen in Prince Rupert on November 2, 1968:

> We have in effect declared a moratorium on the issuance of new licences for fishing vessels. No longer can the total number of fish boats go up. It can only go down, as retirements occur and as the government itself buys boats out of our commercial fishing fleet.

That was when he brought in his A licences, which I am sure you are aware of. It seems to me his intention then was . . . they acknowledged there were going to be too many boats, but they said the government was going to look after that problem. We know now that we had our licence fees doubled and we are the ones who seem to be putting the money up for buying these boats out.

The Chairman: Thank you very much, you people, for coming before us today. I am sorry we have cut into your fishing time, but I think it has been very valuable for us, and I hope it will prove valuable to you. So thank you very much.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, could you ask them to put on the record where and when that fishery screw-up occurred? We have been collecting specific problems.

The Chairman: The one you mentioned earlier about the salmon having to return to the creek and by that time the quality had dropped.

Mr. Skelly: Where was that?

Mr. Helland: It was an area to the east in Selwyn Inlet in about mid-September, I think.

Mr. Skelly: It was this year, though? Thank you.

The Chairman: I call on the representatives of the Prince Rupert Fishing Vessel Owners' Association.

I would like to apologize to you for our being late. One of the things I have to do here, as the chairman, is to try to judge the quality of the evidence we are hearing. We had two good presentations this morning, and the questions led us into answers, and the answers led us into more questions, and here we are now an hour late. So I do apologize. We will give you people an hour before we have to break.

Colleagues, I would like to introduce to you Richard Haugan, who is the President of the Prince Rupert Fishing Vessel Owners' Association.

Richard, please introduce your two colleagues to us, and we will have you make your presentation and we will have some questions and answers.

[*Traduction*]

M. Doerkson: Monsieur le président, j'aimerais faire un commentaire de plus. Vous avez demandé aux témoins qui nous ont précédé ce qu'ils pensaient de ce système de rachat et s'ils étaient d'accord.

Le président: Une courte réponse, s'il vous plaît.

M. Doerkson: C'est une citation de Jack Davis. Il l'a dit à une réunion de pêcheurs à Prince Rupert, le 2 novembre 1968:

> En fait, nous avons décrété un moratoire sur l'émission de nouveaux permis pour les bateaux de pêche. Il n'y aura plus d'augmentation du nombre total de bateaux de pêche. Il n'y aura qu'une diminution au fur et à mesure que les bateaux seront retirés et que le gouvernement achètera des bateaux de notre flotte commerciale de pêche.

Il l'a dit au moment où il a établi les permis A, que vous connaissez sans doute. Il me semble qu'il avait l'intention . . . Le ministère savait qu'il y aurait trop de bateaux, mais ils ont dit que le gouvernement allait rectifier ce problème. Nous savons maintenant que les frais de permis ont doublé et que c'est notre argent qui achète ces bateaux.

Le président: Je vous remercie d'avoir comparu aujourd'hui. Je suis désolé que nous ayons interrompu votre pêche, mais cela nous a été très utile, et j'espère que c'est la même chose pour vous. Merci beaucoup.

M. Skelly: Monsieur le président, voulez-vous leur demander de donner des précisions sur le fiasco des pêches, aux fins du dossier? Nous rassemblons des problèmes précis.

Le président: Il s'agit du saumon qui devait retourner à la rivière, et dans l'intervalle, la qualité a diminué.

M. Skelly: De quel endroit s'agit-il?

M. Helland: C'était dans une zone à l'est de Selwyn Inlet, vers la mi-septembre.

M. Skelly: Mais il s'agit de cette année? Merci.

Le président: Je convoque les représentants de l'Association des propriétaires de bateaux de pêche de Prince Rupert.

Veuillez nous excuser d'être en retard. En tant que président, il me faut juger de la qualité des témoignages. Nous avons eu deux bons exposés ce matin, puis des questions et des réponses, et nous sommes maintenant une heure en retard. Je m'excuse. Nous vous accorderons une heure avant notre pause.

Chers collègues, j'aimerais vous présenter Richard Haugan, président de l'Association des propriétaires de bateaux de pêche de Prince Rupert.

Richard, voulez-vous présenter vos deux collègues. Ensuite, je vous demanderai de faire votre déclaration, puis nous aurons des questions et des réponses.

[*Text*]

Mr. Richard Haugan (President, Prince Rupert Fishing Vessel Owners' Association): First of all, I would like to thank you people for giving us the opportunity to present a brief to you. The logistics of when you have come were not particularly handy for us, for the same reason as for the group before us: we were all over the grounds. So you will notice there are two actual briefs, because we formed an ad hoc committee last night and brought out a few more points.

To introduce the people here with me, they are Ken Murray and Sverre Hauknes.

First of all, on the condition of the fish stocks on the British Columbia coast, it seems to us the most important problem is the condition of the stocks; and most of the species obviously have been in a declining condition for a number of years. This applies particularly to salmon and groundfish. These stocks are now being overexploited and they are also suffering from depredation from the forest, mining, and hydroelectric power industries. The Department of Fisheries and Oceans should also begin looking into the impact being made on all fish stocks by predators such as sea lions, seals, dogfish, and birds, which are having a serious effect on stocks.

About the correction of this problem, it is obvious that more biological research is needed to determine what steps should be taken to arrest this decline and to enhance and improve these stocks. A good example of this is the tagging that is going on here to find out who is intercepting whose or whatever, which will definitely help this problem.

Secondly, on salmon enhancement and rehabilitation, it is obvious that the enhancement and rehabilitation work that has been carried out has been concentrated largely in southern British Columbia, for obvious reasons, such as accessibility to the management and research staff of the Department of Fisheries and Oceans. Northern British Columbia, with its abundance of unpolluted streams and favourable environmental conditions and habitats, has been largely neglected.

• 1240

In addition, there has been serious destruction of the spawning streams by the operations of the forest industry and, to a lesser extent, by the mining industry. With respect to these the Department of Fisheries management on the grounds has not been adequately supported by the Vancouver management of DFO in the case of infractions of fishing laws and regulations. There is also the actual potential of increasingly destructive effects by hydroelectric power development.

On the Skeena River alone, while we know the number of sockeye smolts heading downstream from the Babine Counting Fence, we have no knowledge of the percentage of these smolts arriving at the Flora Bank at the mouth of the Skeena River. The fact is that the returns of sockeye to the Skeena River do not correspond at all to the subsequent sockeye catch and escapement, so it is obvious that this elementary bit of research should be given priority in order to correct this very large actual economic loss.

[*Translation*]

M. Richard Haugan (président, l'Association des propriétaires de bateaux de pêche de Prince Rupert): D'abord, j'aimerais vous remercier de nous donner l'occasion de vous faire un exposé. Mais le moment n'est pas très bien choisi pour nous, et ce, pour la même raison que le groupe qui nous a précédé: nous étions un peu partout à la pêche. Vous allez constater qu'il y a deux mémoires, car nous avons formé un comité spécial, hier soir, et nous avons fait ressortir d'autres questions.

J'aimerais présenter les personnes qui m'accompagnent: Ken Murray et Sverre Hauknes.

D'abord, il nous semble que le problème le plus important est la condition des stocks sur la côte de la Colombie-Britannique. La plupart des espèces ont connu une diminution depuis plusieurs années. Cela s'applique surtout au saumon et au poisson de fond. Ces stocks sont surexploités, et ils souffrent des ravages des industries forestière, minière et hydro-électrique. Il faut aussi que le ministère des Pêches et Océans étudie le rôle des prédateurs, tels que les otaries, les phoques, les aiguillats, et les oiseaux, qui ont un effet néfaste sur les stocks.

Il est manifeste qu'il faut plus de recherche biologique afin de déterminer les remèdes nécessaires pour mettre fin à la diminution des stocks et les améliorer et les mettre en valeur. Nous sommes en faveur des étiquettes pour savoir qui prend quoi; cela règlerait le problème.

Deuxièmement, il est évident que les programmes de mise en valeur et de réhabilitation sont concentrés dans le sud de la Colombie-Britannique, à cause de son accessibilité pour les gestionnaires et le personnel de recherche du ministère des Pêches et Océans. On a négligé le nord de la Colombie-Britannique, qui a un bon nombre de rivières non polluées, un bon environnement et des conditions favorables aux habitats.

En plus, il y a eu des dommages graves aux frayères causés par l'industrie forestière et, dans une plus faible mesure, par l'industrie minière. Le personnel sur les lieux de pêche n'a pas reçu un appui suffisant de la part des gestionnaires du ministère des Pêches et Océans, à Vancouver, dans le cas des infractions aux lois et aux règlements sur la pêche. Il y a aussi des dommages causés par l'expansion des installations hydro-électriques.

Prenons le cas de la rivière Skeena. Même si nous connaissons le nombre de tacons rouges qui descendent en aval du barrage de dénombrement Babine, nous ne savons pas quel est le pourcentage de ces tacons qui arrivent au banc Flora, à l'entrée de la rivière Skeena. Le nombre des saumons rouges qui retournent à la rivière Skeena ne correspond pas à la prise et à la remontée des saumons rouges par la suite. Donc, il est évident qu'il faut faire de la recherche de façon prioritaire afin de remédier à cette perte économique.

[*Texte*]

In regard to one other major salmon river, the Fraser, it appears to us that we are fiddling while Rome tends to burn in that this major salmon river has been employed as a sewer for human and industrial waste. Our concern is that either bacteria, viruses, human wastes or toxic poisons from industrial wastes, all of which are tending to increase steadily, may destroy one or more of the age groups of one or more of our salmon species irreversibly. In addition to the sewage and toxic waste problems, there is now further expansion of the Roberts Bank superport with its possible destructive effects on the salmon habitats of the mouth of the Fraser River.

Perhaps the Department of Fisheries and Oceans should look into patterning some of our areas like the Americans do in southeastern Alaska and also explore the possibilities of some small mini-hatcheries.

The salmon enhancement and rehabilitation program should be helped by the employment of environmentally minded fishery staff with some basic biological training in clearing streams and creating favourable spawning ground conditions, in the same manner as the forest industry employs staff on a year-round basis replanting our forests.

Third, herring and trawl fish stocks: Our herring fishery, because of overfishing in the period when the fish was used almost entirely for reduction purposes, was shut down for a period of approximately five years. We believe that the Atlantic coast has been in danger of overfishing and has been closed down in some areas. Our herring fishery has declined from its peak of 60,000 to 70,000 tons several years ago to this year's level of approximately 18,000 tons. These are just levels that have happened in the roe fishery. This is not the reduction fishery. Before it was in the neighbourhood of a 200,000-ton annual harvest, so we are on very safe levels with this figure.

Obviously there has not been adequate herring research carried out to enable the industry to determine how this fishery should be carried out to maintain optimum levels. In the case of salmon management you tend to lean towards the biologists' assessment, whereas on the herring fishery the herring stocks seem to be evaluated by management and the biologists' figures are overlooked. For example, our spawn records, which are compiled by the biologists of the department, show no decline in overall spawn depositions on the British Columbia coast, whereas the management does not see fit to use the biological data in assessing herring quotas during the herring season.

The Prince Rupert Fishing Vessel Owners' Association contend that at this year's level of herring roe harvest we are underexploiting a valuable resource at a time when we can ill afford it. Our stocks of groundfish have also deteriorated over the past years due to heavy harvesting by foreign fishing fleets, and now you see severe quotas being enforced on trawl fishermen, which has created hardships to many fishermen. While there has been research done in the field, much more is needed to effect a good solution to this problem and to understand the fish stocks completely in order to continue a viable fishery.

[*Traduction*]

En ce qui concerne l'autre cours d'eau principal, à savoir le Fraser, il nous semble que nous gaspillons notre temps, parce que ce fleuve est employé pour l'évacuation des matières de vidange et des déchets industriels. Nous craignons que les bactéries, les virus, les matières de vidange et les poisons des déchets industriels, qui sont en hausse, ne détruisent un ou plusieurs groupes d'âge d'une ou plusieurs de nos espèces de saumon, de façon irréversible. En plus de ces problèmes de matières de vidange et de déchets industriels, il y a maintenant une expansion du super-port de Roberts Bank, qui risque d'avoir des effets néfastes sur les habitats du saumon à l'entrée du fleuve Fraser.

Le ministère des Pêches et Océans devrait peut-être assurer la conservation de certaines de nos zones, comme l'ont fait les Américains dans le sud-est de l'Alaska; il devrait aussi étudier la possibilité d'établir de petits aleviniers.

Dans le cadre des programmes de réhabilitation et de mise en valeur des salmonidés, il faudrait embaucher des experts en dégagement des cours d'eau qui seraient capables de créer des frayères favorables, tout comme l'industrie forestière embauche du personnel permanent pour le reboisement.

Troisièmement, le hareng et la pêche au chalut. Notre pêche au hareng a été fermée pour une période d'environ cinq ans à cause de la pêche excessive quand on visait une diminution. Nous croyons savoir qu'il y a un risque de pêche excessive sur la côte atlantique et que quelques zones sont fermées. La pêche au hareng est passée de 60,000 ou 70,000 tonnes, il y a plusieurs années, à 18,000 tonnes cette année. Ce sont des niveaux qui se sont tout simplement produits dans la pêche aux oeufs. Cela n'a rien à voir avec la diminution des stocks. Par le passé, il y avait une récolte annuelle de 200,000 tonnes; alors, nous ne courons pas de risques avec ces niveaux.

Il est évident que l'on n'a pas fait suffisamment de recherche sur le hareng afin de déterminer les conditions optimales. Dans le cas de la gestion du saumon, vous semblez accepter l'évaluation des biologistes, tandis que pour la pêche au hareng, vous semblez accepter l'évaluation des gestionnaires, et non des biologistes. Nos dossiers sur les frayères, qui sont dressés par les biologistes du ministère, ne montrent aucune diminution dans les dépôts de frai sur la côte de la Colombie-Britannique, tandis que les gestionnaires n'utilisent pas les données biologiques quand ils font leur évaluation des quotas de hareng pendant la saison du hareng.

L'Association des propriétaires de bateaux de pêche de Prince Rupert estime que le niveau de la récolte d'oeufs de hareng de cette année représente une sous-exploitation d'une ressource valable que nous ne pouvons pas nous permettre. Nos stocks de poisson de fond se sont aussi détériorés à cause de la pêche excessive faite par des flottes étrangères, et il y a maintenant des quotas sévères qui sont imposés aux pêcheurs au chalut, ce qui représente de dures privations pour plusieurs pêcheurs. Même si on a fait de la recherche dans ce domaine, il faut faire davantage afin de trouver une bonne solution à ce problème et de bien comprendre la gestion des stocks pour que les pêches soient viables.

[*Text*]

Four, habitat protection: The primary concern is that the fish habitat be protected from all major elements such as forestry and mining. The damage caused by forestry and mining in the Province of British Columbia is unforgivable and in many cases irreparable. This type of damage has been openly inflicted by the industries. Surely it is obvious that something must be done to control this type of destruction of the fish habitat in all future developments of these industries. Hopefully, the fighting and arguing will stop and people will come to realize that many of these salmon-producing streams are lost forever. Thus, it is imperative that we work together for the future protection of fish habitats. More government support and proper input is required to correct these destructions and the angry confrontations that have developed among the fishing and primarily the forest industries.

Riley Creek, Naden Harbour, Yakoun River, Thurston Harbour and Rupert Inlet are a few well-known examples of total destruction of fish habitat, as all fishermen are witness to. We also believe that Alice Arm should be eligible for this list, thanks to the Amax operation that was undertaken there.

• 1245

Our Association would also at this time like to go on record as opposing the Kemano II completion project in its entirety.

Fisheries management—catch allocation: All "A" licences should be allocated to one type of gear only; this would require a phasing out of all present combination vessels. The Department of Fisheries and Oceans should manage fish stocks to the benefit of the industry and not to the benefit of special gear types—for example, the closing out of seines to harvest pinks in the Skeena River two years ago, to increase the gill-net income, which only succeeded in an over-spawning in the river and a waste of 1.5 million to 2 million pinks to industry. Catch allocation will not solve all the problems, but it is a start. We believe in catch allocation, but it needs a lot of fine tuning in order to alleviate some of the numerous problems.

The buy-back program and financing thereof: We feel that the past funding that has been made available for the buy-back program has been totally inadequate. The amount of money allocated to a program of this nature needs to be substantially increased so that a much higher percentage of the present amount of fishing vessels can be removed from the fishery. This is not in regard to just one specific gear type—i.e., seine, troll, gill-net—but to purchase vessels in proportion to fleet size. Money received from the sale of vessels through the Crown corporation should be recycled back to the buy-back program to purchase further vessels. A buy-back is useless, though, if there is no ceiling put on the recreational use of the resource. All you would be doing is taking from Peter and giving to Paul. If that is the case, maybe Paul should pay for the buy-back.

Recreational fishing: Recreational fishing should be entirely licensed throughout. Licence fee structures should be able to cover the cost of implementation of this fee structure and thus pay for itself. Hopefully, the money would also be able to go into helping to fund an enhancement of fish stocks.

[*Translation*]

Quatrièmement, la protection de l'habitat. Notre préoccupation prioritaire est la protection de l'habitat des poissons contre tout grand danger, notamment les industries forestière et minière. Les dommages causés par ces industries dans la province de la Colombie-Britannique sont impardonnables et irréparables. Ces dommages ont été infligés de façon ouverte par ces industries. Il est évident qu'il faut surveiller les dommages causés à l'habitat par toute expansion de ces industries à l'avenir. J'espère que les conflits vont se terminer et que les gens vont se rendre compte que ces frayères sont perdues pour jamais. Il nous faut travailler ensemble pour la protection de l'habitat, et cela, de façon impérative. Le gouvernement devrait donner son appui pour mettre fin à ces dommages et aux confrontations qui ont surgi entre les pêches et les industries forestières.

Riley Creek, Naden Harbour, Yakoun River, Thurston Harbour et Rupert Inlet sont des exemples bien connus de la destruction totale de l'habitat du poisson, comme les pêcheurs peuvent en témoigner. Il faut ajouter Alice Arm à cette liste, grâce à l'opération Amax qui est installée là-bas.

Notre association est totalement opposée à l'achèvement du projet Kemano II dans son ensemble.

La gestion des pêches—la répartition de la prise: tous les permis «A» ne doivent comporter qu'un type d'engins de pêche. Il faut supprimer toutes les combinaisons. Le ministère des Pêches et Océans doit gérer les stocks de poisson à l'avantage de l'industrie, et non à l'avantage des engins de pêche spéciaux—je pense à la suppression des senneurs pour la pêche au saumon rose dans la rivière Skeena, il y a deux ans, afin d'augmenter le revenu des pêcheurs aux filets maillants, ce qui a eu comme résultat trop de frai dans la rivière et une perte de 1,5 million à 2 millions de saumons roses pour l'industrie. La répartition de la prise ne va pas résoudre tous les problèmes, mais c'est un début. Nous appuyons la répartition de la prise, mais il faut la mettre au point, afin d'alléger ces problèmes.

Le programme de rachat et son financement: nous estimons que le financement du programme de rachat par le passé a été totalement insuffisant. Il faut augmenter le financement de façon importante, afin d'éliminer un plus grand pourcentage de bateaux de pêche de l'industrie des pêches. Je ne parle pas tout simplement des engins de pêche—sennes, lignes traînantes, filets maillants—mais d'acheter des bateaux en proportion de la grandeur de la flotte. Les recettes de la vente des bateaux par l'intermédiaire d'une société de la Couronne doivent être allouées au programme de rachat, pour l'achat d'autres vaisseaux. Un programme de rachat ne veut rien dire s'il n'y a pas de limite à l'emploi sportif de cette ressource. C'est faire un trou pour en boucher un autre.

La pêche sportive: la pêche sportive doit être assujettie à des permis. Les frais de permis doivent couvrir les coûts de l'implantation de cette structure, qui serait donc rentable. L'argent peut être affecté aussi au financement de la mise en valeur des stocks.

[*Texte*]

Regarding charter vessels, these types of vessels should pay similar licence fees as commercial vessels must pay. They must also be regulated, as the commercial fishing fleet is, by the Department of Fisheries and Oceans regarding the openings and closures and also be monitored by spot checks to make sure limits are not being exceeded. Possibly they should also be required to pay a type of landing tax, to be contributed to enhancement.

Non-resident licence fee structures should be comparable with similar systems in practise in Alaska and continental U.S.A. Stricter rules and regulations are required to help stop over limits, selling of fish illegally, etc. Penalties and illegal activities in the sports sector should be similar to the penalties in the commercial sector. The Department of Fisheries and Oceans should look more at catch and release of chinooks and coho, as they are doing presently with steelhead.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Excuse me, Richard. The translators are having a lot of trouble keeping up with you. Could you just slow down a bit, please?

Mr. Haugan: Native food fishing: Native food fishing should be strictly for personal consumption and not be conducted as a commercial operation in any way. Nets used in the native food fisheries should be attended at all times while fishing and not left to kill fish after being abandoned in the rivers. Such operations should be monitored closely and regulations enforced accordingly and violators should be charged and nets or other gear confiscated. In the inland fisheries, the Department of Fisheries and Oceans should look into the use of nets that decompose after a season's use, so that if they are lost or left they do not continue killing fish.

Food fishing times, which are allocated, should not be allowed to be opened until commercial fishing times are closed for that particular opening.

Condition of the fishing fleet: The British Columbia fishing fleet is one of the most efficient of its kind, with all the finest fishing equipment available such as electronics, hydraulics, etc. It has become one of the largest mobilized fleets anywhere. The age-old problem is too many boats and not enough fish. Fleet size needs to be cut down drastically, and hopefully a more funded and improved buy-back program is one of the answers.

Licence transference: Licences should be on a vessel and the vessel should be owned by a bona fide fisherman, a bona fide fisherman being an individual who derives or earns over 75% of his income from fishing. The status of all licences should be on the vessel and either be transferrable or non-transferrable. The present licences, which are on the individual, should be made transferrable to the vessel so it will also provide some type of security for the investment to the owner of that vessel.

• 1250

In summary, what is in store for the fishing industry in the future? That is a very difficult question and there is not one simple answer. Much more realistic funding is required to help

[*Traduction*]

Pour ce qui est des bateaux affrétés, ils doivent payer des coûts de permis semblables à ceux des bateaux commerciaux. Ils doivent être surveillés par le ministère des Pêches et Océans, tout comme la pêche commerciale, relativement aux dates d'ouverture et de fermeture, et ils doivent être assujettis à un contrôle intermittent pour assurer que ces limites sont respectées. Ils doivent peut-être payer une taxe sur le débarquement pour le programme de mise en valeur.

Les frais de permis pour les non-résidants doivent être comparables aux systèmes semblables en Alaska et ailleurs aux États-Unis. Il faut des règles et des règlements plus stricts pour mettre fin à la pêche excessive et à la vente illégale de poisson. Les amendes dans le secteur sportif doivent être semblables aux amendes dans le secteur commercial. Le ministère des Pêches et Océans doit surveiller de plus près la prise et la relâche de quinnats et de cohos, comme il le fait actuellement pour les truites arcs-en-ciel.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Excusez-moi, Richard. Les interprètes ont de la difficulté à vous suivre. Voulez-vous ralentir le débit, s'il vous plaît?

M. Haugan: La pêche alimentaire autochtone: la pêche alimentaire autochtone doit être limitée à la consommation personnelle. Elle ne doit pas être une entreprise commerciale. Les filets des autochtones doivent être surveillés en tout temps pendant la pêche, et il ne faut pas les abandonner dans les rivières, ce qui peut tuer les poissons. Il faut surveiller ces opérations de très près, il faut appliquer les règlements, il faut donner des amendes aux délinquants et confisquer leurs engins de pêche et leurs filets. Le ministère des Pêches et Océans doit étudier la possibilité qu'on utilise des filets qui se décomposent après un an, et qui, s'ils sont perdus ou abandonnés, ne tuent pas les poissons.

Pour la répartition de la pêche alimentaire, la date d'ouverture doit être fixée après la date de fermeture de la pêche commerciale.

L'état de la flotte de pêche: la flotte de pêche de la Colombie-Britannique est une des plus efficaces; elle dispose d'engins de pêche électroniques, hydrauliques, etc. Elle est une des plus grandes flottes. Le problème, c'est qu'il y a trop de bateaux et pas assez de poisson. Il faut diminuer la grandeur de la flotte, et souhaitons-le, un programme amélioré de rachat, mieux financé, est l'une des solutions.

Le transfert des permis: les permis doivent viser sur le bateau et le bateau doit être détenu par un vrai pêcheur, un pêcheur de bonne foi, qui gagne plus de 75 p. 100 de son revenu à la pêche. Tous les permis devraient être rattachés au bateau et être transmissibles ou non, selon le cas. Les permis actuels, qui sont rattachés à l'individu, devraient être transférables au bateau, de sorte qu'ils deviennent un genre de garantie pour l'investissement consenti par le propriétaire.

En deux mots, donc, qu'est-ce que l'avenir réserve à l'industrie de la pêche? Voilà une question bien difficile, et la réponse n'est pas simple. Il faut un niveau de financement

[*Text*]

in all aspects which affect the fishing industry. More money for research, enhancement, buy-back, pollution and environmental damage control is essential to try to restore the British Columbia fishing industry in order to make it again an economically viable undertaking. More co-operation between all forms of government and the industries involved is also a very important ingredient to start a recovery trend in the fishing industry. Hopefully, some of the proper changes will be implemented from this committee's work and thus help this important resource to recover fully from the damages already incurred. We are optimistic that the industry will recover, with some help, to be a major resource for the future people of British Columbia.

Now, if I may, I will go straight into this other one. As I said, because of the logistics of when we got the information and when to be prepared—we were all over the coast; there were people in the gulf, in the Queen Charlotte Islands—we formulated the one brief, and then last night when most of us got back in we managed to have another talk about the situation and there are a few other things we would like to add to it.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Please go ahead, Mr. Haugan.

Mr. Haugan: First of all, our association would like to see some impact studies done for the Fraser River before they go ahead with the project of double tracking. We feel this is of extreme importance as the Fraser River is one of the main spawning rivers for salmon in the province. We feel that with proper studies there would probably be certain times of the year when the project would be less hazardous to the migrating and spawning stocks in the construction phase of the project. Also, they would have to be careful that the completion did not interfere with any of the migration process.

On the issue of moorage rates, our association feels that our fees should be on parity with the east coast. We pay the same taxes as everyone else and should get the same concessions.

Our association would like to see more test fishing done in the outside areas on the salmon. This indexing would show surplus stocks of salmon early enough so we would have time to react and still catch prime quality fish. At the present time most of the test fishing is being done in the terminal areas, so when we get the information it is after the fact. When we catch fish in the terminal areas, it is usually worth only a small portion of what it is worth in its prime condition. This in particular goes for the chum salmon stocks.

[*Translation*]

beaucoup plus réaliste pour aider toutes les composantes qui viennent influer sur l'industrie de la pêche. Davantage de crédits à la recherche, à la mise en valeur, au programme de rachat, au contrôle de la pollution et des nuisances environnementales, tout cela est indispensable si nous voulons remettre sur pied l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique, si nous voulons qu'elle redevienne rentable. Il faut également une meilleure coopération entre tous les paliers de gouvernement et les industries intéressées pour que naisse cette tendance à la reprise dans l'industrie. Il est à espérer que les travaux du Comité déboucheront sur une partie, au moins, de ces changements nécessaires et que vous aurez ainsi contribué à remettre sur pied ce secteur extrêmement important en lui permettant d'obtenir le redressement des torts qu'il a déjà subis. Nous sommes optimistes, l'industrie va reprendre si on l'y aide et elle redeviendra une ressource de première importance pour les générations futures de la Colombie-Britannique.

Cela dit, j'aimerais maintenant, avec votre permission, passer au point suivant. Comme je vous l'ai déjà dit, la logistique de notre comparution, le temps qui nous a été donné pour nous préparer—nous avons parcouru toute la côte, il y a des gens partout dans le golfe, dans les îles de la Reine-Charlotte—nous avons donc rédigé ce seul mémoire puis, hier soir, au retour de la plupart d'entre nous, nous nous sommes réunis pour parler de la situation et nous nous sommes rendu compte qu'il y avait quelques autres éléments que nous aimerions ajouter.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Allez-y, je vous en prie, monsieur Haugan.

M. Haugan: Pour commencer, notre association aimerait que quelques études d'incidences soient effectuées dans le cas du Fraser avant le début des travaux de dédoublement des voies. Il s'agit, à notre avis, d'une entreprise capitale, étant donné que le Fraser est l'une des principales zones de frai du saumon dans notre province. Selon nous, si les études nécessaires étaient effectuées, on pourrait probablement faire en sorte qu'à certaines époques de l'année, pendant les migrations et le frai, les travaux de construction pourraient être beaucoup moins préjudiciables. Il faut également veiller très attentivement à ce que le projet, une fois achevé, ne présente pas d'obstacle supplémentaire aux migrations des saumons.

Pour ce qui est des droits de mouillage, notre association est favorable à la parité avec la côte est. Nous payons les mêmes taxes, les mêmes impôts que n'importe qui et nous devrions donc obtenir les mêmes concessions.

Notre association aimerait que soit intensifiée la pêche expérimentale au saumon dans les eaux extérieures. Nous pourrions ainsi calculer suffisamment tôt les quantités de saumons excédentaires, ce qui nous permettrait de réagir tout en continuant à pêcher du poisson de toute première qualité. À l'heure actuelle, la plupart des prélèvements expérimentaux se font en estuaire, de sorte que nous obtenons les renseignements après coup seulement. Lorsque nous pêchons en estuaire, les prises ont généralement une valeur bien moindre que celles des spécimens de première qualité. Cela vaut tout particulièrement pour le kéta.

[*Texte*]

We believe that a committee should be formed to look into the possibility of tax credits for fishermen. At present there are no pension plans for fishermen; their boat is their pension plan. At this time a person cannot afford to retire out of the industry because of the large taxes incurred on the sale. These tax credits could be used as an incentive to enter into a voluntary—I stress voluntary—buy-back program.

Licences should not be combined or grouped into one licence. At the present time they have grouped the "A"s with the "T"s and the "L"s. The "A"s being basically your salmon licence; the "T"s are the troll licence; and the "L"s are the long-line licence. That someone with an "A" and a "T" licence on his vessel cannot split these licences if someone wanted to purchase just the "T" away from the "A", even though it was a smaller vessel, or whatever.

We feel that fishermen should be able to obtain the principal owner's name in a particular fishing company. The reason for this is that if fishermen knew who was fishing for maybe the receivership of Cassiar Packing Co. Ltd. in particular, as well as many other companies, it would not have hurt so many fishermen as it did. You would be able to look into the solubility of their assets.

There should be laws put into place to protect fishermen in the case of receiverships and bankruptcies. The bank should not be able to take first position on processed fish that is in cans or boxes until such time as the fisherman has been paid for it.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Haugan, for a very detailed brief, particularly your comment about more co-operation between the government and the industries. I think the table would agree with that.

• 1255

Before we get into questions, perhaps Mr. Murray or Mr. Hauknes, do you have comments you would like to add?

Mr. Ken Murray (Member, Prince Rupert Fishing Vessel Owners' Association): Not really.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): We will get right into the questioning then, beginning with Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. I want to welcome Mr. Haugan and his members here today. You do have a very complete brief here. While you are fishing all the time, you got a lot of things together. It is good to hear from people who are partaking within the industry, who have to work day to day with problems within the industry.

I am going to go into two areas because I am not entirely clear on the licensing. You mentioned in your second short brief that licences should not be combined or grouped into one licence; that at the present time they have grouped "A"s with

[*Traduction*]

Nous croyons qu'un comité devrait être constitué pour étudier la possibilité d'accorder aux pêcheurs des crédits d'impôt. À l'heure actuelle, les pêcheurs n'ont aucun régime de pension: c'est leur bateau qui leur sert de régime de pension. Pour l'instant, personne ne peut se permettre de prendre sa retraite en raison de la fiscalité très lourde imposée à la vente. Ces crédits d'impôt pourraient servir d'encouragement et inciter les gens à adhérer à un programme de rachat librement consenti, et j'insiste sur ce terme.

Les permis ne devraient pas être combinés ou regroupés en une seule catégorie. À l'heure actuelle, les permis «A» sont regroupés avec les permis «T» et les permis «L». Les permis «A» valent essentiellement pour le saumon, les permis «T» pour la pêche à la traîne, et les permis «L» pour la pêche à la palangre. Un pêcheur qui détient un permis «A» et un permis «T» pour son bateau ne peut les scinder pour vendre uniquement à un acheteur éventuel de la partie «T», même si cet acheteur a un bateau plus petit.

Selon nous, les pêcheurs devraient pouvoir connaître le nom du principal propriétaire d'une pêcherie. Si nous le demandons, c'est parce que si les pêcheurs savaient qui pêche, par exemple, pour les créanciers de Cassiar Packing—ce n'est qu'un exemple—ils ne risqueraient pas les problèmes que nous avons connus dans les cas de ce genre. On pourrait ainsi savoir si la compagnie est solvable.

Il devrait y avoir une législation protégeant les pêcheurs en cas de faillite et de mise sous séquestre. Ce n'est pas la banque qui devrait avoir le droit de préemption pour le poisson conditionné déjà mis en caisse ou en conserve, à moins que le pêcheur n'ait déjà été payé.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Haugan, pour cet exposé très détaillé, et je vous remercie tout particulièrement pour ce que vous avez dit à propos de la coopération entre le gouvernement et les industries. J'ai le sentiment que tous nos membres sont d'accord sur ce point.

Avant de passer aux questions, monsieur Murray ou monsieur Haukness, auriez-vous quelque chose à ajouter?

M. Ken Murray (membre, Association des propriétaires de bateaux de pêche de Prince Rupert): Pas vraiment.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Nous allons donc, sans plus attendre, passer aux questions en commençant par M. Henderson.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président. Je voudrais à mon tour souhaiter la bienvenue à M. Haugan et à ses collègues. Vous nous avez présenté un mémoire très complet. Même si vous pêchez sans relâche, vous avez réussi à compiler pas mal de choses. Il est intéressant d'entendre les gens qui font partie de l'industrie et qui ont à subir quotidiennement les problèmes de celle-ci.

Je vais aborder deux domaines, surtout parce que la question des permis ne me semble pas tout à fait claire. Dans votre deuxième exposé, le plus court des deux, vous avez dit que les permis ne devraient pas être combinés ou regroupés en un seul

[*Text*]

"T"s and "L"s. As I understand it that is what happened in the initial buy-back program. We got into the pyramiding of licences and with the efficiency of the fleets over the years it did not reach its original objective. Is that a fair statement?

Mr. Haugan: I think you are taking it in the wrong context. We are not for the reopening for the pyramiding of licenses. In my particular case I have five licences that made up one. We are not going for that. DFO has combined these licences so that you cannot split them. We are not trying to split the sizes. If a person has the ability to fish salmon and he would like to put some capital out to go into, say, a long-line industry or troll industry, at present time the "A" licences you can trade straight across foot for foot; that is the prerequisite and your tonnages have to come into line, or whatever.

If you have a 65 foot boat with an "A" and a "T" licence, and you have a 60 foot boat, which is in reality smaller, that has just an "A", and he would like the "T" off that larger vessel, even though it is going downhill and taking tonnage or footage out of the industry, you are not allowed to do this because the "A" and the "T" have to be transferred as a group, so it does not fit the qualifications even though you are trading down on one licence.

Mr. Henderson: So the policy is probably forcing you to fish uneconomically?

Mr. Haugan: Right, in certain circumstances.

Mr. Henderson: Now, you say that present licences, which are on the individual, should be transferable to the vessel so it will provide some type of security for the investment to the owner of the vessel. Then in your other brief here you mention that there should be some way that fishermen can use the vessel itself for their retirement. Can you not put the sale of a vessel and the licence and one thing and another into RRSPs, or are you looking for something different than that?

Mr. Haugan: Not at the present time. You build up this large equity over the years and then when it comes time to dump this, to go into retirement, it is almost an impossible situation because of the tax that is incurred. When they are looking for funding, especially for the Buy-Back Program, if a tax incentive could be put into place, a lot of these older fishermen on the coast who, because of circumstances are not being able to get their money out in the buy-back, might be able to buy these boats; say, 75¢ on the dollar, and allow this tax credit or whatever. So it would, in reality, help the funding of the program and help the fishermen at the same time.

Mr. Henderson: So you would see a program like this as an incentive to any buy-back program that were to be brought in by the government.

[*Translation*]

et qu'à l'heure actuelle, les permis «A», «T» et «L» étaient ainsi fusionnés. Si j'ai bien compris, c'est ce qui s'était produit dans le cadre du premier programme de rachat. Il y avait eu toute cette pyramide de permis et, avec le problème d'efficacité des flottes que nous connaissons depuis des années, les objectifs initialement prévus n'ont pas été atteints. Est-ce bien exact?

M. Haugan: Je pense que vous ne voyez pas les choses dans la bonne perspective. Nous ne préconisons pas une nouvelle pyramide de permis. Dans mon propre cas, j'ai cinq permis qui n'en font qu'un seul. Ce n'est pas cela que nous préconisons. Le ministère a combiné ces permis de manière à ce qu'ils ne puissent plus être scindés. Nous n'essayons pas de scinder les quotas. Admettons que quelqu'un soit en mesure de pêcher le saumon, qu'il soit prêt à investir, mettons, dans le chalutage ou la pêche à la palangre, pour l'instant, les permis «A» peuvent être cédés moyennant une longueur de bateau équivalente; c'est là le critère, et la jauge doit également entrer en ligne de compte.

Admettons que vous ayez un bateau de 65 pieds et un permis «A» et «T», et un bateau de 60 pieds, plus petit donc, qui n'a qu'un permis «A»; le propriétaire du deuxième bateau aimerait avoir le volet «T» du bateau plus gros, et même s'il enlève une partie de sa jauge de pêche à l'industrie, il ne peut pas obtenir satisfaction parce que les volets «A» et «T» du permis doivent être transférés ensemble, de sorte que les critères imposés ne peuvent pas être respectés, même s'il y a cession d'un seul permis.

M. Henderson: Cette politique vous contraint donc, j'imagine, à pêcher même si ce n'est pas rentable.

M. Haugan: En effet, dans certaines circonstances.

M. Henderson: Vous dites également que les permis actuels, qui sont accordés à des personnes plutôt qu'à des bateaux, devraient pouvoir être transférés aux bateaux afin de garantir en quelque sorte l'investissement du propriétaire du bâtiment. Mais dans votre autre mémoire, vous dites que les pêcheurs devraient pouvoir, d'une façon ou d'une autre, utiliser leurs bateaux pour se ménager leur retraite. Ne vous est-il pas possible de vendre un bateau et son permis et de convertir le produit de la vente en un régime enregistré d'épargne-retraite, ou voulez-vous en fait autre chose?

M. Haugan: Ce n'est pas cela pour l'instant. Au fil des ans, vous constituez un gros capital, et au moment de vous en dessaisir, de prendre votre retraite, la situation est quasiment inexplicable en raison de la fiscalité. Mais puisqu'on essaie d'obtenir une source de financement, surtout dans le cadre du programme de rachat, si on crée une mesure d'encouragement fiscal, il y a énormément de vieux pêcheurs du littoral qui, dans les conditions actuelles, ne peuvent pas rentrer dans leurs fonds avec le programme de rachat et qui pourraient ainsi s'en sortir même en ne récupérant que les trois quarts de leur capital investi, à condition qu'il y ait ce crédit d'impôt. Cela aiderait par conséquent à financer le programme, tout en aidant également les pêcheurs.

M. Henderson: Vous considéreriez donc un tel programme comme une mesure d'encouragement à adhérer au programme de rachat auquel le gouvernement pourrait penser?

[*Texte*]

Mr. Haugan: Yes that is correct.

Mr. Henderson: I would just like a further expansion of your views and on how the actual buy-back should take place, or any proposed buy-back. Most people, I think, would agree that any such buy-back should be on a voluntary basis. If it is on a voluntary basis, then there must be some form of an incentive in place to make that voluntary buy-back work.

So briefly, I know our time is short here, what would you give us as a simplified buy-back program that could be instituted by this government or put in place?

• 1300

Mr. Haugan: I never really thought of it seriously and been put on the spot as to how I would do it if I were controlling buy-back. But one of the greatest problems, as I said, is that when the vessel is sold the money is incurred, and there is no way to hide this money. So you work most of your life; you get this boat built up and your licences or whatever, and then it comes such time as to trade this off or whatever, if you are going to sell it within the industry or sell it to a buy-back program. There is no way of really getting out, and the people at this end of the industry are starting to feel trapped right now. They have to make their boats continue in the industry because that is the only way it is soluble to them. It is not worth anything to sell if you are going to lose 50¢ on the dollar or something.

There has to be some magic formula figured out that would be an initiative to these people to want to go to buy-back. They keep talking buy-back and a voluntary buy-back, as I stressed, but I do not really know how many people want to give their boats to a buy-back, because if they sell it out, they are not going to receive anything for it anyway. They receive dollars, but then the dollars all go back to the government. So it is a sort of "Catch-22" situation.

Mr. Henderson: I think this gentleman would like to elaborate just briefly on it.

Mr. Sverre Hauknes (Member, Prince Rupert Fishing Vessel Owners' Association): At the present time the tax system is this way. When you sell a boat, you automatically have to pay capital gains tax. You cannot transfer that into another new vessel if you are building one. In other industries, you are able to transfer money you have accumulated in that industry into a new venture, but you cannot do that in the fishing industry. I do not know whether or not that is a point.

Mr. Henderson: Yes, I think it is not clear. It is a difficult process in order to work out a good program that will be satisfactory and will reach the objective we are trying to reach with the reduction in the quota.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Henderson. Mr. Fulton.

[*Traduction*]

M. Haugan: C'est bien exact.

M. Henderson: J'aimerais que vous m'en disiez plus long à propos des modalités éventuelles d'implantation d'un programme de rachat. J'imagine que la plupart des gens sont d'avis qu'un tel programme devrait être facultatif. S'il s'agit d'un programme facultatif, il faut évidemment qu'il y ait quelque chose qui incite les gens à y souscrire.

En deux mots, donc, car je sais que le temps presse, j'aimerais que vous nous disiez comment vous concevriez un programme de rachat simplifié qui pourrait être mis en place par le gouvernement.

M. Haugan: Je n'y ai jamais vraiment réfléchi, je n'ai jamais vraiment pensé à la façon dont je procéderais si j'avais à administrer un programme de ce genre. Mais comme je vous le disais, l'un des principaux problèmes qui se posent tient au fait que, lorsque le bateau est vendu, il est impossible de dissimuler le produit de la vente. Un pêcheur travaille toute sa vie, il se constitue un capital, qui est son bateau et son permis, mais, au moment de revendre ceux-ci, on a le choix entre les vendre au secteur privé ou les vendre dans le cadre du programme de rachat. Il est vraiment impossible de s'en sortir, et les pêcheurs commencent à se sentir pris au piège. Il faut que leur bateau reste dans l'industrie, parce que c'est pour eux la seule façon d'en retirer quelque chose. C'est inutile de vendre si on perd la moitié de la valeur du bateau.

Il faudrait trouver un genre de formule magique, une mesure quelconque qui encouragerait les pêcheurs à choisir le programme de rachat. On continue à parler de programme de rachat et de programme de rachat facultatif, je l'ai dit plusieurs fois, mais je ne sais pas vraiment combien de pêcheurs seraient prêts à souscrire au programme, parce que, s'ils vendent leur bateau, ils n'en retireront rien. Bien sûr, ils en retirent de l'argent, mais cet argent retourne au gouvernement sous forme d'impôt. C'est un peu une situation inextricable.

M. Henderson: Je pense que monsieur voudrait ajouter quelques mots.

M. Sverre Hauknes (membre, Association des propriétaires de bateau de pêche de Prince Rupert): Pour le moment, le système fiscal fonctionne de cette façon-ci: lorsque vous vendez votre bateau, vous devez payer un impôt sur les gains en capital. Il est impossible en revanche d'utiliser le produit de la vente pour acquérir un nouveau bateau si, par exemple, vous en construisez un. Dans les autres industries, par contre, votre capital accumulé peut être transféré ailleurs, mais ce n'est pas le cas dans le secteur de la pêche. Je ne sais pas si c'est un argument valable.

M. Henderson: Les choses ne sont pas claires en effet. Il est très, très difficile d'arriver à un bon programme qui donne satisfaction à tout le monde tout en permettant d'atteindre notre objectif souhaité, c'est-à-dire la réduction des quotas.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Henderson. Monsieur Fulton.

[*Text*]

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I have a whole slew of questions, but I know we are limited by time.

What I would like to hear from you first is this. As you know, the trollers appeared this morning and made a proposal to the committee that we make some recommendations on the keeping of incidental halibut catch, and they made a specific proposal that it be 8%, with a 500-pound per delivery, 2,000 seasonal limit placed on it. Can you briefly give us your views on the appropriateness of the committee's making that kind of recommendation for regulation?

Mr. Haugan: I am not involved in the halibut industry. Ken was and knows a little bit about it, so maybe I will pass that one off to Ken.

Mr. Murray: I see no problem with that at all. In fact, when you start catch-and-release in a commercial fishery, it is kind of ludicrous. We have had fellows here from Denmark who have gone trolling with some of our fellows, and they cannot believe we throw away 60% of the value of the fish, keeping the 5¢ fish and throwing away the 70¢ fish. They still shake their heads on that one. I believe that is a very realistic figure as far as the trollers are concerned.

Mr. Fulton: It seems to me that having it set at that level would discourage trollers from actually going out and actively trolling for halibut, but it is a reasonable enough limit, it seems to me, that those incidentals they do catch are not just getting a whack on the head and getting thrown back. It seems to me there are arguments in terms of being able to provide a longer wind or opening for the provision of fresh halibut rather than a couple of five-day openings of fresh halibut being available. In terms of the fresh fish market, we would be able to have a longer period of time where, not only for people in Rupert but for people generally, having access to fresh fish is a good argument.

Mr. Murray: I agree with you 100% on that. I do not see how you could argue against the brief they put in.

Mr. Fulton: My second point is in terms of the foreign fleet and the offshore fishery, first on groundfish and then on the high seas. We heard a lot of evidence in Vancouver regarding illegal bookkeeping activites and so on that have been going on. In fact, some written evidence was provided to us from a court process that had occurred in, I believe, California or Oregon.

I notice in your brief that you touch on the fact that, first, there needs to be more research.

• 1305

We have suggested already within this committee that there should be the involvement of the commercial crime squad of the RCMP and DFO to go out and impound some documents and to get some observers on board those vessels and find out just exactly what is going on. Would you agree that this would be a sensible recommendation for this committee on groundfish research, boarding, and document impoundment, along with observers?

[*Translation*]

M. Fulton: Merci, monsieur le président. J'ai toute une série de questions, mais je sais que le temps nous est mesuré.

J'aimerais commencer par ceci: comme vous le savez, nous avons entendu ce matin les pêcheurs à la traîne, qui ont demandé au Comité de recommander le maintien de la pêche accidentelle au flétan, proposant plus précisément un plafond de 8 p. 100, 500 livres par débarquement, une limite saisonnière de 2,000 spécimens. Pourriez-vous rapidement nous dire si vous pensez que le Comité devrait effectivement recommander ce genre de réglementation?

M. Haugan: Je ne connais pas le secteur du flétan, mais Ken y a travaillé et il s'y connaît un peu, de sorte qu'il pourrait peut-être vous répondre.

M. Murray: Cela ne me gênerait pas du tout. En fait, lorsqu'un pêcheur commercial est obligé de rejeter ses prises à l'eau, c'est un peu ridicule. Nous avons eu des collègues danois qui pêchaient avec nous, et ils n'en croyaient pas leurs yeux lorsque nous rejetions à la mer 60 p. 100 de la valeur de nos prises, ne conservant que du poisson à 5c., pour rejeter à l'eau les poissons de 70c. Ils n'en revenaient pas. Je pense que, dans le cas de la pêche à la traîne, ce chiffre est assez réaliste.

M. Fulton: Il me semble à moi que le fait d'imposer ce seuil dissuaderait les pêcheurs à la traîne de pêcher spécifiquement le flétan, mais que ce seuil est néanmoins suffisamment raisonnable, me semble-t-il, pour que les prises accidentelles n'aient plus à être rejetées à la mer après un bon coup de bâton sur la tête. Il me semble qu'il serait justifié d'ouvrir davantage les possibilités de pêche au flétan au lieu de se limiter à des périodes de pêche de cinq jours. Du point de vue du consommateur de poisson frais, pas seulement à Prince Rupert, mais partout ailleurs, il pourrait en profiter plus souvent pendant l'année, et je pense que c'est un bon argument.

M. Murray: Je suis à 100 p. 100 d'accord avec vous. Je ne vois pas ce qu'on pourrait trouver à redire à ce mémoire.

M. Fulton: J'aimerais maintenant passer au cas des flottes de pêche étrangères et de la pêche hauturière, en commençant par la pêche de fond, pour passer ensuite à la pêche hauturière proprement dite. À Vancouver, nous avons souvent entendu parler notamment des comptabilités illégales, qui semblent être menées courantes. On nous a même montré les minutes d'un procès qui a eu lieu, je crois, en Californie ou en Oregon.

J'ai relevé dans votre mémoire que vous aviez abordé le fait que, en premier lieu, il fallait intensifier les recherches.

Nous avons déjà signalé que la division des crimes commerciaux de la GRC et les gens du ministère des Pêches et Océans devraient aller saisir certains documents et mettre des observateurs à bord des bateaux pour voir exactement comment les choses se passaient. À votre avis, s'agirait-il là d'une recommandation raisonnable de la part du Comité, du point de vue des recherches sur le poisson plat, des arraisonnements, de la confiscation des documents, et aussi des observateurs?

[*Texte*]

Mr. Murray: Yes, I would. You are probably well aware that in Alaska they found exactly that documented proof. Even the Japanese have admitted to it. Many of the high-powered executives who lost their jobs know it is going on, and I am sure it is going on here too.

Mr. Fulton: On the high-seas interception fishery you may not have direct evidence, but I wonder if you could confirm your concern. We have heard that there may in fact be as much as 3,000 miles of floating nets, if you take the Taiwanese, Korean, Vietnamese, Japanese, and Portugese fleets; in fact there is an enormous amount of net out there. Although we questioned DFO personnel at the Pacific Biological Research Station yesterday, there seems to be conflicting evidence. A University of Washington report was just tabled yesterday with the committee and we are going to have to look at it in more detail, but it appears that Canadian fish are in fact being taken on the high seas. Would you support the kind of research we were involved in in the early 1960s to get a high-seas tagging program and to get again some observers on those vessels to find out just how much? One witness indicated it may be as high as 50% of some species, such as chinooks, that are being taken on the high seas.

Mr. Murray: Of course we need all the information we can gather before we can put any pressure on the foreign fleets to lay off our fish. So we certainly would.

Mr. Haugan: In certain cases what they are doing is hidden. I forget the exact line of latitude . . . we did push the high-seas fleet away from our main interception on salmon stocks, but inside of that latitude we have allowed them to fish squid. We had a vessel out a few years ago that was out squid fishing on an experimental basis, and it just heppens that the squid nets they were using seem to be ideal for catching salmon. There could be a high incidence of salmon being taken in the squid nets, which you would not necessarily relate to fishing salmon. But a high incidence is taken, because of the mesh size, in the squid fishery by the foreign fleets.

Mr. Fulton: Were DFO personnel involved in that test fishery on those two squid banks?

Mr. Haugan: I could not really say. That information should be available through DFO anyway, I believe. I just cannot remember the name of the boat.

Mr. Fulton: We are certainly going to trace that down.

Moorage is something that has come up time and again. On both coasts different policies are involved. As you know, there is a proposal to double moorage rates here on the west coast. Would you support a recommendation from the committee that there be a national policy that applies equally in small craft harbours across the country?

[*Traduction*]

M. Murray: Certainement. Vous devez sans doute savoir qu'en Alaska, c'est précisément le genre de preuve qu'ils ont découvert. Même les Japonais ont reconnu la chose. Nombreux sont les cadres supérieurs qui ont perdu leurs emplois et qui savent ce qui se passe, et je suis certain que c'est la même chose ici.

M. Fulton: À propos de la pêche hauturière, vous n'avez peut-être pas de preuve tangible, mais vous pourriez peut-être confirmer nos craintes. Nous avons entendu dire que, si on tenait compte de toutes les flottes étrangères, les Taiwanais, les Coréens, les Vietnamiens, les Japonais et les Portugais, il y aurait probablement là-bas 3,000 milles de filets flottants. Même si nous avons interrogé hier les gens du ministère qui travaillent à la station de recherche biologique du Pacifique, les faits semblent contradictoires. Un rapport de l'Université de Washington a été déposé hier encore devant le Comité—nous allons d'ailleurs devoir l'étudier plus en détail—mais il semblerait effectivement que le poisson canadien soit pêché en haute mer. Seriez-vous prêt à appuyer le genre de recherche que nous faisions au début des années 60, où nous avions un programme de marquage en haute mer, afin que nous puissions à nouveau laisser des observateurs à bord de ces bateaux, pour voir au juste à combien se montent les prises? Un témoin nous a dit que, pour certaines espèces comme le quinnat, les prises en haut mer pourraient aller jusqu'à 50 p. 100.

M. Murray: Il est évident que nous avons besoin de toutes les données que nous pourrions obtenir avant de pouvoir faire pression sur les étrangers pour qu'ils ne touchent pas à nos poissons. Certainement, oui.

M. Haugan: Dans certains cas, ils dissimulent ce qu'ils font. J'ai oublié le degré de latitude précis . . . Nous avons interdit à la flotte hauturière les principales zones d'interception du saumon, mais, à la même latitude, nous leur permettons néanmoins de pêcher le calmar. Il y a quelques années, nous avons envoyé un bateau pêcher le calmar à titre expérimental, mais il semblait que le genre de filets utilisés pour la pêche au calmar convenaient tout aussi bien à la pêche au saumon. Il se peut donc fort bien qu'un grand nombre de saumons soient pris dans les filets à calmar sans qu'on puisse à proprement parler de pêche au saumon. Il n'en reste pas moins que, compte tenu de la dimension des mailles des filets, les bateaux de pêche étrangers qui pêchent le calmar prennent également beaucoup de saumon.

M. Fulton: Est-ce que les gens du ministère avaient pris part à cette expérience de pêche dans les deux bancs de calmar?

M. Haugan: Je ne saurais vous le dire, mais j'imagine qu'on pourrait le savoir en demandant au ministère. Je ne me rappelle pas non plus le nom du bateau.

M. Fulton: Nous allons le retrouver.

On parle également tout le temps de la question du mouillage. Les politiques ne sont pas les mêmes sur la côte est et la côte ouest. Comme vous le savez, on se propose de doubler ici, sur la côte ouest, les droits de mouillage. Seriez-vous d'accord pour que nous recommandions une politique nationale qui soit la même pour tous les ports pour petites embarcations du Canada?

[*Text*]

Mr. Haugan: I believe this is only fair. If it is good for one type of people, it is good for another. We are all fishermen and we are all fishing the same resources, no matter which coast they are on.

Mr. Fulton: On the regulations on non-resident commercial sport fishing, we were briefed in Ottawa by Wayne Shinners, who indicated that there had been boardings by DFO of some of these non-resident commercial sport vessels, but we have a problem apparently within regulations, in that we were given evidence, I believe it was in Campbell River, that there are in fact American flag vessels with American crews, with American mosquito boats on board, with American guides, with American food, with American aircraft coming in and dropping off Americans who are fishing in Canadian waters with a licence, but there does not seem to be much in the way of a net economic benefit to Canada. Would you support a recommendation from this committee that very stringent guidelines . . . I know you touch on what happens to us if we go as sport fishermen into Alaska and Washington and Oregon and California waters. Would you agree we have to come up with a set of regulations to be placed in the Fisheries Act to regulate a fishery that may be taking far more pieces than anyone had before realized?

Mr. Haugan: I believe this is definitely so, especially in the southern part of the province, particularly with Washington State. They have been so restricted in the sport sector that they have to find new grounds to go fish, and the logical one is to skip across from Port Angeles into Barkley Sound or somewhere. They do not have to clear customs or anything.

• 1310

Mr. Fulton: On the Salmonid Enhancement Program, Phase II, it is certainly widely known within the witnesses that have come before this committee that there is a promise to go ahead with $200 million for full Phase II SEP. I assume you would support that, but can you tell us what species you would see as being preferable for enhancement here on the north coast and whether or not you would prefer to see the funding through SEP going to small or large enhancement operations being small in-creek operations done by watershed or whether you think it should proceed with some kind of a mix with large hatcheries like on the Babine and so on? We would just like to know your views on how that money would be most effectively used for the industry.

Mr. Haugan: Personally, as far as the money goes, when it is allocated I would much sooner see small mini-hatchery programs, maybe like the U.S. hatcheries in the southeast where they are funded and they are not getting anything in return. All they are doing is producing fish and getting their costs back and whatever so everybody in the general economy

[*Translation*]

M. Haugan: Je pense que ce ne serait que justice. Ce qui est bon pour l'un doit l'être pour l'autre également. Nous sommes tous pêcheurs, nous exploitons tous la même ressource, quelles que soient les zones que nous fréquentons.

M. Fulton: Pour ce qui est de la réglementation applicable à l'exploitation commerciale de la pêche sportive pour les non-résidents, Wayne Shinners nous a dit, à Ottawa, que le ministère avait arraisonné certains bâtiments utilisés commercialement pour la pêche sportive au profit des non-résidents, mais apparemment, la réglementation nous pose un problème, en ce sens qu'on nous a dit—c'était, je crois, à Campbell River—qu'il y avait des bateaux américains, battant pavillon américain et dont l'équipage était américain, qui avaient à leur bord des vedettes américaines, des guides américains, de l'avitaillement acheté aux États-Unis, même des avions américains qui venaient déposer des Américains pour pêcher dans les eaux canadiennes avec un permis, sans qu'il y ait apparemment de retombées économiques, quelles qu'elles soient, pour le Canada. Seriez-vous d'accord pour que le Comité recommande des directives très strictes . . . Je sais que vous nous avez dit ce qui se passerait si nous allions pratiquer la pêche sportive en Alaska, dans l'État de Washington, dans l'Oregon et en Californie. Seriez-vous d'accord pour que nous ajoutions à la Loi sur les pêcheries une série de règlements qui s'appliqueraient à un genre de pêche qui exploite notre ressource sans doute beaucoup plus que nous ne l'avions pensé jusqu'à présent?

M. Haugan: Je pense qu'effectivement, c'est le cas, surtout dans la partie méridionale de la province, vu la proximité de l'État de Washington. La pêche sportive y a en effet été tellement limitée que les Américains ont dû se mettre en quête de nouvelles zones de pêche, et la zone de pêche la plus logique pour eux, c'est par exemple le détroit de Barkley, juste en face de Port Angeles. Ils ne doivent même pas passer les douanes.

M. Fulton: À propos de la phase II du programme de mise en valeur des salmonidés, il est bien connu, à en croire les témoins que nous avons entendus, que 200 millions de dollars ont été promis pour la réalisation complète de la phase II du programme. J'imagine que vous êtes d'accord, mais pouvez-vous nous dire quelles sont les espèces que vous aimeriez avant tout voir visées par ce programme, ici sur la côte nord, et pourriez-vous nous dire également si vous ne préféreriez pas que les crédits accordés dans le cadre du programme aillent à de petits ou à de gros projets de mise en valeur réalisés, par exemple, dans des ruisseaux ou couvrant tout un bassin, pensez-vous qu'il faille combiner la chose de concert avec les grands éclosoirs comme celui de la Babine? Nous aimerions savoir au juste comment, selon vous, dépenser cet argent le plus efficacement possible pour l'industrie.

M. Haugan: Personnellement, si nous devons parler d'argent, et si cet argent va effectivement être distribué, je préférerais qu'il aille à des programmes favorisant les petits éclosoirs comme ceux qu'on trouve dans le sud-est des États-Unis, les éclosoirs y étant subventionnés, mais n'obtenant rien en contrepartie. Ces éclosoirs produisent du poisson, ils

[*Texte*]

benefits. With the Skeena system, as you realize, we have two major facilities, one on the Pinkut system and one on the Fulton system; and, when you have these mega-projects, as far as fish enhancement goes if anything runs askew it is tenfold what has happened.

I do not know if you people are aware of it, but we have a bad IHN virus infection running rampant in these hatcheries right now that we are trying to check and control. I believe in the neighbourhood of 40 million to 50 million smolts were dying in the last few years annually, which, at a 1% ratio, is a large amount of sockeye in the final analysis. We are going to be less probably 400,000 or 500,000 adults because of this virus that they are having trouble getting in check within those two hatcheries or spawning channels.

Mr. Fulton: One final question, Mr. Chairman. The majority of the sport industry, particularly the commercial sport industry, witnesses that have appeared before us have taken a pretty strong run at the seine fishery and at the troll fishery indicating that those two fisheries in particular are a net loss to Canada, that in fact sport-caught fish is worth $30 pound and commercially caught fish is worth next to nothing. Can you perhaps give members of this committee some idea of the values here on the north coast of the commercial industry to communities such as Prince Rupert and other smaller communities compared to the sport fishery, at least in our area here?

Mr. Haugan: Like the Northern Trollers said before us, it is pretty simple. If you want to go around the streets in Rupert and ask all the merchants where their bread and butter is, they will tell you it is from the fishing industry. I think it is a very hard thing to evaluate just where all these dollars go that are earned from this fish and whatever and translation as far as employment through the fish plants and everything goes . . . It is a very far-reaching thing to find out just exactly where all this money is channelled and what all the spin-off benefits are and all the support industries and everything else.

The sport fishermen come with figures and they say that there are so many of them and they are doing this, but I would say that in the commercial sector there are probably 8,000 to 10,000 primary people right in the grass roots actually fishing and we are probably listed in those statistics as having sport fishing licences; 90% of us do for the simple reason that we are not allowed with our commercial vessels to catch fish off the side unless we have a sport fishing licence. So quite a bit of playing with figures goes on.

I do not know just how you could bring about studies or whether any have been done in the U.S. or whatever, but I think the commercial sector is getting the short end of the stick. All they see is the dollar value we land across the dock. They do not see all the spin-offs of all the fish plant workers . . . As I say, it just goes right through the economy.

[*Traduction*]

rentrent dans leurs frais, et c'est toute l'économie qui en profite. Dans le bassin du Skeena, vous le savez, il existe déjà deux établissements importants, le premier qui alimente la Pinkut et l'autre, la rivière Fulton. Par contre, dans le cas des mégaprojets de mise en valeur, lorsque quelque chose va de travers, les effets sont multipliés par dix.

Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais nous avons actuellement dans nos éclosoirs une méchante épidémie latente due au virus IHN, une épidémie que nous essayons d'enrayer. Je pense que depuis quelques années, de 40 à 50 millions de tacons périssaient tous les ans, ce qui, même si 1 p. 100 seulement des tacons arrivent à maturité, représente un nombre considérable de saumons rouges. Nous aurons probablement cette année-ci 400,000 ou 500,000 spécimens adultes de moins à cause de ce virus que ces deux éclosoirs, ces deux chenaux de frai, ont du mal à combattre.

M. Fulton: Une dernière question, monsieur le président. La plus grande partie de l'industrie de la pêche sportive, et surtout sa composante commerciale, semblent d'après les témoins que nous avons entendus, vivement critiquer la pêche à la senne et la pêche à la traîne, affirmant que ces deux modes de pêche représentent pour le Canada une perte nette et qu'en fait le poisson qui est pris par les pêcheurs sportifs représentente 30$ la livre, alors que le poisson pris par les pêcheurs commerciaux ne vaut pratiquement rien. Pourriez-vous donner aux membres du Comité une idée de la valeur que représente le poisson pris par les pêcheurs commerciaux sur la côte nord pour les villages de pêcheurs comme Prince Rupert et autres petites agglomérations, comparée à ce que rapporte la pêche sportive, du moins dans cette région-ci?

M. Haugan: Comme l'ont affirmé avant nous les pêcheurs à la traîne du Nord, la question est assez simple. Si vous faites le tour des magasins de Rupert, si vous demandez aux commerçants ce qui les fait vivre, ils vous répondront que c'est l'industrie de la pêche. Je pense qu'il est extrêmement difficile de calculer au juste où va l'argent qui nous vient du poisson, comment traduire au juste cette pêche en nombre d'emplois dans les usines de conditionnement par exemple . . . Il faut aller très loin pour voir où au juste va tout cet argent et quelles sont ses retombées par exemple des industries apparentées.

Les pêcheurs sportifs avancent des chiffres, ils disent qu'ils sont autant de milliers, qu'ils font ceci et cela, mais je vous dirai quant à moi que dans le secteur commercial il y a probablement environ de 8,000 à 10,000 gens qui font la pêche, et il est probable que dans les statistiques, on nous compte au nombre de ceux qui ont un permis de pêche sportive. Mais 90 p. 100 d'entre nous se livrent à la pêche pour la simple raison qu'avec nos bateaux commerciaux, nous n'avons pas le droit de pêcher à la ligne si nous n'avons pas un permis de pêche sportive. De sorte que c'est un peu une interprétation des chiffres si vous voyez ce que je veux dire.

Je ne sais pas au juste ce qu'il en est des études ni ce qui a été fait aux États-Unis, mais je dirais que le secteur commercial est désavantagé. Tout ce que les gens voient, c'est l'argent que représente le poisson que nous ramenons. Mais ils ne voient pas les retombées, ils ne voient pas les emplois dans les usines de conditionnement . . . Comme je le disais, tout cela se

[*Text*]

When the fishing industry is dying in Rupert, Rupert dies with it.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Fulton. You are over time, but this is your home town. Mr. Joncas.

M. Joncas: Merci, monsieur le président.

Je vais vous dire tout de suite que je viens de la côte est. En venant sur la côte ouest, j'avais trois objectifs: mieux connaître la situation des pêcheurs, voir quelques gros arbres et profiter d'un peu de soleil. J'ai déjà atteint deux de ces objectifs: je connais beaucoup mieux la situation des pêcheurs et j'ai vu quelques gros arbres. Cependant, j'attends encore le soleil.

• 1320

Cela dit, je visitais hier un centre de recherche à Nanaimo. Je me suis demandé à un moment donné si on pouvait considérer le saumon comme un indicateur biologique, une sorte de baromètre qui pourrait mesurer la dégradation d'un système écologique quelconque. J'ai parlé avec un chercheur de surexploitation, d'environnement, du cycle naturel du saumon. Selon vous, si on avait à expliquer l'état dans lequel se trouvent aujourd'hui les stocks, est-ce qu'on devrait l'attribuer à la surexploitation, à l'environnement ou au cycle naturel du saumon?

Mr. Haugan: It is a hard one to answer in one way. You must appreciate that we have many streams on the B.C. coast and they tend to come over a very small period of the year. So we get into what we call "mixed stock fisheries", where they are all coming at one time and you do not really know. When we are harvesting certain areas we might be catching salmon from maybe 20 different streams. So when they speak of over-exploitation, there is over-exploitation in some streams and in other streams there is under-utilization. But where the hard part of it all comes about is salmon that is caught in a terminal area is probably, especially in the chum salmon fishery, worth probably 30% of what it is worth in its prime condition. One of our big bones of contention is to realize, find these surpluses in time so we have time to react. No one wants to harvest a fish that is all black coloured and the meat has deteriorated. But in a lot of cases this is what they are forcing us to do, because they do not seem able to identify these stocks offshore in time to react to them.

Getting back to your second question about the degradation of certain areas. There are certain areas on the coast where the creeks, the watersheds, have been destroyed. There are no logs left in them, they have cut down all the trees so the moisture comes back very fast. As you know, it can rain in this country and the creeks flood fast. So you get a multiplying effect from this. What happens is this: Say there is a creek that has been over-exploited and DFO tries to get the fish into this creek. They get the fish in the mouth of the creek and everything, and this is fine, and they get them up the creek. But then,

[*Translation*]

répercute dans toute l'économie. Si l'industrie de la pêche meurt à Rupert, c'est la ville qui meurt avec elle.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Fulton. Vous avez dépassé votre temps de parole, mais vous êtes chez vous. Monsieur Joncas.

Mr. Joncas: Thank you, Mr. Chairman.

I will tell you right away that I am coming from the East coast. When I came along here, on the West coast, I had three goals in mind. I wanted to better acquaint myself with the fishermens' situation, I wanted to see your big trees and I wanted to get some sunshine. Two of these three goals have already been met. I am much better acquaibted with the fishermens' situation and I have seen a few big trees! However, the sun has yet to shine.

Having said that, I was visiting yesterday a research station at Nanaimo, and I was wondering somehow whether salmon could not be considered as a kind of biological yardstick, a kind of barometer with which one could measure how much an ecosystem is damaged. I have been talking with one of the researchers of overtapping, of environment, of the salmon's natural cycle. What do you think, if we had to explain our stock's present situation, is it a matter of overfishing, a matter of environment or a matter of natural cycle?

M. Haugan: Ce n'est pas une question facile. Vous devez bien comprendre que les cours d'eau sont nombreux sur le littoral de la Colombie-Britannique et que le saumon les fréquente pendant une période de l'année très courte. Nous faisons donc ce que nous appelons de la «pêche mixte», au moment où tous les saumons arrivent en même temps, et on n'en est jamais certain. Lorsque nous exploitons certaines eaux, nous allons pêcher le saumon peut-être dans 20 cours d'eau différents. De sorte que lorsqu'on parle de surexploitation, bien sûr certains cours d'eau sont surexploités, mais d'autres sont sous-exploités. Le problème, dans le cas du saumon, c'est qu'il est pêché en estuaire, surtout le kéta, et qu'à ce moment-là, il vaut probablement 30 p. 100 seulement de ce qu'il vaudrait lorsqu'il est au mieux de sa forme. La principale pomme de discorde tient à ce que nous devons absolument savoir où sont les excédents à temps pour pouvoir aller les pêcher. Personne en effet ne veut aller pêcher un poisson tout noir et dont la chair ne vaut plus grand-chose. Mais bien souvent c'est ce qu'on nous oblige à faire parce qu'on ne semble pas être en mesure de pouvoir mettre le doigt suffisamment rapidement sur les arrivées en haute mer.

Pour en revenir à votre deuxième question, la dégradation de certaines zones, il est évident qu'il y a des endroits le long de la côte où les bassins et les ruisseaux ont été détruits. On y trouve plus de billes, tous les arbres ont été coupés, de sorte que l'humidité se répand très rapidement. Vous le savez, il pleut beaucoup ici et les ruisseaux ont un courant très rapide. Il y a donc un effet multiplicateur. Voici ce qui se passe: disons qu'un ruisseau a été surexploité et que le ministère essaie de le repeupler. On amène le poisson à l'embouchure, c'est parfait, et il remonte le ruisseau. Mais comme le bassin du ruisseau a

[*Texte*]

because the watershed has been destroyed, you get floods later in the fall and this tends to wash the eggs or change the channels. So, you know, the commercial fisherman is sacrificed; we have the fish up in the river but then we lose it all, it is all for naught. We see this in many cases. They protect the creek, get the fish up the river, then through the natural disasters during the winter, it is gone. It is all for naught. I think in a lot of cases they put the horse before the cart. They should go in with some means of flood control into these badly damaged areas before they try and put all these fish in there, because in most cases it is just for naught; they go in and are destroyed naturally during the winters. I hope that answers where you are coming from.

M. Joncas: Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Joncas.

Mr. Comeau.

Mr. Comeau: Thank you very much for coming here today, Mr. Haugan. Jim Fulton brought up the question of east coast moorage. I do not know if you were here previously with the previous witnesses where we did talk a little bit about the distinctions in policy between the east and west coasts. I will not go into the full fee structure of moorage and berthage and so on. Suffice it to say that there are distinctions between the east and the west and they are quite dramatic really in terms of both the fisheries and the way both coasts are treated.

I would suggest, though, before endorsing a national fisheries policy that you do look up some of the policies of the west coast versus the east coast, especially in terms of salmon enhancement and in terms of full-time.

• 1325

For example, we do not have a salmon enhancement program on the East Coast. We do not have full-time harbour managers on the east coast. So before endorsing a national policy with what might be limited government funding, you might wind up getting the short end of the stick. So I would suggest that you may not want to share some of the salmon enhancement program money in endorsing a national fisheries policy.

That having been said, Dr. Thomlinson two or three nights ago suggested that we look at the problem of salmon on the west coast in what should be a different light. You brought into your brief the question of realistic funding, and you are saying we should have more money for research enhancement, buy-back, pollution, environmental damage control; and these are all issues and areas that more money should be spent on. Dr. Thomlinson seemed to suggest that we seemed to be spreading our limited dollars on too wide a range of areas. So he is suggesting that we spend our money on habitat. Rather than spending hundreds of millions of dollars on buy-back, if we were to spend those hundreds of millions on the environ-

[*Traduction*]

été détruit, il y a des inondations à l'automne, les oeufs sont entraînés par le courant, les chenaux changent de cours. C'est évidemment le pêcheur commercial qui est sacrifié: on a bien remis du poisson dans la rivière, mais en vain. Cela s'est produit bien souvent. Nous protégeons le ruisseau, nous y remettons du poisson, mais, en raison de désastres naturels pendant l'hiver, il disparaît. Tout cela pour rien. Bien souvent, les gens du ministère mettent la charrue avant les boeufs. Ils devraient commencer par penser à empêcher les inondations dans ces zones qui ont été ravagées avant de tenter un repeuplement parce que, le plus souvent, ces efforts sont inutiles. Les poissons remontent le cours d'eau, mais ils périssent pendant l'hiver pour des raisons naturelles. J'espère que cela répond à vos questions.

Mr. Joncas: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Joncas.

Monsieur Comeau.

M. Comeau: Merci beaucoup, monsieur Haugan, d'être venu aujourd'hui. Jim Fulton a parlé de la question du mouillage sur la côte est. Je ne sais pas si vous avez entendu les témoins qui vous ont précédé et avec lesquels nous avons parlé de cette différence de politique entre les deux côtes. Je ne parlerai pas en détail de la structure des droits de mouillage et de cueillage, je préciserai simplement qu'il y a une différence entre l'est et l'ouest, et que cette différence a des effets assez considérables tant pour la pêche proprement dite que du point de vue de la justice et de l'égalité.

Avant donc d'appuyer une politique nationale des pêches, je vous préconise donc de comparer certaines de nos politiques telles qu'elles s'appliquent sur les deux côtes, et je pense surtout à la mise en valeur des salmonidés et aux administrateurs portuaires à plein temps.

Ainsi, nous n'avons pas de programme de mise en valeur des salmonidés sur la côte est. Nous n'avons pas d'administrateurs portuaires à plein temps non plus. Avant donc d'appuyer une politique nationale à même les fonds sans doute limités du gouvernement, il faut bien penser que vous risquez de vous retrouver défavorisés. Vous pourriez donc peut-être ne pas vouloir partager le programme de mise en valeur des salmonidés comme ce serait le cas s'il y avait une politique nationale des pêches.

Cela dit, M. Thomlinson nous a dit un soir, il y a deux ou trois jours de cela, que nous devrions étudier le problème du saumon sur la côte ouest sous un angle peut-être un peu différent. Vous avez parlé dans votre mémoire de la question d'un financement réaliste, et vous nous avez dit qu'il nous faudrait consacrer davantage d'argent aux activités de recherche sur la mise en valeur, à la politique de rachat, au contrôle de la pollution et des nuisances environnementales, voilà donc autant d'éléments qui selon vous mériteraient davantage de crédits. M. Thomlinson semblait dire, quant à lui, qu'apparemment nous aurions tendance à disperser trop nos ressources financières déjà maigres. Il nous avait donc

[*Text*]

ment, we might be better off in the very long term. Would you comment on this? I think I may have boiled down his comments too much, but . . .

Mr. Haugan: I appreciate your comments, Mr. Comeau. I personally fished for two years on the east coast, and I am familiar with quite a bit of it. I fished herring back there for two winters, in Newfoundland, Nova Scotia, and the Magdalens.

Part of your question was we have enhancement on the west coast for salmon, which we do not have on the east coast. I do not know if you realize you have no salmon on the east coast as such.

Mr. Comeau: Yes, I realize that.

Mr. Haugan: We have a fish on this coast called the steelhead. That is a sea-run trout. On the east coast you have Atlantic salmon, which is a sea-run trout. In the U.S. at present powers are coming to be to try to get this straigtened out in the international marketplace, because the Norwegians are pen-rearing a lot of Atlantic salmon and coming in and competing on our markets and calling it "salmon", when in reality it is a sea-run trout. In B.C. the sea-run trout runs mainly in the jurisdiction of the provincial legislation. It is not federal, as our salmon is in this case. I am not fully aware on the east coast whether it falls into the provincial jurisdiction more than the federal, but it is not a salmon. Therefore you cannot compare apples and oranges. It is a totally different fish. So I do not think that really comes into play in the matter.

Mr. Comeau: "Salmonid" does include steelhead trout; "salmonid" means salmon and trout?

Mr. Fulton: It is not a salmon.

Mr. Comeau: But the Salmonid Enhancement Program is a program that deals with both the salmon and what you call the steelhead trout.

Mr. Haugan: The steelhead trout is on a much lesser scale. We got off track there on a couple of your other questions.

Mr. Comeau: The question of the realistic spending where you are suggesting research, enhancement, buy-back, pollution, and environmental damage control. Given that there is limited funding and it is tax dollars, if there are limited dollars, what Dr. Thomlinson was suggesting was that rather than spending hundreds of millions of dollars on many symptoms of the problem, we should spend it on the basic problem, which would be the habitat.

Mr. Haugan: I would have to agree with that. Basically the environment is so important . . . There may be other ways this money could be channelled, but what we have found on the west coast, to a large degree, is whenever money is granted for

[*Translation*]

proposé de consacrer nos crédits à l'habitat. Au lieu de consacrer des centaines de millions de dollars à un programme de rachat, si nous les donnions plutôt à l'environnement, nous nous en trouverions peut-être mieux à très long terme. Qu'en pensez-vous? Je pense que j'ai peut-être résumé à l'excès ce qu'il nous a dit, mais . . .

M. Haugan: Je comprends fort bien ce que vous avez dit, monsieur Comeau. J'ai moi-même pêché pendant deux ans sur la côte est et je connais assez bien la situation. J'y ai pêché le hareng pendant deux hivers, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et dans les Îles de-la-Madeleine.

Vous avez dit dans votre question que nous avions effectivement le programme de mise en valeur des salmonidés sur la côte ouest, un programme qui n'existe pas sur la côte est. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais il n'y a pas vraiment beaucoup de saumon sur la côte est.

M. Comeau: Je le sais fort bien.

M. Haugan: Nous avons ici une espèce que nous appelons la truite arc-en-ciel. C'est une truite de mer. Sur la côte est, vous avez le saumon de l'Atlantique, qui est également une truite de mer. Aux États-Unis, les autorités semblent vouloir imposer la différence sur les marchés internationaux, étant donné que les Norvégiens élèvent en vivier du saumon de l'Atlantique, ils l'exportent chez nous et le vendent sous le nom de saumon, alors qu'il s'agit en réalité de truite de mer. En Colombie-Britannique, la truite de mer relève essentiellement de l'administration provinciale et non pas de l'administration fédérale comme c'est le cas pour le saumon. Je ne sais pas vraiment ce qu'il en est sur la côte est, si cette espèce relève plus de la province que du palier fédéral, mais quoi qu'il en soit, ce n'est pas du saumon. Les deux ne sont donc pas comparables, car c'est une espèce tout à fait différente. Je ne pense donc pas qu'elle entre vraiment en jeu.

M. Comeau: Le terme «salmonidé» s'applique également à la truite arc-en-ciel, mais s'applique-t-il au saumon comme à la truite?

M. Fulton: Ce n'est pas du saumon.

M. Comeau: Mais le Programme de mise en valeur des salmonidés s'applique à la fois au saumon et à ce que vous appelez la truite arc-en-ciel.

M. Haugan: La truite arc-en-ciel oui, mais à bien moins grande échelle. Nous avons perdu le fil de vos autres questions, je crois.

M. Comeau: Il s'agissait du financement réaliste consacré à la recherche, à la mise en valeur, au rachat, au contrôle de la pollution et des nuisances environnementales. Vu que nos moyens sont limités, que c'est après tout l'argent de nos impôts, si c'est bien le cas, M. Thomlinson préconisait, au lieu de dépenser des millions de dollars pour juguler les nombreux symptomes du problème, de les consacrer plutôt au problème proprement dit, c'est-à-dire l'habitat.

M. Haugan: Je suis en substance d'accord. Effectivement, l'environnement est tellement important . . . Cet argent pourrait peut-être être distribué de façon différente, mais sur la côte ouest nous nous sommes rendu compte que, très

[*Texte*]

salmon enhancement or something, we will see maybe 10% or 15% get to the field. It is all eaten up in administration costs all over. I do not know if there is some way government can streamline this operation, but when these budgets come out, it sounds great; you are going to get $100 million; but when you check up and down the west coast maybe $10 million will get into the actual field and do some good. It is all eaten up in the ivory towers all around the country.

• 1330

Mr. Comeau: I think you did bring up the question of the mini-hatcheries. One of the previous witnesses this morning mentioned it cost $10 a fish in the large hatcheries, whereas it was only costing, I think, 17¢ a fish in the small community-run hatcheries, and suggested that more of the money that comes in from the federal government should be directed towards the smaller hatcheries. I think that would be one of the creative areas to be looked at, and you may have other suggestions such as this.

Mr. Haugan: I have been through the chum salmon hatcheries in Hokkaido, Japan. Their hatcheries are very, very small—most of the hatcheries that I was in would fit into this room—and they would probably have in the neighbourhood of 10 million or 15 million eggs incubating in there and there would be one Japanese gardener looking after the whole thing. He makes sure that the flow control is right. Sure, earlier in the year, when the fish are coming in before they strip the eggs and that, there will be a staff of half a dozen people working around these places where they strip the eggs, but for the whole winter operation there will be one person looking after it. He cultivates it like a garden. There will be just a few spawning channels off a main stem. What they do is they incubate the thing, nurture them, and then there will just be a small ditch which 10,000,000 fish will channel through to hit a main river and go to sea.

They are very, very successful, so obviously you do not need these big mega projects as far as hatcheries are concerned. Some of these small hatcheries can really produce some fish, as long as the ecocycle of that river will support the fry. If you produce a bunch of fish and send them to sea, they all have to eat all the way there; and if you send a big shot of fish out at one particular time, chances are there is nothing for them to eat, or else all the predators will come in and feed on them on their way out. You have to be careful there, but in most cases these small mini-hatcheries have a lot more potential than the big projects.

Mr. Comeau: It certainly seems to show that we should be looking at more cost-effective ways of spending these tax dollars to try to increase the number of fish that are out there. Thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Comeau. Mr. Skelly, a short question.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman. The Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty ... there has been a lot of concern

[*Traduction*]

souvent, lorsque des crédits étaient accordés, par exemple à la mise en valeur du saumon, en fin de compte 10 ou 15 p. 100 seulement finissaient par aboutir sur place. Tout le reste est englouti par les frais d'administration multiples. Je ne sais pas si le gouvernement pourrait dégraisser d'une certaine façon ces activités, mais lorsque les budgets sortent, ils semblent faramineux, ils nous attribuent 100 millions de dollars, mais au bout du compte, sur la côte ouest, ce sont peut-être 10 millions de dollars seulement qui aboutissent sur place et qui donnent des résultats positifs. Les tours d'ivoire dans tout le pays s'en sont chargées.

M. Comeau: Je pense qu'en effet vous avez soulevé la question des petites écloseries. Selon un des témoins qui a comparu ce matin, le coût des grandes écloseries est de 10$ par poisson tandis que celui des petites écloseries communautaires est de seulement 17c. environ. Toujours selon lui, le gouvernement fédéral devrait affecter à ces dernières une plus grande proportion des crédits prévus pour les écloseries. Je pense que c'est une des avenues intéressantes à explorer, et vous avez peut-être d'autres suggestions du même genre.

M. Haugan: J'ai visité les écloseries de saumon kéta d'Hokkaido, au Japon. Les écloseries japonaises sont très, très petites—la plupart de celles que j'ai visitées entreraient dans cette pièce—et elles ont une production d'environ 10 à 15 millions d'oeufs et ce, sous la surveillance d'une seule personne, qui s'assure que l'écoulement est approprié. Evidemment, plus tôt durant l'année, l'écloserie occupe une demi-douzaine de personnes qui collectent les oeufs, mais pendant l'hiver, un seul employé suffit à la tâche. Celui-ci travaille comme un jardinier car il y a seulement quelques canaux de frai qui partent d'un tronc commun. Après l'incubation et le nourrissage, 10 millions de poissons empruntent un petit canal qui les mène jusqu'à une rivière, puis à la mer.

Les Japonais ont beaucoup de succès dans ce domaine. Alors, évidemment, nous n'avons pas besoin de ces mégaprojets en ce qui concerne les écloseries. Certaines de ces petites écloseries peuvent vraiment produire du poisson, dans la mesure où l'écocycle du cours d'eau peut absorber la production. Si vous produisez une grande quantité de poissons, ceux-ci doivent se nourrir avant d'atteindre la mer, et il y a le risque qu'ils ne puissent se nourrir ou que les prédateurs les élimineront pendant leur parcours. Il faut être prudent, mais dans la plupart des cas, les petites écloseries ont un potentiel beaucoup plus élevé que les grandes.

M. Comeau: De toute évidence, il semble que nous devrions chercher des moyens plus rentables de dépenser les deniers publics pour tenter d'augmenter la production des écloseries. Merci beaucoup.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Comeau. Monsieur Skelly, brièvement.

M. Skelly: Merci, monsieur le président. Au sujet du traité Canada-États-Unis sur le saumon ... différents groupes ont

[*Text*]

expressed from different groups. We have a treaty for better or for worse, but there are what appear to be serious flaws in it. One is the transboundary river and the Yukon River situation. We have asked that over each year the Department of Fisheries and Oceans maintain or produce a report on the benefits and losses to Canadians on that treaty and that the report be referred to Parliament each year and then to this committee for consideration in calling witnesses forward so that fishermen have an opportunity to have a look at the record and appear as witnesses before it on how it is affecting them.

The second thing we have moved before the committee is a suggestion that on the transboundary river, because there are serious problems in what happened there, the committee begin negotiation as soon as possible to rectify those problems, and that the Deputy Prime Minister be in some way attached to that committee to lend the weight of his office to stress the importance of getting a more equitable position on those transboundary systems.

Would your organization support that initiative: the annual report on the benefits and losses made public and then forwarded to Parliament and this committee, and also placing the weight of the office of the Deputy Prime Minister behind the attempt to redress the problems on the transboundary rivers?

Mr. Haugan: Personally, I think it would be an excellent idea, but there is one thing you have to be very, very careful about when you are dealing with anything to do with the transboundaries. The original literature that they work from, if you read the reports, a trapper has seen 20 fish in this pool, a survey crew from a helicopter has seen fish in this river. And if you read the stats that they base their things on that go in the treaty, like the base data that they started from is so vague and so remote and most of it is so incomplete you would have to be very, very careful how you relate what comes out of that. But personally, I think it would be a great idea to see how it works out.

Mr. Skelly: This is another thing we have had before the committee, the serious inadequacy in data that the fisheries managers are using or depending upon to manage a very valuable fishery. Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, Mr. Skelly. We are almost out of time. I would like to give you time to wrap up, so we will have one short question from Mr. Ferland.

• 1335

M. Ferland: Ma question sera très courte. Des pêcheurs du sud de la province nous ont dit que, dans le nord de la province, aux environs des iles Charlotte et de Prince Rupert, les stocks de poisson étaient mieux gérés qu'ailleurs dans la province. Selon vous, est-ce exact? Si c'est le cas, pour quelle raison est-ce mieux fait ici qu'ailleurs dans la province?

Mr. Fulton: It is a trick question.

[*Translation*]

exprimé leur inquiétude à ce sujet. Nous avons un traité, pour le meilleur ou pour le pire, mais ce traité semble avoir d'importantes failles, notamment en ce qui concerne la rivière internationale et la situation sur le fleuve Yukon. Nous avons demandé que le ministère des Pêches et des Océans produise un rapport annuel sur les avantages et les inconvénients de ce traité pour les Canadiens et que ce rapport soit présenté au Parlement et à notre comité chaque année. Ainsi, nous pourrions convoquer des témoins afin que les pêcheurs puissent être mis au courant de la situation et témoigner des effets du traité sur leurs activités.

Ensuite, à cause de la situation problématique de la rivière internationale, nous avons proposé au Comité qu'il commence à négocier le plus tôt possible afin de régler ces problèmes et que le premier ministre suppléant appuie le Comité de quelque façon afin de souligner qu'il est important de créer une situation plus équitable en ce qui concerne les cours d'eau internationaux.

Est-ce que votre organisation appuierait cette proposition, à savoir qu'un rapport annuel sur les avantages et les inconvénients du traité soit présenté au Parlement et au Comité et que le bureau du premier ministre suppléant nous appuie pour redresser la situation au chapitre des cours d'eau internationaux?

M. Haugan: À mon avis, c'est une excellente idée, mais il faut être extrêmement prudent en ce qui concerne les cours d'eau internationaux. La qualité des données de base est discutable. Par exemple, un trappeur a vu 20 poissons dans un tel étang et une équipe de relevés par hélicoptère a observé des poissons dans telle rivière. Et si l'on regarde les statistiques de base qui servent à l'application du traité, ces données sont tellement vagues et, pour la plupart, tellement incomplètes qu'il faut les interpréter avec une extrême prudence. Mais, personnellement, je pense que c'est une excellente idée.

M. Skelly: En effet, c'est une autre chose que nous avons constatée, à savoir la piètre qualité des données que les responsables de la gestion des pêches utilisent pour gérer une ressource très précieuse. Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci, monsieur Skelly. Notre temps est presque écoulé. J'aimerais vous laisser du temps pour le sommaire; donc, une intervention rapide de M. Ferland.

Mr. Ferland: My question will be very short. Fishermen from the southern part of the province have told us that in the north, near the Queen Charlotte Islands and Prince Rupert, the stocks were managed better than elsewhere in the province. Do you think that statement is right? If so, why is it that stocks management is better here than in the other parts of the province?

M. Fulton: C'est une question embêtante.

[*Texte*]

Mr. Haugan: It is a very trick question for me personally because I happen to be on the management team that manages it, the Skeena Advisory Board. I think personally we try to be fair to all the user groups and basically we are fairly successful. But, as I stress, we have two major facilities up here in the one river and it is just coming to light now that we have trouble in those facilities. I do not know if it was from overcrowding or what. There is a combination of an IHM virus and an algae in these hatcheries and we have sent word back to Ottawa—I forget through which channels—and one of the big items was to cleanse this gravel. We have cleansing means that we use up there but it does not seem to be rectifying the problem. I forget the exact amount of money we were looking for, but it is infinitesimal when it comes to the amount of fish those things can produce. I forget what it is, but in the neighbourhood of half a million dollars, we can put new gravel in the hatcheries, just do away with that gravel we have been using for the last 10, 15 years up there and totally put in new gravel. When you are dealing with a mortality rate of 40 million to 50 million smolts, which could produce in the neighbourhood of 400,000 or 500,000 adult sockeye, in one cycle you have got your money back. But thank you for the comment that we are doing a good job up here.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Monsieur Ferland, c'est tout?

M. Ferland: Je voudrais bien comprendre le système de gestion qu'il y a ici. Les pêcheurs ainsi que des représentants du ministère des Pêches et Océans participent à la gestion, et c'est la bonne entente entre les deux qui permet d'avoir une meilleure gestion. Est-ce bien ce que vous me dites?

Mr. Haugan: Compared to the south, there is no comparison to the north. A fisherman can go off the street, go into the Department of Fisheries and Oceans office here and he can communicate and it will go directly to the highest level. This seems to give a better rapport between industry and the department itself.

So, getting back to one of the points we stressed as far as outside indexing of stocks, if we go into the office and say we have seen a whole bunch of fish out here on the outer side, they will start checking into it and see if it starts showing, coming through the thing. The management team that is up here, as far as the Skeena Advisory Board is concerned, there is the DFO and all the different levels, all the district supervisors and then it fills out from there. We have people from up river that come down. We have fishermen, we have different native groups, the B.C. Fish and Wildlife Federation has representation there and it is just a group from all concerned. But one specific incident, as far as this Northern Advisory Board is concerned, what we have tried to do is . . . There is quite a large native food fishery on the Skeena River and one of the main places this fishery takes place is in the canyon at Moricetown and we have tried to get the native people not to quit fishing there but just to switch from a gaff to a dipnet in the actual catching of the fish. But we have met with no success on this. You must appreciate when you have 40-pound

[*Traduction*]

M. Haugan: C'est une question très embêtante pour moi car je fais partie de l'équipe de gestion, le Conseil consultatif de la rivière Skeena. Personnellement, je pense que nous essayons d'accorder un traitement équitable à tous les groupes utilisateurs et, essentiellement, nous y parvenons. Mais, comme je l'ai fait remarquer, nous gérons deux importantes installations sur cette rivière et des problèmes commencent à se faire jour. Je ne sais pas si ces problèmes sont dus à la surpopulation ou à d'autres facteurs. Dans ces écloseries, nous faisons face à des problèmes causés par un virus IHM et une algue; nous avons communiqué avec Ottawa—je ne me rappelle plus par quelle filière—et une des principales mesures à prendre consistait à nettoyer le gravier. Nous avons des moyens de nettoyer le gravier, mais cela ne semble pas résoudre le problème. Je ne me rappelle plus de la quantité d'argent dont nous avions besoin, mais il s'agissait d'une somme infime par comparaison avec la production des écloseries. Je ne me rappelle plus, mais il s'agit d'environ un demi-million de dollars. Nous pouvons remplacer le gravier utilisé dans ces écloseries depuis dix ou quinze ans. Nous parlons d'un taux de mortalité de 40 à 50 millions de tacons, qui pourraient produire entre 400,000 et 500,000 saumons rouges adultes; donc, l'opération serait rentable. Mais je vous remercie pour vos commentaires élogieux sur notre gestion.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Mr. Ferland, is that all?

Mr. Ferland: I would like to understand the management system used here. Fishermen and officials from Fisheries and Oceans co-operate and the good relations between the two groups help give a better management. Is it what you are saying?

M. Haugan: Il n'y a aucune comparaison entre le nord et le sud. Ici, un pêcheur peut se rendre directement au bureau du ministère des Pêches et des Océans en étant sûr que ce qu'il a à dire sera communiqué jusqu'au sommet de la hiérarchie. Cela semble favoriser de meilleures relations entre l'industrie et le Ministère.

Revenons à l'un des points que nous avons développés jusqu'à l'évaluation extérieure des stocks. Si nous informons le bureau du MPO que nous avons vu une grande quantité de poissons en aval, ils vont vérifier l'information. En ce qui concerne l'équipe de gestion du Conseil consultatif de la rivière Skeena, il y a le MPO à tous les échelons, tous les superviseurs de district et le reste. Des groupes du secteur amont entrent en contact avec nous. Des pêcheurs et différents groupes d'autochtones, comme la *Fish and Wildlife Federation* de la Colombie-Britannique, qui est seulement un de ces groupes, entretiennent des relations avec nous. Mais en ce qui concerne le Conseil consultatif du Nord, il s'est produit un incident précis; nous avons tenté de . . . Les autochtones exploitent une pêcherie très importante sur la rivière Skeena et une des principales zones touchées est le canyon de Moricetown. Nous avons tenté, non pas d'empêcher les autochtones de pêcher à cet endroit, mais seulement de les convaincre de récupérer le poisson à l'épuisette plutôt qu'à la gaffe. Mais nous n'avons pas réussi. Il faut se rendre compte que lorsqu'on gaffe des quinnats de 40 ou 50 livres, il arrive qu'un bon nombre de

[*Text*]

or 50-pound chinooks migrating up river and they are gaffed, quite a few sometimes fall off to rot or die or whatever.

So we are trying to do things here, but there are certain things that we definitely get held up on. But basically I think it is successful because all user groups are on that advisory board.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Une dernière question, très courte.

• 1340

M. Ferland: Puis-je terminer en disant que dans le nord de la province de la Colombie-Britannique, les représentants du ministère des Pêches sont plus à l'écoute des revendications des pêcheurs et ont plus de facilité à communiquer avec les pêcheurs? C'est cela?

Mr. Haugan: Yes.

M. Ferland: Merci.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): All right, gentlemen, as you can tell by the kinds of questions you are getting, your presentation has received a great deal of interest. Mr. Murray, did you have something to add?

Mr. Murray: Yes, Mr. Chairman, could I give you a simple solution on allocation?

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Please.

Mr. Murray: I thought so. When it comes to allocation—and we are going to have to deal with it—I would say that when all user groups—and I repeat, all—are made as hell at you, you are probably in the right ball park.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): We have found that with the treaty, have we not? All right, we will give you a few minutes to wrap up, gentlemen, to summarize your comments.

Mr. Haugan: I would like to thank you people for letting us come and talk to you. As I mentioned earlier and as I think the people before us mentioned, it is very hard in the month of March for us to put anything really detailed together for the simple reason that they do not have telephone cords that go all over out there, and photocopiers are in short supply in Jedway. But we do appreciate the opportunity, and if we all get our heads together I think we can have big things in the future of the fishing industry. I think everybody is well aware that we must conserve that and we have to get these fish into the different spawning areas. But then again, once they hit the spawning areas we have to make sure they are not disturbed or hauled out of those rivers, that they are not poached or whatever. I think as long as everybody works together we should have a great success in the industry.

[*Translation*]

poissons ne sont pas récupérés et pourrissent sur place ou meurent d'une autre façon.

Donc, nous tentons d'améliorer la situation, mais dans certains cas, nous sommes dans une impasse. Néanmoins, je pense que nous obtenons de bons résultats parce que tous les groupes d'utilisateurs sont représentés au Conseil consultatif.

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): A final question, very short.

Mr. Ferland: Can I end my statement by saying that in the northern part of British Columbia, the representatives of the Fisheries Department are more open to the fishermen's claims and communicate more easily with the fishermen? Is that it?

M. Haugan: Oui.

Mr. Ferland: Thank you.

Le président suppléant (M. Schellenberg): D'accord messieurs, comme vous pouvez le voir d'après le genre de questions que nous avons, votre présentation a été reçue avec beaucoup d'intérêt. Avez-vous quelque chose à ajouter monsieur Murray?

M. Murray: Oui, monsieur le président, puis-je me permettre de vous proposer une solution simple au sujet des contingents?

Le président suppléant (M. Schellenberg): Je vous en prie.

M. Murray: C'est ce que je pensais. Lorsqu'il est question de contingent—et nous serons bien obligés de traiter de cette question—je dirais que lorsque tous les groupes utilisateurs—et je répète tous—sont fous de rage contre vous, vous êtes probablement du bon côté de la barrière.

Le président suppléant (M. Schellenberg): Nous avons vu cela avec le traité n'est-ce pas? D'accord, nous vous accorderons quelques minutes pour terminer votre exposé et résumer vos commentaires.

M. Haugan: J'aimerais vous remercier de nous avoir reçus aujourd'hui pour entendre nos doléances. Comme je l'ai mentionné plus tôt, ainsi que tous ceux qui sont passés devant vous, il est très difficile pour nous, au mois de mars, de présenter quelque chose de bien détaillé pour la simple raison que nous ne pouvons pas contacter tout le monde par téléphone et que les photocopieurs sont rares à Jedway. Mais nous vous sommes très reconnaissants de la possibilité de nous faire entendre, et je crois que si nous unissons tous nos efforts, nous pourrons faire de grandes choses dans l'industrie de la pêche à l'avenir. Je crois que tout le monde est d'accord pour dire que nous devons conserver cette ressource et que nous devons essayer d'attirer ces poissons dans les différentes frayères. Mais encore une fois, lorsque ces poissons atteignent la frayère, nous devons nous assurer qu'ils ne sont pas perturbés ni retirés de ces rivières, qu'il n'y a pas de braconnage, etc. Je crois que si tout le monde collabore, nous devrions avoir de bons résultats dans l'industrie.

[*Texte*]

The Acting Chairman (Mr. Schellenberg): Thank you, gentlemen. Colleagues, this concludes our presentation from the Prince Rupert Fishing Vessel Owners' Association. Because of the runover from our witnesses this morning and the fact that one of our groups is unable to appear this afternoon, the chairman would like to call the meeting back to order at 2 p.m., which gives us a few minutes for lunch, anyway. The chairman has authorized that the witnesses be so informed, and that has been done.

So this meeting stands adjourned until 2 p.m. this afternoon.

[*Traduction*]

Le président suppléant (M. Schellenberg): Merci messieurs. Chers collègues, cela met fin à la présentation de l'Association des propriétaires de bateaux de pêche de Prince-Rupert. Étant donné que nous avons dépassé le temps alloué à nos témoins ce matin et que l'un des groupes ne peut se présenter cet après-midi, le président aimerait reprendre les audiences à 2h00 cet après-midi, ce qui nous donne tout de même quelques minutes pour déjeuner. Le président nous a autorisés à en avertir les témoins, ce qui a été fait.

La réunion est donc ajournée jusqu'à 14 heures cet après-midi.

AFTERNOON SITTING

• 1405

The Chairman: Gentlemen, I would like to reconvene the session, please, and start off by welcoming representatives of the Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association. Perhaps I could get the president, Pat Green, to introduce to us his colleagues.

Mr. Patrick Green (President, Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association): We have David Proctor, a Director; Ken Harding, our Secretary; and Gordon Stavenes, our Second Vice-President.

The Chairman: Thank you very much. We will give you an hour to present to us your brief and also to give us some time to question you and get some answers. So any time you are ready to start, go ahead. I think all members have a copy of the brief, so we will follow along as you give it.

Mr. Green: Actually, we do not have a copy of the brief. We have one document here from the Pacific Fishermen's Defense Alliance to which I will refer further on. Because of the lateness in the herring season, the timing has not been too terrific for us, so I hope you will forgive any roughness of the copy, which we have been working on. I will give it to you verbally. I am told we will have another photostat here.

What I would like to do is try not to bore you to death, but go over a broad spectrum of some of the problems and interests we have on this coast and ask some questions. Maybe you could help us out to some degree.

The first thing I wanted to discuss was the Canada-U.S. treaty and its status. I wanted to make a few comments. There has been some criticism of this treaty, and that is probably appropriate. There are good points and weak points in it. In my mind, the main thing this treaty accomplishes is to make it possible to save a portion of our resource that is rapidly dwindling, and that is primarily the chinook salmon.

• 1410

There are areas in this treaty that are satisfactory, and I would point those out: In the southern sharing arrangements, the Fraser River fish traded off for Washington and Oregon

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président: Messieurs, nous allons reprendre la séance en souhaitant d'abord la bienvenue aux représentants de l'Association coopérative des pêcheurs de Prince-Rupert. Nous pourrions peut-être demander au président Pat Green de nous présenter ses collègues.

M. Patrick Green (président de l'Association coopérative des pêcheurs de Prince-Rupert): Je vous présente donc David Proctor, directeur; Ken Harding, notre secrétaire; et Gordon Stavenes, notre second vice-président.

Le président: Je vous remercie beaucoup. Nous allons prendre une heure pour la présentation de votre exposé et une période de questions et de réponses. Dès que vous êtes prêt, commencez. Il me semble que tous les membres ont un exemplaire de l'exposé. Nous allons donc pouvoir vous suivre plus facilement au fur et à mesure.

M. Green: En réalité, ce n'est pas une copie de l'exposé que vous avez en main mais bien un document de l'Alliance pour la défense des pêcheurs du Pacifique. La saison du hareng ayant été tardive, il ne nous est pas resté beaucoup de temps pour rédiger ce document. Aussi, je vous prierais de bien vouloir excuser cette présentation un peu sommaire. Je vais vous l'exposer verbalement. On me dit que nous allons recevoir une autre photocopie ici.

Je n'ai pas l'intention de vous ennuyer, mais j'aimerais vous brosser un tableau général des problèmes et des intérêts qui nous occupent sur la côte Ouest, et poser quelques questions. En espérant que vous pourrez nous aider de quelque manière.

Je veux en premier lieu aborder la question du traité Canada-États-Unis et savoir où on en est à ce sujet. Voici donc quelques remarques. Quelques critiques, probablement justifiées, ont été soulevées à propos de ce traité. Celui-ci contient des points forts mais aussi des points faibles. A mon avis, le principal avantage de ce traité, c'est de rendre possible la protection d'une partie de notre ressource qui diminue rapidement, d'abord et avant tout le saumon quinnat.

Ce traité comporte des parties satisfaisantes et j'aimerais les mentionner: dans le cas des dispositions de partage dans le sud, les échanges de poissons du fleuve Fraser contre le saumon des

[*Text*]

salmon. In our particular area here, bordering on Alaska, which is not always too friendly a neighbour, we hope in the future we will get equity and we will get some justice. At present we do not have that.

The area that I would say is unsatisfactory is the sharing arrangements on the transboundary rivers, particularly the Yukon rivers. I spent about eight years helping as an adviser in the negotiation of this treaty, and thanks to the able work of Garnet Jones, Mike Hunter and Mike Shepherd before him, we have something which was recommended in the negotiating process by all but one of the groups. I hear now some cries and whatever, but it was the art of the possible.

Without boring you, the important thing I hope you all understand is that the treaty is the end of act one and the start of act two. The panels and the commissions are going to be very important, and we are very interested in this area in how the arrangements are set up. There is no time for in-breakers; we need qualified people and we hope, maybe with you people advising the Minister, we will get able people on there. I think maybe in three or four years the format will be running, and maybe we will have a workable agreement that will work further on down the line.

In talking to my counterparts in Alaska, they said quite frankly to me: There are things in this treaty that you think are there and there are things in the treaty that we think are there, and there will be a lot of bruises before this thing is over. I agree that is probably true. So in the coming years, we will be very interested to see what happens, because as you know, the treaty is the framework and what comes out of it in these further negotiations is going to be very important to us. Our future as northern fishermen here is very much bound up in this. If it fails, we are very much going to be the losers. So I just thought I would mention that.

The document I sent out is from the Pacific Fishermen's Defense Alliance. I do not propose to go into it in detail here. There are principles set out in here, and perhaps when you have time you might read it. Nearly every major fishing organization in British Columbia is a party of this, with the exception of the Native Brotherhood of B.C. and the UFAWU, but the vessel owner groups, the gills, the troll groups, the trawlers, everybody has participated in this brief.

We are concerned because of some negotiations that are going on and have been going on under the previous administration under John Bene, discussing land claims and sea claims. While it is not our jurisdiction or mandate to take a position on those, we would like to say that, if there is a debt owed by the people of Canada in regards to aboriginal rights, it is a debt owed by the country; it is not a debt owed by the

[*Translation*]

États de Washington et de l'Oregon. Dans notre région particulière, en bordure de l'Alaska, qui n'est pas toujours un voisin trop amical, nous espérons qu'à l'avenir nous serons traités de façon équitable et avec une certaine forme de justice. Actuellement, ce n'est pas le cas.

La partie insatisfaisante, selon moi, porte sur les dispositions de partage concernant les rivières internationales, particulièrement les rivières du Yukon. J'ai consacré environ huit ans à apporter mon aide, à titre de conseiller, dans les négociations de ce traité et, grâce à l'excellent travail de Garnet Jones, de Mike Hunter et de Mike Shepherd avant lui, nous avons réglé un aspect qui, au cours du processus de négociation, était recommandé par tous, sauf par l'un des groupes. J'apprends maintenant que certains se plaignent, mais cela faisait partie de l'art du possible.

Sans vouloir vous ennuyer, j'espère que vous comprendrez tous que le traité marque la fin du premier acte et le début du deuxième, et c'est ce qui est important. Les groupes de discussion et les commissions revêtiront une très grande importance et nous sommes intéressés au plus haut point dans cette région par la façon dont les dispositions sont prises. Ce n'est pas le moment d'accueillir des trouble-fête, nous avons besoin de personnes qualifiées et nous espérons que vous, en tant que conseillers du ministre, pourrez peut-être nous aider. Je pense que dans deux ou trois ans le processus fonctionnera bien et que nous en arriverons peut-être à un accord applicable qui fonctionnera parfaitement.

Lors d'une conversation avec mes homologues de l'Alaska, ceux-ci m'ont dit très franchement: vous croyez que ce traité comporte certains points et nous croyons qu'il en comporte d'autres et il y aura beaucoup de grabuge avant de régler cette question. J'admets que c'est probablement vrai. Donc au cours des années à venir, nous serons très intéressés par ce qui se passera parce que, comme vous le savez, le traité est un outil de travail et les ententes qui découleront de ces négociations à venir seront très importantes pour nous. Notre avenir, à titre de pêcheurs du Nord, est tributaire de cette affaire. Dans le cas d'un échec, nous serons les grands perdants. J'ai donc pensé vous en faire part.

Le document que je vous ai envoyé est celui de la *Pacific Fishermen's Defense Alliance*. Je ne propose pas d'entrer dans les détails ici. Ce document énonce des principes et vous pourriez peut-être le lire quand vous en aurez le temps. La majeure partie des principales organisations de pêche de la Colombie-Britannique ont participé à la rédaction de ce mémoire, à l'exception de la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique et de la «UFAWU», mais les groupes de propriétaires de bateaux, les pêcheurs aux filets maillants, les pêcheurs à la ligne traînante, les pêcheurs au chalut, tout le monde a participé à la rédaction de ce mémoire.

Nous sommes préoccupés parce que certaines négociations en cours et qui ont eu lieu sous l'administration précédente, sous John Bene, portent sur les revendications territoriales et les revendications maritimes. Même s'il ne nous appartient pas de prendre position sur ces questions, nous aimerions dire que si le peuple du Canada a une dette à l'égard des droits des autochtones, c'est une dette du pays; ce n'est pas une dette des

[*Texte*]

commercial fishermen in British Columbia, and this paper I have had circulated will go into some detail on that. We most certainly do not oppose any food fishery and we agree that the number one consideration of the resource should be for the food fishery. We are very much against the commercialization of this food fishery. If we lose this, I think it will be to the detriment of the resource, particularly of the commercial industry as well as the sports.

• 1415

The third topic I want to discuss is one I am sure you have all had some discussion about before, and this is the business of moorage. Basically all we want is equal treatment with the east coast.

I had the pleasure of fishing on the east coast on a couple of different occasions and was very pleased to see the fine wharfs and whatever in various places, although one we were fishing off in Caraquet the people saw fit to burn, but that was some time ago.

We all know about the exemption that is for length there, but I am also told that in most cases even larger vessels do not pay moorage on the east coast. Perhaps this is something the committee could find out and let us know. All the information we have, and we have good contacts with the east coast, tell us that this in fact is the case; and not only that, many processors who operate over government docks have plants adjacent to government docks and load and unload over that. We are not asking to have moorage fees imposed on our cousins on the east coast, all we want is the same type of treatment.

A little closer to home we have a situation with Small Crafts adjacent to us in Port Edward. After the property in Rupert was turned over from the Harbours Board to Small Crafts there were numerous discussions. We have a great need for additional moorage here because of the size of the fleet, and when this business at Port Edward arose we were just absolutely aghast that this would even be considered. I consulted with the major groups in the Prince Rupert area—the Prince Rupert Fishermen's Co-op, the Northern Trollers Association, the United Fishermen Allied Workers' Union, the Prince Rupert Vessel Owners' Association, as well as the Fishermen's Guild—who all agreed that Port Edward was absolutely the worst site available.

Sitting on the Minister's Advisory Council, I raised it with the deputy minister. We were told the whole question was going to be reviewed. We thought we had put an effective road block into this—a stupid waste of money is what it is. Then we found out, or I found out, I got a phone call early one morning from someone in Senator Austin's office, when the previous administration was in power, saying that this was going before Treasury Board this morning and what again were my main reasons why this should not happen, which I gave. I went downstairs to our meeting, which we had going at the time, where the deputy minister was present and the Minister's

[*Traduction*]

pêcheurs commerciaux de la Colombie-Britannique et ce document que j'ai fait distribuer traite en détail de cette question. Nous ne nous opposons pas du tout à la pêche de subsistance et nous convenons que les ressources doivent d'abord et avant tout être consacrées à la pêche de subsistance. Nous nous opposons à la commercialisation de cette pêche de subsistance. Si nous la perdons, je pense que ce sera au détriment des ressources, particulièrement de l'industrie commerciale ainsi que des sports.

Le troisième sujet dont je voudrais discuter avec vous, et vous en avez sans doute déjà discuté, porte sur la question de l'amarrage. Fondamentalement, nous voulons être traités sur un pied d'égalité avec la côte est.

J'ai eu le plaisir de pêcher sur la côte est à quelques reprises et j'ai été très content de voir tous ces jolis quais et autres installations, même si des gens avaient cru bon d'incendier celui de Caraquet que nous avions également utilisé pour la pêche, mais cela, c'était il y a quelque temps.

Nous sommes tous au courant de l'exemption en vigueur depuis longtemps là-bas, mais on a dit que, dans la plupart des cas, même les gros bateaux ne payaient aucun droit d'amarrage sur la côte est. Le comité pourrait peut-être se pencher sur cette question et nous faire part des résultats. Selon nos informations, et nous avons de bons contacts avec la côte est, c'est exactement le cas; en outre, de nombreuses usines de conditionnement qui utilisent les quais du gouvernement ont des usines adjacentes aux quais et s'en servent pour le chargement et le déchargement. Nous ne demandons pas que des droits d'amarrage soient imposés à nos cousins de la côte est, tout ce que nous voulons, c'est le même traitement.

Un peu plus près de chez nous, à Port Edward, les bateaux de plaisance mouillent à côté de nos propres bateaux. Lorsque le Conseil des ports eut donné les installations à la Direction générale des ports pour petits bateaux, il y eut de nombreuses discussions. Nous avons énormément besoin d'installations d'amarrage supplémentaires en raison de l'envergure de la flotte et, lorsque l'affaire de Port Edward a éclaté, nous étions absolument consternés qu'on y eût même pensé. J'ai consulté les principaux groupes de la région de Prince-Rupert—la «*Fishermen's Co-op*» de Prince-Rupert, la «*Northern Trollers Association*», la «*United Fishermen Allied Workers' Union*», la «*Vessel Owners' Association*» de Prince-Rupert, ainsi que la «*Fishermen's Guild*»—qui tous ont convenu que Port Edward était vraiment le pire des mouillages.

Siégeant au Conseil consultatif du Ministre, j'ai soulevé la question auprès du sous-ministre. On nous a dit que toute la question allait être réexaminée. Nous pensions que nous avions mis un frein à tout cela—un gaspillage stupide d'argent, voilà ce que c'est. Puis, nous avons découvert ou plutôt j'ai découvert, j'ai reçu un appel téléphonique un beau matin d'une personne du bureau du sénateur Austin, sous l'administration précédente, qui m'a dit que la question serait soumise au Conseil du Trésor le matin même, et elle m'a demandé, encore une fois, quelles étaient mes principales objections, et je le lui ai dit. Je me rendis à l'étage inférieur pour notre réunion, qui

[*Text*]

leprechaun, Terry O'Reilly. I asked them what was going on. You know, I said, we were told this was being put on hold and that we were being reviewed. He said that there must be some mistake, my signature is necessary. What in fact did happen was they acquired it through Supply and Services and then turned it over to Small Crafts. Now, it is a really—the proper adjectives have escaped me. But maybe I should probably leave that alone.

The Chairman: We have heard four-letter adjectives on this tour. Go ahead, you are a fisherman; I am sure you have cut yourself with a knife now and again.

Mr. Green: The question is why is the federal government or the Department of Fisheries and Oceans, or Small Crafts or whoever, getting involved in a net loss anyhow. All the processors in this area and all over British Columbia supply net loss facilities. Some individuals have their own. Why the government particularly wants to get into this area, I do not know. In our own association we have enough headaches keeping track of gear and thievery and whatever, and to have somebody else get involved in it just boggles the mind.

I tried to get some answers from the Minister's office, but it seems to me that the more questions I asked the faster the contracts were let.

• 1420

It is one thing to waste money; but seeing how the money is being wasted in this area, it is very unlikely that Parliament in its wisdom will want to spend the proper money that should be spent in this area. I went around and I did a poll of of over 50 fishermen in this area. The question I asked was if no money were to be spent at all in this area, or just the money at Port Edward, what would you want to see? They said, do not spend the money in Port Edward; it is a waste. Every single one of those people said they would not tie their vessels up there.

There is a problem of extreme vandalism in the area. The new coal terminal, not even talking about the grain trains, is looking at possibly 32 mile-long trains a day. So access is difficult. Anyone who lives in Port Edward—and we have members and fishermen who do—can tell you that when the southeast wind blows, it is a bad area. You get seas in there and the vessels sustain damage there. It is stupid. It is really stupid.

All the processors in this area are in Prince Rupert, not in Port Edward. So to access floats out there, you have to be going back and forth. When the weather is bad, there is poor access. Out of the mouth of the harbour here on a day like today you would be taking green water over your bows just trying to get into Port Edward, which is an awkward approach . . .

[*Translation*]

se déroulait à ce moment-là, à laquelle assistaient le sous-ministre et le lutin du Ministre, Terry O'Reilly. Je leur ai demandé ce qui se passait. Vous savez, ai-je dit, on nous a dit que la question allait être différée et il y aurait réexamen. Il a répondu qu'il devait y avoir erreur, qu'il fallait ma signature. Ce qui s'est produit en fait, c'est que les installations avaient été acquises via Approvisionnements et Services, puis cédées à la Direction générale des ports pour petits bateaux. Mais c'est vraiment—les qualificatifs exacts m'échappent. Peut-être devrais-je laisser cela de côté.

Le président: Nous avons entendu bien des épithètes salés au cours de cette tournée. Allez-y, vous êtes un pêcheur; je suis sûr que vous vous êtes déjà vous-même coupé à votre propre couteau.

M. Green: Pourquoi est-ce que le gouvernement fédéral ou le ministère des Pêches et Océans ou la Direction générale des ports pour petits bateaux ou peu importe qui travailleraient-ils à perte? Toutes les usines de conditionnement de cette région et de la Colombie-Britannique tournent à perte. Certaines personnes ont leurs propres entreprises. Pourquoi est-ce que le gouvernement veut à tout prix s'engager dans ce domaine, je ne le sais pas. Dans notre propre association, nous avons assez de maux de tête à nous occuper de notre matériel, à éviter les vols et le reste, et que quelqu'un d'autre vienne s'en mêler dépasse l'entendement.

J'ai essayé d'obtenir certaines réponses du Cabinet du Ministre, mais il me semble que, plus je posais des questions, plus vite les contrats étaient accordés.

Passe encore de gaspiller de l'argent; mais à voir la façon dont l'argent est gaspillé ici, il est très peu vraisemblable que le Parlement dans sa sagesse voudra en dépenser encore chez nous. J'ai fait une tournée et j'ai consulté plus de 50 pêcheurs de la région. Je leur ai demandé, si aucun crédit ne devait être dépensé ici ou si seul Port Edward devait en recevoir, que préféreraient-ils? Ils m'ont répondu que dépenser de l'argent à Port Edward serait du gaspillage. Tous m'ont dit qu'ils n'iraient jamais y mouiller.

Dans ce secteur, il y a énormément de vandalisme. Le nouveau terminal houiller, sans même compter les trains céréaliers, va probablement recevoir chaque jour des convois de 32 milles de long. L'accès est donc difficile. Quiconque vit à Port Edward—nous avons des membres et des pêcheurs qui y vivent—peut vous dire que, lorsque le vent souffle du sud-est, c'est un mauvais mouillage. La houle s'y lève et les bateaux en souffrent. C'est stupide. C'est vraiment stupide.

Toutes les usines de conditionnement de la région se trouvent à Prince-Rupert, et non à Port Edward. Pour amarrer aux quais flottants, il faut faire marche avant et marche arrière. Lorsque la mer est mauvaise, les conditions d'accès sont difficiles. À l'entrée du port, une journée comme celle-ci, vous embarqueriez des paquets de mer en négociant la passe, ce qui est vraiment ridicule . . .

[*Texte*]

The Chairman: Just one second, Pat. What stage is this at now? We heard some of this this morning. Is it built? Is it accomplished? Is it half built, or what?

Mr. Green: It is half built. They are continuing to waste it.

The Chairman: What could be done at the very moment? If we stopped it, where would we be?

Mr. Green: If you stop at this moment, the additional funds to be spent would be saved.

Mr. Fulton: I put that same question to Mr. Brodersen and Mr. Parkinson. I understand $1.5 million is budgeted for this year. They have already spent about $3 million. Mr. Brodersen's comments were recorded before this committee when we were in Ottawa. The response from him and Mr. Parkinson is no new capital funds will be made available for the floats here on the Prince Rupert waterfront, where all the boats tie. In fact there will just be some maintenance funds for 1985-86 to re-tie a couple of log bundles. That is all that has been proposed as of the estimates to this time.

Mr. Green: We have two main sets of floats in Prince Rupert. They are the Fairview floats and Rushbrook floats. The Rushbrook floats are not utilized maybe as much as they should. We are very overcrowded at Fairview, and one of the reasons why . . . both of them are crowded, but the reason why we are so overcrowded at Fairview is they will not even put power on the floats down there. We have power on the floats at Fairview which we pay a very high rate for. We are not complaining about that, but they are spending millions of dollars in Port Edward and they will not even put power on the floats in Rushbrook.

Not only that, they are leasing a large section of Rushbrook floats out to pleasure boats. I asked the Minister when he was here last time what the priority was and he told me that commercial vessels had the priority. I do not think that policy is reflected by Small Craft Harbours. Where the direction is coming from, I do not know; but I think it is a bloody shame and it is a terribly wrong thing. Not only is it a waste of taxpayers' money; it is doing a disservice to the fishermen in this area.

I am sure you have heard enough of that. I will leave that one for another little mention. Without trying to antagonize anyone from the east coast or Ontario or anywhere like that, I noticed in the last year's budget in Small Craft Harbours that I think the only province that had water on a boundary and that had less money spent on it for small craft was P.E.I. Small Craft Harbours spent more money in Ontario than it did in British Columbia. I do not really know what the size of the commercial fleet is in Ontario, but I think it is quite a bit smaller than ours.

[*Traduction*]

Le président: Juste une seconde, Pat. Où en est-on maintenant? Nous en avons entendu parler ce matin. Est-ce construit? Est-ce réalisé? Est-ce à moitié construit, ou quoi?

M. Green: C'est à moitié construit. On continue à gaspiller.

Le président: Qu'est-ce qui pourrait être fait tout de suite? Si nous arrêtons, où en serions-nous?

M. Green: Si vous arrêtez tout, vous épargneriez au moins le reste des dépenses.

M. Fulton: J'ai posé la même question à M. Brodersen et à M. Parkinson. Si je comprends bien, 1.5 million de dollars sont prévus au budget de cette année. On y a déjà dépensé 3 millions de dollars. Les commentaires que M. Brodersen a faits devant le Comité ont été versés au procès-verbal alors que nous étions à Ottawa. La réponse que M. Parkinson et lui m'ont donnée est la suivante: rien de plus ne sera investi pour les quais flottants, ici à Prince-Rupert, où tous les bateaux viennent s'amarrer. En fait, on ne consacrera que certains crédits à l'entretien pour 1985-1986, et uniquement pour rattacher quelques trains de billes. Pour l'instant, c'est tout ce qui a été proposé aux prévisions budgétaires.

M. Green: Nous avons deux séries de quais flottants à Prince-Rupert, ceux de Fairview et de Rushbrook. Les quais flottants de Rushbrook ne sont sans doute pas utilisés comme ils le devraient. Nous sommes très nombreux à Fairview, et l'une des raisons pour lesquelles . . . les deux sont encombrés, mais la raison pour laquelle nous sommes encombrés surtout à Fairview est que, là-bas, les quais flottants n'ont même pas l'électricité. Sur les quais flottants de Fairview, nous avons l'électricité que nous payons d'ailleurs très cher. Nous ne nous en plaignons pas, mais on dépense des millions de dollars à Port Edward alors que nous ne pouvons même pas avoir l'électricité sur les quais flottants de Rushbrook.

En outre, une grande partie des quais flottants de Rushbrook sont loués à des bateaux de plaisance. J'ai demandé au ministre, lorsqu'il est venu ici la dernière fois, quelle était la priorité et il m'a dit que les bateaux commerciaux avaient la priorité. Je ne pense pas que cette politique soit appliquée par la Direction générale des ports pour petits bateaux. D'où vient l'initiative, je ne sais pas, mais je pense que c'est honteux, que c'est vraiment terrible. Non seulement s'agit-il d'un gaspillage des deniers des contribuables, mais cela fait-il du tort aux pêcheurs de la région.

Je suis sûr que vous en avez assez entendu à ce sujet. Je voudrais aborder un autre petit aspect. Sans vouloir critiquer qui que ce soit de la côte est, de l'Ontario ou d'ailleurs, j'ai remarqué que, dans le budget de l'an dernier de la Direction générale des ports pour petits bateaux, la seule province maritime qui avait reçu moins d'argent pour les petits bateaux était l'Île-du-Prince-Édouard. La Direction générale des ports pour petits bateaux a dépensé davantage en Ontario qu'en Colombie-Britannique. Je ne sais vraiment pas quelle est l'envergure de la flotte commerciale en Ontario, mais je pense qu'elle est beaucoup moins importante que la nôtre.

[*Text*]

• 1425

The overall budget may be of some interest to you people. It certainly was of interest to Dr. May when I gave him these numbers. As a matter of fact, he did not believe them. I had to show him the documentation, which is garnered out of Peter Pearse's report.

If you go over a fairly long period of years, the average amount of the Fisheries budget spent in British Columbia is 22%. When salmon enhancement came along it was my belief, and I think the general belief in the industry, that this was something extra spent on the west coast and it seemed to make good sense. We started adding the numbers up, and if you add the money from SEP to what has already been spent in B.C. it still is only 22%. They spend more in the headquarters in Ottawa in Fisheries and Oceans than they do on the west coast. I know co-operatives sometimes tend to get a little top heavy, and this might be the case in the Department of Fisheries and Oceans as well.

Another area that is of concern to some of the fishermen is the chartering structure. There is quite a bit of charter work being done for various herring charters, salmon charters, mainly to estimate the strength of resource or whatever. It is work that most certainly should be done, but it is paid for by fish which is quota normally taken by commercial fishermen. So this fish does not go into the pie the commercial fisherman takes.

My question is: Does this same policy apply on the east coast? When charter work is done is it paid for out of the resource or does it come out of the Fisheries budget? I do not know; it is a question I would like to ask. If it is not the same, I think it should be the same. It is a growing thing. A very large amount of our resource is taken up with charter work. I am not saying that the work should not be done; most of it should be done, but it is paid for out of the resource, which is less to the fisherman.

Moving on to another item, Kemano—a big switch here . . . I would like to know why Alcan has never been charged over the failure to put in a system that puts cooler water into the system. I think two years ago because of the high water temperatures—it might have been three years ago—they were suffering loss of the sockeye from Hope all the way up to the spawning grounds. The Department of Fisheries and Oceans recommended to Alcan that this project be done when they originally built the project. I think then the cost was somewhere around $600,000. It has never been done. They promised that if we approved Kemano Completion they would do something like this.

You gentlemen might want to have a look at that, but they are playing with extremely narrow guidelines there. We are talking about 1 or 2 degrees of margin. When we get a hot summer in the interior it is an absolutely enormous waste of fish. The fish are dying all the way along the river because of this water temperature.

[*Translation*]

Je crois que le budget global peut vous intéresser. Cela a certainement été le cas de M. May lorsque je lui ai donné les chiffres. En fait, il me m'a pas cru. J'ai dû lui montrer la documentation qui provient du rapport de Peter Pearse.

Si vous considérez un bon nombre d'années, la proportion moyenne du budget des Pêches dépensée en Colombie-Britannique est de 22 p. 100. Lorsque le programme de mise en valeur des salmonidés a été établi, j'ai cru, et c'est, je pense, l'opinion générale dans l'industrie, qu'il s'agissait d'une dépense supplémentaire sur la côte ouest, qui semblait justifiée. Nous avons commencé à faire des additions et, si vous ajoutez l'argent du programme de mise en valeur des salmonidés à ce qui a déjà été dépensé en C.-B., vous obtenez encore un total de seulement 22 p. 100. Les dépenses au bureau central de Pêches et Océans, à Ottawa, sont plus élevées que sur la côte ouest. Je connais des coopératives qui ont parfois tendance à être un peu trop lourde du haut, et cela pourrait être également le cas du ministère des Pêches et Océans.

Un autre secteur qui préoccupe certains pêcheurs est la structure des tâches à forfait. Il y a pas mal de travail de ce type effectué dans le secteur de la pêche au hareng et au saumon, surtout pour évaluer l'importance des ressources ou à d'autres fins. C'est un travail nécessaire, mais il est payé par une réduction du quota pris par les pêcheurs commerciaux. Donc, cela est déduit de la part qui revient aux pêcheurs commerciaux.

Ma question est la suivante: cette politique est-elle appliquée sur la côte est? Les tâches à forfait sont-elles payées à même les ressources ou par le budget des Pêches? Je ne connais pas la réponse, mais c'est une question que j'aimerais poser. Si cette politique n'est pas appliquée de la même façon, elle devrait l'être. Il s'agit d'une activité croissante. Une proportion importante de notre ressource est absorbée par le travail à forfait. Je ne dis pas que ce travail est inutile, car la plus grande partie est nécessaire, mais il est payé à même la ressource, et cela se traduit par une perte pour le pêcheur.

Abordant un autre sujet, Kemano—un domaine totalement différent—j'aimerais savoir pourquoi Alcan n'a jamais été poursuivie pour n'avoir pas installé un système qui déverse de l'eau plus froide dans la rivière. À cause de la température élevée de l'eau, il y a deux ans, ou peut-être trois, je crois, il y a eu des pertes de saumons rouges, de Hope jusqu'aux frayères. Le ministère des Pêches et Océans a recommandé à Alcan de mettre en application ce projet lors de la construction initiale de leurs installations. Je crois que le coût atteignait approximativement 600 000$. Le projet n'a jamais été effectué. La compagnie avait promis de le réaliser si nous approuvions la construction de Kemano.

Vous voudrez peut-être examiner la question, mais la compagnie joue avec une marge de manoeuvre très étroite. Nous parlons ici d'une marge de 1 ou 2 degrés. Lorsque l'été est chaud dans l'intérieur, il y a des pertes énormes de poissons. Les poissons meurent tout le long de la rivière en raison de la température élevée de l'eau.

[*Texte*]

You may or may not be aware, but presently when they release water—and we appreciate the previous Minister, Romeo LeBlanc, who finally took them to task on water levels—they take it from the Skins Lake spillway, which actually releases surface water. With the initial release it actually even raises the temperature. The water level comes up, but so does the temperature.

All they need by the Kenney Dam is a syphon project or a syphon arrangement that takes deep water out and cools the river so the fish can survive in it. We could lose a very major portion of the biggest sockeye-producing river in the world if we get a really hot summer. The tolerances they are working on now are very fine, 1 or 2 degrees. We have already had a year when we lost a very large portion of our fish. It makes it difficult to practise conservation at sea and for the various users along the river and in the salt water and then have something like that done. I think Alcan should be told to put in the project or be charged, and I think under the legislation there is ample room for them to be charged.

• 1430

Another question, changing from the interior back to the salt water. We had an inquiry into the weather forecasting on the coast. It was the LeBlond report and there was an amendment to the LeBlond report. Basically, from what I gathered from reading it all, there was certainly a deficiency in the weather forecasting. We were told there are going to be more weather buoys deployed and we are very happy to see that. But along with the deployment of these weather buoys we are told it is their intention to put two of these buoys in Douglas Channel. I know I used the word "stupid" before and there is another one there. It is not outside water, it is not a critical area. It is a sheer waste of resource to put these buoys in Douglas Channel unless someone is doing some long-range planning on heavy tanker traffic in the Douglas Channel. As far as saving fishermen's lives or the lives of those people operating on the coast, they are utterly useless to have them in Douglas Channel. Why they are going to do that I do not know.

I think the Northern Trollers Association might have discussed something this morning about whether the trollers should be able to take halibut. We certainly endorse those views and I will not go into detail on that. But I am sure they gave all the reasons as to the two qualifying years and why we ended up with what we in fact have today.

Another thing I have on my list is the Minister's Advisory Council. I sat for a number of years on the previous council when it was a forum for the commercial sector to get together and stab each other in the back and try to bludgeon each other and play all kinds of nasty tricks on each other. But Dr. May, bless him, gave us the opportunity of getting together before meetings with the Minister to try to work something out ahead of time and try to get a little bit of cohesive sense in the

[*Traduction*]

Peut-être ne le savez-vous pas, mais actuellement, lorsque la compagnie déverse des eaux—et nous apprécions l'effort de notre ancien ministre, M. Roméo LeBlanc, qui l'a finalement réprimandée au sujet des niveaux d'eau—celles-ci proviennent du déversoir du lac Skins, qui draine en fait des eaux de surface. Le déversement initial élève la température. Le niveau de l'eau s'élève, mais la température également.

Tout ce dont la compagnie a besoin près du barrage Kenney, c'est d'un siphon qui puise l'eau du fond et refroidit la rivière de façon à ce que le poisson puisse y survivre. Nous pourrions perdre une très grande partie de la principale rivière productrice de saumons rouges au monde si nous avions un été très chaud. Les tolérances avec lesquelles la compagnie doit travailler sont très fines, soit 1 ou 2 degrés. Il y a déjà eu une année où une très importante proportion du poisson a été perdue. Il est très difficile de pratiquer la conservation en mer et pour les divers utilisateurs le long de la rivière et dans les eaux salées, puis que quelque chose de ce genre se fasse. Je crois qu'il faut forcer Alcan à construire son projet, sinon il faut lui faire payer une amende, et je crois que cela peut très bien se faire, compte tenu de la loi actuelle.

Une autre question; laissons l'intérieur et retournons aux eaux salées. Il y a eu une enquête sur la précision météorologique sur la côte. C'était le rapport LeBlond et il y a eu des modifications à ce rapport. En gros, d'après ce que j'ai pu comprendre, la prévision météorologique est de toute évidence imparfaite. Il semblerait que plusieurs autres bouées météorologiques seront installées, et nous en sommes très heureux. Mais du même coup, il semble que ce soit leur intention de mettre deux de ces bouées dans le chenal Douglas. Je sais que j'ai utilisé le mot «stupide» auparavant et je le répète ici. Ce ne sont pas des eaux extérieures, ce n'est pas une zone critique. C'est une véritable perte de ressources que d'installer ces bouées dans le chenal Douglas, à moins qu'elles ne servent à faire de la planification à long terme du trafic des pétroliers lourds dans le chenal Douglas. Pour ce qui est de sauver la vie des pêcheurs ou la vie des gens qui travaillent sur la côte, ces bouées sont totalement inutiles si elles sont installées dans le chenal Douglas. Je ne comprends absolument pas pourquoi ils veulent installer ces bouées à cet endroit.

Je crois que la *Northern Trollers Association* a peut-être discuté ce matin pour savoir si les bateaux de pêche à la traîne devraient avoir le droit de prendre des flétans. Nous endossons sa position, mais je n'en parlerai pas en détail. Je suis certain que l'association a donné toutes les raisons au sujet des deux années concernées et les raisons pour lesquelles nous aboutissons à ce que nous avons aujourd'hui.

Un autre point sur ma liste: le conseil consultatif du ministre. J'ai fait partie durant un certain nombre d'années du conseil précédent, lorsqu'il s'agissait d'un forum où les représentants du secteur commercial se regroupaient, se poignardaient dans le dos, essayaient de se matraquer les uns les autres et se jouaient toutes sortes de mauvais tours. Heureusement, M. May, que Dieu le bénisse, nous a donné l'occasion de nous réunir avant les réunions avec le ministre,

[*Text*]

industry. I think part of the reason why people got their act together and started working together was because we had Peter Pearse's axe swinging over our heads. That was a bit of a threat.

I have heard there were some negative comments on the activity of MAC. It is my personal observation that in the last couple of years they have worked very well together and have come up with fishing plans where no one ever believed it possible. Instead of everybody jumping in and lobbying and cutting each other's throat I think the format has been worked out and the process is working. I would hope that it would continue to do so.

The PTA for example, I am told, wanted to have a different system. I think they are wrong. They wanted to eliminate some of the smaller groups, and I also think that is wrong. I think when you start picking off small groups here and there, saying: Well, they do not matter, this one does not matter, I think you just start the whole process again that is very divisive. So I do not want to give the MAC a report card, seeing that I sit on it myself, but I am quite positive about it and I think they have done some good work-outs.

They are getting a bit of a track record and I think it has been a positive exercise for the industry. And I think they are giving very good advice to the Minister, as they did to the previous Minister. I think the previous Minister did not listen very well, or perhaps Terry told him not to listen very well—I do not know what the case was—but if there was ever a man that came in to disrupt things, he was Mr. O'Reilly. I do not mind mentioning his name; he certainly did a memorable job.

• 1435

One of the things coming out of the Canada-U.S. treaty is a commitment on the part of the people of Canada, the Government of Canada, to live up to this treaty; and one area where quite a bit of heat is being generated is in the Gulf of Georgia. With a catch line of 275,000 pieces, and that not being enough for the sport fishermen, they think it is fair game to eliminate the gulf trollers. It would be very easy for me to say, well, give the gulf to the sporties and to heck with the gulf trollers. As a matter of fact, we have only one member who is a gulf troller.

But the principle is wrong. I think any time you have conservation, and with something like the chinook, which to me and other people in the industry is a very important thing . . . the chinook is just about going off the steep end of the bell curve. If we do not do something about it, we are going to lose the resource. But I think what they are doing to the gulf trollers is totally wrong. They have offered them 25,000 out of the 275,000. I do not think it is adequate.

In our last meeting with the Minister a suggestion was made from the commercial sector without a signature. It said, if you try this on for size and put it on the table, it might go some-

[*Translation*]

pour tenter d'en arriver à quelque résultat et d'arriver à un consensus dans notre secteur. Les gens se sont enfin mis d'accord et ont commencé à travailler ensemble, en partie, je crois, parce que Peter Pearse faisait tourner sa hache au-dessus de nos têtes. C'était bien là une menace.

J'ai entendu dire qu'il y avait des commentaires négatifs à l'endroit des activités du conseil consultatif du ministre. Moi, je trouve plutôt que, ces dernières années, ils ont travaillé très bien ensemble et qu'ils ont élaboré des plans de pêche alors que personne ne le croyait possible. Je crois que le conseil n'est plus le grand champ de bataille qu'il était, que le processus a été repensé et que cela fonctionne très bien. J'espère que cela se poursuivra.

On m'a dit que le PTA, par exemple, voulait un système différent. Je crois qu'ils ont tort. Ils voulaient éliminer certains des plus petits groupes, et je crois également que cela n'est pas juste. Je crois que lorsque quelqu'un commence à pointer du doigt certains petits groupes et à dire: celui-là n'est pas important, celui-là non plus, je crois que cela ne ferait que recommencer tout le scénario, qui, en fait, entraîne la division. Je ne veux quand même pas donner de notes au conseil consultatif du ministre, étant donné que j'y siège moi-même, mais j'en suis bien content et je crois qu'ils ont réussi à obtenir plusieurs résultats valables.

Le conseil commence à avoir derrière lui de bons résultats, et je pense que cela a été un exercice positif pour le secteur. Je crois qu'ils donnent de très bons conseils au ministre, comme ils l'ont fait pour le ministre précédent. Je crois que le ministre précédent n'écoutait pas très bien, ou peut-être est-ce parce que Terry lui disait de ne pas écouter—je ne le sais pas exactement—mais s'il y a eu un homme qui a jeté la discorde, c'est bien M. O'Reilly. Cela ne me gêne pas du tout de donner son nom; on se souvient certainement de lui.

L'une des choses qui ressort du traité Canada-États-Unis est l'engagement de la part des Canadiens, du gouvernement du Canada, de respecter ce traité; et l'un des endroits où il y a des frictions, c'est le golfe de Géorgie. Étant donné que la limite des prises est de 275,000 pièces et que cela ne suffit pas pour les pêcheurs sportifs, ils pensent que cela est tout à fait justifié d'éliminer les pêcheurs commerciaux à la traîne. Cela me serait très facile de dire: donnez le golfe aux sportifs et tant pis pour les pêcheurs à la traîne.

Mais le principe n'est pas bon. Je crois que lorsque l'on parle de conservation, et pour quelque chose comme le saumon quinnat, qui, selon moi et selon d'autres personnes de l'industrie, est une ressource très importante . . . les ressources de quinnat sont en train de commencer à dégringoler. Si nous n'y voyons pas, nous allons perdre cette ressource. Mais je pense quand même que ce qu'ils font aux pêcheurs commerciaux à la traîne est totalement injuste. Ils leur ont offert 25,000 des 275,000 prises permises. Je ne crois pas que cela soit juste.

Lors de notre dernière rencontre avec le ministre, une suggestion anonyme venant du secteur commercial a été faite. Cela disait: essayez et vous verrez bien ce qui arrivera. Mais

[*Texte*]

where. This has not happened. People are still fitting the gulf trollers for a box.

My friend Bob Wright, who represents sport fishermen down south, keeps inviting us to a going-away party for the gulf trollers. I do not think that is a fair way to treat people, and I hope they come up with a better offer for them. I do not think he can go in and "stomp" on a group of people just because they happen to be small. I think they have a right to exist, the same as larger user groups.

I wanted to touch on the environment. I suppose you probably have not seen it, but the Minister's Advisory Council developed an environmental paper which you may be able to ask for. I know you are all busy, but I think it is worthwhile reading. We do not need any more Riley Creek disasters out here. I have been out on the herring for three weeks and I am totally out of touch with the rest of the world. I am told there is some Laundry Creek episode that makes the other one pale. There is a proposal to log Khutzezmateen right now which has been given, I think, one month's consideration.

After the Riley Creek episode, where bad logging practices caused the ruin of a salmon-producing stream, Fisheries and Oceans got together with the provincial government and with a liaison group and said they would examine any further proposals and they would try to get a new type of regime where this does not happen again. We were told at the time the proof of the pudding would be on Lyell Island. What happened with the exemptions there was when it came along, every exemption the fisheries had asked for at Lyell Island was denied by the provincial government.

Fishermen in B.C. have always looked to the Department of Fisheries and Oceans for protection of the resource. I would hope that this would continue and they might even take a more active role.

I wanted to touch on mariculture. I think salmon farming is probably the wave of the future. It would seem it might enhance rather than take away from existing markets. I know there has been some opposition to the principle. But I think if you can get people eating fresh salmon in the off-season, that might raise their taste for fresh salmon during the season as well. I think any time you produce high-quality fish and people take it into their diet, they want to look for more of the good quality.

• 1440

Whether in Canada, or particularly in British Columbia, we get into aquaculture and mariculture—we may or we may not, but we will if the economic and government climates are right . . . but regardless of whether we do or do not it is going on in the rest of the world. So those who cry that we are hurting the overseas market and the world market for salmon . . . somebody is going to do it, and I personally do not

[*Traduction*]

personne n'a essayé. Les gens sont encore en train d'essayer de caser les pêcheurs commerciaux à la traîne.

Mon ami, Bob Wright, qui représente les pêcheurs sportifs du sud, est toujours en train de nous inviter à un party d'adieu pour les pêcheurs commerciaux à la traîne. Je ne pense pas que cela soit une façon très juste de traiter les gens, et j'espère qu'ils pourront leur faire une meilleure offre. Je ne pense pas qu'il ait le droit d'écraser un groupe de gens simplement parce que ce groupe est petit. Ils ont le droit d'exister, de la même façon que les groupes d'utilisateurs plus importants.

Je voulais également parler de l'environnement. Je suppose que vous ne l'avez peut-être pas vu, mais le conseil consultatif du ministre a rédigé un article environnemental que vous pourriez peut-être vous procurer. Je sais que vous êtes tous très occupés, mais je pense que cet article vaut la peine d'être lu. Nous n'avons certainement pas besoin d'un autre désastre ici, comme cela s'est produit à Riley Creek. Je suis parti à la pêche au hareng depuis trois semaines et je me sens donc un peu en dehors du reste du monde. On me dit qu'il s'est passé quelque chose de bien pire à Laundry Creek. Il existe un projet d'exploitation immédiate de la forêt à Khutzezmateen, et on y a pensé, je crois, seulement un mois.

Après cet épisode de Riley Creek, où de mauvaises pratiques d'exploitation des forêts ont entraîné la ruine d'un cours d'eau producteur de saumon, le ministère des Pêches et Océans s'est réuni avec le gouvernement provincial et avec un groupe de liaison afin d'examiner toute proposition future; ils ont dit qu'ils essaieraient d'obtenir un nouveau type de régime pour que cela ne se reproduise jamais. On nous a dit à l'époque que pour voir ce qui allait se passer, il fallait aller à l'île Lyell. Mais ce qui s'est passé là-bas avec la question des exemptions, c'est que chacune des exemptions que les Pêches avaient demandées pour l'île Lyell a été refusée par le gouvernement provincial.

Les pêcheurs de la Colombie-Britannique se sont toujours fiés sur le ministère des Pêches et Océans pour la protection des ressources. J'espère que cela continue ainsi et que le ministère puisse même avoir un rôle plus actif.

J'aimerais également parler de mariculture. Je crois que l'élevage du saumon en parcs est probablement la voie du futur. Il semblerait que cela accroisse plutôt que cela ne diminue la part des marchés existants. Je sais que plusieurs se sont opposés au principe. Mais selon moi, si vous pouvez faire manger aux gens du saumon frais hors saison, ils pourraient avoir encore plus envie d'en manger durant la saison. Je crois que chaque fois que l'on produit un poisson de très bonne qualité et que les gens commencent à en manger, ils en veulent encore plus.

Au Canada, notamment en Colombie-Britannique, que nous nous engagions ou non dans l'aquaculture et la mariculture—peut-être que oui, peut-être que non, selon que le climat économique et gouvernemental le permette—mais peu importe ce que nous allons faire, cela est entrepris dans le reste du monde. Pourquoi se plaindre que nous allons nuire aux marchés d'outre-mer et internationaux des salmonidés . . . De

[*Text*]

think it is going to hurt the market. I think ultimately it will help the market.

One of the things we are upset about as well are the east coast freight subsidies, I think particularly in groundfish. I think they have a deal with Air Canada, of which maybe some of you people are aware or you may not be aware. They have been penetrating our traditional markets in California, which we do not think is fair, unless you want to give us subsidies from CP Air or something else and let us into the New York markets. I think when these things happen people think this will help these people, but sometimes they do not look and see what happens to other people when they do it.

Ken passed me a note asking about the opposition to the commercialization of the food fishery. I do not know; it is quite well laid out in the document we have. Quality is certainly a problem.

There has been mention of up-river canneries. I think all you are doing is exporting pain when you do that. You take jobs away from the coast and put them in areas where I am sure they need them. I do not want to take away in any way at all from the desperate economic straits there are on some of the reserves and in some of the places in the interior; I certainly think they need help, but I do not think they need help by lowering the standard of the product and exporting the pain out to the coast. Many of the people from the interior, native people included . . . probably at least one-third of the employees in our plant are native people, many of whom come from up country and work in our plant. If you take away the jobs there, you are just changing jobs from one area to another.

We have an example. I think with Mr. Fraser this business of the individual boat quotas to be sold to the west coast fishermen has gone away. I certainly hope it has gone away, but I will touch on it briefly.

We are very much opposed to individual boat quotas. We have some examples in B.C. There is the food herring, which is badly abused and has a lot of quality problems, a lot of weight problems. We have an abalone fishery that has individual boat quotas. The resource has been getting smaller and smaller every year. There is probably more sold from poached abalone than what is legally caught. We also have roe-on-kelp that is individual boat quotas. That also suffers from excessive black marketing.

I know that down in San Francisco some of our competitors in the roe herring fishery have individual boat quotas. The practice that goes on there is, for instance, that they are given a 50-ton quota and they just play the games on landing. It turns everybody into a bunch of cheaters or thieves or whatever. The guys who play the game honestly go out of business because they cannot compete. Down in San Francisco, where they are supposed to land 50 tons, they will land 70 tons or 100 tons, and in some cases I am told as much as 150 tons landed. They sneak it through the plants or whatever.

[*Translation*]

toute façon, quelqu'un s'en chargera et, personnellement, je ne crois pas que cela nuise au marché. Au contraire, cela favorisera le marché, en définitive.

Un des points qui nous cause aussi des soucis, ce sont les subventions au transport sur la côte est, pour les poissons de fond en particulier. Certains d'entre vous sont peut-être au courant, mais il y aurait, semble-t-il, une entente avec Air Canada. Grâce à ces subventions, ils auraient pénétré nos marchés traditionnels en Californie, ce que je ne trouve pas très juste, à moins qu'à nous aussi Air Canada n'accorde des subventions, ou quelque chose du genre, pour nous permettre de nous introduire sur le marché new-yorkais. On croit aider les gens avec ces sortes de mesures, sans penser que du même coup, on peut nuire à d'autres.

Ken vient de me passer une note concernant l'opposition à la commercialisation des produits de la pêche destinés à assurer la subsistance. Je ne sais pas; la question est clairement exposée dans le document que nous avons. La qualité est vraiment un problème.

Il a été fait mention des conserveries en amont. A mon avis, tout ce que vous faites, c'est de changer le mal de place. Vous prenez des emplois sur la côte pour les transférer dans des régions où on en a certainement besoin. Mon intention n'est pas d'enlever quoi que ce soit à certaines réserves et à certaines localités de l'intérieur aux prises avec de grandes difficultés économiques; je suis convaincu que ces gens ont besoin d'aide, mais il ne faudrait pas que ce soit au prix d'une baisse de la qualité des produits, ou en exportant les problèmes sur la côte. Une grande partie de ces gens, autochtones y compris, viennent de l'intérieur . . . Probablement un tiers au moins des employés de notre usine sont des autochtones, dont un grand nombre vient de l'intérieur. Si vous enlevez les emplois de là, vous ne faites que les déplacer.

Par exemple, de même que M. Fraser, je pense que cette obligation de quotas par bateau à vendre aux pêcheurs de la côte ouest n'existe pas. J'espère effectivement qu'il n'en est plus question, mais je voudrais l'expliquer brièvement.

Nous sommes tout à fait contre les contingentements imposés à chaque bateau. Nous avons quelques exemples en Colombie-Britannique, comme avec le hareng qui est pêché à tort et à travers et présente de nombreux problèmes tant sur le plan de la qualité que du poids. Pour la pêche à l'ormeau, il y a un contingentement par bateau. Cette ressource va diminuant d'année en année. Il se vend probablement davantage d'ormeau braconné que d'ormeau pêché légalement. Il y a aussi la rogue sur varech qui est contingentée par bateau et fait également l'objet d'un marché noir excessif.

Je sais que dans la région de San Francisco, certains de nos concurrents dans la pêche au hareng rogué se voient imposer des contingentements par bateau. La pratique est la suivante. Disons par exemple que si leur quota est de 50 tonnes, ils vont faire semblant de jouer le jeu, et débarquer seulement la quantité allouée. Ce règlement donne naissance à toute une bande de tricheurs et de voleurs, ou appelez-les comme vous le voulez. Celui, dans tout cela, qui tente de respecter la règle ne peut pas tenir le coup et doit déclarer faillite. A San Francisco, les pêcheurs qui sont censés débarquer 50 tonnes vont débar-

[*Texte*]

I think the issue of individual boat quotas is dead. I certainly hope so. If it is not, I will certainly be pleased to shoot it a couple more times.

We also have a minor thing. It is an irritation to many fishermen, 99% of whom are law-abiding citizens. We have what we call SWAT teams around here. Fisheries officers packing revolvers come aboard boats, floats, whatever. It is an entirely unnecessary type of practice. It should not happen; it makes for bad feelings between fishermen and Fisheries officers.

• 1445

I hope it is going to be changed, but there seems to be a particular attitude when you have someone wearing dark glasses and a big gun on his hip coming aboard. It has no business in the relation we have had on this water, on this coast. There is no reason for this type of activity. There have been no shootings or whatever out on the water; there is no reason for these people to be packing guns. I do not know what your attitudes are, but no one is welcome aboard my vessel packing a gun and I hope it is something that will change. David, did you have anything you wanted to add, or Gordie or Ken?

Mr. Gordon Stavenes (Second Vice-President, Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association): You just expounded on the guns. It is just in the last year or two that this is taking place. Nobody likes it, none of the fishing fleet, and if you have any power to do anything about it, as Pat says, I suggest you go ahead.

The other thing is the weather. The weather forecasting is so bad currently. They cry wolf every day, so nobody listens to it or trusts it any more and people are going to get hurt. I was out on board the *Darby*, I believe it was, and he said the reason was that they had to eliminate weather stations. They have 22 or 24 west of Ottawa, so they eliminated the one west of B.C. I asked how a satellite could be so wrong, and he said the main thing was that the weather ships would put up weather balloons. The 500-millibar level is the most accurate level, and they put a balloon up into that which will tell them the direction in which the storm is going to track, a simple thing like that.

I realize it is a lot of money to have vessels of that size out there, but the way it is right now it is just totally hopeless. It never gets calm any more; it is always a storm warning two, coming down to 35 or 40, and that way they cannot get trapped. But people do not listen to it any more.

A Witness: Cry wolf is right.

[*Traduction*]

quer 70 ou 100 tonnes, et même jusqu'à 150 tonnes, me dit-on. Ils le font passer à la sauvette dans les usines, d'une façon ou de l'autre.

Je crois sincèrement que la question de contingentement par bateau est à oublier définitivement. Sinon, je me ferai un plaisir de revenir à la charge pour combattre ce règlement.

Encore un problème mineur. De nombreux pêcheurs, dont 99 p. 100 se conforment à la loi, sont irrités par certaines pratiques. Il y a ce que nous appelons les équipes chargées de faire régner l'ordre ici. Les agents des Pêches montent, armés de revolvers, à bord des bateaux, des quais flottants, etc. Ce genre de pratique est totalement superflue. Elle ne devrait pas exister. Elle ne fait qu'envenimer les relations entre les pêcheurs et les agents des pêches.

J'espère que cela va changer, mais il semble y avoir une attitude particulière lorsque l'on est devant une personne qui porte des verres fumées et un gros revolver sur sa hanche qui monte à bord. Cela n'a rien à voir avec le genre de relations que nous avons eues sur ces eaux, sur cette côte. Il n'y a aucune raison à ce genre d'activité. Il n'y a jamais eu de fusillades ni rien de semblable sur l'eau; il n'y a aucune raison pour que ces gens portent des revolvers. Je ne sais pas quelle est votre attitude, mais personne n'est bienvenue à bord de mon navire lorsqu'il porte un revolver, et j'espère que cela va changer. David, y a-t-il quelque chose que vous vouliez ajouter, ou Gordie, ou Ken?

M. Gordon Stavenes (deuxième vice-président, *Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association):* Tu viens de parler des revolvers. Cette situation ne dure que depuis un ou deux ans. Personne n'aime cela, personne dans la flotte de pêche, et si tu as un pouvoir quelconque qui te permet de faire quelque chose à ce sujet, comme l'a dit Pat, ne te gêne pas.

L'autre question relève de la météo. Les prévisions météorologiques sont aujourd'hui tellement imprécises. On crie au loup tous les jours, et tout le monde finit par ne pas y croire, et cela pourrait créer des situations dangereuses. J'étais à bord du *Darby*, je crois bien, et on m'a dit qu'ils devaient éliminer les stations météorologiques. Il y en avait 22 ou 24 à l'ouest d'Ottawa, et ils ont éliminé la station à l'ouest de la Colombie-Britannique. J'ai demandé comment cela était possible qu'un satellite puisse se tromper si grossièrement et on m'a répondu que le principal était que les navires météo installent des ballons météorologiques. Le niveau de 500 millibars est le niveau le plus exact et on a installé un ballon qui permettra de déterminer la direction dans laquelle un orage se dirige, une chose aussi simple que cela.

Je sais bien que cela coûte cher d'envoyer des navires de cette taille en mer, mais de la façon dont les choses vont aujourd'hui, la situation est totalement sans issue. Je n'ai plus jamais de repos; on lance toujours des avertissements de tempête de niveau deux, à des vitesses de 35 à 40 noeuds! Comme ça, les gens de la météo ne sont jamais pris par surprise. Mais plus personne ne les écoute.

Un témoin: Ils crient toujours au loup en effet.

[*Text*]

Mr. Stavenes: They cry wolf pretty well every day now.

Mr. David Proctor (Director, Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association): We have just come off the herring season. We were all on each other's boats listening to some of the . . . There was a storm warning out for three days and finally it did not come. Then the little guys stick out their noses and it comes, and that is when they get caught. It has to be emphasized because I do not think it is realized on this coast. I think what Gordie tried to say is that the weather forecasters protect themselves by issuing these things, and then they say: Well, we told you so. Eventually, we have to out and make a living, and it is pretty hard to do.

The Chairman: Do we have some questions? We have just a little over 20 minutes, so we will start off with Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. Once again, this is an all-encompassing brief. I want to clear up just a few things. I should not say "clear up", but maybe shed a little light.

Mr. Green, you were in Caraquet and you have probably seen a nice wharf, a nice dock there. But I think you would admit there are some disadvantages for east coast fishermen inasmuch as it is very difficult for wharves and piers and harbours down there, because we have that terrific ice problem in the winter. So not all the wharves and piers are as good as maybe the one you found in Caraquet.

However, I would also like to say there seems to be some difference here in what the different provincial governments put into the fishery. Now, for instance, if you came to my province, Prince Edward Island, you would have found fishermen with a number of programs that you would not find them with probably anywhere else. But those are provincial programs or in some cases cost shared provincially and federally. Fish boxes for trying to improve the quality of our fish are a program started by the provincial government. Sometimes federal governments take over these programs if they are successful, and they like to take over the credit as well for that success.

In my province you will find that fishermen have bait sheds. I will tell you how they got those bait sheds. The provincial government put up so much money for materials. The fishermen themselves put up so much money and they used some Canada Works money in the wintertime for job creation to put them together. So there was no money per se out of the federal fisheries budget for that sort of program.

[*Translation*]

M. Stavenes: Ils crient au loup tous les jours maintenant.

M. David Proctor (directeur, *Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association):* Nous venons de sortir de la saison du hareng. Nous étions tous sur les bateaux les uns des autres et nous écoutions les . . . Il y avait un avertissement de tempête pour trois jours, et finalement, il n'y a rien eu. Alors, on finit par mettre le nez dehors, et ça nous tombe dessus, et c'est là qu'on est pris. Il faut insister là dessus, parce que je ne pense pas qu'on s'en rende compte sur la côte. Je pense que ce que Gordie essaie de dire, c'est que les personnes qui font les prévisions de la météo se protègent elles-mêmes en émettant ces avertissements, puis elles disent: eh bien, nous vous l'avions dit. Mais il faut bien que nous sortions un jour si nous voulons vivre, mais cela est plutôt difficile.

Le président: Avez-vous des questions? Nous avons juste un peu plus de 20 minutes. Nous commencerons donc par M. Henderson.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président. Encore une fois, il s'agit ici d'un mémoire exhaustif. Je voudrais éclaircir seulement quelques points. Je ne devrais pas dire éclaircir, mais peut-être souligner.

Monsieur Green, vous étiez à Caraquet et vous avez probablement vu un beau quai, un beau bassin. Mais, je crois, vous admettrez facilement qu'il y a certains inconvénients pour les pêcheurs de la côte est, étant donné que les conditions sont très dures pour les quais et les jetées et les ports dans la région, vu les terribles conditions de glace que nous connaissons en hiver. Ce n'est pas tous les quais et toutes les jetées qui sont en aussi bonnes conditions que ceux que vous avez vues à Caraquet.

J'aimerais toutefois ajouter également qu'il semble y avoir certaines différences, ici, dans ce que les gouvernements provinciaux investissent dans les pêcheries. Ainsi, par exemple, si vous veniez dans ma province, l'Île-du-Prince-Édouard, vous auriez constaté que les pêcheurs bénéficient d'un certain nombre de programmes que l'on ne retrouve probablement nulle part ailleurs. Mais ces programmes sont des programmes provinciaux ou, dans certains cas, des programmes à coût partagé par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Le programme favorisant l'utilisation de bacs pour essayer d'améliorer la qualité de nos poissons est un programme qui a été mis sur pied par le gouvernement provincial. Quelquefois, le gouvernement fédéral prend ces programmes en charge lorsqu'ils fonctionnent bien et il ne déteste pas se donner tous les crédits pour le succès obtenu.

Dans ma province, vous verrez que les pêcheurs ont des dépôts d'appâts. Je vais vous dire comment ils ont obtenu ces dépôts. Le gouvernement provincial a mis un certain montant d'argent pour acheter les matériaux. De leur côté, les pêcheurs ont également investi un certain montant et ils ont fait appel à certaines sommes provenant du programme Canada au Travail pour la création d'emplois en hiver pour construire ces dépôts. Donc, il n'y a eu aucune somme, comme telle, provenant du budget des pêches du gouvernement fédéral pour ce genre de programme.

[*Texte*]

• 1450

In some cases you will also find ice-making facilities which are now under some of the comprehensive agreements with the provinces. Under the Comprehensive Development Plan that was signed between Canada and the Province of Prince Edward Island in 1968-69, there was an *x* amount of money given to the province to develop that province on a 90:10 cost-shared basis in some cases; in some cases 80:20; in some cases 70:30. But the use of that money was decided by the provincial government as to how they would expend it. They could have put it all into agriculture, all into tourism, but they decided at that time to spread it around, in the highways, for instance. A lot of dollars went into highways. But they put a lot of this money into infrastructure for the fishery. I do not know what the Province of British Columbia does in that regard, but I I can tell you of some other areas where they used some to service the off-loading derricks on ports. Some was used supply fresh water to the ports; that was a Development Plan project in my province.

It varies in different provinces under the sub-agreements. Power, the lighting at the wharves, the power bills are still paid for out of the provincial budget in the Province of Prince Edward Island. The fishermen are not charged for their power, but that is paid for out of the provincial budget; certainly it was up until last year and I do not think that policy has changed.

You are absolutely correct. Companies do have off-loading facilities, off-loading derricks on the wharves, but my understanding is that they pay some sort of lease arrangement to Small Craft Harbours for that through a fee. It is very minimal. But mostly those are co-ops and one thing and another and it is a benefit to the fishermen.

Charter work, research, ... It is strange, I was talking to someone earlier and the provincial government has done an awful lot of charter work and research on different species in the Province of Prince Edward Island; they pool that information with the federal government. But a lot of it was done strictly provincially.

Watchman. That is a program that is heavily contributed to by the provincial government through the Department of Social Services. Some funds there, some UIC funds, a number of areas are put together, but people have to be on social services before they can apply to become a watchperson.

So there are a number of areas that are quite different between the east coast and west coast. When it comes to equal treatment for the east coast in moorage fees, I think that is correct, I do not think commercial fishermen should be paying moorage fees. And that is my position on that.

There is one area here—and I just bootleg this in—you complain about the money that goes into small craft harbours in Ontario. I can tell you that the fishermen on the east coast

[*Traduction*]

Dans certains cas, vous verrez des installations de fabrication de glace qui sont maintenant incluses dans certaines ententes entre provinces. En vertu du *Comprehensive Development Plan* conclu entre le gouvernement fédéral et la province de l'Île-du-Prince-Édouard en 1968-1969, un certain montant d'argent devait être donné à la province pour son développement sur une base de partage des coûts de 90:10 dans certains cas. Dans d'autres cas, la base était de 80:20, et dans d'autres, de 70:30. Mais la façon d'utiliser ces sommes relevait du gouvernement provincial. Le gouvernement aurait pu les diriger vers l'agriculture, le tourisme, mais il a décidé à l'époque de le répartir dans les programmes de voirie, par exemple. Beaucoup d'argent est allé dans la construction de routes. Mais une grande partie est également allée dans l'infrastructure des pêcheries. Je ne sais pas ce que fait à cet égard le gouvernement de la Colombie-Britannique, mais je peux vous énumérer certains autres domaines où le gouvernement a utilisé cet argent pour entretenir les mâts de charge dans les ports. Une partie a également été utilisée pour l'approvisionnement en eau douce des ports; c'était là un des projets du plan de développement dans ma province.

Ces programmes varient selon les provinces qui font partie des sous-ententes. L'électricité, l'éclairage des quais, les comptes d'électricité sont encore payés à même le budget provincial dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les pêcheurs ne paient pas leur électricité, qui est payée à même le budget de la province; certainement, c'était comme cela jusqu'à l'année dernière, et je ne crois pas que la politique ait changé.

Vous avez absolument raison. Les compagnies possèdent des installations de débarquement, des mâts de débarquement sur les quais, mais, si j'ai bien compris, elles paient un genre de loyer aux ports pour petits bateaux. Ce loyer est infime. Mais par-dessus tout, il s'agit là de coopératives, et cela est profitable pour les pêcheurs.

Le travail à contrat, la recherche ... C'est étrange, je parlais plus tôt à quelqu'un, et le gouvernement provincial a beaucoup fait de travail et de recherche à contrat sur différentes espèces dans l'Île-du-Prince-Édouard; il a mis toutes ses informations avec celles du gouvernement fédéral. Mais cela a en grande partie été fait uniquement au niveau de la province.

Le programme *Watchman*. C'est là un programme auquel contribue fortement le gouvernement provincial par l'intermédiaire du ministère des Services sociaux. Certains montants, là, certains montants de l'assurance-chômage, un certain nombre de secteurs sont réunis, mais les gens doivent être sur le service social avant de pouvoir postuler un poste comme surveillant.

Il y a donc un certain nombre de secteurs qui diffèrent tout à fait entre la côte est et la côte ouest. Lorsqu'on arrive à la question d'un traitement égal pour la côte est pour ce qui est des frais de mouillage, je crois que cela est correct, je ne crois pas que les pêcheurs commerciaux devraient payer des frais de mouillage. C'est ma position là-dessus.

Il y a un point ici—un point que j'aborde illicitement—vous vous plaignez des sommes qui sont dirigées vers les ports pour petits bateaux en Ontario. Je peux vous dire que les pêcheurs

[*Text*]

of Canada complain about that too. They do not like to see Small Craft Harbours budgets go for marinas, for instance. They get very perturbed about that. So you know, when you speak of the east coast and the west coast, we still have Ontario to contend with. To us that is Upper Canada; to you people it is Lower Canada.

But I am extremely interested. You made a statement that there is an east coast freight subsidy for Air Canada to California. I was unaware of that. I hope, Mr. Chairman, this committee could find out if that is true, because if it is true I would like to take advantage of it for my fishermen in Prince Edward Island, sir. So can you expand on that?

Mr. Green: All I know is that our chief executive officer raised it when they found that Air Canada was giving some very advantageous rates for east coast fish moving into California. And our ground fish production is just a pimple compared to what it is on the east coast. We have just a very narrow shelf out here; we do not have near the groundfish resources. Most of our groundfish market goes into California, but it has been penetrated recently by east coast fish, and part of the program was very attractive freight rates from Air Canada. We regard that as a subsidy. Just in the sense of fair play I do not think it is proper.

• 1455

Mr. Henderson: I can tell you that people from my province have been trying to negotiate with Air Canada to try to get oysters and shellfish, because we do supply that market of oysters and quahaugs and mussels in California, but it is done by truck. It goes from Prince Edward Island to the New England states—Boston or New York—and then it goes on another American freight trucking operation from there to California.

Mr. Green: I think they may supply British Columbia, because we are importers of shellfish as well.

Mr. Henderson: I can tell you we are trying to. Anyway, I just wanted to know about that.

I will get back to the Pacific Fishermen's Defence Alliance. You mentioned that the native aboriginal claims to harvest the fishery resource for subsistence and ceremonial purposes are not disputed. I guess my question is: Could you tell me in your terms what your definition of subsistence would be?

Mr. Green: Subsistence fishery to me is food supply for Indian people. If they are out catching fish for themselves or for other Indian people, we have absolutely no argument with that. It is when fish are caught and sold commercially that we have a problem.

Mr. Henderson: That is my answer, sir.

[*Translation*]

de la côte est du Canada se plaignent aussi de la situation. Ils n'apprécient pas du tout de voir l'argent du budget pour les ports pour petits bateaux être accordé aux ports de plaisance, par exemple. Cela les choque beaucoup. Alors, lorsqu'on parle de la côte est et de la côte ouest, il reste toujours le problème de l'Ontario. Pour nous, c'est le Haut-Canada; pour vous, c'est le Bas-Canada.

Mais je suis très intéressé. Vous avez dit qu'Air Canada recevrait des subventions pour transporter les produits de la côte est vers la Californie. Je n'étais pas au courant. J'espère, monsieur le président, que ce Comité pourra vérifier si cela est vrai, parce que si c'est le cas, j'aimerais en tirer profit pour mes pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard, monsieur. Pourriez-vous nous expliquer cela un peu?

M. Green: Tout ce que je sais, c'est que notre directeur administratif a soulevé la question lorsqu'ils ont découvert qu'Air Canada accordait des tarifs très avantageux pour le transport des poissons de la côte est vers la Californie. Et notre production de poissons de fond n'est rien à comparer à celle de la côte est. Le plateau continental est très étroit à cet endroit; nous n'avons même pas les ressources nécessaires en poisson de fond. La plupart de nos prises en poisson de fond sont expédiées en Californie, mais ce marché a été récemment pénétré par les poissons de la côte est, et une partie de ce programme est due à des tarifs de fret aérien très attrayants accordés par Air Canada. Nous considérons ces tarifs comme une subvention. Je crois que ce n'est pas très *fair play*.

M. Henderson: Je peux vous assurer que les pêcheurs de ma province ont essayé de négocier des tarifs spéciaux avec Air Canada pour transporter nos huîtres et nos mollusques et crustacés pour approvisionner ce marché en huîtres, palourdes et moules pour la Californie, mais ce transport se fait par camion. Nos produits sont acheminés de l'Île-du-Prince-Édouard aux États de la Nouvelle-Angleterre—Boston ou New York—et ensuite vers la Californie par une autre entreprise de camionnage.

M. Green: Je crois qu'ils fournissent également la Colombie-Britannique, parce que nous importons également des mollusques et crustacés.

M. Henderson: Je puis vous dire que nous essayons. De toute façon, je voulais seulement être au courant.

Je m'adresse maintenant à la *Pacific Fishermen's Defence Alliance*. Vous avez mentionné que les revendications des autochtones concernant la pêche à des fins de subsistance et de cérémonie ne sont pas contestées. Ma question est donc la suivante: pourriez-vous me dire dans vos mots quelle est votre définition de subsistance?

M. Green: D'après moi, la pêche de subsistance consiste à approvisionner les autochtones en nourriture. Nous n'avons absolument rien à dire si les autochtones pêchent pour eux-mêmes ou pour d'autres autochtones. Il y a problème lorsque le poisson est vendu commercialement.

M. Henderson: Cela répond à ma question, merci.

[*Texte*]

Mr. Gass: Mr. Chairman, I would like to add a small bit on what Mr. Henderson had said about the fact that on the east coast there are charters for research into the fishery. This is sort of a comical thing to hear.

A fisherman of mine was getting a permit to go out into the south shore just off Borden, Prince Edward Island, to do a little research into the possibility of a scallop bed. He was given the permit and the co-ordinates to the area that he should be fishing in to see if there were some scallops in that area. So he took the co-ordinates home and got his maps out and went back to the Fisheries department the next day and assured the gentleman there that there was no way there would be any scallops found in that bed. As it turned out it was a half-mile inland in somebody's grain field.

The Chairman: Okay. Thanks for that, Mel. Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I have an awful lot of questions. I am sure I am not going to get to very many of them, so I will try to go fast.

On the Fisheries Act first. Habitat is one thing that has come up time and again.

• 1500

We had what I think was a pretty reasonable proposal put forward actually by the B.C. Wildlife Federation at our hearings in Vancouver, that if the resource is to survive with the kinds of impacts there are now . . . just on the Skeena we have rail, road, culverts, industrial effluent, logging, toxic wastes, sewage; you name it. We are starting to get a bit of the Fraser River syndrome up here. The B.C. Wildlife Federation proposed that we put forward an amendment to the Fisheries Act which would require charges by indictment, which would mean there would be a minimum two-year sentence for corporations and municipalities and others that knowingly and wantonly destroy habitat, and the polluter would have to pay remedial costs for damages done. The reason they raised it is that the last couple of major fines there have been—$20,000 and $30,000 and so on—on the Fraser . . . some corporations have said publicly afterwards, apparently, they now consider those kinds of costs to be just costs of operation.

I wonder if you would support that kind of a very . . . it would be a real change in concept, rather than us having always to think of Lyell Island and the Coots and everything else, where DFO is just running around ragged, half to death, with crisis management trying to put together logging plans and foreshore plans and everything else like that. If there were that kind of hammer in the Fisheries Act it would at least theoretically start making corporations a little more responsible about our inland freshwater habitat. Do you think that would be a change in mood of the act?

[*Traduction*]

M. Gass: Monsieur le président, j'aimerais ajouter un petit commentaire à ce que M. Henderson a dit au sujet des affrètements pour la recherche sur les pêches sur la côte est. C'est une drôle de chose à entendre.

Un de mes pêcheurs a reçu un permis pour pêcher sur la côte méridionale, au large de Borden, à l'Île-du-Prince-Édouard, pour faire une recherche, c'est-à-dire vérifier l'existence d'un banc de pétoncles. Un représentant des Pêches lui a donné le permis et les coordonnées de l'endroit où il devait pêcher pour voir s'il y avait des pétoncles. Le pêcheur est donc retourné chez lui avec les coordonnées, a jeté un coup d'oeil sur ses cartes et il est retourné au ministère des Pêches le lendemain pour assurer au fonctionnaire en question qu'il n'y avait aucune possibilité de trouver des pétoncles à cet endroit, qui se trouvait en réalité dans un champ de céréales, un demi-mille à l'intérieur des terres.

Le président: D'accord. Merci Mel. Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. J'ai plein de questions à poser. Je suis certain que je ne pourrai pas en poser beaucoup; j'essaierai donc de faire vite.

Au sujet de la Loi sur les pêcheries. L'habitat est une question qui revient sans cesse.

Lors de nos audiences à Vancouver, la Fédération de la faune de la C.-B. nous a fait ce que je considère être une proposition logique: si la ressource doit survivre aux agressions qu'elle subit présentement . . . Prenons le cas de la rivière Skeena, on y rencontre rails, chemins, ponceaux, effluent industriel, opérations forestières, déchets toxiques, eaux glacées; en somme, un peu de tout. Le syndrome du Fraser est en train de nous rejoindre, ici. La Fédération de la faune de la C.-B. a proposé que la Loi sur les pêcheries soit amendée de manière que des accusations puissent être portées et une sentence minimum de deux ans imposée aux entreprises et municipalités, et aux autres, trouvés coupables d'avoir volontairement et négligemment détruit l'habitat, et les pollueurs seraient tenus de payer également les coûts de réparation des dommages causés. La raison au soutien de cette mesure, c'est que lorsque des amendes importantes ont été imposées antérieurement—20,000$ et 30,000$, et ainsi de suite—dans le cas du Fraser, il semble que certaines entreprises auraient déclaré publiquement par la suite qu'elles considèrent maintenant les dépenses de cette nature comme des frais d'exploitation.

Je me demande si vous accorderiez votre appui . . . Il s'agit là d'une réelle modification du concept, plutôt que d'avoir à toujours nous préoccuper nous-mêmes de l'île Lyell et des Coots, et de tout le reste, tandis que le MPO s'épuise inutilement, et qu'en catastrophe, l'administration tente de mettre au point des plans pour les opérations forestières et la préservation de l'avant-grève, et le reste. Si la Loi sur les pêcheries comportait tout au moins un outil de dissuasion de ce genre, théoriquement du moins, cela devrait inciter les entreprises à se comporter de façon un peu plus responsable vis-à-vis de la protection de notre habitat intérieur d'eau douce. Croyez-vous que cela changerait l'esprit de la loi?

[*Text*]

Mr. Green: I certainly do. If I might make two comments or talk about two incidents very briefly, very near Prince Rupert are Ecstall River and Falls River. B.C. Hydro went into a spring salmon spawning bed to take gravel and they were not charged. They went right in before the spring salmon were in and took the gravel out. Actually the hydro manager is my next-door neighbour. When I chastised him for it, he said, well, we did not know. I said, it is your responsibility to know.

Outfits like the CNR . . . a couple of years ago they had an accident on the rail bed. Witnesses saw them bulldoze toxic material, unruptured tank cars, into the river. No charges were laid. So I think it would be very appropriate to have something like that.

Mr. Fulton: I think it would be particularly good if it were a required indictment: where it has been reported, there is a requirement that the federal Crown move on it indictably.

The Chairman: Did you say they bulldozed tank cars into the river?

Mr. Green: That is correct. That was in the North Thompson River. There were pollution warnings out not to do it. There were witnesses there who saw them do it. The person used to doing the prosecuting for the Department of Fisheries and Oceans in that area was the one who told me about it. He was told they refused to lay charges. I brought it up time and again with the deputy minister and in various places. Nothing was ever done. Witnesses saw them bulldoze unruptured tank cars into the river and no one was ever charged.

The Chairman: So those cars are still sitting there, then, are they, in the river?

Mr. Green: I imagine so.

Mr. Skelly: Whole tank cars.

Mr. Green: Whole tank cars, unruptured. Some were leaking, some were not. There were unruptured tank cars and ruptured tank cars. They were bulldozed into the river to clear the right of way.

Mr. Skelly: What about a date?

The Chairman: Where was that?

Mr. Green: That was the North Thompson River.

Mr. Fulton: It might have been the Blue River spill. We should dig into that one.

Mr. Green: A couple of years ago.

Mr. Skelly: Let us get it on the record when. You do not have the exact . . .

Mr. Green: I do not have . . .

The Chairman: We could look into it. I remember that. I do not remember that happening, but I remember the spill.

[*Translation*]

M. Green: Je le crois certainement. Si vous le permettez, j'aimerais maintenant rapporter brièvement deux incidents. Tous près de Prince Rupert se trouvent les rivières Ecstall et Falls. B.C. Hydro est allée prendre du gravier dans une frayère, et aucune accusation n'a été portée. B.C. Hydro est entrée dans la rivière juste avant l'arrivée du saumon et en a extrait du gravier. En fait, le gérant de la compagnie hydro-électrique est mon voisin immédiat. Lorsque je l'ai réprimandé à ce sujet, il m'a dit qu'ils ne le savaient pas. Je lui ai répondu qu'il était de son devoir de se renseigner.

D'autres entreprises, le CN . . . Il y a quelques années, il y a eu un accident sur la voie ferrée. Des témoins les ont vus repousser dans la rivière, avec un bouteur, des matières toxiques et des wagons-citernes intacts. Aucune accusation n'a été portée contre eux. Je crois qu'il y aurait lieu de mettre en oeuvre ce que vous proposez.

M. Fulton: Je crois que ce serait particulièrement efficace si la mise en accusation était requise: lorsqu'un cas est rapporté, la Couronne fédérale doit procéder par voie de mise en accusation.

Le président: Avez-vous dit qu'ils avaient envoyé des wagons-citernes dans la rivière à l'aide d'un bouteur?

M. Green: C'est exact. Il s'agissait de la rivière Thompson-nord. Il y avait là des mises en garde contre la pollution. Des témoins les ont vus faire. C'est la personne qui était chargée des poursuites pour le ministère des Pêches et Océans qui me l'a rapporté. On lui a dit que le ministère avait refusé de porter plainte. J'ai abordé le sujet avec le sous-ministre à plusieurs reprises et en divers endroits. On n'a jamais fait quoi que ce soit à ce sujet. Des témoins les ont vus pousser dans la rivière, avec un bouteur, des wagons-citernes intacts, et personne n'a porté plainte.

Le président: Ces wagons-citernes sont donc toujours au fond de la rivière, n'est-ce pas?

M. Green: Je le crois.

M. Skelly: Des wagons-citernes complets.

M. Green: Des wagons-citernes complets, intacts. Certains accusaient des fuites, d'autres pas. Certains wagons avaient des ruptures, d'autres pas. Le bouteur les a poussés dans la rivière pour dégager la voie ferrée.

M. Skelly: Connaissez-vous la date de cet événement?

Le président: À quel endroit?

M. Green: C'était la rivière Thompson-nord.

M. Fulton: Il se peut qu'il s'agisse du déversement dans la Blue River. Nous devrions faire enquête de ce côté-là.

M. Green: Il y a une couple d'années.

M. Skelly: Essayons d'établir la date. Vous n'avez pas la . . .

M. Green: Je n'ai pas . . .

Le président: Nous pourrions y voir. Je me souviens de cela. Je ne me souviens pas des faits exacts, mais je me souviens du déversement.

[*Texte*]

Mr. Green: I would be pleased to give you the name, off the record, of whom you could find that out from.

Mr. Fulton: I want to rattle on here. There is quite a bit I want to cover.

On the offshore, we have been given quite a bit of evidence on the island and in Vancouver regarding high-seas interception. We have been getting conflicting evidence from DFO on whether or not Canadian fish are actually being taken. What we have been discussing in this committee is the possibility, or at least the need, to get back into a high-seas tagging program and to get some observers on the Korean, Taiwanese, Japanese, Portuguese, and other vessels that are out there. Tied in with that is a suggestion that we should have the commercial crime squad of the RCMP, along with DFO, board and impound documents on those offshore vessels. I guess in this case it is particularly soviet and Polish . . .

Mr. Green: Yes.

Mr. Fulton: —vessels that are in the hake and the groundfish offshore. Would you support those two recommendations for this committee?

Mr. Green: Certainly. I think our biggest interception of salmon actually is by Americans; but I would certainly recommend that, Jim.

• 1505

Mr. Fulton: On Kemano, you indicated that it would be beneficial for this committee to recommend charges against Alcan for not proceeding with the cold water release. Are you suggesting that we should propose that the Minister proceed with charges or simply that the Minister make an order that Alcan proceed now with the Kenney Dam cold water outlet?

Mr. Green: Either way. My interest would be to see that the fish get some relief.

The Chairman: Final question.

Mr. Fulton: On mariculture: I am sure you support full Phase II SEP, the $200 million the Minister has proposed over the next five years. Hopefully it will be in the May 20 budget. You are not suggesting, though, that SEP funds be applied to mariculture? I assume you are suggesting that if there is any federal involvement in financing mariculture it would be through small business or through some other process, that SEP should continue to be applied to small stream enhancement projects?

Mr. Green: Most definitely. We very much like the SEP project. It is one of the few things our province even recognizes in the fishing industries, and we do not want to see any diversion of funds from that project. We would like to see them go ahead with Phase II, full force.

[*Traduction*]

M. Green: Je serais heureux de vous fournir, en particulier, le nom de la personne auprès de qui vous pourriez vous renseigner.

M. Fulton: Je veux continuer à parler. Il y a encore beaucoup à dire.

Quant à la question de la pêche en haute mer, nous avons obtenu, à l'île et à Vancouver, pas mal de témoignages au sujet des interceptions en haute mer. Nous avons obtenu des témoignages contradictoires du MPO, à savoir s'il se fait réellement de la pêche de poissons canadiens. Le Comité a donc discuté de la possibilité, ou plutôt de la nécessité de revenir au programme d'étiquetage et de faire observer les navires coréens, taiwanais, japonais, portugais, et autres, qui se trouvent dans ces eaux. Simultanément, l'escouade des crimes commerciaux de la GRC et le ministère devraient pouvoir monter à bord de ces navires hauturiers et confisquer leurs documents. Je crois que dans le présent cas, il s'agit surtout de navires polonais et soviétiques . . .

M. Green: Oui.

M. Fulton: . . . hauturiers qui s'adonnent à la pêche au merlu et au poisson de fond. Appuieriez-vous ces deux recommandations du Comité?

M. Green: Certainement. Je crois que les plus importants intercepteurs de saumon, à l'heure actuelle, sont les Américains; tout de même, j'appuierais très certainement ces recommandations, Jim.

M. Fulton: Au sujet de Kemano, vous avez indiqué que ce Comité devrait recommander que des accusations soient portées contre Alcan, qui n'a pas procédé à la libération de l'eau froide. Est-ce que, selon vous, nous devrions proposer que le ministre porte des accusations contre Alcan, ou tout simplement que le ministre lui ordonne de procéder à la libération de l'eau froide du barrage Kenney?

M. Green: De l'une ou l'autre façon. Je suis intéressé au bien-être du poisson.

Le président: Dernière question.

M. Fulton: La mariculture. Je suis certain que vous appuyez pleinement la phase II du PMVS, les 200 millions de dollars que le ministre projette de dépenser au cours des cinq prochaines années. Cette somme paraîtra vraisemblablement dans le budget du 20 mai. Vous ne suggérez pas, toutefois, que les fonds du PMVS devraient être appliqués à la mariculture? Je présume que vous suggérez que si le gouvernement fédéral doit participer au financement de la mariculture, il le fasse par le truchement de petites entreprises ou par quelque autre moyen, et que le PMVS devrait continuer d'être appliqué aux projets d'amélioration des petits cours d'eau?

M. Green: Très certainement. Le projet PMVS nous plaît beaucoup. Il s'agit d'une des rares occasions où notre province reconnaît quelque mérite à l'industrie de la pêche, et nous n'avons pas l'intention de voir les fonds utilisés à d'autres fins. Nous souhaitons les voir procéder à la phase II, à fond de train.

[*Text*]

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. A second round if we can . . .

The Chairman: No, I am afraid not. Mr. Comeau.

Mr. Comeau: Thank you, Mr. Chairman. It would appear from your previous comments, especially the east coast comments, that you recommend the concept of fair treatment. I imagine you would agree with this?

Mr. Green: Well, certainly.

Mr. Comeau: Yes. From previous comments made by the opposition members, I believe they too support the concept of fair treatment.

I did a little checking into the allocation of budgets and so on. I am surprised your Member of Parliament did not advise you, prior to making too many comments on the east coast budgets and so on, as to the distribution of the budget. Basically, on the west coast the product value of fisheries amounts to about $512 million, whereas the east coast product value amounts to $1.488 billion, for a total value in the fisheries of $2 billion. The budget distribution last year was such that the west coast had about $106 million and the east coast had $170 million. If we follow the argument through in looking at the question of fair treatment, dollar for dollar the east coast was contributing, in terms of product value and voter dollars being spent on fisheries . . . The product value was three times more on the east coast than on the west coast, but the east coast was only receiving one and one-half times the budget compared to the west coast. I did a little calculation. It means that the east coast is short-changed by something in the vicinity of $35.5 million as compared to the west coast.

So I am a little surprised that you are advocating the concept of, let us say, redistribution of funding, or it would appear to be such.

Mr. Green: Does that include this $500 million or $600 million that was recently pumped into the east coast fishery?

Mr. Comeau: I am talking about last year's figures.

Mr. Green: I am not trying to take away from the east coast at all, but I notice that some of the funds do not always come out of Fisheries and Oceans. We have found a five-finger accounting program on our SEP projects out here where in our salmon enhancement project we found out that in many areas they are running the social program—it is not run to produce the greatest amount of fish—where other departments are involved. I think moneys get shifted that way so you have to . . .

Mr. Comeau: Yes. It would be hard to compare the Salmonid Enhancement Program because we have none on the east coast.

[*Translation*]

M. Fulton: Merci, monsieur le président. Un deuxième tour de table, si nous le pouvons . . .

Le président: Non, je le regrette. Monsieur Comeau.

M. Comeau: Merci, monsieur le président. Il me semble, à la lumière de vos commentaires précédents, en particulier des commentaires au sujet de la côte est, que vous préconisez le concept du traitement équitable. J'imagine que vous êtes d'accord?

M. Green: Bien, certainement.

M. Comeau: Oui. D'après les commentaires faits par les membres de l'opposition, je crois comprendre qu'ils préconisent également le concept du traitement équitable.

J'ai procédé à certaines vérifications au sujet de la répartition des budgets, et ainsi de suite. Je suis surpris de constater que votre député ne vous a pas informés sur la répartition du budget avant que vous ne discutiez des budgets pour la côte est, et ainsi de suite. Tout d'abord, sur la côte ouest, la valeur des produits de la pêche se chiffre à 512 millions de dollars environ, tandis que sur la côte est, la valeur des produits de la pêche se chiffre à 1,488 milliard de dollars, soit une valeur totale de deux milliards de dollars. L'année dernière, selon la répartition des fonds du budget, la côte ouest a reçu environ 106 millions de dollars, tandis que la côte est en a reçu 170 millions. Maintenant, si l'on poursuit le raisonnement et qu'on se reporte à la question du traitement équitable, dollar pour dollar, la côte est a contribué, en termes de valeur des produits de la pêche et de dollars des contribuables attribués aux pêcheries . . . Sur la côte est, la valeur des produits a été trois fois la valeur des produits sur la côte ouest, mais la côte est n'a reçu qu'une fois et demie les fonds du budget qu'a reçu la côte ouest. J'ai effectué certains calculs. Les résultats montrent que la côte est n'a pas reçu son dû, c'est-à-dire que proportionnellement, elle a reçu 35,5 millions de dollars de moins que la côte ouest.

Je suis donc quelque peu surpris que vous préconisiez le concept, disons, de la redistribution des fonds, ou il semblerait que ce soit cela.

M. Green: Est-ce que ces chiffres comprennent les 500 ou 600 millions de dollars qui ont récemment été injectés dans les pêcheries de la côte est?

M. Comeau: Je parle des chiffres de l'année dernière.

M. Green: Je ne tente pas d'enlever quoi que ce soit à la côte est, mais je constate que les fonds ne viennent pas toujours du ministère des Pêches et Océans. Nous avons découvert un programme comptable à la mitaine pour nos projets PMVS, ici, en marge de notre projet de mise en valeur de la pêche au saumon, nous avons découvert qu'en plusieurs secteurs, ce sont eux qui dirigent le programme social—qu'il n'est pas dirigé de manière à produire les plus grandes quantités de poisson—où interviennent d'autres ministères. Je crois que les fonds sont déplacés de cette façon, de sorte qu'il faut . . .

M. Comeau: Oui. Il serait difficile de faire des comparaisons avec le Programme de mise en valeur des salmonidés, parce que nous n'en avons pas sur la côte est.

[*Texte*]

Mr. Green: Certainly, just with no salmon . . . which is a shame because I have eaten the salmon there and it is very good as well.

Mr. Comeau: Yes. But basically I just wanted to get these comments across that the grass may not always be much greener from one coast to the next, and certainly I think the $35.5-million difference should have been pointed out prior to your advocating the concept of fair distribution of budget dollars.

• 1510

They are pretty well the comments I wanted to get across, sir.

The Chairman: Thank you, Mr. Comeau. We have been at it for an hour and we have three more questioners. It is fine with me, but I just do not want to be accused of making you guys run late. Do you want to go on with some more questioners? We have to remember too that we are backing up some of the people coming on, so just try to be as brief as you can. Mr. Schellenberg, Mr. Skelly and Mr. Ferland.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman. I was interested in your comments on the treaty, the fact that it is the end of Act I and the beginning of Act II. Judging by what we have heard over the past eight days it is going to be a very interesting Act II.

In your position paper you comment on the intention of the federal government—and I am quoting here:

. . . to significantly increase the native participation in the B.C. fishery . . .

On what do you base that comment?

Mr. Green: It was under the previous administration. If you notice the date on it, this paper was written on February 24, and this was after a Port Alberni speech by Pierre De Bané.

Mr. Schellenberg: I thought you might have been basing it on the April Fool's paper that Mr. Fulton presented last Friday in Campbell River. That is not a document of this government, by the way. We mentioned that earlier today . . .

Mr. Skelly: Well, hold it, Mr. Chairman. We are not sure which government. Certainly these things have a life that continues on, this may well be a document of this government and it undoubtedly was received by somebody and we are waiting for clarification from the Minister, and the committee has asked for it. So, one, it is not an April Fool's document; two, . . .

Mr. Fulton: You guys had better make sure you do not disown it before you find out its heritage.

Mr. Skelly: Not only that, but you are maybe chewing the backside off your own Minister on this, the document itself . . .

[*Traduction*]

M. Green: Certainement, sans saumon . . . Et c'est dommage, parce que j'en ai mangé, et il est excellent également.

M. Comeau: Oui. Mais je voulais tout simplement ajouter que les choses ne sont pas toujours plus avantageuses ailleurs que chez soi, et je crois qu'on aurait dû signaler l'écart de 35,5 millions de dollars avant que vous ne préconisiez le concept de la distribution équitable des fonds du budget.

Ce sont à peu près les commentaires que je voulais faire, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Comeau. Nous avons déjà passé une heure sur ce point et il nous reste encore trois autres personnes qui ont des questions à poser. Je n'y vois pas d'inconvénient, mais je ne veux pas qu'on m'accuse de vous mettre en retard. Voulez-vous entendre les questions de ces autres personnes? Rappelez-vous aussi que nous retardons certaines personnes qui vont suivre; aussi, je vous demande d'être aussi bref que possible. M. Schellenberg, M. Kelly et M. Ferland.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président. Vos commentaires sur le traité étaient intéressants, particulièrement le fait qu'il s'agit de la fin du premier acte et du commencement du deuxième acte. D'après ce que nous avons entendu ces huit derniers jours, le deuxième acte va être très intéressant.

Dans votre document, il est question des intentions du gouvernement fédéral, et je cite:

. . . d'augmenter sensiblement la participation des autochtones au secteur de la pêche en Colombie-Britannique . . .

Sur quoi est-ce que ce commentaire est-il fondé?

M. Green: C'était sous le gouvernement antérieur. Si vous remarquez la date sur ce document, il a été écrit le 24 février, donc, après le discours de M. Pierre De Bané à Port Alberni.

M. Schellenberg: Je pensais qu'il était fondé sur le document de poisson d'avril que M. Fulton a présenté à Campbell River vendredi dernier. D'ailleurs, ce n'est pas un document du gouvernement actuel. Nous l'avons indiqué plus tôt aujourd'hui . . .

M. Skelly: Excusez-moi, monsieur le président. Nous ne sommes pas sûrs de quel gouvernement il s'agit. Ce genre de documents ont une certaine continuité; il se peut qu'il s'agisse d'un document du gouvernement actuel, il a été sans doute reçu par quelqu'un et nous attendons des précisions de la part du ministre, le Comité les a demandés. Donc, premièrement, il ne s'agit pas d'un document de poisson d'avril; deuxièmement, . . .

M. Fulton: Vous feriez mieux de ne pas désavouer ce document avant d'en connaître l'origine.

M. Skelly: J'irai même plus loin; je dirais que vous êtes peut-être en train d'attaquer votre propre ministre à cet égard, le document lui-même . . .

[*Text*]

The Chairman: Okay. Let us just wait till we hear.

Mr. Schellenberg: Thank you for your support of the Minister, Mr. Skelly.

The Chairman: Let us get more information and then we will . . . Let us leave that subject, I mean if you want to raise the subject . . . how can I put it? The authenticity of that paper, let us leave it for now. Let us make it a rule to leave it for now until we get the word and then we can have at it. Okay?

An hon. member: My apologies, Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Why do we not just agree that we do not discuss that document until we know more about it, which we should have done in the first place.

Mr. Gass: Let us agree not to discuss it, after I have had my turn.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Schellenberg: No, but a deal is a deal, damn it.

Mr. Gass: Okay. Far be it from me to be inflammatory.

Mr. Schellenberg: Mr. Green, when you talk about the Indians involved in the sale of fish, what is your viewpoint of the Qualicum Band and their sale of fish? What do you want to see done with that?

Mr. Green: I think there should be a commercial fishery on surplus stocks by commercial licence holders. To give credit where credit is due, when they talk about surpluses in terminal areas, we have some very able managers on this coast and they can arrive at any kind of surpluses they want. I think what is taking place on the Qualicum is wrong. I think the people involved are getting a very good deal. Actually I was very pleased with the new administration; the policy seems to have slowed down or nearly stopped. It was my understanding that this year there were only two places where that happened, one was the Qualicum, the other one was on Goldstream, where they took the surplus of chums. The original format with the previous administration was to have that going on in as many as a dozen locations this season and I am gratified that did not happen. I think this is a perversion of the provincial fishery getting low-quality fish. I think it is totally wrong what goes on in the Qualicum. As a matter of fact, I think one family was doing very well on what was going on there.

If they were taking fish to supply food for Indian people, I would think that is a very laudable way to do it. Originally this was going on and they were supplying from surpluses at the federal hatchery, there they were supplying fish to other native groups on Vancouver Island, by agreement, to get those people not to fish on wild stocks, because they needed relief. And that is a very laudable program. When it is used as a private hatchery, so one specific family is making a lot of money on it, I think it is totally wrong.

[*Translation*]

Le président: D'accord. Soyons patients et attendons d'avoir des détails.

M. Schellenberg: Merci pour votre soutien du ministre, monsieur Skelly.

Le président: Attendons d'avoir plus de renseignements, et ensuite . . . Laissons de côté la question, je veux dire si vous voulez soulever la question . . . comment puis-je le dire? Laissons de côté pour l'instant l'authenticité de ce document. Mettons-nous d'accord pour ne plus en discuter jusqu'à nouvel ordre. D'accord?

Une voix: Mes excuses, monsieur Schellenberg.

M. Schellenberg: Mettons-nous d'accord pour ne plus discuter de ce document jusqu'à ce que nous ayons plus de détails à son sujet; c'est ce que nous aurions dû faire dès le début.

M. Gass: Mettons-nous d'accord pour ne pas en discuter, après que j'aurai eu mon tour.

Des voix: Ah, ah!

M. Schellenberg: Après tout, une promesse est une promesse.

M. Gass: D'accord, je n'avais pas l'intention d'attiser les passions.

M. Schellenberg: Monsieur Green, quand vous parlez des Indiens qui vendent du poisson, quelle est votre opinion au sujet de la bande de Qualicum et de la vente du poisson? Que comptez-vous faire à cet égard?

M. Green: Je pense qu'il devrait y avoir de la pêche commerciale, pour ce qui est des stocks excédentaires, par des titulaires de permis commercial. Reconnaissons les faits: nous avons des exploitants très compétents sur cette côte et ils peuvent avoir n'importe quel genre d'excédent qu'ils veulent. Je crois que ce qui arrive à la bande de Qualicum n'est pas correct. Je crois que les personnes qui sont en cause font de très bonnes affaires. En fait, je suis très satisfait du nouveau gouvernement; sa politique semble avoir ralenti les choses, ou elle y a quasiment mis fin. Si j'ai bien compris, il y a eu seulement deux endroits, cette année, où cela est arrivé: à Qualicum et à Goldstream, où ils ont pris les excédents de saumon kéta. Le gouvernement antérieur avait prévu ce genre de choses dans une douzaine d'endroits pour cette saison, et je suis heureux que cela ne soit pas arrivé. J'estime qu'il s'agit là d'une erreur des pêches commerciales, obtenir ainsi du poisson de mauvaise qualité. J'estime que ce qui arrive à Qualicum est tout à fait incorrect. En fait, je crois qu'il y a une famille, là-bas, qui faisait de très bonnes affaires.

S'ils prenaient du poisson pour nourrir les Indiens, je n'y verrais aucun inconvénient. C'est ce qui se passait à l'origine, et ils fournissaient du poisson, à partir des excédents, à la pisciculture fédérale, ils fournissaient du poisson aux autres groupes d'autochtones de l'île de Vancouver, par accord, afin que ces gens n'aillent pas pêcher dans les stocks de poisson parce qu'ils avaient besoin de nourriture. C'est un programme très louable. Mais quand la pisciculture devient une affaire privée, où une seule famille fait beaucoup d'argent, cela devient tout à fait incorrect.

[*Texte*]

Mr. Schellenberg: You should know that this committee toured that site yesterday. Would you have any trouble with an open bidding process on excess hatchery stock?

• 1515

Mr. Green: I do not think so, as long as they try to maximize the commercial fishery on that before it arrives at the racks. As I say, if you want a surplus, the managers will make sure you get a surplus. All you have to do is keep the commercial fleet closed for a couple of extra days and you can arrange whatever surpluses you want. That leads to manipulations so that various contractors and whatever else get in there. You end up with a low-quality product that does not enhance our market in the first place. I think there is a lot greater benefit when that fish is caught in good quality and taken by the commercial fleet and put through licensed and federally inspected processors.

Mr. Schellenberg: Thank you. You mentioned in your brief that salmon farming is the wave of the future; yet we have had considerable representation from the UFAWU that they oppose it entirely.

Mr. Green: I understand that is the case and I believe they are sincere. But look around you. The Scandinavian countries, Ireland and Iceland are importing. The last time I was down in Seattle, there was fresh coho from Chile being served in restaurants in Seattle. Somebody is going to be doing this, and I think we are uniquely situated here to help supply these needs. I think it has to be done with care and consideration, but I think we are just putting the blinders on if we say no to aquaculture.

Mariculture, as you well know . . . The salmon enhancement project is probably the biggest one going, and I would like to see more of that. But I think there is a place for salmon ranching in British Columbia and other products. The Japanese are very successful at it, and I think we are fooling ourselves. On this point I would strongly disagree with the UFAWU. I understand where they are coming from, but I think we are burying our heads in the sand if we think it is not going to happen elsewhere.

Mr. Schellenberg: Do you feel the two industries could live hand in hand?

Mr. Green: Our preliminary reports say that. We are a marketing organization; we market all our product as well. In our initial contact with our customers, we approach them on the basis of whether or not they would be interested in buying fresh salmon in the off-season, and they would be very happy to do that. I do not think that detracts at all from our traditional fisheries.

Mr. Schellenberg: That is a very good point. How much time do I have, Mr. Chairman.

The Chairman: One question.

Mr. Schellenberg: All right, I will pick the best one: your comment on armed enforcement officers. As you are aware,

[*Traduction*]

M. Schellenberg: Vous devez savoir que le Comité est allé visiter les lieux hier. Est-ce que vous préférez avoir des enchères pour tout le stock excédentaire à la pisciculture?

M. Green: Non, aussi longtemps qu'ils essaient de maximiser la pêche commerciale avant que le poisson n'arrive sur les rayons. Comme je l'ai dit, si vous voulez avoir des excédents, les exploitants s'arrangeront pour vous en obtenir. Tout ce que vous avez à faire, c'est de fermer la pêche commerciale pendant quelques jours. Cela aboutit à d'obscures manoeuvres, et plusieurs entrepreneurs et autres personnes y sont impliquées. On finit par avoir un produit de mauvaise qualité qui ne rehausse pas l'image de notre marché. Je pense que c'est bien plus avantageux lorsque le poisson est de bonne qualité, qu'il est pris par la flotte commerciale et qu'il aboutit dans un secteur de traitement qui fait l'objet d'inspection fédérale et qui est titulaire de permis.

M. Schellenberg: Merci. Vous mentionnez dans votre exposé que la tendance est à l'élevage de saumon; cependant, le SPTA a fait de nombreuses déclarations qui y sont opposées entièrement.

M. Green: Je le sais et je crois qu'ils sont sincères. Mais regardez autour de vous: les pays scandinaves, l'Irlande et l'Islande font de l'importation. La dernière fois que j'étais à Seattle, j'y ai vu du saumon coho tout frais du Chili qu'on servait dans les restaurants. Quelqu'un va faire cela forcément, et je crois que nous occupons une position privilégiée dans ce domaine pour répondre à ces besoins. Il faut le faire avec soin et avec prudence, mais je pense que nous serions tout à fait dans l'erreur si nous ne pensions pas à l'aquiculture.

L'aquiculture, comme vous le savez . . . Le projet de renouvellement des stocks de saumon est probablement le plus important projet qui soit en cours, et j'aimerais en voir plus. Mais je crois qu'il y a de la place en Colombie-Britannique pour faire l'élevage du saumon et d'autres produits. Les Japonais ont remporté beaucoup de succès dans ce secteur, et je crois que nous nous mettons des oeillères. Sur ce point, je suis en désaccord avec le SPTA. Nous faisons comme l'autruche, nous ne voulons pas voir la réalité en face si nous pensons que cela n'arrivera pas ailleurs.

M. Schellenberg: Pensez-vous que les deux industries peuvent vivre parallèlement?

M. Green: Nos rapports préliminaires l'indiquent. Nous sommes un organisme de commercialisation; nous commercialisons tous nos produits également. Lors de nos premiers contacts avec les clients, nous leur demandons s'ils sont intéressés à acheter du saumon frais hors saison, et ils sont très heureux de le faire. Je ne pense pas que cela nous éloignerait de nos pêches traditionnelles.

M. Schellenberg: C'est là une très bonne chose. De combien de temps est-ce que je dispose, monsieur le président?

Le président: Vous pouvez poser une question.

M. Schellenberg: Très bien, je vais poser la meilleure question sur vos commentaires en ce qui concerne l'application

[*Text*]

there was a Fisheries enforcement officer in the Capilano area who was severely harmed, an unarmed fellow, and as I understand it, he has just gotten out of hospital. That is the argument we are getting a considerable amount of for their strapping on guns. Do you have any comment on that?

Mr. Green: I certainly do. That is an entirely different situation. There has been an experience not only in Capilano but in other areas up country, where you hear the name Fraser River turkey referred to. It is a sockeye taken with shotguns in the night by whoever is doing it. I think it is most appropriate that Fisheries officers are not only armed but well-armed there.

But the history on this coast and the water has shown there is no need to be packing firearms around the commercial fleet. If there is one of the lunatic fringe around who has an infraction and refuses to be arrested or something like that, he is on a boat in the water; he has to come ashore some time. It is not as if he is racing off to California in a car or something; that guy has to go to port, and he can be dealt with there. There is no place for armed Fisheries officers on the saltchuck.

Mr. Schellenberg: That is a very good point. Your colleague had something to add to that, sir.

Mr. Stavenes: Yes, I just wanted to say exactly what Patty said. I understand the circumstances down south are somewhat different than those on the coast here and out on the water, as Patty says. I do not know of any incidents that have caused a problem, and somebody packing a gun to go aboard inevitably will cause a problem, because when you pack guns other people are going to have guns, and somebody is going to use one.

Nobody I have spoken to is in favour of it. The fleet is adamantly opposed to it, and I think it should be dealt with. I understand the enforcement end of your B.C. fisheries on this coast is in favour of this and wants it to go through, and I do not think it is a good feature.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberg. Mr. Skelly, five minutes.

• 1520

Mr. Skelly: I just want to add my two bits' worth to that. As far as I am concerned, the people who should be enforcing the law are the RCMP, if it involves criminal acts. The use of firearms is a criminal act. If on the Fraser River there have been problems with that, then it is a matter of criminal law enforcement and it should be done by those people who are professionally trained and properly equipped to do it.

I support 150% the removal of firearms from fisheries officers. I can cite in my own riding a community in which the fisheries officer felt he would like to wear the gun eight hours a day while on the job. The community was so completely

[*Translation*]

du règlement par des agents armés. Comme vous le savez, il y avait un agent de surveillance du ministère des Pêches dans la région de Capilano, il n'était pas armé et il a été gravement blessé et, d'après ce que l'on m'a dit, il vient de sortir de l'hôpital. C'est ce genre d'argument qu'on nous invoque en faveur du port d'armes. Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

M. Green: Certainement. Il s'agit d'une situation tout à fait différente. Des événements sont survenus, non seulement à Capilano, mais dans d'autres régions au nord de la province, où des actes illégaux ont été commis près du fleuve Fraser. Il s'agit de saumon sockeye qui a été pris à coup de fusil pendant la nuit. Je crois qu'il serait fort opportun que les agents du ministère des Pêches soient non seulement armés, mais bien armés dans cette région.

Mais pour ce qui est de la côte, nous n'avons pas besoin d'agents armés pour protéger la flotte commerciale. S'il y a un fou qui a commis une infraction et qui refuse d'être arrêté, il doit se trouver dans un bateau sur l'eau, il faut bien qu'il revienne à terre. Ce n'est pas comme s'il est dans une auto et qu'il essaie de s'enfuir en Californie sur l'autoroute; cette personne va bien finir par revenir à terre, et là, on pourra s'occuper de lui. Nous n'avons pas besoin d'un agent armé du ministère des Pêches pour les infractions en mer.

M. Schellenberg: Très bien parlé. Votre collègue voulait ajouter quelque chose, monsieur.

M. Stavenes: Oui, je voulais dire exactement la même chose que Patty. Je comprends que les circonstances dans le sud de la province sont différentes de celles le long de la côte et en mer, comme le dit Patty. Je n'ai pas entendu parler d'incidents qui aient causé un grave problème et si un agent armé se présente à bord, cela causera inévitablement des difficultés, parce que la présence d'un agent armé va pousser d'autres personnes à s'armer également, et un coup est vite tiré.

Toutes les personnes auxquelles j'ai parlé y sont opposées. La flotte y est opposée, et il va falloir régler la question. Je sais que les agents de surveillance du ministère des Pêches de la Colombie-Britannique sont en faveur du port d'armes, mais je ne pense pas que cela soit souhaitable.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Schellenberg. Monsieur Skelly, vous avez cinq minutes.

M. Skelly: Je veux ajouter deux petites choses à cela. À mon avis, c'est la GRC qui devrait faire appliquer la loi, quand il s'agit d'actes criminels. L'usage des armes à feu relève du Code criminel. Si cela donne lieu à des problèmes sur le Fraser, alors, il s'agit d'affaires criminelles qui doivent être traitées par les gens qui sont formés et équipés pour le faire.

J'appuie à 150 p. 100 le retrait des armes à feu des agents des Pêches. Je peux donner le cas d'une localité de ma circonscription où l'agent des Pêches considérait qu'il devait porter un fusil huit heures par jour au travail. Les gens étaient

[*Texte*]

outraged that it just about completely broke any confidence and any co-operation between the fisheries department and the community, on the basis that accidentally one day he might drop the bloody gun and shoot one of the kids in the street. I was completely appalled by this.

Nevertheless, where we do have serious problems, maybe we should be recommending that an RCMP task force be developed to remove this . . . not only fisheries but other people on the Fraser River, if that has been a problem.

Onward and upward. I want to deal with two things you have put. I do not want really to deal with it here, because you have touched on it and it is a matter of the record, but I am concerned about safety at sea. There are three areas I would really appreciate this committee receiving some written estimate on in addition to what is on. If you have time, I would like it if we could receive from you something about weather forecasting and your thoughts on data collection resources, interpretation of weather information, and the dissemination for the use of fishermen and other mariners. I think it would be very useful to receive your written comments. If the chairman would permit it, they would become part of the exhibits.

The second thing I would like to receive is something on the search and rescue capability. I have always viewed the cutting edge of this as the 442 group at Comox, where they have five Labrador helicopters and trained search and rescue people. But it strikes me there is a distribution problem: that capability is all concentrated at Comox, and if we went out on a boat this afternoon it would likely be dark before they could reach here. They would be out of fuel and not able to commence the search and we would all be in serious difficulty just because no equipment is handy. I would like your thoughts and comments about the types of resources that are available to protect fishermen, and what you would like to see in additional equipment or changes in the distribution of that equipment that might provide more protection to you while fishing. Is that a possibility? You might be able to give more detail. We only have five minutes.

Mr. Green: It is particularly a problem now because the Americans, who have always held our force up here, have moved some of their resources farther north instead of operating out of Annette Island. So we have lost the protection we had from a very excellent service from the U.S. Coast Guard, which has done us a lot of good turns. I do not know if we cover them on the east or whatever, but they have been very good to our people in the past.

Mr. Skelly: I noted your comment when you said there had been a falling off between Alaskans and northern British Columbians. I wondered whether the Alaskans had moved from Annette to Sitka to do a little fleet rationalization in B.C. I guess it is really a gap since they have moved.

[*Traduction*]

tellement choqués que cela a presque complètement détruit l'esprit de confiance et de collaboration qui existait entre eux et le ministère des Pêches, à cause du fait qu'un jour, l'agent pourrait bien échapper son maudit fusil et tuer quelqu'un dans la rue. J'étais complètement scandalisé par cette situation.

Néanmoins, quand on a des problèmes graves, on devrait peut-être recommander qu'un groupe de travail de la GRC soit mis sur pied pour le régler, pas seulement dans le cas des pêches, mais pour d'autres gens dans la vallée du Fraser quand il y a un problème.

Pour continuer, je voudrais parler de deux choses que vous avez mentionnées. Je ne veux pas vraiment en traiter ici, mais je m'inquiète de la sécurité en mer. J'aimerais vraiment que le Comité reçoive des estimations écrites au sujet de trois choses en plus du sujet qu'il traite. Si vous avez le temps, j'aimerais que nous puissions recevoir de vous quelque chose au sujet des prévisions météorologiques et vos avis sur les ressources disponibles pour la cueillette des données météorologiques, leur interprétation et leur diffusion auprès des pêcheurs et des autres marins. Je pense qu'il serait très utile de recevoir vos commentaires écrits. Si le président le permettait, cela pourrait faire partie des pièces.

La deuxième chose que j'aimerais recevoir serait quelque chose sur la capacité de recherche et de sauvetage. J'ai toujours vu les limites abruptes de cette capacité avec le groupe 442, à Comox, où il y a cinq hélicoptères Labrador et des gens formés pour la recherche et le sauvetage des gens. Mais ce qui me frappe, c'est le problème de la répartition: la capacité d'intervention est toute concentrée à Comox, et si nous sortions en bateau cet après-midi, il ferait probablement noir avant qu'ils puissent nous rejoindre. Ils auraient brûlé toute leur essence et seraient incapables de commencer les recherches, et nous serions tous en grande difficulté. Juste parce qu'il n'y aurait pas d'équipement à portée de la main. J'aimerais avoir vos avis et vos commentaires sur les types de ressources disponibles pour protéger les pêcheurs et ce que vous aimeriez voir comme équipement supplémentaire ou changements à la répartition de cet équipement qui pourrait procurer plus de protection aux pêcheurs. Est-ce que ce serait possible? Vous pourriez être capable de donner plus de détails. Nous n'avons que cinq minutes.

M. Green: C'est un problème, à l'heure actuelle, parce que les Américains, qui ont toujours maintenu notre force là-bas, ont déplacé certaines de leurs ressources plus loin au nord plutôt que de fonctionner à partir de l'île Annette. Pour cette raison, nous avons perdu la protection que nous procurait la garde côtière américaine, qui a fait beaucoup de bonnes choses pour nous. Je ne sais pas si nous les couvrons à l'est, ou quoi, mais ils ont été très utiles pour nos gens dans le passé.

M. Skelly: Vous avez dit qu'un écart s'était creusé entre les gens de l'Alaska et ceux du nord de la Colombie. Je me demande si les Alaskans sont partis d'Annette pour aller à Sitka pour faire une petite rationalisation de la flotte en Colombie-Britannique. Je pense qu'il y a un écart depuis qu'ils sont partis.

[*Text*]

Mr. Green: That is true. Admiral Mapp has left. He was very responsive to our needs. He has taken a position with the state government and there is a new guy in there. I do not know what their policy is, so it is not fair to comment, except to say we have been treated on this coast, in this northern area, very well by the very professional group which is the U.S. Coast Guard.

Mr. Skelly: The same kind of treatment has happened out of Port Angeles, where the coast guard air station down there has always responded to Canadian difficulties as well. I am wondering what we might do here in resources and distribution to make sure people are safe.

Mr. Green: We certainly need something. We had an incident last summer, as a matter of fact. A local committee which includes one of our directors recently brought in recommendations for search and rescue. I would be very happy to forward those recommendations to your committee, and also the comments you wanted on the weather forecasting, interpretation, whatever, because there are some real gaps here.

• 1525

Mr. Skelly: There are three motions before this committee that deal with the Canada-U.S. treaty. One of them is that the Department of Fisheries and Oceans maintain an on-going annual evaluation of our strengths and weaknesses in that treaty and that report be forwarded to Parliament and then referred to this committee on an annual basis for examination, study, and possibly calling in witnesses to have a look at it.

The transboundary river systems appear to be a problem. We would like negotiation to commence on making sure that Canadians get a share. There are, I guess, three possible ways of doing that. The inequity of it could probably be raised with the Americans and within two years the technical committees and what not could move on it, and then within the third year, if nothing was done, we could raise it as a very strong item of renegotiation.

We suggested that in order to give it the kind of prominence that would be required that possibly Erik Nielsen, who is responsible for the Yukon and who is also the Deputy Prime Minister, be attached—to lend his name, as it were—to that task in order to impress upon the Americans how seriously we view the equity principle and the fact that the majority of the transboundary rivers are in Canada and that we should be entitled to a fair share of those resources. Would you support a request such as that?

Mr. Green: We sure would. It really needs some monitoring. And we also need monitoring of the stocks and various studies there.

Since the negotiating process has been going on, Syd Dickens and myself were probably the the first to really push transboundary rivers as a consideration in this Canada-U.S. treaty. From the guys who are working on those rivers and the studies that have been done, we have reams more information. We did not even know what we had before.

[*Translation*]

M. Green: C'est vrai. L'amiral Mapp est parti. Il répondait bien à nos besoins. Il est rendu dans un poste au gouvernement de l'État, et il y a un nouveau type en place. Je ne connais pas leur politique, et je ne peux donc pas faire de commentaire, sauf pour dire que nous avons été très bien traités sur cette côte par la garde côtière américaine, qui est très professionnelle.

M. Skelly: On a eu le même genre de traitement à partir de Port Angeles, où la station aérienne de la garde côtière a répondu aussi bien en cas de difficultés canadiennes. Je me demande ce qu'on peut faire ici en fait de ressources et de répartition pour que les gens soient en sécurité.

M. Green: On a certainement besoin de quelque chose. Il y a eu un incident l'été dernier, en fait. Un comité local, qui incluait un de nos directeurs, a fait des recommandations sur la recherche et le sauvetage. Je serais bien content de vous faire parvenir ses recommandations, ainsi que les commentaires que vous voulez sur les prévisions météorologiques, leur interprétation, ce que vous voulez, parce qu'il y a là de vraies lacunes.

M. Skelly: Trois motions présentées au Comité concernent le traité canado-américain. L'une d'elle recommande que le ministère des Pêches et Océans continue de faire une évaluation annuelle de nos forces et de nos faiblesses dans ce traité et que le rapport soit transmis au Parlement, puis renvoyé au Comité chaque année pour examen, étude, et peut-être appel de témoins.

Les réseaux hydrographiques transfrontaliers semblent poser un problème. Nous aimerions que les négociations fassent d'abord en sorte que le Canada ait sa part. Il y a, je crois, trois façons pour cela. La situation inéquitable pourrait probablement être soulevée avec les Américains, et d'ici deux ans, les comités techniques et d'autres intervenants pourraient s'en occuper, et puis, durant la troisième année, si rien n'était fait, nous pourrions le présenter comme un élément très important de renégociation.

Nous avons suggéré qu'afin de lui donner l'importance nécessaire, Erik Nielsen, qui est responsable du Yukon et également vice-premier ministre, lui soit associé, au moins par son nom, pour faire comprendre aux Américains à quel point nous considérons le principe d'équité comme sérieux et à cause du fait que la majeure partie des réseaux hydrographiques se trouvent au Canada et que nous avons droit à une part raisonnable des ressources qu'ils représentent. Appuieriez-vous une telle demande?

M. Green: Sûrement; cela appelle vraiment un certain contrôle. Nous avons également besoin de contrôler les stocks et diverses études à ce sujet.

Étant donné que les négociations sont en cours, Syd Dickens et moi-même avons probablement été les premiers à insister pour que soient considérés les cours d'eau transfrontaliers dans ce traité canado-américain. Quant à ceux qui travaillent sur ces rivières et aux études déjà réalisées, nous avons un tas de données que nous ne soupçonnions pas.

[*Texte*]

I think someone with a high profile like Mr. Nielsen would be very much appreciated. When Mitchell Sharp helped us out this last round it was very much an asset. We were pleased to have his help.

Mr. Skelly: Thank you, that was an excellent brief.

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly. I was wondering if it might be in order for this committee to have External Affairs check with the Americans to see what they are willing to do for us as far as search and rescue and safety are concerned. If there is a new policy or whatever, we might be able to find that out and make it public. I do not know if I am in order or not, but we can talk about that. Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci, monsieur le président. J'ai deux courtes questions.

Vous avez dit, au début de votre exposé, que vous étiez contre le principe du quota par bateau. J'ai toujours eu l'impression que le fait qu'un bateau puisse capturer une certaine quantité de poissons par année constituait une assurance de rentabilité pour l'entreprise.

Deuxièmement, comment le ministère des Pêches et Océans fonctionne-t-il avec vous ici, dans le nord de la province? Est-ce que la collaboration entre vous et eux est efficace ou cela pourrait-il être amélioré? Les conditions actuelles sont-elles acceptables?

Mr. Green: First of all, on the boat quotas, we do not have any individual boat quotas, except in the herring food fishery, which is a small, very unimportant fishery, and there is much abuse in that. There is a roe-on-kelp or galle fishery that is also a quota fishery, and there is much black marketing and bootlegging going on there. It is a very unsatisfactory arrangement, but in that case it is probably the only way it can be done. The abalone fishery is the only other one. Some 95% or 98% of the fisheries on this coast have no individual boat quotas. There is an opening of the season and everybody forges ahead in their best lick.

• 1530

That is the way we prefer to see it. It seems to me that when you get into individual boat quotas immediately a black market is developed for these quotas; it seems to turn honest fishermen into criminals or what have you. For example, in the San Francisco herring fishery they are all looking to get illegal quotas. So we would rather have the financial uncertainty than have individual boat quotas, which very much stifle the entrepreneurship or anything of that matter. It takes initiative away.

As for the relationship with the Department of Fisheries, I would say that at this time it is good. I think "excellent" would be a little too strong. We have our pet fisheries officers who are some really absolute turkeys. My companion here on my left ran into them recently on a paper law and has been charged for not having a piece of paper that was only a matter of 100 yards or 200 yards away; someone is getting very picky.

[*Traduction*]

Je pense que quelqu'un d'aussi prestigieux que M. Nielsen serait très apprécié. Quand Mitchell Sharp nous a aidés au cours de la dernière ronde de négociations, cela a été très avantageux. Nous avons été heureux d'avoir son aide.

M. Skelly: Merci. Votre mémoire était excellent.

Le président: Merci, monsieur Skelly: je me demandais s'il pourrait être pertinent que ce Comité demande aux Affaires extérieures de vérifier auprès des Américains ce qu'ils sont prêts à faire pour nous en matière de recherche et de sauvetage. Nous pourrions savoir s'il y a une nouvelle politique, ou quoi que ce soit, et le faire savoir au public. Je ne sais pas si je suis dans les règles, mais nous pouvons en parler. Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you, Mr. Chairman: I have two short questions.

You said, in the beginning of your brief, that you were against the principle of a quota per boat. I have always been under the impression that the fact that a ship could catch a certain amount of fish per year was a guarantee of profitability for the business.

Secondly, how Fisheries and Oceans work with you here in the north of the province? Is the co-operation between you and them efficient or could it be improved? Are the actual terms and conditions acceptable?

M. Green: Premièrement, il n'y a pas de quota par bateau, sauf dans le cas de la pêche au hareng, qui est peu considérable, presque marginale, et cela n'est pas normal. La pêche à la rogue sur varech fait l'objet d'un quota et donne lieu à beaucoup de marché noir et de contrebande. L'arrangement est très peu satisfaisant, mais dans ce cas, c'est probablement le seul qu'on peut envisager. La pêche aux ormeaux est le seul autre cas. Entre 95 et 98 p. 100 des pêches pratiquées sur notre côte ne font pas l'objet de quota par bateau. C'est l'ouverture de la saison et chacun fonce à toute vapeur.

Cette situation nous semble préférable. A mon avis, lorsqu'on fixe des quotas pour chaque bateau, il se développe immédiatement un marché noir; d'honnêtes pêcheurs semblent se transformer en criminels, en malfaiteurs. Par exemple, les pêcheurs de harengs de San Francisco essaient tous d'obtenir des quotas illégaux. L'incertitude financière est donc préférable aux quotas individuels qui étouffent considérablement l'esprit d'entreprise et écartent toute initiative.

En ce qui concerne les rapports avec le ministère des Pêches, je dirais que présentement ils sont bons. Je crois que le mot «excellent» serait un peu trop fort. Il y a nos chers fonctionnaires des pêches dont certains sont parfaitement ineptes. Mon camarade ici à ma gauche a eu affaire à eux récemment à propos d'une question de règlement et on l'a accusé de ne pas avoir un document concernant une distance d'environ 100 ou 200 verges. Il y en a qui deviennent vraiment tatillons.

[*Text*]

When these things happen we are upset, but on the more senior levels I think we have good managers. We are happy with the district manager here, Mr. Kramer. I think Wayne Shinners, who is the director-general in Vancouver, is doing an excellent job. It is a very difficult job to do, and he certainly is not pleasing everybody. I would like to take the opportunity to say that he is doing a good job, or doing the best job he can with the resources available. I think that generally speaking the relationship with the Department of Fisheries and Oceans is good. What deteriorates it are minor officials pushing paper laws and stuff like people packing firearms on floats. That undermines the good relations we have enjoyed in the past and we hope we will continue to enjoy.

M. Ferland: Si la gestion des pêches fonctionne bien dans le Nord, est-ce parce qu'il y a moins de pêcheurs sportifs dans le Nord, autour des îles Charlotte, qu'il n'y en a dans le golfe, au sud de la province?

Mr. Green: No, I do not think so. I do not think the two are comparable. One of the attractive things that has happened recently is that the present Minister, Mr. Fraser, has offered co-management to the industry. The process of that is going on. We had the start of it this year and last year. I think it is a very encouraging development.

Whatever problems there are with competition between the sports fishery and the commercial fishery, particularly down south, they are not bad relationships with the department. The department are doing the job they are told to do. I think they are being told to implement a very difficult, Solomon-like sort of decision. The decision has not been made as to what to do with these poor gulf trollers. I think it would be appropriate for all user groups to share in conservation and not just single out the commercial sector and tell them that they are the only ones to be doing the conserving. But the problem is not, I think, with the department.

The Chairman: Thank you, Mark. Mr. Proctor, I have in my possession a letter written by you dated March 30 which outlines your particular case when you were apprehended by several fisheries officers not long ago on the herring grounds. I think at some point when there is time I will read it into the record so we can take a look at a case of what I think is perhaps an officer being legally right but common sense somewhere went down the drain. Thank you. I did not realize it was you, but I have the letter and we will use it. Thank you.

Gentlemen, I am sorry; at this point we have to excuse you. Thank you very much for an excellent presentation.

• 1535

Mr. Stavenes: May I ask you one thing? It is brief. About the relationship between Fisheries and fishermen, which is quite good on the executive level and the administration level and what not. On the practical level it would be an excellent point, as I see it, if all fisheries officers, field staff, enforcement staff and such, should, through their training programs, spend a certain length of time on all different fishing gear

[*Translation*]

Ce sont des choses qui nous contrarient, mais au niveau supérieur, je pense que nous avons de bons gestionnaires. Nous sommes satisfaits du directeur régional, M. Kramer. Je crois que Wayne Shinners, le directeur général à Vancouver, fait de l'excellent travail. Son travail est très difficile et il ne peut certainement pas plaire à tout le monde. J'aimerais profiter de l'occasion pour dire qu'il fait du bon travail, qu'il fait du mieux qu'il peut avec les ressources dont il dispose. Je crois qu'en général les rapports avec le ministère des Pêches et Océans sont bons. Les relations se détériorent lorsque les fonctionnaires subalternes poussent les règlements trop loins et s'occupent par exemple des gens qui ont des armes chargées sur leur bateau. Cela mine les bons rapports que nous avons eus dans le passé et que nous espérons continuer à avoir.

Mr. Ferland: If fisheries management is going well in the north, is it because there are less sports fishermen in the north, around the Charlotte Islands, than in the south of the province, in the gulf?

M. Green: Non, je ne crois pas. Je ne crois pas que l'on puisse comparer les deux. L'une des choses intéressantes qui s'est produite récemment est que le ministre actuel, M. Fraser, a offert à l'industrie de participer à la gestion. Le processus est enclenché. Il a débuté cette année et l'an dernier. Je crois que les choses évoluent de façon très encourageante.

Il y a des problèmes de concurrence entre la pêche sportive et la pêche commerciale, surtout au sud, mais les rapports ne sont pas mauvais avec le ministère. Le ministère fait le travail qu'il doit faire. Je crois qu'il est chargé d'exécuter une décision qui aurait embêté Salomon lui-même. Aucune décision n'a été prise à propos de ces pauvres propriétaires de bateaux de pêche à la traîne dans le golfe. Je crois qu'il serait bon que chaque groupe d'utilisateurs s'occupe de la conservation et que cette tâche ne soit pas laissée seulement au secteur commercial. Mais, je ne crois pas que le problème vienne du ministère.

Le président: Merci, Mark. Mmonsieur Proctor, j'ai ici une lettre que vous avez écrite le 30 mars dernier où vous décrivez ce qui vous est arrivé lorsque vous avez été appréhendé par plusieurs fonctionnaires des Pêches il n'y a pas longtemps à propos de la pêche au hareng. Je crois qu'à un moment donné, lorsque nous en aurons le temps, je consignerai cette lettre au procès-verbal pour que nous puissions prendre connaissance d'un cas où, à mon avis, un fonctionnaire a pu être dans son droit mais a démontré un manque total de bon sens. Merci. Je n'ai pas réalisé qu'il s'agissait de vous, mais j'ai cette lettre et nous allons l'utiliser. Merci.

Messieurs, je suis désolé, je dois maintenant mettre fin à votre intervention. Merci beaucoup pour cet excellent exposé.

M. Stavenes: Puis-je vous demander quelque chose? Je serai bref. C'est au sujet des relations entre le ministère des Pêches et les pêcheurs, lesquelles sont assez bonnes au niveau de la direction et de l'administration et à d'autres niveaux. Sur le plan pratique, il serait excellent, à mon avis, que tous les fonctionnaires des pêches, les inspecteurs, les agents de répression, etc., passent un certain temps, dans le cadre de leur

[*Texte*]

types, so when they come along with these penny-ante charges they are aware of what the fishery entails and the problems fishermen might have, and what are garbage and paper laws that do not mean anything and what is an infraction that should be penalized. They do not have this system in place now, and I do not see how an enforcement staff or a fisheries staff really can operate efficiently and coherently with fishermen unless they are fully aware of the problems fishermen have. They would be allowed to board vessels such as mine. Lots of boats would be willing to take them out for a period of a week or two just to see what goes on.

The Chairman: That sounds like a good idea.

Mr. Ken Harding (Secretary, Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association): If I could just have a second, Mr. Chairman . . . I am secretary of the organization. I was general manager for 33 years until my retirement five years ago. I am sorry we did not have a written brief, but as Paddy has explained, the season has been with us. I will, however, tomorrow, before you leave, deliver to the committee some background material, particularly copies of our history book of the Prince Rupert Co-op, *The Tides of Change*, and our last annual report.

As you probably know, the Prince Rupert Fishmen's Co-Operative is the largest primary fishermen's co-operative in Canada. It has now been in existence for over 45 years. Actually it goes back much further than that in its antecedents. We will bring you a little material on that.

The Chairman: Thank you, Mr. Harding, we would appreciate that. Once again, gentlemen, thank you very much for coming here today. I am sorry we interrupted you in the pursuit of your livelihood. Our plans do not always work out to the best.

Mr. Green: Mr. Chairman, thank you very much for your time.

The Chairman: Could I now have the representatives of the Kitamaat Village Council come to the witness table, please.

Gentlemen, let me introduce to you Gerald Amos, Chief Councillor. George, could you please introduce your two colleagues to the committee?

Mr. George Amos (Chief Councillor and Land Claims Co-Ordinator, Kitamaat Village Council): Thank you, Mr. Chairman. I have with me Heber Maitland, who is our Land Claims Co-Ordinator, and Clarence Nyce, our Executive Director of the council administration.

The Chairman: This looks like a fairly lengthy brief. I presume you are not going to read it all.

Mr. Amos: Mr. Chairman, my opening comments were going to be that you should not be afraid of the volume of the presentation. That in itself is not the important aspect of it.

Let me open by thanking you all for the patience you have shown. I think Jim Fulton here will tell you he has recognized me in Vancouver and in Nanaimo the past couple of days. Let

[*Traduction*]

programme de formation, à étudier tous les rouages de l'industrie des pêches, de sorte que lorsqu'ils s'acquittent de leurs tâches insignifiantes, ils connaissent les difficultés auxquelles font face les pêcheurs et les problèmes qu'ils peuvent avoir, et qu'ils puissent faire la distinction entre les niaiseries, les règlements sans importance et une infraction qui doit être punie. Un tel système n'existe pas présentement, et je ne vois pas comment un agent de répression ou un fonctionnaire des pêches puissent agir de façon efficace et cohérente avec les pêcheurs s'il ne connaît pas les problèmes des pêcheurs. On pourrait leur permettre de venir à bord de bateaux comme le mien. Beaucoup de propriétaires de bateaux seraient prêts à les prendre pour une période d'une semaine ou deux seulement pour voir ce qui se passe.

Le président: Cela semble être une bonne idée.

M. Ken Harding (secrétaire de la *Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association):* Seulement une seconde, monsieur le président . . . Je suis le secrétaire de l'Association. J'ai été directeur général pendant 33 ans jusqu'à ma retraite il y a cinq ans. Je m'excuse de ne pas avoir d'exposé écrit, mais comme Paddy l'a expliqué, la saison nous a occupés. Je remettrai toutefois au Comité, demain avant votre départ, des documents d'information, en particulier des exemplaires de l'histoire de notre coopérative de Prince Rupert, *The Tides of Change*, et notre dernier rapport annuel.

Comme vous le savez probablement, la coopérative des pêcheurs de Prince Rupert est la plus importante coopérative du genre au Canada. Elle existe maintenant depuis 45 ans. En fait, ses antécédents remontent beaucoup plus loin. Nous vous remettrons quelque chose là-dessus.

Le président: Merci, monsieur Harding, nous vous en serons très reconnaissants. Encore une fois, messieurs, merci beaucoup d'être venus ici aujourd'hui. Je suis désolé de vous avoir interrompus dans votre travail. Il ne nous est pas toujours possible de faire ce que nous avons prévu.

M. Green: Monsieur le président, merci beaucoup de nous avoir consacré tout ce temps.

Le président: Les représentants du Conseil du village de Kitamaat sont priés de se présenter à la table des témoins.

Messieurs, je vous présente Gerald Amos, conseiller en chef. George, voudriez-vous présenter vos deux collègues au Comité?

M. George Amos (conseiller en chef et coordonnateur des revendications territoriales, Conseil du village de Kitamaat): Merci, monsieur le président. Voici Heber Maitland, notre coordonnateur des revendications territoriales et Clarence Nyce, directeur-exécutif du Conseil.

Le président: Votre mémoire semble très volumineux. Je suppose que vous n'allez pas le lire en entier.

M. Amos: Monsieur le président, j'allais justement dire en guise d'introduction de ne pas vous effrayer du volume de ce mémoire. Cet aspect n'est pas important.

Je commencerai par vous remercier tous de la patience que vous avez montrée. Jim Fulton ici présent vous dira peut-être qu'il m'a reconnu à Vancouver et à Nanaïmo ces deux derniers

[*Text*]

me assure you, Jim, I am not keeping tabs on you as far as your work on behalf of the Skeena constituents is concerned.

Mr. Skelly: Somebody should.

• 1540

Mr. Amos: Mr. Chairman, as I have said, I have followed not intentionally, but just by chance, the travels of this committee from Vancouver to Nanaimo and back to Prince Rupert again. I would really like to stress to the committee members one of the pervading points raised to this committee by people who have made presentations to you and which, up to this point in time, have been very worrisome and very bothersome to me.

We all hear and witness different interests groups, for lack of a better phrase to attach to people such as myself and the sport fishermen and the commercial fishermen. We all tend to say that the main thrust of our different approaches to this question you are addressing as a committee, the fisheries resource, is to manage the resource properly; yet almost without exception, we are pointing fingers at one another. It is the Indians; it is the sport fishermen; it is the commercial fishermen. In doing so, I think we lose sight of the importance of this effort you are all involved with.

Today we would like to bring to you problems and recommendations that might seem directed mainly to the Haisla people, to the headwaters of the Kitimat River, the estuary of the Kitimat River, the Gardner and Douglas Sound. However, we think this can be applied to other regions of the coast of British Columbia.

In order, the problems we bring to your attention are the pollution of the Kitimat River, the estuary, and also the logging practices up and down the Kitimat Valley. If my memory serves me right, I believe you all walked with Bob Pasco, and I hope one day you will have the opportunity to fly—I do not think you can walk to the Kitimat Valley—to see firsthand the effects of logging on the Kitimat Valley. It does not look very nice.

The second one is the Kemano completion project, the possible impacts on the river. Even though this project has been put on hold, in Alcan's own words, we feel that ultimately they wish to go ahead with this project.

In a Fisheries discussion paper—I believe you should be familiar with it—a lot of attention is paid to the effects of the damage behind the dam. Very little attention is paid to the effects or the possible effects of Kemano completion on the Kemano River, the effects of the increased flow on both the salmon and the oolichan. In the Fisheries discussion paper, there is a fact pointed out by the Fisheries department, in all their wisdom—I am constantly made aware of it—that very little attention is paid to our end of it.

[*Translation*]

jours. Ne croyez pas Jim, que je vous ai à l'oeil pour votre travail sur les constituants des Skeenas.

M. Skelly: Quelqu'un devrait le faire.

M. Amos: Monsieur le président, comme je l'ai dit précédemment, je n'ai pas suivi de propos délibéré, seulement par hasard, les pérégrénations du présent Comité, de Vancouver à Nanaïmo et de retour à Prince Rupert. J'aimerais signaler aux membres du Comité une des constantes qui s'est dégagée des mémoires présentés et qui, jusqu'à maintenant, m'a beaucoup préoccupé ou ennuyé.

Nous entendons tous les doléances de différents groupes de pression, faute d'avoir une meilleure expression pour désigner les personnes comme moi, les pêcheurs sportifs et commerciaux. Nous avons tous tendance à dire que nos différentes façons d'envisager la question des ressources halieutiques sur laquelle se penche ce Comité visent toutes le même objectif, à savoir une saine gestion des ressources; et presque sans exception, nous rejetons chacun le blâme sur les autres. C'est la faute des Indiens, des pêcheurs sportifs, des pêcheurs commerciaux. Ce faisant, nous oublions à quel point l'effort que vous faites est important.

Aujourd'hui, nous aimerions vous exposer des problèmes et vous présenter des recommandations qui touchent, selon moi, principalement les Haislas, les sources de la rivière Kitimat, les chenaux Douglas et Gardner. Toutefois, je crois que cela peut s'appliquer à d'autres régions de la côte de la Colombie-Britannique.

Nous présenterons ces problèmes dans l'ordre suivant: la pollution de la rivière Kitimat, de l'estuaire, et aussi la coupe de bois un peu partout dans la vallée de la rivière Kitimat. Si ma mémoire est bonne, vous allez tous marcher, je crois, en compagnie de Bob Pasco, et j'espère qu'un jour vous aurez l'occasion de survoler la région—je ne crois pas qu'on puisse se rendre à pied jusqu'à la vallée de la Kitimat—afin de voir de visu les effets de la coupe de bois sur la vallée de la Kitimat. Ce n'est pas beau à voir.

Le deuxième problème concerne le projet d'achèvement du barrage Kemano, les répercussions possibles sur la rivière. Même si ce projet a été mis en veilleuse, aux dires de l'Alcan, nous croyons qu'ils souhaitent en définitive poursuivre le projet.

Dans un document de travail sur les pêcheries—vous devez sans doute le connaître—on porte beaucoup d'attention aux effets des dommages causés en amont du barrage. On ne parle pas beaucoup des effets ou des effets possibles sur la rivière Kemano de l'achèvement du projet Kemano, des effets de l'accroissement du débit sur le saumon et l'oulachon. Dans le document de travail sur les pêcheries, on mentionne un point soulevé par le ministère des Pêches, dans sa grande sagesse—qu'on me rappelle sans cesse—à savoir qu'on ne prête guère attention à notre côté de la médaille.

[*Texte*]

• 1545

There is one point raised there and I would just like to raise it a little bit here. It is the salmon run. All species of salmon in the Kemano River has existing value and potential greater than the Nass and the Nanika and the Boston rivers combined. Yet very little attention is paid to that river.

In that disussion paper it states, again with very little research I presume, that the oolichan can only swim against the current of *x* amount of centimetres per second—the flow per second. The Kemano completion project, if it went ahead, would raise that flow to something like—do not quote me on the figure—a far greater velocity than what an oolichan can swim against. I do not know, maybe there is a weight-training program we can put them on to increase their strength. But we are very fearful if it goes ahead. The prime oolichan runs in our territory will be wiped out. Again, very little attention has been paid to this.

Perhaps this is something you can bone up on in your own time. It is something I do not think we can do justice to and I do not want to put you through it, but we have areas that we feel can be enhanced, using the wild stock that exists. Heber has worked with that committee for many years and has been constantly nagging at us to pay attention to it. One of the areas we would like to draw to your attention as a possibility is Jesse Lake. Jim is probably familiar with it. It is a lake that is not very much above the high tide mark in the channel. No attention has been paid to it. It has great potential, in our estimation, for sockeye. Our people have witnessed those fish attempting to get up to that lake, but because of the large amount of water coming over the falls they have not been able to get up. A possibility exists there to enhance, not solely for our own use, but for the sports fisherman and for the commercial fishermen. But we would hope that if that ever comes about we would have a hand in the management. Again, that brings me to the point that has been thrown around and discussed in the past, co-management.

Some time in the 1950s, I believe maybe it was 1950, area 6 in the Gardner Canal area was closed to commercial fishing. Since that time it has not been reopened. That is one of the areas, again, in which we feel there is a large potential for us to get involved in the management.

We hope that some sense can be made out of this—the predicament that we are all in. We do not profess to have any magical answers, but knowing that people like Heber and our people who have been in that area for many years, know what is going on. They know the problems and would dearly love to be part of the planning for the regeneration of the salmon. There are specific recommendations in here. If I can, I would like to clarify one small point in here for you.

[*Traduction*]

On y soulève un point dont j'aimerais faire état brièvement ici, soit la remonte du saumon. Toutes les espèces de saumon dans la rivière Kemano ont une valeur en soi et un potentiel qui dépasse celles des rivières Nass, et Boston. Néanmoins on ne s'intéresse guère à cette rivière.

Dans ce docoment de travail, on soutient, encore une fois sans qu'on ait fait beaucoup de recherche, je présume, que l'oulachon ne peut remonter qu'un courant de *x* centimètres par seconde—le débit par seconde. Le projet d'achèvement du barrage Kemano, s'il était réalisé, aurait pour effet d'accroître le débit de quelque chose comme—ne citez pas les chiffres que je vous donne—soit un courant beaucoup plus fort que celui que peut remonter un oulachon. Peut-être existe-t-il un programme de musculation que l'on peut leur faire suivre pour accroître leur endurance. Nous avons très peur des conséquences d'un tel projet, s'il est mené à bien. Les remontes remarquables d'oulachons dans notre territoire seront détruites. Encore une fois, on n'y a guère prêté attention.

Peut-être est-ce quelque chose que vous pouvez ruminer en temps utile. C'est une question à laquelle on ne peut rendre justice selon moi, et je ne voudrais pas vous l'exposer en détail, mais il y a des régions qui, d'après nous, peuvent être mises en valeur à l'aide des stocks naturels existants. beber a travaillé avec ce Comité pendant de nombreuses années et n'a jamais cessé de rappeler qu'il fallait y prêter attention. Une des régions concernées est le lac Jesse. Jim le connaît probablement très bien. Il s'agit d'un lac dont le niveau ne dépasse pas beaucoup le niveau des grandes marées dans le chenal. On n'y a prêté aucune attention. Il a beaucoup de potentiel, selon nous, pour ce qui est du saumon rouge. Des personnes ont vu ces poissons essayer de remonter jusqu'à ce lac, mais à cause du débit élevé des chutes, ils n'ont pas été en mesure de le faire. Il existe donc une possibilité de mettre en valeur cette ressource, non seulement à notre profit, mais également pour le bien des pêcheurs sportifs et commerciaux. Nous espérons cependant que si jamais un tel projet se réalise, nous aurons notre mot à dire dans la gestion. Ce qui m'amène à parler d'un point dont on a discuté dans le passé, la co-gestion.

A un moment donné dans les années 50, c'était en 1950, je crois, le secteur 6 dans la région du chenal Garner a été fermé à la pêche commerciale. Depuis ce temps, il n'a pas été réouvert. Il s'agit de l'un des endroits, où, encore une fois, nous croyons que nous aurions vraiment avantage à participer à la gestion.

Nous espérons qu'on arrivera à saisir la logique de tout cela, de la situation fâcheuse dans laquelle nous nous trouvons tous. Nous ne prétendons pas avoir des réponses magiques, seulement que des gens comme Heber et notre peuple qi habitent cette région depuis des années savent ce qui se passe. Ils connaissent les problèmes et aimeraient bien participer à la planification des programmes de regénération du saumon. J'aimerais clarifier un détail pour vous.

[*Text*]

• 1550

On page 4, one of the recommendations that is made is the third paragraph from the top. The recommendation is:

> That a moratorium be placed on any further industrial development within the head of the Douglas Channel area, pending an in-depth study into the present effects of industrial pollution on the ecological and marine life of the Douglas Channel and Gardner Canal areas.

I would like to clarify that statement a bit. By that we mean the estuary. We are privy to plans by the municipality and we know they are focusing on that area because of its accessibility for development. We are worried that the damage will be irreparable in a couple of years.

I will tell you a little story about an individual with whom I have been at loggerheads over the issue of pollution in our area, a very prominent person in the municipality of Kitimat who did not believe the level of pollution in that estuary. He is an avid windsurfer, and after one of his windsurfing expeditions across the headwaters between the Alcan site and the marina site, he threw his wet suit in the trunk of his car, left it overnight, and in the morning when he took it out he said the odour in the trunk of his car was unmistakable. And that was simply from windsurfing. That was the pollution from Eurocan.

That man is now turning about-face. He is worried that his windsurfing is being affected by the pollution; it is smelling him up. He would probably be in a better position to give you more insight as to what he had proposed in his time in office before Eurocan opened up. The recommendations that are contained in there, these were made back in 1969 before they opened up, and very little attention was paid to it. In fact, the Fisheries department at that time denied any pollution whatsoever. I am assuming that they continue to deny it up to today; we have not heard otherwise.

I am assuming that you have read the brief. I will stop there, unless Heber wants to add anything. We would be happy to answer any questions to the best of our ability.

Mr. Heber Maitland (Land Claims Co-ordinator, Kitamaat Village Council): All I have to say regarding the pollution in the Kitimat area is that prior to becoming a co-ordinator for the land claims for the Haisla people I had been a chief councillor for possibly as many as 14 years, something like that, so I am quite familiar with what happened when the City of Kitimat came to the headwaters of Douglas Channel.

At that time I thought that people settling in an area like the City of Kitimat had learned a lot of things over a period of time from other development areas, such as maybe the St. Lawrence or other areas like that. But even at the early stages back in 1964 the people were concerned about pollution in the Kitimat River. There was raw sewage from the municipality.

[*Translation*]

A la page 4, troisième paragraphe à partir du haut, l'une des recommandations qui sont faites se lit comme suit:

> Qu'un moratoire soit décrété sur tout développement industriel futur à l'entrée du Chenal Douglas, en attendant qu'une étude approfondie soit effectuée sur les effets actuels de la pollution industrielle sur l'écologie et sur la vie marine dans les régions du Chenal Douglas et du Canal Gardner.

J'aimerais apporter quelques précisions sur cette déclaration. Nous voulons parler de l'estuaire. Nous sommes au courant des plans de la municipalité et nous savons que ses dirigeants s'intéressent à cette région à cause de sa facilité d'accès pour le développement. Nous craignons que les dommages ne soient irréparables dans quelques années.

Je vais vous raconter l'histoire d'une personne avec qui j'ai eu maille à partir au sujet de la pollution dans notre région; il s'agit d'une personne très influente de la municipalité de Kitimat, qui ne croyait pas que le degré de pollution était aussi élevé dans cet estuaire. C'est un grand amateur de planche à voile. Après une de ses expéditions sur le bassin entre l'usine de l'Alcan et la marina, il a jeté sa combinaison mouillée dans le coffre de sa voiture et l'y a laissée toute la nuit; lorsqu'il l'a retirée du coffre le lendemain matin, il a trouvé que l'odeur ne trompait pas. Il avait fait seulement de la planche à voile. C'était la pollution causée par l'usine d'Eurocan.

Cet homme a maintenant changé d'idée. Il craint que la pollution ne nuise à la pratique de la planche à voile: la pollution l'empeste. Il serait probablement mieux placé que moi pour vous faire comprendre ce qu'il a proposé pendant son mandat, avant l'ouverture d'Eurocan. Les recommandations qui sont contenues dans ce document ont été faite en 1969, soit avant l'ouverture d'Eurocan; on y a prêté très peu d'attention. En fait, à l'époque, le ministère des Pêches niait qu'il y ait quelque forme de pollution que ce soit. Je présume que sa position continue d'être la même encore aujourd'hui: je n'ai jamais entendu dire que le ministère avait changé d'avis.

Je présume que vous avez lu le mémoire. Je vais donc m'arrêter, à moins qu'Heber ne veuille ajouter quelque chose. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions du mieux que nous le pourrons.

M. Heber Maitland (coordonnateur des revendications territoriales, Conseil du village de Kitimaat): Tout ce que j'ai à dire au sujet de la pollution dans la région de Kitimat, c'est qu'avant d'être coordonnateur des revendications territoriales des Haisla, j'ai été premier conseiller pendant environ 14 ans; je suis donc très au courant de ce qui s'est passé lorsque la ville de Kitimat est venue s'installer près du bassin du chenal Douglas.

A l'époque, je pensais que les gens qui s'installaient dans une région comme celle de Kitimat avaient tiré beaucoup d'enseignements au cours des années de ce qui s'était fait dans d'autres régions de développement, par exemple, dans la vallée du St-Laurent ou ailleurs. Mais même dans les premiers temps, en 1964, les gens se préoccupaient de la pollution de la rivière Kitimat. La municipalité déversait ses égouts directement dans la rivière.

[*Texte*]

Maybe this is an educational point regarding the headwaters of Douglas Channel. Possibly some of you are familiar with it; some of you are not.

• 1555

They are situated possibly about 65 miles from the Pacific Ocean. That is how far in they are. The headwaters of Douglas Channel are similar to any other headwaters of any inlet. They are like a settling pond. The tide does not move anything out of there. It just stays right in there. This is the problem that is created by the new development in the area of the Haisla people.

The Haisla people are not fully opposed to development within the area, because I think they realize the potential of the area for economic development. It has been eyed by multinational corporations, the province, the federal government, and what have you for development, including a steel mill and so on. But the concern we have here is the provincial standard of pollution control. I think that is our big fear. The Indian people's technology is very low, so they could afford to live with mother nature, whereas those people who come in now have such high technology in developments to make money without even thinking about what they are going to do with the environment. That is the concern.

The fact of the matter is that both those developers and the Haisla people have to live with that, even though we realize it is very wrong. So I guess if you are not going to get anything else out of this dialogue that we are having here, something that should be looked at very seriously is the provincial government's pollution control standards.

I met with the executive body of Eurocan Pulp and Paper about the pollution in the Kitimat River. At that time the executives told me they are living within the pollution control guidelines of the provincial government. At that time they turned around and told me it was their fault: we are living within the guidelines; it should be they who have to pipe that effluent five miles down the channel, where it will be in moving water—five miles down from the headwaters of Douglas Channel.

So I guess what we are saying here is because there is going to be development, there is no way that development is not going to go ahead in the Kitimat area, but there should be a better standard of control of pollution within the area. Right now our kids, when they go down to the beach, swim there in the summertime. I have my net outside the village, and I can feel a slimy substance on my net when I look it over or pick it up. That is how bad that area is getting.

I certainly hope you people take it as seriously as I do. Unfortunately, I do not know what is going to happen five years from now if we do not put a handle on the problem.

I touched on the other area, about fishing, what you people probably have heard and what Gerald said, that we point

[*Traduction*]

Je vous apprends peut-être quelque chose au sujet du bassin de réception du Chenal Douglas. Certains d'entre vous peuvent le connaître; d'autres, non.

Ils sont situés à environ 65 milles du Pacifique. Ils sont aussi à l'intérieur que cela. Le bassin de réception du Chénal Douglas est semblable à celui de n'importe quelle embranchement. C'est comme un étang d'eau stagnante. La marée n'y remue absolument rien. Tout reste sur place. C'est le problème qu'a créé le nouveau développement dans le territoire des Haisla.

Les Haisla ne sont pas complètement opposés au développement dans la région, parce qu'ils se rendent compte, je crois, des possibilités de développement économique qu'offre la région. Elle a été convoitée par des multinationales, par la province, par le gouvernement fédéral, et pour toutes sortes d'exploitations, y compris, entre autres, une aciérie. Cependant, ce qui nous préoccupe dans le cas présent, ce sont les normes provinciales en matière de contrôle de la pollution. Je pense que notre grande crainte se situe à ce niveau. La technologie des Indiens n'est pas très avancée, de sorte qu'ils peuvent se permettre de vivre près de la nature; les gens qui viennent s'installer dans ces régions maintenant possèdent des techniques de développement très avancées pour gagner de l'argent, sans même penser à ce qu'ils font à l'environnement. C'est ce qui nous préoccupe.

Le problème, c'est que les promoteurs autant que les Haisla doivent vivre avec cette situation, même si nous réalisons qu'elle est très mauvaise. Je pense que si rien d'autre ne doit ressortir de la discussion que nous tenons, il faut tout de même considérer très sérieusement les normes de contrôle de la pollution du gouvernement provincial.

J'ai discuté de la pollution de la rivière Kitimat avec les instances administratives d'*Eurocan Pulp and Paper*. Les administrateurs m'ont alors déclaré qu'ils respectaient les directives du gouvernement provincial en matière de contrôle de la pollution. À l'époque, ils m'ont dit qu'il fallait blâmer les directives du gouvernement provincial: l'entreprise respectait les directives en question; il appartenait au gouvernement d'installer les canalisations nécessaires pour amener l'effluent cinq milles en aval du chenal, là où l'eau circule—cinq milles en aval du bassin du Chenal Douglas.

Je pense que ce que nous voulons dire c'est qu'il y aura un développement, que ce développement ne peut en aucune façon être arrêté dans le région de Kitimat, mais que les normes de contrôle de la pollution doivent être plus élevées dans la région. En été, nos enfants se baignent dans le bassin quand ils se rendent à la plage. J'ai tendu mon filet à l'extérieur du village et je sens une substance gluante sur mon filet lorsque je le ramasse. L'endroit est en train de devenir à ce point malsain.

J'espère certainement que vous prendrez la question aussi au sérieux que moi. Malheureusement, je ne sais pas ce qui arrivera dans cinq ans si nous ne prenons pas l'affaire en main.

J'ai parlé de l'autre secteur, de celui de la pêche; vous avez probablement entendu dire, et Gerald l'a répété, que chacun

[*Text*]

fingers at each other, blaming each other for what is happening to the fishing industry. If those people who are interested and involved in the fishing industry are interested enough, they should turn around and hold a conference where they are going to be not only pointing fingers at each other but looking at an avenue and a way by which they are going to try to bring fishing back into the fished-out areas here in B.C. Everybody in the fishing industry is saying I want my share; but their share is not there. I think it is important for all those people to get together, put their differences away, and try to bring the fisheries back to the coast. I think that is the name of the game.

• 1600

The Chairman: Thank you very much. That is an idea we have not yet heard on our trip. It might be a very valuable subject for discussion. Let us have some questions.

Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Mr. Chairman, I have not had a chance to go over all the correspondence I see attached to this brief. It goes back to the early 1960s.

Yes, I certainly share your concerns, because I have a similar situation in my own area, where sewage goes into a harbour; although an outfall line was installed, there still seem to be some problems, because so many chemicals are used today and a lot of them go down the sink drains or toilet drains or whatever. I guess it may be in here, but I have not found it.

• 1605

Has there been anyone from the provincial government in Victoria, or from the federal government for that matter, who has come to take water samples at all different times of the year just to see how bad the pollution is? From what I can understand, obviously the effluent is not getting out to the point where the currents can disperse it or carry it away. Is that right?

Mr. Maitland: Some research has been done on it, but it is all going toward commercial development. Our concern has never really been addressed on the issue. Several research studies have been done, but no one has ever come to the village to find out what our concern is.

Mr. Amos: If I might, I will add a bit to what Heber has said.

In the absence of any initiative on the part of the Department of Fisheries and Oceans or anyone else in answering that question, we have commissioned a study of our own on the effects of the pollutants in the river on oolichan. For one short period we were very fortunate, in that the pulp mill was shut down during the oolichan run. We took samples, put them through the regular process of making oolichan oil out of the fish. In the same two-week period the pulp mill opened up operations and began discharging effluent. The oolichan run

[*Translation*]

rejetait le blâme sur l'autre à propos de ce qui arrive dans l'industrie de la pêche. Si les gens qui sont intéressés par l'industrie de la pêche et qui sont touchés par cette industrie sont assez intéressés, ils doivent tenir une conférence au cours de laquelle ils ne se contenteront pas de se blâmer les uns les autres, mais où ils chercheront un moyen d'essayer de ramener la pêche dans les régions délaissées par les pêcheurs, ici, en C.-B. Chacun dans l'industrie de la pêche veut sa part; mais il n'y a pas de part pour chacun. Je pense qu'il est important que tous ces gens se réunissent, qu'ils mettent leurs divergences de côté et qu'ils essaient de ramener la pêche sur la côte. Je pense que c'est là que se trouve la solution.

Le président: Merci beaucoup. Voilà une idée que nous n'avions pas encore entendue au cours de notre tournée. Elle sera sans doute un sujet de discussion très intéressant. Passons maintenant aux questions.

Monsieur Henderson.

M. Henderson: Monsieur le président, je n'ai pas encore eu l'occasion de lire toute la correspondance qui est annexée à ce mémoire. Elle remonte au début des années 60.

Oui, je partage tout à fait votre inquiétude, parce qu'un problème semblable se pose dans ma région, où les eaux usées sont déversées dans un port. Bien qu'on ait installé un émissaire d'évacuation, le problème n'est pas réglé pour autant, car beaucoup de substances chimiques sont utilisées de nos jours et un grand nombre de ces substances sont jetées dans les éviers, les toilettes ou d'autres conduits d'évacuation. Je suppose qu'il doit en être question dans ces documents, mais je n'ai pas encore trouvé à quel endroit.

Le gouvernement provincial de Victoria, ou même le gouvernement fédéral, a-t-il envoyé quelqu'un prendre des échantillons d'eau à différents moments de l'année, pour voir à quel point l'eau est polluée? D'après ce que vous avancez, il est évident que l'affluent n'est pas déversé assez loin pour que les courants puissent le disperser ou l'emporter. Est-ce exact?

M. Maitland: Certaines recherches ont été faites, mais elles portent toutes sur le développement commercial. On n'a jamais vraiment donné suite à nos demandes à ce sujet. Plusieurs études ont été faites, mais personne n'est jamais venu au village nous demander quelles étaient nos inquiétudes.

M. Amos: Si vous me le permettez, j'ajouterai quelque chose à ce que Heber a dit.

En l'absence de toute initiative de la part du ministère des Pêches et Océans, ou de qui que ce soit d'autre, pour répondre à cette question, nous avons commandé notre propre étude sur les effets des polluants présents dans la rivière, sur l'eulakane. Pendant une brève période, nous avons du beaucoup de chance, car la fabrique de pâte et papier était fermée pendant l'étude sur l'eulakane. Nous avons prélevé des échantillons et avons fait de l'huile avec ce poisson, selon le procédé habituel. Au cours de la même période de deux semaines, la fabrique de

[*Texte*]

was still on; we took more samples, went through the same process, and hopefully that is going to shed a little light on the problem and maybe give us some answers to that question. When the material comes in we will be more than happy to submit it to you.

Mr. Henderson: Do you have any idea where most of the pollution is coming from? Is it coming from the mill or from the raw sewage, or is it a combination of both?

Mr. Amos: That is something I have always had a gut feeling on. At this point in time, in terms of the effect on the salmon and the oolichan, an uneducated guess would be that Eurocan is the major polluter, given the nature of the material they use in their processing.

Mr. Henderson: Yes.

Mr. Amos: But one of the points that I think has been raised by a number of people is that the operations in that area—Alcan, Eurocan, Ocelot, the municipality—are all meeting the guidelines that have been set to monitor any individual operation. But very little attention has been paid to the overall effect, the cumulative effect. I do not think anybody really has an answer to that.

Mr. Henderson: In another area, forestry and the method of logging that takes place, certainly in parts of British Columbia we have seen some very devastating effects of logging and I guess careless management by companies. But we also have forestry agreements between the federal government and the provinces. Maybe that could be used as a tool for putting in place some stringent regulations regarding forestry management.

For instance, a lot of these agreements are heavily cost-shared by Ottawa, and if in such agreements that were signed with the province, or any other province for that matter, good, sound-management forestry principles were incorporated as a string attached to those agreements and monitored carefully to see that the guidelines are adhered to by the provincial governments—because many of the programs are funded, as I mentioned, jointly but are administered by the provincial government—do you think that would also be a useful tool to use in the future?

• 1610

Mr. Maitland: I think it would be a good idea, and I think you should go a little further in that. When a major spawning stream like Kitimat in the Kitimat Valley, or Kemano or Skeena, or any place . . . when it comes to harvesting the logs in the area there should be a green belt left by the river.

[*Traduction*]

pâte à papier a rouvert ses portes et a commencé à déverser des eaux usées. L'étude sur l'eulakane n'était pas terminée. Nous avons prélevé de nouveaux échantillons st les avons soumis au même procédé de fabrication d'huile. NOus espérons que les résultats de cette étude permettront d'éclaircir quelque peu le problème et nous fourniront des réponses à cette question. Dès que nous aurons les résultats, nous nous ferons un plaisir de vous les transmettre.

M. Henderson: Avez-vous une idée sur la source de cette pollution? Est-celle causée par la fabrique de pâte à papier, par des eaux d'égout non traitées, ou par ces deux facteurs mis ensemble?

M. Amos: J'ai toujours eu ma petite idée là-dessus. Au moment où nous nous parlons, je me hasarderais à dire qu'en ce qui concerne les effets sur le saumon de l'eulakane, la société Eurocan est la principale pollueuse à cause de na nature des produits utilisés dans ses opérations de traitement.

M. Henderson: Oui.

M. Amos: Mais un des points que plusieurs intervenants ont soulevé est que les industries de la région—Alcan, Eurocan, Ocelot—de même que la municipalité, répondent toutes aux critères qui ont été fixés pour contrôler n'importe quelle entreprise d'exploitation, au niveau individuel. Cepdndant, on n'a accordé que très peu d'attention à l'effet global, à l'effet cumulatif de toutes ces industries. Je crois que personne ne serait vraiment en mesure de se prononcer là-dessus.

M. Henderson: Dans un autre domaine, soit l'industrie forestière et les méthodes d'abattage utilisées dans certaines parties de la Colombie-Britannique, nous avons constaté certains effets très dévastateurs de l'abattage, et sans doute, la gestion irresponsable des compagnies. Or, il existe par ailleurs des ententes forestières entre le gouvernement fédéral et les provinces. On pourrait peut-être s'en servir pour instituer des règlements sévères en matière de gestion des ressources forestières.

Je m'explique. Dans bon nombre de ces ententes, Ottawa assume une partie importante des coûts. Si on pouvait incorporer dans ces ententes signées avec la province, ou avec n'importe quelle autre province, des principes de saine gestion des ressources forestières, qui seraient une condition pour la conclusion de ces ententes, et si on surveillait étroitement par la suite, pour veiller à ce que les lignes de conduite convenues soient respectées par les gouvernements provinciaux—car beaucoup de ces programmes sont financés conjointement, comme je le mentionnais, mais sont administrés uniquement par le gouvernement provincial—est-ce que ce serait là à votre avis, un instrument utile dans l'avenir?

M. Maitlan: Je crois que ce serait une excellente idée et que vous devriez aller un peu plus loin dans ce sens-là. Dans le cas d'aires de ponte aussi importantes que celle de Kitimat dans la vallée de Kitimat, ou Kemano, ou Skeena, ou tout autre endroit . . . je crois que la politique de coupe du bois devrait prévoir la préservation d'une ceinture verte le long de la rivière.

[*Text*]

Mr. Henderson: Yes.

Mr. Maitland: This would be possibly maybe about a 20-foot green belt in there. So what has happened here is that in the forestry harvesting thing, they log it right to the bank. So it means that when the salmon are spawning, going up to spawn, the temperature of the river has changed from its original state because the timber has been taken away. So the natural spawning area of the salmon has changed because there is no green belt left there.

Mr. Henderson: Thank you.

The Chairman: Thanks, Mr. Henderson. Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I would like to welcome these witnesses from the Haisla Nation.

I have a number of questions, but I want to just get the members of the committee up to speed on what has happened, because the situation faced by the Haisla people is one found in a number of situations throughout British Columbia. The first major developer came into the Kitimat Valley just about 40 years ago right now, that being Alcan with their major development that brought power down to Kemano, and then the development of a town site at Kitimat. Then about 16 years ago, along came Eurocan, and then about 3 years ago along came Ocelot.

We heard evidence from other groups about these kinds of situations where there were indigenous industries involved in the area, and then you get a smelter first and then you get logging, so that any traditional activities related to the forests gradually disappear. The fishery is eroded, and then you start getting the visible signs of pollution.

Around the world, the way things always seem to start is that large corporations consider the environment to be a dump. Then the second stage to that is that the solution to pollution is dilution, which is the stage we are at right now in terms of many areas, particularly of industrial pulp mill effluent right now. Then along comes the concept of polluter pay; and we have had evidence both in Vancouver and on Vancouver Island regarding how ineffective this is becoming. Corporations are fined, and now they just consider that to be part of their costs of operation.

I would like to solicit your views on whether or not you would support a recommendation from this committee to amend the Fisheries Act to add an indictable section whereby those who knowingly are polluting the environment are charged under an indictable section of the Fisheries Act, which brings a minimum two years in jail, and that the polluter is then forced to pay for the remedy.

The reason I ask if you would support it—and most witnesses, if not all, so far have supported that change of thrust of the Fisheries Act—is because fisheries officers in the department are now running around wildly trying to deal with

[*Translation*]

M. Henderson: Oui.

M. Maitland: Il pourrait vraisemblablement s'agir d'une ceinture d'une vingtaine de pieds. Mais ce qui s'est produit ici, c'est qu'on a coupé les arbres jusqu'au bord de la rivière. Ce qui veut dire que lorsque les saumons frayent, lorsqu'ils remontent la rivière pour aller frayer, la température de la rivière n'est plus la même qu'avant parce que les arbres ont été coupés. Cela signifie que la frayère naturelle des saumons s'est modifiée parce que la ceinture verte a disparu.

M. Henderson: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Henderson. Monsieur Fulton.

M. Fulton: Je vous remercie, monsieur le président. J'aimerais remercier les témoins de la Nation Haisla.

J'ai plusieurs questions, mais j'aimerais d'abord mettre les membres du Comité au fait de ce qui s'est produit, parce que la situation des Haisla se retrouve un maints endroits dans toute la Colombie-Britannique. Le premier grand entrepreneur est arrivé dans la vallée de Kitimat il y a à peu près 40 ans; c'était Alcan, dont le grand projet de développement a amené l'électricité jusqu'à Kemano, et qui avait aussi un projet de développement urbain à Kitimat. Puis, il y a environ 16 ans, Eurocan est arrivé, puis, il y a environ trois ans, ce fut le tour d'Ocelot.

Nous avons entendu les témoignages d'autres groupes au sujet de situations du genre, où il y avait des industries locales dans une région donnée puis se sont installées une fonderie, puis une industrie de coupe du bois, si bien que toutes les activités traditionnelles liées aux forêts disparaissent graduellement. La pêche s'altère, puis commencent à apparaître les signes visibles de pollution.

Partout dans le monde, cela semble toujours commencer par le fait que les grosses compagnies considèrent l'environnement comme un dépotoir. Puis, le deuxième stade est de considérer la dilution comme la solution au problème de la pollution, stade auquel en est actuellement la situation dans de nombreuses régions, particulièrement pour ce qui est de l'évacuation des déchets des industries de pâtes et papier. Vient ensuite la notion qui consiste à faire payer le pollueur. Et on a eu la preuve à Vancouver, et sur l'île de Vancouver, de l'inefficacité grandissante de ce mécanisme. Les compagnies se voient imposer des amendes, et elles considèrent maintenant que cela fait partie de leurs frais d'exploitation.

J'aimerais savoir si vous appuieriez une recommandation du Comité pour modifier ainsi la Loi sur les pêcheries: y inclure un article disposant que le pollueur soit passible de poursuites en justice; les personnes qui polluent sciemment l'environnement seraient accusées en vertu de cet article de la loi, qui prévoirait une peine d'emprisonnement minimale de deux ans, et l'obligation pour le pollueur de payer pour réparer les dégâts qu'il a causés.

La raison pour laquelle je vous demande si vous appuieriez une telle recommandation—la plupart des témoins, sinon tous, ont jusqu'ici été en faveur de modifier ainsi la Loi sur les pêcheries—c'est qu'actuellement les agents des pêches du

[*Texte*]

crisis management, whether it is a logging issue or a fishing issue or an industrial issue. We heard evidence in other committees that I have sat on about rivers in the United States catching fire, they are so polluted. Somebody will flick a cigarette off a bridge and the surface of the river will catch fire, it is so polluted.

We heard some good news from Dr. Tomlinson, who one of the Conservative members referred to earlier in evidence, who pointed out, for example, that in Japan now they are in a process of reversing all of these trends. They are going away from the environment being a dump. They learned because of Minamata disease. They are moving away from dilution as being the solution because of problems they have found. For example, on some of their largest river systems, like the Hokkaido now, any water that you remove from the river must be returned in equal quality. You cannot take it out and pollute it and then throw the pollutants in; you have to take the pollutants back out. If you need water you can use it, but you have to return the water in equal quality. And we are now seeing that happening in more progressive environmental regimes in some western European countries.

So my first question is whether or not you could elaborate a little bit on how your indigenous industries related to the environment have disappeared over 40 years, and tied in with that, your views on changing the thrust of the Fisheries Act to make it quite clear that those who wantonly alter habitat that is inhabited by fish will no longer simply be subject to fines and having to come up with various working plans and so on. We will move toward the concept of integrated resource use management, but there is a price they have to pay if they pollute the environment.

• 1615

Mr. Amos: Jim, I will refrain from attempting to relate to you and to this committee the effects on our indigenous industry, as you put it. I will refrain from attempting to answer that simply because it is going to be a lengthy answer. I will simply say to the rest of your question, yes, we agree with you.

Mr. Fulton: My second question is a very quick one. I just wanted to get on the record your views on the advisability of suspending the offshore panel. I know you have been involved in looking at the implications of offshore drilling and it is quite clear now that it might be wise to suspend the offshore panel and during the interim period while it is suspended have intervener funding provided to those coastal communities that would be impacted economically, socially, and perhaps environmentally by what might occur from the offshore drilling. Would you support that?

Mr. Amos: Yes, I would support it, Jim, and add to your stress on intervenor funding. I think we would agree to requesting intervenor funding but would make every effort to

[*Traduction*]

ministère courent comme des fous pour essayer de gérer des crises, qu'il s'agisse d'une question de coupe du bois, de pêcheries, ou encore une question visant les industries. Lorsque j'ai fait partie d'autres comités, j'ai entendu des témoins parler de rivières aux États-Unis qui prenaient feu tellement elles étaient polluées. Quelqu'un jette une cigarette du haut d'un pont et la surface de la rivière prend feu tellement elle est polluée.

M. Tomlinson, dont a parlé précédemment un des membres conservateurs, nous a annoncé de bonnes nouvelles, notamment qu'au Japon toutes ces tendances sont en train d'être renversées. On s'y éloigne de l'idée selon laquelle l'environnement est un dépotoir. Les Japonais ont appris avec la maladie de Minamata. Ils ne veulent plus de la dilution comme solution, à cause des problèmes qu'ils ont découverts. Dans le cas, par exemple, de certains de leurs plus grands systèmes fluviaux, tel l'Hokkaido actuellement, toute quantité d'eau qui est prise dans la rivière doit y être remise et être de même qualité. Vous ne pouvez utiliser l'eau, la polluer, puis rejeter les agents polluants dans l'eau; vous devez retirer les polluants. Si vous avez besoin d'eau vous pouvez l'utiliser, mais vous devez remettre une eau de même qualité. Et cette approche est maintenant adoptée dans certains pays d'Europe occidentale qui sont plus soucieux de protéger leur environnement.

Je demande donc en premier lieu si vous pourriez nous expliquer un peu comment vos industries locales liées à l'environnement ont disparu en 40 ans, puis nous dire ce que vous pensez de l'idée de modifier la Loi sur les pêcheries, de manière à ce qu'il soit très clair que ceux qui polluent délibérément des cours d'eaux renfermant du poisson ne se verront plus simplement imposer des amendes, mais devront notamment préparer des plans de travail, etc. Nous allons nous diriger vers le concept de la gestion intégrée de l'utilisation des ressources, mais il y a un prix qu'il faudra payer si l'on pollue l'environnement.

M. Amos: Jim, je m'abstiendrai de tenter de relater, à vous et à votre Comité, les effets qu'a subis notre industrie indigène, comme vous l'avez appelée. Je m'abstiendrai aussi de tenter de formuler une réponse à ce sujet puisqu'elle serait trop longue. En ce qui concerne le reste de votre question, je vous dirai, tout simplement oui, nous pensons comme vous.

M. Fulton: Ma deuxième question sera très brève. Je veux simplement que vous établissiez votre point de vue sur l'opportunité de suspendre les travaux du Comité sur les activités au large des côtes. Je sais que vous avez participé à l'examen des conséquences du forage au large des côtes et, à l'heure actuelle, il est très évident qu'il serait peut-être sage de suspendre les travaux de ce Comité, entre-temps, il faudrait demander aux parties en cause de fournir des fonds aux communautés côtières qui seront touchées sur les plans économique, social et, sans doute, environnemental par le forage au large des côtes. Appuieriez-vous cette proposition?

M. Amos: Oui, Jim, je le ferais et j'insisterais fortement sur le financement par les parties en cause. Je crois que nous sommes tous d'accord pour demander des fonds aux parties en

[*Text*]

ensure that intervenor funding goes toward those groups that have a direct interest in it, because history has shown us that groups begin to come out of the woodwork when funding becomes available and oftentimes that money is not spent on addressing the problem it is meant for. It is split in so many different ways that there is just not enough money to do justice to answering the problem.

Mr. Fulton: My third question, I think, can be split between you, Gerald, and Heber. I think members of this committee would be interested to know of the historic involvement of the Haisla people in the commercial fishery; how many boats there used to be and how many there are now, and what you have found to be the situation with closures since about 1950. Members know one of the largest hatcheries in British Columbia is located near your village. We would be interested in hearing what is happening with that hatchery and what has happened to your involvement in the commercial industry and what has happened with closures in and near your village, particularly related to salmon over the last 30 years.

Mr. Maitland: Our involvement in the salmon industry goes back as far as when Butedale and Rivers Inlet were established. Our people used to travel all over and were part of the fishing industry. Of course, a lot of people say that at that time you could just about walk on top of the fish; and I have actually seen it in my lifetime. I have been involved in a lot of things.

As a young man back in the early 1930s, when I first really got involved in the fishing industry and knew what it was like, I was working in Butedale for a Chinese boss who was paying me 12.5¢ an hour for 3 years to push fish overboard because the canners could not keep up with it. It gives you an example of how much fish there was. At that time each scow had a capacity to hold over 60,000 fish. At that time the canneries were not taking white spring salmon; they were only taking red spring salmon for salting, for Japan. I saw myself several times pushing over 60- and 70-pound white springs and steelhead overboard. We used to push about four scow loads a day that we cleaned when I was working in Butedale—for three years. I got fired twice because I was not pushing the fish over fast enough. I was getting 12.5¢ an hour to do this. That is how I got involved in the fishing industry.

• 1620

The Haisla people did the same, you know. When we left the fishing industry in Kitimat, the Haisla people, that was when the fishing industry was getting so bad that we were limited to

[*Translation*]

cause, mais nous devrions aussi déployer tous les efforts possibles pour garantir que ce financement bénéficie aux groupes qui sont directement intéressés. L'histoire a prouvé que des groupes commencent à se manifester dès que des fonds sont disponibles et, très souvent, ces fonds ne sont même pas consacrés à résoudre les problèmes visés. On les répartit de tant de façons qu'il ne reste tout simplement pas assez d'argent pour résoudre équitablement les vrais problèmes.

M. Fulton: Je crois que ma troisième question peut s'adresser à la fois à Gérald et Heber. Les membres de ce Comité seraient sans doute intéressés à connaître la participation antérieure des Haislas aux activités de la pêche commerciale; combien de bateaux avaient-ils l'habitude d'avoir et combien en ont-ils maintenant? Et concernant les fermetures depuis 1950, comment jugez-vous la situation? Les membres de ce Comité savent que l'un des plus grands établissements piscicoles en Colombie-Britannique est situé à proximité de votre village. Nous serions curieux de savoir ce qui s'est passé dans cet établissement piscicole et ce qu'il est advenu de votre engagement dans l'industrie commerciale; en ce qui concerne les fermetures qui se sont produites à l'intérieur et à proximité de votre village, surtout touchant le saumon depuis les trente dernières années, qu'en est-il exactement?

M. Maitland: Notre participation aux activités de l'industrie de la pêche du saumon remonte au temps de l'établissement des localités de Butedale et Rivers Inlet. Notre peuple a toujours voyagé sur toute l'étendue du territoire et ses activités ont toujours fait partie de l'industrie de la pêche. Naturellement, bien des gens vous diront qu'à l'époque on pouvait tout simplement marcher sur le poisson et je l'ai réellement vu au cours de ma vie. Personnellement, j'ai pris part à un grand nombre d'activités.

Quand j'étais encore un jeune homme, au début des années 1930, j'ai pour la première fois particité aux activités de l'industrie de la pêche et découvert à quoi ça ressemblait: j'ai travaillé durant trois ans à Butedale pour un employeur chinois qui me payait 12,5c l'heure pour jeter le poisson par dessus bord parce que les employés des conserveries ne pouvaient suffire. Cela vous donne une bonne idée de la quantité de poissons qu'on pêchait. À l'époque, chaque chaland avait une capacité d'environ 60 000 poissons et les conserveries n'acceptaient même pas le saumon quinnat blanc; elles ne prenaient que le saumon quennat rouge pour le saler et l'expédier au Japon. À plusieurs reprises, j'ai moi-même rejeté à l'eau du saumon quinnat blanc et de la truite arc-en-ciel dont le poids dépassait 60 et 70 lbs. Durant mes trois années d'emploi à Butedale, nous avions l'habitude de rejeter chaque jour à l'eau environ quatre chargements de poissons que nous avions déjà vidés. On m'a renvoyé deux fois parce que je ne rejetais pas assez vite le poisson à l'eau. Je gagnais alors 12,5c l'heure pour faire ce travail. Voici comment j'ai participé aux activités de l'industrie de la pêche.

Le peuple Haisla a fait la même chose, vous savez. Lorsque nous avons laissé l'industrie de la pêche à Kitimat, c'est lorsqu'elle était si mauvaise que nous étions limités à trois

[*Texte*]

three days a week. So 90% of the Haisla people who used to be involved in the fishing industry are presently working for Alcan, Eurocan and those, because they could not get the returns in the fishing industry. So that is about where we are at.

Mr. Fulton: How many commercial boats are left working out of Kitamaat Village on that river?

Mr. Maitland: Possibly two or three seine boats. At one time there used to be about maybe a dozen. At that time we had maybe 15 gill-net boats, and I think we are down to about 10.

Mr. Fulton: The areas that are closed within 50 miles of Kitamaat Village that have been closed to the commercial fishery—how many of them, after they have been closed, have ever re-opened to a commercial fishery?

Mr. Maitland: I was part of the committee when the Department of Fisheries and Oceans approached us in Butedale to ask if we would sacrifice a big area of Douglas Channel and most of Gardner Canal for five years. They told us they were going to close that down for commercial fishing to bring the stock up in the Gardner Canal area and the Douglas Channel area. We agreed with them, because they told us it was only going to be for five years. That area is still closed.

The other part to that was I thought it was wrong when the Department of Fisheries and Oceans patted Kemano I on the back and said that Kemano I was the reason why the fish increased in the Kemano River. They never mentioned anything about the sacrifice of the commercial fishermen in not fishing that area for that period of time for the reason why that stock has come back the way it is now.

Mr. Fulton: Just one final question.

The Chairman: Gerald wanted to make a comment.

Mr. Fulton: Oh, sorry.

Mr. Amos: Jim, I would like to be as consistent as I can in my approach to the question you raise here on the level of involvement of Haisla people. To be consistent, I think that in the three days I have listened in small part to the people who preceded me at this table, the majority were paying attention to historic levels, paying attention to their share of the resource. I think we would appreciate, as the Haisla people, regaining a historic level, but maybe that is not going to be possible. I think what we should be paying attention to is the enhancement, as far as possible, both in terms of the commercial aspect of it and the food fishery aspect of it.

Mr. Fulton: I have one final point, Mr. Chairman, that I would just like for the record. That is for the use of the researchers when they are putting together the section related to the brief that the Haisla put before us today. Members of this committee might think that Kitamaat Village gets some kind of taxation revenue from the large corporations that have come into the valley. Could you give the committee some idea of what kind of tax revenue Kitamaat Village gets from the large industries—Alcan Eurocan and Ocelot—that are now situated where you had historic use of all of the land base?

[*Traduction*]

jours par semaine. Aussi, 90 p. 100 des Haislas employés auparavant par cette industrie travaillent maintenant pour Alcan, Eurocan et Oulot, parce qu'ils ne pouvaient pas vivre de la pêche. Voilà la situation.

M. Fulton: Combien reste-t-il de bateaux commerciaux utilisés sur cette rivière au village de Kitimat?

M. Maitland: Peut-être deux ou trois bateaux senneurs. À une époque, il y en avait à peu près une douzaine. Nous avions alors probablement 15 bateaux de pêche aux filets maillants, et je crois qu'il en reste environ une dizaine.

M. Fulton: Pourriez-vous nous dire combien de zones de pêche commerciale fermées dans un rayon de 50 milles du Village Kitamaat ont été réouvertes à la pêche commerciale?

M. Maitland: Je faisais partie du Comité lorsque Pêches et Océans a fait des démarches, à Butedale, pour nous demander si nous accepterions de sacrifier une vaste zone du Chenal Douglas et la plus grande partie du Canadal Gardner pendant cinq ans. Ils nous ont dit qu'ils allaient fermer ces zones à la pêche commerciale pour que les peuplements augmentent dans les régions du Chenal Douglas et du Canal Gardner. Nous leur avons donné notre accord, parce qu'ils nous ont assuré que ce serait pour cinq ans. Or, cette région est toujours fermée.

Je crois que cela a été une erreur lorsque Pêches et Océans a voulu encourager Kemano I et a déclaré que c'était grâce à lui que le nombre des poissons avait augmenté dans la rivière Kemano. Le Ministère n'a jamais fait allusion au sacrifice que cela représentait pour les pêcheurs commerciaux de ne plus pêcher dans cette région pendant cette période, pour que les peuplements soient ce qu'ils sont maintenant.

M. Fulton: Juste une dernière question.

Le président: Gérald voulait faire une remarque.

M. Fulton: Oh, pardon.

M. Amos: Jim, je voudrais être aussi logique que possible dans ma façon d'aborder la question que vous avez soulevée ici, concernant la mise en cause du peuple Haisla. Je crois que, pendant les trois jours où j'ai entendu une partie de ceux qui m'ont précédé à cette table, la majorité s'est préoccupée de l'aspect historique, de sa part des ressources. Je pense que nous aimerions, comme le peuple Haisla, reconquérir nos droits ancestraux, mais ce ne sera peut-être pas possible. Dans la mesure du possible, je crois que ce que nous devrions considérer, c'est la mise en valeur, sur les plans commercial et alimentaire, de l'industrie de la pêche.

M. Fulton: J'ai un dernier point à soulever, monsieur le président. C'est pour les chercheurs lorsqu'ils produisent la section associée è l'exposé que les Haislas nous ont présenté aujourd'hui. Il se peut que les membres de ce Comité pensent que le Village de Kitimat reçoit un certain type de texes des importantes compagnies qui sont venues s'installer dans la vallée. Pourriez-vous donner au Comité une idée du genre de taxes que Kitimat Village reçoit des grandes industries comme Alcan, Eurocan et Ocelot maintenant établies dans une région sur l'ensemble de laquelle vous aviez des droits ancestraux? En

[*Text*]

What kinds of benefits, outside of a very limited number of jobs with those corporations, does the village now get? Do you get tax revenue from any of the corporations that are now operating?

Mr. Amos: None at all.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you.

Mr. Maitland: I think it might be interesting for this panel to know exactly why Eurocan was located up in the Kitimat Valley. Before Eurocan came there they came and negotiated with our band council to use part of our reserve, which was about 10 miles down the channel from the headwaters of Kitimat. The District of Kitimat found out that Eurocan was going to build on that property 10 miles from the headwaters of Kitimat, and then they found out they we were not going to get any corporate taxes from Eurocan.

• 1625

The provincial government gave them the authority to extend their boundary to include that proposed area. They extended the municipal boundary to below Deasy Lake. When they found out that the provincial government would not build a road to connect the Eurocan Pulp and Paper, the District of Kitimat then turned around and moved the Eurocan Pulp and Paper into the Kitimat River so that they could get the corporate tax, because they could not get the provincial government to build a 10 or 12 mile road that was required to connect Kitimat to the new Eurocan Pulp and Paper. So it was for that reason that Eurocan was developed there, their corporation up in the Kitimat Valley. This is what happened. I do not think there was any thought about the amount of pollution Eurocan was going to develop.

Mr. Fulton: Can you give us just a tiny bit of evidence on the hatchery, maybe 30 seconds of evidence on the hatchery that has just been constructed and completed in Kitimat?

Mr. Amos: What kind of evidence are you looking for, Jim?

Mr. Fulton: Just what it is, what species it produces and what it costs.

Mr. Amos: I think a short answer to that is that the committee should write to the managers of that hatchery; I am sure they have that information on record. But I would like to say one thing to that program and maybe to give evidence as to the problems we have encountered in attempting to be a part of the management of the Kitimat River and that hatchery.

Since the start of that program, as in other areas and as in other rivers, they have had a tagging program in which they implant a wire or some gismo in the head of a fish, chop of the dorsal fin, and when they come back they have a program by which the head is returned to the fisheries department and they remove the tags. It is just a general monitoring of the life sycle of that salmon—in this case, chinook salmon.

[*Translation*]

dehors du nombre très limité d'emplois qu'offrent ces compagnies, quel genre d'avantages le village en retire-t-il? Recevez-vous des taxes de l'une de ces compagnies?

M. Amos: Non.

M. Fulton: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

M. Maitland: Je crois qu'il pourrait être intéressant pour les membres de ce Comité de savoir exactement la raison pour laquelle Eurocan s'est installée dans la vallée de Kitimat. Avant qu'Eurocan ne s'installe ici, ses représentants étaient venus négocier avec notre conseil de bande pour occuper une partie de notre réserve, qui se trouvait environ à 10 milles en aval du chenal, dans la partie la plus proche de Kitimat. Or, le District de Kitimat a découvert qu'Eurocan allait construire sur ce territoire, à 10 milles de la partie la plus proche de Kitimat, et que nous ne recevrions aucune taxe de la société Eurocan.

Le gouvernement provincial a autorisé le district à modifier ses limites de manière à engliber le site envisagé. Il a repoussé les limites municipales au-delà du lac Deasy. Lorsqu'il a appris que le gouvernement provincial ne construirait pas une route entre Kitimat et l'usine de pâte à papier Eurocan, le district de Kitimat a décidé de faire construire l'usine le long de la rivière Kitimat de manière à pouvoir toucher la taxe sur les corporations. C'est donc parce que le gouvernement provincial refusait de construire la route de 10 à 12 milles nécessaire que l'usine Eurocan a été construite à cet endroit, dans la vallée de la Kitimat. Voilà ce qui est arrivé. Je ne crois pas qu'on se soit interrogé sur la pollution qui serait causée par Eurocan.

M. Fulton: Pouvez-vous nous parler, pendant quelques secondes, de l'établissement piscicole qui vient d'être construit à Kitimat?

M. Amos: Que voulez-vous savoir exactement, Jim?

M. Fulton: Ce qu'on u fait, les espèces qu'on y élève, les coûts.

M. Amos: Je pense que les membres du Comité devraient écrire à la direction de la ferme. Je suis convaincu que cette dernière est en mesure de fournir ces renseignements. J'aimerais cependant faire une remarque au sujet de ce programme, des problèmes que nous avons eus lorsque nous avons essayé de participer à la gestion de la rivième Kitimat et de cet établissement piscicole.

Depuis le lancement de ce programme, comme c'est le cas dans d'autres régions et pour d'autres rivières, on a adopté un programme d'étiquetage dans le cadre duquel on place dans la tête du poisson un bout de fil métallique, ou un autre gadget , on coupe la nageoire adipeuse et, lorsque le poisson revient, on envoir la tête au ministère des pêches pour que l'étiquette soit enlevée. Il s'agit de surveiller le cycle de vie du saumon—dans le cas présent, du saumon quinnat.

[*Texte*]

I had a personal experience in which I caught a chinook salmon, took the head off, returned it to a fisheries guardian, put it under my mother's name—because we were made aware of the cash prizes, any my mother can use all the money she can get her hands on—and sent it back to the department. Just very recently she recieved a letter, to which I personally took exception. She was told in that letter that because this head was retrieved under the Indian food fisheries part of the fishery it was not eligible for the prize. Now that basic question: What is the purpose of the program to begin with? Does it really matter?

The Chairman: How much money is involved here?

Mr. Amos: I do not even know what amount of money is involved.

The Chairman: About $10?

Mr. Amos: I do not remember what it was. But I think those types of little judgment calls on the part of individuals sitting in Vancouver maybe destroy the intent of that program. I am sure if that happened to you, the next time you got a salmon at that site you would either eat the head or throw it away.

The Chairman: Well, I find that unacceptable, and I think we should . . .

Mr. Amos: I do not wish to raise this in the form of anger; it is simply disbelief at the fact that it happened at all. I think simple little things like that destroy a good intent, and the individual concerned—I am not even concerned about who wrote that letter, but the program managers should be more aware of these types of judgmental calls on the part of individuals within their program.

The Chairman: Gerald, do you think that letter would still be in your mother's possession, or do you have the letter?

Mr. Amos: I have it in the office.

The Chairman: Would you please send us a copy, send it to me in Ottawa?

• 1630

Mr. Amos: By all means. I think what we will do is carbon copy this committee of our response to that letter.

The Chairman: Well, whatever. I would like to follow it up.

Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman. It would be useful, I think, for the committee to obtain from the Department of Fisheries and Oceans a synopsis of all research done into industrial and municipal pollution in the Kitimat River system and the head of the Douglas Channel. I was thinking of a brief synopsis of what they see as the problems.

An hon. member: And what it contains.

[*Traduction*]

J'ai moi-même fait l'expérience de ce programme. J'ai attrapé le saumon, je l'ai étêté et j'ai envoyé la tête au ministère des Pêches, en mettant ma mère comme expéditeur, car nous avions appris que cela nous donnait droit à une prime et ma mère a besoin d'argent. Or, récemment, ma mère a reçu une lettre avec laquelle je ne suis pas du tout d'accord. On lui a dit que parce que le poisson avait été attrapé dans le cadre de la pêche de subsistance des Indiens, elle n'avait pas droit à la prime. Cette situation m'amène dn—donc à me poser la question fondamentale que voici: quel est le but du programme? À quoi sert-il?

Le président: À combien s'élevait la prime?

M. Amos: Je ne sais pas.

Le président: Environ $10.

M. Amos: Je ne me souviens pas. J'estime que si les fonctionnaires à Vancouver continuent d'user de leur pouvoir discrétionnaire pour rendre des décisions semblables, cela va anéantir le programme. Je suis convaincu que si on vous refusait la prime pour une raison semblable, la prochaine fois que vous prendriez un poisson, vous mangeriez la tête ou la jeteriez.

Le président: Je crois en effet que cette situtaion est incacceptable et j'estime que nous devrions . . .

M. Amos: Je ne suis pas en colère; j'ai seulement beaucoup de difficultés à croire que ce genre de chose ait pu se produire. Je pense que de petits problèmes semblables peuvent saper la bonne volonté des gens. Pour ce qui est de la personne qui a rédigé la lettre—et je ne tiens pas à connaître son identité—il faudrait que les gestionnaires du programme sachent la façon dont cette dernière et les autres fonctionnaires attachés du programme appliquent leur pouvoir discrétionnaire.

Le président: Gerald, votre mère a-t-elle encore cette lettre? Ou vous-même l'avez-vous?

M. Amos: Oui, je l'ai au bureau.

Le président: Pourriez-vous nous en envoyer une copie à Ottawa? Envoyez-la à mon nom.

M. Amos: Oui, avec plaisir. Je crois que nous vous enverrons une copie de notre réponse à cette lettre.

Le président: Bon, comme vous voudrez. Je voudrais aller au fond des choses.

Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur le président. Il serait utile que le Comité demande à Pêches et Océans de lui fournir un résumé de toutes les recherches faites sur la pollution industrielle et municipale contaminant le réseau hydrographique de la rivière Kitimat et l'entrée du chenal Douglas. J'aimerais que ce résumé porte sur les problèmes définis par les spécialistes du Ministère.

Une voix: Et la nature de la pollution.

[*Text*]

Mr. Skelly: Well, I am wondering how much actual research they have done and what their evaluation of it and recommendations would be. I would like to see attached to that a bibliography of the material, so I am going to move a motion.

I move that this committee request from the Department of Fisheries and Oceans a synopsis report of industrial and municipal pollution of the Kitimat River and the head of Douglas Channel.

The second thing is that this committee has received, from the moment it was put together, an incredible barrage of information on the Kemano I operation and the Kemano II operation—that the company's interests are being put ahead of the interests of the people of British Columbia, where the people have to go to court to obtain releases of water and things that would appear to be reasonably obvious. We still do not seem to have any kind of assurance from the Alcan people that we can get enough water or water of adequate temperature—a proper concern. I am wondering if we can get some more expert testimony before the committee, I am not suggesting that we call a witness. I think people have appeared before the National Energy Board. I know Jim has, and other people.

I would like to throw a second motion in that is a little more provocative than the other. It is for discussion of the committee in seeking again information—not recommending a specific act, but exploring the outer fringes of what might be done.

I move that this committee seek expert testimony on the methods of obtaining sufficient electricity to satisfy the industrial needs of the Alcan projects without endangering the salmon stocks of the Fraser drainage system and the rivers draining into the Gardner Canal and Douglas Channel, and that the committee should seek expert testimony on the feasibility and the desirability of the Government of Canada expropriating the Alcan generating capacity.

It is very unusual for any private company to have such a massive hydro-electric project that is outside the public domain, where the public in order to defend other resources in the interests of other British Columbians . . . It is just inconceivable that this can continue to exist.

The Chairman: It is not unusual in the case of Alcan, because that is how they operate around the world.

Mr. Skelly: I know. We went through this battle in the 1960s in the Province of British Columbia, and now we have an enormous resource conflict in which the people are really behind the eight ball. I am sure if it were in the public domain that decisions about balancing the needs between all user groups would be considered much more fairly than simply the interests of Alcan and having to go to court to beat enough water out of them.

I wonder if the witnesses could react to a suggestion such as that. If we owned the generating capacity, we could allocate to Alcan. We could also suggest that they go into the surplus

[*Translation*]

M. Skelly: Je m'interroge sur l'étendue des recherches qu'ils ont faites, sur leurs conclusions et leurs recommandations. J'aimerais qu'ils joignent au résumé une bibliographie. Voici ma proposition.

Je propose que le Comité demande à Pêches et Océans de lui fournir un résumé des problèmes de pollution industrielle et municipale dans la rivière Kitimat et à l'entrée du Chenal Douglas.

En outre, depuis sa création, le comité ne cesse de recevoir des plaintes au sujet de Kemano I et Kemano II—selon lesquelles les intérêts de l'entreprise priment sur ceux de la population de la Colombie-Britannique. Par exemple, on affirme que les gens doivent intenter des poursuites pour obtenir de l'eau. J'ai également été informé d'autres plaintes dont les motifs sont assez évidents. Nous n'avons encore aucune garantie de l'Alcan selon laquelle nous aurons suffisamment d'eau ou encore de l'eau à la température appropriée—ce qui me semble une exigence tout à fait justifiée. Je me demande si le comité ne pourrait pas obtenir l'avis d'autres spécialistes; je ne propose pas cependant d'appeler des témoins. Je pense que certaines personnes ont comparu devant l'Office national de l'énergie. Je sais que Jim notamment l'a fait.

Je désire soumettre une seconde proposition, un peu plus audacieuse que la première. Je voudrais qu'aux fins de ses discussions, le Comité dispose de plus de renseignements—je ne demande pas qu'on nous propose des mesures particulières, mais plutôt qu'on nous présente des renseignements généraux sur ce qui peut être fait.

Je propose que le comité obtienne des renseignements spécialisés sur les moyens d'assurer une quantité suffisante d'électricité à l'Alcan sans mettre en danger le saumon du bassin hydrographique du Fraser et des rivières qui alimentent le canal Gardner et le chenal Douglas. Je propose en outre que le comité obtienne l'avis de spécialistes sur la question de savoir s'il est possible et désirable pour le gouvernement du Canada d'exproprier la centrale hydro-électrique de l'Alcan.

Il est très inhabituel qu'une entreprise privée exploite une centrale hydro-électrique de cette envergure, échappant au contrôle étatique et que la population de la Colombie-Britannique, pour protéger ses ressources, soit obligée . . . Il est tout simplement inconcevable que l'on continue de tolérer une situation semblable.

Le président: Ce n'est pas inhabituel dans le cas de l'Alcan; c'est sa façon de fonctionner partout dans le monde.

M. Skelly: Je le sais. Nous avons livré cette bataille en Colombie-Britannique au cours des années 1960 et aujourd'hui, nous avons un énorme conflit de ressources et c'est le public qui est perdant. Je suis sûr que si la centrale appartenait au gouvernement, les besoins de tous les utilisateurs seraient évalués de manière beaucoup plus équitable. En ce moment, il y a d'un côté, les intérêts de l'Alcan et de l'autre, les gens qui doivent traîner l'entreprise en cour pour essayer d'avoir de l'eau.

Les témoins pourraient-ils nous donner leurs réactions? Si nous possédions la centrale, nous pourrions alimenter l'Alcan.

[*Texte*]

power in the B.C. Hydro grid for additional power, things along that line.

Mr. Amos: I think we covered the point you are raising in our brief. However, I would like to make a comment on the content of your motion and the intent of it. We appreciate that, and the answer would be, yes, we would agree with that. However, if you are aware, the panel that was accepting briefs on Kemano completion, one of the suggestions at that time was that there be a public review. What we are not in favour of in that process is having the review done by the province and Alcan. This should be done by a third-party group.

• 1635

Mr. Skelly: Would the reason for that be that in terms of environmental issues and the interests of minority groups with the resource conflicts that develop many people have no confidence in the ability of the Government of British Columbia to reach an unbiased decision or an equitable decision in many of these cases and that has come about as a result of quite a track record? Maybe that is putting you too much on the spot.

Mr. Amos: That seems like a leading question.

Mr. Skelly: Yes, it is probably a poor question coming from me.

The Chairman: He still has to live here.

Mr. Skelly: Yes, I will have to limit myself.

So basically you would support an approach to explore that possible avenue?

Mr. Amos: Sure.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Ferland, a short question.

M. Ferland: Est-ce que les biologistes du ministère des Pêches et Océans ont déjà analysé la qualité du poisson qui se prend dans la région de Kitimat? Dans l'affirmative, quel a été le résultat de cette analyse?

Mr. Amos: I do not think they have tested the salmon. We know that the department tested the oolichan run, but they did not release the findings so we do not really know what the results were. We hope that our own tests will tell us when the results come in. We hope to know in the near future.

M. Ferland: Monsieur le président, pour la gouverne du Comité, il serait bon que les gens nous fassent parvenir les résultats des analyses privées de la qualité de l'eau qu'ils feront prochainement. Je pense que le Comité aurait besoin de ces renseignements pour évaluer l'impact de la pollution dans ce secteur et faire éventuellement des recommandations au ministre de l'Environnement. Cela pourrait nous servir de base de travail.

The Chairman: I think we already know that it is badly polluted.

[*Traduction*]

Nous pourrions également lui suggérer d'utiliser par exemple en cas de besoin, le surplus de la B.C. Hydro.

M. Amos: Je pense que nous avons soulevé ce point dans notre mémoire. Toutefois, je voudrais faire une remarque au sujet de votre proposition et de sa portée. Nous abondons dans votre sens; oui, nous sommes d'accord. Cependant, si vous vous en souvenez, à l'époque où le Comité acceptait des mémoires sur la construction de la centrale Kemano, on a suggéré que la question soit tranchée par une commission publique. Si par «public», on entend la province et l'Alcan, nous ne sommes pas d'accord. Il faudrait que ce soit fait par une tierce partie.

M. Skelly: Ne s'agirait-il pas de motifs touchant des questions d'environnement et d'intérêts de groupes minoritaires? Face à tous les conflits qui se présentent, les gens n'ont plus confiance dans la capacité du gouvernement de la Colombie-Britannique de rendre une décision impartiale ou équitable dans bien de ces cas et tout cela vient de très loin. Il se peut que je sois en train de vous mettre trop sur la sellette.

M. Amos: Il me semble qu'il s'agit d'une question tendancieuse.

M. Skelly: Oui, c'est probablement une mauvaise question, venant de ma part.

Le président: N'oublions pas qu'il vit toujours ici.

M. Skelly: Oui, il faut que je me limite.

Vous favoriseriez donc une approche visant à considérer cette possibilité?

M. Amos: Oui.

M. Skelly: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Ferland, une brève question.

Mr. Ferland: Have the biologists of the Department of Fisheries and Oceans ever tested the quality of the fish caught in the Kitimat Region? If so, what is the result of this analysis?

M. Amos: Je ne crois pas qu'ils aient fait des tests sur le saumon. Nous savons que le ministère a analysé la remonte du colichan, mais ils n'ont pas communiqué les conclusions, de sorte que nous ne savons vraiment pas quels sont les résultats. Nous espérons que nos propres tests nous éclaireront lorsque les résultats seront connus. Nous espérons le savoir très bientôt.

Mr. Ferland: Mr. President, for the committee's guidance, it would be useful if people would send us the results of private tests on the quality of water which they will be doing soon. I think the committee would need this information to assess the impact of water pollution in that area and possibly make recommendations to the Minister of Environment. This information could serve as the basis of our work.

Le président: Je crois que nous savons déjà que ce secteur est très pollué.

[*Text*]

Mr. Amos: I would just like to say that I made that comment initially in my opening statements and I would be glad to forward any information we get our hands on. However, I would hope that this committee would have more success prying information out of the Fisheries department than we have.

The Chairman: I think the problem this committee is going to have is that it has so many things coming at it from so many different directions that if we do not get some kind of a secretariat set up I do not know how we are going to handle it all. But that does not mean that we are not going to treat yours with a lot of care and respect and do our best to try to help.

Marc, did you have any more questions? No? That completes our questioners.

Gerald, do you have anything you would like to say in closing?

Mr. Amos: I would merely like to point out that our having come here with a presentation on fisheries does not mean that we lose sight of the whole question of our land claims program. That in itself is the most important work we are doing.

• 1640

I do not have much more to say than that. I just had to make that statement for the record. I would like to thank those members of the panel who have remained at the table and who have shown their concern for our brief. I hope together you can make some recommendations that will be acted on to preserve the resource.

The Chairman: Thank you. I think the key word you used was "together", because if we are not together we will not get anywhere, as far as I can see. Thanks a million for coming. We will do our very best to help.

Mr. Gass: Mr. Chairman, on a point of order, this morning I was asked by this committee to see if the Minister would make some statement on the secret document we have been hearing so much about the last three days.

I tried to see if a question could be asked in the House today so the Minister could reply in the House to the situation regarding the document. I think both Ray and I failed to get somebody to ask the question in the House today. At this time I would just like to read a statement.

During the hearings of the House of Commons Standing Committee on Fisheries and Forestry at Campbell River on March 29, 1985, the Member of Parliament for Skeena, Mr. Fulton, a New Democratic Party member of the committee, stated that he had in his possession a Cabinet document. In addressing the committee, Mr. Fulton, basing his comments partially on the document, said fundamental changes were about to occur in the allocation of fish resources on the Pacific coast. The implication in the member's statement was clear,

[*Translation*]

M. Amos: J'aimerais ajouter que j'ai dit la même chose lors de ma déclaration liminaire et que je serais heureux de transmettre tous les renseignements que nous pourrions obtenir. Cependant, je souhaite au Comité plus de succès que nous n'en avons eu auprès du ministre des Pêches pour la communication des renseignements.

Le président: Je crois que ce Comité, devant faire face au problème de régler diverses questions venant de toutes parts à la fois, devra disposer d'un genre de secrétariat, autrement, je ne sais pas comment il va y arriver. Cela ne signifie toutefois pas que nous n'allons pas étudier votre problème avec beaucoup de soin et de respect et que nous ne ferons pas tout en notre pouvoir pour vous aider.

Marc, avez-vous d'autres questions? Non? C'est la fin des questions.

Gerald, est-ce que vous voulez dire quelque chose en conclusion?

M. Amos: Je veux simplement souligner que le fait d'être venu ici avec un mémoire sur les pêches ne signifie pas que nous perdons de vue toute la question de nos revendications territoriales. En soi, c'est le travail le plus important que nous soyons en train de faire.

Je n'ai pas grand-chose à ajouter. Je tenais simplement à mettre les choses au point. J'aimerais en outre remercier les membres du Comité qui sont restés et se sont montrés intéressés par notre mémoire. J'espère que nous pourrons, ensemble, faire des recommandations dont on se servira pour préserver nos ressources.

Le président: Merci. L'élément-clé de votre phrase est le mot «ensemble», parce que si nous ne travaillons pas en collaboration, nous n'arriverons à rien, d'après moi. Merci mille fois d'être venu témoigner. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour vous aider.

M. Gass: Monsieur le président, à l'occasion d'un rappel au Règlement, ce matin, le Comité m'a demandé de vérifier si le ministre pourrait faire une déclaration sur le document secret dont nous avons tant entendu parler au cours des trois derniers jours.

J'ai tenté de déterminer si une question pouvait être posée aujourd'hui au ministre concernant le document, pour qu'il puisse y répondre. Ni Ray ni moi-même n'avons, je pense, réussi à convaincre quelqu'un de poser une telle question à la Chambre aujourd'hui. Je me contenterai donc de lire une déclaration.

Au cours des auditions du Comité permanent des pêches et forêts tenues à Campbell River, le 29 mars 1985, M. Fulton, député de Skeena, représentant le Nouveau parti démocratique au sein du Comité, a déclaré qu'il avait en sa possession un document du Cabinet. Dans sa déclaration devant le Comité fondée en partie sur ce document, M. Fulton a affirmé que des modifications majeures seraient apportées à la répartition des ressources en poissons de la côte du Pacifique. Il ressortait clairement de son exposé que le document du Cabinet était

[*Texte*]

namely that this so-called Cabinet document was a Cabinet document of the current Progressive Conservative government.

I wish to make absolutely clear that the document was not produced by or for the current federal government. I would sincerely hope that my friend, the member from Skeena, in producing the document and quoting selectively from it and implying that it represented government policy . . . the purpose of the member from Skeena was not to sow dissension among the fishery user groups on the Pacific coast.

The Chairman: Is that statement signed by anyone, Mr. Gass, or is that your statement?

Mr. Gass: This is my statement, and it was discussed with the Minister of Fisheries and Oceans.

Mr. Skelly: A point of order, Mr. Chairman. I do not think Mr. Fulton did in fact table the document with the committee, which he stated, and which I think the document indicated, was produced by the Government of Canada. It was entitled "Secret". It was indicated that it was a Cabinet document. It did not indicate which Cabinet. A date on it indicated that it had been received in February 1985.

I think the committee accepted that document. We have all made comments on it. That document is a useful piece of information, because it deals not only with speculative ideas about how negotiation should proceed, but it also puts a very useful thing in place, that there is a recognition of the settlement of aboriginal land claims. The document suggests to Cabinet—and nobody indicates that Cabinet should accept it or did accept it or anything else—it puts forward a suggestion that there be a timeframe in which it should take place; and I think that is a useful thing. I would not condemn a Conservative or a Liberal government for setting a timeframe for resolving an aboriginal land claim. It has been an extremely thorny issue.

The second thing it offers up is a suggestion—and only a suggestion—to those who have to make political decisions that it occur in three phases: that an agreement with native people be reached on the definition of the claim in principle; that they then proceed to a discussion of details; and then in a third phase they work toward implementation. That is not a political statement. I think every one of us around this table wants to see that happen. We may disagree on the content; we may disagree on the timing; but ultimately the document moves forward by giving suggestions of possible options to the people who have to make political decisions.

• 1645

My feeling is that the statement that is here . . . I am pleased it did not happen in the House, because it tends to become a political forum in which more guerrilla theatre than actual useful content takes place. Everyone knows the last thing you are looking for in Question Period is information. What you are playing to is the media and the public issue.

[*Traduction*]

l'oeuvre du gouvernement conservateur présentement au pouvoir.

Je tiens à préciser que ce document n'a nullement été produit ou demandé par le gouvernement fédéral actuel. J'espère sincèrement que mon ami, le député de Skeena, qui a mentionné l'existence de ce document et en a extrait certains passages de son choix tout en laissant entendre qu'il s'agissait de la politique du gouvernement . . . n'avait pas pour but de semer la discorde parmi les groupes d'utilisateurs intéressés de la côte du Pacifique.

Le président: Monsieur Gass, êtes-vous l'auteur de cette déclaration ou l'avez-vous faite au nom de quelqu'un d'autre?

M. Gass: Elle est bien de moi, mais j'en ai discuté avec le ministre des Pêches et Océans.

M. Skelly: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je ne crois pas que M. Fulton ait vraiment déposé le document dont il avait parlé devant le Comité, document qui, à mon avis, a été publié par le gouvernement du Canada et qui portait la cote «secret». On indiquait qu'il s'agissait d'un document du Cabinet, mais on ne mentionnait pas de quel Cabinet il s'agissait. On pouvait y lire qu'il avait été reçu en février 1985.

Je crois que le Comité a accepté ce document. Nous avons tous fait des commentaires. Ce document est un élément d'information utile parce que, d'une part, on y traite des diverses façons de mener les négociations, et d'autre part, on y aborde un sujet intéressant, la reconnaissance du règlement des revendications territoriales des autochtones. On y suggère au Cabinet de fixer un délai (sans indiquer si celui-ci doit accepter ou a accepté la suggestion, ou quoi que ce soit du genre). J'estime que c'est une proposition utile. Je ne condamnerais pas un gouvernement conservateur ou libéral qui fixerait une échéance concernant le règlement des revendications territoriales des autochtones. C'est une question extrêmement épineuse.

On y suggère, en outre, et ce n'est là qu'une suggestion, que les personnes chargées de prendre des décisions de nature politique, le fassent en trois étapes: qu'une entente soit d'abord conclue avec les autochtones concernant la délimitation de principe des revendications; ensuite, que des discussions détaillées aient lieu, et enfin, qu'on mette en oeuvre les décisions prises. Il ne s'agit pas d'une déclaration de nature politique. J'estime que chacun des membres du Comité souhaite qu'une entente soit conclue. Il est possible que nous soyons en désaccord avec le contenu ou avec l'échéancier, mais ce document propose tout de même des solutions aux personnes chargées de prendre des décisions politiques.

J'ai l'impression que cette déclaration . . . Enfin, je suis heureux qu'il n'en ait pas été question à la Chambre qui devient peu à peu un lieu de règlement de querelles politiques et où l'on aborde de moins en moins de sujets d'intérêt. Chacun sait que la période des questions ne sert plus à obtenir de l'information. On l'utilise pour s'adresser aux médias et à la population.

[*Text*]

But it would be useful, I think, at this point to have some indication of the source of the document and the intention, if they are able to give it. I, for one, suggest we could use that kind of information to whatever detail and degree the current Minister of Fisheries could give us. It certainly would be an extremely useful thing to have.

I accept Mel's statement as one rebuttal to some of Jim's statements, but certainly I would hope the Minister could give us an indication of the source of document, where it is now and what kind of moves they are making toward resolving the claim. Thank you.

The Chairman: Mr. Fulton.

Mr. Fulton: On a quick point of order, Mr. Chairman, I do not want to wrangle over it. I think if Mr. Gass wants to check the thousand or so pages of evidence that have been taken, he will find I have never said it was a Conservative document. I have been very careful in advising the committee, and as a matter of fact, the first time I used it I tabled it.

I am not hiding any particular document. It has a Privy Council identification number on it. I am pleased Mr. Gass has had the Minister learn the source of the document, but I am sure a checking of the record would make it clear that, even when you read it carefully, it is difficult to tell other than the fact that it was produced in the summer or fall of 1984, because it refers to the Alcan project, which was not at that point yet tabled as being active.

So we know within a relative period of time that it was produced either last summer or last fall, and I made it perfectly clear I received it from an official I trust, and the person obviously provided it to me with some purpose in mind. That is the only part of Mr. Gass' statement I object to. I have never said it was a Conservative document, and I am pleased now that the Minister has made it publicly clear that it was produced by the previous government.

But I agree with Mr. Skelly that we need to know. There are all kinds of legal Justice department issues included in that document, including buy-back and area licensing. There is a hell of a lot more than simply the reallocation of stocks related to the aboriginal peoples of this province, and I would hope the Minister will make it clear we are dealing with three points in these hearings: management, control and allocation. I would hope he does not try to side-step those very important issues now.

So that is the only point, and perhaps Mr. Gass might want to point out—he has sat here while I have been giving evidence for the last 10 days—that I have never claimed that document was a Conservative document.

Mr. Gass: Mr. Chairman, I do not think I said that Mr. Fulton said it was. I just wanted to clear the air. I simply wanted to put on record that it was not prepared by or for the present Conservative government.

[*Translation*]

Il serait néanmoins utile, à mon avis, d'obtenir certains renseignements sur les auteurs du document et les objectifs visés, s'ils peuvent nous les fournir. Nous aurions intérêt à recueillir toutes les données que le ministre des Pêches pourrait nous donner. Elles nous seraient extrêmement précieuses.

Je tiens la déclaration de Mel comme une réfutation de la déclaration de Jim, mais j'espère que le ministre pourra nous dire qui est l'auteur du document, où il se trouve à l'heure actuelle et quelles mesures ont été prises pour répondre à la demande. Merci.

Le président: Monsieur Fulton.

M. Fulton: Je tiens à invoquer rapidement le Règlement, monsieur le président, je ne tiens pas à prolonger la polémique. Si M. Gass voulait bien se donner la peine de consulter les quelques milliers de pages de témoignages dont nous disposons, il constaterait que je n'ai jamais affirmé que le document avait été produit par les conservateurs. J'ai d'ailleurs fait preuve de prudence dans mes recommandations au Comité et j'ai déposé le document la première fois où il en a été question.

Je ne cache absolument rien. Le document porte un numéro d'identification du Conseil privé. Je suis content que M. Gass ait demandé au ministre qui était l'auteur du document, mais je suis certain que si l'on consulte le dossier, il ressortira clairement que ce document a été rédigé durant l'été ou l'automne 1984, puisqu'on y mentionne le projet Alcan qui n'avait pas encore été mis en oeuvre.

On peut donc affirmer qu'il a été produit l'été ou l'automne dernier et j'ai précisé que je l'avais reçu d'une personne de confiance qui me l'a remis pour des raisons bien précises. C'est le seul élément de la déclaration de M. Gass avec lequel je ne sois pas d'accord. Je n'ai jamais soutenu que le document était l'oeuvre des conservateurs et je suis heureux que le ministre ait affirmé qu'il avait été rédigé par le gouvernement précédent.

Je suis d'accord avec M. Skelly concernant la nécessité de préciser ces détails. Le document traite de toutes sortes de questions relevant du ministère de la Justice, notamment le rachat et les permis de zone. On y aborde non seulement l'attribution de stocks aux autochtones de la province, mais également beaucoup d'autres sujets, et j'espère que le ministre expliquera en détail les trois points suivants au cours des audiences: la gestion, le contrôle et la répartition. Je souhaite qu'il ne tente pas d'éluder ces questions très importantes.

C'est tout ce que j'avais à dire; M. Gass voudra peut-être admettre que je n'ai jamais affirmé que ce document était l'oeuvre des conservateurs, puisqu'il était toujours là au cours des dix derniers jours.

M. Gass: Monsieur le président, je ne pense pas avoir dit que M. Fulton avait fait une telle affirmation. Je voulais clarifier les choses. Je voulais simplement m'assurer que le document n'avait pas été produit ou demandé par le gouvernement conservateur au pouvoir actuellement.

[*Texte*]

The Chairman: Okay. I think that is clear enough, and I would hope the press takes note of that. I think there was one press story in Vancouver that left us all in a grey area, not knowing where it came from or what it meant or who it had been prepared for or whatever. So I think that clears things up somewhat.

Mr. Comeau.

Mr. Comeau: On the same point, Mr. Chairman, I think we should put away the document for the time being and not refer to it any more, because the way the document was used within some of the hearings, since not everybody was as used to the nice, subtle ways of using words as Mr. Fulton was, I think some wrong impressions did creep through. Some groups, unintentionally of course, did leave with the feeling that it was a Conservative government document, and even though I note as well that Mr. Fulton did not use the words "Conservative government", the impression was given on many occasions that it was a document of the present government.

The Chairman: I will just point out to you, Mr. Comeau, that this is an opinion you render. I will say that the document, however, is tabled before this committee, and members are free to discuss it because that is the way the system works.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, could we, as committee members, accept Mr. Gass' statement as a partial fulfilment of the requirements of the committee? In fact, it appears the document was prepared by the civil service in response to an approval in principle by the Priorties Committee of a previous Cabinet. It seems to have been put up as a response to a problem and the legal dilemma everybody is in. I wonder whether it might be possible to obtain from the Minister the status of the document. It need not have been thrown out.

• 1650

Mr. Skelly: Could the Parliamentary Secretary go back and see if he can get more detail for this committee on that document status and whether Cabinet is in fact considering the legal dilemma they are in and possible solutions to it?

The Chairman: Immediately? What I would like to undertake really is, as soon as possible after the House reconvenes, to get the Minister to an informal meeting of two or three hours if we can, maybe over lunch or something. We have a number of issues, but we certainly want to discuss this particular document with him and have him bring us up to date on the present status of that document.

After this trip, as someone was suggesting, I think I would like us to set up an informal get-together with the Minister, maybe a couple of times a month if we could, to discuss issues and have him bring us up to date. Rather than having to wait for him to come before committee every so often and do it in that venue, I think it might be very positive for this committee to get on a better working relationship with the Minister in an informal way perhaps. We can discuss that at some later date,

[*Traduction*]

Le président: Très bien. Je crois que les précisions nécessaires ont été apportées et j'espère que les représentants de la presse en prennent bonne note. Un article paru à Vancouver avait semé le doute concernant la source, les objectifs et les auteurs du document. Je crois que tout est clair maintenant.

Monsieur Comeau.

M. Comeau: À ce sujet, monsieur le président, j'estime qu'il conviendrait peut-être de mettre de côté le document pour l'instant et de ne plus s'y reporter compte tenu de la façon dont on l'a utilisé au cours de certaines audiences. Nous ne saisissons pas tous les subtilités du langage comme M. Fulton et certains pourraient en garder une mauvaise impression. Involontairement, certains groupes ont été convaincus qu'il s'agissait d'un document du gouvernement conservateur. Même si M. Fulton n'a jamais utilisé les mots «gouvernement conservateur», il a souvent été sous-entendu que ce document était l'oeuvre du présent gouvernement.

Le président: Je dois préciser, monsieur Comeau, que vous exprimez là une opinion. Le document a été déposé devant ce Comité et les membres sont libres d'en discuter; c'est notre façon de procéder.

M. Skelly: Monsieur le président, à titre de membres du Comité, pouvons-nous considérer la déclaration de M. Gass comme allant dans le sens des exigences du Comité? En réalité, il semble que le document ait été établi par des fonctionnaires, à la suite d'un accord de principe du Comité des priorités d'un cabinet précédent. Il semble avoir constitué la réponse aux problèmes et aux dilemmes d'ordre juridique qui nous affectent tous. Je me demande si le ministre pourrait nous indiquer le statut du document. Il n'était pas nécessaire de s'en défaire.

M. Skelly: Le secrétaire parlementaire pourrait-il voir s'il lui est possible d'obtenir plus de détails à l'intention du comité concernant le statut de ce document et de savoir si le Cabinet a conscience du dilemme juridique dans lequel il est placé et connaît les solutions possibles?

Le président: Tout de suite? Je préférerais attendre la reprise des travaux en Chambre et convier le ministre à une rencontre sans caractère officiel d'une durée de deux ou trois heures, si c'est possible, peut-être à l'occasion d'un déjeuner ou d'une circonstance semblable. Nous devons aborder un certain nombre de questions mais nous voulons certainement traiter avec lui de ce document particulier et lui demander d'en préciser le statut actuel.

Après ce voyage, comme quelqu'un en faisait la suggestion, il serait sans doute bon d'organiser une rencontre non officielle avec le ministre, peut-être deux fois par mois si c'était possible, afin de traiter des diverses questions et afin qu'il nous fasse part des plus récentes informations. Au lieu d'attendre qu'il comparaisse devant le Comité à intervalles irréguliers, je crois qu'il vaudrait nettement mieux, pour le Comité, créer de meilleures relations avec le ministre, sans doute d'une façon non officielle. Nous pourrions étudier cette question plus tard

[*Text*]

but I think that might be one good positive move we could make.

The Chairman: Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Obviously, the document is before us. As I see it, it was received by someone on February 18, 1985. I guess what we should be finding out, regardless of who prepared the document . . . Obviously the document has been prepared by the department—in fact, jointly between the Department of Indian Affairs and the Department of Fisheries and Oceans. I guess I would like to know what action was taken on it if it went to Cabinet under the previous government, or what action has been taken or is contemplated to be taken on this document since it was received on February 18, 1985. I presume it was received by the present Cabinet, but I am only presuming that.

Mr. Gass: It was perceived by Mr. Fulton before.

Mr. Henderson: I think we should get to the bottom of it and find out. Obviously it was the thinking of both departments very recently, in the last year. It would be interesting to see who else received it.

Mr. Skelly: But you know, the problem we assume is that Mr. Fulton's receipt of that document was part of the program of the Conservative government to develop open government.

The Chairman: Gentlemen, I would like to move along. All I will do is make you a commitment. I am just as curious as you are, and I will make you a commitment that you know . . .

Mr. Henderson: I think Mr. Fulton was just trying to open up that.

Mr. Fulton: I was just trying to help.

The Chairman: No problem, we will get to the bottom. Do not worry. Okay, let us go on to our next group, the representatives from the Prince Rupert Fishermen's Credit Union.

Well, gentlemen, let me introduce to you Richard Lloyd, who is the General Manager of the Prince Rupert Fishermen's Credit Union, who will present his brief to us. I am pretty sure we have one hour; we will have you present your brief and we will then go into some questions and answers. I should warn you that the longer you take with your brief and your presentation, the shorter time we have for questions and answers, but we leave it entirely in your hands. So welcome.

Mr. Richard Lloyd (General Manager, Prince Rupert Fishermen's Credit Union): Thank you, Mr. Chairman. I have put together a very brief brief and included it in this booklet that is being handed out.

• 1655

Unfortunately, our board of directors is composed of 12 active fishermen and 11 of them were actively involved in the roe herring fishery, so we have been unable to meet for the last month to discuss issues they would have liked to have brought

[*Translation*]

mais j'estime que cette façon de procéder pourrait être très intéressante.

Le président: Monsieur Henderson.

M. Henderson: De toute évidence, le document est devant nous. À mon avis, il a été reçu par quelqu'un le 18 février 1985. Peu importe qui a rédigé le document, je crois que nous devrions chercher à découvrir . . . Il est évident que le document a été établi par le ministère . . . en fait, conjointement par le ministère des Affaires indiennes et le ministère des Pêches et Océans. J'aimerais bien connaître les mesures adoptées à cet égard, s'il a été soumis au Cabinet pendant le gouvernement précédent ou encore quelles mesures ont été prises ou sont prévues à cet égard, depuis sa réception le 18 février 1985. Je suppose qu'il a été reçu par le Cabinet actuel mais il ne s'agit là que d'une hypothèse.

M. Gass: C'était là l'hypothèse de M. Fulton.

M. Henderson: Je crois que nous devrions trouver une réponse à cette question. De toute évidence, c'est ainsi que les deux ministères voyaient les choses tout récemment, au cours de la dernière année. Il serait intéressant de connaître les autres personnes qui l'ont reçu.

M. Skelly: Cependant, nous croyons que M. Fulton a reçu ce document dans le cadre du programme conservateur visant à favoriser une plus grande ouverture du gouvernement.

Le président: Messieurs, j'aimerais passer à autre chose. Je me contenterai de vous faire une promesse. J'éprouve autant de curiosité que vous et je vais vous promettre que vous savez . . .

M. Henderson: Je crois que M. Fulton essayait simplement de l'ouvrir.

M. Fulton: Je voulais simplement apporter mon aide.

Le président: N'ayez crainte, nous tirerons cette affaire au clair. N'ayez aucune inquiétude. Très bien, passons maintenant au groupe suivant, les représentants de la Coopérative de crédit des pêcheurs de Prince-Rupert.

Eh bien, messieurs, permettez-moi de vous présenter M. Richard Lloyd, directeur général de la Coopérative de crédit des pêcheurs de Prince-Rupert, qui nous présentera son mémoire. Je crois bien que nous disposons d'une heure; vous présenterez d'abord votre mémoire et nous passerons ensuite aux questions et réponses. Vous devriez savoir que plus vous consacrerez de temps à votre mémoire et à votre exposé, moins longue sera la période questions et réponses; ce choix repose entièrement sur vous. Nous vous souhaitons donc la bienvenue.

M. Richard Lloyd (directeur général, Coopérative de crédit des pêcheurs de Prince-Rupert): Je vous remercie, monsieur le président. J'ai préparé un très court mémoire qui est contenu dans la brochure qui vous est remise.

Malheureusement, notre conseil d'administration est formé de 12 pêcheurs actifs et 11 d'entre eux travaillaient à la pêche au oeufs de hareng; nous n'avons donc pas été en mesure de nous réunir au cours du dernier mois pour débattre les

[*Texte*]

forward today. However, the letter I have here in the pamphlet is bringing up an issue that we had advanced almost a year ago regarding fisheries improvement loans. If I may, I would like to go through the letter just to give the members of this committee some idea of our credit union and our purpose in the fish industry.

Dear Committee Members:

Thank you for this opportunity to appear before you to discuss financing problems facing West Coast fishermen. As general manager of the Prince Rupert Fishermen's Credit Union, I will attempt to explain our credit union's role in the financing of fishermen, and to suggest helpful revisions to the Fisheries Improvement Loans Act.

Background and Growth: The Prince Rupert Fishermen's Credit Union was incorporated in 1940. Our membership consists mainly of fishermen and their families who are also members of the Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association. Loans for fishing purposes are made only to Co-operative fishermen. We have approximately 4,000 members, and our Board of Directors is entirely made up of active fishermen. Approximately one half of our active fishermen members reside in Prince Rupert, with the balance living on Vancouver Island or in the Vancouver area.

Assets of the Credit Union were $48,780,408 at the end of 1984. Demand loans to members secured primarily by fishing vessels amount to $29,633,525 of total loans of $36,315,036 at December 31, 1984.

Demand loans to fishermen account for approximately 82% of our total loan portfolio. This amount is down from $35,863,000 of total loans of $46,969,000 at December 31, 1981. At that time the demand loans for fishing purposes were 76% of our total loan portfolio.

Payment on these demand loans are made from the final settlements paid to the fishermen each year by the Co-operative.

As of December 31, 1984, the Reserves of the Credit Union were $1,011,477 made up of retained earnings of $302,511, and a loan allowance of $708,966. Deposits of members are fully guaranteed by the Provincial Credit Union Guarantee Fund.

I have enclosed in the folder a folder on the deposit guarantee fund and also another folder which is produced by credit unions across Canada on credit unions and their role in their respective communities.

Moving on to the fisheries improvement loans:

The Credit Union is an approved lender under the Fisheries Improvement Loans Act, and has approved

[*Traduction*]

questions qu'ils auraient voulu soulever aujourd'hui. Cependant, la lettre incorporée à cette brochure traite d'une question que nous avions abordée il y a presque un an concernant les prêts aidant aux opérations de pêche. Si vous le permettez, j'aimerais lire cette lettre afin de donner aux membres du Comité une idée de la nature de notre coopérative de crédit et de notre objectif relativement à l'industrie de la pêche.

Membres du Comité:

Nous vous remercions de cette occasion qui nous est offerte de vous rencontrer pour traiter des problèmes financiers auxquels doivent faire face les pêcheurs de la côte ouest. En ma qualité de directeur général de la Coopérative de crédit des pêcheurs de Prince-Rupert, je vais essayer de vous exposer le rôle de notre coopérative en matière de financement des pêcheurs et de proposer certaines révisions utiles à la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.

Historique et évolution: La Coopérative de crédit des pêcheurs de Prince-Rupert a été constituée en 1940. Nos membres comprennent surtout des pêcheurs et leur famille, qui font également partie de la Coopérative des pêcheurs de Prince-Rupert. Les prêts pour fins de pêche ne sont consentis qu'aux pêcheurs membres de la coopérative. Notre groupe compte près de 4,000 membres et notre conseil d'administration est formé exclusivement de pêcheurs actifs. Près de la moitié de nos membres pratiquant activement la pêche habitent Prince-Rupert, et les autres membres vivent dans l'île de Vancouver ou dans la région de Vancouver.

L'actif de la Coopérative de crédit s'élevait à 48,780,408$ à la fin de 1984. Les prêts à vue consentis aux membres et garantis avant tout par des bateaux de pêche s'élèvent à 29,633,525$, sur un montant total de 36,315,036$ de prêts, au 31 décembre 1984.

Les prêts à vue aux pêcheurs constituent près de 82 p. 100 de notre portefeuille total de prêts. Le montant de ces prêts à vue a baissé par rapport aux 35,863,00$ du total des prêts, soit 46,969,000$, au 31 décembre 1981. À cette époque, les prêts à vue pour fins de pêche constituaient 76 p. 100 de notre portefeuille total de prêts.

Les paiements de ces prêts à vue sont effectués à partir des règlements finals versés aux pêcheurs, à chaque année, par la Coopérative.

Au 31 décembre 1984, les réserves de la Coopérative de crédit s'élevaient à 1,011,477$, constituées de bénéfices non répartis de 302,511$ et d'une provision pour prêts de 708,966$. Les dépôts des membres sont pleinement garantis par le *Provincial Credit Union Guarantee Fund*.

J'ai placé dans la chemise un dépliant relatif au fonds de garantie des prêts ainsi qu'un autre dépliant publié par les coopératives de crédit dans l'ensemble du Canada et portant sur les coopératives de crédit et leur rôle au sein de leur collectivité respective.

Passons maintenant aux prêts aidant aux opérations de pêche:

La Coopérative de crédit est un prêteur approuvé sous le régime de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche et, à ce jour, a autorisé environ 1,930,000$ en prêts,

[*Text*]

approximately $1,930,000 in loans to date, with $873,000 outstanding as of December 31, 1984.

The following revisions to the Act were proposed to the Minister on April 19, 1983, to assist the financing of fishermen by ourselves and other financial institutions.

In the first proposed revision regarding acceptable purposes for loans we are proposing that acceptable loans be able to be made to refinance any indebtedness where the indebtedness was originally for purposes set out in section 3(*a*)(i) to (v). This means that at present certain restrictions are placed on the Fisheries Improvement Loans Act. I have a pamphlet from the Fisheries Service describing the fisheries improvement loans, and on the last page it states:

The refinancing of existing debts or the borrowing of funds for working capital are not eligible purposes for obtaining a loan under this Program.

We believe the act should be revised to allow financial institutions to refinance loans under the act where the loan was originally made for a purpose acceptable to the act—for example, for the purchase of a fishing vessel or the construction of a fishing vessel.

• 1700

We have a note here:

Such a provision gives fishermen a similar benefit that farmers receive under subparagraph 60(*a*)(v) of the Farm Credit Corporation Act.

Proposed revision number two: total guaranteed indebtedness. At the present time, the act allows for loans to be guaranteed up to an amount of $150,000. We are proposing a round figure of $1 million. There are a number of fishing vessels on this coast that are valued far in excess of $150,000, and the present act really does not apply to these vessels as fully as it should.

Proposed revision number three: Section 6, extent of Minister's liability. We would like to see this section amended to an individual lender. Amend the section so limits apply only to loan principal and to allow for full payment of acceptable accrued interest. It is normally assumed by the public that the loans made by a financial institution under this act are fully guaranteed. This is correct only to the extent that the particular financial institution does not have total claims exceeding an amount calculated as follows: 90% of the first $125,000 worth of loans made; 50% of the next $125,000 worth of loans, and then 10% of loans made over and above that. For example, a financial institution that made loans of $30 million under this act would have a maximum that they could claim from the government. I believe it is $3,150,000 that it could claim, and what we are suggesting here is that those restrictions continue to apply to loan principal. However, any interest that is accrued on the loan not apply to that restriction.

[*Translation*]

dont 873,000$ de créances à recouvrer au 31 décembre 1984.

Les révisions suivantes à la Loi ont été proposées au ministre le 19 avril 1983 afin de faciliter le financement des pêcheurs par nous-mêmes et par d'autres institutions financières.

Dans la première révision proposée portant sur les objets autorisés de prêt, nous demandons qu'il soit possible de prêter des sommes destinées au refinancement des dettes, lorsque ces dernières ont été initialement contractées pour des raisons établies à l'article 3*a*)(i) à (v). Cela signifie que la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche comporte actuellement certaines restrictions. Une brochure publiée par le Service des Pêches et contenant une description des prêts aidant aux opérations de pêche précise, à la dernière page:

Le refinancement de dettes ou l'emprunt destiné à l'établissement d'un fonds de roulement ne constituent pas des raisons valides d'obtenir un prêt en vertu de ce Programme.

Nous estimons que la Loi devrait être modifiée de façon à permettre aux institutions financières de refinancer les prêts en vertu de la Loi, lorsque le prêt a été consenti à l'origine pour une raison acceptable aux termes de la Loi, par exemple, pour l'achat ou la construction d'un bateau de pêche.

Voici une note:

Cette disposition offre aux pêcheurs un avantage semblable à celui dont bénéficient les cultivateurs en vertu du sous-alinéa 60*a*)(v) de la Loi sur la Société du crédit agricole.

Proposition de révision numéro deux: total des dettes garanties. À l'heure actuelle, la Loi prévoit une garantie de prêts jusqu'à concurrence de 150,000$. Étant donné qu'un grand nombre de bateaux de pêche de cette région sont évalués bien au-delà de 150,000$ et que la loi actuelle ne s'applique pas aussi pleinement à eux qu'elle le devrait, nous proposons un chiffre rond d'un million de dollars.

Proposition de révision numéro trois: Article 6, étendue de la responsabilité du ministre. Nous aimerions voir cet article modifié pour se limiter à un prêteur individuel. Il faudrait modifier cet article pour que les limites qu'il renferme ne visent que le capital et pour permettre le paiement complet d'un montant acceptable d'intérêts courus. Il est généralement admis par le public que les prêts consentis par un établissement financier en vertu de cette loi sont pleinement garantis. Mais cela n'est vrai que dans la mesure où cet établissement financier ne possède pas une créance totale qui dépasse la somme calculée de la façon suivante: 90 p. 100 de la première tranche de 150,000$ du prêt, 50 p. 100 de la deuxième tranche de 150,000$ et 10 p. 100 de la tranche du prêt qui excède la somme des deux montants précités. Par exemple, un établissement financier qui a consenti un prêt de 30 millions de dollars en vertu de cette loi posséderait une créance maximale à l'endroit du gouvernement. Je crois que c'est 3,150,000$ qu'elle pourrait réclamer, et ce que nous suggérons, c'est que ces restrictions continuent de valoir dans le cas du capital.

[*Texte*]

We believe that these revisions to the Fisheries Improvement Loans Act will encourage financial institutions to help stabilize, maintain and improve the Canadian fishing fleet, as we work toward greater utilization of our stocks and improved quality of our products.

We did not receive a reply from the Minister on these proposed revisions last year. Apparently our suggestions were received too late for any incorporation into a new act. At that time, we were contacted by a consultant regarding some input into the act, and we gave it, expecting that perhaps someone would be listening to us, but apparently, for their purposes anyway, we were too late. Also, the Minister implied that since there were new policies coming out on the Pacific fisheries, it would be too early to make changes in the act.

Summarizing, we are of the opinion that the federal government must take quick and decisive action in implementing constructive Pacific fisheries policies. The uncertainty of the last few years has resulted in financial institutions becoming very negative toward financing fishermen. As a co-operative enterprise, we are eager to increase our membership. However, we do not wish to expand at the expense of fishermen who have lost their vessels due to dried up financing sources. We respectfully request that your committee encourage the government to take firm action to stabilize the west coast fishing industry, and enact revisions to the Fisheries Improvement Loans Act to allow for refinancing of existing debts, so that fishermen will be granted sufficient time until new policies are effective.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Richard. Mr. Henderson, would you have a few questions, sir?

Mr. Henderson: Richard, I want to ask you a very pointed question. How bad is the industry? What kind of shape is the industry in financially right now?

Mr. Skelly: Now that the Liberals are out of power.

Mr. Henderson: Yes. We want to know how it is going to improve in the next year, the next time we come out.

Mr. Lloyd: There have been various percentages tossed around about the vessels that are in trouble, some sort of financial difficulty. I think in some of the working papers and discussion papers that Fisheries have put forward it is up to 40% of the fishing fleet that is looking at some kind of

[*Traduction*]

Néanmoins, cette restriction ne devrait pas viser l'intérêt couru sur le prêt.

Nous croyons que ces révisions de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche encourageront les établissements financiers à contribuer à stabiliser, à soutenir et à améliorer la flotte de pêche canadienne, dans le cadre de notre effort pour mieux exploiter nos stocks et améliorer la qualité de nos produits.

Nous n'avons reçu aucune réponse du ministre au sujet des révisions proposées l'an dernier. Apparemment, nos suggestions ont été reçues trop tard pour les incorporer à la nouvelle loi. A cette époque, un consultant a communiqué avec nous pour nous demander de contribuer d'une certaine façon à la loi. Nous avons fait connaître notre avis, pensant que peut-être quelqu'un nous écouterait, mais apparemment, compte tenu des buts qu'ils poursuivaient en tout cas, nous arrivions trop tard. De plus, le ministre a laissé entendre qu'il serait trop tôt pour modifier la loi vu que de nouvelles lignes directrices allaient être publiées au sujet des pêches du Pacifique.

Pour résumer, nous croyons que le gouvernement fédéral doit arrêter rapidement et mettre fermement en application des lignes directrices constructives en ce qui concerne les pêches du Pacifique. L'incertitude qui a régné au cours des dernières années a eu pour effet de rendre les établissements financiers très négatifs à l'endroit du financement des pêcheurs. En tant que coopérative, nous souhaitons beaucoup augmenter le nombre de nos membres. Néanmoins, nous ne voulons pas nous développer aux frais des pêcheurs qui ont perdu leurs bateaux en raison de l'épuisement des sources de financement. Nous demandons donc respectueusement que votre comité encourage le gouvernement à prendre des mesures fermes en vue de stabiliser l'industrie de la pêche de la côte ouest, et à promulguer des modifications de la Loi sur les prêts aidant les opérations de pêche de façon à permettre le refinancement des dettes existantes de sorte que les pêcheurs puissent bénéficier d'un délai suffisant avant l'entrée en vigueur des nouvelles lignes directrices.

Merci.

Le président: Merci, Richard. Monsieur Henderson, auriez-vous quelques questions?

M. Henderson: Richard, je souhaite vous poser une question lourde de sens. Quelle est l'ampleur des difficultés de l'industrie? Dans quel état financier se trouve l'industrie actuellement?

M. Skelly: Maintenant que les Libéraux ont perdu le pouvoir.

M. Henderson: Oui, nous voulons savoir comment la situation va s'améliorer au cours de la prochaine année, jusqu'à ce que nous étudiions la question de nouveau.

M. Lloyd: On a lancé divers pourcentages concernant les bateaux qui éprouvent des difficultés, qui connaissent certaines difficultés financières. Je crois, selon certains documents de travail et certaines études présentés par le ministère des Pêches, qu'il y a jusqu'à 40 p. 100 de la flotte de pêche qui éprouvent des difficultés financières. On peut donc dire que les

[*Text*]

financing difficulty. So it is a really serious problem for the present fishermen and their financing.

• 1710

Mr. Henderson: I have heard that lending institutions are loaning money to fishermen at a very inflated rate. Certainly when it comes to the vessel, let us say a vessel that is actually worth $100,000, they are taking in part of the licence and loaning money, inflating the price of the vessel, say, to $150,000—and I am not saying this happens on the west coast—when in fact the vessel is only valued at $100,000 or only worth $100,000. They are using the other as part of the cost of the licence, because when fishermen buy out an operation they buy the boat and the licence in some parts of the country.

Mr. Lloyd: I cannot speak for any other financial institutions, but we have gone to 75% of the value of the fishing vessel itself, without taking into account the licences. We normally use an appraised value that is equal to the insured value of the vessel. Under the Fisheries Improvement Loans Act you are allowed to increase that amount up to 90% of the value.

Mr. Henderson: Yes. Is that 90% on a new vessel, and who assesses the value? Who makes the judgment as to what the vessel is worth? Who do you take your advice from? Do you have people yourself, or is it the insurance people?

Mr. Lloyd: There is no qualification required on this coast for doing vessel surveys or vessel appraisals of values.

Mr. Henderson: Yes.

Mr. Lloyd: Basically, we use two values, three values at the present time. You have the replacement cost; you have replacement cost less depreciation, which normally equates to the now-insurable value; and then you have the market value.

Our present resale market for fishing vessels we feel is in a very depressed state. Most of the sales that are being made are distress sales, and the existing values that are showing on the market today really do not reflect the real value of the vessel and the licence that is being sold.

Mr. Henderson: That is right. I talked to a fisherman here today who told me that the amount he owes on his loan right now is the full value if he were to put it in the marketplace. Is that basically correct?

Mr. Lloyd: That is the situation facing many of the fishermen, yes.

Mr. Henderson: Thank you.

The Chairman: Mr. Skelly indicated that he wanted to ask one question, followed by Mr. Fulton. We also have Mr. Schellenberg.

Mr. Skelly: This might be a little detailed, but what is the relationship between the fishermen's co-op and the credit union?

[*Translation*]

pêcheurs connaissent actuellement de sérieuses difficultés en matière de financement.

M. Henderson: Je me suis laissé dire que les établissements de prêts prêtent aux pêcheurs à un taux très exagéré. Dans le cas d'un bâtiment, dont, par exemple, la valeur réelle est de 100,000$, ils tiennent compte du permis et des frais d'emprunt, puis ils augmentent le prix du bâtiment à, disons 150,000$—et je ne prétends pas que cela se produise sur la côte ouest—alors qu'en réalité le bâtiment n'est évalué qu'à 100,000$ ou que sa valeur réelle n'est que de 100,000$. Ils utilisent l'autre partie comme prix du permis, parce que dans certaines parties du pays, le pêcheur qui achète une exploitation achète et le bâtiment et le permis.

M. Lloyd: Je ne peux pas parler au nom des autres établissements financiers, mais nous sommes allés jusqu'à 75 p. 100 de la valeur du bâtiment de pêche lui-même, sans tenir compte du permis. Nous utilisons habituellement une valeur d'expertise égale à la valeur assurée du bateau. En vertu de la Loi sur les prêts aidant les opérations de pêche, il est permis de porter ce montant jusqu'à concurrence de 90 p. 100 de la valeur du bateau.

M. Henderson: Oui. S'agit-il de 90 p. 100 d'un nouveau bateau et qui établit la valeur? Qui décide de la valeur du bateau? Qui consultez-vous? Avez-vous vos propres experts ou s'agit-il d'assureurs?

M. Lloyd: Aucune qualité professionnelle n'est nécessaire sur cette côte pour dresser l'inventaire d'un bateau ou établir sa valeur.

M. Henderson: Oui.

M. Lloyd: Fondamentalement, nous utilisons deux valeurs, en réalité trois valeurs à l'heure actuelle. Il y a le coût de remplacement, mois la dépréciation, ce qui égale habituellement la valeur assurable réelle; puis il y a la valeur marchande.

Nous estimons que le marché de revente des bateaux de pêche est maintenant très faible. La plupart des ventes se font à des prix de liquidation, et la valeur marchande existante ne correspond pas réellement à la valeur réelle du bateau et du permis qui font l'objet de la vente.

M. Henderson: Cela est vrai. Aujourd'hui même, un pêcheur me disait que ce qu'il doit maintenant sur un emprunt correspond à la pleine valeur de son bateau si celui-ci était mis en vente. Cela est-il vraiment correct?

M. Lloyd: Oui, voilà la situation à laquelle doivent faire face de nombreux pêcheurs.

M. Henderson: Merci.

Le président: M. Skelly a indiqué qu'il voulait poser une question, puis il sera suivi par M. Fulton. Il y a également M. Schellenberg qui voudrait intervenir.

M. Skelly: Il s'agit peut-être d'un petit détail, mais quel est le rapport entre la coopérative des pêcheurs et la coopérative de crédit?

[*Texte*]

Mr. Lloyd: The fishermen's credit union is actually the financial arm of the co-operative's membership. The co-operative is the production arm and the marketing arm of the fishermen; the credit union is the financial arm.

Mr. Skelly: I have a constituent who has quite a pile of money as a share in the co-op, and he also has a loan with the credit union. He is now out of the co-op, but the co-op will not give him his shares back, and the credit union is threatening to take legal action for a judgment against him. They are threatening to take his assets rather than his shares. For some reason the co-op will not pay him the money that is owed on his shares, and the credit union will not even take that money that is on deposit with the co-op to help offset the loan. Can you explain why essentially the same organization, with a loan on one hand to the individual . . .

Mr. Lloyd: The co-op here?

Mr. Skelly: Yes. They are going to seize his other assets, yet they will not give him what is quite a sizable chunk of money in his share account. He is no longer a member of the organization and has not been for several years, and he cannot get his money back. What leads to that rather strange anomoly?

Mr. Lloyd: I really would not want to reply too much for the co-op; they were here earlier this afternoon.

Mr. Skelly: We should get you both together.

Mr. Lloyd: Basically, the two organizations are separate organizations. The directorships are separate, and there is no right of offset for assets in one to be applied against liabilities on the other side.

As co-operatives, members are called upon to make a commitment to put funds into shares. You must realize that this size of co-operative requires a sound capital base to exist. Its members have built up large fishing plants, with the high cost of them, and they require some stability in the share capital they have. I believe their present rules allow for the board of directors to retain share funds up to age 65 of a member or until that member can prove he has left the fishing industry. I think you have to realize that any co-operative . . .

• 1715

Mr. Skelly: Can I ask a question that would help perhaps get a little more elaborate detail? Even if the co-op throws a member out of the co-op and says he is no longer a member, he can still keep his money.

Mr. Lloyd: That is correct. Any co-operative—a credit union, a co-operative store, a marketing co-operative—provides a function in a community; that is, it provides competition to existing financial organizations or types of enterprise. All people who live in that community derive a benefit from the co-operative's being there and providing that competition. People who join a co-operative, which makes an investment on their behalf, cannot normally expect to get all

[*Traduction*]

M. Lloyd: La coopérative de crédit des pêcheurs est de fait l'agent financier des membres de la coopérative. Quant à elle, la coopérative s'occupe de la production et de la commercialisation au nom des pêcheurs.

M. Skelly: J'ai un commettant qui possède des parts assez importantes dans la coopérative, et qui a également obtenu un prêt de la coopérative de crédit. Il a maintenant quitté la coopérative, mais celle-ci refuse de lui rembourser ses parts, et la coopérative de crédit le menace de poursuites judiciaires. Elle menace de s'emparer de ses avoirs plutôt que de ses parts. Pour une raison ou pour une autre, la coopérative refuse de lui verser l'intérêt de ses parts, et la coopérative de crédit ne veut même pas accepter l'argent déposé à la coopérative en guise de règlement de la dette. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ce qui est essentiellement le même organisme, et qui, d'une part, a consenti un prêt à un particulier . . .

M. Lloyd: Dans notre cas, la coopérative?

M. Skelly: Oui, elle va saisir son autre avoir, tout en refusant de lui rembourser ses parts qui représentent une somme assez considérable. Il ne fait plus partie de l'organisme depuis plusieurs années, et il ne peut pas récupérer son argent. Qu'est-ce qui conduit à cette anomalie plutôt étrange?

M. Lloyd: À vrai dire, je ne voudrais pas répondre pour la coopérative, ses représentants étaient ici cet après-midi.

M. Skelly: Il faudrait vous inviter ensemble.

M. Lloyd: Fondamentalement, il s'agit de deux organisations distinctes. Les directions le sont, et les avoirs dans l'une ne viennent pas nécessairement compenser les dettes dans l'autre.

Les membres d'une coopérative sont invités à acheter des parts. Vous admettrez qu'une coopérative de cette taille doit disposer d'un capital solide pour pouvoir exister. Leurs membres ont construit de grosses usines de poissons à grands frais et ils ont besoin d'une certaine stabilité dans le capital-actions dont ils disposent. Je crois que les règles actuelles permettent au conseil d'administration de retenir les fonds initiaux jusqu'à ce qu'un membre atteigne 65 ans ou jusqu'à ce que ce membre puisse prouver qu'il a quitté l'industrie de la pêche. Je pense que vous devez comprendre que toute coopérative . . .

M. Skelly: Puis-je poser une question qui permettrait peut-être d'obtenir plus de détails? Même si la coopérative se débarrasse d'un membre et dit qu'il n'est plus un membre, elle peut quand même garder son argent?

M. Lloyd: C'est exact. Toute coopérative—une coopérative de crédit, un magasins coopératif, une coopérative de mise en marché—remplit une fonction au sein d'une collectivité: elle fait concurrence aux organismes financiers existants ou aux types existants d'entreprises. Toutes les personnes vivant au sein de la collectivité retirent un profit de la coopérative qui est sur place et qui fait cette concurrence. Ceux qui se sont joints à la coopérative, qui fait un investissement en leur nom, ne peuvent normalement s'attendre à récupérer toutes leurs parts

[*Text*]

their equities out if they should make up their mind to do that. There has to be stability in the capital base of a co-operative.

Now, I mentioned earlier that the payments on our demand fishing vessel loans are made by way of a final settlement from the co-operative. With a demand loan, there is no fixed repayment on it. The co-operative normally pays out about 70% of the projected value of the fish to the fisherman during the fishing season, and at the conclusion of the fishing season when the fish are all sold and the processing and marketing costs are deducted, the balance of the proceeds from the sale of the fish is paid to the fisherman. What we do is take those proceeds and make the member's loan payment.

Now, if a member has arranged with us a demand loan with payments to be made by way of these final settlements, if that member should choose not to be a member of the co-operative any longer, our method of receiving loan payments is gone. This is not the case where there is a Fisheries Improvement Loan; the act calls for a firm payment to be made. In a case of our member who is a member of the co-operative and leaves the co-operative, the Fisheries Improvement Loan would continue as long as the payments are made on it.

Mr. Skelly: Let me in summary say it is a rather unique enterprise that invites members to join and place large sums of money on share deposits, encourages them through its financial arms to make loans to improve their vessels, then throws them out of the co-op and keeps their money in the share account and prosecutes them through the courts, and would consider exercising a judgment against their assets to take the rest of their money away. It struck me as . . .

Mr. Lloyd: I feel that what you have just said is really unfair.

Mr. Skelly: That is what my constituent feels.

Mr. Lloyd: The maximum amount of funds that remain in share capital is $6,000, which is a sizeable sum, but it is not as large as some of the investments the co-operative has to make in plant and equipment. The equities over and above the $6,000 . . .

Mr. Skelly: But the member is no longer able to participate because the co-op threw him out. Surely to God you would at least allow the credit union to seize the money to satisfy the debt he owes to the credit union. There is no point in dickering on with this; it is a private situation. But I guess it affects quite a few people, theoretically.

Here is another question for you. Under the Fisheries Improvement Loan, let us say your organization seizes a vessel at a given value, and it sits around tied to the dock until it can be sold and it possibly deteriorates since nobody is taking care of it. There is not an active attempt to market the vessel into a rather poor market, and the vessel goes down and then eventually is sold. It might take six to eight months or even more to sell it, and you do not get as much for it as the individual selling it might. What is the situation with the person having to pay back the balance? The federal govern-

[*Translation*]

s'ils décident de le faire. Il faut qu'il y ait une stabilité dans le capital de base d'une coopérative.

J'ai dit plus tôt que les paiements relatifs à nos prêts à vue pour les embarcations de pêche sont effectués par un règlement final de la part de la coopérative. Dans le cas d'un prêt à vue, il n'y a pas de remboursement fixe. La coopérative paie normalement environ 70 p. 100 de la valeur prévue du poisson au pêcheur pendant la saison de pêche et, à la fin de la saison, lorsque tout le poisson est vendu et les frais de traitement et de mise en marché déduits, le solde du produit de la vente du poisson est remis au pêcheur. Notre rôle est de prendre ce produit et effectuer le remboursement du prêt au membre.

Si un membre a pris des arrangements avec nous pour qu'un prêt à vue soit remboursé au moyen de ces règlements finals et que ce membre décide de se retirer de la coopérative, notre méthode de perception des remboursements ne tient plus. Cela ne se passe pas ainsi dans le cas d'un prêt aidant aux opérations de pêche; la loi exige un remboursement ferme. Dans le cas de nobre membre qui est membre de la coopérative et qui quitte la coopérative, le prêt aidant aux opérations de pêche restera en vigueur aussi longtemps que les paiements seront effectués.

M. Skelly: Pour résumer, laissez-moi dire qu'il s'agit d'une entreprise plutôt unique qui invite les membres à participer et à placer de grosses sommes d'argent dans des parts, les encourage, par l'entremise de ses bras financiers, à contracter des emprunts pour l'amélioration de leurs embarcations, les met ensuite à la porte de la coopérative et garde leur argent dans le compte des parts, les poursuit en justice et qui n'hésiterait pas à exécuter le jugement contre ses biens pour recouvrer ce solde dû.

M. Lloyd: Ce que vous venez de dire est vraiment injuste.

M. Skelly: C'est vraiment ce que mon commettant pense.

M. Lloyd: Le montant maximal qui reste dans les parts est 6,000$, ce qui est une somme assez importante, mais pas aussi importante que certains des investissements que la coopérative doit faire dans l'usine et l'équipement. Les capitaux au-dessus de 6,000$ . . .

M. Skelly: Mais le membre ne peut plus participer parce que la coopérative l'a mis dehors. Vous permettriez au moins, sans aucun doute, à la coopérative de crédit de saisir l'argent en remboursement de sa dette envers la coopérative de crédit. Ca ne sert à rien de marchander là-dessus; c'est une situation privée. Mais je pense qu'elle touche un bon nombre de personnes, théoriquement.

J'aimerais vous poser une autre question. En vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, disons que votre organisme saisit une embarcation d'une valeur donnée et que cette dernière reste attachée au quai jusqu'à ce qu'elle puisse être vendue et qu'elle se détériore probablement puisque personne ne s'en occupe. Il n'y a pas de tentative active de vendre l'embarcation sur un marché relativement faible et l'embarcation perd de la valeur et est finalement vendue. Ca peut prendre de six à huit mois ou même plus, pour la vendre et vous n'obtenez pas autant que l'individu aurait pu obtenir

[*Texte*]

ment makes up the guarantee, as I understand it, but are they now starting to go after the individual for the difference?

Mr. Lloyd: I am not aware of any case where the government is going after an individual for any claim under the Fisheries Improvement Loans Act.

• 1720

Mr. Skelly: The department used to state flat out that they did not have to pay the money back; the federal guarantee covered it and that was the end of it. But in the present situation the government is not making that statement. I have several constituents who now do not know whether they are going to have to pay the difference or not. You have not yet come across anybody who has been told they are going to have to pay the difference or they will go after them for the difference?

Mr. Lloyd: No, I have not. But I think if you review the act you will find the act allows the government to press for repayment.

Mr. Skelly: But they did not do that previously. Is that not correct? I know of no case. I know of specific cases where the government officials involved said forget it, we are not coming after it.

Mr. Lloyd: I would think in most cases when it gets down to that point the individual involved would not have any assets left to go for. If they were pressed with a large liability they would simply go bankrupt and nothing would be recovered. So till now it may have been the position where the claims being paid were legitimate, where all efforts had been made to repay the debt and the claim had been made under the proper circumstances. I cannot speak for other financial institutions, but I do know that in our case that would be true; the individual has lost all of his assets anyway, so there would not be any point in going after him.

Mr. Skelly: Let me put a hypothetical situation to you. It is not exactly hypothetical, because it has happened to people in my riding. A person has his boat seized and the government makes up the difference. The boat is sold for a lot less than it was worth when they originally purchased it or developed it. Then the federal government pays the financial institution the difference and ultimately says they want the rest of the money. The individual has a home and a car and things like that. There are additional assets that could be put into the chemistry of this thing, I guess, in a judgment. But in the past they have never pursued that, and officials have made it clear that they have never done that and would not want to start. This is as recently as, say, a year and a half ago.

But now, in attempting to represent constituents, we cannot get that guarantee or that statement from them. What you are saying is they are in a situation where an individual . . . you are assuming fishermen have no assets left. But in reality there could be an attempt to go after those assets: the family home

[*Traduction*]

par la vente. Qu'arrive-t-il lorsque la personne doit rembourser le solde? Le gouvernement fédéral offre une garantie, comme je le comprends, mais essaie-t-il de se faire rembourser la différence par l'individu?

M. Lloyd: Je ne connais aucun cas où le gouvernement cherche à se faire rembourser en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.

M. Skelly: Le ministère a l'habitude de dire qu'il n'est pas obligé de rembourser l'argent; la garantie fédérale le couvre, un point c'est tout. Mais, dans le cas présent, le gouvernement ne dit pas cela. J'ai plusieurs électeurs qui ne savent pas s'ils devront payer la différence ou non. Vous n'avez pas encore rencontré quelqu'un qui s'est fait dire qu'il devra payer la différence sous peine de poursuite en justice?

M. Lloyd: Non. Mais je pense que, si vous étudiez la loi, vous verrez qu'elle autorise le gouvernement à exiger le remboursement.

M. Skelly: Mais ils n'ont jamais fait cela avant, n'est-ce pas? Je ne connais aucun cas. Je suis au courant de cas précis où les représentants du gouvernement en cause ont dit aux intéressés de ne pas s'en faire, qu'ils n'exigeaient pas le remboursement.

M. Lloyd: Je pense que dans la plupart des cas où si l'on en arrive à ce point, il ne reste plus rien à l'individu en cause. S'il a une grosse dette, il déclarera simplement faillite et rien ne sera récupéré. Donc, jusqu'à maintenant, les créances remboursées étaient légitimes, tous les efforts ont été faits pour le remboursement de la dette et la réclamation a été faite dans les circonstances appropriées. Je ne peux pas parler pour d'autres institutions financières, mais je sais que dans notre cas, cela se passerait ainsi; l'individu a perdu tous ses biens de toute façon, donc ça ne servirait à rien de le poursuivre.

M. Skelly: Permettez-moi de vous présenter un cas hypothétique. Ce n'est pas vraiment un cas hypothétique, parce que c'est arrivé à quelqu'un de mon comté. Une personne voit son bateau saisi et le gouvernement comble la différence. Le bateau est vendu à un prix très inférieur à sa valeur au moment où il a été acheté ou amélioré. Le gouvernement fédéral paie la différence à l'institution financière et dit ensuite qu'il veut le reste de l'argent. L'individu a une maison et une automobile, des choses comme ça. Il existe d'autres biens qui pourraient entrer dans la chimie d'un jugement, je pense. Mais, par le passé, on n'est jamais allé plus loin que cela et les représentants du gouvernement nous ont assuré qu'ils n'avaient jamais fait cela et qu'ils ne voudraient pas commencer à le faire. Cela se passait il y a environ un an et demi, disons.

Mais maintenant, en essayant de représenter les électeurs, nous ne pouvons obtenir cette garantie. Ce que vous dites, c'est qu'il y a un cas où un individu . . . vous supposez que les pêcheurs n'ont plus de biens. Mais, en réalité, on pourrait essayer d'aller chercher ces biens: la maison familiale ou autre

[*Text*]

or whatever their possessions are . . . a really close evaluation of what possessions are left or what assets are left to make up some of the difference that has been paid back by the government.

Mr. Lloyd: That is correct. When you take out a loan, you are signing all your assets as security, normally, for that loan, not just the assets that are being purchased from the loan.

Mr. Skelly: You are not aware of the policy difference between the present government and the previous one.

Mr. Lloyd: No, I am not.

Mr. Schellenberg: Mr. Chairman, that was a fascinating exchange. It boggles the mind of a simple Tory like me to hear Ray Skelly come close to saying the co-op is a socialist plot that is hurting the average Canadian.

Moving on to my questions, Mr. Lloyd . . .

Mr. Fulton: What rubbish.

Mr. Schellenberg: Is that an extension of what he was saying?

Mr. Fulton: This is going to break down into partisan bickering.

The Chairman: I did not hear any of that.

Mr. Skelly: I realize people in positions of responsibility in the Conservative Party do keep those new back-benchers on a short chain; but my God, after these long hours of hard work, your chain is loosening somewhat.

Mr. Schellenberg: At least I am not tabling any documents.

Mr. Lloyd: If I could make a comment, I would just like to state that the co-operative movement has received excellent support from all parties in the House of Commons and in the provincial governments, and I would like to thank all parties for that.

Some hon. members: Hear, hear!

Mr. Skelly: That would absolutely be our intent. I was just making a point. There was a very strange situation that I am not aware of as happening anywhere else, and I was trying to pursue it with . . .

The Chairman: Mr. Schellenberg was just cracking a joke, and that is the way it was intended, I am sure.

Mr. Schellenberg: Mr. Lloyd, these revisions were submitted to the Minister, I think it says, on April 19, 1983. Why has it taken so long to get any reaction or any implementation? What is the opposition, if it is such a good idea?

• 1725

Mr. Lloyd: I think the government tried last year towards the end of June to bring in policy changes for the Pacific fisheries that they thought were going to cure the problems. The industry reacted very negatively towards it, and the government at that time did not proceed with that legislation.

[*Translation*]

chose qu'ils possèdent . . . une évaluation très étroite des possessions qui restent ou des biens qui restent pour combler une partie de la différence qui a été remboursée par le gouvernement.

M. Lloyd: C'est exact. Lorsque vous contractez un emprunt, vous mettez habituellement tous vos biens en garantie, pas seulement les biens achetés grâce à cet emprunt.

M. Skelly: Vous n'êtes pas au courant de la politique différente entre le gouvernement actuel et le précédent.

M. Lloyd: Non.

M. Schellenberg: Monsieur le président, cet échange a été fascinant. Cela barbouille les méninges d'un simple conservateur comme moi d'entendre Ray Skelly affirmer presque que la coopérative est une machination socialiste qui fait du tort au Canadien moyen.

Si l'on passe à mes questions, monsieur Lloyd . . .

M. Fulton: Quelles sottises!

M. Schellenberg: Faut-il ajouter cela à ce qu'il a dit?

M. Fulton: Cela va tourner en querelle partisane.

Le président: Je n'ai rien entendu de tel.

M. Skelly: Je constate que les personnes qui occupent des postes de responsabilité au sein du Parti conservateur gardent ces nouveaux députés sans portefeuille sur une corde raide; mais, mon Dieu, après ces longues heures de dur labeur, votre corde se relâche un peu.

M. Schellenberg: Au moins, je ne dépose aucun document.

M. Lloyd: Si je peux me permettre un commentaire, j'aimerais simplement dire que le mouvement coopératif a reçu un excellent appui de tous les partis de la Chambre des communes et des gouvernements provinciaux et j'aimerais remercier tous les partis pour cela.

Des voix: Bravo!

M. Skelly: C'était notre intention. J'y venais. C'est une situation très étrange dont je ne sais pas si elle se produit ailleurs; j'essaie d'aller plus loin . . .

Le président: M. Schellenberg faisait seulement une farce et c'est comme ça qu'il faut le prendre, j'en suis certain.

M. Schellenberg: Monsieur Lloyd, ces révisions ont été présentées au ministre, je pense, le 19 avril 1983. Pourquoi a-t-il fallu tant de temps avant d'avoir une réaction ou avant qu'on ne procède à la mise en oeuvre? Quelle est l'opposition si c'est une si bonne idée?

M. Lloyd: Je pense que le gouvernement a essayé l'année dernière d'apporter aux politiques régissant les pêcheries du Pacifique des modifications qui, à son avis, devaient résoudre les problèmes. Les entreprises y ont réagi défavorablement et le gouvernement n'a donc pas légiféré dans ce sens. Depuis, le

[*Texte*]

Since then there has been a change of government and a review of the policies. As I suggest in our letter, we are asking the government to implement policies; to make a decision so that the industry can get on with catching and processing and the sale of fish.

Mr. Schellenberg: You are not getting any feedback from the government side that says, we cannot do it because of this or that?

Mr. Lloyd: No.

Mr. Schellenberg: Is there a danger that these measures to raise limits, etc., might tend to encourage more indebtedness on the part of fishermen?

Mr. Lloyd: That is a good question. I know it has been raised before: if the hidden or direct subsidies in this Fisheries Improvement Loans Act was sort of an indirect subsidy of the fishing industry, and whether that encouraged investment or not. I think it probably did, because the changes that were made in the act over the last 15 or so years were designed to encourage fishermen to be able to borrow from financial institutions.

The last time our credit union was involved with this committee was in 1969, and that time revisions to the act were being looked at with regard to the interest rate. The interest rate was at a very low rate and financial institutions were reluctant to have money opened for fisheries improvement loans. Gradually the rate was raised until finally it was made floating, which the financial institutions seemed to like, and then the amount was raised to $150,000.

I think financial institutions at the present time have a very realistic approach to the fishing industry; in fact, maybe overly negative towards it. I think conditions of the free market would determine that they would not make too many loans they felt were not properly secured. There is that limit on the amount that a financial institution could claim anyway that would restrict that.

Perhaps further revisions would be needed, or changes in the act, to make it clear that financial institutions have to make a proper lending decision when they do make loans so that qualified fishermen would be approved under the act. But the revision that we are saying there for the amount is that there are a lot of fishermen on this coast who have loans with financial institutions above the $150,000 limit. In some cases those are crew boats. There may be five or six people involved working on that vessel. On a smaller boat, a troller or a gillnetter, there may be one fisherman with a $150,000 limit applying. But on a larger vessel you may have five, six, or seven men working and the $150,000 limit still applies per person or per job that is being created by that fishing enterprise.

Mr. Schellenberg: If you follow that line of thinking through, or what you said, then you are saying that some

[*Traduction*]

gouvernement a changé et les politiques ont été révisées. Comme je le dis dans notre lettre, nous demandons au gouvernement de mettre en oeuvre ces politiques, de prendre une décision pour que l'industrie puisse poursuivre la prise, le traitement et la vente du poisson.

M. Schellenberg: Vous n'avez reçu aucune réponse du gouvernement, disant qu'il ne peut le faire pour telle ou telle raison?

M. Lloyd: Non.

M. Schellenberg: Y a-t-il un risque que ces mesures relèvent les limites, etc., qu'elles tendent à encourager l'endettement des pêcheurs?

M. Lloyd: Bonne question. Je sais qu'elle a déjà été posée, savoir si les subventions cachées ou directes découlant de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche étaient en quelque sorte une subvention indirecte à l'industrie de la pêche et si elles ont encouragé ou non l'investissement. Elles l'ont probablement favorisé, parce que les modifications apportées à la loi, au cours des quelque 15 dernières années, étaient destinées à rendre les pêcheurs aptes à emprunter auprès des établissements financiers.

La dernière participation de notre coopérative de crédit à ce Comité remonte à 1969; à ce moment, les révisions à apporter à la loi étaient examinées dans l'optique du taux d'intérêt. Ce taux était très bas et les établissements financiers hésitaient à accorder des prêts destinés aux opérations de pêche. Le taux d'intérêt a été relevé progressivement, jusqu'à devenir flottant en fin de compte, ce qui plaisait aux établissements financiers et alors le montant a été porté à 150,000$.

A présent, les établissements financiers ont une attitude très réaliste à l'égard de l'industrie de la pêche; en réalité, cette attitude est peut-être même trop négative. Étant donné les conditions du marché libre, ils n'accorderaient pas trop de prêts qu'ils estiment ne pas être convenablement garantis. La limite imposée au montant qu'un établissement financier pourrait réclamer de toute façon représente une restriction dans ce sens.

Il y aurait peut-être lieu d'effectuer d'autres révisions ou modifications à la loi, pour indiquer clairement que les établissements financiers doivent prendre une décision convenable lorsqu'ils prêtent, afin que les pêcheurs qualifiés soient approuvés en vertu de la loi. Quant à la révision du montant limite, ce que nous voulons dire, c'est qu'il y a beaucoup de pêcheurs sur ce littoral qui ont contracté auprès d'établissements financiers des emprunts dépassant la limite des 150,000$. Dans certains cas, il s'agit de grands bateaux dotés d'équipage. Il peut y avoir six ou sept personnes qui travaillent à bord. Pour un bateau plus petit, soit une embarcation à la ligne traînante ou au filet maillant, il se peut qu'un seul pêcheur demande un prêt jusqu'à concurrence de 150,000$. Cependant, pour un bateau plus grand, il se peut que cinq, six ou sept personnes y travaillent et que l'on applique quand même la limite de 150,000$ par personne ou par emploi créé par l'entreprise de pêche en cause.

M. Schellenberg: Si vous allez jusqu'au bout de ce raisonnement, ou de ce que vous disiez, cela signifie qu'à l'heure

[*Text*]

financial institutions are now not making the proper considerations when loaning money to fishermen.

Mr. Lloyd: That is my feeling. From what I pick up from fishermen, due to the uncertainties in the industry, one of them being government indecision regarding policies, and some of the problems that we have experienced regarding high interest rates, and declining markets on certain stocks, numerous financial institutions are not that eager to provide financing to fishermen.

Mr. Schellenberg: We have heard so much in the past few days about over-capitalization, and I guess if there were a special government program for Members of Parliament that would raise limitations and special rates, etc., I would be tempted. And, you know, I might get in over my head.

My final question, Mr. Chairman. Your first sentence is that you asked to appear before us to discuss financing problems facing west coast fishermen. Just off the top of your head, what is the major problem in financing facing fishermen these days?

Mr. Lloyd: I think the high interest rates are the major problem. Most financing is at variable rate, and when interest rates go up it really hits hard.

• 1730

When you talk of overcapitalization, most of the vessels of today were financed in the late 1970s, perhaps 1980, when interest rates were projected to be in the 10% to 12% area. Since then we have had interest rates in excess of 20%. The standard rates being charged on vessel loans at this time are from 12.75% up. So you are looking at a considerable cost there.

Also, energy costs are an important part of the fisherman's operation, and costs of energy have gone away up. Repairs and maintenance have gone up. As inflation has gone on in the rest of our economy, the costs of repairing and maintaining the vessel have gone up.

Mr. Schellenberg: But since September 4 the fishermen are receiving a 4.5¢-per-litre rebate. Fuel costs have gone down a bit, have they not?

Mr. Lloyd: They have now, but when you look at when the decisions were made to borrow the funds and make their investments the conditions were a lot different; the costs were lower.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberg. Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. This is a very useful opportunity to have Richard before us because we have not

[*Translation*]

actuelle, certains établissements financiers ne tiennent pas compte des facteurs appropriés lorsqu'ils prêtent aux pêcheurs.

M. Lloyd: C'est ce que je pense. D'après ce que j'ai appris des pêcheurs, étant donné les incertitudes de l'industrie, l'une d'elles étant l'indécision du gouvernement au sujet des politiques, auxquelles s'ajoutent les problèmes que nous avons connus, concernant les taux d'intérêt élevés, ainsi que la diminution des débouchés de certaines variétés, de nombreux établissements financiers ne tiennent pas tellement à prêter aux pêcheurs.

M. Schellenberg: Nous avons entendu tant de choses ces derniers jours au sujet de la surcapitalisation; je crois que, s'il existait un programme particulier du gouvernement à l'intention des députés, qui relèverait les limites et les taux spéciaux, etc., la chose me tenterait. Et, comme vous savez, je risquerais d'en avoir par-dessus la tête.

Voici ma dernière question, monsieur le président. Dans votre première phrase, vous demandiez à vous adresser à nous pour discuter des difficultés financières qu'affrontent les pêcheurs de la côte ouest. Au pied levé, pourriez-vous me dire quel est le principal problème de financement que les pêcheurs rencontrent ces jours-ci?

M. Lloyd: Ce sont les taux d'intérêt élevés. Le financement se fait, pour la plupart, à un taux variable et lorsque les taux d'intérêt montent, ça fait vraiment mal.

Lorsque vous parlez de surcapitalisation, il faut se rappeler que la plupart des embarcations d'aujourd'hui ont été financées à la fin des années 70, et peut-être au début des années 80, alors que les taux d'intérêt prévus étaient de 10 p. 100 à 12 p. 100. Depuis ce temps, nous avons connu des taux d'intérêt excédant 20 p. 100. Le taux standard demandé pour un prêt en vue de l'achat d'une embarcation est de 12,75 p. 100 et plus à l'heure actuelle. Voilà donc une augmentation de coût considérable.

De plus, les coûts de l'énergie représentent une partie importante des frais d'exploitation des pêcheurs et ils ont grimpé rapidement. Il en va de même pour les réparations et l'entretien; à mesure que l'inflation touche le reste de notre économie, le coût des réparations et de l'entretien des embarcations augmente.

M. Schellenberg: Mais depuis le 4 septembre, les pêcheurs reçoivent une remise de 4,5 cents le litre; le coût du carburant a donc diminué quelque peu, n'est-ce pas?

M. Lloyd: Maintenant oui, il a baissé, mais si on tient compte de la situation à l'époque où les décisions d'emprunt ont été prises, on constate que ces investissements ont été faits dans des conditions bien différentes; les coûts étaient beaucoup moindres.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Schellenberg. Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. C'est une occasion fort heureuse d'avoir Richard parmi nous car aucun autre

[*Texte*]

had any other witnesses come before us who touched on the need for those who are going to stay in the industry to keep their vessels up to snuff. The sports industry comes before us and all they want to do is to torpedo the troll and seine fleets. People seem to be easing off on the gill-net fleet for some reason right now.

I think we have to look quite carefully at this act. It has been in place, I guess, for about 30 years. There is clearly a theme, at least, coming from the Minister of Fisheries right now that the buy-back is going to be voluntary so obviously those vessels that are going to stay in the industry require some kind of an improvement loan program that is going to allow them to keep their vessels safe and seaworthy.

That part of your evidence is very useful to us in that we have to keep that in mind; we cannot be so overwhelmed by the evidence we have been given by certain other interests that we lose sight of those fishermen who are going to stay in the industry.

You said that about 40% of the fleet is in financial difficulty. I believe that in our briefing we were told that there is about $500 million outstanding in loans on the fishing fleet in British Columbia right now and that the average debt load is around 50%. I wonder if you could give us some idea, a bird's eye view, of the loans you are carrying on behalf of fishermen that are around $30 million in demand loans, how many defaults you have had in the past fiscal year, and how close are other situations of people flattening out simply because they do not have a large enough cash flow to meet the loans they already have.

Mr. Lloyd: In the last couple of years I think we have averaged about 10 vessels being received by the credit union. The number of vessels we are financing is around 200. I think your $500 million figure in total indebtedness is high. It is probably closer to $300 million. We tend to be about 10% of the industry.

We run a program whereby if a member feels they are not going to be able to make it fishing we allow them to reach a voluntary settlement with us. We do not force them into bankruptcy if they return the vessel to us and give us control of their assets. In some cases we are forced to seize vessels and sell them.

I cannot really say what the future is going to bring in 1985 or 1986 for the fishermen. It would largely depend on government policy, and if a buy-back program does occur this year . . . or was it stated that there will not be one?

Mr. Fulton: Obviously in your board meetings you deal with the question of buy-back. I wonder what nature of a buy-back, from your perception, would be the most effective way to go

[*Traduction*]

témoin n'a exposé l'obligation qui incombe à ceux qui veulent demeurer en affaires dans cette industrie, c'est-à-dire de maintenir leur bateau en bon état. L'industrie de la pêche sportive fait un exposé dont le seul objectif est de supprimer la flotte de pêche à la traîne et à la senne. Pour une raison quelconque, on semble vouloir laisser en paix la flotte de pêche au filet maillant.

A mon avis, il faut analyser attentivement cette loi. Elle existe, je crois, depuis 30 ans. Un thème est très clair, du moins de la part du ministre des Pêches, c'est que le rachat se fera volontairement; par conséquent, les propriétaires d'embarcations qui désirent rester en affaires doivent pouvoir compter sur un programme de prêt à la mise en valeur qui leur permettra de garder leur bateau en bon état de navigabilité.

Cette partie de votre témoignage devant nous est très utile car nous devons garder cet élément à l'esprit; on ne peut se laisser submerger par les arguments présentés par les autres secteurs et perdre de vue les pêcheurs qui demeureront actifs dans cette industrie.

Vous dites qu'environ 40 p. 100 de la flotte connaissent des difficultés financières. Je crois que les mémoires qui nous ont été présentés font état de créances à recouvrer pour une somme de 500 millions de dollars pour la flotte de pêche de la Colombie-Britannique et d'un taux d'endettement moyen d'environ 50 p. 100. Je me demande si vous pourriez nous donner un aperçu, une vue d'ensemble, des prêts que vous avez accordés aux pêcheurs, c'est-à-dire approximativement 30 millions de dollars en prêts remboursables sur demande; pourriez-vous nous dire combien d'emprunteurs n'ont pas réglé leur dette au cours de la dernière année financière et combien risquent de tout perdre simplement parce que leur marge brute d'autofinancement ne leur permet pas de payer les emprunts déjà contractés.

M. Lloyd: Au cours des deux dernières années, je crois que 10 bateaux en moyenne ont été repris par la coopérative de crédit. Le nombre d'embarcations que nous finançons est d'environ 200. Le chiffre de 500 millions de dollars pour la dette totale est trop élevé, cette dette s'élève probablement à 300 millions de dollars. Notre part représente 10 p. 100 de l'industrie.

Nous avons mis sur pied un programme selon lequel un membre qui ne croit pas pouvoir payer ses dettes au moyen de la pêche peut arriver à une entente de règlement volontaire. Nous n'obligeons personne à faire faillite à condition que le débiteur accepte de nous remettre l'embarcation et de nous confier la gestion de ses biens. Dans certains cas, nous sommes obligés de saisir les embarcations et de les vendre.

Je ne peux réellement dire ce que 1985 et 1986 apporteront aux pêcheurs; cela dépendra en grande partie de la politique gouvernementale, c'est-à-dire de la mise sur pied ou non d'un programme de rachat . . . A-t-on déjà déclaré qu'un tel programme serait mis en place?

M. Fulton: Il est évident que votre conseil d'administration s'est souvent penché sur la question du rachat. J'aimerais savoir quel genre de rachat, à votre point de vue, serait le plus

[*Text*]

about it. I think fairly soon ... Oh, I thought Mel was still here.

An hon. member: He is still here.

Mr. Fulton: He might be able to give us some idea of where the buy-back process is. Our recommendations, which are still about two weeks away, may come too late. The government may in fact come forward with something before the May 20 budget.

• 1735

What kind of process ... do you think a coast-wide board or a northern board related to buy-back would be most appropriate? And what kind of persons should be sitting on that board and what kind of decision-making criteria do you think they should have, as a voluntary list is put together in terms of incentives and so on?

Mr. Lloyd: That is a pretty broad question, Jim. I think myself the processes are in place for a buy-back. We have had several on the coast. I personally do not see anything wrong with continuing with that process. However, I think there should be some type of board of people who have some relationship to the industry to make some type of policy directions towards it.

One of the best papers that have come out of the review of the fishing industry in the last few years is the report by the Fleet Rationalization Committee. Their approach has been to look at the whole question of the Pacific fisheries in total: the salmon, herring, and halibut. I think myself any program that goes about should look at all those fisheries, not just the salmon fishery, on which most of the study is being done now.

Mr. Fulton: I am just doing a little bit of quick mathematics here, but it seems to me your average loan must be around $150,000.

Mr. Lloyd: I think that would be about the right average for trollers, for example. Gill-netters are in around $50,000 to $60,000, and seiners would be quite a bit above that.

Mr. Fulton: Much larger. As the board of directors determines what level of debt load someone can carry, could you give us for gear type ... it may be a difficult question to answer, because of course there is a great variation between any given troller and any given seine boat and any given gill-netter, but what would be the average debt load to asset value that you target on before somebody starts getting in trouble?

Mr. Lloyd: That is a difficult question to answer on the whole, because it depends on the individual involved. If it is a family fisherman who has commitments at home for house mortgages and looking after family, he certainly can afford to carry a lower debt load on his vessel than a person who may be a single person or one whose family has grown up. Also it

[*Translation*]

efficace. À mon avis, très bientôt ... pardon, je croyais que Mel était encore ici.

Une voix: Il est encore là.

M. Fulton: Il pourrait peut-être nous dire à quel point est rendu le programme de rachat. Nos recommandations, qui seront présentées dans deux semaines environ, arriveront peut-être trop tard. Il se peut en fait que le gouvernement fasse une déclaration à ce sujet avant le budget du 20 mai.

Quel genre de programme ... à votre avis une commission s'occupant des rachats devrait-elle être réservée au nord ou s'occuper de toute la côte? Quels seraient les membres d'une telle commission et quels seraient les critères à respecter pour la prise de décision et pour l'élaboration d'une liste de mesures incitatives visant les règlements volontaires?

M. Lloyd: Il s'agit d'une question très vaste, Jim. Pour ma part, je crois que le programme de rachat est déjà en place. Nous en avons connu plusieurs sur la côte et je ne vois rien qui empêche la poursuite de ce genre de procédés. Toutefois, je crois qu'il faut créer une commission quelconque regroupant des gens associés à cette industrie qui pourraient établir certains principes directeurs à cet égard.

L'un des meilleurs documents produits durant l'étude de l'industrie de la pêche au cours des quelques dernières années est le rapport présenté par le comité sur la rationalisation des flottes *Fleet Rationalization Committee*. Ce comité a choisi d'étudier la question des pêches dans le Pacifique d'une façon globale en tenant compte du saumon, du hareng et du flétan. À mon avis, tout programme mis sur pied devrait porter sur toutes ces pêches et non seulement sur la pêche au saumon comme le fait l'étude en cours.

M. Fulton: Je fais quelques calculs rapides et il me semble que le prêt moyen s'élève à 150,000$ environ.

M. Lloyd: Je crois que cette moyenne est juste pour les pêcheurs à la traîne par exemple. Les pêcheurs au filet empruntent de 50 000 à 60 000$ et les pêcheurs à la seine, un peu plus.

M. Fulton: Leurs prêts sont beaucoup plus importants. Étant donné que le conseil d'administration détermine le niveau maximum de dette que chacun peut supporter, pourriez-vous nous indiquer pour chaque genre d'équipement ... il s'agit peut-être d'une question difficile étant donné bien sûr la grande différence entre un pêcheur à la traîne, un pêcheur à la seine et un pêcheur au filet, mais quelle serait la dette moyenne maximale par rapport à la valeur de l'actif selon vous, à quel moment un pêcheur fait-il face à de graves difficultés?

M. Lloyd: La réponse à cette question est très complexe, elle dépend de la personne en cause. S'il s'agit d'un pêcheur qui possède d'autres engagements, par exemple une hypothèque et une famille dont il doit assurer la subsistance, la dette qu'il pourra supporter est certainement inférieure à celle qui sera raisonnable pour un célibataire ou un pêcheur dont les enfants

[*Texte*]

would depend on the condition of the vessel: what age it is, what type of construction, and what kind of repairs it would need. So I really cannot give you a number.

The Chairman: Jim, may I just break in with a question. I was wondering if I could ask Richard if there were any figures he is aware of that show what part of the overall cost to fishermen the interest load on debt is. We have that figure for farmers; I just wondered if we had it for fishermen. A major cost now in farming is the debt load of your interest.

Mr. Lloyd: I do not have that figure off-hand, but you can see with our portfolio of some $30 million and average interest rates for the last few years of, say, 15%, you are looking at $4.5 million as an interest cost to the fishermen.

The Chairman: It should be a major cost.

Mr. Lloyd: Yes, it is.

Mr. Fulton: I have one final question. I know again it varies from gear type to gear type, but in our pulling together recommendations on the buy-back and on your brief today, regarding the improvement loan, what kind of an increase in income is required fully to service the debts of your average loan holder; your average member? What we have been hearing as we have been travelling around the province is that because of the reduced cash on average to fishermen, the increasing costs for fuel—and to touch on Mr. Schellenberg's point, there is speculation now that gas may be going up 25¢ a gallon . . .

Mr. Schellenberg: That is touching on my point, did you say?

Mr. Fulton: You said it was a 4.5¢ per litre rebate. That is going to get eaten up pretty fast on May 20, my friend.

But about the rapidly increasing costs to fishermen for fuel, any kind of parts, mechanical or otherwise, gear, and everything else, and the reduced per-piece catch in most areas where we have been taking evidence, and because we know there may well be a real boom catch out of the Alaskan waters this year, which might depress Canadian prices . . .

• 1740

I am just wondering, because we know there may well be a real boom catch out of the Alaskan Waters this year which might depress Canadian prices. I am just wondering what kind of an increase in income would be required to address the very substantial loans held by your average member.

[*Traduction*]

sont déjà adultes. De plus, le niveau d'endettement possible varie selon l'état du bateau: âge, genre de construction et réparations nécessaires. Il m'est donc impossible de vous citer un chiffre précis.

Le président: Jim, permettez-moi de vous interrompre pour poser une question. Je me demandais si Richard possédait des statistiques qui pourraient nous indiquer quelle partie du coût global représente l'intérêt des emprunts d'un pêcheur. Nous possédons de telles statistiques pour les agriculteurs; j'aimerais savoir s'il en est de même pour les pêcheurs. Un des principaux coûts à l'heure actuelle dans l'agriculture, c'est effectivement l'intérêt sur la dette.

M. Lloyd: Je ne peux vous fournir ce chiffre comme tel, mais vous pouvez constater que si notre portefeuille est de 30 millions de dollars et que le taux d'intérêt moyen au cours des quelques dernières années était de 15 p. 100, le coût de l'intérêt pour les pêcheurs s'élève à environ 4,5 millions de dollars.

Le président: Il s'agit d'un coût très important.

M. Lloyd: Oui, effectivement.

M. Fulton: Permettez-moi de poser une dernière question; je sais que ce facteur varie aussi d'un genre d'équipement à l'autre, mais j'aimerais établir, en regroupant les données des recommandations concernant le rachat et les données de votre mémoire d'aujourd'hui au sujet des prêts aidant aux opérations de pêche quel serait le genre d'augmentation de revenu nécessaire pour que l'emprunteur moyen arrive à payer sa dette, quel serait ce chiffre pour le pêcheur moyen, membre de votre organisme? Durant notre tournée dans la province, nous avons entendu dire que l'encaisse du pêcheur moyen diminuait, le coût des carburants augmentait et—pour mentionner le point relevé par M. Schellenberg, certaines rumeurs veulent que le prix de l'essence augmente de 25c. le gallon . . .

M. Schellenberg: Vous dites que j'ai traité de ce point?

M. Fulton: Vous avez déclaré que les pêcheurs pourraient profiter d'une remise de 4,5c. le litre. Cette remise devrait s'évaporer rapidement le 20 mai, mon ami.

Au sujet du coût du carburant, qui augmente rapidement pour les pêcheurs, du coût des pièces, mécaniques ou autres, de l'équipement et de tous les autres éléments, et puisque la récolte par bateau semble diminuer dans la plupart des régions où nous avons reçu des mémoires, à cause aussi du fait que la récolte dans les eaux de l'Alaska semble augmenter de façon fulgurante cette année, les prix sur le marché canadien pourraient diminuer . . .

Puisque la récolte dans les eaux de l'Alaska risque d'augmenter de façon fulgurante cette année, les prix sur le marché canadien pourraient diminuer. Je me demande donc quelle sera l.augmentation de revenu nécessaire pour que le pêcheur moyen membre de votre organisme puisse supporter le prêt important qu'il a contacté.

[*Text*]

Mr. Lloyd: I think if interest rates stay in the area they are presently in, the projection of reducing the fleet from some 30% to 40% I think will be necessary to allow for sufficient returns being made to the fishermen. I think you have to look at the fact that if a fisherman does lose his vessel and wants to stay in the fishing industry, they will have to replace that vessel at today's cost, which is a very high replacement cost if you want to stay in the industry.

Mr. Fulton: You have answered my question. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Fulton. Mr. Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. I would like to ask a question relating to a statement at the bottom of the page under "Fisheries Improvement Loans", the fact that the credit union has approved approximately $1,930,000 in loans to date, with $873,000 outstanding as of December 31, 1984. Are they outstanding or in arrears?

Mr. Lloyd: That is the outstanding amount.

Mr. Gass: That is outstanding. What portion of that outstanding amount would you consider to be good, stable, good-risk fishermen and what portion would you consider to be poor-risk fishermen and you would like to have your money back?

Mr. Lloyd: When we made them, 100% of them were good risks. It is really hard today to assess what is a good risk or a bad risk. In the bad risks you usually end up with the vessel for resale. I would say probably of that Fisheries Improvement Loans section of our portfolio, about 75% are behind in payments. I would not want to say that all of those are bad loans. They are in some stage of difficulty with their payments.

Mr. Gass: On that point then, how many of those people who are in arrears would you say would consider going into buy-back programs on a voluntary basis?

Mr. Lloyd: I would think that a good number of our members who are having problems would consider going into a voluntary program if the purchase price of the vessel and licence were sufficiently high enough to encourage them to in effect sell their jobs away or their livelihood.

Mr. Gass: So a buy-back would have to not only buy back the boat, but also take the licences out of the fishery.

Mr. Lloyd: That is right. With the salmon fishery, the licences are attached to the vessel.

Mr. Gass: To the vessel or the individual?

Mr. Lloyd: To the vessel. When a vessel is purchased, normally the licence goes along with the vessel.

Mr. Gass: Thank you.

[*Translation*]

M. Lloyd: À mon avis, si les taux d'intérêt demeurent ce qu'ils sont à l'heure actuelle, je crois qu'il sera nécessaire de réaliser le projet de réduire la flotte de 30 p. 100 à 40 p. 100 afin de permettre aux pêcheurs d'obtenir des revenus suffisants. Il faut prendre conscience du fait que le pêcheur qui perd son embarcation et veut quand même demeurer dans l'industrie de la pêche devra remplacer son bateau au coût d'aujourd'hui, ce qui représente un coût de remplacement très élevé pour demeurer dans l'industrie.

M. Fulton: Vous avez répondu à ma question, je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Fulton. Monsieur Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président. J'aimerais poser une question relativement à la déclaration qui se trouve au bas de la page sous le titre *Fisheries Improvement Loans*. La coopérative de crédit a approuvé jusqu'à ce jour des prêts pour approximativement 1,930,000$, dont 873,000$ étaient en souffrance au 31 décembre 1984. S'agit-il de sommes à recouvrer ou d'arriérés?

M. Lloyd: Il s'agit du montant à recouvrer.

M. Gass: Quelle portion de cette somme à recouvrer représente, selon vous, un placement stable, un bon risque, et quelle partie de cette somme correspond à une perte quasi certaine, à des prêts que vous souhaiteriez recouvrer immédiatement?

M. Lloyd: Au moment où nous avons accordé ces prêts, 100 p. 100 d'entre eux représentaient de bons risques. Il est réellement très difficile aujourd'hui d'évaluer ce qui est positif et ce qui est négatif. Dans le cas des mauvais risques, on finit habituellement par reprendre le bateau en vue de le revendre. Je pourrais dire, au sujet de cette section de notre document qui traite des prêts aidant aux opérations de pêche, que probablement 75 p. 100 d'entre eux sont en retard. Je refuse cependant de déclarer qu'il s'agit de créances irrécouvrables. Les personnes concernées sont à une étape difficile du paiement de leur dette.

M. Gass: À ce sujet alors, parmi ceux qui sont en retard, combien, selon vous, pourraient s'engager volontairement dans un programme de rachat?

M. Lloyd: À mon avis, parmi nos membres en difficulté, nombreux sont ceux qui s'engageraient dans un programme volontaire si le prix d'achat du bateau et du permis était suffisamment élevé pour les inciter à vendre leur emploi, leur gagne-pain.

M. Gass: Ainsi, le programme de rachat toucherait non seulement les embarcations, mais aussi les permis dont le nombre diminuerait?

M. Lloyd: Effectivement; dans le cas de la pêche au saumon, le permis est nécessairement rattaché à l'embarcation.

M. Gass: À l'embarcation ou à l'individu?

M. Lloyd: À l'embarcation; à l'achat d'un bateau, le permis fait habituellement partie du contrat.

M. Gass: Merci.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you, Mr. Gass. Mr. Lloyd, do you have any closing remarks you would like to make?

Mr. Skelly: Mr. Chairman, can I bounce one thing off him before you do? I would just like opinion on the Fisheries Improvement Loans. In difficult times, is it possible that Fisheries Improvement Loans have encouraged lending institutions to seize vessels when they might at other times have tried to renegotiate the loan or tried to hold off to see whether things changed? Certainly, with financial institutions . . . we had an example of one bank that came close to folding its doors and we have heard of other financial institutions in difficulty. Is it possible that almost the reverse effect came out of the Fisheries Improvement Loans, where the government did underwrite the loan, that it encouraged financial institutions to seize vessels and reduce their exposure in difficult times? Is that a possibility?

I am not sort of suggesting that your organization did it but would that in some way, the guarantee of the government, lend itself to a situation where a financial institution might want to reduce its exposure, lower the boom on somebody rather than try to work with them over a longer period of time?

Mr. Lloyd: That is a difficult question to answer. I guess the situation with this act is similar to having a co-signer to a loan. A financial institution is always reluctant to go after the co-signer to a loan because in a lot of cases that co-signer is a good customer of theirs.

• 1745

In the case of the government being the co-signer to the loan and a customer of the financial institutions, I do not really see that as being true. Certainly the financial institutions depend to a large degree on the government for regulating the government, and if the financial institutions were to break the rules of the game, certainly the government has a lot more clout through all its various programs. I do not really see the Act as being encouragement that way. I think the Act has provisions in it which actually can extend the time a fisherman would have. You can apply for revising the payment structure and giving the fishermen time on it.

Mr. Skelly: However, if you chose to lower the boom on them, the government would make up the difference, essentially. I am not saying that about the Co-Op; the credit unions have been more flexible when dealing with customers.

Mr. Lloyd: I agree. I think we have tried to be more flexible with the people.

Mr. Skelly: You are dealing with a fairly select membership who are in the business. I have used the example of small businesses that are covered by a loan for which the government picks up the guarantee. I do not know whether this is general,

[*Traduction*]

Le président: Merci, monsieur Gass. Monsieur Lloyd, aimeriez-vous faire quelques commentaires pour mettre fin à cette séance?

M. Skelly: Monsieur le président, permettez-moi de lui soumettre une idée avant de poursuivre. J'aimerais connaître son avis au sujet des prêts aidant aux opérations de pêche. En période de difficultés économiques, est-il possible que ces prêts aient encouragé les institutions financières à saisir les embarcations tandis qu'à d'autres moments, elles seraient tentées de renégocier le prêt ou d'attendre en espérant que la conjoncture change? Il est certain, lorsqu'on parle d'institutions financières . . . On a connu un exemple de ce genre, une banque qui a frôlé la fermeture, et on a tous entendu parler d'autres institutions financières en difficulté. Est-il possible que les prêts aidant aux opérations de pêche aient produit l'effet contraire à celui escompté? Lorsque le gouvernement garantissait effectivement un prêt, est-il possible que les institutions financières aient plutôt été incitées à saisir les embarcations et à réduire leur risque en période de difficultés économiques? Serait-ce possible?

Je ne veux pas insinuer que votre organisme procède de cette façon, mais la garantie du gouvernement ne crée-t-elle pas une situation telle que les institutions financières souhaitent réduire leur risque en agissant rapidement à l'égard des emprunteurs au lieu de négocier avec eux des ententes portant sur de plus longues périodes?

M. Lloyd: Il est très difficile de répondre à cette question. Je suppose que la situation engendrée par ce projet de loi ressemble aux conditions obtenues lorsqu'un répondant accepte d'assumer la responsabilité d'un prêt. Une institution financière hésite toujours à poursuivre le répondant puisque dans bien des cas, celui-ci est un bon client de l'institution en cause.

Que le gouvernement soit le cosignataire du prêt et un client des institutions financières, je doute que ce soit vrai. Certes, les institutions financières espèrent bien que le gouvernement se réglementera lui-même et si les institutions financières devaient enfreindre les règles du jeu, le gouvernement a sûrement le bras beaucoup plus long pour agir grâce à ses divers programmes. À mon sens, ce n'est pas ce que favorise la loi. À mon avis, la loi comporte des dispositions qui permettent en réalité de prolonger le délai fixé à un pêcheur pour rembourser. Celui-ci peut demander la révision des modalités de paiement et la prolongation du délai de remboursement.

M. Skelly: Toutefois, si vous décidez de faire preuve de rigueur à leur égard et d'exiger un remboursement sans délai, le gouvernement comblerait la différence, en principe. En disant cela je ne vise pas la coop; les caisses de crédit ont traité leurs clients avec plus de souplesse.

M. Lloyd: Je suis d'accord. Je pense que nous avons tenté d'être plus souples avec les gens.

M. Skelly: Vous avez affaire à un groupe assez restreint. J'ai pris comme exemple des petites entreprises ayant un prêt garanti par le gouvernement. Je ne sais pas si c'est le cas en général, mais sûrement en l'absence d'une telle garantie, les

[*Text*]

but certainly in the absence of such security, the lending institutions have been able to let the individual go a little longer and they have been a little more flexible in making an arrangement with the creditor, such as giving payment holidays and reducing actual interest rates. If they have a government guarantee on it, however, it is not really in the interests of the institution; it can lower the boom and then collect the difference from the government because it is guaranteed. I just wonder about that.

Mr. Lloyd: These government-guaranteed programs are not just in fisheries. The same thing exists under agriculture and small business.

I do not think it is any real secret that the banking institutions across the country, as far as I can see, have been looking at not having as high a dependence on small businesses as a market to provide financing to. They are looking at providing financing and receiving deposits from the larger corporations and also looking at the consumer business. Credit unions arose out of the need of people for banking services for personal loans and mortgages on homes because the banks were not providing that. I think the credit unions have proved that this is good, solid business. The banks are looking at that and the products they provide to consumers have greatly improved over the last few years. It is very competitive because of this shift in their policy, going for consumer business rather than that of the small business.

I think that is a very crucial question, not just for the fishing industry but for all of the country. The small business sector is a very important employer. At this time I think government policy is to assist small businesses. They are very important.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I would like to flag that as an issue to be looked at by the committee.

Mr. Schellenberg: Keep the government out of the marketplace; is that what you are saying, Ray?

Mr. Skelly: That short chain, Mr. Chairman; we need a choke collar to go with it.

An hon. member: With spikes.

Mr. Skelly: On the inside.

The Chairman: Mr. Henderson has indicated that he would like a question.

Mr. Henderson: I just wanted to ask a brief question. I have three credit unions in my constituency and I must say they have done an invaluable service for the fishing industry and for the agricultural industry in my area. Basically, they are right in the communities and they have, as far as I am concerned, certainly been a lot more responsive and a lot more considerate than some of the main chartered banks.

[*Translation*]

institutions prêteuses ont pu permettre à l'entreprise de prendre un peu plus de temps pour rembourser et elles se sont montrées un peu plus souples quant à l'accord conclu avec le créancier, par exemple pour ce qui est de suspendre les paiements et de réduire les taux d'intérêt exigés. Cependant, si le prêt est garanti par le gouvernement, cela n'est pas tellement dans l'intérêt de l'institution; elles peuvent alors se montrer intransigeantes, exiger un remboursement et percevoir ensuite la différence auprès du gouvernement puisque le prêt est garanti. Je m'interroge simplement à ce sujet.

M. Lloyd: Ces programmes de prêt garanti par le gouvernement ne visent pas uniquement la pêche. Les exploitants agricoles et les petites entreprises peuvent se prévaloir de programmes semblables.

Ce n'est un secret pour personne, je pense, que les institutions bancaires dans tout le pays, pour autant que je sache, essaient de ne pas trop compter sur les petites entreprises pour constituer leur clientèle. Elles cherchent plutôt à fournir un financement aux corporations plus grandes et à en recevoir des dépôts et aussi à s'assurer la clientèle des consommateurs. Les caisses de crédit ont vu le jour parce que les gens avaient besoin de services bancaires pour obtenir des prêts personnels et des hypothèques sur leur maison puisque les banques n'offraient pas de tels services. À mon avis, les caisses de crédit ont prouvé que c'était là un commerce valable et stable. Les banques l'ont constaté et les produits qu'elles fournissent aux consommateurs se sont grandement améliorés au cours des dernières années. Elles sont très concurrentielles à cause de ce changement dans leur politique qui est de chercher à faire affaire avec les consommateurs plutôt qu'avec les petites entreprises.

A mon avis, c'est une question très cruciale, non seulement pour l'industrie de la pêche, mais pour tout le pays. Le secteur de la petite entreprise est un employeur très important. Je pense que le gouvernement a comme politique, en ce moment, d'aider les petites entreprises. Elles sont très importantes.

M. Skelly: Monsieur le président, je voudrais qu'on prenne note que c'est une question qui doit être étudiée par le Comité.

M. Schellenberg: Tenir le gouvernement à l'écart du système privé, c'est ça que vous dites, Ray?

M. Skelly: Cette courte chaîne, monsieur le président; nous devons y ajouter un carcan.

Une voix: Garni de clous.

M. Skelly: À l'intérieur.

Le président: M. Henderson a indiqué qu'il voulait poser une question.

M. Henderson: Je veux simplement poser une brève question. Dans ma circonscription, il y a trois caisses de crédit, et je dois dire qu'elles ont rendu un service précieux à l'industrie de la pêche et à l'industrie agricole de la région. Elles sont en principe situées au coeur même des collectivités, et je dois dire, pour ma part, qu'elles ont incontestablement réagi beaucoup mieux et ont montré beaucoup plus de considération que certaines des grandes banques à charte.

[*Texte*]

You are asking here for some revisions to the Act and you say that you believe these revisions will encourage financial institutions to help stabilize, maintain and improve the Canadian fishing fleet as we work toward greater utilization of our stocks and improve the quality of our products. In light of that, do we not need action very quickly on the west coast, with some direction from Ottawa as to where the fishing industry is going here? Are we going to have a buy-back program? I think we need some decisions made very quickly. Would you not agree with that?

• 1750

Mr. Lloyd: I agree with that wholeheartedly.

Mr. Henderson: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson. Mr. Lloyd, I would like to thank you on behalf of the committee for a very interesting presentation and some answers to some difficult questions. I think we put you on the griddle a couple of times. I apologize if we have caused you any undue care or worry, but you have been very forthright with us and we appreciate that very much. It is not easy to sit there and be grilled for an hour without any colleagues.

I also apologize to you that we are here at this particular time. We tried to come when we were told it would be a good time to come, and obviously it has not worked out quite that well in Prince Rupert. We have sort of lucked out in the southern end of the province. Mr. Fulton.

Mr. Fulton: I think it is also interesting and worth putting on the record, Mr. Chairman, how pleased I personally am that, when Mr. Lloyd appeared here, the banks and other financial institutions in this province did not take the opportunity to appear before us. They seemed to prefer to avoid putting their evidence on the public record, as Mr. Lloyd has done today, and I think we should keep that in mind, as banks make proposals privately, either to the Minister of Finance or through some other means to the government. I am very pleased we had this opportunity today because it provided answers to questions I have puzzled over for a long time.

The Chairman: We might consider it as an interesting exercise and maybe some fun to have the banks come before the committee some time; that is, when we have some spare time.

Mr. Henderson: That will be in five years' time.

The Chairman: Yes, we will have them just before the election, George. Thank you so much for coming before us and for taking time out of your busy day. We appreciate it very much.

[*Traduction*]

Vous demandez que certaines modifications soient apportées à la loi et vous estimez que ces modifications inciteront les institutions financières à participer aux efforts de stabilisation, de maintien et d'amélioration de la flotte canadienne, tandis que nous nous efforçons de notre côté d'accroître l'utilisation de nos stocks et de rehausser la qualité de nos produits. Cela dit, ne faudrait-il pas prendre une mesure très rapidement relativement à la côte ouest, ne faudrait-il pas qu'Ottawa nous indique dans une certaine mesure l'orientation à donner à l'industrie de la pêche ici? Y aura-t-il un programme de rachat? Je pense que des décisions doivent être prises très rapidement. N'êtes-vous pas d'accord?

M. Lloyd: Je sous tout à fait d'accord.

M. Henderson: Merci.

Le président: Merci, monsieur Henderson. Monsieur Lloyd, j'aimerais, au nom du Comité, vous remercier de ce très intéressant exposé et des réponses que vous avez apportées à certaines questions difficiles. Nous vous avons soumis à un feu roulant une ou deux fois, je pense. Si nous nous sommes acharnés sur vous ou si nous vous avons inquiété indûment, vous par contre, vous nous avez répondu sans détour et nous vous en savons gré. Il n'est pas facile de rester là à répondre à une question après l'autre pendant une heure, sans l'aide de collègues.

Vous nous excuserez aussi d'être venus à ce moment précis. Nous avons essayé de venir au moment qui nous avait été indiqué comme étant propice, et, de toute évidence, les choses ne sont pas allées aussi bien à Prince Rupert. Nous avons plus ou moins manqué de chance dans le sud de la province. Monsieur Fulton.

M. Fulton: Je pense qu'il vaudrait aussi la peine de noter dans le procès verbal, monsieur le président, combien je suis moi-même heureux du fait que, lorsque M. Lloyd s'est présenté devant nous, les banques et autres institutions financières de la province n'ont pas saisi l'occasion de paraître devant nous. Elles semblent avoir préféré éviter que leur témoignage devienne du domaine public, comme cela a été le cas pour M. Lloyd aujourd'hui, et je crois qu'il faudrait s'en souvenir, car les banques soumettent au gouvernement des propositions en privé, soit en s'adressant au ministre des Finances, soit en utilisant d'autres moyens. Je suis très heureux que cette occasion nous ait été fournie aujourd'hui parce que j'ai obtenu des réponses à des questions que je me posais depuis longtemps.

Le président: Il me semblerait un exercice intéressant et peut-être amusant que les banques témoignent à un moment ou l'autre devant le Comité, s'il y a, bien sûr, du temps de reste.

M. Henderson: Il faudra attendre cinq ans.

Le président: Oui, nous les convoquerons juste avant l'élection, Georges. Je vous remercie d'être venu témoigner devant nous et d'avoir pris, pour ce faire, des heures de votre temps précieux. Nous vous en sommes très reconnaissants.

[*Text*]

Mr. Lloyd: Thank you for the opportunity to come here today.

The Chairman: You are welcome. Now, colleagues, we have something a little different. We have representatives of the Museum of Northern British Columbia, who will give us a 30-minute presentation. If they would come forward, please, we would be happy to welcome them.

We have before us Ron Denman and Mrs. Gladys Blyth. I am not sure of your positions, but perhaps you could explain to us what you represent and who you are exactly.

• 1755

Mr. Ron Denman (Director/Curator, Museum of Northern British Coumbia): My name is Ron Denman, and I am the Director/Curator of the Museum of Northern B.C. here in Prince Rupert. Gladys Blyth is the Curator of the Northcoast Marine Museum, which is also here in Prince Rupert, and is a person who is quite active in the Northcoast Marine Museum Society, which is attempting to have the North Pacific Cannery located in Port Edward declared a national historic site and funded as a cannery museum, as a good example of a cannery museum in northern British Columbia.

As museum people we are vitally concerned with and personally connected to the social and economic health of the men and women who have made the fishing industry their life. Some of our research activities have given us intimate pictures of what it has meant to live in some of the scattered coastal fishing communities that have been home to literally thousands of people. Almost invariably people speak with a great deal of emotion when describing their lives on our coast rivers, inlets and islands. But the stories we hear now spanning generations talk with regret about a lifestyle that exists only in memories or in isolated examples in the few small communities that can still call themselves fishing towns.

In her book *Skeena—A River Remembered* Joan Skogan documents how people felt about working in the canneries along this river, the Skeena River. These memories are still fresh because only two years ago Cassiar Cannery, the last Skeena River cannery, closed. While we may speak with regret at the loss of this lifestyle, we recognize that fundamental changes in the industry mean a way of life has altered. Your committee is charged with dealing with legislation that affects the lives of coastal people. Decisions are being made today that are radically altering the industry and the people involved.

When we set out to prepare some comments for you I was hoping that we could discover in existing literature or papers case studies that could provide us with some historic examples of how government regulations, new technologies, changes in

[*Translation*]

M. Lloyd: Merci de m'avoir fourni l'occasion de venir ici aujourd'hui.

Le président: Je vous en prie. Maintenant, chers collègues, voici quelque chose d'un peu différent. Nous avons des représentants du *Museum of Northern British Columbie*, dont l'exposé durera 30 minutes. Si vous voulez bien vous approcher, s'il vous plaît, nous vous accueillerons avec joie.

Voici devant nous Ron Denman et M^me^ Gladys Blyth. Nous ne savons pas au juste quel poste vous occupez, mais vous pourriez peut-être nous préciser quel organisme vous représentez et ce que vous faites exactement.

M. Ron Denman (directeur et conservateur du *Museum of Northern British Columbia):* Je me nomme Ron Denman et je suis directeur et conservateur du *Museum of Northern British Columbia*, qui est situé ici à Prince Rupert. Gladys Blith est conservateur du *Northcoast Marine Museum*, qui est également situé à Prince Rupert. C'est une personne très active dans la *Northcoast Marine Museum Society*. Cette société tente d'obtenir que la *North Pacific Cannery*, sise à Port Edward, soit déclarée édifice historique national et que des fonds lui soient affectés à titre de musée des conserves, comme un bon exemple de musée des conserves du nord de la Colombie-Britannique.

En tant que conservateurs de musées, la santé sociale et économique des hommes et des femmes qui ont consacré leur vie à l'industrie de la pêche revêt pour nous une très grande importance et nous nous y intéressons de près. Certains de nos travaux de recherche nous ont permis de constater de visu ce que signifiait vivre dans les villages de pêche disséminés le long de la côte, des villages qui ont été, de fait, le foyer de milliers de personnes. C'est presque toujours avec beaucoup d'émotion que les gens décrivent leur existence sur les rives, dans les criques et les îles de la côte. Mais dans le récit que l'on y fait de cette vie qui remonte à des générations, on parle avec regret d'un style de vie qui n'existe plus que dans les mémoires ou dont on retrouve des exemples isolés dans quelques petites collectivités qui peuvent encore s'appeler des villages de pêche.

Dans son livre intitulé *Skeena—A River Remembered*, John Skogan nous rapporte ce que les gens pensaient du travail dans les usines de conserves le long de cette rivière, la rivière Skeena. Ces souvenirs sont encore frais à la mémoire puisqu'il n'y a que deux ans que l'usine de conserves de Cassiar, la dernière sur la rivière Skeena, a fermé ses portes. Même si c'est avec regret que l'on parle de la perte de ce style de vie, nous devons admettre que des changements fondamentaux apportés à l'industrie ont entraîné la modification d'un mode de vie. Votre Comité a pour mandat d'étudier les lois qui ont une incidence sur la vie des habitants de la côte. Des décisions seront prises aujourd'hui qui auront pour effet de changer du tout au tout l'industrie et la vie des gens qui en tirent leur subsistance.

Lorsque nous avons commencé à préparer l'exposé que nous devons vous présenter, nous espérions pouvoir découvrir dans les documents ou les ouvrages existants des précédents qui nous permettraient de donner quelques exemples de la façon

[*Texte*]

corporate structures, the work of the unions or market demand affected the people who work in all parts of the industry. Certainly there is some material available: oral histories, a very few academic papers, position papers prepared by various interest groups and statistics do show us that in the interests of rationalizing the industry and protecting the resource dozens of canneries have closed, thousands have become unemployed, and the ability to enter the industry at any level has been reduced.

Conventional wisdom does tell us that large structures as a means of acquiring and processing fish make economic sense. One processing plant replacing a dozen canneries, one seine boat replacing a dozen gill-net boats and one automatic filleting machine replacing dozens of workers are certainly the trend. As observers of this area's fishing history and as people who have researched aspects of this history, we can say that these trends and the resulting steady erosion of employment opportunities have had tremendous social costs. These costs are seldom addressed in any meaningful way except in forums like this.

There is virtually no material that examines these social costs except after a change has occurred.

The Pearse report has recognized that an important objective of fisheries policies is to minimize dislocation of those who have established positions in the industry. We certainly support this objective but feel that past performance and forces operating outside government—for example, company mergers or large salmon catches in Alaska—will continue negatively to affect the people who have built and work in the industry.

I mention all of this for several reasons. We are in the museum business. Our role is to reflect the history and culture of our constituents. Boat-building exhibits, oral history programs, photographic exhibits at our museum and the Northcoast Marine Museum and attempts by the Northcoast Marine Museum Society to establish a permanent cannery museum at North Pacific are manifestations of this role.

Based on this role and our own observations, we would like to recommend the following:

(*a*)That this committee endorse the Pearse policy objective to minimize the further dislocation of people who have established positions in the industry. Fishing is still a very satisfying way of life, not just another job, for hundreds of men and women.

[*Traduction*]

dont, par le passé, les règlements du gouvernement, les nouvelles technologies, les modifications apportées aux structures des entreprises, le travail des syndicats ou la demande du marché ont influé sur les gens qui travaillent dans tous les secteurs de l'industrie. Certaines sources, bien sûr, existent: la tradition orale, quelques travaux universitaires, des documents présentant la position de différents groupes de pression, ainsi que des statistiques à partir desquelles on peut constater que dans l'intérêt de la rationalisation de l'industrie et de la protection des ressources, des douzaines d'usines de conserves ont été fermées, des milliers de gens sont devenus chômeurs et que la possibilité d'entrer dans l'industrie, à quelque niveau que ce soit, a diminué.

Il est généralement reconnu que pour l'acquisition et le traitement du poisson, il est plus économique d'avoir de grandes installations. Il y a une tendance manifeste à remplacer une douzaine d'usines de conserves par une usine de traitement, une douzaine de bateaux de pêche à filets maillants par un bateau de pêche à senne et une douzaine de travailleurs par une machine de filetage automatique. En tant qu'observateur de l'histoire de la pêche de cette région et parce que nous avons étudié les différents aspects de cette histoire, nous pouvons avancer que ces tendances et l'érosion croissante des possibilités d'emploi qui en résulte, ont entraîné des coûts sociaux énormes. Ces coûts font rarement l'objet d'un débat en profondeur, sauf lors d'une réunion comme celle-ci.

Il n'existe à peu près aucun document qui porte sur de tels coûts sociaux, si ce n'est après qu'un changement fut survenu.

Le rapport Pearse reconnaît qu'un objectif important des politiques en matière de pêcheries vise à éviter le plus possible de perturber les entreprises déjà établies dans l'industrie. Il ne fait aucun doute que nous souscrivons à cet objectif, mais nous estimons que ce qui s'est fait dans le passé et les forces qui agissent à l'extérieur du gouvernement, par exemple les fusions d'entreprises ou les prises de saumons en très grande quantité, en Alaska, continueront d'avoir un effet négatif sur les gens qui ont construit l'industrie et qui y travaillent.

Il y a à cela plusieurs raisons. Nous nous occupons de musées. Notre rôle consiste à rendre compte de l'histoire et de la culture de nos commettants. Des expositions de construction navale, des programmes de tradition orale, des expositions de photographies à notre musée et au *North Coast Marine Museun* et les efforts déployés par la *North Coast Marine Museum Society* touchant l'établissement d'un musée permanent de conserves à *North Pacific* sont des manifestations concrètes de ce rôle.

Compte tenu de notre mandat et de ce que nous avons personnellement observé, qu'il nous soit permis de faire les recommandations suivantes:

a) Que le présent Comité appuie, à l'instar du rapport Pearse, l'objectif de la politique visant à éviter le plus possible de perturber davantage les gens qui sont établis dans l'industrie. La pêche est encore un mode de vie très satisfaisant, et non un simple emploi, pour des centaines d'hommes et de femmes.

[*Text*]

(*b*)That this committee undertake research that would establish the social costs of any proposed policy changes.

(*c*)That this committee recognize that it is important for us to reflect our roots and that the committee support the efforts of the Northcoast Marine Museum Society to establish a marine museum at North Pacific.

(*d*)That funds be allocated to an agency or group independent of government whose purpose would be to gather, collate and distribute information about existing research into the fishing industry and to monitor and prepare reports on events, technology changes and other happenings that affect the lives of people in communities dependent on the fishing industry.

• 1800

The goal of this group would be to alert people in communities to changes that have and could occur in the industry, in the belief that knowledge and awareness of changes and loss spurs creative solutions to problems. Thank you.

Mrs. Gladys Blyth (Curator, Northcoast Marine Museum): I entitled this "Thirty-eight to Three", for the reason that there were thirty-eight salmon canneries on the north coast—the Nass River, Prince Rupert, Skeena River area—and now there are only three.

Historically, the Tsimpsean and Haida Indian peoples were the first fishermen to fish the waters on British Columbia's north coast. Their nations thrived and were never hungry when the salmon gathered in annual spawning migrations in the waters off the shores of their villages, where the rivers and ocean came together. For centuries the pattern of their lives revolved around their summer fishing activities: the immediate rewards of feasting and the task of preserving such foods for winter supplies.

Other Canadian entrepreneurs recognized the value of a fishery resource that was available, unrestricted, and seemingly inexhaustible. They established a series of fish salting and canning plants along the coast on the same river and small stream estuaries. Each then became a self-contained village of industry with housing, families, and a way of life that ebbed and flowed with the annual harvests of the salmon.

Subsequently, with time, a network of 38 canneries dotted the mouths of the Nass and Skeena Rivers and the harbour of Prince Rupert. Some operated briefly, others a generation or two, and a few tenaciously survived the changing economic climates for almost a century. Each had a recognized name and postal address. Now only three of these plants are left; and they are not isolated villages, but ensconced within the City of Prince Rupert.

[*Translation*]

b) Que le présent Comité entreprenne des travaux de recherche permettant de déterminer les coûts sociaux qu'entraîneraient les modifications que l'on prévoit apporter à la politique.

c) Que le présent Comité reconnaisse qu'il est important pour nous de faire connaître nos racines et que le Comité appuie les efforts de la *North Coast Marine Museum Society* touchant l'établissement d'un musée maritime à *North Pacific*.

d) Que des fonds soient affectés à un organisme ou à un groupe indépendant du gouvernement dont le mandat consisterait à recueillir, collationner et diffuser des renseignements concernant les travaux de recherche en cours sur l'industrie de la pêche et à se tenir au courant des événements, des changements techniques et autres faits qui ont une incidence sur la vie des habitants des collectivités, qui dépendent de l'industrie de la pêche et d'en faire rapport.

Ce groupe voulait faire prendre conscience, aux habitants de ces collectivités, des changements qui se sont produits et qui pourraient se produire au sein de l'industrie; ses membres étaient convaincus qu'en les informant et en leur faisant prendre conscience des changements et des pertes, ils apporteraient des solutions innovatrices aux problèmes. Merci.

Mme Gladys Blyth (conservateur, *Northcoast Marine Museum):* Je l'ai intitulé «De trente-huit à trois» parce qu'il existait trente-huit conserveries de saumon sur la côte nord, dans la région de la rivière Nass, de Prince Rupert et de la rivière Skeena, et qu'il n'y en a plus que trois.

Les peuples autochtones Tsimpsean et Haida ont été les premiers à faire de la pêche dans les eaux de la côte nord de la Colombie-Britannique. Leurs nations ont prospéré et avaient toujours le ventre plein lorsque le saumon frayait chaque année sur les rives de leurs villages, au confluent des rivières et de la mer. Pendant des siècles, leurs vies étaient centrées sur leurs activités de pêche estivale: les plaisirs qu'ils retiraient de leurs festivités et l'entreposage des aliments en vue de l'hiver.

D'autres hommes d'affaires canadiens ont pris conscience de la valeur d'un stock de poissons accessible sans restrictions et apparemment inépuisable. Ils ont ouvert, le long de la côte, sur les mêmes rivières que les autochtones et dans les estuaires de petits cours d'eau, une série de conserveries et d'usines de salaison. Chacune de ces usines est éventuellement devenue un village industriel autosuffisant doté de maisons et de familles et dont le mode de vie variait en fonction des récoltes annuelles de saumon.

Par la suite, un réseau de 38 conserveries en est venu à s'installer aux embouchures des rivières Nass et Skeena et dans le port de Prince Rupert. Certaines conserveries n'ont été exploitées que peu de temps, d'autres pendant une génération ou deux, tandis que d'autres ont réussi à survivre, pendant près d'un siècle, aux divers climats économiques. Chaque conserverie avait sa raison sociale et son adresse postale. Aujourd'hui, il n'en reste plus que trois. Elles ne forment plus des villages isolés; elles sont plutôt installées à l'intérieur de la ville de Prince Rupert.

[*Texte*]

The salmon industry, in its entirety, generated further industries. Many thousands of boats were built for the use of as many fishermen: gill-net boats, trolling vessels, seiners, packers, scows, and other types of craft for such fisheries as the groundfish and halibut. Teams of workers and craftsmen were employed in fleet maintenance; others in box and can manufacturing or cold-storage work. The shipping in of supplies to maintain the output of each cannery and the subsequent product shipped out helped keep a large fleet of coastal freighters in business.

From the outset, the mechanics of the fishing industry utilized laborious hand-operated and crudely improved equipment. Transformations through amalgamations, consolidations, and finally automation shaped and reshaped the industry. Plants folded up and were abandoned or absorbed by a gradual move out of the river mouths to deep-water ports and a wider access to extended ocean boundaries for fishing. In the last two decades the industry has evolved to the fully modern and automated canning plants now seen in the City of Prince Rupert.

Each cannery initially had from 60 to 275 little wooden boats serving the plants. These were manually operated by sail and oars. By 1924 gasoline engines were introduced and installed into fish boats when fishermen could afford the cost and when old ideas gave way to the new. Eventually the vessels were built larger, wheel-houses, galleys, and sleeping quarters were incorporated into them, and gas engines gave way to high-speed diesel power.

Troll and seine boats also began service in the same rudimentary fashion. Their evolution kept pace with and eventually surpassed that of the gill-net vessel.

The ratio of fishing boats per plant size is probably about the same today as it was in the beginning of the industry. Navigational equipment came into use when compasses and nautical charts became available to fishermen. Echo sounders, radar, radio-telephones, and other electronic instruments are now standard on almost every fishing boat.

• 1805

In her book, *Skeena—A River Remembered*, Joan Skogan states:

The first fifty years encompassed changes that were to accelerate in the following half century. Entrepreneurs bought and sold fishing companies; canneries thrived or declined and sometimes worked again after years of idleness. Fishermen upgraded their boats or bought new ones and

[*Traduction*]

D'autres industries sont nées de la pêche au saumon. On a construit des milliers d'embarcations pour les besoins d'un aussi grand nombre de pêcheurs: des bateaux de pêche aux filets maillants, des bateaux de pêche à la traîne, des bateaux senneurs, des bateaux collecteurs, des bateaux plats et d'autres types d'embarcations pour la pêche, entre autres, aux poissons de fond et au flétan. Des équipes d'ouvriers et d'artisans s'occupaient de l'entretien de la flotte, d'autres de la fabrication de boîtes et de boîtes de conserve, tandis que d'autres s'occupaient de l'entreposage frigorifique. Le transport des approvisionnements de production de chaque conserverie et l'expédition de leurs produits ont permis d'exploiter une énorme flotte d'affréteurs côtiers.

Au début, l'industrie de la pêche a survécu en se servant d'un équipement qu'il fallait faire fonctionner manuellement et qu'elle améliorait le mieux possible. L'industrie s'est réorganisée sans cesse grâce à des fusions, à des regroupements et, finalement, grâce à l'automatisation. Des usines ont fermé leurs portes et ont été abandonnées ou absorbées par d'autres parce que l'industrie s'est progressivement retirée des embouchures des rivières pour s'installer dans des ports en eau profonde où elle avait davantage accès aux poissons plus nombreux de la mer. Au cours des deux dernières décennies, l'industrie s'est dotée des conserveries très modernes et automatisées qu'on voit aujourd'hui dans la ville de Prince Rupert.

Au début, de 60 à 275 embarcations en bois desservaient chaque conserverie. Ces embarcations étaient mues par des voiles et des rames. En 1924, lorsque les pêcheurs pouvaient se les payer et lorsque de nouvelles idées ont remplacé les anciennes, les moteurs à essence ont été adoptés et installés dans les bateaux de pêche. Finalement, on a construit de plus gros bateaux comprenant des timoneries, des cuisines et des chambres à coucher et les moteurs à essence ont été remplacés par des moteurs diesels plus rapides.

Les bateaux de pêche à la traîne et les bateaux senneurs étaient également utilisés de façon artisanale à leurs débuts. Leur évolution s'est faite parallèlement à celle des bateaux de pêche au filet maillant pour finalement la surpasser.

Le rapport qui existe entre le nombre de bateaux de pêche et l'importance d'une usine est probablement identique aujourd'hui à ce qu'il était aux premiers jours de l'industrie. On a commencé à utiliser des instruments de navigation lorsque les pêcheurs ont pu se procurer des compas et des cartes marines. Aujourd'hui, presque tous les bateaux de pêche sont dotés d'un écho-sondeur, d'un radar, d'un radiotéléphone et d'autres instruments électroniques.

Dans son livre intitulé *Skeena, A River Remembered*, Joan Skogan dit ce qui suit:

Au cours des cinquante premières années, l'industrie a connu des changements qui devaient s'intensifier au cours du demi-siècle qui a suivi. Des hommes d'affaires achetaient et vendaient des entreprises de pêche; les conserveries ont prospéré, ont périclité et, parfois, elles rouvraient leurs portes après des années d'inactivité. Les pêcheurs amélio-

[*Text*]

shore workers moved from one plant to another. The only constants were the river and the salmon.

Throughout a century of transition, the mode or character of the fishing industry has remained the same. Fishermen catch fish—gill-net, troll, seine net, trawl, and long-line. Canning plants, their cold storages and fresh fish departments, accept the products of the sea and process them in the same basic procedures, then market them where they can. Elementary to all this has been the work force. Generations of people from all races and countries—European, Indian, Oriental—peopled the cannery town. They worked together through a system of boss men—spokesmen for each group—as fishermen, shore workers, cannery men, and management. Families grew up in these towns. The children attended schools and churches there and were themselves integrated into succeeding decades of the industry. However, years of change cut this great work force of many thousands of people serving 38 canneries to a relatively small number which operate the three major modern plants of today.

This concentration can be graphically illustrated. The Nass River and the Skeena River mouth no longer support the populations and cannery operations they once did. All that remains of these once thriving communities are pilings, derelict buildings, and memories. It is a way of life that has all but disappeared. Aspects of this way of life still remain with us, though. There is still the annual excitement that invades our town as each fishery opens. There are still the two abandoned canneries in relatively good shape on the Skeena River that connect us to 110 years of our area's history.

The Chairman: Did you want to refer to that chart, to explain to us what . . .

Mrs. Blyth: That is the number of operating years per plant for each of the 38 plants that once existed on the north coast.

The Chairman: Am I right in assuming that there are three in operation now?

Mrs. Blyth: In the City of Prince Rupert there are three still in operation. The longest operating plant was North Pacific Cannery, the one we are hoping to develop into a maritime museum. It operated for, I think, close to 90 years.

The Chairman: And it is very close by?

Mrs. Blyth: It is approximately 12 to 14 miles from Prince Rupert. There is a road there and back.

The Chairman: Is it up the Skeena, or where is it?

Mrs. Blyth: It is on the Skeena River.

The Chairman: Okay. All right, let us have some questions from Mr. Fulton.

[*Translation*]

raient leurs bateaux ou en achetaient des neufs et le personnel de terre allait d'une usine à l'autre. Tout ce qui ne changeait pas, c'était la rivière et le saumon.

Malgré un siècle de transition, la nature ou le caractère de l'industrie de la pêche sont restés inchangés. Les pêcheurs prennent du poisson au filet maillant, à la traîne, à la senne, au chalut et à la palangre. Les conserveries, leurs services d'entreposage frigorifique et de poissons frais, reçoivent les produits de la mer et les transforment à peu près de la même façon pour ensuite les vendre là où c'est possible. Les travailleurs ont joué un grand rôle dans tout cela. De nombreuses générations de gens de races et de pays divers—des Européens, des autochtones, des Orientaux—sont venues habiter dans les villages dotés d'une conserverie. Par l'entremise d'une hiérarchie de chefs qui étaient les porte-parole de groupes comme les pêcheurs, les travailleurs de terre, les employés des conserveries et les administrateurs, la collaboration était de mise. Des familles entières ont grandi dans ces villages. Les enfants y allaient à l'école et à l'église pour ensuite perpétuer l'industrie au cours des décennies qui ont suivi. Toutefois, à cause des changements qui se sont produits pendant de nombreuses années, cette main-d'oeuvre comprenant des milliers de personnes qui faisaient fonctionner les conserveries ne comprend plus qu'un petit nombre de gens exploitant les trois grandes usines modernes qui existent aujourd'hui.

Cette concentration de l'industrie peut s'illustrer graphiquement. Les embouchures des rivières Nass et Skeena ne font plus vivre comme autrefois les populations et les conserveries. Tout ce qui reste de ces collectivités jadis prospères, ce sont des amas de terre, des immeubles en ruines et des souvenirs. C'est un mode de vie qui n'existe pratiquement plus, mais certains de ses aspects sont encore vivants. Le village s'émeut encore chaque année à l'ouverture des saisons de pêche. Sur la rivière Skeena, il existe encore deux conserveries abandonnées, mais en assez bon état, qui nous rappellent 110 ans d'histoire de notre région.

Le président: Vouliez-vous utiliser ce graphique pour nous expliquer ce qui . . .

Mme Blyth: Il porte sur le nombre d'années d'activité de chacune des 38 usines qui existaient jadis sur la côte nord.

Le président: Dois-je croire qu'il en existe trois aujourd'hui?

Mme Blyth: Trois d'entre elles sont encore exploitées dans la ville de Prince Rupert. L'usine la plus ancienne, c'est la *North Pacific Cannery* dont nous espérons pouvoir faire un musée maritime. Je crois qu'elle a fonctionné pendant près de 90 ans.

Le président: Et elle est située assez près?

Mme Blyth: À environ 12 à 14 milles de Prince Rupert. Une route permet de s'y rendre.

Le président: Où est-elle située exactement? Sur la rivière Skeena?

Mme Blyth: Elle est située sur la rivière Skeena.

Le président: Très bien. Des questions, monsieur Fulton?

[*Texte*]

Mr. Fulton: I just thought I might bring the committee members up to date. Gladys and Ron and others have done a great deal of work on it, and in June we are expecting to get a ruling. Here we can just sort of momentarily put on our hats regarding Parks and Historic Monuments and Environment, all of which report to this committee. In June a final assessment is going to be made, and hopefully a recommendation will come from Parks Canada giving historic site designation to the North Pacific Cannery. We sort of have one initial positive sign from the deputy minister and from the head of Parks who provided a letter, albeit very cautiously worded, that some Canada Works funding could proceed.

• 1810

During this period of the year, a lot of things need to be done. It is a marvellous site. I do not know if this evening or tomorrow we will be able to get some time to go, but we all handle the environment in our own committee and it might be worth while, if we could, to get out there. I recognize we are pretty limited for time, but it is a very special and important site, as you can see from the graph. Of 38 sites of enormous importance here on the north coast, we are down to just a couple, and it is a very special site. It is really fun to walk around even now in Port Edward, and the museum society has done a great deal of work in putting together a development plan. I think the costs would be around $5 million.

I should probably let Gladys explain that part of it; I am not too sharp on figures. But it has a lot of potential for development, and there might be ways members of this committee could help push it.

I am quite sure that we are going to get the historic site designation, because Steveston is the only other one in British Columbia that has it right now and it has run afoul of all kinds of serious problems. I have discussed it with quite senior people within Parks and within Environment and Steveston is not anywhere near as ideal a site as North Pacific. I am not saying we should take it away from Steveston, although that might ultimately occur, but North Pacific is a site well worth preserving. I will leave it to Gladys to expand on that a little bit.

• 1815

Mrs. Blyth: We had a study done on North Pacific, actually on three plants on the Skeena River: Inverness, North Pacific and Sunnyside. The study came to the conclusion that the North Pacific plant was the most feasible one to be made into a museum. The study at that time said it would cost, in a lump sum amount, about $4.8 million. But it also points up the fact that we could do it in several different stages.

As far as Steveston is concerned, we would not like to see Steveston terminated. We think the two canneries could complement one another in many ways. As I understand it,

[*Traduction*]

M. Fulton: Je voudrais mettre les membres du Comité au courant d'une chose. Gladys, Ron et d'autres y ont consacré beaucoup de temps et une décision devrait être rendue en juin. Pour le moment, j'estime que nous pouvons mettre de côté les questions de Parcs Canada, de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et d'Environnement Canada, qui ont tous remis un mémoire à notre Comité. En juin, une décision finale sera prise et nous espérons que Parcs Canada recommandera que la *North Pacific Cannery* soit désignée site historique. Le sous-ministre et le directeur de Parcs Canada nous ont signalé assez positivement dans une lettre, bien que soigneusement formulée, que des crédits pourraient être accordés par Canada au Travail.

A ce temps-ci de l'année, il y a beaucoup de choses à faire. C'est un endroit merveilleux. Je ne sais pas si nous aurons le temps d'y aller ce soir ou demain, mais nous nous occupons tous de l'environnement dans notre propre comité et cela vaudra peut-être la peine d'y aller si c'est possible. Je reconnais que nous n'avons pas beaucoup de temps, mais il s'agit d'un endroit très spécial et important, comme vous pouvez le voir sur le graphique. À partir des 38 endroits très importants situés sur la côte nord, nous n'en avons retenu que deux, et il s'agit d'un endroit très spécial. C'est vraiment très agréable de se promener dans Port Edward, même maintenant, et la société de conservation du musée a travaillé très fort pour élaborer un plan de développement. Je pense qu'il en a coûté environ 5 millions de dollars.

Je devrais probablement laisser Gladys expliquer cet aspect de la question; je ne suis pas très doué pour les chiffres. Mais ce projet a beaucoup de potentiel et peut-être que les membres du Comité pourraient le promouvoir.

Je suis assez certain que nous allons obtenir l'appellation de lieu historique parce qu'à l'heure actuelle, Steveston est le seul autre lieu de ce genre en Colombie-Britannique, et qu'il y a eu toutes sortes de problèmes graves. J'en ai discuté avec des gens assez importants de Parcs Canada et d'Environnement Canada, et Steveston est loin d'être un lieu aussi idéal que North Pacific. Je ne dis pas qu'on devrait enlever l'appellation à Steveston, même s'il est possible que cette décision soit finalement prise, mais North Pacific est un endroit qui vaut vraiment la peine d'être conservé. Je vais laisser la parole à Gladys, qui pourra élaborer un peu sur la question.

Mme Blyth: Nous avons fait faire une étude sur North Pacific, en réalité sur trois usines situées sur la rivière Skeena: Inverness, North Pacific et Sunnyside. Les auteurs de l'étude ont conclu qu'il serait plus facile de transformer l'usine North Pacific en musée que les autres usines. D'après cette étude, il en aurait coûté environ 4.8 millions de dollars, globalement parlant. Mais il y était aussi souligné que ce projet pouvait être réalisé en plusieurs étapes.

Quant à Steveston, nous n'aimerions pas qu'elle perde son appellation. Nous croyons que les deux conserveries pourraient se compléter de bien des façons. Je crois comprendre que

[*Text*]

there has been a lot of work done on the Steveston plant. It would be a shame to have that terminated, and as Steveston is at one end of the province and North Pacific at the other, with quite a few hundred miles in between, I think the two could actually complement one another and could work together and be an asset to British Columbia.

The Chairman: I was looking at tomorrow's schedule. We do not have to involve the staff, but I for one would be willing to forfeit my lunch to go out there. I mean, I am not asking any of the rest of you to do that, but if you want to go out with me, I would sure like to see it.

Mr. Fulton: Sure, I would be glad to drive out.

The Chairman: We will leave it up to the individual members. If Mrs. Blyth could come with us.

Mrs. Blyth: I would also like, if you have the time, to invite you to see the North Coast Marine Museum we have established in Prince Rupert at part of the North Mall. It is closed now, because we do not have funds to operate it during the winter months, but I would be willing to open it and give you a tour through it. This evening or . . .

The Chairman: Is there any chance we could go there this evening? I would be willing to go this evening. Once again, we could leave it up to individual members, but I certainly want to go. I think it would provide some interesting information.

Mr. Skelly: Why not have a show of hands?

The Chairman: All right. How many would be willing to go at, say, 7.30 p.m.? How far is it?

Mr. Fulton: We can go right after this. It is very close.

The Chairman: Well, would you like to go right after the meeting?

Mr. Fulton: Yes. Go for a walk. It is not raining out is it?

The Chairman: Well, let us leave it this way: whoever wants to go, as soon as this is wrapped up, will go. Mrs. Blyth, is that going to inconvenience you if we go now?

Mrs. Blyth: No, I can manage that.

The Chairman: And then we will do the same thing tomorrow, try to get finished at 12 tomorrow. If you will work with me, bearing that in mind.

Mr. Skelly: It might be tough, but we will do it.

The Chairman: We could do the two things. I do not know, but it has been my experience that if you do not see these things, it just does not register. You realize it is a good project, like hundreds of others, but if you see it then it makes a difference. Anyway, George, you wanted to ask some questions.

Mr. Henderson: Not really questions. I certainly support anything that protects our heritage and our history. Your history goes back, you mentioned, about 110 years here in some areas. And where I come from it goes back to the early 1700s. We have the provincial Heritage Foundation which has

[*Translation*]

beaucoup d'améliorations ont été apportées à l'usine Steveston. Il serait malheureux de mettre fin à ce projet. et puisque Steveston est située à un bout de la province et North Pacific, à l'autre, séparées de quelques centaines de milles, je pense que les deux pourraient se compléter et fonctionner ensemble, ce qui sera un atout pour la Colombie-Britannique.

Le président: Je regardais l'horaire de demain. Il n'est pas nécessaire de le demander au personnel, mais quant à moi, je serais prêt à sacrifier mon déjeuner pour y aller. Enfin, je ne vous demande pas à tous de le faire, mais si vous voulez y aller avec moi, j'aimerais le voir.

M. Fulton: Bien sûr, je serais heureux d'y aller en voiture.

Le président: Ce sera laissé à la discrétion de chaque membre. Si M^me^ Blyth pouvait venir avec nous.

Mme Blyth: Si vous avez le temps, j'aimerais aussi vous inviter à voir le North Coast Marine Museum établi à Prince Rupert, dans une partie du North Mall. C'est fermé maintenant, parce que nous n'avons pas les fonds nécessaires pour qu'il ouvre ses portes durant l'hiver, mais je suis prête à l'ouvrir et à vous le faire visiter. Ce soir ou . . .

Le président: Serait-il possible d'y aller ce soir? Je suis prêt à y aller ce soir. Cette fois encore ce serait laissé à la discrétion des membres, mais j'aimerais y aller. Je crois que nous pourrions en tirer des renseignements intéressants.

M. Skelly: Pourquoi ne pas voter à main levée?

Le président: D'accord. Combien d'entre vous seraient prêts à y aller vers 19h30? Combien y a-t-il d'ici à cet endroit?

M. Fulton: Nous pouvons y aller tout de suite après. C'est tout près.

Le président: Eh bien, aimeriez-vous y aller tout de suite après la réunion?

M. Fulton: Oui. Allons-y à pied. Il ne pleut pas dehors, n'est-ce pas?

Le président: Eh bien, disons donc que, dès que nous aurons terminé, ceux qui veulent y aller iront. Madame Blyth, est-ce que cela vous dérange que nous y allions maintenant?

Mme Blyth: Non, je peux arranger cela.

Le président: Et nous ferons la même chose demain, nous essaierons de finir à midi, si nous en tenons compte tous ensemble.

M. Skelly: Ce sera peut-être difficile, mais nous le ferons.

Le président: Nous pourrions faire les deux. Je ne sais pas, mais d'après mon expérience, si vous ne voyez pas ces choses-là, vous ne pouvez pas vraiment les comprendre. Vous savez que c'est un bon projet, comme des centaines d'autres, mais si vous le voyez, c'est différent. En tout cas, George, vous vouliez poser des questions.

M. Henderson: Pas vraiment des questions. J'approuve tout ce qui tend à protéger notre patrimoine et notre histoire. Vous avez dit que votre histoire porte sur environ 110 ans, dans certaines régions. Et d'où je viens, cela remonte au début des années 1700. Nous avons la société du patrimoine (*Heritage Foundation*) provinciale qui s'est occupée de plusieurs projets

[*Texte*]

taken over a lot of projects such as this and they are funded basically provincially.

• 1820

However, we have one, for instance, at Green Park, almost within five miles of my home, which depicts the shipbuilding industry in the early stages. Basin Head is another fisheries museum we have, in Mr. Binns' riding, in the eastern part of the Province of Prince Edward Island.

Many of those projects, although they are maybe not of the magnitude you are speaking of, were funded through a multitude of sources, if you will, piggybacking every source that was available for funding. Some of them came through partial funding from Secretary of State, Canada Works projects, provincial money, and probably some federal money, although I am not aware of any federal money that went into some of them. The artefacts themselves were mainly donated to a lot of those historic sites by families or descendants of the shipbuilders or the fishing industry.

It is a very exciting type of project. It could be a matter of looking at all the sources of funding and trying to put it all into place. Most of them, as I say, in our region—Mr. Gass's region and my own—were done with the support of local organizations who put it all together to start with and then went in search of funding.

I would be very pleased probably to visit just a little later the site and get some clear-cut sense of direction on where you want to go. But I would hope you would pursue with the provincial government and your Member of Parliament here and the federal government in Ottawa all the avenues. It is amazing sometimes the kind of dollars you can get out of the corners in different departments.

Mrs. Blyth: I appreciate what you are saying. About 1700 A.D. as opposed to 110 years, actually the north coast of British Columbia is the baby part of Canada. We are only just beginning. But we are making an effort to preserve our history, and it can be lost very quickly.

As for what we have done in garnering funds and support from various areas for North Pacific Cannery, we have had a number of major hurdles, the major one I suppose being that that cannery was owned by a fishing company, and still actually is. With this heritage designation, we can acquire the cannery itself. So to go out and seek funds for a building or a complex that you do not already own was difficult.

In the meantime we have put together the Northcoast Marine Museum and we have done what you said: we have solicited artefacts from many sources. They have been donated or loaned. We have gone out actually around cannery garbage dumps and picked up a great number of artefacts and brought

[*Traduction*]

comme celui-ci, et elle est surtout subventionnée par la province.

Cependant, nous en avons un à Green Park, par exemple. Il est situé à presque cinq milles de chez moi et il décrit les débuts de la construction navale. Nous avons un autre musée des pêcheries à Basin Head, dans la circonscription électorale de M. Binns, dans la partie est de l'Île-du-Prince-Édouard.

Bon nombre de ces projets, bien qu'ils ne soient pas aussi importants peut-être que celui dont vous parlez, ont été financés par une foule de capitaux, si vous voulez, nous avons mis tout le monde à contribution pour soutenir financièrement ces projets. Nous avons obtenu des fonds du Secrétariat d'État, de Canada au Travail, de la province et probablement du gouvernement fédéral, bien que je ne le pense pas. Les objets traditionnels eux-mêmes ont, dans la majorité des cas, été donnés à beaucoup de ces sites historiques par les familles ou les descendants des constructeurs navals ou par l'industrie de la pêche.

C'est un type de projet passionnant. Il s'agit peut-être simplement d'examiner toutes les sources de financement et de voir ce qu'on peut faire. Comme je l'ai dit, la plupart des projets entrepris dans notre région, celle dont M. Gass et moi venons, ont été réalisés avec la collaboration d'organismes locaux qui ont élaboré les projets, puis se sont mis en quête de financement.

J'aimerais beaucoup visiter le site un peu plus tard pour comprendre exactement ce que vous avez l'intention de faire. Mais j'espère que vous allez poursuivre vos démarches auprès du gouvernement provincial et de votre député fédéral ici, ainsi qu'auprès du gouvernement fédéral à Ottawa, afin d'examiner toutes les possibilités. Il est parfois étonnant de voir l'argent que l'on peut obtenir dans les différents ministères.

Mme Blyth: Je vous remercie beaucoup pour ces paroles encourageantes. Sur le plan historique, la côte nord de la Colombie-Britannique est la partie la moins ancienne du Canada lorsque l'on considère que son développement a commencé il y a 110 ans, tandis que dans l'est cela remonte au XVIIIe siècle. Nous ne faisons que commencer. Mais nous tentons de préserver notre histoire, car cela se perd très rapidement.

En ce qui concerne l'obtention de fonds et de soutien de diverses sources pour *North Pacific Cannery*, nous avons éprouvé un certain nombre d'importantes difficultés, dont la plus grave, je suppose, est le fait que la conserverie appartenait à une compagnie de pêche, qui en est toujours la propriétaire. Cependant, du moment que la conserverie fait partie du patrimoine, nous pouvons l'acheter. Tout cela pour dire qu'il a été difficile de réunir des fonds pour un édifice ou un ensemble de bâtiments que nous ne possédions pas.

Entretemps, nous avons mis sur pied le *Northcoast Marine Museum* en faisant ce que vous avez dit: nous avons demandé des objets traditionnels à de nombreuses personnes et à beaucoup d'organismes. Ils nous ont été donnés ou prêtés. Nous avons réellement fait le tour des décharges des conserve-

[*Text*]

them in. So we have worked along those lines, and the major funding for the marine museum as it stands now in Prince Rupert has come from Canada Works grants, which we have been very thankful for. They have not only put a great number of young people to work; they have been our lifeline. So we can truthfully thank the federal government for their help already.

Mr. Henderson: It is very interesting. You point out that it was in 1924 when gasoline engines first came into the fishing industry.

Mrs. Blyth: Actually they came into the fishing industry in 1900 in the Vancouver area, but they were not allowed on the north coast until 1924.

Mr. Henderson: Is that right? I can remember even back home in the 1940s, when I was a young fellow . . . at one time it was sailboats down there. They used to go fishing lobsters in their sailboats. But the old, what we used to call them down there, "one-lungers", the "make and break", Briggs & Stratton engines . . .

Mrs. Blyth: We had them, too.

• 1825

Mr. Henderson: It is very exciting, and I compliment you on trying to put something together because it will not take many years, if it is not done, for that heritage to be lost.

Mrs. Blyth: We are very well aware of that.

The Chairman: Mrs. Blyth, is there any native component at all to your proposal?

Mrs. Blyth: As far as the museum is concerned? Do you mean financially or . . .

The Chairman: No, as part of the exhibits.

Mrs. Blyth: Yes. If I have any say in it, I would like to see the Indian fishery depicted in the museum.

The Chairman: Because members should know that the Nishga culture has been compared by anthropologists to the Greek and Roman cultures. Just because they did not carve things in marble does not mean that they did not create and do some beautiful work and have a government and a culture that I think are probably second to none.

Mr. Fulton: Well, Mr. Chairman, do not forget the Tsimpsean and the Haida . . .

The Chairman: I should have said this whole northwest part of the province. We have one little piece of business to clear up here. Did you want more questions on the record?

Mr. Fulton: Just briefly, Mr. Chairman, to Mr. Denman, I wanted to address the four recommendations he made on page two of the brief. I think we have dealt fairly well with point three, and I am sure you aware that we will continue to keep an eye on what is coming from Parks Canada with the

[*Translation*]

ries et avons réuni beaucoup d'objets de cette façon. Alors, voilà ce que nous avons fait. La principale source de financement pour l'actuel musée maritime situé à Prince Rupert, ce sont les octrois de Canada au Travail, programme pour lequel nous sommes très reconnaissants. Si ce programme a fourni des emplois à de nombreux jeunes, il a été également vital pour nous. Nous pouvons véritablement remercier le gouvernement fédéral pour l'aide qu'il nous a déjà apportée.

M. Henderson: C'est très intéressant. Vous avez dit que c'est en 1924 que les premiers moteurs à essence ont été utilisés pour la pêche.

Mme Blyth: En fait, ils étaient employés pour la pêche dans la région de Vancouver en 1900, mais ils n'étaient pas permis sur la côte nord avant 1924.

M. Henderson: Vraiment? Je me rappelle que même chez moi vers les années 40, quand j'étais jeune . . . à une certaine époque, il y avait des voiliers là-bas. Ils allaient pêcher le homard dans leurs bateaux à voiles. Mais les vieux, ceux que nous désignions habituellement par l'expression *one-lunger* (moteur à un cylindre), les moteurs Briggs & Stratton qui fonctionnaient tant bien que mal . . .

Mme Blyth: Nous en avions aussi.

M. Henderson: C'est un sujet passionnant. Je vous félicite de tenter de faire quelque chose, car, si personne ne s'en occupe, cet héritage sera perdu d'ici quelques années à peine.

Mme Blyth: Nous en sommes conscients.

Le président: Madame Blyth, n'est-il pas question des autochtones dans votre proposition?

Mme Blyth: En ce qui a trait au musée? Voulez-vous parler des questions financières ou . . .

Le président: Non, je veux parler des objets qui seront exposés.

Mme Blyth: Oui. Si j'ai mon mot à dire, les méthodes de pêche des Indiens seront présentées dans le musée.

Le président: J'aimerais signaler aux membres que des anthropologues ont comparé la culture nishga à celle des Grecs et des Romains. Même si les Nishga n'ont pas sculpté le marbre, il ne faut pas croire qu'ils n'ont pas créé ou laissé de belles choses; ils ont eu une forme de gouvernement et une culture qui, à mon avis, sont incomparables.

M. Fulton: Monsieur le président, n'oubliez pas les Tsimpsean et les Haida . . .

Le président: J'aurais dû parler de toute la partie nord-ouest de la province. Nous avons un point à éclaircir dès maintenant. Voulez-vous que d'autres questions soient notées dans le dossier?

M. Fulton: Monsieur le président, j'aimerais prendre quelques instants pour poser une question à M. Denman. Je voudrais parler des quatre recommandations qu'il a faites à la deuxième page du mémoire. Je pense que nous avons assez bien étudié le troisième point, et vous savez sûrement que nous

[*Texte*]

evaluation study that we understand will be determined at the board in, I believe, the third week of June.

But of particular interest—and again I flag it for our researchers who are going to be putting together from the sworn evidence that we are taking our recommendations—I think there are some very important ones. It is not that they are entirely within the mandate of DFO or this Fisheries committee, but I think they are things we should look at much more closely in that an awful lot of corporate and government regulations and decisions that are made dislocate large groups of people and we really should be keeping that in mind when we are talking about the buy-back, when we are talking about allocation, control and management—those three things that are really a part of our mandate for this tour.

We have to look at it much more carefully, and I would flag resolutions one, two and four as being referred to in our recommendations. Not that we can act on them all, but I think we could request legitimately of the Minister and of DFO that we be provided with information related to decisions that the Minister and the department are going to make related to management, allocation and control, because government decisions on regulation and legislation have just as profound an impact not only on shore workers but also on fishermen. It is something I think we as government members and as members of this committee need to keep a much closer eye on.

Sometimes we hear from lots of witnesses and it starts sounding to us like a heck of a good idea to go ahead with some recommendation for legislation or regulation, but sometimes I think we forget that there may be some socio-economic impacts that do not bubble up to the surface because often those workers who are affected by those kinds of decisions are not as powerful a lobby as the sport or commercial or native components of the industry. I think those particular points really should be dealt with, and I think we should request of the department on a regular basis that they provide those kinds of cost-benefit analyses to us.

Mr. Denman: If I could just make two additional comments to that, as I said in the brief, we attempted to search out sources of information that would provide us with some good historical information on things that have happened in the fishing industry and how they have affected the actual people who have worked in the industry.

Just to give you one example of the type of research I was thinking about, I think some of you may be familiar with an article written by David Reid in *British Columbia Historical Readings* that studied the fishing industry from 1887 to 1906.

One of the things David Reid did was to class fishing companies in various sizes; he rated them from one to six, with one being the smallest size and six being the largest size. Over that 22-year period, he was able to look at data that existed and confirm that medium to small fishing companies—that is in the three to four range—were the ones that had the greatest

[*Traduction*]

continuerons à examiner tout ce qui nous vient de Parcs Canada, dont l'étude d'évaluation qui, à ma connaissance, sera publiée par la Commission durant la troisième semaine de juin.

Mais il y a des points qui sont particulièrement intéressants—je le signale encore une fois pour aider les recherchistes qui rédigeront nos recommandations d'après les témoignages sous serment que nous consignons—des points qui, d'après moi, sont très importants. Ils ne relèvent pas tout à fait de la compétence du MPO ou de notre comité des pêches, mais je crois que nous devrions les étudier de beaucoup plus près. Le gouvernement établit de nombreuses règles et rend des décisions administratives qui entraînent le déplacement de vastes populations, et nous devons nous en rappeler lorsque nous parlons du programme de rachat, du contingentement, du contrôle et de la gestion—ces trois derniers éléments font partie intégrante du mandat qui nous a été confié.

Nous devons y porter encore plus d'attention, et je voudrais faire état des résolutions 1, 2 et 4, qui seront notées dans nos recommandations. Nous ne pourrons les appliquer toutes, mais je pense que nous avons tout à fait le droit de demander au ministre et au MPO de nous fournir des renseignements concernant les décisions qu'ils prennent en matière de gestion, de contingentement et de contrôle, car les décisions que prend le gouvernement à des fins législatives et réglementaires ont un effet aussi important sur les pêcheurs que sur les travailleurs de la côte. En tant que membres du gouvernement et du Comité, nous devons porter une attention toute particulière à cette question.

Nous entendons beaucoup de témoins qui nous proposent de présenter des recommandations concernant les lois et la réglementation. Nous commençons à penser que nous oublions que de telles recommandations pourraient avoir des effets socio-économiques qui n'apparaîtraient pas au grand jour, car souvent les travailleurs qui sont touchés par des décisions semblables ne peuvent exercer une pression politique aussi forte que celle des pêcheurs sportifs, des pêcheurs commerciaux ou des autochtones. Je pense qu'il faudrait s'occuper de ces cas particuliers et que nous devrions demander régulièrement au ministère de nous fournir des études de rentabilité.

M. Denman: Permettez-moi d'ajouter les deux points suivants. Comme je l'ai indiqué dans le mémoire, nous avons tenté de trouver des sources d'information qui nous fourniraient des renseignements historiques appropriés concernant les événements qui ont marqué l'industrie des pêches et l'influence que ceux-ci ont eue sur les gens qui travaillent effectivement dans cette industrie.

J'aimerais vous donner un exemple des renseignements auxquels j'ai pensé. Je crois que certains d'entre vous connaissent un article rédigé par David Reid et publié dans les *British Columbia Historical Readings*. Cet article portait sur l'industrie de 1887 à 1906.

Entre autres choses, David Reid avait classé les sociétés de pêche selon leur importance; il leur avait attribué une cote variant de 1 à 6. Il avait accordé la cote 1 aux plus petites sociétés et la cote 6 aux plus importantes. Au cours de cette période de vingt-deux ans, il a pu examiner les données qui existaient et confirmer que les sociétés de pêche petites et

[*Text*]

survivial rate. Now that is at a period say 80 or 90 years ago, but I am not aware of any type of research dealing wit those questions today. I think that would be really quite useful information.

• 1830

Switching to the fourth recommendation that I made, we have had a chance to think a little more clearly about that. What I had originally thought of was a bulletin type of information sheet, similar to an information sheet that was put out in Fairbanks, Alaska, while the Alaska pipeline was being built. It was simply a mechanism for monitoring change in communities that were affected tremendously by the Alaska pipeline, so that the people who actually lived in the communities could know what was happening to them. The type of information that was being printed in this bulletin was housing starts, vacancy rates, the number of new trailers coming into Fairbanks, the number of people sleeping in their cars, the number of unemployed, when jobs were available and when they were not available—that sort of thing.

I was thinking of the fishing industry itself right now. I think you have all heard lots of testimony from people who have stated quite clearly that the fishing industry is in a state of flux and change right now. The type of information I was thinking about including in something like that for British Columbia would be, for example, boats sold, the prices they are selling at, the number sold, the percentage changes from year to year or from month to month, plant closures or plant openings—just simply information that would enable people to really take a good hard look at where they stand in the industry.

Mr. Fulton: You think history will repeat itself?

The Chairman: Thank you, Mr. Denman. Thank you, Mrs. Blyth. If you will just bear with us for a second, we just have some committee business to do here, and then we will set a time to meet Mrs. Blyth or both of you in the lobby.

We have received a telegram from the Minister of Renewable Resources, the Government of the Yukon, Mr. Bill Brewster, imploring us to hear a Mr. Bert Perry, of Whitehorse, who is involved in the northern fishery processing industry. I thought I should present that to you, at least, for your consideration. I think at this point it is probably too late to contact him. He is from the Yukon. If anyone feels strongly that we should have this gentleman before us, then speak up; otherwise I think we would probably ask that the written brief be submitted to the committee.

Mr. Skelly: Where is he now?

The Chairman: It is from Whitehorse and it is concerning a Mr. Bert Perry. He must be a person involved in the northern processing industry.

Mr. Fulton: Mr. Chairman, I am a regular flyer on the Watson Lake—Whitehorse route. There is no longer a connection from Whitehorse to Prince Rupert. He has already

[*Translation*]

moyennes, c'est-à-dire celles qui comptent trois ou quatre, étaient celles dont le taux de survie était le plus élevé. Cela se passait il y a 80 ou 90 ans, mais à ma connaissance, aucune recherche ne porte sur ces questions aujourd'hui. À mon sens, ces renseignements seraient très utiles.

Quant à la quatrième recommandation que j'ai proposée, nous avons eu l'occasion d'y réfléchir plus longuement. Au début j'avais songé à une sorte de fiche de renseignements sous forme de bulletin semblable à celle qui avait été diffusée à Fairbanks, en Alaska, pendant que l'oléoduc de l'Alaska était en construction. Il s'agissait simplement d'un mécanisme visant à surveiller les changements qui se produisaient dans les collectivités fortement touchées par l'oléoduc de l'Alaska afin de permettre aux habitants de ces collectivités de savoir ce qui leur arrivait. Les renseignements publiés dans ce bulletin portaient sur les mises en chantier de maisons d'habitation, les taux d'inoccupation, le nombre de nouvelles roulottes entrant à Fairbanks, le nombre de personnes qui couhaient dans leurs voitures, le nombre de chômeurs, les périodes d'emploi, etc.

Je songeais à l'industrie des pêches pour le moment. Je crois que vous avez tous entendu un grand nombre de témoignages de personnes qui ont affirmé de façon relativement claire que l'industrie des pêches traverse actuellement une période de changements. J'avais pensé inclure des renseignements semblables pour la Colombie-Britannique comme le nombre de bateaux vendus, leurs prix de vente, les variations de pourcentage d'une année à l'autre ou d'un mois à l'autre, les fermetures ou les ouvertures d'usines—simplement des renseignements qui permettraient aux gens de vraiment se rendre compte de la place qu'ils occupent dans l'industrie.

M. Fulton: Vous croyez que l'histoire va se répéter?

Le président: Je vous remercie, monsieur Denman. Je vous remercie, madame Blyth. Je vous demande de patienter un moment pendant que nous allons nous occuper de certaines affaires du comité, puis nous fixerons une heure pour rencontrer M^me^ Blyth, ou l'un et l'autre, dans l'antichambre.

Nous avons reçu un télégramme de M. Bill Brewster, ministre des Ressources renouvelables dans le gouvernement du Yukon, dans lequel il nous implore d'entendre un certain Bert Perry, de Whitehorse, qui travaille dans le secteur de la transformation du poisson, du Nord. J'ai cru bon de vous en informer pour que vous puissiez au moins y réfléchir. Je pense qu'il est probablement trop tard pour le rejoindre en ce moment. Il habite au Yukon. Si quelq'un croit vraiment que nous devrions convoquer cette personne, qu'il le dise; sinon, nous demanderons probablement que le mémoire écrit soit soumis au comité.

M.Skelly: Où est-il actuellement?

Le président: Le télégramme vient de Whitehorse et il concerne un certain Bert Perry. Il doit s'agir d'une personne qui travaille dans l'industrie de transformation dans le Nord.

M. Fulton: Monsieur le président, je fais régulièrement le trajet entre Watson Lake et Whitehorse. Whitehorse n'est plus relié à Prince Rupert. Il a déjà manqué le vol du soir qui se

[*Texte*]

missed the evening flight that goes down through Prince George to Vancouver. He cannot appear here tomorrow.

The Chairman: Well, it is my fault because I should have brought this up to you this morning.

Mr. Fulton: What we could do is entertain and agree that his evidence be received in Ottawa as part of the evidence of this hearing.

The Chairman: Yes, I think we will do that and we will ask him to submit a written brief to us.

I wanted to thank the members of the media that have been present today. It is very nice of you to come . . .

Mr. Fulton: It is a short stay too.

The Chairman: —to report and listen to these deliberations because it helps to get the story out.

Also, I have been remiss these last few days in not thanking officially our staff, one and all, for the superb job they have been doing for us. We will do more of that tomorrow night when we wrap up.

• 1835

This meeting is adjourned to the call of the Chair.

[*Traduction*]

dirige vers Vancouver en passant par Prince George. Il ne pourra être ici demain.

Le président: C'est ma faute, j'aurais dû vous en parler ce matin.

M. Fulton: Nous pourrions prendre sa déposition en considération et accepter qu'elle soit reçue à Ottawa en tant que preuve produite à la présente audience.

Le président: Oui, je crois que c'est ce que nous allons faire, et nous lui demanderons de nous présenter un mémoire écrit.

Je désire remercier les représentants des médias qui ont été présents aujourd'hui. C'est très gentil à vous d'être venus . . .

M. Fulton: Le séjour a également été court.

Le président: . . . écouter ces délibérations et en faire un compte rendu, car votre travail aide à informer le public.

En outre, j'ai été négligent ces derniers jours en ne remerciant pas officiellement chacun des membres de notre équipe pour le travail superbe qu'il a accompli pour nous. J'y reviendrai demain soir lorsque nous conclurons les délibérations.

La séance est levée, à la demande du président.

From the Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association:

Patrick Green, President;
Gordon Stavenes, Second Vice-President;
David Proctor, Director;
Ken Harding, Secretary.

From the Kitamaat Village Council:

Gerald Amos, Chief Councillor;
Heber Maitland, Land Claims Co-ordinator.

From the Prince Rupert Fishermen's Credit Union:

Richard Lloyd, General Manager.

From the Museum of Northern British Columbia:

Ron Denman, Director;
Gladys Blyth, Curator.

De la «Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association»:

Patrick Green, président;
Gordon Stavenes, deuxième vice-président;
David Proctor, directeur;
Ken Harding, secrétaire.

Du Conseil du village de Kitamaat:

Gerald Amos, conseiller principal;
Heber Maitland, coordinateur, Réclamations relatives à la propriété foncière.

Du «Prince Rupert Fishermen's Credit Union»:

Richard Lloyd, directeur général.

Du «Museum of Northern British Columbia»:

Ron Denman, directeur;
Gladys Blyth, curatrice.

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Book rate / Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Nishga Tribal Council:
James Gosnell, President;
Harry Nyce, Vice-President;
Chief Hubert Doolan, Chairman.

From the Northern Trollers Association:
Roy Helland, Chairman;
Don Armitage, Director;
Dana Doerkson, Director;
Robert Eriksen, Director;
Lucille Bullen, Secretary.

From the Prince Rupert Fishing Vessel Owners Association:
Richard Haugan, President;
Ken Murray, Member.

(Continued on previous page)

Du Conseil de la tribu de Nishga:
James Gosnell, président;
Harry Nyce, vice-président;
Le chef Hubert Doolan, président.

De la «Northern Trollers Association»:
Roy Helland, président;
Don Armitage, directeur;
Dana Doerkson, directeur;
Robert Eriksen, directeur;
Lucille Bullen, secrétaire.

De la «Prince Rupert Fishing Vessel Owners Association»:
Richard Haugan, président;
Ken Murray, membre.

(Suite à la page précédente)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 26

In Prince Rupert, British Columbia
Tuesday, April 2, 1985

Chairman: Lorne Greenaway

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 26

À Prince Rupert (Colombie-Britannique)
Le mardi 2 avril 1985

Président: Lorne Greenaway

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Forestry

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et des forêts

RESPECTING:

West Coast Fishing Industry

CONCERNANT:

Industrie de la pêche de la côte ouest

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985

25251—1

STANDING COMMITTEE ON
FISHERIES AND FORESTRY

Chairman: Lorne Greenaway

Vice-Chairman: Guy St-Julien

MEMBERS/MEMBRES

Pat Binns
Charles Caccia
Gerald Comeau
Stan Darling
Marc Ferland
Jim Fulton
Mel Gass
Gary Gurbin
George Henderson
Jean-Luc Joncas
Lawrence O'Neil
Ted Schellenberg
Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES
PÊCHES ET DES FORÊTS

Président: Lorne Greenaway

Vice-président: Guy St-Julien

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Iain Angus
Bill Blaikie
Bob Brisco
Michel Champagne
Roger Clinch
Aurèle Gervais
Charles Hamelin
Morrissey Johnson
Charles-Eugène Marin
Barry Moore
André Plourde
Fernand Robichaud
Jack Scowen
Thomas Suluk
Brian Tobin

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee



Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 2, 1985
(33)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Forestry met in Prince Rupert, British Columbia, at 9:08 o'clock a.m., this day, the Chairman, Lorne Greenaway, presiding.

Members of the Committee present: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Ted Schellenberg and Ray Skelly.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Thomas Curren and Jean-Pierre Amyot, Research Officers, Science and Technology Division.

Witnesses: *Individual Presentation*: Tony Pearse. *From the Council of the Haida Nation*: Buddy Richardson, President; Charles Bellis, and Paul Pearson. *From The Prince Rupert Chamber of Commerce*: Allan Sheppard, Vice-President; Jim Mitchell, Vice-President and Chairman of the Natural Resources Committee; and Ron Perkin, General Manager.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 14, 1985, relating to the West Coast fishing industry. (*See Minutes of Proceedings, Monday, March 25, 1985, Issue No. 20.*)

Tony Pearse made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by Tony Pearse be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "NNN"*)

Buddy Richardson, Charles Bellis and Paul Pearson of the Council of the Haida Nation each made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Council of the Haida Nation be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "OOO"*)

Allan Sheppard of the Prince Rupert Chamber of Commerce made a statement and, with Ron Perkin and Jim Mitchell, answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Prince Rupert Chamber of Commerce be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "PPP"*)

At 12:15 o'clock p.m., the Committee adjourned until 2:30 o'clock p.m. this day.

AFTERNOON SITTING
(34)

The Standing Committee on Fisheries and Forestry met in Prince Rupert, British Columbia, at 2:30 o'clock p.m., the Chairman, Lorne Greenaway, presiding.

Members of the Committee present: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Ted Schellenberg and Ray Skelly.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 2 AVRIL 1985
(33)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des forêts se réunit à Prince Rupert, en Colombie-Britannique, ce jour à 9 h 08, sous la présidence de Lorne Greenaway (*président*).

Membres du Comité présents: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Ted Schellenberg, Ray Skelly.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Thomas Curren et Jean-Pierre Amyot, attachés de recherche, division des sciences et de la technologie.

Témoins: *A titre personnel*: Tony Pearse. *Du Conseil de la nation Haida*: Buddy Richardson, président; Charles Bellis; Paul Pearson. *De la Chambre de Commerce de Prince Rupert*: Allan Sheppard, vice-président; Jim Mitchell, vice-président et président du Comité des ressources naturelles; Ron Perkin, directeur général.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 14 février 1985 relatif à l'industrie de la pêche de la côte ouest. (*Voir Procès-verbaux du lundi 25 mars 1985, fascicule nº 20.*)

Tony Pearse fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par Tony Pearse soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «NNN»*)

Buddy Richardson, Charles Bellis et Paul Pearson, du Conseil de la nation Haida, font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par le Conseil de la nation Haida soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «OOO»*)

Allan Sheppard, de la Chambre de Commerce de Prince Rupert, fait une déclaration, puis lui-même et Ron Perkin et Jim Mitchell répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la Chambre de Commerce de Prince Rupert soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «PPP»*)

A 12 h 15, le Comité interrompt les travaux pour les reprendre à 14 h 30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(34)

Le Comité permanent des pêches et des forêts se réunit à Prince Rupert, en Colombie-Britannique, ce jour à 14 h 30, sous la présidence de Lorne Greenaway (*président*).

Membres du Comité présents: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Ted Schellenberg, Ray Skelly.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Thomas Curren and Jean-Pierre Amyot, Research Officers, Science and Technology Division.

Witnesses: *From the Gitksan Wet'suwet'en Tribal Council*: Don Ryan, Executive Director, and Mike Morrell, Biologist. *From the United Fishermen and Allied Workers Union*: Jim Rushton, Northern Representative, and Howard Wale, President, Upper Skeena Local, General Executive Board. *From the Unemployment Action Centre*: Terry Intermela, Co-ordinator. *From the Co-operative Fishermen's Guild*: Foster Husoy, Chairman.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 14, 1985, relating to the West Coast fishing industry. (*See Minutes of Proceedings, Monday, March 25, 1985, Issue No. 20.*)

Don Ryan and Mike Morrell of the Gitksan Wet'suwet'en Tribal Council each made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Gitksan Wet'suwet'en Tribal Council be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "QQQ"*)

Jim Rushton of the United Fishermen and Allied Workers Union Northern Office made a statement and, with Howard Wale, answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the United Fishermen and Allied Workers Union Northern Office be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "RRR"*)

Terry Intermela of the Unemployment Action Centre made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Unemployment Action Centre be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "SSS"*)

Foster Husoy of the Co-operative Fishermen's Guild made a statement and answered questions.

By unanimous consent, it was agreed,—That the motion concerning the seconding of the researchers from the Library of Parliament adopted by the Committee on Saturday, March 30, 1985 be amended to read "for a period of three months".

At 7:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Thomas Curren, Jean-Pierre Amyot, attachés de recherche, division des sciences et de la technologie.

Témoins: *Du Conseil de tribu Gitksan Wet'suwet'en*: Don Ryan, directeur exécutif; Mike Morrell, biologiste. *Du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés*: Jim Rushton, délégué de la région septentrionale; Howard Wale, président, section d'Upper Skeena, Conseil exécutif général. *Du «Unemployment Action Centre»*: Terry Intermela, coordinateur. *De la «Cooperative Fishermen's Guild»*: Foster Husoy, président.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du jeudi 14 février 1985 relatif à l'industrie de la pêche de la côte ouest. (*Voir Procès-verbaux du lundi 25 mars 1985, fascicule nº 20.*)

Don Ryan et Mike Morrell, du Conseil de la tribu Gitksan Wet'suwet'en, font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par le Conseil de la tribu Gitksan Wet'suwet'en soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «QQQ»*)

Jim Rushton, du bureau de la région septentrionale du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés, fait une déclaration, puis lui-même et Howard Wale répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par le bureau de la région septentrionale du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «RRR»*)

Terry Intermela, du «*Unemployment Action Centre*», fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par le «*Unemployment Action Centre*» *soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (Voir pièce «SSS»*)

Foster Husoy, du «*Co-operative Fishermen's Guild*», fait une déclaration et répond aux questions.

Par consentement unanime, *il est convenu*,—Que la motion touchant la participation des chargés de recherche de la Bibliothèque du Parlement, adoptée le samedi 30 mars 1985, soit modifiée de façon à se lire comme suit: «durant trois mois».

A 19 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, April 2, 1985

• 0905

The Chairman: Ladies and gentlemen, I would like to call this morning's session to order.

I was remiss yesterday in not giving Mr. Fulton a chance to welcome the delegation. This is his riding, as we all are aware. So, Jim, accept my apologies. You can do it again after lunch to make up for what I short-changed you on yesterday. Would you like to say a few words?

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I do want to welcome all of the members from P.E.I., Nova Scotia, Vancouver Island, Quebec.

What is normally practised in situations for hearings such as this is that someone representing the Tsimshian would recognize and welcome us to this area. Frenchie is here right now, but I will undertake to do it on his behalf.

Also, it is an important period of time for the community of Prince Rupert. It is the 75th anniversary this year, and for those of you who do not know, the name Prince Rupert was chosen, in competition, by a woman from Toronto. Prince Rupert, a cousin of Charles II, who was the first governor of the Hudson's Bay Company, and who died 366 years ago, never actually set foot in Prince Rupert. Prince Rupert is the terminating point of the Grand Trunk Pacific, and home, as you heard yesterday, to some 38 canneries over the past century, and the historic hub principally to the Tsimshian people, but to the Haida people to the west, the Nishga, the Tahltan, the Klingit to the north, the Casga to the northwest, the Gitksan Wet'suwet'en to the east, the Haislas to the southeast, and the Carriers and Sekani to the northwest.

With that, I hope our hearings go well and that we do something useful for the fishing industry for all gear types and users to get recommendations to the House and get the government to act. It is a quarter of a century since we were here, and I would hesitate to think that it might be a quarter of a century before such an august body again appears in Prince Rupert.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Fulton.

A couple of magazines will make their way around the table. They were printed in Washington State, I believe. There are ads in there for salmon for sale from South America, and there is a bit in there about the problems they are having in Norway right now with their aquaculture or their salmon ranching. They have some disease in their salmon. Anyway, they are

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 2 avril 1985

Le président: Mesdames et messieurs, j'aimerais ouvrir la séance.

J'ai manqué hier à mes devoirs en ne donnant pas à M. Fulton la chance d'accueillir la délégation. Vous le savez, il s'agit de sa circonscription, de sorte que je lui demanderais d'accepter mes excuses. Mais, Jim, vous pourrez vous reprendre après le déjeuner, ce qui compensera pour hier. Aimeriez-vous dire quelques mots?

M. Fulton: Merci, monsieur le président. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les députés de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de l'île de Vancouver et du Québec.

En temps normal, la coutume pour les audiences comme celles-ci veut qu'un représentant des Tsimshians nous accepte et nous souhaite la bienvenue dans la région. Frenchie est ici, mais je vais néanmoins entreprendre de le faire en son nom.

C'est également une époque importante pour la collectivité de Prince Rupert. Elle fête son 75ième anniversaire cette année, et pour ceux d'entre vous qui l'ignoreraient, le nom de Prince Rupert avait été choisi, dans le cadre d'un concours, par une femme de Toronto. Le prince Rupert, un cousin de Charles II, avait été le premier gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson et à sa mort, il y a 366 ans, il n'avait jamais mis le pied à Prince Rupert. Prince Rupert est la fin de la ligne du Grand Trunk Pacific et, comme vous l'avez entendu hier, elle a compté depuis un siècle 38 conserveries. Elle a toujours été le centre historique, surtout des Tsimshians, mais également des Haidas de l'Ouest, des Nishgas, des Tahltans, des Klingits du Nord, des Casgas du Nord-Ouest, des Gitksan Wet'suwet'en de l'Est, des Haislas du sud-est ainsi que des Carriers et des Sekanis du nord-ouest.

Cela ayant été dit, j'espère que nos audiences se dérouleront bien et que nous pourrons faire quelque chose d'utile pour toute l'industrie de la pêche, pour tous les usagers, pour toutes les catégories de pêcheurs, et que nous pourrons soumettre à la Chambre nos recommandations afin que le gouvernement donne les suites nécessaires. Cela fait un quart de siècle que nous n'avons pas visité la région et je serais bien en peine de penser qu'il faudra peut-être un autre quart de siècle pour qu'une aussi auguste délégation fasse sa réapparition à Prince Rupert.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Fulton.

Nous allons faire circuler autour de la table quelques revues qui proviennent, je crois, de l'État de Washington. On y trouve de la publicité pour du saumon à vendre en provenance d'Amérique du Sud, et on y parle un petit peu des problèmes qu'ont actuellement les Norvégiens avec leur aquiculture et leurs élevages de salmonidés. Apparemment, ils connaissent

[*Text*]

superb magazines, and worth just a glance as the proceedings are going on.

Gentlemen, I want to introduce to you Mr. Tony Pearse, who is, I believe, here on his own behalf to tell us something of vital interest. So without further ado, please go ahead, Mr. Pearse, and do that.

• 0910

Mr. Tony Pearse (Individual Presentation): Thank you, Mr. Chairman. I would like to thank you for the opportunity to be here and thank you all for coming out to the west coast.

I live in Smithers, about 250 miles east of here in the Bulkley-Skeena River Valleys. I am a resource planner, and I have worked in northwestern British Columbia for the last 15 years or so, the most recent 5 of which have been with native organizations, documenting the effects of land and resource use in their tribal areas. This work has also involved research into traditional systems of land tenure and resource management as practised by one of these groups, the Nishga Indians of the Nass River. That is just to the north of us here in Prince Rupert.

I would like to make three points here today, all on the general theme of alarming trends in west coast fisheries policy. Two of these will be restricted to very brief comments, and the last will form the thrust of my presentation. All my comments refer strictly to anadromous salmonid fishery resources.

My first point concerns management trends in a resource sector quite distinct from, yet inextricably linked to, fish; that is, B.C.'s forests. All resource development activity in this province occurs in one of two natural ecological systems: the marine and the forest ecosystems. All industries are dependent on the natural production of one of these natural systems—all, that is, except one: the salmon fishery.

Salmonids form the bridge between the land and the sea, and are dependent on both of these at different periods within their life cycle. In the marine environment, economic activity focuses directly on the fish; and for a number of reasons, which have been made clear on previous occasions and which I am sure will be repeated many times to this committee before your tour is through, their numbers are heavily impacted on by overharvesting. In the terrestrial environment, salmon have to reckon with destruction of their habitat.

The two resources of trees and fish upon which our economic fates in this province have largely depended interact where their respective values are the highest: along the valley bottoms, where the most productive timber-producing sites and

[*Translation*]

quelques épizooties. Quoi qu'il en soit, ces revues sont absolument superbes et elles valent le coup d'oeil. Profitez-en donc pendant que l'audience se déroulera.

Messieurs, je voudrais vous présenter M. Tony Pearse qui comparaît, je pense, en son nom propre pour nous faire part de quelque chose d'absolument fondamental. Sans plus attendre donc, je céderai maintenant la parole à M. Pearse.

M. Tony Pearse (comparaissant à titre privé): Merci, monsieur le président. J'aimerais vous remercier de m'avoir permis de comparaître et vous remercier également de vous être rendus sur la côte Ouest.

J'habite à Smithers, qui est situé à environ 250 milles à l'est d'ici au point de jonction des vallées de la Bulkley et du Skeena. Je suis de métier planificateur en matière de ressources et cela fait une quinzaine d'années que je travaille dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique. Ces cinq dernières années, j'ai travaillé pour les organisations autochtones et, pour leur compte, j'ai établi un dossier d'incidence de l'exploitation des ressources et des terres dans leurs régions tribales. Cette activité m'a également amené à étudier les systèmes traditionnels de baux fonciers et de gestion des ressources utilisés par l'un de ces groupes, les Indiens nishgas de la rivière Nass. Ces Indiens habitent juste au nord de Prince Rupert.

J'aimerais faire valoir aujourd'hui trois éléments qui portent tous sur un thème général: les tendances alarmantes que nous constatons au niveau de la politique des pêcheries sur la côte Ouest. Deux de ces éléments se limiteront à quelques rapides commentaires, mais le troisième formera le plus clair de ma présentation. Je parlerai exclusivement de la pêche aux espèces de saumons anadromes.

Pour commencer, je parlerai des tendances de la gestion d'une ressource très distincte de la ressource halieutique mais qui pourtant lui est indissolublement liée, et j'entends par là les forêts de la Colombie-Britannique. Toutes les activités de mise en valeur des ressources dans notre province ont lieu dans un des deux écosystèmes naturels que nous y connaissons, l'écosystème marin et l'écosystème forestier. Toutes les industries dépendent de la production naturelle de l'un ou l'autre de ces écosystèmes, toutes les industries sauf une, la pêche au saumon.

Les salmonidés représentent un véritable pont entre la terre et la mer et ils dépendent de ces deux éléments naturels à plusieurs époques de leur cycle vital. Dans l'environnement marin, l'activité économique est surtout axée sur le poisson et, pour toute une série de raisons qui ont déjà été expliquées à plusieurs reprises et sans nul doute aussi répétées bien des fois devant le Comité à l'occasion de cette tournée, l'abondance relative du poisson est directement proportionnelle à l'intensité de son exploitation. Dans l'environnement terrestre dirions-nous, le saumon souffre de la destruction de son habitat.

Les deux ressources donc, les arbres et le poisson, dont la situation économique de notre province dépend dans une large mesure, ces deux ressources sont en interaction au moment où leur valeur respective atteint son point le plus élevé: dans le

[*Texte*]

the richest salmon-spawning ground are found. This narrow, linear strand of wild mountain land, with its incalculable economic potential, is not merely an area of resource interaction and conflict; it is a war zone. It is a war between competing economic interests of the most powerful sort, and it is administered on each side by regulatory agencies from different and competing governments.

Given that timber harvesting in this province has always held the economic and political clout, it is not surpising the conflicts between lumber and fish have always been resolved in favour of the former. Indeed, the history of resource development on the west coast over the last three decades is a sad, unrelenting litany of rampant clear-cutting and wholesale fish habitat destruction.

This is the present situation, and I am sure you are all aware of these problems to some degree. My point here is that the future heralds a worsening of this crisis, because of the trends in forest management presently being adopted by the provincial government. The forest ministry is being emasculated as a regulatory agency, and the swift conversion of the private forest sector to a "self-regulating" entity is under way.

Already the responsibility for scaling timber harvested by forest operators has been reassigned from the B.C. Forest Service to the operators themselves. The public now has to rely on the private sector accurately to determine the volume of wood cut, so that stumpage returns to the provincial coffers can be calculated. This is akin to Safeway assigning the duty of checking out groceries at the cash register to the shopper.

But it has not stopped there. The move is apparent to turn over all forest management to the operators, and to limit the Forest Service simply to a revenue-collecting function. The industry will become responsible for such things as environmental protection and the preservation of important fish and wildlife habitat. The fox, in other words, will be looking after the chickens.

All this has obvious implications for the federal Minister of Fisheries, given his mandate of ensuring the sustainability of fish resources. A deregulated forest sector in the provincial jurisdiction will greatly increase the demands on the federal level to fight for salmon habitat protection.

My second point concerns the increasing initiatives being made in the area of aquaculture. By aquaculture I mean the entire range of artificial enhancement and production technologies, including salmon enhancement as we know it, ocean ranching, pen rearing, and so on.

[*Traduction*]

fond des vallées, là où l'on trouve les sites d'exploitation forestiers les plus productifs, mais également les zones de frai les plus riches pour le saumon. Cette étroite frange quasi linéaire de terres montagneuses à l'état sauvage qui présente un potentiel économique incalculable n'est pas seulement une zone d'interaction et de concurrence pour ces deux ressources, c'est un véritable champ de bataille. Une bataille entre des intérêts économiques contradictoires parmi les plus puissants qui soient, et dont chacun est administré par des organismes réglementaires relevant de paliers de gouvernements différents et eux aussi en état de concurrence.

Étant donné que l'exploitation forestière en Colombie-Britannique a toujours été une force vive économique et politique, il n'est pas étonnant de constater que les conflits entre l'industrie du bois et celle de la pêche ont toujours été réglés à l'avantage de la première. De fait, l'histoire de la mise en valeur des ressources de la côte Ouest depuis une trentaine d'années est une triste litanie sans cesse répétée de coupes sombres et de destruction massive au détriment de l'habitat du poisson.

Voilà donc la situation actuelle et j'ai la conviction que vous êtes tous plus ou moins au courant de ces problèmes. Ce que j'aimerais souligner, c'est que l'avenir nous laisse présager une intensification de cette crise étant donné les tendances actuellement adoptées par le gouvernement provincial en matière de gestion forestière. Le ministère des Forêts est en train d'être amputé de son rôle réglementaire et nous assistons actuellement à une transition rapide en direction d'une «autoréglementation» du secteur forestier privé.

Déjà, les responsabilités en matière de mesurage du bois abattu par les exploitants forestiers ont été retirées au Service forestier de la Colombie-Britannique pour être confiées aux exploitants eux-mêmes. La population doit donc désormais se fier au secteur privé pour qu'il lui dise au juste combien d'arbres ont été coupés, de sorte que les droits d'abattage versés au Trésor provincial puissent être calculés. C'est un peu comme si votre supermarché vous confie à vous le soin de calculer le total de vos achats.

Mais ce n'est pas tout. Apparemment, on semble vouloir confier toute la gestion forestière aux exploitants en ne conservant au Service forestier que le simple rôle de percevoir les recettes. Ce sera l'industrie qui sera désormais responsable de la protection de l'environnement et de celle des habitats halieutiques et fauniques essentiels. En d'autres termes, on va confier aux renards la garde du poulailler.

Tout cela a des répercussions très évidentes pour le ministère fédéral des Pêches qui a pour mandat d'aider à perpétuer nos ressources halieutiques. Si le secteur forestier est déréglementé au niveau provincial, le palier fédéral sera de plus en plus sollicité pour qu'il assure la protection de l'habitat du saumon.

Mon deuxième point portera sur l'intensification des initiatives dans le domaine de l'aquiculture. Par aquiculture, j'entends toute la gamme des méthodes artificielles de mise en valeur et de production, dont la mise en valeur classique du saumon, l'élevage en milieu marin, l'élevage en viviers et en parcs et ainsi de suite.

[*Text*]

The objective of increasing fish production is an obviously socially desirable one. Besides, aquaculture development probably opens a host of economic opportunities that we ought not to ignore. However, as with all technological fixes of this kind, any concerted effort toward large-scale or widespread aquaculture carries with it intrinsic problems and hidden costs. The loss of genetic variability and the susceptibility of monocultures to disease and infestation are two examples common to the artificial production of a biological resource such as fish. The one I would like to flag here, however, is the impact that aquaculture development will have on management policies that currently protect natural stocks of salmon.

[*Translation*]

D'un point de vue social, il est évident que l'accroissement de la production de l'industrie de la pêche est un objectif souhaitable. Qui plus est, l'intensification de l'aquiculture débouche fort probablement sur une foule de perspectives économiques que nous ne saurions ignorer. Cependant, comme c'est d'ailleurs le cas de tous les programmes technologiques de ce genre, tout effort concerté visant l'instauration d'une aquiculture plus vaste ou de plus grande échelle comporte des problèmes intrinsèques et des coûts cachés. La diminution de la variété génétique et la vulnérabilité des monocultures aux maladies et aux infestations sont deux exemples de problèmes que l'on rencontre souvent dans la production artificielle d'une ressource biologique comme les poissons. Le problème sur lequel j'ai cependant choisi de m'étendre ici est celui de l'incidence qu'aurait le développement de l'aquiculture sur les politiques en matière de gestion qui protègent à l'heure actuelle les stocks naturels de saumons.

• 0915

Aquaculture coupled with a no-net-loss policy will be more stridently advocated and increasingly used as a rationalization for resource trade-offs. Ignoring the ecological problems inherent in the reduction of wild stocks, watershed developers—whether forest operators, mining concerns, or hydro-electricity proponents—can more easily demonstrate the economic benefits of degrading natural fish habitat. This must not be allowed to happen.

L'aquiculture, ajoutée à une politique de refus de perte nette, sera encore davantage invoquée pour rationaliser et justifier le marchandage de certaines ressources. S'ils ignorent les problèmes écologiques inhérents à la réduction des stocks sauvages, les exploitants forestiers, miniers ou hydro-électriques, qui exploiteront par la même occasion le bassin hydrographique, pourront plus facilement démontrer les avantages économiques que revêtirait la dégradation de l'habitat naturel des poissons. Et il faut à tout prix empêcher cela.

My final point is related to the apparent trend within the federal Fisheries department to negotiate a blanket fisheries policy with all west coast native groups in settling the Indian land question. While such a notion obviously satisfies the demands for political and administrative expediency, its simplicity belies the tremendous variation and complexity among traditional systems of fisheries management and land tenure and as well among the approaches that different tribal organizations will be pursuing as part of their land claim settlement. Thus, such an approach is fraught with great difficulties. This needs to be explained in more detail and I would like to take the remaining time to elaborate on this subject a bit.

Mon dernier point concerne la tendance actuelle du ministère fédéral des Pêches à vouloir négocier une politique d'ensemble pour les pêches avec tous les groupes autochtones de la côte Ouest, et ce dans le cadre du règlement des revendications territoriales des Indiens. Bien que cette approche soit opportune tant sur les plans politique qu'administratif, sa simplicité dénie la grande variété et la complexité des systèmes traditionnels de gestion des pêches et des terres ainsi que des approches qu'adopteront les différents organismes tribaux en vue du règlement de leurs revendications territoriales. Par conséquent, cette approche est semée de problèmes et elle mérite d'être expliquée plus à fond. Je me propose justement de consacrer le temps qu'il me reste à examiner cette question de plus près.

At the risk of greatly oversimplifying and not doing justice to what in reality are highly evolved and sophisticated systems of land ownership and resource use, let me attempt briefly to describe how these work. For the most part, I will be talking about the Nisgha traditional system, which is common as well to the Tsimshian and Gitksan Wet'suwet'en people. In a general sense, however, the model I will be describing applies to all west coast traditional cultures although many and important variations occur.

Au risque de trop simplifier les choses et d'être un peu trop sévère à l'endroit de systèmes de propriété de biens fonciers et d'utilisation de ressources qui sont en fait très sophistiqués, permettez-moi d'essayer d'expliquer brièvement comment ceux-ci fonctionnent. Je vais surtout parler du système traditionnel des Nishgas, système qu'appliquent également les Tsimshians et les Gitksan Wet'suwet'en. Le modèle général que je vais vous décrire s'applique cependant à toutes les cultures traditionnelles de la côte Ouest, même s'il existe un grand nombre de variantes.

Within most tribal groups there are at least two clans. The Nisgha, for example, all belong to one of four clans: Killer-whale, Eagle, Wolf and Raven. Within these groups, smaller family units or houses exist of which there will be several dozens within the entire tribe. Each house owns property

La plupart des groupes tribaux comportent au moins deux clans. Les Nishgas, par exemple, appartiennent tous à l'un ou l'autre de quatre clans, notamment ceux de l'Epaulard, de l'Aigle, du Loup et du Corbeau. Relèvent de ces groupes, plusieurs douzaines de maisons ou d'unités familiales plus

[*Texte*]

which consists of songs, stories, dances, crests, names, titles and territory.

Each house is headed by a high chief who occupies a position that has a permanent name attached to it, similar in fact to, say, the European title system of barons, dukes, lords, etc. The chief occupying this name is the titleholder for the house and he has many responsibilities. Prominent among these are issues of resource use in the territories held by the house. The chief makes the decisions about when resources in the territories should be harvested; who shall do the harvesting; whether or not to open the territory to other houses in need, once the immediate demands of his house have been looked after; which berry-picking sites shall be used that year; how many fish shall be taken at the fishing sites owned by the family and so forth.

Each house territory usually comprises a rich, fish-bearing stream, productive bottomland with good furbearer habitat and numerous foodplant species and some alpine and mountainous areas for hunting various kinds of wildlife. They range in size from small individual fishing sites and hunting camps to complete, major watersheds of 100 square miles or more. In essence, these are family estates, private properties held not by an individual but by all the members of a family.

If you were to map these holdings, you would discover that they form contiguous blocks of land extending over vast areas. It is this land, collectively defined by present tribal organizations, that defines the extent of most land claim areas on the west coast of British Columbia. The Nisgha land claim, for example, represents some 5,000 square miles of traditional house territories. The Gitksan-Wet'suwet'en claim area is close to 20,000 square miles.

One more thing needs to be described, and that is what happens at a settlement feast when a high chief has died and his nephew assumes the position of titleholder. Such a feast is one kind of a category of feast commonly known as the potlatch. The description will be brief and will omit a number of other things that happened during the proceedings, but I want to focus here clearly on the fundamental points.

• 0920

Let us assume, for instance, it is a wolf chief who has died. The settlement feast, at which everyone in the community is present, begins with a collection of wealth—traditionally food, implements, furs and so on, now usually money—donated by all of the wolves present at the feast. This goes into a large bowl located near the head table, and depending upon the status of the chief may total anywhere from a few thousand to several tens of thousands of dollars.

[*Traduction*]

petites. Chaque maison possède des biens, par exemple des chansons, des histoires, des danses, des emblèmes, des noms, des titres et des territoires.

Chaque maison est dirigée par un grand chef qui occupe un poste qui porte un nom permanent. Ce système rejoint en quelque sorte le système européen des barons, des ducs, des lords, etc. C'est le chef qui détiendra les titres de propriété de la maison. Il se verra attribuer de nombreuses responsabilités, dont celle de l'utilisation qui sera faite des ressources que recèlent les territoires détenus par la maison qu'il dirige. En effet, c'est le chef qui décide quand les ressources des territoires de la maison seront récoltées, qui en sera chargé, s'il faudra ou non laisser d'autres maisons en situation de besoin avoir accès aux territoires, une fois réglés les besoins immédiats de sa maison, quelles zones de cueillette seront utilisées cette année-là, combien de poissons seront pêchés aux lieux de pêche qui appartiennent à la famille, etc.

Le territoire de chaque maison comprend en général un ruisseau très poissonneux, des plaines alluviales productives qui offrent un bon habitat aux animaux à fourrure et à de nombreuses espèces de plantes comestibles, ainsi que des régions montagneuses giboyeuses. La taille de ces territoires varie beaucoup, allant de petits camps de chasse et de pêche individuels à des bassins hydrographiques recouvrant jusqu'à 100 milles carrés, ou même plus. Il s'agit en fait de domaines privés familiaux, qui appartiennent non pas à une seule personne mais à l'ensemble des membres d'une même famille.

Si vous dressiez la carte de tous ces domaines, vous constateriez qu'ils constituent des blocs contigus qui s'étendent sur de très vastes régions. La plupart des régions visées par les revendications territoriales des Indiens de la côte ouest de la Colombie-Britannique correspondent justement à ces territoires, collectivement définis par les organismes tribaux. La revendication territoriale des Nishgas, par exemple, correspond à quelque 5,000 milles carrés de territoires traditionnels. Quant à la revendication des Gitksan-Wet'suwet'en, celle-ci vise une superficie de près de 20,000 milles carrés.

Il conviendrait, je pense, de décrire une dernière chose, notamment le déroulement des fêtes qui sont organisées à l'occasion du décès du grand chef lorsque le neveu de ce dernier devient détenteur des titres. Ces fêtes appartiennent à la catégorie des *potlatch*. La description que je vais maintenant vous en faire sera brève et je compte laisser de côté un certain nombre de choses qui se sont produites pendant les audiences, car je tiens à souligner les points essentiels.

Supposons que c'est le chef d'une famille du clan des loups qui est mort. La fête, à laquelle participent tous les membres de la communauté, commencera par une collecte. Tous les loups dans l'assistance offrent des dons. Traditionnellement, on faisait surtout cadeau de nourriture, d'outils divers, de fourrures, etc., mais aujourd'hui il s'agira surtout d'argent. Tous ces dons sont placés dans un grand bol situé près de la table d'honneur et, dépendamment du statut du chef, ces dons peuvent atteindre une valeur allant de quelques milliers de dollars à quelques dizaines de milliers de dollars.

[*Text*]

When this is completed, the person taking on the name, who is becoming the new chief, talks about how his family originally acquired their territory. There is an account, in other words, an oral charter, which documents the early history of the territory. This is the instrument that legitimizes territorial ownership by the house in the society. Beyond this, the boundaries of the house territory are described in terms of the lakes and streams and mythical sites contained within it and the mountains that form its outer edges.

Sometimes disputes between one house and another will arise over ownership—sometimes being resolved in the feast hall, sometimes just being publicly noted, and other times left to a later time for resolution. The important thing is that everyone at the feast hears the description of the territory and the history of its ownership by the house performing the settlement.

After this has occurred and the settling of debts and funeral expenses has taken place, the remaining money is disbursed throughout the feast hall to all those people who are not wolves. Thus, an economic transaction has occurred wherein that part of the community not having privileges or rights on the wolf territory receive economic benefits from the wolf clan in exchange for the witnessing of the transfer of title from one chief to another.

The settlement feast is a registering of the deed of title in the community. Contrasted with our system of registering the deed in written form at the nearest land registry office, Nishga title, for example, to land is registered orally, validated by the village at the settlement feast. This is what Indian people mean when they say they practise aboriginal title.

I want to emphasize that this institution of transferring titles through this feast system is not a thing of the past, some quaint anachronism of traditional north coast cultures that has no relevance today. To the contrary, it is very much alive, flourishing to a greater or lesser degree among these various tribal groups. Indeed, settlement feasts are a regular part of Indian life here in the northwest, and I have witnessed such transfers of title wherein almost $40,000 has changed hands, remarkably enough for a territory that has been totally clear-cut by the B.C. Timber Company—not a tree left standing, and yet the sense of ownership of these territories is so strong and so central to the integrity of the social system that houses, families, are willing to pay this kind of money for land that white people would consider worthless in its present state.

If you drive through the country with a Nishga elder, he or she will point to a mountaintop and say: So-and-so owns that mountain; our people cannot hunt there. And: Those lakes over there belong to the wolf clan; I cannot tell you the story of that; it is not ours to tell; you must go and talk to so-and-so. And on it goes.

[*Translation*]

Une fois la collecte terminée, la personne qui prendra la relève du chef défunt, celle qui deviendra le nouveau chef, racontera comment sa famille avait acquis le territoire au tout début. Il y aura en quelque sorte récit d'une charte orale qui documente l'histoire des territoires concernés. C'est cette charte qui donnera sa légitimité au droit de propriété territoriale de la maison. Les frontières du territoire de la maison seront décrites en fonction des lacs, des rivières et des sites mythiques qui s'y trouvent ainsi que des montagnes de son pourtour.

Il arrive parfois que des disputes sur la propriété surgissent entre une maison et une autre. Ces disputes seront parfois réglées dans la salle de fête, parfois réservées pour que l'on y revienne plus tard, et dans d'autres cas on se contentera de les signaler publiquement. L'important, c'est que toutes les personnes présentes à la fête entendent la description du territoire et l'histoire de sa propriété par la maison qui a organisé la fête.

Par la suite, une fois qu'auront été réglés les dettes et les frais d'enterrement, l'argent restant sera distribué dans la salle de fête à toutes les personnes qui ne sont pas des loups. Il se déroule ainsi une transaction économique en vertu de laquelle la partie de la communauté qui n'a pas de privilèges ou de droits relativement au territoire des loups reçoit du clan des loups un certain nombre d'avantages économiques en échange ou en compensation de leur participation au transfert des titres d'un chef à un autre.

La fête que je viens de vous décrire est en fait l'enregistrement des titres de propriété dans la communauté. Contrairement à ce qui se passe dans notre système, où les titres sont enregistrés par écrit au bureau de cadastre et de conservation des hypothèques le plus proche, les titres nishgas, par exemple, sont enregistrés oralement et validés par le village lors de cette fête. C'est de cela que parlent les Indiens lorsqu'ils font allusion aux titres ancestraux.

Je tiens à souligner que cette tradition de transférer les titres dans le cadre de ces fêtes est toujours en vigueur aujourd'hui. Il ne s'agit pas du tout d'un petit anachronisme plein de charme qui ne revêt plus d'importance aujourd'hui. Bien au contraire, cette pratique des autochtones de la côte Nord est toujours en vigueur et elle est toujours plus ou moins respectée par les différents groupes tribaux. Ces fêtes sont un élément essentiel de la vie des Indiens ici dans le nord-ouest, et j'ai moi-même été témoin de transferts de titres où près de 40,000$ ont changé de mains, chose tout à fait remarquable lorsqu'il s'agit d'un territoire qui a été complètement dénudé par la *B.C. Timber Company*. Il n'y reste peut-être plus un seul arbre, mais l'attachement à ces territoires est si fort et si important dans le cadre du système social, que les maisons, les familles, sont prêtes à payer très cher des terres auxquelles les Blancs n'accorderaient plus aucune valeur.

Parcourez le pays avec un Ancien nishga. Il ou elle vous montrera une montagne du doigt et vous dira: Cette montagne appartient à un tel; notre peuple ne peut pas y chasser. Ou bien: C'est lacs là-bas appartiennent au clan des loups; je ne peux pas vous raconter leur histoire. Ce n'est pas à nous de la raconter. Il faudrait que vous alliez voir un tel.

[*Texte*]

All of this has been to make several points with respect to the future outcome of land claim negotiations and the thing they must take into consideration.

First, here on the west coast, unlike perhaps the federal government's previous experiences with native groups in northern and eastern Canada, there is a sense of land ownership that is as strongly developed as the Euro-Canadian concept of private land tenure, complete with an entire framework of traditional laws and regulations that mediate the transfers of title and the allocation of resources within these territories.

Second, while such ownership systems characterize west coast Indian societies, there are substantial variations in the structures and processes that govern land tenure and resource use. Because land claims are based on aboriginal title and because these traditional systems all vary from one another in the finer details, we can expect the models that tribal groups will put forward for negotiations to differ from each other, in some cases substantially and in others not so. New models for the management of salmon stocks that are proposed by native people will doubtless, in some degree, be based on their traditional system, incorporating the relevant traditional laws of harvest, conservation, etc., but with obvious modifications that take into account the new political and economic realities.

• 0925

The federal government is thus cautioned about adopting blanket negotiating positions for the shared management and control of west coast fisheries with Indian people, precisely because of the inherent differences amongst traditional cultures in the details of their resource management schemes.

It seems to me that Canada may have, first, to negotiate some over-arching management principles for the west coast fisheries that will incorporate priorities for a stock-by-stock approach, the conservation of wild stocks and so forth. Perhaps even the idea of negotiating the allocation of stocks between Canada and the Indian nations as a unit, may have to be considered as a serious negotiating problem relates to the shares of resident and transient stocks in each land claim area. In other words, what constitutes transient stocks from one native group is in fact a resident stock for another. Also, salmonid stocks resident in B.C. river systems belong to one or more Indian tribes whose land claim area encompasses part of that drainage system.

But beyond this, when it comes to establishing management regimes and levels of control over Indian fish, my expectation would be that negotiated arrangements for each group will be necessarily distinct and tailored to local requirements of the traditional law and the biophysical constraints of the system.

[*Traduction*]

Si je vous ai raconté tout cela, c'était pour souligner un certain nombre de points relativement à l'issue des négociations territoriales et à un élément dont il faudra absolument tenir compte.

Tout d'abord, contrairement à ce que vous avez peut-être constaté dans le cadre de vos rencontres avec des groupes autochtones du nord et de l'est du pays, il existe ici, le long de la côte Ouest, un sens de la propriété qui est très développé, peut-être autant que le concept euro-canadien de propriété privée, et qui est doté de tout un cadre de lois et de règlements traditionnels qui régissent les transferts de titres et l'allocation des ressources que recèlent ces territoires.

Deuxièmement, bien que ces systèmes de propriété caractérisent les sociétés indiennes de la côte Ouest, il existe toutes sortes de variantes au niveau des structures et des processus régissant la propriété des terres et l'utilisation des ressources. Étant donné que les revendications territoriales sont fondées sur des titres ancestraux et que tous ces systèmes traditionnels diffèrent, dans le détail, les uns des autres, il est tout à fait logique de s'attendre à ce que les modèles proposés par les différents groupes tribaux dans le cadre des négociations diffèrent plus ou moins, selon le cas, les uns des autres. Les nouveaux modèles pour la gestion des stocks de saumon proposés par les autochtones seront sans doute fondés, dans une certaine mesure, sur leur système traditionnel, tenant compte des lois traditionnelles pertinentes à la pêche, à la conservation, etc. Cependant, ils comprendront d'évidentes modifications qui tiendront compte des nouvelles réalités économiques et politiques.

Le gouvernement fédéral doit donc se garder d'adopter des positions de négociation globales pour la gestion et le contrôle partagés des pêches de la côte Ouest avec les Indiens, précisément en raison des différences inhérentes entre les cultures traditionnelles quant aux particularités de leurs régimes de gestion des ressources.

Il me semble que le Canada devra, tout d'abord, négocier des principes de gestion généraux de la pêche sur la côte Ouest, principes qui intégreront les priorités pertinentes à chaque espèce, à la conservation des réserves sauvages, etc. On devra peut-être même songer à négocier l'attribution des stocks entre le Canada et les nations indiennes comme entités; en effet, l'un des problèmes sérieux de négociation découle du partage entre espèces nomades et espèces sédentaires dans chacune des zones de revendication territoriale. Autrement dit, ce qui constitue une espèce nomade pour un groupe d'autochtones est de fait une espèce sédentaire pour l'autre. De plus, les stocks de saumon vivant dans les rivières de la Colombie-Britannique appartiennent à une ou plusieurs tribus indiennes dont les zones de revendication territoriale recouvrent une partie de ce système d'irrigation.

Au-delà de tout cela, quand on devra établir des régimes de gestion et des niveaux de contrôle pour le poisson appartenant aux Indiens, je pense que les ententes négociées pour chaque groupe seront nécessairement différentes les unes des autres et adaptées aux exigences locales, de même qu'aux lois tradition-

[*Text*]

Government will just not be able to lump Indian nations together as a way of reaching final arrangements for the control and use of salmon, as well as other resources.

That completes my submission, Mr. Chairman. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Pearse. Let us go right to our questioners. Mr. Henderson, would you be ready?

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. I want to welcome Mr. Pearse here today. I see you are a resource planner by name, by occupation.

You first touched on forestry and how forestry conflicts in some ways with fish management. And I guess we have seen a lot of evidence of that in this trip—clear-cutting and how devastating it can be on the salmon runs and one thing and another. All of your forestry management, I guess, comes under the provincial government here, does it not?

Mr. Pearse: Yes, it does.

Mr. Henderson: I have asked the question before and I am going to put it to you. In any future forestry agreements that the Government of Canada and the Government of British Columbia have, if it were a stipulation or a rider on every agreement that management practices to comply with good, intelligent forestry management compatible with the fishing industry, if that were put into these agreements, would that be a help?

Mr. Pearse: I think it would, yes.

Mr. Henderson: Should we not be pursuing that? I think there is an agreement to be signed relatively soon, I understand, in the forestry, the forestry agreement with the Province of British Columbia. Should we not be pursuing that very quickly, that something should be put into this new agreement?

Mr. Pearse: I think that would be a very good idea. Just judging from the trends in this province and in the present provincial government, I think they have a very poor attitude with respect to reforesting and restocking trees that are harvested. I think if the federal government is going to contribute in terms of funding reforestation and so on, those kinds of riders should be put in. If they are not, I suspect all of that money will not end up where we would like it to go.

Mr. Henderson: Now, aquaculture. You emphasized that in your brief and I think we all agree that aquaculture is here and is something we will have to live with and sort of marry that in with the future fishing industry. It is here on the west coast or on the east coast as far as different shellfish species are concerned, and to some degree the salmonid species. But there is some concern about that getting into the hands once again of large corporations through the provincial government, and indeed the federal government. Do you share that concern?

[*Translation*]

nelles et aux contraintes biophysiques du système. Le gouvernement ne pourra tout simplement pas regrouper toutes les nations indiennes en un bloc pour en venir à des ententes finales pour le contrôle et l'utilisation des réserves de saumon, tout comme pour d'autres ressources.

Voilà qui complète ma présentation, monsieur le président. Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Pearse. Nous passons immédiatement aux questions. Monsieur Henderson, êtes-vous prêt?

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président. Je désire souhaiter la bienvenue à M. Pearse. Je vois que votre métier est celui de planificateur en matière de ressources.

Vous avez d'abord parlé de l'exploitation forestière et des conflits occasionnels entre cette activité et la gestion des pêches. Nous avons entendu de nombreux témoignages à cet effet au cours du présent voyage—les coupes sombres et ses effets dévastateurs sur les montaisons de saumons, et le reste. Je présume qu'ici, toute la gestion forestière est de juridiction provinciale, n'est-ce pas?

M. Pearse: C'est juste.

M. Henderson: J'ai déjà posé la question suivante et c'est maintenant à vous que je la soumets. Dans toute entente future de gestion des forêts conclue entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique, croyez-vous qu'il serait utile de spécifier ou d'imposer comme condition que dans le domaine de la sylviculture, on doive respecter des pratiques de gestion saines et intelligentes, compatibles avec l'industrie de la pêche?

M. Pearse: Oui, je crois que ce serait utile.

M. Henderson: Devrions-nous en faire un objectif? Je pense qu'on doit signer très bientôt une entente de gestion forestière avec la province de la Colombie-Britannique. Devrions-nous agir rapidement pour faire en sorte qu'une telle disposition fasse partie de cette nouvelle entente?

M. Pearse: Je crois que ce serait une très bonne idée. À en juger par la tendance actuelle dans la province, je pense que l'actuel gouvernement provincial a une très piètre attitude à l'égard du reboisement et de la régénération des arbres qui sont coupés. À mon avis, si le gouvernement fédéral veut contribuer financièrement au reboisement, on devrait inclure ce genre de condition. Si on ne le fait pas, je crains bien que ces sommes ne seront pas utilisées aux fins que nous désirons.

M. Henderson: Parlons maintenant de l'aquiculture. Dans votre mémoire—et je pense que nous sommes tous d'accord—vous avez insisté sur l'importance de l'aquiculture; c'est une réalité que nous devons accepter et intégrer à l'avenir à l'industrie de la pêche. C'est une réalité ici sur la côte Ouest ou sur la côte Est en ce qui a trait à différentes espèces de crustacés et, dans une certaine mesure, en ce qui a trait à certaines espèces de salmonidés. Cependant, on s'inquiète de ce que cette technique soit encore une fois confiée à de grandes sociétés, par l'intermédiaire du gouvernement provincial et

[*Texte*]

• 0930

Mr. Pearse: Yes, I do. Ultimately, down the road I think we will be forced into looking at the privatization of the fishery resource in some form or another. I think the common property resource approach certainly has to be done away with, and that will be a painful transition, but I think ultimately we are faced with that.

Now, in terms of concentrating that process of privatization in the hands of a few large corporations, certainly from our experience in the northwest in dealing with forest companies and mining companies and hydro-electric developers and so on, the concentration in a few hands is not desirable. There are real problems with it in terms of social impact on communities and environmental impact on the resource base itself. So somehow you have to work out a scheme that ensures the thing remains relatively decentralized, diversified and small scale. It does not mean to say it cannot be widespread, but it should remain small scale.

Mr. Henderson: I think we would agree with that as well.

Now, regarding the settlement of land claims, it is difficult for an east coaster to understand the different models presented. You said to settle land claims will be—not in your terms, but what I took out of it—to meet with the different cultures within the different tribes. I think we probably will have to look at that with the fishing industry as well.

One of the problems DFO presents upon the fishing industry is that they try to get a national plan that will suit all fishermen of all Canada, and it is clear to me, from Altantic Canada, that there have to be different management plans within the regions. There are regional differences within regions; I guess that is what I am trying to say. I can see that to a lesser degree, probably, on the west coast here.

How do you think we could go about setting up a management plan? Do you agree that we sometimes try to do too much with one regulation in the Fisheries and Oceans that covers too broad an area?

Mr. Pearse: I would have to think about that. I am not by any means that familiar with the fishery as an industry. My experience in the last few years has been seeing it from a traditional native point of view. I think, certainly, if we are going to take native land claims seriously in this country—and the government seems to be moving in that direction—while on the one hand we have recognized claims in this area, we are also going ahead and promoting or facilitating resource development such as offshore oil, which poses a tremendous threat. There is certainly an inconsistency in terms of policy at

[*Traduction*]

même du gouvernement fédéral. Partagez-vous cette préoccupation?

M. Pearse: Oui. Je crois qu'à un certain moment nous devrons envisager une forme quelconque de privatisation de cette ressource qu'est le poisson. Il faudra sans doute abandonner l'approche selon laquelle cette ressource est de propriété commune et la transition sera pénible. Cependant, je crois qu'en définitive nous n'aurons pas le choix.

Parlons maintenant de la possibilité que ce processus soit confié à quelques grandes sociétés. D'après notre expérience de négociation, dans le Nord-Ouest, avec des compagnies forestières, des sociétés d'exploitation minière et de mise en valeur de l'hydro-électricité, nous concluons que la concentration n'est pas souhaitable. Cela occasionne de véritables difficultés en ce qui a trait à l'impact social sur les communautés et à l'incidence environnementale sur la ressource même. Il faudra donc trouver le moyen de s'assurer que ces choses demeureront relativement décentralisées, diversifiées et à petite échelle. Cela ne signifie pas que cette activité ne peut être généralisée, mais on devrait maintenir des exploitations de petite taille.

M. Henderson: Je pense que nous sommes également d'accord là-dessus.

Parlons maintenant du règlement des revendications territoriales. Pour quelqu'un de la côte Est, il est difficile de comprendre les divers modèles qui sont présentés. Si j'ai bien compris, vous avez dit que, pour régler les revendications territoriales, on devra tenir compte des diverses cultures à l'intérieur des diverses tribus. Je pense que nous devrons probablement faire de même pour ce qui est de l'industrie de la pêche.

L'un des problèmes dans l'industrie de la pêche, c'est que le ministère des Pêches et Océans tente d'élaborer un plan national qui répondrait aux besoins de tous les pêcheurs du Canada. Pour moi qui observe la situation dans les provinces atlantiques, il est clair qu'on doit adopter des plans de gestion différents selon les régions. Il existe des différences entre régions; voilà ce que je tente d'expliquer. Je constate la même chose ici sur la côte Ouest, mais probablement dans une moindre mesure.

Comment croyez-vous que nous pourrions élaborer un plan de gestion? Croyez-vous qu'à Pêches et Océans, on tente parfois d'appliquer trop largement certains règlements?

M. Pearse: Il faudrait que j'y réfléchisse. Je ne connais pas très bien l'industrie de la pêche. Au cours des dernières années, j'ai plutôt observé cette activité du point de vue traditionnel des autochtones. Il est certain que si nous voulons prendre au sérieux les revendications territoriales des autochtones . . . et le gouvernement semble adopter cette orientation . . . alors que, d'une part, nous avons reconnu les revendications dans ce domaine, nous facilitons également l'exploitation de ressources telles que le pétrole au large des côtes, ce qui constitue une menace formidable. Sur le plan de la politique, il n'y a pas de

[*Text*]

the federal and provincial levels about how we are dealing with land claims.

I think if we accept land claims then we have to accept that native people own these present resources and that we are in the process here of negotiating a share for Canada out of those resources. In doing that, we will be striving for management schemes in particular land claim areas and possibly right down in terms of the watersheds, the main river systems. I suspect management policies and programs and so on will have to be decentralized to that level. I think you must have some general principles in place about fisheries management, but beyond that, in terms of actual prescriptions for activities and so on, it has to be done at a much more decentralized level.

Mr. Henderson: At a more local level.

Mr. Pearse: Yes.

Mr. Henderson: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Comeau): Thank you very much. We will go on to Jim Fulton.

• 0935

Mr. Fulton: I would like to welcome the witness.

The committee is going to find your brief particularly useful, in that I think it pulls together a great deal of the evidence that has been given to us, particularly by tribal groups as we have travelled around the province. The way you have mapped out the transfer of title through the oral tradition is interesting, in that it has an absolute similarity to the county court system that evolved in Great Britain in the fourteenth century. I remember hearing Mr. Berger outlining how that came to be, where during the fourteenth century the Crown appointed a bunch of county court judges who travelled throughout the countryside and held community meetings. People would explain that duck pond was their great grandfather's and that little fence over there was built by their grandfather. Then you would pay a penny and the county court judge would draw you a map of your property and sign it, with a description; and all those people who neighboured on your property would sign the script. That is in fact how the county court system that we have here in Canada came to be.

It is interesting, although we find this so often, that in fact the tribal groups—at least within British Columbia, and I think right across the country—had evolved this system centuries before European culture moved to that kind of system of traditional tenure or title as we know it.

I would like to touch first on forestry, because you touched on it at the beginning of your brief. I think members of this committee, since we handle forestry as well, are aware that there is an area larger than Prince Edward Island here in British Columbia that is known as NSR land. We had a witness before us yesterday who pointed out that in the logging plans on Lyell Island in the Queen Charlottes every single

[*Translation*]

logique dans la façon dont les gouvernements fédéral et provinciaux règlent les revendications territoriales.

A mon avis, si l'on accepte ces revendications territoriales, il faut également reconnaître que les autochtones sont propriétaires des ressources qui se trouvent sur ces territoires et que, de fait, nous sommes ici en train de négocier l'attribution au Canada d'une partie de ces ressources. Ce faisant, nous tenterons d'adopter des régimes de gestion pour chaque zone de revendication territoriale, et peut-être même pour les grands réseaux fluviaux. Je pense que les programmes et les politiques de gestion devront être décentralisés à ce niveau. À mon avis, il faut mettre en place certains principes généraux relatifs à la gestion des pêches, mais, au-delà de cela, quand il s'agira de prescrire des activités précises, il faudra décentraliser beaucoup plus.

M. Henderson: Il faudra agir beaucoup plus localement.

M. Pearse: En effet.

M. Henderson: Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Comeau): Merci beaucoup. Nous céderons la parole à Jim Fulton.

M. Fulton: Je désire souhaiter la bienvenue au témoin.

Les membres du Comité trouveront votre mémoire particulièrement utile, étant donné qu'il reprend un grand nombre de témoignages que nous avons entendus, des groupes tribaux plus particulièrement, lors de nos déplacements dans cette province. Ce qui est intéressant c'est la façon dont vous avez présenté le transfert des titres par voie de tradition orale, comme cela se faisait exactement au sein du système des tribunaux de comté qui ont pris naissance en Grande-Bretagne au XIV^e^ siècle. Je me souviens avoir entendu M. Berger nous raconter comment au XIV^e^ siècle la Couronne nommait un groupe de juges de tribunaux de comté qui voyageaient dans les campagnes pour tenir des réunions de groupes. Les gens pouvaient expliquer que l'étang aux canards appartenait à leur arrière grand-père et que la petite clôture de ce côté-ci avait été construite par le grand-père. On versait un penny et le juge du tribunal de comté faisait le tracé de votre propriété, le signait, en donnait la description, et tous ceux qui étaient vos voisins signaient également. Voilà de fait comment au Canada nous en sommes venus à hériter du système de tribunal de comté.

C'est intéressant, même si nous voyons très souvent que les groupes tribaux—du moins en Colombie-Britannique, et je pense partout au Canada—avaient mis au point ce système des siècles avant que la culture européenne nous apporte le régime foncier traditionnel ou le régime des titres comme nous le connaissons.

Je voudrais tout d'abord parler de la foresterie, étant donné que vous en avez parlé au début de votre mémoire. Étant donné que nous traitons également de foresterie, je crois que les membres du Comité savent qu'il y a ici en Colombie-Britannique un territoire plus grand que l'Île-du-Prince-Édouard appelé le territoire NSR. Nous avons entendu un témoin hier qui soulignait que dans les projets d'abattage sur

[*Texte*]

request that was made by the Department of Fisheries and Oceans regarding the management plan for harvest was turned down by the forestry department and the forest company. In fact, the island is being razed to the ground.

I am wondering if you could give us your views on why that is happening, and also what the implications are for the fisheries resource where we have a provincial Crown agency refusing to take into account another resource. What kind of process could we enter into and what kinds of mechanisms do you think might be required within the Fisheries Act to get us back to the idea you touched on many times in your brief of integrated resource management?

Mr. Pearse: That is a big question. I certainly think the tradition in British Columbia, in answer to the first part of your question, has been very much one of single use, because the province has jurisdiction over the forests and the forests have historically been number one in the economy. That I think has been their preoccupation, and everything has been placed at risk. The fisheries end of it, from the federal side, has been trying to counteract that, but has not been successful. I do not know if that is a matter of legislation or a matter of politics. In in the end it is probably a matter of politics.

I think habitat protection and environmental regulations within the federal Fisheries Act have to be made even stronger than they are. I worry about Dr. Peter Pearse's recommendations, for example, that charges being laid against people who have destroyed environment or who are affecting fish habitat be harder to delay. In other words, under the old federal Fisheries Act anybody could lay charges and take a case and run with it, and now I think that has been made much harder. I think that is the wrong trend. It has to be made a lot tougher, so that people, when they come across violations, can pursue them, and that kind of thing.

Mr. Fulton: I wonder, then, if you would agree with a position interestingly enough brought forward by the B.C. Wildlife Federation, which is the concept of changing the tone of the Fisheries Act to being proactive rather than reactive. As we heard in evidence both in Vancouver and in the interior, companies now are in fact stating on the public record, it seems, after being fined, that they consider a $20,000 or $30,000 or $40,000 fine simply to be a cost of operation, rather than putting in proper pollution control systems or proper integrated resource management plans. They consider being charged under the Fisheries Act to be a bit of an embarrassment, but to be part of the costs of an operation.

• 0940

The proposal that was made I find very interesting; in fact it has been supported to date now by all the witnesses that we have asked. It is to add an indictable section to the Fisheries Act that does not allow for a fine. It would simply be an indictable section, which would mean that someone could be

[*Traduction*]

l'île Lyell de l'archipel de la Reine-Charlotte, chaque demande unique qu'avait faite le ministère des Pêches et Océans concernant les plans de gestion pour la coupe a été rejetée par le ministère des Forêts et la société forestière. De fait, l'île a été rasée.

Pourriez-vous me dire ce qui s'est produit, et quelle est l'incidence sur les ressources halieutiques si une agence provinciale de la Couronne refuse de tenir compte d'une autre ressource. Quelle méthode pourrions-nous adopter, quel mécanisme la Loi sur les pêcheries pourrait-elle prévoir pour que nous puissions avoir ce que vous mentionnez à plusieurs reprises dans votre mémoire, une gestion intégrée des ressources?

M. Pearse: Voilà une vaste question. Pour répondre à la première partie, je crois que la tradition veut en Colombie-Britannique qu'on en fasse une utilisation unique, étant donné que la province a compétence sur les forêts et que celles-ci depuis toujours sont prioritaires dans l'économie. Voilà ce dont s'est préoccupée la province, et elle l'a fait à ses risques. Pour ce qui est du gouvernement fédéral, et de l'aspect pêche, on a bien essayé d'en neutraliser les effets, mais sans succès. Je ne sais pas si c'est là une question de lois ou de politiques. Je crois finalement que c'est une question de politiques.

Il faut renforcer les règlements découlant de la Loi sur les pêcheries qui ont trait à la protection de l'habitat et à l'environnement. Les recommandations de M. Peter Pearse m'inquiètent, car il serait plus difficile de retarder les accusations qui pourraient être portées contre les personnes qui détruisent l'environnement ou qui nuisent à l'habitat des poissons. Autrement dit, en vertu de l'ancienne Loi sur les pêcheries, n'importe qui pouvait porter des accusations et poursuivre, maintenant c'est beaucoup plus difficile. A mon avis, ce n'est pas une bonne tendance. Il faut leur rendre les choses beaucoup plus difficiles, afin que les gens qui se rendent compte qu'il y a eu infraction puissent en poursuivre les auteurs.

M. Fulton: Je me demande si vous serez d'accord avec la position assez intéressante qu'a présentée la *B.C. Wildlife Federation*, c'est-à-dire de modifier le ton de la Loi sur les pêcheries afin qu'elle favorise l'action plutôt que de favoriser la réaction. Nous avons entendu des témoignages à Vancouver et à l'intérieur de la province, et les sociétés disent maintenant publiquement qu'à leur avis des amendes de 20,000$, 30,000$ ou 40,000$ font simplement partie de leurs frais d'exploitation, plutôt qu'elles ne les encouragent à adopter des systèmes de contrôle de la pollution adéquats ou des plans de gestion des ressources intégrée convenables. Elles considèrent que d'être accusées dans le cadre de la Loi sur les pêcheries est embarrassant, mais que cela fait partie de leurs coûts d'exploitation.

Je trouve la proposition présentée très intéressante; de fait, elle a reçu l'appui jusqu'à maintenant de tous les témoins que nous avons interrogés. Il s'agit d'ajouter un article de mise en accusation dans la Loi sur les pêcheries qui ne prévoit pas d'amendes. Il s'agirait simplement d'un article de mise en accusation, ce qui signifie qu'une personne pourrait être

[*Text*]

jailed from 2 to 10 years for knowingly damaging the environment.

Some countries are already opting for this. We heard evidence in Vancouver regarding the Hokkaido River system in Japan. They now have pro-active law. You can take water out of the river system, but you must return a similar quantity in an absolute quality back to the river system because they are attempting to introduce anadromous species, and in fact have, into that system. We see it in a number of river systems, international river systems rather than sort of transboundary, as we think of them. In some European countries river systems pass through half a dozen countries, and they are moving toward pro-active law, getting away from "the solution to pollution is dilution" and "the environment is a dump" and all the old buzz-words of that.

I wonder if you could indicate whether or not you would support that kind of an idea, whether we are talking about offshore oil drilling or talking about forest management plans. It would place the onus of responsibility on the Crown. If they were notified that their resource management plan, whether we are talking about a mine or a forest company or a municipality, a highway, a hydro line, a rig drilling offshore . . . if it was demonstrated that there was a detrimental effect to a system that had anadromous species in it the Crown would be responsible to move indictably. I think that would serve a kind of notice that has never been served on the corporate sector in this country. It has been in other countries, where they have a much smaller land and resource base and where they have to be much more careful. We have now realized, because of the size and the nature of our megaprojects, we perhaps should have moved to that kind of a model a long time ago, to pro-active law.

The Acting Chairman (Mr. Comeau): Would you make that a brief answer?

Mr. Pearse: Yes. I can only answer briefly. I would certainly support something like that, for sure.

Mr. Fulton: Could I just have one very short one, Mr. Chairman?

The Acting Chairman (Mr. Comeau): Would you make it very, very short?

Mr. Fulton: I will, Mr. Chairman.

The Minister of Fisheries and Oceans yesterday morning, I understand, through his Parliamentary Secretary, denied birthright to the document that is tabled with this committee regarding negotiations on aboriginal allocation. However, we had witnesses first thing yesterday morning that made it clear that process is in fact going on right now in Ottawa, that Justice and DFO are in the process of negotiating management control and allocation on a tribal watershed basis.

One of the concerns that has been raised by other resource users, commercial and sport and others, is that kind of a

[*Translation*]

emprisonnée de deux à dix ans pour avoir endommagé sciemment l'environnement.

Certains pays ont déjà adopté cette méthode. C'est ce qu'on nous a dit à Vancouver au sujet de la rivière Hokkaido au Japon. Les Japonais ont maintenant une loi pro-action. On peut se servir de l'eau du système fluvial, mais on doit la retourner en même quantité, et la qualité doit être la même, car ils essaient d'introduire dans le système, de fait ils le font, des espèces anadromes. C'est ce que l'on constate dans un certain nombre de systèmes fluviaux, de systèmes internationaux plutôt que transfrontières, comme nous les voyons habituellement. Dans certains pays européens, ces systèmes fluviaux traversent une demi-douzaine de pays; ces pays s'acheminent maintenant vers des lois pro-action et s'éloignent de «la solution à la pollution est la dilution» et «l'environnement est un dépotoir» et de toutes les expressions du même genre.

Pourriez-vous nous dire si vous appuyez ce genre d'idées, que nous songions au forage au large des côtes ou aux plans de gestion des forêts. La Couronne porterait le fardeau de la responsabilité. Si on les avisait que leur plan de gestion des ressources, que nous parlions de société minière ou forestière ou d'une municipalité, d'autoroute, d'énergie hydro-électrique, d'une plate-forme de forage au large des côtes . . . Si on pouvait prouver qu'ils ont des effets désastreux sur un système qui comporte des espèces anadromes, la Couronne aurait la responsabilité de faire des mises en accusation. Ce serait un avertissement à donner aux sociétés comme elles n'en ont jamais reçu au pays. Cela a été fait dans d'autres pays où la base territoriale et celle des ressources sont beaucoup moins importantes et où il faut être beaucoup plus prudent. Nous nous sommes maintenant rendu compte, étant donné la taille et la nature de nos mégaprojets, qu'il nous aurait fallu peut-être adopter ce genre de modèle il y a longtemps, cette loi pro-action.

Le président suppléant (M. Comeau): Voulez-vous répondre brièvement?

M. Pearse: Oui. Je ne peux que répondre brièvement. J'appuierais certainement quelque chose de ce genre.

M. Fulton: Puis-je poser une très courte question, monsieur le président?

Le président suppléant (M. Comeau): Pouvez-vous faire en sorte qu'elle soit très très brève?

M. Fulton: Oui, monsieur le président.

Le ministre des Pêches et Océans a refusé hier matin, je crois, par le biais de son secrétaire parlementaire, de donner le jour au document déposé au Comité concernant les négociations pour les attributions aux autochtones. Cependant, nous avons entendu au tout début de la séance hier matin des témoins qui nous ont dit très clairement que le processus est en cours à Ottawa, que les ministères de la Justice et des Pêches et Océans sont en train de négocier le contrôle de la gestion et l'attribution sur la base des bassins hydrographiques tribaux.

D'autres utilisateurs des ressources, commerciaux, sportifs et autres, se préoccupent du fait que ce genre de notion va en quelque sorte leur nier l'accès à cette ressource.

[*Texte*]

concept is in some way going to dislocate them or deny them access to the resource.

Would you agree that to go to that kind of an integrated resource management plan with traditional protection, enforcement and allowances for escapement and protection of salmonids by tribal groups is in fact a preferable option to pursue, and in fact existing and future users of the resource will be better off by going to that kind of a model, both for biological and development reasons?

Mr. Pearse: Yes, I think so. First of all we were talking about models of local control, local management jurisdiction in the people who live in these particular areas and of course have the most to lose by bad resource management. I think those people will be much better custodians of the resource in terms of conservation, just ensuring the sustainability of the resource. It is a matter of them working out sharing arrangements.

I have certainly heard native groups—the Nishgas, for example—say: This is our land and these are resources; we want to sit down at a table and talk about sharing them; let us now work out an arrangement for sharing. I think when the sharing arrangements are worked out these decentralized watershed schemes are very viable and a preferred way to go.

Mr. Fulton: Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Comeau): Thank you very much, Jim.

We go to Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman.

I am glad Mr. Fulton brought up that document. That was presented to a Liberal government and now will be acted on by a Conservative government, and your comments, Mr. Pearse, will no doubt form part of the thinking.

• 0945

Aquaculture—you mention the disease and the reduced quality of fish. The Norwegians are leaders in this field. Do you have any information or knowledge about their problems with disease control?

Mr. Pearse: No, I do not, none at all. I am certainly not a fish expert, but just from an ecological point of view, certainly we have seen it with the monoculture of trees. My understanding is that with fish, for example, a very small percentage of females are used to produce all the eggs. In doing that you reduce the genetic variability. That means that if you have a particular disease or a parasite or something that is targeted in on one and that one particular specimen happens to be representative of the whole stock, then those things are much more vulnerable to being wiped out. We have stability in the natural system because all the various diversities can counterbalance one another.

[*Traduction*]

Seriez-vous d'accord pour dire que si on adoptait ce plan de gestion intégrée des ressources incluant la protection traditionnelle, la mise en application et les dispositions pour la protection des salmonidés par les groupes tribaux, ce serait un choix préférable et que de fait les utilisateurs actuels et futurs de la ressource s'en trouveraient mieux à la fois pour des raisons biologiques et de développement?

M. Pearse: Oui, je le crois. Nous parlons tout d'abord de modèles de contrôle local, de compétence de gestion locale pour des gens qui vivent dans ces régions et, évidemment, ce sont eux qui ont le plus à perdre si la gestion des ressources était mauvaise. Ces gens seraient certainement les meilleurs gardiens de la ressource sur le plan conservation, étant donné qu'ils s'assureraient tout simplement que la ressource est conservée. Il s'agit pour eux de mettre au point des accords de partage.

J'ai entendu des groupes autochtones—les Nishgas par exemple—dire: Il s'agit de notre terre et de nos ressources, nous voulons discuter de leur partage; travaillons maintenant à l'élaboration de ces dispositions. Lorsque les dispositions de partage auront été établies, les projets de bassins hydrographiques décentralisés seront viables et c'est comme cela qu'il faudra procéder.

M. Fulton: Merci.

Le président suppléant (M. Comeau): Merci beaucoup, Jim.

Monsieur Schellenberg.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président.

Je suis heureux que M. Fulton ait parlé de ce document. Il a été présenté à un gouvernement libéral et le gouvernement conservateur y donnera suite maintenant. Il n'y a pas de doute, monsieur Pearse, que vos commentaires feront partie de l'analyse.

Aquiculture—vous avez mentionné les maladies et la qualité réduite du poisson. Les Norvégiens sont les chefs de file en ce domaine. Avez-vous des renseignements, connaissez-vous leurs problèmes en matière de contrôle des maladies?

M. Pearse: Non, je n'ai rien du tout. Je ne suis certainement pas un expert en poisson, mais simplement du point de vue écologique, nous nous sommes certainement rendu compte du problème dans la monoculture des arbres. Je crois comprendre que chez les poissons par exemple, un très petit pourcentage de femelles produisent tous les oeufs. Ce faisant, on réduit la variabilité génétique. Cela signifie que s'il y a une maladie quelconque ou un parasite ou que si quelque chose est axé sur un poisson et que cette espèce particulière est représentative de nos populations complètes, l'espèce est beaucoup plus vulnérable et pourrait disparaître. Nous avons un système naturel stable à cause de toutes les diversités qui le composent et de leur équilibre les unes par rapport aux autres.

[*Text*]

In terms of the Norwegian fishery, I do not have any information on it.

Mr. Schellenberg: Are you saying that it is not nice to fool around with mother nature then?

Mr. Pearse: Well, mother nature seems to have things worked out pretty well.

Mr. Schellenberg: She does.

One of the documents you passed around, Mr. Pearse, was *Western Transition* by the Economic Council of Canada, 1984. Can you comment on this? There is a very interesting statement in here I would like to bring up.

Mr. Pearse: I have not seen the document. I do not think I . . .

Mr. Schellenberg: Oh, well, I would like to bring it up. I guess I will wait until later. That was a good question, too. Sorry, I thought you had presented those documents.

Let me play devil's advocate for a second. You mentioned the resource management and the native culture. One hundred years ago or more, when supply of fish superseded demand, before there was deforestation, not reforestation but deforestation and pollution and over-harvesting of the resource, was resource management a relevant concept then among the native population?

Mr. Pearse: Well, let us see. It is hard to know whether it was. There was an integrated use of forest lands just as an organic part of the culture. I do not think there were any explicit resource management schemes, but there were lots of individual policies about how you use particular berry-picking grounds or fishing sites; there were certain definite decisions made when and who could use it and how much was taken and that kind of thing. I am just trying to recall . . . for example, burning small patches of ground for berry picking and that kind of thing, sort of long-term if you want resource management—certainly nothing on the scale that we would be talking about today, but there were explicit decisions made on how resources were used.

Mr. Schellenberg: Yes, I think we have had a lot of evidence presented during this travelling show of the committee that the Indians do have an immense respect for the resource.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberg. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: I just wanted to explore two things that came up quite regularly in the hearings. The first you mentioned in your brief, I believe, was the self-regulation in the forest industry. My understanding of that is that the provincial government has laid off a very large number of people in the Ministry of Forestry—professional foresters, technicians,

[*Translation*]

Je n'ai pas de renseignements au sujet des pêches en Norvège.

M. Schellenberg: Voulez-vous dire qu'il ne faut pas jouer avec la nature?

M. Pearse: La nature semble avoir très bien fait les choses.

M. Schellenberg: C'est un fait.

Pouvez-vous faire des commentaires au sujet d'un des documents qui a été distribué, monsieur Pearse, et qui a été publié par le Conseil économique du Canada en 1984, «L'Ouest en transition»? Il contient une déclaration très intéressante que j'aimerais mentionner.

M. Pearse: Je n'ai pas vu ce document. Je ne crois pas . . .

M. Schellenberg: Je voulais simplement en parler. J'imagine que ça peut attendre plus tard. C'était une bonne question également. Je m'excuse, je pensais que vous aviez présenté ces documents.

Permettez-moi de me faire un peu l'avocat du diable un instant. Vous avez mentionné la gestion des ressources et la culture autochtone. Il y a plus de 100 ans, lorsque l'offre de poisson dépassait la demande, avant le dépeuplement des forêts, non pas le reboisement des forêts et leur dépeuplement, avant la pollution et les coupes excessives, est-ce que la gestion des ressources était un concept pertinent parmi les populations autochtones?

M. Pearse: Voyons voir. Il est difficile de savoir s'il l'était. Il y avait une utilisation intégrée des terres forestières comme partie fondamentale de la culture. Je ne crois pas qu'il y a eu des projets de gestion des ressources comme tels, mais il y avait un grand nombre de politiques individuelles sur la façon d'utiliser par exemple certains sites de pêche ou certains terrains pour la cueillette des petites baies sauvages. Des décisions bien précises étaient prises quant aux moments d'utilisation et quant à ceux qui pouvaient s'en servir, sur l'importance des prises et de la cueillette, ce genre de choses. J'essaie de me souvenir . . . Je songe par exemple aux parcelles de terres qui étaient brûlées pour favoriser la cueillette des fruits sauvages; c'était en quelque sorte une gestion à long terme de la ressource. Cela ne se compare absolument pas à ce dont nous discutons aujourd'hui, mais on prend des décisions bien précises sur la façon dont les ressources étaient utilisées.

M. Schellenberg: Oui, pendant nos déplacements nous avons entendu plusieurs témoignages qui laissaient entendre que les Indiens ont un respect énorme pour la ressource.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Schellenberg. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Je voulais explorer deux questions qui refont surface régulièrement lors des audiences. La première, vous l'avez mentionnée dans votre mémoire, je crois, c'est l'autoréglementation de l'industrie forestière. Je crois comprendre que le gouvernement provincial a mis à pied un nombre très important d'employés au ministère des Forêts—des forestiers

[*Texte*]

etc.—and this has resulted in a situation where they are no longer capable of assessing logging impacts.

For example, I believe in the Kimsquit Valley one company knocked down between six and ten million feet of timber and let the bugs eat it on the ground. They just never did anything with it. In many areas they are high-grading the resource; they will clear-cut an area and leave 70% of it on the ground, just long-butting it. They are cutting out the absolutely prime timber. There is no close utilization, and quite often it is hauled down and used for log exports. Is this the kind of thing you were getting at with the problem of self-regulation and no protection for anyone in that?

Mr. Pearse: I think what the provincial government would like to do is turn over all management in the bush to the forest operators. Now, under the current tenure system in British Columbia we have timber sale areas and tree farm licences. Under the tree farm licence system, the operators are supposedly responsible for things like silviculture, reforestation, fire protection, bug control, that kind of thing.

• 0950

Then for the publicly administered lands, the forest services, I think what the ministry would like to do is in fact turn over all management responsibilities to the companies. I understand there are one or two forest operators who have very, very good, if not excellent, track records in doing that; but certainly the norm is that we are faced with tremendous wastage, tremendous environmental destruction, and just incredible amounts of NSR lands being left.

Mr. Skelly: It is interesting that the forest resource itself is being damaged, the right of future generations, if you will, if they knock down 70% of the wood and do a species-selective take on it that may see only 30% of the wood on the ground considered. Then of that 30%, they trim out just exactly the prime pieces and leave the rest on the ground. Apparently this is happening, and it is happening because they have abandoned close utilization and they have laid off all their technicians in forestry, so no one is in a position to keep an eye on it.

But if I am right, it seems to be compounded because the Department of the Environment and the presence of conservation officers and what not... There have been lay-offs and cut-backs there as well, so there is no assessment of what is happening to other resources depending on that.

Mr. Pearse: That is right, yes.

Mr. Skelly: So we really have a cumulative effect on the entire resource base.

Mr. Pearse: Yes. Let me just add one thing there. There is a very interesting dichotomy between the way the forestry service manages the forest and the way the forest operators do. The forestry service determines the allowable annual cut on the basis of the volume of timber standing. They go out and do an inventory; they come up with a certain volume, and that

[*Traduction*]

professionnels, des techniciens, etc.—et il en résulte qu'on ne peut plus évaluer l'incidence de l'abattage des arbres.

Je crois que dans la vallée Kimsquit, par exemple, une société a abattu de six à dix millions de pieds de bois d'oeuvre qu'elle a laissé sur le terrain en pâture aux insectes. Elle n'a rien fait de ce bois. Dans certaines régions, les sociétés veulent améliorer la ressource, elles nettoient le secteur et ne laissent que 70 p. 100 de la ressource sur le terrain, pour n'intervenir que plus tard. Elles ne coupent que le bois d'oeuvre de plus haute qualité. Elles ne se servent pas du bois à court terme, et très souvent le bois d'oeuvre est descendu de la montagne et utilisé pour les exportations. Est-ce de cela que vous voulez parler en soulevant le problème de l'autoréglementation et de l'absence de protection pour quiconque dans ce domaine?

M. Pearse: Ce que voudrait faire le gouvernement provincial, je crois, c'est de remettre la gestion de la forêt dense aux exploiteurs forestiers. En vertu du système actuel de régime foncier en Colombie-Britannique, nous avons des secteurs de vente de bois d'oeuvre et des permis pour la coupe des arbres. En vertu de ce dernier système, les exploitants sont censés être responsables de la sylviculture, du reboisement, de la protection contre le feu, du contrôle des insectes, etc.

Je crois que dans le cas des terres sous contrôle de l'État, le ministère aimerait confier la gestion aux sociétés forestières. Une ou deux de celles-ci ont une très bonne réputation, même excellente; cependant, de façon générale, il y a beaucoup de gâchis qui se produit, l'environnement est gravement endommagé et il reste une quantité énorme de terres improductives.

M. Skelly: Il est intéressant de noter que ce sont les ressources forestières elles-mêmes que l'on dilapide ainsi pour les générations à venir. Si ces sociétés forestières abattent 70 p. 100 des arbres dont elles font ensuite la sélection par essence pour n'en retenir en fin de compte que 30 p. 100, si, sur ces 30 p. 100, elles ne prennent que les meilleures parties pour laisser pourrir le reste sur le sol, tout cela n'est possible que parce que plus personne ne surveille ce qui se passe, parce que l'on a mis à pied les techniciens forestiers et que la gestion des forêts est devenue quelque chose d'impersonnel.

Le problème s'est compliqué davantage à cause du fait que le ministère de l'Environnement et que les agents de conservation... Il y a eu des coupures là également et on n'a pas évalué non plus les répercussions sur d'autres ressources.

M. Pearse: C'est exact.

M. Skelly: Par conséquent, on peut remarquer un effet cumulatif sur toute la base de ressources.

M. Pearse: Oui. J'aimerais ajouter autre chose. Il est assez intéressant de noter jusqu'à quel point les services forestiers et les sociétés forestières fonctionnent en sens inverse en ce qui concerne la gestion des ressources. Le service forestier détermine le nombre total de coupes annuelles sur la base du nombre d'arbres. Ce service se rend sur les lieux, fait un

[*Text*]

will include timber, for example, that they even assign to environmental protection areas, a marginal species, subalpine stuff and so on. When a forest company goes in and logs, they log on the basis of value.

So you get those two very different conceptual approaches. First, we were regulating on the basis of quantity, if you want, and the forest companies are harvesting on the basis of quality of value. Given that disparity, it is no wonder we have the kinds of problems we have. When a company goes in and logs, their cut blocks are not going to match anything like the forestry service has laid out at all. The tendency is obviously to high-grade the best standing, most easily accessible timber. The northwest here is just a classic example of that tree farm licence one.

Mr. Skelly: I would really like to flag that issue, because I think it is critical federally if the federal government gets into the business of cutting back on staff whose task it is to protect a resource. For example, if Habitat Protection, Fisheries and Oceans and the Department of the Environment begin cut-backs in those areas where resources and person-years are designed to protect the resource and ensure that the resource is being protected and enhanced for present and future generations, the cumulative effect of that could be devastating, especially in this province where the provincial cut-backs have been so deep. Is that a fair statement?

Mr. Pearse: I think so. Yes, I believe it is. While I believe in local control of local resources just because of the problems we have had from centralized management, I realize that can often be a fairly glib statement. For example, if we take the federal and provincial systems here, if we did not have the federal system as a counterbalance to what the province is doing—in other words, a more centralized approach—then we would have real problems. I think what we have to do is look at setting standards and principles at these broad, national and provincial levels, but have the actual management prescriptions, if you want, or schemes done on a local basis. There has to be a balance. I would certainly like to see the feds get more involved with the forests, because I do not think we can leave it to Victoria.

Mr. Skelly: So basically those that have been charged in the past with the responsibility of protecting our resource base in the local areas have been laid off, cut back, offices have been closed, and the centralized decision-making of which you speak is that if you want a resource management or an environmental decision you no longer go to the local lands office or the Department of the Environment or forestry offices. You go to the Minister and go to the Minister's office in Victoria, and we may, if we get into the same kind of substantial cutbacks federally, see the same type of thing. The decision-making, instead of being done at the local level by people who are skilled professionals at the local level who really know what is doing, you make what is essentially a political appeal in the Minister's office.

[*Translation*]

inventaire, décide quelles seront les régions qui seront protégées, les essences particulières, et cetera. Or, quand une société forestière se lance dans la coupe de bois, elle le fait en ayant d'abord déterminé quel est le bois de qualité qu'elle peut couper.

Ces deux façons d'envisager la même question sont, par conséquent, diamétralement opposées. Au départ, nous nous occupions de la question de la quantité, les sociétés forestières de la qualité des arbres. Il n'est pas étonnant, par conséquent, que nous ayons les problèmes que nous avons à l'heure actuelle. Les zones réservées par les sociétés ou par le service forestier ne correspondent par conséquent pas du tout. Généralement, ces sociétés ont tendance à couper le bois qui est le plus facile à atteindre et celui de meilleure qualité. La partie nord-ouest de la province est un exemple classique de cette situation.

M. Skelly: J'aimerais vraiment signaler cette question, car je pense que les coupures effectuées dans le personnel par le gouvernement fédéral sont vraiment critiques. Si le ministère responsable de la protection de l'habitat, le ministère des Pêches et Océans ainsi que celui de l'Environnement effectuent des coupures dans le personnel de protection, il est certain que l'effet cumulatif pourrait être extrêmement néfaste, spécialement dans cette province où les coupures du gouvernement provincial ont été si importantes. Est-ce comme cela que vous voyez les choses?

M. Pearse: Absolument. Même si je suis pour le contrôle local des ressources locales, à cause des problèmes que nous avons rencontrés à la suite de la gestion centralisée, je me rends compte que c'est facile à dire. En effet, si le gouvernement fédéral n'agit pas en contrepoids aux politiques provinciales, en d'autres termes, si nous n'avons pas une façon plus centralisée d'envisager les choses, nous rencontrerons de graves problèmes. Il faut pouvoir établir des normes et principes qui pourront s'appliquer aux niveaux fédéral et provincial alors que la gestion elle-même se fait au niveau local. Il faut un certain équilibre. J'aimerais que le gouvernement fédéral participe plus à la gestion des forêts, car je ne crois pas que nous devrions laisser cette question uniquement à l'initiative de Victoria.

M. Skelly: Ainsi donc, ceux qui, dans le passé, avaient la responsabilité de protéger nos ressources au niveau local ont été mis à pied, les bureaux ont été fermés. Quand vous voulez qu'une décision centralisée soit prise en matière de gestion des ressources, de protection de l'environnement, et cetera, vous ne pouvez plus vous adresser au bureau local des terres et forêts ni au ministère de l'Environnement ni aux bureaux des services forestiers. Vous vous rendez au bureau du ministre à Victoria et il est fort possible que nous devions le faire également au niveau fédéral si les coupures deviennent aussi importantes. Les prises de décision ne sont plus faites par les experts et professionnels locaux, alors que ce sont eux qui connaissent le mieux la question, tout devient une question de politique gouvernementale.

[*Texte*]

• 0955

Mr. Pearse: Now.

Mr. Skelly: Is that what is in place now?

Mr. Pearse: Yes.

Mr. Skelly: The other area, and it is just the last one, Mr. Chairman, is the Kemano project. At every stop this committee has made and virtually every group that has come before us, we have heard about the devastation it created on the first round and on the second round. The committee has asked for, or at least there is a motion requesting some information on alternatives to Alcan having the exclusive right to generate their own electricity.

They have put in two things for the committee to consider. One is that we obtain some expert testimony on the possibility of Kemano locating other sources of electricity to B.C. Hydro grid surpluses that are available, plus that generating capacity. The other one is exploring the possibility of the generating capacity of Alcan moving into the government's hands, where the government would control that generation and the surpluses could be transferred between the grid and the plant, wherever it occurs. But it strikes me there would be much more accountability if it were publicly owned and the interests of all user groups, who require water for salmon and for other purposes, as well as Alcan's need for generation, could be considered in a more equitable way. What is your quick response to what would essentially be expropriation of that . . .

Mr. Pearse: You mean the existing facilities, Kemano I?

Mr. Skelly: Yes.

Mr. Pearse: Let me first say that I think in terms of looking at existing power supplies from the B.C. Hydro grid, to me that seems an obvious way to go in terms of any expansion of the facility. There is a proposal put forward by various user groups that were affected by the proposed Kemano, or would be affected by the proposed Kemano II, Kemano completion, on a kind of two-river watershed management in the Nechako system. I do not know if you have that information.

I also understand the "Save the Bulkley" group was going to appear yesterday, and they would have had some proposals for you. I do not know whether you got that information or not, but we could certainly get it to you if not. As for expropriation by the government . . .

Mr. Skelly: Just before you answer that, you might consider you could expropriate the water in the sense that they must provide certain types of water, or else the entire facility. But we are basically just looking for information at this point.

Mr. Pearse: Yes, I think I would agree with the principle of having public control over that resource. I think in terms of the detail of it, there are certainly things I would like to think about. It sounds to me like a good idea.

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly. Mr. Joncas.

[*Traduction*]

M. Pearse: À l'heure actuelle.

M. Skelly: C'est ce qui se passe à l'heure actuelle?

M. Pearse: Oui.

M. Skelly: J'aimerais aborder l'autre question, monsieur le président, qui porte sur le projet hydro-électrique de Kemano. Partout où nous nous sommes arrêtés, nos témoins nous ont parlé des très graves problèmes que soulève cette question. Le Comité a demandé, et il y a d'ailleurs une motion à cet effet, qu'on lui dise quelles sont les autres possibilités à cette production exclusive d'électricité par Alcan.

Le Comité devra étudier deux questions: d'abord il devra obtenir des témoignages de spécialistes sur la possibilité que Kemano trouve d'autres sources d'électricité pour le réseau électrique de Colombie-Britannique. L'autre possibilité serait une nationalisation des opérations de l'Alcan avec transfert au besoin du surplus d'électricité entre le réseau et l'usine hydro-électrique. Il me semble que la responsabilité publique en serait accrue et les intérêts des utilisateurs des ressources aquatiques, que ce soit pour le saumon ou pour d'autres raisons, seraient préservés. De plus, on tiendrait compte de façon plus équitable des besoins de l'Alcan. Que penseriez-vous en fait de l'expropriation . . .

M. Pearse: Vous voulez parler des installations actuelles, de Kemano I?

M. Skelly: Oui.

M. Pearse: Pour ce qui est de la production d'électricité du réseau électrique de Colombie-Britannique, il me semble que cela soit logique de procéder de cette façon pour accroître celui-ci. Différents groupes d'utilisateurs touchés par le projet Kemano II proposent un plan de gestion du réseau Nechako en tenant compte des deux bassins hydrographiques. Je ne sais si vous avez ces renseignements.

Je crois savoir également que le groupe *Save the Bulkley* devait comparaître hier avec certaines propositions à vous soumettre. Je ne sais si vous avez obtenu des renseignements à ce sujet, mais nous pourrions les obtenir pour vous si vous ne les avez pas eus. En ce qui concerne l'expropriation par le gouvernement . . .

M. Skelly: Avant que vous répondiez à cette question, peut-être pourriez-vous envisager la question de la façon suivante: il serait possible d'exproprier les ressources aquatiques à différentes fins ou les installations hydro-électriques en tant que telles. Nous essayons tout simplement d'obtenir des renseignements pour le moment.

M. Pearse: Je serais tout à fait d'accord pour que l'État contrôle cette ressource. Evidemment, il faudrait réfléchir aux détails, mais il me semble qu'il s'agit là quand même d'une bonne idée.

Le président: Merci, monsieur Skelly. Monsieur Joncas.

[*Text*]

M. Joncas: Merci, monsieur le président. J'ai deux petites questions.

Certains groupes nous ont parlé de la possibilité de favoriser l'exploitation commerciale par les groupes autochtones. Que pensez-vous de cela?

Mr. Pearse: Yes, it seems to me that is the thing to do. I think it is up to the native groups and the government to work out those kinds of arrangements and not me, particularly as a private person, to comment on. I think that ultimately the economic self-sufficiency and so on is going to come through the settlement of land claims. But in the meantime I think that commercial activity has to be promoted and gives native groups certain amounts of economic independence and job opportunities and so on. Sure. But I see that really as a short-term measure in terms of the need to get land claims settled and get Indian control of resources going back again.

• 1000

M. Joncas: Les témoins qui sont venus jusqu'à maintenant ne nous ont pas donné beaucoup de précisions sur l'ampleur du braconnage. Auriez-vous une idée de l'ampleur de cette activité? Quelles méthodes pourrait-on mettre au point pour diminuer l'importance du braconnage?

Mr. Pearse: No, I cannot comment on that, I am sorry.

Mr. Joncas: *Merci.*

The Chairman: Thank you, Mr. Joncas. Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci, monsieur le président. Monsieur Pearse, vous avez dit que la province avait l'intention de confier la gestion des forêts à l'entreprise privée. Est-ce que le gouvernement a l'intention d'exiger des garanties? Je vais vous donner un exemple. J'ai moi-même travaillé pendant 23 ans dans le domaine de la construction. Le gouvernement ou les gens qui accordaient un contrat à une entreprise exigeaient dès le départ un plan détaillé et un bon de garantie décroissant; c'est-à-dire qu'au fur et à mesure que les travaux avançaient, le montant d'argent était diminué.

• 1005

Est-ce que la province a l'intention d'exiger des garanties des gestionnaires ou des exploitants de la forêt, de façon à s'assurer que le reboisement se fasse dans des conditions appropriées?

Mr. Pearse: I am not too familiar with that. My suspicion would be that in principle it sounds good. If, however, the present government had that kind of bond money sitting around waiting for good performance judgments on the forest operators' performance in the bush, assuming they did a bad job and forfeited the bond, the provincial government would not necessarily . . . there is no guarantee they would spend the money on cleaning up after the company. That money could very well go into general revenue or some other pet project of the federal government. So I do not see that as really a viable answer, it strikes me now. I think there are problems with it.

M. Ferland: Voici ce que je veux dire. Habituellement, lorsqu'une entreprise donne un bon de garantie, c'est une

[*Translation*]

Mr. Joncas: Thank you, Mr. Chairman. I have two small questions to ask.

Certain groups talked about the possibility of having native groups look after commercial development. What do you think of that?

M. Pearse: Il me semble que c'est la chose à faire. C'est aux groupes autochtones et au gouvernement de régler ces questions, et non à moi, en tant que simple citoyen, de faire des commentaires. Je pense que l'autonomie économique découlera en fin de compte du règlement des revendications territoriales. En attendant, il faut cependant promouvoir les activités commerciales et donner aux groupes autochtones une certaine indépendance économique et des possibilités d'emplois, etc. Mais ce serait une solution ponctuelle. L'important, c'est de régler les revendications territoriales et de rendre les ressources aux Indiens.

Mr. Joncas: The witnesses that we have heard have not given us much information on how widespread poaching is. Have you any idea how widespread it is? What steps could be taken to limit it?

M. Pearse: Je suis désolé, mais je ne peux pas répondre.

M. Joncas: *Thank you.*

Le président: Merci, monsieur Joncas. Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you, Mr. Chairman. You said, Mr. Pearse, that the province intended to turn forest management over to the private sector. Does the government intend to require any guarantees? I will give you an example. I worked in the construction industry for 23 years. The government or the people in charge of contracting out required that the company file a detailed plan and provide a declining balance bond; that is, the amount decreased as the work progressed.

Does the province intend to require that managers or loggers provide guarantees to ensure that reforestation will be done under appropriate conditions?

M. Pearse: Je ne suis pas vraiment au courant. En principe, la notion nous semble valable. Disons que le gouvernement actuel exigeait des garanties pour s'assurer que les exploitants respectent leurs obligations. Si un exploitant ne respectait pas ses obligations et s'il perdait son cautionnement, il n'est pas certain que les autorités provinciales se serviraient de ces fonds pour réparer les déprédations causées par la compagnie. On pourrait très bien choisir de verser ces fonds au Fonds du revenu consolidé ou de les consacrer à un autre projet favori du gouvernement fédéral. Je me rends compte tout d'un coup que ce ne serait pas idéal; ce ne serait pas vraiment pratique.

Mr. Ferland: I will explain what I mean. Usually, when a company puts up a bond, it is guaranteed by an insurance

[*Texte*]

compagnie d'assurance qui assure ce bon de garantie. La compagnie d'assurance s'engage à compléter les travaux si l'entrepreneur ne respecte pas son contrat ou ne respecte pas l'entente intervenue entre les signataires du contrat. Le gouvernement, à ce moment-là, n'a qu'à s'assurer que le bon est valable, c'est-à-dire que la garantie est valable. Quant à la compagnie d'assurance qui assure le bon, elle est juridiquement responsable de faire respecter le contrat.

Mr. Pearse: My comments about that would be negative. It is the reactive versus proactive thing. The real resource on our forest lands is the soil; and no amount of money is going to ensure we can sustain the forest resource if we just end up going around cleaning up after forest companies. We need proactive policies right at the beginning, right at the outset of logging in a particular watershed, in management and so on.

I look on those things as a last resort. They are probably better than nothing, but they are not the cure. I do not think they will be that much of an incentive for a logging company to take good care of the soil and the forest space; and that is the real problem. That is the real issue here, particularly on the west coast, where we have high precipitation. We have islands of rock out there now that not too long ago had forests on them. The forests have been taken. The trees have been taken off, and along come the storms and the soils have gone completely. So I think it is a short-term thing.

M. Ferland: Monsieur Pearse, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. Le bon est une assurance en cas de faillite de l'entrepreneur. Si jamais la province confiait à l'entreprise privée la gestion des forêts, il serait très facile pour un entrepreneur de déclarer faillite après avoir récolté toute la matière ligneuse et de ne pas reboiser par la suite. Le but de ce système de bons de garantie assurés par une compagnie d'assurance est justement de voir à ce que quelqu'un s'occupe du reboisement même si l'entrepreneur fait faillite. A ce moment-là, c'est la compagnie d'assurance qui aurait à faire ce travail.

• 1010

Mr. Pearse: You make a good argument there. I suppose there is room for that kind of thing. I think also, given the structure of the forest industries, it is not just bankruptcy we have to worry about, but in fact a company leaving the province altogether, just picking up its bags and leaving. Yes, that kind of thing makes sense to me, as long as we do not look on it as a panacea.

M. Ferland: Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. Ferland.

Mr. Pearse, that brings to an end the list of questioners. I would like to thank you on behalf of my colleagues for appearing before us today. It has been most interesting, a good presentation, and you have provided some answers to some questions that I am sure we are going to be considering in our report. So thank you very, very much.

Mr. Pearse: Thank you, Mr. Chairman, and thank you all.

[*Traduction*]

company. The insurance company agrees to complete the work if the contractor does not fulfill his contract or does not live up to the agreement signed by the parties to the contract. All the government has to do is make sure that the bond or guarantee is valid. The insurance company is legally responsible for ensuring that the terms of the contract are fulfilled.

M. Pearse: J'avoue que je ne suis pas favorable. Au lieu d'agir avant le coup, on agirait après. L'important, dans les forêts, ce sont les sols; ce n'est pas en dépensant de gros montants pour réparer les dégâts causés par les compagnies forestières qu'on arrivera à protéger nos forêts. Il nous faut des politiques proactives; il faut que les conditions soient précisées dès le début, avant que l'abattage ne commence dans une région donnée, les conditions qui s'appliquent à la gestion, etc.

A mes yeux, les garanties représentent une position de dernier recours. Elles sont mieux que rien, mais elles ne permettront pas de régler le problème. Elles ne convaincront pas les sociétés forestières de bien gérer les sols et les forêts et c'est cela le vrai problème. C'est là le noeud du problème, surtout sur la côte Ouest, où c'est très pluvieux. Au large de la côte, il y a des îles rocheuses où, il n'y a pas très longtemps, il y avait des forêts. Aujourd'hui, il n'y en a plus. Les arbres ont été abattus et les pluies et les vents ont balayé les sols. La solution que vous proposez serait plutôt ponctuelle.

Mr. Ferland: I do not entirely agree with you, Mr. Pearse. The bond is a form of insurance in case the contractor goes bankrupt. If the province were to turn over forest management to the private sector, it would be very easy for a contractor to declare bankruptcy after he had harvested everything and not replace the trees. The purpose of the system whereby bonds are guaranteed by an insurance company is to ensure that the reforestation is done by someone even if the contractor declares bankruptcy. If he did, it would have to be done by the insurance company.

M. Pearse: Votre argument est bon. Je présume que ce serait possible. Je crois également, étant donné la façon dont les entreprises forestières sont structurées, que nous n'avons pas à craindre seulement la faillite, mais les compagnies qui décident de quitter tout bonnement la province. Je trouve que votre suggestion a du sens tant et aussi longtemps que nous ne la considérons pas comme une panacée.

Mr. Ferland: Thank you.

Le président: Merci, monsieur Ferland.

Monsieur Pearse, voilà qui termine la ronde des questions. Au nom de mes collègues, je désire vous remercier d'avoir comparu devant nous aujourd'hui. Votre exposé a été des plus intéressants car vous avez apporté des réponses à certaines des questions que nous devrons aborder dans notre rapport. Je vous en remercie beaucoup.

M. Pearse: Merci, monsieur le président, merci vous tous.

[*Text*]

The Chairman: I would like to call to the table the representatives of the Council of the Haida Nation. I am pleased to introduce Buddy Richardson, the President of the Council of the Haida Nation. Mr. Richardson, perhaps you would be kind enough to introduce your two colleagues to us.

Mr. Buddy Richardson (President, Council of the Haida Nation): Thank you, Mr. Chairman. With me are Charles Bellis, who is Co-ordinator of the Haida Fisheries Commission of the Council of the Haida Nation; and Paul Pearson, a member of the Board of Directors of the Council of the Haida Nation.

The Chairman: Perhaps you would like to read your presentation, and when you are finished that we will have some questions and answers. We have approximately one hour.

Mr. Richardson: Thank you, Mr. Chairman.

First of all, on behalf of the Haida Nation I would like to thank the Tsimshian Nation for allowing us the opportunity to meet with you, the members of this committee of the House of Commons, to discuss this important business we will put before you today.

We have a short brief outlining a small number of the issues we wish to bring to your attention. But before we get into that, I would like to make some short comments and some additional comments following the brief. Then we would be pleased to answer any questions.

• 1015

In coming over to Prince Rupert from the islands to speak with you, I was thinking of a story of one of the past leaders of our people, my mother's father's father. His name was Amos Russ. He appeared before the McKenna commission in Skidegate on the Queen Charlotte Islands in 1913, I believe it was. They were discussing the allocation of reserve lands to the Haida people, and these people, who had never really had many dealings with the federal government, or the provincial government for that matter, were insulted that these people were coming around and asking them to mark off certain areas of land that they could call their own.

The position Amos Russ put before them was that this is all our land. What are you people talking about? How can you give us more than what we already have? He was saying that from the basis of what he had established as his relationship with these people. He was the first member of the Skidegate community to accept Christianity as his religion, and as he told the commissioners when they came in, they taught them that these people, the white people, had lived by certain very rigid principles. One of those was thou shall not kill. Another one was thou shalt not steal. I think another one he had mentioned was thou shall not lie. But in meeting with these people he was bewildered that they would be putting such a radical position before the Haida people. As he stated, we have been willing to share with you people ever since you came around. You have never conquered us. We have never signed a treaty with you. What are you telling us that you are going to give us some land for? This is all our land.

[*Translation*]

Le président: Je demande maintenant aux représentants du Conseil de la nation Haida de s'approcher de la table. J'ai le plaisir de vous présenter Buddy Richardson, président du Conseil de la nation Haida. Monsieur Richardson, auriez-vous l'obligeance de présenter vos deux compagnons.

M. Buddy Richardson (président, Conseil de la nation Haida): Merci, monsieur le président. Je suis accompagné de Charles Bellis, coordonnateur de la Commission des pêches au Conseil de la nation Haida, et de Paul Pearson, membre du Conseil d'administration de la nation Haida.

Le président: Peut-être voulez-vous lire votre mémoire et, quand vous aurez terminé, nous vous poserons quelques questions. Nous avons devant nous environ une heure.

M. Richardson: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, au nom de la nation Haida, permettez-moi de remercier la nation Tsimshian de nous avoir permis de vous rencontrer, vous qui faites partie d'un comité de la Chambre des communes, afin de discuter de cet important sujet que nous allons aborder aujourd'hui.

Nous avons un bref mémoire qui décrit certains problèmes que nous aimerions porter à votre attention. Auparavant toutefois, j'aimerais rapidement faire quelques commentaires et j'en ferai d'autres après avoir lu le mémoire. Par la suite, nous répondrons avec plaisir à vos questions.

En route vers Prince Rupert pour vous rencontrer, je songeais à une histoire concernant un ancien chef de notre peuple, le père de mon grand-père maternel. Il s'appelait Amos Russ. Il a comparu devant la Commission McKenna à Skidegate, dans les îles de la Reine-Charlotte, en 1913, je crois. On y discutait de l'allocation des terres de réserve à la nation Haida, qui n'avait pas souvent fait affaire avec le gouvernement fédéral, ni d'ailleurs avec le gouvernement provincial, et ses représentants ont été insultés de voir que tous ces gens-là venaient leur demander de délimiter certaines parcelles de terres qui leur appartiendraient.

Amos Russ leur a exposé que toute cette terre leur appartenait. Que voulaient donc dire tous ces gens? Comment pouvez-vous nous donner davantage que nous avons déjà? Il fondait ses propos sur les relations qu'il semblait avoir établies avec ces étrangers. C'était le premier membre de la collectivité de Skidegate a avoir choisi le christianisme comme religion, et comme il l'a rappelé aux commissaires lorsqu'ils se sont présentés, on leur avait enseigné que les Blancs devaient respecter certains principes de vie très stricts, comme: «Tu ne tueras pas»; «Tu ne voleras pas». Un autre principe était: «Tu ne mentiras point». Pourtant, lorsqu'il a rencontré ces gens-là, il est resté sidéré de voir comment ils pouvaient proposer quelque chose d'aussi radical aux Haida. Comme il l'a dit, depuis votre arrivée, nous avons été disposés à partager avec vous, vous ne nous avez jamais conquis. Vous n'avez jamais signé de traité avec nous. Pourquoi voulez-vous maintenant nous donner des terres? Toute cette terre nous appartient.

[*Texte*]

He was assuming these people on this commission operated under the principles they had professed—that they respected the supremacy of God and the rule of law, even though it was their own law. Those were the terms in which he was talking to them. He said they had never fulfilled those requirements, to be so radical as to mark off certain areas of our own land, our own islands, for our use.

It was interesting in coming here to think of that and of some of the things we have been going through as the Haida nation recently. I really do not think we have progressed much since 1913, as in the last year we look over some of the things that have been happening.

We have been relatively untouched, or fairly left alone, by the details of this Canadian federal and provincial system. It has only been in the last few years that the serious, to put it mildly, inconveniences of the laws have really got down to affecting us on a day-to-day basis in our everyday activities, when our people, going out in the simple act of gathering food, whether they are out on North Beach gathering clams or out in the many inlets of the islands gathering gow or roe on kelp, are increasingly being harassed and having these things taken away from them, being dragged into court and made to answer to these people of a court system who have never dealt with us despite our trying to deal with them all these years. I could say for every one of those people that they believe with every fibre of their being that what they are doing is right, that they are not breaking any laws.

• 1020

I hope that right now this country, Canada, and British Columbia finally have the maturity to deal with our people on these issues. We live in a great land; we live in a very rich and productive land, and there is lots for all of us if we could just sit down and deal with some of the basic but simple issues that keep us apart and keep us from working productively in the lands that we share—and that we are happy to share if it is done with dignity and mutual respect.

I think it is also timely that we are meeting here today as the first ministers are meeting in Ottawa and talking about aboriginal rights in this country, with both the federal and provincial governments. One of the things they are talking about is this concept of self-government, giving our aboriginal peoples of this land, which includes the Haida people, the respect and dignity to be self-determining in our own homelands and to work out real arrangements for that mutual respect with other people with whom we share our lands.

So I would hope that we can get to understanding the issues and the concerns and the opportunities we are putting in front of you and we can really get some movement on them. I believe we are not that far apart; we are all human beings and we all seek to live with dignity. If we could just open our minds we would find that the solutions are not very far away.

[*Traduction*]

Il présumait que les membres de la commission devaient respecter les principes qu'ils préconisaient, à savoir qu'ils respectaient la suprématie de Dieu et celle du droit, même si c'étaient eux qui faisaient le droit. C'est sur ces prémisses qu'ils discutaient avec eux. Il a affirmé que ceux-ci ne respectaient certainement pas leurs propres principes s'ils osaient demander la délimitation dans nos propres îles de certains terrains que nous pourrions utiliser.

Cela faisait curieux de penser à cela en venant ici, surtout étant donné ce qui se passe dans la nation Haida depuis quelque temps. Je ne crois pas que nous ayons fait beaucoup de progrès depuis 1913, surtout lorsqu'on fait le bilan de ce qui s'est passé cette année.

Nous sommes restés relativement à l'écart du régime fédéral et provincial canadiens. Ce n'est que depuis quelques années que les inconvénients graves, pour ne pas dire plus, des lois ont commencé de toucher nos activités quotidiennes, par exemple lorsque nous allons chercher de la nourriture, qu'il s'agisse de palourdes à North Beach, ou de goeduck ou de rogue sur le varech dans les nombreuses anses des îles, on nous harcèle de plus en plus et on saisit ce qu'on a ramassé, ou encore on nous traîne devant les tribunaux pour nous obliger à répondre de nos actions devant les administeurs d'un système judiciaire qui n'ont jamais cherché à s'adapter à nous malgré tous les efforts que nous avons faits, nous, pour nous adapter à eux. Je peux affirmer, pour chacun d'entre nous, que nous sommes convaincus jusqu'aux tréfonds de nous-mêmes que nous avons raison, que nous n'enfreignons aucune loi.

J'espère maintenant que ce pays, le Canada et la Colombie-Britannique ont atteint la maturité voulue pour négocier avec nous sur ces questions. Nous habitons une vaste contrée riche et fertile où l'on trouve de tout pour tous en quantité, si seulement on voulait régler certains des problèmes fondamentaux, mais simples qui nous séparent et nous empêchent de travailler fructueusement dans ces terres que nous partageons, et que nous sommes heureux de partager, si cela se fait dans la dignité et le respect mutuel.

Notre rencontre d'aujourd'hui est particulièrement à propos puisque les premiers ministres se réunissent à Ottawa pour discuter des droits ancestraux entre gouvernements fédéral et provinciaux. On y discute, entre autres, du concept de l'autonomie politique, ce qui donnerait à tous les autochtones du pays, y compris évidemment à la nation Haida, le respect et la dignité voulus pour accéder à l'autodétermination dans ses propres territoires et pour conclure des arrangements véritables afin d'instaurer ce respect mutuel avec les autres peuples avec lesquels nous partageons nos territoires.

J'espère donc qu'on arrivera à comprendre les problèmes, les craintes et les possibilités dont nous allons vous entretenir afin qu'on puisse voir les choses bouger un peu. Je crois que nos positions ne sont pas si éloignées, car après tout nous sommes tous des êtres humains qui cherchons à vivre dans la dignité. Si nous pouvions élargir nos vues juste un peu, nous nous apercevrions que les solutions sont tout proches.

[*Text*]

The Chairman: Buddy, before you start your formal brief could you just indicate to the committee members where your area is? I know it is the Charlottes, but some of our members from the east do not know where it is. There is a map right behind you if you would just take a minute and indicate where the hereditary area is.

Mr. Richardson: The Queen Charlotte Islands, including Prince of Wales Island and southeast Alaska—but that is not really Canada's business, I guess. It includes all of Dixon Entrance, halfway down the Hecate Straits and halfway down to Vancouver Island and westward out into the ocean depths. That includes the entire Queen Charlotte Islands and surrounding waters.

The Chairman: Okay, thank you.

Mr. Richardson: I thought I could quickly read through the short brief we have prepared for you.

Thank you for the opportunity to speak to you about a subject that is of central importance to us, the west coast fisheries. However, we are not interested in presenting our ideas about problems in the west coast salmon fishery or about problems in any aspect of west coast fisheries. Rather we wish to speak to you about the opportunity offered by a wide diversity of fishery resources in the Queen Charlotte Islands. These islands are our home, and it is all of the fishery resources of the islands that are important to us, fishery resources that we have generously shared with others.

I am a representative of the Haida. Our home is the Queen Charlotte Islands, our bread-basket the seas, inlets, bays and passages that surround our islands in fascinating complexity. Historically, our ancestors lived throughout the Queen Charlotte Islands in winter and summer villages and fishing camps. Our ancestors' lives were completely dependent on the foods that could be taken from the sea—abalone, sockeye and chum salmon, halibut, black cod, octopus, sea urchins, mussels, limpets and razor and butter clams are some examples. Fish and our people are inseparable.

Dependent as they were on marine resources, our ancestors benefited from effective management systems, which were an integral part of our culture. Our aboriginal title to the islands and surrounding seas and to marine and terrestrial resources is based on our ownership, management and extensive use of these resources.

Times have, unfortunately for us, changed. Our population was almost eliminated as a result of epidemics of diseases that swept through our villages following contact with non-native cultures. Most of our villages were abandoned as permanent residences because so few people were left. We now live in two communities: Skidegate, with a population of approximately 350, and Massett, with a population of 800. I would just like to point out that those are the two villages on the islands. The Haida Nation consists of over 5,000 people scattered through-

[*Translation*]

Le président: Buddy, avant que vous présentiez votre mémoire, pourriez-vous nous préciser où se trouve votre territoire? Je sais que c'est dans les îles de la Reine-Charlotte, mais certains membres du Comité sont de l'est du pays et ne savent pas où cela se trouve. Il y a juste derrière vous une carte sur laquelle vous pourriez peut-être nous indiquer où se trouve votre territoire.

M. Richardson: Notre territoire se compose des îles de la Reine-Charlotte, recouvre l'île du Prince de Galles et le sud-est de l'Alaska, mais je crois que là ce n'est plus du ressort du Canada. Cela couvre aussi toute l'entrée Dixon, descend la moitié des détroits d'Hecate jusqu'à la moitié de l'île de Vancouver, puis se prolonge vers l'ouest dans l'océan. Le territoire couvre donc toutes les îles de la Reine-Charlotte et les eaux environnantes.

Le président: Très bien, merci.

M. Richardson: J'ai pensé que je pourrais vous lire rapidement le bref mémoire que nous avons rédigé à votre intention.

Nous vous remercions de nous avoir permis de venir vous entretenir d'un sujet qui revêt une importance primordiale à nos yeux: la pêche sur la côte ouest. Toutefois, nous ne voulons pas présenter simplement nos idées sur les problèmes de la pêche au saumon sur la côte ouest ou sur l'un ou l'autre des aspects des pêcheries. Nous préférons vous entretenir plutôt des possibilités qu'offre la grande diversité des ressources de pêche dans les îles de la Reine-Charlotte. Ces îles sont notre chez nous, et toutes les ressources de pêche des îles ont de l'importance pour nous, lesquelles ressources nous avons d'ailleurs généreusement partagées avec les autres.

Je suis un représentant des Haida. Notre foyer, ce sont les îles de la Reine-Charlotte, notre panier à provision, c'est la mer, les anses, les baies et les passages qui entourent nos îles dans un dédale fascinant. Historiquement parlant, nos ancêtres vivaient un peu partout dans les îles de la Reine-Charlotte dans des villages d'hiver, des villages d'été et des villages de pêche. Nos ancêtres dépendaient totalement des aliments qu'ils trouvaient dans la mer: par exemple l'oreille de mer, les saumons sockeyes et kétas, le flétan, la morue charbonnière, la pieuvre, les oursins, les moules, les patelles, les couteaux et les palourdes jaunes. Le poisson et nous sommes indissociables.

Comme ils dépendaient des ressources marines, nos ancêtres ont tiré profit de systèmes de gestion efficaces, qui étaient partie intégrante de notre culture. Notre droit de propriété ancestrale sur les îles, les eaux environnantes et les ressources marines et terrestres est justifié par notre propriété, notre gestion et notre large utilisation de ces ressources.

Malheureusement pour nous, les temps ont changé. Notre population a été décimée par une série d'épidémies qui ont sévi dans nos villages à la suite de nos contacts avec des non-autochtones. La plupart de nos villages ont été abandonnés comme lieu de résidence permanent parce qu'il restait trop peu de gens. Nous vivons maintenant dans deux localités: Skidegate, dont la population est d'environ 350 personnes, et Massett, qui en compte environ 800. Je vous fais remarquer que je parle seulement des deux villages qui se trouvent encore sur les îles, car la nation Haida se compose de plus de 5,000

[*Texte*]

out the world. Those are the two villages on the Queen Charlotte Islands.

• 1025

Our communities also have been severely affected by the alienation of marine resources, upon which they are entirely dependent. This alienation has occurred in many ways. Some resources have been diminished through poor management; abalone are a striking and recent example.

Our access to other resources has been limited by licensing or other regulations. For example, many of our people are prevented from collecting gow—herring roe on kelp—which is an important food for us. I mentioned to you some of the things that have happened recently and that we are working on at the present time dealing with that particular resource.

Finally, where we have been able to participate in commercial fisheries we have been and are being gradually eliminated through a combination of licence limitations, centralization of the processing sector, and an extremely competitive approach to fishing and over-capitalization. These forces essentially eliminated the once-large Massett salmon fleet and thereby removed the economic base from one of our communities.

Our brief briefly describes some of the problems that face us simply as the background or in the context for the case we wish to make. We were once strong, self-reliant, and healthy communities. The social and economic bases of our communities were the management, harvesting and use of marine resources. Our goal is to become strong and economically self-reliant communities once again. We know this can only be achieved through the management, harvesting and use of marine resources.

We fully intend to increase our participation in the management, harvesting, processing and marketing of fish, shellfish and marine plants. While we are taking many initiatives to achieve our goals and realize our intentions, there are two essential elements in our efforts. In the short term, we currently have a proposal to the federal government for a fisheries co-management agreement. In the long term, the only lasting way to deal with this issue is in negotiation and settlement of land and sea claims, with which I am sure you have become very familiar.

The recognition of our aboriginal title in the settlement of our conflicting claims is crucial to the redevelopment of our communities, as only through a land and sea claims settlement will we be able to become fully involved in all aspects of the management and use of fish resources. For example, the protection of fish habitat and specifically, in the case of salmon, the management of fish and forestry interaction is crucial to maintaining the productivity of fish resources.

[*Traduction*]

personnes disséminées à travers le monde. Je vous parle uniquement des habitants des deux villages dans les îles de la Reine-Charlotte.

Nos localités ont également été gravement affectées par l'aliénation des ressources marines dont elles dépendaient entièrement. Cette aliénation a pris plusieurs formes. Certaines ressources ont diminué à cause d'une piètre gestion; c'est le cas frappant et récent de l'oreille de mer.

Notre accès à d'autres ressources a été limité par les permis et la réglementation. C'est ainsi qu'un bon nombre d'entre nous sont empêchés de prélever la rogue sur le varech, qui constitue un aliment important pour nous. Je vous ai déjà parlé de certains incidents qui se sont produits récemment et des problèmes que nous essayons de régler en rapport avec cette ressource en particulier.

Enfin, là où nous avons pu faire de la pêche commerciale, nous sommes en train de nous faire éliminer graduellement à cause des restrictions des permis, de la centralisation du secteur de la transformation, et de l'extrême compétitivité des pêcheurs de même que de la surcapitalisation. Tous ces éléments mis ensemble ont pratiquement éliminé la flotte de pêche au saumon de Massett, qui a déjà été très importante, faisant disparaître par la même occasion la base économique de l'une de nos localités.

Notre mémoire décrit sommairement certains des problèmes auxquels nous sommes confrontés tout simplement pour mettre en perspective nos arguments. Nos localités ont déjà été fortes, autosuffisantes et prospères. Les fondements socioéconomiques de nos localités étaient la gestion, la récolte et l'utilisation des ressources marines. Notre but est de redonner à nos localités leur force et leur autosuffisance. Nous savons que nous ne pourrons y parvenir qu'en assurant la gestion, la récolte et l'utilisation des ressources marines.

Nous avons l'intention d'accroître notre participation dans la gestion, l'exploitation, la transformation et la commercialisation du poisson et des crustacés. Nous avons déjà pris plusieurs initiatives pour atteindre nos objectifs et réaliser nos projets, et deux éléments essentiels ressortent nettement de nos efforts. À court terme, nous avons déjà proposé au gouvernement fédéral un accord sur la cogestion des pêcheries. À long terme, la seule façon de régler vraiment le problème est de régler les revendications foncières et marines, que vous connaissez sans doute très bien maintenant.

La reconnaissance de notre droit de propriété ancestrale en vue de régler nos revendications est cruciale pour la mise en valeur de nos localités, puisque seul un règlement de nos revendications foncières et marines nous permettra de participer pleinement à tous les aspects de la gestion et de l'utilisation de la faune marine. Par exemple, la protection de l'habitat naturel des poissons, surtout pour le saumon, de même que la gestion de l'interaction entre pêcherie et entreprise forestière sont indispensables au maintien de la productivité de nos ressources marines.

[*Text*]

We are and will always be residents of the Queen Charlotte Islands. As we ultimately bear the responsibilities for failure to protect fish habitat and simply because we live there, we can and should play an effective role in habitat protection and the management of fish and forestry interaction. This role needs to be defined within a land claims agreement with the Canadian governments. We therefore ask that this committee recommend that the federal government commit additional financial and manpower resources to their programs for the negotiation and settlement of land claims. This commitment of resources should be designed to permit a large increase in the number of comprehensive claims under active negotiations.

If the provincial government continues to refuse to negotiate, this committee should recommend that the federal government negotiate and settle the fisheries components of native land claims in B.C.

Our short term strategy: a proposal for a fisheries co-management agreement is closely linked to the long-term need for the settlement of comprehensive land claims. We need to carefully develop our capacity to play an effective role in the current management and use of fishery resources in order to realize the benefits of a land claims settlement.

The proposed co-management agreement provides a mechanism for the phased development of these capacities. A fisheries co-management agreement also allows us and the federal government to try a variety of possible ideas, which might be incorporated into the fisheries component of a land claims settlement without having to incorporate ideas into a rigid legislated format.

There are two assumptions that underly the proposed co-management agreement: first, that the marine resources of the Queen Charlotte Islands can, through improved management, yield additional wealth, which will provide a basis for the development of our Haida communities and other communities in the Queen Charlotte Islands; and second, that the Haida people assume an increasingly important role in fisheries management in the Queen Charlotte Islands.

• 1030

The proposed agreement is based on three fundamental principles: first, the assumption by the Haida Fisheries Commission, on a phased basis as the administrative and technical capability is developed, of responsibility for management of specific stocks within a general agreed-upon framework of rules; second, the allocation of harvesting rights for specific stocks to the Haida Fisheries Commission; and third, an ongoing federal government-Haida consultative process regarding the management of species identified in the agreement, protection and management of food fisheries, involvement of Haida people in newly developing fisheries and licence and permit arrangements.

We are proposing initially to become involved in the management of species that are not commercially utilized or

[*Translation*]

Nous habiterons toujours les îles de la Reine-Charlotte. Comme nous devrons assumer la responsabilité d'une mauvaise protection de l'habitat naturel, et tout simplement parce que nous vivons là, nous devons jouer un rôle utile dans la protection de l'environnement et dans la gestion de l'interaction entre pêcherie et exploitation forestière. Ce rôle doit être défini dans un accord sur les revendications foncières signées avec les gouvernements canadiens. Nous demandons par conséquent au Comité de recommander que le gouvernement fédéral engage des ressources financières et humaines supplémentaires dans leur programme de négociation des revendications foncières. Ces ressources devraient être engagées dans le but de permettre une augmentation sensible du nombre de revendications globales en négociation.

Si le gouvernement provincial continue à refuser de négocier, votre Comité devrait recommander que le gouvernement fédéral négocie et règle les revendications autochtones qui touchent les pêcheries en Colombie-Britannique.

Notre stratégie à court terme. Un accord sur la cogestion des pêcheries est étroitement lié à la nécessité à long terme de régler les revendications foncières globales. Nous devons développer avec soin notre capacité de jouer un rôle utile dans la gestion et l'exploitation actuelle des ressources marines afin de réaliser les bénéfices d'un règlement des revendications.

L'accord de cogestion que nous proposons prévoit un mécanisme pour l'entrée en vigueur graduelle de ces compétences. Un tel accord permettrait au gouvernement fédéral et à nous-même de mettre à l'essai une série de suggestions qui pourraient être insérées dans les parties d'un règlement des revendications foncières touchant les pêcheries, sans que nous soyons obligés d'adopter une loi plus rigide.

Deux présomptions sous-tendent l'accord de cogestion proposé: la première, c'est que les ressources marines des îles de la Reine-Charlotte peuvent, grâce à une meilleure gestion, rapporter davantage, ce qui donnera à nos localités Haida de même qu'à d'autres sur les îles une base de développement; la seconde, c'est que la nation Haida joue un rôle de plus en plus important dans la gestion des pêcheries dans les îles de la Reine-Charlotte.

L'accord que nous proposons repose sur trois principes fondamentaux: premièrement, la Commission des pêcheries des Haidas présume qu'elle acquerra graduellement, au fur et à mesure où les capacités administratives et techniques se développeront, l'entière responsabilité de la gestion de certains stocks dans un cadre convenu de règles générales; deuxièmement, que les droits d'exploitation de certains stocks seront alloués à la Commission des pêcheries des Haidas; et troisièmement, qu'un processus de consultation permanente entre le gouvernement fédéral et les Haidas sera instauré pour la gestion de certaines espèces expressément désignées dans l'accord, pour la protection et la gestion des pêcheries alimentaires, pour la participation des Haidas aux pêcheries en développement de même que pour les modalités des permis.

Nous proposons de commencer par participer à la gestion d'espèces qui ne sont pas commerciales ou qui sont sous-

[*Texte*]

are under-utilized—for example, sockeye salmon and razor and butter clams. We are also proposing to become involved eventually in the management of species like abalone, which will benefit from improved management. We intend in the long term to manage fisheries on a cost-recovery basis, wherein management costs would be recovered directly through harvesting and sales by the Haida Fisheries Commission or other mechanisms. In the short term, we propose to finance management costs with revenues from roe-on-kelp and herring impoundment operations, which are currently in process with the Department of Fisheries.

Our priority is to create new wealth, not the reallocation of existing wealth. We can create new wealth by developing new approaches to harvesting and management that will allow the careful use of previously unused stocks and by improving the management of and yields from stocks that are currently being exploited. The creation of new wealth in these ways is critically important for the economic development of our communities and the Queen Charlotte Islands as a whole.

We therefore recommend that this committee encourage the federal government in its efforts to negotiative a co-management agreement with the Council of the Haida Nation. Specifically, we ask this committee to recommend amendments to the Fisheries Act necessary for the implementation of a co-management agreement, and changes in the act to allow the allocation of harvesting rights for specific stocks or within specific areas to native groups.

That is basically the prepared submission we had for the committee, and after a few more comments, we would be pleased to answer any questions you have on that.

One of the biggest areas in which the Haida Nation has been involved in the management of the resources of the islands is the habitat of the fisheries. If we are going to talk about increasing the productivity of the fish stocks or bringing them back to historic levels and thereby increasing the wealth that is generated from the fisheries resource, I think we have to take a very serious look at fish habitat issues. They have been under a great onslaught in the Queen Charlotte Islands for over 40 or 50 years now, and we are very concerned about what the future holds as we look at how the forest industry is proceeding and at the potential of developments in mining and offshore activities.

I would like to touch on two points in relation to that. One is the fish-forestry interaction, and the other is the prospect of offshore exploration.

For the past 40 years, the forest activity on the Queen Charlotte Islands has decimated the fish stocks on the islands. The practices used by the logging companies have failed to protect the habitat. I would like to bring your attention to one incident that has been talked about quite often in the last few weeks; that is, the Laundry Creek slides on the south side of Lyell Island. I do not know if you are familiar with what happened in the Queen Charlotte Islands in 1979, I believe it was, with the Riley Creek incident, where there was concern over a productive salmon stream on Rennell Sound on the west coast of the Queen Charlotte Islands.

[*Traduction*]

exploitées, par exemple le saumon rouge, les couteaux et les palourdes jaunes. Nous proposons également de participer plus tard à la gestion d'espèces comme l'oreille de mer, qui profiterait grandement d'une meilleure gestion. Nous avons l'intention à long terme de gérer les pêcheries en en finançant les coûts à même les ventes réalisées par la Commission des pêcheries des Haidas ou par d'autres mécanismes. À court terme, nous proposons que les coûts de gestion soient financés par les revenus tirés de la récolte de la rogue sur le varech et du parcage des harengs, qu'est en train de faire le ministère des Pêches.

Notre priorité est de créer une nouvelle richesse et non pas de réallouer les ressources actuelles. Nous pouvons créer ces nouvelles richesses en trouvant de nouvelles façons d'exploiter et de gérer les ressources qui permettront une utilisation prudente des stocks auparavant inutilisés et qui amélioreront la gestion et le rendement de stocks déjà exploités. La création de nouvelles ressources revêt une importance critique pour le développement économique de nos localités et de toutes les îles de la Reine Charlotte.

Nous recommandons donc que votre Comité encourage le gouvernement fédéral à négocier un accord de cogestion avec le Conseil de la nation Haida. Nous demandons en particulier à votre Comité de recommander certaines modifications de la Loi sur les pêcheries qu'imposera l'entrée en vigueur du nouvel accord de cogestion, de même que les amendements qui permettront de donner à des autochtones le droit d'exploiter certains stocks dans certaines zones désignées.

Voilà en gros le mémoire que nous avons rédigé à votre intention et, à la suite de certains autres commentaires que je voudrais faire, nous répondrons avec plaisir à vos questions.

Du point de vue de la gestion des ressources des îles, la nation Haida s'est surtout occupée de l'habitat naturel des poissons. Si l'on désire augmenter la productivité des stocks de poissons ou les ramener à leurs niveaux historiques et donc accroître la richesse tirée de la pêche, il nous faut étudier très attentivement les problèmes des habitats des poissons. L'habitat naturel est soumis à toutes sortes d'attaques depuis déjà une cinquantaine d'années dans les îles de la Reine Charlotte, et nous craignons fort ce que leur réserve l'avenir, étant donné la façon dont procède actuellement l'industrie forestière, et le développement possible de l'exploitation de mines et de réserves *offshore*.

Je voudrais aborder deux points à ce sujet. D'abord l'interaction entre la pêche et l'exploitation forestière, puis la perspective de l'exploration des réserves *offshore*.

Depuis 40 ans, l'exploitation forestière sur les îles de la Reine Charlotte a décimé les stocks de poisson. Les méthodes utilisées par les compagnies forestières ne protégeaient absolument pas leur habitat. Je voudrais vous mentionner un incident dont on a souvent parlé depuis quelques semaines; il s'agit des glissements de terrain à Laundry Creek sur la côte sud de l'île Lyell. Je ne sais pas si vous êtes au courant de ce qui s'est passé dans les îles de la reine Charlotte en 1979, je crois; il s'agit de l'incident à Riley Creek, où l'on s'est inquiété à propos d'un cours d'eau à saumon productif à Rennell Sound sur la côte ouest des îles.

[*Text*]

• 1035

The logging company had approval from the provincial government to log there, but there was a productive salmon stream there, very steep slopes, and the local Fisheries officer had taken it upon himself to protect that fish. He informed the company that it was not environmentally safe to proceed with logging, that the consequences would lead to the destruction of fish habitat. The company went ahead anyway. Under the Forest Act, the Fisheries officer laid charges and it became quite a high profile incident. Those charges were not carried through, and the Fisheries officer has since left the department. The ability of the Fisheries to uphold the protection of the habitat was not very effective.

Again, a similar incident happened in Laundry Creek. The area on the south side of Lyell Island, which empties into Sedgwick Bay, one of the fairly major salmon producing areas on the islands, was logged in 1980, I believe. Just this fall, in this watershed, which had 900 spawning chum salmon in it, the mountainside slid in and accumulated in the valley bottom, virtually wiping out that creek. It is doubtful that creek will ever produce fish again. Maybe sometime in the very distant future it could come back, but it certainly will not produce fish in the foreseeable future.

I bring that to your attention because it is indicative of a very disturbing trend on the Queen Charlotte Islands, especially in the interaction between the fish and the forestry industries, which is a very fine and delicate balance. The Fisheries department has been very impotent in trying to carry out its mandate to protect this fish habitat. We think this committee should make some very strong recommendations to ensure that the Fisheries does have the power to protect this habitat.

Aside from the Yakoun River there are no major fish producers on the Queen Charlotte Islands. All the fish is produced from a totality of small streams, which are located throughout the islands; 900 spawners in that channel is a fairly average stream. The fish production comes from streams such as this. We are losing them fast and we are losing our fish producing capacity because of this. Because of their low profile and the big political pressures on the Department of Fisheries from the forest industry, it is very difficult for the Fisheries to uphold their charges and to pursue the protection of that fish habitat.

There was a scientific seminar on the Queen Charlotte Islands that took place last summer at UBC. Tom Northcote, who is a professor at UBC, pointed out some statistics that on the Queen Charlotte Islands on four streams per year the habitat and the salmon producing capacity is destroyed. That is what we are facing.

If we are looking at increasing the salmon producing capacity and increasing wealth in that area, I think some very serious steps have to be taken. The fish-forestry management system must be effective in deterring companies from doing

[*Translation*]

L'entreprise forestière avait obtenu du gouvernement provincial l'autorisation de couper du bois à cet endroit, alors que se trouvait là un cours d'eau à saumon très productif dont les rives étaient très abruptes, et l'agent du ministère des Pêches de l'endroit a pris sur lui de protéger le poisson. Il a donc avisé la compagnie que la coupe du bois à cet endroit comporterait des risques pour l'environnement et entraînerait probablement la destruction de l'habitat des poissons. La compagnie est allée de l'avant quand même. L'agent du ministère a donc porté des accusations en vertu de la Loi sur les forêts, et l'incident a été l'objet de beaucoup de publicité. Ces accusations n'ont pas été maintenues, et l'agent a depuis quitté le ministère. Le ministère des Pêches ne s'est pas montré très efficace dans sa protection de l'habitat.

Un incident semblable s'est produit à Laundry Creek. Du côté sud de l'île Lyell, le cours d'eau se déverse dans la baie Sedgwick; c'est une région où l'on trouve le plus de saumon dans les îles. Le bois dans cette région a été abattu en 1980, je crois. Cet automne, alors que 900 saumons kéta étaient justement en train de frayer dans ce cours d'eau, le flanc de la montagne a glissé et s'est entassé au fond de la vallée faisant pratiquement disparaître ce ruisseau. Il est fort peu probable qu'on retrouve jamais du poisson dans ce ruisseau. Peut-être que dans un avenir très lointain le poisson y reviendra, mais certainement pas dans un avenir immédiat.

Je vous raconte cela parce que c'est un bon indice de la tendance très inquiétante dans les iles de la Reine-Charlotte, surtout pour ce qui est de l'interaction entre la pêche et l'exploitation forestière, qui doivent maintenir un équilibre très délicat. Le ministère des Pêches a été parfaitement impuissant à faire respecter son mandat, qui est de protéger l'habitat des poissons. Nous croyons que votre Comité devrait recommander avec force qu'on s'assure que le ministère a effectivement le pouvoir de protéger cet habitat.

Outre la rivière Yakoun, aucun autre grand cours d'eau à poisson ne se trouve dans les îles. Tout le poisson pêché est tiré d'une multitude de petits ruisseaux qu'on trouve un peu partout dans les iles. On trouve en moyenne à peu près 900 poissons reproducteurs dans un cours d'eau. Comme nos poissons proviennent de petits cours d'eau de ce genre, nous les perdons rapidement. Parce que les fonctionnaires du ministère des Pêches ne sont pas très connus et que les grandes entreprises forestières exercent d'énormes pressions politiques sur le ministère, ce dernier a beaucoup de mal à assumer ses responsabilités et à protéger l'habitat des poissons.

L'été dernier, à l'Université de la Colombie-Britannique, il y a eu un séminaire de scientifiques sur les îles de la Reine-Charlotte. Tom Northcote, professeur à l'université a présenté certaines statistiques montrant que, chaque année, dans les iles de la Reine-Charlotte, l'habitat et la capacité de reproduction de quatre cours d'eau à saumon sont détruits. Voilà l'avenir auquel nous faisons face.

Si l'on cherche à accroître la production de saumon et à enrichir la région, il faudra prendre certaines mesures très importantes. Le système de gestion de la pêche et de l'exploitation forestière doit être capable d'empêcher les compagnies de

[*Texte*]

damage in the first place. Even if they are taken to court and found guilty, the fines they are fined with, I would say, are insignificant. It does not bother them one bit. This is a very serious problem. I know it is on the islands, and I am sure it is so on other parts of the coast.

• 1040

I think the interventions that have been tried to control us have frustrated citizens. I know it has frustrated us, and I am sure it has frustrated the Department of Fisheries in trying to carry out protection of the habitat. This concerns us very seriously.

Did you want to make any comments on fish and forestry before we move on?

Mr. Charles Bellis (Co-ordinator of Haida Fisheries Commission, Council of the Haida Nation): I will bring your attention to the newspaper of Prince Rupert on the 28th. It has a little thing here on forestry, begging for more land on the Charlottes. What they are begging for is some of the steeper sloped areas that have previously been set aside for more studies, certainly an idea to be looked at more closely. Now the Department of Forestry wants to short-circuit the red tape and put these areas up for grabs sooner. So again we will be looking at more habitat damage. Possibly the panel can look at it.

I will just bring briefly to the minds of the members here that our neighbours in Alaska ... The treaty was just signed recently. I am not going to comment whether the treaty was good or bad. I think a treaty is good, because it is a treaty; it does not really matter how bad it is.

I was just recently over in the North Sea in Norway visiting a fish farm, and the Norwegian people ... the farmer owns the river, of course, and there is no common property. And there is no salmon enhancement in the sense that we have in Canada. So I think Canada is further ahead because of this. I like our system better. Fish farming, while it is a good system, the deputy minister of Fisheries assured me that without producing seven times its need of oil for the country, they could not afford it. So it is something to keep in mind.

Our neighbours in Alaska anticipate producing about 30 million sockeye this year, along with southeast Alaska producing about 32 million pinks. It is leaving us so far down the ladder that I am afraid Canada will not be a salmon producing country very shortly. Unless our habitat laws are changed and looked at closer, we are not going to even be in the ballgame. So that is a little bit on the habitat, and some of the comments I guess I would make on that.

The department pressed charges at Riley Creek and failed. I took that up as an individual and pressed charges against Fisheries and Forestry, and I too failed. So the courts, due to a very badly informed Attorney General of B.C., placed a stay on my trial.

Thank you.

[*Traduction*]

causer des dommages. Même si ces compagnies sont poursuivies et jugées coupables, les amendes qu'on leur impose sont insignifiantes. Cela ne les dérange absolument pas. C'est un problème grave. Je sais que c'en est un dans les îles, et je suis certain qu'il doit en être de même ailleurs sur la côte.

Je crois que les mesures prises pour nous contrôler n'ont fait que frustrer les citoyens. Je sais que nous nous sommes sentis frustrés et je suis certain que le ministère des Pêches a aussi été frustré lorsqu'il a tenté de protéger l'habitat. Cette question nous préoccupe grandement.

Avant de poursuivre, avez-vous quelque chose à dire au sujet du poisson et des forêts?

M. Charles Bellis (coordonnateur de la commission des pêches Haida, conseil de la nation Haida): J'attire votre attention sur un article publié le 28 dans un journal de Prince Rupert et dans lequel on demande l'octroi de plus de terres dans les îles Charlotte. Ce qu'on demande, c'est l'accès à certaines des pentes plus raides qui doivent faire l'objet d'études plus poussées, ce qui est tout à fait approprié. Aujourd'hui, le ministère des Forêts veut brûler les étapes et accélérer la mise en valeur de ces terres. Encore une fois, l'habitat subira des dégâts. La commission voudra peut-être se pencher sur cette question.

J'aimerais également signaler aux membres du Comité qu'en Alaska, on a signé récemment un traité. Je ne vais pas me prononcer sur les qualités ou les lacunes de ce traité. À mon avis, tout traité représente en soi un progrès, quels que soient ses défauts.

Récemment, j'ai visité des exploitations piscicoles en Norvège où, bien entendu, l'exploitant est propriétaire de la rivière et où il n'y a pas de propriété commune. D'ailleurs, on n'y trouve pas de programme de mise en valeur semblable à celui qui existe au Canada. J'en conclus que notre système est supérieur au leur. La pisciculture est un bon système, mais le sous-ministre des Pêches m'a néanmoins fait valoir que si, par cette méthode, la production n'égale pas sept fois les besoins en huile du pays, cela ne serait pas rentable. Il faudrait peut-être tenir compte de cela.

Quant à nos voisins de l'Alaska, ils comptent produire environ 30 millions de saumons rouges cette année, et environ 32 millions de saumons roses dans le sud-est de cet État. Le Canada accuse un tel retard que je crains que nous ne serons plus bientôt un pays producteur de saumons. À moins que nous ne changions nos lois régissant l'habitat, nous ne serons même plus de la partie. C'est ce que je voulais dire au sujet de l'habitat.

Dans le cas de Riley Creek, le ministère a intenté des poursuites qui ont échoué. Personnellement, j'ai poursuivi à mon tour le ministère des Pêches et des Forêts et j'ai également échoué. Le procureur général de la Colombie-Britannique était très mal informé et c'est pourquoi la procédure a été suspendue.

Merci.

[*Text*]

Mr. Richardson: Do you have anything, Paul?

Mr. Paul Pearson (Council of the Haida Nation): I would like to mention some of my concerns over the years that I have been in the fishing and logging industry. Up until what happened just about four or five days ago, depending on this fishing industry, I have been a logger . . . I was a logger as one of my first jobs on the Queen Charlotte Islands, and I have seen actions in the bush that up to the time did not bother me, because I was a logger.

Then I became a fisherman and I started remembering some of the things that the logging camps on the Queen Charlotte Islands were doing. As a matter of fact, we are putting in a new road; to top the road off when the road is put through, we are taking gravel out of a river. The Fisheries department, they knew when they were coming in. They sent an officer in and they would pull a log across the road and tell him well, we have not used that road; it has not been touched for years. So he would pass on and go up another branch and there the Fisheries would look at the river someplace else. As soon as they had left, they would pull the log off the road and go back and take the gravel out of the spawning bed again. I did not realize what was happening until—well, I did realize, but I just pushed it aside until I became a fisherman.

• 1045

That is what has been happening on the Queen Charlotte Islands and that is why we are concerned.

In the presentation we say that the food fish is of concern, that we are concerned about all the resources from the ocean. The main one is our salmon. Salmon fishing on the Queen Charlotte Islands at one time . . . until about nine years ago we did not have to come to the mainland to fish. As Haida people we stayed on the Queen Charlotte Islands. It was mainly known as our fishing area for the simple reason that we aboriginally owned the Queen Charlotte Islands. We still own them, but we were forced to leave the islands to come and fish on the mainland because there are no more fishing stocks there.

That is due to the logging industry ruining the rivers. I think it is stated that about two or three rivers are ruined each year on the Queen Charlotte Islands.

Our main concern is the cost to the Haida Nation; there is going to be no longer any timber to log over there, and when they are through logging all the timber off the Queen Charlotte Islands that means they are ruining all the rivers because they go hand in hand.

The salmon that go up the river do not ruin the timber; as a matter of fact, they fertilize it. But it is at the other way around. I do not know who is in the driver's seat there, why we cannot control it, why the Fisheries cannot control it. Maybe it is more money; I do not know, but it is something we cannot put our finger on. Every court case we have taken over there, anything that we try to stop where the logging is concerned, is of no avail.

[*Translation*]

M. Richardson: Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Pearson?

M. Paul Pearson (conseil de la nation Haida): J'aimerais vous faire part de certaines choses qui m'ont préoccupé depuis que je travaille dans les secteurs des pêches et de l'exploitation forestière. Pendant un bon moment, je m'occupais de l'exploitation forestière. En fait, une de mes premières occupations était celle de bûcheron dans les îles de la Reine-Charlotte où j'ai vu des choses qui à l'époque ne me dérangeaient pas, puisque j'étais bûcheron.

Ensuite, je suis devenu pêcheur et je me suis souvenu de certaines des pratiques adoptées par les exploitations forestières dans les îles. Je vous donnerai un exemple. Lorsqu'il fallait construire une route, nous prenions le gravier pour le revêtement dans les rivières. Nous savions tous quand aurait lieu la visite des inspecteurs du ministère des Pêches. L'inspecteur arrivait, nous mettions une grume en travers du chemin et nous disions que cette route n'avait pas été utilisée depuis des années. Après, l'inspecteur du ministère des Pêches se rendait dans un autre secteur et dès qu'il était parti, nous enlevions la grume qui barrait le chemin et retournions à la frayère pour y prendre du gravier. C'est seulement au moment où je suis devenu pêcheur que j'ai compris quelles étaient les conséquences de cette pratique.

Voilà ce qui se passe dans les îles de la Reine-Charlotte et voilà pourquoi nous sommes préoccupés.

Dans notre mémoire, nous avons indiqué que le poisson de consommation, ainsi que toutes les ressources de la mer, sont une source de préoccupation. Notre ressource principale, c'est le saumon. Jusqu'à il y a neuf ans environ, nous pouvions faire de la pêche au saumon sur les îles sans se rendre à la terre ferme. Le peuple Haida était, à titre de peuple autochtone, propriétaire des îles de la Reine-Charlotte et n'avait pas à se déplacer. Nous en sommes toujours les propriétaires, mais par suite de l'épuisement des stocks, nous avons dû quitter les îles pour faire la pêche dans les eaux continentales.

L'épuisement des stocks est attribuable à l'industrie forestière, qui a beaucoup endommagé l'habitat. J'ai entendu dire que chaque année, deux ou trois rivières sont détruites dans les îles de la Reine-Charlotte.

Ce qui nous inquiète le plus, ce sont les coûts que cela entraînera pour la nation Haida. Un beau jour, les entreprises d'exploitation forestière auront coupé tous les arbres commercialisables des îles Charlottes, ce qui entraînera inévitablement la destruction de toutes les rivières.

Les saumons qui remontent la rivière ne détruisent pas le bois d'oeuvre, en fait c'est plutôt le contraire. Je ne sais vraiment pas qui est responsable et pourquoi nous ne pouvons pas maîtriser cette situation, c'est-à-dire pourquoi le ministère des Pêches n'en est pas capable. Peut-être faudrait-il y consacrer plus d'argent. Je ne sais pas, mais il me semble qu'on n'a pas identifié le problème. Toutes les mesures que nous

[*Texte*]

As far as our food fish and our harvest from the ocean are concerned, there is a "Z" licence being issued. That is for all food fish in the ocean now. I guess as Haida people we just took it for granted that we had looked after it all our lives and that whatever we needed we would get. But now it is not so. It is being harvested with these Z licences and the Fisheries have no control whatsoever. They just issue the licences and send the commercial fishermen out to take it as they see fit. The abalone now in the Queen Charlotte Islands area is being depleted something terrible.

We were over on the herring fishing just lately. Some of the herring fishermen are down there 10, 15, 20 days and they are running short on food so they want to go out and get a bit to eat. It is too costly to charter an airplane into that area with food from town so they are trying to get this food fish. There is nothing, especially abalone, because the licence holders in the abalone and commercial fisheries have cleaned it out, not only in the areas they are supposed to fish but in the off-boundary areas. They have gone headlamping and stuff like this, and that is where our concern is.

For instance, there are the *Tanu* and the *Mariposa* and a couple of other big fishery vessels there. They are going around in Zodiac vessels. You might actually say they are harassing the fishermen on the grounds there.

I know of guy who was fined $50 right out on the grounds for carrying a gun in his boat because he was going to see if he could get a deer along the beach or something like that. We are not used to stuff like that. All these years we have been free.

The RCMP, the conservation officer and the fisheries officer are going around checking out boats. What are they looking for?—that is what we want to know. Maybe you people could bring us back and maybe you could ask questions on that. What are they looking for? We are just fishermen trying to get our catch, and yet that is the harassment we are getting.

• 1050

They have to be looking for something, because that is the first time it has ever happened that a conservation officer, a fishery officer, and an RCMP officer were out on the grounds. The fishermen want to know, and we want to ask the questions. You can rest assured that the fishery industry, through the native brotherhood, probably the co-op fishermen, and the unions, is going to be asking the same question: why have our members been treated this way, or harassed out on the fishing ground? I do not know what they are looking for, but this is what has been happening.

[*Traduction*]

avons prises pour mettre fin à l'exploitation forestière, même les poursuites judiciaires, ont été vouées à l'échec.

Quant au poisson de consommation et aux ressources de la mer, on délivre maintenant des permis «Z» qui s'appliquent à tous les poissons de consommation. Peut-être nous, les Haida, avons cru que le fait d'avoir géré les ressources depuis des siècles en assurerait la survie. Aujourd'hui, cette hypothèse ne tient plus. Ces permis «Z» permettent l'exploitation de ces ressources sans que le ministère des Pêches puisse faire quoi que ce soit pour exercer un contrôle. Le ministère délivre les permis et les pêcheurs commerciaux sont libres de les interpréter à leur gré. À l'heure actuelle, les stocks normaux des îles de la Reine-Charlotte sont gravement surexploités.

Récemment, nous nous sommes rendus sur les lieux de la pêche au hareng. Certains pêcheurs y séjournent pendant 10, 15 ou même 20 jours et ils viennent à manquer de nourriture. Ne pouvant se payer un avion nolisé pour se rendre en ville, ils essaient de prendre du poisson de consommation. Toutefois, leur pêche est totalement infructueuse parce que les titulaires de permis et les pêcheurs commerciaux ont épuisé complètement les stocks, notamment le stock d'ormeaux, et ce, non seulement dans les lieux de pêche qui leur sont affectés mais aussi au-delà. Ils font la pêche par divers moyens illégaux, au moyen de projecteurs, par exemple, et cela nous préoccupe aussi.

Il y a aussi sur les lieux de pêche des embarcations Zodiac, provenant du «Tanu», du «Mariposa» et de quelques autres gros bateaux de pêche. On pourrait dire que ceux-ci harcèlent en fait les autres pêcheurs qui se trouvent sur les lieux de pêche.

Je connais un type qui a dû payer une amende de 50$, sur les lieux de pêche même, parce qu'il avait à bord de son bateau une carabine dont il voulait se servir pour faire la chasse au chevreuil ou au gibier le long de la côte. Depuis des années nous étions libres et voilà que tout à coup, ce genre de choses se produisent.

La GRC, les agents de conservation et les agents des pêches effectuent systématiquement des perquisitions à bord de nos bateaux. Nous aimerions bien savoir ce qu'ils espèrent trouver. Si vous nous en donnez l'occasion, nous aurons peut-être bien des choses à dire là-dessus. Qu'est-ce qu'ils cherchent? Nous ne sommes que des pêcheurs qui pratiquons notre métier et pourtant, nous faisons l'objet de ces mesures de harcèlement.

Ils doivent sûrement chercher quelque chose, puisque c'est la première fois qu'un agent de conservation, un agent des pêches ou un agent de la GRC se rendent sur les lieux de pêche. Les pêcheurs veulent savoir ce qu'ils cherchent et nous aimerions poser certaines questions. Je vous assure que les représentants de l'industrie de la pêche, par le biais de la fraternité autochtone et problement des coopératives de pêcheurs et des syndicats, vont poser la même question, savoir pourquoi nos membres ont été traités de la sorte ou harcelés jusqu'à ce qu'ils quittent les lieux de pêche. Je ne sais pas ce qu'ils cherchent, mais ces choses se sont produites.

[*Text*]

As Haida people who have gone out and got our food fish to eat on the grounds—not commercially; just to get it for ourselves . . . They have come aboard the boat and some of the shells . . . there are witnesses. There are shells on the deck that someone could have picked up off the beach. A crow or an eagle or a raven may have brought them out to the boat for food for itself. What I am saying is that they are being charged for an empty shell on the boats; stuff like that. We are being harassed. It has been happening more to Haida people on the Queen Charlotte Islands every year.

These are some of the concerns. It hurts us very much, because as we stated, we are owners of the Queen Charlotte Islands, as far as I am concerned. We are aboriginal people and we are not used to harassment like this.

What we are wondering, too, is why our management on the Queen Charlotte Islands by the fishery department is not up to par. We put up with a lot of frustrating issues there, and we figure that spending all this money to get these boats to one area in the Queen Charlotte Islands, and then . . . why can we not put that money to better use and try to handle our fishery department or our resources in a better manner than having to go out there and just harass us, when we are just trying to survive over there?

Mr. Richardson: One other issue about the fisheries habitat that is of great concern to us is the prospect of offshore oil exploration. We have talked about the threat to the habitat from one side of the intertidal zone. Now we have the prospect of it being harmed from the other side; the ocean side. We see that the federal and provincial governments have set up a review process to deal with the offshore which is really the only formal process that exists. No process has been set up to deal with our aboriginal title to the seas or to the lands as yet.

We have this joint federal-provincial offshore oil panel, with very limited terms of reference; terms of reference that were drawn up without any consultation with us, the people who live there, and with a very ambitious time frame, very short. In light of our serious concerns about information which exists on our coastal zone and about general fisheries habitat issues in Hecate Strait, Dixon Entrance, Queen Charlotte Sound, and all those areas, we think that time frame is very unrealistic. It is not realistic if we are serious about reviewing the potential implications of the offshore with any credibility.

Also the fact that no resources are made available through that process for legitimate interest groups, people who are going to be directly affected by that, to protect their interests and to help in assessing and making the deep fundamental decisions that need to made when considering an issue of this magnitude of offshore development, is one of the biggest and most threatening issues ever to have come along for the Haida Nation. The impact on our resources, on the resources of the sea, from looking at the impacts in other areas from the

[*Translation*]

Traditionnellement, la nation Haida a exploité les lieux de pêche pour leur subsistance et non à des fins commerciales. Toutefois, il y a des témoins pour le prouver, ces personnes sont montées à bord de nos bateaux et ont pu y trouver des carapaces ou des coquillages qui pourraient provenir de la plage, par exemple, ou encore qui auraient pu y être laissés par un corbeau ou un aigle. Il reste que les propriétaires de bateaux ont été poursuivis en justice pour ce genre de choses. Le peuple Haida des îles de la Reine-Charlotte fait l'objet d'un harcèlement qui s'accroît d'année en année.

Voilà certaines de nos préoccupations. Nous nous sentons très lésés puisque, comme je l'ai dit, nous nous estimons propriétaires des îles de la Reine-Charlotte. Nous sommes un peuple autochtone et nous n'avons pas l'habitude de ce genre de harcèlement.

Nous nous demandons aussi pourquoi la gestion des ressources des îles de la Reine-Charlotte, qui est la responsabilité du ministère des Pêches, laisse beaucoup à désirer. Nous avons avalé beaucoup de couleuvres et nous nous demandons pourquoi des sommes d'argent considérables sont affectées à ces navires qui se rendent dans un secteur pour nous harceler en fait, nous qui tentons simplement d'assurer notre survie. Pourquoi ne pas consacrer ces fonds plutôt à la gestion de la pêche et de nos ressources halieutiques?

M. Richardson: On se préoccupe beaucoup des répercussions sur l'habitat du poisson que pourrait avoir l'exploration pétrolière offshore. Nous avons parlé de la menace pour l'habitat qui proviendrait d'un côté de la zone intertidale. Il existe également la possibilité de dégâts provenant de l'autre côté, soit de la mer. Nous constatons que les gouvernements fédéral et provincial ont mis sur pied un processus d'examen, le seul processus officiel existant, pour étudier laquestion de l'exploration offshore. Jusqu'à ce jour, aucun mécanisme n'a été mis sur pied pour étudier notre droit de propriété ancestral sur les mers et les terres.

Il y a donc cette commission conjointe fédérale-provinciale, dont le mandat est très limité et qui a été formulé sans qu'on nous consulte, nous qui vivons sur les lieux, et dont la durée des travaux est pour le moins très courte. Dans le contexte des problèmes graves de transmission d'informations qui existent dans la zone côtière en ce qui concerne les questions générales d'habitat dans le détroit d'Hecate, l'entrée de Dixon, le détroit de la Reine-Charlotte et tous les secteurs connexes, nous estimons que le délai fixé n'est pas du tout réaliste et ne permettra nullement un examen sérieux des répercussions que pourrait avoir l'exploration offshore sur les ressources halieutiques.

En outre, aucune ressource n'a été mise à la disposition des groupements légitimes désireux de faire connaître leurs points de vue, groupements qui seront directement affectés par les décisions prises et qui souhaitent protéger leur intérêt et participer à l'examen et à la prise de ces décisions fondamentales touchant la mise en valeur des ressources offshore, qui représentent une des plus importantes menaces qu'ait jamais connues la nation Haida. En effet, si l'on étudie les conséquences des déversements ou des résidus de pollution ailleurs au monde, on est obligé de constater que la mise en valeur de

[*Texte*]

possibilities of a spill or from the possibilities of just the residual pollution, is potentially devastating.

• 1055

The information that has been gathered on it, from our analysis of it, is far from sufficient, and that has been told and is being told in detail to this panel. But it is certainly not set up for the reasons I have just mentioned proportionate to the size and potential impact of developments such as that. In protecting the fisheries resources and the fisheries habitat, I think the federal government in particular and the Department of Fisheries have a very important obligation there under the Canadian constitutional system to ensure that the very deep issues there are given sufficient consideration. The position the provincial government has taken on that we have come to expect. It certainly does not make it acceptable, but I think that puts a very large onus on the federal government to ensure that these issues are given their due consideration.

It was interesting that, in discussing it with our people, a lot of the detailed impacts in terms of destruction of fish habitat, in terms of destruction of existing resources and the general long-term impact on the intertidal zone in the exploratory phase they are talking about here, were potentially very great. It was brought up that through this process one of the biggest risks we are looking at is the risk that they are going to find something out there that we are not even addressing right now, the potential that we are going to face 25, 30 or 40 years of oil production in this area from this rich intertidal zone that our people have always depended on and that our aspirations for the future depend on for our economic development and for our interaction with Canadian society.

When we look at the terms of reference of this panel, there is nothing in there that has any reference to aboriginal rights, to the rights of our people. We certainly would not expect a joint panel like that to go as far as to discuss the jurisdictional question, the issue of our sea claims of aboriginal title. That is not the forum for it. That can best be done through negotiations at the political level. I would suggest very strongly that those be concluded before we even address anything of the magnitude of offshore development.

But in the current review process, they do not even have the understanding or the sensitivity to include any reference to what rights we might have to those resources, those resources that we own at the same time as we are having First Ministers' Conferences in Ottawa talking about aboriginal rights. I think that is a very poor reflection on the integrity of the decision-making processes we have before us with both the federal and provincial governments, and I hope we can do something very soon to correct that.

In ensuring that this is done, I would ask any help the committee could give us in suspending that review process until these issues are dealt with, until we have gathered this environmental information that we need to properly assess our options and to properly give us a background on the potential effects of offshore development, until the people who have legitimate interests in the potential effects of that have a

[*Traduction*]

l'offshore pourrait avoir des répercussions dévastatrices sur les ressources de la mer.

Nous avons examiné les renseignements recueillis et avons conclu qu'ils n'étaient pas suffisants; nous le répétons d'ailleurs devant le Comité. Chose certaine, le mécanisme n'a pas été mis sur pied pour les raisons que je viens de mentioner et il n'est pas à la hauteur des répercussions possibles. En ce qui concerne la protection des ressources halieutiques et de l'habitat du poisson, je crois que le ministère des Pêches et le gouvernement fédéral en particulier doivent commencer par s'assurer en vertu du régime constitutionnel canadien, que ces grandes questions de fond font l'objet d'un étude appropriée. Nous connaissons déjà la position du gouvernement provincial à cet égard. Cela ne la rend pas acceptable, mais je crois que c'est d'abord au gouvernement fédéral d'exiger un examen approprié de ces questions.

Dans nos discussions avec notre peuple, nous avons constaté avec intérêt que les répercussions possibles étaient très importantes, notamment en ce qui concerne la destruction de l'habitat du poisson, la destruction des ressources existantes et les effets à long terme des travaux préparatoires sur la zone intertidale. On nous a signalé qu'un des risques les plus graves, qui n'a pas du tout été envisagé jusqu,ici, est la possibilité d'une période d'exploitation pétrolière qui durerait 25, 30 ou 40 ans et qui serait concentrée dans la zone intertidale riche en ressources et dont dépend depuis toujours notre peuple pour son bien-être économique et sa participation à la société canadienne.

Nous avons constaté que le mandat de la commission ne parle ni des droits aborigènes ni des droits de notre peuple. Nous ne nous attendions d'ailleurs pas à ce qu'une commission conjointe aille jusqu'à étudier la juridiction et les droits des aborigènes sur la mer. C'est une question qu'il convient d'étudier au cours de négociations aux divers paliers gouvernementaux. Je crois toutefois qu'il faut étudier cette question à fond avant d'aborder la question si importante de la mise en valeur des ressources en haute mer.

Mais les responsables de cette révision et les participants à la conférence des premiers ministres sur les droits aborigènes n'ont pas assez de sensibilité et de sens pratique pour réfléchir aux droits que nous pourrions avoir sur ces ressources. Je crois que cela en dit long sur l'intégrité du processus décisionnel des gouvernements fédéral et provinciaux et j'espère que ces lacunes seront corrigées sous peu.

Pour y parvenir, je demanderais au Comité de nous aider dans toute la mesure du possible à interrompre le processus de révision jusqu'à ce que l'examen de ces questions soit terminé, c'est-à-dire jusqu'à ce que nous ayons rassemblé les données environnementales requises pour évaluer nos options et pour nous donner une idée globale des répercussions possibles de l'exploration en mer, ce qui permettra aux personnes les plus

[*Text*]

chance to put together their interventions and their proper input into it.

Also, we feel very strongly that, while we could proceed with the environmental work, we definitely should not consider even lifting that moratorium until the issue of aboriginal title over those waters is settled. So we would ask for any help this committee could give us in dealing with the federal and provincial governments in those areas. They are very important. As I stated, the issue is self-government and self-determination of our people. And the stage at which we find ourselves right now, as was brought up time and time again in our discussions of this, is that this issue is no less than survival for the aboriginal peoples of this coast.

• 1100

That is the immensity and the potential impact of offshore development and we need to address it in a lot more serious and credible way than we have to date. Does anybody want to add anything?

The Chairman: If I can just warn you, gentlemen, there are only 10 minutes left for questions. That means two questioners. I am just now telling you that so you will know what the rules of the game are.

Mr. Richardson: Okay.

The Chairman: All right. I ask the researchers to note that there are two, if not three, recommendations called for in that report which we should flag for discussion at some future date.

We have two questioners, Mr. Henderson and Mr. Fulton. Mr. Henderson first.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. This is well over 60 submissions we have received in Kamloops, Vancouver, Campbell River, Nanaimo and here in Prince Rupert. And I think common in every brief is the loss of habitat, mainly due to forestry/fisheries interrelation or interaction. And I think, since this is the Fisheries and Forestry Committee, that when we go back to Ottawa we want to make some strong recommendations regarding forestry practices that are carried out here in British Columbia. While realizing that it is not entirely within federal jurisdiction, I think we must find a vehicle, some way to put pressure on the powers that be, whether it is federal or provincial, in trying to come up with a management plan that will interrelate to both the forestry and the fishery and certainly with top priority of protecting this most important industry, the fishery.

I just have a few quick questions, since our time is very limited. On the first page of your brief you talk about your access to other resources that is limited by licensing or other regulations. You give us an example of many of your people being prevented from collecting gow for the herring roe-on-kelp, which is an important food for you. Is this a traditional

[*Translation*]

directement concernées par ces répercussions d'élaborer une réponse et de s'entendre sur une stratégie.

En outre, nous sommes convaincus qu'il ne faut même pas étudier la possibilité de lever le moratoire jusqu'à ce que la question du droit aborigène sur les eaux en question soit réglée, bien qu'il soit possible de poursuivre quand même les travaux environnementaux. Nous demandons donc au Comité de nous aider à sensibiliser les gouvernements fédéral et provinciaux à ces problèmes. Cela est très important. Comme je vous l'ai dit, il s'agit de l'autodétermination de notre peuple. Au stade où nous en sommes actuellement, et nous vous l'avons expliqué à plusieurs reprises, il s'agit en fait de la survie des peuples aborigènes de la côte.

Cela résume l'énormité des répercussions possibles de la mise en valeur des ressources en mer et nous voulons étudier ces répercussions d'une façon beaucoup plus sérieuse et crédible que nous l'avons fait par le passé. Quelqu'un veut-il ajouter quelque chose?

Le président: J'aimerais rappeler aux membres du Comité qu'il ne reste que 10 minutes, soit le temps pour deux intervenants. Je voulais tout simplement vous rappeler les règles du jeu.

M. Richardson: D'accord.

Le président: Très bien. Je demande aux recherchistes de prendre note des deux, et même des trois, recommandations faites dans ce rapport et qui doivent faire l'objet de discussions ultérieures.

Messieurs Henderson et Fulton. Monsieur Henderson, vous avez la parole.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président. Pendant les séances tenues à Kamloops, à Vancouver, à Campbell River, à Nanaimo et ici même à Prince Rupert, nous avons reçu plus de 60 mémoires. On trouve dans tous ces mémoires une préoccupation commune, celle de la perte de l'habitat attribuable principalement à l'interaction foresterie/pêches. Comme ce Comité est chargé de la pêche et des forêts, il nous faudra à notre arrivée à Ottawa faire des recommandations vigoureuses quant aux pratiques d'exploitation forestière mises en oeuvre en Colombie-Britannique. Je reconnais que cela n'est pas entièrement du ressort fédéral, mais je crois néanmoins qu'il faudra trouver un moyen ou un mécanisme pour amener les instances concernées, qu'elles soient fédérales ou provinciales, à élaborer un plan de gestion qui tiendra compte en même temps du facteur forêt et du facteur pêche et qui accordera la priorité absolue à la protection de l'industrie de la pêche, qui est d'une très haute importance.

Je ne dispose que de peu de temps et mes questions seront donc brèves. À la première page de votre mémoire, vous indiquez que vous n'avez qu'un accès limité à d'autres ressources à cause des licences ou autres règlements. À titre d'exemple, vous dites que bon nombre des vôtres se voient interdit de recueillir les rogues sur varech, importante source d'alimentation pour votre peuple. S'agit-il d'une pêche de

[*Texte*]

food fishery, just briefly and if it is, why has it been stopped? In your opinion,is that restriction legal?

• 1105

Mr. Richardson: We definitely feel that restriction is not legal and is not consistent with the laws of Canada. The roe-on-kelp or gow, as our people call it, is the traditional food of our people. It has been a staple and main part of our diet forever, as far as we know, as long as we have been around. Only in the last five or six or so years has it become commercialized. To a large extent that commercialization started in our communities for the past 50 or 60 years. Ever since the mining camps, and our inter-action with people other than Haida people has come about, we have used it as a trading commodity as well as a staple part of our diet. We traded with the mainland tribes and other tribes for foods which we could not get and that which they wanted. Ever since white people have been around the Islands, the Japanese mining camps and canners and things like that, our people have traded with them and sold roe-on-kelp to them for, say, 50 or 60 years. We were never bothered in it. There was never a big issue. We managed it as we have managed it for thousands of years. Our people have been totally in control of the management of it, but ever since it has become commercialized, the federal Fisheries department has become intent on closing the noose on us and our use of it. It is something that is a very serious issue to our people.

The spawning season which takes place for about a month in Skidegate Inlet which is right outside the village of Skidegate is going to happen, say, the middle of May and we anticipate a very tense time between ourselves and the Department of Fisheries in harvesting that in the light of recent changes to the Fisheries Act which restrict two fundamental principles of our use of those resources and the use of the resources of the sea. This one is particularly high-profile in that nobody else has used it or had knowledge and jurisdiction over it but our people until the federal Fisheries Department started imposing their jurisdiction over it as it had increased in commercial value. The first point they are violating is our aboriginal right to collect it and to use it for our traditional uses that we have always used it for. They are severely restricting that.

One of the results of a recent court case was that we would have to collect it under authority of an "H" or "J" licence which are two Department of Fisheries licences that are not generally available. Other than that, we reserve the right for it as a Haida people, as a people who exist without the blessing of the federal or provincial government or anybody else. We exist because of our history, because of our title, because we know who we are and we reserve the right to define who is a Haida and who has access to that and they are challenging us on that also. Those are the two main areas over which there is growing concern, very serious concern. It is like making salt in India; it is the same issue.

[*Traduction*]

subsistance traditionnelle et, dans l'affirmative, pourquoi y a-t-on mis fin? À votre avis, cette restriction est-elle légale?

M. Richardson: Nous sommes convaincus que la restriction n'est pas légale et ne se conforme pas aux lois canadiennes. La rogue, ou «gow» comme notre peuple l'appelle, est l'aliment traditionnel de notre peuple. C'est une des bases de notre régime alimentaire depuis toujours, à notre connaissance, depuis les temps immémoriaux. Ce n'est qu'au cours des cinq ou six dernières années que cette pêche s'est commercialisée. Dans une grande mesure, cette commercialisation a pris naissance dans nos localités il y a 50 ou 60 ans. Depuis l'établissement des camps miniers, depuis que nous sommes entrés en contact avec d'autres que les Haida, nous avons utilisé ce produit comme moyen d'échange ainsi que comme base de notre alimentation. Nous faisions du commerce avec les tribus de la terre ferme et d'autres tribus pour obtenir des aliments que nous n'avions pas et que nous recherchions. Depuis la venue des Blancs, sur les îles, les camps miniers japonais, les conserveries, notre peuple a fait des échanges avec les Blancs et leur a vendu de la rogue depuis disons 50 ou 60 ans. On ne nous a jamais ennnuyés à ce sujet. Cela n'a jamais fait de remous. Nous avons procédé comme nous l'avions fait depuis des milliers d'années. Notre peuple contrôlait complètement la gestion du produit, mais depuis sa commercialisation, le ministère fédéral des Pêches manifeste l'intention de nous bloquer et de nous empêcher d'utiliser le produit. Cette question revêt une très grande importance pour notre peuple.

La saison du frai qui aura lieu dans environ un mois dans l'anse Skidegate, juste à l'extérieur du village de Skidegate, vers le milieu du mois de mai, nous fait présager un climat très tendu avec les responsables du ministère des Pêches lorsque nous allons tenter de faire cette pêche, à cause des modifications récentes à la Loi sur les pêcheries qui limitent à deux principes fondamentaux l'utilisation de ces ressources et des ressources de la mer. C'est d'autant plus évident que jusqu'à présent, notre peuple était le seul à s'y connaître ou à se livrer à cette pêche, jusqu'à ce que le ministère fédéral des Pêches commence à revendiquer un droit sur cette pêche quand elle a eu une valeur commerciale. Le ministère empiète en premier lieu sur notre droit autochtone de recueillir la rogue et de l'utiliser à des fins traditionnelles comme nous l'avons toujours fait. Il nous impose des restrictions sévères à ce sujet.

Une des suites d'un appel récent aux tribunaux, c'est que nous pouvons recueillir la rogue grâce à des permis «H» ou «J», deux permis du ministère des Pêches qui ne sont pas disponibles d'une façon générale. Or notre seul autre recours, c'est de nous en réserver le droit, en notre qualité de Haida, c'est-à-dire un peuple qui existe sans la bénédiction du gouvernement fédéral ou provincial ou de qui que ce soit d'autre. Nous existons à cause de notre histoire, à cause de nos titres, parce que nous savons qui nous sommes et parce que nous nous réservons le droit de définir qui est un Haida, qui a accès à cette ressource, bien que le ministère conteste nos droits à cet égard également. Ce sont les deux sujets principaux dont nous nous préoccupons de plus en plus, dont nous nous préoccupons

[*Text*]

The Chairman: I have another questioner.

Mr. Richardson: It is all right to sell it . . .

The Chairman: We just have to implore the witness to try to answer as quickly as possible because . . .

Mr. Henderson: I just have a brief question with a brief answer. Has there been any involvement with the Salmonid Enhancement Program in the first phase in the Queen Charlottes and, if so, what participation did you people have with that program?

• 1110

Mr. Bellis: I will just briefly answer that. It just came to light very recently. The King Creek Hatchery was run by the Masset Band Council. It was basically shut down because King Creek is now so unstable, due to logging, that it will have to be removed.

The Chairman: That is terrible. Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I would like to run through a few things quite quickly and then I have some questions. One of the things this committee has to look into in some detail is the evidence given by Mr. Bellis regarding the Riley Creek matter. It is something I do not think this committee or Ministers of Fisheries have looked at carefully enough regarding the resignation of Jim Hart and the incidents that flowed after that, including the staying of proceedings when Mr. Bellis attempted to get redress through the court system. The Attorney General of this province simply disallowed proceedings either related to the fisheries or provincial matters. I think we have to look at that because the evidence is becoming quite overwhelming that the section of the act that allows for co-management between Fisheries and Forestry on logging plans is not working. Lyell Island is a disaster, and there was evidence given yesterday and today that all of DFO's recommendations were simply thrown under the carpet by Forestry and logging was allowed to proceed uninhibited by recommendations by the federal government.

I think we have to go towards the proactive law that has been discussed before this committee; that having an indictable section of the act which would require corporations to operate under the act, then there would be an onus on the Crown to proceed with an indictable process if the management plans that they recommended were not proceeded with. And I flag that for our researchers as a section of amendments that we have to . . . We will obviously have to get Justice to draft them, but I think we will have to make those recommendations.

The Chairman: Jim, it just crossed my mind the terrible conflicts we are going to come into within this committee with the three mandates: environment, fisheries, and forestry. You

[*Translation*]

gravement. C'est comme fabriquer du sel en Inde; c'est le même genre de question.

Le président: Il y a un autre intervenant.

M. Richardson: C'est parfait de la vendre . . .

Le président: Il nous faut implorer le témoin d'essayer de répondre le plus rapidement possible, car . . .

M. Henderson: J'ai une brève question qui entraînera une brève réponse. Dans le cadre de la première étape du programme de mise en valeur des salmonidés, y a-t-il eu le moindre projet aux Iles de la Reine Charlotte, et si oui, y avez-vous participé?

M. Bellis: Je vais répondre brièvement. Ce n'est que très récent. Le conseil de la bande Masset administrait la pisciculture de King Creek. Il a fallu essentiellement mettre fin au projet parce que le ruisseau est maintenant si instable, à cause de l'exploitation forestière, qu'il ne convient plus à ce genre d'activité.

Le président: C'est terrible. Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. J'aimerais revoir rapidement plusieurs choses, pour ensuite poser quelques questions. Notre Comité doit notamment se pencher de façon assez détaillée sur le témoignage que nous a donné M. Bellis au sujet de l'affaire de Riley Creek. Je ne crois pas que notre Comité ni les ministres des pêches aient étudié avec suffisamment de soin la démission de Jim Hart et ses suites, y compris le surseois des poursuites lorsque M. Bellis a tenté d'obtenir un redressement en s'adressant aux tribunaux. Le procureur général de cette province a tout simplement rejeté les poursuites liées soit aux pêches soit à des questions provinciales. Je crois qu'il nous faut examiner cette question parce qu'il devient de plus en plus clair, à la lumière du témoignage, que la disposition de la loi permettant la cogestion des plans d'exploitation forestière entre les responsables des pêches et ceux des forêts ne fonctionne tout simplement pas. La situation de l'île Lyell est désastreuse, et nous avons entendu hier et aujourd'hui que le ministère provincial des forêts a tout simplement passé outre à toutes les recommandations du ministère fédéral des pêches et qu'on a permis l'exploitation forestière sans tenir le moindrement compte de ses recommandations.

Je crois que nous devons donner suite aux dispositions législatives dissuasives dont nous avons discuté ici, c'est-à-dire aux dispositions prévoyant l'emprisonnement et forçant les sociétés à respecter les dispositions de la loi, la Couronne étant alors forcée d'intenter des poursuites dans le cas d'infraction pénale si les plans de gestion n'étaient pas suivis. Je tiens à le souligner à l'intention de nos recherchistes pour qu'ils l'incluent dans les amendements que nous devons . . . Manifestement, il faudrait nous adresser au ministère de la Justice pour la rédaction, mais je crois qu'il nous faut formuler ces recommandations.

Le président: Jim, je viens de songer aux terribles conflits que nous allons rencontrer, ici au Comité, à cause de nos trois mandats: l'environnement, les pêches, et la forêt. Vous pouvez

[*Texte*]

can begin to see the struggles we are going to have over the next four years to try to come up with what is reasonable and responsible. It is going to be difficult.

Mr. Skelly: The intriguing thing, if you see it from another point of view, is bringing some of these resources into harmony, which has been done with some of the integrated resource management studies, such as in the Tahsish watershed. There is another way of looking at that. It is amalgamating that.

The Chairman: Well, do not take my comments the wrong way.

Mr. Skelly: I am not, Mr. Chairman.

The Chairman: There has to be a better way.

Mr. Fulton: The evidence, though, Mr. Chairman, is quite overwhelming in the study done by UBC that we are losing four rivers a year on the Queen Charlottes. It is only a matter of time until the Queen Charlottes have no productive capacity. The fact that a federally-funded salmon enhancement project now has to be shut down because of logging practices that have made the river system on which the hatchery is . . . It is something we have to look at very carefully and provide some kind of remedial legislative action.

I am interested, though, in the request by the Council of the Haida Nation to conclude negotiations on sea claims before completion of the panel review and for a possible lifting of the moratorium. I think the evidence that we have received now, both on Vancouver Island and here, would have to lead us to that recommendation; that we recommend that the review process be suspended. I think we are aware in this committee that Petro-Canada has withdrawn from the process. The real potential effects are not being evaluated through the panel review. We have learned, for example, that there may in fact have to be 500 wells to delineate the gas and oil bodies out there. In one of the documents tabled before this committee it was learned that Chevron and Petro-Can have made direct pleas to the federal and provincial governments for them to proceed immediately with that drilling.

The question I would like to put, I suppose to Mr. Bellis: Is it a reasonable position for this committee to take to make that recommendation, in that the panel cannot fully address the issues of environmental social and economic impact with the present terms of reference, particularly without the allowance for intervener funding to those bona fide groups who could or would be impacted by either the actual drilling itself, or possible impacts from blow-outs or just the industrial activity itself?

• 1115

Mr. Bellis: Thank you, Jim. I sit in a very peculiar spot because I am a member of the panel. The integrity of the public process I think I would have to defend. In a recent trip to Great Britain and Norway, with meetings with government

[*Traduction*]

commencer à juger des combats qu'il nous faudra mener au cours des quatre prochaines années si nous voulons formuler quelque chose qui soit raisonnable et responsable. Cela sera difficile.

M. Skelly: Ce qui est séduisant, si on se place d'un autre point de vue, c'est d'essayer de créer l'harmonie entre ces ressources comme nous en avons des exemples grâce à quelques études sur la gestion intégrée des ressources, telle que l'étude sur le bassin Tahsish. Il y a une autre façon d'envisager la question. C'est par l'amalgame.

Le président: N'interprétez pas mal mes remarques.

M. Skelly: Pas du tout, monsieur le président.

Le président: Il doit y avoir une meilleure façon de procéder.

M. Fulton: Cependant, monsieur le président, l'étude effectuée par l'UCB démontre irréfutablement que nous perdons quatre rivières par année aux îles de la Reine Charlotte. Ce n'est qu'une question de temps, il n'y aura plus de cours d'eau productifs aux îles de la Reine Charlotte. Le fait qu'il faille mettre fin à un projet de mise en valeur du saumon financé par le gouvernement fédéral à cause des pratiques de l'industrie forestière qui ont ruiné un réseau fluvial où il y avait une piscifacture . . . il faut examiner la question très attentivement et mettre en place des mesures législatives correctrices.

Dans un autre ordre d'idées, la demande par le Conseil des nations Haida de conclure les négociations sur les revendications maritimes avant que ne soit terminée la révision du groupe et l'éventuelle abolition du moratoire m'intéresse. Je crois que les témoignages que nous avons entendus jusqu'à présent, sur l'île de Vancouver et ici, nous porteraient à formuler une telle recommandation; c'est-à-dire que nous recommandions que l'on suspende le processus de révision. Je crois que nous savons tous ici au Comité que Petro-Canada s'est retiré du projet. Le groupe de révision n'évalue pas les effets éventuels réels. Nous avons appris, par exemple, qu'il y a peut-être en fait 500 puits en mer où l'on cherche du gaz et du pétrole. Dans un document déposé devant le Comité, nous avons appris que Chevron et Petro-Canada avaient supplié directement les gouvernements fédéral et provincial de leur permettre de procéder immédiatement au forage.

J'aimerais donc demander, à M. Bellis, je suppose: serait-il raisonnable que notre Comité formule cette recommandation étant donné que dans le cadre de son mandat actuel, le groupe de travail ne peut pas examiner pleinement les répercussions écologiques, sociales et économiques, et ce particulièrement parce qu'on n'a prévu aucun financement permettant aux groupes reconnus comme tels qui seront touchés, ou pourraient l'être, par le forage lui-même ou par d'éventuelles explosions, ou tout simplement par l'activité industrielle, d'intervenir?

M. Bellis: Merci, Jim. Je suis un peu mal placé, car je fais partie de ce groupe de révision, et je crois devoir défendre l'intégrité du processus public. Au cours d'un récent voyage en Grande-Bretagne et en Norvège, ayant rencontré des représen-

[*Text*]

during the week in England and Scotland, the culture shock was quite deep for me because I was under the impression that the English were the motherhood of democracy. I was to find out over there that they were not really as far advanced as Canada. Canada has a public process, a review process, an environmental panel. On those grounds I stick up for it, because in England we found that only fishermen would participate with the government and the oil industry on the offshore, and it would be in strict confidentiality.

While we were in England I noticed a bomb went off under the Prime Minister, and my comments were that the public process comes through one manner or the other, and I appreciate the Canadian process that we have. We do have some shortfalls in it. I think intervener funding certainly was one, and the panel did recommend intervener funding, which did not come forward, but we have seen a great need for it in visiting the 15 communities we visited on the information hearings.

Mr. Fulton: Then I am sure the chairman will agree that you are protected while you are here. You are appearing as the chairman of the Haida Fisheries Commission. I recognize that you are a panel member, but you are protected by this committee, as I am sure the chairman will tell you. You are protected here in giving evidence.

The one point I would like to extract from you is that it would be in the public interest, though; it would be a significant public interest benefit to allow intervener funding to be provided to bona fide groups that would be impacted, so they can complete their studies and then re-initiate the panel process. The public would then have a chance to complete intertidal studies, bird studies, delineation studies, socio-economic impact studies.

So the public interest, in fact, is there right now. The greatest single interest that is represented is Chevron, a proponent. I am not downplaying the public process you have gone through, but it seems to me there is a lack of consolidated, scientifically-based information that public groups can put before the panel.

Mr. Bellis: The lack of information in B.C. is a very great one because of the size of the country, the size of our fishing industry, our biological life. We were very quick to find out in England that they virtually do not have any biological environment, so they have never had that problem. I have to admit that the terms of reference are very short; they do not include the land claims. Yet, on the other hand, I have to say that in every community we visited the land claims were recorded, and the panel can pass that information to the appropriate people. But still, the public feels a little bit short in not having the panel fulfil its duty.

[*Translation*]

tants gouvernementaux pendant la semaine passée en Angleterre et en Écosse, j'ai subi un grave choc culturel, car j'avais l'impression que l'Angleterre était la mère de la démocratie. Mais j'ai constaté pendant mon séjour que l'Angleterre n'était en réalité pas aussi avancée que le Canada. Le Canada a un processus public, un processus de révision, un groupe écologique. C'est pour ces raisons que je défends le processus, car en Angleterre, nous avons constaté que seuls les pêcheurs participaient, avec le gouvernement et l'industrie pétrolière, aux discussions sur les forages en mer, mais cela dans le secret le plus strict.

C'est au cours de notre séjour en Angleterre, qu'une bombe avait explosé non loin du Premier ministre, et j'avais dit à cette occasion que le public se manifestait comme il le pouvait. Je suis donc heureux du processus canadien que nous avons, malgré ses quelques lacunes. Le manque de financement pour les intervenants en est certainement une, et le groupe d'étude avait d'ailleurs fait une recommandation dans ce sens, en vain malheureusement, mais nous avons certainement constaté à quel point il était nécessaire, lorsque nous nous sommes rendus dans 15 localités pour tenir des séances d'information.

M. Fulton: Dans ce cas, je suis persuadé que le président conviendra que vous êtes protégé pendant que vous êtes ici. Vous comparaissez en tant que président de la Commission des pêcheurs Haida. Je sais que vous êtes membre du groupe d'étude, mais vous êtes protégé par notre Comité, comme vous le dira le président j'en suis persuadé. Vous êtes protégé lorsque vous témoignez ici.

Ce que je tiens surtout à vous faire dire, c'est que cela serait dans l'intérêt public de financer les intervenants pour permettre aux groupes qui seront touchés de terminer leurs études et de réactiver le processus de révision. Le public aurait ainsi la possibilité de terminer les études sur les eaux intertidales, sur les oiseaux, sur la délimitation et les incidences socio-économiques.

En fait, l'intérêt public existe déjà. Or, le groupe d'intérêt privé le plus évident actuellement représenté est la société Chevron, qui est partie prenante. Je ne tiens nullement à sous-estimer votre processus de consultation publique, mais il me semble qu'il y a insuffisamment de données solides, et scientifiquement étayées que les groupes représentant l'intérêt public peuvent présenter au groupe d'étude.

M. Bellis: Il y a effectivement un sérieux manque de données en Colombie-Britannique, à cause de l'envergure du pays, de celle de notre industrie de la pêche, de notre vie biologique. Nous avons vite découvert que l'Angleterre n'a pas à proprement parler d'environnement biologique, et ce problème n'y existe donc pas. Je dois reconnaître que le mandat est très succinct, ainsi, il ne porte pas sur les revendications territoriales. En revanche, je me dois de dire que dans chaque localité où nous nous sommes rendus, nous avons entendu parler des revendications territoriales, et le groupe peut donc transmettre le message aux autorités compétentes. Quoi qu'il en soit, le public a l'impression d'être un peu lésé parce que le groupe de révision ne s'acquitte pas de ses obligations.

[*Texte*]

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I have a number of points I would like to run by the witnesses.

In terms of adding co-management, as you know, Bill C-32 is before this committee and before Parliament and it includes three concepts: management, allocation and control. I assume you would agree that it would be in the interests of the process that clearly is under way right now with DFO and Justice regarding negotiations in at least one area of this province on co-management that it be included within Bill C-32.

In regard to the harassment cases, I am aware of a couple of harassment cases, and I just wonder if you might not undertake—and we could accept it as an exhibit before we complete our report if you could do it in the next couple of weeks—some specifics regarding the kind of harassment so that we could include it within our report. Because of time, I do not think we could go through it but I know there are interesting cases.

• 1120

In terms of strengthening the Fisheries Act regarding habitat protection—these are really the two regarding Bill C-32 and strengthening of the act—I take it you would agree that making the act proactive, so that there is the kind of strength within the act to really give integrated resource use management, is the way to go. Clearly, as a result of the Bellis case regarding Riley Creek, there is an enormous shortfall there, and regarding the continual loss of King Creek, Laundry Creek and of other creeks, so we have to change the Fisheries Act.

We cannot simply continue to have Fisheries officers working on forest management plans if when they make recommendations they simply are not acted on, and when there is a disaster and you try and go through the court process there is no avenue to proceed. It seems to me this committee would be remiss in not putting that kind of a recommendation forward and, since we are amending the Fisheries Act, put that kind of change to the act in place.

So on those three items, in terms of providing in writing matters regarding harassment, we have undertaken for other witnesses that we will pursue it within government when we go back to Ottawa to make sure it is stopped. So on those three, if you could give me your comments.

The Chairman: Jim, are you asking for those in writing or are you asking . . .

Mr. Fulton: The harassment case in writing, but just their quick views on amending Bill C-32 to improve the co-management amendment and strengthening the Fisheries Act to provide the proactive indictable process, where the onus is on the Crown to prosecute with no possibilities of fines. It is simply jail. There is no halfway measure.

[*Traduction*]

M. Fulton: Merci, monsieur le président. Il y a plusieurs autres points que j'aimerais soumettre aux témoins.

Vous avez parlé d'ajouter la cogestion mais, comme vous le savez, notre Comité et le Parlement sont saisis du bill C-32 qui comporte trois éléments: la gestion, la répartition et le contrôle. Je présume que vous reconnaissez qu'il serait dans l'intérêt du processus qui est déjà clairement en marche, c'est-à-dire les négociations sur la cogestion entamées par les ministères des Pêches et de la Justice dans au moins une région de la province, qu'il en soit question dans le projet de loi C-32.

En ce qui concerne les cas de harcèlement, je suis au courant de quelques cas, et je me demande si vous ne pourriez pas vous engager—et nous pourrions verser ces documents au dossier avant de terminer notre rapport, si vous pouviez nous les envoyer dans les prochaines semaines—à nous fournir quelques détails plus précis au sujet du harcèlement, de façon à ce que nous puissions en parler dans notre rapport. Nous n'avons pas le temps d'entrer dans les détails, mais il y a des cas intéressants.

Pour ce qui est de resserrer la Loi sur les pêcheries quant à la protection de l'habitat, c'est ce que veut faire en partie le projet de loi C-32, et je crois comprendre que votre intention est de rendre la Loi proactive, de façon à permettre la gestion intégrée de l'utilisation des ressources. C'est la bonne façon de procéder. Il y a eu des pertes énormes à Riley Creek, à la suite de la cause Bellis, il y en a aussi à King Creek, à Laundry Creek et dans d'autres cours d'eau, ce qui montre bien la nécessité qu'il y a de modifier la Loi sur les pêcheries.

Inutile d'avoir des agents des pêches qui établissent des plans de gestion forestière si leurs recommandations ne sont pas suivies, et si en cas de désastre il est impossible de s'adresser aux tribunaux. Puisque la Loi sur les pêcheries est en passe d'être modifiée, le Comité doit absolument présenter une recommandation en vue de remédier à cette situation.

Ce sont donc trois points, et pour ce qui est de la documentation sur les cas de harcèlement, nous nous sommes engagés auprès d'autres témoins à en discuter avec le gouvernement à notre retour à Ottawa de façon à mettre fin à cet état de choses. Nous aimerions donc avoir votre réaction concernant ces trois points.

Le président: Vous voulez avoir cela par écrit, Jim . . .

M. Fulton: Pour ce qui est du harcèlement. En ce qui concerne la modification du projet de loi C-32 pour améliorer les dispositions touchant à la cogestion et le renforcement de la Loi sur les pêcheries en vue de prévoir une procédure proactive d'inculpation obligeant la Couronne à entamer des poursuites, la seule issue étant l'emprisonnement, non pas l'amende, il ne doit pas y avoir de demi-mesures, j'aimerais connaître rapidement la réaction des témoins.

[*Text*]

The Chairman: I will just give the witnesses two minutes to do what they can. I am sorry to be harsh with the time, but we have a 12 o'clock engagement that we promised to keep. We cannot keep breaking promises, so you do it as quickly as you can, would you?

Mr. Richardson: If we are going to talk of amendments to Bill C-32 to provide for the allocation, management and control of the sea coast fishery, it provides us an opportunity to deal with the co-management initiatives that we put forth and more productively manage the fisheries resources of the coast and to deal with some of the issues that have so long been left unattended. That, as a first step in dealing in the longer term with land claims, I think, is something that would be very productive.

This amendment to the Fisheries Act could provide a lot of opportunity for us to deal with these issues and also provide a lot of opportunity to go the other way. So I would really encourage this committee and the federal government to pursue provisions for those co-management agreements in this.

On the habitat question, I think that definitely the federal Fisheries Act has to be amended to give it some teeth so that you can make those companies accountable, the logging industry and other users of that habitat accountable for their use of it. If we are at all serious about the future of that fishing industry, it is crucial. The industry is in a very precarious state right now and I think we have to take action very soon.

If the political issues between the federal and provincial governments are going to get in the way, let us get on and deal with the land claims issue. Let us entrench those management jurisdictions if we need to in order to protect those resources. I think that would greatly enhance our ability to deal with them.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Fulton: Mr. Richardson, with regard to the harassment cases, if you would like to write to us . . .

Mr. Richardson: We will forward that to you very soon with a summary of all of those cases; put them on the record.

Mr. Fulton: Thank you. Send them to the chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Fulton. Gentlemen, thank you very much for appearing before us this morning. I am sorry we have such a short time to have you before us, but that does not mean we cannot hear you again. You are welcome to come to Ottawa. We have a very full slate but when you feel the need to come and talk about something, let us know. We will do our best to accommodate you.

I would also suggest you might consider going before the Standing Committee on Indian Affairs and Northern Development. In the five years I served on that committee, I do not recall the Haida Nation coming before us, but they may have appeared during some of the self-government hearings. That is another avenue you might have to consider.

[*Translation*]

Le président: Je vais leur accorder encore deux minutes. Je regrette de me montrer aussi intransigeant, mais nous avons un rendez-vous à midi. Nous devons respecter nos engagements. Je leur demanderai donc d'être aussi brefs que possible.

M. Richardson: Si le projet de loi C-32 traite de la répartition, de la gestion et du contrôle des pêches côtières, c'est pour nous une occasion de mettre de l'avant notre projet de cogestion et d'en arriver à gérer d'une façon plus productive les ressources halieutiques de la côte. Ce sont des questions qui sont depuis longtemps en suspens. Tout cela pourrait être une première étape en vue d'une solution du problème à plus long terme des revendications territoriales. Cela pourrait donc être utile dans ce sens.

La modification de la Loi sur les pêcheries pourrait être pour nous une occasion d'aborder ces questions. Mais tout dépend de la solution. Nous incitons fortement le Comité, ainsi que le gouvernement fédéral, à prévoir dans ce cadre des dispositions qui portent sur la cogestion.

En ce qui concerne l'habitat, la Loi fédérale sur les pêcheries doit absolument être modifiée de façon à accroître ses pouvoirs vis-à-vis des entreprises forestières et des autres usagers de l'habitat: il faut qu'ils aient à rendre des comptes pour que l'industrie de la pêche puisse avoir un avenir. L'industrie se trouve dans une situation très précaire qui exige des mesures rapides.

Si la solution achoppe sur les problèmes politiques entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, réglons la question des revendications territoriales. Au besoin, faisons inscrire dans la Constitution le droit de regard sur la gestion de façon à protéger ces ressources. Je pense que ce serait une excellente façon de procéder pour nous.

Le président: Merci beaucoup.

M. Fulton: En ce qui concerne les cas de harcèlement, si vous voulez bien nous écrire, monsieur Richardson . . .

M. Richardson: Nous allons vous faire parvenir très rapidement un résumé de tous ces cas pour qu'ils puissent être versés au dossier.

M. Fulton: Merci. Envoyez le tout au président.

Le président: Merci, monsieur Fulton. Messieurs, merci d'être venus nous rencontrer ce matin. Je regrette d'avoir eu à limiter votre intervention, mais vous avez d'autres recours. Vous pouvez venir à Ottawa par exemple. Notre programme est chargé, mais si vous voulez nous entretenir d'un problème en particulier, dites-le nous, et nous ferons tout notre possible pour vous donner satisfaction.

Je vous suggère également de vous présenter devant le Comité permanent des affaires indiennes et du Nord. J'y ai siégé cinq ans, mais je ne me souviens pas y avoir jamais entendu les représentants de la nation Haida. Il se peut cependant qu'ils aient été présents lors des audiences sur l'autonomie politique. De toute façon, c'est une autre possibilité pour vous.

[*Texte*]

So on behalf of my colleagues, I again thank you very much for an interesting and good presentation and some good answers to some tough questions. Thank you.

• 1125

Mr. Richardson: Thank you for the opportunity to pursue some of these. We look forward to dealing with them in the future.

The Chairman: I wonder if we could now have representatives of the Prince Rupert Chamber of Commerce come up to the table.

Colleagues, I would like to introduce to you Allan Sheppard, who is the Vice-President of the chamber. Al, would you introduce your two colleagues to us, please?

Mr. Allan Sheppard (Vice-President, Prince Rupert Chamber of Commerce): They are Ron Perkin, General Manager of the Prince Rupert Chamber of Commerce, and Jim Mitchell, the Chairman of the Natural Resources Committee of the chamber.

Mr. Chairman and members of the committee, the Prince Rupert Chamber of Commerce expresses its appreciation to the committee for making itself available to this fishing community and taking the opportunity to see at first hand the facilities that have made this one of the major fishing centres in Canada. Because of the major impact the fishing and forestry industry have on the economy of this area, we welcome this opportunity to present several areas of concern which we believe require improvement or change.

Enhancement: the resolution of the salmon treaty with the United States now allows us to get on with enhancement of cross-boundary stocks, which has been on hold pending resolution of the agreement. We now have the opportunity to make a major effort in enhancing north coast streams and rivers, providing job opportunities for many displaced industry workers. In this regard, incentives should be considered to assist those individuals or groups who are enhancing habitat presently in a sterile state. There is a need for the Department of Fisheries to provide biological expertise on a much broader scale than presently available to make such a program viable.

Research and development: the continuing demand for research into our traditional species and methods of catch is taxing our existing resources, but there is a need, as identified by the Science Council of Canada, to expand to a far greater effort in research into mariculture and aquaculture. At present, entry into the aquaculture industry is on an ad hoc basis, with limited or no regulatory guidelines in place. Biological information is lacking and serious concern about the impact of pollution and the effect of diseases on confined fish possibly affecting wild stocks must be addressed before the fledgling industry can be expected to provide economic benefit to the community. As both federal and provincial regulatory agencies are involved, efforts to simplify site acquisition and development should be given serious consideration. As this industry could be of prime importance to this area, or this area will be of major importance to this growing industry, or both,

[*Traduction*]

Au nom de mes collègues donc, je vous remercie une fois de plus pour votre excellent exposé et pour vos réponses à des questions qui n'étaient pas faciles.

M. Richardson: Merci de nous donner l'occasion de donner suite à certaines de ces questions. Nous nous exécuterons avec le plus grand plaisir.

Le président: Je demanderais maintenant aux représentants de la Chambre de commerce de Prince Rupert de bien vouloir s'avancer.

Chers collègues, je vous présente Allan Sheppard, le vice-président de la Chambre. Al, vous voulez bien nous présenter vos deux collègues?

M. Allan Sheppard (vice-président, Chambre de commerce de Prince Rupert): Voici Ron Perkin, le directeur général de la Chambre de commerce de Prince Rupert, et Jim Mitchell, le président du comité des ressources naturelles de la Chambre.

Monsieur le président, membres du Comité, la Chambre de commerce de Prince Rupert remercie le Comité d'être venu dans cette localité de pêcheurs et de s'intéresser aux installations qui en ont fait l'un des centres de pêche les plus importants au Canada. Compte tenu de l'impact de l'industrie de la pêche et de l'industrie forestière sur l'économie de la région, nous sommes heureux d'avoir cette occasion de soumettre au Comité plusieurs points qui, selon nous, nécessitent une amélioration ou un changement.

Mise en valeur. La conclusion du traité sur le saumon avec les États-Unis nous permet de revaloriser les stocks transfrontaliers, ce que nous n'avions pu faire jusqu'ici à défaut d'une entente. Nous avons maintenant l'occasion de nous lancer dans un effort majeur de mise en valeur des ruisseaux et des rivières de la côte nord, tout en créant des possibilités d'emploi pour les nombreux travailleurs de l'industrie qui ont été déplacés. À cet égard, des stimulants devraient être envisagés pour aider les particuliers et les groupes qui s'occupent de revitaliser les habitats qui sont actuellement dans un état de stérilité. Le ministère des Pêches devrait affecter encore plus de biologistes au programme de façon à le rendre viable.

Recherche et développement. La demande continuelle de recherche touchant nos espèces et nos méthodes de capture traditionnelles épuisent nos ressources existantes, mais il y a vraiment lieu, comme l'indique le Conseil des sciences du Canada, d'accroître l'effort de recherche, en particulier dans le domaine de la mariculture et de l'aquiculture. On accède actuellement à l'industrie de l'aquiculture au hasard. Il n'existe à peu près pas de directives ou de règlements à cet effet. L'information de nature biologique est insuffisante. Il y a de graves préoccupations touchant l'impact de la pollution et des maladies des poissons confinés sur les stocks naturels. Il faut y trouver des réponses pour que cette industrie naissante joue vraiment le rôle économique qu'elle doit jouer dans la communauté. Et comme les compétences des organismes de règlementation fédéraux et provinciaux se chevauchent, il convient de simplifier les conditions d'acquisition et de mise en

[*Text*]

we suggest consideration be given to locating the required research facilities on the north coast.

Sport fishery: the tremendous impact sport fishermen have on the Gulf of Georgia salmon stocks is an acknowledged fact, and the political clout of this group has not gone unnoticed in this major commercial fishing centre. Although our population in northwestern B.C. is miniscule compared with that of the south coast, the growing impact of sport fishermen and charter operators on our Skeena and local stream stocks must also be acknowledged and planned for. The growth in this category of resource user is anticipated to be much greater than by other users.

We understand the Sport Fishing Advisory Board has recently recommended to the ministry a movement northward of the boundary which divides the two sport fishery management areas of the coast. The effect of this is to allow the large sport-fishing industry based in Campbell River access to fish normally a part of the northern quota, thus reducing the number of fish available and curtailing the sport fishermen on the north coast. If the present Sport Fishing Advisory Board is expected to present recommendations to the Minister affecting the entire coast, then the northern management area should have equal representation on the advisory board, on a community-by-community basis.

It must also be recognized that the major economic benefits provided by the commercial fishery to the coastal municipalities and native villages must not be allowed to deteriorate, regardless of the growth of the sport fishery.

• 1130

Search and Rescue: The Prince Rupert Chamber of Commerce has recently completed a brief on the need for improved search and rescue on the north coast, and a copy is attached. We commend the ministry for the development of a major mooring base and fishermen's gear storage facility in Port Edward, and I would like later to have the opportunity to expand on that. It is generally acknowledged that recovery of cost is reasonable and we point out that all fishermen of coastal Canada should be treated in a fair and equal manner. If it is decided to forgo costs, then again that must be treated equally across Canada.

We support the position of the major industry association of no allocation of fish to any user group and urge members of this committee to work towards an early resolution of the land claims issues. The uncertainty of the final resolution is affecting development decisions and creating an uneasiness in the non-native resource users on the north coast.

Fleet rationalization has been considered by the ministry for many years. If established, it should be voluntary and not directed at any particular gear type.

[*Translation*]

valeur des emplacements. Comme cette industrie est très importante pour la région, et vice versa, nous préconisons l'établissement d'installations de recherche dans ce domaine sur la côte nord.

La Pêche sportive. L'impact considérable des pêcheurs sportifs sur le saumon du golfe de Georgie est bien connu. L'influence politique de ce groupe n'échappe pas non plus à ce centre important de pêche commerciale. Même si notre population dans le nord ouest de la Colombie-Britannique est minuscule comparativement à celle de la côte sud, l'impact croissant des pêcheurs sportifs et des affréteurs sur les stocks de la Skeena et de nos autres cours d'eau locaux doit être admis et planifié. Cette catégorie d'usagers des ressources est destinée à croître beaucoup plus que les autres.

Nous croyons savoir que la Commission consultative sur la pêche sportive a récemment recommandé au ministre la relocalisation plus au nord de la limite qui divise les deux secteurs de gestion de la pêche sportive sur la côte. Cette mesure aurait pour effet de donner à l'industrie de la pêche sportive établie à Campbell River un meilleur accès au poisson normalement inclus dans le contingent du nord, et dès lors de réduire le poisson disponible pour la pêche sportive sur la côte nord. Si la Commission consultative sur la pêche sportive doit présenter au ministre des recommandations touchant toute la côte, le secteur de gestion du nord devrait y être représenté de façon égale, localité par localité.

Les avantages économiques importants de la pêche commerciale pour les municipalités côtières et les villages autochtones ne doivent pas être diminués, quelle que soit la croissance de la pêche sportive.

Les recherches et le sauvetage. La Chambre de commerce de Prince Rupert vient de terminer un mémoire sur la nécessité d'un dispositif amélioré de recherche et de sauvetage sur la côte nord. Vous en avez un exemplaire ici. Nous félicitons le Ministère pour l'aménagement d'un mouillage important et d'installations d'entreposage d'engins de pêche à Port Edward. J'aurai l'occasion d'y revenir. Par ailleurs, le recouvrement des coûts est généralement reconnu comme raisonnable. À ce moment-là, tous les pêcheurs de la côte doivent être traités équitablement. Si les coûts ne sont pas recouvrés, ce doit être la même chose pour toutes les régions du Canada.

Nous sommes d'accord avec la principale association représentant l'industrie lorsqu'elle se prononce contre l'allocation de contingents à tous groupes d'utilisateurs. Nous demandons également aux membres du comité de travailler en vue du règlement rapide des revendications territoriales. L'incertitude entourant le règlement final a des effets sur les décisions relatives au développement et rendent nerveux les usagers non autochtones des ressources sur la côte nord.

La rationalisation de la flottille de pêche est envisagée depuis plusieurs années par le ministère. Si elle est acceptée comme solution, elle doit être volontaire, et non pas dirigée contre d'un engin en particulier.

[*Texte*]

Industrial Development: communities which for years have relied on the fishing industry for economic stability are justifiably concerned about the developments which can affect the fish habitat. Though we all recognize the need to diversify one's economy, our concerns lie with the possibility of creating a new industry at the expense of the old. We feel that today, with our technological capabilities, we are quite capable of maintaining our fishing industry while also diversifying our economic base. This goal, however, requires the co-operation of all parties working towards that goal. Therefore the Prince Rupert Chamber of Commerce recommends the following steps to be taken in regard to projects which have the potential of affecting our habitat.

(i) That upon announcement of a major project by private enterprise or government a reasonable time limit be set for research and public hearings.

(ii) That the Department of Fisheries and Oceans as the major technical resource organization take an objective and leading role in the analysis of the project's effect on the fishing industry. Upon identification of concerns, that the department work objectively with the project managers to design acceptable solutions to those concerns.

(iii) That the Department of Fisheries and Oceans make technical expertise available to organizations wishing to act as interveners in the public hearing process. It is understood that intervener funding will not be made available, and this process will at least allow interveners access to technical experts in the field concerned. Examples of projects are Alcan, Kemano II, Canada LNG, offshore oil and gas exploration, hydroelectric projects.

We appreciate the visit and we hope that we will see you here more often in future. We hope that you will act on many of these recommendations that have been placed before you.

I think fishermen and those associated with the industry are optimistic by nature. The industry has hopefully turned a corner. We have weathered some very difficult economic times and we hope that we now have the government and the general public recognizing the need for the necessity to maintain this very valuable living resource that we have. We thank you for the opportunity to present this brief.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Sheppard. Let us go to some questions. We will start with Mr. Schellenberg and then Mr. Fulton.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman. Gentlemen, on page four of your brief, item two:

> Upon identification of the concerns, that the department work objectively with the project managers to design acceptable solutions to those concerns.

If we have learned anything over the past eight or nine days it is that you are never going to do that. You are never going to reach any kind of a consensus acceptable to all the parties

[*Traduction*]

Le développement industriel. Les localités qui dépendent depuis des années de l'industrie de la pêche pour leur stabilité économique se préoccupent à juste titre de tout ce qui peut avoir des effets sur l'habitat du poisson. Nous admettons bien la nécessité de diversifier l'économie d'une région, mais nous craignons qu'il se crée de nouvelles industries aux dépens d'anciennes. Nous ne voyons pas pourquoi, avec tous nos moyens techniques modernes, nous ne pouvons pas maintenir l'industrie de la pêche tout en diversifiant notre économie. Pour arriver à cet objectif, cependant, il faut la coopération de toutes les parties impliquées. Aussi, la Chambre de commerce de Prince Rupert recommande les mesures suivantes à l'égard de tous les nouveaux projets qui pourraient avoir des effets sur l'habitat.

(i) À l'annonce de tout nouveau projet important par l'entreprise privée ou par le gouvernement, il devrait y avoir un délai raisonnable prévu pour des études et des audiences publiques.

(ii) Le ministère des Pêches et Océans, en tant qu'organisme disposant des ressources techniques nécessaires, devrait jouer un rôle objectif et de premier plan dans l'analyse des projets touchant l'industrie de la pêche. Si certaines préoccupations étaient exprimées, le Ministère devrait travailler objectivement avec les directeurs du projet en vue d'en arriver à des solutions acceptables pour tout le monde.

(iii) Le ministère des Pêches et Océans devrait aider sur le plan technique les organismes qui désirent intervenir lors des audiences publiques. Même si les intervenants n'étaient pas aidés financièrement, cette façon de procéder pourrait leur donner l'aide technique dont ils ont besoin. Comme exemple de projet, il y aurait l'Alcan, Kemano II, Canada GNL, l'exploration du pétrole et du gaz sous-marin, les projets hydro-électriques.

Nous vous remercions de votre visite et espérons avoir ce plaisir plus souvent à l'avenir. Nous espérons également que vous donnerez suite à nos recommandations.

Les pêcheurs, de même que tous ceux qui sont liés à cette industrie, sont optimistes de nature. L'industrie, du moins il faut l'espérer, vient de franchir une nouvelle étape. Nous venons de traverser une période économique très difficile. Nous comptons maintenant sur l'appui du gouvernement et du public de façon générale. Ils doivent reconnaître la nécessité de maintenir cette ressource vivante très importante que nous avons entre nos mains. Merci de nous avoir donné l'occasion de présenter ce mémoire.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Sheppard. Nous allons maintenant passer aux questions avec M. Schellenberg, puis M. Fulton.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président. Messieurs, à la page 4 de votre mémoire, article 2, vous recommandez ceci:

> Si des préoccupations sont exprimées, le Ministère doit travailler objectivement avec les directeurs du projet en vue de trouver des solutions acceptables à ces préoccupations.

S'il y a une chose que nous avons apprise au cours des huit ou neuf derniers jours, c'est bien qu'une telle entente est impossible. Il n'est jamais possible d'en arriver à un consensus

[*Text*]

concerned. How do you recommend we go about that so everybody is happy with whatever project is undertaken?

Mr. Ron Perkin (General Manager, Prince Rupert Chamber of Commerce): Obviously, in any discussion of any major problem it is very difficult to come to an agreement that is going to satisfy everybody. However, I think the key here is "acceptable".

We can take, for example, the recent hearings with the Kemano completion project. Basically, the initial approach that seemed to be taken by the major government body, the Ministry of Fisheries, was one almost of opposition. At least that was what seemed to be implied out in the community.

• 1135

What we are trying to say here is that for once we would like to see industry and government working together to provide the solutions that can be accepted by the residents of the area from an environmental standpoint. Hopefully, with the technology we have available today, we can make that possible.

Mr. Schellenberg: I see also in the detailed brief I was handed you have some proposals for improving the search and rescue capabilities on the north coast. I wonder if just briefly for the record you could go into some of your ideas.

Mr. Perkin: Actually, there are 19 recommendations within the report. This was a separate committee of the Chamber of Commerce, and we do not have a representative of that committee here. Here we were providing the report to the various members because obviously it does have some effect on the fishing industry and we felt we would provide it as a resource piece of information for various things that our committee saw as necessities to improve safety on the water.

Mr. Schellenberg: Regarding native land claims, what is your estimate of how long the resolution of these positions will take?

Mr. Perkin: I would not care to answer that one.

Mr. Schellenberg: If it is a very long process and costly in terms of the opportunities deferred, how should third parties act to influence the process, since presumably non-Indians have a legitimate concern?

Mr. Sheppard: It seems to me the decision is going to be reached by our senior levels of government. We are saying they should get on with it, because it is affecting decisions that are in the economy right now. Industry wants to do certain things. Land claims are a legitimate argument, but how long can you hold things up before the opportunity is lost and people move on? We have a serious problem in the country right now, or at least in this part of the country, as far as jobs are concerned. If the land claims are holding up developments or activities that

[*Translation*]

acceptable pour toutes les parties. Comment devrions-nous procéder, selon vous, pour en arriver à une solution qui satisfasse tout le monde quel que soit le projet?

M. Ron Perkin (directeur général, Chambre de commerce de Prince Rupert): Il est bien évident que face à un problème important, il est extrêmement difficile d'en arriver à une entente qui satisfasse tout le monde. Mais le mot clé de notre recommandation est «acceptable».

Prenez par exemple les audiences récentes sur l'achèvement du projet Kemano. Au départ, la position du principal organisme gouvernemental visé, le ministère des Pêches, a consisté essentiellement à s'y opposer. Du moins, c'est ce dont on avait généralement l'impression au sein du monde des affaires.

Ce que nous voulons dire ici c'est que nous aimerions une fois pour toutes voir l'industrie privé et le gouvernement s'entendre sur des solutions qui pourraient être acceptées par les habitants de la région, compte tenu des exigences de l'écologie. Avec les moyens techniques dont nous disposons aujourd'hui, nous espérons que cela devrait être possible.

M. Schellenberg: Je vois également dans l'étude détaillée que vous nous avez remise un certain nombre de propositions visant à améliorer les services de recherche et de sauvetage de la côte nord. Pourriez-vous peut-être très rapidement, juste pour le compte rendu de séance, nous en dire un peu plus.

M. Perkin: Il y a en fait 19 recommandations dans le rapport. Mais celui-ci vient d'un comité spécial de la Chambre de commerce, dont aucun membre n'est présent aujourd'hui. Nous pensions tout de même très utile de vous distribuer ce rapport, étant donné l'importance de cette question pour les pêches, et afin de vous tenir au courant des conclusions de notre comité pour ce qui est de l'amélioration de la sécurité en mer.

M. Schellenberg: Passons maintenant aux revendications territoriales des autochtones. De combien de temps aura-t-on besoin—à votre avis—pour en arriver à un règlement?

M. Perkin: Je ne me hasarderai pas à répondre à cette question.

M. Schellenberg: C'est un processus de longue haleine, et qui coûte cher dans la mesure où beaucoup de projets sont de ce fait arrêtés; je présume que la population non indienne est également concernée au premier chef et j'aimerais savoir comment certaines tierces parties pourraient intervenir pour faire bouger les choses.

M. Sheppard: Tout cela dépend, je pense, de la décision que prendra l'échelon politique supérieur. Nous pensons également qu'il faudrait régler cette question, étant donné ses conséquences pour l'économie. L'industrie se trouve arrêtée dans certains de ses projets. Je reconnais le bien fondé de certaines de ces revendications territoriales, mais certains projets risquent de tomber à l'eau si l'on en reporte indéfiniment le lancement. La région est gravement touchée par le chômage, et si ces revendications territoriales retardent la mise en chantier de

[*Texte*]

would create jobs, then we have to get on with resolving them, so that we do not have these hold-ups.

Mr. Schellenberg: Do you see a role for the chambers of commerce in alleviating these land claims?

Mr. Sheppard: Not directly, I do not think. We do have a provincial and a federal government there, and it seems to me they are there . . . the two levels that should be. Naturally, or obviously, the chamber, being a local business community, is very concerned about it, because we are being affected by it. If you go out and you want to develop a project, then normally you would go to the provincial and federal governments. But if the land claims are at all affecting it, then everything is held up until their decisions or comments are heard and decisions are made by the senior level. But it is so uncertain. So many times the actions are taken before the court to try to resolve them. It seems to me we just have to come up with the answer.

Mr. Schellenberg: Sometimes you get the best advice from those closest to the problem, though.

The Chairman: Mr. Schellenberg raises a good point, and I was wondering if I could just ask a question. Has the chamber ever had before it any native speakers or anybody to speak to it on aboriginal rights and land claims?

Mr. Sheppard: We have on our board of directors a band manager from Port Simpson. So we are certainly talking to them and are aware of their concerns; at least for this particular band. They have involved themselves in our chamber and we have certainly accepted them.

The Chairman: But my question was, have you ever specifically invited anybody to come to speak to the group on land claims and all of the intricacies of the issue?—for your own good. It is a matter of education.

Mr. Sheppard: We have not, no. I think, though, we would certainly like to see the Minister of Indian Affairs or someone like that come before our chamber. We would certainly welcome him as a guest to come and speak on the subject.

• 1140

The Chairman: Well, you probably will not get the Minister, but you could certainly get some very learned people, legal minds, to come before you. I would advise you to do that, actually, because you are going to be impacted on in this area. I think it would be a very worthwhile exercise for the chamber, all chambers in British Columbia as a matter of fact, to start that process.

That is a comment, rather, and it is really something I should not have said but it is something I feel strongly about. Mr. Fulton.

[*Traduction*]

projets créateurs d'emplois, je pense qu'il faudrait régler cette question pour que les choses démarrent.

M. Schellenberg: Est-ce que les chambres de commerce ont un rôle à jouer pour essayer de faciliter le règlement des ces revendications territoriales?

M. Sheppard: Pas directement à mon avis. Nous avons des gouvernements fédéral et provinciaux, et ce sont eux . . . ce sont ces deux niveaux qui doivent régler la question. Il est certain que la chambre de commerce, comme représentante du monde des affaires au niveau local est concernée au premier chef, parce que nous en subissons les conséquences. Lorsque nous avons une idée de projet, nous nous adressons normalement aux administrations provinciales et fédérale. Mais s'il y a une question de revendication territoriale, tout est arrêté jusqu'à ce que des décisions soient prises à l'échelon le plus élevé. Mais tout reste toujours très incertain. C'est ce qui explique tous ces procès devant les tribunaux. Voilà pourquoi il me semble important que nous trouvions une solution.

M. Schellenberg: Mais ce sont souvent les premiers intéressés les mieux placés pour éclairer votre lanterne.

Le président: M. Schellenberg fait une remarque tout à fait intéressante, et j'aimerais moi aussi vous poser une question. Y a-t-il déjà eu des représentants de la population autochtone qui soient venus témoigner devant la Chambre sur cette question des droits ancestraux et des revendications territoriales?

M. Sheppard: Il y a un administrateur de bande de Port Simpson dans notre conseil d'administration. Je peux donc dire que nous sommes en contact avec eux et que nous connaissons leurs préoccupations, du moins pour ce qui est de cette bande. Elle est représentée à la Chambre, et nous l'avons accueillie de tout coeur.

Le président: Mais je voulais surtout savoir si vous aviez déjà invité des personnes à venir vous parler de ces revendications territoriales et de toutes les ramifications complexes de cette question? Tout cela dans votre propre intérêt. C'est une question de connaissance du problème.

M. Sheppard: Non, ça ne s'est pas encore produit. Mais je pense pouvoir dire que nous serions heureux de recevoir le ministre des Affaires indiennes, ou une personne de ce genre, s'il était prêt à venir nous en parler. Nous serions certainement ravis de l'inviter.

Le président: Je ne pense pas que le ministre puisse venir, mais vous pourriez certainement inviter des spécialistes ou des experts juridiques, et je vous conseillerais vivement de le faire, étant donné l'importance de cette question pour vous tous. Je crois que cela serait une initiative extrêmement utile de la Chambre de commerce et je dirai même de toutes les chambres de Colombie-Britannique.

Ce n'est qu'un avis, si vous voulez, que je n'aurais peut-être pas du émettre, mais je suis tellement persuadé de l'importance de la question que je me suis permis de vous le donner. Monsieur Fulton.

[*Text*]

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I have a number of questions and, as always, in terms of time, it is important to get through them.

Has the chamber taken a position in regard to SEP Phase II? There is a proposal, although we have not seen it fully formulated, that there be a five-year SEP Phase II of $200 million. Do you support it? I agree with Al's remarks that for years we have been told that the reason we cannot get a large number of SEP funds for a lot of our creek systems up here is that we are waiting for the treaty. The treaty is in place now. I just wonder whether you would support now a major move on SEP Phase II and if you have any views on whether or not we should be going to large or small projects. We have heard differing views, but the majority opinion seems to be that we should be going for smaller-scale projects, in-stream boxes and so on, rather than the mega-hatcheries we have tended to go for in the province.

Mr. Sheppard: Well, certainly we support the increased funding for the project. We think it is very essential. Again, I think we favour the smaller projects. It gives to a lot of people who are looking for work the opportunity, hopefully, to work. Even if it is only for brief periods of the year, at least it is some employment for them. I think in the relatively isolated portion of the coast that we live on, we do have a great number of streams. We have people living in villages and in communities. The communities are certainly more than capable of doing a lot of the stream enhancement work. They have the interest and there is a lot of enthusiasm for it, so I think it is a very good program and we certainly welcome it.

Mr. Fulton: In your summation you touch in an indirect way on amendments to the Fisheries Act. Actually, the issue did not arise from members of the committee; it arose from a presentation given by the B.C. Wildlife Federation, that this committee should be considering making the protective mechanisms within the Fisheries Act, proactive rather than reactive. Rather than having fines, and so on after the fact, to make it proactive. Let us say that a Fisheries officer on Lyell Island says that you cannot log within two chains of the second turn on the right, or whatever, but Forestry would say that in terms of forestry planning you can go ahead and log it. If there was a proactive section within the act, the recommendations of Fisheries regarding both logging and mega-projects can in fact be followed through. Certainly the bulk of the evidence we have had is in support of that. Would you support that kind of change of tone of the Fisheries Act, making it proactive so that management plans that are put in place may stand, rather than dealing with the courts and fines and all that sort of stuff after the fact?

Mr. Sheppard: I will only make a brief comment on it. I think Jim Mitchell would also like to comment on it. Yes, I think we realize they are reactive. It has to be very difficult and very costly, I guess, for them to be totally proactive because there are so many demands being made on them, but

[*Translation*]

M. Fulton: Merci, monsieur le président. Je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps mais j'ai tout de même une série de questions qu'il me semble important de poser.

La Chambre s'est-elle prononcée sur la phase II du programme de mise en valeur des salmonidés? On projette, bien que nous n'ayons pas encore vu la version finale, une phase II de cinq ans portant sur 200 millions de dollars. Êtes-vous pour? Je suis d'accord avec Al quand il dit que on nous a répété pendant plusieurs années qu'il n'était pas possible d'obtenir des crédits pour ce programme, pour toute une série de petites rivières, parce que le traité n'était pas encore signé. Maintenant c'est fait. Êtes-vous donc favorable maintenant à la mise en place de cette phase II du programme, et avez-vous un avis sur les avantages comparés des grands et des petits projets. Là-dessus nous avons entendu plusieurs sons de cloche, mais de façon générale, on semble favorable aux petits projets, viviers en rivières, etc, plutôt qu'aux écloseries gigantesques comme on a eu tendance à en créer dans la province.

M. Sheppard: Nous sommes certainement d'accord avec cette augmentation des crédits mis à la disposition du projet. C'est évidemment essentiel. Mais, je le répète, nous serions plutôt favorables aux projets de dimension plus réduite. Je pense que cela permet de donner du travail à ceux qui en cherchent, du moins espérons-le; même si ce n'est que pour quelques courtes périodes de l'année. Dans cette région de la côte assez isolée qui est la nôtre, il y a une foule de cours d'eau. Nous avons également dans ces villages et ces localités une population qui serait capable de participer à ces travaux de mise en valeur. Ce sont des gens qui s'intéressent à la question, qui sont très motivés, et je pense donc que c'est un excellent programme que nous ne pouvons qu'approuver.

M. Fulton: Dans votre conclusion vous abordez, indirectement, la question de la modification de la Loi sur les pêcheries. En fait cette question n'avait pas d'abord été soulevée par les membres du Comité, mais plutôt suite à un exposé de la Fédération de la faune de la Colombie-Britannique, demandant que le Comité réfléchisse à des mesures de protection qui permettent d'intervenir avant coup, plutôt qu'à des amendes qui sont appliquées une fois que le mal est fait. Cela pousserait par exemple tel ou tel agent du ministère des Pêches de l'île Lyell à vous demander de ne pas abattre d'arbres à moins de dux chaînées du deuxième méandre, etc, alors que de son côté l'administration des forêts vous aurait donné le feu vert. Il y aurait donc des dispositions de nature préventive dans la loi, qui feraient que l'on s'en tiendrait aux recommandations du ministère des Pêches sur l'exploitation forestière et les grands projets. La majorité des témoignages que nous avons recueillis est favorable à ce genre de solution. Seriez-vous donc également partisan d'une modification dans ce sens de la Loi sur les pêcheries, c'est-à-dire dans un sens préventif, permettant de reporter la mise en chantier de certains projets, au lieu d'en venir aux procès et aux sanctions après coup?

M. Sheppard: Là-dessus j'ai simplement une petite remarque à faire. Je crois que Jim Mitchell voudra lui aussi dire son mot. Nous réalisons effectivement que jusqu'ici les mesures ne permettent d'intervenir qu'après coup. Il est sans doute très difficile et également onéreux d'agir de façon préventive, étant

[*Texte*]

certainly I think there should be improvement in it. They should be more proactive. By that I mean that they should get out and do some of the research immediately upon becoming aware of these major projects that are facing them. Jim, I think you have a comment.

Mr. Jim Mitchell (Chairman, National Resources Committee, Prince Rupert Chamber of Commerce): Yes, that is a very good question, Mr. Chairman. Of course, one of the main problems is that we are dealing with provincial governments as far as forestry goes, and the federal government as far as the fisheries go.

The forest industry is told over and over again that they deal through the forest service. Development plans, management plans, cutting plans, are all sent through the provincial forest service who send them out to Fish and Wildlife and, of course, federal Fisheries for comments.

Then the loggers, in essence, get told what they can and cannot do. How you get around the interaction between provincial and federal governments is something political, but certainly there is no reason at all in my mind why it should not be proactive rather than after the fact.

We are talking about multiple use of our resources; to maximize them we have to do that. I do not think it is good policy for one group to say, "You cannot have this; it is ours", and for the other group to say, "No, it is ours". There is absolutely no reason why both groups cannot maximize that multiple resource.

• 1145

Mr. Fulton: Thank you. On page three—I actually wrote down page four but I think it is on page three—you suggest there be no allocation. As you know, Bill C-32, which the Minister has presented to this committee—in fact, we are in second reading of it right now—has three concepts in it: management, control and allocation. This is the first evidence we have received recommending that there be no allocation to user groups. As you know, the Minister made an allocation to the sport fishery last month of two chinook a day and a 20-bag limit for the year, with the 12-month season on the south coast, and 30 here on the north coast with a 20,000-piece allocation on the north coast and as yet an unforeseen amount, hopefully somewhat less than the 275,000 pieces that are in the treaty. I wonder if you could comment on how or why the Minister would want the powers of allocation put in the act if he is not going to use it.

Mr. Sheppard: The comment was put in there, I think, in the same sentence with the resolution of the land claims issues, and I think the intent there is that all Canadians have equal access to the resource and that in this particular case, in the resolution of the lands claims, as I say, all Canadians have equal access but that none be given a special allocation to it. That was the intent of that comment in this brief.

[*Traduction*]

donné par ailleurs toutes les demandes qui sont adressées au ministère; mais je pense effectivement que l'on devrait améliorer cette procédure dans le sens de la prévention. C'est-à-dire que les responsables devraient faire faire des recherches dès qu'ils ont appris que tel ou tel projet important devra démarrer. Mais je pense que Jim a quelque chose à dire là-dessus.

M. Jim Mitchell (président du Comité des ressources nationales de la Chambre de commerce de Prince Rupert): Oui, la question est très juste, monsieur le président. Bien sûr un des problèmes essentiels vient de ce que nous avons affaire au gouvernement de la province pour ce qui est des forêts, et au gouvernement fédéral pour les pêches.

L'industrie forestière s'entend dire à longueur d'année qu'elle doit s'adresser au Service des forêts. Les projets d'exploitation, les plans de gestion et d'abattage sont tous envoyés au Service provincial des forêts qui les transmet au Service des pêches et de la faune et, bien sûr, au ministère fédéral des Pêches, pour avis.

On indique ensuite aux exploitants forestiers ce qu'ils peuvent faire et ce qui leur est interdit. La question des rapports entre les paliers provincial et fédéral est d'ordre politique, mais rien n'empêche à mon avis que l'on adopte des mesures préventives plutôt que d'agir après coup.

On parle de l'exploitation multiple de nos ressources; pour maximiser l'exploitation, c'est bien ainsi qu'il faut procéder. Je ne pense donc pas qu'il soit de bonne politique qu'un groupe puisse interdire à un autre telle ou telle chose et que l'autre lui réponde de la même façon. Il n'y a absolument aucune raison pour que les deux groupes d'usagers ne puissent pas maximiser cette ressource à utilisation multiple.

M. Fulton: Merci. Page 3 . . . j'avais écrit page 4, mais, en fait, je pense que c'est page 3 . . . vous proposez que l'on abandonne l'idée de répartition. Comme vous le savez, le projet de loi C-32, dont le ministre a saisi le Comité . . . en fait, nous en sommes déjà à la deuxième lecture . . . est construit autour de trois concepts: gestion, contrôle, et répartition. Or, c'est la première fois que l'on nous recommande de ne pas intervenir dans la répartition entre les groupes d'usagers. Comme vous le savez, depuis la décision prise le mois dernier par le ministre, chaque pêcheur sportif a le droit à deux quinnats par jour, ou 20 par an, avec une saison de pêche de 12 mois pour la côte sud; la limite est de 30 pour la côte nord, avec un contingent global de 20,000 poissons, et un montant encore inconnu qui, espérons-le, sera quelque peu inférieur aux 275,000 prévus dans le traité. Si, donc, le ministre propose un projet de loi lui donnant ces pouvoirs de répartition, je ne vois pas comment il n'y aurait pas recours. Qu'en pensez-vous?

M. Sheppard: Cette remarque visait surtout la question des revendications territoriales dont il est question dans la même phrase; il s'agissait surtout de dire, et notamment par rapport au règlement possible des revendications territoriales, que tous les Canadiens devraient avoir les mêmes droits pour ce qui est de l'exploitation de nos ressources, sans privilège d'aucune sorte. Voilà ce que nous voulions expliquer dans le mémoire.

[*Text*]

Mr. Fulton: So when you say no allocation, that relates to aboriginal users of the resource, because the Minister has already made an allocation regarding the sport industry. We are hopeful Mr. Gass and the Minister will be able to bring the sport fishing users of the gulf together with the gulf trollers. As you know, the gulf trollers have been offered only a 12% allocation in the gulf by the Minister. But where you suggest there be no allocations given, you mean it is just towards aboriginal allocations; it is not towards the sport allocation or a gear type of allocation.

Mr. Sheppard: That is right. I think we all, as Canadians, have access to being a sport fisherman or a gulf troller, if we want to buy the troller or acquire the licence. We all have equal opportunity to the various gear types. I realize they cost money, but if we are going to state that, as has happened in Washington State, *x* number of fish are used as part of the land claims settlement, then we have a problem within the industry, I think. If through the settlement of the land claims they are allocated and it is their right to take 50% or whatever the figure may be, then the commercial fishermen and the non-native people in the fishery have a very serious problem, which is going to have a very serious effect on us.

So I think that, as Canadians, we should . . . I guess the natives feel they have not been treated fairly over the years, but I do not think we should turn the thing around now and go the other way. I think we should all be treated equally and we should all have equal opportunity to our resources. There has been no talk of giving *x* acres of wheat or trees away, although there certainly have been enough trees, but are we going to use the resources of the country to resolve the land claims issue? If we are, then it has to have a serious impact on the non-native population, who also depend on those resources.

Mr. Fulton: I have two other points, Mr. Chairman, on search and rescue. I think you are aware that about 10 days ago the Transport committee, after their visit here, made a number of recommendations, one being the moving up of the date of delivery of the two 500-class cutters for the north coast, and another that a chopper be acquired and dedicated for SAR purposes for Prince Rupert and that a hard-bottom 26-foot Zodiac be provided for the *Point Henry*.

• 1150

I would assume that you would see those as being timely and worthwhile moves to bring our SAR up to snuff, particularly with the movement of some of the Alaskan-based SAR out of the proximity of the Dixon Entrance.

Mr. Sheppard: We certainly welcome it, and I am sure those are items that are covered within this brief that have been worked on over the last four or five months.

[*Translation*]

M. Fulton: Quand vous vous opposez à tout contingentement, vous pensez donc surtout aux autochtones, puisque le ministre a déjà pris des mesures pour ce qui est de la pêche sportive. Espérons que M. Gass et le ministre réussiront à mettre dans une même catégorie les pêcheurs sportifs et les professionnels de la pêche à la traîne dans le golfe. Comme vous le savez, le ministre ne leur a offert que 12 p. 100 dans le golfe. Mais, lorsque vous demandez que l'on supprime les contingentements, vous voulez en fait parler des autochtones; cela ne concerne pas la pêche sportive, ni la répartition par technique de pêche.

M. Sheppard: Exactement. Tous les Canadiens ont la possibilité de faire de la pêche sportive, ou de la pêche à la traîne, à condition qu'ils soient prêts à s'acheter un bateau et une licence de pêche. Tout le monde peut se procurer les engins de pêche nécessaires. Évidemment, il faut débourser les fonds, mais on ne peut pas, comme cela s'est fait dans l'État de Washington, régler cette question des revendications territoriales en faisant intervenir un droit à un certain nombre de poissons pêchés; je pense qu'alors le secteur de la pêche aura des difficultés. Si, dans le règlement des revendications territoriales, on leur alloue 50 p. 100 ou tout autre pourcentage de la ressource, les pêcheurs professionnels et les non-Indiens qui pêchent vont se retrouver dans une situation très difficile et nous devrons en assumer les conséquences.

Je pense donc qu'en qualité de Canadiens nous devrions . . . Je suppose que les autochtones ont l'impression d'avoir été traités injustement depuis de nombreuses années, mais je ne pense pas que ce soit une solution de refaire les mêmes erreurs dans l'autre sens. Nous devrions donc tous nous retrouver à la même enseigne et jouir des mêmes droits en matière d'exploitation des ressources. On n'a pas commencé à céder tant d'arbres ou d'acres de blé, même s'il y en a beaucoup, et je ne pense pas qu'il faille utiliser les ressources du pays pour résoudre la question des revendications territoriales. Dans le cas contraire, je pense que la population non indienne s'en ressentirait gravement, puisque sa vie en dépend également.

M. Fulton: J'ai deux autres questions à poser, monsieur le président, à propos des services de recherche et de sauvetage en mer. Vous savez sans doute que le Comité des transports, après être venu dans la région il y a environ 10 jours, a fait un certain nombre de recommandations, demandant notamment que l'on avance la date de livraison des deux coutres 500 prévus pour la côte ouest et que l'on fasse l'acquisition d'un autre hélicoptère pour Prince Rupert et d'un zodiac de 26 pieds à fond dur pour le *Point Henry*.

J'en déduis donc que vous croyez qu'il s'agit de décisions opportunes et valables qui permettront d'améliorer nos services de recherche et de sauvetage, car certains de ces services qui se trouvent en Alaska à proximité de l'Entrée Dixon déménageront.

M. Sheppard: Nous en sommes certainement très heureux; il s'agit de questions qui sont abordées dans ce mémoire, de questions qui ont été étudiées en détail au cours des quatre ou cinq derniers mois.

[*Texte*]

Mr. Fulton: A final question, Mr. Chairman. Regarding berthing rights, I am glad to see that you touched on this. It has been a controversial issue within the committee, but I think you have very fairly addressed it. You are saying that there should be a national policy: what applies here should apply in Ontario, the gulf and other provinces; if we are going to have a small craft harbours policy, whether it is for vessels of less than 45 feet or more than 45 feet, it should be universally applicable whether you are fishing for salmon on the west coast or lobsters on the east coast.

Mr. Sheppard: Yes, that was the intent of our comment.

The Chairman: Final question, Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I believe, Al, you wanted to expand a little on the wharf and net loft development and so on in Port Edward. We had several witnesses yesterday who suggested that there is an urgent need for developments at Fairview and Rushbrook. I wonder what the position of the chamber is regarding their recommendations of yesterday, and perhaps you could fill us in on what is happening with the Port Edward development.

Mr. Sheppard: I can certainly fill you in on it and give you some of the history of it. The Small Craft Harbours people recognized the need for increased moorage facilities in the Prince Rupert area a number of years ago and they spent several years—I think up to three years—in the selection of a site. They looked at the Rupert waterfront; they looked behind the island, the Butze Rapids area, and also at Port Edward. For a variety of reasons, they selected Port Edward. I can go over a few of them very quickly.

We have a well-sheltered harbour. It is a smaller harbour than Prince Rupert. We do not get the wave action that occurs in Rupert Harbour on occasion. The floats that would be put in place would not require breakwaters. All of the floats are in an area where piles can be driven and floats fixed in place by piles, whereas on the Rupert waterfront the harbour is so deep and drops off so quickly that they have a problem maintaining floats in the Rushbrook area right now because they are anchored in up to 180 feet of water. Again, because of being moored by piling, there is much less repair and maintenance in any case on them.

By going into Port Edward they had the advantage of being able to acquire facilities already in place, a large seine loft and gill-net loft and the ability to convert the cannery and warehouse buildings for gear storage. They have a very large working area, which is in very short supply in the Prince Rupert waterfront when you get the big fishing fleet here in

[*Traduction*]

M. Fulton: Monsieur le président, j'aimerais poser une dernière question. J'aimerais tout d'abord signaler que je suis heureux que vous ayez abordé la question des droits d'amarrage. Il s'agit d'une question qui a suscité une vive controverse au sein du Comité, mais je crois que vous l'avez étudiée et que vous l'avez présentée de façon fort équitable. Vous dites qu'on devrait élaborer une politique nationale: ce qui a cours ici devrait également avoir cours en Ontario, dans le golfe et dans les autres provinces; si nous élaborons une politique à l'égard des ports pour petits bateaux, qu'il s'agisse d'embarcations de moins de 45 pieds ou de plus de 45 pieds, cette politique devrait être applicable d'un bout à l'autre du pays, que vous pêchiez le saumon sur la côte ouest ou le homard sur la côte est.

M. Sheppard: Oui, c'est ce que nous désirons.

Le président: Monsieur Fulton, une dernière question.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. Al, je crois que vous vouliez en dire un peu plus long sur le quai et le hangar à filet et les installations de ce genre à Port Edward. Nombre de témoins hier ont signalé qu'il fallait absolument créer des installations à Fairview et à Rushbrook. Je me demande quelle est la position de votre groupe à l'égard des recommandations qu'ils ont formulées hier; pourriez-vous nous dire de plus ce qui se passe en ce qui a trait à Port Edward.

M. Sheppard: Je peux certainement vous donner des détails et même vous présenter un bref historique. Les responsables du secteur des ports pour petits bateaux ont reconnu qu'il était nécessaire de construire des installations d'amarrage supplémentaires dans la région de Prince Rupert; ils ont constaté cette situation il y a déjà un bon nombre d'années et ils ont consacré plusieurs années—je crois même jusqu'à trois ans—à l'étude et au choix d'un emplacement. Ils ont étudié le front de mer à Rupert; ils ont même envisagé de choisir un emplacement derrière l'île, dans la région de Butze Rapids, et même à Port Edward. Pour diverses raisons, ils ont choisi Port Edward. Je peux vous signaler très brièvement certaines de ces raisons.

Notre port est bien abrité. Il s'agit d'un plus petit port que celui qu'on trouve à Prince Rupert. De plus, Port Edward ne connaît pas les vagues énormes qu'il y a à l'occasion à Prince Rupert. Si l'on construit des installations flottantes, il ne sera pas nécessaire de prévoir des brise-lames. Toutes les installations flottantes se trouvent dans un endroit où l'on peut installer des pilotis auxquels seront amarrées ces installations; à Prince Rupert, cependant, le port est tellement profond et la pente du fond marin est si abrupte qu'on ne pourrait pas vraiment établir des installations flottantes dans la région de Rushbrook, parce qu'elles devraient être amarrées à un endroit où la profondeur peut aller jusqu'à 180 pieds. Encore une fois, parce que ces installations flottantes seraient amarrées à des pilotis, il faudrait beaucoup moins de travaux de réparation et d'entretien.

En choisissant Port Edward, les responsables avaient l'avantage d'être en mesure d'acheter des installations qui étaient déjà en place, un très gros hangar à sennes et un hangar à filets maillants; de plus ils pouvaient aménager la conserverie et l'entrepôt pour y stocker les engins de pêche. Ils ont un vaste secteur de travail, ce qui est plutôt rare dans la

[*Text*]

the summer. There is a lot of back-up land. They have the ability to put a large parking lot in, which is not possible on the Prince Rupert waterfront now at any of the two facilities they have. By being a smaller harbour, it is better protected from storms.

We unfortunately had a bad reputation for vandalism a few years back and we cannot seem to shake it, but I would welcome the comparison of police statistics on the break and entries and the problems on the waterfront in the two communities.

We are on the main line of the CNR. It cuts us off from our water access and no doubt it will be a certain problem, but I know that the railway runs from here to the east coast of Canada and communities survive living on both sides of the tracks and I am sure this project will. There is no doubt in my mind that it will.

We are 15 minutes—I just checked it for certain—we are 16 kilometres from this building to the site in Port Edward. People in Prince Rupert still feel we are a long way away. I am sure that you people who come from the larger communities in Canada do not think twice about driving 15 minutes to work in the morning, and I am upset that the opposition to the project is still there.

The decision was made and I think it was well researched and the project is well under way. I would estimate that $2.5 million in contracts are awarded of an original $3.8-million job. It may be far higher than that—I am not certain—but I know that the major contracts have been let. The material is rolling in there right now and the project is going full ahead.

• 1155

Mr. Fulton: Just one final thing. On the chamber's view on Fairview and Rushbrook, we were briefed before we came out by Mr. Brodersen, the Director-General of Small Craft Harbours, that there would be $1.5 million this year for continued construction in Port Edward, but no development funds for Fairview and Rushbrook, and it was suggested to us by witnesses yesterday that this committee recommend the termination of funds for the Port Edward project, that either those funds be diverted or other funds be diverted for development of Fairview and Rushbrook. Does the chamber have any views on those recommendations?

Mr. Sheppard: As some of you know well, Port Edward was once a major processing community. Up until about 15 years ago we had four operating canneries. After 108 continuous years of salmon canning out there, we finally did not process a can of fish out there last year. We have always had a large fleet of vessels in the area; it was chosen because it was a good site a long time ago, and it still is. It is very accessible to the Skeena fishery.

[*Translation*]

région de Prince Rupert une fois que la flottille de pêche y arrive en été. Mais ils ont beaucoup de terrain. Ils peuvent construire un très gros terrain de stationnement, ce qu'on ne peut pas faire aux deux centres qui sont actuellement à Prince Rupert. Puisque Port Edward est un plus petit port, il est plus à l'abri des tempêtes.

Malheureusement, nous avions une mauvaise réputation il y a quelques années en raison de certains actes de vandalisme et nous ne semblons pas pouvoir nous en défaire; nous encourageons cependant tous ceux qui sont intéressés à comparer les statistiques de vols par effraction et de comparer les problèmes qui existent dans les deux régions, soit Port Edward et Prince Rupert.

Nous nous trouvons sur la ligne principale du CN. La voie ferrée nous sépare de notre accès à l'eau et cela présentera probablement un certain problème; cependant, je sais pertinemment que le chemin de fer va de notre région à la côte est du Canada et que des collectivités survivent fort bien même si elles sont traversées par cette voie ferrée; je suis convaincu que le projet pourra survivre sans problèmes.

Nous nous trouvons à 15 minutes—je viens de m'en assurer—ou à 16 kilomètres de l'emplacement de Port Edward. Les habitants de Prince Rupert disent que nous nous trouvons très loin. Je suis convaincu que vous qui venez de grandes villes du Canada n'hésitez pas à voyager 15 minutes pour vous rendre au travail le matin; je suis désolé qu'on s'oppose encore au projet pour cette raison.

Une décision a été prise et je crois qu'elle était bien justifiée puisqu'elle était le fruit de longues recherches; le projet a été amorcé. À mon avis, environ 2,5 millions de dollars de contrats ont déjà été alloués; le montant total prévu pour le projet est de 3,8 millions de dollars. Ce chiffre est peut-être beaucoup plus élevé, je n'en suis pas certain, mais je sais que les principaux contrats ont été conclus. Les matériaux arrivent déjà dans notre région et le projet avance sans problème.

M. Fulton: J'aimerais aborder une dernière question. Avant d'arriver dans cette région, M. Brodersen, directeur général de la division responsable des ports pour petits bateaux nous a dit que 1.5 million de dollars seraient affectés cette année à la construction des installations à Port Edward, mais qu'aucune ressource financière ne serait prévue pour Fairview et Rushbrook; certains témoins nous ont dit hier qu'il serait bon que notre Comité recommande que l'on mette fin à l'affectation de ressources financières pour le projet de Port Edward et que l'on affecte ces ressources ou que l'on affecte d'autres ressources à Fairview et à Rushbrook. J'aimerais savoir quelle est la position de votre groupe à cet égard.

M. Sheppard: Comme certains d'entre vous le savent, Port Edward était jadis un centre de transformation très important. Il y a environ 15 ans, nous avions quatre conserveries. Après 108 ans de mise en conserve du saumon, l'année dernière nous n'avons même pas produit une seule boîte de conserve. Nous avons toujours eu une importante flottille dans la région; on a choisi cet endroit il y a bien longtemps parce que c'était un bon

[*Texte*]

In any case, the development and the promotion of Port Edward was never to detract from the City of Prince Rupert, and I think now it is very obvious that with the processing plants in Prince Rupert, it is essential that they have tie-up facilities. The fish plants attract fish boats, and there is no doubt that they need to have good wharf facilities available near these processing plants, and they are major investments. I mean, we have the largest salmon cannery probably in the world on the waterfront here, and they certainly are going to need the Fairview and the Rushbrook floats available to them.

This development in Port Edward was promoted or originally designed as a winter moorage base, but it was also a gear handling facility. Gear handling, access to gear, the immediate access to it, and the ability to repair it and such is essential to the fishery as well. And the two sites are in a sense different, but it is certainly essential that the Rupert waterfront be maintained in a very good and viable condition for the fleet.

Mr. Fulton: Will the chamber, though, support or oppose the diversion of the Port Edward funds to Rushbrook and Fairview?

Mr. Sheppard: I do not think the chamber has considered that. It is one that I guess we could consider. But like I say, the money is pretty well all spent. Contracts are pretty well all awarded. I am only aware of one, I think . . . no, two. There is the paving of the site they have just recently put 25,000 yards of fill into, and there is a road access construction and the final development of the parking lot. I do not believe those contracts have yet been awarded. But as far as everything else related to the project, I think they are all in place.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Fulton. Mr. Comeau.

Mr. Comeau: Thank you very much, Mr. Chairman. I assume the Chamber of Commerce of Prince Rupert does subscribe to the national government's new program to control deficit spending and to get the country back in order. But I was, as well, pleased to see that you are recommending on page 3, fair and equal treatment through all coastal communities throughout Canada. And I believe the member from Skeena seems to be advocating some kind of national policy of fair and equal treatment.

So, as such, I just wanted you to be aware of the slight differences between the east coast and the west coast in terms of money spent by Fisheries and Oceans and so on. So I will just give you a few figures. On the west coast, the product value of fisheries is $512 million, and on the east coast the product fisheries is $1.488 billion, for a total of $2 billion. Now, the budget allocation to the west coast is 38% for $106

[*Traduction*]

endroit et cela n'a pas changé. C'est un endroit idéal pour aller pêcher dans la Skeena.

De toute façon, la mise en valeur et la promotion de Port Edward n'ont jamais eu pour objectif de porter atteinte à la ville de Prince Rupert, et je crois qu'il est maintenant bien évident que, compte tenu des usines de transformation qui se trouvent à Prince Rupert, il faut prévoir des installations d'amarrage. La présence d'usines de traitement du poisson attire les bateaux de pêche, et il est évident qu'il faut de bonnes installations portuaires près de ces usines de transformation, et que cela représente des investissements importants. Nous avons probablement dans la région la plus grande conserverie de saumon au monde, et il faudra certainement que les intéressés puissent se servir des installations flottantes de Fairview et de Rushbrook.

Le projet de Port Edward a été conçu à l'origine comme une installation d'amarrage en hiver; on avait de plus prévu d'y assurer le service des engins. Il s'agit du service des engins, de l'accès aux engins et des services de réparation des engins; tout le monde sait que cet aspect est fondamental pour l'industrie de la pêche. Les deux emplacements sont différents dans un certain sens; il est certainement nécessaire que les quais de Rupert soient en très bon état pour la flottille qui s'en sert.

M. Fulton: Votre groupe appuiera-t-il la réaffectation des ressources prévues pour Port Edward aux installations de Rushbrook et de Fairview?

M. Sheppard: Je ne crois pas que mon groupe ait étudié cette question. Je suppose qu'il nous faudrait le faire. Mais comme je l'ai signalé, presque toutes les ressources financières prévues ont été dépensées. Les contrats ont presque tous été conclus. À ma connaissance il n'y en a qu'un . . . non plutôt deux qui n'ont pas encore été signés. Il y a celui du pavage de l'endroit où quelque 25,000 yards de remblayage ont été déversés; il y a également la construction d'une route d'accès à ces installations et celle d'un stationnement. Je ne crois pas que ces contrats aient été octroyés. Pour ce qui est du reste, en ce qui a trait au projet, je crois que tous les contrats ont été conclus et que les travaux sont commencés.

M. Fulton: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Fulton. Monsieur Comeau.

M. Comeau: Merci beaucoup, monsieur le président. Je suppose que la Chambre de commerce de Prince Rupert approuve le nouveau programme du gouvernement fédéral qui vise à endiguer le déficit et à relancer l'économie du pays. J'ai été heureux de constater que vous recommandez à la page 3 de votre document un traitement juste et équitable pour toutes les collectivités côtières du pays. Je crois que le député de Skeena recommande que l'on adopte une politique nationale de traitement juste et équitable pour tous.

Ainsi, je désirais simplement vous signaler qu'il existe de légères différences entre la côte est et la côte ouest en ce qui a trait au montant dépensé par le ministère des Pêches et Océans, etc. J'aimerais simplement vous citer certaines statistiques. Sur la côte ouest, les produits de la pêche représentent 512 millions de dollars et sur la côte est ces mêmes produits représentent 1.488 milliards de dollars, ce qui donne

[*Text*]

million, and on the east coast, $170 million, or 62% if you look at just the two areas. This would mean, if you do recommend fair and equal treatment and if my calculations serve me right, the east coast is being shortchanged by about $35.5 million in favour of the west coast.

I am not suggesting in any way that the imbalance should be addressed, but I am just bringing this up to point out the huge differences between the east coast and west coast fisheries. The question of moorage fees, for example; on the west coast you have 37 full-time salaried harbour managers, but on the east coast we have no full-time harbour managers. We have harbour managers who are on a commission basis, who collect fees for the kind of work they do on wharfs. Their work on the east coast is to take care of a number of wharfs. For example, if there is a storm and debris is thrown on the wharf, they clean it up. They take care of from one to twelve wharfs. They do not spend their day at one particular wharf; they drive around to various wharfs to see that everything is in order.

• 1200

I just wanted to bring these figures up to you, that you should be careful in advocating fair and equal treatment. There are huge differences between both coasts, and what may seem unfair to you may actually in the end be quite fair. I just wanted to bring these up to point out the discrepancies in this case in trying to look at greener pastures.

Mr. Sheppard: Just one brief comment. I think the policy now of Small Craft Harbours that I am aware of in this area is that they have a basic rate and then for any additional services that are provided on the floats—such as water or power outlets, or garbage pick-up if it is added, or if they have caretakers on the site—those will wind up being additional costs to the moorage fee charged to the individual vessel owner.

I have visited the east coast on a couple of occasions and I am aware that they do not seem to have the harbour facilities we do. So often you see boats anchored in bays. They have access to one dock that might just run straight out into the harbour where the boats can pull in and unload some lobster or whatever, and then they pull off and anchor. So there is no doubt there are considerable differences. But I think the policy they seem to have of a flat rate and then add-ons to it for the additional services is something that could be built into a policy. Maybe if we all understood better what was on each other's coast, then we would not have the controversy that seems to have come up in the last weeks.

[*Translation*]

un total de 2 milliards de dollars. L'allocation prévue pour la côte ouest est de 38 p. 100 du budget (106 millions de dollars) et pour la côte est ce montant s'élève à 170 millions de dollars (62 p. 100) si l'on ne tient compte que de ces deux régions. Cela voudrait dire, si vous recommandez qu'on assure un traitement juste et équitable, et si je ne me suis pas trompé dans mes calculs, que l'on accorde à la côte ouest 35.5 millions de dollars qui devraient revenir à la côte est.

Je ne dis pas qu'il faudrait établir un équilibre, mais je désire simplement signaler qu'il existe des différences très importantes entre les secteurs des pêches sur la côte est et sur la côte ouest. Il suffit par exemple de signaler la question des droits d'amarrage; sur la côte ouest, il y a 37 directeurs de port à plein temps, alors que sur la côte est il n'y en a aucun. Nous avons des administrateurs ou directeurs de ports qui sont embauchés à la commission et qui sont payés en fonction de ce qu'ils font sur les quais. Leur travail sur la côte est est de s'occuper d'un certain nombre de quais. Par exemple, s'il y a tempête et que les débris s'accumulent sur le quai, ils sont chargés du nettoyage. Ils s'occupent d'un certain nombre de quais, d'un à 12 quais. Ils ne passent pas leur journée sur un quai donné; ils se promènent, visitent les divers quais et s'assurent que tout va bien.

Je désirais simplement vous signaler ces statistiques; je crois que vous devriez en tenir compte lorsque vous proposez que le gouvernement assure un traitement juste et équitable à tous. Il existe de très vastes différences entre les deux côtes, et ce qui peut vous paraître injuste peut de fait être juste et équitable. Je voulais simplement vous signaler les différences qui existent dans ce cas particulier; n'oubliez pas qu'on dit souvent que le pré du voisin semble toujours être plus vert que le nôtre. Il faut cependant tenir compte de tous les facteurs.

M. Sheppard: J'aimerais ajouter un bref commentaire. Je crois que la politique actuelle de la Division des ports pour petits bateaux dans ce secteur est la suivante: il y a un taux de base et si l'on assure sur ces installations flottantes d'autres services, comme des sorties d'eau, des prises de courant, l'enlèvement des déchets, les services d'entretien—ces coûts s'ajouteront au droit d'amarrage de base que doit payer le propriétaire.

J'ai visité la côte est à une ou deux reprises et je suis conscient du fait qu'il ne semble pas y avoir tout à fait les mêmes installations portuaires que chez nous. Ainsi, sur la côte est il y a souvent des bateaux qui sont amarrés dans des baies; ils ont accès à un quai qui s'avance dans le port, un quai où les bateaux peuvent s'amarrer pour décharger du homard ou toute autre prise, puis s'éloigner et jeter l'ancre. Il ne fait aucun doute qu'il existe d'importantes différences. Je crois cependant que leur politique selon laquelle on prévoit un taux de base auquel on ajoute d'autres droits en fonction des services supplémentaires, est une politique qui pourrait être incorporée à une politique générale. Si nous comprenions mieux ce qui se trouve sur l'autre côte, il est possible que la controverse que toute cette question a suscitée au cours des dernières semaines n'aurait pas existé.

[*Texte*]

Mr. Comeau: One of the reasons for coming to the west coast was for us to be more aware of your problems, and as such we hope to be able to go to the east coast one of these days, if the chairman will permit it, for the west coast members to learn some of the things that are happening on the east coast. The whole concept of coming to the west coast was to listen to your problems and maybe add a bit to your knowledge, but, as well, add a whole lot to ours. Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Comeau.

Mr. Skelly: Just for the record, Mr. Chairman, let us take a little peekaboo at these latest stats. First of all, there are not 37 full-time harbour masters in B.C., there are 29, and there are 36 commissioned, for a total of 65. British Columbia has 121 small craft harbours. Atlantic Canada has virtually the same population as British Columbia, but it has 1,121 small craft harbours. These are the statistics obtained yesterday from Warren Parkinson and from Mr. Brodersen.

The point of the matter is not the distribution of the resources. It is a problem, I think, that the committee has dealt with in a number of ways. But the Minister has said that the moorage problem is unfair. It was established in a long, traditional way. I really think we should put it to rest.

Mr. Chairman, I would also like to ask some questions on the brief. I do not understand the statement you make that the Sport Fishery Advisory Board has recommended to the ministry a movement northward of the boundary which divides the coast's two sport fishery management areas, the north and the south.

It is my understanding that the people in Campbell River want the boundary moved south so that when they sail south they can pick off the 275,000 salmon and yet the same tourist industry can move north and pick off the 20,000; that they can actually go both ways and have the best of both worlds.

• 1205

If they were to move the boundary north, up around Chatham Point, it would be beyond a day's sport-fishing sailing, and therefore everything taken from the Campbell River area would be out of the 275,000. But if they were to move the boundary south, they would then be able to fish in the northern area and it would not come out of their 275,000 bailiwick. Are you sure about this particular thing? I think we have evidence to the contrary.

Mr. Sheppard: We have a chamber meeting this evening and we have correspondence on our agenda related to this. If any

[*Traduction*]

M. Comeau: Une des raisons pour lesquelles nous avons décidé de venir sur la côte ouest était que nous voulions prendre conscience de vos problèmes; nous espérons pouvoir retourner sur la côte est un de ces jours, si le président nous le permet, pour que les députés qui représentent des circonscriptions de la côte ouest puissent prendre connaissance de certains problèmes qu'on éprouve sur la côte est. Nous sommes venus en fait sur la côte ouest pour vous entendre nous parler de vos problèmes; nous pouvons peut-être vous renseigner, mais nous comptons sur vous tout particulièrement pour nous mettre au courant de la situation. Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Comeau.

M. Skelly: Aux fins du compte rendu, monsieur le président, j'aimerais qu'on jette un petit coup d'oeil sur ces statistiques. Tout d'abord, il n'y a pas 37 capitaines de port à plein temps en Colombie-Britannique; il y en a 29, et 36 capitaines de port travaillent à la commission; nous avons donc un total de 65 capitaines de port. La Colombie-Britannique compte 121 ports pour petits bateaux. Les provinces de l'Atlantique ont pratiquement autant d'habitants que la Colombie-Britannique, mais elles comptent cependant 1,121 ports pour petits bateaux. Il s'agit là de statistiques que nous ont fournies M. Warren Parkinson et M. Brodersen.

Le problème n'est donc pas la distribution des ressources. À mon avis il s'agit d'un problème auquel le Comité a tenté de remédier, et ce, de plusieurs façons. Le ministre a cependant dit que le problème de l'amarrage est injuste. On y est arrivé après bien des études, et je crois qu'il faudrait simplement abandonner toute la question.

Monsieur le président, j'aimerais de plus poser certaines questions sur le mémoire. Je ne comprends pas pourquoi vous dites que le Conseil consultatif de la pêche sportive a recommandé au ministre un déplacement vers le nord de la frontière qui sépare les deux secteurs de gestion de la pêche sportive de la côte ouest, la section nord et la section sud.

J'ai cru comprendre que les habitants de Campbell River désirent que l'on déplace cette frontière vers le sud de sorte que, lorsqu'ils se rendent par bateau vers le sud, ils puissent pêcher une partie de ces 275,000 saumons, et que les touristes puissent se déplacer vers le nord pour aller y pêcher les 20,000 poissons qui leur ont été alloués; ainsi, les deux groupes peuvent se diriger dans ces deux directions et ils gagnent donc sur les deux tableaux.

S'ils déplacent cette frontière vers le nord, vers la région de Chatham Point, il faudrait plus d'une journée de voile pour s'y rendre et tout ce que l'on prendrait dans la région de Camobell River ferait partie de ce quota total de 275,000. Cependant, si l'on déplaçait cette frontière vers le sud, ils pourraient alors pêcher dans la région du nord et leurs prises ne seraient pas défalquées de leur total de 275,000. Êtes-vous convaincu que c'est là la situation? Je crois que nous avons la preuve du contraire.

M. Sheppard: La Chambre de commerce se réunit ce soir et étudiera certaines lettres et documents qui portent sur cette

[*Text*]

of you are looking for something to do this evening, you could attend our chamber meeting and you would get more feedback from others in the sport industry who have brought this to our attention.

Mr. Skelly: We would probably not agree with the idea that they should be able to fish both of them, but the problem is to move the boundary closer to Victoria and closer to Campbell River so you are within a day's sailing of both jurisdictions, and then that does not come out of the gulf allocation; you can fish both allocations.

Mr. Sheppard: My concern then would be that maybe the management areas are not located right. It seems to me that if the people up here on the north part of the coast want to go sport fishing—and I think it is a growing industry on our part of the coast—they should not have their fish, in a sense, the portion that is allocated to the northern area, being taken by people on Vancouver Island. There is far greater access to the fishery down there and there is far more of them down there.

• 1210

So all I am saying is: Okay, if we have an allocation up here, let us leave it, at least in the northern half of the coast. But with the split of the sport fishery on Vancouver Island, it gives that huge sport fishery fleet down there access to fish that our people like to go out and catch all year round.

Mr. Skelly: You can go anywhere as a sport fisherman. You are not licensed for a particular area, so you can go north or south or load your boat on a trailer and whip it up to Port McNeill and fish down Johnstone Strait. But it would be a beneficial thing, I think, to the northern area if they moved the boundary northward so it was beyond the base sport fish . . . from Campbell River. That meant that anything they took north of Campbell River would go on the gulf quota and would not go against the northern quota, so they could fish both quotas. That is the trick in it.

Mr. Sheppard: Yes, that is what we . . .

Mr. Skelly: My second question is this. You stress in your recommendations the need to take an objective leading role in the analysis and to work objectively with it. Is there a concern that the Department of Fisheries and Oceans has not worked in an objective manner in habitat protection? Can you give us any examples?

Mr. Perkin: It has been some time since this project was in the news, but some of the feedback we were getting within the Chamber of Commerce was that the Department of Fisheries and Oceans was not taking an objective role to start with on this project but was taking more of an adversary role in

[*Translation*]

question. Si certains d'entre vous ne savent pas quoi faire ce soir, vous pouvez assister à notre réunion; cela vous permettrait d'en connaître plus long sur la position des membres de l'industrie de la pêche sportive qui ont porté cette affaire à notre attention.

M. Skelly: Nous n'accepterions probablement pas qu'ils puissent pêcher dans ces deux secteurs; le problème est le suivant: il faut rapprocher la frontière de la région de Victoria et de Campbell River de sorte que vous vous trouviez à un jour de bateau des deux endroits; vous voulez de plus que ce que vous pêcherez ne soit pas défalqué du total qu'on a prévu pour le golfe; vous voulez avoir droit à ces deux allocations.

M. Sheppard: Je dirais alors que les divers secteurs ne sont pas répartis de façon appropriée. Il me semble que, si les gens qui vivent dans la partie nord de la côte ouest veulent se livrer à la pêche sportive . . . je crois que c'est une industrie qui prend beaucoup d'ampleur dans notre région . . . il ne faudrait tout de même pas que leur poisson soit pêché par les habitants de l'île de Vancouver et que l'on réduise ce nombre de prises de leur total permis. Il est beaucoup plus facile d'avoir accès au poisson autour de l'île de Vancouver et, de plus, le nombre de poissons est beaucoup plus élevé dans cette région.

J'aimerais simplement dire que, si nous avons prévu une allocation, il faudrait la maintenir tout au moins dans la partie nord de la côte. En raison de la division de la pêche sportive sur l'île de Vancouver, l'importante flottille de pêche sportive de cette région a accès au poisson que les gens de notre région veulent pêcher pendant toute l'année.

M. Skelly: Un pêcheur sportif peut aller n'importe où. Vous n'avez pas un permis qui vise une région particulière et vous pouvez aller au nord, au sud, installer votre bateau sur une remorque et vous rendre à Port McNeill et aller pêcher dans le détroit de Johnstone. Je crois cependant qu'il serait avantageux pour la région du Nord si cette frontière était déplacée vers le nord de sorte qu'elle se trouve au-delà de l'endroit où . . . au-delà de Campbell River. Cela voudrait dire que tout ce qui est pêché au nord de Campbell River ferait partie de l'allocation prévue pour le golfe et ne serait pas défalqué du quota prévu pour la région du Nord; ainsi, il serait possible de pêcher à même les deux quotas. Tout l'astuce est là.

M. Sheppard: Oui, c'est ce que nous . . .

M. Skelly: Voici ma deuxième question. Dans vos recommandations, vous faites ressortir le besoin d'adopter une attitude neutre et impartiale lors de l'analyse et d'élaborer des politiques en fonction d'une attitude impartiale. Certains croient-ils que le ministère des Pêches et Océans n'a pas été impartial lorsqu'il a adopté des politiques en matière de protection de l'habitat? Pouvez-vous nous donner des exemples?

M. Perkin: Il y a déjà un bon moment que cette question a fait les manchettes, mais d'aucuns ont signalé à la Chambre de commerce que le ministère des Pêches et Océans n'avait pas adopté une attitude impartiale lors de l'étude de ce projet, mais que ses représentants tentaient plutôt de se défendre et

[*Texte*]

explaining all the reasons why it should not happen, not necessarily working with the industry to try to see how it could happen. This might not be factual when you come down to the actual data and you are able to communicate with everybody involved, but it was certainly the impression that was being given, and the conversations going on in the street were that this was happening.

Mr. Skelly: It is a dangerous thing to put the credibility of the chamber on the line without putting in the material. To give you an example, my impression is that Fisheries and Oceans has a tremendous amount of integrity in terms of their attempt to protect habitat, and they try very hard. Their resources are stretched extremely thin, and the stuff we have heard before this committee is that we have nearly a habitat disaster going on, for two reasons: There are not enough resources; and as for the tremendous power of the people on the other side of the resource conflict, whether it is Alcan or Brinco or whoever it is, the resources on the other side certainly are much greater. But when in a clear situation Fisheries and Oceans takes an absolute stand, quite often the feet are cut right out from under them by people farther up the ladder.

I will give you one small example. A hotel wanted to build a parking lot on the foreshore. The foreshore happened to be an area just down from an estuary, and a great number of fingerlings were in that intertidal zone. Suddenly the hotel said: To hell with it; we are going to pave that and then we will worry about straightening it out later, because when it is there, it is there. So they paved it and the Fisheries officers locally went nuts. They had been refused all the way along; suddenly it was approved, and it was not a matter of objectivity. The foreshore that is owned by you and me and our children was suddenly usurped by a private group who had other options. Unfortunately, it was a problem of not backing the officers in the field farther up the ladder, and there is a lot of that. I think it is almost the reverse of what you have described here in a lot of cases. Guys locally try to defend a particularly important piece of habitat and the ground is shot right out from under them by people farther up the pole when a political decision is made.

Mr. Perkin: Mr. Skelly, at this point we are not questioning the credibility of the Department of Fisheries and Oceans. In our personal contact with them, we have found them to be very credible. What we are saying in this particular context is that, on major projects, the philosophy of trying to co-operate with that project on the basis of providing the technological experience they have available to them seems a much more productive way of trying to reach the goal we are all aiming for in increased quality of life in the area.

[*Traduction*]

d'expliquer pourquoi un tel projet ne pouvait pas être mis sur pied et n'ont pas vraiment essayé de travailler de concert avec l'industrie pour tenter de déterminer comment on pourrait réaliser ce projet. Les données ne confirmeraient donc peut-être pas ces commentaires, et si vous communiquez avec les intéressés, ils vous diront peut-être autre chose; mais c'est l'impression que les intéressés avaient eue et, dans les conversations entre les membres de l'industrie sportive, c'est ce qu'on semblait croire.

M. Skelly: Je crois qu'il est dangereux de mettre en doute la crédibilité de la Chambre de commerce si vous n'avez pas de document pour appuyer vos déclarations. Pour vous donner un exemple, j'ai cru que le ministère des Pêches et Océans avait fait preuve de beaucoup d'intégrité en ce qui a trait aux gros efforts qu'il fait pour protéger l'habitat. Ses agents tirent le maximum de leurs ressources et ceux qui ont comparu devant le Comité nous ont signalé que l'habitat était dans un état désastreux, et ce, pour deux raisons: il n'y a pas suffisamment de ressources et nos adversaires dans cette histoire, qu'il s'agisse d'Alcan ou de Brinco ou de quelqu'un d'autre, ont certainement beaucoup plus de ressources que nous. Mais lorsque, dans une situation donnée, les agents du ministère des Pêches et Océans prennent une décision, bien souvent, ce sont leurs supérieurs qui leur coupent l'herbe sous le pied.

J'aimerais vous donner un petit exemple. Les responsables d'un hôtel voulaient construire un terrain de stationnement sur la plage. Cette plage était située en aval de l'estuaire et un bon nombre d'alevins de la grosseur du doigt se trouvaient dans ces eaux intertidales. Soudainement, les responsables de l'hôtel ont dit: tant pis, nous allons procéder au pavage de ce secteur et nous nous préoccuperons des problèmes plus tard; une fois que ce terrain de stationnement sera construit, on n'y pourra rien. Ils ont donc procédé au pavage et les agents responsables des pêches étaient furieux. Ils avaient toujours refusé cette requête, puis elle est acceptée au mépris de toute objectivité. La plage qui vous appartient, qui m'appartient à moi et à nos enfants a soudainement été utilisée par un groupe privé qui avait d'autres options. Malheureusement, le problème dans ce cas-là était que les agents sur les lieux n'ont pas été appuyés par leurs supérieurs; cela se produit assez souvent. Je crois que c'est pratiquement l'inverse, dans de nombreux cas, de la situation que vous nous avez décrite. Les locaux tentent de défendre un habitat particulièrement important et des gros bonnets, des gens importants leur coupent l'herbe sous le pied quand on prend une décision politique.

M. Perkin: Monsieur Skelly, nous ne mettons pas en doute la crédibilité du ministère des Pêches et Océans. Nous avons cru, grâce à nos contacts avec eux, qu'ils étaient bien fiables. Nous disons simplement dans le contexte qui nous occupe que, pour ce qui est des projets d'envergure, s'ils collaboraient avec nous et nous offraient l'expérience technique qu'ils possèdent, nous pourrions atteindre l'objectif visé de façon beaucoup plus productive et assurer une meilleure qualité de vie dans la région.

[*Text*]

• 1215

That does not mean the Department of Fisheries and Oceans should stop condemning a project if they feel it is of major concern to the environment. The difficulty we get into in a situation like this is in trying to provide a total picture in very few words in a brief. Obviously there is a lot more to it than that.

Mr. Skelly: I really think it is an excellent idea, Mr. Chairman—providing technical expertise to intervener groups.

There is one last short one, then I will vacate. I notice you have included in your search and rescue thing a brilliant study done in 1980 about helicopter distribution on the coast of British Columbia. Just out of curiosity—it seems it still has not been addressed—I have a question . . . both Boeing Vertol and Sikorsky estimated that the cost to distribute those five helicopters at Comox across the coast of B.C., which would link with the air station at Sitka and the one at Port Angeles, would be in the area of $10 million. They could build Quonset hangar facilities plus ground-handling equipment for basic maintenance, and then those helicopters would be rotated through Comox for major maintenance. It would cover Prince Rupert, Masset, Holberg, and Comox, with three remaining at Comox. To date it does not appear anything has been done to bring a proposal such as that forward.

Would you agree that basically a helicopter . . . if you had to choose any sort of search and rescue platform, would it be a helicopter with a trained search and rescue crew that would be the most important thing to put in a location, then follow up with other resources?

Mr. Sheppard: I am certainly no expert on that, but the understanding I have is that a properly equipped helicopter would be far more viable as a means of rescue in this area than anything else. Its ability to get there in a hurry is probably the major one. When we have severe storms in the winter in Hecate Strait only certain vessels can attend, and if there is a designated vessel for that purpose and it is not in the right location it could be hours before it gets there; whereas a helicopter based in Prince Rupert or in Masset I am sure would have access within half an hour or 45 minutes to anyone in serious trouble. There is no doubt that a properly equipped helicopter is really essential to this part of the coast.

The Chairman: I want to make a comment, Mr. Skelly, because you raised something that I have been waiting for you to raise. It is the fact that here we have a hotel, which I presume is not a multinational; I presume it is owned by several people. It is not always the large corporations that are running around the country destroying habitat. We have, I am sure, in all our ridings instances of just individuals destroying habitat. I think it is a point we have to make. It is not always large corporations. I think it is all of us who are responsible for habitat, even the people who work for multinational companies

[*Translation*]

Cela ne veut pas dire que le ministère des Pêches et Océans devrait cesser de condamner un projet s'il estime que le projet de loi en question risque d'entraîner des difficultés importantes pour l'environnement. Il est toujours difficile d'aborder tous les aspects d'un problème dans un mémoire assez court. Les situations sont souvent beaucoup plus compliquées.

M. Skelly: Monsieur le président, je trouve excellente l'idée de fournir aux groupes d'intervenants une compétence technique.

J'ai une brève dernière question à poser, et ensuite je vais céder la parole à un de mes collègues. Quant à vos commentaires concernant la recherche et le sauvetage, vous avez fait allusion à une brillante étude faite en 1980 au sujet de la répartition des hélicoptères le long de la côte de la Colombie-Britannique. Il semble qu'on n'a toujours pas donné suite à cette étude. J'aimerais vous poser une question par curiosité. La société Boeing Vertol tout comme la Sikorsky ont évalué à 10 millions de dollars le coût de répartition des cinq hélicoptères à Comox le long de la côte de la Colombie-Britannique. De cette façon, il y aurait un lien avec la station aérienne à Sirka et avec celle qui se trouve à Port Angeles. On pourrait construire des hangars préfabriqués et de l'équipement de manutention au sol pour les besoins de l'entretien de base, et les hélicoptères iraient à tour de rôle à Comox pour les services d'entretien plus importants. Il y aurait donc un hélicoptère à Prince Rupert, à Masset, à Holberg, et trois à Comox. Jusqu'ici, il semble qu'on n'ait pas vraiment envisagé une telle proposition.

Pour les besoins de la recherche et du sauvetage, convenez-vous qu'il est préférable avant tout d'avoir un hélicoptère avec un équipage formé dans le domaine de la recherche et du sauvetage, quitte à rajouter d'autres ressources par la suite?

M. Sheppard: Je ne suis certainement pas expert en la matière, mais je crois savoir qu'un hélicoptère bien équipé serait de loin plus utile comme instrument de sauvetage dans cette région. C'est surtout la rapidité de l'hélicoptère qui est importante. Seuls certains navires peuvent être utilisés lors des tempêtes sévères dans le détroit d'Hécate en hiver. Si le navire désigné ne se trouve pas dans la bonne région, il pourrait prendre des heures pour se rendre au lieu de l'accident. Par contre, je suis sûr qu'un hélicoptère basé à Prince Rupert ou à Masset pourrait être sur les lieux dans une demi-heure ou 45 minutes. Il ne fait aucun doute qu'un hélicoptère bien équipé est essentiel à cette région de la côte.

Le président: Je tiens à faire un commentaire, monsieur Skelly, car vous avez soulevé une question qui m'intéresse. Il y a ici un hôtel qui n'est pas, je le suppose, une société multinationale. Je tiens pour acquis qu'il est la propriété de plusieurs personnes. Ce ne sont pas toujours les grandes sociétés qui causent des problèmes environnementaux. Je suis sûr que nous avons tous dans toutes nos circonscriptions des particuliers qui font de même. C'est un point qu'il faut souligner à mon avis. Ce n'est pas toujours la faute des grandes sociétés. Nous sommes tous responsables de l'environnement, même les

[*Texte*]

or large firms. It is just a point of view that I think should be put on the record. Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci, monsieur le président.

Monsieur Sheppard, au cours de notre périple dans l'Ouest, nous avons eu l'occasion de rencontrer de nombreux groupes. Je pense qu'on peut dire sans se tromper qu'il y a un consensus: tous croient que le gouvernement provincial a comme principales priorités la coupe du bois et les mines; ensuite, s'il reste de la place, il s'occupe un peu des pêcheries. Êtes-vous de cet avis?

• 1220

Ne croyez-vous pas que le principal problème du ministère des Pêches et Océans, sur la côte ouest, réside dans le fait qu'il n'a pas de contrôle sur la coupe du bois, particulièrement près des cours d'eaux qui servent de frayères pour le saumon et pour la plupart des espèces de poisson pêchées sur la côte?

Il y a même des gens qui nous ont dit: Vous signerez prochainement une entente fédérale-provinciale sur les forêts; on vous en supplie, soyez sévères. Croyez-vous que le fédéral devrait, lors de la signature de cette entente, s'assurer qu'il y ait une bande de protection d'arbres tout le tour des cours d'eaux, large de 200, 300 ou 400 pieds, afin de protéger la qualité de l'eau?

Mr. Sheppard: My background is in the fishing industry and my partner beside me is in the forest industry. These are different ideas that have certainly been discussed in the past, and I think the Department of Fisheries and Oceans has endeavoured to try to have green strips left on either side of streams. Unfortunately, I do not think they have been too successful when we look at some of the places, particularly on the Queen Charlotte Islands when you get to fly over them.

It seems to me that, yes, we have to protect those streams because even those small streams are major producers of fish. I like the idea, but I am not a biologist. I think the biologists and the people in fisheries should probably have a shade more authority where streams are being affected. I am encouraged, though, by the fact that the governments are going to put a great sum of money into reforestation in the province, and I think that in addition to the money going in there should be a policy that whenever they are logging and there is a possibility of affecting a salmon-producing stream rather than . . . Again it is a reactive sort of policy. I think we should be going in and reforesting the old areas almost immediately. Immediately after the area is cut, let us go back in and put the trees back there because we know that the trees are retaining water in the system and providing cover and protection for the fish.

So certainly I think the money the federal government and the provincial government are putting into forestry right now is great, but let us not curtail our Salmonid Enhancement Program either. We are getting a fairly substantial sum there, by the look of things, and I think we are going in the right direction now by working to increase or enhance two of the major resources we have on this coast. I think Jim has probably got a comment on it.

[*Traduction*]

employés des grandes sociétés ou des multinationales. C'est un point de vue qui devrait être consigné au dossier à mon avis. Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you, Mr. Chairman.

In the course of our western trip, Mr. Sheppard, we have had an opportunity to meet with many groups. I think it would be accurate to say that there is a consensus among these groups: everyone thinks that the main priorities of the provincial government are forestry and mining. If there is any time or energy left over, they are devoted to fisheries. Do you agree?

Do you think that the main problem in the Department of Fisheries and Oceans on the west coast lies in the fact that there is no control over logging, particularly near waterways used by salmon and most other fish species as spawning grounds?

Some people have even implored us to be very strict in the forestry agreement that will be signed in the near future by the federal and provincial governments. Do you think that the federal government should ensure, for example, that the agreement provide for a protective band of trees, 200, 300 or 400 feet wide, along waterways in order to protect water quality?

M. Sheppard: Je travaille dans l'industrie de la pêche, et mon collègue ici présent travaille dans celle des forêts. On a certainement discuté de cette idée dans le passé, et je pense que le ministère des Pêches et Océans a essayé de laisser des bandes d'arbres des deux côtés des ruisseaux. Malheureusement, je ne pense pas que ces bandes aient connu un grand succès. On peut le constater en survolant certains endroits, par exemple les Iles de la Reine Charlotte.

Je suis d'accord qu'il faut protéger les ruisseaux, car même les petits ruisseaux produisent beaucoup de poissons. L'idée me plaît, mais je ne suis pas biologiste. Je crois que les biologistes et les responsables des pêches devraient avoir plus d'autorité en ce qui concerne les mesures qui ont une incidence sur les ruisseaux. Je suis encouragé de constater que les gouvernements vont consacrer une somme très importante d'argent au reboisement dans la province. De plus, je pense qu'il faut avoir une politique selon laquelle l'incidence de la coupe du bois sur les ruisseaux qui produisent des saumons est examinée. Mais là encore, on agit après coup. À mon avis, il faut commencer le reboisement presque immédiatement après la coupe. Il faut retourner planter des arbres, car nous savons que les arbres retiennent l'eau dans le système et qu'ils protègent les poissons.

Donc même si j'estime que les contributions du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial au secteur forestier sont très valables, il ne faut pas réduire notre programme de mise en valeur des salmonidés. Je pense que ce programme reçoit un assez bon financement et que nous allons dans la bonne direction lorsque nous essayons d'augmenter ou de mettre en valeur deux des ressources principales de la côte ouest. Je pense que Jim a un commentaire à faire.

[*Text*]

Mr. Mitchell: Yes. Thank you, Al. As for the actual aspects of preserving the creek sides for the salmon and other trout, it has been found that in most instances in coastal British Columbia you are far better off to take the trees down because if you do not they get blown over and the damage caused by enormous root rots is far greater and far longer- lasting than taking the trees down and getting another crop back immediately. This is a general statement, and certainly in particulars there are many streams where they do leave the smaller streamside trees which give cover and which provide food to the fisheries.

I myself am a professional forester and I agree that in the past the forest industry has undertaken very many detrimental effects on the fish streams. However, I would like to point out that the forest industry recognizes what it has done in the past and is, as a general statement, doing its utmost to alleviate it, to minimize it and to work on a multiple-use basis.

• 1225

As far as the intensive silviculture agreement between the provincial and federal governments go, I would just like to state here that I wish the hell they would get away from the politics, get the thing signed and get on with the job. I do know that politics between provincial and federal governments are involved in it and it irks me, as a professional, to see politics come into something that has nothing to do with politics. It is imperative, just the like the salmon enhancement, that we get on with intensive forestry. Really, to involve politics between individuals in Victoria and individuals in Ottawa is foolishness and is detrimental to the people the politicians should be serving.

The Acting Chairman (Mr. Fulton): Just so the committee is aware, we are going to try to leave at 12.30 p.m. to go out to Port Edward. We are going out to the North Pacific Cannery site and through the island and we are fairly tight for time so if we can try . . . if you can keep your remarks, Mr. Henderson, to about five minutes so we can allow the chamber five minutes to wrap up with any recommendations or final responses they have on questions that have been put, we will try to leave promptly at 12.30 p.m. so we can get back for the hearings this afternoon. Mr. Henderson.

Mr. Henderson: I will be very brief. I just want to make one comment on the moorage fees. I think in some instances we are comparing apples and oranges on the east and west coasts and I want to go on to tell you that.

In my own riding, which is basically a small riding compared to Mr. Fulton's riding in geographic area, I do have 20 harbours, 20 ports. The east coast, of course, is a tremendous

[*Translation*]

M. Mitchell: Oui. Merci, Al. Pour ce qui est de la bande de protection d'arbres le long des ruisseaux pour le saumon et les truites, nous avons trouvé que, dans la plupart des cas, il vaut mieux couper les arbres, car autrement, ils sont renversés par le vent et les dommages provoqués par la décomposition des racines sont plus importants et durent beaucoup plus longtemps que si on avait coupé les arbres pour en replanter d'autres immédiatement. Il s'agit là d'une déclaration générale, et il existe certains ruisseaux où on laisse de petits arbres le long des rives pour protéger et nourrir les poissons.

Je suis agent forestier professionnel et je conviens que dans le passé l'industrie forestière a eu des effets très néfastes sur les ruisseaux. Cependant, je tiens à signaler que l'industrie forestière reconnaît les dommages qu'elle a causés dans le passé et qu'elle essaie, de façon générale, de faire de son mieux pour les réparer et les réduire au minimum, et pour travailler en collaboration avec d'autres industries.

En ce qui concerne l'accord global en matière de sylviculture, dont il est question entre les autorités provinciales et fédérales, je dois dire que je serai très heureux de les voir s'éloigner un peu de la politique, conclure l'affaire et se mettre à l'oeuvre. Je sais qu'il y a une question de politique fédérale-provinciale qui entre en ligne de compte et cela m'irrite profondément, en tant que professionnel, de voir la politique intervenir dans un domaine où elle n'a pas sa place. Il faut absolument que nous mettions sur pied un programme intensif d'amélioration des forêts, semblables au programme d'amélioration des salmonidés. Il est vraiment ridicule de faire jouer les forces politiques entre des personnes à Victoria et d'autres à Ottawa et, qui plus est, cela est tout à fait contraire aux intérêts du public auxquels devraient veiller justement les hommes politiques.

Le président suppléant (M. Fulton): Je tiens simplement à informer les membres du Comité que nous allons essayer de partir vers 12h30 pour nous rendre à Port Edward. Nous allons nous rendre à l'emplacement de la *North Pacific Cannery* et traverser l'île. Nous n'avons pas beaucoup de temps et je vais donc vous demander, monsieur Henderson, de limiter vos observations, dans la mesure du possible, à environ cinq minutes. Ceci nous permettra d'accorder cinq minutes à la Chambre pour lui permettre de conclure, de formuler des recommandations ou encore de nous donner une dernière réponse aux questions qui ont été soulevées. Nous allons essayer de partir exactement à 12h30, ce qui devrait nous permettre de revenir à temps pour la séance de cet après-midi. Monsieur Henderson.

M. Henderson: Je serai très bref. J'ai une seule observation à faire au sujet des frais de mouillage. J'ai l'impression ici que nous comparons les pommes et les oranges lorsque nous comparons la situation des côtes est et ouest. Je vais vous dire pourquoi.

Ma propre circonscription qui est un peu plus petite que celle de M. Fulton, en superficie, compte 20 ports. La côte est, bien entendu, est très importante, si vous pensez à Terre-

[*Texte*]

sea coast when you take in Newfoundland, Prince Edward Island, the peninsula of Nova Scotia and New Brunswick, the Gulf, the whole area, and that is why there are so many harbours there.

Of the 20 ports that I have, some of the ports, I think . . . I am just looking over them here, 12 of them have fresh water, electricity, ice, haul-out slips, winches, fuel, garbage disposal, pavement and so on. The other eight are nothing more than places where a fisherman can come in and tie up. There is hardly such a thing as a wharf there. So when you try to compare them, a fisherman from the west coast may talk to a fisherman from the east coast and he will say he does not pay anything for electricity. The reason why you do not pay anything for electricity is because back a number of years ago, when I personally was Minister of Fisheries there, I brought in a program that paid electricity costs for all fishermen in Prince Edward Island at wharves and piers. That was a provincial program paid for entirely by the provincial government.

The provincial governments of Atlantic Canada, Newfoundland, the Province of Nova Scotia, the Province of Prince Edward Island and the Province of New Brunswick put vast amounts of money into the fishery. I do not see that happening on the west coast. So we are dealing with, I guess, the principle of equal opportunity, but within regions there is not equal opportunity. This makes it difficult. I have no difficulty in making the commercial fishery equal across the country, to say vessels under 45 feet are exempt from moorage fees. But there are areas, for instance, ice. Some fishermen pay a lot of money for ice facilities at wharves depending on who owns the ice. They all pay something. So there is a revenue, there is a cost to fishing at Atlantic ports as well.

I wanted to make that clear as to why these things happen sometimes. I have been on record as saying yes, let us follow the principle of equality, but let us make sure that every fishermen also has equal opportunities to facilities. Until the Department of Fisheries and Oceans, Small Craft Harbours Branch can provide that, then I think we should waive any moorage fees whatsoever.

I also go back to some other differences with provincial governments' environmental policies. In my province, Prince Edward Island, we are also competing with the agricultural sector in the fishing industry. There are very strict and tough laws, rules and regulations, environmental rules imposed by the provincial governments on, for instance, pesticides, insecticides and how they are used by the agricultural community.

For instance, although we do not have the logs on Prince Edward Island that you have here in B.C., we do have a greenbelt policy down there and that is strictly adhered to. I think a lot of your problems are with Victoria. I do not think

[*Traduction*]

Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la péninsule de la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le golfe, enfin, toute la région. C'est la raison pour laquelle on y trouve autant de ports.

Des 20 ports de ma circonscription, il y en a 12, et je regarde mes notes, qui ont l'eau courante, l'électricité, de la glace, des systèmes de halage, des treuils, du combustible, l'enlèvement des ordures, des routes pavées, etc. Les huit autres ports sont, à toutes fins pratiques, de simples emplacements de mouillage. Il n'y a pas vraiment de quai. Ceci veut donc dire qu'un pêcheur de la côte ouest pourrait très bien dire à son homologue de la côte est qu'il n'a pas à payer pour l'électricité. Et c'est le cas parce que, il y a quelques années, lorsque j'étais ministre des Pêches dans cette région, j'ai mis sur pied un programme pour couvrir les coûts d'électricité de tous les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard lorsqu'ils étaient aux quais. Il s'agissait d'un programme provincial dont le gouvernement provincial assumait entièrement les frais.

Les autorités provinciales des provinces de l'Atlantique, à savoir Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, ont investi énormément d'argent dans le secteur des pêches. Cela n'est pas le cas de la côte ouest. Il s'agit donc, je pense, d'une question de chances égales. Cependant, les chances ne sont pas égales à l'intérieur d'une même région. Ceci complique, par conséquent, la situation. Le fait d'accorder des chances égales aux pêcheurs commerciaux à travers le pays ne pose aucune difficulté. On pourrait, par exemple, assez facilement décréter que toutes les embarcations de moins de 40 pieds seront exemptes de frais de mouillage. Mais il ne faut pas oublier la glace, par exemple. Il y a des pêcheurs qui doivent payer très cher ces services à quai, selon bien entendu, celui qui est propriétaire de l'installation. Ils doivent tous payer quelque chose. Il y a donc un revenu, et la pêche comporte également des coûts dans les ports de l'Atlantique.

Laissez-moi vous expliquer pourquoi survient ce genre de situation. Je me suis toujours battu, comme chacun le sait, pour le principe de l'égalité. Je pense cependant qu'il est aussi très important de veiller à ce que tous les pêcheurs aient accès aux mêmes services. Et jusqu'à ce que la Direction générale des ports pour petits bateaux du ministère des Pêches et Océans soit en mesure de fournir ces services, j'estime qu'il ne devrait y avoir aucun frais de mouillage.

J'aimerais maintenant revenir à certaines autres différences qui séparent les politiques en matière d'environnement des divers gouvernements provinciaux. À l'Île-du-Prince-Édouard, qui est ma province, nous faisons également concurrence au secteur de l'agriculture dans l'industrie des pêches. Il y a des lois, des règles et des règlements très stricts et très sévères sur l'environnement qui émanent des autorités provinciales sur, par exemple, les pesticides, les insecticides et l'utilisation qu'en fait la collectivité agricole.

Par exemple, nous n'avons pas à l'Île-du-Prince-Édouard d'exploitations de bois comme en Colombie-Britannique. Ceci ne nous empêche pas pour autant d'avoir une politique environnementale qui est très strictement appliquée. À mon avis, un bon nombre de vos problèmes concernent Victoria.

[*Text*]

they are tough enough on protecting the environment. Basically a lot of this comes under provincial jurisdiction.

• 1230

I am not saying that the federal government does not or should not play an important role in those programs.

The Acting Chairman (Mr. Fulton): Perhaps in answering you could also bring in any summary remarks you might wish to make. You have about five or six minutes.

Mr. Sheppard: Well, just a couple of comments then on Mr. Henderson's remarks. I think one of the major differences, though, in the problem we face in the fishing industry on the west coast is that it is not our primary source of revenue from a natural resource. Unfortunately we come third behind forestry and mining in any case, so those have had far more clout over the years, I guess, than we have. Unfortunately, maybe our province has not taken enough interest or has not been tough enough in protecting our resources.

The other reason is this fee structure. It may not be any more than three or four years ago, that the private fishing companies on this coast provided far more moorage facilities than the government did. Rushbrook, Fairviewand Cow Bay in Prince Rupert Harbour were provided by the government, but the canneries of B.C. Packers at Port Edward, the Sunnyside, North Pacific, Cassiar, all of those sites, those companies footed that bill in the past; they provided those floats and maintained them on an annual basis. They provided it because it was a method of acquiring fish—to get the fishermen to fish for them and make use of the facilities, but eventually the economy turned so that we just cannot afford it. Now, all of a sudden the federal government is coming in and operating the facilities, particularly putting this thing in in Port Edward, but you know, the fellows now have to start to pay for it directly out of their pockets. It is not part of a benefit they receive when they sell their fish to a company. That is one of the major reasons why it has come to a head now.

I guess in closing, Jim, I would just like to say thanks for the opportunity and remind you that there is a chamber meeting this evening. If you wish to attend, we would certainly welcome you.

The Acting Chairman (Mr. Fulton): Thank you very much. Your brief was much appreciated as were your responses to the questions put by the members. The residents of Prince Rupert, might be interested to know—this is not a fisheries matter—that Prince Rupert resident Roberto Starita has just been released from jail in Brazil and is being accompanied by our embassy officials to Miami right now.

We will adjourn to the call of the Chair at 2.30 p.m.

[*Translation*]

Selon moi, le gouvernement provincial n'insiste pas suffisamment sur la protection de l'environnement. En effet, ce domaine relève en grande partie de la compétence provinciale.

Je n'essaie pas pour autant de répondre que le gouvernement fédéral ne joue pas ou ne devrait pas jouer un rôle important pour ce qui concerne ces programmes.

Le président suppléant (M. Fulton): Vous pourriez peut-être essayer d'intégrer vos conclusions à votre réponse. Il ne vous reste que cinq ou six minutes.

M. Sheppard: Je vais donc me contenter de faire une ou deux observations en réponse aux commentaires de M. Henderson. Je pense que la plus grande différence en ce qui concerne l'industrie des pêches sur la côte ouest consiste dans le fait que cette activité n'est pas notre principale source de revenus dans le contexte bien entendu des ressources naturelles. Malheureusement, les pêches viennent en troisième place après les forêts et les mines. Par conséquent, ces secteurs ont accumulé beaucoup plus de poids que nous au fil des ans. Malheureusement, il se peut que notre province ne se soit pas suffisamment intéressée par la protection de nos ressources ou encore, qu'elle n'ait pas été suffisamment stricte.

Mais la structure des frais est également responsable. Il n'y a pas plus de trois ou quatre ans, les sociétés privées de pêche de la côte offraient plus d'installations de mouillage que le gouvernement. Rushbrook et Fairview et Cow Bay dans le port de Prince Rupert étaient des installations du gouvernement, mais les conserveries de *B.C. Packers* à Port Edward, Sunnyside, North Pacific, Cassiar payaient la note dans le passé. Ces sociétés fournissaient la flotte et la maintenaient toute l'année. Elles le faisaient parce que c'était un moyen pour elles d'obtenir du poisson. C'était leur manière de faire travailler les pêcheurs pour elles et d'utiliser ces installations. Mais la conjoncture a subi un renversement et nous n'avons plus les moyens d'offrir ces services. Et tout d'un coup, le gouvernement fédéral reprend ces installations en main surtout pour ce qui concerne Port Edward. Mais vous savez, les pêcheurs doivent commencer à payer directement pour ces services. Il ne s'agit plus d'un avantage qu'ils obtiennent en vendant leur poisson à une compagnie. Je pense que ceci explique un peu pourquoi la situation est devenue critique.

En conclusion, Jim, je vais simplement vous remercier et vous rappeler qu'il y a une réunion de la Chambre ce soir. Si vous avez envie d'y assister, nous serons heureux de vous y voir.

Le président suppléant (M. Fulton): Je vous remercie beaucoup. Votre mémoire a été très intéressant ainsi que vos réponses aux questions que les membres ont soulevées. Les habitants de Prince Rupert seront sans doute contents d'apprendre—il ne s'agit pas d'une question de pêche—que leur concitoyen, Roberto Starita, vient d'être libéré de prison au Brésil et que des représentants de notre ambassade l'accompagnent en ce moment même à Miami.

La séance est levée et nous reprendrons à 14h30.

[*Texte*]

AFTERNOON SITTING

• 1430

The Chairman: Gentlemen, I would like to call the afternoon session to order, please.

It gives me a great deal of pleasure to introduce to you the Gitksan Wet'suwet'en Tribal Council. I introduce to you Don Ryan, who is the Executive Director. Don, would you introduce your colleagues to us, please?

Mr. Don Ryan (Executive Director, Gitksan Wet'suwet'en Tribal Council): Thank you very much, Mr. Chairman.

Before I begin I would like to acknowledge the fact that we are in Tsimshian territory. We appreciate the passage they have allowed us to come into their part of the country. Thank you.

The people here are Mike Morrell, the biologist for the tribal council; Victor Jim, the Vice-President of the Gitksan Wet'suwet'en Tribal Council; Glen Williams, who is the member of the board for Kalamalka, one of the villages in the tribal council association.

First of all, I would like to orient people to where exactly we are from. I will just refer to the map behind me here for the benefit of the members. This is Prince Rupert. We go inland to Hazelton on Highway 16. This whole area here is the traditional territory, as shown on this map. For the benefit of the people here, again, this represents the Skeena system; this is Hazelton. Then there is Smithers, Terrace over here, and Burns Lake all the way down here. This territory is adjacent to the Tweedsmuir Park, and in the north to the Spatsizi Park.

The Chairman: Do you have that in your comprehensive claim, Don, or . . .

Mr. Ryan: Yes. This is the boundary and the claim that was presented to the federal government in 1977.

The Chairman: Has it been accepted?

Mr. Ryan: It was accepted in January of 1978.

The Chairman: How many square miles would that represent?

Mr. Ryan: It is approximately 22,000 square miles.

The Chairman: That is very helpful. Thank you for showing us that.

Mr. Ryan: There is also a smaller map in the brief on page 19. It gives you the insets and some of the details of the territory.

I will deal with some of the chapters of the brief. I will just refer to my speaking notes rather than read the brief. I will do parts one and two. Parts three, four and five will be done by Mike; he will deal with the more technical aspects of the brief, and I will wrap it up with parts six and seven of the brief.

The Chairman: You are aware, Don, that you have one hour.

[*Traduction*]

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président: À l'ordre s'il vous plaît. Nous allons maintenant commencer la séance de l'après-midi.

J'ai le plaisir de vous présenter les représentants du conseil tribal des Gitksan Wet'suwet'en. Je vous présente Don Ryan, son directeur exécutif. Don, pouvez-vous je vous prie nous présenter vos collègues?

M. Don Ryan (conseil tribal des Gitksan Wet'suwet'en): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais signaler avant de commencer que nous nous trouvons ici en territoire Thimshian. Nous leur savons gré de nous avoir autorisé à nous rendre dans leur partie du pays. Nous les en remercions.

Les personnes qui m'accompagnent sont Mike Morrell, biologiste du conseil tribal; Victor Jim, vice-président du conseil tribal des Gitksan Wet'suwet'en; Glen Williams, membre du conseil d'administration pour Kalamalka, l'un des villages de l'association du conseil tribal.

J'aimerais d'abord vous expliquer un peu d'où nous sommes. Je vais nous situer sur la carte qui se trouve derrière nous pour l'information des membres. Prince Rupert se trouve ici. Nous allons vers l'intérieur jusqu'à Hazelton par la route 16. Toute cette région est notre territoire traditionnel qui est indiqué sur ce plan. Pour votre information, encore une fois, ceci représente le réseau Skeena. Voici Hazelton. Nous avons ensuite Smithers et Terrace ici et Burns Lake là tout en bas. Ce territoire est adjacent au parc Tweedsmuir et dans le nord, au parc Spatsizi.

Le président: Est-ce que cela rentre dans votre revendication, Don, ou . . .

M. Ryan: Oui. Nous avons ici les limites et la revendication qui ont été soumises au gouvernement fédéral en 1977.

Le président: Les a-t-il acceptées?

M. Ryan: L'acceptation remonte à janvier 1978.

Le président: Et cela représente combien de milles carrés?

M. Ryan: Environ 22,000 milles carrés.

Le président: Cela nous est très utile. Merci de nous l'avoir montré.

M. Ryan: Il y a également un plan un peu plus petit dans le mémoire à la page 19. Vous y trouverez quelques détails sur le territoire.

Je vais maintenant traiter de certains des chapitres du mémoire. J'ai l'intention d'utiliser des notes plutôt que de lire le mémoire. Je vais m'occuper de la première et de la deuxième partie et Mike vous fera un exposé sur les troisième, quatrième et cinquième parties. Il s'occupera des aspects plus techniques du mémoire et je m'occuperai de la conclusion et des parties six et sept.

Le président: Vous savez, n'est-ce pas, Don, que vous avez une heure.

[*Text*]

Mr. Ryan: Yes.

The Chairman: I regret the time is so short. I wish we had more time, but we just do not.

Mr. Ryan: Okay. We will proceed then. The brief deals essentially with several different items, and we would like to highlight them.

First of all, I would like to indicate that the Tribal Council is an association that was created in 1978, essentially to carry out the wishes and desires of the hereditary chiefs in our area to deal with the question of land claims. The primary mandate we have is to deal with the question of land claims. In that context, we bring this brief to you.

In October of 1984, the hereditary chiefs proceeded with a court action against the province. Basically, we were saying that the hereditary chiefs in our area have the jurisdiction and the ownership. They also have the aboriginal rights to the area, and that includes self-government. This court action was started in October. We received the defence arguments of the province in February. We have recently filed a reply to that, and we are expecting a reply from them as well. We have done several things. We have filed the *lis pendens* on this whole territory. Some of you who are legal people can appreciate what the the *lis pendens* is. All it basically means is that the law is pending on this issue of the land and the resources.

• 1435

The other thing we are attempting to do at the present time is to deal with the provincial government. One of the issues we are dealing with in the claim is that we are asking the courts to declare that we have to be compensated for the wrongful alienation of the resources in our territory. On April 25 we go before a hearing in Vancouver to deal with that question. The province is asking us to withdraw that in our statement of claim, and we are saying we cannot do that. So we have initiated this action, and we see ourselves going into trial in the Supreme Court of B.C. in September of 1986 on this issue of title, jurisdiction, and ownership of the territories.

The ownership of the territories and resources in our area is held by the different clans; in our case, the Gitksan, we have four clans: the wolf, the frog, the eagle and the fireweed. In the Wet'suwet'en they have a different system, but they also have four clans. They do not have the eagle clan, but they have the small frog clan. So they have four and we have four. People have to appreciate that we have two distinct nations here, the Gitksan and the Wet'suwet'en. Because of the historical tie that we have in the territories, we have decided to go together on this action and deal with all the issues of resource management and so forth together.

The clans are broken down into different houses. Again, this is just a reference that we have for a political unit that we try

[*Translation*]

M. Ryan: Oui.

Le président: Il est vraiment malheureux que nous n'ayons pas plus de temps à notre disposition.

M. Ryan: Bon très bien, nous allons donc commencer. Notre mémoire porte sur des questions bien différentes et je vais vous donner les faits saillants.

Je vais commencer par vous dire que le conseil tribal est une association qui a été fondée en 1978 surtout dans le but de réaliser les voeux et les désirs des chefs héréditaires de notre région pour ce qui est de la question de la revendication territoriale. Notre première priorité consiste à traiter justement de cette question. C'est pourquoi nous vous soumettons ce mémoire.

En octobre 1984, les chefs héréditaires ont intenté une action en justice contre le gouvernement provincial. Nous maintenons que les chefs héréditaires de notre région ont compétence et droit de propriété. Nous prétendons également qu'ils ont les droits d'autochtones pour ce qui concerne cette région, ce qui comprend l'autonomie politique. Cette action a été intentée en octobre. Mais c'est en février que la province a présenté ses arguments. Nous avons soumis récemment une réponse et nous attendons sa réaction. Nous avons fait plusieurs choses. Nous avons réclamé le statut d'affaires en instance pour tout le territoire. Ceux d'entre vous qui ont une formation juridique comprendront ce que j'entends par là. Ceci veut tout simplement dire qu'une décision est pendante en ce qui concerne la question des terres et des ressources qu'elles contiennent.

Nous essayons également de traiter avec le gouvernement provincial. Dans le contexte de cette revendication, nous réclamons au tribunal dommages et intérêts pour aliénation des ressources de notre territoire. Le tribunal siégera le 25 avril à Vancouver pour traiter de cette question. La province nous demande de retirer cet élément de notre revendication, et nous avons dit que nous ne le pouvions pas. Nous avons donc intenté cette poursuite et nous pensons pouvoir aller devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique en septembre 1986 pour cette question de titre, de compétence et de propriété des territoires.

Ce sont quatre clans différents qui détiennent les droits sur les territoires et les ressources de notre région. Dans notre cas, les Gitksans, nous avons quatre clans: celui du loup, de la grenouille, de l'aigle et de l'herbe à feu. La structure des Wet'suwet'ens est quelque peu différente, mais cette tribu compte également quatre clans. Ils n'ont pas de clan de l'aigle, mais ils ont un petit clan de la grenouille. Donc, ils ont quatre clans et nous en avons quatre. Il est important, cependant, que vous compreniez bien qu'il s'agit de deux nations distinctes, les Gitksans et les Wet'suwet'ens. À cause des liens historiques qui relient nos territoires, nous avons décidé de faire front commun dans cette affaire et de traiter ensemble de toutes les questions de gestion des ressources, et ainsi de suite.

Les clans sont sudivisés en maisons. Il s'agit encore une fois d'une unité politique que nous utilisons pour décrire une

[*Texte*]

to describe. In this case we have houses, and the house has a chief and members in it. The chief is responsible for the management of the resources and the allocation of those resources. He is responsible for caring for those resources.

The court case that we have just undertaken will give a lot more detail than what I am saying. We have also other additional information that can be given to the committee members.

Given that we do not have that much time, I will proceed into the second point. The fisheries have been the backbone of our economy. It is still the backbone of our economy, and it will remain so unless we let the problems we have in the industry continue. We come here to suggest some alternatives for the committee to consider.

In the past the hereditary chiefs had all the authority for managing of the resource. The salmon was an abundant resource and a stable one until the turn of the century. From 1900 on we saw the change from the inland fisheries to the coastal fisheries. You could see the different initiatives that were taken by both the federal government and the provincial government to change that; it was a direct attack on the economy of the Indian people in the inland fishery.

You could see the authority for managing the resournce move from the hereditary chief to the federal government and the provincial government. So we have decided we will change that, and there are several different initiatives that we have. Before that, I would like to turn it over to Mike so that he can clarify some of the other sections of the brief. Mike.

Mr. Mike Morrell (Biologist, Gitksan Wet'suwet'en Tribal Council): In our brief we have analyzed some of the technical problems of the existing west coast fisheries in some detail. I will not try to cover all the points here, but I will try to hit the highlights.

• 1440

The catch phrase that has come into common use to describe the situation of the west coast fisheries is "too many boats chasing too few fish". We certainly agree with that as a description of the problems of the fishery. We see it as a description of symptoms, and we feel the symptoms are caused basically by two fundamental underlying problems.

The first problem, which relates specifically to the problem of too many boats, is that the resource is treated as common property; in economics this means a resource of which the benefits belong to whoever can harvest them. There are no property rights of individuals or groups to the resource before it is harvested.

In fisheries around the world, time after time the current situation of the west coast salmon fishery has been repeated. As long as there is money, any money, to be made in the fishery, individuals have incentive to enter the fishery. In cases where entry is limited, as it is in the case of the B.C. salmon

[*Traduction*]

réalité. Nous avons donc des maisons, et la maison compte un chef et des membres. Le chef est responsable de la gestion des ressources et de leur répartition. Il est également responsable de leur conservation.

La poursuite que nous venons d'intenter vous donnera beaucoup plus de détails que je ne suis en mesure de vous en fournir. Nous avons également des renseignements supplémentaires que nous pouvons remettre aux membres du Comité.

Mais comme nous n'avons pas beaucoup de temps, je vais passer au second point. Les pêches sont la pierre d'achoppement de notre économie et le demeureront à moins que nous ne mettions un frein aux problèmes de l'industrie. Nous sommes venus proposer des solutions de rechange au Comité.

Par le passé, les chefs héréditaires avaient tous les pouvoirs en ce qui concerne la gestion des ressources. Le saumon était une ressource stable et abondante jusqu'au tournant du siècle. C'est vers 1900 qu'a commencé à se produire le changement, c'est-à-dire que les pêches qui étaient anciennement une activité qui s'exerçait à l'intérieur des terres sont devenues une activité côtière. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont alors mis sur pied diverses initiatives pour essayer de changer la situation. Il s'agissait d'une attaque directe contre l'économie des Indiens et les activités de pêche intérieure.

C'est alors qu'on a vu passer les pouvoirs en matière de gestion des ressources du chef héréditaire aux gouvernements fédéral et provinciaux. Nous avons donc décidé de changer la situation et, à cette fin, nous avons mis sur pied diverses initiatives. J'aimerais maintenant donner la parole à Mike, qui va vous parler d'autres parties de notre mémoire. Mike.

M. Mike Morrell (biologiste, Conseil tribal Gitksan Wet'suwet'en): Nous avons, dans notre mémoire, analysé dans le détail certains des problèmes d'ordre technique des pêches sur la côte ouest. Je ne vais pas aborder tous les problèmes individuellement. Je vais me contenter de vous en donner les faits saillants.

Il y a une expression qui a été adoptée pour décrire la situation des pêches sur la côte ouest: «trop de bateaux pour trop peu de poisson». Nous sommes entièrement d'accord avec cette description des problèmes des pêches. Nous y voyons en fait une description de symptômes qui sont dus à deux problèmes sous-jacents fondamentaux.

Le premier de ces problèmes est directement relié au trop grand nombre de bateaux. Il consiste en ceci que cette ressource est considérée comme une propriété commune. En termes économiques, cela signifie qu'il s'agit d'une ressource dont les bénéfices qu'on peut en tirer reviennent à quiconque l'exploite. Aucun individu ou groupe ne détient de droit de propriété sur cette ressource avant qu'elle ne soit exploitée.

La situation que nous connaissons actuellement dans le secteur du saumon sur la côte ouest se répète un peu partout dans le monde. Tant et aussi longtemps qu'il sera possible de réaliser des profits dans le secteur des pêches, il y aura des gens pour exercer cette activité. Dans les cas où l'entrée dans

[*Text*]

fisheries, the individuals who are in the fishery have an incentive to increase their share of the catch, to invest in increasing their harvesting capacity.

That process takes place regardless of the economic well-being of the industry as a whole and results in entry or investment up to the point that the average individual or firm in the fishery is just breaking even; many of the participants are going bankrupt at that point. A side effect of that is that the resource at that point is usually depleted and certainly is producing no net benefit above the cost of managing and harvesting. We maintain that is the case right now in the Pacific salmon fisheries.

The general term applied to that situation is the tragedy of the commons, coined with reference to overgrazing of common pasture. The same process has taken place in the California sardine fishery, the herring reduction fisheries in B.C. and Alaska, somewhat more recently the anchoveta fishery in Peru, and there is just a long, long, long list. It is a completely foreseeable problem.

The problem of too few fish is related to this overcapacity problem. The excess harvesting capacity puts pressure on the resource managers to allow greater and greater harvest.

In addition to overharvest and overfishing problems, certainly habitat problems are involved in the current depressed state of B.C. salmon stocks, although across the board it seems that overharvest is the more immediate cause of the current state of the resource. The clues to that are that in virtually all the stocks in the province, as you trace the history of the declines, the escapement goes down but the catch tends to maintain itself. In other words, a greater and greater share of the total run returning is harvested in the fishery, reducing the numbers of fish that get to the spawning grounds.

Another indication of overharvest rather than habitat as a problem is when there is good quality fresh water habitat that is not being utilized. We see that throughout the Skeena system today.

Another element of the decline of the salmon resource base itself has to do with the stock structure of the resource. The fundamental unit of production of a salmon resource is the spawning stock; that is the population of fish that spawn in a particular tributary system and rear there or rear in the same system somewhere. The details depend on the species.

• 1445

The total run of a particular species, say sockeye, to the Skeena, is composed of many constituent sub-units, spawning stocks. In the case of the Skeena, we are dealing with around 30 stocks, which have been monitored consistently for the last 35 or 40 years, and there are records of probably 80 different spawning aggregations of sockeye.

[*Translation*]

cette activité est limitée, je pense en particulier à la pêche au saumon en Colombie-Britannique, les pêcheurs qui se trouvent déjà sur place veulent augmenter leur part de la prise et investir dans l'augmentation de leur capacité d'exploitation.

C'est un phénomène économique qui se produit sans égard à la stabilité économique de l'industrie dans son ensemble et qui entraîne des investissements au point où le pêcheur moyen ou la société moyenne n'est plus rentable. Certains pêcheurs font même faillite. Ce phénomène produit un effet secondaire, qui est l'épuisement des stocks. En outre, cette activité finit par ne plus produire aucun bénéfice net en sus du coût de la gestion et de l'exploitation. C'est, à notre avis, ce qui se passe à l'heure actuelle dans le cas de la pêche au saumon dans le Pacifique.

Dans ce genre de situation, on parle en général de surexploitation, ce qui se produit d'ailleurs dans le cas des pâturages. Nous avons eu le même problème dans le secteur de la sardine en Californie, dans celui du hareng en Colombie-Britannique et en Alaska, et plus récemment, dans le secteur de l'anchois au Pérou. La liste est vraiment très longue. Et il s'agit d'un problème complètement prévisible.

Le problème de la pénurie de poisson est directement relié à la trop grande capacité d'exploitation. Les exploitants, d'ailleurs trop nombreux, exercent des pressions sur les gestionnaires des ressources pour qu'ils autorisent une exploitation encore plus considérable de la ressource.

En plus de la surexploitation, nous avons constaté des problèmes d'environnement qui sont en partie responsables de l'épuisement des stocks de saumon en Colombie-Britannique, même si, en général, il semble que la surexploitation soit la première coupable. On peut déceler des indices de cette situation dans presque tous les stocks de la province. Si vous regardez l'historique des déclins, vous constaterez que le taux d'échappement diminue, tandis que les prises demeurent sensiblement les mêmes. En d'autres termes, une part de plus en plus grande de la population totale est exploitée, ce qui entraîne une réduction du nombre de poissons qui retournent aux frayères.

Il y a un autre indice de la surexploitation à part l'environnement. Je veux parler de la non-utilisation d'eau douce de bonne qualité. C'est ce que nous constatons aujourd'hui dans le réseau de la Skeena.

La structure des stocks est également une question dont on doit tenir compte. L'unité fondamentale de production des saumons est le stock de frayère. Je veux parler de la population de poissons qui vont frayer dans un réseau particulier et qui se reproduisent sur place ou à un autre endroit du même réseau. Tout dépend de l'espèce.

La montaison d'une espèce en particulier, comme le sockeye, dans la Skeena, est composée de nombreuses sous-unités, les stocks de frayère. Dans le cas de la Skeena, nous avons compté quelque 30 stocks, que l'on surveille étroitement depuis 35 ou 40 ans, et nous avons enregistré quelque 80 frayères différentes de sockeye.

[*Texte*]

Each spawning stock functions as a genetically isolated population. The different populations have different characteristics, and the varying characteristics are many. The key one for this discussion is that they vary in their reproductive rate; it is this reproductive rate that determines the rate at which they can be safely harvested. It determines what the optimal rate of harvest is; it determines what the optimum sustained yield from that particular stock is. The best way to get the optimum yield from the system as a whole is to harvest each stock at its optimal rate.

However, the way today's ocean fisheries are structured, the harvest is taken at sea. Upwards of around 90% of the Skeena sockeye harvest is taken at sea in situations where all the stocks are mixed together in proportions that are with present knowledge impossible to distinguish. What happens in practise is that all of the stocks in a given fishing area get harvested at the rate that the most abundant, which tend to be the most productive stocks, can withstand.

Over time, this results in an overharvest of most of the stocks that are in the fishery. What you are left with is quite a number of depressed, less productive stocks and a very few of the more productive, abundant stocks supporting the fishery.

There are two consequences of this. Number one is that over time the weak stocks decline. They do not utilize the natural production capacity in the system, and that potential harvest is simply forgone. Those fish are not produced. The other problem is a long-term one. Instead of relying on 10 or perhaps 30 stocks, the fishery comes to rely on a small number. In the case of the Skeena today, three stocks are supporting the fishery.

The difficulty with that is the difficulty of having all your eggs in one basket. If something happens to one of those few stocks you are depending on, it is a major disaster for the fishery.

The solution the Department of Fisheries has been implementing, and the ones that have been most discussed of late, attack the "too many boats, too few fish" symptoms directly. The buy-back goes directly at the "too many boats" problem; expanded enhancement attempts to deal with the "too few fish" problem by creating more fish.

Our contention is that the buy-back over the long haul will be neutral in its effect—it will not do terrible bad or any good—but that enhancement may in fact wind up doing more harm than good and making the problems worse. The effect of the buy-back would likely immediately be to reduce the size of the fleet somewhat. However, as long as the resource is treated as common property, you are still on the tragedy of the commons treadmill. The individuals who are still in the fishery still have economic incentives to increase their share of the catch, which will result in their finding a way to invest to expand their fishing power. This is what has happened as a result of the first buy-back, part of the Davis plan; it is entirely predictable.

[*Traduction*]

Chaque stock de frayère constitue une population génétiquement isolée. Les différentes populations ont des caractéristiques différentes, lesquelles sont fort nombreuses. Leur taux de reproduction varie. Et c'est ce taux qui détermine celui de l'exploitation. Il détermine le taux optimal d'exploitation et le rendement optimal continu pour un stock donné. La meilleure façon d'obtenir un rendement optimal d'un système, c'est d'exploiter chaque stock à son taux optimal.

Toutefois, la structure des pêches est telle que l'exploitation se fait surtout en mer. Quelque 90 p. 100 de la récolte du sockeye de la Skeena se fait en mer, dans des situations où tous les stocks sont regroupés dans des proportions qu'il est impossible de déterminer dans l'état actuel des connaissances. Donc, tous les stocks, dans une région donnée, se font exploiter à un taux où seuls peuvent survivre les stocks les plus abondants.

Au fil des ans, ceci entraîne une surexploitation de la majorité des stocks dans ce secteur. Il s'ensuit donc un certain nombre de stocks moins productifs et quelque peu épuisés. Par conséquent, très peu des stocks les plus productifs font vivre le secteur.

Ceci entraîne deux conséquences majeures. Premièrement, les stocks les plus faibles finissent par décliner. Les capacités naturelles de production du système ne sont pas utilisées, et cette récolte en puissance est simplement laissée de côté. Ce poisson ne se reproduit pas. L'autre problème est un problème à long terme. L'industrie, au lieu de dépendre de dix ou 30 stocks, dépend d'un très petit nombre. Dans le cas de la Skeena, aujourd'hui, seulement trois stocks font vivre toute l'industrie.

Ceci revient donc à mettre tous ses oeufs dans le même panier. En cas de problème, c'est un désastre pour l'industrie.

La solution qu'a adoptée le ministère des Pêches, et celle dont on discute le plus maintenant, consiste à s'attaquer directement aux symptômes de cette situation que nous avons décrite plus tôt, à savoir: trop de bateaux pour trop peu de poisson. Le programme de rachat a pour but de remédier au problème du trop grand nombre de bateaux et notre effort de mise en valeur a pour but de régler celui du trop petit nombre de poisson.

Cependant, nous sommes d'avis que le programme de rachat n'aura aucune incidence à long terme. D'après nous, il ne sera ni bon ni mauvais. En outre, les programmes de mise en valeur risquent d'être plus nocifs que positifs et d'aggraver le problème. Le programme de rachat pourrait, bien entendu, réduire l'importance de la flotte. Cependant, tant et aussi longtemps que l'on considérera cette ressource comme une propriété commune, on fera face au problème de la surexploitation. Les pêcheurs continuent de chercher à augmenter leur part de la prise, ce qui leur permet de trouver un moyen d'investir pour augmenter leur capacité de pêche. C'est exactement ce qu'a entraîné le premier programme de rachat,

[*Text*]

In addition, the buy-back is sometimes touted as a solution to the overfishing problem. If you reduce the number of boats out there, you are reducing the pressure on the fish. However, if you look at it, most of the existing fleet is spending half or more of the available fishing time tied up anyway under regulations designed to prevent overharvest of the resource. None of the figures I have seen as to the potential size of the fleet reduction begin to be large enough to reduce the fleet to the point that it could fish unfettered and not overharvest the resource. So even after any plausible size buy-back, there will continue to be pressure toward overharvest of the resource. As the fleet's catching capacity re-expands, we can expect to come right back to the situation we are in now, if indeed there is any respite at all, in which the fleet is continually putting pressure on the managers to open.

• 1450

As far as the attempted remedy of the "not enough fish problem" is concerned, the expanded salmonid enhancement, as long as we are operating in a mixed stock harvest environment, where stocks that are produced by enhancement and enhancement facilities and wild natural production areas are fished together, salmonid enhancement simply creates stronger stocks, which then attract harvest to them and to the associated weak stocks. That makes worse the problem I have already discussed, overharvesting of the weak stocks. Although you may get, at least in the short-term, an increased production out of the enhanced stocks, the fishing pressure attracted to mixed stock fisheries targeting on those stocks will bring about a reduction in the other stocks that are intermingled. What you wind up with is what we call salmonid replacement instead of salmonid enhancement. You replace naturally-produced wild fish with enhanced fish. The effects of this situation can be seen in the Skeena, which we have documented in our brief.

Over the long-term the same risk goes with the mixed stock harvest problem in general. The fishery becomes dependent on the strong stocks, enhanced or wild. But enhanced stocks in particular are vulnerable to disease problems, breakdowns in the machinery—the equipment that is associated with the production facility—and simple failures of human understanding of the system, failures of the designers of the system to foresee problems. Again, we are beginning to see the effects of that problem in the Skeena in the form of an epidemic of IHN at the Fulton River spawning channels, which in the last three years has reduced the egg-to-fry survival from 40% to 7%. Now the Fulton River stock is the largest single stock in the Skeena system.

So we feel the Department of Fisheries and Oceans' solution attacks the symptoms only, but does not deal with the fundamental problems and indeed may make the fundamental problems worse. The Gitksam Wet'suwet'en solution deals

[*Translation*]

qui était un des éléments du plan Davis. C'est une situation tout à fait prévisible.

De plus, certains voient dans ce programme de rachat une solution au problème de la surexploitation. Si vous réduisez le nombre de bateaux, vous réduisez les pressions exercées sur les stocks. Cependant, si vous regardez bien la situation, vous constaterez que la majorité de la flotte existante consacre la moitié, ou même plus, du temps de pêche au mouillage, aux termes de règlements visant à empêcher la surexploitation de cette ressource. D'après les chiffres que j'ai vus jusqu'à présent, la réduction éventuelle de la flotte ne serait jamais suffisamment importante pour permettre une pêche illimitée sans qu'il y ait danger de surexploitation. Alors, même après une campagne raisonnable de rachat, il y aura toujours cette possibilité de surexploitation des ressources. Lorsque la capacité de la flotte aura repris une nouvelle expansion, on peut s'attendre à être aux prises avec la même situation qu'aujourd'hui, après un certain répit, le cas échéant, où la flotte exercera constamment des pressions sur les gestionnaires.

Quant au programme étendu d'amélioration des stocks de salmonidés pour pallier le manque de poisson, lorsque la pêche est mixte, c'est-à-dire quand on pêche le produit des usines d'amélioration des stocks et le poisson provenant de la production naturelle, le programme a simplement pour effet de créer des stocks plus forts qui attirent leur exploitation, ainsi que celle de stocks plus faibles. Cela aggrave le problème que j'ai déjà abordé: la surexploitation des stocks faibles. À court terme, il se peut que vous obteniez une production accrue pour les stocks améliorés, mais la pression de la pêche sur les stocks mixtes entraînera une réduction des autres stocks. On se retrouve donc avec un programme de remplacement et non d'amélioration des stocks de salmonidés. On remplace le poisson produit naturellement par du poisson amélioré. On peut constater les effets de cette situation dans la rivière Skeena, ainsi qu'en fait état notre mémoire.

A long terme, le problème de l'exploitation des stocks mixtes risque de s'étendre à l'ensemble du secteur. La pêche devient dépendante des stocks forts, améliorés ou sauvages. Mais les stocks améliorés sont particulièrement sujets à la maladie, aux bris de l'équipement utilisé dans les installations de production, à l'incompréhension du système par l'homme et à l'absence de prévision des problèmes par ceux qui ont conçu le système. Les effets de ce problème commencent à se manifester dans la rivière Skeena sous forme d'une épidémie de IHN dans les frayères de la rivière Fulton, où le taux de survie, ces trois dernières années, est passé de 40 p. 100 à 7 p. 100. Le stock de la rivière Fulton est le plus important du réseau de la rivière Skeena.

A notre avis, le ministère des Pêches et Océans s'attaque uniquement aux symptômes et ne règle pas les problèmes fondamentaux, qui risquent même de s'aggraver. La solution du peuple Gitksan Wet'suwet'en traite directement des deux

[*Texte*]

directly with the two root problems. The basic position of the tribal council is that the salmon that use the traditional territories belong to the Gitksan Wet'suwet'en people. There is a property right of the Gitksan Wet'suwet'en people in the salmon, and the management authority over those fish and over the fisheries on them rests with the hereditary chiefs of the Gitksan Wet'suwet'en.

By ascerting this property right, the herediary chiefs of the Gitksan Wet'suwet'en can manage for the long-term benefit of the resource and of the Gitksan Wet'suwet'en people without concern that other outside interests can be attracted to attempt to maximize their short-term advantage to the detriment of the long-term planning of the owners and managers of the resource. So recognition of the property right of the Gitksan Wet'suwet'en people in the fish would directly deal with the common property problem.

Regarding the other problem, the difficulty with mixed stock harvest, the tribal council position on that is that any mixed stock harvest should be conducted at a rate that can be withstood by the weakest, the least productive stocks in the fishery, rather than the current situation in which harvest rates tend to be geared to what the strongest stock can support.

• 1455

The effect of this would be that the ocean harvest on Skeena stocks today, if this rule were followed exactly, would be reduced substantially to essentially zero in most cases. There would be a harvestable surplus. There is a harvestable surplus returning to some stocks in the Skeena system today. The tribal council position is that the harvest can be taken selectively, not in the ocean but in river situations on the traditional fishing grounds of the Gitksan and the Wet'suwet'en.

The fishing effort, the harvest in this case, can be focused selectively on the stocks that can withstand the harvest, and the weak stocks can be managed for escapement so that they can rebuild themselves to utilize the existing wild habitat. The way to do this selective harvest is to locate the harvest in portions of the river where the weak stocks have already branched off and where you are left with essentially pure schools of particular stocks that are harvestable. In addition, traditional Gitksan and Wet'suwet'en fishing gear—traps and weirs—captures the fish alive, unharmed. Fish to be harvested can be selected from those weirs, from the traps, and other species that are not wanted or are not deemed harvestable can be released unharmed. This is something that is not characteristic of the conventional fishing gear, which kills or injures fish when it captures them.

In addition, in managing an in-river fishery the managers have the opportunity to sample the fish downstream of the harvest area, sample the fish both for abundance so that they know how many fish they are dealing with and also examine them and develop techniques for distinguishing the various stocks that are present so that before the fishery takes place a manager can have an idea of which stocks and how many fish are coming. Thus the harvest rate can be regulated in quite a fine and precise way.

[*Traduction*]

problèmes fondamentaux. La position de base du conseil tribal est que le saumon retrouvé dans les territoires traditionnels appartient au peuple Gitksan Wet'suwet'en. Celui-ci a un droit de propriété sur le saumon, et l'administration de ce poisson, ainsi que son exploitation, appartiennent aux chefs héréditaires des Gitksans Wet'suwet'ens.

En affirmant leur droit à cette propriété, les chefs héréditaires du peuple Gitksan Wet'suwet'en peuvent s'assurer des avantages à long terme de cette ressource sans devoir se préoccuper de ce que d'autres intérêts de l'extérieur cherchent à maximiser leurs avantages à court terme au détriment de la planification à long terme assumée par les propriétaires et gestionnaires de la ressource. La reconnaissance de ce droit à la propriété du peuple Gitksan Wet'suwet'en traiterait directement du problème fondamental de la propriété.

Quant au problème de l'exploitation de stocks mixtes, le conseil tribal pense que cela devrait se faire de manière à ne pas menacer les stocks les plus faibles et les moins productifs, plutôt que d'axer l'exploitation en fonction de ce que le stock le plus fort peut supporter.

Si ce principe était suivi à la lettre, il aurait pour effet de réduire substantiellement, et presque à néant dans la plupart des cas, l'exploitation océanique des stocks de saumons de la rivière Skeena. Il y aurait un surplus exploitable. Il existe aujourd'hui un tel surplus de certains stocks dans le réseau fluvial de la Skeena. La position du conseil tribal est que l'exploitation peut se faire de façon sélective, non pas dans l'océan, mais dans les rivières situées dans le territoire traditionnel de pêche du peuple Gitksan et Wet'suwet'en.

L'effort de pêche, c'est-à-dire l'exploitation, peut être axé sur les stocks capables de supporter la pression de la pêche, de sorte que les stocks faibles puissent se rebâtir et réapprendre à utiliser leur habitat naturel. Pour permettre cette exploitation sélective, il s'agit de trouver les endroits de la rivière où les stocks faibles se sont déjà engagés, et d'axer l'effort de pêche sur les stocks essentiellement purs qu'il reste à exploiter. En outre, l'équipement de pêche traditionnelle des Gitksans et Wet'suwet'ens (pièges et fascines) permet de prendre le poisson en vie, sans le blesser. Le poisson à garder peut être trié à partir de cet équipement, et les autres espèces qu'on ne veut pas ou qu'on ne doit pas garder peuvent être remises en liberté sans heurt. Cet équipement n'est pas caractéristique de l'équipement de pêche conventionnel qui blesse ou tue le poisson quand on le prend.

Qui plus est, la gestion de la pêche en rivière permet de prélever un échantillonnage de poissons en aval du secteur d'exploitation, pour déterminer l'abondance des stocks et trouver des techniques pour distinguer les diverses variétés de stocks, de sorte que, avant la saison, on ait une bonne idée de l'importance et de la variété des stocks. Ainsi, il est possible de réglementer de façon efficace et précise la pression de la pêche.

[*Text*]

I have not discussed habitat protection, but in passing here I want to mention that the traditional responsibilities of the house chiefs responsible for the territories of a house are not only to regulate the harvest of the resources, but also to ensure that the resource base is maintained so that it is there to support the house in the future. This has traditionally been interpreted by the high chiefs to mean that there is a need for looking after the habitat. There are documented instances of chiefs exercising this responsibility over the spawning grounds that exist within their hunting territories, which they also control.

Another advantage of eliminating mixed stock harvest is that in that context, without mixed stock fisheries operating on the stocks, enhancement technology can be used to expand particular stocks where that is appropriate, so new stocks can be created without the salmonid replacement effect.

Mr. Ryan: I will conclude the notes by offering to the committee some of the different things we have tried to implement over the past few years.

The tribal council have several different initiatives going all at the same time. You will have to appreciate that this is going on right now. Since 1977 we have attempted to try to negotiate with the Department of Fisheries—the local officials, that is—fishing plants for the summer for the inland fisheries. We had some successes there, but it has not gone very well, so we have broken off from those negotiations since 1982.

In 1983 the Department of Fisheries seized nets from our people. In the following year, 1984, the provincial government seized the nets from our people. As a result of this type of approach from the Department of Fisheries, we have decided to defend all the people who are charged with fishing infractions, first because we have a property right on the fish and the federal government has no jurisdiction to regulate us in terms of the fisheries; nor can they deny us the right to trade and bargain to sell the fish.

• 1500

So we have defended our people in a recent case I mentioned in terms of the seiners or the nets. We just received a county court decision this year where they ruled it was unconstitutional for the Department of Fisheries and Oceans officials to seize the nets from our people without laying any charges. That decision has now been appealed, and now we will go to the appeal court some time this spring.

Another initiative from the tribal council area has been to develop band fishing by-laws. We have been negotiating with the different officials from the Department of Indian Affairs, the Department of Fisheries and Oceans and the Department of Justice for the last two years, and we have never seen any initiatives coming from those departments I have mentioned to implement those by-laws.

The initial by-laws we sent in were denied by the Department of Indian Affairs on two grounds. First, in our band by-law what we were attempting to do was define all the waters

[*Translation*]

Je n'ai pas parlé de la protection de l'habitat, mais je voudrais dire en passant que dans leur rôle traditionnel, les chefs chargés des territoires ne s'occupent pas uniquement de réglementer l'exploitation des ressources, car ils doivent s'assurer en outre qu'il y aura suffisamment de ressources pour les générations à venir. Les grands chefs ont toujours vu dans ce rôle la nécessité de conserver l'habitat. Il existe des cas documentés de chefs qui assument cette responsabilité en ce qui a trait à des frayères à l'intérieur de leurs territoires de chasse, dont ils ont également le contrôle.

Un autre avantage qu'il y a à éliminer l'exploitation de stocks mixtes est que l'on peut recourir à la technologie pour grossir des stocks particuliers lorsqu'il est opportun de le faire, de sorte qu'on peut créer de nouveaux stocks sans l'effet de remplacement.

M. Ryan: Je vais terminer l'exposé en présentant au Comité certaines initiatives que nous avons prises ces dernières années.

Le conseil tribal mène de front plusieurs projets différents. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'initiatives présentement en cours. En 1977, nous avons entamé des négociations avec le ministère des Pêches, avec les fonctionnaires locaux des usines de pêche, pour tenter de régler la question de la pêche à l'intérieur des terres. Nous avons fait quelques progrès, mais depuis 1982, les négociations sont interrompues.

En 1983, le ministère des Pêches a saisi des filets appartenant aux nôtres. L'année suivante, en 1984, ce fut au tour du gouvernement provincial d'effectuer ces saisies. Par suite de ces mesures prises par le ministère des Pêches, nous avons décidé d'assumer la défense de tous ceux qui sont inculpés d'infractions au règlement de la pêche, tout d'abord parce que nous avons un droit de propriété, et deuxièmement, parce que le gouvernement fédéral n'a pas le droit de réglementer les pêches en ce qui nous concerne; pas plus qu'il n'a le droit de nous empêcher de vendre notre poisson ou de négocier les termes de ces ventes.

Nous avons donc assumé la défense de ceux dont on avait saisi les sennes ou les filets. Nous venons d'apprendre qu'un tribunal de première instance vient de décréter cette année que la saisie de filets par des fonctionnaires du ministère des Pêches et Océans est anticonstitutionnelle s'il n'y a pas, au préalable, mise en accusation. On en a appelé de cette décision, et nous comparaîtrons devant le tribunal d'appel au printemps.

Le conseil tribal a en outre pris l'initiative d'établir des règlements de pêche régissant les bandes. Nous négocions depuis deux ans avec les fonctionnaires des ministères des Affaires indiennes, des Pêches et Océans et de la Justice, et aucun de ces ministères n'a pris des mesures pour voir à l'application de ces règlements.

Le ministère des Affaires indiennes a rejeté les premiers règlements que nous avons élaborés pour deux motifs. D'abord, notre règlement régissant les bandes tentait de définir toutes

[*Texte*]

and systems within the traditional territories. The Minister of Indian Affairs said we could not do that, because our jurisdiction was only within the reserve boundaries. Another point in terms of the by-laws is that we have regulations attached to the by-laws, and the Minister has ruled that we could not have regulations outside the by-laws, that the regulations had to be imbedded right in the by-law. So they denied that by-law.

There were four bands in our area that passed that by-law, and the Minister turned it down. We are waiting for a final decision from the Department of Justice on the issue. I raise at the end of the brief that there should be some pressure put on the Department of Justice to move that by-law along.

Another area in which the tribal council has been active is the environmental impact assessment process, both federally and provincially. This issue is of major concern for us, because there are several different mega-projects that impact on our territory. There was a lot of discussion with respect to Alcan's proposal in the last few years, and that is in the southern part of our territory where they are attempting to divert waters from our traditional territories into another tribal territory.

We now face another mega-project , the Copan coal in the northern part of the territory. That is another $2.5 billion project, and that will impact on the Nass watershed and the Upper Skeena watershed. We are very concerned about it, and as a matter of fact, we have written to the Minister of Indian Affairs and the Department of Fisheries and Oceans off and on for the last four years with respect to improving the assessment process that they have at the federal level and the provincial level. Failing that, we have said we will put a section in our by-law—and it is in our by-law—that we have our own review process that would override provincial legsilation. I think that would be a significant move if the federal government approved the by-law, and then we could deal with the question of aboriginal rights that most of these panels are refusing to deal with. It is a very important point in terms of the environmental impact.

Another thing we have done as well is to develop a fish management plan. Mike has given a version of his report. It is over 200 pages long, and what he gave you are some of the key points in that report.

We have also trained 14 Gitksan Wet'suwet'en fishery technicians. That was completed last October, and we are proceeding with additional training programs for people in other areas, such as forestry and wildlife technician training programs. Some of the technicians who graduated from the program are now involved in developing a type of management plan and a business plan for our area. That project will be completed in July of this year.

So some of those initiatives have developed some interesting things for us.

[*Traduction*]

les eaux et tous les sytèmes se trouvant à l'intérieur des territoires traditionnels. Le ministère des Affaires indiennes a rejeté cette initiative, alléguant que notre compétence se limitait à l'intérieur de la réserve. Il faut ajouter que nous avons des règlements afférents à ces règlements administratifs, et le ministre a décrété qu'aucun règlement ne pouvait être indépendant de ces règlements administratifs. Voilà ce qui explique son refus.

Ce règlement administratif a été adopté par quatre bandes, et le ministre a carrément tout rejeté. Nous attendons une décision finale du ministère de la Justice. À la fin de notre mémoire, je dis qu'il faudrait exercer des pressions sur le ministère de la Justice pour que ce règlement administratif soit accepté.

Le conseil tribal s'est également penché sur le processus d'évaluation de l'impact environnemental, tant du côté fédéral que provincial. C'est une question de grand intérêt pour nous, parce que plusieurs mégaprojets ont une incidence sur notre territoire. Ces dernières années, il a beaucoup été question du projet Alcan, au sud de notre territoire, où l'on tente de détourner les eaux de nos territoires traditionnels vers un autre territoire tribal.

Il y a aussi un autre mégaprojet, celui de Copan Coal, dans le nord de notre territoire. Il s'agit d'un autre projet de 2,5 milliards de dollars, qui aura une incidence sur les bassins hydrographiques des rivières Nass et Skeena. Ce projet nous préoccupe énormément; en fait, depuis quatre ans, nous écrivons au ministère des Affaires indiennes et au ministère des Pêches et Océans pour les inciter à améliorer le processus d'évaluation des gouvernements fédéral et provincial. À défaut d'action concrète à cet égard, nous avons dit que nous prévoirions dans notre règlement administratif—et c'est déjà fait—un processus de révision à nous qui aurait préséance sur la loi provinciale. Je crois qu'il serait très important que le gouvernement fédéral approuve le règlement administratif, ce qui nous permettrait par la suite de nous pencher sur la question des droits ancestraux que la plupart des comités refusent d'aborder. C'est une question très importante en ce qui concerne l'impact environnemental.

Nous avons également élaboré un plan de gestion des pêches. Mike vous a remis une version de son rapport. Nous vous avons présenté quelques faits saillants de ce rapport de 200 pages.

Nous avons en outre formé 14 techniciens Gitksans Wet'suwet'ens en matière de pêche. Leur formation s'est terminée en octobre dernier, et nous offrons maintenant d'autres programmes en vue de former des techniciens dans des domaines comme l'industrie forestière et la faune. Certains diplômés de ces cours sont en train d'élaborer un genre de plan de gestion et d'exploitation pour notre région. Ce projet sera terminé en juillet prochain.

Certaines de ces initiatives ont donné des résultats assez intéressants.

[*Text*]

• 1505

We are prepared to continue this work, despite the attacks we get from the Department of Fisheries and Oceans and the whole attitude that the federal government has to the fisheries and the provincial government. I mentioned earlier that the court case will address that issue.

In the brief we conclude by asking you to consider certain things. First of all, there is a correction on page 26 that I would like to draw your attention to.

> We request that the Minister of Fisheries and Oceans acknowledge the futility and risk that arise from his department's present management of the mixed-stock salmon fishery. Further, the Minister should be asked to publicly recognize . . .

—and rather than "common property", it should read:

> the Indian property right to the resource and to stop pretending that measures such as the buy-back and salmonid enhancement will achieve anything if the root problems are not corrected.

We would also ask the Minister of Fisheries and Oceans and the Minister of Regional Industrial Expansion recognize the Gitksan-Wet'suwet'en inland fishery proposals. That report will be completed, as I mentioned, in July. We also request that the Minister of Justice respond to our initiatives on the by-law.

We also request that the Minister of Fisheries and Oceans, the Minister of Indian Affairs, and the Minister of the Environment establish terms of reference for environmental impact inquiries and hearings for mega-projects within our territories in consultation with us—in particular that they include, and not exclude, the question of aboriginal title within those terms of reference.

We request that the Department of Fisheries and Oceans cease laying charges against our people under the food fishing provisions of the Fisheries Act. These charges are merely to harass us, and they are a significant cost to the taxpayer.

Those are the main points. I would like to make additional comments on Bill C-32. The main points I wanted to raise . . . and I am sure you have all discussed them, and you know about the bill, you have read these things . . . In proposed paragraph 2.1(*d*) it reads:

> (*d*) to provide, in cooperation with the provinces, for the proper management, allocation and control of the inland fisheries of Canada.

This says a lot of things to us. It is very important that people appreciate the position we are going to take on that. We see it again as a frontal attack on our property rights. Even if they proceed with having that in the Fisheries Act, it would be ruled unconstitutional, for several reasons: first, because of section 35 of the Constitution Act. We see it again as an attack on the Indian economy. There are no provisions in there which give the powers to the bands. The bands under the

[*Translation*]

Nous sommes disposés à continuer à travailler, malgré les attaques du ministère des Pêches et Océans et l'attitude générale du gouvernement fédéral dans le dossier des pêches et le gouvernement provincial. Nous avons déjà dit que la cause devant les tribunaux traiterait de cette question.

Nous concluons notre mémoire en vous demandant de vous pencher sur certaines choses. J'aimerais d'abord attirer votre attention sur une correction à la page 26.

> Nous demandons que le ministre des Pêches et Océans reconnaisse la futilité et le risque inhérent à sa politique actuelle de gestion de la pêche de stocks mixtes de saumon. En outre, le ministre devrait être invité à reconnaître publiquement . . .

. . . au lieu de «la propriété commune»,

> le droit de propriété des ressources des Indiens et à cesser de prétendre que les programmes de rachat et d'amélioration des stocks de salmonidés serviront à quelque chose même si l'on ne s'attaque pas en même temps aux problèmes de base.

Nous devrions également demander au ministre des Pêches et Océans, ainsi qu'au ministre de l'Expansion industrielle régionale, d'accepter les propositions du peuple Gitksan-Wet'suwet'en concernant les pêches à l'intérieur des terres. Comme je l'ai déjà dit, le rapport sera terminé en juillet. Nous demandons en outre que le ministre de la Justice réponde à nos initiatives concernant le règlement administratif.

Il faudrait aussi que le ministre des Pêches et Océans, le ministre des Affaires indiennes et le ministre de l'Environnement définissent le mandat des enquêtes et des audiences sur l'impact environnemental des mégaprojets à l'intérieur de nos territoires, en consultation avec nous, pour que ce mandat comprenne en particulier la question des titres ancestraux.

Nous demandons que le ministère des Pêches et Océans cesse de porter des accusations contre les nôtres en vertu des dispositions de la Loi sur les pêcheries concernant la pêche à des fins de subsistance. Ces accusations constituent du harcèlement à notre égard, et coûtent très cher aux contribuables.

Voilà les points principaux. J'aimerais maintenant faire quelques commentaires au sujet du projet de loi C-32. D'abord, et je suis sûr que vous en avez discuté, vous connaissez le projet de loi, vous l'avez lu . . . Le projet d'alinéa 2.1*d*) dit:

> *d*) assurer, en collaboration avec les provinces, une gestion, une répartition et une surveillance judicieuses des pêches intérieures du Canada.

Cela signifie énormément pour nous. Il est très important qu'on comprenne la position que nous allons adopter là-dessus. Nous considérons cela comme une atteinte flagrante à nos droits de propriété. Même si cette disposition était insérée dans la Loi sur les pêcheries, elle serait jugée anticonstitutionnelle pour plusieurs raisons, et la première découle de l'article 35 de la Loi sur la constitution. Il s'agit encore une fois pour nous d'une atteinte à l'économie indienne. L'article ne renferme

[*Texte*]

present status quo have certain powers, and there are no provisions in the act to allow that.

There are no provisions in there on land claims agreements. One of our tribal neighbours in this part of the country is in active negotiations with the federal government over the fisheries. What is going to happen there?

In clause 3 it states:

3. Paragraph 34(*m*) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

(*m*) authorizing a person engaged or employed in the administration or enforcement of this Act to vary, in respect of any area or portion thereof, any close time, fishing quota or limit on the size or weight of fish that has been fixed by the regulations.

We see that again as an unconstitutional move. We feel we are the only people who can determine the allocations within our territory, not a bureaucrat from the Department of Fisheries and Oceans.

You still have the whole theme in the new amendments of the Minister having the final say. If you take a look at the case that we are bringing forward through the courts, that will not be the case. The basis of the powers in the bill is that the Minister has the ultimate authority. In our case we challenge that, because the whole question of who owns the land and the resources has not been settled. We say that we have the final say in terms of the management and the allocation of the fish in our territories.

• 1510

There are interesting things that can be done with respect to looking at other user groups in the area and other tribal groups in the country, but that is a political process that I think we can set up to deal with the problems we face in the industry today.

So that concludes the comments I had in addition to what I have raised with the brief and Mike's comments. We are prepared to answer any questions you may have.

The Chairman: Okay, Mr. Ryan. We have approximately 20 minutes for questions.

Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman.

This brief certainly put a different slant on the whole situation as compared to many of the other briefs we have received, inasmuch as most of the witnesses that came before us were certainly supportive of and calling for more funding for the Salmonid Enhancement Program. I think it is fair to say that the buy-back program was asked for by at least as many groups. But this brief, and you, Mike, have stated that the buy-back would have virtually a neutral effect and the enhancement would probably be negative. Is that a fair assessment of what you said?

[*Traduction*]

aucune disposition conférant des pouvoirs aux bandes. Selon le statu quo, les bandes disposent de certains pouvoirs, et la loi ne renferme aucune disposition à cet égard.

Il n'est pas plus question non plus des accords concernant les revendications territoriales. L'une de nos tribus voisines est en négociation active avec le gouvernement fédéral sur la question des pêcheries. Qu'adviendra-t-il de ces négociations?

L'article 3 du projet de loi dit:

3. L'alinéa 34*m*) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

m) autorisant une personne engagée ou employée à l'administration ou à l'application de la présente loi à modifier, à l'égard du tout ou d'une partie seulement d'une zone, une période de temps prohibé, la quantité maximum de poisson qu'il est permis de prendre ou une limite de poids ou de grosseur concernant le poisson, que les règlements ont fixées.

Cela aussi, c'est anticonstitutionnel. Nous croyons que nous sommes les seuls à pouvoir déterminer les allocations à l'intérieur de notre territoire, cette tâche n'appartient pas à un bureaucrate du ministère des Pêches et Océans.

L'idée que le ministre a le dernier mot sous-tend encore les nouveaux amendements. Vous constaterez que la cause présentement devant les tribunaux fera ressortir exactement le contraire. Selon les pouvoirs prévus dans le projet de loi, c'est le ministre qui a le dernier mot. Nous contestons cela, parce que toute la question de la propriété des terres et des ressources n'a pas encore été réglée. Nous soutenons que nous avons l'autorité en matière de gestion et d'allocation des pêches dans nos territoires.

Il pourrait être intéressant d'examiner la situation d'autres groupes du territoire et d'autres tribus du pays, mais cela pourrait s'inscrire dans le cadre d'un processus politique qu'on créerait pour traiter des problèmes dans l'industrie aujourd'hui.

Je conclus ainsi mes observations au sujet du projet de loi, après avoir commenté le mémoire et le rapport de Mike. Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Le président: Très bien, monsieur Ryan. Il nous reste environ vingt minutes pour les questions.

Monsieur Henderson.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Votre mémoire est certainement différent des nombreux autres que nous avons reçus, dans la mesure où la plupart des autres témoins qui ont comparu devant le Comité appuyaient le programme de mise en valeur des salmonidés et demandaient qu'on y consacre davantage de fonds. Je pense qu'il est juste de dire qu'un aussi grand nombre de groupes étaient favorables au programme de rachat. Mais vous avez dit, de même que Mike, que le programme de rachat aurait un effet virtuellement négligeable et que le programme de mise en valeur aurait probablement un effet négatif. Est-ce bien ce que vous avez dit?

[*Text*]

Mr. Morrell: That is right.

Mr. Henderson: Okay. You mentioned that there are 30 separate stocks in the Skeena. Maybe it would be interesting to put on the record those questions, because I am not quite clear on how that affects the situation. I am sure it does. I am not doubting that.

Do these different stocks spawn in different areas or different parts of the rivers?

Mr. Morrell: That is right. They are defined by the spawning and rearing areas they use.

Mr. Henderson: Yes. So I suppose if any one of those stocks was overfished on the high seas, so to speak, or by interceptions outside of the estuaries, that would leave the habitat of those weaker stocks not being used, I suppose.

Mr. Morrell: That is exactly right. That is one of the things that has come up in Alcan's submissions, Alcan's proposed way of dealing with fisheries and fish habitat problems in connection with their Kemano expansion proposal. They have said that their goal in terms of fishery protection would be that there should be no net loss of current production in the system affected by their project.

The situation we are dealing with is that all of the stocks using that watershed now are receiving escapement at far below the capacity of the habitat in that area. So arguably Alcan could destroy half of the habitat that is there for a stock that is returning at half of the capacity of the habitat without reducing the current production. So the point there is that overfishing interacts with habitat problems and that it is hard to defend habitat that is not being fully utilized by a natural stock.

Mr. Henderson: That is an interesting concept. I guess that is where you would arrive at the fact that when the stocks are returning it is a mixed stock, some enhanced stocks as well as the other different stocks. So if there is a large run and it is fished at the maximum sustainable yield, or the optimum sustainable yield of the total stock they are looking at out there, then it could conceivably be wiping out habitat by overfishing the weakest stock. Is that right?

Mr. Morrell: There are a number of things I would like to comment on.

Mr. Henderson: Yes, go ahead, because I am interested.

Mr. Morrell: When you are dealing with a mixture of stocks you cannot really talk about the optimal harvest rate for the mixture because each stock contributing to that mixture should be harvested at a particular rate. The rates may vary from, say, 5% harvest to 60% harvest. What happens in practice is that the managers and the people fishing, the harvesters, when they know there is a stock there that can take a 60% harvest, particularly if that is one of the more abundant stocks, if that stock accounts for 50% of the fish that are there, there is a great deal of pressure to open the fishery and allow a 60% harvest, even though the stocks that should be harvested at 5% will also sustain the same 60% harvest rate.

[*Translation*]

M. Morrell: C'est exact.

M. Henderson: Bon. Vous dites qu'il existe environ 30 stocks distincts dans la rivière Skeena. Il serait peut-être intéressant de consigner ces questions au compte rendu, parce que je ne comprends pas tout à fait comment cela peut influer sur la situation. Je ne dis pas le contraire, je n'en doute aucunement.

Ces différents stocks seraient-ils dans différents endroits ou dans différentes parties des rivières?

M. Morrell: Justement. Ils sont définis selon les endroits où ils fraient.

M. Henderson: Bon. Ce qui veut dire, je suppose, que la surexploitation de ces stocks en haute mer ou en dehors des estuaires provoquerait la non-utilisation de l'habitat de ces stocks plus faibles.

M. Morrell: C'est tout à fait juste. C'est précisément l'une des choses qui est ressortie des propositions d'Alcan relativement à son projet d'expansion de Kemano et aux problèmes reliés aux pêches et aux habitats. L'Alcan a déclaré que son objectif en ce qui a trait à la protection du poisson serait de ne provoquer aucune perte nette de la production courante du système.

La situation est que tous les stocks de ce bassin sont bien en deçà de la capacité de l'habitat de cette région. Cela veut dire que l'Alcan pourrait détruire la moitié de l'habitat qui reçoit un stock qui représente seulement la moitié de sa capacité, sans réduire la production courante. Ce qu'il faut retenir, donc, c'est que la surexploitation agit sur les problèmes d'habitat et qu'il est difficile de défendre un habitat qui n'est pas utilisé à sa pleine capacité par un stock naturel.

M. Henderson: C'est une idée intéressante. C'est probablement ce qui vous permet de dire que lorsque les stocks reviennent, ils composent un stock mixte de stocks mis en valeur et d'autres stocks également. Alors, en présence d'un déplacement important, si l'on capture le poisson suivant le rendement maximal ou optimal soutenable, il se pourrait qu'on détruise l'habitat par la surexploitation du stock le plus faible. Est-ce bien cela?

M. Morrell: J'aurais quelques commentaires à faire à ce sujet.

M. Henderson: Allez-y, ça m'intéresse.

M. Morrell: Quand on parle de stocks mixtes, on ne peut pas parler de taux optimal de prises, parce que chaque espèce contribuant à la composition du stock mixte doit être pêchée suivant des proportions précises. Ces proportions peuvent varier entre 5 p. 100 et 60 p. 100. Ce qui se produit, c'est que lorsque les gestionnaires et les pêcheurs, les exploitants, savent que le stock peut soutenir une pression de pêche de 60 p. 100, particulièrement s'il s'agit d'une des espèces les plus abondantes, qui représente 50 p. 100 du poisson qui se trouve dans cette région, on est forcément poussé à permettre de pêcher 60 p. 100 des stocks, même si certaines espèces ne devraient pas compter pour plus de 5 p. 100 des prises.

[*Texte*]

• 1515

Mr. Henderson: Yes, I am glad you cleared that up.

My next question is . . . I took out of your brief that one of the techniques, probably the major technique, that you use for harvesting is the weir fishery. Is that right?

A witness: Right.

Mr. Henderson: That is basically a terminal fishery, is it not?

Mr. Morrell: Terminal fishery means a fishery that is toward the end of a run. So in some situations a river mouth fishery, an ocean fishery off the mouth of a small river, can be regarded as a terminal fishery.

I feel it is misleading to consider a fishery in the mouth of the Skeena a terminal fishery, even though it is at the mouth of the river. It is still not close enough to the terminus, to the end of the migration, for the stocks to have separated; it is still a significant mixture of stocks in that fishery. So the kinds of fisheries we are talking about are in the family of terminal fisheries, only we are saying that terminal fisheries, in the case of the Skeena, should be well up the river rather than in the river mouth.

Mr. Henderson: Would that have any effect on the quality of fish taken? Other briefs have mentioned that basically terminal fisheries—and you are not quite conceding this is exactly a terminal fishery—does have an effect on the quality. Is that a correct assessment?

Mr. Morrell: Certainly the fish undergo changes as they move up the river. There is a drop in oil content with virtually all species, although the degree of the drop varies from species to species and in fact from stock to stock within a species. And the point at which the drop in oil content or other elements of quality becomes critical also varies.

There has been one systematic objective study of sockeye quality in inland areas of the Skeena conducted in 1982 on contract to the Department of Fisheries and Oceans by Aquatic Resources Limited. They found that fish right up to Babine Lake, which would be 350 miles up river, are of suitable quality for canning and smoking. There was a tendency for quality late in the season and farther up river to begin to get marginal. The point here, I think, is that although there may be a drop in quality, it is not from acceptable quality to unacceptable quality. It varies from species to species, from place to place.

I think the advantages of the plan the tribal council is proposing in terms of precision of management and potential for relatively inexpensive rehabilitation of the resource might well balance out in quantity some drop in quality of the product or value of the product. It is important to remember, though, that these quality considerations have not been, in general, systematically looked at. When they have been, they

[*Traduction*]

M. Henderson: Bon, je suis heureux que vous ayez apporté cette précision.

Ma prochaine question . . . J'ai compris, d'après votre mémoire, que la pêche à fascines est l'une des principales techniques, sinon la plus importante que vous utilisez. Est-ce exact?

Un témoin: C'est juste.

M. Henderson: C'est essentiellement une technique de pêche terminale, n'est-ce pas?

M. Morrell: Terminale signifie que la pêche se fait vers la fin d'une migration. Cela veut dire que la pêche à l'embouchure d'une rivière ou la pêche en mer, au large de l'embouchure d'une petite rivière, peut être considérée comme terminale.

Je trouve que cela peut être trompeur de considérer la pêche à l'embouchure de la rivière Skeena comme une pêche terminale, même si c'est vraiment là l'embouchure de la rivière. Parce qu'on n'est pas encore assez près de la fin de la migration pour que les stocks se soient séparés, ce qui fait que les stocks sont encore très mélangés. Alors, quand on parle de pêche terminale, il faut préciser que dans le cas de la Skeena, cette pêche ne s'effectue pas à l'embouchure de la rivière, mais bien plus haut.

M. Henderson: Cela pourrait-il avoir un effet sur la qualité du poisson? D'autres mémoires ont fait ressortir que les pêches terminales—et vous n'êtes pas prêts à dire que cela est vraiment votre cas—ont un effet sur la qualité. Est-ce juste comme observation?

M. Morrell: Il est évident que le poisson subit des changements au fur et à mesure qu'il remonte la rivière. On enregistre une baisse de la teneur en huile dans presque toutes les espèces, bien que l'importance de cette baisse varie d'espèce en espèce, voire de stock en stock d'une même espèce. Et le moment à partir duquel la teneur en huile ou d'autres éléments de la qualité deviennent importants varie aussi.

En 1982, la *Aquatic Resources Limited* a effectué pour le compte du ministère des Pêches et Océans une étude systématique objective de la qualité du saumon sockeye dans les eaux intérieures de la rivière Skeena. On a constaté que jusqu'au lac Babine, qui se trouve à 350 milles en remontant la rivière, le poisson est toujours de qualité suffisante pour la mise en conserve et le fumage. Vers la fin de la saison et plus haut sur la rivière, la qualité a tendance à devenir marginale. À noter cependant que cette baisse de qualité ne constitue pas la ligne de démarcation entre un produit acceptable et un autre qui ne l'est pas. Cela varie selon les espèces, et selon les endroits.

Je pense que les avantages du plan proposé par le conseil tribal en termes de précision de gestion et de possibilité de remise en valeur relativement peu coûteuse de la ressource pourraient fort bien compenser par la quantité une certaine baisse de la qualité ou de la valeur du produit. Il est important de rappeler, cependant, que ces considérations de qualité n'ont généralement pas été examinées de façon systématique. De

[*Text*]

do not appear to be absolute in the sense of fish changing from edible to inedible when they get into the river.

Mr. Henderson: Getting away from quality, can you separate the stocks in the weir fishery, the different stocks? I guess what you are saying is that by harvesting the weakest stock . . . I suppose it is natural that as a chain is only as strong as its weakest link, so is the fishery as strong as its weakest stock.

• 1520

Mr. Morrell: First, one comment on weir fisheries, the traditional fisheries of the Gitksan Wet'suwet'en, whereby we are entrapped. Most of the contemporary inland fishing today is done by gill-net with set nets rather than drift nets, but basically the same as commercial gear, not live-captured gear of the sort we were discussing.

With expansion of the inland fishery, the intention of the tribal council would be to reactivate modification of the traditional gear for its economic as well as other advantages. Now, in those fisheries, your question was: Would it be possible to distinguish one stock from another?

Mr. Henderson: Yes.

Mr. Morrell: With present knowledge it is not possible in most cases to pick up two sockeye and say this one is a Nanika River sockeye and this one is a Babine River sockeye. Those distinctions can be made, but they require research to develop the techniques. At present, we cannot do it.

The way such fisheries would be made selective at this point would be more by their location and the timing of harvest, so that as the run progresses up the river various stocks branch off into their own tributaries.

Mr. Henderson: Oh, yes.

Mr. Morrell: So by strategically locating your fishery you can target on a specific stock without harvesting others that have branched off before or are in a different branch of the system altogether.

Mr. Henderson: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. Sorry to have to cut you off. It is extremely interesting, but I am sure we will get more questions in the same area. Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

We have to study the evidence that is presented in this brief with great care, because it is quite clear, as we have noted from evidence earlier in our hearings of the last two weeks, that there are court decisions preceding us that are well ahead of us. We tend from time to time in these proceedings to get deeply involved in the issues between different gear types and different commercial users.

[*Translation*]

toute manière, il ne s'agit pas d'une mesure absolue permettant de classer le poisson comme produit comestible ou non.

M. Henderson: Passons à autre chose: est-il possible de séparer les stocks à la pêche à fascines, de séparer les différents stocks? Si je comprends bien, vous dites qu'en pêchant le stock le plus faible . . . En fait, si l'on peut dire que la force d'une chaîne se mesure à son chaînon le plus faible, il s'ensuit que la qualité d'une pêche se mesure à son stock le plus faible.

M. Morrell: Tout d'abord, un mot sur les pêches à fascines qui sont la façon traditionnelle de pêcher à laquelle sont confinés les Gitksans Wet'suwet'ens: la plupart du temps, la pêche dans les eaux intérieures se fait avec des filets maillants à senne plutôt qu'avec des filets dérivants; mais au fond, on utilise les mêmes engins que dans la pêche commerciale, mais pas les engins qui permettent de capturer des prises vivantes comme ceux dont nous avons parlé.

Avec l'expansion de la pêche en eau intérieure, le conseil tribal a eu l'intention de relancer la pêche aux engins traditionnels, bien que modifiés, à cause de ses avantages économiques, entre autres. Vous m'avez donc demandé s'il était possible de faire la distinction entre les stocks en pêchant de cette façon?

M. Henderson: C'est cela.

M. Morrell: Avec nos connaissances actuelles, il est à peu près impossible de faire la distinction entre deux saumons que l'on aurait pêchés et de déterminer que l'un provient de la rivière Nanika, et l'autre, de la rivière Babine. Il pourrait toujours être possible de les différencier, mais il faudrait mettre au point des techniques plus perfectionnées. À l'heure actuelle, cela nous est impossible.

Il pourrait être possible actuellement d'être sélectif, en localisant mieux les agrès et en choisissant mieux le moment de la pêche, pour que l'on puisse profiter de la montaison en capturant les stocks qui empruntent certains affluents.

M. Henderson: Je vois.

M. Morrell: Donc, en localisant de façon stratégique vos agrès de pêche, vous pouvez capturer des stocks bien précis sans en capturer d'autres qui remontent le long de différents affluents.

M. Henderson: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci. Je suis désolé d'avoir à vous interrompre. Tout ceci est extrêmement intéressant, mais je suis certain qu'il y aura d'autres questions sur ce même sujet. Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président.

Nous devons étudier avec le plus grand soin le mémoire qui nous est présenté, puisqu'il semble évident, d'après ce que nous avons entendu au cours des deux dernières semaines, que certains jugements émanant des tribunaux nous devancent de beaucoup sur cette question. De temps à autre, nous perdons de vue l'ensemble et nous nous plongeons un peu trop dans les différents types d'agrès et les différents utilisateurs commerciaux.

[*Texte*]

I would like to take a moment to run through what has been put before us, because it is very important when we go to make recommendations that we do not forget the evidence that has been put before us, since it is quite crucial from a constitutional point of view.

Starting in 1973 with the Nishga decision, there was the split Supreme Court of Canada decision. Since then we have had a couple that are very relevant, one being the Musqueam decision and another in terms of the fishery, the Collier decision. I must say it is interesting in that there seems to be a bit of a confluence between evidence given in terms of the nature of the fishery between some of the sports groups that have come before us and the evidence we now have before us. There is a bit of a difference in that the different groups, whether they were sport or commercial sport, it varied as to whether or not they were targeting on getting rid of the seine fleet and the seine fishery or in some cases getting rid of some or all—in some cases some of the sports witnesses recommended getting rid of all—of the troll fishery.

Let me deal for a moment with the constitutionality question, because I do not think we can go back and make any serious-minded recommendations without taking a close look at what we have before us. On the one hand, we have the ruling by Mr. Justice Collier that on anything other than conservation, the Minister and the Ministry cannot allocate. And for precisely the same reasons, I would suggest, Mr. Justice Collier and other justices on the bench would find Bill C-32 unconstitutional. So I would like to ask a question of the witnesses, first in relation to that, in that I would suggest that if specific wording related to co-management was placed in C-32 and section 35, the various prohibition suggestions, the additional powers that are suggested in the amending paragraph, 34(*m*), that if it was placed under constraints of fisheries outside of Indian lands, if those things occurred, the co-management was included and paragraph 34(*m*) was placed under constraints in relation to 21(*d*), do you think that would make Bill C-32 constitutional?

• 1525

Mr. Ryan: I do not think so. My opinion is that the Indian people have a proprietary right, and because of that proprietary right neither the ministry nor the federal government can restrict that proprietary right.

Mr. Fulton: Let me carry on, then. We are constitutionally on the horns of a dilemma in that we have all kinds of proposals from all different gear types, from the commercial sector and from sports fishermen, and from both inland and sea-coast tribal councils and bands. Perhaps you could answer three questions, and then I will go back to the constitutional question. How do you answer the disruption of existing fisheries? These are questions that have been put to us by witnesses from the commercial sector. George touched briefly on the quality question. I think you have answered that sufficiently, because it is certainly something that is raised from the commercial side, whether you are talking troll, gillnet, or seine when you are involved in the sea-coast fishery.

[*Traduction*]

J'aimerais prendre un instant pour revoir avec vous tous les témoignages qui nous ont déjà été présentés, puisque toute cette question est extrêmement importante du point de vue constitutionnel, et qu'il est crucial que nous les revoyons avant d'émettre nos recommandations.

Il y a d'abord eu, en 1973, le jugement Nishga, qui a été rendu sur division par la Cour suprême du Canada. Depuis, il y a eu deux autres arrêts des tribunaux qui touchaient directement le domaine de la pêche, soit le jugement Musqueam et le jugement Collier. Il est intéressant de constater qu'il existe un certain parallélisme entre ce que nous ont dit certains groupes de pêcheurs sportifs et ce que nous venons d'entendre aujourd'hui, au sujet de la nature de la pêche. Mais les différents témoins, qu'ils soient de la pêche commerciale ou de la pêche sportive, ne s'entendent pas tous sur la suppression possible de la pêche à la senne, ni même sur la suppression de la pêche à la traîne, qu'elle soit partielle ou totale—comme nous l'ont recommandé certains groupes de pêcheurs sportifs.

Revenons un moment à la constitution, puisqu'il me semble inutile de penser émettre des recommandations sérieuses si nous ne nous arrêtons pas d'abord aux jugements qui ont déjà été rendus. D'une part, le juge Collier a décrété que ni le ministère des Pêches ni le ministre ne peuvent répartir le total des prises, sauf s'il s'agit de conserver les ressources existantes. Et c'est justement pour les mêmes raisons que, d'après moi, le juge Collier et ses collègues du banc de la Reine pourraient juger le projet de loi C-32 inconstitutionnel. J'aimerais poser une première question aux témoins à ce sujet. Si on ajoutait la cogestion à l'article 35 et au projet de loi C-32, est-ce que les diverses dispositions gouvernant les prohibitions et les pouvoirs supplémentaires suggérés en modification au paragraphe 34*m*) . . . Autrement dit, si on établissait clairement qu'il s'agit de restrictions gouvernant uniquement les pêches extérieures aux terres indiennes, c'est-à-dire si on incluait la cogestion et que le paragraphe 34*m*) soit limité par rapport au paragraphe 21*d*), pensez-vous que cela rendrait le projet de loi C-32 constitutionnel?

M. Ryan: Non, je ne le pense pas. Je suis d'avis que les Indiens ont un droit de propriétaire, et que, par conséquent, ni le ministère ni le gouvernement fédéral ne peuvent limiter ce droit de propriétaire.

M. Fulton: Dans ce cas, laissez-moi poursuivre. Vous comprendrez que nous sommes placés devant un dilemme constitutionnel, étant donné que nous avons reçu toutes sortes de propositions d'usagers de divers types d'engins, du secteur commercial et du secteur de la pêche sportive, et de la part de conseils tribaux et de bandes vivant les uns de pêche intérieure et les autres de pêche côtière. Je vous poserai tout d'abord trois questions, avant de revenir à l'aspect constitutionnel. Que faites-vous du bouleversement des pêches actuelles? Ce sont les témoins représentant le secteur commercial qui voudraient bien le savoir. George a ensuite parlé brièvement de la qualité. Je pense que vous y avez suffisamment répondu, mais que c'est une question qui intéresse particulièrement le secteur commer-

[*Text*]

And there is the question of an all in-river fishery. Perhaps you could be specific in terms of what would be likely to occur in terms of a phase-in for those non-mixed stocks that are identifiable off the sea-coast. How and under what conditions are they to be harvested?

Mr. Ryan: I will attempt to answer parts of it, and I will let Mike answer the question with respect to the non-mixed question. He can start with that, but I would like a clarification on the question on disruption. What did you mean by that?

Mr. Fulton: One of the central themes of evidence that has come before us is that if the federal government should proceed to . . . There are roughly 1,800 river systems, creek systems, that have anadromous species in them in the province. The overwhelming majority of them—as a matter of fact almost all of them—lie within watersheds that are presently under negotiation with the federal government through the land claim process, or are about to be.

The question we have to address in terms of Bill C-32 that is before us and the rulings of the Supreme Court of Canada, the rulings of the Appeal Court, the Collier decision, and the other evidence that has come before us is how we go back and make recommendations regarding the three things that are really the focus of this committee, which is management control and allocation.

One of the suggestions that has come from Justice and DFO and Indian and Northern Affairs is to use the principle of pre-contact harvest levels. The proposal that you are putting before us is of a much broader and more direct nature, in that you are placing before us proprietary property rights, which is quite different, and it would involve almost all of the river systems in the province.

I am just wondering how you address the very real concern. I suppose the most powerful statement that was made to us was one made this morning by the Prince Rupert Chamber of Commerce that there should be no aboriginal allocation, that allocations should only occur in the commercial and sports fishery. I just wonder if you could address that in terms of what seems an awful lot of evidence given to us that any kind of move . . . , albeit it appears that the Supreme Court of Canada and the higher courts of this country are miles ahead of this committee and miles ahead of Parliament in flagging the constitutionality of the fishery in terms of an existing aboriginal right. I just wonder—and here I am talking politics rather than law—how do you approach existing fisheries disruption and phase-ins for mixed stock and non-mixed stock harvest?

Mr. Morrell: Let me deal with your question about how non-mixed stock situations in the ocean might be dealt with. In the first place, I doubt that you could find that pure situation, where there is just one stock present at a particular place in the ocean.

[*Translation*]

cial de la pêche côtière, qu'il s'agisse de la pêche à la traîne, de la pêche aux filets maillants ou de la pêche à la senne.

Puis, je voudrais me pencher sur la possibilité d'une pêche uniquement intérieure. Pouvez-vous m'expliquer de façon détaillée ce qui se passerait dans l'éventualité d'une pêche graduelle des stocks homogènes identifiables au large des côtes? Dans quelle condition ces stocks peuvent-ils être pêchés?

M. Ryan: Je tenterai de vous répondre en partie, mais je laisserai à Mike le soin de vous expliquer la question des stocks homogènes. Il pourrait même commencer par cela, mais j'aimerais que vous m'expliquiez auparavant ce que vous entendez par bouleversement des pêches actuelles.

M. Fulton: L'une des choses que nous ont dites et redites les témoins, c'est que si le gouvernement fédéral devait décider de . . . Les espèces anadromes se retrouvent dans quelque 1,800 rivières et ruisseaux de la province. La grande majorité de ces espèces—presque toutes—se retrouvent à l'intérieur des lignes de partage des eaux que vous êtes en train de négocier, ou avez l'intention de négocier, avec le gouvernement fédéral, par voie de revendication territoriale.

Attardons-nous tout d'abord au projet de loi C-32 à l'étude et au jugement de la Cour suprême du Canada et de la Cour d'appel, comme le jugement Collier, et arrêtons-nous également aux témoignages que nous avons entendus jusqu'à maintenant: comment pouvons-nous émettre des recommandations qui portent sur les grandes questions qui intéressent particulièrement notre Comité, soit le contrôle de la gestion et la répartition des prises.

Les ministères de la Justice, des Pêches et Océans et des Affaires indiennes et du Nord canadien, nous suggèrent de fixer le niveau des prises au préalable. Votre proposition, quant à elle, est beaucoup plus vaste et de nature beaucoup plus directe, puisque vous parlez de droits de propriétaire qui s'appliqueraient à presque toutes les rivières de la province, ce qui est bien différent de ce que nous proposons.

Que faites-vous de la réalité? Je pense que c'est la Chambre de commerce de Prince Rupert qui a exprimé son opinion de la façon la plus radicale en prétendant ce matin qu'il ne devrait pas y avoir d'allocations de pêche réservées aux autochtones, mais que les allocations devraient être permises uniquement pour la pêche commerciale et pour la pêche sportive. Comment expliquez-vous que tous ces témoins prétendent les uns et les autres que de . . . même s'il semble que la Cour suprême du Canada et les tribunaux supérieurs devancent de très loin notre Comité et le Parlement lorsqu'ils parlent de constitutionnalité de la pêche en termes de droits aborigènes existant déjà. Dans l'optique de la politique, plutôt que du droit, comment procéderiez-vous pour bouleverser le moins possible les pêches actuelles et pour combiner graduellement les récoltes de stocks mixtes aux récoltes de stocks homogènes?

M. Morrell: Je répondrai tout d'abord à votre question portant sur les stocks homogènes capturés dans l'océan. Premièrement, je doute que vous puissiez trouver une telle situation dans l'océan, où il n'y aurait qu'un seul stock présent.

[*Texte*]

• 1530

An hon. member: Unless there is only one left.

Mr. Morrell: Yes. Let us not think about that at this point. There is still time. If such a situation should exist where a particular stock was present, unmixed with others, it would be extremely difficult to identify that spot and get fishing gear to it.

• 1535

However, there may be ways of developing techniques of identifying migration routes and identifying stocks at sea through weir test fishing, which would enable us with some degree of certainty to approximate the stock mixture present in a particular place. In that case, the second part of the tribal council position on mixed stock fisheries would come into play, which says that mixed-stock fisheries should be harvested at a rate that can be sustained by the weakest stock that is present.

The situation can be made more complex when you take into account differences in timing. You may have two stocks there, but it is the peak of one run and the first 10% of another. So that would give you an opportunity to focus the harvest on the first one. There are some possibilities of doing that. They would all involve probably compromising the principle of not harvesting any stock above the rate it can sustain. But those are the kinds of political trade-offs that get made in salmon management all the time. Just how those would happen in a hypothetical interchange between tribal council fishery managers and representatives of the Canadian federal government is something a biologist cannot really comment on; that is for the politicians to deal with.

Mr. Ryan: If I could add a couple more comments to that with respect to your questions, given the knowledge we have and the type of research we have done in our area, we think it is imperative that we continue to do the research with respect to the mixed stocks in the Skeena system. We do not know enough about it. There is certainly enough initiative from the federal side to add to the knowledge we have about the fishery, but we have to continue to do more refined work in that area. I am sure the hereditary chiefs in our area would be prepared to sit down with other tribal groups that are in land claims negotiations right now to deal with the question of the fisheries.

With respect to the offshore type of commercial fishery, I am sure the hereditary chiefs would also deal with that issue when the time comes. But at the present time there is really no forum for us to do that. We are denied that at the international level and we are denied that in terms of the local level. We may have the commercial interests representing us, but there is a whole inland fishery involved here as well. So we have to have some type of process where we can sit down and negotiate with the federal government and the provincial government.

Mr. Fulton: I have just one final, very short question, Mr. Chairman.

[*Traduction*]

Une voix: À moins que ce soit le seul qui reste.

M. Morrell: En effet. N'y pensons pas pour l'instant. Il reste encore du temps. Si une telle situation existait ou qu'il n'y avait qu'un seul stock présent, sans être mélangé à d'autres, il serait extrêmement difficile de le trouver et d'y amener des engins de pêche.

Toutefois, il doit être possible de développer des techniques d'identification des routes migratoires et des stocks en mer par des tests de pêche à fascines qui nous permettraient d'évaluer avec une certaine précision les mélanges de stocks présents dans un endroit donné. Dans ce cas-là, la deuxième partie de la position du conseil tribal sur les pêches de stocks mixtes s'appliquerait, à savoir que cette pêche des espèces mixtes devrait se faire à un taux que peut supporter la plus faible des espèces présentes.

La situation peut être plus compliquée lorsqu'on tient compte du décalage possible. Il peut y avoir deux espèces, mais dans un cas, c'est la pointe de la remontée, et dans l'autre, les premiers 10 p. 100. Vous auriez ainsi l'occasion de concentrer l'effort sur la première espèce. C'est possible de le faire. Cela voudrait probablement dire un compromis sur le principe de ne pêcher aucun stock au-delà de l'effort de pêche qu'il peut soutenir. Mais c'est là le genre de compromis politique qui se fait couramment dans la gestion du saumon. Un biologiste ne peut vraiment pas commenter la façon dont cette négociation hypothétique se ferait entre les gestionnaires des pêcheries du conseil tribal et les représentants du gouvernement fédéral; cela relève des politiciens.

M. Ryan: Si je puis ajouter quelques commentaires relativement à vos questions, compte tenu des connaissances que nous avons et du type de recherches que nous avons effectuées dans notre région, nous croyons qu'il est impératif de poursuivre les recherches sur les espèces mixtes dans le système de la Skeena. Nous n'en savons pas suffisamment sur ces espèces mixtes. L'initiative fédérale est certes suffisante pour ajouter à la connaissance que nous avons des pêcheries, mais nous devons continuer de faire un travail plus perfectionné dans ce domaine. Dans notre région, je suis sûr que les chefs héréditaires seraient prêts à s'asseoir avec d'autres groupes tribaux négociant présentement des revendications territoriales pour traiter de la question des pêcheries.

En ce qui touche les pêches commerciales en haute mer, je suis sûr que les chefs héréditaires seront également prêts à discuter de cette question le moment venu. Mais pour l'instant, il n'y a vraiment aucune tribune qui nous permette de le faire. On nous refuse cela au niveau international et au niveau local. Nous sommes peut-être représentés par des intérêts commerciaux, mais cela touche également toutes les pêches intérieures. Il nous faut donc un mécanisme nous permettant de nous asseoir et de négocier avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

M. Fulton: Monsieur le président, j'ai une dernière question qui est très courte.

[*Text*]

Is it fair to say that as your case proceeds through the court system and the Supreme Court of Canada, by about 1987 a Supreme Court decision, very similar perhaps to Collier's decision, is likely to arrive before this committee and before Parliament rather than simply regarding allocation and control and management, the basis of the ruling that Justice Collier made that it will be the Supreme Court of Canada making a ruling on the constitutionality of the fishery related to aboriginal rights?

Mr. Ryan: I can see that happening. but given the congestion in the court right now with respect to ours, I do not think we will have anything by 1987. We are looking at 1988 or 1989 before we get to the Supreme Court of Canada. We can be stopped at the pass, so to say, if the federal and provincial governments choose to sit down and negotiate rather than to litigate. That option is available for the two governments, and we are prepared to do that as well if they make the initiative. But the province's position has been that they want to litigate it, and so we are bringing it forward. If you get that type of decision and it effectively eliminates provincial jurisdiction and federal jurisdiction, then that is a whole new game we have to sit down and deal with when that ruling comes down.

• 1540

What we are saying to people is we are trying to do some things in the area to address some of those problems, and you cannot do that when on the one hand you are dealing with one part of the Department of Fisheries over research and on the other hand they are charging you and putting people in jail and fining people for dealing with the fisheries. They are doing all kinds of unconstitutional things; the department has to wake up to that.

Mr. Schellenberg: They say the reason Indian bands are having trouble obtaining self-government is that there are so many conflicting definitions of self-government. How do you define self-government?

Mr. Ryan: The definition of self-government—as a matter of fact, one of the things we do in our court cases is to say that self-government is an aboriginal right, which is contrary to the federal government's position and policy and contrary to anything the province says. They just say: you do not have self-government.

The definition I would give to you would deal a lot with the vocabulary and the languages we have for ourselves, Gitksan and Wet'suwet'en. It is very awkward for us to develop that in English, because I would have to go through a long historical process and bring you into a space where you could appreciate all the different institutions we have that play into what we call government. In the court case we are trying to develop a definition so that at least people can appreciate it.

I am not going to duck the question. I just think it would take a lot of time to describe what self-government means to us. The foundation of self-government for us is that, first, the lands and the resources belong to us, the Gitskan and Wet'suwet'en people. Out of that come our jurisdiction, our

[*Translation*]

Est-il juste de dire qu'en 1987 environ, alors que votre affaire aura été devant les tribunaux et sera devant la Cour suprême du Canada, il est probable que le Comité et le Parlement apprendront que la Cour suprême rend une décision peut-être très semblable à la décision Collier, qui ne porte pas simplement sur la répartition, le contrôle et la gestion? Dans la décision du juge Collier, la Cour suprême du Canada a statué sur la constitutionnalité des pêcheries par rapport aux droits aborigènes.

M. Ryan: Je pense que c'est possible, mais étant donné l'encombrement actuel des tribunaux, je ne pense pas que ce sera avant 1987, et nous ne prévoyons pas nous rendre en Cour suprême du Canada avant 1988 ou 1989. Nous pouvons être arrêtés en cours de route si les gouvernements fédéral et provincial décident de négocier au lieu de contester. C'est une option qui s'offre aux deux gouvernements, et nous sommes prêts à négocier également s'ils en prennent l'initiative. Mais la position de la province, c'est qu'elle voulait contester la chose; donc, nous allons de l'avant. Si nous obtenons ce genre de décision qui éliminerait en fait la compétence provinciale et la compétence fédérale, cela changera les règles du jeu, le moment venu, et nous verrons quelles seront les nouvelles règles.

Ce que nous disons aux gens, c'est que nous essayons de faire des choses dans la région pour régler certains de ces problèmes, mais que c'est impossible de le faire lorsque, d'une part, vous traitez avec le ministère des Pêches en ce qui touche la recherche et que, d'autre part, il vous accuse, met des gens en prison et leur impose des amendes parce qu'ils s'occupent des pêcheries. Ils font toutes sortes de choses qui sont inconstitutionnelles; il faut que le ministère le comprenne.

M. Schellenberg: On dit que la raison pour laquelle les bandes indiennes ont de la difficulté à obtenir l'autonomie politique, c'est qu'il y a beaucoup de définitions contradictoires de l'autonomie politique. Comment la définissez-vous?

M. Ryan: La définition de l'autonomie politique . . . En fait, l'une des choses que nous faisons devant les tribunaux, c'est de dire que l'autonomie politique est un droit des aborigènes, ce qui est contraire à la politique et à la position du gouvernement fédéral, et contraire à tout ce que dit la province. Ils nous disent simplement: vous n'avez pas d'autonomie politique.

La définition que je vous donnerais toucherait en grande partie le vocabulaire que nous utilisons pour nous-mêmes: Gitksans et Wet'suwet'ens. C'est très difficile pour nous de l'expliquer dans votre langue, car je devrais vous faire un long historique, afin que vous puissiez comprendre toutes les différentes institutions qui constituent ce que nous appelons un gouvernement. Pour les tribunaux, nous essayons d'arriver à une définition, de sorte que les gens puissent au moins comprendre.

Je n'évite pas la question. Je pense qu'il faudrait beaucoup de temps pour expliquer ce que signifie pour nous l'autonomie politique. Pour nous, la base de l'autonomie politique, c'est que d'abord, les terres et les ressources nous appartiennent à nous, les peuples Gitksan et Wet'suwet'en. C'est de là que nous vient

[*Texte*]

ownership, and our rights to those resources. It is not based on the assumption that the Crown is paramount, that the Crown out of its goodwill gives us self-government. That is not the concept we have. It is quite different from what the provincial and federal governments are putting forward right now at the first ministers' conference.

In detail, we may come back to the committee and give you some information on your question, because in the court case we are trying to develop seven or ten indicators to describe what we mean in aboriginal rights and title and self-government. It goes further than what you have looked at in the Supreme Court. For example, the Baker Lake case gives four indicators or tests of what aboriginal rights mean and what self-government may mean. In our court case we are trying to develop something that will go further than that. We are looking at around 10 different indicators that we now have identified and that we will put forward in the court case.

Mr. Schellenberg: Let me get more specific, then. In that area, in that map, if you obtain self-government, would you be subject to the laws of Canada, or would you have your own laws?

Mr. Ryan: What we are saying now is that we already have our existing laws in that territory. Gitskan and Wet'suwet'en laws are there now. People have to appreciate that. You also have the penetration of the jurisdiction of the provincial government and the federal government. What has to happen is we will sit down with the two governments and decide on what type of penetration the federal government will have and what the provincial government will have in the territory. To the public in the territory we have to indicate that we would have the basis of some laws within our territory that would apply to both the non-Indian people and the Indian people in our territories.

Mr. Schellenberg: I will leave it at that.

On page 2 of your brief, the second paragraph down—and I will paraphrase—you state that when Euro-Canadians first came to the area, they were assimilated into the Indian society. In turn, your people were able effectively to use some European technology. If you obtain self-government or if land claims are settled, would you consider compensating Euro-Canadians for the use of some of that technology?

Mr. Ryan: Again, it would depend on whether or not there were any patents on it; because we would have our own patent laws there. We may take a look at that.

• 1545

We have a lot of technologies. As a matter of fact, I think most of you people will agree that the whole economy we have in Canada is not very different from our so-called tribal economy or primitive economy: you are still fishermen; you are still gatherers of wood and so forth. So the technology has not changed. In fact, I think the technology we had at the time of

[*Traduction*]

notre juridiction, notre droit de propriété et nos droits à ces ressources. Ce n'est pas basé sur l'hypothèse que la Couronne est souveraine et que, dans sa bonté, elle nous accorde l'autonomie politique. Ce n'est pas le concept que nous avons. C'est très différent de ce que les gouvernements provinciaux et fédéral présentent actuellement à la conférence des premiers ministres.

Nous pourrons ultérieurement fournir au Comité des renseignements détaillés sur votre question, car devant les tribunaux, nous essayons d'établir sept ou dix indicateurs pour décrire ce que nous entendons par titre et droits aboriginaux et autonomie politique. Dans cette définition, nous allons plus loin que la Cour suprême ne l'a jamais fait. Par exemple, dans l'affaire Baker Lake, il y a quatre indicateurs ou tests de ce que signifient droits aborigènes et autonomie politique. Dans notre affaire, nous essayons de développer des indicateurs qui iront plus loin que cela. Nous en envisageons une dizaine que nous avons maintenant identifiés et que nous présenterons au tribunal.

M. Schellenberg: Alors, je vais être plus précis. Dans cette région indiquée sur cette carte, si vous obtenez l'autonomie politique, seriez-vous assujettis aux lois du Canada ou auriez-vous vos propres lois?

M. Ryan: Ce que nous disons, c'est que nous avons déjà nos lois dans ce territoire. Les lois des Gitskans et des Wet'suwet'ens existent présentement. Les gens doivent le comprendre. Il y a aussi la pénétration de la compétence du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. Ce qu'il nous reste à faire, ce sont les négociations avec les deux gouvernements, pour décider du genre de pénétration du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial dans ce territoire à l'avenir. Nous devons faire savoir au public, dans ces territoires, que nous aurions la base de certaines lois qui s'appliqueraient tant aux non-Indiens qu'aux Indiens.

M. Schellenberg: Je vais laisser cette question.

Je vais paraphraser le deuxième paragraphe de la page 2 de votre mémoire, où vous dites que les premiers Euro-Canadiens à venir dans la région ont été assimilés à la société indienne. En échange, votre peuple a pu efficacement utiliser certaines techniques européennes. Si vous obtenez l'autonomie politique ou si les revendications territoriales sont réglées, envisageriez-vous d'indemniser les Euro-Canadiens pour l'utilisation de certaines de ces techniques?

M. Ryan: Encore une fois, cela dépendrait du fait qu'il y aurait ou non des brevets, car nous aurions nos propres lois sur les brevets. Nous nous pencherons peut-être sur la question.

Nous avons beaucoup de technologie. En fait, la plupart d'entre vous reconnaîtrait que toute l'économie canadienne n'est pas très différente de ce qu'il est convenu d'appeler notre économie tribale ou primitive: vous faites toujours la pêche, vous faites toujours du bois et ainsi de suite. Donc la technologie n'a pas changé. En fait, je pense que la technologie que nous avions à l'époque du premier contact a certainement

[*Text*]

contact certainly influenced a lot of the things you have in terms of your technology now. Do you compensate us for that?

Mr. Schellenberg: It is a grey area. We have learned things from you and you have learned things from us. How do you put a dollar value on that?

My third question: Should you not obtain the rights of title you are seeking, what would be second best? What way should the Euro-Canadians attack the causes of the problem of the west coast fishery and not just the symptoms? Let us just say that you are not successful and you are still stuck with us managing the inland and the west coast fisheries. What should we be doing? Obviously not enhancement or buy-backs.

Mr. Ryan: Right. One of the things we were looking at in our area was the potential of the river, and that concept is a lot different from what Fisheries are putting forward right now. We say that we have to address the problems on the offshore fishery; we have to look at that and apply the different measures that Mike has addressed already. I think we have to look at the problem and see whether or not in order to rehabilitate the natural stocks in the area there must be some moves on the coast to reduce the catch. I am criticized for saying that, for a lot of reasons, because I say they have to reduce the fishery, say, for a decade or whatever to have that recover, and then we can sit down and take a look at some of the problems and see if we can come up with a better solution than we have now.

So we are saying that there has to be some reduction at that level and targeting of certain stocks that can sustain the type of effort that we could use in the inland and we could help rehabilitate the weaker stocks by using the potential of the river rather than by using enhancement techniques.

Mr. Morrell: The technical parts of the management recommendations stand on their own merits and are not related to the question of aboriginal title. The management advantages of an in-river fishery are clear and are widely recognized among fishery managers and biologists. The reasons, by and large, why those management strategies are not adopted are political ones, because of the political power of people who are dependent on the industry that has grown up in the last 100 years on the coast. So that is the tie-in with aboriginal rights, which may change the political balance enough to allow a change to a management regime that on its merits is superior in terms of fishery management.

Mr. Schellenberg: Just for my own information, one last question, sir: What are the weaker stocks you are talking about? What specifically are they?

Mr. Morrell: If we are talking about stocks, we are talking about particular spawning stocks within a species. You have the total run of sockeye that comes up the Skeena that is composed of many different sockeye stocks. Each of these sockeye stocks has a different rate of reproduction and can sustain a different rate of harvest. A stock that can sustain a relatively low rate of harvest without declining is termed a

[*Translation*]

influencé bon nombre de choses que vous avez présentement sur ce plan-là. Est-ce que vous nous indemnisez pour cela?

M. Schellenberg: C'est un échange de procédés. Nous avons appris des choses de vous et vous en avez appris de nous. Comment peut-on évaluer cela?

Voici ma troisième question: Si vous n'obteniez pas les droits et les titres que vous recherchez, quel serait votre deuxième choix? De quelle façon les Euro-Canadiens devraient-ils s'attaquer aux cause du problème des pêcheries de la côte ouest et non simplement aux symptômes? Supposons que vous ne réussissiez pas et que vous ayez toujours à nous subir pour la gestion des pêcheries intérieures et des pêcheries de la côte ouest. Que devrions-nous faire? Evidemment pas de mise en valeur ni de rachat.

M. Ryan: En effet. L'une des choses que nous étudiions dans notre région était le potentiel de la rivière et ce concept est très différent de ce que présente actuellement le Ministère. Nous disons qu'il faut s'occuper des problèmes de la pêche hauturière; nous devons le faire en appliquant les différentes mesures dont Mike nous a déjà parlé. Je pense que nous devons étudier le problème et voir s'il est nécessaire, pour rétablir les stocks naturels de la région, de réduire les prises sur la côte. On me critique beaucoup pour cela car je dis qu'il faut réduire l'effort de pêche pendant une décennie ou le temps nécessaire à la récupération, ensuite nous pourrons nous asseoir afin d'étudier certains problèmes et de voir si nous pouvons trouver une meilleure solution que celle que nous avons présentement.

Nous disons donc qu'il faut une certaine réduction à ce niveau et identifier certains stocks pouvant soutenir ce genre d'effort et que nous pourrions utiliser dans les pêches intérieures pour faciliter la reconstitution de stocks plus faibles en faisant appel au potentiel de la rivière plutôt qu'aux techniques de mise en valeur.

M. Morrell: Les parties techniques des recommandations de gestion se justifient sur leur mérite et ils ne sont en rien liées à la question des titres aborigènes. Les avantages de gestion d'une pêche en rivière sont clairs et généralement reconnus par les gestionnaires et biologistes en pêcherie. De façon générale ces stratégies de gestion ne sont pas adaptées pour des raisons politiques, parce que le pouvoir politique des gens dépend de l'industrie qui a grandi sur la côte au cours du dernier siècle. Voilà le lien avec les droits aborigènes lesquels pourraient modifier suffisamment l'équilibre politique pour permettre un changement vers un régime de gestion supérieur selon ses mérites.

M. Schellenberg: En terminant, j'aurais une dernière question d'information. Quels sont ces stocks plus faibles dont vous parliez? Desquels s'agit-il spécifiquement?

M. Morrell: Si nous parlons de stocks, nous parlons de certains stocks de fraye à l'intérieur d'une espèce. La montaison totale de sockeye dans la Skeena est composée de plusieurs stocks différents de saumon sockeye. Chacun de ces stocks de saumon sockeye a un taux de reproduction différent et peut soutenir un effort de pêche différent. Un stock qui peut soutenir un effort de pêche relativement faible sans qu'il y ait

[*Texte*]

weak stock or a weaker stock or a less productive stock, and one that can sustain a higher rate is a strong stock.

Are you asking for examples of particular systems?

Mr. Schellenberg: No, I think we are on the same wavelength. You are not talking about species or whatever; you are talking about weaker stocks.

Mr. Morrell: Right, although the principle applies between species as well. Steelhead are fished along with the sockeye run that returns to the Skeena. There is a high incidental catch of steelhead. The largest harvest of steelhead returning to the Skeena River are those caught incidentally in the sockeye fishery. Steelhead behave as a weak stock relative to sockeye. Chinooks, similarly, are taken; there is a heavy harvest of chinook incidental to the sockeye harvest.

• 1550

Mr. Schellenberg: Just by way of closing, Mr. Chairman, that was a fascinating brief. This late in the stage of our tour, really, it is a "thinker". Some of the information you presented is contrary to what we have had over the past nine days, and I thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberg.

I want to say to you how sorry I am that we have to conclude this part of the proceedings, because it was fascinating and the information is just excellent. I am sure we will see you people again before too many months or years go by. I would like to extend, on behalf of the committee, our appreciation to you for coming before us today.

Mr. Ryan: Thank you very much, Mr. Chairman. I was going to leave with the parting comment that we are prepared to appear before you again with more details. I think the report we have now, which is going through the process of being looked at by the community, is an interesting document; we are prepared to bring it to you, and there are additional details that we would like to give to you as well.

The Chairman: We certainly would be pleased to receive anything from you that you want to send to us from time to time and then have it circulated to the committee. I think it would be good for us, just from an educational point of view, to see just how you are progressing with some of the projects you have on the go, and your court cases as well—we will be monitoring those. So thank you again.

Mr. Ryan: Thank you.

The Chairman: I wonder if we could now have members of the UFAWU up to the table please.

The Acting Chairman (Mr. Gass): The next group we have before the committee is the UFAWU, Northern Office. As the acting chairman, I would like to welcome the group before the committee and advise them how much we appreciate their taking the time to come before the committee and present us with their brief.

[*Traduction*]

déclin, est considéré un stock faible ou plus faible ou moins productif, et un stock pouvant soutenir un effort de pêche supérieur est un stock fort.

Voulez-vous les exemples de rivières en particulier?

M. Schellenberg: Non, je pense que nous sommes sur la même longueur d'onde. Vous ne parlez pas d'espèces, vous parlez de stocks plus faibles.

M. Morrell: En effet, quoi que le principe s'applique également entre les espèces. Les truites de mer sont pêchées en même temps que la montaison de saumon sockeye qui revient dans la rivière Skeena. Les prises accidentelles de truites de mer sont très élevées. Les prises les plus importantes de truites de mer retournant dans la rivière Skeena sont des prises accidentelles lors de la pêche au saumon sockeye. Par rapport au saumon sockeye, la truite de mer se comporte comme un stock faible. Il y aussi une prise accidentelle importante de saumon chinook lors de la pêche au saumon sockeye.

M. Shellenberger: En terminant, monsieur le président, c'était un mémoire fascinant. Vers la fin de nos audiences, c'est vraiment l'oeuvre de «penseur». Certaines informations que vous avez présentées sont contradictoires avec celles que nous avons reçues au cours des neuf derniers jours et je vous en remercie beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Schellenberg.

Je tiens à vous dire jusqu'à quel point je regrette que nous devions mettre fin à cette partie des délibérations, car c'était fascinant et l'information est tout simplement excellente. Je suis sûr que nous vous reverrons avant que trop de mois ou d'années ne se passent. Au nom du Comité, je vous remercie d'être comparus devant nous aujourd'hui.

M. Ryan: Merci beaucoup, monsieur le président. En terminant, je tiens à dire que nous sommes prêts à comparaître à nouveau devant vous avec plus de détail. Le rapport que nous avons maintenant est un document intéressant qui sera étudié par la communauté. Nous sommes prêts à vous le présenter et il y a des détails additionnels que nous aimerions également vous transmettre.

Le président: Nous serions certainement ravis de recevoir tout ce que vous voudriez bien nous envoyer à l'occasion et de le transmettre au Comité. Je pense que ce serait bon pour nous, simplement sur le plan éducatif, de voir les projets que vous avez en marche et de vos cas devant les tribunaux que nous surveillerons. Donc à nouveau je vous remercie.

M. Ryan: Merci.

Le président: Est-ce que les membres du UFAWU pourraient s'avancer s'il vous plaît.

Le président suppléant (M. Gass): Le prochain à comparaître devant le Comité c'est le bureau du nord de l'UFAWU. En tant que président suppléant, je tiens à souhaiter la bienvenue au groupe et leur dire à quel point nous apprécions le fait qu'ils aient pris le temps de comparaître devant nous et de nous présenter leur mémoire.

[*Text*]

Mr. Rushton, I believe, is the spokesman. Mr. Rushton, I would ask you to introduce your colleagues and then you can immediately move into your brief. You have approximately one hour. Five minutes before the time is up, the chairman will break in and advise you that your time is just about up and ask you to summarize in the last five minutes.

Mr. Jim Rushton (Representative, UFAWU, Northern Office): Thank you very much, Mr. Chairman.

I would like to introduce the brothers from our union that are here with us: Howard Wale, who is the President of our Upper Skeena Local; Ken Bedard, who is an organizer for the union that works out of the office here in Prince Rupert; Craig Wylie, who is the President of the Prince Rupert Shoreworkers Local of our union; and Joe Lovesar, who is a member of the general executive board of our union, and is also from Prince Rupert. We would like to return the thanks.

• 1555

We appreciate having the opportunity to speak before the House of Commons Committee on Fisheries and Forestry, and we particularly appreciate the availability of the committee here in Prince Rupert. We have been before the committee as an organization in the past, but in Ottawa. It helps a great deal when elected representatives are able to travel to the constituencies and around them throughout the country and meet the people they are dealing with in a more convenient way.

As you all likely know, we represent the vast majority of people who work in our industry. We represent a large section of the fishing fleet, both people who own and operate gill-nets, trollers, and smaller vessels and the people who fish aboard the larger vessels: the seiners, the draggers, and the other types of vessels on the coast. We also represent a very large section of the workers who are employed in the shore plants and the processing plants on our coast.

We are very much concerned at this time with the state of our industry and all of the various things that have befallen it in the last 15 or 20 years and how it is all coming, it seems, to somewhat of a head in the last few years in a lot of discussions that are going on.

We feel very strongly when we hear people talk about the "ultimate demise" of the commercial fishery as we now know it, that we must change our attitudes toward it rather than strengthen our appreciation for the contribution it makes to the west coast economy. We feel very strongly that our industry is not dead. Given the proper care and attention, and the proper direction by government and by those who are employed in the industry, we can build this industry to make it a far more viable economic endeavour than it is; we can create employment in our industry, and without destroying the lifestyle we now enjoy.

There has been a fair bit of discussion about our industry, a lot of denunciation of the commercial fishing industry as we now have it. I think it is fair for us to say that in the main that

[*Translation*]

Je pense que le porte-parole est M. Rushton. Monsieur Rushton, je vous demande de nous présenter vos collègues après quoi vous pourrez passer immédiatement à votre mémoire. Vous disposez d'environ une heure. Cinq minutes avant la fin de votre temps de parole, le président vous en avisera et vous demandera de résumer vos propos.

M. Jim Rushton (représentant, UFAWU, bureau du nord): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous présente les camarades syndiqués qui nous accompagnent: Howard Wale, président du local Upper Skeena; Ken Bédard, organisateur syndical qui travaille au bureau de Prince Rupert; Craig Wylie, président du local du personnel de terre de Prince Rupert; et Joe Lovesar, membre du conseil exécutif de notre syndicat lequel est également de Prince Rupert. Nous voulons également vous remercier.

Nous apprécions le fait d'avoir cette occasion de comparaître devant le Comité de la Chambre des communes sur les pêcheries et les forêts et nous apprécions particulièrement que cette audience ait lieu ici à Prince Rupert. Par le passé, nous avons déjà comparu devant le Comité, mais à Ottawa. Cela aide beaucoup lorsque les représentants élus peuvent se rendre dans les circonscriptions et partout au pays pour rencontrer les gens avec lesquels dont ils s'occupent d'une façon qui leur convient davantage.

Comme vous le savez probablement, nous représentons la grande majorité des gens travaillant dans notre industrie. Nous représentons une grande partie de la flotte de pêche autant les propriétaires et les exploitants de bateaux de pêche au filet maillant, à la traîne, et de plus petits bateaux ainsi que ceux qui pêchent à bord de plus gros bateaux comme les seineurs, les chalutiers et les autres types de bateaux sur la côte. Nous représentons également une grande partie des travailleurs des usines de transformation situées sur nos côtes.

Présentement, nous sommes très inquiets par la situation de notre industrie et des diverses choses qui se sont produites au cours des 15 ou 20 dernières années et de la façon dont tout cela semble culminer dans les discussions qui ont lieu depuis quelques années.

Nous réagissons très fortement lorsque nous entendons des gens parler de la «fin ultime» de la pêche commerciale telle que nous la connaissons présentement, du fait que nous devons changer nos attitudes vis-à-vis celles-ci au lieu de mieux apprécier la contribution qu'elle fait à l'économie de la côte Ouest. Nous sommes fortement convaincus que notre industrie n'est pas morte. Avec des soins et une attention adéquate, et une orientation adéquate par le gouvernement et par ceux qui travaillent dans l'industrie, nous pouvons en faire une entreprise économique beaucoup plus rentable qu'elle ne l'est, nous pouvons créer de l'emploi dans notre industrie sans détruire le mode de vie dont nous bénéficions.

Il y a eu beaucoup de discussions concernant notre industrie, beaucoup de dénonciations de l'industrie de la pêche commerciale telle que nous la connaissons. Je pense que nous avons

[*Texte*]

pressure comes against our industry from the very large resource companies operating in our province. They see our industry and the protection of the salmon habitat and the environment generally as an impediment—a great impediment—to reaping far more profit than has been out of the extraction of our resources. They see it as something that is in their way.

We have not, in our opinion, had the best kind of co-operation, both federally and provincially, from governments. I think one of the reasons for that is that for some reason our industry has not become a national industry. We have been to Ottawa many times and it is very hard for us to break through all the walls and barriers that are before us when we go to Ottawa. I think one of the very strong reasons for that, important reasons, is our provincial government here in British Columbia has a very low regard for our fishing industry. It pays no attention to it at all. You will never see . . . at least we have not seen our provincial government coming to the defence of this very important industry here. So when we go to Ottawa, sometimes we have a great deal of difficulty. We hope in your experience here you have grown in appreciation of the importance of our industry from Prince Rupert right down throughout the coast to Vancouver.

With those generalizations I would like to move into some points on fishing matters where I think the government of today can do some things immediately to alleviate pressures that are on fishermen; these can be done today and have an impact in lessening the pressures while we address the bigger issues that undoubtedly will take time to come to grips with.

One of those issues I believe are foremost is interest rates. We have had a very difficult time in our industry, as have other industries and as have farmers and other ordinary people across this country, where we have had a very difficult time coping with policies that advocate and protect high interest rates. We have not been able to withstand that kind of burden. Much of the money that is earned in our industry is drained off right from the top straight to the banks and gone and we do not see it in our industry again. We feel the government should undertake measures to introduce a sane and fair interest rate policy that protects those who are trying to make a living.

We think also the government can act on fuel prices. Fuel prices have risen drastically in the last 12 years, had a tremendous impact on certain sectors of the economy and probably the places where they have had the greatest impact are in those parts of the economy where people are going out and trying to produce food. Fishermen and farmers have had a tremendous difficulty with rising fuel prices.

• 1600

Without getting into a lot of detail, I think in light of the new program that is being developed now and agreed to among the provinces here in the west and the federal government,

[*Traduction*]

raison de dire qu'en général les pressions exercées contre notre industrie proviennent des très grandes compagnies d'exploitation des ressources dans notre province. Ces compagnies considèrent généralement notre industrie et la protection de l'habitat du saumon et de l'environnement comme un obstacle . . . un obstacle de taille . . . à récolter des profits plus importants que par le passé de l'extraction de nos ressources. Elles considèrent cela comme quelque chose qui leur barre la route.

Selon nous, la coopération gouvernementale, tant fédérale que provinciale, laisse à désirer. Je pense que l'une des raisons pour cela c'est que notre industrie n'est pas devenue une industrie nationale. Souvent nous sommes allés à Ottawa et ce fut très difficile de traverser tous les murs et toutes les obstacles qui se dressent devant nous lorsque nous nous y rendons. À mon avis, l'une des principales raisons pour cela c'est que notre gouvernement provincial ici en Colombie-Britannique a très peu d'estime pour notre industrie des pêches. Il n'y porte aucunement attention. Vous ne verrez jamais . . . du moins nous n'avons jamais vu notre gouvernement provincial se porter à la défense de cette industrie très importante. Donc, nous avons parfois énormément de difficultés lorsque nous nous rendons à Ottawa. Nous espérons que votre expérience ici vous a permis de comprendre l'importance de notre industrie de Prince Rupert et tout le long de la côte de Vancouver.

Ces choses étant dites, je vais passer à des questions de pêche sur lesquelles, à mon avis, le gouvernement du jour peut agir immédiatement pour alléger les pressions que subissent les pêcheurs, ces mesures peuvent être prises aujourd'hui et réduire les pressions pendant que nous nous attaquons aux plus grands problèmes lesquels demanderont indéniablement plus de temps.

L'une des questions les plus importantse importantes selon moi c'est celles des taux d'intérêt. Nous avons connu des temps très difficiles dans notre industrie, comme dans d'autres industries et comme les fermiers et d'autres genres ordinaires au pays, lorsque nous avons dû vivre avec des politiques préconisant et protégeant des taux d'intérêt élevés. Nous n'avons pas pu soutenir ce genre de fardeau. Une bonne partie de l'argent gagné dans notre industrie va directement aux banques et elle est perdue à jamais pour notre industrie. Selon nous, le gouvernement devrait voir à présenter des mesures pour une politique de taux d'intérêt juste et saine qui protège ceux qui essaient de gagner leur vie.

Nous pensons également que le gouvernement peut agir sur le prix du carburant. Le prix du carburant a grimpé au cours des 12 dernières années et cela a eu une énorme incidence sur certains secteurs de notre économie, incidence qui s'est probablement fait particulièrement sentir chez les producteurs de nourriture. L'escalade des prix du carburant a soumis les agriculteurs et les pêcheurs à d'énormes difficultés.

Sans entrer dans les détails, étant donné le nouveau programme élaboré actuellement et sur lequel les provinces de l'Ouest et le gouvernement fédéral sont en train de s'entendre,

[*Text*]

which has as its base tremendous offerings of relief to the multinational oil companies, that we would expect and are very hopeful that this committee and others in Ottawa will advocate the same kind of generous relief to those who are in the business of producing food for Canadians and food for export, which is a big export commodity for our country. That in itself would alleviate a lot of immediate economic pressure on fishermen if they could get relief from high fuel prices.

I need not go into very much detail about the government insurance program, which I imagine you fellows have heard a fair bit about in the last few weeks. I think most have come to the conclusion it is not a very wise decision. It would not be very smart in fact to tear that program apart at this time. We feel it would not be very smart, either, to save a program that would raise rates alarmingly and would put another immediate burden upon commercial fishermen at this time when we are all looking for recovery. On a personal level, most of us are individuals who operate in this industry.

The same can be held true for the policies that have been advocated with regard to berthage rates. It is beyond us as to how we can talk about trying to alleviate economic pressure on individuals, non-fishermen, and then turn around and talk about raising berthage rates by 100%. It makes no sense at all at this time. It would have very, very little impact upon the economy of Canada, but it could have enough impact on an individual who is trying to work as a fisherman. Maybe the committee can explain to us here in British Columbia the policy as regards the east coast, where there is no charge by the federal government for those vessels under 42 feet. We have a hard time understanding that.

We feel these are the kinds of measures that can be taken immediately that would ease the economic and financial burden immediately on fishermen and would give us the kind of time and the kind of flexibility to come to grips with the larger problems that we face in building our industry.

We would like to move on and talk about salmon habitat and fisheries management. As you know, in the discussions you have had with other parts of our union, at other meetings, both in Ottawa recently and here, we do not accept that the main cause of the depletion of salmon stocks has been overfishing. Therefore, we do not accept continued closures on the commercial fishing fleet as the main method through which enhancement should be sought. Our experience has been that in many areas on the coast where we have not fished for years, we have not seen an appreciable return of stocks to those areas even though we have not fished them for years. Other measures are necessary to rebuild stocks. So we do not accept this policy that has become practice.

What I do not think has ever been adopted by anyone other than the Department of Fisheries, and I do not think has been adopted politically, is to develop enhancement of salmon stocks mainly through management. We do not feel this will work. We feel it is punitive toward commercial fishermen, and we

[*Translation*]

lequel offrira un grand répit aux sociétés pétrolières multinationales, nous comptons avec optimisme que le Comité et d'autres comités à Ottawa recommanderont un répit tout aussi généreux aux profits des producteurs de nourriture pour les marchés canadiens et d'exportation, car notre pays exporte énormément de denrées alimentaires. Pour les pêcheurs, une baisse du prix du carburant signifierait le répit économique immédiat.

Ai-je besoin d'entrer dans les détails au sujet du programme gouvernemental d'assurance car j'imagine que vous en avez beaucoup entendu parler depuis quelques semaines. Je pense que la plupart d'entre vous comprenez maintenant que la décision n'est pas très judicieuse. Il ne serait pas très indiqué de saborder le programme maintenant. Quant à nous, nous estimons qu'il ne serait pas très judicieux non plus de maintenir un programme qui entraîne des primes faramineuses car cela ne ferait qu'alourdir le fardeau des pêcheurs commerciaux à un moment où pointe la relance. La plupart d'entre nous travaillons à notre compte dans le secteur.

Il en va de même pour les politiques recommandées concernant les droits de quai. Nous n'arrivons pas à comprendre que l'on puisse prétendre donner un répit à des particuliers, à des gens qui ne sont pas pêcheurs pour ensuite envisager de doubler les droits de quai. À l'heure actuelle, cela serait insensé. Cela n'apporterait pas grand-chose à l'économie canadienne mais celui qui essaie de gagner sa vie comme pêcheur en souffrirait énormément. Le Comité pourrait peut-être nous expliquer le sens de la politique poursuivie en Colombie-Britannique par rapport à celle de la côte est où le gouvernement fédéral n'impose aucun droit aux bateaux de moins de 42 pieds. Nous avons beaucoup de mal à comprendre cela.

Nous pensons que ce sont là des mesures qui pourraient être concrétisées immédiatement; elles allègeraient immédiatement le fardeau économique et financier des pêcheurs et leur donneraient le temps et la flexibilité nécessaires pour s'attaquer aux problèmes plus épineux que nous éprouvons dans notre secteur.

Nous voudrions parler maintenant de l'habitat du saumon et de la gestion des pêches. Comme vous le savez, quand vous avez rencontré d'autres représentants de notre syndicat, à d'autres occasions, à Ottawa récemment et ici, vous avez appris que nous n'attribuons pas la diminution des stocks de saumon à une surexploitation de la ressource. Par conséquent, nous n'admettons pas que la principale méthode de stimulation des stocks soit les interdictions répétées de pêcher. Dans beaucoup de régions de la côte où nous n'avons pas pêché depuis des années, nous n'avons pas pour autant constaté une augmentation appréciable des stocks si bien que nous en concluons qu'il faut d'autres mesures pour les reconstituer. Nous refusons donc que cette politique devienne désormais pratique courante.

Le ministère des Pêches, pas plus que les responsables politiques, n'ont jamais adopté une politique de mise en valeur des stocks de saumon par l'intermédiaire de mesures de gestion. Nous pensons que cela est une erreur et nous pensons que les pêcheurs commerciaux sont punis parce que le

[*Texte*]

feel it demonstrates a lack of commitment on the part of Canada to our industry. It is holding off from the kind of major expenditure that we need to overcome the many, many years of destruction of salmon habitat that has taken place through other endeavours, through logging, through mining, through real estate development and all of the other things that have gone on and accumulated over the years and had a tremendous impact on our ability to produce salmon.

So we feel there is needed on this score a twofold policy. One, that makes a very large financial commitment to massive salmon enhancement programming, rebuilding habitat for wild stocks, and a commitment to stop further habitat destruction. If we do not have a meaningful commitment in this way then further conservation by commercial fishermen is both meaningless and punitive.

• 1605

With respect to salmon enhancement, we have always had agreement—or it seems we have always had agreement—with respect to Ministers over the years that our position is sound; it is not one that is untenable. But they have always come back to us and said: We have great difficulty in winning the support in Cabinet or wherever else it needs to be won for the kind of commitment for your industry. We are very hopeful and hope that this committee will add its voice to those of the current ministry and this Minister of Fisheries and others who have said, to us at least, that they cannot get support in Ottawa for the kinds of funds that are necessary.

I suppose we need to talk somewhat about the Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty. I realize this committee has had our union before it in Ottawa, and undoubtedly there were discussions in the south that went into many of the details relating to the opposition we have to that treaty. We think we have done a great disservice to Canada. We think it is going to develop into and impact upon our fishing patterns here in the north. I believe our seine fishery will be affected shortly, at least in time, here in area 3 just outside of Prince Rupert and we will be facing a more congested fishery here in the north.

We do not think we have gotten anything in return out of it. I think maybe through questions we might want to deal with some other aspects of it, just to say that the time has come now for Canada to decide that it is going to develop the political and economic will to force equity.

The negotiators on the Canadian side tell us that equity is still achievable somehow, but we have not had the political will or the clout or the desire to bring to bear the kind of leverage that was necessary to win equity. We all agree that we do not have equity, including the Minister of Fisheries. Now is the time to develop that strategy and try to work that way through. If not, this treaty is absolutely meaningless to us.

I want to speak very briefly about the proposed amendments to the Fisheries Act that are before this committee. I understand it has passed second reading in the House of Commons,

[*Traduction*]

gouvernement du Canada refuse de prendre les engagements essentiels à notre secteur. Le gouvernement du Canada refuse d'engager des dépenses importantes essentielles pour restaurer l'habitat du saumon qui a été détruit au cours de nombreuses années à cause d'autres entreprises comme l'exploitation forestière, minière et foncière, toutes choses qui se sont perpétuées au fil des ans et qui ont eu une incidence énorme sur notre capacité de produire du saumon.

Nous estimons qu'il faut donc une politique à deux volets. D'une part, il faut s'assurer qu'on engage les budgets nécessaires pour mettre sur pied un programme intensif de mise en valeur du saumon, reconstruire l'habitat essentiel aux stocks fauniques et stopper tout progrès dans la destruction de l'habitat. À défaut d'un engagement de cette envergure, toutes les autres mesures de conservation imposées aux pêcheurs commerciaux sont vides de sens et pénalisantes.

Il semble que depuis des années les ministres reconnaissent que notre position relativement à la mise en valeur du saumon est pratiquable et pas du tout intenable. Mais de tout temps on nous a toujours répondu que c'était l'appui du Cabinet ou des autorités compétentes qui faisaient défaut et qui empêchaient un engagement inconditionnel à l'égard de notre secteur. Nous espérons que le Comité appuiera la position du ministre actuel des Pêches et d'autres ministres qui veulent convaincre Ottawa que ses budgets sont nécessaires.

Je suppose qu'il faut aborder maintenant le Traité Canado-Américain sur le saumon du Pacifique. Des représentants de notre syndicat ont témoigné devant le Comité à Ottawa et j'en suis sûr, il y a eu des discussions aussi aux États-Unis sur les détails que nous n'acceptons pas dans ce traité. Nous pensons que ce traité sert très mal les intérêts des Canadiens et que cela aura des incidences sur la façon dont nous pêchons au Nord. Je pense que les pêcheurs à la seine vont être touchés sous peu, tôt ou tard en tout cas, ici dans la région numéro 3, juste à côté de Prince Rupert, et que le secteur de la pêche sera désormais encombré dans le Nord.

Nous ne pensons pas avoir obtenu quoi que ce soit en échange de nos concessions et je pense que nous voudrons peut-être développer d'autres aspects de la question au moment des questions, car il est peut-être grand temps que le Canada décide d'exercer la force politique et économique nécessaire pour imposer la justice.

Les négociateurs canadiens nous disent qu'il est encore possible de faire les choses avec justice mais nous n'avons pas eu la volonté politique ou la poigne ou encore le désir ardent de nous munir des outils nécessaires pour obtenir justice. Nous sommes tous d'accord, et le ministre des Pêches lui-même, que les choses ne sont pas justes et qu'il est d'élaborer la stratégie qui nous permettra de redresser la situation. À défaut de cela, le traité est vide de sens pour nous.

Je voudrais aborder brièvement les modifications proposées à la Loi sur les pêcheries dont le Comité est saisi. Si je ne m'abuse, ces modifications ont été adoptées en deuxième

[*Text*]

if that is correct. It is to deal with giving the Minister of Fisheries pretty wide and sweeping powers, in our estimation, that could give this Minister or any subsequent Minister much leeway completely to alter the face of our industry, to reallocate stocks from one facet of the industry to another, all on the basis of personal decision or political whim or political pressure. It does not provide for any consultation with the industry.

We think this is far too much power for the Minister to have. We think that at the very least this legislation needs itself to be amended by this committee, but I think, more than that, that the proposed amendments need to be scrapped.

I think we can manage this fishery. We have managed the fishery over the years. We can do so with agreement in the industry. I do not think we need to give those kinds of powers to a Minister. If there are questions, I would like to get into that later on.

We have had many long discussions over the last few years on the west coast on consultative process. I would just like to bring forward some ideas in that regard. Obviously, this is not the last word from our union at this stage, and I certainly do not think the last word has been given on consultative process or what kind of arrangements are necessary.

I think that in order to have better relations between various user groups of the resources on our coast, particularly the salmon, and among the fleet in the commercial sector, we are going to need as a starting point a pretty firm commitment and an understanding that the direction we are going is to build our resource and that we are looking to divide a growing resource rather than getting in our corner and taking a last stand over what seems to be at this point a diminishing resource with no major commitment by government to turn that around. If there was that kind of assurance and that was what we were looking to in the future, I think a lot of the problems that exist in coming together in our industry would be gone by the board because we would have a healthy future to look forward to rather than a declining future.

I think we need assurances from the Minister and from the Department of Fisheries that when it comes to conservation all groups will be treated fairly. I do not believe many of us feel that is the case at this stage. We need to have a consultative process that allows organizations on the coast to choose their representatives themselves, and those representatives need to be accountable to the organizations they represent.

• 1610

We strongly believe that there is a need for weighted representation, particularly in the commercial sector. As you are well aware, some organizations represent thousands of participants in the fishery, while others may represent dozens. There needs to be some proportional representation in order to give proper weight to those kinds of things.

I do not believe we need a group of wise men at the top deciding the fate of our industry. Rather, I think what we need are people with the contacts to report to and generate discus-

[*Translation*]

lecture à la Chambre des communes. Il s'agit de donner au ministre des Pêches des pouvoirs vastes et englobants, à notre avis, ce qui pourrait lui donner à lui et à ses successeurs toute la lattitude nécessaire pour bouleverser notre secteur, redistribuer les stocks d'un groupe d'usagers à un autre, et cela pour une décision personnelle ou suivant un caprice politique ou encore des pressions politiques. Les modifications ne prévoient absolument pas la consultation des représentants du secteur.

Nous estimons que c'est donner au ministre trop de pouvoir et nous pensons que ce projet de loi va lui-même être amendé en Comité, mais qui plus est, qu'il vaudrait mieux renoncer aux modifications proposées.

Nous pensons que nous pouvons gérer les pêches car nous le faisons depuis des années. Nous pouvons le faire au moyen d'un consensus des usagers du secteur et il n'est pas nécessaire de donner au ministre ce genre de pouvoir. Nous aimerions reprendre cette question au moment de la période des questions.

Sur la côte ouest, depuis quelques années, nous parlons beaucoup du processus de consultation. Je voudrais vous faire partager quelques opinions là-dessus. Manifestement, ce n'est pas la position officielle de notre syndicat pour l'instant car je ne pense pas qu'on ait encore tout dit sur le processus de consultation et sur les aménagements nécessaires.

Pour améliorer les relations entre les divers groupes d'usagers des ressources sur notre côte, surtout ceux qui exploitent le saumon, et entre les diverses flottilles commerciales, il faudra au départ un engagement assez ferme et une entente portant que nous voulons à tout prix restaurer nos ressources et qu'il s'agit de partager une ressource croissante plutôt que de se braquer et d'adopter une position rigide sur ce qui est pour l'instant une ressource qui périclite et dont le gouvernement ne s'engage pas à s'occuper. Si nous étions forts de cette assurance et si c'était là ce que nous réserve l'avenir, je pense que beaucoup de problèmes de consensus auxquels nous faisons face actuellement dans notre secteur disparaîtraient parce que nous pourrions envisager l'avenir avec optimisme sans craindre la disparition de nos stocks.

Il faut donc que le ministre et le ministère des Pêches nous donnent l'assurance que les mesures de conservation seront imposées à tous les groupes d'usagers en toute équité. Peu d'entre nous en sont convaincus à l'heure actuelle. Il faut un processus de consultation permettant aux organisations de la côte de choisir elles-mêmes leurs représentants et que ces derniers soient comptables aux organisations.

Nous croyons fermement qu'il faut une représentation pondérée, surtout dans le secteur commercial. Comme vous le savez, certaines organisations représentent des milliers de membres dans le secteur de la pêche tandis que d'autres n'en représentent que quelques douzaines. Il faut donc une représentation proportionnelle afin de mieux équilibrer la situation.

Je ne pense pas qu'il faille s'en remettre à un groupe de mages qui du haut de leur tour décideraient du sort de notre secteur. À mon avis, il faut des gens obligés de rendre des

[*Texte*]

sions with the thousands of participants in our industry, to generate discussions and be able to come to understandings that have broad support.

The failures in the past were people trying to make decisions that did not have support on the grounds and in the communities. I think we need to look at all of these matters, and I think there needs to be a very serious discussion about consultative processes.

I want to now talk about the shore-based jobs in our industry. Here in Prince Rupert that is a very big element of our industry. If you look on the waterfront you will see that we still have a few processing plants left. It is a very important aspect of our economy here in British Columbia; so is the salmon industry, so is its canning industry. I think it is the most long-standing processing industry in our province. It started before the turn of the century, and it is still important today because it is one of those few industries where we start with a raw product and carry that processing right through to where it is ready to go on the shelves in its final form. We do not have very many industries in British Columbia where we do that; we tend to export raw resources rather than to be in the manufacturing. So that makes it historically important to us, and it is as relevant today in its importance.

The canneries on the coast, particularly here in the north, have provided not just employment for the people in Prince Rupert, but they have provided employment for native people, in particular from the villages upriver and on the coast, where it was very much a part of their life to come and work in the canneries. And as the canneries have closed, those jobs have gone, and nothing has replaced those jobs. Many of those jobs have never been replaced. Today we have thousands of people who only 10 years ago were working in the industry who are now currently not working, and there is no other available work.

Plant closures—we should make it clear that the closures of canneries is not something of the past. In the past five years since 1980, here in Prince Rupert alone, we have had two major canneries close and one major fresh fish and cold storage operation close. The loss of jobs and the closing of our processing facilities is not something that went on 20 and 30 years ago, it is something that is continuing today at a rapid rate, and it is costing us all a lot of jobs.

This has happened through a tremendous concentration of capital and processing facilities here in British Columbia. Our processing industry is a very highly monopolized one. In 1980, just the figures for 1980 indicate that B.C. Packers itself processed 41% of all the salmon, and canned 46% of all the salmon that was canned that year. In that same year, the four largest companies canned 76% of all the salmon. In 1984 that concentration is higher through corporate acquisitions and closures of plants that have gone on since 1980.

[*Traduction*]

comptes et de susciter la discussion parmi des milliers de membres afin qu'ils puissent s'entendre sur une position ralliant le plus grand nombre.

Par le passé, si les choses ont échoué c'est que des gens essayaient de prendre des décisions auxquelles les intéressés ne se ralliaient pas. Je pense qu'il faut étudier l'ensemble de ces questions et qu'il faut débattre longuement le processus de consultation.

Je voudrais maintenant aborder le cas des employés à terre. Ici, à Prince Rupert, ils représentent un grand nombre d'employés dans le secteur. Sur le port, vous verrez que nous avons encore quelques usines de transformation qui nous reste. C'est un aspect important de notre économie ici en Colombie-Britannique, au même titre que le secteur du saumon et l'industrie de la mise en conserve. Vous trouverez ici, je pense, les plus vieilles usines de transformation de notre province. Cette industrie remonte au début du siècle et si elle est encore importante aujourd'hui, c'est parce que c'est une des rares industries qui fasse appel à une matière première crue qu'elle transforme, étape par étape, jusqu'au produit final que nous trouvons sur les tablettes des marchés d'alimentation. En Colombie-Britannique, il y a peu d'industries qui soient en pareil cas car nous avons tendance à exporter la matière première plutôt qu'à la transformer. Voilà pourquoi cette industrie a son importance historique pour nous importance qu'elle maintient encore aujourd'hui.

Les usines de mise en conserve de la côte, surtout celles qui sont dans le Nord, ont fourni de l'emploi à la population de Prince Rupert mais également aux autochtones, surtout dans les villages en amont et sur la côte, où le travail dans les usines de mise en conserve est très bien intégré au mode de vie. Au fur et à mesure que les usines fermaient, nous perdions des emplois que rien ne remplaçait. Beaucoup de ces emplois n'ont jamais été remplacé. Aujourd'hui, des dizaines de milliers de personnes qui il y a dix ans encore travaillaient dans ce secteur sont actuellement au chômage et il n'y a pas d'autre travail.

Il faut qu'il soit bien clair que la fermeture des usines de mise en conserve se poursuive. Depuis 1980, en cinq ans donc, à Prince Rupert seulement, deux grandes usines de mise en conserve ont fermé leurs portes de même qu'une importante unité d'entreposage du poisson frais. La perte des emplois et la fermeture des usines de transformation ne remontent pas à il y a vingt ou trente années, car aujourd'hui, à une cadence effarante, les usines continuent de fermer et cela signifie la perte de nombreux emplois.

Cela s'explique du fait qu'il y a eu concentration intense du capital et des usines de transformation ici en Colombie-Britannique. Notre secteur de transformation est aux mains des monopoles. En 1980, au cours de cette seule année, la Société B.C. Packers a transformé 41 p. 100 de tout le saumon et elle a mise en conserve 46 p. 100 de toutes les conserves de cette année-là. La même année, les quatre plus grosses sociétés de mise en conserve ont mis en conserve 76 p. 100 de tout le saumon. En 1984, étant donné la fermeture de certaines unités d'exploitation et le changement de propriétaires, la concentration est encore plus forte qu'en 1980.

[*Text*]

We understand from our research that the processing of fish is a very lucrative business. It creates a lot of wealth in this community. It provides good wages for a couple of thousand people in Prince Rupert, but the numbers of people who are working and the availability of work for those who are still working is continuing to diminish. This problem again is complicated and coupled with the fact there is no alternative work, and it has placed a heavy toll on many communities in the northwest.

We shall look at what the processing sector does for our economy here in British Columbia. On an average, over the years from 1970 to 1983, we translated an average landed value of $125 million worth of fish into an average wholesale value of $450 million. In 1983, the landed value on the Pacific coast was $202 million. That was converted into a wholesale value of $512 million. This shows there is a lot of value added at the processing sector.

• 1615

There is profit being generated in our processing sector. British Columbia Packers again, which now must account for nearly half of all the production on the coast, turned a profit of $2.56 million in the first 9 months of 1984. Weston, which controls B.C. Packers, turned a year-end profit for 1984 of $88 million, and yet the employment base in our industry has dropped rapidly.

Ocean Fisheries Limited, which has become the second largest company in our coast through recent acquisitions of other companies, is also in the business of closing down canneries. It has bought the assets Cassiar Packing Company. It closed down its Skeena operation, which had employed a couple of hundred people. It does not look as if that place is going to operate any more. Ocean Fisheries had been the second largest canner on the coast in our estimation; it is the second largest now. It does not can here in the north.

The Canadian Fishing Company, which is probably the third largest operation, does not can in the north, does not do any processing in the north. Ocean Fisheries is not popping herring here in the north; it has no groundfish operation here, and as I say, Canadian Fishing Company has no processing operation here. B.C. Packers used to can clams in Port Edward, crabs in Masset, and had a year-round groundfish operation at Seal Cove; now they do not.

All these job bases have been diminished over the last few years. There has been much investment in our industry, and that investment has been in the way of acquisition and the closure of plants and the technological improvement in plants, all eliminating jobs and the amount of work available for those who are still working.

It is our opinion that a lot of companies simply are not utilizing all the resources available. Their plants are closed,

[*Translation*]

Nos recherches démontrent que la transformation du poisson est une entreprise fort lucrative. Elle permet de créer des revenus importants pour la productivité en offrant de bons salaires à quelques milliers de personnes à Prince Rupert. Le nombre des gens qui travaillent dans ce secteur et la masse de travail possible pour les gens qui y travaillent dégringole en permanence. Le problème se complique et s'aggrave du fait qu'il n'y a pas d'autres emplois possibles ce qui a signifié pour plusieurs collectivités du nord-ouest, un fardeau difficile à porter.

Voyons un peu ce qu'offre le secteur de la transformation à l'économie de la Colombie-Britannique. En moyenne, entre 1970 et 1983, nous avons transformé une valeur moyenne au quai de 125 millions de dollars en valeur moyenne en gros de 450 millions de dollars. En 1983, la valeur à quai sur la côte du Pacifique était de 202 millions de dollars. Cela a signifié en valeur en gros, 512 millions de dollars. Cela montre que le secteur de la transformation offre une valeur ajoutée énorme.

La transformation signifie la réalisation de bénéfices et la société *British Columbia Packers* qui représente actuellement près de la moitié de toute la production sur la côte, a réalisé 2.56 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 1984. La société *Weston*, qui contrôle la *B.C. Packers* a réalisé à la fin de l'exercice 1984 des profits de 88 millions de dollars et pourtant, le nombre des emplois dans le secteur a diminué rapidement.

La société *Ocean Fisheries Limited*, qui est la deuxième société en importance sur la côte depuis qu'elle s'est portée acquéreur d'autres sociétés est également en train de fermer des unités d'exploitation. Elle a acheté la société *Cassiar Packing*. Elle a fermé son unité de Skeena qui employait quelques centaines de personnes. Il semble que toute activité cessera de ce côté-là. La société *Ocean Fisheries* était d'après nos évaluations la deuxième plus grande société de mise en conserve de la côte et elle l'est toujours. Elle n'a pas d'unités de mise en conserve dans le nord.

La société *Canadian Fishing* qui est peut-être la troisième en importance ne fait plus de mise en conserve dans le nord et elle ne fait plus de transformation non plus. La société *Ocean Fisheries* ne transforme plus le hareng ici dans le nord et elle ne transforme pas le poisson de fond. Comme je l'ai dit, la société *Canadian Fishing* n'a pas d'unités de transformation ici. La *B.C. Packers*, quant à elle, mettait en conserve des palourdes à Port Edward, du crabe à Masset et elle avait une unité d'exploitation à longueur d'année pour le poisson de fond à Seal Cove. Maintenant c'est terminé.

Nous voyons donc que la masse des emplois n'a cessé de s'éroder au cours des quelques dernières années. Il y a eu des investissements massifs dans notre secteur mais ils ont servi à l'acquisition ou à la fermeture d'unités d'exploitation de même qu'à l'amélioration technologique des usines. Tout cela a signifié des pertes d'emplois et une diminution de la charge de travail.

Nous sommes d'avis que beaucoup de sociétés n'utilisent tout simplement pas les ressources disponibles. Elles ferment

[*Texte*]

while we are not utilizing all the resources that are here on our coast to develop. We feel that is the case because there has been a lack of effort to market some products that may not have the high profitability that salmon and herring have. Salmon and herring generate about 73% or 75% of all the wholesale values on the coast. We feel that if we were to take the moneys generated from salmon and herring and spread them out over the year, plus if we were to develop fisheries that were maybe not quite as profitable in their own right, we would still at the year end be producing on a profitable level.

So we think there are measures the government can take and should be taking that would help generate jobs for our industry. First of all, we think all fish caught in Canadian waters should be processed fully by Canadian workers. We should develop immediately alternatives to foreign fishing and foreign processing in our waters.

We should make a commitment to build Canadian stocks in our fisheries resources to adequately finance the Salmonid Enhancement Program. We should ensure that the profits generated in our industry are in the main reinvested back into our industry and not exported to other countries, not used for other means; that we vigourously find markets for fish that are currently being under-utilized; that we develop a balanced investment policy that guarantees they will not be simply investments that will reduce work and jobs, but will be a balanced policy so that job creation will be part of the investment plans we have. Again, I think we need to emphasize that interest rates need to be controlled so that the banks are not running away with all the money that is generated in our industry.

I think we need to develop policies that will prevent a de-investment in many communities. Many communities on the coast that had a sound financial base at one time, based on the fishing industry, are now without jobs altogether, and without those bases the canneries and plants have been closed down.

• 1620

We need to ensure that we do not have major corporations simply creaming the salmon and herring resource and running away with the big bucks and not making a commitment to a fully developed, stable industry here.

And lastly, I think we need to protect against unhealthy foreign investment, which has been a problem in the recent decade in our industry.

I realize that was a fairly lengthy presentation. I hope we can fill that out and answer all the questions you may have and widen the scope of the discussion. My colleagues from the union, my brothers from the union here, have more expertise in many areas than I do, and I hope they will be of assistance. Again, we thank the committee for this opportunity to bring these points forward.

[*Traduction*]

les unités d'exploitation et cela ne nous permet pas d'utiliser au maximum les ressources que nous avons ici sur la côte. La situation est telle parce qu'on a négligé la mise en marché de certains produits qui ne signifient pas une rentabilité aussi élevée que celle du saumon ou du hareng. Le saumon et le hareng comptent pour 73 p. 100 à 75 p. 100 de toute la valeur en gros sur la côte. Nous estimons que si on utilisait les profits tirés du saumon et du hareng pour les répartir sur l'année, et que si en outre, on mettait en valeur la pêche d'espèces qui ne sont pas aussi rentables en elles-mêmes, on pourrait quand même à la fin de l'année produire à un niveau rentable.

Nous estimons que le gouvernement peut prendre certaines mesures, qu'il doit les prendre, pour multiplier les emplois dans notre secteur. Tout d'abord, nous pensons que tout le poisson pris en eaux canadiennes devrait être transformé entièrement par des travailleurs canadiens. Nous devrions immédiatement trouver des solutions de rechange à la pêche étrangère et à la transformation du poisson par des étrangers dans nos eaux.

Nous devrions nous engager à restaurer les stocks poissonniers canadiens pour financer comme il se doit le programme de mise en valeur des salmonidés. Nous devrions veiller à ce que les bénéfices de notre secteur soient pour la plupart réinvestis dans le même secteur et qu'ils ne soient pas exportés vers d'autres pays ou détournés ailleurs. Il faudrait chercher activement des marchés pour le poisson actuellement sous-utilisé et se doter d'une politique d'investissement équilibrée qui garantisse que les investissements ne réduiront pas la charge de travail et le nombre des emplois mais qui contribueront à la création d'emploi, objectif qui devrait faire partie de plans d'investissement. Je pense qu'il faut bien souligner que les taux d'intérêt doivent être bien endigués pour que les banques n'empochent pas tous les profits de notre secteur.

Il faut élaborer des politiques qui permettent d'éviter le désinvestissement dans nombre de collectivités sur la côte car beaucoup d'entre elles avaient autrefois une base financière stable, fondée sur l'industrie de la pêche, mais aujourd'hui, il n'y a plus d'emplois car, en l'absence de cette base, les usines de transformation et de mise en conserve ont fermé leurs portes.

Nous devons veiller à ce que les grandes sociétés ne se contentent pas d'extraire la substantifique moelle et d'empocher les bénéfices sans s'engager totalement à mettre en valeur et à stabiliser le secteur ici.

En dernier lieu, il faut protéger notre secteur des investissements étrangers néfastes car ce problème sévit depuis une dizaine d'années.

Je me rends compte que mon exposé a été plutôt long. J'espère que nous pourrons répondre à toutes vos questions et élargir la portée de la discussion. Mes collègues du syndicat, mes frères du syndicat qui sont ici, ont plus d'expérience dans certains domaines que moi et j'espère qu'ils sauront m'aider. Je remercie les membres du Comité de nous avoir fourni l'occasion de présenter notre point de vue.

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Gass): Thank you, Mr. Rushton. Now we will go to the second phase, if you like, of our presentation; that is, with Mr. Henderson asking some questions.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Rushton and your members; I appreciate your brief here today.

I am going to start right off on the closure of plants. I just had a plant closed in my own riding since I left there. But the question I have to ask you is why do you think those plant closures are taking place? What is happening? Is there a lack of resource, or is it non-profitable for the plant owners, or what is the situation?

Mr. Rushton: I think if we look at it over recent years, we do not see a drastic decline in the amount of fish that is going through our industry; we do not see a decline also in the amount of wealth that is generated in the processing industry. What has happened is technological innovations have come along to allow for production of fish to be handled much more quickly. We can afford to transfer fish longer distances, and there has been a tremendous move toward concentration of capital in our industry. Very small groups of companies control virtually the lion's share of our industry.

The backbone of our industry is the canning industry, and that is very concentrated. The investment that has gone on recently is to buy up competitors and close down their plants. I think that is simply it. It is an investment policy that has absolutely no regard for maintaining the job base that our industry should be able to provide. Some communities have just basically been closed up. Here in Prince Rupert we still have this waterfront left, but we used to can all the way up the Skeena River.

Mr. Henderson: Yes, I noticed that. So the advanced technology should provide more profit to the companies. Does that reflect its way back down to the primary producers, the fishermen? Are they getting a better price?

Mr. Rushton: In recent years, generally fish prices have been dropping. They have been fluctuating up and down in recent years. If you talk about the 1980s, where has a lot of money gone? It has gone to the banks, whether that was in financing processing or whether it was in financing the harvesting of fish. A large part of the money generated in this industry went straight to the banks. Who knows where it is now, but it is not supporting jobs here in Prince Rupert.

Mr. Henderson: Now the UFAWU, that represents fishermen and plant workers, is it?

Mr. Rushton: That is right.

Mr. Henderson: Since you represent fishermen, did you ever consider also getting into the processing business so the fishermen could supply the processing industries and get those large companies that seem to be managing and taking the

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Gass): Merci, monsieur Rushton. Passons à la deuxième phase et donnons la parole à M. Henderson.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur Rushton et messieurs les membres du syndicat. Je vous remercie du mémoire que vous avez présenté aujourd'hui.

Je voudrais parler tout de suite de la fermeture des unités d'exploitation. Dans ma propre circonscription, on a fermé une usine depuis mon départ. Je voudrais que vous m'expliquiez pourquoi on ferme des usines? Qu'est-ce qui se passe? Est-ce le manque de ressources, est-ce parce que les propriétaires estiment que l'exploitation n'est pas rentable? Où en sommes-nous?

M. Rushton: Depuis quelques années, nous n'avons pas constaté de déclin spectaculaire dans la quantité des poissons transformée. Il n'y a pas de déclin non plus du côté des revenus tirés du secteur de la transformation. Il y a eu des innovations technologiques qui permettent de transformer le poisson plus rapidement. On peut maintenant se permettre d'expédier le poisson plus loin si bien qu'on a constaté une concentration plus grande du capital. Un très petit groupe de sociétés contrôle à toutes fins pratiques la part du lion.

L'échine de notre secteur est la mise en conserve qui est très concentrée. Récemment, les investisseurs rachetaient leurs concurrents et ils en fermaient les usines. C'est là toute l'explication. Cette politique d'investissement ne tient absolument aucun compte des emplois dans notre secteur ce qui a signifié la fermeture de certaines collectivités. A Prince Rupert, le port existe toujours mais autrefois les usines de mise en conserve s'étendaient tout le long de la rivière Skeena.

M. Henderson: J'ai pu constater cela en effet. La nouvelle technologie devrait donc permettre aux sociétés de réaliser plus de bénéfice. Est-ce que cela se répercute jusqu'aux producteurs primaires, les pêcheurs par exemple? Obtiennent-ils un meilleur prix?

M. Rushton: Récemment, les prix du poisson ont été à la baisse. En fait, au cours des dernières années, ils ont oscillé. On peut se demander où est allé l'argent dans les années 1980. Ce sont les banques qui l'ont récupéré soit en finançant la transformation ou la pêche elle-même. Ainsi, une grande partie des bénéfices du secteur retournait à la banque. Qui sait ce que les banques en ont fait mais cela ne signifie pas des emplois à Prince Rupert.

M. Henderson: Ainsi, votre syndicat représente des pêcheurs et des travailleurs du secteur de la transformation, n'est-ce pas?

M. Rushton: Oui.

M. Henderson: Vous qui représentez les pêcheurs, avez-vous envisagé d'élargir vos activités à la transformation pour que les pêcheurs deviennent des fournisseurs et qu'ils deviennent propriétaires de ces grandes sociétés qui recueillent l'argent,

[*Texte*]

money and concentrating their efforts elsewhere . . . ? Would that not be something your group could look at?

Mr. Rushton: Well, 50 years ago there were people from our organization that did look at that. So far we have one co-op on the coast, and B.C. Packers has grown much bigger and bigger and bigger and bigger.

Mr. Henderson: But you would think that since you represent the fishermen, the fishermen could get together . . .

Mr. Rushton: Well, you see, the problem is marketing.

Mr. Henderson: Yes.

Mr. Rushton: When we talk about B.C. Packers, for example, we are talking about Weston as well. We are talking about how do you market fish in a highly concentrated, highly monopolized marketing situation as well. Much of our canned salmon, 50% of it, for example, is marketed here in Canada; Weston is a big player there. The large percentage of our canned salmon is marketed in the U.K.; Weston is a very large player there. A large percentage of our other products are marketed in Japan. Deal with the big companies in Japan, and see it is not so easy.

• 1625

Mr. Henderson: Also, I do not know about this coast, but on my coast more fish goes to market in its fresh state, which cuts down a bit on the processing.

Anyway, I will go to your comments on Bill C-32, the amendment to the Fisheries Act. You say the legislation does not provide for consultation, which you demand; I think that should be a change in that legislation. But there is a need, you specify, clearly to spell out that decisions on allocations among user groups will not be unfair or harmful to any group. If the Minister could give us some sort of a commitment to that, would you have any problem then with the bill?

Mr. Rushton: It would have to be far more than a vague commitment. You see, we are dealing with legislation that will live maybe longer than I will, and all of us here, and other Ministers. What needs to be done is the Minister clearly needs to set out the boundaries of allocation and the intent of allocation, and we think that should include the guarantee that no group is going to get wiped out as a result of reallocations. We are very fearful of major reallocations of the resource. We have heard that the legislation probably should be scrapped.

Mr. Henderson: You mentioned the majority of the plant workers are finding great difficulty in qualifying for UIC, and that is with a 10-week qualifying period. There is some talk that the government may increase that qualifying period. If that sort of thing became a reality, to 16 weeks, how detrimental would that be? Is there a possibility that many people could get those 16 weeks?

[*Traduction*]

l'administrent et concentrent leurs efforts ailleurs? Est-ce que votre syndicat pourrait envisager cela?

M. Rushton: Il y a 50 ans, des représentants du syndicat y ont pensé. Nous avons déjà une coopérative sur la côte mais la *B.C. Packers* n'a cessé de grossir.

M. Henderson: On pourrait croire que puisque vous représentez les pêcheurs, les pêcheurs pourraient s'unir . . .

M. Rushton: C'est du côté de la commercialisation que le bât blesse.

M. Henderson: Je vois.

M. Rushton: Quand on parle de la société *B.C. Packers* par exemple, on parle de la Weston. Il s'agit de voir comment on peut commercialiser du poisson sur un marché très concentré et très monopolisé. Beaucoup de saumon mis en conserve, la moitié par exemple, est commercialisé ici au Canada. Weston joue un rôle important et un énorme pourcentage de notre saumon mis en conserve est commercialisé en Grande-Bretagne. Weston joue encore un rôle important. Un fort pourcentage d'autres produits sont commercialisés au Japon qui traite avec les grandes sociétés. On voit donc que les choses ne sont pas faciles.

M. Henderson: Je ne sais pas si c'est la même chose sur cette côte-ci mais sur ma côte, la majeure partie du poisson est commercialisé à l'état frais, ce qui réduit de beaucoup la transformation.

De toute façon, je voudrais maintenant passer à ce que vous dites au sujet du projet de loi C-32, modification à la Loi sur les pêcheries. Vous dites que la loi ne prévoit pas de mécanisme de consultation, ce que vous exigez vous. Je pense qu'on devrait modifier la loi dans ce sens. Vous dites également qu'il faut que la loi précise bien que les décisions concernant la répartition des ressources halieutiques entre les divers groupes d'usagers ne doivent pas être injustes ou au détriment d'un groupe donné. Si le ministre pouvait s'engager à cet égard, pensez-vous que le projet de loi serait acceptable?

M. Rushton: Il faudrait que ce soit beaucoup plus qu'un engagement vague. Il s'agit ici d'une loi qui va durer beaucoup plus longtemps que moi, que nous tous, et que d'autres ministres. Il faut que le ministre établisse clairement les limites de la répartition et l'intention de cette dernière. Il faudrait que cela soit assorti de la garantie qu'aucun groupe ne sera évincé en conséquence d'une rerépartition. Nous craignons très fort une grande rerépartition des ressources. On nous a dit que le projet de loi devrait peut-être être abandonné.

M. Henderson: Vous avez dit que la majorité des travailleurs des usines ont beaucoup de mal à être admissibles aux prestations d'assurance-chômage, c'est-à-dire à travailler les 10 semaines réglementaires. Le gouvernement envisage d'augmenter le nombre des semaines réglementaires, de le faire passer à 16, et je me demande ce que cela signifierait pour vos travailleurs? Est-il possible de travailler 16 semaines dans le secteur?

[*Text*]

Mr. Rushton: No, that would wipe out a great number of the people who currently get the 10 weeks. All you do is transfer the burden to the welfare lines; that is what happens when there is no alternative work. That is the situation: there is no alternative work. Remember, one of the things about our industry is it is one of the industries where large numbers of women are employed making rates of pay comparable to those men make generally in other industries and in our industry. It is a very important aspect of our lives—that part of it. There definitely is no alternative work for women; but there is none for men in this area either. There is none in this province.

Mr. Fulton: Let me start by touching on a point you raised today for the first time. We have heard much evidence on the lack of provincial attention. George was pointing out in his province, I suppose while he was the Minister of Fisheries there, the number of things the provincial government does in providing power and shore-based facilities and facilities on the docks and all kinds of things. I must say I cannot think of anything in this province related to the commercial fishery that the province is involved in. It is not something that we can do directly as a committee, but I think it is something we should focus on a bit, because after all, as you pointed out, it is a $500 million industry and it employs thousands of people, especially here in the northwest.

Let me just say I agree with you on interest rates. On fuel prices, I know Mr. Schellenberg will come in on this later, because there is now considerable speculation that the May 20 budget is going to have a 25¢ a gallon increase. I do not know how that 4.5¢ a litre rebate is going to have much assistance there, since we have already had increases beyond the 4.5¢ a litre since September.

On vessel insurance, I think the chairman might want to touch on that. He has pointed out to other witnesses that at least the present intention is to maintain the insurance plan as it is now operating.

Am I correct, Mr. Chairman?

The Acting Chairman (Mr. Gass): A point of clarification for the people here. The present intention is to maintain the plan. But they are going to have to try to put it on a sustaining basis. That means there is going to have to be an increase in rates. I do not know at this time if they are going to be increased this year or if they are going to be left to CR and increased next year. But the present plan is going to be maintained, and not just for one year. The plan at the moment is to maintain the insurance so that all the fishermen have access to insurance.

• 1630

Mr. Fulton: On berthing rates, I certainly agree with you. I have heard members trying to explain why there are no berthing rates for vessels under 42 feet on the east coast and why . . .

Mr. Henderson: It is under 45, Jim.

[*Translation*]

M. Rushton: Non. Une telle modification au règlement signifierait qu'un grand nombre de personnes qui sont admissibles en vertu des 10 semaines ne le seraient plus. Cela équivaudrait à faire passer le fardeau à l'assistance sociale, comme c'est le cas actuellement quand il n'y a pas de travail. C'est la situation: il n'y a pas d'autre travail. Rappelez-vous que notre secteur emploie un grand nombre de femmes qui touchent des salaires comparables à ceux d'hommes dans d'autres secteurs comme dans le nôtre. Cela est très important de notre point de vue. Il n'y a donc absolument pas d'autre travail possible pour les femmes et pas pour les hommes non plus. Il n'y en a pas dans la province.

M. Fulton: Je voudrais revenir sur un point que vous avez soulevé aujourd'hui pour la première fois. On a beaucoup parlé du manque de soins de la part des autorités provinciales. George, qui a été ministre des Pêches dans sa province, nous a cité la quantité de mesures prises par son gouvernement provincial allant de la construction d'installations à terre, à l'électrification, à l'aménagement des jetées, et caetera. Je ne pense pas qu'on ait jamais fait quoi que ce soit de semblable dans cette province-ci au profit des pêcheurs commerciaux. Ce ne sont cependant pas des mesures que le Comité peut prendre directement mais nous pourrions peut-être nous attarder à l'idée car après tout, comme vous l'avez dit, il s'agit d'une industrie de 500 millions de dollars qui emploie des milliers de personnes, surtout dans la région nord-ouest.

Je suis tout à fait d'accord avec vous au sujet des taux d'intérêt. Quant au prix du carburant, je sais que M. Schellenberg vous en parlera plus tard car la rumeur veut que dans le budget du 20 mai, le gallon augmente de 25c.. Je ne vois pas comment le rabais de 4.5c. le litre va aider étant donné les augmentations de plus de 4.5c. le litre depuis septembre.

Pour ce qui est de l'assurance des bateaux, le président voudra peut-être vous en parler. Il a annoncé à d'autres témoins que l'intention actuelle était de maintenir le régime d'assurance tel quel.

C'est cela, n'est-ce pas monsieur le président?

Le président suppléant (M. Gass): Je dois des précisions à nos témoins. L'intention actuelle est de garder le régime mais il faudra apporter les modifications nécessaires pour qu'il fasse ses frais. Il faudra donc augmenter les prix mais je ne saurais pas vous dire si on le fera cette année ou si on va continuer de puiser à même le Fonds du revenu consolidé pour ne les augmenter que l'année prochaine. Mais le régime actuel restera en place, et pas seulement pour un an. On prévoit actuellement de garder le régime en place afin que tous les pêcheurs puissent être assurés.

M. Fulton: En ce qui concerne les droits de quai, je suis parfaitement d'accord avec vous. Certains membres ont essayé d'expliquer pourquoi, sur la côte est, les navires de moins de 42 pieds ne paient pas de droits de quai, et pourquoi . . .

M. Henderson: De moins de 45 pieds, Jim.

[*Texte*]

Mr. Fulton: Sorry, under 45 feet, and why our rates are proposed to double from $1.34 immediately to $2.68. I think this committee will be making a recommendation on that when we go back. I am not certain what it is. I know I am certainly going to be supporting the side that Mr. Henderson seems to be supporting, and others, that there should be a national policy; and at least in the interim, to catch the government's attention the rates here should be the same as they are on the east coast.

Mr. Schellenberg: Hear, hear.

Mr. Fulton: See, and Mr. Schellenberg supports that as well.

You touched on SEP. I assume you support the Conservative proposal during the election campaign of a $200 million addition to SEP over five years.

Mr. Rushton: Over and above the present operating costs of the current programs that are in place, yes.

Mr. Fulton: Over a base. I wonder in relation to that if you might comment. When Garnet Jones, the negotiator on the treaty, appeared before this committee in December, he did in fact state that the treaty could stand alone and that the stocks could be enhanced through management. The witnesses just preceding you outlined a way in which that in fact could occur, from a biological point of view.

I wonder if you could touch on... If we continue the existing commercial and sport and native fishery, do you think it is possible to maintain it at its present levels of harvest without enhancement?

Mr. Rushton: No, I think we can maintain reasonable levels of harvesting. We can probably harvest some fish that we are not harvesting now. But the experience of many fishermen has been that we have over the years stopped fishing on specific stocks of fish in specific areas, and those fish have not come back. We can only conclude then that something else is wrong.

We feel very strongly that what is wrong is that the cumulative damage over many years of poor logging practices and poor regard for the environment in general is starting to come home to roost. We think the way to build the stocks is by sound management practices coupled with a firm commitment to rebuilding wild stock habitat. We see there is no reason for fishermen to jump up for joy and say we are conservators of fish when nothing is done to rebuild the habitat that has been destroyed.

We also believe very strongly that other endeavours in this province can go on hand in hand. It might not go on in the hand and in the pocket the logging companies currently want it to go in, or the mining companies and others. We are going to have to decide that this is an important resource and we are going to give it the attention it needs. We are going to protect the environment from here on in and make that commitment.

[*Traduction*]

M. Fulton: Pardon, de moins de 45 pieds, et pourquoi on a proposé de doubler nos droits, sans transition, de 1.34$ à 2.68$. Je pense qu'à notre retour, le Comité présentera une recommandation à ce sujet. Je ne sais pas ce qu'elle sera. Ce que je sais, c'est que j'appuierais la position que semble prendre M. Henderson, et d'autres, en faveur d'une politique nationale; et en attendant, pour attirer l'attention du gouvernement, les frais devraient être les mêmes ici que sur la côte est.

M. Schellenberg: Bravo, bravo.

M. Fulton: Vous voyez, M. Schellenberg aussi est d'accord.

Vous avez mentionné le Programme de mise en valeur du saumon. Je présume que vous avez bien accueilli la promesse électorale des Conservateurs d'octroyer 200 millions de dollars supplémentaires au PMVS au cours des cinq prochaines années.

M. Rushton: En sus des fonds consacrés aux programmes actuels, oui.

M. Fulton: En plus d'un certain minimum. J'aimerais avoir votre avis à ce sujet. Lorsque Garnet Jones, le négociateur du traité, a comparu devant ce Comité en décembre. il a en fait déclaré que le traité se tenait de lui-même et que les stocks pourraient être améliorés grâce à la gestion. Les témoins qui vous ont précédés ont expliqué comment cela pourrait se faire, d'un point de vue biologique.

Je me demandais si vous pourriez... Si les pêcheurs commerciaux, sportifs et autochtones continuent de pêcher comme ils le font actuellement, sera-t-il possible, à votre avis, de maintenir les niveaux de pêche actuels, sans programme de mise en valeur?

M. Rushton: Non, je pense que nous pouvons maintenir des niveaux de pêche raisonnables. Nous pouvons probablement pêcher certains poissons que nous ne pêchons pas actuellement. Mais de nombreux pêcheurs ont remarqué qu'au cours des ans, on a interrompu la pêche de certains poissons dans certaines régions, en vain. Les poissons ne sont pas revenus. Nous sommes donc obligés de conclure qu'il y a autre chose.

Nous sommes convaincus que nous commençons à ressentir les conséquences de nombreuses années de négligence dans l'exploitation forestière et de dédain pour l'environnement en général. Pour refaire les stocks, il faut selon nous à la fois de bonnes pratiques de gestion et la ferme volonté de restaurer l'habitat naturel du poisson. Les pêcheurs n'ont aucune raison de se réjouir et de se dire conservateurs de poissons alors qu'on ne fait rien pour recréer l'environnement que nous avons détruit.

Nous sommes également fermement convaincus qu'il est possible, dans cette province, de mener d'autres entreprises parallèlement. Les compagnies d'exploitation forestière, minière et autres n'en profiteront peut-être pas autant qu'elles le souhaiteraient, mais nous devons nous décider une bonne fois à accorder à cette ressource toute l'importance et toute l'attention qu'elle mérite. Nous allons désormais protéger l'environnement, et nous nous y engageons.

[*Text*]

No, I do not believe that if we just stop fishing then the pressure will be to destroy more environment. One of the reasons we have been in the hole now, some projects on this coast, is because of the very strong pressure that comes from the united force, when it comes, of commercial fishermen, sports fishermen, and native fishermen.

The Acting Chairman (Mr. Gass): One small question, Mr. Fulton.

Mr. Fulton: You are pretty rough today, Mr. Chairman.

Let me deal then with the point you are on. We had some evidence yesterday from the co-op, and further evidence today from the Council of the Haida Nation, regarding the Bellis case, regarding Riley Creek and regarding what has happened to Laundry Creek on Lyell Island, and the average loss per year now of four river systems on the Queen Charlottes.

The proposal that was first put to us was put to us by the B.C. Wildlife Federation, and it seems to have gathered steam as we have travelled around the province. Their proposal is to amend the Fisheries Act and change it from rather than being reactive—where if somebody dumps a thousand gallons of chlorine in a river or goes ahead and proceeds with a logging plan that is contrary to the recommendations of Fisheries or anything else related to habitat degredation and alteration—is that rather than being reactive . . . Because there are corporations, we have been advised, that have gone on record in this province recently saying that they now accept the fines they get as being part of the cost of operation. If they get a $30,000 fine, they say that is part of the cost of doing business.

• 1635

The B.C. Wildlife Federation have proposed—and I really think it is sensible, and I believe all witnesses that have had this question posed to them have agreed—that rather than reacting after the fact, once the damage is done—Riley Creek, Laundry Creek and all kinds of other things come to mind, Amax and others—the act should be made pro-active simply to place in the act an indictable section carrying sentences from 2 to 10 years so that if a management plan is put forward by the Department of Fisheries and Oceans or Environment Canada, the Environmental Protection Service or whatever, and a corporate entity or an individual contravenes that management plan then the onus is on the Crown to go to the courts and to take that person or that corporation through the courts indictably. There is no fine. If you are found guilty of breaching a management plan or knowingly and wantonly destroying fish habitat, you go to jail.

Would you support that kind of a change of thrust to the Fisheries Act?

It seems we have heard from witnesses in Kamloops and down through the interior, on the island and in Vancouver and here in the north that the Fisheries Act does not seem to hold much weight any longer; the corporations just look at it as something to be gotten out of the way. It seems to us that the bulk of the evidence we have heard is that habitat damage and

[*Translation*]

Non, je ne pense pas que l'interruption de la pêche augmenterait la tendance à détruire l'environnement naturel. Si certains projets sur cette côte sont actuellement en difficulté, c'est en raison des fortes pressions qu'a exercées le front uni des pêcheurs commerciaux, sportifs et autochtones.

Le président suppléant (M. Gass): Une petite question, monsieur Fulton.

M. Fulton: Vous êtes très sévère aujourd'hui, monsieur le président.

Permettez-moi alors de continuer sur le sujet que vous avez abordé. La coopérative hier, et le Conseil de la Nation Haida aujourd'hui, nous ont parlé du cas Bellis, du ruisseau Riley, de ce qui est arrivé au ruisseau Laundry sur l'île Lyell et du fait que sur les îles Reine-Charlotte quatre bassins hydrographiques en moyenne sont perdus chaque année.

La première proposition que nous avons entendue nous a été soumise par la *B.C. Wildlife Federation* et elle semble avoir gagné de nombreux adhérents pendant notre tournée de la province. La fédération a proposé de modifier la Loi sur les pêcheries, laquelle réagit à un problème donné, par exemple si quelqu'un déverse 1,000 gallons de chlore dans une rivière, entreprend une exploitation forestière contraire aux recommandations du ministère des Pêche, ou commet toute autre dégradation ou altération de l'environnement . . . car dans cette province, avons-nous appris, certaines sociétés ont déclaré récemment que les amendes qu'on leur impose font désormais partie de leurs coûts d'exploitation. Si on leur impose une amende de 30,000$, ils considèrent que cela fait partie des coûts d'exploitation.

La *B.C. Wildlife Federation* propose—et cela me paraît tout à fait raisonnable, et je pense que tous les témoins à qui la question a été posée ont été d'accord—que plutôt que de réagir après que le mal a été fait—comme aux ruisseaux Riley et Laundry, et il existe bien d'autres exemples, Amax entre autres—de rendre la loi préventive, simplement en ajoutant un article prévoyant des peines de deux à 10 ans d'emprisonnement en cas de transgression d'un plan de gestion élaboré par le ministère des Pêches et Océans, Environnement Canada, le Service de protection de l'environnement ou autres si un particulier ou une société transgresse les dispositions d'un plan de gestion, la Couronne peut décider de poursuivre la société ou le particulier en justice. Il n'y a pas d'amende. Si vous êtes jugé coupable de transgression d'un plan de gestion ou de destruction volontaire et injustifiée de l'habitat du poisson, vous allez en prison.

Appuieriez-vous ce genre de modification à l'esprit de la Loi sur les pêcheries?

Les témoins à Kamloops et dans l'intérieur, sur l'île et à Vancouver, et ici dans le nord semblent dire que la Loi sur les pêcheries n'a plus beaucoup de poids; pour les sociétés, c'est simplement un obstacle à éliminer. D'après les témoignages que nous avons entendus jusqu'ici, il nous semble que la détérioration et la perte de l'habitat sont les principaux

[*Texte*]

loss has been one of the most serious problems. Several witnesses in Vancouver said that from their own investigations over a period of years, the habitat loss is probably more significant than overharvesting.

Would you agree with that kind of a change of thrust to the Fisheries Act?

• 1640

Mr. Rushton: First of all, we think the ruination of our environment and our salmon habitat is the biggest problem we are faced with; overfishing is not. But what you are faced with, we either continue as we are now and play catch-up or we decide we are going to protect the environment, we are going to protect renewable resources, we are going to protect salmon habitat. And you take what measures are necessary. I think it is folly to be dealing with huge, huge corporations who can withstand the $10,000 and $30,000 fines. I agree that they must be made responsible. I think it is a criminal offence to destroy this country, and that is what we have been doing.

In my experience, both when I lived in Ontario and here, we have had little regard for our future. Our future, in my estimation, is protecting the environment by a rational approach to the extraction of resources and the development of those resources.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Thank you, Mr. Fulton. Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman.

You have thrown quite a bit on our plate, some of which we have heard before in the past 10 days, but quite a bit to discuss. As the Parliamentary Secretary and the chairman, I guess the same person, was mentioning, on March 22 the Minister announced that fishing vessel insurance was going to continue. But there is a deficit of some $2.8 million in that plan. How do you propose we deal with that deficit?

Mr. Rushton: My understanding, in investigation with others that are in the business of insuring vessels on this coast, is that the last couple of years have been rather hard years on all insurance companies and that they expect the thing to turn around somewhat. They are recommending and saying to us that they do not see any need to drastically increase rates, that the thing will balance out.

I think what the government needs to be sensitive about is that in the overall picture, you know, recouping $1.3 billion from last year, for example—I think that was maybe the figure for the last year there was accounting done—recouping that in a big hurry, setting rates that are going to stop all future losses, because some years there are losses and others there are not, set rates would be very punitive and have little effect on the economy or the financial well-being of the Government of Canada. You just have to go one inch at a time when you are putting a tremendous boot in the back of an individual trying to operate a fishing operation. That is the point I would like to make. Caution needs to be given.

[*Traduction*]

problèmes. À Vancouver, plusieurs témoins nous ont dit que d'après les enquêtes qu'ils ont effectué depuis un certain nombre d'années, la destruction de l'habitat est plus grave que les excès de captures.

Appuieriez-vous ce genre de modification à l'esprit de la Loi sur les pêcheries?

M. Rushton: Tout d'abord, nous pensons que le principal problème, c'est la destruction de l'environnement et de l'habitat du saumon, et non pas l'excès de captures. Mais vous devez décider si nous allons continuer sur le même chemin et essayer de remonter la pente ou si nous allons protéger l'environnement, protéger les ressources renouvelables, protéger l'habitat du saumon. Il faut alors prendre les mesures nécessaires. Je pense que c'est de la folie de traiter avec d'immenses sociétés qui peuvent facilement absorber des amendes de 10,000$ et de 30,000$. Je suis d'accord qu'elles doivent être tenues responsables. Je pense que la destruction de notre pays est un crime, que ces sociétés commettent.

D'après ce que j'ai pu observer, en Ontario et ici, nous nous préoccupons peu de l'avenir. L'avenir, à mon sens, c'est la protection de l'environnement grâce à une approche rationnelle à l'extraction et à l'exploitation des ressources.

Le président suppléant (M. Gass): Merci, monsieur Fulton. Monsieur Schellenberg.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président.

Vous nous avez présenté bien des sujets de conversation, même si certains ont déjà été mentionnés au cours des dix derniers jours. Comme l'a dit le secrétaire parlementaire et président, le ministre a annoncé le 22 mars le maintien du régime d'assurance des bateaux de pêche. Mais ce régime accuse un déficit d'environ 2,8 millions de dollars. À votre avis, que devons-nous faire?

M. Rushton: D'après les conversations que j'ai eues avec des assureurs sur cette côte, il semble que les quelques dernières années ont été particulièrement difficiles pour toutes les compagnies d'assurance et qu'elles prévoient une certaine amélioration de la situation. Elles ne recommandent pas une augmentation sensible des primes, car, pensent-elles, la situation va s'équilibrer.

Je pense que le gouvernement doit tenir compte de la situation dans son ensemble; essayer de récupérer 1,3 milliard de dollars de l'année dernière, par exemple . . . je crois que c'est le chiffre donné pour la dernière année de comptabilité . . . récupérer précipitamment une telle somme, fixer des primes qui éliminaient toutes pertes à l'avenir, parce que certaines années sont moins bonnes que d'autres, serait mauvais pour les pêcheurs et ne contribuerait pas beaucoup au bien-être économique ou financier du gouvernement du Canada. Ce que je veux dire, c'est qu'il faut procéder lentement et faire très attention lorsqu'on essaie de pousser l'exploitant d'une pêcherie.

[*Text*]

The government, through its policies on fuel, through its policies on things like insurance, through berth, can just put on a burden that can put people under without knowing they are doing so. And this would still not have measurable impact on the finances of the government overall.

So I would advise caution. I believe that we need a healthy plan. I understand from other insurance operators that everyone is experiencing things, but they think we are over the hump and it is going to start bettering itself. They think we do not need great big increases, but we need to exercise caution.

Mr. Schellenberg: With regard to Bill C-32, you state it provides too much power to the Minister. Who should have that power?

Mr. Rushton: Oh, I think that power should be in . . . In the powers that are possible under the amendment, nobody. You know, the powers that would be given to the Minister and the Department of Fisheries and Oceans, as the amending legislation now stands, as I understand it, are very, very sweeping. Potentially you could have no commercial fishery if that were the desire. You could have no sport fishery if that were the desire. Notwithstanding aboriginal title and claims, you could have no native fishery if that were the desire. You can decide you are going to have no troll fishery and just regulate it out of business. You can decide you are not going to have any seine fishery.

We have called for catch allocation. Our organization is a very strong supporter of catch allocation. We need catch allocation in order to give a base to our industry. We need to have one that recognizes it has a commitment to the survival of the commercial fishery, the native fishery and the recreational fishery. It needs to be one that recognizes, within the salmon commercial fleet, for example, the survival of the gill-netter, of the troller, of the seiner. Those kinds of limitations, the perimeters in which we want to operate, need to be spelled out.

• 1645

In other words, if we want to have this legislation say well, I can open for seiners in Port Alberni at this one time and gill-netters at the other time, unless the intent is that it does not open up for down the road, you could dismantle the whole fishery. That is what is potential in our reading of this legislation.

Where does it stem from? It stems from problems we had last year. We had two court cases. And where did those court cases stem from? They did not stem from the lack of the Department of Fisheries' ability or the Minister's ability to manage. It stemmed from complete dissatisfaction with the kind of management we are getting. Prior to the court case in Port Alberni almost 2,000 people were marching the streets and not fishing, they were so disgusted with the way the management was going on . . . not just in Port Alberni, but the fact that the rest of the coast was closed to seiners. There was no outlet. All the boats on the coast, if they wanted to work, have to go there.

[*Translation*]

Le gouvernement, parce ses politiques sur le combustible, l'assurance, les droits de mouillage, peut sans s'en rendre compte acculer un pêcheur à la faillite. Et les finances du gouvernements ne s'en porteraient pas beaucoup mieux pour autant.

Je conseille donc la prudence. Je pense que nous avons besoin d'un bon plan. Dans mes contacts avec des assureurs, j'ai pu me rendre compte que tout le monde a eu des problèmes, mais que le pire est passé et que les choses vont commencer à aller mieux. Il n'est pas nécessaire, à leur avis, d'imposer des augmentations importantes, mais il faut être prudent.

M. Schellenberg: En ce qui concerne le projet de loi C-32, vous dites qu'il donne trop de pouvoirs au ministre. Qui devrait détenir ce pouvoir?

M. Rushton: Oh, je pense que le pouvoir devrait . . . Personne ne devrait avoir les pouvoirs que prévoit la modification. Vous savez, le projet de loi accorderait d'énormes pouvoirs au ministre et au ministère des Pêches et Océans. Il pourrait, s'il le désire, éliminer les pêcheries commerciales. Il pourrait, s'il le désire, éliminer la pêche sportive. Nonobstant les droits et revendications des autochtones, il pourrait, s'il le désire, éliminer le droit de pêche des autochtones. Si l'on décide d'éliminer la pêche à la traîne, il suffit d'adopter un règlement. On peut décider d'éliminer les seineurs.

Nous avons demandé le contingentement. Notre organisme appuie fortement le contingentement. Il est indispensable pour donner une base à l'industrie. Nous avons besoin d'un contingentement qui vise à maintenir la pêche commerciale, la pêche sportive et la pêche des autochtones. Il doit viser, au sein de la flotte commerciale de la pêche au saumon, au maintien de la pêche au filet maillant, de la pêche à la traîne, et des seineurs. Il est important de préciser les limites, les périmètres de notre cadre opérationnel.

En d'autres termes, si nous désirons interpréter cette loi ainsi, nous pourrions dire que le Port Alberni recevra les bateaux senneurs à une époque donnée et, ensuite, les bateaux de pêche au filet maillant à un autre moment, à moins que l'intention soit de ne pas ouvrir le Port à l'avenir; vous pourriez démanteler toute l'industrie des pêches. Selon notre interprétation de ce projet de loi, cette possibilité est réelle.

Quelles sont les origines de cette situation? Elles découlent de problèmes que nous avons connus l'an dernier. Il y a eu deux actions en justice. Pourquoi? Ces recours en justice n'étaient pas dus au fait que les possibilités administratives du Ministre ou du Ministère des Pêches étaient entravées; ils étaient attribuables, plutôt, à notre mécontentement total face à la gestion que nous connaissons. Avant que cette cause n'aille devant les tribunaux à Port Alberni, près de 2,000 personnes ont manifesté dans les rues, plutôt que de pêcher, tellement ils étaient dégoûtés par la gestion des pêches . . . Ils étaient troublés par le fait que toute la côte était fermée aux bateaux senneurs, et pas seulement le Port Alberni. Il n'y avait pas de

[*Texte*]

The same with the trollers on the inside, in the Gulf of Georgia. They did not protest. They did not go to court because the power did not exist or the legislation was not good enough. They went to court because they thought they were being shafted. If we can convince people they are not being shafted, we will not need the amendment.

What we do need is to have fishing plans and allocation between user groups worked out in a very collective way. We are going to have to win agreement. You win nothing in this industry by decree. I think that legislation was put together very hastily and without setting the parameters of this intent, which makes me wonder what is the intent.

Mr. Schellenberg: Let me say something I have been meaning to say for 10 days now. I mean this with all sincerity; I hope you will take it in that light.

The reason Jesus Christ surrounded himself with fishermen as apostles was that they were tough buggers; they were self-employed, they were self-directed, and they were their own men. Over the years since then ... You guys should not be sitting here. You should be out there on the water. You should not be here in front of a parliamentary committee, bitching and complaining. You should be your own men out there. Would you agree with that assessment?

Mr. Rushton: No. I think it is ridiculous, actually, to tell you the truth, to put things in that way. In fact, I am not impressed.

Mr. Schellenberg: I have heard that observation many, many times—that you really have become reliant on the Government of Canada, too reliant.

Mr. Rushton: Hold on a second. Let us deal with that, because maybe I admitted that in my opening presentation.

Our fishery resource is common property. It has been managed as common property and it has supposedly been managed for the good intent of preserving and developing those resources for the people of Canada, which brings the Government of Canada very directly into it, with full responsibility. We have a fishery that involves many other countries. We are always in negotiations with the United States over this or that thing—over boundaries, over interceptions. We have the north Pacific commission going on with Japan and other countries. It is a very, very complicated industry. We are in direct competition with resource companies who want to destroy our environment.

[*Traduction*]

débouché. S'ils veulent travailler, tous les pêcheurs qui pêchent le long de la côte, doivent se rendre là.

La même chose vaut pour les bateaux pour la pêche à la traîne dans les eaux intérieures, dans le golfe de la Georgie. Ils n'ont pas protesté. Ils n'ont pas intenté des poursuites parce que la loi n'incorporait pas certains pouvoirs, ni parce que cette loi n'est pas suffisante. Ils ont intenté des procès parce qu'ils se sentaient sérieusement lésés. Si nous arrivons à convaincre les gens qu'ils ne se font pas avoir, nous n'aurons pas besoin de cet amendement.

Ce qu'il nous faut, plutôt, c'est une préparation collective de la planification des pêches et de la répartition des quotas entre les groupes d'usagers. Nous devons rallier les suffrages. Dans cette industrie, vous n'arriverez à rien en émettant des décrets. Il me semble que cette loi a été rédigée à la hâte et qu'on a mal défini son intention, ce qui m'amène à me demander ce qu'était l'intention derrière cette loi.

M. Schellenberg: Qu'on me permette de dire quelque chose qui me brûle les lèvres depuis maintenant dix jours. Je vous parle en toute sincérité; j'espère que vous accepterez mon commentaire dans cet esprit.

La raison pour laquelle Jésus-Christ a choisi ses apôtres parmi les pêcheurs, c'est que les pêcheurs sont des durs à cuire; ceux-ci travaillaient à leur propre compte, ils étaient autonomes et indépendants. Au fil des ans, depuis lors ... vous ne devriez pas être ici. Vous devriez être en train de pêcher. Votre tâche n'est pas de comparaître devant un comité parlementaire, de râler et de vous plaindre. Vous devriez être à l'extérieur, et mener votre barque. Seriez-vous d'accord avec cette façon de voir les choses?

M. Rushton: Non. Cela me semble ridicule, à vrai dire, et pour parler franchement, de formuler les choses ainsi. Cette histoire ne m'impressionne pas.

M. Schellenberg: Pourtant, on m'a fait cette observation à maintes et maintes reprises ... On dit que vous êtes devenus trop dépendants à l'égard du Gouvernement du Canada, que vous en attendez trop.

M. Rushton: Attendez une minute. Permettez-nous de répondre, car il se peut que j'aie admis cela au début, dans ma présentation.

Les ressources halieutiques sont propriété commune. Elles ont été gérées en conséquence, et l'on suppose qu'elles ont été gérées dans l'intention, louable, de préserver et de développer ces ressources à l'intention des Canadiens, ce qui signifie que le Gouvernement du Canada participe directement à cette gestion, et en a la pleine responsabilité. De nombreux autres pays sont touchés par notre industrie des pêches. Nous sommes perpétuellement en négociations avec les États-Unis au sujet de limites, ou d'interceptions, entre autres. Nous participons à la Commission du Pacifique nord, ainsi que le Japon et d'autres pays. Les pêches sont une industrie extraordinairement complexe. Nous sommes en concurrence directe avec les compagnies de ressources qui veulent détruire notre environnement.

[*Text*]

Yes, we are here to protect the fishery. But we believe protecting the fishery is protecting the heritage of Canada and developing a very sound economic base for the west coast. And is the government involved up to its teeth? Yes, and so it should be.

M. Joncas: Merci, monsieur le président. Je n'ai seulement qu'une question.

Lors du témoignage du vice-président de la Chambre de commerce de Prince Rupert, M. Allan Sheppard, il fut recommandé au ministre d'établir un bassin d'amarrage ainsi que des installations d'entreposage d'équipements de pêche à Port Edward. Pensez-vous que de telles installations soient justifiées? Si oui, pour qui? Et pourquoi pensez-vous qu'il serait avantageux de réaliser ce projet?

Mr. Rushton: I suppose, then, we are talking about tie-up facilties, in the main. Now that the fishing operations have in the main been wiped out of Port Edward, you will find some people who may wish to continue tying up in Port Edward. The plants are here and the stores are here; the hotels are here in Rupert. I do not know how much value it would really have. Some of our members, particularly the Japanese fleet that are members of our union, still like to patronize Port Edward, but few others do. Some native fishermen who leave their cars there and live up country think there is a need for some tie-up facilities there, but it is a long way from town for a major tie-up facility. But if we were to build a cannery there, we would need all the facilities.

• 1650

The Chairman: Thank you, Mr. Joncas.

Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci, monsieur le président. Vous disiez tout à l'heure dans votre exposé que vous n'acceptiez pas le fait que la baisse des stocks était due à un effort excessif de pêche. Pendant notre périple sur la côte ouest, nous avons entendu une foule d'intervenants. Il semble qu'il y a eu déjà un programme visant à diminuer le nombre de bateaux de la flotte, mais cela a eu pour effet de doubler le nombre de seineurs, de pêcheurs aux filets maillants, etc. Les stocks, auparavant, étaient sûrement les mêmes, ou à peu près les mêmes. Pour ma part, je ne suis pas convaincu que le fait d'avoir doublé le nombre de bateaux n'ait pas exercé une pression sur les stocks. Je comprends mal que vous n'acceptiez pas le fait que c'est l'effort de pêche qui a fait diminuer les stocks.

Mr. Rushton: Yes, that is correct. In 1969 and throughout the 1970s, the Department of Fisheries and Oceans and the Ministers of those days implemented a new licensing program for the west coast that was ill-designed and ill-fated, and all the things we said would come true did come true. The numbers of seine vessels did increase dramatically; their fishing capabilities have increased. But I should point out that, at the same time as that has taken place, so has there been a very, very large decrease in the amount of fishing we do. We

[*Translation*]

Oui, nous sommes ici pour protéger les pêches. Mais, à notre sens, protéger les pêches c'est aussi protéger le patrimoine canadien et développer une base économique très saine sur la côte ouest. Le gouvernement intervient-il à tous les niveaux dans cette industrie? Oui, et il est bien qu'il en soit ainsi.

Mr. Joncas: Thank you, Mr. Chairman. I have only one question.

In his testimony, Mr. Allan Sheppard, Vice-President of the Chamber of Commerce of Prince Rupert, recommended to the Minister that tie-up facilities and fishing gear storage facilities be set up in Port Edward. Do you think such facilities would be justified? If so, for whom? And why do you feel it would be beneficial to bring this project to fruition?

M. Rushton: J'imagine que vous parlez surtout d'installations d'amarrage. Maintenant qu'il n'y a presque plus d'activités liées aux pêches à Port Edward, il se peut que certaines personnes désirent quand même amarrer à Port Edward. Les usines sont ici, ainsi que les magasins; les hôtels sont ici aussi à Prince Rupert. Je ne sais si ces installations seraient réellement utiles. Certains de nos membres, surtout les bateaux de la flottille japonaise qui sont membres de notre syndicat, apportent encore leur clientèle au Port Edward, mais il y en a très peu d'autres. Certains des pêcheurs autochtones qui y laissent leur voiture et vivent plus loin croient qu'un bassin d'amarrage serait utile, mais une telle installation, si elle devait être majeure, serait très loin de la ville. Toutefois, si l'on construisait une usine de mise en conserve à cet endroit, toutes ces installations d'amarrage seraient nécessaires.

Le président: Merci, monsieur Joncas.

Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you, Mr. Chairman. In your presentation, earlier, you stated that you did not believe that the decline in stocks was due to over-fishing. During our travel on the west coast, we have heard many witnesses. It seems there once was a program to reduce the number of fishing vessels, but, its effect was to double the number of seiners, of gillnetters, and so on. Prior to this, the stocks were surely the same, or about the same. Personally, I am not convinced that the fact that the number of fishing vessels doubled did not put pressure on the stocks. I find it difficult to understand that you do not accept the fact that fishing efforts are what led to the decline in the stocks.

M. Rushton: Oui, c'est exact. En 1969 et pendant les années 70, le ministère des Pêches et Océans et les ministres d'alors, ont mis en vigueur un nouveau programme d'octroi de permis de pêche sur la côte ouest, programme qui était mal venu et mal conçu, et toutes les prévisions néfastes que nous avions faites se sont réalisées. Il y a eu augmentation vertigineuse du nombre de bateaux seineurs; le volume de poisson qu'ils sont à même de pêcher a aussi augmenté. Mais, je devrais aussi signaler qu'en même temps, il y a eu une baisse considérable

[*Texte*]

fish one day a week rather than four, as we would have 10 or 12 years ago in many parts of the coast.

So there has been also a reduction of the fishing effort. That program that resulted in a larger seine fleet was a bad program. It created a big debt in this industry and it has been one of the problems. If you read our brief later on, you will see where we talk about licences, just pieces of paper becoming very valuable documents that are very unproductive, but which become very, very big mortgages of banks, and it just increases the debt load.

It can get to a stage where the fleet can put pressure on certain stocks. That is very much possible. Then you need sound management in order to not hurt the stocks further, granted. But we will not, in our opinion, rebuild the stocks simply by not fishing. A lot of other things have taken place over the years. People who are not familiar with our coast must understand that while we have increased our ability to fish, we have also lessened the time we fish and the real effort we put into the fishery simply by the time we are allowed on the grounds.

M. Ferland: Très bien. En autant que vous le sachiez, des sanctions exemplaires ont-elles été imposées à des braconniers et à des pollueurs ayant menacé la survie du saumon du Pacifique?

Mr. Rushton: Oh, there have been, and there have been some rather infamous efforts by the Department of Fisheries and Oceans and there have been others where poachers have been caught. I think poaching can be a problem. I think in the main the commercial fleet is very honest in its efforts to fish within the regulations put forward. There may be a serious infraction every few years by one individual or so in the commercial fleet. But if you want to talk about some of the things that have gone on that were haywire, like raiding native Indians' homes in the middle of the night . . . But in the salmon fleet itself, or in the commercial fleet, I believe the vast majority fish according to rules and regulations.

• 1655

M. Ferland: On a entendu dire, un peu plus au sud de la province, qu'une des meilleures zones de pêche, et peut-être la mieux gérée, était la zone du nord. Pour quelle raison les pêches semblent-elles mieux gérées au nord qu'au sud de la province?

Mr. Rushton: One of the problems that is absent in the north that is very much one in the south is the tremendous conflict between the sports fishery and the commercial fishery. The political ramifications of that alter our fishing plants in the south. That is one aspect. We are largely untouched here.

[*Traduction*]

du temps consacré à la pêche. Nous pêchons une journée par semaine plutôt que quatre, comme c'était le cas il y a 10 ou 12 ans à de nombreux endroits le long de la côte.

Il y a donc aussi eu une baisse de la pêche même. Le programme qui a mené à cet accroissement de la flottille des bateaux seineurs était mauvais. L'énorme dette engagée dans le cadre de ce programme a été l'un des problèmes de cette industrie. Si vous lisez notre mémoire, vous verrez que plus loin, où il est question de permis, nous disons qu'il s'agit de simples feuilles de papier qui deviennent des documents très précieux quoique peu productifs, mais ces mêmes documents deviennent aussi d'énormes hypothèques bancaires, ce qui ne fait qu'accroître l'endettement.

Il se peut qu'on en arrive à un point où la flottille exerce des pressions sur certains stocks. C'est tout à fait possible. Il faut alors qu'une bonne gestion intervienne afin d'empêcher que les stocks ne se détériorent encore plus, je l'admets. Mais, à notre avis, ces stocks ne se reconstitueront pas simplement parce que nous cessons de pêcher. De nombreux autres événements ont eu lieu pendant ces années. Ceux qui ne connaissent pas notre côte doivent comprendre que bien que nous ayons accru notre capacité de pêcher, nous avons aussi réduit le temps de pêche ainsi que les efforts réels de pêche en réduisant le nombre d'heures de pêche permises.

Mr. Ferland: Very well. As far as you know, have poachers and polluters been the object of exemplary sanctions when they have jeopardized the survival of the Pacific salmon?

M. Rushton: Oui, c'est le cas, le ministère des Pêches et Océans a dans certains cas réussi à prendre des braconniers, mais d'autres efforts moins fructueux sont devenus tristement célèbres. Il est vrai que le braconnage peut constituer un problème. Je crois que dans l'ensemble la flottille commerciale essaie très honnêtement de respecter les règles qui régissent la pêche. Il y a peut-être une infraction sérieuse tous les deux ou trois ans de la part d'un membre ou deux de la flottille commerciale. Mais, si vous le voulez, nous pourrions parler de certaines activités tout à fait inacceptables, comme par exemple, des descentes qui ont eu lieu chez les Indiens au beau milieu de la nuit . . . Quant à la flottille de navires qui pêchent le saumon, ou la flottille commerciale dans son ensemble, je crois que la vaste majorité pêche en se conformant aux règlements.

Mr. Ferland: Witnesses south of here told us that one of the best fishing zones, and perhaps the best managed, was the northern fishing zone. Why does the fishery in the north of the province seem better managed than that in the south?

M. Rushton: Le conflit sérieux entre les pêcheurs amateurs et les pêcheurs commerciaux constitue un réel problème dans le Sud, alors qu'il est absent dans le Nord. Les conséquences politiques de ce conflit ont une incidence sur nos usines dans le Sud. Voilà un aspect de la question. Ce conflit ne nous touche presque pas ici.

[*Text*]

There have been in recent years fairly good returns of some of the stocks returning to the Skeena and Nass Rivers, not all. You do not have to go very far south of here to where year after year—and I am fairly familiar with those areas—we do not think we are getting good management, and, you know, I do not think there is any real reason. When there is a fair bit of fish around, people are happy; and on the rivers, particularly in this area, we have done fairly well in terms of returns in the last few years.

The Acting Chairman (Mr. Gass): A small question, Mr. Ferland.

M. Ferland: Est-ce dû au fait que les gestionnaires du ministère des Pêches et Océans sont plus accessibles au nord qu'au sud de la province?

Mr. Rushton: You can assail yourself upon the federal building in Prince Rupert a little easier than you can the tenth floor of 1090 West Pender Street. We have nearly had to break the door down in the past to get in there. But yes, it is a small area; you have to deal with people in the street here, too.

M. Ferland: Merci.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Thank you, Mr. Ferland.

Mr. Rushton, we have used our hour, but we are going to be generous and give you four or five minutes to summarize.

Mr. Rushton: I think our presentation is one that should be taken in conjunction with the other presentations that have been given by our union at the other meetings here on the coast, and of course the recent couple of trips that we have had representatives of our union in Ottawa.

We were very pleased to be able to speak with elected representatives who are responsible for the fisheries in Canada. We spend a lot of our time speaking to the bureaucrats in the Department of Fisheries who seem to have their own mind. It is our opinion that major policy decisions should not be left to the bureaucrats, they should be worked out politically. That has not always been the case, in my opinion.

We are very much concerned for the survival of our industry. We are very much concerned for the survival of the wild stocks. We think the pressure that is being put upon the Minister of Fisheries and this committee and the Department of Fisheries to move away from the common ownership, away from the kind of management regimes that we have now, and into private ownership and private allocations of fish stocks is a very disastrous policy.

We are very fearful that once that is the case then the need to protect the environment as a whole has largely gone down the road; there will not be that need to protect wild salmon habitat. I think the protection of wild salmon habitat means the protection of the way of life we have in British Columbia,

[*Translation*]

Ces dernières années, le rendement a été assez bon pour certains des stocks remontant vers les rivières Skeena et Nass. Vous n'avez pas à voyager très loin au sud pour constater qu'année après année... Et je connais assez bien ces régions... Nous ne pensons pas que nous bénéficions d'une bonne gestion, et cela me semble inexplicable. Quand il y a suffisamment de poisson, les gens sont heureux; et pour ce qui est des rivières, surtout dans cette région, le rendement des quelques dernières années a été assez bon.

Le président suppléant (M. Gass): Vous pouvez poser une brève question, monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Is this due to the fact that Department of Fisheries and Oceans managers are more available in the north than in the south of the province?

M. Rushton: Il est un peu plus facile de pénétrer dans l'édifice fédéral de Prince Rupert que de se faire admettre au dixième étage de l'immeuble, au 1080 de la rue West Pender. Par le passé nous avons presque dû enfoncer la porte pour y entrer. Mais il est vrai que c'est une petite région; les gens vont vous accoster dans la rue ici aussi.

Mr. Ferland: Thank you.

Le président suppléant (M. Gass): Merci, monsieur Ferland.

Monsieur Rushton, une heure s'est écoulée, mais nous allons être généreux et vous accorder quatre ou cinq minutes pour faire votre résumé.

M. Rushton: Je pense que notre exposé devrait être étudié en même temps que les autres exposés qui ont été présentés par notre syndicat lors des autres réunions que vous avez convoquées ailleurs sur cette côte, et nous vous demandons aussi, bien sûr, de tenir compte des propos de nos représentants syndicaux à Ottawa lors de leurs deux récents voyages.

Nous avons été très heureux de profiter de l'occasion de discuter avec les hommes politiques élus qui sont responsables des pêches au Canada. Nous avons de longs pourparlers avec des bureaucrates du ministère des Pêches qui semblent avoir leurs propres idées. Nous sommes d'avis que les décisions politiques majeures ne devraient pas être laissées aux bureaucrates, mais devraient plutôt être formulées dans le cadre du processus politique. Ce n'est pas toujours ainsi que les choses se sont déroulées, à mon avis.

Nous nous inquiétons beaucoup de la survie de notre industrie. Nous sommes également préoccupés par la survie des stocks halieutiques. A l'heure actuelle, des pressions s'exercent sur le ministre des Pêches ainsi que sur ce Comité et sur le ministère des Pêches; on vous encourage à abandonner cette politique selon laquelle les pêches représentent un bien commun, à vous détourner des systèmes de gestion utilisés maintenant et à vous diriger vers une politique de propriété privée et d'attribution privée de quotas; cette nouvelle politique nous semble désastreuse.

Nous craignons grandement que si cette politique était appliquée, tous perdraient de vue le besoin qui existe de protéger l'environnement dans son ensemble; on ne verrait plus la nécessité de protéger l'habitat du saumon. Pour moi, la conservation de l'habitat du saumon signifie la conservation du

[*Texte*]

both on the coast and inland, and I think we need not bend to those pressures. I think those who are advocating at this time that we need not have much concern or we need to relax our concern for the environment because so many hundreds of thousands of people are unemployed in Canada at this time are blackmailers and should be treated as such.

• 1700

I think our industry has a very strong potential, but because of the conflicts that arise internationally, with other user groups, with other resource endeavours here in British Columbia, our industry will need help. I do not know that it always needs financial help, but it certainly needs political help to stop the assault against it. I think we can make a much larger contribution to the economy of British Columbia and increase further our contribution to the exports Canada makes through its fishery resources.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Thank you, Mr. Rushton.

I think Mr. Bedard had a remark.

Mr. Rushton: Mr. Wale.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Mr. Wale. Pardon me.

Mr. Howard Wale (President, Upper Skeena Local, UFAWU): Thank you, Mr. Chairman. I have just one brief question. I have been wondering, as a commercial fisherman, what your committee's position is on the question of phase II of Kemano. Being a member of our tribal council and a member of this labour movement, we have for many years spoken against phase II of Kemano. I am wondering about your committee's position because of several resolutions, perhaps recognized by your committee, on a request for a public inquiry on phase II.

I think a lot of commercial fishermen have wondered ever since phase I about the effect that development has had on our salmon stocks. I think it is quite evident to me, having been involved with our people within the Bulkley River watershed, the effect of that development. The Department of Fisheries, which has many professional biologists in fisheries, must have some knowledge of the effect to date of that development on that fishery.

Can you tell me the position your committee is taking on the requests of several organizations that have called for a public inquiry?

The Acting Chairman (Mr. Gass): Mr. Wale, I can tell you that this committee has heard a lot about Kemano II on this recent trip to B.C. and about the adverse effects of Kemano I. We have heard a lot of evidence on Kemano II, but I believe there is more evidence we should hear. This committee has not as yet taken any position on any of the evidence we have heard on this trip because when we get back to Ottawa we have to sit down and try to digest what we have heard, and from there we will be making a recommendation to the Minister.

[*Traduction*]

mode de vie que nous connaissons en Colombie-Britannique, et sur la côte et dans l'intérieur, et je crois que nous devons résister à ces pressions. Ceux qui disent que nous devrions moins nous préoccuper de l'environnement en raison des centaines de milliers de chômeurs au Canada, sont des maîtres chanteurs qu'il faudrait traiter comme tel.

Notre industrie possède un excellent potentiel, mais il faudra l'aider en raison des conflits qui se présentent internationalement, avec d'autres groupes, ainsi que des entreprises axées sur les ressources, ici, en Colombie-Britannique. J'ignore si une aide financière sera toujours nécessaire, mais une aide politique s'impose pour freiner les menaces que subit ce secteur. Je pense que nous pouvons contribuer bien davantage à l'économie de la Colombie-Britannique, ainsi qu'aux exportations du Canada quant à ses ressources piscicoles.

Le président suppléant (M. Gass): Merci, monsieur Rushton.

M. Bedard avait une remarque.

M. Rushton: Monsieur Wale.

Le président suppléant (M. Gass): Monsieur Wale, excusez-moi.

M. Howard Wale (président, section d'Upper Skeena, UFAWU): Merci, monsieur le président. J'ai une brève question. Comme pêcheur commercial, je me demande quelle est la position de votre Comité sur la phase II de Kemano. Je suis membre de notre conseil tribal, ainsi que de ce mouvement syndical, et je peux dire que depuis de nombreuses années, nous nous sommes prononcés contre cette deuxième phase. Plusieurs résolutions ont été adoptées en vue d'une enquête publique sur la phase II; le Comité les a peut-être appuyées, et j'aimerais savoir quelle est sa position à ce sujet.

Depuis la mise en place de la phase I, de nombreux pêcheurs commerciaux se préoccupent des répercussions de ce projet sur nos stocks de saumon. Elles sont tout à fait évidentes, et je peux en parler, ayant pêché, comme ceux de notre groupe, dans le bassin hydrographique de la rivière Bulkley. Le ministère des Pêches qui emploie de nombreux biologistes experts en pisciculture, doit avoir une certaine idée des répercussions, jusqu'à présent, de ce projet sur la pêche dans ce secteur.

Quelle est la position du Comité quant aux demandes que de nombreuses organisations ont présentées sur la tenue d'une enquête publique?

Le président suppléant (M. Gass): Monsieur Wale, je peux vous dire qu'au cours de ce voyage en C.-B., le Comité a beaucoup entendu parler des répercussion très préjudiciables de Kemano I. Nous avons entendu beaucoup de témoignages sur Kemano II, mais je pense qu'il faudra en entendre davantage. Le Comité n'a pas encore pris de position sur les témoignages entendus au cours de ce voyage, car en revenant à Ottawa, nous devrons nous réunir pour essayer de digérer ce que nous avons entendu, pour présenter ensuite une recommandation au ministre.

[*Text*]

Mr. Fulton: I believe, Mr. Chairman, that the Minister of Fisheries is now on the record supporting a full public inquiry into Kemano completion should they desire to take it off the shelf. I am quite sure that is a view that would be shared by this committee. We have not taken it to a vote, and I do not speak for all the committee, but I think that is probably true.

Mr. Schellenberg: Mr. Chairman, that indeed is what John Fraser said during the election campaign last year.

Mr. Fulton: I think he has given it in writing since.

Mr. Schellenberg: Yes, and the Cabinet has also said that.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Mr. Rushton, on behalf of the committee I again want to thank you for coming before the committee and sharing with us your concerns and some of your knowledge of the industry. When we get back to Ottawa we will be looking at your testimony and your evidence and trying very hard to incorporate it, if you like, into a decision that this whole committee can support.

Mr. Rushton: We thank you very much again for the opportunity and we hope that travelling to the west coast will be a continuing practice of the standing committee. I hope it has been an eye-opener for some of the members from other parts of the country who have not had the opportunity to visit often and to look into our fishery. We hope and expect to see you again.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Thank you very much.

The next group we have at this time is the group representing the Unemployment Action Centre, and I believe the representative is Mr. Terry Intermela.

• 1705

Mr. Intermela, I believe you have been here for awhile and you understand the procedure we follow. I believe you have asked for a half an hour. You have a presentation in the form of a brief to give us, and that will be followed by some questions and answers. So the floor is yours, sir.

Mr. Terry Intermela (Co-ordinator, Unemployment Action Centre): Okay, I think half an hour would be more than enough, Mr. Chairman. I will begin by reading the brief, then.

I would like to thank the committee for the opportunity to appear before it. The focus of my brief will not be to provide solutions to the numerous problems that beset our fishing industry but will instead try to increase the committee's awareness of the problems of our fishermen during periods of unemployment. There will undoubtedly be a great number of local industry spokespersons who will grapple with the larger questions and do so with customary clarity.

It makes little sense to view the fishing industry as a water faucet that turns on in June and shuts off in November, because the fishermen must also exist in those periods in between and must also exist within the framework of special unemployment insurance regulations. From the point of view

[*Translation*]

M. Fulton: Monsieur le président, je crois qu'actuellement le ministre des Pêches appuie officiellement la tenue d'une enquête publique exhaustive à propos de la fin du projet de Kemano, si l'on décide de le concrétiser. Je suis sûr que le Comité partagerait ce point de vue. Nous n'avons pas encore voté à ce sujet, et je ne parle pas au nom de tous nos membres, mais c'est probablement vrai.

M. Schellenberg: Monsieur le président, c'est en fait ce que John Fraser a dit l'an dernier au cours de la campagne électorale.

M. Fulton: Il l'a indiqué par écrit depuis.

M. Schellenberg: Oui, et c'est ce qu'a dit aussi le Cabinet.

Le président suppléant (M. Gass): Monsieur Rushton, au nom du Comité, je voudrais vous remercier à nouveau d'avoir comparu devant le Comité pour nous présenter vos préoccupations et nous faire part de ce que vous savez de cette industrie. En retournant à Ottawa, nous examinerons votre témoignage pour essayer vraiment de l'inclure dans une décision que l'ensemble du Comité pourra appuyer.

M. Rushton: Nous vous remercions beaucoup à nouveau de nous avoir donné la possibilité de comparaître, et nous espérons que le Comité permanent prendra l'habitude de se rendre sur la côte ouest. J'espère que cette expérience a été instructive pour certains membres venant d'autres régions du pays, qui n'ont pas eu la possibilité de venir souvent par ici pour examiner notre pêche. Nous espérons vous revoir.

Le président suppléant (M. Gass): Merci beaucoup.

L'autre groupe qui comparaît maintenant est le Centre de lutte contre le chômage, avec son représentant, M. Terry Intermela.

Monsieur Intermela, je crois que vous êtes là depuis quelque temps et que vous comprenez notre procédure. Vous avez demandé une heure et demie. Votre exposé est sous forme d'un mémoire à notre attention, qui sera suivi de questions et réponses. Vous avez donc la parole, monsieur.

M. Terry Intermela (coordinateur, Centre de lutte contre le chômage): Très bien, une demi-heure sera plus que suffisante, monsieur le président. Je commencerai donc par lire le mémoire.

Je voudrais remercier le Comité de la possibilité de comparaître devant lui. L'objet de mon mémoire ne sera pas de proposer des solutions aux nombreuses difficultés que connaît notre industrie de la pêche; j'essaierai plutôt de mieux faire comprendre au Comité les problèmes que connaissent nos pêcheurs en période de chômage. Indéniablement, nombre de porte-parole de l'industrie locale pourront s'attaquer avec la clarté qui leur est coutumière aux questions les plus importantes.

Il est absurde de considérer l'industrie de la pêche comme un robinet qui s'ouvre en juin et qui se ferme en novembre, car les pêcheurs doivent aussi vivre entre-temps, et ils doivent alors tenir compte des règlements spéciaux sur l'assurance-chômage. Pour notre Centre de lutte contre le chômage, les pêcheurs

[*Texte*]

of the Unemployment Action Centre, the fishermen are individuals we see seasonally during the off season when they become unemployed.

There is a myriad of special regulations in unemployment insurance law that apply specifically to fishermen, regulations that are often confusing and discriminatory. I wish to address this brief to these regulations, in particular sections 17, 18 and 86 of the act and section 85 of the regulations.

Sections 17 and 18 of the act define qualifying periods and the means of extending such periods. It is a long-established principle in unemployment insurance jurisprudence that a worker who falls ill or succumbs to injury during a period of time when he would otherwise participate in his livelihood can extend his qualifying period by the same number of weeks.

Fishermen, however, are not specifically mentioned in these sections, and it has now been ruled that fishermen are excluded from enjoying the before-mentioned principle to which all other workers are entitled. This amounts to a double penalty to fishermen who, to start with, are saddled with a much shorter qualifying period than other workers. We call for the committee to recommend changes to the act in this regard.

Section 86 of the Unemployment Insurance Act defines employment and unemployment for fishermen. Narrow and blurry interpretations of subsections (2) and (3) have left us with a situation that can be described only as discriminatory. For instance, a person can go to sea as a deckhand on a fishing boat and lose benefits he would otherwise be entitled to. If he has an unsuccessful trip or a series of unsuccessful trips he cannot, like other workers, simply declare poor earnings on his report cards and have unemployment insurance compensate the difference; he is at that point in time disentitled by the commission. This amounts to a disincentive to go to work. An individual can fare better in a pecuniary sense by staying at home rather than braving our seas, and in the long run this disincentive will cost the commission money. We call for the committee to recommend changes to the act to allow deckhands to declare earnings in the same manner as other workers.

Recently, the federal government adopted recommendations of the Kirby report with regard to fisheries and unemployment insurance. One of these recommendations renders a fishing stamp virtually useless unless more than six are acquired in a season, as defined in section 85 of the Unemployment Insurance Act regulations.

• 1710

The Kirby report was adopted without any consultation with west coast industry representatives or politicians and was introduced as part of a legislative package that improved other aspects of unemployment insurance law such as easier access to maternity benefits for women. It seems that rather than

[*Traduction*]

sont des gens que nous voyons de façon saisonnière, pendant la période creuse, lorsqu'ils n'ont plus d'emploi.

Une myriade de règlements spéciaux de la Loi sur l'assurance-chômage visent précisément les pêcheurs, et souvent, ces règlements, qui prêtent à confusion, sont discriminatoires. Je me penche sur ces règlements, dans mon mémoire, en particulier sur les articles 17, 18 et 86 de la loi ainsi que sur l'article 85 du règlement.

Les articles 17 et 18 de la loi définissent les périodes de référence et les moyens de les prolonger. Un principe admis depuis longtemps dans la jurisprudence sur l'assurance-chômage est qu'un travailleur qui tombe malade ou qui se blesse pendant une période au cours de laquelle il gagne normalement sa vie, peut prolonger sa période de référence du même nombre de semaines.

Cependant, les pêcheurs ne sont pas mentionnés de façon précise dans ces articles, et il a maintenant été décidé qu'ils sont exclus de l'application du principe susmentionné, applicable à tous les autres travailleurs. Les pêcheurs en sont donc doublement pénalisés puisque leur période de référence est déjà plus courte que celle des autres travailleurs. Nous demandons au Comité de recommander des modifications de la loi à cet égard.

L'article 86 de la Loi sur l'assurance-chômage définit l'emploi et le chômage des pêcheurs. Une interprétation étroite et vague des paragraphes (2) et (3) crée une situation que l'on ne peut décrire que comme étant discriminatoire. Par exemple, un pêcheur peut aller en mer comme homme de pont sur un bateau de pêche et perdre les avantages auxquels il aurait autrement droit. Si son voyage ou une série de voyages qu'il faits ne sont pas fructueux, il ne peut pas, contrairement aux autres travailleurs, déclarer des gains insuffisants sur ses bulletins, afin que l'assurance-chômage lui verse une indemnisation pour la différence. La commission lui retire donc son droit à ce moment-là. Cela revient à le décourager de se rendre au travail. Quelqu'un peut mieux s'en sortir matériellement en restant chez soi qu'en bravant la mer, et à long terme, cette mesure coûtera de l'argent à la commission. Nous demandons au Comité de recommander des modifications à la loi, afin de permettre aux hommes de pont de déclarer leurs gains de la même façon que tous les autres travailleurs.

Récemment, le gouvernement fédéral a adopté les recommandations du rapport Kirby concernant les pêches et l'assurance-chômage. L'une de ces recommandations rend un timbre de pêche pratiquement inutile, à moins que plus de six n'aient été acquis dans une campagne, comme le définit l'article 85 du Règlement d'application de la Loi sur l'assurance-chômage.

Le rapport Kirby a été adopté sans aucune consultation avec les représentants de l'industrie ou les hommes politiques de la côte ouest, et il a été introduit comme élément d'un ensemble législatif améliorant d'autres aspects de la Loi sur l'assurance-chômage, comme un meilleur accès aux allocations de maternité pour les femmes. Plutôt que de jeter le bébé avec

[*Text*]

throw the baby out with the bath water, the federal government insisted on keeping the bath water in with the baby.

This six-week minimum has impacted severely on many of our shore workers in Prince Rupert and the surrounding areas. In the past many people from outlying villages would arrive in Prince Rupert in the summer months to work in our canneries. In many cases these people would pick up seven or eight weeks' work during the salmon season. It was then, and still is, common practice to return to the village to dig clams for a few weeks. The clamming season is severely limited by climatic and market conditions, and rarely extends past six weeks. Previously those workers could combine their fishing stamps—clamming stamps—with their shore stamps to make up the 10-week VER, the amount of stamps needed to qualify for unemployment insurance. Now these clamming stamps are not recognized, and this has cut many people off unemployment insurance. In no other industry would this happen.

Further, we now have a ludicrous situation where an individual can acquire 19 weeks of shore stamps and 5 weeks of fishing stamps, for a total of 24, and still not qualify for unemployment insurance as a major attachment. For other workers 20 is all that is needed. We call for the committee to recommend removal of this discriminatory minimum and for the commission to recognize a fishing stamp on the same basis as any other.

In conclusion, I would like to apologize for the number of times the word "discriminatory" appears in this brief. In writing the brief I searched for alternatives, but found myself unable to circumvent this basic concept. By premise, it seems, all unemployment insurance law pertaining to fishermen is discriminatory, and in my view a comprehensive overhaul of the act is needed in this regard, an overhaul that would reflect the views of industry representatives from the west coast. In the meantime, the sections mentioned in this brief are a good place to start.

I wish to thank the committee for its attentiveness, and I wish it well in reaching fair and wise solutions to the many problems that beset this vital and historic industry.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Thank you very much, Mr. Intermela.

We will start now with some questions by Mr. Henderson.

Mr. Henderson: I just have a couple of brief questions. You state that you have a situation here where an individual can acquire 19 weeks of shore stamps and 5 weeks of fishing stamps, for a total of 24, and still not qualify for unemployment insurance as a major attachment. I think you should probably qualify that. That would be for a new entrant.

Mr. Intermela: A major attachment, yes.

Mr. Fulton: You have 52 weeks.

[*Translation*]

l'eau du bain, le gouvernement fédéral a insisté pour garder les deux.

Ce minimum de six semaines a eu des répercussions très préjudiciables pour nombre de nos travailleurs à terre de Prince Rupert et des régions voisines. Par le passé, beaucoup de gens des villages périphériques arrivaient à Prince Rupert en été pour travailler dans nos conserveries. Dans bien des cas, ils pouvaient travailler pendant sept ou huit semaines pendant la pêche au saumon. A l'époque—et c'est encore vrai maintenant—ils avaient l'habitude de revenir chez eux pour pêcher des palourdes pendant quelques semaines. Pour ce mollusque, la saison est très limitée en raison du climat et des conditions du marché, et elle dépasse rarement six semaines. Auparavant, ces travailleurs pouvaient ajouter les semaines d'emploi assurable obtenues à la pêche avec celles obtenues à terre, pour constituer les dix semaines de la NVA, soit le crédit nécessaire pour avoir droit à l'assurance-chômage. Ces crédits ne sont plus reconnus, pour la pêche à la palourde, de sorte que beaucoup de travailleurs n'ont plus eu droit à l'assurance-chômage. Cela ne se présenterait dans aucune autre industrie.

En outre, nous nous trouvons dans la situation ridicule où quelqu'un peut acquérir 24 semaines d'emploi assurables, dont 19 par un travail à terre et cinq par la pêche, sans bénéficier de l'assurance-chômage comme prestataire de première catégorie. Pour les autres travailleurs, il suffit de 20 semaines. Nous demandons au Comité de recommander la suppression de ce minimum discriminatoire, afin que la commission reconnaisse les semaines d'emploi assurables de la pêche de la même façon que toutes les autres.

Pour terminer, je voudrais m'excuser du nombre de fois où le terme «discriminatoire» figure dans ce mémoire. En le rédigeant, j'ai cherché d'autres mots, sans pouvoir éviter celui-ci. Essentiellement, il semble que toute la Loi sur l'assurance-chômage touchant les pêcheurs est discriminatoire, et selon moi une révision exhaustive de la loi s'impose à cet égard, révision qui tiendrait compte des vues des représentants de l'industrie de la côte Ouest. Entre temps, les sections mentionnées dans le mémoire sont un bon début.

Je voudrais remercier le Comité de son attention, et je lui souhaite de trouver de bonnes solutions aux nombreux problèmes qui touchent cette industrie vitale et historique.

Le président suppléant (M. Gass): Je vous remercie, monsieur Intermela.

M. Henderson commencera la période de questions.

M. Henderson: J'ai quelques brèves questions. Vous avez dit que quelqu'un peut accumuler 24 semaines d'emploi assurables, dont 19 par un emploi à terre et cinq par la pêche, sans toutefois bénéficier de l'assurance-chômage à titre de prestataire de première catégorie. Pourriez-vous nous expliquer cela. Il s'agit sans doute de nouveaux candidats.

M. Intermela: Un prestataire de première catégorie, en effet.

M. Fulton: Vous avez 52 semaines.

[*Texte*]

Mr. Henderson: No, a new entrant into the labour force. Otherwise he would only have to have 10 weeks, if it is a repeat.

Mr. Intermela: In the instance of 10 weeks, if an individual had 5 shore stamps and 5 fishing stamps, it would apply to that, to a minor attachment.

Mr. Henderson: It would apply to that, because one is labour stamps or onshore . . .

Mr. Intermela: Shore stamps.

Mr. Henderson: —and the other one is fishing stamps. You cannot mix the two is what you are saying. That is the way the law is now.

Mr. Intermela: You can mix the two if you have more than six.

Mr. Henderson: More than six stamps; that is right. But I think we just should qualify that as a new entrant thing for the 19 weeks of shore stamps, or "labour stamps", as we call them in the east.

Mr. Intermela: In that instance you are right. In the instance of a re-entrant, where the 10-week minimum is demanded, if an individual has 5 shore stamps and 5 fishing stamps he is in the same boat.

Mr. Henderson: But if he gets 6 and 4, he is okay—6 fishing stamps; that is the law.

I am going to ask you for a couple of brief statements. What is the unemployment situation in this area? What rate of unemployment is there?

Mr. Intermela: My experience in this area, based on the number of people on welfare in this city and the number of people on UIC, is we are probably looking at the high 30s, maybe 40%.

Mr. Henderson: It is 30% or 40%.

The average claimant on UIC—how many weeks do they get, on average? Would it be 10, 11, 12 weeks?

Mr. Intermela: You are looking at about 10 or 11 on average.

Mr. Henderson: So if the government came out with an extension for the qualifying weeks to 16 weeks, how many people would you think that would put on the welfare rolls, or social assistance rolls?

Mr. Intermela: About 600 or 700 in the shore industry, at least, in the fishing industry.

Mr. Henderson: Yes. So the increase would have a major impact.

Mr. Intermela: It would have a tragic impact.

[*Traduction*]

M. Henderson: Non, un nouveau venu parmi la population active. Autrement, il n'aura qu'à accumuler dix semaines, s'il s'agit d'une deuxième demande.

M. Intermela: Dans le cas des dix semaines, si quelqu'un a cinq crédits pour le travail à terre et cinq pour la pêche, il s'agit d'un prestataire de deuxième catégorie.

M. Henderson: En effet, car dans un cas il s'agit de crédit par du travail à terre ou . . .

M. Intermela: De crédit pour du travail à terre.

M. Henderson: . . . et dans l'autre cas, il s'agit de semaines d'emploi assurables tirées de la pêche. Les deux catégories sont distinctes d 'après la loi actuelle.

M. Intermela: Vous pouvez les combiner si vous avez plus de six semaines.

M. Henderson: Plus de six semaines d'emploi assurables; c'est exact. Mais il faudrait préciser qu'il s'agit des 19 semaines d'emploi à terre assurables, ou de «crédits de travail», comme nous les qualifions dans l'Est, pour un nouveau candidat.

M. Intermela: Vous avez raison dans ce cas. Dans le cas d'une deuxième demande, où le minimum de dix semaines est exigé, si quelqu'un a travaillé cinq semaines à terre et cinq semaines à la pêche, il est accepté.

M. Henderson: Mais avec six et quatre, il est admissible—six semaines d'emploi assurables tirées de la pêche; c'est ce que prévoit la loi.

Je vais vous poser quelques brèves questions. Quelle est la situation du chômage dans cette région; quel est le taux?

M. Intermela: D'après mon expérience, et compte tenu du nombre de ceux qui dépendent du bien-être social dans cette ville ainsi que du nombre de ceux qui touchent les prestations d'assurance-chômage, le taux est probablement de 30 et peut-être de 40 p. 100.

M. Henderson: 30 ou 40 p. 100.

La moyenne pour ceux qui demandent l'assurance-chômage . . . en moyenne, combien de semaines obtiennent-ils? S'agit-il de 10, 11 ou 12?

M. Intermela: Environ 10 ou 11 semaines, en moyenne.

M. Henderson: Si donc le gouvernement propose d'étendre la période de référence à 16 semaines, combien de personnes toucheraient des prestations de bien-être social ou d'aide sociale?

M. Intermela: Environ 600 ou 700 pour le secteur du travail à terre, du moins dans l'industrie de la pêche.

M. Henderson: L'augmentation aurait donc de grandes répercussions.

M. Intermela: Des répercussions tragiques.

[*Text*]

• 1715

The Acting Chairman (Mr. Gass): Thank you, Mr. Henderson. Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I would like to welcome the witness before the committee and I would like to start with a question regarding the section on deckhands. I wonder if you could explain in a little more detail to the committee what happens when a deckhand goes out and has a number of unsuccessful trips, what happens in terms of the process that he or she ends up getting tangled up in with the commission now, and how it would be possible to change the act to allow for what I suppose you are thinking of here, which would be an averaging of income for when you go out and have a good trip versus when you have a number of unsuccessful ones. I was thinking here, for example, of herring and other fisheries.

Mr. Intermela: In a case I had, the deckhand fished for seven or eight weeks and probably made during that seven or eight weeks some $300. Now, had he worked in another industry, he would declare poor earnings on his card and the Unemployment Insurance Commission would compensate the difference. Because he is in the fishing industry, there is a clause that reads "because he is self-employed to a major extent"—and that is where the problem lies, the definition of major extent—he is considered employed during that period of time. And of course you cannot collect unemployment insurance if you are employed.

The third clause in that section has not been used. It has never been defined as to . . . The third clause states that if an individual is involved in the fishing industry to a minor extent, he is considered unemployed. But to my knowledge, the definition of "minor" has never been established in UI jurisprudence. The term "major" has been defined a couple of times, but there is quite a vacuum in the definition of minor.

Mr. Fulton: Is it not something this committee should be looking at, then, at least in terms of the situation deckhands find themselves in? If the commission is interpreting those periods when they are working and they . . .

Let us take your example: They go out for seven weeks and get $300 because they have a poor trip. Then the commission says that because of their definition of major extent, they are self-employed. Should this committee not be considering . . . Obviously we should be making representations to the Minister responsible for CEIC and the fund in those sorts of situations should not be denying the deckhand the right in those situations to be eligible for payment from the commission for that period to make up the difference. But if the commission is not doing that, then the minor extent employer, who I suppose would be the vessel owner, would be in contravention of the minimum wage legislation, which is provincial.

Mr. Intermela: The vessel owner in many cases is not the employer; in fact, the employer is the buyer of the fish.

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Gass): Merci, monsieur Henderson. Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci beaucoup, monsieur le président. Je voudrais souhaiter la bienvenue au témoin et commencer par une question concernant les hommes de pont. Pouvez-vous expliquer au Comité de façon plus détaillée ce qui se passe lorsqu'un homme de pont fait un certain nombre de sorties en mer qui ne sont pas fructueuses . . . quelle sorte de traitement la commission lui accorde-t-elle maintenant, et serait-il possible de modifier la loi pour autoriser ce à quoi vous pensez ici, c'est-à-dire l'établissement de la moyenne du revenu entre les bonnes et les mauvaises sorties. Je pense ici, par exemple, au hareng et aux autres pêches.

M. Intermela: Dans un cas que j'ai connu, l'homme de pont a pêché pendant sept ou huit semaines pour gagner environ 300$. S'il travaillait dans un autre secteur, il pourrait déclarer des recettes insuffisantes sur son bulletin, et la Commission de l'assurance-chômage l'indemniserait pour la différence. Mais étant donné qu'il travaille dans le secteur de la pêche, qu'une disposition stipule qu'il est employé à son compte dans une grande mesure—et le problème, c'est précisément la définition de cette «grande mesure»—il est considéré comme étant employé au cours de cette période. Naturellement, il est impossible de toucher l'assurance-chômage lorsqu'on est employé.

La troisième disposition de cet article n'a pas été utilisée. Il n'y a jamais eu de définition quant à . . . La troisième disposition stipule que si quelqu'un travaille dans l'industrie de la pêche de façon mineure, il est considéré comme chômeur. Mais à ma connaissance, la définition de «mineure» n'a jamais été établie dans la jurisprudence de l'A.C. La notion de «grande mesure» a été définie plus d'une fois, mais il n'y a rien pour définir la notion de «mineure».

M. Fulton: Il faudrait donc que le Comité examine cela, du moins par par rapport à la situation dans laquelle se trouvent les hommes de pont, n'est-ce pas? Si la commission interprète ces périodes pour lesquelles ils travaillent et . . .

Reprenons votre exemple. Ils vont en mer pendant sept semaines et ils ne gagnent que 300$ parce qu'ils n'ont pas eu de chance. Selon la commission, étant donné la définition de «grande mesure», ils travaillent à leur compte. Le Comité ne devrait-il pas envisager . . . Nous devrions nous adresser au ministre responsable de la CCEI ainsi que de la caisse d'A.C. afin que dans ce genre de situation, les hommes de pont soient admissibles à un versement de la part de la commission pendant cette période, pour compenser la différence. Autrement, celui qui emploie ce participant à la pêche de façon mineure, c'est-à-dire le propriétaire du bateau, contreviendrait à la Loi sur le salaire minimum, qui est provincial.

M. Intermela: Dans bien des cas, le propriétaire du bateau n'est pas l'employeur; en fait, ce dernier est celui qui achète le poisson.

[*Texte*]

Mr. Fulton: To follow on the question posed by Mr. Henderson, what percentage of shoreworkers, in your view, and what percentage of fishermen would be denied access to UI as a result of the proposed increase? Is the legislation in the House, the 16 weeks, or is it still a proposal? I am not certain whether it has been introduced or not. That is the proposal anyway that Flora MacDonald has made, that there be a 16-week minimum. Do you have any idea, in terms of the number of weeks the average shoreworker is now getting in the Prince Rupert area, of the percentage of fishermen that would be denied?

Mr. Intermela: The fishermen I am not as familiar with; it is more difficult in some ways to keep track of statistics on fishermen, at least for me. But shoreworkers, and if it holds for fishermen, I would have to say at least 40%.

Mr. Fulton: Mr. Chairman, I think we have to look pretty carefully at this. It is not entirely within the purview of our committee, but I think we could make suggestions to the Minister as to what the implications are. For example, we heard from several witnesses in Campbell River that unemployment insurance provides $33 million into the income of the community. I would hesitate to pick a number out of the air, but I would suspect the amount of unemployment insurance coming into Prince Rupert, Port Edward and area is substantially higher than that coming into Campbell River. It may, in fact, be one of the largest year-round sources of revenue in the community. To have such a substantial impact on perhaps 700 workers from the shore side, and perhaps that many in the other part of the industry, would have a very substantial impact on the community.

• 1720

There was one other question I wanted to put to you in terms of the clamming. Has there been an appeal taken by anyone that you know of, up the chain of command within the commission, regarding the denial of application of clamming weeks versus fishing weeks?

Mr. Intermela: Not to my knowledge.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Thank you, Mr. Fulton. Mr. Comeau.

Mr. Comeau: Thank you very much, Mr. Chairman.

Have you approached the Minister with the problems that you have outlined in your brief?

Mr. Intermela: Not specifically. There are a couple of appeals we have launched, in particular section 86 of the act, but other than that, no.

Mr. Comeau: The appeals have just been launched, so you are waiting to see how the results will turn out?

Mr. Intermela: Yes.

Mr. Comeau: Have you talked to the provincial office of the UIC—the CEIC centre I think they call it—to the provincial

[*Traduction*]

M. Fulton: Pour faire suite à la question de M. Henderson, quel pourcentage de travailleurs à quai, selon vous, et quel pourcentage de pêcheurs, ne pourraient pas bénéficier de l'A.C., en raison de l'augmentation proposée? La loi concernant les 16 semaines est-elle examinée par la Chambre, ou s'agit-il encore d'une proposition? Je ne sais plus si elle a été introduite ou non. C'est en tout cas la proposition qu'a faite Flora MacDonald, avec un minimum de 16 semaines. Par rapport au nombre de semaines que touche actuellement le travailleur à terre moyen dans la région de Prince Rupert, avez-vous une idée du pourcentage de pêcheurs qui ne seraient pas admissibles?

M. Intermela: Je ne connais pas bien la situation des pêcheurs; dans certains cas, il est plus difficile de conserver des statistiques à leur sujet, du moins en ce qui me concerne. Mais pour les travailleurs à terre, et cela s'applique aux pêcheurs, il s'agirait selon moi d'au moins 40 p. 100.

M. Fulton: Monsieur le président, je pense que nous devons examiner soigneusement cela. La question ne relève pas entièrement du mandat de notre Comité, mais je pense que nous pourrions indiquer au ministre quelles sont les répercussions dans ce cas. Par exemple, plusieurs témoins à Campbell River nous ont dit que l'assurance-chômage fournit 33 millions de dollars de revenu à la communauté. J'hésite à choisir un nombre au hasard, masi il me semble que le montant tiré de l'assurance-chômage dans les régions de Prince Rupert et de Port Edward représente beaucoup plus que celui que perçoit la région de Campbell River. En fait, il pourrait s'agir de l'une des plus grandes sources de revenu pour toute l'année dans cette collectivité. Des répercussions importantes toucheraient peut-être 700 travailleurs à terre, et peut-être autant de pêcheurs, d'où des conséquences très graves pour la collectivité.

Je voudrais vous poser une autre question en ce qui concerne la pêche aux palourdes. À votre connaissance, l'un des cadres supérieurs de la commission aurait-il contesté le rejet des demandes d'emploi tirées de la pêche à la palourde par opposition aux semaines d'emploi de la pêche tout court?

M. Intermela: Pas à ma connaissance.

Le président suppléant (M. Gass): Je vous remercie, monsieur Fulton. Monsieur Comeau.

M. Comeau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Avez-vous communiqué avec le ministre au sujet des problèmes que vous avez soulignés dans votre mémoire?

M. Intermela: Pas précisément. Nous avons présenté certaines demandes, en particulier au sujet de l'article 86 de la loi, mais pas autre chose.

M. Comeau: Ces demandes ont été présentées, et vous attendez donc de voir quels vont être les résultats, n'est-ce pas?

M. Intermela: En effet.

M. Comeau: Avez-vous parlé aux membres du bureau provincial de l'A.C.—du CCEI, d'après le sigle en usage—à

[*Text*]

head, to see if there might be some way he could relay these concerns on to the Minister?

Mr. Intermela: No, I have not.

Mr. Comeau: I am from a fishing community myself, and am quite heavy on having equity for fishermen. I am quite pleased to see your brief, and I will study it quite closely.

What kind of a membership do you have in your group?

Mr. Intermela: We are not an organization per se.

Mr. Comeau: Oh, you are not an organization per se. So you are representing . . .

Mr. Intermela: The Unemployment Action Centres in this province are in fact funded and sponsored by the B.C. Federation of Labour. As I say, there are 30 of them in the province.

Mr. Comeau: So I assume what you are looking for is fairness between a fisherman as a UIC recipient and any other worker, the kind of treatment they get.

Mr. Intermela: That is correct.

Mr. Comeau: That is the end goal. Would you be representing the whole province, or just this one area?

Mr. Intermela: I would be representing the Prince Rupert area. The other Unemployment Action Centres, of course, are not often in fishing communities.

Mr. Comeau: What I am suggesting is that often there is strength in numbers, that the more people you get involved, the more you are able to get the message across.

Thank you very much, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Thank you, Mr. Comeau. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I wonder if the witness might be in a position to send in to the committee the general wording of amendments that he would like to see made to the Unemployment Insurance Act and regulations. It might be useful for the committee when we are drafting this report to consider what those recommendations might be.

Mr. Intermela: I will do so, yes.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Is that all, Mr. Skelly?

Mr. Skelly: That is it.

The Acting Chairman (Mr. Gass): You surprised me this time.

Mr. Skelly: Oh, no, I have really been holding it down because I want to stack up all of my period at the end.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Thank you very much, Mr. Skelly. Thank you very much, Mr. Intermela.

Mr. Skelly: And then George wants me to ask a few questions on his behalf.

[*Translation*]

son chef provincial, pour voir s'il pourrait transmettre ces préoccupations, d'une certaine façon, au ministre?

M. Intermela: Non.

M. Comeau: Je viens moi-même d'une région de pêche et j'insiste donc beaucoup pour que les pêcheurs soient traités de façon équitable. Je suis très heureux de voir votre mémoire et je l'étudierai de très près.

Qui sont les membres de votre organisation?

M. Intermela: Nous ne sommes pas vraiment une organisation.

M. Comeau: Oh, je vois. Vous représentez donc . . .

M. Intermela: Les centres de lutte contre le chômage de cette province sont en fait subventionnés et parrainés par la Fédération du travail de la C.B. Il existe 30 centres semblables dans la province.

M. Comeau: Vous voudriez qu'un même traitement s'applique au pêcheur prestataire de l'A.C. et à tout autre travailleur, n'est-ce pas?

M. Intermela: En effet.

M. Comeau: C'est l'objectif ultime. Est-ce que vous représentez toute la province ou seulement cette région?

M. Intermela: Je représente la région de Prince Rupert. Naturellement, les autres centres de lutte contre le chômage ne sont pas souvent dans des communautés de pêcheurs.

M. Comeau: Je veux dire que l'union fait la force, et qu'ainsi il est possible de faire passer votre message.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Gass): Merci, monsieur Comeau. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Monsieur le président, le témoin serait-il en mesure d'envoyer au Comité un libellé général des modifications qu'il voudrait faire apporter à la Loi sur l'assurance-chômage ainsi qu'à ses règlements d'application. Il pourrait être utile au Comité, lorsqu'il rédigera son rapport, d'examiner ces recommandations.

M. Intermela: D'accord.

Le président suppléant (M. Gass): C'est tout, monsieur Skelly?

M. Skelly: Oui.

Le président suppléant (M. Gass): Vous me surprenez cette fois-ci.

M. Skelly: Oh, non, je réserve mon temps d'intervention pour plus tard.

Le président suppléant (M. Gass): Merci beaucoup, monsieur Skelly. Merci beaucoup, monsieur Intermela.

M. Skelly: Et George voudrait que je pose quelques questions en son nom.

[*Texte*]

The Acting Chairman (Mr. Gass): All right. Mr. Greenaway.

Mr. Greenaway: Thank you, Mr. Chairman.

I have a question on sections 17 and 18. You say here that fishermen who are ill cannot get weeks credited. Is that because they are just not mentioned in the act? Is it for that simple reason, just because they are not mentioned?

Mr. Intermela: That was a ruling as of three weeks ago; all of a sudden that ruling has come into effect. They started to rule that way after years and years of not ruling that way.

Mr. Greenaway: Any explanation at all?

Mr. Intermela: Not that I am aware of. I first heard of this ruling from a fellow from the United Fishermen and Allied Workers' Union who had taken it quite high. They had gone to the umpire, and I suppose the Federal Court of Appeal beyond the umpire. That is how the umpire ruled.

• 1725

Mr. Greenaway: So it is a matter, I suppose, of our getting to the Minister on that.

Mr. Skelly: If I might just follow up on that one, if an individual after the cut-off in May breaks his leg, he is not entitled to unemployment insurance during that off-period between May and November.

Mr. Intermela: No, what I am troubled about is if the individual breaks his leg during his qualifying period and misses several weeks of fishing, he cannot extend his qualifying period back and pick up stamps in that way.

Mr. Skelly: But the converse of that is true as well, that if you cannot fish you cannot qualify for unemployment insurance either.

Mr. Intermela: No, you do not get stamps if you do not fish.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Mr. Intermela, you have a few minutes to summarize or re-emphasize some of your points, if you like.

Mr. Intermela: I think the brief is rather clear, and I hope everyone will take a good look at it when you get back to Ottawa.

The Acting Chairman (Mr. Gass): Thank you very much for coming before the committee. We appreciate your comments and hope we can make some changes, some improvements.

The Chairman: Gentlemen, we will call Mr. Foster Husoy up to the front. He is the Chairman of the Co-operative Fishermen's Guild and he is also Co-Chairman of the Minister's Advisory Council on Fisheries, so he comes with great credentials.

Mr. Foster Husoy (Chairman, Co-operative Fishermen's Guild, and Co-Chairman, Minister's Advisory Council on Fisheries): And apologies.

[*Traduction*]

Le président suppléant (M. Gass): Très bien. Monsieur Greenaway.

M. Greenaway: Merci, monsieur le président.

J'ai une question au sujet des articles 17 et 18. Vous dites que les pêcheurs qui sont malades ne peuvent pas obtenir des semaines de crédit. Est-ce parce qu'ils ne sont pas mentionnés dans la loi? Est-ce pour cette simple raison, qu'ils ne sont pas mentionnés?

M. Intermela: Cette décision a été prise il y a trois semaines; elle s'est appliquée brusquement, après des années où rien n'était prévu à cet égard.

M. Greenaway: A-t-on donné des explications?

M. Intermela: Pas à ma connaissance. La première fois que j'ai entendu parler de cette décision, c'est par un membre du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés, et il en était révolté. Ce syndicat s'était présenté à l'arbitre et ensuite à la Cour fédéral d'appel. C'est la décision de l'arbitre.

M. Greenaway: Il faudrait donc, sans doute, que nous informions le ministre de la question.

M. Skelly: Permettez-moi d'ajouter que si quelqu'un se casse la jambe après la coupure de mai, il n'a pas droit à l'assurance-chômage pendant cette période creuse entre mai et novembre.

M. Intermela: Non; ce qui me gêne, c'est que si cette personne se casse la jambe au cours de sa période de référence et manque plusieurs semaines de pêche, elle ne peut pas prolonger rétroactivement sa période de référence pour obtenir ainsi des semaines de référence.

M. Skelly: Mais l'inverse est vrai aussi; si vous ne pouvez pas pêcher, vous ne pouvez pas être admissible à l'assurance-chômage non plus.

M. Intermela: Non, vous n'obtenez pas de semaines de référence si vous ne pêchez pas.

Le président suppléant (M. Gass): Monsieur Intermela, vous avez quelques minutes pour résumer ou pour insister à nouveau sur certains points, si vous le voulez.

M. Intermela: Je pense que le mémoire est assez clair et j'espère que chacun l'examinera lorsque vous rentrerez è Ottawa.

Le président suppléant (M. Gass): Merci beaucoup d'avoir comparu devant le Comité. Nous vous remercions de vos remarques et nous espérons pouvoir apporter certaines modifications, certaines améliorations.

Le président: Messieurs, nous allons convoquer M. Foster Husoy à la table des témoins. Il est président de la *Co-operative Fishermen's Guild*, et il est aussi coprésident du Conseil consultatif ministériel sur les pêches; il se présente donc en expert.

M. Foster Husoy (président, *Co-operative Fishermen's Guild, et coprésident du Conseil consultatif ministériel sur les pêches):* Toutes mes excuses.

[*Text*]

The Chairman: You do not have to apologize. We realize we have come at not the most convenient time in the year, but we have explained that a number of times, and it is just one of those things. We tried to come at a different time of the year. We were told, I think mainly by southern fishermen, it was the best time of the year. Anyway, we are here, and you go ahead.

Mr. Husoy: As I say, I would like to apologize for not having a brief ready for you, but the thing was I did not expect to be here. The fishing was over a lot faster than we thought it would be. So here I am, and thank you very much for giving me the privilege.

The Chairman: Did you have any luck?

Mr. Husoy: No fisherman ever catches as much as he wants; you know that. We always cry.

I came here when I was three years old. I should say my father brought me here when I was three years old, from Norway. He came here very happily, because he was coming to a land where he was assured by the recruiters who got him to come here that everything in this country belonged equally to every man in it. He lived in a country where the Englishmen owned all the salmon rivers and all the rights to the salmon and he wanted to come to a country where his children could fish in the rivers and fish in the sea and do it freely without anyone interfering with it. I am very disturbed, sitting here today, to hear that I might be running up against some new types of Englishmen.

As you said, I am the President of the Co-op Fishermen's Guild. I act on the Minister's Advisory Council, representing that organization. I was elected by my peers as the co-chairman, along with Jack Nichol of the UFAWU. I am pleased to report that the new Minister of Fisheries we have is the kind of person who actually listens to his advisers. He takes under advisement anything we tell him and comes back with answers to questions, and if possible, solutions to problems.

The other thing he has done . . . I have heard co-management discussed several times today, and this is one of the things the Minister has done. He has said the Minister's Advisory Council is empowered to make policy for his department in the Pacific and his department will carry it out.

• 1730

Consequently, over the past year we have devised industry fishing plans and allocation schemes between different segments of the fishing industry on which everyone has come to an agreement. We have a broad mixture of people on that committee. There are two people from the native community, two from the sport fishing community, and the rest are pretty well industrial fishermen: salmon, trolling, long-lining. We even have some abalone fishermen.

We have an agreement that when we cannot come to an accord or a consensus, if one of the parties—and this has happened at different times—either the sport fishermen or the

[*Translation*]

Le président: Vous n'avez pas à vous excuser. Nous savons que nous sommes venus à une époque qui n'est pas la plus commode de l'année, mais nous avons expliqué cela un certain nombre de fois. Nous avons essayé de venir à une autre époque. C'est surtout les pêcheurs du Sud qui nous ont dit que c'était la meilleure époque de l'année. Quoi qu'il en soit, nous sommes ici, et vous avez la parole.

M. Husoy: Encore une fois, je voudrais m'excuser de n'avoir pas de mémoire prêt à vous remettre, mais le fait est que je ne m'attendais pas à être ici. La campagne de pêche a été terminée beaucoup plus rapidement que nous le pensions. Je suis donc venu, et je vous remercie de m'avoir accordé ce privilège.

Le président: Avez-vous eu de la chance?

M. Husoy: Aucun pêcheur ne pêche autant qu'il ne le souhaite. Vous savez cela. Nous nous plaignons toujours.

Je suis venu ici è l'âge de trois ans. Je devrais dire que mon père m'a fait venir ici de Norvège, lorsque j'avais trois ans. Il était très heureux de venir, car il savait qu'il se rendait dans un pays dont ceux qui l'avaient recrutés lui avaient dit que tout appartenait également à chacun. Il était dans un pays où les Anglais possédaient toutes les rivières à saumon et tous les droits sur le saumon, et il voulait venir dans un pays où ses enfants pourraient pêcher dans les rivières et dans la mer librement, sans que personne n'intervienne. Assis ici aujourd'hui, je suis très préoccupé d'entendre que je pourrais être confronté à certains nouveaux types d'Anglais.

Comme vous l'avez dit, je suis président de la *Co-operative Fishermen's Guild*. Je représente cet organisme au Conseil consultatif ministériel. J'ai été élu par mes pairs comme co-président, avec Jack Nichol, du SPTA. Je suis heureux de vous informer que le nouveau ministre des Pêches écoute vraiment ses conseillers. Il écoute attentivement tout ce que nous lui disons, pour nous proposer des réponses à nos questions, et si possible des solutions aux problèmes qui se posent.

Par ailleurs il . . . J'ai souvent entendu parler aujourd'hui de la co-gestion, et c'est l'une des choses qu'a faites le ministre. Il a dit que le Conseil consultatif ministériel est abilité à établir des politiques pour son ministère dans le Pacifique, et que son ministère les fera appliquer.

C'est pourquoi, au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons élaboré des plans de pêche industrielle et des programmes d'allocations pour les différents secteurs de l'industrie de la pêche, au sujet desquels tout le monde s'est entendu. Le comité rassemble des représentants de secteurs très variés: on y trouve deux représentants des autochtones, deux de l'industrie de la pêche sportive, tandis que les autres représentent la pêche industrielle, notamment la pêche au saumon, la pêche à la cuiller et la pêche à la palangre. On y trouve même des pêcheurs à l'haliotide.

Nous nous sommes entendus sur une chose. Lorsqu'il est impossible d'en arriver à un consensus . . . et cela s'est produit à plusieurs reprises . . . par exemple, lorsque le groupe des

[*Texte*]

native fishermen or in some instances the commercial fishermen, have voted against something the other parties have proposed, we do not send that recommendation on to the Minister. We then take the old-fashioned route and do our own private lobbying.

At one of the last meetings we had we were discussing the proposed buy-back; we presented a plan to the Minister, which he seemed to buy. He asked us for some personal expressions, and I expressed my concern about what would happen to the fishermen who were going to be displaced by a buy-back.

I suggested to him at the time that he should get together with his colleague, Flora MacDonald, and put together a plan whereby they could hire unemployed fishermen, unemployed loggers and disillusioned environmentalists and put them all to work rehabilating salmon streams and reforesting our forests. I guess because of my expression of concern—it was just like volunteering—the next thing I knew I had been appointed to a committee that I did not know anything about, the MILAP committee, to help create employment in the off season for unemployed fishermen and shoreworkers. I am busily trying to catch up with the rest of the people in the province who were also put on that committee.

Now, I heard the expression today about too many boats chasing too few fish. This was made quite popular by Dr. Peter Pearse. It is true that for the present amount of fish there are too many boats. But the too many boats you see are the end result of decisions and actions that are not entirely the fault of the people who have those boats. In many instances, people were encouraged to finance bigger and better boats. Banks were almost knocking on your door trying to get you to borrow money to build boats. I think a lot of what is wrong in our fishing industry and in our country today is caused by the banks' mismanagement of their funds. That has nothing to do with this, but if you would like to ask me any questions on it, I will outline what I feel about it.

We have too many boats, but the biggest problem we have is that we do not have enough fish. I have been at this game long enough; I started when I was 10 years old, but I can remember when there were enough fish. There were too many fish. I have stood at the cannery docks on the Skeena River and looked across the Skeena River, and I swear you could have walked across that river on the backs of the salmon going up there. They were that thick.

Now, I have here two catalogues of salmon streams that are upper and lower Skeena River. I got these to fulfil the job I was given as chairman of the local MILAP committee. I have not had time to study them very much, but I have listened to the impact of forestry on our salmon resource.

If you gentlemen and ladies have the time, I would suggest you get your airline pilot, if it is a nice clear day tomorrow, to try to fly you over some of the logged-off areas of British Columbia. The pattern is repeated endlessly. Every one of those valleys has a major spawning river or salmon river going

[*Traduction*]

pêcheurs sportifs, autochtones ou commerciaux votent contre un élément proposé par les autres parties, cet élément n'est pas recommandé au ministre. Nous procédons plutôt de la façon traditionnelle, en faisant nous-mêmes du lobbying.

Au cours de l'une des dernières réunions que nous avons tenues, nous avons discuté du programme proposé de rachat. Nous avons présenté au ministre un projet, qu'il a semblé approuver. Comme il nous demandait notre avis, je lui ai manifesté mon inquiétude au sujet des pêcheurs qui allaient perdre leur gagne-pain à cause du programme de rachat.

Je lui ai proposé de travailler de concert avec sa collègue, Flora MacDonald, pour mettre au point un programme d'embauche visant les pêcheurs et bûcherons au chômage ainsi que les environnementalistes désillusionnés que l'on pourrait remettre au travail en réapprovisionnant les cours d'eau de saumons et en reboisant les forêts. J'ai l'impression que ma préoccupation pour la question a incité le ministre à m'affecter à un comité dont je ne connaissais pas l'existence, le comité MILAP, chargé de créer des emplois hors saison pour les pêcheurs et le personnel de terre en chômage. Je suis, en ce moment, très occupé à essayer de rattraper les autres personnes de la province qui ont également été affectées à ce comité.

Aujourd'hui, quelqu'un a dit qu'il y avait trop de bateaux de pêche pour le nombre de poissons. C'est une des expressions favorites de Peter Pearse, et elle s'applique à la situation actuelle. Cependant, le trop grand nombre de bateaux découle de décisions et de mesures pour lesquelles les propriétaires de ces bateaux ne sont pas tout à fait à blâmer. Dans bien des cas, les pêcheurs ont été encouragés à s'acheter des bateaux plus gros et meilleurs. Les banques se rendaient presque jusqu'à votre porte pour essayer de vous convaincre d'emprunter de l'argent pour construire des bateaux. D'après moi, une bonne partie de ce qui ne va pas dans l'industrie de la pêche et au Canada en général découle de la mauvaise gestion des fonds par les banques. Cela n'a rien à voir avec le sujet de notre discussion, mais si vous voulez me poser des questions là-dessus, je me ferai un plaisir de vous expliquer ma position.

Nous avons trop de bateaux, mais notre plus gros problème est qu'il n'y a pas suffisamment de poisson. Cela fait longtemps que je suis dans ce métier; j'ai commencé lorsque j'avais 10 ans, mais je me souviens de l'époque où il y avait suffisamment, et même trop, de poisson. Je me souviens d'avoir regardé la rivière Skeena des quais de la conserverie, et je vous jure que l'on aurait pu traverser la rivière à pied en marchant sur les saumons qui y nageaient, tellement ils étaient nombreux.

J'ai ici deux catalogues de cours d'eau où se trouvent les saumons dans la haute et le basse Skeena. Je les ai obtenus dans le cadre du mandat qui m'a été conféré comme président du comité local MILAP. Je n'ai pas eu le temps de les examiner à fond, mais on m'a expliqué les conséquences de la sylviculture sur les saumons.

Mesdames et messieurs, si vous avez le temps et s'il fait beau demain, je vous propose de demander à votre pilote de vous faire survoler certaines régions de la Colombie-Britannique où se fait l'exploitation du bois. Vous verrez que la situation se répète constamment. Chacune de ces vallées

[*Text*]

up through the centre of it. Beside that, there is a highway. Leading away from that highway there are zigzag roads up the side of the mountain, and all the trees are gone off that mountain. Finally, the one big resource we do have in this country that would never seem to end . . . The rain comes, and it starts to wash away everthing. The next thing you know, those logging roads turn into small rivers. Eventually they wash away, and they run down this mountainside and wash out the bigger roads and everything ends up in the river, destroying the salmon habitat. Just fly over this province: the Queen Charlotte Islands, the mainland, Vancouver Island—it is all the same.

[*Translation*]

compte une importante rivière de frai, quand elle n'est pas traversée au centre par une rivière de remonte. A côté de la rivière, il y a une autoroute sur laquelle s'embranchent des routes en zigzag qui remontent la montagne dont tous les arbres ont été abattus. Enfin, le Canada compte une grande ressource qui semble inépuisable . . . la pluie. Lorsqu'elle commence, elle balaie tout sur son passage. Les chemins que prennent les camions pour l'exploitation du bois deviennent de petits ruisseaux, qui, lorsqu'ils débordent, descendent la montagne et balaient les grands chemins, emportant tout sur leur passage dans la rivière et détruisant ainsi l'habitat du saumon. Survolez la province, les Îles de la Reine Charlotte, la terre ferme, l'île de Vancouver: vous verrez, c'est partout la même chose.

• 1735

I have seven more books like this at home, and it is a litany of disaster, one thing after another. I will just read some of the comments by the creek guardians who patrol these rivers or streams. I will pick the ones that are local here, right close to home, to quote to you because I know them quite well.

There is Dennis Creek. It is up at the head of Dennis Arm, right behind Kaien Island. It says that in 1957, first two kilometres were disturbed by logging operations and littered by debris; in 1958, logging debris and low flows rendered this stream almost impassible—it was recommended that debris be cleared and stream prepared for flash floods; in 1962, flash flood caused shifting of stream bed; in 1965, sports fishermen reported seeing coho; in 1966, pink and chum runs have declined steadily since 1950; in 1967, 5% of the first 400 metres up from the mouth affected by siltation and erosion—flash flood undercut the stream banks and caused minor shifts in channels and gravel bars—reduced pink and chum runs from this formerly productive stream might indicate that pollution from the Port Edward pulp mill has had some adverse effect on fry migrating seaward through Wainwright Basin; in 1971, prior to 1954 this stream supported full runs of pinks and chum salmon but these runs have been almost eliminated and the cause can be directed toward industrial pollution in the area.

This of course would be in conjunction with the logging.

We have Diana Creek, which is a part of the Columbia Cellulose water licence, or whatever you call it. From 5,000 to 10,000 sockeye used to spawn there annually, with fluctuations. But in 1953 they had the dam and flooding resulted. The one I want is up here: In 1960 a dam is to be constructed in the winter at the outlet of Diana Lake—as a result, water levels in the stream may change; 1961, control of Diana Lake dam by Columbia Cellulose Company has caused drastic fluctuations in water levels.

J'ai chez moi sept autres catalogues comme ceux-ci, et ils ne contiennent qu'une liste interminable de désastres. Permettez-moi de vous lire certains commentaires des gardiens des petits cours d'eau, qui doivent patrouiller ces rivières où ruisseaux. Je vais lire ceux des gardiens locaux, car je les connais très bien.

Il y a Dennis Creek, qui est à l'embouchure de Dennis Arm, immédiatement derrière l'île Kaien. On dit qu'en 1957, les deux premiers kilomètres ont été touchés par l'exploitation du bois et recouverts de débris; en 1958, les débris de l'exploitation du bois ainsi que des faibles niveaux d'eau ont rendu le ruisseau à peu près infranchissable. Il a donc été recommandé que les débris soient enlevés et que le ruisseau soit préparé pour les inondations soudaines. En 1962, ces inondations ont causé un changement dans le lit du ruisseau; en 1965, les pêcheurs sportifs ont dit voir du saumon coho; en 1966, on s'est aperçu que les remontes de saumon rose et kéta ont baissé régulièrement depuis 1950; en 1967, 5 p. 100 des premiers 400 mètres à partir de l'embouchure ont été endommagés par la sédimentation et l'érosion. Les inondations soudaines ont sapé les rives des ruisseaux et causé des changements mineurs dans les canaux et les barres de gravier. La baisse des remontes de saumon rose et kéta dans ce ruisseau auparavant productif pourrait indiquer que la pollution causée par l'usine de pâte à papier de Port Edward a nui à la migration des alevins vers la mer à travers le bassin Wainwright; en 1971, il est indiqué qu'avant 1954 ce ruisseau recevait des pleines remontes de saumon rose et kéta. Cependant, ces remontes ont été à peu près éliminées, et la cause peut être attribuée à la pollution industrielle de la région.

Evidemment, cela va de pair avec l'exploitation du bois.

Il y a aussi Diana Creek, qui fait partie de la région visée par le permis d'utilisation des eaux de la Columbia Cellulose Company. Auparavant, entre 5,000 et 10,000 saumons rouges venaient y frayer annuellement. Cependant, en 1953, la construction du barrage a produit des inondations. Voilà celle que je cherchais: en 1960,un barrage devait être construit en hiver à la sortie du lac Diana. A cause de ce barrage, les niveaux d'eau du ruisseau peuvent changer; en 1961, le contrôle du barrage du lac Diana par la *Columbia Cellulose Company* a causé de grave fluctuations des niveaux d'eau.

[*Texte*]

Then there is a note behind this, which was added later, I suppose: On September 4, 1982 the water was completely shut off. The present level of sockeye spawning in the Diana Creek—in 1981—is 400. The highest level here is 10,000.

That is just one little stream. You can drive there in 15 minutes and look at it.

Every kind of salmon you want used to go up the Ecstall River. The chinooks still go up. They used to have anywhere from 1,500 to 8,700—I guess that is the highest. In 1981 they recorded 1,500. It is the biggest river, but it has other parts to it.

There is another little one here, Humpback Bay Creek, Humpback Creek. In 1948 and 1949, log jam near the mouth; 1957, many small log jams prevent scouring; 1959, a large number of fish off the creek mouth at time of inspection; 1964, rockfalls; 1965 and 1968, logging debris removed; silting, scouring and erosion most years between 1966 and 1981; 1966, indiscriminate logging practices caused extensive removal of forest cover and debris now washes into the stream at each freshet; 1967, logging off forest cover has affected water conditions—gravel shifts noticeably after each heavy rain with very low water levels between rains—flood conditions prevail after each heavy rain—classical example of a small stream in a logged-off watershed—potential limited until there is some forest regrowth.

I am happy to say the forest regrowth started in 1971 and apparently Humpback Creek is starting to come back, a little anyway.

• 1740

In 1972 10,000 salmon spawned in there. In 1980 there were 5,800. In 1982 there were 1,000. I understand from fishermen who fish in that area that it is improving.

In Johnson Creek, which is a part of the Ecstall River, there were consistently anywhere from 1,500 to 3,500 chinook salmon in there, and around 1,000 coho spawned in there every year.

• 1745

I do not know what has happened in there, whether it is in the logging or whether it is the sports fishing, but in 1958 it says here: "Expected to become a popular sports fishing stream and may require strict control in the future".

The next entry is 1971, and it does not say anything in between that. But that river was down in 1981 to 200 spring salmon; that is all that is there now.

[*Traduction*]

Il y a une note, ajoutée sans doute plus tard: le 4 septembre 1982, l'eau est complètement coupée. En 1981, le nombre de saumons rouges qui frayent dans Diana Creek est de 400. Le plus grand nombre jamais inscrit dans cette région est de 10,000.

Il ne s'agit que d'un seul petit ruisseau. Vous pouvez vous y rendre en auto en 15 minutes.

Anciennement, tous les types de saumon remontaient la rivière Ecstall. Les quinnats la remontent toujours. On pouvait compter entre 1,500 et 8,700—je crois que ce dernier chiffre était le plus élevé. En 1981, on en a inscrit 1,500. C'est la plus grande rivière, mais elle compte d'autres parties.

Voici un autre exemple, celui de Humpback Creek, ou simplement Humpback Bay Creek. En 1948 et 1949, il y a eu un goulot d'étranglement causé par les billots près de l'embouchure; en 1957, plusieurs petits goulots causés par les billots empêchent l'affouillement; en 1959, on trouve un grand nombre de poissons au large de l'embouchure de la crique au moment de l'inspection; en 1964, il y a des éboulis; en 1965 et 1968, on enlève les débris causés par l'exploitation du bois; la plupart des années entre 1966 et 1981, il y a de la sédimentation, de l'affouillement et de l'érosion; en 1966, les méthodes d'exploitation du bois non contrôlées provoquent une usure excessive du couvert forestier de sorte que, aujourd'hui, des débris sont envoyés dans le ruisseau à chaque tributaire, en 1967, la réduction du couvert forestier nuit aux conditions aquatiques: le gravier se déplace considérablement après chaque grosse pluie et le niveau de l'eau est très bas entre les pluies. Il y a des inondations après chaque grosse pluie, ce qui est un exemple classique de ce qui arrive à un petit ruisseau dans un bassin hydrographique où l'on fait l'exploitation du bois. Dans cette région, le potentiel demeurera limité tant qu'il n'y aura pas reboisement.

Je suis heureux de vous dire que le reboisement a commencé en 1971, et il semble que Humback Creek est en train de reprendre vie, du moins quelque peu.

En 1972, 10,000 saumons ont frayé dans cette région. En 1980, il n'y en avait que 5,800. En 1982, on n'en comptait plus que 1,000. Cependant, d'après les pêcheurs de cette région, la situation s'améliore.

A Johnson Creek, qui fait partie de la rivière Ecstall, il y a toujours eu entre 1,500 et 3,500 saumons quinnats et environ 1,000 cohos qui y frayent chaque année.

Je ne sais pas ce qui s'est passé, si c'est la coupe du bois ou si c'est la pêche sportive, mais en 1958, ceci de ce cours d'eau: on dit «deviendra probablement très populaire pour la pêche sportive et il faudra probablement un contrôle plus strict à l'avenir».

La mention suivante est de 1971, il n'y a rien entre les deux. Mais en 1981, il n'y avait plus que 200 saumons de printemps dans ce cours d'eau; c'est tout ce qu'il y a là maintenant.

[*Text*]

We go to the Kitsumkalum River, another big river. I do not know what the impact on that river is by sports fishing, but up until 1960 they had not had really any observations of chum chinooks up there at all and then they gradually started to come in and by 1969 they had discovered there were around 7,500 chinook salmon spawning in that river. It went as high as 9,000 in 1977, 8,000, 4,200, 9,300 in 1981.

Now, in this time all commercial fishing on the Skeena River was halted for conservation. But I have it on fairly good authoritative rumour that there are somewhere in the neighbourhood of 5,000 chinook salmon caught in that segment of the Skeena River, that I have just read to you about, by sports fishermen every year. And yet I know all kinds of old timers here that used to make their living, or the best part of their living, fishing spring salmon commercially. They were taken off that river for conservation reasons. If this latest judgment that came down recently says that everyone has equal access and the department only has the right to conserve, where does that leave the Skeena River?

I have another one here that is even worse. It is called the Bear River. Here is Fort St. James. Bear River and Bear Lake are up in that area somewhere. That is how far those salmon have gone up into the interior of British Columbia from down in here, and they have spent a good part of their life out in the Gulf of Alaska.

The Chairman: Mr. Husoy, would you please stand on the other side, over here, so the fellows opposite have a chance to see?

Mr. Husoy: Sure. Bear River and Bear Lake are up in this area, and those salmon have come through all of this to get there; they have come from out in the Gulf of Alaska before that.

There is a problem in that river. There is heavy sports fishing in there, but the worst thing is that the B.C. Railroad built a railroad line alongside that river and it says here the river bank is slumping. It says:

> 1977. Slumping affecting 30% of the upper river area. B.C. Rail was told to remove the debris during May and June and no later than early July and to provide some form of bank stabilization at that point.
>
> 1978. The air strip slumping was stabilized but no attempt by B.C. Railroad was made to remove the debris.
>
> 1982. High probability of coal, but the river was not inspected during September or October.

In 1959 there were 75,000 chinook salmon spawning in that little piece of river, four kilometres long. The reason there were 75,000 that year is because there was a strike in part of the industry down here on the coast. The normal spawning pattern up until that time had been an average of about 15,000 chinooks. And some of these fish, you realize, go up as high as 90 pounds. They are big fish.

Due to that siltation and heavy sports fishing I suppose in the area—because it mentions in here that there is a big lodge up there and I have seen people wandering around the airport in Vancouver showing pictures of big salmon that can be

[*Translation*]

Ensuite, la rivière Kitsumkalum, une autre grosse rivière. Je ne sais pas quelles sont les répercussions, sur cette rivière, de la pêche sportive, mais jusqu'en 1960, on n'y avait pas observé vraiment de quinnats; ce poisson s'est répandu tranquillement, et en 1969 on s'est perçu qu'il y en avait quelque 7,500 en train de frayer dans cette rivière. C'est allé jusqu'à 9,000 en 1977, 8,000, 4,200, et 9,300 en 1981.

Maintenant, pendant tout ce temps, toute pêche commerciale sur la Skeena avait été arrêtée pour fins de conservation. Cependant, selon des rumeurs en provenance de sources généralement très bien renseignées, on prend chaque année quelque 5,000 quinnats dans cette partie de la Skeena, dont je viens juste de vous entretenir, et ce sont des pêcheurs sportifs qui les prennent. Je connais beaucoup de «vieux de la vieille» ici qui vivaient entièrement, ou presque, de la pêche commerciale du saumon de printemps. On leur a interdit cette pêche à cet endroit pour des raisons de conservation. Si le dernier jugement prononcé récemment porte que chacun doit avoir un accès égal et que le ministère n'a que le droit de veiller à la conservation, qu'en sera-t-il pour la Skeena?

J'ai un cas encore pire. C'est la rivière Bear. Voici Fort St. James. La rivière Bear et le lac Bear sont quelque part par là. Ce saumon s'est donc aventuré jusque-là à l'intérieur de la Colombie-Britannique à partir d'ici, en bas, et il a passé une bonne partie de sa vie dans le golfe de l'Alaska.

Le président: Monsieur Husoy, pourriez-vous vous déplacer pour que les gens, là-bas, puissent voir?

M. Husoy: Bien sûr. La rivière Bear et le lac Bear sont ici, dans cette région, et ces saumons ont dû traverser tout cela pour y arriver; avant, ils se trouvaient dans le golfe de l'Alaska.

Il y a un problème sur cette rivière. Il y a beaucoup de pêche sportive là-bas, mais le pire, c'est que *B.C. Railroad* a construit une ligne de chemin de fer qui longe cette rivière, et on dit dans le rapport que les berges sont en train de glisser.

> 1977. L'affaissement touche à environ 30 p. 100 de la région supérieure de la rivière. *B.C. Rail* a reçu l'ordre d'enlever les débris pendant mai et juin, et pas plus tard que le début de juillet, et de stabiliser les berges à cet endroit.
>
> 1978. Il y a eu stabilisation de l'affaissement, mais *B.C. Railroad* n'a rien fait pour enlever les débris.
>
> 1982. Probabilité élevée de charbon, mais la rivière n'a pas été inspectée en septembre ni en octobre.

En 1959, 75,000 saumons quinnats frayaient dans cette partie de la rivière, qui fait quatre kilomètres de long. Il y en a eu 75,000 cette année parce que, entre autres choses, il y avait une grève dans l'industrie sur la côte. Jusqu'à ce moment-là, environ 15,000 quinnats y frayaient habituellement. Et certains de ces poissons, rendez-vous compte, font jusqu'à 90 livres. C'est du gros poisson.

A cause de l'ensablement et d'une pêche sportive très intensive, je pense—car on dit ici que dans cette région il y a un gros camp de pêche, et j'ai vu des gens se promener à l'aéroport de Vancouver en montrant des photos du gros

[*Texte*]

caught up in northern B.C.—that river in 1982 had 3,000 fish. I cannot find any reports in any of these books after 1982. Whether those reports have not been published yet or whether it is because of tight money we have not had any surveys done in recent years, I do not know. But I would say to you that a really serious look should be taken at what happens up in those rivers.

If a salmon starts out in the middle of the Gulf of Alaska to travel up into the interior of British Columbia on its honeymoon—and that is a one-shot honeymoon, they only get one chance—someone should be there to guard the bedroom door and keep somebody from knocking on the wall while they are in there.

• 1750

I really feel somewhere along there we should get the sport fishermen out of the spawning beds. I know a lot of friends of mine are going to hate me for saying it, but it has to be done if we want to bring back the chinook salmon on this coast. When you figure that there was a 60,000 fish increase because of a small strike down here—and there was no strike in Alaska, and they impact on those fish—you can see what that little piece of river produces in our economy. Those fish would average at today's prices somewhere around $250 to $300 apiece, I imagine, if they were 50 pounds average, which I doubt. They would go at about $6 a pound. So you are looking at a pretty lucrative resource. And that is just one little segment of a river that is in the Skeena River system.

The area I have been asked to look after in this MILAP thing extends from Hartley Bay in to Kitimat and north up to the Alaska border. I do not go up inside the Panhandle, but I have all of that to look after. As I say, I have seven more books like this at home, and I have only read to you from six or seven pages. You can imagine what the rest of it says. I have not even got into the one on the Queen Charlotte Islands yet, but I would be willing to bet you it is an absolute disaster area.

That is basically what I came here to try to put across today: that somewhere along here we have to have a little equality in regulations. We have to start looking at what is happening to our fish once they get into the rivers, and give them some protection, put a guardian on the bedroom door.

The Chairman: Thank you, Mr. Husoy. That is very, very interesting testimony, and from someone as experienced as yourself it is very valuable. It will certainly be taken note of by this committee. I would like to have the members ask you some questions now. Let us go to Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

I think I share the general concerns you have, Foster. I would like to start with a point you may have heard while you were sitting listening today, but it is one that I think has a great deal of merit. It is actually one I had never thought of

[*Traduction*]

poisson qu'on peut prendre dans le nord de la Colombie-Britannique—dans cette rivière donc, en 1982, il y avait 3,000 poissons. Je ne trouve aucun rapport dans tous ces livres après 1982. Je ne sais pas s'ils ne sont pas encore publiés ou s'il n'y a pas eu de sondage ou d'étude depuis quelques années à cause de restrictions budgétaires. Mais j'aimerais vous dire qu'il faudrait regarder sérieusement et de très près ce qui se passe dans ces rivières.

Si un saumon commence son voyage en plein milieu du golfe de l'Alaska pour aller faire son voyage de noce quelque part à l'intérieur de la Colombie-Britannique—et c'est le seul voyage de noce dont il pourra jouir de toute sa vie, ce poisson ne peut s'y reprendre à deux fois—il devrait quand même se trouver quelqu'un sur les lieux pour monter la garde à la porte de la chambre à coucher et protéger l'intimité des jeunes mariés.

Je crois qu'on devrait faire un véritable effort pour tenir le pêcheur sportif éloigné des frayères. Je sais que beaucoup de mes amis vont m'en vouloir d'avoir dit cela, mais on doit le faire si on veut ramener les quinnats sur nos côtes. Quand vous pensez qu'il y a eu 60,000 poissons de plus à cause d'une petite grève—n'oubliez pas qu'il n'y a pas eu de grève en Alaska et que cette pêche a tout de même des répercussions sur ces stocks de poisson—vous comprendrez quel peut être l'apport économique de cette petite rivière pour nous. Au prix actuel, ce poisson rapporterait de 250 à 300$ pièce, je crois bien, s'il pesait 50 livres en moyenne, mais j'en doute. Il se vendrait environ 6$ la livre. C'est une ressource plutôt lucrative. Et ce n'est que pour une petite portion d'une rivière de tout le système de la Skeena.

La zone dont je dois m'occuper pour le MILAP s'étend de la baie Hartley à Kitimat et vers le nord jusqu'à la frontière de l'Alaska. Je ne m'occupe pas de la zone qu'on appelle le *Panhandle*, mais je suis chargé de tout cela. Comme je l'ai dit, j'ai encore sept livres comme celui-ci à la maison et je ne vous ai lu que six ou sept pages. Vous pouvez vous imaginer ce qu'on trouve dans le reste. Je n'ai même pas ouvert celui qui concerne les îles de la Reine Charlotte, mais je suis prêt à vous parier que c'est un véritable désastre.

Voilà essentiellement ce que je suis venu essayer de vous faire comprendre ici aujourd'hui: un bon jour il va nous falloir un peu d'égalité dans les règlements. Nous devons voir ce qui se passe pour le poisson lorsqu'il arrive dans la rivière et lui donner un peu de protection, mettre un gardien à la porte de la chambre à coucher.

Le président: Merci, monsieur Husoy. Votre témoignage est des plus intéressant, et venant de quelqu'un de votre expérience, c'est très précieux. Le Comité en prend certainement bonne note. Les députés voudraient maintenant vous poser des questions. Passons à M. Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président.

Je partage les préoccupations générales dont vous nous avez saisi, Foster. J'aimerais commencer le bal avec quelque chose que vous avez peut-être entendu ici aujourd'hui, mais c'est une question qui, à mon avis, a beaucoup de mérite. C'est une

[*Text*]

before, and it was raised by Bill Otway of the B.C. Wildlife Federation at his appearance in Vancouver. The problem we are seeing—and I said it earlier today and I will say it again—where we were talking about Lyell Island, where we had evidence yesterday from Paddy Green that every single recommendation the DFO people made regarding the logging plans on Lyell, every single one, was disregarded by the B.C. Forest Service and by the logging company . . . And now we have had the disaster at Laundry Creek, we have had the disaster at Riley Creek, of which you are abundantly aware. UBC did a study of the Queen Charlottes. We are losing four spawning creeks a year now. If you spread that around the province . . . we were given evidence in Vancouver that there were about 1,800 fairly substantial spawning creeks around the province.

What the B.C. Wildlife Federation proposed I think has an enormous amount of merit, and it would help to set us back on the rails. We have heard evidence, for example, that for every 66,000 sport fishermen in the province there is one enforcement officer. We know, whether we are talking about the Queen Charlottes or north of Cape Caution or at the line or whatever, there are almost no serious means of enforcement, whether we are talking guardians or fisheries officers or otherwise. Here I am talking not so much about the sport fishery or about the native fishery as about habitat protection, because the fish have to deal with toxic wastes, hazardous wastes, highway culverts, rail embankments, highway embankments, logging, all the way up the line.

It seems to me we should go the way Dr. Tomlinson suggested to us in Vancouver, which is the way that part of the jurisdictions in Japan have gone, on the Hokkaido River, and in some areas of Europe, where the governments have tried allowing the solution to pollution to be dilution, allowing the environment to be a dump, allowing unrestricted logging or mining or other practices, and it seems that some other jurisdictions in the world have opted for this . . . and I think the B.C. Wildlife Federation have picked up on a good thing, which is rather than reacting after the fact to Laundry Creek, Riley Creek, or all these other things, it is about time we realized that the fisheries resource is a permanent one. It is there every year, and it provides food, the one thing we can be sure of that we need. And if there was any single act of Parliament—the Fisheries Act is the oldest act of Canada, in 1867 . . . It seems to me that for many, many years in not allowing debris in the water and so on . . . , and companies respected fisheries. At least in this province now from all of the evidence we have heard, we know one thing with absolute certainty, and that is that the forestry service and the forest companies no longer respect fisheries because they know they can steamroll over them.

[*Translation*]

question à laquelle je n'avais jamais pensé auparavant et elle a été soulevée par Bill Otway de la *C.C. Wildlife Federation* lors de sa comparution à Vancouver. Je l'ai dit aujourd'hui et je le répète, le problème à propos de Lyell Island—et Paddy Green nous l'a bien dit hier—c'est que chaque recommandation faite par le ministère à propos des plans de coupe de bois, tous les plans sans exception ont été ignorés par le *B.C. Forest Service* et la compagnie d'abattage. Nous connaissons maintenant le désastre de Laundry Creek et vous savez fort bien le désastre qu'il y a eu à Riley Creek. L'Université de la Colombie-Britannique a fait une étude des îles de la Reine Charlotte. Nous perdons quatre cours d'eau à frayères par année, maintenant. Si on fait le calcul pour l'ensemble de la province . . . À Vancouver, on nous a dit qu'il y avait environ 1,800 cours d'eau à frayères un peu partout dans la province.

Ce que propose la *B.C. Wildlife Federation* a beaucoup de mérite à mon avis, et cela nous aiderait à retourner la situation. D'après les témoins, par exemple, nous savons qu'il existe, dans la province, un agent de patrouille par 66,000 pêcheurs sportifs. Nous savons—qu'il s'agisse des îles de la Reine Charlotte, du nord de Cape Caution ou d'ailleurs, peu importe—qu'il n'y a presque pas de moyens de contrôle sérieux qu'il s'agisse de gardiens, d'agents de conservation des pêcheries ou de quoi que ce soit d'autre. Il ne s'agit pas tellement de la pêche sportive ni même de la pêche pratiquée par les autochtones, mais plutôt de protection de l'habitat, car le poisson doit faire face aux déchets toxiques, aux déchets dangereux, aux ponceaux routiers, aux remblais des voies de chemin de fer, aux remblais des grands-routes, à l'abattage du bois tout le long de son voyage.

Il me semble que nous devrions suivre la suggestion du Dr Tomlinson, à Vancouver, c'est-à-dire suivre l'exemple de ce qu'on fait dans certaines parties du Japon, sur la rivière Hokkaido, et dans certaines régions d'Europe, où les gouvernements ont essayé de proposer la solution de la dilution pour combattre la pollution, c'est-à-dire de permettre aux gens de transformer l'environnement en un dépotoir, de permettre la coupe du bois sans restriction, de favoriser les opérations minières et autres sans restriction aussi, et il me semble que d'autres pays ont aussi adopté cette solution . . . Je crois que la *B.C. Wildlife Federation* a trouvé une bonne idée: plutôt que de réagir après coup à des situations comme celles de Laundry Creek, Riley Creek, ou ailleurs, il est à peu près temps de se rendre compte que la pêche est une ressource permanente. Cette ressource est là à chaque année, elle nous donne de quoi nous nourrir et nous savons que, beau temps mauvais temps, il faut manger. S'il y a une seule loi du Parlement . . . La Loi sur les pêcheries est la plus ancienne du Canada, elle a été adoptée en 1867 . . . Il me semble que pendant bien des années on n'a pas laissé s'accumuler les débris dans l'eau . . . et les compagnies respectaient les pêcheries. En tout cas, dans cette province à l'heure actuelle, d'après tous les témoignages que nous avons entendus, nous sommes absolument sûrs d'une chose, c'est que le service de la foresterie et les compagnies forestières ne respectent plus les pêcheries parce qu'ils savent fort bien qu'ils peuvent s'en moquer.

[*Texte*]

• 1755

Would you support the changing of the tone of the Fisheries Act to being a pro-active one rather than reactive? And by saying that I mean there would be an indictable section within the act that would carry only a jail sentence—there would be no fines associated with it—and the section would be attached to management plans and habitat quality. If DFO or the Environment Protection Service or some other federal arm of the government made recommendations regarding an industrial development, a sewage outfall for a municipality or anything else, and it was not abided by, rather than Fisheries always having to check to see if it was being pursued, if a member of the public brought it to the attention of the Crown or a Fisheries officer or an RCMP officer, or anyone else brought it to the attention of the Crown, the onus of responsibility to go by indictment would be on the federal Crown.

We would bypass the Jim Hart problem at Riley Creek where he had to resign. We would bypass . . . saying, well, a $30,000 fine is just part of our cost of operation. I would solicit your views on that. Because of evidence regarding habitat that we have received I think it is probably the most important recommendation we have had to try to get our habitat. It is not going to rehabilitate it, but it is going to save us from further erosion.

Mr. Husoy: I agree with you, Jim. I really do not think that in many instances the judges who hear cases of fisheries infractions have any concept whatsoever of the seriousness of what they are listening to when I hear some of the things that some people have done and got a little slap on the wrist and maybe a $500 fine. They have permanently wiped out a one-year cycle of salmon and all they get is a $500 fine. It is a joke. I know cases where fellows have gotten away with retaining the fish they caught, which was worth more than the $500 fine. I am all with you. Take their boats away, take their licence away, put them in jail, do whatever you like, but for God's sake, let us get people to realize that the environment is everybody's and we have to protect it.

Mr. Fulton: Related to Bill C-32, when the Prince Rupert Chamber of Commerce appeared before us this morning, they made a recommendation that puzzles me the more I think about it. On page 3 they say that they support the position of the major industry association of no allocation of fish to any user group, and they urge members of this committee to deal with that. I questioned them, and I pointed out to them that we are already in a process—the sports fishery in the gulf have basically already been given an allocation. It is not a per-piece allocation yet; it is two per day, 20 for the season. And north of Cape Caution, or basically north of that Comox boundary, there is a 30-bag limit for chinooks. And then there is the problem of the gulf trollers, which seems to be the last outstanding issue in terms of this year's 1985 management

[*Traduction*]

Seriez-vous d'accord pour qu'on change la Loi sur les pêcheries afin qu'elle comporte des dispositions dissuasives au lieu de réagir au fait accompli? Autrement dit, il y aurait dans la loi une partie traitant du délit où il ne serait question que d'une sentence de prison, pas d'amende, et cette partie serait liée à la planification de la gestion et à la qualité de l'habitat. Si le ministère, le service de protection de l'environnement ou quelque autre organisme fédéral du gouvernement faisait des recommandations concernant le développement industriel, les canalisations d'égouts d'une municipalité ou quelque chose de ce genre et que ces décisions n'étaient pas respectées, plutôt que d'imposer au ministère la responsabilité de voir si la loi est bien respectée, si quelqu'un du public en saisissait la Couronne, un agent du ministère des Pêches ou un agent de la GRC, ou si n'importe qui en saisissait la Couronne d'une façon quelconque, il reviendrait à la Couronne fédérale de décider s'il faut engager des poursuites.

Nous pourrions éviter le problème de Jim Hart, à Riley Creek, où il a dû démissionner. Cela règlerait le problème de ces gens qui se disent qu'une amende de 30,000$ s'inscrit tout simplement au chapitre de frais d'exploitation ordinaires. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Car de tout ce qu'on nous a dit concernant l'habitat, la recommandation la plus importante est sans doute que nous essayions de récupérer l'habitat. On ne pourra pas récupérer ce qui est déjà détruit, mais on pourra au moins empêcher d'autres désastres.

M. Husoy: Je suis d'accord avec vous, Jim. Dans bien des cas les juges qui entendent les causes concernant certaines infractions à la Loi sur les pêcheries n'ont pas la moindre idée du sérieux de ce qu'ils entendent; je suis bien obligé d'en venir à cette conclusion lorsque je constate que devant certaines infractions, ils imposent à peine une petite amende de 500$ assortie d'un petit «va et ne pêche plus». Un cycle annuel entier de saumons vient d'être anéanti, et on impose une petite amende de 500$ aux responsables. C'est une farce. Je connais des cas où des gars ont réussi à garder le poisson qu'ils ont pris, et ce poisson valait beaucoup plus que l'amende de 500$. Je suis de tout coeur avec vous. Saisissez leurs bateaux, enlevez-leur leur permis, mettez-les en prison, faites-en ce que vous voudrez, mais pour l'amour de Dieu, qu'on fasse comprendre au grand public que l'environnement appartient à tout le monde et qu'il faut le protéger.

M. Fulton: Pour ce qui est du projet de loi C-32, quand la Chambre de commerce de Prince Rupert est venu témoigner ce matin, ses représentants ont fait une recommandation qui me laisse un peu perplexe, plus j'y pense. À la page 3, ils disent qu'ils sont en faveur de la position adoptée par la grosse association industrielle, c'est-à-dire pas de répartition de poisson par groupe d'usagers, et ils pressent les membres de notre Comité d'en traiter. Je leur ai posé des questions tout en leur soulignant qu'on a déjà imposé une certaine répartition des stocks pour la pêche sportive dans le golfe. Il ne s'agit pas encore d'une allocation par pièce; c'est deux par jour, 20 pour la saison. Au nord de Cape Caution ou plus essentiellement au nord de cette frontière de Comox, il y a la limite de 30 pièces pour le quinnat. Ensuite il y a le problème des bateaux de

[*Text*]

plan. What would happen if the chamber's recommendation were acted on, that there be no allocation to any user group?

Mr. Husoy: I think that would be almost impossible to do with the situation we are in now where we have the international treaty between ourselves and the United States. This is one of the things that has put the Minister in a bind, I guess, in the Gulf of Georgia on the allocation that has been given there, and the tremendous political pressure that has been put on him by the sports fishermen. We dealt with it, and the Sport Fish Advisory Board came up with a fishing plan. We seem to think the department can manage the resource to the limit that has been set inside of the treaty.

• 1800

The only problem we now have is the fact that the Sport Fishing Advisory Board and the sport fishing community seem to think that all commercial users should be kicked out of the gulf and that it should be a private reserve for the sport fishing people. I cannot buy that. If the gulf trollers are willing to give up their rights and let the sport fishermen buy it from them, I can see it; otherwise, I do not see how anyone can have their rights taken from them and given to someone else willy-nilly, and we are quite prepared to fight about that one yet.

Mr. Fulton: One final question on phase II SEP: I think members of this committee are all committed to the $200-million phase II SEP. We have had some distinctly different kinds of evidence from different user groups as to species. It is understandable; the sport fishermen would prefer to see coho and chinook enhanced and different user groups would like to see different stocks enhanced. But it seems to me there is a basic principle here. If you look at the money that has been spent under SEP I, the lion's share of it has gone to the large hatchery process. We heard evidence this morning from Mike Morrell that in the Fulton system we have gone from 40% survival to 7%, really a disastrous downtrend perhaps to a certain extent due to, I believe, a bacteria or a virus infection that seems to be associated with the gravel.

What approach do you think is most appropriate for all stocks? Would it be your view, in terms of the enormous number of small systems we have, that it would be more appropriate and more productive to go to enhancement on a small scale? I am not just talking about an occasional box here and there; perhaps on some systems it would be appropriate to have a couple of capilano trays to get them to a reasonable size and then get them into the creek. Can you give us your views from your experience as to what is the most appropriate way of spending that money? Because something this committee does have a say in is how that money is going to be put out by DFO.

[*Translation*]

pêche à la traîne du golfe, ce qui semble être la dernière question sans réponse pour ce qui est du plan de gestion de cette année, 1985. Que se passerait-il si l'on adoptait la recommandation de la Chambre et s'il n'y avait aucune répartition par groupe d'usagers?

M. Husoy: Je crois que ce serait presque impossible à faire dans la situation actuelle où nous sommes avec ce traité international entre nous-mêmes et les États-Unis. Le ministre s'est trouvé coincé dans l'affaire du golfe de Géorgie si l'on en juge par la répartition qui a été faite ainsi que par les pressions politiques énormes qu'ont fait sur lui les pêcheurs sportifs. Nous avons traité de cette question, et le Conseil consultatif de la pêche sportive a élaboré un plan de pêche. On semble croire que le ministère peut gérer la ressource dans les limites qui ont été établies dans le cadre du traité.

Notre seul problème maintenant, c'est que le Conseil consultatif de la pêche sportive et les pêcheurs sportifs semblent penser que tous les usagers commerciaux devraient être chassés du golfe, qui deviendrait une réserve privée pour les pêcheurs sportifs. Je ne suis pas du tout d'accord. Si les pêcheurs à la traîne du golfe sont disposés à abandonner leurs droits et à les vendre aux pêcheurs sportifs, je peux comprendre, autrement, je ne vois pas qui accepterait de perdre ses droits pour qu'ils soient donnés à quelqu'un d'autre sans rien en retour, et nous sommes prêts à nous battre.

M. Fulton: Une dernière question au sujet de la deuxième phase du programme de mise en valeur des saumons. Je crois que les membres du Comité sont tous favorables au budget de 200 millions de dollars devant être consacrés à la deuxième phase de ce programme. Les demandes des divers groupes d'usagers que nous avons entendus ont porté sur des espèces parfois totalement différentes. C'est compréhensible; la préférence des pêcheurs sportifs va au coho et au quinnat, alors que celle d'autres groupes d'usagers va à d'autres espèces. Il reste qu'à mes yeux, c'est un principe fondamental. Si on considère les sommes dépensées pendant la première phase du programme, ce sont les grosses piscifactures qui ont eu la part du lion. Ce matin, Mike Morrell nous a dit que dans le bassin de la Fulton le taux de survie était passé de 40 p. 100 à 7 p. 100, chute véritablement catastrophique et due dans une certaine mesure, je crois, à une bactérie ou à un virus associé au gravier.

Quelle est selon vous la meilleure méthode pour toutes les espèces? Compte tenu du nombre incalculable de petites rivières, pensez-vous qu'il serait plus approprié et plus productif d'opter pour les programmes de mise en valeur à petite échelle? Je ne parle pas simplement de la mise en place de petits bassins de retenue un peu n'importe où, mais plutôt d'un ou deux viviers du type capilano, d'où les poissons ne seraient relâchés qu'après avoir atteint une certaine taille. Pouvez-vous nous dire quel serait le meilleur moyen de dépenser cet argent en fonction de votre expérience? Car si ce Comité a un mot à dire, c'est sur la manière dont le ministère des Pêches et des Forêts dépense l'argent.

[*Texte*]

Mr. Husoy: Since I got into this MILAP thing I have been amazed at the reaction I have gotten from the people I have approached to act with me. I have people as far away as the Mayor of Hazelton. I was talking to Paul Pearson today trying to get someone from the Charlottes and I am waiting for someone to come home up in Aiyansh. I have several people around Prince Rupert and in the area here, and some of them are already into enhancement on their own. The Northern Trollers have a little hatchery scheme going. Al Sheppard, who was here from the chamber, has a group of youngsters from high school doing a thing in Hayes Creek here. It seems that a lot of people in the world are quite willing to go out and work in streams and clean them up and get them back into production.

I really believe that if we are ever going to have the kind of a fishery and a society I would like to see we are going to have to rebuild the environment and the streams and do it that way, but in the meantime we have a choice. We either put enough fish into the ocean that can keep the commercial business going or we buy the commercial business out.

I would say you need both, and use a little sense and common sense in developing. I do not believe in huge concrete buildings and what not. I think there are a lot of other ways this can be done.

I have been up in the Babine Lake area and looked at the spawning channels they have there. They are not huge globs of concrete; they are fairly functional little installations. I think if nature could be helped with some of those until we can get the rivers and streams back into production again the whole country would be better off if we could rehabilitate the rivers and streams eventually.

Mr. Fulton: The reason I raise this—it is just an anecdote, Mr. Chairman—is that we had evidence, I think yesterday, on the E.B. Street hatchery, which was run by Jim Wall. He was producing and releasing fry at a cost of 0.25¢ per fry, but since DFO started operating it that has gone to 17¢ per fry. This committee intends to look into how that has happened, but I think we are also going to ask for some figures on cost per fry production from various kinds of hatcheries and also by species. It is something I think we should look at as a committee as we make recommendations to the Minister on how we see SEP phase II going forward.

• 1805

The Chairman: Thank you, Mr. Fulton. Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman. I know time is short. I will just make one point.

Foster, I enjoyed your comments and your presentation today, particularly what you had to say about our new Fisheries Minister. He is a very forthright individual, and I think even our opposition members will agree he just might be the right man in the right place at the right time.

[*Traduction*]

M. Husoy: Depuis que je m'intéresse à ce programme MILAP je n'arrête de m'étonner de la réaction de ceux que j'ai contactés. J'ai contacté des gens qui se trouvaient aussi loin que le maire de Hazelton. J'ai parlé aujourd'hui à Paul Parson pour essayer d'avoir un contact aux Îles Charlotte et j'attends que quelqu'un se manifeste à Aiyansh. J'ai plusieurs personnes aux alentours de Prince Rupert et dans cette région ici, et certaines ont déjà mis en place leur propre programme de mise en valeur. Les pêcheurs à la traîne du Nord on déjà un petit plan de viviers en place. Al Sheppard, qui est venu représenter la Chambre de commerce, a un groupe de jeunes étudiants qui s'occupent d'un projet à Hayes Creek. Il semble que beaucoup de gens soient disposés à nettoyer, à s'occuper de ces cours d'eau pour les rendre de nouveau productifs.

Je crois que si nous voulons véritablement avoir le genre de pêche et de société que j'aimerais voir, il va nous falloir reconstruire l'environnement, nettoyer les cours d'eau de cette manière, mais entre-temps nous avons un choix à faire. Soit nous mettons suffisamment de poissons dans l'océan pour que la pêche commerciale survive soit nous rachetons les permis de ces pêcheurs commerciaux.

Je dirais qu'il nous faut les deux et qu'il suffit de faire preuve d'un petit peu de bon sens. Je ne crois pas aux énormes projets en béton. Je crois qu'il y a bien d'autres manières d'y arriver.

Je me suis rendu dans la région du lac Babine et j'ai observé leurs canaux de reproduction. Ce ne sont pas d'énormes machins en béton, ce sont de toutes petites installations très fonctionnelles. Je crois que si nous pouvions donner ainsi un petit coup de pouce à la nature, jusqu'à ce que les rivières et les cours d'eau se remettent à produire, tout le pays ne pourrait que bénéficier de cette réhabilitation éventuelle des rivières et des cours d'eau.

M. Fulton: Si je pose cette question—c'est une simple anecdote, monsieur le président—c'est parce qu'hier, je crois, nous avons visité le vivier E.B. Street de Jim Wall. Il nous a dit que son coût de production était de 0,25c. par alevin, alors que dans les viviers du ministère le coût de revient est maintenant monté à 17c. par alevin. Notre intention est d'essayer de comprendre pourquoi, et je crois que nous demanderons également les chiffres du coût de revient dans divers viviers et aussi par espèce. Je crois que c'est une chose à laquelle nous devrions nous intéresser en tant que Comité lorsque nous ferons nos recommandations au ministre concernant la deuxième phase du programme de mise en valeur du saumon.

Le président: Merci, monsieur Fulton. Monsieur Schellenberg.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président. Je sais que nous avons peu de temps. Je poserai seulement une question.

Foster, j'ai beaucoup apprécié vos commentaires et votre exposé d'aujourd'hui, surtout ce que vous aviez à dire au sujet de notre nouveau ministre des Pêches. C'est une personne très directe et je crois que même nos membres de l'opposition

[*Text*]

I guess you have been volunteered for a project on stream rehabilitation by unemployed fishermen. I talked to the wife of one fisherman some months ago about the possibilities of something like that, and she did not like it because in the off-season he has other things to do. It is planned every year that in the off-season he is collecting unemployment insurance and doing other things, and she did not want him off in some stream somewhere rehabilitating it. How prevalent do you think that feeling would be among fishermen, or is that in the minority, do you think?

Mr. Husoy: I think quite a few fellows do not want to be bothered. They are quite content just to go out and catch the fish, but there are an awful lot of concerned people who will put themselves out. There are people doing it for nothing right now. I know all kinds of fishermen who are doing stream rehabilitation and who are working in little minor hatcheries and different things for no pay at all.

I was talking to Paul about it today from the Skidegate area, and he feels this little program would work really well in an area like that, where there are lots of people who have not had enough weeks to qualify for unemployment insurance. One of the things this program does is give you a stamp per week, and if you can get into the project, say, for two months clearing out a stream and putting it back in shape again, in the same time you would pick up eight stamps, which might give you enough that you can qualify for unemployment insurance. So in that way it serves two purposes.

The other thing I see is that you have to find people who are willing to give up their own personal time to do things they are interested in. I like to fish for a living, but I hardly have time to fish any more. I spent 58 days in meetings in Vancouver last year and still fished the whole season. I did not miss a trip on the boat.

The people who suffer . . . My wife and I do not see much of each other any more, and neither of us is very happy about that. But the thing is that I am interested in what I am doing, and there are lots of people like me. I think we can get enough people to go out and work in those streams.

I know one fellow over on the Queen Charlotte Islands who did a whole stream all by himself. He cleaned it up. He was a creek guardian in the area; he was a fellow who had come up from the United States. He was not a citizen yet. He arrived on the Queen Charlotte Islands with an axe, a .303 rifle and a bag of salt, and he eventually bought a little trolling boat that had been sold—the A licence had been sold off—and he got a job as a creek guardian. He started rehabilitating streams on his own in the Sewell Inlet area and I do not know how many he did. Over 1,000 chum salmon go up there a year, and when he started there were only 11.

So there are all kinds of people in the world who will do this for nothing. If there is a chance for them to pick up a few

[*Translation*]

conviendront qu'il est fort possible qu'il soit l'homme qu'il nous faut au bon endroit et au bon moment.

Je suppose que vous avez été nommé volontaire pour un projet d'assainissement de cours d'eau par les pêcheurs au chômage. J'ai parlé à la femme d'un pêcheur il y a quelques mois au sujet de possibilités de ce genre, et elle m'a répondu ne pas aimer cette idée parce que pendant la morte-saison, son mari a autre chose à faire. Chaque année pendant la morte-saison il perçoit les prestations d'assurance-chômage et fait autre chose et elle ne voulait pas qu'il participe à un programme d'assainissement de cours d'eau. Cette attitude chez les pêcheurs est-elle majoritaire ou minoritaire?

M. Husoy: Je crois que certains réagissent ainsi. Tout ce qu'ils veulent, c'est pêcher, mais il y en a beaucoup qui sont prêts à faire quelque chose. Il y en a qui le font bénévolement en ce moment. Je connais toutes sortes de pêcheurs qui participent à des projets d'assainissement de cours d'eau et qui travaillent dans de petits viviers sans être du tout rémunérés.

J'en parlais aujourd'hui à Paul de la région de Skidegate, et selon lui, ce petit programme marcherait très bien dans une région comme la sienne où il y a beaucoup de personnes qui ont travaillé pendant suffisamment de semaines pour bénéficier des prestations d'assurance-chômage. Un des avantages de ce programme est que vous recevez un timbre par semaine, et si vous pouvez participer, disons, pendant deux mois à un projet de nettoyage d'un cours d'eau, vous recevez 8 timbres, nombre suffisant pour bénéficier des prestations d'assurance-chômage. On peut donc gagner sur les deux tableaux.

J'ai également constaté qu'on pouvait trouver des gens prêts à sacrifier leur propre temps pour faire des choses qui les intéressent. J'aime gagner ma vie en pêchant mais je n'ai pratiquement plus le temps de pêcher du tout. L'année dernière, j'ai passé 58 jours de réunion à Vancouver et pourtant j'ai pêché pendant toute la saison. Je n'ai pas raté une seule sortie sur le bateau.

Ceux qui souffrent . . . Nous ne nous voyons plus beaucoup, ma femme et moi, et nous en souffrons tous les deux. Il reste que ce que je fais m'intéresse et il y en a beaucoup d'autres comme moi. Je crois que nous pouvons rassembler suffisamment de personnes pour nettoyer ces cours d'eau.

Je connais un type de l'île de la Reine-Charlotte qui a nettoyé tout seul tout un cours d'eau. Il l'a complètement nettoyé. Il était garde de cours d'eau; c'était un type qui venait des États-Unis. Il n'était pas encore citoyen. Il est arrivé sur l'île de la Reine-Charlotte avec une hache, une carabine de calibre .303 et un sac de sel, et finalement il a acheté un petit bateau de pêche à la traîne dont le permis À avait été vendu et il a obtenu un emploi de garde de cours d'eau. Il a commencé à nettoyer de lui-même les cours d'eau dans la région de Sewell Inlet et je ne sais pas combien il en a nettoyé. Plus de 1,000 saumons kétas s'y rendent par année, et quand il a commencé, il n'y en avait que 11.

Il y a donc beaucoup de gens qui sont prêts à le faire pour rien. Si en plus ils peuvent ramasser quelques dollars et obtenir

[*Texte*]

dollars and get a couple of stamps so they can make it through the winter, they will go.

Mr. Schellenberg: Oh, I think it is a great idea. In fact, it might be a good idea for members of the Fisheries committee to spend a day or two out there doing the same thing.

I have heard this term MILAP before. What does it mean?

Mr. Fulton: Modified Industry and Labour Adjustment Program.

Mr. Schellenberg: Oh, one of those.

Mr. Husoy: Actually, I do not know whether or not we qualify under that. We have changed the name. I forget what the committee decided on. I had one meeting with the committee and I noticed in *Hansard* that some of the committee members are suspect, but I have to say they are good people and they are good honest workmen. They are trying to do the best they can. That is a recommendation from me.

Mr. Schellenberg: I recall that coming up in the House, as a matter of fact.

Mr. Skelly: Just wait for my turn on Question Period.

Mr. Schellenberg: Oh, we can hardly wait.

My final point is this. You may be aware that the Pacific trollers have a proposal for restructuring—for lack of a better word—MAC into a two-tiered system, with different user groups reporting to an overall super group. Have you had a chance to look at that, Foster, and what do you think of it?

• 1810

Mr. Husoy: As a matter of fact, yes, I replied to that at a Minister's Advisory Council meeting. Quite frankly, about the only thing I can say about it is that whoever wrote it shows an abysmal ignorance of the structure of the fishing organizations on the north coast and an egoism that goes beyond all bounds, to think they are the one organization on the Pacific coast that can bring the answers to everyone.

We discussed everything in that brief on the Minister's Advisory Council. We went over it time and time and time again. Every point that has been brought up in there has been gone over a dozen times at least. Because they could not get their way in the Minister's Advisory Council, they have taken it on themselves to prepare a special brief to the Minister and to you people to try to get their way without going through the rest of industry, because they feel they do not have enough representation on the Minister's Advisory Council.

Mr. Schellenberg: Is MAC properly weighted?

Mr. Husoy: Some people think it is all right. Some people think it is not. The majority of the people there feel it is okay. The sport fishermen think they should have equal representa-

[*Traduction*]

un ou deux timbres leur permettant de traverser l'hiver, ils le feront.

M. Schellenberg: Je crois que c'est une très bonne idée. En fait, il serait peut-être bon que les membres du Comité des pêches passent un ou deux jours là-bas et fassent la même chose.

J'ai déjà entendu ce terme MILAP avant. Qu'est-ce que cela veut dire?

M. Fulton: *Modified Industry and Labour Adjustment Program* (Programme d'industrie modifiée et d'adaptation de la main-d'oeuvre).

M. Schellenberg: Oh, un de ces programmes.

M. Husoy: En fait, je ne sais si nous avons droit à ce programme. Nous avons changé le nom. Je ne me souviens plus de la décision du comité. J'ai eu une réunion avec le comité et j'ai remarqué dans le *Hansard* que certains des membres du comité sont suspects, mais je dois dire que ce sont de bonnes personnes et que ce sont d'honnêtes travailleurs. Ils essaient de faire de leur mieux. C'est une recommandation que je fais.

M. Schellenberg: Je me souviens d'ailleurs d'en avoir entendu parler à la Chambre.

M. Skelly: Attendez que ce soit mon tour pendant la période des questions.

M. Schellenberg: L'impatience nous dévore déjà.

Mon dernier point est le suivant. Vous avez peut-être entendu dire que les pêcheurs à la traîne du Pacifique proposent de restructurer—c'est le terme qui me vient à l'esprit—le CCM en deux groupes réunissant des groupes d'usagers différents, coiffés par un supergroupe. En avez-vous pris connaissance, Foster, et qu'en pensez-vous?

M. Husoy: En fait, oui, j'ai répondu à cette question à une réunion du conseil consultatif du ministre. Très franchement, la seule chose que je puisse dire, c'est que la personne qui a rédigé ce document fait preuve d'une ignorance incroyable de la structure des organisations de pêcheurs de la côte nord; c'est également faire preuve de beaucoup d'égocentrisme que de penser que cette organisation est la seule organisation de la côte du Pacifique qui puisse apporter une réponse à tous.

Nous avons discuté de toutes les différentes questions soulevées dans ce mémoire au conseil consultatif du ministre. Nous l'avons fait à de très nombreuses reprises, au moins une douzaine de fois. Et parce que ces personnes ne pouvaient obtenir ce qu'elles voulaient, elles ont unilatéralement décidé de préparer un mémoire spécial adressé au ministre et à vous-même, sans passer par les autres représentants du secteur, et ceci afin d'accroître leur représentation au sein de ce conseil.

M. Schellenberg: Estimez-vous que la participation au CCM soit équilibrée?

M. Husoy: Certaines personnes estiment qu'elle l'est, en fait la plupart pensent de cette façon, même si ce n'est pas le cas de tout le monde. Les pêcheurs sportifs estiment qu'ils devraient

[*Text*]

tion. They would like about six more people there. The native people would like about six more. But then they both have huge organizations of their own on the side that are also funded with government money to lobby for them. I would say that if we are going to spread the representation there and make it larger, we are going to destroy it, and if the native people and the sport fishermen are going to ask for more representation on that committee, then they had better lose their funding for the other committees they have.

Mr. Schellenberg: Foster, I think you are what Harry Truman used to call a "plain speaker". It is the first time I have ever heard stream enhancement referred to as repairing honeymoon suites. I enjoyed that. Thank you.

Mr. Skelly: Just to go back to the situation that occurred in *Hansard*, I must submit that the idea of putting out a program for stream enhancement is an excellent one. But the thing that bothered me . . . The riding I represent I guess is covered by your committee. It must stretch from Vancouver somehow up to Prince Rupert. I am not sure whether . . .

Mr. Husoy: The program is in four sections.

Mr. Skelly: Does it include Nanaimo—Alberni and the southern island?

Mr. Husoy: Yes.

Mr. Skelly: And who is responsible for those areas?

Mr. Husoy: Jim Lornie is in that area, and I think Stan Hagen is up in the north end of the island. At the present time Thor Peterson is looking after the Bella Bella area, because he has not found a chairman there yet.

Mr. Skelly: The intriguing thing about the appointments to the committee is that Stan Hagen was the campaign manager for Mike Hicks. It was about his only involvement, I think, in the fishing industry in recent years. He owns a lumber yard and a cement operation. Jim Lornie is from Campbell River, and he of course was Mike Hicks' campaign manager in Campbell River, and Thor Peterson was another activist in the campaign. You are the only one who seems to have the aura of sainthood about him.

The problem that really disturbs me is if you are going to put up something between $4 million and $5 million and hand it out to people who have a very high profile in the political arena and who in the past have not had a high profile in the kinds of activity you are going to be involved with, there is a questioning that comes about, and that questioning is to some degree a cautiousness in extending goodwill. There are many organizations that have been extremely active in the business of rehabilitating streams, and many prominent individuals who have been doing that, and doing it for nothing; doing it on Canada Works, whenever they could put it together. I for one was shocked, to say the least, that this kind of thing had happened.

The second thing is, I wonder if you might be able to give us an indication of how much money is involved in the program, and if there are guidelines about what money is to go into what types of activities; particularly maybe you could give us an

[*Translation*]

avoir une représentation égale, c'est-à-dire environ six autres représentants; les autochtones aimeraient six autres représentants également. Et ces groupes ont de grandes organisations qui peuvent, grâce à des fonds gouvernementaux, faire du lobbying en leur faveur. J'estime que si l'on veut accroître la représentation au sein du conseil, on pourrait fort bien détruire celui-ci, et si les autochtones et les pêcheurs sportifs veulent accroître leur participation au sein de ce Comité, il faudrait qu'on leur coupe leurs fonds de participation aux autres comités.

M. Schellenberg: Foster, comme dirait Harry Truman, vous êtes loin de mâcher vos mots. C'est la première fois que j'entends parler de la mise en valeur des cours d'eau comme vous le faites. Cela me plaît. Merci.

M. Skelly: Pour en revenir à la question soulevée dans le *Hansard*, je dois dire que l'idée de prévoir des programmes de mise en valeur des cours d'eau est excellente. Cependant, ce qui m'inquiète . . . La circonscription que je représente est visée par votre comité qui doit s'étendre de Vancouver jusqu'à Prince Rupert, je suppose.

M. Husoy: Le programme est divisé en quatre régions.

M. Skelly: Est-ce que cela comprend Nanaimo—Alberni et la partie méridionale de l'île?

M. Husoy: Oui.

M. Skelly: Et qui est responsable de ces régions?

M. Husoy: Jim Lornie, pour cette région, Stan Hagen pour le nord de l'île, à l'heure actuelle Thor Peterson s'occupe de la région de Bella Bella parce qu'il n'a pas encore trouvé de président pour cette région.

M. Skelly: La chose qui m'intrigue au sujet de ces nominations au Comité est que Stan Hagen était le directeur de la campagne électorale de Mike Hicks. C'est, je crois, sa seule participation à l'industrie de la pêche au cours des dernières années. Il est propriétaire d'un chantier de bois de construction et possède une cimenterie. Jim Lornie est de Campbell River où il a été le directeur de la campagne de Mike Hicks. Thor Peterson était également actif au cours de cette campagne. Vous êtes la seule personne en odeur de sainteté.

Le problème qui me préoccupe, c'est que quand un gouvernement a 4 ou 5 millions de dollars à dépenser et qu'il les met entre les mains de personnes qui sont bien connues dans les milieux politiques mais qui n'ont, de notoriété publique, aucune expérience dans le domaine que recouvre le programme en question, on peut se demander jusqu'à quel point on peut prendre les choses au sérieux. Il y a de nombreuses organisations qui ont été très actives dans la mise en valeur, l'assainissement des cours d'eau, beaucoup de personnes importantes qui s'en sont occupées, soit bénévolement, soit dans le cadre du Programme de Canada au travail. Personnellement, j'ai été très choqué, pour dire le moins, de ce qui s'est passé.

Pourriez-vous également nous donner une idée des fonds dont il s'agit, des principes qui guideront les dépenses dans les différentes sortes d'activités? Vous pourriez nous parler de l'équipement, de l'emploi, de l'administration. Une rémunéra-

[*Texte*]

indication of equipment, employment, and administration. If you were to take $50 a day per person, you could probably get, for $5 million, 400 person-years of work. There seems to be a fair amount of money involved. If you were to spend $1 million, you could get about 80 person-years; if you spent $2 million, you would get 160 person-years.

• 1815

How much employment are you looking at creating? How much are your costs going to be for equipment? How much have you allocated for equipment, infrastructure, that kind of thing? How much are you allocating for administration?

Mr. Husoy: The problem is that I have only been to one meeting so far and then I had to go fishing. So I am not as well filled in on it as I would like to be. I am having an annual meeting of my organization tomorrow, and then I am going to Vancouver to have a meeting with the members of my organization there the following day. Then during the Good Friday weekend I intend to go over to Campbell River and try to get filled in on the rest of the things I do not know about.

To the best of my knowledge, I do not think there is $5 million in the program.

Mr. Skelly: It is $4 million and something.

Mr. Husoy: Yes, but a lot of it is almost inaccessible. There is $500,000 or something in there that is for relocation grants, and if you can figure out how to spend it you are a better man than I am. There is some other money in there, and if we can find a way to spend it we will spend it. There are some retraining grants. I think it works out to something like $1.3 million or $1.4 million, if my memory serves me. I do not want to be hung on that, but that is about the budget there we have to work with instantly that we can get our hands on and use.

I am supposed to have about 10 on my committee and I have about 9 on there already whom I have contacted and lined up. The idea is that in each area we are going to try to put together stream rehabilitation, and if possible, if there is going to be any construction or anything like that, it will be into facilities that will generate employment for fishermen or fish workers.

The idea in the committee was that we would first of all go for stream rehabilitation to try to build up salmon stocks. That was the main thrust of everyone involved in the thing, and then they decided they would go along with some community projects, especially if it would create employment for fishermen or fish workers.

Mr. Skelly: Could I interject? We get five minutes to do this.

I can understand that, but another thing that sort of disturbs me in this is that we had the mayors from Vancouver Island and Nanaimo. One of them was the Chairman of the Economic Development Committee for the Comox Valley. It is an

[*Traduction*]

tion de 50$ par jour par personne signifie 400 années-personnes de travail, si le budget est de 5 millions de dollars. Il semblerait qu'il y a pas mal d'argent prévu. Un million de dollars représentent 80 années-personnes, 2 millions de dollars, 160.

En combien de nouveaux emplois a-t-on l'intention de créer? Quels seront les coûts d'équipement, d'infrastructure, d'administration etc.?

M. Husoy: Le problème, c'est que je n'ai assisté qu'à une réunion jusqu'à présent, après quoi j'ai dû aller pêcher. Mes connaissances en la matière ne sont donc pas ce que j'aimerais qu'elles le soient. Je participerai demain à la réunion annuelle de mon organisation, ensuite je me rendrai le jour suivant à Vancouver pour rencontrer les membres de mon organisation dans cette ville. Au cours de la fin de semaine de Pâques, j'ai l'intention de me rendre à Campbell River afin d'y être mis au courant également.

Cependant, d'après ce que je sais, le programme ne serait pas de 5 millions de dollars.

M. Skelly: De quatre millions et des . . .

M. Husoy: Oui, cependant il est très difficile d'avoir accès à une grande partie de ces fonds. Ainsi, 500,000$ sont prévus en subvention de réinstallation. Si vous pouvez me dire comment nous procurer cet argent, c'est que vous êtes plus fin que moi. Il y a d'autres fonds également que nous aimerions pouvoir utiliser si nous trouvions le moyen d'y avoir accès. Il y a également des subventions de recyclage. En fait, il s'agit de 1,3 ou 1,4 million de dollars, si je ne me trompe. Je ne donnerai évidemment pas ma tête à couper, mais je crois que c'est à peu près le budget dont nous pourrons disposer si nous savons comment nous y prendre.

Dix personnes doivent être membres de mon comité et j'en ai déjà contacté neuf. En fait, dans chaque région nous devons prévoir l'assainissement, la mise en valeur des cours d'eau. Dans le cas où cela implique des travaux de construction, ceux-ci doivent fournir de l'emploi aux pêcheurs ou aux travailleurs associés.

L'idée première était tout d'abord de prévoir des programmes d'assainissement et d'accroissement des stocks de saumon. C'était cela le but premier de toutes les personnes qui participaient au Comité. Ensuite, elles ont décidé d'entreprendre des travaux communautaires, particulièrement là où cela pouvait permettre de créer de l'emploi pour les pêcheurs et les travailleurs associés.

M. Skelly: Pourrais-je interrompre? Nous n'avons que cinq minutes.

Je peux comprendre ce que vous dites, cependant il y a autre chose qui me dérange. Nous avons eu les maires des différentes municipalités de l'île de Vancouver et de Nanaimo. Un d'entre eux était le président du Comité de développement économique

[*Text*]

area of 40,000 people with high unemployment. He did not have a clue about what was going on with this organization, none whatsoever, and I suspect that many of the other people to whom I have talked really have no idea about what is going on with it.

The second thing—maybe you could confirm it—is that the chairman of this committee overall has an honorarium or a stipend of $250 per day. Is that correct?

Mr. Husoy: I have no idea of what he is getting per day. I never asked him. I really do not know what the score is on any of it. I have not been to enough meetings yet. I now have some time, between now and the halibut season, to go down and have a chat about it, and then I have to go out and kill halibut. So that is my main concern.

I am mainly concerned with putting together a committee of people who will bring up projects that can be done and putting them in touch with the people in Manpower, who will then have the responsibility for running the projects.

Mr. Skelly: Foster, I think you are the only reason why we are holding our fire temporarily on this. I think Ray Perrault lost his position in Cabinet for just this kind of thing. We had people before this committee who talked about "Perrault enhancement projects" that were just flying over the province with an airplane and dropping money on a place with no consultation or priorization. The same thing with harbour projects: they went to communities in some cases that were out of the priority list, and it caused an enormous amount of ill feeling and what not.

I sure hope this does not continue. I hope there is a lot more public involvement in the people who are selected to do these and a lot more consultation with people who are involved in trying to resolve economic problems within the communities, whether they be fishermen who require additional fleets, getting on to enhancing the resource, clearing streams and the salmon enhancement—the things we would all like to see go on. In spite of the nature of the selection and appointments, I wish your committee good luck because we do all need something from the outcome of it.

• 1820

Mr. Husoy: Here in Prince Rupert, I am lucky. I have the business representative of the Prince Rupert Amalgamated Shoreworkers on my committee. Jim Rushton, who just presented you a brief, is on my committee. I have the secretary-treasurer of the Northern Trollers Association, Lucille Bullen; the Mayor of Hazelton, I think, is Alice Maitland; Jan Lemmon from Mooyah River, who is a really wonderful person. I have got someone from—I forget the name of the organization. I will not say anything because I do not want to insult anybody by saying the wrong name, so I will leave it. I am waiting for confirmation on someone from up in the Nass.

[*Translation*]

de la vallée de Comox. Il s'agit là d'une région de 40,000 personnes où le taux de chômage est très élevé. Il ne savait vraiment pas ce qui se passait dans cette organisation, en fait, il n'en avait pas la moindre idée et je suppose que beaucoup d'autres personnes à qui j'ai parlé ne savaient pas non plus ce qui se passait au sein de ce comité.

Deuxièmement, et vous pourriez peut-être me confirmer la chose, il semblerait que le président du comité reçoit une indemnité de 250$ par jour. Est-ce exact?

M. Husoy: Je n'en ai aucune idée. Je ne le lui ai jamais demandé. Je n'ai pas encore pu participer suffisamment aux réunions. Cependant, à partir de maintenant et jusqu'à l'ouverture de la pêche au flétan, j'aurai la possibilité de m'occuper de ce genre de choses. Ce sera ma préoccupation principale.

Mon objectif principal est d'organiser un comité de personnes qui proposeront des travaux, je les mettrai ensuite en contact avec les représentants du ministère de la Main-d'oeuvre, qui auront la responsabilité de diriger les projets en question.

M. Skelly: Foster, je crois que c'est à cause de vous uniquement que nous ne soulevons pas plus d'objections au sujet de ces programmes pour le moment. Ray Perrault a perdu son poste au Cabinet pour ce genre de choses précisément. Certaines personnes sont venues nous parler de ces programmes de mise en valeur sous l'égide de M. Perrault qui se bornait simplement à déverser de l'argent dans certains endroits de la province sans consultation au préalable ni sans avoir établi une liste de priorités. Il en va de même pour les travaux de réfection des ports qui ont été faits dans certaines communautés qui n'étaient même pas sur la liste de priorités. Tout cela a causé un très grand malaise.

J'espère que cette situation ne se poursuivra pas. J'espère également que l'on choisira des personnes responsables parmi un beaucoup plus grand échantillon de population. J'espère que les personnes qui veulent vraiment essayer de résoudre les problèmes économiques au sein des communautés seront consultées, notamment les pêcheurs qui ont besoin d'augmenter leur flottille, les personnes qui veulent mettre en valeur les ressources, assainir les cours d'eau, mettre en valeur les salmonidés etc., toute sorte de choses que nous aimerions voir se produire dans cette région. Malgré la nature de la sélection et des nominations, je souhaite bonne chance à votre Comité, car nous avons tous besoin de bons résultats de son travail.

M. Husoy: J'ai de la chance ici à Prince Rupert. J'ai comme membre de mon comité le représentant commercial du *Prince Rupert Amalgamated Shorewarkers*. Jim Rushton, qui vient de vous présenter une mémoire, est membre de mon comité. Le comité compte également comme membre la secrétaire-trésorière de la *Northern Trollers Association*, Lucille Bullen; le maire de Hazelton, qui est, je crois, Alice Maitland; Jan Lemmon, de Mooyah River, qui est une personne formidable. Il y a également un représentant de—j'ai oublié le nom de l'organisation. Je ne veux pas insulter qui que ce soit, donc je préfère ne pas mentionner de nom plutôt que de mentionner le

[*Texte*]

I have one chap from the native community here in Prince Rupert and I am trying to get one from over in Haida and, if I can do it, I will get people who have worked. And Al Sheppard who is in charge of this little program in Hayes Creek with a bunch of students who have been working at it for years is one of the people on my committee. One of the things we have discussed, just in amongst ourselves, is going after this little Kloya Creek system that I told you about, Diana Creek and some of the areas out there that used to support from 5,000 to 10,000 sockeye and numerous spring salmon, steelhead and everything else, which is within driving distance of town.

The one I would like to add is the one I pointed out at Fort St. James where with a little bit of help from B.C. Railroad and a few people who are out of work going down in a bunk car and working for a couple of weeks, we could right that siltation in that river and maybe get 15,000 or 20,000 spawners back on that spring salmon spawning ground.

Mr. Skelly: For the last thing maybe we could switch to your other hat. On the Minister's Advisory Council, your point about . . . Actually it has been mentioned twice now that the MAC is very close to an agreement on the approach to an 1985 fishing plan and that there are some problems between the sports and the gulf trollers. Is that a fairly accurate statement, that we are reasonably close to some consensus on an 1985 plan?

Mr. Husoy: The 1985 plan, when I left, it was in place. There was a little bit of a hassle about a couple of things that the Pacific Trollers came up with and they called everyone back after I had left town and apparently they straightened it out. The only thing that was left outstanding was the thing with the gulf trollers and I do not know where that is going to end up. I would not be surprised to see another session in court or something of that nature. We have fairly good people on there that are reasonable to an extent, as long as it does not interfere with their fishing time, but they are trying to work together. The main concern of most of the people who are on that Minister's Advisory Council is the resource first and making a living for fishermen second.

The Chairman: Speaking of being reasonable, I am going to cut you off Ray, I am sorry. You have had 15 minutes.

Mr. Skelly: Okay. Thank you.

The Chairman: Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous avons eu l'occasion, pendant ce périple en Colombie-Britannique, de rencontrer de nombreux groupes de pêcheurs sportifs et commerciaux ainsi que des maires, des écologistes et des biologistes. Ils avaient tous un but commun: la sauvegarde du saumon.

On a parlé ce matin des pêches mixtes et des effets que pouvaient avoir certains types de pêches mixtes sur le saumon. Nous n'avons pas eu le temps, pendant notre voyage, de

[*Traduction*]

mauvais nom. J'attends la confirmation concernant la participation au comité de quelqu'un qui vient de la région Nasse. Il y a un représentant des autochtones de Prince Rupert, et j'essaie d'avoir un représentant de la région Haida. Il y a également Al Sheppard, qui s'occupe du petit programme à Hayes Creek, avec un groupe d'étudiants depuis des années. L'une des questions dont nous avons parlé entre nous concerne le système du ruisseau Kloya, le ruisseau Diana, et certaines des autres régions qui autrefois avaient des populations de 5,000 à 10,000 saumons rouges, des truites de mer, et toutes sortes d'autres espèces. Toutes ces régions se trouvent assez près de la ville. On peut s'y rendre facilement en voiture.

J'aimerais également mentionner la région de Fort St. James, dont j'ai déjà parlé. Avec un peu d'aide des Chemins de fer de la Colombie-Britannique, et avec l'aide de quelques chômeurs, on pourrait corriger dans quelques semaines le problème d'ensablement dans cette rivière, et peut-être voir le retour de 15,000 ou 20,000 saumons reproducteurs dans cette frayère.

M. Skelly: Ma dernière question porte sur vos autres responsabilités. En tant que membre du conseil consultatif du ministre, vous avez dit que . . . on nous a dit à deux reprises que ce conseil est sur le point de conclure une entente concernant un plan de pêche pour 1985. On nous a dit qu'il existe certains problèmes entre les pêcheurs sportifs et les pêcheurs à la ligne traînante du golfe. Est-il exact de dire qu'on a presque conclu une entente au sujet d'un plan de pêche pour 1985?

M. Husoy: Le plan pour 1985 existait déjà quand je suis parti. Le groupe des pêcheurs à la ligne traînante du Pacifique avait quelques problèmes à régler, et ils ont rappelé tout le monde après mon départ, et je crois savoir qu'on a tout réglé. Que je sache, la seule question en suspens concerne les pêcheurs à la ligne traînante du golfe, et je ne sais pas ce qu'on va en faire. Je ne serais pas étonné d'apprendre que la question sera portée devant les tribunaux, ou quelque chose du genre. Les gens sont assez raisonnables, pourvu que les négociations n'empiètent pas sur leur temps de pêche. Quoi qu'il en soit, ils essaient de collaborer. La préoccupation principale des membres du conseil consultatif du ministre est la ressource elle-même. La question du gagne-pain des pêcheurs vient en deuxième lieu.

Le président: Je vais devoir être raisonnable, et vous interrompre, Ray. Je m'en excuse. Vous avez déjà eu 15 minutes.

M. Skelly: D'accord. Merci.

Le président: Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you very much, Mr. Chairman.

During our trip to British Columbia, we had an opportunity to meet with many groups of commercial and sport fishermen, as well as with mayors, ecologists and biologists. They all have a common objective: safeguarding the salmon.

This morning we talked about mixed fishing, and the effects of certain types of mixed fishing could have on salmon. During our trip, we did not have time to compare the two trends. With

[*Text*]

confronter deux tendances. Si vous me le permettez, je vous poserai une question qui va peut-être nous éclairer sur les deux tendances.

• 1825

Selon certains biologistes, il semble que la pêche au saumon la plus appropriée, et donc la plus écologique, soit celle pratiquée en rivière, le plus en amont possible, c'est-à-dire jusqu'au point où la détérioration de la chair du saumon n'en justifie plus la capture.

Vous êtes pêcheur et vous connaissez très bien le problème du saumon. Selon vous, cette affirmation des biologistes est-elle acceptable? J'aimerais avoir votre avis là-dessus.

Mr. Husoy: I am not sure how far up the river you have to go before the salmon start to deteriorate, but I have seen salmon barely 50 or 60 miles up the river that I would not take home to eat. I have been about three miles away from the sea and have seen salmon I would not take home to eat, and yet I have seen other ones that were very good.

On mixed-stock fisheries, in a lot of instances you can . . . I disagree with some of the people who spoke before. In the Skeena River, by waiting until those salmon are right in the mouth of the river, I think the department can reasonably well target on sections of a run. I could be wrong, but I believe that is right. The place where you get into problems is in Johnstone Strait, where you have salmon going to the Fraser River that you want to target on. You have conservation area pink salmon, as they are referred to in the fishery, from local streams that the department is trying to protect, which are going through the fishery zone at the same time.

I am a salmon seiner, principally, and we have had concern expressed by sport fishermen and salmon trollers that seine boats were targeting too heavily on spring salmon. We have agreed that we will not tie the ends of our seine to certain points of land where those fish congregate, and by staying off those points, we have taken our target off them. We do not get them. We get the odd one, but not nearly in the numbers we got before.

In Johnstone Strait, the department has put in corridors. They seem to have determined that pink salmon follow a certain shore and, say, sockeye another. I do not know how accurate they are, but you have to trust that they know what they are doing. They seem to think they are doing a reasonable job, but like everyone else, I am wondering why the salmon we have been trying to protect all these years have not come back. Now, whether that is because the streams they are going to are not capable of supporting them or whether the salmon just are not getting there, I do not know. But I agree that mixed-stock fishing, in some instances, could wipe out certain runs.

But to harvest the best possible quality product, in my mind, is number one. We command a high respect in the world markets for the quality of the fish we produce, and I would hate to lose that.

[*Translation*]

your permission, I would like to ask a question which may enlighten us about the two trends.

Some biologists claim that the most appropriate and the most ecological type of salmon fishing is river fishing as far up stream as possible, that is before the quality of the salmon deteriorates to the point that it is no longer worth catching.

You are fishermen and are well acquainted with the salmon problem. Do you go along with this claim made by some biologists? I would like to have your opinion.

M. Hussoy: Je ne sais pas jusqu'où il faut aller en amont avant que le saumon ne commence à se détériorer, mais j'ai vu des saumons pris à 50 ou 60 milles en amont, que je ne voudrais pas ramener à la maison pour manger. J'en ai vu de la même sorte pris à environ trois milles de la mer et pourtant, j'en ai vu d'autres qui étaient de très bonne qualité.

Pour ce qui est des pêches mixtes, dans bien des cas on peut . . . Je ne suis pas d'accord avec certains intervenants qui ont déjà pris la parole. Pour le fleuve Skeena, si l'on attend que les saumons se trouvent dans l'embouchure du fleuve, je crois que le ministère pourrait probablement réussir à isoler certains éléments d'une montaison. Sauf erreur, cela devrait pouvoir se faire. La difficulté survient dans le détroit de Johnstone, où parmi les saumons qu'on veut isoler se trouvent des saumons qui se dirigent vers le Fraser. Il y a des saumons roses de la zone de conservation, comme on l'appelle, en provenance de ruisseaux locaux que le ministère essaie de protéger et ces saumons passent par la zone de pêche en même temps.

Je pêche le saumon à la senne, principalement, et nous avons les mêmes inquiétudes que celle exprimée par les pêcheurs sportifs et les pêcheurs aux lignes traînantes, nous reconnaissons que les senneurs prenaient trop de saumons du printemps. Nous avons accepté de ne pas attacher nos sennes à certains endroits où le poisson se concentre et ainsi nous ne les attrapons pas, nous en prenons un de temps à autre, mais pas du tout en quantités comparables.

Dans le détroit de Johnstone, le ministère a délimité des couloirs. Il semble avoir déterminé que le saumon rose suit un certain tracé de la côte, tandis que le saumon rouge en suit un autre. Je ne sais pas jusqu'à quel point ce travail est exact mais il faut présumer que les fonctionnaires savent ce qu'ils font. Ils semblent croire que leurs efforts sont fructueux mais comme tous les autres, je me demande pourquoi le saumon que nous essayons de protéger depuis des années ne revient pas. Or, on ne peut pas savoir si c'est parce que les cours d'eau où se dirigent ces saumons ne peuvent pas les nourrir ou si c'est simplement que les saumons n'y arrivent pas. Mais je conviens que la pêche mixte dans certains cas pourrait entraîner la disparition de certaines montaisons.

A mon avis, le souci principal est la récolte d'un produit de la meilleure qualité possible. La qualité de notre poisson est fort prisée sur les marchés mondiaux et je serais triste si nous perdions cette réputation.

[*Texte*]

M. Ferland: Une dernière question. En ce qui concerne vos rapports avec le ministère des Pêches et des Océans, on nous a dit que les zones de pêche les meilleures et les mieux gérées se trouvaient au nord de la province. Selon vous, est-ce parce que vous avez davantage accès aux gestionnaires du ministère des Pêches et des Océans et parce que ces derniers sont plus compréhensifs?

• 1830

Mr. Husoy: I hate to say that we are more reasonable in the north than people in the south. Really, I think part of the reason this happens is that those of us who fish in the north probably have a better grasp of what is happening in our area than the people in the south, who, as in Johnstone Strait, have what you are referring to as a "mixed-stock fishery", and people are targeting on salmon that is bound for the Fraser River. It is a much harder fishery to manage. For the department to do the job to protect the salmon they are trying to save, they very often get into serious conflict with the fishermen who live in those areas.

That is why I say the Skeena River here is not that hard to manage. There is not that much of a mixed stock here as there is in the southern part of the province, where you have in Johnstone Strait fish that are going up the Fraser, and probably several parts of the Fraser, plus maybe a couple of thousand other places as well coming down through Johnstone Straits. It makes it very difficult for the department there to manage and for people who are targeting on those fish to understand why they see thousands of sockeye jumping by and the department will not let them go and catch them. They refuse to accept that it is because they are trying to protect "target area pinks", as I think they refer to them, where they are trying to conserve a certain species of fish. It makes it difficult for the department in that area to manage. I think it is much easier here, and you have a better sense of communication between the department personnel and the fishermen here.

M. Ferland: En ce qui concerne la capture de saumons en haute mer, on nous a dit que des bateaux japonais et d'autres pays asiatiques capturaient du saumon canadien. Avez-vous des renseignements à nous donner là-dessus?

Mr. Husoy: It has been a fairly well known fact that the Japanese high-seas fisheries have intercepted Canadian and American salmon for years and years. One of the things that are very disturbing is that we found out that while they had the large foreign trawler fleets fishing off Alaska they were coming up with huge amounts of immature spring salmon. Whether those were Canadian salmon or American salmon I do not know. It does not matter. They are very susceptible, apparently, to the mid-water trawling in the Gulf of Alaska. Of course, the sockeye and all the other species, chum salmon and everything ... if those Japanese fleets are fishing out there, they are going to catch our fish, certainly.

M. Ferland: Seriez-vous en faveur du rétablissement d'un système d'étiquetage du saumon, avec des contrôleurs canadiens sur les navires étrangers?

[*Traduction*]

Mr. Ferland: One last question. Concerning your relation with the Department of Fisheries and Oceans, we were told that the best and the best managed fishing zones were to be found in the north of the province. In your opinion, is this because you have greater access to the Department of Fisheries and Oceans managers and because these managers are more understanding?

M. Husoy: J'hésite à dire que nous sommes plus compréhensifs dans le nord de la province que les gens du sud. Au fond, je crois que la raison est, en partie, que les pêcheurs du nord comprennent mieux ce qui se passe dans cette région que les gens du sud qui, comme dans le détroit de Johnstone, ont ce qu'on appelle «une pêche mixte», et les gens essaient d'attraper le saumon qui se dirige vers le Fraser. C'est une zone de pêche qui est beaucoup plus difficile à gérer. En remplissant sa mission de protéger certaines catégories de saumon, le ministère entre souvent en conflit sérieux avec les pêcheurs de la région.

C'est pour cette raison que je dis que le fleuve Skeena n'est pas très difficile à gérer. Il n'y a pas autant de mélanges ici que dans la partie sud de la province, où on trouve le saumon du détroit de Johnstone qui remonte le Fraser, et probablement plusieurs affluants, et encore quelques milliers d'autres cours d'eau en plus de descendre par le détroit de Johnstone. Cela rend la gestion très difficile pour le ministère et c'est difficile pour les pêcheurs de comprendre pourquoi ils n'ont pas le droit de prendre les milliers de saumons rouges qu'ils voient autour d'eux. Ils n'acceptent pas la raison qu'on leur donne, c'est-à-dire que c'est pour protéger les saumons roses de la zone désignée où l'on essaie de conserver certaines espèces de poissons. C'est donc difficile pour le ministère de faire la gestion dans cette région. C'est beaucoup plus facile ici, et il y a une meilleure communication entre les fonctionnaires et les pêcheurs.

Mr. Ferland: With respect to the high sea salmon fishery, we were told that Japanese vessels as well as boats from other Asian countries were taking Canadian salmon. Do you have any information to give us about this?

M. Husoy: C'est un fait bien connu que les bateaux hauturiers japonais ont intercepté le saumon canadien et américain depuis des années. Phénomène inquiétant, nous avons découvert que leurs importantes flottes de chalutiers qui font la pêche au large de la côte de l'Alaska prenaient d'énormes quantités de jeunes saumons du printemps. Je ne sais pas si c'étaient des saumons canadiens ou américains. Peu importe. Apparemment ce sont des poissons qui sont susceptibles d'être pris par les lignes traînantes à niveau moyen dans le golfe de l'Alaska. Evidemment, le saumon rouge et toutes les autres espèces, comme le saumon kéta et les autres ... Il est évident que si ces flottes japonaises font la pêche dans cette région, elles vont prendre notre poisson.

Mr. Ferland: Would you be in favour of reestablishing a salmon tagging system, with Canadian observers on foreign vessels?

[*Text*]

Mr. Husoy: I am not sure that is not already in place. Do you know, Jim? Have they observers on the Japanese . . .

Mr. Fulton: The observers have been taken off. That was one of the suggestions we got in evidence in Vancouver: that the observers should go back on. As you know, there was an American case about six weeks ago, and they determined that the Japanese were—what is the nice word? They were keeping fraudulent logs and dumping fish at night.

It is pretty clear that we have to get both observers back on board. We have to get both observers back on board, and one of the suggestions is to put the Commercial Crime Squad of the RCMP aboard and have with them Department of Fisheries and Oceans people to have a peek around. If it is as bad in our waters today as it was six weeks ago in the U.S. waters, there is a hell of a lot of crime going on out there.

• 1835

Mr. Husoy: Okay. Then I am in favour of marking the fish and putting on . . . I thought they were there, quite frankly. I thought they were still there. I had not realized they had taken them in. But if it is necessary, we should definitely have them there to watch, because as Jim said, the problem is big.

M. Ferland: Je vous remercie beaucoup. Je n'ai plus de questions.

The Chairman: Thank you, Marc. Jean-Luc.

M. Joncas: Je vous remercie, monsieur le président. J'ai posé à plusieurs reprises une question qui a semblé mettre plusieurs témoins mal à l'aise. Elle avait trait à l'importance des prises de poissons des braconniers. Avez-vous une idée de l'ampleur de cette activité ainsi que des mécanismes qui pourraient être mis au point pour diminuer son importance?

Mr. Husoy: Are you referring to poaching in the sea or poaching after the fish reaches the rivers?

M. Joncas: Les deux.

Mr. Husoy: The poaching of fish in the sea is getting harder all the time because we have now finally reached the stage where fishermen will tell on each other. There is no question that we have had fishermen actually acting as witnesses against other fishermen who have poached fish, which is a marvellous big step forward as far as I am concerned. As a young boy I was always taught to treat a stool pigeon with disdain, but since we got into fish poaching I smile at them. I think they are nice people.

When you are up in the interior, what do you call poaching? I know that just about every farmer in the Bulkley Valley and in the Skeena River system has his deep freezer full of salmon that were not bought from the sea. Were those fish poached or what? They have to establish how they got them.

M. Joncas: Je vous remercie, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Mr. Joncas. Mr. Husoy, it has really been an extremely interesting presentation, and you can

[*Translation*]

M. Husoy: Je ne sais pas si cette mesure est déjà appliquée. Le savez-vous, Jim? Y a-t-il des contrôleurs sur les bateaux . . .

M. Fulton: Les contrôleurs ne sont plus là. C'est quelque chose qui a été proposé à Vancouver, c'est-à-dire le rétablissement de ces contrôleurs. Comme vous le savez, il y a eu une affaire aux États-Unis il y a environ six semaines, où l'on a constaté que les Japonais étaient . . . Comment puis-je l'exprimer de façon polie? Ils tenaient des journaux de bord frauduleux et déversaient le poisson la nuit.

Il me semble évident qu'il faudra remettre des observateurs sur les navires étrangers. Il nous faut remettre les deux contrôleurs à bord, et l'on a proposé d'envoyer des représentants de la section des délits commerciaux de la GRC, avec des représentants du ministère des Pêches et Océans. Si la situation est aussi mauvaise qu'elle a été aux États-Unis il y a six semaines, il doit y avoir beaucoup d'activité criminelle en haute mer.

M. Husoy: Très bien. Alors je suis en faveur de l'étiquetage de poisson et de l'affectation . . . A vrai dire, je pensais qu'il y avait des contrôleurs. Je pensais qu'ils y étaient encore. Je ne savais pas qu'ils ont été rappelés. Il faut avoir des contrôleurs, car comme l'a dit Jim, le problème est très grave.

Mr. Ferland: Thank you very much. I do not have any further questions.

Le président: Merci, Marc. Jean-Luc.

Mr. Joncas: Thank you, Mr. Chairman. I have often asked a question which seems to make the witnesses ill at ease. My question has to do with the amount of poaching that is going on. Do you have any idea of the extent of this activity and any mechanisms that might be used to fight it?

M. Husoy: Parlez-vous du braconnage en haute mer ou dans les rivières?

Mr. Joncas: Both.

M. Husoy: Il devient de plus en plus difficile de faire du braconnage en mer car nous en sommes arrivés à un stade où les pêcheurs se dénonceront les uns les autres. Il y a des cas où des pêcheurs ont témoigné contre d'autres qui s'étaient livrés au braconnage; ce qui est pour moi un grand pas en avant. Quand j'étais petit, on m'a appris à mépriser les indicateurs, mais maintenant je suis en faveur de la dénonciation des braconniers.

Pour ce qui est des rivières, qu'est-ce que vous entendez par le braconnage? Je sais qu'à peu près tous les fermiers de la vallée Bulkley et du bord de la rivière Skeena ont rempli leur congélateur des saumons qui n'ont pas été achetés aux pêcheurs. S'agit-il là de poissons de braconnage? Il faut déterminer comment ils les ont eus.

Mr. Joncas: Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci, monsieur Joncas. Monsieur Husoy, votre exposé est extrêmement intéressant, ce qui est manifeste,

[*Texte*]

probably tell. We thought we would give you half an hour and you have had well over one hour. That is not your fault; it is just that we are so interested in it and it was such good information.

We appreciate very much your taking the time to rush in here and share this information with us. We certainly hope you will keep in touch with this committee, and we will keep in touch with you because I think you are an excellent resource person for the committee to have at hand. So thank you very much.

Mr. Husoy: Thank you very much. I came down here wondering whether or not I would get a chance to speak to you, and I apologize again for not being more prepared and coming in late like this. Thank you.

The Chairman: There is no apology needed. Thank you very much for coming. Colleagues, let me briefly wrap up what is our final session here. As you probably realize, in the last eight days we have had presented in excess of 70 briefs; we have heard over 65 hours of testimony. We have held hearings in five centres: Kamloops, Vancouver, Nanaimo, Campbell River and Prince Rupert. We have visited a number of sites. We have looked firsthand at the CN twin-tracking situation in the Thompson River Valley. We have visited Hells Gate to look at the fish ladders and the damage of the 1913 slide. We have been to the Qualicum hatchery and had a tour of that. Also, adjacent to that site, we have looked at a native fish processing plant. We have visited the Pacific Biological Research Station. Last night, we visited the local musuem, the Museum of Northcoast British Columbia, and today at noon we visited the North Pacific Cannery and the possible site of a museum.

So I think we have had a pretty worthwhile eight days. I would like to state that I believe it is the intention of the committee now to go back and have our researchers help us write up an extensive and as complete a report as possible, I hope with a number of good recommendations.

• 1840

I think all of the members owe a great debt of gratitude to our staff. I would like to put that on the record. I think they have done such an outstanding job that they deserve to be named—not named in the usual way you name people in the House of Commons.

There is our Clerk of the Committee, Suzanne Kinsman; our advance clerk, François Prégent; our two excellent researchers from the Library of Parliament—Thomas Curren and Jean-Pierre Amyot; the four excellent interpreters. Gerald found out how difficult it was.

Mr. Comeau: May I make a special comment on that?

The Chairman: Yes, sure.

Mr. Comeau: Mr. Chairman, my admiration for the interpreters has gone up immensely, with the assistance of my colleague. I asked my colleagues if I might try to interpret, just for a few minutes. My colleagues gave me permission to go. Believe me, these people need to be admired! It is absolutely

[*Traduction*]

car nous avions pensé vous accorder une demi-heure et nous avons fini par vous donner plus d'une heure. Ce n'est pas de votre faute, mais il est extrêmement intéressant et vous nous avez donné beaucoup de renseignements.

Nous sommes très reconnaissants d'avoir fait diligence pour venir partager vos renseignements avec nous. Nous espérons que vous allez garder le contact avec ce Comité; de notre côté, nous garderons le contact avec vous car vous êtes une personne-ressource excellente. Merci beaucoup.

M. Husoy: Merci beaucoup. Quand je suis venu, je me demandais si j'aurais l'occasion de vous parler. Je m'excuse d'être en retard et de ne pas être mieux préparé à l'avance. Merci.

Le président: Il n'est pas nécessaire de vous excuser. Merci d'être venu. Chers collègues, permettez-moi de faire un résumé de notre audience finale. Vous n'êtes pas sans savoir que depuis huit jours nous avons reçu plus de 70 mémoires, et nous avons entendu des témoignages pendant 65 heures. Nous avons tenu des audiences dans cinq localités: à Kamloops, à Vancouver, à Nanaimo, à Campbell River et à Prince Rupert. Nous avons visité beaucoup de localités. Nous avons vu le doublement des voies CN dans la vallée de la rivière Thompson. Nous avons visité Hells Gate pour voir les passes à poisson et les dégâts produits dans le glissement de terrain de 1913. Nous avons visité l'établissement de pisciculture de Qualicum. Nous sommes allés voir une conserverie autochtone. Nous avons vu le laboratoire de recherches biologiques du Pacifique. Hier soir nous avons visité le musée local, le *Museum of Northcoast British Columbia*, et aujourd'hui à midi nous avons visité la *North Pacific Cannery* et l'emplacement possible d'un musée.

Je pense que ces huit jours ont été très utiles. Je pense que c'est l'intention du Comité de rentrer et, avec l'aide de nos documentalistes, de rédiger un rapport aussi complet que possible, avec un certain nombre de bonnes recommandations.

Je pense que nous sommes tous très reconnaissants envers notre personnel. Je veux que ce soit officiellement consigné. Je pense que le personnel a fait un travail excellent et qu'il mérite qu'on le cite—et pas de la manière dont on cite les gens à la Chambre.

Il y a le greffier du Comité, Suzanne Kinsman, et le greffier adjoint, François Prégent; nos deux excellents documentalistes de la Bibliothèque parlementaire, Thomas Curren et Jean-Pierre Amyot; et les quatre excellents interprètes. Gerald s'est aperçu que l'interprétation n'était pas chose facile.

M. Comeau: Puis-je faire une petite observation à ce sujet?

Le président: Oui, bien sûr.

M. Comeau: Monsieur le président, mon admiration pour les interprètes a augmenté énormément, avec l'aide de mon collègue. J'ai demandé à mes collègues s'ils étaient d'accord pour que j'essaie d'interpréter pendant quelques minutes. Ils m'ont donné l'autorisation. Croyez-moi, ces interprètes sont

[*Text*]

great what they are able to do. And, Mr. Chairman, from time to time, I may take the opportunity to ask witnesses and people of the committee to slow down when they speak, because, by golly . . . Again, I am impressed.

The Chairman: I think it must be almost akin to be sitting in the electric chair. Jean-Luc.

M. Joncas: Juste un petit mot. Je pense que je suis celui qui a le plus profité de l'interprétation. Je voudrais remercier d'une façon spéciale les quatre interprètes qui m'ont suivi, même entre les séances normales. Merci beaucoup.

M. Skelly: Monsieur le président, je veux moi aussi faire un commentaire sur l'interprétation à ce Comité. Je suis des cours de français sur la Colline parlementaire. Pendant que nous voyageons en Colombie-Britannique, je n'assiste pas à mes cours, mais c'est comme si j'avais continuellement eu des cours. Les traducteurs sont excellents. Ils font un travail très dur.

I think the committee really owes the translators quite a debt of thanks, not only for keeping the francophone members up to scratch, but also continuing the French lessons of other members.

Le président: Monsieur le député de Comox—Powell River, merci.

Well, all right, let us name these great interpreters. There is Christine Foote, Hélène Lemieux, Lucette Carpentier, and Ines Vromen.

Then we have our two console operators, and that is a tough job if you have watched what they do—Lynne Dagenais and Gillian Gray.

Then we have our registration clerk who has done a tremendous job for us running back and forth and keeping everything straight and getting all the people signed in, and that is Fiona Bladon.

And then we have that beautiful lady who runs back and forth and does all kinds of things to make our life easier, our messenger, Claudette Larocque.

And the wizard, and I do not know how he does it but he puts all this together and makes it work, our technician, Alex Barbour. Not only that, he is still smiling.

And then I think I should recognize the three party researchers who have come with the members. There is Herb Perry who is with Mr. Henderson, Eve Elman who is with Mr. Skelly, and Norma McKinnon who is with Mr. Gass.

Mr. Gass: Point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes, Mr. Gass.

Mr. Gass: I think Miss McKinnon was designated as the Conservative Party researcher. She was to serve all Conservative members.

The Chairman: I see. Well, I am sorry. I should have rehearsed this, Mel, if I had known you were going to be so picky. And Eve did research for both NDP members. Now, is there anything out of order there?

[*Translation*]

dignes d'admiration! C'est formidable ce qu'elles peuvent faire. Et, monsieur le président, de temps à autre, je demanderai peut-être aux témoins et aux membres de ce comité de ralentir le débit car c'est vraiment . . . Je suis vraiment impressionné.

Le président: Cela doit être aussi pénible que d'être assis dans une chaise électrique. Jean-Luc.

Mr. Joncas: Just a short remark. I think that I am the one who has benefited most from the interpretation. I would like to give a special vote of thanks to the four interpreters who followed me even between the scheduled sittings. Thank you very much.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I would also like to make a comment on the interpretation for this committee. I am taking French courses on Parliament Hill. During our trip to British Columbia I have not been to my courses but I have had constant instruction. The interpreters are excellent. They have a very difficult job.

Je pense qu'il faut vraiment remercier les interprètes, non seulement d'avoir aidé les députés francophones, mais d'avoir donné des cours en français aux autres.

The Chairman: Thank you, the hon. member from Comox—Powell River.

Donnons les noms de ces merveilleuses interprètes. Il y a Christine Foote, Hélène Lemieux, Lucette Carpentier et Ines Vromen.

Il y a aussi les deux préposées à la console, qui font un travail très dur—Lynne Dagenais et Gillian Gray.

Il y a aussi la commis à l'enregistrement qui a fait un travail formidable dans l'enregistrement de toutes ces personnes, et elle s'appelle Fiona Bladon.

Nous avons aussi la belle dame qui fait toutes sortes de choses pour nous rendre la vie plus paisible, c'est-à-dire notre messagère Claudette Larocque.

Notre technicien, Alex Barbour, est un génie Je ne sais pas comment il arrive à tout faire, mais il sourit encore.

Il faut reconnaître aussi les documentalistes des trois partis qui sont venus avec les députés. Il y a Herb Perry, qui est avec M. Henderson, Eve Elman qui est avec M. Skelly, et Norma McKinnon qui est avec M. Gass.

M. Gass: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui, monsieur Gass.

M. Gass: M^lle^ McKinnon est désignée documentaliste du Parti conservateur. Elle est ici pour aider tous les députés conservateurs.

Le président: Ah, bon. Désolé. Si j'avais su que vous seriez pointilleux, j'aurais préparé ce que j'allais dire. Et Eve a fait la recherche pour les deux membres du NPD. Est-ce que c'est bien dit?

[*Texte*]

• 1845

As the chairman, I would like to thank my colleagues, you Members of Parliament who I think have done an excellent job of listening to people. I have been watching this thing from where I sit here and it does not matter . . . Let us forget about the party stuff. I think we have done a good job as far as being Members of Parliament are concerned. Sure, we have had some partisan shots at each other and we have had a few ins and outs and ups and downs, but I think basically we have gotten to know each other better and I think we are a better committee from what has gone on these last eight days. I am desperately hoping that we can carry on in this spirit and do something because I am convinced that we can get nothing accomplished on this committee if we break down on partisan lines. Sure, we are going to have to get partisan sometimes, but let us do our darnedest to see if we can fight together instead of fight each other and . . .

Mr. Fulton: Let us stick together and fight the government.

The Chairman: I will tell you, Jim, that if the government needs fighting I will be right there fighting with you. I am that kind of person, and I think most of the members on this committee are too. We do not want particularly to fight the government, but we certainly want to try and make this a better country to live in. We certainly do not want to see these salmon become a thing of the past, or any other species in this country. We have a lot of work to do when we get back.

So, having said all that, unless somebody else has a closing remark . . . Mr. Henderson, you look like you have something to say.

Mr. Henderson: I think you forgot our friend Mr. McLeod. He provided us with some of the lighter moments.

The Chairman: Well, thank you, Mr. McLeod, for keeping us on our toes. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Before you lower the boom on it, there are some procedural things I would like to handle. We will not be back together till certainly after April 15, and after April 15 we have a fairly heavy schedule.

• 1850

We have Bill C-32, plus the estimates, plus annual reports, plus something on forestry, to have put together. We have had some requests for some representation in the Yukon. I am wondering if there would be any intention to call a steering committee meeting so we might explore some idea of possibly getting a representative group up there, one member from each party into that Yukon fishery thing, and invite people to prepare briefs; and if there are things to be shown, I wonder whether any of the committee members would be interested in going up, taking a look at the situation, and reporting back to the committee.

[*Traduction*]

En ma qualité de président, j'aimerais remercier tous mes collègues députés qui ont su prêter une oreille si attentive à nos témoins. De mon fauteuil, j'ai tout observé et j'estime que nous devons mettre de côté nos couleurs partisanes. Nous nous sommes acquittés honnêtement de notre travail de députés. Evidemment, nous nous sommes parfois lancé quelques flèches partisanes et nous avons eu des hauts et des bas mais je crois qu'essentiellement, nous avons appris à mieux nous connaître et j'estime que ces huit derniers jours ont beaucoup enrichi tous les membres du Comité. J'espère sincèrement que nous pourrons continuer à travailler dans cette ambiance et que nous réussirons à réaliser quelque chose de concret, puisque je suis convaincu que le Comité sera paralysé si les députés se replient sur leurs positions partisanes. Il est inévitable qu'il y ait parfois des différends politiques, mais il faut faire tout notre possible pour favoriser la collaboration plutôt que l'affrontement . . .

M. Fulton: Unissons-nous pour combattre le gouvernement.

Le président: Je vous prie de croire, Jim, que s'il s'avère nécessaire de combattre le gouvernement, je serai des vôtres. C'est ma nature et je pense que la plupart des membres du Comité en feraient autant. Nous ne tenons pas particulièrement à combattre le gouvernement, mais nous voulons certainement essayer de faire du Canada un pays où il fait bon vivre. Nous voulons évidemment éviter que le saumon ou toute autre espèce soit voué à la disparition. Nous aurons un énorme boulot à abattre à notre retour à Ottawa.

Cela étant dit, y a-t-il d'autres commentaires en guise de conclusion? Monsieur Henderson, vous semblez vouloir intervenir.

M. Henderson: Je crois que vous avez oublié de mentionner notre ami M. McLeod. Il nous a offert quelques moments de détente.

Le président: Je remercie donc M. McLeod qui nous a tenus en éveil. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Avant que vous ne donniez le coup de marteau, il y a quelques points de procédure que j'aimerais soulever. Nous ne nous réunirons probablement pas avant le 15 avril et nous aurons après cela un horaire plutôt chargé.

Nous devons trouver le temps d'étudier le projet de loi C-32, les prévisions budgétaires, les rapports annuels et les forêts. Certains ont demandé que le Comité se rende au Yukon. Je me demande si vous avez l'intention de convoquer une réunion du Comité directeur pour que nous puissions envisager la possibilité de constituer un groupe représentatif, soit un député de chaque parti, qui pourrait étudier les pêcheries du Yukon et inviter des témoins à comparaître ou à préparer des mémoires; et s'il s'avère nécessaire d'aller sur place, je me demande s'il y a des membres du Comité qui seraient intéressés à se rendre sur le terrain étudier la situation en vue d'en faire rapport au Comité.

[*Text*]

That is one thing. The other thing is I gave some notice that I would like to deal with one motion before we break up for a couple of weeks. I wonder how you would propose to handle that request.

The Chairman: Do you want to do that now? Is that what you are saying?

Mr. Skelly: I would not mind exploring the situation with the Yukon River fishery if we could get a member from the Conservative Party and a member from the Liberal Party who were interested in getting into the area together as a group and inviting them to draft briefs. Maybe it would give us a peek at the problems up there.

The Chairman: I do not see why we could not have a steering committee meeting where all the members who want to could meet together at Vancouver Airport. I think we have a two-hour wait. But you are taking off, are you not?

Mr. Skelly: I will be with you all the way down. There would be sufficient time to meet as a steering committee to deal with that particular motion and maybe come to some kind of an arrangement on it.

The Chairman: No problem.

Mr. Skelly: So we could do that.

The Chairman: As far as I see, unless the Minister comes down with an axe and says we cannot go up there.

Mr. Gass: Mr. Chairman, that is the point I was going to raise. The question is really do we have the authority to travel to the Yukon? Do we need to go back for another reference?

The Chairman: I guess we would have to go back to the House for a reference. I am being told we have to do that

Mr. Gass: I am not against the idea of having members go to the Yukon or groups from the Yukon come before the committee, but I do not think we have the authority right at the moment to do that.

Mr. Skelly: There might be a way of circumventing that. What I was thinking was that if one member from each party used one of his ten trips anywhere in Canada and we did get a group of, say, three members from this committee, one from each party, and they went up there and there was a move in advance to get people to draft briefs and provide a useful session up there, we could go into the area and then come back and the information we gathered could be put before the committee in the form of exhibits and maybe a report could be put in as an exhibit from the the three members.

The Chairman: Why do we not examine all these various ideas? I give you my commitment to look into this and try to find whatever is a reasonable way of doing this. If there is any way of doing it, I agree, let us do it—with any idea. Whatever we can make work, we will try to make work.

Mr. Skelly: So there is a possibility of getting a steering committee for breakfast tomorrow and maybe drawing these two items down and finding a course of action on them to recommend to the committee.

[*Translation*]

Je tiens aussi à signaler que j'aimerais que nous nous penchions sur une motion avant de nous séparer pour quelques semaines. Je me demande comment vous voudriez procéder.

Le président: Voulez-vous étudier la motion maintenant? Est-ce cela que vous me dites?

M. Skelly: J'admets que j'aimerais bien savoir s'il y aurait un député conservateur et un député libéral qui voudraient se rendre sur le terrain étudier la situation de la pêcherie dans la rivière Yukon de sorte que nous puissions inviter les intéressés à préparer des mémoires. Cela nous donnerait un aperçu des problèmes qui existent dans cette région.

Le président: Je ne vois pas pourquoi le Comité directeur ne pourrait pas se réunir à l'aéroport de Vancouver. Nous avons, je crois, deux heures d'attente. Vous prenez l'avion, n'est-ce pas?

M. Skelly: Je serai des vôtres jusqu'au bout. Nous aurions amplement le temps de tenir une réunion du Comité directeur pour étudier cette motion et en arriver à une entente.

Le président: Qu'à cela ne tienne.

M. Skelly: Nous pourrons donc faire cela.

Le président: Je ne prévois aucun problème, à moins que le ministre ne s'y oppose carrément.

M. Gass: Monsieur le président, j'allais justement en parler. Ce qu'il faut déterminer, c'est si nous sommes habilités à nous rendre au Yukon. Devons-nous demander un nouvel ordre de renvoi?

Le président: J'imagine qu'il faudrait demander un ordre de renvoi à la Chambre. On me dit que c'est effectivement le cas.

M. Gass: Je ne m'oppose pas à l'idée d'envoyer des députés au Yukon ou d'inviter des groupes du Yukon à comparaître devant le Comité, mais je pense que nous ne sommes pas, pour l'instant, habilités à le faire.

M. Skelly: Il y aurait peut-être moyen de contourner la difficulté. Nous pourrions, j'imagine, demander qu'un député de chaque parti se serve d'un des dix voyages qu'il est autorisé à faire n'importe où au Canada pour se rendre au Yukon. Nous pourrions, à l'avance, demander aux intéressés de présenter des mémoires de façon à organiser une séance de travail là-bas et, ensuite, les trois députés pourraient revenir à Ottawa présenter leur rapport sur l'information qu'ils auraient recueillie.

Le président: Pourquoi n'étudierions-nous pas toutes ces suggestions? Je m'engage à étudier toutes les propositions et à trouver la meilleure façon de procéder. Je serais tout disposé à donner suite à cette idée si c'est possible. Nous essaierons de donner suite à cette idée.

M. Skelly: Ainsi, le Comité directeur pourrait se réunir demain en début de journée pour étudier les possibilités et formuler une recommandation à l'intention du Comité.

[*Texte*]

The Chairman: I do not know about breakfast tomorrow. What is the matter with doing it either waiting for the airplane or waiting in Vancouver? People have to pack in the morning. I do not want to tie anybody down to having another breakfast meeting if we can help it. I do not see what is wrong with meeting . . .

Mr. Skelly: The unfortunate thing, Mr. Chairman, is that we have had maybe 15 telephone calls from people in the Yukon representing different organizations seriously concerned that they were sold out on that river and we have not had the wherewithal to get up there and listen to their complaints.

The Chairman: Whom did they telephone, Ray? They certainly did not telephone the clerk.

Mr. Skelly: They should be contacting the clerk, and that is what I think they will be back to, but . . .

The Chairman: Were they telephoning your office?

Mr. Skelly: They have been telephoning the hotel here and somehow I have been winding up with the calls. What I would like to do is suggest that maybe they should call the chairman and the committee should look at the possibility of getting up there.

The other thing is there is a hard motion there concerning my desire to put forward an idea that Erik Nielsen be attached in some way to the negotiating process, to lend credibility to it. I think it is important that the motion should come forward before we meet a week and a half to two weeks hence.

• 1855

The Chairman: Well, in the light of that idea, I think I would like to sit down with Mr. Nielsen—perhaps you would too—and discuss it before we go any further. It is his riding. I think if there is a problem, and I guess there is a problem, we owe him at least the courtesy of talking to him to see what he feels might be a reasonable approach. I think if that were happening in your riding, you would want the same courtesy extended to you.

Mr. Skelly: I think, Mr. Chairman, if there were an understanding right now that Mr. Nielsen would be available to deal with that very quickly and that, when we went back to Ottawa, there would be an immediate request for a meeting with Mr. Nielsen to find out how he perceives the situation and in what way the office of the Deputy Prime Minister might be involved in this, I think I would be more than satisfied, but I would not want it to carry on too long.

The Chairman: Well, the only commitment I can make is to attempt to get a meeting. I cannot tell you for sure, but I will certainly try to get a meeting between . . . I guess we can decide tomorrow whom we will want. I imagine Mel would want to be there and you would want to be there and maybe Mr. Henderson. Knowing Mr. Nielsen and knowing how busy he is, I cannot guarantee that I can set that up for you, but I can try.

[*Traduction*]

Le président: Je ne sais pas si la réunion pourrait avoir lieu tôt demain. Ne serait-il pas possible de tenir cette réunion à bord de l'avion ou à Vancouver? Demain matin, les députés doivent faire leurs valises. Je voudrais éviter autant que possible d'avoir à tenir encore une fois une réunion à l'heure du petit déjeuner. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas . . .

M. Skelly: Monsieur le président, malheureusement, nous avons déjà reçu une quinzaine d'appels de représentants d'organisations du Yukon qui se plaignent d'être laissés pour compte et nous n'avons pas pu aller sur place entendre leurs doléances.

Le président: Qui ont-ils appelé, Ray? Ils n'ont pas parlé au greffier.

M. Skelly: Ils auraient dû communiquer avec le greffier et je crois que c'est ce qu'ils feront, mais . . .

Le président: Ont-ils téléphoné à votre bureau?

M. Skelly: Ils ont téléphoné à l'hôtel et, pour une raison ou une autre, les appels m'ont été communiqués. Je songe à leur proposer d'appeler le président et je demanderais au Comité d'envisager la possibilité d'aller sur place.

Je voudrais aussi proposer que Erik Nielsen participe au processus de négociations pour donner confiance aux intéressés. J'estime qu'il est important de proposer cette motion sans attendre une prochaine réunion qui n'aura lieu que dans une semaine et demie ou deux.

Le président: Cela dit, j'aimerais, rencontrer M. Nielsen, avec vous peut-être, pour en discuter avant de poursuivre cette idée. Il s'agit de sa circonscription. S'il y a un problème, et je crois comprendre qu'il y en a un, nous lui devons au moins la courtoisie de le rencontrer pour savoir quelle approche il préférerait. S'il y avait un problème dans votre circonscription, vous voudriez, je crois, qu'on ait la courtoisie de vous consulter.

M. Skelly: Monsieur le président, je serais satisfait si nous pouvions, à notre retour à Ottawa, demander sans tarder à rencontrer M. Nielsen pour savoir ce qu'il pense de la situation et du rôle que pourrait jouer le bureau du vice-premier ministre dans cette affaire, mais je ne voudrais que ça retarde trop.

Le président: Je peux tout au plus m'engager à essayer d'organiser une rencontre. Je ne peux pas vous donner de certitude mais je vais essayer d'organiser une réunion . . . nous pourrons décider demain qui nous y inviterons. J'imagine que Mel voudra y assister ainsi que vous-même et peut-être M. Henderson. Comme je connais M. Nielsen et que je sais qu'il est très occupé, je ne peux rien vous garantir, mais je vais essayer.

[*Text*]

Mr. Skelly: Well, if that does not happen then we would probably approach it from a different direction.

The other thing is that as a member of this committee, I would like to be in a position to say that we are concerned with what is going on in the Yukon; that we would like them to draw together a number of briefs and submit those and, if possible, to be in a position to entertain a small group of MPs of this committee to take a look at their fishery in that area before too much time goes by, and certainly before the report is written.

The Chairman: Well, I think if you are talking to those people, or if they contact me or the clerk, we will instruct them to start preparing briefs immediately, whether we get there or not. We could use them as written briefs if, for some reason, we happen not to see them personally. At least that would be of some value. Do not get the idea that I am not going to try to arrange for them to see us or for us to see them, but if worse comes to worst, at least they can present some written briefs to us. That seems reasonable to me. Mr. Fulton.

Mr. Fulton: On that point, Mr. Chairman, I might clarify that if there are groups . . . We had only formal presentation from residents of the Yukon on the Yukon fishery, and it really is a pressing problem. The Alaskans are going to start fishing the Yukon stocks very shortly. The witnesses did present a concern that the Tanana chiefs and the Council for Yukon Indians have come to an agreement on the Yukon, and the Americans have been taking 95% of the Canadian stocks. It is urgent then. The fishing plan, I assume, for the Yukon is very similar to the Taku in that it starts April 15. Perhaps for those people who have been attempting to contact Ray or you, even though we do not know exactly who they are, since we are still in committee, we could agree to accept their presentations as exhibits. I do not see any problem with that.

The Chairman: It sounds reasonable to me. Ray, if you have any names, we can try to get hold of them.

Mr. Skelly: That is a useful thing. I wonder whether the committee might go a step further and give some authority to the steering committee to see if they could locate a member from each party who might be prepared to go up there and take a look at the situation first hand. If the chairman were able to locate those three individuals, that might be useful. They would not be going on committee expense or whatever the objective would be to solicit those briefs and take a look at the situation first hand.

I am led to believe, from what I have heard to date, that there are native people in Alaska who are very concerned; they might appear before a delegation that were to travel to the Yukon. They would very much like to see a more equitable situation on the Yukon River because 50% of that river is in Canada and they are very apprehensive about the full potential of that river not being developed, so they get an expended

[*Translation*]

M. Skelly: Si nous n'y arrivons pas de cette façon, nous essaierons de trouver autre chose.

Par ailleurs, en tant que membre du Comité, j'aimerais pouvoir dire que nous nous préoccupons de la situation au Yukon et que nous voudrions inviter les intéressés à préparer et à présenter des mémoires de sorte qu'un petit groupe de députés, membres du Comité, puisse examiner les pêcheries au Yukon d'ici peu, et certainement avant la rédaction de notre rapport.

Le président: Si vous avez l'occasion de parler à ces gens, ou s'ils communiquent avec moi-même ou avec le greffier, nous leur demanderons de commencer à préparer des mémoires immédiatement, même si nous ne devons pas aller au Yukon. Nous pourrions utiliser les mémoires si, pour une raison ou une autre, nous ne pouvons pas rencontrer les intéressés en personne. Nous aurions au moins cela. N'allez pas croire que j'écarte toute possibilité d'une rencontre entre les intéressés et les membres du Comité mais, si cela devait s'avérer impossible, nous aurions au moins les mémoires. Cela me semble raisonnable. Monsieur Fulton.

M. Fulton: Monsieur le président, j'aimerais dire que s'il y a des groupes . . . nous avons eu des contacts officiels avec des résidents du Yukon concernant les pêcheries dans cette région et il s'agit d'un problème urgent. Les résidents de l'Alaska vont commencer à pêcher très bientôt les stocks du Yukon. Les témoins ont dit s'inquiéter de la possibilité que les chefs Tanana et le Conseil des Indiens du Yukon aient conclu une entente relative au Yukon, et ils ont ajouté que les Américains pêchaient 95 p. 100 des stocks canadiens. C'est donc un problème urgent. Le plan de pêche pour le Yukon est, j'imagine, très semblable à celui de la rivière Taku en ce sens que la saison de pêche s'ouvre le 15 avril. Dans le cas des personnes qui ont essayé de communiquer avec Ray ou avec vous-même, même si nous ne savons exactement de qui il s'agit puisque nous sommes toujours en comité, nous pourrions nous entendre pour accepter leur mémoire à titre de documentation. Cela ne pose aucun problème à mon avis.

Le président: Cela me semble raisonnable. Ray, si vous avez les noms de ces personnes, nous pourrons essayer de communiquer avec elles.

M. Skelly: Ce serait utile. Je me demande si le Comité pourrait habiliter le Comité directeur à essayer de trouver un député de chaque parti qui serait prêt à se rendre au Yukon pour examiner la situation sur place. Il serait peut-être utile que le président essaie de trouver ces trois députés. Ils ne voyageraient pas aux frais du Comité mais pourraient essayer d'obtenir des mémoires et iraient examiner la situation sur place.

Ce que j'ai entendu jusqu'à maintenant me porte à croire que les autochtones de l'Alaska sont très inquiets et il est probable qu'ils veuillent comparaître devant une délégation qui se rendrait au Yukon. Ils voudraient bien que la situation soit rendue plus équitable sur la rivière Yukon qui appartient pour moitié au Canada et ils veulent s'assurer de l'exploitation optimale de ce cours d'eau pour qu'ils puissent y pratiquer la

[*Texte*]

whack at a fishery. They have apparently been harmed as well. I think it is important. I wonder if the committee might permit the chairman to encourage a three-party group to drop into the area and to explore it a little further.

• 1900

The Chairman: Well, why do we not have a steering committee meeting tomorrow. I will get the legalities and technicalities of doing this from the clerk so that we know where we are at as far as that is concerned. I do not see why we cannot have a steering committee meeting off and on all day tomorrow.

Mr. Skelly: Okay. That meets the needs, I think.

The Chairman: We can start off the steering committee meeting, I think, on the ferry.

Mr. Skelly: Yes.

The Chairman: We will see what we get done by the time we get to Vancouver.

Mr. Skelly: Okay.

The Chairman: I have to tell you that the next official meeting of this committee is April 16 in Ottawa at 8 p.m. when we have the Regional Council of Abitibi. The subject concerns forestry. That meeting was scheduled way back, I think, in November. I know at this particular time it comes in the middle of estimates, but it was rescheduled.

I should ask you to consider over the break that we have probably had close to 80 or 90 meetings on fisheries. Some members are getting restless as far as forestry is concerned, so we will probably have to get at some forestry issues. We have the bill; we have a lot on our plates. We have to be careful, I think, which is something I said at the beginning in the fall, that we do not shortchange environment and forestry any more than we possibly can help.

Even though these issues are of dire consequence and the utmost importance, when you talk to people in the forest industry, they can give you just as big a case for their industry, and the same applies to the problems of toxic waste and so on that we are looking at. We certainly have to use our time judiciously and not waste one single slot, as far as I am concerned, when we get back there. We really have to get our act together.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I think it is critically important that we get that steering committee together and take a really good shot at forestry. I think the original agreement of the committee was that we take a good poke at fisheries and I think we have done a good job on that.

The Chairman: Well, we have on west coast fisheries. That is the other problem; we have only done half the country.

[*Traduction*]

pêche. Ils ont eux aussi subi des préjudices. Je crois que c'est très important. Je me demande si le Comité serait disposé à permettre au président d'inviter un groupe composé de représentants de chaque parti à se rendre dans la région pour étudier la situation sur place.

Le président: Il me semble que nous pourrions tenir une réunion du Comité directeur demain. Je vais demander au greffier de m'expliquer la procédure que nous devons suivre à cet égard. Je ne vois pas pourquoi le Comité directeur ne pourrait pas tenir une réunion de façon sporadique toute la journée demain.

M. Skelly: D'accord. Cela me satisfait.

Le président: Nous pourrons amorcer la réunion du Comité directeur demain sur le traversier.

M. Skelly: Oui.

Le président: Nous verrons ce que nous aurons pu accomplir avant d'arriver à Vancouver.

M. Skelly: D'accord.

Le président: Je dois vous signaler que la première réunion officielle du Comité aura lieu à Ottawa le 16 avril à 20 heures et que nos témoins seront les représentants du Conseil régional de l'Abitibi. Nous étudierons la question des forêts. Cette réunion est prévue depuis le mois de novembre, je crois. Je sais que cela tombe pendant notre examen des prévisions budgétaires, mais la date de comparution a déjà été changée.

Je vous signale que nous avons déjà tenu entre 80 et 90 réunions sur les pêches. Certains députés ont hâte que nous passions aux problèmes des forêts et nous devrions songer à nous pencher sur cette question. J'ai déjà dit au début de l'automne, et je le répète, que nous devons veiller, autant que faire se peut, à ne pas négliger l'environnement et les forêts.

Les problèmes des pêches sont très importants et ont d'énormes répercussions, mais si vous parlez à des porte-parole de l'industrie forestière, ils vous exposeront des problèmes tout aussi sérieux, et on peut en dire autant des problèmes de déchets toxiques et autres questions sur lesquelles nous sommes appelés à nous pencher. À notre retour à Ottawa, j'estime que nous devrons répartir notre temps de façon judicieuse et ne pas perdre une seule séance. Nous devons nous organiser.

M. Skelly: Monsieur le président, j'estime qu'il faut de toute urgence que le Comité directeur se réunisse pour décider du travail du Comité en ce qui concerne les forêts. Nous nous étions entendus au départ pour que le Comité se penche sérieusement sur le problème des pêches et je crois que nous avons fait du très bon travail à cet égard.

Le président: En ce qui concerne les pêches du Pacifique, oui. Or, nous n'avons fait que la moitié du pays, et c'est un problème.

[*Text*]

Mr. Skelly: I think there was a commitment to Ted and other people to get on with the forestry; I think that is really important.

Mr. Schellenberg: On that point, Mr. Chairman, I do not want to belabour this too much but because of the work load this committee has undertaken in fisheries, forestry and the environment, has any consideration been given to striking a separate standing committee on forestry?

The Chairman: Well, it has been considered in the House, but I think there is simply not the manpower in the two opposition parties; at least that is what I am hearing. I can understand that; we were stretched when we had 90 members in opposition. It has been talked about, but I do not know where that stands at present.

Mr. Schellenberg: I wonder whether the opposition members here could either express concern or support for that kind of a concept. Would it be possible?

The Chairman: It is the concept of another standing committee. I do not know if it has been brought up in your caucus or not.

Mr. Skelly: The critical thing, I think, Mr. Chairman, is that we are stuck with what we have. I think it is important that we get into a planning session to examine what we want to do in forestry, and to make sure that every moment we have is used to maximum utility through a good plan. That should happen very soon. The issue of creating a standing committee can be fought in a different forum to see whether or not we can develop another mechanism.

The Chairman: Yes.

Mr. Skelly: We ought to get to planning a forestry program as thoroughly and effectively as we can and very soon.

The Chairman: The other thing I was talking about with Jim last night was to see if we can get somebody to get us a secretariat with a room of our own, so we could set up our two researchers in there with a stenographer. We have just too much work to handle as a group of members, doing everything else under the sun. Jim?

Mr. Fulton: I do not know whether you want to entertain a motion on that, Mr. Chairman. I think we could probably carry it. It seems to me that one thing we could do while we are still in session is extend our secondment of the two researchers to a longer period of time right now to make sure that the Parliamentary Library does not hive them off. We could perhaps start a step at a time and to make it clear to the House what we are up to, we could amend our motion for a one-month secondment and make it three right now.

The researchers are going to be tied up quite extensively for a month to get our report to the House completed. Then we are going to be in depth into forestry and environment and then off to the east coast fishery.

[*Translation*]

M. Skelly: Je crois que nous avions promis à Ted et à d'autres que nous nous occuperions des forêts et c'est une question très importante.

M. Schellenberg: Monsieur le président, j'hésite à revenir encore là-dessus, mais étant donné la charge de travail du Comité en ce qui concerne les pêches, les forêts et l'environnement, je me demande si on a songé à constituer un comité permanent qui s'occuperait exclusivement des forêts?

Le président: La Chambre y a songé, mais les deux partis d'opposition n'ont tout simplement pas suffisamment de députés, du moins c'est ce qu'on me dit. Je comprends cela; nous avions du mal à nous débrouiller quand nous étions dans l'opposition avec 90 députés. On a déjà abordé cette possibilité mais je ne sais pas quelle décision a été prise.

M. Schellenberg: Je me demande si les députés de l'opposition qui siègent au Comité pourraient se prononcer ou donner leur appui à cette idée. Est-ce que ce serait possible?

Le président: Il s'agit de la création d'un nouveau comité permanent. Je ne sais pas si la question a été soulevée au sein de votre caucus.

M. Skelly: Monsieur le président, ce qui ressort essentiellement, c'est que nous devons nous contenter de ce que nous avons. À mon avis, nous devons tenir une séance de planification pour voir ce que nous voulons faire en ce qui concerne les forêts et veiller à utiliser de façon optimale chaque minute grâce à l'élaboration d'un plan de travail. Il faudrait le faire très bientôt. Nous pourrons toujours soulever l'idée de la création d'un comité permanent dans une autre tribune pour voir si nous pouvons trouver un autre mécanisme.

Le président: Oui.

M. Skelly: Nous devrions essayer, sans plus tarder, d'élaborer un programme relatif aux forêts qui soit aussi complet et aussi efficace que possible.

Le président: J'ai aussi discuté hier soir avec Jim de la possibilité de demander que le Comité ait une salle de secrétariat qui lui serait réservée et dans laquelle pourraient travailler nos deux attachés de recherche et un sténographe. Nous avons trop de responsabilités et nous sommes débordés. Jim?

M. Fulton: Monsieur le président, je me demande si vous accepteriez une motion en ce sens. Je crois qu'elle pourrait être adoptée. J'estime que nous devrions en profiter pour demander que les deux attachés de recherche soient détachés auprès du Comité pendant une période plus longue pour éviter que la Bibliothèque du Parlement ne les affecte ailleurs. Pour que la Chambre comprenne bien nos besoins, nous pourrions peut-être, dans un premier temps, modifier notre motion relative au détachement d'un mois et demander un détachement de trois mois.

Les attachés de recherche devront travailler sans répit pendant un mois pour terminer notre rapport à la Chambre. Nous allons ensuite être submergés par les questions des forêts et de l'environnement et nous irons ensuite étudier les pêches de la côte est.

[*Texte*]

• 1905

I leave it in your hands, Mr. Chairman. I do not want to move something if there is not consensus in the committee.

The Chairman: If there is consensus, we will write a motion.

Mr. Henderson: I think so, Mr. Chairman. I think we should second them for longer than a month if at all possible.

I would like to comment briefly on the Yukon trip. I certainly would love to go there and certainly it would be very useful, but our steering committee is going to have to take a long, hard look. We just do not have any time when we get back to Ottawa. We have Bill C-32 ahead of us; we have the annual report; we have the estimates; we have environment and forestry. There is just a heck of a load there. I hope we can work out some way to do it, but we are going to have to give it very careful consideration.

The Chairman: Okay. Marc.

M. Ferland: Monsieur le président, je me rends compte que le Sous-comité sur les pluies acides va bientôt commencer à siéger; le Comité n'a pas encore terminé l'étude du dossier des pêches, et nous avons le dossier des forêts. J'aimerais que le Comité directeur se penche dès demain sur la possibilité de retenir les services d'une personne qui verrait à préparer les documents sur la forêt et sur les pêches; il faudrait également songer à retenir les services de quelqu'un pour le dossier des pluies acides. Nous sommes un des rares comités à avoir autant de budgets à analyser et de problèmes importants à régler. Je pense donc qu'il serait opportun que le Comité directeur étudie dès demain matin la possibilité de combiner les trois parties de notre mandat.

C'est tout ce que j'avais à dire, monsieur le président.

The Chairman: I should tell you, Marc, that the committee does not have the power to hire anyone. We are allowed to borrow people from the Library. Jim and I thought we might go to see Mr. McGrath. I do not know how we could make it work, but maybe we could make something happen if we just work behind the scenes. George.

Mr. Henderson: This is only for my own information. Maybe Suzanne can help us out in this. My understanding is that to be on the Sub-committee on Acid Rain, you have to be a regular member of the Fisheries committee. Now, in my case, that leaves myself and Charles Caccia. So if I were to go as a regular member to the Yukon—and I think your situation is similar, Ray—and the Sub-Committee on Acid Rain were to go somewhere, that would effectively mean that there is no one from the opposition to carry on the estimates and that sort of thing back in Ottawa.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, as fisheries critic, I am seriously considering to get in there over a weekend, and it would give more credibility if three members went. I just wonder whether we could not put a package together on that. It is going to be twisting in and out with a lot of front-end work done to make sure that we get the information we need.

[*Traduction*]

Je m'en remets à vous, monsieur le président. Je ne veux pas proposer de motion s'il n'y a pas de consensus au sein du Comité.

Le président: S'il y a consensus, nous rédigerons une motion.

M. Henderson: Je crois que oui, monsieur le président. Je crois que nous devrions nous réserver les services des attachés de recherche pour plus d'un mois, si c'est possible.

J'aimerais parler brièvement du voyage au Yukon. J'aimerais certainement m'y rendre et je crois que ce serait très utile. Mais notre Comité directeur devra étudier sérieusement la chose. À notre retour à Ottawa, nous n'aurons tout simplement pas le temps de le faire. Nous devons examiner le projet de loi C-32, le rapport annuel, les prévisions budgétaires, l'environnement et les forêts. C'est déjà une charge énorme. J'espère que nous trouverons le moyen d'y arriver mais nous devrons élaborer un plan de travail très serré.

Le président: D'accord. Marc.

Mr. Ferland: Mr. Chairman, I note that the hearings of the Subcommittee on Acid Rain will begin shortly; our committee has not yet completed its study of fisheries and we must also study forestry. I would like the steering committee to consider as early as tomorrow the possibility of hiring a person to prepare documents on forestry and fisheries. We should also consider the possibility of retaining the services of someone to work on acid rain. We are one of the rare committees to have so many budgets to analyse and so many important problems to solve. I therefore think that it would be advisable that the steering committee study as early as tomorrow morning the possibility of combining the three parts of our mandate.

That is all I wanted to say, Mr. Chairman.

Le président: Je dois vous dire, Marc, que le Comité n'est pas habilité à engager qui que ce soit. Nous sommes habilités à emprunter des attachés de recherche de la Bibliothèque. Jim et moi-même avions pensé nous adresser à M. McGrath. Je ne sais pas si nous pourrons obtenir quoi que ce soit, mais nous y arriverons peut-être si nous travaillons en coulisse. George.

M. Henderson: Je voudrais des éclaircissements. Peut-être que Suzanne pourra nous éclairer. Je crois comprendre qu'il faut être membre régulier du Comité des pêches pour siéger au sous-comité des pluies acides. Or, cela signifie qu'il n'y aurait que moi-même et Charles Caccia. Ainsi, si en ma qualité de membre régulier je me rendais au Yukon, et je crois, Ray, que vous vous trouvez dans la même situation, et si le Sous-comité des pluies acides voyageait, cela signifierait en fait qu'il ne resterait pas à Ottawa de députés de l'opposition qui puissent participer à l'examen des prévisions budgétaires et d'autres questions.

M. Skelly: Monsieur le président, en ma qualité de porte-parole en matière de pêcheries, je songe sérieusement à la possibilité de me rendre là-bas en fin de semaine, mais ce serait beaucoup plus utile si trois députés pouvaient y aller. Je me demande si nous ne pourrions pas constituer un groupe.

[*Text*]

The Chairman: Let us talk to Mr. Nielsen, too, and see.

Mr. Skelly: That is the second aspect of this. What I am looking at, George, is out of here on a Friday night, up into there by Saturday and Sunday and back to the House by Tuesday.

The Chairman: Mr. Fulton.

Mr. Fulton: If we have consensus, why do we not go ahead and try it. It gives us something to deal with Jim McGrath on. I feel somewhat guilty; I have not spoken to either of the researchers. They may not want to stay with the committee. However, if there is consensus I would move that we second them to this committee for three months from the date of our past one-month motion.

• 1910

The Chairman: All right. Could somebody move that our two researchers from the Library of Parliament be attached to this committee for three months exclusively and not be assigned any other work.

Mr. Fulton: I so move.

Motion agreed to

The Chairman: Then Jim and I will work with Jim McGrath to see if we can set something up.

Mr. Fulton: do not know whether the researchers want to say anything. Maybe we had better close the meeting down before they have a chance.

The Chairman: Just before I do bang the gavel, I want to thank the members of the media from Prince Rupert. They have been here all day and have stuck with us. I think some of them have left but they have done us a service. Thank you very much, you people from the Prince Rupert media.

We will adjourn to the call of the Chair.

[*Translation*]

Nous aurons à nous démener pour obtenir les renseignements dont nous avons besoin.

Le président: Nous allons d'abord en parler à M. Nielsen et nous verrons.

M. Skelly: C'est le deuxième aspect de la question. George, je pense qu'il serait possible de se rendre là-bas le vendredi soir, de tenir des audiences le samedi et le dimanche et d'être rentrés à la Chambre dès mardi.

Le président: Monsieur Fulton.

M. Fulton: Si nous nous entendons, essayons toujours. Nous pouvons aborder cette question avec Jim McGrath. Je me sens un peu coupable puisque j'ai parlé ni à l'un ni à l'autre des deux attachés de recherche. Ils ne veulent peut-être pas continuer à travailler avec le Comité. Toutefois, si nous nous entendons, je proposerais qu'ils soient détachés auprès du Comité pour trois mois à compter de la date mentionnée dans la motion initiale qui prévoyait un détachement d'un mois.

Le président: D'accord. Quelqu'un veut-il proposer que les deux attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement soient détachés exclusivement auprès du Comité pour une période de trois mois.

M. Fulton: Je le propose.

La motion est adoptée

Le président: Jim et moi-même rencontrerons Jim McGrath pour essayer d'organiser quelque chose.

M. Fulton: Je ne sais pas si les attachés de recherche veulent dire quelque chose. Nous aurions peut-être tout intérêt à lever la séance avant qu'ils ne puissent intervenir.

Le président: Avant de lever la séance, je tiens à remercier les journalistes de Prince Rupert. Ils ont été des nôtres toute la journée et n'ont pas flanché. Certains d'entre eux ont dû partir mais ils nous ont rendu service. Je remercie donc les journalistes de Prince Rupert.

La séance est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.

From the Unemployment Action Centre:
Terry Intermela, Co-ordinator.

From the Co-operative Fishermen's Guild:
Foster Husoy, Chairman.

Du «Unemployment Action Centre»:
Terry Intermela, coordinateur.

De l'association «Co-operative Fishermen's Guild»:
Foster Husoy, président.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

Individual Presentation:

Tony Pearse.

From the Council of the Haida Nation:

Buddy Richardson, President;

Charles Bellis;

Paul Pearson.

From The Prince Rupert Chamber of Commerce:

Allan Sheppard, Vice-President;

Jim Mitchell, Vice-President and Chairman of the Natural Resources Committee;

Ron Perkin, General Manager.

From the Gitksan Wet'suwet'en Tribal Council:

Don Ryan, Executive Director;

Mike Morrell, Biologist.

From the United Fishermen and Allied Workers Union:

Jim Rushton, Northern Representative;

Howard Wale, President, Upper Skeena Local, General Executive Board.

(Continued on previous page)

À titre personnel:

Tony Pearse.

Du Conseil de la nation Haida:

Buddy Richardson, président;

Charles Bellis;

Paul Pearson.

De la Chambre de Commerce de Prince Rupert:

Allan Sheppard, vice-président;

Jim Mitchell, vice-président et président du Comité des ressources naturelles;

Ron Perkin, directeur général.

Du Conseil de tribu de la nation Gitksan Wet'suwet'en:

Dan Ryan, directeur exécutif;

Mike Morrell, biologiste.

Du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés:

Jim Rushton, délégué du Nord;

Howard Wale, président, section d'Upper Skeena, Conseil exécutif général.

(Suite à la page précédente)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 27

Tuesday, April 16, 1985

Chairman: Lorne Greenaway

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 27

Le mardi 16 avril 1985

Président: Lorne Greenaway

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Forestry

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et des forêts

RESPECTING:

1982-83 Annual Report of the Department of the Environment

CONCERNANT:

Rapport annuel 1982-1983 du ministère de l'Environnement

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

MAY 8 1985
University of Toronto

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985

25254—1

STANDING COMMITTEE ON
FISHERIES AND FORESTRY

Chairman: Lorne Greenaway

Vice-Chairman: Guy St-Julien

MEMBERS/MEMBRES

Pat Binns
Charles Caccia
Gerald Comeau
Stan Darling
Marc Ferland
Jim Fulton
Mel Gass
Gary Gurbin
George Henderson
Jean-Luc Joncas
Lawrence O'Neil
Ted Schellenberg
Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES
PÊCHES ET DES FORÊTS

Président: Lorne Greenaway

Vice-président: Guy St-Julien

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Iain Angus
Bill Blaikie
Bob Brisco
Michel Champagne
Roger Clinch
Aurèle Gervais
Charles Hamelin
Morrissey Johnson
Charles-Eugène Marin
Barry Moore
André Plourde
Fernand Robichaud
Jack Scowen
Thomas Suluk
Brian Tobin

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 16, 1985
(35)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Forestry met at 11:05 o'clock a.m., this day, the Vice-Chairman, Guy St-Julien, presiding.

Members of the Committee present: Charles Caccia, Jim Fulton, Mel Gass, Gary Gurbin, Jean-Luc Joncas, Guy St-Julien, Ted Schellenberg and Ray Skelly.

Alternates present: Morrissey Johnson, Charles-Eugène Marin, Barry Moore, Fernand Robichaud and Jack Scowen.

Witnesses: *From the "Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue"*: Roger A. Gauthier, President; Jean Perron, President of Operations and Director General of Norwick-Perron; Guylaine Saucier, President and Director General of "*Les produits forestiers Saucier*"; Frank Dottori, President of Tembec Incorporated Témiscamingue; and Paul Bienvenu, President of Howard-Bienvenu Incorporated and President of the "*Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec*".

The Committee resumed consideration of the Report of the Department of the Environment for the fiscal year ended March 31, 1983. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 13, 1984, Issue No. 5.*)

Roger Gauthier, Jean Perron, Guylaine Saucier, Frank Dottori and Paul Bienvenu each made a statement and answered questions.

On motion of Jean-Luc Joncas, it was agreed,—That the brief submitted by the "*Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue*" and the maps provided by the "*Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue*" be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "TTT"*)

It was agreed,—That the brief submitted by John M.C. Wright concerning the West Coast fishing industry be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "UUU"*)

It was agreed,—That the brief submitted by the Amalgamated Conservation Society be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "VVV"*)

It was agreed,—That the brief submitted by G.L. Bancroft be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "WWW"*)

It was agreed,—That the brief submitted by W.K. Fadden be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "XXX"*)

It was agreed,—That the letter from the Fishing Vessel Owners' Association of British Columbia dated April 1, 1985 be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "YYY"*)

It was agreed,—That the brief submitted by the Port McNeill Marine Charter Association be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "ZZZ"*)

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 16 AVRIL 1985
(35)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des forêts se réunit, ce jour à 11 h 05, sous la présidence de Guy St-Julien, (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Charles Caccia, Jim Fulton, Mel Gass, Gary Gurbin, Jean-Luc Joncas, Guy St-Julien, Ted Schellenberg, Ray Skelly.

Substituts présents: Morrissey Johnson, Charles-Eugène Marin, Barry Moore, Fernand Robichaud, Jack Scowen.

Témoins: *Du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue*: Roger A. Gauthier, président; Jean Perron, président des opérations et directeur général de Norwick-Perron; Guylaine Saucier, présidente et directrice générale de Les produits forestiers Saucier; Frank Dottori, président de Tembec Incorporé, Témiscamingue; Paul Bienvenu, président de Howard-Bienvenu Incorporé et président de L'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

Le Comité reprend l'étude du Rapport du ministère de l'Environnement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 13 décembre 1984, fascicule nº 5*).

Roger Gauthier, Jean Perron, Guylaine Saucier, Frank Dottori et Paul Bienvenu font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Sur motion de Jean-Luc Joncas, *il est convenu*,—Que le mémoire présenté par Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que les cartes produites par Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue soient déposés chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «TTT»*)

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par John M.C. Wright au sujet de l'industrie de la pêche de la côte ouest soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «UUU»*)

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par l'«*Amalgamated Conservation Society*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «VVV»*)

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par G.L. Bancroft soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «WWW»*)

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par W.K. Fadden soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «XXX»*)

Il est convenu,—Que la lettre de la «*Fishing Vessel Owners' Association*» de Colombie-Britannique, en date du 1er avril 1985, soit déposée chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «YYY»*)

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la «*Port McNeill Marine Charter Association*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «ZZZ»*)

It was agreed,—That the briefs on the Halibut and Offshore Oil issues submitted by the Northern Trollers Association be filed as exhibits with the Clerk of the Committee. (*See Exhibits "AAAA" and "BBBB"*)

It was agreed,—That the brief submitted by the Corporation of the Township of Richmond be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "CCCC"*)

It was agreed,—That the document submitted by the Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "DDDD"*)

It was agreed,—That the brief submitted by the Qualicum Indian Band be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "EEEE"*)

At 1:20 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Il est convenu,—Que les mémoires traitant de question relative au flétan et au pétrole maritime, présentés par la «*Northern Trollers Association*» soient déposés chez le greffier du Comité à titre de pièces. (*Voir pièces «AAAA» et «BBBB»*)

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la Corporation du canton de Richmond soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «CCCC»*)

Il est convenu,—Que le document présenté par la «*Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association*» soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «DDDD»*)

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la Bande indienne de Qualicum soit déposé chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «EEEE»*)

A 13 h 20, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, April 16, 1985

• 1108

Le vice-président: À l'ordre!

Nous reprenons l'étude du rapport annuel 1982-1983 du ministère de l'Environnement.

Nous recevons aujourd'hui le président du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Roger Gauthier. Monsieur Gauthier, voulez-vous nous présenter les personnes qui vous accompagnent, s'il vous plaît?

M. Roger Gauthier (président du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue): Monsieur le président, messieurs les membres du Comité permanent des pêches et des forêts, il me fait plaisir de vous présenter les personnes qui m'accompagnent pour vous faire lecture de ce mémoire sur l'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue.

Je vous présente donc M. Frank Dottori, président de Tembec Inc.; M. Paul Bienvenu, président de Howard-Bienvenu Inc. et président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec; M^me^ Guylaine Saucier, présidente et directrice générale des Produits forestiers Saucier Inc.; et M. Jean Perron, président de Norwick-Perron Inc. Nous sommes accompagnés aujourd'hui de M. Serge Maheux, qui est agent de développement au CRDAT.

Toutes ces personnes, vous en conviendrez, possèdent une vaste expérience et une profonde connaissance du milieu forestier, tant en Abitibi-Témiscamingue qu'au Canada. Nous vous présenterons les différents éléments contenus dans le présent mémoire, et nous serons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

• 1110

Si nous sommes aujourd'hui devant vous, monsieur le président et messieurs les membres du Comité permanent des pêches et des forêts, c'est que nous voulons vous faire part des préoccupations de l'industrie forestière d'une région encore mal connue, mais possédant un grand potentiel. L'industrie forestière est la pierre angulaire de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue, et c'est pourquoi le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue a formé un comité d'intervention sur l'industrie forestière régionale afin de vous faire connaître la problématique régionale ainsi que les propositions du milieu forestier.

Quant au CRDAT, qui compte aujourd'hui plus de 700 membres, il se voue depuis 20 ans au développement socio-économique régional, et c'est grâce à l'implication dynamique du milieu que cet organisme a pu préparer cette intervention au Comité permanent des pêches et des forêts de la Chambre des communes.

Sans plus tarder, je laisse la parole à M. Jean Perron pour la première intervention du groupe.

Le vice-président: Merci, monsieur Gauthier.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 16 avril 1985

The Vice-Chairman: Order!

We are resuming consideration of the Department of the Environment's 1982-83 annual report.

Our witness today is the President of the *Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue*, Mr. Roger Gauthier. Would you like to introduce the people who are with you, Mr. Gauthier?

Mr. Roger Gauthier (President, *Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue):* Mr. Chairman, members of the Standing Committee on Fisheries and Forestry, it is a pleasure to introduce the people who are with me to read the brief on behalf of the forestry industry of Abitibi-Témiscamingue.

I would like to introduce Mr. Frank Dotteri, President of Tembec Inc.; Mr. Paul Bienvenu, President of Howard-Bienvenu Inc. and President of the *Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec*; Mrs. Guylaine Saucier, President and Chief Executive Officer of *Les produits forestiers Saucier Inc.*; and Mr. Jean Perron, President of Norwick-Perron Inc. Also with us today is Mr. Serge Maheux, who is a development officer with the CRDAT.

I am sure that you will agree that all of these people have broad and in-depth experience of the forestry sector both in Abitibi-Temiscaming and the rest of Canada. We will present the brief and then be available to answer your questions.

We are appearing today, Mr. Chairman, and members of theStanding Committee on Fisheries and Forestry, to make you aware of the concerns of the forest industry in a region that is not very widely known but has great potential. The forestry industry is the cornerstone of Abitibi-Témiscamingue's economy and that is why the *Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue* set up an action committee on the regional forestry industry to make you aware of the regions problems and what the forestry sector is proposing.

Today the CRDAT has 700 members. For the past 20 years, it has been dedicated to regional socio-economic development and it is thanks to the dynamic involvement of the sector that our organization was able to prepare our submission to the Standing Committee of the House of Commons on Fisheries and Forestry.

Without further ado, I will turn the floor over to Mr. Jean Perron, who will be our first intervenor.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Gauthier.

[*Text*]

A vous, monsieur Perron.

M. Jean Perron (président des opérations, Norwick-Perron, Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue): Merci beaucoup, monsieur le président. *Good morning, everybody;* bonjour, tout le monde.

La région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, telle que définie par le Bureau de la statistique du Québec en 1966, s'étend sur une superficie de 116,500 kilomètres carrés. Cent quatre-vingt mille habitants sont répartis le long de ses axes de peuplement. La ville de Témiscaming est reliée à Matagami par 853 kilomètres de route dans le sens sud-nord tandis que 354 kilomètres séparent La Reine de Senneterre sur un axe est-ouest. La limite est de la région s'enfonce dans le parc La Vérendrye jusqu'à quelques kilomètres de Clova.

Contrairement à la croyance populaire, notre région est située dans le sud du Canada. En effet, Val-d'Or et Rouyn sont situés au 48e parallèle, vis-à-vis Duluth, près de la frontière nord des États-Unis. La Sarre est au 49e parallèle, lequel sépare les frontières des quatre provinces de l'Ouest du Canada. Cependant, l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue est celle d'une perpétuelle poussée vers le Nord, à la conquête de ses ressources. Il y a trois siècles déjà, les rivalités commerciales ont incité les Français à fonder la Compagnie du Nord afin de faire échec aux commerçants britanniques qui, de la Baie d'Hudson, drainaient un énorme volume de pelleteries. Les postes de traite de Témiscamingue et d'Abitibi furent alors établis.

L'Abitibi-Témiscamingue a toujours été considérée, pour fins d'analyse, comme une région-ressource. Certes, cela est vrai. Mais encore faut-il savoir dans quelle mesure. On doit rappeler que même si l'Abitibi est la première région du Québec pour le nombre de ses mines et la seule productrice de zinc et d'or, elle n'offre aucun intérêt minier relatif si on la compare au Zaïre, au Chili ou à l'Afrique du Sud. De même, bien qu'elle dispose d'un potentiel forestier certain, on doit évaluer son importance par rapport à ceux de la Colombie-Britannique, de l'Amazonie et même de certains États américains. De plus, gardons présent à l'esprit que les gîtes minéraux ne sont pas renouvelables et que les forêts ne le sont pas en entier. Au fait, seule la terre agricole possède la propriété d'être entièrement régénérable, moyennant un mode rationnel d'exploitation.

On aurait pu croire que la dimension réduite de son marché intérieur et la jeunesse de son économie auraient fait de l'Abitibi-Témiscamingue une région de petites et moyennes entreprises. Or, il n'en est rien.

La population régionale compte pour 2.5 p. 100 de la population du Québec. Pourtant, 10 des 130 plus grandes entreprises manufacturières de la province ont des établissements dans la région, et 6 d'entre elles y ont leur siège social.

• 1115

La PEM manufacturière se retrouve surtout dans l'imprimerie, la fabrication de produits en métal et de machines, les meubles, les aliments et les boissons. La région en compte une centaine, soit une pour 1,500 habitants. Cela contraste

[*Translation*]

Mr. Perron, you have the floor.

Mr. Jean Perron (President, Operations, Norwick-Perron, *Conseil Régional de développement de Témiscamingue):* Thank you very much, Mr. Chairman. *Bonjour, tout le monde.* Good morning, everyone.

The Abitibi-Témiscamingue administrative region, as defined by the Quebec Bureau of Statistics in 1966, covers 116,500 square kilometres. One hundred and eighty thousand inhabitants are dispersed along its population axis. The town of Témiscamingue is linked to Matagami by 853 kilometres of roads running north south and La Reine and Senneterre are 354 kilometres apart on the east-west axis. The eastern border of the region is well within La Verendrye Park, just a few kilometres from Clova.

Contrary to popular belief, our region is located in southern Canada. In fact, Val d'Or and Rouyn are on the 48th parallell, level with Duluth, which is near the northern U.S. border. La Sarre is on the 49th parallel, which marks the southern boundary of the four western provinces. Throughout its history, however, Abitibi-Témiscamingue has constantly pushed northward in order to conquor its resources. As early as three centuries ago, trade rivalry prompted the French to found the *Compagnie du Nord* in order to support British traders, who were collecting a huge volume of pelts from the Hudson Bay area. It is at that time that the trading posts of Témiscamingue and Abitibi were established.

For analytical purposes, Abitibi-Témiscamingue has always been considered to be a resource region. That is certainly true. But it is a question of degree. You must remember that while the Abitibi region has the most mines in Quebec and is the only producer of zinc and gold, its mining potential is relatively insignificant when compared to that of Zaire, Chile, or South Africa. And while it has undeniable forestry potential, this must be compared to that of British Columbia, Amazon and certain American states. We must also keep in mind that mining deposits are not renewable and that forests are only partially renewable. In fact, only farm land can be completely regenerated if rational farming methods are used.

One might think that because its local market is small and its economy is young, Abitibi-Témiscamingue is a region where there are mainly small and medium sized businesses. Far from it.

The regions population represents 2.5% of the population of Quebec. Ten of the 130 largest manufacturing companies in the province haVe plants in the region and six of them have their headquarters there.

The regions small and medium size manufacturers are mainly involved in printing, metal and machine products manufacturing, furniture manufacturing, and the food and beverage industry. There are about 100 of them in the region,

[*Texte*]

énormément avec la Beauce qui possède une PME manufacturière pour 180 habitants, ou même avec la région de Trois-Rivières qui en affiche une pour 400.

Cette observation illustre à quel point le développement régional repose encore sur un support trop faible et rend fragile la situation de la grande entreprise. Car tout développement économique repose sur l'appui essentiel que constitue la PME.

Le développement économique de la région passe aussi par l'extension de l'Abitibi-Témiscamingue vers le nord. En 1960, les gisements de zinc à Matagami et les grandes forêts du lac Quévillon ont poussé plus loin la frontière septentrionale de l'Abitibi-Témiscamingue. Au début de la décennie 70, ce sont les ressources hydrauliques des grands affluents de la Baie James qui canalisent toujours vers le nord les efforts de développement. A eux seuls, les projets de mise en valeur du potentiel hydro-électrique de ces territoires s'échelonneront jusqu'à la fin du siècle. Ce nouvel épisode nordique ne fait donc que commencer.

Avant d'entrer dans le vif de notre sujet, permettez-nous d'exprimer nos remerciements et notre grande gratitude envers votre Comité pour nous avoir permis de comparaître devant vous afin de vous exposer la situation qui prévaut actuellement dans l'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Une entente fédérale-provinciale contenant des dispositions relatives au développement et au progrès de l'industrie forestière est sur le point d'être conclue avec la province de Québec. Nous avons voulu comparaître devant votre Comité parce que nous sommes convaincus qu'en plus des dispositions de cette entente, il y a au niveau fédéral d'autres moyens et d'autres possibilités de nature à aider le redressement d'une situation difficile dans cette industrie, et particulièrement en Abitibi-Témiscamingue. Nous considérons donc que le Comité permanent des pêches et des forêts est un instrument extrêmement important dans l'élaboration des mesures conduisant à la correction de cette situation.

Nous sommes conscients que, dans l'exposé de nos préoccupations, certains points sont plutôt de juridiction provinciale. Toutefois, nous croyons que, parallèlement à ces points, le gouvernement fédéral peut agir dans son propre champ de juridiction. Nous sommes conscients que, dans l'expression de l'état des choses qui nous préoccupent, nous répéterons des éléments déjà exprimés à plusieurs reprises et que vous connaissez bien. Cependant, comme la situation s'aggrave chaque jour davantage, il devient de plus en plus urgent de prendre en main ce secteur économique devenant dangereusement chancelant.

Vous trouverez en annexe une carte géographique situant la région d'Abitibi-Témiscamingue sur le territoire de la province de Québec. Vous y trouverez aussi quelques tableaux statistiques relatifs aux différents points que nous allons élaborer devant vous.

La grande importance de l'industrie forestière en Abitibi-Téniscamingue réside dans le fait qu'elle est la pierre angulaire

[*Traduction*]

or one for every 1,500 inhabitants. This is a tremendous contrast with the Beauce, which has one small or medium sized manufacturing firm for every 180 inhabitants, or even with Three Rivers, which has one for every 400 inhabitants.

This illustrates the extent to which the regional development base is still too weak, which puts large corporations in a precarious position. Small and medium sized businesses provide the base for all economic development.

Abitibi-Temiscaming's push towards the north provides another vehicle for the regions economic development. In 1960, zinc deposits at Matagami and the extensive forests of Lac Quévillon pushed Abitibi-Témiscamingue's border further northward. At the beginning of the 1970s, hydro electricity from the large tributaries flowing into James Bay continued to push development northward. The hydro electric projects alone will continue to the end of this century. This new northern chapter of our history is just beginning.

Before we deal with the basic issue, I would like to take this opportunity to thank you and to tell you how grateful we are to your committee for having given us the opportunity to appear before you and describe the situation that the Abitibi-Temiscaming forestry industry now finds itself in. We are deeply grateful for this opportunity.

A federal-provincial agreement containing provisions dealing with the development and progress of the forestry industry will soon be signed with the Province of Quebec. We wanted to appear before your committee because we are convinced that there are, at the federal level, over and above the provisions of this agreement, other ways and means of rectifying the difficult situation that our industry finds itself in, particularly in Abitibi-Temiscaming. We therefore feel that the Standing Committee on Fisheries and Forestry is an extremely important tool in terms of formulating corrective measures.

We realize that some of the points that we have raised come under provincial jurisdiction. We feel, however, that the federal government can take parallel action in its own field of jurisdiction. We also realize that, in expressing our concerns, we are repeating things that have already been stated on a number of occasions, things that you are very well aware of. But the situation is becoming worse every day and it is becoming more and more urgent that we take the sector, which is faltering dangerously, in hand.

You will find in the appendix a map showing where in Quebec Abitibi-Temiscaming is located. You will also find a few statistical tables on the various points that we will be raising.

The forestry industry is important in Abitibi-Temiscaming because it is the corner-stone of the region's economic

[*Text*]

de l'édifice économique de toute la région. En fait, le secteur forestier de l'Abitibi-Témiscamingue est l'un des plus importants dans la province de Québec. Son affaiblissement a des répercussions directes sur l'activité économique et sociale de notre population et devient donc un sujet sérieux de préoccupations pour les intervenants et les habitants de la région.

La forêt a été et est encore le principal instrument de développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue. La qualité de la production et de la main-d'oeuvre, plus une grande compétitivité, sont les principales caractéristiques de cette industrie chez nous, particulièrement dans la production du bois d'oeuvre. Cette industrie est responsable de 65 p. 100 des emplois manufacturiers. Jusqu'ici, elle a employé entre 5,000 et 6,000 personnes par année, sans compter les emplois indirects liés à la forêt.

C'est pourquoi l'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue est ici représentée par des intervenants actifs et autorisés connaissant très bien les conditions qui prévalent actuellement et bénéficiant d'une expérience quotidienne d'ordre pratique.

Enfin, pour compléter ce tableau de l'importance de cette industrie, notons que le territoire forestier de l'Abitibi-Témiscamingue, couvrant une superficie de 116,500 kilomètres carrés, est entièrement contenu dans ce qu'il est convenu d'appeler «la forêt commerciale» de la province de Québec, laquelle couvre une superficie de 654,480 kilomètres carrés.

• 1120

Nos préoccupations s'inscrivent dans le cadre de trois domaines principaux sur lesquels nous désirons vous entretenir aujourd'hui. Il s'agit de l'approvisionnement en bois de qualité, de la transformation de la matière ligneuse et des marchés pour la vente de nos produits. Dans l'expression de chacune de ces étapes, nous ajouterons quelques notes reliées à la recherche qui se poursuit dans ces domaines mais qui doit s'intensifier et s'accélérer davantage.

Le vice-président: Merci, monsieur Perron. Nous allons passer à M^me^ Saucier et ne soyez pas surpris, messieurs, vous avez devant vous une des femmes dynamiques dans l'industrie forestière au Canada.

Madame Saucier.

Mme Guylaine Saucier (présidente, directrice générale, Les Produits Forestiers Saucier): Merci.

Nous avons mentionné que l'industrie forestière est le secteur économique le plus important de l'Abitibi-Témiscamingue. Or, ce secteur est en voie de se détériorer sérieusement et il nous apparaît nécessaire de réagir vivement dans des délais aussi brefs que possible. Les causes de cette détérioration sont multiples, et plusieurs proviennent de la conjoncture économique générale qui prévaut partout. De ce fait, le taux de chômage est encore très élevé dans notre région, et cette situation risque de s'aggraver davantage à la suite de la chute des prix de l'or qui affecte plusieurs mines de notre région.

Toutefois, le principal problème et le plus crucial pour l'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue est celui de

[*Translation*]

structure. The forestry sector is one of the largest in the province. Its weakening has a direct impact on the social and economic activity of our people and it has become a matter serious concern for those who are involved and for the inhabitants of our region.

Forestry has been and still is the major instrument of economic development in the region. Our industry, particularly the lumber industry, is characterized by the quality of its production and its labour force and by the fact that it is highly competitive. It accounts for 65% of manufacturing jobs. To date, it has employed 5,000 to 6,000 people per year, not counting indirect employment.

That is why the Abitibi-Temiscaming forestry industry is represented today by active and recognized spokesmen who have a sound knowledge of current conditions and have benefited from practical day to day experience.

To complete our picture of the importance of the industry, we would like to point out that all of the forested lands of Abitibi-Temiscaming, which covers 116,500 square kilometers, are contained in what are called Quebec's "commercial forests", which cover 654,480 square kilometers.

The concerns that we would like to deal with today fall into three main categories: the supply of quality timber, the processing of woody material and markets where we can sell our products. In dealing with each of these stages, we will add a few footnotes about the research that is being done in these areas but has to be intensified and speeded up.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Perron. We will now move on to Mrs. Saucier and do not be surprised, gentlemen. You have before you one of the dynamic women of the Canadian forestry industry.

Mrs. Saucier.

Mrs. Guylaine Saucier (President, Chief Executive Officer, *Les Produits Forestiers Saucier):* Thank you.

We have mentioned that the forestry industry is the largest economic sector in Abitibi-Témiscamingue. This sector is seriously deteriorating and we feel that it is necessary to react vigorously as quickly as possible. There are many reasons for this deterioration and a number of them have to do with the general state of our economy. The unemployment rate in our region is still very high and the situation may become worse, as the drop in the price of gold affects a number of mines in our area.

The main problem, however, and the most crucial one for the forestry industry in Abitibi-Témiscamingue is the problem

[*Texte*]

l'approvisionnement. Ce problème devient de plus en plus sérieux chaque jour car les territoires de coupe deviennent rares et surtout ils sont de plus en plus éloignés des usines de transformation. Il faut donc aller toujours plus loin pour obtenir le bois nécessaire afin de répondre à la demande alors que les territoires d'exploitation rentables, encore à distance raisonnable, sont de moins en moins productifs. Cette situation laisse prévoir dans certains secteurs que nous devrons faire face à des ruptures de stocks à plus ou moins court terme.

D'autre part, dans les territoires forestiers plus éloignés, la qualité des stocks laisse parfois à désirer en ce sens que la dimension des arbres n'atteint pas le niveau désiré par les producteurs. Toutefois, les sites comportant du bois de qualité satisfaisant sont disséminés sur l'ensemble du territoire, mais il faut avoir les moyens de les atteindre.

En premier lieu, cet éloignement de la source d'exploitation profitable pose la question d'accessibilité. Il faut alors de toute nécessité envisager la construction de nouvelles routes pour se rendre sur les lieux. La construction de ces chemins d'accès exigera des investissements plus substantiels afin de doter l'industrie de voies de communication permettant un usage intensif et permanent. Dans l'élaboration d'un programme adéquat de construction de ces chemins d'accès, il faudra tenir compte de l'importance réelle des sites qu'il faut atteindre et faisant partie des allocations de territoires de coupe. Ceci est très important, car en résultante de la construction des routes de pénétration se pose, naturellement, la question du coût de transport de la matière première.

Le choix du site ayant une véritable vocation forestière, devra donc être fait de la manière la plus rationnelle possible, afin d'éviter dans la plus large mesure des efforts conduisant à des résultats médiocres et de ne pas augmenter d'une manière indue les coûts de transports, ce qui aurait une influence néfaste au niveau des prix de vente.

Il importe donc de considérer la préparation d'un programme de construction de chemins d'accès en tenant compte de tous les éléments que nous venons d'exposer. Nous croyons que les gouvernements doivent envisager des investissements plus considérables que dans le passé, avec la participation des usagers qui font déjà largement leur part à ce niveau.

• 1125

Il faudra également étudier sérieusement la question du transport de la matière ligneuse vers les usines de transformation. Le coût des carburants augmente sans cesse et les taxes forment une bonne partie de ces prix élevés. Il y aurait donc lieu de songer à établir des politiques particulières, soit par la réduction ou par l'élimination des taxes, comme cela se fait dans certains milieux, soit en accordant des subventions spécifiques au transport et aux transporteurs. Un des effets de telles politiques dans notre région serait de maintenir notre compétitivité sur les marchés. C'est en maintenant nos prix au plus bas niveau possible que nous y arriverons.

L'accessibilité à de nouvelles sources d'approvisionnement ainsi que des coûts de transport raisonnables permettront un approvisionnement plus stable à court terme. Cependant, ce problème d'approvisionnement ne sera pas entièrement résolu.

[*Traduction*]

of supply. It is becoming more and more serious everyday, because the number of stands is dropping and they are located further and further away from the mills. To get the timber we need to meet the demand, we have to go further and further away, while profitable stands, which are at a reasonable distance from the mills, are becoming less and less productive. This means that fairly soon, in some sectors, there will be a serious shortage of stocks.

Also, the quality of stocks in outlying areas is sometimes unsatisfactory because the size of the trees does not reach the levels required by producers. However, there are quality stands dispersed throughout the region, but you have to be able to get to them.

The remoteness of profitable sources of supply raises the question of accessibility. We have to consider, therefore, the possibility of building new access roads. More substantial investment will be needed to provide the industry with the means of communication it needs to ensure intensive and ongoing use of the resources. In setting up an adequate access road construction program, we have to keep in mind the real value of the sites we are trying to reach, which are located in designated logging areas. This is very important, because the construction of access roads naturally raises the question of the cost of transporting raw materials.

Logging sites with real potential must be chosen as rationally as possible in order to avoid producing mediocre results and unduly increasing transportation costs, which would have a negative affect on prices.

In preparing an access road construction program, it is important that all of the factors mentioned be taken into account. We believe the governments must be prepared to invest much more than they have in the past, with the participation of the users, who are already doing their fair share in this respect.

The transportation of wooden materials to processing plants must also be given serious study. Fuel costs are constantly increasing and taxes represent a significant proportion of these high costs. Special policies should be established to reduce or eliminate taxes, as has been done in some cases, or to provide grants specifically for transportation. One of the results of such policies for our region would be to maintain our competitiveness in the market, by keeping our prices as low as possible.

Access to new sources of supply, together with reasonable transportation costs, will result in a more stable supply in the short term. However, the problem of supply will not be solved completely. The forest is a renewable, natural resource. We

[*Text*]

La forêt est une source naturelle renouvelable. Il nous faut donc être en mesure de la renouveler de façon rationnelle par la régénération naturelle de la forêt et par le reboisement artificiel.

Une des erreurs qui a été commise dans le passé réside dans le fait qu'on a coupé le bois sans songer à le remplacer par l'équivalent de ce qui était coupé. La régénération naturelle du territoire de coupe est très faible en comparaison des sites exploités. On doit donc recourir au reboisement artificiel. Des efforts considérables ont été poursuivis dans ce domaine, mais ils sont encore insuffisants. Ces efforts doivent être augmentés de façon très importante.

La survie de l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue exige une action conduite à un niveau beaucoup plus élevé en ce sens, c'est-à-dire qu'il faut augmenter la quantité et le rythme des plantations et des semences. À cet effet, la recherche permettra le développement de nouvelles méthodes, de nouveaux procédés, afin d'accélérer la croissance des meilleures espèces. Déjà des résultats encourageants ont été remarqués et sans aucun doute l'intensification des recherches dans ce sens apportera des développements satisfaisants. Nous pensons que l'expérimentation dans notre milieu sera bénéfique à notre industrie régionale tout autant que sur le plan national. Ici encore une rigoureuse rationalisation des opérations de recherche devra s'appliquer pour atteindre le maximum de résultats dans le reboisement. Les tableaux que vous trouverez en annexe vous donneront des indications statistiques plus concrètes à ce sujet.

Dans un autre ordre d'idées, en plus d'assurer le retour d'une ressource naturelle de premier ordre, le reboisement intensif de nos forêts procurera du travail à de nombreux chômeurs de chez nous, ce qui sera une amélioration immédiate dans nos activités économiques. C'est un élément très important qui s'inscrit automatiquement dans toutes les phases de la revivification de l'industrie forestière. L'application des recommandations susmentionnées permettra la création d'un nombre substantiel de nouveaux emplois en plus de maintenir les emplois actuels.

Enfin, pour terminer ce chapitre, il faut attirer l'attention sur le développement de nouvelles méthodes de fertilisation des sols et de nouveaux procédés d'ensemencement et de plantation, en vue d'accélérer la croissance d'arbres de qualité supérieure.

Le vice-président: Merci, madame Saucier, de votre excellent exposé. Nous allons passer immédiatement à M. Frank Dottori pour la suite du mémoire.

Mr. Frank Dottori (President, Tembec Inc.): Thank you.

A larger and easier accessibility to the new resources of raw material and a faster and more intensive reforestation constitute essential elements in solving the supply problem of the forest industry in the region of Abitibi-Témiscamingue.

In parallel to these activities, the protection of existing logging sites and of new ones, as well as the recovery and recuperation of existing resources, still usable by the industries, are another facet of the crucial supply problem facing

[*Translation*]

must be able to renew it in a rational way by natural regeneration and artificial reforestation.

One of the mistakes made in the past is that trees were cut down and not replaced. Since the natural regeneration of logged sites if poor, artificial reforestation is necessary. Although considerable effort has been made in this field, much more must be done.

If the forest industry in Abitibi-Témiscamingue is to survive, a decision must be made at a senior level to increase seeding and planting activities. As a result of research, new methods and processes will be developed to accelerate the growth of the best species. Encouraging results have already been achieved, and intensified research will definitely lead to further satisfactory developments. We think that experiments will be beneficial to our industry, both in our region and throughout the country. Here again, research activities must be monitored closely to enable us to obtain the best possible results in reforestation. Statistical information on this subject can be found in the attached charts.

Intensive reforestation will not only ensure the return of a first-quality natural resource, but will also provide work for the many unemployed people in our region. This would immediately improve our economy. This is a very important aspect which is automatically part of all phases of the revitalization of the forest industry. If the recommendations we have made are implemented, a considerable number of new jobs will be created, and present jobs will be maintained.

In concluding this part of our brief, we should mention the development of new soil fertilization methods and new seeding and planting procedures designed to speed up the growth of highquality trees.

The Vice-Chairman: Thank you, Mrs. Saucier, for this fine report. We will now proceed to Mr. Frank Dottori who will present the rest of the brief.

M. Frank Dottori (président, Tembec Inc.): Merci.

Une accessibilité plus grande et plus facile des nouvelles sources de matière première et un reboisement plus intensif et plus rapide constituent des facteurs essentiels dans la solution du problème de l'approvisionnement pour l'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue.

Parallèlement à ces activités, la protection des sites actuels encore exploitables et celle des nouveaux territoires de coupe, ainsi que la récupération d'éléments utilisables par l'industrie, sont une autre facette de la solution du problème crucial de

[*Texte*]

our industry. In this field of protection, several aspects must be seriously considered. The fight against insects constitutes one of the essential elements of protection against the natural disasters affecting us. In this field there is serious controversy between supporters of chemical methods to destroy the insects and champions of biological methods. According to comments by various specialists, both methods are producing satisfactory results, but it seems there are also detrimental secondary effects.

• 1130

Nevertheless, in the actual stage of research, experimentation must be conducted on a larger scale and at much more intensive rhythm to control better and, if possible, eliminate completely and quickly the source of these problems.

These disasters destroy each year a high percentage of profitable forests. In the annex, you will see some of the proportion of the destruction.

For example, if I can draw attention to some of the problems. In 1983, 300,000 acres in our region were destroyed. In the last 10 years, 4 million acres of productive forests were wiped out by the spruce budworm. This has eliminated at least 10 years of wood supply in our region.

Research must be increased as it seems other invasions of insects are foreseen. For example, the pine budworm is now attacking some of the Ontario forests near our region. An attack by these insects will deplete the species that are currently available to the industry. This plague of destructive insects is a factor of very high importance when it comes to protection of our forests; therefore we must give it a high priority when addressing any program affecting the forest industry in Abitibi-Témiscamingue.

We must also, in the same spirit, continue to work to eliminate the diseases attacking existing sound forests which have as yet not been attacked by insects. Epidemics can certainly be controlled and should be controlled in the best interests of the industry. This is a field in which research can discover new solutions and obtain profitable results. We must make major initiatives in the area of research and development.

Forest fires at times have natural causes, but an important part of fires is caused by man, industrial operations, sports and recreational activities. Popular education must be carried out on a larger scale along with better monitoring procedures.

In considering the measures to be taken for the protection of our forests, in the case mentioned before, particular attention should be paid to young plantations in order not to lose them before they reach maturity. These young settlements are our forests of the future. Their destruction would be another

[*Traduction*]

l'approvisionnement. Dans ce domaine de la protection, plusieurs aspects doivent être envisagés sérieusement. La lutte contre les insectes constitue un des éléments essentiels de la protection contre les calamités naturelles qui nous affligent. Sur ce plan particulièrement, il existe une controverse assez sérieuse dans certains milieux, entre les tenants des méthodes chimiques de destruction des insectes et de leurs larves et les tenants des méthodes biologiques. Selon les commentaires de spécialistes des deux méthodes, l'une et l'autre donnent des résultats satisfaisants, mais il semble également qu'il y a des effets secondaires.

Quoi qu'il en soit, au stage actuel de la recherche, l'expérimentation doit se poursuivre sur une plus grande échelle et à un rythme encore plus intensif et plus accéléré pour contrôler davantage, et si possible enrayer complètement et rapidement, la source de ces problèmes.

Cette calamité détruit annuellement un pourcentage élevé de forêts rentables. Ici encore, des tableaux en annexe, indiquent que les proportions de cette destruction.

Permettez-moi de vous signaler certains des problèmes, En 1983, 300 000 acres dans notre région ont été détruits. Depuis 10 ans, 4 millions d'acres de forêts productives ont été détruites par la tordeuse du bourgeon de l'épinette. Cette situation à elle seule a éliminé au moins dix ans d'approvisionnement de bois dans notre région.

La recherche doit être d'autant plus intensive qu'il semble que d'autres invasions d'insectes sont prévisibles. Par exemple, la tordeuse du bourgeon du pin attaque certaines forêts en Ontario près de notre région. Une attaque par ces insectes épuisera les espèces dont l'industrie dispose à l'heure actuelle. Cette plaie des insectes destructeurs est un facteur de la plus haute importance lorsqu'il s'agit de protéger nos forêts. Il convient donc de lui accorder la priorité qui s'impose dans l'élaboration du programme général de redressement de l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue.

C'est avec le même esprit qu'il faut poursuivre les travaux pour l'élimination des maladies qui se propagent dans des forêts saines, qui ne sont pas encore attaqués par les insectes. Ces épidémies peuvent certainement être contrôlées pour le meilleur intérêt de l'industrie. C'est un terrain sur lequel la recherche peut découvrir de nouveaux horizons et obtenir des résultats profitables.

Les feux de forêt ont parfois des origines naturelles, mais il y a aussi une importante partie de ces incendies qui est causée par l'homme: activités industrielles, récréatives et sportives. L'éducation du public à ce sujet doit se poursuivre sur une plus grande échelle et la surveillance doit s'exercer d'une manière plus étroite et plus sévère encore.

En considérant les mesures à prendre pour la protection de nos forêts dans l'état mentionné précédemment, il faut tenir compte de la protection des jeunes plantations afin de ne pas les perdre prématurément. Ces jeunes peuplements en voie de croissance sont la forêt de demain. Leur perte serait un

[*Text*]

element weakening the industry. These young plantations can, with the application of modern methods of silviculture become very profitable forests in a reasonable time.

The current situation results in a reduction of the quality of wood because the trees do not reach, or take too long to reach, the size required to be suitable for processing. The immediate result is a reduction in the volume of harvest and this adds to the serious supply problem.

On the other hand—this would seem a bit paradoxical in some ways—in some sectors, on a cyclical basis, there is a surplus of production. The cause of these surpluses can be varied but they are mainly due to the conditions of the market and the location of the processors.

Among the means to correct the general effects of such a situation, it appears that a greater and better rationalization of production must be applied and a more judicious choice of logging sites should be made to preserve the areas not quite ready for production. What happens today is that some young areas are cut while old stands remain uncut due to inaccessibility.

Moreover, the research efforts must be accentuated in view of accelerating the growth of some species and reduce the waiting period before harvesting. An intense study should be carried out to find possible use of other species, such as a greater use of hardwood and of other types of lower quality so they can be developed for processing.

Finally, a more rational clearing of areas already cut will permit easier and more productive regeneration reforestration.

Processing of the fibrous material. As mentioned earlier, the condition of the supply is the most important and most crucial problem of the forest industry in the Abitibi-Témiscamingue, but the sector of processing the raw material is also facing serious problems.

• 1135

To meet demand, the processing plants must modernize their equipment. In several cases this creates a major investment problem. Many firms do not have the financial means to perform the needed modernization. If these enterprises cannot do so, the only solution is to close their operation as they cannot be competitive.

Along with the modernization of the equipment, these plants must also apply a greater rationalization in processing methods. Rationalization will permit greater savings in efforts, money and fibre. In doing so, one must maximize the output or value added of the fibre. As a matter of fact, it is possible to obtain more from our resources through better rationalization,

[*Translation*]

élément additionnel d'affaiblissement de l'industrie, car ces jeunes peuplements peuvent avec l'application des méthodes modernes de silviculture, devenir des peuplements très rentables dans des périodes de temps assez raisonnables.

La situation présente décrite plus haut produit une diminution de la qualité du bois car les arbres n'atteignent pas, ou exigent une période beaucoup plus longue pour atteindre les dimensions requises afin que l'exploitation soit rentable et satisfaisante pour les transformateurs. Il en résulte donc une diminution dans le volume des coupes, ce qui ajoute à la gravité du problème général de l'approvisionnement.

Par ailleurs, et ceci peut paraître paradoxal dans une certaine mesure, on assiste dans certains secteurs et sur une base cyclique, à des surplus de production. Les causes de ces surplus peuvent être variées, mais proviennent surtout des conditions du marché et de l'emplacement des transformateurs.

Parmi les remèdes servant à corriger les effets généraux d'une telle situation, il nous semble qu'une plus grande et véritable rationalisation de la production doit s'appliquer et un choix encore plus judicieux de terrains de coupe doit être fait afin de conserver les aires qui ne sont pas encore prêtes à être exploitées. À l'heure actuelle, certains jeunes peuplements sont coupés, alors que de vieux peuplements ne sont pas coupés parce qu'ils sont inaccessibles.

De plus, les efforts de la recherche doivent être accentués pour accélérer la croissance de certaines espèces afin de réduire la période d'attente pour une exploitation rentable. Il y a également lieu d'étudier plus en profondeur les usages possibles d'autres essences, une plus grande utilisation des feuillus et aussi des éléments de moindre qualité mais qui pourraient être satisfaisants pour la transformation.

Enfin, un nettoyage plus rationnel des sites exploités permettra une régénération et un reboisement plus facile et plus productif.

Transformation de la matière ligneuse. Comme nous l'avons dit, l'approvisionnement est le problème le plus important et le plus crucial de l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue. Toutefois, le secteur de la tranformation de la matière première fait face également à de graves problèmes.

Afin de répondre à la demande, les usines doivent moderniser leurs équipements. Dans de nombreux cas, ceci pose le problème de l'investissement. Plusieurs de ces entreprises ne possèdent pas tous les moyens financiers nécessaires pour procéder à cette modernisation. Si elles ne peuvent pas y parvenir, elles seront contraintes de fermer leurs portes, car elles ne pourront pas être concurrentielles.

De concert avec la modernisation des équipements, il faut également atteindre une plus grande rationalisation des procédés de transformation. La rationalisation permettra sans aucun doute d'épargner efforts, argent et matière ligneuses. En ce faisant, il faut aussi maximiser le rendement ou la valeur ajoutée de la fibre. En effet, il se trouve qu'on peut obtenir encore davantage de rendements soit par la rationalisation

[*Texte*]

as indicated above, by using new methods, new processes discovered and developed through intensive research.

As can be observed in the modern equipment of processing plants, research is becoming more important and taking a greater importance, and it must be intensified in order to obtain and maximize results. There is no doubt research will provoke the development of new higher value-added products. The government must direct additional resources to this area and support national R and D programs.

Le vice-président: Merci. Nous passons maintenant à M. Bienvenu pour la fin du mémoire.

M. Paul Bienvenu (président, Howard-Bienvenu Inc., et président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec): Merci, monsieur le président.

Il convient, avant de terminer cet exposé, de parler un peu des marchés pour la distribution des produits de la forêt à l'état brut ou transformé. Il faut absolument que les marchés, surtout les marchés étrangers, restent ouverts, sans quoi toutes les suggestions exprimées plus haut resteront lettre morte et la situation déjà sérieuse s'aggravera au point d'être catastrophique.

En effet, une grande partie de la production forestière est exportée sur les marchés étrangers. C'est là que nous devons faire face à une forte concurrence.

Deux facteurs principaux font que la concurrence des pays étrangers devient de plus en plus féroce. D'une part, il y a des développements réalisés par les producteurs des pays étrangers, lesquels craignent aussi pour leur propre industrie. D'autre part, il y a l'augmentation des barrières tarifaires, l'établissement prévisible des quotas à l'exportation et les fluctuations des taux de change des monnaies.

La plus grande partie de nos exportations se fait vers les États-Unis. Or, les Américains se proposent d'adopter des lois plus sévères encore contre nos exportations. Les taxes ou barrières tarifaires deviennent de plus en plus prohibitives, et l'établissement des quotas mettra sérieusement en danger la production forestière, non seulement en Abitibi-Témiscamingue, mais au Canada tout entier.

Notre productivité et notre compétitivité doivent être protégées. Une étude approfondie de nos facteurs économiques entrant en ligne de compte à ce niveau permettra de formuler l'augmentation requise pour les négociations qui doivent nécessairement se tenir à ce sujet. Nous croyons fermement que votre Comité permanent des pêches et des forêts est l'instrument logique et naturel pour formuler les recommandations qu'exige la situation, et qui seront débattues au cours de ces négociations tenues au niveau fédéral.

Le maintien du marché américain pour nos exportations du bois est un élément majeur pour la survie de notre industrie forestière.

En ce qui touche les autres marchés étrangers, notons que le Québec s'apprête à entreprendre une campagne de promotion

[*Traduction*]

mentionnée auparavant, soit par l'application de nouvelles méthodes ou de nouveaux procédés découverts et développés par une recherche plus intensive.

Comme nous pouvons le constater dans le développement moderne des usines de transformation de la matière ligneuse, la recherche prend une importance encore plus grande et il faut l'intensifier pour retirer le maximum de résultats. Cette recherche provoquera, c'est certain, le développement de nouveaux produits ayant une valeur ajoutée plus importante. Le gouvernement doit affecter des sommes supplémentaires à ce domaine et doit également appuyer des programmes nationaux de recherche et de développement.

The Vice-Chairman: Thank you. We will now give the floor to Mr. Bienvenu, who will conclude the brief.

Mr. Paul Bienvenu (President, Howard-Bienvenu Inc., and President of the *Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec):* Thank you, Mr. Chairman.

Before concluding our presentation, we should talk briefly about the markets for distribution of raw materials and processed forestry products. It is essential that all markets, particularly foreign markets, remain open, otherwise all the suggestions we have made will be meaningless and the already-serious situation will become a catastrophe.

The fact is that a large percentage of our forest production is exported to foreign markets. This is where we face the strong competition.

There are two main reasons why foreign competition is becoming increasingly fierce. On the one hand, certain developments have been achieved by foreign producers, who are also worried about their own industry. In addition, there has been an increase in tariff barriers, there is a strong possibility that export quotas will be established, and there have been fluctuations in the exchange rates.

Most of our exports go to the United States. The problem is that the Americans are planning to pass even stricter legislation to limit our exports. The taxes and tariff barriers are becoming increasingly prohibitive, and the introduction of quotas will seriously endanger forest production, not only in Abitibi-Témiscamingue, but throughout Canada.

Our productivity and our competitiveness must be protected. An in-depth study of the economic factors involved will enable us to prepare the arguments we will need in the negotiations that must be held on this matter. We are convinced that the Standing Committee on Fisheries and Forestry is the logical and natural body to make the necessary recommendations, which will be discussed in the course of the negotiations at the federal level.

Retaining the American market for our wood exports is a major factor in the survival of our forest industry.

It should be mentioned, with respect to other foreign markets, that Quebec is about the launch a campaign to

[*Text*]

en faveur des produits forestiers québécois sur certains de ces marchés. Cependant, la concurrence étrangère s'intensifiera encore plus afin de nous devancer partout où cela sera possible. De plus, dans l'exportation de nos produits vers ces pays, se pose le facteur des taux d'échange de la monnaie. Contrairement à la situation face aux États-Unis, dans laquelle notre monnaie est plus faible, face aux autres pays, la monnaie canadienne est beaucoup plus forte. Il sera donc difficile de vendre avec bénéfices raisonnables, à moins que l'on trouve des solutions pertinentes et adéquates. Ces solutions doivent s'inscrire dans les structures économiques—coûts de revient et prix de vente—, mais surtout, dans l'état actuel des choses, en regard des taux d'échange internationaux.

[*Translation*]

promote Quebec forest products in these markets. However, our foreign competitors will further intensify their efforts to win out over us wherever possible. In addition, the exchange rate factor must always be taken into account in our exports to foreign countries. Our currency is much weaker than the American currency, however our currency is much stronger than that of other countries. It will therefore be difficult to make a reasonable profit on our sales, unless appropriate solutions are found. These solutions must involve economic structures such as cost price and selling price, but must focus particularly on international exchange rates, given the current situation.

• 1140

C'est pourquoi nous sommes profondément convaincus que le Comité permanent des pêches et des forêts peut inciter le gouvernement fédéral à entreprendre une action vigoureuse en ce sens, car, ne l'oublions pas, si l'industrie forestière est l'industrie la plus importante de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec, elle représente aussi le plus important secteur économique du Canada tout entier.

This is why we are deeply convinced that the Standing Committee on Fisheries and Forestry can encourage the federal government to take vigorous action in this regard, because it should not be forgotten that forestry is the most important industry not only in Abitibi-Temiscaming and Quebec, but also in Canada as a whole.

En résumé, si nous voulons assurer la survie de cette industrie dans notre pays, il faut obtenir un approvisionnement stable et régulier de la matière ligneuse. Pour y arriver, il faut faciliter l'accès aux nouvelles sources d'exploitation rentables. Il faut développer des programmes plus intensifs de régénération, de reboisement et de protection de nos forêts. Il faut accélérer la modernisation des usines de transformation et maximiser le rendement de la fibre. Il faut aussi favoriser nos exportations vers les pays étrangers par des négociations avantageuses sur le plan international et trouver des solutions adéquates au sujet des taux d'échange, en autant que cela sera rendu possible par l'action du gouvernement canadien.

To summarize, in order to guarantee the survival of this industry in our country, we must obtain a stable and regular supply of fibrous material. To achieve this objective, access to new and profitable sources of logging must be facilitated. More intensive programs for the regeneration, reforestation and protection of our forests must be developed. We must modernize our processing plants more quickly and maximize the fibre output. We must also promote our exports to foreign countries through appropriate international negotiations, and find proper solutions to the exchange rate problem, insofar as the Canadian government can do so.

A travers toutes ces opérations, il faut appliquer une rationalisation beaucoup plus vigoureuse, en vue d'obtenir le maximum de résultats dans tous les secteurs.

In the case of all these activities, there must be a much more vigorous rationalization effort, in order to obtain the best possible results in all sectors.

Enfin, la recherche doit être intensifiée à tous les niveaux et nous devons tirer profit de toutes les découvertes et développements provenant de partout pour accentuer notre propre développement. À ce sujet, qu'il nous soit permis d'indiquer que les intervenants de l'industrie forestière et la population de l'Abitibi-Témiscamingue sont favorables à la requête récemment formulée par le député d'Abitibi, M. Guy St-Julien, en vue de l'établissement d'un Centre de recherche forestier en Abitibi-Témiscamingue, en étroite collaboration avec l'Université du Québec de chez nous.

Finally, research efforts must be stepped up at all levels, and we must learn from the discoveries and developments made by others to improve our own performance. We would like to mention in this regard that the representatives of the forest industry and the people of Abitibi-Temiscaming support the request made recently by the member for Abitibi, Mr. Guy St. Julien, regarding the establishment of a forest research centre in Abitibi-Temiscaming, in close co-operation with the University of Quebec in our region.

Il est évident que la réalisation d'un tel programme exigera d'importants appuis financiers provenant de tous les paliers de gouvernement et de l'industrie elle-même. Les investissements et les subventions de toutes les catégories devront être substantiellement augmentés. Toutefois, le sauvetage de la plus importante industrie du pays exige des efforts supplémentaires. Il en résultera aussi une appréciable augmentation de la main-d'oeuvre pour la création de nouveaux emplois, ce qui se traduira par une réduction réelle du taux de chômage.

It is obvious that such programs require considerable financial assistance from all levels of government and from the industry itself. All categories of grants and investments must be increased substantially. However, extra effort is necessary if we are to save the most important industry in the country. These efforts will result in the creation of new jobs, which will reduce the level of unemployment.

[*Texte*]

Telles sont, monsieur le président et messieurs les membres du Comité, les principales considérations relatives à l'industrie forestière que nous désirons vous exposer. Nous croyons fermement que le Comité permanent des pêches et des forêts peut avoir une grande influence dans le redressement de la situation actuelle. Votre Comité se doit d'être le maître d'oeuvre dans ces projets d'amélioration. La pierre angulaire de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue, soit la forêt, est en grave danger d'érosion. Elle est chancelante et elle menace de s'écrouler. La correction de la situation chez nous sera également bénéfique à l'industrie forestière de tout le Canada, et c'est vous, monsieur le président et messieurs les membres du Comité, qui en serez les principaux artisans.

Nous tenons à vous remercier de nouveau pour nous avoir permis de comparaître devant vous et de vous exposer nos préoccupations et notre état d'esprit. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et vous donner les renseignements supplémentaires que vous désirez.

• 1145

Monsieur le président, messieurs les membres du Comité permanent, merci.

Le vice-président: Merci, monsieur Bienvenu.

Nous passons immédiatement à la période des questions en commençant par M. Caccia, qui sera suivi de M. Fulton et de M. Marin.

M. Caccia: Merci, monsieur le président.

Nous aussi, nous voulons souhaiter la bienvenue à la délégation du CRDAT. Je poserai mes questions en anglais parce que je ne connais pas suffisamment le français pour poser des questions clairement dans cette langue. Je parlerai donc en anglais avec votre permission.

I would also like to congratulate you for bringing this group before us. It has given us an opportunity to understand what a regional council is all about in Quebec and the economic importance of the CRDAT in a very large region of the province.

My questions will be short, and I would also welcome short replies for the sake of the time allocated.

There is a very interesting reference, and a very true one, under Wood Supply, chapter 3, that the situation being faced right now leads to, at least in the short future in some sectors, a shortage of stocks. And that also leads to an observation made in chapter 4, page 6, where it is stated:

> One of the big mistakes committed in the past lies in the fact we did not replace the logged areas, with the equivalent in seeds or plants.

Therefore, the first question which comes to mind is: In the views of our witnesses today, what have we done wrong in the past in addition to not replanting adequately, on the assumption that we are at the present time, adequately replanting? And if we are not, I would also like a comment on that aspect, please.

[*Traduction*]

Mr. Chairman and committee members, we have now presented the main points we wanted to raise regarding the forest industry. We firmly believe that the Standing Committee on Fisheries and Forestry can wield a great deal of influence in correcting the present situation. Your committee must play a key role in these projects to improve our industry. It is a corner-stone of the economy of Abitibi-Temiscaming, the forest, is in great danger. It is faltering and could collapse completely. If the situation in our region is improved, the forestry industry throughout Canada will benefit. Your committee, Mr. Chairman and members, have an opportunity to play a key role in achieving this objective.

We want to thank you again for allowing us to appear before you and to present our concerns. We are willing to answer your questions and provide you will all information you may want.

I thank you, Mr. Chairman and members of the permanent committee.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Bienvenu.

We are now ready to begin question time, starting with Mr. Caccia, followed by Mr. Fulton and Mr. Marin.

Mr. Caccia: Thank you, Mr. Chairman.

We also wish to welcome the delegation of the CRDAT. I will ask my question in English, because I do not master French sufficiently to put my questions clearly in this language. With your permission, I am switching over to English.

Merci encore de nous avoir présenté ce groupe, ce qui nous a permis de comprendre ce que représente un conseil régional au Québec, ainsi que le rôle économique du CRDAT dans une vaste région de la province.

Mes questions seront brèves, et compte tenu du temps qui nous est imparti, je voudrais également vous demander de répondre brièvement.

Au chapitre 3, sous la rubrique «approvisionnement en bois, il y a une remarque à la fois intéressante et vraie, à savoir qu'on se trouve actuellement dans une situation où, pour certains secteurs du moins, et à court terme, il faudra faire face à une rupture de stocks. Ceci nous amène à l'observation suivante du chapitre 4, à la page 10:

> Une des erreurs qui a été commise dans le passé réside dans le fait qu'on a coupé le bois sans songer à le remplacer par l'équivalent de ce qui était coupé.

C'est pourquoi la première question qui me vient à l'esprit est la suivante: si l'une de nos erreurs, dans le passé, a été de ne pas reboiser suffisamment, à supposer que nous ne répétions pas cette erreur à l'heure actuelle, quelles sont les autres erreurs que nous avons commises? Et si nos efforts actuels de

[*Text*]

Mr. Dottori: I have some very specific views, and I must mention that some of them may be personal so I will probably get someone else to answer them too. I think part of the existing problem is the fact that there has not been a clear definition of responsibility for reforestation. The problem has existed for years; everyone agrees we should be planting trees, the question is: Who, and who pays? There have never been clear-cut rules established by government, and I think the situation still continues and reforestation today is still not adequate to meet the requirements of the future.

Perhaps Mr. Perron would like to add some comments.

Mr. Caccia: Yes, it would be also interesting to hear from Mr. Perron who has taken care of the Crown reforestation as shown in your first chart of the annex, the one which shows that in 1984 there were some 8.5 million plants planted in Crown forests.

Mr. Perron: Well, Mr. Chairman, the question of forestry in Canada has to go back many years, and unfortunately this question has been very political when we go back to the 1950s. Unfortunately, forestry has been used very often for politicians, without too much concern for the future and without too much planning. The forest was used maybe just to introduce some new people in business. But this has changed naturally in the past. As Mr. Dottori has mentioned, the situation is not quite clear who is responsible for reforestation.

• 1150

It looks like governments now are facing the fact that they realize forestry is not growing as fast as it is being used. The industries at this stage are not responsible in the provinces for reforestation; it is the governments that are responsible. That is very important to say. As the industries, we are going by the rules. We are given an amount to cut each year and each one wants to cut more and everybody wants to cut more. The government agrees sometimes, for all kinds of reasons, to grant more wood, possibly because they feel there will be more wood available. But they realize all of a sudden that the wood is not growing as fast and certainly today, in some areas especially, there might be a shortage of stock unless somebody goes a further distance. Who was responsible in the past? I think it is a government responsibility.

Mr. Caccia: All right. May I ask then, on the first chart, which has no number but is entitled "Sawing and Reforestation in Abitibi-Témiscamingue", would it be correct to assume that the 556,000 plants on private land were planted by private owners? Would that be a correct assumption?

Mrs. Saucier: I think so.

Mr. Caccia: And that the 2.986 million *sociétés sylvicoles* were planted by the *sociétés sylvicoles* themselves?

[*Translation*]

reboisement sont insuffisants, j'aimerais également entendre ce que vous en pensez.

M. Dottori: J'ai là-dessus des opinions tellement personnelles que je demanderais probablement à quelqu'un d'autre de vous répondre également sur ce point. Le problème actuel provient, en partie, du fait que la responsabilité du reboisement n'a pas été clairement définie. C'est un problème qui se pose depuis fort longtemps, et nul ne conteste la nécessité du reboisement, la question étant seulement de savoir à qui en revient la responsabilité et qui doit en assumer le coût. Le gouvernement n'a jamais tracé de règle précise, cette situation se perpétue et le reboisement, à l'heure actuelle, ne suffit toujours pas à faire face aux besoins futurs.

Mais M. Perron aura peut-être certaines observations à ajouter.

M. Caccia: Oui, nous aimerions beaucoup savoir ce qu'en pense M. Perron, lui qui est chargé du reboisement des terres de la Couronne, et d'après le premier tableau en appendice, ce reboisement aurait porté, en 1984, sur 8,5 millions de plants dans les forêts publiques.

M. Perron: Monsieur le président, c'est un problème qui remonte fort loin dans le temps, dans notre pays, et qui a fait, malheureusement, l'objet de vives controverses politiques dans les années 1950. Les hommes politiques, c'est fort regrettable, s'en sont souvent servi à leurs propres fins, sans beaucoup de planification et sans trop se préoccuper de l'avenir. La forêt a souvent servi de débouchés à certains nouveaux venus mais des changements se sont produits, bien entendu. Comme l'a dit M. Dottori, on ne sait pas au juste qui est responsable du reboisement.

Les gouvernements se rendent maintenant compte que la cadence de régénération des forêts ne suis pas celle de leur exploitation. Dans l'état actuel des choses, ce ne sont pas les industries qui, dans les provinces, sont responsables du reboisement, mais ce sont les gouvernements, et il importe de le dire. Les industries, elles, respectent le règlement: on nous accorde une certaine coupe annuelle, et nous voudrions tous davantage. Parfois, le gouvernement y consent, pour toutes sortes de raisons, peut-être aussi parce que les réserves de bois lui paraissent suffisantes. Mais il se rend tout à coup compte du temps qu'il faut pour régénérer les forêts et à l'heure actuelle, dans certaines régions tout au moins, on risque une rupture des stocks si l'on ne va pas chercher le bois à une plus grande distance. Qui est responsable de cette situation? Dans le passé, c'était la responsabilité du gouvernement.

M. Caccia: Très bien. J'ai fait mention au premier tableau, qui n'est pas numéroté mais qui est intitulé «ensemencement et reboisement en Abitibi-Témiscamingue», de 556,000 arbres plantés sur des terres privées. Ils ont été plantés par des propriétaires privés, n'est-ce pas?

Mme Saucier: Oui, je crois bien.

M. Caccia: Et sous «sociétés sylvicoles» les 2,986,000 ont été plantés par les sociétés sylvicoles elles-mêmes, n'est-ce pas?

[*Texte*]

Mr. Perron: Yes.

Mr. Caccia: Then the question remains: Who did the planting of the 8,459,500 under the heading "Crown Forest"?

Mrs. Saucier: I think part of it was made by the industry and part of it by the government.

Mr. Caccia: Which level of government?

Mrs. Saucier: Provincial.

Mr. Caccia: Would you say 50:50?

Mrs. Saucier: I would not know.

Mr. Caccia: You would not know.

Mr. Bienvenu: I think you are asking a collective question, sir. If you were asking me, just for the enterprise I am concerned with I would tell you that any land that was compatible with reforestation has been reforested and this has been going on for about 15 years. But you have to appreciate that in parts of northwest Quebec there are areas where you have to cut in the wintertime because you are in the swamp. How do you reforest a swamp? I do not think there is any answer to that question.

We refer to this in our memoir here, that there are certain areas that are compatible with reforestation and other areas that are not compatible with reforestation. If we cut in the swamp areas, of course we can only cut in the wintertime because it has to be frozen over or you cannot reach it. Once you have cut it, that is it. So there are areas which are compatible and others which are not.

In our case we have done it all ourselves. We have reforested every area in this particular area where we have been able to. Some of them have been planted for about 20 years and the trees are becoming a certain size, but not a size you would find in the south where you could harvest after 20 years. You would have to add another 50 years to be able to harvest these.

Mr. Caccia: Under which category would the lands on which you have planted come, Crown forest lands or *sociétés sylvicoles* lands?

Mr. Bienvenu: I think you would have to consider that in northwest Quebec it is about all Crown forest.

Mr. Caccia: It is on Crown.

Mrs. Saucier: But you do have to appreciate that we do not have . . .

Je vais m'exprimer en français, si vous me le permettez.

Nous n'avons pas actuellement de politique générale. C'est du cas par cas. Chaque industrie examine sa situation de façon particulière. Je pense que le problème majeur, comme M. Dottori l'a mentionné tout à l'heure, c'est que nous n'avons pas de politique générale sur la forêt au Québec.

An hon. member: Could I add another pragmatic question?

Mr. Caccia: Just a moment, if I may.

Does land ownership have a weight, an importance in how the forests are managed? Would a different pattern of land

[*Traduction*]

M. Perron: Oui.

M. Caccia: Alors reste à répondre à la question: qui a planté les 8,459,500 qui figurent à la rubrique «forêt publique»?

Mme Saucier: Les plantations ont été faites en partie par l'industrie et en partie par le gouvernement.

M. Caccia: À quel niveau de gouvernement?

Mme Saucier: Au niveau provincial.

M. Caccia: Se sont-ils partagé la tâche à égalité?

Mme Saucier: Je n'en sais rien.

M. Caccia: Non, bien sûr.

M. Bienvenu: Je crois que votre question s'adresse à nous tous, monsieur, et si vous me permettez d'y répondre, je peux vous dire qu'en ce qui concerne l'exploitation dont je m'occupe, voilà environ 15 ans que nous procédons au reboisement de toutes les terres qui s'y prêtent. Mais il faut bien comprendre que dans le nord-ouest du Québec, il y a des régions marécageuses où on ne peut abattre les arbres qu'en hiver. Mais comment reboiser un marécage? C'est une question qui ne comporte guère de réponse, à mon avis.

Nous en parlons dans notre mémoire, car il y a certaines régions qui se prêtent au reboisement et d'autres qui ne s'y prêtent pas. En terrains marécageux, on ne peut abattre d'arbres qu'en hiver, parce que le sol est impraticable lorsqu'il n'est pas gelé. La coupe une fois faite, c'est terminé. Il est donc des régions que l'on ne peut reboiser.

Dans notre cas, c'est nous-mêmes qui avons reboisé toutes les terres qui s'y prêtaient. Voilà déjà 20 ans que certaines ont été reboisées et les arbres ont atteint une certaine taille, mais sans comparaison avec ce que vous trouveriez plus au sud, où les arbres sont prêts à l'abattage au bout de 20 ans. Dans le cas de ceux dont je parle, il faut encore attendre une cinquantaine d'années.

M. Caccia: Dans quelle catégorie se rangent les terres que vous avez reboisées? S'agit-il de forêts publiques ou de terres des sociétés sylvicoles?

M. Bienvenu: Dans le nord-ouest du Québec, il s'agit presque toujours de forêts publiques.

M. Caccia: Ah, ce sont donc des forêts publiques.

Mme Saucier: Et vous devez bien comprendre que nous n'avons pas . . .

I am going to speak in French, if I may.

Right now, we do not have a general policy and treat each case separately, each industry examines the situation in its own way, the main problem, as Mr. Dottori was mentioning, is that there is no general policy on forestry in Quebec.

Une voix: Puis-je poser une autre question d'ordre pratique?

M. Caccia: Un instant, s'il vous plaît.

Est-ce que le régime de la propriété foncière joue en matière de gestion des forêts? D'après vous, les forêts seraient-elles

[*Text*]

ownership have an influence on how we manage our forests, in your experience?

Mme Saucier: Je pense que c'est partiellement le cas. Actuellement, nous avons des territoires annexés à nos contrats d'approvisionnement, mais nous n'avons aucune garantie que si nous reboisons ces territoires, nous pourrons les exploiter plus tard.

• 1155

Nous sommes prêts à faire des investissements jusqu'à un certain point, à la mesure de nos capacités financières, mais nous devons avoir une certaine garantie de pouvoir récolter éventuellement le fruit de nos efforts.

Mr. Caccia: Are you satisfied about the quality of silviculture in your region? Do you feel you are getting the maximum yields according to the best possible silviculture techniques available?

Mr. Bienvenu: May I just come back to something more pragmatic? We talk about responsibility, and I agree very much with what Frank has indicated. On the other hand, you can only give what you have and you cannot give what you do not have. I think that is very fundamental. If you look at the macro aspect of the Canadian forest industry—and I think that covers the whole country. I was out on the west coast for a week and I think it is as true there as it is here. We always talk about sharing the cost. I do not mind sharing the cost if I can afford my part. But I think the forest industry at this particular point cannot afford its part. So I think the hassle which goes on between the levels of government has to be rationalized in a quick manner because that is where the whole thing is going to be settled. It is not going to be settled trying to pump some money out of somebody who does not have any money.

So I think the politicians have to appreciate that fact. If they want to do something about silviculture in the next five years, they have to take on most of the responsibility.

Mr. Caccia: Excuse me. Should the landowner be responsible, or should the tax collector be responsible for the money?

Mr. Bienvenu: In this particular case, sir, I will answer very bluntly. The tax people will have to pay for it, because we are not able, under present market conditions, to market our forest products, whether it be pulp or lumber or shingles or cedar—which is just as bad as any other sector—under the present conditions. I think there has to be some comprehension on the part—let us not kid ourselves. We are sort of hiding the situation.

Now, I will give you an example of what goes on in Quebec.

Mr. Caccia: Excuse me. No, let us not leave this question for a moment.

In an ideal world 100 years from now . . . I suppose within the next 100 years you might have had at least one or one and a half harvests in your area, considering the climatic condition. Would that be fair?

Mr. Bienvenu: This area did not exist much before 1920. So we are all at first cut.

[*Translation*]

autrement gérées si le régime de propriété foncières était différent?

Mrs. Saucier: I think this is partly the case. Our supply contracts currently designate territories but we have not guarantee that if we reforest these lands, we will be able to log them later.

We are prepared, to a certain point, to make investments within our means, but we must be reasonably sure to reap what we have sown.

M. Caccia: Êtes-vous satisfait, dans votre région, de la qualité de la sylviculture? Obtenez-vous les meilleurs rendements compte tenu des meilleures techniques de sylviculture dont on dispose?

M. Bienvenu: Me permettez-vous de revenir à une question plus pratique? Nous parlons de responsabilité, et je suis d'accord, dans l'ensemble, avec ce que disait Frank. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que l'on ne peut donner que ce que l'on a. Si l'on réfléchit ainsi à la macro-économie des exploitations forestières canadiennes, car je parle pour l'ensemble du pays, et je viens de passer une semaine sur la côte Ouest, où le même principe s'applique. On parle toujours d'un partage des coûts et je suis tout en faveur d'un tel partage si je suis en mesure de payer mon écot. Il va falloir rapidement, à mon avis, mettre fin aux tiraillements entre les niveaux de gouvernement, parce que c'est la seule façon de régler cette question. Ce n'est pas en essayant de soutirer de l'argent à ceux qui n'en ont pas qu'on y parviendra.

Les hommes politiques doivent s'incliner devant ce fait. S'ils veulent agir sur la sylviculture dans les cinq prochaines années, ils vont devoir en assumer l'essentiel de la responsabilité.

M. Caccia: Pourriez-vous préciser si à vos yeux, c'est le propriétaire qui devrait payer la note ou si c'est le percepteur?

M. Bienvenu: Je vous répondrais sans embages, monsieur, qu'en l'occurrence, l'argent devra provenir du Trésor public, car nous ne sommes pas en mesure, avec les conditions actuelles du marché, d'écouler nos produits forestiers, qu'il s'agisse de pâte à papier, de bois d'oeuvre, de bardeaux ou de cèdres, car le marasme s'étend actuellement à tous ces secteurs. Ne nous leurrons pas, nous aurons besoin de compréhension. Il ne sert à rien de nous cacher la situation.

Je vais maintenant vous donner un exemple de ce qui se passe au Québec.

M. Caccia: Excusez-moi, mais je n'en ai pas fini avec cette question.

Dans une situation utopique, d'ici une centaine d'années . . . compte tenu du climat, j'imagine que d'ici 100 ans on aura eu une récolte, peut-être une récolte et demie dans votre région. Vous êtes bien d'accord?

M. Bienvenu: Il n'y avait pas grand-chose dans cette région avant 1920, et nous en sommes donc à la première coupe.

[*Texte*]

Mr. Caccia: Yes, but what is the cycle of harvesting?

Mr. Bienvenu: Seventy years.

Mr. Caccia: So 100 years is a harvest and a half. Would you want to see the same land ownership pattern in existence as it exists today?

Mr. Bienvenu: Probably I could let someone else answer that one.

Mrs. Saucier: Yes, but I think one of the points is that we are supposed to have in Quebec within the next few months a new way, *une nouvelle politique forestière*, so that might change the ownership of the land, or the way we are looking at it now. It is supposed to be changed. So, if you ask me if you would have the same land ownership as today, I would say no. But it would probably change in the next few months.

Mr. Caccia: One final question. Would Dr. Dottori tell us what experience they have had in his region with B.t., the Bacillus thuringiensis, in the fight against the spruce budworm?

Dr. Dottori: I think I can say in our area there has been no forest protection whatsoever; there has been no spraying of insecticides or B.t.; there has been none whatsoever, and that is why all the fir forests in our region have been wiped out. And that is, again, what I consider to be lack of government leadership.

Mr. Caccia: Well, why is the Quebec government promoting—oh, sorry, I apologize.

Le vice-président: Vous pourrez revenir au deuxième tour. Nous passons maintenant à M. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I would like to compliment the witnesses on the documents they have prepared for us. I think we will find them very useful. I think you will also find members of this committee very sensitive to the arguments you have put forward because I think we are all aware that less than five cents out of every dollar taken in taxation by the federal government and by the provincial governments from the forest industry is all that is put back into the industry, and it really is not enough for Canada's largest industry.

What I would like to solicit from you though is in terms of the Abitibi-Témiscamingue area. What percentage of the area cut has been replanted in what you would consider to be a satisfactory way?

• 1200

We have been looking recently at NSR lands in British Columbia, which are very large. It is an area larger than Prince Edward Island that is NSR in British Columbia. I would like to know what percentage of that area has been properly replanted.

Also, I would like to hear your views on a proposal that seems to be getting a great deal of support in British Columbia, which is that there be an arm's-length trust from government and from industry for silvicultural practices

[*Traduction*]

M. Caccia: Oui, mais quel est le cycle de l'abattage?

M. Bienvenu: Soixante-dix ans.

M. Caccia: En 100 ans, donc, vous aurez une récolte et demie. Est-ce que vous tenez au maintien, pendant ce temps, du même régime de propriété foncière?

M. Bienvenu: Je préférerais demander à quelqu'un d'autre de vous répondre.

Mme Saucier: Oui, mais nous nous apprêtons à voir mettre en place au Québec, d'ici les prochaines années, une nouvelle politique forestière, ce qui pourrait changer la propriété foncière ou la façon dont nous l'envisageons actuellement. Il est prévu qu'elle changera et si vous me demandez donc si nous aurons le même régime qu'à l'heure actuelle, je vous répondrai que non. Le changement se produira probablement d'ici les prochains mois.

M. Caccia: Une dernière question: M. Dottori peut-il nous dire quels résultats ont été obtenus dans sa région avec l'utilisation du B.T., le *bacillus thuringiensis*, dans la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette?

M. Dottori: Dans notre région, on n'a pas du tout assuré la protection des forêts, on n'a nullement procédé à la pulvérisation d'insecticides ou de B.T. et c'est pourquoi il y a eu dépérissement de toutes les pinèdes de notre région. Là encore, c'est le gouvernement qui a failli à sa tâche.

M. Caccia: Alors, pourquoi le gouvernement du Québec encourage-t-il . . . oh, excusez-moi.

The Vice-Chairman: There will be a second round for you, if you wish. I now give the floor to Mr. Fulton.

M. Fulton: Je vous remercie, monsieur le président. Je voudrais féliciter les témoins des documents qu'ils nous ont préparés et qui nous seront très utiles. Vous constaterez sans doute que les membres de ce Comité sont très sensibles aux arguments que vous avancez, car nous savons tous que sur chaque dollar prélevé en impôt par les gouvernements fédéral et provincial sur les exploitations forestières, la part réinvestie dans cette industrie n'atteint pas 5c., ce qui n'est vraiment pas suffisant pour la plus grande industrie canadienne.

Mais je voudrais vous poser des questions sur la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Quel est le pourcentage de cette région qui a été reboisé d'une façon que vous jugez satisfaisante?

Nous avons récemment visité des terres NSR en Colombie-Britannique, terres qui recouvrent une superficie plus grande que l'île du Prince-Édouard. J'aimerais savoir quel pourcentage de cette région a été convenablement reboisé.

J'aimerais également connaître votre avis sur une proposition très favorablement accueillie en Colombie-Britannique, à savoir la constitution d'un fond de fiducie indépendant du gouvernement et du secteur forestier, destiné à la sylviculture,

[*Text*]

whereby politicians cannot take funds that are set aside for reforestation and use them for highways or something else, as the different cycles of the industry come about that in fact moneys that are taken from the industry and moneys that come from the taxpayer, including agreements such as the Canada-Quebec Agreement, go into a blind trust that is run by professional foresters: they identify the lands that are the best to be replanted and that board is in fact separate, their moneys are separate, they cannot be drawn down by either the provincial or federal government for other purposes.

Would you support that kind of an approach to silvicultural dollars?

Mr. Bienvenu: Is that question directed to me?

Mr. Fulton: To any member of the group.

Mr. Perron: Maybe to answer the first part of the question, you are asking if we are satisfied that there is enough reforestation in the Abitibi-Témiscamingue region. We could say yes and no because there is an immense territory in northwestern Quebec and the problem is the economics of making a crop of the wood. We have wood extending 200 to 300 miles north which is at maturity. Is it part of the forest or not? The bigger the area the more you can cut, but if the area is big and non-economical to cut you cannot consider that as your possibility. So we now have to go 150 to 200 miles further north. If the lumber market would be $50 more, it would be economical. There are lots of trees and we could cut more trees, but they are not economical because the price is not there.

So it looks like we have a limited range of transportation we can afford going back north, unless the roads are more accessible—the roads are being built. There are bridges to make. If the industry has to build these roads and these bridges, it is a higher cost. So to limit ourselves, in the actual economic conditions, to a certain distance, certainly to maintain the volume of production there has to be more silviculture; the silviculture has to be more intense. But one point that is very important is that we believe government has to be the leader in silviculture in forestry matters.

An hon. member: Which government?

Mr. Perron: Well, the responsibility can be split in some areas between federal and provincial.

An hon. member: How?

Mr. Perron: I do not think I am in a position to say this morning that the federal government should do this or do that, but I think the provincial government has a great authority on the functioning of the forest. I think the provincial governments are responsible to make sure there are enough trees growing. But the governments are the leaders. The industry has to go by the rules of the governments.

[*Translation*]

et sur lequel les hommes politiques ne seraient pas autorisés à prélever des fonds destinés au reboisement pour les utiliser pour le réseau routier ou pour tout autre chose. D'après le consensus qui se dégage dans le secteur forestier, les fonds prélevés sur l'industrie et ceux qui proviennent des contribuables, y compris ceux qui sont fournis dans le cadre d'un accord tel que l'Entente Canada-Québec, devraient être constitués en fiducie sans droit de regard, fonds gérés par des spécialistes de l'industrie forestière, chargés de déterminer quelles sont les terres qui se prêtent le mieux au reboisement. Un tel conseil devrait être autonome, et pouvoir disposer librement de ses fonds sans que le gouvernement fédéral ou provincial ne puisse les affecter à d'autres fins.

Que penseriez-vous de cette façon de gérer les dollars destinés à la sylviculture?

M. Bienvenu: Est-ce à moi que cette question est adressée?

M. Fulton: À l'un ou l'autre d'entre vous.

M. Perron: Je vais d'abord essayer de répondre à la première partie de votre question, à savoir si nous jugeons satisfaisant le reboisement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous pourrions répondre à la fois par oui et par non, parce qu'il s'agit d'un immense territoire dans le nord-ouest du Québec et que le bois est difficile à exploiter au point de vue économique. Il y a du bois parvenu à maturité, mais qui se trouve à 200 ou 300 milles au nord; fait-il ou non partie de la forêt? Plus la région est vaste, plus il y a d'arbres à abattre, mais ceci n'est pas vrai si la région est vaste mais que l'abattage n'est pas rentable. Nous devons donc pousser de 150 à 200 milles plus au nord. Cela serait rentable si le bois d'oeuvre était payé 50$ de plus, car il y a beaucoup d'arbres et nous pourrions en abattre davantage, mais le prix du marché ne le justifie pas.

Pour aller plus au nord, nous sommes limités par nos moyens de transport, à moins que les routes ne nous permettent d'y accéder, les routes en voie de construction. Il faut construire des ponts, et si c'est l'industrie qui doit construire ces routes, et ces ponts, le coût va augmenter. Il nous faut donc davantage de sylviculture si nous devons nous limiter, dans la conjoncture actuelle, à une certaine distance, certainement si nous voulons maintenir le volume de production. C'est donc le reboisement qu'il faut intensifier. Mais dans ce domaine comme dans toutes les questions forestières, c'est au gouvernement d'aller de l'avant.

Une voix: Quel gouvernement?

M. Perron: Pour certaines choses, la responsabilité peut être partagée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Une voix: Comment?

M. Perron: Je ne crois pas être en mesure de vous dire ce matin que le gouvernement fédéral devrait faire ceci ou cela, mais le gouvernement provincial a un grand rôle à jouer dans la gestion des forêts. C'est aux gouvernements provinciaux de veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'arbres qui poussent et c'est au gouvernement de prendre les devants. L'industrie, elle, doit obéir aux règles fixées par le gouvernement.

[*Texte*]

The industry maybe can have more incentive to cut more and you can have new ways of making silviculture, some encouragement. In Ontario now they have what they call the "Forest Management Agreement", where you have an incentive to plant more, but you are never the owner of the land. We feel that timber limits are something from the past. It should be Crown; it should be more government land because if you have an area and you have a disaster then you are stuck and you have nowhere else to go. So the government should maybe have an overscale view of all the area and it should be *le maître-d'oeuvre*, as we say, the master of how to distribute the forestry. I believe the government should keep that responsibility.

Mr. Fulton: We heard, for example, of winter harvesting in muskeg areas where in fact the areas are basically being mined because it is impossible to go back in and reforest. In the area that has been cut since 1920, what area has been properly replanted, in your view? What percentage of the area that has been harvested in the region has been properly reforested?

Mr. Perron: Artificially?

Mr. Fulton: No, either way. Naturally . . .

Mr. Perron: Naturally all of it, but it . . .

• 1205

Mr. Fulton: No, with commercial species.

Mr. Perron: Yes, but when it is done naturally, it takes more time. It is not done maybe with as good a yield. When it is done artificially, the yield is better. But not very much has been done artificially. It has been very minimal.

An hon. member: It is 6%.

Mr. Dottori: Artificially; this is artificially planted. You have to bear in mind that another 50% will regenerate just as well as being replanted; which is of course what always brings about a big dispute. If you took what has artificially been planted through putting in plants, I think it is in the order of about 6%, if my memory serves me right, and at least another 50% is natural regeneration. So you could say if you took the forest today, about half of it would have been regenerated in total; in that order.

Mr. Fulton: Right.

The other point I wanted to hear your views on is this concept of a blind trust, whereby the moneys that would be going into the fund for reforestation from what was coming directly from the industry would track the industry. In better times, for example when wood moves back up to $300 or $400 a thousand, which we hope will come very soon . . . if the funds in fact track that, and it is possible to write it into legislation so that during good times . . . at the same time as the government revenues are increasing in taxation both of the workers and of the industry, those moneys could track and follow the industry in a more realistic way, so that even during bad times there would be an adequate fund there to reforest; because

[*Traduction*]

On peut certes envisager des mesures incitatives pour encourager l'industrie forestière à exploiter davantage, et on peut également encourager l'adoption de certaines méthodes sylvicoles. Il existe en Ontario ce qu'on appelle le *Forest Management Agreement*, accord aux termes duquel on est encouragé à planter davantage, sans jamais devenir propriétaire des terres. Nous pensons que les limites forestières appartiennent au passé. Les forêts devraient être publiques, et il devrait y avoir plus de terres domaniales parce que si une région est touchée par une catastrophe, vous n'avez pas de recours. Le gouvernement devrait donc connaître les possibilités de toute la région et devrait être le maître d'oeuvre, comme nous disons, celui qui répartit les forêts. Je pense que cette responsabilité devrait continuer de lui incomber.

M. Fulton: C'est ainsi qu'on nous a parlé d'abattage d'hiver sur des terres marécageuses, ce qui revient à épuiser à jamais cette ressource parce qu'il impossible d'y retourner et de reboiser. Dans la région où on abat des arbres depuis 1920, quelle est la proportion des terres qui a été convenablement reboisée, d'après vous? Quel est le pourcentage des terres déboisées et qui ont été convenablement reboisées?

M. Perron: Artificiellement?

M. Fulton: Non, artificiellement et naturellement. Bien entendu . . .

M. Perron: Tout critère, mais . . .

M. Fulton: Non, avec des espèces commerciales.

M. Perron: Oui, mais lorsque cela se fait par voie naturelle, il faut compter plus longtemps, et le rendement n'est peut-être pas aussi bon que lorsque le reboisement est artificiel. Mais la part de reboisement artificiel est très faible.

Une voix: Elle est de 6 p. 100.

M. Dottori: Vous voulez sans doute dire par reboisement artificiel. Il faut tenir compte du fait que vous aurez de toute façon 50 p. 100 de regénération, ce qui crée toujours une grande controverse. Si vous calculez quelle est la part du reboisement artificiel, effectuée avec de nouveaux plans, elle est de l'ordre de 6 p. 100, si j'ai bonne mémoire, et 50 p. 100 au moins pour la regénération naturelle. On peut donc dire de la forêt actuelle qu'environ la moitié provient d'une regénération naturelle.

M. Fulton: Très bien.

Une autre question sur laquelle j'aimerais connaître votre opinion concerne cette idée de fiducie sans droit de regard, dont les fonds destinés au reboisement proviendraient directement de l'industrie et lui seraient destinés. C'est ainsi qu'en conjoncture plus prospère, lorsque le prix du bois remontera à 300 ou 400 dollars le mille, ce qui, nous l'espérons, va bientôt arriver . . . s'il est possible de décréter que ces fonds seront exclusivement destinés à l'industrie, de sorte qu'en période de prospérité . . . au fur et à mesure que les recettes fiscales gouvernementales provenant des travailleurs de l'industrie augmentent, ces fonds peuvent évoluer parallèlement, pour constituer une réserve pour les années maigres, aux fins de

[*Text*]

reforestation is, I think this committee is abundantly aware, one of the most serious problems the industry is facing, in that we are having to go further and further to get quality woods.

I wonder if you would agree that industry has not been doing it, the provincial governments have not been doing it, the federal government has not been doing it. Would it not be most appropriate for this committee to be recommending a blind trust based on a federal-provincial agreement, province by province and within the territories, which would allow that kind of tracking blind trust to occur, where governments cannot suck those funds off for highways, or Expo '86 in B.C., or something else?

Mr. Perron: I think the money now should not be put in a trust. It should be put in the ground.

Mr. Fulton: I agree. That would be the purpose of the trust. But I take it you would support the concept of a trust that was at arm's length from government.

I would like to hear from you about the average rubber haul now; your distance for the movement of wood to the mills. It is something you have touched on in terms of increasing costs, and it is something we may as a committee have to deal with on May 20, if the rumours come true that the price of fuel goes up 25¢ a gallon or whatever. I would be interested in your views on what is happening in your area. In the area I come from in northern British Columbia, the average fibre haul now is 100 miles on rubber to get it to a mill. We are beyond the break-even point. It is only because of some very hard work in breaking into new markets that the mills in my area are still competing at all. I would be interested in knowing what the average rubber haul to your mills is, from cut to mill site.

Mrs. Saucier: I suppose it is around 75 miles from the sawmills. I would not say the same thing, probably, for the pulp and paper industry.

A witness: About 200.

Mrs. Saucier: Yes; but for the lumber mills I would say around 75.

Mr. Fulton: Would it be your view, then, that the Canada-Quebec agreement on forestry should be solely related to reforestation? As you know, one of the problems in the last agreement was that a considerable amount of money was used for road construction.

Mrs. Saucier: We discussed that a lot this morning. I think it is important for us to have part of the money in reforestation and part of it in roads.

Mr. Fulton: How would you weight it, if you were to sign it today?

Mr. Perron: This question is a little hard to answer. What counts is the whole amount of money. If there is nothing in roads and you give more for reforestation, maybe it is better;

[*Translation*]

reboisement. En effet, le reboisement constitue l'une des principales pierres d'achoppement de notre industrie, car nous devons aller de plus en plus loin pour trouver du bois de qualité.

A mon avis, tous ont failli à cette tâche: l'industrie forestière, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Qu'en pensez-vous? Notre Comité devrait-il recommander l'établissement d'une fiducie sans droit de regard basée sur une entente fédérale-provinciale, pour chaque province et pour les territoires, pour permettre la constitution d'un tel fonds dans lequel les gouvernements n'auraient pas le droit d'effectuer de ponction, détournant les fonds accumulés vers le réseau routier, ou l'exposition de 86, en Colombie-Britannique par exemple, ou quoi que ce soit d'autre?

M. Perron: À l'heure actuelle, à mon avis, l'argent ne devrait pas être placé en fiducie, il devrait être mis en terre.

M. Fulton: Je suis d'accord, ce serait l'objectif même du fonds. Mais vous concevez certainement quels seraient les avantages d'une caisse qui serait indépendante du gouvernement.

J'aimerais que vous me disiez maintenant quelle est la distance moyenne qu'il faut couvrir en camion pour arriver à la forêt, la distance de déplacement du lieu d'abattage à la scierie. Vous en avez parlé à propos de l'augmentation des coûts, et il se peut qu'en tant que Comité nous ayons à traiter de cette question le 20 mai, s'il est vrai, comme on le dit, que le prix de l'essence augmenterait de 25 cents le gallon. Quelles en seraient les répercussions pour vous? Dans le nord de la Colombie-Britannique, qui est ma région, le parcours moyen du bois en camion est de 100 milles. Nous avons dépassé le seuil de rentabilité, et ce n'est que grâce aux efforts de conquête de nouveaux marchés que les scieries de ma région existent toujours encore. J'aimerais connaître cette distance moyenne de transport du bois par camion dans votre région, du lieu d'abattage au lieu de sciage.

Mme Saucier: La distance doit être d'environ 75 milles des scieries. Je n'en dirais sans doute pas autant pour l'industrie de la pâte à bois et à papier.

Un témoin: Environ 200.

Mme Saucier: Oui, mais pour le sciage du bois d'oeuvre, je pense qu'elle est de 75 milles environ.

M. Fulton: À votre avis, donc, l'entente Canada-Québec sur les forêts devrait-elle porter uniquement sur le reboisement? Comme vous le savez, l'une des questions qui a soulevé des difficultés pour la dernière entente, c'est que des sommes considérables avaient été utilisées pour la construction de routes.

Mme Saucier: Nous en avons longuement parlé ce matin, et je pense qu'une partie de cet argent devrait être utilisée pour le reboisement, et une autre pour les routes.

M. Fulton: Dans quelle proportion, si cette entente devait être signée aujourd'hui?

M. Perron: Il est un peu difficile de répondre à cette question, car ce qui compte, c'est la somme globale. S'il n'y a rien pour les routes mais que vous dépensez davantage en

[*Texte*]

but maybe the provincial government would have to do something for the roads. If the federal government does not do it, the provincial would have to do it. Some access roads have to be built that the industry cannot support.

Mrs. Saucier: It depends on the area. I am sorry to say so, but in certain parts of the province you need to put more money in roads. In other parts roads are already there.

Mr. Bienvenu: I believe what we are doing here is we are trying to find out the responsibility of each group: industry, federal government, provincial, and the rest of it. What I think is abnormal is that when this agreement came to an end, it just fell into limbo, in a period of time when we are in havoc with our markets and the rest of it. Therefore, I think the federal government did not take its responsibility and pursue it. Just as soon as it came to an end, they said, to hell with you. I think this was irresponsible. You have to mature, you have to nurse these programs along and make sure they fall into something else, but you just do not drop it like a bag of sugar.

• 1210

The federal-provincial agreements, I do not know what the personal or political or whatever all the entanglement are, but I do not think this industry is in a situation to be able to wait until everybody gets their little bits and pieces put together. I think it has to be done right away, and I think a concerted effort has to be made by the federal government. The least they could have done was to pursue it for another year in the process of negotiation, rather than just dropping the thing. I think there is a very serious thing to be done here.

Mr. Caccia: Mr. Chairman, I must just make a brief intervention, with your permission. I fully understand Mr. Bienvenu's frustration from his point of view; I fully appreciate that, but I can give him assurance that the federal government was ready to sign an agreement in May 1984 with the Quebec government.

Mr. Fulton: I have just a very short one. I will try to come back on the second round on 25¢ per gallon fuel increases, but I would like to know how seriously you feel the impact of the Weaver or Bunker legislation would be on your region.

Mr. Bienvenu: The Weaver or Bunker legislation, well, sir, I can tell you that I think that one is dead. I would tell you that we are coming back again with a section 332, such as we had in the first round. We are coming up with a new one. It is in the process of being done at the present time. There is a lot of action going on in Washington. The Council of Forest Industries has retained the services of a firm called Hill & Knowlton in Washington to do representation for us. I think the Canadian industry is in good hands, in that we are doing everything we can.

I am very anxious to see what type of colours Mr. Clayton Yetteter, who is going to replace William Brock, will show; what kind of attitude he is going to have in this particular case.

[*Traduction*]

reboisement, cela vaut peut-être mieux, mais le gouvernement provincial devrait alors intervenir pour la construction de routes, si le gouvernement fédéral fait rien. Il y a des routes d'accès qu'ils faut construire et qui dépassent les moyens de l'industrie.

Mme Saucier: Cela dépend de la région. Je regrette d'avoir à le dire, mais dans certaines parties de la province, il faudrait investir davantage en routes, alors que dans d'autres, il existe déjà un bon réseau routier.

M. Bienvenu: Nous essayons ici de déterminer la responsabilité de chacun des groupes: l'industrie, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les autres. Ce qui me paraît anormal, c'est que lorsque cette entente a expiré, tout s'est arrêté justement à un moment où nous sommes en difficulté, particulièrement avec nos débouchés. C'est pourquoi je pense que le gouvernement fédéral n'a pas assumé ses responsabilités jusqu'au bout. Il a tout laissé tomber à la première occasion. C'était faire preuve d'un manque de responsabilité. Il faut laisser à ces programmes le temps d'évoluer, les faire déboucher sur quelque chose, et on ne peut pas tout simplement leur tourner le dos.

Je ne connais pas les implications personnelles ou politiques des ententes fédérales-provinciales, et tout ce qui se cache là-dessous, mais l'industrie forestière n'est pas en mesure d'attendre que les choses finissent par s'arranger. C'est tout de suite qu'il faut intervenir, et c'est au gouvernement fédéral qu'incombe, à mon avis, cet effort. Il aurait tout au moins pu maintenir le programme en veilleuse pendant que les négociations continuaient, plutôt que de l'interrompre brutalement. Il est de toute urgence d'intervenir, je pense.

M. Caccia: Monsieur le président, si vous me le permettez, je voudrais faire une brève intervention. Je comprends pleinement la déconvenue de M. Bienvenu, et je sympathise avec lui, mais je puis l'assurer que le gouvernement fédéral était disposé, en mai 1984, à signer une entente avec le gouvernement du Québec.

M. Fulton: Je n'ai qu'une très brève question. J'essaierai, pour le second tour, de revenir sur la question de l'augmentation de 25c. par gallon de carburant, mais j'aimerais que vous me disiez dans quelle mesure vous pensez que la loi Weaver ou Bunker aura des répercussions pour votre région.

M. Bienvenu: La loi Weaver ou Bunker est, à mon avis, lettre morte. Nous allons présenter de nouveau un article 332, comme nous l'avons fait dans la première série de négociations, mais ce sera un nouvel article, qui est actuellement en cours d'élaboration. Il se passe beaucoup de choses à Washington: le Conseil des industries forestières a engagé les services d'une société Hill & Knowlton, à Washington, qui va nous représenter. L'industrie canadienne me paraît en de bonnes mains, et nous faisons tout ce qui est dans la mesure de nos moyens.

J'attends impatiemmment de voir quelle sera l'attitude, dans ce cas particulier, de M. Clayton Yetteter, qui va remplacer M. William Brock. Ce dernier voyait les choses de haut, et

[*Text*]

I think Mr. Brock had a very overall approach, and he had a very mature approach. I just hope this man will have the same type of thing.

We are going through the whole drill all over again. As you know, the first time we had a section 332, the Canadian industry was considered to be subsidized, and this is why you cannot make too much of an issue of the subsidization we are getting. The federal government is saying that we have to do away with the subsidization because of this and that. Well, the first time around it ended up to be about 0.35%, and we were allowed to go up to 0.5% under the countervailing regulation—the Trade Act of 1979. Nothing really has happened since then to change that figure, so if the auditors go back in there again with another section 332, it should come out to about the same figure. I do not think we have to fall all over the place every time you hear somebody saying: Give us a little bit of help; we cannot do that because of the countervail. I think this is far exaggerated.

Mr. Fulton: Thank you. A second round, Mr. Chairman.

Le vice-président: Merci, monsieur Fulton. Nous allons passer à M. Marin pour la suite des questions.

M. Marin: Merci, monsieur le président. Messieurs et madame, j'ai trouvé votre rapport des plus intéressants et des plus instructifs, d'autant plus qu'il semble que, même si vous êtes à l'opposé de la partie est du Canada, et spécifiquement du comté de Gaspé, vous êtes en train de vivre à quelques années de retard simplement les problèmes que nous avons dû vivre en Gaspésie avec les coupes non planifiées, le manque de reboisement et l'impossibilité due aux températures de régénérer les stocks, et ce, pour toutes sortes de raisons.

J'aurais trois questions à poser, monsieur le président. Deux pourraient s'adresser d'abord à M. Perron, mais le Conseil pourra répondre, si cela s'impose. J'adresserai l'autre question à M. Bienvenu.

La première question est plutôt d'ordre administratif: est-ce que, d'après vous, le gouvernement fédéral devrait se retirer complètement de l'industrie forestière pour laisser les provinces appliquer leur propre programme ou devrait-il demeurer dans le dossier et, si oui, pour quelles raisons? C'est ma première question.

• 1215

M. Perron: En autant que je suis concerné en tant qu'industriel, cela ne me dérange pas, que ça vienne du fédéral ou du provincial, pourvu qu'il y ait une politique forestière favorisant une industrie stable, parce que pour ce qui est de l'industrie forestière, au Canada ou au Québec, on ne s'est peut-être pas assez soucié de son avenir; on pensait que c'était une abondance régulière et, aujourd'hui, on se rend compte qu'avec la concurrence internationale, qui devient toujours de plus en plus difficile, il est nécessaire d'avoir une rationalisation, une accélération du reboisement forestier et l'aide des gouvernements. Pour moi, qu'elle vienne du provincial ou du fédéral, je suis un peu neutre, mais il est certain que le fédéral a beaucoup plus de possibilités financières que les provinces. Si le

[*Translation*]

témoignait de beaucoup de sagesse, et j'espère que son remplaçant se montrera à sa hauteur.

Nous reprenons toute la question du début. La première fois que nous avons présenté un article 332, l'industrie canadienne était considérée comme étant subventionnée, et c'est pourquoi nous ne devons pas trop parler des subventions que nous recevons. Le gouvernement fédéral prétend qu'à cause de cela, les subventions doivent être supprimées. La première fois, ces subventions s'élevaient à environ 0,35 p. 100, et nous étions autorisés à aller jusqu'à 0,5 p. 100 aux termes du règlement de compensation, à savoir le *Trade Act* de 1979. Mais rien n'est intervenu, entre temps, de nature à changer ce pourcentage, de sorte que si le vérificateur se présente de nouveau avec un autre article 332, le pourcentage devrait être du même ordre. Je ne crois pas que nous devrions nous précipiter chaque fois que quelqu'un implore notre aide, à cause du règlement de compensation. Je crois qu'il y a exagération en ce cas.

M. Fulton: Je vous remercie. Je demande à poser une question au second tour, monsieur le président.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Fulton. I now give the floor to Mr. Marin for more questions.

Mr. Marin: Thank you, Mr. Chairman. I found your brief very interesting and useful, all the more because it appears although you are at the other end of eastern Canada, and particularly of the County of Gaspé, you are, a few years later, going through the very same problems that we had, for all sorts of reasons, with unplanned logging, no reforestation and little regeneration of stocks due to harsh temperatures.

I have three questions to ask for now, Mr. Chairman, two for Mr. Perron, but any other member of the Council may answer it if necessary, and one for Mr. Bienvenu.

My first question is more of an administrative nature: do you think that the federal government ought to withdraw completely from the forest industry and leave the provinces to set up their own program or should the federal government remain on the stage and if so, for what reasons? This is my first question.

Mr. Perron: As far as I am concerned, as a businessman I do not care whether it comes from the federal or the provincial government, provided that there is a forestry policy which leads to a stable industry. As far as the forest industry is concerned, whether in Canada or in Quebec, perhaps enough attention has not been paid to the future. Everyone thought that there was an abundance and today we are now aware faced with increasingly fierce international competition, that it is necessary to have some kind of rationalization, accelerated reforestation and government assistance. I personally am more or less neutral as to whether it comes from the provincial or federal government but the federal government is certainly more capable of financial backing than the provinces. If the

[*Texte*]

fédéral n'est pas impliqué, cela devient peut-être plus lourd pour le provincial. Comme les industriels paient des impôts aux gouvernements fédéral et provincial, peut-être le gouvernement fédéral a-t-il un rôle à jouer pour coordonner l'ensemble de l'industrie forestière du Canada. On parle de recherche et de développement scientifiques; il serait peut-être plus souhaitable d'avoir des concertations fédérales.

Je m'occupe de la Société de recherche; je suis président du Conseil pour cette année, de Forintek, qui est la Société de recherche pour les produits forestiers du Canada. C'est un organisme privé, subventionné en partie par le fédéral et les provinces. C'est canadien. Lorsqu'on fait de la recherche pour le développement forestier industriel, cela a beaucoup plus d'impact au niveau fédéral qu'au niveau provincial.

Le fédéral a un rôle à jouer. Ce n'est peut-être pas un rôle de maître d'oeuvre, mais on a besoin de son appui financier.

M. Marin: Est-ce que je dois alors comprendre, monsieur le président, que le Conseil, du moins M. Perron, est d'avis que le fédéral doit rester au dossier de l'industrie forestière?

M. Perron: C'est un point de vue qui n'a pas été discuté avec le Conseil; mais c'est un point de vue personnel. Peut-être que d'autres membres du Conseil ont des opinions là-dessus. Mais je pense que le fédéral, à première vue, a certainement un rôle à jouer, surtout un rôle de soutien financier.

M. R.A. Gauthier: Par notre présence ici, on signale quand même qu'on croit que le fédéral a un rôle à jouer. Notre seule intervention devant ce Comité témoigne bien que le fédéral a un rôle à jouer.

M. Marin: L'autre question s'adresse à M. Perron aussi ou aux autres membres du Conseil. Auriez-vous des suggestions à faire au Comité, dans le cadre d'une amélioration des politiques visant le développement régional de l'industrie forestière?

M. Perron: Dans le mémoire, on traite plutôt de nos problèmes. C'est sûr qu'il y a des difficultés dans l'industrie, vous les reconnaissez. Lorsqu'il y a des problèmes entre le fédéral et les provinces, cela n'arrange pas les nôtres. Il est important d'avoir une continuité et d'avoir des politiques qui se suivent. On a parlé des ententes fédérales-provinciales qui n'étaient pas renouvelées; on peut blâmer qui on veut. Mais il semble qu'il n'y a pas eu de continuité. À l'heure actuelle, on a beaucoup de projets de développement de routes forestières qui ne sont pas achevés parce que les ententes ne sont pas renouvelées. On ne sait pas où on s'en va.

Alors il faut que les gouvernements puissent s'entendre entre eux pour que nous puissions avoir une continuité. C'est un aspect qu'on pourrait améliorer. Il serait également souhaitable d'avoir une concertation entre les gouvernements et les industriels dans l'élaboration des politiques.

Souvent les politiques ne sont pas toujours claires. Par exemple, au niveau des subventions, je vous avoue bien franchement qu'on ne sait plus trop où on en est. Le fédéral a un programme; le provincial parle d'en créer un; on fait des exceptions; on ne connaît pas les critères d'admissibilité. Les

[*Traduction*]

federal government is not involved, it may be more difficult for the provincial government. Since business pays both federal and provincial taxes, perhaps the federal government has a role to play in co-ordinating the forest industry throughout Canada. There is a lot of talk about scientific research and development and it might be desirable to have the federal government co-ordinate these efforts.

I am interested in research associations, I am president of the board of Forintek, for this year. It is a research association for Canadian forestry products. It is a private agency, partially subsidized by the federal and provincial governments. It is Canadian. Research that is carried out on industrial forestry development has much more impact at the federal level than at the provincial level.

The federal government has a role to play. It may not be the major role but we need its financial assistance.

Mr. Marin: Should I therefore conclude, Mr. Chairman, that the council or at least Mr. Perron, believes that the federal government should maintain its involvement in the forest industry?

Mr. Perron: This is a viewpoint which has not been discussed with the Council. it is a personal opinion. Perhaps other members of the council have opinions. But at first glance, I think that the federal government certainly has a role to play, especially in providing financial support.

Mr. R.A. Gauthier: By our very presence today, we are showing that we believe the federal government has a role to play. The very presentation of our brief to the committee shows that we feel the federal government has a role to play.

Mr. Marin: This question is also addressed to Mr. Perron or to other members of the council. Do you have suggestions to give to the committee with respect to improving regional development policies in the forest industry?

Mr. Perron: In our brief, we mainly deal with problems. It is obvious that there are difficulties in the industry, as you know. When there are difficulties between the federal government and the provinces, this does not help our problems. It is important to have continuity and to have consistent policies. We referred to federal-provincial agreements which had not been renewed, and you can blame whoever you wish. But there does not appear to be any continuity. At the present time, many forest access routes have not been completed because the development agreements have not been renewed. We do not know where we are headed.

So the government must reach some understanding between themselves so that we can have some kind of continuity. This is one aspect that could be improved. It would also be desirable to have co-ordination between the governments and industry in determining these policies.

Often the policies are not very clear. For example, with respect to grants, I can tell you quite frankly that we do not know where we are. The federal government has one program, the provincial government is talking about creating another; exceptions are made, we do not know what the criteria for

[*Text*]

règles du jeu ne semblent pas tellement claires dans ce domaine.

• 1220

Il faut établir les règles du jeu. Est-ce qu'on donne encore des subventions dans l'industrie du bois de sciage ou de la forêt? Est-ce qu'on en donne seulement pour dépanner? Est-ce qu'il faut être en difficultés financières pour en avoir? Faut-il être en bonne santé? Faut-il être en mauvaise santé? On en vient qu'on ne le sait plus. D'après nous, les règles du jeu sont loin d'être claires. Ce serait important de les fixer dans une politique pour que tous les industriels sachent à quoi s'en tenir. Dans le domaine des subventions ou de l'assistance financière aux industries, c'est très vague dans le moment, à notre point de vue. Il serait très urgent d'examiner ces domaines.

M. Marin: Est-ce que je dois conclure que, si le fédéral demeure dans le dossier sectoriel de la forêt, vous aimeriez que les critères d'intervention, tant au niveau des subventions que de la planification, aide directe ou indirecte à l'industrie, soient bien énoncés et acceptés par tous?

M. Perron: Oui.

M. Marin: C'était un commentaire que je faisais; je voulais savoir si c'était bien là ce que je devais comprendre.

M. Perron: Vous avez bien saisi mon idée.

M. Bienvenu: Si on pouvait s'arrêter aux subventions parce que c'est un sujet qui, dépendant des interlocuteurs, peut devenir très compliqué. Au départ, pour bien comprendre cela, il faut examiner la question forestière dans son ensemble, c'est-à-dire toutes les étapes de la transformation du produit de la forêt, y compris le marché. On parle beaucoup de la forêt dans le mémoire. C'est une des trois étapes, parce qu'il y a quand même trois étapes. La deuxième étape, c'est de transformer cette matière en un produit quelconque. Puis-je faire un petit historique sur ce qui s'est passé au Canada depuis les années 70. Le fait que les années 70 ont été quand même de bonnes années pour le sciage nous a permis de venir à la fine pointe de la technologie et de maintenir les marchés de cette époque. L'année 1985: cela fait trois ans que le marché est très difficile et que la rentabilité de l'industrie tout entière s'en ressent—je ne fais exception d'aucune compagnie ... l'ensemble de l'industrie ne peut pas maintenir le rythme des immobilisations qu'on doit faire. Quelle est la situation aux États-Unis? La semaine dernière, j'ai visité sept usines dans le sud des États-Unis. Six d'entre elles existaient depuis moins de deux ans—et je vous prie de me croire que c'est tout un spectacle de voir ces usines. Elles coûtent très cher; il y a très peu de main-d'oeuvre et elles sont d'une rentabilité accrue pour celui qui peut faire l'immobilisation initiale. Donc, nous étions dans une période où nous étions assez bien nantis d'usines; aujourd'hui, je crois que c'est moins vrai. Encore une fois, vous allez avoir des gars du sciage autour d'une table, et il n'y en a pas deux qui vont vraiment s'exprimer de la même façon. Je peux vous dire que, collectivement, l'industrie du sciage a besoin de modernisation. Si on veut le faire, il faut le faire avec des piastres. Des piastres, on en a moins qu'on en avait et, pour en avoir, on peut y parvenir par le biais de différentes modalités. On peut avoir des crédits à l'investissement; on peut avoir des subventions;

[*Translation*]

eligibility are. The rules of the game do not seem to be very clear in this area.

The rules of the game must be established. Will there still be grants for the sawmills or the forest industry? Will these grants only be given to bail companies out? Do you have to be in financial difficulty to receive one? Do you have to be a healthy company? Do you have to be an unhealthy company? We do not know where we are at. As far as we are concerned, the rules of the game are far from clear. It is important to have a clear policy so that the whole industry will know what it is. In our opinion financial assistance or grants to the industry are very vague at the moment. It is urgent to examine these areas.

Mr. Marin: Do I then conclude that if the federal government remains in the forest sector, you would like the criteria for grants and planning, for direct or indirect assistance to the industry, to be clearly outlined and agreed to by all?

Mr. Perron: Yes.

Mr. Marin: I was just making a comment, I wanted to know if that is what I should conclude.

Mr. Perron: You clearly understood my thoughts.

Mr. Bienvenu: I wonder if we might stay with grants for a moment because it is a subject that can be very complicated, depending on who is speaking. In order to understand the question, you have to examine the whole of the forest industry, namely all the stages of processing the product, including the market. We talk a great deal about forestry in the brief. This is one of the three stages, because there are in fact three stages. The second stage is processing the material into some kind of product. I would like to tell you a little story about what happened in Canada during the 1970s. As the 1970s were good years for the sawmills, we were able to develop our technology and maintain our markets during that period. However this year, 1985, is the third year that the market has been very bad and all of the industry feels the pinch—I am not excepting any company—none of the industry can maintain the capital costs that are necessary. What is the situation in the United States? Last week I visited seven factories in the southern United States. Six of them have been in existence for less than two years, and believe me when I tell you that it is really something to see these factories. They are very expensive, they require very little manpower, and they have increased profitability for those who can afford the initial capital outlay. So, we did have a period where we were well supplied with factories but today I believe this is less true. Once again, if you had fellows from the sawing industry around the table, no two of them would express the same opinion. I can tell you that collectively the sawmills require modernization. If this is to be done we will require money. We have less money than we had before and there are various ways of getting it. We could have investment credits, we could have grants, but as my colleagues explained we have to have a clear policy. It has to be a general policy and not a policy that applies only to certain cases. I do understand that you have to

[*Texte*]

mais, comme mes collègues l'expliquaient, il faudrait qu'il y ait une politique claire. Il faudrait que ce soit une politique générale et non une politique s'appliquant à certains cas. Mais je comprends qu'on doive appliquer une politique de cas par cas, parce que, dans la grande entreprise, c'est difficile d'avoir un devis pour tout le monde. Mais on a besoin de ces éléments pour se moderniser. Je trouve cela mesquin de la part des gouvernements, comme le gouvernement fédéral, de dire: écoutez, nous autres, on veut abolir les subventions. Je pense que des analyses ont déjà démontré qu'il y a un *pay-back time* sur les subventions qui sont données. Je ne suis pas particulièrement inquiet pour les subventions; je ne vous dis pas qu'on doit avoir carte blanche. Je ne suis pas inquiet en raison des préoccupations américaines. Je dis qu'il faut le faire avec beaucoup de précautions. Mais je ne crois pas que les subventions suffisent pour dépasser le .5 de 1. p. 100 et pour commencer à avoir vraiment des ennuis majeurs avec le *countervailing*.

• 1225

Il y a des choses qui doivent se faire, et on ne peut pas s'y soustraire. Il faut continuer à moderniser nos usines. Il y a beaucoup de choses à faire à la première étape, qui est celle du reboisement; l'étape deux, est celle de la transformation, et on fait ce que l'on peut pour la mise en marché.

C'est une commodité, le sciage. C'est une commodité qui peut être produite par différentes régions de l'Amérique du Nord. Il faut l'exporter à l'étranger, et on a des contraintes de monnaie. Il est donc excessivement difficile de toucher les marchés américains, les marchés d'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Du côté du Pacifique, c'est la même chose.

Nous avons donc besoin de crédits d'impôt et de subventions pour moderniser nos usines, pour nous doter d'installations de transformation qui nous permettront d'être compatibles avec les marchés d'exportation.

M. Marin: Monsieur le président, une dernière question. M. Bienvenu y a partiellement répondu. Mais je ferai d'abord un commentaire.

Depuis trois ans, au niveau du Québec, dans le domaine des pêches, le ministre applique des règles qui, au début, nous semblaient très sévères et qui commencent maintenant à porter fruit. Il s'agit de la rationalisation et de la normalisation des usines de pêche. Cela ressemble un peu à ce à quoi vous faites allusion. Si je comprends bien, vous ne vous opposeriez pas à ce que le gouvernement responsable, que ce soit le fédéral ou le provincial, dise: Si tu veux continuer à exploiter ton usine, tu devras te normaliser; pour te normaliser, voici ce qu'on va te donner pour t'aider. Alors, si je comprends bien, vous ne seriez pas contre un plan global de normalisation et de rationalisation des usines de sciage.

Ma question sera très courte. Vous avez avancé des solutions à vos problèmes précis. Tenant pour acquis que vous ne vous opposez pas à ce que le fédéral demeure dans le dossier de la forêt, quel rôle précis aimeriez-vous que le fédéral joue dans ce secteur, en plus de celui de pourvoyeur d'argent?

M. Bienvenu: Tout d'abord, je pense que la toile de fond de toutes les discussions est celle-ci: qui sort les signes de piastre?

[*Traduction*]

apply the policy case by case because in a huge sector and it is difficult to have one estimate for everybody. However, we need these things in order to modernize. I find it stingy for governments such as the federal government to say that they are going to abolish grants. I think analysis has already shown that there is a pay-back time on grants that are awarded. I am not particularly concerned about grants, I am not telling you that there should be a carte blanche. I am not saying that we should be concerned about the Americans. I just think that we should take a number of precautions. I do not think that these grants are enough to exceed the .5 of 1% and to begin having real difficulties with countervailing.

There are things that have to be done and you cannot get away from it. We have to continue to modernize our mill. A great deal has to be done at the first stage, which is reforestation; the second stage is processing and we do what we can in terms of marketing.

Lumber is a commodity and one which may be produced in different regions in North America. It has to be exported abroad and we have money constraints. Therefore, it is very difficult to penetrate the American markets, and the markets in North Africa and the Middle East. The same thing applies to the Pacific.

We therefore need tax credits and grants to modernize our mill and to equip them with processing facilities which will enable us to compete on the export markets.

Mr. Marin: Mr. Chairman, one last question. Mr. Bienvenu gave a partial answer. But first of all, I would like to make a comment.

Over the last three years, in Quebec, the Minister has applied regulations to the fishing industry which at the beginning seemed very harsh but are now beginning to bear fruit. I am referring to the rationalization and standardization of fish processing plants. This really is something like what you have alluded to. If I understand correctly, you are not opposed to having the government which is responsible, whether federal or provincial, say that if people wish to continue to use their factory they must standardize, and the government will give assistance in order to do so. So, if I understand correctly, you are not against a comprehensive plan for standardizing and rationalizing sawmills.

My question will be very short. You advanced solutions for your specific problems. If we take for granted that you are not opposed to having the federal government remain in the forestry sector, what specific role would you like the federal government to play, besides providing money?

Mr. Bienvenu: First of all, I think that the backdrop for all of these discussions is where the money is going to come from.

[*Text*]

Pour répondre à votre question d'une façon logique, il faut commencer par voir où sont les piastres.

Quand on parle du reboisement au Québec, on parle souvent d'imposer celui qui exploite la forêt. Vous saurez, monsieur le président, que la forêt au Québec est exploitée aux deux tiers par les scieries. Les deux tiers de la forêt sont exploités par des scieries. Cinquante p. 100 de la matière ligneuse qui entre dans une scierie retourne à l'industrie de pâtes et papier sous forme de copeaux. Donc, l'industrie de pâtes et papier s'alimente en grande partie par l'industrie du sciage. L'industrie du sciage est dans un marasme économique. On dit: Eh bien, on va faire cela en tripartisme; on va demander aux scieurs de payer leur quote-part. Cela fait longtemps que j'entends cela, et je ne suis plus capable d'entendre cela, parce que ce n'est pas logique. Il n'y a pas d'argent là. Ce sont de belles théories qu'on veut développer. On peut en faire pendant une semaine, si vous le voulez, et on ne résoudra pas le problème. C'est donc un des intervenants qui, au cours des cinq prochaines années, si vous me demandez mon humble opinion, ne sera pas en mesure de payer sa quote-part du reboisement. Donc, celui-là, il faut presque le mettre de côté, car c'est une source de financement qui n'existe pas.

La deuxième source de financement, et peut-être la première, c'est les gouvernements provinciaux parce que les terrains sont à eux. Il faut quand même reconnaître que dans une collectivité comme le Canada, il y a des impôts et toutes ces choses-là. Faire une analyse complète de tout cela devient assez complexe. Je pense qu'une quote-part doit être payée par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Si ces gens-là sont capables de voir à plus long terme, il faut qu'ils trouvent une formule d'entente pour payer la majeure partie des dépenses au cours des cinq prochaines années.

J'admets qu'il doit y avoir un équilibre quelque part dans les années futures. C'est un principe qui me plaît. Mais pour le moment, il faut regarder les choses telles qu'elles sont. Le gouvernement fédéral doit être présent dans le secteur du reboisement. Il ne peut pas se soustraire à cette responsabilité-là, car c'est la sienne. Il est obligé de faire quelque chose pour l'industrie dans le domaine du reboisement.

• 1230

Deuxième élément: la terminaison de ... M. Caccia disait tout à l'heure qu'on avait offert quelque chose et que cela n'avait pas marché. D'accord, mais je crois qu'au minimum, on aurait dû le reconduire pour au moins un an ou deux. Cela aurait été le minimum, selon moi.

En ce qui concerne la voirie forestière, le gouvernement fédéral a également un rôle important à jouer, en collaboration avec le gouvernement provincial. Ils ne peuvent pas se soustraire l'un à l'autre dans le domaine du reboisement et dans celui de la voirie forestière.

Au troisième des paliers, qui est celui de la mise en marché, le gouvernement fédéral a fait sa part. J'ai eu le plaisir de faire une conférence de presse à titre de président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, il y a à peu près trois semaines, pour mettre en marche ce programme de promotion outre-mer. Cela, c'est bien.

[*Translation*]

In order to answer your question in a logical way, we must begin by seeing where the money is.

Any discussion of reforestation in Quebec is usually accompanied by reference to taxing those who harvest the forest, and in Quebec, two-thirds of this is done by the sawmills. The sawmills carry out two-thirds. Fifty percent of the woody fibre which goes into a sawmill returns to the pulp and paper industry in the form of wood shavings. So, the pulp and paper industry is largely fed by the lumber industry, which is in an economic slump. We are told that there will be a three-way agreement and that the sawmills will be asked to pay their share. I have heard this for a long time and I cannot stand it any longer because it is not logical. There is no money there. These are fine theories. We could discuss this for a whole week if you wished and we would not resolve the problem. If you ask for my humble opinion, this is one of the industries that will not be able to pay its share of reforestation in the next five years. So, this partner will have to be set aside because it is a source of financing that does not exist.

The second source of financing, and perhaps the primary one, are the provincial governments because the land belongs to them. However, we must recognize that in a community like Canada, there are taxes and all these sorts of things. A full analysis of all of this would be very complicated. I think that a share should be paid by both the federal government and the provincial government. If these people are capable of long term planning, they will have to find some way of agreeing to pay the major share of expenditures which will be incurred in the next five years.

I agree that some kind of equilibrium will have to be found in the future. It is a principle that suits me. But for the time being, we have to look at the way things really are. The federal government will have to play a role in reforestation. It cannot shirk its responsibility. It is obligated to do something for the industry in terms of reforestation.

The second element; the termination of ... Mr. Caccia was saying a moment ago that an offer was made and that it did not work. I agree, but I still feel that it should have at least continued for one or two years. This is a minimum in my opinion.

As far as logging roads are concerned, the federal government also has an important role to play, in conjunction with the provincial government. They cannot evade their responsibilities for reforestation and logging roads.

As far as the third stage goes, the marketing stage, the federal government has played its part. About three weeks ago, I had the pleasure of holding a press conference as chairman of the Quebec Lumber Manufacturers Association on the occasion of launching an overseas promotion campaign. So, that is fine.

[*Texte*]

Dans le secteur du milieu, il faut des crédits d'impôt et des subventions pour nous ramener là où nous devons être pour que nos usines de sciage soient concurrentielles.

J'essaie de faire une synthèse des responsabilités, monsieur.

M. Marin: Merci bien, monsieur le président.

Le vice-président: Merci, monsieur Marin. Nous allons passer à M. Robichaud.

M. Robichaud: Merci, monsieur le président. J'aimerais remercier les gens qui sont ici pour leur excellente présentation.

Vous avez parlé d'une entente fédérale-provinciale qui est en train d'être négociée et qu'on devrait signer avant longtemps. Vous avez dit aussi que les responsabilités, dans l'industrie forestière, ne sont pas très bien définies en ce qui a trait au reboisement, à la protection, à la sylviculture, à la recherche. Il faudrait que cette nouvelle entente définisse d'abord les responsabilités de chaque gouvernement, n'est-ce pas, si on veut vraiment aller de l'avant?

Mme Saucier: Je pense que comme première étape, le gouvernement du Québec doit déposer un projet de nouvelle politique forestière dans très peu de temps. On nous a dit que ce serait à la fin de mai. Cela va départager les responsabilités et le financement de l'aménagement forestier entre les industriels et les gouvernements.

Pour nous, il est clair que les responsabilités des deux gouvernements devront être départagées par la suite, ou bien avant. C'est à vous de les départager, tant au niveau du financement qu'au niveau de la responsabilité sur le terrain. Pour notre part, nous désirons que, dans un premier temps, les responsabilités des industriels et des gouvernements soient clarifiées, tant au niveau du travail effectué qu'au niveau du financement. Je pense que c'est une première étape.

M. Robichaud: Donc, vous aimeriez que le Comité intervienne auprès du ministère afin de s'assurer que ces responsabilités-là soient déterminées, afin qu'on puisse se comprendre et se donner une direction?

Mme Saucier: Il faut absolument que ce soit fait à court terme.

M. Bienvenu: Puis-je intervenir? A mon avis, dans la politique forestière du gouvernement du Québec, le dernier mot n'est pas écrit. La politique forestière a été publiée, il y a une douzaine de mémoires qui ont été remis au ministère, et il va y avoir du «brassage» d'éléments dans cela. À mon humble avis, le gouvernement fédéral a, dans ce qui a déjà été publié de la politique forestière du Québec, tous les éléments nécessaires pour arriver à formuler sa propre politique. Il n'a pas à attendre encore six mois pour que la forme définitive sorte.

Vous savez, ce n'est pas l'acte de fiducie dans sa forme finale, mais c'est quand même un *blue herring* qui permet à tout le monde de faire sa politique d'investissement ou sa politique forestière. Je pense que le gouvernement fédéral a actuellement tous les éléments nécessaires en provenance du Québec pour se faire une idée. Il n'a pas à attendre encore six mois.

[*Traduction*]

We must have tax credits in the sector and grants, so that we can make our sawmills competitive.

I have tried to summarize the responsibilities, sir.

Mr. Marin: Thank you very much, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Marin. We will now go to Mr. Robichaud.

Mr. Robichaud: Thank you, Mr. Chairman. I would like to thank the witnesses for their excellent presentation.

You referred to a federal-provincial agreement which is being negotiated and which should be signed shortly. You also stated that in the forest industry, there are responsibilities pertaining to reforestation, protection, silviculture and research which are not well defined. Would you not agree that this new agreement must first of all define the responsibilities of each government if we wish to make any progress?

Mrs. Saucier: As a first step, I think that the Government of Quebec is planning to submit a new forestry policy very shortly. We were told that it would be about the end of May. This will apportion the responsibilities and financing among the industries and the government.

It is clear to us that the responsibilities of the two respective governments should be apportioned thereafter, or even beforehand. It is up to you to split them both with respect to financing and to responsibility on site. We would first of all like the responsibility of the industrialists and the government to be clarified, both with respect to the work carried out and the level of financing. I think this is the first step.

Mr. Robichaud: So, you would like the committee to intervene in the department and ensure that these responsibilities are established, so that there is a clear understanding and some direction given?

Mrs. Saucier: This has to be done as soon as possible.

Mr. Bienvenu: May I add a comment? In my opinion, the last word has not been written with respect to the Quebec government's forestry policy. A forestry policy has been published, a dozen briefs have been sent to the department, and the pot has been stirred. In my humble opinion, the federal government has all the necessary elements in what has already been published by Quebec about its forestry policy to arrive at its own policy. It does not have to wait another six months for the definitive edition.

You know, it is not a final guarantee, but it will enable everyone to establish an investment policy or a forestry policy. I feel that the federal government presently has all the elements that are necessary from Quebec to make its policy. It does not have to wait another six months.

[*Text*]

On dit que le tiers du financement du programme doit venir de l'industrie forestière. Les deux tiers de la forêt du Québec sont coupés par des scieries. Eh bien, je peux vous dire que votre tiers, vous ne le trouverez pas chez les scieries. Pour moi, c'est clair comme de l'eau de roche.

[*Translation*]

We are told that one-third of the program financing should come from the forestry industry. Two-thirds of Quebec forests are cut by the sawmills. But I can tell you that you will not get your third from the sawmills. In my opinion, this is crystal clear.

• 1235

Mme Saucier: On parle toujours d'aménagement forestier, de reboisement, mais je reviens, parce que je pense que c'est important, aux routes d'accès. Au niveau de la responsabilité et au niveau du financement, cela devrait être éclairci de la même façon. Pour nous, les routes d'accès sont aussi importantes que l'aménagement forestier.

Mrs. Saucier: We are still talking about forestry development and reforestation, but I would like to return to access roads, because I feel they are important. Responsibility and financing should be outlined in the same way. For us, access roads are just as important as forestry development.

M. Perron: Monsieur le président, le point que M. Robichaud soulève est très important. Dans le passé, il n'y avait pas de responsabilités claires d'établies entre les deux paliers de gouvernement. Souvent on se fait dire à Québec: Oui, mais on va demander au fédéral s'il veut nous donner de l'argent. On n'a pas d'argent du fédéral. On ne peut pas le faire. On est toujours un peu à couteaux tirés, et parfois la balle se renvoie d'un gouvernement à l'autre.

Mr. Perron: Mr. Chairman, the point that Mr. Robichaud raised is very important. In the past, the responsibilities of the two levels of government were not clearly outlined. We were often told in Quebec City that they would ask the federal government if they would give us money. When they did not get money from the federal government, we were told they could not help us. We are caught in the middle, while the two governments bounce the ball back and forth.

Si on avait des politiques à long terme, si le fédéral avait un champ d'action bien défini, on ne se renverrait pas la balle d'un gouvernement à l'autre. Il est important que les industriels puissent bénéficier d'une politique stable. Vous disiez tout à l'heure qu'il était important que ce soit éclairci. Je pense que vous avez raison. C'est très important que les responsabilités soient bien éclaircies entre les deux gouvernements, parce que souvent ils se renvoient la balle. Il y avait des ententes de cinq ans; les ententes sont terminées, et elles ne sont pas renouvelées. Les industriels se font dire par le gouvernement: On attend les ententes. Eh bien, s'il faut toujours attendre les ententes, il y a des choses qui ne se font pas.

If we had long-term policies, if the federal government had a well-defined field of activity, the ball would not be thrown back and forth from one government to another. The industrialist must have a stable policy. You were saying a moment ago that it was important for this to be clarified. I think you are right. It is very important that the responsibilities of the two governments be clearly defined, because often they pass the buck. There were five-year agreements and now that the agreements are ended, they will not be renewed. The industries are told by the government that they are waiting for the agreements. If we always have to wait for agreements, things will not get done.

Mme Saucier: Je vais vous donner un exemple concret de ce qui s'est passé au niveau des routes d'accès. Je sais qu'il n'y avait pas d'entente fédérale-provinciale. Normalement, pour les routes principales, l'industriel payait 50 p. 100, le fédéral 30 p. 100, et le provincial 20 p. 100.

Mrs. Saucier: I will give you a concrete example of what happened with the access routes. I know that there was no federal-provincial agreement. Normally, for the major routes, the industry pays 50%, the federal government 30% and the provincial government 20%.

Ce qui est arrivé, c'est qu'on nous a demandé de payer encore 25 p. 100, en plus de n^os^ 50 p. 100. Dans le contexte économique de l'industrie du sciage, ce n'était pas toujours facile. Ce sont les conséquences du fait que les ententes ne sont pas claires. Souvent, nous devons payer la note au niveau de notre planification financière et au niveau de notre planification forestière de façon générale.

What happened is that they asked us to pay 25% more, on top of our 50%. Given the economic situation for the lumber industry, that was not always very easy. This stems from the fact that the agreements are not clear. Often, we have to pay in terms of our financial planning and our general forestry planning.

Je pense qu'il est important de souligner cela.

I think it is important to emphasize this.

M. Robichaud: D'accord.

Mr. Robichaud: I see.

Vous dites qu'il est important de définir les rôles. Vous parlez toujours des deux paliers de gouvernement, mais l'industrie a elle aussi un rôle à jouer. Vous semblez me dire que lorsque les deux gouvernements ne s'entendent pas, c'est l'industrie qui doit ramasser les morceaux, comme dans le cas des routes.

You state that it is important to define the roles. You are still referring to the two levels of government, but industry also has a role to play. You seem to be telling me that when the two governments do not agree, the industry must pick up the pieces, as in the case of roads.

[*Texte*]

Monsieur vient de dire qu'on ne doit pas se fier à l'industrie pour un apport financier, mais l'industrie devrait quand même pouvoir jouer d'autres rôles.

Vous disiez tout à l'heure qu'il ne semblait pas y avoir de direction lorsqu'on faisait la sélection des sites de coupe et toutes ces choses-là. Est-ce que ce rôle-là ne devrait pas être aussi bien défini que les rôles des gouvernements?

M. Bienvenu: Vous parlez surtout de l'exploitation de la forêt, des assiettes de coupe, des chose plus pratiques, au jour le jour.

Vous savez comment les assiettes de coupe sont divisées pour chaque entreprise?

M. Robichaud: Non.

M. Bienvenu: Non? Eh bien, pour pouvoir immobiliser les sommes nécessaires pour construire une usine, il faut avoir une certaine garantie d'approvisionnement. Cela, c'est tout un sujet en soi. Ensuite, quand on a une assiette de coupe désignée, il faut faire une planification annuelle. Encore une fois, je parle à titre personnel. Je crois que dans l'ensemble, il y a une certaine rationalisation. Je ne vous dis pas qu'il n'y a pas d'entrepreneurs en sciage qui ont choisi seulement les belles *patches* de bois et qui, à un moment donné, se ramassent avec un parterre de coupe plus ou moins équilibré. Cependant, je pense que dans l'ensemble, on peut dire que cela s'est fait d'une façon assez rationnelle.

Je ne pense pas que c'est là qu'est le gros du problème. Je ne vous dis pas qu'il n'y a aucun problème là, mais dans l'ensemble des problèmes, il ne faut pas se perdre dans les problèmes secondaires. Moi, je classerais cela comme un problème secondaire.

• 1240

Ce qui est important, c'est le reboisement; ce qui est important, c'est la voirie forestière qui nous donne accès à des assiettes de coupe, qui nous permet de couper du bois loin, et court. Si on n'a pas de chemins, il faut faire du *scalping* sur nos assiettes de coupe, comme on dit. Cela, c'est une responsabilité. Pour ma part, j'accepte mal qu'on assiste à des chicanes de gouvernements alors que rien ne se fait.

On dit que l'industriel ne fait pas sa part. Si l'industriel était dans une situation économique pour faire sa part, je vous dirais que c'est lui, le responsable. Mais la conjoncture actuelle me permet de vous dire très clairement que ce n'est pas possible présentement. Si on remet cela à plus tard, en anticipant la participation de l'industrie du sciage au cours des quelques prochaines années, cela ne se fera pas. Je pense que c'est catastrophique pour l'économie canadienne.

M. Perron: J'aimerais ajouter que lorsqu'on dit que l'industriel, actuellement, ne fait pas sa part, il faut faire attention. L'industriel forestier paie le gouvernement pour ce qu'il coupe, et généreusement. Les augmentations ont été de l'ordre de 25 à 30 p. 100 par année au cours des dernières années. On paie des millions de dollars pour avoir le droit de couper. Cela ne veut pas dire que c'est gratuit actuellement. L'industrie paie pour les droits de coupe. Cela est censé

[*Traduction*]

The gentleman has just said that we should not rely on industry for financial support, but the industry should still be able to play other roles.

You said a moment ago that there does not seem to be any direction in choosing logging sites and such matters. Should not this role be as clearly defined as the roles of the two governments?

Mr. Bienvenu: You are referring mainly to harvesting and logging sites, to more practical and everyday things.

Do you know how the logging sites are divided up for each company?

Mr. Robichaud: No.

Mr. Bienvenu: No? Well, in order to provide the necessary capital to construct a mill, there must be a certain supply guarantee. That is a whole subject in itself. Then, when you have a designated logging site, you must provide an annual plan. Once again, I am giving my personal opinion. I believe that generally speaking, there is some rationalization. I am not telling you that there are not lumbermen who have chosen only the beautiful patches of wood and who have ended up with a more or less balanced cut. However, I think that over all, it is done in a fairly rational way.

I do not think that is the root of the problem. I am not telling you that there is no problem there, but we should not get sidetracked into a secondary issue. For me, this is a secondary issue.

What is important is reforestation; what is important is access roads to the logging sites which will enable us to cut far and wide. If we do not have the roads, we have to do scalping on our logging sites. This is a responsibility. I personally have trouble accepting that governments have disputes and nothing is done.

We are told that industry does not do its part. If industry were in an economic situation to do its share, it would be responsible. But given the current economic situation, I can tell you clearly that it is not possible at the present time. If this is left to later, in the hope that the lumber mills could participate in future years, it will not be done. I think it will be catastrophic for the Canadian economy.

Mr. Perron: I would like to add that when we are told that industry is currently not doing its share, we have to be careful. The forestry industry pays the government for what is logged, and generously. Increases have been in the order of 25% to 30% per year in recent years. We pay millions of dollars to have rights to log. This does not mean that it is free at the present time. The industry paid for the rights to log. This is supposed to include silviculture, forestry development, but

[*Text*]

comprendre la sylviculture, l'aménagement forestier, mais il y a eu un manque de planification dans le passé et aujourd'hui les gouvernements en sont responsables, puisque ce sont eux qui sont les maîtres d'oeuvre de l'administration de la forêt. Aujourd'hui, il faut accélérer le reboisement forestier, le faire de façon plus artificielle; il faut développer des infrastructures routières, et l'industrie, aujourd'hui, n'est pas capable de payer pour les lacunes du passé. Il faut que ce soit payé par quelqu'un. L'industrie continue à faire sa part en payant ses droits de coupe qui ont augmenté très rapidement.

M. Bienvenu: Je pense que c'est une mise au point très importante. Moi, je mettais l'accent sur les nouvelles politiques forestières et sur le reboisement accéléré de la forêt. Je parlais de cette échelle d'accélération. C'est évident qu'au départ, on paie des droits de coupe et des taxes. On a toutes sortes de choses à payer. Cela, c'est statutaire. Je trouve qu'il y a eu des augmentations qui ne sont pas justifiables. On a eu, au mois d'août dernier, une augmentation de 60 cents le mètre cube. C'est une très grosse augmentation. C'est très difficile, pour nous, d'absorber cela au cours d'une période aussi complexe.

Cela, c'est une autre bataille, ou un autre débat, si vous voulez. Je pense qu'on parle beaucoup plus ici de la sylviculture supplémentaire qu'on doit faire pour remettre nos forêts en bon état et pour protéger l'avenir. Je ne mâcherai pas mes mots: il faut que ce soit fait par les deux paliers de gouvernements, au moins au cours des prochaines années.

Si vous nous parlez de notre droit de coupe, c'est différent, parce qu'il nous faut évidemment prendre nos responsabilités. Je pense que c'est un point important que je n'avais pas souligné et que M. Perron a souligné.

Le vice-président: Une dernière question, s'il vous plaît.

M. Robichaud: On parle de l'augmentation des prix de l'essence. S'il devait y avoir une augmentation, quel impact cela pourrait-il avoir sur votre industrie?

Mme Saucier: Nous sommes dans un contexte nord-américain. Nous devons livrer notre produit sur les mêmes marchés que les États-Unis, qui sont de plus en plus compétitifs. Je ne peux pas quantifier exactement quelle pourrait être l'augmentation de coût dont M. Robichaud parlait tout à l'heure. Ce dont vous devez tenir compte, c'est que nous devons rester concurrentiels sur le marché international. Je pense que cela s'applique pour l'industrie des pâtes et papier comme pour l'industrie du sciage. On commence à parler de plus en plus de la compétitivité de l'industrie forestière. C'est l'élément dont on doit tenir compte quand on prend ce type de décision. Pour ma part, je ne peux pas le quantifier, et je ne sais pas si mes collègues peuvent le faire.

M. Perron: C'est sûr que l'industrie forestière est un énorme consommateur de produits pétroliers. Tout se fait par la route au Québec et dans l'est du Canada. Le transport ne se fait pas par la voie maritime, mais par route. De plus en plus, le transport de la matière première, des copeaux, du produit fini, se fait par la route, par camion. Alors, c'est directement relié. Aussi, les équipements forestiers sont très mécanisés aujourd'hui et consomment beaucoup de produits pétroliers. Pour nous, cela représente des millions de dollars.

[*Translation*]

there has been a lack of planning in the past and now both governments are responsible, because they are the ones who are the overseers of forest administration. We now have to speed up reforestation and do it in a more artificial way. We have to develop wood infrastructures, and the industry is not in a position to pay for the deficiencies of the past. It has to be paid by someone. The industry will continue to do its part by paying for the logging rights, which have increased very rapidly.

Mr. Bienvenu: I think this is a very important point. I was emphasizing new forestry policies and accelerated reforestation. I was talking about the speed. It is obvious that at the outset, we pay taxes and logging rights. We have all sorts of things to pay. This is legislated. I find that there have been increases which are not justified. Last August, we had an increase of 60 cents per cubic meter. That is an enormous increase. It is very difficult for us to absorb this in a difficult period.

This is another battle, or another debate, if you wish. I think we are talking more here about additional silviculture that must be carried out to put our forest back in shape and to protect the future. I will not mince my words, it will have to be done by both levels of government, and in a very few years.

If you are talking to us about logging rights, this is different, because we obviously have to shoulder our responsibility. I think that this is an important point that I did not emphasize and that Mr. Perron brought out.

The Vice-Chairman: One last question, please.

Mr. Robichaud: Reference was made to the increase in the cost of fuel. If there is going to be an increase, what impact will this have on your industry?

Mrs. Saucier: We operate in the North American context. We must deliver our product to the same markets as the United States, and they are increasingly competitive. I cannot give you an exact answer in reference to Mr. Robichaud's question. What you should remember is that we must remain competitive on the international market. I think that this applies to both the pulp and paper industry and the lumber industry. There is increasing talk about competition in the forest industry. This must be remembered when decisions are made. I cannot give you an exact amount, I do not know whether my colleagues could or not.

Mr. Perron: The forestry industry is certainly a huge consumer of petroleum products. We travel the roads in Quebec and in eastern Canada. Transportation is not by sea but by land. More and more, the raw materials, the wood shavings, and the finished products are transported by land, by truck. So, it is directly related. Also, forestry equipment is now very mechanized and consumes a great deal of petrol. This represents millions of dollars for us.

[*Texte*]

• 1245

M. Bienvenu: Pour ma part, j'exploite une scierie dont toute l'électricité vient de génératrices diesel. Actuellement, ma facture annuelle est de trois quarts de million de dollars. Si vous accrochez un pourcentage à cela, je peux vous dire immédiatement ce que cela va représenter comme coûts supplémentaires.

Comme mon collègue l'indiquait, il y a la question de la voirie en forêt, mais il y a aussi l'exploitation proprement dite par les débusqueuses qui sont toutes mécanisées. Je peux vous sortir des chiffres approximatifs. Je pense bien qu'une usine qui produit 75 millions de PMP par année va sûrement avoir un compte d'un million de dollars.

Mme Saucier: Facilement, oui.

M. Bienvenu: Alors, si vous avez un million de dollars pour le pétrole et que vous ajoutez 10 p. 100 à cela, eh bien, vous voyez ce que cela représente. Evidemment, on n'est pas en mesure d'absorber facilement ces augmentations-là. On félicite le gouvernement d'avoir pu maintenir l'inflation à 3.7 p. 100, mais encore faut-il avoir les moyens de l'absorber, et le prix de notre produit diminue. Malgré l'inflation qui est beaucoup mieux contenue qu'il y a quelques années, il est encore difficile pour nous d'absorber ces augmentations qui nous tombent sur le dos, à tous les points de vue, parce qu'on consomme beaucoup de matériel.

M. Robichaud: Merci.

Le vice-président: Merci, monsieur Robichaud. Nous allons poursuivre avec M. Joncas et M. Johnson.

Monsieur Joncas.

M. Joncas: Merci, monsieur le président. Quand je pense à l'Abitibi-Témiscamingue, je pense également à la Baie James. Et quand on pense à la Baie James, on pense au développement des ressources hydro-électriques. On pense à développer encore ces ressources hydro-électriques. Est-ce que vous prévoyez qu'il se fera de la coupe de bois dans cette région de la Baie James d'ici un an ou deux?

Mme Saucier: Je pense que c'est un sujet dont on discute beaucoup depuis quelques années. Vous parlez des coupes qui devraient être effectuées dans des secteurs qui pourraient être inondés ou des choses comme cela. On nous a dit il y a quelque temps que les projets étaient retardés. On a parlé, il y a quelque années, d'aller couper dans les secteurs inondés, mais cela semble mis en veilleuse. Mais même si cela revenait, une chose est certaine: il n'y a pas un industriel du sciage, dans un marché moyen—je ne parle pas du marché dépressif d'aujourd'hui mais d'un marché moyen—qui peut se permettre d'aller couper et de transformer dans les usines actuelles le bois provenant des secteurs inondés sans une aide très importante des gouvernements. Je pense que tout le monde est d'accord là-dessus. Nous avons fait un mémoire à l'époque à titre d'industriels impliqués dans ces secteurs-là. La situation s'est détériorée financièrement depuis. Alors, je ne pense pas qu'il . . .

[*Traduction*]

Mr. Bienvenu: I operate a sawmill, for which all of the electricity comes from diesel generators. My annual bill at the present time is $750,000. If you add on a percentage to this figure, I could tell you immediately how much I will have to pay in extra costs.

As my colleague was saying, there is the question of logging roads, but there is also logging as such, which is done by skidders, which are all mechanized. I could give you some approximate figures. I think that a plant that produces 75 million board feet a year will definitely have a bill of $1 million.

Mrs. Saucier: Yes, easily.

Mr. Bienvenu: If you have an oil bill of $1 million, and this is increased by 10%, you see what happens. Obviously, it will not be easy for us to accept these increases. We congratulate the government on maintaining inflation at 3.7%, but our problem is affording this price increase, at a time when the price of our product is going down. Despite the fact that inflation is under much better control than it was a few years ago, it is still difficult for us to absorb these increases that are coming at us from all sides, because we use a great deal of materials.

Mr. Robichaud: Thank you.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Robichaud. We will now continue our questioning with Mr. Joncas and Mr. Johnson.

Mr. Joncas.

Mr. Joncas: Thank you, Mr. Chairman. When I think of the Abitibi-Témiscamingue region, I also think of the James Bay region. And when I think of James Bay, I think of the development of hydro-electric resources. Further development of these hydro-electric resources is being considered. Do you expect that there will be logging activities in the James Bay region in the next year or two?

Mrs. Saucier: This is a subject that has been discussed a great deal in recent years. You are referring to the logging that should be done in regions that could be flooded, or something like that. We were told some time ago that the projects had been delayed. A few years ago, there was talk of logging in the flooded regions, but this idea seems to have been put on the back burner. Even if it were to come up again, one thing is certain: no one in the sawmill industry, given an average market—I am not referring to today's depressed market, but to an average market—can afford to log and to process in our present plants the wood from the flooded regions without considerable government assistance. I think everyone agrees on this. As representatives of our industry, we presented a brief at the time. Since then, the financial situation has worsened. So, I do not think that . . .

[*Text*]

M. Joncas: Deuxième et dernière question. Est-ce que vous croyez qu'actuellement, on met assez l'accent sur la recherche? Sinon, dans quels domaines précis de la recherche devrait-on accentuer les investissements ou les efforts? Est-ce qu'on a actuellement au Canada des gens vraiment compétents dans le domaine de la recherche forestière? Qu'est-ce que vous en pensez?

M. Bienvenu: M. Perron, le président de Forintek, serait probablement en mesure de vous faire des commentaires.

M. Perron: Je dirais qu'en général, la recherche est assez bien organisée au Canada au niveau des opérations forestières. Il y a des instituts au niveau de la transformation, au niveau des pâtes et papier, et les gouvernements s'impliquent de façon très satisfaisante. La formule est bien meilleure maintenant. Avant, c'était uniquement le gouvernement. Aujourd'hui, il y a des sociétés privées subventionnées par le gouvernement et l'industrie contribue. Je crois toujours que l'industrie doit contribuer. Je pense que c'est important. La recherche au Canada, dans le domaine de la transformation des produits forestiers, des panneaux, du bois de sciage, a un budget de 12 millions de dollars. L'industrie paie 25 p. 100. Si l'industrie ne payait rien, on serait moins efficace. C'est l'industrie qui contrôle les destinées de cette recherche. C'est sûr qu'avec un budget de 15 millions de dollars, on pourrait peut-être en faire un peu plus, mais je pense que dans les circonstances, c'est raisonnable. Je pense qu'en ce qui concerne la recherche en général, les gouvernements ont une bonne approche. C'est l'approche concertation avec l'industrie. Je pense qu'actuellement, de ce côté-là, cela va bien.

• 1250

M. R.A. Gauthier: J'aimerais apporter une nuance: au niveau de l'aménagement forestier et de tout cela, on sait qu'il y a beaucoup de recherche qui se fait, entre autres à Laval, dans le Parc des Laurentides..; mais on remarque qu'il y a très peu de recherche sur le terrain en Abitibi-Témiscamingue qui est faite, et si on fait le parallèle avec le milieu agricole, les méthodes traditionnelles d'agriculture du sud, quand elles ont été appliquées en Abitibi-Témiscamingue, n'ont pas fonctionné. Dernièrement il y a un éveil dans ce milieu, parce qu'ils ont fait de la recherche sur place et adapté les méthodes à la région, puis aux particularités des climats de la région et du terrain. Sur cet aspect, il y aurait, en tout cas au niveau de l'aménagement forestier, un effort additionnel de recherche à faire sur place, sur le terrain, pour que ce soit plus en fonction des besoins particuliers du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

M. Joncas: Monsieur le président, en terminant, je trouve que les documents qu'on a reçus sont très importants et je demanderais que ces mémoires et les deux cartes présentés par le Conseil soient déposés à titre de pièces auprès du greffier du Comité.

Le vice-président: Il n'y a pas d'objection, cela sera fait.

Nous allons passer à M. Johnson, suivi de M. Fulton.

[*Translation*]

Mr. Joncas: I come now to my second and final question. Do you think enough emphasis is placed on research at the present time? If not, in what specific fields should research investments or efforts be focused? Do we really have competent individuals in the area of forest research in Canada? What is your opinion on this?

Mr. Bienvenu: Mr. Perron, the president of Forintek, could probably make some comments.

Mr. Perron: I would say that generally speaking, forestry research is fairly well organized in Canada. There are institutes that deal with processing and pulp and paper, and government involvement is very satisfactory. The situation is much better now than it was formerly, when only government was involved. Today, there are private companies subsidized by government, and industry contributes as well. I continue to think that industry must contribute to such activities. I believe this is important. Research in Canada on the processing of wood products, on panels, and on lumber has a $12 million budget. Industry pays 25% of the cost. If industry paid nothing, it would be less efficient. Industry controls what is done with the research. There is no doubt that with a budget of $15 million, we could do a little more, but I think that under the circumstances, the funding is reasonable. With respect to research in general, I think that governments have a good approach. They work with the industry. I think that the situation is good in this regard at the present time.

Mr. R.A. Gauthier: I would just like to add a qualification. In the area of forest development and so forth, there is a great deal of research being done at Laval University, in Laurentian Park and so on. However, there is very little research being done in the Abitibi-Témiscamingue region. When conventional farming methods used in the south were applied in Abitibi-Témiscamingue, for example, they did not work. Recently, there has been an awakening in the region, and research has been conducted there and methods have been adapted to our special climate and land features. More research on forestry development must be conducted in the Abitibi-Témiscamingue region, so as to take into account our particular needs.

Mr. Joncas: I think that the documents we have received are very important, Mr. Chairman, and I would ask that the briefs and the two maps be tabled as exhibits with the Clerk.

The Vice-Chairman: There is no objection to this, and it will be done.

I will now give the floor to Mr. Johnson, who will be followed by Mr. Fulton.

[*Texte*]

Mr. Johnson: Thank you, Mr. Chairman.

I think all of us around the table are in agreement on one thing, that reforestation is definitely needed not only in the area you referred to, but I suppose also right across Canada where forest activity has taken place.

Mr. Bienvenu, you mentioned about paying for the right to cut. In the area we refer to here, Abitibi-Témiscamingue, do the companies have leases on certain territories?

Mr. Bienvenu: Yes. It is a sort of tenure, sir. We have *la forêt domaniale*. This has been subject to change over the past 10 years. There was a time when we had a *concession* which was something more formal than what you have now. Formality being you had the rates and a lot of things written in to your document. What we have now is *forêt domaniale*. It still allocates you a territory, and within that territory you have your various financial responsibilities and things you have to do; you have to harvest the timber according to rules and all the rest of it. It follows pretty well the pattern you have in other parts of Canada. What you have to pay to the government to harvest the timber, that varies, and the formulas vary from province to province. There is a new system in New Brunswick which is sort of a five-year . . . , and you have the forest management agreements in Ontario which have been modified. That is quite a big subject, sir. You get into the nitty-gritty, but basically it does not belong to individuals.

I think what is important and what you have to quantify is the quality of this timber. A lot of work has to be done on the part of Canadians when they are going through the routine of a section 332 with the Americans. Basically you get trees which they would not even harvest for lumber; they would not even convert this timber into lumber. And so therefore you have the quality of the timber. You are not going to pay the same price for a stem which is 5 inches in diameter at the butt when you have one that is perfect and has next to no knots in it and is 20 inches at the butt and 75 feet tall. So you have the value of this added. This is where all this nitty-gritty of what you have to pay to the governments for your road, the distance you have to go to harvest the timber.

It is a very, very complicated thing. I see it more on a day-to-day basis. We do not own the land. For instance, when you go to the United States and you are dealing with a very large forest company, they own the land, and here if you just put . . . We tried to put some quantities last week on how much land you would have to buy to be self-sufficient, and that is completely beyond any reality. You could not afford to buy the acreage in northern Quebec to support a plant such as is being represented around the table here today.

• 1255

Mr. Johnson: No, I sort of realized what you were saying. To what government do you pay the stumpage, if you want to call it stumpage? That is what I prefer to call it.

Mr. Bienvenu: Yes, that is what it is, sir.

Mr. Johnson: To which government do you pay it, the provincial government or the federal government?

[*Traduction*]

M. Johnson: Merci, monsieur le président.

Je pense que nous sommes tous d'accord sur le besoin du reboisement, non seulement dans votre région, mais partout au Canada où il y a eu de l'exploitation forestière.

Monsieur Bienvenu, vous avez parlé de payer des droits de coupe. Est-ce que les sociétés ont des baux sur certains territoires en Abitibi-Témiscamingue?

M. Bienvenu: Oui. C'est une sorte de bail. Il y a la forêt domaniale, qui a fait l'objet de certains changements depuis dix ans. À un certain moment, nous avons eu une concession, qui était plus officielle que ce qui existe maintenant. On avait un document qui précisait les taux, et beaucoup d'autres choses. A l'heure actuelle, nous avons la forêt domaniale. Cela nous a accordé toujours un territoire, et on a certaines responsabilités financières, et autres, au sein de ce territoire. Il faut exploiter la forêt selon les règles, etc. C'est une formule plus ou moins semblable à celles qui existent ailleurs au Canada. Les frais qu'il faut payer au gouvernement pour exploiter la forêt varient, et les formules varient d'une province à l'autre. Il existe au Nouveau-Brunswick une nouvelle formule quinquennale, et il existe en Ontario des ententes de gestion forestière qui ont été modifiées. Il s'agit d'une question assez importante. Il y a beaucoup de détails, mais le fait est que les personnes ne possèdent pas ces territoires.

A mon avis, il est important d'évaluer la qualité de la forêt. Les Canadiens doivent faire beaucoup de travail dans le cas d'un litige avec les Américains au sujet de l'article 332. Il y a des arbres qu'ils n'exploiteraient même pas comme bois de sciage. Il y a donc toute la question de la qualité du bois. On ne va pas payer le même prix pour une tige avec un diamètre de cinq pouces à la souche, lorsqu'on peut en avoir une qui est parfaite, presque sans noeuds, et qui mesure 20 pouces à la souche et 75 pieds de haut. Donc, il faut tenir compte de la qualité. c'est là qu'interviennent tous les détails concernant les droits qu'il faut payer au gouvernement pour la voirie, la distance qu'il faut faire pour exploiter le bois, etc.

C'est une question très, très complexe. Je la vois de façon plus quotidienne. Nous ne possédons pas les terres. Aux États-Unis, par exemple, les grandes sociétés forestières possèdent les terres. La semaine passée, nous avons essayé de calculer combien de territoire il faudrait acheter pour être autonomes, et les chiffres sont faramineux. On n'aurait pas les moyens d'acheter dans la partie septentrionale du Québec les terres nécessaires à une unité d'exploitation comme celle qui est décrite ici aujourd'hui.

M. Johnson: Je sais, je comprends ce que vous dites. À quelles autorités gouvernementales versez-vous les droits de coupe, si c'est comme cela que vous voulez les appeler? C'est, pour ma part, l'expression que je préfère.

M. Bienvenu: Vous avez tout à fait raison.

M. Johnson: À quel gouvernement, au niveau provincial ou au niveau fédéral, versez-vous ces droits?

[*Text*]

Mr. Bienvenu: Provincial, sir.

Mr. Johnson: You pay it to the provincial government. The people of the province own the resource; the government of the province reaps the benefit of the company going in there to invest, to buy equipment and everything to harvest that renewable resource. You provide jobs, of course, for the people.

What the federal government would get out of it is the corporation tax and the personal income tax realized from the workers. It seems to me that there would also be a provincial corporation tax and a provincial personal income tax. So in this case, the provincial government would be getting the most benefit because it would be getting the stumpage fee, the corporation tax and the personal income tax. It seems to me that they have the greatest responsibility for building the roads. That is what I am trying to establish, that they are getting the most out of it.

Mr. Bienvenu: I think you are bringing up the whole question of federalism, sir. You have to rebalance the whole balance sheet; you just cannot pick out parts and pieces of a balance sheet and leave the rest in abeyance.

Mr. Johnson: I realize that. Do not for one minute think that I am against industry, because that is where I came from. You say that industry is unable to pay for the roads and what have you. With the cost of everything escalating all the time, I have a tendency to agree with you. I suppose most of the bigger companies do have profits and they do pay their shareholders dividends and so on; at least, I hope they do. If industry cannot afford to, how would you figure that the people of Canada—because that is what the government is, of course—can afford to do so with the deficit that the government now has?

Mr. Bienvenu: Do you mean to say that we are all in bankruptcy?

Mr. Johnson: No, no, I am not saying that. I guess there are small companies that probably are just staggering by, but I said I hope that most of the companies are making a profit and paying a dividend to their shareholders if they are public companies. If, having a profit, they are unable to pay a substantial part of this reforestation, looking down the road for continued harvesting and expansion and so on like that, how can we expect the people of Canada with their large deficit per person can afford to do it?

Mr. Dottori: I think the point made by Mr. Perron and Mr. Bienvenu was very clearly that industry today recognizes the problem and is prepared to pay its share from here on: we cut a tree, we will take the measures to plant a tree. However, over the last 50 years there has been a tremendous number of trees cut for which industry has paid stumpage, paid taxes, both to the provincial and federal governments. They had the responsibility of planting the trees and they did not. We think it is unfair to come back today and say to industry: You must bear the burden of replanting those trees. We have already paid the price. If the government spent it elsewhere for the benefit of taxpayers, then perhaps taxpayers now have to pay the price

[*Translation*]

M. Bienvenu: Au gouvernement provincial.

M. Johnson: Je vois. La population de la province est propriétaire des ressources et le gouvernement provincial touche des droits auprès des sociétés qui investissent, qui achètent des biens d'équipement et tout ce qui est nécessaire pour exploiter cette ressource renouvelable. Cela crée aussi des emplois.

Quant au gouvernement fédéral, il pourrait percevoir l'impôt des sociétés et l'impôt sur le revenu des travailleurs. Mais il y a aussi l'impôt des sociétés et l'impôt sur le revenu des contribuables perçus par le gouvernement provincial. Dans ce cas-là, ce serait au bénéfice du gouvernement provincial, car il percevrait les droits de coupe, l'impôt des sociétés et l'impôt sur le revenu des contribuables. J'en conclus donc que c'est à lui que revient la première responsabilité de construire des routes. J'essaie de prouver que c'est le gouvernement provincial qui en tire le maximum.

M. Bienvenu: Je pense que vous remettez en question tout le fédéralisme. Il faut rééquilibrer le bilan, et on ne peut pas tout simplement se contenter d'éléments de ce bilan en en ignorant le reste.

M. Johnson: Je m'en rends bien compte. N'allez pas croire que je suis contre les industriels, car j'en suis un moi-même. Vous dites que l'industrie ne peut pas assumer le coût des routes et du reste. Avec les coûts qui ne cessent de grimper, j'aurais tendance à être d'accord avec vous. Je suppose que la plupart des grandes sociétés réalisent des bénéfices et qu'elles versent des dividendes à leurs actionnaires. Du moins, je l'espère. Si l'industrie n'en a pas les moyens, comment pensez-vous que la population canadienne, c'est-à-dire le gouvernement, puisse se permettre d'assumer ces coûts, étant donné le déficit que nous connaissons actuellement?

M. Bienvenu: Voulez-vous dire que nous sommes tous en faillite?

M. Johnson: Pas du tout. Je suppose qu'il y a des petites sociétés qui se maintiennent à peine à flot, et j'ai dit que j'espérais que la plupart des sociétés réalisaient des bénéfices et versaient des dividendes à leurs actionnaires, s'il s'agit de sociétés par actions. Si, dans une situation bénéficiaire, les sociétés ne peuvent pas consacrer des sommes importantes au reboisement, et si elles envisagent quand même de continuer l'exploitation, voire de l'accroître, comment peuvent-elles s'attendre à ce que la population canadienne, qui a un énorme déficit sur les bras, puisse se permettre de le faire?

M. Dottori: Je pense que MM. Perron et Bienvenu ont bien expliqué que l'industrie était prête à faire sa part. Après tout, nous coupons les arbres et nous pouvons très bien faire le nécessaire pour en planter. Toutefois, depuis 50 ans, beaucoup d'arbres ont été coupés pour lesquels l'industrie a versé des droits de coupe, des impôts, aux deux gouvernements, le provincial comme le fédéral. Ces gouvernements avaient la responsabilité de reboiser et ils ne l'ont pas fait. Nous pensons qu'il est injuste de nous demander aujourd'hui de procéder à tout le reboisement. Nous avons déjà payé ce qu'on nous demandait, et si le gouvernement a dépensé cet argent ailleurs, au profit des autres contribuables, on peut peut-être s'attendre

[*Texte*]

by reinvesting some of that money and putting it back into the forests to protect the industry that provides one out of ten jobs in Canada.

I think that is the critical issue. This question of whether it is 50% provincial and 50% federal is a matter of negotiation between the federal and provincial governments and outside of our jurisdiction. That is for the politicians to negotiate. From our point of view, it is very clear that the responsibility for catching up with reforestation rests squarely with the governments. They have taken the funds. They may have used them elsewhere. It is now time to put them back.

Mr. Johnson: That was all I wanted you to say.

Mr. Perron: You just touched a point. I may just add that the industry is still willing to pay for its own roads. Our company and others are building miles and miles of roads every year. What we are asking is for some special roads for special areas where forest is at maturity and is not being cut. The forest will deplete; at maturity, the quality of the forest will start to go down and nobody will benefit from it. There are rivers to cross, there are bridges to make, and we are not the only users of these roads. We would like the government to build these roads and then we, in the industry, will go and recuperate the wood. After we are gone, somebody else will go there. The roads are built. You have the fisheries, you have the mining, you have the tourists, so it is not always the user of the trees who has to bear these burdens.

• 1300

We are not asking that they build all our roads because we would be in business if they would build all our roads. We are asking only for special roads, in special areas.

Mr. R. A. Gauthier: These roads will contribute to releasing the pressure on the forests which are actually over-exploited. Some of the roads would contribute to the catching up. This way, those roads would be the responsibility of the government like the catching up for the . . .

Mr. Johnson: In other words, in the past both levels of government, and perhaps industry as well, have been culprits, but now we should put the past behind us and talk about building a future.

Mrs. Saucier: As long as the government pays for the past.

Mr. Johnson: That is the reason I wanted to bring out the point about to whom the stumpage was paid, and so on.

Mr. Perron: It is very important to understand the situation today, to understand who is to blame. Is the government to blame? I am not doing any politics with that. The government has been always responsible for distributing the forest, for making the sylviculture; if they did a poor job, it is their

[*Traduction*]

à ce que les contribuables, désormais, assument ces frais-là en réinvestissant les sommes déjà versées dans les forêts, pour protéger l'industrie qui fournit un dixième des emplois au Canada.

Je pense que c'est une question capitale, et le problème de déterminer si ce sera à moitié provincial et à moitié fédéral doit être réglé par négociation entre les gouvernements fédéral et provinciaux, car cela n'est pas de notre ressort. Cela fait partie des attributions des hommes politiques et, selon nous, il est très clair que la responsabilité de procéder au reboisement incombe entièrement aux gouvernements. C'est le gouvernement qui a reçu les fonds et s'il les a utilisés ailleurs, il est temps qu'il fasse amende honorable.

M. Johnson: C'est tout ce que j'avais à dire.

M. Perron: Vous avez soulevé une question qui m'amène à ajouter que l'industrie est toujours prête à assumer le coût de ses propres routes. Notre société et d'autres construisent des milles et des milles de routes chaque année. Nous demandons certaines routes spéciales pour des régions spéciales, où les arbres sont prêts à être coupés et ne peuvent pas l'être sans elles. A défaut de routes, la forêt va se clairsemer, et comme ces arbres sont parvenus à maturité, la qualité deviendra moindre progressivement, et personne n'en profitera. Il y a des rivières à enjamber, des ponts à construire, donc, et nous ne sommes pas les seuls usagers de ces routes. Nous voudrions que le gouvernement construise ces routes pour que nous, de l'industrie, puissions exploiter cette ressource forestière. Après notre passage, d'autres iront et les routes serviront encore. Il y a la pêche, l'exploitation minière, l'industrie touristique, et voilà pourquoi nous estimons que ce ne doit pas toujours être l'exploitant forestier qui assume tous les frais.

Nous ne demandons pas au gouvernement de construire toutes les routes dont nous avons besoin, car cela serait nous favoriser à outrance. Nous demandons tout simplement qu'il construise des routes spéciales dans des régions spéciales.

M. R.A. Gauthier: Ces routes contribueront à alléger la surexploitation actuelle de certaines régions forestières. Certaines de ces routes contribueront au rattrapage, et ainsi, le gouvernement pourra assumer sa responsabilité de ce côté-là . . .

M. Johnson: En d'autres termes, par le passé, les deux paliers de gouvernement, de même que l'industrie, se sont rendus coupables, mais on devrait oublier le passé et construire l'avenir. C'est bien cela, n'est-ce pas?

M. Saucier: Il faut cependant que le gouvernement paie pour les erreurs passées.

M. Johnson: C'est la raison pour laquelle je voulais développer ce point et savoir à qui étaient versés les droits de coupe.

M. Perron: Il est important de comprendre la situation actuelle, de comprendre qui est à blâmer. Est-ce le gouvernement? Je ne fais pas de politique ici. Le gouvernement a toujours été responsable de la répartition de la forêt, de la sylviculture. Si le gouvernement a failli à sa tâche, c'est sa

[*Text*]

responsibility. They are the leaders, they are still the leaders. If they have let people cut too much, that is another question, but it is their responsibility. We have always paid in the past for whatever they have asked us to pay. What did they do with these funds? They did not plant all the trees. Maybe today they should accelerate what they did not do. Mr. Dottori put it exactly on point that it is not our fault. We had no control over the administration of the forest.

Le vice-président: Merci, monsieur Johnson. Nous allons passer à M. Gass, suivi par M. Fulton.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

I have just a very small question. It is to Mr. Dottori, and it is regarding natural regeneration versus artificial. Sir, I believe you said that 50% of the regeneration is by natural means. Do you get the desired variety by natural regeneration? I know in Prince Edward Island if you cut a coniferous stand, you get a deciduous stand. Does the same thing apply in Quebec, and if so, is that the type of wood you want or would you prefer to have a coniferous stand follow a coniferous stand?

Mr. Dottori: If you let nature take its course, I think the tendency is for the species which are more dominant, particularly in areas that are cut such as hardwoods, to take over cut areas. I am on the southern part of the district where we have mixed forests, but I think in the northern part the same type of problem happens although probably to a lesser extent. There is more, I think, natural regeneration of the existing species because there is no hardwood. Where there is mixed hardwood, however, there is no question that the unwanted species would tend to take a bigger and bigger percentage of the natural reforestation.

Mr. Gass: So an artificial regeneration would be more inclined to give you the type of wood you want.

Mr. Dottori: I think that is why it is necessary; otherwise you will end up with a deteriorating forest because it is just completely unplanned. If there are weeds around ... if you want to look at that way, it is like a garden. If you do not look after it, the weeds will grow and the productivity will decrease dramatically.

Mr. Gass: Thank you very much, Mr. Chairman.

Le vice-président: Merci, monsieur Gass. Monsieur Fulton, s'il vous plaît.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

I frankly think the forest industry should be as mad as hell. To touch on what Mr. Johnson was saying, as I said in my earlier remarks, historically over the last couple of decades, the federal government has returned less than 5¢ on the dollar. There is no other industry in Canada that gets as low a rate of return to source as the forest sector in this country.

[*Translation*]

responsabilité. Le gouvernement mène la population, encore aujourd'hui. Si on a laissé à la population le soin de couper du bois à outrance, c'est autre chose, mais c'est toujours la responsabilité du gouvernement. Quant à nous, par le passé, nous avons toujours versé ce qu'on exigeait de nous. Qu'a-t-on fait de cet argent? Le gouvernement n'a pas planté tous les arbres. Il y aurait peut-être aujourd'hui lieu de faire du rattrapage de ce côté-là. M. Dottori a dit précisément que ce n'était pas notre faute. Nous n'avions pas le contrôle de la gestion de la forêt.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Johnson. We will now go to Mr. Gass, followed by Mr. Fulton.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

Je voudrais poser une courte question. Je m'adresse à M. Dottori, car c'est au sujet de la régénération naturelle par rapport à la régénération artificielle. Vous avez dit que 50 p. 100 de la régénération se faisait naturellement. Obtenez-vous ainsi la variété d'espèces désirée? Je sais qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, quand on coupe un conifère, on obtient un arbre à feuilles caduques. Est-ce vrai au Québec également? Dans l'affirmative, est-ce bien l'espèce que vous recherchez, ou préféreriez-vous un conifère qui serait remplacé par un autre conifère?

M. Dottori: Si la nature suit son cours, les espèces dominantes prennent le pas, surtout dans les régions où l'on coupe du bois franc. Pour ma part, je me trouve dans la partie méridionale, où les forêts sont mixtes, mais je crois que dans la partie septentrionale, le même problème se présente, même s'il est atténué. Je pense qu'il y a plus de régénération naturelle des espèces existantes parce qu'il n'y a pas de bois franc. Dans les régions où il y a du bois franc mixte, il est indéniable que les espèces moins désirables auraient tendance à constituer un plus fort pourcentage du reboisement naturel.

M. Gass: Vous pourriez donc obtenir plus facilement les espèces de bois que vous souhaitez par la régénération artificielle, n'est-ce pas?

M. Dottori: Voilà pourquoi je pense qu'elle est essentielle, sans quoi la forêt se détériore, faute de planification. S'il y a de la mauvaise herbe ... C'est comme un potager. La mauvaise herbe envahit un potager laissé à l'abandon, et la productivité chute de façon spectaculaire.

M. Gass: Merci beaucoup, monsieur le président.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Gass. Mr. Fulton, you have the floor.

M. Fulton: Merci, monsieur le président.

Pour ma part, je pense que les exploitants forestiers devraient être furieux. Pour revenir à ce que disait M. Johnson, et je l'ai dit moi-même plus tôt, depuis 10 ou 20 ans, le gouvernement fédéral a réinvesti moins de 5c. par dollar perçu. Il n'y a pas d'autre industrie au Canada qui obtienne un taux de rendement aussi peu élevé que le secteur forestier.

[*Texte*]

• 1305

This point was touched on by Mr. Robichaud—it is too bad he is not here now. But I did a little quick calculation in relation to the pulp sector. You mentioned that it is 200 miles each way to some of the wood you are bringing in. A little quick calculation of the 5¢ to 6¢ a litre increase in the budget would add about $10 a load to your wood simply being delivered to mill site. I wonder if you would agree that the forest sector, particularly in the northern parts of the country—albeit in your brief you say you are in the south, but I still think it is one of the strange geographic problems you have from time to time, coming from B.C . . . The impact of a 25¢ a gallon increase would have perhaps the most dramatic impact on any industry in Canada on the forest sector. That would be fair to say.

I would like to move quickly to DRIE. I have a number of fairly quick questions to run by you. The new DRIE guidelines allow for funds as long as you are not increasing capacity. I assume you would support—I see Mr. St. Julien sitting there—I am sure you would support the Forex proposal, which would be to get some DRIE funding to . . . Actually they would be decreasing capacity, but they would be consolidating their equipment basically onto a couple of sites. They would close one. I assume that kind of federal assistance from DRIE you would see as being useful to the industry.

Mr. Bienvenu: It is a very difficult question for one of us to ask, as we are competitors of Forex.

Mr. Fulton: In general. I am just speaking in terms of general principles, of course.

Mr. Bienvenu: I would be happy for one of my colleagues to answer.

Mr. Dottori: I will answer it, seeing I am not in the sawmill business.

Mr. Fulton: You get your chips from them.

Mr. Dottori: I can probably look at it from a different perspective. These fellows are competitors, although they are one of our major suppliers.

I would think that as was pointed out earlier, one of the problems that I think industry wants to see is a clear definition of what exactly the federal government, in view of the current discussion, is prepared to do. They should lay out the rules, be they grants or tax incentives, and be very clear and apply them to everyone, not necessarily if you are in trouble or whatever—although I recognize that some exceptions have to be made in special cases.

Mr. Fulton: Like Domtar.

Mr. Dottori: We will not touch that one. We did not get a grant, and we are sensitive about that. But you have to have the same rules for everyone. If the money is available, I think it must only be available for rationalization and modernization for the industry. It should not be available to increase capacity.

[*Traduction*]

M. Robichaud a abordé la question, et c'est dommage qu'il soit parti. J'ai fait un calcul rapide pour le secteur de la pâte. Vous avez parlé de 200 milles des deux côtés pour le bois que vous coupiez. À 5 ou 6c. le litre, augmentation envisagée dans le budget, cela signifierait 10$ de plus par chargement tout simplement pour livrer le bois à l'usine. Est-ce que vous admettez que le secteur forestier, surtout dans les parties septentrionales du pays—même si vous précisez dans votre mémoire que vous vous trouvez dans le sud—souffre de problèmes géographiques bizarres, surtout quand on songe à la Colombie-Britannique . . . Une augmentation de 25c. le gallon d'essence aurait une incidence catastrophique sur toute industrie canadienne, et sur le secteur forestier en particulier. Je ne me trompe pas en disant cela, n'est-ce pas?

Je voudrais passer rapidement au ministère de l'Expansion industrielle régionale. J'aurais quelques brèves questions à vous poser. Les nouvelles directives du ministère prévoient de vous verser des subventions si vous n'augmentez pas votre exploitation. Je soupçonne que M. St-Julien, qui est assis là-bas, me donnerait raison. Je pense que vous appuyez la proposition de Forex, qui obtiendrait des fonds du ministère de l'Expansion industrielle régionale . . . En fait, la société diminuerait son exploitation, tout en consolidant ses biens d'équipement sur quelques chantiers seulement. Un chantier serait fermé, et je pense que ce genre d'aide fédérale du ministère serait, de votre point de vue, utile.

M. Bienvenu: Il nous est très difficile de nous prononcer sur cette question, puisque Forex est un de nos concurrents.

M. Fulton: Voyons les choses d'un point de vue général. Je parle ici de principes généraux.

M. Bienvenu: Je laisserais volontiers un de mes collègues vous répondre.

M. Dottori: Étant donné que je n'ai pas d'usine de coupage du bois, je veux bien répondre.

M. Fulton: On vous le rendra au centuple.

M. Dottori: Voyons les choses sous un angle différent. Ces gens sont nos concurrents, même s'ils sont un de nos plus importants fournisseurs.

On a dit plus tôt que l'industrie voulait une définition précise de ce que le gouvernement fédéral, dans le cadre de la discussion actuelle, était prêt à faire. Le gouvernement devrait établir la règle du jeu concernant les subventions ou les encouragements fiscaux et il devrait dire avec précision que ces derniers s'appliquent à tout le monde, non seulement aux sociétés qui sont dans une mauvaise passe, même si nous admettons qu'il faudra faire des exceptions dans certains cas particuliers.

M. Fulton: Comme dans le cas de la Domtar.

M. Dottori: Je m'abstiendrai de parler de cette société. Nous n'avons pas obtenu de subvention et nous en sommes un peu froissés. Il faut cependant que les mêmes règles s'appliquent à tout le monde. Si on engage des sommes, je pense qu'elles devraient servir à la rationalisation et à la modernisa-

[*Text*]

That does not matter if you are making widgets, lumber, or pulp. It should be for rationalization and modernization only. And how the funds are handed out, I think we all believe—although we may have different views on how much should be available—it should be done as equally and as fairly as possible.

Mr. Fulton: I agree with you on that. But let me ask you a question where I think you will agree it cannot apply equally; it comes back to the blind trust questions that I was putting earlier. Would it not be appropriate . . . The cutting plans that provincial governments across this country put forward are generally based on quantity, whereas when you are making your business plans to cut, you are generally basing it on quality and accessibility. Those are two basic criteria that you have to pursue.

I am wondering, when we are talking about roads and infrastructure costs, whether or not it would be more appropriate—and here I am talking more almost from an ecological or a professional forester's point of view, as opposed to business—that there be a plan put in place whereby in order to encourage companies to go out and harvest on a more rational, long futuristic scale, that funds for roads and other infrastructure costs be based on that. Not all companies have the same kind of forest licence or access to the forest itself, so it should be a principle that is installed probably in joint federal-provincial agreements, such as the Canada-Quebec agreement, that funds be made available for those kinds of infrastructure costs based on cutting plans that are provided on an annual or a five-year basis whereby a company can demonstrate, by getting certain road costs, they can access certain insect-ridden or certain mature timber. Then those road costs would in fact promote a more sound forest policy in the long term. Would you not agree that is the kind of policy the federal government should be putting forward? And it would not apply equally to all companies.

Mr. Dottori: I do not see how you can have a blind trust that works that way. I think if you are in an area where there is, say, a sector of forest that has been attacked by spruce budworm and the government is going to control the forest and decides that company X has to go and cut in that area for reasons, then I think the government has to provide at least a differential in cost for the industry to go there. The industry should not have to pay the penalty. Now, I do not know if a blind trust would work any differently than the government setting aside a certain amount every year in a budget and letting the existing system work.

• 1310

Mr. Fulton: Well, politics always seems to be the thing that messes things up. I think if the foresters were left alone to operate as professional foresters, it would be fine. What happens is that various ministers of forests are "successfully" lobbied by certain companies and they tend to get benefits that do not evenly acrue to other companies.

[*Translation*]

tion de l'industrie. Ces sommes ne devraient pas servir à augmenter la capacité, et le fait de fabriquer des cure-dents, du bois de construction ou de la pâte ne devrait pas entrer en ligne de compte. L'argent devrait servir uniquement à la rationalisation et à la modernisation. Je pense que nous sommes tous d'accord que les fonds doivent être distribués le plus également possible, même si nous avons des opinions différentes sur la façon de procéder.

M. Fulton: Je suis tout à fait d'accord avec vous là-dessus. Je veux vous poser une question, et vous reconnaîtrez peut-être que les choses ne peuvent pas se faire de façon égalitaire. Je reviens à la question de la confiance aveugle dont je parlais plus tôt. Ne conviendrait-il pas . . . Les plans de coupe que les gouvernements provinciaux élaborent sont en général fondés sur la quantité, tandis que vous, quand vous faites vos propres plans, vous vous fondez sur la qualité et l'accessibilité. Ce sont là les deux critères qui vous importent.

Quand on parle de routes et de coûts d'infrastructure—et je me place ici du point de vue d'un écologiste ou d'un ingénieur forestier professionnel, plutôt que du point de vue d'un homme d'affaires—il faut que les plans élaborés encouragent les sociétés à exploiter de façon plus rationnelle, en tenant compte du long terme, et c'est ainsi que les fonds engagés pour la construction de routes ou d'autres infrastructures sont alloués. Les sociétés n'ont pas toutes les mêmes permis forestiers ou le même accès à la forêt, si bien qu'il faudrait un principe fondé sur des accords conjoints fédéraux-provinciaux, comme l'accord Canada-Québec, prévoyant que les fonds devant servir à couvrir les coûts d'infrastructure sont fondés sur les plans de coupe annuels ou quinquennaux dans lesquels la société peut prouver qu'en obtenant certains dédommagements pour les routes, elle a dès lors accès à des forêts infestées ou à des arbres parvenus à maturité. Ainsi, si on assume le coût des routes, la politique forestière n'en serait que meilleure à long terme. Ne pensez-vous pas que le gouvernement fédéral devrait préconiser ce genre de politique? Toutefois, elle ne s'appliquerait pas également à toutes les sociétés.

M. Dottori: Je ne vois pas comment on pourrait appliquer une confiance aveugle de cette façon. Si on se trouve dans une région où la tordeuse des bourgeons de l'épinette a fait des ravages et si le gouvernement exerce un contrôle et décide qu'une certaine société doit exploiter cette région, le gouvernement doit offrir de dédommager la société pour la différence de coût que cela implique. Ce n'est pas à l'industrie d'en faire les frais, et je ne sais pas si le principe de la confiance aveugle pourrait donner des résultats meilleurs qu'une politique voulant que le gouvernement réserve une certaine somme chaque année dans le budget et que les mécanismes actuels interviennent.

M. Fulton: Eh bien, la politique salit toujours tout. Je pense que si on laissait les exploitants forestiers faire leur métier, tout irait bien. Divers ministres des Forêts se laissent impressionner par certaines sociétés qui obtiennent des avantages que d'autres sociétés n'obtiennent pas.

[*Texte*]

Mr. Dottori: But, if you would define clear rules then . . .

Mr. Fulton: That is right.

Mr. Dottori: —then I think that problem is eliminated to the extent possible. You will always get influence to some extent. There is always a variation of all rules. I think even the Ten Commandments are probably interpreted in slightly different ways. I think that is reality, but I think you have to make rules almost like the Commandments and say that it applies to everyone. If someone has the ingenuity to bend them a little bit—I think you are never going to eliminate that.

Mr. Fulton: Let me move on to the bottom paragraph on Page 13. You put some interesting grammar together, but I wonder whether you are talking about the Peter Lougheed grab-bag approach to setting the rate of the Canadian dollar or whether you are simply talking about letting it float. There is no doubt, certainly in terms of world market pulp, for example, from the Watson Mills in Prince Rupert we have found now that B mill has just gone down. We are right at the break-even point for world market pulp and we are getting a lot of competition from countries like Sweden that in the last couple of years have devalued six times. Can you make this grammar a little clearer to me? Are you talking about simply letting our dollar float and find its own level or are you talking about the Lougheed model that he talked about at the First Ministers' Conference, basing our dollar against a composite of a number of currencies? I take it you would like the dollar down, but can you explain to me which proposal you have in mind there?

Mr. Bienvenu: That is a very difficult one. I would not mind taking a stab at that. Obviously in the world markets where we are trying to penetrate, we are, as we indicated, opening up a promotional program overseas. This is the first initiative that has been done collectively in Quebec and we are sort of all stepping on each other's toes. I would sort of have to deviate from your question and perhaps go to the encouragement of exports and I think I will have the privilege of meeting Mr. Kellaher on this subject in another couple of weeks.

Of course, you cannot talk about exports without talking about currencies; therefore, it gets to be such a big ballgame that to get the ingredients out of there and say, look, this is the type of spice we want in this particular spaghetti, is going to be quite difficult for one to assess.

Of course, when you look at the relationship between the Canadian dollar and the American dollar, we find that is quite okay, but then on the other hand, vis-à-vis some of the European currencies, or even in the Middle East, we find that we are non-competitive for the reason you have indicated. The Scandanavians have devaluated very, very aggressively.

If I may sum this up, I think in this particular paragraph what we are trying to say is that we cannot leave that question; we have to take it into perspective. We are asking the governments to make sure—and I think this would probably go for any industry in Canada that has to export—that we keep this in line with some reality, even if the fluctuations are coming

[*Traduction*]

M. Dottori: Mais si on établissait des règles claires, alors . . .

M. Fulton: Vous avez raison.

M. Dottori: . . . alors, le problème serait enrayé au mieux. Il y aura toujours des jeux d'influence jusqu'à un certain point et des dérogations à toutes les règles. Je pense que même les dix commandements donnent lieu à des interprétations un peu différentes. C'est la vie, mais je pense que vous devez faire des règlements qui soient peu ou prou des commandements respectés par chacun. Si quelqu'un, d'aventure, les contourne un peu, il faudra l'accepter, car c'est inévitable.

M. Fulton: Je voudrais revenir au dernier paragraphe de la page 13. Le style est intéressant, et je me demande si vous faites allusion ici à la formule de Peter Lougheed, qui voudrait que le taux de change du dollar canadien soit fixe ou si, au contraire, vous voulez qu'il continue de fluctuer. Sur le marché mondial de la pâte, les choses ne sont pas roses, car les représentants de Watson Mills, à Prince Rupert, nous ont dit que leur usine B périclitait. Nous en sommes à une fourche sur le marché mondial de la pâte, car d'autres pays, comme la Suède, nous mènent une concurrence serrée depuis quelques années, ayant dévalué leurs devises six fois. Pouvez-vous m'expliquer ce que vous voulez dire au bas de la page 13? Est-ce qu'il faudrait que le dollar continue de fluctuer pour atteindre son propre équilibre ou faudrait-il, comme l'a préconisé M. Lougheed, lors de la conférence des premiers ministres, fixer notre dollar par rapport à un certain nombre de devises étrangères? Si j'ai bien compris, vous voudriez que le dollar se maintienne bas, mais j'aimerais que vous développiez davantage ce que vous proposez dans votre mémoire.

M. Bienvenu: Cette question est très difficile, mais je veux bien essayer d'y répondre. De toute évidence, sur les marchés mondiaux où nous essayons de nous implanter, nous avons lancé un programme de publicité pour nos produits. C'est la première fois qu'une telle initiative est prise collectivement au Québec, si bien que nous nous marchons sur les pieds. Je m'éloigne un peu de votre question pour aborder celle des encouragements à l'exportation. Je pense que j'aurai le privilège de rencontrer M. Kellaher pour discuter de cette question dans quelques semaines.

Manifestement, on ne peut pas parler d'exportations sans parler de devises, et dès lors, les choses se corsent tellement que, pour que nous puissions exiger que telle ou telle épice soit incluse dans une sauce à spaghetti particulière, il faudra que nous procédions à toutes sortes d'évaluations compliquées.

Bien entendu, quand on observe le dollar canadien et le dollar américain, on trouve les choses très bien ainsi, mais d'autre part, par rapport à certaines devises européennes, ou à des devises du Moyen-Orient, nous ne sommes plus concurrentiels pour les raisons que vous avez indiquées. Les Scandinaves ont dévalué à tous crins.

Pour résumer, je pense que dans ce paragraphe, nous voulons dire que les choses ne peuvent pas être laissées à l'abandon et qu'il faut y réfléchir en toute connaissance de cause. Nous demandons aux gouvernements de veiller à ce que le taux du dollar canadien soit réaliste, même si cela signifie des fluctuations. Cela est vrai également pour tous les autres

[*Text*]

down. Of course, the Canadian dollar has been weaker vis-à-vis the American dollar. Again, I would only answer from my own point of view. I think that has been relatively well under control.

Mr. Fulton: One final question, Mr. Chairman.

Mr. Dottori: I just want to mention that one of the keys you have to bear in mind is that industry always likes some form of stability, so we can plan. Although our long-term planning is probably three months now, normally we like to have it about three to five years, especially if you are arranging financing. The variability of foreign exchange currencies is unprecedented with the ups and downs that we are having recently which makes . . . Even in our organization our predictions six months ago were for grandiose profits. Today on the other hand, they are for losses, as a result of currency exchanges. So from an industrial point of view, I think it is not the level that is critical, although obviously as an exporter, the lower the level the better; the thing we do need is more stability, either one way or another. You need more stability so you do not get these wild gyrations, so you can plan ahead.

Today, if you went out and took the contract for lumber or for pulp at the current rate, you would probably think you were going to make a buck. On the other hand, if it goes up 2¢ in two months, you are going to lose your shirt or you are going to lose part of it. So it is the instability that bothers us more than the level.

• 1315

Mr. Bienvenu: Is there anything, sir, that can be done to control how the Scandinavians are going to handle themselves? We can have certain policies within our own country to determine certain benchmarks we want to accomplish, but if your competitor is going to do as the Scandinavians have done, it becomes really difficult. I am just asking the question. I certainly do not have an answer for it.

Mr. Fulton: Yes. Well, I know the Swedes can certainly penetrate quickly. But I would like to ask one final question, Mr. Chairman. It is a very short one.

I noticed in this month's *National Forest Products Economics Monthly* an interesting graph I had not seen before. It showed that only at one point since 1980 have the amounts paid for random lengths stayed in line with the housing starts. As you know, the gap has started to widen substantially since about February of 1983, and it is enormous now; whereas from 1975 until 1981, they tracked each other very carefully. Can you give the committee some idea of the difference between what is happening with U.S. wood and Canadian wood in relation to that? Are we further apart, or are we roughly where the American wood is?

Mr. Bienvenu: What is the graph composed of?

Mr. Fulton: There are the number of housing starts.

Mr. Bienvenu: Housing starts.

Mr. Fulton: And there is the random length composite.

[*Translation*]

secteurs industriels au Canada. Bien entendu, le dollar canadien est plus faible par rapport au dollar américain, et je vous donnerai une réponse selon mon propre point de vue. Je pense qu'on l'a relativement bien maintenu.

M. Fulton: Une dernière question, monsieur le président.

M. Dottori: Il faut cependant se rappeler que l'industrie préfère toujours une certaine forme de stabilité qui permette la planification. Même si notre planification à long terme n'est que de trois mois actuellement, normalement, nous aimons prévoir trois ou cinq ans d'avance, surtout quand il s'agit de financement. L'évolution des devises étrangères est inouïe, surtout quand on pense aux fluctuations que nous avons connues récemment. Chez nous, nos prédictions d'il y a six mois prévoyaient des profits faramineux. Aujourd'hui, nous prévoyons des pertes, à cause du change. Du point de vue des industriels, donc, ce n'est pas le niveau qui est critique, même si, en tant qu'exportateurs, nous préférons que le dollar soit au plus bas possible. C'est la stabilité qui importe, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. Il nous faut plus de stabilité, pour éviter les bouleversements, pour permettre la planification.

Aujourd'hui, si les contrats pour le bois de construction et la pâte étaient remplis au taux actuel, on aurait tendance à croire à un profit assuré. D'autre part, si le dollar augmente de 2c. par mois, nous allons perdre jusqu'à votre chemise, ou encore un peu moins. C'est donc l'instabilité qui nous gêne avant toute chose, beaucoup plus que le taux.

M. Bienvenu: Peut-on faire quelque chose pour avoir une emprise sur la façon dont les Scandinaves vont se comporter? On peut prévoir certaines politiques, au Canada, pour déterminer des points de repère quant à nos objectifs, mais si notre concurrent fait comme les Scandinaves, les choses deviennent vraiment difficiles. Je vous pose la question. Je n'ai pas de réponse.

M. Fulton: Je vois. Je sais que les Suédois peuvent faire des percées fulgurantes. Une dernière question, monsieur le président. Elle sera brève.

Je remarque dans le numéro d'avril de la revue *National Forest Products Economics Monthly* un tableau intéressant que je n'avais jamais vu. Il indique que seulement une fois depuis 1980 les sommes versées pour le bois de diverses longueurs étaient alignées sur le nombre des mises en chantier. Comme vous le savez, l'écart a commencé à s'élargir depuis février 1983 environ, et il est énorme actuellement. Cependant, entre 1975 et 1981, les deux éléments se suivaient de près. Pouvez-vous nous donner une idée de la différence entre le bois américain et le bois canadien à cet égard? Est-ce que nous nous éloignons l'un de l'autre ou en sommes-nous à peu près là où en sont les Américains?

M. Bienvenu: Pouvez-vous me donner des précisions sur le tableau?

M. Fulton: Il s'agit du nombre de mises en chantier.

M. Bienvenu: Je vois.

M. Fulton: Il y a un facteur longueurs diverses.

[*Texte*]

Mr. Bienvenu: Which is the volume?

Mr. Fulton: That is right, volume. This is actually the price.

Mr. Bienvenu: I guess we could all take a crack at that one. Basically, consumption of wood in North America is very high. What is higher still, what has increased more, is the production of lumber. So if you try to put this thing into perspective, you have high consumption, with production going higher and higher. We are now producing more than we have ever produced before.

Now, if we stop there, everything should be all right. The real problem is our export markets. What we are doing, we are all coming back to the same markets and stepping on each other's toes. The price of lumber in B.C. is a little more than it is in this part of the country, because they have to come and market their lumber in our traditional markets, rather than sending it to the Pacific. So the fact that we have had to close in on the North American market has created a strong over supply.

Housing starts are at a very high level and the single-family unit starts are also very high. They are continuing to be good—even currently—and prices are down with a bang. But interest rates also have to come down. If interest rates come down, the American currency should be weaker. If the American currency is weaker, then you are probably going to be able to export overseas, providing their economies are picking up, and I think their economies are picking up a bit. They are catching up in Europe in some of the markets we are trying to compete with. I think this is very closely tied in with interest rates. The further down interest rates are going to come, the better off we are all going to be.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

Le vice-président: Merci, monsieur Fulton.

Je tiens à dire que je suis vraiment impressionné par le mémoire qui a été présenté aujourd'hui, et je suis d'autant plus impressionné par le dynamisme et la compétence des présidents et de la présidente des compagnies. Je commence par M^me^ Saucier; c'est vraiment fantastique de voir une femme à la tête d'une des plus grosses compagnies forestières au Québec. Vous aussi M. Dottori qui êtes de Tembec Inc., je vous remercie vraiment; ainsi que M. Bienvenu, d'Howard-Bienvenu Inc. Et je m'adresse aussi à M. Jean Perron qui est président des opérations de Norwick-Perron, et qui est président de Forintek au Canada.

• 1320

Je tiens vraiment à vous remercier, parce que dans l'Abitibi-Témiscamingue, on veut être à l'écoute du Canada; et c'est la première fois que vous venez ici au sujet de la forêt, et ce ne sera pas la dernière, je pense. En terminant, je remercie le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue par le biais de son président qui est ici, ainsi que M. Maheu et tous les intervenants qui ont participé à élaborer ce dossier, et ce mémoire. Vraiment: Chapeau! Pour terminer, je donne la parole à Roger, s'il a quelque chose à dire.

[*Traduction*]

M. Bienvenu: Quel est le volume?

M. Fulton: Ah, le volume. On donne ici le prix.

M. Bienvenu: Je pense que nous pourrions tous y aller de notre petite idée là-dessus. Essentiellement, la consommation de bois, en Amérique du Nord, est très élevée. Ce qui est encore plus élevé, ce qui a augmenté davantage, c'est la production de bois de construction. Si l'on veut mettre les choses en perspective, on constate qu'il y a une consommation élevée, une production toujours de plus en plus élevée. Nous produisons actuellement plus que jamais.

Si nous nous arrêtions, tout irait très bien. Le problème, ce sont les marchés d'exportation. Nous nous disputons tous les mêmes marchés, nous nous y bousculons. Le prix du bois de construction de la Colombie-Britannique est un peu plus élevé que dans l'Est, car il faut tenir compte du transport pour rejoindre les marchés traditionnels, vu que l'on n'expédie pas par le Pacifique. Étant donné que nous avons dû concentrer nos efforts sur le marché nord-américain, nous avons créé une offre énorme.

Le nombre des mises en chantier est très élevé, notamment le nombre des maisons unifamiliales. Même actuellement, les choses vont encore bon train et les prix chutent. Les taux d'intérêt, cependant, ont également chuté. Si les taux d'intérêt continuent de diminuer, la devise américaine s'en trouvera plus faible. Si la devise américaine est plus faible, nous pourrons exporter à l'étranger, dans la mesure où l'économie des pays importateurs profite d'une relance, ce qui est, à mon avis, le cas jusqu'à un certain point actuellement. En Europe, les Européens rattrapent des marchés que nous essayons d'accaparer. Je pense que tout cela est intimement lié aux taux d'intérêt. Plus les taux d'intérêt baisseront, mieux nous nous en porterons tous.

M. Fulton: Merci, monsieur le président.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Fulton.

I would like to indicate that I am really impressed by the brief that has been presented today and that I was further impressed by the dynamism and capacity of the chairmen and the chairwoman who were our witnesses. I will start with Mrs. Saucier because I find it extraordinary that a woman can be head of one of the biggest forest companies in Quebec. Mr. Dottori, from Tembec Inc., I thank you, as well as Mr. Bienvenu, from Howard—Bienvenu Inc. To Mr. Jean Perron, Chairman of the Operations, Normick—Perron and Chairman of Forintek in Canada, I express my appreciation.

I would like to thank you because Abitibi-Témiscamingue wants to be listening to the rest of Canada. It is your first appearance on the issue of forestry, and I do not think it will be the last. In closing, I thank the *Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue*, in the person of its chairman who is here, and I thank Mr. Maheu and all other intervenors who have participated in developing this brief, this presentation. I have to express my admiration. In closing, I will give the floor to Roger, if he has something to say.

[*Text*]

M. R.A. Gauthier: Monsieur le président, messieurs les membres du Comité, je vous remercie beaucoup de l'attention que vous nous avez donnée; j'espère que ce mémoire et les discussions que nous avons eues seront un éclairage important dans vos interventions de parlementaires, dans les années futures. Merci beaucoup.

Le vice-président: Merci. En terminant, juste un point. Le greffier a reçu quelques mémoires additionnels au sujet de la pêche sur la côte ouest. Et tel que convenu, ces mémoires deviendront partie intégrante de nos procès-verbaux officiels comme *exhibits*, en anglais, ou *pièces* en français. Le greffier va les distribuer à tous les députés aussitôt que possible.

Nous ajournons jusqu'à la prochaine réunion. Merci.

[*Translation*]

Mr. R.A. Gauthier: Mr. Chairman, members of the committee, I thank you for the attention you have given us. I hope that this brief and the discussions that we have had will shed interesting light into your work as parliamentarians, in the future years. Thank you very much.

The Vice-Chairman: Thank you. Just one more thing. The clerk has received a few additional briefs concerning fisheries on the West coast. As agreed, those briefs will be annexed to our official proceedings as exhibits, in English and in French. The clerk will circulate them to all members as soon as possible.

The meeting is adjourned to the call of the Chair. Thank you.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the «Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue»:

Roger A. Gauthier, President.

Jean Perron, President of Operations and Director General of Norwick-Perron.

Guylaine Saucier, President and Director General of «*Les produits forestiers Saucier*».

Frank Dottori, President of Tembec Incorporated Témiscamingue.

Paul Bienvenu, President of Howard-Bienvenu Incorporated and President of the «*Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec*».

Du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue:

Roger A. Gauthier, Président.

Jean Perron, Président des opérations et directeur général de Norwick-Perron.

Guylaine Saucier, Présidente et directrice générale de Les produits forestiers Saucier.

Frank Dottori, Président de Tembec Incorporé Témiscamingue.

Paul Bienvenu, Président de Howard-Bienvenu Incorporé et Président de L'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

29
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 28

Monday, April 22, 1985

Chairman: Lorne Greenaway

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 28

Le lundi 22 avril 1985

Président: Lorne Greenaway

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Forestry

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et des forêts

RESPECTING:

Bill C-32, An Act to amend the Fisheries Act

CONCERNANT:

Projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
MAY 8 1985
University of Toronto

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985

STANDING COMMITTEE ON
FISHERIES AND FORESTRY

Chairman: Lorne Greenaway

Vice-Chairman: Guy St-Julien

MEMBERS/MEMBRES

Pat Binns
Charles Caccia
Gerald Comeau
Stan Darling
Marc Ferland
Jim Fulton
Mel Gass
Gary Gurbin
George Henderson
Jean-Luc Joncas
Lawrence O'Neil
Ted Schellenberg
Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES
PÊCHES ET DES FORÊTS

Président: Lorne Greenaway

Vice-président: Guy St-Julien

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Iain Angus
Bill Blaikie
Bob Brisco
Michel Champagne
Roger Clinch
Aurèle Gervais
Charles Hamelin
Morrissey Johnson
Charles-Eugène Marin
Barry Moore
André Plourde
Fernand Robichaud
Jack Scowen
Thomas Suluk
Brian Tobin

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, APRIL 22, 1985
(36)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Forestry met at 8:05 o'clock p.m., this day, the Chairman, Lorne Greenaway, presiding.

Members of the Committee present: Pat Binns, Gerald Comeau, Lorne Greenaway, Gary Gurbin, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Guy St-Julien, Ted Schellenberg and Ray Skelly.

Alternates present: Charles Hamelin and Charles-Eugène Marin.

Other Member present: Ian Waddell.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Thomas Curren, Research Officer, Science and Technology Division.

Witnesses: *From the Advisory Council to the Minister of Fisheries and Oceans*: Jack Nichol, Co-Chairman of the Advisory Council and President of the United Fishermen and Allied Workers Union; John Lenic, President, Fishing Vessel Owners Association of British Columbia; Michael Griswold, President, Gulf Trollers' Association; Paddy Greene, President, Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association; Robert H. Wright, Member, Sports Fishing Advisory Board; Ralph Shaw, Member, Sports Fishing Advisory Board; and Michael Hunter, President, Fisheries Council of British Columbia.

The Committee resumed consideration of Bill C-32, An Act to amend the Fisheries Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, March 21, 1985, Issue No. 19.*)

The Committee resumed consideration of Clause 1.

The Chairman presented the Tenth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure which is as follows:

Your Sub-committee met on Wednesday, April 17, 1985 to discuss the Committee's future activities.

In relation to the consideration of Bill C-32, an Act to amend the Fisheries Act, your Sub-committee recommends:

(*a*) That a meeting be shceduled on Monday, April 22, 1985 at 8:00 p.m. with the Advisory Council to the Minister of Fisheries and Oceans;

(*b*) That the Minister of Fisheries and Oceans be invited to appear on Wednesday, April 24, 1985 at 8:00 p.m. and the Clause-by-Clause consideration of the Bill begin shortly thereafter.

In relation to its study of the 1982-83 Annual Report of the Department of Fisheries and Oceans, your Sub-committee recommends:

That the Northern Fisheries Development Corporation be invited to appear on Tuesday, April 30, 1985 at 11:00 a.m.

Ted Schellenberg moved,—That the Tenth Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure be concurred in.

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 22 AVRIL 1985
(36)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des forêts se réunit, ce jour à 20 h 05, sous la présidence de Lorne Greenaway (*président*).

Membres du Comité présents: Pat Binns, Gerald Comeau, Lorne Greenaway, Gary Gurbin, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Guy St-Julien, Ted Schellenberg, Ray Skelly.

Substituts présents: Charles Hamelin, Charles-Eugène Marin.

Autre député présent: Ian Waddell.

Aussi présent: *De la Bibliothèque du Parlement*: Thomas Curren, attaché de recherche, division des sciences et de la technologie.

Témoins: *Du Groupe consultatif du ministre des Pêches et des Océans*: Jack Nichol, co-président du Groupe consultatif et président du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés; John Lenic, président, Association des propriétaires de bateaux de la Colombie-Britannique; Michael Griswold, président, Association des pêcheurs à la traîne du golfe; Paddy Greene, président, Association coopérative des pêcheurs de Prince Rupert; Robert H. Wright, membre, Conseil consultatif de la pêche sportive; Ralph Shaw, membre, Conseil consultatif de la pêche sportive; Michael Hunter, président, Conseil des pêches de la Colombie-Britannique.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 21 mars 1985, fascicule nº 19.*)

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

Le président présente le Dixième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure libellé en ces termes:

Le Sous-comité s'est réuni le mercredi 17 avril 1985 afin de discuter des travaux futurs du Comité.

A l'égard de l'étude du projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries, le Sous-comité recommande:

a) qu'une séance avec le Groupe consultatif du ministre des Pêches et des Océans soit prévue pour le lundi 22 avril 1985, à 20 heures;

b) que le ministre des Pêches et des Océans soit invité à comparaître le mercredi 24 avril 1985, à 20 heures, et que l'on procède peu après à l'étude du projet de loi, article par article.

En ce qui a trait à l'étude du Rapport annuel 1982-1983 du ministère des Pêches et des Océans, le Sous-comité recommande:

Que la «*Northern Fisheries Development Corporation*» soit invitée à comparaître le mardi 30 avril 1985, à 11 heures.

Ted Schellenberg propose,—Que le Dixième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure soit adopté.

After debate, the motion was agreed to.

Jack Nichol, John Lenic, Michael Griswold, Paddy Greene, Robert Wright, Ralph Shaw and Michael Hunter each made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the documents submitted by Robert Wright of the Sports Fishing Advisory Board concerning the 1985 fishing plans be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "FFFF"*)

It was agreed,—That the series of letters submitted by Ralph Shaw of the Sports Fishing Advisory Board concerning Bill C-32, An Act to amend the Fisheries Act, be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "GGGG"*)

Ray Skelly moved,—That, whereas one third of the witnesses appearing before the Standing Committee on Fisheries and Forestry during its travels in British Columbia were native people and whereas all of these native groups indicated at these hearings that they never had an opportunity to examine Bill C-32 and whereas these groups urged Parliament not to proceed with Bill C-32 until they have had a chance to examine the legislation and to have effective consultation before a decision is taken and whereas close to 250,000 native people are directly affected by this legislation and whereas this Committee has taken serious action in the past on the basis that there has not been effective consultation with native people, this Committee call before it witnesses from the Native Brotherhood and other native groups to discuss the impact of Bill C-32 on native people.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived on the following division:

YEAS

Messrs.

Ray Skelly—1

NAYS

Messrs.

Pat Binns	George Henderson
Gerald Comeau	Jean-Lun Joncas
Mel Gass	Ted Schellenberg—7
Gary Gurbin	

At 11:18 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Après débat, la motion est adoptée.

Jack Nichol, John Lenic, Michael Griswold, Paddy Greene, Robert Wright, Ralph Shaw et Michael Hunter font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que les documents présentés par Robert Wright, du «*Sports Fishing Advisory Board*», concernant les projets de pêche de 1985 soient déposés chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «FFFF»*)

Il est convenu,—Que la série de lettres soumises par Ralph Shaw, du «*Sports Fishing Advisory Board*» au sujet du projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries, soient déposées chez le greffier du Comité à titre de pièce. (*Voir pièce «GGGG»*)

Ray Skelly propose,—Que, attendu que près du tiers des témoins qui ont comparu devant le Comité permanent des pêches et des forêts au cours de ses déplacements en Colombie-Britannique étaient des autochtones; attendu que tous ces groupes d'autochtones ont indiqué, lors de ces audiences, n'avoir jamais eu l'occasion d'étudier le projet de loi C-32 auparavant; attendu que ces groupes ont prié instamment le Parlement de ne pas entériner le projet de loi C-32 tant qu'ils n'auront pas eu l'occasion d'examiner la législation et de tenir des consultations efficaces avant d'en arriver à une décision; attendu que cette législation touche directement près de 250,000 autochtones; et attendu que le Comité a dû, par le passé, renverser la vapeur en l'absence d'une concertation efficace avec les autochtones, le Comité invite des représentants de la Fraternité des autochtones et autres groupes d'autochtones à comparaître devant lui pour discuter des répercussions qu'aura le projet de loi C-32 sur les autochtones.

Après débat, la motion est mise aux voix et rejetée comme suit:

POUR

Messieurs

Ray Skelly—1

CONTRE

Messieurs

Pat Binns	George Henderson
Gerald Comeau	Jean-Luc Joncas
Mel Gass	Ted Schellenberg—7
Gary Gurbin	

A 23 h 18, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Monday, April 22, 1985

• 2004

The Chairman: Ladies and gentlemen, I would like to call this meeting to order, please.

• 2005

We are resuming consideration of Bill C-32, an Act to amend the Fisheries Act. Before we get to the business of this evening, I would like to draw members' attention to the tenth report, which is before you. Would someone kindly remove the adoption of the tenth report, please?

An hon. member: I so move.

The Chairman: Now, is there discussion on that report? Mr. Comeau.

Mr. Comeau: Mr. Chairman, over the past two or three months we have concentrated quite heavily on the west coast fisheries. I do not have the figures with me, but we have met maybe four groups at most from the east coast and we have met over seventy groups from the west coast. So I was just wondering if the steering committee might be going lopsided towards the west coast briefs rather than towards the east coast. I say this in the interest of being quite representative of all Canada.

So that is my one negative comment, Mr. Chairman, for tonight. I hope the next ones will be more positive.

The Chairman: Mr. Comeau, it is not because the chairman is from British Columbia.

Mr. Comeau: Okay.

The Chairman: Mr. Comeau and members, we are having a steering committee meeting on Wednesday morning in my office so we will certainly bring up that point. I understand what you are saying. We also have to grapple with the problem we have concerning the other two items this committee is supposed to be considering; namely, the forest resource and the environment. So we do have our problems, but I think it is a point well taken and we will certainly consider it.

Motion agreed to

On clause 1

The Chairman: We will resume consideration of clause 1. I would like to ask Mr. Jack Nichol, who is the co-chairman of the Minister's Advisory Council from the west coast, to introduce his colleagues if he would, please. Mr. Nichol.

Mr. Jack Nichol (Co-Chairman, Advisory Council to the Minister of Fisheries and Oceans): Mr. Chairman, thank you. We have members here from the Minister's Advisory Council who are in turn from many different organizations and some rather diverse interests. We have a council of about sixteen

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le lundi 22 avril 1985

Le président: Mesdames et messieurs, à l'ordre, s'il vous plaît.

Nous poursuivons l'examen du projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries. Avant d'aborder notre ordre du jour de ce soir, je désirerais porter à votre attention notre dixième rapport dont vous avez le texte sous les yeux. Quelqu'un aurait-il l'obligeance de proposer l'adoption du dixième rapport?

Une voix: Je la propose.

Le président: Y a-t-il des interventions? Monsieur Comeau.

M. Comeau: Monsieur le président, depuis deux ou trois mois, nous nous sommes concentrés sur les pêcheries de la côte ouest. Je n'ai pas de statistiques en main, mais je dirais que nous avons rencontré au plus quatre groupes de témoins de la côte est alors que nous avons dû entendre plus de 70 groupes de la côte ouest. Je me demande si le Comité directeur ne favoriserait peut-être pas la côte ouest au détriment de la côte est. Je fais cette remarque car nous devons être représentatifs de l'ensemble du Canada.

Monsieur le président, c'était ma remarque négative pour la soirée. J'espère que les autres seront un peu plus positives.

Le président: Monsieur Comeau, n'allez pas croire que c'est parce que le président est de la Colombie-Britannique.

M. Comeau: Je vous crois sur parole.

Le président: Monsieur Comeau, messieurs les membres du Comité, nous tiendrons mercredi matin, dans mon bureau, une réunion du Comité directeur au cours de laquelle nous étudierons certainement cette question. Je comprends très bien vos propos. Nous devrons également régler le problème que posent les deux autres sujets que doit étudier le Comité, à savoir les ressources forestières et l'environnement. Nous avons donc certains problèmes, mais je crois que votre remarque est bien fondée et nous en tiendrons compte.

La motion est adoptée

Article 1

Le président: Nous poursuivons maintenant l'examen de l'article 1 du projet de loi. Je vais demander à M. Jack Nichol, coprésident du Conseil consultatif du ministre pour la côte ouest, de bien vouloir présenter ceux qui l'accompagnent. Monsieur Nichol.

M. Jack Nichol (coprésident, Conseil consultatif du ministre des Pêches et Océans): Monsieur le président, je vous remercie. Vous avez ici des membres du Conseil consultatif du ministre qui représentent chacun un organisme différent, dont les intérêts sont assez variés. Le Conseil se compose en tout de

[*Text*]

people, and seven members of that council are here tonight: Mr. John Lenic, President of the Fishing Vessel Owners' Association of British Columbia and himself a fisherman and the owner of a salmon seine vessel; Mr. Mike Griswold, the President of the Gulf Trollers' Association, an active and working fisherman; Mr. Paddy Greene from Prince Rupert, President of the Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association, which is a very active organization in the B.C. fishing industry, owned and operated by fishermen; Mr. Mike Hunter, President of the Fisheries Council of British Columbia; Mr. Ralph Shaw, who I believe is on the executive of the Sport Fishing Advisory Board and the immediate past-president of the Sport Fishing Advisory Board; and Mr. Bob Wright, Chairman of the Co-management Committee of the Sport Fishing Advisory Board. Both those gentlemen sit as members on MAC, representing the sports fish section of the resource user groups.

Of course, my name is Jack Nichol. I am the co-chairman of the Minister's Advisory Council, but I am also the President of the United Fishermen and Allied Workers' Union of Vancouver.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Nichol. It is my understanding you do have an opening statement for the committee, or if you do not, one of your colleagues does. Would you present that to us?

Mr. Nichol: Yes, I will make the opening statement and maybe just do it, first of all, with something of an explanation. While we are all members of the Minister's Advisory Council, we each have our individual responsibilities to the people we represent. I would inform you and the members of the committee as to what MAC has been doing in the last short while and where we are at, where we have come to, and after that we will revert to our individual capacities. Every member here, as far as I am concerned, and subject to your wishes, would be free to express the opinion and the views of their own membership.

• 2010

We had a meeting of the Minister's Advisory Council on Monday, Tuesday, and Wednesday, April 15 to April 17. The first day of that meeting was a meeting with the Minister of Fisheries in which we dealt with a number of issues. We had an agenda, and the second and third items on that agenda were, in order: the question of Bill C-32, which is before this committee now, and then the matter of the Gulf fishery. We spent all of Tuesday debating the question of Bill C-32, and in conjunction with that we talked about fishing plans and about the fishery in the Gulf and what appears to have been some decisions that were already made with respect to how the salmon resource in the Gulf will be divided in 1985.

I think the best that can be said about our deliberations, and I do not believe it is a negative thing at all, is that we finally had to agree to disagree. We were simply not able to come to any agreement on Bill C-32 in its present form, or Bill C-32 as it might be amended to take care of some of the concerns of the Minister's Advisory Council. This might have regard to,

[*Translation*]

16 personnes, sept se trouvant ici ce soir. Il s'agit de M. John Lenic, président de la *Fishing Vessel Owners' Association* de la Colombie-Britannique, qui est lui-même un pêcheur et qui possède un bateau seineur pour la pêche au saumon; M. Mike Griswold, président de la *Gulf Trollers' Association*, pêcheur en exercice; M. Paddy Greene de Prince Rupert, président de la *Fishermen's Co-operative Association* de Prince Rupert, organisation très active au sein de l'industrie de la pêche de la Colombie-Britannique; cette organisation appartient aux pêcheurs et est administrée par eux. Il y a aussi M. Mike Hunter, président du Conseil des pêcheries de la Colombie-Britannique; M. Ralph Shaw, qui, à ma connaissance, fait partie du Conseil consultatif sur la pêche sportive, dont il est l'ancien président; et enfin M. Bob Wright, président du comité de cogestion du Conseil consultatif sur la pêche sportive. Ces deux messieurs qui font partie du CCM, représentent le volet pêche sportive des groupes d'usagers des ressources.

Moi, je m'appelle évidemment Jack Nichol et je suis le coprésident du Conseil consultatif du ministre. Je suis également président du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés de Vancouver.

Le président: Merci, monsieur Nichol. Je crois comprendre que vous avez une déclaration liminaire à faire au Comité, sinon, c'est un de vos collègues qui doit la faire. Est-ce que vous pourriez la faire maintenant?

M. Nichol: Oui, je vais faire la déclaration liminaire, mais je vais commencer par vous donner une certaine explication. Même si nous faisons tous partie du Conseil consultatif du ministre, nous avons chacun nos responsabilités face aux gens que nous représentons. Je vais vous informer de ce que le conseil a fait depuis quelque temps, vous dire où nous en sommes arrivés, puis nous reprendrons chacun notre titre. Quant à moi, et à condition que vous soyez d'accord, chacun des membres qui se trouvent ici sera libre d'exprimer l'opinion de l'association qu'il représente.

Lundi, mardi et mercredi derniers, du 15 au 17 avril, nous avons tenu une réunion du conseil consultatif du ministre. Le premier jour de cette réunion, on avait prévu un entretien avec le ministre des Pêches pour traiter de certains problèmes. Les deuxième et troisième points inscrits à l'ordre du jour étaient la question du projet de loi C-32, que le Comité est en train d'étudier, et le problème des pêcheries dans le golfe. Nous avons passé toute la journée de mardi à discuter du projet de loi C-32 et dans le cours de la discussion, nous avons parlé des plans concernant les pêches, de la pêche dans le golfe et des décisions qui semblaient avoir déjà été prises sur la répartition des prises de saumon dans le golfe pour 1985.

La meilleure façon de résumer nos discussions, et je ne crois pas que cela soit négatif en soi, c'est de dire que nous avons finalement convenu de ne pas être d'accord. Nous n'avons tout simplement pas été capables de nous entendre sur le projet de loi C-32, que ce soit dans sa forme actuelle ou modifié en fonction de certaines préoccupations du conseil consultatif du

[*Texte*]

say, some concept that any decisions that were made with respect to allocation would be subject to review by some sort of consultative process, or even enshrining in the act the idea that there would be no departure from what had been the more historical and contemporary levels of allocation of the resource between the different user groups.

And if I may just editorialize for a moment, some have viewed it as a failure of the Minister's Advisory Council and the consultative process to come to a conclusion and work out a mutually satisfactory and equitable arrangement on the matters that were before us. I would just like to stress that while maybe there is not agreement reached on the matters we were dealing with, nevertheless MAC has been rather successful in coping with the matter of allocation and fishing plans for the industry. We started that in 1983; we did the same thing in 1984; and we have done that again in 1985—for example, the matter of the Fraser River pink fishery this year and how that will be apportioned between the commercial gear types.

While there may be some wide ranges of opinion and much disagreement, nevertheless we came to a position that we felt was equitable and certainly satisfactory. We worked out a fishing plan for Barkley Sound, where last year there was a good deal of trouble between the gill-nets and the seines. We worked out an allocation of the catch there, and I think generally we worked out a fishing plan for the commercial sector that is based on the 1981 fishing plan. And while there may be some fine tuning on that, we would hope that advisory committees responsible for fishing programs in various areas would in fact manage those basic programs as we have laid them out.

I think there have been some successes in MAC on this particular question. We were not able to reach an agreement. I think I should say this, and I do not think I am overstepping the bounds of editorializing on it, but it seemed, to some of us at least, we were not simply being asked to deal with a particular question—given terms of reference and asking for our opinion.Rather, we were faced with decisions that had already been made, and then it is seen that if we were not able to agree with those decisions then there had been a failure. I do not really think that is the case. It would have been preferable had the issue been referred directly to MAC and we had been able to deal with it. Maybe the results would have been a lot different.

• 2015

I think I would leave it at that. I would comment further, I suppose, that Bill C-32 would amend the Fisheries Act to empower the Minister to allocate for socio-economic as well as conservation reasons. Nowhere in the bill does it give him the power to allocate for political reasons, but maybe that is one of the realities of political life in Canada. It remains to be seen.

With that, I would like to revert to my position as president of the fishermen's union. My colleagues certainly are going to

[*Traduction*]

ministre. On a par exemple suggéré que la répartition des prises puisse faire l'objet d'une consultation, ou encore qu'il soit précisé dans la loi que l'on devrait s'en tenir aux contingentements passés et actuels pour les divers groupes d'usagers.

J'ajouterais que certains ont jugé que c'était là un échec du conseil consultatif du ministre et du processus de consultation puisque l'on n'a pas pu en arriver à un arrangement équitable et satisfaisant pour toutes les parties. Je tiens à préciser que même si l'on n'a pas pu s'entendre sur les questions que nous avons étudiées, le CCM a tout de même réussi à régler le problème des contingentements et des plans de pêche pour l'industrie. Nous avons fait cela en 1983, à nouveau en 1984 et en 1985. Par exemple, la pêche au saumon rose dans le Fraser pour cette année est réglée puisque l'on a déterminé la proportion de prises qui sera allouée aux divers types de pêcheurs.

Même si l'on peut trouver toute une gamme d'opinions et beaucoup de divergences, nous en sommes venus à une position qui nous a semblé équitable et pleinement satisfaisante. Nous avons élaboré un plan de pêche pour Barkley Sound où, l'an dernier, il y a eu quelques difficultés entre les pêcheurs au filet maillant et les pêcheurs à la seine. Nous avons réussi à nous entendre sur une répartition des prises à cet endroit-là. Nous avons élaboré un plan de pêche pour le secteur commercial qui découle du plan pour 1981. Même s'il reste à le peaufiner, nous espérons que les comités consultatifs responsables des programmes de pêche dans les diverses régions réussiront à administrer ces programmes de base suivant la façon dont on les a conçus.

On peut donc compter cela comme un succès du conseil. Nous n'avons pas réussi à nous entendre sur cet autre sujet. Sans exagérer, je dirais que pour certains d'entre nous le problème était qu'on ne nous demandait pas simplement d'étudier une question et de formuler une opinion. Nous avions plutôt l'impression d'être placés devant des décisions déjà prises et que maintenant, alors que nous ne sommes pas capables d'accepter ces décisions-là, on dit que nous avons échoué. Je ne crois vraiment pas que les choses soient ainsi. Il aurait été préférable que la question soit renvoyée directement au conseil afin que nous puissions l'étudier. Les résultats auraient sans doute été bien différents.

Je crois que je m'en tiendrai là. J'ajouterai que le projet de loi C-32 modifierait la Loi sur les pêches pour donner au ministre le pouvoir de faire des répartitions pour des raisons socio-économiques aussi bien que des raisons de conservation. Il n'existe nulle part dans le projet une disposition autorisant le ministre à faire des répartitions pour des raisons politiques, mais c'est peut-être une des réalités de la vie politique au Canada. Cela reste à voir.

Cela dit, je reviens à ma position en tant que président du Syndicat des pêcheurs. Mes collègues vont certainement avoir

[*Text*]

have something to say. I would rather imagine this is going to be a fairly lively and interesting meeting.

The Chairman: Would some of the other gentlemen like to talk to us or tell us what they have on their minds? Do you want to carry on in your position, Mr. Nichol?

Mr. Nichol: No, I would rather . . .

The Chairman: You would rather be the cleanup man.

Mr. Nichol: —yield the floor and let some of the others talk. Mr. Wright, representing perhaps what has been the other view, might care to comment. He is rather a little shy—it takes a little prompting—but maybe we can get him to comment.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, on a point of order.

The Chairman: Yes, Mr. Skelly.

Mr. Skelly: I put a proposal to you that we did call MAC down as a group. We were interested in their successes and failures in coming to grips with some problems on allocation and on the consultative process, how decisions should be made, what they managed to achieve, what they did not manage to achieve. We have an overview of the situation and I just wonder whether or not we might explore, through the chairman of the MAC committee, some of the dilemmas they have experienced. We have had a thumbnail sketch of their successes. We have had a bit of insight into their failures. Rather than sort of getting a point of view from everyone, which will knock hell out of the clock, I wonder whether we might proceed with some questioning of the group. Then people could pile in on the observations, on the key points, such as: Is this an effective form for the consultative process? How should decision-making take place if MAC collapses?

The Chairman: Mr. Marin.

M. Marin: Sur le même rappel au Règlement, monsieur le président. Si j'ai bien compris M. Jack Nichol, le groupe s'est entendu pour ne pas donner d'opinion favorable ni défavorable. Je ne vois donc pas pourquoi on devrait commencer à poser des questions sur l'exposé de M. Nichol uniquement. J'aimerais que les autres membres du groupe puissent aussi donner leur point de vue.

The Chairman: The solution might be to let each one of you speak very briefly. I am in your hands, gentlemen, though, as your chairman. There have been two points of view.

Mr. Skelly: Why do we not put a limit down of 10 minutes, have everyone throw in what they can in 10 minutes. Then let us have a go generally at the key questions.

The Chairman: Do you mean ten minutes for the six of them or ten minutes each?

Mr. Skelly: ten minutes for the six.

The Chairman: Mr. Skelly, you could not say anything in 10 minutes . . .

Mr. Skelly: Give me a chance.

The Chairman: —with all due respect. Why do we not give them 20 minutes? That would be fairer or, as quickly as they

[*Translation*]

quelque chose à dire. Je pense bien que cette réunion sera des plus animées et des plus intéressantes.

Le président: D'autres témoins voudraient-ils intervenir? Voulez-vous poursuivre, monsieur Nichol?

M. Nichol: Non, je préférerais . . .

Le président: Vous préféreriez vous occuper du nettoyage.

M. Nichol: . . . céder la parole et permettre à d'autres de parler. M. Wright, qui représente l'autre point de vue, aurait peut-être des remarques à faire. Il est plutôt timide, il faut l'encourager, mais nous aurons peut-être un commentaire de sa part.

M. Skelly: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Oui, monsieur Skelly.

M. Skelly: J'avais proposé que le CCM soit convoqué en tant que groupe. Nous nous intéressions à ses succès et à ses échecs en essayant de régler certains problèmes reliés à la répartition et au processus de consultation, la façon de prendre des décisions, ce qu'il a réussi à obtenir et ce qu'il n'a pas pu obtenir. Nous avons entendu une explication générale de la situation et je pense qu'il y aurait lieu d'examiner certains dilemmes auxquels le CCM a fait face. Nous avons reçu un résumé sommaire de ses succès. Nous avons entendu quelques explications au sujet de ses échecs. Plutôt que d'entendre parler tous les intervenants, ce qui va prendre beaucoup de temps, il serait sans doute préférable de commencer les questions. On pourrait nous entretenir sur des questions fondamentales comme celles-ci: est-ce le mécanisme le plus indiqué pour le processus de consultation? Comment faudrait-il prendre les décisions si le CCM s'effondre?

Le président: Monsieur Marin.

Mr. Marin: On the same point of order, Mr. Chairman. If I have understood Mr. Jack Nichol correctly, the group has agreed not to give a favourable or unfavourable opinion. I do not see why we should start asking questions on Mr. Nichol's statement only. I would like the other members of the group to be able to present their point of view as well.

Le président: Il faudrait peut-être donner à chacun la parole brièvement. Je suis à votre disposition, messieurs, en tant que président. Nous avons entendu deux points de vue.

M. Skelly: Pourquoi ne pas leur donner 10 minutes, que tout le monde dise ce qu'il peut durant ces 10 minutes. Ensuite, nous pourrons commencer nos questions sur les sujets importants.

Le président: Voulez-vous dire 10 minutes pour chacun ou pour tout le monde?

M. Skelly: Dix minutes pour les six.

Le président: Monsieur Skelly, vous ne pourriez rien dire en 10 minutes . . .

M. Skelly: Donnez m'en la chance.

Le président: . . . avec tout le respect que je vous dois. Pourquoi ne pas leur donner 20 minutes? Ce serait plus juste,

[*Texte*]

can, just give us their opinions. Why do we not start, just to make it fair, with Mr. Lenic. Would that be all right?

Mr. J. Lenic (President, Fishing Vessel Owners' Association of British Columbia): I am at a bit of a disadvantage. I had the dial at the wrong number when the last gentleman was speaking.

The Chairman: We would just like to hear your views on the bill. How you see it, from your point of view?

Mr. Lenic: From my point of view, which is a view of my association—we were the association that took the government to court, the DFO to court. We had the first Judge Collier decision which quashed the 1984 fishing plan. Basically, the problem that we have faced over the years is . . . We have made decisions, some major ones. There were business decisions, there were decisions on our careers, and, somewhere along the line, these have been changed. What we thought we could do at one time, when we took out a loan to build a boat, to buy a boat, has changed.

• 2020

What we thought we could do at the one time when we went out and took a loan out to buy a boat . . . the game plan changed later on, and we never really knew what the reasoning was. We just knew some form of socio-economic management was taking place, and we could never understand what "socio-economic" meant.

So we have the problem with business decisions, and also our crews have problems making a living at times, because of the decisions brought about that changed the split of the catch. We had the experience in 1979 on the roe herring, and we let that one slide. But when it came to 1984, with the management plan that DFO brought out . . . and I think Jack was mistaken in his opening comments. We never had a plan for 1984. The plan we had in 1984 was the one brought out by DFO itself.

So in this process of decisions being made behind closed doors, it leaves us in a very nervous position. We do not know what is coming next. We have no feeling of security for our future, or whatever. A fisherman by his nature understands the resource, whether the fish is . . . if it is going to be a good year or a bad year, and he accepts the bad with the good. But when there is this warping of the fishery by a political decision or a socio-economic decision, he has trouble understanding that.

So on Bill C-32 itself, we feel the Minister does not have the power. That is why he is bringing in Bill C-32. And he does not have the constitutional power; and we cannot accept him getting it without a fight, because we know somewhere down the line, in all sincerity, if the Minister himself has the best of intentions, we are worried about the future. We have heard these phrases—best use, net social benefit, socio-economic management—and frankly, I do not know what they are.

Our position is that the Minister should have the power to do anything he wants in the name of conservation, and he

[*Traduction*]

ou alors nous pourrons leur demander de nous communiquer leurs opinions aussi rapidement que possible. Commençons par M. Lenic. Cela vous va-t-il?

M. J. Lenic (président, Association des propriétaires de bateaux de la Colombie-Britannique): Je suis un peu perdu. J'étais branché sur le mauvais canal quand le député a pris la parole tout à l'heure.

Le président: Nous voulons simplement entendre votre point de vue au sujet du projet de loi. Qu'en pensez-vous?

M. Lenic: En ce qui me concerne, c'est-à-dire d'après mon association . . . Nous sommes l'association qui a saisi les tribunaux de cette question. Nous avons obtenu la première décision du juge Collier qui a eu pour effet d'annuler le plan de pêche de 1984. Au fond, le problème auquel nous faisons face depuis des années est . . . Nous avons pris des décisions, certaines d'importance majeure. Des décisions commerciales, des décisions en matière de carrière, et à un moment donné nous avons été mis devant des changements. Nous pensions fonder nos décisions pour la construction ou l'achat d'un bateau sur des faits qui ont par la suite été modifiés.

Il fut un temps où on contractait un emprunt pour l'achat d'un bateau . . . mais les règles du jeu ont changé depuis, et nous n'avons pas compris les raisons de ce changement. On nous a simplement dit que c'était une décision de gestion socio-économique, mais nous n'avons jamais pu comprendre de quoi il s'agissait au juste.

Les décisions économiques créent donc des problèmes pour nous, et nos équipages ont parfois du mal à gagner leur vie, à cause de la décision de changer la répartition de la prise. Nous avons subi l'expérience de 1979 pour le hareng rogué, et nous avons laissé passer cela, mais lorsqu'il y a eu 1984, avec le plan de gestion du ministère des Pêches . . . Jack s'est trompé dans sa déclaration d'ouverture, en 1984 nous n'avions d'autre plan que celui proposé par le ministère des Pêches lui-même.

Ces décisions prises à notre insu nous indisposent donc considérablement, car nous ne savons jamais à quoi nous attendre. Nous craignons toujours pour notre avenir. Le pêcheur, par la nature des choses, sait compter avec les aléas de la pêche, et bon an mal an, il prend la vie comme elle vient mais quand son dernier pain est compromis par une décision politique ou socio-économique, il a du mal à l'accepter.

En ce qui concerne le projet de loi C-32, nous avons l'impression qu'il n'a été proposé que pour donner au ministre les pouvoirs qu'il n'a pas. La constitution ne lui donne pas ce pouvoir, et nous ne le laisserons pas prendre sans résistance, parce que même si le ministre est animé des meilleures intentions, c'est l'avenir qui nous préoccupe. On nous a abreuvé de belles phrases—utilisation optimale, avantage social net, gestion socio-économique—et franchement, pour moi, tout ça c'est du charabia.

D'après nous, le ministre devrait avoir tous les pouvoirs pour assurer la conservation des ressources, il devrait pouvoir

[*Text*]

should have the power where allocation is incidental to conservation. I think that is where the confusion lies. When allocation is necessary for conservation, it is easy to justify it to the fishing fleet. But when it is done for just straight allocation for some political favoritism, that ends up in a fight.

We think the second part, the distribution of the pie, should be done before some sort of board or panel; some system that guarantees it comes out of the back room. We do not know why decisions are made, and we never get a decent explanation on it. That is basically our position.

Mr. Michael Griswold (President, Gulf Trollers' Association): In 1983 we had a draft agreement with the United States and the U.S.-Canada salmon interception agreements. Simultaneous with that happening, the MAC committee, the Minister's Advisory Committee, came into fruition. We finally sat down as a body and forgave everybody their transgressions in the past and decided to work together. One of the tasks set before us was the job of looking to conserve chinook salmon. I cannot remember the numbers, but every gear type was asked to come up with some plan by which they would conserve chinooks. At that time everybody did, with one exception. At that time the chairman of the group that had not come up with it, the Chairman of the Sport Fishing Advisory Board, said maybe he would have to eat crow and follow suit with the rest of the industry; and at that time Mr. De Bané said yes.

• 2025

Unfortunately, at that time the draft agreement with the United States was never ratified and we went on fishing as we were in the past. But in 1984 things changed and there was a pressing need by the government to come up with some chinook conservation. This conservation was felt and deemed to be at the expense of the gulf trollers. I touched on this before with the standing committee in Nanaimo. We cried foul, just as Mr. Lenic did last year and took this allocation to court and Judge Collier ruled on it.

Our main complaint was that this decision was not made with a sense of natural justice. It was a decision to which we were not a party; it was strictly a political decision. We never had any consultation on it at all. We were told: This is the way it is, boys; accept it or not.

My problem with Bill C-32 is that I do not see that there is going to be any process right now by which the concerns of those in the industry right now are going to be listened to and have any weight whatsoever. I see, again, that as the bill stands right now the Minister is going to have that very awesome right to allocate on those political grounds again, and frankly I am scared. This organization spent a lot of money, more per capita than any other organization, to try to preserve our rights to fish; but with this bill as it stands right now I just foresee more legal action.

[*Translation*]

décider des quotas lorsque ceux-ci sont liés à la conservation. Je crois que c'est là que les idées s'embrouillent: les pêcheurs s'inclinent devant les quotas lorsque ceux-ci sont justifiés par le souci de conservation des ressources, mais lorsqu'ils sont imposés par favoritisme politique, vous pouvez vous attendre à une bagarre.

A notre avis la seconde partie, à savoir le partage du gâteau, devrait se faire devant une sorte de conseil, il devrait y avoir un système qui garantisse l'intégrité des décisions. Or nous ne savons pas comment les décisions se prennent, et nous n'obtenons jamais d'explication satisfaisante. Voilà donc ce que nous pensons de cette proposition.

M. Michael Griswold (président, Association des pêcheurs à la traîne du golfe): En 1983 il y a eu un projet d'entente avec les États-Unis ainsi que les accords États-Unis—Canada d'interception du saumon. À la même époque le Comité consultatif du ministre a été mis sur pied. Ayant obtenu la constitution de cet organisme, nous avons décidé d'enterrer nos griefs et de collaborer les uns avec les autres. On nous a demandé, entre autres, d'examiner la question de la conservation du saumon quinnat. Je ne me rappelle pas au juste les chiffres, mais on a demandé à chaque catégorie de pêcheurs de proposer un plan de conservation, ce que tous ont fait à une seule exception près. A l'époque le président du groupe qui avait refusé sa collaboration, à savoir le président du Conseil consultatif de la pêche sportive, a dit qu'il envisageait de faire marche arrière et s'alignerait sur les autres, et à l'époque M. De Bané y a consenti.

Malheureusement, à cette époque, le projet d'accord avec les États-Unis n'a jamais été adopté et nous avons continué à pêcher comme nous l'avions fait dans le passé. Cependant, en 1984, les choses ont changé et le gouvernement a éprouvé le besoin de faire adopter des mesures de conservation du saumon quinnat. Ces mesures ont été prises aux dépens des pêcheurs à la traîne du golfe. J'en ai déjà parlé lors de la comparution du Comité permanent à Nanaimo. Nous avons dit qu'il s'agissait là de quelque chose de suspect, tout comme M. Lenic l'a dit l'année passée lorsqu'il a décidé de soumettre la question de la répartition aux tribunaux et que le juge Collier a rendu une décision portant sur cette question.

A notre avis, là où le bât blesse surtout, c'est que cette décision a été prise en tenant compte non pas de la justice naturelle, mais bien pour des raisons strictement politiques. Nous n'avons jamais été consultés, nous avons été informés après coup.

Le problème est que le projet de loi C-32 ne prévoit pas que les intéressés puissent exprimer leurs préoccupations ou faire entendre leur point de vue. Le projet de loi prévoit que le ministre disposera de pouvoirs exceptionnels qui lui permettront de répartir les prises une fois de plus en se basant sur des raisons politiques, et je dois vous dire que cela m'inquiète beaucoup. Notre organisation a dépensé énormément d'argent, sans doute plus per capita que toute autre organisation afin d'essayer de préserver notre droit de pêche. Cependant, étant

[*Texte*]

I would like to see some way of giving us this fair, natural justice and at least giving us a chance to justify our claims to the resource.

I have another concern with the bill as it stands right now. It is that in my mind there is some confusion that conservation is being put on the same parallel ground as allocations for social and economic reasons, but it is my feeling that conservation is by far the priority for the Department of Fisheries and the Minister of Fisheries and Oceans. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mike.

Mr. Paddy Greene (President, Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association): I represent fishermen in British Columbia, all the gear types spread over all the coast. I am trying very hard to look after their interests. I think the people ahead of me have made some valid observations and I will try to be brief to give a little more time.

There are three threads that are important to me and I think are important to our industry. Number one, of course, is conservation. Speaking on that, I think the commercial sector has done far more than their share in conservation. When we talk about cutting back, particularly on chinook, the great weight has fallen upon one particular user group.

We have to have conservation and we are for it and we need it if there is going to be a future. I think we need something, in reference to Bill C-32, that recognizes present levels or user groups. We hear various stories of fish as currency to settle other claims, and I do not think that can be used in a fair manner. It seems to me that in the past we have had this going on behind closed doors.

There is not surety of future. Nobody knows what is going on. So we want conservation, some recognition, a present interest and an open process where any reallocation is to take place; I think it should be an open and fair process. I would very much like to support the Minister, to give him authority to manage the fisheries, and I think he is acting in good faith. What worries me is somebody down the line using this awesome power, call it what you will, in a manner that would severely impact the commercial side. I do not think that would be fair or in the best interests of the commercial sector of the industry.

• 2030

The Chairman: Thanks, Paddy. We will go to Bob next. We will let you be the last speaker, Jack.

Mr. Nichol: If I may just answer the gentleman over here. I was trying to present the position of MAC and where we are. I was not speaking of the position that the union has taken in our deliberations and I would hope that when we are talking about six people, there are actually seven here, and I would like another kick at the cat.

[*Traduction*]

donné les dispositions du projet de loi, je ne puis envisager que davantage d'actions judiciaires.

Nous devrions simplement être traités de façon juste et avoir la possibilité de justifier nos droits à ces ressources.

Le projet de loi me préoccupe d'une autre façon également; il semblerait que l'on mette sur le même pied la conservation et la répartition des ressources pour des raisons socio-économiques. Personnellement, j'estime que la conservation devrait être la priorité pour le ministère des Pêches et pour le ministre des Pêches et Océans. Merci.

Le président: Merci, Mike.

M. Paddy Greene (président, Association coopérative des pêcheurs de Prince Rupert): Je représente des pêcheurs de la Colombie-Britannique qui se servent de toutes sortes d'engins de pêche et sont répartis tout le long de la côte. J'essaie de mon mieux de préserver leurs intérêts. Les témoins qui m'ont précédé ont présenté des observations valables. J'essaierai d'être bref pour vous donner un peu plus de temps.

Trois choses sont importantes pour notre secteur d'activité. En premier lieu, il y a la conservation. A mon avis, le secteur commercial a fait plus que sa part en matière de conservation. Lorsqu'on parle de coupures dans la répartition des ressources, particulièrement pour le saumon quinnat, cela signifie que tout le poids d'une telle mesure tombe sur un groupe bien précis.

La conservation est nécessaire, nous appuyons des mesures en ce sens, car nous estimons que cela nous assure notre avenir. Le projet de loi C-32 devrait reconnaître les niveaux actuels ou les groupes d'usagers. On entend dire que le poisson servirait de monnaie d'échange pour régler d'autres revendications. Je ne crois pas que cela puisse se faire de façon équitable. En tout cas il semblerait que ce soit le genre de chose dont il a été question, mais pas officiellement, évidemment.

Notre avenir est incertain, personne ne sait ce qui va se passer. Nous sommes par conséquent pour la conservation, nous voulons que notre voix soit reconnue, nous voulons que l'on mettre en place un mécanisme de consultation sur la répartition des ressources. Ce mécanisme devrait être ouvert et juste. J'aimerais beaucoup pouvoir donner mon appui au ministre, lui donner le pouvoir de gérer les pêches. Je crois qu'il agit de bonne foi. Ce qui me préoccupe cependant, c'est qu'un subalterne pourrait utiliser ses pouvoirs de manière à causer de grands préjudices au secteur commercial. Je ne crois pas que ce serait juste, ni dans le meilleur intérêt du secteur commercial.

Le président: Merci Paddy. Nous passerons ensuite à Bob. Vous parlerez en dernier, Jack.

M. Nichol: Peut-être pourrais-je répondre à ce monsieur. J'essayais simplement de présenter la position du Comité consultatif des ministres et de dire où nous en étions. Je ne voulais pas parler de la position que le syndicat a adopté dans nos délibérations. Nous parlons de six personnes il y en a en fait sept ici. J'aimerais pouvoir revenir sur cette question.

[*Text*]

The Chairman: Right. Certainly you can. Mr. Wright.

Mr. R.H. Wright (Member, Sport Fishing Advisory Board): Thank you, Mr. Chairman. I have to disagree with two or three things that were said by my colleagues a little earlier.

In his opening remarks, Jack said that as far as he was concerned decisions already had been made for 1985 and then they were brought to MAC for support or confirmation. I do not believe that, Mr. Chairman. The Minister, in the last MAC meetings just a few days ago, came to us and said he had a problem, that he does not have the tools to manage the fishery. He said, if you have problems with Bill C-32, then sit around and come up with and give us some suggestions.

The second thing he mentioned, and it has been alluded to a little earlier here, was the gulf chinook fishery, or the gulf fishing plan for 1985. He said there are some problems with the gulf trollers. He recognized that. And he asked MAC to debate it among ourselves and make recommendations to the Minister. Now, I have just heard some of my colleagues say they were concerned, or are concerned about decisions made behind closed doors. It was said just a moment or two back that we should get this decision-making process allegedly out of the back room.

Mr. Chairman, those decisions were given to MAC, or the problem was given to MAC, and we sat all day Monday, we sat Tuesday and a good part of Wednesday, and the Minister's request was: Gentlemen, give us a plan that we can work with. Try and reach consensus. He brought it out of what somebody here said earlier was the political arena and gave it to the industry and we could not handle it. So what do we do? We go back to the Minister and say: Well, here is a letter saying that we have agreed to disagree. There has been much rhetoric about the chinook conservation and the fishing plans, but there has been very little movement, Mr. Chairman.

The gulf trollers have suggested, looking to conserve chinook salmon—and I will be tabling this tonight:

> We in the sports fishery have put through our 1985 fishing plan. We went to MAC before we started to work on the plan, some two or three months back, and we told MAC what we thought we could do to help and do more than our share to rebuild the chinook salmon.

Mr. Chairman, I alluded to this before this committee earlier, but we put through the plan and it has gone on to the Minister, of 32 spot closures in the gulf this year, to save 70,426 chinook.

[*Translation*]

Le président: Certainement. Monsieur Wright.

M. R.H. Wright (membre du Conseil consultatif de la pêche sportive): Merci monsieur le président. Je ne suis pas d'accord avec deux ou trois choses qu'ont dites mes collègues il y a quelques instants.

Dans ses remarques d'ouverture, Jack a dit qu'à son avis toutes les décisions pour 1985 avaient déjà été prises, après quoi elles avaient été soumises au Comité consultatif du ministre pour que ses membres les appuient. Je ne crois pas que les choses se soient passées comme cela. Au cours des dernières réunions du CCM il y a quelques jours le ministre est venu nous voir pour nous dire qu'il ne disposait pas des moyens nécessaires pour gérer les pêches. Il nous a dit que si nous avions des problèmes concernant le projet de loi C-32, nous ferions bien de nous réunir et de lui proposer des suggestions.

La deuxième question dont il a parlé et à laquelle on a fait allusion il y a quelques instants portait sur la pêche au saumon quinnat dans le golfe et au plan pour 1985. Il a dit qu'il existait certains problèmes quant aux pêcheurs à la traîne dans le golfe. Il l'a reconnu. Il a demandé au CCM d'avoir une discussion sur la question et de faire des recommandations au ministre. Or, j'entends maintenant certains de mes collègues dire qu'ils se préoccupent de la question, qu'ils se préoccupent des décisions prises derrière leur dos. On a dit il y a quelques instants que les décisions ne devraient plus avoir cet air de secret.

Monsieur le président, cette question a été soumise à l'attention du CCM; ses membres se sont réunis toute la journée de lundi, de mardi et une grande partie de mercredi. Le ministre nous avait demandé de lui soumettre un plan réaliste qui serait le résultat d'un certain consensus. Le ministre a par conséquent voulu isoler cette question de la sphère politique, la soumettre aux représentants du secteur des pêches. Nous n'avons pu nous acquitter de notre tâche. Qu'avons-nous fait alors? Nous avons dit au ministre dans notre lettre que notre consensus portait sur le fait que nous n'étions pas d'accord. On a beaucoup parlé de la conservation du saumon quinnat et des plans de pêche, cependant très peu d'initiatives ont été prises à leur égard.

Dans le but de conserver le saumon quinnat, les pêcheurs à la traîne du golfe ont suggéré ceci, et je déposerai ce document ce soir:

> Nous représentons les pêcheurs sportifs. Nous avons déposé notre programme de pêche pour 1985. Auparavant, il y a deux ou trois mois, nous nous sommes adressés au CCM, pour lui dire en quoi pouvait consister notre aide; nous avons dit également que nous pourrions faire plus que notre part, reconstituer les stocks de saumon quinnat.

Monsieur le président, j'ai déjà mentionné cette question devant le Comité. Je le répète, nous avons soumis notre programme au ministre. Nous lui proposons la fermeture de 32 emplacements dans le golfe cette année, ce qui permettrait de conserver 70,426 saumons quinnats.

[*Texte*]

• 2035

Also, in the cutback of our own limits from 4 to 2, and from 30 to 20 annually, that saves another 55,000 chinook. In these spot closures—and I am talking again about the recreational fishery—94,000-plus boat trips are forgone. Yet I heard one of my colleagues say just a few moments back that the commercial section has done more than its share; inferring, or so I pick it up, that the recreational fishing community has not done its share.

It is in. We are waiting for Bill C-32 so this plan can be adopted or can be implemented. We need the tools. The department needs the tools. That will forgo 125,000 chinook in the gulf for the current year. I would remind the committee that in 1981 the recreational fishery also put in a seven-point program that again curtailed us in our sport fishing.

Without Bill C-32, we will have no treaty. That treaty cannot be put in without Bill C-32. If Bill C-32 does not go ahead, we will have no chinook rebuilding plan. And if Bill C-32 does not go ahead, there will be nº 1985 sport-fishing plan.

This came from the sport-fishing community, and we are prepared to live with it and do our share of the three-cycle rebuilding. We even have the marketing program. It is ready to go as soon as Bill C-32 goes in. We are ready to do it the next day. It says, "Please do not disturb the chinook. It is rebuilding time". So we have our marketing program going, we have our enforcement program going, and we need Bill C-32 to make this a success. The chinook need it. There is a lot of rhetoric. We have to go ahead.

Mr. Ralph Shaw (Member, Sport Fishery Advisory Board): Mr. Chairman, I am immediate Past Chairman of the Sport Fishing Advisory Board, and that board passed unanimously the support of Bill C-32 to amend the Fisheries Act. The board represents, in an advisory capacity, 300,000 sport fishermen on the west coast in salt water. The group on that board that I represent is the B.C. Wildlife Federation. I did not get there until Thursday, when you had already left. But the B.C. Wildlife Federation, in convention until yesterday, supported the plan that Bob has just talked about.

I asked, when I was coming to this committee, for letters of support for Bill C-32. I have some short, brief letters. I have 93 letters. Virtually 100% of the delegates at that convention have addressed letters to you. They have addressed a couple to Mr. Broadbent, and they have addressed one to Mr. Skelly. I would just like to read briefly a couple of the letters, because they are short, to the point, and handwritten. May I do that?

The Chairman: You may.

Mr. Shaw: The first is from Carmen Purdy, President of the B.C. Wildlife Federation.

[*Traduction*]

La réduction de nos limites de quatre à deux et de 30 à 20 annuellement permet d'épargner 55,000 autres saumons quinnats. De plus, la fermeture de ces différentes pêcheries—et je parle ici une fois de plus de la pêche sportive—rendra inutiles plus de 94,000 voyages pour les pêcheurs sportifs. Or, un de mes collègues vient de dire il y a quelques instants que le secteur commercial a fait plus que sa part en matière de conservation, ce qui implique, je suppose, que le secteur sportif n'a pas fait sa part.

Nous attendrons que le Bill C-32 soit adopté afin que notre programme puisse l'être également. Nous avons besoin des outils nécessaires, tout autant que le ministère. Nous laisserons 125,000 saumons quinnats dans le golfe au cours de la présente année. Je rappelle au Comité qu'en 1981 la pêche sportive a présenté un programme en sept points qui réduisait une fois de plus le nombre de prises.

Si le projet de loi C-32, n'est pas adopté, le traité ne pourra être signé, aucun programme de reconstitution des stocks de quinnat ne sera mis en place; aucun programme de pêche sportive pour 1985 ne pourra être adopté.

Telles sont donc les recommandations des représentants de la pêche sportive. Nous sommes prêts à adopter ces recommandations et à participer à ce cycle de reconstitution des stocks qui se fera en trois temps. Notre programme de commercialisation est prêt également et il pourrait être lancé dès que le projet de loi C-32 entrera en vigueur. Notre devise est la suivante: «Ne dérangez pas le saumon quinnat, c'est notre avenir». Ainsi donc, notre programme de commercialisation est prêt, nous sommes prêts également à aller de l'avant, tout ce qu'il nous faut, c'est que le Bill C-32 soit adopté. On a trop parlé, il faut agir maintenant, pour sauver le saumon quinnat.

M. Ralph Shaw (membre du Conseil consultatif de la pêche sportive): Monsieur le président, je suis l'ancien président du Conseil consultatif de la pêche sportive et je puis vous dire que ce conseil a décidé de façon unanime l'appui au projet de loi C-32 modifiant la Loi sur les pêcheries. Notre organisme représente 300,000 pêcheurs sportifs d'eau de mer de la côte du Pacifique. Nous agissons en tant que conseil consultatif de ces membres. Le groupe affilié au conseil et que je représente est la Fédération de la faune de Colombie-Britannique. Je n'ai pas pu arriver à temps à votre réunion de jeudi. Cependant je puis vous dire que la Fédération de la faune de Colombie-Britannique, qui a tenu ses assises jusqu'à hier a appuyé le programme dont vient de vous parler Bob.

J'ai demandé avant de venir à ce Comité des lettres de soutien au Bill C-32. J'ai 93 lettres, assez courtes. Virtuellement 100 p. 100 des délégués à ce congrés vous ont écrit des lettres. Ils en ont écrit quelques-unes à M. Broadbent et une à M. Skelly. J'aimerais lire brièvement quelques-unes de ces lettres car elles sont courtes, pertinentes. Elles sont écrites à la main. Pourriez-vous m'autoriser à le faire?

Le président: Certainement.

M. Shaw: La première vient de Carmen Purdy, présidente de la Fédération de la faune de Colombie-Britannique.

[*Text*]

Regarding Bill C-32, on behalf of the B.C. Wildlife Federation and our 23,000 members, I urge you, sir, to expedite the passage of Bill C-32. This legislation is required without further delay.

This is to the hon. member Ray Skelly.

On behalf of the Burnaby Fish and Game Club, with nearly 300 members, I urge you to support an early passage of Bill C-32. Our members are very concerned over the probable loss of salmon stocks if this treaty is not dealt with promptly and positively.

That is Ralph Charlesworth, Past President of the Burnaby Fish and Game Club.

From R.C. Thomas, in Victoria:

Dear Mr. Greenaway:

I am joining virtually all members of the British Columbia Wildlife Federation and I am sure all other people involved in the fisheries management in Canada in urging you and your committee to do all in your power to expedite the early passage of Bill C-32. It makes no sense at all to attempt to manage a dynamic and consistently changing resource such as fish without the ability to regulate the various user groups quickly and effectively for a variety of reasons, including but not restricted to conservation of the resource.

This is not the time for political divisions for the sake of politics alone to stand in the way of an urgent need for the action on Bill C-32. I have 93 of these letters, written in the hand of the people how they chose to write them, directed to you; the one I have just read was directed to Ray, and I have two directed to Ed Broadbent. I believe the position presented by the B.C. Wildlife Federation members in convention this past week is a pretty accurate view of a very large sector of the residents of British Columbia on this matter. Thank you.

• 2040

The Chairman: Thank you, Mr. Shaw. Mr. Hunter.

Mr. Michael Hunter (President, Fisheries Council of British Columbia): Thank you, Mr. Chairman. First of all I think I should review what I said in our presentation when this committee heard our brief in Vancouver when we talked about Bill C-32. We indicated at that time that we felt ourselves to be on the horns of a dilemma. Although we felt the Minister should have power to make decisions about the fishery to give him the authority to go along with his responsibility, we were also concerned about the rather broad powers that Bill C-32 would give to him.

I would also like to stress that my organization has been and continues to be an extremely strong supporter of the MAC process.) I would like to stress briefly my support for what co-chairman Jack Nichols said at the outset—that MAC has accomplished a great deal over the last two years and, I believe, could continue to do so.

[*Translation*]

Au sujet du projet C-32, je vous demande, au nom de la Fédération de la faune de Colombie-Britannique et de ses 23,000 membres d'accélérer l'adoption de ce projet de loi. Une telle loi est nécessaire et devrait être adoptée immédiatement.

Une autre lettre adressée à M. Ray Skelly, député.

Au nom du *Burnaby Fish and Game Club*, représentant presque 300 membres, je vous prie d'appuyer rapidement l'adoption du Bill C-32. Nos membres de préoccupent énormément de la détérioration possible des stocks de saumon si cette question n'est pas réglée rapidement et positivement.

Cette lettre est signée par Ralph Charlesworth, ancien président de la *Burnaby Fish and Game Club*.

De R.C. Thomas à Victoria:

Lettre adressée à M. Greenaway. Monsieur,

Je m'associe virtuellement à presque tous les membres de la Fédération de la faune de Colombie-Britannique et, j'en suis sûr, à toutes les autres personnes qui travaillent à la gestion des pêcheries au Canada pour vous demander ainsi qu'à votre Comité de faire tout en votre pouvoir pour accélérer l'adoption rapide du projet de loi C-32. Il serait complètement illogique d'essayer de gérer une ressource dynamique et en constante évolution comme le poisson sans avoir également la possibilité de réglementer les différents groupes d'usagers rapidement et efficacement, ceci pour une variété de raisons incluant, mais pas exclusivement, la conservation.

Ce n'est pas le moment de laisser des divisions politiques gratuites freiner les décisions urgentes à prendre au sujet du Bill C-32. J'ai 93 de ces lettres, que leurs expéditeurs vous ont écrites à leur façon; celle que je viens de lire était adressée à Ray, et j'en ai deux autres adressées à Ed Broadbent. Selon moi, la position présentée par les membres de la Fédération de la faune de la C.B. réunis la semaine dernière traduit de façon très juste un très grand secteur des résidents de la Colombie-Britannique à ce sujet. Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Shaw. Monsieur Hunter.

M. Michael Hunter (président, Conseil des pêches de la Colombie-Britannique): Merci, monsieur le président. Tout d'abord, je voudrais revenir sur ce que j'ai dit dans notre exposé lorsque le Comité avait entendu notre mémoire à Vancouver, à propos de ce que nous disions au sujet du Bill C-32. Nous avions dit alors que nous étions confrontés à un dilemme. Bien que nous estimions que le ministre devrait être habilité à prendre des décisions en matière de pêche afin de pouvoir s'acquitter de ses responsabilités, nous craignions aussi que le Bill C-32 ne lui accorde de trop vastes pouvoirs.

Je voudrais souligner aussi que mon organisme a été et continue à être très nettement en faveur du processus du CCM. Je dirais brièvement que j'appuie ce qu'a dit initialement le coprésident, Jack Nichols, que le CCM a énormément accompli depuis deux ans, et je crois qu'il pourrait poursuivre dans cette voie.

[*Texte*]

At our last meeting, just a week ago, the Minister indicated that he recognized there were some concerns with the bill amongst the fisheries community in British Columbia and invited us to sit down and consider what amendments might be made to the bill to make it more palatable. During the MAC meeting a week ago, as Mr. Greene said, three basic threads came through which were of concern to everybody, and certain groups have gone a little further than others. Basically these concerns are that there is a need to re-emphasize conservation. In the bill, as it stands, conservation is only stressed as one of four purposes of the bill; we believe it would be appropriate to re-emphasize that conservation is the fundamental, the primary concern that all of us should have.

The second thread was that there should be a consultative process which is meaningful and open. The third thread was that some recognition should be given in that section of the bill, bearing in mind the existing circumstances, the situation in the fishery as we see it today.

So we are concerned then about the broad power that is being sought by the Minister and would like, as others would, a meaningful and open consultative process to be a part of that responsibility he seeks and the authority he seeks. We believe it is important that decisions come out from behind closed doors, a phrase that others have used, but I think it is an appropriate one. I firmly believe we can avoid sudden and dramatic shifts in the use of the resource, which this bill makes possible, by industry consensus of the type which MAC has provided over the past two years. MAC has been successful when it has been given a problem. With due respect to my colleagues from the Sports Fishery Advisory Board, I think there has been a *fait accompli* in respect to gulf chinooks, and that does not mean to take away from the hard work which our colleagues from the sports fishery sector have done in putting together a conservation plan for chinooks.

I think, Mr. Chairman, that is all I would like to say at this point. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Hunter. Gentlemen, we will go back to Mr. Nichol in his position as President of the Union.

Mr. Nichol: Thank you, Mr. Chairman. I just want to deal with some of the things. It is a very complex problem and I can appreciate the difficulty members may have in grasping some of the details, and why it is that MAC is in disagreement as it is. Mr. Wright talked about rhetoric and talked about conservation. I am inclined to agree with Mr. Lenic that the commercial sector has done a good deal to practise conservation, and that does not mean that other user groups have not.

• 2045

It just means, when we look at the types of fisheries we have, very short fishing weeks and all of the other measures, that we have been subjected to all kinds of regulations and the like that are directed at conservation.

[*Traduction*]

Lors de notre dernière réunion, il y a seulement une semaine, le ministre a dit reconnaître que le projet de loi présente certaines préoccupations pour les pêcheurs de la Colombie-Britannique, et il nous a invités à examiner quels amendements pourraient le rendre plus acceptable. Au cours de la réunion du CCM, il y a une semaine, comme l'a dit M. Greene, on a mis en évidence trois éléments fondamentaux qui préoccupaient tout le monde, et certains groupes sont allés un peu plus loin que d'autres. Essentiellement, il s'agit de la nécessité accrue d'insister sur la conservation. Dans le libellé actuel du projet de loi, ce principe n'est mentionné que comme étant l'un des quatre objectifs poursuivis; il nous paraît utile de souligner que la conservation constitue la préoccupation essentielle que nous devrions tous avoir.

On a insisté en second lieu sur la nécessité d'un processus de consultation pertinent et ouvert. Le troisième point était la nécessité d'en tenir compte dans cet article du projet de loi, compte tenu de la situation actuelle des pêches.

Le vaste pouvoir que recherche le ministre nous préoccupe donc, et comme d'autres, nous voudrions qu'un processus consultatif pertinent et ouvert soit mis en oeuvre dans la responsabilité et le pouvoir qu'il recherche. Il nous paraît important que les décisions soient prises à huis clos, pour reprendre l'expression que d'autres ont utilisée, mais qui me paraît appropriée. Je suis convaincu qu'il est possible d'éviter des modifications brutales et dramatiques dans l'utilisation de la ressource, que ce projet de loi rend possible, grâce à un consensus de l'industrie, semblable à celui que le CCM assure depuis deux ans. Confronté à un problème, le CCM a pu le résoudre. Je dirai respectueusement à mes collègues du Conseil consultatif de la pêche sportive qu'il y a eu un fait accompli quant au saumon quinnat du golfe, ce qui n'enlève rien à tout le travail qu'ils ont fait pour élaborer un programme de conservation pour cette espèce.

C'est tout ce que je voulais dire pour le moment, monsieur le président. Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Hunter. Messieurs, nous allons revenir à M. Nichol, en sa capacité de président du syndicat.

M. Nichol: Je vous remercie, monsieur le président. Je voudrais traiter certains aspects. Le problème est fort complexe, et je comprends que les membres du Comité aient des difficultés à comprendre certains détails, et la raison du désaccord du CCM. M. Wright a abordé certaines questions en général, et il a parlé de la conservation. J'ai tendance à penser comme M. Lenic que le secteur commercial a fait beaucoup en faveur de la conservation, ce qui ne signifie pas que les autres groupes utilisateurs se sont croisé les bras.

Je veux simplement dire que dans notre cas, avec des campagnes de pêche très courte ainsi que toutes sortes d'autres mesures, nous avons été assujettis à bien des règlements axés sur la conservation.

[*Text*]

I do not think anybody in the commercial fishery, or anybody in the recreational fishery either, would disagree with the idea that we need conservation. There have to be sound management practices; there have to be fish that get to the spawning grounds if we are going to have a future in our industries.

I think, though, that what we are looking at now is the idea that the Canada-U.S. treaty has imposed a limit on the catch of chinooks in the Gulf of Georgia of 275,000. The issue is not conservation. Yes, it is there, but what we were faced with was the idea of trying to determine how those 275,000 chinooks were going to be divided between the user groups.

I agree as well, with some of the other speakers at least, that a decision was made by the Minister, and if not all of the chinooks are going to be allocated to the recreational fishery certainly the bulk of the 275,000 chinooks in the gulf are going to be allocated to the recreational fishery.

I do not think that is just idle speculation. I think all we need to do is look at 1984, when the effort by the commercial troller in the gulf was cut by 80%. Instead of a troll fishery that would normally open on April 15, they were not allowed to start fishing until July 1. Instead of ending the fishery on September 30, they were going to be shut down on August 31. There would be an upper limit of 26,000 chinooks compared to a very substantial take beyond that number in the normal course of their fisheries.

We talk about conservation, and I think all fishermen by their nature are conservationists. But there are some realities I think we have to look at, and I think it sort of indicates the level of the dilemma we have. In 1984 the Canada-U.S. treaty was not signed. Instead we had worked out a fishing plan, or at least we tried to. Mr. Lenic disagrees with me, but we were trying to look at a conservation program for chinooks, with or without a treaty. There was a recognition that there was a need for conservation. When the effort was cut in a very unilateral way—it was not something that was decided by MAC—the gulf trollers went to court. I think you are familiar with Collier's decision, and I will not beat on that.

The result of that decision was that the sports fishermen were not shut down at any time during the season, or during the year, and the commercial fishermen were not shut down as well, with a result—and these figures are approximate—that the commercial fishermen took more than 100,000 chinooks in the Gulf of Georgia. The figure may be in dispute, but it could be as high as 425,000 for the recreational fishery. That is a total of 550,000 chinooks where the safe estimate for 1985 is 275,000. That is not conservation.

The reason why the recreational fishermen were not shut down, apart from the fact that the court had made a decision that made it very difficult for the Minister to do otherwise, was that there were political considerations there. So I think we only need to look at what happened last year to know that in all probability this year most of the chinooks in the gulf are going to be allocated to the recreational fishermen.

[*Translation*]

Je ne pense pas que quiconque, dans la pêche commerciale, voire dans la pêche sportive, rejetterait l'idée de la nécessité de la conservation. Nous devons avoir de bonnes pratiques de gestion; il faut que le poisson puisse atteindre les frayères pour que nos industries aient un avenir.

Cependant, la question qui se pose maintenant c'est que le Traité canado-américain a imposé une limite de 275,000 prises sur la pêche au quinnat dans le golfe de Géorgie. L'objectif n'est pas la conservation. Il existe, en effet, mais le problème était d'essayer de déterminer comment répartir ces 275,000 saumons quinnats entre les groupes d'utilisateurs.

Je pense aussi, du moins comme certains autres intervenants, que le ministre a pris une décision: la grande majorité sinon la totalité des 275,000 quinnats du golfe vont être attribués à la pêche sportive.

Je ne pense pas qu'il s'agisse là d'une simple spéculation. Il suffit de voir ce qui s'est passé en 1984, où les activités des chalutiers commerciaux du golfe avaient été réduites de 80 p. 100. Au lieu de débuter normalement le 15 avril, la pêche au chalut n'avait pu commencer avant le 1er juillet. Au lieu de se terminer le 30 septembre, la campagne devait cesser le 31 août. La limite maximale était de 26,000 quinnats par rapport à un nombre de prises très élevé en temps normal.

Nous parlons de conservation, et je pense que par nature, tous les pêcheurs sont conservateurs. Mais il faut examiner certaines réalités, pour voir devant quel dilemme nous nous trouvons. En 1984, le Traité canado-américain n'a pas été signé et nous avons dû élaborer ou essayer du moins d'élaborer un plan de pêche. M. Lenic n'est pas d'accord avec moi, mais nous avions essayé de trouver un programme de conservation pour les saumons chinooks, avec ou sans traité. On avait admis la nécessité de la conservation. Lorsque cet effort avait été interrompu de façon tout à fait unilatérale—ce n'était pas quelque chose que le CCM avait décidé—les chalutiers du golfe se sont adressés aux tribunaux. Vous connaissez sans doute la décision Collier, et je n'y reviendrai pas.

Le résultat de cette décision était que la pêche sportive était autorisée en tout temps, durant la campagne, ou durant l'année, de même que la pêche commerciale, de sorte que—et ces chiffres sont approximatifs—le secteur commercial avait pêché plus de 100,000 saumons quinnats dans le golfe de Géorgie. Le chiffre peut être contesté, mais il a pu atteindre jusqu'à 425,000 prises dans la pêche sportive. Cela représente au total 550,000 quinnats alors que l'estimation est de 275,000 prises, pour 1985, compte tenu du critère de conservation. Comment peut-on donc en parler?

La raison pour laquelle la pêche sportive avait été autorisée, outre que les tribunaux avaient pris une décision telle que le ministre aurait eu beaucoup de mal à se prononcer autrement, était que des considérations politiques intervenaient aussi. Il suffit d'examiner ce qui s'est passé l'an dernier pour savoir que selon toutes probabilités, la plupart des saumons quinnats du golfe seront attribués cette année au secteur de la pêche sportive.

[*Texte*]

There is talk that the commercial fishermen in the gulf will be compensated by being given an allocation of pinks, of sockeye, of other types of fish. But all of a sudden the problems begin to snowball.

After the MAC meetings I attended a meeting of our gillnetters, a meeting of our Fraser River District Council on Friday, and they were reviewing the new announcements by the International Pacific Salmon Fisheries Commission as to what the fishing times will be in 1985. Their announcement was new; they had already announced previously some openings, but there was a change. Their argument was: Oh well, MAC has already decided this, and our new announcement is predicated on what MAC has done.

• 2050

While we did agree that 1981 should be the pattern for the fishing program in 1985, we certainly did not agree with one feature of it; that is, from August 17 to September 9, the gillnetter on the Fraser River is going to be shut down completely. But in order to compensate the troller for the loss of their chinooks, they are going to get a five-day fishery for a three-week period when the net fleet is shut down in that area, at the mouth of the Fraser River.

Again, the problems begin to compound themselves because of the Canada-U.S. treaty, and I will tell you that you have a large group of very irate gillnetters on the west coast when they see that. I do not think they are going to take that decision lightly. They are not going to take it lying down. You are going to see more demonstrations; you are going to see more court actions and whatever.

Bill C-32: I know all of you read the submission the union made to the committee when you were out in Vancouver, and if not, I know George Henderson was going to read it, anyway. He promised me faithfully that he would. But in that we lay out our position on Bill C-32, and I do not think the bill is particularly important. I would like to see the Minister have the power to allocate because we agree with allocation between commercial gear types. The union has proposed that as a means of making the fishery equitable.

But we have a problem if Bill C-32 is going to be abused by the Minister, reallocating fish, taking fish that once were not the property of, but at least the resource that was used by a certain user group, and then allocating that to another. All we are going to do is find that, instead of a consultative process that is bringing some reason and some rational judgment to the fishing industry, we are going to be back in court, and there will be bitterness and demonstrations. The industry will just be in turmoil, as it has been over the last couple of years, and I think that is most unfortunate. I think we were faced with a decision that was already made, and we were asked to look at it and, in effect, rubber-stamp it. That is not an effective consultative process.

When I say the bill would not matter to me, I have indicated those two items on the agenda. Second was Bill C-32; the third item on the MAC agenda was the gulf fishery. If we could

[*Traduction*]

Il est question que le secteur de la pêche commerciale du golfe soit indemnisé par l'attribution de saumon rose, rouge, ou d'autres poissons. Mais brusquement, les problèmes commencent à faire boule de neige.

Après les réunions du CCM, j'ai assisté à une rencontre de nos pêcheurs à filets maillants, à une réunion de notre conseil de district du fleuve Fraser, vendredi, qui examinait ce que venait d'annoncer la Commission internationale de la pêche au saumon du Pacifique sur ce que seront les campagnes de pêche en 1985. C'était là quelque chose de nouveau, et par rapport aux dates déjà annoncées, des changements avaient été apportés. Leur argument était que le CCM a déjà pris une décision à ce sujet et que cette nouvelle annonce est fondée sur ce qu'a fait le CCM.

Nous étions d'accord pour prendre 1981 comme base pour le programme de pêche en 1985, mais nous n'approuvions évidemment pas une de ses caractéristiques: du 17 août au 9 septembre, la pêche au filet maillant ne sera nullement autorisée sur le Fraser. Mais, pour indemniser les chalutiers de la perte de leur quinnat, ils pourront pêcher cinq jours pendant trois semaines lorsque la flotte des filets est fermée dans cette région, à l'embouchure du Fraser.

Là encore, les problèmes commencent à se compliquer en raison du traité canado-américain et je peux vous dire qu'un très grand groupe de pêcheurs à filet maillant sera très en colère sur la côte ouest, lorsqu'ils verront cela. Je ne pense pas qu'ils accueilleront cette décision avec indifférence. Ils ne se laisseront pas faire. Il y aura davantage de manifestations, de procès et ainsi de suite.

A propos du projet de loi C-32, je sais que vous avez tous lu l'exposé que le syndicat a présenté au Comité lorsque vous étiez à Vancouver et, si vous ne l'avez pas fait, je sais que George Henderson allait le lire, quoi qu'il en soit. Il me l'a bien promis. Nous y présentons notre position quant au projet de loi C-32 et je ne pense pas que ce projet de loi soit particulièrement important. Je voudrais que le ministre ait le pouvoir de répartir les quantités de poisson, car nous sommes en faveur de la répartition par type d'engin commercial. Le syndicat a proposé cela comme moyen de rendre la pêche équitable.

Mais un problème se pose si le ministre va abuser du projet de loi C-32 en réattribuant des quantités de poisson, en prenant du poisson qui, autrefois, n'était pas la propriété, mais du moins la ressource utilisée par un certain groupe d'utilisateurs, pour l'attribuer à un autre. Le seul résultat, c'est qu'à la place d'un processus consultatif rationalisant l'industrie de la pêche, nous allons nous retrouver devant les tribunaux, avec des pêcheurs amers et prêts à organiser des manifestations. L'industrie sera en ébullition, comme ces dernières années, et je pense que c'est extrêmement dommage. Une décision a déjà été prise, on nous demande de l'examiner et, en fait, de l'approuver. Le processus consultatif n'a pas été efficace.

Lorsque je dis que le projet de loi n'a pas d'importance, selon moi, j'ai indiqué ces deux points à l'ordre du jour. Le deuxième était le projet de loi C-32. Le troisième, à l'ordre du

[*Text*]

have gone and consulted and if we had discussed it and come up with an equitable program for sharing that fish in the gulf and maintaining a commercial fishery there, then the process would have been seen to be working. We would have in fact done the job, and there would have been equity in the programs that were worked out.

It was there we really could not come to grips with the thing. Amendments to the bill and whatever have been rather useless, in my own opinion, because if we had given consent to some sort of amendment that really would not have protected people who have enjoyed a share of the resource until now and who might lose that in the future, it might be seen as giving approval to the fishing plans that had been worked out.

If we do the other thing first, fine. I do not think Bill C-32 is going to bring any kind of peace and stability to the industry at all. I think it is going to compound a lot of the problems we have.

The Chairman: Thank you, Mr. Nichol. Let us go to some questioners. Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. Once again, I want to welcome our witnesses here this evening.

After 10 long days on the west coast—and I must say, very informative days—on my flight back from Vancouver I was trying to rationalize in my own mind if there was a consensus. I must say that of all the witnesses we heard—and I think it was something over 70, Mr. Chairman—there certainly was not unanimity amongst the groups. With that, I suppose I have some feeling for the Minister or any Minister of Fisheries, certainly, in this great country of ours.

But having said that, I am still of the opinion that Bill C-32 certainly gives awesome powers to the Minister. And I am not talking personalities here, whether it is this Minister, past Ministers, or future Ministers which I guess I would probably be more concerned about. With the kind of power that Bill C-32 allots to any Minister, he or she can do almost whatever they like as far as regulating the fishery.

• 2055

And like you people, because I worked in the fishery in the past, I have a great lot of respect for conservation, because if we do not all conserve then we would not be around this table this evening; we would have nothing to fight about in the future. So on conservation grounds I do not have a great deal of difficulty, but I have some sympathy for socio-economic grounds.

I guess you people are concerned about the salmon fishery on the west coast, and I can well understand that. But this bill is not just for the west coast, it is for all of Canada and whatever specie of fish we are talking about, whether it be the cod fish or groundfish on the east coast, pelagic fish, or whatever. So therefore we cannot look upon Bill C-32 in isolation as for just one user group of one distinct resource.

[*Translation*]

jour du CCM, était la pêche dans le golfe. Si nous avions pu nous consulter et en discuter pour trouver une façon équitable de répartir ce poisson dans le golfe tout en y maintenant une pêche commerciale, le processus aurait vraiment fonctionné. Notre travail aurait été fait et les programmes élaborés auraient été équitables.

Les amendements au projet de loi ont été inutiles, selon moi, car si nous avions consenti à certains amendements qui n'auraient pas vraiment protégé ceux qui avaient bénéficié d'une part de la ressource jusqu'à présent, et qui pourraient la perdre à l'avenir, nous aurions semblé approuver les programmes de pêche qui avaient été élaborés.

Il vaudrait mieux envisager d'abord l'autre possibilité. Je ne pense pas que le projet de loi C-32 puisse apporter paix et stabilité à cette industrie. Il ne pourra que compliquer davantage tous nos problèmes.

Le président: Merci, monsieur Nichol. Passons aux questions. Monsieur Henderson.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président. Encore une fois, je souhaite la bienvenue à nos témoins de ce soir.

Après dix longs jours sur la côte ouest, je dois dire que j'y ai beaucoup appris, en avion et de retour de Vancouver, j'ai essayé de déterminer s'il y a eu un consensus. Je dois dire que, parmi tous les témoins que nous avons entendus . . . et il y en avait quelque 70, monsieur le président . . . tous les groupes n'étaient évidemment pas unanimes. J'ai donc une certaine sympathie envers le ministre ou tout ministre des Pêches, surtout dans un pays aussi vaste que le nôtre.

Mais cela étant dit, j'estime encore que le projet de loi C-32 accorde sûrement des pouvoirs considérables au ministre. Et je ne parle pas de personnalités, qu'il s'agisse du ministre actuel, d'ex-ministres, ou de ministres futurs au sujet desquels je m'inquiéterais sans doute plus. Les pouvoirs que confère le projet de loi C-32 au ministre lui permettent de faire ce qu'il veut en ce qui a trait à la réglementation des pêches.

Et, comme vous, mon travail antérieur dans le domaine des pêches m'a donné un grand respect pour la conservation car si nous ne conservions pas, nous ne serions pas assis autour de cette table ce soir; nous n'aurions aucun objectif pour lequel lutter à l'avenir. Donc, je n'éprouve aucune difficulté au sujet des questions de conservation, mais je sympathise quelque peu avec les motifs socio-économiques..

J'imagine que vous vous inquiétez au sujet de la pêche au saumon sur la côte ouest, et je vous comprends bien. Cependant, ce projet de loi ne vise pas uniquement la côte ouest, il vise tout le Canada et toutes les espèces de poisson que vous voulez, qu'il s'agisse de la morue ou du poisson de fond de la côte est, des poissons pélagiques, ou peu importe. Nous ne pouvons donc pas interpréter le projet de loi C-32 uniquement pour un seul groupe d'utilisateurs d'une ressource particulière.

[*Texte*]

But getting back to the powers of the bill, through regulations, once this bill is passed, if it is passed in its present context, there is no need for this Minister or any future Minister to ever come back to Parliament—as I see it, and I am not a lawyer—for any other power, provided of course the thing is constitutional.

For instance, he could force royalty fees on fishermen to pay for some sort of buy-back program, and we are not just talking about a buy-back program that may or may not be necessary on the west coast now, but in the future. We have to look upon this bill not just in the present, but in the future. He could close any areas. He could close the sport fishery. The Minister could close it totally down if he so wished to do so. He could close the gill-netters down; he could close down the trollers. That is the kind of power we are talking about. I would like to see some other method of doing it, some other method of regulating or managing the fishery that is not quite so all-encompassing.

I am sitting here and I do not have an answer. You have an advisory board that comes down here. I see you do not all agree on the bill. That is understandable. But is there not a way that a group such as yours should not in the future be able to continue to operate? I think you have been very effective in the past. You may not have always been listened to, because somewhere along the line somebody had to make a decision and that decision may not have satisfied all the groups. I think one of your members here mentioned some way of giving natural justice to the user groups. I think that would be a better way to go about it, or at least to have some way that if a Minister goes berserk in the future and does something radical there is some stopgap. I think there should be something in this bill, and I am asking whoever wants to reply to that question whether they some sort of method that they could advise us as Members of Parliament on.

The Chairman: Mr. Wright.

Mr. Wright: Thank you, Mr. Chairman. First, there are two things. For instance, we no longer have the Pacific trollers with us. They took their ball and they went home. They did not like it. There is nothing that locks MAC together; we are there as long as we like the game that is going on.

• 2100

Until the seiners who went into court—the seiners or trollers—the department, Parliament, the Minister all believed they had this power that is going into C-32 now. We have operated under that belief for 100 years. We did not have this chaos that you are talking about. We have had two of the three parties that are represented here today there and abuses have not been there. There is a certain amount of common sense. You people are put into government by the people, and that is a safety valve in itself. If the Minister goes out there and screws up and does what you are suggesting, you and I both know it is going to hurt his government, his party, and his own

[*Traduction*]

Mais, pour en revenir aux pouvoirs que confère le projet de loi par l'intermédiaire de son règlement, une fois que ce projet de loi est adopté, s'il est adopté sous sa forme actuelle, le ministre actuel et tout ministre futur n'auront plus jamais à se présenter devant le Parlement—selon moi, et je ne suis pas avocat—pour lui demander d'autre pouvoir, à condition, bien sûr, que le tout soit constitutionnel.

Par exemple, il pourrait imposer des redevances aux pêcheurs afin de payer un programme quelconque de rachat, et je ne parle pas simplement d'un programme de rachat qui pourrait être ou ne pas être nécessaire sur la côte ouest à l'heure actuelle, mais bien à l'avenir. Nous devons étudier ce projet de loi non seulement à la lumière de la situation actuelle, mais aussi de la situation future. Le ministre pourrait être habilité à fermer n'importe quel secteur: il pourrait interdire la pêche sportive ou toutes les formes de pêche, s'il le désirait. Il pourrait fermer la pêche au filet maillant ou à la cuiller. C'est de ce genre de pouvoir que nous parlons. J'aimerais que l'on emploie une méthode qui ne soit pas aussi globale pour réglementer ou administrer les pêches.

Je n'ai pas de réponse à vous donner. Vous avez un conseil consultatif qui discute avec vous. Je vois que vous ne vous entendez pas tous sur le projet de loi. C'est compréhensible. Mais n'y aurait-il pas moyen qu'un groupe comme le vôtre puisse, à l'avenir, continuer à fonctionner? Je pense que vous avez été très efficaces dans le passé. On ne vous a peut-être pas toujours écoutés, parce qu'il faut toujours à un moment donné que quelqu'un prenne une décision qui ne soit pas acceptée par tous les groupes. Je pense qu'un de vos membres a mentionné une façon d'assurer une justice naturelle parmi les groupes d'utilisateurs. Il me semble que ce serait là une meilleure façon de procéder, ou au moins d'assurer que si un jour un ministre s'emportait et prenait une décision radicale, qu'il y aurait moyen de le freiner. Je pense que le projet de loi devrait contenir une mesure à cet effet, et je demande à quiconque est prêt à me répondre s'il n'y aurait pas une façon de procéder dont il pourrait nous parler à nous, les députés du Parlement.

Le président: Monsieur Wright.

M. Wright: Merci, monsieur le président. Tout d'abord, deux choses. Par exemple, les pêcheurs à la cuiller du Pacifique ne sont plus avec nous. Ils ont décidé de procéder séparément. Ils n'aimaient pas notre façon de fonctionner. Rien n'oblige le CCM à continuer; nous resterons tant que la situation nous convient.

Jusqu'à ce que les seineurs se présentent en cour ... les seineurs ou les pêcheurs à la cuiller ... le ministère, le Parlement et le ministre croyaient tous qu'ils avaient le pouvoir qui est maintenant inclus dans le projet de loi C-32. Nous l'avons tous cru pendant 100 ans. Et il n'y avait pas le chaos dont vous parlez. Deux des trois partis qui sont représentés ici aujourd'hui étaient là et il n'y a eu aucun abus. Il y a quand même un certain bon sens. C'est le peuple qui vous a porté au gouvernement et c'est en soi une mesure de sécurité. Si le ministre commet une erreur et fait ce que vous lui proposez, nous savons tous que cela va nuire à son gouvernement, à son

[*Text*]

future. Believe me, if you want to see some people who can raise a howl . . . as Mr. Nichol said, the whole world will know about it. And that is a safety valve in itself.

But if you expect you are going to get these cats in a bag to fight over a scrap of meat and decide where it is going to go or how it is going to be cut up, we are going to be waiting for another 100 years. So we have to be realistic about this. This plan here, with 32 closures: we have to move in a day, sometimes, if the fish bank up on feed. You have to have that flexibility. We have problems. We have an international treaty. You cannot meet by committee, or we are going to have a fish with a bunch of humps on it; and I just do not think that is any way to go.

Mr. Lenic: On that specific part of how we feel it should be managed, if I may read from a letter I delivered to the Minister this morning, we suggested:

> If you are to take an socio-economic catch division . . .

—which, we repeat, we believe is unconstitutional . . .

> . . . we certainly think that as a minimum the decision making process must be brought into the open, where submissions are made in the open and an identified body is making the decision as required to adhere to certain criteria and to give reasoned judgment and explanation of the decisions arrived at. The following is a conceptual outline, the mechanics of which would have to be worked out further but which ought to be workable as a minimum of fairness. We agree:
>
> 1. The responsibility under the Fisheries Act should be divided into two parts; the first, and only the first, to be at the discretion of the Minister and department officials. That is, the department should have the unfettered ability to deal with all matters relating to conservation and preservation and anything necessarily incidential thereto, presumably including any differentiation between gear types. That is specifically necessary for conservation and preservation. But their discretion should be limited to such matters only.

And then we have the distribution of the pie.

> We suggest, as to the distribution of the pie, that the department ought to come up with a plan, through its technicians, that they perceive to achieve equitable and socio-economic goals. The plan should then be reviewed by and before a tribunal, openly. That tribunal ought to function as follows: an identified and perhaps independent tribunal should be charged with the responsibility for deciding what is fair. It ought to adhere to defined criteria. That tribunal should hear open submissions from the interested user groups and should be the only place where those groups can make submissions on these matters. The tribunal ought to decide in adherence with defined criteria and be required to give reasons for their decisions, which

[*Translation*]

parti et à son propre avenir. Croyez-moi, si vous voulez soulever un tollé de protestations . . . comme M. Nichol l'a souligné, le monde entier le saura. Et ça encore, c'est une mesure de protection.

Mais si vous vous attendez à ce que tous ces groupes se battent entre eux et décident eux-mêmes qui va bénéficier de quoi, vous allez attendre encore 100 ans. Il faut être réaliste. Ce plan dont vous parlez, comportant 32 fermetures: parfois, nous n'avons qu'un jour pour passer à l'action, si le poisson se rassemble pour se nourrir. Il faut pouvoir être souple et nous avons des problèmes. Il y a un traité international. Vous ne pouvez pas vous réunir en comité, autrement, vous allez vous retrouver avec des poissons avec des bosses dans le dos; je ne crois pas que ce soit la bonne façon de procéder.

M. Lenic: Au sujet précisément de la façon dont il faudrait administrer ce secteur, permettez-moi de vous citer un passage d'une lettre que j'ai remise ce matin au ministre et dans laquelle nous disions:

> Si vous allez établir une division de la prise fondée sur des considérations socio-économiques . . .

. . . chose que, nous le répétons, nous estimons être non constitutionnelle . . .

> . . . nous estimons qu'à tout le moins le processus décisionnel doit être entamé ouvertement, c'est-à-dire en acceptant des soumissions ouvertes et en établissant un organisme qui serait chargé de prendre une décision conformément à certains critères et de donner un jugement et une explication raisonnés des décisions prises. Voici un exposé conceptuel, dont les détails devront être élaborés plus à fond, mais qui devrait suffir pour assurer un minimum de justice. Nous sommes d'accord:
>
> 1. Que la responsabilité en vertu de la Loi sur les pêcheries devrait être divisée en deux parties: la première, et seulement la première, à la discrétion du ministre et des fonctionnaires du ministère, c'est-à-dire que le ministère aura le pouvoir illimité de traiter de toutes les questions portant sur la conservation et la préservation et de toutes les questions connexes, y compris, présumément, tout établissement de différences entre les types d'équipement. Ceci est particulièrement nécessaire pour la conservation et la préservation. Cependant, leur discrétion devrait être limitée à ces seules questions.

Puis nous avons la répartition des tâches.

> Quant à la répartition des tâches, nous suggérons que le ministère établisse un plan, par l'intermédiaire de ses techniciens, qui permettra de réaliser des objectifs socio-économiques équitables. Ce plan devrait ensuite être examiné ouvertement par et devant un tribunal qui devrait fonctionner comme suit: un tribunal identifié et peut-être indépendant devrait avoir la responsabilité de décider de ce qui est juste. Il devrait se conformer à des critères définis. Le tribunal devra entendre des soumissions ouvertes présentées par les groupes d'utilisateurs intéressés et devrait être la seule instance devant laquelle ces groupes pourront présenter des soumissions sur ces questions. Le tribunal devra prendre ses décisions conformément à des critères définis et devra donner des raisons justifiant ses décisions et

[*Texte*]

would illustrate that they have followed and considered the criteria. There should also be an appeal provision.

That is our suggestion for where he could deal with that.

Mr. Nichol: Mr. Chairman, in Vancouver, when I was speaking on this issue when the union was appearing before the committee, I was asked a question about the consultative process. I was asked whether I thought there was some value in a consultative process where the industry would give advice to the Minister and to the Department of Fisheries and Oceans and the managers of the fishery, or whether I believed that it would be better if all organizations would simply lobby on their own and let the best man win, to the extent to which they had political influence?

• 2105

My answer to that was certainly I believe it would be better if we had a meaningful and productive consultative system, but it had to be one or the other. Let us not play around with some concept of a consultative process where people sit from time to time and deal with very tacky fisheries issues while decisions are being made quite outside that process and often quite against the grain of the very thing the Minister's Advisory Council is trying to decide.

We were talking about a new role for the Minister's Advisory Council, one of co-management. I can recall Mr. Wright saying: Well, if we are going to be co-managers, I want part of Wayne Shinners' salary. And my response was that I did not want part of his salary, I wanted him to earn his salary. I do not particularly want to make the decisions, and I recognize there has to be an authority, there has to be people and a mechanism wherey these decisions are made. But if they are going to consult, then surely it has to be more than just simply window dressing so we get down to addressing some of these issues. Really, in this case and in some other cases, that has not been done.

I am not surprised—and if this does not get Bob going I do not know what will—but I am not surprised that my friends from the Sports Fish Advisory Board like Bill C-32. It has been very good to them. And the decision of the Minister has been very good to them. But ask the gulf troller what he thinks of Bill C-32. It has not been very good to him at all nor have the decisions of the Minister in that particular regard.

Mr. Henderson: Could I have a comment from Paddy Greene?

The Chairman: That will be the last comment on your question, Mr. Henderson, because we are running out of time.

Mr. Greene: Jack emphasized the consultative process. It has been working well. I sat around for a while and everybody used the process when the Minister came out and there were the knives and the daggers and everything came out. I think we

[*Traduction*]

illustrant les critères observés. Il devrait également y avoir une disposition prévoyant les appels.

C'est là notre suggestion pour la manière de traiter cette question.

M. Nichol: Monsieur le président, lorsque j'ai parlé de cette question, à Vancouver, lorsque le syndicat comparaissait devant le Comité, on m'a posé une question au sujet du processus de consultation. On m'a demandé si je croyais qu'il était utile d'avoir un processus consultatif où l'industrie pourrait conseiller le ministre et le ministère des Pêches et Océans de même que les administrateurs des pêches, ou si je pensais qu'il serait préférable de laisser chaque organisme exercer des pressions pour son propre compte, de sorte que le meilleur l'emporte, dans la mesure où ces organismes ont une influence politique quelconque.

Bien sûr, j'ai répondu qu'il serait préférable d'établir un processus consultatif utile et productif, mais qu'il y avait un choix à faire entre l'un ou l'autre. Ne nous amusons pas à établir un système consultatif où un groupe siégerait de temps en temps pour traiter de questions de pêche très secondaires et prendre des décisions qui ne tiennent pas du tout compte du processus et qui vont souvent à l'encontre des décisions mêmes que doit prendre le Conseil consultatif du ministre.

Nous parlions d'un nouveau rôle pour le CCM, un rôle de cogestion. Je me souviens que M. Wright disait: Si nous devons être des cogestionnaires, je voudrais toucher une partie du salaire de Wayne Shinners. J'ai répondu que je ne voulais pas toucher une partie de son salaire, que je voulais qu'il le mérite. Je ne tiens pas particulièrement à prendre les décisions et je suis bien conscient du fait qu'il doit y avoir une autorité, qu'il faut qu'il y ait des gens et un mécanisme pour que ces décisions soient prises. Cependant, s'il doit y avoir consultation, ce doit être plus qu'une simple consultation de surface, afin que nous puissions nous attaquer à la tâche de régler certaines de ces questions. En fait, dans ce cas, et dans d'autres, cela n'a pas été fait.

Je ne suis pas étonné—et si ça n'enflamme pas Bob, je ne sais pas ce qui pourrait le faire—mais je ne suis pas étonné de voir que mes amis du Conseil consultatif de la pêche sportive approuve le projet de loi C-32. Il leur a été très bénéfique, de même que la décision du Ministre. Par contre, demandez au pêcheur à la cuiller du golfe ce qu'il pense du projet de loi et il vous répondra qu'il ne lui a pas été bénéfique du tout, pas plus que les décisions du Ministre à cet égard.

M. Henderson: J'aimerais entendre les commentaires de Paddy Greene.

Le président: Ce sera le dernier commentaire pour votre question, monsieur Henderson, car votre temps est presque écoulé.

M. Greene: Jack a souligné le processus consultatif. Ce processus fonctionne très bien. J'ai observé pendant quelque temps et j'ai vu que tout le monde se servait du processus lorsque le Ministre se rendait sur les lieux; à ce moment-là on était à couteaux tirés et tout sortait. Je pense qu'un change-

[*Text*]

have got a very refreshing change the last couple of years. The commercial sector at least has gotten together.

I used to sit on an allocation committee that Jack Nichol sat on and I thought what a dirty rotter he was. And this John Lenic over here jumping into bed with the trollers or whatever. If you had said to me then that the industry could come up with a sharing plan or an allocation plan I would have thought someone was starkers to say that. The fact of the matter is, the commercial sector has come up with sharing plans and I sit here amazed that we can do it. From my perspective, I am representing all gear types and the mandate from my organization is to try to get the sides together and work together and, lo and behold, they have done it.

Where the problem is now is when we are talking numbers with our good friend Bob Wright . . . I am a sports fisherman and yesterday afternoon I was trolling for spring salmon, not too successfully, but he suggests that because of the 275 required under the treaty—a treaty I am very happy we have—that there will be chaos if we cannot live up to our obligations. That of course is hog-wash.

The alternate to a failure to put in a slower pace in the sports fish would be closure. It is in everybody's benefit. And this plan they have come out with, the spot closures and that, has been very imaginative. It is a very good plan. Basically, the argument is in the numbers, the split between the man on my left and the man two over on my right. And I believe, like Jack Nichols, that there have been some deals cut ahead of time.

I think it is a very thorny issue and I frankly do not have the answer to it. If the answer was, on a percentage basis, a fair cutback, I guess Mr. Griswold would probably get around 100,000 to 110,000 chinook and I do not think it is in the cards that he is going to get it. It is just a question of degree, you know. He is going to get beaten with a tree. It is just whether they cut the branches off first or not. I think it should have been discussed in a forum before a decision was made.

Mr. Wright makes reference to Jack's ability or talking about lobbying and screaming.

• 2110

I think the pack that descended upon the Minister in Campbell Creek was fairly accurate as to who can bring the lunatic fringe out. We all got the lunatic fringe. We are trying to keep them down a little.

The thing I am afraid of is that if this is what is reacted to—you get a bunch of loons out on the road and tell the Minister he is selling out or doing whatever and you react to that—the other guys say: Hey, we have lots of loons out here; we will let them go too. We have been trying to keep them down on the farm or out in the boat or wherever.

[*Translation*]

ment très réconfortant s'est produit au cours des deux dernières années. Au moins, le secteur commercial a réussi à s'entendre.

Je faisais partie d'un comité d'allocations dont faisait aussi partie Jack Nichol et je ne pensais pas grand bien de lui. Et John Lenic, à côté de lui, qui n'hésitait pas à ramper à quatre pattes devant les pêcheurs à la cuiller, ou les autres. Si vous m'aviez dit à l'époque que l'industrie serait capable d'établir un plan de partage ou d'allocation je vous aurais cru fous. En fait, le secteur commercial a effectivement établi des plans de partage et je suis absolument éberlué devant cette réussite. Je représente tous les types d'équipements et mon organisme a pour mandat de réunir toutes les parties afin que nous puissions travailler ensemble, et voilà que nous avons réussi.

Le problème maintenant survient lorsque nous parlons chiffres avec notre bon ami Bob Wright . . . Je suis un adepte de la pêche sportive et, hier après-midi, je faisais la pêche au saumon quinnat à la ligne traînante, sans trop de succès. Il me dit qu'étant donné les 275 poissons requis en vertu du traité—traité que je suis très heureux d'avoir—ce sera la folie furieuse si nous ne pouvons pas respecter nos obligations. Bien entendu, c'est une plaisanterie.

Nous avons le choix entre ralentir la pêche sportive et interdire carrément cette pêche. C'est à l'avantage de tout le monde. Le plan qu'ils ont établi prévoyant des fermetures spontanées fait preuve de beaucoup d'imagination. C'est un très bon plan. Essentiellement, le problème réside au niveau des chiffres, et le fait que la personne à ma gauche et la deuxième personne à ma droite ne s'entendent pas. Je suis du même avis que Jack Nichols, je pense que des ententes ont été conclues avant le temps.

A mon avis, c'est un problème très épineux et je dois avouer franchement que je n'ai aucune solution à y apporter. Si, sur le plan pourcentage, la solution résidait dans une réduction juste, je suppose que M. Griswold obtiendrait sans doute 100,000 ou 110,000 quinnats et je ne crois pas qu'il y réussira. C'est une simple question de degré, vous savez. Il va se faire absolument massacrer. Tout dépend de la rapidité du processus. Selon moi, la question aurait dû faire l'objet d'une discussion avant qu'une décision ne soit prise.

M. Wright parle de la capacité de Jack d'exercer des pressions en faisant beaucoup de bruit.

Je pense que la meute qui a fondu sur le ministre à Campbell Creek avait une assez bonne idée de ceux qui sont susceptibles de faire sortir de l'ombre les lunatiques. Des lunatiques, il y en a partout; nous essayons de les contrôler un peu.

Ce qui m'inquiète, c'est que si les gens réagissent à cela—il y a une bande de cinglés qui vont dire au ministre qu'il vend les meubles et vous y réagissez—les autres auront beau jeu de dire: nous avons un tas de cinglés là-bas, libérons-les aussi. Jusqu'à présent, nous avons essayé de les calmer, qu'ils soient à la ferme ou à bord d'un bateau.

[*Texte*]

I do not know; maybe we have been a little too slow at it and maybe we are going to learn a lesson. I just hope that is not the case, and I would say that an open consultative process is probably what we need, with some recognition of traditional sharing arrangements.

The Chairman: Thank you, Paddy, and Mr. Henderson. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman. When I look at this bill—it has only three clauses in it—I find great difficulty in taking offence with anything that is in here. One of them is that they want to define "fish" in a more complicated way. Another seems to be that they want to clarify the purposes of the act; when I read that over I do not find any problem. The third deals with the right, I guess, to give fisheries officers the right to move quite quickly given the volatility of the fishery. It is really hard to find anything that is objectionable about it.

The second thing is that I find myself agreeing with everything that has been said here, that the Minister really does need that power. But the only question I have . . . everyone says that the present Minister is a damn fine fellow and will do no wrong, but, damn it, I do not trust him. I would like to see something in there that guarantees some checks and balances for people. Just because it existed in the past, it is wrong to give somebody that kind of power without at least some kind of check or balance in it apart from the election process.

So I personally do not find anything objectionable about the bill. I find that we are going to have to give the Minister that power; it may have to be modified in some form.

I really find it difficult to deal with an approach that is being taken that we are holding this up because we want to destroy the fisheries of British Columbia. In reality, I think, from my point of view and that of many of the people I represent, they and I would like to find a more effective and a more equitable way of dividing that catch.

In reality, we are talking about a pile of $10 bills, and the question is that we hear from so many people: I do the job better; I get more for that pile of bills than somebody else; therefore I should have all the fish. As I see it, there are only two questions at stake here: Is the Minister of Fisheries going to determine who gets that pile of $10 bills, or are the participants going to develop some kind of effective consultative mechanism with an effective dispute-resolving mechanism or is the Minister going to do it?

Maybe the question I want to ask first is: Can that MAC committee work itself into an effective consultative mechanism by which the rough process of allocation will be worked out and there will be some kind of dispute-resolving mechanism in there to work out differences between groups, say the sports fishermen and the gulf trollers in the gulf? Can MAC evolve itself into that, or does some other type of organization have to be created? I would like to address that question first of all to the chairman and then to anyone else who wants to take it. Has the group dealt with that?

Mr. Nichol: Oh yes, I think we have looked at the role of MAC and the possibilities. One of the things that occurs to me

[*Traduction*]

Je ne sais pas, nous n'avons peut-être pas été assez rapides, nous allons peut-être en tirer une leçon. J'espère que ça ne sera pas le cas et la solution réside probablement dans un processus de consultation ouvert qui tienne compte des accords traditionnels de partage.

Le président: Merci, Paddy, et monsieur Henderson. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur le président. Quand je regarde ce bill qui ne contient que trois articles, j'ai beaucoup de mal à trouver à y redire. D'une part, on cherche à définir le mot «poisson» d'une façon plus compliquée. Ensuite, on semble vouloir préciser les objectifs de la loi; quand je lis cela, je ne vois pas de problème. Troisièmement, il est question du droit des agents préposés aux pêches d'agir très rapidement, la pêche étant une activité assez insaisissable. Dans tout cela, il est très difficile de trouver à redire.

En deuxième lieu, je suis d'accord avec tout ce que j'ai entendu ici, en particulier je pense que le ministre a vraiment besoin de ce pouvoir. Cela dit, j'ai une question à poser: tout le monde affirme que le ministre actuel est une excellente personne qui ne saurait se tromper mais, que diable, moi, je ne lui fais pas confiance. J'aimerais bien qu'il y ait dans ce texte certaines garanties, certaines possibilités de contrôle. Ce n'est pas parce que ce pouvoir existait auparavant qu'il faut l'accorder à nouveau sans le moindre contrôle—autre que le processus électoral.

Ainsi, personnellement je ne trouve rien à redire au bill, et si nous voulons vraiment donner au ministre ce pouvoir, il faudrait peut-être le modifier quelque peu.

On nous accuse de faire traîner les choses pour détruire l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique; en fait, il y a beaucoup de mes électeurs qui pensent, et je partage cette opinion, qu'il faudrait trouver un moyen plus efficace de répartir ces prises.

En effet, nous parlons d'une pile de billets de 10$ et beaucoup de gens pensent ceci: je fais mon travail mieux, j'obtiens une plus grande porportion de billets de 10$ que quelqu'un d'autre, par conséquent, je devrais avoir tout le poisson. À mon sens, il y a deux questions en cause ici: est-ce que le ministre des Pêches va déterminer à qui ira cette pile de billets de 10$ ou bien est-ce que les participants se mettront d'accord sur un mécanisme consultatif efficace, un mécanisme susceptible de résoudre les différends?

J'en viens donc à ma première question: est-ce que le CCM peut évoluer et devenir un mécanisme consultatif efficace qui servira à mieux répartir les prises et aura-t-on un mécanisme de solution des différends lorsque des différends s'élèvent entre plusieurs groupes, les pêcheurs sportifs et les pêcheurs à la traîne du golfe, par exemple? Est-ce que le CCM peut devenir ce type d'organisme ou bien faut-il en créer un autre? Je pose cette question au président d'abord, puis à quiconque souhaite y répondre. Est-ce que votre groupe s'est occupé de cette question?

M. Nichol: Absolument, nous avons étudié le rôle du Conseil et les possibilités qui s'offrent. Je suis comme Paddy Greene, il

[*Text*]

from something Paddy Greene said, the thought some time ago that the different industry organizations could sit around the same table and discuss in a somewhat amicable way the problems in the fishing industry and try to rationalize those problems. A few years ago you would have thought somebody crazy if they had suggested such a thing. But we did not come together because we thought it was a good idea. We are there out of sheer necessity. There are so many things happening in the industry that there is no one group, in my opinion, that can survive by being out there and saying they are going to receive concessions from the Minister or the other decision-makers.

• 2115

I think perhaps this illustrates it pretty well, with the discussion we had with the Minister on Monday morning last. We were discussing the question of the Pacific Trollers' Association pulling out. It would be no secret that, for some time, the PTA had felt they were somewhat inhibited by being in the Minister's Advisory Council and that they may do better on a straight basis, dealing directly with the Minister and with DFO. Then finally they made the move. After we had worked out a fishing plan on Fraser River pinks this year, one the PTA agreed to, then they turned around and said they withdrew; they pulled out.

So the question raised with the Minister first of all was the withdrawal of the PTA from the Ministers's Advisory Council. But we told them the issue was not simply to get the PTA back into the Minister's Advisory Council; the issue was: Was he going to be able to hold the council together and keep others from defecting as well? If you do not give that consultative body some credibility—if you do not say that is the process, and that is how we are going to make decisions, and that is how we are going to come to these conclusions, and I am prepared to listen to that—then it is of no consequence. It cannot do anything. People will finally realize there is no point being here; let us just dissolve the thing. Then there will be a free-for-all as to who is going to get the spoils.

I think the need is still there, very much so, for the resource users, not just the commercial gear types, to sit and try to work out those problems. I do not believe, quite frankly, we should be looking at a question in this industry in British Columbia of whether we should have a commercial fishery or a recreational fishery. I think the issue is that we have healthy industries in both those sectors, and in that regard, a healthy resource. I think we can do it.

Mr. Skelly: Can I just focus it again? Can an effective consultative body be made out of the MAC committee?

Mr. Wright: Mr. Chairman, let me use the analogy of the United Nations. On paper it looks great. We have been watching it for 20 years. Certainly, there are certain things they can do and there are certain discussions, and there is a heck of a lot they have not been able to do.

Now, let us look at MAC. We are sitting around and we are meeting and hammering out some things. The Pacific Trollers' Association have walked out. Why did they walk out? It is

[*Translation*]

y a quelques années, si quelqu'un avait prétendu qu'il était possible pour plusieurs organismes représentant l'industrie de s'asseoir autour de la même table et de discuter d'une façon plus ou moins amicale des problèmes de l'industrie des pêches pour essayer de les rationaliser, on aurait pensé qu'il était fou à lier. Mais ce n'est pas parce que l'idée nous paraissait bonne que nous avons accepté d'y participer. Nous en faisons partie par pure nécessité. Il se passe tellement de choses dans notre secteur qu'aucun groupe ne peut espérer se maintenir en activité en faisant bande à part, et en espérant obtenir des concessions du ministre ou des autres décideurs.

Cela illustre très bien la discussion que nous avons eue avec le ministre lundi matin dernier. Nous discutions précisément du retrait de la *Pacific Trollers' Association*. Cela ne fait aucun mystère pour personne, la PTA a pensé à un certain moment qu'elle perdait sa liberté en faisant partie de ce conseil consultatif du ministre, et qu'elle aurait avantage à traiter directement avec le ministre et avec le ministère des Pêches et Océans. Après que l'on eut mis au point un plan de pêche pour le saumon rose dans le fleuve Fraser cette année, plan auquel la PTA avait donné son accord, celle-ci s'est complètement désolidarisée pour déclarer qu'elle se retirait du conseil.

Nous avons discuté tout d'abord avec le ministre de cette question du retrait de la PTA. Mais la question importante n'était pas simplement de pouvoir convaincre la PTA de revenir sur sa décision; la question importante était celle-ci: le ministre allait-il pouvoir maintenir la cohésion du conseil et prévenir d'autres défections? Pour que l'ensemble du processus soit efficace, il faut pouvoir donner une certaine crédibilité au conseil, c'est-à-dire imposer cette modalité de prise de décision, en disant que l'on allait permettre à chaque partie de s'exprimer. Sans cette crédibilité, le conseil n'a aucun pouvoir. Les intéressés vont finalement réaliser qu'il n'y a aucun intérêt à en faire partie, et que l'on avait tout autant avantage à s'en retirer. Ensuite ce sera une espèce de foire d'empoigne.

Mais je pense encore qu'il est nécessaire que les usagers, et non pas seulement les professionnels de la pêche commerciale, de se concerter afin de trouver une issue aux problèmes qui se posent. Très franchement, je ne pense pas que nous devions essayer d'opposer la pêche commerciale à la pêche sportive en Colombie-Britannique. L'important c'est que nous ayons deux secteurs aussi dynamiques l'un que l'autre, et également des réserves et ressources qui se maintiennent. Et je pense que c'est possible.

M. Skelly: Puis-je encore revenir sur ma question? Est-ce que le CCM peut effectivement jouer le rôle d'un organisme de consultation efficace?

M. Wright: Monsieur le président, permettez-moi de faire une compraison avec les États-Unis. Théoriquement c'est formidable. Voilà 20 ans que nous observons leurs débats, et il en sort parfois quelque chose, mais il y a également des tas de domaines où l'organisation a été impuissante.

Parlons maintenant du CCM. Nous nous réunissons, et essayons de tirer au clair un certain nombre de choses. De son côté, la *Pacific Trollers' Association* s'en est retirée. Pour-

[*Texte*]

because they did not want to sit down with the union or the other trolling group. They said to heck with it; they would do it themselves, and they are gone. The Indians have walked out in the past because they did not figure they were getting a fair deal, and we have walked out in the past because we did not believe we were getting a fair deal. We are in there on a 14:2 basis. As I have told this committee before, I think that is not too far out on the odds.

The point is this. First of all, let us follow through with your idea and let us all sit down. You should come to a MAC meeting; it is a real hoot. We are going to sit down there and carve up 20 million salmon next year. Now, we are all good people; we are all going to get along and we are all going to understand the problem. But what happens if one group says no way, as the PTA did? What do we do? There are 20 million salmon heading for the coast, and we have one outfit stonewalling. At some time the Minister has to walk in and say: Guys, I have given you a chance; you have not come up with it, and now I have to act. If he does not have Bill C-32, one of these fellows is going to say: No, you do not, because if you try to act we are going to haul you into court. Then it is a free-for-all again.

So from an academic point of view, Mr. Chairman, I think it looks great. From a practical point of view, if you do not have that fall-back position and if you are not able to move it in quickly, you can sure help your restraint program by laying off 1,800 DFO employees on the west coast because you will not need them. There will not be any resource. That is my answer to it.

• 2120

Mr. Hunter: Mr. Chairman, I feel, as Mr. Nichol does, that in answer to the first part of the question, can MAC become an effective mechanism, the evidence is already there that it has. On the west coast we should not forget that we are not strangers to this consultative process. When one looks at the way the halibut fishery has been managed for over 60 years, that is a good example of how the consultative system works, where a fisherman, although there is only one resource at stake, but different interests, the processors and the fishermen and so on . . . the process works because the commission makes recommendations to governments that are done in the open. There is a perception there that it is an open process; and that is part of what we are talking about here.

I would be quite happy for the dispute settlement mechanism to reside in the Minister of Fisheries' office if I had some assurance that in the dispute settlement mechanism all aspects of the problem were going to be taken into account. Those aspects are—I repeat what I said at the outset—that

[*Traduction*]

quoi? Tout simplement parce que ces gens ne voulaient pas être assis autour de la même table côte à côte avec le syndicat et l'autre groupe représentant la pêche à la traîne. La PTA a donc décidé de complètement ignorer tout cela, pour se débrouiller toute seule et elle s'est retirée. Les Indiens ont fait de même, il y a déjà pas mal de temps, parce qu'ils ne se sentaient pas traités sur un pied d'égalité; nous nous sommes également désistés parce que nous n'étions pas satisfaits du sort qui nous était réservé. En gros, et je ne pense pas exagérer, le rapport de force ici est de 14 contre 2.

Voilà comment les choses se passent. Tout d'abord, disons que, pour suivre votre idée, nous nous réunissons. Vous devriez venir à une réunion du CCM; c'est absolument inénarrable. Nous allons être là à répartir 20 millions de saumons pour l'an prochain. Nous sommes tous pleins de bonne volonté, et nous allons faire de notre mieux pour nous entendre et comprendre les problèmes des uns et des autres. Mais que se passe-t-il si l'un des groupes représentés, comme l'a fait la PTA, décide de faire de l'obstruction? Alors qu'il y a 20 millions de saumons qui se rapprochent de nos côtes, nous sommes bloqués par un mécanisme d'obstruction. Il faut que le ministre intervienne finalement, et fasse comprendre aux gens qu'il leur a donné leur chance, qu'ils ne l'ont pas saisie, et que par conséquent il est contraint de prendre des mesures de son côté. Et si son projet de loi n'est pas adopté, on va s'opposer à ses décisions en le citant devant les tribunaux. Et ce sera encore la même foire d'empoigne.

Théoriquement tout est parfait. Mais du point de vue pratique, vous avez besoin d'une issue de secours, et si vous n'agissez pas rapidement, vous allez certainement être obligé de mettre à pied les 1800 employés du ministère de la côte ouest, ce qui représente d'ailleurs une contribution au programme d'austérité. Vous n'aurez tout simplement pas besoin d'eux, car la matière première fera défaut. Voilà donc ma réponse.

M. Hunter: Monsieur le président, pour répondre à la première partie de la question, je pense—comme M. Nichol—que le CCM peut très bien être efficace, et nous avons la preuve qu'il l'a déjà été. Nous ne devons pas oublier, sur la côte ouest, que ce processus de consultation nous concerne au premier chef. Il suffit de regarder comment s'organise la pêche du flétan depuis 60 ans; c'est un bon exemple de la façon dont peut fonctionner un processus de consultation, lorsqu'il y a une seule ressource à répartir entre diverses parties intéressées, les pêcheurs et les conserveries, etc . . . Le processus fonctionne parce que la commission fait des recommandations aux divers paliers de gouvernement, et tout se fait de façon très ouverte. On a l'impression que tout se passe sur le devant de la scène, et que tout est clair; c'est précisément ce dont nous voulons parler ici.

Je serais tout à fait d'accord pour que ce soit le ministre des Pêches qui décide du règlement de cette question, si j'étais sûr que tous les aspects du problème vont être pris en compte. C'est-à-dire que l'on tiendrait compte, je répète ce que j'ai dit au début, de l'existence d'un problème de conservation de la

[*Text*]

conservation is served, that user groups are given a chance, that the consultative process has been given a chance, and that there is some recognition that there is an existing industry, both sport and recreational, that cannot just be jockeyed around at the whim of the politician of the day.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, whereas one-third of the witnesses who appeared before the standing committee on Fisheries and Forestry during its travels in B.C. were native people; and whereas all of the native groups indicated at those hearings that they had never had an opportunity even to examine Bill C-32; and whereas these groups urged Parliament not to proceed with Bill C-32 until they had a chance to examine the legislation and to have effective consultation before a decision is taken; and whereas close to 250,000 native people are directly or indirectly affected by this legislation, I would like to move that this committee call before it witnesses from the Native Brotherhood and other native groups to discuss the impact of Bill C-32 on native people.

With the permission of the committee, I would be pleased to defer consideration of this until after we have dealt with our witnesses.

The Chairman: We can deal with that, gentlemen, after we have finished with the witnesses, if that is okay with the committee.

Mr. Schellenberg: Hello again, gentlemen. It has been a few days since we have seen you.

Mr. Nichol mentioned, and it has been discussed, why the PTA, the Pacific Trollers' Association, is no longer a member of MAC. There has been a lot of talk about restructuring the Pacific salmon industry, and also a lot of talk about restructuring MAC. Sporell Meadows, the former President of the PTA, has said that the 18 members of MAC spend 90% of their time wheel-spinning and 5% of the time getting their nose to the grindstone. How accurate is that statement?

Mr. Nichol: Maybe it is 80:20.

Mr. Greene: One of the problems MAC has had is having the same people working over the problems. What has happened specifically with the PTA—and and I think they have had in six different people in the last two years—is that every time they put a person in, he comes in and he has directions from his organization and the rest of the guys around the table knock a couple of corners off and someone takes a position that is right off the wall and tells someone, well, you have to be able to wear the other guy's shoe. After a while some of the people from PTA recognize that there are other people in the industry and see the other point of view and come to some arrangements. They go back to their organization and they say what a rotter you are. You are gone; the next guy is in. This is what has happened.

Quite frankly, Mr. Meadows and some of his other people are strictly sour grapes. The pull-out the PTA had recently was without the benefit of the person who sits for them, a guy by the name of Ron Fowler, who has come up with some

[*Translation*]

ressource, de la nécessité de donner une chance égale à tous les groupes d'usagers notamment dans le cadre d'un processus de consultation, tout en reconnaissant qu'il y a un secteur important, je pense à la pêche sportive et à la pêche de loisir, qui ne peut pas être tiré à hue et à dia au gré des caprices des hommes politiques en place.

M. Skelly: Monsieur le président, attendu que le Comité permanent des pêches et forêts, au cours de ses déplacements en Colombie-Britannique, a entendu pour un tiers de ses témoins des représentants des populations autochtones; attendu que tous les groupes autochtones ont déclaré n'avoir pas eu la possibilité d'étudier le projet de loi C-32; attendu que ces divers groupes ont prié instamment le Parlement de ne pas adopter le projet de loi C-32 avant qu'ils aient eu la possibilité d'en examiner les dispositions et de consulter leurs membres à cet effet; et attendu que près de 250,000 autochtones sont, directement ou indirectement, concernés par ce projet de loi, j'aimerais proposer que le Comité invite la Fraternité des autochtones et d'autres groupes autochtones à venir témoigner sur le projet de loi C-32 et ses répercussions sur la population indienne.

Avec la permission du Comité, je serais heureux de reporter la discussion de ma motion, jusqu'à ce que nous ayons entendu nos témoins.

Le président: Nous en discuterons dès que nous aurons entendu nos témoins, si le Comité est d'accord.

M. Schellenberg: Bonjour, messieurs. Voilà déjà quelques jours que nous ne vous avons pas vus.

M. Nichol a expliqué, et on en a discuté, pourquoi la PTA, la *Pacific Trollers' Association*, ne faisait plus partie du CCM. On a beaucoup parlé d'une restructuration du secteur de la pêche au saumon dans le Pacifique, mais également d'une restructuration du CCM. Sporell Meadows, l'ancien président de la PTA, a déclaré que 18 membres du CCM passaient 90 p. 100 de leur temps à broder des napperons et 5 p. 100 à faire du travail effectif. Pensez-vous que ce soit vrai?

M. Nichol: Le rapport est peut-être de 80 à 20.

M. Greene: Le problème du CCM, c'est que sa composition n'était pas stable. Ce qui s'est passé avec la PTA—et je pense qu'ils y ont eu six délégués différents depuis deux ans—c'est que chaque fois qu'ils envoyaient quelqu'un, chargé de représenter les intérêts de son organisation et de suivre ses directives, celui-ci finissait toujours par s'apercevoir qu'il y avait d'autres intérêts que les siens en jeu, qu'il fallait comprendre le point de vue de la partie adverse et à s'entendre avec elle. Lorsque le délégué en question vient rendre des comptes à son organisation, il se fait traiter de vendu, et on le remplace immédiatement par le suivant. Voilà ce qui s'est passé.

Très franchement, je crois que M. Meadows et quelques autres de son organisation sont très montés contre le CCM. La PTA, représentée par Ron Fowler, avait émis des propositions raisonnables qui tenaient compte des intérêts de tous, mais on

[*Texte*]

reasonable and moderate views that fit in with everybody else and has some recognition for someone else's rights in there, and they pulled the rug out when he was not there. After three days of meetings with his organization, he has, like the rest of us, to try to make a living some time, and he was working on his boat. It was engineered around him.

• 2125

They are right now in the middle of an internal struggle, and Mr. Meadows, of course, is one part of it. And as far as I am concerned, most of the bad press for Mr. Meadows is purely sour grapes. That is my personal opinion and I believe that.

Mr. Wright: Yes, Mr. Chairman. I think that is probably 85% correct. Your comments from Meadows, or whoever it was, is about 85% correct. These fellows are going to beat on me after I say this, but MAC is a little bit like an old boys' club. These guys have been around the industry for a long, long time and they are very, very capable individuals. I used to be henpecked until I started going there and they sure toughened me up in very short order. I can tell you it is a tough league to fight in. There is one group; 8 out of the 16 members are involved in nets and the net industry, and that is fine, as long as we recognize that. But you take it, if one guy is a troller walking in there, sometimes he has a pretty tough time.

I have enjoyed working with my colleagues here, but I do not really believe it is because there have been several changes in the PTA. I believe there are dangers of other people walking out. I hope not. I am going to try and do what I can to make MAC work. But there is a lot of that wheel-spinning, and a lot of that deal . . . we are governing by committee. I am going to tell you right now, it will not work. We are an advisory council, and some of my colleagues here tonight would like us to have the power to decide. We should remain as an advisory council, advise the Minister and advise DFO.

Mr. Nichol: Mr. Chairman, I gave rather a glib answer. I said maybe it was 80:20, but I think we have to look at the kind of group we are working with. I find it a lot easier to chair a convention of our organization where we have 125 delegates, because I have a constitution to work with, there are set rules of order for the conduct of business and so on. There is no such thing in MAC. We meet on the authority of the chair. In fact, we have a co-chairman situation, which is probably unique in parliamentary circles. When I want on the speaking list, I tell my co-chairman, and when he wants on the list, I put him on. Chairmen are not just sitting there to moderate the discussion, but rather, they participate in it and help in the decision-making process, vote and the like.

So it is rather unique, and there has been a fair amount of feeling our way in that. There is almost no authority for the chairman to bring a meeting to order, to call someone to time, or call him to order or whatever, because if you did, it would be the union doing it or it would be somebody else that was doing it. There are all those kinds of sensitivities within MAC that we have to work around. And we have 16 people. When we are dealing with an important subject, there are sometimes 16 different views, and everybody has to have the opportunity

[*Traduction*]

a fait capoter l'affaire en l'absence de Ron Fowler. Après avoir consacré trois jours aux réunions de son organisation, il a dû revenir travailler sur son bateau, car il doit quand même gagner sa vie comme tout le monde.

Une lutte interne est en train de se dérouler et, à mon avis, tout le mal qu'on est en train de dire au sujet de M. Meadows, c'est simplement parce qu'on l'envie.

M. Wright: Ce que vous venez de dire au sujet de M. Meadows est sans doute exact à 85 p. 100. Au risque de déplaire à certains, je dirais que le Conseil consultatif du ministre a tendance à faire du copinage. Cela fait longtemps que ces types s'occupent de la pêche et leur capacité ne fait aucun doute. J'étais plutôt timide au début, mais il m'a suffi de les fréquenter pour m'endurcir. Sur les 16 membres, huit ont des liens avec les fabricants de filet, ce qui est parfait à condition de le savoir. Par contre, lorsqu'un propriétaire de chalutier s'amène, on lui mène parfois la vie dure.

J'ai beaucoup apprécié mon travail avec mes collègues, mais cela n'a rien à voir avec les changements intervenus au sein de la PTA. Je crois que d'autres personnes risquent de se désister à leur tour. En tout cas, je ferai de mon mieux pour que le Conseil consultatif du ministre réussisse. Mais je puis vous dire d'ores et déjà que cela ne marchera pas. Le nôtre est un conseil consultatif alors que certains de nos collègues voudraient que nous puissions prendre des décisions. Or, nous devons nous en tenir à notre rôle de conseil consultatif chargé de conseiller le ministre ainsi que le ministère des Pêches et Océans.

M. Nichol: Il faut tenir compte du groupe dans lequel nous sommes appelés à travailler. Je trouve, pour ma part, qu'il est bien plus facile de présider un congrès de notre organisation qui réunit 125 délégués, car nous agissons selon des règles bien établies. Or, pour le CCM, il en va tout autrement. Le vice-président du conseil occupe d'ailleurs une position unique dans le système parlementaire. En effet, pour prendre la parole, c'est au coprésident qu'on en fait la demande et, lorsque ce dernier désire prendre la parole, c'est moi qui inscris son nom sur la liste. Le président du conseil n'est donc pas un simple animateur, il participe à la discussion, prend part à la décision et a le droit de vote.

La situation étant sans précédent, il nous appartient de déblayer le terrain. En fait, le président n'a pas qualité pour déclarer une séance ouverte, pour imposer une limite de temps ou d'autres mesures de ce genre, car cela reviendrait à laisser ce pouvoir au syndicat ou à quelqu'un d'autre. Le Conseil consultatif comporte 16 membres qui ont tous droit à leurs opinions. Lorsqu'on aborde une question importante, il arrive souvent que les 16 membres du conseil ont chacun leur propre opinion à ce sujet, opinion qu'ils tiennent tous à exprimer si bien que la discussion s'éternise.

[*Text*]

to have their say on that question, sometimes several times over, and the discussion goes on and on.

It may appear that we are simply spinning our wheels and we are not making decisions. We even have a problem with the voting process, trying to reach consensus, how you do that and so on. So we have some problems with that kind of thing, with the chairman trying to drive the thing through to where you are making decisions and coming to conclusions. But I will tell you, I think that kind of discussion is the very thing that makes MAC valuable, in that we are sitting there hearing the other person's point of view and considering it. We are not just saying: Hey, this is my interest and I do not give a damn what anybody else thinks; this is my point of view; this is the view of the people that I represent and I am going to fight for that position.

Finally, there is a recognition that, by God, some other people have an interest in the fishery as well. It may appear as though we are spinning our wheels. Maybe it is the growing up part of the process or something of that kind, but I do not really feel it is a waste of time.

• 2130

Mr. Griswold: I would like to concur with what Jack and Paddy have said, but speaking specifically about where the PTA is coming from on this, with all due respect to the organization, I would think the criticism of the MAC sort of bespeaks their real intention to go and lobby directly to the Minister. This is a situation we have all been trying actively to go around: Forget about the lobbying; let us see if we can work it out on a consensual point of view.

It has been a real education process for me personally because I came in here with a lot of preconceptions about how other people should be conducting their fisheries without really looking at myself and seeing the culpability and the responsibilities I have. I have realized those responsibilities now and I am trying to educate our group, the gulf trollers, to those responsibilities. I see responsibilities by other organizations and it has been very fruitful in that regard.

Even Mr. Wright has proved most useful in facilitating certain issues at the table which were most contentious, such as the pink salmon allocation this year. I applaud him for his effort there because he did use a lot of his mediating abilities to good effort this year.

It is unfair criticism to shoot holes in MAC if you are not really going to participate in it, and I think at the time Mr. Meadows was making those criticisms he had not really participated. He was an observer looking in from the outside.

Mr. Schellenberg: Part of the solution we heard from the PTA in Nanaimo was, as you know, a restructured MAC, a two-tiered big MAC and little MAC, with the smaller MAC representing the different user groups, including the Indians, and the larger MAC advising the ministry. Does anybody see that, as some members did, as a bit cumbersome? Jack?

Mr. Nichol: We have had several sessions on the consultative process. We spent three solid days with a facilitator trying to work out a process, and I think the thrust of what he was

[*Translation*]

On a donc tendance à palabrer plutôt qu'à prendre des décisions. D'ailleurs, les modalités de vote ne sont pas clairement définies pas plus que la façon de dégager un consensus. Il est normal que, dans ces conditions, le président ait du mal à faire aboutir les discussions. Mais c'est justement ce qui rend le Conseil consultatif si précieux, car il nous permet d'entendre différents points de vue. Nous sommes tous obligés de tenir compte de l'avis des autres et non pas uniquement de ceux qui nous ont mandatés.

On commence à se rendre compte que nous ne sommes pas les seuls à nous intéresser aux pêcheries. Peut-être palabrons-nous un peu trop. Toujours est-il que j'estime, pour ma part, que ce n'est pas une pure perte de temps.

M. Griswold: Je voudrais pouvoir être d'accord avec ce que Jack et Paddy viennent de dire; mais sauf le respect que j'ai pour la *PTA*, j'ai l'impression que ses critiques à l'égard du conseil consultatif prouvent qu'elle à l'intention de s'adresser directement à ce sujet auprès du ministre. Or c'est justement ce que nous avons cherché à éviter, c'est-à-dire que nous essayons de ne pas chercher à influencer le ministre mais plutôt de dégager un consensus.

Tout cela était très instructif pour moi car j'étais arrivé ici avec un tas d'idées reçues sur la façon dont les gens doivent gérer leur entreprise de pêche, sans tenir compte de mes propres responsabilités en la matière. Or maintenant que j'ai compris, j'essaie de l'expliquer aux pêcheurs à la traîne du golfe. D'autres organisations commencent également à assumer leurs responsabilités, ce qui a été pour nous tous une leçon fort utile.

M. Wright a joué un rôle très important en contribuant à l'accord sur des questions litigieuses comme par exemple l'attribution pour l'année en cours du saumon rose. Je tiens à le féliciter de la façon dont il a utilisé ses talents de médiation pour obtenir des résultats.

Il est injuste de critiquer le conseil si l'on n'y participe pas soi-même, ce qui est le cas notamment de M. Meadows qui s'est contenté du rôle d'observateur.

M. Schellenberg: La *Pacific Trollers' Association* avait proposé à Nanaimo de dédoubler le conseil consultatif en grand conseil et petit conseil, ce dernier représentant les différents groupes d'usagers y compris les Indiens, tandis que le conseil élargi serait chargé de conseiller le ministre. Que pensez-vous de cette proposition? Jack?

M. Nichol: Nous avons déjà consacré plusieurs séances au processus de consultation. Trois longues journées y ont été consacrées à l'issue desquelles il a été décidé que puisque

[*Texte*]

saying and what we decided was that if there is that process it has to be meaningful.

I think that about two or three meetings ago—I believe it was last fall—we had at least a two-day session at the Blue Horizon Hotel in Vancouver where we discussed the consultative process. We went through how it should be done and how it should be structured. The PTA was there. We decided there was nothing really basically wrong with MAC, that it should continue as it was until such time as we could find a better way or whatever but at this particular stage in our history probably the MAC process and structure were the best we were going to find. The PTA, as I say, were there. They participated in that and they had their say. They are not backward; they are very outspoken. Now they have come up quite independently with a recommendation for a different process, and yet there did not seem to be that need before.

I have some difficulty in understanding that as a sort of method of operation. If they had been arguing in our meetings that this should be the process, making legitimate arguments for that and trying to win their point of view . . . but they went along with the other decision and the brief they wrote comes right out of the blue.

I frankly disagree with it. I do not think a structure of that kind would serve any real purpose. I am sort of opposed to the idea of some supercommittee that is going to sit and make decisions, the tier one of the structure they propose. That just becomes another bureaucracy, and instead of the fishermen throwing rocks at 1090 West Pender they will be throwing rocks at that particular committee. I do not see that as solving any of the problems. If they want to throw rocks at us, at least they can tell us what they want and we will try to rationalize the program.

I do not see the need for that extra tier.

Mr. Schellenberg: I would like to explore that some more. We are short on time, but a restructured MAC might provide better representation from various user groups.

One quick question—and I hope I can get back on a second round, Mr. Chairman: Both Mr. Lenic and Mr. Nichol mentioned that Bill C-32 might involve politics on the part of the Minister in making his decisions. Can I ask you if you feel within MAC that political decisions are ever made?

Mr. Nichol: I guess there are those kinds of considerations.

• 2135

Mr. Schellenberg: So you are not political virgins.

Mr. Nichol: I have never considered myself such; not for a number of years, at least.

Mr. Schellenberg: We will leave it at that.

Mr. Comeau: A number of people have mentioned that there have been some back-room deals somewhere along the way. Might I ask what have been the final results of these back-room, smoke-filled-room deals?

[*Traduction*]

consultations il y a, il faut qu'elles produisent des résultats tangibles.

A l'automne dernier, nous avons discuté du processus de consultation pendant deux jours à l'hôtel Blue Horizon de Vancouver. Nous en avons discuté en long et en large en présence de la *Pacific Trollers' Association*. On est arrivé à la conclusion que le conseil consultatif marchait fort bien et que tant que l'on n'aurait pas trouvé mieux pour le remplacer, il faudrait le conserver. La *Pacific Trollers' Association* a donc eu l'occasion de faire valoir son point de vue, ce qu'elle ne s'est d'ailleurs pas gênée de faire. Or voilà qu'elle propose maintenant une tout autre solution alors qu'il n'en avait pas été question auparavant.

Ce n'est pas ainsi qu'il faut s'y prendre, à mon avis. Ils auraient pu au cours de cette réunion essayer de faire adopter leur point de vue grâce à des arguments bien étayés; or après s'être dits d'accord, voilà que tout d'un coup, ils proposent une autre solution.

Franchement, je ne suis plus d'accord. Je ne vois pas à quoi servirait pareille structure. Je ne suis pas en faveur du supercomité qu'il propose et qui serait chargé de prendre les décisions. Cela ne ferait qu'alourdir la bureaucratie et les pêcheurs, plutôt que de lancer des pierres sur le 1090 West Pender, auront ainsi trouvé une nouvelle cible. Cela ne résoudra aucun problème. S'ils ne sont pas d'accord, ils n'ont qu'à nous soumettre des propositions et nous allons essayer de rationaliser le programme.

Je trouve que ce nouveau comité serait tout à fait superflu.

M. Schellenberg: Un comité consultatif restructuré pourrait assurer une meilleure représentation aux différents groupes d'usagers.

MM. Lenic et Nichol affirment que des considérations d'ordre politique risquent de jouer dans les décisions que le ministre aura à prendre sous le régime du Bill C-32. À votre avis le CCM n'a-t-il jamais pris des décisions d'ordre politique?

M. Nichol: Ce sont des considérations dont il faut tenir compte.

M. Schellenberg: Vous n'êtes donc pas étranger à la politique.

M. Nichol: Je n'ai jamais considéré que je l'étais, du moins pas depuis un certain nombre d'années.

M. Schellenberg: Nous en resterons là.

M. Comeau: Un certain nombre de personnes ont parlé de tractations en coulisses. Pourrais-je connaître le résultat final de ces ententes conclues dans les arrière-boutiques enfumées?

[*Text*]

Mr. Nichol: I guess this may be a euphemism for it, but the fact that we are consulting notwithstanding that a decision has been made by the Minister in response to some political pressure or whatever . . . then it comes to the Minister's Advisory Council, and if we do not agree with it, then we appear to be in disagreement or we appear to have been a failure in the consultative process.

Mr. Comeau: What would be the final . . . ?

Mr. Wright: Mr. Chairman, I would like to answer that. There were no back-room deals. I would like to know more about it. When they are saying something is coming down, I think they are inferring either it is the native people or the recreational fishermen. I am here to go on record to say there was no back-room deal as far as the recreational community is concerned.

The Minister came to us and said: Listen; rightly or wrongly we have signed a treaty; now we have to rebuild those chinooks; I want to give you people a chance to come up with a plan, and if you do not, we are going to have to; but make no mistake about it, Canada is going to do its share.

That is not a deal. That was a case of his coming to us and saying: You people are the experts; I would like you to come up with something. We came up with a 1985 fishing plan. I was delighted to hear my colleagues here say that was good, and they liked it and so on and so forth. That is not a deal. That was an answer to a request for help.

Before we did this we went to MAC. I was at MAC and I said here is an idea for handling this. I talked to my friends on MAC and they said to go ahead and put it together. That was in the front room, not the back room, and we brought it back.

I would like to know if there is any other back-room deal. What are we alleging here? Let us get down to the facts. I do not know of anything.

Mr. Nichol: The issue is that there are 275,000 chinooks to be taken and the commercial troller in the gulf is not going to get his share. That is the issue. You are not the only way conservation can be practised.

Mr. Wright: That was done by an international treaty, with virtually all these groups represented. Then they say: Is that a deal? I cannot understand that. We have been negotiating that treaty for 14 years. It is not in the back rooms. That was almost in another country. We have done this not to get our 275,000 but to rebuild those chinook in three cycles.

So that is the deal they are talking about. It is crazy even to suggest it is a back-room deal.

Mr. Lenic: If Mr. Comeau is looking for an example of a back-room deal and how it happens, it results in the Collier decision.

Mr. Comeau: That was not really what I was trying to get at. I have heard that a back-room deal has been cut and that

[*Translation*]

M. Nichol: C'est peut-être un euphémisme, mais le fait que nous procédons à des consultations bien que le ministre n'ait pris aucune décision en réponse à des pressions politiques . . . puis la chose est portée à l'attention du Conseil consultatif du ministre, et si nous ne sommes pas d'accord, cela devient évident et nous paraissons n'avoir pas réussi le processus de consultation.

M. Comeau: Quel serait le résultat final . . . ?

M. Wright: Monsieur le président, permettez-moi de répondre à cette question. Aucune entente n'a été conclue en coulisses. Je voudrais en savoir plus à ce sujet. Lorsqu'ils disent que quelque chose s'en vient, je pense qu'ils font allusion soit aux autochtones, soit aux pêcheurs sportifs. Je suis ici pour consigner au procès-verbal qu'aucune transaction en coulisses n'a été conclue pour ce qui est des pêcheurs sportifs.

Le ministre est venu nous voir et nous a dit: Ecoutez, à tort ou à raison nous avons signé un traité; nous devons maintenant refaire nos stocks de quinnat; je veux vous donner l'occasion de soumettre un plan, faute de quoi, nous le ferons nous-mêmes; mais ne vous y trompez pas, le Canada fera sa part.

Cela n'est pas une entente. Le ministre est simplement venu nous voir en nous disant: Vous êtes les experts; je voudrais que vous nous soumettiez quelque chose. Nous avons proposé un plan de pêche pour 1985. J'étais très heureux d'entendre mes collègues en faire une bonne évaluation, dire qu'ils étaient satisfaits, etc. Mais cela n'est pas une entente. Ce n'était qu'une réponse à une demande d'aide.

Auparavant, nous nous sommes adressés au Conseil consultatif du ministre. Je me suis présenté au CCM et j'ai dit: Voici une idée pour régler ce problème. J'ai parlé à mes amis qui siègent au CCM et ils m'ont dit d'aller de l'avant et de finaliser ce plan. Cela s'est fait sur scène, et non pas en coulisses; nous sommes revenus avec un plan.

Si une entente a été conclue en coulisses, j'aimerais bien le savoir. Quelle est la nature des allusions? Tenons-nous-en aux faits. Je ne suis au courant de rien.

M. Nichol: Le fait est qu'il y a 275,000 quinnats à prendre et que les pêcheurs à la traîne dans le golfe n'auront pas leur part. Voilà le problème. La pratique de la conservation ne passe pas que par vous.

M. Wright: Cela s'est fait par l'intermédiaire d'une convention internationale et presque tous ces groupes y étaient représentés. Puis, on nous demande si c'est là un accord. Je ne peux comprendre cela. Nous avons négocié cette convention pendant 14 ans. Cela ne s'est pas fait en coulisses. Cela s'est presque fait dans un autre pays. Nous avons été de l'avant non pas pour les 275,000 quinnats, mais plutôt pour refaire cette espèce en trois cycles.

Voilà la transaction dont on parle. Il n'est pas honnête d'insinuer qu'il s'agit là d'une entente secrète.

M. Lenic: Si M. Comeau cherche un exemple d'entente en coulisses, s'il veut savoir comment cela se fait, qu'il prenne le cas de la décision du juge Collier.

M. Comeau: Ce n'est pas à cela que je voulais en venir. J'ai entendu dire qu'une entente avait été conclue en coulisses et

[*Texte*]

there are allocated figures right now. Are there allocated figures other than the salmon treaty 275,00 chinook for Canada?

Mr. Shaw: There is no back-room deal for the recreational fishery. Everything we have done to date... Bob has just repeated it: The recreational fishery came to MAC, and this deal was cut in a three-day meeting at the Hyatt Regency in discussion with many members of this board. The whole process has been open and up-front. I am not going to comment on any other back-room deals, but there was no back-room deal.

There is this fact. There are 300,000 recreational fishermen fishing the Strait of Georgia. That is one fact. And there are 250 gulf trollers.

• 2140

Mr. Griswold: Just a point of clarification. The agreement by the MAC committee at the Hyatt Regency, which Mr. Shaw was alluding to, was an agreement that we would recognize the method by which they were planning on conserving chinooks, and I think everybody, with one abstention, were applauding their efforts to save chinook salmon. We did not know the degree to which they were going to save chinook salmon. Our problem right now—and this is where the back-room deal becomes defined—is that there is an assumption of how many fish are out there and there is a plan put forward to them which, it is said, is going to save 125,000 chinook. When you subtract the 125,000 from the assumption of how many are out there, that leaves *x* number, which is what their catch is going to be this year, and the residue is left for the gulf trollers. Now, the Minister at this point in time has not formally acknowledged their plan yet, but we do not see any indication that he will not.

Mr. Comeau: There is a perception on a number of people's part that a back-room deal has been cut. There is no... From what I can gather, it is a perception that a deal has been made.

To go on to another point, Mr. Lenic mentioned a process by which a tribunal could decide on the possible final allocation of the fish and that if this did not work to go through a final appeal procedure. Would you go a little bit further into that, Mr. Lenic? In other words, what I am trying to get at is who would be that final appeal.

Mr. Lenic: The final appeal itself, I believe, would be the tribunal, although, as I say, this is just a quick plan; I wrote this letter the day before I came out here. The way it was explained to me by my legal counsel is that there are two ways of assuring our problem. One is to work on the definition section of Bill C-32, and he says you can spend a couple of years trying to get the right legal language that will protect your place in the fishery. The other method is to give a board the power to allocate where it is in the open. We felt it was a lot simpler and everybody would have a chance at fair representation if this was the only place you could have those types of discussions.

[*Traduction*]

que des quotas ont déjà été accordés. A-t-on accordé des quotas de prises en sus des 275,000 quinnats accordés au Canada en vertu du traité sur le saumon?

M. Shaw: Il n'y a aucune entente en coulisses pour ce qui est de la pêche sportive. Tout ce que nous avons fait jusqu'à maintenant... Bob vient tout juste de le répéter: les représentants de la pêche sportive ont rencontré les gens du CCM et cette entente a été conclue lors d'une réunion de trois jours tenue au Hyatt Regency, réunion à laquelle ont participé plusieurs membres de ce conseil. Le tout s'est fait au grand jour et très ouvertement. Je n'ai pas l'intention de parler d'autres transactions en coulisses, mais il n'y en a pas eu ici.

Il faut tenir compte d'un fait. Il y a 300,000 pêcheurs sportifs qui pêchent dans le détroit de Georgie. Voilà un fait. Puis, il y a 250 embarcations de pêche à la traîne dans le golfe.

M. Griswold: Juste un éclaircissement. Selon l'entente conclue par le CCM au *Hyatt Regency*, et dont M. Shaw faisait état, nous accepterions la méthode de conservation du quinnat. Je pense qu'à une exception près, tout le monde applaudissait à leurs efforts de conservation du saumon quinnat. Nous ne savions pas dans quelle mesure cela réussirait. L'un des problèmes maintenant—et c'est là que se précise l'entente en coulisse—c'est qu'on doit accepter une hypothèse quant au nombre de poissons existants et un plan a été soumis qui, on le soutient, permettra de conserver 125,000 quinnats. Si vous soustrayez ces 125,000 poissons du nombre de saumons qui se trouvent hypothétiquement dans ces eaux, cela vous laisse un nombre *x* qui représentera la prise pour cette année-là; le reste sera laissé à ceux qui pratiquent dans le golfe la pêche à la ligne traînante. Pour l'instant, le ministre n'a pas encore reconnu formellement leurs plans, mais rien ne laisse croire qu'il ne le fera pas.

M. Comeau: Plusieurs personnes ont l'impression qu'une entente a été conclue en coulisse. Il n'y a pas de... D'après ce que j'ai compris, on estime qu'une entente a été conclue.

Passons à une autre question. M. Lenic a parlé d'un processus par lequel le tribunal pourrait décider d'une répartition finale des réserves de poissons; si cela ne marchait pas, on aurait recours à une procédure d'appel en dernier ressort. Pourriez-vous nous donner plus de détails à ce sujet, monsieur Lenic? Autrement dit, j'essaie de savoir où se situerait cette autorité de dernier ressort.

M. Lenic: Je pense que la dernière juridiction d'appel serait le tribunal, quoique, comme je l'ai dit, il s'agisse ici d'un plan préparé rapidement; j'ai rédigé cette lettre la veille de mon arrivée ici. Mes conseillers juridiques m'ont expliqué qu'il y a deux façons de régler notre problème. Le premier est de modifier la partie du Bill C-32 qui porte sur les définitions; ils m'assurent qu'on peut passer quelques années à trouver le bon libellé juridique pour protéger sa part de la pêche. L'autre méthode consiste à donner à un conseil le pouvoir d'accorder des quotas, très ouvertement. Nous avons pensé que cela serait beaucoup plus simple et que tout le monde aurait l'occasion de bien se faire entendre si c'était le seul endroit pour tenir ce genre de discussions.

[*Text*]

Mr. Comeau: If the tribunal fails and the appeal board fails, who then makes the "final final" decision?

Mr. Lenic: I suppose it all depends on what power the tribunal board has. If its mandate is to make a decision, with some sort of appeal process, what more you could ask for I do not know.

Mr. Comeau: Probably what I am getting at is maybe it would depend on who would be appointing the final appeal person, whether it would be the Minister himself or a group of interested persons. I am just trying to suggest that it may be a procedure by which it could go. I am trying to get to the bottom line, where somewhere down the road somebody has to make that final allocation decision, that if the process breaks down completely of who finally makes a decision in the end. And if it is an appeal procedure by which the final decision is made, maybe it would have to be the people appointed to that final appeal procedure. Those would be the ones making the decision, either the Minister or the industry.

• 2145

Mr. Lenic: There again, the criterion the board has to follow is its mandate, if it has a strong enough mandate to make those decisions. I suggest perhaps there should not be a process such as MAC, because as far as representation goes, we do not have any mariculturalists on the board and who is going to get salmon eggs is going to be an allocation in the future. There is a big push now to cut kelp and we run into that problem also, but we do not have any kelp cutters on our board. So we suggest that it just has to be some fair-minded people in whom the industry has confidence.

Mr. Comeau: Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. Mr. Waddell.

Mr. Waddell: Thanks very much. I have just a couple of comments and one question, since I am a bit of a new-comer to the committee.

I want to say, first of all, I have some words of encouragement. I am impressed by their efforts; the MAC process is probably not easy. Someone mentioned the United Nations; that is not easy, either. But the idea of arriving at a consensus from people who really . . . You are not the bureaucrats; you are the people who make the industry go, the workers and owners and so on. I just want to encourage you, for what it is worth, to say how much I am impressed by what you are trying to do.

The second comment is that I pick up the feeling that the Minister must decide in the end if a decision cannot be arrived at by consensus, and that seems to be the thrust of Bill C-32. Ray Skelly mentioned that maybe there has to be a system of checks and balances, and Mr. Fraser may not . . . We all like Mr. Fraser; he may not be the Minister forever. Madam Blais-Grenier may be the Minister after the next shuffle or some other people could be the Minister. I do not want to pick on her.

[*Translation*]

M. Comeau: Si le tribunal échoue et que la Commission d'appel n'a pas plus de succès, qui prendra la décision «finale finale»?

M. Lenic: Je présume que cela dépendrait des pouvoirs qui seraient accordés au tribunal. Si son mandat est de prendre une décision, tout en prévoyant un processus d'appel quelconque, je ne vois pas ce qu'on pourrait demander de plus.

M. Comeau: Ce que je veux dire, c'est que cela dépendrait de la personne qui nommerait le responsable du dernier appel, qu'il s'agisse du ministre ou d'un groupe de personnes intéressées. Je ne fais que proposer une marche à suivre possible. J'essaie d'en venir à l'essentiel, car à un moment donné, quelqu'un devra prendre la décision finale quant à la répartition des stocks; si le processus échoue complètement, quelqu'un devra prendre la décision finale. Si la décision finale est prise à la suite d'une procédure d'appel, les décisionnaires seraient peut-être les personnes nommées responsables de cette procédure d'appel en dernier ressort. Ce sont ces gens qui prendraient la décision, soit le ministre, soit l'industrie.

M. Lenic: Encore une fois, le conseil sera guidé par son mandat, s'il est assez précis pour l'autoriser à prendre ce genre de décisions. À mon avis, il serait peut-être préférable de ne pas opter pour la voie du CCM, parce qu'il y a des problèmes de représentation. Les mariculteurs ne sont pas représentés au conseil, et il faudra à l'avenir décider de la répartition des oeufs de saumon. On pousse actuellement beaucoup à la récolte du varech, qui présente également un problème, mais les moissonneurs de varech ne sont pas représentés au conseil. Nous suggérons donc de choisir des personnes impartiales, qui ont la confiance de l'industrie.

M. Comeau: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci. Monsieur Waddell.

M. Waddell: Merci beaucoup. Je voudrais faire quelques commentaires et poser ensuite une question, car je suis depuis peu membre du Comité.

Je voudrais dire, tout d'abord, quelques mots d'encouragement. Vos efforts sont impressionnants; le travail du CCM n'est sans doute pas facile. Quelqu'un a mentionné les Nations Unies, et ce n'est pas facile non plus. Mais l'idée de créer un consensus entre des gens qui vraiment . . . Vous n'êtes pas des bureaucrates; vous êtes le moteur de l'industrie, ses travailleurs et ses propriétaires. Je voudrais vous encourager à continuer, pour ce que cela vaut, et vous dire combien je suis impressionné par vos efforts.

Deuxièmement, je crois avoir compris qu'en fin de compte le ministre doit trancher si l'on n'arrive pas à un consensus, et cela semble être l'esprit du projet de loi C-32. Ray Skelly a suggéré la mise en place d'un système de contrepoids, et M. Fraser ne sera peut-être pas . . . Nous apprécions tous M. Fraser, mais il ne sera peut-être pas ministre indéfiniment. M^me^ Blais-Grenier pourrait être remplacée lors du prochain remaniement ministériel. Je ne veux pas m'acharner contre elle.

[*Texte*]

So I think perhaps you might look to a statutory requirement. Perhaps I have missed it; perhaps there is. But this system of checks and balances that Ray may be looking for could be fulfilled by a statutory requirement to force the Minister at least to receive a report from MAC, very much like a labour relations legal system, at least get a report from MAC before allocating or before acting.

The question I have is a legal question. Jack is my constituent; Jack Nichol is a member of a good union, the fishermen's union. But I am a member of the best union, the tightest union, called the Law Society of British Columbia.

What disturbed me about the debate—and I want to put a question to you on this—is the two cases involved, to which this bill is in reaction. So I get it straight on the record, the first case involved the Fishing Vessel Owners' Association of B.C., the Pacific Coast Salmon Seiners' Associaton and the Prince Rupert Fishing Vessel Owners' Association against the Department of Fisheries and Oceans. In that decision, Mr. Justice Collier ruled that the Fisheries Act and the Constitution Act do not empower DFO to allocate fish stocks arbitrarily on the basis of gear type or area. If the area is open to one, it is deemed open to all, said the learned judge.

The second case was the Gulf Trollers' Association of B.C. against the Department of Fisheries and Oceans. There Mr. Justice Collier said, if a preference were granted based on socio-economic considerations, a phrase we have in this bill, he thought that would be beyond DFO's permissible constitutional powers.

So the cases brought into question whether or not the government has the constitutional right to allocate the resource. I am not telling you anything you do not already know; I am just trying to summarize it.

So I want to put this question to the representatives of these groups that are here. Let me just make sure I have the correct people here. Is it Mr. Lenic?

Mr. Lenic: Yes.

Mr. Waddell: I want to know if your association is going to . . . You are with the Fishing Vessel Owners Association.

Mr. Lenic: Yes.

Mr. Waddell: Who is the other gentleman involved in the cases, the trollers?

Mr. Griswold: Michael Griswold.

Mr. Waddell: Mr. Griswold. I want to put the question to both of you. Are you intending to challenge the constitutional powers of the Minister under this revamped bill?

• 2150

Mr. Griswold: Frankly, we are not a very rich organization, but if we face a discriminatory allocation this year, if it looks as though we are going bankrupt, I think we have no other choice but to do that.

Mr. Waddell: The other gentlemen?

[*Traduction*]

Il faudrait donc peut-être prévoir une disposition ayant force de loi. Mais elle existe peut-être déjà, sans que je l'aie remarquée. Ce système de contrepoids dont parlait Ray pourrait être mis en place par une simple disposition exigeant que le ministre reçoive au moins un rapport du CCM, comme dans le système juridique des relations du travail, avant de procéder à la répartition ou de prendre des mesures quelconques.

Ma question est d'ordre juridique. Jack habite dans ma circonscription; Jack Nichol est membre d'un bon syndicat, le syndicat des pêcheurs. Mais j'appartiens au meilleur, au plus fort des syndicats, la *Law Society of British Columbia*.

Ce qui me gêne dans ce débat . . . et ma question porte sur ce sujet . . . ce sont les deux cas qui ont motivé ce projet de loi. Mettons les choses au clair. Le premier cas opposait la *Fishing Vessel Owners' Association of B.C.*, la *Pacific Coast Salmon Seiners' Association* et la *Prince Rupert Fishing Vessel Owners' Association* au ministère des Pêches et Océans. Le juge Collier a décidé que la Loi sur les pêcheries et l'Acte constitutionnel ne donnaient pas au MPO le pouvoir de répartir les stocks de poisson de façon arbitraire en fonction du type d'engin ou de la zone. L'honorable juge a estimé que, si la zone est ouverte à l'un, elle est ouverte à tous.

Le deuxième cas opposait la *Gulf Trollers' Association of B.C.* au ministère des Pêches et Océans. Dans ce cas, le juge Collier a décidé que, si le ministère accordait une préférence pour des raisons socio-économiques . . . expression que reprend le projet de loi . . . il outrepassait ses pouvoirs constitutionnels.

Ces cas ont donc soulevé la question de savoir si le gouvernement a effectivement le droit constitutionnel de répartir les ressources. Je ne vous apprends rien, j'essaie simplement de résumer la question.

Je voudrais donc poser ma question aux représentants des groupes présents aujourd'hui. Assurons-nous que je ne fais pas erreur. Il s'agit bien de M. Lenic?

M. Lenic: Oui.

M. Waddell: Je voudrais savoir si votre association . . . Vous représentez bien la *Fishing Vessel Owners' Association*?

M. Lenic: Oui.

M. Waddell: Qui est l'autre monsieur concerné, le représentant des pêcheurs à filets maillants?

M. Griswold: Michael Griswold.

M. Waddell: M. Griswold. Je vous pose à tous deux la question. Avez-vous l'intention de contester les pouvoirs constitutionnels accordés au ministre dans ce projet de loi remanié?

M. Griswold: Franchement, notre organisation n'est pas très riche, mais si l'on nous accorde cette année une part injuste, si l'on nous acule à la faillite, nous n'aurons pas le choix.

M. Waddell: Et l'autre représentant?

[*Text*]

Mr. Lenic: We would rather see the Minister make a reference to the Supreme Court. I do not know what the process is. It would save us a lot of money and a lot of anguish. In all fairness, he owes it to the industry, I believe. We would like to see him . . .

Mr. Waddell: If he does not make a reference, if necessary, would you challenge the legislation?

Mr. Lenic: Pending the outcome of the Supreme Court decision.

Mr. Waddell: No, I said if the Minister does not make a reference.

Mr. Lenic: In my case, in particular, it was a problem with the other users in the commercial sector. For 1985, we have worked out a fishing plan that we are all happy with. So I cannot see in the near future challenging that. If something comes up, like it did in 1984, then, yes, we would challenge.

Mr. Waddell: I sensed in the debate in the House—to be really fair to the Minister, I think the Minister is struggling with the problem: Should he give a reference to this? Already one gentleman, Mr. Griswold, had said, if crossed, his group would challenge the legislation. Mr. Justice Collier's decision on the constitutional aspects could be—I think lawyers call it dicta; that is, not the final thing and not the main part of the case perhaps. Certainly it is a lower court as opposed to a higher court, so the matter has not been decided. But Mr. Justice Collier is a well respected judge and he said in his dicta that he thinks it is probably unconstitutional. Which means we might be spending a lot of time debating this bill for nothing.

So as I was saying, the Minister has to make this decision: Should he make a reference of this bill before he starts really utilizing the bill? I could see him struggling with that, whether we should pass the bill, whether he should go ahead and apply the provisions and forget about the reference. Or, should we pass the bill and then maybe he would put it to the court for reference? It is just a procedure. He can send it to the court for an advisory opinion.

I take it you think he should get a reference?

Mr. Lenic: I think he should.

Mr. Waddell: And you, Mr. Griswold? Do you think he should?

Mr. Griswold: Yes, I do think he should.

Mr. Waddell: Are there any comments from the other panelists?

Mr. Nichol: When we appeared as witnesses before the committee in Vancouver, we made exactly that point. In fact, I had an exchange with Mr. Caccia on that question. We know the process is very long, very cumbersome. It is very costly for an organization or organizations to go through the court process. On another constitutional issue, we were five years before the courts. Then the Supreme Court of Canada threw

[*Translation*]

M. Lenic: Nous préférerions que le ministre en réfère à la Cour suprême. Je ne suis pas au courant de la procédure. Cela nous épargnerait bien de l'argent et bien des soucis. En toute justice, je pense qu'il doit bien cela à l'industrie. Nous aimerions qu'il . . .

M. Waddell: S'il n'en réfère pas à la Cour suprême, contesterez-vous la loi?

M. Lenic: En attendant la décision de la Cour suprême.

M. Waddell: Non, j'ai dit si le ministre n'en réfère pas à la Cour suprême.

M. Lenic: Dans mon cas particulier, le problème s'est posé avec les autres utilisateurs du secteur commercial. Pour 1985, nous nous sommes entendus sur un plan de pêche qui satisfait tout le monde. Il n'y a donc aucune raison de le contester. Si une situation comme celle de 1984 devait se représenter, alors, oui, nous contesterions.

M. Waddell: J'ai eu l'impression, lors du débat à la Chambre . . . pour être tout à fait juste envers le ministre, je dois dire qu'il semble se poser la question: Devrait-il renvoyer la question à la Cour suprême? L'un des témoins, M. Griswold, a dit que, si on l'y poussait, son groupe contesterait la loi. La décision du juge Collier concernant les aspects constitutionnels pourrait être considérée comme une opinion, c'est-à-dire qu'il ne s'agirait pas d'une décision finale et qu'elle ne porterait pas nécessairement sur l'essentiel de la question. Il est évident que l'affaire a été jugée par un tribunal inférieur et qu'elle n'est donc pas réglée. Mais le juge Collier jouit du respect de ses collègues et il a dit dans sa déclaration que cela lui paraissait contraire à la constitution. Cela voudrait dire que nous perdons notre temps à débattre de ce projet de loi.

Je disais donc que le ministre doit décider s'il va ou non renvoyer cette loi à la Cour suprême avant de commencer à l'appliquer. J'ai bien vu qu'il se demandait si nous devrions adopter le projet de loi, si nous devrions en appliquer les dispositions, sans renvoi, ou si nous devrions adopter le projet de loi et faire ensuite un renvoi à la Cour suprême. C'est une simple question de procédure. Il peut demander à la cour de lui donner une opinion.

Je suppose que vous préféreriez un renvoi?

M. Lenic: Oui.

M. Waddell: Et vous, monsieur Griswold? Qu'en pensez-vous?

M. Griswold: Oui, je pense qu'il devrait demander un renvoi.

M. Waddell: Les autres témoins désirent-ils ajouter quelque chose?

M. Nichol: Nous avons dit exactement la même chose lorsque nous avons comparu devant le Comité, à Vancouver. En fait, j'ai eu une conversation avec M. Caccia sur cette question. Nous savons que le processus est long et difficile. Un recours en justice est toujours très coûteux pour les organisations. Une autre question constitutionnelle est restée devant les tribunaux pendant cinq ans, puis la Cour suprême du Canada

[*Texte*]

out the case and declined to decide the constitutional issue. I think that is the risk you have.

What we tried to do for many years, on that particular issue, was have the Cabinet refer the constitutional question to the Supreme Court for determination. If that is done, if the case is properly prepared, if the information is there for the court, then, as I understand the process, they must make the constitutional determination.

Mr. Waddell: Yes. Would the other groups support a reference?

Mr. Wright: From my point of view, Mr. Chairman, I would be concerned about time. I do not know how long it would take to get to the Supreme Court. Again, as I said before this committee earlier, from a constitutional basis, I guess every piece of legislation that goes through the House can be challenged. If the lawyers have looked at it and then somebody wants to challenge it, so be it. But in the meantime, our fishery is going down the tube.

Mr. Waddell: I will not ask any more questions. I just want to make the point that this may be a bit different, because the judge has already made some comments about the constitutionality. The second point is that if one of these groups, which have said they have their backs to the wall, would be prepared to take a constitutional challenge—this could be in the form of an injunction, and it could happen very quickly—your allocation agreement is going to be thrown into chaos.

• 2155

Mr. Nichol: Yes, and I agree; we will probably try to seek an injunction prohibiting that kind of an allegation on constitutional grounds. If the injunction was granted and then the trial of the case was going to take some years, then the Minister would be stopped at least from abusing his allocation powers. He would then have to come to the industry and work out equitable solutions.

We did that as a result of the Collier decision and that is why I said we had fishing plans in 1984. Had we not been able to agree to fishing plans, this whole question of areas being open for all gear types and not for certain gear types, all of them at the same period of time and whatever the thrust of the Collier decision. He said he did not want to close the entire coast to fishing, that he wanted us to go back and work out a plan and come to him, and that was done. We did fish. I do not see that there is going to be chaos. I do not see that the fishery is going to go down the tube. We have been fishing these stocks for many, many years. There is a management regime in place, very well staffed, with a lot of people—1,800, Bob says. I do not think the fishery is going to go down the tube. I think it would be the kind of thing that forces any Minister to come to the industry and say: Here is what we have; here is the pie. How are we going to divide it up?

The Chairman: Thanks, Mr. Waddell.

Mr. Gurbin.

[*Traduction*]

a rejeté l'affaire et refusé de se prononcer sur la question constitutionnelle. C'est un des risques.

Dans ce cas particulier, nous avions essayé pendant des années de convaincre le Cabinet d'en référer à la Cour suprême. Si le cas est bien documenté, si la cour a toutes les informations nécessaires, elle doit, si je comprends bien, rendre une décision sur la question constitutionnelle.

M. Waddell: Oui. Les autres groupes seraient-ils en faveur d'un renvoi?

M. Wright: Ce qui m'inquiète, monsieur le président, c'est le temps que cela prendrait. Je ne sais pas combien de temps il faut pour arriver à la Cour suprême. Encore une fois, comme je l'ai dit au Comité tout à l'heure, je suppose que toute loi adoptée par la Chambre pourrait être contestée sur le plan constitutionnel. Les avocats l'étudient, et si quelqu'un veut la contester, très bien. Mais en attendant, les pêcheries dépérissent.

M. Waddell: Je n'ai pas d'autres questions. Je voudrais simplement signaler que ce cas est peut-être quelque peu différent, puisqu'un juge a déjà exprimé une opinion quant à sa constitutionnalité. Deuxièmement, si l'un de ces groupes, qui nous a dit avoir le dos au mur, était prêt à contester la loi sur le plan constitutionnel . . . et avec une injonction, cela pourrait se faire très rapidement . . . cela sèmera la pagaille dans votre accord de répartition.

M. Nichol: Oui, je suis d'accord; nous allons sans doute essayer d'obtenir une injonction interdisant ce genre de répartition pour des raisons constitutionnelles. Si l'on nous accorde cette injonction et si l'affaire traîne ensuite pendant des années, le ministre ne pourra pas abuser de ses pouvoirs en matière de répartition. Il serait alors obligé de consulter les intéressés pour trouver une solution équitable.

Nous l'avons fait à la suite de la décision du juge Collier, et c'est ainsi que nous avons eu des plans de pêche en 1984. Si nous n'avions pu nous entendre sur ces plans de pêche, nous nous serions retrouvés avec le problème des zones ouvertes à tous les types d'engins et non seulement à certains, tous en même temps, et tout ce que comportait la décision Collier. Le juge a déclaré qu'il ne voulait pas fermer la pêche sur toute la côte; il nous a demandé d'élaborer un plan et de le lui soumettre. C'est ce que nous avons fait. Et nous avons pêché. Je n'entrevois aucune pagaille. Je n'entrevois pas non plus la disparition des pêcheries. Nous pêchons ces stocks depuis de très nombreuses années. Il existe un régime de gestion, qui a toutes les ressources nécessaires, de nombreux employés . . . 1,800 me dit Bob. Je ne pense pas que les pêcheries soient en voie de disparition. Je pense que cela obligerait tout ministre à consulter les intéressés et à leur dire: Voilà le gâteau, comment allons-nous le partager?

Le président: Merci, monsieur Waddell.

Monsieur Gurbin.

[*Text*]

Mr. Gurbin: Mr. Nichol, I heard you mention the native participation in MAC. I lost, I think, the detail of what you were saying. My understanding was that in some way, I am not sure exactly how, they have been participants in the process. You have heard Mr. Skelly's motion, one that we are going to be having an interesting discussion about later. I guess I would like to try, if I can, from you, or others who are with you today, to get your comment on his motion, to have some kind of an idea from you if possible, why we do not have somebody from the native groups here tonight with you, and, I guess, in the end, to get some direction and some advice from you or others on your group what our course of action should be in trying to deal effectively and reasonably with this bill.

Mr. Skelly: On a point of order, to clarify what Mr. Gurbin would like to achieve, he would like to have a group . . .

The Chairman: You are out of order, Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Oh, all right. But he would like to have a group.

Mr. Gurbin: I know what you are trying to achieve to so . . .

The Chairman: Let us go to the witness.

Mr. Nichol: Well, there have been two members of the Indian communities represented on MAC, Chris Cooke from Alert Bay who is representing the Central Native Fishermen's Co-operative Association and Edwin Newman, who is the President of the Native Brotherhood of B.C. I was reading a minute of an earlier meeting of this committee. You were discussing something along this line, and it was said that obviously MAC is not going to decide Indian land claims or sea claims. Perhaps that is the problem. The natives have pulled out of MAC. They have come back and they have been in and out. I think they have a different forum in which they can raise their particular concerns in discussions on their land claims. They have now an organization called the B.C. Aboriginal Peoples' Fishery Commission, so they have their own body made up of representatives from the entire coast. I believe it even takes into consideration members on that group from up river, who are not involved in sea coast fisheries but rather subsistence fisheries along the Fraser, Skeena and the other major rivers, something like the Sport Fishing Advisory Board which has been in existence a lot longer than MAC. Although they appear to be outnumbered 14 to 2, actually they have a very large body that deals with questions of the recreational fisheries and they deal directly with the Minister. It is the commercial group that is on MAC and that is the only forum we have to collectively get the ear of the Minister. I would certainly support the idea that the natives should be heard.

• 2200

Here is another problem with MAC that I have complained about. When we are discussing fleet rationalization, when we are talking about buy-back, when we are talking about many of the complex issues in the Minister's Advisory Council, we have to know what the other groups are doing. And we have asked that we have access to these other processes, meetings of the Aboriginal Peoples' Council, and so on. There is no use in

[*Translation*]

M. Gurbin: Monsieur Nichol, vous avez parlé de la participation des autochtones au sein du CCM. Je n'ai pas très bien compris ce que vous vouliez dire exactement. Il me semble qu'ils ont participé au processus d'une certaine façon, je ne sais pas très bien comment. Vous avez entendu la motion de M. Skelly sur laquelle nous allons avoir tout à l'heure une discussion fort intéressante. Je voudrais, si possible, avoir votre avis, ou celui des personnes qui vous accompagnent aujourd'hui, sur cette motion; également j'aimerais que vous nous disiez pourquoi aucun représentant des groupes autochtones ne vous accompagne ce soir, et enfin, je voudrais que vous nous disiez comment, à votre avis, nous pouvons faire de ce projet de loi un instrument efficace et raisonnable.

M. Skelly: J'invoque le Règlement. Pour préciser ce que voudrait M. Gurbin, il demande à un groupe . . .

Le président: Votre rappel au Règlement est irrecevable, monsieur Skelly.

M. Skelly: Oh, très bien. Mais il voudrait qu'un groupe . . .

M. Gurbin: Je sais ce que vous essayez de faire . . .

Le président: Revenons au témoin.

M. Nichol: Eh bien, deux représentants des communautés indiennes siégeaient au CCM. Il s'agissait de Chris Cooke, d'Alert Bay, qui représentait la *Central Native Fishermen's Co-operative Association* et de Edwin Newman, qui est président de la *Native Brotherhood of B.C.*. J'ai lu le compte rendu d'une des réunions du Comité, où la question avait été soulevée, et où l'on a dit que le CCM n'allait pas prendre de décision sur les revendications territoriales ou maritimes des Indiens. C'est peut-être de là que vient le problème. Les autochtones se sont retirés du CCM, puis ils y sont revenus; ils entrent et sortent. Je crois qu'ils peuvent exprimer leurs préoccupations ailleurs, au cours des discussions sur les revendications territoriales. Ils ont maintenant une organisation qui s'appelle la *B.C. Aboriginal Peoples' Fishery Commission*, qui leur est propre et où siègent des représentants de toute la côte. Ils acceptent même, je pense, des représentants des pêcheurs qui pêchent, le long du fleuve et pas en mer, qui font plutôt de la pêche de subsistance le long du Fraser, de la Skeena et d'autres cours d'eau importants, un peu comme le Conseil consultatif de la pêche sportive, qui existe depuis beaucoup plus longtemps que le CCM. Bien qu'ils semblent être en minorité, 2 sur 14, ils ont en fait une vaste organisation, qui traite des questions concernant la pêche de loisir, et ils traitent directement avec le ministre. Ce sont les pêcheurs commerciaux qui siègent au CCM, seul moyen que nous ayons de nous faire entendre du ministre. J'approuve tout à fait l'idée de permettre aux autochtones de se faire entendre.

C'est là un autre problème du CCM que j'ai déjà signalé. Lorsque nous parlons de rationalisation de la flotte, de rachat des navires, lorsque nous parlons de nombreuses questions complexes, au sein du conseil consultatif du ministre, il faut que nous sachions ce qui se passe ailleurs. Et nous avons demandé à pouvoir être tenus au courant de ce qui se passe ailleurs, aux réunions du conseil des peuples autochtones, et

[*Texte*]

our talking about fleet rationalization if some other deal is being . . . not a deal, but at least discussion and perhaps agreement on a whole other aspect of it, or if the Sport Fishing Advisory Board is meeting with the Minister, getting agreement that they can have the gulf today, tomorrow the world, I think as somebody once said. Then they come and sit on MAC and say they are outnumbered 14 to 2 . . .

Mr. Wright: That is a cheap shot.

Mr. Gurbin: I still cannot quite understand: Do you or do you not consider them a continuous and active member of MAC?

Mr. Nichol: Yes, I think so.

Mr. Gurbin: Could you tell me the reason why there is not someone here tonight?

Mr. Nichol: The reason they are not here is Mr. Newman is . . .

Mr. Gurbin: Was there any reason why someone was not able to come tonight?

Mr. Nichol: Well, Mr. Cook has not been participating in the last several meetings. The Central Native Fishermen's Co-op has gone into bankruptcy or receivership and it is questionable, his status there is representing an organization. Mr. Newman was at the meetings Monday and Tuesday, but he was not at the MAC meeting on Wednesday. He lives in Bella Bella, halfway up the coast of British Columbia in a somewhat isolated community. Air travel is often dependent upon weather, or whatever, and we got the notice to come here on Thursday. There just was not time to contact him. So there is no other reason than that.

The Chairman: Mr. Wright.

Mr. Wright: Yes, Mr. Chairman. This motion absolutely astounds me, because Mr. Newman, as Jack has said, was at MAC all day Monday and all day Tuesday, when we debated at great length Bill C-32. Ed Newman is the head of the Native Brotherhood and certainly speaks, so far as I could see, for the Indian people in British Columbia as it relates to our fishing industry. I may be wrong or I may have been sleeping, but Ed Newman certainly did not show any major objection to Bill C-32. I do not know whether that particular motion that was referred to a little earlier is from Mr. Newman, but I got the impression as I sat across the table from him for two days that he did not have or certainly did not voice strong objections to Bill C-32. Anybody here who knows Ed Newman knows that if he has an objection to something he sure as heck lets you know. So here I have the official member of MAC sitting there, as we are going through two days of Bill C-32, and I come to Ottawa and hear that somebody else is pulling strings or something. It surprises me.

An hon. member: Do not be surprised.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, on a point of privilege, I really find that kind of offensive. No, but in reality, Mr. Chairman, rather than get into a procedural wrangle, I really do find it

[*Traduction*]

ainsi de suite. Il est inutile de discuter de la rationalisation de la flotte si, ailleurs, il se conclut une entente . . . peut-être pas une entente, mais du moins s'il y discussion, et peut-être même accord, sur un aspect tout à fait différent, ou si le Conseil consultatif de la pêche sportive rencontre le ministre, obtenant de lui le golfe aujourd'hui, demain le monde, pour paraphraser une expression célèbre. Et ils se plaignent ensuite de n'avoir que deux représentants sur 16 au CCM . . .

M. Wright: C'est un coup bas.

M. Gurbin: Je ne comprends toujours pas très bien: les considérez-vous comme membres actifs et permanents du CCM?

M. Nichol: Oui, je crois.

M. Gurbin: Pouvez-vous me dire pourquoi ils ne sont pas représentés ici ce soir?

M. Nichol: S'ils ne sont pas ici, c'est parce que M. Newman est . . .

M. Gurbin: Pourquoi personne n'a-t-il pu venir ce soir?

M. Nichol: Eh bien, M. Cook n'a pas participé aux dernières réunions. La *Central Native Fishermen's Co-op* est en faillite, ou a été mise sous séquestre, et son statut de représentant a été remis en question. M. Newman a assisté aux réunions de lundi et de mardi, mais il n'était pas à la réunion de mercredi. Il habite à Bella Bella, une localité quelque peu isolée, dans la partie centrale de la côte de la Colombie-Britannique. Le service aérien dépend souvent du temps, ou d'autres impondérables, et nous avons été convoqués jeudi. Nous n'avons donc pas eu le temps de communiquer avec lui. C'est la seule raison.

Le président: Monsieur Wright.

M. Wright: Oui, monsieur le président. Je suis tout à fait abasourdi par cette motion, car M. Newman, comme l'a dit Jack, était au CCM toute la journée lundi et mardi, lorsque nous avons longuement débattu du projet de loi C-32. Ed Newman est chef de la Fraternité des autochtones et pour autant que je sache, il parle au nom des Indiens de Colombie-Britannique sur les questions touchant aux pêcheries. Je peux me tromper, ou peut-être me suis-je endormi, mais je n'ai pas entendu Ed Newman s'opposer au projet de loi C-32. J'ignore si la motion dont on a parlé tout à l'heure est de M. Newman, mais j'ai eu l'impression, après avoir passé deux jours assis en face de lui, qu'il n'avait pas de véritables objections à l'égard du projet de loi C-32, ou du moins, il ne les a pas manifestées. Tous ceux qui connaissent Ed Newman savent que, s'il n'est pas d'accord avec quelque chose, il ne se gêne pas pour vous le faire savoir. Je passe donc deux jours à débattre du projet de loi C-32 avec un membre officiel du CCM, et il faut que je vienne à Ottawa pour entendre que quelqu'un d'autre tire les ficelles. Je suis surpris.

Une voix: Ne soyez pas surpris.

M. Skelly: Monsieur le président, j'ai une question de privilège. Je trouve ce genre de remarque insultante. Non, monsieur le président, je ne veux pas me lancer dans un débat de procédure, mais je trouve ce genre d'observation véritable-

[*Text*]

offensive; nevertheless, I think the hole has been dug so far down that I would just as soon have it continue.

Mr. Wright: I have nothing else to say. I do not know procedures here, Mr. Chairman, so if I have offended somebody, I apologize.

The Chairman: Well, Mr. Skelly was out of order, because there are no points of privilege in committee, but . . .

Mr. Skelly: I beg your pardon?

The Chairman: That is true. There are points of order. Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: I guess, just to round it off, do you feel, Mr. Nichol, that you would be in a position . . . ? We obviously have a difficulty. We want to try to be as reasonable and as fair as possible and we also cannot find ourselves in a position . . . there are probably many groups, many parties that would have a point of view on this bill. We had an agreement, in fact, three or four days ago, so I think we were more surprised than maybe some of your members were to see this motion.

• 2205

We had an agreement that members were to see this motion. We had an agreement to hear that group which we thought represented the proper vehicle to understand what the community was thinking about the bill. We had reached an agreement to hear yourselves before we went in to deal with the entire bill. So that motion is surprising to us as well.

Do you feel, Mr. Nichol, you are in a position to confirm the report we have had from Mr. Wright in so far as the native position is concerned?

Mr. Nichol: I would rather the Indians spoke for themselves. It is unfortunate they are not here. But we are only talking at this stage of Bill C-32. I would be surprised if native Indians were adamantly opposed to that bill, because a member of this committee released a document labelled "Secret" that talks about some partial settlement of Indian sea claims where as much as 43% of the salmon resource could be allocated to native Indians.

I think that is a whole different realm. I do not think it is something we deal with in MAC. We are not going to discuss in any detail Indian sea claims or land claims. We are talking about the more mechanical things in the fishing industry.

I do not know whether it is within the bounds of this committee's responsibility to hear native Indians on all those other questions that affect their lives in Indian communities all along the coast. If it is on Bill C-32, I think that is a fairly narrow interest in so far as Indians are concerned. I think their interests go well beyond that.

Mr. Gurbin: I am sure they do, Mr. Nichol, but my time is up and the question I asked was a specific question. Would you, as the MAC representative, be in a position . . . and again,

[*Translation*]

ment insultante; néanmoins, nous sommes déjà tombés si bas, que j'aime autant que nous continuions.

M. Wright: Je n'ai rien à ajouter. Je ne connais pas la procédure, monsieur le président, et si j'ai insulté quelqu'un, je m'en excuse.

Le président: L'intervention de M. Skelly n'était pas recevable, puisqu'il ne peut y avoir de question de privilège en comité, mais . . .

M. Skelly: Comment?

Le président: C'est exact. Il n'y a que des rappels au Règlement. Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Pour conclure, pensez-vous, monsieur Nichol, que vous pourriez . . . ? De toute évidence, nous avons un problème. Nous voulons nous montrer aussi raisonnables et aussi justes que possible, mais nous ne pouvons pas nous voir obligés . . . bien des groupes, bien des personnes intéressées, ont sans doute un avis sur ce projet de loi. Nous avions en fait une entente, il y a trois ou quatre jours, et nous avons donc peut-être été plus surpris que vous par cette motion.

Nous étions convenus que les membres du Comité verraient cette motion. Nous étions convenus que nous entendrions le groupe qui, à notre avis, nous permettrait vraiment de bien comprendre la position de la collectivité à l'égard du projet de loi. Nous étions donc convenus de vous entendre avant même de nous attaquer à l'ensemble du projet de loi. C'est pourquoi cette motion nous a pris de court.

Monsieur Nichol, pourriez-vous être en mesure de confirmer le rapport que nous avons eu de M. Wright, en ce qui a trait à la position des autochtones?

M. Nichol: Je préférerais que les Indiens vous fassent part eux-mêmes de leur position. Il est malheureux qu'ils ne soient pas ici. Nous ne parlons à cette étape de l'étude que du projet de loi C-32. Je serais étonné que les Indiens s'opposent de façon absolue à ce projet de loi, parce qu'un membre de notre Comité a rendu public un document coté «secret» dans lequel on parle du règlement partiel des revendications maritimes des Indiens, règlement dans le cadre duquel on accorderait jusqu'à 43 p. 100 des ressources en saumon aux Indiens.

Je crois que c'est une chose complètement différente. Je ne crois pas que cela touche vraiment le CCM. Nous ne discuterons pas en détail des revendications territoriales ou maritimes des Indiens. Nous parlerons des aspects plus mécaniques de l'industrie de la pêche.

Je ne sais pas si dans le cadre de son mandat votre Comité peut entendre les représentations des Indiens à l'égard des autres questions qui touchent la vie des collectivités indiennes vivant le long de la côte. Si cela touche le projet de loi C-32, je crois que c'est un secteur bien limité en ce qui a trait aux Indiens. Je crois que leurs intérêts vont beaucoup plus loin.

M. Gurbin: Oui, monsieur Nichol, j'en suis convaincu, moi aussi; cependant la période qu'on m'a allouée est terminée, et je vous avais posé une question bien précise. À titre de

[*Texte*]

trying to understand that we have a problem in trying to be fair and reasonable too. I think the points you made are well taken, but are you in a position to confirm the report that Mr. Wright indicated to us on the Indian participation on the MAC group?

Mr. Nichol: Yes, it is certainly largely as he said, that they have been participating. They were there this week. We discussed Bill C-32. I do not want to judge what their position was on it, whether they were favourable or opposed. The report is as it was in MAC.

Mr. Comeau: I have a comment on the Fulton document that the witness just referred to. I think it was shown to the committee and it is on the record of the committee. If I remember correctly, that was a Liberal document from a year or two back. I just want to raise that as a point of order.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, let me just get this straight from the chairman: The position of 250,000 native people in the Province of British Columbia vis-à-vis the fisheries has been determined by an offhanded chat between Bob Wright and Ed Newman, and therefore we as a committee should or should not make a decision about whether or not they should have the right to appear.

Mr. Gurbin: That is not what he said.

Mr. Skelly: Let me just put in one other piece of chemistry for you on this, because again I would emphasize that one part of the motion indicates that one-third of the groups that appeared before this committee were native people; different groups of native people who said they had never seen the bill; they had never had a chance to comment. They were not members of the Native Brotherhood, and they asked: For God's sake, do not pass the bill until we have had a chance to study it and provide some consultation and input.

The last piece of the chemistry is that this committee bashed the CNR over the head for failing to consult in an appropriate manner with native people. Should this committee accept as its input and as its decision on whether or not we should hear witnesses from the native community an offhand comment by Mr. Wright . . . maybe Mr. Wright should answer that question. I do not know. I just want to clarify this for myself.

Mr. Wright: I want to answer that question, Mr. Chairman.

• 2210

This was not an offhand discussion with Edwin Newman. I had no discussion with Edwin Newman about this. I was a member of MAC and all of us discussed Bill C-32 for two days. Ed was there and he did not object to it. I have to go along with what our chairman has said, that Bill C-32 is probably in the best interest of the Indians. But my point is that he did not object to the bill, and it was not an offhand

[*Traduction*]

représentant du CCM, seriez-vous en mesure . . . et encore une fois, il ne faut pas oublier que nous avons un problème, car nous devons tenter d'être justes et raisonnables. Je crois que les aspects que vous avez signalés sont fort valables, mais j'aimerais savoir si vous êtes en mesure de confirmer le rapport dont nous a parlé M. Wright à l'égard de la participation des Indiens au sein du CCM?

M. Nichol: Ce qu'il a dit est exact, dans l'ensemble; en effet les Indiens ont participé. Ils étaient là-bas cette semaine. Nous avons discuté du projet de loi C-32. Je ne m'avancerais pas à parler de leur position, ou à dire s'ils l'acceptent ou le rejettent. Mais il s'agit bien du rapport du CCM.

M. Comeau: J'aimerais dire quelques mots sur le document Fulton dont vient de parler le témoin. Je crois que le Comité a vu ce rapport et qu'il en possède des exemplaires. Si je me souviens bien, c'est un document préparé par le parti libéral il y a un ou deux ans. Je voulais simplement le préciser.

M. Skelly: Monsieur le président, j'aimerais bien comprendre; la position de 250,000 autochtones de la Colombie-Britannique à l'égard des pêches a été déterminée lors d'une conversation à bâtons rompus entre Bob Wright et Ed Newman; à titre de Comité faut-il décider s'ils devraient avoir le droit de comparaître?

M. Gurbin: Ce n'est pas ce qu'il a dit.

M. Skelly: Permettez-moi, monsieur le président, d'ajouter un petit élément, parce qu'encore une fois j'aimerais signaler qu'une partie de la motion semble indiquer que le tiers des groupes ayant comparu devant notre Comité représentait des autochtones; différents groupes d'autochtones ont dit qu'ils n'avaient même pas vu le projet de loi; ils n'avaient jamais eu l'occasion de présenter leurs commentaires à cet égard. Ils ne faisaient pas partie de la Fraternité des Indiens, et ils nous demandent: Pour l'amour de Dieu, n'adoptez pas le projet de loi tant que nous n'aurons pas eu l'occasion de l'étudier et de vous faire part de notre position.

Le dernier élément que j'ai déjà ajouté est que notre Comité a vertement critiqué le CN parce qu'il n'avait pas consulté les autochtones de façon appropriée. Si notre Comité se fonde sur une conversation à bâtons rompus avec M. Wright pour décider s'il acceptera d'entendre les témoignages de la collectivité autochtone . . . peut-être devrions-nous laisser M. Wright répondre à cette question. Je ne le sais pas. J'aimerais simplement bien comprendre.

M. Wright: Je désire répondre à cette question, monsieur le président.

Ce n'était pas une conversation à bâtons rompus avec Edwin Newman. Je n'ai pas discuté de cette question avec lui. J'étais membre du CCM et avec les autres j'ai discuté du projet de loi C-32 pendant deux journées. Ed était là et il ne s'y est pas opposé. Je dois avouer que, comme notre président, j'estime que le projet de loi C-32 est fort probablement dans les meilleurs intérêts des Indiens. Mais je désire simplement signaler qu'il ne s'est pas opposé au projet de loi, et qu'il ne

[*Text*]

discussion; it was two days of sitting at MAC and listening to all the players.

Mr. Skelly: Okay. On the . . .

The Chairman: Mr. Nichol wanted to comment.

Mr. Nichol: On that, in terms of its being in the interest of the Indians, I do not know whether a committee on fisheries or I do not know whether a Minister of Fisheries is going to make a decision on the many and the complex problems that are facing the 250,000 native Indians in British Columbia. I do not think Bill C-32, whether it is there or not, could ever prevent settlement of land claims and an allocation of the resources to Indians if the Parliament of Canada and the provinces decided that they were going to settle those claims. I certainly was not conceding that any sort of offhand discussion, informal as it may have been, between Bob Wright and Edwin Newman was a settlement of that particular issue.

Bill C-32 in its narrowest form was dealt with by MAC and there were representatives of the Indian community there. If you want to invite Indians here to discuss just the question of Bill C-32, I think they are at something of a disadvantage in that they have not had the opportunity to hear many of the other things that are being said about Bill C-32 by other user groups. I do not know what purpose there may be in inviting some Indians down here just to discuss that particular question. I think it is a very narrow issue compared to all of the other land claim issues that are involved.

Mr. Skelly: Thank you. It is an interesting digression; that is all. I am sure Mr. Gurbin would not want his decision on whether or not to have proper consultation with native people determined by the present witnesses here and that we will in fact judge the merits of the issue later on.

Mr. Nichol: There is one thing on which I will disagree with Bob Wright. I am not sure that Edwin Newman was supportive of Bill C-32. He certainly was not in favour of the allocation as it had been done in the gulf and I think on several occasions spoke on that particular issue and spoke about . . .

Mr. Skelly: We have had discussions at length . . .

Mr. Nichol: Ed likes to talk about 100% ownership before they allocate to the whites.

Mr. Skelly: —with Mr. Newman on his approach to the bill, and I think it would be quite interesting if we decided to call him.

I would like to go back to the one thing I really would like to see happen. It is for an effective consultative mechanism to develop, and I think maybe some useful things have come out of the discussion tonight.

One is the constitutional question. We have pressed the Minister to make a reference because I think it would be, in the long run, in everybody's interests.

[*Translation*]

s'agissait pas d'une conversation à bâtons rompus; il s'agissait de deux journées d'étude qui ont eu lieu au CCM et au cours desquelles nous avons entendu tous les intéressés.

M. Skelly: C'est bien. Quant à . . .

Le président: M. Nichol voulait faire quelques commentaires.

M. Nichol: Pour ce qui est de cette question, quand on parle des meilleurs intérêts des Indiens, je ne sais pas si un Comité des pêches ou même un ministre des Pêches prendra une décision sur les nombreux et complexes problèmes auxquels sont confrontés les 250,000 Indiens de la Colombie-Britannique. Je ne crois pas que le projet de loi C-32, même s'il est adopté, pourrait empêcher le règlement des revendications territoriales et une allocation des ressources aux Indiens si le Parlement du Canada et les provinces décidaient de régler ces revendications. Je n'ai certainement pas laissé entendre qu'une discussion à bâtons rompus, non officielle, entre Bob Wright et Edwin Newman était le règlement de cette question.

Le projet de loi C-32, si on s'en tient à son interprétation la plus limitée, a été étudié par le CCM; des représentants de la collectivité autochtone étaient présents. Si vous voulez inviter les Indiens à venir ici pour discuter simplement du projet de loi C-32, je crois qu'ils seraient un peu désavantagés, puisqu'ils ont eu l'occasion d'entendre bon nombre des autres choses qui ont été dites sur le projet de loi C-32 par d'autres groupes d'utilisateurs. Je ne sais pas vraiment s'il serait utile d'inviter des Indiens ici simplement pour discuter de cette question. C'est un sujet bien limité à côté de toutes les autres questions afférentes aux revendications territoriales.

M. Skelly: Merci. C'est une déclaration fort intéressante. Je suis persuadé que M. Gurbin ne voudrait pas que la tenue d'une consultation avec les autochtones soit décidée en quelque sorte, par les témoins qui sont ici; nous jugerons du bien-fondé de la question plus tard.

M. Nichol: Il y a une question à l'égard de laquelle je ne m'entends certainement pas avec Bob Wright. Je ne sais pas si Edwin Newman a appuyé le projet de loi C-32. Il n'appuyait certainement pas l'allocation qui avait été prévue pour le golfe, et je crois qu'à plusieurs reprises il a parlé de cette question et . . .

M. Skelly: Nous avons longuement discuté . . .

M. Nichol: Avant de parler d'une allocation aux Blancs, Ed préfère débattre de la question de la propriété totale par les Indiens.

M. Skelly: . . . avec M. Newman de cette façon de percevoir le projet de loi, et je crois qu'il serait fort intéressant de l'inviter à en parler.

J'aimerais aborder une chose qui me tient à coeur. Il s'agit de la mise au point d'un mécanisme de consultation efficace, et je crois que la discussion que nous avons eue ce soir sera fort utile à cet égard.

Le premier aspect est la question constitutionnelle. Nous avons fortement encouragé le ministre à renvoyer la question à la Cour suprême, car à notre avis cela serait fort avantageux à long terme.

[*Texte*]

Maybe I could just check. Mike, you have not made a comment on whether or not it might be in the interests of everyone to make a reference, if you were to proceed with the legislation as well as make a reference on it, because ultimately if one group is going to be displaced or find themselves in a disadvantaged position they are going to try and get a legal solution to this. In your opinion, would it be worth while to clarify the issue with a reference?

Mr. Hunter: I am at a bit of a disadvantage, Mr. Skelly, because I am not a lawyer either; but on the surface of it, and having heard some of the arguments for and against, my organization would not object to such a reference at the same time as proceeding with the bill. But I must emphasize that is a comment made on the basis of listening around the table and I think before I was definitive on it I would like to get a clearer understanding of what the ramifications, implications of that might be. But on the surface it appears to be a sensible way to go.

Mr. Skelly: Paddy, how about you? I do not think you commented when Ian was raising the question. How do you feel about the Minister making a reference to clarify the issue of whether or not the constitutional power to allocate exists?

Mr. Greene: I think it would be helpful.

Mr. Skelly: Bob, you . . .

Mr. Wright: I would have to take legal advice, and our outfit is the only one that has not got legal advice on this.

Mr. Skelly: That is good . . .

Mr. Wright: Right now we support Bill C-32.

• 2215

Mr. Skelly: From my point of view—there may be other alternatives, and I would certainly like to hear them—the Minister can, by what he does right now and by what he has been doing in the short term, encourage individual action groups to abandon the MAC process or the consultative process and appear individually with well thought-out, well prepared cases on how their groups can individually approach the problem of managing and conserving the fisheries and turning them to the best use of all people. He can encourage that by not insisting that people go back to MAC, by not dealing, I think, effectively with MAC. Or else he can encourage participation in that group process and in a consensus situation as far as possible by urging people, before he will ever hear an individual plan, to have it passed through a group such as MAC and encouraging MAC to evolve into an effective consultative group.

Would it be your preference to see the Minister encourage groups to develop individually and appear before him, or in fact for him to discourage people from doing that and instead submit their plans to the MAC group and try to work out a global fishing plan?

Mr. Nichol: In my view the latter would be the ideal way to go; where there would be meaningful consultation. I related

[*Traduction*]

Peut-être devrais-je vérifier. Mike, vous n'avez pas dit si cette démarche serait à l'avantage de tous, si vous deviez adopter ce projet de loi. En effet si un groupe se trouve brimé ou dans une situation désavantageuse, il tentera certainement de trouver une solution juridique au problème. À votre avis, faudrait-il clarifier la question en renvoyant l'affaire dès maintenant?

M. Hunter: Monsieur Skelly, je me trouve en quelque sorte dans une situation désavantageuse parce que moi non plus, je ne suis pas avocat; à prime abord, après avoir entendu les arguments des divers partis, mon groupe ne s'opposerait pas à ce qu'on procède ainsi, en même temps qu'on adopte le projet de loi. Je dois signaler cependant que ma remarque est fondée sur ce qui a été dit autour de cette table; avant de prendre une position catégorique j'aimerais mieux comprendre quelles sont les incidences de cette décision. À prime abord, cela semble être une façon fort logique de procéder.

M. Skelly: Paddy, qu'en pensez-vous? Je ne crois pas que vous ayez fait de commentaires lorsque Ian a signalé cette question. Seriez-vous d'accord pour que le ministre cherche à savoir si le pouvoir de déterminer des allocations de poisson est conforme à la constitution?

M. Greene: Je crois que cela serait utile.

M. Skelly: Bob, vous . . .

M. Wright: Je devrais demander l'avis d'experts juridiques; notre groupe est le seul qui n'en ait pas à sa disposition.

M. Skelly: C'est bon . . .

M. Wright: Pour l'instant nous appuyons le projet de loi C-32.

M. Skelly: Il y a peut-être d'autres options que je serais heureux de connaître mais à mon avis, le ministre peut, en procédant comme il le fait maintenant et comme il l'a fait à court terme, encourager des groupes d'intérêt à délaisser le processus de consultation du CCM et les inciter à lui présenter les plans de gestion et de conservation des pêcheries conçus par chaque groupe et susceptibles d'être mis en oeuvre de façon à servir les meilleurs intérêts de chacun. Il peut les inciter à cela en n'insistant pas pour qu'ils agissent par l'entremise du CCM ou en ne traitant pas lui-même efficacement avec ce Comité. Par ailleurs, il pourrait favoriser la participation à ce processus collectif de consultation dont le but est d'en arriver à un consensus en obligeant chaque groupe à présenter d'abord son plan individuel au CCM avant même d'accepter lui-même d'en prendre connaissance.

Préféreriez-vous que le ministre encourage les groupes à se replier sur eux-mêmes et à ne faire affaire qu'au ministre ou préféreriez-vous plutôt qu'il repousse toute initiative de ce genre et demande aux groupes de travailler en collaboration avec le CCM à l'élaboration d'un plan global de pêche?

M. Nichol: Je préfère la deuxième option qui permettrait une consultation beaucoup plus efficace. J'ai parlé plus tôt de

[*Text*]

earlier the meeting we had with the Minister where we said it was not so much a matter of getting the Pacific Trollers' Association back on MAC; it was assuring MAC that in fact it had a meaningful role to play. Otherwise they were going to lose some of the other members.

Some of the organizations that participate in MAC are relatively small organizations. They represent a group of fishermen and local fisheries and that sort of thing, and politically they do not have a heck of a lot of clout. I think MAC has provided a kind of vehicle where big or small organizations are able to participate and have some input. We have not looked around the table and said there are 100 there and there are 500 there, or something of that kind; rather, everybody has been given equal status in the thing in the weight their opinions carry.

That would be ideal, but I think the process is breaking down because the decisions are not being made by MAC; the decisions are not being made on the recommendations that MAC might make. In fact, some of the material has not even been referred to MAC.

Mr. Hunter: Mr. Chairman, I think encouragement of MAC either in its present form or however it might end up is an important way to go. Indeed, my organization has been very careful in its efforts lobbying here in Ottawa with the federal government and the provincial governments to stay out of business which we believe is properly MAC's; that is, the question of looking at the allocation of the resource.

We of course, like all other organizations, do not think MAC can or should become all-encompassing and solve all the industry's problems. We have diverse interests; and if you want to put it this way, we have to leave open the race for the airplane to Ottawa on certain other issues.

I will give you an example. Just last week at the MAC meeting we passed a motion—it was my motion—that censured, essentially, the Department of Fisheries and Oceans for the way in which the consultative process took place on the offshore troll season, where the consultative process was just not there. We made it very clear that when it comes time in June to review the issue of the troll season for the rest of the summer we expected MAC would be consulted.

So I think those kinds of actions would affirm our commitment to the MAC process. Certainly we would like to see the Minister encourage it.

Mr. Wright: Mr. Chairman, I just wanted to say that certainly we have been encouraged by the Minister to go through MAC. But I should also tell this committee that one of the caveats we have about sitting on MAC—and I am talking about the Sport Fishing Advisory Board, which represents 300,000-plus people in British Columbia—is that we have a veto. It is just that simple. We have said to MAC: Fine, we will sit there; but we need a safety net. That was one of the conditions we came back on. We said that we will try to work towards you and we will try to reach consensus. If we

[*Translation*]

la rencontre que nous avons eue avec le ministre et nous avons dit qu'il ne s'agissait pas uniquement de veiller à ce que l'Association des pêcheurs à la traîne du Pacifique soit représentée au CCM mais qu'il s'agissait plutôt de confirmer au CCM qu'il aurait un rôle réel à jouer. Sans cela, le CCM perdra d'autres membres.

Certaines des organisations qui sont représentées au CCM comptent peu de membres. Elles représentent un groupe de pêcheurs et ne sont donc pas en mesure d'exercer énormément de pressions politiques. J'estime que le CCM a permis aux organisations, grandes et petites, de jouer un rôle. Nous n'avons pas cherché à établir de distinction entre les organisations qui représentent 100 membres et celles qui en représentent 500; nous avons plutôt accordé à chaque représentant un statut égal et la même voix au chapitre.

C'est à mon avis la formule idéale mais elle ne donne pas les résultats escomptés parce que les décisions ne sont pas prises par le CCM. Les décisions ne sont pas prises en tenant compte des recommandations formulées par le CCM. En fait, certaines données n'ont même pas été transmises au Comité.

M. Hunter: Monsieur le président, j'estime qu'il est essentiel d'accorder notre appui au CCM, que nous lui conservions sa structure actuelle ou non. L'organisation que je représente a veillé dans ses rapports avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à ne pas s'ingérer dans les affaires qui doivent relever du CCM et plus particulièrement, le contingentement des prises.

Or, comme toutes les autres organisations, la nôtre ne croit pas que le CCM puisse ou doive chercher à régler tous les problèmes de l'industrie. Nous avons des intérêts divergents et il faut donc nous laisser la possibilité de prendre le premier vol en partance pour Ottawa dans le but de chercher une solution à certains autres problèmes.

Je vais vous donner un exemple. À la réunion du CCM qui a eu lieu la semaine dernière, nous avons adopté une motion, la mienne, qui reprochait essentiellement au ministère des Pêches et Océans d'avoir court-circuité le processus de consultation en ce qui concerne la saison de la pêche à la traîne au large des côtes. Nous avons dit clairement que nous tenons à ce que le CCM soit consulté lorsque viendra le moment, en juin, de revoir la prolongation de la saison de la pêche à la traîne jusqu'à la fin de l'été.

A mon avis, nous avons donc prouvé notre appui au CCM. Nous voudrions certainement que le ministre l'appuie lui aussi.

M. Wright: Monsieur le président, je tiens à dire que le ministre nous a encouragés à traiter avec le CCM. Or, je tiens aussi à signaler au Comité que le conseil consultatif des pêcheries, qui représente plus de 300,000 pêcheurs de la Colombie-Britannique, accepte de siéger au CCM à condition d'avoir un droit de veto. C'est très clair. Nous avons dit au CCM que nous accepterions de participer à condition d'avoir un filet de sécurité. C'est une des conditions sur lesquelles nous avons insisté. Nous avons dit que nous essaierions de nous rapprocher de vos idées et d'en arriver à un consensus. Si la

[*Texte*]

cannot, and if it is something that affects the sports fishery with a 14-to-2 vote, then we are in a position to put in our veto. What that means is they can act as their own industry, take it up among themselves and make a direct pipeline to the Minister.

So you see, because of the 14 to 2, we do not want these people to roll over and squish us. We have our veto in there, and from our point of view it is working fine. But you have to remember that when you start talking about giving MAC powers that is going to decide the future, then there are going to be real problems. We will try to reach consensus, and we believe we should go to MAC first. We have done that and will continue to do so, but there are problems.

• 2220

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly. Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman. I have a question to put to Bob Wright, I guess, or Ralph Shaw, concerning an answer that Mr. Nichol gave to Mr. Henderson in Vancouver on March 28 when Jack appeared before us. Mr. Henderson, shortly before he promised to read the entire brief, asked Mr. Nichol: What happens if the sports fishermen use that up before the season is over—their 275,000 allocation? What will happen when pressure comes on the government? Mr. Nichol replied that he had put that question to the Sports Fishing Advisory Board representative on MAC and asked whether they were prepared to stop fishing when the total 275,000 chinooks are reached. That is when we were told they did not negotiate that figure so they are not bound by total allowable catches. Is that a realistic assessment of what might happen?

Mr. Wright: First of all, this is the whole idea of this plan. This is the whole design of this plan, to bring us into that. The 275,000 came about as part of the three-cycle rebuilding programs. We brought in biologists from the Department of Fisheries. We brought in all their line officers. We brought in the creel census, and that is the only information they have, not how many fish are going to be left over, because they told us frankly that they do not know. They said that this is the only document they have, and that is the creel census. So we said, okay, we will work there. So what we did is design a plan that we believe will answer the needs of that three-cycle chinook rebuilding program, and we think it is good. You see, we do not get paid for fish we catch. What we are in to in the commercial side of the recreational fishery is selling expectations and opportunities, and we must preserve those.

We have talked about buy-backs. Nobody is going to buy the Ma-and-Pa operations that are up in Mr. Skelly's area that are going to be shut down if all of a sudden some finite figure

[*Traduction*]

chose est impossible, et si cela touche la pêche sportive avec un vote de 14 contre 2, nous serons alors en mesure de faire jouer notre veto. Cela signifie qu'ils pourront agir pour leur propre compte, prendre le problème entre leurs propres mains et exercer les pressions directement auprès du ministre.

Donc, vous voyez, malgré le vote de 14 contre 2, nous ne voulons pas que ces gens nous écrasent complètement. Nous avons notre veto, et il me semble très bien fonctionner. Mais vous devez vous rappeler que lorsqu'on parle de donner au CCM des pouvoirs qui lui permettront de décider de l'avenir, de véritables problèmes vont surgir. Nous allons tenter d'en arriver à un consensus et nous sommes d'avis qu'il faudrait d'abord consulter le CCM. C'est ce que nous avons fait et c'est ce que nous continuerons de faire, mais il existe des problèmes.

Le président: Merci, monsieur Skelly. Monsieur Schellenberg.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président. Ma question s'adresse, je suppose, à Bob Wright ou à Ralph Shaw, et concerne une réponse que M. Nichol a donnée à M. Henderson à Vancouver le 28 mars dernier lorsque Jack a comparu devant nous. M. Henderson, peu avant de promettre de lire le mémoire en entier, a posé à M. Nichol la question suivante: Qu'est-ce qui arrivera si les pêcheurs sportifs épuisent leur allocation de 275,000 poissons avant la fin de la saison? Qu'est-ce qui arrivera lorsque les pressions seront exercées auprès du gouvernement? M. Nichol a répondu qu'il avait posé la même question aux représentants du Conseil consultatif de la pêche sportive siégeant au CCM, qu'il leur avait demandé s'ils étaient disposés à cesser de pêcher lorsque le total de 275,000 quinnats serait atteint. On nous a alors appris qu'ils n'avaient pas négocié ce chiffre et qu'ils n'étaient donc pas liés par un maximum de prises totales permissibles. Est-ce là une évaluation réaliste de ce qui pourrait se produire?

M. Wright: Premièrement, c'est tout à fait l'objectif de ce plan. C'est exactement à cela que nous voulions en venir. Le maximum de 275,000 quinnats a été établi dans le cadre d'un programme de réapprovisionnement à trois cycles. Nous avons fait appel au service de biologistes du ministère des Pêches. Nous avons invité tous les fonctionnaires hiérarchiques. Nous avons présenté les résultats de la pêche, car ce sont les seuls renseignements dont ils disposent—ils ne savent pas combien de poissons vont rester—car ils nous l'ont avoué franchement. Ils nous ont dit que le seul document dont ils disposaient, c'était le recensement de la pêche. Nous avons quand même accepté de travailler à partir de ces données. Nous avons donc établi un plan qui devrait répondre aux besoins de ce programme à trois cycles de réapprovisionnement du quinnat, et que nous croyons être bon. Voyez-vous, on ne nous paie pas pour les poissons que nous prenons. Ce que nous faisons, nous les commerçants de la pêche récréative, c'est que nous vendons des attentes et des possibilités, et nous devons donc les préserver.

Nous avons parlé des programmes de rachat. Personne ne veut acheter les exploitations familiales qui se trouvent dans la région de M. Skelly et qui seront obligés de fermer boutique si

[*Text*]

was arrived at on July 22. These people have to plan a year ahead; people make their flight reservations, take their holidays, and so on and so forth. And this, if I do say so myself, answers the needs of the U.S./Canada Treaty, the chinook rebuilding, and allows us to exist. There are 32 closures there and there were 13 closures before that. That is 45 closures. We have a co-management committee now that is ready at a telephone call that we can put in further needs if need be if something is getting away from us. We feel this will do the job.

There is a bit of leeway. When you are allocating even to these people, it would be naive for us to believe that if the west coast trollers had 360,000 chinook, and that is it, and then all of a sudden somebody would wake up one morning and say that is it, cut them. They may be 20,000 over; they may be 40,000 under, the adjustments are made the following year. We have to operate within the limits of our management capabilities.

Mr. Nichol: And the treaty.

Mr. Wright: And the treaty. And this answers the three-cycle. I think Jack was right. He tried for three weeks, I think it was, to get a finite figure out of me, and I said, Jack, you can try it for three months; forget it, pal, you are not going to do it. We will do our share, and there it is.

Mr. Nichol: The evidence was accurate though, was it, Bob?

Mr. Wright: I think that is probably one of the few times, Jack.

Mr. Schellenberg: Would you table that document on spot closures with this committee?

Mr. Wright: Yes. I was going to ask about that, Mr. Chairman. I have the documents here on the spot closures. I have a letter here to the Minister that I am going to leave for the committee, and also the resolution that went through. I do not know what your procedure is. I do not want to keep you up any later than I have to. Do we have to read these into the record?

• 2225

Mr. Schellenberg: No, just file them.

The Chairman: The clerk will take them from you now Mr. Wright and we will have them attached as exhibits.

Mr. Wright: I am assuming the same thing with the 98 letters addressed to the committee.

The Chairman: Right.

Mr. Wright: Right. So they will be left.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Wright. Can we turn to the buy-back program, a document from MAC, entitled *Proposals in Pacific Fisheries Development*. It is a very good document, reviewing some of the proposals for a buy-back and how it would work, perhaps allowing for the roll-over payouts and RRSPs, buying licences from vessels which suffer a total

[*Translation*]

l'on arrive tout à coup à un chiffre définitif le 22 juillet. Ces gens doivent faire leurs plans un an à l'avance; les vacanciers font leurs réservations d'avion, prennent leurs vacances, etc. C'est cela, à mon humble avis, qui répond aux besoins sous-jacents au Traité canado-américain, le réapprovisionnement du quinnat, et qui nous permet de subsister. Trente-deux fermetures sont prévues dans cette région, et il y en a eu 13 avant cela. C'est un total de 45 fermetures. Nous avons établi un comité de cogestion à qui il suffit de donner un coup de fil pour répondre à d'autres besoins afin de pallier à tout problème. Nous estimons que ce comité pourra accomplir la tâche.

Il y a quand même une certaine marge. Lorsqu'on prévoit des allocations pour ces gens, il est naïf de penser que, si les pêcheurs à la cuiller de la côte ouest prennent 360,000 quinnats et ont atteint leur limite, on pourra, du jour au lendemain, décider que c'est tout pour eux. Ils pourraient fort bien avoir dépassé leur limite de 20,000 quinnats ou aussi bien avoir encore une marge de 40,000. Les rajustements sont effectués l'année suivante. Notre exploitation doit tenir compte des limites de nos capacités de gestion.

M. Nichol: Et du traité.

M. Wright: Et du traité. C'est cela, les trois cycles. Je pense que Jack avait raison. Il a tenté pendant trois semaines, je crois, de me tirer un chiffre définitif, et je lui ai dit qu'il pourrait essayer pendant trois mois, mais que cela ne servirait à rien, que je ne lui donnerais aucun chiffre. Nous allons faire notre part, et c'est tout.

M. Nichol: Les preuves étaient précises, n'est-ce pas, Bob?

M. Wright: Oui, pour une fois, Jack.

M. Schellenberg: Pourriez-vous déposer le document sur les fermetures spontanées auprès du Comité?

M. Wright: Oui. Je voulais justement vous en parler, monsieur le président. J'ai ici les documents sur les dates de fermeture. Je voudrais également laisser entre les mains du Comité une lettre envoyée par le ministre, de même que la résolution qui a été adoptée. Comment dois-je procéder? Je ne voudrais pas vous retenir indûment. Dois-je les lire pour qu'elles soient consignées au compte rendu?

M. Schellenberg: Non, vous n'avez qu'à les déposer.

Le président: Monsieur Wright, vous n'avez qu'à les donner au greffier qui les annexera à titre de pièces justificatives.

M. Wright: J'imagine que ce sera la même chose pour les 98 autres lettres adressées au Comité.

Le président: C'est exact.

M. Wright: Bien. Nous vous les laisserons donc.

M. Schellenberg: Merci, monsieur Wright. Pourrions-nous revenir au programme de rachat et au document publié par le CCM intitulé «Propositions pour le développement des pêches du Pacifique» (*Proposals in Pacific Fisheries Development*). C'est un excellent document qui reprend certaines des propositions de rachat dans l'optique de leur application et qui

[*Texte*]

insurance loss, etc., even along the lines of a block where there is real estate.

A couple of questions under cost recovery, if you will. You state that some years of improved earnings are appropriate prior to introduction of increased licence fees. How many? How many years of improved earnings before any kind of pay-back into the buy-back would be under way?

Mr. Nichol: What we would want to see is certainly some benefit from a buy-back program. We would like to be able to measure the benefits there are. There are many equations in the buy-back. It does not necessarily mean that all of a sudden the fortunes of fishermen are going to turn around. We could find that with management decisions, enhancement of stocks by management, by area licensing or many of the other devices that were proposed, that any of those or a combination of them, could negate any benefit of buy-back. Until we could see there was in fact a benefit, we do not simply tax those benefits away immediately. I do not know how many years it would be, but probably several, I think, before you would be able to see what the effects were.

Mr. Schellenberg: Okay. In the other paragraph in that statement:

> MAC strongly feels that the fishing industry should not be expected to foot the complete bill for the buy-back program, since the current problems arose, in part, from conditions which were not created by the industry.

Who helped to create those conditions?

Mr. Nichol: I will express my own view on this. I am not trying to speak for MAC. As we pointed out, in the past we had the pyramiding of tonnage. The value of licences, or the licences were measured by the registered tonnage of the vessel. Smaller licences were bought up, the tonnage was combined and new vessels were built. These were seine boats. More than 100 seine boats came into the industry that way. This was after the licence limitation.

The Minister had licensed all the non-salmon vessels, vessels that had not fished salmon in recent years or maybe never at all, gave them the salmon fishing privilege, and then gave them the right to retire that privilege on that vessel, strike a licence on a new vessel. More than 100 vessels came in that way. The seine boat fleet now is over 500 vessels, whereas before it was somewhat around 325, and that is a tremendous capability.

[*Traduction*]

envisage la possibilité de versements et de REER en franchise d'impôt, d'achats de permis pour des bateaux qui sont une perte totale pour l'assurance, etc., un peu comme s'il s'agissait de biens immobiliers.

J'ai une ou deux questions au sujet du recouvrement des coûts. Vous dites qu'il faut attendre que les revenus aient augmenté pendant quelques années au moins avant de relever les frais de permis. Combien de temps faut-il attendre? Pendant combien d'années faut-il attendre que les revenus s'améliorent avant qu'il y ait remboursement des dépenses du programme de rachat?

M. Nichol: Nous voudrions évidemment que le programme de rachat offre certains avantages, et nous aimerions pouvoir mesurer ces derniers. Il y a beaucoup de facteurs qui entrent en jeu dans le programme de rachat. Ce programme ne signifie pas nécessairement que, du jour au lendemain, le sort des pêcheurs changera du tout au tout. Il se pourrait par exemple que certaines décisions de gestion, certaines décisions gouvernant l'amélioration des stocks ou gouvernant l'émission de permis par zone, entre autres, ou n'importe quelle combinaison de ces facteurs, anéantissent tous les profits que l'on pourrait tirer du rachat. Tant que nous n'aurons pas constaté ces profits, nous ne les taxerons pas du jour au lendemain. Je ne sais donc pas combien de temps il faudra attendre, mais j'imagine que ce sera plusieurs années, avant que nous ne voyions quelles seront les conséquences du programme.

M. Schellenberg: Bien. Ailleurs, dans un autre paragraphe, je lis ceci:

> Le CCM estime que l'on ne doit pas s'attendre à ce que l'industrie de la pêche soit la seule à payer la note du programme de rachat, puisque les problèmes actuels découlent en partie de conditions qui n'ont pas été créées par le secteur de la pêche.

Qui est responsable de ces conditions?

M. Nichol: Je vous donnerai mon opinion personnelle, car je ne parle pas au nom du CCM. Comme nous l'avons dit, nous avons assisté par le passé à l'augmentation pyramidale du tonnage. La valeur des permis se mesurait par rapport à la capacité enregistrée de chargement du navire. On achetait des permis pour des jauges plus faibles, on combinait ces dernières, puis on construisait de nouveaux navires. Il s'agissait de navires pour la pêche à la senne. C'est ainsi que 100 nouveaux bateaux pour la pêche à la senne sont venus s'ajouter dans ce secteur, et cela après que des restrictions aient été imposées sur les permis.

Le ministre avait accordé des permis à tous les propriétaires de navire ne pêchant pas le saumon, c'est-à-dire à tous les propriétaires qui n'avaient jamais pêché le saumon ou qui n'en avaient pas pêché au cours des dernières années; il leur a accordé le privilège de la pêche au saumon, puis leur a accordé le droit de retirer leurs bateaux de la pêche au saumon, c'est-à-dire d'aller chercher un nouveau permis de pêche pour un autre bateau. C'est ainsi qu'on a accordé des permis à 100 nouveaux bateaux. La flotte de bateaux pour la pêche à la senne compte maintenant 500 navires, alors qu'elle n'en comptait autrefois que 325, ce qui représente une capacité de chargement beaucoup plus élevée.

[*Text*]

We say that those were not simply maneuvers by fishermen to get around the regulations or the rules; rather, they were part of the design of the Davis Plan on licence limitation. If there is an over-capacity now and if we have to reduce that, it seems to me—and I stress this is my own view—certainly the people in the department who designed the Davis Plan, and then who managed it, have to bear some of the responsibility. That is what we have been saying.

Over a period of time, we are looking now at attrition more than simply going in and buying out a large number of vessels all at once, managing a buy-back, so that we could be more selective and shape the fleet of the future.

Mr. Schellenberg: Should the Ministerial Advisory Committee bear some of the responsibility for the shape the west coast industry is in?

Mr. Nichol: I would not think so. We have not been active that long. I think our mandate now has gone back about two and a half years when we were asked to find the alternatives to Pearse. I do not think in that time we have made decisions. I do not think we have had enough influence that any of the ills of the industry were wrought by something that MAC did. As a matter of fact, the industry may well have improved, if a lot of MAC's recommendations had been heeded.

• 2230

Mr. Schellenberg: Okay, Mr. Nichol, at the same meeting in Vancouver you said the relationship between fishermen and the Department of Fisheries and Oceans has never been at a lower ebb. Let us make you Minister of Fisheries and Oceans for a minute. What would you do?

Mr. Nichol: I do not suppose they are all the fault of Mr. Fraser. He goes back a couple of years now... We see organizations going to court, trying to redress the decisions that were made. In Port Alberni last year there were big meetings protesting what was being done. There were 1,000 fishermen marching through the streets of Port Alberni in protest over the kind of fishery they had in Barkley Sound.

We are talking now about the bill and the possibility of further court battles. We are talking about people looking at the Collier decision and going fishing in the face of closures, in the face of allegation decisions that have been made by the Minister. We hear the gill-netters talking about demonstrating at the next commission meeting on May 3 because of their three-week closure. Generally, the fishery is in a pretty bad state. I think it is unfortunate it has come to that.

What would I do if I were Minister? I am not the Minister, but I think I would certainly consult more with the industry. I would try to get at the problems. I would try to take some of the politics out of it and make decisions on the basis of rational

[*Translation*]

D'après nous, il ne s'agissait pas là de manoeuvres de la part des pêcheurs pour contourner les règlements, mais plutôt d'une stratégie émanant du plan Davis pour limiter les permis. Si nous devons maintenant limiter le surcroît de capacité de chargement actuel, il me semble—personnellement parlant—que les fonctionnaires du ministère à l'origine du plan Davis et ceux qui l'ont géré sont en tout cas partiellement responsables de la situation. Voilà notre position.

Avec le temps, nous espérons qu'il y aura une élimination graduelle et naturelle, ce qui serait plus pratique que d'aller acheter un grand nombre de navires d'un seul coup, par la formule de rachat, ce qui permettrait d'être beaucoup plus sélectifs et de modeler notre future flotte.

M. Schellenberg: Le comité consultatif du ministre n'est-il pas en partie responsable de l'état actuel de l'industrie de la pêche sur la côte ouest?

M. Nichol: Je ne le pense pas. Nous n'existons pas depuis si longtemps. Notre mandat remonte à peine à deux ans et demi, époque à laquelle on nous a demandé de trouver des solutions de rechange aux recommandations de la commission Pearse. Nous n'avons pas eu le temps de prendre de grandes décisions en si peu de temps. Nous n'avons pas eu une influence telle que les maux de la pêche soient dus au CCM. Au contraire, le sort du secteur de la pêche se serait sans doute amélioré, si l'on avait suivi quelques unes des recommandations du CCM.

M. Schellenberg: Bien, monsieur Nichol. Lors de cette même réunion à Vancouver, vous avez dit que les relations entre les pêcheurs et le ministère des Pêches et Océans n'ont jamais été plus mauvaises. Supposons un instant que le ministre des Pêches et Océans ce soit vous. Qu'est-ce que vous feriez?

M. Nichol: Je ne crois pas que M. Fraser soit le seul à blâmer. Cela remonte à quelques années déjà. Les organisations se pourvoient devant les tribunaux dans l'espoir de faire corriger des décisions déjà prises. À Port Alberni, l'an dernier, il y a eu de grandes assemblées pour protester contre ce qui avait été fait. On a pu voir 1,000 pêcheurs défiler dans les rues de Port Alberni pour manifester contre le genre de pêcherie imposée à Barkley Sound.

Nous sommes maintenant en train de discuter d'un projet de loi et de la possibilité de nouvelles poursuites devant les tribunaux. Nous sommes en train de parler aussi de gens qui sont confrontés à la décision Collier et qui vont pêcher en étant toujours soumis aux interdictions et aux allégations voulant que certains décisions aient été prises par le ministre. Nous avons entendu dire que les pêcheurs au filet maillant envisageaient de manifester lors de la prochaine réunion de la commission le 3 mai à cause de leur période de pêche de trois semaines. D'une façon générale, les pêcheries sont dans un très mauvais état. C'est malheureux qu'on en soit rendu là.

Qu'est-ce que je ferais si j'étais ministre? Eh bien je ne suis pas ministre, mais je pense que je consulterais davantage le secteur. J'essaierais de régler les problèmes. J'essaierais de faire abstraction davantage des connotations politiques pour

[*Texte*]

development of a fisheries policy and development of the industry. I have been in the industry long enough to believe the industry has tremendous potential, far beyond what it is producing now, both on the recreational side and on the commercial side. I think what I would try to do is develop that potential.

Mr. Schellenberg: I think most of us would agree with that, but what would you do about 1090 West Pender?

Mr. Nichol: Well . . .

An hon. member: Careful, Jack.

The Chairman: Your final question, Mr. Schellenberg.

Mr. Nichol: Maybe that is where rationalization first needs to take place.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Henderson.

Mr. Henderson: There are seven of you here this evening, but there are another nine somewhere else. Was there a consensus on Bill C-32 as to whether it should go ahead?

Mr. Wright: No.

Mr. Henderson: There was no consensus.

Mr. Nichol: I think the official position of MAC is that we simply agree to disagree on Bill C-32. More than that, each organization would be free to make its own representations to the Minister on it.

Mr. Henderson: So in that case, MAC is not much help to members around this table who are likely going to be faced with a vote in the committee on Wednesday, because the Minister is appearing before us to consider clause by clause of the bill.

How long do we have to discuss this bill? It has been pretty thoroughly discussed. We have made, I think, an earnest effort on the west coast in our committee hearings. We have reams of letters; pro and con. But somewhere, very shortly, there has to be a decision made. Do you have a timeframe for that decision?

Mr. Wright: Yesterday.

Mr. Henderson: Yesterday. Is there any tomorrow or . . . ?

Mr. Nichol: Your troll fishing season would normally open on April 15. That date has passed. It was not intended that the troll fisheries would open by that time. I think there is some urgency to it, because the industry would like to know there is a fishing plan and they would like to prepare for the coming season. I think the industry should know what those fishing plans will be.

In the Gulf of Georgia, if there is a commercial troll fishery, it probably will not start until July 1, and with permission. I think there is some time, but it is unfortunate the industry does

[*Traduction*]

prendre des décisions fondées sur une mise en valeur rationnelle des pêcheries et d'une politique pour le secteur. Je suis dans ce milieu depuis assez longtemps pour être convaincu que la pêche représente un potentiel considérable, bien supérieur à la production actuelle, à la fois pour les pêcheurs amateurs et pour les pêcheurs commerciaux. Je crois que j'essaierais d'exploiter ce potentiel.

M. Schellenberg: Je crois que la plupart d'entre nous sont d'accord avec vous, mais que feriez-vous du 1090 *West Pender*?

M. Nichol: Eh bien . . .

Une voix: Faites attention, Jack.

Le président: Une dernière question, monsieur Schellenberg.

M. Nichol: Je crois que la rationalisation doit commencer par là.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Henderson.

M. Henderson: Vous êtes sept ici ce soir, mais il y en a neuf autres qui ne sont pas là. Y a-t-il eu consensus sur l'opportunité d'adopter le projet de loi C-32?

M. Wright: Non.

M. Henderson: Il n'y a pas eu consensus.

M. Nichol: Je crois que la position officielle du CCM c'est que nous sommes d'accord pour ne pas être d'accord sur le projet de loi C-32. En outre, chaque association est libre de présenter son propre point de vue au ministre.

M. Henderson: Dans ce cas, le CCM ne peut pas tellement nous aider dans la décision que nous devrons prendre puisque mercredi prochain, nous devrons tenir un vote car le ministre comparaîtra alors devant nous pour l'étude article par article du projet de loi.

Combien de temps devrait-on en discuter? On en a déjà discuté à fond. Je crois que nous avons déjà fait des efforts louables en tenant des séances de comité sur la côte ouest. Nous avons reçu des piles de lettres favorables et défavorables. Néanmoins, nous devrons très bientôt prendre une décision. Avez-vous une date limite à proposer pour la prise de cette décision?

M. Wright: Hier.

M. Henderson: Hier. Est-ce que demain serait possible ou . . . ?

M. Nichol: La saison de pêche à la traîne ouvre normalement le 15 avril. Cette date est déjà dépassée. On n'avait pas l'intention d'autoriser cette année la pêche à la traîne. Je crois que la situation est maintenant urgente car les gens du secteur aimeraient bien savoir s'il y a un plan pour les pêcheries de cette année afin de pouvoir se préparer. Je crois que nous sommes en droit de connaître ces plans-là.

Dans le golfe de Georgia, s'il doit y avoir une saison de pêche à la traîne commerciale, elle ne pourra pas commencer avant le premier juillet, probablement, et encore sur permission. Je crois qu'on réservera une certaine période pour ces

[*Text*]

not know what the devil is happening; that these decisions are being delayed. It is too bad.

Mr. Henderson: The reason why I asked the question is because Mr. Skelly has a motion that actually says we should be consulting more with Indian groups, and I agree. Many of the groups that we met did not have an opportunity to study the bill. However, it was mentioned to all the groups by several Members of Parliament who were on that committee. Personally, I have not had any letters that I am aware of, since I have come back, regarding more time.

• 2235

I think if we were to discuss it with all the groups we are looking at quite a period of time down the road because we have in this Fisheries committee forestry and environment as well and we have estimates and a number of other things before us. So a decision has to be made within a very short time. I guess I was trying to get some timeframe as to when sort of the last date of that decision could be. I take it from the replies that it has to be done fairly quickly.

Mr. Nichol: Yes, but there is the process, of course, of this committee reviewing the bill, it going to the House, a clause-by-clause study or word-by-word study. It is not a very lengthy bill so . . .

Mr. Henderson: No.

Mr. Nichol: —that will not take long. I do not know when you would have it through. And then, of course, the decisions still have to be made on the fishing plan.

Mr. Henderson: Yes.

Mr. Nichol: So all of that could be rather time-consuming.

There is a way to expedite it. That is for the Minister to give a commitment to the gulf trollers that they have a place in this industry in perpetuity, allocate to them a sufficient number of chinooks where they can have a mixed-stock fishery in a period of time, whether it is July 1 onward or . . . I think we could negotiate that time. Without Bill C-32 we could very quickly work out a plan for fishing in the gulf and that could be done within days. We would circumvent the parliamentary process in so doing, but that is what we mean. Come to us and let us work out plans.

Mr. Henderson: I always believed the private sector could certainly move faster than government. Thank you.

The Chairman: Mr. Henderson, Mr. Hunter and Mr. Lenic wanted to make a comment when you are done.

Mr. Henderson: Okay.

The Chairman: Mr. Hunter.

Mr. Hunter: Thank you, Mr. Chairman. Just in answer to Mr. Henderson—I wanted to answer Mr. Schellenberg's point

[*Translation*]

pêcheurs-là, mais c'est très malheureux de voir que les premiers intéressés n'ont pas la moindre idée de ce qui va se passer, et de voir que les décisions sont retardées. C'est bien dommage.

M. Henderson: Si je pose la question, c'est parce que M. Skelly a présenté une motion nous demandant de consulter davantage les autochtones et je suis d'accord avec lui. Beaucoup des groupes que nous avons rencontrés ont dit ne pas avoir eu l'occasion d'étudier le projet de loi. En revanche, plusieurs parlementaires qui faisaient partie du Comité l'ont signalé à tous les groupes de témoins. Personnellement, depuis mon retour, je n'ai reçu aucune lettre demandant une prolongation.

Je crois que si nous en discutions avec tous les groupes, il nous faudrait remettre cela à beaucoup plus tard, car nous sommes saisis, au Comité des pêches, de la forêt et de l'environnement, ainsi que des prévisions budgétaires et de plusieurs autres questions. Donc il faut que la décision intervienne à assez brève échéance. Nous essayons d'avoir une idée de la date la plus tardive à laquelle nous pourrions prendre cette décision. J'en conclus, après ce qui a été dit, qu'il faut que ce soit bientôt.

M. Nichol: Oui, toutefois il y a le processus bien sûr, le Comité étudie le projet de loi, le renvoie à la Chambre, l'étudie article par article. Ce n'est pas un projet de loi très long et donc . . .

M. Henderson: Non.

M. Nichol: . . . il ne faudra pas très longtemps. Cependant je ne sais pas quand vous l'aurez. Ensuite, manifestement, il restera les décisions à prendre sur le programme de pêche.

M. Henderson: Oui.

M. Nichol: Tout cela donc pourrait prendre un certain temps.

Il y a une façon d'accélérer le processus. Le ministre pourrait donner sa parole aux pêcheurs à la traîne du golfe qu'ils auront une place dans l'industrie à perpétuité, leur allouer un nombre suffisant de quinnats afin qu'ils aient une pêche mixte, pendant une certaine période, que ce soit à compter du 1er juillet ou . . . Je crois que nous pourrions négocier la période. Sans le bill C-32, nous pourrions mettre au point un plan de pêche dans le golfe très rapidement, en quelques jours. Nous nous trouverions à contourner le processus parlementaire, mais c'est ce que nous voulons dire. Venez nous voir, laissez-nous mettre au point les plans.

M. Henderson: J'ai toujours pensé que le secteur privé pouvait agir plus rapidement que le gouvernement. Merci.

Le président: Monsieur Henderson, M. Hunter et M. Lenic voudraient dire quelque chose lorsque vous aurez terminé.

M. Henderson: Allez-y.

Le président: Monsieur Hunter.

M. Hunter: Merci, monsieur le président. En réponse à la question de M. Henderson—je voulais répondre au point

[*Texte*]

about a buy-back as well—on the question of the bill, I think we are now at the stage where you are not going to get too much more advice from us because I think we have tossed it around. Some of us worked pretty intensively over the last seven days trying to develop some consensus. I think there are so many variations in thinking that we cannot do that so I am now in a position where I would say: Let me know what the decision is so we can take whatever action is appropriate. But in saying that I have to be conscious of the points your colleagues from the other opposition party said about references to the Supreme Court. That may affect the timing.

I just wanted to make a comment on Mr. Schellenberg's question about cost recovery on buy-back. I think Mr. Nichol's answer addressed the question of too many boats. We have some slight differences of opinion on that. Our organization feels that cost recovery is appropriate, but we support the MAC recommendation on that because we do not want to see benefits that might accrue to the primary sector taxed away straightaway because there are implications for the processing sector in the market prices for the fish.

But I think as well one has to look at the other part of the problem, and that is too few fish. One reason, in my view, why there should be a delay in cost recovery is that the fishing industry is not responsible for all of the problems. You know about gravel operators, about forestry operators, and I think they share a lot of the blame for too few fish. The fishing industry shares some—we have overharvested for many years—but I think that side of the equation ought to go on the record. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Lenic.

Mr. Lenic: To answer Mr. Henderson's question regarding when the deadline is, if the deadline is some worry that all chaos would break out in the industry and if that is going to be the driving force for having this bill put through, I do not think that is a valid situation. The commercial sector itself right now has a fishing plan that we have all voted on and we have all agreed on. So I think it will be just as smooth as the herring season we went through where there was supposedly some panic.

With the gulf troll situation, if Bill C-32 is needed I do not know what the panic would be there in that either way the Minister might end up in court. So I really do not think the fishery will fall apart because we do not have Bill C-32. We have run this fishery for a long time. There is a status quo and the Minister still has the power to shut the fishery down on conservation grounds. We are not worried about that. He can do what he wants in the name of conservation.

[*Traduction*]

soulevé par M. Schellenberg au sujet du programme de rachat aussi—au sujet du projet de loi, je crois que nous en sommes maintenant au point où vous ne recevrez plus beaucoup de conseils de nous, car je crois que nous avons assez retourné la question. Certains parmi nous ont travaillé assez fort au cours de ces sept derniers jours pour tenter de réaliser un consensus. Toutefois, je crois que les avis sont si partagés que nous ne pouvons le faire et donc je suis maintenant en mesure de dire: Faites-moi part de la décision de façon à ce que nous puissions prendre les mesures appropriées. Je n'en n'oublie pas pour autant les points soulevés par vos collègues de l'autre partie de l'opposition qui ont parlé d'en appeler à la Cour suprême. Cela pourrait modifier l'échéancier.

Je voulais dire quelques mots au sujet de la question de M. Schellenberg sur le recouvrement des coûts dans le cadre du programme de rachat. Je crois que M. Nichol a répondu par rapport à un trop grand nombre de bateaux. Nous avons quelques légères divergences d'opinions à ce sujet. Notre organisme estime qu'il convient de recouvrer les coûts, mais nous appuyons la recommandation du Comité consultatif du ministre à cet égard, car nous ne voulons pas que les avantages que pourrait en tirer le secteur primaire se trouvent imposés immédiatement car cela aurait des répercussions pour le secteur de la transformation au niveau des prix de vente du poisson.

Néanmoins, je crois qu'il nous faut également tenir compte de l'autre aspect du problème, c'est-à-dire le fait qu'il n'y a pas assez de poisson. À mon avis, on devrait reporter le recouvrement des coûts, notamment parce que l'industrie de la pêche n'est pas responsable de tous les problèmes. Vous êtes au courant des activités des exploitants en gravier, des exploitants forestiers, et je crois qu'on peut dans une grande mesure les tenir responsables du déclin du poisson. L'industrie de la pêche partage certaines—nous avons trop pêché pendant de nombreuses années—mais je crois qu'il faut également présenter le revers de l'affaire publiquement. Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Lenic.

M. Lenic: En réponse à la question de M. Henderson sur la date limite, si celle-ci vous inquiète parce que vous craignez que l'industrie se trouvera dans un état chaotique et que vous êtes poussé à faire passer le projet de loi, je ne crois pas que ce soit là un argument valable. Le secteur commercial lui-même, à l'heure actuelle, a un plan de pêche que nous avons tous voté et tous accepté. Je crois donc que les choses iront aussi bien qu'au cours de la saison de pêche du hareng alors qu'on avait prétendu qu'il y aurait panique.

Quant à la situation des pêcheurs à la traîne du golfe, si nous avons besoin du bill C-32, je ne sais pas où est l'urgence, car d'une façon ou d'une autre, il se pourrait que le ministre se retrouve devant les tribunaux. Je ne crois donc pas vraiment que la pêche se désintègre parce que nous n'avons pas le bill C-32. C'est une pêche que nous pratiquons depuis longtemps. Il y a le statu quo et le ministre a toujours le pouvoir de mettre fin à cette pêche pour des raisons de conservation. Cela ne nous inquiète pas. Il peut faire ce qu'il veut au nom de la conservation.

[*Text*]

• 2240

To answer Mr. Schellenberg's comment on the relationship of DFO and the fishermen, it was at a low and the I think things started to change around 1976 when a policy document came out for DFO, on the direction towards socioeconomic management. And it was at that time we heard words such as best use, net social benefits, personal income, occupational opportunity, and consumer satisfaction. And this all came into fisheries management. I think it was at that point that we started to have our problems with DFO itself. So I think it is tied together there.

And as far as a comment on Mr. Newman's position is concerned, Mr. Wright tends to deal in perceptions, and I do not know if my perception and his perception are the same as what Mr. Newman spoke of. But it is in the minutes of MAC. That is what the process is about. It is in the minutes there and we could forward them at any time.

The Chairman: Thanks, Mr. Lenic. Mr. Henderson, are you finished?

Mr. Henderson: That is fine.

The Chairman: Mr. Gurbin, you had one question?

Mr. Gurbin: Actually, my question has been dealt with, Mr. Chairman.

The Chairman: Okay. Is there any closing comments that any of you gentlemen, our witnesses, would like to leave us with?

Mr. Nichol: Not I, Mr. Chairman, unless others have a comment to make. I think we have had a very fair hearing. You can see what a close-knit group we are, and how we deal with the problems and discuss them so wisely and intelligently and come to conclusions. On behalf of the group, I want to thank you for the opportunity to appear here tonight and to present our views. I think it has been very helpful.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen. You remind me of a "hung" jury. I just hope you do not hang. Did you have a comment, Mr. Schellenberg?

Mr. Schellenberg: Yes, Mr. Chairman. May I make just a short point. Mr. Nichol, you said that you would like the assurance of the Minister that he is not trying to end the gulf fishery. I have a copy here of an article from *The Vancouver Sun* with a picture of you in it talking to the trollers. Mr. Fraser said:

The object of the exercise is not to end the gulf troller.

So I think that assurance has been made.

An hon. member: What do you think, sir?

[*Translation*]

Pour répondre aux commentaires de M. Schellenberg concernant les rapports du ministère avec les pêcheurs, ils étaient au plus bas et je pense que les choses ont commencé à changer aux alentours de 1976 lorsque le ministère a publié un document sur les politiques visant la gestion socio-économique. C'est à cette époque que nous avons commencé à entendre parler de meilleure utilisation, d'avantages sociaux nets, de revenu des particuliers, de possibilités professionnelles et de satisfaction des consommateurs. Tous ces termes étaient associés à la gestion des pêches. C'est à partir de ce moment que nous avons commencé à avoir des problèmes avec le ministère lui-même. Je pense donc que toutes ces choses sont liées.

En ce qui concerne la position de M. Newman, M. Wright a tendance à s'intéresser aux perceptions, et je ne sais si ma perception et la sienne sont les mêmes que celles dont a parlé M. Newman. Cela figure aux comptes rendus des réunions du CCM. C'est le but même de l'opération. Cela figure dans ces comptes rendus que nous pourrions vous communiquer si vous le souhaitez.

Le président: Merci, monsieur Lenic. Monsieur Henderson, vous avez fini?

M. Henderson: Oui.

Le président: Monsieur Gurbin, vous vouliez poser une question?

M. Gurbin: Ma question a déjà été posée, monsieur le président.

Le président: Très bien. Y en a-t-il un de vous, messieurs, qui aimerait faire une dernière remarque en guise de conclusion?

M. Nichol: Personnellement, non, monsieur le président, à moins que les autres veuillent dire quelque chose. Je crois que cette audience a été très fructueuse. Vous avez pu constater que nous étions un groupe très uni et que nous discutions avec sagesse et intelligence des problèmes avant de parvenir à des conclusions. Au nom du groupe, je tiens à vous remercier de nous avoir invités à comparaître ce soir pour vous présenter notre point de vue. Je crois que cet exercice a été fort utile.

Le président: Merci beaucoup, messieurs. Vous me faites penser à un jury de peine de mort. J'espère simplement que vous ne pendrez personne. Vouliez-vous faire une remarque, monsieur Schellenberg?

M. Schellenberg: Oui, monsieur le président. Une toute petite chose. Monsieur Nichol, vous aimeriez que le ministre vous assure qu'il n'est pas dans son intention de mettre fin à la pêche dans le golfe. J'ai ici copie d'un article du *Vancouver Sun* accompagné d'une photo dans laquelle on vous voit vous entretenir avec les pêcheurs à la traîne. M. Fraser disait:

L'objet de cet exercice n'est pas de mettre fin à la pêche à la traîne dans le golfe.

Je crois donc que cette assurance vous a été donnée.

Une voix: Qu'en pensez-vous, monsieur?

[*Texte*]

Mr. Nichol: I would rather see that in more concrete terms. What they are talking about there is, as the Minister said, to try to help the gulf troller. And what he meant, as I gathered it, was that we should look at an allocation of pinks, sockeye, cohoe and whatever, and the gulf troller would target on stocks of that kind. But their catch of chinooks would be very limited. I do not think you can help the gulf troller that way, and that is why I said there should be, along with that commitment, an allocation of chinooks to the gulf troller where he can be assured of a mixed-stock fishery throughout whatever period the gulf is open to him.

Mr. Schellenberg: But he did make it quite clear he was not trying to eradicate the gulf troll fishery. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberg.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I wonder if I might, on behalf of my colleagues, just express our appreciation. I know the thousands of hours of work which everybody representing every group has put into that. Often, I guess, it is darkest before the light arrives, and I think everybody really has put forward a tremendous effort. Some of the problems are extremely tight, and I just hope you will be able to find a way out of this thing and that it does help everyone in it. But at any rate, on behalf of my colleagues and, certainly I guess, the others, I would really like to extend my thanks for a hell of a lot of hard work to try to get some results.

The Chairman: Yes, thank you very much, gentlemen. We have a little more business to conclude here. If you want to leave, you are perfectly at liberty to do so. If you want to stay, you are also welcome.

Mr. Skelly, at this time, do you propose to put your motion forward?

Mr. Skelly: Yes, Mr. Chairman.

The Chairman: Would you care to read your motion?

• 2245

Mr. Skelly: It just says:

Whereas one-third of the witnesses appearing before the Standing Committee on Fisheries and Forestry during its travels in British Columbia were native people; and whereas all these native groups indicated at these hearings that they never had an opportunity to examine Bill C-32; and whereas these groups urged Parliament, through its committee, not to proceed with Bill C-32 until they had had a chance to examine the legislation and to have effective consultation before a decision is taken; and whereas close to 250,000 native people are directly affected by this legislation; and whereas this committee has taken serious action in the past on the basis that there has not been effective consultation with native people, I move that this committee call before it witnesses from the Native Brotherhood and other native groups to discuss the impact of Bill C-32 on native people.

[*Traduction*]

M. Nichol: Je préférerais quelque chose de plus concret. Comme le ministre le disait, en l'occurence il s'agit ici d'essayer d'aider les pêcheurs à la traîne du golfe. Et ce qu'il entendait par là, je suppose, c'est que nous devrions envisager une allocation des saumons roses, Fraser, cohos, etc., qui constituerait la cible principale des pêcheurs à la traîne dans le golfe. En revanche, leur prise de quinnats serait fort limitée. Je ne pense pas qu'on puisse aider les pêcheurs à la traîne du golfe de cette manière et c'est la raison pour laquelle j'ai dit qu'il devrait y avoir, accompagnant cette promesse, une allocation de quinnats pour les pêcheurs à la traîne du golfe en assurant l'accès à un assortiment d'espèces pendant la période où ils seraient autorisés à pêcher dans le golfe.

M. Schellenberg: Il reste qu'il a clairement indiqué que son intention n'était pas de supprimer la pêche à la traîne dans le golfe. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Schellenberg.

M. Skelly: Monsieur le président, permettez-moi d'exprimer au nom de mes collègues, notre gratitude. Je sais que les représentants de chaque groupe ont consacré des milliers d'heures à ce travail. Souvent, je suppose, la pénombre reste impénétrable avant que la lumière ne jaillisse, et je crois que les efforts de tous les concernés ont été extraordinaires. Certains de ces problèmes sont très délicats, et j'espère simplement que vous parviendrez à trouver une solution à la satisfaction de tous. Quoi qu'il en soit, au nom de mes collègues, et je le suppose, au nom des autres, j'aimerais vivement vous remercier de cet énorme travail ayant permis de parvenir à certains résultats.

Le président: Oui, merci beaucoup, messieurs. Il nous reste encore une petite question à régler. Si vous voulez partir, vous en avez tout à fait le loisir. Si vous voulez rester, vous le pouvez également.

Monsieur Skelly, êtes-vous prêt maintenant à proposer votre motion?

M. Skelly: Oui, monsieur le président.

Le président: Voudriez-vous lire votre motion?

M. Skelly: Ma motion est simplement la suivante:

Attendu qu'un tiers des témoins ayant comparu devant le Comité permanent des pêches et des forêts pendant ses déplacements en Colombie-Britannique étaient des autochtones; et attendu que tous ces groupes d'autochtones ont indiqué lors de ces audiences qu'ils n'avaient jamais eu la possibilité d'étudier le bill C-32; et attendu que ces groupes ont exhorté le Parlement, par l'intermédiaire de son Comité, de suspendre le débat sur le bill C-32 jusqu'à ce qu'ils aient eu la possibilité d'examiner cette loi et de procéder à des consultations effectives avant qu'une décision ne soit prise; et étant donné que près de 250,000 autochtones sont directement touchés par cette loi; et attendu que ce Comité s'est déjà prononcé dans ce sens dans le passé lorsqu'il n'y avait pas eu concertation suffisante avec les autochtones, je propose que ce Comité invite à comparaître comme témoins la Fraternité des autochtones et d'autres groupes autochto-

[*Text*]

The Chairman: Gentlemen, this is a debatable motion. I call for discussion.

Mr. Binns: Before discussion, could the mover read again the part that suggests all these groups said they had not had the opportunity, or words such as those in the motion?

Mr. Skelly: It says that all these native groups indicated at the hearings that they had never had an opportunity to examine the bill.

Now, just to refresh the memories of many of the members—I know everyone had taken note of it—virtually every group had indicated they had not seen the bill and the first copy they had ever received was at the table when we handed them a copy of it. There is a clause in the legislation that does, we feel, have a pretty dramatic effect on them, and that is under the purposes, proposed paragraph 2.1(*d*):

> in cooperation with the provinces, for the proper management, and allocation and control of the inland fisheries of Canada.

For example, this affects the chairman of the committee in his riding. It does look after a Supreme Court decision; it affects all of us on the coast, where we have native people. It would appear that the province, in fact, has jurisdiction over fish in those waters above strictly fish or escapement. We had lawyers before this committee who gave us that clear indication, and I think it would be a serious omission for this committee not to hear from representatives of the native community.

We have the Native Brotherhood who does sit on MAC, but we also have a much larger group, not dealing with the aboriginal land claim or the sea claim, but simply native participation in the fishery, the Aboriginal Peoples' Fishery Commission.

We, at some point, made a decision about effective and just consultation with native people. I would put it to you that, since this omission is quite clear and that a significant group has not, I think, had an opportunity to provide input for the committee, the committee should give serious consideration to this matter, Mr. Chairman. Thank you.

The Chairman: Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: First of all, Mr. Chairman, let me assure Mr. Skelly that I am not going to urge that the motion be translated into the other official language. But let me ask him this. Whereas we have been discussing this for a couple of months now, it seems like a couple of years and I would like to deal with this bill before we get old and grey. Which Indian groups represent British Columbia Indians? Second, I thought it was agreed in steering committee that we would have MAC appear before us on Monday so that on Wednesday we could go through this bill clause by clause, with MAC having two seats that represent the Indians of British Columbia.

[*Translation*]

nes pour discuter de l'incidence du bill C-32 sur les autochtones.

Le président: Messieurs, cette motion est débatable. J'ouvre la discussion.

M. Binns: Avant cette discussion, M. Skelly pourrait-il répéter cette partie de sa motion suggérant que tous ces groupes nous ont dit qu'ils n'avaient pas eu la possibilité . . . Cette partie du texte?

M. Skelly: Ma motion dit que tous ces groupes autochtones nous ont indiqué lors de nos audiences qu'ils n'avaient jamais eu la possibilité d'étudier le bill.

Je me permettrais de rafraîchir la mémoire de nombre des députés—je sais que tous en ont pris note—que pratiquement tous les groupes nous ont indiqué qu'ils n'avaient pas vu le projet de loi et que la première copie en leur possession était celle que nous venions de leur remettre. Nous estimons qu'un des articles de cette loi revêt une très grande importance pour eux, et il s'agit de l'alinéa 2.1*d*):

> en collaboration avec les provinces, une gestion, une répartition et une surveillance judicieuse des pêches intérieures du Canada.

Par exemple, cela touche la circonscription du président du Comité. Une décision de la Cour suprême est en cause. Cela nous touche tous sur la côte, là où nous avons des autochtones. Il semblerait que la juridiction de la province, en fait, s'étend à tous les poissons se trouvant dans ces eaux et non pas simplement aux poissons ou aux remontées. C'est ce que nous ont clairement indiqué des avocats venu témoigner devant notre Comité, et je crois que notre Comité ferait preuve de grande négligence s'il n'entendait pas des représentants de la communauté autochtone.

La Fraternité des autochtones siège au sein du CCN, mais il y a également un groupe beaucoup plus important, qui ne s'intéresse pas directement aux revendications territoriales ou maritimes, mais à la simple participation des autochtones aux pêches, la Commission de pêche des peuples autochtones.

Nous avions décidé qu'il fallait pleinement consulter les autochtones. Étant donné cet oubli flagrant et étant donné qu'un groupe important n'a pas pu, je pense, nous exposer son point de vue, ce Comité devrait considérer sérieusement ma proposition, monsieur le président. Merci.

Le président: Monsieur Schellenberg.

M. Schellenberg: Tout d'abord, monsieur le président, permettez-moi d'assurer M. Skelly que je ne réclamerai pas que cette motion soit traduite dans l'autre langue officielle. Permettez-moi cependant de lui poser la question suivante. Bien que cela ne fasse que deux mois que nous discutons de cette question, j'ai l'impression que cela fait deux ans et j'aimerais régler le sort de ce projet de loi avant de devenir trop vieux. Quels groupes d'Indiens représentent les Indiens de Colombie-Britannique? Deuxièmement, je croyais que nous avions convenu en Comité directeur d'entendre les représentants du CCN lundi afin que mercredi nous puissions passer à

[*Texte*]

So which groups are you talking about, Ray? Which Indian groups in B.C. represent all the concerns of Bill C-32?

Mr. Skelly: That is a good question.

Mr. Schellenberg: Is there a good answer?

Mr. Skelly: I certainly think there is an umbrella organization that will represent the wishes of many native groups, and certainly, that would have to be food for the committee. It is a difficult problem: Who represents all the points of view of the commercial fishery or even the sports fishery? But I would suggest two organizations which have in fact acted as umbrella groups: the Aboriginal Peoples' Fishery Commission and the Native Brotherhood, and certainly, of the groups that appeared on the inter-tribal council group on the Fraser River ... Now, they particularly said they had never been consulted; they were never allowed to participate in the development of fishing plans, and I think the chairman can vouch for that. So just as a suggestion to the committee, there certainly are three groups right there that could make, I think, very thoughtful and worthwhile presentations to the committee.

Mr. Schellenberg: But does that not negate their participation on MAC? If we are listening to MAC and then we are inviting separate factions of MAC to come in front of the committee, we could be here for another two months.

Mr. Skelly: You will have to make that decision when you vote.

• 2250

The Chairman: Mr. Comeau.

Mr. Comeau: Yes, it would appear that the steering committee would be much better equipped to handle who should be the next groups coming in to speak to the committee.

I am not quite sure just why Mr. Skelly brought this up to the full committee. Generally, I thought this was to be handled by the steering committee. As well, I would suggest that we do refer this back to the steering committee and that the steering committee look at the possibility of inviting people from the east coast, if this is the wish of the steering committee. Certainly we have not had as many people from the east coast as we have had from the west coast making presentations to us as a committee.

I would suggest that if we do start looking at groups who have been neglected in presenting their views on this bill, we refer it back to the steering committee and look at all groups, not just one specific group, or two—that Mr. Skelly seems to be coming up with tonight—but many groups. So that is my suggestion, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Binns.

Mr. Binns: Mr. Chairman, I agree with some of the points my colleague, Mr. Comeau, has just made. But more than

[*Traduction*]

l'étude article par article, le CCM comptant en son sein deux personnes représentant les Indiens de Colombie-Britannique.

En conséquence, de quels groupes voulez-vous parler, Ray? Quels groupes d'Indiens de Colombie-Britannique représentent tous les intérêts touchés par le bill C-32?

M. Skelly: C'est une bonne question.

M. Schellenberg: Existe-t-il une bonne réponse à cette question?

M. Skelly: Je suis certain qu'il existe une organisation qui représente les intérêts de nombre des groupes autochtones, et je suis certain que son témoignage nous serait fort utile. C'est un problème difficile: qui représente tous les points de vue de la pêche commerciale ou même de la pêche sportive? Néanmoins, je suggérerais deux organisations qui représentent plus ou moins les intérêts de tous: la Commission de pêche des peuples autochtones et la Fraternité des autochtones, et certes, des groupes qui ont comparu au sein du groupe de conseil intertribal du fleuve Fraser ... Ce sont eux en particulier qui nous ont dit n'avoir jamais été consultés; ils n'ont jamais été autorisés à participer à l'élaboration des plans de pêche, et ce n'est pas le président qui me contredira. Il s'agit donc ici de trois groupes qui pour le moins, à mon avis, pourraient utilement participer aux délibérations de notre Comité.

M. Schellenberg: Cela ne nie-t-il pas leur participation avec le CCM? Si nous entendons les représentants du CCM puis que nous invitons séparément certaines factions du CCM, nous serons encore ici dans deux mois.

M. Skelly: C'est une décision que vous aurez à prendre lors de votre vote.

Le président: Monsieur Comeau.

M. Comeau: Effectivement, je pense que le Comité directeur serait beaucoup mieux placé pour décider des groupes qu'il conviendrait d'inviter à comparaître devant le Comité.

Je ne comprends pas tout à fait pourquoi M. Skelly a soulevé cette question en Comité plénier. Je pensais que c'était le Comité directeur qui devait généralement s'occuper de ces questions. De plus, je proposerais qu'on renvoie la question au Comité directeur et que celui-ci examine la possibilité d'inviter des groupes de la côte est si telle est sa volonté. Le Comité permanent n'a certainement pas entendu autant de témoins de la côte est que de la côte ouest.

Si nous commençons à entendre les groupes qui n'ont pas eu l'occasion de présenter leurs idées sur le projet de loi, qu'on renvoie la question au Comité de direction et qu'on entende tous les groupes, et pas seulement le cas d'un groupe ou deux en particulier comme semble vouloir le suggérer M. Skelly ce soir. Voilà ce que je propose, monsieur le président.

Le président: Monsieur Binns.

M. Binns: Monsieur le président, je suis d'accord avec une partie de ce que vient de dire M. Comeau, mais je vous ferais

[*Text*]

that, I think the premise on which the motion is based is completely false and out of line with what I heard on the west coast. For that reason I do not think we should even debate the bill further. Certainly everybody is entitled to do that, but to suggest that all of these groups said they had not had a chance to look at the bill that was on the floor of the House before we ever went out there . . . it was circulated to the best of my knowledge to many groups. In the meetings I was at they certainly did not indicate they had not had any opportunity to make input.

So the premise is not valid and I have trouble debating the motion further.

The Chairman: Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Further to Mr. Binns' point. Ray, you said earlier in the committee hearing that some of these groups had said we should not pass Bill C-32. Which groups were they, because I do not recall that? If they had not even seen it, why would they urge us not to pass it?

Mr. Skelly: In my recollection, Bob Pasco was one of the groups. And there were many others.

Mr. Schellenberg: Had he seen the bill?

Mr. Skelly: No. Not till it was dropped in his lap right there.

Mr. Schellenberg: You know that?

Mr. Skelly: I know it.

The Chairman: I can bear that out because I sat through those meetings too and I think we had representatives of the Union of B.C. Indian Chiefs, they had not seen the bill.

There is no doubt in my mind that what Mr. Skelly is saying is correct as far as what he is saying is concerned. Now, whether or not you want to vote in favour of the motion is something else. But the native food fishery, the interior native food fishery, probably handles about 2.5% of their resource, I guess, and they are not represented on the Minister's Advisory Council and they have asked to be represented, since last October as far as I know. But they have not been admitted to the council. I do not know why, but it is a point and we should think very carefully about it.

I think the point that upsets me is that we did come down very hard on CN for not consulting with native groups and Mr. Skelly makes a valid point there. I also realize there is urgency to getting this bill through and once we open the door to a great many more witnesses we are going to have problems. But what is fair is fair.

Mr. Henderson: How many groups do you see wanting to come down, Mr. Skelly? In the hearings I think there were about five or six groups—I would have to go over the minutes—that we met that did not have the opportunity of seeing the bill.

[*Translation*]

remarquer en outre que la motion repose sur une hypothèse tout à fait erronée et qui contredit tout ce que j'ai entendu sur la côte ouest. C'est pourquoi je pense que nous ne devrions pas aller plus loin dans notre examen du projet de loi. Tout le monde a évidemment le droit d'exprimer ses idées, mais de là à dire que tous ces groupes ont prétendu ne pas avoir eu la chance d'examiner le projet de loi dont avait été saisie la Chambre avant qu'on les rencontre . . . À ma connaissance, le projet de loi avait été envoyé à de nombreux groupes. Aux réunions auxquelles j'ai assisté, personne n'a déclaré ne pas avoir eu la possibilité d'exprimer son point de vue.

Cette hypothèse est donc fausse et je ne veux pas débattre davantage de la motion.

Le président: Monsieur Schellenberg.

M. Schellenberg: Pour faire suite à ce que M. Binns vient de dire, Ray, vous avez dit tantôt que certains groupes ont déclaré, lors des audiences du Comité, qu'il ne fallait pas adopter le projet de loi C-32. Qui donc étaient ces groupes, parce que je ne me souviens pas avoir entendu cela? Comment pouvaient-ils nous exhorter à ne pas adopter le projet de loi s'ils ne l'avaient jamais vu?

M. Skelly: Si je me souviens bien, Bob Pasco en était, et il y en avait bien d'autres.

M. Schellenberg: Avait-il vu le projet de loi?

M. Skelly: Non. Pas avant qu'on ne le lui remette à la réunion.

M. Schellenberg: Vous en êtes sûr?

M. Skelly: J'en suis sûr.

Le président: Je peux le confirmer, parce que j'ai participé à ces réunions, et je pense que les représentants de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique ne l'avait pas eu non plus.

Il ne fait donc aucun doute que ce que M. Skelly dit est juste. Maintenant, de là à savoir si vous voulez voter en faveur de la motion, c'est tout autre chose. Mais la pêche de subsistance des autochtones représente probablement environ 2.5 p. 100 de leurs ressources, et les autochtones ne sont pas représentés au sein du Conseil consultatif du ministre, malgré le fait qu'ils demandent à en faire partie depuis octobre dernier, si je ne m'abuse. Mais ils n'ont pas été acceptés au sein du conseil. Je n'en connais pas les raisons, mais je pense qu'il vaudrait la peine de se pencher très sérieusement sur cette question.

Ce qui me révolte, c'est qu'on a critiqué très vertement le CN parce qu'il n'avait pas consulté les groupes autochtones, et M. Skelly a parfaitement raison à ce sujet. Je me rends compte qu'il est urgent de faire adopter le projet de loi, mais si nous invitons beaucoup d'autres témoins à comparaître, nous aurons des problèmes. Mais justice d'abord.

M. Henderson: Combien de groupes seraient intéressés, selon vous monsieur Skelly? Lors des audiences, je pense qu'il y en avait eu cinq ou six—il faudrait que je revoie les procès-verbaux—qui n'avaient pas eu l'occasion d'examiner le projet de loi.

[*Texte*]

However, I think it is fair to say that later on some of those groups, although they only had an opportunity for a couple of days, they followed us to Vancouver and some of the same people were representing different organizations and they did have the opportunity in that short period of time.

I guess what I am trying to find out is how long can we discuss the bill. In all fairness, Mr. Comeau mentioned the east coast, well he is quite correct. This bill does not just apply to the west coast, it applies to all the fishery and, you know, we have not travelled to the east coast. Some of the clichés that were mentioned here this evening are not foreign to east-coasters at all.

• 2255

In my opinion at least, I think we have to show some trust. I read the legislation over very carefully and I have had some legal advisers go over it, as far as I am concerned, in my party. It is legislation the previous Ministers thought they had; the same powers.

From the witnesses I have heard here this evening, and some from the west coast when we were travelling there, I think in all fairness there was a pretty good hearing on the subject. We are not going to sit here as Members of Parliament and satisfy every group. If it were that easy, then there would be no need of our having this bill before us, or no need of its being here. We have to make some decisions; decisions have to made reasonably soon. After the decisions are made, and when we go over clause-by-clause, some amendments might be brought before the Minister to see if he would accept them. I would like to see the opportunity of at least some allocation for the trollers and for other users as well; some fairness and equity there. There is no question about that. But if we try to refine the process to the point where everything is going to be perfect, we are going to be here until the next election—and that is probably three years down the road—and then we will be saddled with the opportunity of having to put this bloody bill before you ourselves.

Anyway, having said that, I would not mind hearing, in all fairness, a couple of representations from those groups. But the committee here will have to decide how much longer . . . at least I am prepared to take a vote on it right now.

I am used to making decisions, you see, good or bad. That is what got us into a lot of trouble.

Mr. Gurbin: I think the committee has already demonstrated the extraordinary lengths to which it will go to try to make sure there have been fair hearings, particularly on the critical issue . . . I do not think anyone will be likely ever to forget the double tracking and the extraordinary efforts following the representation made by Chief Pasco and the extent to which the committee went following that to make sure a full and as far as I understand it continuous process is undertaken to make sure the rights of the native people and the concerns they are going to be facing not just on that issue but on a number of other issues are addressed.

[*Traduction*]

Cependant, il faut je pense ajouter que plus tard, certains de ces groupes nous avaient suivis à Vancouver pour représenter d'autres organisations, ce qui leur avait donné quelques jours au moins pour examiner le projet de loi.

Ce que je voudrais savoir, c'est le temps dont nous disposons pour étudier le projet de loi. M. Comeau a parlé de la côte est, et il a raison de le faire: le projet de loi ne s'applique pas uniquement à la côte ouest. Il s'applique à toute l'industrie de la pêche, et vous savez que nous n'avons même pas été sur la côte est. Certains des clichés que nous entendons ce soir n'ont rien de nouveau pour les gens de la côte est.

A mon sens, je pense qu'il faut faire preuve d'une certaine confiance. J'ai lu le projet de loi très attentivement et j'ai demandé à des conseillers juridiques d'en faire autant; voilà ce que moi-même et mon parti avons fait. Les ministres précédents croyaient avoir les mêmes pouvoirs que ceux prévus dans la loi.

D'après les témoins que j'ai entendus ce soir, et d'après ce que j'ai entendu sur la côte ouest lorsque nous y étions, je pense que le sujet a été amplement débattu et exposé. La dépuration ne peut satisfaire tout le monde. Si c'était si facile, nous n'aurions pas besoin de ce projet de loi et nous ne serions pas ici. Nous devons prendre des décisions et il y en a qui s'imposent maintenant. Une fois les décisions qui s'imposent prises, et à l'étape de l'étude article par article du projet de loi, certains amendements pourront être proposés au ministre. J'aimerais avoir au moins l'occasion d'entendre notamment les pêcheurs à la traîne, soyons équitables, il le faut. Mais à trop vouloir la perfection, nous serons là jusqu'aux prochaines élections, dans trois ans, et nous devrons alors à notre tour vous soumettre ce damné projet de loi.

Bref, j'aimerais bien entendre, par souci de justice, quelques représentants de ces groupes. Mais le Comité devra décider du temps . . . en fait, je suis prêt à voter immédiatement.

Vous voyez, je suis habitué à prendre des décisions, bonnes ou mauvaises, et c'est ce qui nous a mis dans le pétrin.

M. Gurbin: Je pense que le Comité a déjà démontré qu'il était prêt à aller au bout du monde par souci d'équité, et notamment pour cette épineuse question . . . je ne crois pas que quiconque puisse oublier la question du dédoublement des voies, si les efforts déployés suite à la comparution du chef Pasco, encore moins tout ce que le Comité a fait pour garantir dans un cadre formel, les droits des autochtones dans ce cas-là comme dans bien d'autres d'ailleurs.

[*Text*]

When Mr. Fraser and Mr. Mazankowski met with Chief Pasco, it must have been six weeks or more ago now, I would really wonder if there had not been some opportunity even then to address this and other issues. I think that quality has been demonstrated and I think the government has clearly in a number of ways indicated it wants to open up that whole concentration process as far as possible.

I guess we get to a point here, though . . . I find myself really in a very difficult position as far as Mr. Skelly is concerned. I sat last Wednesday and listened to and participated in what I thought was a pretty constructive discussion, at which Mr. Skelly was in attendance and had a full opportunity to make the points he has made tonight, and he failed to bring forward the issue that he has brought a motion forward on tonight.

I am not denying the importance of that issue. But if, in fairness to the steering committee, the committee as a whole, and this bill . . . I cannot believe it is more important today than it was then.

• 2300

Mr. Skelly in fact agreed to what that steering committee agreed to, with any sense of recollection I can have, and we brought forward the two meetings we would have, the one tonight and the one on Wednesday afternoon, in agreement and in co-operation with everyone who was at the steering committee. I think I have to question Mr. Skelly's motives partly and ability partly. Either he does not know what he is doing or he does know what he is doing, and if he wanted to . . .

Mr. Skelly: Do I get a vote?

Mr. Gurbin: —make sure that the native groups were addressed in a different way than through the MAC representation he had the opportunity at least to make the point. If it was not accepted, it was not accepted. He had at least the opportunity to make the point at the steering committee, but it was not made, for whatever reason.

The second point: We have heard others mention the urgency. I do not think anybody can argue that the whole world is going to fall apart if this bill does not pass, but we have heard comments from a consultation group that I think the government would like to see developed and the Minister would be able to have an ongoing relationship with, and in fact see the native groups as far as possible be a part of when they are dealing with matters which might have some influence.

I think one of the points that was brought out I would be very attracted to in that when you make a change in one area there are going to be changes in other areas. There are so many specific and separate areas that even without any expertise in the area I can understand how one small change in the industry in one area is going to have repercussions in another. There has to be a reasonable method of involvement of the native groups, on whatever basis can be worked out, to make sure that those things are considered. This seems to be a process that is developing and I think that we want to nurture and encourage if we can.

[*Translation*]

Quand MM. Fraser et Mazankowski ont rencontré le chef Pasco, il y a déjà au moins six semaines de cela, je me demande vraiment s'ils n'auraient pas pu en profiter pour en discuter. Nous avons, je pense, fait preuve de bonne foi et le gouvernement a clairement montré à plusieurs égards qu'il souhaitait ouvrir le plus possible le processus de consultation.

Mais nous en sommes au point . . . et je suis vraiment dans une situation difficile en ce qui concerne M. Skelly. Mercredi dernier, j'ai assisté et participé à une discussion très constructive, à mon sens, discussion au cours de laquelle M. Skelly aurait eu tout loisir de dire ce qu'il a dit ce soir, mais il ne l'a pas fait.

Je ne nie point l'importance de la question mais, par égard pour le Comité de direction, pour le Comité plénier et pour le projet de loi, je ne vois pas en quoi cette question est plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était mercredi dernier.

M. Skelly a accepté ce que le Comité de direction avait convenu, si je me souviens bien, et il a été décidé de tenir deux réunions, celle de ce soir et celle de mercredi après-midi, avec l'assentiment et la coopération de tous ceux qui avaient participé à la réunion du Comité de direction. Je suis en droit, je pense, de mettre en doute d'une part les motifs de M. Skelly et d'autre part son habileté. Soit qu'il ne sache pas ce qu'il fait, soit qu'il le sache très bien, et s'il voulait . . .

M. Skelly: Y aura-t-il un vote?

M. Gurbin: . . . que les groupes autochtones puissent se faire entendre autrement que par le biais du CCM, ce n'est pas l'occasion d'en parler qui lui a manqué. Si la proposition n'a pas été acceptée, tant pis. Il a au moins eu l'occasion de présenter son argument au Comité de direction, mais il a préféré ne pas le faire pour l'une ou l'autre raison.

Deuxième chose: certains ont dit qu'il fallait absolument procéder rapidement à l'adoption du projet de loi. Je ne crois pas qu'on puisse prétendre que le monde va s'écrouler si ce projet de loi n'est pas adopté, mais nous avons entendu un groupe consultatif, que le gouvernement voudrait bien voir étoffer d'ailleurs, et avec lequel le ministre serait constamment en rapport, et qui serait tel que les groupes autochtones pourraient être partie prenante aux dossiers qui risquait de les toucher.

Il y a notamment quelque chose qui a été dite et que je trouve très juste: lorsqu'on apporte un changement à un secteur, il se répercute ailleurs. Il y a tellement de secteurs spécifiques et distincts que même sans être spécialiste je comprends facilement comment un seul petit changement dans l'industrie peut avoir des répercussions en cascade. Il faut trouver un moyen pour que les groupes autochtones puissent avoir leur mot à dire. Cela me semble être l'orientation qui se dégage et, à mon sens, elle mérite d'être encouragée.

[*Texte*]

The chairman calls it a hung jury. I think they have given us tonight quite a broad view of the circumstances and let us know pretty fully the difficulties that are really there in trying to arrive at any conclusions.

Finally, I would have to say that at this point, after the sequence of events we have had so far, I think as a government we are in a position where we feel that we need to have this bill brought forward. I have confidence in the Minister, and I think he will demonstrate through the way he exercises his authority that he deserves that confidence. So I think as a government we will and should continue to proceed on the plan that has been laid down through the tenth report of the steering committee.

The Chairman: Any further discussion?

Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, there are two things here.

I accept what Mr. Gurbin said. From the MAC we do have Ed Newman, who is a very articulate spokesperson on some facets of native concerns, and Chris Cooke, who has been very involved and an influential fisherman, is also a very articulate person on some native concerns.

There are two things at stake here. One is the integrity of this committee. I admit I made a mistake. That should have been the first thing out of my mouth after sitting and listening to it, but it was not until later, after I had a chance to reflect on the omission we had made, that I suddenly realized we really have to do something about it. I knew it was going to be difficult to convince my colleagues on this committee. That is why those rather elaborate "whereases" are—because we all heard that stuff, and we heard it on the river fishery, on the Fraser River fishery right up. We heard it in Vancouver, from the Nuu-chah-nulth group, from Schellenberg's riding. We heard it from my riding from the Musqueam Tribal Council, from the Kwakiutl District Council, from the Prince Rupert area fishermen, from the native people. So we heard it all over the coast of British Columbia, almost universally, from them. So there is a problem there.

We also heard from the lawyers that clause 2.(1)(*d*) does in fact affect them substantially.

Be that as it may, the second thing is that the process through which native people are going right now is to attempt to achieve recognition of what they feel their status is in this country. They must be consulted. There is not only a matter of substance here, but I think there is a symbolic act that has to be recognized.

• 2305

The committee is not just turning down their presentation in substance, but I think we run the risk of slighting them or offending them by not making the gesture of consultation. I am going to let my case ride there and people will have to make a judgment and vote as they see fit. I think that you do have two matters to consider here. Mr. Henderson.

[*Traduction*]

Le président a dit que le jury restait indécis. Je pense que les témoins nous ont donné ce soir un assez bon aperçu de la situation et nous ont bien fait comprendre les difficultés qu'il y aurait à tirer des conclusions.

Finalement, après tout ce qui s'est passé jusqu'à présent, je pense que le gouvernement a le sentiment qu'il faut faire avancer le projet de loi. Je fais confiance au ministre, et je pense qu'il prouvera au Comité, par la façon dont il exerce ses pouvoirs, qu'il mérite cette confiance. Par conséquent, j'estime que le gouvernement se doit de poursuivre selon le plan exposé dans le dixième rapport du Comité de direction.

Le président: Y a-t-il autre chose?

Monsieur Skelly.

M. Skelly: Monsieur le président, il y a ici deux éléments.

J'accepte ce que M. Gurbin a dit. Le CCM est représenté par Ed Newman, un porte-parole très éloquent à propos des revendications des autochtones, et Chris Cooke, un pêcheur bien connu, influent et très actif, qui connaît lui aussi les problèmes des autochtones.

Mais il y a deux éléments en jeu. D'abord, l'intégrité du Comité. Je reconnais m'être trompé. J'aurais dû en parler immédiatement après avoir assisté à la réunion, mais ce n'est que plus tard, après y avoir réfléchi, que je me suis rendu compte qu'il fallait rectifier cette omission. Je savais qu'il allait être difficile de convaincre mes collègues du Comité. C'est ce qui explique les nombreux «attendu que»—nous avons effectivement déjà entendu tout cela, pour les pêches en eau douce, pour le Fraser, etc.. Nous en avons entendu parler à Vancouver par les Nuu-chah-nult, par les gens de la circonscription de M. Schellenberg. Nous en avons entendu parler dans ma circonscription par le conseil tribal *Musqueam*, par le conseil du district de Kwakiutl, par les pêcheurs de la région de Prince-Rupert, par les autochtones. Nous avons entendu la même chose partout sur la côte de la Colombie-Britannique. C'est donc qu'il y a un problème.

Les juristes nous ont également dit que l'alinéa 2(1)*d*) les touchait de près.

Quoi qu'il en soit, le deuxième élément est que les autochtones tentent de faire reconnaître ce qu'ils estiment être leur statut au Canada. Il faut qu'ils soient consultés. Ce n'est pas seulement une question de principe, c'est tout un geste symbolique à poser.

Le Comité ne se contente pas de réfuter leur thèse sur le fond: nous risquons je pense de les offusquer, de les aliéner, en ne les invitant pas à la consultation. Je m'arrêterai là et m'en remets au jugement des gens qui voteront comme bon leur semblera. Mais je pense qu'il y a deux éléments à considérer. Monsieur Henderson.

[*Text*]

Mr. Henderson: I would hate to see the term "gesture of consultation" be used because I think if we are going to consult, we want . . .

Mr. Skelly: The is to open the door to consultation.

Mr. Henderson: It must be more than a gesture; it must be a very serious thing if we are going to be fair and honest with people. The word "gesture" just does not go down with me.

Mr. Skelly: Mr. Henderson, in all fairness, just said that he was prepared to sit here and make a decision and vote this damn thing down. You cannot have it two ways, Mr. Chairman. You are either going to support the concept that you open the door to native people and that you have consultation, or you do not, and you cannot play verbal games here in the committee. It is a serious question and I think we should get on with it.

The Chairman: Well, the only thing that bothers me is that I know for a fact that the Department of Fisheries and Oceans certainly did not go out of their way to make sure that any of the native groups had a copy of that bill; it is not easy for them to get copies of a bill. In my position as chairman, I certainly should probably not even be speaking; I am just speaking with my hat on as a Member of Parliament. I happen to agree with a good deal of what Mr. Skelly says, but that is just my own personal view. As Chairman I will just run the meeting.

Mr. Henderson: Mr. Chairman, once again, I would like to know how many groups we are talking about. I am prepared to listen to more groups, but I would like to know how many. I was not at the last steering committee meeting, unfortunately, but my understanding, from the people of our party who were there, was that an agreement made. Mr. Skelly, you were there. You can correct me if I am wrong. Apparently there was an agreement to have a meeting tonight and meet the MAC group and have the Minister. That is not the end of the bill. The Minister is going to come before us on Wednesday to discuss this bill clause-by-clause.

I heard groups in British Columbia loud and clear as I hear them from the east coast. I think there probably have to be some amendments to the bill, but let us not kid ourselves, every one of us, sitting around here tonight understands that this is a committee of fisheries, forestry and environment. When we go back to the steering committee, there are going to be other groups with a tremendous amount of pressure for us to have meetings on environment and forestry. I do not know how many meetings there were. We have to be realistic about the time of the committee. That is all I am trying to say.

The Chairman: That is a valid point, Mr. Henderson. Mr. Comeau, Mr. Gurbin.

Mr. Comeau: Mr. Chairman, might I suggest that this matter be referred back to the steering committee where all of this stuff can be thrashed out and discussed amongst a few people, not the whole committee together. We are not voting down in any way the right of groups to see us. All I am asking is that this be referred to your steering committee to thrash this out at that point and let us get back to this place and meet

[*Translation*]

M. Henderson: Je ne voudrais pas qu'on utilise le terme «inviter à la consultation», parce que si nous consultons, il faut . . .

M. Skelly: Il s'agit d'ouvrir la porte à la consultation.

M. Henderson: Il faut que ce soit plus qu'une invitation; il faut que ce soit sérieux si nous voulons être justes et honnêtes envers les gens. Le mot invitation ne me convient pas du tout.

M. Skelly: M. Henderson vient de déclarer qu'il était prêt à prendre une décision et à voter contre la proposition. Mais il est inutile d'essayer de gagner sur tous les tableaux, monsieur le président. Soit nous acceptions l'idée d'ouvrir la porte aux autochtones et à la consultation, soit nous ne l'acceptions pas, mais il est inutile de faire des acrobaties verbales au Comité. C'est une question grave et il faut foncer.

Le président: La seule chose qui me préoccupe, c'est que je sais pertinemment que le ministère des Pêches et Océans ne s'est pas dérangé outre mesure pour que les groupes autochtones reçoivent une copie du projet de loi; et il n'est pas facile pour ces groupes d'en obtenir. En tant que président, je ne devrais probablement même pas intervenir, mais si je le fais, c'est à titre de simple député. Je suis en grande partie d'accord avec ce que M. Skelly dit, mais c'est une opinion personnelle. En tant que président donc, je me contenterai de présider la réunion.

M. Henderson: Monsieur le président, j'aimerais savoir de combien de groupes il est question. Je suis prêt à en entendre d'autres, mais j'aimerais savoir combien. Je n'ai malheureusement pas assisté à la dernière réunion du Comité directeur, mais d'après ce que les membres de mon parti qui y étaient m'ont dit, une entente est intervenue. Monsieur Skelly, vous y étiez. Vous me corrigerez si je me trompe. Mais ne s'est-on pas entendu pour tenir une réunion ce soir et rencontrer le CCM ainsi que le ministre. Ce n'est pas la fin du projet de loi. Le ministre doit comparaître mercredi pour l'étude article par article.

J'ai très bien compris les groupes de la Colombie-Britannique comme ceux de la côte est. Il faudra probablement apporter des amendements au projet de loi, mais ne nous leurrons pas: il faut bien comprendre que nous sommes membres du Comité des pêches, des forêts et de l'environnement. D'autres groupes exerceront énormément de pression sur le comité directeur pour qu'il y ait aussi des réunions sur l'environnement et les forêts. Je ne sais pas combien de réunions ont déjà eu lieu. Il faut être réalistes à propos de notre programme. C'est tout ce que j'essaie de dire.

Le président: C'est un bon argument, monsieur Henderson. Monsieur Comeau et monsieur Gurbin.

M. Comeau: Monsieur le président, je voudrais proposer de renvoyer la question au Comité directeur pour que ses membres puissent en discuter entre eux. Il ne s'agit pas de voter contre le droit qu'ont les groupes de comparaître devant le Comité. Tout ce que je demande, c'est de renvoyer la question au Comité directeur pour pouvoir ensuite revenir ici et les rencontrer. Quelle que soit la décision du Comité directeur, il faut que le Comité plénier en soit saisi.

[*Texte*]

with groups. Whatever the steering committee decides, bring it back to us.

The Chairman: Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: Mr. Chairman, regardless of what Mr. Skelly decides he will or he will not do, I think it is not unreasonable for the steering committee to hear this again, but that is without any promises. If the motion must remain as it is, then I think we will have to vote on it. That does not deny the steering committee the opportunity to consider the subject again. There is no question that the comments of Mr. Comeau are well taken. That was one of my two major points with Mr. Skelly. We have gone through this so many times in this committee already. I hope Mr. Skelly can try in the future to deal with these things in the steering committee so that we can try to work out some reasonable arrangements. I have had that proven to me a number of times and I think it is a lesson that is well taken. It saves the committee time and it is a constructive thing to do.

• 2310

We are voting on this. If Mr. Skelly wishes to withdraw and then see what happens at the steering committee, I think that is a reasonable alternative which probably is a consideration for many members. If Mr. Skelly does not choose to, I do not think we can commit ourselves to hearing other witnesses without going through this steering committee process, so I do not think we can vote in favour of the motion.

You can take the political route, Mr. Skelly, leave the motion on, and see how the cards fall, or you can withdraw the motion and we can have a look at it in steering committee and see what things are possible.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, the reality of this is it is an important point of principle. The second thing is I would be surprised if the committee did not decide in favour of having those witnesses. I would be very surprised. The third thing is that once we have made that decision, it would be the steering committee that would decide what we could manage in time and witnesses. The steering committee has an important role after this committee decides we will in fact hear the representatives of native groups. The steering committee has a function. But we must remember that we will not be meeting again until the Minister is here, and then we will be proceeding to clause-by-clause. So in reality referral will in fact be a defeat of the motion as well.

The Chairman: I could remind the members we do have an adopted steering committee report before us. The tenth report has been adopted by the committee. I guess our only choice at this point is either to have Mr. Skelly withdraw the motion or to vote on the motion and then we can decide after that event whether or not we want to go to the steering committee meeting and discuss this further.

Mr. Henderson: Mr. Chairman, nothing precludes us from bringing it up at the steering committee.

The Chairman: Right. That is what I say.

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Monsieur le président, peu importe ce que M. Skelly décidera de faire ou de ne pas faire, je pense qu'il n'est pas déraisonnable de renvoyer la question devant le Comité directeur, mais sans engagement aucun. Si la motion doit demeurer telle quelle, je pense qu'il faudra la mettre aux voix, mais cela n'empêche pas le Comité directeur de se pencher à nouveau sur la question. Les observations de M. Comeau ne pouvaient être plus justes. C'est en fait l'un des deux principaux arguments que j'avais présentés à M. Skelly. Le Comité en a déjà discuté tant de fois. J'espère que M. Skelly essaiera à l'avenir de soulever ces questions aux réunions du Comité directeur pour que nous puissions trouver un accomodement. J'ai appris avec l'expérience que c'est la seule façon de procéder. Tirons-en la leçon: nous épargnerions ainsi le temps du Comité; c'est un acte constructif.

Nous devons procéder au vote. Si M. Skelly souhaite retirer sa motion et attendre la décision du Comité directeur, je crois que ce serait une solution raisonnable et qui ferait l'affaire de bien des membres du Comité. Si M. Skelly préfère ne pas le faire, je ne crois pas que nous puissions nous engager à entendre d'autres témoins sans passer par le Comité directeur, et c'est pourquoi je ne crois pas que nous puissions voter en faveur de cette motion.

M. Skelly est libre de choisir la solution politique, c'est-à-dire de maintenir sa motion et attemdre le verdict, ou la retirer pour la soumettre au comité directeur, qui décidera des suite à y donner.

M. Skelly: Monsieur le président, le fait est qu'il s'agit d'une question de principe très importante. En second lieu, je serais étonné si le Comité ne décidait pas en faveur de novelles audiences. Cela m'étonnerait même beaucoup. Troisièmement, une fois la décision prise, il appartiendra au Comité directeur de décider du temps dont nous disposons et des témoins qui comparaîtront. Une fois que nous aurons décidé en Comité qu'il y a lieu d'entendre les témoignages des groupes autochtones, le Comité directeur aura un rôle important à jouer. Toutefois, il ne faut pas oublier que le ministre comparaîtra à notre prochaine réunion, après quoi nous devrons procéder à l'étude article par article. Cela signifie, en fait, que la motion sera rejetée.

Le président: Je me permets de vous rappeler que nous avons ici le dixième rapport du Comité directeur que le Comité a déjà adopté. Vu les circonstances, je crois qu'il faut soit demander à M. Skelly de retirer la motion, soit la mettre aux voix, après quoi nous pourrons décider s'il faut demander au Comité directeur d'étudier la question plus à fond.

M. Henderson: Monsieur le président, rien ne nous empêche d'en discuter au Comité directeur.

Le président: Exactement. C'est ce que je suis en train de dire.

[*Text*]

Mr. Henderson: What happens to this motion tonight has no bearing whatsoever on what they may decide. We have the Minister here for only one day on clause-by-clause. Nothing says that bill is going to go through on Wednesday. You can still hear witnesses.

The Chairman: You are perfectly right, Mr. Henderson, but we do have the motion on the floor.

Mr. Henderson: But I would like to know how many witnesses. I would like to go back on the steering committee, because I know I am getting pressures from other groups, in forestry and environment, who want to hear witnesses. I think by the end of May our estimates are deemed to have been reported back. So that virtually wipes out the committee.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I know Mr. Henderson is sincerely concerned about hearing some representation from native people, and I know that he, as I and members of the Conservative Party, once this committee decides that it would in fact like to hear native people, would then decide on how many, when, and how we would do that in a steering committee when we deal with the detail of fulfilling the wishes of this committee.

The Chairman: The fact of the matter is, though, gentlemen, we do have a motion on the floor, and we have to dispense with the motion before we can do anything.

Mr. Gurbin: When could a steering committee be held?

The Chairman: Tomorrow morning we could have a steering committee meeting, if the members could be there.

Mr. Gurbin: I think the two choices here are very clear: either Mr. Skelly takes the political route and causes a vote to be called, or he withdraws the motion and shows his good intentions on behalf of the committee as well, because this sets the tone very clearly for steering committee meetings and other committee meetings here. So he has the choice. It is his choice, and then we will decide where we go from there.

Mr. Skelly: Let us consider the motion, Mr. Chairman.

• 2315

Mr. Skelly: Can we have a recorded vote, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, if you want a recorded vote.

Motion negatived: nays, 7; yeas, 1

The Chairman: Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: Mr. Chairman, could I ask what the disposition of the chairman might be to having a steering committee meeting tomorrow morning?

The Chairman: It is up to the members. If the members want a steering committee meeting tomorrow morning on this subject, we can certainly have it.

[*Translation*]

M. Henderson: Quoi que nous décidions au sujet de cette motion, cela n'influera en rien sur les décisions du Comité directeur. Le ministre ne comparaîtra qu'une seule fois pour l'étude article par article, rien n'indique que le projet de loi sera adopté mercredi et nous serons toujours libres de convoquer des témoins.

Le président: Vous avez tout à fait raison, monsieur Henderson, mais il nous faut néanmoins prendre une décision au sujet de la motion.

M. Henderson: J'aimerais connaître le nombre de témoins dont il est question. J'aimerais renvoyer la question au Comité directeur puisque je subis des impressions de la part d'autres groupes, notamment dans le domaine des forêts et de l'environnement, qui veulent que nous entendions d'autres témoins. Je pense que d'ici la fin mai, nous sommes censés faire rapport des prévisions budgétaires, ce qui signifie pratiquement la fin des travaux du Comité.

M. Skelly: Monsieur le président, je sais que M. Henderson désire sincèrement entendre les témoignages des autochtones, et je sais également que si nous décidons de convoquer d'autres groupes autochtones, lui-même, moi-même aussi et les députés du parti conservateur déciderons en comité directeur du nombre de témoins à convoquer et des dates de manière à donner satisfaction au Comité.

Le président: Messieurs, le fait demeure que nous sommes saisis d'une motion et qu'il nous faut prendre une décision avant de pouvoir poursuivre nos travaux.

M. Gurbin: Quand le Comité directeur pourra-t-il se réunir?

Le président: Demain matin, si les membres sont libres.

M. Gurbin: Je crois que les deux options sont très claires: M. Skelly doit soit jouer la carte politique et demander le vote, soit retirer sa motion, et ainsi faire preuve de bonne volonté, puisqu'une telle décision donnera le ton aux orientations du Comité directeur et du Comité lui-même. Il lui appartient de choisir, après quoi nous déciderons de la suite.

M. Skelly: J'aimerais que la motion soit mise aux voix, monsieur le président.

M. Skelly: Monsieur le président, pourrait-on procéder à un vote par appel nominal?

Le président: Oui, si vous le désirez.

La motion est rejetée par sept voix contre une.

Le président: Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Monsieur le président, pourrais-je demander ce que vous pensez de la possibilité de tenir une réunion du Comité directeur demain matin?

Le président: Il appartient aux membres d'en décider. Si vous désirez que le Comité directeur se réunisse demain matin pour en discuter, c'est tout à fait possible.

[*Texte*]

Mr. Henderson: I will not be available tomorrow morning but I would be available in the afternoon.

The Chairman: Mr. Skelly, can you . . . ?

Mr. Skelly: Any time.

The Chairman: George, could you make it to a steering committee meeting at noon? Tuesday at noon.

Mr. Henderson: I am duty tomorrow. I am taking a duty day and I have to go for some kind of picture in the morning.

The Chairman: What about 1 p.m.? Could you make it at 1 p.m.?

Mr. Henderson: Oh, I can make it any time, at 12 noon, as long as I know where it is.

Mr. Skelly: Why do we not do it during Question Period? We will all be there.

Mr. Henderson: Yes.

Mr. Skelly: We have done it before. Everybody has to arrive in one lobby or the other for Question Period. You know everybody is going to be there and it is not going to screw up everybody's schedule.

The Chairman: How about 2 p.m. in the government lobby?

Mr. Henderson: Well, how about after Question Period?

Mr. Skelly: Yes, 3 p.m.

The Chairman: Well, Mr. Gurbin has an acid rain steering committee meeting at 3.30 p.m. That is the only problem. These things could . . .

Mr. Skelly: This is a hell of a lot more important than that.

The Chairman: Then 3 p.m. in the government lobby. Mr. Henderson, can you make it at 3 p.m. in the government lobby?

Mr. Henderson: Okay.

The Chairman: All right. I declare the meeting adjourned to the call of the Chair.

[*Traduction*]

M. Henderson: Je ne pourrais pas assister à une réunion demain matin, mais je suis libre demain après-midi.

Le président: Monsieur Skelly, pouvez-vous . . . ?

M. Skelly: N'importe quand.

Le président: George, pourriez-vous assister à une réunion du Comité directeur demain à midi?

M. Henderson: Demain, je suis de présence à la Chambre, et en matinée je dois me faire photographier.

Le président: Pourriez-vous assister à la réunion si elle était tenue à 13 heures?

M. Henderson: Je puis y être quelle que soit l'heure, même à midi, à condition que vous m'indiquiez où.

M. Skelly: Pourquoi ne pas nous réunir pendant la période des questions? Nous serons tous là.

M. Henderson: En effet.

M. Skelly: Nous l'avons déjà fait. Nous devons tous passer par l'un des fumoirs pour aller à la période des questions, nous serons donc tous là et il n'y aura de contretemps pour personne.

Le président: Pourquoi pas à 14 heures dans le fumoir des ministériels?

M. Henderson: Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux nous réunir après la période des questions.

M. Skelly: Oui, à 15 heures.

Le président: Ce serait possible, mais M. Gurbin doit assister à 15h30 à une réunion du Comité directeur des Pluies acides. Il serait peut-être possible de . . .

M. Skelly: La réunion de notre Comité est sacrément plus importante que celle du Comité des pluies acides!

Le président: Bon, c'est réglé pour 15 heures dans le fumoir des ministériels. Monsieur Henderson, est-ce que cela vous convient?

M. Henderson: Oui.

Le président: Très bien. La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Advisory Council to the Minister of Fisheries and Oceans:

Jack Nichol, Co-Chairman of the Advisory Council and President of the United Fishermen and Allied Workers Union;

John Lenic, President, Fishing Vessel Owners Association of British Columbia;

Michael Griswold, President, Gulf Trollers' Association;

Paddy Greene, President, Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association;

Robert H. Wright, Member, Sports Fishing Advisory Board;

Ralph Shaw, Member, Sports Fishing Advisory Board;

Michael Hunter, President, Fisheries Council of British Columbia.

Du Conseil consultatif du ministre des Pêches et des Océans:

Jack Nichol, co-président du Conseil consultatif et président du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés;

John Lenic, président, Association des propriétaires de bateaux de la Colombie-Britannique;

Michael Griswold, président, Association des pêcheurs à la traîne du golfe;

Paddy Greene, président, Association coopérative des pêcheurs de Prince Rupert;

Robert H. Wright, membre, Conseil consultatif de la pêche sportive;

Ralph Shaw, membre, Conseil consultatif de la pêche sportive;

Michael Hunter, président, Conseil des pêches de la Colombie-Britannique.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 29

Wednesday, April 24, 1985

Chairman: Lorne Greenaway

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 29

Le mercredi 24 avril 1985

Président: Lorne Greenaway

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Forestry

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et des forêts

RESPECTING:

Bill C-32, An Act to amend the Fisheries Act

CONCERNANT:

Projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries

APPEARING:

The Honourable John Fraser,
Minister of Fisheries and Oceans

COMPARAÎT:

L'honorable John Fraser,
ministre des Pêches et des Océans



First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985

25290—1

STANDING COMMITTEE ON
FISHERIES AND FORESTRY

Chairman: Lorne Greenaway

Vice-Chairman: Guy St-Julien

MEMBERS/MEMBRES

Pat Binns
Charles Caccia
Gerald Comeau
Stan Darling
Marc Ferland
Jim Fulton
Mel Gass
Gary Gurbin
George Henderson
Jean-Luc Joncas
Lawrence O'Neil
Ted Schellenberg
Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES
PÊCHES ET DES FORÊTS

Président: Lorne Greenaway

Vice-président: Guy St-Julien

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Iain Angus
Bill Blaikie
Bob Brisco
Michel Champagne
Roger Clinch
Aurèle Gervais
Charles Hamelin
Morrissey Johnson
Charles-Eugène Marin
Barry Moore
André Plourde
Fernand Robichaud
Jack Scowen
Thomas Suluk
Brian Tobin

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, APRIL 24, 1985
(37)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Forestry met at 8:12 o'clock p.m., this day, the Chairman, Lorne Greenaway, presiding.

Members of the Committee present: Pat Binns, Gerald Comeau, Marc Ferland, Mel Gass, Lorne Greenaway, Gary Gurbin, George Henderson, Lawrence O'Neil, Ted Schellenberg and Ray Skelly.

Alternates present: Iain Angus, Morrissey Johnson and Charles-Eugène Marin.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Jean-Pierre Amyot and Thomas Curren, Research Officers, Science and Technology Division.

Appearing: The Honourable John Fraser, Minister of Fisheries and Oceans.

The Committee resumed consideration of Bill C-32, An Act to amend the Fisheries Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, March 21, 1985, Issue No. 19.*)

The Committee resumed consideration of Clause 1.

Ray Skelly moved,—That this Committee seek testimony on Bill C-32 from the following native groups prior to passage of the Bill: the Native Brotherhood of British Columbia, the Aboriginal Council of British Columbia, the British Columbia Aboriginal Peoples' Fisheries Commission, the Fraser River Tribal Councils, the Nishga Tribal Council, the Nuu-chah-nulth Tribal Council and the Kwakiutl Tribal Council.

And debate arising thereon, Pat Binns moved,—That consideration of this motion be postponed until 10:00 p.m.

After debate, the question being put on the motion by Pat Binns, it was, by a show of hands, agreed to: Yeas: 9; Nays: 3.

The Minister made a statement.

Debate resuming on the motion of Ray Skelly, Gary Gurbin moved in amdendment thereto,—That the following words be added to the motion "and from representatives of the Government of New Brunswick on a specified day, at an appropriate time but as soon as possible, and that immediately following these considerations that the Committee move to clause-by-clause consideration of the Bill".

By unanimous consent, at 11:15 o'clock p.m., the Committee suspended its sitting.

At 11:37 o'clock p.m., the Committee resumed its sitting.

The question being put on the amendment by Gary Gurbin, it was, by a show of hands, agreed to: Yeas: 7; Nays: 5.

The question being put on the motion by Ray Skelly as amended, it was, by a show of hands, agreed to: Yeas: 7; Nays: 5.

The Minister answered questions.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 24 AVRIL 1985
(37)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des forêts se réunit, ce jour à 20 h 12, sous la présidence de Lorne Greenaway (*président*).

Membres du Comité présents: Pat Binns, Gerald Comeau, Marc Ferland, Mel Gass, Lorne Greenaway, Gary Gurbin, George Henderson, Lawrence O'Neil, Ted Schellenberg, Ray Skelly.

Substituts présents: Iain Angus, Morrissey Johnson, Charles-Eugène Marin.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Jean-Pierre Amyot et Thomas Curren, attachés de recherche, division des sciences et de la technologie.

Comparaît: L'honorable John Fraser, ministre des Pêches et des Océans.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 21 mars 1985, fascicule nº 19.*)

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

Ray Skelly propose,—Que, avant d'adopter le projet de loi C-32, le Comité entende des témoignages des groupes d'autochtones suivants: La Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique, Le Conseil des aborigènes de la Colombie-Britannique; la «*British Columbia Aboriginal Peoples' Fisheries Commission*»; le Conseil de la tribu du Fraser; le Conseil de la tribu de Nishga; le Conseil de la tribu de Nuu-chah-nulth; le Conseil de la tribu de Kwakiutl.

Un débat s'ensuit, puis Pat Binns propose,—Que l'étude de cette motion soit reportée à 22 heures.

Après débat, la motion proposée par Pat Binns est mise aux voix par vote à main levée et adoptée comme suit: Pour: 9; Contre: 3.

Le Ministre fait une déclaration.

Le débat reprend sur la motion proposée par Ray Skelly, puis Gary Gurbin propose à titre d'amendement à l'amendement,—Que soient ajoutés à la motion les mots suivants: «ainsi que les témoignages des délégués du gouvernement du Nouveau-Brunswick à un jour et à une heure précis, mais dès que possible, et que dès la fin de ces audiences, le Comité entreprenne, article par article, l'étude du projet de loi».

Par consentement unanime, à 23 h 15, le Comité interrompt les travaux.

A 23 h 37, le Comité reprend les travaux.

L'amendement proposé par Gary Gurbin est mis aux voix et adopté par vote à main levée comme suit: Pour: 7; Contre: 5.

La motion proposée par Ray Skelly, sous sa forme modifiée, est mise aux voix et adoptée par vote à main levée comme suit: Pour: 7; Contre: 5.

Le Ministre répond aux questions.

At 12:51 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

A 00 h 51, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Wednesday, April 24, 1985

• 2014

The Chairman: Ladies and gentlemen, I call this meeting to order. We are resuming consideration of Bill C-32, An Act to amend the Fisheries Act. Mr. Skelly, you indicate you have a question.

Mr. Skelly: Yes, Mr. Chairman, and it is just on a procedural matter to commence this evening's meeting. I think we have had some discussion in the fullness of time on this particular bill, and out of some preliminary discussions it was indicated, I think, that the Parliamentary Secretary would attempt to see and to consult with the Minister, to see if it might be possible to have witnesses appear before us from the Province of New Brunswick and from a variety of native groups on the coast of British Columbia. Can the Parliamentary Secretary report on whether any such consultations took place? Can this committee obtain some testimony on Bill C-32 from the point of view of native people and from the point of view of the Province of New Brunswick?

• 2015

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly. Which Parliamentary Secretary did you mean?

Mr. Skelly: I am talking about the Parliamentary Secretary to the Minister of the Environment.

The Chairman: Okay. I thought you meant the Minister of Fisheries' Parliamentary Secretary, because he just got off an airplane. Mr. Gurbin, would you care to reply, or would you like me to reply?

Mr. Gurbin: I would care to reply, Mr. Chairman, thank you. In response to Mr. Skelly, I can let him know that, because of the steering committee meetings we had yesterday at noon and then again today at noon, in trying to deal with this very important question, and in dicussions we have held thus far, the decision has been reached that we will discuss openly and directly with the Minister, with yourself included, the proposition you put forward so far. We could then arrive at decisions following that discussion with the Minister.

Mr. Skelly: So at this point in time, as a result of the Parliamentary Secretary's discussions with the Minister, the committee has not received consent to have witnesses from native groups or from the Province of New Brunswick. Right?

The Chairman: Mr. Skelly, that is my understanding, and the Minister probably will want to enlarge on that subject.

Mr. Skelly: Okay. What I would like to do is to put before this committee the proposition that it need not have the consent of the Minister to call witnesses; that I think this process is absolutely counter to the process of parliamentary procedure; that, in fact, this committee forms a check and a balance. It is an independent body which really runs as a check and a balance against the ministry and the Minister in the

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mercredi 24 avril 1985

Le président: Mesdames et messieurs je déclare la séance ouverte. Nous reprenons l'étude du projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries. Monsieur Skelly, vous avez une question je crois.

M. Skelly: En effet, monsieur le président, il s'agit d'une question de procédure. Cela fait un certain temps déjà que nous discutons de ce projet de loi; je croyais qu'il avait été convenu que le secrétaire parlementaire demanderait au Ministre s'il y a moyen de convoquer des témoins du Nouveau-Brunswick ainsi que des représentants de différents groupes d'autochtones de la côte de la Colombie-Britannique. Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous dire où en sont ces discussions. Est-ce que nous pourrons enfin entendre le point de vue des autochtones de la province du Nouveau-Brunswick relativement aux dispositions du projet de loiC-32?

Le président: De quel secrétaire parlementaire parlez-vous?

M. Skelly: Du secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement.

Le président: Je vois. Je pensais que vous parliez du secrétaire parlementaire du ministre des Pêcheries qui vient tout juste de descendre d'avion. M. Gurbin voulez-vous répondre à cette question ou préférez-vous que je le fasse?

M. Gurbin: Je vais répondre si vous le permettez, monsieur le président. À l'issue des réunions du Comité directeur qui ont eu lieu hier midi et aujourd'hui midi, il a été décidé qu'on discuterait de votre suggestion avec le Ministre, en votre présence bien entendu. Ensuite une décision sera prise.

M. Skelly: Donc, jusqu'à présent, le Comité n'a pas été autorisé à convoquer des témoins représentant les autochtones ni le Nouveau-Brunswick?

Le président: C'est bien ainsi et je crois savoir que le Ministre aura plus de détails à vous donner à ce sujet.

M. Skelly: D'accord. Je prétends, moi, que l'autorisation du Ministre n'est pas nécessaire pour convoquer des témoins et que ce serait d'ailleurs contraire aux usages parlementaires. Le Comité constitue un contrepoids tant au Ministère qu'au Ministre lui-même en ce qui concerne l'élaboration de la politique et l'engagement des deniers publics. Affirmer que le

[*Text*]

development of policy and in the expenditure of public funds. And to have anyone imply that this committee needs the permission of the Minister to function is absolutely untenable. It is abhorrent to the concept of parliamentary procedure.

The second thing I want to point out, Mr. Chairman, is that I am absolutely appalled at the performance of this committee which, on one hand, can say to a Crown corporation of this country that it has failed to consult with native people; then, on the other hand, refuse to allow native people access to this committee. Whatever mistakes were made in the original planning, whatever has been done, has to be negated by the fact that this committee cannot fail to allow native people to come before it. We heard witnesses the other night, Mr. Chairman, say that this bill did not matter a great deal on the coast of British Columbia, but to deny those native people access, after what this committee did originally, is a profound act of hypocrisy.

The Chairman: Mr. Skelly, of course there are two sides to every story. Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: Thank you, Mr. Chairman. I think it is regrettable that Mr. Skelly has portrayed his own lack of respect, both for the other members of this committee and even for the Parliamentary Secretary, I would say—especially the Parliamentary Secretary, myself—in this particular case. He may be happy or unhappy to know, and he may recall the words I have just spoken. I have not had any direct discussion with the Minister and, in discussion with other members of this committee, the decision was reached that we would try to allow the Minister to come before the committee and to have an opportunity to explain to Mr. Skelly and other members of the committee exactly the sequence of events, which may or may not require, justify, or proceed to, any other witnesses. And so, as has happened several times in the past, I think that Mr. Skelly himself holds considerable responsibility as to whether or not this committee continues to function the way we all would like it to, or whether in fact things fall apart to a point where none of us has enough confidence to carry on in the usual manner.

• 2020

Mr. Henderson: Mr. Chairman, in this request that we have from the Minister of the Province of New Brunswick, Mr. MacLeod, a copy of which I have, to you, sir, dated April 1, Mr. MacLeod says on March 21 he expressed the concerns of the Government of New Brunswick arising out of the proposed amendments to the Fisheries Act of Canada contained in Bill C-32. He is requesting that he come before this committee. He is a Minister of a province. He wishes to express his concerns and make a submission to the committee.

It was on March 21 that he made the expressions—and I understand, sir, to you—of concern and his desire to come before this committee. I did not know anything about this until a couple of days ago. I think that is correct. I know we were travelling; we were hearing a lot of witnesses. But on this bill we have heard no one from Atlantic Canada. Here is a legitimate request from a province to this committee. I think

[*Translation*]

Comité doit obtenir l'autorisation du Ministre pour prendre telle ou telle décision est contraire aux usages parlementaires.

Je suis par ailleurs tout à fait scandalisé de constater que, d'une part, le Comité accuse une société de la Couronne de ne pas avoir consulté les autochtones mais que, d'autre part, il refuse à ces mêmes autochtones la possibilité de comparaître devant lui. Si des erreurs se sont glissées dans la mesure que nous avons arrêté au début de nos travaux, nous nous devons de les compenser en invitant maintenant les autochtones à comparaître devant le Comité. D'après les témoins qui ont comparu l'autre soir, ce projet de loi n'aurait de toute façon que peu d'effet sur la côte de la Colombie-Britannique; en tout état de cause ce serait faire preuve de l'hypocrisie la plus totale que de refuser d'inviter les autochtones à comparaître.

Le président: Il y a toujours deux façons de voir les choses. Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Merci, monsieur le président. M. Skelly manque manifestement totalement de respect pour moi ainsi que pour les autres membres du Comité. Je tiens à lui rappeler que je n'ai pas discuté directement de cette question avec le Ministre et que, par contre, nous nous étions mis d'accord avec les membres du Comité pour inviter le Ministre à venir expliquer à M. Skelly et aux autres membres du Comité comment les choses sont arrivées au juste, après quoi on déciderait si oui ou non il y a lieu de convoquer d'autres témoins. M. Skelly sera donc lui-même dans une large mesure responsable de la façon dont nos travaux vont se dérouler, car il s'agit de savoir si nous pouvons poursuivre avec tout le sérieux requis ou bien si au contraire on se lance dans une anarchie totale.

M. Henderson: Monsieur le président, dans cette requête qui nous est parvenue du ministre de la province du Nouveau-Brunswick, M. MacLeod, et dont je vous ai envoyé un exemplaire le 1er avril, M. MacLeod déclare que le 21 mars il a annoncé que le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'inquiétait de certains aspects des projets d'amendements à la Loi sur les pêches qui figurent dans le bill C-32. Il demande à comparaître devant ce Comité. Il est ministre d'une province, il souhaite faire une intervention devant le Comité et nous faire part de ses préoccupations.

Cette requête date du 21 mars et pourtant, jusqu'à il y a deux jours, je n'étais pas au courant. Je crois que c'est bien ça. Je sais que nous étions en déplacement, nous avons entendu beaucoup de témoins. Mais à propos de ce bill, nous n'avons entendu personne de la Région de l'Atlantique. Voilà une demande légitime de la part d'une province. À mon avis, ce

[*Texte*]

this committee should do everything in its power at least to hear that province.

As for the native groups, the motion that was put . . . I am not supposed to discuss this during committee business. I am sorry. But we are prepared to hear witnesses from umbrella organizations representing the native groups in British Columbia and indeed the Province of New Brunswick, in one day; in one day and evening. I hope members of the committee will take this request seriously, because I would hate even to start clause-by-clause without our giving the courtesy to a provincial government to make their representations known to the committee.

The Chairman: Mr. Henderson, I want you to know that the first part of your intervention was absolutely correct. That telex was received by me immediately prior to our trip to the west coast. It was referred to the clerk and unfortunately it was, I guess we could say, misplaced in the information. It went west with us. It was misplaced with that information. I was away last week. That letter arrived in my office . . . I do not have a copy in front of me, but I believe it was last Monday or Tuesday, and my staff erred by not referring that immediately to the clerk. I did not see it until Monday morning and I referred it immediately to the clerk. The first time you saw it, indeed, was yesterday afternoon.

You are perfectly correct on that sequence of events. I assume full responsibility for that, for want of a better word, "foul-up".

Mr. Henderson: Mr. Chairman, I accept that from you as a gentleman who has served this committee well in the Chair. I can fully understand. This has been a very, very busy committee and we were travelling. But the fact of the matter is that it just came before members of the committee in these last two or three days. To me at least, it is a very legitimate request from a province to the Fisheries committee to meet with and to make a submission to the committee, and a request that further sufficient time be allotted to allow for consultation between New Brunswick and other provinces which will undoubtedly be affected by the proposed legislation.

I think we should, before we get too far into this, seriously reconsider our stand on that one issue. If we could work a representative group of native people from the Province of British Columbia into it in the same day, I think we should be bending over backwards to do so. But as one member, I am prepared to listen to these people and hear their concerns.

• 2025

At the same time, I understand the limitations there are on this bill as far as the Minister is concerned.

So I am prepared to have a time limit so it does not get out of hand, but, as a former provincial Minister, I would be snubbed by this if I was not heard, and I think Mr. Binns and other members who were in the provincial scene before would understand this. It is not a nice thing to do to a provincial department.

[*Traduction*]

Comité devrait faire tout son possible pour entendre cette province.

Quant aux groupes d'autochtones, la motion . . . Je ne suis pas censé discuter de cela pendant la séance de Comité. Excusez-moi. Quoi qu'il en soit, nous sommes tous disposés à entendre des témoins qui représentent des organismes qui regroupent les autochtones de Colombie-Britannique et également du Nouveau-Brunswick. Une journée, une journée et une soirée sont consacrées à cela. J'espère que les députés prendront cette requête au sérieux car je n'aimerais pas du tout commencer l'étude article par article sans avoir eu la courtoisie d'entendre le représentant d'un gouvernement provincial qui a demandé à comparaître.

Le président: Monsieur Henderson, je vous assure que la première partie de votre intervention était tout à fait exacte. J'ai reçu le telex juste avant de partir sur la côte ouest. Il a été transmis au greffier mais, malheureusement, à un moment donné, le message s'est perdu. Nous l'avons amené avec nous dans l'ouest, mais sans le savoir. La semaine dernière j'étais absent. La lettre est arrivée dans mon bureau . . . Je n'en ai pas un exemplaire sous les yeux, mais je crois que c'était lundi ou mardi et mon personnel a fait l'erreur de ne pas la transmettre immédiatement au greffier. C'est seulement lundi matin que je l'ai vue et immédiatement je l'ai envoyée au greffier. Quant à vous, effectivement, vous l'avez vue pour la première fois hier après-midi.

Vous avez parfaitement raison, les choses se sont passées de cette façon-là. Je prends l'entière responsabilité de ce que j'appellerais un «cafouillage».

M. Henderson: Monsieur le président, je sais à quel point vous êtes dévoué au Comité et j'accepte cette explication. Je comprends très bien. Nous avons été particulièrement occupés et nous avons voyagé. Le fait est que les membres du Comité n'ont été saisis de cette intervention qu'il y a deux ou trois jours. À mon avis, c'est une requête parfaitement légitime de la part d'une province qui souhaite rencontrer les membres du Comité des pêches et faire une intervention. On nous demande également d'accorder suffisamment de temps pour que le Nouveau-Brunswick puisse consulter d'autres provinces qui seront sans aucun doute affectées par le projet de législation.

Avant de nous avancer trop avant dans cette affaire, je pense que nous devons reconsidérer notre position. A mon sens, nous devons faire l'impossible pour recevoir le même jour un groupe d'autochtones de la province de Colombie-Britannique. Personnellement, je suis tout disposé à entendre ces gens-là, à écouter leurs préoccupations.

En même temps, je comprends bien qu'en ce qui concerne ce bill, le Ministre n'a pas une grande marge de manoeuvre.

Je suis donc disposé à accepter une limite de temps, pour que les choses ne dégénèrent pas mais, moi qui ai déjà été Ministre provincial, je sais que si l'on refusait de m'entendre, je m'en formaliserais et mes collègues qui, comme M. Binns, ont également appartenu à des gouvernements provinciaux,

[*Text*]

The Chairman: I should say one more thing to clarify the situation. There was a steering committee meeting last Wednesday, April 17, at which it was agreed by the Steering committee meeting that we would hear the Minister tonight and go to clause-by-clause now.

What I want to say is that because you were aware not aware of that letter I do not think we can get into an argument about that particular motion because you did not have all of the facts in front of you. So I want members to be aware that Mr. Henderson has acted in good faith. If there is anybody to take fault in this procedure at this point, it is me, and, as I said, I will accept the blame.

So I just wanted you to know that, George, because you certainly were not aware of that letter and if you had been aware last week you probably would not have agreed to that motion at that time.

Mr. Gurbin: I think we understand Mr. Henderson and the point he makes, and Mr. Skelly and the points he is making. Also, I understand them making their points at the beginning of the committee meeting tonight. On the other hand, I wonder: there are elements to this discussion, his very reasonable proposition and Mr. Skelly's point, that I am not in a position to answer fully.

We have a witness who is before us who should be in a position to give us the best kind of information, which I do not think denies either the point or the opportunity to continue on whatever vein either Mr. Skelly or Mr. Henderson would wish to take. But we do have a witness who was agreed upon by steering committee. What happens after that is certainly open. I think the points have been made.

I might suggest that it might be constructive if we could have the full amount of information possible in order to deal with the subject, an important subject. I do not think anybody is denying that, and I do not think anyone here on this side is suggesting that it is not worthy of full consideration.

I might suggest also, just in finishing that, that the points you and Mr. Skelly have raised—same issue, different specifics—might in fact have an opportunity to be even more fully expressed to the witness before the committee.

The Chairman: I have Mr. Schellenberg and Mr. Skelly. Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Mr. Skelly in his usual moderate and eloquent way has raised a very valid concern about the native viewpoints on Bill C-32. The only letter I can recall crossing my desk on that was from the Lillooet Tribal Council. Can we just find out from the record when that letter was received by the committee or by the clerk? Do we know?

The Chairman: Yes, we can. The letter was received in my office on April 11 and referred to the clerk on the 22nd. It was in the same situation as the New Brunswick letter. It is a fault of my staff. I take full responsibility for that too.

[*Translation*]

comprendront cela. Il ne faudrait pas traiter un ministère provincial de cette façon.

Le président: Une dernière observation pour éclairer la situation. Mercredi, le 17 avril, il y a eu une réunion du comité directeur et l'on a convenu d'entendre le ministre ce soir puis de passer immédiatement à l'étude article par article.

Comme vous n'étiez pas au courant de cette lettre, je pense que nous ne pouvons plus discuter de cette motion car vour n'aviez pas tous les faits en main. Que les députés comprennent bien que M. Henderson a agi en toute bonne foi. Si quelqu'un est à blâmer pour ces évènements, comme je l'ai dit, je prends le blâme sur moi.

Cela dit, George, je reconnais que si vous aviez été au courant de l'existence de cette lettre la semaine dernière, vous n'auriez probablement pas accepté cette motion.

M. Gurbin: Nous comprenons M. Henderson et sa position, nous comprenons également M. Skelly et sa position. Je comprends également qu'ils tiennent à expliquer leurs positions dès le début de la séance ce soir. D'un autre côté, je me pose des questions: il y a des éléments dans cette discussion, la proposition très résonnable de M. Henderson et les observations de M. Skelly, qui font que je ne suis pas en position de répondre pleinement.

Nous avons un témoin qui est là, qui devrait nous donner des informations précieuses, ce qui ne nous empêchera certainement pas de continuer à discuter les questions dont MM. Skelly et Henderson nous ont parlées. Mais nous avons tout de même un témoin que le comité directeur a accepté de recevoir. Quand à la suite des évènements, toute les possibilités sont permises, nous les avons entendues.

S'il était possible de recueillir toutes les informations possibles sur cette question, cela nous permettrait de prendre une décision en toute connaissance de cause. Personne ne conteste cela, et de ce côté de la table, personne ne conteste que la question mérite toute notre attention.

Pour en terminer avec ce sujet, les observations que M. Skelly et vous-même avez faites—même question, différences de détail—on aura peut-être l'occassion de les exprimer encore plus en détail devant le témoin que nous recevons.

Le président: J'ai sur ma liste les noms de MM. Schellenberg et Skelly. M. Schellenberg.

M. Schellenberg: M. Skelly, avec toute l'éloquence modérée qui le caractérise, a soulevé une question très importante sur l'opinion des autochtones face au bill C-32. La seule lettre que j'ai reçu à ce sujet, du moins dans mon souvenir, venait du Conseil tribal de Lillooet. Pouvez-vous faire des recherches et déterminer à quel moment cette lettre est parvenue au Comité ou au greffier? Le savons-nous?

Le président: Oui, cette lettre est parvenue à mon bureau le 11 avril et a été référée au greffier le 22. Même chose pour la lettre du Nouveau-Brunswick. C'est une erreur de mon personnel, j'en assume la pleine responsabilité.

[*Texte*]

Mr. Schellenberg: So both of these letters were received by you in your office.

The Chairman: They came to my office and were not referred to the clerk.

Mr. Schellenberg: After this meeting was agreed to tonight by the steering committee? Is that what you are saying?

The Chairman: I was away last week. Those letters were not in the hands of the committee as such at that meeting.

Mr. Schellenberg: I understand.

The Chairman: I am sorry; Mr. Skelly.

• 2030

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I would like to move that this committee seek testimony on Bill C-32 from the following groups prior to the passage of Bill C-32: (1) The Native Brotherhood of B.C.; (2) the Aboriginal Council of B.C.; (3) the B.C. Aboriginal Peoples' Fishery Commission; (4) the Fraser River Tribal Council's group; (5) the Nishga Tribal Council; (6) the Nuu-chah-nulth Tribal Council; and (7) the Kwakiutl Tribal Council or KTC.

The Chairman: The clerk will get your motion, Mr. Skelly. Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: Speaking to the motion, I do not . . .

The Chairman: Do you want the motion read again, or do you want to begin discussion?

Mr. Gurbin: Mr. Chairman, I think the substance of the motion reflects the discussion and the position Mr. Skelly has. In consideration of the motion, I do not think this committee, including probably Mr. Skelly, with all respect, has had the opportunity to fully consider all the potential ramifications of delay with the bill, for one thing, because we heard one group of people say there was an urgency, and other information suggests there may not be an urgency and so on. I think it might serve the interests of both Mr. Skelly and the committee if we took advantage of as full a disclosure of the information as possible.

I guess it is fair to say we could vote on this motion and negate it at once, if Mr. Skelly insists. On the other hand, Mr. Skelly has the opportunity, after hearing a witness who can probably offer a considerable light to the discussions we are having and may in fact cause members to take a certain position regarding the substance of his motion . . . I think it would be in the interests of him and the committee and in the interests of full disclosure and understanding of the situation to hear the witness before we are in a position where we have to deal with the motion. I guess at this point he would have to withdraw it and then reintroduce it, if he chose to do that. On the other hand, I can see no position other than to vote against the motion, if he persists at this time in consideration of it.

Mr. Skelly: Mr. Chairman . . .

The Chairman: As the proposer of the motion . . . I am sorry, Mr. Johnson.

[*Traduction*]

M. Schellenberg: Ainsi, ces deux lettres sont arrivées dans votre bureau.

Le président: Elles sont arrivées à mon bureau et n'ont pas été transmises au greffier.

M. Schellenberg: Après que le comité directeur ait prévu cette séance d'aujourd'hui? C'est bien ce que vous dites?

Le président: J'étais absent la semaine dernière. Le comité directeur n'avait pas ces lettres au moment de la réunion.

M. Schellenberg: Je comprends.

Le président: Excusez-moi; M. Skelly.

M. Skelly: Monsieur le président, je propose que ce Comité convoque les groupes suivants pour témoigner sur le Bill C-32 avant son adoption: (1) La Fraternité Autochtone de Colombie-Britannique; (2) le Conseil Autochtone de Colombie-Britannique; (3) la Commission de Colombie-Britannique des Pêcheurs Autochtones; (4) le Conseil Tribal de la Rivière Fraser; (5) le Conseil Tribal de la Nishga; (6) le Conseil Tribal Nuu-chah-nulth et, (7) le Conseil Tribal Kwakiutl ou KTC.

Le président: Le greffier va prendre votre motion, M. Skelly. M. Gurbin.

M. Gurbin: À propos de la motion, je ne . . .

Le président: Vous voulez qu'on relise la motion ou bien commençez-vous la discussion?

M. Gurbin: Monsieur le président, je pense que cette motion est bien conforme à la position adoptée par M. Skelly. Cela dit, je pense que ce Comité, et M. Skelly lui-même, n'ont pas eu l'occasion d'étudier pleinement les conséquences d'un retard d'adoption du bill. En effet, un groupe de personnes sont venues nous dire qu'il y avait urgence mais nous avons d'autres informations qui semblent indiquer qu'il n'y a pas urgence. M. Skelly et le Comité dans son ensemble auraient peut-être avantage à obtenir les informations les plus complètes possibles.

Si M. Skelly insiste, nous pouvons voter sur cette motion et la rejeter immédiatement. D'un autre côté, après avoir entendu un témoin qui jettera probablement beaucoup de lumière sur notre discussion, nous serons probablement mieux en mesure de prendre position face à cette motion. Dans l'intérêt de M. Skelly et dans celui du Comité, je propose que nous entendions notre témoin avant de prendre une décision sur cette motion. Pour ce faire, il faudrait que la motion soit retirée puis proposée à nouveau plus tard, le cas échéant. Dans le cas contraire, je serais forcé de voter contre cette motion s'il insiste pour qu'on passe au vote immédiatement.

M. Skelly: Monsieur le président . . .

Le président: Puisque c'est vous qui avez proposé la motion . . . pardonnez-moi, M. Johnson.

[*Text*]

Mr. Johnson: I was just wondering, Mr. Chairman. In Mr. Skelly's motion, am I to understand there would be seven groups of people who would have to have hearings? Would that be one hearing, or would it be seven separate hearings that we would have to accommodate?

Mr. Skelly: This committee could choose to hear them all together in one large group, or it could break them into two or three sittings of the committee in one day. The committee is its own master. I have just said that this committee must consult with native people. It is a matter of principle.

Mr. Johnson: I wonder if I could ask another question, Mr. Chairman. Is there a specific part of the bill you are aware of that those groups would want to discuss?

Mr. Skelly: Absolutely. First of all, there is a major question. I have asked the Minister time after time after time to make some statement on his action regarding guidelines concerning participation of native people in the fisheries of British Columbia. It was their traditional source of wealth and activity on the coast of B.C. prior to contact, after contact, and they have been diminished. There is a principle, which I think we accept, that the nature and the amount of participation of native people is a critical question.

Proposed section 2.1(*d*) deals specifically with the Minister relating to the provinces on inland water fisheries, and we are particularly concerned how the Minister is going to relate to, say, the Province of British Columbia about native food fisheries and a guaranteed access of those people to traditional sources of food fish.

We know nothing about this effect. We have never heard native people. They have not had a chance to see this bill until we gave it to them when we were travelling the west coast. They did not know this committee was sitting to ram the bill through tonight. We heard, as the telegram points out, only the non-native side of it, and then we asked for some consultation from the non-native side, how they felt the 250,000 native people might have felt about it. So I think we have our necks stretched out some considerable distance, Mr. Johnson.

Mr. Johnson: I am just wondering, Mr. Chairman, if we heard the Minister and his answers were satisfactory, if that could not be communicated back to those groups, saving the time of having to hear them. If Mr. Skelly could wait for a vote on his motion until he has heard the witnesses, and then if he could relate back to those various groups, they might be quite satisfied with the answers he is able to give them.

• 2035

M. Ferland: Monsieur Skelly, ce n'est qu'une question d'éclaircissement. Les quatre groupes que vous avez mentionnés sont-ils ceux que nous avons eu l'occasion d'entendre lors de notre voyage dans l'Ouest?

M. Skelly: Nous les avons entendus concernant les pêches en Colombie-Britannique en général, mais pas en ce qui concerne ce projet de loi. Je me préoccupe aussi de donner aux groupes

[*Translation*]

M. Johnson: Monsieur le président, ais-je bien compris que la motion de M. Skelly prévoit la comparution de sept groupes de personnes? Est-ce qu'il s'agirait de sept séances distinctes ou bien d'une séance unique?

M. Skelly: Le Comité peut décider d'entendre tous ces groupes ensemble, ou bien encore les répartir en deux ou trois séances réparties sur une journée. Le Comité prend ses propres décisions. L'important, comme je l'ai dit, c'est que ce Comité consulte les autochtones. C'est une question de principe.

M. Johnson: Monsieur le président, vous me permettez de poser une autre question. Est-ce qu'il y a une partie du bill en particulier dont ces groupes souhaitent discuter?

M. Skelly: Absolument. Pour commencer, il y a une question majeure: je n'ai cessé de demander au ministre de faire une déclaration sur les mesures qu'il a prises au sujet des directives sur la participation des autochtones aux pêches de Colombie-Britannique. Par le passé, avant l'arrivée des blancs et après, cela a toujours constitué une source de richesse traditionnelle pour les autochtones et c'est une ressource qui va en diminuant. Il y a un principe que nous reconnaissons, je pense, les caractéristiques et le degré de participation des autochtones ont une importance critique.

Le projet d'article 2.1*d*) porte sur les relations entre le ministre et les provinces pour tout ce qui a trait à la pêche dans les eaux intérieures. Nous sommes particulièrement curieux de connaître les relations entre le ministre et la province de Colombie-Britannique au sujet des autochtones qui pratiquent la pêche de subsistance et des garanties d'approvisionnement en poisson qui leur seront offertes.

C'est une question sur laquelle nous ne savons rien. Nous n'avons jamais entendu les autochtones, ils n'ont pas eu l'occasion de voir ce bill avant que nous ne leur donnions lors de notre passage sur la côte ouest. Ils ne savaient pas que ce Comité siégerait ce soir pour forcer l'adoption de ce bill. Comme le télégramme le souligne, c'est seulement le côté non-autochtone que nous avons entendu et nous avons d'ailleurs redemandé à des non-autochtones quelle serait, à leur avis, la réaction des 250,000 autochtones. M. Johnson, je considère donc que nous nous sommes déjà passablement mouillés.

M. Johnson: Monsieur le président, nous avons entendu le ministre et ses réponses ont été jugées satisfaisantes. Ne pourrait-on transmettre ses réponses à ces groupes, cela nous éviterait de devoir les entendre. Si M. Skelly pouvait attendre d'avoir entendu les témoins avant de voter sur cette motion, il pourrait ensuite informer tous ces groupes de ce qui s'est passé, et les réponses qu'il leur apporterait les satisferaient peut-être.

Mr. Ferland: Mr. Skelly, on a point of information. The four groups that you have mentioned, did we hear them during our trip west?

Mr. Skelly: We heard them concerning British Columbia fisheries in general, but not concerning the bill. I also feel that we must give Native groups the opportunity to appear before

[*Texte*]

autochtones l'occasion de présenter leur point de vue au Comité. C'est un principe très important. Vous connaissez la situation du CN et de la consultation avec les groupes autochtones. C'est un principe très important dont le Comité doit tenir compte dans son étude du projet de loi.

M. Ferland: Ne croyez-vous pas, monsieur Skelly, que notre témoin de ce soir pourrait nous éclairer avant que nous ne nous prononcions sur votre motion? N'accepteriez-vous pas que l'on dispose de votre motion seulement après avoir entendu le témoin de ce soir? Avec les explications du témoin, nous serions sans doute mieux en mesure de statuer sur votre motion.

M. Skelly: Monsieur le président, c'est le même problème. Le ministre des Pêches et Océans doit s'occuper des pêches en Colombie-Britannique. Mais la responsabilité de ce Comité est différente.

We must hear the Minister as a witness on the bill. We must hear the MAC on the bill. We must hear somebody from the Province of New Brunswick on the bill. But we also must hear native people. And we as parliamentarians must consider this. I do not think it is the responsibility of the Minister to give us direction. That negates the whole committee process. If the Minister is going to make all the decisions on this matter, then so be it; we might as well dissolve the committee and leave.

There are a couple of very important principles: the independence of this committee in honouring its parliamentary function, but also the principle of hearing native people. You have to make a very serious decision: to say that native people cannot appear before this committee tonight, or they can.

Mr. Schellenberg: Mr. Chairman, Mr. Skelly is not telling us anything tonight we do not already know. We travelled on the west coast last month and we heard there were concerns by native groups who had not had time to study the bill.

But I would like to ask a question of my colleague from Comox—Powell River before I vote on his motion. I ask this quite honestly, colleague to colleague. Have these groups been suggested by the member on his own? Are they a direct result of telegrams or interventions from the native groups? Or are they a result of suggestions by the member to these groups?

I would like to know if these concerns you are bringing forward tonight are directly from Indian groups in my riding and your riding, Ray, or they are interventions you have been involved in.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, let us just take the example of two particular tribes or council groups; one from Mr. Schellenberg's riding. I certainly would not want to second-guess what, say, George Watts, the head of the Nuu-chah-nulth Tribal Council, would want to tell this committee concerning how Bill C-32 is going to affect them. Mr. Schellenberg knows how

[*Traduction*]

the committee. It is a very important principle. You know the situation with CN and consultation with Native groups. It is a very important principle that must not be ignored by this committee while considering the bill.

Mr. Ferland: Do you not think, Mr. Skelly, that our witness tonight could enlighten us before we vote on your motion? Would you be ready to propose your motion after we have heard a witness? Having heard the witness's explanations, we would be better informed and it would be that much easier to decide on your motion.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, we come back to the same problem. The Minister of Fisheries and Oceans has to deal with fisheries in British Columbia. The responsibilities of this committee are different.

Nous devons entendre le ministre qui doit témoigner sur le bill. Nous devons entendre le CCM au sujet du bill; nous devons entendre un représentant de la province du Nouveau-Brunswick au sujet du bill. Cela dit, nous devons également entendre les autochtones. En notre qualité de parlementaires, il nous faut en tenir compte. Ce n'est pas au ministre de nous donner des directives, cela irait à l'encontre du principe des comités. Si c'est le ministre qui prend toutes les décisions sur cette question, ainsi soit-il et le Comité peut aussi bien cesser d'exister.

Il y a deux principes très importants qui sont en cause: l'indépendance du Comité dans l'accomplissement de ses fonctions parlementaires, et, également, le principe qui veut que nous entendions les autochtones. Vous êtes appelés à prendre une décision très importante: vous pouvez décider que les autochtones ne peuvent pas être entendus ce soir par ce comité, ou bien qu'ils peuvent l'être.

M. Schellenberg: Monsieur le président, M. Skelly ne nous annonce rien que nous ne sachions déjà. Le mois dernier nous sommes allés dans l'Ouest et nous avons entendu des groupes d'autochtones qui s'inquiétaient de ne pas avoir eu le temps d'étudier le bill.

Cela dit, j'ai une question à poser à mon collègue de Comox—Powell River, avant de voter sur cette motion. Je lui pose cette question en toute honnêteté, de collègue à collègue. Est-ce que c'est le député lui-même qui a fait la liste de ces groupes? Ou bien, au contraire, est-ce qu'il a reçu des télégrammes, est-ce que ces groupes d'autochtones l'ont contacté? Ou encore, est-ce le député qui a fait la suggestion à ces groupes?

J'aimerais savoir si ces groupes dont vous nous parlez ce soir ont pris l'initiative, des groupes d'Indiens de ma circonscription, de votre circonscription, Ray, ou bien avez-vous pris vous-même des initiatives?

M. Skelly: Monsieur le président, prenons l'exemple de deux tribus ou conseils tribaux particuliers. L'un est dans la circonscription de M. Schellenberg et je ne m'aventurerai pas à deviner ce que George Watts, le chef du conseil tribal Nuu-chah-nulth viendra dire à ce comité sur les effets du Bill C-32. M. Schellenberg connaît les sentiments de George Watts et de

[*Text*]

George Watts and that particular organization feel. That is good. When my turn to speak, other than answering questions, comes, I want to read maybe one or two telegrams into the record to give you a indication how the Kwakiutl Tribal Council feels about being excluded from an opportunity to appear here. So if Mr. Schellenberg wishes to say that he has a handle on how his constituents in the Nuu-chah-nulth Tribal Council feel about it, then that is up to him. He would understand it and maybe be able to make a comment on whether he feels their presence here is valid, but I know there is a telegram requesting it, and I know they are very involved in the question of fisheries management.

• 2040

Mr. Schellenberg: May I respond to that, Mr. Chairman? My concern, Ray, and it is a very honest concern, these seven groups that you have mentioned, are they coming from the British Columbia community to this committee in telegram or letter form with their concerns, or have they been talked to and suggested that they appear? I mean, are these concerns and these telegrams coming from the community?

Mr. Skelly: Mr. Chairman, some of the most astute politicians in the Province of British Columbia, people who have fought for their rights since the time of contact, have made an appeal to this committee that what we have done to native people in this country does not rank second to what has been done in South Africa. To suggest that somebody would influence native communities, or somehow shape them in the fight for their rights, I do not think is the question. They have made a request to appear before this committee. They did not know about the bill. They did not know that this committee was considering the bill. Now they have the bill; now they know the bill is before the committee; and they also know that this committee was not going to hear native people on it.

The Chairman: Mr. Skelly, I must correct you just slightly.

Mr. Skelly: Some native groups.

The Chairman: Yes. The Native Brotherhood certainly were notified; so was the Union of B.C. Indian Chiefs; and so was Mr. Chris Cooke of the Central Coast Native Co-op. Those three I know for a fact were notified on March 8 by letter from the Minister. To the best of my knowledge those are the only ones who were officially notified.

Mr. Skelly: I would put it to you that they did not know this committee was considering it and had rejected calling native people as witnesses.

The Chairman: No, that is not quite true. They knew this committee was going to be handling this bill. I am not sure if they knew the other or not; let us be accurate.

Mr. Skelly: When the time comes maybe I could read a telegram from Edwin Newman.

[*Translation*]

son organisation. C'est excellent. Quand ce sera mon tour de parler, et non plus de répondre à des questions . . . J'aimerais consigner peut-être un ou deux télégrammes au procès-verbal, afin de vous donner une idée de ce que pense le Conseil Tribal Kwakiutl sur la possibilité qui lui est refusée de comparaître ici. Si M. Schellenberg le souhaite il peut nous dire ce qu'il sait de ses comettants au Conseil Tribal Nuu-Chah-nulth, cela le regarde. Néanmoins il comprendra mon intervention, et il pourra nous dire s'il estime que leur présence ici est appropriée, mais je sais qu'il existe un télégramme qui la demande et je sais que ce Conseil Tribal s'intéresse énormément à la question de la gestion des pêches.

M. Schellenberg: Puis-je répondre, monsieur le président? Mon intérêt, Ray, très sincèrement, c'est de savoir si les sept groupes que vous avez mentionnés représentent la communauté de la Colombie-Britannique lorsqu'ils nous font part, par télégramme ou par lettre, de leurs préoccupations, ou leur a-t-on parlé et ont-ils demandé à comparaître? En fait, je veux savoir si ces préoccupations et ces télégrammes viennent de la communauté?

M. Skelly: Monsieur le président, certains des politiciens parmi les plus astucieux de la province de la Colombie-Britannique, des gens qui ont défendus leurs droits depuis l'époque des premiers contacts, ont fait savoir au comité que ce que nous avons fait aux auchtones dans ce pays est pire que ce qui a été fait en Afrique du Sud. Il ne s'agit pas de faire croire que quelqu'un puisse influencer les communautés autochtones, ou peut-être les organiser pour défendre leurs droits, car là n'est pas la question. Ils ont demandé à comparaître devant notre comité. Ils n'étaient pas au courant du projet de loi. Ils ne savaient pas que le comité étudiait le projet de loi. Or maintenant ils ont le projet de loi; maintenant ils savent que nous en sommes saisis; ils savent également que le comité ne va pas entendre le témoignage des autochtones à ce sujet.

Le président: Monsieur Skelly, je me dois d'apporter une légère rectification.

M. Skelly: Certains groupes autochtones.

Le président: Oui. La fraternité des autochtones a certainement été prévenue; l'Union des Chefs Indiens de la Colombie-Britannique aussi; ainsi que M. Chris Cooke de la Coopérative Autochtone du Centre de la Côte. Je sais pertinemment que ces trois groupes ont été prévenus, par lettre, le 8 mars, par le Ministre. À ma connaissance, ce sont les seuls groupes qui ont été officiellement prévenus.

M. Skelly: J'aimerais faire valoir qu'ils ne savaient pas que le comité étudiait le projet de loi et avait décidé de ne pas convoquer les autochtones.

Le président: Non, ce n'est pas tout à fait juste. Ils savaient que le comité allait être chargé du projet de loi. Je ne sais pas au juste s'ils étaient au courant du reste ou non; mais soyons précis.

M. Skelly: Le moment venu, peut-être pourrais-je lire un télégramme d'Edwin Newman.

[*Texte*]

The Chairman: Yes, certainly. I have on my list Mr. Binns, Mr. Skelly, and then Mr. Comeau. Mr. Binns.

Mr. Binns: Thank you, Mr. Chairman. I guess my question, through you to Mr. Skelly, is whether he agreed to hold this motion for a period of time, perhaps for an hour or so, until we heard the Minister?

The Chairman: Mr. Skelly, would you like to answer that question?

Mr. Skelly: Mr. Chairman, on many other occasions I have acceded to the wishes of my colleagues here on matters that have facilitated this committee, but tonight I do not care if the Pope were here. I think we as committee members must resolve a very serious question of principle before we proceed. I think there are some important things to put on the record. We know the issues, that is clear; we could bring this to a vote very quickly, or a decision, and move on with it. I think we are all under the impression that tonight is the last night we will have this bill in committee. I may be mistaken, but those are the conclusions I draw; that there has been a decision taken, and that decision has ultimately come from the Minister of Fisheries that this committee will deal with this bill tonight and that is all there is to it.

I would like to postpone it, but we certainly run some very serious risks of doing that, so I would like it put on before the Minister makes his presentation; and then the Minister, once he has heard these telegrams, once he has heard the positions in debate, might be in a position to suggest that honouring a commitment to native people would be a valuable thing to do.

The Chairman: Mr. Skelly, I remind you, you have that right; and I remind the committee that Mr. Skelly has that right. Mr. Binns.

Mr. Binns: Mr. Chairman, I am just trying to find some kind of grounds on which we can perhaps compromise, although I am not asking Mr. Skelly to withdraw the motion. I am asking him if perhaps he would table it for an hour, but it seems as though he will not; and so I would move, seconded by Mr. Johnson, that the motion be tabled for one hour.

The Chairman: We cannot table a motion in committee, Mr. Binns; it has to be dealt with. We can only discuss it and then vote upon it.

Mr. Schellenberg: Mr. Chairman . . .

The Chairman: Unless it is a point of order, I . . .

Mr. Schellenberg: It is a point of order, Mr. Chairman. We have, in the past, delayed a motion until the end of a meeting. Perhaps, with consensus, we could do that tonight.

[*Traduction*]

Le président: Oui, certainement. J'ai sur ma liste M. Binns, M. Skelly, et ensuite M. Comeau. M. Binns.

M. Binns: Merci, monsieur le président. Avec votre permission, j'aimerais demander à M. Skelly, s'il accepterait de reporter la motion pendant un certain temps, pendant une heure peut-être, jusqu'à ce que nous ayons entendu le Ministre?

Le président: Monsieur Skelly, voulez-vous répondre à cette question?

M. Skelly: Monsieur le président, à de nombreuses autres reprises, j'ai accédé aux souhaits de mes collègues de manière à faciliter les travaux du comité, mais ce soir, même si le Pape était ici, ça ne changerait rien. Comme membre de comité, nous devons je crois, nous entendre sur une grave question de principe avant d'aller plus loin. Je crois que certaines questions importantes doivent êtres consignées au procès-verbal. Nous connaissons les questions, c'est clair; nous pourrions voter très rapidement, ou décider rapidement, et ensuite passer à autre chose. Je crois que nous avons tous l'impression que ce soir, c'est le dernier soir pour l'étude en comité. Je fais peut-être fausse route, mais ce sont là les conclusions auxquelles j'arrive; autrement dit, la décision est prise, c'est le Ministre des pêches qui a en fait pris cette décision voulant que notre comité étudie le projet de loi ce soir, un point c'est tout.

J'aimerais reporter cette étude, mais il est certain que ce faisant, nous courons quelques risques très graves, et donc j'aimerais autant que nous votions avant que le Ministre ne fasse son exposé; ensuite le Ministre, lorsqu'il aura entendu la lecture des télégrammes, lorsqu'il aura entendu les diverses positions dans le cadre du débat, sera peut-être en mesure de suggérer que nous honorions l'engagement pris à l'égard des autochtones.

Le président: Monsieur Skelly, je vous rappelle que vous avez ce droit; je rappelle au comité que M. Skelly a ce droit. M. Binns.

M. Binns: Monsieur le président, j'essayais simplement de trouver un terrain d'entente qui nous permette d'arriver peut-être à un compromis, bien que je ne demande pas à M. Skelly de retirer sa motion. Je lui demande de la réserver peut-être pendant une heure, mais il semble qu'il refuse; et donc je propose, appuyé par M. Johnson, que la motion soit réservée pendant une heure.

Le président: Nous ne pouvons pas réserver une motion en comité, Monsieur Binns; il faut se prononcer. Nous ne pouvons qu'en discuter et ensuite voter.

M. Schellenberg: Monsieur le président . . .

Le président: À moins de vouloir invoquer le règlement, je . . .

M. Schellenberg: J'invoque le règlement, Monsieur le président. Nous avons par le passé reporté l'étude d'une motion jusqu'à la fin de la réunion. Si nous sommes tous d'accord, peut-être pourrions-nous le faire ce soir.

[*Text*]

• 2045

The Chairman: That is not called tabling. Mr. Binns, you can move a motion asking that this matter be deferred until a later time in this meeting, as we did in Kamloops. If you want to do that, you can do it.

Mr. Binns: Thank you, Mr. Chairman. I would move then that it be deferred until 10 p.m.

The Chairman: We will get the proper wording for the motion.

Mr. Henderson: I want to make an amendment to that motion.

An hon. Member: Ten-thirty.

The Chairman: The clerk assures me that you cannot do that, Mr. Henderson, because it is the superseding motion.

Mr. Gurbin: I would like to speak to this motion.

Mr. Henderson: Maybe Mr. Skelly will add a number 8 to this motion then.

An hon. member: The Province of New Brunswick.

Mr. Skellly: We are dealing with a separate principle of native people, but your point of he Province of New Brunswick is as important.

The Chairman: Let us handle one thing at a time here. Just a moment. There is a certain procedure we have to follow here, and you will have to bear with us for a moment. I am not completely conversant with the fine points. Mr. Binns, could you please present that motion again, in the proper form?

Mr. Binns: I move that the consideration of the motion be postponed until 10 p.m.

Mr. Johnson: I second the motion.

The Chairman: All right. I remind members that motions in the committee do not have to be seconded, just as a matter of information. This motion is debatable, and I will go to a new list to speak on this motion. The first on my list is Mr. Gurbin

Mr. Gurbin: Mr. Chairman, this motion really addresses the point I was trying to get at before, but maybe not very clearly. I think Mr. Skelly has in his mind that this is the last night, and it may be the last night we deal with this bill. I think, if he does not choose to support this motion, what he is doing is guaranteeing that this will be the case. I think the discussion we are having right now needs very much to have whatever information is available to discuss it rationally. I think the Minister or his officials could contribute a great deal to a reasonable consideration of additional witnesses, if they should be necessary. So, I would like to support this motion strongly.

Mr. Skelly: Who is next?

The Chairman: I think Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman.

[*Translation*]

Le président: Cela ne s'appelle pas un dépôt. Monsieur Binns, vous pouvez proposer une motion pour que la question soit discutée plus tard en comité, comme nous l'avons fait à Kamloops. Si vous voulez le faire, vous le pouvez.

M. Binns: Merci monsieur le président. Je propose donc que la discussion soit retardée à ce sujet jusqu'à 22 heures.

Le président: Nous rédigerons cette motion comme il convient.

M. Henderson: Je voudrais apporter un amendement à la motion.

Une voix: À 22 heures 30.

Le président: Monsieur Henderson, le greffier me souligne que nous ne pouvons pas faire cela, car cette motion a préséance.

M. Gurbin: Je voudrais prendre la parole au sujet de la motion.

M. Henderson: Monsieur Skelly pourrait peut-être ajouter le numéro 8 à cette motion.

Une voix: La province du Nouveau-Brunswick.

M. Skelly: Nous traitons d'un principe distinct concernant les autochtones, mais votre mention de la province du Nouveau-Brunswick est importante.

Le président: Une chose à la fois, un instant, nous devons suivre une procédure et je vous demanderais d'être patients. Je ne connais pas très bien tous les détails de la procédure. Monsieur Binns, voulez-vous présenter de nouveau la motion, sous une forme recevable?

M. Binns: Je propose que l'étude de la motion soit retardée jusqu'à 22 heures.

M. Johnson: J'appuie cette motion.

Le président: Très bien. Je rappelle aux membres du comité que les motions en comité n'ont pas à être appuyées. Cette motion peut être débattue, et j'ouvre une nouvelle liste d'intervenants à ce sujet. Le premier sur cette liste est M. Gurbin.

M. Gurbin: Monsieur le président, la motion traite vraiment de la question que j'essayais de débattre plus tôt, mais peut-être pas de façon très claire. Ce à quoi pense M. Skelly peut-être c'est que c'est la dernière soirée que nous étudions ce projet de loi. S'il choisit de ne pas appuyer cette motion, ce qu'il fait l'assure qu'elle ne sera pas appuyée. D'après les discussions que nous avons présentement, il est évident qu'il nous faut des renseignements disponibles pour pouvoir avoir un débat rationnel. Le Ministre ou ses hauts fonctionnaires pourraient envisager la comparution des témoins supplémentaires, si nécessaire. Par conséquent, j'appuie fortement cette motion.

M. Skelly: Qui est le prochain?

Le président: M. Skelly je crois.

M. Skelly: Merci Monsieur le président.

[*Texte*]

Two things here, Mr. Chairman, on this particular motion. One is the hypothesis put forward by Mr. Gurbin that this committee make a decision whether or not to hear Indian people before the committee on the basis of what the Minister says. That is absolutely wrong. I think the integrity of this community is at stake on that basic principle.

The second thing is that last night, I think, the government side was prepared to determine whether or not we should hear Indian people based on how the MAC committee felt, a group of non-native people. We are talking about 250,000 native people, the first people in the Province of British Columbia who have fundamental rights. I would remind the group that one-third of our witnesses before the committee were native people, Mr. Chairman, and they said that they had never seen the bill. They said that they had never been consulted on it and did not want it passed until they had a chance to study and provide input. That is another valid point.

Another point to make is that we rapped the CNR over the knuckles for failing to provide fair consultation for native people, and now this committee proposes to block that. It has voted down this proposal one time, and I think, in the process of deferring, we are, in all likelihood, going to be seeing this thing defeated again. The principle that whatever the Minister says should guide us on whether or not we hear native people, is absolutely wrong.

• 2050

The issue of whether or not the Native Brotherhood had an opportunity—and certainly they only represent native fishermen—but I think there is a correction or two that has to be put on the record here. The president of the Native Brotherhood in a telegram to this committee said:

> ... on behalf of the Native Brotherhood of B.C. I would like to protest strongly the passage of Bill C-32. I understand that the industry representatives from the west coast have appeared before your committee but no native representatives have had the opportunity to voice their concerns. I also understand that the Ministerial Advisory Committee members indicated that they were not aware of any native group opposed to Bill C-32. Perhaps, Mr. Chairman, that is largely due to them not having asked any native people. Mr. Chairman, it is of the utmost importance to all native people in British Columbia that their concerns on Bill C-32 be heard. On their behalf I request that we be given this opportunity. It is this organization's opinion that Bill C-32 provides far too much power in the hands of the Minister of Fisheries and his representatives. Our concern is that this power to allocate by DFO may be abused. The attitudes of government officials to native people has been clearly evidenced of their treatment of the MicMacs in Quebec and their treatment of the Salish people in January of 1983. The attitude and record of treatment by DFO to native people is dismal. There is no evidence that this attitude has changed. I do not expect fair treatment for native people by DFO if they have these sweeping powers to allocate as proposed in Bill C-32. I look forward to your positive response to our request.

[*Traduction*]

Je voudrais soulever deux questions au sujet de cette motion. D'abord l'hypothèse soulevée par M. Gurbin que le comité décide d'entendre ou non les Indiens en comité après ce qu'a dit le Ministre, c'est tout à fait erroné. L'intégrité de cette collectivité est en jeu à cause de ce principe de base.

Deuxièmement, hier soir je crois, le gouvernement était disposé à décider si oui ou non nous devrions attendre les Indiens en se fondant sur l'opinion du comité MAC, un groupe de non-autochtones. Il s'agit ici de quelques 250,000 autochtones, le premier peuple de la province de la Colombie-Britannique qui a des droits fondamentaux. Je vous rappelle que le tiers de nos témoins qui ont comparu devant le comité étaient des autochtones, Monsieur le président, qui ont déclaré ne jamais avoir vu le projet de loi. Ils ont dit n'avoir jamais été consultés et ne voulaient pas que le projet de loi soit adopté jusqu'à ce qu'ils aient l'occasion de l'étudier et de donner leur avis. Voilà un autre point valable.

Je voulais dire également que nous avons réprimandé le CN pour n'avoir pas consulté adéquatement les autochtones, et maintenant le comité se propose d'en faire autant. Il a rejeté la proposition une première fois et, comme elle est retardée, il est très probable qu'elle sera de nouveau rejetée. Le principe qui veut que les paroles du Ministre doivent nous guider pour décider ou non si nous devons attendre les autochtones est tout à fait erroné.

Quant à savoir si oui ou non la Fraternité des autochtones a eu l'occasion—et elle ne représente certainement que des pêcheurs autochtones—mais il faudrait rectifier une ou deux choses. Le président de la Fraternité des autochtones a déclaré dans un télégramme adressé au Comité ce qui suit:

> ... au nom de la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique, je proteste énergiquement contre l'adoption du projet de loi C-32. Je crois comprendre que les représentants de l'industrie de la côte ouest ont comparu devant votre Comité, mais aucun représentant des autochtones n'a eu l'occasion de vous exprimer leurs craintes. Je crois comprendre également que les membres du Comité consultatif ministériel ont dit ne pas savoir si des groupes autochtones s'étaient opposés au projet de loi C-32. C'est peut-être, monsieur le président, qu'ils n'ont pas consulté les autochtones. Il est extrêmement important, monsieur le président, que tous les autochtones de la Colombie-Britannique puissent faire connaître leurs préoccupations au sujet du projet de loi C-32. Je demande en leur nom que nous ayons l'occasion de le faire. L'organisation est d'avis que le projet de loi C-32 donne beaucoup trop de pouvoirs au ministre des Pêches et à ses représentants. Ces pouvoirs, croyons-nous, peuvent faire l'objet d'abus au ministère des Pêches et Océans. L'attitude des hauts fonctionnaires du gouvernement vis-à-vis des autochtones transparaît clairement de leur façon de traiter les MicMacs du Québec et les populations de Salish en janvier 1983. L'attitude du ministère et sa façon de traiter les autochtones ont été lamentables. Il n'y a aucune preuve que cette attitude ait changé. Je ne m'attends pas à ce que le ministère des Pêches et des Océans traite

[*Text*]

Now, I hope that dispels any myth that this particular group of native people is in favour of this bill, and does not want to appear before this committee to make its position known. And they are largely a group of native communities dependent on the fishery and people involved in the commercial fisheries.

From the Kwakiutl Tribal Council:

... the Kwakiutl Territorial Fisheries Commission wish to protest in the strongest possible terms the decision of your committee to exclude native representatives from expressing themselves about whether or not the Fisheries Minister, Mr. Fraser, should be given dictatorial powers to allocate fishing rights according to his whim. The packing of your committee with only white members is an action worthy of South Africa and not of Canada. The committee seems to have decided to ignore completely the invitation of the previous chairman, George Baker, for the Nimpkish Band to speak before any final approval has been given to bills such as C-32 now being railroaded through. Is this the same committee which not long ago reproached the Canadian National Railways for failing to consult native groups whose fishery would be affected by double-tracking of rail lines? If the Supreme Court of B.C. takes exception to the logging of Meares Island prior to any settlement of our legitimate land claims, what would the court think of this underhanded attempt to strip native fishermen of any last vestiges of fishing rights in the province? We find it incredible that one week after the declaration of the equality section of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, Parliament should attempt to pass a bill affecting nearly all native peoples on the west coast without inviting even one of us to your committee meetings, whereas representatives of no less than seven white fishermen's organizations were flown to Ottawa at the government's expense to take part in these deliberations. Is this "equal rights" in action? To us, it is not only a familiar sneaky tactic, it is downright racist and we demand to be heard, at least before your sweetheart deal goes through. Just when we began to dream that we might finally get fair treatment, we find ourselves being shafted and left out in the cold once again. Consider this as a formal application to consider before your committee before it passes Bill C-32, otherwise we consider your work to be illegal, immoral and an example of tyranny of the majority. Robert Duncan, Co-ordinator of the Kwakiutl Territorial Fisheries Commission, Port Hardy, B.C.

I would also point to the text of material in which Cliff Atleo, the Executive Director of the Native Brotherhood of B.C. indicates that he has not had an opportunity to fully

[*Translation*]

équitablement les autochtones si ces pouvoirs écrasants prévus par le Bill C-32 lui étaient accordés. J'espère recevoir de vous une réponse positive à notre demande.

J'espère que cette déclaration fait disparaître le mythe que ce groupe d'autochtones est en faveur du projet de loi, et ne veut pas comparaître devant le Comité pour faire connaître sa position. Il s'agit surtout d'un groupe de collectivités autochtones qui dépendent de la pêche pour vivre, des gens qui s'adonnent à la pêche commerciale.

Voici ce que déclare le conseil tribal de Kwakiutl:

... la Commission des pêches territoriales de Kwakiutl veut protester de façon très énergique contre la décision de votre Comité d'exclure les représentants autochtones des discussions pour savoir si oui ou non le ministre des Pêches, M. Fraser, devrait se voir accorder des pouvoirs dictatoriaux lui permettant d'accorder des droits de pêche selon son bon plaisir. Le fait que votre Comité ne se compose que de Blancs est digne de ce qui se fait en Afrique du Sud et indigne du Canada. Le Comité semble avoir décidé d'ignorer tout à fait l'invitation du président précédent, George Bake, d'entendre la bande Nimpkish avant d'approuver définitivement des projets de loi comme le projet de loi C-32 qu'on essaie maintenant de faire adopter après un débat sommaire. S'agit-il du même comité qui récemment reprochait au CN de ne pas avoir consulté les autochtones dont les pêches sont touchées par le doublement des voies ferroviaires? Si la Cour suprême de la Colombie-Britannique s'oppose à l'exploitation forestière de l'Île Meares avant que ne soient réglées nos revendications territoriales légitimes, que penserait ce tribunal de cette tentative sournoise d'enlever aux pêcheurs autochtones les derniers vestiges des droits de pêche dans cette province? Nous trouvons tout à fait incroyable qu'une semaine après la déclaration de l'égalité dans la Charte canadienne des droits et des libertés, le Parlement tente d'adopter un projet de loi qui touche presque toutes les nations autochtones sur la côte ouest sans en inviter une à vos réunions de Comité, alors que les représentants d'au moins sept organisations de pêcheurs composés de Blancs sont venus par avion à Ottawa, toutes dépenses payées par le gouvernement, pour participer aux délibérations. Est-ce que ce «droit à l'égalité» existe? Quant à nous, nous n'y voyons qu'une tactique sournoise, comme à l'accoutumée, une attitude carrément raciste, et nous demandons à être entendus, au moins avant que votre douce proposition soit adoptée. Alors que nous pouvons maintenant rêver à être traités de façon équitable, nous nous trouvons de nouveau mis de côté. Vous pouvez considérer qu'il s'agit d'une demande officielle à comparaître devant votre Comité avant que le projet de loi C-32 soit adopté, faute de quoi nous devrons considérer votre travail comme étant illégal, immoral, un exemple de tyrannie de la part de la majorité. Signé Robert Duncan, coordonnateur de la Commission des pêches territoriales Kwakiutl, Port Hardy, Colombie-Britannique.

Je souligne également que le document dans lequel Cliff Atleo, directeur exécutif de la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique montre qu'il n'a pas eu l'occasion de

[*Texte*]

consider Bill C-32 and wishes that it not be passed and that they have an opportunity to provide input.

I would also point out that Rod Naknakin from the Cape Mudge group points out the same thing. And Mr. Sam, who appeared before us in the Kamloops hearing, and Chief Perry Redan of the Lillooet Band.

Mr. Chairman, I need not go on. One, it is wrong to defer this motion; two, it is wrong to say that this committee will judge whether or not native people can appear before it, whether or not the Minister makes good points before this committee. And I think we have a basic principle that at some point you have got to come to grips with. Thank you.

The Chairman: I have two more on the list here. I have Mr. Comeau, Mr. Schellenberg and Mr. Gurbin on my list.

• 2055

Mr. Comeau: Thank you very much, Mr. Chairman. Mr. Skelly raised a question that I would like to have some clarification on. Since I am a new member, I would like to find out how these things work. When we advertise we are holding hearings, do we invite groups to come to see us, do we wait for their invitations or do they invite themselves? Just how does it operate? Do we announce it at all?

The Chairman: Mr. Comeau, we did not announce we would be holding hearings on the bill. The only announcement we made was about our trip to the west coast. Generally, it is up to the individual groups to apply to us to come before us.

Mr. Comeau: Basically, the bill has been in the works now for a number of weeks—it is about a month and a half, if I remember correctly . . . so there might have been enough time for people to be aware of the bill.

The Chairman: Mr. Skelly was telling these people that the bill was on the floor of the House when we were out on the west coast, if you remember.

Mr. Comeau: I see, yes.

The Chairman: The telegrams did not start coming until yesterday.

Mr. Comeau: Thank you very much. It was just a point of clarification, sir.

The Chairman: I have Mr. Schellenberg, Mr. Gurbin and Mr. Henderson.

Mr. Schellenberg: One final point, Mr. Chairman, before I am prepared to vote. Mr. Skelly just mentioned there is non-native representation on the ministerial advisory committee, but I thought Mr. Newman and Mr. Cooke were representatives—in fact, some of their viewpoints were expressed to us on Monday evening. I do not know how much trouble they had with Bill C-32, but it seemed not too many difficulties were raised during two days of conversation about the bill.

I would be interested in knowing whether or not there is native representation on MAC and why they did not attend

[*Traduction*]

vraiment étudier le projet de loi C-32 et qu'il désire ne pas le voir adopter avant de pouvoir faire son apport.

Je souligne également que Rod Naknakin du groupe Cape Mudge demande la même chose. Cela vaut également pour M. Sam qui a comparu devant nous à l'audience de Kamloops et le chef Perry Redan de la bande Lillooet.

Monsieur le président, je crois que je peux m'arrêter ici. Premièrement, c'est mal de retarder la motion, deuxièmement, c'est mal de dire que le Comité jugera si oui ou non les autochtones peuvent comparaître devant le Comité, que le ministre soulève ou non de bonnes questions ici. Nous avons un principe de base et à un certain moment il vous faudra le reconnaître. Je vous remercie.

Le président: J'ai encore deux noms sur ma liste. J'ai sur ma liste les noms de M. Comeau, Schellenberg et Gurbin.

M. Comeau: Merci monsieur le président. M. Skelly a posé une question et j'aimerais avoir certaines précisions à ce sujet. Je suis un nouveau député et j'aimerais savoir comment les choses fonctionnent. Lorsque nous annonçons nos audiences dans la presse, invitons-nous certains groupes à venir témoigner, ou bien attendons-nous tout simplement que ces groupes s'invitent d'eux-mêmes? Comment les choses se passent-elles?

Le président: Monsieur Comeau, nous n'avons pas annoncé les audiences sur le bill. Nous avons simplement annoncé notre voyage sur la Côte-ouest. Généralement il incombe aux différents groupes de nous demander de comparaître.

M. Comeau: Le projet de loi fait l'objet de débats depuis un certain nombre de semaines, en fait si je ne me trompe depuis un mois et demi et je pense que cela aurait dû suffire pour que la population soit au courant de celui-ci.

Le président: Monsieur Skelly a informé ces gens du fait que le projet de Loi était débattu à la Chambre lors de notre voyage sur la Côte-ouest, souvenez-vous en.

M. Comeau: Oui.

Le président: Les télégrammes ne sont pas arrivés avant hier.

M. Comeau: Merci il s'agissait simplement d'une précision.

Le président: Messieurs Shellenberg, Gurbin et Henderson.

M. Shellenberg: Une dernière question monsieur le président avant que je me sente à même de voter. Monsieur Skelly vient de mentionner que certains membres du Comité consultatif du ministre ne sont pas autochtones. Je pensais que M. Newman et M. Cooke étaient des représentants . . . en fait, certains de leurs points de vue nous ont été exposés lundi soir. Je ne sais pas quelle était exactement leur position en ce qui concerne le projet de loi C-32, mais il ne me semble pas qu'ils aient fait allusion à des problèmes importants au cours des 2 jours de conversation que nous avons eu au sujet du projet de loi.

J'aimerais savoir s'il y a des représentants autochtones qui siègent au Conseil consultatif du ministre et pourquoi ils

[*Text*]

Monday evening. I do not know who has the answer to that question.

The Chairman: Mr. Skelly, I will let you . . .

Mr. Skelly: It is a point of order. Is Mr. Schellenberg suggesting we should ask a white man how native Indians feel about critical points that affect them or should we hear it directly from native people?

The Chairman: I think what Mr. Schellenberg wants to know is who is on MAC. I believe Mr.Cooke and Mr. Newman are on MAC. He was asking if anybody knows why Mr. Newman was not here on Monday night. I cannot answer those questions. The first premise is right: Mr. Cooke was on MAC. I think he still is. I know Mr. Newman is on MAC, but I do not know why either of those gentlemen were not here on Monday night.

Mr. Gurbin: Mr. Chairman, in wrapping up the discussion on the motion we have before us, I reject very strongly the notion that whether the committee decides to hear other witnesses or not depends on the interventions that may come from the Minister, as soon as he is given an opportunity to speak.

I think the committee has demonstrated very well in the past its ability and its single-mindedness concerning native groups or any other groups which may be in direct conflict or at least in partial opposition to things which are occurring in government departments.

I think that notion is not supported by the history of this committee. In fact, the attitude of the members of the committee I think is probably best represented by the chairman himself. He has made it his special obligation almost to make sure native groups are heard at appropriate times.

I think we, as members of the committee, have not denied the opportunity in the future, if it seems to be reasonable, to hear native groups on this or any other topic. But I think what we are trying to suggest, particularly with the motion that is on the floor now, is that even before we want to fully consider it, we would like to have the opportunity of hearing the full history of the bill: how it has evolved, how it has arrived at this point in time.

We want to know whether or not native groups have been given consideration, including consideration of constitutional questions that have come up on the part of provincial governments. I think it is important to get as much additional information as we can before we decide whether or not we hear additional witnesses.

The Chairman: Thank you, Mr. Gurbin. Mr. Henderson.

• 2100

Mr. Henderson: Mr. Chairman, just to clear up a few of what may be misconceptions, I want to go on record first of all as saying today is the first time I have seen those requests, not only from the Province of New Brunswick but from the native groups. I want to clear up for the committee that this is the proper procedure for these groups to come forward: to submit

[*Translation*]

n'étaient pas là lundi soir. Je ne sais pourrais répondre à cette question.

Le président: Monsieur Skelly, je vais vous laisser . . .

M. Skelly: J'invoque le Règlement. M. Schellenberg veut-il dire que nous devrions demander à un blanc ce que pensent les Indiens de différents problèmes critiques qui les touchent; ne devrions-nous pas plutôt les écouter eux-mêmes?

Le président: Je crois que M. Schellenberg voudrait savoir quels sont les membres du CCM. Je crois que M. Cooke et M. Newman en font partie. Il voulait savoir si quelqu'un savait pourquoi M. Newman n'était pas ici lundi soir. Je ne pourrais répondre à ces questions. Le point de départ est juste cependant, M. Cooke faisait partie du CCM, je crois qu'il en fait d'ailleurs toujours partie. M. Newman en fait partie également. Je ne sais cependant pas pourquoi ni l'un ni l'autre n'étaient présents lundi soir.

M. Gurbin: Monsieur le président, pour conclure la discussion portant sur la motion en question, je ne suis pas du tout d'accord avec cette idée voulant que c'est à la suite de l'intervention possible du Ministre que le Comité décidera d'entendre ou non d'autres témoins.

Je crois que le Comité a fait preuve dans le passé d'obstination en ce qui concerne les groupes autochtones ou tout autre groupe gui pourrait être en conflit direct ou du moins en opposition partielle avec la politique ministérielle.

En fait, je crois que l'attitude des membres du Comité est sans doute bien représentée par celle du président lui-même qui s'est pour ainsi dire donné pour obligation spéciale de veiller à ce que les groupes autochtones puissent comparaître à des moments opportuns.

Les membres du Comité n'ont pas rejeté la possibilité d'entendre par la suite des groupes autochtones, que ce soit à l'égard de cette discussion ou d'autres questions. Cependant, ce que nous essayons de faire, particulièrement avec la motion qui a été déposée, c'est d'avoir la possibilité d'entendre toute l'histoire du projet de Loi, sa conception, sa raison d'être etc avant de même vouloir l'étudier.

Nous voulons savoir si l'on a tenu compte des groupes autochtones et des questions constitutionnelles soulevées par les gouvernements provinciaux. Il est important d'obtenir autant de renseignements supplémentaires que l'on peut avant de décider d'entendre d'autres témoins ou non.

Le président: Merci monsieur Gurbin. Monsieur Henderson.

M. Henderson: Monsieur le président, j'aimerais rectifier certaines choses qui ont été dites qui ne sont peut-être pas tout à fait justes. Tout d'abord j'aimerais dire clairement que c'est la première fois que je prends connaissance de ces demandes non seulement de la province du Nouveau-Brunswick mais également des groupes d'autochtones. Je dois dire que ces

[*Texte*]

a request to appear before the committee. There is nothing improper about it.

When we were travelling in the west coast, those of us who were there, a number of groups heard for the first time that the bill was on the floor of the House. I can tell you there was no soliciting on my part for getting telegrams sent to Ottawa. I am not saying there was by anyone. I wanted to clear that up. This is the first time I have seen them, and I am dealing with them directly as though it were the first time.

The Chairman: Mr. Henderson, those telegrams arrived just last night and today.

Mr. Henderson: Yes. So it opens up a new ball game, I guess. But I would hope we could accommodate something here. I would hope the committee would be able somehow or other to take it very seriously and get it over with.

Mr. Angus: Mr. Chairman, I just wanted to clear up a couple of things I heard. I believe it was Mr. Schellenberg who made reference to the telegrams' only coming yesterday. However, I think, Mr. Chairman, you did indicate earlier that a single letter from a native group concerned about the issue did come in before the committee started travelling. I wanted to make that clear. We are getting some additional requests now, but there was a request from one native group earlier on.

The Chairman: May I just correct you on one point? The letter arrived on April 11. It was after we travelled. It was the telex from New Brunswick that arrived before we travelled.

Mr. Angus: While you were away; but it is not as if it came yesterday. I think that does have a bearing, if I may say so, on the discussions that occurred within the steering committees as to finalization of not hearing any more representations, because clearly none of us knew about that request.

I would like to add one other thing. It came home to me very, very sharply a week or so ago, when I was in my constituency office and got a call from a young Métis in my riding who expressed amazement—and keep in mind, this was a week and a half ago—that there was a bill before Parliament that was going to have an effect on her rights, in terms of whether or not she had status. It had just come to her attention that in fact that was there; and she was involved in an organization. So I would suggest very cautiously that we have to recognize in a lot of ways we are dealing with a different culture, which may not fully monitor what we as parliamentarians are doing, or what the government is doing, and a lot of times are in a reactive sense as opposed to a planned sense. So I would encourage members to keep that in mind when we are considering the motion by my colleague.

Motion agreed to

[*Traduction*]

groupes procèdent de façon tout à fait régulière, c'est-à-dire qu'ils demandent de pouvoir comparaître. Il n'y a rien d'extraordinaire là-dedans.

Lorsque nous voyagions sur la côte du Pacifique, nous nous sommes rendus compte qu'un certain nombre de groupes entendaient parler du bill pour la première fois. Je puis vous dire que je n'ai pas demandé que les télégrammes soient envoyés à Ottawa. Et je ne veux pas donner à entendre non plus que quelqu'un d'autre aurait procédé de cette façon. Je veux que tout cela soit bien clair. C'est la première fois que je prends connaissance des télégrammes.

Le président: Monsieur Henderson, ces télégrammes sont arrivés hier soir et aujourd'hui.

M. Henderson: Oui. Par conséquent, cela modifie complètement la situation. J'espère cependant que nous pourrons prendre des dispositions, que le Comité pourra étudier cette question sérieusement et en finir une fois pour toutes.

M. Angus: Monsieur le président, j'aimerais clarifier certaines choses que j'ai entendu dire. Si je ne me trompe, M. Schellenberg a parlé du fait que les télégrammes ne sont arrivés qu'hier. Cependant, monsieur le président, vous avez bien indiqué précédemment qu'une seule lettre d'un groupe autochtone qui se préoccupait de cette question est parvenue au Comité avant qu'il ne parte en voyage. Je voulais préciser cela. Nous recevons maintenant des demandes supplémentaires, mais nous avons eu une demande qui nous a été présentée par un groupe autochtone il y a quelque temps déjà.

Le président: Une petite rectification, la lettre est arrivée le 11 avril. Après notre voyage. C'est le telex du Nouveau-Brunswick qui est arrivé avant notre départ.

M. Angus: Alors que vous étiez en voyage, mais quand même pas hier. Je crois que cela a une certaine importance pour les discussions qui se sont produites au sein du Comité directeur et qui portaient sur la possibilité d'entendre d'autres témoins. Nous n'étions en effet pas au courant de cette demande.

J'aimerais ajouter quelque chose d'autre également. Il s'agit là de quelque chose qui m'a frappé il y a une semaine environ. J'étais dans mon bureau de circonscription lorsque j'ai reçu un appel téléphonique d'une jeune Métis de ma circonscription qui s'étonnait, et rappelez-vous que cela se passait il y a une semaine et demie, qui s'étonnait donc qu'un projet de loi à l'étude devant le Parlement aurait certaines répercussions sur ses droits et sur son statut. Il s'agit d'une jeune Métis qui travaille pour une organisation. Je crois par conséquent qu'il faut être très prudent; il faut se rendre compte que nous avons affaire ici à une culture tout à fait différente, une culture qui ne suit peut-être pas de très près ce que nous faisons sur la Colline, de ce que fait le gouvernement, d'une culture dont l'action se borne plutôt à réagir. J'encourage par conséquent les membres du Comité à en tenir compte lorsque nous voterons sur la motion.

La motion est adoptée

[*Text*]

The Chairman: Gentlemen, Mr. Skelly's motion is postponed until 10 p.m. We go back to our agenda, and I would like tonight to welcome the Minister of Fisheries before us.

Mr. Minister, would you be kind enough to introduce your officials to the committee.

Hon. John A. Fraser (Minister of Fisheries and Oceans): Thank you very much, colleagues and Mr. Chairman.

• 2105

With me are Scott Parsons, Assistant Deputy Minister, Atlantic Fisheries Service; Louis Tousignant, Assistant Deputy Minister; Wayne Shinners, Director General of the Pacific Region; my Assistant Deputy Minister, Aimée Lefebvre-Anglin; and Pierre Asselin, Legal Counsel. My Deputy Minister, Art May, is with us but sitting against the wall there. I do not know whether that is some indication of where we are this evening, but, as he would say, being from Newfoundland, there we be.

The Chairman: Mr. Minister, would you have a statement you would like to make before we go to questions?

Mr. Fraser: Mr. Chairman and colleagues, very briefly, first of all I have considerable understanding for the position that my colleague and friend from British Columbia is taking here tonight. I know that he, along with other colleagues of his of all parties, are very concerned about our fellow native Canadians, and he knows as well that I have evidenced in some particular things over the years considerable concern in that direction.

He knows, for instance, that in 1979, in the Musqueam lawsuit, before we formed a government in 1979, when counsel instructed by the former government was trying to introduce into a lawsuit the Musqueam Band had taken against the department and the Crown the noxious principle of political trust, which, if it had prevailed, would have been able to absolve the Government of Canada from any responsibility for its neglect or default in the management of the lands of that band, which is in my riding, I intervened to ensure that the amendment to the pleadings was not put in. The consequence of that was that it was not put in and Mr. Justice Collier delivered a decision in favour of the Musqueam Band.

The moment we were out of power that amendment was put in at the appeal level and the Federal Court of Appeal dismissed the Musqueam claim on the basis of political trust, and it was only corrected, thankfully, by the Supreme Court of Canada some months ago.

Much more recently, Mr. Skelly and others know that with respect to the dispute brought by the tribal bands along the Thompson River my colleague Don Mazankowski and I and Mr. LeClair and Mr. Walker from the Canadian National Railway met for an entire day with Bob Pasco and his colleagues from the tribal bands in that area. Mr. Skelly will recall that I said at the time that the meeting had been excellent and should have taken place many months before.

[*Translation*]

Le président: Messieurs, la motion de M. Skelly sera reportée à 10 heures ce soir. Nous reprenons l'ordre du jour. J'aimerais souhaiter la bienvenue au ministre des Pêches.

Monsieur le ministre, pourriez-vous présenter les fonctionnaires qui vous accompagnent.

L'honorable John A. Fraser (ministre des Pêches et Océans): Merci, monsieur le président, et collègues.

M'accompagnent le sous-ministre adjoint, Service des pêcheries de l'Atlantique, M. Scott Parsons; le sous-ministre adjoint, Louis Tousignant, le directeur général de la région du Pacifique, Wayne Shinners; Aimée Lefebvre-Anglin, sous-ministre adjoint et Pierre Asselin, du Contentieux. Mon sous-ministre, M. Art May, se trouve ici également; il est assis près du mur. Je ne sais pas si cela vous indique d'une façon ou d'une autre où nous nous trouvons ce soir.

Le président: Monsieur le ministre, voulez-vous faire une déclaration avant que nous ne passions aux questions?

M. Fraser: Monsieur le président, collègues, j'aimerais dire tout d'abord rapidement que je comprends très bien la position adoptée par mon collègue et ami de Colombie-Britannique ici ce soir. Je sais qu'avec d'autres collègues de son parti, comme de tous les partis d'ailleurs, nous sommes tous très préoccupés par le sort de nos concitoyens autochtones; il sait également que j'ai donné des preuves concrètes de mon souci pour cette cause au cours des années.

C'est ainsi qu'en 1979, avant que nous ne formions le gouvernement, lorsque l'avocat de l'ancien gouvernement essayait de faire intervenir dans l'affaire de la bande Musqueam la notion de tutelle politique qui aurait permis au gouvernement canadien de se dégager de toute responsabilité dans la gestion des terres de la bande en question, qui se trouve dans ma circonscription, je suis intervenu pour empêcher l'adoption d'un tel amendement au cours de la plaidoirie. Le résultat a été que le juge Collier a rendu une décision en faveur de la bande Musqueam.

Dès que nous avons perdu le pouvoir, cet amendement a été présenté en deuxième instance et la Cour fédérale d'appel a rejeté la revendication de la bande Musqueam en se basant précisément sur cette question de tutelle politique. Heureusement cette question a été rectifiée par la décision de la Cour suprême du Canada il y a quelques mois.

Beaucoup plus récemment, M. Skelly et d'autres savent qu'en ce qui concerne le différend survenu entre les conseils tribaux et le Canadien National le long de la rivière Thompson, mon collègue Don Mazankowski et moi-même, ainsi que MM. LeClair et Walker pour le Canadien National ont eu une réunion pendant toute une journée avec Bob Pasco et ses collègues du conseil tribal en question. J'avais dit à l'époque que la réunion avait été excellente et qu'elle aurait dû avoir lieu quelques mois auparavant. M. Skelly s'en souviendra sans doute.

[*Texte*]

Mr. Skelly will also know that the government I represent then appointed a facilitator, Dr. Andrew Thompson, to try to find a way through that difficulty on the double tracking problem. Mr. Skelly also knows that I met again with Mr. Pasco and his colleagues and as a consequence of that meeting went to the Thompson River and walked four to five miles of the affected area and, as a result of that inspection which I took personally, which I think was completely appropriate and I think it was my duty to do so but which has not probably often been done by a Minister of the Crown, we managed to get the negotiations resumed. I went to great lengths to find a window of construction opportunity so some solution could be found.

• 2110

As Mr. Skelly well knows, I recommended to my colleagues in Cabinet that we should take a very firm position in this and do everything we can to create a situation in which the facilitator, Dr. Andrew Thompson, could indeed find a solution. Again, as Mr. Skelly knows, we are presently working under an agreement of sorts, uneasy though it may be. I say these things only to remind the committee that I am extremely sensitive to the concerns of our native people, especially those in my own province.

Having said that, before it was presented to the House of Commons, this bill was carefully examined by my colleague, the Hon. David Crombie, Minister of Indian Affairs and Northern Development, and it was his considered judgment that the bill did not in any way negatively affect native rights. The bill was also examined by officials of the Justice department of Canada, and that same view prevailed.

Now, I have read some of these telegrams that have just come in. I must say I am conscious that some of the authors of these telegrams you have received are well and very favourably known to me. One of them is a very fine lawyer practising in Campbell River on Vancouver Island, Rod Naknakin, who is well known to me also and very favourably so.

What I have to say to the committee is that, as I said before when I appeared in front of the committee from 9.30 a.m. until 1 p.m. in order to try to find a way through the difficulties of this bill, as perceived by some who are doing their duty as Members of Parliament in this House, there is a certain urgency about it. I say this very gently, but Mr. Skelly and others here no doubt can argue the concerns of our fellow native Canadians in front of this committee, and I will try to respond to them. But I suppose, to put just about the most hard-nosed interpretation on this bill as one can, it would be extremely difficult to protect the position, whatever it may properly be, as the subject of rights or negotiation or practice or tradition, if the authority asked for by me in this bill were not there. I do not think that point has been properly appreciated.

Mr. Skelly has not argued in front of me, although he may have in front of the committee, as to what he sees as the denigration of native rights which would flow from these

[*Traduction*]

M. Skelly se rappellera également que le gouvernement que je représente avait nommé M. Andrew Thompson pour essayer de résoudre les difficultés que posait le doublement des voies. M. Skelly sait également que j'ai eu une autre réunion avec M. Pasco et ses collègues et qu'à la suite de cette réunion nous sommes allés jusqu'au fleuve Thompson, nous avons marché quatre ou cinq milles dans la région en question et qu'à la suite de cette inspection que nous avons faite à pied et qui était tout à fait nécessaire, nous avons pu reprendre les négociations. Il était évidemment de mon devoir de le faire, mais je suppose qu'il n'y a pas beaucoup de ministres de la Couronne qui se sont prêtés précédemment à ce genre de chose. J'ai donc fait tout ce qu'il est en mon pouvoir pour trouver une solution au problème.

Comme le sait fort bien M. Skelly, j'ai recommandé à mes collègues, en cabinet, que nous prenions une position très ferme à ce sujet pour faire tout notre possible afin de créer une situation permettant à l'arbitre, M. Andrew Thompson, de trouver une solution. Aussi, comme le sait M. Skelly, nous utilisons actuellement un certain accord, malgré toutes les difficultés. Je dis tout cela uniquement pour rappeler au Comité que je suis très sensible aux préoccupations de nos autochtones, particulièrement ceux de ma province.

En outre, avant d'avoir été présenté à la Chambre des communes, ce projet de loi a été soigneusement examiné par mon collègue, l'honorable David Crombie, le ministre des Affaires indiennes et du Nord qui a estimé, après réflexion, que cette mesure ne pouvait nullement être préjudiciable aux droits des autochtones. Des fonctionnaires du ministère fédéral de la Justice ont aussi examiné ce projet de loi pour en arriver à la même conclusion.

J'ai lu certains des télégrammes qui viennent d'arriver. Je connais bien et j'estime beaucoup certains de leurs auteurs. L'un d'entre eux, Rod Naknakin, est un excellent avocat qui exerce à Campbell River, sur l'île de Vancouver; je le connais bien et je l'estime beaucoup.

Ce que je voudrais dire au Comité, c'est que, comme je l'ai dit en comparaissant devant vous de 9h30 à 13h00 pour essayer de trouver une solution aux difficultés que présente ce projet de loi, selon certains qui exécutent leur fonction de député dans cette chambre . . . Il se présente quand même une certaine urgence à cet égard. Je le dis très calmement, mais M. Skelly et d'autres ici peuvent indubitablement représenter les préoccupations de nos concitoyens autochtones devant le Comité, et j'essayerai de leur répondre. Mais même selon une interprétation extrêmement stricte de ce projet de loi, il serait très difficile de protéger la question—comment la qualifier—des droits, de la négociation, de l'usage ou de la tradition, en l'absence du pouvoir que j'y recherche. Je n'ai pas l'impression que l'on a suffisamment tenu compte de cet aspect.

M. Skelly n'a pas débattu devant moi, encore qu'il ait pu le faire devant le Comité, de ce qu'il considère comme étant un déni des droits des autochtones, du fait de ces amendements.

[*Text*]

amendments. Whatever they may be, I have to remind Mr. Skelly and others that, left without any capacity to make decisions on the administration of the fishery as opposed to strictly the conservation of the fishery, I would be in an extremely difficult position to be of any assistance to any particular group within the fishery, and that would, of course, include the native people.

• 2115

There seems to be some indication that one of the objections of our fellow native citizens concerns clause 2 of the bill in front of us; and I would ask members to look at that.

Clause 2 reads:

2. The said Act is further amended by adding thereto, immediately after section 2 thereof, the following heading and section:

Purposes

I will not read it all. If passed, it would read "2.(1) The purposes of this Act are"; and then certain matters are enumerated under (*a*), (*b*), (*c*), and (*d*); and it is (*d*) that I would ask members of the committee to consider. It reads:

(*d*) to provide, in co-operation with the provinces, for the proper management, allocation and control of the inland fisheries of Canada.

That seems to be causing some concern, because I have a telegram here from the Lillooet Tribal Council, and part of it reads:

Whereas there is consideration being made to have this resource brought under the authority of the provincial government . . .

In looking at a number of telegrams, when one reads through them, that is the only one I have seen which . . . I was going to say that is the only one I have seen which seems to specify the objection; but I have another. I have one from Chief W.A. Williams, the Chairman of the Sto:Lo Tribal Council, in which he says:

We also do not agree with involvement of the provincial government in our native fishery.

I am looking through one more, which while setting out in vivid language general grievances does not, however, get specific.

Let us talk about this clause for a minute, because there is also the suggestion that perhaps the Province of New Brunswick has concern about it. If it is this clause which is the substantive concern of our native Canadians and the substantive concern of someone in the Government of New Brunswick who read the bill and alerted the committee of that government's concerns, my response is that the purpose of the clause was to have wording which would take into account the fact that in a number of places in Canada the administration of the inland fishery has, as a consequence of agreements and arrangements made back through history, devolved upon the

[*Translation*]

Quoi qu'il en soit, je veux rappeler à M. Skelly, ainsi qu'à d'autres, qu'en l'absence de pouvoirs me permettant de prendre des décisions sur l'administration des pêches par opposition à leur seule préservation, il me serait très difficile d'aider tout groupe de ce secteur, y compris, bien sûr, les autochtones.

Il semblerait que l'une des objections de nos concitoyens autochtones porte sur l'article 2 du projet de loi dont nous sommes saisis; je demanderais aux membres du Comité de bien vouloir s'y reporter.

Je cite l'article 2:

2. La même loi est modifiée par insertion, après l'article 2, de ce qui suit:

«objets»

Je ne vais pas tout lire. Si le projet de loi était adopté il indiquerait «2(1) la présente loi a pour objet d'assurer»; et certaines questions sont énumérées aux alinéas *a*) à *d*); c'est ce dernier alinéa que je demanderais aux membres du Comité de bien vouloir examiner. Je cite:

d) en collaboration avec les provinces, une gestion, une répartition et une surveillance judicieuses des pêches intérieures du Canada.

Cet alinéa semble susciter certaines préoccupations, car j'ai ici un télégramme du conseil tribal de Lillooet dont je vous lis cet extrait:

Étant donné que l'on envisage de confier cette ressource au gouvernement provincial . . .

En examinant un certain nombre de télégrammes, en les lisant . . . C'est le seul que j'aie vu qui . . . J'allais dire que c'est le seul que j'aie vu qui semble préciser l'objection; mais j'en ai un autre. Il m'a été envoyé par le chef W.A. Williams, président du conseil tribal de Sto:Lo que je cite:

Nous n'approuvons pas non plus l'intervention du gouvernement provincial dans notre pêche autochtone.

Il y en a un autre qui présente des plaintes en termes concrets mais généraux, sans précision.

Parlons brièvement de cet alinéa, car il semblerait aussi que le Nouveau-Brunswick s'en inquiète. Si cette disposition préoccupe beaucoup nos concitoyens autochtones ainsi qu'un ministre du gouvernement du Nouveau-Brunswick qui a lu le projet de loi et fait part au Comité des inquiétudes de son gouvernement, ma réaction serait que l'objectif de cet alinéa était de présenter un libellé qui tiendrait compte du fait que dans un certain nombre de régions du Canada, l'administration de la pêche intérieure a été confiée aux provinces, en raison d'ententes et d'accords conclus il y a longtemps dans notre histoire. Par conséquent, les rédacteurs de ce projet de loi ont essayé de rédiger un texte qui tiendrait compte de cet élément.

[*Texte*]

provinces. As a consequence, the drafters of this legislation tried to draft legislation which would take that into account.

I have given this considerable thought, because I am satisfied those words do not transfer any authority to any province whatsoever and do not limit in any way the overriding lawful jurisdiction over fisheries under the Constitution of the federal government.

• 2120

Colleagues, well I know, you want to be assured that this is so and, if it would make it easier for Mr. Henderson and Mr. Skelly and others, then I would put forward for the consideration of the committee a change of wording for clause 2.1(*d*). I am not putting this forward as a motion or an amendment at the moment; I am just putting it forward in terms of discussion. I do not have it typed out because, with the assistance of officials, I have just sort of put it together in the last 30 minutes.

This is only a suggestion, Mr. Chairman, but the proposed paragraph (*d*) could read:

> (*d*) to provide for the proper management and control of the inland fisheries of Canada and, subject to the constitutional jurisdiction of the provinces, for the allocation of those fisheries.

Now, the effect of that wording, I think, would clearly be such that it would take into account any arrangements which the Government of Canada had in the past made with respect to the administration of fisheries in provinces where that administration had been delegated. It would still retain to the Government of Canada its lawful obligation actually to pass the regulations under which the provinces do, in fact, administer those fisheries.

Let me take Ontario as an example. Some time before the turn of the century, under an arrangement in which there is no extant document to be found in the archives of either the Government of Canada or the Government of the Province of Ontario, there was in fact, though, an arrangement whereby the administration of inland fisheries was transferred by the Government of Canada to the Government of Ontario.

Now, the consequence is that, when the Government of Ontario decides how to manage its inland fisheries, nonetheless because the constitutional authority lies with the Government of Canada, the Government of Ontario proposes regulations, which are then sent to the Government of Canada for passage. The effect is that, for all practical purposes, the fishery is run by Ontario, but the legislative authority does remain with the Government of Canada. And as Minister of Fisheries and Oceans, at any time I thought those regulations were inconsistent with the mandate provided to me in the legislation and under the Constitution, I would of course refuse to process the regulations.

Now, that was why the proposed paragraph (*d*) was drafted the way it was, and the way it appears in front of you. Now, if it would make it easier for this committee, then I am saying, through you, Mr. Chairman, that I would be prepared to accept a change in the wording. I want no doubt whatsoever,

[*Traduction*]

J'ai beaucoup réfléchi à la question, car je suis convaincu que ces termes ne transfèrent aucun pouvoir à aucune province, et qu'ils ne limitent nullement la compétence juridique absolue du gouvernement fédéral sur les pêches, aux termes mêmes de la Constitution.

Chers collègues, je sais que vous voulez être assurés que tel est bien le cas, et pour simplifier l'existence de MM Henderson, Skelly et d'autres, je soumettrai à l'attention du Comité une modification du libellé de l'alinéa (*d*). Il ne s'agit pas pour le moment d'une motion ni d'un amendement mais d'une suggestion que je vous propose à des fins de discussion. Elle n'est pas dactylographiée car je viens de la rédiger il y a une demi-heure avec l'aide des fonctionnaires.

Il s'agit simplement d'une suggestion, monsieur le président, mais l'alinéa (*d*) pourrait être conçu ainsi:

> *d*) une gestion et une surveillance judicieuses des pêches intérieures du Canada, et, sous réserve de la compétence constitutionnelle des provinces, une répartition de ces pêches.

Ce libellé aurait nettement pour effet de tenir compte des ententes conclues par le passé avec le gouvernement du gouvernement quant à la gestion des pêches dans les provinces où cette administration a été déléguée. Cependant, le gouvernement du Canada serait encore juridiquement tenu d'édicter les règlements en vertu desquels les provinces administrent effectivement ces pêches.

Je prendrai l'exemple de l'Ontario. Peu avant le début du siècle, en vertu d'une entente à propos de laquelle il n'existe plus aucun document, ni dans les archives du gouvernement fédéral ni dans celles de celui de l'Ontario, une entente dis-je, en vertu de laquelle le gouvernement du Canada avait transféré l'administration des pêches intérieures à celui de l'Ontario.

La conséquence en est que lorsque le gouvernement de l'Ontario décide de la façon de gérer ses pêches intérieures, étant donné que le pouvoir constitutionnel dans ce domaine incombe au gouvernement du Canada, celui de l'Ontario propose des règlements qu'il adresse ensuite, pour adoption, au gouvernement du Canada. De la sorte, à toutes fins utiles, l'Ontario administre les pêches, mais juridiquement, le pouvoir reste celui du gouvernement du Canada. Comme Ministre des Pêches et Océans, si j'estime que ces règlements ne respectent pas le mandat que m'attribuent la loi et la constitution, je peux refuser de les adopter.

C'est ce qui explique le libellé de l'alinéa (*d*) que vous avez devant vous. Pour faciliter les choses au Comité, j'ai dit par l'intermédiaire du président que je serais disposé à modifier ce libellé. Il n'est cependant nullement question, tout d'abord, par cette loi d'inviter les provinces à exercer une compétence qui

[*Text*]

first of all, that this act is to invite provinces to exercise any kind of jurisdiction that would affect the rights of native commerical fishermen or native peoples; also, that it would make it very clear that in no way was this act intervening in any delegated authority which currently exists and which is a consequence of historical arrangements.

But it would clearly still make it quite apparent that the constitutional authority for fisheries remains with the federal government. And if hon. members, my colleagues on this committee, should feel that would assist, then, as I say, I would be prepared to accept an amendment along those lines.

• 2125

Now, that is not the only objection that has been raised to the wording of the bill. There is a general objection that the amendments before us tonight would give me "dictatorial powers". As I have said before in front of committee and after extensive questioning, it is my belief that what is being asked for here is very little, if anything, that was not assumed to be there before, but which has been put in doubt by the two Collier decisions of last summer and which were recently argued—or at least one of them was recently argued—in the Federal Court of Appeal.

I cannot help but note—and this is no criticism—that no proposed amendments have been suggested to the committee.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, that maybe is a bit unfair.

Mr. Fraser: Well, Mr. Chairman, I do not want to be unfair.

Mr. Skelly: At the eleventh hour, we receive a proposed amendment from the Minister which has complicated legal implications, and to suggest there may not be amendments forthcoming is . . .

Mr. Fraser: Mr. Chairman, please, I did not say there might not be amendments forthcoming, but I notice that this bill has been around now for a number of weeks. It strains credibility a little after all this time, given what I believe is a matter of some urgency, that nobody has considered perhaps drafting some amendments to meet some of the concerns that have been expressed. I am not taking a pejorative view about those concerns; there is nothing illegitimate about them, but . . .

Mr. Skelly: We certainly would have taken the other point, Mr. Chairman, that a number of proposals have been put to the Minister to which he has not been able to respond. Any response to those would have produced either amendments or another type of response.

The Chairman: I think the Minister is trying to make some accommodation and he is suggesting this could be an amendment.

Mr. Skelly: Okay, that is fair enough, but that is as far as he should have gone.

Mr. Fraser: The only thing is that, along with some other colleagues here, I have spent a good deal of time in this committee and in other committees, and one of the obligations on members who are not satisfied with the wording of an bill is

[*Translation*]

léserait les droit des pêcheurs commerciaux autochtones ou des autochtones, de plus, il est très clair que cette loi ne se propose nullement de modifier un pouvoir délégué qui existe actuellement à la suite d'ententes historiques.

Le libellé proposé montrerait clairement que le pouvoir constitutionnel en matière de pêche incombe au gouvernement fédéral. Si mes collègues, les membres du Comité l'estiment utile, encore une fois, je serais disposé à accepter un amendement dans ce sens.

Ce n'est pas la seule objection contre le libellé du projet de loi. D'aucuns sont d'avis que les modifications que l'on étudie ce soir me donneraient des pouvoirs de «dictateur». Comme je l'ai d'ailleurs déjà dit au Comité, après bien avoir étudié la question, je suis d'avis qu'on ne demande pas vraiment maintenant des choses nouvelles mais plutôt de choses remises en question par les deux jugements rendus par le juge Collier l'été dernier; on a d'ailleurs fait appel de ces 2 décisions, d'au moins d'une d'entre elles, à la Cour d'appel fédérale.

Je me dois de faire remarquer, mais ce n'est pas une critique, qu'aucun amendement n'a été proposé au Comité.

M. Skelly: Monsieur le président, c'est peut-être un peu injuste de dire cela.

M. Fraser: Monsieur le président, je ne veux pas être injuste.

M. Skelly: Nous recevons à la dernière minute un amendement proposé par le Ministre, un amendement qui a bien des ramifications juridiques; de là à dire qu'aucun amendement ne sera présenté . . .

M. Fraser: Monsieur le président, je n'ai pas dit qu'il n'y aurait peut-être pas d'amendements, j'ai simplement fait remarquer que ce projet de Loi a été déposé il y a déjà plusieurs semaines. Il est difficile de croire qu'après tout ce temps, comte tenu du fait qu'il s'agit d'une question assez pressante, personne n'ait songé à rédiger des amendements en fonction des préoccupations qui ont déjà été exprimées. Je ne dénigre ces préoccupations; je ne dis pas qu'elles ne sont pas fondées, mais . . .

M. Skelly: Monsieur le président, nous aurions certainement pu dire qu'un certain nombre de propositions ont été présentées au Ministre, des propositions auxquelles il n'a pu répondre. S'il nous avait répondu, il y aurait certainement eu des amendements ou d'autres types de réactions.

Le président: Je crois que le Ministre essaie de faire la part des choses et qu'il propose qu'on présente un amendement en ce sens.

M. Skelly: Bon, mais il aurait dû s'en tenir là.

M. Fraser: Tout comme certains de mes collègues ici, j'ai passé nombre d'heures avec ce Comité et d'autres comités, et il incombe aux députés qui ne sont pas satisfaits du libellé du

[*Texte*]

to propose some amendments, and they have not been proposed.

However, I am not saying it is particularly easy to word amendments which cover all the concerns. I refer especially to Mr. Skelly's concern that the power that would be here with these amendments would not be exercised without some kind of restraints or guidelines, and I refer to at least part of one of Mr. Skelly's complaints, which I understand; that is, without some reference to guidelines which would not significantly alter traditional shares of the resource between different user groups.

I should point out—and I do not think it is any secret—that within the Minister's Advisory Committee in British Columbia, some considerable effort was made to come up with some kind of amendment which would cover some of these, and they had great difficult indeed. They had difficulty because, even with the help of legal counsel, it was not easy to find appropriate wording.

I think the committee will be interested to know that a sort of draft proposal did come out of the Minister's Advisory Council, although not with unanimity at all, which read something like this. It was directed with the intent to ensure that any regulations that might be passed under this power would keep in mind the very important and primary mandate that the Minister of Fisheries has, and that is the conservation of the resource. And those words were:

> Within the requirement of conservation to ensure a continuing supply of fish, and in co-operation with user groups, and taking into account existing interests and values to maintain and develop the economic and social benefits from the use of fish to fishermen and others employed in the Canadian sea-coast fishing industry, to others whose livelihood depends in whole or in part on sea-coast fishing and to the people of Canada.

• 2130

As I understand it, this did not meet with absolute consensus and there are some problems in the wording. A possible alternative wording might be to change the opening three sentences. I am trying not to get too legalistic, but if members will refer to proposed section 2.1, the amendment entitled "Purposes", paragraph (*c*) thereof. That paragraph might be more acceptable if it read "subject to paragraph (*a*), to ensure a continuing supply of fish", etc.

By using the words "subject to paragraph (*a*)", I think the interpretation of it would mean that paragraph (*c*) would be subject to paragraph (*a*); and proposed paragraph 2.1(*a*) reads, of course:

> (*a*) to provide for the conservation and protection of fish and waters frequented by fish;

This would do two things. I think it would go a long way to asserting the importance of the conservation aspect of the obligations and duties that the Minister has under the act, and

[*Traduction*]

projet de loi de proposer des amendements. Malheureusement, aucun amendement n'a été proposé.

Je ne dis cependant pas qu'il est facile de rédiger des amendements qui puissent calmer toutes les craintes. Je pense particulièrement à la préoccupation de M. Skelly qui craint que le pouvoir accordé par ces amendements sera utilisé sans lignes directrices ou sans restrictions; et je comprends certainement une partie de ces préoccupations de M. Skelly. En effet, il faudrait prévoir un renvoi à des lignes directrices qui ne changeraient pas vraiment le partage traditionnel des ressources entre les divers groupes d'utilisateurs.

Je dois signaler, et ce n'est pas un secret, que le Comité consultatif du Ministre en Colombie-Britannique a tenté de formuler un amendement qui lèverait certaines de ces préoccupations; il a trouvé la tâche très difficile. En effet, les membres du Comité ont découvert que même avec l'aide des conseillers juridiques, il n'était pas facile de choisir les bons mots.

Je crois que le Comité sera intéressé d'apprendre qu'une ébauche de proposition a été formulée par le Comité consultatif du Ministre, même s'il n'y a pas eu unanimité. Cette recommandation visait à assurer que tout règlement adopté en vertu de ce pouvoir tiendrait compte du mandat fondamental très important du ministre des Pêches, la conservation des ressources. Voici donc la recommandation du CCM:

> Il faudra, en fonction des besoins prévus dans le domaine de la conservation, assurer la permanence des stocks de poisson, et en collaboration avec les groupes d'utilisateurs, et en tenant compte des intérêts et des valeurs en place, maintenir et assurer le développement des avantages économiques et sociaux qui proviennent de l'exploitation de ces stocks au profit des pêcheurs et de ceux qui oeuvrent dans l'industrie des pêches côtières canadiennes, au profit des autres personnes dont la subsistance dépend en tout ou en partie de cette pêche, de même qu'au profit de l'ensemble du peuple canadien.

Si j'ai bien compris, on n'a pu réunir de consensus général et le libellé fait problème. Une solution serait de changer les trois premières phrases. Je ne veux pas me lancer dans des arguties juridiques, mais je demanderais aux députés de regarder le paragraphe 2.1, la modification intitulée «Objet», l'alinéa *c*). Cet alinéa serait peut-être plus acceptable si l'on y disait «sous réserve de l'alinéa *a*), la permanence des stocks de poisson», et ainsi de suite.

En utilisant les mots «sous réserve de l'alinéa *a*)», cela voudrait dire que l'alinéa *c*) s'appliquerait sous réserve de l'alinéa *a*); évidemment, l'alinéa 2.1*a*) dit que la présente loi a pour raison d'être:

> *a*) la conservation et la protection du poisson et des eaux où il vit;

Ces dispositions assurent deux grands avantages. Elles font ressortir l'importance de la conservation qui est une des obligations et fonctions du ministre aux termes de la loi, et elle

[*Text*]

it would also tie in the obligations set out in paragraph (*c*) to obligations which were fundamentally subject to the conservation and protection of fish.

That might be more amenable to the committee, and to Mr. Skelly and to Mr. Henderson, than the present wording. What I am driving at, Mr. Chairman, and as I have said before, I do not think that as Minister I can be left forever without the authority to fulfil my responsibilities. But at the same time, I do not want to ask for wording which offends against the concerns that Mr. Skelly and Mr. Henderson, and perhaps others, have raised. I am trying to find a way through this.

• 2135

Perhaps referring back to Mr. Skelly's concern that I set out some guidelines,I tried to deal with that weeks ago when I appeared in front of the committee, and my worry there is that I find it very difficult to draft guidelines that would be only as good as long as I am here, and which are, with the best will in the world, perhaps an inadequate way of meeting all of the circumstances and changes of circumstance that might come along in the future.

I want Mr. Skelly to know that it has not been without concern for the points he raises that I have not responded by setting out a list of written guidelines to which I would subject myself, but rather that, having been a lawyer for many years on both sides of many questions, I think I understand with some acuteness the difficulty it is to write out detailed codes. It is why those who are the best at drafting legislation try to keep the legislation simple and try to use fewer words rather than more.

For instance, Mr. Skelly, in the first paragraph of his letter of March 19, 1985, says that he wants general guidelines for allocation between existing user groups, recognizing as a starting point the continuing position in the industry of present user groups and the maintenance of their traditional share.

I think if I gave that assurance I would be very properly assailed by my fellow native Canadians in British Columbia who are engaged in negotiations on some kind of proper resolution of their claims because it is a historical fact that 35 years ago our native Canadians on the west coast enjoyed about 40%—and I am just now speaking of the commercial fishery—of the commercial fishery.

Mr. Skelly: A point of order, Mr. Chairman. Just to keep some precision in the discussion, the Minister of Fisheries will not resolve the question of the native land claim; the Government of Canada in a direct response to native people will do that. Where the Minister of Fisheries must begin is in saying that when this law comes into force he will recognize the presence in the industry of natives and others and that before changes are made a process of consultation will take place. No one expects the Minister to solve the aboriginal claim. That would be, I presume, done by the Government of Canada, and whatever resources are present in British Columbia to which they had access would be on the table.

[*Translation*]

établit un lien entre les obligations prévues à l'alinéa *c*) et les obligations afférentes à la conservation et à la protection du poisson.

Ce nouveau libellé satisferait peut-être plus le comité, monsieur Skelly et monsieur Henderson. Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, je ne crois pas qu'à titre de ministre, je puisse me passer à tout jamais de l'autorité et du pouvoir nécessaires pour exercer mes fonctions et mes responsabilités. Je ne veux cependant pas que le libellé aille à l'encontre des préoccupations de monsieur Skelly et de monsieur Henderson et peut-être même d'autres députés. J'essaie simplement de trouver le juste milieu.

J'aimerais revenir à la préoccupation de M. Skelly qui désire que j'établisse certaines lignes directrices; j'ai essayé de m'attaquer à ce problème il y a quelques semaines lorsque j'ai comparu devant votre Comité. Je trouve très difficile d'ébaucher des lignes directrices qui ne seront en vigueur que pendant la période où je serai ministre, des lignes directrices qui, même avec la meilleure volonté du monde, seraient inadéquats pour anticiper à tous les changements qui se produiront à l'avenir.

Je veux que M. Skelly comprenne que ce n'est pas parce que je ne me préoccupe pas des mêmes questions que lui que je n'ai pas établi une liste de lignes directrices auxquelles je serais assujetti; c'est plutôt que, ayant exercé la profession d'avocat pendant nombre d'années, je connais l'envers de la médaille et crois comprendre assez bien à quel point il est difficile d'établir des codes détaillés. C'est pourquoi ceux qui ont du talent quand vient le temps de rédiger des lois font tout en leur pouvoir pour que ces lois soient simples; ainsi, ils utilisent le moins de mots possible pour transmettre le message.

Par exemple, dans le premier paragraphe de sa lettre du 19 mars 1985, M. Skelly dit qu'il veut obtenir des lignes directrices générales pour le partage des ressources entre les groupes d'utilisateurs actuels; il reconnaît qu'un bon point de départ serait la position actuelle au sein de l'industrie des groupes d'utilisateurs et le maintien de leur part traditionnelle.

Je crois que si je vous donnais cette assurance, mes amis indiens de la Colombie-Britannique s'en prendraient à moi parce qu'ils participent actuellement à des négociations afin de régler leurs revendications; en effet, il a été établi qu'il y a 35 ans les autochtones de la côte ouest pêchaient environ 40 p. 100 des prises commerciales—et je parle simplement des prises commerciales.

M. Skelly: J'aimerais en appeler au Règlement, monsieur le président. Pour que les choses demeurent bien claires, j'aimerais préciser que le ministre des Pêches n'arrivera pas à régler le problème des revendications territoriales; le gouvernement du Canada y arrivera en répondant directement aux autochtones. Le ministre des Pêches doit commencer par dire que lorsque cette loi sera en vigueur il reconnaîtra les droits de pêche des autochtones et des autres groupes et qu'avant que des modifications soient apportées, il procédera à une concertation. Personne ne s'attend à ce que le ministre règle le problème des revendications autochtones. Je suppose que c'est le gouvernement du Canada qui s'en chargera; je suppose

[*Texte*]

I would like to be very careful and very precise that we not inadvertently . . . It is hard to find the exact term, but I would think precision is needed on that particular claim, that as a starting point someone could say that traditional guaranteed presence and traditional share, and then from that point on, through a process of accepted consultation, things could change. But the aboriginal claim is a different approach, and I would expect that the Minister of Fisheries will not be the one to resolve that; the Government of Canada will be.

Mr. Fraser: My difficulty, Mr. Chairman, is . . .

The Chairman: One second, Mr. Minister. Mr. Skelly, that was not a point of order, and I would prefer if you will put your questions to the Minister when he is finished just so we can keep this in some kind of a proper perspective.

Mr. Skelly: Okay.

Mr. Fraser: My difficulty, Mr. Chairman, with the intervention of my honourable friend is that it is exactly the lack of precision that concerns me. My friend says that it does not matter what I put down in the guidelines; if it is the wish of the Government of Canada to breach them, then so be it. The fact of the matter is that, with the greatest respect to Mr. Skelly—and I know where he is coming from on this—I think it would be irresponsible in the extreme for me to try to give Mr. Skelly the satisfaction he wants and at the same time accept his view that if colleagues of mine in Cabinet decide to take my undertakings and throw them to the winds then I am somehow excused.

• 2140

I do not think Mr. Skelly would want that result, and I do not think he would want me to put myself in the position where that result might eventually happen. I am not saying it will. I am just saying that is what happens when you try to be imprecise in your language and what you are really trying to do is establish good intentions in wording that may under some circumstances not be possible to maintain.

Just let me give you an example, to be very frank. I have striven mightily, and so have many others, over many weeks now, to try to find a fair solution to the problem of the limitation of chinook in the gulf as imposed on us by the treaty. As Mr. Skelly knows, the difficulty is that if current necessities are to be met in the gulf by two different user groups, but nonetheless two groups all part of the same gulf economic community, it would be impossible to maintain an absolute ratio, on a historical basis, in access to the chinook.

So I would no sooner write down the guidelines as Mr. Skelly proposes when I would have to take the situation I now inherit . . . because I asked the Minister's Advisory Committee, could they come up with something in which there was, if not happy agreement, at least some sort of agreement on some

[*Traduction*]

qu'alors les ressources que recèle la Colombie-Britannique, des ressources auxquelles les autochtones ont accès, feront partie des divers facteurs qui seront abordés.

Je veux être bien précis et faire attention parce que nous ne voulons pas, par inadvertance . . . Il est difficile de trouver l'expression juste, mais je crois qu'il faut être précis en ce qui a trait à cette revendication; le point de départ pourrait simplement être la présence garantie et la part traditionnelle et puis on pourrait à partir de cet élément passer par un processus de consultation; c'est ainsi qu'on assurera des changements. Le principe de la revendication autochtone est une chose différente. Je ne crois pas que ce sera le ministre des Pêches qui réglera ce problème, mais plutôt le gouvernement du Canada.

M. Fraser: Monsieur le président, j'éprouve certains problèmes . . .

Le président: Un instant, monsieur le ministre. Monsieur Skelly, ce n'était pas un rappel au Règlement et je préférerais que vous posiez vos questions au ministre lorsqu'il aura terminé; les choses se dérouleront mieux ainsi.

M. Skelly: C'est bon.

M. Fraser: Monsieur le président, j'éprouve certains problèmes en ce qui a trait à la remarque de mon honorable collègue parce qu'il n'y a pas assez de précisions. Mon ami dit que peu importe ce que je mets dans les lignes directrices, car si le gouvernement veut les enfreindre il le fera. Sauf le respect que je dois à M. Skelly, et je dois préciser que je comprends fort bien sa position, j'agirais de façon irresponsable si j'essayais d'acquiescer à sa demande et me rangeais à son côté pour dire que si des collègues au sein du Cabinet décidaient de prendre des mesures qui détruiraient en quelque sorte tout ce que j'ai accompli, on pourrait en quelque sorte me pardonner!

Je ne crois pas que ce soit là le résultat que souhaite M. Skelly, et je ne crois pas qu'il veuille que je me place dans une situation où éventuellement tel pourrait être le résultat. Je ne dis pas que c'est ce qui se passera. Je dis simplement que cela pourrait se produire si le libellé est imprécis et si vous essayez d'exprimer de bonnes intentions qu'il ne sera peut-être pas possible de respecter dans certaines circonstances.

Permettez-moi de vous donner un exemple, pour être franc. J'ai beaucoup essayé, et de nombreux autres aussi ces dernières semaines, de trouver une solution équitable aux problèmes de la pêche réduite du quinnat dans le golfe qui nous est imposée par le traité. Comme le sait M. Skelly, si nous essayons de répondre aux besoins actuels de deux groupes différents d'usagers dans le golfe, deux groupes qui font néanmoins partie de la même communauté économique du golfe, il est impossible de maintenir un pourcentage absolu, fondé sur les prises antérieures, de prises de quinnats.

Sitôt les directives couchées sur papier, comme le propose M. Skelly, me faudrait-il prendre en charge la situation dont j'ai maintenant hérité . . . parce que j'ai demandé au comité consultatif du ministre d'en arriver à une formule qui, même si elle n'est pas acceptée allégrement, serait du moins à une sorte

[*Text*]

kind of compromise; and the Minister's Advisory Committee has been unable to do that, although they have laboured mightily to do so.

So I am in the position where they quite understandably are in effect saying to me: Minister, you asked us to help; we have tried very hard; we hope the deliberations we have gone through will be of assistance to you; but the ball is in your court now.

I cannot resolve this to everybody's satisfaction. It will be a case, I suppose—again, as I sometimes am wont to do, I am quoting the Hon. Robert Stanfield—of rough justice.

Mr. Skelly goes on to say he wants guidelines or an indication from me, and I quote:

> ... of the structure of the decision-making process on allocation, such as the creation of representative committees on advisory councils and/or management committess, and also that allocation decisions will be made with reference to these committees.

I would be quite prepared, if the committee could in its ingenuity come up with an identification of a committee, on both coasts or inland or wherever that I would be required by law to consult and seek advice from about the powers exercised ... I would even make a suggestion that if a committee could be identified in lawful terms ... those committees could be attached as an annex to the act and could be adjusted from time to time as circumstances warrant.

But you know, we are already doing that. Every fishing plan that is worked out now, whether it is in Atlantic Canada, as Mr. Henderson well knows, or on the west coast, is done through extensive consultation. There are complaints sometimes that the consultation is too extensive; it goes beyond some of the groups that think nobody else should be consulted. Nonetheless, there is extensive consultation.

Mr. Henderson, who is a colleague of long standing and a former Fisheries Minister himself in the Province of Prince Edward Island, a distinguished critic for the Official Opposition in this committee, knows that has been the practice. The practice has not been perfect, as I know Mr. Henderson will agree, but it has been the practice.

• 2145

Another matter that Mr. Skelly raises in paragraph three of his letter is that he wants a response as to the organization of representatives from coastal communities concerning their input to the fishing plan.

That is not meant to be imprecise, but in point of fact it is. It is extremely imprecise because representatives of coastal communities, whether it be Atlantic Canada or on the west coast of Canada, could involve literally dozens and dozens, if not hundreds, of so-called committees. And I am not saying they are not committees; I am just saying that there are many groups who have attached to themselves titles and which represent points of view in different parts on both coasts. And I do not know how I can cope with that.

[*Translation*]

de compromis; or le comité consultatif du ministre n'y est pas parvenu, malgré tout son labeur diligent.

Donc je me retrouve dans la situation où, manifestement, les membres du Comité me disent: monsieur le ministre, vous avez demandé notre aide; nous avons becoup essayé; nous espérons que nos délibérations vous seront utiles; mais c'est maintenant à vous de jouer.

Je ne peux régler la situation à la satisfaction de tous. Ce sera un cas je suppose—et ici encore je vais citer l'honorable Robert Standfield comme il m'arrive de le faire—de justice approximative.

M. Skelly poursuit en disant qu'il veut que je lui donne des directives ou une indication, et je cite:

> ... de la structure du processus de prise de décision en vue des allocations, telles que la créations de comités de représentants au sein de comités consultatifs et/ou de comités de gestion, et l'assurance que les décisions sur les allocations se prendront en tenant compte de ces comités.

J'y suis tout à fait disposé, si le Comité peut dans son ingéniosité me trouver un comité représentatif sur les deux côtes ou à l'intérieur ou pour tout autre endroit prévu par la loi, que je puisse consulter sur les pouvoirs exercés ... je suggèrerais même que s'il est possible d'identifier un tel comité en termes juridiques ... ces comités pourraient figurer en annexe à la loi et pourraient être modifiés, de temps à autre, selon les circonstances.

Néanmoins, vous savez que nous procédons déjà ainsi. Chaque plan de pêche mis au point, que ce soit pour le Canada atlantique comme le sait fort bien M. Henderson, ou pour la côte Ouest, découle de consultations poussées. On se plaint d'ailleurs parfois que ces consultations sont trop poussées; qu'elle dépassent certains groupes qui estiment que personne d'autre ne doit être consulté. Quoi qu'il en soit, il y a des consultations poussées.

M. Henderson, un collègue depuis longtemps et lui-même ancien ministre des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard, critique distingué de l'Opposition officielle ici au Comité, sait que c'est là la pratique. Cela n'a pas été parfait, comme l'admettra M. Henderson, mais c'est la pratique.

Un autre sujet abordé par M. Skelly dans le paragraphe 3 de sa lettre est qu'il demande une réponse à l'organisation des représentants des localités côtières et la participation de celles-ci au plan de pêche.

Nous ne voulions pas que ce soit imprécis, mais en fait, ça l'est. C'est extrêmement imprécis, parce que, lorsque on parle des représentants des localités côtières, que ce soit dans l'Est ou dans l'Ouest, cela signifie qu'il pourrait y avoir à toutes fins pratiques des douzaines et des douzaines, sinon des centaines, de ces prétendus comités. Et je ne prétends pas que ce ne sont pas des comités; je dis simplement qu'il y a de nombreux groupes qui se dotent de ce titre et qui représentent des points

[*Texte*]

Then on page two of Mr. Skelly's letter he says, "... an indication of the Minister's plans for participation of native people." Well, an indication of my plan for the participation of native people is something which, first of all, to the degree that native people are already involved in much of this decision-making, Mr. Skelly is well aware. But when he says my plans, the Minister's plans, let us take the position on my own coast, the west coast of British Columbia. My wish is that the Minister's Advisory Council, subject to some adjustments and some changes, would be a principal advisory group to the Minister.

But I have repeatedly said that I am not unilaterally going to wade in and establish a substitute for the Minister's Advisory Council until at least I have given the Minister's Advisory Council and others a pretty fair chance of coming up with proposals which would result in the establishment, and the acceptable establishment, of a fisheries board to advise the Minister. So it is not just my plans; it is the views and the plans of a great many people.

Mr. Skelly also says he would like some indication of my plans for the Salmonid Enhancement Program and fleet rationalization. Those are legitimate questions to raise, but how far can any Minister go in trying to literally lay out the future, establish in my mind what might or might not be accepted by the fishing community that I would want to consult with, and have it all tied into these particular amendments?

The points that Mr. Skelly raises are all proper matters for discussion among us. But I would hope that members would recognize that trying to write down a code of exactly what I am going to do into the future is practically impossible. I have been the Minister for I think seven or eight months, and Mr. Skelly knows the number of times that I have met with all kinds of representatives on both coasts—and so does Mr. Henderson—he knows, especially after two weeks ago, my very strong statements about the necessity of the Minister's Advisory Council to continue, he knows of my regret that... For instance, the Pacific Trollers' Association felt that for reasons which they set out, they at least for now have vacated the Minister's Advisory Council.

• 2150

Now, none of these things is reason for dismay, and certainly not reason to give up, because what we are trying to pursue throughout the entire mandate of this department is a co-management approach. Mr. Henderson knows we had a meeting some weeks ago in which there was a pretty general agreement by people invited from all over Atlantic Canada for the establishment of a single Atlantic regional advisory council, along the lines of the Minister's Advisory Council on the west coast, and that further discussions are taking place. We have had further input and I am hoping—there is a

[*Traduction*]

de vue dans diverses régions le long des deux côtes. Or je ne sais pas comment je peux y faire face.

Ensuite à la page 2 de sa lettre, M. Skelly dit: « ... une idée des plans du Ministre quant à la participation des autochtones». Or une indication de mon plan visant la participation des autochtones voilà quelque chose qui se fait déjà jusqu'à un certain point puisque les autochtones participent déjà dans une grande mesure à la prise des décisions, comme le sait fort bien M. Skelly. Lorsqu'il parle de mes plans, des plans du Ministre, regardons ce qui se passe sur ma propre côte, la côte Ouest de la Colombie-Britannique. Je voudrais que le Comité consultatif du Ministre, après certains ajustements et quelques modifications, constitue le principal groupe de conseillers auprès du Ministre.

Toutefois j'ai répété à nombre de reprises que je ne vais pas, de mon propre chef, établir un organisme pour remplacer le Comité consultatif du Ministre avant de donner à celui-ci et à d'autres des chances raisonnables de formuler des propositions en vue de la création d'un Office des pêches acceptable qui conseillerait le Ministre. Il ne s'agit donc pas uniquement de mes plans; il s'agit des opinions et des plans d'un grand nombre de personnes.

M. Skelly déclare également qu'il aimerait avoir une idée de mes plans en ce qui concerne le programme de mise en valeur des salmonidés et le programme de rationnalisation de la flotte. Ce sont là des questions légitimes, mais jusqu'à quel point un Ministre peut-il littéralement planifier l'avenir, décider, dans sa tête, ce qui sera ou non accepté par les localités de pêche qu'il souhaite consulter et jusqu'à quel point peut-il tout insérer dans ces amendements particuliers?

Les points soulevés par M. Skelly sont tous des questions qu'il convient de discuter entre nous. Toutefois, j'ose espérer que les membres du Comité admettront qu'il est à toutes fins pratiques impossible d'essayer de mettre sur papier ce que je vais faire à l'avenir. Je suis Ministre depuis je crois sept ou huit mois, et M. Skelly sait combien de fois j'ai rencontré toutes sortes de représentants sur les deux côtes—ainsi que M. Henderson—il connaît, tout particulièrement après ce qui s'est passé il y a deux semaines, mes déclarations très fermes sur la nécessité de maintenir le Comité consultatif du Ministre, il sait à quel point je regrette que... Par exemple, l'Association de pêcheurs à la traîne du Pacifique estimait que, pour les raisons qu'elle a données, elle devait du moins pour l'instant se retirer du Comité consultatif du Ministre.

Or, il n'y a pas raison de s'étonner et certainement pas raison de se décourager, car ce que nous essayons, à tous les échelons du mandat de ce ministère, c'est la cogestion. M. Henderson sait que nous avons tenu une réunion, il y a quelques semaines, au cours de laquelle tous les invités d'un peu partout à travers la région de l'Atlantique étaient dans l'ensemble d'accord pour créer un comité consultatif régional unique pour la région de l'Atlantique, semblable au comité consultatif du ministre sur la côte ouest, et que les discussions se poursuivent. Nous avons reçu d'autres idées, et j'espère—il

[*Text*]

process of agreement and understanding and co-operation—that will be established.

Now, if we could come along and say that if we could identify a representative group on both coasts... I do not know how you would get one representative group to handle inland fisheries, but if you could do that, I would be quite prepared to say I would put it in the bill that the Minister shall consult. But the question I have is: How do you identify, consult with whom? The reason the Pacific Trollers' Association withdrew from the Minister's Advisory Council is because my officials consulted with some people whom they did not think ought properly to have been consulted regarding the establishment of the fishery plan for the Pacific Trollers' Association and for the Northern Trollers' Association.

Now, I am not saying any of this to denigrate in any way Mr. Skelly's concerns and Mr. Henderson's concerns. I am only describing the reality out there, which is that it is a very untidy world. I am not sitting here stubbornly refusing to accede to Mr. Skelly's request. I am finding very great difficulty in being able to reply to his request with a responsible answer. I spent a lot of time in front of this committee some weeks ago and I tried to indicate that a co-management approach is the exact opposite of approaching things in a dictatorial way. I have been in politics a long time and in this House, and I have been very privileged to serve with all of you. I have the Anglo-Canadian parliamentarian's instinct against the heavy-handed prerogative of power. But I am in this position where if I do not have some authority I cannot exercise any responsibility, and that is what it comes down to.

If this committee should pass this bill in its present form or along some of the suggestions I have made tonight and then, as I said earlier, consider how I exercise the authority it would grant me, and come up with any checks or balances that can be introduced into legislation— at the same time, not ending up in a completely hopeless situation— those are matters which I can tell you I would be prepared to consider. As long as I am Minister, I would give very great attention to any recommendations the committee should come up with.

But I think that might take quite a lot of time. Here we are tonight, many weeks after the matter has been debated and very well publicized, I must say, certainly partly because of the interventions of my friends in the opposition. We suddenly gat a spate of telegrams which are talking about the fact that our native citizens have had no chance to air their views.

• 2155

I do not take those concerns lightly, but I guess I have to start to ask how long we deliberate. Tomorrow morning the Atlantic salmon fishery plan will be announced. As members will find out tomorrow, it is the second year of a very determined attempt to start to bring back our Atlantic salmon. Some of the measures in that Atlantic salmon plan will not be

[*Translation*]

y a bien sûr un processus d'entente, de compréhension et de coopération—que le comité sera créé.

Si nous pouvions arriver et dire que si nous identifions un groupe représentatif sur les deux côtes... Je ne sais pas comment on trouverait un groupe afin de représenter les pêches intérieures, mais si c'était possible, je serais tout à fait disposé à dire que nous allons l'insérer dans le projet de loi que le ministre consultera. Toutefois, je me pose la question suivante: comment identifier un tel groupe, qui consulter? Si l'Association des pêcheurs à la traîne du Pacifique s'est retirée du comité consultatif du ministre, c'est parce que mes fonctionnaires ont consulté certaines personnes que l'association estimait ne pas être des interlocuteurs valables au sujet de la préparation d'un plan de pêche visant l'Association des pêcheurs à la traîne du Pacifique et l'Association des pêcheurs à la traîne du nord.

Notez que je ne dénigre pas du tout les préoccupations de M. Skelly ni celles de M. Henderson. Je vous décris simplement la réalité dans un monde très en désordre. Je ne suis pas ici en train de m'entêter à refuser d'accéder à la demande de M. Skelly. J'éprouve beaucoup de difficulté à répondre par des mesures responsables à sa demande. J'ai passé beaucoup de temps ici, au Comité, il y a quelques semaines, et j'ai essayé de démontrer que la cogestion était diamétralement opposée à l'approche dictatoriale. Il y a longtemps que je fais de la politique et que je suis ici à la Chambre, et que j'ai le grand privilège de servir avec vous tous. Mon instinct parlementaire anglo-canadien me porte à m'opposer à toute prérogative oppressante du pouvoir. Or, je suis dans la situation où si je n'ai pas certains pouvoirs, je ne saurais exercer la moindre responsabilité, voilà à quoi ça revient.

Si le Comité devait adopter ce projet de loi dans sa forme actuelle, ou donner suite à certaines des suggestions que j'ai formulées ici ce soir, puis, comme je l'ai dit précédemment, réfléchir à la façon dont j'exercerais l'autorité qu'il m'accorde, et trouver des poids et contrepoids à inclure dans le projet de loi, tout en ne me plaçant pas dans une situation tout à fait désespérée, je puis vous affirmer que je serais disposé à considérer de telles suggestions. Aussi longtemps que je serai le ministre, j'accorderai beaucoup d'attention à toutes les recommandations que me fera le Comité.

Toutefois, je crois que cela pourrait prendre beaucoup de temps. Nous voici ici ce soir, la question ayant été débattue depuis de nombreuses semaines, et très bien annoncée, je dois le reconnaître, en partie, certainement, grâce à l'intervention de mes amis de l'opposition. Nous recevons tout à coup une pile de télégrammes où nos citoyens autochtones se plaignent du fait qu'ils n'ont pas eu l'occasion de faire connaître leurs opinions.

Je ne prends pas ces inquiétudes à la légère, mais je suppose que je dois demander combien de temps nous allons délibérer. Demain matin, on annoncera le plan de pêche du saumon de l'Atlantique. Comme l'apprendront les députés demain, il s'agit de la deuxième année d'une tentative des plus déterminées de relance du saumon de l'Atlantique. Certains jugeront

[*Texte*]

considered acceptable by some people. Do we stop trying to save the salmon because we have no legislative authority to do anything? These are the questions that face the committee.

I am prepared to stay here all night and work out some of these amendments if it makes it any easier. I do not take Mr. Henderson's concerns lightly and I do not take Mr. Skelly's concerns lightly.

With respect to the Province of New Brunswick, I did send them the other day this telex—this is two days ago—and I will read part of it into the record:

> The proposed amendments are not intended to create, nor do we feel they can be interpreted to imply, any encroachment upon provincial jurisdiction. You may rest assured that the Department of Fisheries and Oceans in administering these amendments when enacted will carry out its ongoing responsibility for seacoast and inland fisheries with continued respect for the constitutional separation of powers established by the Canada Act 1867.

I have not heard anything further from anybody in the Province of New Brunswick on that, but my sense of things is that the message we got from them was more along the lines of getting something on the record, that they wanted to be sure what this was all about before it went through. We have heard nothing further from them, and their telex to your chairman, colleagues, was dated March 21.

I do not think I can add much to what I have said, except to say this—and I think I can say this because I have very strong views about native rights and those views are much more strongly held and very differently held than, for instance, the Government of the Province of British Columbia. I am not happy to receive telegrams from my fellow Canadians who are natives in British Columbia or anywhere else insinuating that what is going on here is something that can be likened to apartheid in South Africa or a police state or what my ancestors did to their ancestors 300, 200 and 100 years ago.

I do not think they probably really believe that all of us sitting around this table are really trying to do terrible things. But I do regret these words:

> The packing of your committee with only white members is an action worthy of South Africa and not Canada.

And I regret the words:

> We will consider your work to be illegal, immoral and an example of the tyranny of the majority . . .

As I say, I regret those words.

But, if I look at what I have seen come in from some of the leaders of the native communities and try to find in looking at it all what the specific is, if the concern is that we are turning over the jurisdiction of the fisheries in British Columbia to the Government of the Province of British Columbia, nothing could be further from the intent or, for that matter, the wording of the bill. As I say, if that fear could be alleviated by the suggestion which I put before the committee, I certainly

[*Traduction*]

les mesures du plan visant le saumon de l'Atlantique inacceptables. Allons-nous cesser d'essayer de sauver le saumon parce que nous n'avons pas l'autorité législative de faire quoi que ce soit? Voilà les questions auxquelles fait face le Comité.

Je suis prêt à rester ici toute la nuit et à mettre au point certains des amendements, si cela peut faciliter les choses. Je ne prends pas les inquiétudes de M. Henderson à la légère, et je ne prends pas celles de M. Skelly à la légère non plus.

Quant à la province du Nouveau-Brunswick, je lui ai envoyé ce télex l'autre jour, c'est-à-dire il y a deux jours, et je vais en consigner une partie au compte rendu:

> Les amendements proposés ne visent pas à empiéter, ni, à notre avis, peuvent-ils être interprétés comme sous-entendant le moindre empiétement sur la compétence provinciale. Vous pouvez être assurés que le ministère des Pêches et Océans, dans l'administration de ces amendements, lorsqu'ils seront adoptés, continuera à exercer ses responsabilités en matière de pêche côtière et intérieure en respectant la séparation constitutionnelle des pouvoirs telle que fixée par la Loi constitutionnelle de 1867.

Je n'ai pas eu d'autres nouvelles du gouvernement du Nouveau-Brunswick à ce sujet, mais j'ai l'impression que les représentants provinciaux voulaient surtout faire connaître leur position publiquement, et qu'ils voulaient savoir de quoi il retournait avant que le projet de loi ne soit adopté. Nous n'avons pas eu d'autres nouvelles, et leur télex, envoyé à votre président, porte la date du 21 mars.

Je ne crois pas pouvoir ajouter grand-chose à ce que j'ai déjà dit, sauf—et je crois pouvoir le dire, car je crois très fermement aux droits des autochtones, et j'y crois beaucoup plus fermement et très différemment que, par exemple, le gouvernement de la Colombie-Britannique. Je ne suis pas heureux de recevoir des télégrammes de mes concitoyens canadiens, qui sont des autochtones de la Colombie-Britannique ou d'ailleurs, qui insinuent que nous faisons ici quelque chose qui ressemble à l'apartheid en Afrique du Sud ou dans un État policier, ou qui invoquent ce que mes ancêtres ont fait aux leurs, il y a 300, 200 et 100 ans.

Je ne crois pas qu'ils pensent vraiment que nous tous, assis autour de cette table, essayons de faire ces choses terribles. Mais les mots me peinent:

> Vous vous êtes assurés qu'il n'y avait que des députés blancs à votre Comité, et voilà qui est digne de l'Afrique du Sud, mais non du Canada.

Je regrette les mots suivants:

> Nous jugerons vos travaux illégaux, immoraux et un exemple de la tyrannie qu'exerce la majorité . . .

Comme je l'ai dit, je regrette qu'on ait utilisé ces termes.

Néanmoins, si j'examine ce que nous ont envoyé les dirigeants des localités autochtones et si j'essaie d'y trouver des détails précis, si ces dirigeants s'inquiètent de ce que nous allons remettre la compétence en matière de pêches en Colombie-Britannique au gouvernement de la province, eh bien, rien ne saurait être plus loin de l'intention et, à vrai dire, du libellé du projet de loi. Comme je l'ai dit, s'il était possible d'éteindre cette crainte en donnant suite à la suggestion que

[*Text*]

would be in the hands of the committee and prepared to see it pass.

• 2200

Mr. Chairman, I do not think I can add much to that. I would be very pleased to answer questions from Mr. Skelly, Mr. Henderson, Mr. Angus, and members of the opposition who are here, as well as other members of this committee.

The only other thing I want to make quite clear is that I am the guest of the committee. The committee is its own body and I am in your hands. But I do emphasize the fact that there comes a point when you have to decide what you are going to do. And I think we are at that point.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I would state for the benefit of new members that you will notice the Minister suggested several possible amendments. Those amendments would come up at the time when we are under going clause by clause examination of the bill. He has just suggested that he might do that.

Now, with it being 10 p.m., we have to return on Mr. Binns' motion to Mr. Skelly's motion, and I now ask for discussion on Mr. Skelly's motion.

Mr. Binns: Mr. Chairman, certainly I am glad we have had the opportunity to hear the Minister's remarks before voting on the motion, because I think he has provided us with very useful information. For instance, he pointed out that there has been extensive consideration by legal authorities, including the Department of Justice and the Minister of Indian Affairs and Northern Development, as well as his own legal staff, in regard to the propriety of the proposals in this bill and the jurisdiction of same. I think the fact that we have been assured the native rights would not, in any way, be encroached upon, but might be enhanced by some of these amendments, is reassuring, at least to me personally. Similarly, the fact that the words proposed, or perhaps to be considered as an amendment, do not override any constitutional powers of the provinces, is also very important.

I think most of all, Mr. Chairman, the fact that the Minister has assured us that the bill is not asking for anything which was not assumed already to have been there before is most important. So in that regard, I think it simply gives him the authority to do what he thought he could do any way and which Liberal Ministers and Conservative Ministers before him did, in fact, do. He said that he is looking for ways to improve the consultation process through such groups as MAC, and I think that is very important.

So Mr. Chairman, I simply say that I am glad we have had this opportunity, and perhaps my remarks will reflect how I might vote on Mr. Skelly's motion.

The Chairman: Thank you, Mr. Binns. Mr. Skelly.

[*Translation*]

j'ai faite au Comité, je serais certainement à votre disposition et je serais disposé à voir cette mesure adoptée.

Monsieur le président, je ne crois pas pouvoir ajouter grand-chose. Je serais des plus heureux de répondre aux questions de M. Skelly, de M. Henderson, de M. Angus et des membres de l'opposition qui sont ici, ainsi que des autres membres du Comité.

Je tiens simplement à dire clairement que je suis l'invité du Comité. Le Comité est son propre maître, et je suis à votre disposition. Je tiens néanmoins à souligner le fait qu'il vient un moment où il faut décider ce que l'on va faire. Or, à mon avis, vous en êtes à ce point.

Le président: Merci, monsieur le ministre. J'aimerais mentionner à l'intention des nouveaux députés que le ministre a suggéré plusieurs amendements possibles. Ceux-ci seront étudiés lorsque nous passerons à l'étude article par article du projet de loi. Il a simplement suggéré qu'il pourrait le faire.

Maintenant, il est 22 heures, et donc, nous devons reprendre la motion de M. Binns portant sur celle de M. Skelly. J'ouvre maintenant le débat sur la motion de M. Skelly.

M. Binns: Monsieur le président, je suis certainement heureux que nous ayons eu l'occasion d'entendre les remarques du ministre avant de voter sur la motion, car je crois qu'il nous a donné des renseignements très utiles. Par exemple, il a attiré notre attention sur l'étude approfondie que les juristes, y compris ceux du ministère de la Justice et ceux des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que ses propres conseillers juridiques, ont effectuée sur le bien-fondé en droit des dispositions du projet de loi. J'estime, du moins en ce qui me concerne personnellement, être rassuré par le fait qu'on nous garantit qu'il n'y aura aucun empiétement sur le droit des autochtones, et même que certains de ces amendements pourraient les augmenter. En outre, le fait que les termes proposés, ou à envisager comme amendement, n'empiètent pas sur les pouvoirs constitutionnels des provinces me semble également très important.

Mais le plus important, monsieur le président, à mon avis, c'est le fait que le ministre nous assure que le projet de loi ne prévoit rien qui n'était pas déjà présumé exister. De ce point de vue, donc, je crois que le projet de loi lui donnera simplement l'autorité de faire ce qu'il pensait pouvoir faire de toute manière, ce que les ministres libéraux et les ministres conservateurs avant lui ont, en fait, fait. Il s'est dit à la recherche de mécanismes en vue d'améliorer le processus de consultation par l'entremise de groupes tels que le CCM, ce qui est, à mon avis, très important.

Donc, monsieur le président, j'aimerais simplement dire que je suis heureux que nous ayons eu cette occasion, ce qui vous donnera peut-être une idée de ce que sera mon vote sur la question de M. Skelly.

Le président: Merci, monsieur Binns. Monsieur Skelly.

[*Texte*]

Mr. Skelly: I wonder how Mr. Binns is going to vote on this motion. He never did get around to saying that. That was the first order of business but we will all see soon, I suppose.

An hon. member: How are you going to vote?

Mr. Skelly: It is my motion. The interesting thing about Mr. Binns' remarks and, of course, the Minister's remarks is that I looked at the concerns of native people, and I found that I had answered them all, and they can trust me. Not only did I do that, but I took this stuff over to Mr. Crombie and he gave it the big okay. And then we took off to Justice which said that there is no problem with this, it is first class. Super stuff!

But you know, we have been doing this since 1867! And the problem which the committee does not seem to be able to get through its head, and the Minister does not seem to be able to get through his head, is that this committee has a responsibility to hear native people's concerns on it. They totally missed the point here.

The second thing is that some of the best and highest-priced legal talent in this country is acting in an advisory capacity to native people. They are into the courts and up to their eyeballs in fighting us legally, politically, and in every other way they can, in order to get some effective consultation.

Again, and I would like to express it as gently as I can, it is the wrong way to go. This committee should really hear native people. This committee really should hear their legal counsels. Bring them along. We have certainly heard from the Ministry of Justice. We have heard from the Hon. David Crombie, and we have heard from the Minister of Fisheries and Oceans. But I wonder if the Minister of Fisheries and Oceans asked his colleague, David Crombie, whether he should advise this committee not to hear native people on this issue.

• 2205

Did the Minister in fact ask that question to Mr. Crombie? Did he in fact say that native people should not come before this committee, that he has looked at it, you have looked at it, Justice has looked at it and everything is A-okay?

Mr. Fraser: The answer, Mr. Chairman, is that of course I did not ask him that, and of course he did not say that.

Mr. Skelly: Okay. The critical point here . . .

Mr. Fraser: Just a minute, Mr. Chairman, I think I am entitled to answer.

The Chairman: Yes, you are.

Mr. Skelly: On a point of order?

The Chairman: On a point of order, Mr. Skelly.

Mr. Skelly: No. Is he answering on a point of order, or what?

[*Traduction*]

M. Skelly: Je me demande comment M. Binns va voter. Il ne nous l'a jamais dit. C'était la première chose à l'ordre du jour, mais nous verrons bientôt, je suppose.

Une voix: Comment allez-vous voter?

M. Skelly: C'est ma motion. Ce qui est intéressant dans les remarques de M. Binns, et, bien sûr, dans les remarques du ministre, c'est qu'ils nous disent: j'ai examiné les inquiétudes des autochtones, j'ai constaté que j'avais réponse à tout, et qu'ils peuvent me faire confiance. En outre, j'ai tout apporté à M. Crombie, qui m'a dit que c'était parfait. Ensuite, je suis allé voir le ministère de la Justice, où on m'a dit qu'il n'y avait pas de problème, que c'était de premier ordre. Merveilleux!

Mais savez-vous, c'est exactement ce que nous faisons depuis 1867! Ce que le Comité ne semble pas parvenir à comprendre, et ce que le ministre ne semble pas parvenir à comprendre, c'est que le Comité a la responsabilité d'entendre les préoccupations des autochtones. Ils n'ont vraiment rien saisi.

Deuxièmement, il est à noter que le meilleur talent juridique du pays, le mieux payé, sert de conseiller aux autochtones. Les autochtones sont devant les tribunaux et ils sont dans la bagarre jusqu'au cou, juridiquement et politiquement, et de toutes les manières qui leur viennent à l'esprit, pour nous forcer à mettre en place des mécanismes de consultation efficaces.

J'essaie encore une fois de vous le dire le plus gentiment possible: nous faisons fausse route. Notre Comité doit vraiment entendre les autochtones. Nous devons vraiment entendre le conseiller juridique. Qu'ils les amènent. Nous avons certainement entendu le ministre de la Justice. Nous avons entendu l'honorable David Crombie et nous avons entendu le ministre des Pêches et Océans. Je me demande cependant, si le ministre des Pêches et Océans consultait son collègue, David Crombie, celui-ci conseillerait-il au Comité de ne pas entendre les autochtones sur cette question?

Le ministre a-t-il en fait posé la question à M. Crombie? A-t-il en fait déclaré que les autochtones ne devraient pas comparaître devant le Comité, qu'il avait examiné la question, que vous l'aviez examinée, que le ministère de la Justice l'avait examinée, et que tout était parfait?

M. Fraser: Il est évident que je ne lui ai pas posé cette question et qu'il n'a pas dit cela.

M. Skelly: Bien. Le point critique, ici . . .

M. Fraser: Un instant, si vous le permettez, monsieur le président, je crois avoir le droit de répondre.

Le président: Oui, certainement.

M. Skelly: A-t-il une objection?

Le président: Monsieur Skelly, vous avez une objection?

M. Skelly: Non. Répond-il à une objection, ou quoi?

[*Text*]

Mr. Fraser: You just asked a question and I was trying to answer the question.

Mr. Skelly: It was a rhetorical question; I know, of course, he did not.

Mr. Fraser: There has been a lot of rhetoric.

Mr. Skelly: Relevant rhetoric.

The Chairman: Mr. Skelly, I think we are trying to . . .

Mr. Skelly: Okay, I will come to this point because . . .

The Chairman: —accommodate you.

Mr. Skelly: —I want the vote. We are only five minutes into this and I think strong points have been made, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Skelly, just let me say what I want to say. We can discuss this motion for as long as we want to discuss it, but I think, if you pose a question to the Minister — it might not be strict parliamentary procedure to allow him to answer . . . he should be able to answer a question, whether it is rhetorical or not. Would you not agree?

Mr. Skelly: Okay, on the basis that I did the same thing, since I referred to him. I would just point out that the Chair did limit me.

The Chairman: Go ahead, Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Mr. Chairman, I would like to hear the Minister's response to that question.

Mr. Fraser: I was trying to answer Mr. Skelly's question, that of course Mr. Crombie did not say to me native people should not appear in front of this committee. The reason this was sent to Mr. Crombie was to assure him, because he is the Minister for Indian Affairs and Northern Development, that this bill, in our view and in the view of Justice, did not denigrate against native rights at all.

What I find difficult tonight is that Mr. Skelly seems to be taking the point that the only person who could speak for anybody's rights here in this committee—anybody's, any Canadian's, whether they are native or non-native, of whatever user group or whatever—has to be a representative of that particular group.

I have been representing a great many people all the years I have been in the House of Commons and I have not always had them here at committee, but it is not that difficult to put together the complaints and the concerns. However, what I cannot get out of Mr. Skelly is this: What are the complaints? I have tried to identify the complaints from the telegrams I have received, but all Mr. Skelly can come along with is an argument on the general history of Europeans who arrived in North America to trade with the natives. Now, I know this is not a particularly edifying spectacle. This is not something that is going to get any disagreement in this committee.

The Chairman: Mr. Henderson, you were on the list. Did you have . . .

Mr. Skelly: Am I finished?

[*Translation*]

M. Fraser: Vous venez de poser une question, et j'essayais simplement d'y répondre.

M. Skelly: C'était purement rhétorique, car je savais bien que non.

M. Fraser: Cela fait beaucoup de rhétorique.

M. Skelly: Tout à fait pertinente.

Le président: Monsieur Skelly, nous essayons de . . .

M. Skelly: D'accord, j'en viendrai à ce point, car . . .

Le président: . . . pour vous satisfaire.

M. Skelly: . . . j'aimerais voter. Nous ne parlons de cela que depuis cinq minutes, et certains points très importants ont été soulevés, monsieur le président.

Le président: Monsieur Skelly, permettez-moi de terminer ce que j'avais à dire. Nous pouvons discuter de cette motion autant que nous voudrons, mais si vous posez une question au ministre—peut-être n'est-ce pas la procédure parlementaire stricte—j'estime qu'il devrait pouvoir répondre, qu'il s'agisse de rhétorique ou non. N'êtes-vous pas d'accord?

M. Skelly: D'accord, car j'ai fait la même chose en faisant allusion à lui. Je signalerai simplement que la présidence m'a arrêté.

Le président: Allez-y, monsieur Henderson.

M. Henderson: Monsieur le président, j'aimerais entendre la réponse du ministre.

M. Fraser: J'essayais de répondre à M. Skelly qu'évidemment, M. Crombie ne m'avait pas déclaré que les autochtones ne devraient pas comparaître devant le Comité. S'il en a soumis la question à M. Crombie, c'était pour l'assurer, étant donné qu'il est ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, qu'à notre avis et d'après le ministère de la Justice, ce projet de loi ne va pas du tout à l'encontre des droits autochtones.

Il semble que ce soir, M. Skelly essaie de dire que la seule personne qui peut parler des droits de quelqu'un—de n'importe qui, de n'importe quel Canadien, autochtone ou non, de quelque groupe ou autre—doit être un représentant du groupe en question.

Je représente des tas de gens depuis toutes ces années que je suis à la Chambre des communes et je ne les ai pas toujours fait venir devant les comités. Il n'est pas difficile, néanmoins, de compiler les plaintes et questions reçues. Ce que j'aimerais que M. Skelly me dise, c'est ce que sont ces plaintes, car j'ai essayé de les retrouver dans les télégrammes que j'ai reçus. Tout ce que peut m'offrir M. Skelly, c'est l'argument général selon lequel les Européens sont arrivés en Amérique du Nord pour commercer avec les autochtones. Je sais que ce n'est pas un spectacle particulièrement édifiant. Tout le monde est d'accord.

Le président: Monsieur Henderson, c'était à vous. Avez-vous . . .

M. Skelly: Ai-je fini?

[*Texte*]

The Chairman: Well, we are on the . . .

Mr. Skelly: I am sorry; I am confused.

The Chairman: We will go back to you, Mr. Skelly. Mr. Henderson, did you want to speak after Mr. Skelly?

Mr. Henderson: Look, we are on this motion now. I have no comments on it. The motion is before us; we could dispose of that.

The Chairman: Okay, I guess what has happened is that Mr. Skelly is not finished with his discussion on the motion. We will now go back to Mr. Skelly.

Mr. Fraser: Mr. Chairman, if I could . . .

The Chairman: Yes.

Mr. Fraser: —I am in the hands of the committee, but Mr. Skelly's argument is that we should do nothing without calling native representatives. I do not know how many or which ones are properly representative, but that is his point. All I am asking him, as a Member of Parliament, a member of this committee, that he put in front of me, as Minister, exactly what it is our fellow native Canadians are complaining about. Now, if he knows, perhaps it is his obligation, as a Member of Parliament, to put it forward. If he does not know, then he is in some difficulty and I can see why he may be forced to depend on others to state the case.

But if my friend is as concerned as he seems to be, and I think basically he is concerned, I am not quarrelling with that, surely he can tell me what it is about this bill that is going to do something terrible to the Province of New Brunswick, to any particular user group, whether it be native or non-native. He has said he is scared of how we may use our allocation powers. I have tried to suggest how we could change that so it would be subject to the conservation words set out in paragraph 2.1(*a*). It was suggested that paragraph 2.1(*d*) could be changed so that it would be quite clear that there is nothing asked for in this amended act that would change in any respect, the lawful rights of provinces as they exist today.

• 2210

Now, I am trying to deal with the only specifics that I can find so far, since this bill has been in process in the House of Commons, that have been brought to me. I cannot deal with what Mr. Skelly is asking me to do, which is to set out a set of immutable guidelines for all time because I cannot make promises that circumstances do not allow me to keep.

Let me just give you an example of what I am talking about. Mr. Henderson will understand this. There is a region in eastern Canada called the Gulf. There are fish in the Gulf. This is the Gulf of St. Lawrence. There are strong views held by the fishermen of Quebec and strong views held by the fishermen of New Brunswick and very strong views held also by fishermen from Prince Edward Island that nobody else should get into the Gulf to take those fish because there is some kind of a quasi-proprietary right to the people who live around the Gulf and who, for the most part, have smaller

[*Traduction*]

Le président: Ma foi, nous en sommes au . . .

M. Skelly: Excusez-moi, mais je suis un peu perdu.

Le président: Nous reviendrons à vous, monsieur Skelly. Monsieur Henderson, vouliez-vous prendre la parole après M. Skelly?

M. Henderson: Écoutez, nous en sommes à cette motion. Je n'ai rien à dire à ce sujet. La proposition nous a été faite; nous pourrions voter.

Le président: D'accord; je crois que le problème est que M. Skelly n'a pas terminé son intervention à propos de la motion. Nous allons donc lui redonner la parole.

M. Fraser: Monsieur le président, permettez-moi . . .

Le président: Oui.

M. Fraser: . . . c'est au Comité de décider, mais l'argument de M. Skelly est que nous ne devrions rien faire sans convoquer des représentants des autochtones. Je ne sais pas combien il faudrait en convoquer, ni ceux qu'il faudrait convoquer pour que le groupe soit suffisamment représentatif, mais c'est là son argument. Tout ce que je lui demande à titre de député, à titre de membre du Comité, c'est de me présenter à moi, ministre, les plaintes de nos concitoyens autochtones. S'il est au courant, il est de son devoir de député de les présenter. S'il ne sait pas, je comprends qu'il ait des problèmes et qu'il soit obligé de s'en remettre à d'autres.

Toutefois, si notre ami se préoccupe autant de la question qu'il semble le dire—et je crois que, fondamentalement, la question l'intéresse—il peut certainement me dire ce qui, dans ce projet de loi, va être tellement terrible pour le Nouveau-Brunswick, pour tel ou tel groupe d'utilisateurs, autochtones ou non. Il dit qu'il s'inquiète de la façon dont nous utiliserons nos pouvoirs d'affectation. J'ai essayé de suggérer une façon de modifier la chose, pour reprendre les termes de l'alinéa 2.1*a*). On a suggéré que l'alinéa 2.1*d*)soit modifié de façon à bien préciser que ce projet de loi ne demande rien qui modifierait en aucune façon les droits actuels des provinces.

J'essaie maintenant de n'envisager que les points qui ont été portés à mon attention depuis que le projet de loi a été soumis à la Chambre des communes. Je ne puis faire ce que me demande M. Skelly, ce qui revient à fixer une série de lignes directrices immuables, car je ne peux faire des promesses que les circonstances ne me permettraient pas de tenir.

Permettez-moi simplement de vous donner un exemple. M. Henderson va comprendre. Il y a une région, dans l'Est du Canada, que l'on appelle le golfe. Il y a des poissons dans le golfe. Il s'agit du golfe du Saint-Laurent. Les pêcheurs du Québec ont des avis bien arrêtés, de même que les pêcheurs du Nouveau-Brunswick et les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard, qui estiment que personne d'autre ne devrait venir pêcher dans le golfe, car il existe un genre de droit de quasi-propriété dont jouissent les gens qui vivent sur les côtes du golfe et qui, pour la plupart, ont de petits bateaux et vivent de ces ressources. M. Henderson sait très bien ce dont je parle.

[*Text*]

vessels and who are dependent on those fish suplies for their livelihood. Mr. Henderson knows full well of what I speak.

Now, let me tell you something. If I do not have some authority, there is nothing I could do to stop the trollers from southwest Nova Scotia going into the Gulf and taking anything they could grab. Now, that is the bald reality of it. I do not think the trollers from southwest Nova Scotia are just going to get up tomorrow and do anything like that, but if we want to get right down to the nuts and bolts of this, that is what they could do.

I am getting to a point where I cannot keep putting the management of the coastal fisheries of our country at risk by further delay. Now, if somebody wants to come along and say that he does not like the wording and wants us to change it, we will sit down and we will work all night to change it; we will work all day tomorrow to change it; but please, there has to be a time when, to put it in fisheries terms, you fish or cut bait.

The Chairman: Thank you for those comments. Members will go back to debate on the motion. Mr. Skelly, you are on the list and Mr. Henderson.

Mr. Skelly: Okay, Mr. Chairman. To resume debate, I am going to make the point that, first of all, the Minister of Fisheries, fine fellow that he is, and the Minister of Indian Affairs and Northern Development, fine fellow that he is, and the Department of Justice, capable and talented as they are, do not represent the wishes of native people. That point has been established; that it is not my obligation. When the Minister uses "we" in fact this committee is not "we". He is not a member of it; it has been set in place as a check and balance against ministerial power and as an overseer of the ministry.

Now, when this committee is prepared to take the direction of the Minister on whether or not we should hear witnesses, I think we are making a mockery of the committee system. So I would like to dispense with that comment right away. If in fact that is what is going to happen, if this Minister is going to tell us whom we can call and whom we cannot call, let us refer the operation of this whole damn thing to the committee on parliamentary procedure and see if we can get the amendments to the parliamentary process, and see if we can either get something relevant in it or abandon the whole thing.

The second thing, the suggestion that I should come up with all the concerns of Indian people and lay them before this Minister so that he can make a decision whether or not we could call native people before this committee,is absolutely untenable as well. I am a member of this committee; I know the concerns of the bands in my area very well, but I sure as hell do not know the concerns of the Nishga people whom Jim Fulton represents, or the Nuu-chah-nulth people whom Ted Schellenberg represents. I want to hear those concerns before I make recommendations or amendments.

Mr. Chairman, I think what has to happen is that we have, first of all, to recognize that this committee has to have the right to call witnesses, and we have to have the right to study the bill. It has been raised tonight in a very effective way by

[*Translation*]

Or, si je ne dispose pas de certains droits, je ne puis absolument rien faire pour empêcher les pêcheurs à la traîne du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse de venir prendre tout ce qu'ils peuvent dans le golfe. C'est aussi simple que cela. Je ne pense pas évidemment que les pêcheurs à la traîne du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse vont se lancer là-dedans immédiatement, mais si l'on veut pousser les choses à l'extrême, ils pourraient le faire.

J'en arrive à un point où je ne puis continuer à risquer la gestion de nos pêches côtières en retardant davantage les choses. Si quelqu'un n'aime pas le libellé proposé et veut que nous le modifiions, nous pouvons y réfléchir et travailler toute la nuit si nécessaire; nous sommes également prêts à travailler toute la journée de demain pour trouver un libellé satisfaisant; mais il y a vraiment un moment où il faut décider si l'on veut ou non faire la chose.

Le président: Merci de cette intervention. Les députés se rappelleront que nous débattons actuellement de la motion. Monsieur Skelly, vous avez la parole, et ce sera ensuite M. Henderson.

M. Skelly: Merci, monsieur le président. Tout d'abord, je dois dire que le ministre des Pêches, aussi bon gars qu'il soit, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, aussi bon gars qu'il soit, et le ministère de la Justice, aussi capable et compétent qu'il soit, ne représentent pas les voeux de la population autochtone. Cela est bien clair, ce n'est pas à moi de le prouver. Lorsque le ministre dit «nous», ce Comité n'est pas «nous». Il n'est pas membre du Comité; le Comité existe au contraire pour contrôler les pouvoirs ministériels et surveiller ce que fait le ministère.

Lorsque le Comité accepte l'avis du ministre sur la nécessité d'entendre ou de ne pas entendre certains témoins, il ridiculise tout le système des comités. Je passe donc tout de suite là-dessus. Si c'est en fait ce qui va se passer, si le ministre va nous dire qui nous pouvons convoquer et qui nous ne pouvons convoquer, renvoyons toute la chose au Comité de la procédure parlementaire, afin d'essayer d'obtenir les amendements voulus au processus parlementaire pour soit réussir à faire un travail utile, soit tout abandonner.

Deuxièmement, le ministre dit que je devrais lui présenter toutes les préoccupations des Indiens, pour qu'il puisse décider si, oui ou non, nous pouvons convoquer des autochtones. C'est également absolument ridicule. Je suis membre du Comité; je connais très bien les préoccupations des bandes de ma région, mais je ne connais certainement pas celles des Nishgas, que représente Jim Fulton, ni des Nuu-chah-nulths, que représente Ted Schellenberg. J'aimerais entendre leurs préoccupations avant de proposer des recommandations ou des amendements.

Monsieur le président, il nous faut tout d'abord reconnaître que le Comité doit avoir le droit de convoquer des témoins et d'étudier le projet de loi. M. Henderson nous a bien expliqué ce soir que l'on s'inquiétait à propos de la côte est.

[*Texte*]

Mr. Henderson, that there are in fact concerns about the east coast.

If the Minister is having problems with different points of view on how the Salmon Restoration Program in eastern Canada is going on, maybe we should have a look at that. How far does our responsibility extend? Maybe we should be looking at giving the Minister some temporary authority, put these amendments in place for a period of time to give him the authority to establish some order, but make sure that those amendments expire at a certain point in time. That will give him a bit of manoeuvering room. But I sure as hell do not want him coming before this committee of which I am a member and telling me, if I can give him some good reason why we should call native people before this committee, then he will consider it. That can happen and that is dead wrong. It is a matter of principle, no matter how you cut it, that we have to hear those people, and not to do it would be wrong.

• 2215

The Chairman: Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you, Mr. Chairman.

Briefly on a comment of the Minister, I appreciate the difficulty and the urgency of this situation, but I must remind the Minister—and I think in all fairness—that this bill could have been brought in in November or December. You knew, sir, and your department knew and I think most Members of Parliament knew that as a result of the Collier decision we were into a problem.

Mr. Fraser: Through you, Mr. Chairman, may I respond very briefly to the comment my friend, Mr. Henderson, made.

I said in committee weeks ago that I regretted the bill had not been brought forward earlier and I take the responsibility for that. I would just remind members that the bill now has been around for quite a long time.

Mr. Henderson: It has been around for some time, but when we went to the west coast our reference was not to deal with the bill; it was to deal with fisheries in general, and this committee has been working very hard, very diligently, I think, not only on this bill but on other issues.

Now, I am not planning to see this bill stalled forever. I appreciate the time constraints the Minister has and some of the decisions the Minister has to make, and I think there is no way we can put everything into a bill. I think the Minister has to have the flexibility to manage and make decisions.

So with that, I go back to the Province of New Brunswick's request. You asked us, Mr. Minister, for amendments. Well, as I look over the bill, you have provided some concerns this evening, but to satisfy my own situation, I think paragraph 2 of the letter to the chairman of this standing committee from Mr. MacLeod, the Minister of Natural Resources, is pretty strongly worded.

He says:

[*Traduction*]

Si le ministre a du mal à concilier différents points de vue sur le programme de mise en valeur des salmonidés pour l'Est du Canada, peut-être devrions-nous examiner la question. Jusqu'où vont nos responsabilités? Peut-être devrions-nous envisager de donner au ministre certains pouvoirs temporaires, d'adopter ces amendements pour un certain temps, afin de lui donner les pouvoirs voulus pour maintenir l'ordre, mais en nous assurant d'une date d'expiration. Cela lui donnerait un certain champ de manoeuvre. Toutefois, je ne veux certainement pas qu'il vienne devant le Comité dont je suis membre pour me dire qu'il va y songer, si je peux lui donner de bonnes raisons pour lesquelles nous devrions convoquer les autochtones ici. Cela pourrait se produire, et c'est tout à fait inacceptable. C'est une question de principe; quelle que soit la façon dont on aborde le sujet, nous devons entendre ces gens, ne pas le faire serait mal.

Le président: Monsieur Henderson.

M. Henderson: Merci, monsieur le président.

Je voudrais faire une courte remarque au sujet de ce qu'a dit le ministre. Je me rends compte que la situation est difficile et urgente, mais je dois rappeler au ministre—en toute honnêteté, je crois—que le projet de loi aurait pu être présenté en novembre ou décembre. Vous saviez, monsieur, et votre ministère le savait aussi, de même que la plupart des députés, que nous étions en difficulté suite à la décision Collier.

M. Fraser: Par votre intermédiaire, monsieur le président, puis-je répondre brièvement à cette remarque de mon ami, M. Henderson?

J'ai déclaré en Comité, il y a quelques semaines, regretter que le projet de loi n'ait pu être présenté plus tôt et j'en assume la responsabilité. Je rappelle aux membres du Comité que le projet de loi a été déposé il y a quelque temps déjà.

M. Henderson: Oui, mais lorsque nous nous sommes rendus sur la côte ouest, notre mandat ne mentionnait pas le projet de loi, nous devions traiter des pêches en général, et le Comité a travaillé très fort, assidûment, non seulement sur la question du projet de loi, mais sur d'autres questions également.

Je ne m'attends pas à ce que le projet de loi soit retardé indéfiniment. Je comprends que le ministre est pressé par le temps et qu'il doit prendre des décisions, mais nous ne pouvons certainement pas tout regrouper dans ce projet de loi. Je crois que le ministre doit avoir une certaine souplesse pour administrer et pour prendre des décisions.

Cela dit, je reviens à la demande de la province du Nouveau-Brunswick. Vous avez demandé nos amendements, monsieur le ministre. Je regarde ce projet de loi, vous nous avez fait part de certaines de vos préoccupations ce soir, mais personnellement, je crois que le paragraphe 2 de la lettre de M. MacLeod, ministre des Ressources naturelles, au président du Comité permanent, s'exprimait en termes assez durs.

Il déclare:

[*Text*]

Although I am not unmindful that the granting of New Brunswick's request will entail some delay to the passage of this legislation, I do suggest that the impact of this legislation on inland fisheries of the provinces affected is substantial and therefore the concerns of those provinces, among them New Brunswick, merit consideration by your committee.

What is Mr. MacLeod talking about here? I think he may have a number of concerns, but I do not know what the constitutional implications of creating property rights in tidal fisheries are, for instance. Are there constitutional implications in that if you get into that area, and will this bill allow you to get into that area? I would like to hear from a legitimate legislative body, the Province of New Brunswick, what their concerns are. I think that can be done very quickly. It was suggested earlier today by some of us that it be either Monday or Thursday, if our group had the time slot—and I do not know if our chairman could indicate at this time that we do have a room booked for that on Monday or Thursday—to hear the native concerns, and indeed, the Province of New Brunswick.

There is a number of situations, Mr. Minister, in the Province of New Brunswick and I am not too sure what the implications of this bill may have on them. For instance, does proposed paragraph 2.1(*c*) on the purposes of the bill overlap provincial responsibilities? You mentioned you could make some changes probably to that, but I cite as an example the recent changes in the crab industry in New Brunswick. The ratio of crabs sold, for instance, in sections vis-à-vis the processing has caused a lot of concern in New Brunswick.

• 2220

Is this what they are talking about? What is it that New Brunswick finds wrong with the bill? Once again, if they do have a problem, is it justified? Does this bill cover everything they may be concerned about? I think it is only fair, Mr. Minister, that we hear the Province of New Brunswick. I realize you stated that you sent a letter or a telex to them and you have not had a reply. Maybe that reply is coming and maybe it is not; maybe you have been able to alleviate their concerns. I do now know that tonight.

I am not looking at a month down the road, Mr. Minister, I am looking at arranging some time next week. And then in clause by clause there are only a few situations that I am not clear on myself, and that could go very quickly. It could probably get through in an hour or so, just among ourselves here.

Mr. Fraser: May I respond to Mr. Henderson, Mr. Chairman?

The Chairman: Let me say one thing first, Minister.

[*Translation*]

Je ne suis pas indifférent au fait que répondre à la demande du Nouveau-Brunswick causerait un certain retard pour l'adoption de cette loi, mais je prétends que l'effet de cette loi sur les pêches dans les eaux intérieures des provinces en cause est important et que, par conséquent, le Comité doit tenir compte des préoccupations de ces provinces, y compris le Nouveau-Brunswick.

De quoi parle ici M. MacLeod? Il était très préoccupé, mais je ne sais pas quels pourraient être, par exemple, les effets constitutionnels de l'établissement des droits de propriété pour les pêches de marée. Si on s'engage dans ce secteur, y aura-t-il des effets constitutionnels et est-ce que le projet de loi permettrait de le faire? J'aimerais entendre le corps législatif légitime, la province du Nouveau-Brunswick, nous dire quelles sont ses préoccupations. Ce peut être fait très rapidement. Certains parmi nous ont proposé un peu plus tôt que cela se fasse lundi ou jeudi, si nous avons une période à allouer—mais je ne sais pas si le président peut nous dire à ce moment-ci si une pièce a été réservée pour lundi ou jeudi—afin d'entendre les préoccupations des autochtones et certainement aussi de la province du Nouveau-Brunswick.

Il y a dans cette province, monsieur le ministre, un certain nombre de situations, et je ne suis pas très sûr des effets que pourrait avoir ce projet de loi sur elles. Ainsi, par exemple, le projet de paragraphe 2.1*c*) concernant les objectifs du projet de loi ne fait-il pas double emploi avec les responsabilités provinciales? Vous avez mentionné également que vous pourriez apporter des modifications à ce paragraphe, mais je vous cite un exemple des changements récents qui sont survenus dans l'industrie du crabe au Nouveau-Brunswick. Le coefficient de crabe vendu, par exemple, dans des endroits, par opposition au traitement, a causé beaucoup d'inquiétude au Nouveau-Brunswick.

Est-ce de cela qu'ils discutent? Que trouve à redire le Nouveau-Brunswick au sujet de ce projet de loi? Là encore, s'ils ont un problème, est-il justifié? Est-ce que le projet de loi touche à toutes les questions qui les intéressent? Ce ne serait que juste, monsieur le président, d'entendre les représentants de la province du Nouveau-Brunswick. Vous avez dit, je le sais, avoir envoyé une lettre ou un télex à la province et ne pas avoir encore reçu de réponse. Vous la recevrez peut-être, ou peut-être pas; vous allez peut-être calmer leurs inquiétudes. Je le sais maintenant ce soir.

Je ne prévois pas que nous le fassions dans un mois, monsieur le ministre, je voudrais qu'on prenne des dispositions pour la semaine prochaine. Au sujet de l'étude article par article, il n'y a que quelques cas où je ne comprends pas très bien, et on peut les soulever rapidement. On pourrait probablement le faire en une heure à peu près, alors que nous sommes tous réunis ici.

M. Fraser: Puis-je répondre à M. Henderson, monsieur le président?

Le président: Permettez-moi de vous dire d'abord une chose, monsieur le ministre.

[*Texte*]

Mr. Henderson, you asked me a question. Yes, we can have a full day Monday.

Mr. Minister, would you like to reply to Mr. Henderson.

Mr. Henderson: What about Thursday, if those witnesses could not be brought here on Monday in time? I asked for Thursday as a back-up.

The Chairman: The clerk assures me we can get a room for Thursday. There is one problem. As you know with the block system, we would be trying to get a room for a day and we can be bumped by a committee that has a previous hold on that room. To the best of my knowledge, those two days we could get a full day of hearings.

Mr. Henderson: So you see, Mr. Minister, I am genuine in trying to set it up for next week to get rid of this.

Mr. Fraser: Mr. Chairman, as other members have pointed out, I am not a member of the committee. I am your guest here tonight and at any time you request me to be here. What you decide to do is your own business. All I am saying as Minister is that I am concerned about being left in a position where I do not have the authority to exercise the responsibility that is mine.

I urge members, whatever you may decide to do, to keep that in mind. If something blows up that I cannot do a thing about, I hope nobody in this committee is going to come along and say, well, it is all my fault. I will take the responsibility because I have to; I am the Minister. I just hope that members understand clearly. You know, you can go on forever. It is entirely up to the committee, and if the committee feels that it wants to extend the hearings, I would hope that whatever the committee does is reasonable, given the situation I have tried to outline as frankly as I can. I just want Mr. Henderson to know that it is not to me he should put his request, it is to the committee and to the chairman.

Mr. Henderson: I cannot speak of . . .

Mr. Fraser: In fairness, Mr. Chairman, I can say to Mr. Henderson and Mr. Skelly, and to all members of the committee, that these are my concerns. That is my obligation; to come and tell you what I am concerned about. I have to emphasize that I am concerned. If the committee decides that it wants to take longer, that is the committee's decision. Whatever the committee decides, I would urge all members to take into account the fact that we have a very complex fishery out there and at the moment I do not believe I have sufficient legal authority to manage it.

Mr. Henderson: Mr. Chairman, once again, I know when I ask you this question—When do you have to have this legislation passed?—you will probably tell me yesterday or a month ago, and I can understand that. I have been in a bit of your position before, some of those issues. I can appreciate them, and I do appreciate them, but I am wondering if a couple of weeks or a week and a half makes that kind of difference.

[*Traduction*]

Monsieur Henderson, vous m'avez posé une question, et je vous répondrai oui, nous avons la journée complète lundi.

Monsieur le ministre, voulez-vous répondre à M. Henderson.

M. Henderson: Que pensez-vous de jeudi, si les témoins ne peuvent venir à temps lundi? J'avais demandé jeudi comme solution de rechange.

Le président: Le greffier me dit que nous pouvons obtenir une pièce jeudi. Cependant, il y a une difficulté. Comme vous le savez, avec le système des crénaux, nous pourrions essayer d'obtenir une pièce pour une journée donnée et être délogés par un comité qui aurait déjà réservé cette pièce. À ma connaissance, nous pourrions tenir des audiences toute la journée au cours de ces deux jours.

M. Henderson: Comme vous le voyez, monsieur le ministre, j'essaie sincèrement de prévoir ces séances pour la semaine prochaine, afin de nous débarrasser de la chose.

M. Fraser: Monsieur le président, comme d'autres membres l'ont souligné, je ne fais pas partie du Comité. Je suis votre invité, ce soir, et je peux assister aux séances lorsque vous me le demandez. C'est à vous de décider ce que vous voulez faire. Tout ce que je dis, en tant que ministre, c'est que je crains d'être dans une situation où je n'aurais pas le pouvoir d'exercer la responsabilité qui m'a été dévolue.

J'exhorte les membres du Comité, peu importe ce que vous décidiez, à vous souvenir de cela. Si quelque chose survenait et que je ne puisse rien faire, j'espère que personne, au Comité, ne viendra me dire que c'est ma faute. J'assume cette responsabilité parce que je dois le faire, je suis le ministre. J'espère simplement que les membres comprennent bien la situation. Vous savez, on pourrait continuer indéfiniment. C'est aux membres du Comité de décider s'ils désirent prolonger les audiences, et j'espère qu'ils prendront une décision raisonnable, étant donné la situation que je vous ai esquissée en toute franchise. Je veux que M. Henderson le sache, ce n'est pas à moi qu'il doit adresser sa demande, mais c'est au Comité et au président.

M. Henderson: Je ne puis pas parler . . .

M. Fraser: En toute honnêteté, monsieur le président, je puis dire à M. Henderson et à M. Skelly, et à tous les membres du Comité, que ce sont là mes préoccupations. J'ai cette obligation de venir vous dire ce qui me préoccupe. Je dois vous souligner que je suis inquiet. Si le Comité décide qu'il veut prendre davantage de temps, c'est sa décision. Quelle qu'elle soit, j'exhorte tous les membres du Comité à tenir compte du fait que nous avons un système de pêches fort complexe et que je ne crois pas avoir pour l'instant l'autorité légale voulue pour le gérer.

M. Henderson: Monsieur le président, je le répète, je sais que si je vous pose cette question: quand ce projet de loi doit-il être adopté?, vous allez probablement me répondre: hier, ou il y a un mois, et je le comprends. J'ai été moi-même dans cette situation précédemment, au sujet de certaines de ces questions. Je les comprends, mais je me demande si deux semaines ou une semaine et demie feront une différence.

[*Text*]

Besides, Mr. Minister, you know yourself that you have a majority in your steering committee; you have a majority in your committee; you have a majority in the House. Even if it was a deliberate thing by the opposition parties to hold this up unnecessarily, you could at any time act very quickly. Not that I am sure you would want to do that, but you do have a back-up, I guess.

• 2225

What I am asking for is to try and see if we cannot get some umbrella groups, some representative groups of the native community of British Columbia and the Province of New Brunswick. I think it is fair to say—I cannot speak for Mr. Skelly or other members of our committee—that I think we could do it all in one afternoon and one evening as far as those witnesses are concerned. That I think would be fair to those groups and would be fair to a province, and then we could get on with clause-by-clause. Maybe, as I say, New Brunswick are concerned about something that is not in the bill at all, and your legal counsel could be here with your Parliamentary Secretary or your committee to advise New Brunswick, or advise us, if their concerns are legitimate or not. But I certainly just cannot support the argument that we should not take another two or three days, or a week or so, to hear, to slot in, the Province of New Brunswick.

The Chairman: Mr. Minister, as the chairman I find myself in a difficult position, as I often do. Is Mr. Henderson's proposal that difficult for you to live with if we could get witnesses here on Monday and give you a guarantee that we will hear all witnesses Monday, or Thursday if they cannot get here Monday?

Mr. Skelly: On a point of order, Mr. Chairman, I would suggest we move into Committee of the Whole if we are going to do this. There is no way we should be asking the Minister of Fisheries whether or not we can do something as a committee. I recognize there are certain political realities in this thing, but I do not want this on the record. Otherwise, it is probably subject-matter to go to a parliamentary committee on parliamentary reform immediately.

The Chairman: That is a point well taken, Mr. Skelly.

Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: Mr. Chairman, I guess after listening to Mr. Henderson particularly, he has always, I think, displayed a level or a reasonable approach and tone that I find very easy to try to accommodate and to understand and to live with. I guess all of the members on the committee have been aware of the difficulties the committee has been faced with, particularly when there has been such a large number of recent representations from a number of groups that, if we did not in some way try to deal with them in an expeditious and a reasonable manner, could see us in fact as a committee sitting some time until June just hearing these groups. That has created a lot of difficulty for me personally and I am sure for all the members

[*Translation*]

Par ailleurs, monsieur le ministre, vous savez vous-même que vous avez la majorité au comité directeur, vous l'avez au Comité et vous l'avez à la Chambre. Même si les partis de l'opposition voulaient retarder volontairement le projet de loi, vous pouvez, à n'importe quel moment, agir très rapidement. Je ne suis pas certain que vous voudriez le faire, mais vous avez cette possibilité, je crois.

Tout ce que je demande, c'est de voir si nous ne pourrions pas recevoir des groupes représentatifs des collectivités autochtones de la Colombie-Britannique et de la province du Nouveau-Brunswick. Je peux dire honnêtement—je ne veux pas parler au nom de M. Skelly ou des autres membres du Comité—qu'à mon avis, nous pourrions tout terminer en un après-midi ou une soirée, du moins en ce qui a trait aux témoins. Ce serait équitable pour ces groupes et pour la province, et nous pourrions ensuite procéder à l'étude article par article du projet de loi. Le Nouveau-Brunswick est peut-être préoccupé de certaines choses qui ne se trouvent pas dans le projet de loi, et votre conseiller juridique pourrait être présent, de même que votre secrétaire parlementaire, ou votre comité, pour conseiller le Nouveau-Brunswick ou nous conseiller nous-mêmes, quant à savoir si leurs préoccupations sont légitimes ou non. On ne peut certainement pas appuyer cet argument selon lequel il nous faudrait deux ou trois jours encore, ou une semaine, pour entendre ou prévoir au calendrier la province du Nouveau-Brunswick.

Le président: Monsieur le ministre, en tant que président, je me trouve dans une situation difficile, comme c'est le cas très souvent. Est-ce qu'il vous serait difficile d'accepter la proposition de M. Henderson si nous pouvions convoquer les témoins lundi et vous assurer que nous allons entendre tous les témoins lundi, ou jeudi, s'ils ne peuvent pas venir lundi?

M. Skelly: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je propose que nous siégions en Comité plénier si nous devons procéder ainsi. Nous n'avons pas demandé au ministre des Pêches si, oui ou non, nous pouvons faire quelque chose en tant que Comité. Je reconnais qu'il y a certaines réalités politiques dans cette question, mais je ne veux pas que ce soit consigné. Autrement, ce serait probablement une question qu'il faudrait présenter immédiatement au comité de la réforme parlementaire.

Le président: J'en prends note, monsieur Skelly.

Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Monsieur le président, après avoir entendu M. Henderson surtout, comme toujours, son approche et son ton sont très raisonnables, et il m'est toujours très facile de les accepter et d'essayer d'y répondre. J'imagine que tous les membres du Comité sont conscients des difficultés auxquelles le Comité a fait face, surtout que certains groupes nous ont demandé récemment de traiter avec eux de façon expéditive et raisonnable. À ce rythme-là, nous pourrions continuer à siéger en Comité jusqu'en juin pour les entendre. Personnellement, cela me cause beaucoup de problèmes, de même qu'à tous les autres membres du Comité, j'en suis sûr. Je crois que M. Henderson a très bien souligné ce fait. Je crois également que

[*Texte*]

of the committee, and I think Mr. Henderson himself has made this point really quite well. I think also that all members of the committee are very understanding of the pressures the Minister is faced with in actually fulfilling his responsibility to fishermen both on the east coast and on the west coast.

I wonder if Mr. Skelly would read the motion again. I think I have heard Mr. Skelly speak in other places before and the motion had been worded differently from the motion he presented in so far as I remember. I wonder if he would take that into account and read perhaps a modified motion taking into account the things he has heard that Mr. Henderson I think put forward very reasonably and the things he knows the committee itself might be attracted to, and whether or not he could maybe clarify precisely what he meant with his motion.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I do not want to create difficulty, and I sense the committee coming to an understanding about the urgency of this matter. I would suggest that it could be done in a timely and expeditious manner, and certainly, if someone else had an amendment to it that would make it acceptable, I, for one, do not think I would have any objection whatsoever to that motion. It is now the property of the committee and I do not have a copy at this point, but I am sure if Mr. Gurbin were given a copy of it for a minute while maybe one of the other speakers spoke, and he fashioned an amendment, I would have no objection.

• 2230

The Chairman: I will go to Mr. Johnson.

Mr. Johnson: Mr. Chairman, I will go back to the remarks of Mr. Skelly of a few moments ago when he made reference to the Minister of Indian Affairs and Northern Development, the Department of Justice and the Minister and all of us. It was my understanding when I ran for the office I now hold that I was going to represent the people who voted for me, and that is what I would like to have the privilege to do. Nobody has told me which way to vote in committee or anything and I think we could prolong this all summer and still not satisfy all the people in this country. I am sure we will not satisfy all the people in my province. I have concerns about certain clauses in the bill and I am sure the Province of Newfoundland, the Government of Newfoundland, have concerns about it.

But I would like to ask the Minister what sort of representation he has had from the Province of Newfoundland on proposed paragraph 2.1(*b*). I personally know what the feelings of the province are on it, but have we got to turn around now and say we are going to give the Province of Newfoundland a hearing? Then if we satisfy the Government of Newfoundland we will have to have the people from the gulf area of Newfoundland. We will be going on like this all summer.

I think we were elected to represent the people in our various areas and I think they thought we were responsible enough to make decisions on their behalf. And just to keep facilitating various groups, I am sure they have members representing them. The Minister himself is representing native

[*Traduction*]

tous les membres du Comité comprennent très bien les pressions qui s'exercent sur le ministre pour qu'il assume ses responsabilités envers les pêcheurs sur la côte est et sur la côte ouest.

Je me demande si M. Skelly pourrait de nouveau lire la motion. J'ai déjà entendu M. Skelly prendre la parole à d'autres endroits, et le libellé de la motion diffère de celui de la motion qu'il a présentée, si je me souviens bien. Est-ce qu'il veut en tenir compte et nous lire peut-être une motion modifiée tenant compte des choses qu'a dites M. Henderson de façon très raisonnable et de ce vers quoi, à son avis, le Comité pourrait être attiré, et ne peut-il pas apporter des précisions sur la signification de cette motion?

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: Monsieur le président, je ne voudrais pas causer de problèmes. Je sens que le Comité en vient à une entente au sujet de l'urgence de la question. Je pense que la question pourrait être réglée rapidement, et si quelqu'un d'autre peut proposer un amendement qui rendrait la motion plus acceptable, personnellement, je ne m'y opposerais aucunement. Elle appartient maintenant au Comité, et je n'en ai pas copie pour le moment, mais je suis sûr que si M. Gurbin l'examinait quelques instants, pendant que d'autres intervenants prennent la parole, et s'il nous préparait une modification, je n'y verrais aucune objection.

Le président: Je donne la parole à M. Johnson.

M. Johnson: Monsieur le président, je voudrais revenir sur les observations qu'a faites M. Skelly tout à l'heure, lorsqu'il a parlé du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, du ministère de la Justice, du ministre et de nous tous. Lorsque je me suis présenté aux élections, je l'ai fait dans l'intention de représenter les gens qui m'éliraient, et c'est ce que je voudrais pouvoir faire. Personne ne m'a dit comment je devais voter au Comité, ou quoi que ce soit de la sorte, et je pense que nous pourrions poursuivre le débat tout l'été sans pour autant satisfaire tout le monde. Je suis sûr que nous ne satisferons pas tous les habitants de ma province. Certains articles du projet de loi me font problème, et je suis sûr qu'ils font problème également au gouvernement de Terre-Neuve.

Mais je voudrais demander au ministre quelle a été la réaction de la province de Terre-Neuve à l'alinéa 2.1*b*)? Personnellement, je sais ce qu'en pense la province, mais devons-nous maintenant décider de lui accorder audience? Si nous accédons au désir du gouvernement de Terre-Neuve, nous serons obligés d'entendre les gens de la région du Golfe. Et nous pouvons continuer ainsi tout l'été.

Nous avons été élus pour représenter les gens de diverses régions, et ils nous ont jugés suffisamment raisonnables pour nous permettre de prendre des décisions en leur nom. Nous ne pouvons pas faire des exceptions pour divers groupes; ils sont représentés par leur député. Le ministre lui même représente

[*Text*]

groups. Mr. Schellenberg is representing native groups. There are native groups in Newfoundland. Being the only Newfoundlander on the committee, I hope I am representing them. I do not think we should be prolonging this bill for weeks and weeks on end.

There are such things as telexes and there has been some communication by telex and by letter, and I think the feelings of the various groups have been made known. Why could the Government of New Brunswick not tell the Minister what parts of the bill they are not satisfied with, or what they would like to see incorporated into amendments to the bill? Why could the government in Newfoundland not tell him? There is nobody who can say they have not had time enough since this bill was brought into the House.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Fraser: Captain Johnson is asking me a very general question which I think, with respect, is really a question the committee must determine. I think, in both times I have appeared in front of this committee with respect to this bill, I have been as forthcoming as I possibly can be. I have also made it quite clear to members of the committee that I have very real concerns about this thing drifting along too long. I think it has already drifted along probably too long. That is my view, and I am entitled to give that view to the committee here when I am called in front of it.

Now—and I hope Mr. Skelly is listening to this—I cannot do much more than I have done tonight. I have gone through this bill. I have indicated that I have put a great deal of thought into trying to meet the only concerns that so far have been brought in front of me, and I am doing the best I can to say to committee members that I can accept some changes. Not only that, I am proposing some, putting them before the committee for consideration. But I have to say again in answer to Captain Johnson, with the greatest respect to any committee of the House of Commons, the committee is also required to concern itself with the public interest, and process and procedure carried to the point where delay is affecting the public interest is not, in my respectful submission to committee members, good parliamentary practice.

• 2235

I do not know what more I can say. If Mr. Skelly wants to have a royal commission on all matters concerning fisheries and native people and user groups and everything else, then I would say with the greatest respect that this is not the place to do it. But that is my view, and I am in the hands of the committee. As a Minister, I can come before the committee and tell you these are the problems I am facing and this is why I want the legislation; that is why I need the legislation. I am prepared to accept with very good grace some changes and adjustment in it, but I cannot let it go. It has to be clearly on the record that as Minister, because I have responsibilities, and as government—I represent a government that has responsibilities—there ought, in my view, anyway—and you have asked for my opinion—to be a short and reasonable limit to how much longer this goes on before committee members owe it to the public interest to make a decision.

[*Translation*]

des groupes autochtones, ainsi que M. Schellenberg. Il y a des groupes autochtones à Terre-Neuve. Je suis le seul Terre-Neuvien à siéger ici, mais j'espère que je les représente. Je ne pense pas que nous devions prolonger l'étude de ce projet de loi pendant encore des semaines.

Les télex existent, et il y a eu des échanges par télex et par lettre; je pense que les groupes intéressés ont exprimé leur point de vue. Pourquoi le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne pourrait-il pas dire au ministre ce qui ne lui convient pas, ou quels amendements il voudrait y voir apportés? Pourquoi le gouvernement de Terre-Neuve ne pourrait-il faire de même? Personne ne peut prétendre avoir manqué de temps depuis le dépôt du projet de loi en Chambre.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Fraser: Le capitaine Johnson pose une question très générale qui, à mon avis, est du ressort du Comité. Les deux fois que j'ai comparu devant ce Comité au sujet de ce projet de loi, je pense m'être montré ausi franc que possible. J'ai également dit sans ambage aux membres du Comité que je m'inquiétais sérieusement de voir l'étude de ce projet de loi traîner indéfiniment. Je pense qu'elle a déjà trop duré. C'est ce que je pense et j'ai le droit de vous le dire lorsque je comparais devant vous.

Maintenant—et j'espère que M. Skelly m'écoute—je ne peux pas faire grand-chose de plus. J'ai examiné le projet de loi. Je vous ai dit que je m'étais efforcé de tenir compte des réserves dont on m'a fait part, et je m'efforce de faire comprendre aux membres que je suis prêt à accepter certains changements. Mieux, j'en propose certains que je soumets au Comité. Mais encore une fois, pour répondre au capitaine Johnson, avec tout le respect que je dois à un comité de la Chambre des communes, le Comité doit également tenir compte de l'intérêt public, et prolonger le processus au point où il nuit à l'intérêt public n'est pas, à mon humble avis, une bonne pratique parlementaire.

Je ne sais pas ce que je peux dire de plus. Si M. Skelly veut une Commission royale d'enquête sur toutes les questions relatives aux pêcheries, aux autochtones, aux utilisateurs et à tout le reste, il me semble, sans vouloir lui manquer de respect, que le lieu est mal choisi. C'est mon opinion personnelle, et je m'en remets à la décision du Comité. En tant que ministre, je peux vous expliquer quels sont mes problèmes et pourquoi je désire des lois, pourquoi j'en ai besoin. Je suis disposé à accepter certaines modifications, certains changements, mais je ne peux pas y renoncer. En tant que ministre, qui a des responsabilités, en tant que représentant d'un gouvernement qui a des responsabilités, je tiens à dire qu'à mon avis, puisque vous m'avez demandé mon avis, dans l'intérêt du public, le Comité doit prendre une décision, sans plus tarder.

[*Texte*]

The Chairman: Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je ne sais pas si je comprends bien le rôle du Comité, mais je pense que c'est d'essayer d'aider les pêcheries et de les protéger.

On a passé une dizaine de jours en Colombie-Britannique où on a entendu près de 70 groupes. Je pense qu'il serait assez difficile de dire qu'il y a consensus sur la façon de pêcher le saumon. C'est-à-dire qu'on s'accorde pour dire qu'il faut pêcher le saumon, mais il n'y a pas consensus sur le fait de savoir qui devrait contrôler le saumon, qui devrait le pêcher en priorité et ainsi de suite.

Nous sommes le 24 avril, et tout à coup, depuis quelques jours—je ne sais pas à quelles dates M. le ministre a reçu les télégrammes et les lettres—mais tout à coup, dis-je, il y a des tas de gens qui veulent intervenir concernant le projet de loi. Il est vrai que l'on parle du problème depuis un bon bout de temps, et je pense que le Comité sait fort bien que le ministre est coincé, en ce sens qu'il n'a à peu près aucun contrôle sur les pêcheries actuellement.

A toutes fins pratiques, on risque de faire disparaître certains stocks ou de les mettre gravement en péril, compromettant ainsi les pêcheries à long terme, sous prétexte qu'on veut consulter, consulter et consulter.

Je suis bien d'accord avec mon ami Johnson qui dit qu'il représente une partie du pays. Moi, je viens du Québec. Je ne sais pas si le ministre des Pêches du Québec a discuté avec le ministre des Pêches fédéral. En tout cas, je n'ai pas entendu de commentaires négatifs du côté du Québec concernant le projet de loi C-32. Bien sûr, on pourrait parler pendant deux ans du projet de loi C-32, mais au bout de ce temps, certains stocks de poisson auront peut-être disparu, en raison d'une certaine léthargie à laquelle je ne voudrais pas être identifié. Je pense qu'à un moment donné, il faut faire bouger les choses quelque part. Si la loi n'est pas parfaite, on aura toujours le loisir de la corriger dans trois mois, pour la rendre un peu plus parfaite. Mais il reste que pour l'instant, il faut un outil qui nous permette de contrôler raisonnablement bien les pêcheries. Le Comité a une certaine responsabilité envers les pêcheurs et l'industrie de la pêche. Il devrait donc prendre une décision. Si on fait une erreur, eh bien, on en fera une, mais je ne crois pas qu'il soit possible que tous les membres de notre groupe fassent la même erreur en même temps. De toute façon, il faudra aller à la Chambre en troisième lecture. Je crois qu'il faut activer un peu le processus.

C'est le commentaire que je voulais faire, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Mr. Ferland.

Is there any more discussion on the motion?

• 2240

Mr. Skelly: One second, Mr. Chairman. Was there an amendment forthcoming?

Mr. Gurbin: Were you going to ask for the amendment after you sought more discussion?

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you very much, Mr. Chairman.

If my understanding is correct, the role of the committee is to try to help and protect fisheries.

We have spent 10 days in British Columbia where we heard approximately 70 groups. I think it would be difficult to say that there is any consensus on the best way to fish salmon. Everyone agrees that there has to be salmon fishing, but there is no consensus on who should control the salmon, who should be entitled to fish it, and so on.

Today is April 24, and all of a sudden, in the last few days—I do not know when the Minister received those letters and telexes—but all of a sudden all these people want to appear in front of this committee. It is true that we have been talking about this issue for a long time now, and the committee knows, I think, that the Minister has no room to manoeuvre, that he has practically no control on fisheries presently.

In fact, some stocks may be destroyed, or seriously endangered, and the future of fisheries may be jeopardized, for the sake of consultation ad nauseum.

I agree with my friend Johnson when he says he is representing a section of the country. I come from Quebec. I do not know if the Minister of Fisheries for Quebec has had any contacts with his federal colleague. In any case, I have not heard anything negative from Quebec on Bill C-32. Of course, we could go on debating the bill for another two years, but by then some fish stocks may have disappeared, because of an apathy for which I do not want to be responsible. I think that you have to get things moving after a while. If the legislation is not perfect, we can always amend it and improve it three months from now. But for the time being we need an instrument to allow us to have some control over fisheries. The committee has a responsibility to fishermen and to the fishing industry. Therefore the committee must make a decision. If we make a mistake, well, we will have made a mistake; but I do not think that all the members of our group could make the same mistake at the same time. In any case, the bill will have to pass Third Reading. I think we must accelerate the process somewhat.

That is all I wanted to say, Mr. Chairman.

Le président: Merci, monsieur Ferland.

Y a-t-il d'autres observations à propos de la motion?

M. Skelly: Un instant, monsieur le président. Ne devait-il pas y avoir un amendement?

M. Gurbin: Alliez-vous demander l'amendement s'il n'y avait pas d'autres commentaires?

[*Text*]

The Chairman: If there is no more discussion, we could certainly entertain an amendment, if that is . . .

Mr. Skelly: I thought you were examining the motion for possible amendment.

Mr. Gurbin: I have an amendment prepared.

Mr. Skelly: Oh, okay.

The Chairman: Excuse me; Mr. Marin would like to speak.

M. Marin: Monsieur le président, j'aimerais faire valoir mes positions en vous rappelant que 80 p. 100 des pêches du Québec se font dans mon comté, le comté de Gaspé. Les rivières à saumon, au Québec, sont pour la plupart dans mon comté.

J'aimerais, monsieur le président, qu'on puisse considérer comme très importante la position que le ministre nous demande de prendre dans son projet de loi C-32. Je crois que les discussions ont été longues et, tout en respectant la position de M. Skelly, je demanderais qu'on mette sa motion aux voix.

Merci.

The Chairman: Thank you, Dr. Marin.

Is there any further discussion before we entertain an amendment?

Mr. Gurbin, did you have an amendment you wanted to put?

Mr. Gurbin: Yes, Mr. Chairman. Thank you.

With full respect for the comments made by Dr. Marin and others, and I think with one special note which has to recognize the responsibility of the members of the opposition in what I am sure are very honest efforts to make sure the native peoples are represented, I think there is an obligation on the parts of the members of the opposition who wish to ensure that to make sure they are brought forward at appropriate times so they can be fully considered. I would suggest that we add at the end of the main motion that has already been presented the following:

> (8) representatives of the Government of New Brunswick, and that on a specified day at a specified appropriate time, as soon as possible, and that immediately following these considerations the committee will move to clause-by-clause consideration of the bill.

The Chairman: Gentlemen, you have heard the amendment. Is there discussion on the amendment?

Mr. Binns.

Mr. Binns: Mr. Chairman, I would just like to raise a hypothetical question. What if tomorrow the Government of Newfoundland says they would like to meet with the committee in a week's time and perhaps the Government of P.E.I. says they would like to meet with the committee in two weeks' time and so on, and the Government of Quebec and probably the Government of Ontario and the Government of Manitoba and so on? Frankly, I think this could have all been over 24 or 48 hours ago and we would not have had these telegrams which have suddenly brought an urgency into meeting with all of these groups and trying to accommodate every interest that is

[*Translation*]

Le président: Si personne n'a rien à ajouter, nous pourrons certainement étudier l'amendement, si . . .

M. Skelly: Je pensais que vous étudiiez la motion afin d'éventuellement la modifier.

M. Gurbin: J'ai préparé un amendement.

M. Skelly: Ah bon.

Le président: Pardonnez-moi, M. Marin voudrait intervenir.

Mr. Marin: Mr. Chairman, I would like to express my point of view and remind you that 80% of Quebec fisheries are in my riding, Gaspé. Most of the salmon rivers in Quebec are in my riding.

Mr. Chairman, I would like the committee to realize the importance of what the Minister is asking us with Bill C-32. I think that we have discussed it long enough, and while I respect Mr. Skelly's position, I ask that the question be put on his motion.

Thank you.

Le président: Merci, monsieur Marin.

Y a-t-il d'autres observations avant que nous examinions l'amendement?

Monsieur Gurbin, vous vouliez proposer un amendement?

M. Gurbin: Oui, monsieur le président. Merci.

Je respecte les observations de M. Marin et des autres, et nous devons, je pense, reconnaître les efforts, tout à fait honnêtes, j'en suis sûr, que font les membres de l'Opposition pour garantir les droits des autochtones à être représentés; mais pour ce faire, les membres de l'Opposition doivent, je pense, veiller à exprimer leurs préoccupations au moment opportun afin qu'elles puissent être dument étudiées. Je propose d'ajouter à la fin de la motion principale qui a été déposée la phrase suivante:

> (8) représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick, et un jour donné, au moment opportun, le plus tôt possible, et que tout de suite après, le Comité entreprenne l'étude article par article du projet de loi.

Le président: Messieurs, vous avez entendu l'amendement. Y a-t-il des commentaires?

Monsieur Binns.

M. Binns: Monsieur le président, je voudrais poser une question hypothétique. Que ferons-nous si demain le gouvernement de Terre-Neuve demande à rencontrer le Comité dans une semaine, et si le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard demande à se faire entendre dans 15 jours, et ainsi de suite, et puis ce serait le tour du gouvernement du Québec, et sans doute du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement du Manitoba, etc.? Franchement, je pense que nous aurions pu en finir il y a 24 ou 48 heures, et nous n'aurions pas eu tous ces télégrammes de tous ces groupes qui tout à coup demandent à être entendus d'urgence; nous n'aurions pas eu à essayer

[*Texte*]

out there. Frankly, we could be into another election and still not have heard from everybody that may want to get before this committee if we procrastinate much longer.

I guess I am urging my colleagues to get on with the job.

The Chairman: Mr. Binns, you did ask a question. If this motion is adopted, of course that would not happen. Also, of course it is always at the discretion of the committee who, when and what witnesses they want to hear, in answer to your question.

Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: If members would note, the motion called for consideration of clause by clause immediately following one day of hearings, which would not in fact, unless the committee were ever to change its mind, open or allow additional time for additional hearings.

• 2245

The other point that might be made is that the amendment to the motion . . . I suggest it be as soon as possible. Monday would likely have been the date for that, although we cannot guarantee that it would happen on Monday; it may have to be some other day. There is no question it would be a day next week, which could, I think, and will, with the understanding I think there is in other provinces and so on, mean that the committee would be able to dispose of these matters in one additional sitting.

Mr. Johnson: I find myself in a difficult position, Mr. Chairman. I do not think I would be able to vote in favour of the amendment without provision for the Government of Newfoundland to have a chance to come to a hearing.

I fully realize their position on (*b*). I fully realize that. I do not believe one day would be sufficient to accommodate all the people who want to have a hearing. I want that on the record.

The Chairman: Mr. Johnson, I just remind you that they have not asked to appear before the committee, so that is really hypothetical at this point.

Mr. Johnson: That is what I am trying to say. The other people who want to appear now, all of a sudden, did not want to do that last week.

Mr. Henderson: Mr. Chairman, in reply to that, in fairness, on March 21 the Province of New Brunswick expressed their concerns, and on April 1 they did write a letter to the chairman. So this is not something that happened . . . It is a very unfortunate thing that we missed it along the line. They did make a formal request back some time ago, and that is what we are trying to cover. I think the amendment to the motion pretty well covers other areas of the time lag and concerns of the Minister.

Maybe I might ask one question that might clarify something for other members. Were all provinces, certainly the Atlantic provinces, given a copy of this bill back some time

[*Traduction*]

d'accommoder tout le monde. Franchement, si nous continuons à procrastiner ainsi, nous risquons d'arriver à la prochaine élection sans avoir entendu tous ceux qui demandent à comparaître.

Je demande instamment à mes collègues que nous en finissions.

Le président: Monsieur Binns, vous avez posé une question. Si la motion est adoptée, bien entendu, cette situation ne se présentera pas. Et pour répondre à votre question, le Comité peut toujours décider, bien sûr, qui il entendra et quand.

Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Je voudrais signaler aux membres que la motion prévoit l'étude article par article immédiatement après la journée d'audiences, ce qui, à moins que le Comité ne change d'avis, interdirait toute audience supplémentaire.

L'autre point serait qu'il faudrait apporter l'amendement à la motion le plus tôt possible. Lundi aurait été le bon moment pour le faire, bien que nous ne puissions pas garantir que cela se produirait lundi; il faudra peut-être que cela se fasse un autre jour. Sans aucun doute, il faudra que ce soit une journée la semaine prochaine ce qui, je crois, pourrait signifier, si l'on tient compte de l'entente conclue avec les autres provinces, etc., que le Comité pourrait régler ces questions dans le cadre d'une séance additionnelle.

M. Johnson: Monsieur le président, je me trouve dans une situation difficile. Je ne crois pas pouvoir voter en faveur de l'amendement avant que le gouvernement de Terre-Neuve n'ait la possibilité de participer à des audiences.

Je comprends parfaitement sa position au sujet du paragraphe *b*). Je la comprends tout à fait. Je ne pense pas qu'une seule journée suffira à entendre tous les gens qui voudront participer à des audiences. Je veux que cela se sache.

Le président: Monsieur Johnson, je vous rappelle que, comme ces gens n'ont pas demandé à comparaître devant le Comité, c'est là un point hypothétique.

M. Johnson: C'est ce que j'essaie de vous faire comprendre. Les autres personnes qui, soudainement, veulent comparaître, ne le voulaient pas la semaine dernière.

M. Henderson: Monsieur le président, j'aimerais répondre à cette remarque. En toute justice, le 21 mars, le Nouveau-Brunswick a exprimé ses préoccupations et le 1er avril une lettre a été envoyée au président. Ce n'est donc pas quelque chose de soudain. C'est vraiment très dommage que nous l'ayons manqué. La province avait présenté une demande officielle il y a quelque temps et nous sommes en train d'essayer de cacher ce fait. Je pense que l'amendement proposé à cette motion couvre assez bien d'autres parties du retard et des préoccupations du ministre.

Permettez-moi de poser une question qui pourrait préciser un élément pour les autres membres. Toutes les provinces, du moins les provinces de l'Atlantique, ont reçu un exemplaire de

[*Text*]

ago? Is that correct? So they would have had it for quite some time.

The Chairman: That is an order, Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Is that an order?

The Chairman: I think it is.

Mr. Henderson: So since they did not come forward—only New Brunswick came forward—obviously their concerns are not there. That is what I am trying to say. There always comes a cut-off date. Provincial governments know as well as federal governments the time frames for hearing witnesses and committees. They are familiar with them. It is a little different with some of the native bands, or some of the other groups. But provincial governments generally have a pretty clear understanding of parliamentary procedure. So they would have come, no doubt, as New Brunswick did.

The Chairman: Mr. Minister, would you like to answer Mr. Henderson's question?

Mr. Fraser: Mr. Chairman, I understand that many weeks ago a copy of the bill was sent to all provincial governments. That is what I am informed. I did not personally mail them, but I am informed they were sent. I know some were sent, because I had at least one response which made some comments but made no strong comments and no request to appear.

The Chairman: Mr. Minister, you are saying all provinces were notified?

Mr. Fraser: I am informed that all provinces were notified and a copy of the bill was sent to them all. But I also understand that at least some native groups in British Columbia were notified. I certainly know that Mr. Newman, of the Native Brotherhood, was fully aware of this bill many weeks ago. I am not being critical of any response or lack of it. I am just saying I would not want the suggestion left that nobody knew anything about this.

Mr. Henderson: I asked that question to try to clarify Mr. Johnson's request.

The Chairman: I think, too, the record should show that to the best of my knowledge three native groups in British Columbia were notified by letter dated March 8 by the Minister.

• 2250

Mr. Johnson: The only point I want to remind the committee of is that while the committee members are made up of politicians, an election has been going on in Newfoundland, and I am sure we could put ourselves in the position of those people who were seeking re-election. They may not have had time; some of them may not even have been in their offices to respond. In fact, a new Cabinet has not been sworn in as yet,

[*Translation*]

ce projet de loi il y a déjà quelque temps. N'est-ce pas? Elles en disposent donc déjà depuis un certain temps.

Le président: C'est un ordre, ça, monsieur Henderson.

M. Henderson: Est-ce un ordre?

Le président: Je le crois.

M. Henderson: Donc, comme elles ne se sont pas présentées—seul le Nouveau-Brunswick a pris la peine de le faire—il est évident que le projet de loi ne les préoccupait pas. C'est ce que j'essaie de vous dire. Il y a toujours une date limite. Les gouvernements provinciaux connaissent aussi bien que le gouvernement fédéral les délais d'audition des témoins et des comités. Ils les connaissent bien. C'est quelque peu différent pour certaines des bandes indiennes ou certains autres groupes. Mais, de façon générale, les gouvernements provinciaux comprennent assez bien le processus parlementaire. Ils auraient donc sûrement participé aux audiences, comme l'a fait le Nouveau-Brunswick.

Le président: Monsieur le ministre, aimeriez-vous répondre à la question de M. Henderson?

M. Fraser: Monsieur le président, je crois savoir qu'il y a plusieurs semaines, un exemplaire de ce projet de loi a été envoyé à chacun des gouvernements provinciaux. C'est ce qu'on me dit. Je ne les ai pas postés personnellement, mais on me dit qu'ils ont été expédiés. Je sais que certains exemplaires ont été envoyés, parce que j'ai au moins reçu une réponse où il en était question, quoique les commentaires n'étaient pas très importants et on n'a pas demandé à comparaître.

Le président: Monsieur le ministre, vous dites donc que toutes les provinces ont été avisées?

M. Fraser: On me dit que toutes les provinces ont été avisées et qu'un exemplaire du projet de loi leur a été envoyé à toutes. Mais je crois aussi savoir qu'au moins quelques-uns des groupes autochtones de la Colombie-Britannique ont été avisés. À tout le moins, je sais que M. Newman, de la Fraternité des autochtones du Canada, était parfaitement au courant de ce projet de loi il y a plusieurs semaines. Je ne critique pas les réactions ou leur absence. Je dis tout simplement que je ne voudrais pas qu'on ait l'impression que personne n'était au courant.

M. Henderson: J'ai posé cette question pour essayer de clarifier la demande de M. Johnson.

Le président: Je pense aussi que la transcription officielle devrait indiquer qu'au meilleur de ma connaissance, trois groupes autochtones de la Colombie-Britannique ont été avisés par le ministre, dans le cadre d'une lettre en date du 8 mars dernier.

M. Johnson: Le seul point que j'aimerais rappeler au Comité est celui-ci: les membres du Comité sont tous des politiciens et, sachant que des élections étaient en cours à Terre-Neuve à l'époque, je suis sûr que nous pouvons tous comprendre la situation des personnes qui cherchaient à être réélues. Elles n'avaient peut-être pas le temps, certaines d'entre elles n'étaient même pas dans leur bureau pour prendre

[*Texte*]

as a result of the election, and that probably will not take place until tomorrow. That is probably one of the reasons why . . .

Mr. Fraser: It took place today.

Mr. Johnson: But are they sworn in today?

Mr. Fraser: That is what I am told.

Mr. Johnson: But they probably did not have time to respond to the bill. That is the only reason why I am saying that if we are going to do that, I just want to protect their interests, as a member from Newfoundland.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I think Mr. Johnson, if we were to support the very enlightened amendment, which is always so . . .

Mr. Fraser: Mr. Chairman, on a point of information, I am just informed by Mr. Asselin that Newfoundland did reply but did not express any desire to appear in front of the committee.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, in supporting the very enlightened amendment, which seems to have removed part of the dilemma here, if we were to put aside a day, we certainly could group the representatives together in such a way as to accommodate the intent of Mr. Gurbin's amendment, and if one of the Atlantic provinces appeared, there certainly would not be any problem, I do not think, of having other representatives of those provinces appear at the same time in a group, if they so desired. If they indicated a desire, they certainly could be accommodated in the schedule that Mr. Gurbin has proposed.

Mr. Henderson: The same day.

Mr. Skelly: On the same day and into the same time slot, we could hear from a variety of groups from provinces and from Indian bands. I think Mr. Gurbin's proposed scheduling of these hearings and the time frame within which they would take place could accommodate that quite easily and maybe resolve the concern Mr. Johnson has.

Mr. Comeau: Just one question, Mr. Chairman. This might be directed to the witness. Did the Province of Nova Scotia make any request to appear before the committee?

Mr. Fraser: No.

Mr. Schellenberg: I am a little confused, as always. It does seem to me that before we went to British Columbia—we have discussed this, Ray—we tried to get the mayors from Vancouver Island here to talk about forestry. The argument from that corner then was that we had estimates to go through before the end of May; that we had many other items to deal with before we got back onto forestry. It seems to me delay is a horrible thing, depending on who proposes the delay.

Having said that, I must stress that I think it is important the Indian groups from my riding have a chance to appear before this committee. I think it is important that we spend at least one more day clearing the air on Bill C-32. I think in

[*Traduction*]

connaissance du projet de loi et y réagir. En fait, le nouveau Cabinet n'a pas encore été assermenté après les élections, et cela ne se produira sans doute pas avant demain. C'est sans doute une des raisons pourquoi . . .

M. Fraser: L'assermentation a eu lieu aujourd'hui.

M. Johnson: Ils ont été assermentés aujourd'hui?

M. Fraser: C'est ce qu'on m'a dit.

M. Johnson: Mais ils n'ont sûrement pas eu le temps de réagir au projet de loi. C'est la seule raison pour laquelle je maintiens que si nous allons procéder ainsi, je veux protéger leurs intérêts, à titre de député de Terre-Neuve.

M. Skelly: Monsieur le président, je pense que M. Johnson, si nous devions appuyer son amendement si éclairé, qui est toujours si . . .

M. Fraser: Monsieur le président, j'aimerais apporter un éclaircissement. M. Asselin vient de me laisser savoir que Terre-Neuve a répondu, mais n'a pas manifesté le désir de comparaître devant le Comité.

M. Skelly: Monsieur le président, en appuyant cet amendement si éclairé, qui semble avoir éliminé une partie du problème, il me semble que si nous réservions une journée, nous pourrions regrouper les représentants de façon à tenir compte de l'objectif de l'amendement présenté par M. Gurbin et, si l'une des provinces de l'Atlantique voulait comparaître, il n'y aurait aucun problème à recevoir des représentants d'autres provinces en même temps en un seul groupe, s'ils le désiraient. S'ils manifestaient le désir de le faire, il serait tout à fait possible de les recevoir selon l'échéancier proposé par M. Gurbin.

M. Henderson: La même journée.

M. Skelly: Nous pourrions entendre les témoignages de divers groupes provinciaux et de bandes indiennes la même journée et à la même heure. Je pense que le calendrier et l'horaire proposés par M. Gurbin pour ces audiences seraient très utiles et pourraient même résoudre le problème de M. Johnson.

M. Comeau: Une seule question, monsieur le président. Le témoin pourrait peut-être y répondre. La Nouvelle-Écosse a-t-elle demandé à comparaître devant le Comité?

M. Fraser: Non.

M. Schellenberg: Je suis un peu mêlé, comme toujours. Il me semble qu'avant que nous nous rendions en Colombie-Britannique—nous en avons parlé, Ray—nous avions essayé d'inviter les maires de l'île de Vancouver à comparaître pour nous parler de questions forestières. L'argument contre cette proposition était que nous devions étudier le budget avant la fin de mai et que nous avions un grand nombre de questions à régler avant de reprendre l'étude des questions forestières. Il me semble qu'un retard est une chose abominable, selon la personne qui le propose.

Cela dit, je dois souligner que je trouve important que les groupes indiens de ma circonscription aient la possibilité de comparaître devant le Comité. Je pense qu'il est important que nous consacrions au moins une journée de plus à régler la

[*Text*]

particular Mr. Henderson's concerns about the Province of New Brunswick are important. I have an immense amount of respect for Mr. Henderson. I consider him a Maritime representative, as well as Mr. Gass, Mr. Johnson, Mr. O'Neil . . . we can go through the list. But Mr. Henderson has raised some valuable points.

So I think if we can agree to spend at least one day, Mr. Skelly, clearing the air on this bill, and each of us taking the initiative to deal with our respective constituencies to see if there are no other concerns—and may I say now I hope it is not Monday, because I will be in my riding; I hope it is a little later than that—then I think we can get back to this bill and go to clause-by-clause. So I urge my colleagues on this side of the table to support the amendment, and out of necessity, to support Mr. Skelly's motion.

• 2255

Mr. Fraser: On a point of information, Mr. Chairman, if I could ask leave of the committee . . . Where is Mr. Henderson?

Mr. Henderson: I am here.

An hon. member: You are definitely trying to get a vessel subsidy.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: Thank God for George Henderson.

Mr. Fraser: There always has to be room for negotiation. I suppose as Minister, I should advise you of one other aspect of all this. Even despite the Collier decision, and even without this amendment, if, as a consequence of not having this act in place in time . . . I do have a remaining power. I can close a whole area.

Mr. Henderson: Not today.

Mr. Fraser: Yes, I can, and if there were an unseemly rush, that is what I would have to do. Now, I just want all committee members to realize, if I were forced to do that, it would visit—I hope Mr. Skelly is listening to this . . . very severe economic hardship on fishermen. I do not put that out as a threat. I just point it out as the last resort I would have to do in the public interest. So again, I urge the committee to use consummate common sense in its deliberations.

The Chairman: I have Mr. Binns and then Mr. O'Neil.

Mr. Binns: Thank you, Mr. Chairman. I was a bit concerned about the Province of Prince Edward Island's view on this bill. I did make it my business to contact the Department of Fisheries and Oceans, to see if they intended to appear before the committee. I was informed that they did not. I wonder if I might just seek clarification from the Minister's department as to whether, in fact, the province did or did not ask to appear before the committee. It did not? Thank you, Mr. Chairman.

[*Translation*]

question du projet de loi C-32. Particulièrement, j'estime que les préoccupations de M. Henderson au sujet du Nouveau-Brunswick sont importantes. J'ai énormément de respect pour M. Henderson. Je le considère comme un représentant des Maritimes, tout comme M. Gass, M. Johnson, M. O'Neil . . . je pourrais vous en faire toute une liste. Cependant, M. Henderson a soulevé quelques points importants.

Si nous pouvions donc nous entendre pour consacrer au moins une journée, monsieur Skelly, à éliminer les problèmes que pose ce projet de loi, et que chacun de nous consultait sa circonscription respective pour voir s'il y a d'autres problèmes—et je vous souligne maintenant que j'espère que ce ne sera pas lundi prochain, car je serai dans ma circonscription; j'espère que nous le ferons un peu plus tard—alors je pense que nous pourrons reprendre l'étude de ce projet de loi article par article. Je voudrais donc encourager mes collègues de ce côté-ci de la table à appuyer l'amendement et, par nécessité, à appuyer la motion de M. Skelly.

M. Fraser: Une question d'information, monsieur le président, si le Comité me permet . . . Où est M. Henderson?

M. Henderson: Me voici.

Une voix: Il est évident que vous essayez d'obtenir une subvention pour un navire.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Dieu merci pour George Henderson.

M. Fraser: Il doit toujours y avoir du jeu pour la négociation. Je suppose qu'à titre de ministre, je devrais vous informer de l'autre aspect de toute cette question. Malgré la décision Collier, et même sans cet amendement, si cette loi n'entre pas en vigueur à temps et qu'il y a des conséquences . . . Il me reste quand même un certain pouvoir. Je pourrais fermer toute une zone.

M. Henderson: Pas aujourd'hui.

M. Fraser: Oui, je le pourrais, et si l'on semble indûment pressé, c'est ce qu'il faudra que je fasse. Je voudrais que tous les membres du Comité comprennent que, si j'étais obligé de le faire—j'espère que M. Skelly m'écoute—cela imposerait des contraintes économiques excessives aux pêcheurs. Ce n'est pas une menace. C'est tout simplement le dernier recours que j'aurais dans l'intérêt du public. C'est pourquoi, encore une fois, j'encourage le Comité à faire preuve d'énormément de bon sens dans ses délibérations.

Le président: M. Binns sera le prochain, suivi de M. O'Neil.

M. Binns: Merci, monsieur le président. J'étais quelque peu inquiet de la réaction de l'Ile-du-Prince-Édouard à ce projet de loi. Je me suis chargé de communiquer avec les représentants du ministère des Pêches et Océans, pour voir s'ils avaient l'intention de comparaître devant notre Comité. On m'a répondu que non. Le ministre pourrait-il nous dire si, en fait, cette province a demandé à comparaître devant le Comité ou non. Non? Merci, monsieur le président.

[*Texte*]

Mr. Skelly: On a point of order, Mr. Chairman, just as a point of procedure. Is it the normal procedure for anyone who proposes to be a witness to make a request to the Minister to come before the committee? The Minister would naturally respond: No, it is not my responsibility to determine who appears before the committee. They would be referred to the chairman of this committee. I think maybe they might not be aware of the procedure. In fact, they may not have known we were even sitting.

Mr. Henderson: The provincial government would be well aware, Mr. Skelly.

Mr. Skelly: In reality, it is not the Minister's role to select and screen witnesses; it is ours.

The Chairman: That is perfectly right, Mr. Skelly, and to the best of the clerk's knowledge, and my knowledge, we now have before the committee every request to appear on this bill. It is before you and before us. I know of no one others than those whom we already have on record as wanting to appear.

Mr. Fraser: Mr. Chairman, on a point of information again . . .

The Chairman: Any request to come before the committee has to come through the Chair, not through the ministry.

Mr. Fraser: That is what I want to clarify. I certainly agree with my friend, Mr. Skelly, that it is not my place to say who comes in front of the committee. I have not played that role. I think anything that has come to my office has been referred to the chairman of the committee. Unless some papers have gone astray, I think that is the situation.

The Chairman: We have had no referrals from the department, to the best of my knowledge, to have groups or delegations or provinces appear before this committee.

Mr. Fraser: Just so Mr. Skelly understands, the original telex from the Province of New Brunswick was not addressed to me.

Mr. Skelly: Your legislative assistant certainly knew of that telex the day it came.

Mr. Fraser: And properly so.

• 2300

The Chairman: There was a copy to you of that, too, was there not? Yes, there was a copy of that telex to you, Minister.

Mr. Fraser: Just so the record is very clear, the telex from the Province of New Brunswick was addressed to Mr. Greenaway as chairman of the committee, and out of an abundance of caution the Province of New Brunswick also copied the Minister, also copied an alternate member of the committee, and it will come as no terrible surprise to anybody around this table that they also copied the Hon. G.S. Merrithew, Minister

[*Traduction*]

M. Skelly: Monsieur le président, j'invoque le Règlement pour une question de procédure. Est-ce normal qu'une personne qui voudrait témoigner présente une demande au ministre pour comparaître devant le Comité? Normalement, le ministre lui répondrait: Non, ce n'est pas à moi de décider qui comparaît devant le Comité. L'intéressé serait alors mis en rapport avec le président du Comité. Peut-être que les représentants de cette province n'étaient pas au courant de la procédure. En fait, ils ne savaient peut-être même pas que le Comité siégeait.

M. Henderson: Le gouvernement provincial serait parfaitement au courant, monsieur Skelly.

M. Skelly: En réalité, il ne revient pas au ministre de choisir et de trier les témoins; c'est notre responsabilité.

Le président: C'est tout à fait juste, monsieur Skelly et, au meilleur de mes connaissances et des connaissances du greffier, le Comité reçoit maintenant toutes les demandes de comparution au sujet de ce projet de loi. Ça vous est présenté à vous et à nous. Je ne connais personne d'autre qui voudrait comparaître à part les personnes qui ont déjà présenté officiellement leur demande.

M. Fraser: Monsieur le président, un autre point d'information . . .

Le président: Toute demande de comparution devant ce Comité doit passer par le président, pas par le ministère.

M. Fraser: C'est ce que je voulais faire préciser. Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue, monsieur Skelly, que ce n'est pas à moi de déterminer qui comparaît devant le Comité. Je n'ai pas joué ce rôle et je pense que toute demande qui aurait pu parvenir à mon bureau aura été renvoyée au président du Comité. Je pense que c'est la situation actuelle, à moins que certains documents n'aient été égarés.

Le président: Nous n'avons reçu aucune mise en rapport du ministère, que je sache, concernant des groupes, des délégations ou des représentants provinciaux qui auraient demandé à comparaître.

M. Fraser: Je voudrais seulement préciser à M. Skelly que le télex original envoyé par la province du Nouveau-Brunswick ne m'était pas adressé.

M. Skelly: Votre adjoint législatif était certainement au courant de ce télex le jour où il est arrivé.

M. Fraser: Oui, et à juste titre.

Le président: Vous avez également reçu une copie, n'est-ce pas? Oui, monsieur le ministre, vous avez reçu copie de ce télex.

M. Fraser: Afin que les choses soient très claires, ce télex de la province du Nouveau-Brunswick a été envoyé à M. Greenaway en sa qualité de président du Comité et par abondance de prudence, la province du Nouveau-Brunswick en a également envoyé une copie au Ministre, une copie à un substitut du Comité et, cette nouvelle ne surprendra personne ici présent, il a aussi envoyé une copie à l'honorable G.S. Merrithew,

[*Text*]

of State for Forestry. Given his distinguished service in the Government of New Brunswick, that is certainly a reasonable thing to have done.

The Chairman: But I will remind you that you too have had since March 21 to iron out any difficulties with New Brunswick, and if you can assure us you have done that, that would certainly be of assistance to this committee at this point, since you were copied.

Mr. Fraser: The only thing I can say to the committee is that I have had a number of conversations with Cabinet Ministers of the Province of New Brunswick and extensive conversations with the Minister of Fisheries of that province, and the subject has never been raised.

The Chairman: Yet they wrote us a little over a week ago reaffirming their wish to come before this committee.

Mr. Fraser: Mr. Chairman, I am telling you that, whenever that letter was written, I think I have met with Minister Gauvin since then on a number of matters of importance to New Brunswick and I have just been telling you that the question of this legislation has never been raised.

The Chairman: But I am also telling you, though, that perhaps in your capacity as the Minister you might have raised the issue with them, since the telex was copied to you.

Mr. Fraser: I am informed that there have been discussions with the deputy minister, but I did not have them. In other words, Mr. Chairman, what I am indicating is that there has not been some kind of private negotiation going on between myself and Ministers of the provinces. I want that very clear.

The Chairman: Yes, but I want it very clear that, because this telex was copied to you and they wrote us three or four weeks later reaffirming their views to come before this committee, surely then there was no easing of their concerns on this bill. That is the point I am trying to make.

Mr. Fraser: I am not arguing that there was. I am just saying I want Mr. Skelly and Mr. Henderson to realize I have not been discussing this . . .

Mr. Henderson: We are not questioning that, sir.

The Chairman: Okay. I just wanted it clear that the matter rests. I have to go now to Mr. O'Neil and then to Mr. Ferland.

Mr. O'Neil: Thank you very much, Mr. Chairman. I have listened to the comments repeated many times and the points. As a new Member of Parliament, I am somewhat puzzled by the frequent admissions that certain groups do not know that legislation is before the House or before committee. I understood my role as a Member of Parliament, at least part of my role, to be to keep my constituents informed that certain legislation was progressing, that it was introduced, and to encourage them to make presentations at an appropriate time.

[*Translation*]

ministre d'État chargé des forêts. Étant donné ses états de service distingués auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick, il était certes raisonnable d'agir ainsi.

Le président: Je vous rappellerai cependant que vous avez également eu depuis le 21 mars le loisir de dissiper toute difficulté avec le Nouveau-Brunswick, et si vous pouvez nous en assurer, cela nous aiderait certes beaucoup, puisque vous avez reçu copie de ce télex.

M. Fraser: La seule chose que je puisse vous dire c'est que j'ai eu un certain nombre de conversations avec des ministres du cabinet de la province du Nouveau-Brunswick et de longues conversations avec le ministre des Pêches de cette province, et cette question n'a jamais été évoquée.

Le président: Pourtant, ce gouvernement nous a écrit il y a un peu plus d'une semaine réaffirmant son souhait de venir comparaître devant notre Comité.

M. Fraser: Monsieur le président, quelle que soit la date à laquelle cette lettre a été écrite, je vous dis avoir depuis rencontré le ministre Gauvin au sujet d'un certain nombre de questions importantes pour le Nouveau-Brunswick et je viens de vous dire qu'il n'a jamais été question de cette loi au cours de nos entretiens.

Le président: D'accord, mais il est également possible qu'en votre qualité de ministre vous ayez évoqué avec les représentants de ce gouvernement cette question depuis la réception de la copie de ce télex.

M. Fraser: On m'informe de discussions ayant eu lieu avec le sous-ministre mais pas avec moi. En d'autres termes, monsieur le président, je vous dis qu'il n'y a pas eu de négociation plus ou moins privée entre moi-même et les ministres des provinces. Je veux que cela soit très clair.

Le président: Oui, mais je veux qu'il soit également très clair que puisque copie de ce télex vous a été communiquée et qu'ils nous ont écrit trois ou quatre semaines plus tard réaffirmant leur souhait de venir comparaître devant notre Comité, il est certain qu'il n'y a pas eu dissipation de leurs craintes concernant ce projet de loi. C'est ce que j'essaie de faire comprendre.

M. Fraser: Je ne dis pas le contraire. Je veux simplement que M. Skelly et M. Henderson comprennent que je n'ai pas discuté de ce . . .

M. Henderson: Nous ne le contestons pas, monsieur.

Le président: Très bien. Je voulais simplement que les choses soient claires pour que la question soit réglée. La parole est maintenant à M. O'Neil suivi de M. Ferland.

M. O'Neil: Merci beaucoup, monsieur le président. J'ai écouté tous les commentaires et tous les arguments répétés à plusieurs reprises. En tant que nouveau parlementaire, il m'étonne quelque peu d'entendre répéter que certains groupes soient ignorants que cette loi ait été déposée à la Chambre et renvoyée en comité. Je croyais qu'en tant que parlementaire, j'avais pour rôle, tout au moins en partie, de dire à mes électeurs que telle ou telle loi était envisagée, qu'elle venait d'être déposée et de les encourager à intervenir au moment opportun.

[*Texte*]

I have trouble escaping the conclusion that this flurry of activity could have been avoided. I have also trouble escaping the conclusion that this committee has heard an abundance of evidence and has probably heard all the arguments that can be made for and against pieces of legislation. I am also of the view that at some point we have to make a decision, and as some of my other colleagues have stated, this whole process of receiving evidence, inviting groups and the rationalizations for the different groups at different times could go on forever. I just offer that for the record because I was silent throughout the discussion. Thank you.

• 2305

The Chairman: Thank you, Mr. O'Neil. Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci, monsieur le président. Ma question s'adresse au ministre.

Vous avez dit tout à l'heure, monsieur le ministre, que vous alliez déposer demain le plan de pêche pour l'Est, particulièrement pour le saumon. Ai-je bien compris ce que vous avez dit dans votre exposé, au début? Vous avez ajouté, il y a quelques instants, que le seul recours que vous auriez, si le projet de loi C-32 n'était pas adopté dans les plus brefs délais, serait de fermer purement et simplement des zones de pêche entières.

Pour la gouverne de mes collègues, j'aimerais que vous expliquiez en gros ce que cela pourrait représenter pour l'ensemble des pêcheries de l'Est du Canada qui, sauf erreur, représentent 80 p. 100 de l'ensemble des pêches canadiennes.

Mr. Fraser: Mr. Chairman, first of all, I would not use that authority unless I felt we had an extraordinarily serious situation on our hands. I am too cognizant of the complexities and the interests of a great many people to do, on some kind of whimsical caprice, anything as drastic as that.

The hon. member makes reference to the fishing plan. There are regulations in effect at the moment with respect to the Atlantic salmon, and presently all fishing is still closed. It will not be open until June 5—that is what the proposal would be—so I do not think we are in difficulty at the moment with respect to Atlantic salmon. But if I were faced with a situation in which some groups or some vessels took advantage of the fact that this legislation is not passed, and if on the advice of my officials the indication were that the stock was threatened as a consequence, I would have to close it down. That would clearly be, without any qualification, a conservation move, but it would visit very serious economic harm on those fishermen who would have been expecting to take part of those stocks in the ordinary course of things.

The Chairman: Mr. Gass, you are on deck.

Mr. Gass: Mr. Chairman, thank you very much. I have been very quiet here this evening because I have a cold. My head is so full I can hardly hear myself talking. I have listened quite attentively all evening, and I thought the two suggestions the Minister made regarding the bill—proposed suggestions that we could move as amendments—really would have satisfied the two concerns. And that was:

[*Traduction*]

J'ai du mal à ne pas conclure que toutes ces péripéties auraient pu être évitées. J'ai également du mal à ne pas conclure que ce Comité a bénéficié d'une abondance de témoignages et qu'il a probablement entendu tous les arguments condamnant ou approuvant ces mesures législatives. J'estime également qu'il nous faut finir par prendre une décision, et comme certains de nos autres collègues l'ont dit, si nous n'y mettons pas un terme, nous n'en finirons jamais avec ces audiences, ces témoignages, ces invitations et ces arguments. Je vous livre simplement cette réflexion étant resté silencieux pendant toute la discussion. Merci.

Le président: Merci, monsieur O'Neil. Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you, Mr. Chairman. My question is directed to the Minister.

You said earlier, Mr. Minister, that you would be tabling tomorrow the eastern fishing plan, particularly for salmon. Am I correct in my understanding of what you said in your opening remarks? Some time ago, you added that your only recourse in the case that Bill C-32 would not be passed shortly, would be just to close entire fishing zones.

For the benefit of my colleagues, I would like you to indicate to us what the impact would be on all of the eastern Canada fisheries which, I think, represent 80% of the whole of Canadian fisheries.

M. Fraser: Monsieur le président, premièrement, je ne recourrai à ce pouvoir qu'à moins d'estimer que la situation est suffisamment extraordinaire pour le justifier. Je connais trop la complexité des intérêts en jeu pour prendre une décision aussi draconienne sur un simple caprice.

Le député a parlé du plan de pêche. Il y a actuellement des règlements en vigueur concernant la pêche du saumon de l'Atlantique, et actuellement toute pêche est interdite. Cette pêche ne sera pas ouverte avant le 5 juin—c'est notre proposition—et par conséquent, je ne pense pas qu'il y ait de problèmes actuellement concernant le saumon de l'Atlantique. Cependant, si certains groupes ou certains pêcheurs profitaient du fait que cette loi n'est pas adoptée, et que mes fonctionnaires pensent que leurs actions mettent en danger les stocks, je procéderais à la fermeture. Cette mesure serait uniquement prise dans un but de conservation, mais elle aurait de graves conséquences économiques pour ces pêcheurs qui auraient dû normalement participer à cette pêche en temps ordinaire.

Le président: Monsieur Gass, vous êtes de quart.

M. Gass: Monsieur le président, merci beaucoup. Je ne me suis pas beaucoup manifesté ce soir car j'ai un rhume. Ma tête est si pleine que je peux à peine m'entendre parler. J'ai écouté avec attention tout ce qui s'est dit ce soir, et j'ai pensé que les deux propositions du ministre concernant le projet de loi—propositions que nous pourrions transformer en amendements—apportaient une vraie réponse à ces deux problèmes. Premièrement:

[*Text*]

subject to paragraph (*a*), to ensure a continuing supply of fish to maintain and develop economic and social benefits from the use of fish to fishermen . . .

And I thought the other proposed suggestion to proposed paragraph 2.1(*d*), where the words "and subject to the constitutional jurisdiction of these provinces" were put after the word "management" and before the word "allocation", would have satisfied the concerns that New Brunswick had.

• 2310

It would have satisfied the concern New Brunswick had, and also would have satisfied the concerns of the native people whom Mr. Skelly on previous occasions referred to as having not been heard. I believe their concern is that the federal government was going to back away from its responsibility in turning it over to the provinces. That is their concern, and I felt this amendment would have alleviated their concern on that point.

Mr. Skelly raised a point that I have some appreciation for, but at the same time I want to tell Mr. Skelly through you, Mr. Chairman, of course, that we have talked to this bill for an extended period of time, and I do genuinely share the Minister's problem with not having the necessary power to manage the fishery properly.

To be reasonable, and to bring this thing to a quick conclusion—I see Mr. Henderson over there nodding his head in agreement—I will have to support Mr. Gurbin's amendment. He put it in there for a purpose, and that was not to allow this to drag on forever. We have to bring this to a head, but at the same time we have to be reasonable and try to—I will use the words "try to"—satisfy the concerns of interested groups. I know we cannot satisfy everybody; it is impossible, but I want to state very clearly that the Minister, over the period of time we have been discussing this bill, has done everything in his power to try to accommodate the concerns of the groups, to try to accommodate the opposition members and their concerns. I would have to say that he has probably gone farther than most ministers would have gone under the circumstances, but I think to prove the point that we are reasonable, I will have to support Gary Gurbin's motion to allow one day more of hearings on this bill and then forthwith move it out of committee into the House.

The Chairman: Thank you, Mr. Gass. I have Mr. O'Neil, followed by Mr. Henderson.

Mr. O'Neil: I was going to suggest, Mr. Chairman, that perhaps we could take a few minutes informally.

The Chairman: Suspend things for five minutes?

Mr. O'Neil: Yes.

Mr. Henderson: I will be brief. It is just a question to Mr. Gass. You mentioned that the amendment that was proposed here tonight would satisfy the concern of New Brunswick. Do you have any idea what their concern is, what the problem in New Brunswick is? I do not. They are saying that legislation

[*Translation*]

sous réserve de l'alinéa *a*), la permanence des stocks de poissons, le maintien et le développement des avantages économiques et sociaux qui proviennent de l'exploitation de ces stocks au profit des pêcheurs . . .

Et j'ai pensé que l'autre proposition ajoutant «sous réserve des compétences constitutionnelles des provinces» au texte de la proposition de l'alinéa 2.1 *d*) dissiperait les inquiétudes du Nouveau-Brunswick.

J'ai pensé que cela satisferait les inquiétudes du Nouveau-Brunswick, et que cela satisferait également les inquiétudes de ces autochtones dont M. Skelly nous a rappelé à plusieurs occasions qu'ils n'avaient pas été entendus. Je crois qu'ils craignaient que le gouvernement fédéral n'abandonne ses responsabilités et ne les confie aux provinces. C'est leur crainte, et j'ai pensé que cet amendement était susceptible de les dissiper.

J'ai certaines sympathies pour l'argument de M. Skelly, mais en même temps, je tiens à vous rappeler, monsieur Skelly, que le débat sur ce projet de loi dure depuis déjà un certain temps, et je comprends tout à fait le problème du ministre qui se plaint de ne pas avoir les pouvoirs nécessaires pour gérer les pêches de manière appropriée.

Voulant être raisonnable et voulant et souhaitant aboutir à une conclusion rapide—je vois que M. Henderson approuve de la tête—je me vois dans l'obligation d'appuyer l'amendement de M. Gurbin. Il l'a proposé dans un but précis et ce but, c'est qu'il s'agit d'éviter que ce débat ne traîne en longueur. Nous devons mettre un terme au débat, mais en même temps il nous faut être raisonnables et essayer—je dis bien «essayer»—de satisfaire les intéressés. Je sais que nous ne pouvons satisfaire tout le monde; c'est impossible, mais je tiens à affirmer que le ministre, tout au long de nos discussions sur ce projet de loi, a fait tout ce qui était en son pouvoir pour essayer de dissiper les inquiétudes de ces groupes, pour essayer de satisfaire les requêtes des députés de l'Opposition. Il a probablement été beaucoup plus loin que la majorité des autres ministres l'auraient fait en la circonstance, mais pour démontrer que nous sommes raisonnables, je me vois dans l'obligation d'appuyer la motion de Gary Gurbin prolongeant d'un jour les audiences consacrées de ce projet de loi suivies d'un renvoi immédiat à la Chambre.

Le président: Merci, monsieur Gass. Monsieur O'Neil, suivi de M. Henderson.

M. O'Neil: J'allais suggérer, monsieur le président, que nous fassions une pause de quelques minutes.

Le président: Une suspension de cinq minutes?

M. O'Neil: Oui.

M. Henderson: Je serai bref. Ma question s'adresse à M. Gass. Vous avez dit que l'amendement proposé ce soir devrait dissiper les inquiétudes du Nouveau-Brunswick. Avez-vous une idée du problème du Nouveau-Brunswick? Je n'en ai pas. Ils disent que cette loi a une incidence considérable sur les pêches

[*Texte*]

on inland fisheries to the provinces affected is substantial. I do not know what they are coming at there. Do you have any . . .

Mr. Gass: Their concern, Mr. Henderson, from what I am hearing, what they are telling us, is that the federal government was going to move in on their jurisdiction and take control of the inland waters. The phrase "subject to the constitutional jurisdiction of these provinces" would have allayed their fears that the federal government had intentions of moving in on their jurisdiction and allocating without their approval. I think the way it was worded, they could misunderstand the intent of the federal government, but it is not the intent of the federal government to move in on provincial jurisdictions.

• 2315

But it is not the intent of the federal government to move in on provincial jurisdictions and take over control of the inland fishery.

Mr. Henderson: Before New Brunswick come before the committee, maybe someone on the committee would move the amendment which the Minister has agreed to to cover that aspect, so they would know when they get here that we have something in the legislation that prohibits that; give them the indication, at least. That is what I am talking about.

The Chairman: Would the committee be amenable to taking a five-minute break? We will resume at 11.20.

• 2320

• 2333

The Chairman: Gentlemen, we now reconvene. We are discussing Mr. Gurbin's amendment to which he wishes to speak.

Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: Thank you, Mr. Chairman. I wondered when I became a member of this committee if it was not going to be a little bit too dull in which to maintain an active interest, but the vitality of all the members has certainly made that not the case. I want just to clarify it, and make sure that everybody has the same sense of precisely what was said and what I intended in the motion. I had given it to the clerk, so will borrow it for a moment. Thank you.

Both my intent . . . the words of the amendment include number 8 as the eighth group representatives of the Government of New Brunswick, and that on a specified day, at an appropriate time as soon as possible, and that immediately following these considerations, the committee will move to clause-by-clause consideration of the bill.

The first point I would like to clarify is that it means the same day on which we move clause by clause. That was my intent and that is exactly what was defined there. Second, from discussions we have had before we took our break, I understood that if there were other groups they also would be

[*Traduction*]

intérieures des provinces concernées. Je ne vois pas où ils veulent en venir. Avez-vous une idée . . .

M. Gass: Monsieur Henderson, d'après ce que j'ai entendu dire, d'après ce qu'ils nous disent, leur crainte était que le gouvernement fédéral n'empiète sur leur juridiction et prenne en charge le contrôle des eaux intérieures. En ajoutant ce «sous réserve des compétences constitutionnelles des provinces», leur crainte que le gouvernement fédéral n'empiète sur leur juridiction et procède aux allocations sans leur approbation disparaît. Le libellé précédent pouvait entraîner une interprétation erronée des intentions du gouvernement fédéral, mais il reste que le gouvernement fédéral n'a nullement l'intention d'empiéter sur la juridiction provinciale.

Le gouvernement fédéral n'a nullement l'intention d'empiéter sur les domaines relevant de la compétence des provinces et de prendre en charge le contrôle des pêches intérieures.

M. Henderson: Avant que le Nouveau-Brunswick ne comparaisse devant notre Comité, quelqu'un pourrait peut-être proposer cet amendement approuvé par le ministre afin qu'ils sachent à leur arrivée que nous avons quelque chose dans la loi qui l'interdit; que pour le moins cette indication leur soit donnée. C'est ce que je voulais dire.

Le président: Seriez-vous d'accord pour que nous fassions une pause de cinq minutes? Nous reprendrons à 23h20.

Le président: Nous allons reprendre la séance, messieurs, pour discuter tout d'abord de l'amendement de M. Gurbin, qui voudrait prendre la parole.

Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Je vous remercie, monsieur le président. Je me demandais, en devenant membre de ce Comité, si je n'allais pas m'y ennuyer un peu, mais ses membres font preuve d'un tel dynamisme que cela ne risque guère d'arriver. Je voudrais simplement bien préciser les choses, afin que chacun sache exactement ce qui s'est dit et quelle était mon intention en présentant la motion. Je l'avais remise au greffier, mais je vais la reprendre pour quelques minutes. Je vous remercie.

J'avais à la fois l'intention . . . il fait mention dans l'amendement du groupe de représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick, au nombre de huit, et il y est proposé qu'au jour et à l'heure spécifiés, dans les plus brefs délais et tout de suite après cette discussion, le Comité entreprenne l'examen article par article du projet de loi.

Je voudrais tout d'abord préciser que j'entends par là le jour même où nous ferons l'examen du projet de loi article par article. C'était là mon intention, et c'est exactement ce qui y était dit. J'avais également cru comprendre, lors des discussions qui ont précédé la pause, que s'il y avait d'autres groupes, nous les entendrions également ce même jour. Je crois que

[*Text*]

accommodated in that same day. I think that was understood and I am clarifying that.

• 2335

Finally, the third point, efforts are going to be made to try Monday to be that day, and failing that—but only failing that—that day would certainly be next week.

Mr. Henderson: Thursday.

Mr. Gurbin: Well, but next week.

Mr. Henderson: Have we a slot for Thursday?

Mr. Skelly: There is a major event that we all have some interest in that I am sure the government members would be trying to work around to some degree.

An hon. member: The Ontario election.

Mr. Gurbin: Some members are more interested than others.

Mr. Henderson: I am prepared to work on Thursday.

An hon. member: Have you given up the cause, George?

Mr. Skelly: The Liberals are largely down the drain anyway.

Mr. Gurbin: But with those three points of clarification to make precisely sure that everyone is on the same wavelength, I would say.

The Chairman: Mr. Gass.

Mr. Gass: Mr. Chairman, on that point, I think it was Mr. Henderson's intention to include number 8 . . .

Mr. Henderson: Yes.

Mr. Gass: —as an invitation to the Province of New Brunswick. Possibly New Brunswick will not want to appear if we have agreement on that proposed change in (*d*). So if they decline or decide they do not want to come, then we are free to go ahead without them.

Mr. Henderson: All it would take would be a telex from the Province of New Brunswick to our chairman that they are satisfied, then I am satisfied.

The Chairman: Is there any further discussion on the amendment? Are you ready for the question, gentlemen? Mr. Gass.

Mr. Gass: Do we need it on the record that this is understood by everybody, all parties around the table?

Mr. Henderson: It is understood.

The Chairman: I think it is spelled out fairly . . .

Mr. Skelly: I think Mr. Gurbin's discussion was quite clear in what the committee's intent is when it votes for this motion, and I accept that everybody will be voting for the motion. I do not see any problem, the way Mr. Gurbin has outlined the motion is an excellent proposal.

The Chairman: All right then, to clarify it . . .

[*Translation*]

c'est ce qui avait été convenu et je voudrais simplement que ce soit précisé.

Troisième point enfin, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette séance ait lieu lundi, mais à défaut de cela—et seulement dans ce cas—elle sera remise à la semaine prochaine.

M. Henderson: À jeudi.

M. Gurbin: Oui, mais la semaine prochaine.

M. Henderson: Est-ce matériellement possible pour jeudi?

M. Skelly: Il y a un événement qui nous intéresse tous et que les députés de la majorité gouvernementale voudront certainement prendre en compte.

Une voix: Oui, les élections en Ontario.

M. Gurbin: Il y en a que cela touche de plus près que les autres.

M. Henderson: Je suis disposé à siéger le jeudi.

Une voix: Aurais-tu déjà jeté l'éponge, George?

M. Skelly: De toute façon, pour les Libéraux, la partie est déjà jouée.

M. Gurbin: Mais j'insiste sur ces trois éclaircissements, afin que nous soyons tous bien d'accord là-dessus.

Le président: Monsieur Gass.

M. Gass: Monsieur le président, je crois que c'était l'intention de M. Henderson de faire figurer le chiffre 8 . . .

M. Henderson: Oui.

M. Gass: . . . comme invitation à la province du Nouveau-Brunswick. Cette dernière ne voudra peut-être pas comparaître si nous consentons à la modification proposée à l'alinéa *d*). S'il refuse donc l'invitation et décide qu'il n'a pas envie de venir, nous sommes libres de procéder sans lui.

M. Henderson: Il suffit d'un télex adressé à notre président par la province du Nouveau-Brunswick pour lui donner son consentement, c'est tout ce que je demande.

Le président: Est-ce qu'il y a encore quelqu'un qui veut discuter de l'amendement? Êtes-vous prêts pour le vote, messieurs? Monsieur Gass.

M. Gass: Faut-il faire figurer au compte rendu que ceci est bien compris de tous, de tous ceux qui sont réunis autour de cette table?

M. Henderson: C'est bien compris.

Le président: Je crois que c'est dit assez clairement . . .

M. Skelly: Je pense que M. Gurbin a clairement exposé l'intention du Comité en votant pour cette motion, et je considère donc que tous voteront pour. Je n'y vois aucune difficulté, M. Gurbin ayant présenté la motion d'excellente façon.

Le président: Très bien, et pour éclaircir . . .

[*Texte*]

Mr. Gurbin: I am going to vote against it if you keep it up.

The Chairman: To make this perfectly clear, if this amendment and the motion pass, then we will do all in our power to have this meeting on Monday and at the conclusion of hearing witnesses we will go into clause by clause. That is a commitment.

Are you ready for the question, gentlemen? The question is on the amendment. All those in favour . . .

Mr. Marin: Mr. Skelly did not answer.

Mr. Gurbin: In his own way, Mr. Marin, I think he answered.

Mr. Henderson: We will have an answer for him next week.

Amendment agreed to

The Chairman: Now the vote is on the motion, as amended. Is there any discussion on the motion before we vote?

Motion as amended agreed to

The Chairman: We will now resume questioning of the Minister. The first questioner is Mr. Henderson.

Mr. Henderson: I will pass. I think the Minister has given a very good outline this evening of some of the changes he would see. I guess I would ask the Minister if his department's legal officials would not draft some of the proposed changes in the legislation that would probably tidy the bill up a bit and have them here before us when we go to clause by clause.

• 2340

I think there are only the two areas that are rather sticky. You have dealt with both of them, but maybe you would want your legal officials just to put it in the proper wording.

Mr. Fraser: That will be prepared immediately and delivered to you, Mr. Chairman, for distribution to the committee.

The Chairman: Mr. Henderson.

Mr. Henderson: That is all.

The Chairman: Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: Thank you, Mr. Chairman.

I think the Minister gave such an excellent outline in the beginning that he dealt with the substance of the issues that are important in this bill. There were two points and two questions that I raise very seriously.

I guess in my short time in Parliament, which is much shorter than many others', there has been a constant difficulty in establishing a kind of a constructive communication between departments and people who would legislate and the native people of Canada. My first question is what he thinks we might be able to do. I realize the diversity, the difference,

[*Traduction*]

M. Gurbin: Je vais voter contre si vous continuez.

Le président: Pour que ce soit tout à fait clair, si l'amendement et la motion sont adoptés, nous ferons de notre mieux pour que cette réunion ait lieu lundi, et quand nous aurons entendu les témoins, nous passerons à l'examen du projet de loi article par article. C'est donc bien entendu.

Êtes-vous prêts à voter, messieurs? Nous votons sur l'amendement: tous ceux qui sont pour . . .

M. Marin: M. Skelly n'a pas répondu.

M. Gurbin: À sa façon, monsieur Marin, je crois qu'il a répondu.

M. Henderson: Nous aurons une réponse pour lui la semaine prochaine.

L'amendement est adopté

Le président: Nous votons maintenant sur la motion modifiée. Voulez-vous discuter de la motion avant de la mettre aux voix?

La motion modifiée est adoptée.

Le président: Nous allons maintenant revenir au ministre pour lui poser des questions, le premier intervenant étant M. Henderson.

M. Henderson: Je vais laisser passer mon tour, car le ministre a clairement tracé pour nous ce soir certains des changements qu'il voudrait effectuer. Je voudrais demander au ministre d'avoir l'amabilité de demander aux juristes de son ministère d'incorporer certaines de ces modifications dans la loi, afin de la rendre plus claire, et de nous présenter le nouveau texte lorsque nous examinerons le projet de loi article par article.

Il n'y a que ces deux questions qui sont plutôt embêtantes. Vous les avez abordées toutes les deux, mais vous voudrez peut-être que vos juristes nous donnent une formulation convenable.

M. Fraser: Monsieur le président, nous allons rédiger ça immédiatement et vous le remettre pour distribution aux membres du Comité.

Le président: Monsieur Henderson.

M. Henderson: C'est tout.

Le président: Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Merci, monsieur le président.

A mon avis, le ministre a fait une si bon exposé au début qu'il a pu aborder l'essentiel des éléments importants de ce projet de loi. J'ai deux questions qui me préoccupent sérieusement.

Depuis le peu de temps que je siège au Parlement, j'ai constaté une difficulté permanente à établir des communications constructives entre les ministères, les législateurs et les autochtones du Canada. Je voudrais d'abord savoir ce que le ministre croit pouvoir faire à ce sujet. Je me rends bien compte qu'il y a une grande diversité, des différences même au sein des

[*Text*]

even in bands. I have two bands in my own constituency who often have opinions that might differ from their own groups', who have different opinions on the same piece of legislation. I understand that there are 500 bands in Canada. With his experience—and there is a particular point with this particular bill—what comments could he make on that?

Mr. Fraser: I think it is the obligation of a Minister introducing legislation which could cause concern for native Canadians, in the first instance anyway, to send it to the Department of Indian Affairs and Northern Development for consideration, and we did that. I say that because that is the department which is dealing directly with the Government of Canada's responsibilities with respect to native Canadians and that department has people in it who are in constant communication with native organizations and Métis organizations and Inuit organizations throughout the country.

I do not believe, and I do not think anybody else would be so ingenuous as to believe, that a government department, whatever department it might be, is infallible. The difficulty is that if the Department of Indian Affairs comes back and says they see no problem in this and they understand what we are trying to do then the dilemma I would have been in is what to do then. We sent the bill to some of the leaders and—I I do not think there is any secret about it—it took a long time for there to be any reaction. In fact, the purpose of the bill was discussed in considerable detail by myself in a forum on the west coast where one of the distinguished native leaders in British Columbia was present.

Now, that is in no way a criticism of anybody. That is not in any sense a criticism of any native leader for not responding. But it is very difficult to know how you cover everybody. Even if I had sent this bill to every native group I have met with personally on the west coast—I am just talking about the west coast at the moment—that would have been a considerable number. Even then we would not have covered every tribal band or tribal organization or Indian organization or native organization.

• 2345

The other thing is that when I introduced the bill I was facing what I believed then, and still believe to be, a situation of some considerable urgency. That being the case, you seek the best advice you can in a short period of time.

There may very well be a better mechanism to go at things. I suppose the appropriate thing to do would be to consult with the Department of Indian Affairs and ask them if they could assist us in communicating with the native Inuit and Métis community more effectively than was the case under these circumstances.

But about our native fellow citizens, one of the difficulties in trying to decide in a limited period of time and with certain practical constraints is who most effectively represents the largest number. I know it is no secret to Mr. Skelly, and it is no secret to Mr. Schellenberg, that in my own province there is no unanimity of viewpoint on a good many issues among the

[*Translation*]

bandes. Dans ma propre circonscription, j'ai deux bandes qui ont souvent des opinions divergentes à propos de la même mesure législative. Je crois qu'il y a 500 bandes au Canada. À la lumière de son expérience—qui touche ce projet de loi—quelles observations le ministre pourrait-il faire à ce sujet?

M. Fraser: À mon avis, tout ministre présentant une mesure législative qui pourrait inquiéter les Canadiens autochtones a l'obligation, du moins au départ, d'envoyer son projet de loi au ministère des Affaires indiennes et du Nord pour étude; nous l'avons fait. Si je dis cela, c'est que ce ministère assume directement les responsabilités du gouvernement canadien envers les autochtones; il y a dans ce ministère des gens qui sont en communication constante avec les organisations autochtones, métis et inuit partout au pays.

Je ne crois pas—et à mon avis, personne n'est assez naïf pour le croire non plus—qu'un ministère gouvernemental soit infaillible, peu importe lequel. La difficulté, c'est que si le ministère des Affaires indiennes affirme qu'il n'y a pas de problèmes et qu'il comprend ce que nous essayons de faire, le dilemme serait de savoir quoi faire après. Nous avons envoyé copie du projet de loi à certains des leaders et—je ne crois pas que cela soit un secret—il a fallu beaucoup de temps pour connaître leur réaction. De fait, j'ai moi-même présenté de façon assez détaillée l'objectif de ce projet de loi lors d'un forum tenu sur la côte ouest et auquel assistait l'un des distingués leaders des autochtones de la Colombie-Britannique.

Cela ne constitue aucunement une critique de qui que ce soit. Je ne critique aucunement l'un ou l'autre des leaders autochtones qui n'ont pas réagi. Cependant, il est très difficile de savoir comment atteindre tout le monde. Même si j'avais envoyé ce projet de loi à tous les groupes autochtones que j'ai personnellement rencontrés sur la côte ouest—pour l'instant je ne parle que de la côte ouest—cela aurait représenté un nombre considérable de groupes. Même alors, nous n'aurions pas couvert toutes les organisations tribales, les organisations indiennes ou les organisations d'autochtones.

Egalement, lorsque j'ai présenté ce projet de loi, je faisais face à ce que j'ai cru être alors et encore maintenant, une situation assez urgente. Dans ces circonstances, il faut tenter d'obtenir les meilleurs conseils possibles en très peu de temps.

Il peut bien y avoir une meilleure façon de faire les choses. Je présume qu'il serait opportun de consulter le ministère des Affaires indiennes et de demander à ces gens s'ils pourraient nous aider à communiquer avec les communautés inuit et métisses de façon plus efficace que ce ne fut le cas dans ces circonstances.

Dans le cas de nos concitoyens autochtones, lorsqu'on veut prendre une décision rapide en tenant compte de certaines contraintes pratiques, l'une des difficultés est de déterminer qui représente le plus efficacement le plus grand nombre de personnes. Comme le savent bien M. Skelly et M. Schellenberg, dans ma propre province, il n'y a pas d'unanimité sur un

[*Texte*]

various native groups, and this is understandable. Native Canadians of British Columbia who live well inland on the river systems have certain concerns which are sometimes in conflict with the concerns of, for instance, commercial fishermen on the coast who are natives. One could find other situations on which there is not complete unanimity. However, taking a look at the situation with this bill, I guess we had better find a better way of communicating.

On the other hand, I think it is fair to say when one considers the process that it is up to the committee to decide, when there is an expression of concern by native people, how many representatives ought properly to appear in front of the committee, and it is up to the committee to make some selection. If we had a bill which was of very great concern to that very, very extensive constituency across the country concerned with environmental matters, it would be impossible, and it would not be deemed reasonable, to invite every environmental group in the country; nor would they think it reasonable that every environmental group be invited. As a consequence, one would have to be selective.

• 2350

I am reminded of the security bill that was in committee for many days prior to the adjournment of the House in 1984. The committee in that case made a decision as to which of the very many representations they received would be heard in evidence before them; which ones would be invited to appear. The ones invited to appear did not, by any means, equal the number of serious and lengthy representations that were sent to the committee. That is just one recent example that I can give.

But all of us who have been here for any period of time—I know Mr. Henderson would agree with me—know the task of any committee is to try to find a representative selection of whatever group is concerned with the bill. And that is just a process that the committee is charged with.

When we have a bill which affects, or appears to affect, or is viewed as affecting the well-being of our native Canadians, there is a very understandable agitation and concern on their part. That being the case, I think some extra sensitivity has to be shown with respect to the situation in general.

Once again, one has to take into account the practical difficulties. You cannot hold a native summit every time we have a bill that affects or could affect native Canadians any more than you can hold an endless seminar on all the ramifications of foreign trade or commerce or whatever. There has to be some sensible selection shown.

As soon as I was able to explain this bill and the purpose for it to representatives of Indian Affairs, they understood quite clearly the necessity for these amendments. They also understood the position that the native people would be in in the absence of these amendments. But that is not easily understood by someone in Lillooet or someone on Vancouver Island until it is communicated to them.

[*Traduction*]

bon nombre de questions touchant les divers groupes d'autochtones, et cela est bien compréhensible. Les Canadiens autochtones de la Colombie-Britannique qui vivent bien dans les terres le long des rivières ont certaines préoccupations qui entrent parfois en conflit, par exemple, avec les intérêts des pêcheurs commerciaux de la côte qui sont égalementdes autochtones. On pourrait citer d'autres situations où il n'y a pas complète unanimité. Cependant, compte tenu de la situation créée par ce projet de loi, je pense que nous devrions trouver un meilleur moyen de communiquer.

D'autre part, si l'on examine le processus, je pense qu'il est juste d'affirmer que c'est au Comité de prendre une décision. Lorsque les autochtones expriment leurs préoccupations, c'est au Comité de déterminer combien de représentants comparaîtront devant le Comité, et de choisir ces représentants. Si nous examinions projet de loi qui inquiétait tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'intéressent aux questions écologiques, il serait impossible et même déraisonnable, d'inviter chaque groupe écologique du pays; et ils ne penseraient pas non plus que chaque groupe devrait être invité. Il faut donc faire un choix.

Je me rappele le projet de loi sur le service de sécurité qui a été longtemps étudié en comité avant l'ajournement de la Chambre en 1984. Le comité avait alors décidé quel groupe serait invité à comparaître devant lui. Ceux qui ont été invités à comparaître étaient de beaucoup moins nombreux que les exposés sérieux et longs adressés au comité. Voilà un exemple récent que je peux vous donner.

Mais tous ceux qui sont députés depuis un certain temps, et je sais que M. Henderson en conviendra, savent que le comité doit essayer de procéder à une sélection représentative des groupes intéressés. C'est là une des tâches du comité.

Lorsque nous étudions un projet de loi qui touche ou paraît toucher, le bien-être des autochtones, ils s'en préoccupent à juste titre. Puisque c'est le cas, je crois qu'il faut faire doublement attention.

Là encore, il faut tenir compte des difficultés d'ordre pratique. On ne veut pas réunir au sommet tous les autochtones chaque fois que nous étudions un projet de loi qui touche ou pourrait toucher les autochtones, tout comme on ne peut discuter ad vitam eternam de tous les prolongements du commerce extérieur. Il faut procéder à une sélection intelligente.

Dès que j'ai expliqué l'intention recherchée par ce projet de loi aux représentants des Affaires indiennes, ils ont très bien compris pourquoi ces modifications étaient nécessaires. Ils ont également compris dans quelle situation se trouveraient les autochtones si ces modifications n'étaient pas présentées. Mais ceux qui habitent Lillooet ou l'île de Vancouver ne comprennent pas bien ce qui se passe si on ne leur explique rien.

[*Text*]

For instance, I notice Mr. Skelly said tonight that one of the expressions of concern came from Rod Naknakin from Campbell River. Now, anyone who knows Mr. Naknakin would concede immediately that he is not only highly intelligent, but a rational and reasonable gentleman. If he is concerned, then I am concerned that he is concerned. Perhaps if I had known he was concerned weeks ago, I might have been able to telephone him or see him. He is a trained lawyer, a very able one, and I might have been able to allay his fears.

• 2355

But what you do when you get a spate of these in at the last minute, when you have a piece of legislation which the Minister deems to be of some urgency, is not easy. I suppose what the committee has done tonight is deal with it as reasonably and as sensibly as the committee could.

There are two issues here, as I said earlier. One is the substance of the bill and what is the complaint, and the other issue, which Mr. Skelly has expressed with vigour, is a question of, I suppose, the right of someone from the native community coming here to express their views and concerns. As a consequence of what the committee has done tonight, that will now be done, but it would not surprise me at all if, after the decision that is taken tonight, some other native organizations in other parts of the country might not very well react by saying, well, we should be there too. So I suppose it is a matter of judgment for the committee to decide whether or not they have elicited from some representatives, among our fellow native Canadians, a wide enough spectrum of opinion so that all the concerns are heard.

Looking at some of the telegrams that have come in just recently—the ones that have been handed to me from native leaders and native organizations—the concerns expressed there go, with my respectful submission, well beyond the substantive matters that are in this bill. But I think we probably have to understand that in anything that seems to affect the well-being of native Canadians there is going to be a very understandable concern, and it may well go well beyond the matter that the Minister, introducing the bill, thinks it does. I do not think there is any magic answer to that, Mr. Chairman, except to use as much sensitivity and common sense as we can.

I think in hindsight, if I had to do this over again, and if I had not been so busy doing other things, I guess I might have discussed the bill with some people I know well in British Columbia who represent natives. But then I might have left somebody else out who would well have thought that they should have had a discussion with the Minister.

I do not think there is a magic answer; I think you just have to do the best you can and try to determine what the concern is, and then, in consultation with some of the people who are expressing the concern and then in deliberation in the committee, you make your best judgment to be sure those concerns are heard from the witnesses who are brought here.

Except for, I think, the extra sensitivity that it is appropriate to pay in these cases to native concerns, the same rule in general applies to any other sector of the community. The

[*Translation*]

J'ai entendu M. Skelly dire ce soir que Rod Kaknakin de Campbell River était parmi ceux qui ont exprimé leur inquiétude. Or quiconque connaît M. Kaknakin admettrait immédiatement qu'il est non seulement intelligent, mais logique et raisonnable. S'il est inquiet, il faut s'en inquiéter. Si j'avais su il y a quelques semaines, qu'il était inquiet, j'aurais peut-être pu lui téléphoner ou aller le voir. Il est avocat, très compétent, et j'aurais peut être pu dissiper ses craintes.

Mais ce n'est pas facile de décider de ce qu'il convient de faire lorsque ces projets de loi arrivent à la dernière minute, lorsqu'il faut étudier un texte législatif que le ministre considère comme urgent. Je suppose que le Comité s'est acquitté de sa tâche ce soir de la façon la plus raisonnable et la plus intelligente possible.

Deux questions se posent, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'une porte sur le fond du projet de loi et sur l'objet de la plainte, et l'autre, et M. Skelly l'a exprimée avec fermeté, porte sur le droits des autochtones d'exprimer leurs points de vue et leurs préoccupations. Le Comité s'est acquitté de sa tâche ce soir, mais cela ne me surprendrait pas, après la décision qui a été prise ce soir, que d'autres organismes autochtones originaires d'autres régions du pays insteraient pour être représentés également. Il s'agit donc de savoir si les représentants autochtones choisis par le Comité représentent une gamme suffisamment vaste d'opinions pour que les préoccupations de tout le monde soient entendues.

Si je regarde les télégrammes arrivés récemment, ceux qui m'ont été envoyés par les chefs et les organisations autochtones, les préoccupations exprimées dans ces messages débordent de loin le cadre de ce projet de loi. Mais nous devons comprendre que tout ce qui semblera toucher le bien-être des autochtones canadiens suscitera vraisemblablement chez eux des préoccupations tout à fait compréhensibles et qui déborderont le cadre du projet de loi présenté par le ministre. Il n'existe sans doute pas de solution à ce problème, monsieur le président; nous ne pouvons que faire preuve de sensibilité et de bon sens.

En y repensant, si je devais repasser par là, et si je n'avais pas été aussi occupé, je crois que j'aurais pu discuter du projet de loi avec certaines personnes que je connais bien en Colombie-Britannique et qui représentent les autochtones. Mais j'aurais pu tout aussi bien laisser quelqu'un de côté, qui aurait pu penser qu'il aurait dû pouvoir en parler avec le ministre.

Il n'existe pas de solution miracle. Nous devons simplement faire tout en notre pouvoir pour essayer de cerner le problème et après avoir consulté les intéressés et en avoir discuté entre vous, vous devez vous assurer que les témoins qui comparaîtront devant vous discuteront de ces préoccupations.

D'ailleurs, la même règle s'applique à tout autre secteur de la collectivité, mis à part le fait qu'il faut être doublement attentif aux préoccupations des autochtones. Le système essaie

[*Texte*]

system tries to be sure that before parliamentarians pass finally on a proposal all pertinent views are heard. But someone has to decide how many times that view will be repeated and who can probably express those views adequately on behalf of the larger group that is out there. I certainly know the native community well enough to know that they, like anybody else, any other so-called group, are not as tidy a group as we would sometimes think. There are lots of variations among them.

• 0000

I met today with a fellow British Columbian who is a native Canadian and who has quite strong views about this bill. His view was that it should be passed immediately and it was in the interest of the natives to get it through. So there you are. But then perhaps he has had more chance to consider the bill and to come to a conclusion about it.

That is the only comment I have. I do not make that comment as an expert, but just as someone like yourselves who has been around here for a while and who realizes we have to do the best we can with the system.

I would say, Mr. Chairman, that in my years of sitting on this committee as a private member this committee had a very fine record of trying to be sure that Canadians who wanted to come in front of it got in front of it. The record shows that over a good many years. I do not think I can add anything to that.

Mr. Gurbin: I would just like to thank the Minister for his thoughtful answer. I think we have used our time up, but it was well used.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I would like to deal with five questions for the Minister that deal with, first of all, the communications process he mentioned. I have mentioned this to the Parliamentary Secretary and to the chairman: that the Transport committee, when Jean-Luc Pepin was the Minister of Transport, used to meet informally with the Minister over the dinner hour occasionally, and especially when some potential difficulties were coming along. They would sit down for an hour or two between 6 p.m. and 8 p.m. and bash out where the Minister was. The agreement was it was off the record and nobody was particularly bound by it.

We had a good idea of where the Minister was going and he had a damn good idea of where the concerns were before trouble hit. We got an overview of where the Minister wanted things to go over the next six months to a year. It was an interesting exercise and it cleared a lot of concerns out of the way that were I think constructive. It is one thought that might be something worth proceeding with in the future. We certainly think with the west coast treaty, with the present bill, and with a number of other things, an ounce of prevention might have been worth a ton of cure.

That is just food for thought. It does not need to be responded to. It is one way in which we might improve

[*Traduction*]

de garantir qu'avant que les parlementaires adoptent une proposition, toutes les personnes intéressées ont été entendues. Quelqu'un doit cependant décider combien de fois la même position sera exprimée et vous pouvez probablement communiquer cette position fort adéquatement au nom de ce groupe important. Je connais assez bien la collectivité autochtone pour savoir que, comme tous les autres groupes, l'union n'est pas ce que l'on pourrait croire. Il y a beaucoup d'opinions différentes.

J'ai rencontré aujourd'hui un résident de ma province de la Colombie Britannique, un autochtone qui a des opinions bien arrêtées sur ce projet de loi. Et il est d'avis qu'il devrait être adopté immédiatement et qu'il serait de l'avantage des autochtones si l'on procédait de cette façon. Voilà. Peut-être a-t-il pu mieux étudier le projet de loi pour arriver à cette conclusion.

C'est tout ce que j'ai à dire. Je ne présente pas ce commentaire à titre d'expert, mais simplement à titre d'une personne, qui comme vous, fonctionne dans ce système depuis un bon moment; j'ai fini par comprendre qu'il fallait faire de notre mieux dans le cadre du système.

Monsieur le président, il y a déjà nombre d'années que je fais parti de ce Comité à titre de simple député, et je dois dire que ce Comité a toujours tenté d'assurer aux Canadiens qui voulaient témoigner devant lui l'occasion de le faire. Les antécédents de ce Comité le montrent bien. Je n'ai rien à ajouter.

M. Gurbin: J'aimerais remercier le ministre de cette réponse. Je crois que nous avons pris tout le temps qui nous était alloué, mais cette intervention a été fort utile.

M. Skelly: Monsieur le président, il y a cinq questions que j'aimerais aborder avec le ministre. Tout d'abord, j'aimerais parler du processus de communication. J'ai abordé cette question avec le secrétaire parlementaire et le président: le Comité des transports, lorsque Jean-Luc Pépin était le ministre des Transports, rencontrait de façon non officielle le ministre à l'heure du dîner, à l'occasion, particulièrement lorsqu'il y avait certaines questions épineuses. Ils se rencontraient une heure ou deux entre 18 et 20 heures et discutaient de la position du ministre. Il s'agissait d'une rencontre officieuse et les propos tenus n'engageaient vraiment personne.

Nous avions une bonne idée de ce que le ministre voulait et, de son côté, il pouvait ainsi prendre connaissance des grandes préoccupations. Ces rencontres nous permettaient d'apprendre quels étaient les grands projets du ministre dans les six ou douze prochains mois. C'était une pratique fort intéressante qui permettait de régler, de façon fort constructive, certains petits problèmes. Il faudrait peut-être envisager de revenir à cette pratique. Je dois vous dire que pour ce qui est du traité de la côte ouest en ce qui a trait au projet de loi actuel, et à un certain nombre d'autres choses, il aurait peut-être mieux valu prévenir que guérir.

C'est un simple commentaire. Vous n'avez pas besoin d'y répondre. Il s'agit d'un moyen grâce auquel on pourrait

[*Text*]

communication between the Minister and members of the committee.

The other night the MAC appeared before us, and I think in the final statement only one group said they would not want, without obtaining legal advice, to see a reference made by the Minister on the constitutionality of this bill. They saw some very difficult times ahead. Four of the groups indicated that if their position was jeopardized in the industry they would be looking seriously at challenging the legislation; but they pointed out it would be extremely difficult and costly for them to do and it is an imprecise procedure.

The UFAWU indicated they had a five-year struggle, I believe it was, over the Combines Investigation Act and the way it affected them: enormous costs, a system that penalized that organization greatly, and even in the final analysis, although it was thrown out, the specific aggravation did not get the court to make a constitutional decision on it. Would you be prepared to look again at a reference to the court of the constitutionality of this particular question before us?

• 0005

Mr. Fraser: Let me deal with the first part of your question. You mentioned the west coast treaty.

Mr. Skelly: Not in this particular context.

Mr. Fraser: Or the Canada-U.S. Pacific Salmon Treaty. I think I have explained the necessity in that case to make a decision quickly and I think the necessity for the treaty now has at least substantial support along the west coast.

On the matter Mr. Skelly raises about communication between the Minister and the committee, I certainly am not adverse to accepting an invitation from this committee on an informal basis at any time I can meet with members of the committee. I have no objection to that at all; in fact, I would look forward to it. I would also remind Mr. Skelly that in the last six or seven months I have probably done more communicating with the fishing constituency out there than many Ministers are able to do in a number of years.

With respect to my views generally on the fishery, Mr. Skelly will remember it was at my suggestion that we adjourn the debate on this bill and that I go in front of the committee for an extensive period of time—I think we started at 9.30 a.m. and ended at 1 p.m.—in order to try to give the committee a pretty clear idea of at least what I was trying to do with the responsibilities that have been given to me.

But in answer specifically to what Mr. Skelly asks, whether or not I would be prepared to meet informally, off the record, over dinner or coffee or anything else, certainly. But I would ask that you try to get it worked into my diary because I do not have very much idle time. It is not that this would be idle,

[*Translation*]

améliorer la communication entre le ministre et les membres du Comité.

L'autre soir, les représentants du CCM ont comparu devant nous; je crois que, finalement, seul un groupe a dit qu'il ne désirait pas que le ministre discute de l'aspect constitutionnel de ce projet de Loi avant que les membres de ces groupes aient eu l'occasion de consulter des conseillers juridiques. À leur avis, ils auraient à traverser une période bien difficile. Quatre des groupes ont dit que si leur place au sein de l'industrie était mise en danger ils songeraient sérieusement à contester cette mesure législative; ils ont cependant ajouté que cela serait une mesure fort difficile et onéreuse et que, de plus, ils ne pouvaient savoir quels en seraient les résultats.

Le SPUTA a déclaré quelle avait dû, pendant cinq ans, se battre frénétiquement à propos de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions et aux incidences de cette Loi sur le groupe: soit des coûts énormes, un système qui pénalisait gravement ce groupe, et même, puisque le cas a été rejeté, le fait de ne pas arriver à convaincre le tribunal de rendre un jugement sur l'aspect constitutionnel de cette question. Seriez-vous disposé à ce qu'on demande aux tribunaux d'étudier l'aspect constitutionnel de cette question?

M. Fraser: J'aimerais d'abord répondre à la première partie de votre question. Vous avez parlé du traité de la côte Ouest.

M. Skelly: Mais pas dans le contexte qui nous occupe.

M. Fraser: Ou du traité Canado-Américain sur la pêche au saumon dans le Pacifique. Je crois que j'ai expliqué que dans ce cas il fallait prendre une décision rapidement; je crois d'ailleurs que dans l'ensemble, sur la côte Ouest, on accepte le caractère urgent de la situation.

Pour ce qui est de la question qu'a soulevée M. Skelly à l'égard de la communication entre le Ministère et le Comité, je ne m'oppose certainement pas à ce que votre Comité m'invite, de façon non officielle, à rencontrer ces membres. Je ne m'y oppose certainement pas. De fait, j'en serais heureux. J'aimerais également rappeler à M. Skelly qu'au cours des six ou sept derniers mois, j'ai probablement plus communiqué avec les représentants du secteur des pêches que bien des ministres pendant de longues années.

Pour ce qui est de ma position à l'égard des pêches, M. Skelly se souviendra que j'avais proposé que l'on interrompe la discussion sur ce projet de loi; en effet j'ai proposé de comparaître devant votre Comité pendant une longue période. Je crois d'ailleurs qu'on avait commencé à 09h30 et que la réunion s'était terminée à 13 heures. J'avais décidé de comparaître devant votre Comité pour lui expliquer ce que j'essayais de faire compte tenu des responsabilités qu'on m'avait confiées.

Pour en revenir à ce que demandait M. Skelly, à savoir si je serais disposé à vous rencontrer de façon non officielle, à l'heure du dîner ou de la pause café, je tiens à vous assurer que je n'hésiterai pas. Il faudrait cependant que vous vous renseigniez sur mon horaire, car je n'ai pas vraiment beaucoup de temps libre. Evidemment, je ne veux pas dire que ces conversa-

[*Texte*]

but if you make that request I certainly will try to comply with it.

Now, on the question of a reference to the Supreme Court, the whole question of the constitutionality of the Fisheries Act is presently in front of the courts and has just been argued in the Federal Court of Appeal. As a consequence, before I would make any decision to do anything, I want to see what the Court of Appeal says.

The other thing is that there may well be cases where legislation could be referred to the Supreme Court of Canada, which might save everybody a lot of time and trouble. I am not adverse to using that approach in principle, but at the moment this whole issue is in front of the courts, and sitting here tonight, I would be reluctant to promise that I would take any steps, at least until we see that Court of Appeal decision.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Yes, that makes sense. Okay. The issue is still open if I hear what you are saying. After the Federal Court of Appeal . . .

Mr. Fraser: I would have to take some advice regarding under what circumstances the government can make a reference to the Supreme Court. But as I say, let us see what the Court of Appeal says, and then I am open to discussing it further with the committee.

Mr. Skelly: My third point: the Minister's role in the kind of exercise that is going on in the consultative process.

• 0010

In looking at it, there seem to me to be two things within the MAC. There seem to be a number of groups that are willing to work within the process and try, through a type of consensus mechanism, to resolve the problems of developing fishing plants and coming to grips with the problems on the west coast.

There are also groups who do not want to operate within that group without specific vetoes or they want to use the right to withdraw from the process and fight their own case individually.

It seems to me that a consensus process is a valuable one and, with the support of the Minister and the government and with some mechanism for resolving disputes that arise, that this could work and it could work effectively. But it strikes me that the Minister's role is going to be critical in it, that if you as Minister were to tell people who left the consultative organization that you were going to consider very strongly any proposal put forward by the consultative group, instead of dealing with groups individually, there would be a lot more incentive to stay within that group and try and beat out a consensus position.

If problems came up that could not be resolved, an efficient dispute-resolving mechanism in which the Minister could play a role might be a way of dealing with it, or some other

[*Traduction*]

tions seraient du temps libre, ou même une perte de temps, mais si vous m'en faites la demande j'essaierai certainement de réserver une petite période pour cette rencontre.

Pour ce qui est du renvoi de cette question à la Cour suprême, l'aspect constitutionnel de la Loi sur les pêcheries est actuellement à l'étude par les tribunaux; de fait, la Cour fédéral d'appel vient d'entendre un exposé à cet égard. Ainsi, avant que je prenne une décision dans un sens ou dans l'autre, je dois connaître la décision de la Cour d'appel.

Il est fort possible qu'il existe des cas où le fait de demander à la Cour suprême du Canada d'étudier la loi permettrait de gagner beaucoup de temps et d'éviter des problèmes. Je ne m'oppose pas fondamentalement, à ce que l'on ait recours aux tribunaux, mais puisque cette question est actuellement devant les tribunaux, j'hésite à promettre quoi que ce soit tant que je ne saurai pas quelle sera la décision rendue par la Cour d'appel.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: C'est logique. C'est bon. Cela veut dire que vous n'avez pas vraiment pris de décision. Il faudra attendre le jugement de la Cour fédéral d'appel.

M. Fraser: Je devrai consulter des experts qui me diront dans quelle circonstance le gouvernement peut faire appel à la Cour suprême. Mais comme je l'ai dit, il faudra attendre le jugement de la Cour suprême; je pourrai ensuite discuter de la question avec le Comité.

M. Skelly: Le troisième point que je veux soulever est le suivant: le rôle du Ministre dans le cadre du processus de consultation.

Il me semble que le Conseil consultatif du ministre comporte deux éléments. Un certain nombre de groupes décidés à travailler dans le système et à essayer de résoudre par consensus les problèmes des usines de traitement et de la côte ouest en général.

Il y a également des groupes qui ne veulent pas travailler au sein de ce Comité sans disposer d'un droit de veto et sans pouvoir se retirer pour livrer leur propre bataille.

J'estime qu'un système de consensus est précieux et qu'avec l'appui du ministre et du gouvernement on pourrait trouver certains mécanismes permettant de résoudre au fur et à mesure les difficultés. J'ai toutefois l'impression que le rôle du ministre sera critique et que si vous, à titre de ministre, disiez à ceux qui abandonnent l'organisme de consultation que vous seriez prêt à examiner très sérieusement toute proposition présentée par le groupe consultatif plutôt que de traiter individuellement avec les différents groupes, ceux-ci seraient beaucoup plus portés à rester au sein du groupe pour essayer de parvenir à un consensus.

Si l'on se heurtait à des problèmes insolubles, un mécanisme efficace dans lequel le ministre pourrait jouer un rôle permettrait peut-être d'arriver à une solution à moins que l'on

[*Text*]

independent arbitration process might be place that would advise the Minister on how to proceed. But it strikes me that if you decide to entertain groups individually with a serious prospect that they are going to get a better share or that they are going to come out better after having appealed to you directly then that consensus process will break down.

On the other hand, if you are prepared to say that the interest of any group that leaves would probably be better served within the consensus process or in front of the dispute-resolving process before attempting to use their right to approach the Minister then that would strengthen the hand of a consultative organization.

Can you give me an indication whether you see your role in that context, or is there some other mechanism you could use to make sure that consultative and consensus process works?

The Chairman: Excuse me, gentlemen; I have a point of order from Mr. Johnson.

Mr. Johnson: Yes, a clarification, Mr. Chairman. I am not too familiar with committee procedure, but is a time limit allotted to members of this committee for speaking?

The Chairman: All right. Just hold on. Mr. Skelly started at 12.02 p.m.; his 10 minutes is up. It is at the discretion of the Chair. The Minister is giving fairly lengthy answers.

Mr. Henderson: He sure is.

The Chairman: Due to the lateness of the night, I would ask that both Mr. Skelly and the Minister try to make questions and answers as brief as possible because we have . . .

Mr. Skelly: I have only one more and then I will be done for the night.

The Chairman: —one more gentleman who wants to be heard. So I ask you to co-operate.

Mr. Skelly: I would be interested in hearing the Minister's role in that because I think it is critical to the survival or the collapse of that system.

Mr. Fraser: First of all, the MAC, which is what you are speaking about, with whatever shortcomings it may have in structure or system, is what we have. At the moment, that is the best we have. As I said quite clearly and repeatedly a week ago in Vancouver, in my view it is very much in the interests of all of us in British Columbia that the Minister's Advisory Committee be supported and stay together. I said that I regretted that the Pacific Trollers' Association had withdrawn and that I hope that withdrawal is only temporary. I said that because in my view co-management is going to work better where representatives of different interests come around the table and express their views in the presence of each other.

Having said that, what structure should the Minister's Advisory Committee take? There are some differing views on this.

The Pacific Trollers' Association, as the member must know, submitted a very detailed proposal. And there are other

[*Translation*]

envisage une autre méthode d'arbitrage indépendante pour aider le ministre. J'ai bien l'impression que si vous décidez d'entendre certains groupes individuellement et qu'ils ont l'impression qu'ils seront ainsi mieux servis et qu'ils auraient avantage à faire directement appel à vous, le processus ne mènera jamais à un consensus.

Par contre, si vous êtes prêt à déclarer que l'intérêt de tout groupe quittant l'organe de consultation serait probablement mieux servi en continuant de participer à l'établissement d'un consensus ou au processus de consultation visant à résoudre un problème que s'il essaie de passer directement par le ministre, le Comité consultatif s'en trouverait certainement renforcé.

Jugez-vous que vous avez un rôle à jouer dans ce contexte ou pensez-vous que vous pourriez utiliser un autre mécanisme pour vous assurer que le processus de consultation et d'établissement de consensus marche?

Le président: Excusez-moi, messieurs, mais M. Johnson souhaite faire un rappel au règlement.

M. Johnson: Oui, monsieur le président, j'aimerais une précision. Je ne connais pas très bien le règlement du Comité mais le temps de parole des membres du Comité est-il limité?

Le président: Un instant. M. Skelly a commencé à 12:02 p.m.; ses dix minutes sont écoulées. La présidence peut néanmoins user des pouvoirs laissés à sa discrétion. Les réponses du ministre sont en effet assez longues.

M. Henderson: Certes.

Le président: Étant donné qu'il est très tard, je demanderais à la fois à M. Skelly et au ministre d'essayer d'abréger leurs questions et réponses dans toute la mesure du possible car nous avons . . .

M. Skelly: Je n'ai plus qu'une question et j'en aurai fini pour la soirée.

Le président: . . . encore une personne à entendre. Je vous demanderai donc de bien vouloir coopérer.

M. Skelly: J'aimerais savoir quel est le rôle du ministre car j'estime qu'il est critique pour tout le système.

M. Fraser: Tout d'abord, le Conseil consultatif du ministre, puisque c'est ce dont vous parlez, quelles que soient ses lacunes, est ce dont nous disposons. A l'heure actuelle, c'est ce que nous avons de mieux. Comme je l'ai dit très clairement et à plusieurs reprises la semaine dernière à Vancouver, nous serions tous beaucoup mieux servis en Colombie-Britannique si le Comité consultatif du ministre était maintenu. J'ai déclaré que je regrettais que l'Association des pêcheurs à la cuillère du Pacifique se soit retirée et que j'espérais que ce ne serait que temporaire. Si je l'ai dit, c'est parce qu'à mon avis, la co-gestion marche mieux lorsque les représentants d'intérêts différents viennent donner leur avis devant les autres.

Cela dit, quelle structure donner à ce Comité consultatif du ministre? Les avis diffèrent.

L'Association des pêcheurs à la cuillère du Pacifique a soumis une proposition très détaillée, le député le sait certaine-

[*Texte*]

proposals about. The difficulty with the Minister's Advisory Council and the views of some, is that it is not proportionately representative enough. That complaint is one which I think needs to be addressed and resolved if it can be.

• 0015

Now, the difficulty you have in anything which is voluntary, like the committee, the Minister's Advisory Council, is that even those who are active members of it and are making a very considerable contribution—which they are—may at times feel they have to speak with the Minister about some grievance or about some matter directly. And I cannot, in a democracy, refuse that. But if a Minister it out making "separate deals", then I would think that would be a demoralizing influence on the members who are trying to work within the Minister's Advisory Council Committee.

I am not singling anybody out because the PTA is not the only group that has withdrawn from the Minister's Advisory Council at one time or another. To use an old army expression, "No names; no pack drill"; but there are two others who are very significant contributors to the process and have in the past withdrawn but are both back in. I would hope that, in due course, the Pacific Trollers' Association would return.

You see, the difficulty lies in that I am trying to encourage people to come together on a voluntary basis and tackle some of these problems, so as to come up with solutions that may not be perfect for everybody, but which are, at least in terms of rough justice, acceptable to all.

I could, by legislation I suppose, establish something like a fishing board set it out, and then ask anybody who wants to go into it to come. Or I could appoint. It is my preference at the moment to proceed the way we are going and see what we can work toward.

I have to say this to all members: Imperfect though the Minister's Advisory Council may be, it is doing a lot of very very good work. And it is a tremendous help to me, as Minister. I think also it is doing very good work in the public interest of the fishery in British Columbia. I do not think there is any magic answer.

And when the member asks for some kind of tribunal or arbitration committee to resolve the differences of opinion that may be there in the Minister's Advisory Council, I have nothing against that. But you would have to have the voluntary acceptance of the various groups represented there to submit themselves to that arbitration.

What eventually happens in the process that we are going through at the moment is that sometimes the Minister's Advisory Council cannot come to an agreement or a consensus. For instance, they have not been able to come up with a recommendation in which they can all join with respect to the proper distribution of available fish in the Gulf of Georgia at the present time. And when that happens, barring some kind of administrative arbitration tribunal which everybody agrees to accept, I eventually have to make the decision. That is not necessarily a bad thing, because if I paid attention to what went on in the MAC I probably would have pretty good

[*Traduction*]

ment. Il y a d'autres propositions. Le problème que pose le Conseil consultatif du ministre d'après certains est qu'il n'est pas suffisamment proportionnellement représentatif. C'est une plainte qui à mon avis doit être examinée et si possible résolue.

Maintenant, la difficulté que vous rencontrez pour tout ce qui est facultatif, comme ce Conseil consultatif du ministre, c'est que même ceux qui en sont membres actifs et y apportent une contribution considérable ont parfois le sentiment qu'il leur faut parler de certaines questions directement au ministre. Or je ne puis en démocratie refuser un tel entretien. Si par contre un ministre traite séparément avec certains, cela peut en effet avoir un effet très démoralisant sur ceux qui essaient de travailler ensemble au sein du Conseil consultatif du ministre.

Je ne montre personne du doigt car l'Association des pêcheurs à la cuillère du Pacifique n'est pas le seul groupe qui ait quitté le Conseil consultatif à un moment ou à un autre. Je pense en effet à deux autres groupes qui sont extrêmement actifs au sein du Conseil mais qui à un certain moment s'étaient retirés. J'espère ainsi que l'Association des pêcheurs à la cuillère du Pacifique reviendra.

Le problème est que j'essaie d'encourager les intéressés à examiner ensemble certains de ces problèmes, à parvenir à des solutions qui ne sont peut-être pas parfaites pour tout le monde mais qui sont, au moins en gros, acceptables par tous. Ce processus est facultatif.

Je suppose que je pourrais présenter un projet de loi visant à créer un genre de Conseil des pêches auquel j'inviterais ensuite tous ceux qui veulent en faire partie. Ou je pourrais nommer les membres de ce Conseil. Pour le moment, je préfère procéder comme nous le faisons et voir ce que cela donne.

Je dirais à tous les députés qu'aussi imparfait que soit le Conseil consultatif du ministre, il fait beaucoup de très bonnes choses. D'autre part, il m'aide énormément dans mes fonctions de ministre. Je crois qu'il fait également beaucoup pour l'intérêt général des pêches en Colombie-Britannique. Il n'existe pas de solution magique.

Lorsque le député demande un genre de tribunal ou de commission d'arbitrage pour résoudre les différends qui peuvent surgir au sein du Conseil consultatif du ministre, je n'y vois aucune objection. Il faudrait toutefois que les divers groupes représentés acceptent de se soumettre à cet arbitrage.

Ce qui se passe actuellement, c'est qu'il arrive que le Conseil consultatif du ministre ne puisse en arriver à une entente ou à un consensus. Par exemple, il n'a pu me présenter de recommandations unanimes quant à la répartition du poisson dans le Golf de Georgie. Dans un tel cas, s'il n'existe pas un genre de tribunal d'arbitrage administratif auquel tout le monde accepte de se soumettre, c'est à moi qu'il revient de prendre la décision. Ce n'est pas nécessairement mauvais car si j'ai fait attention à ce qui s'est passé au sein du Conseil consultatif, je possède d'assez bons éléments pour parvenir à une décision. La raison pour laquelle le Conseil n'y est pas parvenu est bien

[*Text*]

parameters on which to make a decision. But the reason they could not make a decision is well known to everybody. There is no secret about it. They got pretty close; they just could not get quite close enough.

• 0020

In a situation like that, at the present time the only thing I can do is the very best I can, but I will have to make the decision. Those who do not agree with it will probably express their view, but at least what has happened in that case is that an extremely difficult situation has been referred to the MAC. They have wrestled hard and long with it. They cannot quite come to a conclusion, but what they have done is give me parameters that are far closer to some kind of rough justice than I would otherwise have, and I will just have to do the best I can with it.

Mr. Skelly: Thank you.

The Chairman: I would like to state that we have one member who is not well, and it is late. We must have tight questions and tight answers. I am sorry about that, but . . .

Mr. Skelly: Can I have some time for a quick second round? I do not want to hog anybody else's if they want to shoot it out . . . I just wanted to ask a couple of quick things.

The Chairman: Yes, that is fine. I will go then to Mr. Schellenberg.

Mr. Schellenberg: Fine, Mr. Chairman. I think it is worth pointing out that I brought my sleeping bag here tonight just in case Mr. Skelly did ask for a second round.

Mr. Skelly: You are asleep all the time.

Mr. Schellenberg: Do you want that in the minutes, Mr. Skelly?

Mr. Skelly: It is in the minutes. It is too late now.

Mr. Schellenberg: All right. Anyway, it is late. Welcome to April 25 now. Mr. Minister, it is clear tonight from some of the discussion that has gone on that there is some uncertainty regarding the consultative process on legislation. Can I ask you if there is any established mechanism of consultation between your ministry, or for that matter, any ministry in the Government of Canada and their provincial counterparts on proposed federal legislation? Is there any setup for that kind of thing? When a bill is issued, does it automatically go out to provincial counterparts?

Mr. Fraser: This one did, and I cannot speak for what other Ministers may be doing. My intention would be that, whenever we have a bill of any significance which could possibly affect the provinces, they would be notified. In view of the mixed jurisdiction in this country with respect to fisheries, this bill was sent to everybody, and when I say "everybody", I mean all the provinces.

Mr. Schellenberg: On Monday evening Jack Nichol spoke to us, and I am not sure whether he was in his position as co-chairman of MAC or as president of the UFAWU when he did mention that, when it came to Bill C-32, there might not be

[*Translation*]

connue de tous. Ce n'est pas secret. On était tout près d'un consensus mais cela n'a finalement pas marché.

Dans une telle situation, la seule chose que je puisse faire maintenant c'est d'essayer de faire de mon mieux mais il me faudra décider. Ceux qui ne seront pas d'accord le diront probablement mais on peut dire au moins que dans ce cas, le conseil consultatif du ministre a été saisi d'une situation extrêmement difficile. Il a longtemps et laborieusement essayé de parvenir à un consensus. Il n'y est pas tout à fait parvenu mais il m'a donné des paramètres qui sont bien supérieures en fait de justice à ce que j'aurais pu obtenir autrement et il ne me restera plus qu'à faire de mon mieux.

M. Skelly: Merci.

Le président: Nous avons un député qui ne se sent pas bien et il est tard. Je vous serais reconnaissant d'abréger au maximum vos questions et vos réponses. Je suis désolé mais . . .

M. Skelly: Pourrez-vous me donner quelques minutes au deuxième tour? Je ne veux pas retenir quiconque veut s'en aller . . . mais j'aimerais encore poser une ou deux petites questions.

Le président: D'accord. Je passe donc la parole à M. Schellenberg.

M. Shellenberg: Monsieur le président, je crois qu'il est bon de signaler que j'ai apporté mon sac de couchage ici justement au cas où M. Skelly demanderait la parole au deuxième tour.

M. Skelly: Vous êtes tout le temps endormi.

M. Schellenberg: Voulez-vous que ce soit au procès-verbal, monsieur Skelly?

M. Skelly: C'est trop tard, c'est au procès-verbal.

M. Schellenberg: Bien, en tout cas il est tard. Nous sommes maintenant le 25 avril. Monsieur le ministre, il semble évident d'après les discussions que nous avons eues ce soir qu'il y a quelque incertitude quant au processus de consultation suivi pour la législation. Existe-t-il un mécanisme de consultation entre votre ministère ou d'ailleurs n'importe quel autre ministère fédéral et vos homologues provinciaux pour discuter des projets de loi fédéraux? Un tel système existe-t-il? Lorsqu'un projet de loi est déposé, est-il automatiquement envoyé aux homologues provinciaux?

M. Fraser: Celui-ci a été envoyé mais je ne puis vous dire ce que font les autres ministres. Pour moi, chaque fois que nous aurons un projet de loi important qui peut avoir une incidence sur les provinces, elles en seront avisées. Étant donné le partage de juridiction qui existe au Canada pour les pêches, le projet de loi a été envoyé à tout le monde et quand je dis «tout le monde» je veux dire à toutes les provinces.

M. Schellenberg: Lundi soir nous avons entendu Jack Nichol et je ne sais plus trop si c'était à titre de coprésident du conseil consultatif du ministre ou de président du syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés qu'il a dit que pour le projet

[*Texte*]

any problem if it were delayed for some more weeks or for a number of weeks. He said there are traditional allocations and past practices that could come into effect, and that the fishing industry in the west coast could survive the delay. However, later in the evening he did state—well, it is a concern that I have heard in my riding as well—that some fishermen out there would like to know where they are going.

I have no doubt where you stand on that particular argument, on those two points of view. But can I get from you tonight an opinion as to, if Bill C-32 is delayed even longer, what you see happening on the east and west coasts of Canada?

Mr. Fraser: What I hope would happen is that everybody would have enough common sense to just hang in there and go along with whatever proposals I came out with on the basis that the proposals, when looked at, were about as fair as could be under the circumstances. I hope everybody just says: We realize the situation and we are not going to do anything that would force the Minister to take precipitated action.

I do not want to speculate on what happens if they all lose their senses and go scrambling around in unseemly behaviour. I said earlier that if the order broke down completely and the resource were at risk, I would have no choice but to close the fishery. That is a pretty heavy-handed thing to have to do, but that is all I am left with at the moment.

• 0025

Now, I do not want to do that, and I hope nobody will give me any reason to have to do it, but given human nature I think probably we would all rest a little easier if we knew we were not in this tenuous position.

Mr. Schellenberg: When does push come to shove, as far as you are concerned? Another few weeks of witnesses and perhaps a delay under Third Reading in the House? Have you set some sort of a timetable or guideline for . . .

Mr. Fraser: Well, Mr. Chairman, I said right from the start that I wanted this bill dealt with with dispatch. It is one thing to say that I should have had the bill in front of the House earlier than in fact it got there, but that argument gets pretty thin now it has been in front of the House and in the process for five or six weeks. So when you come right down to it, I repeat what I have said tonight; that I think every day we delay, we are taking a risk. I do not think I can say it any more clearly than I have said it tonight. I think the orderly management of the fishery in all parts of Canada is at risk until this bill is passed.

Mr. Schellenberg: Well, Mr. Chairman, one more point. Again, because of the time, I will keep it short. I would be remiss tonight if I did not request some information from the Minister concerning the allocation of the Gulf trollers. There is some concern in my riding on the number of chinook being allowed. Perhaps I could just phrase the question this way. Why 13% or why 20% of the allowable catch for the Gulf

[*Traduction*]

de loi C-32, il n'y aurait peut-être aucun problème à le retarder encore de quelques semaines. Il a déclaré que l'on pourrait utiliser certains paramètres de répartition traditionnelle et que l'industrie des pêches de la côte Ouest ne mourrait pas d'un tel retard. Toutefois, un peu plus tard dans la soirée il a dit, et c'est quelque chose que j'ai également entendu dire dans ma circonscription, que certains pêcheurs aimeraient bien savoir ce qui les attend.

Je me doute bien de votre position à ce sujet, sur ces deux points, mais pourriez-vous me dire ce qui risque de se passer à votre avis sur les côtes Est et Ouest du pays si l'on retarde encore l'adoption du projet de loi C-32?

M. Fraser: J'espère que tout le monde aura suffisamment de bon sens pour accepter les propositions que je ferai sachant qu'elles sont à peu près aussi justes que possibles dans les circonstances. J'espère donc que tout le monde dira que la situation étant ce qu'elle est, il n'est pas question de faire quoi que ce soit qui obligerait le ministre à des mesures précipitées.

Je ne puis prévoir ce qui se passerait si tout le monde perdait la tête et se comportait de façon bizarre. J'ai dit que s'il n'y avait plus aucun ordre et que les ressources étaient en danger, je n'aurais pas d'autre choix que de fermer la pêche. C'est quelque chose d'assez radical mais ce serait mon seul recours pour le moment.

Je ne voudrais pas recourir aux grands moyens et j'espère que personne ne m'obligera à le faire mais, la nature humaine étant ce qu'elle est, nous serions tous plus rassurés si nous nous savions habilités à agir.

M. Schellenberg: À votre avis, quand atteindrons-nous le moment critique? Quand nous aurons consacré encore quelques semaines à l'audition des témoins et que l'adoption aura encore été retardée à l'étape de la troisième lecture? Avez-vous fixé un échéancier guelconque pour . . .

M. Fraser: Monsieur le président, j'ai dit dès le début que je voulais que le projet de loi soit adopté le plus rapidement possible. Il est bien beau de dire que j'aurais dû présenter le projet de loi à la Chambre plus tôt, mais on ne peut pas continuer à présenter cet argument indéfiniment alors que la Chambre a été saisie du projet de loi il y a déjà cinq ou six semaines. Je répète donc ce que j'ai dit ce soir, à savoir que chaque jour de retard nous fait courir de sérieux risques. Je ne crois pas pouvoir m'expliquer plus clairement que je ne l'ai fait ce soir. J'estime qu'il sera impossible de gérer de façon ordonnée les pêcheries du Canada tant que le projet de loi n'aura pas été adopté.

M. Schellenberg: Monsieur le président, j'aimerais soulever un dernier point. Comme nous sommes pressés par le temps, je vais essayer d'être bref. Je m'en voudrais de ne pas demander au ministre ce soir des renseignements concernant le contingent qui sera alloué aux pêcheurs à la traîne du golfe. Certaines personnes de ma circonscription s'inquiètent du nombre de saumons quinnats qu'ils sont autorisés à prendre. Je vais

[*Text*]

trollers? There is also the concern that we may be trying to turn the Straits of Georgia into a recreational fishery. Could you comment or just update the committee on how those negotiations are proceeding, sir?

Mr. Fraser: Well, as I explained to Mr. Skelly, the MAC worked extremely hard to try to come up with a solution, and they were unable to do so. However, the consequence of those discussions has given both the Gulf Trollers' Association, Mr. Griswold, their president, and our department, some rough parameters within which to move. There have been further discussions, but until those discussions are completed, I am not going to speculate on what the final result will be.

Mr. Schellenberg: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberg. Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci beaucoup, monsieur le président. C'est un commentaire plutôt qu'une question.

C'est en grande partie en Colombie-Britannique que l'on s'oppose à ce projet de loi. A la suite de mon périple de huit jours en Colombie-Britannique, avec le Comité, je pense que l'appréhension générale venait du fait que les gens avaient très peu confiance au gouvernement provincial en ce qui concerne le contrôle des eaux intérieures. Pour ma part, je pense que le projet de loi donne assez clairement certains pouvoirs au ministre des Pêches et Océans, pouvoirs qui lui permettent d'exercer un certain contrôle, pas directement sur les eaux intérieures, mais du moins sur les stocks de poissons qui peuvent aller là. Je me suis dit à un moment donné que s'ils avaient là-bas un bon gouvernement conservateur, ils auraient peut-être moins de problèmes au niveau des pêcheries.

M. Skelly semblait soutenir qu'il était important de savoir si le projet de loi était constitutionnel ou pas. Le Comité, le gouvernement et le ministre essaient d'avoir un projet de loi qui permette d'assurer la sauvegarde des stocks de poissons et la survie d'une industrie. Si jamais la Constitution empêchait la protection des stocks de cette ressource naturelle et essentielle pour notre pays, eh bien, je serais le premier à proposer un amendement à la Constitution, afin qu'on puisse avoir les moyens de gérer ces stocks-là. Je trouverais aberrant que la Constitution ne permette pas au gouvernement de gérer d'une façon logique et raisonnable les ressources naturelles du pays.

• 0030

C'est le seul commentaire que j'avais à faire.

Mr. Fraser: Just let me respond to that very quickly, Mr. Chairman, because I also am conscious that it is late.

There is no question that constitutionally, at least in my mind, the federal government has the power to conserve the stocks. When the Constitution was originally created that way, the problems were minimal in management and in decisions which created some order out of chaos and an appropriate division of catch for different user groups. But as the years went by, it became apparent that with greater and greater

[*Translation*]

reformuler ma question. Pourquoi attribuerait-on aux pêcheurs à la traîne du golfe 13 p. 100 ou 20 p. 100 du total des prises admissibles? Certains craignent par ailleurs que nos chercheurs à réserver le détroit de Georgie à la pêche sportive. Pouvez-vous expliquer au Comité, monsieur le ministre, où en sont les négociations?

M. Fraser: Comme je l'ai expliqué à M. Skelly, le CCM a travaillé d'arrache-pied pour essayer de trouver une solution, en vain. Toutefois, les négociations ont permis à M. Griswold, président de la *Gulf Trollers' Association* et à notre Ministère de fixer des paramètres. Les discussions se poursuivent et je n'ai donc pas l'intention d'extrapoler quant au résultat final.

M. Schellenberg: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Schellenberg. Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you, Mr. Chairman. I would like to make a comment rather than ask a question.

Most of the objections to this bill come from British Columbia. Having spent eight days in this province with the committee, I think that part of the concern stems from from the fact that residents of this province have very little faith in the provincial government's ability to control inland fisheries. For my part, I think that the bill clearly gives certain powers to the Minister of Fisheries and Oceans which would allow him a certain degree of indirect control over inland waters since he would be empowered to control fish stocks in those waters. At some point, I even told myself that they would have fewer problems with the fisheries if they had a good Conservative government in that province.

Mr. Skelly seems to contend that it is important to know whether the bill is constitutional or not. The committee, the government and the Minister are trying to draft a bill which would enable them to protect the stocks and ensure the survival of the industry. If our Constitution prevented us from protecting this natural resource which is essential to the economic well-being of our country, I would be the first to move an amendment to the Constitution to enable us to manage those stocks. It would be perfectly ludicrous if our Constitution did not enable the government to manage in a logical and reasonable way Canada's natural resources.

That was my only comment.

M. Fraser: Monsieur le président, j'aimerais répondre brièvement étant donné l'heure tardive.

Je sais pertinemment que la Constitution habilite le gouvernement fédéral à veiller à la conservation des stocks. Quand la Constitution a été rédigée, les problèmes de gestion étaient quasi inexistants et nous pouvions prendre les décisions voulues pour rationaliser la gestion et contingenter les prises au profit des divers groupes d'utilisateurs. Au fil des ans, il est devenu évident, à mesure que la pression s'accroissait sur des

[*Texte*]

pressure on a static or diminishing stock, the department has had to move a great deal of its energy from just conservation and enhancement to the very difficult question of managing a resource which is finite and yet is faced with many demands on it.

Without this bill I can still conserve the stock. But what I cannot do is create any kind of order or fairness in the division of the stock among contesting user groups. There is a sentiment that seems to want to go back to a time long past, when the race was completely to the strong and the devil take the hindmost.

In Atlantic Canada that time is past, and by general agreement by all of the fisheries groups the necessity for some kind of management on the part of the Department of Fisheries has long been recognized. It is also recognized on the west coast. But it has only been in recent years that the full realization that the stocks were diminishing rapidly and quite drastic measures would have to be taken to conserve the stocks has caused the intense friction between different user groups.

As I said before, I can save the stocks by closing down the fishery absolutely. That is a blunt instrument, but that I can do. But to try to operate on any kind of orderly management basis—I cannot do it unless I have the amendments I am asking for.

Mr. Binns: Mr. Chairman, I have a brief question for the Minister, but first I would like to congratulate him on moving ahead with the amendments that are proposed and that are currently before the committee. I think they demonstrate that the Minister is managing his department and managing the Canadian fishery by making sure these things are not left at loose ends, subject to interpretation and so on.

When we have shared jurisdictions between provinces, it is especially important that somebody have the ability to do what the Minister is doing. In the case of P.E.I., we share waters with four other provinces, Quebec, Nova Scotia, New Brunswick, and Newfoundland, and somebody somewhere has to make decisions about those shared jurisdictions. I always want all I can get for P.E.I., but I appreciate that somebody has to make the decision somewhere; the buck stops somewhere along the road.

I would like to advise the Minister of some good news. Last fall he took a courageous step, something we tried for for years and years, and granted P.E.I. some exploratory permits to see if we had any queen crab off our shores. I want to tell the Minister that the first landings came in last week. They were even in Mr. Henderson's riding. There will be some coming in in the Cardigan district this week. I think that shows the kind of equitable allocations the Minister has made. He made sure the licences went out equitably across P.E.I. and that everybody had a chance at the licences.

[*Traduction*]

stocks stables ou en régression, que le ministère devait consacrer moins d'effort à la conservation et à la mise en valeur et insister davantage sur la gestion d'une ressource limitée assujettie à des pressions aussi grandes.

Même sans le projet de loi, je suis habilité à conserver les stocks. Par contre, je ne peux pas rationaliser les pêcheries pour procéder à un partage équitable des stocks entre les groupes d'utilisateurs concurrents. Certains semblent vouloir faire un retour à cette époque, pourtant révolue, où la loi du plus fort prévalait au détriment des faibles.

Cette époque est révolue dans les provinces de l'Atlantique et les groupes des pêcheurs ont admis, il y a quelque temps déjà, que le ministère des Pêches devait s'occuper de gestion. Les pêcheurs de la côte du Pacifique ont aussi admis la nécessité d'une telle gestion. Cependant, ce n'est que ces dernières années qu'ils ont constaté la diminution rapide des stocks et qu'ils ont admis la nécessité de mesures draconiennes visant à conserver les stocks et c'est cela qui a avivé les frictions entre les divers groupes d'utilisateurs.

Comme je l'ai déjà dit, je peux protéger les stocks en interdisant complètement la pêche. Ce sont de grands moyens, mais je peux y recourir. Par contre, je ne peux pas mettre en oeuvre un plan de gestion ordonné à moins que ne soient adoptés les amendements que je réclame.

M. Binns: Monsieur le président, j'aimerais poser une courte question au ministre mais je voudrais d'abord le féliciter d'avoir présenté ces amendements dont est actuellement saisi le Comité. Ces amendements prouvent, à mon avis, que le ministre gère le Ministère et les pêcheries canadiennes en resserrant les mailles du filet et en éliminant la possibilité d'interprétations multiples.

Lorsqu'il y a partage de compétences entre les provinces, il est tout particulièrement important que quelqu'un soit habilité à agir comme le fait le ministre. L'Ile-du-Prince-Édouard partage ses eaux avec quatre autres provinces à savoir le Québec, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve et quelqu'un doit être habilité à prendre des décisions lorsqu'il y a partage de compétences. Je veux toujours essayé d'obtenir le maximum pour l'Ile-du-Prince-Édouard mais j'admets bien la nécessité d'habiliter quelqu'un à prendre les décisions; il faut bien que quelqu'un le fasse.

J'aimerais faire part au ministre de quelques bonnes nouvelles. L'automne dernier, il a pris une décision très courageuse en accordant à l'Ile-du-Prince-Édouard des permis d'exploration visant à déterminer s'il y avait sur notre littoral des stocks de crabe des neiges; nous avions essayé pendant des années d'en faire autant. Je tiens à signaler au ministre que les premiers débarquements ont été faits l'année dernière. J'ajouterai même que c'était dans la circonscription de M. Henderson. Certains crabes seront débarqués dans la région de Cardigan cette semaine. J'estime que cela prouve que le contingentement décidé par le ministre est équitable. Il a veillé à ce que les permis soient répartis de façon équitable à tous les pêcheurs de l'Ile-du-Prince-Édouard et chacun a eu sa chance.

[*Text*]

• 0035

Mr. Minister, having said that, my question is this: there has been some question raised even in Prince Edward Island about whether this bill gives you any jurisdiction over processing and marketing which you did not previously have and which might infringe on the provinces' ability to control what they now control. Can you advise us of whether you would have new powers should this bill be passed in those areas?

Mr. Fraser: I do not think these amendments give me any power to do anything after the fish is landed, and I am certainly not asking for that. The last thing I want to have to do is manage or regulate the processing side of the industry. What we are trying to do, of course, is to make sure that when the fish is landed it is in as good condition as is reasonable. That effort, I think, does have the support of the vast majority of the fishing community.

The Chairman: Is that it, Mr. Binns?

Mr. Binns: That is it, thank you.

The Chairman: Mr. Skelly, on the second round. The final questioner, as far as I can see.

Mr. Skelly: One of the complaints that the MAC made before the committee—and I wonder, Mr. Minister, given that we are moving along well into the evening, just a brief answer on your thought on this—the MAC committee complained the other night that it was not in fact a consultative activity, that they were attempting to strike agreements among themselves, but when DFO arrived, from the officials point of view they arrived with a package and were told to tell the officials, yes or no. They in fact felt they were being asked to rubber stamp something rather than provide any meaningful consultation.

I wonder if you might care to comment on that. It was expressed by more than one of the groups that are represented in MAC that they were handed a package, told to approve it yes or no, and some of them were definitely offended by that and did not feel it was an effective consultative process.

Mr. Fraser: If that is what happened, I think their complaint is justified. Certainly if that is what they said, I will make enquiries to find out specifically what they are complaining about. But that is not how I see the function of the Minister's Advisory Council, although there is nothing untoward about a Minister going to his Minister's Advisory Council and saying: Look, I have some ideas here. What do you think about it? An example of that was the discussion paper I presented to the MAC on some ideas for discussion only with respect to buy-back.

Now, in order to get around the very complaint Mr. Skelly has brought forward, I made sure there was a letter written to everybody and that document was clearly identified as a discussion document and also clearly identified as a public document if the MAC wanted to release it. I do not want the MAC to be in a position where I am going at them and saying: Well, here is what I am going to do and it would be nice to know whether you like it, but if you do not, you can lump it. That is not my attitude and I do not want that to happen.

[*Translation*]

Cela étant dit, ma question au ministre est la suivante: Certains se sont demandé, même à l'Île-du-Prince-Édouard, si le projet de loi accorde au ministre de nouveaux pouvoirs sur la transformation et la mise en marché, qui constitueraient un empiètement sur les pouvoirs actuels des provinces en matière de contrôle. Pouvez-vous nous dire si vous auriez de nouveaux pouvoirs en cas d'adoption du projet de loi?

M. Fraser: Je ne crois pas que les amendements me confèrent un quelconque pouvoir après le débarquement du poisson et je n'en réclame certainement aucun. Je ne tiens nullement à gérer et à réglementer la transformation du poisson. Nous voulons évidemment que le poisson soit en aussi bon état que possible au moment du débarquement. Je pense que la vaste majorité des pêcheurs sont favorables à cela.

Le président: Avez-vous terminé, monsieur Binns?

M. Binns: Oui, merci.

Le président: Monsieur Skelly, pour le deuxième tour. Sauf erreur de ma part, personne d'autre n'a demandé la parole.

M. Skelly: Monsieur le ministre, l'heure est tardive, et j'aimerais que vous nous expliquez brièvememt ce que vous pensez de ce qui suit: lundi soir, les membres du CCM ont prétendu qu'il ne s'agissait pas d'un processus de consultation, mais qu'ils cherchaient plutôt à négocier entre eux des ententes; ils ont dit que les hauts fonctionnaires du ministère des Pêches leur présentait des propositions et leur demandait de les approuver ou de les rejeter. Ils estiment donc qu'en réalité on leur demande de se contenter d'approuver et qu'il ne s'agit donc pas, à proprement parler, d'une consultation efficace.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'il en est. Plusieurs des groupes présentés au CCM ont dit qu'on leur présentait des propositions, qu'on leur demandait de les approuver ou de les rejeter, et certains d'entre eux en étaient offusqués et jugeaient qu'il ne s'agit pas d'un processus de consultation efficace.

M. Fraser: Si cela s'est produit, ils ont raison de s'en plaindre. S'ils ont dit cela, je vais me renseigner sur le bien-fondé de leurs plaintes. Ce n'est pas ainsi que je conçois le fonctionnement du Conseil consultatif du Ministre, mais il n'est pas du tout inapproprié que le ministre se présente au Conseil consultatif, lui soumette des propositions et lui demande ses réactions. Je citerai, à titre d'exemple, le document de consultation que j'ai présenté au CCM sur le programme de rachat.

Je vous signale que pour régler ce problème dont parle M. Skelly, j'ai veillé à envoyer une lettre à tous les intéressés et j'ai indiqué très clairement qu'il s'agissait d'un document d'étude que le CCM pouvait rendre public s'il le voulait. Il ne me viendrait pas à l'idée de dire au CCM: voici ce que je voudrais, j'aimerais savoir si cela vous plaît, mais si cela ne vous plaît pas, tant pis. Ce n'est pas l'attitude que j'ai et je ne voudrais pas que les choses se déroulent ainsi.

[*Texte*]

Mr. Skelly: I think your assurance that you will enquire into it and examine those proposals that were put on the basis of take-it-or-leave-it, I think their maximum concern was in fishing plans and an inquiry would be useful.

Mr. Fraser: Just a moment, Mr. Chairman. Can it be recorded that I have asked my assistant deputy minister to take note of that and we will follow it up?

Mr. Skelly: The second thing, and my last point. There has been a number of requests for an effective advisory mechanism for people on the inland fisheries, mainly dealing with food fishery, to provide some consultation, some efficient formal recognized process on consultation on the food fishery, developing a food fishing plan in advance of that plan going into place. What is being done to ensure that you, as the Minister, will have an effective, consultative organization with a formal procedure for consulting with native people involved in those inland fisheries? I am thinking particularly of the Fraser River system.

• 0040

Mr. Fraser: I have not had the time to establish any kind of formal organization along those lines to date. I am certainly not averse to doing it. There have been suggestions that particular interest ought to also be represented around the Minister's Advisory Council table. I am not against adding to the Minister's Advisory Council, and any suggestions the hon. member brings forward to me will be extended to the MAC.

But as I say, the MAC is, at the moment, probably in a state of evolution. I am trying very hard not to unilaterally create something and then shove and push everybody to get into it. The concerns Mr. Skelly raises are known to me. I hope we will be able to come up with something that assists in that direction. I do not have it yet, but I think it is needed.

Mr. Skelly: I know the Minister is aware of it and would roll on it. I would, just as a closing comment, Mr. Minister, indicate that you do in fact have the power to close a fishery. It would strike me that immediately upon even considering this, you would call the groups in conflict together. You would put that proposal to them and ask them to come up with a solution that would not require you to do that. I suspect the groups, in staring down the muzzle of that particular problem, would be around the table resolving the dispute.

I think if you were ever confronted with that kind of situation, you would probably have legislation through the House immediately to handle it as well. I think very definitely this would happen if we were confronted with that. I would of course want a time limit on it. So we are not faced with exactly the nature of the problem that would cripple the fishery. I think there is a way out of this; that there are some very positive and constructive things that can come from the process that we have undertaken.

[*Traduction*]

M. Skelly: J'aimerais bien que vous nous promettiez de vous renseigner sur les propositions qui auraient été présentées au CCM sans qu'il ait la possibilité de les rejeter, notamment en ce qui concerne les plans de pêche.

M. Fraser: Un instant, monsieur le président. J'aimerais faire inscrire au compte rendu que j'ai demandé à mon sous-ministre adjoint de prendre note de la question afin de pouvoir effectuer les vérifications nécessaires.

M. Skelly: J'aimerais soulever un dernier point. Plusieurs particuliers ou groupes ont demandé la mise en place d'un mécanisme consultatif efficace en ce qui concerne les pêches dans les eaux intérieures, plus particulièrement la pêche de subsistance pour que les intéressés puissent participer à un processus officiel de consultation et è l'élaboration des plans touchant les pêches de substistance, et cela avant la mise en oeuvre de tels plans. Que fait-on à l'heure actuelle pour que le ministre dispose d'un organisme consultatif efficace doté de procédures officielles lui permettant de consulter les autochtones qui participent aux pêcheries dans les eaux intérieures? Je pense plus particulièrement au système du fleuve Fraser.

M. Fraser: Je n'ai pas encore eu le temps de mettre en place une organisation officielle qui corresponde à la description que vous en donnez. Je ne m'y oppose certainement pas. Certains ont aussi soutenu qu'il faudrait que les groupes ayant des intérêts particuliers soient représentés au Comité consultatif du ministre. Je ne m'oppose nullement à l'élargissement de la représentation au sein de ce comité, et toute proposition que voudrait me formuler l'honorable député sera transmise au CCM.

Je répète que le CCM est en évolution constante, en restructuration. Je m'efforce de ne pas agir de façon unilatérale et de ne pas imposer mes vues. Je connais les préoccupations de M. Skelly. J'espère que nous pourrons trouver un moyen d'améliorer la structure. Je n'ai pas encore trouvé de solution, mais je reconnais que le besoin existe.

M. Skelly: Je sais que le ministre est conscient du problème et qu'il est disposé à agir. En guise de conclusion, monsieur le ministre, je vous signale que vous êtes habilité à interdire la pêche. Il me semble que vous voudriez, en constatant l'existence d'un différend, réunir les divers groupes. Vous pourriez leur présenter une proposition et les inviter à proposer une solution qui vous éviterait d'avoir à interdire la pêche. J'ose croire que en pareil cas les divers groupes accepteraient de chercher, ensemble, une solution au problème.

Si pareille situation se présentait, je crois que vous déposeriez sans tarder un projet de loi à la Chambre. C'est ainsi qu'il faudrait procéder. Bien entendu, ce serait une loi ayant une durée d'application limitée. Il ne s'agit pas d'un problème capable de paralyser les pêcheries. Nous avons le moyen d'agir et j'estime que le processus que nous cherchons à mettre en place aura des résultats très positifs.

[*Text*]

I would like to thank the Minister and all his officials for coming here tonight. I think I have received some excellent answers. I think my colleagues on the other side of the House, with a very complex examination of the difficult question, have made a very good decision as well. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: I now call on Mr. Johnson.

Mr. Johnson: The question I want to ask the Minister has nothing to do with the amendment.

For some time now I have heard rumours that fisheries officers have been taking training in the use of side-arms. Is there anything to the rumour that there have been, indeed, members of the Department of Fisheries and Oceans taking training in the use of side-arms?

Mr. Fraser: Capt. Johnson, that is not a rumour, that is in fact what has been taking place. In some parts of the country, fisheries officers have in fact been wearing side-arms. That is a matter of some concern to me and representations have been made to me about it. I have recently discussed the entire matter with my deputy minister.

Mr. Johnson: The only thing I can say on that, Mr. Chairman, is that I think it is disgraceful for this country to be training fisheries officers in the use of side-arms and allowing them to wear them when the RCMP is one of the best, most respected law enforcement agencies of any country in the world. I think it is disgraceful that we should be allowing that to happen.

The Chairman: I want to say something to that. We heard a number of interventions on the coast regarding that problem. There are cases, especially with the poaching situation on the west coast on the rivers, where there could be good argument made for carrying weapons. I can talk to you about that, Mr. Johnson. But other than that, I agree. I do not think they should be carrying weapons.

• 0045

Mr. Fraser: On that point, Mr. Chairman, I think the general rule is that fisheries officers should not carry arms; that if there were some extraordinary exception, which there may be, then perhaps it is justifiable. But I want to tell you that very recently I discussed this entire matter with my deputy minister and the matter is being reviewed.

The Chairman: Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much. Mr. Chairman, I am glad the Minister sees fit to review the use of sidearms on protection officers. I just want to make a brief comment. It does not even require an answer or a reply, sir.

I do not see much legislation coming after Bill C-32, because I think it is a very powerful piece of legislation, once it is through, but if it does happen, I would like you to instruct your officials, immediately, to get copies of the bills out to all of the interested parties, certainly our native groups. We should take a look now at a list of native groups that have expressed an interest in coming before this committee, and probably others that have not, so that at the time the legislation is tabled in the House they will have an opportunity to go

[*Translation*]

J'aimerais remercier le ministre et ses collaborateurs d'avoir accepté de comparaître ce soir. Ils nous ont fourni d'excellentes réponses. J'estime par ailleurs que mes collègues du gouvernement ont pris une décision très judicieuse, étant donné la complexité de cette question. Merci, monsieur le président.

Le président: Je donne maintenant la parole à M. Johnson.

M. Johnson: J'aimerais poser au ministre une question qui n'a rien à voir avec l'amendement.

J'entends depuis quelque temps déjà des rumeurs voulant que les agents des pêches reçoivent un entraînement dans l'utilisation d'armes à feu. Cette rumeur est-elle fondée?

M. Fraser: Capitaine Johnson, ce n'est pas une rumeur, c'est un fait. Dans certaines régions du pays, certains agents des pêches portent effectivement des armes à feu. Cette situation me préoccupe et certaines personnes m'ont entretenu de cette situation. J'en ai discuté récemment avec mon sous-ministre.

M. Johnson: Monsieur le président, je tiens à dire qu'il est honteux qu'un agent des pêches du Canada soit entraîné à utiliser des armes à feu et autorisé à les porter, alors que nous avons la GRC qui est une des forces policières les plus respectées au monde. À mon avis, c'est une honte.

Le président: J'aimerais ajouter quelque chose. Quand nous sommes allés sur la côte ouest, plusieurs témoins ont mentionné ce problème. Dans certains cas, il serait possible de justifier le port d'armes notamment à cause du braconnage qui se pratique sur les rivières de la côte ouest. Je pourrais vous en dire plus long, M. Johnson. Sauf certaines réserves, je conviens avec vous que les agents ne devraient pas porter d'armes.

M. Fraser: Monsieur le président, je crois qu'en règle générale les agents des pêches ne doivent pas porter d'armes; le port d'armes pourrait se justifier dans des cas exceptionnels, qui existent probablement. Je tiens à vous signaler que j'ai discuté de cette question tout récemment avec mon sous-ministre et que nous revoyons la situation.

Le président: Monsieur Henderson.

M. Henderson: Merci. Monsieur le président, je suis heureux d'apprendre que le ministre a jugé bon d'examiner la question du port d'armes. J'aimerais faire un court commentaire. Le ministre n'aura pas de réponse à donner.

Je n'entrevois pas la nécessité de présenter de projet de loi après l'adoption du C-32 puisqu'il s'agit d'un projet de loi très musclé; s'il s'avère nécessaire de présenter d'autres projets de loi, j'inviterai le ministre à demander aux hauts fonctionnaires, immédiatement, de faire parvenir des exemplaires du projet de loi à toutes les parties intéressées et plus particulièrement aux groupes d'autochtones. Nous devrions étudier dès maintenant la liste des groupes d'autochtones qui ont fait part de leur volonté de comparaître devant le Comité et des groupes qui

[*Texte*]

over it, and then, within a reasonable period of time, decide whether they want to come to the committee or not. I think that would be very helpful for future legislation.

But with that comment, I certainly want to thank the Minister and his officials for appearing this evening. I think, as Mr. Skelly mentioned, we got a good insight, Mr. Minister, into your thinking regarding the fishery. I think your replies tonight—your responses and your comments—were very good and very constructive, very helpful to me and, I know, to other members. We are not going to solve all the problems in the fishery overnight. There will be problems when you are dead and gone. The fishery is of that nature. Just as long as we see that you are making a good, honest and determined effort at doing your best to manage the fishery. And with this legislation, once it is through the House of Commons and gains Royal Assent, I do not think you will abuse it. But I hope you will understand that it is not just you, sir, as Minister, it is Ministers who may follow you that we have to be concerned, as members of the committee, as to what kind of legislation passes before the committee and into the House of Commons.

So thank you, Mr. Minister, for your efforts here this evening. On behalf of all the members, I think we are all extremely pleased you were able to come here tonight and share with us your views as to how you intend to manage the fishery in the future.

Mr. Fraser: Mr. Chairman, I want to thank all members tonight. I think the committee has been of considerable assistance to me in resolving a difficult problem. I cannot help but remark that this committee is well served by having, not just one former provincial fisheries Minister in Mr. Henderson, but also Mr. Binns, and interestingly enough they both come from Prince Edward Island.

Responding to your other remark about keeping in mind that Ministers change and people change, but the legislation is still there, I close my remarks on that fundamental principle upon which our system is based, and that is that we are ruled by the rule of law and not by the rule of men, or I suppose these days I should say persons.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson. Well, colleagues, on behalf of you all, I would like to thank the Minister very much, and the officials, for coming tonight. It has been a long evening. I would also like to thank very much the staff who have served us so well this evening.

• 0050

I would like to say to members that we are going to have a full day on Monday. On Tuesday morning we have the Northern Fisheries Development Corporation of Newfoundland and Labrador. They will be before us at 11 a.m. in room 371, West Block.

[*Traduction*]

n'ont pas exprimé une pareille intention, pour qu'au moment où le projet de loi sera déposé à la Chambre, ils soient en mesure de l'examiner et, dans un délai raisonnable, de décider s'ils veulent ou non comparaître. Je crois que ce serait la meilleure façon de procéder pour les projets de loi qui pourraient être présentés à l'avenir.

Cela dit, je tiens à remercier le ministre et ses collaborateurs d'avoir accepté de comparaître ce soir. Comme l'a dit M. Skelly, nous avons maintenant une bonne idée, monsieur le ministre, de votre position en ce qui concerne les pêcheries. J'estime que les réponses que vous nous avez données ce soir, et les commentaires que vous avez faits, étaient très utiles et très constructifs. Nous ne pourrons pas, du jour au lendemain, régler tous les problèmes des pêcheries. Les problèmes ne disparaîtront pas avec vous. C'est la nature même des pêcheries qui veut cela. Nous sommes cependant heureux de constater que vous faites un effort honnête et soutenu pour assurer une gestion optimale des pêcheries. Je ne crois pas que vous abuserez des pouvoirs que vous conférera ce projet de loi lorsqu'il aura été adopté par la Chambre des communes et qu'il aura reçu la sanction royale. Mais j'espère que vous comprendrez, monsieur le ministre, que les membres du Comité doivent, lorsqu'un projet de loi est déposé à la Chambre des communes ou renvoyé au Comité, examiner sérieusement les pouvoirs qui sont conférés non seulement à vous-même mais aux ministres qui vous succéderont.

Je vous remercie donc, monsieur le ministre, de l'exposé que vous nous avez faite ce soir. Au nom de tous les députés, j'aimerais dire que nous nous réjouissons que vous ayez pu comparaître ce soir et nous faire part de vos intentions quant à la gestion future des pêcheries.

M. Fraser: Monsieur le président, j'aimerais remercier tous les membres du Comité. Je serai mieux en mesure de régler un problème épineux grâce au précieux concours du Comité. Je ne peux m'empêcher de faire remarquer que le Comité est très bien servi du fait qu'il compte parmi ses membres M. Henderson et M. Binns, deux anciens ministres provinciaux des pêches, qui sont tous les deux de l'Île-du-Prince-Édouard.

Vous avez dit qu'il ne faut pas oublier que les ministres se succèdent et que les gens changent, mais j'aimerais dire, en guise de conclusion, que la loi, elle, demeure et que nous sommes régis par notre système, par un principe fondamental, à savoir que nous sommes assujettis à la loi et non pas à la volonté des hommes, ou devrais-je dire, ces jours-ci, à la volonté de personnes.

Le président: Merci, monsieur Henderson. Mesdames, messieurs, j'aimerais en votre nom remercier sincèrement le ministre et ses collaborateurs. La soirée a été très longue. J'aimerais aussi remercier le personnel qui nous a si bien servis ce soir.

Je voudrais rappeler aux membres du Comité que nous aurons une journée très chargée lundi. Mardi matin, nous accueillerons les représentants de la *Northern Fisheries Development Corporation* de Terre-Neuve et du Labrador. La

[*Text*]

We discussed yesterday in the steering committee that we are going to move as quickly as possible to have either Ministers or officials before us on the estimates later next week. Probably it will be forestry. Having said that, I thank you all for your time tonight.

The meeting is now adjourned to the call of the Chair.

[*Translation*]

séance aura lieu à 11 heures à la pièce 371 de l'édifice de l'Ouest.

Nous nous sommes entendus hier, à la réunion du Sous-comité directeur pour entendre le plus tôt possible la semaine prochaine les ministres ou les hauts fonctionnaires au sujet des prévisions budgétaires. Nous allons probablement parler de forêt. Cela étant dit, je vous remercie tous d'avoir participé aux travaux du Comité ce soir.

La séance est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 30

Monday, April 29, 1985

Chairman: Lorne Greenaway

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 30

Le lundi 29 avril 1985

Président: Lorne Greenaway

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Forestry

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et des forêts

RESPECTING:

Bill C-32, An Act to amend the Fisheries Act

CONCERNANT:

Projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985

STANDING COMMITTEE ON
FISHERIES AND FORESTRY

Chairman: Lorne Greenaway

Vice-Chairman: Guy St-Julien

MEMBERS/MEMBRES

Pat Binns
Charles Caccia
Gerald Comeau
Stan Darling
Marc Ferland
Jim Fulton
Mel Gass
Gary Gurbin
George Henderson
Jean-Luc Joncas
Lawrence O'Neil
Ted Schellenberg
Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES
PÊCHES ET DES FORÊTS

Président: Lorne Greenaway

Vice-président: Guy St-Julien

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Iain Angus
Bill Blaikie
Bob Brisco
Michel Champagne
Roger Clinch
Aurèle Gervais
Charles Hamelin
Morrissey Johnson
Charles-Eugène Marin
Barry Moore
André Plourde
Fernand Robichaud
Jack Scowen
Thomas Suluk
Brian Tobin

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, APRIL 29, 1985
(38)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Forestry met at 9:08 o'clock a.m., this day, the Chairman, Lorne Greenaway, presiding.

Members of the Committee present: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson and Ray Skelly.

Alternates present: Roger Clinch and Fernand Robichaud.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Thomas Curren, Research Officer, Science and Technology Division.

Witnesses: *From the Nuu-chah-nulth Tribal Council*: George Watts, Chairman, Chief Earl Smith and Archie Frank. *From the Department of Fisheries and Oceans*: Pierre Asselin, Director, Legal Services. *From the Kwakiutl District Council*: Basil Ambers, Chairman; Wedlidi Speck, Administrator, and David Paul, South Island District Council. *From the Nishga Tribal Council*: Chief James Gosnell; Rod Robinson and Don Rosenbloom. *From the Native Brotherhood of British Columbia*: Edwin Newman, President; Clifford Atleo, Executive Director, and Reynold Russ, First Vice-President.

The Committee resumed consideration of Bill C-32, An Act to amend the Fisheries Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, March 21, 1985, Issue No. 19.*)

The Committee resumed consideration of Clause 1.

George Watts, Chief Earl Smith and Archie Frank of the Nuu-chah-nulth Tribal Council each made a statement and answered questions.

Pierre Asselin of the Deparment of Fisheries and Oceans made a statement and answered questions.

Basil Ambers, Wedlidi Speck and David Paul of the Kwakiutl District Council each made a statement and answered questions.

Chief James Gosnell, Rod Robinson and Don Rosembloom of the Nishga Tribal Council each made a statement and answered questions.

Edwin Newman, Clifford Atleo and Reynold Russ of the Native Indian Brotherhood of British Columbia each made a statement and answered questions.

At 2:00 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m. this day.

AFTERNOON SITTING
(39)

The Standing Committee on Fisheries and Forestry met at 3:40 o'clock p.m., the Chairman, Lorne Greenaway, presiding.

Members of the Committee present: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas and Ray Skelly.

Alternate present: Fernand Robichaud.

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 29 AVRIL 1985
(38)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des forêts se réunit, ce jour à 9 h 08, sous la présidence de Lorne Greenaway (*président*).

Membres du Comité présents: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Ray Skelly.

Substituts présents: Roger Clinch, Fernand Robichaud.

Aussi présent: *De la Bibliothèque du Parlement*: Thomas Curren, attaché de recherche, division des sciences et de la technologie.

Témoins: *Du Conseil de la tribu de Nuu-chah-nulth*: George Watts, président; chef Earl Smith; Archie Frank. *Du ministère des Pêches et des Océans*: Pierre Asselin, directeur, Contentieux. *Du Conseil de district de Kwakiutl*: Basil Ambers, président; Wedlidi Speck, administrateur; David Paul, Conseil de district de South Island. *Du Conseil de la tribu de Nishga*: Chef James Gosnell; Rod Robinson; Don Rosenbloom. *De la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique*: Edwin Newman, président; Clifford Atleo, directeur exécutif; Reynold Russ, premier vice-président.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 21 mars 1985, fascicule nº 19.*)

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

George Watts, chef Earl Smith et Archie Frank, du Conseil de la tribu de Nuu-chah-nulth, font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Pierre Asselin, du ministère des Pêches et des Océans, fait une déclaration et répond aux questions.

Basil Ambers, Wedlidi Speck et David Paul, du Conseil de district de Kwakiutl, font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Chef James Gosnell, Rod Robinson et Don Rosenbloom, du Conseil de la tribu Nishga, font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Edwin Newman, Clifford Atleo et Reynold Russ, de la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique, font chacun une déclaration et répondent aux questions.

A 14 heures, le Comité lève la séance jusqu'à 15 h 30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(39)

Le Comité permanent des pêches et des forêts se réunit, ce jour à 15 h 40, sous la présidence de Lorne Greenaway (*président*).

Membres du Comité présents: Gerald Comeau, Marc Ferland, Jim Fulton, Mel Gass, Lorne Greenaway, George Henderson, Jean-Luc Joncas, Ray Skelly.

Substitut présent: Fernand Robichaud.

Other Member present: Jim Manly.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Jean-Pierre Amyot, Research Officer, Science and Technology Division.

Witnesses: *From the Native Indian Brotherhood of British Columbia*: Edwin Newman, President; Clifford Atleo, Executive Director, and Reynold Russ, First Vice-President. *From the Nimpkish Band Council*: Pat Alfred, Chief Councillor; Bill Cranmer, Councillor, and Roy Cranmer, Councillor. *From the Aboriginal Council of British Columbia*: Chief John Smith, Chief Joe Mathias and Chief of Chiefs Simon Lucas. *From the British Columbia Aboriginal People's Fishery Commission, the Lillooet Tribal Council, and the Union of British Columbia Indian Chiefs*: Chief Perry Redan. *From the Sto'lo Tribal Council*: Chief Bill Williams, Chief Sam Douglas and Mark Point.

The Committee resumed consideration of Bill C-32, An Act to amend the Fisheries Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, March 21, 1985, Issue No. 19.*)

The Committee resumed consideration of Clause 1.

Edwin Newman, Clifford Atleo and Reynold Russ of the Native Indian Brotherhood of British Columbia answered questions.

Pat Alfred, Bill Cranmer and Roy Cranmer of the Nimpkish Band Council each made a statement and answered questions.

Chief John Smith, Chief Joe Mathias and Chief Lucas of the Aboriginal Council of British Columbia each made a statement and answered questions.

Chief Perry Redan representing the Lillooet Tribal Council, the British Columbia Aboriginal People's Fishery Commission and the Union of British Columbia Indian Chiefs made a statement and answered questions.

Chief Bill Williams, Mark Point and Chief Sam Douglas of the Sto'lo Tribal Council each made a statement and answered questions.

It was agreed,—That the brief submitted by the Union of British Columbia Indian Chiefs be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "HHHH"*)

It was agreed,—That the brief submitted by the Lillooet Tribal Council be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "IIII"*)

It was agreed,—That the Declaration of the Lillooet Tribal Council be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "JJJJ"*)

It was agreed,—That the letter from the British Columbia Packers Limited dated April 9, 1985 be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "KKKK"*)

It was agreed,—That the brief submitted by the Corporation of the Village of Ucluelet be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "LLLL"*)

It was agreed,—That the brief submitted by the Nechako Neyenkut Society be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee. (*See Exhibit "MMMM"*)

Autre député présent: Jim Manly.

Aussi présent: *De la Bibliothèque du Parlement*: Jean-Pierre Amyot, attaché de recherche, division des sciences et de la technologie.

Témoins: *De la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique*: Edwin Newman, président; Clifford Atleo, directeur exécutif; et Reynold Russ, premier vice-président. *Du Conseil de la bande de Nimpkish*: Pat Alfred, conseiller principal; Bill Cranmer, conseiller; Roy Cranmer, conseiller. *Du Conseil des autochtones de la Colombie-Britannique*: Chef John Smith; chef Joe Mathias; chef des chefs Simon Lucas. *De la Commission des pêches des autochtones de la Colombie-Britannique, du Conseil de la tribu de Lillooet et de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique*: Chef Perry Redan. *Du Conseil de la tribu de Sto'lo*: Chef Bill Williams; chef Sam Douglas; Mark Point.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 21 mars 1985, fascicule nº 19.*)

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

Edwin Newman, Clifford Atleo et Reynold Russ, de la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique, répondent aux questions.

Pat Alfred, Bill Cranmer et Roy Cranmer, du Conseil de la bande de Nimpkish, font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Chef John Smith, chef Joe Mathias et chef Lucas, du Conseil des autochtones de la Colombie-Britannique, font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Chef Perry Redan, représentant le Conseil de la tribu de Lillooet, la Commission des pêches des autochtones de la Colombie-Britannique et l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique, fait une déclaration et répond aux questions.

Chef Bill Williams, Mark Point et chef Sam Douglas, du Conseil de la tribu de Sto'lo, font chacun une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique soit déposé chez le greffier du Comité, à titre de pièce. (*Voir pièce «HHHH»*)

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par le Conseil de la tribu de Lillooet soit déposé chez le greffier du Comité, à titre de pièce. (*Voir pièce «IIII»*)

Il est convenu,—Que la déclaration du Conseil de la tribu de Lillooet soit déposée chez le greffier du Comité, à titre de pièce. (*Voir pièce «JJJJ»*)

Il est convenu,—Que la lettre de la «*British Colombia Packers Limited*», en date du 9 avril 1985, soit déposée chez le greffier du Comité, à titre de pièce. (*Voir pièce «KKKK»*)

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la Corporation du village d'Ucluelet soit déposé chez le greffier du Comité, à titre de pièce. (*Voir pièce «LLLL»*)

Il est convenu,—Que le mémoire présenté par la Société des Nechako Neyenkut soit déposé chez le greffier du Comité, à titre de pièce. (*Voir pièce «MMMM»*)

At 7:55 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

A 19 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Suzanne Kinsman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Monday, April 29, 1985

• 0900

The Chairman: Order, please. We are resuming consideration of Bill C-32, an Act to amend the Fisheries Act. Before I introduce our witnesses, let me say to you that we have eight sets of witnesses coming before us this morning and this afternoon. We are allowing each witness group an hour of time. Hopefully we will be breaking from 2.00 p.m. until 3.30 p.m., and you can have your pick: you can either go and eat or go to Question Period, whichever makes you feel the best. Then at 6.30 p.m. we will break until 8.00 p.m., at which time we will hear the Government of New Brunswick.

• 0910

Having said that, I would like to welcome to Ottawa this morning the Nuu-chah-nulth Tribal Council representatives. I will introduce George Watts. George, would you be kind enough to introduce your two colleagues to us, please.

Mr. George Watts (Chairman, Nuu-chah-nulth Tribal Council): Thank you, Mr. Chairman. Today I have with me Archie Frank, a member of the Ahousaht Band, and Chief Earl Smith of the Ehattesaht Band.

The Chairman: Very good. If you would like to give us a brief opening on your feelings on Bill C-32 and then we could get into some questions and answers, that would be very good.

Mr. Watts: Mr. Chairman, as you know, when we appeared before the standing committee last time we expressed some concern about Bill C-32 and we stated that we would like to review it more and possibly have a chance to appear before you, and that is why we are here today.

I believe that, if we could refer to the remarks by the Prime Minister in the constitutional discussions, in his opening speech he mentioned that there was some unfinished business with native peoples in this country. We believe that for our people one of the most outstanding unfinished businesses is in regard to fisheries.

Mr. Chairman, as you know, the Nuu-chah-nulth people are people of the sea. Our history is tied to the sea. I believe this was brought out in the discussions on the creation of our reserve lands. We have historical evidence in our discussions with government agents, and we talk about our fishing rights and at that time our whaling that took place in our area. I believe a lot of that discussion resulted in the creation of quite small reserves for the Nuu-chah-nulth people. I believe you yourself represent a riding where there are reserves that go to 20,000 or 30,000 acres. In our area many of our reserves are under 100 acres, and I believe this came about because of our historical relationship to the ocean.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le lundi 29 avril 1985

Le président: À l'ordre s'il vous plaît. Nous reprenons l'étude du projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries. Avant de vous présenter nos témoins, permettez-moi de vous rappeler que nous entendrons, ce matin et cet après-midi, 8 groupes de témoins. Nous leur accorderons une heure chacun. Nous nous arrêterons entre 14 heures et 15h30, et vous déciderez, à ce moment-là, soit d'aller manger, soit d'assister à la période de questions, selon votre goût. Ensuite, nous nous arrêterons à 18h30, pour reprendre à 20 heures avec les témoins du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Maintenant, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Ottawa ce matin, aux représentants du Conseil de la tribu Nuu-chah-nulth. Je vous présente George Watts. George, pourriez-vous nous présenter vos deux collègues s'il vous plaît.

M. George Watts (président, Conseil de la tribu de Nuu-chah-nulth): Merci, monsieur le président. Aujourd'hui, je suis accompagné de Archie Frank, membre de la bande Ahousaht, et du chef Earl Smith, de la bande Ehattesaht.

Le président: Très bien. Maintenant, si vous pouviez nous exposer en quelques mots vos idées sur le projet de loi C-32, nous pourrions ensuite passer aux question.

M. Watts: Monsieur le président, comme vous le savez, lorsque nous avons comparu devant le comité permanent la dernière fois, nous avions exprimé quelques préoccupations au sujet du projet de loi C-32 et nous avions dit que nous aimerions l'examiner plus à fond et peut-être vous rencontrer de nouveau plus tard, et c'est pourquoi nous sommes là aujourd'hui.

Si vous me permettez de reprendre les propos d'ouverture du Premier Ministre à la conférence constitutionnelle, je crois qu'il a dit qu'il restait des choses à régler au pays en ce qui a trait aux autochtones. Pour nous, l'une des questions les plus importantes à régler concerne les pêches.

Monsieur le président, comme vous le savez, le peuple Nuu-chah-nulth est un peuple maritime. Notre histoire baigne dans la mer. C'est ce qui est ressorti, je pense, des discussions sur la création de nos réserves. Dans nos rapports avec les agents du gouvernement, il a toujours été question de nos droits de pêche, et plus particulièrement de la pêche à la baleine dans notre région. C'est ce qui explique l'établissement de toutes petites réserves pour le peuple Nuu-chah-nulth. Je pense que vous-même vous représentez une circonscription où les réserves s'étendent sur 20,000 ou 30,000 acres. Dans notre région, bon nombre de nos réserves ont moins de 100 acres, et je pense que cela est dû à nos liens traditionnels avec l'océan.

[*Texte*]

The concern we have about the fisheries is that, if I can borrow a quotation from one of our colleagues from the United States, it seems to Indian people that we are always being planned out of the plan.

Again, we look at the fisheries bill—and we recognize that the Fisheries Act is not set up to protect Indian fishing rights, but neither should it take away from our fishing rights. We are very concerned that again the government is talking about the allocation of fisheries. The Minister has publicly stated that he has made allocations to the sports fishery, and yet we do not hear anything in positive terms or in concrete terms of what is going to be set aside for native people.

As you know, we have a claim with the government not only for the land on the west coast of Vancouver Island but also for the ocean extending out to the international limit.

We feel very strongly that this would be an opportune time for the government to put into action some of the good words that have been stated, especially at the constitutional meeting. The Prime Minister quoted a number of issues he felt he was in agreement with in changing the situation of native people. We could easily sit here and quote statistics about our situation economically, but I do not think we have to do that for any of the members here; I believe you are all aware of the Indian situation in this country.

We believe in looking at this bill that it would certainly make us feel a lot better and feel encouraged that the government of this country is going to move to change the situation of native people if the amendments also included that, as well as conservation, the second issue would be the allocation and protection of the Indian fisheries. We believe that if the Minister is true in what he is saying at the Minister's Advisory Council meetings and what he stated in Parliament, if he is that positive about recognizing the rights of native people in the fishing industry and for food fish, this should be explicitly stated in any amendments to the Fisheries Act.

• 0915

Mr. Chairman, if I could just go back a little while in the fisheries in the west coast of Vancouver Island, if you study the history of the commercialization and the gradual changes that occurred in the fishery there is no doubt that our people have been done out. In the late 1940s and the early 1950s, our records show there was no such thing as unemployment in our reserves. We had zero unemployment, and that was mainly due to the fishing activity, including the processing that was located on the west coast of Vancouver Island. Now, some economists decided that things were better done in a large urban area, closer to shipping routes and what not. Nobody took into consideration the damage that was going to be done to our villages.

We see any changes in the fishing industry as affecting our people 10 times more than it affects anybody else. We recognize that this government has a strong desire to increase the sports fishery and tourist dollars that the sports fishery

[*Traduction*]

Ce qui nous préoccupe au sujet des pêches, si vous me permettez de citer un de nos collègues des États-Unis, c'est que les Indiens ont l'impression de ne jamais faire partie, des plans.

Nous reconnaissons que la Loi sur les pêcheries n'a pas pour but de protéger les droits de pêche des Indiens, mais elle ne devrait pas non plus nous les retirer. Nous sommes très inquiets du fait que le gouvernement parle encore une fois d'allocation en matière de pêcherie. Le ministre a déclaré publiquement qu'il avait établi un barême de répartition pour la pêche sportive, alors qu'il n'y a aucune disposition concrète concernant les autochtones.

Comme vous le savez, nous avons fait une réclamation auprès du gouvernement non seulement au sujet des terres sur la côte ouest de l'Ile de Vancouver, mais aussi sur les eaux qui vont jusqu'aux limites internationales.

Nous croyons fermement qu'il serait opportun que le gouvernement donne suite à certains voeux qu'il a exprimés, spécialement à la conférence constitutionnelle. Le Premier Ministre a mentionné un certain nombre de questions sur lesquelles il était prêt à prendre des dispositions pour changer la situation des autochtones. Nous pourrions facilement vous présenter des statistiques sur notre situation économique, mais je ne crois pas que nous ayons à le faire pour les membres ici présents, car vous êtes tous bien au courant de la situation des Indiens au pays.

Nous serions encouragés et nous nous sentirions certes beaucoup mieux si, dans le cadre de ce projet de loi, dans ces efforts visant à changer la situation des autochtones, le gouvernement apportait des amendements qui prévoiraient, outre la conservation, le deuxième point important, à savoir la répartition et la protection des pêcheries en ce qui concerne les Indiens. Si le ministre est sincère dans les propos qu'il tient au conseil consultatif et au Parlement, s'il a vraiment l'intention de reconnaître les droits des autochtones en ce qui concerne l'industrie de la pêche et la pêche de subsistance, il faudrait que les amendements à la Loi sur les pêcheries soient explicites à cet égard.

Monsieur le président, permettez-moi de vous parler un peu des pêcheries sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Si on étudie l'histoire de la commercialisation et l'évolution graduelle qu'a subi l'industrie de la pêche, on constate que notre peuple s'est fait avoir. Vers la fin des années 40 et au début des années 50, nous ne connaissions pas le chômage dans nos réserves. Le taux de chômage était nul, et cela était dû principalement à l'industrie de la pêche, y compris la transformation qui se faisait sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Des économistes sont arrivés et ont décidé que ces activités avaient davantage leur place dans de grandes régions urbaines, situées plus près des réseaux d'expédition, etc. Personne n'a pensé aux dommages que subiraient nos villages.

Notre peuple est dix fois plus touché que quiconque par tout changement dans l'industrie de la pêche. Nous savons que le gouvernement souhaite ardemment améliorer l'industrie de la pêche sportive et accroître les revenus tirés du tourisme

[*Text*]

brings into British Columbia, but we feel that before you have another change in our relationship with the fishery we should sit down and talk about the future of native people. That is not to say the native people would not participate in the sports fishery or the tourist industry, but this has to be planned out; otherwise, after the plan is implemented, we will find more of our people on welfare. If we are going to discuss species and the allocation and conservation, we think Indian people have to be part of that discussion.

We disagree, Mr. Chairman, that our fishing rights should be subjected to a Minister's Advisory Council. Our relationship, as far as we are concerned, is a federal government-Indian relationship, and we are not prepared to see an advisory council put between us. We have historically been treated wrongly by non-Indian groups that start dealing with our rights, and we see our negotiations strictly with the federal government.

Mr. Chairman, if I can quote Premier Hatfield at the constitutional meeting last year, I believe it relates very much to what is going on here today. He stated to his fellow premiers that: "We cannot be determining the rights of minorities by counting heads amongst the majority". We recognize the support this government has from sports fishermen and wildlife groups, but I do not think we can determine the rights of native people by trying to keep the sports fishermen happy.

We believe we have just as much right, if not a greater right, to the resources in British Columbia, and we feel that if you are going to discuss allocation, if the Minister is going to be given powers of allocation, then he has to indicate very clearly what his allocation—not only process, but amounts—would be to native people.

Mr. Chairman, the other part I would like to raise with you is the word "inland". In the proposed amendment, there is mention of the word "inland". I would urge this committee to be very cautious about that word "inland" and the legal interpretation of that word "inland". It is our understanding, our legal advice, that the word "inland" has been given legal interpretation in a couple of court cases, one involving the coastal waters of British Columbia. We believe you should refer this to your lawyers or whoever it is that does your legal research to make sure we know what we are putting into that bill when we say "inland". Our understanding of inland fisheries is that, because of the legal use of the word "inland", it can include everything that is of the surf line in British Columbia, which really is all the fisheries of British Columbia. So we would like some explanation as to what the intention is of the bill in the use of the word "inland".

Mr. Chairman, as we stated at the last meeting when we appeared before your committee, we are very concerned about any mention of the provincial governments in regard to fisheries. We do not feel that the provincial government has any jurisdiction, and we do not feel that they should have any

[*Translation*]

découlant de la pêche sportive en Colombie-Britannique, mais avant qu'un autre changement ne vienne bouleverser nos pêches, nous croyons qu'il faudrait s'asseoir et discuter de l'avenir des autochtones. Cela ne veut pas dire que les autochtones ne participeraient pas à la pêche sportive ou à l'industrie du tourisme, mais il faut que ce soit planifié; autrement, nous nous retrouverons avec davantage d'assistés sociaux une fois que le plan sera mis en oeuvre. S'il faut discuter d'espèces de poisson, de répartition et de conservation, il faut que le peuple indien participe aux discussions.

Nous ne voulons pas, monsieur le président, que nos droits de pêche relèvent d'un conseil consultatif du ministre. Notre interlocuteur est le gouvernement fédéral et nous ne sommes pas prêts à accepter qu'un conseil consultatif vienne s'interposer. Chaque fois que des groupes non indiens ont traité de nos droits, nous avons été lésés, et c'est pourquoi nous tenons à négocier directement avec le gouvernement fédéral.

Monsieur le président, permettez-moi de citer une déclaration du premier ministre Hatfield faite à la réunion constitutionnelle de l'an dernier et qui m'apparaît très à propos. Voici ce qu'il a dit à ses homologues: «Nous ne pouvons pas déterminer les droits des minorités en tentant de privilégier certains groupes de la majorité». Nous reconnaissons que le gouvernement a l'appui des pêcheurs sportifs et de groupes s'intéressant à la faune, mais je ne crois pas que nous puissions déterminer les droits des autochtones tout en essayant de plaire aux pêcheurs sportifs.

Nous avons tout autant droit, sinon plus, aux ressources de la Colombie-Britannique, et nous estimons que s'il faut discuter de répartition des ressources, si le ministre doit se voir investi de pouvoirs à cet égard, il doit indiquer très clairement quelle sera la part, non seulement en termes de traitement, mais aussi en termes de quantité, qui reviendra aux autochtones.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant aborder la notion de «pêches intérieures». Dans le projet d'amendement, il est question de «pêches intérieures». J'exhorterais le comité à être très prudent au sujet de ce terme et de son interprétation juridique. D'après nos conseillers juridiques, nous croyons savoir que l'expression «pêches intérieures» a été l'objet d'une interprétation dans quelques causes entendues par les tribunaux, dont une sur les eaux des côtes de la Colombie-Britannique. D'après nous, vous devriez charger vos avocats ou ceux qui font vos recherches de s'assurer qu'il n'y ait pas d'équivoque quant à l'interprétation de «pêches intérieures» dans le projet de loi. À cause de son emploi juridique, l'expression «pêches intérieures» peut comprendre, pour nous, tout ce qui est à l'intérieur de la ligne de ressac en Colombie-Britannique, ce qui veut dire toutes les formes de pêche de la Colombie-Britannique. Nous aimerions donc qu'on nous explique ce qu'on entend par «pêches intérieures» dans le projet de loi.

Monsieur le président, comme nous l'avons dit la dernière fois que nous avons comparu devant votre comité, toute mention des gouvernements provinciaux en rapport avec les pêcheries nous préoccupe énormément. Nous croyons que le gouvernement provincial n'a aucune juridiction et qu'il ne

[*Texte*]

jurisdiction, in regard to the salmon resource. We are not prepared to subject our rights to a provincial government. Our legal rights under the Constitution of this country lie with the federal government, and we are not prepared to see a change in that relationship.

• 0920

Now, our understanding is that the Minister did state to this committee that it was not his intention to bring in provincial jurisdiction over matters relating to Indian commercial fishery or Indian fishery. And if that is his feeling, then we believe that can easily be explicitly stated in the amendments to the Fishery Act, so that there is no suspicion by native people as to the federal government trying to ease in provincial involvement in native rights. Certainly, if you explicitly stated that, it would certainly make us feel a lot more comfortable.

Mr. Chairman, I would like at this time to ask my colleagues to say some words to you. Maybe, we could start off with Earl Smith.

Chief Earl Smith (Nuu-chah-nulth Tribal Council): Mr. Chairman, I think our greatest concern has been that we are being left out of the planning process, again, about the fisheries of Canada. As everybody can recall here, it was only in 1959 that we were given the right to vote. And that gave us a little bit of hope in determining our destiny as native people. I see this Bill C-32 as completely flying in the face of our right to determine our own destiny. It appears to me that it proposes not to involve the native people in the planning of our very source of life, which is the fisheries and oceans. I find it hard to believe that they can propose something like this when it was only in 1959 that we were given the right to vote by another Conservative leader, John Diefenbaker. This has to be well thought out in that there has to be total native involvement right from the east coast to the west coast of Canada in terms of fishery.

It concerns me greatly that we are not in this process of planning in terms of what is happening on the east coast now where there will be no salmon fishery for anybody. We in British Columbia face the same thing if we are not cognizant of the things that are happening on the east coast. We, as native people, are very good managers of our resource; it has been proven that we are good managers of our resource, and we wish to be part of that management team. Yet this Bill C-32 flies right in the face of what the Minister has been saying about co-management of fisheries and oceans in British Columbia. He has articulated that he is going to enter into co-management with our people. He has been on the west coast negotiating with various tribal councils on co-management. But this Bill C-32 is going to undermine everything that has been done in that way. The proposed act is going to wipe out co-management if the bill stays the way it is presented right now.

[*Traduction*]

devrait en avoir aucune en ce qui concerne le saumon. Nous ne sommes pas prêts à assujettir nos droits à un gouvernement provincial. Nos droits légaux prévus par la Constitution du pays sont assujettis au gouvernement fédéral, et nous ne sommes pas prêts à ce que cela change.

Nous croyons savoir que le Ministre a effectivement déclaré à votre comité qu'il n'avait pas l'intention d'accorder des pouvoirs aux provinces en ce qui concerne la pêche ou la pêche commerciale indienne. Et, si telle est la volonté du Ministre, nous croyons que cela pourrait être mentionné explicitement dans les amendements à la Loi sur les pêcheries, de sorte que les autochtones soient assurés que le gouvernement fédéral n'essaie pas d'investir les provinces de certains pouvoirs concernant les droits des autochtones. Si cela était mentionné explicitement dans le projet de loi, nous nous sentirions beaucoup plus rassurés.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant demander à mes collègues de vous dire quelques mots. Nous pourrions peut-être commencer par Earl Smith.

Le chef Earl Smith (Conseil de la tribu de Nuu-chah-nulth): Monsieur le président, ce qui nous préoccupe le plus, je pense, c'est que nous avons une fois de plus été écartés du processus de planification concernant les pêcheries au Canada. Ai-je besoin de vous rappeler que ce n'est qu'en 1959 que nous avons obtenu le droit de vote. Et cela nous a permis d'espérer que nous aurions un mot à dire quant à notre avenir en tant que peuple autochtone. À mon sens, le projet de loi C-32 va tout à fait à l'encontre de notre droit de décider de notre sort. Le projet de loi semble avoir pour objet d'écarter les autochtones du processus de planification de ce qui les fait vivre, à savoir les pêches et les océans. J'ai du mal à croire qu'on propose quelque chose comme cela, alors que ce n'est qu'en 1959 qu'un autre dirigeant conservateur, John Diefenbaker, nous a consenti le droit de vote. Cela voulait dire que les autochtones, depuis la côte est jusqu'à la côte ouest du pays, devaient participer pleinement à l'élaboration des politiques en matière de pêcheries.

Cela m'inquiète énormément que nous ne soyons pas partie prenante au processus de planification touchant la côte est, où il est question de supprimer la pêche au saumon pour tout le monde. Nous, en Colombie-Britannique faisons face à la même éventualité si nous ne prenons pas garde à ce qui se produit sur la côte est. En tant qu'autochtones, nous sommes de très bons gestionnaires de nos ressources; cela a été prouvé, et nous souhaitons faire partie de cette équipe de gestion. Cependant, le projet de loi C-32 contredit carrément les propos du Ministre concernant la cogestion des pêches et océans en Colombie-Britannique. Il a déclaré qu'il favoriserait la cogestion avec notre peuple. Il est venu sur la côte ouest négocier les modalités de cette cogestion avec divers conseils tribaux. Mais le projet de loi C-32 va détruire tout ce qui a déjà été fait en ce sens. Dans sa forme actuelle, le projet de loi empêchera la cogestion.

[*Text*]

I have already said the native people are good managers of their resource—a fact which has been proven. It was proven in the crash of 1930—the "hungry thirties" they called that period, in which proof of good management of our resources was shown. It was not the native people who were killing themselves because there was nothing to manage.

When non-Indians talk about management, they only talk about one aspect of management, which is the management of a bank account. I think that is the aspect that everybody is looking at right now, when they talk about management of Fisheries and Oceans; they see the dollar signs dwindling, their bank account dwindling. They are concerned about the management of Fisheries and Oceans. The big companies, the sport fishermen and the commercial fishermen are concered about the management of Fisheries and Oceans. Some of own people are commercial fishermen, and they are concerned about that. Their economic basis is shrinking day by day because of mismanagement.

• 0925

In the hungry 1930s our people proved they were good managers of their resources. Rather than doing themselves in, like a lot of people did, they moved back to the reservations and raised big families there. They lived on the resources that were managed by their predecessors, their ancestors. That is why it is very critical. We are part of the management of resources and I think that has to be taken into consideration. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Smith. Mr. Frank.

Mr. Archie Frank (Nuu-chah-nulth Tribal Council): I am going to talk very briefly on the history of Canada. I have seen what my grandfathers hung onto or managed in 2000 years disappear in 200 years. I hate to say this, but the management end of the fishery has been very poor. It never, at any time, included the native people of Canada in managing the resources that were here. I think the government will have to realize that they came over with equipment to harvest my resources. I am going to be very hard today, because I feel it is time I made the public realize that I was the best manager of my resources prior to contact with you people.

It has been proved that I could go out whaling, sealing, hunting; all these species were in front of me. I managed it; it was always there because of my management. What we are saying to the Government of Canada today is that we would like to co-manage the resources with you. I think we have the ability and I think you have the technology to make it work. If you isolate me on the reserve or whatever, if you do not include me in your plans, it will not work. If it is going to work, all parties who are users of any resource in Canada should be included in the planning state. Then, when you implement that planning state and you come into management, we would like to share that responsibility with the Government of Canada.

I do not think at any time the Government of Canada has approached the native people of Canada to determine what

[*Translation*]

J'ai déjà dit que les autochtones savent bien gérer leurs ressources et que la preuve n'était plus à faire. Nous avons prouvé que nous pouvions bien gérer nos ressources durant la crise des années 30, ce qu'on a convenu d'appeler les «années de la faim». Ce n'est pas les autochtones qui s'entretuaient parce qu'ils n'avaient rien à gérer.

Lorsque les non-Indiens parlent de gestion, ils parlent seulement d'un aspect de la gestion qui est celui du compte en banque. C'est à cela que tout le monde songe quand on parle de gestion des pêches et des océans. Les bourses et les comptes en banque se rétrécissent. On s'inquiète de la gestion du ministère des Pêches et Océans. Les grandes sociétés, les pêcheurs sportifs et commerciaux s'inquiètent de la gestion du ministère des Pêches et Océans. Ceux parmi nous qui sont pêcheurs commerciaux s'inquiètent aussi. Leur assise économique est sapée de jour en jour à cause de l'incurie.

Pendant la dépression des années 30, nos gens ont prouvé qu'ils géraient bien leurs ressources. Au lieu de se laisser abattre, comme beaucoup d'autres l'ont fait, nos gens sont retournés dans les réserves pour y élever des familles nombreuses. Ils ont vécu des ressources qu'ils ont gérées comme leurs prédécesseurs, leurs ancêtres. Voilà pourquoi la question est capitale. La gestion des ressources nous appartient, et je pense qu'il faut en tenir compte. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Smith. Monsieur Frank.

M. Archie Frank (Conseil de la tribu de Nuu-chah-nulth): Je vais vous parler brièvement de l'histoire du Canada. En 200 ans, nous avons vu disparaître ce que nos grands-parents avaient conservé et géré pendant 2,000 ans. Je suis désolé de devoir dire cela, mais la gestion des pêches a été désastreuse. On n'a jamais fait participer les autochtones du Canada à la gestion des ressources, et je pense que le gouvernement devra se rendre compte que par sa faute, on a amené de l'équipement pour exploiter mes ressources. Aujourd'hui, je vais me montrer dur, car j'estime qu'il est temps que le public se rende compte que nous étions les meilleurs gestionnaires des ressources avant l'arrivée des Blancs.

Il est prouvé que nous pouvions nous adonner à la chasse à la baleine et au phoque et à toutes sortes d'autres poissons. Nous gérions nos pêches et le poisson se reproduisait à cause de cette gestion. Aujourd'hui, nous disons au gouvernement du Canada que nous voudrions cogérer ces ressources avec lui. Je pense que nous en avons la compétence, mais le gouvernement a la technologie nécessaire pour que tout se passe bien. Si les Indiens sont isolés dans les réserves, si les Indiens ne participent pas à vos plans, rien n'ira. Pour que les choses marchent, toutes les parties, tous les usagers des ressources canadiennes doivent participer à la planification. Au moment de la mise en oeuvre d'un plan, au moment de la gestion, nous voudrions pouvoir partager les responsabilités avec le gouvernement du Canada.

Je pense que jamais le gouvernement du Canada n'a pressenti les autochtones pour élaborer un plan d'avenir, pour

[*Texte*]

their future or what their destiny is going to be. I find it very hard, because the provincial governments are trying to put the responsibility on the federal government and the federal government is trying to put the responsibility on the provincial govenments. However, they are both living on the same land as I am. They will up have to come up with sounder and better policies in dealing with the Indian people of Canada.

Again, it does not say what allocation means. Why am I subject to policies, such as allocation of fish? The Government of Canada has to realize that I am solely dependent on that fish for the survival of myself and my children and my grandchildren. None of you are subjected to any allocations of what you eat today. No immigrant here or anywhere is under the policies that I am under in regards to how I eat and bring my bread and butter to my table. This is what we mean. Let us sit down together and plan a future for Canada.

• 0930

The Chairman: Thank you, Mr. Frank. I think we will now go to questioning. Mr. Henderson, would you like to begin?

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. You mentioned that you were not involved in any of the planning. Were you involved at the time of the signing of the treaty between Canada and the U.S.?

Mr. Frank: I have no treaty with Canada. I am one of the non-treaty Indians.

Mr. Henderson: I am talking about the salmon agreement that was negotiated between . . .

Mr. Watts: We were not consulted at all.

Mr. Henderson: There was no consultation with your organization at all.

Mr. Watts: No.

Mr. Henderson: I understand, Mr. Chairman, that the Minister was going to make some amendments to proposed section 2.1 under the purposes of the act in paragraph (*d*).

The Chairman: Yes, he did. It is proposed paragraphs (*c*) and (*d*) to proposed section 2.1. If you look at proposed paragraph (*c*), it is subject to paragraph (*a*), and then proposed paragraph (*d*) is to provide for the proper management and control of the inland fisheries of Canada, and subject to the constitutional jurisdiction of provinces for the allocation of those fisheries.

Mr. Henderson: That is a proposed change that the Minister made.

The Chairman: Right.

Mr. Henderson: It has not been accepted just yet by the committee on clause by clause, but it says:

> to provide for the proper management and control of inland fisheries of Canada and subject to the constitutional jurisdiction of the provinces for the allocation of those fisheries.

[*Traduction*]

prévoir leur destinée. Je trouve cela très difficile à accepter, car les gouvernements provinciaux essaient de renvoyer la balle au gouvernement fédéral qui leur rend la politesse. Toutefois, eux comme moi, nous vivons sur le même territoire. Il faudra donc des politiques plus solides, plus efficaces à l'égard des Indiens du Canada.

Une fois de plus, le projet de loi ne précise pas ce que veut dire la répartition. Pourquoi serais-je assujetti à une répartition? Le gouvernement du Canada doit se rendre compte que je dépens exclusivement du poisson pour ma survie, celle de mes enfants et de mes petits-enfants. Aucun d'entre vous ne subissez les contraintes d'une répartition de ce que vous mangez aujourd'hui. Aucun immigrant, ici ou ailleurs, ne doit subir ce genre de politique qu'on impose et qui a des répercussions sur ce que je mange, sur le pain et le beurre que je trouve sur ma table. Voilà pourquoi je vous exhorte à accepter de préparer l'avenir du Canada avec nous.

Le président: Merci, M. Frank. Passons maintenant aux questions. M. Henderson, voulez-vous commencer?

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président. Vous avez dit qu'on ne vous faisait pas participer à la planification. Avez-vous participé aux négociations qui ont abouti à la signature du traité entre le Canada et les États-Unis?

M. Frank: Je n'ai jamais signé de traité avec le Canada. Je fais partie des Indiens non conventionnés.

M. Henderson: Je parle ici de l'accord qui porte sur le saumon et qui a été négocié entre . . .

M. Watts: Nous n'avons pas été consultés.

M. Henderson: Votre organisation n'a donc absolument pas été consultée, n'est-ce pas?

M. Watts: Non.

M. Henderson: Je crois savoir, monsieur le président, que le Ministre a l'intention de présenter des amendements au projet d'article 2.1, notamment à l'alinéa *d*).

Le président: C'est déjà fait. Nous sommes saisis de deux projets d'alinéa *c*) et *d*) à l'article 2.1. Reportez-vous au projet d'alinéa *c*), qui est lié à l'alinéa *a*), et ensuite au projet d'alinéa *d*) qui prévoit une gestion et un contrôle adéquats des pêches intérieures du Canada de même que, sous réserve des compétences constitutionnelles des provinces, la répartition des pêches.

M. Henderson: C'est donc là la modification proposée par le ministre, n'est-ce pas?

Le président: C'est cela.

M. Henderson: Cette modification n'a pas encore été adoptée par le comité, car nous n'avons pas procédé à l'étude article par article, mais je lis:

> une gestion et un contrôle adéquats des pêches intérieures du Canada, de même que,63 sous réserve des compétences constitutionnelles des provinces, la répartition de ces pêches.

[*Text*]

If that amendment were accepted to proposed paragraph 2.1(*d*), which states:

> to provide, in co-operation with the provinces, for the proper management, allocation and control of the inland fisheries of Canada.

and I realize you have not seen this before, do you think that would have any impact at all? That sort of an amendment, would that have any impact at all in the situation?

The Chairman: The clerk is just bringing George a copy.

Mr. Henderson: They would likely have to have some time to study it, or have some legal advice to it. Anyway, you do not think that would provide any relief whatsoever as far as native people are concerned?

Mr. Watts: Mr. Chairman, we did listen to a rough copy of the dialogue of the Minister of his purpose of suggesting this amendment. As we stated before, if it is his intention not to pass over jurisdiction to the provinces in regard to Indian fishery, then why not explicitly state that, rather than stating "subject to the constitutional jurisdiction of the provinces"?

Mr. Chairman, there is nobody who has been dragged through the courts more than Indian people; and we are running out of money, for one thing, to pay our lawyers. We feel that if the government is sincere about what it is saying, then why not just explicitly state it in the amendment to the Fisheries Act that the provinces do not and never will have jurisdiction in regard to the Indian fishery? It would be a lot easier to do that than to try to interpret through the courts what this is saying; and also, maybe the Chairman could tell me, what is your understanding, the legal understanding of the word "inland".

The Chairman: Well, it is grey with me, Mr. Watts, because I think it is grey with the legal people in fisheries. If I remember correctly, the night we had the briefing we could not really get a definition of what was navigable water. I am not a lawyer, but I certainly was not left with a firm opinion on what "inland waters" meant or what even "navigable waters" meant. If anybody can shed light on it, by all means . . .

• 0935

Mr. Skelly: Why did we recommend passage of a bill to the House when we did not know what the hell was in it, just as an aside?

The Chairman: It would not be the first time, Mr. Skelly, would it?

Mr. Skelly: Well, it is time it stopped.

Mr. Henderson: This is my time, Mr. Chairman.

You ask us about inland fisheries and in your statement, George, you urged the committee to be very cautious about the legal interpretation of "inland fisheries". I take that very

[*Translation*]

Si cet amendement était adopté, ce serait en remplacement de l'alinéa 2.1*d*) qui dit:

> en collaboration avec les provinces, une gestion, une répartition et une surveillance judicieuse des pêches intérieures du Canada.

Je pense que vous n'avez pas encore pris connaissance de cet amendement, mais j'aimerais savoir si vous pensez que cela aurait une incidence quelconque? Est-ce que ce genre d'amendement pourrait avoir une incidence quelconque étant donné la situation?

Le président: Le greffier fait le nécessaire pour obtenir des exemplaires, Georges.

M. Henderson: J'aurais aimé pouvoir étudier cet amendement et obtenir des conseils juridiques à son propos. De toute façon, vous ne semblez pas penser que cela pourrait régler la situation du point de vue des autochtones, n'est-ce pas?

M. Watts: Monsieur le président, nous avons écouté les explications du Ministre quand il a proposé cet amendement. Comme nous l'avons déjà dit, si le Ministre n'a pas l'intention de confier aux provinces la compétence en ce qui concerne les pêches des Indiens, pourquoi alors ne pas le dire clairement, au lieu de dire «sous réserve des compétences constitutionnelles des provinces»?

Monsieur le président, aucun autre groupe n'a été plus souvent traîné devant les tribunaux que les Indiens. Nous sommes presqu'à court d'argent pour payer les honoraires de nos avocats. Nous estimons que si le gouvernement est sincère, il devrait dire clairement, dans sa modification à la Loi sur les pêcheries, que les provinces n'ont pas et n'auront jamais compétence en ce qui concerne les pêches des Indiens. Cela faciliterait beaucoup plus les choses que de demander des interprétations aux tribunaux. En outre, le président pourrait peut-être me dire ce qu'il entend, du point de vue juridique, par le mot «intérieures».

Le président: C'est obscur pour moi, M. Watts, car je pense que c'est aussi obscur pour le contentieux du ministère des Pêches. Si ma mémoire est bonne, le soir où on nous a donné des explications, nous n'avons pas obtenu de définition ferme de ce que sont les eaux navigables. Je ne suis pas avocat et on n'a pas réussi à m'expliquer clairement ce que signifiait «eaux intérieures» et «eaux navigables» si quelqu'un peut me fournir des explications, j'écouterai volontiers . . .

M. Skelly: Comment peut-on recommander l'adoption d'un projet de loi à la Chambre sans savoir ce que signifie ce qu'il contient, soit dit en passant?

Le président: Ce ne serait pas la première fois que ça se produirait, M. Skelly, n'est-ce-pas?

M. Skelly: Il est grand temps que ça cesse.

M. Henderson: C'est mon temps de parole, monsieur le président.

Vous nous demandez de préciser ce que sont les pêches intérieures et dans votre exposé, George, vous exhortez le comité à faire preuve d'extrême prudence quant à l'interpréta-

[*Texte*]

seriously because I think we have to have a handle on what the legal interpretation is of inland, certainly for the protection of native groups.

Mr. Watts: That is the problem we are having. Our legal advice is telling us that inland fisheries can include everything that is in from the surf line. Really, the majority of our reserves are on inlets and tidal waters in the inland. I mean, if you draw a line from the outside of the land, that takes everything from the Queen Charlottes and everything from the west coast of Vancouver Island inwards. Now, do the members understand that? If you are going to pass legislation, then surely you should understand what impact it is going to have. And if inland fisheries includes everything in from the surf line, it is going to have a great impact for us. That is why we are concerned about the use of the term "inland fisheries".

The Chairman: Well, we were assured, I think, in committee that the federal government would still have jurisdiction over the salmon in waters, as I remember. Do you remember that, Ray?

Mr. Skelly: Mr. Chairman, that was not the case. The case was that apart from—when the legal advice was here—returning for spawn, that portion which was returning to reproduce the species, the province owned everything else, and that native food fishery, if it were opened up for a native food fishery, then certainly a sports fishery could take place or the province could authorize and license any other kind of activities as long as there was an allocation apart from spawning.

Mr. Watts: Mr. Chairman, if I could caution you, too; if you look at the amendments to the bill, you are amending the bill also in regard to the species. If it mentions "inland fisheries", for instance, what about clams? What about oysters? Are all of those things now going to come under provincial jurisdiction, because they would be on the inland even if they are in salt water, tidal water? If that is what the courts interpret "inland" as being, then clearly the province is going to have jurisdiction in regard to some of our historical fisheries, not dealing with the salmon.

Mr. Henderson: Mr. Chairman, that is the sort of thing we should try and get cleared up probably by some of our legal people; just exactly what is meant by the definition "inland". My understanding is that it could very well mean that clams and oysters and one thing or another could come under provincial jurisdiction. That would have a drastic effect on native people in this country. In fact, it would have a drastic effect on people from the east coast as well, because those traditional fisheries have been managed as long as I can remember, and a lot longer, under the Department of Fisheries and Oceans. So you bring up an exceptionally strong point here and one that we as a committee should be trying to get to the bottom of.

I would presume that is not the Minister's intentions, by no means, but as I have mentioned on several occasions in the

[*Traduction*]

tion juridique de l'expression «pêches intérieures». Je pense que la question est très grave, parce que je pense qu'on doit savoir quelle sera l'interprétation juridique du mot «intérieures», surtout si l'on veut protéger les groupes d'autochtones.

M. Watts: C'est là le coeur du problème. Nos conseillers juridiques nous disent que les pêches intérieures peuvent englober la pêche qui se fait partout à partir des berges où viennent se briser les vagues. À la vérité, la majorité de nos réserves sont dans des anses et en eau salée à l'intérieur des terres. Autrement dit, si on établit une limite, cela signifierait tout ce qui se trouve à partir des îles de la Reine Charlotte et à partir de la côte ouest de l'île de Vancouver. Est-ce que les membres du comité comprennent ce que cela signifie? Si vous adoptez un projet de loi, vous devez manifestement en comprendre les incidences. Si les pêches intérieures englobent tout, à partir de la berge où viennent se briser les vagues, nous serons touchés très durement. Voilà pourquoi l'expression «pêches intérieures» nous inquiète vivement.

Le président: En comité, on nous a donné l'assurance que le gouvernement fédéral aurait encore compétence sur le saumon, n'est-ce-pas, Ray?

M. Skelly: Monsieur le président, ce n'est pas tout à fait cela. Quand les conseillers juridiques sont venus témoigner, ils nous dit qu'à part les géniteurs, c'est-à-dire ces poissons qui remontent le cours d'eau à des fins de reproduction, la province était propriétaire de tout le reste, et si l'on permettait la pêche alimentaire aux autochtones, on pouvait certainement autoriser la pêche sportive, délivrer des permis ou permettre toutes sortes d'autres activités, dans la mesure où cela ne touchait pas le frai.

M. Watts: Monsieur le président, je voudrais vous mettre encore en garde. Prenez les amendements au projet de loi, et vous constaterez qu'on modifie le projet de loi du point de vue des espèces. Si l'on parle de «pêches intérieures», par exemple, que faites-vous des palourdes? Que faites-vous des huîtres? Est-ce que ces espèces vont désormais relever du gouvernement provincial, parce que désormais, par définition, elles croîssent en eau intérieure, en eau salée? Si c'est comme cela que les tribunaux interprètent le mot «intérieures», la province aura désormais compétence sur nos pêches traditionnelles autres que le saumon.

M. Henderson: Monsieur le président, c'est une chose qu'il faudrait essayer d'éclaircir en consultant le contencieux. Que veut-on dire quand on parle de «pêches intérieures»? Si j'ai bien compris, cela engloberait les palourdes et les huîtres, qui relèveraient désormais du gouvernement provincial. Cela aurait un effet considérable sur les autochtones au Canada. En fait, cela pourrait avoir aussi un effet considérable sur les gens de la côte est, car ces pêches traditionnelles ont depuis toujours relevé du ministère des Pêches et Océans. Vous soulevez donc ici un point capital que le comité devrait fouiller en détail.

Je suppose que ce n'est pas l'intention du Ministre, loin de là, de procéder ainsi, mais comme je l'ai dit à plusieurs reprises

[*Text*]

past in this committee, we cannot just exactly pass legislation for one particular Minister. That Minister could be Minister of Supply and Services next week, hypothetically, and some other Minister could be there or some other government in the future could be there that may see it differently. So we should be passing legislation that is accurate and that we can rely on.

• 0940

The Chairman: Mr. Henderson, Mr. Asselin was here a few minutes ago. He has just stepped out for a few minutes. He is the legal counsel for the department. As soon as he comes back with the . . .

Mr. Henderson: We may want to hear from the legal counsel later, as we finish up with our witnesses this afternoon, exactly on some of those specific points that are brought out not only by witnesses who are here today but by those who were here previously.

The Chairman: Personally, I would like to hear again what he has to say about that word "inland" right away, so that we do not have to go over this over and over all day.

Mr. Fulton: On that point, Mr. Chairman, I am having a paper done by the Parliamentary Library run off. It has some of the more current Supreme Court of Canada decisions, because certainly the evidence that—as I understand it—the Government of New Brunswick intends to give tonight is related to the word "inland", in that there is a Supreme Court of Canada decision that is in their favour on the word "inland". I think we really do need to get some pretty precise amendments to the purposes section and perhaps some other amendments to the act to make it abundantly clear what is sea coast and what is inland, because I think the evidence we are going to get from the Government of New Brunswick is going to be pretty clear on what their views are tonight.

The Chairman: Mr. Asselin is back in the room. I will just act as a chairman and on the instructions of the committee. Would you like to hear Mr. Asselin now on the word "inland", or would you like to wait until the hearings are over at noon and try to combine a number of items?

Mr. Comeau: Mr. Chairman, why do we not hear what the legal counsel has to say? It might throw some light on the subject—rather than repeating . . .

Mr. Fulton: Let us stop the clock for the Nuu-chah-nulth evidence and hear Mr. Asselin for a moment.

The Chairman: We can certainly do that. Mr. Asselin, would you be prepared to go over again for the committee your interpretation of the word "inland" in the bill? There is confusion about what that exactly means.

Mr. Pierre Asselin (Director, Legal Services, Department of Fisheries and Oceans): Mr. Chairman, the word "inland"

[*Translation*]

ici, on ne peut pas adopter un projet de loi qui convienne à un ministre en particulier. Ce ministre pourrait devenir ministre des Approvisionnements et Services la semaine prochaine, c'est toujours possible, et son successeur, ou un autre gouvernement à l'avenir, pourrait voir les choses de façon totalement différente. À nous donc d'adopter une loi qui soit précise et sur laquelle nous puissions compter.

Le président: M. Henderson, M. Asselin était ici il y a quelques instants. Il a quitté la salle quelques minutes, et comme il est le conseiller juridique du ministère, nous pourrions lui demander, dès qu'il reviendra . . .

M. Henderson: Peut-être que nous voudrons entendre ce qu'il a à dire un peu plus tard, quand nous aurons fini d'entendre les témoins, cet après-midi, car nous pourrions lui poser alors des questions sur des points précis soulevés par nos témoins d'aujourd'hui, qui n'ont pas comparu avant.

Le président: Pour ma part, j'aimerais savoir ce qu'il a à dire à propos de la définition du mot «intérieures», immédiatement, pour que nous n'ayons pas à reprendre cette question sans cesse aujourd'hui.

M. Fulton: Monsieur le président, j'ai demandé à la Bibliothèque du Parlement de préparer un document là-dessus. On trouve dans ce document le compte rendu des arrêts les plus récents de la Cour suprême du Canada, et je crois savoir que le gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui doit comparaître ce soir, a l'intention d'aborder la question du mot «intérieures», car il existe un arrêt de la Cour suprême du Canada qui s'est prononcé sur la définition de ce mot et qui est en faveur de cette province. Je pense qu'il faut rédiger des amendements très précis à l'article relatif à l'objet du projet de loi et qu'il faudra peut-être d'autres amendements pour que nous sachions très clairement ce qu'est la côte et ce qu'est la région intérieure, car le témoignage que nous entendrons de la part des représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick fera clairement état de l'opinion de cette province là-dessus.

Le président: M. Asselin est revenu. Je suis le président du comité et je m'en remets à vous. Voudriez-vous que M. Asselin nous explique maintenant la signification du mot «intérieures», ou préférez-vous attendre la fin des audiences, à midi, pour pouvoir lui poser en même temps d'autres questions?

M. Comeau: Monsieur le président, pourquoi ne pas écouter ce que le conseiller juridique a à dire? Cela nous éviterait de nous répéter, nous donnerait des précisions sur le sujet . . .

M. Fulton: On peut arrêter le témoignage des représentants de la tribu de Nuu-chah-nulth et écouter M. Asselin quelques minutes.

Le président: Nous pouvons certainement faire cela. M. Asselin, pourriez-vous nous donner votre interprétation du mot «intérieures» utilisé dans le projet de loi? On ne s'entend pas très bien sur ce qu'il signifie.

M. Pierre Asselin (directeur, Contentieux, Ministère des Pêches et Océans): Monsieur le président, le mot «intérieures»

[*Texte*]

was chosen very carefully in this bill, because it is the word used in the Constitution. Section 91.12 of the act talks about "sea coast and inland fisheries". Since 1896, when the first reference to the Privy Council was heard, the word "inland" has been given judicial interpretation consistently.

Exactly where, physically, inland fisheries start and exactly where they end is not always easy to determine in the field, because in most provinces of Canada inland fisheries start where the tide ends. Sea-coast fisheries are really fisheries in tidal waters and inland fisheries are fisheries not in tidal waters. Where exactly the tide stops running is a matter of individual fact and individual rivers. It goes a fair size up in the Fraser River, for instance, and in other rivers that are precipitous it stops very close to the shore. But that essentially is what it is. It would be very dangerous, in my view, to replace the word "inland" in the act by another word which has not been subject to judicial interpretation over the years.

The Chairman: I guess the problem, Mr. Asselin, is what happens after the end of tidal water in salmon-producing rivers. It was just pointed out that you could have a salmon fishery with the province having jurisdiction over it. They could open a sport fishery on the river, for instance.

Mr. Asselin: Again, the courts decided a long time ago that in inland fisheries, in non-tidal waters, the jurisdiction of the federal government is limited to setting quotas, methods of fishing, seasons, gear types, etc. The right to fish belongs to the owner of the soil over which the fish happen to be swimming or located. That is constitutional law and that cannot be changed. Therefore, in every province of Canada, in non-tidal waters the right to fish belongs to the province and it can dole it out as it pleases.

• 0945

Now, there are some administrative arrangements that have existed for a long time where a province does not get involved in a certain fishery, such as salmon in B.C. The province has never asserted its right in this area and has left it to the federal government to administer, but nothing constitutionally could stop the province from one day saying: From now on I issue licences. You set quotas, you set seasons, you set gear type, but I issue the licences.

The Chairman: I do not think we heard that from you in our briefing, did we? Did we hear that in our briefing?

I wonder if we could just open it up and let members ask Mr. Asselin questions, and the witnesses perhaps could ask Mr. Asselin questions too. How about if I go to Mr. Skelly, Mr. Comeau, Mr. Ferland and Mr. Watts? Mr. Skelly.

[*Traduction*]

a été choisi judicieusement pour le projet de loi, car il est repris dans la Constitution. L'article 91.12 de la Constitution parle de «pêches côtières et intérieures». Depuis 1896, date à laquelle il a été utilisé pour la première fois au Conseil privé, le mot «intérieures» a toujours été interprété de la même façon par les tribunaux.

Dans le cas qui nous occupe, concrètement, il n'est pas toujours facile de déterminer où commencent et où se terminent les pêches intérieures, car dans la plupart des provinces du Canada, les pêches intérieures commencent là où s'arrête la marée. Les pêches côtières sont, à toutes fins pratiques, des pêches en eaux salées tandis que les pêches intérieures sont des pêches en eaux douces. L'endroit où s'arrête la marée est propre à chacune des rivières. Dans la vallée du fleuve Fraser, la marée s'arrête très haut en amont alors que dans d'autres rivières, dont le débit est plus fort, la marée s'arrête tout près de la rive. Voilà donc essentiellement ce qu'il en est. A mon avis, il serait fort dangereux de remplacer le mot «intérieures» par un autre mot car ce dernier n'aurait pas été interprété par les tribunaux au fil des ans.

Le président: M. Asselin, on se demande ce qui se passe dans les rivières productrices de saumons au-delà des eaux salées. On vient de nous signaler qu'il y a certaines pêches au saumon qui seraient de compétence provinciale. En effet, on pourrait ouvrir ces rivières à la pêche sportive, par exemple.

M. Asselin: Les tribunaux se sont prononcés il y a longtemps en décrétant que la compétence du gouvernement fédéral se limitait, pour les pêches intérieures, en eaux douces, à l'établissement d'un contingentement, des méthodes de pêche, des saisons, du type d'engin, etc. Le propriétaire du sol avoisinant les habitats du poisson a le droit de pêcher dans ces endroits-là. Cela fait partie du droit constitutionnel et on ne peut rien y changer. Par conséquent, toutes les provinces du Canada peuvent décider du droit de pêche comme bon leur semble dans les eaux où il n'y a pas de marée.

Cependant, en vertu de certains ententes administratives qui existent depuis longtemps, une province peut décider de ne pas intervenir dans un certain type de pêche, par exemple la pêche au saumon en Colombie-Britannique. Cette province n'a jamais fait valoir ses droits dans ce domaine et a laissé au gouvernement fédéral le soin d'administrer cette pêche; par contre, rien ne l'empêche, du point de vue constitutionnel, de décider qu'elle veut assumer le contrôle de la délivrance des permis, par exemple. Elle pourrait dire au gouvernement fédéral: bon, vous allez établir les contingents, fixer les saisons de pêche et déterminer quels engins sont permis, mais moi je me réserve le droit de délivrer les permis.

Le président: Je ne crois pas que vous ayez soulevé ce point lors de la séance d'information, n'est-ce pas? Est-ce que vous nous l'avez dit à ce moment-là?

Je vais maintenant permettre aux députés et même aux témoins, s'ils le désirent, de poser des questions à M. Asselin. Je vais donner la parole, dans cet ordre, à M. Skelly, M. Comeau, M. Ferland et M. Watts, si cela vous convient. Monsieur Skelly.

[*Text*]

Mr. Skelly: Just for the record—and this is just a repeat of the first time through—it is my understanding that the federal government, in returning salmon that were in non-tidal waters, the federal government would have jurisdiction over those fish that were designated as fish returning to spawn, under the authority to maintain the conservation; but other than that, the right to fish for, say, native food fish, as long as an allocation was being put up for one particular user, the province could authorize anyone else to fish on those stocks apart from spawners, if my understanding is correct. If there is an allocation apart from that of just returning to spawn, then the province could authorize someone else to fish those stocks as well; for example, sports fishermen.

Mr. Asselin: Correct. The province could authorize anyone to fish, but the federal government has the right to close the fishery.

Mr. Skelly: So the federal government would be forced, if the province where the returning stocks into a river were adequate for native food fishery and for conservation or spawning, then the province could allocate sports fishing on those stocks as well.

Mr. Asselin: Yes, it could. The federal government's primary role in inland fisheries is the conservation and preservation of fish. The province cannot allocate or give fish away that would threaten conservation without the federal . . .

Mr. Skelly: That was my understanding of your testimony before. Thank you.

The Chairman: Mr. Ferland, your question to Mr. Asselin.

M. Ferland: Monsieur Asselin, au Québec, le contrôle de la pêche au saumon est fait en collaboration par le provincial et le fédéral. La province, pour sa part, contrôle les quotas du saumon pêché dans les rivières intérieures. C'est elle qui négocie avec les autochtones les quantités de poisson, et c'est elle qui assure, par ses inspecteurs et ses gardes de sécurité, la mise en application de ces quotas-là. Est-ce exact?

M. Asselin: Je crois que oui, mais je n'en suis pas certain.

M. Ferland: Très bien. Merci.

The Chairman: Mr. Watts, do you have a question for Mr. Asselin?

Mr. Watts: Mr. Chairman, getting back to the word "inland", is the term "inland fishery" going to be interpreted differently than the term "inland waters"? In the British Columbia reference case the legal judgment was that inland waters are waters in from the surf line.

Mr. Asselin: Those two terms have two different meanings. Inland waters of British Columbia means that those waters are located on land that belongs to British Columbia, the Strait of

[*Translation*]

M. Skelly: Si vous me permettez de clarifier la chose—et je vais répéter ce qu'on nous a dit la première fois—je crois comprendre, en ce qui concerne les poissons qui remontent les rivières où il n'y a pas de marée, que le gouvernement fédéral a compétence lorsqu'il s'agit de poissons qui remontent le fleuve pour frayer, en vertu de son pouvoir d'assurer la conservation du poisson; à part cela, le droit de pêche—et je parle ici des contingents accordés à différents usagers—relève de la province, qui peut décider d'autoriser d'autres usagers à pêcher ces mêmes stocks, à condition qu'il ne s'agisse pas de poissons qui retournent frayer. Dans le cas des autres contingents, c'est-à-dire ceux qui ne touchent pas les saumons qui retournent frayer, la province peut très bien autoriser d'autres usagers à pêcher les stocks de poissons—par exemple, les pêcheurs sportifs.

M. Asselin: C'est exact. La province peut accorder un droit de pêche à n'importe qui, mais le gouvernement fédéral se réserve le droit de fermer la pêche.

M. Skelly: Ainsi, le gouvernement fédéral serait obligé . . . mettons que le nombre de poissons qui remontent le fleuve soit suffisant pour permettre la pêche de subsistance dans le cas des autochtones, la conservation et le frai, la province pourrait accorder un contingent aux pêcheurs sportifs à l'égard des mêmes stocks de poissons.

M. Asselin: Oui, c'est possible. Le principal rôle du gouvernement fédéral en ce qui concerne les pêches intérieures consiste à assurer la conservation et la protection du poisson. La province ne peut contingenter les stocks de poissons si la disparition de ces derniers risque de mettre en danger leur conservation, sans que le gouvernement fédéral . . .

M. Skelly: C'est comme cela que j'avais compris votre témoignage précédent. Merci.

Le président: Monsieur Ferland, je crois que vous voulez poser une question à M. Asselin.

Mr. Ferland: Mr. Asselin, in the Province of Quebec, salmon fishing is jointly controlled by the provincial and federal governments. I believe the province is responsible for controlling salmon quotas in inland rivers. It negotiates quotas with the Native population and, with the help of its fishing officers, ensures that those quotas are enforced. Is that correct?

Mr. Asselin: I believe so, but I am not absolutely certain.

Mr. Ferland: Fine.

Le président: Monsieur Watts, désirez-vous poser une question à M. Asselin?

M. Watts: Monsieur le président, pour revenir sur la question de l'interprétation du terme «intérieures», peut-on me dire si l'expression «pêches intérieures» aura une interprétation différente que le terme «eaux intérieures»? En Colombie-Britannique, dans la cause qui sert de point de repère dans ce domaine, la cour avait jugé que les eaux intérieures comprenaient toutes les eaux à partir de la ligne de ressac.

M. Asselin: En fait, ces deux termes ont des sens différents. Les eaux intérieures de la Colombie-Britannique sont les eaux situées sur des terres qui appartiennent à la Colombie-

[*Texte*]

Georgia; but that does not mean that it is inland fisheries. Inland fisheries are where the tide does not run.

Mr. Watts: The other legal question I would like to get at is what the gentleman just stated in regard to the province having the constitutional right to allocate fish to open a fishery on a river. If you have stocks returning in a non-tidal river and the provincial government opens it up to a sports fishery, and then the Minister says, no, the stocks are not there, you cannot open it. We are going to close it. What happens then? We end up in court because they will ask what you are doing then, giving fish to the Indians. There are new amendments to this country's Constitution which talk about equality. I can just see us getting dragged into court over the question of equality, equal treatment of people in this country, if on one hand the federal government is opening up a fishery to Indian people for food purposes, and closing a provincial fishery for sports fishery. What is your legal opinion about that?

• 0950

Mr. Asselin: Well, there may be a challenge that the federal government does not have the right to open a food fishery in inland waters, and we would have to debate that in court, but the present legislation changes nothing in the constitutional laws that exist. The present amendment tries to ensure to preserve the federal government's role in allocating to various groups, including Indian groups, in inland fisheries. That is why proposed paragraph 2(*d*) is there. It is there to try to keep whatever allocation powers the federal government has in the legislation.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Just so we are clear on this—you are saying that if the province has the right to determine who fishes, then they could simply say that they are not licensing native people to a food fishery but that they are going to license it for sports fishing. We came up across this last year in Bella Coola. At the Bella Coola River there was a native food fishery. They shut down the sports fishery, but they did it very cautiously and asked native people to fish very close to the reserve rather than fish the full length of the river, which they have done before. Just to be clear, the province could say that they do not want a native food fishery and, therefore, are not going to licence it, but that they will license a sports fishery.

Mr. Asselin: The province could do that.

Mr. Skelly: That is all. Thank you.

[*Traduction*]

Britannique, y compris le détroit de Georgie; et ce n'est pas le sens du terme pêches intérieures. Les pêches intérieures sont effectuées là où il n'y a pas de marée.

M. Watts: L'autre question que je voudrais aborder concerne ce que le député vient de nous dire quant au droit constitutionnel des provinces—c'est-à-dire que ces dernières peuvent accorder des contingents de pêche dans une rivière donnée si elles le désirent. Si le gouvernement d'une province décide de permettre la pêche sportive dans une rivière où il n'y a pas de marée, qui est empruntée par les saumons qui remontent pour frayer, et le ministre décide que les stocks sont insuffisants. À ce moment-là, la province ne peut plus le faire. Autrement dit, le gouvernement fédéral décide de ne pas permettre la pêche sportive en raison de l'insuffisance des stocks. Qu'est-ce qui arrive après? Nous finissons toujours en cour, car ceux à qui on a refusé la permission de pêcher se demandent pourquoi on accorde un droit de pêche aux autochtones. Certains articles de la Constitution relatifs à l'égalité viennent d'être mis en vigueur. Je peux très bien m'imaginer qu'on s'oppose à notre droit de pêche devant les tribunaux en invoquant le droit de tous les Canadiens à un traitement équitable—surtout si le gouvernement fédéral permet aux autochtones la pêche de subsistance en même temps qu'il décide d'empêcher la province de permettre la pêche sportive. En tant que juriste, est-ce que vous pouvez nous donner votre opinion là-dessus?

M. Asselin: Eh bien, on pourrait décider de contester le droit du gouvernement fédéral de permettre la pêche de subsistance dans les eaux intérieures et, à ce moment-là, la question serait décidée par la cour. Toutefois, la loi actuelle ne change absolument rien à l'égard du droit constitutionnel qui existe au Canada. L'amendement proposé vise à protéger le rôle du gouvernement fédéral dans la répartition des contingents de pêche aux divers groupes, y compris les autochtones, dans les eaux intérieures. Voilà pourquoi on a voulu inclure l'alinéa 2*d*). Il vise tout simplement à conserver au gouvernement fédéral ses pouvoirs de répartition.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: Je voudrais être sûr d'avoir bien compris ce que vous avez dit. Si je comprends bien, la province a le droit de déterminer qui va pêcher et elle pourrait, en vertu de ce droit, décider de ne plus permettre aux autochtones de pêcher pour pouvoir accorder des permis aux pêcheurs sportifs, par exemple. C'est justement ce qui est arrivé l'année dernière à Bella Coola. Les autochtones avaient justement un droit de pêche dans la rivière Bella Coola. La province a décidé de supprimer la pêche sportive mais, par mesure de prudence, a demandé aux autochtones de pêcher tout près de la réserve plutôt que sur toute l'étendue de la rivière, comme cela avait déjà été le cas. Mais pour clarifier ce que vous avez dit, la province pourrait retirer aux autochtones leur droit de pêche en refusant de leur accorder des permis, et ce, au profit de la pêche sportive, par exemple.

M. Asselin: Oui, la province aurait le droit de le faire.

M. Skelly: C'est tout. Merci.

[*Text*]

Mr. Asselin: Whether we have this bill or not, the province could do that.

Mr. Skelly: Yes, we understand that.

The Chairman: We will go back to our list. Mr. Comeau.

Mr. Comeau: I did have one question to ask Mr. Asselin. The concern seems to be that the province might be given more jurisdiction through the bill, but from the way I am reading it, actually the federal government seems to be trying to gain more input into providing for allocation where it says:

> To provide, in co-operation with the provinces, for the proper management, allocation and control . . .

Allocation and control is now the jurisdiction of the province. The federal government seems to be trying to get more. Actually, we should reduce the concerns of the witnesses before us this morning.

Mr. Asselin: What the bill is trying to do, Mr. Chairman, is preserve for the federal government whatever allocation power it may have in inland fisheries. This is a gray area of the law and it has not been decided extensively at the moment, but if we do not preserve the federal government's right to allocate in inland fishery, then the Minister will not have a mandate to do it. The Minister will no longer be able to allocate anything in inland fisheries, including food fishery or any other fishery for that matter. So it has to remain in the act.

Mr. Comeau: That answers my question, Mr. Asselin. I would like to get back to the witnesses. One of the witnesses said something to the effect that the Minister's Advisory Council should not speak to the government on behalf of the native people; that you wanted to speak to the government yourself. Then a little bit later on one of the other witnesses said that all parties should be included in the planning process and be a part of co-management. Would co-management include other user groups? I am not quite clear if you want to speak to the Minister directly or if you want to be a part of the other allocation groups.

Mr. Watts: What we stated was that our rights are there because of the Indian-federal relationship, but it has nothing to do with the Minister's Advisory Council. The Minister's Advisory Council is supposed to deal with the resource. Now, that is fine. Whatever the Minister sees as a process for himself in doing his job, that is fine. The Minister is entitled to do that. What we are saying is that when it comes down to the Indian fishery, whether it be commercial or any other Indian fishery, we will not subject our rights to a Minister's Advisory Council.

[*Translation*]

M. Asselin: Que ce projet de loi soit adopté ou non, la province aurait le droit de le faire.

M. Skelly: Oui, je crois que nous avons tous compris cela.

Le président: Nous allons revenir à notre liste. Monsieur Comeau.

M. Comeau: Je vais poser une seule question à M. Asselin. On semble s'inquiéter de la possibilité que les provinces aient des pouvoirs accrus par suite de l'adoption du projet de loi. Mais d'après la façon dont je l'interprète, le gouvernement semble vouloir accroître son rôle dans le domaine de la répartition des pêches intérieures, selon le libellé de l'article suivant:

> La présente loi a pour objet d'assurer «en collaboration avec les provinces, une gestion, une répartition et une surveillance judicieuse . . . »

La répartition et la surveillance des pêches relèvent actuellement des provinces. On a l'impression que le gouvernement fédéral essaie d'accroître son rôle dans ce domaine. Cela devrait, il me semble, dissiper les craintes des témoins qui comparaissent devant nous ce matin.

M. Asselin: Monsieur le président, le projet de loi vise tout simplement à préserver les pouvoirs de répartition actuels du gouvernement fédéral dans le domaine des pêches intérieures. C'est un domaine où il existe encore beaucoup d'incertitude du fait qu'il existe très peu de précédents pour l'instant, mais si nous ne préservons pas le droit du gouvernement fédéral dans la répartition des pêches intérieures, le ministre ne pourra pas assumer cette répartition. Le ministre ne pourra plus répartir quoi que ce soit dans le domaine des pêches intérieures, qu'il s'agisse de la pêche de subsistance ou d'une autre sorte de pêche. Donc, il faut absolument préserver ces pouvoirs dans le projet de loi.

M. Comeau: Cela répond à ma question, monsieur Asselin. Je voudrais m'adresser de nouveau aux témoins. Il me semble que l'un des témoins a dit que le conseil consultatif du ministre ne devrait pas parler au gouvernement au nom des autochtones—autrement dit, que vous réclamiez le droit de parler directement au gouvernement. Un peu plus tard, l'un des autres témoins a dit que tous les partis intéressés doivent participer à la planification et qu'il faut une sorte de cogestion des ressources. Quand vous parlez de cogestion, parlez-vous d'autres groupes d'usagers également? Je ne sais pas si vous voulez parler directement au ministre ou si vous voulez faire partie d'un ensemble de groupes d'usagers.

M. Watts: Nous avons simplement confirmé que nos droits existent en vertu des ententes conclues entre les autochtones et le gouvernement fédéral, et que cela n'a rien à voir avec le conseil consultatif du ministre. Le conseil consultatif du ministre est censé se charger de la question des ressources. C'est très bien. Si le ministre estime avoir besoin d'un conseil consultatif pour satisfaire ses propres besoins, c'est très bien. Le ministre a le droit de faire ce qu'il veut. Nous prétendons tout simplement que nos droits de pêche, à titre d'autochtones, qu'il s'agisse de pêche commerciale ou autre, ne relèvent pas du conseil consultatif du ministre.

[*Texte*]

• 0955

We are prepared to talk with them. We are prepared to sit in meetings with non-Indian people to discuss the resource. But when it comes down to the nitty-gritty negotiation about our rights, we do not for one minute feel we should be dealing with the Minister's Advisory Council. Clearly, if you look at the records of the Minister's Advisory Council, the majority of people on that Minister's Advisory Council are opposed to a special Indian fishery and, as I said before, our rights cannot be determined by counting the heads of the majority.

Mr. Comeau: The Minister has indicated he would be receptive to changing or adding to the purposes of the bill under proposed paragraph 2.1(*c*). He states—this is the allocation part, the social benefits and economic benefits—that he is prepared to entertain or to accept a motion that would read "subject to paragraph (*a*), to ensure a continuing supply of fish and to maintain and develop" and so on.

So basically, by adding these words to proposed paragraph 2.1(*c*), he is actually in a way coming back to proposed paragraph 2.1(*a*), which was the original intent of the original act, "to provide for the conservation and protection of fish and waters frequented by fish". Does this addition of "subject to paragraph (*a*)" allay some of the fears you seem to have due to the social and economic allocation?

Mr. Watts: I guess that is why we stated that we would like to see it explicitly stated that it is subject also to the Indian fishery, not only conservation but the Indian fishery; that all this allocation process is subject to the Indian people's rights to fish. So although it goes a small way in getting rid of some of our fear, we cannot understand why the government, through the Prime Minister, makes these statements that he is all in favour of making sure Indian people's rights are protected and what not. If they are sincere in what they are saying, then do it. Do it in the fisheries bill; state specifically that Indian people's fishery will be protected.

Mr. Comeau: In effect, by adding the "subject to", it does allay the fears. Now, what you would like, from what I can gather, is a whole bold step further into enshrining native fishing rights.

Mr. Watts: Yes, instead of just stating social and economic, why not state social, economic and the Indian fishery? Then clearly we would feel safe.

Mr. Comeau: But what I am getting back to is that, with the provisos that have been included up to now, we are at a standstill or at least at an even par with what we had before. We are certainly not proposing anything that was not there before or that was not perceived to be there before. Actually, you are asking us to go away further into allocation.

Mr. Watts: Yes. What we are saying is that the government have stated in a policy statement that they recognize our historical rights to the fishery. So if they are going to state it as a policy matter, why not put it into legislation?

We recognize that the Fisheries Act was not set up to protect Indian rights. But if you are going to be consistent with

[*Traduction*]

Nous sommes disposés à négocier avec eux. Nous sommes prêts à rencontrer des non-Indiens pour discuter au sujet de la ressource. Mais pour ce qui est du fin fond de la négociation concernant nos droits, nous n'avons nullement le goût de traiter avec le conseil consultatif du ministre. Quand on examine ce conseil, on voit que la majorité de ses membres s'opposent à un droit de pêche spécial des Indiens et, comme je l'ai déjà dit, on ne peut s'en remettre à cette majorité pour déterminer les droits des Indiens.

M. Comeau: Le ministre a indiqué qu'il serait disposé à modifier l'alinéa 2(1)*c*) concernant l'objet du projet de loi ou à y ajouter quelque chose. Il déclare (au sujet de la répartition et des avantages sociaux et économiques) qu'il est disposé à accepter une motion portant les mots «sous réserve de l'alinéa a, la permanence des stocks de poissons, le maintien et le développement» et ainsi de suite.

Ainsi, essentiellement, en ajoutant ces mots au projet d'alinéa 2.1*c*), le ministre revient en quelque sorte au projet d'alinéa 2.1*a*), qui correspondait à l'intention initiale de la loi initiale, à savoir assurer «la conservation et la protection du poisson et des eaux où il vit». L'insertion de «sous réserve de l'alinéa a» allège-t-elle vos craintes quant à la répartition des avantages sociaux et économiques?

M. Watts: Je suppose que c'est la raison pour laquelle nous avons indiqué que nous aimerions que le projet de loi prévoie explicitement que la répartition soit assujettie aux droits de pêche des Indiens et qu'elle ne soit pas uniquement fondée sur la conservation. Aussi, bien que cela contribue en partie à éliminer une partie de nos craintes, nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement, par l'intermédiaire du premier ministre, déclare qu'il est tout à fait favorable à ce que les droits des Indiens soient protégés. S'il est sincère, qu'il le prouve: que le projet de loi sur les pêcheries spécifie que le droit de pêche des Indiens sera protégé.

M. Comeau: En effet, les mots «sous réserve de» allègeraient les craintes. Si je comprends bien, ce que vous voudriez c'est qu'on fasse un pas de plus en reconnaissant les droits de pêche des autochtones.

M. Watts: Oui; au lieu de se limiter à prévoir les avantages sociaux et économiques, pourquoi ne pas prévoir aussi des droits de pêche aux Indiens; nous nous sentirions alors en sécurité.

M. Comeau: Ce que je veux souligner, c'est qu'avec les restrictions qui ont été incluses jusqu'à maintenant, on se retrouve à un point mort, ou au même point qu'avant. Nous ne proposons rien qui ne se trouve déjà dans le projet de loi ou qui ne paraisse y être. En fait, vous nous demandez d'aller encore plus loin en ce qui concerne la répartition.

M. Watts: Oui. Ce que nous disons, c'est que le gouvernement a déclaré dans un énoncé de principe qu'il reconnaît nos droits de pêche historiques. S'il le fait en principe, pourquoi ne pas le formuler dans une loi?

Nous reconnaissons que la Loi sur les pêcheries n'a pas été établie dans le but de protéger les droits des Indiens. Mais si

[*Text*]

the policy statements coming out of the Prime Minister's office, then why not include it explicitly?

Mr. Comeau: I assume this would be a subject of quite wide discussion, which might serve to delay the enactment of the bill itself.

Mr. Watts: If you are never going to state explicitly what rights Indian people have, then all you do is continue to foster the emotional discussion about the Indian fishery in British Columbia from non-Indian people. But if non-Indian people understand through legislation, through the powers of this country, that the Indian people's right to the fishery is recognized, then we get rid of these lunatics walking around, saying they should shoot the Indians. That is what we are getting at.

• 1000

Mr. Comeau: So you are suggesting, since we are proposing changes to the Fisheries Act, why not include this as kind of a piggyback ride ensuring the native rights?

Mr. Watts: Yes. Start saving the Indians as well as the fish.

Mr. Comeau: Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Comeau. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman. In my questions I want to deal with I guess three things.

The nature of consultation: My first question would relate to the amount of time you have had to study this bill. It is my understanding that you received notice on Friday that this committee would like to have some representation from Indian people on a bill that affects them and you were asked to appear to on Monday. Have you had sufficient time to evaluate this legislation and to prepare a preparation for today?

Mr. Watts: We have had time to look at the legislation, but clearly I think the legal interpretation of what is happening is the part that concerns us. I do not say that the gentleman over here has not told us what is legally right. But, like I said before, nobody has been dragged through the courts more than Indian people, and that is what we fear: that unless the legal aspect of this bill is looked at very carefully again the Indian people are going to find themselves trying to defend their rights in the courts. That is the part that concerns us, that it would have been a lot better for us to have time to guarantee legally what this bill was going to do to us.

Mr. Skelly: The thrust of my questioning is going to establish, I hope, what is a proper consultative mechanism with Indian people as far as our committee is concerned, and hopefully through the government. I think it is clear from your statement that we did not permit enough time for the Indian people who are appearing today to make an adequate preparation of this case. They did not know it was occurring.

The second is that this committee took the CPR to task for failing to consult; they said that it was absolutely inappropriate for any organization of the Government of Canada not to

[*Translation*]

on entend donner suite aux énoncés de principe qui émanent du bureau du premier ministre, pourquoi ne pas reconnaître ce droit explicitement?

M. Comeau: Cela donnerait lieu à de nombreuses discussions qui pourraient retarder l'adoption du projet de loi.

M. Watts: Si la loi n'indique pas explicitement quels sont les droits des Indiens cela favorisera les débats émotifs des non-Indiens concernant les droits de pêche des Indiens. Mais si les Indiens comprennent que la loi leur garantir leurs droits de pêche, cela minera l'action des extrémistes qui manifestent et déclarent qu'on devrait tirer sur les Indiens. Voilà ce à quoi nous voulions en venir.

M. Comeau: Ce que vous suggérez, c'est de profiter des modifications qui sont apportées à la Loi sur les Indiens pour confirmer les droits des autochtones?

M. Watts: Oui. Sauver les Indiens en même temps que le poisson.

M. Comeau: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Comeau. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur le président. Mes questions porteront sur trois sujets.

La nature des consultations: J'aimerais d'abord savoir combien de temps vous avez eu pour étudier le projet de loi. Je crois savoir que vous avez été avisé vendredi que le Comité aimerait entendre les dépositions des Indiens concernant un projet de loi qui les concerne, et on vous a demandé de comparaître lundi. Avez-vous suffisamment de temps pour étudier le projet de loi et préparer un mémoire?

M. Watts: Nous avons eu le temps d'examiner le projet de loi, mais ce qui nous intéresse, c'est son interprétation quant à ses effets juridiques. Je ne prétends pas qu'on ne nous a pas dit ce qui est légal. Mais comme je l'ai déjà souligné, personne n'a autant été traduit en justice que les Indiens, et c'est là notre crainte: à moins que tous les aspects juridiques du projet de loi ne soient examinés attentivement, les Indiens se retrouveront de nouveau devant les tribunaux pour défendre leurs droits. C'est cet aspect qui nous préoccupe; il aurait beaucoup mieux valu que nous ayions le temps de nous assurer des répercussions juridiques de ce projet de loi pour nous.

M. Skelly: Mes questions permettront de définir, je l'espère, ce qu'est un mécanisme de consultation approprié avec les Indiens, en ce qui concerne notre Comité et, espérons-le, le gouvernement. Il ressort clairement de votre déclaration que nous n'avons pas laissé suffisamment de temps aux Indiens qui comparaissent aujourd'hui pour bien préparer leur mémoire. Ils ne savaient pas qu'on étudiait cette question.

Deuxièmement, le Comité a pris le CP à partie pour n'avoir pas tenu de consultations, affirmant qu'il était tout à fait inacceptable pour un organisme de gouvernement du Canada

[*Texte*]

consult effectively with Indian people before undertaking an activity that affects their lives.

Are you aware that this committee voted on one motion to hear Indian people on Monday 7 to 1 not to hear them? Then it voted again 6 to 5 on Wednesday night, narrowly, with a one-vote margin, to hear them. At the same time they are prepared to lower the boom on the CNR for not hearing it, but this committee itself, clearly a narrow majority under very restrictive conditions, is prepared to hear Indian people.

Would you comment on the acceptability of this format of consultation and make some suggestions to this committee if you see ways they could more effectively consult with Indian people?

Mr. Watts: I guess we will always be concerned about legislation that is being passed, whether it be Fisheries or any other department that affects native people, and how it is done. We certainly would have liked to have been involved right to begin with in the drafting of amendments to the Fisheries Act.

But I guess more important than even the process are the results. We have been consulted to death. I am sure this must be my 100th appearance in front of a non-Indian group talking about our fishing rights—governments, consultants and everybody else that is doing the work. The problem we see is that very little of what Indian people say is ever implemented or ever incorporated into anything that is done. I am sure the Prime Minister will be able to stand up next year and say that he consulted the Indians on amendments to the Fisheries Act. What is more important is: Has anything changed for his Fisheries Act that is going to be of any benefit to native people?

So, Mr. Skelly, I agree that there should be proper consultation, but we are wasting our time. We might as well stay home and do whatever we do at home if it is not going to result in anything ever being changed for native people in this country.

Mr. Skelly: On the other hand, I think, Mr. Watts, this committee, at least certain members of this committee, are absolutely concerned that this consultation be undertaken and that the wishes of Indian people be reflected in the legislation.

• 1005

The third aspect of my area of questioning on consultation is that in the informal reality, with a majority on this committee, the Minister essentially has the power to have the government's side push this bill through with or without consultation, with or without appropriate consideration. I am concerned that the Minister has taken a hand in shaping the direction this committee has taken on this issue.

Has the Minister made any specific election promises or statements subsequent to the election on his desire for consultation, or anything concrete that he will put in place so that not only are the wishes of Indian people about this resource will be heard but they will be reflected in the

[*Traduction*]

de ne pas consulter efficacement les Indiens avant d'entreprendre une activité qui les affecte.

Saviez-vous que le Comité a repoussé lundi par sept voix contre une une proposition visant à entendre le témoignage des Indiens? Et que mercredi, il s'est prononcé en faveur de leur comparution par une faible majorité de six voix contre cinq. Ainsi, le Comité est disposé à remettre le CN à sa place parce qu'il n'a pas consulté les Indiens, et il est lui-même disposé, avec l'appui d'une faible majorité et moyennant des restrictions considérables, à les entendre.

Avez-vous des commentaires à faire au sujet du bien-fondé de ce genre de consultation; auriez-vous également des recommandations à faire au Comité quant à la façon de consulter les Indiens plus efficacement?

M. Watts: Nous nous intéressons toujours à l'adoption d'une loi, qu'elle concerne les pêches ou tout autre ministère qui intéresse les autochtones, ainsi que la façon dont elle est adoptée. Nous aurions évidemment aimé être consultés dès l'étape de la rédaction des modifications de la Loi sur les pêcheries.

Mais je suppose que ce qui est encore plus important que le processus, ce sont les résultats. On nous a consultés à outrance. J'en suis au moins à ma centième comparution devant un groupe non indien, pour parler de nos droits de pêche, qu'il s'agisse du gouvernement, de conseillers ou autres intervenants. Le problème réside dans le fait qu'on tient très peu compte de l'opinion des Indiens, avant d'adopter des mesures. Je suis certain que le premier ministre pourra déclarer l'année prochaine qu'il a consulté les Indiens au sujet des modifications de la Loi sur les pêcheries. Mais ce qui nous importe le plus, c'est de savoir si la Loi sur les pêcheries a été modifiée à l'avantage des autochtones?

Aussi, monsieur Skelly, je reconnais la nécessité de tenir de véritables consultations, mais nous perdons notre temps. Nous ferions tout aussi bien de rester chez nous et de vaquer à nos activités habituelles si on n'aboutit pas à des changements pour les autochtones.

M. Skelly: Par ailleurs, monsieur Watts, je suppose que le Comité, du moins certains de ses membres, veulent absolument que ces consultations aient lieu et que la loi tienne compte des désirs des Indiens.

Le troisième aspect de mes questions concernant les consultations a trait au fait qu'en réalité, fort d'une majorité de membres au sein de ce comité, le ministre peut faire avancer l'étude du projet de loi avec ou sans consultation, avec ou sans examen approprié. Je crains que le ministre n'ait influencé la ligne de conduite du comité à ce sujet.

Le ministre a-t-il fait des promesses électorales précises ou des déclarations à la suite des élections concernant son désir de tenir des consultations ou d'appliquer toute autre mesure concrète afin que non seulement les voeux des Indiens concernant cette ressource soient entendus mais que la loi y donne

[*Text*]

legislation? Has he made any statements or election promises to this effect that you are aware of?

Mr. Watts: Mr. Skelly, you will have to talk to some of my colleagues, because I did not know the Minister before he became the Minister of Fisheries. So I do not know of any promises he made about consultation. Maybe some of the other native organizations that deal specifically with fisheries can answer that question.

Mr. Chairman, I do want to say one additional thing on consultation. I see it as government falling into the same trap that the previous government fell into. You cannot just run across the street here in Ottawa and consult with an Indian and say you have consulted with the native people in this country. That is a problem I see quickly developing here: you have a national Indian organization and it is convenient to go over to their office and say you have consulted with native people or you have consulted with a few Indian leaders. I thank this committee for allowing us this opportunity to be here, because it is important that you have real consultation with the people who live in the communities and who have to try to solve the problems in the communities. I would urge not only this committee but all committees of Parliament that are going to deal with native people to try to listen to the people at the community level rather than the people who live in Ottawa here, who know nothing about what is going on on our reserves.

The Chairman: That is a point well taken.

Mr. Fulton: Mr. Chairman, I have a question I would like to put jointly to Mr. Watts and to Mr. Asselin.

There are two sections here that I would like to hear from you on. Amendment 2 proposes to replace ... what it now reads in the act says the following:

> "fishery" includes the area, locality, place or station in or on which a pound, seine, net, weir or other fishing appliance is used, set, placed or located, and the area, tract or stretch of water in or from which fish may be taken by the said pound, seine, net, weir or other fishing appliance, and also the pound, seine, net, weir or other fish appliance used in connection therewith;

The proposal before this committee is to replace that and to say the following:

> "fishery" includes
>
> (*a*) the places in Canadian fisheries waters where, and the times when, fishing and related activities occur, including such packing, transporting and processing operations as are within the jurisdiction of Parliament; and
>
> (*b*) the persons engaged and the fishing vessels, fishing gear and other equipment used in the activities referred to in paragraph (*a*);

Then in the proposed purposes section it goes on, particularly in paragraph (*d*), to say:

[*Translation*]

suite? A votre connaissance, a-t-il fait des promesses électorales ou des déclarations en ce sens?

M. Watts: Monsieur Skelly, il faudra vous adresser à mes collègues car je ne connaissais pas le ministre avant qu'il accède à son poste. Je ne suis donc au courant d'aucune promesse concernant la tenue de consultations. Les autres organisations autochtones qui s'occupent des pêcheries pourront peut-être répondre à cette question.

Monsieur le président, j'aimerais ajouter quelque chose au sujet des consultations. Je crains que le gouvernement ne soit en train de tomber dans le même piège que son prédécesseur. Vous ne pouvez pas vous contenter de consulter un Indien dans la rue ici à Ottawa et prétendre par la suite que vous avez consulté les autochtones. C'est un problème que je vois surgir rapidement; comme il existe une organisation nationale des Indiens, il est aisé de se rendre à leur bureau et prétendre avoir consulté les autochtones ou quelques chefs indiens. Je remercie ce comité de nous avoir donné la possibilité de venir témoigner car il est important que vous consultiez ceux qui vivent au sein des collectivités et qui doivent résoudre les problèmes des collectivités. Je demanderais non seulement à ce comité, mais à tous les comités parlementaires qui auront à traiter avec les autochtones d'écouter les représentants des collectivités plutôt que ceux qui vivent à Ottawa et qui ne sont nullement informés de ce qui se passe dans nos réserves.

Le président: Voilà qui est bien dit.

M. Fulton: Monsieur le président, j'aimerais poser une question à M. Watts et M. Asselin.

J'aimerais connaître votre opinion au sujet de deux articles. Le projet de loi propose de modifier l'actuelle définition de pêcherie qui se lit comme suit:

> «pêcherie» comprend l'étendue, la localité, l'endroit ou la station ou un parc ou rets à enclos, une seine, un filet, une nasse, où un autre engin de pêche est employé, tendu, placé ou localisé, et l'étendue ou nappe d'eau dans laquelle le poisson peut être pris au moyen desdits parc ou rets à enclos, seine filet, nasse ou autre engin de pêche, et aussi le parc ou rets à enclos, la seine, le filet, la nasse ou autre engin employé pour la pêche;

La proposition à l'étude devant ce comité vise à remplacer cette définition par la définition suivante:

> «pêcherie» comprend
>
> *a*) dans les eaux des pêcheries canadiennes, des endroits où ainsi que des périodes durant lesquelles ont lieu la pêche et les activités connexes, notamment, dans la mesure où ces activités sont de la compétence du Parlement, l'emballage, le transport et le traitement, et
>
> *b*) des personnes s'adonnant aux activités visées à l'alinéa *a*) de même que les bateaux, engins et équipement de pêche utilisés dans le cadre de ces mêmes activités;

L'article qui définit l'objet de la loi, plus particulièrement l'alinéa *d*), stipule:

[*Texte*]

to provide, in co-operation with the provinces, for the proper management, allocation and control of the inland fisheries of Canada;

That is proposed to be changed to read:

to provide for the proper management and control of the inland fisheries of Canada, and subject to the constitutional jurisdiction of the provinces for the allocation of those fisheries;

I understand the change there. It is marginal. But what it is saying is that where provinces have a constitutional right, they are going to be able to operate it; which is substantively different from "in co-operation with the provinces", I think you would agree. But in a document, which the clerk will give you a copy of, and which I had the Parliamentary Library prepare for me just over a month ago . . . and I would just like to read part of it, because I think it is really the nub of Mr. Watts' earlier question. It starts with Mr. Justice Dickson's summary and his conclusions on the Strait of Georgia reference. It says the following:

• 1010

(i) The 1967 Offshore Reference dealt with the status of the territorial sea off British Columbia as that term is understood at international law. It did not settle the question of proprietorchip with reference to the lands at issue in the present Reference.

(ii) The 1849 grant to the Hudson's Bay Company established the Colony of Vancouver Island and transferred the lands in the new Colony from the Crown in right of Great Britain to the Crown in right of the Colony. The grant made "the said Island" colonial territory, but did not make the waters between the Island and the mainland, colonial territory. As of 1849 these waters and submerged lands were British but not colonial property.

(iii) The words "Pacific Ocean" in the 1866 Imperial Act, mean the open Pacific, thus making the western boundary of the United Colony the coastline formed by the several islands off the coast of British Columbia, including Vancouver Island. The words "Territories of the United States" in the same Act made the southern border of British Columbia the mid-channel international border in Juan de Fuca and Georgia Straits. The provision that British Columbia would comprise all "British" Territories within the stated boundaries referred to British maritime, as well as land, territories. As of 1866 the waters and submerged lands between Vancouver Island and the mainland were part of the United Colony of British Columbia.

(iv) Nothing related to the Territorial Waters Jurisdiction Act (1878) or to the regular jurisdiction of the Admiralty Ccourts contradicts the conclusion of provincial proprietorship over the subject lands and waters.

[*Traduction*]

en collaboration avec les provinces, une gestion, une répartition et une surveillance judicieuses des pêches intérieures du Canada;

On propose de remplacer cela par:

une gestion et une surveillance judicieuses des pêches intérieures du Canada et, sous réserve des compétences constitutionnelles des provinces, la répartition de ces pêches;

Je comprends la portée de cette modification. Elle est marginale. Mais ce que signifie cette proposition c'est que les provinces, lorsqu'elles en auront le droit constitutionnel, pourront se prévaloir de ce droit; c'est passablement différent de «en collaboration avec les provinces»; vous en conviendrez sans doute. Il y a environ un mois, j'ai fait rédiger par la Bibliothèque du Parlement un document, dont le greffier vous donnera copie, et dont j'aimerais vous lire un extrait parce qu'il concerne l'essentiel de la question précédente de M. Watts. Le document débute par le sommaire du juge Dickson et ses conclusions concernant l'affaire du détroit de Georgie. On y lit ce qui suit:

(i) La décision de 1967 sur les eaux hauturières concernait les eaux territoriales au large de la Colombie-Britannique, au sens du droit international. Elle ne réglait pas la question du droit de propirété à l'égard des terres dont il est question dans la présente décision.

(ii) La concession de 1968 à la Compagnie de la Baie d'Hudson prévoyait l'établissement de la colonie de l'île de Vancouver et le transfert des terres de la nouvelle colonie de Sa Majesté du chef de la Grande-Bretagne à Sa Majesté du chef de la colonie.

(iii) Dans l'*Imperial Act* de 1866, *Pacific Ocean* désigne la pleine mer; par conséquent, le littoral formé par plusieurs îles au large de la côte de la Colombie-Britannique, y compris l,île de Vancouver, constitue la limite ouest de la colonie. Comme il est question des *Etrritories of the United States* dans la même loi, il s'ensuit que la limite sud de la Colombie-Britannique correspond à la limite internationale située à mi-chemin dans le détroit Juan de Fuca et le détroit de Géorgie. La disposition voulant que la Colombie-Britannique comprenne tous les territoires britanniques dans les limites indiquées signifie les territoires britanniques maritimes et terrestres. À partir de 1966, les eaux et les terres submergées entre l'île de Vancouver et le continent faisaient partie de la colonie de la Colombie-Britannique.

(iv) Aucune disposition liée à la *Territorial Waters Jurisdiction Act* (1878) ou aux compétences ordinaires des cours de l'Amirauté ne viennet en contradiction avec la conclusion selon laquelle la province est propriétaire des terres et des eaux en question.

[*Text*]

> In view of hese conclusions, it is my opinion that the subject waters and submerged lands were part of the Colony of British Columbia when it entered Confederation in 1871. The boundaries of British Columbia have not changed since that date. It follows that the seabed is still within, and part of, British Columbia today.

> In summary, as is evident from the above discussions, there is an area of controversy surrounding marine waters and the extent to which provincial boundaries extend into offshore areas. The 1967 Offshore Reference decided by the Supreme Court of Canada established that the territorial limits of the Province of British Columbia ended at the tidal low-water mark. That case is not, however, decisive, as regards the position in the Atlantic provinces, where the matter must be regarded as unsettled.

This goes to Mr. Watts' question:

> Also, there is an area in marine waters which would appear to fall to the provinces.

That is marine waters, which would fall to the provinces:

> This forms part of the area technically termed "inland waters". Inland waters are not just those waters inland of the land-sea interface—in other words, landward of the tidal margin; rather, they encompass an area inside a baseline which connects up points along the coast. Thus, many bays, coves, inlets and estuaries are included as inland waters. In the Strait of Georgia Reference both the B.C. Court of Appeal and the Supreme Court of Canada found the waters between mainland British Columbia and Vancouver Island to be inland waters and so a part of the Province of British Columbia.

Now, your views are that there are two terms in law regarding inland waters. There are hose inland waters that are above the tidal interface, whether we are talking the Fraser River or the Miramichi, but those are inland waters in one sense; then there is what the Supreme Court of Canada has termed to be "inland waters" which is all the bays, coves, inlets, estuaries and the water between Vancouver Island and the mainland.

I think what we need to know in this committee is, whether, when the courts are reading proposed section 2.1(*d*) in the "purposes" clause, inland fisheries of Canada, you are confident in telling us that throughout Canada, throughout our territorial waters, including the Strait of Georgia reference, those inland waters are not what are being discussed in paragraph (*d*).

Mr. Asselin: Mr. Chairman, I am absolutely confident that "inland waters" and "inland fisheries" are not the same thing. Inland fisheries obtained its meaning in the Great Charter of Britain, the Magna Carta, when at that time the King decided that all fish located in tidal waters was the common property of the people of the land; whereas fish located in non-tidal

[*Translation*]

> Compte tenu de ces conclusions, je pense que les eaux en question et les terres submergées faisaient partie de la colonie de la Colombie-Britannique lorsque celle-ci a adhéré à la Confédération en 1871. Or, les frontières de la Colombie-Britannique n'ont pas changé depuis. Par conséquent, le fond marin est encore dans les limites de la Colombie-Britannique de nos jours et en fait partie.

> En résumé, comme on peut le constater à la lumière de ce qui a été dit précédemment, la question des eaux marines et celle de savoir jusqu'où s'étend la province dans les secteurs hauturiers sont controversées. Dans une décision qu'elle a rendue en 1967 au sujet des eaux hauturières, la Cour suprême du Canada a établi que les limites territoriales de la Colombie-Britannique correspondaient à la laisse de basse mer. Cette affaire n'est toutefois pas concluante pour ce qui est des provinces de l'Atlantique, où la question n'est pas encore réglée.

Voilà pour ce qui est de la question de M. Watts.

> Il y a par ailleurs un secteur des eaux marines qui semblerait relever des provinces.

Je disais donc qu'il y a donc des eaux marines qui relèvent apparemment des provinces:

> Il s'agit d'une partie de ces eaux appelés techniquement les «eaux intérieures». Les eaux intérieures ne sont pas simplement celles qui sont situées à l'intérieur de la ligne de démarcation entre la terre et la mer—autrement dit, en deça de l'estran; elles englobent plutôt un secteur situé à l'intérieur d'une ligne de base reliant différents points le long de la côte. Ainsi, nombre de baies, anses, inlets et estuaires sont inclus dans les eaux intérieures. Dans le cas du détroit de Géorgie, et la Cour d'appel de la Colombie-Britannique et la Cour suprême du Canada ont établi que les eaux situées entre la partie continentale de la Colombie-Britannique et l'île de Vancouver étaient des eaux intérieures et qu'elles faisaient donc partie de la province de la Colombie-Britannique.

Cela dit, vous croyez qu'au sens de la loi il y a deux définitions concernant les eaux intérieures. Il y a les eaux intérieures qui sont en deça de la ligne de marée, que l'on parle du fleuve Fraser ou de la Miramichi. C'est là un sens des eaux intérieures. Il y a aussi ce que la Cour suprême du Canada a établi comme «eaux intérieures», c'est-à-dire toutes les baies, anses, inlets et estuaires ainsi que les eaux entre l'île de Vancouver et le continent.

Je pense que ce Comité a besoin d'éclaircissements: lorsque les tribunaux lisent l'alinéa 2.1(*d*) proposé sous la rubrique «objet», êtes-vous certain que dans l'ensemble du Canada, dans l'ensemble de nos eaux territoriales, y compris lorsqu'il est question du détroit de Géorgie, ces eaux intérieures ne correspondent pas à ce dont il est question à l'alinéa *d*)?

M. Asselin: Monsieur le président, je suis absolument certain que les «eaux intérieures» et les «pêches intérieures» sont différentes. La définition des pêches intérieures trouve ses origines dans la grande charte de la Grande-Bretagne, la Magna Carta; à l'époque, le roi avait décidé que tout le poisson vivant dans les eaux à marée était la propriété commune de la

[*Texte*]

waters of Britain belonged to the owner and since those years, the owners of the land were feudal lords, they belonged to the feudal lords to dispose of. If you were a feudal lord and owned 100,000 acres and you had a few lakes and rivers in there, you had the right to dispose of that fish to whomever you pleased. But if those rivers were located in a tidal area, the king had stated in the Magna Carta that the fish located in those tidal waters were the common property of the people of the land, and no one could claim ownership of the right to fish because the ownership belonged to everyone.

• 1015

The Strait of Georgia problem—or situation, not a problem—is not uncommon in Canada. The St. Lawrence River, at least all the way to the the western tip of Anticosti Island at the bottom of the St. Lawrence River there, belongs to the Province of Quebec; yet, it is a tidal water all the way up to Three Rivers, I believe, and the right to fish is common property. The Bay of Fundy has the same situation where the bottom belongs to New Brunswick and Nova Scotia in some areas. The Baie des Chaleurs again is split between New Brunswick and Quebec as property of the soil.

So what has happened in the Gulf of Georgia is really not novel because we have lived with this since Confederation with other pieces of water. So I am quite confident—absolutely confident, as a matter of fact—that this decision of the Supreme Court does not affect the right to fish. It may affect other rights of the federal government over fisheries as now described, because if you are over land that belongs to British Columbia the provincial constitutional right over civil rights, its constitutional authority over local enterprises and over all the things that a province normally deals with, can assert itself on ships located on its property or on its land.

Mr. Fulton: It can also assert the right to license.

Mr. Asselin: No, it cannot assert the right to license for fishing. That right is left with the federal government in tidal waters.

Mr. Fulton: What about shellfish and so on?

Mr. Asselin: It is the same thing. What the province could do is extract a rent for depositing objects on its soil, such as nets or anchors or traps, because it could say: This is my soil, and no one shall put anything on my soil without paying me rent. But it cannot give the right to fish.

Mr. Fulton: Then the change in the second amendment, the change in the definition of fishery, where it used to include area, locality, place or station . . . As you know, for example, on the Skeena system and the Fraser system and on many

[*Traduction*]

population, tandis que le poisson vivant dans les eaux sans marée de la Grande-Bretagne appartenait aux propriétaires de la terre où on le trouvait; à l'époque féodale, les propriétaires terriens étaient des seigneurs et pouvaient disposer du poisson à leur guise. Un seigneur qui possédait 100,000 acres de terres sur lesquelles se trouvaient quelques lacs et cours d'eau pouvait céder ce poisson à qui il voulait. Par contre, le roi avait décrété dans la Magna Carta que le poisson vivant dans les eaux à marée était la propriété commune de la population et que personne ne pouvait revendiquer un droit de propriété à l'égard de cette ressource puisqu'elle appartenait à tous.

Le problème du détroit de Géorgie—ou la question plutôt que le problème—n'est pas un cas isolé au Canada. Le fleuve Saint-Laurent, du moins tout le lit du fleuve Saint-Laurent qui va jusqu'à l'extrémité ouest de l'île d'Anticosti, appartient à la province de Québec; il s'agit d'eaux à marée jusqu'à Trois-Rivières, si je ne m'abuse, et le poisson est une ressource de propriété commune. La même situation se présente dans le cas de la baie de Fundy, dont les fonds appartiennent au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse dans certains secteurs. Par ailleurs, le Québec et le Nouveau-Brunswick se partagent la propriété de la baie des Chaleurs.

Par conséquent, ce qui est arrivé au sujet du golfe de Géorgie n'est vraiment pas nouveau puisque cela s'est déjà produit à l'égard d'autres cours d'eau depuis la Confédération. Aussi, je suis presque sûr—en fait, j'en suis absolument certain—que la décision de la Cour suprême ne modifie en rien le droit de pêche. Elle peut du reste modifier d'autres droits du gouvernement fédéral à l'égard des pêcheries telles qu'elles sont décrites actuellement, parce que si l'on se trouve sur une terre qui appartient à la Colombie-Britannique, la province peut faire valoir les droits que lui reconnaît la Constitution en matière de droits civils, les pouvoirs que lui confère la Constitution à l'égard des entreprises locales et de tous les autres aspects dont s'occupe habituellement une province. Je disais donc qu'elle peut faire valoir ses droits à l'égard des bateaux qui se trouvent sur son territoire ou ses terres.

M. Fulton: Elle peut aussi faire valoir son droit de délivrer des permis.

M. Asselin: Non, elle ne peut pas faire valoir son droit de délivrer des permis de pêche. Ce droit est l'apanage du gouvernement fédéral dans les eaux à marée.

M. Fulton: Qu'en est-il des mollusques et crustacés et le reste?

M. Asselin: Il en est de même de ceux-ci. La province pourrait exiger un loyer pour les objets qui sont déposés sur ses terres, par exemple les filets, les ancres ou les trappes; elle pourrait dire qu'il s'agit de ses terres et que personne n'a le droit d'y installer quoi que ce soit à moins de verser un loyer. Elle ne peut cependant pas accorder de droit de pêche.

M. Fulton: Je voudrais parler de la deuxième modification, celle qui vise la définition des pêcheries; celles-ci comprenaient l'étendue, la localité, l'endroit ou la station . . . Comme vous le savez sans doute, dans le bassin de la Skeena et du Fraser et

[*Text*]

systems on Vancouver Island, in those fisheries where you have a fishing station, historically those were rights given over to Indian people where at that station they had rights to fish. That is no longer going to be seen in the Fisheries Act of Canada; that wording is going to be removed, the reference to station and so on.

It seems to me what you are telling us is that this committee should be far more concerned than we have probably been until today about the rights of aboriginal people to fish in inland waters in British Columbia; and since your evidence earlier this morning indicates that the provinces have an absolute right in terms of licensing and so on, that it is a situation where at the very least, as there is in proposed paragraph (*d*) in the purposes, we should be providing a reference to provincial constitutional jurisdiction. We should be making a reference to the constitutional aboriginal jurisdictions to fisheries to make it clear in the interpretation of the bill that one of the paramount, if not the paramount, jurisdictions—and Dr. Pearse agreed with this—is that conservation is absolutely paramount, and that is reflected in the bill now.

But as Dr. Pearse pointed out, the second paramount jurisdiction in terms of fisheries in Canada, and certainly in terms of British Columbia, is to aboriginal peoples. But what we are hearing now is that, certainly in terms of all the fresh flowing water in British Columbia, it is going to go conservation province and then there is no longer even any reference to fishing stations and weirs and so on. That is going to disappear from the act.

• 1020

Mr. Asselin: The amendment to the definition of fishery is meant to, and in my opinion does, widen the jurisdiction of the federal government over all fisheries because in the past the word "fishery" was very restrictively described or defined. We are now defining it much more widely and we believe it includes everything. It includes everything to do with fisheries. That is why we had to use the words "within the jurisdiction of Parliament", because it includes things such as processing, packing and transporting which are in the provincial jurisdiction in a number of instances, in the inland for example.

When it comes to, as you call it, the jurisdiction of native people, perhaps I should mention that we should not get confused between jurisdiction and rights. Jurisdiction, in the sense that I use it, is the power by one level of government or another to pass laws; rights are a different thing altogether. It is a right to a certain portion, a certain percentage, of the fishery.

In my opinion, to include a specific reference to a user group, if it is Indian or commercial or sport—in particular when it comes to Indian rights—would be redundant because it is already included in the Constitution. The Indians have the rights they have in the Constitution and we cannot vary such rights by adding something to the Fisheries Act.

[*Translation*]

dans de nombreux autres bassins de l'île de Vancouver, lorsqu'il était question de stations de pêche, les droits de pêche conférés à ces stations étaient généralement accordés aux Indiens. Cela dit, il ne sera plus question de stations, ni des autres choses mentionnées précédemment dans la Loi sur les pêcheries du Canada.

Il me semble que ce que vous nous dites c'est que le Comité devrait se préoccuper beaucoup plus qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant des droits de pêche des autochtones dans les eaux intérieures de Ia Colombie-Britannique; vous avez indiqué plus tôt ce matin que les provinces ont un droit absolu en matière de délivrance de permis, etc., et qu'il faudrait au moins, comme c'est le cas à l'alinéa *d*) de l'objet de la loi, faire mention de la compétence de la province aux termes de la Constitution. Nous devrions faire mention de la compétence que la Constitution confère aux autochtones en matière de pêche de façon qu'il soit clair dans l'interprétation du projet de loi que la compétence au plan de la conservation est l'une des plus importantes, sinon la plus importante—le Dr Pearse en a d'ailleurs convenu—et que cela soit mentionné dans le projet de loi.

Toutefois, comme le Dr Pearse l'a indiqué, en ce qui concerne les pêches au Canada et certainement en Colombie-Britannique, la deuxième question importante est celles des autochtones. Or, nous apprenons maintenant que pour ce qui est des eaux douces de la Colombie-Britannique, la province s'occupera de la conservation et qu'il ne sera plus question de stations de pêche, de nasses et ainsi de suite. Cela sera supprimé de la loi.

M. Asselin: La modification apportée à la définition de pêcheries vise à élargir la compétence du gouvernement fédéral à l'égard de toues les pêcheries, et à mon avis elle y réussit; dans le passé la définition de «pêcheries» était très restrictive. Nous définissons maintenant les pêcheries de façon beaucoup plus large et nous croyons n'avoir rien oublié. La définition comprend tout ce qui a trait aux pêcheries. Nous employons les mots «de la compétence du Parlement» parce qu'il est question de certains aspects comme le traitement, l'emballage et le transport, qui relèvent de la compétence provinciale à de nombreux égards, dans le cas des pêches intérieures notamment.

Pour ce qui est des compétences des autochtones, comme vous dites, je pense qu'une précision s'impose: il ne faut pas confondre compétence et droit. Dans le sens où nous l'employons, compétence désigne le pouvoir d'un palier de gouvernement d'adopter des lois; les droits sont une toute autre chose. Il s'agit d'un droit à l'égard d'une ccertaine portion, d'un certain pourcentage de pêcheries.

A mon avis, il serait redondant de mentionner spécifiquement un groupe d'usagers, qu'il s'agisse d'Indiens ou de pêcheurs commerciaux ou sportifs, notamment lorsqu'il est question des droits des Indiens, puisqu'il en est déjà question dans la Constitution. Les Indiens ont les droits que leur confère la Constitution et nous ne pouvons les modifier en ajoutant quelque chose dans la Loi sur les pêcheries.

[*Texte*]

Mr. Fulton: In terms of an inland fishery, my final question, Mr. Chairman, is that what we are hearing is the only place where aboriginal people would have a right to fish in an inland fishery, if the province decided to come in with some new licensing scheme, would be where they had a usufructuary right. So if a reserve came to a river bank, and under property law if the reserve is only on one side of the river, the rights to the land go half way across the river. If the reserve is on both sides, then they own the bed of the river and they can fish during that window while the fish are coming through. We could not have the kind of co-management the government has been talking about where it would involve a river system because the provinces can very shortly be involved in licensing. The usufructuary right is going to be very limited in terms of those fisheries.

Mr. Asselin: That is assuming, Mr. Chairman, the Indians have no aboriginal rights. If they have aboriginal rights, neither the province nor the federal government can assert jurisdiction to violate those rights.

Mr. Fulton: One further point of clarification then, Mr. Chairman. It seems to me you are leading into precisely the point that Mr. Watts was making, that in the purposes section it should read "(*a*) to provide for the conservation and protection of fish and waters frequented by fish" and (*b*)—to make it clear, we cannot have been going through this constitutional process for all these years for naught. It seems to me that one of the absolutes in terms of aboriginal rights is the right to fish. If we are going to quibble over that, I think we have lost many years. It seems (*b*) should state clearly and unequivocally that the second paramountcy for the courts to interpret the purposes section of the Fisheries Act is the aboriginal right to fish.

Mr. Asselin: The aboriginal right to fish, Mr. Chairman, is guaranteed in the Constitution.

Mr. Fulton: But it should be reflected in this act.

Mr. Asselin: Nothing that any government would now try to do, one way or the other, could derogate from those rights that exist in the Constitution. If the federal government, or a provincial or a municipal government were attempting to do something that infringed upon existing aboriginal rights, that action would be termed by the courts *ultra vires*.

Mr. Fulton: Mr. Asselin, then why in paragraph (*d*) do we make a reference to the constitutional rights of provinces?

Mr. Asselin: Mr. Chairman, if we did not refer to the jurisdiction of the provinces, paragraph (*d*) would be *ultra vires* to the Parliament of Canada and would immediately be shot down by the courts.

The Chairman: Gentlemen, I am going to have to exercise my prerogative as chairman here. This subject, I am sure, will come up time after time today and I will make certain Mr. Asselin is called to the table whenever any of you gentlemen wish to ask him question.

[*Traduction*]

M. Fulton: J'en arrive à ma dernière intervention au sujet des pêches intérieures, monsieur le président. Ce que l'on nous dit c'est que la seule circonstance où des autochtones auraient le droit de pêcher dans les eaux intérieures si la province établissait un nouveau système de permis, la seule circonstance donc serait dans le cas d'un droit usufructuaire. Ainsi, si une réserve est installée en bordure d'une rivière et qu'aux termes de la loi elle ne couvre qu'un côté de la rivière, les droits de propriété à l'égard des terres vont jusqu'au milieu de la rivière. Par contre, si la réserve s'étend de part et d'autre de la rivière, elle est propriétaire du lit de la rivière et peut pêcher le poisson lorsqu'il traverse ce segment. Il sera impossible d'exercer une gestion conjointe comme le propose le gouvernement dans le cas d'un système de ce genre parce que les provinces pourront d'ici peu intervenir dans la délivrance des permis. Le droit usufructuaire sera très limité à l'égard de ces pêcheries.

M. Asselin: Cela suppose, monsieur le président, que les Indiens n'ont pas de droits en tant qu'autochtones. S'ils ont de tels droits, ni la province ni le gouvernement fédéral ne peuvent se prévaloir de leurs compétences pour enfreindre ces droits.

M. Fulton: Une autre précision s.impose, monsieur le président. Il me semble que vous rejoignez précisément le point de vue de M. Watts qui voulait éviter toute équivoque au sujet de l'alinéa *a*) «la conservation et la protection du poisson et des eaux où il vit» et de l'alinéa *b*), pour qu'il soit clair que nous n'avons pas fait cette démarche constitutionnelle pour rien durant toutes ces années. Il me semble que l'un des droits absolus des autochtones est celui de pêcher. Si nous coupons les cheveux en 4 à ce sujet, je pense que nous avons perdu de nombreuses années. Il me semble que l'alinéa *b*) devrait établir clairement et sans équivoque que le deuxième aspect capital dont doivent tenir compte les tribunaux dans leur interprétation de l'objet de la Loi sur les pêcheries concerne le droit de pêche des autochtones.

M. Asselin: Monsieur le président, le droit de pêche des autochtones est garanti dans la Constitution.

M. Fulton: Mais il devrait en être fait mention dans cette loi.

M. Asselin: Quoi qu'ils fassent, les gouvernements ne peuvent en aucune façon enfreindre ces droits qui sont prévus dans la Constitution. Si le gouvernement fédéral, une province ou une municipalité tentait de faire quelque chose qui aille à l'encontre des droits des autochtones, les tribunaux établiraient que cela est anticonstitutionnel.

M. Fulton: Monsieur Asselin, pourquoi alors à l'alinéa *d*) est-il question des droits des provinces aux termes de la Constitution?

M. Asselin: Monsieur le président, si nous ne mentionnions pas la compétence des provinces, l'alinéa *d*) irait à l'encontre du Parlement du Canada et serait immédiatement rejeté par les tribunaux.

Le président: Messieurs, je vais maintenant devoir exercer ma prérogative à titre de président. Je suis certain que cette question reviendra maintes et maintes fois aujourd'hui et je m'assurerai que M. Asselin sera appelé lorsque l'un d'entre vous voudra lui poser une question.

[*Text*]

I wonder if I could have your co-operation in winding up this session. Mr. Watts wanted to make one comment. I think we should give him a chance.

Mr. Skelly: May I interrupt you in your train of thought? As I indicated, I wished a second round. It was the Chair's choice to use Mr. Asselin in this particular manner. Some of the material he had stated in previous testimony.

• 1025

Of course, at the end of the day I can really see a need to recap some discussion with him, but I have a feeling that an important question I wanted to address to Mr. Watts was overlooked. Again, this will only happen this time; if you might extend it just a minute or two, I would not mind finishing up where I was.

The Chairman: Well, all right, Mr. Skelly; but please make it short because you are going to put me in a very difficult position if you do not.

Mr. Skelly: I will attempt to do that, Mr. Chairman.

The bill, as I understand it, just simply gives the Minister the right to allocate. When we started this process of trying to get some extended consideration of the bill we wanted from the Minister a statement on how he would operate, and one of them was a statement about the participation of native people in the fisheries and dealt with some other things.

Has there been any time when the Minister has discussed native participation in the fisheries with your organization or with organizations you are involved in? I mean in such a way that he has formally recognized the organizations involved and he has allowed formal input into the fishing plans that develop.

Mr. Watts: No, Mr. Chairman. We see that as part of the problem. For instance, the allocation on the Fraser River fishery, I do not know if the Minister is aware—maybe his bureaucrats are so dumb they do not tell him—that even though we are on the west coast of Vancouver Island, a lot of our bands find their food fish in the ocean and the food fish they are taking in the ocean is some of the fish that is going up the Fraser River. So unless he takes this into consideration, unless he consults with us, then he is missing out on a part of the Indian constituency that takes part in the Fraser River fishery. I think those are some of the problems we have with this.

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly. Mr. Watts, did you want to make a closing statement?

Mr. Watts: I have just one small point, Mr. Chairman. It is in regard to what the legal advice said. I have a hard time feeling comfortable with his statement about our not needing to put it in here because it would be redundant because it is already in the Constitution when his assistant deputy minister has stated quite clearly—he sent instructions to all the judges or the Crown counsel across this country—that subsection 35.(1) is an empty box. There are no rights in subsection 35.(1) as far as the Department of Justice is concerned. They even told us that. They said: You Indians have no rights; it just

[*Translation*]

Je me demande si je pourrais avoir votre collaboration pour clôturer cette séance. Monsieur Watts voulait faire une intervention. Je pense que nous devrions lui donner la chance de s'exprimer.

M. Skelly: Puis-je vous interrompre? Comme je l'ai indiqué, j'aimerais intervenir à nouveau. C'est la présidence qui a décidé de procéder ainsi avec M. Asselin. Il fait référence à des documents qu'il avait cités précédemment.

Bien sûr, à la fin de la journée, je pourrais sentir le besoin de reprendre certains points avec lui, mais j'ai le sentiment qu'une importante question que je voulais lui poser a été oubliée. Je répète que ça ne se reproduira plus; si vous me donnez une minute ou deux, j'aimerais finir ce que j'ai commencé.

Le président: Bon, très bien, monsieur Skelly; je vous demanderai d'être bref, sinon vous allez me mettre dans une situation très embarrassante.

M. Skelly: Je vais tenter de faire vite, monsieur le président.

Si je comprends bien, le projet de loi ne fait qu'accorder au ministre le droit de fixer les allocations. Quand nous avons tenté de prolonger l'étude du projet de loi, nous voulions que le ministre nous indique comment il entendait s'y prendre, et il s'est prononcé entre autres sur la participation des autochtones dans le domaine des pêcheries.

Le ministre a-t-il jamais discuté de cette participation avec votre organisme ou les organismes dont vous faites partie? J'entends par là discuter de façon à reconnaître officiellement les organismes concernés et à autoriser leur contribution officielle aux plans de pêche à établir.

M. Watts: Non, monsieur le président. Pour nous, c'est là une partie du problème. Prenons par exemple l'allocation des pêcheries du fleuve Fraser. Je ne sais pas si le ministre est au courant, peut-être que ses fonctionnaires ne l'en ont pas informé, mais même si nous vivons sur la côte ouest de l'île de Vancouver, un bon nombre de nos bandes pêchent le poisson qu'ils consomment dans l'océan et une partie de ce poisson remonte le fleuve Fraser. Donc, à moins d'en tenir compte, à moins de nous consulter, le ministre néglige une partie des Indiens qui sont touchés par les pêcheries du fleuve Fraser. Voilà certains des problèmes que nous éprouvons.

Le président: Merci, monsieur Skelly. Monsieur Watts, voulez-vous faire une déclaration avant de clore?

M. Watts: J'ai une petite remarque à formuler, monsieur le président, au sujet de la déclaration du conseiller juridique. J'ai beaucoup de mal à comprendre qu'il estime que notre revendication est superflue parce qu'elle est déjà inscrite dans la constitution, alors que son sous-ministre adjoint a déclaré très clairement, dans des directives envoyées à tous les juges ou les avocats de la Couronne du pays, que le paragraphe 35(1) est sans portée. Aucun droit n'est garanti par ce paragraphe pour le ministère de la Justice. Des représentants du ministère nous l'ont même affirmé. Ils nous ont dit que nous, Indiens,

[*Texte*]

says "existing" and that means there is nothing in there until you negotiate it with us and we put it in there. So I have a hard time feeling comfortable that all of a sudden my rights are protected because of the Constitution.

If we went into the courts and said that section 35.(1) gave us the right, you can bet the first guy in the court fighting this would be the gentleman who just said we had all the rights.

I just wanted to make that point.

The Chairman: Thank you, Mr. Watts, and thank you, Mr. Frank and Mr. Smith, for coming today on such short notice.

Mr. Watts: Thank you very much for the time, Mr. Chairman.

The Chairman: I am sorry we do not have more time, because we certainly could use more time.

Mr. Watts: We want to go back home.

The Chairman: Thank you.

I would now like to call representatives of the Kwakiutl District Council before us, please.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, just before we start, I think it is important that the previous group, pretty clearly very well-connected and involved native leaders in the Province of British Columbia, indicated that the Minister had not formally recognized Indian groups in fisheries and had not discussed in a formal way their input into fishing plans. I think this committee should be cognizant, when we come to make a consideration about recommendations on this bill, that the Minister has failed to do this. I think also what stems from that is he has obviously failed to give policy direction to his officials that this has to be done. So the committee should really be cognizant of that at the end of the day, and I think it would be a question worth putting to each of the groups that comes before us. I know it affects the area you are in and I am in and others here.

The Chairman: What you say might be true, Mr. Skelly, but I think you should also be cognizant of the fact that the Minister only became Minister in late September and there is only so much that a guy can do, that is humanly possible. I think it surely does not hurt to remind him that he has this obligation, but at the same time we have to recognize that he has only had a few months.

Mr. Skelly: He has had enough time to put a pretty fuzzy bill before us and ask us to make some decisions about it in an incomplete sense.

• 1030

The Chairman: Mr. Gass.

Mr. Gass: Following on that point, it should be put on record that the Minister, on March 8, sent copies of the bill to the Union of B.C. Indian Chiefs; to Chris Cook, the President of the Northern Native Co-Op; and to Edwin Newman,

[*Traduction*]

n'avions aucun droit, qu'en les qualifiant d'existants, ellene garantissait rien qui n'ait pas été négocié et inscrit expressément au préalable. J'ai donc bien du mal à croire que tout à coup mes droits vont être protégés en vertu de la constitution.

Si nous soutenions devant les tribunaux que le paragraphe 35(1) nous donnait des droits, je vous parie que le premier à contester nos revendications serait celui qui vient de prétendre que nous avions tous les droits.

Voilà ce que je tenais à faire remarquer.

Le président: Je vous remercie, monsieur Watts, ainsi que MM. Frank et Smith d'être venus témoigner aujourd'hui malgré un préavis si court.

M. Watts: Nous vous remercions beaucoup de nous avoir donné le temps de nous exprimer, monsieur le président.

Le président: Je suis désolé de ne pas avoir plus de temps à vous offrir, parce que nous aurions sûrement pu en utiliser davantage.

M. Watts: Nous voulons rentrer chez nous.

Le président: Merci.

J'aimerais maintenant inviter des représentants du conseil du district de la tribu Kwakiutl à venir témoigner, je vous prie.

M. Skelly: Monsieur le président, avant de commencer, je pense qu'il est important de faire remarquer que le groupe que nous venons de recevoir, à savoir des chefs autochtones bien en vue de la province de la Colombie-Britannique, nous a indiqué que le ministre n'avait pas officiellement reconnu la participation des Indiens dans les pêcheries ni n'avait discuté en bonne et due forme de leur contribution aux plans de pêche. J'estime que notre Comité doit être conscient des erreurs du ministre quand viendra le moment de formuler les recommandations au sujet du projet de loi. Je crois qu'il ressort aussi que le ministre a de toute évidence négligé d'indiquer à ses représentants qu'ils devaient les reconnaître. Le Comité devra bien s'en rappeler à la fin de la journée et je pense qu'il faudrait poser cette question à tous les groupes qui viendront témoigner devant nous. Je sais que vous et moi, ainsi que d'autres en sommes touchés.

Le président: Vos remarques sont peut-être vraies, monsieur Skelly, mais je pense que vous devez tenir compte du fait que le ministre est entré en fonctions à la fin de septembre et qu'il ne lui était pas humainement possible de tout faire. Je crois qu'il n'ay aurait sûrement pas de mal à lui rappeler qu'il doit remplir cette obligation, mais il faut aussi comprendre qu'il n'a eu que quelques mois pour agir.

M. Skelly: Il a pourtant eu assez de temps pour nous présenter un projet de loi flou et nous demander de prendre des décisions incomplètes à son sujet.

Le président: Je cède la parole à M. Gass.

M. Gass: À ce sujet, je voudrais faire consigner au compte rendu que, le 8 mars, le ministre a envoyé des exemplaires du projet de loi à l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique, à Chris Cook, président de la Coopérative des

[*Text*]

President, the Native Brotherhood of British Columbia. To say that the Minister had no consideration for those native groups is not right, considering that he sent a copy of the bill to these people. Also, when we were in B.C. in March, I believe either Mr. Skelly or Mr. Fulton asked every native group that came before the committee if they were aware of Bill C-32, and if they were not, then they should be looking into it. That was a fair question and a fair statement to make. So it is not something that has just come up in the last couple of days.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, the Parliamentary Secretary completely misses the point. We are not talking about access to Bill C-32, we are talking about failure to recognize in a formal way the people in Lorne's riding, the tribal councils there who fish the Fraser River. He has failed to recognize them in a formal way, and he has failed to allow them to have, in a formal way, input into the fishing plans that affect their lives. Now what I was putting to Mr. Watts—has he, in fact, done that with other groups?—Mr. Watts said yes.

The Chairman: Mr. Skelly, I just say to you again that I appreciate what you are saying. I appreciate it very much, but on the other hand, in defence of the Minister, let us draw this to his attention and maybe he will be able to remedy it.

Mr. Skelly: That is a good idea.

The Chairman: Gentlemen, I would like to introduce to you, Mr. Basil Ambers, Chairman of the Kwakiutl District Council. Mr. Ambers, would you introduce your colleagues to us, please?

Mr. Basil Ambers (Chairman, Kwakiutl District Council): With me are Wedlidi Speck, the Administrator of our district council, and David Paul from the South Island District Council.

The Chairman: Thank you, Mr. Ambers. Do you have an opening statement for us on Bill C-32?

Mr. Ambers: Yes.

Good morning, Mr. Chairman, and members of the Standing Committee on Fisheries and Forestry.

The Kwakiutl District Council has come before your committee to present our concerns on Bill C-32, an act to amend the Fisheries Act. We are very grateful for the opportunity to express these concerns, and thank you for making this possible.

We regret not having a written brief to present to you today. We had only short notice of the existence of the bill and little opportunity to review it. Our analysis is not in depth and does not represent our total concerns.

As you recall, Mr. Chairman, we met with your standing committee in Campbell River on March 29 of this year to discuss fishery matters relating to the Kwakiutl. At that time we tabled a document titled "A Submission to the Honourable John Fraser, Minister of the Department of Fisheries and Oceans on Fishery Matters relating to the Kwakiutl". The

[*Translation*]

autochtones du Nord et à Edwin Newman, président de la Fraternité autochtone de la Colombie-Britannique. Il est faux de déclarer que le ministre ne tient pas compte de ces groupes autochtones étant donné qu'il leur a fait parvenir un exemplaire du projet de loi. De plus, quand nous étions de passage en Colombie-Britannique en mars, M. Skelly ou M. Fulton, je crois, a demandé à tous les groupes autochtones qui sont venus témoigner s'ils étaient au courant du projet de loi C-32 et, dans la négative, il leur a proposé de l'étudier. La question, autant que le commentaire était légitime. Il ne s'agit donc pas d'un fait nouveau, datant d'un jour ou deux.

M. Skelly: Monsieur le président, le secrétaire parlementaire n'a pas du tout compris le sujet de discussion. Il n'est pas question de l'accès au projet de loi C-32, mais du fait que l'on a pas reconnu de façon officielle les commettants de la circonscription de M. Greenaway, les conseils des tribus qui pêchent dans le fleuve Fraser. Le ministre ne les a pas reconnu de façon officielle et ne leur a pas permis en bonne et due forme de contribuer aux plans de pêche qui les touchent de près. Maintenant, j'ai demandé à M. Watt s'il avait fait la même chose avec d'autres groupes et il m'a répondu que oui.

Le président: Monsieur Skelly, je répète que je comprends bien vos propos. Je les comprends très bien, mais, en revanche, à la décharge du ministre, je soutiens que nous devrions lui souligner son erreur qu'il sera peut-être en mesure de corriger.

M. Skelly: C'est une bonne idée.

Le président: Messieurs, j'aimerais vous présenter M. Basil Ambers, président du Conseil du district de la tribu Kwakiutl. Monsieur Ambers, voudriez-vous nous présenter vos collègues, je vous prie?

M. Basil Ambers (président, Conseil du district de la tribu Kwakiutl): M'accompagnent aujourd'hui, MM. Wedlidi Speck, administrateur de notre conseil de district, et David Paul, du Conseil de district de South Island.

Le président: Merci, monsieur Ambers. Avez-vous une déclaration préliminaire à faire au sujet du projet de loi C-32?

M. Ambers: Oui.

Bonjour à vous, monsieur le président, et aux memmbbres du Comité permanent des pêches et forêts.

Le Conseil du district de la tribu Kwakiutl comparaît devant vous aujourd'hui pour exposer ses préoccupations au sujet du projet de loi C-32, Loi modifiant la loi sur les pêches. Nous vous remercions de nous donner l'occasion de venir exprimer notre opinion.

Nous regrettons de ne pas avoir un mémoire écrit à vous remettre aujourd'hui. Nous n'avons appris l'existence du projet de loi que très récemment et n'avons pas eu l'occasion de l'étudier à fond. Notre analyse n'est pas approfondie et ne regroupe pas la totalité de nos préoccupations.

Comme vous vous le rappellerez, monsieur le président, nous avons rencontré les membres de votre comité permanent à Campbell River, le 29 mars dernier, pour discuter de questions touchant les pêcheries de la tribu Kwakiutl. Nous avons alors déposé un document, c'est-à-dire une présentation à l'honorable John Fraser, ministre des Pêches et Océans au sujet des

[*Texte*]

document was originally submitted to John Fraser on January 31, 1985, in Campbell River, B.C. The thrust of the document, the submission to the Hon. John Fraser, and the subsequent submission to your committee, was to clearly and strongly emphasize the need to strengthen and create a new working relationship between Canada and the Kwakiutl people as it related to the B.C. fishery. In other words, Mr. Chairman, the Kwakiutl have given the government our commitment to getting on with the task of creating this new working relationship. Today we reiterate this commitment.

However, Mr. Chairman, we are concerned that maybe there is no commitment on the part of the government. Let me qualify this concern. We were not informed of the development and existence of Bill C-32 until it received second reading in the House of Commons. We clearly remember the Hon. John Fraser telling us in Vancouver that there would be "no movement or legislation until full consultation took place". We have not had that consultation. We also remember reading Prime Minister Brian Mulroney's press release on the development of aboriginal policy on April 18, 1985; a press statement that said "the special relationship between Canada and the Aboriginal Peoples should be strengthened", as well as saying "policy regarding Aboriginal People will be made after open public consultation, especially at the grassroots level". Is the federal government going to meet its commitment and responsibility to principles guiding aboriginal policy development? We are still waiting for this consultation.

Of course, there may be some feelings on the part of the government that Bill C-32 is specific and does not have anything to do with the aboriginal peoples of B.C., resulting in the end in the opinion that no consultation is necessary.

• 1035

I would like to point out to the committee and to government, through this committee, that two major government commissions stated the need to address land and sea claims. The commissions were the Dr. Peter Pearse Fishery Commission and the Penner Committee on Self-Government.

Mr. Chairman, there can be no avoiding the facts that state the need for aboriginal people of B.C. to be included in the B.C. fishery policy development. There can be no denying the federal government and aboriginal peoples of B.C. must do everything possible to create a compatible B.C. fishery policy and management team. The question before us today is: Can Bill C-32 achieve this? We do not believe it can. Furthermore, it does not describe a framework that will accomplish the preferred goal.

Another major concern we have is the inclusion of the provincial governments in the management of inland fisheries of Canada. Our concern flows from two sources. The first of these is the position of the B.C. government on aboriginal title and rights. They do not believe our special rights exist. We are

[*Traduction*]

questions touchant les pêcheries de la tribu Kwakiutl. Le document a d'abord été remis à M. Fraser le 31 janvier 1985, à Campbell River, en Colombie-Britannique. Le but du document remis au ministre, et de celui qui vous a été présenté ultérieurement, était de souligner clairement et fermement la nécessité d'établir et de consolider une nouvelle relation de travail entre le Canada et la tribu Kwakiutl pour ce qui est des pêcheries en Colombie-Britannique. En d'autres termes, monsieur le président, les Kwakiutl se sont engagés auprès du gouvernement à créer une nouvelle relation de travail. Aujourd'hui, nous venons confirmer cet engagement.

Toutefois, monsieur le président, nous craignons que le gouvernement ne veuille pas s'engager. Permettez-moi de préciser ma pensée. Nous n'avons pas été informé de la préparation et de l'existence du projet de loi C-32 avant qu'il ne soit lu pour une deuxième fois à la Chambre des communes. Nous nous rappelons clairement nous être fait dire par l'hon. John Fraser, à Vancouver, qu'il n'y aurait ni décision ni loi avant que tous aient été consultés. Nous n'avons pas été consultés. Nous nous rappelons aussi avoir lu le communiqué de presse du Premier ministre, M. Brian Mulroney, au sujet de l'élaboration d'une politique autochtone, le 18 avril 1985; le Premier ministre déclarait alors qu'une relation spéciale entre le Canada et les peuples autochtones devait être consolidée et que la politique au sujet des peuples autochtones ne serait établie qu'après une consultation publique, surtout de la base. Le gouvernement fédéral va-t-il respecter son engagement et assumer ses responsabilités pour ce qui est des principes d'élaboration de la politique autochtone? Nous attendons toujours d'être consultés.

Bien sûr, le gouvernement peut bien croire que le projet de loi C-32 a une portée très précise qui ne touche en rien les peuples autochtones de la Colombie-Britannique et, par conséquent, juger qu'il n'est pas nécessaire de les consulter.

J'aimerais souligner au comité et par son entremise, au gouvernement, que deux importantes commissions gouvernementales ont déclaré qu'il était nécessaire d'étudier nos revendications terrestres et maritimes. Il s'agit de la commission de M. Peter Pearse sur les pêcheries et du comité Penner sur l'autonomie politique.

Monsieur le président, on ne peut nier les faits qui prouvent la nécessité pour les peuples autochtones de la Colombie-Britannique de participer à l'élaboration de la politique sur les pêcheries dans cette province. On ne peut nier non plus que le gouvernement fédéral et les peuples autochtones de la Colombie-Britannique doivent faire tout leur possible pour établir une politique compatible et former une équipe de gestion. Il faut se demander aujourd'hui si le projet de loi C-32 nous permet de réaliser cet objectif? Nous ne le croyons pas. Il ne prévoit pas non plus de mécanisme permettant de l'atteindre.

Nous nous préoccupons aussi beaucoup de la participation des gouvernements provinciaux à la gestion des pêches intérieures du Canada et ce pour deux raisons. D'abord, en raison de la position du gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet des droits et des titres de propriété

[*Text*]

continually harassed when hunting duck, deer and harvesting clams. We have no confidence whatsoever in the B.C. government to protect our inland fishery.

The second source of our concern flows from the very act of delegating authority to the B.C. government prior to settling land and sea claims. If this is allowed to be passed, how can the government strengthen the relationship between Canada and the aboriginal peoples of B.C., as it relates to fishery management? It does not make sense.

We can appreciate the position of the Hon. John Fraser in wanting legislation that will help his ministry clarify its role. We only ask that he do it right and with the aboriginal policy principles in mind.

We are behind progress. However, we believe progress is not being made through Bill C-32. If there are to be amendments, all purposes should be dealt with. This will put in place a framework for creating a new relationship between Canada and the aboriginal peoples of B.C. in fishery management, licensing quotas and salmon restoration. We cannot support any legislation that moves away from our goal. The allocation of the legislation should complement the need to strengthen the relationship. Reference should be made to native peoples' interests and rights.

The Chairman: Thank you. Mr. Speck.

Mr. Wedlidi Speck (Administrator, Kwakiutl District Council): Good morning, Mr. Chairman.

I would like to thank you, Mr. Chairman, for the opportunity to say a few words to the Standing Committee on Fisheries and Forestry on Bill C-32.

An important issue before us today, Mr. Chairman and members of the committee, is the aboriginal people's rights that are recognized and affirmed in the Constitution of Canada. Fishing is clearly one of these rights and must be measured against any government policy in development. It is important for me to remind the committee that what is included in the aboriginal people's rights makes us strong as Indian people.

Kwakiutl strength comes from our land and sea ownership and management, potlatch and spiritual law, traditional harvesting of foods, and traditional family and tribal law. These are the corner-posts of our culture and world view. When developing government policy you must measure how these bills impact on our important corner-posts and world view, to ensure that these are not made less as a result.

You must not create legislation that will take away our rights to own and manage lands, seas and resources. You must not create legislation that will take away from our land and sea registry system, the potlatch, or erode our belief that we still

[*Translation*]

autochtones. En effet, le gouvernement ne croit pas en nos droits particuliers. On nous harcèle continuellement quand nous chassons le canard et le chevreuil et quand nous ramassons des praires. Nous ne croyons pas du tout que le gouvernement de la Colombie-Britannique protégera nos pêches intérieures.

Puis, il y a le fait que l'on a délégué des pouvoirs au gouvernement de la Colombie-Britannique avant de régler nos revendications terrestres et maritimes. Si cette mesure est acceptée, comment le gouvernement pourra-t-il consolider la relation entre le Canada et les peuples autochtones de la Colombie-Britannique en matière de gestion des pêches? Cela n'a pas de sens.

Nous pouvons comprendre que l'honorable John Fraser veuille que la loi aide son ministère à préciser son rôle. Nous lui demandons seulement de bien le faire sans oublier les principes de la politique autochtone.

Nous sommes en faveur du progrès. Pourtant, à notre avis, le projet de loi C-32 n'en fait aucun. S'il doit être amendé, tous les objectifs doivent être pris en considération. Il faut mettre en place un mécanisme permettant d'établir une nouvelle relation entre le Canada et les peuples autochtones de la Colombie-Britannique pour ce qui est de la gestion des pêcheries, les permis des contingents et le rétablissement des stocks de saumon. Nous ne pouvons approuver une loi qui s'oppose à notre objectif. Elle doit appuyer la nécessité de consolider cette relation. Elle doit faire référence aux intérêts et aux droits des peuples autochtones.

Le président: Merci. Je cède la parole à M. Speck.

M. Wedlidi Speck (administrateur du Conseil de district de la tribu Kwakiutl): Bonjour, monsieur le président.

J'aimerais vous remercier, monsieur le président, de nous donner l'occasion de nous adresser au Comité permanent des Pêches et Forêts au sujet du projet de loi C-32.

Monsieur le président, nous touchons une question importante aujourd'hui, à savoir la question des droits des peuples autochtones qui sont reconnus et confirmés dans la Constitution du Canada. La pêche est clairement un de ces droits qui doit être évalué en regard des politiques gouvernementales en élaboration. Il est important pour moi de vous rappeler que les droits des peuples autochtones nous rendent forts comme peuple indien.

La force des Kwakiutl réside dans la propriété et la gestion de notre territoire terrestre et maritime, les potlatchs et le droit spirituel, la récolte traditionnelle de notre nourriture, la famille traditionnelle et le droit tribal. Ce sont là les pierres de touche de notre culture et de notre vision du monde. Dans l'élaboration de politiques gouvernementales, il faut évaluer dans quelle mesure les projets de loi influeront sur ces fondements importants et sur notre vision du monde pour ne pas qu'ils y nuisent.

Vous ne devez pas adopter de lois qui vont nous priver de nos droits de propriété et de gestion de nos terres, de nos plans d'eau et de nos ressources. Il ne faut pas adopter de loi qui vont supprimer les registres terrestres et maritimes, le potlatch

[*Texte*]

are one with the land and sea we own, which we refer to as Oweetna-Kula. The belief is an aboriginal right as much as the activity of fishing is itself. Legislation must not abrogate our traditional harvesting practices and food requirements. This goes as far as ensuring that our clans' fishing rights and harvesting practices are maintained.

• 1040

The real issue before us, Mr. Chairman, is, how do we create legislation that will protect aboriginal people's rights, that is defined and believed by aboriginal peoples, and that will clarify the role and duty of the Minister of Fisheries and the government. This cannot be done in haste. However, we feel it can be done. With the principle of consultation as mentioned in the April press release by Prime Minister Mulroney, we think it can work.

We would like at this time, through some member, whether it is on this side or that side of the floor, to propose that we be given enough time to address the matter, to review the matter, and to measure the nature of the impact it would have on the corner-posts which we call "culture". We feel it cannot be done within ... at least looking at the six-month period, and we ask the government to do something about that. We ask you to recommend to the government that it entertain the thought.

We have some serious concerns, as Basil mentioned, about the attitude of the Province of British Columbia, and especially as it relates to the Kwakiutl, in forestry and fishing, and in particular their attitude about the cut-off land issue in British Columbia. We are not signatories to any cut-off land agreement. However, we have two cut-off land situations in the province, and in particular in our area.

Our concern comes over with the nature of the agreement and how the Province of British Columbia views settling the dispute. Let me explain.

The agreement the federal government and the Province of British Columbia have agreed to has it that our bands would sign this agreement and end the cut-off land dispute forever. In doing so, they would get reserve land back, and it would be returned to reserve status. However, the catch is that in signing the agreement they extinguish any aboriginal title and rights that might be brought up through a land claims process.

I have a lot of concern about that. When we are talking about future resource management and development and co-management and co-existence, we cannot put limitations on particular parcels of land. I have problems in looking at that attitude of the province when you then bring it over to look at the fishery. If they have that attitude in the cut-off land issue, they surely have that attitude in the fisheries. That goes to erode some of the confidence that we have with the Province of British Columbia. We are seriously entertaining the thought,

[*Traduction*]

ou encore ébranler la croyance qui veut que nous ne fassions qu'un avec les ressources terrestres et maritimes que nous possédons, ce que nous appelons Oweetna-Kula. Cette croyance est un droit des autochtones tout comme la pêche elle-même. La loi ne doit pas supprimer nos méthodes traditionnelles de cueillette des aliments ni nos exigences alimentaires. Il faut assurer le maintien de nos droits de pêche de clan et de nos méthodes de cueillette de la nourriture.

La vraie question qui se pose à nous, monsieur le président, c'est de savoir comment protéger législativement les droits des peuples autochtones tels que définis et compris par ceux-ci et préciser en conséquence le rôle et les fonctions du ministre des Pêches et du gouvernement. Ce processus ne peut s'accomplir dans la hâte mais nous estimons qu'il doit avoir lieu. Grâce au principe de la consultation dont fait état le communiqué d'avril du Premier ministre Mulroney, nous croyons que cela peut marcher.

Pour le moment, nous aimerions qu'un député de ce côté-ci ou de l'autre du parquet propose que nous obtenions suffisamment de temps pour étudier cette question, pour en examiner les tenants et et aboutissants et mesurer la nature des conséquences qu'elle aura sur les choses essentielles que nous appelons «culture». Nous estimons que cela ne pourra être réalisé avant ... au moins 6 mois et nous demandons au gouvernement de faire quelque chose à ce sujet. Nous vous demandons de recommander au gouvernement de réfléchir à cette question.

Comme Basil l'a mentionné, nous nous préoccupons sérieusement de l'attitude de la Colombie-Britannique, particulièrement envers la bande de Kwakiutl, en matière de forêts et de pêches, en ce qui concerne notamment la question des terres retranchées. Nous ne sommes signataires d'aucun accord en cette matière. Toutefois, nous avons deux situations de ce genre dans la province, et particulièrement dans notre région.

Notre préoccupation vient de la nature de l'entente et de la façon dont la Colombie-Britannique envisage le règlement de ce conflit. J'explique.

L'accord intervenu entre le gouvernement fédéral et la Colombie-Britannique veut que nos bandes signent cette entente et enterrent à tout jamais le conflit sur les terres retranchées. Ce faisant, nos bandes récupéreraient les terres de la réserve et leur rendrait leur statut de réserve. Toutefois, le piège est qu'à la signature de cette entente, ils élimineront les titres et droits autochtones susceptibles d'être invoqués dans un processus éventuel de revendication des terres.

Cela me préoccupe beaucoup. Lorsque nous parlons de gestion future des ressources, de développement, de cogestion et de coexistence, nous ne pouvons mettre des frontières sur des parcelles précises de territoire. Je suis mal à l'aise de constater une pareille attitude de la part de la province lorsque vous l'invoquez pour examiner la situation des pêcheries. S'ils ont une pareille attitude dans la question des terres retranchées, ils l'ont également dans la question des pêcheries. Cette attitude érode une partie de la confiance que nous avons envers la

[*Text*]

and to date we have rejected the agreement. We have not made progress in settling the cut-off land issue.

It is unfortunate, but it is that type of thing that is holding us back. We would not like to see, as Basil indicated, any movement toward decentralizing authority until such time as we have had time to sit down and talk with the federal government and the Department of Fisheries and Oceans on how we, as two groups of people, or three groups of people, will sit down and work out an integrated management system. I am hoping you will see the need for that as well and will recommend to the Minister, when you have him before you, that he should not move in haste and he should take time to look at this.

Mr. Ambers: I would like first to clarify one thing that the gentleman in the corner made. We did not get anything from the Minister; we had no indication whatsoever that these things were coming about. To us this came as a complete surprise.

Mr. Gass: Mr. Chairman, all I can do is try to verify the statement I made. I was told that on March 8 the Minister sent copies of the bill to those three groups. I will have to check into it and see if that is the fact or not.

Mr. Ambers: I would like to put forth a motion to this committee that there be no amendments to the act until we have had further time to go through everything that has been put out concerning a change in the Fisheries Act. This is a complete surprise to us. I went to a convention of the Nishga Tribal Council in the northern part of B.C., and I had to fly direct from there all the way to here with that short a notice, because we had no idea what was going through.

• 1045

I would also disagree with the gentleman over here who said that our rights are protected within the Constitution of Canada. I disagree with that wholeheartedly. What the heck are we doing in the courts if that is the case? We have a fisheries case in one of our communities coming up within the next few days, concerning one of our members who was food fishing on one of our rivers. It is a river in one of the few places where we have a treaty that states we can hunt and fish there as formerly, as we always did. But here we are in the courts over it. So I disagree with the gentleman. I do not think there is anything in the act or in the Constitution, really, that protects us.

The Chairman: Are there any further statements from the witnesses? We will go to questioners. Do you have a point of order Mr. Skelly?

Mr. Skelly: I would like move a motion that consideration of Bill C-32 be suspended until such time as the Minister and native people have had an adequate opportunity for consultation on the matter. I presume we have a quorum.

[*Translation*]

Colombie-Britannique. Nous réfléchissons sérieusement à cela, et jusqu'ici nous avons rejeté l'entente. Nous n'avons fait aucun progrès dans le règlement de la question des terres retranchées.

C'est malheureux, mais c'est le genre de chose qui nous retient. Nous n'aimerions pas voir, comme Basil l'a mentionné, un mouvement vers la décentralisation du pouvoir jusqu'à ce que nous ayons eu le temps de nous asseoir et de négocier avec le gouvernement fédéral et le ministère des Pêches et Océans sur la façon dont nos deux ou trois groupes établiront un système intégré de gestion. J'espère que vous en verrez aussi la nécessité et recommanderez au ministre, lorsque vous discuterez avec lui, de ne pas agir à la hâte et de prendre le temps d'examiner la situation.

M. Ambers: J'aimerais d'abord clarifier une chose qu'a dite le monsieur qui se trouve au coin. Nous n'avons obtenu aucune information du ministre; nous n'avions aucune indication voulant qu'un règlement soit imminent. Pour nous, cela est une surprise complète.

M. Gass: Monsieur le président, tout ce que je peux faire est de tenter de vérifier la déclaration que j'ai faite. On m'a dit le 8 mars que le ministre avait envoyé des exemplaires du projet de loi aux trois groupes. Je vais vérifier si cela est vrai.

M. Ambers: J'aimerais proposer au Comité une motion selon laquelle la loi ne devrait faire l'objet d'aucun amendement jusqu'à ce que nous ayons eu le temps d'examiner tous les arguments concernant une modification à la Loi sur les pêcheries. Cela est une surprise totale pour nous. Je suis allé à une convention du conseil tribal des Nishgas dans le nord de la Colombie-Britannique et j'ai dû rentrer directement de là-bas à ici avec un si court préavis, parce que je n'avais aucune idée de ce qui se passait.

Je dirais aussi que je suis en désaccord avec le monsieur là-bas qui a dit que nos droits sont protégés par la Constitution du Canada. Je suis en désaccord total avec lui. Si c'est le cas, que diable faisons-nous devant les tribunaux? Dans les prochains jours, nous défendrons une affaire de pêcherie dans une de nos collectivités, concernant un de nos membres qui pêchait sa nourriture dans une de nos rivières. Cette rivière est l'une des rares qui soit visée par un traité stipulant que nous pouvons y chasser et pêcher comme avant, comme nous l'avons toujours fait. Mais nous sommes devant les tribunaux pour cette rivière. C'est pourquoi je suis en désaccord avec le monsieur. Je ne crois pas qu'il y ait quoi que ce soit dans la loi ou dans la Constitution qui nous protège réellement.

Le président: Les témoins ont-ils d'autres déclarations? Passons aux questions. Vous invoquez le Règlement, monsieur Skelly?

M. Skelly: J'aimerais proposer que l'examen du projet de loi C-32 soit suspendu jusqu'à ce que le ministre et les autochtones aient eu une occasion adéquate de se consulter sur la question. Je présume que nous avons le quorum.

[*Texte*]

The Chairman: We do not have a quorum at present, but we could . . .

Mr. Skelly: So we would just continue with the questioning until such time as a quorum appears, is that right?

The Chairman: Right. We will go to questioners then. To Mr. Henderson, then, if you would care to.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. You mentioned . . .

Mr. Ambers: Mr. Chairman, I would just like to intrude here. We are here on such an important matter as this. We have flown all the way across the continent to come here to appear before your committee on really, really short notice, even though we realize that we were not really wanted here, to find that you do not have a quorum.

The Chairman: There will be a quorum very shortly, Mr. Ambers, and . . .

Mr. Skelly: When they come to jam the bill through they will have to have a quorum.

The Chairman: Well, members have other things to do besides sit in this particular committee.

Mr. Ambers: And listen to native people! I find it incredible, anyway.

The Chairman: Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Mr. Chairman, I have a couple of questions on the consultation. I would like to know from our witnesses just when was the first time you heard about Bill C-32. I thought I heard you saying when it received second reading in the House. Just how long ago, could you give us a specific date?

Mr. Speck: About three or four days ago.

Mr. Henderson: So there has been no consultation whatsoever about a management plan, by either the Minister or DFO officials with your band?

Mr. Speck: You see, the first time we raised the management issue and the resolution of sea claims with the Minister, the Hon. John Fraser, was in November while he was visiting Vancouver. We had very generally outlined agenda items that we wanted to talk over with him in the near future, and he agreed to that. He was very enthusiastic. Subsequently we met with the Hon. John Fraser in Campbell River. I think that was in January, and we presented him with the document that you were given in Campbell River at a later meeting.

I thought the document was very explicit in its thrust and in its intent. We have never swayed from that and I think it is important that we even get a response back from the Hon. John Fraser that he has received it, and to get on with the task of talking seriously about this management.

[*Traduction*]

Le président: Nous n'avons pas de quorum pour le moment, mais nous pourrions . . .

M. Skelly: Nous pourrions poursuivre les questions jusqu'à ce qu'il y ait quorum, n'est-ce pas?

Le président: Exact. Passons donc aux questions. Monsieur Henderson, si vous voulez bien.

M. Henderson: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président. Vous avez mentionné . . .

M. Ambers: Monsieur le président, permettez-moi d'interrompre cette discussion; nous sommes ici pour une question aussi importante que celle dont nous discutons. Nous avons traversé le continent en avion pour comparaître devant votre Comité, et ce avec un très, très court préavis, même si nous nous rendons compte que notre présence ici n'est pas réellement la bienvenue, pour nous apercevoir que nous n'avons même pas de quorum.

Le président: Il y aura quorum très bientôt, monsieur Ambers et . . .

M. Skelly: Lorsqu'ils viendront adopter à la vapeur le projet de loi, ils devront avoir le quorum.

Le président: Voyez-vous, les députés ont d'autres occupations que siéger à ce Comité particulier.

M. Ambers: Et écouter les autochtones! Je trouve cela incroyable, de toute façon.

Le président: Monsieur Henderson.

M. Henderson: Monsieur le président, j'ai une couple de questions à poser sur la consultation. J'aimerais savoir de nos témoins quand ils ont entendu parler pour la première fois du projet de loi C-32. Je crois vous avoir entendu dire que c'est lors de la deuxième lecture à la Chambre. Quand était-ce exactement, pourriez-vous nous nommer une date précise?

M. Speck: Il y a environ trois ou quatre jours.

M. Henderson: Donc il n'y a eu aucune consultation sur un plan de gestion, entre le ministre ou les fonctionnaires du MPO et votre bande?

M. Speck: Voyez-vous, la première fois que nous avons soulevé la question de la gestion et du règlement des revendications maritimes avec le ministre, M. John Fraser, c'était en novembre lorsque celui-ci visitait Vancouver. Nous avons abordé de façon très générale les points à l'ordre du jour que nous voulions soulever avec lui dans un avenir approché, et il a accepté avec beaucoup d'enthousiasme. Par la suite, nous avons rencontré M. Fraser à Campbell River. Je pense que c'était en janvier; nous lui avons présenté le document que vous avez reçu à Campbell River lors d'une séance ultérieure.

J'estime que ce document est très explicite dans son esprit et dans son intention. Nous ne nous en sommes jamais éloignés et je crois qu'il est important que John Fraser nous confirme qu'il l'a reçu et qu'il est prêt à parler sérieusement de ce projet de gestion.

[*Text*]

• 1050

Mr. Henderson: You have not had a response back from the Minister?

Mr. Ambers: Absolutely no word.

Mr. Henderson: Okay, I will pursue a little further on the Canada-U.S. salmon agreement. Was there any consultation whatsoever with your group regarding that agreement when it was being negotiated to sign?

Mr. Speck: Not with the Kwakiutl District Council. Recently, to try to improve our conditions, and to move toward management of the fishery, the Kwakiutls have united with another tribal council in the area called the Muskomo Tribal Council. We have created what is now called a Kwakiutl Territorial Fishery Commission. A telex has recently gone to the Hon. John Fraser with agenda items, of which the U.S.-Canada treaty is one. We are trying to come to some resolution of the conflict in the Johnstone Strait area, which is our area.

What we would like to ask the committee, when it is not entertaining Bill C-31, is to go further and to actually assess the impact of the U.S.-Canada treaty on the Kwakiutl and Johnstone Strait. We are the only area, with the exception of South Island and maybe the Nuu-chah-nulth, that is affected as severely by the agreement and treaty. We are trying to fight like hell to get people on an advisory board, or to have our commission be the board for the Johnstone Strait.

Mr. Henderson: I believe you were here when the previous witnesses were here, and I think our legal adviser indicated that, in principle at least, the Constitution will override this legislation. So whether we had something more specific in this legislation or not, it would have little or no effect. The Constitution would be supreme. That was my understanding. Do you have a comment on that, sir?

Mr. Ambers: I guess my feeling is a lot like that of George Watts, the previous person who was up here. Any government that has had anything to do with us has never been specific enough on the laws that deal with us. If you look at it as an empty box, then I agree with you. I agree with you wholeheartedly. There is not a thing in there, because the federal government has never made it specific what our rights are, and that is the same as what you are doing here. You are not being specific enough as far as our rights, and because you do not make it specific, we are in the courts continually fighting to try to clarify what you are omitting.

Mr. Henderson: You also mentioned creating legislation that will address aboriginal rights. Is there a clear definition by all the aboriginal peoples of aboriginal rights?

Mr. Speck: I will not answer or talk for other tribal groups. It is not within our Indian constitutional right to do so. But we have defined aboriginal title and rights. We have defined

[*Translation*]

M. Henderson: Vous n'avez pas obtenu de réponse du ministre?

M. Ambers: Absolument rien.

M. Henderson: D'accord, nous allons continuer un peu sur l'accord canado-américain du saumon. Y a-t-il eu des consultations avec votre groupe concernant cet accord pendant les négociations?

M. Speck: Pas avec le conseil du district de Kwakiutl. Récemment, nous avons essayé d'améliorer nos conditions, d'obtenir la gestion de la pêcherie, les membres de la bande de Kwakiutl se sont réuni avec un autre conseil tribal de la région, nommé le conseil tribal de Muskomo. Nous avons créé ce qui est maintenant appelé la Commission de la pêcherie territoriale de Kwakiutl. Un télex a récemment été envoyé à l'honorable John Fraser avec les points à l'ordre du jour, notamment le traité canado-américain. Nous essayons de régler le conflit de la région du détroit de Johnstone, qui est notre région.

Ce que nous aimerions demander au comité, tandis qu'il a mis de côté le projet de loi C-31, c'est d'aller plus loin et d'évaluer réellement les conséquences du traité canado-américain sur la région de Kwakiutl et le détroit de Johnstone. À l'exception de l'île du Sud et peut-être de Nuu-chah-nulth, nous sommes peut-être la seule région touchée aussi gravement par l'accord et le traité. Nous nous démenons comme des forcenés pour obtenir des représentants à un conseil consultatif ou pour faire accepter notre commission comme le Conseil du détroit de Johnstone.

M. Henderson: Je crois que vous étiez ici lors de la comparution des témoins antérieurs, et je crois aussi que notre conseiller juridique a fait savoir, que la Constitution, du moins en principe, invalidera cette loi. Par conséquent, peu importe que nous ayions des commentaires plus précis sur cette loi, ils n'auront que peu ou pas d'effets. D'après ce que j'ai compris, la Constitution serait suprême. Avez-vous un commentaire à faire sur cela, monsieur?

M. Ambers: J'imagine que mon sentiment ressemble beaucoup à celui de George Watts, mon prédécesseur. Tout gouvernement qui a eu affaire avec nous n'a jamais été suffisamment précis dans les lois qui nous concernent. Si vous voyez la Constitution comme une boîte vide, je suis totalement d'accord avec vous. Il n'y a rien là-dedans, parce que le gouvernement fédéral n'a jamais précisé nos droits et vous êtes en train de faire exactement la même chose. Vous ne précisez pas suffisamment ce que sont nos droits et à cause de cela, nous sommes perpétuellement devant les tribunaux en train de nous battre pour essayer de faire clarifier ce que vous ne dites pas.

M. Henderson: Vous avez également mentionné l'établissement d'une législation sur les droits autochtones. Existe-t-il une définition précise et comprise par tous les peuples des droits autochtones?

M. Speck: Je ne veux pas répondre ou parler au nom des autres groupes. Il n'est pas dans notre droit constitutionnel indien de le faire. Nous avons défini le titre et les droits

[*Texte*]

aboriginal title as an assembly of Ahoutlah Tosellah and Connigulo legends, which are based on our version of creation and important moral and ethical acts. Throughout the unfolding of these legends, you see how our people derived their authority, their power, their structure, and beliefs.

• 1055

We believe it has taken our creator four basic processes to complete that and it has only taken the government one to unfold it. From this collection of legends flows the protection of four basic rights; these are, membership, territory, Indian government institutions and self-determination. Those are the four things that are important to us.

From them flow a lot of other important areas and that is what we define aboriginal title and rights as being.

Mr. Henderson: I think, as I listened to your testimony here today, you asked the question more so than posed the question to us. How do we create legislation that would cover and address that in a fair way? You mentioned that this is the interpretation of your tribal council. Do you know if that is accepted by others? How many other tribal councils accept your interpretation?

Mr. Speck: I am not sure how many. I was sitting on an advisory committee to the Human Rights Commission of British Columbia and we were making a presentation on behalf of the Human Rights Commission on the matter of self-government. I took the liberty to write up a presentation for the committee as well as the commission which was subsequently approved by all tribal councils in B.C. and submitted to the self-government committee, Keith Penner's group.

However, an interesting note is that two weeks after that was done, they were disbanded. This was this Human Rights Commission of B.C.

Mr. Ambers: Further to what you ask, our feeling is that any legislation, if it is to have any meaning whatsoever, is going to have to include the people it is going to affect. If you do not include us, then all you are doing is creating a problem that will have to be addressed by the rest of Canada. There is absolutely not way that we are going to be satisfied if you are creating laws without consultation with the Indian people.

Mr. Henderson: My next and final question, although I am very interested and I would have many questions, may be very difficult question for you to respond to, since you have only seen it two or three days ago. What could we, as parliamentarians, realistically incorporate into this act that would give you and give the native peoples of this country that sort of protection? It is not a loaded question.

Mr. Speck: No, it is not a loaded question. I think I will answer that very honestly by simply saying that first, like yourselves, I would like to go back to our most traditional

[*Traduction*]

autochtones. Nous avons défini le titre d'autochtone comme une assemblée des légendes de «Ahoutlah Tosellah» et de «Connigulo», qui sont fondées sur notre version de la création et sur des actes importants moraux et ethiques. Par le récit de ces légendes, vous voyez comment nos peuples ont déterminé leur autorité, leurs pouvoirs, leurs structures et leurs croyances.

Nous croyons que le Créateur a dû procéder à 4 grandes étapes pour créer tout cela, mais que le gouvernement a réglé toute la question d'un seul coup. La protection de n^{os} 4 droits fondamentaux découle de ces légendes; ce sont les droits à l'appartenance, aux territoires, à l'autonomie politique et à l'autodétermination. Voilà les 4 choses importantes pour nous.

Elles sont à l'origine de beaucoup d'autres valeurs auxquelles nous tenons également et c'est la définition que nous donnons du titre et des droits des autochtones.

M. Henderson: Dans votre témoignage d'aujourd'hui, je crois que vous avez posé la question sans nous la poser vraiment à nous. Comment faire une loi qui réglera ce problème de façon juste? Vous avez dit que c'est là l'interprétation de votre conseil de bande. Savez-vous si d'autres souscrivent à cette position? Combien d'autres conseils de bande acceptent votre interprétation?

M. Speck: Je ne sais trop combien. J'ai siégé à un comité consultatif de la Commission des droits de la personne de la Colombie-Britannique et nous avons donné une conférence au nom de la Commission des droits de la personne sur le sujet de l'autonomie politique. J'ai pris la liberté d'écrire une allocution pour le Comité comme je l'ai fait pour la Commission et tous les conseils de bande de la Colombie-Britannique en ont par la suite approuvé le contenu et l'ont présentée au Comité sur l'autonomie politique des Indiens, le groupe de Keith Penner.

Cependant, il est intéressant de noter que 2 semaines plus tard, la Commission des droits de la personne de la Colombie-Britannique a été démantelée.

M. Ambers: Pour répondre à votre question, nous estimons que toute loi que nous ferons, si elle doit avoir un sens, devra tenir compte des gens auxquels elle s'appliquera. Si vous ne tenez pas compte de nos opinions, vous ne ferez que créer un problème que le reste du Canada devra résoudre. Il est inutile de compter que nous nous satisferons de vos lois si vous les faites sans tenir compte des peuples autochtones.

M. Henderson: Bien que je sois très intéressé par tout cela et que j'aie beaucoup de questions à poser, il vous sera peut-être très difficile de répondre à ma prochaine et dernière question puisque vous n'en avez pris connaissance qu'il y a 2 ou 3 jours. enttaEn tant que parlementaires, quelles dispositions réalistes pourrions-nous incorporer à cette loi qui vous donneraient ainsi qu'aux peuples autochtones du pays ce genre de protection? Ce n'est pas une question-piège.

M. Speck: En effet. Pour être honnête, je vous dirai simplement que tout d'abord, comme vous-mêmes, j'aimerais consulter notre avocat autochtone le plus traditionnel et peut-

[*Text*]

Indian lawyer and maybe our contemporary one, to review and thrash the issue over, to take a look at it.

I do not think off the top of my head, and especially the way I am feeling right now, with jet lag and getting up too early, I could make a comment.

Mr. Henderson: I can understand that.

M. Ferland: J'invoque le Règlement. Je m'excuse auprès de vous, monsieur le président, et auprès des témoins, mais c'est mon jour de garde aujourd'hui et je dois quitter. Cependant, je vais essayer de me faire remplacer. Merci.

The Chairman: Thanks, Mr. Ferland. Thank you very much. Go ahead.

Mr. Henderson: I have to skip out for about 20 minutes as well, Mr. Chairman, because I have another committee to go to, but I will be back. I heard your testimony; hopefully I will be . . . I have a substitute here, though.

Mr. An hon. member: I will hold the fort.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: This bill has been before the House since the day before herring season opened. That is when it arrived for us to consider. The Minister popped the bill into the House and said that he needed this; that it is desperate situation; that he had to have it because herring season opened and a $75 million industry would turn into chaos if we did not pass it. the Minister did the same thing to us with the fishing treaty. Essentially he took it to Cabinet, passed it through, and then later on said, well, it is in there and I will take full responsibility for what happens. There was no opportunity for Parliament to consider the matter.

• 1100

So we have had, first of all, the salmon treaty, and as the elected representatives of the people, we were not allowed to consider it. Certainly it was their same intent to jam this bill through. They delayed until the eleventh hour and then said they had to have it or it was going to be chaos. And we did not have chaos. The herring fishery went down very well.

Then we had the MAC committee appear before us. They essentially gave us a message that said we do not need this legislation and we should not pass it in its present form. The MAC committee stated they did not need it and they could negotiate between user groups adequate allocation of resource on an ad hoc basis, to allow it to continue. Only the sport fishermen said they had to have this legislation right now.

The Minister stated indirectly that he did not need the legislation either; that he had the right to close the fisheries on a conservation basis if he was concerned about it. Once he closed it, he would bring the groups together quickly if he had

[*Translation*]

être également notre plus moderne pour qu'ils étudient toute la question de façon exhaustive.

Pour le moment, étant donné que je me suis levé trop tôt et que je subis encore le contre-coup du décalage horaire, je ne crois pas être ne mesure de faire un commentaire sérieux à pied levé.

M. Henderson: Je vous comprends.

Mr. Ferland: I rise on a point of order. I apologize to you, Mr. Chairman, and to the witnesses but I am on call today and I have to leave. However, I will try to find a substitute. Thank you.

Le président: Je vous remercie, monsieur Ferland. Merci d'avoir été là. Vous pouvez y aller.

M. Henderson: Je dois également m'absenter 20 petites minutes, monsieur le président, parce que je dois assister à la séance d'un autre comité, mais je reviendrai. J'ai entendu le témoignage; j'espère pouvoir . . . j'ai un substitut ici même.

Une voix: Je vais vous remplacer.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: La Chambre n'a pas étudié le projet de Loi depuis la veille de l'ouverture de la saison de la pêche au hareng. C'est le jour où il lui a été présenté. Le ministre a sorti le projet de Loi de sa poche à la Chambre et a dit qu'il en avait besoin, que la situation était désespérée, qu'il le lui fallait tout de suite parce que la saison de la pêche au hareng venait de commencer et que si nous ne l'adoptions pas, nous désorganiserions complètement une industrie de 75,000,000$. Le ministre a procédé de la même façon lorsqu'il a été question du traité sur la pêche. En fait, il l'a porté au Cabinet, l'a fait adopter et a dit ensuite que la question était réglée et qu'il assumerait l'entière responsabilité de ce qui arriverait. Le Parlement n'a pas eu le temps de l'étudier.

Ainsi, il y a d'abord eu le traité sur la pêche au saumon et, en tant que représentants élus de la population, il ne nous a pas été permis de l'étuder. Il est certain que le gouvernement avait aussi l'intention de faire adopter cette mesure-ci à toute vapeur. Il a attendu la onzième heure pour ensuite dire au Parlement qu'il le lui fallait de toute urgence, sinon ce serait la catastrophe. Pourtant, il n'y a pas eu de catastrophe. La pêche au hareng va très bon train.

Ensuite, le Conseil consultatif du ministre a témoigné devant le comité. Pour l'essentiel, il nous a fait savoir que nous n'avons pas besoin de ce projet de loi et que nous ne devrions pas l'adopter dans sa forme actuelle. Le Conseil a déclaré que le projet de loi n'était pas nécessaire et que les groupes de pêcheurs pouvaient négocier entre eux l'allocation des quotas selon les besoins pour permettre que la pêche se poursuive. Seuls les amateurs de pêche sportive ont dit qu'il leur fallait ce projet de loi immédiatement.

Le ministre a déclaré indirectement qu'il n'avait pas besoin du projet de loi non plus, qu'il avait le droit d'interrompre la pêche pour des raisons de conservation si la situation devenait inquiétante. Lorsqu'il en arriverait là, il n'aurait qu'à rassem-

[*Texte*]

a problem. He would attempt to negotiate a solution, and once a solution was in place on an ad hoc basis he would open it again. So the Minister says he does not need it.

A third thing that could be done to expedite the process on this thing may be to allow the Minister to have the legislation but put a sunset clause in it and say that the powers granted under this particular legislation expire six months hence. That would allow him to use the legislation and at the same time continue the process of negotiation, which has been a hopeless sham to this point.

Mr. Gass: Mr. Chairman, a point of order, just to bring Mr. Skelly back to the point when he said the MAC said they did not need the committee. My understanding was that the MAC was split on that; there were members on the MAC committee who were saying they did want the bill, and they needed it immediately. MAC did not speak with a single voice on that issue, saying they did not need the bill. There was a split decision there.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I put that exception in my remarks. I said the sport fishermen . . . and they sent a whole bunch of telegrams and they filed them and the letters and all the rest of it. There is no doubt. My remarks covered that. But one user group, pertaining only to one geographic location on the coast of British Columbia and only dealing with 275,000 fish, said we have to pass it right now. Well, that is nonsense. What I am suggesting is that three major organizations said it was possible not to pass this legislation and still have orderly fisheries. We saw it in the herring season.

What would be your comment on that? Given that we have not as parliamentarians had time to deal with it, it is a fuzzy law in its application, there has not been consultation with native people, would you make the same type of suggestion, that we hold off on passage of this bill until such time as effective consultation has taken place?

Mr. Speck: I think it is important not to get too carried away with the idea of progress before looking at all the important aspects of the planning process; in this case, creation of a bill to deal with fisheries.

Probably a good response to that would be that the fishery will not collapse this year if it is not. It may not collapse next year if it is not. It is important for people to look at the herring season as being run very well; and I think the majority of people did well. There is always room for improvement, but I will let some others speak on that matter in a little more detail.

I always like to move on the side of caution, but I am governed by the direction of our people, and that is to create a system that is compatible with the Department of Fisheries and Oceans, other user groups, and ourselves. I do not see the

[*Traduction*]

bler les groupes de pêcheurs rapidement pour régler d'éventuels problèmes. Il tenterait alors de négocier une solution et lorsque ce serait fait, il autoriserait la reprise de la pêche. Donc, le ministre estime que le projet de loi n'est pas nécessaire.

Une troisième solution susceptible d'accélérer tout le processus serait de permettre au ministre d'adopter le projet de loi en vigueur, mais d'y inclure une clause de temporisation prévoyant que les pouvoirs qui lui sont conférés expireront six mois plus tard. Cela permettrait au ministre de se servir de la loi et de poursuivre le processus de négociation qui a été une comédie éhontée jusqu'à maintenant.

M. Gass: Monsieur le président, j'invoque le règlement pour revenir sur ce que M. Skelly a dit, à savoir que le Conseil consultatif du ministre a déclaré qu'il n'avait pas besoin du projet de loi. J'ai plutôt compris que le Conseil était divisé à ce sujet; certains membres disaient qu'ils voulaient le projet de loi et même qu'ils en avaient besoin immédiatement. Les membres du Conseil n'ont pas dit à l'unanimité que le projet de loi n'était pas nécessaire. La décision était partagée.

M. Skelly: Monsieur le président, j'ai bien dit qu'il y avait eu une exception. J'ai dit que les amateurs de pêche sportive ont envoyé une pile de télégrammes et les ont présentés au cmoité avec les lettres et tous les autres documents. Il n'y a aucun doute là-dessus. Je l'ai bien dit. Mais un groupe de pêcheurs rassemblés en un seul point de la côte de la Colombie-Britannique et dont le quota n'était que de 275,000 poissons, a dit que nous devions adopter le projet de loi sans tarder. Cela ne tient pas debout. Ce que je dis, c'est que trois grandes organisations ont prétendu qu'il était possible de ne pas adopter ce projet de loi sans pour autant désorganiser la pêche. La saison de pêche au hareng leur a donné raison.

Que pensez-vous de tout cela? Comme, en tant que parlementaires, nous n'avons pas eu le temps d'étudier la question, comme le mode d'application de cette loi n'est pas du tout clair et que les autochtones n'ont pas été consultés, feriez-vous le même genre de suggestion, c'est-à-dire préféreriez-vous que nous retardions l'adoption du projet de loi jusqu'à ce que des consultations sérieuses aient eu lieu?

M. Speck: Je crois que nous ferions mieux de ne pas croire trop tôt à la possibilité de progrès dans ce dossier, en tout cas pas avant d'avoir étudié tous les aspects importants du processus de planification, c'est-à-dire, dans ce cas-ci, l'adoption d'un projet de loi sur les pêches.

Je ne me tromperais probablement pas en disant que si le projet de loi n'est pas adopté, l.industrie de la pêche ne s'effondrera pas cette année. Ni l'année prochaine. Il importe que les pêcheurs considèrent que la saison de pêche au hareng est très bien administrée; je crois que la majorité d'entre eux se sont bien tirés d'affaire. Il y a toujours place à amélioration, mais je laisse à d'autres le soin d'en parler de façon un peu plus détaillée.

Je préfère toujours être prudent, mais je suis les instructions de nos gens et ils m'ont demandé de créer un système qui ait l'aval du ministère des pêches et des océans, des autres groupes de pêcheurs et de notre peuple. Je ne crois pas que le projet de

[*Text*]

bill creating a framework for us to enter into that process. If we are going to talk about delegation of powers, if we are going to be talking about allocation, let us spend some time doing that. Let us do a really thorough job of it, and let us not pick one interest group over another.

We made a presentation to the Pearse commission which dealt with integrated land use management—land and sea use management—and we said that for effective management you have to have everybody sitting around a table. But you cannot have it on an advisory capacity basis, and we reiterated that again to the committee in Campbell River, where we talked about the need to look at totally new, radical management schemes and to look at what worked for thousands of years, and that is watershed management. Who better could control it than the people who live right there? I think that has to be the direction we move in.

• 1105

The Chairman: Mr. Skelly, Mr. Ambers would like to say a few words.

Mr. Skelly: Okay, could I just throw one thing in on top of that, Basil, and let you develop the full idea on it?

One of the reasons we have held up this bill . . . There are two aspects to it. On March 19, I sent a letter to John Fraser and, Mr. Chairman, I would like to ask that this letter be appended to the minutes of the meeting. In the letter it says we do not want this bill to pass until two things happen: One is that the Minister give some designation of what kind of consultative mechanism he would have for developing allocations on the fisheries, and we also say we want an indication of the Minister's plans for participation of native people.

Now, that does not exist. We have heard clear evidence that there is no consultative framework for native people and there is no formal indication from the Minister of how he is going to have native people participate in it. The bill is hung up, from our point of view, because that does not exist.

Would you support that position, that until such time as we can get some indication of participation and how he is going to consult, or if he is in fact going to consult . . . ?

Mr. Ambers: Yes, Mr. Chairman, this is the reason I made that motion. I have in front of me a press release from the Office of the Prime Minister, and in there it states very clearly:

> My policies and those of my government are based on certain principles. The special relationship between Canada and aboriginal peoples should be strengthened. Aboriginal

[*Translation*]

loi mette sur pied un cadre dans lequel nous puissions participer au processus d.établissement de ce système. S'il faut parler de délégation de pouvoirs ou d'allocation des ressources, alors prenons le temps d'en discuter sérieusement. Etudions la question de façon exhaustive et ne favorisons pas les intérêts d'un groupe au détriment de ceux des autres.

Nous avons témoigné devant la Commission Pearse qui étudie la gestion intégrée de l'exploitation des terres, c'est-à-dire la gestion de l'exploitation des terres et des océans, et nous avons dit que toute gestion efficace exige la participation active de tous les intéressés. Par contre, la gestion est impossible si les intéressés ne participent qu'à titre consultatif; nous avons répété la même chose au Comité à Campbell River et nous avons parlé de la nécessité d'étudier des formules radicalement nouvelles de gestion et de tenir compte de ce qui donne de bons résultats depuis des milliers d'années, à savoir le contrôle des eaux de ruissellement. Qui peut mieux les contrôler que ceux qui vivent sur les lieux? Voilà le sens dans lequel nous devons avancer.

Le président: Monsieur Skelly, M. Ambers aimerait dire quelques mots.

M. Skelly: Très bien, mais avant, pourrais-je ajouter un petit détail. Basil, après quoi vous pourrez expliquer toute l'idée?

L'une des raisons pour lesquelles nous avons retardé l'adoption de ce projet de loi . . . en fait, il y en a deux. Le 19 mars, j'ai écrit à John Fraser et, monsieur le président, je demande que cette lettre soit annexée aux délibérations d'aujourd'hui. La lettre dit que nous ne voulons pas que ce projet de loi soit adopté avant que deux choses soient arrivées: d'abord, que le ministre explique le genre de mécanisme de consultation qu'il mettra sur pied pour étudier la question du contingentement des pêches et, deuxièmement, qu'il nous dise dans quelle mesure il compte permettre aux autochtones de participer à ces consultations.

Pour l'instant, ces conditions n'ont pas été remplies. Nous avons entendu des déclarations non équivoques selon lesquelles la consultation des autochtones n'a pas été prévue et le ministre n'a pas annoncé officiellement la façon dont il va permettre aux autochtones de participer au processus. En ce qui nous concerne, c'est pour ces raisons que nous empêchons l'adoption du projet de loi.

Seriez-vous d'accord pour dire que tant que le ministre ne nous aura pas assurés de notre participation et ne nous aura pas dit comment il nous consultera, si tant est qu'il en ait l'intention . . . ?

M. Ambers: Oui, monsieur le président, c'est pour cette raison que j'ai présenté cette motion. J'ai sous les yeux un communiqué de presse venant du Bureau du premier ministre dans lequel il est déclaré on ne peut plus clairement:

> Ma politique et celle de mon gouvernement sont basées sur certains principes. Les liens spéciaux qui existent entre le Canada et les peuples autochtones devraient en être renforcés. Les droits ancestraux des autochtones, surtout

[*Texte*]

rights, especially the right of self-government, should have constitutional protections.

It goes on and on and on:

Policies regarding aboriginal peoples will be made after open public consultation, especially at the grass roots level.

I made that motion simply because we have not been consulted. I found it really hard when I first came here; we arrived here yesterday. We have been madly talking amongst ourselves trying to understand what is happening so it would become clearer to us, and it is really hard to come before this committee knowing we are not thoroughly prepared. Frankly, it scares the heck out of me.

I can understand the Minister wanting to have clearer definition of what his powers over the fisheries should be. But I do not think he should be doing that until we have had proper consultation with him. I think that is very, very essential. In my mind, unless he does this, it is going to be like all the other legislation that has ever been passed in Canada regarding Indian people.

I feel the same way as Mr. Watts does. If we were to take these things to court, he would be on the other side arguing against the very things he was trying to tell me we already had. I know we do not have what he is saying, because we have too many court cases in B.C. already that say otherwise.

The Chairman: Mr. Ambers, I should just point out to you that parliamentary procedure precludes you from making a motion, but you have made your point. Mr. Skelly has made the motion; I just wanted you to understand that. It was not that we were not entertaining what you were saying. We listen very carefully and we understand what you said.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, if I could just continue, I think the point has been made very well. I want to go back to two more questions very briefly that Mr. Henderson touched on: the aboriginal rights under the Constitution. It says there is recognition of aboriginal rights, but nobody has defined what those rights are. So when we are talking about an empty box, you still have no rights, and if it comes to application of fishing, especially allocation of fishing on the west coast, although it says there are such things as aboriginal rights, nobody has a definition of what they are and you are still left out in the cold.

• 1110

Do you think this legislation that is before the House is incomplete because it does not contain any reference to what rights aboriginal people have in regard to fishing; that this legislation before it passes should contain a clause that relates to what the rights of aboriginal people are before we deal with it; that, since the section in the Constitution is in fact an empty box, in the short term and without prejudice to what may

[*Traduction*]

celui à l'autonomie politique, devraient être garantis dans la constitution.

Le communiqué dit encore ce qui suit:

La politique concernant les peuples autochtones sera arrêtée après une ronde de consultations publiques, surtout à la base.

J'ai présenté cette motion pour la simple raison que nous n'avons pas été consultés. Lorsque nous sommes arrivés à Ottawa, c'est-à-dire hier, j'ai trouvé cela très difficile. Nous avons discuté à bâtons rompus entre nous pour mieux comprendre ce qui se passe et il n'est pas facile du tout de comparaître devant votre Comité en sachant que nous ne sommes pas parfaitement préparés. Franchement, j'ai peur.

Je comprends que le ministre veuille avoir une meilleure définition de ce que seront ses pouvoirs sur les pêches. Cependant, je ne crois pas qu'il devrait en décider avant d'en avoir discuté avec nous. Pour moi, c'est une question de la plus haute importance. En ce qui me concerne, s'il n'en discute pas avec nous, ce projet de loi sera comme tous ceux qui ont été adoptés par le Canada au sujet des autochtones.

Je suis du même avis que M. Watts. Si nous allions régler la question devant les tribunaux, le ministre se trouverait dans la partie adverse et s'opposerait à ce que nous obtenions ce que, selon lui, nous avons déjà. Je sais que nous n'avons pas ce qu'il dit parce que trop de tribunaux en Colombie-Britannique ont déjà décidé le contraire.

Le président: Monsieur Ambers, je tiens simplement à vous signaler que la procédure parlementaire ne vous permet pas de présenter une motion; cependant, vous vous êtes bien fait comprendre. C'est M. Skelly qui l'a présentée; je tenais simplement à ce que vous le sachiez. Ce n'est pas que nous n'avons prêté aucune attention à ce que vous disiez. Au contraire, nous avons écouté très attentivement et nous comprenons votre point de vue.

M. Skelly: Monsieur le président, si vous me permettez de continuer, je crois que l'affaire est très claire. Je voudrais revenir très brièvement sur deux points que M. Henderson a abordés, à savoir les droits que la constitution accorde aux autochtones. La constitution dit qu'elle reconnaît les droits des autochtones, mais personne ne les a encore définis. Par conséquent, nous discutons de termes qui n'ont aucun sens, vous n'avez toujours pas de droits et lorsqu'il est question d'appliquer la Charte aux pêches, surtout au contingentement de la pêche sur la côte ouest, vous vous retrouvez encore les mains vides parce que personne ne sait exactement en quoi consistent les droits que la constitution vous reconnaît.

Êtes-vous d'avis que le projet de loi est incomplet parce qu'il ne fait aucune mention des droits des autochtones en matière de pêche; que le projet de loi devrait contenir une clause sur les droits des autochtones avant que nous procédions à son examen; que nous devrions savoir une déclaration quelconque au sujet des droits des autochtones en matière de pêche, étant donné que l'article pertinent de la Constitution ne veut en fait rien dire?

[*Text*]

appear there, we should have some statement of what rights aboriginal people have in the fishery?

Mr. Ambers: Absolutely. I sat here with much interest this morning to watch the exchange happening between the lawyer for the department and various members of this committee. It was really obvious, even to a person such as I who is untrained in law, to come to the conclusion that you people do not really know what it is all about either. So how are we supposed to feel comfortable with something that has stayed . . . ?

I looked at it, and to my untrained way of looking at it it bothered me because it suddenly, to my way of thinking and knowing the government we have to deal with in B.C . . . that we would be continually in court again on all those things and trying to protect what little rights we have left. It was obvious from looking at the proposed amendment that it was open for the provinces to start challenging the federal powers, and there was absolutely no real definition of what the Indians' rights were.

As I stated earlier to the gentleman on my right here, that has been part of the problem. The problem has been that there has never been any law enacted that has been specific enough for people to understand what our rights are. This certainly falls into that same category.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, just before you . . .

The Chairman: Mr. Skelly . . .

Mr. Skelly: Mr. Chairman, would you hear me?

The Chairman: Well, with a good deal of patience . . .

Mr. Skelly: I bet you—and I would like to adjourn this committee until members of the Conservative Party are here to hear the testimony of these witnesses before us today.

The Chairman: Mr. Skelly, we have a quorum and we have an agreement that the bill go clause by clause tonight whether you like it or not.

Mr. Skelly: That is precisely right, Mr. Chairman, and I know the resistance to holding up consideration of this is going to be from Conservative Party members who are not here. I appreciate that the only member of the Conservative Party who is here is the Parliamentary Secretary, but I wonder how the gentlemen who are going to debate against us tonight after what we are hearing are going to have an information base to work from.

We heard tremendous resistance. The vote was 7 to 1 one night against hearing Indian witnesses; the second night it was by 6 to 5 that it narrowly passed.

Could you give me some information so I might be able to withdraw the motion to adjourn these hearings?—because we are going to get the resistance from that group. They are going to vote and they are going to vote with no information.

Now, exactly what is happening here?

The Chairman: Mr. Skelly, I am simply the chairman, and I do not have any responsibility for having members in attend-

[*Translation*]

M. Ambers: Absolument. J'ai écouté avec intérêt ce matin les discussions entre l'avocat du ministère et divers membres du comité. Il est évident, même pour moi qui ne connaît rien en droit, que vous ne vous y connaissez pas vraiment non plus à ce sujet. Alors comment sommes-nous censés être à l'aise avec quelque chose . . . ?

Je l'ai regardé, et cela m'a dérangé parce que connaissant le gouvernement avec lequel nous devons traiter en Colombie-Britannique . . . nous serions encore continuellement devant les tribunaux au sujet de toutes ces choses pour essaVer de protéger les quelques droits qui nous restent. Il était évident à la lecture du projet de modification que les provinces pourraient contester les pouvoirs du gouvernement fédéral, et qu'il n'y aurait absolument aucune définition réelle des droits des autochtones.

Comme je l'ai indiqué plus tôt au monsieur à ma droite, cela fait partie du problème. Aucune loi n'a été suffisamment précise pour permettre aux gens de comprendre ce que sont nos droits. Cela tombe certainement dans la même catégorie.

M. Skelly: Monsieur le président, juste avant . . .

Le président: Monsieur Skelly . . .

M. Skelly: Monsieur le président, puis-je prendre la parole?

Le président: Et bien, avec beaucoup de patience . . .

M. Skelly: Je suis certain que vous . . . et j'aimerais que la séance du comité soit levée jusqu'à ce que les membres du Parti conservateur soient ici pour entendre les témoins que nous recevons aujourd'hui.

Le président: Monsieur Skelly, nous avons le quorum et nous nous sommes entendus pour étudier le projet de loi article par article ce soir, que vous soyiez d'accord ou non.

M. Skelly: C'est exact, monsieur le président, et je sais que ce sont les membres du Parti conservateur qui sont absents qui s'opposeront à l'étude du projet de loi. Je comprends que le seul membre du Parti conservateur présent est le secrétaire parlementaire, mais je me demande comment les messieurs avec qui nous allons débattre ce soir après avoir entendu les témoins vont obtenir les renseignements nécessaires pour faire leur travail.

Nous avons fait face à une résistance énorme. Les membres se sont prononcés à 7 contre 1 un certain soir pour ne pas entendre les témoins autochtones; le deuxième soir, la motion a finalement été adoptée à 6 contre 5.

Pourriez-vous me donner des renseignements pour que je puisse retirer la motion d'ajournement? . . . parce que c'est ce groupe qui s'y opposera. Ils vont se prononcer sans avoir obtenu auparavant les renseignements nécessaires.

Maintenant, qu'est-ce qui se passe exactement ici?

Le président: Monsieur Skelly, je suis seulement le président, et je ne suis pas chargé de faire assister les membres. Je

[*Texte*]

ance. But I can presume that members who are not here had other engagements; they will be coming and going all day, I would presume.

Mr. Skelly: Well, a motion to adjourn is always in order?

The Chairman: But we do not have a quorum, Mr. Skelly. It is a Catch-22 situation. We have a quorum to hear witnesses.

Mr. Skelly: If these are the people who are going to debate against our holding off on consideration and putting in amendments that will satisfy the needs of native people, then they have jammed a very close thing on them to notify them Friday and have them appear Monday, and then they have also resisted hearing them. I wonder how they are going to derive adequate information to make intelligent decisions tonight—from the Minister?

The Chairman: Well, Mr. Skelly, you have made your point. I would entertain that we carry on questioning the witnesses.

Mr. Skelly: May I ask for one development? It is my understanding that a motion to adjourn a meeting is in order at any time.

The Chairman: Yes. The clerk assures me that any motion, to be adopted, must have a quorum, and a quorum is eight in this case. So I am sorry; that motion is out of order.

Mr. Gass: Mr. Chairman, we have a quorum to take evidence and we have taken evidence before this committee many times with less than a quorum to pass motions or vote on motions. Many times we have taken evidence before this committee with less than a quorum to pass motions, but still with a quorum. I, for one, can see no reason at this point in time to adjourn this meeting. We went into very great discussion as to how we could accommodate the wishes of the Indian people to come before the committee. We have tried to bring these people here today, and we have. Great numbers of them have indicated they wanted to come and have shown up, as the list of witnesses will attest to. To adjourn this meeting now would serve no useful purpose, Mr. Skelly; I am sure of that.

• 1115

Mr. Skelly: May I just add that when you take testimony without a full quorum being present, that is with the assumption that the minutes will be printed and you will have time to peruse those minutes before you as a Member of Parliament are forced to make a decision on them. We determined this was a very critical point. Now there is no way for any other members of your caucus, other than indirectly through you, or in some other way that is a complete mystery to me, to find out what these Indian people who have appeared before us today have said, who took notice on Friday that this meeting was happening and came here today and who now sit staring at a bunch of empty seats. How are your colleagues going to find out what they have said? How are they going to judge fairly

[*Traduction*]

peux toutefois présumer que les membres absents avaient d'autres engagements; j'imagine qu'il y aura du va-et-vient toute la journée.

M. Skelly: Dans ce cas, une motion d'ajournement est toujours possible?

Le président: Mais nous n'avons pas le quorum, monsieur Skelly. Il s'agit d'une situation sans issue. Nous avons le quorum pour entendre les témoins.

M. Skelly: Si ce sont eux qui vont s'opposer à ce que nous reportions l'étude du projet de loi et l'ajout de modifications pour satisfaire les besoins des autochtones, je ne comprends pas pourquoi ils les ont avisés vendredi de comparaître lundi, et qu'ils ne veulent pas les entendre maintenant. Je me demande comment ils vont obtenir les renseignements nécessaires pour prendre des décisions intelligentes ce soir . . . en se fiant au ministre?

Le président: Et bien, monsieur Skelly, vous avez dit ce que vous aviez à dire. Je propose que nous poursuivions l'interrogation des témoins.

M. Skelly: Puis-je poser une autre question? Si j'ai bien compris, une motion visant à lever une séance peut être présentée à tout moment.

Le président: Oui. Le greffier m'assure qu'il faut avoir un quorum pour adopter toute motion, et dans le cas présent, le quorum est de huit membres. Je le regrette, mais cette motion est irrecevable.

M. Gass: Monsieur le président, nous avons le quorum nécessaire pour entendre les témoignages et nous avons entendu des témoignages devant ce comité à de nombreuses occasions sans avoir le quorum nécessaire pour adopter des motions ou les mettres aux voix. A de nombreuses occasions, le Comité a entendu des témoignages sans avoir le quorum pour adopter des motions mais nous avions quand même un quorum. Pour ma part, je ne vois aucune raison pour le moment de lever la séance. Nous avons discuté longuement pour que les autochtones puissent comparaître devant le comité. Nous avons essayé de les faire venir aujourd'hui, et nous l'avons fait. Un grand nombre d'entre eux ont fait savoir qu'ils voulaient venir et ils sont ici, comme vous le verrez d'après la liste des témoins. Il ne servirait à rien de lever la séance maintenant, monsieur Skelly; j'en suis certain.

M. Skelly: J'aimerais seulement ajouter que lorsque vous entendez des témoignages sans avoir le quorum, il est entendu que les procès-verbaux seront imprimés et que les députés auront le temps de les consulter avant de prendre une décision. Nous avons établi qu'il s'agissait d'une question très critique. Les autres membres de votre caucus n'ont aucun moyen, sauf en s'adressant à vous, ou d'une autre façon que je ne connais absolument pas, de savoir ce que ces autochtones qui ont comparu aujourd'hui ont dit, qui ont remarqué vendredi que cette séance avait lieu et sont venus ici s'asseoir pour regarder des sièges vides. Comment vos collègues sauront-ils ce qui a été dit? Comment pourront-ils juger correctement les points de

[*Text*]

the input they have put in? I put to you that there is a need to adjourn this meeting until they can be here.

The Chairman has ruled me out of order. I do not know what I can do about it; those people have to be heard.

Mr. Gass: And hear them we will.

Mr. Skelly: Well, you and I, but those guys are going . . .

The Chairman: I will go to Mr. Gass.

Mr. Gass: Mr. Chairman, I do not think that to adjourn this meeting would serve any useful purpose whatsoever. Mr. Skelly was one of the fellows who wanted to have these people here. I am glad we were able to accommodate and have these people come here and put evidence before the committee.

I have to apologize to the witnesses. I realize that to them this is the most important thing in their lives at this particular time, but Members of Parliament have other responsibilities as well than sitting on the committee. They have House duty; they have constituency matters. Mr. Skelly knows that too, because there have been many occasions when he could not be here and we held committee meetings without him. To all of a sudden try to make points that the Conservatives are not here and are not interested, Mr. Skelly, I am a little disappointed that you would take that approach. They are concerned, and they are interested. You know yourself that there have been many occasions when you could not be at committee when we have had meetings; that there were other things you had to do.

Mr. Skelly: The technical problem, Mr. Gass, is they are going to be forced to make a decision tonight. In times when I was not there I had the committee minutes to refer to.

What I am going to be appealing to you tonight on, because your colleagues did not have a chance to examine the transcripts of this testimony and weigh the evidence of Indian people, is that you permit this committee to postpone a decision on jamming this bill back to the House. I am going to be putting that directly to you tonight. If what you say is fair, and you are going to abide by the principle of fairness, the fact that your group has not heard this testimony, you will, in fact, permit them an opportunity, before they vote on a single clause on this bill, to read the testimony put forward to this committee by Indian people. You make that agreement with me and I will end this motion.

Mr. Gass: Mr. Chairman, the motion is out of order to begin with, so whether Mr. Skelly ends the motion or not is irrelevant.

Mr. Skelly: Only up to a certain point is fairness applicable. I am out of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Let us continue questioning. Mr. Gass.

Mr. Gass: The request that I am hearing, that is coming before the committee, from the native group that is before us is not to pass the bill for maybe six months or longer, if that is the time necessary to go into depth on the implications of this bill. Well, this bill is giving the Minister no more power than he had before. We have a group coming before the committee tonight—the Government of New Brunswick. They are

[*Translation*]

vue qui ont été exprimés? À mon avis, il faut lever cette séance jusqu'à ce qu'ils puissent y assister.

Le président a déclaré que j'avais enfreint le règlement. Je ne sais pas quoi faire; il faut que ces gens soient entendus.

M. Gass: Et nous allons les entendre.

M. Skelly: Et bien, vous et moi, mais . . .

Le président: Je donne la parole à M. Gass.

M. Gass: Monsieur le président, je ne vois aucune raison de lever la séance. M. Skelly est l'un de ceux qui voulait faire venir ces gens. Je suis heureux que nous ayions pu nous organiser pour les faire venir et témoigner devant le Comité.

Je dois présenter mes excuses aux témoins. Je comprends qu,il s'agit pour eux de la question la plus importante de leur vie pour l'instant, mais les responsabilités des députés ne se limitent à siéger au comité. Ils doivent aller à la Chambre; ils doivent s'occuper de leur circonscription. M. Skelly le sait aussi, parce qu'il lui est arrivé à de nombreuses occasions de ne pas pouvoir assister, et les séances du comité ont eu lieu en son absence. Je suis un peu déçu, monsieur Skelly, de vous voir essayer soudainement de profiter de la situation pour dire que les Conservateurs sont absents et qu'ils ne sont pas intéressés. Ils sont préoccupés, et ils sont intéressés. Vous savez qu'il vous est arrivé à de nombreuses occasions de ne pouvoir assister aux séances du comité; vous aviez autre chose à faire.

M. Skelly: Le problème, monsieur Gass, c'est qu'ils seront obligés de prendre une décision ce soir. Lorsque j'étais absent, je pouvais consulter les procès-verbaux des séances du comité.

Étant donné que vos collègues n'ont pas eu l'occasion d'examiner la transcription des témoignages des autochtones et de les évaluer, j'aimerais que vous permettiez ce soir au Comité de reporter la décision visant à renvoyer le projet de loi à la Chambre. C'est exactement ce que je vais faire ce soir. Si ce que vous dites est juste, et que vous respectez ce principe, vous allez donner à votre groupe l'occasion de lire les témoignages présentés au Comité par les autochtones avant de voter sur une seule clause du projet de loi, parce qu'ils n'ont pas entendu les témoignages. Accordez-moi cela, et je mettrai fin à ma motion.

M. Gass: Monsieur le président, la motion est irrecevable de toute façon, de sorte que le retrait de la motion de M. Skelly n'a aucune importance.

M. Skelly: La justice s'applique seulement jusqu.à un certain point. Je suis à côté de la question, monsieur le président.

Le président: Reprenons les questions. Monsieur Gass.

M. Gass: Les autochtones nous demandent de ne pas adopter le projet de loi avant six mois ou plus, soit le temps nécessaire d'étudier en détails les incidences du projet de loi. Et bien, ce projet de loi n'accorde pas au ministre davantage de pouvoirs qu'il n.en avait auparavant. L'un des groupes qui témoiqnera devant le Comité ce soir, soit le gouvernement du Nouveau-Brunswick, est préoccupé par l'alinéa 2.1*d*). Il craint

[*Texte*]

concerned with proposed paragraph 2.1(*d*). Their concern is they thought that was going to give the federal government more jurisdiction and the power to encroach on their provincial rights. So there are two different groups that are opposed to this particular section, but they are opposed to it for two different reasons. I am sure if there were more groups, they would be opposed to it for other reasons as well.

• 1120

The fact we have not been able to satisfy everybody is normal. It is something that happens on every bill that comes before any government; all groups cannot be satisfied on every subject. At some point in time, the government has to take steps to get legislation into place to protect the overall fishery. I am sure the native groups that are before us today, and others that will come before us, are concerned about the fishery. I believe that is their number one concern.

Their second concern is the fact they have their fair share, the share they are entitled to. Nobody is disputing that fact; nobody wants to take that power away from them. I notice some of the witnesses are smiling, but that is not what the intention of this bill is. The intention of this bill is to clarify a situation that came about because of two court cases that took place in British Columbia last summer. I am sure the witnesses are aware of those court cases.

The witnesses are aware of the implications that came about because of those court cases. The Minister, according to the old act, had no power other than to open or close a season. He had no power to allocate the resources. He had now power to allocate them to any user groups.

We have telegrams from groups in B.C., telling us to get on with the bill, because they are concerned about the problem that can, at any moment, commence. People can go out and take all of the stocks, as quickly as they can catch them. It is government intention to try to pass this bill so we can manage the fishery in co-operation with the user groups. But at no time do we believe we are going to have complete harmony within all the groups, because everybody wants a bigger slice of the pie. However, at the same time, the pie is getting smaller.

Are you concerned at all that some of the larger fishermen's groups can, at any time, go to sea and clean out the stocks, without a reprimand? At the moment, there is no law that can stop any person from doing that. Are you concerned that the trawlers or the gillnetters or the trollers can, at any time, go out and clean up the stocks that are coming through?

The Chairman: Mr. Ambers.

Mr. Ambers: I have absolutely no quarrel—no argument—with any of the things you are saying. The only thing I have a quarrel with is the fact that what you are trying to put in an amendment does not protect anything that we have at all. If

[*Traduction*]

que cet alinéa n'accorde davantage de compétences au gouvernement fédéral et lui donne le pouvoir d'empiéter sur les droits de la province. Il y a donc deux différents groupes qui s'opposent à cet article particulier, mais pour deux raisons différentes. Je suis certain que s'il y avait un plus grand nombre de groupes, ils s'y opposeraient également pour d'autres raisons.

Il est normal que nous n'ayions pas pu faire plaisir à tout le monde. La même chose se produit avec tous les projets de loi de tous les gouvernements; tous les groupes ne peuvent être satisfaits sur tous les plans. À un certain moment, le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour adopter des lois visant à protéger l'ensemble des pêcheries. Je suis certain que les groupes d'autochtones qui sont ici aujourd'hui, et les autres qui suivront, sont préoccupés par les pêches. À mon avis, il s'agit de leur préoccupation principale.

En deuxième lieu, ils veulent avoir leur part, la part à laquelle ils ont droit. Personne ne dit le contraire; personne ne veut leur enlever ce pouvoir. Je remarque que certains des témoins sourient, mais ce n'est pas ce que vise le projet de loi. Ce projet de loi a pour but d'éclaircir une situation qui a fait surface à la suite de deux causes qui ont été entendues devant les tribunaux de la Colombie-Britannique l'été dernier. Je suis certain que les témoins sont au courant.

Les témoins sont au courant des incidences de ces causes. Aux termes de l'ancienne loi, le seul pouvoir du ministre consistait à ouvrir ou fermer une saison. Il n'avait aucun pouvoir de répartition des ressources. Il ne pouvait les accorder à aucun groupe d'utilisateurs.

Nous avons des télégrammes provenant de groupes de la Colombie-Britannique qui nous demandent d'aller de l'avant avec le projet de loi, parce qu'ils sont inquiets des problèmes qui pourraient survenir à tout moment. Certains pêcheurs pourraient prendre tout le poisson, aussi vite qu'ils pourront le capturer. Le gouvernement a l'intention d'essayer de faire adopter ce projet de loi de façon à pouvoir gérer les pêcheries de concert avec les groupes d'utilisateurs. Par contre, nous ne nous attendons aucunement à ce que tous les groupes soient entièrement satisfaits, parce que tous veulent un plus gros morceau du gâteau. Pendant ce temps, le gâteau devient de plus en plus petit.

Est-ce que cela vous inquiète le moindrement que certains des plus importants groupes de pêcheurs pourraient à tout moment aller en mer et prendre toutes les réserves, sans réprimande? Pour l'instant, aucune loi n'empêche qui que ce soit de le faire. Craignez-vous que les chalutiers, les bateaux de pêche aux filets maillants ou les embarcations de pêche à la ligne traînante pourraient à tout moment prendre toutes les réserves?

Le président: Monsieur Ambers.

M. Ambers: Je n'ai aucun argument à présenter au sujet de ce que vous venez de dire. Tout ce qui m'inquiète, c'est que vous essayez de faire adopter une modification qui ne nous apporte aucune protection. Si vous essayez de me faire sentir

[*Text*]

you are trying to make me feel guilty, because of all the other things that are happening to the fishery, we did not put that fishery in that position. But if you do not put something in here that is . . . We feel the same about the Constitution of Canada. If the things in the Constitution of Canada and in the Fisheries Act or any other act that has anything whatsoever to do with Indian people are not specific enough, then it is going to forever remain a grey area. It will be forever open for you people to fool around with and drag us through the courts over different issues. I have no quarrel with you; I agree with you wholeheartedly, except for what you are doing.

Mr. Gass: Except that we are trying to get a bill into place so the government . . .

Mr. Ambers: It is not specific. The bill you are talking about has nothing in there to protect me.

Mr. Gass: But is there anything in the bill, sir, that is taking away from you what you have already? What is it taking away from you?

Mr. Ambers: It has nothing to do with what you are saying. We are asking that you be very specific where we are concerned. I do not quarrel with your need to put something in there to protect the fisheries or to further clarify the role of the federal government. But if you are going to do that, clarify what our role is within that whole process.

Mr. Skelly: A point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: The Minister has the power to protect the fisheries. He has the right to open and close fishing to protect and preserve the resource. So let us not mix apples and oranges when we are discussing this with witnesses.

• 1125

Mr. Gass: Mr. Chairman, we are not mixing apples and oranges, as Mr. Skelly is trying to make a case. The point I was making is that the Minister needs the power to allocate to different user groups on a fair basis. The Minister has the power to open and close the season and to conserve the stocks; and the Minister would have no choice but to close the season, to close the fishery, if the different user groups do not abide by the allocation given to them and go out and phase out a stock. The Minister has no choice but to close the fishery. He does not want that to be his only choice. He wants to be able to allocate to user groups so there will be no danger of wiping out a run or a stock at any given time.

Mr. Skelly: But the message the Minister was giving to us was clearly different from the one you were giving to the witnesses. The Minister said he wants to close the season if we have a problem, negotiate with people, and then reopen it. He did not want just to close it down and leave everybody high and dry. He is a responsible man; an honourable man. So he would close, negotiate, and reopen.

[*Translation*]

coupable en raison de tout ce qui se passe dans le secteur des pêches, ce n'est pas notre faute. Mais si vous ne faites rien pour . . . Nous avons la même opinion de la Constitution du Canada. Si les dispositions de la Constitution du Canada et de la Loi sur les pêcheries ou de toute autre loi ayant trait aux autochtones ne sont pas suffisamment précises, nous serons toujours aux prises avec des zones grises. Vous aurez toujours la liberté de vous amuser et de nous traîner devant les tribunaux pour différentes raisons. Je ne vous reproche rien; je suis tout à fait d'accord avec vous, sauf au sujet de ce que vous êtes en train de faire.

M. Gass: Sauf que nous essayons de faire adopter un projet de loi qui permettrait au gouvernement . . .

M. Ambers: Ce n'est pas précis. Le projet de loi dont vous parlez ne m'offre aucune protection.

M. Gass: Mais monsieur, est-ce que le projet de loi vous enlève quelque chose que vous avez déjà? Qu'est-ce qu'il vous enlève?

M. Ambers: Cela n'a rien à voir avec ce que vous dites. Nous vous demandons d'être très précis au sujet de ce qui nous concerne. Je ne mets pas en doute la nécessité d'adopter des dispositions visant à protéger les pêcheries ou à éclaircir davantage le rôle du gouvernement fédéral. Mais si vous le faites, établissez clairement ce que sera notre rôle dans ce processus.

M. Skelly: Un rappel au Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: Le ministre est habilité à protéger les pêcheries. Il a le droit d'autoriser et d'interdire la pêche afin de protéger et de préserver les ressources. Ne mélangeons donc pas les pommes et les oranges dans nos discussions avec les témoins.

M. Gass: Monsieur le président, on ne mélange pas les pommes avec les oranges, comme M. Skelly essaie de le démontrer. Ce que je voulais dire, c'est que le ministre doit avoir le pouvoir de faire une juste répartition entre les divers groupes utilisateurs. Il peut ouvrir et clore la saison et préserver les stocks; il n'aurait d'autre choix que de clors la saison de pêche si les divers groupes utilisateurs ne respectaient pas le contingent qui leur a été fixé, ce qui risquerait d'entraîner la disparition progressive d'un stock. Le ministre n'aurait alors d'autre choix que de mettre un terme à la pêche. Il ne veut pas que ce soit la seule possibilité. Il veut pouvoir faire une répartition entre les groupes utilisateurs pour qu'il n'y ait aucun risque de voir disparaître à un moment donné un stock ou une espèce.

M. Skelly: Mais ce que le ministre nous a dit était nettement différent de ce que vous avez dit aux témoins. Le ministre a dit qu'il veut clore la saison si nous avons un problème, puis négocier avec les intéressés et la rouvrir éventuellement. Il ne veut pas simplement la clore et laisser tous les intéressés en plan. C'est un homme responsable, un homme honorable. Donc, il mettrait un terme à la pêche, négocierait, puis rouvrirait la saison.

[*Texte*]

Mr. Fulton: Mr. Chairman, I would like to address something to the witnesses, because it is part of the constitutional process. The provinces were given two years to bring their provincial laws into line with the charter. Some of the provinces did that and some did not. The federal government has not completed that process. What I hear the witnesses saying—and I would hope the Parliamentary Secretary takes this into full account—is that there is an approach that can be taken in legislation; you are either planned in or you are planned out. What is happening here is that we are hearing from the Kwakiutl District Councils that it is clear to them that they are being planned out of this amendment to the Fisheries Act.

Section 35 of the Constitution Act is full . . . if you go back to review the transcripts that occurred during that two-year period, Minister after Minister, Member of Parliament after Member of Parliament, said that section 35 is full, and one of the fundamental foundation rights of aboriginal people in Canada is the right to the fishery. What we are hearing from the witnesses is that in the proposed purposes section there is not a section that makes it very clear what is flowing from section 35.

They are not asking for dramatic changes to Bill C-32 or dramatic changes in process. What they are asking for is to be planned into the act. The native people I represent in northern British Columbia are constantly before the courts. Their nets are being seized even when they are fishing from their own fishing stations. In treaty areas we are hearing that those few treaties that were signed by Governor Douglas in British Columbia . . . the Crown continues to prosecute, regardless of the fact that there is a treaty in place.

What this committee has to seize itself of is that we have a legislative responsibility here to comply with the Constitution. We are being asked for simply the provision of an outline within the proposed purposes section that is very specific; to get rid of the grey areas and to make it abundantly clear to the courts and to the aboriginal peoples of Canada that section 35 is full and that one of the first things we are going to do with one of the oldest acts of Parliament . . . the Fisheries Act was written in 1867, and it has stood. It has been amended a few times. We are now proposing to amend that, and one of the most basic, fundamental rights of aboriginal peoples is touched on by Bill C-32, and it is touched on by being planned out rather than planned in.

I think we have to seize ourselves of the opportunity to put it in, because section 35 is a full box. We have to do two things. First, we have to entertain, as I am hearing from the witnesses, an amendment to the proposed purposes section so that it reads "conservation is paramount". I have lived my whole life on the coast of B.C. I have never heard aboriginal people dispute that conservation is number one. What we had a royal commission on, Dr. Pearse made it very clear, was that it goes conservation, aboriginal fishery; and we are talking about a food fishery and a commercial fishery. That should be made very clear as either (*a*) or (*b*) under the purposes section.

[*Traduction*]

M. Fulton: Monsieur le président, j'aimerais soumettre une question aux témoins, car elle s'insère dans le processus constitutionnel. On a donné 2 ans aux provinces pour qu'elles fassent cadrer leurs lois avec la Charte. Certaines l'ont fait, d'autres pas. Le gouvernement fédéral n'a pas terminé ce processus. Les témoins disent, et j'espère que le secrétaire parlementaire en prend bonne note, qu'une optique particulière peut être adoptée dans la Loi; ou bien vous y êtes visés, ou bien vous ne l'êtes pas. D'après les conseils de district des Kwakiutl, il est clair qu'on les exclut de cette modification de la Loi sur les pêcheries.

La Loi constitutionnelle est exhaustive . . . si vous examinez les délibérations tenues au cours de ces 2 années, les ministres et les députés ont, l'un après l'autre, dit que l'article 35 était exhaustif, et l'un des droits fondamentaux des autochtones est le droit à la pêche. Selon les témoins, l'article proposé en ce qui concerne les objets de la Loi ne renferme aucune disposition qui établisse clairement ce qui découle de l'article 35.

Ils ne demandent pas que soient apportées des modifications radicales au projet de Loi C-32 ou au processus. Ils veulent simplement ne pas être exclus de la Loi. Les autochtones du nord de la Colombie-Britannique, que je représente, sont constamment devant les tribunaux. On leur confisque leurs filets, même quand ils pêchent dans leur propre cantonnement. Dans les secteurs visés par l'un des quelques traités signés par le gouverneur Douglas, en Colombie-Britannique, nous entendons dire que la Couronne continue de poursuivre les autochtones, indépendemment du fait qu'un traité est en vigueur.

Le Comité doit comprendre que nous avons la responsabilité législative d'assurer le respect de la Constitution. On nous demande simplement de bien délimiter l'article proposé au sujet des objets de la Loi, d'en supprimer les zones grises et de bien faire savoir aux tribunaux et aux autochtones du Canada que l'article 35 est exhaustif et que l'une des premières choses que nous ferons en ce qui concerne l'une des plus vieilles lois du Parlement . . . la Loi sur les pêcheries a été rédigée en 1867 et elle est encore en vigueur. Elle a été modifiée quelques fois. Nous proposons maintenant de la modifier à nouveau et le projet de Loi C-32 touche l'un des droits fondamentaux des autochtones en ce qu'il les exclut.

Je pense que nous devons saisir l'occasion de rectifier la situation, car l'article 35 est un article exhaustif. Nous devons faire 2 choses. Premièrement, nous devons modifier l'article proposé en ce qui concerne les objets de la Loi de manière à établir clairement que la «conservation est capitale», comme disent les témoins. J'ai passé toute ma vie sur la côte de la Colombie-Britannique. Jamais n'ai-je entendu un autochtone contester le fait que la conservation est de toute première importance. Comme M. Pearse l'a bien exposé, une commission royale s'est penchée sur l'aspect de la conservation, sur la pêche autochtone; il y a la pêche alimentaire et la pêche

[*Text*]

The second thing I am hearing from the witnesses is that what the Prime Minister has been saying—it is in his most recent press release, when Mr. Crombie was undercut by Mr. Nielsen in the famed Nielsen document—is that there is going to be grass-roots negotiation. There is no question in my mind—and I spent two years as a constitutional spokesman; I know a little about the Constitution—that there is a requirement here for process. Title in British Columbia is unequivocally held by the aboriginal people of British Columbia. There is no doubt about that. Most lawyers now are starting agree with that. And subject to that as well is the fact that in terms of the fishery, 100% of the fisheries in British Columbia, particularly if you include sea claims. We are talking about whales, we are talking about halibut, we are talking about hake, we are talking about everything. We are not just talking about salmonids.

• 1130

What has to occur, and the Minister does not seem to have seized himself of this yet, is that he has to go out personally and sit down with the aboriginal peoples of British Columbia and aboriginal people elsewhere in Canada and say, okay, we are negotiating from a full box, you own 100% of the fish; what we want to do is negotiate from you a window wherein the existing commercial fisheries, the seine fishery, the troll fishery, the gillnet fishery and others, can continue to exist. But the real owners, the real owners of title and the real owners of the fish have been planned out of this bill. It may have been a legal oversight, but it should not be an oversight of this committee because this committee will not pass Bill C-32 without a very clear and distinct recognition of aboriginal rights to the fishery.

I think also the Minister should come before this committee today and advise groups which represent all of the aboriginal peoples of British Columbia and say, before we go any further down this road of allocating to the seines, allocating in Georgia Strait, allocating in Area 3, control, management, aquaculture, sea ranching and everything else, we have to get back to the basics. That whole constitutional process was very widely supported, ultimately, by all the parties in this country and by the people of Canada, and one of the things that was broadly supported in this country was recognition that the aboriginal peoples of this country have been dealt with very badly.

One of the things we have to do in this committee is get a commitment from the Minister that he is going to sit down with the real owners of the resource and negotiate. We have seen some very limited negotiations with the Nishga people. Those negotiations are under way, but the majority of the witnesses we are hearing today are not involved in those negotiations. And those negotiations should be taking place so that when we are talking about co-management in the inland fisheries, when we are talking about co-management in the sea coast fisheries, we are dealing from a real basis in time and in fact. The aboriginal peoples of B.C. cannot continue to go to

[*Translation*]

commerciale. Cela devrait être exposé clairement à l'alinéa *a*) ou *b*) de l'article relatif aux objets de la Loi.

Deuxièmement, d'après les témoins, le premier ministre aurait dit dans son plus récent communiqué, diffusé à l'époque où M. Nielsen a, dans son fameux document, contesté M. Crombie, qu'il devra y avoir une négociation avec la base. Il ne fait pas de doute dans mon esprit, pendant 2 ans, j'ai été porte-parole en matière de constitution et je m'y connais un peu à ce sujet, qu'il doit y avoir ici un processus. Le droit aux ressources de la Colombie-Britannique appartient incontestablement aux autochtones de la Colombie-Britannique. Cela ne fait aucun doute. La plupart des avocats commencent à le reconnaître. Nous parlons de l'ensemble de la pêche en Colombie-Britannique, y compris la pêche en mer. Il s'agit des baleines, du flétan, de la merluche, de tout. Nous ne parlons pas simplement des salmonidés.

Le ministre ne semble pas se rendre compte qu'il doit aller personnellement négocier avec les autochtones de la Colombie-Britannique et d'ailleurs. Il doit reconnaître que le poisson leur appartient et négocier avec eux un moyen grâce auquel pourrait continuer d'exister la pêche commerciale, la pêche à la seine, la pêche aux lignes traînantes, la pêche aux filets maillants, etc.. Mais les véritables propriétaires de la ressource sont exclus de ce projet de loi. C'est peut-être une négligence des avocats, mais ce n'en sera pas une du comité, car celui-ci n'adoptera pas le projet de loi C-32 sans que soient clairement reconnus les droits des autochtones en matière de pêche.

Je pense aussi que le ministre devrait comparaître aujourd'hui devant le comité et donner son avis aux groupes qui représentent tous les autochtones de la Colombie-Britannique. Avant que nous continuiions de parler du contingentement de la pêche à la seine, du contingentement de la pêche dans le détroit de Georgie ou dans le secteur numéro 3, du contrôle, de la gestion, de l'aquaculture, de la culture en mer, etc., le ministre devrait établir qu'il importe de revenir aux éléments fondamentaux. L'ensemble du processus constitutionnel a finalement été appuyé par toutes les parties et par la plupart des Canadiens et l'on s'entend généralement pour dire qu'on a mal reconnu les autochtones.

Le comité doit notamment obtenir du ministre qu'il s'engage à négocier avec les véritables propriétaires de la ressource. Les négociations en cours avec les Nishgas sont très limitées. La majorité des témoins que nous entendons aujourd'hui n'y participent pas. Et ces négociations devraient se dérouler de manière que lorsque nous parlons de co-gestion des pêches dans les eaux intérieures ou en mer, nous ayons une véritable base temporelle et factuelle. Les autochtones de la Colombie-Britannique ne peuvent continuer d'aller devant les tribunaux pour des affaires de filets maillants, de pêche alimentaire, etc.,

[*Texte*]

court on gillnet cases, on food fishery cases, on every other case, because the Parliament of Canada has unlimited funds. We have to talk about a sense of fairness here.

I would like to ask Basil and the other witnesses if they would not agree that in terms of getting planned into this process we need a major structural amendment to the purposes section and an agreement from this committee and from the Minister that real, live negotiations are going to take place with the real owners of the resource and that we are going to come to a fisheries management plan for 1985, 1986, 2020, 3075, which puts in place the real access to the commercial fishery, the real access to the food fishery, tidal and non-tidal. Is that what I am hearing Basil?

Mr. Ambers: Absolutely. This is what I have been trying to say. I have stated this earlier and I will state it again. We have absolutely no quarrel with the Minister's wish to strengthen the Fisheries Act. But without input from us we do not feel that anything that concerns our rights is going to be protected. And it is proving that. It is proving that with the proposed amendment. The proposed amendment is still a grey area. It still does not spell anything out where we are concerned. And that really frightens us.

I have no quarrel with the hon. gentleman over here in his way of looking at the law and that type of thing, but it still does not change what is happening in our home province. It does not change the fact that we are continually before the courts and that everywhere we go . . . because it is not specific enough.

I will give you an example. A group of our people in the Campbell River area went clam digging and a fishery officer stopped them and asked them for their permit to go clam digging. They said, we do not need a permit; we are only using our aboriginal right to dig clams. Then he was going to throw them in jail. It ended up anyway that he said the clams had red tide. So he dumped all the clams overboard. And they tried to go back and talk to him and said, look, we are going to go clam digging again but there is no red tide.

We have been living in B.C. for thousands and thousands of years. You people have only started hearing about red tide. My people have been aware of that for centuries. We know when it is safe to eat clams. We have been eating clams for thousands of years. And yet, because there was nothing very specific in the Fisheries Act, he was able to do that. He was able to dump all those cans overboard.

• 1135

Last week, one the guys got pinched for cod jigging, again simply because there is nothing specific in the Fisheries Act that says he has the aboriginal right to go cod jigging. I have no doubt that he will win his case when it comes to court. But his resources are being strained, everything is being strained at home, because this is a grey area. It is not specific.

[*Traduction*]

car le Parlement canadien a des fonds illimités. Nous devons parler ici d'un sens de la justice.

J'aimerais demander à Basil ainsi qu'aux autres témoins s'ils ne reconnaissent pas que pour les inclure dans ce processus, il faut que la structure de l'article relatif aux objets soit modifiée en profondeur et que le comité et le ministre déclarent qu'on tiendra de véritables négociations avec les véritables propriétaires de la ressource et que nous aurons un plan de gestion des pêcheries pour 1985, 1986, 2020, 3075, etc., qui permettra un véritable accès à la pêche commerciale ainsi qu'à la pêche alimentaire, en eau douce ou en mer. Est-ce bien ce que vous dites, Basil?

M. Ambers: Absolument. C'est ce que j'ai essayé de dire. Je l'ai mentionné plus tôt et je le dirai à nouveau. Nous ne nous opposons absolument pas au désir du ministre de renforcer la Loi sur les pêcheries. Mais sans participation de notre part, nous ne pensons pas que tout ce qui concerne nos droits sera protégé. C'est ce que révèle la modification proposée, qui comporte toujours une zone grise. Elle ne dit encore rien de ce qui nous concerne. Cela nous effraie.

Je n'ai rien contre la façon dont cet honorable monsieur considère la loi et ce genre de choses, mais cela ne modifie toujours pas ce qui se produit dans notre province. Cela ne change pas le fait que nous sommes continuellement devant les tribunaux et que partout où nous allons . . . ce n'est pas assez précis.

Voici un exemple. Un groupe d'autochtones de la région de la rivière Campbell était en train de cueillir des palourdes quand un agent des pêches les arrêta pour leur demander leur permis. Ils lui répondirent qu'ils n'en avaient pas et qu'en tant qu'autochtones, ils avaient le droit de prendre des palourdes. Ils voulaient les jeter en prison mais finalement, il leur a dit que les palourdes avaient une maladie et il les a toutes jetées. Ils lui ont dit qu'ils retourneraient cueillir des palourdes et qu'il n'y avait pas de maladie.

Nous vivons en Colombie-Britannique depuis des milliers et des milliers d'années. Votre peuple vient juste de commencer à entendre parler de la maladie qui atteint les palourdes. Mon peuple la connaît depuis des siècles. Nous savons quand il est sûr de manger des palourdes. Nous en mangeons depuis des milliers d'années. Mais comme la Loi sur les pêcheries était imprécise, il a pu agir ainsi. Il a pu jeter toutes les palourdes.

La semaine dernière, un des nôtres s'est fait arrêter pour avoir pêché de la morue à la turlutte, et encore une fois, c'est parce que la Loi sur les pêcheries ne dit rien de précis au sujet du droit des autochtones de pêcher la morue à la turlutte. Je ne doute pas qu'il gagnera son procès quand l'affaire sera entendue devant les tribunaux. Mais on restreint ses ressources et cela est possible parce qu'il y a une zone grise. Ce n'est pas précis.

[*Text*]

We are asking you to hold off on the implementation of this bill until we have input, until we have had the right to look through the whole thing to see what our part should be in this.

Without that, I do not think we are going to be happy. We are not happy with the proposed amendment the way it stands now, because it simply does not clear up the grey area. I do not think there is any other colour in Ottawa, just grey.

The Chairman: Thank you, Mr. Ambers. We will draw this session of our hearings to a close at this point, because we have got two more groups to hear by 3 p.m. I would like to thank the three of you very much for coming. We apologize for the short notice. Next time we have your group, we will try to give you a lot more notice.

Mr. Fulton: A point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes?

Mr. Fulton: One of the witnesses has a brief summation.

The Chairman: Okay.

Mr. David Paul (South Island District Council): I think you have now talked to all the people from Vancouver Island. We met with John Fraser three weeks ago, and he never talked about this even at our meeting. If this thing has been in effect all of this time, why was it not discussed at our meeting? If they are doing things like this, and they are trying to hide things from Indian people, what is the purpose?

If you are going to come up with these kinds of discriminatory things, you must be trying to phase out the fish or the Indian people, I do not know which. And I would like to find out from you which one you are trying to phase out first.

He promised at the first meeting that there would be no movement or legislation on fisheries without consultation with Indian people. If you are moving to legislate out the fish part of it, then you are leaving the Indian part out also. They have nothing to survive on. I would really like to know which part you are trying to conserve.

There is a sea coast and aboriginal claim coming to the government, which has not been dealt with.

Hunting and fishing rights are not protected in any of the acts. You ask these people here within the law to try to do that, and they do not want to. There is no interpretation for it to be done. And he says it is in the Constitution. Well, if it is in the Constitution, the Constitution has not been ratified. So how do we come to these decisions to do these kinds of things?

We asked if he would put this in there, and he says he does not want to. I would like to know why not. The only protection he has in there is to protect people so they can survive. And that is all I want to do. But every time you try to do something, it seems you are being legislated so you cannot.

I really question whether you are now coming into the area of the 1969 White Paper policy again. Maybe pieces at a time you will start doing this again. Are we to the point now of doing that? We are into a court case now in our area in South

[*Translation*]

Nous vous demandons de différer l'application de ce projet de loi jusqu'à ce que nous ayons pu apporter notre concours, jusqu'à ce qu'on nous ait donné le droit d'examiner toute la question pour voir quelle peut être notre contribution.

Sinon, nous serons insatisfaits. Dans sa forme actuelle, la modification proposée ne nous réjouit pas, car elle ne dissipe pas la zone grise. Je ne pense pas qu'il y ati d'autres couleurs à Ottawa; seulement du gris.

Le président: Merci, monsieur Ambers. Nous nous arrêterons ici, car nous avons deux autres groupes à entendre d'ici 15 heures. Je vous remercie beaucoup tous les trois d'avoir comparu. Nous nous excusons du court préavis. La prochaine fois que nous inviterons votre groupe, nous essaierons de lui donner un préavis beaucoup plus long.

M. Fulton: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui?

M. Fulton: L'un des témoins a un bref résumé à faire.

Le président: D'accord.

M. Davis Paul (conseil du district du sud de l'île): Je pense que vous avez maintenant entendre tous les représentants de l'île de Vancouver. Nous avons rencontré John Fraser il y a trois semaines et il ne nous en a même pas parlé. S'il en est ainsi depuis si longtemps, pourquoi n'en a-t-il pas parlé au cours de notre entretien? Il serait absurde qu'on essaie de cacher des choses aux Indiens.

Si vous cherchez à faire de la discrimination, vous devez essayer de supprimer ou le poisson, ou les Indiens. Qu'essayez-vous de supprimer en premier?

Il nous a promis à la première réunion qu'il n'y aurait pas de mesure ou de loi sur la pêche sans consultation des Indiens. Si votre loi ne protège pas le poisson elle ne protègera pas non plus les Indiens, qui n'auront plus de quoi survivre. J'aimerais vraiment savoir ce que vous essayez de préserver.

Il y a une revendication des autochtones de la côte Ouest qui n'a pas encore été réglée par le gouvernement.

Les droits de chasse et de pêche ne sont protégés dans aucune des lois. Vous demandez aux personnes ici présntes d'essayer de faire en sorte qu'ils le soient, mais elles ne veulent pas. Aucune interprétation ne le prévoit. Il dit que c'est dans la constitution. En ce cas, j'aimerais mentionner que la constitution n'a pas été ratifiée. Comment décidez-vous de faire ce type de choses?

Nous lui avons demandé s'il mettrait en place une protection et il a dit qu'il ne voulait pas. J'aimerais savoir pourquoi. La seule protection accordée vise à permettre aux gens de survivre. Et c'est tout ce que je veux faire. Mais chaque fois que vous essayez de faire quelque chose, il semble que la loi vous en empêche.

Je me demande vraiment si vous ne revenez pas au principe du Livre blanc de 1969. C'est peut-être ce que vous allez faire petit à petit. Sommes-nous à la veille de revivre cette situation? Nous sommes actuellement devent les tribunaux dans

[*Texte*]

Island; they do it for four to five months at a time, and nobody gets anything out of it except the lawyers.

I would certainly like to recommend to this committee that this bill not be passed until there is full consultation. There is something in the legislation where you are providing co-operation with the provinces. Well, the provinces are not going to give us any authority, if you are going to do it in co-operation with the provinces. The proper management does not happen. It seems that they want to turn the federal responsibility over to the province, and I do not think that Indian people agree with that.

• 1140

I would like to ask the committee, in consultation, that they do not pass this bill, and that it be given consideration by all the Indian groups here today. I hope we did not just come for a trip down here and nothing at all. I hope you are taking into consideration the things people are saying. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Paul. I think you addressed a few specific questions to me. I will try to answer a couple of them, anyway. I am not trying to duck an issue here with this committee, but the matter of aboriginal rights is basically, I think, a purview of the Standing Committee on Indian Affairs, and I would recommend that you apply to be heard before them. I am sure this committee, from time to time, is going to be seized with the problem of aboriginal rights, too.

As far as the Minister in consultation is concerned, I think you are going to have to make a very strong representation to him that you want to be heard by him at some point—that is, either out there or back here.

Are there other questions which I may have missed? I think basically that is what I have to say to you. We have heard what you have to say; I think we have listened. I, for one, have listened.

Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Yes, Mr. Chairman, the farther we get into this, the more difficult it is to rationalize what we are doing, and what we are going to do with what we are hearing. It obviously does not square. I think at some point we are going to have to debate some serious questions about what we are going to handle with this. Maybe another way of focusing it is that this really is a matter on which this committee should be seeking input from as many quarters as we can. And I would move that this committee request that the Parliamentary Secretary for the Minister of Indian Affairs sit with us during deliberations on Bill C-32, and that this committee seek written recommendations from the Minister of Indian Affairs as to the action we are taking on this bill.

The Chairman: There is no quorum. We will take your statement as notice, Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Okay. So that is a record of three notices. But I mean not to seek some input from the Minister of Indian Affairs as to what we are handling with this, I think would be

[*Traduction*]

notre région du sud de l'île; la période des procès varie de quatre à cinq mois et personne n'en retire quoi que ce soit, sinon les avocats.

J'aimerais, certes, recommander au Comité que ce projet de loi ne soit pas adopté tant qu'il n'y aura pas eu consultation complète. Une disposition de la loi prévoit la collaboration avec les provinces. Vous allez collaborer avec les provinces, mais celles-ci ne veulent nous accorder aucun pouvoir. Il n'y a pas vraiment de bonne gestion. Il semble qu'on veuille céder la responsabilité fédérale aux provinces, mais je ne pense pas que les Indiens acceptent cela.

Je voudrais demander au Comité, au titre de la consultation, de ne pas adopter ce projet de loi et de le soumettre aujourd'hui à l'étude de tous les groupes d'Indiens. J'espère que nous ne sommes pas venus ici simplement pour le plaisir du voyage, et que vous tenez compte de ce que les gens vous disent. Merci beaucoup.

Le président: Je vous remercie, monsieur Paul. Je pense que vous m'avez posé quelques questions précises. Je vais essayer d'y répondre. Sans vouloir noyer le poisson, j'estime tout de même que la question des droits ancestraux relève fondamentalement du Comité permanent des affaires indiennes, et je vous recommande de solliciter la possibilité de comparaître devant ce comité. Je suis certain que tôt ou tard, il sera saisi du problème des droits ancestraux.

En ce qui concerne la consultation du ministre, vous allez devoir faire des démarches pour pouvoir vous adresser à lui, soit là-bas, soit ici.

Y a-t-il d'autres questions que j'aurais oubliées? Je pense avoir fait le tour de ce que je voulais vous dire. Nous avons recueilli votre témoignage; nous vous avons écouté. Du moins moi, je vous ai écouté.

Je vous donne la parole, monsieur Skelly.

M. Skelly: Oui, monsieur le président; plus nous avançons dans notre étude, plus il est difficile de s'y retrouver et de décider des mesures à prendre en fonction des témoignages recueillis. Ca ne tourne pas rond. Nous allons avoir de graves questions à nous poser sur les mesures à prendre. Il s'agit véritablement d'une question sur laquelle le Comité devrait solliciter l'avis du plus grand nombre d'intervenants. Je voudrais proposer que le Comité demande au secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes de participer à nos délibérations sur le projet de loi C-32, et que le Comité sollicite des recommandations écrites du ministre des Affaires indiennes quant aux mesures à prendre sur le projet de loi.

Le président: Nous n'avons pas de quorum. Nous allons prendre avis de votre déclaration, monsieur Skelly.

M. Skelly: D'accord. Il faut donc consigner trois avis. Je pense que le Comité ferait preuve de négligence en ne sollicitant pas l'opinion du ministre des Affaires indiennes sur la

[*Text*]

negligent on the part of the committee. And since we are going to handle this bill so quickly today, it might be useful to have the Parliamentary Secretary here with us.

It appears that we are in clear conflict with the policy statement of the Prime Minister. What we are doing and what the Minister of Fisheries and Oceans is doing is in clear conflict with what the Prime Minister is saying—I mean, that policies regarding aboriginal people will be made after open, public, consultation, especially at the grass roots level. Well, in terms of a very token approach to it, that is what we are about today. And I think it would be useful to have some input from the Minister of Indian Affairs as to his opinion of how this bill is going to affect government policy regarding aboriginal people, and whether or not we are even in open conflict with the kind of arrangement which he and the Prime Minister are making. That would be the guts of my motion, Mr. Chairman, and, hopefully, the committee would accede to that.

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly. We will take that as notice.

Mr. Skelly: Has the Conservative Party ever considered bringing another member in here, so we could have a quorum?

The Chairman: I would like to thank the witnesses who are before us once again. We will now hear from members of the Nishga Tribal Council, please.

Mr. Speck: Thank you for giving us your time, Mr. Chairman, and members of the committee. We have been pleased to be of help.

• 1145

The Chairman: Gentlemen, I would like to introduce to you once again Chief Jim Gosnell of the Nishga Tribal Council. Jim, would you introduce Mr. Robinson and Mr. Rosenbloom to us, please?

Chief James Gosnell (Nishga Tribal Council): Thank you, Mr. Chairman. Accompanying me today are Chief Rod Robinson and our legal counsel, Mr. Don Rosenbloom.

The Chairman: Chief Gosnell, would you have a statement you would like to give to us?

Chief Gosnell: Yes. Our lawyer will deal with the specifics and Mr. Robinson and I will deal with the rest.

First of all, Mr. Chairman, I wish to thank you and the committee for this opportunity to appear before you in the question of fisheries.

I also wish to thank the Minister. Even before he was a Minister Mr. Fraser was not a stranger to our people. He was very supportive in our struggle against Amax in the Amax case. He was still in opposition then. After he became a Minister he still is supporting the Indian people in general. I was present when he spoke to the Native Brotherhood Executive in Vancouver last fall where he made it very clear that he was in support of Indian land claims in British

[*Translation*]

façon de traiter la question. Comme nous devons étudier très rapidement ce projet de loi aujourd'hui, il serait utile d'avoir la collaboration du secrétaire parlementaire du ministre.

Il semble que nous soyons en contradiction avec l'énoncé de politique du Premier ministre. Ce que nous faisons et ce que fait le ministre des Pêches et Océans n'est pas conforme à ce que dit le Premier ministre, notamment que les décisions concernant les droits des autochtones seront prises après consultation ouverte, En particulier au niveau local. En principe, c'est de ça qu'il est question aujourd'hui. Il serait utile, à mon avis, d'avoir l'opinion du ministre des Affaires indiennes concernant les conséquences du projet de loi sur l'action gouvernementale en matière de droits des autochtones, et il pourrait nous dire si nous sommes en contradiction avec les dispositions prises par le Premier ministre et par lui-même. Voilà l'élément principal de ma motion, monsieur le président, et j'espère que le Comité serait prêt à l'accepter.

Le président: Merci, monsieur Skelly. Nous en prenons avis.

M. Skelly: Le Parti conservateur envisage-t-il de nous envoyer un député supplémentaire de façon que nous ayons quorum?

Le président: Je voudrais encore remercier les témoins qui ont comparu devant nous. Nous allons maintenant entendre les membres du conseil de bande Nishga.

M. Speck: Je vous remercie, monsieur le président, ainsi que les membres du comité, de nous avoir accordé une partie de votre temps. Nous avons été heureux de pouvoir participer à vos travaux.

Le président: Messieurs, je voudrais vous présenter une fois de plus le chef Jim Gosnell, du conseil de bande Nishga. Jim, voulez-vous nous présenter M. Robinson et M. Rosenbloom, s'il vous plaît?

Le chef James Gosnell (conseil de bande Nishga): Merci, monsieur le président. Je suis accompagné aujourd'hui par le chef Rod Robinson et par notre avocat, M. Don Rosenbloom.

Le président: Chef Gosnell, avez-vous une déclaration à nous faire?

Le chef Gosnell: Oui. Notre avocat traitera des questions particulières, et M. Robinson et moi-même, nous nous occuperons du reste.

Tout d'abord, monsieur le président, je voudrais vous remercier et remercier le Comité de nous avoir permis de comparaître devant vous sur la question des pêches.

Je voudrais également remercier le ministre. Avant qu'il ne soit ministre, M. Fraser n'était pas un inconnu pour nous. Il nous a accordé son appui dans notre lutte contre Amax dans l'affaire Amax. Il était à cette époque dans l'opposition. Une fois devenu ministre, il a conservé son appui à la population indienne en général. J'étais là lorsqu'il a pris la parole devant le Comité directeur de la Fraternité des autochtones à Vancouver en automne dernier, lorsqu'il a déclaré très clairement qu'il était favorable aux revendications territoriales

[*Texte*]

Columbia. That I appreciate very much; that includes our people.

I want to make very clear that MAC, or the Minister's Advisory Council, do not represent the interests of the Nishga Tribal Council or the Nishga Nation. We are not a member of that. We have asked some times again to have some say on the advisory council, but I guess it has fallen on deaf ears.

I want to make clear that our position has always been based on the title, the ownership of the land—and that includes the salmon we are talking about at this time—and that we are the true owners of this land we are talking about, and also the salmon, 100% of the salmon.

I also want to point out that we are presently negotiating with the federal government and the provincial government has identified itself as sitting as an observer. We are dealing with the fisheries component of our claim so when we hear that there is mention of federal government and inland waters and this kind of thing it kind of disturbs us. It kind of questions us: Where do we stand in the present bill? What does it mean to us?

I am aware that the Minister has made clear his position about Indian fishing rights, but, as was said by the people who were around the table before us, we are not satisfied with it. There have been too many of those things happening before. It is not specific enough as to what the Minister has said.

However, as I said, we are still negotiating the amount of fish that we are prepared to relinquish forever—because the other side of the table, the federal-provincial side, have no fish to offer to us; we own 100% of the fish. That has been the position we have taken right from the beginning.

It would not be wise for me to tell you our target because I would be unfair to the federal government representative on the table and to the province, but I think I can say that we are getting closer and closer to the target. Then this allotment seems to be taking place, and it makes us very nervous. It appears to us that the Minister's Advisory Council seems to be trying to take a stand first and then someone will say to us: Sorry, boys; the allotment is here, there and there, and there is very little, if any, left for you Indians.

• 1150

There are lots of Indians other than us who will speak, and I am sure they will take the same position, that we should get the first allotment. The Indian people should get the first allotment through land claims negotiation, first. That is what we are prepared to give away forever. That is the allotment somebody else would be getting.

Now, if you look at Indian people in general, you will note that there is a big percentage of unemployment, and the only

[*Traduction*]

des Indiens en Colombie-Britannique. J'ai beaucoup apprécié son intervention, puisqu'elle concerne notre peuple.

Je voudrais indiquer avec précision que le conseil consultatif du ministre ne représente pas les intérêts du conseil de bande Nishga ni la nation Nishga. Nous n'en faisons pas partie. Nous avons demandé à plusieurs reprises à avoir notre mot à dire au conseil consultatif, mais personne ne nous a entendu.

Je voudrais indiquer que notre point de vue a toujours été fondé sur la propriété du territoire, ce qui comprend le saumon dont nous parlons actuellement; nous sommes les véritables propriétaires de ces terres et également de la totalité du saumon qui s'y trouve.

Je voudrais dire également que nous sommes actuellement en négociations avec le gouvernement fédéral, et que le gouvernement provincial assiste à ces négociations comme observateur. Nos revendications dans ces négociations portent notamment sur les pêches, si bien que lorsque nous entendons parler du gouvernement fédéral et de la question des eaux intérieures, cela nous gêne beaucoup. Nous sommes obligés de nous poser la question: où en sommes-nous rendus dans le projet de loi actuel, qu'est-ce que tout cela signifie pour nous?

Je sais que le ministre a clairement exposé son avis sur les droits de pêche des Indiens, mais comme l'ont déjà dit les personnes qui ont pris place autour de cette table, nous n'acceptons pas ce point de vue. Ce genre de situation s'est déjà produit à de trop nombreuses reprises. Ce qu'a dit le ministre n'est pas assez précis.

Cependant, comme je le disais tout à l'heure, nous sommes toujours en train de négocier le volume du poisson auquel nous nous apprêtons à renoncer pour toujours, car naturellement, l'autre partie à la négociation, à savoir le fédéral et la province, n'ont pas de poisson à nous proposer; le poisson nous appartient à 100 p. 100. Voilà le point de vue que nous avons adopté depuis le début.

Il serait inopportun de ma part de vous informer de nos objectifs, car ce serait injuste vis-à-vis des représentants du gouvernement fédéral avec lesquels nous négocions ainsi que pour la province, mais je peux vous dire que nous nous approchons progressivement de nos objectifs. Il semble qu'on soit en train de répartir les ressources, ce qui nous inquiète beaucoup. Nous avons l'impression que le conseil consultatif du ministre est en train de prendre des mesures, et que quelqu'un va nous dire: nous sommes désolés, les ressources sont réparties de telle et telle façon, et voici la modeste part qui revient aux Indiens.

De nombreux Indiens autres que nous vont prendre la parole et je suis sûr qu'ils diront la même chose, à savoir que nous devrions obtenir la plus grosse part dans cette répartition. La population indienne devrait avoir la plus grosse part au cours de la négociation sur les revendications territoriales. C'est pourtant ce à quoi nous sommes prêts à renoncer. Quelqu'un d'autre va avoir cette part à notre place.

Maintenant, si l'on considère l'ensemble de la population indienne, on remarque un fort pourcentage de chômage et la

[*Text*]

industry we have some access to is this industry, the commercial fishing industry. There is no more logging in British Columbia, as you know. The best part of the logging has had it, and you will not see any big-time logging in British Columbia for another 100 years through the mismanagement of the Government of British Columbia. So when we talk about logging, we will forget about it. The Indian people took part for a very short time in that mismanagement.

It has gotten so that the only thing we are looking at now is the fishery. That is the reason our council takes the position that we should have, first, management responsibility in the fishery. We do not trust the fisheries because we saw what they did when they were logging the Nass River area. They destroyed two cycles of sockeye, and sockeye has to be the number one species in the world today. If you have sockeye salmon in your river, you had better believe it, that is like gold. If you take a look around the world, where are you going to find top-quality sockeye? You will find it in British Columbia, so we have to look after it.

They did not care about that. They destroyed many tributaries while they were logging. They drove logs day and night in that river for four or five years. They cleaned out all the timber; now they are gone. Now we are left with a bush. The tributaries they destroyed are still there, destroyed permanently. They have never been replaced. That is why we cannot and will not trust the fisheries. They can do anything whenever it is in their favour. They do what they like and to hell with the Indians.

Without the salmon, there would have been no Indians on that coast. Our mainstay is the salmon in our diet, and if anybody is going to take part in that fishery, it should be the Indians because the land is rightfully our land to begin with. Ninety-five percent of the Province of British Columbia is Indian land, and I want to make that very clear, and no beating around the bush about it. We are talking about 100% ownership of this fishery. Other people are going to speak after this, and I am pretty certain that is the position they will take, because that is the position we have taken.

Also, during the constitutional meetings throughout the land, I was involved in many of them, and in the working group—I cannot recall whether it was in Toronto or where, because we travelled all over the place—it was pointed out that one right Indians should have, must have and will have is the aboriginal right to fish. It should be enshrined in the Constitution from the east coast, across Canada and to the west coast. It did not say commercial fishing or food fishing, but "to fish".

This is one right, Mr. Chairman, that is in the Constitution of Canada for our people. Now, if this right is not ratified by 1987, I think these constitutional talks will be very meaningless to us. They will not mean anything at all. I cannot see our people getting involved in other industries where we can earn a decent living, and we are prepared to share the fishery with other people. We are not saying we are going to maintain 100% ownership of the fishery; we are saying we are going to share a good percentage of that, and when we relinquish it, it

[*Translation*]

seule activité à laquelle nous ayons accès, c'est la pêche commerciale. Il n'y a plus d'exploitation forestière en Colombie-Britannique, comme vous le savez. L'exploitation forestière est terminée et elle ne reprendra avant une centaine d'années, à cause de la mauvaise gestion du gouvernement de Colombie-Britannique. On ne peut donc plus parler d'exploitation forestière. La population indienne n'en a que très peu profité.

La situation est telle que les pêches restent pour nous désormais la seule ressource. C'est pourquoi notre conseil est d'avis que nous devrions être chargés de gérer les pêches. Nous ne faisons pas confiance aux grosses compagnies, car nous avons vu les dégâts de l'exploitation forestière dans la région de la rivière Nass. On a anéanti 2 cycles de saumon sockeye, qui constitue de nos jours l'une des espèces les plus recherchées au monde. Lorsqu'on a du saumon sockeye dans une rivière, cela vaut de l'or. Si l'on considère la situation mondiale, où trouve-t-on du saumon de première qualité? C'est en Colombie-Britannique, c'est pourquoi nous devons nous en occuper.

Les responsables de l'exploitation forestière ne s'en sont pas souciés. Ils ont détruit de nombreux affluents pendant l'exploitation. Ils ont utilisé cette rivière jour et nuit pour convoyer du bois pendant 4 ou 5 ans. Ils ont rasé la forêt, et maintenant, ils sont partis. Nous restons avec les broussailles. Les affluents sont définitivement endommagés. Ils n'ont jamais été remplacés. Voilà pourquoi nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas faire confiance aux grosses compagnies. Elles se permettent de faire n'importe quoi tant qu'elles en tirent profit. Elles font ce qu'elles veulent, et que les Indiens aillent au diable.

Sans le saumon, il n'y aurait pas d'Indiens sur cette côte. Nous vivons essentiellement de saumon, et si quelqu'un doit profiter de cette pêche, ce doit être les Indiens, car au départ, cette terre nous appartient. La province de Colombie-Britannique se compose à 95 p. 100 de territoires indiens, et je veux l'affirmer clairement, sans tourner autour du pot. Nous parlons d'un droit de propriété de 100 p. 100 sur cette pêche. D'autres vont prendre la parole après moi, et je suis certain qu'ils diront la même chose, car nous nous sommes mis d'accord là-dessus.

J'ai participé à un certain nombre des consultations constitutionnelles qui ont eu lieu dans l'ensemble du pays, et à un moment donné, à Toronto ou ailleurs, quelqu'un a déclaré qu'il fallait absolument reconnaître aux Indiens le droit ancestral de pêcher. Ce droit devrait être enchâssé dans la Constitution pour l'ensemble du territoire canadien. Il n'a pas été question de la pêche commerciale ou de la pêche à des fins alimentaires, mais du droit de pêcher.

Voilà un droit, monsieur le Président, que la Constitution du Canada doit reconnaître à notre peuple. Si ce droit n'est pas ratifié d'ici 1987, les pourparlers constitutionnels n'auront aucune signification pour nous. Les Indiens ne peuvent miser sur aucune autre activité pour assurer décemment leur subsistance, et nous sommes disposés à partager les pêches avec d'autres. Nous ne prétendons pas être les seuls à en profiter; nous en céderons une bonne partie et lorsque nous le ferons, ce sera une renonciation définitive. Nous devons

[*Texte*]

will be relinquished forever. We have to look very carefully at that, and this is what we are doing in our negotiations with the federal-provincial governments.

• 1155

I am very pleased to hear about the interpretation of the aboriginal right to fish. This is the first time I have heard something positive about the Indian fishery.

When we talk about fishing, according to what I heard—and this is the way we have always taken it—it is the federal and provincial governments that should be negotiating with us, the rightful owners, over what part of the fishery we are going to take or we are going to relinquish forever.

About the position the Minister has taken on the west coast, I think there will be turmoil if they do not come to some position. I am a commercial fisherman, Mr. Chairman. I have been a commercial fisherman for over 40 years now. The big boats overpower the small boats. That is where the big discrepancy is. A seiner's net is 20 or 30 fathoms deep, whereas our nets, the gill nets, are only 4 fathoms deep; they are limited to 4 fathoms. That is the difference in the depth of the net. So the seine is far more powerful than any other means of fishing on the coast. So what will happen if there is no authority to allocate?

But at the same time we are concerned about our own allocation. That is the position I want to make very clear. We want to see the allocation of what we are going to allocate or agree to through land claims negotiations. That is the position we are taking. MAC does not represent us, period. We are not going to go by that.

The talks or negotiations are continuing. The next round of negotiations on the same fishery is going to be in June.

I think I will leave it at that. If there is anything I have left out, I will ask Chief Robinson to continue.

Chief Rod Robinson (Nishga Tribal Council): First of all, I wish to echo the disappointment that my colleagues who have preceded us have registered at this time. I have the names of those of you who are present here. We owe it to our constituency. I happen to represent the northern portion of this province. It borders on the Alaska border. That is how far north we are; and that gives you an idea how far we had to travel to get here—only to find just a handful of people here. I understand there are 30 on this committee, and that 15 are supposed to be here at 9 a.m., and that your quorum is 8 members. The general public must be aware of this; and believe me, we are going to do it. We are going to be making some press statements because of our disappointment in whom we are talking to here.

I would like to thank all of you who are here to hear us. I think this is a sort of demonstration of the attitude of the government, how they regard us, the aboriginal people, the First Nations of this country. As my colleague has stated here,

[*Traduction*]

étudier soigneusement la question, et c'est ce à quoi nous nous appliquons dans nos négociations avec les gouvernements fédéral et provincial.

Je suis très heureux d'entendre cette interprétation du droit de pêche des aborigènes. C'est la première fois que j'entends quelque chose de positif sur la pêcherie indienne.

Lorsque nous parlons de pêches, et nous avons toujours considéré les choses sous cet angle, ce sont les gouvernements fédéral et provinciaux qui doivent négocier avec nous, propriétaires légitimes, de la part de la pêcherie qui va nous revenir ou à laquelle nous allons renoncer pour toujours.

En ce qui concerne la position adoptée par le ministre sur la côte ouest, je pense qu'il y aura des troubles si le gouvernement ne prend pas de décision. Monsieur le président, je suis pêcheur commercial et j'exerce cette profession depuis plus de 40 ans. Les gros bateaux de pêche écrasent les petits. C'est là la grande différence. Une seine permet de pêcher à vingt ou trente brasses de profondeur tandis que nos filets maillants sont limités à 4 mètres de fond. Telle est la différence de la hauteur des filets. La seine est donc de loin le moyen le plus efficace pour pêcher sur la côte. Qu'adviendra-t-il donc si le gouvernement ne prend pas de décision?

En même temps, nous sommes préoccupés par la part que nous devons allouer. C'est ce que je tiens à bien préciser. Nous voulons que la part qui sera attribuée, avec notre accord, le soit par le biais des négociations concernant les revendications territoriales. C'est là la position que nous adoptons. Le Conseil consultatif du ministre ne nous représente pas. Nous n'acceptons cette situation.

Les pourparlers ou les négociations se poursuivent. Les prochaines négociations sur la même pêcherie auront lieu en juin.

Je pense que je vais rester là. Si j'ai omis quelque chose, le chef Robinson se chargera de le dire.

Le chef Rod Robinson (Conseil tribal Nishga): Tout d'abord, je veux faire écho à la déception exprimée par mes collègues qui ont parlé avant moi. J'ai les noms de ceux d'entre vous qui sont présents ici; nous devons notre participation à notre circonscription. Je représente la partie septentrionale de cette province qui est contigue à la frontière d'Alaska. Cela vous indique combien nous sommes loin au nord et vous donne une idée de la distance que nous avons dû parcourir pour venir ici et cela pour n'y rencontrer qu'une poignée de gens. Je crois savoir que ce Comité compte trente personnes, que quinze d'entre elles sont censées être ici à 9 heures et que votre quorum est de huit membres. Le public en général doit être informé de cette situation déplorable et, croyez-moi, nous allons nous en occuper. Nous allons faire quelques déclarations dans les médias pour exprimer notre déception quant à nos interlocuteurs.

Je voudrais remercier tous ceux qui sont venus ici pour nous entendre. Je pense que ce petit nombre illustre bien l'attitude du gouvernement, son intérêt pour les aborigènes, les premières nations de ce pays. Comme l'ont déclaré ici mes collègues,

[*Text*]

we do own the land; and you are talking to the government. The top-level government of the aboriginal people is present right here. That is the reason why we were sent here: to talk to you, another order of government. We have never given up our right to self-government. We are still practising that. So believe me, we are going to be talking to the press about this, because the taxpayers have to know what is going on; how their tax dollar is being spent.

A lot is at stake here. The lives of people are at stake. We depend on the salmon not just as a commercial commodity but as a source of sustenance. Our people cannot change overnight. To demonstrate to you the depth of our concern for the declining stocks of the salmon . . .

• 1200

Thirty years ago, the Nishga Tribal Council put forth a proposal to the government, to the fishery, because of our fears that one day—and it is happening 30 years later. We proposed 30 years ago to establish a mid-Pacific fishery sanctuary where no country would go to fish, because our information at that time indicated that immature salmon were being caught out in the mid-Pacific. That is where they go. No one knows exactly where the salmon go to mature before they head back into the main streams like the Nass, the Skeena, the Fraser and the Columbia which was damaged by damming.

We demonstrated our concern and the response is the same; it has not been changed yet. The response of the committee at that time, the Fisheries Committee, was that the decline was due to the bear, the eagle and—you had better believe it—the Indian. We were classified in the same category as animals that were causing the depletion of salmon.

I am saying this as a background, Mr. Chairman, to show you that we, by nature, by our philosophy, are quite concerned about the conservation of the salmon. We are not just looking at 5 or 10 years. We are looking at the next generation. My colleague has demonstrated the same thing to you. The damage that was done with the blessing of the government, allowing the logging company to drive logs down that river, damaged many fish habitats which to this day, Mr. Chairman, have never been rehabilitated.

Now, getting back to the issue before us. As Mr. Ambers stated, we agree to a certain extent with the proposed legislation amendment. But, as Mr. Ambers has indicated to you, it did not go far enough. It was not explicit enough. We have reason to be suspicious of the government because of their past dealings with us. We have to question every legislation that is going to affect the lives of human people.

Whether you realize it or not the aboriginal people are human beings. We have to be taken in that context. We have a proposal. Our legal counsel will be making a suggested proposal to the amendment that is going to be presented. But, first of all, I would like to say, Mr. Chairman, the passing of

[*Translation*]

nous sommes propriétaires de la terre et nous discutons avec le gouvernement. Les plus hauts représentants du gouvernement aborigène se trouvent ici. C'est la raison pour laquelle on nous a envoyés ici: Pour vous parler à vous, qui êtes d'un autre ordre de gouvernement. Nous n'avons jamais renoncé à notre droit à l'autonomie. Nous la pratiquons toujours. Nous allons donc informer les médias de cette situation parce que les contribuables ont le droit de savoir ce qui se passe et comment sont dépensés leurs impôts.

Beaucoup de choses sont en jeu ici, y compris la vie des gens. Nous dépendons du saumon, non comme simple denrée commerciale mais comme source de notre subsistance. Notre peuple ne peut pas changer du soir au lendemain. Pour vous montrer combien nous sommes préoccupés par la baisse des réserves de saumon . . .

Il y a 30 ans, le Conseil tribal nisgha a présenté une proposition au gouvernement à cause des craintes que nous avions à l'époque dans le domaine des pêches—craintes qui se sont matérialisées 30 ans plus tard. À l'époque, nous proposions la création d'un sanctuaire halieutique du milieu du Pacifique dans lequel aucun pays ne pêcherait, car d'après les renseignements que nous possédions à l'époque, on pêchait des saumons immatures dans cette région. C'est là où ils vont. Personne ne sait où va le saumon pendant sa croissance jusqu'à sa maturité avant de revenir vers les principaux cours d'eau comme la Nass, la Skeena, le Fraser et le Columbia qui a été endommagé par les barrages.

Nous avons manifesté notre inquiétude et la réponse est la même, rien n'a encore changé. A cette époque, le Comité des pêches nous a répondu que le déclin était dû aux ours, aux aigles et—croyez-le ou non—aux Indiens. Nous étions relégués dans la même catégorie que les animaux responsables de la diminution du saumon.

Monsieur le président, je dis cela pour situer le contexte et vous montrer que par nature, de par notre philosophie, nous nous inquiétons énormément de la conservation du saumon. Nous ne tenons pas uniquement compte des cinq ou dix prochaines années, nous tenons compte des générations à venir. Mon collègue vous a tenu les mêmes propos. Monsieur le président, le gouvernement a donné sa bénédiction aux compagnies d'exploitation forestière pour faire la drave sur cette rivière, ce qui a endommagé bon nombre d'habitats du poisson, habitats qui n'ont jamais été reconstitués jusqu'ici.

Pour revenir à la question à l'étude, comme l'a dit M. Ambers, dans une certaine mesure, nous sommes d'accord sur l'amendement législatif proposé, mais, je le répète, cet amendement ne va pas assez loin. Il n'est pas assez explicite. À cause des transactions passées qu'il a eues avec nous, nous avons des raisons de douter du gouvernement. Nous devons contester toute loi affectant la vie d'êtres humains.

Que vous le réalisiez ou non, les aborigènes sont des êtres humains. Nous devons être considérés dans ce contexte et nous avons une proposition. Notre conseiller juridique suggérera une proposition à l'amendement qui sera présenté. Mais avant tout, monsieur le président, j'aimerais dire que l'adoption de ce

[*Texte*]

this bill should be delayed for six months in order to facilitate the promises that have been made to us. That is, before any legislative changes are to be made, there must be full consultation which has not happened.

I just came from a convention—no sleep—and we got word through our MP on Friday, and we came here. I thought every chair was going to be occupied. Lo and behold, when we came here, the chairs are empty.

Mr. Chairman, there should not be any amendments to any act that affects us without first consulting us. We have to be consulted. The suggested amendment that we have, I think, will reflect some of the concerns raised by the other groups that made the presentation this morning. I will now ask our legal counsel to explain the changes we would like to see. Don.

Mr. Don Rosenbloom (Legal Counsel, Nishga Tribal Council): Thank you, Mr. Chairman.

• 1205

The whole subject of jurisdictional responsibility for the fishery is a complex matter at the best of times, and I have found, with the greatest of respect to the Minister, that he has not made it any easier for us when he has been discussing this bill, for a number of reasons.

The problems I have, Mr. Chairman and members of the committee—and I hope you come to appreciate this when you carry on with your debate tonight—is that in reading the transcripts of your proceedings to date, the Minister appears to be confusing the rationale behind the legislation, the bill that is before you. As I understand the Minister's position, and I am focussing now in particular on proposed paragraph 2.1(*d*), which reads:

> to provide, in co-operation with the provinces, for the proper management, allocation and control of the inland fisheries of Canada.

The Minister is saying that the rationale behind that provision, the reason why he has drafted it in that way, is because of the delegated powers that the federal government has given to certain provinces in this country regarding the fishery. And the Minister cites in particular the situation in Ontario.

I would like to refer you to those passages because I think the comments by the Minister before this committee has led to a lot of misunderstanding of the parties as to why we are here and what the problems are all about. If I can refer to page 23 of the transcript of your proceedings of last Wednesday, which was April 24, 1985.

The Minister at that time made his proposal, which was to amend what was in the bill up to that point in time. You recall that the bill did read, as I have just read it out, "to provide, in co-operation with the provinces", etc., etc. The Minister then came before you and he put a new provision forward for your consideration which read:

[*Traduction*]

projet de loi devrait être retardé de six mois afin de faciliter la réalisation des promesses qui nous ont été faites. C'est-à-dire qu'avant que toute modification à la loi soit apportée, il doit y avoir pleine consultation, ce qui n'est pas le cas.

J'arrive tout juste d'un congrès—sans avoir eu le temps de dormir—et nous avons été prévenus vendredi par notre député, alors nous sommes venus. Je pensais que chaque siège serait occupé, mais que vois-je, nous sommes là et les sièges sont vides.

Monsieur le président, il ne devrait pas y avoir d'amendement à toute loi qui nous affecte sans d'abord nous consulter. Nous devons être consultés. A mon avis, l'amendement proposé que nous avons reflète une partie des préoccupations soulevées par d'autres groupes qui ont comparu ce matin. Je vais maintenant demander à notre conseiller juridique d'expliquer les modifications que nous aimerions voir apportées. Don.

M. Don Rosenbloom (conseiller juridique, Conseil tribal nishga): Merci, monsieur le président.

Toute la question de la juridiction des pêcheries est une question complexe dans le meilleur des cas et j'ai constaté, sauf tout le respect que je dois au ministre, qu'il ne nous a pas facilité les choses par ses propos lors de la discussion de ce projet, et ce pour plusieurs raisons.

Monsieur le président et membres du Comité, le problème que j'ai—et j'espère que vous le comprendrez lorsque vous poursuivrez votre débat ce soir—c'est qu'à la lecture de la transcription de vos délibérations jusqu'ici, il semble que le ministre comprend mal l'explication logique sous-jacente au projet de loi dont vous êtes saisis. De la façon dont je comprends la position du ministre, et je parle plus particulièrement maintenant de l'alinéa proposé 2.1*d*), qui se lit comme suit:

> en collaboration avec les provinces, une gestion, une répartition et une surveillance judicieuses des pêches intérieures du Canada.

Selon le ministre, l'explication de cette disposition, la raison pour laquelle elle est libellée de cette façon, c'est à cause de la délégation de pouvoirs que le gouvernement fédéral a donnée à certaines provinces de ce pays en matière de pêcherie. A cet effet, le ministre cite la situation particulière de l'Ontario.

Je veux maintenant me reporter à ces textes car je pense que les commentaires formulés par le ministre lors de sa comparution devant le présent Comité ont créé beaucoup de confusion chez les partis quant aux raisons pour lesquelles nous sommes là et aux problèmes causés par tout ceci. Je vous renvoie à la page 23 du fascicule de votre séance du mercredi 24 avril 1985.

A ce moment-là, le ministre a fait une proposition visant à modifier le projet de loi. Vous vous souviendrez que l'ancien libellé se lisait comme suit: «en collaboration avec les provinces,» etc., etc. Ensuite, le ministre a comparu devant vous et vous a présenté pour étude une nouvelle disposition qui se lit comme suit:

[*Text*]

(*d*) to provide for the proper management and control of the inland fisheries of Canada and, subject to the constitutional jurisdiction of the provinces, for the allocation of those fisheries.

Then, Mr. Chairman, members of the committee, the Minister went on to explain the rationale behind that clause. He said, and I am reading directly from page 29:23 at the bottom, and I quote:

Now, the effect of that wording, I think, would clearly be such that it would take into account any arrangements which the Government of Canada had in the past made with respect to the administration of fisheries in provinces where that administration had been delegated. It would still retain to the Government of Canada its lawful obligation actually to pass the regulations under which the provinces do, in fact, administer those fisheries.

And then he says: "Let me take Ontario as an example". And there are two paragraphs where he is dealing with the subject of delegated authority to the Province of Ontario regarding the fishery. Then the Hon. John Fraser, midway down page 29:24, after having referred to Ontario, said:

Now, that was why the proposed paragraph (*d*) was drafted the way it was, and the way it appears in front of you. Now, if it would make it easier for this committee, then I am saying, through you, Mr. Chairman, that I would be prepared to accept a change in the wording. I want no doubt whatsoever, first of all, that this act is to invite provinces to exercise any kind of jurisdiction that would affect the rights of native commercial fishermen or native peoples;

And then he goes on. He then says, in the next paragraph:

But it would clearly still make it quite apparent that the constitutional authority for fisheries remains with the federal government.

Now, Mr. Chairman, I apologize for taking up the time of the committee, but I really see a confusion here. With the greatest of respect to Mr. Fraser, who I think I can say on behalf of the Nishgas and it has already been said by the chiefs, has been very sympathetic to a number of issues that pertain to native people. But the Minister is proposing to you that the rationale behind this proposed paragraph 2.1(*d*) is that he has to refer to the provinces because of the delegated issue, the delegation of authority.

With great respect, I suggest that the comments of Mr. Asselin today appear to make a little more sense as to what is really behind this provision. And that is the issue of the provincial government having jurisdictional responsibility for inland fisheries under section 92 of the old British North America Act.

• 1210

Now accepting that in fact the reason for referring to provincial involvement is because of a de facto jurisdiction of the province under our Constitution, I would like to make some comments to you in that context. I suggest that what we have heard today from Mr. Asselin certainly makes more sense to me on a legal basis as to the rationale behind what is going

[*Translation*]

d) une gestion et une surveillance judicieuses des pêches intérieures du Canada et, sous réserve de la compétence constitutionnelle des provinces, une répartition de ces pêches.

Ensuite, monsieur le président et membres du Comité, le ministre a expliqué la logique sous-jacente à cet article. Il a dit, et je cite directement la page 29:23:

Ce libellé aurait nettement pour effet de tenir compte des ententes conclues par le passé avec le gouvernement du Canada quant à la gestion des pêches dans les provinces où cette administration a été déléguée. Cependant, le gouvernement du Canada serait encore juridiquement tenu d'édicter les règlements en vertu desquels les provinces administrent effectivement ces pêches.

Et il continue: «Je prendrai l'exemple de l'Ontario». Et il y a deux paragraphes où il est question de la délégation de pouvoirs à l'Ontario en matière de pêche. Ensuite, au bas de la page 29:23, après avoir parlé de l'Ontario, l'honorable John Fraser dit:

C'est ce qui explique le libellé de l'alinéa *d*) que vous avez devant vous. Pour faciliter les choses au Comité, j'ai dit par l'intermédiaire du président que je serais disposé à modifier ce libellé. Il n'est cependant nullement question, tout d'abard, par cette loi, d'inviter les provinces à exercer une compétence qui léserait les droits des pêcheurs commerciaux autochtones ou des autochtones;

Et au paragraphe suivant, il poursuit en disant:

Le libellé proposé montrerait clairement que le pouvoir constitutionnel en matière de pêche incombe au gouvernement fédéral.

Monsieur le président, je m'excuse de prendre le temps du Comité, mais je vois qu'il y a vraiment là confusion. Je dis cela avec tout le respect que je dois à M. Fraser, et je peux le dire au nom des Nishgas, d'ailleurs les chefs l'ont déjà dit, il a été très sympathique à beaucoup de questions touchant les peuples autochtones. Toutefois, dans son explication de cet alinéa proposé 2.1*d*), il dit qu'il doit consulter les provinces à cause de la question de la délégation, de la délégation de pouvoirs.

Je prétends respectueusement que les propos de M. Asselin aujourd'hui expriment beaucoup mieux les raisons de cette disposition. La raison, c'est qu'en vertu de l'article 92 de l'ancien Acte de l'Amérique du Nord britannique, les provinces ont juridiction sur les pêcheries intérieures.

En acceptant le fait que la raison pour laquelle on fait allusion à l'engagement des provinces, c'est à cause de leur juridiction de fait en vertu de notre Constitution, j'aimerais vous faire quelques commentaires dans ce contexte. À mon avis, l'explication donnée aujourd'hui par M. Asselin est beaucoup plus logique sur une base légale, comme étant la

[*Texte*]

on here, than the Minister's comments that it is because of delegated authority. I suggest to you that if the Minister is right, and that all we are dealing with here is the subject of allowing the federal government to delegate jurisdiction to the provinces, such as Ontario, to deal with inland fisheries, why is that not simply being said in this statute or in this bill? Why is there not simply a provision saying that all of this is notwithstanding the fact that the federal government has the jurisdiction to delegate authority to the provinces if it so chose. That would be the resolution to the problem, if indeed, Mr. Fraser's interpretation of the bill is the appropriate interpretation of what is before you.

I suggest that the comments by legal counsel make a little more sense to me regarding what really is behind it.

Now having said that to you, Mr. Chairman, I would like to make these observations. Focusing on clause 2, proposed section 2.1(*d*), which appears to be the section most that is most sensitive in the minds of my clients that are before you today, for the life of me I cannot understand why the government is being so respectful to the provinces here by putting in a clause which makes abundantly clear that this jurisdiction to allocate fisheries in the inland fishery area is subject to the provincial jurisdiction, whatever it may be.

The Minister is respectful of the provincial constitutional rights, and I do not criticize him for that, but he is not being respectful of the native Indian and aboriginal constitutional rights, which I suggest are of equal magnitude and equal paramountcy under the law of this country. The Minister has chosen to respect the constitutional powers of the province in this proposed section 2.1(*d*), and makes it clear that the federal government does not intend to trample upon provincial rights, but the Minister lacks a consistency of approach by ignoring the constitutional powers of the native community and the aboriginal community pursuant to section 35 of the Constitution Act.

We suggest to you, Mr. Chairman, that there is an easy resolution to this problem. It is to recognize in this bill both the constitutional rights of the provincial régimes in this country and to recognize the constitutional rights of the aboriginal people. Both are embodied within the Constitution Act, 1982. Why should one be given a precious reference in this bill and the other totally ignored?

Now we have a proposal to put forward that we think, honestly, is responsive to the problem in a way that does not intrude upon either provincial jurisdiction or federal jurisdiction. This approach has the decency to it of recognizing the constitutional powers of the Indian and aboriginal community in this country and that this bill is not intending to intrude upon or violate the rights of the aboriginal community.

The clause that we wish to put before you for consideration would be put under the "Purpose'. section of the bill, section 2.1, and would be one of the sub-paragraps of that section.

• 1215

It would read as follows:

[*Traduction*]

logique sous-jacente à ce qui se passe ici, que les propos du ministre voulant que cela est imputable à la délégation de pouvoirs. Je prétends que si le ministre a raison et que tout ce dont il est question ici, c'est de permettre au gouvernement fédéral de déléguer les pouvoirs aux provinces comme l'Ontario afin qu'elles s'occupent des pêches intérieures, alors pourquoi ne le dit-on pas simplement dans la loi ou dans ce projet de loi? Pourquoi n'y a-t-il pas simplement une disposition disant que nonobstant tout ceci, le gouvernement fédéral peut faire une délégation de pouvoirs aux provinces s'il le désire. Cela résoudra le problème si, en fait, l'interprétation que fait M. Fraser du projet de loi est la bonne.

A mon avis, les commentaires du conseiller juridique sont plus logiques pour expliquer ceci.

Cela dit, monsieur le président, j'aimerais faire quelques commentaires. Si l'on se reporte à l'alinéa proposé 2.1*d*) qui semble être la disposition la plus épineuse aux yeux de mes clients qui comparaissent devant vous aujourd'hui, je ne comprends tout simplement pas pourquoi le gouvernement a un si grand respect pour les provinces qu'il inclut ici une disposition dans laquelle il précise de façon très claire que cette compétence de répartition dans le domaine des pêches intérieures est assujettie à la compétence provinciale, quelle qu'elle soit.

Le ministre est respectueux des droits constitutionnels des provinces, et je ne le critique pas pour cela, mais il ne démontre pas le même respect vis-à-vis des autochtones ni vis-à-vis de leurs droits constitutionnels qui, à mon avis, sont d'une importance d'une ampleur égale en vertu des lois de ce pays. Dans cet article proposé 2.1*d*), le ministre a choisi de respecter les pouvoirs constitutionnels des provinces et précise clairement que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'empiéter sur les droits provinciaux, mais sa démarche manque d'uniformité car il fait fi des pouvoirs constitutionnels de la communauté autochtone et de la communauté aborigène, pouvoirs que leur accorde l'article 35 de la Constitution.

Monsieur le président, nous disons qu'il y a une solution facile à ce problème. Il suffit de reconnaître dans ce projet de loi les droits constitutionnels des régimes provinciaux du pays et les droits constitutionnels du peuple aborigène. Les deux sont enchâssés dans la Loi constitutionnelle de 1982. Pourquoi en mentionner un dans ce projet de loi et ignorer totalement l'autre?

Nous avons à vous faire une proposition qui, à notre avis, résout le problème de façon à ne pas empiéter ni sur la compétence provinciale ni sur la compétence fédérale. Cette démarche a la décence de reconnaître les pouvoirs constitutionnels des Indiens et de la communauté aborigène de ce pays en précisant que l'intention de ce projet de loi n'est pas d'empiéter sur les droits de la communauté aborigène ni de les violer.

L'article que nous avons l'intention de vous présenter pour étude s'insérerait sous la rubrique «objet» de ce projet de loi à l'article 2.1 et deviendrait l'un des alinéas de cet article.

Ces propositions se liraient comme suit:

[*Text*]

The purposes of the Act are:

And then, as one of the subsections:

to protect the paramountcy of the aboriginal rights of the native people to the fishery pursuant to section 35 of the Constitution Act, 1982, subject only to the commonly accepted principles of conservation.

Mr. Chairman, if madam clerk would be kind enough, I am happy to circulate to you a copy of this amendment which is scribbled out in my own hand.

Mr. Skelly: A point of order, Mr. Chairman. That is an excellent suggestion. I wonder in the distribution of the copies of it whether or not this could be communicated as well directly to the Minister. It certainly resolves an immediate serious ommission in this piece of legislation in, I think, a completely solid approach to resolving it. I wonder if the Minister could be appraised of this proposal immediately so that he could give us an indication in advance of our considering clause by clause of whether or not it is acceptable to him. Certainly it would resolve a dilemma for this committee. Would it be possible for us to communicate this immediately to the Minister's office and have the Minister reply back to us?

The Chairman: I can ask the Parliamentary Secretary to attempt to do that, Mr. Skelly.

Mr. Henderson: I think, Mr. Chairman, on the same point of order, it would be most helpful for us if we could find out what the Minister's thinking is on such an amendment, because we will be calling other witnesses this afternoon—we have a number of others—and while the previous witnesses—those those who appeared before us earlier—are here so we could get as well some idea of their thinking of such an amendment; whether that amendment is acceptable to all the groups we may hear later today, or indeed the two groups that appeared before us earlier. That may well be a resolution to what I believe—and I think my colleagues from the New Democratic Party believe—is a very major concern. If the Minister would accept such a resolution, that may go a long way in helping us decide the future of this bill.

Mr. Fulton: Mr. Chairman, on the same point of order.

The Chairman: Yes, Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Might I suggest, Mr. Chairman, that we put a time on it. The witnesses are perhaps going to be caucusing on this proposed amendment. Since we are going to sitting at 5 p.m., perhaps we could get an undertaking from Mr. Gass, and from the witnesses who have been on or about to come on, that we get some kind of an opportunity around 5 p.m., for say five or ten minutes, to hear from the Minister, or someone delegated by the Minister, and from the witnesses we are hearing today. I think we should put some kind of a time on it so that we know before we hear the Government of New Brunswick what the views of both the department and the Minister and the witnesses are on this amendment. Perhaps you could suggest a time.

[*Translation*]

La présente loi a pour objet:

Et ensuite, parmi l'un des alinéas:

de protéger la primauté des droits ancestraux du peuple autochtone dans le domaine des pêches en vertu de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, sous réserve uniquement des principes généralement reconnus de conservation.

Monsieur le président, si la greffière a la gentillesse de le faire, je me ferai un plaisir de distribuer une copie de cet amendement que j'ai écrit à la main.

M. Skelly: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Voilà une excellente suggestion. Je me demande si en en distribuant des copies, on ne pourrait pas en transmettre également une directement au ministre. Cette proposition résout une grave lacune dans ce projet de loi et le fait d'une façon vraiment étoffée. Je me demande si l'on pourrait informer immédiatement le ministre de cette proposition afin qu'il nous dise, avant que nous procédions à l'étude article par article, s'il la trouve acceptable. Pour ce Comité, cela résoudrait certainement un dilemme. Nous serait-il possible de transmettre immédiatement ceci au bureau du ministre afin qu'il nous fasse tenir sa réponse?

Le président: Monsieur Skelly, je peux demander au secrétaire parlementaire d'essayer de le faire.

M. Henderson: Monsieur le président, sur le même rappel au Règlement, je pense que cela me serait très utile de savoir ce que le ministre pense d'un tel amendement, car nous entendrons d'autres témoins cet après-midi. Nous en entendrons plusieurs autres, et tandis que les témoins qui ont comparu tout à l'heure sont encore là, nous pourrions également leur demander ce qu'ils pensent d'un tel amendement. Il faut savoir si cet amendement est acceptable à tous les groupes que nous entendrons plus tard, ainsi qu'aux deux groupes qui ont comparu ce matin. Ce pourrait très bien être la solution à ce que je considère—tout comme mon collègue néo-démocrate—être une préoccupation majeure. Si le ministre accepte une telle proposition, cela pourrait être déterminant pour l'avenir de ce projet de loi.

M. Fulton: Monsieur le président, sur le même rappel au Règlement.

Le président: Oui, monsieur Fulton.

M. Fulton: Monsieur le président, puis-je suggérer que nous imposions une limite de temps. Les témoins vont peut-être se consulter sur cet amendement proposé. Comme nous devons siéger à 17 heures, M. Gass pourrait s'engager, ainsi que les témoins qui ont comparu ou qui vont comparaître, à prendre cinq ou dix minutes pour entendre le ministre, ou son délégué, ainsi que les témoins que nous entendons aujourd'hui. Je pense que nous devrions fixer une limite de temps de sorte qu'avant que comparaissent les représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick, nous connaissions l'opinion du ministre et du ministère ainsi que des témoins. On pourrait peut-être suggérer une heure.

[*Texte*]

The Chairman: Yes. I was looking at the time schedule. Our last witness before we break this evening is due to wind up at 6.30 p.m. We could perhaps use that as a time slot.

Mr. Gass, can you get hold of the Minister?

Mr. Gass: Mr. Chairman, I can tell you that I can try to get hold of the Minister and that I can try to adhere to the suggestion that Mr. Fulton has put forward; that we have a reponse back from the Minister before we hear the group from New Brunswick this evening. The Minister is not in Ottawa; the Minister is in British Columbia. We will try to reach him and get a response.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, this is the first I learned the Minister is not in Ottawa and will not be with us tonight. If your intention is to proceed clause by clause, we will not have the Minister.

The Chairman: Mr. Skelly, you knew that last week. We told you that he would not be here.

Mr. Skelly: Okay; that is fine. I did not know whether the Minister would have considered this as sufficient priority to be here. Now I know that.

The second thing I would wonder is: Is it feasible to communicate this proposal to him before you pass the bill, because he may find this acceptable, or he may in consultation with the groups? But I would suspect that most, if not all, native groups would want some reference in this legislation to their rights. It may be that the Minister wants some time to sit with the groups to find acceptable wording, but in the absence of this, we would certainly be moving such an amendment. Now I wonder if Mr. Gass, as expeditiously as possible, can get us some indication if the Minister is willing to include this very reasonable proposal in the legislation.

• 1220

The Chairman: All we can do, Mr. Skelly, is make the request to Mr. Gass, and leave it at that.

Mr. Gass: Mr. Chairman, I had indicated that I would do everything in my power to see that the Minister is aware of this proposal and, with Mr. Fulton's suggestion, be back to the committee with the Minister's response before we hear the New Brunswick group this evening. That is all I can do, Mr. Chairman. I will do my utmost and see what I can do in that regard.

The Chairman: That is perfectly fair, Mr. Gass. Mr. Rosenbloom, could I ask you a question? This is (*a*) to your amendment. Is that to fit into proposed section 2.1?

Mr. Rosenbloom: Yes. I do not see any signifance to it necessarily being (*a*), as opposed to (*b*), (*c*) or (*d*), as long as it is under the proposed "Purposes" section.

The Chairman: I was wondering if it was to remove the present (*a*).

Mr. Rosenbloom: No, not at all. I am sorry.

The Chairman: It is in addition, is it?

[*Traduction*]

Le président: Oui. J'ai regardé l'horaire. Avant la pause de ce soir, nous finirons d'entendre nos derniers témoins à 18h30. Nous pourrions peut-être utiliser ce créneau horaire.

Monsieur Gass, pouvez-vous rejoindre le ministre?

M. Gass: Monsieur le président, je peux essayer d'atteindre le ministre et de suivre la suggestion de M. Fulton à savoir que nous ayons une réponse du ministre avant d'entendre le groupe du Nouveau-Brunswick ce soir. Le ministre n'est pas à Ottawa, il est en Colombie-Britannique. Nous essayerons de le rejoindre et d'obtenir une réponse.

M. Skelly: Monsieur le président, j'apprends que le ministre n'est pas à Ottawa et ne sera pas avec nous ce soir. Avez-vous l'intention de procéder à l'étude article par article en l'absence du ministre.

Le président: Monsieur Skelly, vous le saviez la semaine dernière. Nous vous avons dit qu'il ne serait pas là.

M. Skelly: Très bien, ça va. J'ignorais si le ministre considérait la chose comme étant suffisamment importante pour être là. Maintenant, je le sais.

Voici ma deuxième question: est-ce possible de lui transmettre cette proposition avant d'adopter le projet de loi, car il pourrait considérer qu'elle est acceptable, ou il peut le faire en consultation avec les groupes? Je crois cependant que la majorité, sinon l'ensemble, des groupes autochtones veulent que leurs droits soient spécifiés dans cette loi. Le ministre désire peut-être avoir le temps d'en discuter avec les groupes intéressés afin de rédiger un texte satisfaisant, mais si ce n'était pas le cas, nous proposerions certainement un amendement en ce sens. M. Gass pourrait-il, le plus rapidement possible, nous dire si le ministre est disposé à inclure cette proposition fort raisonnable dans le projet de loi?

Le président: Tout ce que nous pouvons faire, monsieur Skelly, c'est de présenter cette demande à M. Gass.

M. Gass: Monsieur le président, j'ai signalé que je ferais tout mon possible pour m'assurer que le ministre est au courant de cette proposition et, à la suggestion de M. Fulton, j'ai proposé de communiquer au comité la réponse du ministre avant que nous entendions ce soir les représentants du Nouveau-Brunswick. C'est tout ce que je peux faire, monsieur le président. Je ferai tout mon possible.

Le président: C'est juste, monsieur Gass. Monsieur Rosenbloom, puis-je vous poser une question à propos de l'alinéa *a*) de votre amendement. Est-ce que cela figurerait au paragraphe 2.1?

M. Rosenbloom: Oui. Peu m'importe si cela devient l'alinéa *a*) plutôt que *b*), *c*) ou *d*), tant que cet amendement figure sous la rubrique «Objectifs».

Le président: Votre amendement visait-il à remplacer l'alinéa *a*) actuel?

M. Rosenbloom: Non, pas du tout. Je m'excuse.

Le président: Il s'agit d'un ajout?

[*Text*]

Mr. Rosenbloom: Yes.

The Chairman: As if it would be (*e*) or something like that, or (*a*), or whatever.

Mr. Rosenbloom: Indeed it would. Well, I would always prefer it to be (*a*), and then have the others to follow in order. I would feel more comfortable with it that way.

The Chairman: No problem. I just was not quite clear, thank you.

Mr. Rosenbloom: I have now put the proposal before you. We apologize for doing it in the manner we have, which is hand written, but again, appreciating the notice that was given for us to appear down here and our other commitments, we have done this on the run.

I want to also make clear that in submitting this now, I present it on behalf of my clients, the Nishga Tribal Council. Let it not be suggested, necessarily, that every witness who is appearing before you this morning or this afternoon will necessarily endorse this approach. It certainly appears to us, speaking for the Nishgas, that what we are asking for here is a recognition of a constitutional right in the same way that the Minister chooses to recognize the constitutional rights of the province in respect to any jurisdiction they might have under the fishery.

I leave with you, Mr. Chairman, one, what I raised at the outset, which is what I believe quite honestly to be a misunderstanding of the Minister regarding the rationale of this provision—that being the issue of delegated authority—and accepting what I adopt as the rationale behind it. I think it is certainly the feeling of the Department of Justice that it is there because of a jurisdictional responsibility which the province may have under our Constitution. And I say, accepting that as the appropriate interpretation or rationale behind what we are dealing with here, then I suggest for the sake of consistency that it is most important for you recognize not only the constitutional rights of the province but also the constitutional rights of the aboriginal peoples of this country.

So we put this before you. We hope that it receives very serious consideration. And I trust that the Minister will be fully apprised of the proposal. In fact, I gave it to one of the Minister's staff approximately one hour ago, informing him that we would be putting it before you. And knowing the Minister as I do, I hope he will be sensitive to this issue, will give it a very, very sober look and, hopefully, will advise this committee that the government is prepared to adopt this as an addition to the bill before you. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Rosenbloom. Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. When we were on the west coast having hearings, we met with the Nishga Tribal Council, and I must say I was extremely impressed by the brief presented at that time. They gave us some very thought-provoking views on the fishery, certainly as it pertains to management conservation and conflict between

[*Translation*]

M. Rosenbloom: C'est exact.

Le président: Cet amendement pourrait donc devenir l'alinéa *a*) ou *e*) peu importe.

M. Rosenbloom: C'est exact. Je préfèrerais que cet amendement figure à l'alinéa *a*), et qu'il soit suivi des autres dispositions.

Le président: D'accord. Je n'avais pas tout à fait compris. Merci.

M. Rosenbloom: Je vous ai maintenant présenté cette proposition. Nous nous excusons de vous avoir présenté un texte écrit à la main; mais, encore une fois, étant donné le délai de convocation et nos engagements antérieurs, nous avons dû nous dépêcher.

Je précise également que je présente cette motion au nom de mes clients, le Conseil Tribal Nishga. Cela ne veut pas dire nécessairement que tous les témoins qui comparaîtront devant vous ce matin ou cet après-midi seront d'accord avec cette motion. Cependant, et je parle au nom de Nishga, nous demandons simplement que l'on nous reconnaisse un droit constitutionnel de la même façon que le ministre désire reconnaître les droits constitutionnels des provinces en ce qui a trait à leur compétence en matière de pêche.

Monsieur le président, je répète ce que j'ai dit au début: je crois bien honnêtement que le ministre avait mal interprété ce qui motivait cette disposition—à savoir la délégation de pouvoir—compte tenu tout au moins de mon interprétation de cette disposition. Le ministère de la Justice estime qu'on a prévu cette motion en raison des compétences et des responsabilités que pourrait avoir la province aux termes de notre Constitution. Comme je vous l'ai dit, puisqu'il s'agit de l'interprétation ou du motif exact de cet article, je propose donc que, par souci de cohérence, vous reconnaissiez les droits constitutionnels non seulement des provinces mais également des nations autochtones.

C'est notre opinion. Nous espérons que vous en tiendrez compte. J'espère que le ministre sera mis au courant de cette proposition. De fait, j'ai donné un exemplaire de cette motion à un représentant du ministre il y a environ une heure, et je lui ai signalé que nous vous la présenterions également. Je connais le ministre, et j'espère qu'il est conscient de l'importance de cette question, et qu'il lui accordera une attention toute particulière; j'espère de plus qu'il informera votre comité que le gouvernement est disposé à adopter cette motion et d'en ajouter le contenu au projet de loi que nous étudions actuellement. Merci.

Le président: Merci, monsieur Rosenbloom. Monsieur Henderson.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président. Nous avons rencontré des représentants du Conseil Tribal de Nishga lorsque nous nous sommes rendus sur la côte ouest; je dois dire que j'ai été fort impressionné par les mémoires qu'il nous avait présentés à cette occasion. Leurs commentaires sur les pêches, particulièrement en ce qui a trait à la conservation,

[*Texte*]

forestry, transportation, pollution, etc. But I am now going back to the proposed amendment, and since we have the legal counsel here, I think it is an excellent amendment. I just hope it does everything you want it to.

• 1225

I would like to come back to—we will forget about whether it is (*a*), (*b*), (*c*) or (*d*). It should be up there somewhere. It is pretty handy at the top, if not at the top. Is there any sort of change that you see in (*d*), then, to provide co-operation with the provinces for proper management allocation and control of the inland fisheries of Canada? Would that have to be changed if this committee accepted that amendment?

Mr. Rosenbloom: It is a good question.

I, personally, feel much more comfortable with the Minister's second draft of this provision. The Minister came before you last Wednesday and proposed the wording that I quote:

> (*d*) to provide for the proper management and control of the inland fisheries of Canada and, subject to the constitutional jurisdiction of the provinces,

whatever that jurisdiction may be.

That, sir, I find a more appropriate phrasing for a provision than the one in the bill before you at this time. So the answer to your question is, with our proposed amendment there would presumably still be a paragraph (*d*), as was set out by the Minister last Wednesday. I would say, to make this thing perfect and iron-clad, that what I would really like to see under paragraph (*d*) is this:

> (*d*) to provide for the proper management and control of the inland fisheries of Canada and, subject to the constitutional jurisdiction of the provinces, and subject to the aboriginal rights under Section 35 of the Constitution Act, 1982, for the allocation of those fisheries.

In other words, to make this thing totally consistent and acceptable, the way to handle it is not only the clauset I have proposed, but, under paragraph (*d*), to make two paragraphs of subjects: subject to the provincial jurisdiction and subject to section 35 of the Constitution Act. With your leave, sir, and with leave of the chairman, I am also very happy to draft an amendment to paragraph (*d*) which incorporates that principle. Speaking just for myself, but I believe also for my clients, that would certainly give the kind of protection we feel is necessary. This is the reason why we have come all the way down here.

Mr. Henderson: I certainly thank the witness for that suggestion. I think it is a very good one. When do you go back to British Columbia? Do you have time, while we are hearing the next group of witnesses, to come back to us with your views on paragraph (*d*)? Perhaps you could take a little time to just sit down and have a look at it while you are here.

[*Traduction*]

à la gestion et aux problèmes que posent l'exploitation forestières, le transport et la pollution ont stimulé notre réflexion. Je voudrais maintenant revenir à l'amendement proposé, puisque le conseiller juridique est avec nous; c'est un excellent amendement qui, j'espère, vous permettra d'atteindre tous nos objectifs.

J'aimerais cependant revenir sur trois points. Oublions pour l'instant s'il s'agit de l'alinéa *a*), *b*), *c*) ou *d*). Je voudrais cependant que cela figure dans cet article. Il serait peut-être utile de l'avoir tout au début. Prévoyez-vous un amendement quelconque de l'alinéa *d*) afin d'obtenir la collaboration des provinces pour une répartition et une surveillance judicieuses des pêches intérieures du Canada? Faudrait-il modifier cet alinéa si le comité acceptait l'amendement proposé?

M. Rosenbloom: C'est une bonne question.

Personnellement, j'aime beaucoup mieux la deuxième ébauche proposée par le ministre. Le ministre a comparu devant vous mercredi dernier et a proposé la version que je vous cite:

> *d*) une gestion et une surveillance judicieuses des pêches intérieures du Canada, et, sous réserve de la compétence constitutionnelle des provinces,

Peu importe ces compétences.

Pour moi, monsieur, il s'agit là d'un libellé plus approprié que celui du projet de loi actuel. Pour répondre à votre question, même si notre amendement était adopté, il existerait quand même toujours un alinéa *d*), celui qu'a proposé le ministre mercredi dernier. Mais pour que tout soit parfait et qu'il n'y ait pas d'échappatoire, j'aimerais que l'on adopte la version suivante de l'alinéa *d*):

> *d*) une gestion et une surveillance judicieuses des pêches intérieures du Canada, et, sous réserve de la compétence constitutionnelle des provinces, et sous réserve des droits autochtones accordés à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, une répartition de ces pêches.

En d'autres mots, pour que cette disposition soit logique et acceptable, il faut non seulement l'amendement que j'ai proposé mais il faut encore introduire deux réserves à l'alinéa *d*), soit celle de la compétence constitutionnelle des provinces et celle de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. Si vous nous le permettez, monsieur le président, je rédigerais volontiers un amendement à l'alinéa *d*) qui contiendrait ce principe. Je pense que mes clients seraient d'accord avec moi quand je dis que cela garantirait la protection que nous jugeons nécessaire. C'est la raison pour laquelle nous sommes venus ici.

M. Henderson: Je tiens à vous remercier de cette proposition. Je crois qu'elle est fort judicieuse. Quand retournez-vous en Colombie-Britannique? Pendant que nous écouterons notre prochain groupe de témoins, avez-vous le temps de nous donner votre avis sur l'alinéa *d*)? Peut-être pourriez-vous prendre un peu de temps pour l'étudier pendant que vous êtes des nôtres.

[*Text*]

Mr. Rosenbloom: Are you hearing witnesses all afternoon?

Mr. Henderson: Yes, we are, but we could use this at a later time.

Mr. Rosenbloom: Our delegation has a meeting in Vancouver tonight so we are planning to leave immediately. However, before 1 p.m. today I certainly have time to present to you a draft of the amendment to paragraph (*d*), as I have for the other paragraph I have asked to be inserted into the provision.

Mr. Henderson: That is excellent.

I just want to say something about comments made regarding attendance here today. There are two Members of Parliament representing the Official Opposition on the Fisheries and Forestry committee. I had to leave, as I mentioned previously, to attend a sixtieth anniversary celebration of the Royal Canadian Legion—certain Members of Parliament have done work for the Legion over the years—so I was out for 15 minutes or so. But I am also disappointed that we do not have more attendance. These are very important meetings here today, and I would hope that maybe sooner or later we could get some more members here to hear the Parliamentary Secretary. I wanted to clarify that the make-up of the committee is two NDP, two Liberals and nine PCs, government members.

• 1230

Negotiations are going on right now with the Nishga Tribal Council and the federal government regarding a number of issues. How are those negotiations shaping up at this point in time?

Chief R. Robinson: Presently it is true that we are negotiating. I would like to say that we have identified 21 points we wish to negotiate with the Government of Canada. We have isolated the fishery because we feel that this is the last natural resource we have in Aiyansh Valley. The trees are gone.

In the area of fishery we are getting very close to an agreement—not only in numbers, the allocation of our share, but as well in proposals towards the establishment of joint-management regimes.

Some areas we are negotiating will be exclusively under the Nishga jurisdiction. We have established a fisheries management board which is made up of Nishgas who are now in place and who are being trained for these positions.

So we are negotiating the numbers, the fishery allocation, a percentage, that my colleague earlier mentioned we are not at liberty to disclose because of some agreement we have with the government. So we are getting very close in the area of fishery.

That is the reason why we are very concerned, because the Province of British Columbia is sitting at the negotiating table and characterize themselves as observers. They are there to

[*Translation*]

M. Rosenbloom: Entendrez-vous des témoins tout l'après-midi?

M. Henderson: Oui, mais vos commentaires nous seront utiles plus tard.

M. Rosenbloom: Notre groupe a une rencontre ce soir à Vancouver et nous prévoyons partir immédiatement. Toutefois, avant 13 heures aujourd'hui, j'aurai certainement le temps de vous présenter une ébauche de l'amendement proposé pour l'alinéa *d*) comme je l'ai fait pour les autres amendements que j'ai proposés concernant cette disposition.

M. Henderson: Parfait.

J'aimerais simplement dire quelques mots sur les remarques à propos de notre participation. Il y a deux députés qui représentent l'Opposition officielle au sein du Comité des pêches et forêts. J'ai dû m'absenter, comme je l'ai signalé tout à l'heure, pour participer à la cérémonie du soixantième anniversaire de la Légion royale canadienne—certains députés ont fait partie de la Légion au fil des ans—de sorte que je me suis absenté pendant une quinzaine de minutes. Je suis cependant déçu que l'assistance ne soit pas plus nombreuse. Les réunions que nous avons aujourd'hui sont très importantes, et j'espère que d'autres députés viendront bientôt écouter le secrétaire parlementaire. Je voulais simplement préciser que le Comité est formé de deux représentants du Parti néo-démocrate, de deux Libéraux et de neuf Conservateurs, des membres du parti au pouvoir.

Le gouvernement fédéral négocie actuellement avec le conseil tribal de Nishga sur de nombreuses questions. Pourriez-vous me dire comment se déroulent ces négociations?

Le chef R. Robinson: Actuellement, il est vrai qu'ils négocient. J'aimerais signaler que nous avons identifié 21 questions sur lesquelles nous voulons négocier avec le gouvernement fédéral. Nous avons choisi le secteur des pêches, car c'est à notre avis la dernière ressource naturelle pour les habitants de la vallée de l'Aiyansh. Il ne reste plus d'arbres.

Nous avons presque abouti à une entente sur les pêches—non seulement sur les chiffres, sur la part qui nous revient, mais également sur les propositions concernant l'établissement d'un programme de gestion en coparticipation.

Certaines questions dont nous discutons relèveront exclusivement des Nishga. Nous avons créé un comité pour la gestion des pêches, qui regroupe des membres de la tribu Nishga. Ceux-ci reçoivent actuellement la formation nécessaire.

Nous négocions donc les chiffres, la part qui nous sera attribuée en pourcentage. Comme mon collègue l'a signalé tout à l'heure, nous ne pouvons pas vous donner plus de renseignements en raison d'un accord avec le gouvernement. Quoi qu'il en soit, pour le secteur des pêches, nous conclurons sous peu une entente.

Un problème se pose néanmoins: la Colombie-Britannique se trouve à la table des négociations et soutient qu'elle y est à titre d'observateur. Les représentants de la province sont là

[*Texte*]

protect the interests of the province rather than sit down and join in substantive negotiations. That is the reason why we are very concerned about any mention of the provinces in this proposed amendment.

Mr. Henderson: One final question, Mr. Chairman.

I know the time is slipping by, and I may have asked this in our hearings—I do not have our agenda here for that—but what was the extent of negotiations or consultations—that is a better word for it—with the Nishga Band and the Government of Canada regarding the Canada-U.S. salmon agreement?

Chief R. Robinson: We lobbied quite extensively under the first negotiator, Marcel Cadieux. As a result, we have had two members of our people representing us. The first one was Hubert Haldane and we are now being represented by Gill Gosnell. That is not to say that they were part of a decision-making body. They were there sort of as advisers. Whether their advice was taken or not I guess is a matter for a person to question.

We were not completely satisfied with the results of the negotiations because in our area, as you know, our fish that have come to spawn in our area that we claim, the Aiyansh Valley, are subject to interception on the American side. We have noticed the past practices of the Alaska fishery, that they have not been conserving like we have on our side.

I will give you an example. Jimmy and the others are only allowed to fish maybe six hours. Yet just on the other side of the border, within a stone's throw, they are allowed to fish for an almost unlimited time.

• 1235

Therefore, we are not satisfied with that because that is our fish coming through their waters. That is Canadian fish or maybe Nishga fish coming there. So we were not satisfied with the result of the negotiation. Yes, we were represented there.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson.

Mr. Henderson: I guess this gentleman wants to make a brief comment as well.

Chief James Gosnell (Nishga Tribal Council): Mr. Chairman, still on the same subject, this is more or less where we might as well tell you about our arguments in the fishery.

The federal government's position is that they want to negotiate the fishery that has arrived in the river. We are talking about Nass River sockeye; this is the main species. We are talking numbers here. Our position is that we want to include what has been taken at Noyes Island; in other words, what the Alaskans took. So we deferred a little bit on the basic figure as to where we start from and how many fish we are talking about. They want to talk about the fish that have arrived and we want to include the fish that have already been taken in the international waters, because we say this is where

[*Traduction*]

pour protéger les intérêts de la province plutôt que pour participer véritablement aux négociations. C'est pourquoi nous nous préoccupons du fait que cet amendement parle des provinces.

M. Henderson: J'aimerais poser une dernière question, monsieur le président.

Je sais que le temps file, il est même possible que j'aie déjà posé cette question lors des audiences—je n'ai pas la liste des questions antérieurement abordées—j'aimerais savoir dans quelle mesure la bande Nishga a été consultée par le gouvernement du Canada à l'égard de l'entente canado-américaine portant sur la pêche au saumon?

Le chef R. Robinson: Nous avons exercé bien des pressions lorsque Marcel Cadieux était le négociateur au tout début. Ainsi, deux de nos membres nous ont représentés. Le premier était Hubert Haldane; nous sommes maintenant représentés par Gill Gosnell. Cela ne veut pas dire qu'ils faisaient partie d'un comité chargé de prendre les décisions. Ils jouaient en fait le rôle de conseillers. On peut se demander si l'on a tenu compte de leurs conseils.

Nous n'étions pas vraiment satisfaits du résultat des négociations. Comme vous le savez, les poissons qui viennent frayer dans notre région et que nous pêchons dans la vallée de l'Aiyansh, peuvent être interceptés du côté américain. Nous avons remarqué des pratiques qui avaient cours en Alaska, et elles indiquent que les Américains n'attachent pas la même importance que nous à la conservation.

Je vous donnerai un exemple. Jimmy et les autres n'ont le droit de pêcher que pendant à peu près six heures. Pourtant, de l'autre côté de la frontière, à une très brève distance, les pêcheurs ont le droit de pêcher sans limite de temps, ou presque.

Ainsi, nous ne sommes pas heureux de la situation, parce que c'est notre poisson qui traverse leurs eaux. Il s'agit de poisson canadien, ou de poisson nishga, qui est là-bas. Nous ne sommes pas satisfaits des résultats de ces négociations. Il est exact, cependant, que nous étions représentés.

Le président: Merci, monsieur Henderson.

M. Henderson: Je crois que le chef Gosnell veut faire un commentaire.

Le chef James Gosnell (Conseil tribal Nishga): Monsieur le président, à cet égard, le temps est peut-être venu de vous dire quelle est notre position.

La position du gouvernement fédéral est la suivante. Il désire négocier à l'égard du poisson qui se trouve dans la rivière. Nous parlons du saumon sockeye qui se trouve dans la rivière Nass. C'est la principale espèce. Il s'agit de chiffres; notre position est la suivante: nous devons inclure ce qui a été pêché à Noyes Island; en d'autres mots, ce que les résidants de l'Alaska ont pris. Nous les avons donc laissé établir, dans une certaine mesure, le chiffre de base, c'est-à-dire le point de départ et le nombre de poissons. Pour eux, il s'agit des poissons qui sont arrivés, et nous voulons inclure les poissons qui ont

[*Text*]

we are helping Canada out. We are helping Canada to reach an agreement with the Americans by sacrificing some of our salmon on behalf of Canada. There are many things that hinge on that agreement.

The question was asked: Were we represented? We were represented only on the advisory level. But when the ceiling was put on, especially at Noyes Island and at Cape Fox, I think there was a gain made there. Otherwise, they could have taken all the salmon they wanted; they could have intercepted what they wanted, but not any more. I think the ceiling is 120,000 or something in that order at Noyes Island, and it is the same way at Cape Fox. Last year I think they took almost a million sockeye in total. So they were taking whatever they want.

As you know, the Alaskans have no rivers. I do not know where they are catching sockeyes. There is no river that I know of in Alaska producing sockeye, is there? No. There are only the Skeena River and Nass River up in the top end that are producing sockeye, so that is the extent of it.

Even though, as Rod mentioned, we are not altogether too happy about the agreement, at least there is a stopgap there anyway, and we say they are helping themselves to our fish. In our opinion, our people did make a sacrifice on the part of Canada's agreement with the U.S., especially on sockeye.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson. Mr. Gass.

Mr. Gass: Mr. Chairman, thank you very much.

I would like to further question on a topic on which I think I heard one of the witnesses remark, the fact that they are meeting and are getting very close to an agreement on allocation and so on. Who are you meeting with, when you are talking about meeting and having good discussions and being close to reaching an agreement on allocation and so on? Could you elaborate a little bit more on that, please?

Chief R. Robinson: Yes, okay. I thought you were aware, since you are on the government side.

If you will recall, as a result of the court case that we split—we split a 3:3 decision of the highest court of the land—a negotiation process was put in place. Therefore, they appointed a group known as the Office of Native Claims.

Now, we are presently negotiating with representatives of your government. Right now, the representative is Fred Walchli; he is the chief negotiator for your government. So we are negotiating with him, and as well, during the negotiation session the Department of Fisheries and Oceans is represented. I am not sure whether or not that has been communicated to your government, just the day to day progress of negotiations. So we are negotiating with your government right now.

[*Translation*]

déjà été pêchés dans les eaux internationales, parce que nous disons que c'est un moyen d'aider le pays. En effet, nous aidons le Canada à s'entendre avec les Américains en sacrifiant certains de nos saumons pour le pays. Bien des choses dépendent de cette entente.

On nous a demandé si nous étions représentés. Nous n'étions représentés que parce que nous avions certains experts. Mais une prise maximale a été établie, particulièrement pour Noyes Island et Cape Fox, et je crois que cela représentait certains avantages. Sinon, ils auraient pu prendre tout le saumon qu'ils désiraient; ils auraient pu intercepter ce qu'ils désiraient, mais pas plus. Je crois qu'il s'agit d'un chiffre maximal de 120,000, ou quelque chose du genre, pour Noyes Island, et il en va de même pour Cape Fox. L'année dernière, je crois qu'ils ont pêché près d'un million de sockeyes. Vous voyez bien qu'ils pêchaient tout ce qu'ils voulaient.

Comme vous le savez, les résidants de l'Alaska n'ont pas de rivières. Je ne sais pas où ils pêchent le sockeye. À ma connaissance, il n'y a pas de rivière ou de fleuve, en Alaska, où l'on puisse trouver du sockeye. Il n'y a que la rivière Skeena et la rivière Nass, dans le nord, où l'on peut trouver du sockeye. C'est tout.

Même si, comme Rod l'a signalé, nous ne sommes pas tout à fait heureux de cette entente, tout au moins, il existe une mesure intérimaire; nous soutenons tout de même qu'ils pêchent notre poisson. À notre avis, nous nous sommes sacrifiés dans le cadre de cette entente, particulièrement en ce qui a trait au sockeye.

Le président: Merci, monsieur Henderson. Monsieur Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser une question en ce qui a trait à un sujet qui a été abordé par un témoin, soit le fait qu'il y a actuellement des rencontres et qu'on a presque conclu une entente en ce qui a trait à l'allocation et à d'autres choses du genre. Qui rencontrez-vous, lorsque vous parlez de ces rencontres et de ces discussions et quand vous dites que vous avez presque conclu une entente à l'égard de l'allocation? Pouvez-vous nous en dire un peu plus long à cet égard?

Le chef R. Robinson: D'accord. Je croyais que, puisque vous représentez le parti au pouvoir, vous étiez au courant de la situation.

Vous vous souviendrez qu'à la suite de la décision partagée, trois contre trois, rendue par le plus haut tribunal du pays, un processus de négociation a été amorcé. Ainsi, ils ont nommé un groupe que l'on appelle le Bureau des revendications autochtones.

Nous négocions actuellement avec les représentants de votre gouvernement. Le représentant est maintenant Fred Walchli; il est le négociateur principal de votre gouvernement. Nous négocions donc avec lui et avec un représentant du ministère des Pêches et Océans, qui est également présent lors de ces négociations. Je ne sais pas si votre gouvernement a été avisé des progrès quotidiens. Nous négocions donc actuellement avec votre gouvernement.

[*Texte*]

Mr. Gass: It is almost on a non-stop basis, or are there meetings scheduled for next week or the week after or next month?

Chief R. Robinson: Yes, it is once a month. Last year we had six negotiation sessions. So we are proposing to the government that we accelerate this because it is costing us a lot of money. So it may be that we will have to reach an agreement with them. We will lock ourselves in a room for about six days when we are getting close to an agreement.

• 1240

Mr. Gass: Also, it was mentioned earlier that the next round of talks on fisheries and aboriginal rights will be in June. Are these the constitutional talks?

Chief R. Robinson: No, this is our own land claims negotiation. But the constitutional talks, I believe, will take place towards the end of May. We are supposed to respond to the Prime Minister's proposal by the end of May. But that is a different thing altogether. What we are doing at the constitutional level is trying to have our rights recognized. We have rights that have not been recognized by the government. When I say the government, I mean collectively; that is, federal and provincial. We are having a heck of a time trying to entrench any of our rights in the Constitution. That is one platform we are negotiating. The other is strictly between the Nishga and your government.

Mr. Gass: Thank you very much.

Chief R. Robinson: I am glad.

The Chairman: Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I know we are short on time, but I would like to return to the proposed amendment. It seems to me—and I would solicit the views of the Nishga Tribal Council on this—that in view of the results of the hearings of Dr. Pearse, together with those of the royal commission, where it was made very clear that conservation is number one and the aboriginal fishery number two, we should follow along. It seems to me that Parliament has a responsibility to follow from time to time the results of such royal commissions. And it seems to me that it would flow naturally that conservation would continue to be (*a*) under purposes, and your proposed amendment would follow as (*b*), with the subsequent consequential amendment you are considering for (*d*). I would just solicit your views on whether or not that might be an appropriate way to amend, because the existing Fisheries Act, which was first drafted in 1867, does not presently have a purposes section. What it has is what is called the short title, then there is interpretation and then application. This new purposes section is for the courts to interpret various things such as Orders in Council and various changes in amendments that come to the act. So it is important, in terms of interpretation for the courts, that these kinds of

[*Traduction*]

M. Gass: Est-ce quasi sans interruption? Ou s'agit-il de réunions qui sont convoquées pour la semaine prochaine, la semaine suivante ou le mois prochain?

Le chef R. Robinson: Il s'agit de rencontres qui ont lieu tous les mois. L'année dernière, nous avons eu six rencontres de négociation. Nous proposons donc au gouvernement d'accélérer le processus, parce que cela nous coûte très cher. Il se pourrait fort bien que nous nous entendions. Nous nous enfermerons dans une salle pour environ six jours lorsque nous serons sur le point de nous entendre.

M. Gass: Quelqu'un a signalé un peu plus tôt que la prochaine ronde de négociations sur les pêches et les droits autochtones aura lieu en juin. S'agit-il de discussions constitutionnelles?

Le chef R. Robinson: Non, il s'agit de nos propres revendications territoriales. Les négociations constitutionnelles, si je me souviens bien, doivent se dérouler à la fin du mois de mai. Nous devons répondre à la proposition du premier ministre d'ici à la fin du mois de mai. Mais c'est une chose complètement différente. Pour ce qui est de la constitution, nous essayons de faire reconnaître nos droits. Nous avons des droits qui n'ont pas été reconnus par le gouvernement. Lorsque je parle du gouvernement, je parle de l'ensemble du gouvernement, soit le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Nous avons beaucoup de difficulté à faire enchâsser nos droits dans la constitution. C'est une question dont nous discutons. L'autre problème est une question qui ne touche que les Nishgas et votre gouvernement.

M. Gass: Merci beaucoup.

Le chef R. Robinson: Je suis heureux d'avoir pu répondre à vos questions.

Le président: Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. Je sais que nous ne disposons pas de beaucoup de temps, mais j'aimerais revenir à l'amendement proposé. Il me semble—et j'aimerais connaître l'opinion du Conseil tribal Nishga à cet égard—que, compte tenu des résultats des audiences de M. Pearse, ainsi que ceux de la commission royale d'enquête, qui ont établi bien clairement que la conservation était la principale priorité et que les pêches autochtones venaient au second rang, nous devrions suivre ce modèle qui nous est proposé. Il me semble que le Parlement devrait tenir compte de temps à autre des conclusions de ces commissions royales d'enquête. Et il me semble bien naturel que la conservation continue d'être la première priorité sous la rubrique «objet», et que votre amendement vienne à l'alinéa *b*); l'autre amendement que vous proposez viendrait à l'alinéa *d*). J'aimerais savoir si, d'après vous, cela serait une façon appropriée d'apporter un amendement, parce que la Loi sur les pêcheries actuelle, qui a été rédigée pour la première fois en 1867, ne comporte pas actuellement un article intitulé: «Objet». Elle comporte un titre abrégé, l'interprétation, puis l'application. Ce nouvel article sur l'objet de la loi permettra aux tribunaux d'interpréter diverses choses, comme les décrets du conseil et divers amendements. Il est donc

[*Text*]

amendments be consequential as to how Parliament has interpreted it, so that the courts intepret it the same way. I would solicit your views on (*b*) being the most appropriate, or perhaps (*a*).

Mr. Rosenbloom: I have no problems with that whatsoever. In further response to Mr. Fulton, we have now drafted the additional clause in response to the hon. member from the Liberal Party.

Mr. Henderson: Mr. Henderson.

Mr. Rosenbloom: Mr. Henderson. If I may, I will read it in the record. We will have it printed up during the noon recess and circulated to the members. But since this is our only crack at the bat, I want to read it in. One of our two amendments is the one I have already handed out. In the page that I will circulate at noontime, we have incorporated both on the same page, so you will be able to scrap the one that is already before you.

We would ask that (*d*), as the Minister has proposed it last Wednesday, be amended to read:

> (*d*) to provide for the proper management and control of the inland fisheries of Canada for the allocation of those fisheries subject only to:
>
> (i) The constitutional jurisdiction of the provinces, and
>
> (ii) The constitutional rights of the aboriginal people to the fishery pursuant to section 35 of the Constitution Act, 1982.

Then we ask for a second paragraph, which is the one I handed out earlier. You may want to juggle them around in a different order, but it reads:

> To protect the paramountcy of the aboriginal rights of the native people to the fishery pursuant to section 35 of the Constitution Act, 1982, subject only to the commonly accepted principles of conservation.

• 1245

There you have it, Mr. Henderson, members of the committee. These are our proposals for amendments to the bill which, speaking for my clients, will satisfy us that there has been an approach taken by this government that recognizes, equally, the jurisdictional rights of the province and the constitutional rights of the aboriginal people. Thank you.

Mr. Fulton: I only have one other very short question, Mr. Chairman.

The Chairman: That will have to be the final question to these witnesses by all members. I am sorry, Mr. Skelly. You can raise all the points of order you want; but I cannot do any better.

Mr. Skelly: Let me raise a point of order, then. Let us not get into a song and dance. I think maybe the way we have to look at is that you, as a servant to this committee, just cannot rush this through. We do have time—just as much time as the government members are allowed to let us take. I would

[*Translation*]

important, pour l'interprétation qu'en feront les tribunaux, que ces types d'amendements soient conformes à la façon dont le Parlement les a interprétés, de sorte que les tribunaux puissent les interpréter de la même façon. J'aimerais savoir si l'alinéa *b*), ou peut-être l'alinéa *a*), est plus approprié.

M. Rosenbloom: Je ne m'y oppose absolument pas. Pour répondre à M. Fulton, nous avons maintenant rédigé la disposition supplémentaire en réponse aux commentaires de l'honorable député du Parti libéral.

M. Henderson: Je m'appelle M. Henderson.

M. Rosenbloom: M. Henderson. Si vous me le permettez, j'aimerais vous en faire lecture. Nous en ferons faire des copies à l'heure du déjeuner, puis nous en distribuerons des exemplaires aux députés. Mais puisque c'est la seule occasion que nous avons de vous en parler, j'aimerais vous lire cet amendement. Un de nos deux amendements vous a déjà été distribué. Sur la feuille que je vous distribuerai à l'heure du déjeuner, nous avons placé les deux amendements sur la même page, de sorte que vous pourrez vous défaire de la feuille qu'on vous a déjà distribuée.

Nous aimerions que l'alinéa *d*), tel que proposé par le ministre mercredi dernier, soit amendé comme suit:

> *d*) une gestion et un contrôle adéquats des pêches intérieurs du Canada de même que la répartition de ces pêches, sous réserve seulement:
>
> (i) des compétences constitutionnelles des provinces, et
>
> (ii) des droits constitutionnels de pêche des peuples autochtones sous le régime de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982; et

Puis il y aurait un deuxième alinéa, celui qui vous a déjà été distribué. Vous désirez peut-être les présenter dans un ordre différent. Ce deuxième alinéa se lit comme suit:

> la protection primordiale des droits ancestraux de pêche des peuples autochtones sous le régime de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, sous réserve seulement des principes de conservation communément acceptés.

Monsieur Henderson, membres du Comité, c'est ce que nous proposons. Il s'agit en effet des amendements que nous proposons au projet de loi; au nom de mes clients, je dois signaler que cela nous indiquera bien que le gouvernement désire reconnaître, à titre égal, et les compétences des provinces et les droits constitutionnels des autochtones. Merci.

M. Fulton: Je n'ai qu'une autre question à poser, monsieur le président, et elle est très courte.

Le président: Cela devra être la dernière question qui sera adressée aux témoins. Je suis désolé, monsieur Skelly. Vous pouvez faire appel au Règlement si vous le désirez, mais je n'y peux rien.

M. Skelly: J'aimerais en appeler au Règlement. Il n'y a pas de quoi en faire toute une histoire. Il faudrait peut-être simplement se dire que vous êtes le serviteur du Comité et que vous ne pouvez simplement pas nous presser. Nous avons le temps—tout le temps que les membres du gouvernement

[*Texte*]

suggest that it is your responsibility, as the chairman of this committee, to allow as much information as possible to come forward so we can make a decision.

Now, I would not lurch into the breach every time you feel you have heard enough. I think it is important that each member who wishes to ask certain relevant questions be allowed to do so. This has been an extremely important piece of testimony. We have two important amendments from this group, as well as some very useful observations. I frankly do not want to be deprived of the opportunity of asking questions.

The Chairman: I agree with that, Mr. Skelly, but . . .

Mr. Skelly: All right, then; let us do it.

The Chairman: Give me some instructions. If you want to just waive the clock, fine.

Mr. Skelly: We are not waiving the clock; everyone will employ a temperate use of time. But I suggest that some of the other colleagues here at the table may have some questions about these very important amendments and the very useful observations these witnesses have had. So I would ask you just to relax for a moment or two and let us, in a very reasonable way, extract what we can of more useful information. We have been moving along quite well.

The Chairman: I have no problem with that, if it is what the committee wants.

Mr. Skelly: Thank you.

Mr. Fulton: The question I want to put, Mr. Chairman, is as a result of the statement made by the Prime Minister at the First Ministers' Conference and then reiterated 10 days ago in a press conference immediately before Question Period—on the day after the release of the now-famed Nielsen document. I mean where he reiterated that where there was going to be any legislative changes affecting aboriginal people or their rights there would be grassroots negotiations and discussions before any such changes would occur. I am just wondering, aside from your direct negotiations as to allocation regarding the Nass River fishery, if there have been any negotiations or discussions that you have had with either the Minister of Fisheries or any representatives of his department, regarding Bill C-32.

Mr. Rosenbloom: It will interest the group to know that actually the Nishgas have had a discussion with the Minister regarding this bill. The meeting was established for another agenda altogether, but during the meeting we did raise with the Minister our concern with the wording as it is in your bill at the present time. I see the Minister was, in part, responsive to our concern in that he came forward last Wednesday with a change to it. But that change did not, as you have heard today, completely satisfy us. But there was a meeting between a delegation of Nishgas and the Minister at which this subject came up.

I might say it took only maybe five minutes of time at the most because the Minister was in a tremendous rush. We had

[*Traduction*]

veulent nous accorder. À mon avis, c'est votre responsabilité, à titre de président du Comité, de nous laisser obtenir tous les renseignements possible, de sorte que nous puissions prendre une décision.

Vous ne devriez pas interrompre la discussion chaque fois que vous croyez que nous en connaissons assez long. Je crois qu'il est important que chaque député qui désire poser des questions pertinentes puisse le faire. Le témoignage que nous venons d'entendre est particulièrement important. Nous avons deux amendements importants proposés par ce groupe, en plus de commentaires fort intéressants. Je ne veux tout de même pas qu'on me prive de l'occasion de poser des questions.

Le président: Je suis d'accord, monsieur Skelly, mais . . .

M. Skelly: C'est bien. Poursuivons.

Le président: Dites-moi quoi faire. Si vous ne voulez, pas tenir compte du temps, libre à vous.

M. Skelly: Je ne dis pas qu'il faut ignorer le temps, mais simplement que tout le monde agira de façon raisonnable. Il se peut fort bien que certains de mes collègues, au sein de ce Comité, aient des questions à poser à l'égard de ces amendements très importants et des observations fort judicieuses que nous ont présentées ces témoins. Je vous demanderais de vous détendre une minute ou deux et de nous laisser, de façon fort raisonnable, obtenir tous les renseignements pertinents. Les choses se déroulent assez bien jusqu'ici.

Le président: Je ne m'y oppose pas, si c'est là ce que désirent les autres membres du Comité.

M. Skelly: Merci.

M. Fulton: Ma question, monsieur le président, porte sur la déclaration faite par le premier ministre lors de la conférence des premiers ministres, déclaration qui a été réitérée il y a dix jours,lors d'une conférence de presse,immédiatement avant la période des questions—le lendemain de la diffision du célèbre document Nielsen. Il a répété que si l'on devait apporter des modifications législatives qui influeraient sur les autochtones ou leurs droits, on tiendrait des négociations et des discussions avec les intéressés avant d'apporter ces modifications. Outre vos négociations directes à l'égard de la répartition des ressources halieutiques de la rivière Nass, j'aimerais savoir si vous avez entrepris d'autres négociations ou discussions avec le ministre des Pêches, ou d'autres représentants de son ministère, à l'égard du projet de loi C-32.

M. Rosenbloom: Vous serez intéressés d'apprendre, sans aucun doute, que les Nishgas ont discuté du projet de loi avec le ministre. La rencontre ne devait pas porter sur cette question, mais au cours des discussions, nous avons signalé au ministre que nous nous inquiétions du libellé du projet de loi. Le ministre a bien compris nos préoccupations, parce que, mercredi dernier, il a proposé un amendement. Mais cet amendement, comme on vous l'a dit aujourd'hui, ne nous satisfait pas. Lors d'une rencontre entre une délégation de Nishgas et le ministre, cette question a été soulevée.

Je dois cependant ajouter que l'on n'a consacré que cinq minutes environ à cette question à ce moment-là, parce que le

[*Text*]

a long agenda with other issues, so it was spoken about for less than five minutes.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

Chief Gosnell: That subject was not part of the reason why we were meeting with the Minister. It was a passing sort of thing. There were other concerns that we had. We did pass through this bill, but there was no real discussion on it.

The Chairman: Mr. Robichaud.

Mr. Robichaud: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Are you going to speak French?

Mr. Robichaud: No, I will speak English.

If this amendment were to be accepted and recommended by the committee, accepted by the Minister and proposed to the House, and all that, it would in fact mean very deep changes as to how this proposed act could be administered. If you talk about the allocation, the proper management and the control, then we say that involved in this management would be Canada, the provinces and also another council of some kind to represent the aboriginal people, would we not? How do you propose that could be done? Would it be tribe by tribe, or council by coucil? What way would you propose?

• 1250

Chief Robinson: I wish to respond. Perhaps our legal counsel might wish to expand a little more. That has been our position. We are a negotiating for Nishga Tribal Council for the Nishga Nation, and you must realize the diversity that exists among our people, just the same as with you people. You are continuously arguing among yourselves what jurisdiction you have; the same with us. We are a diverse nation of people.

I guess basically our positions can be very closely paralleled with each other because of the way we view the salmon, which first of all provides us with sustenance, and then as a commercial commodity. It will be left up to individual negotiation just as to what process you are going to have to have. In our case, in the land claims table, as I previously stated, we are now negotiating a joint management regime with the government—I guess you could say tribe by tribe.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Rosenbloom: May I just make one further response to you, sir? What is to be determined is what is the native fishery, and once it is established, what is the quantification of that native fishery? Then the native people will manage that fishery in the same way as it is done in Washington State. Because we come from B.C. we have had a number of meetings with the Washington State officials and the native community in Washington State. You will learn that in Washington State the aboriginal community manages their portion of that resource, that native fishery. That is really all we are talking

[*Translation*]

ministre était pressé. Nous avions beaucoup d'autres choses à l'ordre du jour, mais nous n'avons certainement pas consacré plus de cinq minutes à cette question.

M. Fulton: Merci, monsieur le président.

Le chef Gosnell: Nous ne rencontrions pas le ministre pour discuter de cette question. Nous l'avons simplement signalée en passant. Nous avions d'autres préoccupations à ce moment-là. Nous avons dit quelques mots sur le projet de loi, mais nous n'en avons pas vraiment discuté.

Le président: Monsieur Robichaud.

M. Robichaud: Merci, monsieur le président.

Le président: Allez-vous parler en français?

M. Robichaud: Non, en anglais.

Si cet amendement était adopté et recommandé par le Comité, accepté par le ministre et proposé à la Chambre, et ainsi de suite, cela voudrait dire, de fait, que l'on apporterait des changements très importants à la façon dont cette loi serait appliquée. Si vous parlez de la répartition, de la gestion et de la surveillance adéquates, le gouvernement fédéral, les provinces et un conseil quelconque chargé de représenter les nations autochtones devraient négocier ensemble. N'est-ce pas exact? Comment proposez-vous que cela se fasse? Est-ce qu'on procéderait tribu par tribu, ou conseil par conseil? Qu'est-ce que vous proposez?

Le chef Robinson: Permettez-moi de répondre. Peut-être que notre conseiller juridique pourra ajouter quelques éléments à ma réponse. Voici notre position. Nous négocions au nom du Conseil de la tribu de Nishga de la nation Nishga, et vous devez vous rendre compte de la diversité qui existe dans notre peuple, comme dans le vôtre. Vous discutez constamment entre vous de vos sphères de compétence, tout comme nous. Nous sommes un peuple diversifié.

Je pense qu'essentiellement il est possible d'établir un parallèle très étroit entre nos positions à cause de la façon dont nous percevons le saumon, qui, d'abord et avant tout, nous permet de subvenir à nos besoins alimentaires, en plus de représenter une denrée commerciale. C'est au cours de négociations distinctes que vous pourrez établir le processus à suivre. Dans notre cas et en ce qui concerne les revendications territoriales, nous négocions actuellement avec le gouvernement, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, un régime de gestion conjointe—je crois qu'on pourrait dire tribu par tribu.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Rosenbloom: Pourrais-je ajouter un élément à la réponse? Il faut tout d'abord déterminer ce qu'est la pêche effectuée par les autochtones, et, une fois cela établi, il faudra décider comment la quantifier? À ce moment-là, les autochtones pourront gérer la pêche de la même façon que dans l'État de Washington. Comme nous résidons en Colombie-Britannique, nous avons eu plusieurs entretiens avec les fonctionnaires et la communauté autochtone de l'État de Washington. Je vous signale que dans cet État, la communauté autochtone gère sa part des ressources maritimes, c'est-à-dire la pêche autochtone.

[*Texte*]

about here, and I think really it is within the spirit of what the government wants to see unfold. We are not asking to take over the management and control of fisheries that are not the native fishery. We are simply wanting to ensure that within the native fishery, when it is quantified, the rights are for the aboriginal people. Thank you.

Chief Gosnell: We should have had a map here. You will see that the river is running likewise to the sea, and we have villages along that river. The fish are practically swimming under our noses every day. Why could we not have a say in it?

For the information of the committee here, Mr. Chairman, we have already set the wheels in motion toward the management part of the species. We did not start this thing just because of this; we have been talking fisheries for going on our third year now. So we have not just talked about it now. We are going to start acting toward it. Another thing, I guess our next step is going to be the training of the officers. I believe that is going to commence some time this year—if not, next year.

So we mean what we are talking about. We are not talking about management for 10 years, no, no—as long as the sun shines. In the past we have never had anything to do, or we were not given any opportunities to saying anything about our fishery. At one time we had 200 boats commercial fishing. Because of the mobility of the big fleet, the bigger boats, we are squeezed down to 60 boats now; yet those are our fish they are taking way out in the sea.

So when we talk fish management, this is just the surface you are hearing about. The wheels are already beginning to turn in the management of the fish. So we know all about the conservation and we are looking at the enhancement and every other thing, which will benefit Canada, not just ourselves; Canada will benefit from what we are going to be doing in the next number of years in respect to fish management.

The Chairman: Thank you, chief. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman.

I want to deal with the question of consultation in the role of the Minister in operating the fisheries. I guess at this point I am probably losing a great deal of confidence in this particular Minister very quickly after the optimistic run we have had. As far as I am concerned, this Minister has failed to recognize generally the aboriginal people as legitimate users of the resource. He has failed, I think, to consult and there have been a number of what I would consider gross examples of inappropriate patronage.

• 1255

The first thing I would like to establish under that point is the role of the Minister in the Canada-U.S. Salmon Treaty. That treaty was extremely important to the west coast fishery,

[*Traduction*]

C'est précisément de cela que nous parlons, et je pense que cela cadre véritablement avec les intentions du gouvernement. Nous ne demandons pas le contrôle et la gestion de pêches autres que la pêche autochtone. Nous voulons tout simplement nous assurer qu'une fois que la pêche autochtone aura été quantifiée, les droits accordés profiteront aux autochtones. Merci.

Le chef Gosnell: Nous aurions dû apporter une carte. Vous auriez vu que la rivière coule en parallèle avec l'océan et que des villages sont établis le long de ce cours d'eau. On pourrait presque dire que les poissons se promènent sous notre nez tous les jours. Pourquoi alors n'aurions-nous rien à dire dans la question?

Pour l'information des membres du Comité, monsieur le président, je signale que nous avons déjà entamé le processus pour la gestion de l'espèce. Nous ne l'avons pas entrepris uniquement à cause de cela; nous discutons pêches depuis bientôt trois ans. Ce n'est donc pas la première fois que nous en discutons; et nous avons l'intention de commencer à prendre des mesures pour réaliser notre objectif. Par ailleurs, notre prochaine étape sera sans doute la formation des agents. Je pense que cela débutera cette année, sinon l'an prochain.

Donc, comme vous le voyez, nous sommes sérieux. Nous ne parlons pas de gestion pour une période de 10 ans seulement—certainement pas—nous la voulons pour toujours. Par le passé, nous n'avons jamais rien eu à faire, et nous n'avons jamais eu notre mot à dire sur la question des pêches. À une certaine époque, nous avions 200 bateaux de pêche commerciale. Étant donné la mobilité des grandes flottes, des plus gros bateaux, nous en sommes maintenant réduit à 60 bateaux; et c'est pourtant nos poissons qu'ils pêchent au large.

Donc, lorsqu'on parle gestion du poisson, ce n'est que la pointe de l'iceberg. Le processus a déjà été entamé pour la gestion du poisson. Nous savons tout ce qu'il y a à savoir au sujet de la conservation et nous examinons toutes les possibilités de mise en valeur, etc., qui profiteront au Canada tout entier, et non pas seulement à nous-mêmes. Le Canada bénéficiera de ce que nous allons accomplir au cours des prochaines années au chapitre de la gestion des pêches.

Le président: Merci, chef. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur le président.

J'aimerais parler de la question des consultations et du rôle du ministre au chapitre de l'exploitation des pêches. J'ai l'impression que je suis en train de perdre très rapidement confiance envers ce ministre, après la période optimiste que nous avions traversée. En ce qui me concerne, de façon générale, le Ministre n'a pas su reconnaître que les peuples autochtones sont des utilisateurs légitimes de cette ressource. A mon avis, il n'a pas su consulter les intéressés, et il y a eu un certain nombre de cas flagrants de favoritisme politique déplacé.

Le premier point que j'aimerais établir à ce sujet est le rôle du Ministre au chapitre du Traité canado-américain sur le saumon. Ce traité avait une importance extrême pour l'indus-

[*Text*]

yet it is my understanding there was a ceiling slapped on, or it can be understood as a ceiling, of 450,000 pieces of fish to native people on the Fraser River. That was not with the advice or consent of native people.

The role of the Minister on this bill—in much the same way he has deprived Parliament of an opportunity to consider this treaty before it was passed, which might have got some of the admissions out on the Yukon River or on the trans-boundary river. On this problem with the Fraser River, he slapped this bill in the House in the same way, one day before the herring season opened.

Secondly, as far as I can determine, the Minister has persuasive influence with members of the government on this committee, and this committee... or, I would say the government members of this committee... voted against hearing native people, seven to one. Then they allowed, under very narrow constraints, the right to hear native people. They voted, it is my understanding, seven to five. A margin of two people decided it would be useful to hear you today, and some of the most constructive input and constructive amendments that I have heard have come forward today.

The Minister, through persuasive elements, is able to convince the majority on this committee to move in certain directions. They want the bill. The preparation time allowed for native people on this matter was not acceptable, because of the nature of the input and scribbling out amendments, even as well thought out as they were. You mentioned the inadvertant opportunity. I think after arriving in Ottawa, the bill fell into your hands, not from the Minister's office, but from another Member of Parliament. I believe my colleague Mr. Fulton gave you the bill. You had a chance to look at it just prior to meeting with the Minister. There is a problem with this Minister in recognition of the legitimate groups of the tribal councils on the Fraser River. He apparently refuses to recognize them as involved in a legitimate fishery and refuses to allow them to have, at this point, input into the fishing plan on the river that affects their lives.

I, for one, am not prepared as a Member of Parliament and a person representing native people and communities on the west coast to have that kind of consultation continue. A Minister who does not make some fairly dramatic changes in that type of consultation... I think it is not an appropriate direction in which to go. The Minister, as the chief policy adviser of the government on fisheries, should be making a change in the way the consultation, both from this committee, from his office and from the government generally, takes place with native people. I think many people are saying the jury is still out with the Minister, but I am seriously concerned about the kind of activities we have seen in a very short time, because it fails to recognize what is appropriate consideration and what is appropriate action on the part of the Government of

[*Translation*]

trie de la pêche de la côte ouest, et pourtant je crois savoir que l'on a imposé aux autochtones du fleuve Fraser un plafond—ou ce qui peut être qualifié de plafond—de 450,000 poissons. Ce chiffre n'a pas été déterminé suite à des consultations avec les autochtones ou en accord avec eux.

Le Ministre avait un rôle à jouer dans ce projet de loi... Un peu dans le même ordre d'idées, il a privé le Parlement de la possibilité d'étudier ce traité avant de l'adopter, ce qui aurait pu donner lieu à certains aveux au sujet de la rivière Yukon ou du cours d'eau qui traverse la frontière. Au sujet du problème du fleuve Fraser, il a imposé ce projet de loi en Chambre, de la même façon, c'est-à-dire une journée avant l'ouverture de la saison de la pêche au hareng.

En deuxième lieu, à ma connaissance, le Ministre semble avoir un pouvoir de persuasion auprès des membres du gouvernement siégeant au comité, et ces derniers ont décidé, par un vote de 7 contre 1, de ne pas accorder aux autochtones des audiences. Puis, après avoir imposé des restrictions très limitatives, ils ont enfin consenti à entendre les autochtones. Cette décision a été rendue, si j'ai bien compris, par 7 voix contre 5. À peine deux personnes ont décidé qu'il serait utile de vous entendre aujourd'hui, et c'est précisément aujourd'hui que les commentaires et les amendements les plus constructifs ont été présentés.

Le Ministre, grâce à certains éléments persuasifs, réussit à convaincre la majorité des membres du comité à prendre certaines orientations. Ils veulent faire adopter le projet de loi. Le temps accordé aux autochtones pour se préparer à discuter de cette question était inacceptable, étant donné la nature des contributions et la rédaction hâtive des amendements, même s'ils sont bien réfléchis. Vous avez parlé d'une occasion inattendue. Je pense qu'après votre arrivée à Ottawa, le projet de loi est tombé entre vos mains, en provenance, non pas du cabinet du Ministre, mais d'un autre député. Je pense que c'était mon collègue, M. Fulton, qui vous l'a transmis. Vous aviez eu l'occasion de l'examiner immédiatement avant de rencontrer le Ministre. Ce Ministre semble avoir de la difficulté à reconnaître les groupes légitimes qui représentent les conseils de tribu du fleuve Fraser. Il semble refuser de les reconnaître comme des groupes de pêcheurs légitimes et il refuse de leur permettre, en ce moment, de contribuer au plan de pêche relatif au cours d'eau qui touche leur vie de si près.

Personnellement, à titre de député et de représentant de peuples et de communautés autochtones de la côte ouest, je ne suis pas disposé à ce que continue ce genre de consultations. À mon avis, il ne convient pas qu'un ministre refuse d'apporter des changements profonds à ce genre de consultations. A titre de principal conseiller du gouvernement au chapitre des politiques relatives à la pêche, le Ministre devrait apporter des changements aux consultations avec les autochtones, que ce soit par l'intermédiaire du comité, de son cabinet ou du gouvernement en général. Je pense que bien des gens ne se sont pas encore prononcés au sujet de ce ministre, mais je suis très préoccupé par le genre d'activités dont nous avons été témoins dans une si courte période, parce que cela montre que le gouvernement du Canada ne sait pas se pencher sur les

[*Texte*]

Canada, in addressing the concerns of native people. Do you have a comment on that?

Chief Gosnell: I guess my comment to that would be I think it is pretty wide. I would have to look at it again, in a wide angle. The Minister, in my view, is pulled in every direction, and the bigger pull goes to the stronger people. That is the way I see the whole thing. I think you will note in my opening remarks that I said MAC does not represent our interests. Well, MAC is obviously bigger and stronger than the Indian people in British Columbia. In our case, you know, very little is heard from the Indian. You see what is happening here now. It should have been happening before. But we are not members of MAC, and every time ... I guess you will hear when Newman takes his place here, the way he saw it because he sits in with those people. As I said before, he gets pulled in every direction. The Minister gets pulled in every direction. The government is struggling to correct the injustice, if you want to put it that way, of the previous administration that has been going on for years and years. I think the whole government is in a turmoil when you look at it in that light. I think so.

• 1300

So if I were the Minister, God, I think I would be driven crazy. They are getting pulled right and left here. I know Mr. Fraser, as I said before, has been very receptive to Indian people, very supportive and very kind to Indian people, but it is we who should have pushed harder towards this bill before. We should have pushed very much harder.

I have talked to our people in British Columbia about the Constitution part. We have talked about our rights, but not specifically on the fisheries. I know some of my colleagues here will remember what I have been saying—that is, let us push fisheries a little more on the Constitution issue. But it does not happen. Well, of course, that is because many of us are so busy in what we are doing.

So Mr. Chairman, I cannot say that the Minister of Fisheries and Oceans has been totally ignoring the Indian people. That is not the right thing to say. I would be telling a lie if I said that, and I would not want to be in his shoes for one minute. It is a very tough responsibility to try to satisfy the people out there on the west coast. It is a tough business. So, I think myself that we fishermen on the west coast had better wake up. We have been saying this for some time. We should have been involved more, pushing more towards the Constitution. You see, we have to use the Constitution now. But I have been saying to our people, let us talk about more fishing then. I did not see that happening. I have been involved in the Constitution talks for the last five years, and one of the first items I saw coming up to be recognized was the Indian aboriginal rights to fish. And this is the first time that it has

[*Traduction*]

préoccupations des autochtones et prendre les mesures qui s'imposent. Avez-vous des commentaires à faire là-dessus?

Le chef Gosnell: Je pense que mon commentaire est que tout ceci est très général. Il me faudra tout réexaminer, d'un point de vue général. À mon avis, le Ministre est tiraillé dans tous les sens, et ce sont les groupes les plus forts qui le tirent le plus fort. C'est comme ça que je perçois toute la situation. Vous vous souviendrez que dans ma déclaration préliminaire, j'avais dit que le CCM ne représente pas nos intérêts. Eh bien, il est évident que le CCM est plus grand et plus fort que les autochtones de la Colombie-Britannique. Vous savez, dans notre cas, les Indiens ont très peu de choses à dire. Vous voyez ce qui arrive maintenant. Cela aurait dû se produire avant. Mais, nous ne sommes pas membres du CCM et chaque fois ... Vous en entendrez parler lorsque Newman prendra place à cette table, parce qu'il en a été témoin au cours de ses discussions avec ces gens. Je le répète, le Ministre est tiraillé dans tous les sens. Le gouvernement tente de corriger l'injustice, si l'on peut dire, de l'administration précédente, injustice qui dure depuis des années et des années. Je pense que c'est le chambardement le plus complet du gouvernement lorsqu'on l'examine sous cet angle. J'en suis sûr.

Si c'était moi le ministre, mon Dieu, je pense que je deviendrais fou. Il est vraiment pris entre deux feux. Comme je l'ai déjà dit, je sais que M. Fraser s'est montré très bien disposé vis-à-vis des peuples indiens, qu'il leur a accordé beaucoup de soutien et qu'il a été très bon envers eux, mais c'est nous qui, avant cela, aurions dû pousser plus fort pour que ce projet de loi soit adopté. Nous aurions dû exercer beaucoup plus de pressions.

J'ai parlé à nos représentants en Colombie-Britannique au sujet de la partie concernant la Constitution. Nous avons parlé de nos droits, mais pas particulièrement en ce qui a trait à la pêche. Je sais que certains de mes collègues ici présents se souviendront de ce que je disais, lorsque je demandais qu'on nous laisse exercer plus de pressions au sujet des pêches, lors des discussions relatives à la Constitution. Mais cela ne se passe pas ainsi. Bien entendu, bon nombre d'entre nous sommes pris par d'autres activités.

Donc, monsieur le président, je ne pourrais pas dire que le ministre des Pêches et Océans a totalement ignoré les Indiens. Ce ne serait pas une affirmation juste. En fait, ce serait un mensonge, et je ne voudrais pas me mettre à sa place, même pas pour un instant. Il est très difficile d'essayer de satisfaire les gens de la côte ouest. Ce n'est pas un métier facile. C'est pourquoi personnellement, je pense que nous, les pêcheurs de la côte ouest, ferions mieux de nous réveiller. Cela fait déjà quelque temps que nous le disons. Nous aurions dû être plus actifs, et exercer plus de pressions en ce qui concerne la Constitution. Voyez-vous, nous devons utiliser la Constitution maintenant. Mais je demandais à mon peuple de parler plus de la pêche. Cela ne s'est pas produit. J'ai participé aux discussions sur la Constitution au cours des cinq dernières années, et l'un des premiers points qui a été reconnu était les droits de pêche des Indiens. Et c'est la première fois qu'il en est

[*Text*]

been brought out. I think it is up to us Indians to push this a little more.

I guess I am going to conclude now, and I wish to thank the committee for asking us to come here. The topic looked like it was something small; now, it is developing into a big issue. I know a lot of people who, when they see our proposed amendment, are going to fly. Well I hope they fly to the moon and stay there. I know what they are going to say—like, there is no bloody way will we have Indians in that! Nobody has any use for Indians; let us face it. I have always said that. But the Indians have to survive themselves. The Indian has to do it his way.

I did not see it. That is why I have always said the reason why we are in this dilemma is because you have not governed for us. You have governed for everybody else but you have not governed for the Indians for 400 years. That is why we are in this dilemma today. Put us on reservations and expect things to go well there with no part of the resources of the land . This is one resource we are asking for. And we are asking for a bigger share than what we had before. In effect, that is what we are saying. There is no question about it. We are up against the commercial fisherman, the sports fisherman, and everybody else. That is what we are up against. So I am not going to shut up with respect to fishing; that is for sure.

But that is our position; it is strictly land claims. That has to go that route. MAC does not represent us, and never will represent us. They are not interested. Why should they represent the Indians? What have they got to do with the Indians? Nobody really gives a hoot about Indians anyway. So, that is why we say it is the third order of government. This is what we are talking about—managing the resources. I hope to be the Minister of Fisheries, you know, if I have a chance on the west coast and, then, I will do a proper job.

Mr. Skelly: But yet in terms of the Minister's role and the dilemma there is by responding to all user groups, if the Minister developed a frame of reference in which to view questions related to fisheries that followed his own policy—say, that the first order of priority is conservation; the second order of priority is resolving the needs of native people; and the third order of priority is dealing with the other user groups, would not the government and the Minister have a somewhat easier time? If it even followed its own policy, then MAC would have a proper perspective in dealing with other user groups.

• 1305

The native people in the second priority would have had—if it were dealt with fairly and with consultation, if there were appropriate recognition of native people in the second area, native people would have established their claim and resolved that matter. Then with what remains there would be an appropriate role for MAC in dealing with the other area, and

[*Translation*]

question. Je crois que c'est à nous, les Indiens, qu'il incombe d'exercer un peu plus de pressions.

Je vais terminer là-dessus, et j'aimerais remercier le comité de nous avoir invités à témoigner. Le sujet à l'ordre du jour semblait peu important; maintenant, il prend beaucoup d'ampleur. Je connais beaucoup de gens qui vont sauter lorsqu'ils vont voir l'amendement que nous proposons. Eh bien, j'espère qu'ils vont sauter jusqu'à la lune et qu'ils vont y rester. Je sais ce qu'ils vont dire: il n'est pas question d'accepter des Indiens dans ce domaine! Nous n'avons que faire des Indiens; c'est évident. Je l'ai toujours dit. Cependant, les Indiens doivent assurer leur propre survie. La race indienne doit agir à sa façon.

Je ne l'avais pas compris. C'est pourquoi j'ai toujours soutenu que la raison pour laquelle nous nous trouvons dans ce pétrin est que vous n'avez pas gouverné pour nous. Vous avez gouverné pour tous les autres, mais vous ne vous êtes pas occupé des Indiens depuis 400 ans. C'est pourquoi nous nous trouvons dans la situation actuelle. Vous nous avez mis dans des réserves, en vous attendant à ce que tout aille bien sans que nous touchions aux ressources de la terre. Eh bien, voilà une ressource que nous revendiquons. Et nous demandons une plus grande part qu'auparavant. Voilà ce que nous vous disons. Il n'y a aucun doute là-dessus. Nous sommes aux prises avec les pêcheurs commerciaux, les pêcheurs sportifs, et tous les autres. Voilà l'obstacle contre lequel nous butons. Je n'ai donc pas l'intention de me taire au sujet de la pêche; ça c'est sûr.

Mais c'est là notre position; elle porte strictement sur des revendications territoriales. C'est l'orientation que nous allons prendre. Le CCM ne nous représente pas, et il ne nous représentera jamais. Il ne s'intéresse pas à nous. Pourquoi représenterait-il les Indiens? En quoi les Indiens l'intéresseraient-il? De toute manière, tout le monde se fiche des Indiens. C'est pourquoi nous disons qu'il s'agit là du troisième ordre de gouvernement. C'est de cela, la gestion des ressources, que nous parlons. Vous savez, j'espère un jour devenir ministre des Pêches, si j'en ai l'occasion sur la côte ouest et, à ce moment-là, je ferai un bon travail.

M. Skelly: Cependant, au chapitre du rôle du Ministre et du problème qu'il a à répondre à tous les groupes d'utilisateurs, ne serait-il pas plus facile pour lui et pour le gouvernement de mettre au point un cadre de référence en fonction duquel on pourra étudier les questions liées aux pêches, conformément à la politique établie—c'est-à-dire que la première priorité serait d'assurer la conservation, la seconde de répondre aux besoins des autochtones, et la troisième de traiter avec les autres groupes d'utilisateurs. Si le CCM suivait sa propre politique, il lui serait plus facile de traiter avec les autres groupes d'utilisateurs parce qu'il aurait une bonne perspective.

Si l'on avait fait preuve de justice dans cette question et que l'on avait employé la consultation, les autochtones visés par la seconde priorité—si l'on avait reconnu convenablement les autochtones dans ce second domaine—auraient pu faire valoir leurs revendications et régler la question. À ce moment-là, le CCM aurait eu un rôle convenable à jouer dans les autres

[*Texte*]

it would not have MAC interfering with native things. Native commercial fishermen, working in the same way as other user groups, would be working through MAC. But the native people generally would work through the second area of priority.

Would that not, if the Minister used his own policy as a proper frame of reference, resolve some of the difficulties he has?

Chief Gosnell: Certainly, certainly. I think perhaps in due time it could be, but right now it is not the case. That is why I said nobody cares about the Indians. We have first place in this, after conservation. But it has never happened that way. No, no. The interest of the Fisheries Department is to put Indians in jail; to hell with them, prosecute them every bloody chance you get. And the province is the same thing too; the provinces are even worse.

Mr. Skelly: Is that not the problem of the bureaucrats receiving proper policy direction from the Minister, a Minister who understands the fundamental problem here, who does not follow his own policy direction?

Chief Gosnell: Okay. We are talking about the Hon. Minister, Mr. Fraser. I do not think it would be fair; like I said before, he has not been there long enough. He has been there how long? About six months, four months? I do not think it would be fair to conclude that he has done this. It is not enough time for him to do that. You have to be fair to the individual. If he had been doing that for say five or six years, then I could have said so. But I do not want to go and condemn a man before he does his job. His job is a very tough job.

Mr. Skelly: Well he has done two jobs on us with the treaty and with this bill. Hopefully we can rectify it. Thank you.

The Chairman: Mr. Fulton.

Mr. Fulton: I have just a very short one to conclude, Mr. Chairman. I assume, now that we have the 2.1(*d*) and 2.1(*e*), that you have accepted them as moved so that we can . . .

The Chairman: No.

Mr. Fulton: —so move. The second thing is, it is just to solicit. We have nationally recognized constitutional experts before us at the moment. I just wonder if they would conclude, as I have, that your proposed amendments are *vires* for inclusion within the Fisheries Act, just as the Minister's own proposed amendment to (*d*) referring to the constitutional jurisdiction of the provinces is *vires* to the act. You do not foresee any legal problems coming in our way to having these included in the Fisheries Act?

Mr. Rosenbloom: If you are asking me, Mr. Fulton, no, I do not see any problems at all. In fact, I see it as the cautious thing to do. You are making your legislation subject to constitutional rights of other parties. How can that be *ultra vires*?

[*Traduction*]

domaines, et il n'aurait pas eu à se mêler des affaires des autochtones. Les pêcheurs commerciaux autochtones, agiraient par l'intermédiaire du CCM, comme les autres groupes d'utilisateurs. Cependant, les autochtones agissent généralement dans la deuxième priorité.

Si le ministre se servait de sa propre politique comme cadre de référence, cela ne règlerait-il pas certaines de ses difficultés?

Le chef Gosnell: Bien sûr, bien sûr. Je pense qu'éventuellement, cela pourrait être le cas, mais pas maintenant. C'est pour cela que j'ai dit que personne ne s'intéresse aux Indiens. Nous sommes en premiers rang après la conservation. Mais cela ne s'est jamais produit ainsi. Pas du tout. Le ministère des Pêches ne s'intéresse qu'à jeter les Indiens en prison; au Diable, qu'on les poursuive chaque fois qu'on en a l'accasion. Et la province agit de la même façon; les provinces sont en fait pires.

M. Skelly: N'est-ce pas là le problème des bureaucrates qui reçoivent des directives en matière de politique de leur ministre, un ministre qui comprend le problème fondamental, mais qui ne respecte pas sa propre politique?

Le chef Gosnell: Bon. Nous parlons de l'honorable ministre, M. Fraser. Je ne crois pas que cela soit juste. Comme je l'ai déjà dit, il n'est pas là depuis longtemps. Cela fait combien de mois déjà? Environ six mois, quatre mois? Je ne crois pas qu'il soit juste de conclure que c'est lui qui a fait tout cela. Il n'aurait pas eu le temps de le faire. Soyez juste envers lui. S'il était en poste depuis, disons, cinq ou six ans, j'aurais été d'accord avec vous. Mais je ne veux pas condamner quelqu'un avant qu'il ait eu la possibilité de faire son travail. Il a un travail très difficile à accomplir.

M. Skelly: Eh bien, il a fait du beau travail avec le traité et avec ce projet de loi. Avec un peu de chance, nous pourrons corriger la situation. Merci.

Le président: Monsieur Fulton.

M. Fulton: Je n'ai qu'une très courte question, pour terminer, monsieur le président. Je suppose, maintenant qu'on a étudié les alinéas 2.1*d*) et 2.1[e]), qu'ils ont été acceptés tels que proposés afin que nous puissions présenter une motion.

Le président: Non.

M. Fulton: Le second point n'est qu'une demande. Nous avons ici présents des experts en matière de constitution reconnus à l'échelle nationale. Je me demande s'ils en viennent à la même conclusion que moi, c'est-à-dire que les amendements à la Loi surles Pêcheries que vous avez proposés sont constitutionnels tout comme est constitutionnel l'amendement à l'alinéa *d*) proposé par le ministre lui-même, et qui se rapporte à la compétence constitutionnelle des provinces. Prévoyez-vous des problèmes juridiques émanant de l'inclusion de ces amendements à la Loi sur les pêcheries?

M. Rosenbloom: Si vous me le demandez à moi, monsieur Fulton, je vais vous répondre que je ne prévois aucun problème. En fait, cela me semble être la chose prudente à faire. Vous assujettissez votre loi aux droits constitutionnels d'autres parties. Comment cela pourrait-il être anticonstitutionnel?

[*Text*]

Mr. Fulton: Thank you. That is all I had, Mr. Chairman.

The Chairman: Just for the committee's sake, these amendments are now moved, but you have put them on notice; that is really what you have done. I must caution members too that all amendments have to go through the clerks to make sure they are in order, that they do not expand the scope of the bill and so on. I think members are aware of that. We cannot guarantee that any of these amendments are acceptable. I have not asked the clerks, but they will certainly, before tonight, give us an indication in that regard.

Mr. Skelly: Is a list of these being kept, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes; they are right here, and we will certainly make sure there is an interpretation made on every one of them, so that we are in order or out of order, one or the other.

Gentlemen, that concludes our hearings with the representatives of the Nishga Tribal Council. Chief Gosnell, did you have a . . . ?

Chief Gosnell: No.

The Chairman: I would like to thank them very much for coming. I apologize it was such short notice, gentlemen, but that is the way things happen around here sometimes. You certainly do not owe us an apology for not being prepared; I think you were quite well prepared. I would like, on behalf of the committee, to thank you very much for appearing.

Mr. Rosenbloom: Thank you.

The Chairman: We will now call representatives of the Native Brotherhood of B.C. before us. While they are approaching the witness table, I could maybe get instructions from the committee. These various groups were scheduled to come before us for one hour each. At the outset we were due to finish at 2 p.m.; the best we could hope for now is 3.10, and the afternoon sessions were due to start at 3.30. So it looks realistically to me as if we would be going right through. Now, I am in your hands. We can try to keep them to an hour or we can just let her rip, whatever you gentlemen would like.

• 1310

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: My understanding is that you are going to stuff this bill through tonight. You realize we are going to have some difficulties unless there is an open-minded approach. It would appear that time is not of the essence, that we have time to allow staff to obtain a meal and a break from it. I think committee members and the witnesses who have attended all the way through should have an opportunity to break for a meal. Let us break at Question Period and resume testimony with the witnesses after. The groups have had positive,

[*Translation*]

M. Fulton: Merci. C'est tout monsieur le président.

Le président: Pour l'information du comité, ces amendements ont maintenant proposés, mais des avis de motion ont été présentés; c'est effectivement ce que vous avez fait. Je dois aussi avertir les membres que tous les amendements doivent passer par les greffiers, qui devront s'assurer qu'ils sont recevables, qu'ils n'élargissent pas la portée du projet de loi, etc. Je pense que les membres le savent déjà. Nous ne pouvons nullement garantir que ces amendements seront recevables. Je n'en ai pas parlé aux greffiers, mais je suis certain qu'avant ce soir, ils pourront nous en donner une idée.

M. Skelly: Conserve-t-on une liste de ces amendements, monsieur le président.

Le président: Oui, ils sont ici, et nous allons veiller à ce qu'il y ait une interprétation pour chacun d'entre eux afin que nous puissions décider s'ils sont recevables ou non.

Messieurs, cela termine l'audition des témoignages des représentants du Conseil de la tribu de Nishga. Chef Gosnell, auriez-vous . . . ?

Le chef Gosnell: Non.

Le président: Permettez-moi alors de vous remercier beaucoup d'avoir comparu devant le comité. Je regrette le court délai qui vous a été donné, messieurs, mais c'est ainsi que nous sommes parfois obligés de fonctionner. Vous n'avez certainement aucune excuse à nous présenter pour n'avoir pu vous préparer; vous étiez très bien préparés. Au nom du comité, permettez-moi de vous remercier d'être venus aujourd'hui.

M. Rosenbloom: Merci.

Le président: J'appelle maintenant les représentants de la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique. Pendant que les témoins s'installent, j'aimerais que le comité me donne certaines instructions. Divers groupes devaient comparaître devant le comité pendant une heure chacun. Au début, nous devions terminer à 14 heures, maintenant, au mieux, nous terminerons à 15 h 10 et les séances de cet après-midi doivent commencer à 15 h 30. Il me semble donc logique que nous poursuivions les délibérations sans arrêt. À vous de décider. Nous pouvons essayer de limiter nos discussions à une heure ou les laisser se poursuivre; c'est comme vous voulez, messieurs.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: Je croyais comprendre que vous alliez essayer de faire passer ce projet de loi ce soir. J'espère que vous vous rendez compte que vous allez avoir des difficultés à y arriver, à moins que les membres du comité ne fassent preuve d'ouverture d'esprit. Il semble que nous ne soyons pas pressés et que nous puissions permettre au personnel d'aller manger et de prendre une petite pause. À mon avis, les membres du comité et les témoins qui ont assisté aux délibérations depuis le début devraient pouvoir prendre une pause pour aller manger. Je propose que nous fassions une pause à la période de questions,

[*Texte*]

thoroughly useful things to say, and I think we should be flexible.

The Chairman: It is up to the members and, I suppose, the witnesses too. We should check with the Nimpkish Band Council to make sure they do not have a plane to catch.

A witness: It is at 7.30 p.m.

The Chairman: Well, we will be finished by 7.30 p.m., I will guarantee it. So would committee members want to recess at 2 p.m. and carry on? We will not be finished with the Native Brotherhood of B.C. by then.

Mr. Henderson: We have Question Period at 2 p.m. to 3 p.m.

Mr. Gass: Mr. Chairman, I have to be in the House during Question Period because the Minister is not in town, and I have been informed that I have to be in the House to fill in for him.

The Chairman: So is that an understanding, then? I will call you to order at 2 p.m. and we will then continue at 3.30 p.m.

Mr. Skelly: Sounds good.

The Chairman: It is my pleasure to introduce to you Mr. Edwin Newman, President of the Native Brotherhood of British Columbia. Ed, would you like to introduce your two colleagues to us.

Mr. Edwin Newman (President, Native Brotherhood of British Columbia): Thank you, Mr. Chairman. I would like to introduce Cliff Atleo, the Executive Director of the Native Brotherhood of B.C., and Reynold Russ, a Haida, the Vice President of the Native Brotherhood of B.C. I want to say right off the bat that we represent all gear types; we do not just represent one. We represent gill netters, seiners, trollers, halibut fishermen, herring fishermen, and workers in the plants.

Mr. Chairman, first of all I would like to express my disappointment at the way the Indian delegation has been treated here today by your committee. We have travelled over 3,000 miles to present our concerns to this committee, and I find we talk to seven people and a lot of empty chairs.

I represent the Indian people on MAC. And I feel the same way today coming into this room as I feel when I walk into a MAC meeting. I feel that I am just there to rubber-stamp legislation and regulations made by the Department of Fisheries and Oceans. The fact that you people decided, by 71 votes, that you did not want to hear the Indian people indicates to me that somebody has already made up his mind what is good for the Indian people.

The Minister of Indian Affairs promised you would consult with all the users of the resource, that you would be very responsive to all the concerns of the users. I am talking about Mr. Fraser, the Minister of Fisheries and Oceans. I heard him say this three times when he first got appointed: first at the

[*Traduction*]

pour reprendre la discussion avec les témoins après. Jusqu'ici, les groupes ont eu à dire des choses positives et très utiles, et je pense que nous devrions faire montre de souplesse.

Le président: La décision est aux membres et, j'imagine, aux témoins aussi. Il faudrait vérifier auprès des membres du Conseil de la tribu Nimpkish pour s'assurer qu'ils ne risquent pas de rater un avion.

Une voix: Leur vol est à 19 h 30.

Le président: Très bien. Nous aurons terminé avant 19 h 30, je vous le promets. Les membres du comité voudraient-ils donc faire une pause à 14 heures, puis poursuivre les délibérations? Nous n'aurons pas encore fini de discuter avec la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique.

M. Henderson: La période de questions est de 14 heures à 15 heures.

M. Gass: Monsieur le président, je devrai être présent en Chambre pendant la période de questions parce que le ministre est en déplacement et qu'on m'a informer que je dois le représenter en Chambre.

Le président: Donc, c'est entendu? Je lèverai la séance à 14 heures, puis nous reprendrons à 15 h 30.

M. Skelly: Ça me convient.

Le président: J'ai le plaisir de vous présenter M. Edwin Newman, président de la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique. Ed, voudriez-vous nous présenter vos deux collègues.

M. Edwin Newman (président, Fraternité autochtone de la Colombie-Britannique): Merci, monsieur le président. J'aimerais vous présenter Cliff Atleo, directeur exécutif de la Fraternité autochtone de la Colombie-Britannique, et Reynold Russ, un Haida, vice-président de la Fraternité. J'aimerais signaler dès l'abord que nous représentons tous les types de pêcheurs: ceux qui font la pêche au filet maillant, à la senne, à la cuiller, les pêcheurs de flétan, les pêcheurs de hareng et les travailleurs des usines.

Monsieur le président, j'aimerais tout d'abord vous dire à quel point je suis déçu de la façon dont la délégation indienne a été traitée par votre comité aujourd'hui. Nous avons voyagé plus de 3,000 milles pour faire part de nos préoccupations au comité, et voilà que nous ne parlons qu'à sept personnes et à beaucoup de chaises vides.

Je représente les Indiens au CCM. Et je me sens aujourd'hui exactement comme je me sens lorsque je me présente à une réunion du CCM. J'ai l'impression de n'être là que pour donner une approbation formelle aux lois et règlements établis par le ministère des Pêches et Océans. Le fait que vous ayez décidé, par 7 voix contre 1, que vous ne vouliez pas entendre les témoignages des peuples indiens, m'indique que quelqu'un a déjà décidé de ce qui est bon pour les Indiens.

Le ministre des Affaires indiennes a promis que vous consulteriez tous les utilisateurs des ressources, et que vous feriez preuve d'ouverture d'esprit face à toutes les préoccupations de ces derniers. Je voulais dire M. Fraser, le ministre des Pêches et Océans. Je l'ai entendu faire cette promesse trois fois

[*Text*]

MAC meetings, then at the Aboriginal Peoples' Fisheries Commission, and then at the Brotherhood meetings. I do not feel that the Indian people have had enough time to review some of the changes he wants to make in the Fisheries Act.

• 1315

I know Mr. Gass is going to say you are a member of MAC. You were notified that these changes are going to be made. A letter was sent to you—yes, that was done. A letter dated March 8 was received by our office on March 15. I work for a living. I am a fisherman. On that date I was out on the herring grounds waiting for an opening. So we have not had very much time to talk to our membership about the proposed changes.

Our membership consists of 2,000 people, 1,100 of whom are fishermen. Their lives are going to be affected by this proposed amendment. I might add, Mr. Chairman, that every amendment you make has affected Indian people negatively. In 1927, we made up a third of the total fleet. Today, we make up less than 9% of the fleet, which is a sad thing.

Now we talk about giving the Minister the power to allocate. It is not the Minister we have concerns about. It is the bureaucrats, the same bureaucrats who were there when the Liberal government was around, because you might change the government but the bureaucrats will always be there. How can we trust the bureaucrats who are in the Pacific region? The same people were involved in that black day in the history of Canada when native villages along the Fraser River were raided by the Department of Fisheries. The same people are still there. The man who authorized it, Wayne Shinners, is still there. I cannot have any confidence in him to allocate fairly to Indian people.

Mr. Gass has now stated that he does not trust the Department of Fisheries to handle allocation. I totally support that stand. He said he does not feel that MAC represents Indian people. I also support that. I have sat on that committee now for three or four years, and the same people who I sit with supported what the Department of Fisheries did to those Indian communities on the Fraser River. They wanted to set up a group right away to support the government in what they did, to fight Indian rights. That eventually turned into the Survival Coalition who came here to appear before you. One of the things they wanted to talk about was their opposition to native rights in the fishery.

So we have to look out for ourselves. That is why we are here today, and I am very disappointed at the way we are received here. I think it is shameful that we have to talk to a bunch of empty chairs, because everything you do, as I have said, creates social problems for our people. Mr. Gass talked about how the Minister might have to have severe closures. We have already had those closures. Most of our area is now

[*Translation*]

lorsqu'il a été nommé: la première fois lors d'une réunion du CCM, puis à la Commission des pêches autochtones, puis à des réunions de la Fraternité. A mon avis, les Indiens n'ont pas eu suffisamment de temps pour examiner certains des changements qu'il veut apporter à la Loi sur les pêcheries.

Je sais que M. Gass va dire que vous êtes membre du CCM. Vous avez été averti que ces changements allaient être apportés. Une lettre, en date du 8 mars, a été reçue à votre bureau le 15 mars. Je travaille pour gagner mon pain. Je suis pêcheur. Ce jour-là, j'étais dans les zones où l'on pêche le hareng, à attendre une ouverture. Nous n'avons donc pas eu beaucoup de temps pour parler à nos membres des changements proposés.

Nous avons deux mille membres, dont onze cents pêcheurs. L'amendement proposé aura des répercussions sur la vie de ces gens. D'ailleurs, je vous souligne, monsieur le président, que chaque amendement que vous apportez a nui aux Indiens. En 1927, nous représentions un tiers de la flotte totale. Aujourd'hui, nous représentons moins de 9 p. 100 de la flotte, et c'est triste.

On parle maintenant de donner au Ministre le pouvoir de faire la répartition des ressources. Ce n'est pas lui qui nous inquiète. Ce sont les bureaucrates, ces mêmes bureaucrates qui étaient en place lorsque les Libéraux étaient au pouvoir, parce qu'il est possible de changer le gouvernement, mais les mandarins sont toujours là. Comment faire confiance aux bureaucrates de la région du Pacifique? Ces mêmes personnes ont pris part à la journée fatidique de l'histoire du Canada où les villages autochtones le long de la Fraser ont été envahis par le ministère des Pêches. Ce sont les mêmes personnes qui sont en place. Celui qui a autorisé cette invasion, Wayne Shinners, est encore en place. Je ne peux pas croire qu'il va faire preuve de justice dans la répartition des ressources aux Indiens.

M. Gass vient de dire qu'il ne fait pas confiance au ministère des Pêches pour assurer la répartition. Je suis entièrement d'accord avec lui. Il a dit estimer que le CCM ne représente pas les Indiens. Encore une fois, je suis d'accord avec lui. Je fais partie de ce comité depuis maintenant trois ou quatre ans, et les personnes avec qui je siège sont les mêmes qui ont approuvé ce que le ministère des Pêches a fait à ces communautés indiennes le long de la Fraser. Ces mêmes personnes voulaient immédiatement établir un groupe qui appuierait le gouvernement dans ses actes, afin de lutter contre les droits des Indiens. Ce mouvement a créé la Coalition pour la survie qui a comparu devant votre comité. Une des choses dont il voulait discuter était son opposition aux droits des autochtones dans le domaine de la pêche.

Nous devons donc nous occuper de nos propres affaires. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui, et pourquoi je suis si déçu de l'accueil qui nous a été réservé. Je crois que c'est une honte que nous soyons obligés de parler à des fauteuils vides, parce que tout ce que vous faites, je le répète, crée des problèmes sociaux pour notre peuple. M. Gass a parlé du fait que le Ministre serait peut-être obligé d'imposer des restrictions sévères à la pêche. Nous en avons déjà été victimes.

[*Texte*]

closed. Where we have to fish is getting smaller and smaller. The time we have to fish is getting less and less.

He said the Minister has not been in office very long. It did not take him very long to look with favour on the sports fishermen. They have a good allocation, so they are going to push this bill.

I listened to Mr. Wright very carefully at the last MAC meeting, urging MAC to push for the immediate acceptance of that bill. Right away we voiced our opposition to it because we were afraid that it was going to be abused by the bureaucrats.

We can talk about many things, many issues, many changes in the fisheries, many new regulations have been created that have created social problems for our people.

• 1320

We have always depended totally on the resources of the sea for our well-being, economically and socially. We want to submit to you that the resource has declined, not because of what we have done as Indian people but because of what the Department of Fisheries has done to that resource. I have told the Minister that over 90% of the blame for the decline of the salmon stocks and our other resources of the sea is on the shoulders of the Department of Fisheries.

There have been restrictions on licensing that have affected the Indian people negatively. The restriction in halibut pushed a lot of Indian people out of that fishery. In my community only one halibut licence is left. Everybody else lost theirs because the Department of Fisheries decided that you had to get 3,000 pounds of halibut before you could qualify for a licence. Nobody told us. Nobody consulted us.

There are people who are afraid of what you are doing—non-Indian people. They feel the government is going to give it all to the Indians if you give it the right to allocate. There are two sides to it. All of a sudden non-Indian people are worried about their rights. Nobody worried about my rights when they took them away from me. All of a sudden they are worried about consultation. Nobody consulted me when they took them away. They talk about compensation. The Japanese people are going to be compensated, I understand; and that is good. Something wrong was done to them. But something else wrong was done to me; and nobody has talked about compensating me for taking those things away from me.

The Minister told me at the last MAC meeting that he had consulted with a lot of Indian people. I said, that is great; maybe you should start listening to them, because that is the key to it all. Anybody can go and consult, but if you do not listen to what people say, it is no use. That has been a sad case, as far as the government goes.

[*Traduction*]

La plupart de notre secteur est maintenant interdit à la pêche. Les zones où la pêche est permise sont de plus en plus petites et les périodes où la pêche est permise sont de plus en plus courtes.

Il a dit que le Ministre n'est pas en poste depuis très longtemps. Il n'a pas pris beaucoup de temps pour favoriser les pêcheurs sportifs. Comme ces gens reçoivent une bonne part des ressources, ils vont encourager l'adoption du projet de loi.

J'ai écouté très attentivement M. Wright lors de la dernière réunion du CCM. Il encourageait le comité à exercer des pressions pour que le projet de loi soit accepté immédiatement. Nous avons tout de suite manifesté notre opposition à cette suggestion, car nous craignions que les bureaucrates en abuse.

Nous pourrions parler de toutes sortes de choses, toutes sortes de questions, toutes sortes de changements aux pêches, toutes sortes de nouveaux règlements qui ont été adoptés et qui ont créé des problèmes sociaux aux Indiens.

Notre bien-être, tant au plan économique que social, a toujours entièrement dépendu des ressources de la mer. Nous voudrions vous faire remarquer que si ces ressources ont diminué, ce n'est dû à aucune intervention du peuple indien, mais bien à celle du ministère des Pêches. J'ai affirmé au ministre que le ministère des Pêches est à blâmer, dans une mesure écrasante, pour la baisse des stocks de saumon et autres ressources halieutiques.

Des restrictions sur la délivrance de permis ont eu des effets nuisibles sur le peuple indien. À cause des restrictions sur le flétan, un grand nombre de nos gens ont abandonné cette pêche. Dans ma communauté, il ne reste plus qu'un seul permis de pêche au flétan, tous les autres membres ayant perdu le leur parce que le ministère des Pêches a décidé qu'il fallait avoir pêché 3,000 livres de flétan pour avoir le droit de demander un permis. Personne ne nous en a averti, personne ne nous a consultés.

Il y a des non-Indiens qui redoutent ce que vous allez faire, qui craignent que si le gouvernement a le droit d'attribuer les quotas, les Indiens vont tout avoir. Toute médaille a son revers. Voilà que tout à coup les non-Indiens croient que leurs droits sont lésés. Quand on m'a enlevé mes droits, à moi, personne n'a protesté. A cor et à cris on exige la consultation. Quand on a spolié mes droits, personne ne m'a consulté. On parle d'indemnisation. On va indemniser les Japonais, me dit-on, et c'est fort bien: on a mal agi envers eux. Mais on a également mal agi envers moi, et on n'a jamais parlé de m'indemniser pour ce dont j'ai été spolié.

Lors de la dernière réunion du CCM, le ministre m'a dit qu'il avait consulté un grand nombre d'Indiens. Fort bien, lui ai-je répondu, peut-être devriez-vous leur prêter l'oreille, parce que c'est ce qui compte. C'est bien beau de consulter les gens, mais si vous ne tenez pas compte de ce qu'ils vous disent, cela ne sert à rien du tout. C'est généralement ce qui se passe avec le gouvernement.

[*Text*]

The Government of Canada is reponsible for my well-being as an Indian person. It has not lived up to that. It has allowed the various departments in government to take away the kinds of things that once made life worth while for me.

There has been no consultation with Indian people, even about this bill. I see on page 21 that the Minister consulted with the Minister of Indian Affairs and with the Minister of Justice, and that was enough. The Minister of Indian Affairs told him, well, I guess it is okay; it is not going to bother the Indian people. So I guess that was enough for the Minister of Fisheries. He did not have to go to ask the Indian people what they wanted. But it is not going to work unless you do that.

There have been threats: there are going to be closures; there are going to be hardships. We have already gone through those hardships. We have suffered greatly because of some of the things that have happened. The restrictions on salmon licences have created problems for the Indian people. In my community, one of the biggest Indian communities on the coast, 65% of my people sit on the beach now when the salmon are running, because the severe closures we have had in our areas have made it impossible for us to make a living. At one time B.C. Packers had 15 seine boats in my village. Because of those closures in my area only five are left. The same thing has happened in Alert Bay area. There have been severe closures in Johnstone Strait. That has created social problems for the Indian communities in that area.

• 1325

And we talk about allocation. The commercial people were involved with the sports fishery. They want a big allocation. An excuse they use is that they have to get more fish so they can bring in the tourists to stimulate the economy of the country. Well, I want more fish allocated to my people, so we can stimulate the economy in all communities. We should be first in line when you talk about allocation.

In native history, the food fishery is the most severely restricted fishery in business. I talked to some of my colleagues here today. They get one or two days to fish for food, while the sports fishermen can go out for seven days a week. We do not complain about that. We just want equal treatment. We want equal treatment in everything with regard to the fisheries. That is all we ask. We get tired of taking welfare when we could have been out there fishing. It is said that our economy has always been based on the resources of the sea.

I know we do not have much time, and my two colleagues here want to say something. But I want to make clear that we fully support the amendments proposed by the Nishga Tribal Council because, as far as we are concerned, the rights of Indian people have to be protected. Our right to participate in all aspects of the fishery have to be protected. I mean the commercial fishery and the food fishery. We do not separate them.

[*Translation*]

Le gouvernement du Canada doit veiller à assurer mon bien-être, en tant qu'Indien, et il a failli à sa tâche. Il a laissé les divers ministères me déposséder des choses qui donnaient un sens à ma vie.

Le peuple indien n'a pas été consulté, pas même sur ce projet de loi. Je lis à la page 21 que le ministre a consulté le ministre des Affaires indiennes et le ministre de la Justice, et qu'il s'en est tenu là. Le ministre des Affaires indiennes lui a donné son aval, en lui disant sans doute que les Indiens ne se sentiraient pas frustrés et le ministre des Pêches a dû s'en contenter. Il ne lui incombait pas, à ses yeux, de demander aux Indiens ce qu'ils voulaient, mais nous ne nous laisserons pas faire.

Nous avons entendu des menaces de fermeture, de restrictions; nous avons déjà subi des privations. Nous avons passé par de rudes épreuves à cause de certaines des mesures qui ont été prises. Les restrictions sur les permis de pêche du saumon ont causé de graves difficultés aux Indiens. Dans ma communauté, une des plus grandes communautés indiennes de la côte, 65 p. 100 des gens restent à terre à se tourner les pouces pendant la remonte du saumon, parce que les fermetures draconniennes imposées dans notre région ne nous permettent pas de gagner notre vie. Il fut un temps où dans mon village, B.C. Packers avait 15 senneurs; en raison des fermetures, il n'en reste plus que 5. La même situation s'est produite dans la région de Alert Bay, et il y a eu des fermetures très strictes à Johnstone Strait et il en est résulté des troubles sociaux pour les communautés indiennes de la région.

On parle de répartition. Les pêcheurs commerciaux s'en prennent aux pêcheurs sportifs, qui veulent une grosse part du gâteau, sous le prétexte qu'ils doivent attirer les touristes, et stimuler l'économie du pays. Moi aussi je veux plus de poissons pour mon peuple, pour améliorer la situation économique de toutes nos communautés. Quand on parle de répartition, c'est nous qui devrions venir en tête.

Dans l'histoire de notre peuple, la pêche de subsistance est celle qui a subi les restrictions les plus sévères. Je parlais aujourd'hui à certains de mes collègues, qui ont le droit de pêcher un ou deux jours, alors que les pêcheurs sportifs ont le droit de pêcher tous les jours. Nous ne nous plaignons pas de cela, nous demandons seulement à être traités équitablement. Nous voulons être traités sur un pied d'égalité avec tous les autres pour tout ce qui concerne les pêches, c'est tout ce que nous demandons. Nous sommes las de recevoir l'aide sociale alors que nous pourrions pêcher, alors que, traditionnellement, notre économie a toujours reposé sur les ressources de la mer.

Je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps et que mes deux collègues veulent également prendre la parole, mais je veux affirmer que nous appuyons pleinement les amendements proposés par le Conseil de la tribu de Nishga car, en ce qui nous concerne, il faut protéger les droits des Indiens. Il faut protéger notre droit de participer à tous les aspects de la pêche, j'entends par là la pêche commerciale et la pêche de subsistance, car pour nous, il n'y a pas de distinction.

[*Texte*]

With that, Mr. Chairman, I would like to turn the mike over to Cliff Atleo now.

The Chairman: Thank you, Mr. Newman. Mr. Atleo.

Mr. Clifford Atleo (Executive Director, Native Brotherhood of British Columbia): Thank you, Mr. Chairman. It is a pleasure to see you all again as few of you as there are. I must echo the concerns that have been voiced already about the way events have transpired here. Mr. Gass made reference to the responsibilities of MPs here, saying that they have other things to do. I would suggest very strongly that each and every one of the persons who appeared here today and travelled so far also have responsibilities, and I do not think that you can take that lightly. All we ask is the same kind of respect as to why we are here.

I think it is understandable in the concerns voiced here today that a very serious one is the attitude we face. It is an age-old attitude that has to go. We are going to need the help of everyone in this room to change those attitudes. Just look at the matter of even addressing the issue of native concerns by this committee, and originally defeating the motion to hear native people, because the Minister of Indian Affairs had not been consulted. Take a look at a second effort, and that barely passed by six to five. There is always the assumption . . .

Mr. Gass: Mr. Chairman, on a point of order, please. I just want to make it quite clear to the witnesses that there was a second vote, and I am one of the reasons that you are here today. I voted to have you people come before the committee. So I will not take a back seat to anybody in respect for the Indians or in wanting to hear them. I just wanted to make that point: I was one of the people who supported the motion.

Mr. Atleo: We appreciate that. All we have ever asked is to be beside our fellow Canadians. I appreciate your vote and that of anyone else who voted in favour of hearing native people, because far too often in the past, like Ed Newman made reference to, that has not happened. Do not misunderstand me; we appreciate the opportunity to have you listen to our concerns.

And I will say something else. Someone made reference to the quality of advice you have received today, and I will tell you why that comes easy. Each and every native person here who is dealing with the issue you are talking about, the contents of this bill, addresses a way of life for us. And we must keep asking that government people—bureaucrats—first of all hear us and listen to what we have to say.

I think perhaps we could have avoided a lot of the problems we face now in the fishing industry if native people had been listened to a long time ago, because our concerns have always been very long term, simply because of the recognition that what we are talking about is the single and main source of economics for our people—the resources of the sea. Naturally our concerns are for longevity for that resource.

[*Traduction*]

Là dessus, monsieur le président, je voudrais céder la parole à Cliff Atleo.

Le président: Je vous remercie, monsieur Newman. Monsieur Atleo.

M. Clifford Atleo (directeur exécutif, Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique): Merci, monsieur le président. Si peu nombreux que vous soyez, nous sommes heureux de vous revoir. Je me vois dans l'obligation de m'associer aux doléances qui ont déjà été exprimées sur le déroulement des choses: M. Gass a parlé des responsabilités des députés, en disant qu'ils avaient d'autres choses à faire. Permettez-moi de vous faire remarquer que chacun de ceux qui ont comparu ici aujourd'hui, en venant de si loin, ont également des responsabilités, et que vous ne devriez pas les prendre à la légère. Tout ce que nous demandons, c'est que l'on respecte également le motif qui nous a amené ici.

Nous déplorons l'attitude que l'on a à notre égard, une attitude qui est devenue une tradition, mais qui doit changer. Il nous faudra l'aide de toutes les personnes présentes pour que cela change. Voilà un comité qui entreprend d'étudier la question des intérêts des autochtones et qui a refusé, au début, de nous entendre, parce que le ministre des Affaires indiennes n'avait pas été consulté. Une deuxième tentative, une deuxième motion a été adoptée de justesse par six voix contre cinq. Il y a toujours encore l'hypothèse . . .

M. Gass: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je veux simplement préciser, pour les témoins, qu'il y a eu un second vote, et que c'est grâce à moi, entre autres, que vous êtes ici aujourd'hui. J'ai voté pour que vous comparaissiez devant le comité et je suis l'un de ceux qui portent le plus d'intérêt aux Indiens et qui veulent les entendre. Je veux simplement souligner que j'ai été l'un de ceux qui ont voté pour la motion.

M. Atleo: Nous vous en savons gré. Tout ce que nous demandons, c'est d'être aux côtés de nos compatriotes canadiens. Je vous remercie, vous et les autres qui ont voté en notre faveur, car cela ne s'est que trop rarement produit dans le passé, comme Ed Newman le faisait remarquer. Ne vous méprenez pas sur mes paroles: nous apprécions la possibilité de nous faire entendre.

J'ajouterais autre chose: l'intérêt de ce que nous avions à dire aujourd'hui a été relevé, et je puis vous en donner la raison. Chacun des autochtones ici présents, en se penchant sur le projet de loi dont vous êtes saisis, traite d'une préoccupation vitale pour nous. C'est pourquoi nous devons continuer à insister pour que les gens du gouvernement—les bureaucrates—prêtent d'abord l'oreille à ce que nous avons à dire.

Nous aurions peut-être pu éviter bien des difficultés auxquelles nous sommes actuellement confrontés dans les pêches si on avait écouté les autochtones, il y a bien longtemps, car nous avons vu venir les événements de loin, sachant depuis toujours combien les ressources de la mer étaient vitales pour nous. Il est donc normal que nous voulions les sauvegarder.

[*Text*]

• 1330

More to what is at hand, I think I would like to point out that perhaps what this committee should question, with regard to Bill C-32 and why it is being proposed as an amendment to the Fisheries Act, is the reason for that. Mr. Minister has made it quite clear: It is in response to two court challenges and decisions that have been handed down with regard to the fisheries resource and the supposed powers of the Minister or the department to allocate. It is a reaction to a situation. I would suggest to you, as we suggested to the Pearse commission and hearings, that every time we looked at a problem as to why they were occurring... This is the exercise the Native Brotherhood went through when we were trying to develop an approach to making some sound recommendations to the Pearse commission. The answer always pointed to management or mismanagement.

Very quickly we started to realize that what we had in place and what we still have in place is a management system that is not accountable to anyone. If there is an error made in management, the department does not answer to you or to me, the users of the resource. All you have to do is take a look at the state of the resource to know there has been incredible mismanagement going on—on both coasts, on the Atlantic and the Pacific.

You know, it was interesting to read some of the verbatim reports of your deliberations. Like I said, I believe it is very important to address attitudes here, because in a space of 30 minutes the Hon. Minister came up with the draft proposal for your committee and apologized for not having it typed up, simply because it occurred so quickly. It was an issue that was addressed to deal with the involvement of the provinces, the agreements made between the federal government and the provinces to manage inland fisheries.

I cannot emphasize enough the importance of our support to the proposed amendments made by the Nishga Tribal Council, because it is a serious attempt to address—and I think a very equal concern that was addressed by the Minister with regard to the dealings with the provinces. I think certainly it would go a long way to start recognizing and dealing with native concerns if the amendments could be considered seriously and be a part of the bill.

I guess you cannot emphasize enough the importance or the lack of consultation that has gone on. Today the members of this committee have heard from a lot of people here that represent a lot of people. But the fact of the matter is that we are also entering into discussions of proposed amendments that have not gone to our people.

I would like to just expand a little bit on attitudes. In the past we were aware of government documents that had been circulated on the fears the Department of Justice has and the government people have with regard to the Indian claims to the sea resources.

[*Translation*]

Mais pour en revenir plus directement à l'objet de la discussion, ce Comité devrait peut-être se demander, en ce qui concerne le projet de loi C-32 et la raison pour laquelle il est proposé d'en faire un amendement à la Loi sur les pêches, quel en est le motif. Monsieur le ministre l'a clairement dit: C'est à la suite de deux contestations judiciaires et jugements rendus sur les ressources de la pêche et le pouvoir de répartition qui serait attribué au ministre ou au ministère. C'est une réaction à une certaine situation, et je vous répéterais ce que nous avons également déclaré devant la Commission Pearse, à savoir que chaque fois que nous nous demandons, devant une difficulté, pourquoi elle a surgi... C'est la question que s'est posée la Fraternité des autochtones lorsque nous avons réfléchi aux recommandations que nous voulions formuler à l'adresse de la Commission Pearse et la réponse à cette question incriminait toujours la gestion, ou plutôt ses déficiences.

Nous nous sommes rapidement rendu compte que le système de gestion auquel nous avons affaire ne doit de comptes à personne. Si une erreur est commise, le ministère n'a de comptes à rendre ni à vous ni à moi, l'utilisateur de ces ressources. Il vous suffit d'examiner la situation actuelle pour vous rendre compte des erreurs monumentales de gestion qui ont été commises sur la côte Atlantique comme sur la côte Pacifique.

Nous avons lu avec un vif intérêt certains des comptes rendus de vos délibérations. Il est très important, je l'ai déjà dit, d'analyser les attitudes, car en l'espace de 30 minutes le ministre a présenté à votre Comité un projet de proposition en s'excusant de ne pas l'avoir fait dactylographier, parce que c'était un premier jet. Il s'agissait de la participation des provinces, des accords conclus entre le gouvernement fédéral et les provinces pour la gestion des pêches intérieures.

Je ne saurais trop insister sur l'importance que nous attachons aux projets d'amendements proposés par le Conseil tribal de nishga, parce que nous nous y attachons à serrer de près la question des relations avec les provinces. Si ces amendements faisaient l'objet d'une étude sérieuse et devenaient partie du projet de loi, un grand pas serait fait, à nos yeux, et nous nous sentirions plus proches du but.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance du manque de consultation qui a eu lieu. Ce Comité a entendu aujourd'hui les témoignages d'un grand nombre de gens qui, à leur tour, en représentent un très grand nombre, mais nous abordons également des discussions de projets d'amendements qui n'ont pas été présentés à nos gens.

Je voudrais encore une fois revenir sur cette question d'attitudes. Nous avons été informés qu'il existait des documents du gouvernement sur les appréhensions du ministère de la Justice et des gens du gouvernement concernant les revendications des Indiens sur les ressources de la mer.

[*Texte*]

• 1335

We saw some of those documents, drafted by government bureaucrats who feared the stampede that was going to occur in implementing Indian fisheries bylaws. That never occurred. It still has not occurred. We are still waiting for that stampede, and for a good reason. Sometimes I wonder about our attitude. Perhaps we should have stampeded you with those bylaws. But that is not the way we are as a people. You heard today, the attitude we have with regard to the resources. Sure, we maintain it is 100% ours. We have also said very loud and clear, we want to share—always have. The very reason each and every one of you are sitting in this room is because we had that attitude when you first hit our shores.

In the interest of brevity, I would like to conclude by saying, further to the Minister's Advisory Council's attitude towards this issue, they did not inform our organization that they were going to come to Ottawa to make a presentation to your committee. Granted, we were a part of the discussions when the idea was proposed, but nothing had been concluded. And in meeting one of the Minister's Advisory Council members, Ed had met Mike Griswald, Griswald never said a word about coming to Ottawa. Ed asked them what they had decided, and Mike said nothing happened. Yet, Mike Griswald knew damned well he was coming on a plane the next day to Ottawa. Those are the attitudes I am talking about that have to change. It has to change at every level, from the users to the bureaucrats, to the Members of Parliament.

We have a job to do as Indian people. We have to convince you that our intentions are fair and honourable, and always have been with regard to the resources. All we have ever asked, like I said before, is that you hear us out. We always have plenty to offer as far as advice goes, and we feel it to be very sound advice. As I said, it comes easy when it is a part of your life. That is what we are talking about. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Atleo. Mr. Russ, have you anything to say?

Mr. Reynold Russ (Vice-President, Native Brotherhood of British Columbia): Mr. Chairman, members of the standing committee, first, I would like to open my remarks by saying we support the statement made with regard to delaying the passing of Bill C-32, if the recommendations as made by the Nishgas are not accepted.

As an organization, when we discuss the fishing industry, it makes all of us as leaders of our organization very nervous, because of the problem within the fishing industry. I can remember, Mr. Chairman, not too long ago, when the fishery and the fishing industry were referred to as nickel and dime. The Indian people, the Indian fishermen were the ones that kept it going, because that was their profession. Today, it is still their profession.

[*Traduction*]

Nous avons vu certains de ces documents, rédigés par des bureaucrates qui craignent que l'application des arrêtés concernant les pêches indiennes ne provoque une levée de boucliers. Cela ne s'est jamais produit, ne s'est pas encore produit, et nous attendons toujours que cela se produise, et ce pour une bonne raison. Je me pose parfois des questions sur notre attitude; nous aurions peut-être dû vous opposer une résistance forcenée, mais ce n'est pas ainsi que nous nous conduisons en tant que peuple. Nous avions entendu parler aujourd'hui de la façon dont nous considérons ces ressources. Certes, nous affirmons qu'elles nous appartiennent intégralement, et nous avons toujours affirmé bien haut que nous sommes disposés à partager. C'est parce que nous avons toujours eu cette attitude de partage depuis que le premier d'entre vous a mis le pied sur nos rivages que vous vous trouvez réunis dans cette salle.

Je ne veux pas prendre plus de temps et conclurai en vous faisant remarquer l'attitude à l'égard de cette question du Conseil consultatif du ministre, qui n'a pas informé notre organisation qu'il se rendait à Ottawa pour comparaître devant votre Comité. Il est vrai que l'on nous avait demandé de prendre part aux discussions lorsque l'idée a été proposée, mais rien n'a été conclu. Lorsque Ed a rencontré Mike Griswald, l'un des membres du CCM, celui-ci ne lui a pas dit qu'il se rendait à Ottawa, et à la question de Ed qui voulait savoir ce qui avait été décidé, Mike Griswald, qui savait fort bien qu'il prenait l'avion le lendemain pour Ottawa, lui a dit que rien n'avait été décidé. Ce sont là les attitudes dont je parlais, et qui vont devoir changer, et ce à tous les niveaux, qu'il s'agisse des utilisateurs, des bureaucrates ou des députés.

En tant qu'Indiens, nous sommes chargés d'une mission. Nous devons vous convaincre que nos intentions sont justes et honorables et l'ont toujours été en ce qui concerne les ressources. Tout ce que nous demandons et avons demandé, je l'ai déjà dit, c'est que vous nous entendiez. Nous avons des choses à dire, et nous considérons que nous sommes de bon conseil, car c'est une question qui pour nous est vitale, et c'est de cela que nous parlons. Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Atleo. Monsieur Russ, voulez-vous prendre la parole?

M. Reynold Russ (vice-président, Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique): Je voudrais tout d'abord vous dire, en préambule, que si les recommandations faites par les Nishgas ne sont pas acceptées, nous voudrions que l'adoption du projet de loi C-32 soit retardée.

La question des pêcheries nous tient très à coeur, en tant que chefs de notre organisation. Je me rappelle l'époque, monsieur le président, il n'y a pas si longtemps, lorsque la pêche et les pêcheries étaient considérées comme allant de pair. C'était les Indiens, les pêcheurs indiens qui l'assuraient, car c'était leur métier. C'est toujours encore leur métier.

[*Text*]

During the war, in the 1940s, when the price of salmon started coming back, this is the point where Indian people were being pushed out of the industry. We want to remain part of the industry, and we are working very hard to remain part of the industry. We are again, because of the introduction of this bill, being pushed back against the wall, as we have been in the past. Mr. Chairman, we are not going to sit back and take this. We are going to come out fighting and make sure things will happen for the benefit of the Indian people.

• 1340

Going over to Dr. Pearse's recommendations, we see in his recommendations that conservation is number one. You know, the Indian people are the most conservation-minded people anywhere in the world. I grew up as an Indian person, living with my grandparents, and all they talked about was the future of the fishing industry. This same fishing industry is being wiped out, but not by the Indian people. I emphasize, not by the Indian people. We are still part of the industry and we are doing our best to compete with the most modernized equipment out there. That was built by the government. Subsidies were handed out to people, and very little was handed out to Indian people.

We are concerned. We want to stay in the industry. We have no other profession. We are concerned in the industry as a whole; even the cannery workers. We look at the number of Indian people who are now working in those canneries. I do not think 50% of the Indian people who are professional cannery workers are today working in the canneries.

We are told we want too much. This has been said to us time and again by other organizations: that Indian people want too much. I do not think we want too much. We only want a part. The President of the Nishga Tribal Council mentioned we only want a part of the industry; and we have to have that part of the industry to survive.

Mr. Chairman, I may sound very discriminatory, or whatever. Rule me out of order if you have to. I mentioned that less than 50% of the cannery workers today are Indian people of B.C. I go to the cannery because I deliver fish to the cannery. The majority, or a big part, of those workers in the cannery are East Indians. They are not Indian people from B.C. They are not. So what is happening to the industry? Even in that area we are being pushed out. We have a great concern about this. We are not going to stop until we get full recognition within the fishing industry by the government.

It amazes me to see that this bill, Bill C-32, was going to be discussed without consultation with the Indian people. Yet when the Minister of Fisheries met with the general executive of the brotherhood, his statement was that he would be open-minded to all issues presented by the Indian people.

That has not happened here. It has not happened. If it were not for MPs, I do not think we would even be sitting here discussing this—although, sir, you voted for it; and we appreciate that very much. But I hope that presentations made by the witnesses here would be taken into very serious

[*Translation*]

Pendant les années de guerre, les années 1940, quand le prix du saumon a commencé à augmenter, les Indiens ont été peu à peu évincés de ce secteur. Nous voulons continuer à en faire partie, et nous ne ménageons pas nos efforts à cet effet. La présentation de ce projet de loi nous accule de nouveau à nous défendre, le dos au mur, comme autrefois. Et cette fois, monsieur le président, nous n'allons pas nous laisser faire. Nous allons nous battre pour que le cours des événements ne soit pas préjudiciable aux intérêts du peuple indien.

Si nous passons maintenant aux recommandations de M. Pearse, nous constatons que le souci de la conservation vient en tête de ses priorités. Mais il n'y a pas de peuple au monde qui se préoccupe davantage de conservation que les Indiens. J'ai été élevé par mes grands-parents, des Indiens, que l'avenir des pêches préoccupait vivement. Or voilà que cette ressource est en danger, mais non par le peuple indien, et j'insiste là-dessus. Nous pêchons toujours encore et faisons de notre mieux pour concurrencer un matériel qui est à la pointe du progrès, qui a été construit par le gouvernement, pour lequel des subventions ont été accordées, et dont les Indiens ont très peu profité.

Tout cela nous cause de graves appréhensions: nous voulons continuer à occuper notre place dans cette industrie, nous n'avons pas d'autre métier et tout le secteur des pêches nous tient à coeur, même les usines de conservation. Je crois qu'il n'y a pas 50 p. 100 des Indiens qui sont de métier ouvriers des conserveries qui y sont employés aujourd'hui.

On nous dit et on nous redit de toutes parts que le peuple indien en veut trop. Ce n'est pas mon avis, car nous ne demandons qu'une partie. Le président du Conseil tribal des Nishgas a fait remarquer que nous ne voulions qu'une partie de cette industrie, et que nous devons l'avoir si nous voulons survivre.

Monsieur le président, j'ai peut-être l'air de faire de la discrimination, et vous pouvez invoquer le Règlement contre moi si vous le voulez. J'ai fait remarquer que moins de 50 p. 100 des ouvriers des conserveries sont des Indiens de Colombie-Britannique. Je connais de près les conserveries parce que je leur livre du poisson et la majorité, ou une grande partie tout au moins, de ces ouvriers viennent des Indes orientales. Ce ne sont pas des Indiens de Colombie-Britannique. Que se passe-t-il donc? Même de ce secteur, nous sommes évincés et nous nous sentons très frustrés. Nous ne relâcherons pas nos efforts jusqu'à ce que le gouvernement reconnaisse pleinement nos droits de participation à l'industrie de la pêche.

Je suis stupéfait de voir que ce projet de loi C-32 allait faire l'objet d'un débat sans même que soient consultés les peuples indiens et pourtant, lorsque le ministre des Pêches a rencontré le président de la Fraternité, il l'a assuré qu'il étudierait toutes les questions soulevées par les Indiens.

Ce n'est pas ce qui s'est produit ici. N'était l'intervention des députés, nous ne serions même pas ici aujourd'hui, bien que vous ayez voté en faveur de cette motion, monsieur, et nous vous en remercions. J'espère que les présentations des témoins réunis ici recevront toute votre considération, ce qui nous

[*Texte*]

consideration, and this would give us a chance to be at least a part of what is going to happen.

We have a telex here: an announcement of the troll openings. And in that telex is something we have never seen before: that in the north trolling will remain open outside the surf line.

• 1345

We do not have the interpretation of this as yet, but this is telling us that authority has already been given because we have never seen that within a telex.

With this, Mr. Chairman, I would like to thank you for giving us this opportunity to express our views to the standing committee.

The Chairman: Thank you, Mr. Russ. Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman.

If I heard you correctly—and I am sure I did—you are in total approval of the proposed amendment with the Nishga Band here earlier to section 2(1)(*d*) and adding a new paragraph (*e*). Is that correct?

I realize that you have not had much time to go over that as well as how it may or may not affect other parts of the act, and neither have we. We personally think at this point in time it is good, but we are not sure whether or not it is going to be accepted by the Chair at this point in time. It has to go through a process. But is there anything in this short period of time that you have heard about this amendment, and have you had an opportunity to go through the legislation itself and see if there is something else that would be necessary to tighten up even further this legislation? I guess I am looking for something to get rid of the grey areas in the legislation.

Mr. Atleo: I think that is why we are agreeing with the request for delay of passage to this bill. On first look, we came here with impressions and understanding of what that bill was stating and the proposed amendment by Mr. Fraser. Throughout the day we have all gained a bit of understanding of what is intended, but I think even some of the dialogue that has occurred between the lawyer and some of the committee members suggests that grey areas remain. For that reason I think certainly we would be in favour of taking the time to take a close look at both the proposed amendments as well as the bill itself to try and clarify what areas can be addressed to take a look at clearing up some of those grey areas.

Mr. Henderson: When the Minister was before us earlier last week he brought in . . . we will say the Gulf of St. Lawrence and the east coast and the fact that without this legislation he cannot allocate by gear types, which in effect could allow the large trawlers and draggers into the Gulf of St. Lawrence once again. Without the powers of this legislation he could do nothing about it, only close the whole area. I think that is the general principle of what the Minister had stated.

I will be checking that out, but I believe the Minister does have another way around it because most of those vessels have

[*Traduction*]

donnerait tout au moins une chance de participer à l'élaboration de cette loi.

On nous a remis un télex annonçant l'ouverture de la pêche à la traîne et rapportant, fait inédit, que dans le Nord, la pêche à la traîne restera ouverte au-delà de la ligne de ressac.

Nous n'avons pas encore reçu d'interprétation de ce fait, mais cela signifie que les pouvoirs ont déjà été exercés, car nous n'avons jamais vu cela dans un télex.

Là-dessus, monsieur le président, je voudrais vous remercier de nous avoir permis d'exprimer nos opinions devant le Comité permanent.

Le président: Je vous remercie, monsieur Russ. Monsieur Henderson.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Si je vous ai bien compris, et j'en suis presque sûr, vous approuvez entièrement l'amendement présenté ici tout à l'heure à l'alinéa 2(1)*d*) par la bande des Nishgas, d'après lequel on ajouterait un nouveau paragraphe (2). Est-ce exact?

Je me rends bien compte que vous n'avez pas eu beaucoup de temps pour en prendre connaissance et voir quelles en seraient les incidences sur d'autres parties de la Loi, et nous sommes dans la même situation. L'amendement, à ce stade, nous paraît intéressant, et nous ne sommes pas certains qu'il soit accepté maintenant par le président. Il y a en effet une procédure à suivre, mais avez-vous entendu pendant ce bref intervalle des observations sur cet amendement, et avez-vous pu parcourir vous-mêmes la Loi pour voir s'il y a d'autres parties qui devraient être reprises? Je cherche des indications qui permettraient de dissiper la confusion dans certaines parties de la Loi.

M. Atleo: C'est la raison pour laquelle nous serions en faveur de retarder l'adoption du projet de loi. Nous pensions, à première vue, comprendre l'intention de la Loi et du projet d'amendement de M. Fraser. Après cette journée, nous comprenons un peu mieux ce qui est en jeu, mais il semblerait même, d'après le dialogue qui a eu lieu entre l'expert juriste et certains des membres du Comité, que certaines zones d'ombres subsistent. C'est la raison pour laquelle nous préférerions certainement, à tête reposée, examiner de près le projet d'amendement ainsi que le projet de loi lui-même afin de jeter la lumière sur toutes ces questions.

M. Henderson: Quand le ministre a comparu devant nous la semaine dernière, il nous a fait comprendre que sans cette loi, il ne peut faire la répartition par catégories d'engins, ce qui aurait pour conséquence de permettre de nouveau aux grands chalutiers et dragueurs de pêcher sur la côte Est et de remonter le golfe du Saint-Laurent. Il n'aurait pas pu intervenir sans les pouvoirs que lui donne cette loi et n'aurait pu que fermer toute la zone à la pêche. Tel est, je crois, l'essentiel de l'argument du ministre.

Je vérifierai la question, mais je crois que le ministre aurait un autre moyen de s'y prendre, car la plupart de ces bateaux

[*Text*]

to be licensed to fish in a given area. I do not know exactly how many vessels are licensed to fish in the Gulf of St. Lawrence because most of them have been banned from the Gulf of St. Lawrence; that is, the very large trawlers and draggers.

That having been said, if that is the case and that is a serious problem for the fishermen on the east coast, then one would agree that the committee would have to try and do the best for our fishermen on all coasts and indeed on the inland waters.

You are suggesting probably a six-month moratorium. I guess I am trying to find out, say, if we had the legislation passed with a six-month sunset clause so further consultation could take place and the legislation would only be in effect for six months or maybe a year . . . I do not know what the proper consultation time would be.

• 1350

Would that have a serious effect? Which would be the best? The Minister seems to need the power to allocate by gear types in some areas of the country for sure; in other areas it is a different situation. But once this legislation is passed, if there is not either a moratorium on it or a delay for six months, or indeed, a sunset clause on how long the legislation can be in effect until further consultation can take place . . . It could be opened up at a later date to satisfy a number of different groups, probably including yourselves.

Mr. Newman: I do not know why the Minister cannot delay it for another six months. You have halibut fishing already going on; you have the trolling season opening in a very short time; the herring is finished, and some of the fishing plans for the summer are already in place. So I do not think it would hurt to wait another six months. By November, all our people will be off the fishing grounds, and we need that time to talk about what is going to happen, regardless of whether or not the Minister accepts the recommendations for amendments that were put forth by the Nishga people today.

We still have to talk about it. There are lots of Indian people in the Gulf of Georgia who were never consulted in any way in some of the allocations that have already been made, and they are very nervous about what is going on there. So we would like to see a six-month delay.

Mr. Henderson: You mentioned a very important point in your earlier remarks, Mr. Newman. The fact is that when you found out about this legislation you happened to be out fishing herring roe. One of the difficulties is in trying to get the views of membership, and I presume that, as a leader in your right with your group, you would like to discuss it fully with the membership you represent before a decision of this significance is taken.

It is not easy. You are one example, but across the country there are many, many, many examples of people who are heads of groups and organizations, who represent and are spokespersons for those organizations, who may at one time or another

[*Translation*]

doivent avoir un permis de pêche dans une zone donnée. Je ne sais pas au juste combien de bâtiments ont des permis de pêche dans le golfe du Saint-Laurent, car la plupart d'entre eux, les très grands chalutiers et dragueurs, n'ont pas le droit d'y entrer.

Cela dit, si tel est le cas et si cela constitue un problème grave pour les pêcheurs de la côte Est, vous reconnaîtrez que le Comité doit s'efforcer de faire tout ce qui est en son pouvoir pour les pêcheurs des deux océans, ainsi que pour ceux des eaux intérieures.

Vous proposez sans doute un moratoire de 6 mois et je me demande si nous adoptions par exemple le projet de loi en l'assortissant d'une clause de temporisation de 6 mois, afin de pouvoir procéder entre temps à d'autres consultations et afin que cette loi ne soit en vigueur que pour une durée de 6 mois, peut-être d'un an . . . Je ne sais pas combien de temps il conviendrait de prévoir pour la consultation.

Cela aurait-il une incidence appréciable? Qu'est-ce qui serait le mieux? Le ministre semble avoir besoin de pouvoir établir des quotas par type d'engins dans certaines régions du pays, c'est incontestable; dans d'autres régions, la situation est différente. Mais quand le projet de loi aura été adopté, si on ne prévoit pas un moratoire de 6 mois ou une clause limitant la durée d'application de la Loi jusqu'à ce qu'on ait pu tenir d'autres consultations . . . la Loi pourrait être réexaminée après un certain temps pour faire droit aux requêtes des divers groupes, y compris le vôtre probablement.

M. Newman: Je ne sais pas pourquoi le ministre ne peut pas retarder l'adoption pour 6 mois. La pêche au flétan est déjà en cours; la saison de pêche à la traîne s'ouvrira sous peu; la pêche au hareng est terminée et certains des plans de pêche pour l'été sont déjà mis en oeuvre. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas attendre encore 6 mois. En novembre, tous nos gens seront revenus des lieux de pêche et nous devons avoir le temps d'examiner ce qui se produira indépendamment de l'acceptation par le ministre des projets d'amendements présentés aujourd'hui par le peuple nishga.

Nous devons en parler. Il y a beaucoup d'Indiens dans le golfe de Georgie qui n'ont jamais été consultés de quelque façon que ce soit concernant les quotas qui ont déjà été fixés et ils sont très préoccupés par ce qui se passe là-bas. Nous voudrions donc un moratoire de 6 mois.

M. Henderson: Monsieur Newman, vous avez soulevé plus tôt un point très important. En fait, quand vous avez entendu parler du projet de loi, vous étiez sur les lieux de pêche du hareng rogué. J'imagine que vous avez quelques difficultés, en tant que leader légitime de votre groupe, de tâter le pouls de vos membres et que vous voudriez pouvoir discuter de la chose pleinement avec eux avant qu'une décision si importante ne soit prise.

Ce n'est pas facile. Votre cas en est un parmi tant d'autres puisqu'il y a, à la grandeur du pays, de nombreuses autres personnes qui dirigent des groupes ou des organisations et qui n'ont pas tout le temps voulu pour consulter leurs membres du

[*Texte*]

be busy trying to make a living and find it very difficult. Also a lot of the user people themselves are also busy at that time of year. So the difficulty in consultation with those groups is very paramount to what we are discussing here today. Do you agree with that?

Mr. Newman: Yes. We have 29 locals on the coast and we have to consult with every one of those locals. We do not operate like the federal government; they can decide something in 30 minutes. I think that is what it took the Minister to decide on the amendment. We operate in a different way. We take direction from our membership. The executive cannot decide anything; we have to go back to our membership to get direction. This has just come out, and we have not had that opportunity to take it to our membership.

Mr. Henderson: I take it that you are a member of the MAC group, right?

Mr. Newman: Yes, I am a member of the MAC, yes.

Mr. Henderson: Was this legislation discussed at any length at all in your MAC meetings?

Mr. Newman: Oh, yes.

Mr. Henderson: I heard it was and I just want to get your view of it.

Mr. Newman: It was discussed at length, but no conclusion was . . . When I walked out at 5 p.m. on the second day, three of the non-Indian members were yelling at each other on the floor. So I left and I did not go back on the second day. I felt I was wasting my time trying to talk about issues that were important to me. I think the gulf troller situation has added quite a bit of fuel to the disagreements within MAC. Maybe the fact that the PTA has walked out and we have one empty chair there has had quite an effect on the meeting. They were discussed at length.

So not that much time was spent discussing. Even when the Minister was there on the first day, we had very little time to talk about the bill.

Mr. Henderson: Thank you, Mr. Chairman. I know our time is short and there are other questioners.

The Chairman: Mr. Gass.

• 1355

Mr. Gass: Mr. Chairman, I have one question to the witnesses. I keep hearing them saying they are opposed to the bill because it is going to do terrible things to the native people. What exactly is the bill going to do? What powers exactly are in the bill that changes anything from what existed previously?

Mr. Newman: We did not say we were opposed to the bill. We want consultation. We are afraid of what has happened in the past when amendments were made. I made reference to the fact that the Indian people have suffered severe social problems because of some proposals and amendments that were

[*Traduction*]

fait qu'ils doivent gagner leur vie. En outre, bon nombre des utilisateurs sont aussi très occupés à cette époque de l'année. Ainsi, la difficulté que pose la consultation au sein des groupes est un élément très pertinent au débat d'aujourd'hui. Seriez-vous d'accord avec cette affirmation?

M. Newman: Oui. Nous comptons sur la côte 29 sections locales et nous devons consulter chacune d'entre elles. Nous ne fonctionnons pas comme le gouvernement fédéral qui peut prendre une décision en 30 minutes. C'est le temps qu'a mis le ministre pour prendre une décision sur l'amendement. Nous fonctionnons autrement. Nous consultons nos membres. Le conseil exécutif ne prend pas de décisions seul; il demande l'avis de ses membres. Nous venons de prendre connaissance de l'existence du projet de loi et nous n'avons pas eu la possibilité de le présenter à nos membres.

M. Henderson: Vous êtes membre du CCM, est-ce exact?

M. Newman: Oui, je suis membre du CCM.

M. Henderson: Le CCM a-t-il fait une étude en profondeur du projet de loi?

M. Newman: Ah oui.

M. Henderson: C'est ce que j'avais cru comprendre et je voulais connaître votre point de vue.

M. Newman: On l'a examiné en profondeur, mais aucune conclusion n'a été . . . Quand j'ai quitté la réunion à 17 heures, le deuxième jour, trois membres non autochtones se disputaient. J'ai donc quitté la réunion et je n'y suis pas retourné le deuxième jour. J'avais l'impression de perdre mon temps à essayer d'aborder les questions qui m'importaient. J'estime que la situation des pêches à la traîne du Golfe a avivé la dissension au sein du CCM. Le fait que la *Pacific Trollers Association* ait quitté la séance, laissant un fauteuil vide, a perturbé le déroulement de la réunion. On a beaucoup parlé d'eux.

On n'a donc pas consacré beaucoup de temps à l'étude du projet de loi. Même quand le ministre était des nôtres le premier jour, nous avons pu consacrer très peu de temps au projet de loi.

M. Henderson: Merci, monsieur le président. Nous sommes pressés par le temps et d'autres veulent poser des questions.

Le président: Monsieur Gass.

M. Gass: Monsieur le président, j'aimerais poser une question à nos témoins. Ils ne cessent de répéter qu'ils s'opposent au projet de loi parce qu'il aura des conséquences désastreuses pour les autochtones. Quelles seront exactement les conséquences du projet de loi? Quels pouvoirs confère le projet de loi qui soient différents des pouvoirs qui existent déjà?

M. Newman: Nous n'avons pas dit que nous nous opposons au projet de loi. Nous voulons être consultés. Nous sommes inquiets à cause des conséquences d'amendements adoptés par le passé. Je fais allusion au fait que les autochtones ont subi de graves problèmes sociaux à cause de certaines propositions et

[*Text*]

made in the past without consultation. We want to be consulted. We want the rights of Indian people to be protected in that bill, because in the present form there is nothing in there to protect my rights as an Indian fisherman.

Mr. Gass: But other witnesses earlier said this bill was taking their rights away. How is this bill taking their rights away?

Mr. Newman: Let me explain my personal feelings about it. It could be abused by the bureaucrats who would allocate it away from the Indian people. That is what we are afraid of.

Mr. Gass: So you are not opposed to the bill?

Mr. Newman: Well, if it is used the right way. If there is assurance that Indian people are going to be protected within the bill we would support it, but in its present form, no.

Mr. Gass: So it is the consultation process you are really addressing, rather than the bill itself.

Mr. Newman: We are interested in both of them.

Mr. Gass: Well, Mr. Chairman, there are other questioners and time is getting short, so I will defer to Mr. Skelly.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman. The witnesses have covered the ground efficiently and effectively, I think, on the way in which consultation should or should not take place. The Parliamentary Secretary who sits on this committee, in the minutes of the committee for Monday, April 22, on page 36, after a motion was made to have Indian people before this committee, requested from the MAC representative some comment on the motion, whether or not we should have Indian people here or not. And he also came to the point of asking, almost to the MAC committee, advice as to whether or not we should have Indian people here.

The representative from the Sport Fishing Advisory Board, Mr. Wright, took on that challenge to offer some advice or input to the Parliamentary Secretary on whether we should have anybody here, and he basically said Ed Newman is the head—this is on page 37 and Mr. Wright is speaking:

> Ed Newman is the head of the Native Brotherhood and certainly speaks, so far as I could see, for the Indian people in British Columbia as it relates to our fishing industry. . . . Ed Newman certainly did not show any major objections to Bill C-32 . . . Anybody here who knows Ed Newman knows that if he has an objection to something he sure as heck lets you know.

Later on the Minister, the next day, tries to allay the fears of the committee that native people have not been consulted. The Minister says: Worry not, for I have in fact consulted with the Minister of Indian Affairs and the Minister of Justice and they do not have any problems. Therefore, native people do not

[*Translation*]

de certains amendements qui ont été apportés par le passé, sans consultation au préalable. Nous voulons être consultés. Nous voulons que les droits des autochtones soient protégés dans le projet de loi parce que, tel qu'il est libellé, il ne protège nullement mes droits en tant que pêcheur autochtone.

M. Gass: Mais d'autres témoins nous ont dit plus tôt que le projet de loi supprimait certains de leurs droits. Comment le projet de loi supprime-t-il leurs droits?

M. Newman: Je vais vous expliquer mon point de vue personnel. Les bureaucrates pourraient abuser du projet de loi pour faire une répartition au détriment des autochtones. Voilà ce que nous craignons.

M. Gass: Vous ne vous opposez donc pas au projet de loi?

M. Newman: Non, pas s'il est utilisé à bon escient. Si l'on nous garantit que les droits des autochtones seront protégés dans le projet de loi, nous l'appuyerons mais nous n'appuierons pas le projet de loi tel qu'il est libellé.

M. Gass: Vous parlez donc du processus de consultation plutôt que du projet de loi lui-même.

M. Newman: Ces deux éléments nous intéressent.

M. Gass: Monsieur le président, nous sommes pressés par le temps et d'autres veulent poser des questions; je vais donc céder la parole à monsieur Skelly.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur le président. Les témoins nous ont très bien expliqué, je crois, ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter en ce qui concerne la consultation. Si je me reporte à la page 36 du compte rendu de la séance du Comité du lundi 22 avril, je note que le secrétaire parlementaire qui est membre de ce Comité a demandé, après la présentation d'une motion visant à inviter les autochtones à comparaître devant le Comité, que le représentant du CCM se prononce sur la motion et commente l'opportunité d'inviter les autochtones à comparaître. Il a même failli demander au CCM si nous devions ou non inviter les autochtones à comparaître.

Le porte-parole du Conseil consultatif de la pêche sportive, M. Wright, s'est rendu à l'invitation du secrétaire parlementaire qui l'invitait à se prononcer sur l'opportunité de faire venir des témoins et il a dit, essentiellement, que Ed Newman est le chef, et vous verrez, à la page 37, que M. Wright a dit ce qui suit:

> Ed Newman est chef de la Fraternité des autochtones et pour autant que je sache, il parle au nom des Indiens de Colombie-Britannique sur les questions touchant aux pêcheries . . . Je n'ai pas entendu Ed Newman s'opposer au projet de loi C-32 . . . Tous ceux qui connaissent Ed Newman savent que, s'il n'est pas d'accord avec quelque chose, il ne se gêne pas pour vous le faire savoir.

Le lendemain, le ministre a tenté de dissiper les craintes du Comité sur le fait que les autochtones n'ont pas été consultés. Le ministre nous a dit qu'il ne fallait pas que nous nous inquiétions puisqu'il avait en fait consulté le ministre des Affaires indiennes et le ministre de la Justice et que ceux-ci

[*Texte*]

have any problems. What I am worried about is that maybe this committee does not understand the mechanism by which input from 250,000 native people should be obtained.

Would you have any comments about that process, either with the committee and its approach to, I think at this point, a member of the MAC committee who jumped into it, or to the approach used by the Minister on consultation? Is that an appropriate way in which consultation for 250,000 native people in the Province of British Columbia should take place?

Mr. Newman: No. We have often objected to the representation on MAC. We feel we should have more Indian representation and make recommendations to appoint other people, especially from the Native Peoples' Aboriginal Fisheries Commission, because they represent a lot more people than the Native Brotherhood of British Columbia. And the Minister has agreed that he would recognize them as an advisory board for the native Indian people of British Columbia along the same lines as the Sport Fishing Advisory Board.

• 1400

Mr. Skelly: I guess we are going to adjourn now, and I will probably resume my position on this. I would urge people today to consider that there are two processes afoot. One is the process of hearing the input of native people, but if you really want to hear something in action, I would stay until we begin to process this bill. Then you will get an understanding of how well your message has been received by the Members of Parliament who will be before this committee evaluating what you have said in terms of the bill. If you can even leave one member of your delegation behind to sit with us—it may take all night—and hear the response of Members of Parliament to your input today, it would be an extremely useful and, I think, educative process.

Mr. Newman: Yes, Mr. Chairman. In response to Mr. Skelly's remarks, I must say that we are not just concerned about our representation on MAC; we are also concerned about the representations we are going to have on the different panels that are going to be appointed and the commission that is going to look at what the U.S.-Canada treaty is going to come out with. We want the Indian people to be equally represented on those panels.

We would also like to see one Indian person appointed to the eight-man commission they are going to appoint. There is going to be four from the United States and four from Canada; we would like to see an Indian person represented on that commission.

The Chairman: Gentlemen, we will recess until 3.30 p.m. at which time, Mr. Skelly, you will still be the questioner, but we will have new witnesses before us.

[*Traduction*]

n'avaient aucune réserve. Par conséquent, les autochtones n'ont aucun problème. Ce qui m'inquiète, c'est que le Comité ne semble pas comprendre comment il faudrait procéder pour assurer la participation de 250,000 autochtones.

Auriez-vous des commentaires à formuler sur ce processus de consultation, sur l'approche que doit adopter le Comité, sur le fait qu'un membre du CCM s'en est mêlé ou sur l'approche du ministre en matière de consultation? Est-ce la façon de procéder pour consulter les 250,000 autochtones de la Colombie-Britannique?

M. Newman: Non. Nous avons souvent soulevé des objections à la composition du CCM. Nous estimons qu'il doit compter davantage de représentants des Indiens et qu'il devrait recommander la nomination d'autres représentants, notamment ceux de la Commission des pêches ancestrales des autochtones puisque celle-ci compte plus de membres que la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique. Et le ministre a accepté de les considérer comme un conseil consultatif représentant les autochtones de la Colombie-Britannique au même titre que le Conseil consultatif de la pêche sportive.

M. Skelly: Nous allons, je crois, suspendre la séance et j'aimerais d'abord vous résumer ma position. J'inviterais instamment ceux qui sont ici présents à ne pas oublier que nous étudions deux questions. Nous entendrons d'abord les témoignages des autochtones, mais s'ils veulent vraiment en apprendre davantage, je les inviterais à rester jusqu'à ce que nous entreprenions l'étude article par article du projet de loi. Vous constaterez alors comment les députés ont accueilli votre message et comment ils pèsent vos commentaires en fonction du projet de loi. Si un membre de votre délégation pouvait demeurer avec nous, ça pourrait prendre toute la nuit, il verrait comment les députés tiennent compte de leurs témoignages et ce serait, pour eux, une expérience très enrichissante.

M. Newman: Oui, monsieur le président. En réponse aux commentaires de M. Skelly, j'aimerais dire que nous ne sommes pas préoccupés uniquement de notre représentation au CCM; nous nous inquiétons aussi du nombre de représentants que nous aurons au sein des divers groupes d'étude et de la commission qui examinera les résultats du Traité canado-américain. Nous voulons que les autochtones aient droit à une représentation égale au sein de ces groupes de travail.

Nous voudrions aussi qu'il y ait un autochtone à la commission composée de 8 membres qui sera créée. Il y aura 4 représentants des États-Unis et 4 du Canada; nous voudrions qu'il y ait un Indien qui siège à cette commission.

Le président: Messieurs, nous allons lever la séance jusqu'à 15h30; monsieur Skelly aura la parole, mais nous accueillerons de nouveaux témoins.

[*Text*]
AFTERNOON SITTING

• 1542

The Chairman: I wonder if the Native Brotherhood would like to return as a witness. We have just a bit more testimony to receive from you. When we broke at 2 p.m., Mr. Skelly, you [*Inaudible—Editor*]. Would you like to carry on?

Mr. Skelly: Mr. Chairman, just as an example at the end of a consultation. It worries me. The Minister of Employment and Immigration put forward a program, I believe—$4.6 million. It was to assist people who have suffered as a result of dislocation in the fishing industry. Out of that $4.6 million they named some three very prominent members of the Conservative Party, who were organizers in the last federal campaign, to administer the program over the whole coast of B.C., from Gibsons Landing to Prince Rupert, and the northern half of Vancouver Island. As I understand it, they have allowed members of this committee up to one-third of that money available for administration, and it appears that the chairman of it is entitled to $250 a day, and I have heard, but I have not seen anything concrete, that at least two other members are entitled to $150 a day.

They are renting office space in their own building and taking sort of some of the other costs off it. We are very concerned about things like wages, office rentals in their own building, per diem expenses that are going to go into the pockets of the individuals rather than into the program directly. This is going to affect people who have been affected and dislocated in the industry.

Was the Native Brotherhood consulted by the Minister or ministry officials before this program was set up? Have they received any detailed breakdown of what they hope to achieve with native people, or do native people participate in this?

Mr. Atleo: No.

Mr. Skelly: Nothing? I would assume that this program would have been set up under the specific advice of the Minister of Fisheries, since it is a fisheries program. Do you have any knowledge of that?

Mr. Newman: Yes, we do have knowledge of it. I read the Campbell River paper last Saturday. I got some information from there.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, I think one other area worthy of exploring is the Native Brotherhood is extremely involved on two sides—the commercial fishery and the shoreworkers on the coast of British Columbia, a long time intimate knowledge of the fishery; and also from the native point of view it bridges the two aspects of this. This organization, I understand is asking us to hold off on this legislation. Is it a fair statement

[*Translation*]
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président: Je me demande si les représentants de la Fraternité des autochtones aimeraient comparaître à nouveau. Vous n'aviez pas terminé votre présentation. Lorsque nous avons levé la séance à 14 heures, M. Skelly, vous [*Inaudible—Éditeur*]. Voulez-vous poursuivre?

M. Skelly: Monsieur le président, j'aimerais citer un exemple qui est survenu à la fin de la consultation. Cela m'inquiète. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a proposé un programme dont le coût s'élève, je crois, à 4,6 millions de dollars. Ce programme visait à aider des personnes touchées par les perturbations dans l'industrie de la pêche. Ce programme de 4,6 millions de dollars devait être administré par trois membres très connus du Parti conservateur qui ont travaillé comme organisateurs au cours de la dernière campagne fédérale; ces trois personnes devaient administrer le programme sur toute la côte de la Colombie-Britannique, de *Gibsons Landing* à Prince Rupert et sur la moitié septentrionale de l'Ile de Vancouver. Si j'ai bien compris, les membres de ce comité disposeront d'un tiers des crédits du programme à des fins d'administration et il semblerait que le président touchera 250$ par jour, c'est ce qu'on m'a dit mais je n'en ai pas de preuve, et que les deux autres membres toucheront 150$ par jour.

Ils louent de l'espace dans un immeuble qu'ils possèdent et ils déduisent certains autres coûts. Nous sommes très préoccupés du fait qu'une partie des crédits servira à payer des salaires, la location de locaux dans un immeuble qui leur appartient, une allocation per diem, ce qui fait que les crédits se retrouveront dans les poches de ces personnes et ne serviront pas directement aux réalisations du programme. Cela nuira aux personnes qui ont été touchées par les perturbations dans l'industrie.

Le ministre ou ses hauts fonctionnaires ont-ils consulté la Fraternité des autochtones avant la mise en place de ce programme? La Fraternité a-t-elle reçu une ventilation détaillée des objectifs du programme en ce qu'il touche les autochtones et les autochtones ont-ils pu participer à l'élaboration de ce programme?

M. Atleo: Non.

M. Skelly: Rien? Je serais porté à croire que ce programme a été mis en place à la demande expresse du ministre des Pêches puisqu'il s'agit d'un programme relevant de son ministère. En saviez-vous quelque chose?

M. Newman: Oui, j'en sais quelque chose. J'ai lu un article dans le journal de Campbell River samedi dernier. J'ai obtenu des renseignements de cette source.

M. Skelly: Monsieur le président, j'estime qu'il convient de signaler que la Fraternité des autochtones connaît intimement la situation des pêcheries puisqu'elle s'intéresse aux pêches commerciales et aux activités des travailleurs à terre sur la côte de la Colombie-Britannique. La Fraternité fait le pont entre ces deux activités. Si j'ai bien compris, cette organisation nous demande de reporter l'adoption du projet de loi. Aurais-je

[*Texte*]

that it will not bring the industry crashing down around our knees; that in fact it will work—it worked in herring; it worked in some of the other areas—and that the negotiation process will allow the fishery to continue long enough at least to get an acceptable time period for proper input?

Mr. Newman: That is right. We would like to see a delay. We do not think there is going to be anything drastic happening, but we do believe that if it is pushed through, then you are going to have turmoil.

Mr. Skelly: One of the other things we have asked for is that the Minister make a reference to determine whether in fact this particular amendment is constitutional. Judge Collier has indicated that he is not certain that even this approach would be constitutional. Would you support that request that the Minister make a reference to the Supreme Court of Canada to determine that these amendments are in fact going to be upheld by the courts when we have packaged them?

Mr. Newman: I think it is a fair statement. I think we feel a lot safer with the Collier position than we would with an amendment to allow the Minister to allocate at this time.

Mr. Skelly: I think that is the extent of my questioning, Mr. Chairman.

The Chairman: I do not have any other questioners on the list. Jim, did you have a second question?

Mr. Fulton: Yes, there is one point. We dealt with it to a certain extent during our hearings. I would refer the witnesses to the third clause amendment which authorizes that a person engaged or employed in the administration or enforcement of the act to vary in respect of any area or portion thereof any closed time fishing quota or limit on the size or weight of fish that has been fixed by regulations. I wonder if you could tell the committee whether or not you would view that as a bit of a Mack truck amendment. It basically will allow anyone who works for the Department of Fisheries and Oceans to close any area, even if there have been written regulations given regarding a fishery. Here, it is more a question of the commercial side of those that you represent, as to what the implications of that could be.

• 1545

Let us say you went out into some of the Shinners' cubes to fish, for example, and suddenly one of them was closed off, just as you arrived. Would it not make more sense that openings and closings were based on regulations, so fishermen did not have to steam all the way to an area where there was supposed to be an opening, only to arrive there and find that it was closed?

Mr. Newman: I think you allude to a set of regulations that was implemented in the Pacific fisheries without consultation with the industry. I would like to just expand, relative to Mr.

[*Traduction*]

tort de dire que ce moratoire ne provoquera pas l'effondrement de l'industrie, qu'il y a moyen de trouver une autre solution, comme ce fut le cas pour la pêche au hareng et dans d'autres secteurs, et que le processus de négociation permettra à l'industrie de la pêche de continuer à fonctionner jusqu'à ce que nous ayons pu consulter les intéressés?

M. Newman: C'est exact. Nous aimerions qu'il y ait un moratoire. Le fait de retarder l'adoption du projet de loi n'aura pas de conséquences désastreuses, mais nous croyons par contre que s'il est adopté envers et contre tous il y aura du grabuge.

M. Skelly: Nous avons aussi demandé que le ministre demande aux tribunaux de se prononcer sur la constitutionnalité de cet amendement. Le juge Collier a dit qu'il n'est pas convaincu que cette façon de procéder soit constitutionnelle. Seriez-vous d'accord pour demander que le ministre demande à la Cour suprême du Canada d'indiquer si les tribunaux reconnaîtront la validité des amendements que nous allons rédiger?

M. Newman: Je crois que c'est raisonnable. Nous acceptons plus facilement la position du juge Collier qu'un amendement qui permettrait au ministre dès maintenant d'établir des quotas.

M. Skelly: Je n'ai pas d'autres questions, monsieur le président.

Le président: Je n'ai pas d'autres noms sur ma liste. Monsieur Fulton, vouliez-vous poser une deuxième question?

M. Fulton: Oui. J'aimerais soulever un point dont nous avons beaucoup parlé au cours de nos audiences. J'inviterais les témoins à se reporter à l'article 3 du projet de loi qui autorise une personne engagée ou employée à l'administration ou à l'application de la présente loi à modifier, à l'égard du tout ou d'une partie seulement d'une zone, une période de temps prohibé, la quantité maximum de poisson qu'il est permis de prendre ou une limite de poids ou de grosseur concernant le poisson, que les règlements ont fixées. Pourriez-vous dire aux membres du Comité si vous estimez que cet amendement a une portée beaucoup trop vaste. Cet article du projet de loi permettrait essentiellement à quiconque travaille pour le ministère des Pêches et Océans d'interdire la pêche dans un secteur même s'il existe des règlements régissant la pêcherie. Cette question intéresse davantage ceux de vos membres qui pratiquent la pêche commerciale et qui seront touchés par cet amendement.

Prenons l'exemple suivant. Vous allez pêcher dans une des zones relevant de M. Shinners et, dès votre arrivée sur les lieux, la pêche est interdite. Ne serait-il pas plus logique d'ouvrir et de fermer les saisons de pêche par voie de règlements de sorte que les pêcheurs n'aient pas à se rendre jusque sur les lieux de pêche pour apprendre, une fois sur place, que la pêche est interdite?

M. Newman: Je crois que vous faites allusion à des règlements régissant les pêcheries du Pacifique et qui ont été appliqués sans que l'industrie n'ait été consultée. J'aimerais

[*Text*]

Skelly's question as well, on the statements that have been made with regard to . . . Initially, the bill was presented in a manner that suggested the herring fishery would be in chaos if this were not passed quickly. I think despite attitudes, or what-have-you, with the management of the resource, the fishermen did quite well during the herring fishery and are doing so during the halibut fishery.

I suggest that you perhaps would invite further chaos, because you are going to be definitely up against challenges with this amendment to the Fisheries Act from various sectors of the industry. They have suggested, without a doubt, that is what they are going to do. I read in the minutes that it was recommended the Minister should try to pursue an interpretation as to exactly where this would sit within the new charter.

I think Mr. Watts referred to it this morning. It would save a lot of legal fees if in fact we could take a look at some kind of interpretation before the amendment was pushed through.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, would you permit one more question, in light of that?

The Chairman: Mr. Henderson had his hand up first.

Mr. Henderson: I just wanted to follow up briefly on your last reply, Mr. Newman, to Mr. Skelly. You said you felt safer with the Collier decision than with this legislation. Could you just explain that a little further for us? I know what the Collier decision was, but why do you . . . ?

Mr. Newman: Yes. At least we know where we stand with the Collier decision. However, I do not know where we are going to stand with the amendments that have been proposed by the Minister . . .

Mr. Henderson: So I take it then that you would like to see . . .

Mr. Newman: —without the safeguards that have been proposed by the Nishga people.

Mr. Henderson: You want some of the safeguards built in, by legislation or by regulation?

Mr. Newman: By both legislation and regulation.

Mr. Henderson: Some of the legislation that has been passed in the federal Parliament or in provincial governments, over the years . . . We, as Members of Parliament, and our provincial members, work hard in committee on legislation only to find out, two or three years down the road, that we do not recognize regulations flowing from that legislation. Do you understand what I mean?

Mr. Newman: Yes.

Mr. Henderson: There are different interpretations regarding pieces of legislation, and from the legislation, of course, flows regulation. The interpretation in the field by the departmental officials is sometimes totally different from what we understood it to be when we were dealing with the legislation. I guess that is what your fear is.

[*Translation*]

aussi reprendre certains des commentaires de M. Skelly concernant . . . Quand le projet de loi a été déposé, on nous a dit qu'il fallait qu'il soit adopté rapidement pour éviter la perturbation totale de la pêche au hareng. Malgré certaines attitudes et certains autres problèmes touchant la gestion de la ressource, les pêcheurs s'en sont assez bien tirés pendant la pêche au hareng et ils se débrouillent très bien pendant la pêche au flétan.

J'estime que vous allez provoquer les perturbations parce que divers groupes d'utilisateurs de l'industrie vont contester cet amendement à la Loi sur les pêcheries. Certains ont fait part de leur intention de contester. J'ai lu dans le compte rendu une intervention voulant que l'on demande au ministre d'obtenir une interprétation quant à la conformité de cet amendement à la nouvelle Charte.

M. Watts en a parlé ce matin, je crois. J'estime que nous nous épargnerions des frais juridiques si nous pouvions obtenir une interprétation avant l'adoption de l'amendement.

M. Skelly: Monsieur le président, me permettriez-vous de poser une dernière question faisant suite à ce commentaire?

Le président: M. Henderson a déjà demandé la parole.

M. Henderson: Monsieur Newman, j'aimerais faire suite à la dernière réponse que vous avez donnée à M. Skelly. Vous avez dit que la décision du juge Collier vous rassure beaucoup plus que le projet de loi. Pouvez-vous nous donner d'autres explications? Je connais la décision du juge Collier, mais pourquoi . . . ?

M. Newman: Oui. Nous savons à quoi nous en tenir avec la décision du juge Collier. Toutefois, je ne sais pas ce que sera la portée des amendements proposés par le ministre . . .

M. Henderson: Si j'ai bien compris, vous voudriez . . .

M. Newman: . . . sans les garanties proposées par le Conseil de la tribu nishga.

M. Henderson: Vous voulez que certaines des garanties soient enchâssées, soit dans la Loi, soit dans les règlements?

M. Newman: Et dans la Loi, et dans les règlements.

M. Henderson: Certaines des lois qui ont été adoptées au fil des ans par le gouvernement fédéral ou par les gouvernements provinciaux . . . Les députés fédéraux et provinciaux étudient en profondeur les projets de loi en comité, seulement pour apprendre deux ou trois ans plus tard que nous ne connaissons pas les règlements pris en application des lois. Voyez-vous où je veux en venir?

M. Newman: Oui.

M. Henderson: On donne diverses interprétations à certaines lois et il y a des règlements qui sont pris en application de ces lois. Parfois, l'interprétation donnée par les hauts fonctionnaires du ministère sur le terrain diffère totalement de ce que nous avions compris quand nous examinions la loi. C'est ce que vous craignez, je crois.

[*Texte*]

• 1550

Mr. Newman: Yes, that is right. People can interpret them any way they can, and the Department of Fisheries and Oceans can change them any time they feel like it.

Mr. Henderson: And sometimes in the name of a policy change, which does not come back to the House of Commons or indeed to committee.

Mr. Newman: I guess one of the important things to me is I come here to talk about my concerns, although I know I am talking to a stacked deck. The people sitting in government have been told to make sure this bill goes through here today. I am sitting here trying to express my concerns and it does not mean a damn thing here. The people of Canada paid my expenses to come here for nothing.

Mr. Skelly: We are not dealing with a full load, I will sure tell you; there are a couple of bricks off it.

Mr. Atleo: Just further to that, perhaps it would be appropriate to question legal counsel as to exactly what the status of the proposed amendments put forward by the Nishga people would be.

What are we really looking at realistically in addressing this issue, in listing the concerns of the native people? Do we in fact have an opportunity for amendment at this late stage of the game? Are we in any way realistically looking at a hope for the suggested amendments to this?

Mr. Skelly: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: I should clear that up first. I am sorry, Mr. Atleo, that question is out of order. It has to come from one of the members, but that can probably be arranged.

Mr. Skelly.

Mr. Skelly: I think you might want to refer that to legal counsel, but I think it should be pointed out that this committee has the right to change that legislation by amending it. The amendment that was submitted by the Nishga people will in fact be... It has not at this point, but Mr. Fulton has indicated he will move those motions and we will debate to have those included in this package.

I do not think it is appropriate to ask the legal counsel whether or not that could happen. He might want to make some comments on how he thinks it will impact on the legislation, but I think the critical thing to remember is that amendment will rise or fall on whether or not Mr. Fraser wants it in there. His Parliamentary Secretary will attempt to communicate with him, and then he will give instructions to the Parliamentary Secretary, who will either let it be voted for or not. That is the process by which that is accepted. The committee, though, has the right to amend that legislation and report it to the House.

The Chairman: Mr. Skelly, did you have a final question?

Mr. Skelly: Yes, I did. I just thought it might be useful again to ask the legal counsel how that amendment would impact the legislation.

[*Traduction*]

M. Newman: Oui, c'est exact. Les bureaucrates peuvent interpréter les règlements à leur guise et le ministère des Pêches et Océans peut les modifier quand il le veut.

M. Henderson: Il le fait parfois sous le couvert d'une modification de la politique et la Chambre, voire le Comité, n'en est pas toujours saisie.

M. Newman: Ce qui m'importe c'est que je suis venu ici pour exposer mes préoccupations tout en sachant que les dés sont pipés. Les députés du gouvernement se sont fait dire que le projet de loi doit être adopté aujourd'hui. Je me retrouve ici à essayer d'exposer mes préoccupations et cela ne donnera strictement rien. Les contribuables canadiens ont payé les dépenses de mon voyage en pure perte.

M. Skelly: Je peux vous confirmer que l'équipe n'est pas au complet; les bons joueurs nous font défaut.

M. Atleo: J'aimerais dire qu'il serait peut-être bon de demander au conseiller juridique de se prononcer sur les projets d'amendements proposés par le Conseil de la tribu nishga.

Qu'allons-nous accomplir ici en entendant les autochtones exposer leurs préoccupations? Est-il encore possible à cette étape du jeu de faire adopter un amendement? Est-il réaliste d'espérer que l'on puisse proposer des amendements au projet de loi?

M. Skelly: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: J'aimerais d'abord apporter des précisions. Je regrette, monsieur Atleo, votre question est irrecevable. Elle doit être posée par un des membres du Comité, mais l'un d'entre eux acceptera peut-être de le faire.

Monsieur Skelly.

M. Skelly: Il faudrait sans doute poser cette question au conseiller juridique, mais je tiens à signaler que le Comité a le droit de modifier le projet de loi. L'amendement proposé par le Conseil de la tribu nishga sera en fait... On ne l'a pas encore fait, mais M. Fulton nous a indiqué qu'il proposera ces motions, nous en débattrons, et nous tenterons de les faire adopter.

A mon avis, il ne convient pas de demander au conseiller juridique si c'est possible. Il pourrait par contre nous dire en quoi ces amendements modifieront la loi, mais j'estime qu'il est important de souligner que l'amendement sera adopté si M. Fraser le veut bien. Son secrétaire parlementaire tentera de communiquer avec lui pour savoir s'il faudra voter pour ou contre l'amendement. L'adoption de l'amendement dépend de cette décision. Par contre, le Comité a le droit de modifier un projet de loi et d'en faire rapport à la Chambre.

Le président: Monsieur Skelly, vouliez-vous poser une dernière question?

M. Skelly: Oui. Je pense qu'il serait utile de demander au conseiller juridique quelle incidence l'amendement aura sur la loi.

[*Text*]

You mentioned at the beginning, Mr. Newman, that when Mr. Fraser came into office—although it has been stated he has not been there very long and he has not had a chance to do anything over six or eight months—he did have an opportunity to a great deal and make some solid commitments to the sports fishery. I wonder if in your area, where there are large numbers of members of the Native Brotherhood and Indian people who are concerned about fishing—places like Hakai Passage, Rivers Inlet... In the Bella Bella area they are developing sports fishery enterprises that are going on seven days a week. They are growing continually. There is more and more push to get this sports fishery rolling up there, while at the same time there appear to be closures—closures in Rivers Inlet, closures in the area around Bella Bella. There is also very little effort in terms of salmon enhancement in those areas. So what you are getting is commercial closures in order to increase escapement for enhancement, while at the same time you are getting a larger and growing sports fishery. Mr. Fraser appears to have made a commitment to that sports fishery where he has failed to make a commitment to native people and to other infrastructure supports for the fishing industry.

Is that a valid interpretation of what you alluding to at the beginning?

Mr. Newman: Yes. I think the figure given for the amount of money spent on salmon enhancement from Alert Bay north is 20% of the budget, which is very little. Yet we have many natural streams in the area. It is funny that you talk about that program that is being developed, the $4 million program. Our band went into that kind of a program last summer, and it worked very well. That is what this program has been based on now. I was telling members of MAC about it, how we went into a stream clearance program on our own to employ some of the people who were not employed. We took inventories of streams and kept track of the number of salmon we saw going up those streams. It worked very well. But we have had it closed. The north bank is now closed to commercial fishermen and wide open to the sports fishery, which to us is very unfair. It took away 75% of the earning power of the some of the fishermen in Bella Bella, which is a hell of a drastic cut, coming as it does with the 40% cut in the herring. You just cannot make a living on those kinds of cuts. We have suffered a great deal while the sports fishermen seem to be getting more and more.

• 1555

Mr. Skelly: It seems a rather biased interpretation of the $4.6 million gift—or whatever it is—to that particular group of individuals. It seems to have a very large component of patronage in it at a level that the Liberals never dreamed of. Nevertheless, there was no consultation on the political level about the implementation of that program with the Native Brotherhood. If I understand you correctly, MAC was not consulted about a $5 million program on the coast of B.C., either.

[*Translation*]

Vous avez dit au début, monsieur Newman, que M. Fraser, lorsqu'il est devenu ministre, a eu la possibilité de prendre des décisions et des engagements à l'endroit des pêcheurs sportifs, et cela même s'il est ministre depuis six ou huit mois seulement et qu'il n'a pas eu la possibilité de faire grand-chose. Dans votre région, la Fraternité des autochtones compte de nombreux membres qui s'inquiètent des pêcheries, dans certains endroits comme le passage Hakai, *Rivers Inlet*... Dans la région de Bella Bella, on a créé des entreprises de pêche sportive qui travaillent sept jours par semaine. Elles sont en pleine croissance. De nombreuses pressions s'exercent pour intensifier les efforts de la pêche sportive dans cette région et pourtant, on annonce des interdictions de pêche à *Rivers Inlet* et dans toute la région de Bella Bella. Par ailleurs, on fait très peu d'efforts au niveau de la mise en valeur du saumon dans cette région. Ainsi, il y a interdiction de la pêche commerciale sous prétexte d'augmenter le nombre d'échappées à des fins de mise en valeur et, pourtant, la pêche sportive ne cesse de prendre de l'expansion. M. Fraser semble avoir pris des engagements à l'égard des pêcheurs sportifs, mais il n'en a pas pris à l'égard des autochtones et des autres secteurs dont dépend l'industrie de la pêche.

Est-ce une interprétation valable des allusions que vous avez formulées au début?

M. Newman: Oui. Sauf erreur, on nous a dit que les crédits consacrés à la mise en valeur du saumon dans la région située au nord de *Alert Bay* représentent 20 p. 100 du budget, ce qui est très peu. Or, nous avons des cours d'eau naturels dans cette région. Quel hasard que vous parliez du programme de 4 millions de dollars qui est en voie d'élaboration. L'été dernier, notre bande a lancé un programme qui a très bien fonctionné. C'est sur quoi repose le programme actuel. J'en ai parlé aux membres du CCM et je leur ai expliqué comment nous avions pris l'initiative de déblayer certains cours d'eau pour créer de l'emploi pour nos chômeurs. Nous avons fait un inventaire des cours d'eau et nous avons fait le compte des saumons qui remontaient ces cours d'eau. Le programme a très bien fonctionné. Mais on a dû y mettre fin. Le banc nord est maintenant fermé à la pêche commerciale, alors que les pêcheurs sportifs y ont accès très librement, situation injuste pour nous. Cela a privé de 75 p. 100 de leur source de subsistance certains des pêcheurs de Bella Bella, et avec la réduction de 40 p. 100 de la pêche au hareng, c'est une réduction énorme. Avec toutes ces réductions il n'est plus possible de vivre. La situation a donc été très dure, pour nous, alors que de leur côté les pêcheurs sportifs en ont de plus en plus.

M. Skelly: Je trouve que c'est une interprétation partiale du sens de ce cadeau de 4.6 millions de dollars—ou autres—dont a bénéficié ce groupe. Je pense qu'il y a eu en fait un favoritisme énorme, comme les Libéraux eux-mêmes n'en avaient jamais rêvé. Toujours est-il que les responsables politiques n'ont absolument pas consulté la Fraternité des autochtones sur l'application de ces mesures. Si je vous comprends bien, le CCM n'a pas été consulté sur ce programme de 5 millions de dollars appliqué à la côte de la Colombie-Britannique.

[*Texte*]

Mr. Newman: Well, I do not know about some of the members of MAC.

Mr. Skelly: But the organization itself was not consulted.

Mr. Newman: That is right.

The Chairman: Well, gentlemen, that ends the questions we have for the Native Brotherhood, and I would like to thank the Brotherhood on behalf of my colleagues for appearing. Mr. Newman.

Mr. Newman: I was asked by the Kwakiutl Tribal Council and the South Vancouver Island Tribal Council to put on record that they are in total support of the amendments proposed by the Nishga Tribal Council.

The Chairman: Thank you, Mr. Newman. That will be noted.

Mr. Newman: Once again, Mr. Chairman, I would like to thank you and the few people who stayed behind to listen to us for giving us the opportunity to come before you today. Thank you very much.

The Chairman: Thank you. I would now like to call representatives of the Nimpkish Band Council to come to the witness table.

Gentlemen, I would like to introduce to you Mr. Pat Alfred, Chief Councillor of the Nimpkish Band Council. Chief Alfred, if you would like to introduce your two colleagues to us, please.

Chief Pat Alfred (Chief Councillor, Nimpkish Band Council): Bill Cranmer, Band Councillor, and Roy Cranmer.

I would like to read you my presentation, and I would also like to add on to it as I am finished.

The Chairman: Good. You go ahead.

Chief Alfred: Mr. Chairman and hon. members, thank you for the chance to speak. I regret we had to express ourselves in such hard terms in order to be invited.

We complained last week, you may recall, that for the committee and the Parliament to pass a law totally controlling the fishery resource of the west coast without asking a single native person for his opinion was an action worthy of South Africa, not Canada. To you that may seem like an unfair comparison, but the bitter truth is that once again we have not been included in the decision-making about one of the most fundamental things concerning us next to land itself.

The fish resource was once 100% ours, and despite the impressions some of you may have, this resource was never given away. In British Columbia the native people never lost their title through negotiation, sale, conquest, or treaty. There was no war, no conquest, no negotiation, and few treaties. We were simply crowded out. Last week in these chambers a committee of the Parliament of Canada sat down to vote in favour of handing out what was entirely a traditional Indian fishery over to a single ministry in Ottawa. In our eyes this is

[*Traduction*]

M. Newman: Je ne peux absolument pas garantir que certains membres du CCM n'aient pas été consultés.

M. Skelly: Mais le CCM en lui-même ne l'a pas été.

M. Newman: Effectivement.

Le président: Messieurs, cela met fin à la période de questions, et je vais donc, au nom de tous mes collègues, remercier la Fraternité des autochtones. Monsieur Newman.

M. Newman: Le Conseil tribal Kwakiutl et le Conseil tribal de l'Ile de Vancouver-Sud m'ont demandé, pour le compte rendu, de dire ici publiquement leur approbation des amendements proposés par le Conseil tribal nishga.

Le président: Merci, monsieur Newman. Nous en prendrons bonne note.

M. Newman: Une fois de plus, monsieur le président, j'aimerais vous remercier, vous et les quelques personnes qui nous ont donné la possibilité de témoigner aujourd'hui, et qui ont décidé de siéger plus longtemps pour nous entendre. Merci beaucoup.

Le président: Merci. Je vais maintenant demander aux délégués du Conseil de bande Nimpkish de s'approcher de la table.

Messieurs, j'ai le plaisir de vous présenter M. Pat Alfred, conseiller chef du Conseil de bande Nimpkish. Chef Alfred, si vous voulez présenter vos collègues, je vous en prie.

Le chef Pat Alfred (conseiller chef, Conseil de bande Nimpkish): Bill Cranmer, conseiller de la bande, et Roy Cranmer.

Je voudrais lire mon mémoire, et lorsque ce sera fait j'aurai un certain nombre d'observations à ajouter.

Le président: Allez-y.

Le chef Alfred: Monsieur le président, honorables députés, merci de nous avoir invités à prendre la parole ici. Je regrette que nous ayons dû prononcer des paroles aussi dures pour pouvoir être invités.

La semaine dernière, vous vous en souviendrez peut-être, nous avons déclaré digne de l'Afrique du Sud, et non pas du Canada, cette façon d'adopter au Comité et en Parlement, sans qu'un seul autochtone ait été consulté là-dessus, un projet de loi dont dépendrait l'avenir des pêches de la côte Ouest. Vous trouverez cette comparaison un peu dure, mais la triste vérité, une fois de plus, est que nous n'avons pas été associés au processus de décision, alors qu'il y est question d'une des choses les plus importantes pour nous après nos territoires.

Il fut un époque où nous disposions à 100 p. 100 du poisson, et en dépit de certaines impressions que vous pourriez avoir, nous n'avons jamais abandonné ces droits. En Colombie-Britannique, aucune négociation, vente, conquête ou signature de traité, n'a jamais fait abandonner leurs droits aux autochtones. Seuls quelques traités ont été signés, mais il n'y a eu aucune guerre, aucune conquête ni négociation. Nous avons tout simplement été évincés par la foule des nouveaux arrivants. Or voilà que la semaine dernière, un comité du Parle-

[*Text*]

simply a final step in the historical process that has left us without any control over our fate. If we cannot even fish except at the whim of the Minister, we can hardly think of ourselves as citizens of any nation.

We note for the record that the gentlemen who sat down together in the chambers last week to vote in favour of Bill C-32 represented all the west coast fishermen groups except one. There was not a single native fisherman present. What do you expect us to think of that. Are we suspicious?

• 1600

It is not always crazy to be paranoid, especially if you are a native living in British Columbia, where the provincial government refuses to recognize our existence and steadfastly opposes any and all of our claims to title, our rights, and our hope for some political control over our lives.

We have specific objections to Bill C-32, but these are pale beside the basic flaw in the legislation: it delivers the fishery resource completely into the hands of the Fisheries department. Even though authority will in theory rest with the Minister, we all know from long and worrying experience that it is ultimately the senior bureaucrats who shape policy. What can I say about the Fisheries department? Its record has been an unparalleled management disaster.

Gentlemen, when Captain Cook arrived on our shores, the west coast fishery was the most abundant natural fishery in the world. It has been reduced almost to a biological wasteland. It has been depleted, exploited, overfished, poisoned, and turned into a garbage dump. The fisheries department can make no claim to have succeeded in anything except the destruction of our once magnificent marine heritage.

What has happened so far with the fisheries bureaucracy is that as its size increased, the fisheries decreased. Some parts of the fisheries are already lost, such as pilchards and anchovies. Everything else—the herring, salmon, shellfish, crabs, clams, groundfish—is in terrible shape. I would remind this committee of the words of a former federal fisheries official, Don Pepper, who told the Pearse Royal Commission into Pacific Fisheries Policies several years ago that the department was "a shambles". The bureaucracy, he said, had grown completely out of touch with the fishermen it was meant to serve. Mr. Pepper describes the policies of the department as "bad, lousy and inadequate, because those who make the policies are no longer accountable for what they do".

[*Translation*]

ment canadien s'est réuni pour donner à un seul ministre le pouvoir de disposer, comme bon lui semblera, de ce qui était traditionnellement une pêcherie indienne. Pour nous, cela marque l'étape finale d'un processus historique qui nous a privés de tout moyen de contrôle sur notre propre destinée. Si notre droit de pêcher dépend des humeurs du ministre, nous pouvons dire que nous ne sommes plus vraiment citoyens d'aucune nation.

Nous tenons à faire remarquer, pour le compte rendu de séance, que ces messieurs des deux Chambres qui se sont réunis pour voter en faveur du projet de loi C-32, représentaient les intérêts des divers groupes de pêcheurs de la côte Ouest, à l'exception d'un seul. En effet, pas un seul pêcheur autochtone n'était présent. À votre avis, que devons-nous en penser? Allez-vous encore dire que nous sommes méfiants?

Il y a parfois tout lieu d'être un peu paranoïaque, et notamment lorsque vous êtes autochtone vivant en Colombie-Britannique, où le gouvernement provincial refuse de reconnaître notre existence, fait systématiquement opposition à toutes nos revendications, qu'il s'agisse de nos titres de propriété, de nos droit ou de notre désir de pouvoir un jour prendre en main notre destin politique.

Le projet de loi C-32 soulève de notre part un certain nombre d'objections, mais celles-ci sont sans grande importance en comparaison de notre critique essentielle, à savoir que ce projet de loi donne au ministère des Pêches tous les pouvoirs de réglementer les pêcheries. Même si, théoriquement, c'est le ministre qui a le dernier mot, nous savons tous, en raison de notre longue et douloureuse expérience, que ce sont finalement les hauts fonctionnaires qui élaborent les politiques. Que puis-je vous dire d'autre du ministère des Pêches, si ce n'est que sa gestion a été la plus désastreuse qui soit.

Messieurs, lorsque le capitaine Cook a débarqué sur le rivage, les ressources naturelles en poisson de la côte Ouest étaient parmi les plus riches au monde. Or, on se trouve maintenant en face d'un véritable désert biologique. Ces domaines de pêche ont été exploités, surexploités, empoisonnés, dévastés, et finalement transformés en dépotoirs. Le seul résultat par le ministère des Pêches, au total, c'est la destruction de ce qui était, à une certaine époque, un patrimoine marin absolument extraordinaire.

On peut dire qu'au fur et à mesure de la croissance de l'administration des pêches, les ressources ont diminué. Je peux même dire que pour la sardine et l'anchois, les jeux sont faits. Et pour le reste—le hareng, le saumon, les mollusques, les crabes, les palourdes, le poisson de fond—la situation est absolument catastrophique. Je voudrais rappeler au Comité les termes d'un ancien responsable des Pêches de l'administration fédérale, Don Pepper, qui a déclaré devant la Commission royale Pearse, chargée—il y a quelques années—d'enquêter sur les pêcheries du Pacifique, que le ministère était «un véritable chaos». D'après lui, l'administration s'était complètement éloignée des pêcheurs qu'elle était chargée de servir. M. Pepper a ajouté que les politiques du ministère «ne valaient

[*Texte*]

Department personnel are only concerned with making money and getting promoted. The higher up the ladder you get in the department, the fewer fishermen there are. The department as it stands is "empty of ideas and has a siege mentality".

Over the years power has concentrated more and more at the centre in Ottawa. Pacific fisheries decision making has steadily moved further and further from the Pacific fishermen themselves. There are senior bureaucrats who cannot tell a salmon from a halibut. Usually they have a diploma from some prairie technology institute, that is all. The problem, Mr. Chairman, is that there is absolutely no democratic control of fisheries. Laws and regulations are invented at the whim of petulant fishery officers or even more petulant political aides attached to the department.

If Bill C-32 passes, the control of the remaining fishery resource will pass completely and utterly into the hands of the very bureaucrats who caused the management disaster in the first place. Politicians come and go, but the department never changes, it seems. Under the bill the civil servant will be answerable to nobody except a handful of senior officials who have the Minister's ear on a day-to-day basis. If we can be sure of anything, it is that these powerful mandarins will continue to rule from the ivory tower.

As for the political direction from the Minister, I ask again: Do you blame us for being suspicious? So far the Minister has been eager to please the powerful sport fishermen and other lobbies, but apparently he forgot that the native fishermen even existed. Are we invisible? More to the point, will we continue to be invisible?

The Minister, it is said, needs absolute power to allocate fishing quotas to live up to obligations under the new salmon pact with the United States. We submit that the government departments are always finding one reason or another to hand themselves more power. Absolute power over allocations we know from history will bring with it, sooner or later, absolute abuse. Look at the abuse that occurs already when the fisheries department's power is still not quite absolute.

With all due respect to the Minister of Fisheries and Oceans, we live in a time when it does not seem to matter which party is in power. Government runs mainly on patronage. The problem for native fishermen living on the west coast is that we have little reason to expect to become recipients. Once this bill is passed, make no mistake, the fishery resource will become an extension of the vast Canadian patronage system. Who will get the quotas? The people who please the Minister, that is who. For us to expect that the allocation will be fair and equal and that our special concerns will always be

[*Traduction*]

rien, parce que les décideurs n'avaient aucun compte à rendre sur ce qu'ils faisaient».

Au total, il semble que les fonctionnaires du ministère soient uniquement motivés par l'appât du gain et par les perspectives de promotion. Plus vous montez dans la hiérarchie ministérielle, moins vous trouvez de pêcheurs. Le ministère tel qu'il est serait «une place forte vide».

Au fil des années, le pouvoir s'est de plus en plus concentré à Ottawa. Les décisions concernant les pêcheries du Pacifique ont de plus en plus échappé au contrôle des pêcheurs eux-mêmes. Ce sont des hauts fonctionnaires, incapables de faire la différence entre un saumon et un flétan, qui décident. En général, ils sont simplement diplômés d'un institut de technologie des Prairies, et ça s'arrête là. Le problème, monsieur le président, c'est qu'en matière de pêches le processus démocratique de contrôle s'est perdu. Lois et règlements sont le produit de l'imagination changeante de certains fonctionnaires débordant d'activités, ou même de certains adjoints politiques encore plus débordant d'activités.

Si le projet de loi C-32 est adopté, les derniers restes de nos ressources seront complètement entre les mains des mêmes fonctionnaires qui sont responsables de cette gestion absolument catastrophique dont je parlais. Il est vrai que les hommes politiques passent, mais le ministère reste. Or, d'après ce projet de loi, les fonctionnaires n'auront de comptes à rendre à personne, si ce n'est à une poignée de hauts fonctionnaires, auxquels se fie le ministre pour ce qui est des affaires au jour le jour. Nous pouvons donc être sûrs d'une chose, c'est que ces mandarins tout-puissants continueront à tout régenter du haut de leur tour d'ivoire.

Examinons maintenant le comportement du ministre, au niveau politique. Vous étonnez-vous de notre manque de confiance? Jusqu'ici le ministre a surtout voulu faire plaisir aux puissants pêcheurs sportifs et autres groupes de pression, tout en oubliant apparemment l'existence des pêcheurs autochtones. Sommes-nous donc invisibles? Et surtout, continuerons-nous à l'être?

Soi-disant, et étant donné le nouveau traité avec les États-Unis sur la pêche au saumon, le ministre aurait besoin, pour la répartition des quotas de pêche, de pouvoirs absolus. Nous constatons simplement que les ministères trouvent toujours de bonnes raisons pour se doter de pouvoirs accrus. Or, en matière de répartition des quotas de pêche, l'expérience prouve que des pouvoirs absolus se traduiront par des abus absolus. Il suffit, pour s'en persuader, de regarder ce qui se passe alors que pour le moment les pouvoirs du ministère ne sont pas encore absolus.

Et sauf le respect dû au ministre des Pêches et Océans, j'aimerais dire que, en ces temps, il importe peu que ce soit un parti ou l'autre qui soit au pouvoir, et que l'action du gouvernement répond à des considérations de clientalisme politique. Le malheur, pour les pêcheurs autochtones de la côte Ouest, c'est qu'ils ont très peu de raison de pouvoir espérer en profiter. Une fois que le projet de loi sera adopté, ne vous y trompez pas, ce régime de favoritisme omniprésent s'étendra au domaine des pêches. Ceux qui auront le bonheur de plaire au ministre obtiendront les meilleurs quotas. Étant donné le

[*Text*]

taken into account would be plain stupid, given the history of the department, its record, and the human fact of political life.

• 1605

Finally, there is another critical issue here. I cannot believe this committee does not appreciate the effect of Bill C-32 on the constitutional process we are involved in. The recent ruling by the Supreme Court of British Columbia contends that MacMillan Bloedel did not have the right to log Meares Island off the west coast of Vancouver Island until aboriginal land claims were duly settled. A logging corporation could not remove the trees because the trees might well belong to the Indians. In view of the Meares decision my question is this: How does the Department of Fisheries think it can legally get away with seizing control of all fish on the west coast, the fish being as much resource as the trees, while the constitutional process remains incomplete? Which of those fish belongs to the Indians?

We urge you to reject Bill C-32. It is bad legislation unless the Nishga amendment is accepted. In practice, it will consolidate too much power in the hands of the civil servants who have not demonstrated any gift for fisheries management in the past. It leaves the ministry in the position to play even more political games than it already does. First of all, in our view, it is a blatant attempt to grab control of the resource that we do not see as being separate from the earth we inhabit. The fish as well as the trees were part of that heritage we never surrendered. Simply put, what effect will Bill C-32 have on our ongoing sea claims? Unless this issue is dealt with, Parliament is merely circumventing the due process of completing the Canadian Charter of Rights and Freedoms which must, by definition, include our claims, not only to the land but also to the sea and its resource.

Further to that, I would add to some of the remarks made this morning about the actions of some of the people who were supposed to be here. This does not give us much faith in the people representing us; neither does the absence of David Crombie whose mandate is for the Indian people, trust responsibility.

Also, I wish to explain a little further why we do not support people like MAC and advisory boards that we have in British Columbia. Those are the same people who came to Ottawa last year to lobby against special user groups, meaning native food fishing, so we cannot accept your meetings with the MAC committee and whoever was here, with no native participation. We had no one there to protect us at that meeting.

[*Translation*]

passé du ministère, étant donné par ailleurs le facteur humain en politique, il serait absurde de notre part de croire que ces répartitions seront équitables, et que l'on tiendra compte de la spécificité de notre situation.

Enfin, j'aimerais aborder un autre point difficile. Je n'arrive pas à croire que ce Comité puisse ignorer les répercussions possibles du projet de loi C-32 sur le débat constitutionnel auquel nous sommes partie. D'après le jugement rendu récemment par la Cour suprême de Colombie-Britannique, MacMillan Bloedel n'avait pas le droit d'exploiter Meares Island, au large de la côte ouest de l'Ile de Vancouver, tant que les revendications territoriales des autochtones n'avaient pas fait l'objet d'un règlement. Les arbres étant peut-être bien propriété des Indiens, la société d'exploitation forestière n'avait pas le droit de les abattre. J'ai donc la question suivante à poser: étant donné que le débat constitutionnel n'est pas encore clos, étant donné que les poissons sont une ressource au même titre que les arbres, comment le ministère des Pêches imagine-t-il avoir le droit de pouvoir disposer des poissons de la côte Ouest? Quelle est la part de poissons qui revient aux Indiens?

Nous vous demandons donc instamment de rejeter le projet de loi C-32. À moins que l'amendement des Nishgas ne soit accepté, c'est un mauvais projet de loi. Il donnera en effet trop de pouvoirs à ces fonctionnaires qui se sont déjà montrés incapables de gérer nos pêcheries. Le ministre, par ailleurs, aura une latitude accrue pour ses manoeuvres politiques. De notre point de vue, c'est une tentative de mainmise sur une ressource qui, pour nous, ne peut pas être dissociée de l'espace que nous habitons. Les poissons, aussi bien que les arbres, font partie d'un patrimoine que nous n'avons jamais cédé. En termes simples, quelles seront les conséquences du projet de loi C-32 sur nos revendications maritimes actuelles? Tant que le Parlement ne prend aucune mesure, il ne fait que contourner la nécessité de compléter la Charte canadienne des droits et libertés qui doit—par définition—faire une place à nos revendications, non seulement territoriales mais également maritimes, avec tout ce que cela implique du point de vue des ressources.

J'aimerais maintenant ajouter quelques observations sur ce qui a été dit ce matin du comportement de certaines personnes qui devaient être ici. Je dois dire que cette absence, de même que celle de David Crombie qui est chargé de représenter les intérêts de la population indienne, ne nous inspire guère confiance.

J'aimerais maintenant expliquer un peu pourquoi nous n'appuyons pas l'action du CCM, ni celle des conseils consultatifs de Colombie-Britannique. Y siègent en fait les mêmes personnes qui sont venues l'an dernier à Ottawa pour exercer des pressions contre certains groupes d'usagers, à savoir les autochtones qui pratiquent la pêche alimentaire, raison pour laquelle nous ne pouvons accepter que vous vous réunissiez avec le CCM, ou quelque autre conseil consultatif que ce soit, sans que nous puissions y participer. Il faudrait au moins que quelqu'un soit là pour défendre nos intérêts.

[*Texte*]

The Chairman: Do either of the other gentlemen have anything to add to your statement, Mr. Alfred?

Mr. Bill Cranmer (Councillor, Nimpkish Band Council): Mr. Chairman, we too were caught a little off guard with this appearance before the standing committee, but I think you heard in the submissions this morning that we all have common concerns about the lack of consultation. In any case, I would like to just fill in a few of my own thoughts which I have jotted down in the short time I have been looking at the bill.

First of all, I would like to thank those responsible for having us appear before this committee on Fisheries and Forestry to voice our common concerns on the possible implications for the aboriginal peoples, not only in B.C. but in Canada, of Bill C-32, An Act to amend the Fisheries Act.

The government today has the capability of pushing this legislation through, I understand, with its majority. But does the government have the capability of shouldering the great responsibility of the consequences and the responsibility for dealing the final blow to the aboriginal peoples, who depend so much on the resources of the sea and waters for their survival?

• 1610

This bill, if passed, has some very serious implications, as everybody has said already. We are here to appeal to any sense of justice that might be in this building here today. As I look around this room, maybe we are sitting in the wrong room. I do not see any Conservative Prime Minister or late Conservative Prime Ministers looking down on us. Maybe if John were looking down on us, he might take a little bit more time to . . . I am talking about John Diefenbaker. In your deliberations . . .

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. B. Cranmer: We would also appeal to the Minister of Fisheries and Oceans, John Fraser, and indeed appeal to the Prime Minister of Canada who has already stated . . . I think somebody has already read the press release on the policy that his government is going to base its dealings with the aboriginal peoples on certain principles. I think that has already been read out, so I will not bother with that.

The Minister of Fisheries and Oceans, at a meeting with the Native Brotherhood of B.C. general executive in Vancouver, issued similar statements. I put to the Minister at that meeting the theme of the past Native Brotherhood convention in Port Alberni that the Indian people speak for the salmon. To carry that a little further, when you talk about fish you are talking about Indian people, and when you are talking about allocation of fish you can carry that a little further and say you are bordering on allocating Indians away from their traditional communities, because if you start allocating fish to other groups we will be unable to carry on our traditional livelihood in our traditional territories.

[*Traduction*]

Le président: L'un des deux autres témoins a-t-il quelque chose à ajouter à votre déclaration, monsieur Alfred?

M. Bill Cranmer (conseiller, Conseil de bande Nimpkish): Monsieur le président, cette invitation à venir témoigner nous a pris un peu par surprise, mais je pense que les témoignages de ce matin décrivent assez bien à quel point cette absence de consultations nous préoccupe. Bref, je vais simplement vous faire part de quelques réflexions que j'ai notées rapidement en lisant le projet de loi.

Tout d'abord, je tiens à remercier les personnes grâce auxquelles nous pouvons comparaître devant le Comité des pêches et forêts, et y faire savoir à quel point nous sommes tous très préoccupés par les conséquences possibles pour les autochtones, de Colombie-Britannique mais également de tout le Canada, de l'adoption du projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur les pêcheries.

Le gouvernement d'aujourd'hui a la possibilité de faire adopter ce projet de loi, je le sais, puisqu'il dispose de la majorité. Mais ce projet de loi va finalement porter le dernier coup aux peuples autochtones dont la survie dépend des ressources de la mer et des rivières. Le gouvernement est-il prêt à endosser une telle responsabilité?

Ce projet de loi, s'il est adopté, et comme tout le monde l'a déjà dit, aura des conséquences graves. Nous sommes donc ici pour faire appel à ce qui resterait d'un sens de la justice dans cet édifice. Je parcours des yeux le tour de cette salle, et je me demande si je ne me suis pas trompé. En effet, je ne vois aucun premier ministre conservateur, ni aucun premier ministre conservateur passé nous regarder de haut. Si John était là pour cela, il prendrait peut-être le temps . . . je parle de John Diefenbaker. Dans vos délibérations . . .

Des voix: Oh, oh!

M. B. Cranmer: Nous aimerions donc faire appel auprès du ministre des Pêches et Océans, John Fraser, mais également auprès du premier ministre du Canada qui a déjà dit . . . Je pense que vous avez pris connaissance du communiqué de presse, dans lequel il déclare que la politique de son gouvernement tiendra compte, pour ce qui est des autochtones, d'un certain nombre de principes. Je ne vais pas vous en parler plus longtemps.

De son côté, le ministre des Pêches et des Océans a fait des déclarations similaires, lors d'une réunion qu'il a eue à Vancouver avec le bureau exécutif de la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique. Lors de cette réunion j'ai rappelé au ministre, ce dont il avait d'ailleurs été déjà question à la dernière convention de la Fraternité à Port Alberni, que les Indiens voulaient pouvoir être consultés sur la question du saumon. Mais allons un peu plus loin; à chaque fois qu'il est question de poisson, il est question d'Indiens, et si d'autres groupes d'usagers peuvent obtenir une part de la ressource, les Indiens risquent fort de ne plus pouvoir vivre leur mode de vie traditionnel, sur leur propre territoire, ce qui fait que cette répartition des ressources risque de les chasser de leurs propres collectivités.

[*Text*]

I also asked the Minister if he had enough guts to stand up and speak for the Indians on concerns that, more often than not, are not very popular with the majority of Canadians who elect the members to Parliament. He stated at that time that he did in fact have the guts to speak up for the Indians and that he had demonstrated it in the past. He indicated at that time that he recognized the aboriginal rights of the people, especially with regards to fishing. I do not know; you could not very well say at this time that he was not telling the truth, because even though he said he had demonstrated it in the past, he has yet to start demonstrating it presently and in the future.

The question has been asked by some members of the necessity of a speedy passage of this bill. It was also brought up that there might be turmoil in the industry if this is not passed. I think the turmoil which has been caused in the past is due just to the mismanagement by the Department of Fisheries and Oceans. Maybe what we should be looking at allocating are the Human Resources people who currently are working with the Department of Fisheries, and allocating them out of the Department of Fisheries and Oceans, because they certainly have not demonstrated to us that they are capable of managing the resource.

• 1615

You will have to excuse any pauses here. As I say, we were caught off guard in preparing our statements. But I would also like to ask this standing committee to look into the so-called native affairs branch of the Department of Fisheries and Oceans, because I do not think they speak for the Indians. I think they are turning out to be just another group of bureaucrats worrying about their jobs.

Somebody also brought up the Canada-U.S. Salmon Treaty. This treaty directly affects those of us who live in the Johnstone Strait area. We are asked to bear the brunt of conservation in order to meet some of the conditions of this treaty.

We have just attended a meeting in Vancouver, called by the interim board, the South Coast Advisory Board, and there was another case where consultation was a little lacking: Indian representation on that board was lacking. It was not until we appeared en masse at the meeting, after some disappointing discussions with a gentleman named Dennis Brock, and another named Garnet Jones, that we asked for at least equal representation on that board. Then I think the only reason we were ccepted at the meeting was because some of the members of the board, different user groups, were maybe a little embarrassed to say, no, you cannot attend. So we decided to attend just to keep on top of the proceedings, and I would hate to think what would have happened if we had not attended. As I say, it was the South Coast Advisory Board, made up of different user groups who were there to agree on year allocations, based on a specific year of salmon catch. We were again asked to conserve, to satisfy the treaty.

[*Translation*]

J'ai également demandé au ministre s'il aurait le cran de prendre la parole au nom des Indiens, pour dire des choses qui, la plupart du temps, déplaisent beaucoup à la majorité des Canadiens qui sont précisément les électeurs des députés. Il a répondu en disant qu'il avait en effet ce courage de prendre la défense des Indiens, et qu'il l'avait déjà prouvé. Je ne sais pas très bien; il n'est pas question ici de savoir s'il disait la vérité ou non, et même s'il a fait la preuve d'un tel courage dans le passé, nous attendons de lui le même courage aujourd'hui et demain.

Certains députés ont parlé de la nécessité d'adopter rapidement ce projet de loi. Au cas où il ne serait pas adopté, d'après certains, le secteur des pêches serait livré à l'anarchie. Je crois que la mauvaise gestion du ministère des Pêches et Océans était responsable des bouleversements qu'on a connus par le passé. S'il y a quelque chose a répartir, c'est peut-être le personnel des Ressources humaines au ministère des Pêches et Océans; il faudrait le répartir hors de ce ministère étant donné qu'il n'a pas fait la preuve qu'il pouvait gérer ces ressources.

Vous m'excuserez si je m'interromps quelquefois. Comme je l'ai dit, nous avons été pris au dépourvu pour préparer nos exposés. Mais j'aimerais demander également aux membres du Comité permanent de voir ce que fait la Direction des affaires des autochtones du ministère des Pêches et Océans, car à mon avis, ces gens ne parlent pas pour les Indiens. Voilà encore tout juste des bureaucrates qui craignent pour leurs postes.

Quelqu'un a soulevé la question du traité canado-américain sur le saumon. Ce traité touche directement ceux d'entre nous qui vivent dans la région du détroit Johnstone. On nous demande de faire les frais de la conservation afin de respecter certaines conditions de ce traité.

Nous venons d'assister à la réunion à Vancouver qu'avait convoquée le conseil provisoire, le conseil consultatif de la côte sud, et voilà encore un exemple de manque de consultation: les Idiens ne sont pas représentés au sein de ce conseil. Ce n'est qu'après avoir comparu en masse à la réunion, après des discussions décevantes avec un M. Dennis Brock et un M. Garnet Jones que nous avons demandé au moins une représentation égale au conseil. Et peut-être la seule raison pour laquelle nous avons été admis à siéger, c'est que certains membres du conseil, divers groupes d'utilisateurs, devaient se sentir un peu gênés pour nous dire que nous ne pouvions y participer. Nous avons donc décidé d'être présents pour savoir ce qui se passait, et je frémis à la pensée de ce qui se serait passé si nous n'avions pas été là. Comme je l'ai dit, il s'agissait du conseil consultatif de la côte sud, où se réunissaient divers groupes d'utilisateurs pour s'entendre sur les répartitions annuelles, à la lumière des prises de saumons d'une année donnée. Là on nous a encore demandé de pratiquer la conservation, pour satisfaire aux exigences du traité.

[*Texte*]

Again, at this point, let me impress upon this committee and upon the Minister that consultation must happen if Indian interests in the sea resources are to be kept in hand. That is all I have to say at this moment. Thank you very much.

The Chairman: I wonder if my colleagues would allow me to ask one brief question.

Mr. Skelly: Yes, go ahead. Be brief though; okay?

The Chairman: Right. I do not claim to know much about how the department works, but I have not heard of this "native affairs" bureau before. I wonder if you could explain that to me. If there is such a bureau, or such a department of the department, then surely they must be cognizant of who makes up the native groups in British Columbia and, I presume, on the east coast. So why would not copies of the bill have gone out through that bureau rather than any other way?

• 1620

We sit here as Members of Parliament and get beaten over the head because there is no consultation, and yet I wonder what the mechanism is in the department itself to make sure notice is given of things like this bill and other things that are of interest to native people and native fishermen.

Could you explain to me what this Native Affairs Bureau is and what it is supposed to do?

Mr. B. Cranmer: Yes. There was a gentleman from the coast sent to Ottawa, I suppose to work in Ottawa and learn how to be a bureaucrat. They were also trying to make him bilingual, in the two recognized languages of Canada, and then he went back into B.C. to set up an office that I understand was supposed to serve as a consultation process between the Department of Fisheries and Oceans and the Indians in B.C. But, as I say, they have learned to be bureaucrats. I do not think they really speak for the Indians. In any issue that is controversial they will speak for the Department of Fisheries and Oceans, not for the Indians of B.C.

The Chairman: So, as I understand it, the Native Affairs Bureau is one person in British Columbia at this point?

Mr. B. Cranmer: No, it is headed by a gentleman called Lonnie Hindle. I believe they have three . . .

Mr. Alfred: I think they have six people. We are in contact with them almost weekly, but they have never mentioned this bill to us.

The Chairman: Thank you very much. We will go to Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman. I have a couple of short questions.

When were you originally informed of this bill, that it was before the House and in second reading, and how were you informed? How did you find out about it? I am surprised that you did not get a letter.

[*Traduction*]

Permettez-moi de conclure en rappelant au Comité, de même qu'au ministre, qu'il doit y avoir consultation si l'on veut protéger les intérêts Indiens en matière de ressources marines. C'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant. Je vous remercie beaucoup.

Le président: Je me demande si mes collègues me permettront une petite question.

M. Skelly: Oui, allez-y. Soyez bref cependant, ça va?

Le président: Bien. Je ne prétends pas bien connaître le fonctionnement du ministère, mais je n'avais jamais entendu parler de ce bureau des «affaires autochtones». Pourriez-vous me dire de quoi il s'agit. Si pareil bureau ou direction existe au ministère, il doit certainement connaître les groupes autochtones en Colombie-Britannique et, je présume, sur la côte est. Par conséquent, pourquoi des exemplaires du projet de loi n'ont-ils pas été distribués par l'intermédiaire de ce bureau plutôt que par un autre service?

Nous siégeons ici en tant que députés et, s'il n'y a pas consultation, on nous saute à la gorge; pourtant je me demande quel mécanisme existe au ministère pour s'assurer de la diffusion de choses, comme ce projet de loi, qui intéressent la population autochtone et les pêcheurs autochtones.

Pouvez-vous me dire ce qu'est ce bureau des affaires autochtones et qu'est-il censé faire?

M. B. Cranmer: Oui. Quelqu'un de la côte a été envoyé à Ottawa, j'imagine, pour y travailler et apprendre à devenir fonctionnaire. Ils ont également essayé de le rendre bilingue, dans les deux langues reconnues au Canada. Il est ensuite revenu en Colombie-Britannique pour ouvrir un bureau afin d'assurer, je crois, les consultations entre le ministère des Pêches et Océans et les Indiens de la Colombie-Britannique. Cependant, comme je l'ai dit, ces gens ont appris à devenir bureaucrates. Je ne crois pas qu'ils parlent pour les Indiens. En cas de question litigieuse, ils défendront les intérêts du ministère des Pêches et Océans et non des Indiens de la Colombie-Britannique.

Le président: Si j'ai bien compris, le Bureau des affaires autochtones ne compte en ce moment qu'une personne en Colombie-Britannique?

M. B. Cranmer: Non, il a pour chef un M. Lonnie Hindle. Je pense qu'il y en a trois . . .

M. Alfred: Le bureau comprend six personnes. Nous communiquons avec elles presque toutes les semaines, mais elles ne nous ont jamais parlé de ce projet de loi.

Le président: Merci beaucoup. Nous allons maintenant donner la parole à M. Henderson.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président. Je voudrais poser quelques questions assez brèves.

Quand et comment avez-vous appris pour la première fois que le projet de loi était à la Chambre des communes et en deuxième lecture? Comment l'avez-vous appris? Je suis étonné que vous n'ayez pas reçu une lettre à ce sujet.

[*Text*]

Mr. B. Cranmer: We first learned about the proposed bill at this advisory meeting in Vancouver. That was on Tuesday. We were advised of the possibility of appearing before this committee on Friday. Until Sunday I was not sure whether I was coming here to appear before this committee.

Mr. Henderson: I think you were here this morning when the legal counsel for the Nishga Tribal Council proposed a couple of amendments that could be incorporated into this bill. Have you had a chance to have a look at them? How do they relate to your problem, as you see it? Would they do anything at all in this piece of legislation to give you some assurances?

Mr. B. Cranmer: I think most of us are in agreement that we do not see anything wrong with the proposed bill except that it did not say anything to protect the aboriginal people's right to fish. But there are other things that have to be looked at: the issue of the inland fisheries . . . We would like more clarification on some of those things.

Mr. Henderson: The Native Affairs Branch at DFO . . . is there a group in the Department of Fisheries and Oceans with whom you work?

Mr. B. Cranmer: There are Indian bureaucrats.

Mr. Henderson: Yes. Is that in the Department of Fisheries and Oceans or the Department of Indian Affairs? That is what I am trying to get.

Mr. B. Cranmer: DFO.

Mr. Henderson: DFO. And they have not advised you at all that this bill has quite an effect on your livelihood, that this was before the House? At no time?

Mr. B. Cranmer: That was just it. We still do not know what the implications could be. One of the things I think everyone of us here would like to see is a delay of the bill to see that all these implications are looked at. Otherwise we will be fighting a rear-guard action, as we usually do.

• 1625

Mr. Henderson: I think it was you, sir, who made the statement that the Minister had said at one time—I do not know if it was before the election or after the election, during the campaign—that he recognized aboriginal rights as they relate to fisheries. Did I pick you up correctly on that, sir? If that is correct, when did he make that statement, and have you followed it up lately with him? That has some reflection on this amendment, as I see it, and whether the Minister may or may not accept this amendment before us.

Mr. B. Cranmer: He has stated that he personally believes in the aboriginal rights, but he might have trouble convincing his colleagues. Those were his words. So apparently he is having trouble convincing his colleagues.

Mr. Henderson: Well, I cannot comment on whether the Minister is having trouble convincing his colleagues or not because I do not know that, in all fairness to the Minister. He may or may not accept this amendment. He has offered one

[*Translation*]

M. B. Cranmer: Nous l'avons appris pour la première fois à la réunion du comité consultatif à Vancouver. C'était mardi. On nous a informés vendredi que nous pourrions comparaître devant le comité. Jusqu'à dimanche, je n'étais pas certain de venir ici comparaître devant le Comité.

M. Henderson: Vous étiez présent ce matin lorsque le conseiller juridique du Conseil de la tribu Nishga a proposé quelques amendements au projet de loi. Avez-vous eu l'occasion de les étudier? Est-ce qu'ils ont un rapport avec votre problème? Est-ce qu'ils vous rassureraient s'ils étaient incorporés au projet de loi?

M. B. Cranmer: La plupart d'entre nous n'ont rien à redire au projet de loi, à part qu'il ne prévoit rien pour protéger le droit de pêche des autochtones. Mais il y a d'autres questions qu'il faut examiner de plus près, comme la question des pêches intérieures . . . Nous aimerions avoir des éclaircissements à ce sujet.

M. Henderson: La direction des affaires autochtones au ministère des Pêches et Océans . . . Est-ce que vous travaillez avec un groupe du ministère?

M. B. Cranmer: Il y a des fonctionnaires indiens.

M. Henderson: Oui. S'agit-il du ministère des Pêches et Océans ou du ministère des Affaires indiennes? Voilà ce que j'aimerais savoir.

M. B. Cranmer: Du ministère des Pêches et Océans.

M. Henderson: Bien. Et ce ministère ne vous a pas du tout informés que le projet de loi pourrait avoir des répercussions sur votre gagne-pain, que le projet de loi avait été déposé à la Chambre? Il ne l'a jamais fait?

M. B. Cranmer: C'est cela. Nous ne savons toujours pas quels en seront les effets. Ce que nous souhaitons tous, c'est que le projet de loi soit retardé afin que nous puissions étudier ces effets. Autrement, nous aurons encore à livrer un combat d'arrière-garde, comme nous le faisons d'habitude.

M. Henderson: Je crois que c'est vous, monsieur, qui avez dit que le ministre avait déclaré un jour—je ne sais pas si c'était avant ou après l'élection, au cours de la campagne électorale—qu'il reconnaissait les droits autochtones en matière de pêche. Vous l'avez bien dit, n'est-ce pas? Dans l'affirmative, quand a-t-il fait cette déclaration, et lui en avez-vous parlé récemment? J'ai l'impression que cela pourrait avoir des effets sur l'amendement, sur la question de savoir si le ministre accepterait ou non l'amendement que nous étudions.

M. B. Cranmer: Il a déclaré que personnellement, il croyait en les droits autochtones, mais qu'il pourrait avoir de la difficulté à convaincre ses collègues. C'est d'ailleurs ses propres paroles. Apparemment, il a eu de la difficulté à les convaincre.

M. Henderson: Eh bien, je ne peux pas vous dire si le ministre a eu de la difficulté ou non avec ses collègues, je ne le sais pas, pour être tout à fait juste envers le ministre. On ne sait pas s'il acceptera cet amendement. Il a proposé un

[*Texte*]

change in proposed paragraph 2.1(*d*). This has strengthened that, as far as I can see, for native people. Maybe he will. I do not know if the Parliamentary Secretary has had the opportunity to speak to the Minister yet today, and it may take a little while before they can make that decision.

But if the wording proposed to us here today was incorporated into the bill, I think it would . . . I would have to get a legal judgment on it. There have been more implications that may or may not be involved in it. I think it would go a long way in defusing some of the problems for native groups. I wonder if that is the correct assessment.

Mr. B. Cranmer: I think that is a correct assessment. But you say you will have to get a legal opinion. That is why I think some of us would still feel more comfortable if this bill was slowed down a bit. As we have said, we do not see any reason why it should be sped through as is being done today. There is absolutely no necessity. If the Department of Fisheries and Oceans would clean up its management capabilities, a lot of these problems would not have appeared. I believe even the court cases that have been mentioned here would not have occurred.

Mr. Henderson: One final question then. This is the fifth group of witnesses we have heard. I think you have sat through most of them. I wonder if you could tell me roughly how many people the Nimpkish Band Council represents.

Mr. Alfred: About a thousand.

Mr. B. Cranmer: Maybe we should also point out that we are a member of the Moose Mountain Tribal Council which represents the Indian bands in Kingcome, Wakeman, Gilford Island, and you would be looking at another thousand people.

Mr. Alfred: We are also part of the Kwakiutl Territorial Commission. That represents another 3,000.

Mr. Henderson: So you are probably looking at roughly 5,000 associates . . . 1,000 and then the associates.

Mr. Alfred: Yes.

Mr. Henderson: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman. A big complaint with the way this has been handled has been the consultation process. We used some examples of the treaty, the way that was handled by the Minister of Fisheries and Oceans. Parliament was deprived, and Indian people were essentially deprived of an opportunity to provide meaningful input to the final proposed package. This bill was slammed before the House with the expectation that it would be jammed through in order to save the herring season. There have been serious questions about the treaty and the effect the imposition of a ceiling of 450,000 fish on that system is going to have on native people in the Fraser River.

[*Traduction*]

amendement au projet d'article 2.1*d*). Cet amendement vise à donner plus de poids à cette reconnaissance des droits autochtones. Il acceptera peut-être. Je ne sais pas si le secrétaire parlementaire a eu l'occasion de parler au ministre aujourd'hui, mais il leur faudra peut-être un peu de temps pour prendre cette décision.

Cependant, si le libellé qui nous est proposé aujourd'hui était incorporé au projet de loi, je crois qu'il . . . Il faut que j'obtienne une consultation juridique là-dessus. Il se peut que cet amendement ait des effets non prévus. Mais je pense qu'il contribuerait grandement à résoudre certains problèmes qui confrontent les groupes autochtones. Je me demande si j'ai bien interprété les choses.

M. B. Cranmer: C'est une bonne interprétation. Mais vous avez parlé de la nécessité d'une consultation juridique. C'est pour la même raison que certains d'entre nous se sentiraient plus rassurés si on ralentissait un peu l'examen du projet de loi. Nous le répétons, nous ne voyons pas pourquoi il faut l'expédier à toute vitesse comme nous le faisons aujourd'hui. Ce n'est pas du tout nécessaire. Si le ministère des Pêches et Océans met un peu d'ordre dans ses organes de direction, un grand nombre de ces problèmes ne se seraient pas produits. Nous n'aurions même pas eu ces causes devant les tribunaux.

M. Henderson: Je voudrais poser une dernière question. Vous êtes le cinquième groupe de témoins que nous entendons. Vous avez assisté à l'audition des autres pendant presque tout ce temps. Je me demande si vous pourriez me dire combien de personnes environ représente le conseil de bande de Nimpkish.

M. Alfred: Environ un millier.

M. B. Cranmer: Nous devrions peut-être souligner également que nous sommes membres du conseil tribal de Moose Mountain qui représente les bandes indiennes de Kingcome, Wakeman, Gilford Island, ce qui fait environ 1,000 personnes de plus.

M. Alfred: Nous faisons également partie de la Commission territoriale Kwakiutl. Elle représente 3,000 autres personnes.

M. Henderson: Par conséquent, il s'agit de 5,000 associés environ . . . 1,000 personnes et aussi les associés.

M. Alfred: Oui.

M. Henderson: Merci.

Le président: Merci, monsieur Henderson. Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur le président. S'il est quelque chose dont on s'est beaucoup plaint, c'est le processus de consultation. Nous avons eu l'exemple du traité, de la façon dont le ministre des Pêches et Océans s'en est occupé. Le Parlement, et les Indiens en particulier, ont été privés de l'occasion de contribuer comme il convient au projet final. Le projet de loi a été lancé à la Chambre dans l'espoir qu'on l'adopterait à toute vitesse pour sauver la saison du hareng. On s'est posé de sérieuses questions au sujet du traité et de l'effet que l'application d'un plafond de 450,000 poissons pourrait avoir sur les autochtones du fleuve Fraser.

[*Text*]

• 1630

One of the areas you are concerned about with as well is the Johnstone Strait fishery. I just was jotting down a number of items of concern that I know the Nimpkish Band has raised over the years, and I will just run through the list. I know these have been raised with Ministers of Fisheries ever since I have been a member of Parliament, not including the present Minister, who has been there for eight months. The Nimpkish Harbour was one item—the loss of 50 jobs related to the B.C. Packers seine fleet that is based in Alert Bay; roe on kelp licences that would give the Nimpkish Band some economic development money and stability in that area; some assistance in getting some processing operations going, to provide some steady employment on that fisheries side. The Minister has been asked specifically about a commitment regarding the continued existence of the Johnstone Strait fisheries and what plans he would have. This has serious implications for Indian people in that area who are dependent on the fishery. He has been asked to provide an allocation of 40,000 sockeye that would go strictly for economic development on the basis that the Nimpkish Band has forgone a food fishery on the Nimpkish River system to build that system up for the benefit of all people in the industry and the commercial fishery. He has been asked to support new enhancement systems, as well as a resource management concept on the Nimpkish River system. He has been asked to place people from that Johnstone Strait fishery on the South Coast Advisory Board. The list goes on and on. I know those requests have been made. They have been made for some time now. Have you received responses from the present Minister of Fisheries and Oceans on these issues?

Mr. Alfred: Yes, we did. On his campaigning in B.C., he came to our town. I was not at the meeting, but he was asked if he would honour the commitment made by the previous Minister. He said that he thought it was a very good idea, but because of the court decisions, these things have to be held up.

Some of the reasons we had no trust is some of these things that are happening in Ottawa. Take, for instance, the breakwater. I think some of you may have been involved in the decision-making of where to put a breakwater. Port McNeill does not have one boat, not one fishing boat in the community, whereas we have 60 to 70 boats tied up in Alert Bay year round. So because of the guilt feeling they had in Ottawa somewhere, they gave us the floats. A kind of a cart-before-the-horse deal. Now we are looking to obtaining rock to cover that so it will not ruin not only the boats but also the floats. We investigated a bit of what the reasoning was. When the decision was made for $14 million to be spent in B.C., or across Canada, Alert Bay was not even on that list. We phoned one of the people in the government in Ottawa, and he said it was not a political decision. So we phoned the Small Crafts Harbour Board—Parkinson, I think the name was—and he said that it was a political decision, so it was going back and forth. Meanwhile, they have already built a $1.6 million breakwater expansion in Port McNeil. If any of you will take

[*Translation*]

Une des questions qui vous préoccupent également est celle des pêches du détroit Johnstone. J'ai noté certaines préoccupations que la bande Nimpkish a exprimées au fil des ans, et je vais vous les lire. Je sais que ces questions ont été soulevées auprès des ministres des Pêches depuis que je suis député au Parlement, sans parler du ministre actuel, qui n'occupe ce poste que depuis huit mois. Le port Nimpkish était l'une de ces questions—la perte de 50 emplois reliés à la flotte de pêche à la seine de la *B.C. Packers*, basée à Alert Bay; les permis de roque sur varech qui garantiraient à la bande Nimpkish un peu d'argent pour le développement économique et une certaine stabilité dans ce secteur; une certaine aide pour lancer des conserveries, afin que l'on puisse assurer des emplois stables dans ce secteur. La bande a demandé au ministre de s'engager expressément au sujet de la survie de la pêche dans le détroit Johnstone et de dire quels étaient ses plans. Cette question présente de graves répercussions pour les Indiens de cette région qui vivent de la pêche. Elle a demandé au ministre de lui donner un quota de 40,000 saumons rouges aux fins exclusives de développement économique, puisque la bande Nimpkish avait renoncé à la pêche de subsistance dans le système de la rivière Nimpkish en vue de la mise en valeur de ce système au profit de tous ceux qui vivent de la pêche comme des pêcheurs commerciaux. Elle lui a demandé d'appuyer de nouveaux systèmes de mise en valeur, de même que le principe de la gestion des ressources dans le système de la rivière Nimpkish. Elle lui a demandé de faire siéger les pêcheurs du détroit Johnstone au conseil consultatif de la côte sud. La liste est encore longue. Je sais que ces demandes ont été présentées. Elle l'ont été depuis quelque temps déjà. Avez-vous reçu du ministre actuel des Pêches et Océans une réponse à ces questions?

M. Alfred: Oui, nous en avons reçu. Lors de sa campagne en Colombie-Britannique, il a visité notre ville. Je n'assistais pas à la réunion, mais on lui a demandé s'il honorait les engagements qu'avait pris le ministre précédent. Il a déclaré que l'idée était très bonne, mais qu'à cause des actions en instance, ces questions étaient en suspens.

Nous n'avons pas confiance à cause de ce qui se passe à Ottawa. Prenons par exemple les brise-lames. Je crois que certains d'entre vous ont participé à la décision en la matière. Port McNeill n'a pas un seul bateau de pêche, alors que nous avons 60 à 70 bateaux amarrés à Alert Bay tout au long de l'année. Par conséquent, à cause du sentiment de culpabilité qui régnait à Ottawa, on nous a donné les plates-formes flottantes. C'est un peu comme mettre la charrue devant les boeufs. Nous sommes maintenant à la recherche de roches pour les couvrir afin que non seulement nos bateaux ne soient pas endommagés mais aussi, les plates-formes. Nous avons cherché à savoir pourquoi l'on avait fait cela. Lorsque l'on avait décidé de dépenser 14 millions de dollars en Colombie-Britannique, ou au Canada, Alert Bay n'était même pas sur la liste. Nous avons téléphoné à quelqu'un au gouvernement, à Ottawa, qui nous a répondu qu'il ne s'agissait pas d'une décision politique. Nous avons donc téléphoné à quelqu'un de la Commission des ports pour petits bateaux—je crois que son nom était Parkinson—et il a répondu qu'il s'agissait d'une

[*Texte*]

time to look at it, it was not for an expansion to the breakwater; in fact it was to accommodate Gerry Fournier and his pleasure craft. They have now built a float for him, specifically for his boats. Meanwhile, we are still going back.

These are some of the reasons why we have a hard time trusting people back here. You have the thing called the ribbon boundary. Our fishermen were told that unless they had some compromise, they would have to close down the whole Johnstone Strait, so a few of the fishermen got together and made a deal with the fisheries, saying, why do you not put a half-mile boundary from Hansen Island south down the straits? They made the deal, saying that they would do it for a one-year moratorium on that area, and without any consultation with the fishermen or the native people, they put it into law. Now it is law forever and ever; and I do not think it will ever open again. Those are the types of reasons why we have a hard time trusting people.

• 1635

The guardian program: they told us they did not have the manpower to look after the Nimpkish Valley. We offered to train two people with on-the-job training if they came up with the dollars. So they came up with some money to hire two people. We put them to work, and we found we could not really live with that, because it takes at least four people to guard the river seven days a week, because of all the poaching happening. If you read some of the records, you will probably find that at Wallace Lake and Nimpkish Lake there are 50 smoke houses. They are not allowed to fish the river but they have 50 smoke houses. These are the non-Indians. Well, what are they smoking?

This year they have given us a program to train 15 people. We have expanded it to all the other reserves so they in turn can apply for the program for their own reserves. But with no authority of arrest or seizure of salmon . . . they do not even have identification cards. These are the kinds of trust things we have with the Department of Fisheries.

When the Minister came into power he said there would be a major shake-up in the Department of Fisheries. Some of the fishermen on the coast were asking for the removal of some of the main men up there. None of them were removed. I think they were promoted. These are the reasons why it is hard for us to trust anybody to make decisions for us without having us having an input into this thing.

Mr. Skelly: May I try one other line on this? It deals with this Manpower industrial and labour adjustment program. It is a $4.6 million program, and it is my understanding the Minister put this program out and approved it and did not consult any one: any of the elected municipalities affected, any of the elected regional boards affected, or any of the Indian

[*Traduction*]

décision politique. Nous nous sentions comme une balle de ping pong. Dans l'intervalle, ils ont construit un prolongement du brise-lames à Port McNeil, au prix de 1.6 million de dollars. Si vous pouvez y jeter un coup d'oeil, vous verrez qu'il ne s'agit pas d'un prolongement du brise-lames, mais d'une jetée pour Gerry Fournier et son bateau de plaisance. Ils ont maintenant construit une plate-forme flottante pour lui, spécialement pour ses bateaux. Pendant ce temps-là, nous n'avons toujours rien.

Voilà certaines raisons pour lesquelles nous n'avons pas confiance dans les gens d'ici. Il y a la question de la frontière linéaire. On a dit à nos pêcheurs qu'à moins qu'ils n'acceptent un compromis, tout le détroit de Johnstone serait fermé. Par conséquent quelques pêcheurs se sont regroupés pour conclure un compromis avec le ministère des Pêches, en proposant une frontière d'un demi-mille allant de l'île Hansen vers le sud jusqu'au détroit. Le ministère a accepté le compromis, en disant qu'il y aurait un moratoire d'un an dans cette région, et sans consulter les pêcheurs ou les autochtones, il a incorporé tout ça dans la loi. Maintenant, c'est la loi pour l'éternité, je ne crois pas qu'on revienne jamais là-dessus. Voilà les raisons pour lesquelles nous avons du mal à faire confiance aux gens.

Le programme de garde: on nous a dit qu'il n'y avait pas suffisamment de main-d'oeuvre pour s'occuper de la vallée de la Nimpkish. Nous avons proposé d'offrir à deux personnes un apprentissage si on nous donnait les fonds nécessaires. On nous a donné l'argent pour engager deux personnes. Nous les avons mises au travail et nous nous sommes aperçus que ce n'était pas suffisant, qu'il fallait au moins quatre personnes pour garder la rivière sept jours par semaine à cause de tout le braconnage. Si vous lisez les documents, vous constaterez que dans la région du lac Wallace et du lac Nimpkish, il y a 50 fumoirs. La pêche est interdite dans la rivière, mais il y a tout de même 50 fumoirs. Ce sont des non-Indiens. Et je vous demande: qu'est-ce qu'ils fument?

Cette année, on nous a donné un programme pour former 15 personnes. Nous avons étendu le programme à toutes les autres réserves pour que celles-ci en profitent également. Mais comme nous n'avons pas le pouvoir d'arrêter les gens ou de saisir le saumon . . . Il n'y a même pas de carte d'identité. Voilà les relations de confiance que nous entretenons avec le ministère des Pêches.

Quand le ministre est entré en fonction, il a dit qu'il y aurait beaucoup de changements au ministère des Pêches. Il y a des pêcheurs de la côte qui demandaient qu'on change les principaux responsables de la région. Aucun d'entre eux n'est parti. Je crois même qu'ils ont eu des promotions. Voilà pourquoi nous avons tant de mal à faire confiance à des gens qui prennent des décisions en notre nom sans nous consulter.

M. Skelly: Vous me permettez une autre intervention? C'est au sujet du programme d'ajustement de la main-d'oeuvre industrielle. C'est un programme de 4,6 millions de dollars et je crois comprendre que le ministre l'a mis sur pied et approuvé sans avoir consulté qui que ce soit, ni les administrations municipales élues qui sont concernées, ni les conseils

[*Text*]

bands affected. The area where this is to apply is probably one of the largest concentrations of Indian people on the coast of B.C., and the program was not put under or even shared with Indian people, but in fact the top four people on it are all former Conservative organizers in the riding of Comox-Powell River, and in fact the omission of Indian people in there is a serious omission.

The other thing is that the Minister gave no specification about guidelines that Indian communities were to be involved in this. They are one of the most heavily impacted groups—negatively impacted groups—in the fishing industry. Can you confirm that there was no consulation with or no invitation for consultation from the Minister of Fisheries and Oceans and in fact there is no native person in a position of senior responsibility in administering this program in the area of the Johnstone Strait fishery; the area you would be involved with?

Mr. Alfred: That is right. We were never consulted on that.

There are a couple of other things I would like to bring forth too. We have a marina being built at the mouth of our river about a mile and a half down the strait side; on the saltwater side of the river. We have been protesting this marina because the area had been planned to be used. We have had meetings with the guy and we told him we had no objection to the marina as a marina, but to move it out of the estuary, as we call it. The Department of Fisheries has written to them and said they can see no problem with having the marina built, even though we protested and have proven to them that there is actually fish life in that area. It has not gone through, but they have already built a road from the highway down to where this marina is proposed to be built.

You were talking about roe and kelp. Yes, we did have a proposal put forward for an economic base for the band. We protested non-Indian people coming into our tribal territory with these roe and kelp licences. Nothing has been done about it. We tried to put our proposals forward in order to save the jobs of some of the people on our reserve. We have already lost because of this ribbon boundary. This year alone there will be three people not getting jobs; that means 18 people total, because of this one mistake the department has had. They cannot prove to us . . . there is no data on how many pink salmon are going through this area. Roy has brought it up to them and asked them if they could show us if it working or not working, and they do not have any data on it.

• 1640

We made a proposal to the NEDF, I think it is called, the Native Economic Development Funding, for acquisition of seine boats. Apparently that has been turned down. Because the fishing industry is dying, they are not going to fund this. Again, this is almost as bad as the people back here. They have not been to the coast to see what is really happening.

[*Translation*]

régionaux élus qui sont concernés, ni les bandes indiennes. Or, c'est un programme qui s'applique à l'une des régions qui ont la plus grande concentration d'Indiens sur la côte de Colombie-Britannique. Pourtant, le programme n'a été ni soumis ni même communiqué aux Indiens, mais les quatre principaux responsables du programme sont tous d'anciens organisateurs conservateurs de la circonscription de Comox-Powell River et le fait qu'il n'y ait aucun Indien parmi eux est une grosse omission.

D'autre part, le ministre n'a absolument pas parlé de la nécessité d'y faire participer les communautés indiennes. Or, ce sont les groupes de pêcheurs les plus touchés. Pouvez-vous confirmer qu'il n'y a eu aucune consultation, aucune invitation à la consultation de la part du ministère des Pêches et Océans et également, que parmi les principaux administrateurs de ce programme qui porte sur les pêches du détroit Johnstone, il n'y a aucun autochtone?

M. Alfred: C'est exact, nous n'avons jamais été consultés.

J'ai encore une ou deux choses à soulever. Il y a une marina qui est en construction à l'embouchure de notre rivière, à environ un mille et demi du côté du détroit, du côté de l'eau de mer. Nous avons protesté contre la construction de cette marina car c'est un secteur qui devait être utilisé autrement. Nous avons rencontré le promoteur et nous lui avons dit que nous n'avions pas d'objection à la construction d'une marina en tant que telle, mais qu'il fallait la construire ailleurs que dans l'estuaire, comme nous l'appelons. Le ministère des Pêches lui a écrit pour lui dire qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce que l'on construise une marina et pourtant, nous avions protesté et nous avions prouvé qu'il y avait d'importantes ressources de poissons dans cette région. Ce n'est pas terminé, mais il y a déjà une route qui a été construite entre la route principale et l'emplacement de la future marina.

Vous parliez de rogue sur varech. Effectivement, nous avions un projet pour donner à la bande une base économique. Nous avons protesté lorsque des non-Indiens sont arrivés sur notre territoire tribal avec des permis pour récolter de la rogue sur varech. Rien n'a été fait. Nous avons essayé de faire valoir nos propositions pour sauver un certain nombre d'emplois dans notre réserve. Nous les avons déjà perdus à cause de cette frontière en bande. Cette année seulement, il y a trois personnes qui perdent un emploi, ce qui fait un total de 18 personnes à cause de cette erreur du ministère. Ils ne peuvent pas nous prouver . . . il n'y a pas de données sur le nombre de saumons roses qui passent dans cette région. Roy leur a posé la question, leur a demandé s'ils pouvaient nous démontrer que cela fonctionnait ou que cela ne fonctionnait pas: ils n'ont aucune donnée à ce sujet.

Nous avons fait une proposition au Fonds de développement économique des autochtones, je crois que c'est le titre exact, pour l'acquisition de bateaux pour la pêche à la seine. Apparemment, cela a été rejeté. Sous prétexte que l'industrie des pêches est mourante, ils refusent de financer ce projet. Je le

[*Texte*]

The other one was the allocation. You brought up the 40,000 allocation. The Minister at the time had the power to allocate. Just as we were going through this, we thought he had the power and he lost that power. So we just kind of dropped it. But because now there is C-32, we do not want to carry on with this type of thing.

There was a thing called the stabilization program. A year and a half ago we were in Ottawa meeting with De Bané and his assistant at the time. We asked him if he would back up the stabilization program, and he said yes; out of this $345 million that was supposedly floating around, if the NEDF would loosen up $30 million, we would match them dollar for dollar. That is the last we heard of it.

We asked Fraser on some of these points, and he agreed to it. But this was during the campaign, so it might be a different story now.

Mr. Skelly: But the critical point . . .

The Chairman: Mr. Skelly, could I just . . . ? I am a servant of the committee, I realize that. You have had 15 minutes; I just wondered if you wanted to give a colleague a few minutes or . . .

Mr. Skelly: Just a two-second interjection and I will depart.

The Chairman: Jim, do you have any questions? Okay, go ahead, Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman.

The point I was trying to establish here is that Mr. Fraser is a former Cabinet Minister; he is not a new-comer. He is a former senior Cabinet Minister from British Columbia during the period when Mr. Clark was the Prime Minister of Canada. He knows the Coast of British Columbia intimately. He has been to Alert Bay numerous times before, and there have been representations made before on these problems. These problems, many of them are as old as time. Mr. Fraser knows them and knows them well. To say he has only been in power for eight months is not correct, in the sense that he knows them well.

The other thing is that I am a firm believer that you hire the bureaucrats to do a job, but you must tell them what to do. The absence of political direction to a bureaucrat is an abrogation of responsibility. He knows the problems, he has heard the problems, and he has failed to direct his bureaucrats to carry them out or failed to say that I am not going to do that for you.

This reminds me of a comment from a woman—I think it is the mother of Sophie St. Pierre, who is the Chief of the St. Mary's Band. She was something in the 70-year age bracket. She was telling us one day that she had been trying to get a pair of glasses when she was a child, and they would say they could not this year, it is next fiscal year. She says: For 60

[*Traduction*]

répète, c'est presque aussi terrible que les gens d'ici. Ils ne sont pas allés sur la côte pour voir ce qui s'y passe vraiment.

Il y a aussi le problème de la répartition. Vous avez parlé du quota de 40,000. À l'époque, le ministre avait le pouvoir de répartir les prises. Pendant ce temps, nous pensions qu'il avait le pouvoir mais il ne l'a plus. Nous avons donc abandonné cette affaire. Mais maintenant, avec le Bill C-32, nous ne voulons pas que ce genre de choses continuent.

Il y avait un programme qu'on appelait le programme de stabilisation. Il y a un an et demi, nous sommes venus à Ottawa rencontrer De Bané et son assistant à l'époque. Nous lui avons demandé s'il accepterait de financer le programme de stabilisation, il a répondu que oui. Sur ces 345 millions de dollars qui étaient censés circuler dans les alentours, si le Fonds de développement économique des autochtones acceptait de débloquer 30 millions de dollars, le gouvernement ferait une contribution identique. Depuis, nous n'en avons plus jamais entendu parler.

Nous avons posé des questions à ce sujet à M. Fraser et il a accepté. Mais cela, c'était pendant la campagne, il a peut-être changé de refrain.

M. Skelly: Mais l'aspect critique . . .

Le président: Monsieur Skelly, vous permettez . . . ? Je sais bien que je suis là pour servir le Comité; vous avez eu 15 minutes, est-ce que vous voulez accorder quelques minutes à un collègue ou bien . . .

M. Skelly: Une intervention de deux secondes, puis je m'arrêterai.

Le président: Jim, vous avez des questions? D'accord. Allez-y, monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur le président.

Ce que j'essayais de faire valoir, c'est que M. Fraser est un ancien membre du Cabinet, ce n'est pas un nouveau venu. En sa qualité de représentant de la Colombie-Britannique, il a occupé un poste important dans le Cabinet de M. Clark. Il connaît la côte de la Colombie-Britannique extrêmement bien. Il est allé à Alert Bay à de nombreuses reprises et il a souvent entendu parler de ces problèmes. Ces problèmes, il y en a qui sont vieux comme le monde. M. Fraser les connaît, les connaît très bien. Quand il prétend qu'il n'occupe son poste que depuis huit mois, il déforme la réalité car il connaît bien les problèmes.

D'autre part, je suis convaincu que si vous embauchez du personnel pour faire un travail, vous devez tout de même lui dire ce qu'il faut faire. Un gouvernement qui ne donne pas de directives politiques à ses fonctionnaires n'assume pas ses responsabilités. Il connaît les problèmes, il en a entendu parler, il a omis de donner des directives à ses fonctionnaires ou encore de déclarer: je n'ai pas l'intention de le faire pour vous.

Cela me rappelle une observation d'une dame, je crois que c'est la mère de Sophie St.Pierre, le chef de la bande de Ste-Marie. Elle devait avoir dans les 70 ans. Un jour, elle nous racontait que quand elle était enfant, elle essayait d'obtenir une paire de lunettes et on lui avait répondu: pas cette année, vous les aurez pendant la prochaine année financière. Elle nous

[*Text*]

years, the only thing I have heard from the white man is "next fiscal year". It strikes me that is the game Mr. Fraser is playing at this point—maybe next fiscal year.

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly.

Mr. Alfred: I have no problem with the Minister. I happen to believe what he said. We are just going to wait. I think he will, from the direction of this committee, make some kind of decision through you people. The direction is going to come from you, I think. Because of the guilt feeling that may be around the table, I think you will look upon our request that you stall this bill for a while until we can go back home and talk about it. I believe that. Thank you.

• 1645

The Chairman: I do not feel guilty; I will tell you that. I feel a little angry, but not guilty.

Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I just want to deal with the Nishga amendment for a moment, which would basically place the aboriginal rights to the fishery using the government's own new definition of fishery, which appears at the front of Bill C-32, involving shellfish, crustaceans, salmon, halibut and other fish as well.

One of the things I am not sure all members of this committee understand in terms of British Columbia is the issue of title. You heard what the Nishgas had to say, and I know the same thing has happened to the Nimpkish Band, which is that non-native people arrived about a century ago and started building houses and cutting down all the trees and moving them out and building highways and so on. Over the last 40 years—I certainly know it is true on the Queen Charlotte's and I know it is true on most of the coast—over time a lot of the resources have been botched up. Through logging, it has affected the salmonids; through pollution and so on, it has affected the shellfish and so on.

I take it that one of the things we are hearing from you is that, setting aside title and setting aside those negotiations that are coming down the road, what you want to see within the fisheries bill is simply a recognition of the paramountcy after conservation of the aboriginal right to the fishery, because now we are seeing immense pressure. We have gone in 10 years from having about 20,000 active marine seaside sports fishermen to over 400,000. The pressure is building at an enormous rate. At the same time the stocks are declining, and what you would like to see as a bare minimum . . .

I do not see the Nishga amendment as in any way asking for the moon. It is simply a recognition within the bill so that when the courts interpret it, when bureaucrats are interpreting it, when management plans are being put together, they have to recognize that after conservation the aboriginal right to the fishery in British Columbia and other areas of the country is paramount. I take it that is the message that you do not want this committee to forget during the day. You have been ripped off for everything else already, for the trees, for the land, for everything else, and what you are saying is that the fishery is

[*Translation*]

disait: depuis 60 ans, tout ce que j'ai entendu dans la bouche de l'homme blanc, c'est: «La prochaine année financière». J'ai l'impression que M. Fraser joue ce jeu-là, celui de la prochaine année financière.

Le président: Merci, monsieur Skelly.

M. Alfred: Moi, je n'ai rien contre le ministre, il se trouve que je crois à ce qu'il dit. Nous allons attendre. Je pense que suivant les conseils de ce Comité, il finira par prendre une décision. À mon avis, c'est vous qui allez donner les directives. Je pense qu'il y a parmi vous suffisamment de culpabilité pour que vous vous sentiez forcés d'accéder à notre demande, de retarder l'adoption de ce bill pour nous permettre de rentrer chez nous et d'en discuter. J'en suis convaincu. Merci.

Le président: Moi, je peux vous dire que je ne me sens pas coupable. Un peu de colère, oui, mais pas de culpabilité.

Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. Je reviens sur l'amendement Nishga pendant un moment. Il déterminerait les droits des autochtones aux pêches en utilisant la nouvelle définition des pêches du gouvernement, celle qui figure au début du Bill C-32 et qui met en cause les mollusques, les crustacés, le saumon et le flétan, entre autres.

Il y a une chose au sujet de la Colombie-Britannique que tous les membres de ce Comité ne comprennent peut-être pas très bien, c'est la question de titre. Vous avez entendu les Nishga, et je sais que pour la bande Nimpkish, cela a été la même chose: les non-autochtones ont commencé à arriver il y a environ un siècle et ont commencé à construire des maisons, à couper tous les arbres, à construire des routes, etc. Depuis 40 ans, et en tout cas c'est vrai pour l'Ile de la Reine Charlotte et pour la majeure partie de la côte, il y a beaucoup de ressources qui ont été détruites. L'exploitation forestière a affecté les salmonidés, la pollution, etc., tout cela a affecté les crustacés, etc.

Ce que vous nous dites, entre autres choses, c'est qu'indépendamment de la questions du titre, et des négociations qui s'annoncent, vous voulez que dans ce bill sur les pêches, les droits des autochtones viennent immédiatement après les considérations de conservation parce que, actuellement, vous êtes en proie à des pressions considérables. En l'espace de dix ans, on a vu le nombre des pêcheurs sportifs sur la côte passer de 20,000 à plus de 400,000. Ce sont des pressions qui augmentent à un rythme considérable. En même temps, les stocks diminuent et vous aimeriez un minimum vital . . .

Pour moi, l'amendement Nishga ne réclame certainement pas la lune. Il permet simplement de reconnaître ces droits dans le cadre du bill pour qu'il soit bien établi qu'après la conservation, les droits des autochtones l'emportent sur toute autre considération, que l'interprétation de la loi soit faite par les tribunaux, ou par les fonctionnaires, lorsque ceux-ci établissent les plans de gestion. C'est bien le message que vous venez nous répéter et qu'il ne faudrait pas que nous oublions dans le courant de la journée. On vous a déjà démunis de tout le reste, des arbres, des terres, de tout le reste, et vous venez

[*Texte*]

paramount to your life and to your culture and you are not going to give it up; that if this committee does not wake up today and pass the Nishga amendment or amendments like it, there is going to be trouble.

Mr. Alfred: Absolutely.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Robichaud.

Mr. Robichaud: Thank you, Mr. Chairman.

There was a consistent comment coming through when I arrived—I was late—that there has been a lack of consultation through this process. Now a group has come up with an amendment, and I see that as just an effort to try to get your foot in the door. But even if I look at this amendment, I still find myself in a bind in that, if I were to vote for that, I would like to get some more time to get the people from New Brunswick or eastern Canada in because this will certainly have some impact on the eastern people, too.

An hon. member: Hear, hear.

Mr. Robichaud: So I find myself in a bind. If we try to push this through just to put our foot in the door, then I cannot vote on that. I want some people from the eastern provinces to come in.

But what I see coming through, though, is more consultation. If you were to choose between this amendment and more consultation, I think you would choose to have more consultation, because the groups that have appeared here represent some of the people of British Columbia, but not everybody has been represented. Is that . . . ?

Mr. Roy Cranmer (Councillor, Nimpkish Band Council): Pretty well.

Mr. Henderson: All the native groups.

Mr. Robichaud: All the native groups from the west would have been . . . Okay, but I would like to have the same right for the native groups of eastern Canada to have a chance to express themselves. They should have the chance to express themselves. We could take a decision, but I do not find myself qualified at this time to take any such decision.

• 1650

I do not know how we can consider this amendment and consider proposed subclause 2(2) of the bill if we do not invite the native people from New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island, etc. So I find myself in a bind, really, and I am looking for direction. You would not look to back away to have some more time to consider the bill, would you?

Mr. B. Cranmer: I think that has already been stated. We have been told that this bill is going to be pushed through in any case today. Would it be fair to ask that?

Mr. Robichaud: Well, I hope that is not going to be done, because then today would have been a complete loss of time. I

[*Traduction*]

nous dire que la pêche, c'est crucial pour votre existence, pour votre culture et que vous n'avez pas l'intention de l'abandonner. Autrement dit, si ce Comité ne se réveille pas aujourd'hui, n'adopte pas l'amendement Nishga, ou des amendements comparables, il va y avoir du vilain.

M. Alfred: Absolument.

M. Fulton: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Robichaud.

M. Robichaud: Merci, monsieur le président.

Je suis arrivé en retard mais quand je suis arrivé, on parlait beaucoup de l'absence de consultation au sujet de ce projet de loi. Voilà un groupe qui nous propose un amendement, et à mon sens, avec cet amendement, il essaie seulement de mettre un pied dans la porte. Cela dit, je lis cet amendement et je me dis que ce n'est pas si simple car si je vote en faveur de cet amendement, j'aimerais bien connaître l'opinion des gens du Nouveau-Brunswick ou de l'Est du Canada, parce que cela les affectera également.

Une voix: Bravo, bravo!

M. Robichaud: Vous comprendrez donc ma difficulté, si nous essayons d'imposer cet amendement seulement pour mettre le pied dans la porte, je ne peux pas voter en faveur. Je veux que les gens des provinces de l'Est puissent donner leur opinion.

Cela dit, j'envisage de plus amples consultations. S'il fallait choisir entre cet amendement et de nouvelles consultations, je pense qu'il faudrait choisir de nouvelles consultations parce que les groupes qui sont là représentent les gens de la Colombie-Britannique, mais tout le monde n'a pas été représenté. Est-ce que . . . ?

M. Roy Cranmer (conseiller, Conseil de bande Nimpkish): Presque tout le monde.

M. Henderson: Tous les groupes d'autochtones.

M. Robichaud: Tous les groupes d'autochtones de l'Ouest ont été . . . D'accord. Mais j'aimerais que les groupes d'autochtones de l'Est du Canada aient cette même occasion de s'exprimer. Il faut leur donner aussi la possibilité de s'exprimer. Nous pourrions prendre une décision, mais pour l'instant, je ne me sens pas autorisé à prendre une telle décision.

Je ne sais pas comment nous pouvons étudier cet amendement et le projet de paragraphe 2(2) sans avoir invité les autochtones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, etc. J'éprouve donc beaucoup de difficultés, et je demande qu'on me donne des indications. Vous n'envisageriez pas de faire marche arrière pour vous donner plus de temps pour étudier le bill, n'est-ce pas?

M. B. Cranmer: On a déjà parlé de cela. On vous a dit que ce bill serait adopté aujourd'hui, quoi qu'il arrive. Pensez-vous que cette requête soit bien justifiée.

M. Robichaud: Eh bien, j'espère que cela ne sera pas fait car nous aurions tous perdu notre temps aujourd'hui. Je suis

[*Text*]

support Mr. Skelly when says that before we consider voting on the amendment the members of the committee should have time to consider whatever was said by the witnesses. Otherwise the whole process is lost, is it not?

Mr. Skelly: So the only Conservative in the House who is sitting over there and can vote is Mr. Gass. All the people who were here tonight to run this thing through have no idea what went on here today.

The Chairman: Mr. Robichaud.

Mr. Robichaud: I wonder if it is fair to ask that the other members of the committee have sufficient time to consider the evidence before we take a vote.

The Chairman: Mr. Robichaud, I am not in a position to comment on what the members who are not here are going to know about this bill tonight, as far as voting.

Mr. Skelly: Would the Parliamentary Secretary be prepared to give us the assurance that they will be given an opportunity to peruse the transcripts prior to voting?

The Chairman: Mr. Skelly, you are out of order. But I will say, after sitting here all day, that it does seem peculiar to me that there is not a better system for alerting native groups. I think that is at least one thing we found out today. Are there any further questioners of this group of witnesses? Would you gentlemen have a final statement, a brief one? Mr. Cranmer.

Mr. R. Cranmer: I would like to say that I have not heard a word from anybody from Fisheries about this whole bill. I hope they do not get back to B.C. and find that this bill has gone through, even though you have heard pretty well all representatives from the coast voicing their objection to this. I agree with all the guys on this side. Just slow down on this bill. There are a lot of implications to this bill that we are not even aware of. This reminds me of the Fisheries meetings that we used to go to. You would have one or two Fisheries people there, where there should have been eight or nine, and somebody had already made up his mind what was going to happen. That is the impression I get.

The Chairman: Well, gentlemen, I would like to thank you very much for coming. I am sorry you had to rush to Ottawa at the last minute. But your testimony is on the record, come what may. And on behalf of my colleagues, I would like to thank you very much for appearing before us today.

Mr. Alfred: I would like to thank you for inviting us here. I think it is a start, and I trust you will use your good judgment and come up with a good solution.

Mr. B. Cranmer: Thank you. Listen to your hearts.

The Chairman: Thank you. I wonder if we could have representatives of the Aboriginal Council of British Columbia come before us.

[*Translation*]

d'accord avec M. Skelly quand il dit qu'avant de voter sur un amendement, les députés devraient avoir le temps de réfléchir à ce qu'ont dit les témoins. Sinon, cela ne sert à rien, n'est-ce pas?

M. Skelly: Le seul conservateur qui soit là et qui puisse voter est M. Gass. Tous les gens qui seront là ce soir pour forcer l'adoption du bill n'auront aucune idée de ce qui s'est passé pendant la journée.

Le président: Monsieur Robichaud.

M. Robichaud: Est-ce qu'on peut vraiment réclamer plus de temps pour permettre aux autres membres du Comité d'étudier les témoignages avant de voter?

Le président: Monsieur Robichaud, je ne peux pas vous dire ce que les députés qui ne sont pas là sauront du bill ce soir, au moment du vote.

M. Skelly: Le secrétaire parlementaire peut-il nous assurer qu'on leur donnera l'occasion de parcourir le compte rendu avant de voter?

Le président: Monsieur Skelly, votre intervention n'est pas recevable. Cela dit, après avoir siégé toute la journée, je trouve un peu étrange qu'on n'ait pas un meilleur système pour prévenir les groupes d'autochtones. C'est une des choses qui ressortent clairement de nos délibérations aujourd'hui. Est-ce d'autres personnes veulent poser des questions à ce groupe de témoins? Messieurs, est-ce que vous avez une déclaration à nous faire très rapidement pour terminer? Monsieur Cranmer.

M. R. Cranmer: Ce que je peux dire, c'est que je n'ai pas entendu une seule parole de la part du ministère des Pêches au sujet de ce bill. J'espère qu'ils ne reviendront pas en Colombie-Britannique pour s'apercevoir que ce bill a été adopté après que vous avez entendu tous les représentants de la côte s'opposer à cette mesure. Je suis d'accord avec tous les gens de ce côté-là. Ralentissez les choses. Ce bill a beaucoup de répercussions dont nous n'avons même pas idée. Cela me rappelle les réunions du ministère des Pêches auxquelles nous assistions. Il y avait un ou deux représentants du ministère quand il aurait dû y en avoir huit ou neuf et, de toute façon, l'issue était déjà décidée. C'est l'impression que j'ai.

Le président: Messieurs, je vous remercie beaucoup d'être venus. Je suis désolé que l'on vous ait fait venir à Ottawa en toute hâte, mais quoi qu'il arrive, votre témoignage a été enregistré. Au nom de mes collègues, je vous remercie sincèrement d'être venus aujourd'hui.

M. Alfred: Je vous remercie de nous avoir invités. C'est un début et je vous fais confiance, vous allez trouver une bonne solution.

M. B. Cranmer: Merci. Il faut écouter votre coeur.

Le président: Merci. Maintenant, est-ce que les représentants du Conseil autochtone de Colombie-Britannique peuvent s'approcher.

[*Texte*]

• 1655

May I introduce to you, gentlemen, Chief John Smith. John, could you introduce your two colleague to us please.

Chief John M. Smith (Aboriginal Council of British Columbia): Thank you, Mr. Chairman. With me are Chief Joe Mathias from the Squamish Band, and Chief Simon Lucas from the west coast of Vancouver Island. Joe Mathias will be making our first presentation.

The Chairman: Thank you. Go ahead Chief Mathias.

Chief Joe Mathias (Squamish Band, Aboriginal Council of British Columbia): Thank you, Mr. Chairman and members of the Standing Committee on Fisheries and Forestry.

I appreciate the opportunity to say a few words regarding the bill before you, Bill C-32. Like many others this morning, we must put on record, and I will put on record, this basic fact, that we were not aware of the contents of Bill C-32. I was not personally aware of this proposed legislation until last Thursday when I was attending the Nishga Tribal Council conference in Greenville, British Columbia.

There are a number of points I would like to bring up, Mr. Chairman, and you have heard these remarks earlier this morning by Mr. George Watts, regarding the statement of the Prime Minister on aboriginal policy and its subsequent development, which was announced to the public of Canada on April 18, 1985. The Prime Minister of Canada stated:

> My policies and those of my government are based on certain principles. For example, the special relationship between Canada and the aboriginal peoples should be strengthened.

Take note of the words "the special relationship between Canada and the aboriginal peoples should be strengthened":

> Aboriginal rights, expecially the right to self-government, should have constitutional protections. Policies regarding aboriginal people will be made after open public consultation, especially at the grassroots level.

It goes on to state:

> All of these policies are dedicated to enhance the ability and power of aboriginal communities to control their own affairs.

He concludes his statement by recommending that the Minister of Indian Affairs and Northern Development, David Crombie, chair a Cabinet committee to consider ongoing government-wide aboriginal policy and to report to Cabinet from time to time.

I heard a remark made earlier today that perhaps aboriginal rights and the right to native fishery should be referred to the Standing Committee on Indian Affairs and Northern Develop-

[*Traduction*]

Messieurs, permettez-moi de vous présenter le chef John Smith. Monsieur Smith, pourriez-vous nous présenter vos deux collègues.

Le chef John M. Smith (Conseil des autochtones de la Colombie-Britannique): Merci, monsieur le président. Mes deux collègues sont le chef Joe Mathias de la bande Squamish et le chef Simon Lucas de la côte ouest de l'île de Vancouver. Monsieur Mathias prendra la parole le premier.

Le président: Merci. Vous pouvez commencer, monsieur Mathias.

Le chef Joe Mathias (Bande Squamish, Conseil des autochtones de la Colombie-Britannique): Merci, monsieur le président et messieurs les membres du comité permanent des pêches et des forêts.

Je suis heureux de pouvoir dire quelques mots au sujet du projet de loi à l'étude, le Bill C-32. Comme bon nombre d'autres témoins qui ont comparu ce matin, nous nous sentons obligés de vous dire que nous n'avions pas été mis au fait du contenu du projet de loi C-32. Personnellement, je n'ai appris l'existence de ce projet de Loi que jeudi dernier, au moment où je participais à la conférence du conseil tribal Nishga tenue à Greenville, en Colombie-Britannique.

J'aimerais en quelque sorte réitérer les observations formulées plus tôt ce matin par M. George Watts, au sujet de la déclaration faite par le Premier ministre concernant sa politique envers les autochtones et son évolution. Dans la déclaration publique qu'il a adressée aux Canadiens le 18 avril 1985, le Premier ministre du Canada déclarait:

> Mes politiques et celles de mon gouvernement se fondent sur certains principes, dont la nécessité de renforcer les liens particuliers qui existent entre le Canada et les peuples autochtones.

Je me permets d'attirer à votre attention la dernière partie de la citation, soit «la nécessité de renforcer les liens particuliers qui existent entre le Canada et les peuples autochtones».

> Les droits ancestraux, particulièrement le droit à l'autonomie politique, doivent bénéficier de protections constitutionnelles. Les politiques concernant les peuples autochtones ne seront élaborées qu'après des consultations publiques, particulièrement auprès des personnes intéressées au premier chef.

Et je cite encore:

> Toutes ces politiques ont pour objet de renforcer la capacité et le pouvoir qu'ont les communautés autochtones de gérer leurs propres affaires.

A la fin de sa déclaration, le Premier ministre recommande au ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. David Crombie, de présider un comité du Cabinet chargé d'étudier l'élaboration d'une politique gouvernementale touchant les autochtones et de faire rapport au Cabinet au besoin.

Tout à l'heure, quelqu'un a dit qu'il serait peut-être opportun de renvoyer les questions des droits autochtones et des pêches autochtones au Comité permanent des Affaires

[*Text*]

ment, that this perhaps is not the right forum to deal with the aboriginal right to native fishery; that is, food fishery and commercial fishery.

I just bring to your attention the Prime Minister's statement about the "ongoing government-wide aboriginal policy". It is my understanding that this standing committee and the Standing Committee on Indian Affairs and Northern Development is embraced within that statement made by the Prime Minister of Canada; that indeed when we talk about the aboriginal right to native fishery, whether it is here before the Standing Committee on Fisheries and Forestry or whether it is before any other federal government standing committee, we are talking about our fundamental aboriginal rights as expressed in section 35 of the Canadian Constitution.

• 1700

We are vitally concerned, Mr. Chairman, about the implications that may come about by the passage of Bill C-32. We are concerned that we have not had adequate time to study the implications of that bill, to understand the implications of the bill as well as to reach conclusions as to how the implications of Bill C-32 will impact, not only on the native commercial fishery, but impact on the native food fishery in British Columbia.

We need that time and I will only endorse comments made earlier by other witnesses today. But I would urge this standing committee to delay the passage of Bill C-32 for a period of six months. I would urge this committee and members of this committee to give that serious consideration. We need time to understand and study the implications of the contents of that bill. Four months, six months, eight months, the discretion is up to you, Mr. Chairman and members of the committee. I would urge you to consider it. We need that time.

We understand that Halley's comet is coming through next year. So 76 years is okay with us.

Another point I want to bring up, Mr. Chairman, is that we would make known to the standing committee today that we are here to endorse the amendments to Bill C-32 as proposed by the Nishga Tribal Council today. We feel, when we are at the brink of the House considering passage of this bill and making it law, that at this point in time the Nishga proposals would adequately protect and meet the concerns of native food and commercial fisheries in British Columbia. So we bring to your attention, Mr. Chairman and members of the committee, that we endorse the Nishga Tribal Council proposals.

The salmon fishery of the west coast is a renewable resource and I do not have to go into great detail as to the meaning of that: the salmon fishery is a renewable resource. Where I come from in North Vancouver, in the Squamish Valley area, and in Vancouver Harbour, for the past 5, 10 to 15 years great efforts have been made to renew the salmon resource in our rivers. The salmon going up the Seymour River system, the Indian Arm system, the Mosquito Creek system, have all been eliminated; it does not exist any more.

[*Translation*]

indiennes et du Nord plutôt qu'au Comité des pêches et des forêts, qui n'est peut-être pas le plus en mesure d'étudier la question des droits autochtones sur les pêches autochtones, à savoir la pêche de subsistance et la pêche commerciale.

J'aimerais attirer votre attention sur la politique gouvernementale concernant les autochtones dont a parlé le Premier ministre. Si j'ai bien compris, la déclaration du Premier ministre du Canada embrasse le Comité permanent des pêches et des forêts et celui des Affaires indiennes et du Nord. Il me semble que lorsqu'on parle des droits des autochtones en matière de pêche, que ce soit ici même devant le Comité permanent des pêches et des forêts, ou devant tout autre comité permanent du gouvernement fédéral, il s'agit de nos droits autochtones fondamentaux au sens de l'article 35 de la Constitution canadienne.

Nous sommes très inquiets, monsieur le président, des conséquences que pourrait entraîner l'adoption du projet de loi C-32. Nous sommes inquiets de ce qu'on ne nous a pas donné le temps d'étudier les répercussions du projet de Loi, de les comprendre, et de tirer nos conclusions quant à ce que signifie le projet de loi C-32 non seulement pour la pêcherie commerciale autochtone, mais aussi pour la pêcherie de subsistance des Indiens de la Colombie-Britannique.

Il nous faut davantage de temps et je ne peux que me rallier aux témoins qui m'ont précédé. J'exhorte donc le Comité permanent à retarder de 6 mois l'adoption du projet de loi C-32. J'exhorte les membres du Comité à envisager sérieusement cette possibilité. Nous devons avoir le temps de comprendre, d'étudier les répercussions du projet de Loi. Retardez donc l'adoption du bill de 4 mois, 6 mois, 8 mois, comme vous le voudrez, monsieur le président et membres du Comité. Je vous en conjure. Nous avons besoin de ce délai.

La comète de Halley doit repasser l'an prochain, je crois. Donc 76 ans nous conviendraient.

Je voudrais également dire aux membres du Comité permanent, monsieur le président, que nous appuyons les amendements qu'a proposés aujourd'hui le conseil de la tribu de Nishga au projet de loi C-32. Nous estimons que si la Chambre s'apprête à adopter ce projet de Loi, les propositions de la tribu de Nishga garantiraient une protection suffisante des pêcheries autochtones, commerciale et de subsistance, en Colombie-Britannique. Nous tenons donc à vous signaler, monsieur le président et membres du Comité, que nous appuyons les propositions de la tribu de Nishga.

Le saumon de la côte ouest est une ressource renouvelable, et il n'est pas nécessaire que je vous explique en détail ce que cela veut dire: le saumon est une ressource renouvelable. À Vancouver-nord, d'où je viens, ainsi que dans la vallée de la Squamish et dans le port de Vancouver, on a fait d'énormes efforts depuis 5, 10 ou 15 ans, pour assurer le renouvellement du saumon dans nos rivières. Le saumon qui remontait les bassins hydrographiques de la Seymour, de la *Indian Arm*, du ruisseau Mosquito, a disparu; il n'y en a plus.

[*Texte*]

What we are attempting to do and what we would like to do, in co-operation with the Government of Canada, is to ensure that a program is put in place so that the salmon resource going through the Squamish traditional territories will have a chance to renew itself. What we are saying, and Indian people in British Columbia are saying, is that we want the basic right to participate in the continual renewal of the salmon resources in British Columbia as a way to enhance and to protect and to preserve the aboriginal right to native fishery. We see that as being twin pillars, the right to participate for renewal of the salmon resource, so that we can better enhance and protect our own fishery for all time.

• 1705

Our position, Mr. Chairman, is that section 35 contains our fundamental aboriginal right to the fishery; it is a full box. We will not retreat from that position. We say that the aboriginal right to fish for food, for sustenance, to trade, to barter, and the aboriginal commercial right is there in section 35. What is at issue here is that Bill C-32 should make reference to our aboriginal rights under the Constitution of Canada. And for that reason, we feel that the Nishga proposal, as suggested this morning, would protect our constitutional right.

We fully appreciate that the Minister of Fisheries and Oceans would like to confirm his authority to manage the fishery on both coasts and across Canada, through legislation under subsection 91.12. We understand that. But since the Constitution of Canada was patriated and put in place in 1982, what you do have is section 35 that recognizes and affirms aboriginal rights. We submit to this committee that the aboriginal right to native food and commercial fishery is an existing aboriginal right under section 35. And at all times, from this point onward, any legislation that deals with aboriginal rights must not take away from section 35, but indeed enhance our aboriginal rights—especially when you are considering Bill C-32. I mean enhance it, protect it; it is there in section 35. It is a full box; we have had it for along time, and we will continue to have it for all time in the future.

Consultation, Mr. Chairman, is a point at issue. I will not repeat it. I think you have got the message that there has been little or no consulation with the Indian people in British Columbia regarding this bill. There are serious implications involved. And as to the consequences of that becoming law, we do not know what is going to happen; we do not understand the impact of the bill. Certainly, we need time to consider it. We urge the committee to consider our points today. If they find their way to step back to review our comments, our testimony, we urge them to take the time to consider the rights of the aboriginal people of British Columbia, their rights that exist now. Certainly we do not want to place the Government of Canada, nor ourselves, in a situation where our rights will be taken away without due consideration of our comments. And with that, Mr. Chairman, I will hand over the microphone to my colleague Chief Simon Lucas for further comment.

[*Traduction*]

Ce que nous essayons de faire, ce que nous aimerions faire, en collaboration avec le gouvernement du Canada, c'est de mettre en place un programme qui donnerait au saumon qui traditionnellement remontait le bassin de la Squamish une chance de se renouveler. Nous demandons, et les Indiens de la Colombie-Britannique demandent, le droit fondamental de participer aux efforts de renouvellement des ressources en saumon de la Colombie-Britannique, afin d'améliorer, de protéger et de préserver les droits des autochtones sur les pêcheries. C'est à nos yeux un pilier essentiel, que le droit de participer au renouvellement des ressources en saumon, afin de revaloriser et de protéger nos propres pêcheries pour l'avenir.

Nous soutenons, monsieur le président, que l'article 35 garantit le droit fondamental des autochtones sur les pêcheries. Rien ne nous fera céder sur ce point. Nous soutenons que le droit ancestral des Indiens de pêcher pour leur subsistance, pour le commerce et l'échange est prévu à l'article 35. Nous estimons que le projet de loi C-32 doit faire mention de nos droits ancestraux, que consacre la Constitution du Canada. C'est la raison pour laquelle nous estimons que la proposition présentée par les Nishgas ce matin protègerait notre droit constitutionnel.

Nous comprenons bien que le ministre des Pêches et Océans désire confirmer son autorité sur la gestion des pêcheries sur les deux côtes, et dans l'ensemble du pays, en vertu du paragraphe 91.12. Nous le comprenons. Mais depuis le rapatriement et l'entrée en vigueur de la Constitution du Canada en 1982, l'article 35 reconnaît et confirme les droits des autochtones. Nous faisons valoir au Comité que le droit des autochtones sur les pêcheries de subsistance et les pêcheries commerciales est l'un des droits visés à l'article 35. Et désormais, toute législation touchant les droits des aborigènes devra non pas restreindre la portée de l'article 35, mais viser au contraire à promouvoir nos droits, et particulièrement dans le cas du projet de loi C-32. Je dis bien promouvoir, protéger, car ce droit est prévu à l'article 35. Tous nos droits y sont visés de manière indivisible; ils nous appartiennent depuis longtemps et continueront de nous appartenir à tout jamais.

C'est de consultations qu'il s'agit ici, monsieur le président. Je ne le répéterai pas. Vous avez compris, je pense, que les Indiens de la Colombie-Britannique n'ont pratiquement pas été consultés sur ce projet de loi. Les répercussions en sont graves. Et nous ne savons même pas quelles seront les conséquences de cette loi si elle est adoptée, nous n'en comprenons pas la portée. Il nous faut du temps pour l'étudier. Nous exhortons les membres du Comité à tenir compte de ce que nous faisons valoir aujourd'hui. Et s'ils prennent le temps de penser à ce que nous leur disons, d'étudier nos témoignages, nous les exhortons à prendre le temps également de songer aux droits des peuples autochtones de la Colombie-Britannique. Nous ne voudrions pas, ni pour le gouvernement du Canada, ni pour nous-mêmes, que nos droits puissent nous être enlevés sans qu'on tienne compte de notre point de vue. Et sur ce, monsieur le président, je passe le micro à mon collègue, le chef Simon Lucas.

[*Text*]

Chief Simon Lucas (Chief of Chiefs, Aboriginal Council of British Columbia): I thank you, Mr. Chairman. I just want to go back a few years to 1959 when the first bit of light came to the Indian people under the leadership of Diefenbaker, when the Indian people were handed the right to vote. A conservative man who, with just that little bit of light he brought to the Indian people, we thought in that time would in fact serve a purpose in righting the wrongs which had occurred prior to 1959. He must have been a great man because some of our people have in fact been enjoying the right to vote.

• 1710

Bill C-32 has a chance of making a mockery out of that day because I do not think the great man's intentions were that. In 1960, the first time our people were taking part ... Some of our forefathers had fought for years about the rights of Indian people—for the first time in their history, voted in 1960, a mere 25 years ago.

I had the opportunity of meeting the Minister, Mr. Fraser, in Central Plaza in Vancouver just a couple of months after he was elected and when the government was formed. There he told the Indian people that he was going to have an open-door policy with the Indian people. He even said: This man here in fact is going to give you a direct line to my phone so we will be able to have consultations with your people. I thought this man was talking with his heart, but I think he was sitting on a box of tissue because today our leaders have had to come across this country on an issue that really threatens the very life of our people.

You start talking about what effect it is going to have, the competition that we already have. You start dealing with our culture, where we have big feasts. I wish you had been in Greenville these last few days where the people expressed and gave gifts to the chiefs who were there and an abundance of salmon and clams and whatever else. Do you think we could do that under a redneck government like Bill Bennett? Never in this time did he ever give us one iota—never, despite the many taxes that our Indian people pay.

He has a First Citizens' Fund set up for Indian people in B.C. that justifies him serving the Indian people: $2 million lousy dollars. My God, that province is one of the richest provinces. Yet that man refuses to listen to the Indian people.

Because we have so many rich sea resources in our area the government creates all these licences—sea urchin licence, octopus licence, roe-on-kelp licence, the food our people eat. My God, when in the hell are you guys going to wake up and learn? You wanted us to become all licensed like you. We were not meant to be like you. My God, we are different and we are going to remain different, because that is the way the Creator made us.

I can use as an example the Pelagic Treaty, when Britain, Russia, the U.S. and Japan said that we are wiping out the sea otter so let us make this treaty, the Pelagic Treaty. A sum of

[*Translation*]

Le chef Simon Lucas (chef des chefs, Conseil autochtone de la Colombie-Britannique): Merci, monsieur le président. Je voudrais revenir quelques années en arrière, en 1959, lorsque les Indiens ont vu leur première lueur d'espoir, quand M. Diefenbaker leur a accordé le droit de vote. C'était un Conservateur qui, en donnant aux Indiens cette toute petite lueur d'espoir, nous a laissé croire qu'avec le temps, nous pourrions faire redresser les torts qui nous avaient été faits avant 1959. Ce devait être un grand homme puisque certains Indiens ont effectivement maintenant le droit de vote.

Le projet de loi C-32 pourrait maintenant tourner en dérision ce grand jour, car je ne pense pas qu'il corresponde aux intentions de ce grand homme. En 1960, pour la première fois, notre peuple a participé ... Certains de nos ancêtres se sont battus pendant des années pour que les Indiens aient le droit de vote, et ils ont voté pour la première fois de leur histoire en 1960, il y a à peine 25 ans.

J'ai eu l'occasion de rencontrer le ministre, M. Fraser, au *Central Plaza* à Vancouver, quelques mois à peine après son élection et l'entrée en fonction de ce gouvernement. Il a dit alors aux Indiens que sa porte leur serait ouverte. Il a même ajouté: Cet homme va vous donner le numéro de ma ligne directe, pour que nous puissions poursuivre les consultations. Je l'ai cru sincère, mais ce n'était que du vent, car nos chefs ont dû aujourd'hui traverser le pays pour venir exprimer leur point de vue sur une question qui menace la vie même de notre peuple.

Pensez aux effets que cela aura, à la concurrence à laquelle nous devons déjà faire face. Vous touchez à notre culture, à nos grandes fêtes traditionnelles. J'aurais voulu que vous puissiez être à Greenville, ces derniers jours, lorsque les gens ont exprimé leur gratitude envers les chefs en leur faisant des cadeaux, et où il y avait saumon, palourdes et autres, en abondance. Pensez-vous que cela serait possible avec un gouvernement borné comme celui de Bill Bennett? Il ne nous a jamais rien accordé, jamais, en dépit des impôts que paient les Indiens.

Il a créé le Fonds des premiers citoyens, à l'intention des Indiens de la Colombie-Britannique: deux malheureux millions de dollars. Alors que la province est une des plus riches. Mais cet homme refuse d'écouter les Indiens.

Parce que la mer est riche en ressources, dans notre région, le gouvernement invente toutes sortes de permis, le permis pour la pêche aux oursins, le permis pour la pêche aux poulpes, un autre pour la moisson de la rogue sur varech, pour tout ce dont se nourrit notre peuple. Au nom du Ciel, quand allez-vous vous réveiller et commencer à comprendre? Vous voulez que nous devenions comme vous, avec tous vos permis. Nous ne sommes pas comme vous. Au nom du Ciel, nous sommes différents, et nous allons le rester, parce que c'est ainsi que nous a faits le Créateur.

Je peux vous citer l'exemple du Traité pélagique, que nous avons signé avec la Grande-Bretagne, l'URSS, les États-Unis et le Japon, lesquels prétendaient que nous étions en passe

[*Texte*]

$9.2 million was raised. Who got paid? Not one iota came to our people. The fur traders, the captains and everybody else got paid, except our people. My God, that is just a few years ago.

Now we have to be coming here, struggling, spending government money trying to explain to you that we have strong reservations about Bill C-32. Why?—because we are dealing with a bunch of rednecks in B.C. They do not do anything for us. Do you know what their answer is to us?: Oh, your very own responsibility.

So I think I am this far with many of our people. This is how far you have to go with white tolerance levels. If you pass that, if it is going to affect any of our people in our tribes on the Fraser River, you are going to push that work right over the top. I am telling you, there are consequences that are going to happen on both sides: your side and my side. I think you have to think about it seriously, because of the consequences you and I are both going to pay.

• 1715

The Chairman: Chief Smith, would you like to say something?

Chief Smith: Yes, I have a few things I would like to say. Some of them have been said already, but I feel that I must reiterate them. The mandate of the Aboriginal Council of British Columbia is to attain aboriginal rights through aboriginal title, which obviously includes our inalienable rights to the fishing industry. We support our member tribal councils and independent bands in their demands to have their rights made abundantly clear and undeniable.

As my brothers have stated, we support the proposals by the Nishga people and, if not that, we must, without question, demand delay of this bill, so we can properly intervene and know the full impact of it.

We see all the expanded sport fishing areas and the expanse of the commercial fleet. The aboriginal people cannot help but be angry about this continuous cutting down of our resources and incomes. Until all this is settled, we are still the responsibility of the government. They have not given us our inalienable right to self-government. We must voice our opposition to the Canada-U.S. Salmon Treaty, because of the lack of consultation that occurred during the time it was being negotiated. I guess the excuse they used was that the Constitution would protect those rights that we have in the fishing industry.

I must say that I am appalled and insulted at the government's obvious lack of interest in this very critical matter, as we can see by all these empty chairs. If that is the way this present government is going to be, they had better not come to me for support. They will never get it. They have to remember we are people and deserve the right of common decency. Therefore, they should be present to hear us. We also agree with our Liberal friend here, even though I do not vote for

[*Traduction*]

d'exterminer la loutre marine. On a créé un fonds de compensation de 9,2 millions de dollars. Qui a été payé? Notre peuple n'a pas reçu un sou. Les marchands de pelleterie, les capitaines, tout le monde a reçu sa part, sauf notre peuple. Et cela se passait il n'y a pas si longtemps.

Maintenant nous sommes obligés de venir ici, nous battre, dépenser l'argent du contribuable pour venir vous expliquer que nous avons de vives réserves à l'égard du bill C-32. Pourquoi? Parce que, en Colombie-Britannique, nous avons affaire à un gouvernement borné, qui ne fait rien pour nous. Savez-vous ce qu'il nous dit? Il nous dit que nous relevons de l'autorité fédérale.

Je crois que nos gens seront bientôt à bout. Nous sommes presque à bout de patience avec les Blancs. Si vous adoptez cette loi, si elle touche les membres de nos tribus de la Fraser, vous allez faire déborder le vase. Je vous préviens qu'il y aura des conséquences des deux côtés: du vôtre et du mien. Je pense que vous avez intérêt à réfléchir, parce que vous et moi aurons à souffrir les conséquences de vos actes.

Le président: Chef Smith, désirez-vous dire quelque chose?

Le chef Smith: Oui, je voudrais dire plusieurs choses. Certaines ont déjà été dites, mais j'estime qu'il faut les répéter. Le Conseil autochtone de la Colombie-Britannique a pour mandat de promouvoir les droits des autochtones par le règlement de nos revendications, et parmi ces droits, il y a bien entendu nos droits inaliénables sur les pêcheries. Nous appuyons nos membres et les bandes indépendantes qui demandent que leurs droits soient clairement et indéniablement définis.

Comme l'ont dit mes frères, nous appuyons les propositons du peuple Nishga, et si elles ne sont pas retenues, il faut au moins que l'adoption du projet de loi soit retardée, afin que nous puissions en étudier toutes les conséquences.

Nous remarquons que les pêches sportives et la flotte commerciale prennent de l'expansion. Les autochtones ne peuvent s'empêcher de se mettre en colère devant ces empiètements incessants sur leurs ressources et leurs revenus. Tant que tout cela n'aura pas été réglé, nous relevons toujours de la responsabilité du gouvernement. Celui-ci n'a pas reconnu notre droit inaliénable à l'autonomie. Nous devons vous faire savoir que nous sommes opposés au traité canado-américain sur le saumon, car nous n'avons pas été consultés pendant les négociations. L'excuse, je crois, était que la Constitution protégeait nos droits en matière de pêche.

Je dois dire que je suis atterré et insulté par le manque évident d'intérêt dont fait preuve le gouvernement en cette affaire extrêmement importante, comme le prouvent tous ces fauteuils vides. Si c'est ainsi qu'entend agir le gouvernement, qu'il ne vienne pas chercher mon appui. Il ne l'aura pas. Les membres du gouvernement ne devraient pas oublier que nous sommes des êtres humains et que nous avons droit à un minimum de respect. Ils devraient donc être présents pour

[*Text*]

them, that we should hear our eastern brothers. They should be given the opportunity to make their statements on how this Bill C-32 will impact on their living and lifestyle. That is all I have to say.

Mr. Henderson: Mr. Chairman, I note that the witnesses would like to see a six-month delay on the implementation of Bill C-32. I guess you are asking for that simply because you do not know—you are not satisfied, at least—just exactly what the implications are regarding Bill C-32. You do not know what these implications will have on the Indian people. It may well be they will have very little, with a few amendments. But I cannot tell you, for sure, if they will or they will not. So I think we are in agreement with that. Certainly there needs to be more study, as to what the implications will or will not be.

I want to return to the six-month delay. We will be positive for a moment here, if we can.

• 1720

We will say that this evening, when we finish with our witnesses, the committee should decide democratically that we should hold up the bill for six months before we go any further with it. I cannot speak for the government members here. They are the ones who ultimately would have the final say, because there are more of them on this committee than there are of us. They have the majority. But say they do see the merit in delaying the passage of the bill for six months. Then I have to ask your group, and others who were before us here today, what mechanism could be put in place by the native groups and by others who may well want to discuss it further and by government to come to some sort of an agreement on this bill after six months. Do you see anything, any mechanism that could be put in place, that could serve either to change the bill in such a way that it covers the concerns or to satisfy your people that while you have some concerns that may or may not be justified . . . ? So that we know more about the bill, I guess is what I am trying to say. Could we do that in six months, or maybe eight months, maybe four months, maybe ten months?

Chief Mathias: We cannot answer that question. It is always difficult to respond to this question of, while we are prepared to sit down and consult and discuss and receive your views on Bill C-32, or any other matter affecting Indian people, what mechanism can we put in place? In British Columbia we went through an exercise called the Pearse royal commission. That was a governmental mechanism under which Indian people made their presentations, brief after brief after brief, regarding our aboriginal rights to fish. The commission process is open. That is an option. Here you have the standing committee. You are considering the bill. That is an option. We certainly do not want to have 24 hours' notice to come and deal with a major piece of legislation that is going to affect our lives. I think we would like more time.

Consultation; what mechanism do you put in place? We had the problem here of what mechanism, for example, is the

[*Translation*]

entendre ce que nous avons à dire. Je suis d'accord également avec notre ami libéral, même si je ne vote pas pour son parti, lorsqu'il dit que nos frères de la côte est doivent également pouvoir s'exprimer. Ils devraient être invités à faire connaître leurs points de vue sur le projet de loi C-32 et ses conséquences sur leur mode de vie. C'est tout ce que j'ai à dire.

M. Henderson: Monsieur le président, les témoins ont demandé que l'adoption du Bill C-32 soit retardée de six mois. Je suppose que si vous demandez ce délai, c'est simplement parce que vous ne connaissez pas—ou du moins vous n'en êtes pas sûrs—les répercussions exactes du projet de loi C-32. Vous ne savez pas quelles conséquences il pourrait avoir pour les Indiens. Ces conséquences pourraient être minimes, avec quelques amendements. Mais je ne saurais vous le dire, je n'en sais rien. Je pense donc que nous sommes d'accord là-dessus. Il est évident qu'il faut étudier davantage quelles pourraient être les conséquences de ce projet de loi.

Je voudrais revenir sur cette question du délai de six mois. Voyons si nous pouvons, juste un instant, être positifs.

Nous estimons que ce soir, une fois les travaux terminés, le comité devrait décider de façon démocratique de mettre ce projet de loi en veilleuse pendant six mois. Je ne peux pas parler au nom des députés de la majorité qui sont présents, car en dernière analyse, ce sont eux qui devront prendre la décision finale et ils sont plus nombreux que nous. Ils sont en majorité. Mais supposons qu'ils voient certains avantages à retarder l'adoption du bill de six mois. Dans ce cas, je dois demander à votre groupe, comme aux autres témoins qui ont comparu avant vous, quel mécanisme les groupes autochtones, les autres intéressés et le gouvernement pourraient-ils mettre sur pied dans le but de s'assurer qu'il y aura accord sur ce projet de loi à l'expiration des six mois. Voyez-vous une méthode ou un mécanisme qui pourrait être utilisé afin de modifier le projet de loi pour qu'il tienne compte de vos préoccupations? Ce que je veux dire, c'est qu'il faudrait en connaître plus long sur les répercussions du projet de loi. Cela serait-il possible si nous disposions de six mois, de huit mois, de quatre mois ou encore de dix mois, par exemple?

Le chef Mathias: Nous ne pouvons répondre à cette question. Nous sommes prêts à discuter avec vous et à prendre connaissance de vos points de vue sur le projet de loi C-32 ou sur toute autre question concernant les Indiens, mais je ne saurais vous dire quel mécanisme nous préconisons. En Colombie-Britannique, nous avons connu la commission royale Pearse. Ce véhicule gouvernemental a permis aux populations Indiennes de présenter des mémoires *ad nauseam* au sujet des droits des autochtones en matière de pêche. C'est donc une possibilité. Il y a aussi le comité permanent et le projet de loi qu'il étudie. C'est une autre possibilité. Chose certaine, nous n'acceptons pas un préavis de 24 heures seulement pour comparaître et discuter d'un projet de loi qui touchera sûrement nos vies. Je crois qu'il aurait fallu disposer de plus de temps.

Vous me demandez quel mécanisme il faudrait mettre en place. Voici une difficulté que nous entrevoyons: quel méca-

[*Texte*]

Minister of Fisheries using to allocate? What is the allocation process for the native fishery? It seems to be unclear in the bill. How is he going to deal with the native fishery, a major user in the north of the west coast? It is not spelled out. We are unclear as to how the Minister is going to exercise his authority to allocate the fishery to a major user, the native people. That is not clear in the bill. That is something we are going to have to consider. Maybe any future amendment considered should build in legislative form a consultative mechanism to ensure that what has occurred in the past two or three days, this week, with this bill should never occur again. There should be a process whereby the Indian people in British Columbia have a direct input into any major legislation.

I always have a problem dealing with what mechanism we put in place. Mr. Watts said it clearly this morning: we have been consulted, we have been consulted, we have been consulted; there is the Pearse commission, there is this, there is the panel. Nobody is listening; and I guess that is the point I am driving at. I guess once we are assured that our rights are going to be protected by the Government of Canada and enhanced, then we can talk about mechanisms to implement our rights. What we are concerned about right now is driving towards protecting what rights we have, as opposed to directing our thoughts to implementing mechanisms to administer our rights.

• 1725

Mr. Henderson: I want to get more specific. One of the situations we find ourselves in is interpretation of law. There seem to be as many interpretations as there are lawyers. I think you would want to be satisfied, all your groups would want to be satisfied, as well as the government and us, as Members of Parliament, that there is a legal interpretation that at least appears to be a binding one. We would have to be pretty satisfied that what changes we make, in all good intentions, are the right changes, are the changes that give you the protection, give the users of the resource the protection that we feel they should have. When you put it in legislation you get different interpretations. That is the kind of a mechanism . . . Before you consult, you have to know what you are consulting about. That is a very insignificant looking bill, is it not, just two or three pages? But it means a heck of a lot. It could have some lasting problems for a lot of user groups. So that is what I am trying to come at.

My understanding is that in the State of Washington there has been a settlement of some sort in the native fishery vis-à-vis native rights in the fishery. They have been recognized. Are you aware of that? And if you are, could you enlighten the committee on that settlement which apparently has taken place? Do you think that sort of situation would work in Canada? Probably you are not aware of it.

Chief Lucas: Mr. Chairman, I think you are making reference to the Boldt decision. We had the opportunity to

[*Traduction*]

nisme le ministre des pêches utiliserait-il pour répartir les quotas? Que signifie le processus de répartition dans le contexte des pêches autochtones? Le projet de loi n'est pas clair là-dessus. Quel sort le ministre réserve-t-il aux pêches autochtones, d'importance capitale dans la région nord de la côte du Pacifique? Cela non plus n'est pas clair. En outre, le projet de loi ne nous explique pas comment le ministre va exercer ses pouvoirs pour la répartition des quotas à un des grands utilisateurs les peuples autochtones. Toutes ces questions doivent être étudiées de près. Peut-être devrait-on incorporer à tout amendement futur un mécanisme consultatif qui empêcherait la répétition de ce qui s'est passé au sujet de ce projet de loi pendant les deux ou trois derniers jours, c'est-à-dire cette semaine. Il devrait y avoir un mécanisme permettant aux populations indiennes de la Colombie-Britannique de prendre part directement à l'élaboration de toute loi importante.

J'ai toujours de la difficulté à répondre à ces questions au sujet des mécanismes. M. Watts l'a très bien expliqué ce matin. On n'a fait que nous consulter à n'en plus finir. Il y a eu la commission Pearse, il y a eu d'autres groupes d'étude et il y a ce Comité. Personne ne nous écoute. Voilà où je voulais en venir. Le jour où nous serons convaincus que le gouvernement du Canada protègera et renforcera nos droits, nous pourrons parler de mécanismes qui nous permettront de bénéficier de ces droits. Ce qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est trouver un moyen de protéger les droits que nous avons, et nous ne voyons pas l'intérêt qu'il y a pour nous de nous pencher sur des mécanismes visant à administrer nos droits.

M. Henderson: J'aimerais être plus précis. Il arrive des cas où il faut interpréter la loi et il semble y avoir autant d'interprétations que d'avocats. Je crois que tous vos groupes, que le gouvernement et que nous, députés, voulons être certains qu'il y a une interprétation juridique qui tout au moins a force obligatoire. Aussi faudrait-il nous convaincre que les changements que nous apportons, avec les meilleures intentions du monde, sont les changements qui s'imposent, qui vous protègent en tant qu'utilisateurs des ressources. Une fois intégrés à la loi, ils donnent lieu aux interprétations divergentes. C'est ce genre de mécanismes . . . avant de consulter les gens, il faut savoir à quel sujet on les consulte. Ne trouvez-vous pas que ce projet de loi, qui ne comporte que 2 ou 3 pages, peut sembler très insignifiant? Cependant, ses répercussions sont considérables et il pourrait entraîner des problèmes à long terme pour bon nombre des personnes touchées. Voilà où je voulais en venir.

D'après mes renseignements, on a conclu dans l'État de Washington une entente concernant la pêche autochtone et les droits des autochtones en matière de pêche. Ces droits ont été reconnus. Êtes-vous au courant de cela? Dans l'affirmative, pourriez-vous nous en dire plus long au sujet de cette entente? Croyez-vous qu'une solution semblable pourrait fonctionner au Canada?

Le chef Lucas: Monsieur le président, je crois que vous parlez de la décision Boldt. Nous avons eu l'occasion d'enten-

[*Text*]

listen to the gentleman who is the chairman of the Northwest Fisheries Commission which is part of the treaty. The law was passed and unfortunately Mr. Boldt died an unhappy man because he received so many threats from the non-Indian society. Every call asked why he was giving this to the Indian people. He continually said it was vice versa, the Indian people are giving you 50%, and it specifically states that. What those people have done is very simple. They have broken down areas for food fishery which is native fishery. Within that native fishery they have broken it down into customary fishery and sustenance fishery and all those kinds of things, and commercial fishery, right within the native fishery.

Because of the complex situation we have in B.C., and even though it is complex, I think that we could work along those lines. Many of our tribes are very interested in development also in terms of salmon enhancement and salmon ranching, everything in that area. That is why we are very threatened by Bill C-32, because other foreign investment might come in while we are in this process of studying other ways we have of getting into the fishery, other alternatives.

Mr. Henderson: Thank you.

The Chairman: Mr. Fulton.

• 1730

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman. I have a number of questions, but I have a few remarks I want to make first.

I think the witnesses have realized, as other witnesses have, that Bill C-32 as it is written is a death certificate. It certainly has no provisions for what you might describe as a right to life in terms of the very real constitutional requests of the aboriginal people.

Simon touched very correctly on the new definition that is in Bill C-32, where the definition of fish includes now:

(*a*) portions of fish,

(*b*) shellfish, crustaceans, marine animals, marine plants and portions thereof,

(*c*) the eggs, spawn, spat and juvenile stages of fish, shellfish, crustaceans and marine animals, and

(*d*) such fish products and by-products as are prescribed pursuant to section 34;

Mr. Chairman, we have watched in British Columbia over the last few years as the province have got their hands into the fishery generally, and as we see the proliferation of licences for everything you can imagine, from abalone on. The feds are involved in licences for crab, for clams, for kelp, for roe on kelp, for salmon, for herring, for halibut, everything you can imagine. When we compare that whole licensing process that has now started from the federal and provincial sides . . . we have watched.

On the commercial side of the fishing industry, a century ago 100% of the fishermen in British Columbia were native.

[*Translation*]

dre la personne qui présidait la Commission des pêcheries du nord-ouest, créée dans le cadre du traité. La loi a été adoptée et malheureusement, M. Boldt est mort après avoir reçu tellement de menaces de non-autochtones. Tout le monde lui téléphonait pour lui demander pourquoi il donnait tant de choses aux Indiens. Il répondait sans cesse que c'était plutôt le contraire, que c'étaient les Indiens qui donnaient 50 p. 100, et c'est tout à fait vrai. Cette entente est très simple. Elle prévoit des lieux de pêche de subsistance pour les autochtones. À l'intérieur de cette catégorie, on a établi des sous-catégories, dont la pêche habituelle, la pêche de subsistance et ainsi de suite, ainsi que la pêche commerciale, qui fait aussi partie de la pêche autochtone.

La situation en Colombie-Britannique est certes complexe, mais je crois néanmoins que nous pourrions avoir une entente semblable. Bon nombre des tribus s'intéressent vivement à la mise en valeur des salmonidés, à la salmoniculture et à tout ce qui touche ce domaine. Voilà pourquoi nous sommes très menacés par le projet de loi C-32, car nous craignons l'injection de capitaux étrangers pendant la période même où nous étudions d'autres moyens de nous assurer une place dans l'industrie de la pêche.

M. Henderson: Merci.

Le président: Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président. Avant de poser quelques questions, j'aimerais faire quelques observations.

Je crois que, comme d'autres, les témoins ont compris que dans sa forme actuelle le projet de loi C-32 est un constat de décès. Chose certaine, il ne fait rien pour assurer la survie des autochtones et pour satisfaire aux demandes très justifiées qu'ils ont présentées dans le cadre de la Constitution.

Simon a fait ressortir cela de façon très éloquente lorsqu'il a discuté de la définition de «poisson» que renferme le projet de loi C-32:

a) toute partie d'un poisson,

b) les mollusques, les crustacés, les animaux marins, les plantes aquatiques ainsi que toute partie de ceux-ci,

c) les oeufs, le frai ou le naissant du poisson, des mollusques, des crustacés et des animaux marins, et

d) les produits et sous-produits du poisson qui sont prescrits sous le régime de l'article 34;

Monsieur le président, nous avons pu constater au cours des quelques dernières années que le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est ingéré dans tous les secteurs de la pêche et qu'il a délivré des permis à gauche et à droite pour la pêche de toutes les espèces imaginables, à partir des arapèdes. Le gouvernement fédéral délivre des licences pour la pêche au crabe, aux coques, au varech, aux oeufs sur varech, au saumon, au hareng, au flétan et pour toutes les espèces imaginables. Nous avons suivi de près les modalités de délivrance des permis du côté fédéral et du côté provincial.

Il y a une centaine d'années, tous les pêcheurs commerciaux de la Colombie-Britannique étaient des autochtones. Au début

[*Texte*]

By the turn of the century that had been reduced to 90%. I recall the evidence we took when we were in Prince Rupert, going back to the 1920s when this same chamber passed laws making it illegal for native people to make use of motorized vessels on the Skeena and the Nass. We watched the policies of this same Parliament from the 1920s until now, with all kinds of special deals for the big corporations which reduced the participation of native people by 1965 to 30%. Now we have heard from Ed Newman of the Native Brotherhood that the more recent figures indicate that it is down to 9%.

So on the one hand, in terms of land, in terms of the forest companies, we have seen that regarding any possibility of employment and resource extraction or development in terms of the forest industry, native people have over time been completely eliminated from that, completely eliminated in mining, pushed onto very small reserves, pushed by laws that have been passed by this Parliament from 100% ownership, control, management and allocation of the commercial sector down to 9%. Then as the Pearse commission discovered, less than 4% of the fish are actually taken by native people; 90% is now taken commercially, and the remainder is taken by sports fishermen.

Mr. Chairman, later this evening when we come to consider the Nishga proposals, it is my view that Bill C-32, as it stands, is both racist and unconstitutional by omission, and it is obviously an intentional error. I cannot believe we went through the years of 1980 to 1982 writing the Constitution of Canada . . .

I remember that dark day across the street from here when the first constitutional proposal was tabled and aboriginal rights were removed. Then aboriginal rights were put back in. I agree entirely that the box is full, and if we in this committee cannot see the fishery as being an existing aboriginal right, then even the right to breathe is not an existing aboriginal right. This is absolutely fundamental, and I share the rage that Simon put forward that this committee would make an error that would definitely put the mercury over the top of the thermometer, because what we have seen . . .

I think we have to look at the pieces of the puzzle since the new Minister of Fisheries and Oceans came to office, because he has put some pieces already on the table. He has made an allocation of 20 chinooks per sports licence per year. There were 400,000 sports fishermen last year, so he has allocated a potential of 8 million chinooks to sports fishermen. He has made it clear that a majority of the gulf chinooks are going to sports fishermen. He has made it clear north of that funny little line up around Alert Bay somewhere that there will be 20,000 chinooks north of that.

What we are hearing from the witnesses, Mr. Chairman, is something that we have to take cognizance of. It matters not to

[*Traduction*]

du siècle, ce chiffre était passé à 90 p. 100. Je me souviens des témoignages donnés à Prince Rupert, pendant les années 20, au moment où cette même instance adoptait une loi interdisant aux autochtones d'utiliser des bateaux à moteur sur les rivières Skeena et Nass. Nous avons suivi de près les politiques du Parlement depuis les années 20 jusqu'aujourd'hui et nous avons constaté que les grandes sociétés ont bénéficié de faveurs spéciales qui ont réduit la part autochtone de la pêche commerciale à 30 p. 100 en 1965. Aujourd'hui, M. Newman de la Fraternité des Indiens nous révèle que selon les dernières statistiques, ce chiffre a chuté et n'est maintenant que de 9 p. 100.

En ce qui concerne les entreprises d'exploitation forestière et les ressources extractives, nous constatons aujourd'hui qu'avec le temps, les autochtones ont été complètement écartés de ces secteurs, surtout en ce qui concerne les terres et les activités de mise en valeur, qu'ils ont été repoussés sur de très petites réserves et que les lois adoptées par le Parlement canadien leur ont enlevé les droits entiers à la propriété qu'ils avaient à l'origine sur la pêche commerciale, pour enfin arriver à la réalité d'aujourd'hui, soit une participation de 9 p. 100 des autochtones à la pêche commerciale. Ensuite est venue la Commission Pearse, qui s'est rendu compte que les autochtones prennent en fait moins de 4 p. 100 du poisson, que les pêcheurs commerciaux en prennent 90 p. 100, et le reste des prises sont attribuables aux pêcheurs sportifs.

Monsieur le président, je crois que nous constaterons plus tard en soirée, lorsque nous entendrons le mémoire des Nishga, nous serons forcés de conclure que le projet de loi C-32 dans sa forme actuelle est teinté de racisme et est anticonstitutionnel par omission, et que ce projet de loi constitue une erreur commise intentionnellement. Je trouve inconcevable que nous ayons consacré les années de 1980 à 1982 à rédiger la Constitution du Canada . . .

Je me souviens bien de ce jour sombre il y a quelques années, à quelques pas d'ici, le premier projet de Constitution était déposé et il avait été épuré de tous les droits aborigènes. Par la suite, ils y ont été incorporés de nouveau. Je suis tout à fait d'accord pour dire que le vase va bientôt déborder. Si le Comité ne reconnaît pas le droit à la pêche comme étant un droit aborigène, il faudra en conclure que le droit de respirer n'est pas non plus un droit aborigène. Cela me semble tout à fait fondamental. Je partage la colère exprimée par Simon lorsqu'il déclare que si le Comité fait une erreur, cela fera définitivement déborder le vase, parce que nous avons vu . . .

Je crois qu'il y a lieu de se pencher sur les mesures prises par le nouveau ministre des Pêches et Océans depuis son entrée en fonction. En effet, il a attribué 20 saumons chinook par licence sportive par année. L'an dernier, il y avait 400 pêcheurs sportifs, ce qui signifie qu'il leur a attribué un maximum de 8 millions de saumons chinook. Il a clairement attribué la majorité des saumons chinook du golfe aux pêcheurs sportifs. Il n'a laissé planer aucun doute sur le fait qu'au nord de cette petite ligne bizarre, qui se trouve près de Alert Bay, on réservera quelque 20,000 saumons chinook à cette région.

Je crois, monsieur le président, qu'il faut prendre en compte les témoignages formulés ici. Cela m'importe peu que la

[*Text*]

me right now that the majority of the government chairs are empty by intention, that they have a design. But what I know in my heart is that Bill C-32 is not going to pass without either the Nishga amendment or an amendment very much like it this evening because I, for one, as a British Columbian and as a Canadian, have not taken the evidence we have heard today lightly.

• 1735

I think you know that, Mr. Chairman. We cannot leave, perhaps as Prime Minister Trudeau wanted, difficult decisions on existing aboriginal rights to be left to the courts. We heard from Bill Frank about what happened to Mr. Justice Boldt, where he was left, a Conservative judge in the United States, to make a decision that yes, in fact 100% of the salmon belonged to the Indian people in the northwestern states, and the native people agreed to give 50% back to the commercial sector and to sport fishermen. We cannot have a royal commission saying conservation, aboriginal fisheries, sport, and commercial fishery, in that order, and simply brush it aside and have the Minister bring in a bill after he has already got involved in a preposterous system of allocation to the sport fishery. We have heard from MAC. The herring fishery proceeded without hitch. The Minister is now saying to eastern members, we have to have it or the trawlers and the draggers are going to clean out the Gulf of St. Lawrence. There are all kinds of other measures a Minister of Fisheries has to keep fisheries going.

What we are talking about here is how instead of writing a certificate of death for the aboriginal peoples on the west coast of Canada we can breathe a little bit of fresh air back into society and say that as a committee we are going to stand on our hind legs and we are going to see that the purposes clause of this bill includes an absolute constitutional recognition of the rights of aboriginal people to the fishery, immediately following conservation; because there have been no better protectors of the land.

We are talking about watershed management. This committee took 4,000 pages of evidence in our tour in British Columbia. We cannot cast all that aside because the Minister has telephoned the Parliamentary Secretary and said, get Bill C-32 through. I am sure if the Minister had sat here listening to the evidence today, he would be the first one to put these amendments in. We are going to have to hoist for six months the processing of this bill, or we are going to have to kill it entirely, or we are going to have to put in what I consider to be a very logical, constitutionally consistent, *vires* amendment which recognizes and starts sending signals to those who are now competing for the resource.

[*Translation*]

majorité des députés du Gouvernement soient absents intentionnellement, c'est-à-dire dans un but précis. Je sais au fin fond de moi-même que le projet de loi ne sera pas adopté sous sa forme actuelle et je sais pertinemment qu'il faudra y incorporer la modification des Nishga ou une modification analogue. Personnellement, en tant que résidant de la Colombie-Britannique et en tant que Canadien, je ne prends pas à la légère les arguments avancés par les témoins que nous avons entendus aujourd'hui.

Je pense que vous savez cela, monsieur le président. Contrairement à ce qu'avait peut-être souhaité le premier ministre, nous ne pouvons pas laisser les tribunaux trancher sur les questions relatives aux droits ancestraux. Bill Frank nous a raconté le cas du juge Boldt, un juge conservateur, aux États-Unis. Il s'est retrouvé tout seul et il a décidé que la totallité du saumon appartenait aux Indiens des états du nord-ouest. Les autochtones conveninrent alors de rendre 50 p. 100 au secteur commercial et aux pêcheurs sportifs. Nous n'accepterons pas qu'une commission royale parle de conservation, de pêche autochtone, de pêche sportive et de pêche commerciale, dans cet ordre, pour que tout cela soit laissé tomber par la suite et pour que le ministre présente ce projet de loi une fois s'être déjà engagé vis-à-vis de ce système ridicule d'allocation aux pêcheurs sportifs. Nous avons entendu ce qu'avait à dire le comité consultatif du ministre. La question de la pêcherie du hareng a été réglée sans accroc. Et voici que maintenant le ministre est en train de dire aux membres de l'Est qu'il leur faut absolument opter pour ce qu'il propose, sans quoi les pêcheurs à la drague et au chalut videront le golfe du Saint-Laurent. Un ministre des Pêches, quel qu'il soit, dispose de toutes sortes d'autres mesures pour venir en aide à la pêche.

Ce que nous proposons ici, c'est qu'au lieu de préparer un certificat de décès pour les autochtones de la côte ouest, nous insufflions un peu d'air frais dans la société en nous redressant et en disant qu'en tant que Comité nous allons faire en sorte que les paragraphes de ce projet de loi qui en énoncent l'objet comprennent une reconnaissance constitutionnelle absolue des droits des autochtones en matière de pêche. Et nous aimerions que ce soit inséré tout de suite après la conservation. En effet, personne n'aura mieux protégé la terre et ses ressources que les autochtones.

Il est question ici de la gestion des bassins hydrographiques. Notre Comité aura pendant sa visite en Colombie-Britannique accumulé quelque 400,000 pages de témoignages. Nous ne pouvons pas balayer tout cela, simplement parce que le ministre a appelé le secrétaire parlementaire pour lui dire de faire en sorte que le projet de loi C-32 soit adopté. Je suis d'ailleurs convaincu que si le ministre avait été parmi nous aujourd'hui pour entendre les témoignages, il aurait été le premier à proposer ces amendements. Il nous faudra reporter l'étude de ce bill de six mois ou alors le rejeter carrément, ou encore y incorporer un amendement qui serait selon moi tout à fait logique, conforme à la Constitution et *intra vires*, amendement qui reconnaîtrait les droits des autochtones et qui enverrait des signaux à ceux qui se font concurrence à l'heure actuelle pour la même ressource.

[*Texte*]

I know on the Queen Charlottes people like Tom Green are getting grabbed for coming home with a couple of food fish. We have heard evidence all over the coast of Indian people . . . they go to dig some clams and are told they cannot even keep the clams; they are dumped overboard. We are being told things, Mr. Chairman, that should alert this committee to something. We are talking about communities. We heard a reference that this committee is acting like South Africa; like Peter Botha. Well, we are, Mr. Chairman. We are. We are telling Indian people 90% to 100% unemployment is fine; we have taken your trees; we have taken your rivers; we are going to pollute your inlets and your estuaries; we are going to build marinas here and there and everywhere. But when it comes down to food . . . and I go to conventions regularly, not only on the northwest coast, but throughout this country, and there is one thing I think we have to understand, going back to time immemorial, to the myths of creation and the legends that made this land and made it what it is, and that is that there is a right, an absolute right—it is entrenched in the Constitution and it is there, but it is something that we have to understand and we have to put in this bill and show some leadership on; that we are not going to let this lie idly by.

In 1982 we were given a responsibility. The Parliament of Canada asked the provinces to bring their laws into compliance with the charter. The Parliament of Canada has been asked to do that with our laws. This, in terms of this committee, would be our first act with a bill that came before this committee to make sure it is *vires* with the Constitution and we were recognizing an absolutely fundamental right. We are sending a message back to the sport fishermen, back to the commercial sector. I am prepared to take this fight on in my constituency; and no one can tell me I do not have lots of sport fishermen and lots of commercial fishermen who read the evidence I am giving today. But I am prepared to go out and fight politically to see that the rights of aboriginal people are put first, right after conservation.

Mr. Chairman, I would like to hear from the witnesses, who are experts in the fields of conservation and in the whole constitutional process, their views on really what a nominal thing we are asking for; that they are asking for. The Nishga proposals are logical; they are consistent. If it does not come, I would like to hear from the witnesses what other approach, what other bodies there are that can really deal with these kinds of issues; because if we do not take it on and send that message back to the bureaucrats, back to Wayne Shinners, back to those others who have to deliver it, what are we going to see? We are going to see the continued arresting of native people, the great poaching cases of the Fraser Valley. We are going to see native people being told they can take only eight clams.

[*Traduction*]

Je sais qu'aux îles de la Reine-Charlotte il y a des gens comme Tom Green qui se font pincer parce qu'ils rentrent chez eux avec un ou deux poissons qu'ils comptent manger. Nous avons entendu les témoignages d'Indiens de partout le long de la côte . . . ils partent pêcher des coques et on vient leur dire qu'ils ne peuvent même pas les garder, et ils les jettent pardessus bord. On nous dit des choses, monsieur le président, qui devraient nous mettre la puce à l'oreille. Il s'agit ici de l'avenir de certaines localités. Quelqu'un a reproché au Comité d'agir de la même façon que l'Afrique du Sud, que Peter Botha. Et je suis d'accord avec cette accusation, monsieur le président. Nous disons aux Indiens qu'un taux de chômage de 90 à 100 p. 100 est normal, que nous leur avons pris leurs forêts et leurs rivières; que nous allons polluer leurs criques et leurs estuaires; que nous allons construire deci delà des marinas. Mais lorsqu'il s'agit de nourriture . . . je participe régulièrement à des congrès, non seulement le long de la côte nord-ouest, mais un peu partout au pays, et il est une chose que nous devons comprendre . . . il nous faut remonter dans le temps, jusqu'au mythe de la création et aux légendes qui ont façonné notre pays . . . il nous faut reconnaître un droit, un droit absolu qui est d'ailleurs enchâssé dans la Constitution et qui devrait être retrouvé ici. Il s'agit là de quelque chose que nous devons comprendre et que nous devons inclure dans le projet de loi. Il faut donner l'exemple. Nous n'allons pas vous laisser faire sans broncher.

En 1982, on nous saisissait d'une responsabilité. Le Parlement canadien a demandé aux provinces de modifier leurs lois afin que celles-ci soient conformes à la Charte. Et le Parlement canadien a été chargé de faire la même chose avec ses propres lois. Pour ce qui est du Comité c'est la toute première fois qu'il doit veiller à ce qu'un projet de loi dont il est saisi soit conforme à la Constitution, et nous devons ici reconnaître un droit qui est absolument fondamental. Nous devons envoyer un message aux pêcheurs sportifs et aux pêcheurs commerciaux. Je suis prêt à me battre là-dessus dans ma propre circonscription, et personne ne peut venir me dire qu'il n'y a pas un grand nombre de pêcheurs sportifs et commerciaux de chez moi qui vont lire les interventions ici aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, je suis prêt à aller lutter dans l'arène politique pour que les droits des autochtones soient placés au tout début, juste après la question de la conservation.

Monsieur le président, j'aimerais que les témoins, qui sont des experts dans les domaines de la conservation et du processus constitutionnel, viennent confirmer que ce que nous demandons, ce qu'ils demandent, n'est que très peu de chose. Les propositions déposées par les Nishgas sont très logiques. Et si elles ne sont pas adoptées, les témoins pourraient-ils nous dire quelles autres approches pourraient être envisagées, quels autres organismes pourraient intervenir? Que va-t-il donc se passer si nous refusons de nous battre et d'envoyer ce message aux administrateurs, à Wayne Shinners, à tous ceux qui auront à le transmettre? Nous allons continuer de voir des autochtones se faire arrêter. Songez au scandale de braconnage de la vallée du Fraser. Nous allons voir les autochtones se faire dire qu'ils ne peuvent prendre que huit coques.

[*Text*]

• 1740

We are at a turning point, Mr. Chairman, and I think the members of the committee have to understand that. I solicit the views of the three witnesses we have before us as to where we go with this committee. What moral ground have we left to stand on if we do not at least proceed with the Nishga amendments or a six-month hoist? Where do we go?

I am sorry to take so long in addressing my remarks, but it seems to me that members of the committee get foggy ears sometimes, and we really have to understand how basic and fundamental the right to fish is. It is the basic currency of life, not the basic currency of economics.

Chief Mathias: Mr. Chairman, I do not want to keep repeating myself, but I think repetition merits consideration here. What we said earlier and what we have said today is: Consider delaying, holding in abeyance the passage of this bill for at least six months. Consider your Prime Minister's statement that there should be full and open public discussion on the development of aboriginal policy at the grass-roots level. Consider that; do not betray that statement. It is important that you consider the delay of this bill so that there will be consultation with Indian people in British Columbia, and so be it, the Indian people on the east coast.

Second, we do endorse the Nishga Tribal Council amendments to Bill C-32. We endorse them wholeheartedly because what we are talking about is the constitutional aboriginal right to native fishery. We feel the reference of the bill must go through almost immediately. The reference to our constitutional right to native fishery should be protected in this bill; indeed, even if it is delayed in the future, we think those provisions adequately protect us.

With that in mind, as the Nishga people themselves today have developed this proposal on the run, we are here on the run and we will want more time to consider the implications of this bill. I do not know if you have anything further to add to that, but we urge the committee to consider those views seriously because we are talking about serious business here, about the people and our lives in British Columbia.

Chief Lucas: Mr. Chairman, I think Bill C-32 may continue the status quo. The people who are getting arrested for so-called poaching are our people. We have tried to convince the government and Wayne Shinners that you have to convict as well the people who are buying it, who are non-Indians. It is the people walking around with halos on their head who should be punished more severely because they are the ones flashing around the dollars. So if the status quo is to continue under Bill C-32, I guarantee you there will be repercussions from our people.

The Chairman: Mr. Gass, then Mr. Skelly.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

[*Translation*]

Nous en sommes arrivés à un tournant, monsieur le président, et je pense que les membres du Comité doivent le comprendre. J'aimerais que les trois témoins nous disent ce que le Comité devrait faire selon eux. Quelles raisons morales pourrons-nous invoquer si nous rejetons les amendements des Nishgas ou si nous refusons de reporter le projet de loi de six mois? Que devons-nous faire?

Je regrette d'avoir accaparé pendant si longtemps le Comité, mais il me semble que les députés ont parfois les oreilles un peu bouchées, et nous devons vraiment comprendre que ce droit de pêcher est absolument fondamental. Il s'agit du fil conducteur non pas de leur système économique, mais de leur vie.

Le chef Mathias: Monsieur le président, je ne voudrais pas sans cesse me répéter, mais je pense que la répétition sert parfois. Ce que nous avons dit à d'autres occasions et encore une fois aujourd'hui c'est que vous devriez retarder l'adoption de ce projet de loi pendant au moins six mois. Songez à la déclaration de votre premier ministre qui a dit que l'élaboration de politiques relatives aux autochtones devrait faire l'objet de discussions ouvertes et publiques au niveau des gens eux-mêmes. Tenez-en compte; ne trahissez pas ce principe. Il est important que vous reportiez le projet de loi afin que puissent être consultés les Indiens de la Colombie-Britannique et, s'il le faut, ceux de la côte est.

Deuxièmement, nous appuyons les amendements au projet de loi C-32 qui ont été proposés par le Conseil tribal Nishga. Nous les appuyons sans réserve car il s'agit ici du droit ancestral de pêcher, droit qui est entériné par la constitution. Nous pensons que le paragraphe du projet de loi qui décrit son objet devrait tout de suite être modifié. Notre droit constitutionnel de pêcher doit y être protégé. Ainsi, même si l'adoption du projet de loi était retardée, nous saurions que ces dispositions nous protégeraient.

Cela dit, nous avons, tout comme les Nishgas, qui vous l'ont eux-mêmes expliqué aujourd'hui, travaillé à la course, et nous aimerions disposer d'un peu plus de temps pour mieux examiner les répercussions de ce projet de loi. Je ne sais si vous auriez quelque chose à ajouter, mais nous exhortons le Comité à prendre très au sérieux les propos que nous vous avons tenus car il est question ici de choses sérieuses, il est question de notre peuple et de la façon dont il vit en Colombie-Britannique.

Le chef Lucas: Monsieur le président, je pense que le projet de loi C-32 pourrait maintenir le statu quo. C'est nous qu'on arrête pour braconnage. Nous avons essayé de convaincre le gouvernement et Wayne Shinners que vous devriez également déclarer coupables les gens qui achètent le poisson et qui ne sont pas Indiens. Ce sont ceux qui se promènent avec une auréole autour de la tête qui devraient être le plus sévèrement punis, car ce sont eux qui se promènent avec les gros billets. Si le statu quo est maintenu avec le projet de loi C-32, je puis vous garantir que notre peuple réagira.

Le président: M. Gass, suivi de M. Skelly.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

[*Texte*]

Earlier in Chief Mathias' comments, he said he personally was not aware of Bill C-32 until just a day or two ago, and I accept that statement as fact. But Chief Lucas was aware of this back on March 28, when it was brought to his attention when we were in British Columbia. If it was such an important issue, I am wondering why you did not talk about it earlier between yourselves. You are both members of the same committee.

• 1745

If it was such an urgent matter and it was going adversely to affect the Indians as you are saying now, why had you not discussed it earlier? Then you would not be coming before us today saying that you are coming on the run, so to speak, and you only found out about it on Thursday or Friday of last week.

Chief Lucas: Yes. Do not forget that when I found out about it we were just in front of the standing committee in Vancouver. That was the first I found out about it. We are having our tribal meeting this second week in May, and one of the issues that is to be talked about is Bill C-32. We were at the Nishga conference not realizing that this thing was going to come up today for passage.

I think I am not in a position like the government where they have lawyers at their disposal. We do not have that privilege where Mr. Lucas can just dig into his coffers and say he needs legal interpretation. So I think you have to understand my side of it. Because I am fat does not mean I am wealthy.

Chief Mathias: There is just one point I would like to raise in relation to this question because it is a fair question and an honest question. I would like to answer it in this way. Is it important at this point in time, April 29, 1985, whether I knew two days ago, three days ago or three weeks ago?

I think the point we are trying to make is that we have vital and legitimate concerns about the native fishery in the west coast. This is an opportunity for us to express those concerns here today. That is what is important, and are you receiving the message. It is irrelevant whether I knew three days ago or not. What is relevant is that we do have concerns, and I think they are legitimate and I believe they are vital. I hope that is the message we are getting across to you. That is what is important. Better late than never. We will not be silent on this issue.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: It is getting to the point where it has all been said. Just to recap some of the comments, the point made by Mr. Gass was that the most important thing was: When did you hear the good news? Jim's summary of the thing pretty well knocked it into position. It reflected the issues today.

It is strange. I am embarrassed and disappointed at the blank row of seats over there. I think some of the strongest, most passionate and most articulate presentations have been

[*Traduction*]

Le chef Mathias a déclaré tout à l'heure qu'il n'a pris connaissance du projet de loi C-32 qu'il y a un jour ou deux, et je le crois. Quant au chef Lucas, il en fut mis au courant le 28 mars alors que nous étions en Colombie-Britannique. Si cette question revêt tant d'importance, je me demande pourquoi vous n'en avez pas parlé entre vous un peu plus tôt. Vous êtes tous deux membres du même Comité.

Si la question est aussi urgente et les conséquences pour les Indiens aussi néfastes que vous le prétendez aujourd'hui, pourquoi donc n'en avez-vous pas discuté plus tôt? Vous ne seriez pas ici en train de nous dire aujourd'hui que vous êtes venus à la course et que vous n'êtes au courant que depuis jeudi ou vendredi dernier.

Le chef Lucas: Oui. N'oubliez pas que lorsque j'en ai pris connaissance, nous comparaissions devant le Comité permanent à Vancouver. C'est là que j'en ai pris connaissance pour la première fois. Notre conseil tribal se réunit la deuxième semaine de mai, et l'une des questions qu'on examinera sera le projet de loi C-32. Lors du congrès des Nishgas auquel nous avons assisté, nous ne savions pas que vous comptiez adopter le projet de loi dès aujourd'hui.

Contrairement au gouvernement, je n'ai pas d'avocat à ma disposition. Nous ne pouvons, comme M. Lucas, plonger la main dans la caisse et demander l'avis d'un conseiller juridique. C'est pourquoi je vous demande de comprendre mon côté des choses. Ce n'est pas parce que je suis gros que je suis riche.

Le chef Mathias: J'aimerais soulever un seul point car il me semble que cette question est à la fois juste et honnête. J'y répondrai de la façon suivante: aujourd'hui, le 29 avril 1985, est-il vraiment important de savoir si j'étais au courant il y a deux jours, trois jours ou trois semaines?

Ce que nous essayons de vous faire comprendre c'est que nous nous inquiétons de certains aspects essentiels de la pêche autochtone de la côte ouest. Et la possibilité nous est aujourd'hui donnée de vous en parler. C'est cela qui est important, et j'aimerais savoir si vous avez bien compris. Est-il vraiment important de savoir si j'étais ou non au courant il y a trois jours? L'important, c'est que nous avons certaines inquiétudes qui sont je pense légitimes et qui correspondent à des éléments qui sont pour nous essentiels. J'ose espérer que nous aurons réussi à vous faire comprendre cela. Voilà ce qui est important. Mieux vaut tard que jamais. Nous ne garderons pas le silence là-dessus.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: Il semblerait que tout ait déjà été dit. Pour résumer certains des commentaires qui ont été faits... M. Gass a dit que le plus important, c'était de savoir à quel moment vous avez appris la bonne nouvelle? Le résumé donné par Jim a assez bien situé les choses.

C'est étrange. Je suis à la fois gêné et déçu par la rangée de sièges vides là-bas. Les explications et les exposés qui nous ont été fournis aujourd'hui figurent très certainement parmi les

[*Text*]

made today, but it is unfortunate: you are preaching to the converted and unfortunately no one will read the record before they make a decision.

I guess it is also ironic that some time this evening we are going to hear the Province of New Brunswick and I would be really surprised if the seats were not full. I think the Province of New Brunswick representatives will be extremely embarrassed if the seats are all empty.

Simon of course expressed much more strongly the feeling of embarrassment and disappointment we have in our colleagues.

When I look over the summary of the testimony it literally has all been said. For all the reasons that have been listed, there should be a delay to allow Indian people the chance to assess the impact of this legislation. But not just Indian people. The testimony that has come through today is that if we do not have this bill it is not going to be the end of the world, that the fisheries are not going to collapse in chaos, that people who fish for a living are reasonable people and ultimately they can make interim agreements to hold off till the policies develop.

Through the meetings—and I know what a difficult position it puts you in as representatives of particular Indian groups who must deal with the Minister—I certainly am not impressed with this Minister. The Minister has been in power for eight months. He is a man very familiar with it, and if you take his previous Cabinet term he has been in power a lot longer than that.

• 1750

He has failed to set direction. He is now through one-fifth of the term of office and they are moving right along. I do not know what hour. Maybe just before the next election we will hear commitments to act in the next Parliament or in the next fiscal year. I, for one, am not impressed with him. I know it is difficult for people who must deal with him on an ongoing basis to respond to him. I know he knows the issues as well as I do, and is still silent. I hear a lot of people, particularly from the other side, scapegoating the bureaucrats, the Wayne Shinners, the Norm Lemmens and the rest of them, but those people work for the Minister. They should be following his direction; and if he fails to give them direction, then he is the one at fault.

It is interesting. I am absolutely convinced that the Fraser Valley raids were conducted with the go ahead of Pierre De Bané and Terry O'Reilly. No regional director would survive such an absolutely insane thing if it had not been okayed and had not been put ahead by the Minister, by Terry O'Reilly and by De Bané. That is just a fact of life. That man's head would roll so fast if he did not have ministerial sanction for that act. I am absolutely convinced that De Bané and O'Reilly ordered it; that their friends in the industry asked for an inquiry into it

[*Translation*]

plus solides, les plus passionnés et les mieux formulés que nous ayons entendu jusqu'ici, mais malheureusement vous prêchez des convertis, et les intéressés ne liront pas le procès-verbal avant de rendre leur décision.

Un peu plus tard dans la soirée, nous allons entendre des représentants de la province du Nouveau-Brunswick, et je serais très surpris si le Comité ne faisait pas salle comble. Ironie du sort. Les représentants du Nouveau-Brunswick seraient très ennuyés si tous les fauteuils restaient vides.

Simon a bien sûr exprimé mieux que moi la profonde gêne et la profonde déception que nous a inspirées le comportement de nos collègues.

Je regarde le résumé des témoignages qu'aura entendus le Comité, et il me semble que pratiquement tout a été dit. Pour toutes les raisons qui figurent ici, il faudrait selon moi reporter le projet de loi afin que les autochtones aient le temps d'examiner l'incidence qu'aurait sur eux ce projet de loi. Mais ce ne sont pas que des autochtones qui en seront touchés. En effet, ce qu'on nous a expliqué aujourd'hui, c'est que si ce projet de loi n'est pas adopté, ce ne sera pas la fin du monde. Les pêcheries ne vont pas s'écrouler. Les personnes dont la pêche est le gagne-pain sont raisonnables, et elles pourront négocier des ententes provisoires en attendant la mise au point des politiques définitives.

A travers ces réunions—je sais que cela vous place dans une position très difficile en tant que représentants de groupes indiens qui doivent traiter avec le ministre—et ce ministre ne m'impressionne pas. Il est en poste depuis 8 mois. Il est très au courant de la situation, et si l'on tient compte de son mandat précédent au Cabinet, on peut dire qu'il est au pouvoir, ou en poste, depuis bien plus longtemps.

Il a manqué à son devoir de fixer une orientation. Le cinquième de son mandat est déjà passé et rien n'a changé. Peut-être que juste avant les prochaines élections il s'engagera à agir dans la législature ou l'année financière suivante. Je ne parle bien sûr que pour moi, mais il ne m'impressionne pas du tout. Je sais que ceux qui doivent traiter avec lui régulièrement ont du mal à lui répondre. Je sais qu'il connaît les questions aussi bien que moi, mais qu'il a choisi de ne dire mot. J'entends beaucoup de gens, surtout en face, rejeter le blâme sur les bureaucrates et des gens comme Wayne Shinner, Norm Lemmens, et tous les autres, mais il ne faut pas oublier que ces gens-là travaillent pour le ministre. Ils doivent suivre ses ordres et se conformer à l'orientation qu'il fixe; s'il ne leur dit rien, alors c'est lui le fautif.

C'est intéressant. Je suis absolument convaincu que les raids menés dans la vallée du Fraser avaient été approuvés par Pierre De Bané et Terry O'Reilly. Il n'est pas un directeur régional qui aurait survécu à pareille sottise si cela n'avait pas été approuvé et appuyé par le ministre, par Terry O'Reilly et par De Bané. Il s'agit là d'un fait que l'on ne peut nier. Des têtes seraient tombées si cela n'avait pas été approuvé par le ministre. Je suis absolument convaincu que ces raids ont été ordonnés par MM. De Bané et O'Reilly, que les amis qu'ils avaient dans ce secteur d'activité étaient allés leur demander

[*Texte*]

and a policy to respond to it. And when those policies came forward, they put their signature on the paper that launched it.

Now, if that happens again, you can bet your bottom dollar that it was not the bureaucrats. No bureaucrat would put his career on the line without getting sanction from the Minister. The absence of policy direction to those bureaucrats is an abrogation of duty and responsibility on the part of the Minister. They have to have policy direction. There has to be policy. That policy has to be developed in consultation with native people.

I am rambling on a bit. It has been said that they have made an extremely articulate and effective case today. If the government does not choose to listen to you, they have made a decision. It will be interesting tonight to see who is here to listen to New Brunswick and how they perform and when we proceed after that.

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly. Chief Lucas.

Chief Lucas: Mr. Chairman, we are also seriously concerned about our people in a commercial industry. The Native Brotherhood has been desperately trying to convince the Minister of Fisheries to help create a stabilization program. I think it is of most urgency. I can use my tribe as an example. At one time our tribe had 22 boats. Sure, the argument could be that we are poor businessmen, but at the same time the high capitalization sadly affected us. Now this year we are going to be down to four boats. I strongly urge this committee to pressure the Minister to aid the Native Brotherhood to accomplish their stablization program.

We also want to mention that 36 of our tribes on the Fraser River are affected by the twin tracking. I think it is of utmost urgency and not only to them, but they live on those resources. Our people have the opportunity to catch the fish that cross our seas. I think those people have to be listened to. I am sure they are going to present a good case for that. I want to say that those two should be looked at very closely.

The Chairman: Well gentlemen, that is the end of the questions. Do you have a closing statement, Chief Mathias?

Chief Mathias: Thank you, Mr. Chairman. Just a couple of points that I want to raise before we leave. We share and we support the Indian people along the Fraser River Canyon river system. I am referring to the vital issue that is concerning them and impacting on their lives right now, and that is the CNR twin-tracking issue.

[*Traduction*]

d'enquêter et de mettre au point une politique. Et lorsque ces politiques ont été couchées sur papier, alors ils y ont apposé leur signature et tout le processus a été déclenché.

Si la même chose se reproduit, vous pourrez parier jusqu'à votre dernier dollar que ce ne sont pas les fonctionnaires qui en sont responsables. Aucun fonctionnaire ne risquerait sa carrière pour quelque chose qui n'aurait pas été sanctionné par le ministre. Le fait que des orientations et des directives claires en matière de politiques n'aient pas été transmises aux fonctionnaires signifie que le ministre a manqué à ses obligations. Les fonctionnaires doivent être guidés en ce qui concerne les politiques. Encore faut-il qu'il y ait des politiques. Et celles-ci doivent être élaborées en consultation avec les autochtones.

Je sais que je radote un peu. Il a justement été souligné que les instances qui nous ont été présentées aujourd'hui l'ont été de façon claire et efficace. Si le gouvernement choisit de ne pas vous écouter, ce sera de sa faute. Il sera intéressant de voir ce soir qui sera là pour écouter les représentants du Nouveau-Brunswick et comment ils se débrouilleront. Nous verrons par la suite comment faire.

Le président: Merci, monsieur Skelly. Chef Lucas.

Le chef Lucas: Monsieur le président, nous nous inquiétons également beaucoup de ceux d'entre nous qui travaillent dans le secteur de la pêche commerciale. La Fraternité des Indiens essaie désespérément de convaincre le ministre des Pêches de créer un programme de stabilisation. Il est selon moi très urgent que pareil programme soit instauré. Je pourrais utiliser ma propre tribu à titre d'exemple. Il fut un temps où notre tribu possédait 22 bateaux. On pourrait bien sûr nous reprocher de ne pas être très doués en affaires, mais en même temps le niveau de capitalisation très élevé nous a très durement touchés. Cette année, nous n'aurons plus que 4 bateaux. J'exhorte le Comité à exercer des pressions sur le ministre pour qu'il aide la Fraternité des Indiens à monter un programme de stabilisation.

Nous tenions par ailleurs à souligner que 36 de nos tribus établies le long du Fraser sont très touchées par la question du doublement des voies. Cette question est urgente pour eux, bien sûr, puisqu'ils vivent de ces ressources, mais elle revêt beaucoup d'importance pour d'autres également. Les gens de notre peuple ont la possibilité d'attraper les poissons qui traversent nos mers. Je pense qu'il faut les écouter. Je suis certain qu'ils soumettront un dossier solide. Je voulais tout simplement vous demander d'examiner ces deux choses de très près.

Le président: Eh bien messieurs, nous en avons terminé avec les questions. Auriez-vous quelques dernières remarques à faire, chef Mathias?

Le chef Mathias: Merci, monsieur le président. J'aimerais tout simplement soulever quelques points avant de partir. Nous appuyons les autochtones qui vivent le long du bassin du Fraser et nous partageons leurs préoccupations. Je parle ici du problème qui les préoccupe beaucoup et qui les touche déjà directement, notamment la question du dédoublement des voies du CN.

[*Text*]

• 1755

We are supporting their cause because there is great danger threatening the spawning beds, the runs of the salmon that feed the world. I just wanted to raise that point. The other witnesses will speak to it in greater detail.

I think the only other point I want to raise, Mr. Chairman, is that under section 35—I believe it is in subsection 35.(3) or 35.(4)—of the Canadian Constitution the terms of comprehensive land claims agreements, the rights spelled out in those land claims agreements, are automatically constitutionalized. They become constitutional rights. When we are talking about land claims and sea claims, we are talking about the Indian fishery. If they become constitutionalized, this whole process, Bill C-32, must be tied into the issue and the question of the settlement of British Columbia land claims.

How does it tie in? Does it impact? Does it have serious implications on future land claims, agreements that may take place where fishery rights are spelled out? It is of great concern in British Columbia, because as you know, very few treaties exist regarding the aboriginal title of British Columbia; and aboriginal rights stem from title. They flow from that, and certainly in the future they will be spelled out in land claims agreements which the current Constitution provides will automatically be constitutionalized, in my understanding.

Mr. Chairman, we would urge the members of the committee to consider the Nishga Tribal Council proposal. We talked about a delay. We are talking about full and proper consultation with the Indian people in British Columbia.

Mr. Gass: Chief Mathias, you have said aboriginal rights and so on will be constitutionalized because of agreements that you have now. When will that become constitutional law?

Chief Mathias: Well, that is the issue, especially in British Columbia. When do we get a government in power that is ready to sit down across the bargaining table to discuss aboriginal rights and put them in a forum of comprehensive land claims agreements? That is basically the issue: when will that take place? You heard from the Nishga Tribal Council. They are involved in negotiations. They are dealing with not only fishery but other matters; forestry, for example. We are talking about land and resources pertinent to land; and the fishery, as far as we are concerned, is a resource; a renewable resource.

What we are faced with is having a tripartite negotiation process, where the federal government, provincial government, and the tribal council or Indian First Nation are involved in negotiating a proper, just, and fair settlement, especially in the area of the native fishery. All I point out is that the Constitution under section 35 makes provision that where aboriginal rights may be acquired through future land claim settlements, land claim agreements, those are automatically constitutionalized. It just reinforces our point that section 35 already

[*Translation*]

Nous appuyons leur cause car les lieux de frayage et les montaisons de saumon qui nourrissent le monde sont gravement menacés. Je voulais insister sur ce point. Les autres témoins vous en diront davantage.

Monsieur le président, la seule autre observation que je désire faire est qu'en vertu de l'article 35—je crois que c'est au paragraphe 35(3) ou 35(4)—de la Constitution canadienne, les dispositions relatives aux ententes globales sur les terres, les droits qui sont précisés dans ces ententes sont automatiquement intégrés à la Constitution. Ils deviennent des droits constitutionnels. Lorsque nous parlons de revendications territoriales ou maritimes, nous parlons de la pêche faite par les Indiens. Si ces droits sont inscrits dans la Constitution, le projet de loi C-32 doit être lié à la question du peuplement des terres revendiquées en Colombie-Britannique.

De quels liens s'agit-il? Quel en est l'effet? Y a-t-il des conséquences sérieuses sur les futures revendications territoriales, les ententes qui pourraient être conclues pour des territoires où les droits de pêche sont déjà précisés? C'est là un sujet de grande inquiétude en Colombie-Britannique car, comme vous le savez, très peu de traités portent sur les titres aborigènes concernant la Colombie-Britannique; les droits des aborigènes reposent sur ces titres. Ils en découlent, et il est certain qu'à l'avenir ils seront précisés dans des ententes territoriales qui seront garanties, en vertu de l'actuelle Constitution, du moins c'est ce que je comprends.

Monsieur le président, nous incitons fortement les membres du Comité à étudier la proposition du Conseil tribal Nishga. Nous avons parlé d'un délai. Nous désirons que la consultation avec les Indiens de Colombie-Britannique soit complète.

M. Gass: Chef Mathias, vous avez dit que les droits des aborigènes seraient intégrés à la Constitution en vertu des ententes existantes. À quel moment cela fera-t-il partie de la Constitution?

Le chef Mathias: Voilà le problème, particulièrement en Colombie-Britannique. Quand aurons-nous au pouvoir un gouvernement disposé à négocier les droits des aborigènes dans le contexte d'un ensemble d'ententes territoriales? C'est là la grande question: à quel moment cela se produira-t-il? Vous avez entendu le témoignage du Conseil tribal Nishga. Ils sont engagés dans des négociations. Ils discutent non seulement de la pêche mais aussi d'autres questions comme l'exploitation forestière. Nous parlons des terres et des ressources qui sont importantes pour eux; quant à nous, les poissons constituent une ressource renouvelable.

Nous aurons affaire à un processus de négociation tripartite, où le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et le Conseil tribal des premières nations indiennes participeront à l'élaboration d'une entente juste, équitable et satisfaisante, particulièrement dans le domaine de la pêche exercée par les autochtones. J'insiste sur le fait que d'après l'article 35 de la Constitution, lorsque les droits aborigènes seront acquis dans le cadre d'ententes territoriales futures, ces ententes feront automatiquement partie de la Constitution. Cela ne fait que donner plus de poids à notre affirmation selon laquelle l'article

[*Texte*]

recognizes and affirms aboriginal rights. We are just talking about future land claims agreements.

The Chairman: Thank you, Chief Mathias, Chief Smith and Chief Lucas for coming.

I would now like to call on Chief Perry Redan. Chief Redan is going to intercede on behalf of the Lillooet Tribal Council, the B.C. Aboriginal People's Fisheries Commission and the Union of B.C. Indian Chiefs.

Chief Redan, the clerk has distributed copies of the material you brought with you to all members of the committee.

I should tell the committee that we have one more witness group to hear from after this before the Government of New Brunswick. We are scheduled at 8 p.m., but we will hear this witness and then we will decide what you want to do after that, perhaps.

• 1800

Chief Perry Redan (Director, Lillooet Tribal Council): Thank you, Mr. Chairman, members of the committee. I have the honour to represent, first of all, the Lillooet Tribal Council, of which I am the director; secondly, the B.C. Aboriginal People's Fisheies Commission, of which I am the interior co-chairman, and last, but not least, the Union of British Columbia Indian Chiefs. All of these organizations have as their priority aboriginal title to the fisheries, conservation and protection of the fisheries.

You have heard several submissions today with regard to the feelings of the Indian people of British Columbia. Not all the native leaders in British Columbia were able to attend this meeting today. I would like to respectively submit the Union of British Columbia Indians, the Union of B.C. Indian Chiefs submission; it is the long piece of paper. I would like to indicate that several pieces of legislation have been placed in front of the various Parliaments without the input of the native leaders, thus without the consent of the First Nations in British Columbia.

There has not been any agreement to extinguish Indian title to these lands and the resources. No law could extinguish these rights without a due process to acquire consent for ratification. There are several mechanisms that can be achieved through this, and they indicate that the Royal Proclamation of 1763 outlines a process whereby this may be resolved.

The union feels very strongly that, in order for the Canadian government, the Province of British Columbia and the native people to function as a unit, there has to be adequate consultation from all parties. The Indian people have been fishing from time out of mind, as various organizations have already said. The various governments' responsibilities with regard to the fisheries is conservation, number one; Indian food fishing, number two; and commercial and sports fishery. It is hoped that these orders of priority are taken into consideration when dealing with any legislation, when dealing with the fisheries in the Province of British Columbia.

[*Traduction*]

35 reconnaît déjà et proclame les droits des aborigènes. Ici, nous ne parlons que des ententes territoriales futures.

Le président: Chef Mathias, chef Smith et Chef Lucas, je vous remercie de votre présence.

J'invite maintenant le chef Perry Redan à s'approcher. Le chef Redan interviendra au nom du Conseil tribal Lillooet, de la *B.C. Aboriginal People's Fisheries Commission* ainsi que de la *Union of B.C. Indian Chiefs*.

Chef Redan, le greffier a déjà distribué à tous les membres du Comité des exemplaires de la documentation que vous avez apportée.

Je dois rappeler au Comité que nous avons un autre groupe de témoins à entendre après celui-ci et avant les représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick. C'était prévu pour 20 heures, mais nous entendrons d'abord ce témoin puis nous déciderons ce que vous voulez faire.

Le chef Perry Redan (directeur, Conseil de la tribu de Lillooet): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs. J'ai l'honneur de représenter ici, tout d'abord le Conseil de la tribu de Lillooet, duquel je suis directeur; deuxièmement, la *B.C. Aboriginal People's Fisheries Commission*, dont je suis coprésident pour la région de l'intérieur, et enfin, la *Union of British Columbia Indian Chiefs*. Les droits aborigènes sur les pêcheries, la conservation et la protection des pêcheries constituent des priorités pour ces organisations.

Vous avez entendu plusieurs exposés aujourd'hui sur les sentiments des Indiens de la Colombie-Britannique. Tous les chefs des autochtones de la Colombie-Britannique n'ont pas pu venir aujourd'hui. Je voudrais donc vous soumettre respectueusement l'exposé de la *Union of B.C. Indian Chiefs*; c'est le document sur les feuillets grand format. Je voudrais également signalé que plusieurs projets de loi ont été déposés devant les divers parlements sans consultation préalable des chefs autochtones, c'est-à-dire sans le consentement des Premières nations de la Colombie-Britannique.

Il n'y a pas eu d'entente sur l'extinction des droits des aborigènes, sur les terres et les ressources. Aucune loi ne peut mettre fin à ces droits sans le consentement des Indiens à sa ratification. Divers mécanismes ont été prévus en ce sens, et la proclamation royale de 1763 en décrit un.

L'Union est fermement convaincue que le gouvernement du Canada, la province de la Colombie-Britannique et le peuple autochtone ne pourront s'entendre que s'il y a consultation adéquate entre toutes les parties. Les Indiens pêchent depuis des temps immémoriaux, comme l'ont déjà dit divers organismes. Les différents paliers de gouvernement ont à l'endroit des pêcheries les responsabilités suivantes: tout d'abord, la conservation; deuxièmement, la pêche de subsistance des Indiens; enfin, les pêches commerciales et sportives. Nous espérons que l'on tienne compte de cet ordre de priorités dans toute loi, tout débat portant sur les pêcheries en Colombie-Britannique.

[*Text*]

Hopefully, committee members will take adequate time to go over this excellent submission that was written by Chief Saul Terry, the President of the Union of B.C. Indian Chiefs. He quotes at the end:

> I would like to leave with you the message that any co-operative management strategy with Indian people must be pursued on the principles of:
>
> (1) Indian title to fish,
>
> (2) Conservation and enhancement for a greater benefit,
>
> (3) An allocation process based on (1) and (2), as stated, and,
>
> (4) Respect for our jurisdictions between the Fisheries Act and the Indian law.
>
> In conclusion, it should be clearly understood that for the above allocation process or any legislation to be operative, negotiations between the Government of Canada and the Indian Nations must be initiated on a government to government basis. A bilateral process must be agreed to by both parties. Until such fair and just undertakings are agreed to and concluded, presentations such as this shall not be construed as consent of Indian Nations.

That was a presentation the Union of B.C. Indian Chiefs asked me to make.

Mr. Fulton: On a point of order, Mr. Chairman. In Chief Redan's point, I think he has encapsulated the presentation quite well, but perhaps it could be attached to today's proceedings, as though it had been given.

• 1805

The Chairman: Do you want it as an exhibit?

Mr. Fulton: Yes.

The Chairman: Okay. I so order.

Mr. Fulton: Thank you.

Chief Redan: With that, I will take the opportunity to review the other paper. On the front cover is a statement on the Lillooet tribal fisheries. The first page is a letter to the Hon. John Fraser dated April 1, 1985. It basically outlines that our tribal council is rather upset at such actions as placing a bill before Parliament that is going to change or affect the native peoples of our tribe without our consent. We strive for co-management with the Department of Fisheries and Oceans and various other organizations for the benefit of the salmon, and we feel that such actions as the unilateral decision to place such legislation before Parliament sort of sets the tone of working closely together back a little. So basically we are saying we need consultation prior to any passage of any legislation.

On the third page is a resolution. We had a tribal council meeting on fisheries and it was moved by Chief Saul Terry and seconded by Chief Roger Adolph—and I think I will read this in its entirety for it is very important to this bill:

> Whereas the question of title has not been resolved in British Columbia and Whereas the Royal Proclamation of 1763 has

[*Translation*]

J'espère que les membres du Comité prendront le temps de lire cet excellent mémoire qu'a rédigé le chef Saul Terry, président de la *Union of B.C. Indian Chiefs*. Il dit vers la fin, et je cite:

> Sachez que toute stratégie de gestion coopérative avec les Indiens devra se fonder sur les principes suivants:
>
> (1) Le droit des Indiens à pêcher,
>
> (2) La conservation et la revalorisation,
>
> (3) Un processus de répartition qui tienne compte des points (1) et (2), et
>
> (4) Le respect de nos juridictions dans la Loi sur les pêcheries et la Loi indienne.
>
> En conclusion, il faut bien comprendre que pour que le processus de répartition mentionné ci-dessus, ou toute loi, puissent être appliqués, les négociations entre le gouvernement du Canada et les nations indiennes doivent se faire de gouvernement à gouvernement. Les deux parties devront s'entendre sur un processus bilatéral. Tant qu'il n'y aura pas d'ententes et d'accords sur un processus juste, des mémoires comme celui-ci ne pourront être interprétés comme consentement de la part des nations indiennes.

Voilà donc ce que m'a demandé de vous transmettre la *Union of B.C. Indian Chiefs*.

M. Fulton: Un appel au Règlement, monsieur le président. Le chef Redan a très bien résumé, je crois, l'exposé, mais il serait peut-être bon de l'annexer au compte rendu de cette séance, comme s'il avait été présenté.

Le président: Vous voulez qu'il soit traité comme une pièce?

M. Fulton: Oui.

Le président: Très bien. Je le demande officiellement.

M. Fulton: Merci.

Le chef Redan: Je vais donc passer maintenant à l'autre document, qui porte en couverture une déclaration sur les pêches de la tribu de Lillooet. La première page est une lettre adressée à l'honorable John Fraser le 1er avril 1985. Cette lettre explique essentiellement pourquoi notre conseil tribal est mécontent qu'un projet de loi qui touche directement les membres de notre tribu ait été déposé devant le Parlement sans notre consentement. Nous nous efforçons d'arriver à un système de cogestion avec le ministère des Pêches et Océans et divers autres organismes pour sauver le saumon, et nous estimons qu'une action unilatérale comme ce dépôt d'un projet de loi devant le Parlement est un pas en arrière sur la route de la collaboration. Nous disons donc simplement qu'aucune loi ne devrait être adoptée sans consultation préalable.

En troisième page, nous avons une résolution. Le conseil tribal a tenu une réunion à propos des pêcheries et le chef Saul Terry appuyé par le Chef Roger Adolph a proposé la motion suivante, que je vais vous lire car elle est très importante:

> Attendu que la question des titres n'a pas encore été résolue en Colombie-Britannique; et attendu que la proclamation

[*Texte*]

outlined the process whereby this issue may be resolved, and Whereas the Federal Crown has the moral and legal obligation to protect the rights of Indian people, and Whereas the Federal Government is responsible for the management of the fish resources, and Whereas there is consideration being made to have this resource brought under the authority of the Provincial Government, and Whereas the Government of British Columbia's policies in the resource sectors of forestry, mining, agriculture, including industrial control policies, have not been conducive to the conservation and preservation of renewable resources, Therefore be it resolved that in the interest of the Indian people and the fish the Federal Government not transfer the jurisdiction of fisheries to the Provincial Government of British Columbia.

Also in that package is a letter to you, Mr. Chairman, from our chairperson, Chief Mike Leach, who is our Lillooet Tribal Council Fisheries Committee chairman. Basically this states that various chiefs affected by CN twin tracking are down at the river and in the process of protesting CN twin tracking, going ahead with that project. That letter is quite straightforward and indicates that any passage of Bill C-32 will require the consent of the various tribal councils and organizations in the Province of British Columbia before being passed.

Following that is a letter from the B.C. Aboriginal People's Fishery Commission, which also indicates that this bill should not go ahead without the consultation of the member bands, tribal councils and organizations in the Province of B.C.

With that I would like to submit the Kootenay Indian Area Council's resolution that was drafted on April 19, 1985. They are unable to attend today so I would like to present that package also, if I may, Mr. Chairman, as evidence to this committee.

Mr. Fulton: On the same point of order, Mr. Chairman, perhaps these could be attached as an exhibit in their entirety.

The Chairman: Yes.

Chief Redan: With that, Mr. Chairman, I would like to take this opportunity to present to you in part the declaration of the Lillooet Tribe:

To whom it may concern:

We, the underwritten Chiefs of the Lillooet tribe, being all the Chiefs of the said tribe, declare as follows:

We speak the truth and we speak for our whole tribe, numbering about 1,400 people at the present time.

We claim that we are the rightful owners of our tribal territory and everything pertaining thereto. We have always lived in our country; at no time have we ever deserted it, or left it to others. We have retained it from the invasion of other tribes at the cost of our blood. Our ancestors were in possession of our country centuries before the whites came. It is the same as yesterday when the latter came, and like the day before when the first fur trader came. We are aware that the B.C. government claims our country like all other

[*Traduction*]

royale de 1763 prévoit un processus permettant de résoudre cette question; et attendu que la Couronne fédérale a l'obligation morale et juridique de protéger les droits du peuple Indien; et attendu que le gouvernement fédéral est responsable de la gestion des ressources poissonnières; et attendu que l'on envisage de confier cette responsabilité au gouvernement provincial; et attendu que les politiques du gouvernement de la Colombie-Britannique dans le secteur primaire de l'industrie forestière, de l'industrie minière, et de l'agriculture, ainsi que ces politiques en matière de contrôle des industries, n'ont pas été favorables à la conservation et à la préservation des ressources renouvelables, il est donc résolu que dans l'intérêt du peuple Indien et du poisson, le gouvernement fédéral ne doit pas confier la juridiction sur les pêcheries au gouvernement provincial de la Colombie-Britannique.

Vient ensuite une lettre que vous a adressée, monsieur le président, le Chef Mike Leach, président du comité des pêches du conseil de la Tribu de Lillooet. Cette lettre dit que divers chefs dont les tribus sont directement touchées par le projet de dédoublement des voies du CN, se sont rendus au fleuve pour protester contre ces travaux de dédoublement. La lettre est claire et signale que le projet de loi C-32 ne pourra être adopté sans le consentement préalable des divers conseils et organismes tribaux de la Colombie-Britannique.

Il y a ensuite une lettre de la *B.C. Aboriginal People's Fishery Commission*, laquelle indique également que le projet de loi ne devrait pas être adopté sans consultation des bandes, conseils et organismes tribaux membres de la Commission.

Je voudrais maintenant vous présenter la résolution qu'a rédigée le 19 avril 1985 le *Kootenay Indian Area Council*. Aucun des membres du conseil n'a pu venir aujourd'hui et je vous demanderais donc la permission, monsieur le président, de déposer leur document à titre de témoignage.

M. Fulton: Je voudrais reprendre le même rappel au règlement, monsieur le président, et demander que le document soit annexé au procès-verbal.

Le président: Oui.

Le Chef Redan: Je voudrais maintenant, monsieur le président, profiter de cette occasion pour vous lire un extrait de la déclaration de la tribu de Lillooet.

A qui de droit:

Nous, soussignés, chefs de la tribu Lillooet, constituant l'ensemble des chefs de ladite tribu, déclarons ce qui suit:

Nous disons la vérité et nous parlons au nom de toute notre tribu qui compte à l'heure actuelle environ 1,400 personnes.

Nous affirmons être les propriétaires légitimes de notre territoire tribal et de tout ce qui s'y trouve. Nous avons toujours vécu dans notre pays; nous ne l'avons jamais déserté ou abandonné à d'autres. Nous l'avons protégé contre l'invasion d'autres tribus, au prix de notre sang. Nos ancêtres possédaient notre pays des siècles avant l'arrivée des Blancs. Il est le même qu'hier lorsque le dernier d'entre eux est venu, et comme le jour qui a précédé l'arrivée du premier négociant de fourrures. Nous savons que le gouver-

[*Text*]

Indian territories in B.C.; but we deny their right to it. We never gave it nor sold it to them. They certainly never got the title to the country from us, neither by agreement nor by conquest, and none other than us could have any right to give them title.

In early days we considered white chiefs like a superior race that never lied nor stole, and always acted wisely and honorably. We expected they would lay claim to what belonged to themselves only. In these considerations we have been mistaken, and gradually have learned how cunning, cruel, untruthful and thieving some of them can be. We have felt keenly the stealing of our lands by the B.C. government, but we could never learn how to get redress. We felt helpless and dejected; but lately we begin to hope. We think that perhaps after all we may get redress from the greater white chiefs away in the King's country, or in Ottawa. It seemed to us all white chiefs and governments were against us, but now we commence to think we may yet get a measure of justice.

• 1810

That is not the entire declaration. It was signed in 1911 by all the chiefs of the Lillooet tribe. It reflects what has been happening in the last 84 years. We are saying the same thing. We are looking for justice, and we hope we may get a measure of justice here in Ottawa with this Bill C-32.

I would like to submit this to the committee as a part of our submission.

There were some questions in the early part of the hearings here about why we are so upset that this bill is going through; what the concerns of the Indian people are. I refer you to I believe it is an Order in Council that was passed on March 22, 1984. The front cover reads:

Her Excellency, the Governor in General in Council, on the recommendation of the Minister of Fisheries and Oceans, pursuant to section 34 of the Fisheries Act, is pleased hereby to amend the British Columbia Fishery (General) Regulations made by Order in Council, P.C. 1984-966 of March 22, 1984 . . .

Following the schedule on page 2, it refers to the Indian food fishery:

Subsection 27(1) of the said Regulations is revoked and the following substituted therefor:

27(1) In this section, "Indian food fish licence" means a licence issued pursuant to section (1.1).

(1.1) The Minister may issue an Indian food fish licence to an Indian band or a band for the sole purpose of obtaining food for that Indian and his family or for the band.

[*Translation*]

nement de la Colombie-Britannique revendique notre pays, comme d'ailleurs tous les autres territoires indiens de la Province; cependant nous affirmons qu'ils n'y ont pas droit. Nous ne leur avons jamais donné ou vendu ce territoire. Ils n'ont certainement jamais obtenu de nous le titre de ces terres, ni par entente ni par conquête, et personne d'autres que nous n'a le droit de leur donner ce titre.

Au tout début nous percevions les chefs blancs comme étant d'une race supérieure, qui ne mentaient ni ne volaient jamais et qui agissaient toujours sagement et honorablement. Nous nous attendions à ce qu'ils ne réclament que ce qui leur appartenait. Nous avons eu tort et avons appris graduellement à quel point certains d'entre eux peuvent être rusés, cruels, infidèles et voleurs. Nous avons subi dûrement la confiscation de nos terres par le gouvernement de la Colombie-Britannique, mais nous n'avons jamis appris comment obtenir réparation. Nous pensons qu'après-tout, nous pourrons peut-être obtenir réparation de la part des plus grands chefs blancs qui se trouvent dans le pays du roi, ou à Ottawa. Il nous a semblé que tous les chefs blancs et les gouvernements étaient contre nous, mais nous commençons maintenant à penser qu'on nous fera peut-être une certaine justice.

Ceci n'est pas la déclaration intégrale. Elle a été signée en 1911 par tous les chefs de la tribu Lillooet. Elle indique bien ce qui s'est produit au cours des 84 dernières années. Nous répétons les mêmes paroles. Nous cherchons la justice et nous espérons qu'elle nous sera faite ici à Ottawa avec ce projet de loi C-32.

Je voudrais que le Comité accepte ce texte comme faisant partie de notre présentation.

Un peu plus tôt au cours de ces réunions, on s'est demandé pourquoi nous étions si indisposés par la présentation de ce projet de loi; on a demandé quelles sont les préoccupations des Indiens. Je vous renvoie à un décret du Conseil, qui a été adopté le 22 mars, 1984, je crois. En couverture on peut lire:

sur avis conforme du ministre des Pêches et des Océans et en vertu de l'article 34 de la Loi sur les pêcheries, il plaît à son excellence le gouverneur général en conseil de modifier, . . . , le règlement de pêche général de la Colombie-Britannique, établi par le décret C.P. 1984-966 du 22 mars 1984.

A la page 2, en annexe, on mentionne la pêche de subsistance des Indiens:

Le paragraphe 27(1) dudit règlement est abrogé et remplacé par ce qui suit:

Paragraphe 27(1) aux fins du présent article, «Permis de pêche de subsistance des Indiens» désigne le permis délivré en vertu du paragraphe (1.1).

(1.1) Le Ministre peut délivrer un permis de pêche de subsistance des Indiens à un Indien ou à une bande aux seules fins de l'alimentation de l'Indien ou de sa famille ou de celles de la bande.

[*Texte*]

(1.2) Every Indian food fish licence shall set out (*a*) the time during which and the area in which fishing is permitted, and (*b*) the species of fish and the quantities thereof that may be taken and may provide for (*c*) the type, quantity and size of gear that may be used and the method of marking the fish.

No persons fishing under authority of an Indian food fish licence shall contravene the terms of that licence.

(2) Section 27 of the said Regulations is further amended by adding thereto the following subsection:

(5) No person shall sell, barter, or offer to sell or barter any fish caught under the authority of an Indian food fishing licence.

• 1815

Now, this is a recommendation by the Hon. John Fraser, the Minister of Fisheries and Oceans. Throughout the history of our native peoples we have been fishing for food; we have used it for barter. Nowhere in the recollection of papers or anywhere have we consented to any of these regulations.

The Chairman: Excuse me a minute. Could you read the date again, please, on that Order in Council?

Chief Redan: March 22, 1984.

Mr. Fulton: Yes, it would appear from the document that Cabinet actually passed it on March 28, 1985, because the Registry of Statutory Instruments is March 28, 1985. It has just been passed.

Chief Redan: Thank you for that clarification.

Mr. Chairman, if this is the way the Minister of Fisheries and Oceans is going to respect our rights to the salmon resource . . . We have been telling various Ministers that, in order that the salmon be protected, we require an adequate mechanism whereby this type of legislation or anything like this would not be passed until we, as a people, have adequate time to review or anything of that sort.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Chief Redan. Thank you, George. Mr. Robichaud, would you like to ask a question?

Mr. Robichaud: No.

The Chairman: Okay. Mr. Skelly.

Mr. Skelly: It is interesting that every time we turn around we find the present Minister more like the past Minister than we ever anticipated. We now have a set of regulations before us that certainly looks as if it is the product of a previous Liberal administration. There are the same kind of attitudes at work. We find officials appointed in the Department of Fisheries and Oceans who were recruited by the past government and confirmed by this Minister. We find a Minister who slams the Canada-U.S. treaty into place, and when the media ask him how he feels about the problems in this treaty, he says: Yes, I know there are lots of problems in it, but the Prime

[*Traduction*]

(1.2) Le permis de pêche de subsistance des Indiens doit préciser (*a*) la période et le secteur où la pêche est permise, et (*b*) les espèces et les quantités de poisson pouvant être prises, et peut spécifier (*c*) le genre, la quantité et la taille des engins pouvant être utilisés, et la méthode à utiliser pour marquer le poisson.

Il est interdit à quiconque pêche en vertu d'un permis de pêche de subsistance des Indiens de déroger aux conditions dudit permis.

(2) l'article 27 dudit règlement est modifié par insertion, après le paragraphe (4), de ce qui suit:

(5) Il est interdit à quiconque de vendre, d'échanger ou d'offrir de vendre ou d'échanger du poisson pris en vertu d'un permis de pêche de subsistance des Indiens.

Cette recommandation a été faite par l'honorable John Fraser, ministre des Pêches et Océans. Nous, les autochtones, nous avons toujours pêché pour notre subsistance et nous nous sommes toujours servis de ces poissons pour faire des échanges. Nous n'avons jamais signé de papier ou quoi que ce soit d'autre pour consentir à l'adoption de ces règlements-là.

Le président: Un moment s'il vous plaît. Pourriez-vous me redonner la date de ce décret du Conseil?

Le chef Redan: Le 22 mars 1984.

M. Fulton: C'est cela, mais il semble, selon le document, que le Conseil des ministres a en fait adopté le décret le 22 mars 1985, parce que c'est la date d'enregistrement du texte réglementaire. Cela vient tout juste d'être adopté.

Le chef Redan: Merci de la précision.

Monsieur le président, si c'est ainsi que le Ministre des Pêches et Océans a l'intention de respecter nos droits sur les stocks de saumon . . . Nous avons dit à divers ministres que pour protéger le saumon, il nous fallait un mécanisme adéquat et qu'aucune loi ou qu'aucun règlement de ce genre ne devait être adopté tant que notre peuple n'avait pas eu le temps de faire les études nécessaires.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, chef Redan. Merci, George. Monsieur Robichaud, voulezvous poser une question?

M. Robichaud: Non.

Le président: Bien. Monsieur Skelly.

M. Skelly: C'est curieux de voir qu'à chaque détour, le ministre actuel ressemble à l'ancien ministre davantage qu'on n'aurait pu le prévoir. Nous avons maintenant sous les yeux une série de règlements qui pourraient être le produit de l'ancienne administration libérale. On y retrouve le même genre d'attitude. On se rend compte que les fonctionnaires nommés au ministère des Pêches et Océans ont été recrutés par l'ancien gouvernement mais confirmés dans leur poste par le ministre actuel. Voilà un ministre qui impose le traité Canada États-Unis et qui, lorsque les média lui demandent ce qu'il pense des problèmes que ce traité soulève, répond que oui, beaucoup de problèmes sont posés par le traité, mais que le

[*Text*]

Minister wants it very badly. So he knows those problems are there. He makes that statement on the record to the media.

It is interesting that one of problems in there is that, without consultation, he ... the number of fish native people can have in the Fraser River system, the area you are concerned about. This Minister, in fulfilling his responsibility, failed to consult on that issue; he failed to consult on this issue; he failed consult about key positions in the Department of Fisheries and Oceans reflecting the west coast. When asked about the problems, he says he knows there are all kinds of problems, but the Prime Minister wants the treaty very badly. Then he appears before the House with this bill that is before us, saying he needs more power. He says the courts have questioned the way he has used his powers in the past or the way the Ministers have used their powers in the past and that he needs more power so he can perform like this.

It is my feeling personally, and I think other members of the committee are literally becoming outraged that this kind of thing would continue to happen. I know your group on the Fraser River system has asked for official recognition from the Minister as a legitimate, bona fide user of the resource on that river and that the Minister has refused to give that formal recognition. The Minister of Fisheries, the present one before us today, with one-fifth of his term completed or what would probably be one-fifth of his term, has received a request to allow formal input into the fishing plan for native people on the Fraser, and has apparently refused to give that yet. It is astounding that we have a situation where they are mouthing at one point that there will be consultation, and on the other hand they just simply continue to move in the way the old or the previous government that they replaced moved.

• 1820

As I said previously, I think it has all been said today. Your material adds another dimension to this that just further aggravates the insult and further indicates that unless this government makes some kind of change, Mr. Fulton, myself and Mr. Manly are just going to refuse in any way to cooperate with what is going on here. This has to change.

That is all I have to say, Mr. Chairman. No questions come to mind. The aggravation and the insult just continue to compound.

The Chairman: Are there any other questioners? Mr. Ferland? Mr. Henderson?

Mr. Henderson: Yes, I have just one brief question.

You wrote a letter to the Minister on April 1. You brought it to his attention that Bill C-32 was in its second reading. Do you have a reply from the Minister? This is April 29.

Chief Redan: No, I have not received a reply yet.

Mr. Henderson: No reply on it at all.

On this document here, the regulations, I think we might mention that to amend the British Columbia fishery general

[*Translation*]

Premier ministre y tient beaucoup. Il connaît donc l'existence de ces problèmes. Il a fait cette déclaration officiellement aux média.

Ce qui est intéressant c'est que, sans consultation, il ... le nombre de poissons que les autochtones peuvent pêcher dans le bassin du Fraser, la région qui vous intéresse. Ce ministre, dans l'accomplissement de ses responsabilités, a omis de vous consulter à ce sujet; il ne vous a pas consulté; il n'a pas fait de consultation sur les postes clefs qui représentent la côte ouest au ministère des Pêches et Océans. Quand on l'interroge, il avoue connaître les divers problèmes que cela pose, mais affirme que le Premier ministre tient beaucoup au traité. Il comparaît ensuite devant la Chambre pour présenter ce projet de loi sous prétexte qu'il a besoin de plus de pouvoir. Il dit que les tribunaux ont remis en question la façon dont il a utilisé ces pouvoirs par le passé, ou plutôt dont les autres ministres ont utilisé leur pouvoir par le passé, et il demande donc davantage de pouvoir pour agir de la sorte.

J'ai personnellement l'impression, et je crois que d'autres membres du Comité commencent à se scandaliser devant le fait que de telles choses puissent continuer à se produire. Je sais que votre groupe de la région du Fraser a demandé au ministre d'être officiellement reconnu comme un usager légitime et véritable des ressources de ce fleuve, mais que le ministre vous l'a refusé. Le ministre des pêches, le ministre actuel qui est avec nous ce soir, avec à peine le cinquième de son mandat d'achevé, ou ce qui devrait probablement en être le cinquième, a reçu une requête demandant que les autochtones du Fraser soient officiellement consultés pour le plan de pêche, mais il semble qu'il ait rejeté cette requête. C'est ahurissant de voir comme on peut parler de consultation d'une part, et continuer d'agir d'autre part exactement comme le faisait le gouvernement qu'on a remplacé.

Je le répète, tout cela a déjà été dit. Votre documentation ajoute une nouvelle dimension qui envenime l'insulte et indique aussi qu'à moins que le gouvernement n'apporte un changement, M. Fulton, M. Manly et moi-même allons refuser de collaborer à ce qui se passe. Il faut que les choses changent.

C'est tout ce que j'avais à dire, monsieur le président. Aucune autre question ne me vient à l'esprit. L'agacement et les insultes continuent de s'accroître.

Le président: Y a-t-il d'autres interventions? Monsieur Ferland? Monsieur Henderson?

M. Henderson: Oui, une brève question.

Vous avez écrit une lettre au ministre le 1er avril dernier. Vous lui signalez que le projet de loi C-32 en est à l'étape de la seconde lecture. Nous sommes maintenant le 29 avril, avez-vous reçu une réponse du ministre?

Le chef Redan: Non, j'attends toujours une réponse.

M. Henderson: Absolument aucune réponse.

A propos de ce document sur les règlements, il sera peut-être bon de signaler que pour modifier le règlement de pêche

[*Texte*]

regulations there was a general regulation made in 1984, and these are the amendments to those regulations—the changes that were made from the previous regulations. I do not have a copy of the old regulations and what they were, how general they were. New amendments to them were made just recently. That should be cleared up.

Other than that, Mr. Chairman, we have heard basically the same thing from all of our groups this afternoon. There has been very little consultation on this bill that is before us.

I have one other—on page 6 of the brief by Chief Saul Terry, President of the Union of B.C. Indian Chiefs, he says at the bottom, in the last paragraph:

> A bilateral process must be agreed to by both parties. Until such fair and just undertakings are agreed to and concluded, presentations such as this shall not be construed as consent of Indian Nations.

Some members have asked for a six-month hoist. I get back to the process again. So it is a six-month hoist, or this bill delayed in passage for six months. Then it is incumbent upon our committee, I suppose, to at least try to come up with a process of consultation, or a mechanism. I wonder if you could elaborate on how you see the bilateral process being set up. What kind of a process would that be? I know a bilateral process is between two groups—the representation on the federal government's side and on the Indian nation's side.

Chief Redan: The process that I believe the union has been looking into involves the various ministries that deal with fisheries; and that will no doubt include the Department of Fisheries and Oceans, the Minister of Justice, the Department of Indian Affairs and the native people on various aspects with regard to how the fisheries is managed throughout the province and with respect to the Province of B.C.

The union made a presentation to this committee in Vancouver, I believe, outlining a submission to Cabinet that was drafted originally in 1979. I think that is the mechanism he was referring to with regard to this bilateral process.

• 1825

Mr. Henderson: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Henderson. Mr. Ferland.

M. Ferland: Merci, monsieur le président.

Nous sommes allés sur la côte ouest il y a environ un mois, et je pense que nous avons eu l'occasion de vous rencontrer à ce moment-là. Il y a une question qu'on aurait peut-être dû vous poser. En tout cas, je vais vous la poser cet après-midi.

On parle de consultations. Est-ce que les différents conseils de bande se sont entendus? Est-ce qu'ils sont parvenus à un consensus au niveau de la répartition des pêches, au niveau du contrôle des pêches, sur la façon donc cela devrait se faire? Si c'est le cas, à quel genre de consensus êtes-vous arrivés?

[*Traduction*]

général de la Colombie-Britannique, on a adopté un règlement général en 1984 et que ce sont ici des modifications à ces règlements... les changements qui ont été apportés aux anciens règlements. Je n'ai pas sous les yeux les anciens règlements; je ne sais donc pas à quel point ils étaient généraux. On vient tout récemment d'apporter de nouvelles modifications. Cela devrait être précisé.

En outre, monsieur le président, tous les témoins que nous avons entendus cet après-midi sont venus répéter en gros la même chose. On a fait très peu de consultations avant de présenter le projet de loi que nous étudions.

Enfin, à la page 6 du mémoire présenté par le chef Saul Terry, président de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique, on peut y lire, tout en bas, dans le dernier paragraphe, ce qui suit:

> Un processus bilatéral doit être accepté par les deux parties. Tant que des promesses justes et équitables n'auront pas été faites et acceptées, des documents comme ceux-là ne devront pas être interprétés comme consentement des nations indiennes.

Certains membres ont demandé un délai de six mois. J'en reviens maintenant au processus. Si l'on retarde de six mois l'adoption de ce projet de loi, notre Comité a donc la responsabilité, je présume, de trouver un processus ou un mécanisme de consultation. Pourriez-vous nous préciser quel genre de processus bilatéral pourrait être établi? Je sais qu'un processus bilatéral concerne deux groupes; il y aurait d'un côté le gouvernement fédéral, et de l'autre les nations indiennes.

Le chef Redan: Le processus auquel l'Union a songé impliquerait, je crois, les divers ministères qui s'occupent des pêches, et donc certainement le ministère des Pêches et Océans, le ministère de la Justice, le ministère des Affaires indiennes et des autochtones pour discuter de la façon dont les pêches sont administrées partout en Colombie-Britannique.

L'Union a présenté un exposé au Comité à Vancouver, je crois, où l'on reprenait un mémoire préparé à l'intention du conseil des ministres en 1979. Et c'est de ce mécanisme-là qu'il a parlé dans le contexte du processus bilatéral.

M. Henderson: Merci.

Le président: Merci, monsieur Henderson. Monsieur Ferland.

Mr. Ferland: Thank you, Mr. Chairman.

We went to the west coast about a month ago and I believe that we had the opportunity to meet with you at that time. There is a question that I should perhaps have asked you. In any case, I will put it to you this afternoon.

We are talking about consultation. Have the various band councils reached an agreement? Have they reached a consensus on the sharing of the fisheries resource, on monitoring, on the way in which all of that should be done? If so, what sort of consensus did you reach?

[*Text*]

Chief Redan: With regard to the tribal councils, we have been meeting quite regularly during the beginning of the fishing season and for the last three years, to my knowledge. We are setting up the various mechanisms where we hopefully will involve all native user groups from the mouth of the Fraser to the headwaters of the Fraser. The tribal councils would sit down as a working group and in turn would report back to their member bands, and through the member bands, set up various policies.

I can speak only with regard to the Lillooet area, but an example would be that our area tomorrow would be sitting down and setting up a patrol encompassing our tribal territory, and through this patrol, these people would be trained in various areas which would be determined at tomorrow's meetings, which hopefully I might be able to make. Various bands consider themselves independent, not associating with various tribal councils, and we respect those bands that do so. They in turn set up their own mechanisms whereby they will handle their fishing areas along the various water courses within the Province of British Columbia.

We again try to catch the various actions of the various governments, whether it be the federal government or the provincial government, in any changes that may affect us. It is very saddening to myself that most of these things I have to catch through the *Hansards* of either the provincial government or the federal government.

I hope that answered your question.

M. Ferland: En fait, vous me dites qu'il n'y a pas de planification globale. C'est-à-dire que jusqu'à maintenant, aucune entente n'est intervenue entre les différentes bandes indiennes sur la façon de gérer les stocks de saumon en particulier et sur la façon de répartir la pêche commerciale en haute mer, la pêche de subsistance et la pêche sportive. Même si vous semblez travailler à cela depuis trois ans, vous n'êtes pas encore parvenus, au niveau des conseils de bandes, à arrêter une politique établie.

Chief Redan: The tribal councils have set up a list of priorities as outlined in the first page of our document.

• 1830

You must also understand that the Province of B.C. is relatively new. For instance, Simon Fraser came down in 1808, and that is not long ago with regard to the length of what we have been staying in. Our involvment in other tribal areas outside our area . . . it it was not that we did not travel up to the north because we did not have the railroads or what have you.

So in a sense we are attempting to join together as a provincial body on issues of such importance as the fisheries. But you must understand that there is such a diversity in the various cultures within the Province of B.C. Some are different from the coast and the interior and the north. There are different customs within the Province of B.C., and to figure that all the native groups and what have you through a short period of time of 114 years—any group of people regardless of whether they are native or non-native—can function under one

[*Translation*]

Le chef Redan: Autant que je sache, les conseils tribaux se réunissent régulièrement depuis trois ans et on se réunit régulièrement depuis le début de la . . . Nous sommes en train de créer des mécanismes destinés à assurer que les autochtones concernés qui habitent le long du Fraser, de ses sources jusqu'au delta, puissent participer. Les conseils tribaux travailleraient ensemble et tiendraient les bandes au courant. Les politiques seraient établies par l'intermédiaire des bandes.

Personnellement, je ne connais que la région de Lillooet. Demain, par exemple, nous allons monter une sorte de patrouille, qui sera chargée de surveiller nos territoires. Ces patrouilles formeront les gens dans les domaines qui seront déterminés demain, lors d'une réunion à laquelle j'espère pouvoir assister. Il y a des bandes qui se considèrent comme étant indépendantes, qui ne s'associent pas à un conseil tribal, et nous respectons leur indépendance. Ces bandes-là ont leur propre mécanisme. Elles s'occupent de leurs propres zones de pêche dans les rivières de la province.

Nous essayons de nous tenir au courant des mesures prises par les gouvernements fédéral et provincial, et des changements qui pourraient nous toucher. Il est malheureux que, pour me tenir au courant, je dois lire les comptes rendus des délibérations parlementaires fédérales et provinciales.

J'espère avoir répondu à votre question.

Mr. Ferland: You are telling me that there is no overall planning. In other words, the various Indian bands have not yet reached agreement on how salmon stocks should be managed and on how deep sea commercial fishing, subsistence fishing and sports fishing should be divided up. Although you seem to have been working on this for three years, you have not yet managed, at the band council level, to come up with a policy.

Le chef Redan: À la première page de notre document, nous disons que les conseils tribaux ont établi une liste de priorités.

Il faut comprendre que la Colombie-Britannique n'existe pas depuis très longtemps en tant que province. Ce n'est qu'en 1808, par exemple, que Simon Fraser y est venu. Alors que nous, nous sommes là depuis bien plus longtemps. On a même visité d'autres régions . . . Ce n'est pas qu'on ne montait jamais dans le Nord, étant donné qu'on n'avait pas de chemins de fer, etc.

Pour traiter de questions qui, comme celle des pêches, est d'une grande importance, nous essayons de faire front commun à l'échelle de la province. Mais il faut comprendre aussi la diversité culturelle qu'on trouve en Colombie-Britannique. Les Indiens de la côte sont bien différents de ceux de l'intérieur, ou de ceux qui habitent dans le Nord. Les coutumes sont très diversifiées et il est illusoire de penser que les autochtones—ou n'importe quel regroupement de personnes, qu'elles soient autochtones ou non—puissent être amenées à vivre selon la

[*Texte*]

set of rules when their cultures and philosophies are different from area to area . . .

Basically the position of the B.C. is that we most definitely agree that aboriginal title is our first priority. Then it is conservation and preservation of the salmon, in that order. So I think I can quite confidently say those are the two areas we agree on within the Province of B.C.

M. Ferland: Est-ce que vous croyez donc qu'un projet de loi tel que C-32, même s'il ne semble pas parfait, est quand même un outil qui permettrait d'assurer la survie du saumon, le temps en tout cas que les différents conseils de bande puissent en arriver à un consensus en ce qui regarde les possiblités de gestion? Est-ce que le projet de loi C-32 ne serait pas une façon, pour l'instant, de sauvegarder le saumon du côté du Pacifique?

Chief Redan: My impression of Bill C-32 is that it is giving the Ministry of Fisheries and Oceans authority to manage, control and preserve the salmon. Off the top of the head, sure that is fine. But when the federal government through the Fisheries and Oceans branch recommends to change the B.C. government act, I find it kind of hard to answer yes to that when such things as making recommendations that there be no sale or barter when at the constitutional talks the native peoples have been indicating that they want self-sufficiency . . . At this time I cannot say yes to that, no.

M. Ferland: Est-ce qu'une de vos appréhensions ne serait pas le fait que vous avez peur, à un certain point, que le gouvernement de la Colombie-Britannique n'ait pas la volonté de vouloir vraiment sauvegarder les rivières en eau douce, c'est-à-dire les rivières intérieures?

• 1835

Chief Redan: Looking at the past history of the provincial government, I think that speaks for itself. The various resources that are being taken out of the Province of B.C. have been taken out with one set goal, and that is monetary gain. There is no provision for adequate conservation measures or renewing these various resources.

I would like to also state that any legislation that is to be passed, whether it be Bill C-32 or any bill, without the consent of the various tribal peoples in the Province of B.C. would create a jurisdictional impasse if they do not have the consent of the native peoples. I think Simon Lucas has put that very adequately.

M. Ferland: Pour ma part, je crois que le projet de loi C-32 a justement comme avantage de permettre au ministre des Pêches et Océans d'assurer la survie du saumon. Le ministre pourrait avoir le pouvoir de gérer les pêches et de forcer, jusqu'à un certain point, la province à poser des gestes en vue de la conservation. Dans ce sens-là, cela devrait vous rassurer. Vous semblez avoir peur de la façon dont le gouvernement de la Colombie-Britannique gère les ressources. Le projet de loi C-32 permettrait justement au ministre de contrôler la quantité de saumon qui peut être pêché, même si le gouvernement provincial n'agissait pas dans ce sens-là. Le ministre aurait le pouvoir d'assurer jusqu'à un certain point la protec-

[*Traduction*]

même règle, alors que leur culture et leur philosophie varient d'une région à l'autre . . . 114 ans, ce n'est pas beaucoup . . .

Somme toute nous avons convenu, en Colombie-Britannique, que ce sont les titres de propriété territoriale qui constituent notre grande priorité, suivi de la protection et de la conservation du saumon. Je vous assure que, là-dessus, nous sommes d'accord.

Mr. Ferland: Do you think that a bill like C-32, while it seems that it is not perfect, could be an instrument that would ensure the survival of salmon, at least until the various band councils reach a consensus on management options? Would Bill C-32 not be one way of protecting west coast salmon in the interim?

Le chef Redan: Je crois comprendre que le projet de loi C-32 autorise le ministère des Pêches et des Océans à gérer, à contrôler et à protéger le saumon. À première vue, c'est très bien. Mais lorsque le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du ministère des Pêches et des Océans, fait des recommandations en vue de modifier une loi de la Colombie-Britannique, lorsqu'on fait des recommandations en vue d'empêcher les ventes et les échanges, alors que les autochtones ont indiqué, lors des négociations constitutionnelles, qu'elles veulent atteindre l'autonomie . . . à ce moment-là, je dois dire non.

Mr. Ferland: Are you not afraid, among other things, that at some point the Government of British Columbia will not really want to protect fresh water rivers or inland water ways?

Le chef Redan: Vous n'avez qu'à jeter un coup d'oeil sur le passé du gouvernement provincial; il est inutile d'en dire plus long. Les diverses ressources qui ont été extraites de la Colombie-Britannique ont quitté la province dans un seul but: le gain. On n'a absolument rien exigé comme mesures de conservation ou de renouvellement des diverses ressources.

J'affirme également que quelle que soit la loi à adopter, que ce soit le projet de loi C-32 ou un autre, il y aura un problème de compétence si l'on n'obtient pas le consentement des diverses tribus autochtones de la Colombie-Britannique. Je crois que Simon Lucas a très bien présenté la situation.

Mr. Ferland: Personally, I think that Bill C-32 does have the advantage of enabling the Minister of Fisheries and Oceans to ensure the survival of salmon stocks. The minister could have the power to manage fisheries and to impose, to a certain degree, certain conservation measures to the provincial government. In that sense, that should be reassuring for you. You seem to fear the way the British Columbia government manages its resources. Bill C-32 would enable the Minister to control the number of salmon taken, even if the provincial government did not act at all. The Minister could have the power to protect fisheries to a certain degree. I think that Bill C-32, at least for that part, should reassure you.

[*Text*]

tion des pêcheries. Je pense que le projet de loi C-32, à tout le moins dans ce sens-là, devrait vous rassurer.

Chief Redan: Well, I guess those are the basics of the submissions today. I have not had adequate time to address this issue. Some of the questions that are in my mind . . . There is various federal legislation in place that is to protect the various . . . whether it be the fisheries or the native peoples. I say the Fisheries Act is an act that is to protect the fish, conserve the fish. On the other hand, the Province of B.C., with the Waste Management Branch, the Pesticides Branch, is sort of going contrary to the Fisheries Act. The Fisheries Act states that you cannot dump anything deleterious or harmful to the salmon in the rivers. The B.C. government turns around and passes legislation where this can be possible. These are the concerns I would like to see answered before this bill is passed. There are too many questions that are not answered.

M. Ferland: Vous parlez des pesticides. À l'alinéa 2.(1)*a*) du projet de loi, il est question de:

a) la conservation et la protection du poisson et des eaux où il vit;

Je pense qu'il y a là une certaine assurance. En tout cas, moi, cela me rassure. Si jamais les eaux étaient polluées de toutes sortes de façons, le ministre pourrait faire des pressions pour qu'on élimine cette contamination.

Chief Redan: That sounds good.

M. Ferland: Je n'ai pas d'autres questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Ferland. Any further questions, gentlemen? Mr. Fulton.

Mr. Fulton: I have one, not so much directed at Mr. Redan, but perhaps Mr. Gass could advise us regarding this Privy Council document regarding the prohibition of nets in the Fraser, Nass and Skeena. Can you give us any background on it? It seems to me this kind of legislation should have been brought to the attention of this committee—the changes, as Mr. Redan has pointed out, not only in relation to that, but in relation to subsection (5), amending section 27 of the regulations on the selling and bartering of fish.

• 1840

It certainly comes as news to me that all of these amendments have gone through by Order in Council. I would be interested in learning from Mr. Gass why this was not referred to the committee, because it really makes some pretty dramatic changes, certainly to the native fishery in British Columbia.

Mr. Gass: All I can say to my friend Mr. Fulton is that this is as new to me as it is to him, unless he was privy to this earlier, as he was to the Cabinet document that was circulated when we were in British Columbia. I am sure he is sincere in his assertions that there are some things in here that he is concerned about. I do not know any more about this document than he does as of this moment.

Mr. Skelly: On a point of order, Mr. Chairman, this is very revealing information. Would one then draw from the

[*Translation*]

Le chef Redan: Je crois que ce sont là les fondements mêmes des mémoires d'aujourd'hui. Je n'ai pas eu assez de temps pour bien présenter la question. Certaines questions me viennent à l'esprit. Il y a diverses lois fédérales qui ont pour but de protéger les divers . . . que ce soient des pêches ou des autochtones. La loi sur les pêcheries a pour but de protéger le poisson, de le préserver. Par contre, le gouvernement de la Colombie-Britannique, avec sa direction de la gestion des déchets et sa direction des insecticides, agit à l'encontre de la Loi sur les pêcheries. Cette loi précise que vous ne pouvez rien jeter de nuisible pour les saumons dans les cours d'eau. Le gouvernement de la Colombie-Britannique, lui, se retourne et adopte une loi permettant tout cela. Voilà les craintes que j'aimerais voir disparaître avant l'adoption du projet de loi. Beaucoup trop de questions restent sans réponses.

Mr. Ferland: You are talking about pesticides. Paragraph 2.1(*a*) of the bill says:

a) to provide for the conservation and protection of fish and waters frequented by fish;

I think that should be a certain reassurance. Anyway, that does reassure me. If ever waters became polluted one way or the other, the minister could exert pressures to suppress the contaminating sources.

Le chef Redan: Cela me paraît intéressant.

Mr. Ferland: I have no other questions.

Le président: Merci, monsieur Ferland. Y a-t-il d'autres interventions, messieurs? Monsieur Fulton.

M. Fulton: Je voudrais poser une question non pas à M. Redan, mais plutôt à M. Gass. J'aimerais qu'il nous dise, à propos de ce document du Conseil Privé interdisant l'utilisation de filets dans le Fraser, dans la Nass et la Skeena, quels en sont les motifs? Il me semble que ce genre de loi aurait dû être portée à l'attention du comité. Les modifications, comme l'a souligné M. Redan, portent non seulement là-dessus, mais aussi sur le paragraphe (5), modifiant l'article 27 des règlements sur la vente et l'échange de poisson.

Cela m'étonne que toutes ces modifications aient été apportées par décret du conseil. J'aimerais bien que M. Gass nous dise pourquoi tout cela n'a pas été renvoyé au Comité, puisqu'on apporte là des changements assez spectaculaires, surtout pour la pêche des autochtones de la Colombie-Britannique.

M. Gass: Je dirai simplement à mon ami, M. Fulton, que c'est aussi nouveau pour moi que pour lui, à moins qu'il en ait déjà entendu parler, comme dans le cas du document du Conseil des ministres qui a été distribué lors de notre voyage en Colombie-Britannique. Je suis certain qu'il est sincère lorsqu'il affirme que certaines choses l'inquiètent. Je n'en sais pas davantage que lui pour l'instant sur ce document.

M. Skelly: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Ce sont là des renseignements très révélateurs. Doit-on en

[*Texte*]

conclusion Mr. Gass has put out that, first, Mr. Fraser obviously does not consult with Indian people or any of the other groups we have talked to . . . but he does not even consult with his Parliamentary Secretary on something as important as regulations that have been brought forward, important ones affecting the same group of people we are dealing with today?

Mr. Gass: I am sure, Mr. Chairman, that Mr. Skelly is saying that with tongue in cheek because he is well aware of the fact that if this is a Cabinet decision then as Parliamentary Secretary I am not privy to anything that is decided before Cabinet and have not been privy to it until just now.

Mr. Skelly: It would strike me from some of the actions we have seen that certainly nobody is privy to anything this Cabinet or this Minister of Fisheries is about. I think it is a serious problem. It is just another example of lack of consultation, something that has developed and a surprise pushed into law.

Anyway, I am probably out of order.

The Chairman: Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

I have two questions I would like to put to Chief Redan. One, does he support the proposals that seem to be flowing generally from the witnesses we have heard today? First, the Nishga amendments would deal with most of the concerns aboriginal people in British Columbia have regarding Bill C-32, but if that is not a possible route of approach to dealing with Bill C-32, there should be a six-month hoist. I wonder if you could answer those two, and then I have quite a separate question actually that I would like to put separately.

Chief Redan: First, as Chairman of the B.C. Aboriginal People's Fishery Commission of the interior, I will respect the decisions of the various organizations that support the Nishga proposals, but as the director of the Lillooet Tribe I have been instructed not to agree on any form of legislation that is going to be placed before Parliament or any areas that are going to affect the Lillooet people without the Lillooet people consenting to these. To date, we indicate that we are in opposition to the passing of this Bill C-32 until our member bands have had adequate time to review the bill or any amendments to the bill.

Mr. Fulton: My second question is a bit unrelated to Bill C-32, but Chief Redan raised it and it is one that is important and has been before this committee for a long time. Could you give us a quick synopsis on what is happening in the Ashcroft Subdivision and what has happened in the positioning of Dr. Andrew Thompson as a facilitator between CN and the issue of the CN twin tracking in the Ashcroft Subdivision? If you could just give us a quick update. I understand that rock has now gone into the Thompson on that section; that there have been some on-again, off-again difficulties between CN, Dr. Thompson and the allied tribal councils.

[*Traduction*]

conclure que, d'abord, M. Fraser ne consulte absolument pas les autochtones pas plus que les autres groupes dont nous avons parlé, et qu'ensuite il ne consulte même pas son secrétaire parlementaire à propos de choses aussi importantes que les règlements modifiés, surtout lorsque cela concerne les gens que nous rencontrons aujourd'hui?

M. Gass: Monsieur le président, je suis certain que M. Skelly dit cela à la blague parce qu'il sait pertinemment qu'il s'agit d'une décision du Conseil des ministres et que moi, à titre de secrétaire parlementaire, je ne suis pas averti des décisions que prendra le Conseil des ministres et je n'étais pas au courant de celles-là jusqu'à maintenant.

M. Skelly: D'après ce qu'on a pu constater, il est clair que personne n'est au courant de ce que fait le Conseil des ministres ou le ministre des Pêches. C'est un problème grave, ce n'est qu'un autre exemple du manque de consultation, de quelque chose qu'on a décidé de présenter comme une surprise.

De toute façon, je crois que mon intervention n'est pas recevable.

Le président: Monsieur Fulton.

M. Fulton: Merci, monsieur le président.

Je voudrais poser deux questions au chef Redan. Premièrement, est-il d'accord avec ce qu'ont proposé jusqu'à présent les témoins que nous avons entendus aujourd'hui? Deuxièmement, les amendements des Nishgas feraient disparaître la plupart des craintes qu'entretiennent les autochtones de la Colombie-Britannique face au projet de loi C-32, mais si ce n'est pas une façon acceptable de régler le sort du projet de loi C-32, peut-être devrait-on imposer un moratoire de six mois. Pourriez-vous répondre à ces deux questions, puis j'en poserai une troisième tout à fait à part.

Le chef Redan: Tout d'abord, à titre de président de la Commission des pêches des autochtones de la Colombie-Britannique, je vais respecter les décisions prises par les diverses organisations qui appuient les suggestions des Nishgas, mais en tant que directeur de la tribu de Lillooet, j'ai reçu ordre de refuser toute loi qui toucherait le peuple de Lillooet sans qu'on ait obtenu son consentement. Jusqu'à présent, nous avons dit nous opposer à l'adoption de ce projet de loi C-32 tant que les bandes qui sont membres de notre tribu n'auront pas eu le temps d'étudier le projet de loi et tous les amendements proposés.

M. Fulton: Mon autre question n'est pas directement reliée au projet de loi C-32, mais le chef Redan l'a soulevée; elle est importante et le Comité y songe depuis longtemps déjà. Pourriez-vous nous exposer rapidement ce qui se passe dans la sous-division Ashcroft et ce qu'il est advenu de la nomination de M. Andrew Thompson comme agent pour le CN et son projet de doublement des voies dans la sous-division Ashcroft? Si vous pouviez peut-être nous faire une brève mise à jour. Je crois comprendre que les rochers se sont maintenant effondrés dans cette partie de la Thompson, que des difficultés surgissent de temps en temps entre le CN, M. Thompson et les conseils de tribu alliés.

[*Text*]

• 1845

Chief Redan: With regard to that, I would just indicate that Chief Pasco, chairman of the Nuu-chah-nulth Tribal Council, reports that they are not satisfied with what is going on with regard to CN. They are dumping rock, and Chief Pasco indicated at a meeting in Kamloops that the rock did not have to be dumped into the Fraser. There were areas the railroad could have gone through without jeopardizing the fishery. Maybe representatives from the alliance, who will be appearing before you, the Sto'lo Nation, will have more detailed information with regard to that.

Mr. Fulton: Thank you, Chief Redan. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Any more questions, gentlemen? I would just like to make a comment. It is something that caught my eye on page 4 of the Union of B.C. Indian Chiefs brief. This is something that has always bothered me a great deal. It is the fact that the union has fought over 250 fishery cases and has won 95% of them. I think at some point this committee should deal with it. There is a message there. Somebody should deal with it. As far as I am concerned, it is just plain stupid. If any other group in the country had won 95% of more than 250 cases, I am sure something would be done about certain legislation.

Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Perhaps it is timely that you raised it, Mr. Chairman. Perhaps, as chairman, you could request that the DFO provide us with a summary of those 250 cases, the reasons for prosecution and the summary of the reasons for taking those actions.

The Chairman: I might have better luck now than I did a year ago. I have tried to do that for two or three years, actually. We can give it a whirl, see what we can get.

Mr. Skelly: It is the sort of problem we are dealing with today, Mr. Chairman. The orientation toward the problem is wrong. When the Minister runs into difficulty, he asks for more power. However, he is still not willing to provide any accountability for that power. We know there is a serious problem in orientation in the department and with the advice the Minister is getting. His response is, one, I need more power, as witnessed by the bill before us; and, two, I am not prepared to give any accountability on it. This is the substance of the Minister's statement.

I guess we will know later whether or not that position is going to be reinforced by our colleagues on the government side tonight. But is that not at the root of the problem? The orientation is wrong in terms of 250 attempts with 95% won. More power is requested: more power to make regulation, less accountability.

The Chairman: Good point, Mr. Skelly.

Chief Redan, unless you have a closing statement, I guess we are finished with your intervention. Do you have anything you would like to say before leaving the table?

[*Translation*]

Le chef Redan: À ce propos, je vais simplement vous dire que le chef Pasco, président du Conseil tribal de Nuu-chah-nulth, rapporte ne pas être heureux de ce qui se passe au CN. On jette des roches, et le chef Pasco a dit à une réunion tenue à Kamloops qu'on n'était pas obligé de jeter le roc dans le Fraser. La voie ferrée aurait pu passer par d'autres endroits qui n'auraient pas mis en péril les poissons. Peut-être que des représentants de l'alliance, qui comparaîtront devant vous, la Nation Sto'lo, pourront vous donner plus de détails là-dessus.

M. Fulton: Merci, chef Redan. Merci, monsieur le président.

Le président: Y a-t-il d'autres questions, messieurs? Je voudrais faire un simple commentaire. C'est à la page 4 du mémoire de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique. Voilà quelque chose qui m'a toujours beaucoup ennuyé, le fait que l'union a défendu plus de 250 causes impliquant les pêches et en a gagné 95 p. 100. Je pense qu'à un moment donné, notre Comité devrait s'intéresser à la question. Il y a certainement un message à tirer de cela. Quelqu'un devrait s'en occuper. Quant à moi, c'est tout simplement stupide. Si n'importe quel autre groupe de citoyens avait gagné 95 p. 100 de plus de 250 causes, je suis certain qu'on aurait modifié la loi contestée.

Monsieur Fulton.

M. Fulton: C'est peut-être le moment opportun de soulever la question, monsieur le président. Peut-être qu'à titre de président, justement, vous pourriez demander au ministère de nous fournir un résumé de ces 250 causes, des motifs de mise en accusation et des motifs de poursuite.

Le président: J'aurais peut-être plus de chance maintenant qu'il y a un an. J'ai déjà essayé de faire la même chose deux ou trois ans. On peut toujours essayer, on verra bien.

M. Skelly: Voilà le genre de problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui, monsieur le président. La façon dont on aborde le problème est fausse. Quand le ministre fait face à une difficulté, il demande davantage de pouvoir. Néanmoins, il n'est tout de même pas disposé à rendre davantage de comptes pour ce pouvoir accru. Nous savons que le ministère a un grave problème d'orientation, et c'est la même chose pour les conseils que reçoit le ministre. Le ministre croit qu'il a besoin de plus de pouvoir, comme en fait foi ce projet de loi, mais il n'est pas disposé à rendre des comptes. Voilà en substance la déclaration du ministre.

Nous saurons plus tard si cette position va être confirmée ce soir par nos collègues du parti gouvernemental. N'est-ce pas là la base même du problème? L'orientation est fausse s'il y a 250 causes avec un taux de réussite de 95 p. 100. On demande davantage de pouvoir: plus de pouvoir de réglementation, et moins de responsabilités.

Le président: Bonne remarque, monsieur Skelly.

Chef Redan, à moins que vous ne vouliez faire une déclaration en terminant, je crois que nous en avons terminé avec

[*Texte*]

Chief Redan: I would like to take this opportunity to thank the remaining committee members who are here to hear the views of the Lilooet Tribal Council and the various other groups. I hope serious considerations will be taken with regard to the material that has been put forth. It is very important to the native people in the Province of B.C. that we are consulted regarding anything that is going to change or affect our lives. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Chief Redan. On behalf of my colleagues, I do appreciate very much your coming here.

• 1850

Gentlemen, I would like at this time just to let you know that the clerk has received a number of briefs and letters from groups in British Columbia. This has to do with our trip west concerning west coast fisheries and, as agreed, these will be designated as exhibits and circulated to all members as soon as possible.

We have one group left before the Government of New Brunswick. Several members have asked if it would be possible to take a short break to try to get something to eat. I am at your disposal. Would you like to try to squeeze in 15 minutes?

Mr. Gass: I think, Mr. Chairman, it would be appropriate if we squeeze them in after we have heard this last group.

The Chairman: Do you want to try to do that?

Mr. Skelly: It might be more useful to do it now in the sense that it leaves us some flexibility on time with the group. If we hear them, and then we break, and then New Brunswick comes right behind them, we are probably cutting them down 45 minutes. Whereas, if we do it the other way and we get involved, it leaves us with a little bit more time on the flexibility side.

Mr. Gass: The only other point to that, Mr. Chairman, is that, if we are a little late getting started, the New Brunswick people would have to just sit and wait until we had our 15 minutes or 20 minutes or whatever. We might be a little bit late in getting started with the New Brunswick people.

Mr. Skelly: They will be okay though.

The Chairman: I think we can arrange that. Am I getting the right message here, that we are going to carry on right now and stop at the end of the hearing of the Sto'lo Tribal Council?

Mr. Skelly: All right, let her rip!

The Chairman: Is that all right with you, Mr. Gass?

Mr. Gass: Yes.

[*Traduction*]

vous. Voudriez-vous ajouter quelque chose avant de quitter la table?

Le chef Redan: Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier les membres du Comité qui sont toujours là d'être venus entendre le point de vue du Conseil tribal de Lilooet et des autres témoins. J'espère qu'on réfléchira sérieusement aux documents que nous vous avons présentés. Les autochtones de la Colombie-Britannique trouvent très important d'être consultés pour tout ce qui peut influencer leur vie. Merci.

Le président: Merci beaucoup, chef Redan. Au nom de mes collègues, je vous remercie beaucoup d'être venus.

Messieurs, je voudrais maintenant vous faire savoir que le greffier a reçu un certain nombre de mémoires et de lettres de groupes de la Colombie-Britannique. Cela fait suite à notre voyage dans l'Ouest pour discuter des pêches sur la côte ouest et, comme convenu, ces documents seront considérés comme des pièces au dossier et seront distribués à tous les membres le plus tôt possible.

Avant le gouvernement du Nouveau-Brunswick, nous avons un autre groupe de témoins à entendre. Plusieurs députés ont demandé s'il ne serait pas possible de faire une courte pose afin d'aller chercher quelque chose à manger. Je m'en remets à vous. Voudriez-vous prendre 15 minutes?

M. Gass: Monsieur le président, je crois qu'il vaudrait mieux prendre ces 15 minutes après avoir entendu ce dernier groupe de témoins.

Le président: C'est ce que vous voulez?

M. Skelly: Ce serait peut-être plus utile de faire une pause tout de suite, puisque cela nous laissera plus de latitude quant à la durée du témoignage de ce groupe. Si nous les entendons maintenant et que nous faisons une pause après, puis que nous entendons les représentants du Nouveau-Brunswick, cela signifie que nous allons diminuer de 45 minutes leur comparution. Si l'on fait la pause tout de suite, une fois lancés, on pourra prendre le temps qu'il faut.

M. Gass: De plus, si nous commençons en retard, les représentants du Nouveau-Brunswick vont devoir rester là à attendre pendant que nous prenons n^{os} 15 ou 20 minutes de pause. Il se pourrait que la séance avec les gens du Nouveau-Brunswick commence en retard.

M. Skelly: Cela ne leur posera pas de problème.

Le président: Je crois que cela peut être arrangé. Si je vous comprends bien, nous allons poursuivre notre séance maintenant et nous arrêter après avoir entendu le Conseil tribal Sto'lo?

M. Skelly: Très bien, allons-y!

Le président: Cela vous va, monsieur Gass?

M. Gass: Oui.

[*Text*]

The Chairman: Then gentlemen, I will call representatives of the Sto'lo Tribal Council to the witness tables, please. May I introduce to you Chief Bill Williams who will, in turn, introduce to you his two colleagues. Chief Williams, please.

Chief Bill Williams (Sto'lo Tribal Council): Thank you, Mr. Chairman. With me is Chief Sam Douglas from the Cheam Band and the Sto'lo Tribal Council in British Columbia; Mark Point is administrator and manager of our Sto'lo Tribal Council. My name is Bill Williams and I am Chief of the Chehalis Indian Band and chairman of the Sto'lo Tribal Council.

The Chairman: Just for the sake of the members, Mr. Williams, could you just explain where the Sto'lo nation actually starts and stops.

Chief Williams: Just for the record, we would like to clarify that. We are representing the Sto'lo Tribal Council. I want to give some opening remarks to the committee and then I will be asking Mark Point to explain the territory and the exact location map-wise.

We want to thank you for your invitation to our tribal council. We are happy to be here and, even though we have heard a lot of complaints about the short notice we received to attend this meeting, we feel it is our duty to be here on behalf of the positions we are put in by our people.

Another thing mentioned quite some time ago was the meeting held in Vancouver with John Fraser. I had the opportunity to attend the meeting, and I want to mention again about the ongoing consultation agreement with the Indian people. This was phrased to the band representatives there that it was going to continue. We thought we had a good working relationship, and that we were going to share that consultation process with him.

Another thing that I remember clearly was the "open door" concept that he was going to maintain for us to his office here in Ottawa, And it was also mentioned that if he were not available at any time in the office his colleagues or staff would be available to us to take messages. It was made clear at that time that he would eventually get back to us and respond to our concerns. But since that day it has not happened. We are still trying to consult with that office.

• 1855

I mentioned that Mark will be giving additional information on our tribal territories. We are also situated in a unique situation along the Fraser River. We are outside the commercial fishing zone, non-commercial area zones. The other thing I wanted to mention was that commercial fishing only comes as far as the tidal waters, but in my location that is not so, because almost 10 miles from the location of where I am situated on the Fraser River, the tidal waters reach there and I am in a non-commercial fishing zone.

The Indian people in my band, in my territory, have an interest in proper management. We have an interest in our natural resource, and with that in mind we have begun

[*Translation*]

Le président: Alors, messieurs, je vais demander aux représentants du Conseil tribal Sto'lo de prendre place à la table des témoins. Je vous présente le chef Bill Williams, qui va, à son tour, présenter ses deux collègues. Chef Williams, s'il vous plaît.

Le chef Bill Williams (Conseil tribal Sto'lo): Merci, monsieur le président. Je suis accompagné du chef Sam Douglas, de la Bande Cheam et du Conseil tribal Sto'lo, de la Colombie-Britannique, de même que de Mark Point, administrateur et directeur de notre Conseil tribal Sto'lo. Je m'appelle Bill Williams et je suis chef de la Bande indienne Chehalis et président du Conseil tribal Sto'lo.

Le président: Pour la gouverne des membres, monsieur Williams, pourriez-vous nous situer la nation Sto'lo?

Le chef Williams: Pour votre gouverne, nous aimerions préciser cela. Nous représentons le Conseil tribal Sto'lo. Je vais vous faire quelques remarques préliminaires, puis je vais demander à Mark Point d'expliquer sur une carte quel est notre territoire et où nous nous trouvons exactement.

Nous désirons vous remercier d'avoir invité notre conseil tribal. Nous sommes heureux d'être ici et, même si nous avons entendu beaucoup de plaintes quant au bref préavis que nous avons reçu pour cette réunion-ci, nous croyons de notre devoir d'être présents pour présenter la position de nos gens.

On a aussi parlé, il y a quelque temps, de la réunion tenue à Vancouver avec John Fraser. J'ai eu l'occasion d'assister à cette réunion-là, et je désire parler à nouveau de l'accord de consultation permanente qui a été conclu avec le peuple indien. On a bien dit aux représentant des bandes que cette consultation allait se poursuivre. Nous avons cru avoir instauré de bonnes relations de travail et avoir mis en place un processus de consultation avec le ministre.

Je me souviens aussi très bien qu'il a parlé du concept «porte ouverte», à savoir que son bureau d'Ottawa nous serait toujours ouvert. Il a également dit que s'il ne pouvait pas être disponible à un moment ou à un autre, ses collègues ou ses collaborateurs seraient là pour prendre nos messages. Il nous a dit très clairement qu'il retournerait nos appels et qu'il tiendrait compte de nos préoccupations. Mais depuis ce jour, cela ne s'est pas produit. Nous essayons toujours d'entrer en consultation avec ce bureau.

J'ai dit que Mark essaierait de donner des renseignements supplémentaires sur les territoires de notre tribu. Nous nous trouvons dans une situation unique le long du fleuve Fraser. Nous sommes également à l'extérieur de la zone commerciale de pêche. Je désirais mentionner à cet égard que la pêche commerciale ne se fait que dans les eaux où arrive la marée. Cependant, là où je suis, ce n'est pas le cas, puisque la marée se fait sentir à dix milles d'où je suis. Pourtant, je me trouve dans une zone de pêche non commerciale.

Les Indiens de ma bande, de mon territoire, s'intéressent à une bonne gestion, nous nous intéressons à nos ressources naturelles, et c'est la raison pour laquelle nous avons entamé

[*Texte*]

discussion, as previously mentioned by Chief Perry Redan, on a co-management structure of these 70 bands along the Fraser River. We are part of that structure. We are still hoping, and we hoped at that time, that the Department of Fisheries and Oceans was serious in those discussions, because we were. We thought we were working toward a good destination in the co-management concern that we all had.

I have in my briefcase an application that is in consultation with the Department of Fisheries in British Columbia that we were going to use the Chehalis Band as a pilot project to implement co-management in our territories and expand into the 70 bands along the Thompson and Fraser Rivers. I think the new amendment, or the amendment of the regulations that was on discussion just a few minutes ago, defies all the discussion I have been having with the Department of Fisheries in the past three years. Next week I was going to be signing the agreement, and now I am quite sure the reason they have been putting me off for the past six weeks was on account of these two packages we have been discussing all day.

Mr. Skelly: What is the period of time you have been negotiating with them on this—three years?

Chief Williams: Approximately three years with the 70 bands. I think it is the same statement Chief Perry Redan made. It was the same group of people, the same river, the same water, the same salmon that we are talking about.

I am also the project manager on the Salmonid Enhancement Program in the Chehalis territory. I have been the manager there for approximately eight years now, under the Community Economic Development Program. We are deeply concerned with conservation; this is the main reason the people of my band have approved such a program, in my estimation. After we have served the large facilities, I have taken on a lot of contracts to facilitate the needs of the two large hatcheries surrounding our community. I have served them with about 14 million eggs each year for the past few years. With the incubation of the salmonid eggs within our territory, totally—with incubation and natural spawning—we are producing about 700 million eggs right out of our own one reserve.

• 1900

If you have a lot of communities doing a similar operation, we are pretty well looking after the economy of the country . . . of how a lot of other people should be concerned.

Taking on a big task like that, we have not had any publicity in the past. On a $110,000-a-year budget I think we are doing a pretty good job of cost-efficiency. I think an ongoing program of that sort should be expanded to become part of the co-management structure of how we have our proposals to the Department of Fisheries at this time.

My recommendation is—and I am sure you will hear it more than once again today—we should detain the passage of Bill C-32. The mismanagement has taken place over quite a few years now, with the operations and structures within the Department of Fisheries. I am pretty sure it can survive for a

[*Traduction*]

des discussions, comme le chef Perry Redan l'a dit précédemment, en vue d'en arriver à mettre sur pied une structure de cogestion à laquelle participeraient les 70 bandes situées le long du fleuve Fraser. Nous espérons toujours, et nous espérions alors, que le ministère des Pêches et Océans envisageait ces discussions de bonne foi, comme nous. Nous estimions que nous travaillions en vue d'une cogestion éventuelle.

J'ai dans mon porte-documents une demande au ministère des Pêches de la Colombie-Britannique en vue d'utiliser la bande de Chehalis comme projet pilote pour la mise en oeuvre de la cogestion, cogestion qui pourrait ensuite être étendue aux 70 bandes le long de la rivière Thompson et du fleuve Fraser. Or, le nouvel amendement qui a fait l'objet de discussions il y a quelques instants nie toutes les discussions que j'ai pu avoir avec le ministère des Pêches au cours des trois dernières années. La semaine prochaine, je devais signer l'entente et, maintenant, je me rends compte que la raison pour laquelle on m'a fait attendre pendant six semaines était reliée à ces deux questions dont on a discuté toute la journée.

M. Skelly: Depuis combien de temps négociez-vous? Depuis trois ans?

Le chef Williams: Approximativement depuis trois ans avec les 70 bandes. Je crois que le chef Perry Redan a fait d'ailleurs la même déclaration. Nous parlons tous des mêmes gens, des mêmes cours d'eau, du même saumon.

Je suis également directeur de projet pour le Programme de mise en valeur des salmonidés sur le territoire Chehalis. J'occupe ce poste depuis environ huit ans, dans le cadre du Programme de développement économique communautaire. Nous nous préoccupons énormément de la question de la conservation. C'est la raison principale pour laquelle les membres de ma bande ont approuvé un tel programme, si je comprends bien. Après avoir desservi les grandes entreprises, j'ai essayé de répondre aux besoins des deux grands établissements de pisciculture de notre communauté en leur fournissant, ces dernières années, environ 14 millions d'oeufs chaque année. Nous produisons environ 700 millions d'oeufs dans notre propre réserve, si l'on tient compte de l'incubation et du frai.

Si de nombreuses collectivités procèdent de la même façon, l'économie est entre bonnes mains.

Nous n'avons pas eu de publicité dans le passé. Avec un budget de 110,000$ par année, nous faisons du bon travail et nos opérations sont rentables. Je crois qu'un programme permanent de cette sorte devrait prendre de l'expansion et faire partie de la structure de cogestion, comme nous le proposons au ministère des Pêches.

Ma recommandation—et je suis sûr que vous en entendrez d'autres qui vont dans le même sens aujourd'hui—ma recommandation est donc que l'on retarde l'adoption du Bill C-32. Ce n'est pas d'hier que date la mauvaise gestion du ministère des Pêches. Je suis sûr qu'il peut d'ailleurs survivre encore

[*Text*]

few more years. I do not think we should have to jump at a decision tonight of how you propose to deal with it.

I also support the proposal of the Nishga Tribal Council. I am pretty sure you have a copy of it and you will deal with it. I support the proposal as they have presented it.

Mr. Mark Point (Sto'lo Tribal Council): I would like to thank the committee for inviting our group to be heard today. Let me take some time to tell you where we come from and how our people coexist with the fisheries in our area.

We are the people of the Sto'lo. In our language this means we are "the People of the River"; the Fraser River. Our villages are located on both sides of the Fraser River between Langley and Yale, some 100 miles inland from Vancouver, B.C. Our people have occupied this territory from time immemorial. We have coexisted with all forms of life in our territory: the birds, the animals in the forest, the forest itself, the rivers, and most of all, what we find in these rivers.

Before the coming of the Europeans to our land, our lakes, streams and rivers were bountiful with the various species of fish. Our people used what they needed and bartered with other tribes for goods not found in our territory. Not until the coming of the European peoples did we see that many resources that we took for granted began to diminish. It was not long before we were being told how many fish we could catch, the days on which we could catch the fish, and that we could no longer use the fish for barter.

Our people have never signed any agreement with the foreign governments that occupy our territory. We have never been given the opportunity to provide input on issues that are important to our existence. Today we find ourselves responding to a bill to amend the federal Fisheries Act. We have had little time to study your bill, Bill C-32, and as usual we are concerned about all the implications of such an amendment. There are many unanswered questions to such an amendment.

The Sto'lo people have many concerns about the fishery in our territory, and because we are united with our brothers and sisters in B.C., we are concerned about the overall fishery as it relates to the aboriginal people in B.C. The Sto'lo people strongly believe, because we have never come to any agreement with any foreign government, we still hold aboriginal title to our land. Because we hold aboriginal title, we have all the rights that go with aboriginal title. Because of our title and rights, no one can change or impose change upon us without our consent. Today we are opposed to any change of our right to fish, because we have not been consulted. Therefore we have not given our consent. There are many issues that concern our people: co-management, allocation of the fish, barter, enhancement of the resource, and twin tracking.

[*Translation*]

pendant quelques années. Je ne crois pas que l'on devrait prendre une décision hâtive, ce soir, à ce sujet.

J'appuie également la proposition du Conseil tribal Nishga. Je suis sûr que vous avez un exemplaire de celle-ci et que vous pourrez en prendre connaissance.

M. Mark Point (conseil tribal Sto'lo): Je voudrais remercier le Comité de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui. J'aimerais vous dire tout d'abord d'où nous venons et comment la vie de notre peuple est intimement liée à la pêche.

Nous sommes le peuple du Sto'lo. Dans notre langue, cela signifie le peuple du fleuve, du fleuve Fraser. Nos villages se situent des deux côtés de ce fleuve, entre Langley et Yale, à quelque 100 milles à l'intérieur des terres par rapport à Vancouver, en Colombie-Britannique. Notre peuple occupe ce territoire depuis des temps immémoriaux. Nous avons coexisté avec toutes les formes de vie de notre territoire, les oiseaux, les animaux de la forêt, la forêt elle-même, les cours d'eau, et surtout, les richesses qui se trouvent dans ces cours d'eau.

Avant l'arrivée des Européens, nos lacs, nos cours d'eau, nos rivières étaient poissonneux et renfermaient différentes sortes de poissons. Notre peuple utilisait les poissons dont il avait besoin et utilisait le reste pour le troc avec d'autres tribus. Ce n'est qu'à l'arrivée des Européens que nous nous sommes rendu compte que de nombreuses ressources que nous tenions pour acquises commençaient à disparaître. Il n'a pas fallu attendre longtemps avant qu'on nous dise combien de poissons nous pouvions pêcher les jours de la semaine qui étaient ouverts à la pêche. Nous nous sommes fait dire également que nous ne pouvions plus nous servir du poisson pour le troc.

Notre peuple n'a jamais signé d'entente avec les gouvernements étrangers qui occupent notre territoire. On ne nous a jamais donné la possibilité de nous prononcer sur les questions qui sont importantes pour notre existence. Aujourd'hui, nous nous trouvons dans la situation où nous devons discuter d'un projet de loi modifiant la Loi fédérale sur les pêcheries. Nous n'avons eu que très peu de temps pour étudier votre projet de loi, le projet de loi C-32, et comme d'habitude, nous nous préoccupons de toutes les ramifications qu'implique une telle modification. Il y a beaucoup de questions qui restent sans réponse.

Le peuple Sto'lo s'inquiète de la situation des pêches sur son territoire, et étant donné que nous sommes unis à nos frères et soeurs de Colombie-Britannique, nous nous préoccupons de la situation des pêches pour les peuples autochtones de la Colombie-Britannique. Le peuple Sto'lo estime que, puisqu'il n'a jamais signé d'entente avec aucun gouvernement étranger, quel qu'il soit, il détient toujours, par conséquent, les titres de propriété ancestraux de ces terres. Étant donné que nous détenons ces titres, nous estimons avoir tous les droits qui vont avec ceux-ci. Par conséquent, personne ne peut changer quoi que ce soit sans notre consentement. Aujourd'hui, nous nous opposons à toute modification qui pourrait être apportée à notre droit de pêche, et ce, à cause du simple fait que nous n'avons pas été consultés. Que nous n'avons pas donné notre consentement. De nombreuses questions préoccupent notre peuple: la cogestion, la répartition du poisson, le troc, la mise en valeur des ressources, et le doublement des voies.

[*Texte*]

• 1905

With all of this in mind, we, the Sto'lo Tribal Council, make the following recommendations:

1. That this committee strongly, through motion, recommend a halt to further discussions until the implications of this act are fully understood and until such a time that the native people, especially the Sto'lo people, can provide input to such an amendment.

2. That any provincial involvement in the native fishery be curtailed until such a time that the native people, especially the Sto'lo people, feel the province has a role to play.

3. That this government take a second look at twin tracking in our area and review the reasons. Do the economic benefits really outweigh the damage to the environment and fisheries?

4. That a process of consultation and consent with native people be undertaken before any future changes to the federal Fisheries Act are considered in Parliament.

With this, Mr. Chairman, I would like to turn the microphone over to Chief Douglas.

Chief Sam Douglas (Sto'lo Tribal Council): Thank you, Mark. Mr. Chairman, members of the committee, at this time I would like to say a few things that have been said many times today.

One of the things I have to mention with the bill that has been introduced here is the part in section 2(*b*):

> to provide for the proper management, allocation and control of seacoast fisheries of Canada

This is a very critical paragraph in this bill. For many years, the people of the Sto'lo nation have been saying to the Department of Fisheries, to the government, that we want more allocation in our area. As Bill stated earlier, we are in a unique situation because we are just outside the commercial fishery boundaries and we are still in tidal waters. For many years we have tried to emphasize how this allocation has to change, and it has been the responsibility of ourselves, as leaders of the Indian community, to control the Indian people, to control the conservation of the fishery.

It has been mentioned many times today about the sting operation. Previous to this sting operation, we appeared before the Pearse commission and told them what the problem was. We told them that our people, for years and years, have bartered and sold fish, and that was the problem. Until such time that the Department of Fisheries could manage to include those people who have made their livelihood and have lived off that river, there would always be trouble.

You introduce this bill. There is no provision whatsoever for those people to not be included with the other bill that was just passed March 28, stating specifically that they are not allowed

[*Traduction*]

Étant donné ce qui précède, le Conseil tribal Sto'lo fait les recommandations suivantes:

1. Que le Comité présente avec force une motion recommandant que l'on mette fin à toute autre discussion jusqu'à ce que les implications de la loi soient entièrement comprises et jusqu'à ce que le peuple autochtone, particulièrement le peuple Sto'lo, soit à même de participer à toute modification.

2. Que l'on mette un frein à toute participation provinciale dans les pêcheries autochtones jusqu'à ce que le peuple autochtone lui-même, spécialement le peuple Sto'lo, estime que la province a un rôle à jouer en ce domaine.

3. Que ce gouvernement réétudie la question du doublement de la voie dans notre région et en examine les raisons, pour voir si les avantages économiques surpassent les dommages causés à l'environnement et aux pêcheries.

4. Qu'un processus de consultation soit instauré afin d'obtenir le consentement des peuples autochtones, et ce, avant que toutes modifications futures à la Loi fédérale sur les pêcheries ne soient étudiées au Parlement.

Cela dit, monsieur le président, je cède le micro au chef Douglas.

Le chef Sam Douglas (Conseil tribal Sto'lo): Merci, Mark. Monsieur le président, membres du Comité, j'aimerais reprendre certains arguments qui ont été répétés de nombreuses fois aujourd'hui.

J'aimerais faire porter mes remarques sur une partie du projet de loi, notamment l'article 2*b*), qui se lit comme suit:

> La présente loi a pour objet d'assurer une gestion, une répartition et un contrôle adéquats des pêches côtières du Canada.

Il s'agit là d'un paragraphe très critique du projet de loi. Depuis de nombreuses années, le peuple de la nation Sto'lo répète au ministère des Pêches et au gouvernement que nous voulons avoir une meilleure répartition des ressources dans notre région. Comme Bill l'a dit précédemment, nous nous trouvons dans une situation unique, étant donné que nous nous trouvons à l'extérieur des limites de la pêche commerciale, bien que nos eaux soient encore des eaux de marée. Pendant de nombreuses années, nous avons essayé de faire comprendre au gouvernement que la répartition devait être modifiée et nous avons assumé la responsabilité, en tant que chefs de la communauté indienne, de surveiller notre population et de promouvoir la conservation en matière de pêche.

On a fait allusion, à de nombreuses reprises aujourd'hui, à une machination. Avant celle-ci, nous avons comparu devant la Commission Pearse et nous lui avons expliqué quel était le problème. Nous lui avons expliqué que notre peuple fait depuis toujours du troc et vend du poisson. C'est cela le problème. Tant que le ministère des Pêches ne pourra tenir compte de ces personnes pour qui le troc est le gagne-pain, il y aura toujours des problèmes.

Or, vous présentez ce projet de loi. Vous ne prévoyez rien, dans le projet de loi, qui empêcherait précisément le troc et la vente du poisson pour ces personnes. Pendant de nombreuses

[*Text*]

to barter or sell those fish, but for years we have stressed to you how much it is needed in our area, why it should be there and why our people believe we should be able to do that. We strongly endorse the proposal made by the Nishga Tribal Council to have this included in the bill.

• 1910

Bill has just told you about his negotiation with Fisheries. We meet with Fisheries every year to discuss these changes. We get the same answers every year: maybe next year we will be able to change them for you to fit those conditions in so that there will not be any hassles.

The people I represent and the people that the Sto'lo Tribal Council represent are dependent, very dependent on the fish resource, and we are in a unique position because the commercial fisheries get a whack at the fish. The sports fishermen get a whack at the fish and the Americans get a whack at the fish and then, finally, it is our turn. But we are supposed to be second in line and they are supposed to provide for the amount of fish we need. But it is not there.

Just recently in our local papers there was an article stating that the sports fishermen have negotiated with the Department of Fisheries and Oceans for a bigger allocation. We met six weeks before that meeting with the sports fishermen. The Department of Fisheries bureaucrats told us that in no way would those sports fishermen be allowed to fish any more than was stated to us at that meeting. I cannot really remember what it was. But it was not what was announced in the paper last week.

The Chairman: It was less than that.

Chief Douglas: No, it was more. The openings were more.

The Chairman: That is what I mean.

Mr. Skelly: The sports fishery was increased lately, eh?

Chief Douglas: Yes, the B.C . . .

The Chairman: That is the Gulf of Georgia.

Mr. Skelly: I am sorry. Yes. We are not talking about sports fishing on the Fraser River for chinooks.

Chief Douglas: Yes, it was . . .

Mr. Skelly: Can you give us an indication of what kinds of openings and increases they have had?

Mr. Point: We can forward the newspaper article to you.

Mr. Skelly: It would be useful. Or maybe just give us the date and the paper and we can pick it up.

Mr. Point: Sure. *The Shorelock Progress,* last week's issue.

Mr. Skelly: To find out what is going on you have to read the paper.

[*Translation*]

années, nous vous avons dit combien notre population dépend de ce genre de vie et pourquoi elle devrait pouvoir continuer à vivre de cette façon. Nous souscrivons sans réserve à la proposition du Conseil tribal Nishga visant à faire inclure cela dans le projet de loi.

Bill vient de vous raconter ses négociations avec les Pêches. Nous rencontrons le ministère chaque année pour discuter de ces changements, et chaque année, on nous répond la même chose: peut-être l'année prochaine serons-nous en mesure de répondre à ces conditions, pour qu'il n'y ait plus de problème.

Ceux que je représente et ceux que le Conseil tribal Sto'lo représente dépendent de la pêche, et pourtant, nous sommes dans une situation particulièrement intolérable: les pêcheurs commerciaux ont leur part des prises, de même que les pêcheurs sportifs, et de même que les Américains; notre tour, à nous, vient après ces trois groupes. Et pourtant, nous sommes censés être les deuxièmes à recevoir notre part, et l'on est censé nous fournir tout le poisson dont nous avons besoin. Mais ce n'est pas le cas.

Récemment, dans nos journaux locaux, on pouvait lire un article déclarant que les pêcheurs sportifs avaient négocié une augmentation de leur part avec le ministère des Pêches et des Océans. Nous, nous avions rencontré les pêcheurs sportifs, six semaines avant que ces derniers rencontrent le ministère. Or, les bureaucrates du ministère nous avaient juré à ce moment-là qu'ils n'accepteraient jamais d'augmenter la part des pêcheurs sportifs. Je ne me souviens pas exactement quel était le total des prises, mais ce n'était absolument pas ce que l'on pouvait lire dans les journaux de la semaine dernière.

Le président: C'était moins que cela.

Le chef Douglas: Non, c'était plus. Les quotas de départ étaient plus élevés.

Le président: C'est ce que je voulais dire.

M. Skelly: La part de la pêche sportive a augmenté récemment?

Le chef Douglas: Oui . . .

Le président: Pour le golfe de Géorgie.

M. Skelly: Pardon, vous avez raison. Nous ne parlons pas de la pêche sportive au chinook sur le fleuve Fraser.

Le chef Douglas: Oui, il s'agissait de . . .

M. Skelly: Pouvez-vous nous dire à quels quotas de départ et à quelles augmentations ils ont eu droit?

M. Point: Nous pouvons vous faire parvenir l'article de journal.

M. Skelly: Cela serait utile. Mais si vous voulez nous donner uniquement le nom du journal et la date de l'article, nous pourrons faire les recherches.

M. Point: Certainement. Il s'agit du *Shorelock Progress* de la semaine dernière.

M. Skelly: Pour savoir ce qui se passe, il vous faut lire les journaux.

[*Texte*]

Chief Douglas: Just to conclude, Mr. Chairman, I would just like to say that the concerns that have been expressed here today, and I am sure they will be expressed in more detail, or we can answer any questions that pertain to our specific area. But as Bill as pointed out, we are in a really unique position because we are hit from all sides. And the protection that we need . . . Of those 285 cases that were spoken about earlier, they are mostly in our area. When that sting operation took place, I was the Chief of my band at that particular time. I got a phone call at 7 a.m. from one of my band members saying that Fisheries was here to take my vehicle, and can they do it. I used all the knowledge I had, knowing the Indian Act, the Fisheries Act and different parts of the law. I made a decision to myself to say they cannot do that. I knew I was going to end up in court, but they hauled me off to jail for two hours and charged me. In the end I won the case.

As far as I am concerned, I am the Chief of my band. I am the government of my band. I am the one who is responsible. The band members look up to me. If I say it is okay to do something, they respect what I say. These are the types of things that are happening because people who put these acts together do not consult us. Thank you.

• 1915

The Chairman: Thank you, Chief Douglas. Mr. Henderson.

Mr. Henderson: Thank you very much, Mr. Chairman.

This is one of our last groups of witnesses this afternoon, of which we have had about seven or eight, and I guess that lack of consultation has been certainly one of the common complaints with all our witnesses.

You mentioned that you had meetings with the Minister and the Minister had indicated to you that he would have an open-door policy with your concerns. Have you tested that? How many calls or letters have you written to the Minister, and what was the response with his open-door policy?

Chief Williams: I could not give you any proper figure offhand, but I would say that to begin with we were trying to contact his office on a weekly basis. None of our calls have been returned. We have done it through the Native Brotherhood, and I was sorry that Ed Newman could not be here to give us . . . We have done it through the Native Brotherhood office and the Aboriginal Council office, but we have never got through.

Mr. Henderson: Mr. Chairman, I guess Bill C-32 on the face of it, two or three pages, is a very innocent-looking little piece of legislation. Of course, if you look at the Fisheries Act it is not a large document either, but I have said on many occasions—not not just this last six months but for the last 16 years—that sometimes in Parliament, in provincial and federal

[*Traduction*]

Le chef Douglas: Pour terminer, monsieur le président, nous voulons souscrire aux inquiétudes exprimées ici aujourd'hui et qui seront sans doute reprises plus en détail plus tard, et nous pourrons répondre à toutes les questions qui toucheront notre région. Mais comme l'a dit Bill, nous sommes dans une position tout à fait particulière, étant donné que l'on nous attaque de toutes parts. Et la protection dont nous avons besoin . . . La plupart des 285 cas dont on a parlé plus tôt se retrouvent dans notre région. J'étais le chef de ma bande au moment où cette opération «arnaque» a eu lieu. J'ai reçu un appel téléphonique à 7 heures du matin de la part d'un des membres de ma bande me disant que le ministère des Pêches était venu pour lui confisquer son véhicule et me demandant s'il était en leur pouvoir de le faire. J'ai fait appel à tout ce que je savais de la Loi sur les Indiens, de la Loi sur les pêcheries et de la loi en général, et j'ai finalement conclu que le ministère ne pouvait pas faire cela. Je savais bien que je finirais en cour, et j'ai d'ailleurs été jeté en prison pendant deux heures, après quoi on a porté une accusation contre moi. Mais j'ai fini par gagner ma cause.

Quant à moi, je suis le chef de ma bande et je représente donc le gouvernement. C'est moi qui suis responsable de tout, et les membres de ma bande me considèrent avec respect. Si je leur dis que telle ou telle chose est permise, on me respecte. Mais voilà le genre de bêtises qui se produisent à cause du manque de consultation de la part de ceux qui rédigent ce genre de loi. Merci.

Le président: Merci, chef Douglas. Monsieur Henderson.

M. Henderson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Vous êtes le dernier des sept ou huit groupes de témoins que nous avons entendus cet après-midi, et je pense que nous avons constaté la même récrimination de la part de tous, soit le manque de consultation.

Vous avez dit avoir rencontré le ministre et que celui-ci vous a assuré qu'il gardait sa porte ouverte pour que vous puissiez lui faire part de vos préoccupations à tout moment. Avez-vous essayé? Combien d'appels téléphoniques avez-vous faits au cabinet du ministre et combien de lettres lui avez-vous écrites? Sa politique de la porte ouverte est-elle réelle?

Le chef Williams: Je ne peux pas vous donner de chiffres, mais je vous assure qu'au début, nous avons essayé de communiquer avec son cabinet toutes les semaines. Mais l'on ne nous a jamais rappelés. Nous passions toujours par l'intermédiaire de la Fraternité des autochtones, et comme Ed Newman n'est malheureusement pas ici pour nous donner . . . Nous passions toujours par l'intermédiaire de la Fraternité des autochtones et du Conseil aborigène, mais nous n'avons jamais réussi à parvenir au ministre.

M. Henderson: Monsieur le président, le projet de loi C-32, si maigre soit-il—à peine deux ou trois pages—est un petit projet de loi d'allure tout à fait innocente. Bien sûr, la Loi sur les pêcheries n'est pas un document très épais non plus, mais comme je l'ai dit à maintes reprises—non seulement depuis six mois, mais depuis déjà 16 années—ce sont souvent des petits

[*Text*]

legislatures, legislation is passed and from that innocent little piece of legislation flow reams of these things. I want to comment on these things.

First, this is the document that has been presented here today. It is pursuant to section 34 of the Fisheries Act "pleased hereby to amend the British Columbia Fishery general regulations". So obviously there were general regulations made on March 22, 1984, but from the general regulations come the specific regulations.

Here is where you get caught and we as Members of Parliament, on all sides, get caught. We do not see those things. The Parliamentary Secretary has admitted that he has not seen those regulations, but here they are dealing with one of the very important matters to your band and other bands that came before us here today, the regulation on the licensing of the Indian food fishery.

Of course, as was mentioned before, on paragraph (5) of 5:

> no person shall sell, barter or offer to sell or barter any fish caught under the authority of an Indian food fish licence.

Now, these regulations on March 28, 1985 . . . and if you look right at the explanatory notes in the back page . . . We can go over the regulation, but these amendments restrict net fishing in specific waters—there may or may not be something wrong with that; restrict fishing for sockeye, pink, chum salmon in non-tidal waters; reduce minimum size for trawl nets; prohibit fishing for shellfish by means of a trawl in specified areas; add provisions respecting marking of traps used in commercial fishing; and, from what was thought about in 1984, they now add provisions respecting the Indian food fishing licences. So that is why, Mr. Chairman, members of our committee, and our witnesses, we have to be extremely careful with legislation that is passed in the House of Commons, certainly as it relates to the lives of many, many people. And we cannot be too careful. That is why in Bill C-32—it is too grey. I do not know what we can do to tighten it up, but it is too grey. Even with all the specificity we can get in the legislation, we will still likely find that the system will provide some alternative or some kind of a regulation that will not resemble at all what any of us here think we are doing when we are passing this legislation.

• 1920

So much for consultation. You were promised consultation; other groups were promised consultation, and at the very time the consultation was supposed to take place you find there is even a multitude of more regulations, and probably next week there are more, and the week after. And none of us around here, including, in all fairness, members of government, and I have sat in that position, really know when these things are going. We never see them after we debate them in the House

[*Translation*]

projets de loi fort innocents que les Parlements provinciaux et fédéral adoptent et qui se trouvent avoir des répercussions innombrables. Je voudrais commenter ce fait.

Tout d'abord, le document qui nous a été présenté ici aujourd'hui découle de l'article 34 de la Loi sur les pêcheries et vise à amender les règlements généraux de la pêche en Colombie-Britannique. Il est donc évident que certains règlements d'ordre général ont été adoptés le 22 mars 1984, mais n'oublions pas que des règlements très précis découlent des règlements généraux.

Et c'est justement là que nous nous faisons avoir, nous qui sommes tous des députés, quel que soit notre parti. Nous ne voyons pas ces règlements. Le secrétaire parlementaire a admis lui-même ne pas les avoir vus. Or, il s'agit de questions qui sont d'une importance cruciale pour votre bande et pour toutes celles qui ont comparu devant nous aujourd'hui, puisqu'il s'agit de la réglementation des permis pour la pêche de subsistance chez les Indiens.

On a déjà lu le paragraphe 5(5) des règlements, qui stipule ce qui suit:

> personne ne vendra ou n'échangera ni n'offrira de vendre ou d'échanger du poisson pêché grâce à un permis de pêche de subsistance des Indiens.

Ces règlements, datés du 28 mars 1985 . . . si vous jetez un coup d'oeil sur les notes d'explication de l'endos . . . Nous pourrions passer en revue le règlement, mais ces amendements limitent le nombre net de prises dans certaines eaux bien précises—ce qui n'est peut-être pas si mauvais que cela; on limite la pêche du saumon sockeye, du saumon rose et du saumon kéta dans des eaux sans marée; on réduit la taille minimale des chaluts; on interdit la pêche au chalut des mollusques et crustacés dans certaines régions; on ajoute des dispositions portant sur l'étiquetage des trappes utilisées pour la pêche commerciale; et, ce qui découle des discussions de 1984, on ajoute maintenant d'autres dispositions concernant les permis de pêche de subsistance chez les Indiens. Voilà pourquoi, monsieur le président, membres de notre Comité et messieurs les témoins, il faut être très prudents lorsqu'il s'agit de projets de loi adoptés par la Chambre des communes, surtout lorsqu'ils touchent un grand nombre de citoyens. On ne saura jamais être trop prudent. Voilà pourquoi le projet de loi C-32 est trop vague. Je ne sais pas comment nous pouvons le préciser, mais il est trop vague. Mais même si nous détaillons suffisamment notre projet de loi, nous constaterons sans aucun doute que notre système législatif permettra l'entrée en vigueur de règlements qui n'auront rien à voir avec le projet de loi que nous aurons adopté.

Voilà pour la consultation. On vous a promis de vous consulter, et on a promis à d'autres groupes de les consulter. Mais en même temps que l'on vous consulte, vous pouvez constater l'émergence d'une multitude de nouveaux règlements, d'une semaine à l'autre. Or, aucun d'entre nous—y inclus, en toute justice, les membres du gouvernement, puisque je sais d'expérience ce qu'ils vivent actuellement—ne sait exactement quand les règlements sont émis. Une fois que nous

[*Texte*]

of Commons and they become law. We do not see the regulations. And that is one of the main beefs I have with our parliamentary system as it stands right now; that there is no way you can send an elected official down from a riding to prohibit this sort of thing, or at least have an input in this sort of thing.

So Mr. Chairman, those are the comments I want to make in this area. We will be hearing other witnesses later this evening and we will see where it goes from there with the bill.

But I can assure you that it has been a complaint that we heard on our trip to British Columbia. It has been heard by me, you know, many, many years and I have still been stymied as to how we tighten it up. But we will continue to work towards doing our best to get the proper legislation in place and that we do have some sort of handle on regulations that flow from that legislation.

Thank you.

The Chairman: Mr. Ferland, and then Mr. Skelly.

M. Ferland: Merci, monsieur le président.

Pourriez-vous répéter votre deuxième point? Je n'ai malheureusement pas eu le temps de le prendre en note. Vous avez parlé de quatre questions très importantes. Vous avez d'abord parlé d'interrompre les débats. C'est le deuxième point que je n'ai pas saisi. Pourriez-vous me le répéter?

Mr. Point: I will read my four recommendations again. Is that what you are speaking of?

M. Ferland: C'est cela.

Mr. Point: My recommendations are:

1. That this committee strongly, through motion, recommend a halt to further discussion until the implications of this act are fully understood and until such time as the native people, especially Sto'lo people, can provide input to such an amendment.

2. That any provincial involvement in the native fishery be curtailed until such time as the native people, and especially the Sto'lo people, feel that the province has a role to play.

3. That this government take a second look at twin tracking in our area and review the reasons—do the economic benefits really outweigh the damage to the environment and the fisheries?

4. That a process of consultation and consent with native people be undertaken before any future changes to the federal Fisheries Act are considered in Parliament.

M. Ferland: Je ne sais pas si vous savez combien il peut y avoir de pages de règlements. On parle beaucoup de consultations; on dit qu'on devrait être avisé de tout ce que le ministre peut faire au niveau de la réglementation. Or, on me dit qu'il y a à peu près 3,000 pages de règlements et que l'an passé, quelque 800 pages ont été modifiées. Étant donné que tant de règlements sont modifiés périodiquement, il n'est pas étonnant qu'on ne soit pas les premiers avisés. Remarquez qu'on devrait

[*Traduction*]

avons débattu un projet de loi à la Chambre des communes et que nous l'avons adopté, nous ne le revoyons plus et nous ne voyons pas non plus les règlements. C'est une des plus grandes récriminations que j'ai à formuler à l'égard du système parlementaire actuel, quant à moi: il n'est possible à aucun député élu d'empêcher ce genre de chose, ni même de faire valoir son point de vue.

Monsieur le président, voilà ce que je voulais dire. Entendons les autres témoins de ce soir, puis nous verrons comment se dérouleront nos discussions du projet de loi.

Je vous assure que c'est une plainte que nous avons entendue à maintes reprises au cours de notre voyage en Colombie-Britannique. Moi-même, j'entends dire cela depuis de nombreuses années, et je ne sais toujours pas comment corriger la situation. Mais nous continuerons à faire de notre mieux pour adopter le meilleur projet de loi qui soit, et pour essayer d'avoir une idée des règlements qui en découleront.

Merci.

Le président: Monsieur Ferland, puis M. Skelly.

Mr. Ferland: Thank you, Mr. Chairman.

Could you repeat your second point? I did not have time to write it down. You said you had four important recommendations to make. But you talked first about interrupting the debate. It is your second point that I did not understand. Could you repeat it?

M. Point: Je vous relierai mes quatre recommandations, puisque c'est bien ce dont vous parlez, n'est-ce pas?

Mr. Ferland: That is right.

M. Point: Voici mes recommandations:

1. Que le Comité présente avec force une motion recommandant que l'on mette fin à toute autre discussion jusqu'à ce que les implications de la loi soient entièrement comprises et jusqu'à ce que le peuple autochtone, particulièrement le peuple Sto'lo soit à même de participer à toute modification

2. Que l'on mette un frein à toute participation provinciale dans les pêcheries autochtones jusqu'à ce que le peuple autochtone lui-même, spécialement le peuple Sto'lo, estime que la province a un rôle à jouer en ce domaine.

3. Que ce gouvernement réétudie la question du doublement de la voie dans notre région et en examine les raisons, pour voir si les avantages économiques surpassent les dommages causés à l'environnement et aux pêcheries.

4. Qu'un processus de consultation soit instauré afin d'obtenir le consentement des peuples autochtones, et ce, avant que toutes modifications futures à la loi fédérale sur les pêcheries ne soient étudiées au Parlement.

Mr. Ferland: Do you have an idea as to the number of pages or regulations that exist? We hear a lot about consultation; it was said that we should be made aware of all that the minister can do as far as regulations are concerned. I am told that there are almost 3,000 pages of regulations and that only last year, some 800 pages were amended. Since there are so many regulations that are amended periodically, it does not surprise me that we are not the first ones to know about it. Maybe we

[*Text*]

peut-être l'être. Avec toutes les pages qu'on a à lire au cours d'une année, on pourrait sans problème s'en coller 800 autres.

• 1925

Tout à l'heure, le chef Williams disait qu'il avait dans sa serviette un projet d'entente de base. Il a parlé également des discussions avec le ministère. J'aimerais savoir s'il s'agit du ministère des Pêches de la Colombie-Britannique ou du ministère fédéral des Pêches et Océans.

Chief Williams: The federal Department of Fisheries.

M. Ferland: Tout à l'heure, j'ai demandé au chef Redan de Lillooet si les conseils de bande étaient parvenus à une espèce de consensus. Il a confirmé jusqu'à un certain point, à moins que je l'aie mal compris, qu'il n'y avait pas encore tout à fait de consensus, mais que vous essayiez de faire accepter le projet que vous avez élaboré par l'ensemble des bandes. Est-ce exact?

Chief Williams: We have tried everything so far to come to an agreement with the Department of Fisheries and everyone concerned with the 70 bands along the Fraser River and the Thompson River, to come up with a mutually agreed plan that will work to the benefit of all the people, the user groups of that system. The plan I have in my briefcase was to use my band as a pilot project to eventually . . . if this is going to work, we are going to monitor right through the system, through the whole year, and the success of it at the end of the project, then expand into the other interested bands and tribal councils along those rivers.

M. Ferland: Sur combien d'années ou de mois votre projet pilote s'échelonne-t-il?

Chief Williams: The only program I am talking about now is one year. In the second year it was to develop into the other bands that are ready to do that. We are going to work together with them on a consultative basis to form one strong organization of British Columbia.

M. Ferland: Mais en attendant que toutes les bandes se soient ajustées, que votre projet pilote ait pu démontrer son efficacité ou peut-être même que vous l'ayez rajusté de façon à ce qu'il donne les résultats escomptés, ne croyez-vous pas que le projet de loi C-32 permettrait d'assurer un certain contrôle sur l'ensemble des rivières à saumon et sur l'ensemble des stocks de saumon de la côte du Pacifique? On peut sûrement prétendre, et je ne pense pas me tromper en disant cela, qu'il faudra quatre, cinq ou même six ans avant que les différentes bandes indiennes de la Colombie-Britannique puissent s'entendre sur une base de négociations et en arriver à un large consensus.

Chief Douglas: I would like to answer that in two parts. First, you say the bill may cover the need that is there to manage the fishery at this particular time. It was stated quite strongly throughout the day by various tribal groups, and different people that gave witness here, that we wanted another portion added to this bill. The purposes for this bill in the proposed paragraph 2.1(*d*):

[*Translation*]

should be. Considering all the pages that we have to read during the year, we could probably read another 800.

Chief Williams just said a moment ago that he had in his briefcase a proposal of basic agreement. He also mentioned discussions with the department. Could you tell me if you were talking about the Department of Fisheries of British Columbia or the federal Department of Fisheries and Oceans?

Le chef Williams: Il s'agissait du ministère fédéral des Pêches.

Mr. Ferland: A moment ago, I asked Chief Redan of Lillooet if the band councils had reached a certain consensus. Unless I misunderstood him, he confirmed that the bands had not yet reached a consensus, but that they were trying to have your proposal accepted by the majority of the bands. Am I right?

Le chef Williams: Nous avons fait tout en notre pouvoir, jusqu'à maintenant, pour faire accepter par le ministère des Pêches et les 70 bandes installées le long du fleuve Fraser et du fleuve Thompson un plan qui conviendrait à tous et qui profiterait à tous les utilisateurs. Le plan que j'ai dans ma serviette proposait d'avoir recours à ma bande pour un projet pilote . . . Si cela marche, nous allons pouvoir effectuer une surveillance tout le long de la filière, tout au long de l'année, et si le projet réussit, nous pourrons l'appliquer aux autres bandes intéressées et aux conseils de tribu installés le long de ces fleuves.

Mr. Ferland: How many months or years is your pilot project supposed to last?

Le chef Williams: Le seul programme dont je parle actuellement est d'un an. Au cours de la deuxième année, nous devions l'appliquer aux autres bandes intéressées. Nous voulons toutes les consulter, pour former une organisation de base très solide en Colombie-Britannique.

Mr. Ferland: But until all bands have readjusted, or until your pilot project has proved its efficiency, or until you have readjusted the project so that it can give the expected results, do you not believe that Bill C-32 could ensure a certain control on the salmon river system and on all salmon stocks of the Pacific coast? I believe that I am right in saying that you will need, at least, four, five or six years before the different Indian bands of British Columbia can negotiate and agree to a general consensus.

Le chef Douglas: Permettez-moi de vous donner une réponse à deux volets. Tout d'abord, vous dites que le projet de loi répond aux besoins qui existent actuellement de gérer les pêches. Il me semble pourtant que les divers groupes de tribus et les divers témoins d'aujourd'hui ont expliqué très clairement que nous voulions voir ajouter une autre partie à ce projet de loi-ci. La loi a pour objet, selon l'alinéa 2.1*d*):

[*Texte*]

to provide, in cooperation with the provinces, for the proper management, allocation and control of the inland fisheries of Canada.

It was stated earlier in evidence given by the Nishgas that if the Indian people were included there would be co-operation from the Indian people also. If we were part of that management, the conflict in these regulations would not keep coming up.

• 1930

M. Ferland: Oui, mais est-ce que vous avez pris connaissance de la proposition d'amendement à l'alinéa 2.1*d*) qui se lit comme suit:

2.1*d*) une gestion et un contrôle adéquats des pêches intérieures du Canada de même que, sous réserve des compétences constitutionnelles des provinces, la répartition de ces pêches.

Il ne faut pas oublier que les pêches intérieures relèvent jusqu'à un certain point des provinces. Je pourrais vous donner comme exemple le Québec qui contrôle la plupart des rivières à saumon. Les rivières à saumon de l'est du Canada sont à peu près toutes au Québec, et c'est le gouvernement provincial du Québec qui contrôle le saumon dans l'Est. Ils ont des critères bien particuliers, et c'est la province qui discute et négocie avec les bandes. En fait, il y a une bande par rivière. C'est un peu le même principe que dans l'Ouest, sauf qu'en Colombie-Britannique, c'est légèrement plus compliqué étant donné qu'il y a parfois deux, trois ou quatre bandes par rivière. Mais il reste que c'est la province, au Québec en tout cas, qui négocie, qui discute et qui détermine les quotas, après entente avec les autochtones.

Cela semble vous faire peur, sur la côte ouest, cette perspective de négocier avec la province en ce qui a trait au saumon. J'ai retrouvé cette crainte chez presque tous les groupes de gens impliqués dans la pêche au saumon sur la côte ouest, que ce soit les bandes indiennes, les pêcheurs à la traîne, les pêcheurs à la seine ou les autres.

Chief Williams: I think there is a fear there. The biggest fear comes from a trusting, working relationship. I think the fear lies in the trust that we have in our provincial government. You know they have done everything to the Indian people to dethrone and dismantle the ability of the Indians. How can you trust people that do that, behind your back, especially?

M. Ferland: Oui, mais le projet de loi C-32 ne constituerait-il pas justement une garantie pour protéger les ressources de saumon sur la côte ouest? Étant donné que personne sur la côte ouest qui vit du saumon ou tire une partie de ses revenus de la pêche au saumon ne croit que la province peut vraiment bien gérer les stocks, est-ce que vous ne croyez pas que le projet de loi C-32 serait justement un outil qui permettrait d'assurer la survie des stocks et qui vous donnerait le temps, à vous et à tous les autres intervenants de la pêche au saumon en en Colombie-Britannique, de trouver un terrain d'entente? Ce projet de loi permettrait justement d'assurer un contrôle et d'assurer la survie du saumon sur la côte ouest.

[*Traduction*]

d'assurer, en collaboration avec les provinces, une gestion, une répartition et une surveillance judicieuses des pêches intérieures du Canada.

Les Nishgas ont dit plus tôt dans leur témoignage que si l'on incluait une référence bien précise aux Indiens, il serait facile de s'assurer la collaboration de ces derniers. Si nous faisions partie de la gestion, il n'y aurait pas de conflit dans les règlements.

Mr. Ferland: Yes, but are you aware of the proposed amendment to line 2.1(*d*), which reads as follows:

2.1(*d*) to provide for the proper management and control of the inland fisheries of Canada and for the allocation of those fisheries, subject only to the constitutional jurisdiction of the provinces.

We must not forget that inland fisheries fall to some extent under the jurisdiction of the provinces. I might mention as an example Quebec, which controls most of the salmon rivers. The salmon rivers in eastern Canada are almost all located in Quebec, and it is the Quebec provincial government that controls salmon in the east. They have very specific criteria and it is the province that carries out discussions and negotiations with the bands. In fact, there is one band per river. More or less the same principle applies in the west, except that in British Columbia, it is slightly more complicated because sometimes, there are two, three or four bands per river. Nevertheless, it is the province, in Quebec, in any case, which negotiates, discusses and sets the quotas in agreement with the Native people.

People on the west coast seem to be afraid of this idea of negotiating for salmon with the province. I have found this fear in almost all the people involved in salmon fishing on the west coast, whether it is Indian bands, trollers, seiners, or others.

Le chef Williams: En fait, il existe une crainte. Nous avons peur d'une relation de travail et de confiance. Je pense que nous avons peur de la confiance que nous avons démontrée envers notre gouvernement provincial. Ce gouvernement a fait tout son possible pour mettre les Indiens dans l'incapacité de travailler. Comment pourrions-nous avoir confiance dans ce genre de personnes, surtout quand ils font cela en cachette?

Mr. Ferland: But is not Bill C-32 precisely a guarantee to protect foreign resources on the west coast? Since no one on the west coast who earns part or all of his revenue from salmon fishing really believes that the province can manage the stocks properly, do you not think that Bill C-32 is exactly the instrument that will ensure the survival of these stocks and will give you and all the salmon fishermen in British Columbia the time to find grounds for agreement? This bill would enable you to ensure that there was control and thus ensure the survival of salmon on the west coast.

[*Text*]

Mr. Point: It is unfortunate that you have not been here throughout the day to listen to the various witnesses with their presentations. I think had you been here, you probably would have heard witness after witness state that they are very concerned about conservation. They are very concerned about saving the resource that is very dear to Indian people in British Columbia. No one has not spoken against that at all, but time and time again we have said we do not have confidence in the Province of British Columbia and their ability to be a partner in managing the resource when they have not proven in the past that they want to co-operate in seeing a proper position for native people in British Columbia in the Constitution of Canada.

M. Ferland: Remarquez que tous les autochtones s'accordent pour dire la même chose. Je suis allé en Colombie-Britannique avec le Comité dernièrement, et tous les intervenants partageaient votre opinion, que ce soit les groupes autochtones, les pêcheurs à la traîne ou les autres.

• 1935

Ma question est celle-ci: est-ce que le projet de loi C-32 ne serait pas, justement, l'outil qui vous manque pour assurer la survie du saumon?

Mr. Point: Well, I am very glad you feel confident Bill C-32 will undertake that task. Unfortunately, the Department of Fisheries failed to do one thing before they presented this for discussion in the House. They failed to discuss the bill with native people in British Columbia. That is why we are here today. That is why we are very concerned about the method in which the Department of Fisheries is undertaking and presenting this bill.

We have repeated over and over again that we want consultation on anything that is going to affect one of our aboriginal rights. We have no problem with the bill and its content. I am sure that many bills like this have been presented in the past, and I am sure that many similar bills will be presented in the future, to restate the government's concern of wanting to conserve salmon and the fisheries in British Columbia.

M. Ferland: Je vais vous poser une question bien directe. Est-ce que vous ne tentez pas de faire reconnaître vos revendications territoriales dans le projet de loi C-32? Cela pourrait justifier jusqu'à un certain point votre réticence vis-à-vis de ce projet de loi.

Mr. Point: Well, I see nowhere in this bill where it recognizes aboriginal rights in regard to Indian fisheries.

M. Ferland: C'est cela. Je pense qu'on voit tous les deux la même chose. C'est que ce projet de loi n'a pour but que d'assurer la protection du saumon. Je pense que c'est le seul outil qu'on peut avoir présentement pour assurer la survie du saumon sur la côte ouest, compte tenu des difficultés actuelles et du temps qu'il faudra avant que tous les intervenants du milieu puissent s'entendre et arriver à un consensus sur la façon de répartir cette ressource-là et sur la façon d'en assurer la sauvegarde. Je ne vois pas comment on pourrait, autrement

[*Translation*]

M. Point: C'est dommage que vous n'ayez pas pu assister aux séances toute la journée pour entendre les témoins et leurs exposés. Tous les témoins ont souligné le fait qu'ils se préoccupent de la conservation. Ils se préoccupent de la survie de cette ressource, qui est si précieuse pour les Indiens en Colombie-Britannique. Personne n'a parlé contre la conservation, tandis que beaucoup ont dit qu'ils n'ont pas confiance dans la province de la Colombie-Britannique et dans sa capacité de bien gérer les stocks, étant donné qu'elle n'a pas voulu collaborer, par le passé, en accordant aux autochtones de la Colombie-Britannique leur juste place dans la constitution canadienne.

Mr. Ferland: I know that all Native people say the same thing. I went to British Columbia recently and all the witnesses shared your opinion, whether they were groups of Native people, trollers or other fishermen.

My question is the following: Is not Bill C-32 exactly the tool you need to ensure the survival of salmon?

M. Point: Je suis très content que vous ayez confiance dans le projet de loi C-32. Malheureusement, le ministère des Pêches a oublié de faire une chose avant de déposer ce projet de loi à la Chambre. Ils ont oublié d'avoir des discussions sur le projet de loi avec les autochtones de la Colombie-Britannique. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle nous nous préoccupons de la façon dont le ministère des Pêches a présenté ce projet de loi.

Nous avons répété maintes fois que nous voulons être consultés sur n'importe quel sujet qui touche les droits aborigènes. Nous n'avons pas de problèmes avec le projet de loi et avec son contenu. Je suis certain que plusieurs projets de loi semblables ont été déposés par le passé, et que plusieurs projets de loi le seront à l'avenir, visant à protéger le saumon et les pêches en Colombie-Britannique.

Mr. Ferland: I am going to ask you a very direct question. Are you not attempting to have your land claims recognized in Bill C-32? This would explain to some extent your reservations with respect to this bill.

M. Point: Eh bien, je ne vois nulle part dans ce projet de loi une reconnaissance de nos droits aborigènes en ce qui concerne les pêches indiennes.

Mr. Ferland: That is right. I think we both see the same thing. The bill's only objective is to ensure the protection of salmon. I think that this is the only tool that we can have at the present time to ensure the survival of salmon on the west coast, given the current difficulties and time constraints before everyone can reach a consensus on the way this resource should be allocated and how it should be protected. I do not know how we can do this, other than through a bill, if we are

[*Texte*]

que par ce projet de loi, en arriver à des résultats valables, pour le saumon, j'entends bien.

Mr. Point: I am truly encouraged by Québecois wanting to save the salmon resources on the west coast. I also feel that, if you feel so strongly about Bill C-32 and its content, then perhaps an exercise should be undertaken to assure yourselves, the people you represent, and the people of Canada that this bill truly does represent the wants and needs of all the citizens of Canada.

M. Ferland: Eh bien, je crois que le projet de loi C-32 protège les rivières à saumon de l'Est, de même que celles de l'Ouest, afin qu'il y ait encore du saumon pour les générations à venir. C'est, je crois, un outil indispensable, que l'on n'a pas présentement, pour assurer la survie du saumon.

Mr. Point: I am encouraged by your statements, but I still do not see anything anywhere in this document that gives any protection to the native fisheries, and I suppose we will be back time and time again until there is such a statement in this amendment.

M. Ferland: Mais la pêche autochtone, à moins que je ne fasse erreur, est reconnue dans la Constitution canadienne. Je pense que les droits des autochtones sont reconnus dans la Constitution canadienne, et je ne pense pas qu'un autre projet de loi pourrait mieux vous protéger que la Constitution elle-même.

• 1940

Mr. Point: I do not agree with you that native rights are protected at present in the Constitution. That is why native people from across Canada gather each year in Ottawa at the First Ministers' conference to come together with the provinces and the federal government to discuss what we feel we want as protection in the Constitution for native rights.

M. Ferland: Peut-être pourrais-je vous rassurer en vous donnant un exemple. Au Québec, présentement, on est en train de restaurer une rivière à saumon. Il s'agit de la rivière à saumon la plus à l'ouest du golfe. Je dois vous dire qu'on a des résultats intéressants. On est parvenu, avec la complicité de la province, du fédéral et des riverains, à réimplanter le saumon après 70 ans de disparition. Je ne voudrais pas que dans l'Ouest, on n'ait pas les moyens d'éviter ce qui est arrivé dans mon propre comté. Je pense que le projet de loi C-32 est un pas dans la bonne direction.

Mr. Point: I suppose we could carry on this conversation all evening. The fact remains that there is nothing in this document that guarantees the native fishing rights we feel we have in British Columbia. Until such time, we will be presenting our concerns time and time again.

M. Ferland: Pour ma part, je crois que les droits des autochtones sont très bien garantis dans la Constitution, et je ne pense pas qu'une autre de loi puisse mieux vous protéger

[*Traduction*]

going to have worthwhile results, and of course, I am referring now to salmon.

M. Point: Je suis vraiment encouragé par le fait que les Québécois veulent sauvegarder les ressources en saumon de la côte ouest. Je suis aussi d'avis que si vous appuyez si fermement le projet de loi C-32 et son contenu, il faut peut-être vous assurer, vous, les personnes que vous représentez, et les Canadiens, que ce projet de loi représente vraiment les besoins et les désirs de tous les citoyens canadiens.

Mr. Ferland: Well, I believe that Bill C-32 protects salmon rivers in the east, as well as those in the west, so that there will still be salmon for coming generations. I think that it now gives us an indispensable tool to ensure the survival of salmon.

M. Point: Je suis encouragé par vos déclarations, mais je ne vois nulle part dans ce document une protection accordée aux pêches autochtones, et nous reviendrons là-dessus maintes et maintes fois, jusqu'à ce qu'une telle déclaration soit incorporée dans cet amendement.

Mr. Ferland: But unless I am mistaken, Native fisheries are recognized by the Canadian Constitution. I believe that Native rights are recognized in the Canadian Constitution and I do not think that another bill would protect you better than the Constitution itself.

M. Point: Je ne suis pas d'accord avec vous. Je ne trouve pas que les droits des autochtones sont protégés dans la constitution actuelle. C'est pourquoi les autochtones de tous les coins du pays viennent à Ottawa chaque année pour assister à la conférence des premiers ministres et rencontrer les représentants des provinces et du gouvernement fédéral pour discuter de mesures visant à protéger les droits des autochtones que nous voudrions voir enchâssés dans la constitution.

Mr. Ferland: Perhaps I could reassure you by giving you an example. At the present time, in Quebec, we are restocking a salmon river. This salmon river is the most western as opposed to the gulf. I must also say the results have been quite interesting. We have succeeded, thanks to the co-operation of the provincial and federal authorities as well as that of the riverside residents, to restock the river with salmon after an absence of 70 years. I would hate to see the west deprived of the necessary means to prevent what has happened in my own riding. I think Bill C-32 is a step in the right direction.

M. Point: On pourrait sans doute poursuivre cette discussion toute la soirée. Mais il n'en demeure pas moins qu'aucune disposition de ce projet de loi ne garantit les droits de pêche des autochtones, qui nous reviennent, à notre avis, en Colombie-Britannique. Et jusqu'à ce que nous obtenions ces garanties, nous allons revenir, tant et aussi longtemps qu'il le faudra, vous faire part de nos préoccupations.

Mr. Ferland: Personally, I feel that Native rights are very well protected in the Constitution and I do not believe that a different piece of legislation could protect you better than the

[*Text*]

que la Constitution. Mais, tout comme vous, je pense qu'on pourrait en discuter toute la soirée.

Je vous remercie.

Mr. Skelly: We had some discussion before about the "big sting" and the 285 cases, 95% of which were won. I think the point the chairman raised was an extremely good one, about how can a situation like this continue when you win 95% of the cases, and the idea that the Minister maybe does not have enough power to continue to enforce it, and therefore he is back in front of us asking for more power. The first is a kind of observation.

The second observation is that a process of negotiation with native people can go on for a period of three years, no response on their requests is given and they are eventually stalled off, and then suddenly the Minister of Fisheries and Oceans slams through a set of regulations that have nothing to do with what they are doing.

One of the things that has come up today is the issue of who the Department of Fisheries and Oceans works for. Does it work for the Minister of Fisheries and Oceans, or is it an independent agency that does what it wants—blackmails the Minister, forces him to do things against his will, etc.? In the period of the big sting, is it your opinion that was a completely independent action of the ministry and the regional office on the west coast? Or are you of the opinion that the Minister and his aide of that period, Terry O'Reilly, were aware of and a party to that sting? Do you have any information or thoughts on that?

Chief Williams: The people we consulted with, even De Bané and Terry, admitted they knew about it. They would not say they gave the command, but they knew all about it, they knew what was coming about, they would take responsibility for how it happened and who it happened to. We demanded a public apology to all the people in Canada they had hurt and embarrassed, and that never happened either.

• 1945

Mr. Skelly: Then the Minister was aware, and by his acquiescence allowed that process to go ahead.

Chief Williams: That is right.

Mr. Skelly: And he admitted that, did he?

Chief Williams: Yes.

Mr. Skelly: It is an interesting situation, because it is my firm belief that a Minister who fails to give political direction to his staff ought to resign. That political direction and policy direction is absolutely imperative. To fail to do that or an admission of that nature is as great as the offence that was done.

I really am seriously concerned about this particular Minister, with all the omissions we have heard today—the failure to get back to people, the failure to deal with the things that are before us. Eight months is a long time. He was a Cabinet Minister before that. He is familiar with what is going on on the coast of B.C. The time has come for a decision,

[*Translation*]

Constitution. I agree with you, however, in that we could discuss this the whole evening.

Thank you.

M. Skelly: Nous avons déjà parlé de la grande arnaque et des 285 cas, dont 95 p. 100 ont été gagnés. Le président a soulevé un aspect très intéressant de la question, à savoir, comment peut-on laisser une situation comme celle-ci se poursuivre si 95 p. 100 des cas sont remportés. C'est que le ministre ne doit pas avoir suffisament de pouvoir pour continuer d'appliquer ces dispositions, et c'est pourquoi il nous en demande un peu plus. C'est une simple observation.

En outre, la négociation avec les autochtones dure depuis trois ans déjà, mais ils n'ont pas encore obtenu de réponse à leur demande, et on continue de les faire poireauter. Et puis, soudainement, le ministre des Pêches et Océans impose toute une série de règlements qui n'ont rien à voir avec la situation.

On a soulevé aujourd'hui la question de savoir pour qui travaille le ministère des Pêches et Océans. Est-ce qu'il travaille pour le ministre des Pêches et Océans? Ou alors, est-ce un organisme indépendant qui fait ce qu'il veut, qui fait chanter le ministre et l'oblige à faire des choses contre son gré? D'après vous, est-ce le ministère et le bureau régional de la côte ouest qui ont mis sur pied cette grande arnaque? Et alors, croyez-vous que le ministre et son adjoint de l'époque, Terry O'Reilly, étaient au courant et en partie responsables de l'arnaque? Avez-vous des renseignements ou une opinion à cet égard?

Le chef Williams: Les gens que nous avons consultés, même De Bané et Terry, ont avoué qu'ils étaient au courant. Ils n'ont pas voulu nous dire que l'ordre émanait d'eux, mais ils étaient au courant, ils savaient ce qui se passait et ils ont assumé la pleine responsabilité de l'affaire. Nous leur avons demandé de présenter publiquement leurs excuses à tous les citoyens canadiens à qui ils ont fait du tort, mais cela ne s'est jamais produit.

M. Skelly: Le ministre était donc au courant, et c'est avec son accord que le processus a pris place.

Le chef Williams: C'est exact.

M. Skelly: Il l'a admis?

Le chef Williams: Oui.

M. Skelly: C'est une situation très intéressante, car j'estime fermement qu'un ministre qui omet de donner des directives politiques à son personnel devrait démissionner. Ces directives politiques sont absolument nécessaires. L'absence de directives est beaucoup plus grave, à mon avis, que le délit commis.

Je suis très inquiet pour ce qui concerne ce ministre, si l'on tient compte de toutes les omissions dont on nous a fait part aujourd'hui; je veux parler du défaut de faire rapport aux intéressés et de traiter des questions dont nous sommes saisis. Cela fait huit mois qu'il est au pouvoir, c'est assez long. Et il a déjà été ministre du Cabinet. Il connaît bien la situation sur la

[*Texte*]

would you not say, from the Minister to give some policy direction to his staff and to ensure that those staff carry that out to the best of their ability, particularly as it relates to consultation with native people, involving native people in a meaningful way in the decisions about fishing plans? Is it a fair statement that this is the primary responsibility of the Minister of Fisheries and Oceans, that until this point he has not lived up to that responsibility in a way that has satisfied native people?

Chief Williams: Definitely, we are looking for action: Go or get off the pot.

Mr. Skelly: Would you agree with the interpretation that says the Minister feels he does not have the power to enforce the kinds of fisheries they would like to see happen, that if 285 charges have been laid and 95% of them have failed, if the plan they laid out for the Barkley Sound fishery and for the gulf fishery have not satisfied the people involved with them and the Minister still feels he needs more power to make sure those fisheries go the way he wants them, not the way of consultation, that part of the purpose of Bill C-32 is to place in the hands of the Minister more power to make regulations without consulting Parliament, that this is really a grab for greater power in order to enforce those wishes?

Chief Williams: That is my interpretation of Bill C-32—power seeking.

Mr. Skelly: Mr. Chairman, there are some interesting things I want to place on the record, and I hope you will attach this. This appears to be a memo from two very senior officials of the Department of Fisheries and Oceans in Ottawa. It appears to be directed to the Minister and would appear to have been produced some time just after September 16, 1984. The subtitle at the top is: "The Issue".

The issue is:

Mr. Ed Newman, President of the Native Brotherhood of B.C., was issued with a ticket for a fisheries regulation violation.

The background:

A chum fishery opening was held in Bella Bella, B.C., area on the weekend of September 16, 1984. A small number of vessels were present in the area and a sizeable catch occurred among participating vessels. A second opening took place the following weekend, September 3, and 140 vessels participated, based largely on the reports of a successful fishery the preceding weekend. Owing to the large number of vessels in the area on the September 23 opening and the intense competition between vessels, approximately a dozen fishermen released their nets early prior to the opening signal. Fisheries officers boarded the boats of those releasing their nets early, requested that they recover their gear and return any fish to the water. All but three fishermen

[*Traduction*]

côte de la Colombie-Britannique. Ne croyez-vous pas que le temps est venu d'obtenir une décision du ministre? N'êtes-vous pas d'accord pour dire qu'il devrait donner des directives aux membres de son personnel et veiller à ce qu'ils les exécutent le mieux possible, surtout pour ce qui concerne la consultation avec les autochtones et leur participation au processus décisionnel concernant les programmes de pêche? N'êtes-vous pas d'accord pour dire qu'il s'agit d'une des principales responsabilités du ministre des Pêches et Océans et que, jusqu'à maintenant, il n'a pas assumé ses responsabilités d'une manière satisfaisante pour les autochtones?

Le chef Williams: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Nous voulons que des mesures soient prises, qu'il arrête d'hésiter et qu'il agisse.

M. Skelly: Êtes-vous d'accord avec ceux qui prétendent que le ministre n'a pas suffisamment de pouvoir pour donner l'orientation qu'il voudrait aux pêches? Il ne faut pas oublier que 285 actions ont été intentées et que 95 p. 100 d'entre elles ont abouti à un déboutement. En outre, les projets relatifs aux pêches dans Barkley Sound et le golfe n'ont pas rencontré l'approbation des intéressés. Le ministre voudrait avoir plus de pouvoir, pour donner l'orientation qu'il veut aux pêches sans consultation. Donc, le Bill C-32 a pour objet d'accorder au ministre les pouvoirs nécessaires pour établir des règlements sans consulter le Parlement. N'êtes-vous pas d'accord pour dire que ce projet de loi a simplement pour but d'accorder encore plus de pouvoir au ministre, pour lui permettre de faire ce qu'il veut?

Le chef Williams: C'est comme cela que j'interprète le Bill C-32. Il s'agit simplement pour le ministre d'essayer d'obtenir plus de pouvoir.

M. Skelly: Monsieur le président, j'ai quelques documents intéressants, ici, que j'aimerais pouvoir annexer au compte rendu. Ceci semble être une note de service émanant de deux très hauts fonctionnaires du ministère des Pêches et Océans, à Ottawa. Cette note semble être adressée au ministre et aurait été rédigée peu après le 16 septembre 1984. Le sous-titre, en haut, est: «La question».

La question:

M. Ed Newman, président de la *Native Brotherhood* de la Colombie-Britannique, a reçu une contravention pour avoir violé un règlement des pêches.

L'historique:

L'ouverture de la pêche au saumon kéta s'est faite à Bella Bella, en Colombie-Britannique, le 16 septembre 1984. Un petit nombre d'embarcations se trouvaient dans la région, et la prise a été assez considérable. La deuxième ouverture s'est faite la fin de semaine suivante, le 23 septembre, et 140 navires y ont participé, vu la bonne prise de la semaine précédente. À cause du grand nombre d'embarcations présentes dans la région le 23 septembre et de la grande concurrence entre les divers pêcheurs, une douzaine d'entre eux ont lancé leurs filets avant le signal d'ouverture. Les agents sont montés à bord des embarcations de ces pêcheurs et ont exigé qu'ils rentrent leurs filets et rejettent à l'eau tous les poissons qui pouvaient s'y trouver. Trois pêcheurs,

[*Text*]

complied, one of whom was Ed Newman. Mr. Newman said he would not dump the fish he caught on the grounds that other fishermen had kept some fish. The officer involved then issued Mr. Newman with a ticket for fishing in advance of the opening. Subsequently, Mr. Newman talked to Eric Kramer of the Prince Rupert fisheries office in a cordial manner over the phone. He discussed the incident with Mr. Kramer and said he had taken notes describing the incident and would raise his point of view in court.

The next title in this memo is "Implications":

Mr. Newman tends to be cordial on a one-to-one basis, and his decision with Mr. Kramer should not be interpreted as passive acceptance of the situation. Mr. Newman has repeatedly attacked Wayne Shinners verbally at MAC meetings and demanded his dismissal. We could anticipate an outburst of this type again at the upcoming MAC meeting, fuelled by the issue of Mr. Newman's being ticketed. In addition, we understand that calls have been received today in the Minister's offices on Parliament Hill, requesting a meeting between the Native Brotherhood and the Minister as part of the west coast trip.

• 1950

This is signed by two senior officers: one who prepared it, another who approved it.

Mr. Chairman, Mr. Newman was apparently ticketed on July 25, 1984 in the Vancouver airport. There was no fisheries officer on his vessel. There was no ticketing at the time of the offence. The ticketing took place months afterward. I would like to attach this to the record and ask that the chairman request the original document from the Department of Fisheries and Oceans, apparently a memo from two senior officials to the Minister outlining a problem and putting a point of view forward.

The second thing is that I wonder about a process, whether or not at this point a ticketing becomes a method of influencing whether a person should speak out on issues or not. If somebody places in the implications about policy behaviour in the process of representing his organization and relating it to being ticketed, especially when it occurred months later, then I think this committee should have a look at it. There have been 285 infractions given out against the fisheries regulations, and 95% of them have been thrown out in court. Something is haywire here, Mr. Chairman. Could this be attached to your minutes, and will you see if the Minister will part with the original memo so that this committee can consider it?

The Chairman: Yes, I will do that, Mr. Skelly. I am smiling because I got ticketed at the Vancouver airport too.

Mr. Skelly: Well, you know . . .

The Chairman: It is a pretty good place for ticketing.

Mr. Skelly: A central location.

[*Translation*]

dont Ed Newman, ont refusé d'obéir. M. Newman a refusé de rejeter les poissons à l'eau, sous prétexte que d'autres pêcheurs avaient conservé les leurs. L'agent responsable a remis une contravention à M. Newman pour avoir pêché avant l'ouverture. Plus tard, M. Newman a parlé d'un ton très aimable au téléphone à M. Eric Kramer, du bureau des pêches de Prince Rupert. Il a parlé de cet incident avec lui et a dit qu'il avait pris des notes et qu'il donnerait son point de vue devant les tribunaux.

Le sous-titre suivant est: «Répercussions»:

M. Newman est assez aimable dans les rencontres personnelles, et les propos qu'il a tenus à M. Kramer ne devraient pas être interprétés comme une acceptation passive de la situation. M. Newman ne cesse de s'attaquer verbalement à Wayne Shinners lors des réunions du CCM et demande constamment sa démission. On peut s'attendre à d'autres sorties de ce genre à la prochaine réunion du CCM, surtout que M. Newman a reçu une contravention. En outre, il semble que les bureaux du ministre, sur la Colline, aient reçu des appels exigeant une rencontre entre la *Native Brotherhood* et le ministre, dans le cadre du voyage sur la côte ouest.

Cette note porte la signature de deux hauts fonctionnaires: celui qui l'a rédigée et celui qui l'a approuvée.

Monsieur le président, il semble que M. Newman ait reçu cette contravention le 25 juillet 1984, à l'aéroport de Vancouver. Il n'y avait pas d'agent des pêches sur son embarcation. Aucune contravention n'a été remise au moment où le délit a été commis. La contravention a été remise quelques mois plus tard. Je voudrais que cette note de service soit annexée au compte rendu et je voudrais que le président demande le document original au ministère des Pêches et des Océans. Il semble que ce soit une note de service que deux hauts fonctionnaires ont adressée au ministre pour décrire le problème et donner leur point de vue.

Je dois dire que je m'inquiète beaucoup de ce processus, surtout s'il est utilisé pour empêcher quelqu'un de donner son avis. Il me semble que le Comité devrait se pencher sur la question, surtout s'il s'agit d'essayer de faire taire quelqu'un en lui remettant une contravention, quelques mois après que le soi-disant délit a été commis. Il semble que 285 infractions au règlement des pêches ont été commises et que 95 p. 100 d'entre elles aient fait l'objet d'un déboutement. Il y a quelque chose d'étrange, monsieur le président. Ce document pourrait-il être annexé au compte rendu, et pourriez-vous demander au ministre de nous remettre la note de service originale, pour que nous puissions l'étudier?

Le président: Je vais m'en occuper, monsieur Skelly. Je souris parce que j'ai aussi reçu une contravention à l'aéroport de Vancouver.

M. Skelly: Eh bien, vous savez . . .

Le président: C'est un bon endroit pour obtenir une contravention.

M. Skelly: C'est un endroit assez central, en effet.

[*Texte*]

The Chairman: Certainly, I will do that.

Mr. Skelly: Okay. I think I have covered everything. The presentation was excellent and right to the point of the decision this committee has to make tonight. Will the government members make a consideration of the point put by native people and other groups before this committee, or will they ram the bill through? Tonight we will all wait in suspense to see how they perform.

The Chairman: Mr. Fulton.

Mr. Fulton: I think the presentation of the witnesses before us from the Sto'lo Tribal Council has been excellent. But while you are looking into things, Mr. Chairman, perhaps you could also look into the three years of negotiations that the 70 bands were involved in regarding co-management along the Fraser, and the fact that those bands put a great deal of time, energy, effort, and capital into completing those negotiations right to the point of signing the pilot project with DFO.

It seems preposterous to me, having now had that document from the Privy Council provided to us, that this has happened. It goes along quite well with the evidence we have heard on our tour in British Columbia. I mean, here we have a group handling 700 million salmonid eggs out of one reserve per year on $110,000 per year budget. And here we see the department just casting all of that aside. I think it is a tragedy well worth investigating and getting, through you, Mr. Chairman, a response from the Minister as to just what kind of bad faith negotiations are going on. Imagine 70 bands putting together a co-management plan, spending three years of their time and hard-earned income, and then having it all nixed by a Privy Council document going through on March 28.

I think a response that comes back to this committee should be provided, and we will provide it at as great a speed as possible to the witnesses before us today, so that they can perhaps provide it to the *Vancouver Sun* and other organs of public information in B.C. I mean, if we are going to talk about restraint and all those kinds of things, I think these kinds of actions should be restrained by DFO. So I would like to thank the witnesses for raising that and the other points they did today.

• 1955

The Chairman: Thank you, gentlemen. That is all the questions from the members. On behalf of my colleagues, I thank the representatives of the Sto'lo Tribal Council for coming to Ottawa to share information with us. Do you have anything you would like to say in closing?

Chief Williams: Mr. Chairman, I just wanted to know if you are Mr. Greenaway.

The Chairman: That is my name.

[*Traduction*]

Le président: Je veux bien m'en occuper.

M. Skelly: Très bien. Je pense que j'ai tout dit. Votre exposé était vraiment excellent et touchait directement le coeur de la décision que le Comité doit prendre ce soir. J'aimerais savoir si les députés du gouvernement ont l'intention de tenir compte des arguments avancés par les autochtones et les autres groupes qui sont venus témoigner devant le Comité ou s'ils ont l'intention de nous faire avaler ce projet de loi. Nous attendons tous avec impatience de voir ce qu'ils vont faire.

Le président: Monsieur Fulton.

M. Fulton: Je tiens à féliciter les représentants du Conseil tribal Sto'lo pour leur excellent mémoire. Monsieur le président, il serait peut-être opportun que vous profitiez de l'occasion pour examiner la façon dont se sont déroulées depuis trois ans les négociations auxquelles ont participé 70 bandes pour ce qui concerne la cogestion le long de la Fraser, et le fait que ces bandes ont consacré énormément de temps, d'efforts, d'énergie et de fonds à ce processus, au point même de conclure un accord sur un projet pilote avec le ministère.

Je trouve inconcevable que cela se soit produit, surtout compte tenu de ce document du Conseil privé qui nous a été remis. Cela confirme tout ce que nous avons entendu lors de notre voyage en Colombie-Britannique. Je veux dire que nous avons ici un groupe qui traite 700 millions d'oeufs de salmonidés par année avec un budget de 110,000$ par année dans une seule réserve. Et le ministère écarte tout cela. Je trouve que c'est une véritable tragédie et qu'il faudrait faire enquête. Monsieur le président, il faudrait demander au ministre des explications sur ces négociations qui semblent vraiment se dérouler de mauvaise foi. Imaginez un peu la situation! Nous avons ici 70 bandes qui se sont concertées pour élaborer un programme de cogestion, qui y ont consacré trois années de temps et de revenus gagnés à la sueur de leur front, et qui voient le tout rejeté par un simple document du Conseil privé, le 28 mars.

Je trouve que le Comité mérite des explications et qu'il devrait les transmettre aussitôt que possible aux témoins qui sont venus comparaître devant nous aujourd'hui, pour qu'ils les remettent au *Vancouver Sun* et aux autres médias d'information de la Colombie-Britannique. Vous savez, si nous parlons de restriction et de ce genre de choses, il me semble que c'est justement ce genre de mesures qu'il faudrait empêcher le ministère de prendre. J'aimerais remercier les témoins d'avoir soulevé cette question, ainsi que d'autres aspects du problème.

Le président: Merci, messieurs. C'est tout pour les questions. Au nom de mes collègues, j'aimerais remercier les représentants du Conseil tribal Sto'lo d'être venus à Ottawa pour nous transmettre ces renseignements. Voulez-vous ajouter quelque chose en conclusion?

Le chef Williams: Monsieur le président, j'aimerais simplement savoir si vous êtes M. Greenaway.

Le président: C'est mon nom.

[*Text*]

Chief Williams: Okay. On behalf of my colleagues here and on behalf of our tribal council, I wish to thank you again for your invitation to come and make our presentation. We very much appreciate being here. Thank you.

Mr. Point: And I enjoyed the discussions.

The Chairman: Thank you for your good manners. Thank you very much. I should point out that our absent Mr. Ferland is one of our star members as far as I am concerned. On that trip out west I do not think he missed one meeting. I know for a fact there was no way he could be here today. He has what we call House duty, and he just could not get out of it. Otherwise, he would have been here all day because he is that kind of a dedicated member.

Mr. Fulton: Could we adjourn for four or five minutes?

The Chairman: Yes. We have the representatives next of the New Brunswick government. I think we will take a 20-minute break and perhaps start with them a wee bit late. Would you gentlemen mind? We have not had a chance to break since 3 p.m. We will hit back here for 8.20 p.m. on the button.

[*Translation*]

Le chef Williams: Très bien. Au nom de mes collègues et de notre conseil tribal, j'aimerais vous remercier, encore une fois, de nous avoir invités à venir comparaître devant vous. Nous vous savons gré de nous avoir donné cette occasion de vous faire part de nos vues. Merci beaucoup.

M. Point: J'ai beaucoup apprécié la discussion.

Le président: Je vous remercie de votre considération. Merci beaucoup. J'aimerais signaler que M. Ferland, qui est absent pour l'instant, est une des vedettes de ce Comité. Je ne pense pas qu'il ait raté une seule réunion lors de notre voyage dans l'Ouest. Je sais qu'il était dans l'impossibilité de se présenter ici aujourd'hui. Il était de service à la Chambre et dans l'incapacité de se joindre à nous. Autrement, je suis persuadé qu'il aurait été des nôtres toute la journée, parce qu'il est vraiment intéressé.

M. Fulton: Pouvons-nous faire une pause de quatre ou cinq minutes?

Le président: Oui. Nos prochains témoins sont les représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Je pense que nous pouvons faire une pause de 20 minutes et commencer avec un peu de retard. Je vous demande votre indulgence, messieurs. Nous n'avons pas fait de pause depuis 15 heures. Nous reprendrons à 20h20 pile.

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Book rate / Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Nuu-chah-nulth Tribal Council:
George Watts, Chairman.
Chief Earl Smith.
Archie Frank.

From the Department of Fisheries and Oceans:
Pierre Asselin, Director, Legal Services.

From the Kwakiutl District Council:
Basil Ambers, Chairman.
Wedlidi Speck, Administrator.
David Paul, South Island District Council.

From the Nishga Tribal Council:
Chief James Gosnell.
Rod Robinson.
Don Rosenbloom.

From the Native Brotherhood of British Columbia:
Edwin Newman, President.
Clifford Atleo, Executive Director.
Reynold Russ, First Vice-President.

Du Conseil de la tribu de Nuu-chah-nulth:
George Watts, président.
Chef Earl Smith.
Archie Frank.

Du ministère des Pêches et des Océans:
Pierre Asselin, directeur, Contentieux.

Du Conseil de district de Kwakiutl:
Basil Ambers, président.
Wedlidi Speck, administrateur.
David Paul, Conseil de district de South Island.

Du Conseil de la tribu de Nishga:
Chef James Gosnell.
Rod Robinson.
Don Rosenbloom.

De la Fraternité des autochtones de la Colombie-Britannique:
Edwin Newman, président.
Clifford Atleo, directeur exécutif.
Reynold Russ, premier vice-président.

(*Continued on previous page*) (*Suite à la page précédente*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

JUN 10 1987